ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *et* D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME SIXIÈME.





A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, N°. 18

M, DCC. XCIII.

Nom des Auteurs par ordre alphabétique.

Messieurs,

ANDRY,
CAILLE,
CHAMBON,
CHAMSERU,
DE BRIEUDE,
DE HORNE,
DOUBLET,
FAURE,
FOURCROY,
GOULIN,
HALLÉ,

Messieurs.

HUZARD,
JEANROI, le neveu,
LAGUERENE,
LA PORTE,
MACQUART,
MAHON,
MAUDUYT,
SAILLANT,
THOURET,
VERDIER,
VICQ DAZYR.

E.

EPANCHEMENT. C'est une effusion, une extravasation considérable d'un liquide dans quelque espace du corps humain qui n'est pas destiné à le contenir. Quand la sérosité du sang sort de ses vaisseaux, ou quand l'exhalation de la rosée intestinale n'est pas suffisamment résorbée, il se fait une extravasation dans la capacité du bas-ventre qui forme l'hydropisie ascite. Quand l'*épanchement* est considérable, et que le ventre en est distendu jusqu'au point de gêner l'organe de la respiration, on est obligé de procurer la sortie de fluide par la ponction; mais ce moyen en est rarement curatif. (*Voyez* HYDROPISIE et PONCTION).

L'*épanchement* de l'eau ou du pus dans la poitrine est encore plus dangereux, par ce qu'il en résulte la compression plus immédiate des organes essentiels à la vie; l'empyeme est une opération souvent indispensable pour alléger dans ce cas les poumons et remédier à la suffocation qui est très-pressante. (*Voyez* EMPYEME, HYDROPISIE).

Il se fait aussi des *épanchemens* dans la tunique albuginée ou vaginale des testicules qui produisent l'hydrocèle: lesqnels ne se guérissent communément que par l'opération. (*Voyez* HYDROPISIE, HYDROCELE).

Les enveloppes du cerveau éprouvent aussi quelquefois un *épanchement* de sang ou de sérosité; mais si elles se prêtent à cette surcharge, c'est presque toujours au dépens du cerveau qu'elles compriment; ce qui rend le danger très-pressant, et nécessite l'opération du trépan. (*Voyez* HYDROPISIE, TRÉPAN).

L'*épanchement* de la sérosité dans les ventricules du cerveau, quand elle n'est pas excessive, peut exister long-temps sans beaucoup gêner ses fonctions; mais la curation en est très-difficile, et cette espèce d'*épanchement* est inaccessible à l'opération. (M. DE HORNE).

EPERLAN, s. m. (*Hygiene*).

Partie II. Des choses improprement dites non natuelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre Ier. Alimens.

Section II. Animaux, Poissons.

Salmo Eperlanus.

L'*éperlan* est un petit poisson, ainsi nommé à cause de sa couleur qui ressemble à celle des perles; il a beaucoup de rapport avec les petits merlans, et a des dents aux mâchoires, au palais et à la langue, il a la racine des nageoires rouges, et une ligne au milieu des côtes, arquée, et qni va jusqu'à sa queue. Il a de quatre à six pouces de long, sur un pouce cu environ de grosseur.

Il y a deux sortes d'*éperlans*, l'un de mer, et l'autre de rivière; le premier a le corps plus épais et est plus court; on prétend que si on ne le mange pas aussi-tôt qu'il est sorti de la mer, il peut nuire à la santé. La seconde espèce se trouve aux embouchures des fleuves qui se jettent dans l'océan. Les plus estimés se prennent, depuis la fin de l'été jusqu'à pâques, dans la Seine vers Caudebec. On les envoye à Paris arrangés et liés sur de petits paniers plats.

Ce poisson a la chair molle, tendre et d'un goût exquis, approchant de celui de la violette; il nourrit médiocrement, se digère très-facilement. Il convient en tout temps, à toute sorte d'âges et de tempéramens. On a dit qu'il contenoit beaucoup d'huile et de sel volatil, qu'il étoit apéritif et utile contre la pierre et la gravelle; c'est ce qui reste à examiner de nouveau. (M. (MACQUART.)

ÉPERVIÈRES. (EAUX MINÉRALES).

C'est un lieu situé à deux lieues N. E. d'Angers, où se trouvent trois sources d'eaux minérales froides, renfermées chacune dans des bassins de pierres, et dont les principes et les vertus nous sont peu connues, quoique leur éloge ait été fait par M. de la Fariniere. (*Mercure de France*, *Octobre* 1770.) (M. MACQUART).

ÉPERVIER. (*Mat. méd.*) *Ancipiter* Off.

Fringillarius. Bellon, falco viridis, pedibus flavis, pectore albo, undulis transversis fuscis, caudâ fuscâ, fasciis nigrantibus. LINN.

L'Epervier est un oiseau qui approche du pigeon pour la grandeur; il a le bec court, crochu, bleuâtre; sa langue est épaisse, noirâtre, un peu fendue; ses yeux sont grands, vifs, et l'iris en est jaune.

Le sommet de la tête est de couleur obscure ou brune; la poitrine et les flancs sont un peu jaunâtres, tiquetés de brun; les cuisses sont fortes, charnues comme celles des oiseaux de proie; les jambes sont menues, longues, jaunâtres; les doigts longs, armés de griffes courbées et noires. *L'Epervier* vit d'oiseaux, de lapins, de rats, de grenouilles; il sert pour la fauconnerie; on donne au mâle le nom de mouchet ou d'émouchet. La chair de l'*Epervier*, encore jeune, peut se manger. Les Médecins anciens la prescrivoient contre l'épilepsie, et pour fortifier l'estomac: ses serres pulvérisées ont passé pour absorbantes et pour astringentes; on la donnoit en poudre pour la dyssenterie; on en faisoit prendre jusqu'à un gros dans de l'eau de plantin, ou bien on en formoit des bols avec les sirops de guimauve ou de grande consoude.

On a encore prétendu que les excrémens de cet oiseau, à la dose d'un scrupule, dans un verre d'eau d'armoise, facilitoient l'accouchement; qu'ils faisoient disparoître les taies des yeux, lorsqu'on les employoit, sous forme de liniment, unis à du miel.

La graisse a passé pour avoir la même vertu, et même celle de guérir les affections cutanées. Il n'est point étonnant que l'*Epervier* étant très-connu en Egypte, où on lui rendoit des honneurs divins, les peuples aient attribué aux différentes parties de cet oiseau révéré, des vertus inspirées par la superstition; on ne croit plus maintenant à toutes ces puérilités. (M. MACQUART).

ÉPIAN. Nom que les naturels de Saint-Domingue donnoient à la vérole, qu'on croit avoir été endémique dans cette Isle, et qui parut pour la première fois en Europe, l'an 1494. Quelques-uns ont cru que c'étoit un caractère de maladie plus grave et plus fâcheux encore que la vérole; mais il est actuellement prouvé, que c'est la même maladie que les François ont appellé mal de Naples, et les Italiens mal François; chacun s'empressant de désavouer l'origine d'un mal aussi honteux, et accusant ses voisins d'en avoir propagé la contagion. (*Voy.* VÉROLE *Histoire*, VÉROLE *traitement*). (M. DE HORNE).

ÉPICAUMA.

Ulcère qui se forme à la cornée, près la pupille, et qui est souvent suivi de la sortie des humeurs de l'œil. M. (MAHON).

ÉPICÉRASTIQUE, s. m. (*Mat. médic.*)

Remède externe ou interne, qui corrige, émousse, tempère l'acrimonie des humeurs, et appaise la sensation incommode qu'elle cause.

On met communément dans le nombre des remèdes *Épicérastiques* les racines émollientes, comme celles de guimauve, de mauve et de réglise; les feuilles de mauve, de nénuphar, de grande joubarbe, de pourpier et de laitue; les semences de jusquiame blanche, de laitue, de pavot blanc, et de rhue; parmi les fruits, les jujubes, les raisins, les pommes, les sebestes, les amandes douces et les pignons; parmi les sucs et les liqueurs, le lait d'amandes, l'eau d'orge, les bouillons gras, le lait du laiteron, la crême de décoction d'orge, le suc des feuilles de morelle, de sureau, &c.; parmi les parties des animaux, le lait, le petit-lait, la tête et les pieds de veau, et les bouillons qu'on en prépare; parmi les mucilages, ceux qui sont faits avec les semences de psyllium, de coing, de lin, &c.; parmi les huiles, celles de lin, de béhen, d'amandes douces, les huiles exprimées de graines de calebasse, de jusquiame blanche, de pavot blanc, &c.; parmi les onguents, l'onguent rosat, l'onguent blanc camphré, &c.; parmi les sirops, ceux de violettes, de pommes, de guimauve, de guimauve de Fernel, de réglisse, de jujubes, de pavot, de pourpier, &c.; parmi les opérations officinales, la pulpe de casse, les juleps adoucissans, le miel violat, &c.

Mais quelque vraie que soit cette liste, (extraite du Dict. de James) elle est informe et fautive, dit M. de Jaucourt, parce que dans la bonne théorie, le véritable *Épicérastique* sera toujours celui qui pourra tempérer, corriger l'acrimonie particulière dominante. Par cette raison, tantôt les acides, tantôt les alkalis, pourront être rangés dans la classe des *Épicérastiques* internes, puisqu'ils seront propres à produire l'effet qu'on desire, suivant la nature des humeurs morbifiques, qu'il s'agira d'adoucir, de tempérer, de corriger. C'est un point qu'il faut avoir sans cesse devant les yeux dans le traitement des maladies, que de varier les remèdes suivant les causes; et c'est ce que l'empirisme ne comprendra jamais. (A. E.) (M. MAHON).

ÉPICES, et ÉPICERIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. Assaisonnemens.

On donne le nom d'*Épices* à toutes sortes de substances aromatiques, soit qu'elles soient étrangères, soit qu'elles viennent de nos climats. Elles ont ordinairement des qualités chaudes et piquantes, et sont particulièrement employées pour l'assaisonnement des sauces; comme le poivre, la muscade, le gingembre, le girofle, la canelle, l'anis, la coriandre. Lorsqu'on les pulvérise, et qu'on les passe à travers un tamis bien fin, on en forme ce qu'on nomme de fines *Épices*, qu'on est presque toujours sûr d'avoir sophistiquées, quand on ne les a pas fait préparer soi-même. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit à l'article assaisonnement, relativement à ces auxiliaires des alimens; on devroit bien en restreindre l'usage dans les cuisines, et redouter les moyens d'ajouter aux saveurs naturelles et innocentes des alimens, d'autres saveurs agréables, mais perfides; la salubrité y gagneroit, et l'argent qu'on y employe nous resteroit. (*Voyez* Assaisonnement.) (M. Macquart).

ÉPICRASE. Ce mot signifie une amélioration d'humeurs. Une cure faite avec les altérans, par degrés, et avec des remèdes tempérans, est appellée une cure par *Épicrase.* Dans cette sorte de cure, les humeurs viciées sont ou évacuées insensiblement, ou corrigées et ramenées à la condition des humeurs saines. (M. Mahon.)

ÉPIDÉMIE, s. f. (*Médecine.*) *Maladie Epidémique*, c'est-à-dire, qui affecte presque en même-temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes, de quelque sexe, âge et qualité qu'elles soient, avec les mêmes symptômes essentiels, dont la cause réside le plus souvent dans les choses desquelles on ne peut pas éviter de faire usage pour les besoins de la vie, et dont le traitement est dirigé par une même méthode. Ce mot, d'après son étymologie, est employé pour signifier quelque chose qui est dans ou parmi le peuple, commun au peuple. L'usage en a fixé le sens, lorsqu'on l'emploie seul pour énoncer une maladie populaire, que quelques Auteurs comme Boerhaave, nomment quelquefois maladie universelle, *morbus epidemicus, popularis universalis.*

Les maladies *Epidémiques* forment un genre particulier parmi les différences accidentelles des maladies en général, à l'égard du lieu où elles règnent. Les *Epidémies* ne sont pas plus familières dans un pays que dans un autre; en quoi elles diffèrent des *Endémies*, qui sont des maladies d'un même caractère, qui affectent particulièrement, et presque sans discontinuité, les habitans d'une contrée. (*Voyez* Endémique.) Les maladies *Epidémiques* sont aussi distinguées des *Sporadiques*, parce que celles-ci sont absolument particulières aux personnes qu'elles attaquent, et dépendent d'une cause qui leur est propre. (*Voyez* Sporadique).

Les maladies *Epidémiques* ne s'établissent que dans certains tems et dans certains lieux. Elles ne sont pas d'un seul et même genre; elles diffèrent au contraire beaucoup, selon la différence des saisons qui ont précédé et qui subsistent; selon la différente nature des habitans d'un pays. Quelquefois elles affectent tout le corps, comme les fièvres; d'autrefois, elles ne portent que sur certaines parties, comme sont les douleurs, les fluxions catarrheuses; tantôt elles sont bénignes, et parcourent leur tems sans causer beaucoup de désordres dans l'économie animale; tantôt elles sont contagieuses et accompagnées de symptômes très-violens, et elles font périr beaucoup de monde. Il meurt plus de gens, et dans la vigueur de l'âge même, par l'effet des maladies *Epidemiques*, que par toute autre sorte de maladie. Elles changent presque chaque année de caractère et de nature, dans les cas même où elles paroissent avoir les mêmes symptômes: il n'appartient qu'à un Médecin très-attentif et grand observateur, de distinguer ce qu'il y a d'essentiellement différent dans ces apparences; souvent même les plus habiles s'y trompent.

Les différentes causes des *Epidémies* qui sont dans l'air, dépendent quelquefois du vice de ses qualités sensibles et manifestes, telles que la chaleur, le froid, l'humidité, la sécheresse, &c. D'autrefois l'air, en pénétrant le corps humain par les différentes voies ordinaires, dont on ne peut pas lui fermer l'accès, y porte avec lui, et applique à diverses parties, certains miasmes d'une nature inconnue, qui produisent cependant les mêmes effets dans toutes les personnes affectées, comme on le voit dans la peste, dans la petite vérole. La différente situation des lieux, le différent aspect, l'exposition à certains vents, les exhalaisons des marais; les grandes inondations, qui rendent les terreins marécageux, suivies d'un tems chaud ou d'un vent de midi, qui hâte la putréfaction

des eaux croupissantes, d'où il s'élève continuellement dans l'air des matières fœtides, vermineuses ou acrimonieuses, qui infectent cet élément dans lequel nous vivons; et les différentes substances qui servent à notre nourriture, contribuent beaucoup aussi à établir les différentes espèces d'*Epidémies*.

Les alimens, comme causes communes, sont souvent aussi, par leur nature, la cause des maladies populaires. C'est ce qu'on observe dans les villes assiégées, où les riches comme les pauvres manquant de tout pour se nourrir, sont contraints à manger des choses peu propres à cet usage, et de très-mauvaise qualité; et se trouvant ainsi pressés par la même nécessité, et réduits à la même misère, ils éprouvent les mêmes effets, ils sont affligés des mêmes maladies. On a vu la peste faire des ravages terribles dans une place de guerre assiégée, dénuée de secours, investie par une armée abondamment pourvue de vivres, qui étoit entièrement exempte de cette maladie.

Il résulte de ce qui vient d'être dit des causes des *Epidémies*, qu'elles ne se communiquent pas aussi communément qu'on le pense, d'une personne affectée à une autre qui ne l'est pas. Il n'est pas nécessaire de recourir à la contagion, pour rendre raison de cette communication; il est rare qu'elle se fasse par cette cause, il est plus naturel de l'attribuer à la cause commune qui a affecté le premier, et qui continue à produire ses effets dans les sujets qui se trouvent disposés à en recevoir les impressions.

Pour s'en préserver, on doit soigneusement éviter tout ce qui peut contribuer à arrêter l'insensible transpiration; et pour cela, ne pas sur-tout s'exposer à l'air froid du matin ou du soir; ne se livrer à aucun exercice violent, ne vivre que d'aliment de facile digestion, et user des choses propres à fortifier, à entretenir la fluidité des humeurs, favoriser les sécrétions et les excrétions.

A l'égard des pays en général, on peut tenter quelquefois, avec succès, d'empêcher qu'ils ne soient infectés des maladies *Epidémiques*, ou de les en délivrer, en purifiant l'air par le moyen des feux allumés fréquemment dans les lieux habités, avec des bois résineux, dont on forme des bûchers nombreux à certaines distances les uns des autres. Hippocrate ne balance pas à proposer, d'après l'expérience qu'il en avoit faite, l'effet de ces feux, comme un préservatif contre la peste, et même, comme un moyen de corriger l'infection de l'air qui la cause. On a remarqué, selon Hoffman, que les lieux, les villes sur-tout où l'on brûle du charbon de pierre plus qu'on ne faisoit autrefois, sont moins sujets aux maladies *Epidémiques*, et sont plus sains, généralement parlant, qu'ils n'étoient avant cet usage; la fumée de ces matières fossiles, ayant la propriété de changer les qualités des mauvaises exhalaisons qui pourroient produire des maladies de toute espèce. Il est encore un autre moyen très-propre à prévenir les infections de l'air, et en arrêter les effets lorsqu'elles ont lieu; c'est de dessécher les marais, de donner un cours aux eaux croupissantes, d'empêcher qu'il ne s'en ramasse de nouvelles; de tenir les égoûts, les fosses des villes, des campagnes, bien nétoyés et bien libres.

On doit beaucoup espérer pendant les maladies *Epidémiques*, ou lorsqu'on craint qu'elles ne s'établissent, du bon effet des vents du Septentrion et du Levant, comme étant très-propres à purifier l'air; on empêchera qu'il ne s'y mêle des exhalaisons qui pourroient le corrompre. Ils ont aussi la propriété de rendre le corps humain moins susceptible des mauvaises impressions qu'elles peuvent faire, en lui donnant de la vigueur par l'augmentation du ressort de ses fibres, et en conservant, par ce moyen, l'exercice libre de toutes les fonctions. Les pluies sont aussi très-salutaires dans le tems d'*Epidémie* causée par l'infection de l'air; elles entraînent et précipitent avec elles toutes les matières hétérogènes qui formoient la corruption de cet élément.

Lorsqu'il survient une maladie *Epidémique* dont le caractère n'est pas bien connu, ce qui arrive souvent, les Médecins doivent, selon le conseil de Boerhaave, s'appliquer à en bien observer tous les symptômes dans le tems des équinoxes, où elles sont ordinairement le plus en vigueur. Pour en découvrir la cause par comparaison avec l'espèce de maladie connue, à laquelle l'*Epidémique* ressemble le plus, ils doivent éviter d'employer des remèdes qui soient propres à produire de grands changemens dans l'économie animale, dans la crainte qu'ils ne déguisent le caractère de la maladie, et qu'ils n'empêchent d'observer les phénomènes que la nature du mal peut produire constamment dans les différens tems qui précèdent le rétablissement de la santé ou de la mort, qui annoncent un meilleur ou un plus mauvais état. Ils doivent observer avec une grande attention, ce que la nature fait ou tente de faire dans le cours de la maladie; ensuite, des différentes choses que

les malades prennent, soit alimens, soit remèdes, ce qui produit de bons ou de mauvais effets, les évacuations qui sont salutaires ou nuisibles. Ils doivent enfin comparer ce qui se passe dans les maladies de la même espèce, de plusieurs personnes affectées en même-tems, en ayant égard à la différence de sexe, d'âge et de tempéramment.

C'est de ces recherches faites avec soin, qu'on peut tirer les indications convenables pour déterminer la méthode que l'on doit suivre dans le traitement des maladies *Epidémiques*; si l'on avoit un recueil d'observations exactes sur toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, on seroit peut-être assez instruit de leur différente nature, et des remèdes qui ont été employés avec succès dans chaque espèce, pour pouvoir, par analogie, appliquer une curation presque sûre à chacune de celles qui paroîtroient dans la suite; car il est très-vraisemblable qu'il ne s'en établit pas toujours qui soient absolument nouvelles par rapport au passé, leur variété est peut-être épuisée; il est donc très-important pour le genre humain, qu'on travaille à suppléer à ce qui manque à cet égard. On ne sauroit assez exhorter tous les Médecins qui ont à cœur l'avancement de leur art, à faire l'Histoire de toutes les maladies *Epidémiques* qu'ils ont occasion de traiter; à les décrire avec exactitude et sincérité, à en bien observer toutes les circonstances, à ne pas négliger de faire mention des lieux, des climats où ils pratiquent, des accidens qui ont pu faire naître l'*Epidémie*, de la saison où elle règne, de la constitution de l'air, et de ces variétés déterminées par l'inspection du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre, autant que faire se peut; et en un mot, de prendre pour modèles, dans ces sortes d'observations, celles du plus ancien et du plus grand Médecin connu, du sage Hippocrate; il a le premier senti la nécessité de le faire, et nous a laissé sur ce sujet des écrits immortels; celles de l'Hippocrate moderne, Sydenham, qui est presque le seul dans un si long espace de tems, qui ait marché, à cet égard, sur les traces du père de la Médecine, et qui a donné un exemple, que l'on doit se faire un devoir de suivre dans tous les siècles; celles de la Société d'Edimbourg, de la Société Royale de Medecine de Paris, &c. *Voyez* l'article Air, et ce qui est dit de cet évènement, comme cause des maladies Epidémiques. (*Extrait de M. d'Aumont*, *Encyclopédie.*) (par M. Laguerene).

EPIGÉNEME. s. m. (*Séméïotique*).

Ce mot signifioit quelquefois le même que symptôme, comme nous l'apprend Galien, et quelquefois une chose qui adhère fortement à une autre. C'est dans ce sens qu'il est employé par Hippocrate, (*prœnot. coac.* n°. 230.) en parlant de la salive blanche qui s'engendre et qui s'attache à la langue des malades : si cet *Epigénème* est épais, dit-il, il pronostique une rémission de la fièvre pour le même jour. (M. Mahon).

EPIGINOMENES. (*Symptomes succédans, survenans*). (*Pathologie*).

Les anciens Médecins entendoient par le mot *Epiginomènes*, ces symptômes qui surviennent naturellement, ou qu'on a droit d'attendre dans le cours d'une maladie. (*Gal. comm. in aph.* 35, *lib. vj.*), mais Foésius veut qu'Hippocrate entende un surcroit de quelques autres maladies, ce qui n'arive jamais, dit Galien, dans celles qui sont malignes et opiniâtres. Un Médecin, nommé Proxagoras, avoit, au rapport de Galien, composé un Ouvrage sur ces maladies survenantes : et le septième livre des aphorismes d'Hippocrate, étoit intitulé par quelques-uns, *des Epiginomènes*, ou du surcroît de nouvelles maladies, ou des maladies qui se joignent à une autre qui existoit déjà. Hippocrate (*lib. de morbis*) assure, avec raison, que la plupart de ces maladies sont mortelles. (M. Mahon.)

EPILEPSIE SIMULÉE. (*Médecine légale*). (*Voyez* Maladies simulées et dissimulées). (*Médec. lég.*) (M. Mahon).

EPILEPSIE. (*Pathologie*).

L'*Epilepsie* est une maladie convulsive, dont chaque accès fait perdre sur-le-champ le sentiment et le mouvement, et est accompagné de mouvement convulsifs plus ou moins violens, et dans un plus ou moins grand nombre de parties.

Cette maladie a eu de tout tems plusieurs noms : on l'appelle encore aujourd'hui *mal caduc*, *haut-mal*, *mal de la terre*, *mal de Saint-Jean*. Les anciens l'appelloient *mal d'Hercule*, *mal des comices*, et sur-tout, *maladie sacrée* ou *divine*, nom dont Hippocrate a déjà fait sentir le ridicule, en prouvant que, quelque terrible qu'elle soit, elle n'a rien que de très-naturel, et qu'elle dépend des causes physiques comme toutes les autres. (*Voyez* Hippocr. *de morbo sacro*, édit. de Chart. tom. 10, pag. 478).

Quand on dit, en définissant l'*Epilepsie*, qu'elle est accompagnée de convulsions violentes de toutes les parties ; cette définition n'est pas appliquable à toutes les *Epilepsies*, puisqu'il y en a dans lesquelles les convulsions ne sont ni fortes, ni générales.

L'écume de la bouche, et la forte contraction des pouces, que quelques Médecins regardent aussi comme des caractères spécifiques de cette maladie, ne le sont point : j'ai vu, comme tous les Médecins, des accès dans lesquels les malades n'écumoient point ; et la contraction involontaire des pouces est un symptome de plusieurs maladies convulsives, qui ne sont point l'*Epilepsie*.

Description de la maladie.

Comme les accès varient, non-seulement chez les différens malades, mais même souvent chez le même malade ; il est impossible d'en donner une description qui convienne à tous, et il faut se borner à décrire d'abord la marche la plus ordinaire, pour indiquer ensuite les singularités les plus remarquables. Cette première partie, l'histoire de la marche ordinaire, est si bien faite par Vanswieten, que je ne ferai presque que le traduire très-librement, en ajoutant seulement quelques observations particulières.

Tous les malades perdent connoissance au moment où ils tombent, et la plupart poussent involontairement un cri violent, dont ils ne conservent jamais aucune idée ; ils sont en même-tems attaqués de convulsions très-variées et très-singulières, dans les différentes parties musculeuses.

Le front et la peau chevelue sont excessivement agités ; les cheveux s'hérissent, les sourcils sont en mouvement, quelquefois ils s'abaissent et se rapprochent, comme on le voit dans les mouvemens d'indignation, et alors les yeux sont ordinairement saillans, fixes, tendus comme dans la colère. L'agitation des paupières n'est pas moindre ; et, quoiqu'elles soient ordinairement fermées, il est rare qu'elles le soient complettement ; on apperçoit presque toujours la partie inférieure de la cornée transparente, et la paupière supérieure est dans un mouvement très-vif et continuel : souvent on remarque que l'œil, recouvert par la paupière, est lui-même dans un mouvement de rotation très-rapide.

Les autres muscles du visage ne sont pas moins agités : ceux sur-tout qui forment les joues se meuvent de façon à produire les grimaces les plus singulières ; il n'est pas rare de voir ceux des lèvres les allonger en forme de bec, et les retirer en les élargissant presque jusqu'aux oreilles. M. Boerhaave vit une Juive chez laquelle ce mouvement étoit si rapide, qu'il occasionnoit un vertige à ceux qui le regardoient attentivement.

La mâchoire inférieure peut être ouverte avec tant de force, que Vanswieten a vu un jeune homme chez qui elle fut luxée ; mais un accident très-ordinaire, et le plus effrayant, ce sont les convulsions violentes de cette mâchoire, qui, saisissant souvent la langue portée elle-même en avant par ses propres mouvemens convulsifs, la broie cruellement, la blesse très-souvent, la partage quelquefois presqu'entièrement, l'ampute même totalement ; l'écume qui en coule, rougissant l'écume qui sort ordinairement des lèvres, et qui a quelquefois une odeur cadavéreuse insupportable, rend ce spectacle plus pénible ; et le grincement continuel de dents, qui est quelquefois assez fort pour en faire sauter des fragmens avec impétuosité, en aggrave l'horreur pour tous ceux qui, ne pouvant pas se persuader que des mouvemens si violens ne sont point sentis par le patient, s'imaginent que ses souffrances sont proportionnées à son agitation.

La tête exécute, avec une rapidité qu'on a peine à comprendre, les mouvemens les plus extraordinaires : quelquefois, c'est une rotation continuelle ; dans un autre moment, elle est portée alternativement en avant et en arrière, avec une force à laquelle rien ne résiste ; d'autrefois, elle est fixée dans l'une ou dans l'autre de ces attitudes, c'est-à-dire, le menton fixé sur la poitrine, ou la tête absolument renversée en arrière ; quelquefois le col est dans l'état de la plus grande roideur, aussi peu susceptible d'aucune flexion qu'un col de marbre : un jeune homme avoit de fréquens accès, sa tête étoit si fortemennt tournée du côté gauche, que le menton reposoit presque sur l'épaule.

Les bras, les mains, les doigts, exécutent avec une grande violence les mouvemens de flexion, d'extension, d'abduction, d'adduction, de rotation, de pronation, de supination ; la clôture du pouce est plus ordinaire que bien d'autres mouvemens, parce que le pouce a des muscles plus forts que les autres doigts.

Les muscles du tronc, c'est-à-dire du dos, de la poitrine, du bas-ventre, sont également agités ; et l'on voit très-ordinairement la poitrine,

et les muscles du bas-ventre, se mouvoir avec une grande célérité; et le tronc soulevé, tourné, courbé par leurs différens mouvemens : d'autrefois, tous ceux qui meuvent le tronc se roidissant dans le même instant, le malade se trouve dans un véritable tétanos ; si la convulsion attaque les fléchisseurs, on voit naître un emprostotonos et un opistotonos, si ceux qui le renversent sont seuls convulsés. Tous ces mouvemens se succèdent quelquefois dans le même accès ; d'autrefois, on ne les observe que dans des accès différens. Les muscles des cuisses, des jambes et des pieds, sont dans le même cas, et éprouvent de fortes convulsions : si l'on n'apperçoit pas ordinairement ceux des doigts des pieds chez les adultes qui les ont couverts, on n'en est pas moins sûr de leur existence, puisqu'on les voit très-forts chez les petits enfans qui ont ordinairement ces parties nues, et qui offrent mieux que les adultes quelques parties du spectacle d'un accès, parce qu'on a leur corps tout entier sous les yeux. Les doigts des pieds s'écartent quelquefois les uns des autres si étonnamment, qu'ils paroissent allongés du double ; et il arrive aussi que le pied se courbe si prodigieusement, que le bout du gros doigt est porté presque sous le talon. En général, l'action des muscles est si variée et si forte, qu'elle exécute non-seulement les mouvemens les plus bisarres, mais encore, ceux qu'on croiroit les plus impossibles, même aux pantomimes les plus exercés, et les exécute avec une force infiniment supérieure à celle de l'homme sain.

Un si grand travail occasionne nécessairement une sueur abondante ; les malades en sont ordinairement baignés, sur-tout aux parties supérieures, la tête, le col, la poitrine. M. de Haën l'a observé d'une fœtidité extraordinaire, et si abondante, que le lit même en étoit mouillé.

Les rots, les borborygmes, les vomissemens, les évacuations involontaires des excrémens, de l'urine, de la semence prouvent que les muscles de l'intérieur sont dans le même état de convulsion que les extérieurs. Il y a, sans doute, des malades chez lesquels aucune de ces évacuations n'a lieu ; mais il y en a aussi plusieurs qui les ont très fortes : les accès accompagnés d'une évacuation de semence accablent beaucoup plus le malade que les autres ; celle des urines est la plus fréquente ; le jet de l'urine est d'une force extraordinaire. M. Tissot l'a vu aller jusqu'à dix pieds ; c'est même quelque fois par la vessie que la convulsion commence, et l'évacuation involontaire de l'urine forme alors le premier symptome qui est immédiatement suivi de la perte de connoissance. L'évacuation des matières fœcales est la plus rare de toutes : les rots, les borborygmes, les efforts pour vomir ont lieu, quoique la cause du mal ne réside point dans les premières voies.

On voit quelquefois de très fortes palpitations de cœur, et le pouls pendant l'accès est toujours très-vite, ce qui provient de l'action violente de tous les muscles qui équivaut à un exercice très-fort, d'autant plus qu'à raison de la structure des parties, le même dégré d'irritation convulse avec plus d'énergie les muscles internes que les externes.

La gêne qu'éprouve la respiration fait que le sang, ne pouvant pas se porter aux poumons, s'arrête dans la veine cave, et par la même que toutes les autres veines se gonflent ; on s'en apperçoit sur-tout aux jugulaires, aux narines, aux frontales; le visage se gonfle, devient rouge, livide, noir, et quelquefois il reste échymosé après l'accès : il est sur-tout fréquent que le visage se trouve parsemé de petites taches rouges, suites du sang extravasé, lesquelles se dissipent après un tems plus ou moins long. Il peut aussi se faire des épanchemens sanguins à l'intérieur : Vanswieten (§ 1077) a vu rendre le sang par les vomissemens et par les selles.

La durée des accès n'est point fixe, les uns durent trente à quarente secondes, d'autres deux minutes, quelques uns plusieurs heures. La durée ordinaire est de quinze à vingt minutes, et ils finissent ordinairement au moment où la violence du mal paroît être à son comble, et le malade prêt à suffoquer; la respiration devient tout à coup plus lente et plus aisée, la vitesse du pouls se rallentit, les convulsions diminuent et bientôt cessent tout à fait, le malade reprend sa physionomie, il ouvre les yeux, et à l'air étonné, tous ses membres paroissent accablés, il se sent une lassitude et une foiblesse générales, quelquefois il reprend la connoissance sur le champ, d'autres fois il reste plusieurs heures avant que de revenir parfaitement à lui, et pendant tout ce tems il paroît quelquefois dans un état de mal aise; d'autres fois il s'assoupit profondément au moment même où l'accès cesse, et dort plusieurs heures de suite ; mais, soit qu'il s'endorme ou ne s'endorme pas, il ne conserve également aucune idée de ce qui s'est passé, ni aucun souvenir de l'accès. Quelques malades reprennent d'abord leurs forces ; d'autres restent languissans et changés pendant quelques jours : presque tous conservent un peu de tristesse, et souvent une sensibilité excessive

et de la mauvaise humeur. C'est même à ce dernier signe qu'on peut s'appercevoir des attaques que les malades ont essuyées la nuit, sans qu'ils aient été secourus.

Telle est la marche des accès épileptiques la plus ordinaire, et la plus facheuse : mais ce n'est pas la seule; elle est souvent fort différente : dans une légère *épilepsie*, les convulsions ne sont point générales, le malade ne tombe point, mais quelques parties seulement entrent en convulsion; les uns ne font que secouer la tête, d'autres renverser les yeux, d'autres agitent les bras et les jambes; il y en a chez qui la convulsion n'est marquée que par la cloture des mains, d'autres tournent, d'autres enfin courent; mais tous ont ceci de commun, c'est qu'ils perdent absolument le sentiment, et qu'ils ne conservent aucune idée de ce qu'ils ont éprouvé.

Il paroît en effet qu'on doit admettre pour caractère de *l'Epilepsie* une perte totale et subite de sentiment avec quelques mouvemens convulsifs, et reconnoître pour accès épileptiques tous les accidens qui auront ce double caractère, quelques dissemblables qu'ils puissent être d'ailleurs par la violence et par la durée : mais quelques violentes et quelques générales que soient les convulsions, si elles ne sont pas accompagnées de perte de connoissance et de sentiment, ce n'est point l'épilepsie.

Je crois inutile de rapporter ici des exemples de variétés d'accès épileptiques consignées dans les auteurs de médecine : le nombre de celles qui sont possibles étant indéfini, le tableau que j'en présenterois seroit toujours incomplet.

Mais une observation importante qui ne doit pas être omise dans l'histoire de *l'Epilepsie*, c'est que chez plusieurs malades tous les accès ne sont pas également forts : il y en a qui n'éprouvent que les accidens précurseurs de l'accès, sans que l'accès lui-même suive; d'autres ont seulement un commencement momentanné d'accès, qui disparoît bien vîte.

Des causes de l'Epilepsie, et de la cause prédisposante en particulier.

Les causes *occasionnelles* ou *déterminantes* de l'*Epilepsie*, desquelles nous nous occuperons dans un moment, agissant sur certaines personnes et point du tout sur d'autres, on est forcé de supposer dans les premières une *prédisposition* à cette maladie. Mais il n'est pas aisé de déterminer en quoi consiste cette prédisposition.

L'opinion fondée sur l'existence hypothétique des esprits animaux, et l'irrégularité de leur marche, n'est elle-même qu'une hypothèse. Nous ne pensons donc pas qu'il faille nous y arrêter, quelque vraisemblance que des Médecins très-ingénieux aient su lui donner.

Selon Cullen, la cause prédisposante consiste dans une certaine mobilité de constitution, qui rend susceptible de recevoir des alternatives d'excitation ou d'affaissement, l'un et l'autre à un degré considérable; soit que cette mobilité de constitution tienne à l'état primitif des fibres, soit qu'elle ait été produite par des circonstances particulières. Mais je crains beaucoup de ne présenter encore ici qu'une autre hypothèse, puisque rien ne nous a démontré de quel état du cerveau peut dépendre cette mobilité.

Ainsi donc, quel que soit la nature de la cause prédisposante de l'*Epilepsie*, nous n'y insisterons pas davantage.

Nous n'examinerons pas non plus en ce moment, si cette cause peut se transmettre d'une génération à l'autre : nous nous contenterons de dire que, si quelques faits semblent attester la possibilité d'un si funeste héritage; d'autres, non moins certains, prouvent qu'une telle hérédité n'est pas inaliénable. Quant à l'*Epilepsie* connée, nous ne l'admettons aucunement. (*Voy.* l'art. HÉRÉDITAIRES.) (MALADIES.)

Il paroît bien plutôt démontré que, presque toujours la cause prédisposante de l'*Epilepsie* est acquise à la naissance.

Mais la facilité à l'acquérir varie beaucoup, suivant l'âge, le tempérament, et le sexe.

Les enfans sont d'autant plus susceptibles de cette maladie, qu'ils sont plus jeunes; et c'est dans ce seul sens qu'on pourroit dire qu'elle leur est connée. Les nerfs, à cet âge, sont très-mobiles, la plus légère cause les agite considérablement, et les muscles sont très-irritables : ainsi l'*Epilepsie* doit naître très-aisément.

L'irritation du méconium qui n'a pas été assez évacué, celle que produit un peu d'acide dans l'estomac ou dans les intestins, des matières glutineuses qui gênent la respiration, des ligatures trop fortes, une humeur âcre qui ne se dépose qu'incomplettement sur la peau, comme l'humeur

l'humeur des croutes de lait ou de la teigne ; ensuite les dents, les vers, &c. jettent ces foibles créatures dans des accès d'*Epilepsie* les plus forts et les plus fréquens ; pendant que des causes irritantes bien plus actives, ne produisent point le même effet chez les adultes, parce que l'âge, en donnant une consistance au genre nerveux, diminue cette facilité à se convulser, qui fait le caractère de l'enfance.

Vanswieten a très-bien remarqué qu'un accès de colère, qui ne paroît produire aucune altération sensible chez la nourrice, altère cependant assez son lait, pour que l'enfant qu'elle allaite tombe dans de violentes convulsions dès qu'il l'a avalé. Au bout de quelques années, les changemens que l'âge seul opère auront affermi les nerfs de l'enfant, ils seront devenus presqu'inébranlables; et, si quelque maladie a affoibli ceux de la nourrice, la même impression qui jettera celle-ci dans des convulsions n'occasionnera peut-être pas même un mouvement de crainte à son nourrisson ; aussi, il ne faut point craindre pour la suite les attaques de l'*Epilepsie* que les enfans éprouvent les premiers mois, et même la première année de leur vie ; la cause prédisposante de l'*Epilepsie* existe bien alors dans leur cerveau, mais elle est telle, que chaque jour la diminuera, et qu'elle se détruira d'elle-même absolument ; on voit tous les jours un nombre de jeunes gens jouissant d'une bonne santé, et n'ayant aucune maladie de nerfs, et qui ont éprouvé plusieurs accès d'*Epilepsie* dans les premiers mois de leur vie. Mais ; si après la première année les accès continuent ; s'ils se reproduisent souvent et pour de légères causes ; s'ils paroissent accabler l'enfant ; s'il y a quelque partie qui, dans tous les accès, paroisse plus constamment affectée ; s'il reste, dans la physionomie, quelque chose d'étonné ; si les facultés ne se développent pas ; alors il est à craindre que le mal ne se perpétue. Mais avec quelques remèdes, et sur-tout beaucoup d'attention sur le régime, on en arrache un grand nombre au triste sort qui paroît les attendre.

Le tempérament et le sexe varient aussi beaucoup *l'aptitude à l'Epilepsie* : Il y a des personnes fortes, robustes, dont le genre nerveux n'a aucune mobilité ; et ne s'altère point par les impressions ; dont les muscles fermes et denses ne sont point convulsibles ; qui ne sont presque pas susceptibles de cette cruelle maladie, à moins que quelques causes méchaniques ne fassent une irritation sur leur cerveau même, comme dans les cas où une plaie à la tête jette dans des accès d'*Epilepsie* le grenadier le plus intrépide ; ces gens-là n'ont que bien peu de disposition à devenir Epileptiques, il faut une cause bien forte pour les rendre tels ; tandis que d'autres, foibles, délicats, dont la constitution se rapproche de celle de l'enfance, dont les nerfs mobiles prennent aisément de faux mouvemens, dont les muscles sont très-irritables, sont jetiés dans cette maladie par des causes assez légères. Il est vrai que, quand les premiers en sont attaqués, elle est atroce, et que souvent ils périssent dans l'accès.

La différence du sexe peut rentrer dans celle des tempéramens : celui des femmes est en général plus foible et plus mobile que celui des hommes ; et c'est par cette raison, qu'il y a plus de femmes épileptiques que d'hommes. Cette proposition ne seroit cependant pas exacte, quant aux premiers mois qui suivent la naissance : à cet âge si tendre, sur un nombre égal de part et d'autre, il y a autant de petits garçons épileptiques que de filles, parce qu'alors les différences de tempérament, qui caractérisent les deux sexes, sont presque nulles, ou bien moins marquées que dans un âge plus avancé, quand elles ont été augmentées par la différence d'éducation ; qui devient très-sensible dès la première année, et qui va toujours en augmentant : la différence entre le nombre des malades épileptiques des deux sexes se trouve vraie et sensible dès l'âge de sept ans.

Cette disposition quelconque du cerveau, qui constitue la cause prédisposante de l'*Epilepsie*, existe chez un très-petit nombre d'individus : mais, malheureusement, quand elle est formée, il est très-difficile de la détruire, et alors la plus petite cause suffit pour la mettre en jeu.

La cause prédisposante de l'*Epilepsie* la plus ordinaire est la peur, quelle que soit la manière dont elle ait été occasionnée : M. Tissot cite l'observation d'un maçon, qu'une peur en songe jetta dans cette maladie ; et une autre, d'après Langius, d'une peur qui n'étoit qu'un jeu d'imagination. Mais l'impression de terreur dont on a tant de peine à se défendre à la vue d'un épileptique est si forte, qu'elle donne souvent cette maladie, comme le prouve un très-grand nombre d'observations.

Un premier accès, produit d'abord accidentellement, laisse donc le germe d'une maladie habituelle ; et quand l'irritation communiquée aux nerfs, a été assez énergique pour jetter le cerveau en convulsion, cette première attaque

le laisse disposé à rentrer ensuite dans le même état avec facilité.

Mais quel est précisément le changement qui s'est opéré dans le cerveau? En quoi le cerveau, qui a acquis cette disposition, diffère-t-il de celui qui ne l'a pas? Voilà ce que nous ne saurons peut-être jamais; et les conjectures que l'on pourroit faire là-dessus ne seroient qu'un jeu d'imagination, un système sur lequel on se reposeroit sans doute, comme on a déjà fait de tant d'autres, ce qui n'est propre qu'à éloigner de la route qui mène, dans toutes les sciences, à la découverte de la vérité, celle de l'observation et des expériences.

Des causes déterminantes ou occasionnelles de l'Epilepsie.

Quand une fois la disposition dans le cerveau existe, elle est mise en action par une foule de causes différentes, que nous distinguerons en deux classes différentes, les causes morales et les causes physiques.

Des causes morales de l'Epilepsie.

Les causes morales, sont les grandes passions, ou les chocs que l'ame éprouve, et les contensions forcées de l'esprit, ou les efforts que l'ame fait dans un travail soutenu, ou dans une longue méditation. L'influence de ces causes sur les nerfs est souvent des plus funestes. Mille observations authentiques ne permettent pas d'en douter. Une des plus précieuses est celle de ce jeune grammairien dont parle Galien, (*De loc. affect.* L. V. cap. 6, édit. de Chartier, T. VII.) qui étoit attaqué d'*Epilepsie* toutes les fois qu'il enseignoit avec action, ou qu'il méditoit profondément. (*Voyez* l'Ouvrage de M. Tissot, *de la Santé des Gens de Lettres*).

La peur, ainsi que nous l'avons déjà dit, est la cause qui produit le plus souvent l'*Epilepsie*, et celle qui la renouvelle le plus ordinairement. Mais la colère et le chagrin produisent aussi le même effet, principalement dans certaines circonstances qui rendent les individus plus susceptibles, telles que la grossesse, les couches, &c.

Des causes physiques de l'Epilepsie.

On divise les causes physiques de l'*Epilepsie*, d'après les différens endroits qui en sont le siège: c'est ce qui a donné lieu à distinguer l'*Epilepsie* en idiopathique et en sympathique. La première est celle dont la cause déterminante réside dans le cerveau même: la seconde est produite par une irritation, qui, ayant son siège dans une partie autre que le cerveau, commence par irriter les nerfs dans cette partie; ceux-ci transmettent cette irritation au cerveau, et quand elle y est parvenue, le malade tombe dans l'accès. Cette division de l'*Epilepsie* en idiopathique et en sympathique étoit connue des anciens. Hippocrate, Arétée, Galien, et Alexandre de Tralles l'ont consignée dans leurs écrits.

Il n'est peut-être aucunes parties du corps où l'*Epilepsie* sympathique ne puisse avoir son siège. Nous allons les repasser en revue, en commençant par les parties internes.

Le siège le plus fréquent des *Epilepsies* sympathiques, c'est l'estomac. En effet, si on se rappelle que ce viscère est un de ceux auxquels il se distribue le plus de nerfs, et qu'il les tire de la huitième paire et de l'intercostal, qui ont la plus grande influence sur toute la machine; si on réfléchit en même-tems combien de causes peuvent l'irriter, on ne peut être surpris de la vérité de cette proposition. Hippocrate avoit déjà vu, et indiqué, que l'irritation de l'estomac pouvoit produire cette maladie, qui étoit souvent causée par la présence d'une bile noire. Galien guérit le jeune grammairien dont nous avons parlé, par l'emploi des moyens capables de rétablir les fonctions digestives, en fortifiant l'estomac. Valleriola, Fernel, Forestus, Boerrhaave, Woodwart, rapportent des faits analogues. C'est particulièrement l'orifice supérieur de l'estomac qui devient quelquefois si sensible, que la plus légère cause peut produire autant d'effet qu'une matière âcre sur une autre portion de sa surface. Il y a des Epileptiques qui n'éprouvent d'accès, que lorsqu'il se forme dans l'estomac un amas de matières capables de l'irriter au point d'occasionner la convulsion, ou lorsqu'on emploie contre les différentes affections de ce viscère des remèdes trop violens. C'est, sans doute, en partie pour cette raison, que les anciens Médecins prenoient tant de précautions avant que d'administrer l'ellébore. Il y a des exemples d'*Epilepsie* par indigestion : et les poisons, qui sont des substances éminemment indigestibles, ont encore plus souvent donné naissance à cette cruelle maladie. Tel fut, entr'autres, l'effet de la ciguë aquatique sur huit enfans, de dix qui en avoient mangé. (*Voyez* WEPFER. *de cicutâ aquaticâ*).

Les intestins peuvent aussi contenir la cause du mal, sur-tout chez les enfans et depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de dix ou douze

principalement, parce que c'est celui d'un mauvais régime pour la plupart d'entr'eux. Aussi, en les traitant à raison des embarras du bas-ventre, et particulièrement des intestins et du mésentère; dont l'examen fait découvrir tous les symptômes ordinaires, guérissent-ils presque tous. La même cause produit l'*Epilepsie* bien moins fréquemment chez les adultes, et chez les hommes moins encore que chez les femmes.

Quand les vers se joignent à la saburre, ils augmentent considérablement l'irritation; et l'expérience journalière apprend qu'on doit les regarder comme une des causes les plus ordinaires de cette maladie parmi les jeunes gens: elle se trouve même chez les adultes. Bartholin, Stahl, Heister, Pechlin, Wepfer, nous ont transmis des observations, qui prouvent que toutes les espèces de vers qui infectent les premières voies peuvent également donner naissance à l'*Epilepsie*. Tous les Médecins savent d'ailleurs qu'ils sont souvent aussi la cause de presque toutes les autres maladies nerveuses, telles que la syncope, la folie, la paralysie, la catalepsie, &c. Cependant, quelques faits exacts ne permettent pas de douter que l'*Epilepsie* peut être accompagnée d'une affection vermineuse, dont elle ne sera nullement l'effet.

Les autres organes renfermés dans le bas-ventre, sont aussi quelquefois le siège de la cause occasionnelle de cette cruelle maladie.

Ainsi, on a vu des affections de la rate, des concrétions bilieuses amassées dans la vésicule du fiel, le calcul des reins et celui de la vessie, concourir avec la cause prédisposante: rien du moins ne pouvoit faire présumer l'existence d'une autre cause occasionnelle, et l'ouverture de quelques cadavres n'en apprenoit pas davantage.

Mais les organes qui renferment le plus souvent la cause de l'*Epilepsie* sont ceux de la génération, tant chez les hommes que chez les femmes. L'on a remarqué de tout tems l'espèce de conformité qu'il y a entre l'*Epilepsie* et l'acte vénérien: il y a en effet, dans l'un et dans l'autre, convulsion durant l'accès, et abattement après; quelques anciens ont même appellé le coït une courte *Epilepsie*; (*coïtus Epilepsia brevis*); et plusieurs modernes ont adopté cette idée, à laquelle on ne peut pas se refuser. (*Voyez* L'ONANISME, par M. TISSOT.).

Il est prouvé par les faits les mieux attestés: 1°. que les excès vénériens rendent sujettes à l'*Epilepsie* les personnes les plus robustes, et qui n'en avoient jamais été atteintes: 2°. que souvent l'acte vénérien est suivi d'un accès épileptique: 3°. que plusieurs Epileptiques ont perdu la vie: 4°. que l'usage, même modéré, des plaisirs de l'amour suffit pour attirer l'attaque, ou pour la rendre plus violente, surtout lorsqu'on se livre en même-tems à des excès en vin ou en liqueurs.

Mais une vérité, aussi-bien constatée que les premières, c'est que, si les excès vénériens jettent dans l'*Epilepsie*, et si les actes en rappellent les attaques, ou même les rendent sur-le-champ mortelles, une continence excessive peut aussi les produire. Le tempérament a ses besoins, plus ou moins forts, chez les différens individus: il y en a pour qui les plaisirs de l'amour en sont un indispensable; s'ils en sont privés, ils peuvent tomber dans les maladies les plus fâcheuses, et sur-tout dans les maux de nerfs; le desir continuel les affoiblit, comme font toutes les autres passions, et l'humeur retenue et corrompue les irrite puissamment: ce qui produit l'*Epilepsie*.

Outre ces espèces d'*Epilepsies*, qu'on pourroit apeller vénériennes, il y en a d'autres, qui dépendent des mêmes organes, mais qui ont une cause bien différente; ce sont celles qui sont produites chez les femmes par la grossesse, l'accouchement, ou les suites de couches. L'influence de la matrice sur le reste de la machine devient, dans ces circonstances, tantôt contraire et tantôt favorable. Ainsi, Fernel dit avoir vu plusieurs femmes sujettes à l'*Epilepsie* toutes les fois qu'elles étoient enceintes, et ne s'en plus ressentir dès qu'elles avoient accouché. D'autres Médecins ont fait la même observation. La grossesse suspend aussi quelquefois les attaques de cette maladie, et même, elle peut la guérir radicalement, lorsque sa cause occasionnelle dépend d'un vice d'obstruction et d'engorgement dans l'utérus, auquel les filles sont souvent sujettes, et que l'usage du mariage fait disparoître, en rendant les règles plus abondantes.

Si le changement que la grossesse produit dans la matrice est capable de produire l'*Epilepsie*, il n'est pas étonnant que cette maladie soit le résultat fréquent de l'état violent où se trouve cet organe au moment de l'accouchement. Aussi, les accès d'*Epilepsie* sont-ils très-fréquens, et quelquefois mortels à cette époque. On en trouve plusieurs exemples dans Mauriceau, dans la Motte, et dans la plupart des autres accoucheurs.

Après l'accouchement, plusieurs accidens peuvent encore jetter dans l'*Epilepsie*, et cela n'est que trop ordinaire : la peur, le chagrin, la colère, produisent alors plus aisément cet effet. L'*Epilepsie* qui a lieu dans le tems des suites de couches est souvent très-rébelle, et quelquefois incurable ; tandis que celle qui est l'effet de la grossesse, ou du travail de l'accouchement, ne laisse point une impression durable.

Les accès de suffocation hystérique ressemblent quelquefois beaucoup aux attaques d'*Epilepsie*, mais ils n'en ont point les caractères véritables.

Si le siège de l'*Epilepsie* réside quelquefois dans la poitrine, ce n'est que par l'irritation qu'y occasionne souvent la présence de matières purulentes, ou le repompement et le transport de ces mêmes matières sur l'origine des nerfs. Vanswieten nous apprend qu'il a vu une attaque d'*Epilepsie* mortelle, produite par la résorption du pus d'une vomique.

Les *Epilepsies* sympathiques produites par la lézion de quelques parties externes du corps, sont aussi très-nombreuses. Nous allons en tracer l'esquisse, en commençant par la tête.

Fernel parle d'une *Epilepsie* qui avoit son siège au sommet de la tête ; c'est de-là que partoit le mal, et on la renouvelloit en comprimant cet endroit. Dovinet rapporte l'exemple d'un homme chez qui l'accès étoit précédé d'un chatouillement à la lèvre supérieure; cette sensation paroissoit remonter le long des nerfs ; et, quand elle parvenoit au cerveau, il tomboit épileptique. Brunner en vit une qui commençoit à la nuque, et qu'il guérit en appliquant le *moxa* sur cette partie. Fabrice de Hilden en a consigné une qui dépendoit de la présence d'un petit globe de verre dans l'oreille. Donat voyoit une religieuse qui éprouvoit une légère douleur au sein ; si elle augmentoit, la malade sentoit comme monter une espèce de vapeur, qui, quand elle parvenoit au cerveau, la jettoit dans l'*Epilepsie*. Quelquefois cette partie s'ulcéroit, et donnoit une espèce de matière ichoreuse ; et, aussi long-tems qu'elle couloit, la malade étoit bien, et n'avoit aucun accès.

On trouve dans les observateurs un très-grand nombre de faits qui prouvent que les attaques d'*Epilepsie* peuvent aussi commencer par une affection quelconque d'une des extrémités. C'est tantôt l'articulation de l'épaule, tantôt le petit doigt de la main, tantôt la jambe, ou le dos du pied, ou la plante, &c. L'impression que ressentent les malades dans ces parties semble remonter le long du membre et du tronc; et lorsqu'elle parvient à la tête, l'*Epilepsie* se déclare. Il suffit quelquefois qu'elle n'arrive qu'à l'estomac ; souvent on a intercepté l'attaque, en empêchant, par une forte ligature faite au membre, l'ascension de cette impression vers la région supérieure. On a plusieurs fois observé qu'une carie ou une luxation, ou un ulcère fermé imprudemment, ou une substance dure et cartilagineuse placée sur un nerf, &c. produisoit dans le membre cette disposition nerveuse qui constitue la cause occasionnelle. Cette impression dont nous parlons est très-ordinairement acccompagnée d'un sentiment de froid à la partie. (*Voyez* les recueils de Schenckius, de Salmuth, de Burnet, d'*Edimbourg*, &c.) (*Voyez* aussi l'art. AURA EPILEPTICA).

Charles Pison ou le Pois, (*de morb. à Seros. colluv.*) n'admettoit point les *Epilepsies* sympathiques : mais il croyoit que toute *Epilepsie* avoit son siège dans le cerveau ; et que, si le mal commençoit par une autre partie du corps, c'est que celle-ci se ressentoit plus facilement et plutôt que les autres de l'affection du cerveau. Depuis lui, plusieurs Médecins ont adopté la même idée. Nous la regardons comme vraie, mais seulement dans quelques cas, qui même ne sont pas les plus ordinaires. Dans la plupart des autres, il nous paroît évident que l'*Epilepsie* a lieu, sans qu'il existe précédemment aucun vice dans le cerveau, puisqu'on la guérit souvent par des applications sur la partie malade, sans aucun remède propre à agir sur le cerveau ; et que des poisons, des vers, un aliment de mauvaise qualité dans les premières voies, une plaie, une dislocation, un corps étranger qui irrite les nerfs d'une extrémité, la produisent chez des personnes dont le cerveau a toujours été le mieux constitué, et dont la guérison radicale s'opère par un traitement purement local.

Nous allons maintenant nous occuper des *Epilepsies* idiophatiques, c'est à-dire, de celles qui résultent de quelque vice spontané de l'intérieur du crâne et du cerveau lui-même. Nous renvoyons au dictionnaire de Chirurgie celles qui sont la suite des plaies, des meurtrissures, et des fractures récentes de la tête.

La première cause d'*Epilepsie* qui se présente, c'est l'intropression des os du crâne, qui compriment alors le cerveau, et déterminent les accès. Cette intropression peut avoir lieu dans un âge tendre, par des causes très-légères.

Borétius a vu un enfant de dix semaines, qu'un pli grossier de son béguin, fortement serré par une mère imprudente, jetta dans des accès, qui cessèrent dès qu'on eut fait éloigner la cause. *L'Epilepsie*, dont quelques enfans sont attaqués, n'a pas très-souvent d'autre origine que les mauvais traitemens qu'ils essuient d'un maître brutal, ou des coups qu'ils se donnent en jouant.

Je crois devoir rapporter ici en entier une observation de M. Pouteau.

« Un jeune homme de trente ans ayant reçu » un coup au sommet de la tête, la plaie ne » put être cicatrisée que dans un an : aussi-tôt » que la cicatrice fut parfaite, le malade fut » attaqué d'accès d'*Epilepsie*, qui devenoient » toujours plus fréquens ; ayant resté un an » dans cet état, il vint me consulter ; je r'ouvris » la cicatrice par le moyen d'une pierre à cau- » tère ; depuis ce jour-là, les accès ne reparu- » rent plus ; il y eut une légère exfoliation, et » je conseillai au malade d'entretenir cette plaie » ouverte par le moyen d'un pois ; le chirur- » gien, à qui j'avois confié le pansement de ce » malade, ayant essayé de fermer la cicatrice, » l'*Epilepsie* reparut ; elle disparut de nou- » veau par la seconde application du caus- » tique ». (*Mél. de Chirurgie*, par M. Pou- » TEAU ».

Un homme souffrit long-tems d'une douleur de tête, suivie d'une noire mélancolie, et enfin, de l'*Epilepsie*, quelque-tems avant sa mort : on trouva une carie considérable de la table interne de la partie supérieure de l'occipital, dans l'endroit même qui avoit été le siège de la douleur. L'intropression de cette même table interne d'un des os pariétaux, chez un enfant, fut la seule cause à laquelle on pût attribuer l'*Epilepsie* dont il mourut.

Fernel trouva dans le cerveau d'un philosophe, mort épileptique avec de longues douleurs au sommet de la tête, une humeur putride épanchée entre la dure-mère et le crâne dans cette même partie. Rumler ouvrit le cadavre d'un jeune homme qui avoit été épileptique, et qui mourut après un long assoupissement ; il trouva la dure-mère rongée par des ulcères qui avoient aussi affecté le cerveau, dont toutes les sinuosités étoient pleines de sang.

Outre les vices des os du crâne, il se forme quelquefois dans les membranes elles-mêmes des concrétions osseuses, qui, en irritant le cerveau, produisent cette cruelle maladie. La Motte rapporte une observation très-intéressante d'une *Epilepsie* qui provenoit d'une pareille cause. Un enfant de neuf ans fut attaqué d'un accès des plus violens, qui dura dix-huit ou vingt heures, ne cessa qu'après qu'on eut employé la saignée et l'émétique, et lui laissa une perte presqu'entière de mémoire, qui ne revint que lentement, et de véritables accès d'*Epilepsie*, dont les retours étoient fort éloignés dans les commencemens, mais qui devinrent de plus en plus fréquens à mesure qu'il avançoit en âge, et arrivoient toujours la nuit. Ce jeune homme, quand il eut repris la mémoire, eut la passion de l'étude ; mais toute application lui donnoit un violent mal de tête et des accès ; enfin, il devint très-mélancholique, et mourut dans l'étisie. La Motte trouva, en ouvrant la tête, à l'angle interne de la dure-mère, à l'endroit où elle se replie pour former la faux, plusieurs petits os, qui y étoient comme plantés et enracinés, desquels il sortoit une portion qui sembloit y être mise exprès pour empêcher que la première n'approchât de la faux, avec une quantité d'autres petites lamelles osseuses, que l'on jugea être la cause du mal, (*obs.* 171). M. Hunaud trouva dans le crâne d'un homme, sujet depuis bien des années à des accès épileptiques, plusieurs os pointus attachés au côté du sinus longitudinal, et qui irritoient la pie-mère et le cerveau. Boerrhaave et Rau trouverent aussi la faux hérissée de pointes osseuses, qui occasionnoient un accès d'*Epilepsie* toutes les fois que le sang se portoit à la tête, sans doute parce qu'alors ces pointes osseuses agaçoient plus fortement l'organe du sentiment. Un corps étranger, introduit dans le crâne, peut produire les mêmes accidens que les concrétions osseuses, ou de toute autre nature, qui s'y forment ; M. Didier vit à Montpellier un soldat qui avoit un accès d'*Epilepsie* toutes les fois qu'il se couchoit à la renverse, et dont le mal dépendoit d'une balle, qui, étant restée dans la partie antérieure du crâne, comprimoit le cerveau, quand il se tenoit dans cette attitude.

Une humeur plus ou moins épaisse, épanchée entre les menynges et le cerveau, est aussi quelquefois la cause de l'*Epilepsie*. On a trouvé dans quelques sujets une quantité plus ou moins considérable d'une gelée dure et épaisse, qui tantôt remplissoit toutes les sinuosités du cerveau, tantôt adhéroit fortement à la dure-mère. Dans ces cas, les malades étoient aussi affligés de pesanteurs de tête, d'engourdissement des sens, et d'une sorte de stupidité.

La cause de l'*Epilepsie* réside souvent dans le cerveau ; ou, pour parler plus exactement, l'on a souvent trouvé dans le cerveau même des épileptiques la seule lésion sensible à laquelle on pouvoit attribuer la maladie, quoiqu'il ne soit point démontré qu'elle en peut être toujours la cause.

L'une des lésions observées le plus fréquemment dans les cerveaux des épileptiques, c'est une grande quantité de sérosité plus ou moins âcre, plus ou moins liquide, plus ou moins limpide, qui inondoit les sinus, et paroissoit même, dans quelques cas, abreuver toute la substance du cerveau. Bonnet, Rivière, Gavassetti, ont trouvé la substance du cerveau, les ventricules et la moëlle épinière remplis d'eau, et aucune autre lésion à laquelle on pût, avec quelque fondement, attribuer soit la maladie, soit la mort des individus.

Outre l'eau épanchée dans les ventricules, on rencontre quelquefois des hydatides dans le plexus choroïde. Le docteur Rhoetus en cite deux exemples dans les transactions philosophiques ; et Morgagni un troisième, d'après Valsalva. Le même Morgagni rapporte aussi plusieurs exemples de ramollissement partiel de la substance même du cerveau, au point de ressembler à une espèce de gelée.

La même maladie dépend fréquemment des causes les plus opposées ; et l'on a souvent trouvé dans le cerveau des épileptiques des tumeurs dures, et même des squirrhes. Platerus nous a donné l'observation d'un jeune homme, qui avoit dans la partie antérieure du cerveau une tumeur plus grosse qu'un œuf de poule, qui avoit la forme d'une pomme de pin, et dont la substance ressembloit à du blanc d'œuf durci. Fanton a vu dans le corps calleux d'un épileptique une tumeur dure plus grosse qu'une noix : le reste du cerveau et les membranes étoient dans un état sain. Pacchioni, Walthieri cité par Morgagni, Kaau, Boerhaave, ont vu la substance corticale du cerveau non-seulement endurcie, mais squirrheuse, et même calleuse. Rhodius atteste qu'on observa une tumeur charnue dans un des sinus ; et Borelli trouva les ventricules pleins d'une matière semblable à de la graisse.

Enfin, les observations rapportées par Bauhin, Olaus, Borrichius, Langius, et un Médecin Anglois nommé Clossy, ne permettent pas de douter que des abscès dans le cerveau n'aient quelquefois donné naissance à l'*Epilepsie*.

Des causes qui déterminent le sang à la tête.

Outre les causes de l'*Epilepsie* qui ont un siège fixe dans certaines parties du corps, et dont nous venons de faire l'énumération, il en existe d'autres qui ne paroissent pas tenir, comme les premières, à un vice des solides, mais à celui des humeurs qui irritent le cerveau, ou par leur quantité ou par leur âcreté.

Hippocrate avoit déjà rangé la pléthore parmi les causes les plus fréquentes de cette maladie, et il n'y a aucun Médecin qui n'ait eu bien des occasions de s'en convaincre. Une pléthore très forte peut irriter assez le cerveau le plus sain, pour produire un accès, et faire naître cette disposition épileptique, qui, étant une fois formée, est mise ensuite en jeu par une pléthore bien moins considérable. On verra d'ailleurs, dans la suite de cet article, combien les saignées sont utiles contre cette maladie, sans doute en diminuant la pléthore.

Des observations nombreuses attestent la vérité de la doctine d'Hippocrate. On voit des individus robustes, et d'un tempérament sanguin, suivant un régime échauffant, attaqués d'accès épileptiques violens, au milieu desquels ils périssent. On trouve les artères des membranes, et celles du cerveau, gorgées d'un sang noir et épais, dont une partie même avoit crevé ses vaisseaux, et s'étoit épanchée. M. Tissot cite le fait d'un homme fort et robuste, âgé de quarante-sept ans, épileptique depuis sept, et qui avoit sept ou huit accès toutes les années, chez lequel l'examen le plus attentif, pendant onze mois, ne lui laissa soupçonner aucune autre cause vraisemblable d'épilepsie idiopathique, ou sympathique, que la pléthore : à l'aide des saignées et du régime, il fut six mois sans accès : après avoir beaucoup marché et bu beaucoup de vin, dont il ne faisoit presque plus d'usage, il prit un accès en entrant au lit : l'accès de convulsion fut violent, mais court, il dégénéra en apoplexie, et le malade mourut au bout de cinq heures : le sang ruisseloit presque par le nez, la bouche, les oreilles ; il avoit le visage et le cou plutôt noirs que livides. Il me paroît, dit M. Tissot, qu'il n'est pas possible de se refuser à croire que la pléthore étoit la seule cause du mal ; il a diminué, quand on l'a diminuée par les saignées et le régime ; et quand, après cette diminution, la masse du sang a tout-à-coup été augmentée et raréfiée par beaucoup de vin, et déterminée au cerveau par la chaleur du soleil, elle a produit une attaque mortelle.

Le sentiment de froid aux extrêmités, que l'on observe très-souvent chez les épileptiques, et particulièrement chez ceux dont le mal a pour cause l'abord impétueux du sang vers la tête, est un symptôme de plus, qui rapproche l'*Epilepsie* des autres maladies nerveuses : et dans toutes ces maladies, la situation des malades est toujours d'autant meilleure, qu'ils éprouvent moins ce sentiment.

Lorsque la pléthore, qui est une des causes les plus fréquentes de l'*Epilepsie*, n'est pas la seule, dans certains cas; elle devient très-souvent alors la cause occasionnelle qui détermine l'action de la cause prédisposante.

C'est en augmentant la pléthore, que la suppression des hémorragies habituelles occasionne cette maladie : comme on peut s'en convaincre par ce qui arrive à de jeunes filles, à qui cette suppression, si elles ont les nerfs sensibles, donne quelquefois des accidens d'une violence étonnante; d'autres fois, elle leur procure des convulsions simples, non épileptiques, qui sont moins fâcheuses, quoique bien douloureuses. « J'ai vu, dit M. Tissot, cette suppression occasionner des accès d'*Epilepsie* » fréquens et irréguliers; et j'ai encore sous les » yeux une personne de vingt-trois ans, qui, » n'ayant point ses règles depuis dix-sept mois, » a eu depuis treize un accès de veritable *Epi-* » *lepsie*, précisément à toutes les époques où » elles devoient revenir. Le premier est venu » après un usage assez long d'emménagogues » chauds, dont elle a malheureusement conti- » nué l'usage trop long-tems : je les ai suppri- » més, et j'attends avec confiance son rétablis- » sement d'une cure bien différente ».

» Quand la suppression se joint à une *Epilepsie*, qui dépend d'une autre cause, elle l'aggrave constamment; et, quoiqu'en guérissant la supppression, on ne guérisse point l'*Epilepsie*, on ne peut cependant point espérer de guérir l'*Epilepsie*, aussi longtems que la suppression durera.

Enfin, nous observerons que la suppression des règles occasionne l'*Epilepsie*, non seulement en produisant la pléthore, mais aussi en ce que l'engorgement de la matrice devient un principe d'irritation. Ces cas rentrent alors dans la classe des *Epilepsies* sympathiques.

L'*Epilepsie*, est plus rarement une suite de la suppression des hémorhoïdes que celle des règles. Une première raison, c'est que les hémorrhoïdes sont une évacuation maladive, bien moins essentielle, par cela même, que les règles; elles sont une habitude de santé dérangée, et les règles un caractère de bonne santé. Une seconde raison, c'est que les hémorrohoïdes attaquent plus souvent les hommes, qui, comme on l'a dit plus haut, sont moins sujets à l'*Epilepsie* que les femmes. Un troisième enfin, c'est que les suppressions d'hémorrhoïdes sont plus ordinaires chez les hommes d'un certain âge peu convulsibles, et les suppressions de règles chez les jeunes filles qui le sont beaucoup. On voit cependant des *Epilepsies hémorrhoïdaires*, si l'on peut leur donner ce nom. Zacutus Lusitanus en cite un exemple chez une femme hémorrhoïdaire depuis longtems, que les hémorrhoïdes supprimées rendirent épileptique, et que leur cours, rétabli par l'application des Sangsues, guérit. M. Tissot en observa une chez un jeune homme de 15 ans : elle fut occasionnée par la suppression d'une hémorrhagie des narines, qu'il éprouvoit très-fréquemment et très abondamment. Rhodius cite une *Epilepsie* guérie par le flux hémorrhoïdal.

Hippocrate comptoit l'*Epilepsie* parmi les maladies du printemps : et on observe en effet que les accès Epileptiques sont plus fréquens et plus forts dans cette saison. On peut regarder cela comme un effet de la pléthore, qui existe presque toujours à cette époque.

Quelquefois l'*Epilepsies* est occasionnée par la plethore des vaisseaux de la tête seulement, sans que les malades aient d'ailleurs trop de sang : il se forme une plèthore particulière dans cet organe, comme cela arrive souvent dans d'autres, pléthore qui peut dépendre de plusieurs causes. Il peut en exister une bien singulière, savoir l'obstruction presque totale des veines jugulaires internes par une humeur durcie. M. Spon en cite un exemple très-remarquable dans les actes des Savans de Léipsick, pour l'année 1682 : Bonnet en a enrichi son ouvrage. Il semble que le père de la médecine ait connu que l'*Epilepsie* pouvoit naître d'une pareille cause, puisqu'il dit. (*lib. de flatibus*) l'*Epilepsie se forme*, *lorsque les veines s'obstruent de différentes façons*, *et que le mouvement du sang étant géné*, *il traverse plus difficilement certains vaisseaux*; *ou s'y arrête*. S'il n'est pas vraisemblable qu'il ait connu positivement l'obstruction des veines jugulaires comme cause d'*Epilepsie*, il avoit bien connu, en général, ces pléthores particulières des différens organes, et avoit bien vu que l'*Epilepsie* pouvoit en être l'effet.

C'est donc une vérité certaine, résultante de tout ce que nous venons de dire, que tout ce qui peut augmenter la quantité du sang, ou le déterminer à se porter plus abondamment à la tête, occasionnera l'*Epilepsie* dans certaines circonstances, c'est-à-dire, lorsqu'il existera une cause prédisposante; et cette vérité n'est que trop confirmée par l'événement.

Des Epilepsies occasionnées par l'âcreté des humeurs.

Une humeur âcre, qui se porte sur les nerfs, est encore une cause très-fréquente d'*Epilepsie*, soit que cette humeur soit produite par quelque évacuation naturelle dérangée, soit qu'elle provienne d'une évacuation maladive, devenue habituelle, supprimée trop promptement. Ainsi on a vu une transpiration arrêtée, ou une diarrhée âcre supprimée, donner des accès épileptiques.

La salivation mercurielle, arrêtée tout à coup par le froid, a aussi occasionné l'*Epilepsie*; et l'on n'en sera point surpris, quand on considère quelle est l'acreté de cette salive, qui enflame, ulcere, gangrene, et la sensibilité du genre nerveux dans de semblables circonstances.

L'urine elle même supprimée produit cette maladie : mais alors elle est mortelle en si peu de tems, que ce n'est jamais l'*Epilepsie* qu'on a à traiter. Heurnius et Tissot en fournissent des exemples, qui prouvent les rapports intimes qui rapprochent l'*Epilepsie* des autres maladies nerveuses.

C'est à l'acreté des humeurs que l'on doit attribuer ces *Epilepsies*, qui, sans aucune cause apparente, et sans qu'il y ait aucun vice réel ou palpable dans l'organisation, attaquent souvent les sujets cacochymes, chez lesquels les humeurs sont dans un état ou de crudité, ou de dissolution, ou de putridité, ou d'acescence.

L'on doit encore rapporter à cette classe les *Epilepsies* qui attaquent si souvent les enfans, avant l'éruption, dans les maladies dans lesquelles il doit s'en faire une, comme dans la rougeole, la fièvre miliaire, la fièvre scarlatine, et surtout la petite vérole. Le venin qui occasionne la maladie, irritant le genre nerveux au moment ou ayant acquis tout son développement il n'est pas encore déposé à la peau, produit ces accès d'*Epilepsie*, qui sont si effrayans pour les parens, et si peu pour le médecin qui sait qu'ils vont finir au moment ou il aura paru quelques boutons, et qui ne les craint jamais, quand il est sur du bon état du sujet, et qu'ils ne dépendent que de la cause que l'on vient d'assigner.

Mais de toutes les causes de cette classe, c'est-à-dire, des humeurs âcres retenues, qui produisent l'*Epilepsie*, il n'y en à pas d'aussi fréquentes que la suppression de quelque écoulement maladif devenu habituel, ou de quelque maladie de la peau répercutée. Tous les observateurs sont si remplis de ces exemples, qu'il seroit inutile d'en citer un grand nombre. En voici deux seulement, choisis entre tous les autres par l'illustre auteur du travail duquel cet article n'est que l'extrait.

Une femme de soixante-dix ans étoit sujette depuis dix-huit à une évacuation périodique, qui paroissoit ulcéreuse; il se formoit, tous les trois ou quatre mois, un ulcère sordide sur l'aîle du nez, qui jettoit pendant trois jours une grande quantité d'une humeur très-âcre; au bout de ce tems-là il se cicatrisoit, et la femme se portoit parfaitement bien. Ennuyée de la longueur de ce mal, et par le conseil d'un charlatan, elle appliqua sur l'ulcère, dans le tems qu'il couloit, l'onguent diapompholix, qui tarit l'écoulement; avant les vingt-quatre heures révolues, elle fut attaquée d'une douleur de tête atroce, et d'un violent accès d'*Epilepsie*; elle en eut plusieurs autres pendant six mois, resta pendant tout ce tems dans une imbécillité totale, et ne fut guérie que quand on eut établi un double écoulement, par le moyen de deux cautères aux jambes. (*Zacut. Lusit. Prax. admir.* L. 1. *obs.* 29).

Un père et un fils qui avoient la gale, l'ayant fait passer en se frottant, sans préparation, avec un onguent composé de résine, de sel, de jaunes d'œuf et de suc de limon, le père en fut quitte pour des mouvemens convulsifs dans le bras droit qui disparurent peu à peu sans faire de remedes; mais l'enfant tomba dans une véritable *Epilepsie*, dont les attaques continuèrent de se manifester pendant plusieurs années, et dont Trincavelli le guérit. (Voyez *Schenck observ.* 130.)

Le mauvais usage établi en Suède de repercuter la teigne, par l'application de l'eau froide, y rend, au rapport de Cartheuser, l'*Epilepsie* fréquente.

On a attribué la cause de l'*Epilepsie* à l'usage abusif de certains alimens, ou assaisonnemens, tels

tels que les poireaux, le poivre, le sel. Les accès discontinuèrent quand les malades s'en abstiurent.

Questions sur les causes de l'Epilepsie.

Il n'y a point de causes de l'*Epilepsie* qu'on ne puisse ranger sous quelqu'une des classes que nous venons d'indiquer; et il seroit inutile d'en présenter un plus grand nombre. Cependant, la partie ætiologique de l'*Epilepsie* n'est point encore épuisée, et il reste plusieurs questions importantes à faire sur cet objet.

La première qui se présente, c'est si toutes les *Epilepsies* dépendent des causes que j'ai assignées, si l'on pourroit montrer dans tous les cadavres la cause du mal? Je réponds qu'il s'en faut beaucoup. L'on a souvent ouvert des cadavres de gens épileptiques, dont tous les viscères, et sur-tout le cerveau, étoient absolument sains: on en trouve plusieurs exemples dans les Observateurs. Quelle étoit donc cette cause d'une si terrible maladie? Ce ne pouvoit être, sans doute, que cette disposition épileptique du cerveau, ce vice dans son organisation qui échappe à nos sens, que nous n'appercevrons peut être jamais, et qui est mis en action par les causes accidentelles. Au reste, pour bien juger du cerveau d'un épileptique, il ne faut pas examiner celui d'un malade mort dans l'accès, parce que l'accès produit toujours dans cet organe un désordre sensible, qui empêche de bien juger de son état.

Une seconde question, c'est si les vices de conformation que l'on a trouvés dans les cerveaux épileptiques, ou dans les parties d'où l'accès partoit, et que l'on a assignés comme les causes de la maladie, l'étoient réellement toujours? Cela ne pourroit être contesté à l'égard du plus grand nombre; et si l'on se rappelle les faits que nous avons présentés, on s'en convaincra facilement. De petits os, ou une tumeur graisseuse dans les sinus, un squirrhe dans le plexus choroïde, sont aussi certainement les causes idiopatiques du mal des épileptiques chez lesquels on les trouva, que le ganglion que le docteur Short enleva, et après l'extirpation duquel la maladie cessa, l'étoit de l'*Epilepsie* sympathique à laquelle cette malade étoit sujette. (*Essais et observ. de Médec. d'Edimbourg*, *tom. 4*). L'on peut en dire autant de plusieurs autres causes; mais on peut aussi le nier de quelques-unes, et peut-être toujours des épanchemens de sérosité. Morgagni, en rapportant les observations dans lesquels cette sérosité étoit la cause apparente, doutoit lui-même qu'elle fût la cause réelle: et, quand on examinera tous les phénomènes avec attention, cette cause paroîtra absolument improbable. On regardera cette eau épanchée plutôt comme l'effet que comme la cause de l'accès: quoiqu'on ne puisse douter, il est vrai, qu'elle ne contribue à produire cet assoupissement et cet affaissement qui en sont la suite si ordinaire, il y a tout lieu de croire que cette humeur se resorbe avec facilité; et voilà comment on explique d'une manière très-vraisemblable le grand nombre d'attaques que les malades éprouvent, et le retour d'une santé parfaite en apparence pendant les intervalles qui séparent les accès. Une vapeur se répand dans les sinuosités et les vuides du cerveau comme dans ceux des autres parties du corps; et si cette vapeur n'est pas resorbée a mesure, elle forme, en se condensant, une sérosité ou épanchement maladif. Or, quel est le seul obstacle qui empêchera passagèrement la résorption de cette vapeur et sa ondensation? Ce ne peut être que le spasme. Mais, supposer que l'épanchement est la cause de l'accès, ce seroit supposer aussi dans le cerveau une convulsion comme cause de la convulsion qui va suivre, c'est-à-dire de l'accès; c'est supposer un accès avant l'accès, c'est faire par-là même la supposition la plus gratuite et la moins soutenable.

Le même spasme plus long ou plus fort, et étendu aux vaisseaux sanguins, est sans doute l'une des causes de ces épanchemens considérables de sang dont nous avons rapporté quelques exemples.

Quand l'accès est long et fort, l'épanchement, même non sanguin, peut-être assez considérable pour produire la mort ou d'autres accidens.

Il ne faut pas cependant conclure de tout ce qui vient d'être dit, que jamais un épanchement séreux ne puisse produire l'*Epilepsie*. En effet, si, par une cause quelconque, il se fait dans le cerveau un épanchement de sérosité, qui, n'étant pas repompée, et croupissant, vienne à s'altérer et à acquérir de l'acreté, cette humeur acre pourra certainement produire des accès épileptiques: c'est là vraisemblament ce qui en occasionne dans d'anciennes maladies de la tête, peu de tems avant la mort; et c'est dans ces cas où le cerveau a souvent offert, sans abscès, une sanie putride et corrosive et un dépérissement avec lequel on est étonné que le malade ait pu vivre si longtems.

Une troisième question, et elle est bien importante, c'est de savoir pourquoi, la cause

existant toujours, les accès sont quelquefois si éloignés, ou plutôt ne sont pas dans certains cas continuels, ou, ce qui revient au même, pourquoi un accès produit, par exemple, par une tumeur résidente dans le cerveau (Voyez *Rhodius. centur.* 1. *obser.* 55, *et Sepulchret.* p. 283) cesse, et ne continue pas jusqu'à la mort? la réponse est fondée sur la variabilité continuelle de l'état de la machine humaine, et sur les idiosyncrasies. La disposition épileptique, ce que j'ai appellé la cause *prédisposante*, est existante; il y a outre cela une cause *occasionnelle* bien caractérisée dans le cerveau même, ou ailleurs; cependant le malade n'a point d'accès: d'où vient cette suspension? De ce que ces deux causes, *la prédisposante et l'occasionnelle*, ont besoin elles mêmes d'être mises en jeu par un autre ordre de causes, que j'appellerai causes *accidentelles*. Ces causes sont extrêmement variées; on peut cependant les diviser en quelques classes principales qui renfermeront toutes les autres: ces classes sont.

1°. Les morales.

2°. Celles qui augmentent la quantité ou le mouvement du sang.

3°. Celles qui irritent le genre nerveux par leur acreté.

Des causes occasionnelles de l'Epilepsie.

Dans la première classe des causes morales, il faut comprendre toutes les passions fortes, qui, affectant vivement le genre nerveux, portent le trouble dans le cerveau même et déterminent l'accès. Nous avons déja dit qu'elles opéroient cet effet, sans qu'il en eut jamais existé, et qu'elles donnoient au cerveau cette disposition prédisposante, qu'il n'avoit point encore vraisemblablement. On comprend par-là combien aisément elles doivent rappeller les accès, quand la cause a acquis un certain degré de force. La frayeur, le chagrin, la colère, sur-tout si le sujet est forcé de la renfermer, sont celles qui excitent les attaques d'*Epilepsie*. Les autres passions n'ont la même influence sur les deux ordres de causes qu'en réveillant celles-ci.

La seconde classe des causes accidentelles renferme toutes celles qui augmentent la quantité du sang ou son mouvement, ou qui le déterminent vers la tête. Ainsi trop d'alimens, ou des alimens trop nourrissans, ou trop échauffans, ou enfin agissant sur le genre nerveux par des propriétés dépendantes de leur nature; des exercices longs ou violens, la chaleur du soleil, ou celle des appartemens, des lits, de certains lieux publics, comme les églises, les spectacles, les cafés, &c. le caractère particulier de l'air que l'on respire dans ces endroits; certaines odeurs; la forte contension d'esprit, tout ce qui fixe trop long-tems l'attention, un trop long travail, même des yeux; les attitudes qui portent le sang vers la tête, comme de l'avoir baissée, de tourner long-tems; celles qui occasionnent le vertige, comme une situation trop élevée, la vue d'un précipice, des efforts quelconques; ce qui peut empêcher l'abord ordinaire du sang vers les parties externes et inférieures du corps, par exemple, un froid excessif, un bain de pieds à l'eau froide, une humidité froide, une constipation opiniâtre, &c.

La troisième classe, celle des causes accidentelles qui irritent le genre nerveux par leur âcreté, rentre en partie dans la seconde, à raison des alimens susceptibles de former un point d'irritation dans l'estomac, par une âcreté réelle, ou par leur indigestibilité, ou quelquefois par idiosynorasie. On a vu l'anguille, les lentilles, le chocolat, le vin, développer l'*Epilepsie* de cette dernière manière. Cette dernière classe renferme en outre tous les remèdes âcres, violens, irritans, les évacuations ordinaires supprimées, tout ce qui fait une impression trop énergique sur nos sens, un bruit fort et imprévu, une lumière très-vive, certaines odeurs dont quelques-unes n'opèrent ainsi que par idiosyncrasie, l'augmentation des douleurs d'une plaie ou ulcère; les excès des veilles, ceux dans les plaisirs de l'amour.

Toutes les causes qui déterminent les accès appartiennent indubitablement à quelqu'une des classes que nous avons indiquées. Mais il faut convenir qu'elles ne sont pas toujours assignables; il s'en faut beaucoup: au contraire, elles échappent le plus souvent aux recherches, et à l'attention la plus scrupuleuse, soit des malades sur eux-mêmes, soit de la part des Médecins. Cela ne paroîtra point étonnant, si l'on considère combien l'influence des six choses non naturelles sur l'homme peut varier immensément.

Nous terminerons donc ici ce que nous avons à dire sur les causes de l'*Epilepsie*.

Symptomes avant-coureurs de l'Epilepsie.

Il est avantageux de connoître les symptomes qui annoncent l'accès épileptique, soit afin de le prévenir, s'il est possible, comme on le

fait dans certains cas par le moyen d'une ligature, soit pour empêcher certains accidens qui accompagnent quelquefois l'assaut, soit enfin pour dérober un spectacle si triste aux personnes sur lesquelles il pourroit faire une impression funeste.

Il y a des épileptiques chez qui l'accès a lieu inopinément, et sans qu'aucun symptôme préliminaire les en avertisse : et ces malades sont certainement les plus malheureux de tous.

Quand la cause a son siège dans la tête, les symptômes qui précèdent l'accès annoncent l'embarras de cette partie. L'engourdissement, l'assoupissement, les vertiges, le gonflement des yeux et sur-tout des paupières, le larmoyement, la foiblesse, le dégoût, la tristesse sont ceux que l'on observe le plus ordinairement. Les feux devant les yeux, les tintemens d'oreille, une rougeur assez marquée au haut des narines et entre les deux sourcils, un gonflement assez sensible des veines du front, des rêves effrayans ou au moins un sommeil fort agité, des douleurs à une plaie, des dérangemens d'estomac, de très-violens maux de tête, un battement plus fréquent des artères temporales, une rougeur du visage et des mains, l'insomnie sont encore des signes précurseurs consignés dans les recueils d'observations. C'est à chaque épileptique à étudier et à reconnoître celui ou ceux de ces signes qu'il éprouve, afin que son médecin ou ses amis puissent prendre les mesures convenables. Quand l'*Epilepsie* est sympatique, l'on a vu que l'accès est toujours annoncé par ce sentiment de froid, ou de chatouillement, qui monte de la partie qui est le siège du mal au cerveau, et qui donne souvent le tems d'arrêter l'accès par une ligature ; indépendamment de ce sentiment, il y a quelques malades, bien peu cependant, chez lesquels il est aisé d'appercevoir des signes de mal être dans la partie qui est le siège du mal, quelques-tems auparavant ; mais cela n'arrive guères que quand la cause du mal est dans les viscères : et aucune observation ne constate qu'il en ait été de même, quand cette cause a son siège dans une des extrêmités.

Des maladies qui précèdent l'Epilepsie, ou qui lui succèdent.

L'*Epilepsie* est le plus souvent une maladie primitive, et non point la suite d'aucune autre : quelquefois elle est précédée par d'autres, et elle les remplace quand elles finissent.

Les maladies que l'on a vues précéder l'*Epilepsie* sont principalement d'autres maladies nerveuses, telles que la paralysie, la catalepsie, des convulsions, certains accidens dépendant des causes morales ou émotions de l'âme. M. Tissot n'a jamais vu les vapeurs dégénérer en *Epilepsie* ; et il est même convaincu que cela est très-rare : il ajoute que ce qu'on a pris quelquefois pour des vapeurs, n'étoit que des accès d'*Epilepsie* imparfaite, et qu'une pareille erreur est très-dangereuse, parce qu'elle détourne d'employer les seuls remèdes qui auroient pu empêcher le mal de faire des progrès rapides, et de devenir incurable.

Si l'*Epilepsie* est quelquefois la suite d'autres maladies, il arrive aussi qu'elle les devance, et qu'elle disparoît quand celles-ci arrivent. Ce changement s'explique d'une manière très-satisfaisante pour la doctrine des *métastases*. (*Voyez ce mot*). Hippocrate a dit le premier que l'*Epilepsie* se guérissoit quelquefois par une douleur de cuisse, l'aveuglement, une tumeur au sein et aux testicules. Wincler et Fabrice de Hildan, fournissent trois exemples d'*Epilepsie* remplacée par l'aveuglement. M. Tissot l'a vu alterner, pendant dix-huit mois, avec la surdité. Elle a aussi cessé d'avoir lieu par la formation de tumeurs, d'un dépôt, d'un ulcère, de croutes écailleuses et un suintement de matière âcre aux pieds. L'éruption de la gale a très-souvent emporté la cause irritante qui produisoit cette cruelle maladie. Rivière dit très-positivement, « si la fièvre quarte attaque un épileptique et dure long-tems, » elle guérit l'*Epilepsie* ». Une fièvre épidémique très-grave tourna d'une manière aussi avantageuse pour un enfant dont les accès épileptiques avoient résisté à toute espèce de remèdes. Enfin la phrénésie succéda à l'*Epilepsie* ; et, après la guérison de la première, l'autre ne reparut plus.

Singularités dans la marche de l'Epilepsie.

Il y a dans la marche de l'*Epilepsie* des singularités dont il est avantageux d'être instruit, afin de n'être pas exposé quelquefois à se tromper sur la nature de la maladie.

On a vu l'*Epilepsie* revenir régulièrement au même jour de la lune. Boerrhaave l'a vue attaquer périodiquement deux fois par an ; d'autres, tous les mois à la même heure ; d'autres, régulièrement cinq fois le jour ; d'autres, tous les jours à la même heure ; d'autres, de deux jours l'un ; et dans ce dernier cas, qui n'est pas rare, il faut faire attention si ce ne seroit

pas plutôt une fièvre masquée, qu'une véritable *Epilepsie*.

Les accès attaquent souvent la nuit. Il y en a une raison essentielle, c'est l'attitude dans laquelle on dort, laquelle détermine vers la tête l'abord d'une plus grande quantité de sang. Plusieurs malades n'ont même jamais eu d'attaques que pendant le sommeil.

Des effets de l'Epilepsie.

Les effets de l'*Epilepsie* peuvent se diviser en moraux et en physiques : les premiers sont les changemens qui arrivent dans les facultés, à mesure que leur organe souffre ; les seconds sont ceux qui arrivent dans les différentes parties du corps.

Les effets moraux sont ordinairement un affoiblissement général dans les facultés : l'imagination est la première qui souffre ; ensuite la mémoire diminue, la conception est moins prompte ; enfin, l'intelligence même s'affoiblit ; et, quand les accès sont forts et fréquens, il n'est pas rare de voir les épileptiques tomber peu-à-peu dans une imbécillité presque totale. Un seul accès d'*Epilepsie* peut même quelquefois priver de toutes les facultés pour le reste de la vie, autant et plus que le pourroit faire une forte attaque d'apoplexie. De toutes les facultés, c'est celle de la mémoire qui s'altère le plus fréquemment et le plus promptement. Ces dérangemens sont encore plus faciles chez les enfans que chez les adultes : et la folie dont plusieurs infortunés sont affligés dès leur enfance n'a pas souvent d'autre origine que l'*Epilepsie* à cette première époque de la vie. On peut même, jusqu'à un certain point, prédire dans les enfans le dérangement que cette terrible maladie produira dans leur organisation, par les différences que l'on appercevra dès-lors entre leur ensemble et celui des enfans qui ne sont point affligés comme eux. Au reste, tous les enfans à qui l'*Epilepsie* fait perdre leurs facultés ne sont pas également malheureux, puisqu'il y en a qui les recouvrent, soit par l'effet des remèdes, soit par celui de quelques accidens qui en tiennent lieu, comme la brûlure qui arriva à un enfant dont M. Tissot rapporte l'observation.

Les désordres physiques sont ou l'effet de la force avec laquelle le sang est porté vers le cerveau, et de la difficulté avec laquelle il en revient, ou celui des mouvemens convulsifs violens, en tant qu'ils peuvent agir méchaniquement sur différentes parties de notre machine.

Dans la première classe, je range l'affoiblissement des vaisseaux, et une diminution de leur action ; on observe chez les épileptiques que leurs traits grossissent, qu'ils se défigurent ; que leurs veines extérieures se gonflent ; que leur ensemble présente les signes de l'imperfection de toutes les fonctions, et de la cachexie. Quelquefois, lorsque l'accès est fort ou long, il peut occasionner des ruptures de vaisseaux sanguins, et des épanchemens séreux auxquels on attribue avec fondement la surdité, la perte partielle ou totale de la vue, certaines paralysies qui surviennent après les attaques. On a vu le ventricule gauche du cœur crever dans un accès d'*Epilepsie*. Boerrhaave a vu le corps d'un enfant, mort dans le paroxisme, devenir aussi noir que celui d'un nègre, excepté dans un endroit où la forte application de la main avoit empêché l'abord du sang. Le même dit avoir observé fréquemment que le paroxisme donnoit à la bile une couleur verte. Il a beaucoup insisté aussi sur un autre effet, qui est un pouls grand et plein qu'il attribue à la dilatation des artères. C'est vraisemblablement cette dilatation, qui se fait par affoiblissement du système vasculaire, qui produit à son tour les anévrismes que l'on a plusieurs fois observés après les accès d'*Epilepsie*. Les épanchemens, et la désorganisation, effet des mouvemens convulsifs, expliquent les gangrènes qui se sont manifestées dans certains cas, même à quelqu'une des extrêmités.

Outre ces désordres qui sont une suite nécessaire de différens dérangemens dans la circulation des humeurs, on en observe qui doivent leur origine aux mouvemens convulsifs que les puissances musculaires impriment aux os ; et c'est à ce genre qu'appartiennent les morsures de la langue, les brisemens de dents, les luxations, les fractures, et les autres accidens qui sont produits par la chûte contre des corps durs, ou dans des endroits dangereux, ou parce que les malades se blessent eux-mêmes. Les maladies nerveuses rendant très-sensibles au froid ceux qui en sont affectés, il est très-commun de voir des épileptiques éprouver les accidens du feu.

Pronostic de l'Epilepsie.

Le pronostic de l'*Epilepsie* présente deux questions :

1°. Guérira-t-on ?

2°. Si on ne guérit pas, qu'a-t-on à craindre ?

Cette seconde question est déjà résolue par tout ce que nous venons de dire. Nous ajouterons seulement une remarque importante, c'est que des suites funestes ne sont à craindre que pour ceux qui ont des accès fréquens ou violens. Mais une attaque modérée peut être suivie d'attaques très-fortes: et aucune expérience ne nous a encore appris dans quelles circonstances on devoit se rassurer sur le dégré de force ou de fréquence des attaques futures.

La première partie du pronostic n'admet presqu'aucune généralité, et elle doit varier pour chaque malade. Nous observerons cependant, qu'on a fait en général le pronostic trop fâcheux, soit par l'effet du préjugé qui faisoit regarder cette maladie comme surnaturelle, soit parce que, la traitant mal, on la guérissoit très-rarement ou point du tout.

Il y a sans doute plusieurs espèces d'*Epilepsies* incurables; mais elles ne le sont pas toutes: plusieurs Médecins pourroient attester en avoir guéri un grand nombre : et on en guériroit bien davantage encore, si plus d'espérance inspiroit aux Médecins plus d'attention, et aux malades une docilité mieux soutenue. Les charlatans sont le fléau de l'humanité par rapport à cette terrible maladie, comme pour la plupart des autres.

Hipocrate nous a transmis deux sentences concernant le pronostic de l'*Epilepsie* : « ceux » qui en sont attaqués, dit-il, (*aphor.* 7, » *sect.* 5) avant l'âge de puberté guérissent : » mais ceux qui n'en sont attaqués qu'après » vingt-cinq ans y sont sujets jusqu'à la mort ». Il dit ailleurs, (*aphor.* 45, *liv.* 2,) « les jeunes » gens attaqués de l'*Epilepsie* guérissent principalement par le progrès de l'âge, et le changement de pays et de façon de vivre ». Dans un autre de ses ouvrages il développe son opinion : « l'on a beaucoup de peine, dit-il, à » guérir les épileptiques qui le sont dès l'enfance et qui ont continué de l'être jusqu'à l'âge » viril, ou ceux chez qui le mal s'est manifesté dans l'âge viril, c'est-à-dire, depuis » l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à celui de quarante-cinq ». Celse a adopté ici, comme ailleurs, les pronostics d'Hipocrate. Alexandre de Tralles regarde comme incurable l'*Epilepsie*, quand on ne la combat pas dès son origine. Arétée avoit aussi établi, avant Alexandre, qu'en général elle est très-grave; et il dit que quand elle cesse spontanément, par le changement d'âge, elle laisse de tristes suites, et *envieuses de la beauté*, c'est son expression; *elle laisse difformes les jeunes gens qu'elle quitte en détruisant quelques sens, en laissant quelque impression désagréable sur le visage, ou en rendant quelque membre inutile.* Mais ce pronostic d'Arétée, qui regarde plutôt les suites de la maladie que l'espérance de la guérison, est trop sévère; et l'on voit souvent des jeunes gens guérir sans aucune suite fâcheuse.

Les plus habiles Médecins modernes n'ont rien dit de plus que ce que l'on trouve dans Sennert, qui avoit recueilli avec soin tout ce qu'on avoit écrit avant lui, et que l'on peut réduire aux articles suivans:

1°. Toute *Epilepsie* est une maladie longue et dangereuse; mais elles ne le sont pas toutes également.

2°. Quand elle est héréditaire, elle ne guérit jamais, ou au moins très-rarement.

3°. Elle guérit d'autant plus aisément, qu'on la laisse moins invétérer.

4°. Elle est d'autant plus dangereuse, que les convulsions sont plus violentes, la lésion des fonctions plus considérable, et les accès plus longs. L'évacuation des excrémens est fâcheuse; la liberté de la respiration d'un bon augure. Il ajoute qu'elle est plus aisée à guérir, quand les paroxismes sont courts et fréquens, que quand ils sont longs et rares; mais cela n'est point vrai dans tous les cas.

5°. Les enfans qui en sont attaqués peu de tems après leur naissance échappent rarement.

6°. Elle se guérit très-difficilement chez les vieillards et les décrépits.

7°. Une femme enceinte attaquée d'*Epilepsie* court un très-grand danger.

Voici quelques réflexions que fait M. Tissot sur ces sentences ou aphorismes de Sennert.

Les maladies nerveuses étant toutes, en général, difficiles à guérir, il n'est point surprenant pour quiconque connoît l'énergie des causes et des effets de l'*Epilepsie*, que celle-ci présente encore plus de résistance que les autres aux secours de l'art. Mais la croire absolument incurable, c'est ignorer les ressources de la nature et celles de l'art.

L'existence des *Epilepsies* héréditaires, ou connées, est fort douteuse; car, s'il y en a,

comment les caractériser, puisque tant de causes peuvent produire cette maladie dès les premiers momens de la naissance, qu'on pourroit toujours les présumer accidentelles ? Le seul moyen de les distinguer seroit que l'enfant éprouvât des attaques dans le sein même de sa mère, qui ne pourroit sans doute les méconnoître, tant est grande la force des membres convulsés d'un enfant, même dans les premiers jours de sa vie. Une *Epilepsie* connée seroit héréditaire, si le père, ou la mère, étoit épileptique.

Les *Epilepsies* qui se déclarent dès la première enfance, et qui continuent, doivent être, et sont en effet, fort rébelles. Ce sont peut-être les seules dont on n'ait pas aggravé le pronostic : je crois même, dit M. Tissot, qu'on l'a fait trop favorable, en supposant qu'elles se dissipent quelquefois à l'âge de puberté spontanément ; et que ce pronostic est bien plutôt fondé sur une théorie générale que sur des observations particulières. Lorsque les convulsions qui attaquent les enfans en bas âge ne sont pas l'effet de quelque cause particulière à cette première époque de la vie, mais qu'elles dépendent d'une disposition épileptique très-forte ; si on n'y porte pas un prompt remède, les accès deviennent plus fréquens, les facultés intellectuelles souffrent, ces enfans tombent souvent dans l'imbécillité, la consomption, la plus grande foiblesse, quelquefois la noueure ; et ils périssent la plupart avant même que d'atteindre l'âge de puberté : s'ils y parviennent, cette époque les tue, mais ne les guérit pas.

Cette fausse idée que la maladie se dissipera à sept ou à quatorze ans fait qu'on attend ces époques sans rien faire ; et quand on souhaite du secours, il est trop tard pour en recevoir. Généralement les épileptiques d'enfance, qui ont passé dix ans avec leur maladie, sont presque toujours non-seulement incurables, mais mortellement malades ; parce que la nutrition, sur laquelle les nerfs ont une si grande influence, étant lésée dès l'enfance, entraîne nécessairement un dépérissement général.

Mais, quand cette maladie n'attaque les enfans que depuis l'âge de quatre ou cinq ans jusqu'à celui de dix ou douze, si on la combat de bonne heure par les moyens convenables, on la guérit.

Souvent on est attaqué d'*Epilepsie* à l'âge de douze ou treize ans. C'est alors, dans un sujet sain et non épuisé, cette espèce d'*Epilepsie* qui n'a pour cause que l'excès de sensibilité que fait naître le développement des organes de la génération. La crise de la puberté passée, l'*Epilepsie* disparoît : et c'est ce qui a fait croire que la puberté guérissoit en général les *Epilepsies* : mais elle ne guérit que celles qu'elle a produites ; elle ne les guérit pas même toutes. On en voit quelquefois commencer à cette époque, comme si elles en étoient l'effet, et continuer jusqu'à l'âge viril : il est vrai que cette continuation peut aussi être l'effet d'un mauvais traitement.

On doit raisonner de même relativement aux jeunes filles, c'est-à-dire, ne pas s'en rapporter à ce dicton populaire que le mariage est le remède de tous leurs maux. L'évènement ne le justifie, que quand le mal vient d'une suppression de règles dont le mariage rétablit le cours, ou de la difficulté de leur écoulement qu'il facilite, ou enfin d'un excès de tempérament auquel il remédie. Dans toute autre circonstance, le mariage augmente la disposition épileptique et la développe.

L'*Epilepsie* chez les jeunes personnes qui n'ont pas encore été reglées, et qui sont en âge de l'être, ne se guérit point avant que les règles aient paru : chez celles qui ayant déja eu leurs règles éprouvent une suppression, l'*Epilepsie*, soit qu'elle soit l'effet de ce dérangement, soit qu'elle en soit indépendante, ne se guérit point tant que dure la suppression : mais, dans l'un et dans l'autre de ces cas, le rétablissement des règles n'opère pas toujours la guérison de l'*Epilepsie*; c'est un obstacle de moins, il reste encore quelqu'autre chose à faire.

L'*Epilepsie* qui attaque après l'époque de la puberté n'est pas plus incurable qu'une autre; et Hipocrate a été induit en erreur. Le pronostic varie alors selon les circonstances qui l'accompagnent.

Il est extrêmement rare que l'*Epilepsie* attaque les vieillards : aussi les auteurs n'ont ils rien dit touchant le pronostic à porter en pareil cas.

Quand l'*Epilepsie* a commencé dès la jeunesse, et ne se guérit pas, elle ne laisse point parvenir à un âge avancé ; elle attire promptement ou une apoplexie mortelle, ou une maladie chronique incompatible avec la longœvité.

Indépendamment de l'âge, il y a d'autres circonstances qui varient le pronostic de l'*Epilepsie*.

La sympathique est en général bien plus aisée à guérir que l'idiopathique, et on peut dire qu'elle l'est toutes les fois que la cause la produit n'est pas incurable, ou que la partie qui en est le siége peut être emportée sans danger; à moins cependant que le mal ne soit fort ancien, parce qu'alors il est à craindre que le cerveau n'ait acquis par l'habitude une forte disposition épileptique, et que, lorsque la cause principale sera détruite, d'autres causes bien moins considérables ne la reproduisent. L'*Epilepsie* dont les accès sont très violens fait craindre que le malade ne succombe et ne périsse dans l'accès. Quand ils sont forts et rapprochés, on peut également craindre que l'organisation ne soit viciée, et que le malade ne tombe bientôt dans quelqu'une des maladies de langueur que nous avons dites en être les suites.

L'*Epilepsie* dont les accès ne sont produits que par une seule cause accidentelle, ou au moins par une cause accidentelle très-forte, est d'un plus heureux augure que celle qui se reproduit pour des causes si légères qu'elles échappent à l'attention de l'observateur, et qu'il est presque toujours impossible de les assigner d'une manière précise: cette grande facilité à se reproduire prouve une grande convulsibilité dans le cerveau, et laisse peu d'espérance de la détruire.

La colère produit quelquefois des accès d'*Epilepsie*, mais qui n'ont souvent aucune suite.

Mais, si cette maladie est l'effet de la peur, elle est beaucoup plus à craindre, et laisse bien moins d'espérance.

Quand les chagrins produisent l'*Epilepsie*, c'est à la longue; et elle est alors trés-fâcheuse, parce qu'elle est la suite d'un dépérissement général.

Le fond du tempéramment qui a plus ou moins de ressources, l'état de la santé, les circonstances agréables ou tristes dans lesquelles on se trouve, l'air qu'on habite, le genre de vie qu'on mène, les remedes qu'on a déja mis en usage, leurs effets sont autant de circonstances que le Médecin doit peser et combiner entre elles, pour former un pronostic.

Enfin, malgré toutes ces précautions, on ne sauroit se dissimuler que le pronostic reste toujours incertain jusqu'à un certain point; parce que nous n'avons aucun signe suffisant pour nous faire déterminer à quel dégré le cerveau est altéré, et s'il est encore susceptible de rétablissement.

Nous allons maintenant nous occuper des moyens de procurer ce rétablissement.

Idée générale du traitement de l'Epilepsie.

Pour guérir l'*Epilepsie*, dit M. Tissot, il faut connoître exactement qu'elles sont les causes occasionnelles, pour les détruire; qu'elles sont les causes accidentelles, dont l'influence est la plus marquée, pour les prévenir; et enfin dissiper la cause prédisposante, en rendant au cerveau toute sa force, et en changeant ce principe de convulsibilité dont l'acte est un accès d'*Epilepsie*.

Nous ne retracerons pas ici le tableau que nous avons déjà offert à nos lecteurs de ces divers ordres de causes: nous leur présenterons simplement quelques réflexions, pour mieux les convaincre que, quoique plusieurs de ces causes paroissent rentrer les unes dans d'autres, la division que nous en avons faite n'en est pas moins naturelle et calquée d'après tous les faits connus sur l'histoire de l'*Epilepsie*.

L'*Epilepsie* dépend de deux causes: la prédisposante, qui est un vice inhérent aux nerfs et qui ne tombe point sous nos sens; et la déterminante, c'est-à-dire, celle dont l'action met en jeu la première, et qui se divise en sympatique et en idiopathique. Ainsi, un homme a une attaque d'*Epilepsie*: il existe donc chez lui une cause prédisponante de cette maladie; car il n'y a point d'effet sans cause. Mais si cet homme, peu de tems après cette attaque se porte à merveille, quoique la disposition de son cerveau soit toujours la même, il faudra qu'une seconde cause excite la première: un examen attentif me la fait découvrir tantôt dans l'estomac, tantôt dans l'utérus, tantôt dans une des extrémités; &c. où se forme un foyer d'irritation; c'est cette cause que j'appelle déterminante ou occasionnelle. Mais, comme elle existe continuellement dans plusieurs cas, que cependant il y a des tems où elle n'agit pas, puisque l'*Epilepsie*, bienloin d'être continuelle, laisse aux malades de longs intervalles de santé; je suis forcé d'admettre un troisième ordre de causes qui déterminent son action, afin qu'à son tour elle mette en jeu la cause prédisposante. Ce troisième ordre est celui des causes accidentelles. Il faut observer que ces dernières peuvent être tantôt déterminantes, et tantôt accidentelles. Par exemple, la pléthore sera cause déterminante,

excitée accidentellement par l'abus d'une des six choses dites non naturelles, d'une disposition épileptique prédisposante ; et cause accidentelle d'une cause déterminante telle qu'une tumeur existante dans le cerveau lequel aura en outre son vice prédisposant. Il en est de même des passions et des humeurs âcres. Lorsque les causes accidentelles et les déterminantes produisent la cause prédisposante, ce qui leur arrive assez souvent, sur-tout aux fortes passions, on pourroit les désigner alors sous la dénomination de *causes créatrices*.

Le traitement de l'*Epilepsie* est toujours très-délicat, et demande beaucoup d'attention : il est souvent difficile, et quelquefois impossible. On doit traiter chaque malade selon la cause que l'on assigne à sa maladie : et ne jamais compter sur les prétendus spécifiques généraux. S'il en existe, ce ne pourroit être que pour changer ou détruire ce vice quelconque du cerveau que nous avons nommé cause prédisposante. Encore cette cause peut-elle être combinée avec certaines circonstances qui exigeroient des attentions particulières, et mettroient même complettement obstacle à l'emploi d'un spécifique qui seroit unique. C'est, sans doute, parce que la plupart des Médecins négligent de rechercher avec trop de scrupule, parmi une si grande variété de causes, celle que l'on pourroit appeler individuelle, que les remèdes les plus vantés, et peut-être les meilleurs, réussissent mal entre leurs mains : et c'est encore, parce qu'ils ne font point d'attention aux circonstances concomittantes, qui troublent l'usage de ces remèdes et en pervertissent l'effet.

Traitement des Epilepsies sympatiques, qui ont leur siége dans les parties internes.

Nous avons assigné pour une des principales causes de l'*Epilepsie* sympathique l'affection de l'estomac, et sur-tout de son orifice supérieur. On trouve en effet dans les observateurs des faits nombreux qui attestent cette vérité.

En Voici un très-intéressant, extrait du traité de Galien, (*de locis aff. ct.*).

Un jeune grammairien étoit saisi d'un accès d'*Epilepsie*, toutes les fois qu'il donnoit ses leçons avec véhémence, ou qu'il se livroit à des méditations, ou qu'il éprouvoit trop long-tems le sentiment de la faim, ou enfin lorsqu'il se mettoit en colère. Je soupçonnai, dit Galien, d'après la manière dont il étoit affecté, que la cause du mal étoit à l'orifice supérieur, si sensible, de l'estomac, et que de-là, par sympathie, le cerveau entraînoit tout le corps dans les convulsions. Je lui prescrivis en conséquence de prendre les moyens capables de fortifier ses digestions ; et, pour cela, de manger, toutes les trois ou quatre heures, du pain bien fait, de le manger sans boire, s'il n'avoit pas soif ; et, s'il avoit soif, de prendre du vin blanc et d'une nature astringente avec de l'eau ; car cette espèce de vin fortifie l'estomac, et ne porte point à la tête comme les vins plus vigoureux. Ce jeune homme, suivant un pareil régime, n'éprouvoit plus d'attaques : ce qui me confirma dans mon opinion, qui n'avoit été jusqu'alors que conjecturale. Ainsi je lui donnai tous les ans deux ou trois fois une médecine amère, composée d'aloës qui a la double propriété de purger le ventre, et de fortifier son action. Il arriva que, pendant plus de vingt ans que ce grammairien vécut encore, il jouit d'une santé parfaite : mais si ces occupations l'obligeoient de différer trop long-tems de prendre de la nourriture, il survenoit des mouvemens convulsifs de très-courte durée ».

Zacutus-Lusitanus ne guérit que par des évacuans un épileptique, chez lequel il avoit observé des grouillemens dans le ventre, des nausées, des crachats visqueux, et ensuite des vertiges, qui précédoient toujours l'accès. Il lui fit prendre tous les jours, pendant un assez long tems, un vomitif fort doux qui lui faisoit rendre une grande quantité d'une pituite visqueuse, et lui procuroit ensuite deux ou trois selles. Un autre malade, dont les attaques commençoient par des contorsions de mains suivies d'un mouvement désordonné de la langue ; d'un violent mal de tête, de paleur au visage, d'égarement d'imagination, de mouvement de rotation dans la tête et d'obscurcissement dans la vue, fut aussi guéri par le même médecin, en prenant quatre fois une préparation de vin antimoiné qui lui fit rendre une immense quantité de pituite et de bile. Tous les autres remèdes, employés pendant plusieurs années, avoient été inutiles.

MM. Wan-Swieten et deHaen ont guéri, par le même remède, deux malades dont les observations sont assez instructives pour que nous les rapportions ici. J'ai vu ; dit le premier (*Comment. in aphorisen.* 1080) un jeune homme épileptique, chez qui l'accès étoit toujours précédé par un tremblement de la lévre inférieure ; (mouvement qui annonce souvent le vomissement) il tomboit bientôt, et s'il pouvoit vomir pendant l'accès, cet accès se terminoit promptement. L'accès revenant tous

tous les mois, environ le tems de la pleine lune, je lui donnai pendant six mois un émétique doux, trois jours avant celui de la pleine lune, et le soir même un léger calmant; les autres jours il prenoit des fortifians: au bout de ce terme il fut parfaitement guéri.

La seconde observation, rapportée par M. de Haën, est assez analogue à la première. Il est de la plus grande utilité, dit-il, d'observer attentivement les symptomes qui précèdent l'accès, puisque l'expérience a appris que, si on pouvoit les prévenir, on préviendroit en même tems l'accès. En voici un exemple entre plusieurs autres. Une *Epilepsie*, qui depuis plusieurs années avoit résisté à tout, se caractérisa enfin par des nausées avant, et de violens vomissemens après, l'accès. Nous nous serions aisément déterminés, M. Wan-Swieten et moi, à donner l'émétique avant l'accès, et ensuite un calmant, si la grossesse de la malade n'avoit pas été un obstacle. Mais, considérant ensuite que la mère et le fœtus auroient moins à souffrir de l'action du vomitif que d'un accès, nous le donnâmes, nous le répétâmes, et avec un tel succès, que depuis elle n'a eu aucun accès pendant dix ans. Elle sentoit, il est vrai, de tems en tems, les pressentimens d'un accès; mais soixante gouttes d'une mixture composée de parties égales d'esprit de sel ammoniac, de teintures de castor, de succin, et d'assa fœtida, l'arrêtoient d'abord: enfin au bout de dix ans, accablée par des chagrins cuisans, les accès reparurent, et la tuèrent. (*Rat. medend. part. quintâ.*) M. Tissot cite, après ces exemples, une observation qui lui est propre: c'est celle d'un jeune enfant de huit ans qui eut plusieurs accès d'*Epilepsie* auxquels on ne put assigner aucune cause sensible, et qui, pendant cinq mois, avoit fait usage inutilement de plusieurs remèdes réputés anti-épileptique. Sa pâleur, sa maigreur, son défaut d'appétit, un poids presque continuel au creux de l'estomac, une diarrhée assez fréquente, persuadèrent à M. Tissot que l'estomac étoit le siège du mal, c'est-à-dire de sa cause. Il prescrivit en conséquence de l'ypécacuanha qui fit beaucoup vomir cet enfant; ensuite pendant une quinzaine de jours du kermès minéral, qui le fit encore vomir quelquefois: et la maladie cessa alors totalement.

Dans bien des cas, quoique le vomitif ne suffise pas seul pour opérer la guérison, cependant on ne guériroit pas sans son action. Mais on doit bien se garder de l'employer inconsidérément, parce que le nombre des *Epilepsies* dans lesquelles il est nuisible surpasse infiniment le nombre de celles auxquels il peut convenir.

Au reste il n'est pas toujours aisé de découvrir quand le siège du mal est dans l'estomac: ce n'est quelquefois qu'après un long examen, et une suite exacte d'observations sur ce qui nuit ou est avantageux, qu'on peut parvenir à s'en assurer. Il y a des épileptiques qui ont un appétit prodigieux, presque vorace: ce peut être l'effet d'une humeur acide qui irrite cet organe, dont les aqueux, les huileux émousseront l'acrimonie, et qu'un laxatif poussera ensuite hors des premières voies.

Quand la cause du mal réside dans les intestins, on la reconnoît à ce que les malades ont le visage pâle, bouffi, les yeux ternes, de l'abattement, de la tristesse, et un gros ventre. La vraie méthode alors est de réitérer les purgatifs tous les huit, ou tous les quinze jours, tous les mois, ou plus rarement encore, suivant que les accès sont plus ou moins fréquens. M. Tissot dit avoir employé avec beaucoup d'avantage la poudre cornachine, ainsi que les substances purgatives qui semblent unir une vertu tonique à celle d'évacuer. C'est pour suivre la même indication, que, dans les intervalles des purgations proprement dites, il administre, en déterminant son choix selon les circonstances, soit des pilules avec des extraits savoneux et amers, soit des pilules gommeuses, soit le kermès minéral, soit la magnésie blanche, &c.; et qu'il interdit en même-tems aux épileptiques, tout ce qui peut augmenter les embarras et les obstructions, surtout le salé, les graisses et les laitages: ce dernier précepte sur le régime lui paroît de la plus grande importance. Il est certain cependant que dans bien des cas, les seuls purgatifs ont suffi pour opérer une cure radicale de l'*Epilepsie* sympathique intestinale.

C'est dans l'*Epilepsie* stomacale et dans celle-ci que les eaux minérales chaudes réussissent quelquefois si bien, en fondant les glaires, en désobstruant, en évacuant, et en purgeant. Les malades font usage avec le plus grand succès de celles de Balaruc, mais à doses modérées, de façon qu'elles ne procurent que trois ou quatre selles par jour dans les commencemens, et moins sur la fin; données ainsi à petites doses, elles fortifient singulièrement l'estomac, les intestins, le mésentère, et tous les organes sécrétoires du bas-ventre. Mais qu'on n'imagine pas qu'elles puissent être utiles dans toutes les classes d'*Epilepsie*: cette erreur seroit funeste à bien des malades.

Quand, outre les embarras, les obstructions, la cacochylie, on trouve beaucoup de foiblesse et d'atonie, il faut nécessairement donner des fortifians, ou entre les purgatifs, ou après qu'on en a cessé l'usage. La limaille de fer est un de ceux qui réussissent le mieux, mais à petites doses, sur-tout pour les enfans : quand on traite des adultes, les eaux martiales froides de Schwalbach, de Spa, de Pyrmont, &c. sont très-indiquées, et ont beaucoup de succès.

Si le mal étoit d'abord compliqué d'une grande mobilité du genre nerveux, ou si les purgatifs réitérés et les remèdes apéritifs paroissoient la produire, on obvieroit à cette complication par l'usage des antispasmodiques : mais si ceux-ci ne sont pas précédés par les purgatifs, ils seront au moins inutiles, et souvent nuisibles.

Enfin une bile âcre qui agace le duodénum et les premiers intestins, est une cause fréquente de l'*Epilepsie*, qu'il est bien important de distinguer : des rapports nidoreux presque continuels, et des urines toujours rouges et brûlantes en sont les signes les plus ordinaires; elle est aussi accompagnée souvent d'une sécheresse générale. Quand cette cause est bien connue, on la combat heureusement avec le simple usage habituel de la crême de tartre, du petit lait et d'un régime acescent : les bains tièdes, et les boissons délayantes prises en grande quantité, sont aussi très-avantageuses.

Lorsque les vers sont cause du mal, outre les purgatifs, il faut employer les vermifuges. Le *semen contra* et la racine de valeriane unis ensemble forment un très-bon vermifuge : cependant on est quelquefois obligé de leur en substituer d'autres, tels que le quinquina et le mercure crud avec lesquels Heister guérit une *Epilepsie* vermineuse, ou la poudre cornachine avec le mercure doux qui réussirent à un malade de M. Tissot, ou même des eaux thermales hépatiques, si aucunes circonstances de la maladie ne s'y opposent ; les eaux de Balaruc sont encore très-efficaces, et quelquefois aussi les eaux martiales froides.

Quand une maladie de la vésicule du fiel, du foie, de la rate, des reins, est la cause de l'*Epilepsie*, ce n'est, dit M. Tissot, qu'en guérissant la maladie cause, qu'on peut espérer de guérir la maladie effet. Nous renverrons donc aux articles de ce dictionnaire qui en traitent spécialement. *Voyez* Calculs biliaires, Calculs des reins et de la vessie, &c.

L'*Epilepsie* sympathique, dont la cause dépend de l'état des organes de la génération, se traite différemment, selon qu'elle est produite ou par un excès de tempérament et une grande continence, ou par des excès vénériens et un épuisement général, ou enfin par les circonstances particulières d'une grossesse, d'une suite de couches.

Dans le premier cas, qui est infiniment rare, l'union d'un sexe avec l'autre est le vrai spécifique.

Dans le second cas, les remèdes et le régime dont il convient de faire usage, quoiqu'administrés avec le plus grand discernement, sont rarement couronnés par le succès : la maladie est plus ordinairement incurable, et elle accompagne le malade jusqu'au tombeau qui ne tarde guères à s'ouvrir pour lui. Le régime fortifiant, le quinquina, le fer, la racine de Valeriana en sont le vrai remède : les bains froids, dans le cas où les malades ont encore conservé des forces, sont aussi très efficaces. Il y a cependant des circonstances dans lesquelles il faut commencer la cure par des bains tièdes : c'est lorsqu'on trouve un dessèchement général, une peau comme du chagrin, une soif continuelle, une fréquence habituelle dans le pouls. Les toniques, dans cet état, si on les emploie dès le commencement, et seuls, augmentent le mal, et hâtent la fin du malade. Un jeune homme, qui étoit dans ce cas, fut guéri par les bains tièdes, le lait pour toute nourriture, et de petites doses de fer et de valériane. (*Voyez* CONSOMPTION, MASTURBATION, ONANISME).

Les bains, et sur-tout la saignée, un régime très-doux, une grande attention à tenir le ventre très-libre, sont les moyens les plus efficaces pour l'*Epilepsie* qui dépend quelquefois de la grossesse. (*Voyez* GROSSESSE).

Celle qui est une suite des couches exige des attentions qui dépendent des circonstances particulières où se trouve la femme que l'on a à traiter. *Voyez* FEMMES EN COUCHES (MALADIES DES).

Quand elle est un effet de la suppression des lochies, il n'est pas rare qu'elle tue dans les premiers jours de la maladie, parce que ce changement a dans tous les cas la plus grande influence sur la santé des femmes. Si elle vient plus tard, et qu'elle soit produite par un chagrin, une peur, une colère ; elle est ordinai-

rement très-opiniâtre, sur-tout si les règles ne se rétablissent pas complettement. Mais, lorsque, les règles étant rétablies, l'*Epilepsie* subsiste, alors on doit la regarder comme essentielle, et la traiter en conséquence.

L'*Epilepsie* qui précède l'éruption des règles, et qui est l'effet de la violente douleur, est rare, quoique les convulsions soient fréquentes à cette époque On la traite comme les convulsions elles-mêmes, dont elle est le dernier degré.

Mais, quand l'*Epilepsie* ne paroît dépendre que de la révolution de la puberté, elle demande plus de ménagement que de remèdes; on doit sur-tout éviter avec le plus grand soin ceux qui sont violens: car la machine est alors excessivement susceptible d'impressions; si on la tracasse par des irritans, elle fait des écarts affreux, et le mal est souvent fixé pour le reste de la vie. Un régime exact, qui ne surcharge ni n'irrite l'estomac, une application très-modérée des facultés de l'ame, la suite des applications qui tiennent trop long-tems fixé quelqu'un des sens, l'air de la campagne et une vie active, pour tous remèdes des fortifians, tels que de la limaille de fer, quelques extraits amers, à petite dose, quelquefois aucun remède absolument: voilà la conduite de laquelle résultera un parfait rétablissement.

Lorsque dans les personnes du sexe, l'époque de la puberté est compliquée d'un principe marqué d'embarras ou d'obstruction, l'on doit chercher à le dissiper par un traitement doux. Car des remèdes irritans, augmentant la convulsibilité des nerfs, aggraveroient le mal, soit en rendant les attaques plus fortes, soit en fixant davantage la matière qui forme l'obstruction.

Il est fort rare, ainsi que nous l'avons déja dit, que l'*Epilepsie* proviene d'une affection hystérique. Si cela arrive, on doit la regarder comme un symptome dont le traitement est le même que celui qu'on oppose à la maladie principale dont il est l'effet.

Enfin, quand on est sûr que le vice de la poitrine est la cause de l'*Epilepsie*, c'est à la guérison de ce vice qu'il faut donner tous ses soins.

En général, dans ce cas, comme dans la plupart des précédens et des suivans, il ne faut point s'occuper d'abord de l'*Epilepsie*; on doit la regarder comme accident, mais un accident qui exige la plus grande attention: d'abord, parce qu'il prouve que les nerfs sont très-susceptibles de convulsions, et qu'il faut en conséquence éviter ce qui pourroit augmenter cette malheureuse disposition; ensuite, parce qu'il faut sur-tout être en garde, par rapport au régime et aux remèdes, contre tout ce qui peut trop porter les humeurs à la tête; enfin, parce qu'une triste expérience a appris que, quoique l'*Epilepsie* fût originairement accidentelle et un symptome d'autres maux, cependant, lors même que la cause a été enlevée, souvent la disposition épileptique reste. On doit donc rechercher avec soin, après avoir détruit la cause, si la disposition l'est aussi. Si on a quelque motif d'en douter, et on doit toujours le craindre quand les nerfs paroissent être fort mobiles, il faut employer les moyens les plus efficaces, pour prévenir, autant qu'il est possible, les nouveaux accès.

Traitement des Epilepsies sympathiques qui ont leur siège dans les parties externes.

Il seroit inutile d'insister en détail sur le traitement de toutes les espèces d'*Epilepsies* qui dépendent des causes externes que nous avons indiquées plus haut. Il y a des principes communs de curation que nous nous contenterons de présenter.

La nature, par exemple, en guérissant l'*Epilepsie* par une ulcération spontanée sur la partie malade, nous a appris que l'on pouvoit quelquefois l'imiter avec succès, soit en appliquant le *moxa*, soit par tout autre moyen de cautérisation, sur l'endroit même affecté, ou au moins sur celui d'où part le mal, quoiqu'on n'y apperçoive rien. C'est ainsi que Brunner, ayant à traiter un épileptique dont le mal commençoit par la nuque, le guérit en brulant du *moxa* sur cette partie. (V. *Wepfer, de cicut. aquat.*) L'on a guéri un épileptique, en ouvrant une tumeur qui s'étoit formée à la cuisse, et en emportant la partie de l'os qui, étant cariée, occasionnoit alors tous les accidens d'un corps étranger; de même que le faisoit ce petit globe de verre qui étoit entré dans l'oreille d'une jeune fille de dix ans, dont Fabrice et Hilden nous a transmis l'observation. C'est encore en suivant pour guide l'expérience, qui est souvent fille du hasard, que le docteur Short de la société royale de Londres, et Médecin à Sheffield, fit cette belle cure dont il a consigné l'histoire dans les essais de médecine d'Edimbourg (Tom. 4. Art. 27). Parmi toutes les observations relatives au traitement de l'*Epilepsie* sympathique, il n'en est certainement pas de plus intéressante ni de plus concluante. « Une femme d'environ trente-

» huit ans vint me consulter, dit-il, au mois de » juillet 1720 : elle étoit attaquée depuis douze » ans d'*Epilepsie*; et les accès, qui d'abord » n'avoient paru qu'une fois par mois, reve- » noient pour lors quatre ou cinq fois par jour, » et ils duroient chacun une heure ou une heure » et demie, ce qui la rendoit triste, stupide, » et incapable de prendre soin de son ménage » et de sa famille. Son mari, qui l'aimoit beau- » coup, n'avoit rien négligé dans une si triste » position; et il avoit pris et suivi les avis de » tous ceux qu'il avoit pu consulter. On avoit » essayé toutes les espèces d'évacuations; on » avoit épuisé tous les remèdes de la classe des » céphaliques, des antiépileptiques, et autres; » et la maladie avoit empiré malgré tous » ces secours ».

« Les accès commençoient toujours par la » jambe, vers la portion inférieure des mus- » cles jumeaux, et dans l'instant la tête se » trouvoit prise : la malade tomboit alors, » rendant de l'écume par la bouche, et ayant » des contorsions terribles des lévres, du col, » et des extrémités. »

« L'accès la saisit pendant que je l'inter- » rogeois; j'examinai sa jambe, et n'y apperçus » ni gonflement, ni dureté, ni relâchement, » ni rougeur, qui rendit l'endroit ci-dessus » désigné différent de celui de l'autre jambe : » je soupçonnai cependant que la cause de la » maladie devoit se trouver à cet endroit, » puisque c'étoit toujours par lui que commen- » çoit l'accès. C'est pourquoi je lui enfoncai » tout de suite un scalpel environ deux pouces, » et je sentis un petit corps dur, que je séparai » des muscles, et que je tirai ensuite avec » des pinces : c'étoit une substance dure et » cartilagineuse, ou un ganglion du volume » d'un très-gros pois, qui étoit situé sur un » nerf que je coupai : la malade revint alors » sur le champ de son accès, s'écria qu'elle » se portoit bien, et n'a jamais eu depuis » aucune attaque. Elle reprit bientôt sa première » vigueur et du corps et de l'esprit. »

Un vésicatoire, ou un cautère, établi sur la partie d'où le mal semble naître, et se porter ensuite vers le cerveau, ou vers quelqu'autre viscère très nerveux comme l'estomac, en a également opéré la guérison complette.

Quand les vésicatoires, les brûlures, le cautère sont insuffisans, il sera utile de couper le nerf qui se distribue à la partie d'où part le mal; comme on l'a fait quelquefois avec succès pour la migraine et d'autres maux de tête atroces ainsi que pour le *Tic douloureux* (Voyez ce mot). Nous avons vu dans l'observation précédente. que M. Short coupa le nerf (*a nerve*) et ne se contenta pas d'enlever la tumeur. L'effet presqu'immanquable des ligatures, qui suspendent la communication entre la fin et l'origine du nerf, assure le succès de l'amputation, et l'on sait combien celle d'un rameau nerveux cutané est peu dangereux.

D'après l'observation consignée dans le dictionnaire de James, d'une jeune dame dont les fréquens accès étoient occasionnés par la dislocation d'un os sesamoïde de la première phalange du gros orteil, et que l'amputation de ce doigt guérit sans retour; on doit conclure que dans des cas semblables, ou également possibles, on ne doit pas balancer à conseiller l'opération chirurgicale.

Enfin, dans la plupart des cas d'*Epilepsie* sympathique, quoiqu'on ait lieu de croire la guérison complettte, il ne sera pas inutile d'ouvrir un cautère dans la partie qui a été le siége du mal, ou à la moindre distance possible. Ce sont même ces cas là dans lesquels cette ressource est la plus indiquée : et elle l'est en général, comme nous le verrons, plus souvent dans l'*Epilepsie* que dans bien d'autres maladies.

Traitement des Epilepsies idiopathiques.

C'est le crane, ou les membranes du cerveau, ou le cerveau lui même qui est altéré dans l'*Epilepsie idiopathique*. Mais cette altération n'est pas toujours apparente : elle est même quelquefois très-difficile à découvrir.

Lorsque la lésion du crâne est jugée cause du mal, certaine ou vreisemblable, on ne doit point balancer à diviser les tégumens, et, après les avoir écartés, a opérer sur l'os par tous les moyens nécessaires. Si l'os seul est affecté, on est presque sur du succès : mais il y a bien moins d'espérance, lorsque les parties internes sont aussi attaquées. Si le vice des membranes, ou un épanchement de cause interne, correspondoit à la partie viciée de l'os, et qu'on pût l'enlever par l'ouverture pratiquée à l'os, le malade guériroit. On peut donc conseiller l'application du trépan, qui sera toujours de quelque utilité, et jamais dangereuse en prenant les précautions convenables. (*Voyez l'art.* TRÉPAN *dans le diction. naire. de Chirurgie*). Des faits authentiques ont d'ailleurs constaté que cette opération faite sur des épileptiques chez qui elle étoit nécessitée

par d'autres accidens, tels que des blessures à la tête, (*Voyez* Wanswieten *in aphor.* 1081) a fait disparoître les attaques : et l'observation cent soixante et douzième de la Motte fait foi qu'on ne peut pas toujours attribuer le succès plutôt à la révolution occasionnée par la blessure qu'au trépan. L'Epileptique dont il parle n'avoit subi l'opération que dans la seule vue de se soustraire à de nouvelles attaques : et, en effet, elles n'eurent plus lieu pendant tout le tems que le crâne fut ouvert ; mais elles reparurent comme auparavant, sitôt que l'ouverture fut refermée: cependant ils devinrent moins fréquens, et moins inopinés, en sorte que le malade pouvoit les prévoir et en épargner aux autres le triste spectacle. Cette amélioration d'état vint-elle de ce que le cerveau étoit moins pressé ; et plusieurs autres couronnes pratiquées, donnant encore plus d'aisance à cet organe, auroient-elles pu anéantir tout-à-fait la disposition épileptique ? C'est ce qu'on ne peut que présumer. Un Prince de Nassau qui avoit essuyé vingt-sept couronnes de trépan, à la suite d'une chûte de cheval, s'étant rétabli parfaitement, étoit moins sujet que précédemment à s'enivrer par la même quantité de vin ; ce qui venoit vraisemblablement de ce que le sang, porté au cerveau par l'effet de la boisson, pouvoit dilater plus impunément cet organe. Ce grand nombre de couronnes l'auroit-il guéri de l'*Epilepsie*, s'il y eût été sujet? Et ne pourroit-on pas avoir recours à un pareil moyen, toutes les fois que cette maladie terrible est occasionnée par une pléthore qui résiste à tout autre. On en retireroit au moins, sans doute, des avantages considérables. Arétée l'avoit déjà recommandé : des succès entre les mains d'un homme célèbre le feront peut-être rappeller dans l'exercice de la Médecine.

Il est presque inutile de dire que quand le vice épileptique attaque la substance même du cerveau, que les membranes sont ossifiées, qu'il renferme un abscès, des hydatides, qu'il est ramolli, squirrheux, calleux, charnu, le mal est absolument incurable. Il n'existe pas alors d'autre ressource que de prévenir, par le régime et quelques remèdes simples, la fréquence et la force des accès. Nous parlerons bientôt du régime qui convient aux épileptiques.

Traitement des Epilepsies qui dépendent de la pléthore ou de l'âcreté.

Ces *Epilepsies*, que l'on pourroit appeller humorales, se traitent en attaquant les causes occasionnelles, et accidentelles.

Nous aurons occasion de revenir sur celle que constitue la pléthore.

Les autres viennent ou de l'âcreté des humeurs, ou d'une évacuation naturelle dérangée, ou d'une évacuation maladive supprimée tout-à-coup. Quand on a reconnu la cause, on doit savoir ce qu'il convient de faire ; et, si les nerfs avoient contracté une disposition épileptique, on tenteroit de la corriger par les moyens que nous indiquerons. Les espèces les plus opiniâtres de cette classe sont celles qui résultent de la répercussion d'une maladie cutanée, ou d'une évacuation maladive supprimée : parce qu'il est très-difficile et très-rare de les rappeller, et que la matière morbifique se portant au cerveau y produit bientôt des désordres incurables ; sur-tout, si on néglige le mal dans ses commencemens, et si on laisse se former les premiers germes du dérangement de l'organisation, qui fait alors des progrès rapides.

Traitement de la cause prédisposante.

Aprés avoir parlé de toutes les *Epilepsies* qui ne sont point proprement l'*Epilepsie essentielle*, il nous reste à exposer le traitement de cette dernière qui est la plus fréquente, et qui ne reconnoissant aucune cause sympathique, ni aucun vice d'organisation dans la tête, dépend uniquement de la disposition épileptique du cerveau, mise en action par quelqu'une des causes occasionnelles, quelquefois sensibles et beaucoup plus souvent imperceptibles, dont il a déjà été question. L'*Epilepsie essentielle* immole ses victimes aussi-bien que les autres : mais, quand on ouvre le cerveau, on le trouve sain et bien constitué ; car l'engorgement que l'on observe ne doit être considéré que comme un vice né pendant l'accès, et dont il est l'effet.

La cure de l'*Epilepsie essentielle* a deux parties : changer la disposition épileptique du cerveau, ou détruire cette facilité qu'il a à se convulser, et prévenir toutes les causes qui rendent active cette disposition. Cette dernière partie doit nous occuper d'abord, d'autant plus volontiers que, si l'on parvient à éloigner pendant quelque-tems les accès, les nerfs se fortifient et perdent leur aptitude à renouveller leurs mouvemens épileptiques ; et que, si, au contraire, on n'éloigne pas toutes les causes qui peuvent déterminer les accès, les spécifiques les plus efficaces deviennent inutiles, et tout le bien qu'ils pourroient faire est bientôt

détruit par le mal que font les causes irritantes : ainsi l'action des remèdes est très-subordonnée au régime ; et c'est une nouvelle raison pour traiter en premier lieu de celui-ci.

Du régime.

Galien connoissoit toute l'importance du régime pour la cure de l'*Epilepsie essentielle* ; et la consultation qu'il donna pour l'enfant épileptique de Cæcilien est consacrée presque toute entière à cette partie du traitement. Il entre dans le plus grand détail : son premier conseil est d'observer attentivement ce qui peut nuire à l'enfant, afin de l'éviter ; ensuite il interdit tous les alimens visqueux, flatueux, tous ceux qui peuvent déterminer le sang à la tête, le vin, la moutarde, &c. ; il recommande pour boisson l'eau avec l'oximel, et il donne beaucoup de préceptes sur l'exercice.

Le but principal que l'on doit se proposer par rapport au régime, c'est 1°. de prévenir la formation d'une trop grande quantité d'humeurs ; 2°. d'empêcher qu'elles ne se portent à la tête, en prévenant leur trop grand mouvement, et en facilitant la circulation dans les autres parties ; 3°. Enfin, d'éloigner tout ce qui irriteroit le genre nerveux.

La sobriété est incontestablement le moyen le plus sûr de prévenir la formation d'une trop grande quantité d'humeurs ; c'est la base de la guérison de l'*Epilepsie essentielle*. Quand la disposition épileptique existe, elle est excitée par tout ce qui distend les vaisseaux du cerveau : une nourriture abondante, qui produit cet effet, devient donc un poison. Ainsi il est essentiel de réduire la dose des alimens à la moindre quantité possible pour vivre et se bien porter ; et c'est sur-tout le soir que les malades doivent être le plus réservés, parce que le sommeil augmente par lui-même la pléthore de la tête, ce qui a toujours rendu les accès plus fréquens la nuit que le jour.

La sobriété tient non-seulement à la quantité, mais encore à la qualité, des alimens tant solides que liquides. Ainsi les viandes blanches, le poisson de rivière, les légumes, les farineux les plus digestibles parmi lesquels le pain est compris ; (Galien n'avoit accordé que ce dernier aliment au jeune grammairien dont il nous a transmis l'histoire) les fruits bien mûrs doivent faire la base de la nourriture des épileptiques : on peut leur permettre quelquefois un peu de bœuf, du mouton tendre ; mais il faut leur interdire sévèrement toutes les viandes noires, les œufs, les patisseries, les fritures, les choses grasses, les oies, les canards, la viande de cochon, toutes celles qui sont salées, ou fumées, les anguilles, la raie, la sèche, la merluche, les écrevisses, les truffes, le persil, le celeri, et autres plantes qui comptent une huile essentielle au nombre de leurs principes.

M. Tissot n'est point, comme l'on voit, sur certaines parties du choix des alimens, du sentiment de plusieurs Médecins qui interdisent à leurs malades toute espèce de crudités, et leur prescrivent exclusivement une nourriture animale. Il les combat par sa propre expérience, qui lui a confirmé ce qu'une théorie saine lui avoit fait concevoir, que les alimens très-fournis de parties nutritives, quoiqu'à une moindre dose, équivalent à une plus grande quantité d'alimens moins succulens, ou à une quantité égale d'alimens dont la saveur est exaltée.

Par rapport aux boissons, l'eau pure est la seule qui convienne aux épileptiques : toutes les autres sont moins salutaires, plusieurs sont nuisibles. Le vin irrite les nerfs, et il porte le sang à la tête : il est très-peu de cas, ce sont ceux dans lesquels le mal ne vient que de foiblesse et d'atonie, où de la privation du vin ne soit indispensablement nécessaire ; son usage suffit seul pour rendre le mal opiniâtre, et rendre les attaques et plus fortes et plus fréquentes. Le thé et le café ne sont pas amis des nerfs : pour le chocolat il nourrit trop ; et, s'il est aromatisé, il affecte spécialement la tête, et il échauffe.

Nous aurons encore occasion de parler du régime, lorsque nous traiterons de certains remèdes qui sont en même tems aliment, ou exercice, &c.

De la saignée et des autres évacuations sanguines.

La disposition à la plétore est quelquefois telle que, malgré la sobriété, et la plus grande circonspection dans le choix des alimens, il se forme encore trop de sang ; les vaisseaux restent trop pleins, et le pouls est souvent dur : dans ce cas il ne faut pas balancer à faire une saignée, et même à la réitérer autant de fois que les circonstances l'exigeront. Non-seulement la saignée diminue la quantité du sang, mais elle en change la qualité : en faisant affluer dans ses vaisseaux la lymphe qui vient se mêler avec lui, elle diminue sa densité, et le rend plus fluide et plus coulant, ensorte que la

circulation en devient plus aisée, et la distribution plus égale. Les exemples d'*Epilepsies* traitées et guéries par le seul secours de la saignée sont très-communs dans les ouvrages des Médecins observateurs. Galien le premier (*de curandi ratione per venæ sectionem*) prescrivoit de saigner les épileptiques au pied. Rhodius, Théophile Bonnet, Zacutus-Lusitanus, Péchlin et Sauvages attestent en avoir guéri radicalement par ce moyen; et Riviere, entr'autres, rapporte qu'une jeune fille qui avoit des accès très-fréquens, et dont aucun remède n'avoit adouci la situation, eut une pleurésie, pour laquelle on la saigna plusieurs fois, et depuis les accès ne reparurent plus : observation précieuse, que M. Tissot a vue confirmée par une autre absolument semblable. Séverin, Hunault, &c. assurent leur avoir au moins toujours du soulagement. Enfin, dit M. Tissot à qui sa propre expérience avoit fait rencontrer grand nombre de faits pareils, la saignée est souvent très-utile dans l'*Epilepsie*; il n'y a point de moyen qui en éloigne plus sûrement les accès; souvent, si on ne saigne pas, le mal devient incurable; quelquefois la saignée seule le guérit; et lors même qu'elle ne fait pas de bien par elle-même, elle est indispensable pour faciliter l'effet des autres remèdes. On ne sauroit donc être trop en garde contre cette opposition funeste et trop répandue, qui proscrit la saignée dans presque toutes les *Epilepsies*.

Il ne faut cependant pas en faire un remède général. En effet, elle nuiroit presque toujours à des épileptiques foibles, cacochimes, qui paroissent avoir peu de sang, ou l'avoir, en quelque sorte, dans un état de dissolution, chez qui le mal est l'effet d'un acide dans les premières voies, ou d'une mobilité excessive. Mais chez les enfans forts et robustes, chez les personnes bien portantes et à la fleur de l'âge, chez celles sur-tout qui éprouvent une suppression soit menstruelle, soit hémorrhoïdale, qui ont les vaisseaux pleins, la peau dure et sèche, le visage rouge, une pesanteur de tête habituelle, le pouls dur, la saignée est d'une nécessité indispensable, et ordinairement en la réitérant elle rappelle les évacuations supprimées, comme plusieurs observations l'ont constaté.

Ce sont des circonstances particulières qui décident quelle espèce de saignée est préférable aux autres. Les sangsues au fondement rappelleront plutôt un flux hémorrhoïdal supprimé; la saignée du pied contribuera davantage à faire reparoître le cours des règles, &c.

Il faut non-seulement prévenir la formation d'une trop grande abondance de sang, mais encore empêcher qu'il ne se porte à la tête : et, les causes principales qui l'y déterminent étant ou son trop grand mouvement, ou la circulation gênée dans quelqu'autre partie soit par des sécrétions dérangées; soit par l'inaction qui ralentit la circulation dans les extrémités, soit par le spasme; l'un des moyens de guérir *l'Epilepsie* c'est d'éloigner ces causes.

Le même régime qui peut empêcher la formation d'une trop grande quantité de sang est aussi le moyen le plus propre d'empêcher son trop grand mouvement, et de prévenir par-là même qu'il ne se porte trop à la tête, effet nécessaire de son mouvement augmenté, et effet presque toujours funeste. On observe en effet chez les épileptiques, que l'augmentation de fréquence, accompagnée souvent de dureté, dans le pouls précède toujours les accès; qu'au contraire tout ce qui peut abattre et amollir le pouls rend le bien-être à ces malades, et éloigne les accès; et la guérison s'avance à mesure que le pouls perd ce caractère fiévreux et pur, auquel on devroit donner plus d'attention dans le traitement de cette maladie.

Tous les rafraîchissans, la crême de tartre, le nître, le vinaigre, le petit lait, les tisannes émollientes, sont propres à remplir cette indication essentielle d'empêcher le sang de se trop porter vers la tête. Le petit lait surtout est celui qui mérite la préférence; il calme, il désobstrue, il lève les différens spasmes, il entretient la liberté du ventre; il facilite la transpiration; en un mot, il a toutes les propriétés que l'on chercheroit dans la réunion de plusieurs autres médicamens.

Les purgatifs peuvent aussi quelquefois être mis en usage pour prévenir la plétore locale; et quelques Médecins en ont même fait avec succès leur agent principal pour parvenir à ce but desiré. Cette pratique, qui étoit celle de Riviere, réussit principalement dans le cas où les embarras et le spasme du bas-ventre sont une des causes de l'inégale répartition du sang. En général, les purgatifs doux sont ceux qui conviennent le mieux : mais quelquefois aussi on a besoin d'en employer de plus actifs.

Quand le sang est déterminé vers la tête par le dérangement des excrétions, l'indication est de les rétablir. La constipation, par exemple, produit souvent cet effet : la crême de tartre, le petit lait, les lavemens en sont le remède sûr. Une autre cause, très-fréquente dans toutes

les maladies de nerfs, c'est l'irrégulatité de la transpiration. L'état spasmodique de la peau qui l'occasionne n'a pas de plus sûr remède que le fréquent usage des bains tièdes pris le matin à jeun, et plus ou moins prolongés. On ne sauroit trop insister sur les bons effets qu'ils produisent, principalement quand on les prend sans terme limité.

On augmente ces bons effets du bain par de légères frictions sur tout le corps, particulièrement aux jambes et aux cuisses : mais il faut les faire très-douces ; fortes, elles animeroient le mouvement du sang, et le porteroient à la tête.

Lorsque le sang circule avec lenteur, et que cette lenteur est un effet de sa disposition ou *crase* aqueuse, et de la foiblesse des fibres, et nullement de la plénitude des vaisseaux, ou du spasme ; les bains seroient plutôt nuisibles qu'utiles : on y remédie, ainsi qu'au froid des extrémités qui n'est plus alors un produit du spasme, par le mouvement, par les frictions sèches avec un morceau de flanelle, en portant habituellement sous la plante des pieds des semelles de peau sur laquelle on a coulé une couche de poix. M. Tissot regarde avec raison comme fort nuisible aux personnes sujettes aux maux de nerfs l'usage des chaufferettes, sur-tout dans les endroits renfermés.

Les exercices violens, et même trop d'un exercice quelconque, déterminent l'abord du sang vers la tête : il en est de même d'une application trop long-tems continuée, de la méditation, de tous les ouvrages qui font baisser la tête, et qui fixent les yeux, de l'ardeur du soleil, des appartemens chauds, des compagnies nombreuses, des repas, des veilles, des lieux élevés où la tête tourne, de certains jeux où l'on exécute des mouvemens de rotation. Les individus susceptibles d'éprouver des accès épileptiques doivent donc éviter soigneusement toutes ces choses.

Mais autant elles sont dangereuses, autant un exercice modéré convient dans le traitement de l'*Epilepsie*. Galien et après lui plusieurs Médecins l'ont même regardé comme le principal remède de cette maladie. On peut voir dans la consultation de Galien pour l'enfant de Cœcilianus (*Edit. de Chart.*, *tome* 10, *p.* 487) quels soins il apportoit pour régler cette partie du régime ; et Boerrhaave a établi comme une vérité incontestable ce que l'expérience démontre tous les jours, qu'une grande frugalité et beaucoup d'exercice guérissoient cette maladie, que l'intempérance et l'inaction rendent incurable. Mais, dit M. Tissot, cet exercice qui guérit quand le corps est en bon état, et que l'on mène une vie sobre, irrite au lieu de fortifier, et produit les accès au lieu de les éloigner et d'en détruire la cause, quand les vaisseaux sont trop pleins de sang, que le malade est échauffé, et que le corps est dans un état de sècheresse : tant il est vrai, ajoute-t-il, que dans aucune maladie il n'y a aucune règle générale, et qu'on ne peut dire d'aucune partie du régime, ni d'aucun remède, qu'il convient à telle maladie ; la spécification des circonstances est toujours nécessaire, sinon on abusera toujours des agens les plus utiles.

Il ne faut pas négliger d'avertir que les odeurs sont très-contraires aux épileptiques.

Enfin, les passions de l'ame, que nous avons assignées comme une des causes les plus actives et les plus fréquentes de l'*Epilepsie*, doivent pendant le traitement être retenues avec la plus grande attention. C'est l'espérance seule qui doit occuper l'ame des malades ; et toutes les autres ne pourroient que lui ôter les motifs qui la soutiennent, en attirant les accès au lieu de les éloigner, et en augmentant leur force et leur durée au lieu de diminuer l'une et l'autre.

Tels sont les moyens que l'expérience nous a appris à employer pour prévenir les attaques : et il y a bien des épileptiques à qui cette cure prophylactique suffit : parce que par le seul laps du tems les nerfs se fortifient, et perdent cette disposition, que nous avons dit être la cause prédisposante dont le concours avec les causes occasionnelles continue la cause prochaine de la maladie. Mais on n'est pas toujours aussi heureux à l'égard de certains malades : chez ceux-ci le cerveau semble avoir acquis une disposition épileptique si forte, qu'il ne suffit pas d'éviter avec soin tout ce qui peut l'irriter ; il faut agir sur lui-même, et les moyens que l'on met en usage sont ceux que l'on appelle les anti-épileptiques proprement dits, ou les *spécifiques*. Il est tems de nous en occuper.

Des spécifiques de l'Epilepsie en général.

Parmi les remèdes auxquels on a donné ce nom, il y en a de véritablement utiles, il y en a d'inutiles, il y en a de dangereux. Nous devons parler de tous, pour faire connoître davantage les premiers, dépouiller les seconds d'une réputation mal acquise, et ôter aux derniers

niers une confiance qui tourne au préjudice de l'humanité.

Nous ne pouvons nous dissimuler, quand nous considérons de quel grand nombre de causes si différentes entr'elles peut naître l'*Epilepsie*, comment on se laissera jamais aller à l'espérance de trouver un remède ou spécifique universel pour toutes ces causes. Quelques-unes, telles que des exostoses de la boîte du crâne, ou des épines osseuses, qui irritent les membranes du cerveau, ne sont-elles pas par leur nature au-dessus de toutes les ressources de l'art? Et quand il seroit vrai qu'une substance pût agir sur la cause prédisposante, l'irritation toujours existante de semblables causes occasionnelles ne renouvellera-t-elle pas perpétuellement cette disposition épileptique, puisqu'il est certain par l'expérience que rien ne l'entretient, ne l'augmente et ne l'enracine davantage que les accès eux-mêmes? Il faudroit donc, en pareil cas, que ce spécifique donnât aux nerfs une fermeté, une insensibilité à l'irritation qui ne se trouve pas dans l'homme le plus fort et le plus robuste, qui ne se rencontre même point dans aucun animal, ou plutôt, qui seroit incompatible avec leurs fonctions et avec leur nature, et seroit une autre maladie aussi redoutable que celle que l'on voudroit anéantir.

Nous n'avons pas même le bonheur de posséder un remède anti-épileptique, digne de porter le nom de spécifique autant que l'est le quinquina pour les fièvres d'accès ou le mercure pour la vérole, c'est-à-dire, qui guérisse d'une manière aussi constante, sinon immanquable. Il faut convenir cependant que, si plusieurs des remèdes que l'on a vantés contre l'*Epilepsie* ne réussissent pas plus constamment, c'est qu'on néglige, avant que de les employer, de mettre le corps dans l'état où il conviendroit qu'il fût, comme l'expérience a appris à le faire à l'égard du quinquina et du mercure: on les regarde en un mot comme des spécifiques *absolus* qui doivent produire leur effet dans toutes circonstances, et sur toute espèce de cause. Ils sont tous tirés de la classe des fortifians; malgré cela on les emploie, par exemple, quoiqu'il y ait pléthore, tension, sécheresse, état inflammatoire, embarras dans les premières voies, putridité, obstructions, constipation: aussi, loin de faire du bien, ils font un mal réel et certain; on les essaie tous inutilement, tous nuisent, et tous auroient été utiles, si on eût commencé par disposer le corps comme il devoit l'être.

Des spécifiques en particulier.

Les anti-épileptiques les plus vantés sont la valériane, la pivoine, le guy-de-chêne, le musc, les feuilles d'oranger, le quinquina, le castor, le succin, quelques substances gommeuses, sur-tout l'assa fœtida, le camphre, certaines plantes odoriférantes, le fer, plusieurs eaux minérales, la poudre de guttete en France, &c.

La valériane est celui de tous les anti-épileptiques qui mérite la première place. Cette plante, déjà employée par Arétée et décrite par Dioscoride, est désignée par Linnée de cette manière: *Valeriana officinalis floribus triandris foliis omnibus pinnatis*. Et par Bauhin, *Valeriana sylvestris major*. On doit préférer celle qui croît sur les endroits élevés, elle a beaucoup plus de force; celle qui vient dans les lieux marécageux est la moins bonne; celle des bois tient le milieu. La bonne a une odeur forte, pénétrante, tout-à-la-fois agréable et désagréable, et qui, si on la flaire beaucoup, enivre; mais elle ne doit point sentir le musc, cette odeur lui est étrangère et ne lui vient que de l'urine des chats qui en sont excessivement friands, et qui, si on n'y prend pas garde, vont la manger dans les endroits où on la fait sécher, et la salissent.

C'est la racine de la valériane que l'on emploie. On l'administre en poudre toutes les fois qu'il est possible d'y déterminer les malades, et c'est sans contredit la manière la plus efficace. L'infusion aqueuse n'est cependant pas sans vertu; elle a fortement le goût et l'odeur de la plante: mais, quand on ne veut pas employer la poudre même, sa préparation la plus énergique c'est l'extrait spiritueux, qui est moins désagréable que la poudre, et conserve bien mieux le goût, l'odeur et la force de la plante que l'extrait aqueux; quand il est bien fait, il a presque autant d'efficacité que celui de la plante même. Il est d'ailleurs quelquefois utile d'avoir une préparation qui possède les vertus semblables avec un peu moins d'activité, pour les individus que tout remède actif irrite, comme il est souvent nécessaire de donner l'extrait de quinquina à ceux pour qui l'écorce en nature est trop forte.

La racine de valériane se donne (en poudre) depuis un demi gros jusqu'à deux gros, dans un peu de vin blanc, ou dans du lait, sur-tout pour les enfans. Il est bon de faire usage en même-tems d'une tisane ou décoction qui ait des propriétés analogues.

M. de Haller dit qu'il préféreroit à l'espèce de valériane dont nous parlons, le *spica celtica*, ou *nardus celtica* dioscoridis (C. Bauh. Pin. 165) *valeriana* celtica *floribus triandris*, *foliis ovato oblongis*, *obtusis*, *integerrimis* de Linné. Mais jusqu'à présent cette espèce n'a point été adoptée dans la pratique de la Médecine.

La pivoine (*Paeonia* officinalis *foliolis oblongis* L.). (*Paeonia folio nigricante splendido, quae mas*) et (*Paeonia communis vel fœmina*) (C. Bauch. P. 323) si fort exaltée, ne mérite point les éloges qu'on lui a donnés. L'odeur seule de la fleur qui est évidemment virulente prévient contre toute la plante que M. de Haller dit lui être suspecte; celle de la racine fraîche a aussi quelque chose de narcotique et de déplaisant avec un goût âcre et plutôt acerbe qu'amer; sèche, elle n'a plus aucune odeur, elle perd aussi son âcreté, et n'a presqu'aucune saveur; mais elle paroît alors si dépouillée de toute vertu, qu'on ne peut ni en craindre l'usage, ni s'en promettre aucun bon effet marqué. On devroit donc en abandonner l'usage, dit M. Tissot, parce qu'il n'y a rien de plus nuisible que de se fier à des remèdes inefficaces.

Le guy-de-chêne, ou tout autre guy, car ils ont tous les mêmes qualités, est célèbre depuis long-tems dans la cure de l'*Epilepsie*; et sa principale vertu réside dans l'écorce ou dans les feuilles, que la plupart des apothicaires rejettent pour ne donner que le bois. Plusieurs observations faites par Boyle, Colbacht, Cartheuser, &c. ne permettent pas de douter de la propriété anti-épileptique du guy-de-chêne. Wan-Swieten et de Haen la lui attribuent aussi à un haut degré. Mais, malgré toutes ces autorités, l'auteur que nous extrayons, M. Tissot, le croit seulement un peu plus active que la pivoine; il loue l'usage de sa décoction pour fortifier les bons effets de la valériane, et ne veut pas que l'on s'y fie uniquement dans les cas un peu graves.

Le musc a été regardé de tout tems comme un bon remède dans les maladies nerveuses. Mais trop peu de faits déposent en faveur de sa vertu anti-épileptique, pour qu'on puisse se reposer uniquement sur lui: il seroit donc nécessaire de multiplier davantage les essais. Mais une considération importante pour ceux qui feront ces tentatives, c'est d'avoir soin de ne pas ordonner le musc, lorsqu'il y a trop de sang, et qu'il se porte avec force à la tête; lorsque les premières voies ne sont pas nettoyées, qu'il y a des obstructions, et beaucoup de chaleur: il aigriroit alors le mal au lieu de l'adoucir. Le musc semble produire les mêmes effets que l'opium; il pourroit même le remplacer, donné à une certaine dose: on observera donc, en l'employant, les précautions qu'exige l'opium ou ses préparations dont nous allons parler.

Quand on compare les effets de l'opium avec les différentes indications que présentent les causes de l'*Epilepsie*, on ne sauroit douter que ce médicament énergique ne soit nuisible dans tous les cas, excepté ceux dans lesquels une forte passion de l'ame produit les accès, ou bien les renouvelle, ou quand elle est l'effet d'une violente douleur qu'on ne peut pas détruire sur-le-champ, et à laquelle l'opium n'est pas contraire.

Ainsi quand un épileptique a éprouvé quelque passion de nature à lui faire craindre un accès, il sera très-utile de lui administrer un léger calmant, pour ramener dans les nerfs le calme que la passion leur avoit fait perdre. Il en doit être de même des douleurs que nous avons dit devenir quelquefois la cause occasionnelle des attaques, particulièrement les douleurs de dents et celles de la néphrétique. Les principales indications pour prévenir un accès d'*Epilepsie* sont de diminuer la pléthore, l'opium l'augmente; de détourner le sang de la tête, il l'y détermine; de procurer une grande liberté du ventre, il constipe; d'adoucir les humeurs, il les rend plus âcres; enfin, si on ouvre les personnes mortes après avoir pris une trop grande dose d'opium, on trouve précisément dans leur corps les mêmes effets que ceux que produit une *Epilepsie* mortelle. Il faut donc ne se déterminer à donner l'opium aux épileptiques, que dans les cas qui le nécessitent d'une manière assez pressante pour faire négliger les indications ordinaires qui constituent le traitement de l'*Epilepsie*. Si quelques Médecins recommandables l'ont préconisé, ce ne peut venir sans doute que de la fausse idée où l'on étoit de leur tems sur sa manière d'opérer, manière que l'on croyoit diamétralement opposée à ce qu'elle est en effet: mais cette doctrine a eu aussi de tous tems des improbateurs dont l'autorité n'est pas moins forte.

Une observation très-précieuse que l'on trouve dans M. de Haen (*Rat. medendi*, *part.* 5. *cap.* 4. §. 3.) doit faire plus que soupçonner, que l'opium seroit avantageux à ceux des épileptiques dont le sommeil n'a pas les conditions d'un sommeil naturel. Dans ces cas, il peut corriger en même-tems et la disposition

dépravée des nerfs qui altère cette fonction, et la disposition à l'*Epilepsie*.

Les feuilles d'oranger ont été vantées, pendant quelque-tems, comme un spécifique assuré contre l'*Epilepsie*; et plusieurs essais faits à Vienne par M. Locher, Médecin de l'hôpital de Saint-Marc, sembloient devoir assurer cette réputation. Mais les succès ne se sont pas multipliés : et leur usage n'est adopté maintenant dans la pratique de la Médecine que contre les simples convulsions.

Le quinquina a aussi été employé avec succès dans plusieurs cas d'*Epilepsie*, sur-tout lorsque le mal sembloit avoir des retours périodiques bien réglés, et que la foiblesse d'estomac et l'atonie exigeoient d'ailleurs l'emploi des toniques. Mais il n'a point de vertu anti-épileptique décidée; et quand il s'agit de remédier au vice du cerveau, à cette fatale disposition qui est la base de la maladie, il est fort inférieur à la valériane.

On peut dire du fer ce que nous venons de dire du quinquina : il agit comme fortifiant, et est utile dans les cas où l'*Epilepsie* est compliquée avec quelqu'une de ces maladies auxquels le fer et le fer seul remédie. Les eaux minérales ferrugineuses ont eu également du succès dans l'*Epilepsie* qui dépend de l'atonie des premières voies : elles ne doivent cependant être ordonnées qu'avec circonspection. Elles peuvent nuire quand le siège du mal est dans la tête, à raison du principe spiritueux, ou *gaz*, que quelques-unes d'elles contiennent, et qui semble porter si fortement à la tête, qu'il enivre certaines personnes, et donne à d'autres de violens maux de tête.

L'action du camphre sur les nerfs étant incontestable, on a essayé cette substance dans le traitement de l'*Epilepsie* : et elle a paru quelquefois avoir les propriétés qu'on lui attribuoit. Mais il n'y a encore rien de bien positif là-dessus, parce qu'on l'a toujours associée avec d'autres médicamens qui peuvent avoir autant de vertu, ou même quelquefois corriger les mauvais effets qu'elle auroit pu produire, puisque le camphre donné seul; à une certaine dose, occasionne du malaise, de la foiblesse, de l'abattement, de l'embarras dans la tête, un trouble total de la vue, perte de connoissance, de fortes convulsions, des défaillances, un pouls très-vîte, tous accidens analogues à ceux qu'éprouvent les épileptiques.

Il est trop facile de remplacer par d'autres substances le castor, médicament désagréable et le plus ordinairement sophistiqué, qu'il seroit à desirer qu'on le proscrivît totalement.

L'assa fœtida a eu des succès dans certains cas d'*Epilepsie*, lorsqu'il y avoit complication de viscosité dans les humeurs, d'obstruction dans les premières voies, ou un principe vermineux : on pourroit souvent l'associer avec la valériane. Mais il faut observer que cette gomme-résine, de même que les autres qui lui sont analogues, a l'inconvénient de porter à la tête; et que cette contre indication doit toujours être d'un très-grand poids dans l'administration des remèdes contre l'*Epilepsie*.

La ruë étoit recommandée dans le traitement de l'*Epilepsie*, dès le tems d'Alexandre de Tralles : on fait entrer son eau distillée dans toutes les potions anti-épileptiques, et il est certain que l'on doit attendre des effets sensibles d'un remède aussi actif. La rue paroît cependant plus capable de faire revenir de l'accès par son odeur forte, que de corriger la disposition épileptique : aucune expérience n'a du moins constaté qu'elle possédât cette propriété spécifique.

Le mercure ne doit être regardé comme un spécifique contre l'*Epilepsie* que dans les cas où cette maladie dépendroit de quelque vice que cette substance métallique pourroit extirper. Ainsi l'*Epilepsie* vermineuse cède à l'application du mercure. Cette application est encore très-efficace, quand le mal est produit par quelqu'engorgement, par une humeur dartreuse, ou par une âcreté non caractérisée de la lymphe.

Mais elle est le seul vrai remède quand la maladie est l'effet du virus vénérien. Voici une observation de M. Locher qui le prouve. « Un homme avoit la vérole, et cet homme étoit épileptique; il portoit au crâne un tophus considérable : je lui administrai le sublimé corrosif, pendant l'usage duquel les accès se renouvellèrent souvent; mais dès que le tophus fut ouvert, ils ne reparurent plus; le tophus se dissipa, la plaie se cicatrisa, et il fut guéri de l'une et de l'autre. » (*Observat. Practic.* 41.)

Dans tous les autres cas, il paroît constant que le mercure agit trop énergiquement sur le système des nerfs; et les faits consignés dans quelques ouvrages pour attester sa propriété anti-épileptique ne paroissent point décisifs, quand on les examine avec une critique sévère et sans prévention.

Certaines préparations antimoniales, et entre autres le souffre doré et le kermès, ont été très-utiles dans le traitement de l'*Epilepsie*, surtout pour les enfans au-dessus de l'âge de dix ans : le kermès particulièrement détruit les matières glaireuses qui sont si fréquemment chez eux la cause occasionnelle de la maladie, soit par leur âcreté, soit parce qu'elles fournissent un foyer aux vers ; il désobstrue ; il ouvre tous les couloirs ; et enfin il fortifie réellement les nerfs : ce qui remplit toutes les indications qui se présentent en pareil cas.

L'union du mercure et de l'antimoine est aussi très-avantageuse dans les mêmes espèces d'*Epilepsie*. On trouve dans l'ouvrage du docteur Kinneir un exemple d'une très-belle cure opérée par le remède de Plummer.

Un grand nombre d'autres plantes qu'on appelle nervines, et leurs conserves, ou leurs eaux distillées, entrent aussi dans la liste des remèdes anti-épileptiques : telles sont les eaux de fleurs d'orange, de mélisse, de tilleul, &c. Mais elles ont très-peu d'efficacité, et ne sont guères propres qu'à servir de véhicule à des remèdes plus actifs.

On a cherché à guérir l'*Epilepsie* par l'application au corps humain d'une infinité d'autres substances que celles que nous venons de passer en revue, et d'évaluer. Ces prétendus spécifiques sont pour la plupart sans vertus et sans activité, souvent aussi dégoûtans que ridicules, et ne servent qu'à prouver dans quelles petitesses peuvent donner les hommes, quand ils se laissent entraîner par les systêmes, les préjugés et la superstition. Tels sont les vers de terre pris à jeun, au mois de juin, avant le lever du soleil, au moment du coït ; le pied d'élan, le talon de lièvre, le cerveau de corbeaux, &c. On trouvera dans les différens articles de matière médicale, non-seulement de plus grands détails sur les bons remèdes à employer contre l'*Epilepsie* mais encore sur ceux dont nous ne parlerons point ici, parce que nous craignons que cet extrait ne soit déjà beaucoup trop long. *Voyez*, par exemple les mots POUDRE DE GUTTETE, POUDRE DU MARQUIS, &c.

Il y a une troisième classe de remèdes employés comme anti-épileptiques. Ces prétendus spécifiques, bien loin d'être utiles, ou même de n'être qu'inutiles, sont véritablement dangereux, les uns par leur violence, les autres par leur caractère vénéneux.

On a été conduit, comme l'a remarqué M. Wan-Swieten, à employer des remèdes violens, par l'idée assez naturelle que pour guérir une maladie aussi grave il étoit nécessaire d'opérer un grand changement dans le corps.

Ceux qui surviennent dans le tems de la puberté, et qui changent beaucoup l'économie animale, guérissent quelquefois cette maladie, de même que nous avons vu qu'ils pouvoient aussi la faire naître quelquefois.

Le changement de climat produit souvent le même effet de même que celui en entier du genre de vie. Hipocrate en avoit déjà fait l'observation : et Wan-Swieten a eu occasion de la confirmer par l'exemple de plusieurs Hollandois que le voyage des Indes Orientales avoit délivrés de l'*Epilepsie*, et dont quelques-uns en avoient été attaqués de nouveau à leur retour dans leur patrie.

Il est arrivé quelquefois de voir cette maladie détruite par les assauts de la fièvre quarte : mais ce remède n'est pas à la disposition des Médecins ; ne pourroit-on donc pas envoyer les épileptiques dans certaines contrées où la fièvre quarte est presque épidémique toutes les années dans l'automne ?

Pour opérer dans le corps une grande révolution qui détruise le caractère épileptique, on a tenté l'usage des substances les plus actives. Telles sont l'ellébore blanc, l'oignon de mer, les préparations cuivreuses, antimoniales et mercurielles les plus violentes, l'introduction immédiate dans le sang d'une matière âcre, un grand bruit inattendu, la jusquiame en nature ou sous forme d'extrait ; la teinture de lune ou d'argent, le foie de loup séché, enfin le sang humain récemment sorti des vaisseaux. En parlant de ce dernier moyen, qui n'a pu être inventé que par le désespoir, Celse dit que l'atrocité du mal rend celle du remède supportable ; il assure au reste qu'il a réussi à quelques épileptiques. Tulpius rapporte deux observations qui ne doivent pas encourager à le tenter de nouveau. Quant aux autres remèdes dont nous avons fait l'énumération, si ces malades ont guéri après en avoir fait usage, il est également certain que ces cas sont uniques, mais que ceux dans lesquels ils ont été nuisibles et même absolument mortels ne sont que trop multipliés.

Nous allons parler maintenant de quelques secours très-utiles aux épileptiques, et qui cependant n'entrent pas dans le traitement ordi-

naire de l'*Epilepsie* : ce sont les acides, le petit lait, les bains froids et les cautères.

Galien recommandoit beaucoup l'oximel, et il dit même avoir guéri plus d'un épileptique par le seul usage de ce remède, qui est un acide végétal. On a depuis lui employé pour la même maladie les acides minéraux qu'il ne connoissoit pas. Paracelse fut le premier qui se servit de ceux-ci; et après Paracelse plusieurs Médecins assurent avoir dû de très-belles cures à l'acide vitriolique.

Les acides végétaux peuvent faire du bien; premièrement dans le cas où le mal dépend soit de l'épaississement, soit de l'âcreté de la bile; secondement en favorisant la transpiration et les urines; troisièmement en prévenant ces retours de fièvre qui souvent rappellent les accès; mais, outre ces avantages, les acides minéraux en ont un autre bien considérable, et même de la plus haute importance, c'est de diminuer la sensibilité des nerfs : c'est de cette manière, et en abattant une petite fièvre à laquelle on ne fait pas assez d'attention, que j'ai souvent vu, dit M. Tissot, l'acide vitriolique guérir des maux de nerfs invétérés, contre lesquels on avoit employé tous les toniques et tous les anti-hystériques possibles.

En général, l'usage des acides soit végétaux soit minéraux est propre à corriger les effets de la qualité échauffante et stimulante de certains remèdes anti-épileptiques, sans diminuer pour cela leur v rtu : ce que l'on doit considérer comme un grand avantage.

La nécessité d'éviter tous les alimens qui ont quelqu'âcreté, et de se borner à ceux qui sont les plus doux et les moins capables d'irriter, doit faire regarder le lait comme une nourriture très-convenable aux épileptiques, et il est fâcheux qu'il n'ait pas été employé plus souvent. Cheyne est de tous les Médecins celui qui a le plus insisté sur le régime doux dans les maux de nerfs en général; et une belle observation sur l'usage du lait dans l'*Epilepsie*, qu'il a insérée dans son essai sur la goutte, en apprend davantage que tous les préceptes que nous pourrions accumuler.

« L'on ne guérit point, dit-il, sans une grande » sobriété, et beaucoup d'attention à éviter » tous les alimens qui ont la moindre âcreté, » et à ne vivre que de ce qu'il y a de plus » doux : le régime, avec un petit nombre de » remèdes doux, a souvent mieux réussi dans » plusieurs cas, que tous les remèdes réunis des » pharmacies; et l'exemple d'un célèbre Mé- » decin de *Croyden*, mort il n'y a pas long- » tems, le prouve de la manière la plus remar- » quable. Il étoit depuis long-tems sujet à l'*E-* » *pilepsie*, et il étoit souvent renversé de son » cheval par les accès qui lui survenoient » comme il alloit voir ses malades : il avoit » épuisé tous les conseils des Médecins et tous » les secours de la Médecine (comme je le sais » de lui-même) sans en retirer aucun soulage- » ment; mais il remarqua peu-à-peu, que plus » ses alimens étoient légers, plus ses accès » étoient foibles; ensuite il renonça à toute » autre boisson que l'eau pure, et les accès » devinrent encore moins violens et plus rares; » enfin, trouvant toujours que la maladie di- » minuoit à mesure qu'il lui fournissoit moins » d'alimens, il ne vécut plus que de végétaux » et d'eau; ce qui supprima entièrement ses » accès : mais ce régime étant un peu flatteux » pour lui, après plusieurs essais, il se fixa à » deux quarts (soixante-quatre onces) de lait » par jour, un demi-quart à déjeûner, autant » à souper, et un quart à dîner, sans poisson, » sans viande, sans pain, en un mot, sans » autre chose de plus que de l'eau fraîche. » Pendant quatorze ans qu'il vécut en obser- » vant ce régime, il n'éprouva aucune altéra- » tion dans sa santé, sa force ou sa vigueur, » excepté une fièvre d'accès, qu'il dissipa très- » aisément, en mâchant un peu de quinquina; » et il auroit vraisemblablement vécu aussi » long-tems et aussi-bien portant que Cornaro, » si, en couchant dans un lit humide, il n'a- » voit pas gagné une pleurésie, à laquelle il » n'opposa aucun des secours de son art, per- » suadé que son régime devoit guérir tous les » maux, et qui le tua en peu de jours. Si » l'on réfléchit, ajoute le docteur Cheyne, » que toutes les maladies de nerfs sont des » branches du même arbre, on comprendra » par cette observation quels effets étonnans on » peut espérer dans les maux de ce genre, d'un » régime prescrit avec discernement et suivi » avec constance ». M. Tissot a été témoin d'un fait analogue à l'observation du Médecin de Croyden; et il ne balance pas à proposer son exemple comme une ressource à beaucoup de malades, ou abandonnés, ou fatigués inutilement par des remèdes qui détériorent de plus en plus leur santé, sans soulager leur maladie.

Il y a cependant des circonstances où l'usage du lait loin d'être un excellent remède devient très-nuisible, et produit même quelquefois des accès redoublés : cela peut avoir lieu, toutes les fois sur-tout que les organes de la digestion

ne sont pas convenablement disposés pour le digérer, quand il y a des obstructions, quand il constipe, et quand il y a une suppression de règles. Cela peut encore arriver par l'effet d'une idiosyncrase. Mais un Médecin éclairé et attentif, qui pésera exactement toutes ces circonstances, sera presque toujours sûr de ne l'ordonner jamais sans succès.

Le bain froid est un autre secours qui est du plus grand usage dans un grand nombre de maux de nerfs, et qui a aussi ses avantages dans l'*Epilepsie*, lorsqu'elle paroît dépendre principalement de la mobilité des nerfs. Mais pour l'employer, il faut, 1°. qu'il n'y ait point trop de sang dans les vaisseaux, sans quoi la première impression du bain seroit de le porter à la tête; 2°. que la sensibilité ne soit point excessive, car alors il agiroit comme irritant; 3°. qu'il n'y ait ni obstructions invétérées, ni suppuration, ni aucune des autres causes qui sont regardées avec raison comme des obstacles à son usage. Excepté dans ces cas là, c'est, sans contredit, un des remèdes les plus propres à redonner de la force au genre nerveux, et à détruire cette convulsibilité que la plus légère cause met en action et qui produit les accès. Cœlius-Aurelianus paroît avoir le premier conseillé les bains froids dans l'*Epilepsie*: et de nos jours Floyer les recommanda également.

Mais, puisque les bains tièdes conviennent aussi dans le traitement de l'*Epilepsie*, leurs effets étant si différens de ceux des bains froids, comment lever cette contradiction apparente, qui résulte de l'éloge donné tout-à-l'heure à l'usage des bains froids ?

Les bains tièdes conviennent quand il faut faciliter la transpiration, en humectant, détrempant, relâchant; quand il faut diminuer l'épaississement inflammatoire du sang; quand il faut modérer une petite fièvre produite par ce même épaississement, ou par l'âcreté des humeurs: et, ces cas étant très-fréquens, il y a conséquemment une multitude de circonstances dans lesquelles ils font un très-grand bien.

Le bain froid a, au contraire, plusieurs effets entièrement opposés; il réussit donc dans des circonstances tout-à-fait différentes, principalement lorsqu'il y a relâchement dans les solides, et qu'aucune disposition inflammatrice ne se manifeste.

Les cautères, les setons, et les vésicatoires peuvent être très-utiles dans le traitement de l'*Epilepsie*, lorqu'elle est occasionnée ou par une surabondance d'humeurs cacochymes, ou par une humeur âcre courante qui, se portant tantôt dans une région du corps et tantôt dans une autre, doit faire craindre qu'elle ne se jette sur des organes essentiels, et n'y produise de grands désordres, ou enfin quand les humeurs ont une tendance opiniâtre vers quelque organe. Une autre considération à laquelle on ne fait pas toujours assez d'attention, c'est qu'une irritation fixée sur une partie quelconque du corps est une espèce de frein qui réprime les mouvemens irréguliers des nerfs. En employant les cautères contre l'*Epilepsie*, on ne fait qu'imiter la nature, qui, comme nous l'avons déjà observé, a guéri des *Epilepsies* en pratiquant elle-même un égoût d'humeur âcre dans une partie extérieure quelconque; et l'art, par cette imitation, a eu souvent les succès les plus heureux. On en trouve des exemples très-concluans dans les ouvrages des observateurs les plus distingués, tels que Fabrice de Hilden, Ambroise Paré, Mercatus, Willis, Pison, Meykren, Pujati, le journal de Médecine, &c. Morgagni rapporte aussi dans son excellent Ouvrage (*de caus. et sedib. morbor. per anat. indagat. Epist. octavâ*) une belle observation de M. Serao, qui constate l'utilité des vésicatoires : on pourroit y en ajouter plusieurs autres.

Traitement pendant l'accès.

Le traitement pendant l'accès se réduit à bien peu de chose; c'est d'éviter que les patiens se fassent du mal. Les soins qu'on peut se donner pour cela consistent premièrement, à introduire, si on le peut, un linge tortillé en rouleau et assez ferme entre les dents, pour empêcher qu'elles ne déchirent la langue, ce qui arrive fréquemment, ou même qu'elles ne l'amputent presqu'entièrement, comme on l'a vu quelquefois; les coins d'un mouchoir ou d'une serviette fine sont très-propres à cet usage, et toujours préférables au bois ou à toute autre matière dure. En second lieu, il faut prémunir les malades contre la violence des coups qui les entourent : pour cela, on les mettra d'abord, s'il est possible, sur un lit, et dans cette position tous les soins se réduiront à prendre garde que les convulsions ne les jettent par terre, que leur tête ne porte trop fortement contre le chevet que l'on garnira de coussins, et à modérer les coups violens qu'ils se donnent quelquefois au visage avec leurs poings, et qui occasionnent souvent des saignemens de nez, des meurtrissures à l'œil, des échymoses considérables. Des assistans intelligens et adroits se donneront bien de garde de

vouloir réprimer des mouvemens qu'il est inutile d'empêcher, et qu'il seroit d'ailleurs très-dangereux de contraindre quand même on le pourroit.

L'idée où l'on étoit que si l'on pouvoit ouvrir les pouces, dont la convulsion, plus constante que celle d'aucune autre partie, étoit par cela même regardée comme l'essence de la maladie, cette idée, dis-je, avoit conduit, comme l'a remarqué M. Wan-Swieten (*aphor.* 1080) à faire les plus grands efforts pour les ouvrir, et, à force de les violenter, on leur occasionnoit souvent des douleurs très-vives et très-longues en pure perte; tous ces efforts sont non-seulement inutiles, mais dangereux, et on doit absolument y renoncer.

L'usage des odeurs spiritueuses, des applications âcres, des frictions fortes, n'est pas moins inutile; puisque l'action des nerfs sentans est absolument nulle : Celse & Cœlius-Aurélianus l'avoient déjà dit. On employoit les odeurs fœtides pour exciter l'éternuement que l'on croyoit avantageux, parce qu'on supposoit comme cause de l'*Epilepsie* un amas d'humeurs dépravées qui irritoient le cerveau, qui s'en débarrassoit par cette secousse. Mais, sans parler de la fausseté de cette idée, pour se convaincre combien ce moyen est pernicieux, il suffit de considérer que ce mouvement spasmodique commence par une suspension dans la respiration, qui ne peut qu'accumuler le sang dans les vaisseaux de la tête où il y en a déjà trop, et que cette augmentation seroit trop dangereuse; que, d'ailleurs, l'éternuement lui-même est une convulsion qui n'est point propre à en faire cesser d'autres.

Les frictions huileuses sont un remède absolument opposé à l'éternuëment, et M. Morgagni parle d'un épileptique qui étoit soigné par Albertini, et à qui ce grand Médecin avoit conseillé de faire frotter l'épine du dos, pendant l'accès, avec de l'huile d'amandes chaude; ce qui lui faisoit toujours beaucoup de bien. Mais il est rare que ce remède puisse aisément s'administrer, quoiqu'en général il soit utile dans plusieurs cas de maladies convulsives.

Les anciens, dont la conduite étoit dirigée par l'observation, conseilloient la saignée dans l'accès. Depuis eux, le systême, qui faisoit regarder l'*Epilepsie* comme un combat du cerveau pour chasser l'humeur âcre fut cause de sa proscription; parce qu'on craignoit que la nature affoiblie ne succombât. Mais il est certain que l'on peut, sans risque, ouvrir la veine dans l'accès, et faire une forte saignée, quand les symptômes de l'accès, la force et la dureté du pouls prouvent qu'il y a pléthore. Cependant il ne faut pas compter sur un pareil remède; soit parce qu'il est très-difficile, souvent impossible, et toujours dangereux de l'appliquer, à raison des convulsions qui agitent les malades; soit parce que des hémorrhagies spontanées, et sans aucune diminution de l'accès, ne doivent pas faire espérer qu'il soit jamais d'un grand avantage. Dans les cas où l'indication de saigner paroîtroit très-pressante, il faut préférer d'ouvrir les jugulaires qui sont alors ordinairement très-apparentes.

La saignée peut être indispensablement nécessaire sur la fin de l'accès, lorsque les convulsions finissent, et que la persévérance des symptômes de la pléthore du cerveau fait craindre un engorgement apoplectique.

Quand l'accès est fini, si les malades sont foibles, abattus, *angoisés*, assoupis, le meilleur remède c'est une grande tranquillité, de l'eau fraîche bue fréquemment et à petites doses, un lavement d'eau tiède; ensuite, lorsqu'ils sont entièrement revenus à eux, quelques distractions agréables qui les étourdissent sur leur mal, dont ils sont quelquefois très-affectés pendant les premières heures qui suivent l'accès. On peut même donner, quand il n'y a que de l'abattement sans irritation, de légers cordiaux, comme un peu d'eau de mélisse avec un peu de liqueur minérale anodyne, de l'eau de fleurs d'orange, ou quelque autre mixture analogue. On risqueroit, en en permettant de plus actifs, de voir l'accès se renouveller, surtout quand ils affectent l'odorat d'une manière désagréable.

Les suites fâcheuses que laissent après eux les accès de l'*Epilepsie* sont ou morales ou physiques.

Les suites morales sont l'affoiblissement de la mémoire et des autres facultés; il dépend de celui que les différentes parties du cerveau elles-mêmes éprouvent : ainsi l'indication que présente cet état c'est de fortifier ces parties; le tems est ici le plus grand remède, et, quand l'altération du cerveau n'est pas portée à un point incurable, ses forces se relèvent à mesure que la guérison avance. Quant aux autres moyens, nous les avons déjà indiqués dans un autre endroit de cet article; ainsi nous n'y reviendrons pas.

Les suites physiques sont 1°. l'affoiblissement du genre nerveux dans toutes ses parties, la

mobilité ou les autres effets qui en sont la conséquence : 2°. les différens désordres occasionnés par la violence des convulsions, tels que l'amputation de la langue, les fractures de dents, les luxations, les contusions, les épanchemens de sang, les hémorrhagies.

Les remèdes de l'affoiblissement du genre nerveux sont les mêmes lorsque ses effets blessent les facultés physiques de l'homme comme lorsqu'ils ont détérioré ses facultés physiques.

Quant aux autres désordres, on doit les traiter quand ils ont été occasionnés par l'*Epilepsie* de la même manière que s'ils avoient une autre origine, sauf quelques modifications qu'exige la nature de la maladie. Turner rapporte l'observation intéressante d'un épileptique qui se coupa la langue au point qu'elle ne tenoit plus que par un filet à chacun de ses bords : on fit des sutures ; et, trois jours après l'accident, ces filets qui avoient été fort meurtris, tombèrent en suppuration. Sans les sutures la langue se seroit donc entièrement détachée à cette époque, au lieu que par leur moyen le malade conserva parfaitement cet organe. Nous ne citerons pas d'autre exemple.

Nous terminerons cet article en présentant un tableau abrégé des différens points de doctrine qu'il renferme, et dont son étendue un peu considérable, quoique nécessaire, pourroit peut-être empêcher quelque lecteurs de bien saisir l'ensemble.

I. L'*Epilepsie* dépend toujours de la cessation de l'action des nerfs du sentiment, et de l'augmentation de celle des nerfs du mouvement : car il y a toujours perte totale du sentiment, et convulsion ou spasme dans un plus ou moins grand nombre de muscles.

II. Les accès varient non-seulement beaucoup en durée, mais aussi dans leurs phénomènes, suivant que l'irritation se porte à plus ou à moins de muscles, et à certains muscles plutôt qu'à d'autres.

III. L'accès est quelquefois présagé par différens symptômes qui dénotent ou un commencement d'embarras dans la tête, ou un commencement d'irritation dans les parties éloignées ; et, dans ce cas, on peut quelquefois supprimer l'accès par une forte ligature au-dessus de l'endroit où l'irritation commence.

IV. Comme le cerveau, les nerfs, et les muscles sont très-fatigués pendant l'accès, s'ils se répètent souvent, ils altèrent les fonctions du cerveau, affoiblissent la mémoire, jettent dans l'imbécillité, produisent des maux de nerfs, détruisent les digestions, laissent dans une foiblesse générale, et font éclore d'autres maux qui sont une suite de ces premiers.

V. Quelquefois l'*Epilepsie* succède à d'autres maladies ; d'autrefois elle cesse, et produit une maladie différente.

VI. L'*Epilepsie* est produite par tout ce qui peut irriter assez les nerfs pour faire entrer le cerveau en convulsion ; et ces causes sont ce qu'on appelle les causes *procartatiques* ou *occasionnelles* : mais la disposition d'un cerveau plus susceptible de convulsion qu'il ne devroit l'être dans un état de parfaite santé est ce qui s'appelle cause *prégumène* ou *prédisposante*.

VII. Ces causes *procatartiques* ont leur siège ou dans la tête, et elles agissent immédiatement sur le cerveau, on les appelle alors idiopathiques ; ou dans quelques parties éloignées, soit internes, soit externes, on appelle ces dernières sympathiques et il y en a un grand nombre ; elles résident ou dans les solides ou dans les fluides.

VIII. Les humeurs âcres portées sur le cerveau sont une des causes qui produisent le plus souvent cet effet.

IX. Les causes *procartatiques* sont elles-mêmes mises en action par les causes accidentelles qui se tirent des variations perpétuelles dans les six choses non naturelles. On a même vu une trop grande sobriété, c'est-à-dire une diète trop long-tems prolongée, devenir cause accidentelle de l'*Epilepsie*.

X. On est d'autant plus exposé à avoir cette maladie que les nerfs sont plus sensibles : c'est par cette raison que les enfans, les femmes et les gens foibles en sont plus attaqués que les vieillards, les hommes, et les personnes robustes.

XI. Les passions, et sur-tout la crainte, la peur, la tristesse, les chagrins et les regrets, la produisent plus souvent que les dérangemens physiques : il est du moins impossible quelquefois de lui assigner d'autre cause.

XII. Quand la convulsibilité du cerveau est devenue très-considérable, les accès sont reproduits par des causes si légères qu'ordinairement

rement elles échappent à la prévoyance la plus scrupuleuse.

XIII. Quelquefois l'*Epilepsie* est incurable; mais elle l'est moins souvent qu'on ne l'a cru; et si on l'a guérit si peu, il y en a deux raisons : la première, c'est que, sans donner aucune attention aux causes éloignées qui la produisent, aux causes occasionnelles qui la renouvellent, et à la constitution physique du malade, on a voulu guérir toutes les épilepsies par des remède, spécifiques, qui, sans agir sur les causes éloignées et sur les vices de tempérament, et sans pouvoir corriger les erreurs du régime dont l'observance est si importante dans le traitement de cette maladie, n'étoient destinés qu'à agir sur le cerveau même; la seconde, c'est que les moyens qu'on employoit ordinairement pour cela étoient incapables d'opérer cet effet.

XIV. Pour pouvoir parvenir à guérir cette maladie, il faut commencer par s'assurer s'il y a quelque cause sympathique qui l'entretienne, et quelle elle est, ou si elle est idiplomatique, c'est-à-dire, si elle dépend uniquement de la grande convulsibilité du cerveau, et observer avec soin qu'elles sont les causes accidentelles qui la reproduisent le plus souvent, et quels sont les vices de constitution qui peuvent se trouver dans la personne épileptique.

XV. Il faut ensuite, si elle est sympathique, détruire sa cause par les moyens que la Médecine indique pour cela : et alors, si la convulsibilité du cerveau subsistoit après que cette première cause est détruite, on emploieroit les moyens propres à la déraciner. Si elle est idiopathique, il faut prescrire la façon de vivre la plus propre à empêcher que les humeurs ne se portent à la tête, en faisant observer une grande sobriété et un régime très-doux : s'il y a pléthore, obstructions, sécheresse, les remèdes sont la saignée, les délayans, les purgatifs, les bains tièdes. Il arrive souvent que ces moyens guérissent les *Epilepsies* qui dépendent de quelqu'une des causes qui viennent d'être indiquées, sans qu'il soit nécessaire de recourir à ceux que l'on a nommés *spécifiques*.

XVI. Quand on a mis le corps dans un très-bon état, qu'il ne reste d'autre vice que la convulsibilité du cerveau et la mobilité des nerfs, et qu'on n'a plus à craindre que les spécifiques, qui ont tous quelque chose de stimulant, ne nuisent plus, en agitant les humeurs et en les portant à la tête, qu'ils ne feroient de bien en fortifiant les nerfs, on peut les employer : le meilleur de tous est la racine de valériane sauvage en poudre, ou en extrait spiritueux. Le bain froid, le lait, les cautères, le musc, les feuilles d'oranger, sont aussi des remèdes très-utiles.

XVII. Il ne peut point y avoir de spécifique immanquable : celui qui en promet un est ou ignorant ou fripon; ceux qui le prennent sont ses dupes : mais les charlatans ont ordinairement soin de prescrire en même-tems un si grand nombre d'observances minutieuses et difficiles, qu'il est difficile de ne pas manquer à quelqu'une, et l'infraction à cet égard sert alors d'excuse au peu de succès du remède.

XVIII. La fausse honte qu'on attache à l'*Epilepsie*, est un malheur réel qui contribue à l'augmenter; et il seroit à desirer que les Médecins parvinssent à la faire regarder comme les autres maladies : le préjugé populaire à cet égard est la suite et l'effet d'une antique superstition dont Hipocrate avoit déjà montré le ridicule, et qui se soutient encore néanmoins depuis plus de deux mille ans. Cependant, par une contradiction bien singulière de l'esprit humain, cette même maladie que l'on redoute le plus d'avoir, est une de celles que les fourbes jouent le plus souvent, et qu'ils imitent le mieux. (*Voyez* MALADIES SIMULÉES et DISSIMULÉES). (*Méd. légale*).

Ce préjugé populaire vient de ce qu'ignorant les véritables causes de l'*Epilepsie*, on a voulu de tout tems l'attribuer à un effet particulier de la colère céleste : on regardoit même un accès d'*Epilepsie* dans une assemblée publique, comme un signe de l'improbation des dieux, ce qui la faisoit rompre sur-le-champ, et rendoit les infortunés épileptiques en quelque façon l'objet de l'exécration publique. Les lumières acquises depuis que la république Romaine et ses *comices* n'existent plus, auroient dû effacer jusqu'aux moindres traces d'un préjugé barbare, qui a le plus souvent des suites fâcheuses. En effet, si on témoignoit moins d'éloignement pour ce mal, ceux qui en sont attaqués perdroient cette horreur qu'ils en ont, et qui, empoisonnant leur bonheur et irritant les nerfs, ne contribue pas peu à l'entretenir et à l'augmenter.

L'*Epilepsie* est, sans doute, plus fâcheuse pour le malade que bien d'autres maladies; mais elle n'a rien de plus fâcheux pour ceux qui en sont témoins : c'est un spectacle fort triste, il est vrai, que celui d'un accès épileptique; mais il n'est effrayant qu'autant que

la prévention le rend tel; on s'en effraie dès la première fois qu'on en entend prononcer le nom, et cet effroi continue toute la vie souvent sans qu'on ait jamais été témoin d'une attaque. Il est cependant vrai qu'il n'y a point de maladie moins douloureuse pour le malade et moins dangereuse pour le spectateur, qui, la considérant de sang-froid, n'y verroit qu'un homme privé du sentiment, dont les muscles sont mus avec une force, une vîtesse, et une variété étonnantes, et ne seroit pas exposé par-là même aux influences qui sont le produit d'une imagination erronée. On ne séquestreroit plus alors ces infortunés comme on ne le fait que trop; on ne les relégueroit plus, comme on le faisoit autrefois, dans des maisons de gens qui, ne s'en chargeant que pour bénéficier sur la pension, les traitoient ordinairement avec beaucoup de dureté, et ne contribuoient pas peu à augmenter le mal. L'ennui de la solitude, le chagrin de l'abandon, pourroient seuls occasionner la maladie; combien ne doivent-ils pas l'accroître? Il me semble qu'heureusement l'on revient peu-à-peu à une manière de penser plus juste et plus humaine, que l'on n'attache plus aucune honte à une maladie aussi peu faite pour en inspirer qu'un rhume ou la fièvre tierce; et j'espère que bientôt elle ne sera plus un objet de mystère, ni d'aversion, mais seulement de pitié comme toutes les autres maladies. (*Extrait de Cullen*, *Tissot et Wan-Swieten*). (M. MAHON).

EPIMEDE, *Epimedium*. (*Mat. méd.*)

Dioscoride assure que les feuilles de cette plante pilées et réduites en cataplasme avec de l'huile, et appliquées sur les mammelles, les empêchent de croître. L'Epimédium n'est plus aujourd'hui d'aucun usage. (*Voyez* DIOSCORIDE, liv. 4. chap. 19). (M. MAHON).

EPIMELETES. (Επιμελητης).

Un écrivain moderne s'exprime ainsi; (les armées des anciens) « Perses ne marchoient » pas sans leurs *guérisseurs de plaies*, dési- » gnés à la vérité, par un nom qui ne ressemble » guère à celui de médecin ».

Quel est donc le nom de ces *guérisseurs de plaies*? L'écrivain nous l'apprend dans une note que voici: Επιμεληταὶ *apud Persas, ut scribit Xenophon*, *erant curatores*, *qui in bello vulneratos curabant*. SUIDAS *in hâc voce* (Επιμεληταὶ).

Telle est en effet la version que donne Emil. Portus du passage de Suidas; et cette version est exacte; mais l'écrivain françois ne l'a point entendue dans son véritable sens.

S'il eût pris la peine de consulter Xénophon, il auroit vu que l'historien grec n'a point voulu désigner par ce mot Επιμεληταὶ des *guérisseurs de plaies* ou des médecins. Ce n'est pas même exactement ce terme qu'il emploie; il est plus composé; c'est συνεπιμεληταί.

Le récit de Xénophon va prouver notre observation.

Cyrus étoit campé à quelque distance de Babylone: ce n'étoit pas seulement de Perses et de Médes que son armée étoit composée; plusieurs peuples devenus ses amis combatoient contre les Assyriens sous ses enseignes. De ce nombre étoient les Cadusiens; cette nation habitoit au sud-ouest de la mer hircanienne, ou mer caspienne; les Cadusiens formoient l'arrière-garde. Leur roi, sans faire part à Cyrus de son projet, va à la tête de sa cavalerie faire le dégât dans le territoire de Babylone. Le roi d'Assyrie sort de sa capitale où il s'étoit renfermé, et tombe sur les Cadusiens épars; plusieurs sont tués, leur roi est de ce nombre; l'Assyrien fait quelques prisonniers, et reprend le butin que déjà l'on emmenoit dans le camp. Averti dès le point du jour de ce qui se passe, Cyrus marche au-devant des Cadusiens pour les secourir.

« Tous les blessés qu'il rencontroient, dit » Xénophon, il les envoyoit à Gadatas afin » qu'il se chargeât de les faire traiter: » (*ce Gadatas, qui étoit nouvellement ami de Cyrus, étoit souverain d'une ville bien peuplée et d'un territoire considérable*). « Il en pla- » çoit d'autres sous des tentes; et afin qu'il » leur fût procuré tout ce qui leur étoit néces- » saire, il eut l'attention de prendre des Perses » qui étoient de même rang, pour donner » de concert leurs soins à ces blessés, (car » dans des circonstances de cette nature, les » hommes sensibles, observe Xénophon, se » portent volontiers à rendre de concert de » bons offices à leurs semblables).

Ce qu'on vient de lire précédé de guillemets, est la traduction aussi littérale qu'il a été possible, de ces paroles de l'Historien:

Ὅντινα ἴδοι τετρωμένον διαλαμβάνων, τοῦτον μὲν ὡς Γαδάταν ἀπέπεμπεν ὅπως θεραπεύοιτο, τοὺς δ' ἄλλους συγκατεσκήνου, καὶ ὅπως τὰ ἐπιτήδεια ἔχοιεν συνεπεμέλετο, παραλαμβάνων τῶν ὁμοτίμων Περσῶν συνεπιμελητάς· (ἐν γὰρ τοῖς τοιούτοις οἱ ἀγαθοὶ συνεπιπονεῖν ἐθέλουσι. XENOPH. oper. M. D. LXI. Henr. Steph. *in-fol. pag.* 80. lin. 31, 32, 33, et 34.

Il est très-évident qu'il ne s'agit point ici de médecins, ni de guérisseurs de plaies; mais de soldats Perses chargés par Cyrus de donner aux Cadusiens blessés, les secours que demandoit leur état; secours bien différens de ceux que la médecine administre, et que des soldats n'étoient pas en état de procurer.

Afin qu'il ne reste aucun doute sur ce point, écoutons ce que Xénophon ajoute de suite.

« Cyrus se montroit sensible à leur état, de » sorte que tandis que toute l'armée étoit à » prendre son repas, l'heure du dîner étant » arrivée, il étoit encore avec les officiers et les » médecins, pour s'assurer qu'aucun blessé » ne restât sans secours; il voyoit par lui- » même, et s'il ne pouvoit pas en voir quel- » ques-uns, il donnoit ordre d'aller les pan- » ser, à ceux dont c'étoit le devoir ou le mi- » nistère ». Xénoph. *loc. cit. lin.* 35. 36. 37.

Ainsi ce prince compâtissant ne négligeoit rien pour le soulagement de ses soldats.

Lorsque Cyrus parcouroit avec tant de zèle les tentes où avoient été portés les blessés, qui pourroit croire que les médecins dont il étoit accompagné ne fissent qu'une simple inspection, et qu'ils laissassent à d'autres qui n'eussent pas été médecins, le soin d'appliquer l'appareil convenable ? Xénophon d'ailleurs nous apprend que ce prince avant que de partir pour son expédition, avoit appellé des médecins, et il en avoit le nombre suffisant; l'historien les désigne par le terme propre, ἰατρούς.

Quant au mot συνεπιμελητης, ou au pluriel συνεπιμεληται, il signifie, *qui simul curam dat*, ou *qui simul curam dant*, (qui soignent de concert); ceux donc qui sont désignés par ce terme, n'étoient que des soldats qui devoient rendre à leurs camarades blessés, les services dont ils avoient besoin, et leur départir les secours qu'il leur étoit impossible de se procurer eux-mêmes. Ces officieux soldats faisoient ce qu'un ami feroit à l'égard de son ami malade; et ce que font depuis long-tems des femmes salariées, qu'on appelle chez nous garde-malade. L'écrivain françois n'a point fait attention que les mots *curatores* et *curabant* de la version latine, ne signifient pas toujours *guérisseurs*, ou *panser un blessé.*

On se trompera toujours sur le sens d'un passage découvert par hasard, lorsqu'on ne consultera point l'auteur pour connoître les rapports de ce passage, et qu'on n'entendra point l'idiôme dans lequel il est écrit.

(M. Goulin).

EPINARDS, s. m. (*Hygiène et Mat. méd.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

L'*Epinard* est un genre de plante à fleurs incomplettes, de la famille des arroches, qui a des rapports avec la bette : on n'en distingue que deux espèces, dont l'une est très-cultivée et fort connue par l'usage qu'on en fait; c'est l'*Epinard* potager ou commun.

Spinacia olivacea. Linn.

Lapathum hortense spinacia semine spinoso. C. B. P. 114.

Spinacia vulgaris capsulâ seminis aculeatâ. Tourn. 533.

Il y a une variété de cette espèce, qu'on nomme :

Epinard de Hollande, ou le gros *Epinard.*

Spinacia vulgaris capsulâ seminis non aculeatâ. Tourn. 333.

M. de la Mark observe que les deux plantes rapprochées sous cet article, depuis Linné, diffèrent fortement par la forme de leurs traits, se reproduisent constamment les mêmes par leurs semences, et ne devroient peut-être pas être regardées comme variétés de la même espèce, mais comme deux espèces bien distinctes.

La première, qui est l'*Epinard* commun, ou à fruits épineux, pousse des tiges hautes d'un pied et demi, feuillées, cannelées, glabres; ses feuilles sont alternes, lisses, molles, un peu succulentes. Les fleurs sont d'une couleur herbacée, et ramassées par paquets dans les aisselles des feuilles. Celles des individus femelles ont des pointes très-remarquables.

Cette plante est cultivée en Europe dans tous les jardins potagers. Son lieu natal n'est pas connu des botanistes.

L'*Epinard* d'Hollande, ou à fruits glabres, ressemble presqu'entièrement à l'*Epinard* commun par son port; ses feuilles sont un peu plus grandes; ce qu'elle a de particulier, c'est que ses fruits sont constamment glabres, c'est-à-dire sans corne ou épine; elle se cultive aussi dans les potagers pour l'usage de la cuisine, mais elle résiste moins aux intempéries de l'hiver que l'*Epinard* commun.

On doit choisir les *Epinards* tendres, mous, succulens, bien cultivés, et dans une terre bien grasse.

Les *Epinards* fournissent un aliment léger; on lui a donné le nom de ballet de l'estomac, parce qu'ils sont peu nourrissans, que leur digestion se fait facilement, sur-tout lorsquils sont accommodés au jus, et parce qu'ils tiennent assez ordinairement le ventre libre. Cependant, il y a beaucoup de personnes chez lesquelles ils produisent des vents. Cette herbe émolliente, humectante et relâchante, convient sur-tout aux tempéramens secs, bilieux et chauds, et fort peu aux constitutions pituiteuses et fortes.

On a accordé aux *Epinards* la vertu d'appaiser la toux et d'adoucir les âcretés de la poitrine. On a prétendu que le suc d'*Epinards* pris intérieurement, et les *Epinards* eux-mêmes, appliqués extérieurement, en forme de cataplasme, pouvoient guérir la morsure des bêtes venimeuses, mais on n'a pas assez de certitude sur cette opinion pour l'adopter. Ils peuvent être utiles en cataplasmes dans les inflammations et les douleurs du foie et du bas-ventre. On a cru que l'eau distillée pouvoit être de quelqu'utilité pour les fleurs blanches. Il faudroit en faire l'analyse, et déterminer plus précisément les circonstances dans lesquelles ils peuvent être le plus avantageux.

(M. Macquart).

EPINE BLANCHE. (*Hygiène et Mat. médic.*). (*Voyez* Néflier et Aubépine). (M. Mahon).

EPINE BLANCHE SAUVAGE. (*Mat. médic.*). (*Voyez* Chardon commun). (M. Mahon).

EPINE DE BOUE. (*Mat. méd.*).

On donne ce nom à la plante de laquelle distille la gomme adragan. (*Voyez* le mot Gomme.). (M. Macquart).

EPINE JAUNE. (*Mat. méd*).

Scolymus.

Sa racine, que l'on dit être apéritive, n'est point employée. En Italie et en Languedoc, les cochons s'en nourrissent. (M. Mahon).

EPINE - VINETTE, s. f. (*Hygiene*), &c. (*Mat. médic*).

Partie II. Choses proprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section Ire. Végétaux.

Les botanistes ont donné à l'*Epine-Vinette* les noms de

Berberis dumetorum. c. B. P.

Amirbaris avicine.

Uva ursi quorumdam.

Berberis pedunculis racemosis. Lin.

Les racines de cet arbrisseau sont branchues, jaunâtres, fibreuses, rampantes.

Les tiges ont quatre à cinq pieds de haut, et sont garnies d'épines.

Les feuilles sont petites, oblongues, crenelées tout au tour, et environnées de piquans mols, d'un verd gai, et d'une saveur acide.

Les fleurs, qui ont une odeur forte, sont ramassées en grappe, et composées de six petales jaunes, disposés en rond, d'autant d'étamines de même couleur, et d'un pistil verdâtre qui devient un petit fruit cilindrique, rouge-mol, rempli d'un suc acide, et d'un ou deux noyaux qu'on a nommé *oxiacantha.*

Cet arbrisseau, qui est fort commun en Europe, croît dans les forêts, et on en place beaucoup dans nos jardins, auxquels il sert d'ornement.

Ce fruit est bon, agréable et rafraîchissant, seulement un peu acerbe, ce qui fait qu'on a jugé à propos de la faire confire au sucre, ou bien d'en préparer des gelées semblables à celles de la groseille, mais plus délicats. On fait avec

le suc du syrop qui a la propriété de celui de limon. Lorsque ce suc a fermenté, on peut le faire évaporer en pellicule, puis cristalliser, pour en obtenir un sel essentiel acide qui a les propriétés des acides.

Les baies de *Berberis* peuvent étancher la soif, abattre la trop grande chaleur, excitée par de violens exercices, ou par quelque maladie inflammatoire. Le suc exprimé ou la décoction est très-utile dans les maladies aiguës, bénignes et malignes, et même dans la peste.

Il passe pour fortifier l'estomac et provoquer l'appétit ; pour arrêter les cours de ventre et les hemorrhagies ; pour s'opposer à la fièvre, à l'effervescence des humeurs, et à l'âcreté de la bile ; pour tuer les vers, on l'emploie dans les gargarismes pour arrèter les inflammations de la gorge.

Les personnes attaquées de douleurs d'estomac ou de vents ne doivent point faire usage de ce fruit ; il incommode encore ceux qui ont la poitrine très-délicate, qui ont de l'athsme, ou qui ne respirent qu'avec peine.

L'écorce d'*Epine-Vinette* et sa racine sont astringentes, et passent pour convenir dans les mêmes cas que les balaustes.

(M. Macquart).

EPINGLE, s. f. (*Hygiene*).

Partie II. Choses dites non naturelles.

Clas II. *Applicata.*

Ordre I. Habillemens, &c.

Les *Epingles* servent à maintenir les vêtemens dans la situation qu'on desire qu'ils aient ; mais ces sortes de ligatures sont aussi nuisibles au développement et à la liberté des mouvemens des parties, que les autres moyens que l'on emploie à cet effet. Il suffit d'avoir observé les enfans dans le premier âge de la vie, pour être convaincu de cette vérité. Les *Epingles* ont un autre desavantage qui leur est propre ; c'est celui de piquer et de déchirer : et l'on a vu quelquefois ces accidens, légers par eux-mêmes, avoir des suites très fâcheuses. Il seroit donc plus prudent de leur substituer quelques points de couture : le mieux même seroit de se passer des uns et des autres, et d'envelopper les enfans avec des langes plus amples, et de le faire d'une manière assez lâche pour laisser à leurs petits membres la faculté d'exécuter toutes sortes de mouvemens, en les garantissant suffisamment des impressions trop fortes pour eux de l'air et des autres corps environnans.

On a vu des *Epingles* avalées occasionner de très-grands accidens ; d'autres rester pendant longues années dans le corps sans aucune incommodité. *Voyez* le Journal de Médecine, tom. 6, 7, 10, 15, 16, 35, 44, &c. Les personnes du sexe devroient donc prendre plus de précaution en se servant de ces instrumens qui leur sont si nécessaires et si familiers, et sur-tout éviter d'en tenir dans leur bouche.

(M. Mahon).

EPINYCTIDES, (*ordre nosol.* et *pathologie*).

Phlyctaenae atro-rubrae, aggregatae, trium vel quatuor linearum in diametro, tibias ut plurimùm afficientes, et noctu potissimùm acriter pungentes. (Nosologie de M. Sauvages. Class. I. Ord. II. Genr. 8).

L'*Epinyctide* est une espèce de pustule décrite par Paul, Oribase, et quelques autres, sous des traits si effrayans, que si elle attaquoit tout le corps, au lieu d'un de ses points seulement, la patience et les forces d'aucun homme ne pourroient soutenir la douleur lancinante et brûlante qu'elle occasionne. Cette simple pustule, que Celse qualifie une exulcération muqueuse, grande tout au plus comme une fève, est à peine sensible pendant le jour ; ce n'est que la nuit qu'elle exerce sa fureur : elle doit être fort rare dans nos climats, puisque M. Lorry assure ne l'avoir jamais observée : mais elle est assez commune dans les pays chauds, par exemple, dans les Echelles du Levant. Cependant ce Médecin a vu des pustules, qui, à la périodicité près dont nous avons parlé, paroissent ressembler infiniment à l'*Epinyctis* si bien défini par Celse. Il paroît que la fièvre dont elles sont quelquefois accompagnées, est uniquement accidentelle ; et qu'elle n'est l'effet que de l'irritation ou de la veille trop prolongée.

L'*Epinyctide* ne met point la vie du malade en danger ; mais il est toujours à craindre que le traitement qu'elle exigera ne soit très-long.

Les anciens cherchoient à guérir cette éruption à la peau, de même que toutes les autres, par le régime. Ils prescrivoient de faire beaucoup d'exercice, de prendre peu de nourriture, de s'abstenir de tous les alimens âcres et irritans. Ce régime devenoit celui des nour-

rices, quand l'*Epinyctide* attaquoit des enfans à la mammelle. Celse recommande l'application extérieure de quelques plantes qui passent pour être rafraîchissantes et dessicatives, telles que le sylphium, la lentille, la sanguinaire, et la coriandre verte. Mais il paroît qu'en général le traitement employé par les anciens étoit trop succinct et peu soigné.

M. Lorry, marchant sur leurs traces, et fort de leurs principes, a été plus loin qu'eux. Il emploie contre l'*Epinyctide* des lotions résolutives et discussives, telles que des infusions de fleurs de sureau, de camomille et de mélilot, la décoction de morelle; et, lorsqu'elles ne réussissent pas, il tâche d'amener la pustule à suppuration. Si plusieurs *Epinyctides* attaquent à la fois un malade, alors l'érethisme et le feu, qu'un mal si violent excite dans tout le système, le font recourir aux délayans et aux légers apéritifs, comme le petit lait et toutes les plantes chicoracées qui sont en même tems adoucissantes et fondantes : et, parce qu'il arrive toujours que de grandes douleurs dérangent les digestions, et occasionnent un amas de saburre dans les premières voies, après un usage répété de ces boissons délayantes, il les nettoie à l'aide de quelque minoratif qui n'excite aucune irritation.

Mais il ne suffit pas, dit M. Lorry, de multiplier contre cette éruption rebelle les remèdes internes. Il faut encore rétablir la transpiration par des relâchans extérieurs, et pratiquer une issue par la peau aux humeurs qui cherchent à sortir du corps. C'est vraisemblablement d'après ce principe que les anciens faisoient suer dans un bain ceux de leurs malades dont les pustules étoient petites, et qui étoient d'un tempérament robuste. M. Lorry insiste donc fortement sur l'usage des bains généraux; et il en démontre les avantages, soit pour adoucir l'àcreté de l'humeur, soit pour faciliter son expulsion. Il croit de même que ceux qui ont été une fois attaqués d'*Epinyctides*, ou d'autres pustules d'aussi mauvais caractère, doivent de tems à autre recourir à ce remède. Une remarque importante qu'il fait, c'est qu'on ne doit employer les bains qu'après avoir évacué les humeurs crues, qui, repompées dans le torrent de la circulation, et portées ensuite successivement vers la peau, feroient dégénérer les pustules en ulcères crouteux (*ulcera crutosa*).

Lorsque le mal est cessé, ou que sa férocité s'est calmée, il sera très-avantageux, continue M. Lorry, d'en poursuivre jusqu'aux derniers restes, en employant la *diète lactée*, et principalement le lait d'anesse soir et matin, surtout au printems, et ensuite en automne. On prescrira même ce régime pendant plusieurs années, parce qu'il est extrêmement avantageux dans toutes les maladies qui dépendent d'une acrimonie qui a altéré la partie séreuse du sang. *Voyez l'article* PEAU (MALADIES DE LA).

(M. MAHON).

EPIPHÉNOMÈNES, mot tiré du grec ἐπιφαίνω *insuper appareo*. On appelle ainsi les symptômes qui accompagnent une maladie sans lui appartenir; ils lui sont étrangers. Ce sont des phénomènes de plus que ceux qui sont propres à cette maladie.

Les *Epiphénomènes* d'une maladie sont presque toujours des symptômes ou des dépendances de quelqu'autre maladie, qui forme avec la première une complication. Ainsi, lorsqu'on connoît exactement les phénomènes qui peuvent naître ou dépendre du véritable méchanisme d'une maladie, il est facile de juger, lorsqu'outre ces phénomènes on en apperçoit d'autres qui ne peuvent se rapporter à ce même méchanisme, que la maladie n'est pas simple, mais qu'il y a une complication de maladies dont chacune d'elles doit être distinguée avec soin : car c'est des maladies mêmes, et encore mieux des causes, s'il étoit possible, qu'on doit tirer les indications : les symptomes peuvent à la vérité aider à découvrir ces indications, mais ils n'en sont pas eux-mêmes la source, parce qu'on ne peut détruire les symptomes qu'en guérissant la maladie.

Il est donc essentiel, dans les complications de maladies, de distinguer et de connoître exactement chacune de ces maladies pour saisir les indications qu'elles peuvent fournir, et qui doivent fixer l'attention du Médecin dans le traitement de ces complications. Voyez *Quesnay*, *traité des fièvres*, *tom.* 1.

Les Nosologistes modernes ont beaucoup contribué à éclairer les praticiens sur ce sujet. En réduisant les maladies à des classes, des genres et des espèces, et en les indiquant par les symptomes qui leur sont essentiels, il devient plus facile d'en saisir les complications, et de distinguer le symptome de l'*Epiphénomène*. On peut dire que cette distinction est souvent très-difficile à faire, et qu'elle exige des connoissances profondes, et un coup-d'œil très-fin dans l'art d'observer. (M. CAILLE).

EPIPHLOGISMA. (*Nosologie*).

C'est un des genres de la Nosologie de Vogel,

de la classe quatrième qui est celle des douleurs, *Dolores*. *Epiphlogisma* signifie l'ardeur, que ressent un partie, semblable à celle du charbon ardent. Quand cette ardeur a son siège dans l'oreille, Vogel l'appelle *Pyrosis*.

Les anciens, entre autres Hipocrate (*aphor.* 23, *sect.* 5) entendoient par ce mot une inflammation violente, accompagnée de douleurs et d'une tumeur de couleur rougeâtre et sanguine, causée par le sang qui s'est jeté sur la partie. Galien comparoît la sensation qu'elle occasionnoit à celle de la flamme. (M. Mahon).

EPIPHORA, EPIPHORE. (*Mal des yeux*). Larmoyement habituel. (*Voyez* Dict. de Chirurg., Hist. Lacrymale. (M. Roussille).

EPIPLEROSE; s. f. ἐπιπλήρωσις, réplétion, surréplétion, terme employé par Erasistrate qui croyoit que les artères, dans le moment de leur dilatation, se remplissoient de l'esprit que le cœur leur envoyoit. Le sang a pris aujourd'hui la place de cet esprit.

(M. Mahon.)

EPIPLOCELE. (*Chirurg. méd.*) (*Voyez* Hernie). (M. Mahon).

EPIPLOITIS. (*Ordre nosolog.*)

C'est le cent sixième genre de M. de Sauvages. Il fait partie du troisième ordre de la classe des phlegmasies, lequel renferme les phlegmasies des membranes. Le Nosologiste définit l'*Epiploitis*, *dolor circa hypogastrium*, *et umbilicum juxta epiploi extensionem*.

L'*Epiploitis* constitue aussi le quatorzième genre de Cullen, et le deux cent quatre-vingt-quatorzième de Sagar. (M. Mahon).

EPIPLOMEROCELE. (*Ordre nosolog.*)

Ce mot désigne la sortie d'une portion de l'épiploon au-dessous du ligament de Poupart. C'est le trois cent quatre-vingt-dix-neuvième genre de Vogel. (*Voyez* Hernie).

(M. Mahon).

EPIPLOOMPHALE.

Ce mot signifie une hernie ombilicale causée par la sortie de l'épiploon. (*Voyez* Hernie).

(M. Mahon).

EPIPLOSCHEOCELE. (*Ordre nosolog.*)

C'est la chûte d'une partie de l'épiploon dans le scrotum. (*Voyez* Hernie).

(M. Mahon.)

EPISPASTIQUE. Ce mot dérivé des deux termes Grecs, ἐπὶ et σπάω qui répondent au Latin *attraho supra*, s'applique en général à tous les remèdes ou moyens médicinaux, qui, en exerçant à la surface du corps une iritation plus ou moins vive, y déterminent un accroissement de chaleur et un afflux de matière lymphatique. On comprend donc sous cette dénomination générale, les âcres, les stimulans, les excitans, les caustiques, qui, appliqués à la surface du corps, y produisent des demangeaisons, des rougeurs, de légères inflammations, des tumeurs, des vésicules, des escarres, &c. Les premières vues qui se sont offertes dans l'usage des *Epispastiques*, dérivent de la circonstance de leur application au-dehors, et des effets qu'ils y produisent. Ils ont pris par conséquent le nom de *revellentia*, *attrahentia*, *tractoria*; mais dès que les Médecins ont voulu ajouter à ces propriétés qui frappent nos sens, d'autres qualités arbitraires qui tiennent aux opinions des différentes sectes, ils ont multiplié les dénominations de ces remèdes, suivant la manière de concevoir leur action, et ils n'ont fait par conséquent, que s'éloigner des notions exactes qu'on doit en avoir, ou ils ne sont parvenus tout au plus, qu'à les désigner par des termes barbares et superflus. C'est ainsi, par exemple, que Cælius-Aurélianus leur donne le nom de *récorporatifs*, par la propriété qu'il leur attribue de disséminer, et de répandre dans toute l'habitude du corps, une affection concentrée dans une partie.

Pour se former une idée juste de l'action des *Epispastiques*, il importe de rappeller quelques vues physiologiques et pathologiques sur les propriétes et les usages de la peau. On sait que la transpiration est une de ses premières fonctions, et tout le monde connoît les travaux de Santorius, de Dodart, de Gorter, &c. sur cet objet. Ces émanations qui se portent avec tant d'abandance, du centre à la circonférence, et qui offrent tant de variétés suivant un état de maladie, un exercice plus ou moins violens, des alimens échauffans, et une foule d'autres circonstances individuelles, rendent merveilleusement sensible l'existence de ces forces centripètes et centrifuges, dont tant de Médecins ont parlé, et la correspondance singulière qui existe entre l'extérieur du corps et l'intérieur. Il faut faire encore attention, que la structure celluleuse et dilatable de la peau, ainsi que celle du tissu muqueux, subjacent,

la rend facilement le siège de tous les abscès critiques, de toutes les espèces d'éruptions, de toutes les tumeurs qui offrent chaque jour des phénomènes si singuliers, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques. Le tact, autre fonction de la peau, est sans doute plus exquis à l'extrêmité des doigts, mais il est uniformément répandu dans toute l'habitude du corps, comme pour nous avertir de toutes les impressions nuisibles; et il suppose que la peau est abondamment fournie de filamens nerveux pour y entretenir la sensibilité. Le prurit et la titillation, sont encore d'autres attributs de l'organe cutané, et ils déposent hautement jusqu'à quel degré il peut être affecté pas les causes les plus légères, puisqu'il peut s'ensuivre des convulsions qui affectent principalement le diaphragme, le larinx, la bouche, les lèvres. Il ne faut point omettre d'autres considérations non moins importantes sur l'usage de la peau, et qui sont sur-tout propres à bien diriger l'emploi des *Epispastiques* : ce sont les rapports sympathiques qu'a cet organe avec les viscères ou d'autres parties intérieures, et qui font que certaines impressions transmettent promptement leurs effets au-dedans, ou du dedans audehors; c'est ainsi, par exemple, qu'on apperçoit une correspondance singulière entre l'estomac et la peau. Qu'on s'expose le corps nud, à l'action d'un air froid, on sentira bientôt se réveiller le sentiment de l'appétit. On a vu aussi que des alimens âcres ou d'une mauvaise qualité, pris à l'intérieur, produisoient certaines éruptions à la peau : cette correspondance se manifeste quelquefois d'une manière frappante dans des individus délicats et irritables, et paroît surtout à découvert dans les maladies cutanées, presque toujours accompagnées de nausées et de vomissemens qui cessent après l'éruption, et qui se renouvellent si on vient à la répercuter. Quelles alternatives d'augmentatation ou de diminution réciproques, n'offrent point la transpiration et les autres évacuations intérieures, soit par le conduit intestinal, soit par les voies urinaires. La communication entre la peau et les poumons n'est pas moins manifeste, puisque la simple rétropulsion de la transpiration, peut produire des inflammations des poumons, et qu'il n'est pas rare de voir des affections dartreuses ou d'autres maladies cutanées, produire par la répercussion une vraie phthisie. L'art même de la débauche ne rend-il point chaque jour sensible la correspondance qui existe entre l'organe cutané et les parties génitales, puisque la flagellation, par une irritation énergique et violente produite sur la peau, peut seule résusciter sur des sens blasés et presque éteints, le signe extérieur de la virilité. (*V.* art. Peau).

Si on joint aux considérations que je viens d'exposer, celle d'une autre loi de l'économie animale en vertu de laquelle une irritation locale, prédominante en affoiblit une moindre (*Voyez* art. AIGUILLON, med. path.), on pourra se former d'avance une idée juste de la manière d'agir des *Epispastiques* sur lesquels nous avons d'ailleurs le résultat de tant d'expériences. Quelle heureuse influence ne peuvent-ils point exercer sur des symptômes produits par la répercussion d'une matière dartreuse, arthritique, rhumatismale, &c. en établissant au dehors une irritation locale plus ou moins vive. Qu'un viscère soit attaqué d'un état de phlogose qui menace d'un pressant danger, un *Epispastique* ne peut-il point produire, dans certains cas, une revulsion puissante et disséminer, pour ainsi dire, dans toute l'habitude du corps une affection concentrée ? Quel *stimulus* plus efficace peut-on employer lorsque l'action vitale des nerfs est languissante ou engourdie comme elle le paroît dans les affections soporeuses, dans la paralysie, &c. C'est encore un révulsif puissant dans des douleurs spasmodiques, fixes ou vagues, ou dans des directions vicieuses des humeurs qui se portent sur des parties déterminées. Le tissu cellulaire de la peau peut aussi, par un état d'atonie, comme dans les œdematics et la leucophlegmatie, devenir une espèce de réservoir passif où se portent les fluides aqueux et lympahtiques, et dans ces cas les *Epispastiques* n'ont-ils point le double avantage de donner du ressort au tissu de la peau par leur propriété stimulante, et de produire une sorte d'égoût propre à évacuer les fluides stagnants. Lorsqu'on réfléchit d'ailleurs sur les rapports sympathiques qui unissent l'organe de la peau avec les autres viscères, n'a-t-on point un prompt secours à leur opposer dans l'action des *Epispastiques* dirigée avec intelligence, et ne peut-on point ainsi, par une augmentation des forces vitales à l'extérieur, produire une diversion salutaire. Quel plus puissant remède a-t-on à opposer aux irrégularités sans nombre et aux anomalies qu'on remarque si souvent dans les maladies éruptives. Dans toutes ces maladies, et surtout dans les affections symtomatiques, dit Bordeu, il a été reconnu par une observation exacte, que les mouvemens du corps ou de ses vaisseaux et de ses plus petites fibres, se portent du centre à la circonférence, d'où ils reviennent au centre par une infinité de détours; et qu'enfin, ils s'élancent du centre à la circonférence avec un surcroît de force. Cette alternative de mouvemens, quoique moins manifeste, n'a-t-elle pas également lieu dans l'état de santé, quoique l'espèce d'équilibre où sont les forces

forces vitales de l'extérieur et de l'intérieur, ne le rende pas plus sensible.

Parmi les substances *Epispastiques* prises du règne végétal, on a choisi, suivant la diversité des tems et des lieux, les graines de moutarde, le gingembre, le poivre, l'ail, les oignons, la pyrèthre, la clématite, la renoncule, le cresson, la racine d'arum, le tabac, l'euphorbe, &c.; les sucs de Thitimale, de concombre sauvage, &c.; plusieurs huiles essentielles odorantes. Le règne animal fournit les fourmis, la fiente de pigeon ramier, le crotin de chèvre, la fiente de bœuf et son fiel, &c.; mais sur-tout les chantarides, qui, parmi les modernes, sont devenues les *Epispastiques* les plus usités. Enfin, on tire du règne minéral, les acides, les alkalis, et la classe nombreuse des sels caustiques, (*Voyez* ces différens art. en particulier). Il faut encore mettre au rang des moyens que la Médecine emploie à titre d'*Epispastiques*, les fomentations spiritueuses, les pédiluves, les bains chauds, les bains de vapeurs, les frictions, l'électricité médicale, les flagellations, les ventouses, les scarifications, &c. qui peuvent exciter à la surface de la peau des irritations, soit locales, soit universelles; (*Voyez* sur tous ces objets les articles particuliers qui leur sont consacrés). Les substances et les moyens que je viens d'indiquer, produisent des effets *Epispastiques* plus ou moins marqués, suivant leur degré d'activité, la durée de leur impression ou l'état de santé et de maladie; et ces effets sont gradués en commençant, d'une simple rougeur à la peau, jusqu'à une érosion plus ou moins profonde de la partie sur laquelle ils agissent; mais on ne doit guères admettre la distinction des Galénistes, qui ont fait plusieurs classes d'*Epispastiques*, suivant les degrés de leur vertu échauffante, et qui ont disposé ces remèdes sous les titres de rubéfians, de dropaces, de synapismes et de caustiques. Qui voit en effet, que le degré d'activité peut être compensé par le peu de durée de l'application, et que le caustique le plus fort, peut ne produire qu'une simple rougeur, et ne lui permettent qu'une action momentanée. Mais, quoiqu'il en soit de ces distinctions, il est important de fixer la graduation des effets sensibles produits par les *Epispastiques*. Le premier se borne à une simple rougeur de la peau, sans que l'épiderme soit entamé, comme lorsqu'on se frotte simplement la peau, ou qu'on a manié quelque-tems de la glace: le bain de vapeurs peut produire le même effet sur toute l'habitude du corps. Un second effet plus marqué, est une rougeur de la peau, jointe à une légère ulcération de l'épiderme, et par conséquent à un suintement de matière lymphatique, comme quand on applique quelque segment longitudinal de l'écorce du garon, (*Daphné Thymeloa*. L.). Une troisième impression encore plus intense, résulte de l'action d'une forte chaleur ou de l'application d'un emplâtre de cantharides, qui aboutit à une élévation de vésicules remplies de lymphe, et qui par la rupture des vésicules, offre une ulcération superficielle bien manifeste. Enfin, dans le quatrième degré d'action de l'*Epispastique*, le tissu de la peau sur lequel il est appliqué, est entièrement détruit comme dans l'application d'un cautère actuel ou potentiel, et il en résulte un écoulement abondant de matière lymphatique, qu'on a soin d'entretenir plus ou moins long-tems, suivant les vues du Médecin et le caractère particulier de la maladie.

Les *Epispastiques* considérés en général, paroissent avoir toujours fourni à l'art de guérir, les moyens les plus efficaces et les plus puissans; et peut-être que pour en découvrir l'origine, il faudroit remonter jusqu'à l'antiquité fabuleuse: ce qui semble le prouver, c'est qu'on retrouve cette pratique dans l'histoire des sauvages de l'Amérique, ainsi que dans celle des autres peuples nouvellement découverts, et qu'on voit que leurs principales méthodes de traitement dans plusieurs maladies, consistent dans des bains de vapeurs, des frictions, des illitions du corps, des danses, ou autres exercices violens, qui semblent destinés à vivifier l'organe cutané. Sans aller donc faire honneur à Hérodicus de cette méthode, qui a tant de rapport à la gymnastique médicinale; sans aller citer des passages obscurs d'Hipocrate, il faut convenir que ce père de la Médecine, qui étoit guidé dans sa pratique par des idées si profondes et si lumineuses d'économie animale, a vivement senti toute la fécondité des principes de la Médecine *Epispastique*. Il en a perfectionné les méthodes grossières, et dirigées par un aveugle empyrisme; et enchérissant sur tous ceux qui l'avoient précédé dans cette carrière, il a fait presqu'entièrement consister sa pratique en cautérisations, frictions, fomentations, et autres *Epispastiques* dont il ne cesse de vanter l'usage, et par le moyens desquels il opéroit les guérisons les plus inattendues. Mais pour faire mieux sentir ces vérités, il importe de leur donner quelque développement.

Hipocrate dit en parlant des maladies de la poitrine: *pars vero ex carne per medicamenta et potiones diffunditur et per calefactoria extrinsecùs admota adeò ut morbus per*

totum corpus spargatur. Lib. de morb. c'est-à-dire qu'Hipocrate pensoit que quand la maladie est fixée sur un organe, il convient, pour l'amener à guérison, de la répandre dans toutes les parties du corps, soit par l'usage des remèdes internes, soit par l'application des *Epispastiques*. Cette intention de généraliser la maladie, d'en affoiblir le foyer en l'étendant ou le distribuant sur tous les organes, est peut-être, comme l'a remarqué M. Fouquet dans l'ancienne Encyclopédie, le plus beau canon pratique que nous ayons en médecine. Hipocrate étoit inspiré par tout ce qu'il connoissoit des propriétés de l'intelligence active qui préside aux fonctions de l'économie animale, et par tout ce que lui apprenoit l'expérience journalière. Il savoit en premier lieu que cette intelligence se traçoit un cercle d'opérations dans lequel elle se montroit, en portant sur tous les points de la circonférence le sentiment et la vie, et en jettant, pour ainsi dire, des filets de communication dans les intervalles d'un point à un autre, ensorte que la maladie pouvoit être regardée comme un obstacle, un nœud qui arrêtoit cette période d'opération, et qu'il n'étoit question pour la rétablir, que de rappeller le principe sur tous les points de la sphère. Or, c'est ce qu'on obtient toutes les fois que l'activité ou les forces du principe augmentent assez pour vaincre ou résoudre l'obstacle. Si avant que la maladie soit déclarée, dit le père de la Médecine, on a senti de la douleur dans une partie, c'est-là que la maladie se déclarera. Il croyoit donc que la douleur appeloit, pour ainsi dire, et fixoit le principe morbifique sur la partie; et que, par conséquent, une douleur artificielle plus vive que la naturelle, en diminuant ou anéantissant celle-ci, étoit capable de faire tout au moins une diversion salutaire, une sorte de déplacement de la maladie, en la rendant générale. A l'égard de la chaleur, il avoit également éprouvé qu'elle a le pouvoir d'altérer. *Membrum*, dit-il, *per caliditatem t ahit ad seipsum à vicinis venis ac carnibus pituitam ac bilem. Lib. de morb.* Il savoit aussi que la chaleur portée à un certain degré, produisoit la douleur; et quant à cette attraction d'humeurs, il les expliquoit par l'énergie et la mobilité du grand principe, qui se porte d'une extrêmité à l'autre. D'un autre côté, témoin des guérisons imprévues qu'opéroit la nature par des éruptions cutanées, des parotides, des ulcères actuellement en suppuration, &c. Il étoit simple de regarder les dolorifiques et échauffans externes, comme des remèdes puissans pour réveiller ou rappeller la nature lorsqu'elle s'engourdissoit ou qu'elle ne pouvoit plus suffire à elle-même. C'est là simplicité et la fécondité de ces vues, qui paroissent avoir été saisies et profondément méditées par le père de la Médecine; et c'est-là qu'il puisa des principes lumineux d'un traitement méthodique, dans une foule de maladies.

Galien et ses sectateurs, au lieu de se contenter du simple résultat de l'expérience, comme l'avoit sagement fait Hipocrate, voulurent chercher de nouvelles lumières dans la philosophie du Lycée; et en adoptant les principes de ce fondateur de la Médecine, sur les *Epispastiques*, ils se laissèrent guider par des opinions systématiques, et donnèrent une étendue excessive à ces remèdes. On doit remarquer que dans la suite les Arabes introduisirent l'usage des vésicatoires proprement dits, mais que pleins de circonspection à cet égard, ils bornèrent leur emploi aux seuls cas de léthargie, d'apoplexie et autres affections soporeuses; les différentes sectes qui ont dans la suite régné dans la Médecine, comme les solidistes, les humoristes, les mécaniciens, ont tous adopté la méthode des *Epispastiques*, puisée dans la nature, et ils en ont seulement plus ou moins étendu ou resserré l'usage, suivant qu'ils se sont conduits par leurs principes particuliers de théorie; ce qui fait voir que cette branche de la thérapeutique s'est toujours soutenue au milieu de la fluctuation continuelle des systêmes qu'enfantoit l'amour-propre, et qui altéroient la noble simplicité de la Médecine Grecque. Il paroît sur-tout que le traitement par les vésicatoires, s'est constamment soutenu dans les alternatives des révolutions des tems et des esprits. Ce traitement doit donc être regardé comme un point frappant de conformité entre la Médecine ancienne et moderne, et pendant qu'une foule d'autres remèdes ou moyens de guérir sont tombés en désuétude et ont été sur-tout remplacés par d'autres médicamens, que le commerce ainsi que les progrès qu'on a fait dans l'histoire naturelle et la chymie, ont introduits parmi nous, il faut que les *Epispastiques* ayent des avantages bien marqués, pour avoir survécu à tant de destructions, et pour avoir conservé l'estime qu'on leur avoit vouée. Ce qui dépose sur-tout hautement en leur faveur, et qui fait voir que la nature en indique l'usage, c'est que plusieurs peuplades de sauvages n'en ont jamais connus d'autres, et que les nations les plus anciennement policées, comme les Chinois et les Japonois, sont depuis un tems immémorial en possession des procédés les plus raffinés de ce genre.

Ce ne fut que dans le dix-septième siècle,

qu'un adversaire fougueux du Galénisme et des dogmes sublimes de la Médecine grecque, enveloppa dans la même proscription les théories frivoles de l'école, et quelquefois les résultats les plus sages de l'observation et de l'expérience. Vanhelmont, qui dans la marche irrégulière et emportée de sa fougue dogmatique, a laissé quelquefois échapper des traits heureux et des idées fécondes sur l'économie animale, au milieu de la fumée volcanique de ses déclamations grossières et énergumènes, s'éleva fortement contre l'usage des vésicatoires, sans distinguer les abus qu'on en pouvoit faire, des avantages signalés qu'on en pouvoit obtenir en dirigeant leur emploi avec intelligence. Le sage Baglivi avoue qu'il fut d'abord entraîné par les raisons spécieuses de ce hardi réformateur; mais qu'ensuite, ayant observé dans plusieurs hôpitaux d'Italie, les progrès, l'histoire et les effets des maladies, avec les secours puissans qu'on pouvoit tirer des vésicatoires, il étoit revenu de sa première erreur; et c'est à cette circonstance particulière, que nous devons l'excellente dissertation de ce Médecin : *de usu et abusu vesicantium*. La dispute, ajoute-t-il, qui s'est élevée au sujet des vésicatoires, entre les sectateurs de Vanhelmont et de Galien, doit bien plutôt son origine à des rivalités de secte, et à des haines particulières, qu'à un desir sincère de chercher la vérité; et il est peu étonnant, que se conduisant les uns et les autres d'une manière inconsidérée, et n'ayant aucun égard aux variétés des lieux, des tempéramens, des causes et des âges, ils soient tombés dans des opinions outrées et une foule d'erreurs. « Pour nous, ajoute Baglivi avec le ton » de la sagesse, nous avons suivi attentivement » la marche de la nature dans plusieurs hôpi» taux d'Italie, et c'est le résultat de la simple » observation que nous allons publier ». C'est ainsi que cet habile Médecin a cherché à constater les cas où les vésicatoires sont nuisibles, et ceux où on en peut retirer les plus grands avantages.

Parmi les accidents par les vésicatoires, Baglivi compte sur-tout une soif excessive avec une extrême aridité de la langue, qui est quelquefois portée si loin, sur-tout sur des sujets irritables, qu'ils ont besoin de tenir continuellement des fluides aqueux dans leur bouche. Dans l'usage des vésicatoires, ajoute-t-il, il faut avoir la plus grande attention de ne point les employer indistinctement dans tuotes les saisons de l'année, dans toutes les périodes de l'âge, dans tous les tempéramens, comme le font les sectateurs de Galien; car si on les prodigue ainsi, il en résultera des effets très-pernicieux, que les médecins ignorants ne manqueront pas d'attribuer à la nature délétère du remède, et qui ne sont dus qu'à la mal-adresse et aux indications erronées qui les ont fait prescrire. Il donne pour exemple de l'attention particulière qu'il faut avoir à la constitution médicale de l'année, ce qui se passa en 1692, non-seulement à Boulogne, mais encore à Rome, où les blessures les plus légères et les ulcères, quelle qu'en fût la cause, dégénéroient facilement en gangrène, en sorte que plusieurs malades périrent des suites de l'application des vésicatoires, qui avoient attiré la gangrène sur les parties. Au reste, indépendamment de l'influence des saisons, ne voit-on point chaque jour que les plaies produites par les vésicatoires, sur des sujets cachectiques, hydropiques, atrabilaires, ou doués d'une santé chancelante, dégénèrent en gangrène. On observe souvent aussi, après l'application des vésicatoires, des soubresauts des tendons, des mouvemens convulsifs, et un pouls déprimé, qui se joignent à l'aridité de la langue et contribuent à aggraver tous les symptomes de la maladie. Mais un des exemples les plus frappans de l'influence funeste qu'ont les opinions systématiques sur la pratique, est celui des Galénistes, qui attribuoient les fièvres colliquatives à un état de dissolution des humeurs, ainsi qu'à leur dégénération, et qui appliquoient jusqu'à quatre ou six vésicatoires pour évacuer ces humeurs délétères et viciées; quel étoit l'effet de cette méthode, sinon de produire des convulsions, de porter la fièvre et le délire au plus haut degré, et d'aboutir à des inflammations et à des abscès des viscères.

L'abus qu'on peut faire des vésicatoires doit être loin de les faire proscrire entièrement, comme le veulent les sectateurs de Vanhelmont, et il ne s'agit que d'en diriger l'usage avec intelligence et d'en saisir bien les indications. Il est étonnant, dit Baglivi, de voir quels puissans effets produisent les vésicatoires dans les fièvres où le pouls est très-concentré, les extrémités froides, et une propension marquée pour les affections soporeuses; l'indication devient plus pressante si c'est la saison de l'hyver, si le malade est d'un tempérament phlegmatique, et si les forces de la vie sont dans un état de langueur. On observe quelquefois dans la pleurésie, soit que la saignée ait précédé ou non; que le cinquième jour ou le septième jour ou d'autres jours intermédiaires, il survient une grande difficulté de respirer et d'expectorer qui jettent le malade dans le danger le plus éminent. Alors, pendant que tous les autres remèdes sont inutiles, deux emplâtres vésicatoires appliqués

aux jambes ou aux cuisses, rétablissent non-seulement l'expectoration, qui est la crise primitive des maladies de la poitrine, mais encore font entièrement cesser la difficulté de la respiration, et accélèrent la tumeur de la maladie. Que fait alors le Médecin, que d'imiter la nature, qui, suivant la remarque d'Hippocrate, termine quelquefois les inflammations du poumon par des tumeurs aux jambes : *in pulmoniis quicumque tumores fiunt ad crura, boni, nec potest aliud quicquam melius accidere, praesertim si mutato specto* sic appareant. *lib. 2. prog.* Baglivi ajoute, pour confirmer cette pratique, que sur plusieurs centaines de malades qu'il avoit vu traités de cette manière, par un Médecin très-habile, dans un grand hôpital, très-peu avoient succombé, sur-tout l'année 1694, où les pleurésies furent comme épidémiques à Rome, par la rigueur du froid et l'abondance de la neige. Il faut remarquer d'ailleurs qu'une expérience constante a prouvé que la diarrhée qui survient dans la pleurésie est toujours pernicieuse, puisqu'elle fait cesser l'expectoration et augmente la difficulté de la respiration. Or, on a observé qu'après l'application des vésicatoires, la diarrhée diminuoit beaucoup ou se supprimoit même entièrement.

On peut citer pour exemple des maladies chroniques, dans lesquelles les vésicatoires ou autres *épispastiques* sont indiqués, les affections nerveuses, comme les douleurs spasmodiques qui se fixent sur quelque partie interne ; car alors les *épispastiques* peuvent produire les plus fortes révulsions, et faire cesser, comme par enchantement, des maux qui ne paroissoient devoir céder à aucun remède. Quelquefois aussi la douleur, comme dans la sciatique, est causée par une matière âcre qui stimule vivement le tissu des nerfs, et alors on sait quels grands avantages on retire de l'application des vésicatoires dans un lieu convenable (*Voyez une excellente Dissertation de Cotunni sur cet objet*). Il ne faut point omettre, parmi les autres indications pressantes des vésicatoires, cette indisposition et cet état de langueur du tissu cellulaire qui se trouve abreuvé d'humeurs, qui détruisent son ressort et celui des organes ou viscères dont il est le siège. Quel autre plus puissant secours peut-on opposer aux accidens graves qui surviennent par la rentrée des affections dartreuses, des éruptions exanthémateuses, des ulcères périodiques, &c. ? Mais il faut remarquer que lorsqu'on est obligé d'entretenir long-temps l'écoulement par des applications réitérées du vésicatoire, le membre où se fait cette déperdition se flétrit et maigrit d'une manière très-sensible ; ensorte qu'il en résulte une disproportion monstrueuse. Un homme entretenoit depuis long-temps un fonticule à la cuisse, et cet écoulement ayant cessé de lui-même, il eut recours à des applications réitérées des vésicatoires sur ce membre, pour éviter d'autres affections de la tête, comme des vertiges, un état de somnolence, la surdité, &c. Quelque temps après la cuisse parut dans un état frappant de marasme et de langueur. Je lui conseillai d'appliquer alternativement le vésicatoire, tantôt sur une cuisse, tantôt sur l'autre, pour éviter le dépérissement de ces membres, et surtout pour faire cesser l'énorme disproportion qui avoit eu lieu précédemment. Cette attention a eu le succès qu'on en attendoit, et on a ainsi obtenu les avantages du vésicatoire sans en avoir les inconvéniens.

Parmi les exemples nombreux d'un emploi des vésicatoires dirigé par une aveugle routine, je ne puis omettre celui qu'on en fait dans les cas de fièvres bilieuses, putrides et malignes, mais nullement compliquées d'une affection comateuse. Je me rappelle qu'autrefois, en me livrant à l'anatomie, je voyois continuellement, dans l'amphithéâtre d'un hôpital, des cadavres dont les jambes ou les cuisses portoient l'empreinte des vésicatoires, et je ne pouvois que faire des réflexions désavantageuses au remède lui-même ou aux motifs particuliers qui l'avoient fait prescrire. Quel remède, me disois-je, que celui qui poursuit le malade jusqu'au tombeau ! Mais j'ai vu aussi combien on se conduisoit d'après des indications vagues en le prescrivant. Quel ravage ne produit point un tel *épispastique* dans l'ardeur de la fièvre ? Peut-on calculer le dérangement produit par une irritation étrangère si marquée, et ses effets nuisibles sur la marche de la maladie. Dans les fièvres, même malignes ou celles qu'on appelle lentes nerveuses, que doit-on attendre d'une excitation artificielle et passagère des forces, et peut-on la comparer avec la restauration continuée et soutenue, telle que le produit l'usage des cordiaux, comme par exemple d'un vin généreux. J'ai autrefois tâché de faire sentir ces vérités dans un ouvrage périodique de médecine, en publiant des observations particulières sur des fièvres malignes les plus caractérisées, que j'avois traitées avec le succès le plus marqué, en soutenant seulement le malade par des boissons délayantes et un peu nutritives, et en leur faisant prendre par intervalles des demi verres d'un vin vieux, sans avoir nullement recours aux vésicatoires. C'est encore une pratique assez ordinaire que de les faire appliquer aux jambes, lorsque la petite vérole s'annonce

pour être d'un genre confluent. Cet usage paroît même si impérieux dans la capitale, qu'à peine on parle de la petite vérole confluente, qu'il ne s'agisse des vésicatoires, sans faire attention au tempérament plus ou moins irritable de l'individu, ou à d'autres circonstances variées. On ne peut cependant désavouer que ce remède ne soit très-violent, et qu'il ne soit bien difficile de juger jusqu'à quel point il peut répandre du trouble dans la marche de la maladie, que le médecin doit toujours respecter. J'ai toujours préféré un moyen plus doux, celui dont le sage Huxham vante les avantages, d'après une longue expérience. C'est un cataplasme de lait et de mie de pain, ou de riz, ou bien de raves bouillies, ou tout autre semblable émollient, appliqué à la plante des pieds et renouvellé deux fois le jour jusqu'à l'entière suppuration des pustules. J'en ai vu les effets les plus heureux en dernier lieu, à l'égard d'une dame de 24 ans, attaquée d'une petite vérole confluente des plus graves. Je n'ai pas eu non plus recours aux *épispastiques* durant ce qu'on appelle la fièvre de résorption, qui a succédé et qui a pris le caractère le plus marqué d'une fièvre maligne. Je me suis borné à soutenir ses forces à l'aide d'un vin généreux donné par intervalles, en attendant la terminaison de la maladie des ressources de la nature.

Quelques remarques judicieuses que Baglivi ait faites sur l'usage des *Epispastiques*, il semble qu'il ait étendu un peu trop loin leur proscription en les interdisant dans les blessures de tête avec abolition des sens et d'autres symptomes très-graves, sous prétexte que dans certains malades ils ont excité des convulsions mortelles ou des sueurs froides. Comme il ne spécifie point de quelle manière il a fait appliquer ces *Epispastiques* ses observations ne sont point assez précises, et il faut s'en rapporter sur ce point à celles qui ont été faites à l'hôtel-dieu, par M. Desault, chirurgien en chef de cet hôpital, et qui ont été insérées dans le Journal de Chirurgie. Elles prouvent que les vésicatoires appliqués sur la tête, aidés de la saignée sont le moyen le plus efficace pour combattre les effets primitifs de la commotion du cerveau produite par une blessure ou une chûte, et pour prévenir les accidens qui en peuvent être la suite, comme une inflammation lente et la suppuration du cerveau et de ses membranes. Un homme avoit fait une chûte et étoit resté sans connoissance jusqu'au troisième jour de l'accident, malgré quatre saignées qui avoient été pratiquées les deux premiers jours. M. Desault ordonna qu'on plaçât le malade dans un lit bien chaud, qu'on lui rasât entièrement la tête, et qu'on la couvrit d'une calote d'emplâtre épispastique, saupoudrée abondamment de cantharides en poudre, et assez grande pour s'étendre d'une oreille à l'autre, et depuis les bases frontales jusqu'à la protubérance occipitale. L'emplâtre fut appliqué à onze heures du matin, mais malgré l'irritation que dut produire un vésicatoire aussi mordant, le malade ne donna aucun signe de sensibilité pendant tout le reste du jour ni la nuit suivante; mais il cessa de vomir, et de rendre du sang par les oreilles; il en rendit aussi beaucoup moins par le nez et la bouche, et la respiration devint plus facile et le pouls plus développé. Le lendemain, à sept heures du matin, le malade étoit encore dans le même état que la veille, mais au moment qu'on enleva l'épiderme, il reprit un peu de connoissance et se plaignit non-seulement de la douleur inséparable de cet enlèvement, mais encore d'une douleur profonde qu'il rapportoit à la région frontale. On pansa la plaie avec l'onguent basilicum animé avec les cantharides. Le soir, le malade avoit la respiration très-libre; il souffroit moins de la tête, et ne rendoit presque plus de sang par le nez ni par la bouche. Il dormoit même plusieurs heures d'un sommeil tranquille. Le surlendemain les accidens dépendans de la commotion du cerveau avoient entièrement disparu. Enfin le malade sortit bien portant de l'hôpital vers le quarantième jour de son accident. Il faut remarquer qu'en l'examinant avec soin à son arrivée à l'hôpital on n'avoit trouvé sur sa tête ni plaie ni contusion.

On a voulu pour expliquer la manière d'agir des vésicatoires qui forment un des *Epispastiques* les plus actifs, la rapporter à un objet connu, et on n'a pas manqué d'attribuer l'augmentation des forces de la nature qui résulte de leur application à une excitation de la fièvre; on a été d'autant plus porté à adopter cette opinion que de même que la fièvre résout le spasme, *febris spasmum solvit*, les vésicatoires sont très-heureusement employés contre les affections spasmodiques fixées sur certaines parties. Il est malheureux que cette explication soit complettement contraire à l'expérience, et qu'on n'ait pas consulté avec plus de soin l'observation de chaque jour. On a remarqué en effet que dans les affections du poumon chroniques contre lesquelles les vésicatoires avoient été employés avec succès, la vitesse du pouls au lieu d'augmenter avoit diminué : c'est ce qui a été constaté par le docteur Whytt, comme on peut le voir dans les transactions philosophiques pour l'année 1758; mais comme c'est un

effet des vésicatoirss très-remarquable, et qu'il est opposé aux idées reçues, il importe de rappeler un des exemples rapportés par l'auteur anglois. Une veuve d'euviron cinquante aus fut saisie d'une toux considérable accompagnée d'oppression à l'estomac et à la poitrine et d'une douleur peu aiguë au côté droit; elle avoit le pouls fréquent et la peau brûlante. On lui tira un peu de sang qui étoit visqueux, et on lui prescrivit les atténuans et les expectorans. Le mal n'ayant point cédé à ces remèdes, M. Whytt fut appelé vers le dixième jour de la maladie. Alors le pouls battoit quatre-vingt-seize à cent fois par minute; mais il n'étoit pas plus plein que dans l'état naturel. La saignée fut répétée le lendemain, et les symptomes n'ayant point diminué, M. Whytt ordonna qu'on appliquât le soir les vésicatoires sur la partie du côté droit. Le matin suivant, après la levée des vésicatoires, la douleur étoit disparue, et le pouls ne battoit plus que quatre-vingt-huit fois par minute. Deux jours après, il étoit réduit à soixante-dix-huit; cependant, lorsque la partie où l'emplâtre avoit été appliqué fut desséchée, le pouls recommença à battre environ quatre-vingt-dix fois par minute, ce qui dura pendant quatre ou cinq jours. M. Whytt ordonna alors l'application d'un large vésicatoire entre les épaules. Lorqu'on l'eut ôté, le pouls ne battit plus qu'au-desous de quatre-vingt-dix fois par minute; il tomba le jour suivant à soixante-seize, et le lendemain à soixante-douze. La toux et les autres symptomes qui avoient été calmés par le premier vésicatoire furent entièrement guéris par le second.

Une autre affection de la poitrine contre laquelle on a employé avec succès les vésicatoires est l'hémoptisie (*Journ. de Méd. sept.* 1788). Un religieux, âgé de quarante-huit ans, d'une complexion originairement assez forte, mais affoibli successivement par des hémoptysies fréquentes, éprouvoit des douleurs vagues à la poitrine, accompagnées d'enrouement, de toux et d'expectoration. Après un crachement de sang plus violent qu'à l'ordinaire, et une douleur fixe au côté, on voyoit se développer tous les symptomes d'une fièvre lente. On applique un vésicatoire sur la partie de la poitrine correspondante à l'endroit où le malade avoit cru sentir *craquer* le vaisseau qui avoit fourni le sang au dernier crachement. La suppuration fut entretenue pendant six semaines: dès les premiers huit jours la fièvre disparut tout-à-fait. La voix devint plus nette, l'expectoration diminua, le malade reprit de l'appétit, du sommeil et de l'embonpoint, et en moins de trois mois, il guérit parfaitement.

Cette observation rapprochée de celles qui sont consignées dans le troisième vol. des œuvres posthumes de M. Pouteau, fera voir, de plus en plus les avantages qu'on peut tirer des *Epispastiques* dans les affections de poitrine.

On trouve aussi dans le même ouvrage périodique (mars 1788) des observations faites à l'hospice de Saint-Sulpice sur des malades attaqués de rhumatismes de différente espèce pour la guérison desquels on a fait usage du vésicatoire.

Les rubefians constituent le premier degré des *Epispastiques*; leur effet consiste à mordre légèrement sur la peau, à exciter de l'irritation et de la chaleur, à produire enfin de petites révultions. C'est ainsi qu'agissent les substances âcres, les frictions, les fomentations stimulantes, les bains de vapeurs, les épithêmes irritans, &c. (Voyez tous ces articles). Tous les anciens depuis Hipocrate ont fait un grand usage de ces remèdes. On trouve dans Myrepsus la formule d'un emplâtre rubefiant, appelé *Anthemeron*, très-vanté contre l'hydropisie. Paul d'Egine recommande beaucoup un autre rubefiant contre la migraine. Quel usage ne fait point Celse des frictions contre la plupart des maladies chroniques? Il y auroit plusieurs volumes à faire si on vouloit rapporter tous les cas dans lesquels les anciens et les modernes ont fait usage des rubefians. Ceux qui sont encore les plus employés sont les sinapismes (Voyez cet article). Un grand nombre d'autres sont tombés en désuétude, et sans doute qu'on doit regretter que la plupart ne soient pas mis plus souvent en usage; puisqu'ils tiennent aux grands principes de la médecine épispastique dont les anciens faisoient de si heureuses applications, et qui, dans un grand nombre de cas, ne sauroient être suppléés par des remèdes internes. Que de moyens en effet avoient les anciens de détourner les humeurs nuisibles, de ranimer la sensibilité des parties, de faire cesser des affections spasmodiques, de rappeler au-dehors la matière rentrée de certaines éruptions cutanées, dans l'usage de tondre ou de raser les parties (*oribase: de tonsura et rasione*), dans l'emploi des emplâtres irritans, des lavemens âcres, des illitions de l'anus avec des stimulans, des masticatoires, des errhins, des urtications, des flagellations, des titilations à la plante des pieds, des ligatures, des suctions des ventouses; &c. et combien encore un Médecin instruit peut tirer des ressources de ces pratiques dirigées avec intelligence et avec méthode. Quant aux autres *Epispastiques* plus

actifs et plus décidés, comme les fonticules, les sétons, les vésicatoires, les ustions, &c. Il convient de renvoyer le lecteur aux articles qui leur seront consacrés; et il suffit ici d'avoir insisté particulièrement sur les propriétés générales de tous les différens *Epispastiques*, et d'avoir fait vivement sentir la grande importance de cetre branche de thérapeutique, qui a toujours joué un si grand rôle dans la pratique de la Médecine. (PINEL).

EPISTASE, s. f. (*Séméïotique*). Dans son acception la plus ordinaire, ce mot signifie la substance qui nage à la superficie de l'urine. C'est l'opposé d'hypostase ou sédiment. (*Voyez Hippocrate, de insomniis et l'Aphor.* 35 *de la septième section*). (M. MAHON).

EPISTHOTONOS, s. m. (*N. sol. Méthod.*) Ce mot est un vrai barbarisme substitué au mot OPISTHOTONOS *ad posteriora flexus*, lequel vient d'ὄπισθεν, *a tergo*, et signifie une espèce de tétanos, dans lequel le corps fait un arc de devant en arrière. (*Voyez* TETANUS, OPISTHOTONOS). (M. ROUSSILLE).

EPISYNTHÉTIQUE, (*Secte*) nom, dont l'étymologie est tirée du verbe grec, qui signifie *entasser* ou *assemble*. Le peu d'accord qui régna entre les méthodiques donna lieu à l'introduction de cette nouvelle secte, dont *Leonides* est regardé comme un des premiers partisans. Son dessein fut apparemment de joindre les maximes des méthodiques avec celles des empyriques et des dogmatiques, de les rassembler ou concilier les unes avec les autres. C'est tout ce que l'on peut dire à cet égard : on n'a pas d'autres lumières sur ce sujet; on ne sait pas même quand Léonides a vécu, quoiqu'il soit probable qu'il ait suivi de près Soranus, médecin méthodique du deuxième siècle.
(M. GOULIN).

EPITASE, s. f. de ἐπιτείνομαι, *être augmenté, élevé*. Ce mot signifie, dans Hippocrate, le commencement du paroxisme d'une fièvre. (*Voyez* GORRAEUS). (M. MAHON).

EPITHEME, *epithema*, ἐπίθημα, d'ἐπιτίθημι *j'applique, je mets dessus*. (*Mat. Méd.*)

Ce mot signifie un couvercle dans Hippocrate; mais les modernes l'employent pour désigner un remède topique de différentes consistances, qui ne tient ni de la nature de l'onguent, ni de celle de l'emplâtre, que l'on applique sur la surface du corps avec différentes intentions. On donne à ce remède le nom de *fomentation*, lorsqu'on l'applique chaud.

Il y a trois sortes d'*épitheme*, le liquide, le sec ou le solide, et celui qui tient du cataplasme, ou qui est de consistance molle. Les deux premières retiennent le nom général d'*épitheme*; mais le dernier est appellé *cataplasme* ou *malagme*. (*Voyez* CATAPLASME).

L'*épitheme* liquide, que l'on appelle aussi fomentation, est une liqueur médicinale, simple ou composée, que l'on applique chaude ou froide, par le moyen d'un véhicule convenable, sur la surface du corps, pour y produire des changemens conformes à l'intention du médecin.

Les liqueurs, dont on peut se servir pour cet effet, sont l'eau, le lait, le vin, le vinaigre, l'esprit-de-vin, les sucs liquides, l'huile ou l'urine, soit seules ou mêlées les unes avec les autres, ou avec d'autres médicamens de quelque consistance qu'ils soient, tels que les eaux distillées de toute espèce, les vinaigres, les huiles tirées par infusion, les décoctions, les esprits aromatiques, les teintures, les essences, les liqueurs salines, les lessives, l'eau de chaux, et sur-tout les infusions et les décoctions que l'on prépare avec ces médicamens et avec d'autres substances convenables; les sucs exprimés, les émulsions, et les mélanges de différentes espèces.

Le Médecin doit se régler dans le choix de ces matières par la nature de la partie sur laquelle l'application doit se faire, par la qualité bénigne ou maligne des symptomes, et par la vertu particulière de la liqueur qu'il emploie.

On doit user dans l'administration de ces remèdes des mêmes précautions que dans celui des formules que l'on destine pour les usages internes : avec cette différence, que, comme il n'est point nécessaire dans le premier cas d'avoir égard au goût, à l'odeur ou à la couleur des médicamens, on peut omettre les sucs et les syrops dont on se sert pour adoucir et corriger les remèdes internes.

Quoiqu'une consistance un peu épaisse ne nuise point aux *Epithemes* liquides, il y a cependant des cas où ceux qui en ont une moindre sont préférables, comme lorsqu'on veut que le remède pénètre bien avant dans la partie affectée.

Comme on se propose souvent de produire

une altération, non-seulement dans la partie sur laquelle l'application se fait immédiatement, mais encore dans les organes et dans les viscères situés dessous ; il s'ensuit que les substances les plus propres pour ces sortes d'applications sont celles dont la vertu consiste dans des principes volatils, subtils et pénétrans, sur-tout quand il est question de produire un changement dans les parties internes. C'est ce qui fait que les substances d'une nature terreuse ou pierreuse, les astringens, et les matières d'une nature incrassante, ne valent rien pour cet effet ; puisque leur épaisseur leur empêche de pouvoir être absorbées, et qu'embarrassant les orifices des pores, elles n'ont plus le moyen d'y pénétrer. Peut-être produiroit-on de bien meilleurs effets en ajoutant quelque aromate ou quelque esprit pénétrant aux astrigent qui ont le moins de force.

Il faut encore examiner avec soin, si les parties sur lesquels l'application doit se faire immédiatement, sont de nature à pouvoir supporter la liqueur, soit huile, eau, esprits, ou fluides âcres ; de peur qu'en faisant du bien à une partie, on ne nuise en même-tems à quelqu'autre.

On n'emploie dans la préparation de ces sortes d'*Epithemes* que les substauces dont on se sert rarement et même jamais, intérieurement. Telles sont la plupart des préparations âcres mercurielles, celles de plomb, l'alcohol de vin tout pur, la jusquiame, la mandragore, la morelle, la ciguë. Mais on doit se souvenir, en se servant de ces substances et des autres matières drastiques, que toute la surface du corps est d'une nature absorbante, et que les substances qu'elle absorbe s'insinuent dans la masse du sang sans passer par l'estomac.

Ce n'est point par les poids et les mesures qu'on détermine la quantité de matière des *Epithemes*, mais par l'étendue de la partie, et par la qualité plus ou moins absorbante de la substance, par l'intervention de laquelle on applique la liqueur. Les étoffes de laine sont préférables au linge, et celles qu'on met en deux ou trois doubles à celles qu'on emploie toutes simples, parce qu'elles absorbent plus de liqueur.

La quantité de matière qui entre dans les *Epithemes* est rarement moindre qu'une chopine : elle monte quelquefois à deux, trois, et même à un plus grand nombre de chopines, suivant la grandeur et le nombre des parties que l'on a à traiter ; suivant que le véhicule est plus ou moins absorbant ; que la fomentation doit être plus ou moins souvent renouvellée ; suivant que la liqueur est plus ou moins sujette à se corrompre ; et à proportion aussi de la facilité avec laquelle on la prépare. Il vaut mieux en avoir de reste, sur-tout si l'on a plusieurs parties d'une grosseur considérable à fomenter, de peur que la liqueur ne manque trop tôt, ou même immédiatement après la première application.

La proportion réciproque des ingrédiens doit être déterminée par les différentes intentions du médecin, et par la connoissance qu'il a des vertus des différentes matières qu'il emploie. La préparation des *Epithemes* demande cependant beaucoup moins d'exactitude que celle des remèdes internes : il ne s'agit que de leur donner la consistance convenable ; car, si elle étoit trop épaisse, ils deviendroient beaucoup moins pénétrans.

Les parties sur lesquelles on applique les *Epithemes* sont ou externes et capables de recevoir immédiatement l'application de la liqueur, ou internes. Dans le premier cas, si les parties sont affectées de plaies ou d'ulcères, il faut auparavant les couvrir avec des remèdes convenables, de peur que l'*Epitheme* en les brûlant, ou en les offensant de toute autre manière, ne les empêche de se consolider. Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsque les parties aux affections desquelles on veut remédier par le moyen des *Epithemes* sont situées à l'intérieur, il faut choisir pour l'application des *Epithemes* l'endroit externe le plus approprié, suivant la situation de la partie interne, et les différentes intentions du Médecin. Pour cet effet, il est de la dernière importance d'examiner et de connoître la situation et la correspondance mutuelle des parties, aussi bien que le cours et la direction des vaisseaux. Lorsque l'*Epitheme* doit agir immédiatement sur la partie affectée, en fortifiant, en amollissant, en humectant, en rafraichissant, en dissolvant ou en dissipant la matière qui s'y est fixée, l'application s'en fait beaucoup mieux et plus commodément aux endroits ou les tégumens sont plus mous et moins épais. Lorsqu'on a dessein de faire une révulsion ou une dérivation, on doit appliquer l'*Epitheme* au-dessus ou au-dessous de la partie affectée, suivant sa situation, et à proportion qu'elle a plus ou moins de correspondance avec les parties externes. Lorsque les *Epithemes* sont destinés à agir sur toute la masse du sang, on doit les appliquer aux endroits où les gros vaisseaux rampent le moins profondément, tels que

les tempes, le cou, les aisselles, les poignets, les aines, et les jarrets.

Les véhicules pour les *Epithemes* liquides sont très-nombreux ; on emploie les étoffes de fil ou de laine de différentes couleurs, la soie, l'étoupe, le pain rôti, la mie de pain, l'éponge, les *Epithemes* secs ou les sachets : on enferme aussi quelquefois la liqueur dans une grosse vessie de cochon. Les véhicules de ces *Epithemes* doivent être déterminés par les intentions du Médecin et la nature des parties affectées, aussi bien que par la facilité que l'on a à les préparer.

Lorsqu'on doit employer une grande quantité de liqueur, et qu'on veut qu'elle conserve long-tems sa chaleur, rien n'est meilleur que les étoffes de laine, l'étoupe, et l'éponge. Une vessie empêche la dissipation de la liqueur, entretient sa chaleur, et ne blesse point la partie sur laquelle on l'applique : mais aussi ne donne-t-elle passage qu'aux particules les plus fines et les plus subtiles. Cette circonstance peut nous servir à déterminer les cas dans lesquels il est à propos de s'en servir. Lorsque la partie est délicate et l'*Epitheme* froid, et qu'il n'est pas nécessaire d'entretenir sa chaleur, on peut employer des morceaux de linge pliés en deux, en trois, ou en quatre doubles, à proportion de la quantité de liqueur qu'on veut appliquer.

L'intention du Médecin, la nature de la partie, et la qualité de l'*Epitheme* doivent concourir à déterminer, s'il faut l'appliquer chaud ou froid. Lorsqu'il s'agit de résoudre, de pénétrer et d'attirer, il faut que l'*Epitheme* soit chaud Mais, comme la chaleur, aussi bien que les liqueurs spiriteueuses et volatiles, est extrêmement nuisible aux parties que le froid a resserrées, il faut dans ce cas que les *Epithemes* soient froids, ou du moins tièdes. Supposé que l'on juge à propos de diminuer la froideur du véhicule, il sera facile de le faire en le présentant au feu avant de le tremper dans la liqueur.

On doit assujettir l'*Epitheme* en place par le moyen d'un bandage : mais, lorsqu'on est obligé de le laisser long-tems sur la partie, il convient, pour entretenir sa chaleur, de mettre par-dessus une vessie de cochon impregnée d'huile, et sur celle-ci un sachet rempli de sable chaud, une brique, ou tel autre corps, que l'on réchauffe lorsqu'il est refroidi, sans être obligé d'ôter l'*Epitheme*.

Il n'y a rien de déterminé quant au tems que l'on doit laisser les *Epithemes* sur la partie affectée, ni quant à celui pendant lequel on les doit continuer, et auquel on doit les renouveller. On les retire quelquefois après que les symptomes qui ont obligé de les appliquer sont appaisés : lors, par exemple, que la douleur, l'insomnie, le froid, la chaleur, les inquiétudes, le vomissement, la foiblesse, le délire, ou tel autre symptome, cessent. D'autrefois on les retire, lorsque la vertu et l'énergie de la liqueur sont dissipées ; lors, par exemple, qu'elle est froide, ou que le véhicule s'est desséché. Tantôt on choisit un tems pour les ôter, comme le matin, le soir ; tantôt on les renouvelle deux ou trois fois par jour, ou toutes les deux ou trois heures : dans des cas particuliers ce tems peut être facilement réglé par le Médecin, selon le génie de la maladie ou des symptomes, la nature volatile ou fixe de la liqueur, la matière du véhicule, et la facilité ou la difficulté avec laquelle on prépare ce remède.

Ces sortes d'*Epithemes* sont d'un usage universel dans les maladies aiguës, chroniques, internes, externes : ils sont avantageux aux solides et aux fluides, soit par leurs qualités émollientes, astringentes, corroboratives, répercussives, attractives, rafraîchantes, délayantes, dissolvantes, résolutives, nourrissantes, irritantes, ou par celle qu'ils ont de corriger l'acrimonie et d'appaiser les douleurs. Ils sont aussi très-utiles pour exciter et pour augmenter les évacuations de toute espèce. Ils conviennent à tous les différens âges, pourvu que les ingrédiens en soient choisis avec jugement, et qu'on les applique à tems. Les *Epithemes* suppléent quelquefois aux remedes internes, tant pour les enfans que pour ceux qui les ont en aversion ou qui ne peuvent les avaler. Il y en a d'autres au contraire, qui supportent moins aisément l'application et le renouvellement des *Epithemes*, que l'usage des remèdes internes. Les *Epithemes* deviennent quelquefois nuisibles lorsqu'on les emploie à contre-tems, en tant qu'ils appaisent les symptomes sans détruire la cause du mal. Cela est vrai surtout des *Epithemes* calmans et narcotiques, ou bien dans les cas où les répercussifs, en resserrant les vaisseaux, rendent la matière morbifique, qui n'est pas assez fluide, encore plus compacte ; ou lorsque les *Epithemes*, qui devroient être chauds, viennent à se refroidir par leur séjour trop long-tems prolongé sur la partie. Mais comme ces inconvéniens ne sont qu'une suite du mauvais usage que l'on fait des *Epithemes*, il est aisé d'y remédier en prenant les précautions convenables.

Un *Epitheme* sec est une poudre simple ou composée, que l'on enferme pour l'ordinaire dans une pièce d'etoffe, et que l'on applique sur la surface du corps, pour produire un changement dans les parties internes ou externes. On l'appelle sachet (*sacculus*) sac (*saccus*) cucuphe (*cucupha*) capuchon (*cucullus*) frontal (*frontale*) écusson (*scutum*) couche (*lectulus*) et coussinet (*pulvimar*), suivant les différentes parties sur lesquelles on l'applique, et les differens usages qu'on en fait.

Les poudres dont on se sert pour cet effet sont ordinairement grossières ou médiocrement fines, pour empêcher que leurs parties ne s'attachent, ou ne passent à travers le linge dans lequel on les enferme.

Les ingrédiens de ces espèces d'*Epithemes* sont, en général, toutes les différentes poudres, ou tout ce que l'on juge propre pour les usages externes. Leur choix doit être déterminé par l'indication que l'on a à remplir. Néanmoins on préfère ordinairement pour cet usage les parties les plus sèches des animaux, les racines les écorces, les feuilles les fleurs, les, semences, les baies, les aromates, les sucs endurcis, et les espèces qu'on en compose dans es pharmacies.

Lorsqu'on veut communiquer à ces substances une qualité pénétrante, on y ajoute, tant pour leur donner la consistance que pour en augmenter l'efficacité, des *Epithemes* liquides, afin que les substances sèches deviennent plus actives, et servent de véhicule aux autres.

On mêle pour l'ordinaire de la paille avec la poudre mixtionnée dont on compose ces espèces d'*épithemes* secs, appellés *lectuli* ou *couches*, et *pulvinaria* ou *coussinets*, afin qu'elle se distribue plus également. Quant aux cucuphes et autres sachets de même nature, qui demandent une certaine mollesse et un peu d'humidité, il vaut quelquefois mieux employer le coton ou la laine de quelque animal.

A cette classe appartiennent encore les sachets remplis de sable, soit seuls, ou avec un *épitheme* liquide, dans les cas où il est besoin d'une chaleur continue.

La quantité de matière doit être proportionnée à celle du sac, et celui-ci à la surface de la partie sur laquelle on veut l'appliquer : et de-là vient la grande variété de l'une et de l'autre. La partie de la tête qui est couverte de cheveux, l'estomac et la région du foie demandent pour l'ordinaire deux, trois ou quatre onces de matière; la région du cœur, de la rate et des reins, une ou deux onces, et les autres parties une quantité proportionnée à leurs grosseurs respectives. Les couches ou coussinets, sur lesquels on se couche ou on s'assied, demaudent plusieurs livres de matiere.

Les différens âges des malades, et les différens états des parties affectées, demandent des substances et des traitemens tout-à-fait différens. Les sachets ne doivent pas être trop remplis, si l'on veut qu'ils soient souples et plians.

La quantité générale de matière se détermine par la grosseur et le nombre des sacs que l'on veut remplir; car souvent on en applique un nombre considérable, soit sur différentes parties à-la-fois, soit sur la même partie successivement et alternativement.

La proportion réciproque des ingrédiens dépend, comme dans les autres *épithemes*, de l'intention du médecin, et des différentes substances qu'on veut employer.

On pile quelquefois les poudres qu'on emploie dans les *épithemes* secs; mais le plus souvent on les triture, et ensuite on les mêle avec soin. On fait quelquefois frire les ingrédiens en tout ou en partie dans une poële, soit pour augmenter leurs vertus, soit pour changer leurs qualités : mais cette méthode ne vaut rien à l'égard des substances volatiles. D'autres fois on arrose les drogues, avant de les enfermer dans les sachets, avec des liqueurs aromatiques, des esprits, des huiles, et des teintures.

On fait ordinairement les sachets pour ces d'*épithemes* avec de grosse toile usée, avec de la toile très-fine, de l'étoffe de soie, mais rarement avec de l'étoffe de laine. On se règle dans le choix de l'étoffe par la nature de la partie, par la quantité et la qualité de la poudre, par le plus ou le moins d'effort que le sac doit souffrir, par le prix de l'étoffe, et aussi par la volonté du malade. La figure du sac doit convenir avec celle de la partie : il aura la forme d'un capuchon pour la tête, d'un quarré long pour le front, d'une pyramide pour le cœur, d'un bouclier pour l'estomac, d'un croissant pour le foie, &c. Les couches et les carreaux doivent être de la longueur convenable, et de la forme ordinaire. Quelquefois on borne leur longueur et leur largeur à un certain nombre de pouces proportionné à la partie qu'ils doivent couvrir; d'autres fois on ne fait mention que de la partie affectée; et

ou s'en rapporte pour le reste au jugement de l'apothicaire. On doit aussi en spécifier le nombre, quand on est dans le cas d'en employer plus d'un.

Avant que de remplir le sac, on mêle la poudre avec de la paille, du coton, ou de la laine; et ensuite on le coud. Il suffit quelquefois de le lier ou de le replier, lorsqu'il n'est pas besoin de le laisser long-tems, ni de lui donner une figure exacte. Lorsque les sacs sont grands, on prend la précaution de les piquer, pour empêcher que la poudre ne se distribue inégalement, et ne forme des duretés.

On applique ces sortes d'*Epithemes* seuls, à sec, et, pour l'ordinaire, après les avoir fait échauffer; ou bien on les impregne avant des vertus médicinales de quelqu'autre substance, pour leur donner plus d'efficacité. De là vient qu'avant de les appliquer on les humecte, on les met macérer, on les arrose, ou on les fait bouillir avec un *Epitheme* liquide. On les impregne aussi quelquefois de la vapeur de quelque décoction, ou avec la fumée de certaines drogues allumées. On les applique en troisième lieu sur les *Epithemes* liquides pour entretenir leur chaleur, ou augmenter leurs vertus.

Leur usage est le même que celui des *Epithemes* liquides, excepté qu'ils sont moins pénétrans, et qu'ils opèrent plus lentement, à moins qu'on ne les mêle avec ces derniers. Il y a néanmoins des cas ou une chaleur seche est plus utile et plus supportable. On peut mettre encore dans la classe de ces remedes les petits chiens, les pigeons, et les poulets vivans, que l'on ouvre avant de les appliquer, l'épiploon et les autres parties des animaux, tandis qu'elles conservent encore leur chaleur naturelle, le pain qui sort du four, et quelques autres substances de même nature, que l'on peut appliquer seules ou avec d'autres.

Voici quelques exemples dans lesquels on verra l'application des règles que nous venons de détailler. Les uns et les autres sont extraits de l'excellent ouvrage de Gaubius.

Exemple I.

Epitheme relâchant résolutif et calmant. (*Voyez* H. Boerrh. *Mat. médic.* pag. 449.)

Prenez feuilles de Mauve, — Guimauve, — Pariétaire,	de chaque deux poignées.
— Pavot, — Jusquiame,	de chaque une poignée.
Fleurs de Sureau, — Camomille, — Mélilot,	de chaque trois onces.

Instruct. *Faites une décoction dans suffisante quantité de lait de beurre. Cette décoction servira pour faire des fomentations. On en emplira à moitié une vessie de cochon, et on appliquera cette vessie sur le côté souffrant,* (dans un cas de pleurésie). *On renouvellera de tems en tems; ou bien on recouvrira le tout avec un sac rempli de sable bien chaud, que l'on réchauffera de tems en tems.*

Exemple II.

Epitheme antiseptique que l'on emploie pour ranimer la chaleur vitale, lorsqu'un intestin sort par une plaie faite à l'abdomen. (*Voyez* H. B. *Mat. méd.* pag. 79.)

Prenez les intestins d'un jeune animal.

Faites-les bouillir pendant un quart d'heure dans suffisante quantité d'eau: alors

Ajoutez Fleurs de Camomille, — Lavande, — Centaurée,	de chaque demi poignée.

Feuille de Menthe, ... une poignée.

Laissez infuser pendant un demi quart d'heure.

INSTRUCT. *On trempe dans cette infusion chaude un morceau de flanelle, et on l'applique sur la partie malade.*

EXEMPLE III.

Epitheme sec (en forme de cucuphe, *cucupha*), pour fortifier la région de la tête dans les froids de cette partie.

Prenez racines d'Angélique, ... une once.

— Marjolaine,
— Sauge,
— Feuilles et fleurs de Romarin,
— Sommités de Serpolet, ... de chaque demi poignée.

Semences de Nielle romaine, ... trois gros.

— Cloux de Gérofle,
— Mastic,
— Styrax calamite, ... de chaque un gros.

INSTRUCT. *On coupera menu les plantes, on pilera le reste, et on mêlera le tout ensemble. On arrange ces espèces avec du coton, et on les place ainsi dans la doublure du bonnet, ou cucuphe, que l'on a soin de piquer ensuite, afin que les* espèces *soient réparties également. On impregne, soir et matin, le bonnet de la vapeur de Genevrier mis sur des charbons, et on s'en couvre la tête.*

EXEMPLE IV.

Epitheme sec pour faire des coussinets, et une couche dans les cas du rachitisme. (*Voyez* H. BOERRHAAVE, *Mat méd.* page 255.)

Prenez feuilles (fraiches et séchées à l'ombre) de.
— Fougère mâle, ... lb. jjj.

— Marjolaine,
— Mélisse,
— Menthe, ... de chaque deux poignées.

Fleurs (nouvelles séchées à l'ombre) de
— Mélilot,
— Trefle odorant,
— Sureau,
— Roses, ... de chaque deux onces.

INSTRUCT. *Pulvérisez, mêlez, et faites des coussinets,* &c. *en ajoutant le double de paille d'orge, et plaçant le tout dans des enveloppes convenables. On aura soin d'écarter toute humidité, et on fera sécher les coussinets,* &c. *de tems à autre.* E. DE GAUBIUS, &c.
(M. MAHON).

EPITHYM, (*Mat. Méd.*) (*Voyez* CUSCUTE). (M. MAHON).

EPIZOOTIES, (*Médecine Vétérinaire*).

Toutes les considérations dont sont susceptibles les maladies qui attaquent les hommes conviennent aussi à celles qu'éprouvent les animaux ; la médecine est une, et ses principes généraux, une fois posés, sont très-faciles à appliquer aux circonstances et aux espèces différentes. Vue de ce côté, cette science est plus grande et plus belle, les vérités qu'elle annonce sont mieux senties et plus développées, on en connoît les véritables sources, et l'on est toujours en état d'y puiser.

L'influence des saisons et des substances alimentaires est la même pour l'homme que pour les bestiaux : ces derniers doivent même en être plus susceptibles. Ayant toujours l'ouverture des nazeaux et celle de la bouche appliquées contre terre et cachées parmi les végétaux dont elle est couverte ; se nourrissant d'ailleurs de substances que la fermentation n'a point élaborées, les vapeurs que la terre exhale et les vices des plantes doivent les affecter d'une manière immédiate.

C'est aussi ce qui n'arrive que trop souvent. Quelquefois c'est la gorge qui s'enflamme et qui se gangrene avec rapidité : quelquefois la fluxion catharrale et maligne se porte vers les viscères que la poitrine renferme. On a vu souvent leur tête frappée comme d'une espèce de vertige ; quelquefois le ventre s'enflamme, se tend, devient douloureux, et se resserre fortement, ou bien enfin il se relâche outre mesure.

Mais ces maladies ne sont pas les plus dangereuses qui puissent attaquer le bétail. Lorsqu'il survient une tumeur charbonneuse au poitrail ou dans quelqu'autre partie du corps, ou bien lorsqu'il se forme une vessie ou un ulcère gangreneux dans l'intérieur de la bouche, la maladie est alors très-grave et très-communicative.

Le prognostic est encore plus fâcheux, et le pays est menacé d'un fléau plus funeste, lorsqu'on est forcé de combattre cette cruelle épizootie, qui porte presque toute son action vers les estomacs, dont elle engorge les cavités, dont elle corrompt les sucs, dont elle altère les membranes, et qui, étant accompagnée de presque tous les symptomes et de tous les dangers qu'entraînent après elles les fièvres les plus malignes, se termine quelquefois par une dépilation totale, assez souvent par une éruption galeuse très-abondante et rarement par des dépôts.

Ce sont les ravages et les pertes immenses qu'occasionnent les maladies épizootiques qui doivent faire désirer que les Médecins s'occupent de plus en plus de la médecine vétérinaire, qu'ils avoient abandonnée jusqu'à présent à des ignorans et à des empyriques ; & qu'ils ne regardent point comme au-dessous d'eux une science des succès de laquelle dépend si souvent le sort de l'agriculture et des manufactures les plus importantes.

Il est d'ailleurs un second motif, aussi pressant que le premier, pour les y déterminer : c'est que cette partie de la médecine permet des expériences utiles et hardies, qui seroient autant de crimes daus le traitement des maladies humaines.

On trouvera, dans les articles dont MM. Huzard, Flandrin, &c. ont enrichi ce dictionnaire, la description des différentes maladies qui affligent les espèces d'animaux que l'homme s'est en quelque sorte appropriées, la manière de les observer, et le traitement qui convient à chacune d'elles. Nous croyons cependant qu'il ne sera pas inutile de présenter ici un tableau abrégé des considérations principales auxquelles les médecins doivent la plus grande attention, lorsqu'ils sont dans le cas de traiter une maladie épizootique. Ils examineront :

1°. Quelle est la situation du pays où règne l'*épizootie*, et quelle est la nature du sol ?

2°. Quelles sont les eaux dont on abreuve le bétail, et quelles sont les dimensions des réservoirs qui les contiennent ?

3°. De quelle qualité sont les pâturages, et quelles plantes y croissent le plus communément ?

4°. Quels sont les fourrages et les grains qu'on leur donne dans les étables ?

5°. Y a-t-il eu des pluies abondantes et des inondations, et ces inondations ont-elles duré long-temps ; quels effets ont-elles produits sur les fourrages ?

6°. Y a-t-il eu, au contraire, de la sécheresse, a-t-elle duré long-temps ?

7°. Qnelle a été la constitution des tems pendant la fauchaison et pendant la moisson, et

qu'en est-il résulté pour la qualité des fourrages et des pailles ?

8°. Les circonstances ont-elles obligé à forcer le travail du bétail ?

9°. La maladie s'annonce-t-elle par des signes avant-coureurs, et quels sont ces signes ?

10°. La maladie débute-t-elle par des frissons, par le froid des cornes et des oreilles, et par la perte de l'appétit ?

11°. La chaleur succède-t-elle bientôt au froid, ou n'a-t-elle pas précédé le frisson ?

12°. Les animaux restent-ils couchés, sans pouvoir se tenir sur leurs jambes ?

13°. Ont-ils la tête basse, et comment la tiennent-ils quand ils sont couchés ?

14°. Leurs yeux sont-ils rouges, larmoyans ou chassieux ?

15°. Leurs nazeaux sont-ils secs, ne se fait-il pas par ces ouvertures un écoulement d'une humeur muqueuse ou sanieuse ?

16°. Leur langue est-elle dans un état naturel, ou très-rouge, ou couverte d'un enduit jaunâtre ou brun, ou humide, ou sèche, ou chargée de quelques tubercules, de quelques vessies ?

17°. Leur gorge est-elle enflammée ou chargée d'aphtes ?

18°. Y a-t-il des enchifrenemens, ou des espèces d'éternuemens ?

19°. La toux fatigue-t-elle l'animal, et cette toux est-elle fréquente ?

20°. Les flancs battent-ils ?

21°. L'animal est-il très-sensible quand on lui touche cette région, l'épine, le ventre ou la croupe ?

22°. Y a-t-il sur la surface du corps quelques pustules ou tumeurs ?

23°. Le poil est-il terne ou hérissé, ou se détache-t-il aisément sous l'étrille, ou même sous le bouchon de paille dont on frotte le corps ?

24°. L'animal est-il beaucoup altéré, ou refuse-t-il toute sorte de boisson ?

25°. Rumine-t-il ?

26°. Rend-t-il fréquemment des urines, quelle est leur consistance et leur couleur ?

27°. Ses déjections sont-elles fréquentes ou rares, sont-elles naturelles, ou très-sèches, ou très-liquides; quelle en est la couleur et l'odeur; la sortie de ses excrémens est-elle précédée ou accompagnée d'une fréquente explosion de vents ?

28°. Observe-t-on de petites convulsions au-dessous de la peau, et sur-tout au cou ?

29°. Le ventre est-il dans son état naturel, ou boursoufflé, ou mol, ou tendu ?

30°. A quelle époque se manifestent les différens accidens, quels sont ceux des différentes périodes ?

31°. Comment se termine la maladie, quels sont les symptomes qui annoncent une terminaison heureuse, quels sont ceux qui précèdent la mort ?

32°. En quel état trouve-t-on les estomacs, les intestins, l'épiploon, le foie, la rate, les poumons, le cœur et le cerveau ?

33°. Quels remèdes ont été administrés aux bêtes malades ?

34°. Quels effets sensibles ont produit ces remèdes ?

35°. Enfin à quel régime a-t-on mis les convalescens? (*Mémoires de la Société Royale de Médecine de Paris, premier volume*).

Cette série de questions, qui furent proposées en 1777 par la société de Médecine à tous les médecins du royaume, comprend non-seulement tous les symptomes essentiels que présente communément la marche des différentes maladies épizootiques, mais encore les circonstances diverses qui peuvent en être les causes principales, et déterminer leur caractère plus ou moins pernicieux. *Voy.* VÉTÉRINAIRE, (*Médecine*). (M. MAHON).

EPONGE. (*Mat. Med.*) et hygiène.

Partie II. des choses improprement dites non-naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. et III.

L'*Eponge* est une espèce de polipier marin, le plus souvent attaché au fond de la mer à des pierres, à des rochers et à d'autres corps solides. Sa substance, qui généralement est molle, à une couleur jaune, elle est floconeuse, extrêmement poreuse, légère et d'une nature élastique. On en trouve d'énormes pour la grandeur et d'infiniment petites, de toute sorte de formes, on les prendroit le plus souvent pour des végétaux Presque toutes les *Eponges* dont nous nous servons dans les usages communs de la vie, viennent de la méditérannée. On sait qu'elles sont d'une grande utilité pour épuiser l'eau qu'on veut enlever à certains corps. On choisit les plus douces qu'on nétoye avec soin, et on s'en sert pour les différens usages de la toilette. Nous observerons ici qu'il est très-important que la même *Eponge*, ne puisse jamais servir à deux personnes différentes, parce que la porosité de cette substance fait que quoi qu'on la lave avec soin, elle peut encore conserver quelque particules de la crasse ou des humeurs des parties quelle a servi à nétoyer, et que souvent on pourroit ainsi gagner des boutons, des dartres et d'autres maux dont on auroit peut-être de la peine à deviner la cause.

On a été longtems à croire que les *Eponges* étoient des substances végétales : on auroit cependant pu se douter de leur nature animale par l'analyse qui en a été faite. En effet, on en a obtenu par la distillation un esprit urineux parfaitement semblable à celui que donnent ses substances animales.

On a toujours défendu d'en prendre intérieurement parce qu'elle ne pouvoit se digérer et qu'elle se gonfle dans l'estomac. On s'en sert en chirurgie pour élargir les plaies, quand elles sont trop petites. Quand on l'a brûlée, elle fournit une poudre assez bonne pour nétoyer les dents, mais inférieure à la croute de pain brulée et écrasée. On a dit assez légérement que cette même poudre étoit excellente contre les écrouelles.

On trouve quelquefois dans les *Eponges* des corpuscules qu'on a reconnus au microscope pour de petites coquilles; on en a recommandé la poudre contre le sable et le gravier des reins, contre les écrouelles. On la vantée contre les vers des enfans : dans ce dernier cas je ne serois pas étonné quelle put agir comme la coralline de Corse, et être véritablement utile. Boerrhaave dit que lorsqu'on brûle les *Eponges* et les corps qui y sont contenus, on obtient une poudre extrêmement absorbante et dont l'odeur est semblable à celle de la corne brulée.

(M. Macquart.)

EPOUVANTE, s. f. Ses effets dans les maladies soit en mal, soit quelquefois en bien, sont incalculables. (*Voyez* Peur.)

(M. Mahon.)

EPREINTES. s. f. pl. (*Pathologie.*) Envies fréquentes et douloureuses, souvent inutiles, d'aller à la salle. (*Voyez.* Ténesme.)

(M. Chamseru)

EPUISEMENT.

Partie III. Règles générales d'hygiene.

Classe II. Règles relatives aux individus.

Ordre I. Abus des choses non naturelles.

L'*Epuisement* est un état de foiblesse dans lequel toutes les parties du corps se trouvent avoir perdu toute leur énergie, et qui a ordinairement lieu à la suite de quelque maladie très-violente, ou très-longue, après ces grands exercices repetés et suivis de déperditions excessives. Les personnes épuisées portent un extérieur pâle, défiguré, desséché, qui les fait bientôt reconnoître.

Dans certains climats chauds, après des chaleurs excessives, on prétend qu'on voit regner des *Epuisemens* épidémiques, dont les insomnies, les sueurs excessives et la maigreur sont toujours suivies : mais elles ne sont pas dangereuses, et souvent, pour rappeller la santé, il ne faut que des bains, des boissons raffraichissantes, des alimens très-nourrissans, et un usage abondant des fruits bien murs et aigrelets.

On doit avoir parlé à l'article convalescence de l'*Epuisement* des personnes qui sortent d'une grande maladie.

Il y a une autre espèce d'*Epuisement* malheureusement trop connu parmi les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Il est bien important aux ministres de santé de juger cette circonstance pour ne pas employer à tort des moyens inutiles ou dangereux. On sait assez qu'il n'en est point de meilleurs contre ces habitudes homicides, que de donner des nourritures restaurantes, et se faire faire des exercices moderés; (*Voyez* abus de soi-même).

Il y a encore des épuisemens qui sont la suite du défaut d'alimens, de leur mauvaise qualité, de l'excès des liqueurs spiritueuses, des veilles, et des plaisirs de l'amour trop répétés. Il ne faut dans ces cas que régler sa conduite, pour réparer ses forces, si elles n'ont pas été tellement dénaturées, qu'ou soit arrivé au dernier degré du marasme sans remède. Alors la sagesse, le repos, les sucs des animaux, les farineux, le lait, sur-tout celui d'anesse, des alimens très-sains et naturels rappelleront aisément les forces perdues. Il existe aussi des *Epuisemens* qui sont cachectiques, scorbutiques, veroliques, ou la suite de longues diarrhées ou dyssenteries. On verra ailleurs quelle sorte de traitement leur convient.
(M. Macquart).

EPULIDES. (*Pathologie*).
On appelle ainsi certains tubercules qui se forment aux gencives. Il y en a de deux espèces. Les uns ne causent aucune doulenr; mais les autres tourmentent le malade de la manière la plus terrible, parce qu'ils sont d'une nature *maligne*, et qu'ils dégénerent insensiblement en cancer. (*Voyez* pour les autres différences, et pour le traitement, le Dictionnaire de chirurgie.
(M. Mahon.)

EPULOTIQUES, adj. et s. m. plur. *Epulotica*, de ἐπὶ *sur* et de οὐλὴ *cicatrice* : (*Matière médicale*).

Ce sont des médicamens topiques qui, étant appliqués sur les plaies ou sur les ulcères, en desséchent l'humidité superflue, en dissipent les chairs fongueuses, et les disposent à se cicatriser. (Dict. de Jam.) (M. Mahon).

EPURGE. (*Mat. Med*). (*Voyez* Tithymale.) (M. Mahon).

EQUILIBRE. (*Hygiene.*)

Les jeux où exercices dans lesquels il faut observer l'équilibre entre différentes parties du corps ont l'avantage d'en exercer plusieurs à la fois, de les exercer également, de les développer et de les perfectionner en même tems et autant les unes que les autres. Un second avantage, c'est qu'ordinairement l'esprit lui-même entre pour quelque chose dans ce genre d'amusemens, soit par des calculs faciles, soit par l'aiguillon de l'émulation, &c.

Ces exercices sont donc, en général, préférables à ceux qui n'ont pas ces conditions. (*Voyez* Exercices). (M. Mahon).

EQUINOXE. (*Hygiene.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre I. Atmosphère.

Section V. Variations d'atmosphère succession de tems.

L'*Equinoxe* est le tems auquel le soleil, dans le printems ou dans l'autonne, entre dans l'équateur ou dans un des points *Equinoxiaux*.

Les médecins font mention des *Equinoxes*, parcequ'ils déterminent par là le commencement du printems et de l'automne, qui sont des saisons ou les variétés dans les températures de l'air sont si fréquentes, et si considérables, qu'elles influent nécessairement sur tous les corps, sur tout sur ceux qui sont naturellement ou accidentellement délicats. (*Voyez* Air. Saisons.)
(M. Macquart.)

EQUITATION. (*Hygiene* et *Pathologie.*) (*Voyez* Cheval.) (M. Mahon)

EQUIVOQUE. (*Symptome*,) (*Séméïotique.*) C'est celui qui, appartenant également à plusieurs maladies, ne peut seul servir à indiquer ou faire connoître la présence de telle ou telle de ces maladies. Il est l'opposé du symptome où signe *Pathognômonique*. (*Voyez* ce mot.) (M. Mahon.)

EQUUS. (*mal des yeux*) mouvement continuel soit des paupières soit du globe. (*Voyez* Hippos Nictatio) (M. Chamseru.)

ERABLE, s. m. (*Hygiene, acer.*)

Classe III, *ingesta*.

Ordre I, alimens.

Section IV, végétaux.

L'*érable* est un genre de plante à fleurs polypétalées, qui a des rapports avec le maronnier et qui comprend des arbres indigènes et exotiques, la plupart fort élevés, et d'un beau port, susceptibles d'être cultivés en pleine terre dans nos climats, ayant des feuilles opposées, des fleurs en grappes, ou en bouquets corymbiformes, et produisant des fruits composés de deux capsules monospermes, terminées

minées chacune par une aîle très-remarquable. On en a décrit onze espèces dans le Dictionnaire de Botanique ; il nous suffira de désigner :

1°. L'*érable à sucre*.

Acer Saccharinum. Lin.

Acer foliis quinque partito-palmatis acuminatis dentatis subtùs pubescentibus. Lin. Mill. Dict. n°. 6.

Cet *érable* a les feuilles d'une couleur matte ou terne, un peu ridées, se peignant d'un beau rouge à l'automne ; elles ont des poils sur les nervures. Cet arbre croît dans la Pensylvanie et le Canada, et est cultivé au jardin national. On distingue au Canada deux sortes de sucre, que l'on retire de deux espèces d'*érable* qui y croissent ; la première s'appelle *sucre d'érable*, la seconde *sucre de plaine*. Il y a apparence que le sucre d'*érable* provient de l'espèce que nous venons de désigner, et que le sucre de plaine se tire de l'*érable* rouge, dont nous parlerons.

La liqueur de ces *érables*, dit M. Duhamel, d'après les mémoires qu'il a reçus de M. Gauthier, est au sortir de l'arbre claire et limpide comme l'eau la mieux filtrée ; elle est très-fraîche, et elle laisse dans la branche un petit goût sucré fort agréable. L'eau d'érable est plus sucrée que celle de *plaine* ; mais le sucre de *plaine* est plus agréable que celui d'*érable*. L'une et l'autre espèce d'eau fort sont saines, et l'on ne remarque point qu'elles aient jamais incommodé ceux qui en ont bu, même après des exercices violens, et lorsqu'on étoit tout en sueur ; elle passe très-facilement par les urines. Ces eaux, étant concentrées par l'évaporation, donnent un sucre gras et roussâtre qui est d'une saveur assez agréable. On les retire en faisant des incisions au tronc des deux espèces d'*érable* dont on vient de parler, comme on en fait en Russie au tronc des bouleaux pour en obtenir une liqueur douce, assez agréable et médicamenteuse dont nous avons parlé. Après l'évaporation des sucs d'*érable*, le syrop se durcit et donne des pains ou des tablettes d'un sucre roux et presque transparent, qui est assez agréable au goût, pourvu qu'il ne soit pas trop cuit.

2°. L'*érable* rouge, ou *érable* de Virginie.

Acer rubrum. Lin.

Acer Virginianum folio majore subtus argenteo, supra viridi splendente. Pluk. Alm. 7, tome 2.

L'*érable* rouge ne paroît pas s'élever beaucoup ; mais il a le plus beau feuillage ; ses feuilles sont portées sur des pétioles menus, glabres, d'un verd souvent teint de rouge, un peu applatis en-dessus. Le bouton qui naît aux aisselles est petit, ovale, obtus, glable, comprimé en sa face interne.

Cet arbre croît dans la Virginie, la Pensylvanie, et est cultivé au jardin national. Il paroît que c'est le *plaine* du Canada, et conséquemment le second *érable* dont les Canadiens retirent du sucre. (M. Macquer).

ERAILLEMENT *des paupières.* (*Voyez* Ectropium, Renversement *des paupières*). (M. Chamseru).

ERÉTHISME, s. m. *irritation*, *agacement*. (*Voyez* Inflammation, Spasme). (M. Chamseru).

ERASISTRATE étoit de Julis. On a dit qu'il étoit fils d'une fille du philosophe Aristote. Les recherches que nous avons faites sur cette assertion, nous ont prouvé que cela étoit impossible ; il est pourtant vraisemblable qu'il fut parent d'Aristote, mais en ligne collatérale. Au reste, nous avons placé la naissance d'*Erasistrate* sous la CXI^e olympiade, année troisième, et l'an 334 avant notre ère. (*Voyez* l'article Anciens Médecins, tome 2.

Erasistrate fut disciple de Chrysippe, dont nous avons placé la naissance vers l'an 370 avant notre ère ; il peut aussi avoir entendu les eçons de Théophraste.

L'histoire rapporte un fait qui doit trouver place ici : Antiochus Soter, fils de Seleucus, étoit dangereusement malade d'une fièvre violente, dont personne ne pouvoit connoître la cause. *Erasistrate* ne la put découvrir dans ses premières visites ; mais ayant examiné le jeune prince de plus près, et s'étant apperçu que la présence de Stratonice, sa belle-mère, lui causoit des changemens extraordinaires, aulieu qu'il ne paroissoit aucune impression dans sa personne, lorsque quelque dame ou toute autre personne entroit dans sa chambre, il ne douta plus que son mal ne fût l'effet de la passion dont il étoit épris pour Stratonice. C'étoit beaucoup pour ce médecin que d'avoir découvert la cause du mal qui menaçoit les jours du jeune prince ; il ne s'agissoit plus que de l'annoncer à

Seleucus : mais comme l'avis qu'il se proposoit de lui donner demandoit beaucoup de ménagement, il se servit d'un détour adroit ; il lui déclara que la maladie de ce fils étoit incurable , parce qu'elle étoit causée par la passion violente qu'il avoit pour une femme qu'il ne pouvoit jamais posséder. Le roi parut moins surpris du caractère de la maladie d'Antiochus, que de la raison de son incurabilité ; mais ce médecin lui ayant répliqué que le jeune prince aimoit sa femme, qu'il n'étoit point d'humeur à céder à personne, Seleucus le pressa d'en faire le sacrifice pour sauver la vie à son fils. Alors *Erasistrate* demanda au roi s'il céderoit Stratonice à ce fils bien-aimé, en cas qu'il en fût amoureux ; et voyant qu'il étoit déterminé à le faire, il lui avoua ingénuement que c'étoit le seul moyen d'arracher Antiochns d'entre les bras de la mort. Seleucus déclara aussi-tôt son fils roi des provinces de la Haute-Asie , et lui donna Stratonice en mariage , quoiqu'il en eût déjà un enfant.

Les annales de la médecine nous fournissent d'autres exemples assez semblables. Galien a raconté de lui-même qu'il découvrit , par une semblable observation , l'amour d'une dame romaine pour un comédien nommé Pylade.

Ce fut principalement par l'anatomie que ce médecin se fit considérer ; avant lui et avant Hérophile , qui se montra le premier, on n'avoit point osé disséquer de cadavres humains, et l'on s'étoit borné à examiner les viscères des animaux. Mais Ptolomée Lagus , qui favorisoit les lettres et les arts , ayant passé par-dessus le scrupule qu'on s'étoit fait jusqu'alors de toucher aux cadavres humains pour les anatomiser , accordèrent aux médecins les corps des criminels qu'on avoit suppliciés. Il y a apparence qu'*Erasistrate* profita d'une conjoncture si favorable. Ses recherches le menèrent non-seulement aux découvertes qui lui ont acquis tant de réputation dans son siècle , mais il poussa encore ses vues jusqu'à chercher à reconnoître le siége et les causes des maladies.

On a tâché de noircir la mémoire de ces deux premiers anatomistes en les accusant d'avoir disséqué des hommes vivans. Celse lui-même , les représente comme des cruels qui disséquoient es hommes *etiamnùm spiritu remanente* ; ce qu'il traite de barbare et d'inutile. Tertulien les traite aussi de bourreaux pour avoir disséqués des hommes vivans , calomnie absurde , inventée par les superstitieux de leur temps.

Carpi, ce restaurateur de l'anatomie parmi les modernes , fut accusé d'avoir disséqué deux espagnols vivans, et pour cette raison , condamné au bannissement. Ce fut encore la superstition qui le chargea , et la superstition qui le condamna ; car la superstition ne meurt poimt.

Le rang que tient *Erasistrate* entre les anciens médecins , nous engage à entrer dans quelque détail sur sa pratique.

Galien dit que sectateur fidèle de la doctrine de *Chrysippe* son maître , il étoit antiphlébotomiste déclaré. C'est ainsi qu'en parle encore *Strabon*, disciple d'*Erasistrate* ; il fait même un mérite à ce médecin d'avoir traité sans saignée toutes les maladies, pour lesquelles on employoit ordinairement ce remède. Mais quand *Strabon* n'auroit rien dit là-dessus , les ouvrages d'*Erasistrate* prouvent assez quels étoient ses sentimens à cet égard , puisqu'il ne fait mention de la saignée qu'une seule fois , à propos du vomissement de sang; encore est-ce pour montrer qu'elle étoit inutile dans ce cas. Selon lui , les ligatures des extrémités du corps , comme les bras et les jambes, valoient bien la saignée qu'elles remplaçoient dans les pertes de sang ; et la diete achevoit le reste.

Ce médecin désapprouva d'abord l'usage de l'*opium* ; il y revint cependant dans la suite : mais pour les purgations , il les rejetta constamment. Au moins , s'il se détermina quelquefois à purger ses malades , ce qu'il ne faisoit que fort rarement , il n'employa que les remedes les moins actifs ; et lorsqu'il ordonnoit des lavemens ou des vomitifs , il vouloit aussi qu'ils fussent doux ; car il blâmoit, à l'exemple de *Chrysippe* , la quantité et l'acreté de ceux dont les anciens s'étoient servis. Les médicamens simples plaisoient tant à *Erasistrate* , qu'il ne vouloit entendre parler , ni de compositions royales , ni de tous ces antidotes que ses contemporains appelloient les mains des Dieux. Il ne pouvoit supporter qu'on mêlât les remedes tirés des minéraux avec ceux que fournissent les plantes et les animaux ; les productions de la mer avec celles de la terre : il vaudroit beaucoup mieux, disoit-il , s'en être tenu à la ptisane , à la citrouille et à l'*hydroleum*. Par la ptisane ; les bouillons d'orge et la citrouille, il vouloit marquer la diete , et par l'*hydroleum*, ou l'eau mêlée avec l'huile , les lavemens , les fomentations , les oignemens ; réduisant ainsi la médecine à des moyens très-simples pour combattre toutes les maladies. On lit dans *Galien* qu'*Erasistrate* faisoit si grand cas de la chicorée dans les maux des visceres du

bas-ventre, et particuliérement dans ceux du foie, qu'il n'avoit pas dédaigné de décrire tout au long la manière de l'apprêter.

Erasistrate n'étoit pas moins ennemi des sophismes que des médicamens composés. La crainte qu'il avoit que les systêmes qu'il pourroit former sur les causes des maladies ne le jettassent dans l'erreur, n'influassent sur sa pratique, et ne le trompassent dans les cures qu'il auroit à faire, l'avoit obligé de prendre beaucoup de précaution à cet égard. Demi dogmatique, ainsi qu'*Hérophile*, il ne raisonnoit et n'employoit les remedes que la raison suggere, que dans les seules maladies organiques.

Ce médecin n'a point écrit sur toutes les maladies connues, peut-être faute d'avoir eu occasion de faire un assez grand nombre d'expériences. Ceci paroît d'autant plus vraisemblable, que *Galien* nous apprend qu'on avoit accusé *Erasistrate* de négliger la pratique, d'être trop sédentaire, et de voir rarement les malades. Il avoit cependant embrassé toutes les parties de la médecine; il s'étoit même appliqué à la chirurgie, ainsi qu'avoient fait les médecins qui ont vécu avant lui. Opérateur hardi dans le traitement du squirre au foie et de toutes les tumeurs auxquelles ce viscere est sujet, il incisoit la peau et tous les tégumens qui le couvrent; et suivant *Caelius Aurelianus*, de qui on tient le récit de cette manœuvre, il appliquoit alors des médicamens sur le foie même. Mais *Erasistrate*, qui opéroit si témérairement sur cette partie, n'aprouvoit pas la paracentese ou la ponction du ventre dans l'hydropisie. Il ne vouloit point encore qu'on se fit arracher une dent, à moins qu'elle ne branlât; et à ce sujet, il avoit coutume de dire que l'instrument fait pour arracher les dents, que l'on montroit au temple d'Apollon, étoit de plomb. Delà il concluoit qu'on ne doit tenter l'extraction que de celles qui veulent tomber, et qui ne demandent, pour être tirées, que l'effort que l'on peut attendre d'un instrument de cette matière.

Erasistrate est le premier medecin qui ait fait mention du passage du sang dans les vaisseaux qui ne sont point naturellement destinés à le recevoir. Quelques Modernes, et en particulier le célebre *Boerhaave*, ont appellé ce déplacement *error loci*, et sur lui, ils ont établi la théorie de l'inflammation. *Erasistrate* a fait encore d'autres découvertes. Il a parlé de l'artère bronchique qui, selon lui, nait des artères intercostales et non de l'aorte; il a connu les principaux et vrais usages du cerveau et des nerfs, ou du moins les usages que les anatomistes ont assignés depuis à ces parties. *Rufus* d'Ephèse dit même que ce médecin distinguoit deux sortes de nerfs, les uns qui servent au sentiment et les autres au mouvement.

Nous ne saurions rien des sentimens d'*Erasistrate*, si *Galien* et *Caelius-Aurelianus* n'en avoient fait mention dans leurs ouvrages; c'est même, d'après ces auteurs, que nous connoissons les titres des livres qu'il a écrits. *Galien*, qui rend le témoignage à ce médecin d'avoir parlé fort exactement de l'hydropisie, cite de lui les traités suivans: *des maladies du ventre*: *de la conservation de la santé*: *des choses salutaires*: *de la coutume*: *des fièvres et des plaies*: *des divisions*, ouvrage dans lequel il avoit réuni diverses observations sur les maladies: *de la déjection*, *du vomissement et du crachement de sang*. Il avoit encore traité de la paralysie et de la goutte; les anciens citent même plusieurs livres d'anatomie qu'il avoit composés dans un âge fort avancé. *Erasistrate* avoit aussi écrit contre les médecins de Cos, et n'a pas épargné *Hippocrate* plus que les autres; il en a souvent contredit les sentimens.

Strabon, qui vécut sous Jules César, Auguste et Tibère, remarque qu'il y avoit eu un peu avant lui une école d'Erasistratéens à Smyrne, dans laquelle *Hicesius* présidoit. Cet *Hicesius* a passé pour un des plus grands médecins de son tems. *Erasistrate* avoit même encore des sectateurs du tems de *Galien*, qui a vécu plus de 400 ans après lui, et qui nomme, entr'autres, un *Martial* qu'il avoit connu à Rome. Il y en avoit eu auparavant un plus grand nombre, comme un *Héraclide* et un *Xénophon*, qui avoient été ses disciples. Celui-ci a écrit touchant les noms des parties du corps, aussi-bien qu'un autre sectateur d'*Erasistrate*, nommé *Apollonius*, qui étoit de Memphis, et qui n'est peut-être pas différent d'*Apollonius*, fils de *Straton*, cité par *Galien*. On compte encore parmi les partisans d'*Erasistrate*, un *Artemidore* de Sidé, un *Caridemus*, un *Apollophanes*, un *Ptolomée*, un *Hermogènes*, dont *Galien* parle comme d'un zélé sectateur de son maître; un *Apoëmantes*, un *Chrysippe*, un *Straton*; et enfin, un *Ménodore* indiqué par *Athenée*. Ils avoient tous une si grande vénération pour *Erasistrate*, qu'ils regardoient ses sentimens comme des oracles émanés de la divinité même. (M. Goulin).

ERASTE, (Thomas) d'Anggenen, village de la Seigneurie de Badenweiller dans le Brisgaw, vint ou monde en 1523. Il étudia à Bâle, où il faillit mourir de la peste en 1542.

Sa convalescence, qui fut longue, le désola moins que les obstacles qu'il rencontra à la continuation de ses études. La pauvreté étoit au moment de lui fermer l'entrée des sciences, lorsqu'il trouva un protecteur généreux qui lui fournit tous les secours, dont il avoit besoin, pour entreprendre le voyage d'Italie. *Eraste* s'arrêta à Bologne, où il fut reçu docteur en philosophie, et en médecine. Dès qu'il se vit en état de figurer parmi les Savans, il suivit la coutume de ceux de son siecle en changeant de nom ; le sien étoit *Lieber*, et il lui donna une tournure Grecque en prenant celui d'*Erastus*. Il le portoit déja lorsqu'il vint enseigner à Heidelberg. Delà il se rendit à Bâle en 1581, pour y remplir une chaire de Médecine ; mais il n'en jouit pas long-tems, car il mourut le premier jour de l'an 1583.

On a de lui plusieurs Ouvrages, dont les uns ont paru de son vivant, et les autres ont été imprimés après sa mort.

En voici les titres et les éditions :

Disputationum de Medicina nova Philippi Paracelsi, pars prima. Basileae, 1572, *in*-4. *Pars secunda. Ibidem*, 1572, *in*-4. *Pars Tertia. Ibidem*, 1572, *in*-4. *Pars quarta et ultima. Ibidem*, 1573, *in*-4.

Il y réfute la doctrine que *Paracelse* avoit enseignée à Bâle, et qu'il avoit consignée dans ses écrits.

De causa morborum continente. Basileae, 1572, *in*-4.

De occultis pharmacorum potestatibus. Basileae, 1574, *in*-4. *Francofurti*, 1611, *in*-4.

Disputatio de auro potabili. Basileae, 1578, 1594, *in*-4.

De putredine Liber. Ibidem, 1580, *in*-4. *Lipsiae*, 1590, *in*-4.

Epistola de astrologiâ divinatrice. Basileae, 1580, *in*-4.

De pinguedinis in animalibus generatione et concretione. Heidelbergae, 1580, *in*-4.

Comitis Montani, Vicentini, novi medicorum censoris, quinque librorum de morbis nuper editorum viva Anatome, Basileae, 1581, *in*-4.

Ad Archangeli Mercenarii disputationem de putredine responsio. Basileae, 1583, *in*-4.

Varia opuscula Medica. Francofurti, 1590, *in-folio.*

Disputationum et epistolarum medicinalium volumen doctissimum. Tiguri, 1595, *in*-4.

Examen de simplicibus quae ad compositionem theriacae Andromachi requiruntur. Lugduni, 1606, *in*-4, *et* 1607, *in*-8.

Universae Medicinae synopsis in quatuor tabulas collecta. Venetiis, *in-folio*. La dernière partie est de *Gabriel Cuneus*. (M. Goulin).

ERESIPELE. *Erysipelas* (*Ordre nosolog. et Pathologie.*)

L'*Erésipele* constitue le septieme genre du premier ordre de la troisième classe de la nosologie de Sauvages. Cette classe est celle des phlegmasies, et le premier ordre comprend celles qui sont accompagnées d'exanthèmes. La définition que l'auteur en donne est celle ci : *eruptio erythematis cum synochâ febre.*

On entend par *Erésipele*, une inflammation superficielle, et qui n'a d'autre siége que la peau, ou peu s'en faut. L'*Erésipele propement dit est un affection de la peau seule*, dit Galien. Cette inflamation est d'un rouge un peu jaunâtre. Elle a son siége, en grande partie, dans des vaisseaux plus petits que ceux qui contiennent le sang rouge. Il n'y a aucune partie extérieure du corps qui en soit exempte, cependant c'est le plus souvent à la tête et au visage qu'elle se montre.

Cette maladie paroît très-souvent dans le moment où l'on s'y attend le moins. Un homme qui semble jouir d'une très-bonne santé, sans aucune cause connue, se trouve tout à coup pris de la fièvre, qui cesse au bout d'un ou deux jours; et quelques fois plus tard ; mais en même tems il pareît sur la peau une tache rouge, large, qui, souvent en très-peu de tems, acquiert une très-grande étendue. Lors que l'*Erésipele* commence ainsi par une fièvre bien marquée, on le regarde comme critique, le plus souvent tout se passe assez tranquillement. La diéte, quelques remèdes antiphlogistiques suffisent pour procurer la guérison ; mais ce bonheur n'a pas toujours lieu. On observe quelquefois que l'*Erésipele* tourne promptement en gangrene : d'autres fois il rentre ; l'humeur se porte alors sur des parties dont les fonctions

sont essentielles à la vie, comme le cerveau, le poumon; la fièvre réparoît, et rarement le malade en réchape, parce que l'art a peu de moyens pour rappeller le mal au dehors. quelquefois même il arrive que l'humeur érésipélateuse, au lieu de se porter au dehors, se jette tout à coup sur une de ces parties, et produit très-promptement les accidens les plus graves, qui sont bientôt suivis de la mort, sans qu'on ait pu prévoir un si grand malheur, parce que ni la force de la fièvre, ni aucun symptome de mauvais caractère ne nous l'annonçoit.

Tous les *Erésipeles* ne commencent pas par une fièvre bien marquée d'un ou de plusieurs jours, et par conséquent ne sont pas critiques. Beaucoup, et c'est même le plus grand nombre, sont une maladie existante par elle même, ayant ses symptomes propres, et ne présentant aucun de ceux d'une autre maladie, ce mal parcourt souvent les différentes parties du corps de telle manière que quelquefois aucune d'elles n'en est exempte. Il passe très-rapidement de la tête aux parties qui en sont les plus éloignées, laissant seulement dans l'endroit qu'il quitte, à la place de l'épiderme, des écailles, qui sont comme des traces qui annoncent qu'il a occupé ces parties.

Partout où se trouve l'*Erésipele*, la peau s'éléve, légérement à la vérité et d'une manière peu remarquable, mais sa substance devient plus dure, plus compacte, et plus reservée. Jamais il ne tourne en suppuration, quoique quelquefois il se forme par dessus des phlyctènes; mais ces phlyctènes ne le font point disparoître, ne le diminuent même pas, de sorte qu'on doit les regarder comme des symptomes du mal.

L'*Erésipele*, considéré comme une maladie existante par elle même, et indépendamment d'une cause notable dont il seroit le symptome, (et c'est celui-là seul dont il convienne de parler ici, parceque, pour parler des *Erésipeles* symptomatiques, il faudroit aussi parler des maladies dont ils sont les symptomes, ce qui ne se peut, ni ne se doit) cet *Erésipele*, dis-je, ou reste d'une manière fixe et constante sur la même partie, sans attaquer les autres, ou passe d'une partie sur une autre, ou enfin, en disparoissant pendant des intervalles de tems considérables, il reparoît à plusieurs reprises assez éloignées les unes des autres; et devient comme une maladie habituelle. Les trois espèces de la même maladie demandent à être présentées chacune en particulier.

Les anciens ont assez connu la première espéce d'*Erésipèle*; et elle a été décrite par presque tous les auteurs depuis Celse jusqu'à Avicenne. Il y a même lieu de croire qu'elle a été désignée par Hippocrate sous le nom de feu externe, et sous celui de tumeur bilieuse, quoique Hippocrate, et après lui Galien son disciple, ayent rangé l'*Erésipèle* parmi les symptomes. Mais ce mal existe par lui même, et, quoique son traitement donne moins de mal au médecin, qu'il soit moins mobile, moins variable dans ses accidens, que l'*Erésipèle* symptomatique, ou critique, cependant quelques fois il présente des symptomes qui ne sont pas moins violents, de la fièvre, des phlyctènes; mais il diffère des affections *Erésipélateuses* aiguës, en ce que de lui même il ne change point de nature à moins qu'il n'y soit forcé par un mauvais traitement, en ce qu'il ne détériore point les fonctions du corps, et qu'il ne dure pas plus longtems qu'une simple dépuration ne semble le demander.

Lorsque cette espèce d'*Erésipèle* est sur le point de paroître, elle est toujours précédée par quelque anxiété fébrile, par des douleurs dans les membres, telles que celles qu'on sent lorsque la santé se dérange, et que la matière de la transpiration est supprimée ou diminuée par une mauvaise coction. Le mal paroît assez foible en commençant, bientôt il augmente, et occupe de grands espaces. Les parties qui sont dessous acquièrent du volume, et le tissu cellulaire de la peau se durcit. Ce mal a souvent son siège à la tête, au col, à la poitrine, et on y sent une chaleur piquante, avec une pesanteur douloureuse. Lorsqu'il à son siége à la tête, souvent les yeux se ferment, les paupières deviennent livides et comme chargées de sang, la peau qui couvre les cartilages des oreilles devient très-douloureuse, les levres grossissent et se retournent, et il s'y rassemble des phlyctenes, le gosier même est douloureux. Le malade est agité d'une manière incommode, et vers la nuit les douleurs qu'il éprouve aux membres deviennent plus sensibles, ce qui lui ôte le sommeil, et ce qui fait qu'aux tourmens d'une chaleur vive il joint ceux de l'imagination. Plus le mal est violent, plus il est grave, moins aussi il dure. Cependant il est rare qu'il se termine par la mort, à moins qu'il ne dépende d'une cause susceptible de repercussion : car alors il n'y a aucun des viscères les plus importans sur lesquels il ne puisse se déposer. C'est pourquoi avant tout il faut faire attention à la cause, qui seule peut fonder le pronostic. D'où nous voyons que le pronostic est plus difficile que le diagnostic: pour le diagnostic, il ne faut

que des yeux un peu exercés, au lieu que, pour le pronostic, il faut remonter à la cause, qui ne tombe pas toujours sous les sens.

La fin de cette maladie s'annonce par le relâchement de la peau, par la diminution de la rougeur de la peau qui jaunit, par l'apparition des écailles que fournit l'épiderme, en un mot par la cessation de l'éréthisme, dont on apperçoit même des signes dans les urines qui deviennent plus chargées, dans les excrémens du bas ventre, et particuliérement dans la mollesse des parties de la peau que l'humeur érésipélateuse a quittées. Quand la maladie se résout, les malades sentent une démangeaison qu'ils n'éprouvoient pas auparavant, et souvent il y a à craindre qu'en se gratant trop fortement ils ne rappellent la maladie. Mais on observe une grande différence dans les *Erésipèles*, suivant la différence des causes dont ils dépendent. Il y en a qui parviennent très-promptement à toute la force dont ils sont susceptibles; il y en a dont les progrès se font lentement et par degrès; enfin il y en a dont la déclinaison est longue, et au point de faire craindre le retour. Lorsque tout se passe bien, à l'exception de la pésanteur du membre attaqué, et de la douleur qu'on y sent quelquefois assez vivement, ordinairement le reste du corps est en bon état. Les malades ne sont languissants, que lorsque l'*Erésipèle* lui même languit : mais il y a un grand danger, lorsque cet *Erésipèle* disparoît sans cause apparente.

Les causes de l'*Erésipèle* dont on vient de parler, c'est-à-dire, de l'*Erésipele* qui n'attaque qu'une partie, et qui ne présente aucun signe d'une autre maladie, sont ou accidentelles et dépendantes des causes externes qu'on appelle non naturelles, ou internes, c'est-à-dire, dépendantes du caractère âcre de la sérosité. Pour les exposer, non-seulement d'après les vues d'une théorie plausible, mais d'après les lumières que fournissent l'observation et la pratique, nous remarquerons que ceux chez qui l'on trouve le plus de dispositions internes à l'*Erésipele*, sont les jeunes gens et ceux qui sont pléthoriques, de telle sorte que cependant on apperçoit seulement en eux une surabondance de sérosité qui fait qu'ils sont fort sujets à des rhumes passagers ; que, suivant l'observation d'Hippocrate, leurs narines se remplissent facilement après un souper auquel ils ne sont pas accoutumés, ou trop copieux ; que le froid les resserre facilement ; que la chaleur les affoiblit beaucoup ; qu'une impression forte de la lumière fait couler de leurs yeux des larmes âcres et salées ; que, lorsqu'ils se sont exposés à un froid extraordinaire, ou à une insolation subite, il sort de leur nez un écoulement mal-propre ; qu'ils sont fort sujets aux maux de dents, et à de légers frissonnements de tout le corps, qui ne sont point suivis de maladies, mais qui disparoissent facilement, et reviennent de même. Ces personnes ont la fibre très-sensible, mais en même tems il y a chez elles cette espèce d'acrimonie qui, ayant son siège dans la sérosité, picotte les parties, sans cependant produire tout-à-fait une obstruction, et qui, par-là, sans causer proprement une maladie, dérange la santé. Ces personnes ont bon appétit, elles mangent même avec avidité, et souvent avec quelqu'excès, parce que leur estomac est agacé par cette espèce d'acrimoinie que les anciens prenoient pour de la bile. C'est pourquoi ceux-là sont très-sujets aux *Erésipeles*, chez qui il y a une grande quantité de matière propre à la transpiration, et chez qui la transpiration se supprime facilement, ainsi que ceux chez qui l'humeur refluente donne des signes non-équivoques d'âcreté. Voilà aussi pourquoi ces *Erésipeles* ne sont pas rares chez les enfants, leurs liqueurs très-tenues étant susceptibles d'âcreté. Mais, dans les enfants, cette espèce d'*Erésipele* lâche beaucoup de sérosité, ce qui le faisoit appeller par Avicenne *Erésipèle humide*.

La cause interne, universelle, de cette espèce d'*Erésipèle* est donc une sérosité âcre, qui, si elle se rassemble sur la peau irritée par quelque cause que ce soit, produit un *Erésipèle* plus ou moins long, suivant l'abondance de cette cause. Cette sérosité âcre ne paroît jamais davantage, que lorsque la transpiration est incertaine, et la transpiration n'est jamais plus incertaine que lorsque la coction des alimens, quoiqu'ils abondent en particules âcres, péche cependant par l'inertie. Voilà pourquoi les *Erésipèles* sont si souvent épidémiques chez les nations qui font usage d'aliments âcres, et de difficile digestion, comme de raves, d'ail et de différentes espèces de poissons, suivant l'observation de Bontius pour les Indiens, et de Prosper Alpin pour les Egyptiens, sur-tout si ces causes externes et accidentelles de l'*Erésipèle*, lesquelles sont très-variées, se joignent à la cause interne.

Tout ce qui agit extérieurement sur la transpiration, ou sur les vaisseaux de la peau, peut contribuer à attirer l'*Erésipèle*. Ainsi une course à cheval, violente, à l'encontre d'un vent froid, laquelle sèche et resserre, et qui rassemble et coagule les humeurs affluentes, cause un retardement à la sortie des parties âcres par la peau. Delà un éréthisme et un *Erésipèle*. Au contraire l'action forte et prolongée d'un soleil, qui darde ses rayons directement sur quelque partie,

y excite également un *Erésipèle*; et cela n'est pas surprenant, parce qu'il desseche fortement, et que, les parties les plus fluides s'évaporant, celles qui sont les plus grossières demeurent avec l'acrimonie dont elles sont surchargées. Le vin, les liqueurs spiritueuses, prises immodéremment dans un tems chaud, produisent le même effet.

Les deux espèces d'*Erésipèles* dont il nous reste à faire l'exposé, ne sont pas fort différentes, soit par leurs symptomes, soit par leurs causes, de celle dont nous venons de parler. Nous allons les traiter séparément, en nous occupant beaucoup plus de la recherche de leurs causes que de celle de leurs symptomes, qui sont presqu'entièrement les mêmes que ceux que nous avons exposés en parlant de la première espèce.

Celle de ces deux espèces d'*Erésipèle*, dans laquelle l'humeur érésipélateuse, au lieu de rester fixée sur la même partie, tantôt s'étend et se propage sur les parties voisines, tantôt passe d'une partie sur une autre, laissant entr'elles un espace plus ou moins considérable exempt du mal, ressemble davantage à la première dont nous avons parlé; voici sa description telle que la pratique la présente. Un homme jouissant d'une bonne santé se sent subitement attaqué d'une legère demangeaison, au visage par exemple. Cette demangeaison s'étend à la poitrine, aux bras. Elle se fait sentir au dos, aux lombes, aux cuisses, aux jambes, se propageant, comme le feu, de telle maniere que d'un jour à l'autre elle occupe un nouveau siège en abandonnant le premier. On appperçoit comme des rayons érésipelateux, qui annoncent la route que suivra l'*Erésipèle*. Le mal ne demeure pas fixe long-tems sur la même partie, cependant il tourmente long-tems, et retourne quelquefoie sur la partie qu'il avoit abendonnée. La partie, qui, la première, a été attaquée, est celle qui est la première débarrassée. Cette espèce d'*Erésipèle* n'est pas violente, mais elle n'est pas exempte du danger de la rentrée, qu'annoncent et la toux et l'anxiété d'un malade, qui, avant son *Erésipèle*, jouissoit d'une parfaite santé; car le mal n'est enlevé par aucune évacuation évidente. Lorsque l'*Erésipèle* est dissipé, toute la peau qui en a été le siège se couvre d'écailles, et d'une espèce de farine. L'épiderme se renouvelle, et, tant qu'il n'a pas recouvré toutes ses anciennes qualités, on peut craindre la rechûte. Cette espèce d'*Erésipèle* ne paroît pas différer beaucoup du feu sacré décrit au long par Celse. Il en compte deux espèces: mais au fond ce n'en est qu'une, dont les degrés seulement sont différens. Suivant sa description, l'un ne s'élève pas au-dessus de la peau, il est large, un peu livide, mais inégalement; l'autre est élevé, plein de pustules d'où il sort du pus, ou plutôt, comme il le dit lui-même, une humeur qui peut paroître tenir le milieu entre la sanie et le pus. Il dit que cette espèce d'*Erésipèle* attaque principalement les corps des vieillards, et ceux qui sont mal constitués, auxquels il faut joindre tous ceux dont la transpiration s'exécute mal. Suivant lui, ce sont les jambes qui sont le siège de ce feu. Il y a lieu de croire qu'en effet chez les Romains ce feu avoit le plus souvent les jambes pour siège, à cause de la manière dont ils étoient vêtus.

On observe sur les corps des jeunes gens, et dans la force de l'âge, une autre espèce d'*Erésipèle*, qui ne s'étend pas sur les parties voisines, comme dans le feu sacré, mais qui se porte d'une partie à une autre éloignée d'elle. Cette différence, au premier aspect, semble fort grande. Cependant elle ne l'est pas, parce qu'elle ne vient point de la différente nature de la maladie, mais seulement de la différente disposition des parties, qui, par elles-mêmes, sont plus ou moins disposées à devenir le siège d'un *Erésipèle*. Ainsi souvent l'*Erésipèle* passe de la face aux parties de la génération, ce qu'avoit déja observé Hipocrate. On le voit quelquefois passer du derrière des oreilles aux articulations, des articulations aux yeux. Ensuite une demangeaison parcoure toute la superficie du corps, et il n'est point rare que, la maladie changeant de forme, l'humeur se porte vers les parties internes, et y produise différentes maladies, comme l'angine, la péripneumonie; et ces maladies se terminant heureusement, la cause de l'*Erésipèle* se trouve souvent enlevée.

Quelquefois cependant, après une ou deux saisons, l'*Erésipèle* revient, et c'est la troisième espèce que nous avons annoncée, celle où l'*Erésipèle* reparoît, ou périodiquement, ou d'une manière imprévue, et sans observer aucune période marquée dans ses renouvellements.

On doit dire que ces *Erésipèles* reviennent périodiquement, lorsqu'ils se renouvellent dans des tems précis, et de manière à pouvoir être prévus. M. Lorry rapporte avoir connu un homme, se portant bien d'ailleurs, qui deux fois l'année, vers les tems de l'équinoxe, étoit attaqué d'un *Erésipèle*. La première et la seconde attaque de cet *Erésipèle* furent précédées d'une fièvre violente, la peau se leva, et

sa couleur parut un peu livide : il dura jusqu'au quatorzième jour avec des accidens graves. Mais, les années suivantes, le mal parut fort adouci ; il n'alloit pas au-delà du septième jour. Il n'étoit point précédé par une fièvre marquée, mais seulement d'un frissonnement et d'anxiétés, et il ne parsissoit qu'une rougeur légère, tantôt sur une partie, tantôt sur une autre. Il rapporte aussi avoir vu un autre *Erésipèle* périodique, qui ne paroissoit qu'une fois l'année au printems ; mais qui étoit et plus grave, et d'une plus longue durée, que le premier, après ses deux premières attaques. Dans l'un et dans l'autre, une sueur légère sur la fin de l'accès, et le rétablissement de la liberté des évacuations annonçoient la fin de l'attaque. Elle étoit aussi annoncée clairement par une certaine mollesse de la peau, qui jaunissoit, et par une certaine rudesse qui prenoit la place de la tension qui s'étoit montrée d'abord. Mais ce qui mérite sur-tout d'être remarqué, c'est que ces deux hommes d'un âge déjà avancé, qui, avant d'être sujets à cet *Erésipèle* périodique, étoient susceptibles de toutes sortes de maux avec une très-grande facilité, ont joui depuis ce tems d'une vieillesse saine et d'une grande vigueur de corps et d'esprit.

Le retour des *Erésipèles*, qui reviennent d'une manière irrégulière, a lieu toutes les fois qu'à la disposition à cette maladie dont on a parlé se joignent des causes irrégulières elles-mêmes. Le même M. Lorry avoit connu un capitaine d'infanterie, qui, toutes les fois qu'il s'exposoit pendant une heure ou deux à un air humide, étoit pris d'un *Erésipèle*, ce qui le força de quitter le service. Ce militaire ne pouvoit pas non plus se laisser aller à prendre des liqueurs spiritueuses, sans en être puni aussi-tôt par le retour de cette maladie, qui duroit plusieurs jours. Il y a lieu de penser qu'il n'y a pas d'autre différence entre l'*Erésipèle* qui paroît d'une manière régulière, et celui qui vient irrégulièrement, que celle qui peut se tirer de la manière régulière ou irrégulière dont les causes agissent. C'est donc la même cause efficiente, mais les causes occasionnelles ne sont pas les mêmes.

Après avoir fait l'exposé des différentes espèces d'*Erésipèles* il convient à présent de s'occuper de la recherche plus particulière et plus précise de leurs causes, et des moyens de les guérir. Si le diagnostic de toutes les espèces d'*Erésipèles* est facile, il n'en est pas de même, comme on l'a déjà dit, de la découverte de leurs causes. C'est l'observation qui doit guider dans cette recherche.

1°. Si l'on excepte les piqûres venimeuses des abeilles, des cousins et d'autres causes tout-à-fait accidentelles, il faut avant tout regarder toutes les espèces d'*Erésipèles* qui ont la peau pour siège, comme des maladies dépendantes de la suppression de la transpiration.

2°. Il faut penser que la matière de la transpiration, parvenue à la peau, ne peut produire l'*Erésipèle* que lorsqu'elle se trouve supprimée subitement, ou qu'elle est extraordinairement âcre. Si la partie séreuse est chargée d'une acrimonie saline, tant que cela a lieu, non-seulement on ne peut pas regarder les malades comme à couvert de l'*Erésipèle*, ni l'*Erésipèle* comme tenant la place d'autres maladies, mais on voit d'autres maladies lui succéder immédiatement.

Il est impossible de déterminer, soit par les observations soit par les expériences, la nature de l'espèce d'acrimonie qui produit les *Erésipèles*, tantôt sur une partie, tantôt sur une autre, tantôt suivant des périodes fixes, tantôt sans suivre aucune règle pour le tems où ils paroissent.

Ainsi que tous les excrémens séreux qui peuvent mettre obstacle à la transpiration, l'acrimonie érésipélateuse frappe le nez, les yeux, la partie supérieure de l'œsophage, et excite des éternuemens, des toux âcres, qui ne produisent aucuns crachats dignes d'attention. Alors cette acrimonie tourmente les nerfs et les parties sensibles des membranes nerveuses, elle y fait éprouver des douleurs, quelquefois elle gonfle ces membranes en tumeurs élastiques, qui paroissent subitement, et disparoissent de même, mais qui ne suppurent jamais. C'est en conséquence de toutes ces vues, que, tout bien considéré, nous réduisons à quatre classes seulement les causes propres à produire des *Erésipèles*.

Ce sont les humeurs propres à produire des catharres qui forment la première de ces classes. Quoique puissent penser d'autres théoriciens, la première cause des catharres réside dans les organes de la coction ; car une coction imparfaite, avant toutes choses, dérange la fonction de la transpiration, d'où il arrive que la matière dont elle se forme, s'avançant lentement vers son issue, et n'étant point assez atténuée pour enfiler librement les canaux très-fins et très-étroits qui lui sont destinés, elle s'arrête, et n'est pas aisément portée vers la voie des urines. Au lieu de coction elle acquiert de l'acrimonie, et cette acrimonie s'attachant à la peau, elle

y cause des *Erésipèles*, comme elle produit des catharres, si elle s'attache aux membranes du nez ou aux poumons. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que celui qui veut détruire la source de ces *Erésipèles*, s'applique avant toutes choses à mettre en ordre les fonctions de l'estomac, et des autres organes qui servent à la coction, n'y ayant point de cause plus active des *Erésipèles* catharreux que celle qui dépend des vices de la coction. Cette espèce est annoncée comme prochaine par les embarras de l'estomac, par les nausées, par la pesanteur de tout le corps, par des douleurs dans tous les membres : bientôt les narines se gonflent, se remplissent, et c'est en comparant avec tous ces symptomes les causes accidentelles qui peuvent avoir lieu, et les vices d'un air froid et humide, soit qu'il doive ces qualités au climat, soit qu'elles lui viennent de la saison, que l'on reconnoît la vraie cause de l'*Erésipèle* catharral.

La seconde classe des causes des *Erésipèles* est formée par cette espèce de sérosité âcre rhumatisante, qui excite des douleurs énormes, sans presque causer aucune tumeur. Elle a un rapport assez marqué avec la cause de l'*Erésipèle* catharral, et d'autant plus marqué que l'une revêt facilement la nature de l'autre. Elle paroît cependant en différer par un degré d'acrimonie beaucoup plus fort et plus subtil, et elle tire sa ténacité et son caractère opiniâtre de la sensibilité, et de la disposition à se contracter des parties auxquelles elle s'attache.

Lorsqu'un rhumatisme se change en *Erésipèle*, c'est un avantage pour le malade, parce qu'au lieu de douleurs très-aiguës, il n'éprouve que des démangeaisons. Ce changement n'a lieu que chez les vieillards affoiblis, dans les fibres desquels le ressort manque, et alors l'*Erésipèle* est de longue durée, et ne peut guères être regardé comme critique. Ordinairement le mal ne perd pas son ancien caractère sans que le malade éprouve des douleurs vagues, irrégulieres, et assez tourmentantes. C'est par ces signes concomitans, et par une connoissance exacte de tout ce qu'a éprouvé précédemment le malade, que l'on parvient à distinguer cette seconde cause des *Erésipèles*.

La troisième est due à la goutte. Elle paroît quelquefois accompagnée d'un *Erésipèle* très-douloureux, qui l'est lui-même de cet œdême inflammatoire propre à la goutte. Mais quelquefois aussi chez les vieillards la goutte se change tout-à-fait en *Erésipèle*. Car quoiqu'une goutte violente n'attaque pas seulement les parties séreuses, âcres, mais encore les parties mucilagineuses, et qu'elle les pénètre intimement, on voit quelquefois une goutte plus légère se changer en un *Erésipèle* périodique, à la grande satisfaction des malades, car quoique les *Erésipèles* leur fassent éprouver des démangeaisons assez vives, ce mal est incomparablement moindre que celui des douleurs que leur faisoit éprouver la goutte. Mais le diagnostic est fort difficile dans cette espèce d'*Erésipèle*. Car on voit même la goutte survenir à l'*Erésipèle*, sans qu'auparavant rien put porter à la soupçonner, à moins qu'on ne regarde comme propres à inspirer des soupçons les rots, les vents, l'irritation de l'estomac : mais ce sont des signes bien équivoques.

Enfin le quatrième genre des causes des *Erésipèles* est celui qui renferme les causes des *Erésipèles* symptomatiques. Il faut reconnoître une cause venimeuse tout-à-fait étrangère au corps, soit qu'elle se soit introduite en lui par agitation, soit même qu'elle se soit formée par le moyen de certaines qualités nuisibles, naturelles; dont nos humeurs sont susceptibles. Tels sont ces venins âcres de la rougeole, qui, sur-tout chez les enfans, dont la peau est tendre, passent si facilement d'un corps dans un autre, et qui, mêlées au sang, s'y multiplient. Telles sont ceux qui produisent ces taches érésipélateuses, qui, dans les saisons très-chaudes, sont poussées au-dehors par les fièvres, et qui sont en partie l'effet de l'acrimonie des humeurs, en partie celui de la chaleur, qui prive le sang de la sérosité. C'est pourquoi les fièvres ont reçu des noms différents de ces différents symptomes, comme de feu de Perse, de fièvre pourprée de Hongie, sur quoi il faut consulter Sennert et Hofman, et les autres auteurs Allemands qui ont écrit sur la Médecine. Mais quoique cela arrive rarement, ces espèces de venins peuvent se développer plus lentement, et devenir une cause chronique d'*Erésipèles*; ce qui donne lieu de croire qu'il y a des risques à courir en vivant, d'une certaine manière, avec les personnes sujettes à de fréquens *Erésipèles*. Ce danger semble d'autant plus fondé, que l'expérience a assez souvent donné lieu de craindre que la goutte elle-même ne se communique par contagion. N'est ce pas une raison suffisante pour craindre également que l'espèce d'*Erésipèle* qui en prend la place, ne se communique de la même manière.

Le diagnostic de l'*Erésipèle* existant est facile. Il ne faut que des yeux pour l'apper-

cevoir. La vue suffit même pour distinguer s'il est simple, ou s'il est de l'espèce de ceux qui reparoissent à des tems fixes, ou qui reviennent dans des tems ndéterminés, et que l'on appelle vagues. Car la cause de l'*Erésipèle*, qui n'est pas vague, est constante, et le plus souvent évidente, ou épidémique. Si l'on ne distingue pas du premier coup celui qui est vague, la première rechûte apprendra à le faire. Mais on doit craindre le retour de l'*Erésipèle*, qui, avant de paroître, a donné des signes d'une cause interne cachée; comme si, avant qu'il parût, le malade a éprouvé des anxiétés, des douleurs de tête, des vertiges; s'il a été précédé par une sorte de tremblement, par des frissons, par de la fièvre, par de la toux; s'il passe promptement à la résolution, et s'il donne des signes précoces de terminaison, quoique son commencement ait été accompagné de beaucoup de trouble, et au point d'inspirer des craintes par l'événement. Car une terminaison précipitée indique une cause cachée, au jugement d'Hippocrate, et fait craindre une rechûte. Cette crainte est augmentée par la connoissance des causes, dont le diagnostic est d'une grande importance dans l'*Erésipèle*, comme dans les autres maladies.

Le diagnostic par lequel on reconnoîtra que l'*Erésipèle* dépend d'une cause catharrale, dépendra du récit des causes qui auront pu supprimer la transpiration, sur-tout si on les compare avec les accidens qui peuvent venir d'une coction défectueuse. Outre cela l'*Erésipèle* qui vient de cette cause paroît rarement seul. Il se trouve accompagné ordinairement de tremblemens légers, de fraîcheurs et de chaleurs qui se succèdent alternativement, de rhume, d'enflure du gosier, des amigdales, et sur-tout d'une pesanteur de tout le corps accompagnée de douleurs gravatives, qui fatiguent toute la machine. A ces signes, il faut joindre celui que fournit le siège de l'*Erésipèle*; car ordinairement cette espèce d'*Erésipèle* attaque le visage, la face, et les oreilles, il se porte plus rarement sur les autres parties, à moins qu'elles ne soient déjà œdémateuses, ou affoiblies pa quelqu'autre cause. Outre cela, l'*Erésipèle* catharral est beaucoup plus souvent compliqué avec l'œdême qui accompagne tout catharre, qu'aucune autre espèce d'*Erésipèle*.

Le diagnostic de l'*Erésipèle* provenant d'une sérosité âcre-rhumatisante se tire de la douleur qui s'est fait sentir aux articulations avant qu'il parût, ou qui occupe le siège même de l'*Erésipèle*. Cette espèce d'*Erésipèle* présente à peine une tumeur, mais à peine aucune autre espèce de cette maladie excite-t-elle autant de phlictènes; à peine aucune produit-elle des douleurs aussi vives, de sorte que tout le monde, les plus ignorans même, soupçonnent quelque malignité dans un mal en apparence si léger. Outre cela, il ne s'enlève pas facilement; les douleurs ne se calment pas aisément; et, lors même qu'il est terminé, les douleurs se font encore sentir dans d'autres parties. Aussi cette espèce d'*Erèsipèle* est-elle plus douloureuse, et plus à craindre que celle qui vient de la goutte, et qui lui succède.

Il faut observer qu'à la place de la goutte il se présente quelquefois à la peau des maux plus graves que cette maladie, et même que souvent elle est enlevée par des éruptions cutanées très-douloureuses. Mais lorsqu'une goutte légère se change en *Erésipèle*, ordinairement ce dernier mal est moindre que le premier, et, quoique difficile à dissiper, il ne cause pas des douleurs très-vives. Car on ne parle pas ici de cette espèce d'*Erésipèle* qui accompagne la goutte, et qui, paroissant avec elle, disparoît aussi avec elle. Ces *Erésipèles* suivent les mêmes périodes que la goutte; ils cessent avec elle pour revenir avec elle.

Le diagnostic d'un venin caché, et qui se change en *Erésipèle*, est fort douteux et plein de danger. Le degré de violence du mal qu'on éprouve désigne dans l'*Erésipèle* le degré de la force de la cause qui le produit. Les autres symptomes désignent sa nature. Mais vous aurez d'autant plus sujet de croire qu'un *Erésipèle* dépend d'un venin quelconque, qu'à l'exception de ce deletere, le reste paroît en bon état, qu'aucune des autres causes dont on a parlé, ne donne lieu de soupçonner son existence; qu'au contraire les symptomes qui ont paru avant qu'il se montrât, ont fait observer avant tout des nausées de la part de l'estomac, des vertiges de la part de la tête, signes qui ordinairement annoncent le développement des venins cachés.

Mais, dans une aussi grande obscurité sur les causes, on ne doit pas se hâter de prendre son parti sur les moyens propres à les détruire, et la maladie ne demande pas une si grande diligence. Car tout *Erésipèle*, soit lorsqu'il commence, soit lorsqu'il a acquis sa force, demande absolument les mêmes secours. Ainsi on a du tems pour délibérer et pour discuter. Il est rare que, pendant qu'il parcourre ses tems, il ne laisse pas appercevoir quelques symptomes propres à la cause qui le produit, lesquels conduisent ensuite, et dirigent sur ce qu'il con-

vient de faire, et qui indiquent le pronostic et le traitement des causes.

Le pronostic de l'*Erésipèle* qui s'établit de lui-même sur la peau, qui s'y établit d'une manière qui donne lieu de croire qu'il ne quittera sa première place qu'en se dissipant tout-à-fait, et qui n'est point accompagné d'une fièvre aiguë, n'est jamais funeste. Mais, si la cause de l'*Erésipèle* est de nature à pouvoir être repercutée au-dedans, elle peut produire des accidens très-mauvais, très-aigus, et promptement mortels ; des toux, des phrénésies, des vomissemens énormes ; et ces fièvres aiguës que les anciens appelloient fièvres bilieuses.

Mais, si l'*Erésipèle* s'arrête sur la partie qu'il a attaquée d'abord, et s'y endurcit, le mal, devenant plus grave par un mauvais traitement, peut tourner en gangrène, ou acquérir la nature et le danger d'un phlegmon. Des astringens appliqués mal-à-propos, lorsque le mal commence, peuvent produire le premier effet. Il peut venir aussi d'une cause toute opposée, par la foiblesse de la nature, dans un vieillard décrépit. Mais, dans ce second cas, l'*Erésipèle*, qui est l'effet de la dégénérescence du sang, doit être regardé comme symptomatique, et même un pronostic de gangrène. Si l'*Erésipèle* se change en phlegmon, il cesse d'être un *Erésipèle*, et il n'y a rien à dire ici sur son traitement, parce qu'alors c'est un phlegmon qu'on a à traiter, ce n'est plus un *Erésipèle*. Mais il arrive souvent à l'*Erésipèle* de se changer en cette espèce d'œdême chaud, qui accompagne toujours jusqu'à un certain point l'*Erésipèle*, et sur-tout les *Erésipèles* arthritiques, et qui ne disparoît entièrement que lorsque l'*Erésipèle* est bien guéri. On remarque même qu'après les violens *Erésipèles* des membres, et sur tout des jambes, il reste une grande foiblesse dans les vaisseaux de ces parties, une grande dilatation de tout le tissu cellulaire, d'où il arrive que ceux qui ont éprouvé ce mal plusieurs fois, le mal étant comme passé en habitude, ont les jambes enflées le reste de leur vie, si, lorsque le mal a commencé, ils avoient déjà atteint un certain âge, ou du moins s'il a duré long-tems, lorsqu'il a commencé de bonne heure.

Pour ce qui concerne la cure de l'*Erésipèle*, il faut distinguer trois tems, dont chacun présente des indications différentes. Le premier, qui est commun à tous les *Erésipèles*, est celui dans lequel l'*Erésipèle* ne présente aux yeux que le spectacle d'une partie enflammée. C'est dans ce tems qu'a lieu tout le traitement propre de l'*Erésipèle*.

Lorsque la maladie paroît se calmer, mais de telle manière cependant que l'on semble être menacé d'une rechûte, il y a autre chose à faire. C'est le tems dans lequel la cause développe plus profondément ses variétés ; c'est par conséquent celui où il faut attaquer cette cause par les remèdes convenables, soit pour empêcher le retour du mal, soit pour détruire cette cause radicalement.

Enfin, dans le troisième tems, tout s'est adouci, nous voguons sur une mer tranquille, il ne reste qu'à fortifier tout ce qui a été relâché et fatigué par l'inflammation, et à rendre aux parties leur ancien ressort, qu'une tension trop grande leur a fait perdre.

Voici quelles sont les indications reconnues, premièrement par Hippocrate, ensuite, et plus clairement, par Galien, et que présente la nature dans toutes les inflammations : et ce n'est qu'en les suivant qu'on peut obtenir une entière guérison. Si quelque maladie dépend de l'obstruction des vaisseaux jointe à leur éréthisme, et même causée par leur éréthisme, elle demande avant toutes choses que l'éréthisme soit détruit ; ensuite la mathière obstruante, qui, lorsque tout étoit resserré, ne pouvoit être enlevée par aucun remède, cède et abandonne la place ; et, lorsqu'elle a été enlevée, les vaisseaux qu'elle remplissoit, et qui ont été distendus outre mesure, se trouvant relâchés, ont besoin que l'art aide la nature à leur rendre leur ressort et leur force.

Dans le premier tems, dans lequel tout est resserré par l'érétihsme, la saignée est donc le premier remède qu'il faut employer. C'est le dégré du mal, ce sont les forces du malade qui régleront la manière d'en faire usage, sans cependant négliger la considération de la cause, si on la connoît clairement. Par la saignée l'éréthisme est relâché, le mouvement du sang est rallenti, et l'on prévient la violence du mal. Il est ordinaire d'employer des saignées révulsives, en les faisant, suivant les règles de l'art, dans les parties les plus éloignées du mal. C'est ainsi que lorsque l'*Erésipèle* attaque le visage, on pratique les saignées du pied, et on hésite d'autant moins à les préférer, que, dans les jeunes gens sur-tout, cet *Erésipèle* est accompagné de saignemens de nez. La principale partie du traitement de l'*Erésipèle* consiste dans l'usage de la saignée bien dirigé. C'est par elle que, suivant Celse, il faut commencer, si les

forces le permettent; et si Galien, ce grand partisan de la saignée, paroît en user avec parcimonie dans l'*Erésipèle*, comme l'ont remarqué des auteurs de ces derniers tems, cela paroît venir de ce qu'il s'est occupé seulement du traitement propre à l'*Erésipèle*, faisant abstraction du traitement général et commun à toutes les inflammations, qu'il n'a point prétendu exclure, et non de ce que, regardant l'*Erésipèle* comme l'effet d'une bile jaune, il ait voulu que sa cure commençât par l'usage des purgatifs; et certes l'emploi de la saignée dans l'*Erésipèle*, ne doit pas être réglé comme dans le traitement d'un violent phlegmon. Après avoir par la saignée diminué la force du mal, et le danger du mélange du phlegmon avec l'*Erésipèle*, il faut principalement s'occuper des indications que peuvent présenter l'âge du malade, les symptomes et la cause du mal. Car quoiqu'il n'y ait pas à craindre la rentrée dans bien des genres d'*Erésipèles*, tels que sont ceux qui viennent des causes accidentelles, il y en a plusieurs espèces, dans lesquelles des évacuations, qui affoibliroient trop les malades, nuiroient à la résolution. Ainsi, il faut toujours consulter leurs forces dans l'usage des évacuans.

Il peut donc se rencontrer des cas, ils sont rares à la vérité, où la saignée pourroit nuire dans le traitement de l'*Erésipèle*. Ce sont ceux où elle diminueroit les forces de telle manière qu'il n'y en auroit plus assez pour chasser le venin. Mais ce n'est pas dans les livres qu'on peut apprendre dans quels cas on peut hardiment employer la saignée, dans quels cas il faut ménager ce remède. C'est par l'état des fonctions qu'il en faut juger, parce que c'est par lui que l'on peut juger des forces des malades. Dans le premier tems de l'*Erésipèle*, le régime qui convient est celui que l'on emploie dans toutes les maladies aiguës. Si le mal est de la plus grande violence, c'est le régime le plus tenu qu'il faut préférer. S'il n'est que dans un dégré médiocre, la diète sera aussi plus modérée. La seconde indication après la saignée, c'est de délayer le sang par une abondante boisson, qui peut servir en même-tems et à adoucir l'âcreté des humeurs, et à relâcher les solides. Mais comme l'eau simple passe facilement, et s'unit à peine aux liqueurs du corps, qui sont entraînées par un mouvement violent, il faut employer une boisson aqueuse légèrement mucilagineuse et pénétrante qui se mêle avec toutes les parties du sang, et qui leur donne le juste dégré d'atténuation qui leur convient, toutes ne l'ayant pas: tels sont les bouillons legers de poulet, de veau; ou, si la crainte de quelque pourriture rend justement suspects les sucs tirés des animaux, on doit préférer à toutes les autres boissons le petit-lait de vache, sur-tout au commencement du printems, les plantes dont les animaux se nourrissent étant alors remplies d'un suc nouveau et savonneux. Après le petit-lait viennent les décoctions de feuilles et de racines de chiendent, si vantées par nos pères, ainsi que celles de pissenlit, de chicorée, de souchet, de scorsonnère, et de tant d'autres plantes qui se suppléent mutuellement, et qui remplissent les indications que présente tantôt l'état de l'estomac, tantôt celui du foie. Il est souvent utile d'ajouter du nître, mais à petite dose, de peur qu'il n'agisse comme sel.

Mais pendant les chaleurs de l'été, le meilleur assaisonnement des boissons, ce sont les sucs savonneux des fruits, qui sont propres, soit à adoucir l'âcreté de la bile, soit à diviser une lymphe trop visqueuse, soit même à relâcher les fibres trop resserrées des solides. Mais, le premier éréthisme diminuant promptement, et tout devenant plus tranquille, il ne suffit pas de s'occuper de la cause prochaine du mal; il faut encore remonter aux causes éloignées, et faire attention spécialement à la saburre dont les premières voies peuvent être farcies; et cette attention doit avoir lieu dans toutes les espèces d'*Erésipèles*: car la suppression de la transpiration est la cause efficiente de tous les *Erésipèles*, et la première coction est toujours viciée par la suppression de la transpiration. Il y a même plusieurs genres d'*Erésipèles* qui dependent de cette seule cause. Aussi dans les *Erésipèles* du visage et de la face, plusieurs auteurs, mal-à-propos à la vérité, négligeant la saignée, conseillent de lâcher tout d'un coup le ventre par les purgatifs, et cette évacuation procure une grande révulsion, et la soustraction d'une matiere crue qui peut nuire beaucoup.

Mais quoiqu'il soit effectivement très-convenable d'expulser ce levain, il faut cependant n'employer, pour produire cet effet, que les médicamens qui agissent sans causer d'irritation, afin d'éviter tout ce qui peut arrêter la transpiration; tels sont le polipode de chêne, la mercuriale, et les autres plantes émollientes et relâchantes, auxquelles on ajoute la manne, la moëlle de casse, les pruneaux, les tamarins, et même les follicules et les feuilles de séné pour les malades qui ne sont pas faciles à purger. Il est difficile de régler d'une manière précise, et par des règles générales, le choix de ces différens remèdes suivant le

tempérament de chaque malade, il suffit d'observer que les laxatifs doivent être employés sous une forme liquide, et qu'ils agissent d'autant plus heureusement qu'on les donne en plus grand lavage. Car, par cette méthode, ils agissent en même-tems et comme délayans, et comme relâchans, et comme apéritifs.

Tout ce qui vient d'être dit convient à toute espèce d'*Erésipèle*, mais le tems de la première fureur du mal étant passé, et le danger étant disparu, il faut donner toute son attention à détruire sa cause : car si l'on ne l'enlève, on a à craindre que la tranquillité, procurée avec bien de la peine et du travail, ne s'évanouisse tôt ou tard. Lorsque l'*Erésipèle* dépend d'une cause catharrale, c'est une indication pour s'occuper à mettre la transpiration en bon état. Mais on n'y parviendra pas, si l'on ne relâche les vaisseaux, et si l'on ne procure de bonne coctions : car il faut un travail entier de la nature, pour procurer un excrément parfaitement conditionné. C'est un grand bien pour le malade, lorsque la matière retenue se décharge par la voie des urines. Mais il est rare que les matières viciées s'évacuent en entier par cette voie, et la nature seule est capable de la leur faire prendre. On peut par les remèdes augmenter l'écoulement des urines, mais il est au-dessus des forces de l'art de procurer une crise par les urines. C'est pourquoi, si l'*Erésipèle* cède difficilement, il faut en chasser la matière par les purgatifs, et ne pas oublier d'y joindre les stomachiques amers, comme sont les décoctions, les sucs des plantes amères, dont on fait des apozèmes, des bouillons, et même des bols, qu'on ne manque pas ensuite de délayer par beaucoup d'eau. Il faut consulter le tempérament de chaque malade.

Pour éviter toute crainte de rechûte, il faut travailler à rendre aux vaisseaux, et aux organes affoiblis leur force; et, lors même que tout paroît rétabli en son premier état, il faut encore avoir soin des digestions. Il faut recommander une grande sobriété, conseiller un régime simple, de n'user que de viandes tendres, fournies par des animaux qui se nourrisent de grains, ou d'herbes, d'y mêler des légumes et les bons fruits de la saison. Si l'estomac a besoin de quelque secours, un peu de bon vin, doux et fort en même tems, le procurera. On pourra encore fortifier l'estomac par l'usage d'une petite dose d'eau distillée simple de menthe, de mélisse, de canelle, comme d'une demi-once de l'extrait aromatisé de ces plantes, et d'autres sthomachiques, du nombre desquels il faut exclure tous ceux qui se préparent avec de l'esprit-de-vin, et l'eau-de-vie. Car ceux-ci agissent directement sur la substance même de la limphe. Il est d'expérience que dans les plus petites maladies de la peau, de l'espèce de celle dont il s'agit, on ne peut se permettre de boire la plus petite quantité de liqueur spiritueuse, sans être presque aussi-tôt dans le cas de se repentir de son imprudence, par des douleurs vives à la peau.

Il ne suffit pas de mener une vie sobre, il faut encore se donner de l'exercice. Je ne rappellerai point ici les maximes, si souvent répétées, d'Hippocrate sur ces avantages de l'exercice, ni les observations de Sanctorius qui les confirment ; la seule raison suffit pour faire sentir combien l'exercice du corps est nécessaire pour augmenter la transpiration, ou pour empêcher les inconvéniens de sa suppression. Mais on se donnera bien de garde de conseiller de surcharger le corps de vêtemens pour prévenir les catharres. Par l'usage de ce moyen on attire à la peau une quantité de matières crues, on procure la sueur, les vaisseaux se surchargent, et on excite un *Erésipèle*. Il est au contraire avantageux de fortifier le corps par un certain degré de fraîcheur qu'on lui procure facilement par son exposition à un air libre. Mais il ne faut pas éviter une faute par une autre opposée. Il ne faut pas passer subitement d'une extrémité à l'autre, s'exposer au froid, lorsqu'on a fort chaud. En fuyant l'*Erésipèle* par un pareil moyen, on l'attire.

Entre les moyens propres à prévenir ces *Erésipèles*, un des plus efficaces c'est l'usage des bains très-modérément chauds, et même un peu frais, par lesquels on procure une grande liberté aux vaisseaux transpirans dont on nétoye si souvent les orifices. Aussi ne sauroit-on croire combien, après chaque bain, la transpiration augmente, et combien en conséquence on prévient les maladies que l'on peut craindre pour la peau. En un mot, la cure de cette espèce d'*Erésipèle* est la même que celle de toutes les autres maladies catharrales, dans lesquelles on doit sur-tout travailler à ce que toutes ces coctions, depuis celle de l'estomac jusqu'à celle des derniers vaisseaux transpirans, se fassent dans toute leur perfection.

L'espèce d'*Erésipèle* qui reconnoît pour cause l'humeur rhumatismale demande à peu près le même traitement que celui qu'on vient d'exposer. L'origine de l'une et de l'autre espèce est la même, et l'affection rhumatismale ne diffère de l'affection catharrale, qu'en ce que dans l'*Erésipèle* rhumatismale la sérosité est

plus âcre, et qu'il est moins facile d'en séparer ce qui la rend âcre. Cette espèce d'*Erésipèle* demande seulement des remèdes plus actifs pour aider la nature à se débarrasser de matières engagées profondément, et qui sont comme en stagnation dans les membranes des nerfs, ce dont on peut rarement venir à bout, sans l'usage de molécules savonneuses actives, délayées dans une grande quantité d'eau, qui, en pénétrant dans les plus petits vaisseaux, rendent complette l'atténuation des parties grossières. C'est pour cela que, lorsque les douleurs sont tout-à-fait calmées, on emploie utilement avec les purgatifs résineux fondans, le gayac, la salsepareille, les bois d'inde les plus pesans, ou les plantes volatiles de notre pays appelées anti-scorbutiques, ou les sels volatils tirés des animaux, auxquels on joint les soufres minéraux très-atténués, qui se trouvent joints aux parties métalliques de l'antimoine, qui, suivant une expérience très-constante, ont la faculté d'exciter encore plus la transpiration que la sueur : car c'est une observation très-vraie de M. Desault, que les chevaux qui font usage de l'antimoine, rendent une fois plus d'ordures qu'ils n'en rendoient avant qu'ils en usassent; mais de tous les moyens propres à procurer la cure dont il s'agit, c'est l'usage des eaux thermales qui est le plus efficace, sur-tout si à leur qualité dissolvante, par laquelle elles brillent principalement, elles joignent la vertu purgative.

Si nous voulions discuter leur manière d'agir, et examiner leurs principes actifs, nous paroîtrions répéter ce qui a déjà été fait. Il faut sur-tout consulter l'ouvrage de Charles-le-Roi, qui, en apprenant à imiter les eaux naturelles de cette espèce, a procuré aux pauvres un grand secours. On y trouve une grande ressource contre l'*Erésipèle* sujet à des retours, et on en doit espérer plus d'effet que de la méthode des cautères, que plusieurs conseillent, sans qu'on puisse trop décider si c'est à tort ou avec raison.

Certes, si l'*Erésipèle* attaque des parties précieuses pour la vie, ou pour les sens, on fera fort bien, si l'humeur ne paroît pas avoir un siège fixe, de tacher de l'attirer surdes parties moins importantes, ce que l'art s'efforce de faire, ou en causant sur les parties sur lesquelles on veut l'attirer une irritation, soit par l'usage des cantharides, soit par l'application du sain-bois appellé *Mezereon*, ou par l'application du cautere, ou par une légère incision chirurgicale. C'est alors qu'un cautère se montrera utile.

Il doit sur-tout montrer son utilité dans cette espèce d'*Erésipèle* qui dépend d'un venin étranger, ou des restes d'une maladie qui, lorsque l'orage est passé, n'a pas néanmoins entièrement chassé du corps les particules nuisibles: car lorsque la présence d'un venin, qu'on ne peut rapporter à aucune des espèces connues d'acrimonie, est prouvée, après l'usage des remèdes généraux de l'inflammation, et lorsque l'*Erésipèle* est éteint, l'observation démontre qu'il faut employer les remèdes propres à adoucir toute espèce d'acrimonie. C'est sur-tout alors qu'il sera très-utile de procurer une issue assurée et facile à ce venin, tout-à-fait étranger au corps, et qui ne dépend point de la qualité de ses humeurs; et pour parvenir à ce but, il n'y a rien de plus propre que le cautère, qui, en irritant la partie sur laquelle on l'applique, procure une continuelle révulsion d'humeurs, et ne permet pas que d'autres parties, sur-tout celles qui sont internes, offrent un nouveau siège d'irritation aux humeurs qui cherchent à sortir. C'est que notre machine est tellement organisée, que les parties capables de nuire se portent toujours vers les parties les plus foibles.

A l'égard de la manière de faire usage du cautère, bien des circonstances indiquent la méthode qu'il faut préférer. Celui que l'on fait par le moyen du sain-bois atteint à peine les parties placées sous l'épiderme, et c'est le plus léger. Cependant il procure la sortie d'une grande quantité de sérosité âcre. Les vésicatoires faits avec les cantharides pénètrent plus avant, et tirent des humeurs d'endroits plus profonds. Le cautère chirurgical que l'on pratique ou avec le feu, ou avec un instrument de fer, porte son action jusques au corps graisseux, et tire les humeurs de plus loin, et d'une manière plus durable. C'est pourquoi le premier sembleroit plus convenable pour l'*Erésipèle*, si l'on avoit lieu de craindre toujours son exsiccation. Les autres, par une évacuation constante, apportent un secours plus assuré à un mal caché, quel qu'il soit.

Mais il faut convenir que par ce moyen on va plutôt au-devant des dangers que l'on peut craindre, qu'on n'enlève la cause du mal; et, si le venin est très-abondant, ce n'est pas assez de lui ouvrir une issue par une partie, sur laquelle il se porte quelquefois avec une impétuosité si grande, que cette partie se gonfle prodigieusement, s'enflamme, et que le chirurgien se trouve exposé aux blâmes, quoiqu'il ne les mérite pas. Il faut alors faire usage intérieurement de tous les adoucissans. Les

bouillons de tortues de rivières, et de limaçons, sont fort vantés, peut-être trop ; mais, comme ils sont du moins adoucissans, ils doivent trouver place ici : cependant il ne faut pas s'y fier de telle manière, qu'on n'emploie pas en même tems, soit en alimens, soit en boissons, tout ce qui peut conduire au même but. Il faut que les malades se privent entièrement du vin. Il a même souvent été utile d'adoucir l'eau, dont ils font leur boisson, par le moyen de la graine de lin, de la gomme arabique, ou d'autre de pareille qualité. Il y en a même qui mêlent à leur eau un peu de bouillon de veau, ou de poulet. Ils font usage outre cela, trois ou quatre fois par jour, de légers bouillons de poulet, de veau, que l'on prépare avec des farines très-adoucissantes, telles que celles d'orge, d'aveine, de maïs. En Italie sur-tout, on forme avec ces farines des pâtes, qui, en relâchant, ont encore la vertu, lorsqu'on en fait usage continu, d'adoucir les humeurs âcres. Mais c'est le lait, ainsi que toutes les préparations laiteuses, qui l'emportent sur tous les autres alimens propres à adoucir ; les malades en vivront uniquement, et c'est avec raison qu'on recommande cette manière de vivre, non-seulement dans l'espèce d'*Erésipèle* dont on a parlé, mais encore dans les *Erésipèles* rhumatisans, et arthritiques. Si ces malades ont trop de répugnance pour le lait de vache ou de chèvre, ou s'ils ne sont pas à portée d'en faire usage, comme on vient de le dire, il faudra du moins que matin et soir ils prennent, pendant long-tems, du lait d'anesse, qui, étant plus léger et plus humectant, est propre à adoucir.

Voilà ce qui convient à cette espèce d'*Erésipèle*; et en employant le lait de cette manière, à peine y a-t-il autre chose à faire : car le lait non seulement adoucit, mais encore il nourrit, il fortifie et c'est avec raison qu'on le met au nombre des toniques qui remplissent.

Mais, s'il paroît encore quelque relâchement qui annonce la foiblesse des parties, il ne faut pas pour cela avoir recours aux toniques communs, qui peuvent causer de la chaleur, et occasionner plutôt une éruption dans les vaisseaux que leur donner de la force. Les toniques qui conviennent ici sont ceux qui sont propres en même tems à délayer, à adoucir, et qui joignent aux parties toniques des parties rafraichissantes. Telles sont les eaux martiales, ou ferrugineuses, par le moyen desquelles un fer très-atténué, soit qu'il soit uni à une base saline, soit que, par l'extrême ténuité de ses principes, il se trouve suspendu dans l'eau, est reçu dans l'estomac, dans les intestins, où il exerce d'abord sa qualité tonique ; et d'où passant dans le sang, il exerce cette même qualité sur les solides, tandis que la grande quantité de parties aqueuses, auxquelles il est mêlé, empêche qu'il n'y cause une constriction subite, et adoucit l'acreté des liqueurs.

Il vaut bien mieux fortifier les vaisseaux par ces moyens que par l'application de topiques, lesquels irritent, ou resserrent, et qui, par ce moyen, peuvent répercuter une matière encore crue ; ou qui, si les vaisseaux sont resserrés de manière que les liquides, qu'ils contiennent, n'y ayent pas un libre cours, peuvent changer un *Erésipèle* en phlegmon. Ces dangers demandent d'autant plus de précaution et de prudence dans leur usage, que les topiques les plus vantés, sous le nom de résolutifs, sont véritablement astringents : ceux que Celse recommande, particuliérement les noix de cyprès, sont non-seulement astringens, mais même stiptiques. Il ne faut pas non plus suivre le sentiment d'Oribase qui conseille l'écume d'Airain, et la céruse. Souvent chez nous, sous le titre de rafraîchissans, on employe des remèdes légèrement astringens, qui quelquefois ont produit de bons effets, à l'extérieur ; mais aussi il arrive quelquefois, qu'en même tems le mal se glisse dans l'intérieur ; ce qui fait que, s'il ne se forme pas un *Erésipèle* au dehors, on éprouve au dedans des dérangemens qui peuvent avoir des suites fâcheuses. Ces topiques sont utiles dans les *Erésipèles*, qui n'ont pour cause aucun venin interne, lors que l'éréthisme a été calmé. Ils sont nuisibles dans les autres cas. C'est ainsi que quelquefois, d'après le conseil d'Hippocrate, on a fait usage de l'eau froide, et même de la glace. C'est ainsi que souvent on employe l'oxicrat, ou cette fameuse solution de plomb dans le vinaigre qu'on appelle *eau végéto-minérale*, et à laquelle on attribue une vertu merveilleusement résolutive, quoique dans le vrai elle soit astringente, et qu'elle ne résolve que par la répercussion de la matière ; d'où il est arrivé que souvent l'usage qu'on en a fait, ne croyant employer qu'un résolutif, a été nuisible.

Ainsi, quoique Celse, Oribase, et même plusieurs Médecins modernes paroissent attribuer beaucoup de vertus aux topiques dans les *Erésipèles*, si l'on ne veut courir aucun danger, on les employera rarement, et on préférera l'avis d'Aétius qui a prouvé que les *Erésipèles* noircissent par l'application des remedes froids.

Ce seroit cependant un excès que de blâmer dans le commencement des *Erésipèles* l'application des émolliens, tel que les décoctions de mauves, de laitues, de blete, et d'autres plantes de pareille qualité. Ces remèdes méritent même au contraire d'être recommandés; pourvu cependant qu'on les employe de maniere qu'ils ne produisent pas un trop grand relâchement. C'est pourquoi au lieu de plantes simplement émollientes, il est plus avantageux d'employer les fleurs de sureau, de camomille, de mélilot, qui sont légérement aromatiques, et même les décoctions de seigle, de farine d'orobe, et autres, qui, outre qu'elles sont émollientes, sont encore regardées comme résolutives, parce qu'elles ont des principes légérement toniques. Mais il faut bien faire attention que ces secours extérieurs ont une foible vertu, et qu'il s'en faut bien qu'on en puisse égaler les avantages à ceux que produisent les secours internes.

Il y a d'autres tumeurs *Erésipélateuses* qui diffèrent de celles qu'on appelle *Erésipèle*, bien plus par le nom que par leur nature. Les tumeurs demandent absolument le même traitement, à moins qu'attaquant une partie distincte, elles ne soient couvertes d'un grand nombre de phyctènes, ce qui arrive souvent.

C'est ainsi que le feu sacré, dont parle Hippocrate, n'est qu'un véritable *Erésipèles*. C'est ainsi pareillement que les feux sacrés, qui se montrent si communément dans les constitutions pestilentielles, ne sont que de vrais *Erésipèles* symptomatiques. Aussi Hippocrate a-t-il souvent, et même presque toujours, regardé l'*Erésipèle* seulement comme un symptome qui devoit entrer en considération dans le pronostic. C'est ainsi que, dans l'angine, si l'*Erésipèle* se porte au-dehors, il regarde cela comme un bon signe; et au contraire comme un fort mauvais, s'il se porte au-dedans. Cependant il fait mention en particulier de l'*Erésipèle* du poumon, maladie que nous pourrions appeller inflammation superficielle des bronches.

Mais dans la description du feu sacré que nous a donnée Celse, l'*Erésipèle* semble n'avoir pas toujours été un *Erésipèle* simple, mais quelquefois un *Erésipèle* composé. Dans ce cas le venin ayant son siège à une plus grande profondeur, il y a un ulcère joint à l'*Erésipèle*; mais il faut remarquer que l'ulcère qui se forme sur la peau, par l'effet d'une cause qui agit sur elle immédiatement, est toujours accompagné d'un *Erésipèle*. Ce mélange a été observé autrefois par Hippocrate, et il a été annoncé par lui comme un mal qui ne céde pas aisément, et qui est dangereux. Mais, cet *Erésipèle* étant un symptome d'un mal plus grave, et par-là étant fort différent de l'espèce d'*Erésipèle* dont on a parlé, ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

Il ne faut pas finir ce qui concerne l'*Erésipèle* sans parler de cette maladie que Pline appelle *la ceinture*, et qu'il met au rang des *Erésipèles*: car quoique ce mal puisse quelquefois être regardé comme un amas de pustules, que l'on trouve remplies de sérosité, c'est aussi d'autrefois un véritable *Erésipèle*, qui commence à paroître sur la région des lombes, et qui delà non-seulement s'étend sur tout le ventre, mais encore monte jusqu'aux épaules, au col. Les cuisses même n'en sont pas exemptes, et il ne diffère en aucune manière de la première espèce d'*Erésipèle* dont on a parlé, ni par sa cause, ni par ses symptomes. Cette espèce de *ceinture* est fort différente de celle décrite par les anciens, qui ont présenté celle dont ils parlent comme un amas de phlyctènes qui tournent facilement en gangrène, qui font beaucoup souffrir, et qui se terminent souvent par la mort. Dans toutes les espèces d'*Erésipèles* dont nous avons parlé, le seul danger qu'il y ait à craindre se tire de la rentrée. Car nous n'avons prétendu parler que de l'*Erésipèle* qui est une maladie par lui-même, et non des *Erésipèles* qui sont des symptomes d'autres maladies, tels que sont les *Erésipèles* scorbutiques, vénériens, écrouelleux: car toute maladie de la peau peut exciter un *Erésipèle*. Nous en avons averti dès le commencement, et nous en avons donné la raison. Mais, en rapprochant ce que nous avons dit de l'*Erésipèle*, considéré en lui-même, et comme étant une maladie par lui-même, des indications que présentent les maladies dont il est le symptome, on saura traiter l'*Erésipèle* symptomatique. Nous nous bornerons donc à ce que nous avons dit. (M. Mahon. P.).

ERGOT, s. m. (*Hygiene*).

Partie II. Des choses qui forment la matière de l'hygiene.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

L'*Ergot*, est une maladie dont le seigle est particulièrement attaqué. Quelque fois on donne ce nom au grain même qui est attaqué de la maladie,

maladie, qu'on appelle aussi blé cornu; cette circonstance donne véritablement au grain de seigle la figure d'un *Ergot* de coq. Langius a fort bien parlé de l'*Ergot* et de ses funestes effets. Acta. Lips. 1718. p. 309.

Les grains de seigle attaqués de l'*Ergot* sont plus gros que les autres, d'une couleur noire, ont un goût acre, sont fendus en plusieurs endroits suivant leur longueur, &c.

On a reconnu que le seigle *Ergoté* mêlé dans le pain avoit souvent causé les maux les plus fâcheux : c'est sur-tout en 1709 qu'on l'a observé; les seigles de la Sologne contenoient près d'un quart d'*Ergot*, que les pauvres gens négligèrent de séparer du bon grain à cause de l'extrême disette qui suivit le grand hiver; le pain ainsi infecté donna à plusieurs une gangrene affreuse, qui leur fit tomber successivement tous les membres, les uns après les autres.

Il est donc très-essentiel que dans les années ou, comme la remarqué M. Tillet, le seigle se trouve piqué par des vers qui occasionnent l'*Ergot*, la police des pays où il y en a en abondance surveille les fournitures qu'on fait aux boulangers, et qu'on ordonne la séparation des bons grains d'avec les mauvais, en faisant connoître les dangers auxquels seroient exposés ceux qui n'auroient pris aucune précaution.

M. Tillet a démontré que le froment étoit aussi sujet à l'*Ergot*, quoique beaucoup plus rarement; mais la poussière de ces grains *Ergotés* ne paroît pas contagieuse comme celle des grains de froment cariés.

Au surplus M. Parmentier a fait voir que l'*Ergot*, à moins qu'il ne fut en très-grande quantité dans le seigle, ne pouvoit pas être aussi dangereux qu'on avoit voulu le faire croire jusqu'à présent. (M. MACQUART).

ERGOT. s. m. (*Voyez* SEIGLE ERGOTÉ, NÉCROSE, MAL DES ARDENS).
(M. CHAMSERU).

ERIBOTES, fils de *Téléonte*, étoit médecin. Il fut du nombre des Argonautes; ce fut lui qui pansa *Oilée*, pere d'Ajax, que des oiseaux monstrueux, appellés Stymphalides, avoient blessé à l'épaule. *Apollonius* de Rhodes, de qui on tient cette histoire, remarque qu'*Eribotes* détacha, à cette occasion, son baudrier ou sa ceinture, pour en tirer une boîte où il tenoit ses médicamens; c'est ce que nos Chirurgiens appellent un boitier. *Hyginus* fait aussi mention d'*Eribotes*, avec cette particularité, qu'il périt au retour de la fameuse expédition de Troye.
(M. GOULIN)

ERICIUS CORDUS. (*Voyez* CORDUS).
(M. GOULIN).

ERMENGAUD, ou ARMEGANDUS BLASIUS, de Montpellier, fut médecin de Philippe IV, dit le Bel, Roi de France qui mourut en 1314. On attribue à *Ermengaud* une habileté plus merveilleuse encore que la science, dont les médecins Chinois se font gloire. Ceux-ci ont besoin de tâter le pouls aux malades en trois endroits différens pour deviner leurs maladies, au-lieu que ce médecin les connoissoit par la vue seule, et pour ainsi dire, du premier coup d'œil. C'est *Gabriel*, Auteur d'un Ouvrage intitulé *Series Praesulum Magalonensium*, qui rapporte cette anecdote. Il faut convenir que cet étalage n'est propre qu'à en imposer au peuple et aux idiots. La science des médecins Chinois, et l'habileté qu'on attribue à *Ermengaud*, doivent être mises au même rang que le savoir de ces médecins, qui prétendent connoître la nature et la cause du mal, dont une personne est atteinte, en voyant seulement les urines qu'elle a rendues.

Ermengaud a traduit en latin les cantiques d'*Avicenne* avec les commentaires d'*Averroës*. Cette traduction, revue et corrigée par *André Alpago* de Belluno, se trouve dans le dixième Volume des œuvres d'*Averroës* imprimées à Venise chez les Juntes. *Schenckius* attribue au même *Ermengaud* une traduction latine d'un traité Arabe de R. *Moyse* sur l'Asthme; elle est intitulée : *Regimen de Asthmate*.
(M. GOULIN).

ERNDL, (Christian-Henri) de Dresde, fut reçu docteur en médecine à Leipsic en 1700. Il voyagea en Hollande et en Angleterre pendant les années 1706 et 1707.

Peu après son retour Fréderic-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, le nomma médecin de sa Cour en 1710, et bientôt après médecin de sa personne. L'Académie impériale des curieux de la nature mit *Erndl* au nombre de ses membres en 1716, sous le nom de *Stantius*; et bientôt elle le fit passer dans la classe des adjoints. Ce médecin mourut à Dresde le 17 mai 1734. Ses ouvrages sont :

Une dissertation *De salute ex veneno*.

De usu Historiae Naturalis Exotico-Geographicae in medicina. Lipsiae, 1700, *in-4.*
Iter Anglico-Batavum. Amstelodami, 1709, 1711, *in-8.*

Il y rapporte un infinité de choses qui ont rapport à l'histoire de la médecine, à l'anatomie, à la chirurgie, à la bibliographie; il y fait aussi mention des bibliothèques et des raretés qu'il a vues, tant en Angleterre qu'en Hollande: mais il manque souvent d'exactitude.

Flora Japonica. Dresdae, 1716, *in-4.*

Ce volume contient non seulement la description de l'herbier du Japon, qu'on a trou é dans les papiers de *Menzel*, avec 1360 figures, mais encore l'herbier enluminé de *Conrad Johren*, et le théatre des choses naturelles du Brésil, recueillies par ordre du comte Maurice de Nassau, avec 555 figures de plantes. Les Ouvrages, dont il a extrait le sieu, se conservent dans la Bibliotheque de Berlin.

Warsavia Physicè Illustrata, sive, de aëre aquis, locis et incolis Warsaviae. Accessit Viridarium vel Catalogus plantarum circa Warsaviam nascentium. Dresdae, 1730, *in-4.*

On trouve peu de plantes dans cette addition. Dans le corps de l'ouvrage, l'Auteur traite des maladies endémiques de la ville de Varsovie, telles que la goutte, l'hydropisie, et toutes celles qui reconnoissent l'excès du vin pour cause. Il rapporte ensuite les constitutions épidémiques de la même ville, et appuie le sentiment de ceux qui soutiennent que la *plica* des Polonois est une véritable maladie.

Le *Conspectus Historiae Medicorum* de *George Matthias* fait mention de *Henri* Erndl, médecin de la Cour de Dresde et membre de l'Académie des curieux de la nature, sous le nom de *Critobulus.* Il mourut le 13 septembre 1693. Il y a appparence qu'il est le père de *Christian-Henri*, dont on vient de parler. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

EROS. Est mis au nombre des médecins de l'école de Salerne. Il ne peut avoir écrit avant le treizième siècle, puisqu'il cite maître *Gérard* qui vécut au commencement du quatorzième, et qui fut guéri d'une foiblesse de vue, pour laquelle il avoit été obligé de se servir de lunettes; invention qui date du commencement du treizième siecle. On attribue à *Eros* un traité intitulé : *De passionibus mulierum*, où l'on trouve quelques observations sur les polypes de l'uterus; mais il est bien apparent que cet ouvrage est d'un auteur plus récent. Il parut sous le nom de *Trotula*, à la tête des éditions de Strasbourg de 1544, *in-folio*, et de Venise de 1555, *in-8*; la première contient les œuvres d'*Horatianus*, et la seconde l'*Empirica* de *Benoit Victorius.* (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

EROSION. (*Pathologie*).

C'est l'action qu'exercent sur les solides quelques humeurs, qui sont devenues âcres et corrosives en dégénérant. La bile a quelquefois ce funeste caractère : telles sont encore l'humeur mélancolique, celle qui est fournie par certains ulcères, par le cancer. La suppuration du poumon peut aussi commencer par une érosion dans une partie de cet organe. (*Voyez* Bile, Mélancholie, Phthisie pulmonaire, &c.) (M. Mahon).

EROTIEN, (ΕΡΩΤΙΑΝΟΣ) Erotianus.

C'est sous ce nom qu'on désigne le plus généralement l'auteur d'un glossaire grec, où sont expliqués aussi en grec les termes anciens dont Hippocrate s'est servi : mais il y en a qui le nomment *Herotianus*, et *Herodianus*; d'autres veulent que ce soit *Erotio*, et *Erotino.*

A la tête du glossaire est une épitre dédicatoire dans laquelle l'auteur adresse la parole à un Andromaque (*Archiater Andromache*,) au vocatif. On en a conclu que comme il y avoit un Andromaque qui vivoit sous l'empire de Néron, c'étoit de ce Médecin qu'il s'agissoit. Erotien seroit donc un écrivain du premier siècle de notre ère. Mais malheureusement, cette opinion ne sauroit se soutenir; car, sous Néron, il n'y avoit point encore à Rome d'Archiatre, il n'y en avoit pas même sous Marc-Aurèle, mort l'an 180, cent ans après Néron. D'ailleurs, Galien qui cite deux glossateurs d'Hippocrate, savoir Bacchius, et Dioscoride, surnommé Phacas, ne fait aucune mention d'Erotien pour avoir écrit en ce genre; il n'est pas cité par Hésychius, ni par Suidas.

Marsile Cagnato avoit dit que l'auteur de ce glossaire étoit un imposteur. Franz, qui en donna une nouvelle édition en 1780, s'élève contre ce sentiment.

En rendant compte de cette édition, (*Journal de Médecine*, *tom.* lxxx, *année* 1789, *pag.* 304 *et suiv.*) je crois avoir démontré,

sans réplique, que le prétendu Erotien ne sauroit être un grammairien du siècle de Néron, mais un copiste ignorant, qui a recueilli des gloses marginales sur des manuscrits d'Hippocrate qui se sont trouvés sous sa main, et qui a classé les mots à expliquer, sous la lettre par laquelle ils commencent, non pas cependant avec le soin que nous mettons aujourd'hui dans cet ordre alphabétique. J'ajoutois qu'il étoit à présumer que le glossateur étoit postérieur à Hésychius, auteur du sixième siècle; et peut-être même à Suidas, qu'on place dans le onzième; que le glossateur, pour tirer plus de profit de sa compilation, avoit imaginé d'y mettre une épître adressée à un Andromaque Archiatre, et écrite par un *Erotien*.

Il est certain au moins que rien n'annonce que ce copiste fût Médecin; mais, comme les historiens de la Médecine ont fait mention du prétendu *Erotien*, nous avons dû en parler pour détruire une vieille erreur. Nous devons également indiquer les éditions de ce glossaire, qui regarde la Médecine.

Les voici:

I°. *Dictionarium medicum, vel expositiones vocum medicinalium ad verbum exceptae*, &c. . . . . . M. D. LXIIII. *Henric. Stephanus*, *in*-8°. (de 607 pages; plus, un *errata* et un *index* grec non chiffrés, contenant 27 pages).

Ce volume contient: 1°. le glossaire d'*Erotien*, en grec, précédé de l'épître dédicatoire. 2°. Un glossaire attribué à Galien, aussi en grec. 3°. Un glossaire grec pour l'histoire d'Hérodote. 4°. Une exposition grecque et latine des termes de Médecine, extraits d'Hippocrate, d'Arétée, de Galien, d'Oribase, d'Aëtius, d'Alexandre, de Paul, d'Actuarius. 5°. Un extrait grec et latin du livre de Galien, intitulé *Isagoge* ou *Medicus*. 6°. Un extrait du chap. 2, du livre 2, de la méthode de Galien, où l'exposition des termes grecs est en latin. 7°. L'énumération des parties du corps humain, en grec, par Rufus d'Ephèse; leur application n'est qu'en latin. 8°. Un chapitre de l'Onomasticon de Julius Pollux, qui contient des termes de Médecine en grec. 9°. Un autre chapitre du même Pollux, qui renferme les noms des parties du corps humain; aussi en grec.

Il est à propos d'observer que le *Lexicon d'Erotien* qui est à la tête de ce volume, étoit imprimé dès 1557, et que les libraires l'ayant su, l'annoncèrent dans leurs catalogues; cependant il n'en parut aucun exemplaire, parce qu'Henri Estienne vouloit y joindre un autre lexicon qu'on lui avoit annoncé devoir être utile. Après s'être donné beaucoup de peines pour se le procurer, et l'avoir enfin trouvé, il vit que cet écrit ne contenoit que des inepties (*nugas*); il le supprima. En sa place, il ajouta au glossaire d'Erotien, tout ce qu'il put trouver en ce genre; et le recueil parut pour la première fois en 1564.

II. Le Lexicon d'Erotien a été traduit en latin par Eustachi, et publié seulement en cette langue sous ce titre:

Erotiani, graeci scriptoris vetustissimi, vocum quae apud Hippocratem sunt collectio: cum annotationibus Barthol. Eustachii ..... *Venetiis, apud Luc Ant. Juntam*, 1566.

Cette version a été réimprimée avec le texte d'Erotien, dans une édition grecque et latine des œuvres d'Hippocrate, faite à Genêve, *in-folio*. (probablement 1657).

On retrouve cette version avec le texte grec, dans l'édition des œuvres d'Hippocrate et de Galien, donnée par Chartier: elle est dans le *tom.* II. *pag.* 108. Mais la préface d'Erotien qui devoit naturellement précéder le glossaire, en est très-éloignée; on la voit *tom.* I. *pag.* 31 en grec et en latin.

George Jerome Welschius, avoit promis une nouvelle édition des glossaires d'Erotien et de Galien, avec deux versions, l'une latine, l'autre Arabe; mais la mort l'a empêché d'exécuter ce projet.

III. Le glossaire d'Erotien, a trouvé un nouvel éditeur, Franz, qui à ce glossaire, en a joint deux autres. Ils ont paru sous ce titre.

Erotiani, Galeni, *et* Herodoti *glossaria in* Hippocratem *ex recensione* Henr. Stephani, *graece et latine: accesserunt emendationes* Henr. Stephani, Bartholom. Eustachii, Adrian. Heringæ, &c.

Recensuit, varietatem lectionis ex manuscriptis codd. Doxvillii *et* mosquensi *addidit, suasque animadversiones adjecit* Jo. Ge. Frider. Franzius. *Lipsiae. Sumt. Joannis Friderici Junii.* CIƆIƆCCLXXX. (*in*-8. de 622

pag. plus XXXII. pour les préfaces ; à la fin sont deux *index* qui ne sont pas chiffrés).

M. Franz pour le glossaire d'Erotien a suivi le texte de H. Estienne ; il y a ajouté les différentes leçons publiées par ce savant imprimeur; celles de Barth. Eustachi, des éditions d'Hippocrate faites par Chartier et à Genêve, de *Foës in œconomia Hippocr.* des corrections de Codr. Gesner ; les observations, d'autant plus précieuses d'Eustachi, qu'elles sont devenues rares, quelques-unes d'Adr. Heringa, et les siennes, mais en petit nombre.

Franz n'ayant point adopté la version d'Eustachi, en a donné une autre ; mais il a inséré dans son édition la dédicace d'Eustachi au Cardinal de la Rovere, et sa préface, datée de Rome 1 juillet 1564, deux ans avant la date que porte sa version. (1566).

Pour avoir un plus grand détail sur l'édition de Franz, je renvoie au journal de médecine, cité plus haut. (M. Goulin.)

EROTIQUE. (Délire.) (*Pathologie*). *Erotomania* (Cullen g. 62.) (*Voyez* Fureur utérine, *et* amoureuse. (*Fièvre*).

(M. Mahon).

ERR. (*Eaux min.*)

C'est un village à deux lieues S. S. O. de Mont Louis, et à seize de Perpignan. On y trouve trois sources minérales froides, qui n'en sont éloignées que d'un demi quart de lieue, et qui se trouvent au fond d'un ravin, près de la rivière de Segre. M. Barrere dit ces eaux ferrugineuses : c'est tout ce que nous en savons.

(M. Macquart).

ERRATIQUE. (Fievre, Frisson, Douleur). (*Pathologie*).

Ce mot signifie la même chose que vague, irégulier. (*Voyez* Irrégulier).

(M. Mahon).

ERREUR DE LIEU. *Error loci.* (*Pathologie*).

Boerrhaave est le pramier qui se soit servi de ce terme : et plusieurs Médecins l'ont adopté depuis dans leurs Ouvrages. Il y a, dit Boerrhaave, une suite de vaisseaux qui vont toujours en diminuant, c'est-à-dire, que les plus gros vaisseaux reçoivent les globules rouges du sang ; les seconds, qui sont plus peti , le sérum ; les troisièmes, qui sont plus petits encore, la lymphe ; et les plus petits de tous, enfin, reçoivent les fluides les plus subtils. Lors donc que les globules rouges du sang sont poussés dans les vaisseaux destinés à recevoir le sérum, ou que celui-ci entre dans les vaisseaux qui ne servent qu'à la circulation de fluides plus subtils que lui ; Boerrhaave appelle cela *Erreur de lieu.*

(*Dict. de James.*) (M. Mahon).

ERRHINES. (*Mat. méd.*).

Les remèdes qui portent leur action sur les nerfs qui se distribuent dans les fosses nasales, et occasionnent l'écoulement de l'humeur séparée dans ces organes, ont reçu le nom d'*Errhines* ptarmiques ou sternutatoires. La plupart de ces médicamens, sont, comme nous le verrons dans leur dénombrement, des substances âcres et stimulantes.

Leur usage peut être utile pour débarrasser la tête, pour ranimer le jeu des nerfs, pour faire couler l'humeur lente et visqueuse qui s'amasse avec beaucoup de facilité dans les sinus que tapisse la membrane de Schneider. Le flux de cette humeur peut dégorger toutes les parties voisines des différentes cavités nasales, et en particulier les yeux, la gorge et les oreilles. On a même quelquefois observé que l'intérieur du crâne et la poitrine, étoient débarrassés des humeurs lentes qui y séjournoient, par l'éternuement. La nature, qui, dans les maladies catarrhales, excite souvent elle-même ce mouvement convulsif du diaphragme, annonce que l'éternuement est un moyen très-propre à dégorger toutes les membranes situées au-dessus de cette cloison musculaire. L'art ne fait donc que l'imiter et la suivre, en excitant ces secousses à l'aide des sternutatoires. Ces remèdes ont encore l'avantage d'établir une sorte de cautère, en entretenant l'écoulement de l'humeur nasale, et en opérant une révulsion souvent très-utile. On concevra très-bien cet effet, en se rappellant l'étendue considérable des fosses nasales et de la membrane qui les tapisse, depuis les sinus sphénoïdaux, situés sous la selle turcique, les sinus frontaux, les sinus maxillaires, jusqu'à la partie antérieure des cornets inférieurs, et la région supérieure et postérieure de l'arrière-bouche.

Les principaux remèdes de cette classe, sont toutes les matières âcres du règne minéral ; telles que l'alcali volatil caustique, les sels neutres métalliques, et en particulier les vitriols et le sublimé corrosif.

Les végétaux en fournissent un très-grand nombre ; les plus employés, sont, les racines d'iris nostras, de muguet, d'ellébore blanc ; les feuilles de tabac, de bétoine, de laurier rose, de marjolaine, de cabaret ; le suc de poirée, les sommités de thym, d'origan ; les fleurs de muguet, le marron d'inde ; les semences de moutarde, de roquette ; l'euphorbe, les fleurs de benjoin, &c. Il suit de ce que nous avons dit, que ces remèdes peuvent être employés avec succès dans les maladies soporeuses, les syncopes, les affections histériques, quelques espèces de douleurs de tête, les fluxions catharrales du nez, des yeux, des oreilles et de la gorge. On a encore observé qu'ils arrêtent le hoquet, qu'ils favorisent l'expulsion du fœtus, du placenta; qu'ils font quelquefois crever, avec avantage, les abscès de la tête, de la poitrine, et des autres cavités du corps. Mais dans ces derniers cas, il faut être très-circonspect sur leur usage, et ne regarder les faits désignés, que comme des hasards heureux qui ne peuvent pas toujours servir de règle.

On les administre ordinairement sous la forme de poudre, de fluide, que l'on respire ; de vapeurs ou de fumée, que l'on dirige dans le nez à l'aide d'un entonnoir. Ajoutons à ces détails, que les *Errhines* pris en général, appartiennent à toutes les autres classes des médicamens, puisque ce mot étant appliqué aux différens remèdes destinés aux maladies particulières des fosses nasales, ils doivent remplir toutes les indications que ces affections présentent.

Quant aux sternutatoires proprement dits, il faut observer que leur usage, utile dans quelques cas, peut aussi nuire dans un grand nombre d'autres. On doit s'en abstenir dans la pléthore, les maladies inflammatoires, la grossesse, les hernies, les hémorrhagies; et en général, ils demandent beaucoup de précaution et de prudence dans leur administration.

(M. Fourcroy).

ERS. s. f. (*Hygiene, mat. med.*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section Ire. Végétaux.

L'*Ers* est un genre de plante à fleurs polypetalées, de la famille des légumineuses, qui a de très-grands rapports avec les vesces, et qui comprend des herbes à feuilles alternes, ailées, avec une vrille terminale, et à fleurs axillaires, petites, ayant communément leur calice presque aussi long que la corolle.

On distingue six espèces d'*Ers* dans le dictionnaire de Botanique. Nous ne parlerons ici que de la première.

Ers aux lentilles, lentille à la reine, ou petite lentille, ou commune.

Ervum lens. Lin.

Lens vulgaris, C. B. P. 346. tour. 390.

Il y a une variété de cette plante, qu'on a appellée, parce qu'elle est bien plus forte que l'autre, grande lentille.

Lens major.

En général, l'*Ers* ou la lentille est une plante très-commune. Sa racine pousse des tiges menues, anguleuses, feuillées, et hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont composées de dix à douze folioles oblongues ou lancéolées, un peu velues, portées sur un pétiole commun, qui se termine en vrille. Les péduncules sont greles, axillaires, portent deux ou trois fleurs blanchâtres, dont l'étendart large, arrondi, un peu rayées de bleu. Les fruits sont de petites gousses comprimées, presque rhomboïdes, glabres, contenant deux semences orbiculaires, légèrement convexes, et d'une couleur roussâtre.

Cette plante croît naturellement dans les provinces méridionales de la France, parmi les bleds, dans la Suisse, la Carniole et on la cultive dans les champs et les jardins potagers ; elle vient facilement dans les terres maigres, et de médiocre qualité.

Les lentilles sont fort employées comme aliment et forment une des principales nourritures, particulièrement des peuples qui habitent l'Archipel. Il paroît qu'on les estimoit beaucoup autrefois dans la Grèce ; car Athénée dit que le sage faisoit tout bien, et qu'il assaisonnoit parfaitement les lentilles.

Les Médecins n'ont point du tout été d'accord sur les qualités des lentilles. Les uns les ont regardées comme le meilleur des légumes farineux;

d'autres disent qu'on doit en manger peu, les regardant comme flatuenses et difficiles à digérer, comme engendrant un suc grossier capable de causer des engorgemens dans les viscères, de causer la lèpre, la gale, et beaucoup d'autres maladies qu'ils attribuent, avec une égale sagacité, aux lentilles. Ce qu'on peut regarder comme certain, c'est qu'elles nourrissent médiocrement, donnent un bon aliment, doux et tempérant; qu'elles passent pour resserer, quand on les mange toutes entières; et qu'elles sont plus relâchantes lorsqu'elles sont apprêtées en purée, ce qui fournit la meilleure préparation.

Les lentilles conviennent en général en tout tems, à tout âge, et à toutes sortes de tempéramens, mais sur-tout à ceux qui sont chauds, bilieux et phlegmatiques. Les personnes qui ont à craindre l'épaississement des humeurs, et les engorgemens, feront bien de s'en abstenir.

La Médecine tire parti des lentilles. On les a dit diaphorétiques; dans beaucoup d'endroits, le peuple fait usage d'une décoction de lentilles pour boisson dans la petite vérole. Mais cette boisson ne me paroît pas convenir beaucoup dans cette circonstance, et l'on doit préférer les décoctions de racine de scorsonnère ou de scabieuse.

La farine de lentille est une des quatre farines résolutives; et appliquée extérieurement, elle est véritablement émolliente et maturative.

(M. Macquart).

ERUCAGO. (*Mat. Med.*)

(*Voyez* Roquette). (M. Mahon).

ERUCTATION. *Eructatio*, *ructus*, *ructatio*, du verbe latin *eructare*, rendre des vents par la bouche avec bruit; en grec, ἐρευγὴ. C'est une éruption de vents qui partent de l'estomac, et qui sortent avec bruit. Cette indisposition vient de trop de réplétion ou de trop d'inanition, ou de ce que l'air contenu dans les alimens, n'étant pas assez mêlé avec eux, se raréfie considérablement dans l'estomac, et s'échappe par la bouche. Les mélancholiques, les hypocondriaques, les femmes hystériques, qui sont sujetes aux indigestions nidoreuses, rendent fréquemment des vents par la bouche. (*Voy.* Flatulence) (M. Andry).

ERUDITION.

En Médecine, comme dans toutes les autres parties des connoissances humaines, bien des gens savent ce que les autres ont pensé : mais ils ne pensent point. Il est impossible que de pareilles gens fassent de leur *érudition* une application juste et raisonnable, parce que cette *érudition* est plus machinale que raisonnée. Un Médecin qui n'est qu'un érudit en Médecine sera donc inévitablement un mauvais Médecin. Mais le bon praticien, celui en qui se trouve le *mens divinior*, seroit à son tour privé de très-grandes ressources pour l'exercice de son art, si une certaine dose d'*érudition* ne le mettoit à portée de profiter dès lumières de ceux qui l'ont précedé, et de celles de ses contemporains. (M. Mahon).

ERUGINEUSE. (*Bile*).

(*Voyez* Bile). (M. Mahon).

ERUPTION *et* Eruptives. (*Maladies*). (*Pathologie*.

Ce mot signifie deux choses.

1°. Une évacuation subite et abondante de quelque matière liquide, comme de sang, de pus, de sérosités, de vents, &c.

2°. Une apparition à la peau de taches, de pustules, de boutons, ou d'autres exanthèmes. Telle est l'*Eruption* de la rougeole, de la petite vérole, du pourpre, de la gale, &c.

Les fièvres et toutes les maladies dans lesquelles il se fait une *Eruption*, portent par cette raison-là le nom générique de *fièvres* et de *maladies éruptives*. Telles sont la fièvre miliaire, la fièvre scarlatine, et autres. On se sert aussi de l'expression exanthématique ou exanthéteuse : mais celle-ci se prend dans une acception moins étendue. (*Voy.* Exanthèmes et Peau) (*maladies de la*). (M. Mahon).

ERYTHEMA. (*Ordre Nosologique et Patholog.*)

Lorsque l'érésipèle n'est qu'une affection de la peau seule, et que tout le système est peu affecté, ou du moins que cette affection n'est qu'un symptome de l'inflammation externe, Cullen le nomme *Erythema* : il réserve la dénomination d'érésipèle à l'inflammation externe qui est exanthémateuse et affection symptomatique de celle du systême. (*Voyez* Érésipele, phlegmon, feu St.-Antoine).

L'*Erythema* forme plusieurs espèces du septième genre (*phlegmone*) de la Nosologie de M. Cullen, lequel est le premier genre du second ordre (*Phlegmasiae*).

(M. Mahon.)

ERYXIMACHUS, médecin cité dans le festin de *Platon*. Ce philosophe lui fait dire qu'il y a trois moyens pour se délivrer du hoquet, le premier est de retenir quelque tems son haleine, le second consiste à se laver la gorge avec de l'eau, et le troisième à se faire éternuer. C'est à ces minces connoissances que se réduit tout ce que *Platon* fait dire à *Eryximachus* touchant la pratique de la médecine ; mais il le fait parler plus amplement au sujet de l'amour philosophique, sur lequel roule le dialogue dans lequel il est question de ce médecin. *Eryximachus* y fait un discours pour prouver la nécessité de bien connoître cet amour philosophique, par qui toute la nature subsiste. Ce qu'on sait d'ailleurs de ce médecin, c'est qu'il étoit entièrement dans les principes d'*Hippocrate* aussi bien que *Platon* qui le fait parler. Il vivoit vers la centième Olympiade, c'est-à-dire 380 ans avant notre ère. (*Ext. d'El.*)
(M. Goulin).

ESCARBOT. (*Mat. méd.*) *Voyez* Scarabé meloë, Scarabé onctueux.
(M. Andry).

ESCARBOUCLE. (*Mat. méd.*).

L'*Escarboucle*, espèce de gemme ou de pierre précieuse qu'on regarde comme une variété du rubis, et qui est remarquable par la belle couleur rouge, ainsi que par l'éclat dont elle brille, a été autrefois rangée parmi les médicamens. On la réunissoit aux fragmens précieux, et on lui attibuoit les propriétés tonique, cordiale, alexitère dans un très-haut degré; Geoffroy croyoit lui-même en partie au moins à ces vertus, et il les expliquoit par le fer qui colore cette pierre. Mais depuis long-tems on a renoncé à ce remède, parce que sa dureté et les pointes aiguës de ses plus petits fragmens, le rendent extrèmement dangereux. Si, par une pulvérisation extrême, on croit éviter ces dangers, au moins doit-on avoir la crainte de les faire naître, et doit-on ne pas se permettre d'employer une substance, qui ne peut produire aucuns effets, en raison de la forte cohérence de ses molécules, de l'union intime de ses principes, de l'insipidité et l'indissolubilité presqu'absolues qui la caractérisent. (M. Fourcroy).

ESCARGOT. (*Mat. méd.*).

L'*Escargot* est un genre de vers recouvert ou à coquille, dont plusieurs espèces vivent sur la terre.

Ce genre est nommé *Hélix* (par Linneus).

Il est caractérisé par la structure suivante : coquille univalve, en spirale, quelquefois diaphane, fragile ; ouverture retrécie, lunulée, ou légèrement arrondie, sans ségment de cercle.

L'espèce d'*Escargot* dont on se sert le plus ordinairement en médecine est celui qui croît dans les vignes qu'on nomme vulgairement le vigneron, *Helix pomatia* de Linneus. Sa coquille est ombliquée, un peu ovale, obtuse sans couleur ; elle a son ouverture un peu arrondie, et en croissant.

Limaçon de terre dont la coquille se forme d'un opercule terreux (Aldr).

Cet animal est employé comme nourriture dans plusieurs pays ; on y trouve le double avantage et de débarrasser les jardins, les vignes, les champs d'un hôte destructeur et dangereux, et d'ajouter au nombre ou à la masse des matières alimentaires. On fait pratiquer un trou en terre, qu'on garnit de pierres ou de ciment battu, et qu'on recouvre d'une pierre percée de quelques trous ; on y jette les *Escargots* à mesure qu'on les ramasse sur les plantes ; les enfans sont ordinairement occupés à cet emploi; il est reçu que les rassembler ainsi dans une espèce de réservoir les améliore, mais la véritable utilité de ce procédé, c'est d'en priver les plantes, et d'en faire simplement un magasin ou on les prend au besoin. On fait cuire ces vers dans l'eau après les avoir fait d'abord dégorger ; on les assaisonne ensuite avec du beurre, du sel, du poivre et des herbes aromatiques. On les grille aussi dans quelques endroits, et on les sert dans leurs coquilles. Quelque bien assaisonnés que soient ces animaux, ils forment toujours un mets assez fade, et qui déplaît à beaucoup de personnes. Cet aliment est en général visqueux, pesant, glutineux, et peu propre à ranimer le ton de l'estomac. Il faut avoir une force digestive assez grande pour s'en trouver bien.

On l'a sur-tout vanté comme un médicament doux, invisquant, incrassant, adoucissant, béchique, dépurant, fortifiant, et même astringent. Pour estimer cette espèce de remède à sa juste valeur, et pour mieux connoître même ses avantages diététiques, il ne sera pas inutile d'indiquer ici les faits que l'analyse chimique a déjà découverts sur sa nature intime. M. Thozuvenel consigna dans sa dissertation sur les substances animales médicamenteuses, quelques détails sur la composition de la chair de l'*Escargot* ; mais ils n'appartiennent qu'à la quan-

tité de matière muqueuse, contenue dans un bouillon fait avec cette chair ; il n'a rien dit de ses propriétés comparées à celles de la chair des autres animaux, et c'est cependant la partie la plus intéressante de cette recherche. La décoction des *Escargots* dans l'eau, forme par le refroidissement une gelée très-consistante, une espèce de colle tenace, fade, filante, qui a une saveur désagréable ; elle a même quelque analogie avec celle que l'on extrait de la chair de tortue, quoique son goût soit différent, et sa consistance plus grande ; on substitue quelquefois les *Escargots* à la tortue dans les bouillons. Cette espèce de sophistication est sans aucun inconvénient, car les propriétés sont à très-peu de choses près les mêmes dans ces substances.

Les essais particuliers que nous avons faits sur la chair de limaçon, nous ont appris à connoître que cet animal donne plutôt à l'eau un caractère muqueux, que véritablement gélatineux.

La décoction des limaçons est ordinairement verdâtre, à cause des végétaux dont ils se nourrissent.

C'est à tort qu'on a attribué des vertus remarquables aux bouillons de limaçons dans la phtysie pulmonaire, le scorbut, les maladies où l'on suppose une âcreté particulière à la lymphe. Dans les cas où ils ont paru avoir des succès, il est facile de voir que l'air pur, l'exercice, la gaieté, et même les autres remèdes plus ou moins apéritifs, dépurans, âcres ou sapides, ont eu plus d'influence que les limaçons. La matière médicale contient beaucoup d'erreurs et de fausses opinions semblables à celle-ci. Les limaçons pris inconsidérément, comme incrassans et adoucissans, font souvent plus de mal que de bien, en fatiguant l'estomac ; et ils ne peuvent être utiles, que dans les circonstances où l'estomac conservant sa force, il faut réparer et nourrir promptement, en adoucissant. Alors même la chair de poulet, celle de grenouille, sont bien préférables aux limaçons.

M. Thozuvenel a fait des observations très-sages sur l'usage des bouillons de limaçons, comme remède.

Les bouillons d'escargots, dit-il, fort vantés contre le marasme et la phtysie par leur qualité de nouriture glutineuse, insipide, adoucissante, me paroissent au contraire, par cette qualité même, peu convenables à des estomacs et ordinairement foibles et délicats. La forme de suc exprimé et mêlé dans un liquide approprié, comme on le prescrit assez souvent a presque toujours été insoutenable, soit par le dégoût, soit en excitant des nausées, des vomissemens, et des pésantenrs d'estomac. C'est pourquoi je m'en suis tenu aux bouillons, qui même incommodoient souvent encore les personnes les plus robustes, tels que les forçats et les soldats. Ils ont été essayés sur plus d'une douzaine, dans les cas de scorbut, de suppuration au poumon, de maladies de la peau ; mais ils n'ont jamais rien produit, que lorsqu'ils ont été associés à d'autres remèdes appropriés aux circonstances ; ceux-ci à la vérité ne produisoient pas, donnés seuls et sans les bouillons d'escargots, d'aussi bons effets qu'avec ces derniers. Dans quelques cas de crachement de pus où le lait ne faisoit que du mal, ces bouillons ont été donnés avec succès et aussi contre une hémoptysie, très-probablement occasionnée par la répercussion d'une éruption cutanée. Enfin j'ai fait prendre les bouillons d'escargots seuls, au défaut de tortues, pendant un mois, à deux paysans attaqués de scorbut déjà fort avancé, pour avoir travaillé long-tems dans des lieux humides, marécageux. Ils se sont fort bien rétablis ; mais je suis très-fondé à croire que le changement d'air et le bon régime y ont plus fait que les escargots, comme cela arrive aux marins et aux colons de plusieurs isles ; lesquels pour se guérir du scorbut, font usage de tortues de mer, le plus souvent en changeant de séjour, et de manière de vivre..... En un mot, je ne regarde les tortues, les grenouilles, les escargots, &c et tous leurs analogues, que comme des substances alimentaires, qui sur-tout, sous forme de bouillons, ne diffèrent des viandes ordinaires, que parce qu'elles ne conviennent pas si généralement.

ESCAROTIQUES, (*Mat. Med.*)

On donne le nom d'*escarotiques*, aux matières acres et caustiques qui ont assez d'action sur la peau du corps humain pour l'enflammer, la corroder et la faire tomber en escarres. Les acides minéraux concentrés, les alcalis fixes caustiques, les dissolutions métalliques, quelques acides métalliques seuls et séparés des acides, sont les principaux remèdes de cet ordre ; ils diffèrent entre eux par leur énergie, le tems de leur action leur manière d'agir même; aussi on les employe les uns ou les autres suivant les différentes indications qu'on se propose de remplir. (*Voyez* les mots Cathérétiques, Caustiques, Enflammans, Rubéfians, Vésicatoires, &c.)

(M. Fourcroy).

ESCARPIN. (*Higiene*).

Partie

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II *applicata*.

Ordre I. Vêtemens.

Un *Escarpin* est une espèce de soulier, dont la semelle est beaucoup plus mince que celle des souliers ordinaires. C'est particulièrement la chaussure des personnes qui ne craignent pas de se crotter, et d'avoir les pieds humides dans leurs voitures. Celles qui vont habituellement à pied ne doivent pas s'en servir, à moins que ce ne soit dans les beaux jours de l'été, ou il n'y a rien à craindre de l'humidité. Il y a peu de personnes qui fassent réflexion à combien de maux on est exposé lorsqu'on n'a pas le pied ec.

A l'égard des autres inconvéniens qui sont la suite de l'habitude de porter des *Escarpins* trop étroits ou trop lâches, *voyez* le mot chaussure. (M. Macquart).

ESCHALLES. (*Eaux Min*).

C'est une ancienne abbaye de bernardins de l'Orléanois, qu'on nomme encore *Escheiles*, où *Escharlis*. Elle est située entre deux collines, sur la paroisse de Villefranche, à 8 lieues de Montargis et à quatre de Joigny. La source minérale est dans la cour du monastère, et coule de l'Est à l'Ouest, sur un terrein argilleux. Elle est froide.

Il a paru un ouvrage qui à pour titre. *Pauli Dube tractatus de mineralium naturâ in universum, ubi praesertim de aqua minerali fontis escarleiarum, vulgo d. s Escharlis prope Mongium. Parisiis. Piot.* 1649. On y dit que ces eaux sont chargées de fer et de vitriol, qu'elles sont incisives, toniques, aperitives, emollientes. Il est nécessaire d'en faire une nouvelle analyse, pour être en état de prononcer sur ses propriétés. (M. Macquart).

ESCLUSE, (Charles DE L'). (*Voyez* CLUSIUS). (M. Goulin).

ESCOT ou Scot. (*Eaux min.*).

C'est un village de la vallée d'Aspe sur la rive droite du Gave, à deux lieues au Sud d'Oleron, à quatre et demi S. O. de Pau. Les fontaines sont à un quart de lieue du village, le long du Gave qui y mêle ses eaux lorsqu'il déborde. Il y a trois sources et deux bains, les eaux en sont un peu tiédes.

Dans les lettres qui contiennent des essais les eaux minérales du Béarn &c. par Théophile Bordeu, Avignon. 1746. Toulouse 1748, on parle des eaux de l'Escot comme contenant du fer, du sel, de la terre, et une huile spiritueuse. On les recommande aux poitrines délicates, dans les obstructions néphrétiques, les fièvres invétérées, et les embarras qui les suivent: il seroit utile de recommencer l'analyse de ces eaux. (M. Macquart).

ESCULAPE. (ΑΣΚΛΗΠΙΑΣ Æsculapius).

Cet homme célèbre dans les fastes de la médecine, naquit en Thessalie, vers l'an 1321 avant notre ère, 1026 ans depuis le déluge de Moïse, la première année du règne de Bélus dans la Babylonie. Il fut du voyage des Argonautes, l'an 1292, et pouvoit être alors âgé de 29 ans.

Nous ne rapporterons point ici les témoignages et les faits qui nous ont déterminés à fixer la naissance d'*Esculape* sous l'an 1321. Ils se trouvent *tom.* ij, *art.* anciens médecins; *pag.* 660 *et suiv.*

Esculape (celui que reconnoissent les Grecs, car il y en a eu plusieurs hors de la Grèce) avoit été disciple de Chiron. Depuis la naissance d'*Esculape*, jusqu'à l'an 907 où fleurissoit Homère, il s'est écoulé 414 ans. Les arts et la belle littérature avoient fait des progrès dans le cours de ces quatre siècles; les poésies d'Hésiode et d'Homère en sont la preuve.

L'entassement des siècles, les guerres continuelles de peuples contre peuples, soit pour conserver leur liberté, soit pour étendre leur domination; les secousses que le globe a essuyées, ont détruit les productions du génie, les monumens des arts et les annales de la Grèce. La médecine auroit éprouvé le même sort, si elle ne se fut conservée dans la nombreuse postérité d'un seul homme.

Mais les progrès que fit l'art durent effacer insensiblement, et effacerent en effet de la mémoire de ces illustres descendans, l'histoire des services rendus par *Esculape* à ses contemporains, les connoissances qu'il avoit acquises, sa véritable méthode de traiter, et l'état exact où il avoit laissé la médecine en mourant.

Mais les temples élevés en son honneur, peu de tems après sa mort, rappelèrent sans cesse à la Grèce, à toute l'Asie, et aux Romains, que son apothéose étoit due à la reconnoissance,

et que la reconnoissance qui va jusqu'à déifier un homme, est un tribut décerné au talent, au mérite et à des services publics et bien reconnus.

L'art de guérir du tems d'*Esculape* n'étoit pas ce qu'il étoit déjà sous Nébrus, son treizième descendant, ni ce qu'il fut sous Hippocrate II, ni ce qu'il est aujourd'hui; mais si *Esculape* fut né dans notre siècle, on ne sauroit douter qu'il eût été compté parmi les plus illustres médecins.

Si après cinq ou six générations, la médecine avoit fait en Europe des progrès qui rendissent la séméiotique plus évidente, le diagnostic plus lumineux, le prognostic moins trompeur, les secours plus certains, les succès plus multipliés, ne seroit-il pas injuste de rayer de la liste des grands médecins, Hoffman, Boerhaave, Astruc, Van-Swieten, Bouvart, parce qu'ils n'auroient pas eu des connoissances qui n'existoient point de leur tems, puisqu'ils étoient nés avec toutes les facultés qui conduisent au savoir le plus étendu.

Ne jugeons donc point si légèrement *Esculape*, parce que l'art a fait des progrès depuis qu'il a disparu de dessus la terre; jugeons en plutôt par les honneurs qu'on lui a accordés. La flatterie, la bassesse et la crainte ont déifié des tyrans cruels, et leur ont élevé des autels; mais aux premiers rayons de la liberté renaissante, leurs autels ont été renversés, leurs statues réduites en poudre, et leur culte détruit. Il n'en fut pas ainsi des temples d'*Esculape*; il y en avoit encore douze cents après sa mort. Il est vrai que de faux médecins, des prêtres imposteurs s'en emparèrent, et qu'abusant de la crédulité du peuple, ils le soumirent à des rites superstitieux qu'ils lui faisoient chèrement payer. Au reste qu'on parcourre l'histoire des peuples anciens et modernes; qu'on se transporte chez les peuples les moins civilisés sur des continens ou sur des isles, on y trouve des milliers d'apothéoses dont on célébre l'anniversaire avec plus ou moins de pompe. Mais la plus belle apothéose est celle qui est décernée par la voix de la reconnoissance pour des services rendus à l'humanité, ou à la patrie.

Laissons la mythologie environner de merveilleux la naissance et le berceau d'*Esculape*. Observons seulement que plusieurs villes ou contrées se sont disputé l'honneur de lui avoir donné le jour. Quatre siècles environ, après la mort de ce médecin, il naît parmi les Grecs un enfant; il grandit, il se forme, il embrasse toutes les connoissances de son siècle, c'est un génie sublime, qui chante les nobles exploits de la nation, et qui meurt sans avoir fait connoître le lieu de sa naissance. Toutes les villes de la Grèce voudroient pouvoir se glorifier de l'avoir vu naître dans son enceinte; sept d'entr'elles se disputent cet honneur, et aucune n'a pu en fournir des preuves qui le lui assignassent exclusivement aux autres. Encore aujourd'hui deux ou trois villes se disputent la découverte de l'imprimerie, cet art admirable qui dans l'espace de 30 à 40, a multiplié d'une manière étonnante dans toute l'Europe les connoissances anciennes, le germe de toutes celles qui la rendent la plus éclairée des autres contrées du globe. A Combien d'autres hommes, d'une naissance obscure, en auroit on accordé une divine, si de leur temps on eût senti tout ce que vaut une ame grande et sublime!

Esculape fut élevé par le Centaure *Chiron*; ses leçons lui ouvrirent une carrière, qui l'a rendu célébre de son vivant; et immortel, lorsqu'il eût cessé de vivre.

Déjà il s'étoit fait un nom dans l'art, lorsqu'il part avec les Argonautes. Tout ce que l'on recueille des monumens anciens, nous apprend qu'il connoissoit les plantes, reconnues pour médicamenteuses; qu'il purgeoit les malades; qu'il employoit la musique et les chansons pour calmer les mouvemens déréglés de l'ame; que suivant les affections, il prescrivoit l'équitation et divers exercices; qu'il traitoit les plaies et les ulcères.

Ecartons de notre esprit, toute prévention, et nous reconnoîtrons qu'*Esculape* secouroit de différentes manières, les maux de ses contemporains.

Pour n'avoir point possédé des connoissances dont une longue suite de siècles ont enrichi l'art, *Esculape* mérite-t-il moins le nom de médecin? Homère ne l'appelle-t-il pas ἰητῆρα νόσων: Ne sont-ce pas ses succès qui lui ont fait élever des temples, et l'ont fait regarder comme l'inventeur de la médecine.

Sans doute il n'eut pas la gloire de cette invention; mais il fit usage des découvertes faites avant lui, et il put en ajouter de nouvelles.

Parce que les Grecs, par la plus belle des vertus sociales, la reconnoissance, ont fait d'*Esculape* un dieu, on ne voit en eux que des enthousiastes insensés et des idolâtres. Jugeons-mieux, et voyons-les d'un œil plus philoso-

phique. On a mal interprété leurs sentimens et leurs actions. De-là vient qu'on les a calomniés.

Mais lorsqu'après la mort d'Hippocrate II, la médecine fut divisée en différentes sectes, on s'éloigna des sentimens de l'école de Cos et des Asclepiades. Pour accréditer les nouvelles opinions, on s'éleva contre les anciens, et *Esculape* ne fut pas épargné. On lui reprocha des secours qu'il n'avoit peut-être jamais employés, et on en décria d'autres, qui, naturels d'abord, avoient pris une tournure superstitieuse. Telles furent la musique et les chansons. L'abus que des imposteurs et des charlatans, firent de celles-ci, fit regarder cette pratique comme surnaturelle, et ses effets comme magiques et dûs à un mauvais génie.

Cependant, malgré les efforts des ennemis des médecins dogmatiques, *Esculape* conserva la vénération dont il jouissoit depuis tant de siècles, et continua d'être regardé comme un bienfaiteur de l'humanité, et digne par-là d'habiter les demeures célestes.

Ecoutons ce qu'en dit Celse : la fin de l'agriculture, (préface du premier livre), c'est de fournir des alimens au corps; la fin de la médecine, c'est de lui procurer la santé. Il n'est point de partie du monde où cet art soit ignoré. Les nations les plus grossières ont connu les vertus des plantes, et d'autres remèdes que la nature semble présenter aux hommes, lorsqu'ils sont malades ou blessés. Mais les Grecs ont cultivé la médecine avec un peu plus de soin que les autres nations ; ce ne fut pas cependant lors des premiers établissemens qu'ils ont formés, ce ne fut que quelques siècles avant nous : puisque le plus ancien, auquel il en attribue l'invention, est *Esculape*, qui a été mis au nombre des dieux, pour avoir cultivé avec un peu plus d'intelligence, un art informe, et que chacun exerçoit.

On trouve dans *Galien* quelque chose de plus particulier sur *Esculape*. Il prescrivit, dit-il, des chansons, des divertissemens, et une espèce de musique à ceux, qui, par une agitation d'esprit trop violente, avoient transmis dans leur corps plus de chaleur que la modération n'en comportoit. Il conseilla à d'autres (et ceux à qui il donnoit cet avis n'étoient pas en petit nombre) de chasser, d'aller à cheval, et de s'occuper aux exercices militaires. Il leur indiqua l'espèce de mouvement qu'il leur croyoit plus salutaire, et parmi les exercices militaires, ceux qui leur étoient convenables. Il ne pensoit pas qu'il lui suffit d'avoir appris aux hommes le moyen de relever l'esprit de son abattement par l'exercice ; il leur montra encore à proportionner ce remède à la maladie, et la nature de l'un à la nature de l'autre. *De Sanitate tuendâ.*, liv. II, ch. 8.

Nous n'entasserons point ici tous les témoignages qui sont en faveur de cet ancien médecin. Il suffit de dire qu'il paroît avoir fini sa carrière vers l'an 1243, avant notre ère, âgé d'environ 78 ans.

Les temples ou chapelles qui furent élevés en l'honneur d'*Esculape* et de ses fils, sont au nombre de soixante-trois. Nous ne nous y arrêterons pas, non plus qu'à d'autres faits qui nous méneroient trop loin. Mais il est bon d'observer que parmi les premiers temples qui furent consacrés à *Esculape*, on compte celui qui fut bâti dans la Carinthie, sur une montagne nommée Titané, par Alexanor, troisième fils de Machaon ; et un autre dans le territoire d'Argos, par Sphyrus, quatrième fils de Machaon : ce fut vers l'an 1179, avant notre ère, soixante-quatre ans après la mort d'*Esculape*, leur aïeul.

Esculape eut deux fils.

Machaon l'aîné, naquit vers l'an 1273, avant notre ère.

Podalyre, le second, naquit vers l'an 1253.

(*Voyez* l'art. déjà cité, ANCIENS MÉDECINS).
(M. GOULIN).

ESPAGNE. (*Climat.*) s. f. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre II. Terre, lieux.

Section III. Sol.

L'*Espagne* est un des beaux royaumes de l'Europe, borné par les Pyrénées du côté de la France ; au nord, par l'Océan ; du côté de l'Afrique, par la Méditeranée; et par le Portugal, à l'Occident. Il a environ deux cent-quarante lieues de long sur deux cent de large, et forme une presqu'île située entre le trente-sixième degré de latitude, jusqu'au quarante-quatrième ; et depuis le neuvième de longitude, jusqu'au vingt-unième.

L'air de ce royaume n'est pas également sain dans toutes ses parties ; il est humide dans la Galicie, dans la Catalogne, et les autres contrées qui s'approchent de la mer. Du côté du nord, dans les montagnes, il est vif, frais, et même froid.

Il pleut rarement dans le reste du pays ; et l'atmosphère est si pur, qu'on n'y voit presque point de nuages. Dans les mois de Juin, Juillet et Août, la chaleur est insupportable de jour, sur-tout dans l'intérieur du royaume ; elle dessèche, elle tarit des ruisseaux, et même des rivières. Malgré cela, les nuits sont très-fraîches, sans que le serein soit dangereux.

La glace est rare, et on ne voit presque jamais de neige en *Espagne*, excepté dans les montagnes. Le passage subit du froid au chaud est cause que les semences sont toujours dans la terre sans germer. L'agriculture a beaucoup à gagner en *Espagne*, ainsi que les autres talens qui tiennent à la liberté et aux sciences philosophiques, soutenues par un patriotisme éclairé. Tout pays où les prêtres et les moines auront quelque crédit politique prouvera la foiblesse de son gouvernement, et son ignorance profonde. L'*Espagne*, une fois éclairée sur ses véritables intérêts, sortira de sa nonchalance naturelle ; elle reprendra les vertus de ses pères sans en conserver les préjugés, et elle offrira au monde une nation où les savans, les cultivateurs et les artistes seront bientôt naturalisés ; mais pour qu'elle s'électrise au point où elle a besoin de l'être, il faut une violente commotion qui la tire de sa profonde léthargie. Tant qu'elle proscrira les bons ouvrages de ses voisins ; qu'elle conservera son inquisition, ses moines, ses prêtres, et que sans leur permission elle ne pourra ni lire, ni écrire, ni penser ; cette nation colossale restera un peuple de Pygmées.

Tant qu'un noble Espagnol rougira avec fierté de s'instruire, de voyager, de rien tenir des autres peuples, il restera dans l'esclavage et l'ignorance, qui ne paroissoient pas devoir être le partage d'un climat aussi heureux.

En effet, par-tout la nature a fait les premiers frais de son bonheur ; par-tout elle prodigue en abondance les plus beaux fruits, les poires de toute espèce, les pêches, les olives, les amandes, les figues, les raisins de Corinthe, les marrons, les citrons, les oranges, les pommes de grenades, &c. et tous ces fruits sont d'un goût exquis. Les provinces de Grenade et de Valence produisent la canne à sucre. On y trouve abondamment du vin délicieux, du riz, de la soie, du safran, du miel, du sel, de la soude.

L'*Espagne* auroit, comme autrefois, plus de bled qu'il ne lui en faut, si le manque de fleuves navigables et de communications n'étoit un obstacle au transport des grains d'une province dans une autre, c'est ce qui fait que le pays est forcé d'en faire venir beaucoup de l'étranger.

Les principales montagnes de l'*Espagne*, sont les Pyrénées, la Siéra de Moligna, la Siéra Névada, la Siéra Moréna, qui sépare la Manche de l'Andalousie, et est de toutes la plus considérable. On y trouve beaucoup de bois, et des mines d'or et d'argent, &c.

On compte en *Espagne* deux cent cinquante rivières, dont six fleuves : savoir, l'Ebre, qui se décharge dans la Méditerannée ; l'Océan reçoit les cinq autres, qui sont le Guadalquivir, la Guadajana, le Tage, le Duéro et le Miguo, ainsi nommé, à cause du vermillon qu'on trouve en abondance dans ses environs.

Quant aux eaux minérales, il est peu de provinces qui n'en fournisse ; il y en a de chaudes dans la Galice, à Orense, à Lugo, Bagnos Caldas del Rey. Le Desaca, dans le royaume de Léon ; Alhama, dans celui de Grenade ; Quinto, dans l'Aragon ; Mondragon, dans le Quipuscoa ; Fuente del Campo de Catatrava, &c. fournissent abondamment des eaux très-salutaires, et très-recommandées dans beaucoup de maladies.

Les côtes de l'*Espagne* sont très-poissoneuses, sur-tout vers la Galice et l'Andalousie, où l'on pêche beaucoup de thon, de l'esturgeon, des lamproies, de la sèche, du cabiau, des anchois ; &c. Mais les Espagnols n'entendent pas beaucoup l'art de la pêche ; ou bien la crainte d'être enlevés par les barbaresques fait qu'ils achètent du poisson salé de l'étranger, pour plus de trois millions de piastres par année.

Ce royaume n'est pas, à beaucoup près, aussi peuplé qu'il pourroit l'être. On y compte environ dix à onze millions d'hommes, payant à l'état cent soixante-dix millions de notre monnoie. On est étonné d'un si petit dénombrement ; lorsqu'on le compare à ce qu'il étoit sous les Romains, on voit que les causes de la dépopulation de ce pays sont dues principalement à l'expulsion des Maures en 1609, à la quan-

tité de moines, de prêtres et de religieuses, qu'on fait monter à près de deux cent mille individus; à l'inquisition, qui étouffe la liberté d'agir et de penser, de développer des vues utiles aux hommes. Les deux véroles qui ont miné insensiblement tout le pays; les impôts indirects, qui sont excessifs; le régime diététique, qui est fort mal sain (en effet, les Espagnols font excès des épiceries, des liqueurs spiritueuses, et de leurs vins, qui sont très-chauds et très brûlans) les fortes transpirations causées par les chaleurs du climat; la grande variation qu'il y a entre les jours et les nuits; les vents chauds et les vents froids; l'émigration des Espagnols dans leurs colonies; l'avidité qu'ils ont de sacrifier à la recherche de l'or une foule de leurs sujets; le luxe énorme d'une certaine classe, la misère profonde l'autre; et la mauvaise administration : en voilà bien assez pour rendre raison de la dégradation et de la dépopulation de l'*Espagne*.

On peut dire qu'en général l'Espagnol a une bonne constitution physique, qu'il est sobre, bon soldat, sujet fidèle, ferme dans ses résolutions, et patient dans le malheur; il a l'esprit pénétrant, profond, souvent exalté; mais il est indolent, paresseux, malpropre, et met plus de courage à supporter la pauvreté, qu'à se mettre au-dessus d'elle par son travail, ce qu'on peut attribuer en partie à la chaleur du climat, et, d'un autre côté, aux causes dont nous avons parlé plus haut; c'est pourquoi, à quelques savans et à quelques peintres près, on chercheroit en vain en *Espagne* des Physiciens, des Mathématiciens, des Naturalistes, des Chymistes, de grands Artistes, et encore moins des Philosophes. Cependant, on peut dire qu'on commence à y secouer quelques préjugés, et à y encourager l'agriculture, les manufactures, les sciences physiques et l'histoire naturelle.

(M. Macquart).

ESPÈCES, ou *classes générales de médicamens pris des végétaux*.

On connoît les distributions générales que font tant d'auteurs de matière médicale, des plantes qu'ils classent suivant leurs vertus astringentes, stimulantes, émollientes, &c. On ne doit point se dissimuler aussi combien il règne peu de précision sur cet objet, et à quelles grandes erreurs on s'expose lorsqu'on se conduit d'après les indications les plus vagues, et souvent d'après des idées hypotétiques pour classer ainsi les végétaux. Il étoit réservé au restaurateur de la botanique, au célèbre Linné de faire disparoître l'obscurité profonde qui règne sur cet objet dans les auteurs anciens, ainsi que dans presque tous les modernes, d'expliquer de la manière la plus simple les vertus des médicamens, de proscrire les termes vagues ou superflus qui les désignent, et de faire connoître leur action par leurs qualités sensibles. C'est ainsi qu'il importe de procéder, si on veut se faire une idée juste des changemens que les remèdes opèrent sur le corps vivant, et des fondemens solides sur lesquels portent leurs vertus : c'est sur-tout sur leur saveur et leur odeur qu'il convient de se diriger, puisqu'elles dénotent leurs principes constitutifs. Je diviserai donc les végétaux médicamenteux en aqueux, secs, visqueux, salés, acides, stiptiques, doux, gras, amers, âcres et nauséabonds; les saveurs intermédiaires résultent ainsi de la combinaison de ces principes.

1°. Les *médicamens* ou *alimens* dits *aqueux* sont ceux qui sont insipides, et qui contiennent en grande proportion des fluides aqueux; telles sont les plantes potagères, les épinards, les asperges, la laitue, le pourpier, la bourrache, &c. les racines de dent de lion, de scorsonnère, de bardanne, &c. les bulbes, comme les raves, les choux, &c. Toutes ces substances contuses et exprimées, fournissent beaucoup de suc, et peu de matière solide; elles agissent en humectant les solides et en les relâchant; mais leur abus put aussi affoiblir et causer des maladies; leur usage dirigé avec intelligence est un puissant secours contre une foule d'affections nerveuses, ou d'autres maladies où il faut tempérer ou calmer.

2°. Les *médicamens secs* sont des corps insipides qui semblent destitués d'une humeur propre, et qui s'imbibent de sucs superflus et stagnans dans les parties où on les applique. De ce nombre sont certaines écorces, les semences de Lycopode, les herbes capillaires, les plantes désignées par les noms latins *Gnaphalium*, *Stœchas*, &c. Ces végétaux agissent sur les fibres musculaires en les desséchant et en augmentant par-là leurs forces toniques; ils agissent aussi sur les fluides en se pénétrant de leurs principes aqueux : c'est ainsi que la poussière du Lycoperdum s'emploie pour arrêter les hémorrhagies, et que certaines écorces en poudre, répandues sur des ulcères ou des fonticules qui coulent beaucoup, se pénètrent des parties les plus liquides.

3°. Les *végétaux visqueux* se résolvent en mucilage et en matière gelatineuse presqu'insipide : telles sont la gomme arabique, celle de cerisier, celle d'adragant, la mauve, l'athæa, la pariétaire, le tussilage, les jujubes, &c. Ces substances agissent sur les solides trop tendus

en les lubrefiant et en les rendant plus souples; elles agissent aussi sur les fluides âcres, en les enveloppant, pour ainsi dire, dans leur mucilage; ce qui les rend très-efficaces contre la colique et la dyssenterie. Quel soulagement n'éprouvent pas souvent ceux qui ont des stranguries en leur faisant prendre une infusion de racine d'althæa.

4°. Les *végétaux salés* se combinent souvent avec ceux qui sont purement acqueux; mêlés avec les huileux, ils forment une sorte de savon. Les végétaux salés sont en petit nombre, comme le kali, le fenouil marin, le pourpier de mer, &c. Ils agissent sur les solides en les stimulant et en excitant les excrétions. S'ils pénètrent en trop grande quantité dans les fluides, ils les rendent âcres, ou peuvent même porter le sang dans un état de dissolution, comme cela a lieu dans le scorbut de mer. On sait que les substances salées excitent puissamment à l'acte vénérien. Leur usage demande en général de la modération et de la prudence.

5°. Les *acides*; on peut citer pour exemple le berberis, la groseille, le citron, le tamarin, les cerises, les oseilles, &c. Les acides agissent sur les solides en diminuant l'embonpoint, et c'est un secret qui est connu des jeunes personnes qui veulent conserver une taille élégante. On a vu un général d'armée qui étoit très-gras, réduit à un amaigrissement extrême par un grand usage du vinaigre. Les acides agissent aussi sur les fluides en arrêtant leur dégénération putride; ils sont aussi très-utiles dans les fièvres accompagnées d'nne grande ardeur et d'une soif extrême.

6°. Les *stiptiques* ou *astringens* se tirent des fruits qui ne sont point encore parvenus à leur état de mâturité, du cachou, de la bistorte, du sumac, du chêne, des balaustes, de la rose rouge, du coing, &c. Leur nom même indique leur effet sur les solides. Il n'est pas aussi clair qu'ils agissent sur le sang et les autres fluides, en les épaississant, comme le prétendent quelques auteurs.

7°. Les *corps doux*. Plusieurs substances prises du règne végétal en donnent des exemples; de ce nombre sont le sucre, le miel, la manne, la réglisse, les dates, le raisin sec, les figues, &c. Le long usage des corps sucrés rend sensiblement les chairs plus molles et plus lâches; delà vient le grand avantage qu'on en retire dans la vieillesse. C'est-là la matière nourrissante par excellence.

8°. Les *corps gras*. Un principe huileux, doux et presqu'insipide, entre dans leur composition, et ce principe combiné avec un mucilage, forme une sorte de lait artificiel; c'est ce qu'on voit dans ce qu'on appelle semences émulsives. Mais si cette huile vient à rancir, elle contracte une certaine âcreté et de l'amertume, et prend une couleur jaune. Les corps gras agissent à titre d'émolliens sur les solides, ils calment les spasmes dans des douleurs de colique, et adoucissent la toux. L'usage habituel des corps gras est trop relâchant, et aussi voit-on que les moines Italiens et Espagnols, par l'usage des alimens préparés avec l'huile sont très-sujets aux hernies. On voit un effet heureux des corps huileux et gras dans le cas d'empoisonnement, ou d'une substance corrosive prise en boisson, car alors ils servent à envelopper pour ainsi les fluides deletéres, et à prévenir leurs effets funestes sur les premières voies. Ils sont propres aussi dans le cas de constipation de lâcher le ventre.

9°. Les *amers*. Cette classe comprend des végétaux nombreux, comme la coloquinte, l'aloës, la myrrhe, la gentiane, la centaurée, l'absinthe, le quinquina, la rhubarbe, la camomile, &c. Ils augmentent l'appétit, ils facilitent la digestion, et ils donnent un nouveau degré d'énergie aux forces vitales; delà vient qu'on les emploie avec tant de succès contre la cachexie, les pâles couleurs, &c. On en retire aussi un grand avantage dans les affections arthritiques, hypocondriaques et calculeuses par leurs effets immédiats sur l'acide prédominant de l'estomac, et sur le ton de ce viscère. Ils sont aussi de puissans antiseptiques.

10°. Les *substances âcres*. On appelle de ce nom les végétaux qui exercent une action plus ou moins vive sur les fibres, ou plutôt une sorte de corrosion. On peut citer pour exemple la pyrethère, l'euphorbe, la persicaire, les renoncules, le poivre, la zedoaire, le gingembre, l'angélique, la rue, l'ail, l'oignon, la semence de senevé, la roquette, &c. Toutes ces substances prises à l'intérieur, irritent, échauffent; et appliquées en topique, elles exercent des effets épispastiques. Delà vient le grand avantage qu'on en retire pour exciter une révulsion, et pour attirer au-dehors une affection cutanée, rentrée. Leur administration à l'intérieur, dirigée avec intelligence, ranime les secrétions, et peut exciter la sueur. On sait combien est efficace contre l'asthme ou l'hydropisie de poitrine l'oximel scillitique.

11°. Les *médicamens nauséabonds*. Cette

propriété consiste dans une certaine répugnance ou difficulté de transmission de ces substances par le pharinx et l'œsophage, et dans une propension marquée à les rejeter quand on les a prises. On peut citer des exemples de ce genre dans certains purgatifs, comme la valériane, la douce-amère, l'asarum, la gratiole, &c. Lorsqu'on est parvenu à les prendre après les avoir bien fait délayer dans du liquide, ils sont propres à exciter des évacations, et c'est aussi dans cette classe qu'on trouve des sudorifiques, des diaphorétiques, des diurétiques, &c. S'ils sont pris en trop grande quantité, et que la nature ne parvienne pas à les expulser, ils paroissent agir à l'intérieur comme des substances vénéneuses.

On voit par ce léger essai comment les végétaux peuvent être rangés suivant des classifications générales, d'après des principes que nos sens y découvrent, et qui tiennent à leur composition intime. Combien une pareille méthode est plus exacte que ces distributions arbitaires qui dépendent de certaines vertus fictives ou supposées, ou qui sont fondées sur des observations incomplettes ou mal interprétées comme celles dont foisonnent en général les onvrages de matière médicale. Il est tems que la médecine, en se plaçant au rang des autres sciences naturelles, n'admette pour se rendre raison des moyens qu'elle emploie que ce que les sens penvent découvrir, et qu'elle n'avoue absolument que ce qui est le produit d'une observation rigoureuse, et d'une expérience éclairée.

(M. Pinel)

ESPHLASIS, (d'εσφλάωμαι).

C'est l'enfoncement d'une partie à l'occasion de quelqueimpression externe violente. *Medium* (*os*) *desidet*, dit Celse, *et intro deprimitur*; le milieu de l'os s'affaisse et rentre en dedans.

(M. Mahon).

ESPIRA. (*Eaux miner.*)

C'est un village du Roussillon, à une lieue et demie de Vinca, à deux et demie de Prade, et à huit de Perpignan. On trouve tout à côté une source minérale froide, qu'on croit ferrugineuse. (M. Macquart).

ESPRIT VOLATIL *ammoniacal huileux, Esprit Volatil ammoniacal aromatique.*

Ces deux dénominations paroissent indiquer le même produit de la distillation ; car quoiqu'on puisse à la rigueur faire une distinction entre les deux produits qu'elles servent à désigner, puisqu'on peut supposer que dans l'un l'ammoniaque est combiné avec un spiritueux, et avec une ou plusieurs huiles essentielles et que dans l'autre l'ammoniaque est combiné avec un spiritueux et simplement avec l'esprit recteur d'une ou de plusieurs plantes, cependant comme il est très-difficile d'obtenir separé l'esprit recteur d'une substance végétale d'avec son huile essentielle, et que le même procédé de la distillation fait monter l'un et l'autre, il semble que les deux dénominations déja rapportées indiquent le même composé. Mais dans l'analyse que je vais faire du procédé, on va voir qu'on peut obtenir séparément ce qu'on appelle en médecine, sel volatil aromatique de celui qui porte le nom de sel volatil ammoniacal aromatique huileux.

Les procédés qu'on suit pour obtenir *l'Esprit Volatil* ammoniacal aromatique, admettent quelques variétés suivant l'admission arbitraire, ou l'exclusion de quelqu'une des plantes aromatiques qui servent à le former; en voici une formule qui n'est pas des moins compliquée et qui est prise du Codex de Paris.

Prenez écorce extérieure d'orange et de citron, de chaque six gros ; de vanille et de macis, de chaque deux gros ; canelle un gros, gérofle un demi-gros ; sel ammoniac, quatre onces. Après avoir incisé ou concassé les substances qui doivent l'être, on met le tout dans une retorte de verre, et on y verse de l'eau simple de canelle et d'esprit de vin rectifié de chaque quatre onces. On fait digérer le tout pendant quelques jours dans un vaisseau bien fermé ; on l'agite de tems en tems, et après y avoir ajouté quatre onces de sel de tartre on procéde à la distillation.

Dans ce procédé le muriate ammoniacal est décomposé par l'alkali de potasse et l'ammoniaque se degage ; une partie passe à l'état concret et une autre portion se combine avec les huiles essentielles que fournissent les substances aromatiques de cette composition ; il se forme donc une espèce de savon ammoniacal qui est tenu en dissolution par l'esprit de vin. d'où il suit que l'esprit volatil aromatique huileux est une vraie dissolution par l'esprit de vin d'un savon à base d'alkali volatil et de diverses huiles essentielles. Pour que cette opération soit bien faite, il faut la faire dans une cornue de verre et au bain marié ; il faut en outre se servir pour récipient d'une allonge de verre et d'un ballon ; il s'attachera à l'allonge un sel volatil, concret, qu'on employe quelquefois en médecine, sous le nom de *sel volatil aromatique.* Dans les vaisseaux où on garde

l'esprit volatil aromatique, il se forme une cristallisation d'ammoniaque ou alkali volatil composé, et ce sel est le même que celui qui s'est sublimé dans l'allonge, pendant l'opération; on employe l'un et l'autre en médecine aux mêmes usages.

Quand l'esprit volatil aromatique huileux est récent, il est blanc et transparent; mais quand il est conservé long-tems, après avoir pris peu à peu une couleur ambrée, il passe au rouge foncé à raison de sa vétusté; il n'en est pas plus mauvais dans ce dernier cas.

On voit par ce qui vient d'être dit, que quoiqu'on mette une distinction dans les produits de la distillation entre ce qu'on appelle esprit volatil ammoniacal aromatique, et esprit volatil aromatique huileux, parce qu'on obtient ces deux produits séparés, cette distinction est à la rigueur, peu fondée puisque rien ne prouve que le sel qu'on obtient dans l'allonge qui fait partie du récipient, ne contienne une partie des huiles essentielles qui se sont élevées pendant la distillation et que rien n'empêche par conséquent que ce sel ne puisse être appellé esprit volatil aromatique huileux; les deux dénominations qui sont à la tête de cet article, ne paroissent point donc devoir être réellement séparées; on pourroit leur joindre une troisième, qui est connue sous le nom d'esprit volatil aromatique de Sylvius dont je parlerai ci-après.

Le procédé qui a été décrit ci-dessus pour obtenir l'esprit volatil ammoniacal aromatique, porte un peu trop l'empreinte des fatras de l'ancienne Pharmacie, et il est à désirer qu'on le simplifie, c'est-à-dire qu'on divise l'opération pour obtenir séparément des produits qui peuvent avoir chacun leur usage particulier. C'est là la méthode qu'ont suivie les médecins qui ont réformé la Pharmacopée de Genève en 1780. Ils obtiennent par une première opération l'ammoniaque ou esprit volatil caustique. Par une seconde l'ammoniaque combiné avec l'esprit de vin, et par une troisième, l'esprit volatil ammoniacal aromatique huileux. Le procédé est par là bien mieux entendu et bien plus conforme aux principes d'une saine Pharmacie, qu'un entassement confus et sans méthode qui ne permet jamais d'apprécier avec justesse les divers produits.

Pour obtenir d'abord l'ammoniaque ou l'esprit volatil caustique, on prend une livre de chaux vive, demi livre de muriate ammoniacal et autant d'eau de fontaine. On met d'abord l'eau dans un vaisseau de fer ou de poterie; on y ajoute la chaux vive réduite en poudre et on tient le vaisseau couvert pendant vingt-quatre heures jusqu'à ce que la chaux soit réduite en poussière très-fine; on met le tout dans une cornue de verre et on y surajoute l'ammoniaque muriatique, après l'avoir bien pilé On ferme b en l'embouchure de la cornue et on agite pour rendre le mélange plus parfait; enfin on distille à un feu très doux, ayant soin de rafraichir le récipient pendant toute l'opération. Il faut bien luter les vaisseaux pour prévenir la dissipation de l'ammoniaque qui se dégage.

Pour obtenir par une seconde opération, ce qu'on appelle ammoniaque dulcifié ou l'ammoniaque combiné avec un spiritueux, on prend quatre onces du produit de la distillation qui vient d'être décrite, et demie livre d'esprit de vin rectifié; on mêle le tout.

Enfin par une troisième opération, on prend une livre d'ammoniaque dulcifié et deux gros d'huile essentielle du poivre de la Jamaïque; on mêle le tout et on a d'une manière très-simple, l'esprit volatil ammoniacal aromatique huileux.

Par cette série d'opérations, on voit très-clairement la marche de l'opération et on ne peut se méprendre sur la nature des produits qu'on obtient. Je dois faire remarquer qu'on se borne dans ce cas à faire entrer dans le composé la seule huile essentielle qu'on retire du poivre de la Jamaïque au lieu des six huiles essentielles, de citron, d'orange, de vanille, de macis, de canelle et de gérofle que propose le codex de Paris. Je dois ajouter que les médecins de Genève en choisissant l'huile essentielle du poivre de la Jamaïque paroissent avoir suivi en cela les Pharmacopées Angloises qui préfèrent toujours de faire entrer dans leur commerce les productions de leur sol ou de leurs colonies, à l'exclusion des végétaux exotiques que vendent les autres nations; et en effet pour faire l'esprit volatil aromatique huileux, il suffit de combiner une huile essentielle quelconque avec l'ammoniaque dulcifié, et dès lors il est indifférent de prendre celle du poivre de la Jamaïque; on ne peut même qu'applaudir á cette attention qu'ont les Anglois de mettre toujours autant qu'ils peuvent dans leur commerce leurs productions propres lorsquelles peuvent remplir les mêmes vues que celles de l'étranger. Combien il seroit à désirer que le même esprit public s'introduisit parmi les pharmaciens François, et qu'au lieu de conserver la barbarie et la grossière complication des anciennes formules qui devroient maintenant

omber en des sueude, on cherchât à réunir e double avantage de simplifier les procédés, et de n'admettre autant qu'il seroit possible que des substances qui viennent dans nos possessions de l'inde ou de l'Amérique. Combien avec des lumières en histoire naturelle et en chimie, on pourroit ainsi donner de l'activité à notre commerce et prévenir une exportation inutile du numéraire chez les nations étrangères. On a déjà transplanté dans nos colonies d'Amérique plusieurs épiceries des Indes qui peuvent parfaitement remplir les mêmes vues que celles que nous achetons des Hollandois ou des autres nations et combien les Pharmaciens ne devroient-ils point sacrifier l'ancienne routine à leur usage.

Esprit *volatil ammoniacal aromatique*. (*Voyez* l'article précédent).

Esprit *volatil aromatique de Silvius*.

On se sert quelquefois dans les procédés qui viennent d'être décrits, de la chaux vive, pour décomposer l'ammoniaque muriatique et d'autrefois de la potasse ; dans ce dernier cas, Sylvius traita le résidu de l'opération en le faisant dissoudre dans l'eau chaude ; il filtra la liqueur, la fit corporer et obtient ce qu'on appella alors sel fébrifuge de Sylvius qui n'est que le muriate de potasse. Mais on voit combien est frivole la distinction qu'on fait entre *l'esprit volatil* aromatique de Sylvius, et *l'esprit volatil* aromatique huileux. (M. Pinel).

ESPRITS, (*Mat. Méd.*)

Les chimistes ayant nommé autrefois *esprits* tous les produits liquides volatils et odorans, qu'ils obtenoient dans leurs analyses, ce nom a été donné aux mêmes produits employés comme médicamens; la plupart de ces noms devroient être aujourd'hui abandonnés, comme on le verra dans tous les articles suivans.
(M. Fourcroy).

Esprit *acide*, (*Mat. Méd.*)

C'est ainsi qu'on nommoit les acides volatils, et quelquefois les acides affoiblis. (*Voyez* les mots Esprit *de nitre*, Esprit *de sel*, Esprit *de vitriol*). (M. Fourcroy).

Esprit *alcalin*.

On nommoit ainsi l'ammoniaque pur, ou l'alcali volatil caustique, l'alcali volatil fluor, obtenu de la distillation du muriate d'ammoniaque avec la chaux. (*Voyez* Ammoniaque).
(M. Fourcroy).

Esprit *ardent*.

C'est un des noms de l'alcool. (*Voyez* ce mot. (M. Fourcroy).

Esprit *de Mendererus*. (Synonyme actuel et premier nom de l'acetite d'ammoniaque).
(M. Fourcroy).

Esprit *de nitre fumant*.

On désignoit autrefois, sous ce nom, l'acide nitrique mêlé d'acide nitreux que fournit le nitre décomposé par l'acide sulfurique. (*Voyez* Acide *nitrique*. (M. Fourcroy).

Esprit *de nitre dulcifié*,

On nomme ainsi, en pharmacie, l'union de l'acide nitrique avec l'alcool; on s'en sert peu en médecine. (*Voyez* les mots Acide *nitrique*, Alcool, Ether : *voyez* sur-tout ces mots dans le Dictionnairede Chimie. (M. Fourcroy).

Esprit *de sel*.

C'est l'ancien nom que l'on donnoit à l'acide muriatique fumant. (*Voyez* ce mot).
(M. Fourcroy).

Esprit *de sel dulcifié*.

La combinaison de l'acide muriatique et de l'alcool, quoique ne fournissant point d'éther, est susceptible d'affoiblir et d'adoucir l'acide ; c'est cette combinaison qu'on nommoit autrefois *esprit* de sel dulcifié, et qu'on doit désigner aujourd'hui par le nom d'alcool muriatique. On employe quelquefois ce composé comme apéritif, diurétique, cordial, antiseptique, &c. (*Voyez* les articles Alcool, et Alcool *muriatique* dans le Dictionnaire de Chimie.
(M. Fourcroy).

Esprit *de soufre*. (*Mat. Med.*)

On préparoit autrefois l'acide sulfureux, en brûlant du soufre en poudre sous une cloche de verre, qu'on imprégnoit d'une petite quantité d'eau ; on nommoit alors cet acide Esprit *de soufre par la cloche, spiritus sulfuris per campanam*. On sait depuis long-tems que cette méthode est ridicule, qu'elle ne sert qu'à renché-

rir singulièrement l'acide sulfureux, et on l'obtient par des procédés beaucoup plus simples. (*Voyez*, pour ses procédés, l'usage et les propriétés de cet acide, l'article Acide *sulfureux*). (M. Fourcroy).

Esprit *de Vénus*, (*Mat. Méd.*).

Lorsqu'on distille le verdet ou l'acétite de cuivre cristallisé, on obtient d'abord de l'acide acétique ou du vinaigre radical, qui emporte avec lui un peu d'*acide* de cuivre, et qui est coloré en verd; c'est ce qu'on nommoit autrefois *esprit* de Vénus : ce produit est dangereux, en raison du cuivre qu'il contient. On ne doit l'employer que rectifié; au reste, les cas où l'on prescrit l'acide acétique à l'intérieur sont très-rares; on ne s'en sert guères que comme d'un stimulant d'un excitant extérieur. (*Voyez* Acide *acétique*, ou *vinaigre radical*; *voyez* aussi le Dictionnaire de Chimie et de Pharmacie. (M. Fourcroy).

Esprit *de vin*, (*Mat. Méd.*).

C'est le nom qu'on donnoit autrefois en chimie, et qu'on donne encore aujourd'hui dans la plupart des ouvrages de matière médicale et de pharmacie, à l'alcool. (*Voyez* ce mot dans le Dictionnaire de Médecine et dans celui de Chymie. (M. Fourcroy).

Esprit *de vinaigre*.

Synonyme de vinaigre radical ou acide acétique. On connoît sur-tout, sous ce nom, en pharmacie, l'acide acétique jeté sur du sulfate de potasse en poudre, et renfermé dans des flacons bien bouchés; on s'en sert dans les défaillances, &c. (M. Fourcroy).

Esprit *de vitriol*, (*Mat. Méd.*).

On nommoit ainsi, et cette dénomination est encore reçue de beaucoup d'auteurs de matière médicale, de pharmacie et de médecine, l'acide sulfurique étendu d'eau et affoibli. (*Voyez* l'article Acide *sulfurique*. (M. Fourcroy).

Esprit *d'urine*, (*Mat. Méd.*).

Quand on distille l'urine, on en obtient de l'ammoniaque ou alcali volatil. Ce produit, qu'on a beaucoup vanté autrefois comme cordial, n'a pas plus de vertus que l'ammoniaque pure. (*Voyez* ce mot). (M. Fourcroy).

Esprit *recteur*, (*Mat. Méd.*).

C'étoit ainsi que Boerrhaave avoit nommé le liquide odorant qu'on obtient des végétaux aromatiques distillés. C'est ce que nous nommons aujourd'hui l'arome. On n'employe ordinairement pas cette substance en médecine, car les eaux odorantes qu'on prescrit sont préparées avec de l'eau étrangère à la plante ou au végétal quelconque que l'on distille. (*Voyez* Arome, Eaux *distillées*, Ether, Dictionnaire de Chimie). (M. Fourcroy).

Esprit *volatil de corne de cerf*.
— *de crâne humain*.
— *de crapaud*.
— *de soye*.
— *de toile d'araignée*.
— *de vipère*, &c.
} (*Mat. Méd.*).

Toutes les matières animales, traitées à la cornue, fournissent de l'ammoniaque et du carbonate d'ammoniaque. La partie de ce sel, dissoute dans l'eau, qui passe comme produit de ces matières distillées, a été nommée depuis long-temps *esprit* volatil de telle ou telle substance. De quelque matière qu'on l'obtienne, il est bien reconnu aujourd'hui qu'il est toujours de la même nature, et qu'il ne doit point jouir de propriétés particulières; autrefois, chacun de ces esprits avoit des qualités différentes, et il a fallu qu'une analyse chimique exacte montrât la parfaite identité de tous ces produits, pour détruire ce préjugé né dans la barbarie des sciences médicinales. (*Voyez* les mots Sels, Alcali *volatil*, Matières *animales*, dans ce Dictionnaire et dans celui de Chimie; *voyez* aussi les articles qui traitent en particulier de toutes les substances dont l'ammoniaque est retiré est retirée par la distillation. (M. Fourcroy).

ESQUINANCIE, *ou* Squinancie. (*Pathologie*). (*Voyez* Angine). (M. Mahon).

ESQUINE, (*Mat. Méd.*) (*Voyez* au mot Squine. (M. Mahon).

ESSAIS, s. m. (*Mat. méd.*).

On appelle *essais*, en médecine, les tentatives que font les médecins pour guérir des maladies par l'application de certaines substances que l'on soupçonne en pouvoir être le remède. Tels sont les *essais* de M. Storck pour guérir le cancer avec la ciguë, ceux que l'on a faits avec l'opium pour les maladies vénériennes et pour les fièvres intermittentes, &c.

Moins la médecine sera livrée à l'esprit de système, plus les tentatives se multiplieront; et on doit espérer de faire enfin des découvertes précieuses par un travail suivi et méthodique, quoiqu'il soit certain que jusqu'à présent les plus heureuses soient le produit du hazard. Telles sont celles auxquelles nous sommes redevables du quinquina, du mercure, &c. La chymie moderne semble avoir ouvert des routes jusqu'alors inconnues; et c'est peut-être à elle seule que les progrès dont la médecine est susceptible seront un jour attribués avec justice.

(M. Mahon).

ESSENCES. (*Hygiene.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Cosmétiques.

Nous parlons ici des *Essences* tirées des substances qui fournissent beaucoup d'huile essentielle, légère, volatile et agréable, et qui sont beaucoup employées par l'art des Parfumeurs. On sait qu'ils les employent pour donner de l'odeur à une foule d'objets qui entrent dans les toilettes. Les femmes à prétention s'en servent beaucoup; elles ne craignent pas d'exposer la délicatesse de leurs nerfs aux attaques perpétuelles d'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il les flatte davantage, et qu'elles cherchent plus à l'apprivoiser. Cependant il faut convenir que parmi les *Essences*, il en est dont l'extrême exaltation irrite singulièrement l'organe de l'odorat, telles sont les *Essences* d'ambre, de musc, de tubéreuse, d'œillet, de roses. L'habitude de ces *Essences*, sur-tout quand elles ne sont pas extrêmement étendues dans l'esprit-de-vin, peut incommoder beaucoup les personnes qui en font usage; elles détruisent la sensibilité de l'odorat, dont les houpes nerveuses, habituellement titillées par le mordant de ces corps, perdent tout-à-fait la faculté de s'irriter; de là des spasmes et des maux de tête infiniment fâcheux, des vapeurs, des affections hystériques, des maux de poitrine, la perte de l'appétit, enfin, des affections nerveuses si connues parmi les élégantes, dont le plus grand mérite consiste dans l'art de la toilette.

Encore si les personnes qui employent les *Essences* pouvoient en être seules affectées, ce seroit justice. Mais elles vont les porter dans les sociétés, où beaucoup de voisins s'en trouvent désagréablement affectés; elles ont même l'imprudence de n'en pas faire grace aux personnes incommodées, et de paroître chez des femmes en couche et d'y faire des visites avec des odeurs fortes, soit dans leurs poches, soit dans leur mouchoir, ou dans leur poudre. Les jeunes gens qu'on nomme du bel air, ont le ridicule de suivre de pareils usages, et de se dégrader par des recherches de volupté qu'on passeroit au plus à des courtisannes.

(M. Macquart.)

ESSENCES, *Essentiae.* (*Mat. Méd.*)

Les Allemands désignent par le mot *Essences* des teintures simples, c'est-à-dire, qui ne sont faites qu'avec une seule substance, qu'on met infuser dans l'eau-de-vie ou dans l'esprit-de-vin.

Il est bon d'observer que, par cette dénomination d'*Essences*, ils n'entendent point l'huile essentielle des végétaux, qui, comme on le sait, n'est pas la même chose, et qu'ils ont soin de désigner sous le nom de *huile essentielle* ou *oleum essentiale*, (*Voyez* le mot Teinture.) (M. Mahon.)

Essence céphalique ou Bonferme. (*Mat. Méd.*)

Voici comment on la prépare.

Prenez Noix muscades, — Gérofles,	de chaque demie once
— Fleurs de grenades, — Canelle,	de chaque 3 gros.
— Eau-de-vie,	huit onces.

On concasse toutes ces substances : on les met dans un matras avec l'eau-de-vie : on fait digérer le mélange au bain de sable, pendant huit à dix jours. Alors on le passe avec forte expression : on filtre la liqueur au travers d'un papier gris, et on la conserve dans une bouteille bien bouchée.

(*Baumé, Elém. de Pharmac.*)

Cette *Essence* n'est point telle que nous venons de définir une *Essence* en général dans l'article précédent : c'est plutôt une teinture composée.

On emploie cette teinture pour les maux de tête, et pour les coups que l'on reçoit à cette partie. On en met pour cela un peu dans le creux de la main, et on le respire par le nez. Elle occasionne souvent l'évacuation du sang caillé, lorsqu'il s'en trouve à la proximité des narines.

Cette teinture porte le nom de *Bonferme*, disent les auteurs de Pharmacie, parce que, lorsqu'on l'emploie, il faut la respirer le plus fort possible. (M. Mahon.)

ESSENIENS, Juifs attachés à une ancienne secte, dont *Flave Joseph* décrit les règles et la manière de vivre, exerçoient la médecine suivant le rapport de cet écrivain. Les *Esséniens*, dit-il, (livre II, chap. 12 de l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains) étudient avec soin les écrits des anciens, principalement en ce qui regarde les choses utiles à l'ame et au corps, et acquièrent ainsi une très-grande connoissance des remèdes propres à guérir les maladies, et de la vertu des plantes, des pierres et des métaux. Voilà ce que dit l'historien *Joseph*. Ces mêmes Esséniens étoient autrement appellés *Therapeutae*, c'est-à-dire, guérisseurs ou médecins, quoique ce nom puisse avoir aussi du rapport avec le culte que ceux de cette secte, ou cette espèce de moines, rendoient à Dieu. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

ESSENTIEL. (*Mat. Méd.*)

Le nom d'essence ayant été appliqué à l'huile volatile obtenue soit par l'expression, soit par la distillation de tous les végétaux odorans, et exprimant spécialement le caractère particulier de telle ou telle substance végétale, on a donné le nom d'*Essentiels* à tous les produits qui appartiennent en propre à chaque plante, et qu'on a cru contenir les vertus particulières de chacune d'elles. Ainsi, les sels *Essentiels* n'ont été nommés ainsi que parce qu'on a pensé qu'ils sont différens dans chaque plante, et que quand on les en a extraits avec soin, ils possèdent en eux toutes les propriétés dont la plante jouissoit. Il y a long-tems que l'expérience a prouvé que cette prétendue prééminence de vertus des sels *Essentiels* sur toutes les autres matières retirées des végétaux est une chimère; ainsi l'on devroit bannir ce nom de la matière médicale et de la pharmacie, comme on l'a banni de la chimie. Il peut faire naître de pernicieuses erreurs en inspirant une fausse confiance sur des médicamens inertes par eux-mêmes. Il a trompé la Garaye, lorsque cet homme, dont la bienfaisance dirigeoit l'industrie, donna le nom de sels *Essentiels* aux extraits qu'il obtenoit des matières végétales par le moyen de l'eau froide et de la macération. (*Voyez* les mots Extraits et Sels Essentiels.) (M. Fourcroy.)

ESSENTIEL. (*Nosologie.*)

On donne à quelques maladies l'épithète *Essentielles*, pour les distinguer de celles du même genre qui ne sont que symptomatiques. Ainsi il y a une fièvre miliaire *Essentielle* et une fièvre miliaire *Symptomatique*. Cet exemple doit suffire. (M. Mahon.)

ESSERA ou Essere, (*Ordre Nosologique* et *Pathologie*).

L'*Essère* est le 99e. genre de la Nosologie de M. de Sauvages, et la 9e. du premier Ordre (*Exanthematicae*) de la troisième classe, qui comprend les phlegmasies (*Phlegmasiae*). Il la définit *eruptio ut plurimùm aggregata, sub erysipelatosa, subitò accedens per vices et recedens*.

Cette maladie, (dont il n'est parlé ni dans les ouvrages des médecins Grecs ni dans ceux des Latins, mais seulement dans les auteurs Arabes, sous les noms d'*essere*, *sora* et *sare*) n'est pas rare en plusieurs endroits de l'Europe. Elle se manifeste par l'éruption soudaine de petits tubercules de couleur rougeâtre sur tout le corps, lesquels sont accompagnés d'une démangeaison aussi extraordinaire que si le malade avoit été piqué par des abeilles, des guêpes, des cousins, ou avec des aiguilles. Ces tumeurs disparoissent aussi-tôt après; et, ne recevant aucune sanie, ni aucune humeur, la peau reprend son premier état.

Quelques auteurs placent ces tumeurs au rang des *épynictides* des Grecs, mais à tort: puisque les épinyctides et l'*essere* sont d'une nature tout-à-fait différente; car les premières rendent une humeur, ce que ne font point les dernières, qui disparoissent sans en rendre aucune. D'ailleurs, les épinyctides affligent le malade principalement pendant la nuit, ce qui leur a fait donner leur nom: au lieu que l'*essere* paroît rarement pendant la nuit, mais le plus souvent dans le jour. On peut ajouter que la cure de ces dernières demande une méthode tout-à-fait différente.

Quiconque est instruit de la nature des humeurs séreuses, ne peut douter qu'elles ne puissent être la cause de ces petits tubercules qui constituent l'*essere*. En effet, ces humeurs sont susceptibles de devenir âcres; et en outre elles sont très-fluides, et faciles à se repomper. Une circonstance du traitement qui confirme ce que nous disons, c'est que cette maladie est aisément dissipée par la saignée, qui a le double pouvoir d'appaiser l'effervescence du sang, et de faire rétrograder les fluides d'une serie de vaisseaux moindres dans celle de vaisseaux d'un calibre

plus considérable ; ce qui nous paroît expliquer de la manière la plus satisfaisante le repompement, même des fluides extravasés. Il est évident, d'ailleurs, par les démangeaisons dont ces tumeurs sont accompagnées, et qui sont tantôt plus fortes et tantôt plus foibles, que l'humeur séreuse a différentes qualités : qu'elle est quelquefois douce, quelquefois âcre, quelquefois claire, et quelquefois épaisse.

Une remarque fort singulière, faite par Sennert, c'est que ces tubercules paroissent lorsque le malade est dans un lit chaud, et qu'ils se dissipent lorsqu'il s'expose à l'air ; tandis que, dans d'autres tems, c'est le froid qui les fait paroître et le chaud qui les fait évanouir. Le premier de ces phénomènes paroît venir de ce que l'humeur étant quelquefois âcre et extrêmement fluide, gripe les passages par lesquels elle pourroit s'évaporer, et est en même-tems capable d'être repoussée en dedans par la froideur de l'air ; au lieu que le dernier dépend de ce que l'humeur, d'ailleurs douce et bénigne, n'est ni assez fluide, ni assez subtile pour pouvoir transuder et disparoître insensiblement dans un air froid, quoiqu'elle le puisse faire dans un air chaud. Cette humeur séreuse, qui est la cause matérielle de l'*essere*, est ordinairement produite par l'irrégularité et le dérangement des fonctions du foie : mais elle est mise en jeu et portée vers la périférie par les causes procatartiques qui agitent la masse du sang.

L'*essere* est une des maladies qui sont plus fréquentes en hiver qu'en été, et dans les climats froids que dans les pays chauds.

On la distingue aisément aux signes que nous avons décrits ci-dessus : elle est quelquefois précédée d'une lassitude spontanée, à la suite de laquelle il s'élève sur tout le corps des pustules, comme si le malade avoit été piqué par des abeilles ou avec des aiguilles.

Ces pustules disparoissent en peu de tems d'elles-mêmes, sans venir à suppuration, ou sans rendre aucune matière : et, supposé que ce dernier accident arrive, on doit plutôt l'attribuer à la violence avec laquelle on se gratte, qu'à la nature des tubercules.

Quelquefois l'*essere* précède les fièvres bili uses ; et ceux qui sont sujets à cette maladie ne doivent point la négliger, mais la regarder comme un avertissement qu'ils sont menacés de quelque fièvre ou de quelqu'autre maladie violente qu'il faut prévenir.

Les topiques sont presque toujours absolument inutiles dans le traitement de cette maladie : les tubercules disparoissent, et la peau reprend sa couleur et son état ordinaires, lorsqu'on appaise l'effervescence du sang, par la saignée et l'usage des altérans. La première chose que l'on doit faire est donc de saigner le malade, et de tirer autant de sang que son état le permet. Ensuite, si on le juge nécessaire, on évacuera les humeurs séreuses et bilieuses, qui surabonderont dans les premières voies, par les moyens convenables : on prescrira après le petit lait, ou des sucs d'herbes, ou des bouillons légèrement apéritifs et un peu acescens, ou des émulsions légères. Un bain tiède est aussi très-avantageux ; et sur-tout on recommandera le régime rafraîchissant et humectant. (*Voyez* les articles Peau, (*Maladies de la*) et Epinyctides). (M. Mahon).

ESSERIPH ESSACHALI, descendant de Mahomet, étoit de Mazara dans la Sicile. Il excella dans la philosophie et dans la médecine, et fut encore un des premiers hommes de son temps en fait de Géographie. On met sa mort à Ciudad dans l'Andalousie, en l'année de l'Hégire 516, et de J. C. 1122. (*Ext. d'El.*). (M. Goulin).

ESSEY. (*Eaux Min.*)

C'est un village de Champagne, en Bassigny, à six lieues au nord de Langres, et à six à l'ouest de Chaumont, où nous savons seulement qu'il existe des *eaux minérales* froides. (M. Macquart.)

ESSOURES. (*Eaux Min.*)

C'est au bourg de l'élection de Château-Thierry, à environ une lieue sud-sud-est de cette ville. Les fonds des environs de ce bourg en s'étendant du côté de Vaux, sont remplis de petites sources, que M. Lebrun croit de la même nature que celles de Château-Thierry, et qui sont froides. Elles restent à examiner. (M. Macquart.)

ESTIMATION. (*A. de Médecine légale.*)

Le terme d'*Estimation* vient du mot latin *aestimatio*, dérivé du verbe *aestimare*, qui signifie estimer, évaluer, juger du prix d'une chose.

Ainsi l'on doit entendre par un rapport d'*Estimation* en médecine légale, un jugement par écrit, donné par un ou plusieurs gens de l'art,

sur l'examen d'un mémoire de visites, pansemens et médicamens, qui leur est remis par un autre homme de l'art, auquel le paiement en est contesté par celui qui en est le débiteur; soit qu'ils aient été faits et fournis à celui-ci en personne, soit qu'ils l'aient été à un autre par son ordre, ou, enfin, qu'il ait été condamné par justice à en faire les frais.

Les *Estimations* ont donc lieu, lorsque les salaires sont contestés par les débiteurs aux gens de l'art qui les ont traités, soit qu'ils refusent absolument d'entrer en paiement, ou qu'ils leur fassent des offres qui ne soient pas recevables. Car, en ce cas là, les juges ordonnent que les mémoires concernant les visites, opérations, pansemens, et médicamens en question, seront prisés et estimés par des experts, qui sont quelquefois nommés d'office, mais ordinairement dont les parties conviennent, le demandeur en nommant un, et le défendeur un autre.

Ce qui porte les juges à laisser le plus souvent aux parties la liberté de nommer leurs experts, est que, lorqu'ils sont nommés d'office, il y a souvent contre eux des causes de récusation, ce qui n'a point lieu quand les parties les choisissent elles-mêmes : parce que si une partie nomme un parent, un allié, un ami, la partie adverse peut faire la même chose.

Mais au surplus, soit que les experts aient été nommés d'office, ou que les parties en soient convenues; il faut qu'après la nomination, le poursuivant leur signifie le jugement en vertu duquel ils doivent procéder à l'*Estimation* réquise, avec assignation pour prêter le serment de la faire en vérité et en conscience : et sur cette assignation ils sont tenus de comparoître à l'audience, ou de faire leur soumission au greffe; après quoi le mémoire leur est mis entre les mains au jour, à l'heure, et au lieu, dont ils conviennent entre-eux pour l'ordinaire ou qui leur sont quelquefois prescrits par ce jugement; ce que les magistrats ordonnent, lorsqu'ils jugent à propos que le défenseur y soit présent, auquel cas il est assigné pour s'y trouver, si bon lui semble, lui déclarant néanmoins qu'il y sera procédé tant en absence que présence.

Les juges ordonnent que l'*Estimation* sera faite en présence des parties, principalement en deux occasions.

La première lorsque les mémoires sont relatifs à certaines maladies particulières, sur lesquelles un demandeur n'a du s'expliquer que fort généralement dans un acte aussi public que peut l'être un mémoire signifié : car alors, afin de donner aux experts les éclaircissemens dont ils ont besoin pour faire une juste *Estimation*, il faut absolument que les parties s'expliquent en leur présence sur la nature de la maladie, sur les accidens qui ont eu lieu, sur ses complications, et sur toutes les circonstances de la curation, aussi bien que sur les reproches qu'elles se font l'une à l'autre; comme du malade à l'homme de l'art, de négligence, d'impéritie, de lenteur, et de retardement; de l'homme de l'art au malade, de sa désobéissance, de son impatience, de son peu de confiance, de son mauvais régime, &c.; parce qu'à travers ces plaintes affectées et ces récriminations, les experts ne laissent pas que d'entrevoir quelque lueur de vérité capable d'éclaircir leurs doutes et de déterminer leur décision.

La seconde occasion, dans laquelle le défendeur est obligé de paroître devant les experts, c'est lorsqu'il a allégué dans ses défenses qu'il n'est pas bien guéri de la maladie du traitement de laquelle on lui demande le paiement : le juge ordonne en pareil cas, qu'avant de faire l'*Estimation*, le défendeur sera vu et visité par des experts, lesquels le trouvant parfaitement guéri, ou autant bien qu'il le peut être par rapport à la nature de sa maladie, ou quelquefois même constatant une récidive dont il est seul coupable, c'est-à-dire une nouvelle maladie de la nature de la première, feront en conséquence l'*Estimation* dont il s'agit.

Sur quoi il est assez naturel de demander ce que doivent faire les experts dans un cas pareil, s'ils trouvent que le malade ne soit pas guéri, ou qu'il lui soit resté quelque difformité ou impuissance par la faute de l'homme de l'art.

On répond à cette demande, qu'il est hors de doute que les experts, étant bien sûrs que le mauvais état où le défendeur se trouve vient de l'impéritie ou de la négligence de l'homme de l'art auquel il avoit donné sa confiance, devroient alors, loin de lui attribuer aucun salaire, mettre sa faute en évidence. Mais, attendu qu'il faudroit assez souvent avoir suivi le traitement dans toute son étendue, et avoir été témoin des obstacles qui se sont opposés à son bon succès, pour certifier avec toute sorte de vérité que sa mauvaise réussite doit être entièrement imputée à l'homme de l'art; le parti que les experts prennent ordinairement en ces rencontres est de laisser la chose indécise, et

de n'accorder au demandeur qu'une somme très-modique.

Outre les règles générales pour bien faire les rapports (*Voy. l'article* RAPPORT. *Méd. lég.*) et qu'il faut observer dans les *Estimations ;* il y a encore quelqu'autres circonstances à considérer relativement à celles-ci, pour les faire avec la dernière exactitude.

Ces circonstances sont premièrement, que le jugement que les experts portent sur chaque article du mémoire qui leur a été mis entre les mains doit être marqué en marge, pour faire voir au juge qu'ils ont fait droit sur tout avec l'exactitude requise.

Secondement, lorsqu'ils réduisent le prix d'un article à une moindre somme, cette somme modifiée doit être marquée en chiffres.

Troisièmement, lorsque dans une taxe modique ils ne trouvent rien à retrancher, ils doivent mettre en marge le mot de *bon*.

Quatrièmement, après avoir calculé le total des sommes qu'ils estiment légitimement dues au demandeur, ils en doivent dresser leur certificat au bas du mémoire, en forme de procès-verbal, conçu en très-peu de discours.

Les experts doivent encore avoir égard à quelques circonstances plus générales dans toutes sortes d'*Estimations*.

C'est 1°. de considérer le mérite de l'opération ; parce que celles qui demandent beaucoup de dextérité et d'expérience, ou qui sont pénibles et laborieuses, doivent être mieux payées que celles qui sont faciles, communes, et que l'on pratique sans beaucoup de peine et de travail.

2°. Il faut quelquefois avoir plutôt égard à l'importance des maladies. Par exemple, un chirurgien qui réunira en fort peu de tems une grande division dans les chairs par la suture, par la situation, et par un bandage convenable, méritera d'être mieux récompensé, qu'un chirurgien ignorant qui aura tamponé une semblable plaie, et ne l'aura conduite à sa guérison, qu'après une longue suppuration, et qu'après avoir fait souffrir au blessé de cruelles douleurs, qu'il lui auroit épargnées, aussi bien qu'un traitement fort ennuyeux, s'il eût été bien versé dans son art, dont une des meilleures maximes lui prescrit de traiter ses malades promptement, sûrement, et avec le moins de désagrément qu'il est possible ; *tutò*, *citò*, *et jucundè*.

Je ne prétends pourtant pas inférer delà, que le tems qu'on emploie dans les traitemens ne doive pas être considéré dans les *Estimations* ; parce qu'il y a des maladies si grandes par elles-mêmes, qui ont de si fâcheuses complications, et auxquelles il survient un si grand nombre d'accidens, que l'on ne peut très-souvent les guérir que par un long traitement. Il y en a même qui sont légères en apparence, et que la mauvaise disposition des sujets rend néanmoins très-longues et très-difficiles à guérir. Or les experts doivent peser sur toutes ces choses, afin de faire leur *Estimation* avec équité.

3°. L'on doit beaucoup insister, dans la taxe d'un mémoire, sur la qualité des personnes qui ont été traitées, aussi-bien que sur leurs facultés. En effet, plus les personnes sont élevées en dignité, plus aussi demandent-elles de sujettion, de soins, de visites, et d'assiduités, qui méritent par conséquent une plus ample récompense. En outre, les honoraires dus aux gens de l'art, n'ayant, en général, rien de fixe, leur sont payés par les gens honnêtes selon le rang que ceux-ci tiennent ; et l'usage doit servir de règle dans les *Estimations*.

La considération des facultés des malades n'est pas moins essentielle que celle de leur qualité ; parce qu'il y a tel marchand, ou tel homme de robe, &c. qui s'incommoderoit moins en payant largement un traitement d'importance, que beaucoup de gens dits de la première qualité, mais dont les biens ne répondent pas à leur naissance.

4°. Il faut que les vues des experts s'étendent jusques sur la distance des lieux : car il ne seroit pas raisonnable qu'un homme de l'art qui auroit été d'un bout d'une grande ville à l'autre, pendant trois ou quatre mois, pour faire un traitement de conséquence, ou à une lieue et plus dans la campagne, ne fût pas mieux récompensé que celui qui auroit fait un traitement dans son voisinage.

Au reste, quoique l'on ait dit ci-dessus qu'il faut que les experts examinent les mémoires article par article, &c. ; il ne s'ensuit pas pour cela que l'on n'y puisse assez souvent procéder d'une autre manière ; savoir, quand ces mémoires ne contiennent qu'une simple explication de la maladie, et du tems que l'on a employé à la guérir, tous les remèdes tant

intérieurs que topiques ayant été fournis par l'apothicaire. En ce cas il suffit d'adjuger à l'homme de l'art une somme dont il ait lieu d'être content pour ce qu'il a fait relativement à son ministère. (*Voy* l'article *rapport Méd. lég.* pour le développement des règles que l'on doit suivre dans toute espèce de rapport).

(M. Mahon).

ESTOER, (*Eaux min.*)

C'est un village du Roussillon où se trouve une source d'eau minérale froide, qu'on nous a seulement dit être martiale.

(M. Macquart).

ESTRAGON. (*Hygiène et Mat. méd.*).

Partie II. Des choses improprement dites naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Dracunculus esculentus sive tarchon off.

Abrotanum Lini folio acriori et odorato. Tournef. *Inst. rei herb.*

L'*Estragon* est une plante potagère, dont les tiges nombreuses s'élèvent à la hauteur de deux pieds : elles sont dures, portent des feuilles étroites, longues, semblables à celles du lin, d'un verd foncé, sans division, d'une saveur âcre, aromatique, mais agréable.

Les fleurs, qui sont jaunes, sont si petites qu'à peine on les découvre : elles forment de petits bouquets, donnant de petits fruits ronds, qui conservent la semence.

Cette plante, qui se cultive communément dans les jardins, est vivace.

Elle est souvent employée pour les usages économiques. On mange les feuilles de cette plante en salade, rarement seules, parce qu'elles sont âcres. On les mêle avantageusement avec la laitue, qui est aqueuse et assez fade, et dont elle relève le goût, ainsi que le sel, le poivre et le vinaigre qu'on emploie comme assaisonnement. On donne au vinaigre un très-bon goût en y faisant infuser de l'*Estragon*, et ce vinaigre est fort à la mode. Cette plante passe pour incisive, apéritive, digestive, carminative, diurétique, emmenagogue. Chomel dit qu'il en a éprouvé de très-bons effets dans les foiblesses d'estomac, les indigestion et les envies de vomir. Il la faisoit prendre comme le thé en infusion avec du sucre. On peut la prescrire dans les décoctions amères, febrifuges et diurétiques.

L'*Estragon* contient une partie mobile, vive et piquante, à laquelle on croit quelqu'analogie avec l'esprit volatil des crucifères, mais qui n'en a pas les caractères essentiels. Il mérite qu'on en fasse un nouvel examen.

(M. Macquart.)

ESTURGEON. (*Hygiène. Espèce d'acipe.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux. Poissons.

Ancipenser sturio. Lin.

L'*Esturgeon* est un poisson de mer de la classe des cartilagineux, dont les marques caractéristiques sont d'avoir un trou de chaque côté de la tête, que les uns ont regardé comme des narines, les autres comme des ouies. La bouche est au-dessous, sans dents, et sans langue.

Le corps de l'*Esturgeon* est oblong, muni de sept nageoires, il a une forme pentagone, a cinq angles formés par cinq rangs d'écailles, qui ont toutes à leur sommet une épine courte, forte, recourbée en arrière. Les yeux sont petits, l'iris argenté, le museau long, large, finissant en pointe ; cet animal devient très-bon quand il a remonté dans les fleuves. Il abonde dans le Nil, dans le Danube et le Pô. On en a trouvé dans la Loire qui avoient jusqu'à trois aulnes de longueur, et du poids de deux cent livres.

L'*Esturgeon* a été de tous les tems un des poissons les plus recherchés pour la délicatesse de sa chair. On lit dans Athenée que l'*Esturgeon* étoit porté dans les festins par des esclaves couronnés, et précédé d'un joueur d'instrumens. Cependant quelques médecins ont regardé l'*Esturgeon* comme étant d'une difficile digestion, et comme ne convenant qu'aux estomacs forts et vigoureux.

Les laitances de ce poisson sont du goût le plus

plus fin et le plus délicat. On estime beaucoup les œufs d'un espèce d'*Esturgeon* auxquels on a donné le nom de Caviar. (*Voyez* CAVIAR).

Il y en a une autre espèce, l'Ictyocolle, qui fournit la colle de poisson. (*Voyez* ce mot).

On a cru autrefois que les os d'*Esturgeon* étoient appéritifs, et on a eu la sottise de les employer contre les rhumatismes, la goutte sciatique et la gravelle. (M. MACQUART).

ETAIN. (*Hygiène*).

Partie III. Règles de l'Hygiène en général.

Classe I. Règles pour les hommes réunis en société.

Ordre III. Règles relatives aux usages essentiels à la vie.

Margraf ayant avancé (dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, pour 1746), que l'*Etain* étoit une substance dangereuse à employer pour les ustensiles de cuisine, parce qu'il contenoit de l'arsenic, l'alarme se répandit, et l'on pria en France MM. Bayen, Rouelle et Charlard, de donner leur avis. Il est résulté de leur travail, que l'*Etain* pur ne contient que très-peu d'arsenic, et qu'il n'est point nuisible. L'*Etain* du commerce contient environ une demie livre de cuivre au quintal pour le rendre plus solide, point de plomb, mais quelques atomes d'arsenic, que ces Chimistes ne regardent pas comme dangereux. A l'égard de l'*Etain* commun que les Potiers employent, il y entre environ de vingt à vingt-cinq livres de plomb au quintal; cette espèce d'*Etain* est véritablement dangereux, le vinaigre, les acides de toutes espèces y développant des sels capables d'empoisonner, quand on les y laisse séjourner, et quand les domestiques ne sont pas bien surveillés, et qu'ils n'ont pas le plus grand soin d'en entretenir la propreté.

La police devroit forcer les Potiers à se servir de l'*Etain* du commerce, et à ne jamais employer pour l'étamage que l'*Etain* le plus pur, l'*Etain* des Indes. (*Voyez* BATTERIE DE CUISINE). (M. MACQUART).

ETAIN, (*Mat. Méd.*)

L'*Etain* est un des métaux les plus connus et les plus utiles dans les besoins de la vie. On en a fait aussi usage en médecine ; mais cet usage est aujourd'hui borné à un petit nombre de préparations. C'est à la chimie à traiter avec le détail convenable les propriétés de l'*Etain* ; les médecins qui sont curieux de connoître tous les phénomènes auxquels ce métal donne naissance, et qui pensent avec raison qu'on ne sauroit avoir trop de connoissances sur toutes les matières naturelles qui servent plus ou moins comme médicamens ou comme choses usuelles dans la vie, doivent puiser celles qui sont relatives à l'*Etain* dans le Dictionnaire de Chimie. On ne doit tracer ici que les caractères généraux et distinctifs qui appartiennent à ce métal, et s'occuper ensuite plus en détail de tout ce qui a trait à ses propriétés médicamenteuses.

L'*Etain* a une saveur et une odeur remarquables, qui annoncent une action quelconque sur l'économie animale ; il est mou, facile à rayer ; il crie lorsqu'on le ploye ; il est le plus léger et un des plus malléables des métaux ; il se fond à une chaleur peu élevée ; il cristallise ; il s'oxide en gris et en blanc par le contact de l'air et de la chaleur ; son oxide tient fortement à l'oxigène, et il est difficile à réduire lorsqu'il en est saturé ; il paroît même avoir une tendance à devenir acide. L'eau paroît aussi être décomposée par l'*Etain* à une très-haute température. Les acides sont facilement décomposés par l'*étain*, qui décompose aussi l'eau en même-tems ; il se forme de l'ammoniaque pendant la dissolution de l'*étain* par l'acide nitrique, parce que l'eau décomposée fournit l'hydrogène qui se porte sur l'azote de l'acide nitrique également décomposé. Il est promptement oxidé par le nitre, décompose bien les sulfates alcalins terreux et beaucoup de sels métalliques. Il s'unit difficilement au soufre, et facilement à tous les métaux dont il diminue souvent la ductilité. On l'employe sur-tout allié avec le cuivre et formant le bronze, le métal de cloches, &c. Il sert à recouvrir les ustensiles de cuivre pour l'usage économique ou pharmaceutique ; c'est lui qu'on applique par la fusion à la surface de ces ustensiles, sous le nom d'étamage. On sait qu'il n'y en a qu'une couche très-mince, et qu'on a encore augmenté les craintes sur son usage par le soupçon de la présence de l'arsénic ; on a même été jusqu'à y démontrer, disoit-on, cette substance vénéneuse ; il est fort singulier que ce soit à Margraf, dont l'exactitude et les grands talens ont tant contribué aux progrès de la Chimie, qu'on doive reprocher cette erreur. M. Bayen a depuis détruit ce soupçon inquiétant, par une analyse exacte des différens *étains* connus, et de ceux même qu'on fabrique en vases dans différens pays : non-seulement il a prouvé que l'arsénic n'existe point dans les *Etains*

purs de Banca, de Malaca, d'Angleterre, &c.; mais même qu'il est impossible qu'il existe dans l'*Etain* d'Allemagne, au moins à la dose que Margraf avoit annoncée, puisque beaucoup moins que cette quantité rend l'*Etain* lamelleux, difficile à fondre et cassant, de telle manière qu'il seroit impossible de l'employer à la fabrication des vases usuels. Voilà le précis des propriétés chimiques de l'*Etain*, qu'il importe au médecin de connoître. L'application de ces propriétés, aux usages économiques ou médicinaux de l'*Etain*, demande quelques détails de plus. On cite, dans les ouvrages de chirurgie et de médecine, des exemples d'empoisonnemens produits par l'*Etain* ouvragé; on en trouve de pareils dans l'ouvrage de Navier sur les contre-poisons; mais on ne croit plus à ces dangereux effets de l'*Etain*, qu'on attribuoit autrefois à l'arsenic, depuis qu'on sait, par l'analyse exacte de M. Bayen, que ce poison n'y existe point; on croit avec raison que d'autres causes ont occasionné ces malheurs. Il est donc certain que l'usage de l'*Etain* n'a aucun danger, pourvu qu'il soit pur; on a plus à redouter du plomb allié trop souvent et en trop forte dose à l'*Etain* dans l'étamage des vases d'*Etain* employés dans la cuisine, l'office, la pharmacie, &c. Schulz avoit déjà vengé la cause de l'*Etain* dans sa belle dissertation qui a pour titre *mors in ollâ*, et que M. Bayen a citée avec de justes éloges. Il est singulier qu'on ait, pendant si long-tems, cru à l'arsenic dans l'*Etain*, sans interroger l'analyse, et que Navier ait regardé ce métal dangereux comme la cause des effets émétique, purgatif et vermifuge attribués à l'*Etain*. Navier assure qu'il a vu des femmes de la campagne employer avec succès le lait qui avoit séjourné dans des vases d'*Etain* pour tuer les vers des enfans; mais il est difficile de croire à cette propriété, sur-tout quand on y oppose l'expérience de Duncan qui, dans l'hôpital d'Edimbourg, a donné la limaille d'*Etain* à la dose de plusieurs gros sans produire des effets bien remarquables. La Poterie avoit vanté plusieurs préparations de l'*étain*, et entr'autres un oxide d'*Etain* préparé par le nitre, qui faisoit partie de son trop fameux antihectique; mais tous ces remèdes, toutes ces préparations, sont tombés en désuétude. On a aussi fait des boules d'*étain* pur avec du mercure, ou une amalgame solide d'*Etain* qu'on laissoit tremper dans l'eau pour la purifier; mais ces boules sont aussi abandonnées depuis long-tems. Enfin l'usage de l'*Etain* se borne à la fabrication des ustensiles usuels et à l'étamage des vases de cuivre. (M. FOURCROY).

ETAIN *de glace*. C'est le nom qu'on donne quelquefois dans les arts et dans les boutiques au bismuth. (*Voyez* BISMUTH).

(M. FOURCROY).

ETANG. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre II. Terre, lieux.

Section III. Sol.

Les *Etangs* sont des amas d'eau salée, ou d'eau douce, dans lesquels on pêche du poisson.

Il y en a de trois espèces; d'abord ceux qui sont formés par la mer et qui ne communiquent avec elle que par quelques points, tels sont les *étangs* du bas Languedoc qui se terminent à Agde.

Le second genre comprend les parties basses que remplissent les débordemens des rivières, et dont l'eau ne peut ensuite s'écouler ou diminuer en totalité.

Le troisième genre renferme les *Etangs* formés par la main des hommes, soutenus dans la partie inférieure par une forte chaussée garnie de dégorgoirs; soit pour mettre l'*Etang* à sec, et le pêcher, soit pour vuider le trop plein.

M. Rozier s'est occupé, avec attention, des avantages et des désavantages que pouvoient procurer les *Etangs*: nous en extrairons les remarques qui font relation à la salubrité.

Relativement aux riverains qui habitent les bords des *Etangs* formés par l'eau de mer, on s'est assuré que, pour peu que la saison soit chaude, que la chaleur se soutienne et que les vents de mer regnent, ils sont attaqués par des fièvres qui ne cessent de régner que lorsque la fraicheur est ramenée par l'automne ou par des pluies assez fréquentes à l'équinoxe de cette saison. Dans les années ou la chaleur est brûlante et séche, ils sont sujets à des épidémies déplorables, qui en enlèvent une grande quantité, de sorte que les villages se dépeuplent peu à peu: tous les visages sont plombés et présentent l'aspect de spectres ambulans.

Il se fait dans ces *Etangs* des attérissemens,

où la putréfaction a lieu facilement, parce que les écoulemens manquent, et que tous les débris végétaux et animaux qui se trouvent accumulés sur des terreins vastes et d'un niveau parfait, entrent facilement en fermentation quand ils ont été en proye à de vives chaleurs, se décomposent, pourrissent et infectent l'air. On auroit beaucoup à craindre, si l'on vouloit dessécher ces étangs sans prendre les plus grandes précautions : il faudroit cependant resserrer ces *Etangs* par ses bords, du côté du continent, en élevant des petites chaussées de trois à quatre pieds de hauteur en talus. Ces chaussées empêcheront la communication des eaux douces avec les eaux salées; mélange capable d'exciter plus promptement la putréfaction. L'eau de mer ne pourra s'étendre facilement dans ces terreins unis. Si les fossés sont profonds et contiennent beaucoup d'eau, elle ne sera pas évaporée en entier, et ne produira pas de putréfaction, sur-tout si on a soin de les nétoyer de tems-en-tems. Le terrein placé entre la chaussée et le continent se haussera petit à petit, deviendra un terrein précieux pour l'agriculture, et sain dès qu'on l'aura mis en valeur. On sait qu'en Hollande, on a tiré des fossés et des canaux la terre sur laquelle on marche, et qu'on cultive, au point qu'on ne sait s'il y a plus d'eau que de terre dans ce pays. Cet exemple peut encourager, et être suivi fructueusement.

Le danger des étangs d'eau douce pour tous les lieux qui les avoisinent ne sont pas moins reconnus ; et comme les raisonnemens les plus concluans glissent sur l'esprit de la multitude, nous pouvons leur en offrir des exemples. Les fièvres intermitantes écrasoient les habitans de la partie basse de la Lorraine ; les épidémies s'y multiplioient, et la province se dépeuploit. Le terrein en a été desséché, les fièvres ont disparu, on ne parle plus d'épidémies. Dans la Bresse l'homme le plus âgé d'une paroisse ne passe pas cinquante ans ; et il est aussi vieux que le seroit celui de quatre-vingt-dix ans par tout ailleurs. Les femmes, les enfans ont le ventre ballonné, comme les hydropiques; enfin cette partie de la Bresse infecte l'autre, et la fièvre est souvent endémique dans la ville de Mâcon et de Châlon, quoique déja éloignées des *Etangs*.

La ville de Blois, quelquefois celle d'Orléans, sont dans le même cas. Si les vents d'Est et de Sud-Ouest règnent en été pendant quelques jours consécutifs, ils apportent avec eux, les miasmes fournis par les *Etangs* de la misérable Sologne. On pourroit citer encore bien d'autres exemples.

Si les provinces ou la chaleur est tempérée produisent des effets si funestes, on doit juger de leurs ravages dans celles qui sont méridionales : les villages situés près des *Etangs*, ou sous leur vent, ressemblent à des hôpitaux, on n'y voit que des spectres y traîner une vie languissante, la pâleur de la mort est sur leur visage, et un principe destructeur roule avec leur sang. Les remèdes qu'on prodigue vainement à ces malheureux épuisent le reste de leurs forces, en anéantissant leur petite fortune. On a observé que tant que les fraicheurs ne reparoissent pas leur position est toujours très-critique. Il est bien surprenant que l'habitude de si grands malheurs n'ait pas dégoûté depuis longtems ces paysans de demeurer sur un sol aussi meurtrier ; puisque c'est une suite de leur ignorance, de leurs habitudes. C'est au gouvernement à ne plus les abandonner sur cette terre maudite, ou bien à la rendre habitable ; tant pis pour les propriétaires de ces pays meurtriers.

Il faut transplanter les habitans qui vivent autour des *Etangs*, ou bien, ce qui vaut beaucoup mieux, supprimer ces foyers de corruption. Le salut de la masse y est attaché, et ce n'est pas plus attaquer les propriétés que de prendre le terrein nécessaire pour les grands chemins. Encore dans ce dernier cas le propriétaire perd sa possession, au lieu que l'*Etang* converti en terre labourable, ou en prairies, en augmente les revenus. Il faut ici peu considérer les intérêts des propriétaires d'*Etangs*. On doit les voir comme des gens qui entretiennent la peste, et forcer les gens qui les servent de les abandonner, et de fuir des terres maudites tant qu'ils ne leur feront pas changer de nature. (M. Macquart).

ÉTAT DOUTEUX DU CORPS ET DE L'ESPRIT. (*A. de Méd. légale*).

La foiblesse de l'*Esprit et du Corps*, qui est inséparable de l'enfance et de la vieillesse, n'est pas la seule excuse admise dans les tribunaux : celle qui naît d'une maladie quelconque de l'une ou de l'autre de ces deux parties qui composent notre être, est regardée comme également légitime, lorsqu'il est constaté par le jugement des Médecins. 1°. Que cette foiblesse en est l'effet ; 2°. que cet effet répond complettement à la cause, et enfin que cette cause n'est point simulée. L'application de la loi doit effectivement être modifiée à raison du dérangement des facultés, soit intellectuelles, soit corporelles, en sorte que ce qui auroit été juste à

l'égard d'un homme sain, ne devienne pas une injustice à l'égard de celui qui est malade.

Une infirmité dont on se prévaut devant les magistrats, soit pour s'exempter d'une fonction quelconque, soit pour prouver qu'on est innocent d'un délit réprouvé par la loi, sera donc considérée par eux comme mettant un obstacle physique invincible à ce qu'on remplisse cette fonction, ou à ce qu'on ait commis ce délit.

L'état maladif est alors une véritable impuissance d'agir : c'est cet état dans lequel ou les actions propres à l'homme, c'est-à-dire, celles qui dépendent de son intelligence, ou bien celles qui lui sont communes avec la plupart des animaux ne sauroient s'exercer complettement, ni même seulement au degré nécessaire dans les circonstances qui font l'objet de la discussion.

Cette impuissance se constate, ou sa simulation se prouve par l'existence, ou par l'absence, des signes pathognomoniques des maladies auxquelles on l'attribue.

Il est extrêmement rare que dans les affaires purement civiles (*juris civilis*) on soit dans le cas de dissimuler une maladie. Cela a lieu plus souvent dans les causes appellées autrefois *canoniques* (*juris canonici*), par exemple, quand on élève des doutes sur la validité d'un mariage contracté entre deux personnes dont une aura celé quelque maladie capable de nuire à la stabilité d'un pareil engagement. Le dérangement des facultés intellectuelles peut donner bien plus fréquemment naissance à des contestations devant les tribunaux civils : ainsi quand un homme a des accès de folie, et que l'on cherche à le faire déclarer incapable de régir ses affaires, ou de remplir quelque fonction ; ses défenseurs s'efforceront de prouver au contraire qu'il jouit du libre exercice de ses facultés intellectuelles ; ils appelleront colère ce qui sera une véritable *folie furieuse*, et timidité la *mélancolie caractérisée*, &c. Si l'on doute de l'esprit d'un testateur, la nature et les diverses circonstances de la maladie à laquelle il aura succombé, fourniront les lumières nécessaires pour décider s'il étoit capable ou incapable de disposer de sa fortune. &c.

Ce ne sont pas seulement les maladies qui peuvent être présentées devant les tribunaux comme excuse légitime : celles qui semblent suspendues au-dessus de nos têtes, et prêtes à frapper leurs victimes, celles encore qui ne font que de se terminer, et qui laissent dans les individus qui ont échappé à leurs coups ou certain degré de foiblesse, ou une disposition à récidive, doivent également être regardées comme susceptibles d'en servir. Il répugne en effet à la nature et à l'ordre qu'une fonction quelconque, particulière ou publique, devienne pernicieuse à celui qui la remplit, soit qu'elle achève de ruiner sa santé débile, soit qu'elle retarde une convalescence. La menace, l'existence, les restes d'un état contre nature sont donc des motifs bien naturels de s'excuser.

Mais il faut convenir qu'il n'est pas toujours aussi facile aux Médecins de constater cet état d'empêchement dans un cas que dans l'autre ; et que, dans une infinité de circonstances, trop de facilité les exposeroit à appuyer de leur autorité un état maladif supposé ; car ils sont obligés souvent de certifier aux juges, non-seulement la réalité d'une maladie, mais encore son degré d'intensité. On ne peut douter que nous ne soyons sujets à un état qui tient en quelque sorte le milieu entre la santé, et la maladie, état que caractérisent une langueur habituelle, et une susceptibilité à être affectés par tout ce qui nous environne ; il semble que la cause de la maladie soit présente, mais qu'elle ne produise pas encore son effet. La nature n'a pas succombé ; elle combat, elle résiste : et secondée de la médecine prophylactique, elle parvient quelquefois à éloigner, ou à dompter, l'ennemi qui avoit conjuré sa perte. S'il est vrai qu'il n'existe pas plus un *Etat* mitoyen entre la santé et la maladie qu'entre la vertu et le vice, on définira donc cette situation pénible et désagréable, dont nous venons de parler, une maladie très-peu considérable, une maladie commençante. Car la santé est cette disposition de la machine de laquelle résultent et la continuité et la facilité de toutes les fonctions tant internes qu'externes. Les maladies, qui sont la disposition contraire, ne se manifestent pas toujours par une invasion subite au point qu'entre elles et la parfaite santé qui les précède, il n'y ait aucun état intermédiaire. « La plupart même, dit » Plutarque, ont en quelque manière des cou» riers et des hérauts qui vont en avant pour » annoncer leur arrivée. Il n'arrive point de » tempête, qui ne soit précédée de quelques » signes que connoissent les marins et même » ceux qui ne le sont pas : c'est la même chose » de la maladie qui n'existe point naturellement » chez l'homme. Et si les matelots qui ont eu » honte de rester dans le port à l'approche » de la tempête en éprouvent toute la vio» lence, de même ceux qui, étant indiposés, » n'ont pas assez de sagesse pour rester au » lit, et diminuer la quantité de leurs alimens,

» pendant l'espace d'un jour seulement, s'attirent une très-longue maladie. Enfin s'il » est absurde de croire que les croassemens des » corbeaux prédisent le vent et la pluie, il ne » l'est pas de faire attention aux mouvemens » intérieurs de notre machine, et de connoître » le rapport qu'ils peuvent avoir avec les infirmités dont elle est menacée dans le cours » de la vie ».

Ceux-là sans doute ne sont pas dignes de blâme qui préfèrent la conservation de leur santé à une vie tumultueuse, et agitée par l'exercice des fonctions civiles ; mais pour qu'une semblable excuse paroisse valide aux yeux des ministres de la loi, il faut qu'elle soit appuyée sur des bases réelles. Les signes d'une santé vacillante sont assez variés. Selon Galien, le défaut d'appétit, et un trop grand appétit sont également des signes d'une santé imparfaite. Etre altéré, sentir de l'irritation à l'estomac, et les organes de la digestion moins actifs; éprouver des douleurs dans les hypocondres, à la tête, ou dans toute autre partie ; la sécrétion ou l'excrétion d'un viscère rallentie ; de la bouffissure, ou, au contraire, de l'exténuation ; la perte des couleurs ; la difficulté à se mouvoir ; la propension au sommeil ou l'insomnie ; telles sont les marques auxquelles on reconnoît une santé qui se dérange. Quand elles n'existent pas dans un individu, je ne vois pas pourquoi cet individu s'excuseroit de remplir les diverses fonctions que la société impose aux membres qui la composent.

Il y a des êtres qui se croyent dévoués à un état de souffrance habituelle. Le soin minutieux qu'ils prennent de leur santé leur paroît un obstacle invincible à l'exercice de toute fonction quelconque, publique ou privée, militaire ou civile : la culture même des sciences et des arts les effraie : ils s'imaginent toujours avoir la tête dans un état de tension et de vertige : ils sont incapables de tout effort, parce qu'ils se croyent toujours malades. Ce régime superstitieusement exact, que Plutarque appelle d'ἰ ὄνυχος, *ad unguem*, rend, selon ce philosophe observateur, le corps très-susceptible et toujours agité; et il ôte à l'une toute son énergie et toute sa paix. Nous pensons que des médecins ne doivent point autoriser par leur assentiment la torpeur et la paresse de ces êtres pusillanimes, auxquels il ne manque réellement rien pour se bien porter.

Les maladies, dont l'existence ne sauroit être douteuse, présentent une excuse légitime, lorsqu'elles affectent la faculté intellectuelle, ou l'organe du corps, dont la fonction est nécessaire : mais un état quelconque d'infirmité ne doit pas dispenser généralement et sans exception celui qui l'éprouve des fonctions publiques ou privées Ainsi un manchot, ou un boiteux, sera exempt du service militaire : mais il ne pourra pas refuser une curatele, ou d'être membre d'un *Jury*, &c. Certaines maladies sont de si courte durée qu'il seroit impossible de s'en prévaloir. Telles sont, par exemple, les fièvres dites *Ephémères*. D'autres durent à la vérité un tems assez long : mais, aucun symptome ne se manifestant dans les intervalles des paroxismes qui les constituent, et les malades paroissant même jouir alors de tous les avantages de la santé, on pourroit croire que cette existence mi-partie de santé et de maladie ne les rend point incapables de remplir les diverses fonctions publiques ou particulières de la société civile. Cependant, si l'on réfléchit que cet *Etat* est absolument trompeur et passager, et qu'en négligeant les précautions à prendre dans les jours de calme, les accès seront plus forts, et les mouvemens critiques qui les suivent incomplets; comment pourra-t-on, dans de semblables circonstances, assujétir ces malades à des fonctions qui leur deviendroient pernicieuses ? Il en est de même des maladies chroniques proprement dites. La plupart ne retiennent point perpétuellement au lit ceux qu'elles attaquent, et elles leur laissent même assez de liberté pour vaquer à leurs affaires domestiques : existe-t-il cependant une loi assez de rigueur, pour rejetter toute excuse dont ces maladies seroient le motif? Galien dit avec raison que ceux, qui, par une disposition habituelle de foiblesse, soit générale soit partielle, sont affligés d'une espèce de maladie analogue à leur manière d'exister, ont besoin de suivre un régime prophylactique, pour ne pas voir leur situation empirer. Les maladies chroniques dont les périodes sont irrégulières, et les attaques aussi subites qu'imprévues, telles que la goutte, les vapeurs et autres maladies convulsives, principalement l'Epilepsie, ont évidemment une cause toujours existante dans le corps, mais qui n'est mise en activité que par une cause occasionnelle qui se joint à elle. Ces êtres maladifs, exposés à des assauts qui ont lieu fréquemment, et dont l'époque de l'invasion est variable, sont en droit de se refuser à remplir des fonctions pénibles qui les détourneroient des soins indispensables pour leur conservation. Enfin, ceux-là ont aussi un motif d'excuse légitime, qui sont forcés par l'état de leur santé de s'astreindre à une suite de remèdes qui nécessitent pendant leur usage l'in-

terruption de toute occupation importante. On doit porter le même jugement en faveur de ceux qui sont sujets à certaines évacuations, et à d'autres mouvemens spontanés de la nature réguliers ou irréguliers, pour le tems où ces phénomènes se manifestent.

Un grand nombre de maladies opèrent un tel changement dans le corps humain, que leur existence est palpable pour tout le monde. Mais un plus grand nombre encore ne se connoit, au moins complettement, que par l'exposition fidèle que les malades eux-mêmes font de l'impression fâcheuse, ou des sensations douloureuses, qu'ils reçoivent. Les premières, soit qu'elles altèrent la circulation des fluides, soit qu'elles augmentent ou qu'elles diminuent les différentes secrétions et excrétions, ou enfin qu'elles en changent les produits, affectent tellement les parties solides, que la fraude et une violence volontaire ne peuvent être supposées avoir concouru à former et caractériser une simulation. Ainsi les fièvres, les hémorragies, des ulcères sur toutes les parties du corps, des viscères déplacés, des inflammations, certaines tumeurs, des crachats purulens, des blessures, et autres légions, qui vitient la conformation et le méchanisme des organes; Tous ces phénomènes sont hors de la sphère de la fiction, et ils ne peuvent pas plus se dérober aux recherches et rester cachés. Les maladies, que l'on ne connoit que par le rapport des individus qui en sont attaqués, ne changent point l'état du pouls, ni la couleur et la chaleur naturelles; on ne retrouve point les signes pathognomoniques de l'affection de quelque viscère, aussi sont elles susceptibles d'induire en erreur les médecins, parce qu'on peut en présenter les apparences à l'aide de plusieurs médicamens connus, ou avec ce talent pour l'imitation que la nature a accordé à certains fourbes. Galien (*L. Quomodo opporteat confutare eos qui morbum fingunt*? Ed De Chartier. Tom. VIII.) Fortunatus Fidelis (*de simulatione morborum*) Teichmeyer (*de. morbis fictis et simulatis*) rapportent des exemples nombreux, qui prouvent la vérité de cette assertion. Dans tous les cas ou la fourberie est employée, les médecins ont besoin de la plus grande attention et de la plus grande circonspection. Souvent même ils doivent s'étayer des connoissances les plus précises de l'anatomie et de la physiologie pour distiuguer, par exemple, jusqu'à quel point un muscle ou son tendon aura été entamé par une plaie, combien il aura perdu de son jeu par la cicatrisation, à quel point une articulation aura été affoiblie par la lésion de ses ligamens. Le défaut d'action de l'organe est-il aussi considérable que le blessé peut le supposer, dans l'intention de se faire adjuger de plus forts dédommagemens? Est-il un effet de la blessure elle-même, ou du mauvais traitement employé? Une hernie survenue après une lésion quelconque de l'abdomen, une consomption postérieure à une blessure dans la poitrine, reconnoissent-elles véritablement pour leurs causes les accidens qui les ont précédés? Nous n'entrerons dans aucun détail sur cette matière, parce qu'il faudroit peut-être passer en revue la plupart des maladies tant internes qu'externes.

Les maladies de l'esprit sont une partie très-obscure de la médecine, si on ne considère que leurs causes prochaines, et l'action immédiate de ces causes matérielles sur la substance pensante. En effet, quoiqu'on ne puisse douter que tel état du corps fait naître tel état de l'ame, et que celle-ci n'admet de *fausses* idées qu'autant que les sens externes lui transmettent un objet sous une fausse image; on n'a point encore, cependant, éclairci comment dans certaines maladies, l'effet des sens externes est autre que dans l'état de santé, sans qu'il se fasse aucun changement dans ces organes. L'erreur dans les idees dépend-t-elle donc moins de celle des sens que de celle de la perception elle-même? et quand l'esprit se dérange, n'est-ce pas le *sensorium commune*, où s'opèrent la perception des objets sensibles et la combinaison des idées, qui est seul vitié, tandis que l'ame, être d'une nature simple et sans parties, n'éprouve aucune nouvelle modification, et n'est affectée d'une manière si étrange, que parce que les idées ou images des choses arrivent à elle par l'intermède d'un organe altéré, et conséquemment sans cet ordre et cette liaison qui constituent la pensée? L'ame n'est-elle pas aussi trompée en quelque sorte dans l'exécution des ordres qu'elle donne, lorsque les esprits animaux, recevant du cerveau et des nerfs un mouvement contraire à celui qu'elle désire, n'éprouvent point, ou qu'imparfaitement, l'impression donnée par cet esprit qui dirige les actes moraux, ensorte que les organes corporels et la volonté sont en contradiction? Telle est la situation de ces hydrophobes qui avertissent eux-mêmes que l'on s'éloigne d'eux, parce qu'ils ne se sentent pas la force de résister à l'envie de mordre tout ce qui les approche, quoiqu'ils en reconnoissent les terribles inconvéniens. Toutes les fois donc que des causes matérielles altereront ou l'impression régulière des sens sur l'ame, ou l'influence de l'ame sur nos organes, l'homme, devenu semblable à la brute, n'est plus capable de se conformer à aucune loi,

et toutes ses actions doivent être estimées nulles et illégales.

Cette calamité propre et particulière à l'espèce humaine, puisqu'étant la seule qui jouisse de la raison, elle est aussi la seule qui puisse la perdre, varie dans ses circonstances. Tantôt, en effet, les esprits animaux sont dans un engourdissement que l'on regarde comme un symptome de la compression du cerveau; tantôt ils sont dans une agitation et une effervescence tout-à-fait incoërcibles.

L'homme dans la première espèce devient stupide : il semble n'avoir plus qu'une existence purement animale, et que son cerveau soit comme impénétrable aux idées qui lui viennent par l'intermède des sens. Les Anciens appelloient ces malades *étonnés*, *attoniti*. Chez eux les fonctions vitales et naturelles conservent toute leur énergie : mais celles que l'on appelle animales tombent dans l'engourdissement; la joie, la colère, la crainte leur sont également étrangères : c'est un assoupissement de la substance pensante, pour me servir de l'expression de Galien. Une affection peu différente de celle-ci est celle que les Grecs appelloient μωρωσις, et que Galien définit un accident sans délire qui fait que les malades paroissent comme s'ils étoient fous, et semblables à ceux en qui le nombre des années a affoibli la faculté de penser. Cette stupeur leur donne l'air d'être ignorans sur toutes choses : ce qui la fait aussi désigner par le mot ἄγνοια. En général la cause de cette impuissance de penser est une lésion forte de la tête. Lorsque les os qui forment la boëte du crâne ont été disloqués soit au moment de l'accouchement, soit par les accidens si communs dans l'enfance; lorsque certains poisons ont été administrés, tels que la ciguë au rapport de Galien; la stupéfaction de l'entendement dont nous parlons se fait appercevoir. Il y a des maladies qui sont suivies de la perte de la mémoire. On en a un exemple fameux dans la peste qui ravagea Athènes, et que Thucydide a si bien décrite. Quelques Athéniens avoient oublié jusqu'à leurs noms. Une folie triste et timide, comme si l'ame éprouvoit une espèce de défaillance, de forces, a été nommée par les Grecs *mélancholie*, parce qu'ils lui donnoient pour cause une bile noire épaissie : cette affection est le partage d'un grand nombre d'individus.

La seconde espèce de dérangement de l'esprit dont nous avons à parler est celle qui est accompagnée de l'effervescence et de l'agitation du fluide nerveux, qui se porte avec impétuosité vers les organes des sens et du mouvement : la colère et l'audace la distinguent de la première; elle a lieu soit avec fièvre où sans fièvre. Dans le premier cas, elle n'est que passagère; on l'a nommée phrénésie, c'est une vraie maladie inflammatoire : dans le second cas, elle se nomme manie, et son caractère est d'être chronique.

Chacune des deux espèces de dérangement de l'esprit présente encore différentes nuances. Ainsi la folie mélancholique n'est pas toujours triste et abbatue : *s'il y a de ces malades qui pleurent*, dit Paul d'Œgine, *il y en a d'autres qui rient*. De même, les foux furieux ne sont pas toujours dans le transport : ils offrent quelquefois les apparences du calme le plus parfait. *Etiam artes adhibent*, dit Celse, *summamque speciem sanitatis in captandis malorum operum occasionibus praebent; sed exitu deprehenduntur. Neque credendum est, si vinctus aliquis, dum levari vinculis cupit, sanum jam se fingat, quamvis prudenter ac miserabiliter loquatur*, lib. 3. ch. 2. sect. vij. Il semble qu'il y ait alors chez ces malades plus de malice, et de colère, que d'infirmité réelle.

Ces deux espèces de folie sont encore périodiques chez un grand nombre de malades. Ces périodes ou retours sont ou réguliers ou irréguliers. Les uns et les autres dépendent de certaines causes *occasionnelles* qui provoquent le développement de la cause, ou disposition interne; ensorte que ces intervalles lucides, quelque prolongés qu'ils soient, ne sauroient être regardés comme un gage certain et infaillible d'une santé assurée.

La folie, de quelque espèce qu'elle soit, n'a souvent lieu que sur un objet, par exemple l'amour : et sur tous les autres la raison semble n'avoir éprouvé aucun échec.

Lorsqu'un individu, dont le dérangement d'esprit est constaté, n'a pas des intervalles lucides bien décidés, on ne doit pas lui laisser l'administration de ses affaires, ni l'exercice d'autres fonctions importantes. Dans certains cas même où les erreurs qu'un homme pourroit commettre auroient des suites également promptes, fâcheuses et irrémédiables, on ne doit compter pour rien ces intervalles lucides. Telle seroit la position d'un pharmacien relativement à l'exercice de sa profession.

C'est pour éviter de prononcer avec une précipitation indigne de Thémis, que ceux qui la représentent s'appuient des lumières de la Mé-

decine. C'est par elle, en effet, comme nous l'avons déjà dit, que l'on peut s'assurer s'il y a du dérangement dans les facultés intellectuelles; que l'on peut, en un mot, constater l'état douteux de l'esprit, en examinant avec soin si les maladies du corps susceptibles de lui donner naissance existent, ou ont existé. Nous avons traité cette matière avec un détail suffisant dans les articles DÉMENCE, et MALADIES SIMULÉES et DISSIMULÉES. *Voy.* ces mots.

(M. MAHON).

ÉTÉ, (*Hygiène*).

Part. II, des choses improprement dites non-naturelles.

Classe I, *Circumfusa*.

Ordre I, Atmosphère.

Section V, Saisons.

L'*Eté* est une saison de l'année, qui commence lorsque la distance méridienne du soleil au zénith est la plus petite, et qui finit lorsque cette distance est précisément entre la plus grande et la plus petite, ou bien à l'Automne.

Cette saison porte sur les corps une action très-marquée, en raréfiant l'air, en relâchant les parties solides, et en mettant en mouvement toutes les humeurs. L'action des rayons du soleil ou de la chaleur qui en émane, ouvre les pores de la peau, excite une transpiration violente, et souvent des sueurs si abondantes que la digestion et les autres fonctions en sont troublés. La réaction des solides sur les liquides est incomplète, la circulation est ralentie, le corps est affaissé, la tête foible, et l'esprit languit, ce qui dispose ordinairement les maladies à prendre des caractères évidens de putridité et de malignité.

D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il seroit imprudent de faire autant d'exercice en *Eté* que dans les autres saisons, sur-tout dans les heures du jour où le soleil fait éprouver la plus vive chaleur : c'est dans ces momens que l'air est étouffant, et presque sans ressort, ainsi qu'à l'approche des orages. Il est salutaire alors de se frotter les mains avec du vinaigre, de le respirer, et d'en repandre dans le lieu qu'on habite, ou de l'arroser avec de l'eau : c'est le moyen de respirer plus agréablement et plus facilement.

Lorsqu'en *Eté*, et dans toute autre saison, on vient de faire un exercice violent, et que la transpiration est abondante, il est pernicieux de se reposer dans un appartement où l'on soit exposé à un courant d'air; ceux qui n'auroient point fait d'exercice courroient eux-mêmes des risques. Ce défaut d'attention est sûrement la cause d'une foule de rhumes, de fluxions, d'inflammations locales, de rhumatismes, &c. et de beaucoup d'autres inconvéniens.

Les Italiens et les Espagnols nous apprennent que, pour n'être pas incommodé de la grande chaleur de l'*Eté*, on doit fermer bien exactement les appartemens, avant que le soleil exprime toute la force de son action. C'est une méthode qu'on suit peu en France; on y ouvre inconsidérément les habitations, au risque d'être étouffé par l'air chaud qui vient du midi, ou incommodé par l'air froid qui vient du côté du Nord.

En général, ouvrez votre appartement lorsque vous en sortez, mais qu'il soit fermé lorsque vous y êtes tranquille; il faut bien se garder d'en tenir quelques croisées ouvertes la nuit pendant le sommeil; il ne l'est pas moins en se levant de s'exposer en chemise à la fenêtre, sous prétexte de prendre l'air; par-là la transpiration peut être dérangée et causer de grands maux.

Quant on fait de l'exercice et qu'on sue, il ne faut pas se reposer trop subitement, mais marcher doucement pendant quelque tems, afin de ralentir peu-à-peu le mouvement excessif des solides et des fluides. Il faut éviter sur-tout de s'asseoir sur du marbre, ou sur de la pierre, ou de l'herbe fraîche; c'est une attention qui, à certaines époques, peut être d'une importance majeure pour les femmes.

Lorsqu'on a infiniment chaud, on doit changer de linge, se faire frotter ou se frotter soi-même avec une flanelle ou du linge bien sec. Si on ne peut le faire, il est prudent de boire un verre de vin pur, qui ne soit ni froid ni chaud. Il est imprudent, dans ces circonstances, d'aller se jetter dans l'eau, même à la température de l'atmosphère; il faut attendre que les sens soient rassis et la transpiration diminuée; ce n'est pas que les bains froids pris en *Eté* avec précaution, c'est-à-dire le soir ou le matin, ne puissent être fort salutaires, même aux personnes les plus délicates.

On peut en *Eté* se couvrir d'étoffes fort légères dans les provinces méridionales; mais dans celles qui sont septentrionales, on ne devroit

devroit jamais porter que des habits de draps, en observant de mettre des vestes légères. Il est important d'être plus couvert le soir dans tous les pays où l'air se rafraîchit, lorsqu'on n'est plus ni très-jeune, ni très-vigoureux; il faut sur-tout faire cette attention dans les ports de mer. Dans les endroits où le serein se fait sentir, il est dangereux, en se levant, d'y rester exposé assis et sans mouvement, et à plus forte raison d'y dormir. Les vapeurs froides et humides qu'il produit peuvent causer des accidens funestes. Plusieurs personnes ont été, par ces raisons, atteints de rhumatismes opiniâtres; d'autres ont été tout-à-fait privées de la faculté de se mouvoir, et plusieurs en ont perdu la vie.

On mange beaucoup moins en *Eté* que dans les autres saisons; c'est une raison de plus pour être extrêmement circonspect sur la qualité des alimens. Les viandes les plus nourrissantes, et les alimens échauffans doivent être fort ménagés. La nature nous offre abondamment, en *Eté*, ce qui nous convient le mieux en alimens; elle a rempli à cet effet nos jardins de plantes légumineuses rafraîchissantes et humectantes, ainsi que de fruits fondans et aqueux : c'est pour que nous en fassions un grand usage.

Nous voyons que, dans les pays chauds, les habitans dînent légérement, ne mangent que des viandes peu nourissantes et faciles à digérer. Le soir, ils ne prennent que des fruits raffraîchissans, et des glaces qui rendent du ton à leurs estomacs.

En *Eté*, il faut boire beaucoup aux repas. Le vin trempé, la bierre, le cidre, sont des boissons très salutaires. A la fin du repas, on peut boire un verre ou deux de bon vin. On doit même se permettre modérément l'usage des liqueurs spiritueuses, pour rendre de la force aux solides qui l'ont perdu, et rapeller ainsi la chaleur qui s'échappe continuellement du centre à la circonférence. C'est l'usage des peuples qui vivent le plus habituellement sous les zones les plus échauffées.

Il faut bien prendre garde de ne pas faire usage immédiatement après le repas des boissons raffraîchissantes, telles que la limonade, le sirop de vinaigre, l'orgeat, &c.; elles troubleroient la digestion: mais quelques heures après, on peut avec avantage boire de la bierre, elle nourrit en raffraîchissant, et ne peut pas être confondue avec les autres raffraîchissans dont nous venons de parler. (M. Macquart).

ETERNUEMENT, *éternuer*. Expiration convulsive et sonore, provoquée par une irritation de la membrane pituitaire. (*Voyez* Sternutatoires, Sternutatio).

(M. Chamseru).

ETHERS. (*Mat. med.*).

On donne le nom d'*Ethers* à des liqueurs qu'on prépare avec l'alcool et les acides concentrés. Ce nom, qu'on met au plurier, parce qu'on en distingue autant d'espèces qu'il y a d'acides susceptibles d'éthérifier l'alcool, est venu, sans doute, de la volatilité de ces liqueurs, qu'on a comparées au fluide très-rare qu'on supposoit être au-dessus de l'air, et dont plusieurs Physiciens remplissoient à leur gré le système des mondes. Quoiqu'il y ait quatre espèces d'*Ethers connus*, savoir l'*Ether* sulfurique ou *vitriolique*, l'*Ether* nitrique ou *nitreux*, l'*Ether* muriatique, et l'*Ether* acétique, on désigne plus particulièrement par le nom simple d'*Ether*, la première espèce, qui est le plus généralement et le plus souvent employé. L'*Ether* sulfurique ou vitriolique a été d'abord indiqué et découvert par Frobénius, Chimiste Allemand. On le prépare en distillant un mélange d'alcool rectifié, et d'acide sulfurique concentré à parties égales; cette opération est décrite en détail dans le dictionnaire de chimie et de pharmacie, auquel il faut avoir recours. Nous ferons seulement ici quelques observations générales, qui doivent être présentés au Médecin, lorsqu'il prescrit ce médicament. 1°. L'*Ether* ne distille que quand le mélange d'acide sulfurique et d'alcool, est élevé à la température de l'ébullition. 2°. Il est toujours mêlé d'acide sulfureux à la première distillation, et il faut le rectifier avec un alcali ou une terre alcaline, avant de l'employer. 3°. Les propriétés qui distinguent l'*Ether*, sont une odeur fragrante aromatique très-agréable, une légèreté et une volatilité telles qu'à la température de trente-deux à trente-quatre degrés du thermomètre de Réaumur, il est en vapeur ou en fluide élastique, une inflammabilité très-forte avec une flamme huileuse et un peu de suie, une apparence huileuse, telle qu'il reste à la surface de l'eau, sans paroître s'y mêler, quoiqu'il se dissolve entièrement dans dix parties de ce liquide, l'union facile avec les résines, les parties colorantes végétales, les huiles volatiles, quelques sels, &c. 4°. On n'a point encore complètement trouvé la théorie de la formation de l'*Ether*; on sait seulement que c'est une modification de l'alcool, qu'elle n'est produite facilement que par des acides dont l'oxigène se sépare aisément; que l'oxigène des acides se porte sur une partie de l'hy-

drogène de l'alcool, et qu'il se forme de l'eau. Tous ces objets sont traités avec le détail et l'exactitude qu'ils exigent des Chimistes dans le dictionnaire de chimie. Nous insisterons plus particulièrement ici sur les propriétés médicinales de l'*Ether*. Nous commencerons par observer que l'*Ether* sulfurique en raison de sa volatilité, ne doit pas rester sous forme liquide dans l'estomac et dans les intestins, qu'il doit prendre, au contraire, et conserver la forme de gaz, pénétrer dans toutes les cavités, occuper presque aussi-tôt qu'il est introduit dans le corps, un très-grand espace, et agir sur un grand nombre de points à-la-fois. M. Lavoisier, dans un mémoire inséré parmi ceux de la Société de Médecine, et dont on trouvera l'extrait dans le dictionnaire de chimie à l'article des *Ethers*, a beaucoup insisté sur cet état de l'*Ether* dans l'économie animale; et il a fait voir combien cette connoissance plus exacte que celle qu'on avoit jusqu'ici sur ce point, devoit influer sur l'administration médicinale de l'*Ether*. Ce médicament est un de ceux qu'on a le plus employé depuis une quarantaine d'années, et dont on sait le mieux apprécier et diriger les effets; on a même beaucoup plus acquis à cet égard depuis vingt ans, qu'on avoit fait depuis la première découverte de ce produit de l'art chimique. Les lumières des Médecins Chimistes, et l'expérience médicinale qu'ils ont provoquée, ont fait connoître sur-tout qu'on pouvoit le donner à une dose beaucoup plus forte qu'on avoit osé le faire jusque-là, et qu'on pouvoit même en attendre à cette dose, des effets bien plus utiles que ceux qu'on en avoit obtenus. A peine osoit-on autrefois le prescrire à la dose de quelques gouttes dans des potions à prendre par cuillerée, et aujourd'hui on le donne à celle d'un demi gros en trois ou quatre fois. Il est également reconnu qu'on ne doit point faire un trop long usage de ce remède, de peur que son action ne s'affoiblisse et ne se réduise à rien par l'habitude, et qu'il vaut mieux l'employer tout-à-coup et en peu de jours, à forte dose, lorsqu'il est véritablement indiqué, que de le continuer long-tems à des quantités qui équivaloient à des infinimens petits.

Les usages de l'*Ether* en Médecine sont très-multipliés, ainsi que ses propriétés ou ses vertus. Quoiqu'on le prescrive le plus souvent comme tonique, antispasmodique, carminatif et calmant, il produit souvent des effets fort opposés en apparence. Telle est sur-tout son action émétique et purgative. Le premier effet a souvent lieu, lorsqu'on le donne dans les douleurs ou les coliques d'estomac, dans les cas où ce viscère est surchargé; dans les indigestions ou les digestions trop lentes; comme en se réduisant en gaz, il distend subitement l'estomac, il provoque dans ce cas le mouvement antipéristaltique, et il soulage subitement en évacuant ce viscère. On peut profiter de cette observation, pour employer l'*Ether* comme vomitif chez les personnes délicates et sensibles chez lesquelles on craint l'effet du tartre stibié, et même de l'épicacuana, faisant d'abord avaler de l'eau tiède, et donnant après trois ou quatre verres de ce liquide, un quart de gros d'*Ether* délayé dans de l'eau sucrée, on procure la secousse de l'estomac. Lorsqu'il pénètre jusqu'aux intestins, il y produit quelquefois, par distension, l'effet purgatif. Le plus souvent, on donne l'*Ether* sulfurique comme calmant, tonique, antispasmodique, dans les accès histériques et hypocondriaques, dans les douleurs hydiopatiques ou symptomatiques, dans les convulsions, dans les coliques venteuses et nerveuses, dans les fièvres nerveuses et malignes. On le prescrit, soit seul et à la dose de quelques gouttes sur du sucre, en recommandant aux malades de l'avaler promptement, et en fermant la bouche; soit mêlé avec de l'eau sucrée, de l'eau et du syrop, des eaux distillées aromatiques, des teintures alcooliques, &c. Il faut le faire mêler avec les substances au moment où le malade va le boire, car il se réduit absolument à zéro; après quelques heures de préparation dans les potions plus ou moins composées auxquelles on l'ajoute, et qui restent souvent vingt-quatre ou trente-six heures chez les malades avant d'être entièrement prises.

Il produit encore d'excellens effets dans les cas d'empoisonnemens, et toutes les fois qu'à des douleurs vives se joignent des foiblesses, des anxiétés et des convulsions. On doit concevoir facilement qu'il ne peut pas être suivi de dangers, en raison de sa volatilité extrême et de son état gazeux. Sa vertu terminative dépend de cette même propriété de se réduire en gaz, et de forcer les intestins de se débarasser des fluides élastiques qui les distendent dans les affections venteuses.

Depuis quelques années on l'a regardé comme spécifique dans deux cas qui se présentent très-souvent dans la pratique; l'un est relatif à sa vertu fédative, qui le rend propre à calmer, à détruire même entièrement le mouvement périodique des fièvres; on l'unit dans ce cas avec le laudanum liquide de Sidenham, et il coupe ordinairement les fièvres d'accès, qui souvent résistent au traitement le plus méthodique. MM. Duchanoy et Desbois, Médecins de

Paris, ont décrit le succès qu'ils ont obtenus par ce traitement. L'autre propriété est relative à la dissolution et à l'évacuation des pierres biliaires; c'est à M. Durande, Médecin de Lyon, qu'on est redevable de cette utile application; il pense que la vapeur de l'*Ether* parvient par le canal cholidoque, et même à travers les parois des intestins, jusque dans la vésicule du fiel, et qu'elle y ramollit le calcul biliaire; ce calcul exposé à la vapeur de l'*Ether*, se ramollit en effet par l'action de cette vapeur, suivant l'expérience de l'habile Médecin de Dijon. Il associe la térébenthine à l'*Ether* chez les personnes peu sensibles, et il se contente de l'unir avec le jaune d'œuf chez celles qui sont sujettes aux douleurs, à la constipation, aux douleurs d'entrailles. Les succès qu'il a obtenus, et qu'il a fait connoître dans plusieurs dissertations, doivent exciter toute l'attention des Médecins.

Il résulte de l'exposé précédent, que les propriétés et les usages de l'*Ether*, sont extrêmement utiles et variées en Médecine, qu'il y a peu de remèdes qui puissent remplir autant d'indications, et répondre à autant de vues; nous n'avons cependant exposé ici, que les généralités; nous n'avons pas décrit tous les cas dans lesquels on emploie l'*Ether*, et dont on doit concevoir la variété nombreuse par celle des effets différens que nous avons décrits. Il suffit de dire ici, qu'il est peu de cas où il s'agit de calmer et de faire cesser le spasme, où on ne le prescrive avec succès; que lorsqu'il est convenablement administré, il n'y a aucun inconvénient dans cette espèce de médicament, et qu'il remplit une foule d'indications importantes. J'ai connu des personnes qui en faisoient un usage habituel, et qui en prenoient tous les jours après le repas, comme elles auroient fait une liqueur de table; mais il faut convenir que cette habitude rend ses effets presque nuls dans le cas de maladie, et que c'est s'ôter une ressource utile, que de la contracter.

(M. Fourcroy).

Éther acétique. (*Mat. méd.*).

C'est le nom qu'on donne à l'*Ether* formé par l'acide acétique ou vinaigre radical. Il n'est point employé en Médecine, quoique quelques auteurs l'ayent recommandé comme plus doux et moins fort que les autres *Ethers*. Il faut remarquer qu'il est moins éthéré et moins actif que tous les *Ethers* employés ordinairement.

(M. Fourcroy).

Éther nitrique. (*Mat. med.*).

L'*Ether nitrique* est formé par l'acide du même nom. Les détails de sa préparation ainsi que de celle des autres *Ethers*, sont exposés dans le dictionnaire de chimie et pharmacie. Quelques Médecins ont cru que cet *Ether* avoit plus de volatilité et de qualité calmante que l'*Ether* sulfurique. Mais le plus grand nombre n'en font point usage, et peut-être ce parti est-il le plus prudent, quand on se rappelle que Schéele a trouvé dans tous les *Ethers*, des traces de l'acide qui a servi à le former.

(M. Fourcroy)

Éther sulfurique. (*Mat. méd.*).

L'*Ether* sulfurique est celui qui résulte de l'action de l'acide de ce nom sur l'alcool; c'est cette espèce d'*Ether*, connu aussi sous le nom d'*Ether vitriolique*, qui est le plus souvent employé. (*Voyez* le mot Éther dans ce dictionnaire, et le mot Alcool dans le dictionnaire de chimie). (M. Fourcroy).

Éther vitriolique. (*Mat. mat.*). (*Voyez* le mot Éther sulfurique).

(M. Fourcroy).

ETHIOPS MARTIAL. (*Mat. med.*)

L'*Ethiops martial* est une espèce d'oxide de fer noir, que Lémery a le premier recommandé en médecine, et qui est caractérisé par les propriétés suivantes : une couleur noire matte, la forme d'une poussière très-divisée, l'attraction par l'aimant, la fusibilité à un grand feu, la dissolubilité foible et presque sans effervescence dans les acides, l'innaltérabilité au fond de l'eau, la propriété de s'oxider promptement et facilement par l'air humide. Lemery le préparoit, en laissant séjourner de la limaille de fer dans l'eau et en agitant de tems en tems; il se formoit au bout de quelques semaines une poudre noire à la surface de la limaille; on la recueilloit en troublant l'eau et en la décantant. Rouelle a rendu ce procédé plus facile, en multipliant le contact et l'agitation entre l'eau et le fer, par le moyen des moussoirs de la garaye. Il avoit aussi conseillé d'aciduler l'eau, soit avec un peu d'eau forte ou acide nitrique, soit avec d'acide acéteux ou de vinaigre distillé. On sait, depuis les belles expériences de M. Lavoisier, que dans cette préparation de l'*Ethiops martial* de Lémery, l'eau est décomposée, que son oxigène se porte sur le fer, et qu'il se dégage en même-tems du gaz hydrogène; de-là l'odeur fétide que l'on sent dans le lieu où l'on prépare de l'*Ethiops martial*. Depuis Rouelle, on a perfectionné beaucoup cette

préparation; on distille ou l'on chauffe au rouge du carbonate de fer natif, ou l'espèce de mine de fer qu'on connoît sous le nom de fer spathique ; ce qui est très-facile dans les pays où abonde cette espèce de mine, connue dans les Pyrénées, du côté de l'Espagne. Dans les laboratoires de pharmacie, on traite de la même manière le carbonate de fer artificiel, fait par l'exposition de la limaille de fer à l'air humide, ou le safran de mars apéritif ; c'est M. Josse, apothicaire de Paris, qui a le premier fait connoître cette méthode. Il chauffe cet oxide de fer jaune dans une cornue de grès, jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge blanc ; il la tient dans cet état jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de fluide élastique ou de gaz acide carbonique ; alors, en laissant refroidir l'oxide de fer, on le trouve sous la forme d'une belle poudre noire ou métal d'*Ethiops martial* ; comme il n'a pas besoin de recueillir l'acide carbonique, il laisse le bec de la cornue ouvert au-dehors du fourneau et sans appareil de récipient. *Voyez*, pour plus de détails et de connoissances sur cet objet, le Dictionnaire de Chimie.

La préparation de cet l'*Ethiops martial* a été proposée et recommandée par Lémery, dans l'intention seule de diviser, d'atténuer le fer, et de le rendre plus susceptible d'agir d'une manière plus égale et plus prompte sur l'économie animale. C'étoit à une époque où on expliquoit l'énergie des médicamens actifs par des pointes ; on admettoit gratuitement cette forme pointue dans les molécules des cicles, par exemple, tandis que les huiles, les corps doux et gras en général, avoient, dans ce système, des molécules rondes ou globuleuses. On juge bien que les pointes des métaux, quoique moins aiguës que celles des acides, avoient, dans cette théorie méchanique et ridicule, le terrible inconvénient de joindre une dureté excessive à leur forme ; de-là un grand nombre de procédés pour briser ces pointes, pour émousser ces espèces de poignards, et ne leur laisser en quelque sorte que la portion de tranchant qui leur étoit nécessaire pour produire l'action qu'on en attendoit. Lémery croyoit qu'il opéroit de cette manière sur le fer dans sa préparation d'*Ethiops*. Ces vaines explications, ces opinions erronées ont disparu par les lumières de la physique et de la chymie ; on ne voit plus dans l'*Ethiops martial* qu'un oxide de fer, peu chargé d'oxigène, qui est plus disposé à réagir sur les organes sensibles et nerveux, à se combiner avec les humeurs animales, et à produire en un mot tous les effets utiles que l'expérience a démontré être dus au fer. Ce médicament est donc tonique, corroborant, stomachique, fortifiant, astringent ; il convient dans les foiblesses d'estomac et des intestins, dans les maladies où ces viscères sont garnis et comme englués d'humeurs visqueuse, épaisse et pituiteuse ou glaireuse, dans celles où le sang a perdu de sa consistance ou de sa couleur, dans les pâles couleurs, dans les hydropisies naissantes ; on l'employe avec succès dans les obstructions commençantes, dans les flux lents et trop abondans, et sur-tout dans ceux des humeurs blanches, comme les fleurs blanches, l'écoulement involontaire de l'urine, celui des urines, &c. &c. Il a l'avantage de se mêler exactement avec tous les médicamens possibles, et sur-tout les extraits mous, les syrops, les mucilages, les huiles ; on le distribue très-facilement avec d'autres substances en poudre, telles que le quinquina, la cascarille, la rhubarbe, la gentiane, &c. qu'on a coutume de lui associer le plus communément. On le prescrit dans les cas cités ci-dessus à la dose de quelques grains jusqu'à celle de 18 à 24 pour 10 à 12 prises d'opiates, de pilules, de poudre ; car c'est sous cette forme qu'on l'employe ordinairement, et il est bien rare qu'on le fasse entrer dans des formules liquides.

On doit avoir, dans l'usage de ce remède, la même prudence et les mêmes précautions que dans l'usage de toutes les préparations ferrugineuses ; lorsqu'il a produit son effet pendant quelques semaines, les vaisseaux sanguins sont souvent gorgés, le sang est trop fort et trop consistant ; il rompt les digues que lui opposent les parois vasculaires dans plusieurs parties du corps, et sur-tout dans les lieux où elles sont plus foibles, tels que la poitrine, les intestins, les régions hémorroïdales ; et de-là, il est à craindre de voir naître des hémorrhagies, des varices, des hémorroïdes ; c'est par la suite de cet effet que l'*Ethiops martial*, ainsi que toutes les préparations ferrugineuses, font reparoître les règles, en augmentant l'écoulement et donnant des pertes aux femmes, ou font venir des hémorroïdes et rappellent le flux hémorroïdal chez les hommes ; c'est encore par cette action qu'ils sont très-utiles dans les maladies du foie et du système de la veine-porte en général ; mais il est par cela même très-aisé à concevoir que l'excès de leur énergie peut-être nuisible lorsqu'il se porte jusqu'à gonfler tout le système vasculaire ; on est quelquefois obligé d'en venir aux relâchans et aux émolliens, tels que le bain, l'eau de veau et de poulet, le petit lait, les bouillons de plantes potagères, les émulsions, &c. pour affoiblir les effets trop énergiques de l'*Ethiops martial* donné

pendant trop long-tems, et sans avoir égard aux précautions indiquées ci-dessus. Au reste, toutes ces considérations sont immédiatement applicables à l'usage des médicamens ferrugineux en général ; elles n'appartiennent pas plus à l'*Ethiops martial* qu'aux autres préparations de fer ; seulement elles sont plus frappantes peut-être dans cet oxide que dans celle d'autres médicamens ferrugineux, en raison de son extrême ténuité, et de la promptitude avec laquelle il exerce son action sur l'économie animale. Il faut rapprocher de cet article celui du fer, où l'ensemble de toutes les propriétés médicamenteuses de ce métal est présenté avec l'étendue qu'il exige par son importance dans la matière médicale. (M. Fourcroy).

ÉTHIOPS MINÉRAL, (*Mat. Méd.*)

L'*Éthiops minéral* est une préparation chimique, formée par la combinaison du soufre et du mercure ; c'est du sulfure de mercure noir qu'on a désigné sous le nom d'*Éthiops minéral*, à cause de sa couleur. On le prépare de deux manières, ou par la simple trituration, ou par la fusion. Le premier est fait tout simplement, en broyant dans un mortier de verre du mercure coulant avec du soufre en poudre ; peu-à-peu le mercure disparoît et s'éteint dans le soufre, en prenant une couleur noire foncée ; il faut continuer la trituration long-tems, pour que ce composé soit bien fait et qu'il n'y reste pas de mercure coulant. Quelques Médecins préfèrent cette préparation à celle par la fusion ; il paroît cependant que cette dernière est plus exacte, et que la combinaison, qui a lieu entre le mercure et le soufre fondu au feu, qu'on triture fortement ensemble, est plus intime. Quoiqu'il en soit, on croit aujourd'hui que dans l'un et dans l'autre de ces procédés, le mercure ne se divise pas simplement dans le soufre, ou ne s'y éteint pas seulement, comme on le pensoit autrefois, mais qu'il y éprouve un commencement d'oxidation, comme dans tous les cas où le mercure est fortement divisé avec le contact de l'air. Cette opinion, qui est entièrement du ressort de la chimie, sera discuté dans le Dictionnaire de cette science. On doit seulement considérer ici qu'elle intéresse la médecine, en ce que l'addition de l'oxigène, dans une combinaison de mercure, doit augmenter l'efficacité ou l'activité d'un médicament mercuriel. Cependant l'expérience prouve, suivant quelques médecins, que l'*Ethiops minéral* ou le sulfure de mercure noir ne jouit pas de grandes vertus ; ces médecins le comparent au cinabre, auquel ils n'attribuent aucune propriété. Mais il est permis de rappeller de cette opinion, elle tient trop manifestement à celle que Boerhaave avoit tiré sur le soufre, et que son école adopta ; on sait bien positivement qu'il n'est pas vrai que le soufre n'a aucune action sur l'économie animale. Ce mineral combustible, quoiqu'indissoluble en apparence dans les liqueurs animales, produit certainement des effets nuisibles sur le corps humain : ainsi ses composés doivent en produire également. Aussi un grand nombre d'observateurs sont persuadés, par de nouvelles expériences, que l'*Ethiops minéral* pousse à la peau, augmente la transpiration, et guérit les maladies de la peau qui semblent être dues à une stagnation de l'humeur lymphatique, et à une altération particulière de cette humeur. C'est surtout dans les dartres et les galles anciennes et invétérées, dans les engorgemens des glandes qui se trouvent sur le chemin des vaisseaux lymphatiques superficiels, et dans toutes les maladies qui dépendent de ces accidens primitifs, qu'on prescrit l'*Ethiops minéral* avec succès. On le donne à la dose de six à douze grains à la fois, et à plusieurs doses répétées dans la journée ; on le prend ou seul dans du pain à chanter, ou mêlé avec des syrops, des poudres, des extraits amers.

A la vérité, il faut convenir que l'*Ethiops minéral* ne tient qu'un des derniers rangs dans les préparations mercurielles, en raison de son activité, qu'une foule d'autres remèdes de cet ordre doivent lui être préférés, et qu'il n'a de véritables avantages, que dans le cas où les mercuriaux étant indiqués, étant reconnus nécessaires par la nature de la maladie, les sujets qui en ont besoin sont foibles, sensibles, très-nerveux, sujets aux convulsions, aux irritations, aux douleurs, et lorsqu'il est à craindre que les autres médicamens mercuriaux ne portent trop de stimulus ou d'énergie dans leur manière d'agir. Il faut encore remarquer que, pour que l'*Ethiops minéral* puisse produire les effets qu'on en attend, on doit l'employer pendant un temps très-long. J'ai vu guérir des dartres très-anciennes par un usage de plusieurs années de l'*Ethiops minéral*, donné constamment tous les jours à une dose qu'on avoit portée peu-à-peu jusqu'à 24 et 30 grains. C'est presque le seul cas où quelques médecins prescrivent encore aujourd'hui l'*Ethiops minéral*, car le plus grand nombre des hommes de l'art n'en font presque jamais usage dans leur pratique. (*Voyez* les mots Mercure et Soufre). (M. Fourcroy).

ETIENNE. (saint)

C'est un lieu voisin du village de Volny, en

Dauphiné, près de Tzugiand. On y trouve des sources d'eaux minérales froides, que M. Villard dit sulphureuses et purgatives. Il seroit bon qu'on en fît une analyse bien circonstanciée. (M. Macquart).

ETIENNE. (Charles).

Né à Paris en 1503, de Henry Etienne, célèbre imprimeur. Ses progrès dans les belles-lettres furent rapides; il trouvoit chez son père tous les secours dont il avoit besoin. Il manifesta de bonne heure un goût singulier pour la médecine et se livra à cette étude avec ardeur. Il fut reçu docteur le 20 juin 1542. Attaché, ainsi que toute sa famille, aux nouvelles opinions, sa fortune et son avancement en souffrirent. En 1551, il fut obligé de se charger de l'imprimerie de son frère, et fut ainsi médecin et imprimeur en même-tems. Il eut d'illustres et de puissans protecteurs, entr'autres le cardinal Charles de Lorraine, et Bertrand, chancelier de France; cependant ses affaires ne prospérèrent point; il fut mis en prison et y mourut en 1564, âgé de soixante ans. La faculté lui avoit accordé des secours en argent par son décret du 31 août 1763. Ses ouvrages sont en grand nombre.

Il publia à Paris, en 1545, *de dissectione partium corporis humani libri tres, unà cum figuris et incisionum declarationibus; à Stephano Riverio, chirurgo, compositis.* 1545; in-fol. *Parisiis, apud Simonem Colinaem.*

Ce même ouvrage parut en françois en 1546, sous le titre de *la dissection des parties du corps humain divisée en trois livres, faite par Charles Etienne, docteur en médecine : avec les figures et déclarations des incisions, composées par Etienne de la Riviere, chirurgien,* imprimé à Paris, chez Simon de Colines, 1546, *in fol.* On trouve dans cet ouvrage plusieurs réflexions qui font honneur aux connoissances de Charles *Etienne*. Il y blâme la conduite des nourrices qui serrent le corps des enfans, et développe sur cet article des principes que l'humanité et la philosophie ont de nos jours consacrés avec tant de succès. *Etienne* est le premier qui ait décrit tous les muscles transverses des parties génitales; il a connu le *septum* du *scrotum*, et paroît avoir connu les vésicules séminaires. On trouve dans cet ouvrage des réflexions chirurgicales, pleines d'intérêts. Il y parle avec détail de l'opération cæsarienne.

Comme naturaliste et littérateur, *Etienne* a publié encore les ouvrages suivans.

1°. *Caroli Stephani de re vestiariâ libellus ex Baïfio excerptus; Parisiis*, 1535, 1536, 1542, 1553. *in-8°.*

2°. *De vasculis libellus ex Baïfio; Parisiis*, 1535, 1536, 1543, 1553, *in-8°.*, et à Troyes, 1542, *in-12.* Ces extraits sont tirés de deux écrits de Lazare de Baïf, que l'on trouve réunis avec le traité du même : *de re navali*, Bâle, 1541, *in-4°.*

3°. *Catonis disticha de moribus, cum latina interpretatione et accentibus, et epitome Erasmi in singula disticha; &c. Parisiis*, 1538, *in-8°. apud Rob. Stephanum.*

4°. *De rectâ latini serminis pronuntiatione et scriptura. libellus; Parisiis*, 1538, *in-8°.*

5°. *Naturae nominum, pronominum, verborum, infinitivorum, gerundiorum et supinorum, &c. ex Prisciano, &c. Parisiis*, 1540, *in-8°.*. C'est un recueil de six opuscules de grammaire qu'il fit pour Henri *Etienne* son neveu, et auquel il en ajouta un septième deux ans après.

6°. *De uutrimentis libri tres, Parisiis, apud Robertum Stephanum*, 1550, *in-8°.*

7°. *De re hortensi libellus selectus, cum nomenclatura latina ad gallicam accomodata, qui illam ex hac addiscere cupiunt. Parisiis*, 1535, *in-8°. Apud Rob. Stephanum. — It. recognitus et auctus. Ibid. Lugduni*, 1536 et 1563 *in-8°. Parisiis apud Rob. Stephanum* 1539, *in-8°. — Trecis*, 1541, *in-12. — It. Multo quam antea completior factus, cui nuper additus est alius libellus de cultu et satione arborum, ex sententia antiquorum. Parisiis, Rob. Steph.* 1545, *in-8°.*

8°. *Seminarium sive plantarium earum arborum quae post hortos conseri solent, quarum nomina fructus; item etiam conserendi vocabula, apud authores bene recepta hoc libello declarantur. Parisiis, apud Rob. Steph.* 1536, *in-8°. — Rob. Steph. It. Seminarium et plantarium denuo auctum. Huic accessit alius libellus de conserendis arboribus in Seminario et in plantarium transferendis. Parisiis, Rob. Steph.* 1540, *in-8°. —* 1548, *in-8°.* C'est la seconde partie du *Praedium Rusticum*, qu'il publia depuis, et dont le traité *de re hortensi* fait la première.

9°. *Arbustum, fonticulus, spinetum; Parisiis, apud Rob. Stephanum*, 1538, *in-8°.*

— *Apud Franc. Steph.* 1542, *in*-8°. Ce sont les 8, 9 et 10.me parties du *Praedium rusticum.*

10°. *Sylva, frutetum, collis; Parisiis, apud Franciscum Stephanum*, 1538, *in*-8°. Ce sont les 11, 12 et 13.me parties du *Praedium rusticum.*

11°. *Pratum, lacus, arundinetum; Parisiis*, 1543, *in*-8°.

12°. *Vinetum in quo varia vitium, uvarum, vinorum, antiqua, latina, vulgariaque nomina: item ea quae ad vitium consitionem ac culturam ab antiquis rei rusticae scriptoribus expressa sunt, ac bene recepta vocabula, nostra consuetudine praesertim commoda, brevi ratione continentur. Parisiis, apud Franciscum Stephanum*, 1537, *in*-8°. C'est la troisième partie du *Praedium rusticum.*

13°. *Praedium rusticum, in quo cujusvis soli, vel culti, vel inculti plantarum vocabula ac descriptiones, earumque conserendarum atque excolendarum instrumenta suo ordine describuntur. Parisiis*, 1554, *apud Carolum Stephanum; et* 1679, *apud Guillelmum Bernardum*, *in* 8°. *et apud Franc. Pelicanum.* Les écrits sur le même sujet que *Charles Etienne* avoit déjà publiés séparément sont réunis dans cet ouvrage. Il le traduisit en françois sous le titre de *Maison rustique*; son gendre Jean Liebault y a fait beaucoup d'additions. Le même ouvrage a été traduit en italien, Venise, 1591, *in*-4°. — et en Allemand, Strasbourg, 1592, *in-folio.*

14°. *Caroli Stephani de Latinis et Graecis nominibus arborum, fruticum, herbarum, Piscium et Avium liber ex Aristotele, Theophrasto, Dioscoride, Galeno, Aëtio, Paulo AEgineta, Actuario, Nicandro, Athaeneo, Oppiano, AEliano, Plinio, Hermolao Barbaro, et Johanne Ruellio; cum Gallica eorum nominum appellatione. Parisiis, Robertus Stephanus*, 1536, *in*-8°. — It. ibid. 1545, *in*-8°. — It. 3. *editio*, ibid, 1547, *in*-8°. — *Et Parisiis, apud Carol. Stephanum*, 1564, *in*-8°.

15°. *P. Terentii Afri Comici Andria, omni interpretationis genere, in adolescentulorum gratiam facilior effecta. Parisiis apud Simonem Colinaeum et Franciscum Stephanum*, 1541, *in*-4°. — *Item, adjectus est index latinarum et gallicarum dictionum; ibid*, 1547, *in*-8°. Et en françois sous ce titre: *Première Comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en prose françoise, avec un bref recueil de toutes les sortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs et Romains, et comment ils usoient d'iceux.* Paris, 1542, *in*-16. Gilles Corrozet.

16°. *Naturae adverbiorum ex Prisciana sententia. Parisiis*, 1542, *in*-8°.

17°. *Les Abusés, Comédie des Professeurs de l'Académie Siennoise, nommés Intronati.* — Les mêmes sous ce titre: *Comédie du sacrifice des Professeurs de l'Académie vulgaire Senoise, nommés Intronati, célébrée ès-jeux d'un Karesme-Prenant à Senes, traduite de langue Tuscane*; à Lyon, chez François Juste, 1543, *in*-16 avec figures. — La même sous ce titre: *Les Abusés, Comédie faite à la mode des Anciens, premiérement composée en langue Tuscane par les professeurs de l'Académie Senoise, et nommés Intronati, depuis traduite en françois par Charles Etienne, et nouvellement revue et corrigée.* 1548, *in*-16. Cette pièce a pour titre en italien, *Gli ingannati*: le sujet en est pris mot à mot des histoires de Bandel.

18°. *Abrégé de l'Histoire des Vicomtes et Ducs de Milan, le droit desquels appartient à la couronne de France, extrait en partie du livre de Paulus Jovius, avec les portraits d'aucuns d'iceux.* Paris, 1552, *in*-4°.

19°. *Discours des Histoires de Lorraine et de Flandres.* Paris, 1552, *in*-4°. Ce discours est dédié au Roi Henri II.

20°. *Les Voyages de plusieurs endroits de la France, en forme d'itinéraire, et les fleuves de ce royaume. Paris*, 1553, *in*-8°.

21°. *Paradoxes ou propos contre la commune opinion, débattus en forme de déclamations forenses pour exciter les jeunes esprits en causes difficiles.* Paris, 1554, *in*-8°. Ces paradoxes sont presque une version de ceux d'Ortensio Lando.

22°. *Paradoxe que le plaider est chose très-utile.* Paris, 1554, *in*-8°.

23°. *Latinae Linguae cum Græca collatio, ex Prisciano, &c. Parisiis*, 1554, *in*-4°.

24°. *Caroli Stephani Dictionarium Latino-Graecum, &c. Parisiis*, 1554, *in*-4°.

25°. *Dictionarium Latino-Gallicum postrema hac editione valde locupletatum. Parisiis*, 1552, 1561 et 1570, *in-folio.*

26°. *Caroli Stephani Thesaurus Ciceronis. Parisiis*, 1556, *in-folio.*

27°. *Dictionarium poëticum quod vulgo inscribitur elucidarius carminum, multoquam antehac emendatius. Parisiis*, 1558, *in-8°.*

28°. *Dictionarium historicum, geographicum et poeticum. Genevae*, 1566, *in-4°.* — *Lugduni*, 1579 et 1595, *in-4°.* — *Genevae*, 1617, *in-4°.* — *Parisiis, apud Fr. Jacquin, auctum et emendatum à Fred. Morello*, 1620, *in-4°.* — It. Claude Thiboust, 1654, *in-4°.* — Oxfort, 1671, *in-folio*, et Londres, 1686, *in-folio.* Ces deux dernières éditions ont été augmentées par Nicolas Lloid.

29°. *Petit Dictionnaire François-Latin. Paris*, 1559, *in-4°.*

30°. *Ciceronis opera ex editione Caroli Stephani*, quatre tomes *in-folio.* Les trois premiers parurent en 1554, et le quatrième en 1555.

Voyez *Theodori Janssenii ab Almeloveen de vitis Stephanorum dissertatio*; Maittaire, *Stephanorum historia*; les Mémoires du *Père Niceron*, *Moréri*, *Portal*, *Merchlin.*

MANUSCRITS.

Traduction ou paraphrase de la vétérinaire de P. Végeu, touchant les maladies des chevaux et leurs remèdes ou guérison.

Traité particulier d'un Chacun oiseau de proie. (M. ANDRY)

ETINCELLE. (*Elect.*)

L'*Etincelle* est un des modes par lesquels le fluide électrique se manifeste à nos sens lorsqu'une personne non électrisée en touche une qui est électrisée, et qu'il y a contact immédiat entre ces deux personnes, ou contact intermédiaire par le moyen d'un corps conducteur : au moment du contact, il part une *Etincelle.* On se sert pour en tirer de continues d'un instrument appellé *excitateur*, et l'on en tire dans beaucoup de cas. *Electriser par étincelles* est une des méthodes d'employer l'électricité. (*Voyez* au mot ELECTR. *Méd.* article des différentes méthodes d'électriser, la méthode d'électriser par *étincelles* avec l'excitateur ordinaire, avec le conducteur passé à travers un tube de verre, d'en tirer dans le cas de surdité, d'en tirer ce qu'on appelle *à travers la flanelle* ou d'électriser par *friction.* *Voyez* au même mot, art. des méthodes, mot ETINCELLES, leurs propriétés. On appelle *Etincelle* fulminante ou foudroyante, celle qui éclate au moment de la décharge de la bouteille de Leyde. (*Voyez* COMMOTION). (M. MAUDUIT).

ETIOLEMENT. (*Hygiene*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. Alimens.

Section Ire. Végétaux.

L'*Etiolement* est une espèce d'altération que cause aux plantes la privation de l'aspect du soleil ou de la lumière. Pour peu qu'on ait observé, on a vu dans les jardins que toutes les plantes qui sont absolument à l'ombre poussent des tiges longues, effilées, sans consistance, et des feuilles blanches très-tendres, ou d'un verd pâle : ces plantes ne sont pas bonnes à la réproduction de leur espèce, et sont étiolées.

L'*Etiolement* est devenu une espèce d'art, dont les jardiniers font usage, pour fournir aux hommes certaines plantes alimentaires qu'ils trouveroient dures et même âcres si elles n'avoient été disposées par l'*Etiolement.* C'est ainsi que ce qu'on nomme vulgairement cœurs de cardes, de chicorées, de laitues, &c. offrent des plantes étiolées qui conservent une grande tendreur et une grande blancheur, parce qu'en liant toutes les feuilles on empêche le milieu de la plante d'être exposé à la lumière, qui leur auroit donné la couleur verte, et la fermeté qu'ont toujours celles qui ont été entièrement exposées à l'action de cette même lumière.

Les plantes étiolées sont en général aqueuses, et ont peu de goût et de sucs nutritifs; c'est pourquoi on a soin de les relever en y faisant des sauces piquantes, et en les servant en salade : elles sont rafraîchissantes, et conviennent

viennent à toute sorte de tempéramens (*Voy.* Salade. (M. Macquart).

ETIQUE. (*Fièvre*). (*Voyez* Hectique). (M. Mahon).

ETOUFFEMENT. (*Pathologie.*) (*Voyez* Asthme *et* Suffocation). (M. Mahon).

ETOURDISSEMENT. (*Capitis gravedo*, *vertigo*, ἐκπληξις Hippocr.).

On appelle *Etourdissement*, vertige, cet état dans lequel tout-à-coup on sent une pesanteur considérable, sur-tout dans les parties antérieures de la tête ; la vue se trouble, se couvre d'un nuage, les objets environnans paroissent doubles, et ensuite tourner au-tour de vous ; il se fait un tintement et un bruit étonnant dans les oreilles : la démarche chancèle, les jambes fléchissent, on tombe même si on ne trouve aussi-tôt un appui. Les jeunes gens, sur-tout les personnes du sexe qui ne sont pas encore bien réglées ; les hyppocondriaques, dont le ventre est serré, qui éprouvent des palpitations, qui ont des flatuosités; les femmes grosses ou hystériques ; ceux qui mènent une vie oisive, qui sont adonnés à la bonne chère sont très-sujets aux *Etourdissemens*. Dans tous les âges, et quel que soit le tempérament, l'*Etourdissement* a lieu par une multitude de causes. On sait que c'est un des premiers symptomes de l'ivresse : l'abus des liqueurs fortes, les excès avec les femmes, la fumée de tabac, la vapeur du charbon, les odeurs fortes le produisent souvent ; il a lieu lorsque l'on fixe long-tems un objet, que l'on regarde de haut en bas et à une grande profondeur ; il précède, il accompagne les accès hystériques et épileptiques. Enfin la plénitude de l'estomac, la saburre des premières voies, la présence des vers, la suppression des évacuations, toutes ces causes peuvent produire l'*Etourdissement* en occasionnant l'engorgement et la stase momentannée des liqueurs dans les vaisseaux du cerveau. Dans les jeunes sujets cet accident est léger, et ne présente aucun danger. Dans les personnes âgées, sur-tout s'il revient fréquemment, il mérite plus d'attention. Lorsqu'il est accompagné de vomissement et de l'abattement des forces, il fait craindre l'apoplexie et la paralysie. Lorsqu'il ne dépend que d'une simple pléthore sanguine, ou de la saburre des premières voies, une simple saignée et un purgatif suffisent pour en prévenir le retour : dans les autres circonstances il faut avoir égard pour le pronostic et pour la curation aux causes diverses qui peuvent le produire. (M. Laporte).

ETOURNEAU, s. m. (*Hygiene*).

Parties II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre Ier. Alimens.

Section II. Animaux volatils.

Sturnus. Brisson. Gesner. Aldrov.

Il y a plusieurs sortes d'*Etourneaux* ou sansonnets. On en trouve par-tout, et ils vivent de tout, ils sont de la grosseur des merles. Leur plumage est le plus souvent noirâtre, tacheté de gris, quelquefois de bleu, de jaune, de rouge. Cet oiseau a le bec délié, droit, anguleux ; la langue très-dure et fendue. Le mâle a un filet noir en dessus et le croupion plus verdâtre ; il a la queue courte et noire, les pieds jaunes et les ongles presque noires.

L'*Etourneau* habite les endroits humides ; il est carnivore sédentaire, vit en société, s'apprivoise facilement, et apprend à prononcer quelques mots. Il est bon, comme les grives, vers le tems de la vendange.

La chair des *Etourneaux* a été fort estimée des anciens. Cependant elle n'est pas une des plus délicates. La tête sent un peu l'odeur de fourmis : c'est pourquoi on l'ôte avant que d'apprêter l'oiseau, ainsi que la peau qui paroît amère à quelques personnes.

(M. Macquart).

ETTABARANI. médecin du sultan Thechm, roi de Ghazna, ville d'Asie sur les frontières de l'Inde, naquit dans le Tabarani, province du Chorozan, et mourut à Ghazna, l'an de l'Hégire 474, de J. C. 1081.

Il a écrit un livre de médecine, dont ses contemporains ont fait beaucoup de cas. Il portoit ce titre : *Firdius Ulhecime*, ou paradis de la prudence, et contenoit plusieurs observations sur les maladies, avec un détail des propriétés des plantes, des animaux et des minéraux. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

ETTMULLER (Michel) naquit à Leipsic le 26 mai 1644. Après avoir fait ses études légales: en médecine, il voulut profiter des leçons des

grands maîtres qui fleurissoient en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en Italie: il voyagea pendant deux ans dans ces différens pays; de retour à Leipsic, il y fut reçu docteur le 20 août 1668. En 1670, l'académie des curieux de la Nature le mit au nombre de ses membres; en 1676, il fut aggrégé à la faculté de Leipsic; et en 1681, on le nomma à la chaire ordinaire de botanique, ainsi qu'à celle de professeur extraordinaire de chirurgie et d'anatomie. Il mourut le 9 mars 1683, à l'âge de 39 ans. Ce fut en travaillant à quelque opération de Chimie, qu'il contracta la maladie qui l'enleva dans ses plus beaux jours. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. *Ettmuller* étoit attaché à la théorie de *Sylvius de Le Boë* et à la secte chimique; c'est ce qui l'a fait tant incliner pour l'usage des absorbans et des remèdes les plus actifs de la chimie.

Michel-Erneste Ettmuller, son fils, vint au monde à Leipsic le 26 août 1673. Après de bonnes études à Zittau et à Altenbourg, il se rendit, en 1692, à Wittemberg, où il fit son cours de philosophie. Delà il revint dans sa patrie, et lorsqu'il eut pris le degré de maître-ès-arts, il se décida pour la partie de la médecine. *Bohn*, *Lang*, *Ortlob*, *Paulus*, furent les professeurs dont il entendit les leçons. Il fut reçu docteur en 1697. Il voyagea ensuite pendant deux ans en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas; et à son retour à Leipsic, le conseil le nomma médecin du Lazaret. En 1702, il obtint la chaire extraordinaire de médecine; en 1706, celle d'anatomie et de chirurgie; en 1719, il succéda à *Bohn* dans la chaire de philosophie, et en 1724, il devint professeur de pathologie. Il étoit directeur de l'académie des Curieux de la Nature depuis deux ans, lorsqu'il mourut le 25 septembre 1732, âgé de 59 ans moins un mois.

Ce médecin a revu tous les ouvrages de son père sur des manuscrits originaux, et il les a publiés à Francfort l'an 1708, en trois volumes *in-fol.* Il est lui-même auteur de plusieurs dissertations; elles ne dépareroient pas les écrits de son père, s'il les y avoit jointes.

Outre l'édition des ouvrages de *Michel Ettmuller*, faite en 1708, il y en a une de Leyde, 1685, *in-4*; une de Francfort, de 1688, deux volumes *in-folio*, par *George Francus*, professeur en l'université de Leipsic; une autre de Francfort, de 1696, deux vol. *in-folio*, par les soins de *Westphal*; une de Lyon, 1690, deux vol. *in-folio*, qui est due à *Pierre Chauvin*, médecin de cette ville; de Naples, 1728 et 1734, cinq vol. *in-folio*, par *Nicolas Cyrillus*; de Genève, 1736, quatre volumes *in-folio*, par *Manget* qui a orné cette édition de commentaires et de notes.

(M. Goulin).

ETUDE. (*Hygiene*).

L'*Etude*, quand on s'y applique sérieusement, fait mener une vie sédentaire qui peut devenir infiniment préjudiciable à ceux qui s'y livrent, et peut amener une foule d'inconvéniens, qui seront développés à l'article *gens de lettres*, (*Voyez* Gens de Lettres).

(M. Macquart).

ETUVE. (*Mat. méd.*). (*Hypocaustum*, *ex* ὑπὸ *sub*, et καίω *uro*).

On donne le nom d'*Etuve* ou bain de vapeurs à une pièce destinée à provoquer la sueur au moyen d'une très-grande chaleur qu'on lui communique avec un brasier qui y est adapté. Nous avons déjà fait avoir en parlant des bains Russes, qu'ils ne sont autre chose que des *Etuves* dans lesquelles les corps peuvent recevoir quarante-cinq degrés de chaleur et plus.

Ces bains sont de la plus grande utilité pour les personnes qui transpirent difficilement, font peu d'exercice, chez qui surabondent des humeurs grossièrss, sur-tout lorsqu'elles se portent à la peau, lorsqu'on veut chasser quelqu'humeur rhumatissante, ou lorsqu'on veut rappeller une transpiration interceptée par un changement subit de l'atmosphère, par quelque coup de vent imprévu, ou quelque refroidissement. J'ai déjà indiqué dans l'art. *Bain* les avantages que peut procurer l'*Etuve*, et la facilité qu'on peut avoir de se les procurer à Paris, soit généralement, soit localement. (*Voyez* le mot *Bain*). Dans les endroits où l'on n'a pas la facilité de se procurer des *Etuves* comme à Paris, le dessus d'un four de boulanger peut en tenir lieu: on y aura facilement, avec le thermomètre, le degré de chaleur convenable à la circonstance pour laquelle on veut l'employer. Je crois que c'est un fort bon moyen médical, et qui est trop rarement employé. Si on veut le faire avec fruit, plus la chaleur qu'on aura éprouvé aura été grande, plus il faut redouter de s'exposer trop sensiblement à l'air froid et humide: c'est particuliérement de cette attention que dépendra le succès de l'*Etuve*.

On verra encore au mot *Bain* l'usage que faisoient les anciens de l'*Etuve*, et les avan-

tages qu'ils en retiroient : il est fâcheux que le bon exemple qu'ils nous ont donné sur ce point essentiel semble presqu'entièrement rejeté aujourd'hui de la pratique médicale ; c'est cependant, je le répète, un des meilleurs en même tems que c'est un des plus simples.

L'*Etuve* est aussi employée pour dessécher certaines substances ou fruits qu'on veut conserver pour le tems où la nature ne les produit plus. L'*Etuve*, en enlevant les parties humides ou aqueuses qui les auroient fait fermenter ou gâter, a donné à l'homme de nouveaux moyens de satisfaire ses besoins et sa sensualité. Tout corps qui est susceptible de se ramollir facilement et de fermenter, pour être conservé dans un état sain, doit donc être placé, sinon dans une *Etuve*, au moins dans un endroit très-sec, où l'influence du soleil ou de la chaleur artificielle se fasse sentir, et tienne constamment dans un état de siccité les parties qui tendent à faire désorganiser les corps.

(M. Macquart)

ETUVÉE. (*Hygiene*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

L'*Etuvée* est une manière de cuire les alimens, sur-tout ceux qui sont tirés des animaux, dans des vaisseaux fermés, de sorte qu'ils soient pénétrés de leur propre suc, et de celle d'une petite quantité d'eau, de vin ou de bouillon qu'on y a mêlée.

Les alimens ainsi cuits sont salubres, d'une assez grande facilité à digérer, et on n'a aucune manière de les rendre plus nourrissans. C'est ainsi qu'on cuit les daubes. On sent que cet espèce d'aliment a l'avantage d'être facilement attendri, et de conserver son goût et son suc, à force d'être pénétré par les vapeurs chaudes de la cuisson. Les *Etuvées* conviennent peu aux personnes qui ont l'estomac très-délicat, ou qui sont convalescentes. (M. Macquart).

EVACUANS. (*Mat. méd.*)

Les remèdes nommés altérans (*Voyez* ce mot), ont des effets qui ne sont sensibles que plus ou moins long-tems après leur administration, et qui ne se manifestent que par des changemens lents dans les fluides et les solides, ceux que nous examinerons dans cet article produisent une action plus prompte, annoncée par la sortie d'une humeur quelconque. Cet effet leur a fait donner le nom général d'*Evacuans*.

On les distingue par l'espèce d'humeur que chacun d'eux est susceptible d'évacuer, et l'on observe qu'ils n'exercent cette action que par l'impression qu'ils font naître dans les organes qui président à la sécrétion de tel ou tel fluide. Nous en reconnoissons dix classes ; savoir, les *émétiques*, les *purgatifs*, les *sudorifiques*, les *diurétiques*, les *ptarmiques*, les *sialogogues*, les *expectorans*, les *galactopées*, les *spermatopées* et les *emménagogues*. Nous y ajoutons l'évacuation du sang par les saignées, pour completter l'ensemble des *Evacuans*.

En considérant ces dix classes de remèdes, on reconnoît qu'ils agissent sur cinq ordres d'organes dont les fonctions sont congénères entr'elles dans chacun des ordres.

Ainsi les vomitifs agissent sur l'estomac, et les purgatifs sur les intestins qui forment avec ce viscère l'organe continu de la digestion, et qui ont absolument la même structure que lui. Les humeurs gastrique et intestinale ont entr'elles une très-grande analogie, l'une et l'autre sont lymphatiques, et éprouvent les mêmes altérations de la part des mêmes agens. C'est pour cela que ces deux classes de remèdes sont à-peu-près de la même nature, et deviennent émétiques ou purgatifs suivant la manière dont on les administre, ou suivant l'état des deux viscères qui constituent ensemble les premières voies.

Les diaphorétiques augmentent la transpiration, les diurétiques font le même effet sur l'urine ; tous les phisiologistes savent quelle analogie il y a entre la peau, les reins, la vessie, et quel rapport les fonctions de ces organes ont entr'elles. L'une de ces évacuations remplace souvent l'autre, et en tient lieu, comme on l'observe dans les changemens subits de température auxquels l'homme est exposé. Aussi les diaphorétiques deviennent-ils quelquefois diurétiques, et ces derniers poussent-ils par la peau, lorsque la nature a disposé l'un ou l'autre de ces organes de manière à ce que leur secrétion et leur excrétion soient augmentées.

Il en est de même des errhines comparés aux sialagogues ou apophlegmatisans. Ces deux classes de remèdes sont congénères ; les uns excitent la sortie du mucus des nârines, et les autres procurent celle de la salive et des humeurs muqueuses de la bouche, du palais, des amygdales, &c. La continuité, l'identité de structure de la membrane de Schneider, et de celle qui revêt l'arrière-bouche et le voile du palais, la communication immédiate des cavités nasales et buccales, démontre que l'humeur qui coule des narines, et celle qui est séparée par les cryptes muqueuses de l'arrière-bouche sont de la même nature. Les errhines et les apophlematisans ont donc une vertu congénère, et sont également propres à évacuer l'une et l'autre de ces humeurs.

Quoiqu'on ne puisse pas dire tout-à-fait la même chose des expectorans et des galactopées, les premiers étant destinés à favoriser la sortie des humeurs des vésicules pulmonaires, et les seconds ne servant qu'à rendre la sécrétion et l'excrétion du lait plus abondante; cependant, si l'on observe que ces deux classes d'*Evacuans* agissent tous les deux sur la poitrine, et que leurs substances qui, par leur qualité douce et nourissante, sont capables d'augmenter la formation du lait, le sont également de lubréfier les organes de la respiration et de faciliter l'excrétion des humeurs bronchiques, on reconnoîtra une analogie assez marquée entre ces remèdes, et l'on conviendra qu'ils peuvent être rapprochés les uns des autres.

Quand aux deux dernières classes d'*Evacuans,* savoir, les spermatopées et les emménagogues, ils n'ont de rapport entr'eux que parce qu'ils agissent sur les organes de la génération, les uns chez les hommes, les autres chez les femmes.

Ces considérations sur le rapprochement des *Evacuans* comparés entr'eux, nous engagent à diviser cet ordre de médicamens en cinq articles. Dans le premier nous comprenons sous la dénomination d'*Evacuans* des premières voies, les *émétiques* et les *purgatifs.* Dans le second, nous associons les *diaphorétiques* et les *diurétiques* ; le troisième réunit les *errhines* et les *sialagogues* ; le quatrième rassemble les *expectorans* et les *galactopées ;* et le cinquième rapproche les *spermatopées* et les *emménagogues.* (*Voyez* tous ces mots en particulier).

(M. FOURCROY).

EVACUATION, s. f. (*Hygiene*).

Partie III. Règles de l'Hygiène en général.

Classe II. Hygiène particulière.

Ordre I. Principes généraux de régime.

Section II. Régime relatif aux choses de la quatrième classe ou excrétions.

On peut dire en un sens que tout l'art de conserver sa santé consiste à rendre au corps ce qui lui manque, et à le débarrasser de ce qu'il a de trop, afin que de cette manière il soit constamment et habituellement dans son état naturel.

Tout ce qu'on introduit dans le corps pour servir à la nourriture de l'homme, tout ce qui en sort, soit par l'insensible transpiration, soit par quelqu'autre *Evacuation* naturelle, doit être réglé de façon que le corps ne soit ni surchargé de ce qu'il prend, ni épuisé de ce qu'il évacue. L'un doit être le remède de l'autre ; par des *Evacuations ,* qui ne seront pas trop fortes, et qui seront faites à propos, on a le moyen de se délivrer d'une plénitude qui pourroit devenir dangereuse. Si les *Evacuations* avoient été trop fortes, sans cependant aller au dernier excès, on s'en releveroit facilement en prenant peu-à-peu la nourriture convenable à la circonstance dans laquelle on se trouve.

C'est au Médecin à proportionner la mesure et la manière de l'*Evacuation* qui convient à l'excès de plénitude dont on pourroit se plaindre. La diète et l'eau sont des moyens simples de se débarrasser d'une plénitude qui n'est pas encore morbifique, c'est ainsi qu'on s'oppose de bonne heure à la possibilité des plus grands désagrémens, tels que les foiblesses d'estomac, les oppressions de poitrine, les pesanteurs de tête, les hémorrhagies, les diarrhées, la fièvre, &c. (M. MACQUART).

EVACUATIONS SUPPRIMÉES. (*Physique médicale.*

La nature, en soumettant les femmes à la nécessité d'éprouver des *Evacuations* périodiques, leur a imposé sans doute une gêne qui se renouvelle bien des fois pendant le cours de la vie ; mais aussi elle a compensé ce désagrément par des avantages qui ne sont pas connus de celles qui en jouissent le plus complettement, et qui sont à peine soupçonnés de la plupart des hommes instruits. C'est, comme je l'ai dit, une gêne que l'*Evacuation* mens-

truelle, puisqu'en la supposant sans aucun des accidens qui en accompagnent si souvent le cours, le seul écoulement de sang occasionne un embarras dont les femmes ont augmenté le déplaisir par les soins qu'elles prennent à en dérober la connoissance chaque fois qu'il reparoît. Tant il est vrai qu'en voulant se dérober à tout ce qui est dans l'ordre immuable des événemens physiques, et en se faisant honte de la constitution même qui appartient à chaque sexe, on ajoute aux maux physiques qui en sont si fréquemment la suite, cette peine morale qui trouble à son tour une portion du repos auquel on étoit destiné. La nature n'en suit pas moins les loix qu'elle s'est prescrites, et l'orgueil de l'homme indigné d'y être assujetti, augmente, par le défaut d'usage de sa raison, les incommodités auxquelles il est exposé.

Quand j'ai dit que les femmes pour la plupart ne voyoient dans l'écoulement menstruel que le désagrément de le supporter sans connoître les avantages qu'elles en retirent pour la conservation de leur santé, j'ai exposé une vérité d'autant mieux prouvée que ce sont celles dont l'esprit est le moins exercé chez lesquelles ce bien physique s'observe manifestement. En effet les femmes habituées aux travaux de la campagne ont ordinairement des menstrues régulières. Tout concourt à conserver la régularité de cette *Evacuation*; air pur, alimens souvent de difficile digestion, mais élaborés par des organes vigoureux, exercice continuel qui rend la circulation active, esprit exempt de ces passions illusoires qui sont le tourment des autres femmes, et souvent la perte de leur santé : point de ces usages fatiguans que des préjugés mal conçus rendent pénibles toute la vie, gaieté franche qui répare en un moment la lassitude des occupaions les plus accablantes; tout entretient une harmonie constante entre les fonctions dont l'exécution éloigne les maladies. Si malgré ces avantages une pléthore commençante surcharge les vaisseaux d'une quantité de liquides surabondans, l'*Evacuation* menstruelle vient à leur secours chaque mois pour les débarrasser de cette surcharge qui n'a pas pu porter le trouble dans la machine. C'est ainsi que quand la saison des froidures rend leur vie plus sédentaire, les sueurs supprimées, faute d'activité, augmentent la masse des liquides qui est bientôt réduite par l'*Evacuation* des règles à la quantité convenable. C'est par ce défaut d'action qu'on explique pourquoi les femmes, dont je parle, perdent plus de sang en hiver par les menstrues, que dans les saisons où elles sont occupées des travaux des champs : c'est encore par le même principe que celles qui, après une habitude d'exercices fatiguans, se livrent à l'oisiveté, ou à des occupations moins pénibles, éprouvent sans retard tous les inconvéniens de la pléthore sanguine.

Si des femmes de la campagne nous passons à celles qui habitent les grandes cités, le tableau présente une autre sorte d'existence. Dans ces villes habitées par un peuple immense où la contagion des vices se répand sur toutes les classes de citoyens, tous aussi sont dans l'ordre physique un exemple des maux auxquels on s'expose en s'écartant de la simplicité de la nature : celles qui vivent dans l'aisance font consister le bonheur dans une oisiveté du corps qui en affoiblit les ressorts; à ce malheur, ajoutez les souffrances cruelles que le désordre des passions amène avec lui; ceux qui accompagnent l'intempérance dans les alimens, l'incontinence dans les plaisirs, le trouble de l'imagination dans les desirs d'un amour déréglé, l'abandon de soi dans des jouissances meurtrières qui énervent les sens; l'inquiétude continuelle, qui est inséparable des projets d'ambition; cette vanité insatiable de posséder des richesses et la considération, vanité qui punit d'avance celui qui en fait l'objet de son culte; l'air infecté, que l'amoncèlement des habitans rend insalubre; le cahos perpétuel, et l'agitation dans laquelle on passe des jours dont on méconnoît jusqu'à l'emploi : toutes ces causes de sollicitude morale, et cet enchaînement de maux physiques, détruit l'action des solides, fait languir la circulation, décompose le sang, le fait staser dans ses vaisseaux, engorger les viscères; d'où les suppressions ou la diminution prolongée des menstrues; d'où les accidens sans nombre qui se succèdent après ce premier dérangement, et cette source de phénomènes morbifiques dont on aura l'explication, article *suppression des menstrues.*

Le déréglement de la vie (et j'entends par déréglement ce qui, comme je l'ai déjà dit, s'écarte des loix simples de la nature) est sans doute la cause la plus habituelle des dérangemens qui surviennent dans l'évacuation des menstrues; mais on ne peut pas non plus se dissimuler, qu'une seule erreur dans la conduite physique entraîne les mêmes maux à sa suite. C'est ainsi que nous voyons quelques femmes de la campagne avec des suppressions, pour avoir été imprudemment exposées à l'humidité, au froid, ou pour avoir été plongées dans une eau froide pendant le cours des menstrues. Il faut cependant convenir qu'elles sont peu sujettes à cet accident, et

que lorsqu'elles en sont attaquées, l'activité de leur organisation, ou quelques soins donnés à propos, rétablissent assez promptement leur santé. Mais les mêmes symptomes résistent quelquefois aux remèdes les mieux indiqués, chez les femmes énervées des villes. Ici les maux s'accumulent sur tous les individus; la femme qui vit dans la pauvreté n'est pas plus exempte des maladies dont nous parlons, que celle qui consume ses jours dans les jouissances du luxe et les avantages de la fortune? C'est que les unes et les autres ont une vie sédentaire, elles respirent un air impur, leur ame est également rongée par l'envie, et tout conspire en elles à maintenir le désordre des fonctions qui n'ont jamais eu l'activité et l'énergie nécessaires pour entretenir la bonne santé.

Les menstrues enfin cessant de marquer leur retour, il survient d'autres accidens; la pléthore amène les hémorrhagies, la surcharge des viscères, la gène, et quelquefois la suspension de leurs fonctions: mais cette pléthore se dissipe par les sueurs ou par des excrétions qui diminuent la surcharge des liquides, et ce sont encore les femmes de la campagne qui jouissent de ces avantages inappréciables. Quelles sueurs, quelles excrétions attendre d'un corps affoibli par des veilles employées aux plaisirs, ou à des occupations qui énervent le corps? L'abondance accable les forces de la vie dans les grandes cités, et la misère les détruit presqu'aussi promptement; de-là, une seconde source de maladies dont on aura l'histoire, article *cessation des menstrues* ou *tems critique*.

Le tems des amours amène le mariage, et le plaisir, qui sollicite l'union des deux sexes, cache sous des fleurs les épines qu'il prépare aux époux. Quoique la grossesse ait ses dangers particuliers, et qu'il semble que la nourriture du fœtus emploie la surabondance des liquides; cependant le sang s'accumule encore chez quelques femmes en telle quantité, qu'il pourroit les exposer au danger de perdre la vie, si l'art ne venoit pas au secours de celles qui sont pléthoriques dans la gestation. A peine l'enfant est-il né, que la surcharge étonnante de liquides rassemblés dans les viscères de l'hypogastre et les parties environnantes, trouve à peine des passages suffisans pour s'évacuer; la perte du sang, de la lymphe, de la sérosité, sembleroit devoir conduire la mère au tombeau, si l'expérience n'avoit instruit le spectateur de ces phénomènes, que ces évacuations, au lieu d'être redoutables, sont inhérentes au salut de la femme en couches.

Mais aussi, quand cet écoulement surprenant diminue de quantité, le trouble le plus prompt et le plus dangereux se manifeste dans les fonctions; le danger est encore plus éminent, s'il y a suppression complette, les flots de liquides arrêtés s'élancent en quelque sorte dans toutes les parties du corps. Tantôt, se portent à la tête, ils enflamment le cerveau ou ses membranes, ou les parties extérieures de la tête, quelquefois, ils arrivent en torrent dans les vaisseaux du cerveau, et frappent la malade d'une apoplexie subite et mortelle. Chez une autre, les poumons engorgés présentent tous les caractères d'une péripneumonie dangereuse. Celle-ci succombe à l'inflammation des viscères du bas-ventre. D'autres sont prises d'engorgemens qui occupent les articulations, et dont l'humeur s'étendant presqu'à toute la surface du corps, les retient dans l'immobilité et dans le supplice que comportent des douleurs universelles et constamment senties. Quelques femmes portent des engorgemens et des obstructions considérables, causés par la fixation d'une partie du liquide des lochies. La diminution de cette évacuation n'occasionne pas toujours des accidens qui se reconnoissent promptement: des années se passent dans une sécurité trompeuse, pendant qu'une partie du fluide qui devoit s'écouler au tems des couches, cantonné dans quelques viscères ou dans le tissu cellulaire, a formé, par sa coagulation, des maladies incurables. Comment présenter ici le nombre effrayant des accidens que la diminution ou la suppression des lochies amène à sa suite. Parlerai-je de ces inflammations de l'utérus, qui se communiquent à tout le bas-ventre? de celles des intestins, de l'épiploon, et des autres viscères? Dirai-je par combien de lieux, des suppurations énormes vuident des abscès étendus qui ont fait le tourment des malades? Tous ces objets doivent être traités séparément article *suppression des lochies*, et *diminution des lochies*.

Après l'accouchement, les fluides rassemblés dans l'utérus, remontent en partie dans les mammelles pour y préparer la nourriture du fœtus. Le lait engorge les seins avec une grande célérité; mais mobile à l'excès comme le liquide dont les lochies sont composées, il se dévie aisément de sa route pour se porter dans toutes les parties du cops; une erreur de régime, une affection morale, une impression de froid et mille autres circonstances, l'écartent de sa route naturelle, pour le fixer sur des organes étrangers; d'où les nombreux accidens connus sous le nom de *lait épanché*, *diarrhées laiteuses*, *obstructions laiteuses*, *in-*

flammations laiteuses : d'où encore cette variété étonnante de *dépôts laiteux* qui attaquent le tissu cellulaire, sans en excepter aucune partie de l'habitude du corps, les engorgemens des articulations, les maladies de peau, &c.

Les nourrices évitent ordinairement ces malheurs. Ils se rassemblent sur la tête des femmes dont la vie consumée dans les plaisirs ne leur permet pas de se souvenir qu'elles ne sont mères qu'en en remplissant tous les devoirs; et pour éviter l'embarras de la lactation, elles s'exposent aux dangers les plus multipliés. Cette désobéissance aux loix de la nature assujétit celles-ci aux accidens qui attaquent le cerveau; une autre meurt après des années de souffrance d'une phtysie pulmonaire : celle-là porte des engorgemens dans l'hypogastre. Quelques-unes tombent dans le marasme; d'autres ont le sang altéré pour la vie par une cachexie qui conduit aux affections scorbutiques.

Les maux, dont je présente l'idée abrégée, ne sont pas les seuls qui naissent du défaut de lactation ou de la déviation du lait. Comme les mammelles reçoivent ce fluide au premier moment où il abandonne la matrice, pour aller les remplir de la nourriture destinée au fœtus, elles en sont surchargées à l'excès: si on ne les vuide pas régulièrement, il s'y coagule, enflamme le tissu cellulaire, d'où les abscès douloureux de ces parties. Celui qui engorge les glandes, engagé dans un tissu plus serré et plus dense, y cause une phlogose sourde qui dégénère à son tour en inflammation, et la lenteur de la suppuration de celle-ci est un supplice qui se prolonge sans fin. Mais quand ces accidens, dont la promptitude est la punition ordinaire des mères qui négligent leurs plus importans devoirs, quand, dis-je, ces accidens n'auroient pas lieu, les femmes sont soumises à d'autres événemens : une obstruction lente des glandes, des mammelles se forme d'une manière insensible. Elle ne s'annonce point avec un appareil menaçant; un gonflement insensible ne cause point d'inquiétudes aux inconsidérées. On vit tranquille avec un mal dont les suites peuvent être terribles. Avec le tems, l'obstruction dégénère en squirre; une chûte, un choc qui le blesse, un sang trop âcre qui l'enflamme, une vie trop dissipée qui lui occasionne une chaleur vive, toutes ces causes avec une infinité d'autres circonstances changent le squirre en cancer. Alors la violence des douleurs montre toute l'étendue du péril; mais si le squirre a contracté des adhérences, si le sang est impur, la cruauté même d'une opération chirurgicale est une ressource impuissante contre ce fléau. Il ne reste que la perspective affligeante de quelques années à passer dans des tourmens inexprimables, dont la terminaison est la mort.

Un écoulement qui affoiblit les forces de la digestion quand il est abondant, qui relâche toutes les parties de la génération, qui dérange la santé de mille manières, et qui, même aux femmes voluptueuses, fait oublier tout l'attrait des plaisirs de l'amour; les fleurs blanches, en un mot, sont encore une source de maux, si on en arrête le cours sans précaution. Les médecins regardent cette affection comme un catharre de l'utérus; c'est au moins l'opinion d'un grand nombre. Il est certain au reste que les femmes d'un tempéramment phlegmatique y sont plus exposées que les autres : il est encore prouvé que celles qui habitent les villes, ou qui vivent dans l'oisiveté, portent presque toutes cette désagréable incommodité. Si elle énerve quelquefois la volupté dans le sexe qui en est affecté, elle éloigne aussi les hommes de l'approche de celles qui en sont souillées; mais comme elles ne perdent pas toutes le penchant qu'elles avoient pour les plaisirs, elles se croient intéressées à tarir un écoulement qui diminue l'ardeur des embrassemens qu'elles désirent. Delà cette foule de moyens employés sans prudence, mais toujours avec obstination quand on peut s'en promettre le succès qu'on en attend. Ainsi les unes se lavent avec des liquides astringens pour donner plus de fermeté à des organes ramollis et presque insensibles : d'autres portent cette dangereuse attention plus loin; elles injectent des liqueurs actives qui, par le resserrement qu'elles occasionnent dans les parties dont l'écoulement tire sa source, leur font bientôt contracter une sécheresse et une solidité dangereuse. A la vérité on tarit, ou au moins on rend presqu'insensible cette humidité gluante qui abreuve les organes de la génération. On se félicite alors de ressentir plus vivement les embrassemens dont on faisoit sa félicité. Non : on a tout perdu; les organes sont flétris; ils ne s'émeuvent plus au toucher, ils ne tressaillent plus dans l'union des deux sexes; leur insensibilité a été détruite par la constriction qu'on leur a procurée.

Mais l'humeur abondante dont l'écoulement débarassoit les organes affoiblis, ne trouvant plus de passage pour s'évacuer, se cantonne dans l'utérus qu'elle engorge; d'autrefois repoussée sur les autres viscères du bas-ventre, elle s'y amasse, s'y coagule comme dans la matrice pour y former des obstructions : quelquefois son abondance est telle qu'elle fait irruption

à la fois sur la matrice, le mésentère et les autres viscères ; on l'a vue souvent affecter les poumons pour y créer une pthisie glaireuse. De l'engorgement de l'utérus naissent aussi les squirres de ce viscère. Comme les squirres des mammelles, leur terminaison est souvent désastreuse. Le danger des squirres de la matrice est d'autant plus grand que dans le cas où le sang seroit pur, on ne les emporte pas comme ceux des seins. Ils restent donc toujours existans dans l'organe qui en est affecté; et leur présence menace à chaque instant la vie de celle qui les porte, remplit son ame de la crainte d'être plongée dans un abyme de souffrances.

Cependant la cessation des menstrues, quand l'utérus est squirreux, détermine une foule de malheurs incalculables. Le sang, qui s'amasse dans le viscère endurci, le dispose à l'inflammation. Alors les douleurs commencent ; le squirre s'irrite. Un travail intestin le fait bientôt dégénérer en cancer. Mais avant que d'être arrivé à cette fin redoutable, la gêne de la circulation dans l'utérus a fait gonfler ses vaisseaux, ceux-ci surchargés d'une masse énorme de liquides en ont été distendus à l'excès ; enfin le liquide, arrivé jusqu'à leur orifice qu'il a dilaté, s'échappe à grands flots de ses vases. Telle est la source de ces hémorrhagies meurtrières qui accablent pendant des années entières les femmes dont la matrice est engorgée. De cette récidive de pertes, naissent les symptomes qui appartiennent à l'inanition ; d'où la pâleur universelle, la perte de l'appétit, celle des digestions, la foiblesse du système vasculaire; d'où la décomposition du sang, la stagnation de la sérosité dans le tissu cellulaire pour former l'hydropisie : de ce défaut de circulation, les affections cachectiques, le scorbut, les fièvres lentes, le marasme et la mort.

Tels sont les phénomènes généraux qui résultent de la suppresion des évacuations habituelles aux femmes. J'ai présenté un tableau sur lequel on ne trouvera que les traits principaux d'une histoire affligeante : j'ai réservé la somme des détails pour l'insérer dans l'exposé de la suppression de chaque évacuation particulière. (*Voyez* SUPPRESSION DES RÈGLES, DES LOCHIES, DU LAIT, DES FLEURS BLANCHES).

Je n'ai rien dit des hémorrhoïdes, de la gonorrhée bénigne auxquels les femmes sont exposées comme les hommes, parce que j'ai voulu me renfermer dans l'examen des évacuations dont la suppression étoit dangereuse pour les femmes. (M. CHAMBON).

EVANOUIR. (s') *Evanescere*, tomber en défaillance, perdre l'usage et les fonctions des sens. (M. ANDRY).

EVANOUISSEMENT. *Animi deliquium*, lipothymie, défaillance; perte de connoissance avec une cessation subite des sens et du mouvement. (*Voyez* DÉFAILLANCE).

(M. ANDRY).

EVAPORATION. (*Mat. méd.*).

L'*Evaporation* est à proprement parler, la réduction d'une matière quelconque en vapeurs; l'art étayé d'une observation constante sur les phénomènes de la nature, l'a bientôt rivalisée dans l'*Evaporation*. Ce phénomène est devenu en quelque manière un des principaux instrumens des laboratoires ; c'est une opération de l'art chimique et pharmaceutique qui a ses règles, ses principes, et ses usages si fréquens, qu'on ne peut presque pas s'en passer dans la préparation des médicamens. On trouvera dans le dictionnaire de chimie tout ce qui peut éclairer à cet égard l'art de préparer les médicamens composés; on y verra que c'est l'usage des opérations nécessaires pour avoir en pharmacie des sels cristallisés, des extraits, des sucs épaissis, des sels essentiels, &c.

Une autre considération relative à l'*Evaporation* et qui intéresse immédiatement la matière médicale, c'est ce que ce phénomène de la nature produit d'altération ou de changement, soit dans la nature des remèdes, soit dans leur action sur l'économie animale. Tous les médicamens très-volatils ou susceptibles de prendre facilement la forme de vapeur, d'éprouver une *Evaporation* plus ou moins rapide, changent peu à peu de nature quand on les conserve, et sur-tout avec un grand contact de la part de l'air ; mais il est indispensable de bien enfermer les médicamens volatils, éthérés, alcooliques; sans cette précaution, ils perdent beaucoup de leurs vertus, et même ils la perdent entièrement.

L'*Evaporation* ne peut pas se faire dans l'air, sans qu'une quantité plus ou moins grande de calorique ne soit enlevée, soit à l'air lui-même, soit aux corps de la surface desquels les corps volatils s'évaporent. C'est ainsi qu'une grande quantité de calorique, introduit par la respiration dans le corps des animaux, s'épuise peu à peu par la transpiration, dont l'humeur emporte la portion de calorique nécessaire pour la tenir en vapeur. On peut augmenter beaucoup cette cause naturelle du refroidissement du corps

corps animal, en plaçant à la surface de la peau des liqueurs très-évaporables comme l'alcool, l'éther, &c. Ce moyen pourra procurer un procédé refroidissant, dont on tirera peut-être quelque jour un grand parti en médecine dans les maladies où la chaleur est trop considérable, dans les inflammations locales, dans les brûlures, &c. (M. FOURCROY).

EVAUX. (*Eaux Min.*).

C'est un petit pays qui tient à l'Auvergne. Les sources qu'on y trouve contiennent du sel marin de l'alcali, et un peu de soufre. (Raulin, pag. 286). L'eau de la grande source a donné un sept cent soixante-huitième de résidu blanc et fibreux, contenant de la terre et du sel commun, et celle de la petite source a fourni un huit cent huitième de résidu blanc et fibreux, contenant un sel nitreux avec quelques rapports au borax naturel. (Duclos, p. 67 et 91). Dans la description topo. et nat. de la France, près Combrailles. (nature considérée 1775, t. 3, p. 62) on dit que les eaux minérales d'Evaux ont à-peu-près les qualités de celles de Peris, et qu'elles sont utiles sous la forme de bains, dans les obstructions et la paralysie; ce qui ne suffit pas pour savoir à quoi s'en tenir sur leur nature et sur leurs vertus. (M. MACQUART).

EVAX, roi des Arabes, s'attacha beaucoup à l'étude de la médecine. Il vécut au commencement du premier siècle, s'il est vrai qu'il ait dédié à l'empereur Tibere Néron un ouvrage de sa composition, qui traitoit des propriétés des simples. On cite quelques manuscrits de *Pline* à ce sujet; mais Saumaise et le père Hardouin ne conviennent pas que *Pline* ait parlé d'*Evax*, parce que le passage cité ne se trouve point dans les meilleurs manuscrits. On fait encore *Evax* auteur d'un traité de la force des pierres précieuses, qu'il dédia au même empereur. *Gesner*, qui en fait mention, dit que ce traité étoit de son tems chez *Pierre Bonus* à Ferrare, et à Vienne dans la bibliothèque de l'empereur et dans celle de *Wolfgang Lazius*. Vingt ans après la mort de *Gesner*, cet ouvrage est devenu plus commun; car *Henri Rantzovius* le fit imprimer à Leipsic en 1585, *in* 4°., sur la copie d'un certain poëte qui l'avoit mis en vers. Voici le titre qu'il lui donna: *De Gemmis scriptum, olim à Poëta quodam non infeliciter carmine redditum, et nunc primùm in lucem editum.* (M. GOULIN).

EUCHARIUS RHODION, en Allemand ROESLIN, médecin natif de Francfort sur le Mein, vivoit encore vers le milieu du seizième siècle. Il s'attacha beaucoup à l'étude de la botanique, et donna sur cette science un ouvrage en Allemand, qui fut imprimé à Francfort en 1533, 1536, *in-folio*, et depuis en d'autres endroits. Mais cet ouvrage appartient proprement à *Cuba*; *Roeslin* n'a fait que l'augmenter, en y ajoutant tout ce que *Jérôme* de Brunswic avoit écrit sur cette matière, et en y joignant de meilleures figures. *Théodore Dortenius* a publié ce recueil en latin; l'édition est de 1540, *in-folio*: mais il a gâté sa traduction par la transposition des noms assignés aux plantes par les auteurs que *Rœslin* avoit suivis.

On a un autre traité de *Roeslin*. Il est aussi écrit en Allemand, et il a paru en cette langue à Francfort, 1532, 1565, 1582, 1608, *in-8°*. Comme il passoit alors pour l'ouvrage le plus complet sur l'art des accouchemens, on n'a pas manqué de le traduire; on a même multiplié les éditions latines, sous ce titre:

De partu hominis et quae circa ipsum accidunt, adeoque de parturientium et infantium morbis atque curâ Libellus. Parisiis, 1535, *in-8. Venetiis*, 1536, *in-12. Francofurti*, 1551, 1556, *in-8. Ibidem* 1563, *in-8.* avec figures. Il y a aussi une édition françoise, Paris, 1540, *in-12.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

EUCRASIE; Εὐκρασία, de εὖ *bon* et de κρᾶσις *tempérament*; bon tempérament. Dict. de James. (M. MAHON.)

EUDEME, médecin, vécut dans le trente-septième siècle du monde ou le commencement du trente-huitième (c'est-à-dire, après l'an 303 avant notre ère, en même-tems que Philinus). *Galien* le joint ordinairement à *Hérophile*, à qui il le compare pour son exactitude dans l'anatomie, particulièrement en ce qui concerne les nerfs. *Galien* rapporte la composition d'une thériaque dont usoit Antiochus Philometor, qui avoit été décrite en vers par un *Eudeme*, et se trouvoit gravée sur la porte du temple d'*Esculape*. Si cet *Eudeme* a été contemporain du roi, dont on vient de parler, qui est Antiochus le grand comme on l'apprend de *Pline*, il auroit vécu du tems des disciples d'*Hérophile*, et suivant *Daniel le Clerc*, il y a quelque apparence qu'il pourroit être le même qu'*Eudeme* l'anatomiste. Mais cela est bien incertain; car on sait qu'Antiochus ne monta sur le trône de Syrie qu'en 3780; ce qui ne se rapporte point à l'époque dans laquelle on fait vivre le premier *Eudeme*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

Eudeme. Ce médecin est appellé sectateur de Thémison par Cœlius Aurelianus, qui le cite plusieurs fois ; ce qui semble annoncer qu'il avoit écrit, bien qu'il ne donne le titre d'aucun ouvrage de sa composition. Au reste, il étoit de la secte méthodique.

Je crois, dit le Clerc, *pag.* 144, *que c'est le même que l'adultère de Livie*. Pour nous, nous ne pensons pas qu'Eudême fut le galant de cette princesse. Le texte de Tacite, sur lequel il se fonde, ne nous paroît point annoncer un commerce de galanterie ; mais, avant que de le produire, et afin de mettre en état de l'entendre, il faut rappeller quelques particularités historiques de ce tems-là.

L'an 23, l'empire romain étoit gouverné depuis neuf ans par Tibere. De Vipsania Agrippina, qu'il avoit répudiée pour épouser Julie, fille d'Auguste, et veuve d'Agrippa, il avoit un fils nommé Drusus. Ce prince, âgé de 33 à 34 ans, avoit pour femme Livie, sœur de Germanicus ; elle étoit jeune et d'une grande beauté. Drusus étoit d'un caractère emporté ; il voyoit impatiemment un rival dans Séjan, qui s'étoit insinué dans les bonnes graces de l'empereur, et qui commandoit en ministre fier et altier. Une contestation s'éléve entre Drusus et Séjan ; le prince, qui ne vouloit point être contredit, lui donne un soufflet. Le favori offensé conçoit le projet de venger cet affront. Il s'attache à Livie, devient maître de son cœur, et réussit bientôt à la rendre infidèle à son mari. Cette première victoire remportée détruit toutes les barrières qui pouvoient s'opposer à sa vengeance et à son ambition ; il flatte Livie de l'espérance de devenir son époux, de lui faire partager l'empire, et l'amène au point de consentir à la mort de Drusus. On met dans la confidence de ce complot, Eudeme, ami de Séjan, et médecin de la princesse, lequel, sous l'apparence de se rendre chez elle pour incommodité, pouvoit assister souvent à leurs entretiens secrets. Alors Séjan, qui veut ôter à sa maîtresse tout soupçon d'infidélité, renvoie Apicata sa femme. Bientôt l'horrible projet est suivi de l'exécution ; Drusus est empoisonné par un eunuque nommé Lygdus. Les auteurs de ce crime ne furent découverts que huit ans après, l'an 31 ; Lygdus et Eudeme en firent l'aveu dans les tourmens ou à la question.

D'après ce récit qu'on trouve dans Tacite, (*Annal. lib. IV.*) il est certain qu'*Eudeme* ne fut point le galant de Livie. Séjan auroit-il souffert que le médecin eût part aux faveurs de sa maîtresse ? et Livie, qui espéroit devoir son élévation à Séjan, auroit-elle voulu courir les risques de tout perdre, s'il venoit à découvrir qu'elle le trompât, en traitant *Eudeme* comme un amant chéri ? Mais qu'on lise le texte de l'historien romain, on se convaincra de la justesse de cette observation ; *Sumitur in conscientiam Eudemus amicus, ac medicus Liviae, specie artis frequens secretis*. Annal. lib. IV.

Je soupçonnerois volontiers que le mot *amicus* est relatif à Séjan ; cependant il peut se joindre avec *Liviae* ; mais il ne sauroit signifier *galant*, dans un récit où Tacite accuse ouvertement Séjan d'adultère, *adulterio* ; et où Livie est par lui nommée *pellex*. *Amicus* doit donc s'entendre en cet endroit d'un homme tout dévoué à la princesse, d'un complaisant qui se prête à tout, qui foule aux pieds la décence, l'honneur, la vertu pour s'avancer et faire fortune, espèce de gens qui pullulent sur la terre à-peu-près à la manière des charlatans, deux titres qui se trouvent souvent réunis.

Ce qui doit extrêmement surprendre, c'est que le Clerc se soit trompé bien lourdement sur le sens qu'il donne à ces mots, *specie artis frequens secretis*, lesquels, suivant lui, veulent dire : « *Eudeme* faisoit grande parade de beaucoup de remèdes secrets, afin de paroître plus habile dans son art » : phrase qui tout naturellement signifie, *sous l'apparence de visiter Livie pour sa santé, il assistoit souvent à leurs entretiens secrets*, ou bien *il étoit admis dans leur confidence intime*.

Selon toute apparence, l'*Eudeme* de Cœlius-Aurelianus est le même que celui de Tacite. Par le tems où il a vécu, il ne sauroit avoir entendu les leçons de Thémison, qui avoit environ soixante ans, l'an de Rome 660, avant notre ère 94, et soixante-dix-neuf ans avant qu'*Eudeme* naquit : ce dernier, qui s'insinuoit auprès des grands, qui se mêloit d'intrigues galantes, et qui participoit à des crimes atroces, pouvoit être un peu plus jeune que Séjan qui, l'an 23, avoit quarante-quatre à quarante-cinq ans. Mais une mort infâme fut, l'an 31, le juste châtiment de ces trois scélérats, Séjan, le médecin *Eudeme*, et l'eunuque Lygdus.

(M. Goulin).

EUDOXE de Gnide, fils d'*Eschine*, fut tout-à-la-fois astronome, géomètre, médecin et législateur ; mais il est principalement connu en qualité d'astronome. *Architas* lui enseigna la géométrie, et *Philistion* de Sicile la médecine. *Sotion*, dans ses successions, dit encore qu'il fut auditeur de *Platon*.

Quoiqu'*Eudoxe* ait passé pour médecin, et qu'en cette qualité on ait rangé son nom dans ce dictionnaire, on ne sait rien de particulier touchant ses connoissances à cet égard. On apprend seulement qu'il avoit eu une si grande envie d'étudier malgré sa pauvreté, qu'un médecin, nommé *Théomédon*, crut qu'elle partoit d'un fonds de talens qui demandoient à être cultivés. En conséquence, il le prit chez lui et fournit à son élève toutes les commodités possibles pour réussir dans son dessein. *Eudoxe* fit ensuite un voyage en Egypte, où il fut d'autant mieux reçu, qu'il s'étoit muni de lettres d'Agésilas pour Nectanabis II. Celui-ci le recommanda aux sacrificateurs du pays, qui étoient en même-tems philosophes et médecins. Tout ce que l'on sait d'ailleurs de ce voyage, c'est qu'*Erinée*, dont il avoit été précepteur, lui donna son fils *Chrysippe* pour l'accompagner. A son retour, *Eudoxe* fit des loix pour sa patrie, et composa plusieurs ouvrages d'astronomie, de géométrie et d'histoire. On met sa mort en la CVII olympiade, 350 ans avant Jésus-Christ. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

EVENTAIL. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II *Applicata.*

Ordre I. Machines utiles à la salubrité.

L'*Eventail* est un petit instrument connu de tout le monde, dont les femmes usent particulièrement, soit pour se garantir de l'ardeur du soleil, soit pour donner à l'air qui les environne, une direction capable de les rafraîchir, lorsque la chaleur les incommode, soit pour leur servir de maintien, soit pour minauder. L'*Eventail* a été très-bien imaginé pour se mettre à l'abri de l'influence trop vive de l'astre qui nous échauffe ; c'est pourquoi je voudrois qu'on le fabriquât plus grand qu'on ne le fait communément ; alors comme l'utilité seule en dirigeroit l'usage ; je ne vois pas pourquoi les hommes ne pourroient pas s'en servir ainsi que le sexe. Je crois même que comme les exercices qu'ils prennent sont en général plus violens que ceux des femmes, et qu'en conséquence ils ont plus besoin d'être rafraîchis qu'elles lorsqu'ils sont échauffés ; l'*Eventail* pourroit être d'un secours favorable à cet effet par le mouvement particulier qui dirige sur la figure une plus grande masse d'air frais. (M. MACQUART).

EVERARD, (Gilles) né à Berg-op-Zoom, se distingua à Anvers, où il exerça la médecine dans le seizième siècle.

Le petit ouvrage qu'il a donné au public sur le tabac, contient des vues neuves pour le tems auquel il a paru :

De herba Panacea, quam alii Tabacum, alii Petum aut Nicotianam vocant, brevis commentariolus, quo admirandae ac prosus divinae hujus Peruanae stirpis facultates et usus explicantur. Antverpiae, 1583, *in*-16.

La seconde édition, qui est d'Anvers, 1587, *in*-16, a été augmentée des piéces suivantes. I. *Compendiosa narratio de usu et praxi radicis Mechoacan ex Hispania nova Indiae occidentalis nuper allatae.* II. *Gerardi Bergensis Med. de pestis praeservatione libellus.* III. *Galeni libellus de Theriaca, Joanne Juvene, Medico Iprensi, interprete.* IV. *Ejusdem de Antidotis Libri duo ab Andrea Lacuna in compendium redacti.* V. *Joannis Juvenis opusculum de Medicamentis Bezoardicis.*

On a omis dans la troisième édition toutes les pièces ajoutées à la seconde, et en leur lieu et place, on a joint les suivantes, pour leur rapport à l'ouvrage principal. *Joannis Neandri Tabacologia. Epistolae ac judicia aliquot Medicorum de Tabaco, scilicet Guillelmi de Mera, Medici Delfensis, Guill. Vander Meer, Hagiensis, Justi Raphelengii et Hadriani Falckenburgii. Item Misocapnus, sive, de abusu Tabaci Lusus Regius à Jacobo* I, *Rege Angliae, compositus. Ultrajecti*, 1644, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

EUEXIE. εὐεξία de εὖ, *bon*, et ἕξις, *habitude* ; bonne habitude du corps. Dict. de James. (M. MAHON).

EUFRAISE. (*Mat. méd.*) *Eufrasia officinalis fol. ovat. lineatis argute dentatis* L.

L'*Eufraise* est une plante qui a beaucoup d'amertume, et son suc rougit les couleurs bleues des végétaux. On lui croit la proprieté de fondre les humeurs tenaces et visqueuses, et de les reporter dans le torrent de la circulation. Elle est outre cela un peu astringente et tonique. Elle se donne seule, ou avec quelques autres substances, telles que le macis, la semence de fenouil, en poudre ou infusée dans le viu ou dans l'eau de fenouil. C'est particulièrement pour les maladies des yeux que l'on emploie l'*Eufraise*. Fabrice de Hildan, auteur

très-célèbre et très-digne de foi, dit (Centur. Epistol. 103) que cette plante a une telle efficacité pour raffermir l'organe de la vue, qu'il a observé que des vieillards septuagénaires, qui en avoient perdu l'usage à la suite de longues veilles et de grands travaux, l'avoient recouvré par le moyen de l'*Eufraise*. Il paroît cependant qu'il faut se servir de cette plante avec discernement. Car Lobelius assure qu'un de ses amis, qui n'étoit affligé que d'un larmoyement fort-léger, perdit la vue entiérement pour avoir bu du vin d'*Eufraise* pendant trois mois. Arnaud de Villeneuve et Camérarius pensent avec raison, qu'elle ne produit de bons effets que dans les cas où la pituite, et des humeurs crues et d'une nature froide, occasionnent la maladie que l'on a à combattre.

La dose à laquelle on prend l'*Eufraise*, en poudre ou dans du vin, est depuis un gros jusqu'à trois. Voici une formule adoptée par Thomas Fuller (Pharmac. extemp. pag: 461, édit. de Paris, 1768.)

Recipe Euphras.	demie once.
—— Sem. fœnic. dulc.	2 gros.
—— Macis,	de chaque 1 gros.
—— Nuc. moschat.	
—— Sacchar. cand.	1 once.

M. F. Pulv. tenuissimus, &c.

On prend tous les soirs le quart de cette dose dans un peu de vin, lorsqu'on veut remédier à l'affoiblissement de la vue et aux douleurs de tête. (M. Mahon).

EUGALENUS (Séverin), médecin de Doccum, en Frise, a écrit sur le scorbut un ouvrage qui en a long-tems imposé, mais que le docteur *Lind*, membre du collége royal d'Edimbourg, a réduit à sa juste valeur. Ce médecin écossois a fait voir que l'auteur a confondu un nombre prodigieux de maladies avec le scorbut; il a même prouvé qu'il n'a point décrit le scorbut, et qu'on ne peut s'empêcher de l'accuser d'ignorance et de mauvaise foi. Eugalenus, homme vain et présomptueux, assure qu'il guérissoit des phthisies commençantes dans quatorze jours; des paralysies dans cinq, souvent dans quatre, et dans quatorze tout au plus; de violens maux de dents dans quelques heures; plusieurs fièvres quartes dans dix jours, qui n'auroient pu être guéries autrement dans un an. En un mot, il n'y a plus, selon lui, de maladies incurables, et il rend à la médecine son premier crédit et sa réputation. Il est étonnant qu'un pareil auteur ait été si souvent recommandé par les meilleurs médecins, et que son ouvrage ait passé pour un des plus importans sur le scorbut.

Il a paru sous ce titre:

De morbo Scorbuto liber, cum observationibus quibusdam, brevique et succinctâ cujusque curationis indicatione. 1604, *in*-8°.

Cet ouvrage doit avoir été publié par Eugalenus dans un ordre très-peu méthodique; car quoique différens éditeurs y aient fait plusieurs corrections, il est encore très-confus. *George Stubendorph* le publia en 1615, à Leipsic, avec beaucoup de changemens. *Brendel*, professeur de médecine à Iene, le corrigea de nouveau en 1623, dans l'édition qui parut dans cette ville en 1624, *in*-8°. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à ranger les différens symptomes, ou plutôt les différentes espèces de scorbut, sous quarante-neuf sections. Ce Traité a encore été imprimé à la Haye, 1658, *in*-8°. à Leipsic, 1662, *in*-8. à Amsterdam, 1720, *in*-8°. (M. Goulin.)

EUGENUS, (Lactance) médecin de Narni, ville de l'état ecclésiastique, vécut vers le milieu du seizième siècle.

On a de lui un ouvrage intitulé: *De maris et femellae generatione, Opusculum. Anconae*, 1568, *in*-8°.

C'est un tissu de rêveries, que l'auteur propose avec tout le sérieux qu'il auroit mis dans l'annonce des vérités les mieux démontrées. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

EULEMONT. (*Eaux Min.*)

C'est un village situé sur la montage de l'Amancicule en Lorraine, à une lieue de Vezelise, et à une et demie de Nancy. On trouve au bas de cette montagne des eaux minérales et ferrugineuses. (Raulin, p. 86.)

Dans le Dict. min. et hydrol. de la France, 1772, *in*-8°., tom. 1, p. 315, on trouve une description incomplette des qualités sensibles des eaux d'Eulemont, et des changemens qu'elles ont éprouvé par l'action de quelques réactifs. On y fait mention de l'analyse de ces eaux faite par M. Bagard, et de laquelle ce médecin a conclu qu'elles étoient sulphureuses. (M. Macquart.)

EUNAPIUS, paroît être né vers l'an 347; il étoit de Sardes en Lydie, et florissoit sous

Valentinien I, Valens, et Gratien. Il a écrit l'histoire des Césars, dont *Suidas* nous a conservé quelques fragmens. Nous avons aussi les vies des philosophes de son tems ; qu'il a composées avec assez de précision, de netteté et d'élégance, et parmi lesquelles on trouve la vie d'Oribase, médecin de l'empereur Julien : Oribase vivoit encore alors.

Eunapius a été mis au nombre des médecins, d'après ce qu'il dit de lui-même qu'il étoit instruit de la médecine : on ne sait pas cependant s'il se livra beaucoup à la pratique. L'Ouvrage *de Vitis Philosophorum* a paru en grec et en latin, de la traduction d'*Adrien Junghe*, à Anvers, 1568, *in*-8°. En grec & en latin : corrigé par *Jérôme Commelin*, à Anvers, 1596, *in*-8°. , et à Oliva en Espagne, 1616, *in*-8°.

(M. Goulin.)

EUNUQUE. s. m. (*Hygiene.*)

Partie III. Règles générales de l'Hygiene.

Classe II. Règles qui concernent les individus.

Ordre I. Principes généraux de l'usage des facultés humaines.

Section II. Privation dans l'usage.

Le mot *Eunuque* est synonyme de châtré ou castrat : il est employé par conséquent pour désigner parmi les animaux un mâle à qui l'art a ôté la faculté d'engendrer, en lui enlevant les testicules. Il est cependant d'usage qu'on ne donne le nom d'*Eunuque* qu'aux hommes à qui l'on a fait subir cette privation, et qu'on appelle châtrés les animaux qui sont dans le même cas.

Il y a plusieurs manières de faire des *Eunuques*. Ceux qui n'ont en vue que la perfection de la voix, se contentent de retrancher les testicules (*Voy. testicules.*) Ceux qui sont animés par la jalousie font faire l'amputation même de la verge. Ces moyens ne sont pas les seuls dont on se soit servi ; autrefois on empêchoit l'accroissement des testicules, sans aucune incision ; on baignoit les enfans dans l'eau chaude et dans des décoctions de plantes, ensuite on pressoit, on froissoit les testicules avec les doigts, on en meurtrissoit toute la substance, et on en détruisoit ainsi l'organisation : d'autres étoient dans l'usage de les comprimer avec des instrumens ; et ce dernier moyen passoit pour un des moins dangereux.

Ce n'est pas que dans l'enfance l'amputation des testicules soit bien dangereuse : mais elle l'est dans un âge plus avancé ; et souvent elle devient mortelle, sur-tout quand on y joint l'amputation des parties extérieures de la génération. Tavernier dit qu'en Perse il survit à peine un quart de ceux qui sont ainsi opérés. Pietro Della Valle dit le contraire. Thevenot dit qu'il périt ainsi beaucoup de nègres que les Turcs ont cependant soin de faire opérer dès l'âge de huit ou dix ans.

(*Voyez* Castrat., où l'on trouvera des détails que je ne répéterai point ici.)

(M. Macquart.)

EUPATOIRE *d'avicenne. Eupatorium Cannabinum.* L.

Cette plante douée d'une saveur très-amère et d'une odeur forte, ne peut guère manquer d'avoir des vertus très-actives, quoiqu'elle soit tombée en désuétude. Son suc pris en grande quantité excite le vomissement suivant Boerhave, et produit des effets purgatifs très-marqués. Son amertume et son odeur font juger facilement qu'elle a des propriétés toniques, et on ne peut qu'être de l'avis de Tournefort qui vante beaucoup son efficacité contre l'obstruction des viscères qui succèdent sur-tout aux fievres intermittentes, ainsi que contre l'hydropisie qui provient de la même cause, et dans ce dernier cas, on fait appliquer aussi sur les jambes des linges trempés dans la décoction de cette plante. Chomel rapporte avoir répété avec succès cette expérience. Cependant la manière la plus commode d'employer ce végétal est de le donner en infusion théïforme, ou de le faire infuser dans de la bierre ; c'est ainsi que les Flamands dans les campagnes s'en servent pour remédier aux enflûres œdémateuses des jambes et aux ulcères malins. La plante elle-même appliquée en cataplasme a produit les effets les plus heureux et a servi à dissiper des enflûres du scrotum et même l'hydrocele. Scopoli atteste que lorsque la petite vérole n'a pas été bien traitée et que les enfans conservent à la suite de cette maladie, un gonflement du scrotum, on n'a rien de mieux à faire que d'appliquer ce même cataplasme sur la partie. Gesner, qui éprouvoit sur lui la vertu de chaque remede, dit avoir bu la colature des fibres de la racine d'eupatoire bouillies dans du vin, qu'il lui survint des évacuations abondantes par les selles et les urines, qu'il vomit douze fois et rejetta plus de pituite et plus facilement qu'on ne le fait par l'ellébore.

Il faut espérer qu'à mesure que les Médecins s'éclaireront de plus en plus, et que dédaignant

les formules compliquées des Galénistes et des Arabes, ils chercheront leurs principales ressources dans des médicamens simples, *l'Eupatoire d'Avicenne*, comme beaucoup d'autres plantes actives, reprendra dans la matiere médicale le rang distingué qu'elle doit y occuper. C'est sur-tout à titre de tonique qu'elle doit être employée dans des convalescences qui trainent en longueur, ou dans des affections consécutives des maladies. Combien sur-tout ne peut-elle point être utile dans les campagnes et remplacer même le quinquina, en la combinant avec la germandrée, la petite centaurée ou d'autres amers. Cette plante croît naturellement aux lieux humides dans les environs de Paris, et je connois des médecins qui en ont fait un usage heureux pour la guérison des maladies des gens de la campagne, ce qui les a dispensés de recourir à des médicamens exotiques plus ou moins dispendieux, et qu'on ne peut d'ailleurs se procurer toujours à volonté loin du séjour des villes.

Eupatoire *de Mesué, Achillaea ageratum*. L.

Si on n'avoit a produire en faveur de cette plante que le témoignage de Mesué lui-même, qui l'a fait entrer dans des fyrops, dans de Trochisques et autres formules très compliquées, il est évident qu'on n'en seroit pas plus avancé que si cette plante n'avoit jamais été employée en médecine; mais on peut prendre des indices plus certains de sa saveur amère et de son odeur agréable au défaut d'expériences précises que les médecins éclairés devroient faire sur cette plante. Chomel rapporte que l'huile qu'on en prépare par infusion, est propre à tuer les vers dont les enfans sont tourmentés, et qu'il suffit d'en faire des onctions sur l'abdomen.

Eupatoire *des anciens*. Il paroît que c'est l'*Eupatorium cannabinum* dont il vient d'être parlé : car quoique les descriptions qu'en donnent Pline et Dioscoride soient loin de pouvoir la caractériser, cependant l'un et l'autre de ces naturalistes ajoutent que les feuilles de cette plante sont semblables à celles du chanvre.

Eupatoire *femelle* ou *bâtarde*. (*Bidens Corollâ florum retrorsum aculeatâ*. L.)

On n'a que des rapports vagues sur les vertus de cette plante, qu'on appelle aussi chanvre aquatique; mais son odeur pénétrante devroit inviter les médecins à en faire des essais.

(Pinel.)

EUPHORBE, médecin de Juba II, fils de l'autre Juba, qui fut roi de Numidie, et d'une partie de la Mauritanie, étoit frère d'*Antonius Musa*. *Pline*, qui fait mention de tous deux, dit que Juba II se plaisoit à la médecine, et qu'il nomma une certaine plante *Euphorbia*, du nom de son médecin. Mais *Saumaise* fait voir que cette assertion est fabuleuse, et que la drogue appellée *Euphorbe* étoit connue sous le même nom quelques siècles auparavant. Ce médecin vécut vers l'an 730 de Rome, 24 ans avant notre ère. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

EUPHORBE. (*Mat. méd. Euphorbium*). Off.

Ευφορβιον *Dioscor. Euforbion et Forbium Arabum.*

C'est une gomme résine, tantôt jaune, tantôt d'un jaune noirâtre, selon qu'elle est plus ou moins pure : elle a une saveur caustique, très-âcre.

Elle coule par incision d'une espèce de tithymale, à laquelle les Botanistes ont donné différens noms.

Euphorbia aculeata nuda multangularis, aculeis geminatis. Lin.

Euphorbium polygonum spinosum cerei effigie. Isnard. *Act. acad. sci. Parisi*, 1720, *p.* 500.

Schadidacalli, *hort. malab.*

L'arbrisseau qui fournit l'*Euphorbe* s'élève jusqu'à dix pieds, et plus; la tige est simple, anguleuse et comme articulée, et entrecoupée de différens nœuds : elle est garnie d'épines roides, pointues, droites, placées deux à deux; l'écorce de cette tige et des branches est verdâtre en dehors, blanchâtre et laiteuse en dedans. Les fleurs sortent trois ensemble d'entre les épines; elles ont un calyce d'une seule pièce, avec cinq petales qui ont la figure d'une poire. Les fruits sont des capsules à trois loges, applaties, laiteuses, vertes d'abord, et qui dans la suite rougissent un peu : elles ont un goût astringent.

Cette plante croît abondamment en Libye, en Mauritanie, en Ethiopie, et autres endroits de l'Afrique, dans le Malabar et aux Indes Occidentales. L'*Euphorbe* coule par l'incision qu'on fait aux plus gros troncs, sous la forme d'un suc laiteux, qui s'épaissit peu à peu.

Cette gomme-résine jaunâtre est la meilleure, parce qu'elle n'est pas si chargée de sable et d'autres parties hétérogènes que la noire. On l'apporte en Barbarie des pays de l'Afrique les plus éloignés de la mer ; delà, par la voie de Salé, on la transporte en Europe.

Il n'est point parlé du suc de l'*Euphorbe* dans Hippocrate. Suivant Dioscoride, il fut découvert du tems de Juba, roi de Libye. Pline dit que Juba lui-même le fit connoître, et lui donna le nom d'*Euphorbe*, son médecin, frère du célèbre Antoine Musa, médecin de César-Auguste : cependant Saumaise, *de homonimis*, remarque qu'il est fait mention de l'*Euphorbe* dans un auteur plus ancien que Juba, savoir, dans le poëte Méléagre, qui vivoit du temps de Ménippe le cynique ; il en parle dans son poëme, intitulé : Στέφανος (*la Couronne*). L'*Euphorbe* passe pour un des hydragogues les plus vifs et les plus âcres ; il purge si violemment qu'il cause des défaillances, des sueurs froides, et souvent des ulcères dans les intestins ; c'est un véritable poison, dont Mesué a connu les effets dangereux, puisqu'il le corrigeoit toujours avec d'autres substances. Fernel et d'autres ont fait de même ; et, malgré ces corrections, on n'a pu en soustraire toutes les qualités malfaisantes. Ludovic Hoffmann, Wédélius, &c., défendent d'employer ce remède, à moins que ce ne soit dans les maladies où les viscères sont attaqués de paralysie, et ne peuvent être réveillés que par des remèdes très-irritans ; ainsi que dans les affections soporeuses, la léthargie, l'apoplexie, la paralysie, où on le donne depuis deux grains jusqu'à six, en employant les plus grandes précautions. Je crois qu'il vaut mieux ne pas donner un remède, que de le faire en tremblant toujours sur ses effets possibles, sur-tout quand on connoît d'autres moyens moins suspects pour arriver au même but. Ce n'est pas avec plus de sécurité qu'on a conseillé d'en soufler un ou deux grains dans le nez pour l'apoplexie, la léthargie, et dans d'autres affections soporeuses. Cependant la membrane pituitaire peut s'enflammer, de grandes hémorragies peuvent avoir lieu, et la désorganisation du cerveau pourroit bien s'ensuivre. On a vanté l'*euphorbe* contre la carie des os ; mais je ne le crois pas salutaire, même dans ce dernier cas. (M. Macquart).

EUPHORIE, s. f. de εὖ *bien*, et de φέρω *je porte* (*démotorique*), facilité avec laquelle on supporte une maladie ou l'opération d'un remède. (*Dict. de Lav.*). (M. Mahon).

EVROULT, (*Saint*) (*Eaux Min.*).

C'est un bourg à environ trois lieues de l'Aigle en Normandie. La source minérale est au bas d'une petite côte, à une demie-lieue de ce bourg : elle est froide. Dans l'examen analytique des eaux minérales des environs de l'Aigle, par M. Terrède, Médecin distingué de ce canton, (Paris, Vincent, 1776) le chapitre VII est employé à l'examen des eaux de Saint-Evroult. L'analyse y a fait découvrir un esprit volatil, de la sélénite, une terre absorbante qui foisonne beaucoup, et très-peu de terre martiale. M. Terrède leur attribue les propriétés des eaux minérales ferrugineuses simples, mais d'une manière peu énergique. (M. Macquart).

EURYPHON, étoit de Gnide ; il vivoit du tems de *Platon* le comique, contemporain d'*Aristophane*, et par conséquent du tems d'*Hippocrate*. On attribue à *Euryphon* les sentences cnidiennes, qui ont mérité d'être censurées par Hippocrate. Ainsi *Euryphon* étoit plus âgé d'environ 20 ans ; il naquit vers l'an 480 avant notre ère. (*Voyez* l'article Anciens Médecins, tome II, page 671).

Platon le comique parle d'*Euryphon*, lorsqu'il introduit *Cinesias*, fils d'*Evagoras*, se produisant au sortir d'une pleurésie, maigre comme un squelette, la poitrine chargée de pus, les jambes comme un roseau, et tout le corps chargé d'escarres, à la suite du feu qu'*Euryphon* avoit porté sur différentes parties du corps de ce pauvre malade, qui doit être regardé comme un phthisique ou un empyique consommé. Ce passage montre assez que ce médecin employoit les cautères actuels dans l'empyeme, ainsi qu'*Hippocrate* l'a pratiqué.

L'usage du cautère actuel remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens et les Libyens ont appliqué le feu à la tête de leurs enfans, mais à différens âges, pour prévenir les maladies. Les Scythes-Nomades se brûloient divers endroits du corps, pour remédier à l'excessive humidité et à la foiblesse de leurs articulations. Les peuples qui mènent une vie dure ont été constamment attachés à cette pratique, que la mollesse de nos mœurs a rendue si rare parmi nous. (M. Goulin).

EURYTHMIE, s. f. *eurythmia*, de εὖ, bien, et ῥυθμός, harmonie, rithme. Ce mot signifioit cette disposition du pouls proportionnée à l'âge, au tempérament, &c. de l'individu. (M. Mahon).

EUSTACHI, (Barthélemi) célèbre anatomiste du seizième siècle, étoit de San-Severino, petite ville d'Italie dans la Marche d'Ancone. Il fit ses humanités à Rome, y étudia la médecine, et y fut reçu docteur.

Il fut d'abord médecin du duc d'Urbin, il devint ensuite proto-médic de Rome, et professeur d'anatomie. Il mourut en cette ville, l'an 1574.

Eustachi avoit composé beaucoup d'ouvrages, dont la plus grande partie est perdue. On regrette sur-tout le traité *De controversiis anatomicorum*, le plus considérable de ceux qui sont sortis de sa plume. Ce qui nous reste de lui, consiste en opuscules qui ont paru sous ces titres :

Opuscula anatomica, nempe de renum structurâ, officiô et administratione : de auditûs organô : ossium examen : de motu capitis : de vena quae azygos dicitur, et de alia, quae in flexu brachii communem profundam producit : de dentibus. Venetiis, 1563 *vel* 1564.

Item 1574, *in*-4., *cum annotationibus Pini.*

Lugduni Batavorum, 1707, *in*-8. par les soins de *Boerhaave*.

L'édition de Venise est préférable à celle de Leyde, parce qu'on a négligé de joindre à la dernière les annotations de *Pinus*, si nécessaires pour avoir recours aux endroits des auteurs, dont *Eustachi* s'est servi, sans les nommer.

Delphis, 1726, *in*-8.

C'est dans ces opuscules qu'il promet de donner une histoire complette de l'homme, en planches gravées sur cuivre ; il y dit même avoir presque fini ce grand travail.

Erotiani, graeci scriptoris, vetustissimi, vocum, quae apud Hippocratem sunt collectio, cum annotationibus Eustachii. Libellus de multitudine. Venetiis, 1566, *in*-4. avec le livre *De multitudine seu de plethorâ*, qui a paru seul à Leyde en 1746 et en 1765, *in*-8.

Eustachi n'a publié que la version du glossaire d'*Erotien*; version qu'il a faite sur un manuscrit grec du vatican, mais lacéré et mutilé en plusieurs endroits. Il y avoit auparavant dans cette bibliothèque un autre manuscrit ; mais il avoit été volé par un Suisse auquel le bibliothécaire l'avoit confié. Pour rétablir le texte et saisir le sens suspendu par les lacunes, *Eustachi* s'associa deux savans, dont l'un étoit grec de nation, et qui, ainsi que lui, étoient commensaux du cardinal d'Urbin. C'est ce qu'on apprend d'*Eustachi* lui-même dans la préface qui accompagne sa version, et qui est datée du premier Juillet 1564. Dans une édition du glossaire d'Erotien, en grec et en latin, publiée en 1780, *in*-8. l'éditeur, Franz, a inséré les notes d'*Eustachi*. (*Voyez* l'article EROTIEN).

Eustachi est le premier qui ait découvert les glandes situées sur les reins. C'est en donnant la description de ce dernier organe, qu'il a repris *Vésale* d'avoir disséqué et représenté le rein d'un chien au lieu de celui d'un homme, sans avertir de la différence qu'il y a entre cette partie dans l'un, et la même partie dans l'autre. Il a encore prétendu que le cours des veines des reins est oblique et non pas transversal, ainsi que *Vésale* l'a décrit. Il a fait graver, dans une figure admirable, les petits canaux urinaires qu'il compare à des cheveux très-fins ; mais *Nicolas Massa* en avoit parlé avant lui.

Dans son examen des os, il dit qu'il est le premier qui ait connu la vraie structure du nerf optique, et il ajoute qu'en le faisant tremper dans l'eau, il s'étend, se développe, et devient alors semblable à une large membrane, ou à un morceau de toile fine. En traitant des organes de l'ouie, il ne fait point de difficulté d'avouer que le *marteau* & l'*enclume* étoient connus d'*Achillini* et de *Carpi*; mais voici ce qu'il dit à l'occasion du troisième os qui est appellé l'*étrier*. « Je me rends témoignage à » moi-même, qu'avant que qui que ce fût m'en » eût parlé, avant qu'aucun de ceux qui en » ont écrit l'eussent fait, je le connoissois ; » que je le fis voir à plusieurs personnes à Rome, » et que je le fis graver en cuivre ». Cependant *Fallope* accorde en entier la découverte de cet os à *Ingrassias*.

Eustachi est le premier qui ait donné une description exacte du canal thorachique, lequel ressemble, dit-il, dans les chevaux, à une veine blanche. Ce canal qui porte le chyle au cœur, a une embouchure sémi-lunaire, et il s'ouvre dans la veine jugulaire interne. Il apperçut aussi le premier la valvule placée à l'orifice de la veine coronaire dans le cœur. Il prétend encore avoir découvert et décrit, le premier, la valvule que quelques anatomistes appellent

appellent *valvula nobilis*, et qui est placée dans la veine cave, tout proche de l'oreillette droite du cœur; *Jacques Dubois*, ou *Sylvius*, paroît cependant l'avoir remarquée avant lui. *Eustachi* a connu le canal de communication entre l'oreille et les arrières narines, et quoiqu'il fasse sentir qu'*Alcmæon* en avoit eu l'idée, tout l'honneur de la découverte lui en est demeuré; ce canal porte même encore aujourd'hui son nom. Dans toutes ces observations et découvertes anatomiques, on ne voit rien qui ait rapport aux maladies. Il est surprenant que ce médecin, qui avoit eu tant d'occasions pour en reconnoître les causes, n'ait pas porté ses vues sur cet important objet dans ces dissections; mais l'aveu qu'il fait de cette omission grave doit lui tenir lieu d'excuse, parce qu'il étoit déjà vieux et hors d'état de la réparer, lorsqu'il s'en apperçut.

Les planches d'*Eustachi* furent gravées sur cuivre en 1552, et passèrent après sa mort dans les mains de *Pinus* son ami, et depuis dans la famille de *Rubei* qui les a conservées. Ces planches, si dignes d'être connues par-tout où les sciences sont parvenues, par-tout où elles sont protégées et cultivées, demeurèrent ensevelies dans l'obscurité jusqu'en 1712, qu'elles furent découvertes. Elles furent publiées à Rome en 1714, par les conseils de *Fantoni* et de *Morgagni*, et par les soins de *Jean-Marie Lancisi*, premier médecin du pape Clément XI, qui y a joint les éclaircissemens nécessaires. Cette édition est en un volume *in-folio*; elle contient les trente-huit planches qu'on avoit eu le bonheur de trouver, et huit autres que l'on connoissoit déjà. Cet ouvrage important a reparu plusieurs fois depuis cette époque. Il fut imprimé à Genève en 1717, *in-folio*, à la suite du théatre anatomique de *Manget*. Cette édition est défectueuse; les figures sont mal rendues, et la position des lettres indicatives est inexacte. L'édition de Rome de 1728 est excellente. Celle de la même ville en 1740, *in-folio*, par *Cajetan Petrioli*, médecin et chirurgien, ne la vaut pas. L'édition du même ouvrage publiée à Leyde en 1744, *in-folio*, sous la direction de *Bernard-Sifroy Albinus* qui a orné les planches d'*Eustachi*, de savantes explications, a mérité tous les suffrages. Ce volume est terminé par des remarques sur les interprètes d'*Eustachi*, tels que *Lancifi*, *Morgagni*, *Winslow*, *Boerhaave*; l'éditeur ne parle point de *Petrioli*, qui lui étoit peut-être inconnu, ou qu'il n'a pas jugé digne de ses réflexions. Il y a une seconde édition de Leyde de 1762, *in-folio*, due encore aux soins d'*Albinus*.

On a fait encore depuis peu d'années une édition de cet ouvrage d'*Eustachi*; en voici le titre :

Barthol. Eustachii, anatomici summi, *romanae archetypae tabulae anatomicae novis explicationibus illustratae*, *ab* Andr. Maximino, Romano, *in nosocomio beatae Mariae consolationis chirurgico primario*, *necnon publici amphitheatri anatomici praeside*. Romæ 1783, *in-folio*.

M. Maximini a fait tirer de nouvelles épreuves des planches déjà usées, et a entrepris de les expliquer. Sa tâche devoit être de porter à sa perfection ce que ses prédécesseurs avoient commencé : mais il est resté fort au-dessous; l'usage des gravures telles qu'il les a données est d'un embarras rebutant, pour n'avoir pas suivi la méthode d'Albinus : les explications mêmes qu'il a puisées dans ses prédécesseurs sont tronquées, et par conséquent insuffisantes.

EUTHÉSIE, s. f. de εὖ *bien*, et θέσις, *situation*, *ordre* : habitude vigoureuse du corps que l'on apporte en naissant. (M. Mahon).

EUTROPHIE, s. f. de εὖ, *bon*, et τροφη *nourriture*; bonne nourriture. (*P. de L. v.*). (M. Mahon).

EUTYCHIUS PHILOTHEUS. (*Voyez* Niphus). (M. Goulin).

EVULSION, s. f. *Evulsio*, l'action d'arracher, de tirer, de déraciner. Ce mot s'applique aux cheveux aux dents, aux fragmens d'os, &c. (M. Mahon).

EXACTITUDE, (*Hygiène*).

Partie III. Règles générales d'hygiène.

Classe II. Hygiène privée.

Ordre I. Principes généraux d'usage.

Section IV. Dans les habitudes.

Nous ne parlons ici que de l'exactitude dans les fonctions et dans les habitudes qui tendent à la conservation des hommes. On sait que, quand les fonctions s'exécutent librement et régulièrement bien, on a l'assurance d'être en pleine jouissance de sa santé. Les personnes raisonnables doivent donc, pour peu qu'elles soient arrivées à l'âge où l'on combine des idées, faire attention à ce qui leur convient le

plus, soit dans la manière de vivre relative aux alimens qu'ils prennent, et dont ils ont éprouvé de bons ou de mauvais effets, soit relativement aux exercices qu'ils font, aux habitudes qu'ils ont prises, soit relativement aux affections morales, &c. Pour peu qu'ils y ayent réfléchi, ils seront dans le cas de connoître le prix de l'exactitude dans les fonctions bien combinées du physique et du moral.

Ce n'est pas qu'une régularité minutieuse et une constante uniformité dans la manière de vivre ne puissent devenir nuisibles à la santé. Heureusement que la nature de l'homme semble s'opposer à cette grande monotonie, et qu'on en trouve bien peu qui soient rigoureusement exacts à faire toujours la même chose, soit parce que le goût n'y porte pas, soit parce que l'on sent qu'il faudroit alors renoncer à la société, qui ne permet pas de faire exactement tous les jours et aux mêmes instants les mêmes actions qu'on a faites la veille.

Cependant, s'il se trouvoit quelques personnes que le désir de prolonger leur vie portât à s'isoler en quelque sorte, en oubliant qu'ils doivent à la société un tribut de travail quel qu'il soit, pour les peines que cette même société prend pour eux, qu'ils sachent que la vie régulière, qui est un des moyens les plus sûrs pour vivre long-tems en santé, peut aussi la détruire, et même finir par abréger les jours des partisans les plus outrés de l'*exactitude*, dans les moyens qui sont relatifs à leur conservation. On sait que, suivant l'usage, les saisons, la force individuelle de la disposition momentanée, &c. les regles de diete et de conduite peuvent varier tellement, que, sans s'en appercevoir, on se trouve en-deçà ou au-delà de la règle qu'on s'est prescrite pour les alimens solides et fluides, pour l'exercice, la veille, le sommeil, l'air, &c. Cependant le changement qui arrive peut produire des dérangemens dans l'économie animale : il est donc à propos de ne pas être régulier à l'excès dans la manière de vivre, afin de n'être point incommodé dans les occasions fréquentes que l'on a de ne pouvoir se conformer aux mêmes règles. On peut sans danger, on doit même, quand la santé le permet, ne point être trop craintif sur son instabilité, on doit user d'alimens différens, prendre de l'exercice un peu plus ou un peu moins, suivant la disposition particulière dans laquelle on se trouve, se coucher, se lever à différentes heures, selon que le besoin l'exige, s'exposer à l'air atmosphérique dans toutes ses nuances, en observant d'être toujours plus couvert que moins, et en se soumettant d'ailleurs aux bornes que la prudence prescrit en tout tems. C'est une réflexion très-juste que celui qui vit médicinalement, ou toujours en crainte sur sa santé, vit misérablement. Une trop grande circonspection sur les moindres circonstances, est un joug et un esclavage auxquels une ame généreuse et un esprit libre ne peuvent se soumettre : ce seroit, comme a dit quelqu'un, mourir constamment, de peur de mourir.

(M. Macquart).

EXANTHEMES, (*Ordre Nosologique, Pathologie*).

Exanthemata.

C'est le troisième ordre de la première classe (*Pyrexiae*) de la Nosologie de M. Cullen. Cet ordre renferme toutes les pyrexies accompagnées ou suivies d'éruptions à la superficie du corps. Ces pyrexies sont : les différentes espèces d'érésipèle, la peste, la petite vérole, la petite vérole bâtarde, la rougeole, la miliaire, la scarlatine, l'ortiée, le pemphigus, et les aphthes.

Chacun de ces genres se soudivise lui-même en plusieurs espèces dont on trouvera l'énumération à l'article qui en traitera particulièrement. (*Voyez* les articles Erésipele, Peste, &c.).

On appelle *Exanthèmes*, ἐξανθήματα *efflorescentiae*, toutes les pustules, ou boutons, ou taches quelconques qui paroissent à la peau par l'abord d'une humeur qui passe de l'intérieur du corps à sa périférie. Cette dénomination est employée par les auteurs, soit que ces *Exanthèmes* altèrent, ou non, la couleur de la peau; soit qu'ils fassent, ou non, éminence à sa surface. Quelquefois cependant ils les différencient en nommant boutons ou pustules, (*pustulae*, *papulae*) les *Exanthèmes* qui débordent, et taches, pétéchies (*maculae*, *petechiae*) ceux qui font seulement ressentir à peine quelque aspérité au toucher.

Ces éruptions à la peau ont donné leur nom générique à plusieurs maladies que l'on appelle maladies *Exanthèmatiques* ou *Exanthèmateuses*. Mais ce nom s'applique particuliérement à celles qui dans tout leur cours, ou seulement dans une ou plusieurs de leurs périodes, sont accompagnées de fièvre : les autres semblent devoir porter avec plus d'exactitude la dénomination plus générique encore d'*éruptives*.

Les *Exanthèmes* n'ont lieu, que parce que la matière qui les forme s'arrête dans les capillaires de la peau, soit qu'elle ait perdu de sa fluidité, soit que les vaisseaux cutanés se froncent, soit par ces deux causes à la fois, soit enfin que des molécules d'une humeur plus épaisse aient pénétré dans ces canaux trop étroits pour leur livrer un passage libre. Telle est du moins l'explication que donnent Boerhaave et Van-Swieten.

Mais il peut arriver aussi que des substances âcres appliquées à la peau produisent des *Exanthèmes*. Cet effet ne résulteroit il point alors d'un resserrement occasionné dans les pores de la peau, qui ne permettroient plus à la transpiration, ou à toute autre humeur âcre, de s'exhaler comme à l'ordinaire.

Au reste le fluide qui nous environne, l'air, est capable de porter vers nous ces molécules irritantes; et elles sont le plus souvent assez subtiles pour ne pouvoir absolument être apperçues à l'œil.

L'observation nous a appris encore, que la cause des *Exanthèmes* existe souvent dans l'estomac ou dans les premieres voies; qu'ils disparoissent, lorsqu'on l'en chasse par la secousse qu'on donne à ces organes par le moyen d'un vomitif; et qu'il n'est pas toujours nécessaire que la cause matérielle soit une substance décidément vénéneuse, ou même une saburre quelconque, telle qu'on l'observe dans les fièvres: on a vu bien des fois des alimens d'une nature saine produire cette éruption si extraordinaire, uniquement par l'effet de l'idiosyncrasie.

Quel est le changement qui s'opère dans les tégumens lorsqu'il se fait un semblable dépôt? Leurs vaisseaux ne sont-ils qu'obstrués? Sont-ils simplement dilatés, ou tout-à-fait brisés? C'est ce que nous ignorons. Au surplus, la maladie fébrile dont les *Exanthèmes* sont le symptome se terminant par la santé ou par la perte des individus, ou bien se changeant quelquefois en une autre maladie: n'est-il pas évident que dans l'un ou dans l'autre de ces cas la cause efficiente de l'éruption ne peut être que la force vitale, *vis vitae*, qui entraîne les humeurs dans le torrent de la circulation, et ensuite les sépare de la masse, soit pour en débarrasser entiérement le corps, soit pour les déposer à sa superficie?

Les *Exanthèmes* varient donc, selon qu'ils sont produits ou par une plus grande intensité de la circulation, ou par la sécrétion de la matière morbifique, ou par son excrétion absolue.

Une autre différence existe encore entr'eux: c'est celle qui dépend de la densité inflammatoire du sang qui fait paroître rouges les vaisseaux cutanés engorgés, ou de celle d'un autre fluide qui ne leur donne qu'une teinte jaunâtre, ou même leur laisse presque la couleur naturelle et ordinaire de la peau. Celse avoit très-bien observé cette dernière différence.

Les maladies febriles *Exanthématiques* peuvent se ranger en quatre classes.

Celles de la première classe ont des *Exanthèmes sui generis*, qui en sont le caractère et la crise essentielle: telles sont la petite vérole, la rougeole, et la scarlatine. Elles sont essentiellement *Exanthématiques*. (*Voyez* PETITE VÉROLE, ROUGEOLE, ET SCARLATINE.) (fièvre).

La seconde classe ne comprend que la peste. Cette maladie ressemble à la petite vérole et à la rougeole, en ce qu'elle est épidémique et contagieuse, et qu'elle a des *Exanthèmes* particuliers qui sont toujours critiques plus ou moins, tels que les bubons et les charbons: mais elle en diffère 1°. en ce que l'éruption de ces tumeurs exanthématiques n'est pas essentielle pour constater son caractère et pour sa terminaison favorable, puisque la nature et l'art ont quelquefois opéré la résolution de cette maladie: 2° en ce qu'elle fait ordinairement disparoître toutes les fièvres qui régnoient à son arrivée; elle semble établir son empire sur la destruction de ses rivales, au lieu que la petite vérole, la rougeole, &c. prennent la teinte de l'épidémie régnante, dont on ne peut souvent les distinguer que quand l'éruption a paru. (*Voyez* PESTE).

L'érésipèle, qui forme la troisième classe, n'est autre chose qu'une fièvre éruptive, dont la crise plus ou moins parfaite se fait par le dépôt de l'humeur sur les tégumens. Cette maladie diffère essentiellement par sa cause de celles de la première et de la seconde classe. Celles-ci sont dues à l'introduction de certains virus étrangers dans le corps, dont la nature tâche de se débarrasser; l'érésipèle au contraire reconnoît pour cause une humeur du corps lui-même, laquelle a contracté une altération particulière. Délà vient que l'éruption erésipélateuse est tantôt la crise plus ou moins complette d'une fièvre *sui generis*, et tantôt cette éruption n'est qu'un accident de toute autre maladie aiguë. Dans le premier cas, l'humeur érésipélateuse est la dominante, et elle est la cause de la fièvre érésipélateuse, que des circonstances favorables mettent en mouvement;

dans le second, l'humeur érésipélateuse se trouve jointe aux causes de la maladie principale, qui en détermine l'éruption. (*Voyez* ERÉSIPÈLE).

La quatrième classe renferme deux sortes d'*Exanthèmes.* Les uns, comme les miliaires, forment la crise plus ou moins complette dans certaines fièvres, sans les caractériser; et ils ne sont qu'un accident ou un symptome des autres maladies où ils paroissent. Les autres, tels que les pétéchies, sont toujours symptomatiques. (*Voyez* MILIAIRE.) (fièvre) et PÉTÉCHIES.

Cette classification des maladies fébriles exanthémateuses pourroit ne pas paroître très-exacte à ceux qui pensent que ces maladies existent quelquefois, sans être suivies d'une éruption, comme Sydenham l'a pensé à l'égard de ce qu'il nomme (chap. 3, sect. 4) *fièvre varioleuse*, et le docteur Grégory à l'égard de la fièvre qui précede l'éruption de la rougeole. Nous pensons que l'opinion de ces deux médecins n'est qu'une hypothèse, séduisante il est vrai au premier coup d'œil, mais qui ne peut se soutenir contre les raisons qu'on peut lui opposer. (*Voyez* les articles petite vérole et rougeole, dans lesquels nous reviendrons sur cette question, de la solution de laquelle résultent des conséquences très-importantes pour la pratique).

Les *Exanthèmes* de la première et de la seconde classe reconnoissent pour cause des virus particuliers, qui se sont introduits dans le corps par la voie de la contagion, et que la nature chasse au dehors au moyen de ces éruptions critiques Ceux de la troisième dépendent d'une humeur bilieuse fort âcre, qui a le plus souvent son foyer dans les premieres voies ou aux environs. Ceux de la quatrième, les miliaires, sont dues à un *serum* altéré qui se dégage de la masse du sang et se porte à l'habitude du corps: les pétéchies, à un état particulier du sang, que leur différente couleur indique.

On ne doit donc jamais perdre de vue l'éruption dans le traitement des maladies fébriles exanthématiques de la première classe. Tous les soins du médecin doivent tendre à la favoriser, soit directement, soit indirectement, à écarter les obstacles qui troublent son cours salutaire, à dissiper les accidens qui peuvent altérer, pervertir et changer sa qualité.

Les *Exanthèmes* critiques de la seconde classe ne sont, à proprement parler, que des dépôts plus ou moins complets de la matière morbifique, dont le médecin doit hâter la formation, la maturité, et la suppuration, aussi-tôt qu'ils ont paru.

Les *Exanthèmes* de la troisième classe, en tant que critiques dans les fièvres *sui generis*, imposent au médecin beaucoup de circonspection: car si, d'un côté, il doit éviter avec grand soin tout ce qui pourroit occasionner la rentrée de l'éruption, s'il doit la soutenir, la rappeller même dans les cas où sa disparition auroit des suites fâcheuses, il doit, de l'autre, en tarir la source et en détruire le foyer.

L'éruption miliaire offre deux indications à remplir à la fois. Comme critique dans les fièvres miliaires, le médecin doit la soutenir; comme signe d'une humeur altérée, il prendra garde de hâter par son traitement les progrès de l'altération.

Les taches pétéchiales, toujours symptomatiques, indiquent au médecin le danger de la maladie, la diathèse particulière du sang; et elles l'éclairent sur le traitement qu'il doit employer pour le rétablir dans sa *crase* naturelle.

La plupart des anciens médecins considérant les *Exanthèmes* de la petite vérole, de la rougeole, et de la scarlatine comme formant le caractère de ces maladies et leur crise essentielle, comme dus à des miasmes introduits dans le corps, et que la nature expulse au moyen d'une éruption, mettoient toute leur science et tous leurs efforts à accélérer cette éruption par un régime échauffant. Leur aveuglement étoit si grand, que les malheurs même dont cette méthode étoit suivie ne servoient qu'à les y confirmer davantage; et les malades ne mouroient, selon eux, que parce que, malgré leurs efforts, l'éruption n'avoit pas été assez complette pour l'expulsion des miasmes morbifiques. Sydenham s'apperçut le premier des inconvéniens d'une pareille méthode: en convenant avec les anciens du caractère critique de ces *Exanthèmes*, il ne reconnut pas moins dans la fièvre qui précédoit leur éruption une disposition inflammatoire que le régime échauffant ne pouvoit qu'exalter. Il employa avec prudence le régime antiphlogistique, qui fut suivi des plus grands succès. Le préjugé absurde des anciens fut donc, à son exemple, abandonné des gens de l'art; et il n'en reste plus de vestiges que dans la tête des femmelettes, qui, pour le malheur de l'humanité, ne se mêlent encore que trop du traitement de ces maladies.

Si le régime échauffant est généralement

contre-indiqué par le génie de ces fièvres, et s'il n'y peut convenir que dans certaines circonstances, dont nous parlerons bientôt; il ne faut pas, d'un autre côté, abuser du régime rafraîchissant, à l'exemple de quelques modernes, qui oublient apparemment que dans ces maladies, la fièvre est un effort critique de la nature, qu'elle ne devient inflammatoire que lorsqu'elle parvient à un certain état, qu'il faut par conséquent la soutenir au degré requis pour une éruption salutaire, la modérer ou l'exciter, selon qu'elle s'éloigne plus ou moins au-dessus ou au-dessous de ce degré. On verra dans les articles qui traiteront de chacune de ces maladies en particulier, de leur marche, de leurs diverses périodes, quelles modifications cette doctrine, que nous n'exposons ici qu'en raccourci, doit subir. (*Voyez* PETITE VÉROLE, ROUGEOLE, SCARLATINE, (Fièvre).

Le génie et le caractère des trois espèces de fièvres exanthématiques qui composent la premiere classe sont tantôt développés, renforcés, exaltés, tantôt affoiblis, altérés, pervertis, changés par l'influence des tempéramens, des âges, du sexe, de l'idiosyncrasie des malades; par celle du climat, de la constitution de l'air ou des saisons, de l'épidémie regnante; par le régime et mille autres circonstances qui varient les circonstances, les complications de ces maladies, ou les effets des virus qui les produisent. Vouloir donner une histoire exacte de ces variations, de ces accidens, de ces complications, et de leurs traitemens particuliers, ce seroit entrer dans une discussion immense, qui convient plutôt aux articles de détail qu'à un article de généralités, tel que celui-ci. Nous nous bornerons donc dans ce moment à celle de toutes les considérations qui est d'une application universelle dans le traitement des maladies, de quelque espèce, de quelque genre, de quelque classe et de quelque ordre qu'elles puissent être; mais qui nous paroît encore plus importante dans celui des maladies fébriles exanthémateuses. Cette considération consiste à déterminer les circonstances qui indiquent ou le régime rafraîchissant ou le régime échauffant.

« Le choix de ces circonstances dépend du sens que l'on attache à ces termes, *régime rafraîchissant, et régime échauffant.* » Pour moi, dit M. Jaubert, « j'entends par le premier l'usage des alimens et des remedes qui » tendent à diminuer l'excès de la chaleur naturelle; et je renferme dans le second la diete » et les remèdes qui augmentent directement » la chaleur naturelle et les forces. Donc les » circonstances qui indiquent le premier doivent » se tirer de l'état inflammatoire dans les maladies dont nous parlons; et les circonstances » qui indiquent le second de la résolution des » forces, que la diminution de la chaleur naturelle accompagne constamment. L'état ou » la constitution inflammatoire peut être de » trois espèces ».

» La première est celle où le sang est dense, visqueux, phlogistique, la fibre forte et tendue, comme on l'observe ordinairement chez les sujets jeunes, robustes et pléthoriques. L'hiver et le commencement du printems, un froid sec et le vent du nord, favorisent beaucoup cette espece de constitution. On la reconnoît, dans la petite vérole par exemple, à la véhémence, la plénitude, la tension, la dureté du pouls, aux douleurs des lombes et de la tête, au délire ou à l'assoupissement, à la difficulté de la respiration, à la soif, à la sécheresse de la langue, à la chaleur de toute l'habitude du corps. &c. Souvent cette constitution retarde ou empêche l'erruption; souvent aussi elle la précipite, la rend très-copieuse, et en augmente le danger. Elle cause en outre des engorgemens inflammatoires dans différens viscères, des extravasations du sang dans le tissu cellulaire, des taches gangréneuses, des boutons noirs et gangréneux, &c. ».

» La seconde espèce d'état inflammatoire est celle, où à l'épaississement phlogistique du sang se trouve jointe une grande âcreté des humeurs bilieuses ou lymphatiques. Dans cette espèce, l'irritation est plus grande, le pouls plus vif, plus tendu, la chaleur plus âcre; si c'est la lymphe qui pèche, le malade est tourmenté de douleurs vagues dans les différentes parties du corps, ou bien il éprouve les symptomes d'une affection catarrale, selon les parties qu'affecte cette humeur. C'est dans cette constitution qu'on voit quelquefois différentes éruptions miliaires se meler a la varioleuse, à la morbilieuse, et à la scarlatine. L'eruption erysipélateuse se montre aussi quelquefois avec les *Exanthèmes* de ces fièvres, lorsque l'humeur bilieuse âcre domine. On peut donc subdiviser cette espèce de constitution inflammatoire en catharrale et bilieuse. La première est plus fréquente dans le printems, et la seconde dans l'automne. L'énumération de leurs causes procathartiques n'est pas de notre sujet: mais il ne sera pas inutile de remarquer que la constitution inflammatoire catarrale renforce beaucoup le génie de la rougeole et de la fièvre scarlatine, dont les virus affectent de préférence la membrane muqueuse, et qu'elle augmente par

là le danger de ces maladies. L'efflorescence érésipélateuse y est encore d'un mauvais augure ; la fièvre dans ces deux espèces de constitutions a le type de rémittente ».

» La troisième espèce d'état inflammatoire est celle ou le sang se trouve tenu, fluide ou dissous : la fièvre et les autres symptomes inflammatoires ne sont pas aussi violens que dans les deux états précédens, le pouls est moins dur et moins tendu, il approche davantage de celui de la fièvre putride. Il paroît souvent des pétéchies dans les intervalles des *exanthèmes* ; il survient quelquefois des hémorrhagies par les différens couloirs ; quelquefois aussi les pustules de la petite vérole se remplissent d'une sérosité sanguinolente, ce qui a fait donner le nom de *sanguinolente* à cette espèce de petite vérole. Ces pétéchies, ou ces boutons, marquent un danger plus ou moins grand, selon que leur couleur est plus ou moins foncée. La noire est le signe de la dissolution putride ou gangréneuse du sang.

« Les trois états que je viens de décrire, continue M. Jaubert, indiquent le régime rafraîchissant, que je divise pareillement en trois espèces, savoir, le régime rafraîchissant apéritif, le régime rafraîchissant adoucissant, et le régime rafraîchissant styptique ou condensant.

Le premier comprend l'usage, 1°. de toutes les plantes rafraîchissantes apéritives, qui contiennent un sel nitreux, comme la bourrache, les chicoracées, &c. 2°. des sels neutres apéritifs légers, tels que le nitre, la crême de tartre, &c. 3°. de doux acides végétaux, tels que ceux des oranges, des citrons, des pruneaux, des tamarins, le vinaigre, &c. qu'on associe aux décoctions des graines farineuses, telles que l'aveine, l'orge, le riz, &c. des semences émulsives, 4°. du petit lait, qui possède en grande partie les vertus de ces différens remèdes.

Le second comprend l'usage de la plupart des remèdes énoncés dans le premier, auxquels on ajoute celui des plantes adoucissantes et mucilagineuses telles que la mauve, la guimauve, les fleurs de tussilage, de bouillon blanc, de violettes, &c. selon les indications particulières.

Le troisième enfin comprend l'usage des acides austères et astringens des fruits, tels que la grenade, les coings, les poires sûres, &c. mais sur-tout des acides minéraux délayés dans une boisson appropriée.

La saignée et les autres évacuations sanguines par l'application des ventouses scarifiées ou des sang-sues, selon les circonstances, les lavemens rafraîchissans, les bains, les pédiluves, les fomentations, l'exposition à l'air libre et frais, sont des remèdes communs à ces trois espèces de régime.

La diète alimentaire sera tirée des végétaux et des farineux. Si l'on permet quelquefois des bouillons, ils ne seront faits qu'avec la chair des jeunes animaux, tels que le veau et le poulet.

Chaque espèce d'état inflammatoire a donc son régime rafraîchissant approprié : ainsi le régime rafraîchissant apéritif convient dans la première espèce ; l'adoucissant dans la seconde ; le styptique ou condensant dans la troisième. Par exemple, dans le cas d'épaississement phlogistique du sang, les plantes nitreuses, les sels neutres, par la vertu apéritive dont ils sont doués, détruiront cette viscosité inflammatoire ; mais ces sels neutres ne peuvent adeucir l'âcreté lymphatique ou bilieuse qui domine dans le second état ; les adoucissans mucilagineux rempliront mieux cette indication, en enveloppant les sels âcres, et en émoussant la vive impression que ces sels font sur les solides. Dans le troisième état, au contraire, les mucilagineux sont d'une foible ressource ; les apéritifs rafraîchissans sont douteux, ils peuvent accélérer la dissolution du sang commençante : il n'y a que les acides austères et astringens, les acides minéraux donnés à grande dose, qui, en condensant le sang, préviennent les suites de sa dissolution.

« Il me paroît que M. Tissot, en recommandant trop généralement l'usage de l'esprit de soufre dans l'état inflammatoire de la petite vérole, n'a pas eu assez d'égard à cette distinction utile, et que son avis peut faire tomber dans des erreurs nuisibles aux malades. En effet, dans le premier état inflammatoire, l'esprit de soufre, donné sur-tout à forte dose et dans une très-petite quantité de véhicule, comme il le marque, n'augmentera-t-il pas l'épaississement phlogistique du sang par sa vertu styptique, qui le rend capable de coaguler les fluides et de resserrer le tissu des solides » ?

Il est vrai que, comme ces états participent souvent l'un de l'autre dans les maladies, on est obligé de combiner dans la pratique des

remèdes qui appartiennent à ces divers régimes, et que cette combinaison affoiblit le plus souvent les vertus de chacun de ces remèdes. Mais la distinction de ces régimes n'en est pas moins utile pour connoître les vertus et les effets propres de chacun d'eux, et pour se régler en conséquence dans leur emploi, selon que les symptômes indiquent que tel état dans une maladie domine plus ou moins sur un autre.

Les lavemens rafraîchissans, les fomentations, les pédiluves, les bains tièdes, mais surtout la saignée et l'exposition à l'air libre et frais, doivent tenir le premier rang parmi les moyens les plus efficaces pour combattre la première espèce d'état inflammatoire, où il s'agit de diminuer la tension spasmodique des solides, le mouvement trop rapide de la circulation, et le frottement des globules du sang qui occasionne une chaleur excessive.

Or la saignée cause une détente salutaire, calme le spasme, et diminue la portion rouge du sang la plus susceptible de s'échauffer par le frottement.

Les lavemens, les fomentations, les bains, les pédiluves tièdes calment aussi les spasmes, relâchent les fibres trop tendues, et délayent le sang épais et visqueux. Mais ces remèdes, à l'exception des lavemens, ne sont guères indiqués que dans les deux premières périodes des maladies exanthématiques de la première classe.

L'exposition à l'air frais procure une sensation agréable de fraîcheur, qui soulage beaucoup les malades. L'air frais inspiré rafraîchit le sang qui circule dans les poumons, et ralentit son trop grand mouvement.

Mais, indépendamment de ces effets généraux, la saignée et l'exposition à l'air libre et frais produisent encore des effets particuliers, relativement à l'éruption dans les fièvres exanthématiques qui nous occupent; effet qu'il est essentiel de connoître pour employer ces moyens à propos.

On a remarqué que dans la petite vérole l'éruption étoit tantôt empêchée et tantôt précipitée par l'état inflammatoire. Cette variété dépend sans doute des différens rapports qui se rencontrent entre la qualité du sang, la tension plus ou moins forte des fibres cutanées, l'irritation spasmodique de la peau et celle des viscères. Quoiqu'il en soit, une observation constante prouve que la saignée favorise l'éruption dans le cas où l'état inflammatoire l'empêche, et que dans le cas où il l'accélère, l'exposition à l'air frais la retarde; et personne n'ignore que le retard de l'éruption, jusqu'à un certain point, est en général d'un bon augure pour l'issue de cette maladie.

L'exposition à l'air frais n'est avantageuse dans les autres périodes, que lorsqu'elles sont accompagnées de beaucoup de fièvre et de chaleur. Dans celle de la suppuration, l'air frais, conjointement avec le régime approprié, préserve de cette colliquation purulente, ou de la conversion du pus en une sanie putride et gangréneuse, que la violence de la fièvre et de la chaleur occasionne souvent.

Dans la dernière période, que la fièvre secondaire soit d'une nature inflammatoire ou putride, l'air frais peut être également d'un grand avantage.

Dans la seconde espèce d'état inflammatoire, comme aussi dans la rougeole et la fièvre scarlatine qui présentent ordinairement les symptomes de cet état, il faut être très-réservé sur l'exposition à l'air frais. Elle peut avoir des suites fâcheuses. Les virus de ces maladies sont fort mobiles et fort faciles à rentrer. Ils ne sont pas, comme celui de la petite vérole, enveloppés et enchaînés, pour ainsi dire, dans le mucus du tissu cellulaire : encore dans la petite vérole, si les symptomes de cet état en décèlent la présence, si elle est compliquée avec une affection catarrale, c'est une contre-indication à l'exposition à l'air libre et frais. Au reste, cette interdiction d'un air libre et frais ne suppose pas l'usage d'un air chaud : on doit éviter les deux extrêmes, et ménager au malade une température d'air accommodée à son état.

Dans la troisième espèce d'état inflammatoire, la saignée exige des ménagemens : mais l'exposition à l'air frais est souvent nécessaire pour s'opposer avec les autres remèdes à la dissolution du sang que cet état ne manque pas de favoriser.

Au reste l'exposition à l'air libre et frais est soumise à des règles que la prudence prescrit, et dont l'oubli entraîneroit de grands inconvéniens. 1°. Il ne faut pas exposer le malade à l'air libre et frais quand il y a salivation dans la petite vérole, crainte que cette évacuation ne soit arrêtée. 2°. Il ne faut pas l'y exposer les jours qu'il a été purgé. 3°. L'on doit avoir égard à la saison où l'on se trouve, et principalement si elle est humide et froide.

4°. Cette exposition est susceptible de diverses modifications relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, à l'idiosyncrasie des sujets, au climat, aux tems de la maladie, et à l'état du sang : car dans le troisième état inflammatoire, le malade se trouvera bien d'un degré de froid qui lui seroit le plus souvent nuisible dans le premier état, parce qu'un des effets de l'air froid est de resserrer les fibres, et d'augmenter l'épaississement du sang qui n'est déjà que trop dense dans cet état. (*Voyez* INOCULATION).

Trois états indiquent le régime échauffant. Le premier est celui où le sang est aqueux et pituiteux, et la fibre foible et lâche ; la fièvre et la chaleur n'ont pas alors le degré requis pour favoriser l'éruption, ou pour opérer dans la petite vérole la coction purulente ; les sujets en qui l'on remarque cet état sont d'un tempérament flégmatique ; ils sont souvent bouffis ; ils ont le pouls mou, foible, fréquent, peu ou point de soif ; l'éruption ne se fait que très-lentement ; les boutons ne parviennent jamais à une suppuration louable, mais ils restent affaissés, ou bien ils se remplissent d'une sérosité lympide, qui a fait donner le nom de crystalline à cette petite vérole ; ces boutons en se desséchant forment quelquefois des croûtes noires et gangréneuses, si le malade ne meurt pas dans la période même de la suppuration. Si l'on ajoute à la foiblesse, à la chaleur, à la fièvre, au pouls de cet état le délire ou la stupeur précédés d'une douleur, l'insommie, les tremblemens, les soubresauts des tendons et les convulsions ; l'on aura le caractère de la fièvre lente-nerveuse, qui se complique souvent avec la petite vérole chez les sujets dont le sang est appauvri, et dont les forces ont été affoiblies par des maladies précédentes, ou par une diète misérable, et nombre d'autres causes qu'il est inutile de rapporter ici : ce qui forme une subdivision de cette période.

Le second état est caractérisé par la prostration des forces, le défaut de chaleur naturelle souvent remplacée par une chaleur âcre qui en est bien différente, et par la dissolution putride du sang. Il est ordinairement l'effet de la fièvre putride ou maligne compliquée avec les maladies dont il est question. On reconnoît la résolution des forces à l'abattement extrême des malades, au pouls petit, foible, fréquent, irrégulier, à la froideur des extrêmités, au tremblement du corps et de la langue, &c. La dissolution du sang se manifeste, tantôt par des taches pétéchiales-violettes, livides, noires, qui se mêlent aux éruptions de ces maladies, tantôt (dans la petite vérole) par les boutons qui sont de la même couleur, tantôt par des hémorrhagies d'un sang dissous et corrompu, qui s'échappe par les différens couloirs, et produit des saignemens de nez, des hémoptisies, des pissemens, des flux de sang, &c. tantôt par des diarrhées et des sueurs colliquatives fétides, et tantôt par plusieurs de ces symptomes à la fois.

Le troisième état diffère du second, en ce qu'aux signes de la prostration des forces se joignent ceux d'un sang épais qui forme des stases et des congestions dans le cerveau, d'où naît le *coma* ou le délire sourd, &c.

Il ne faut pas confondre cette prostration de forces dont nous venons de parler avec celle qui vient d'un engagement vraiment inflammatoire dans le cerveau ; lequel opprime le genre nerveux ; ou d'une inflammation qui attaque des viscères fort sensibles, et donne lieu à une grande foiblesse avec anxiété et syncopes ; ou de l'oppression occasionnée par la pléthore. Ces états sont des sous-divisions de l'état inflammatoire, ils veulent être combattus par la saignée et par un régime rafraîchissant approprié.

Il est aisé de juger que ces trois états ne doivent pas s'accommoder du même régime échauffant. Je le diviserai donc en trois espèces, savoir, en régime échauffant-tonique et diaphorétique, en régime échauffant-tonique-astringent, et en régime échauffant-tonique et apéritif.

Dans le premier état où il s'agit de donner du ton aux solides, de ranimer les forces de la circulation, et d'augmenter la chaleur ; les toniques stomachiques et les doux cordiaux sont alors indiqués. Parmi ces remèdes le bon vin rouge est peut-être le meilleur et celui qui remplit le plus parfaitement ces indications, pourvû qu'on sache en proportionner la dose. On mettra le malade à une diète animale légèrement aromatisée. Les boissons diaphorétiques, telles que les infusions de fleurs de sureau, de scordium, &c. les décoctions de corne de cerf, et même de serpentaire de Virginie qui est tout-à-la-fois un tonique et un diaphorétique excellent, favoriseront l'éruption, et débarrasseront la masse du sang d'une sérosité surabondante qui empêcheroit une suppuration louable, &c.

La sub-division de ce premier état, où la complication de la fièvre lente-nerveuse avec ces maladies, exige, à quelques légères différences

rences près, l'emploi de ce régime ; auquel on associe les anti-spasmodiques appropriés.

Dans le second état il s'agit non-seulement de donner du ton aux solides, mais encore d'arrêter les progrès de la dissolution du sang. Il est presque impossible de remplir ces deux indications par des remèdes tirés de la même classe. Le quinquina est peut-être le seul qui jouisse de cet avantage par sa vertu tonique, astringente et médiocrement chaude, et c'est à juste titre qu'il forme dans cet état la base du traitement : la plupart des autres toniques chauds, même astringens, en augmentant la chaleur, favorisent et accélèrent la dissolution ; aussi est-il nécessaire d'associer dans ce second état les toniques chauds aux rafraîchissans condensans, styptiques, tels que les acides minéraux. Ce n'est que par cet heureux mélange qu'on vient à bout de remplir les deux indications contraires que cet état présente, et d'obtenir les effets salutaires que les remèdes tirés de chacune de ces classes, et employés exclusivement, ne sauroient produire.

Il semble d'abord que la diète animale, comme plus fortifiante, devroit convenir dans le second état ; mais la dissolution putride du sang la contre-indique. Les alimens tirés des végétaux, sur-tout des fruits et des farineux, sont les seuls qui, par leur acidité déjà existante ou par leur disposition à la fermentation acide, puissent s'opposer aux progrès de la dissolution, et concourir avec les remèdes à corriger cette diathèse du sang.

Cette même diète convient encore dans le troisième état, où les stases et les congestions du sang menacent d'une putréfaction ou gangrène prochaine. Il faut en outre des toniques nervins, qui stimulent doucement les solides, raniment les oscillations des vaisseaux, et jouissent d'une vertu appéritive capable de résoudre ces congestions d'un sang épais et gluant : telles sont les mixtures des eaux spiritueuses cordiales ; le camphre mérite dans ce cas-là une place distinguée, sur-tout si on le marie avec les acides. Il faut en dire autant des vésicatoires, qui sont souvent aussi très-efficaces dans le premier état, mais d'un effet très-douteux dans le second. Les vésicatoires font ici l'office de stimulans et apéritifs ; ils réveillent les oscillations des vaisseaux, et atténuent le sang épais. Dans le premier état ils ont en outre l'avantage d'évacuer la sérosité. Les sangsues et les ventouses, appliquées aux environs de la partie engorgée, pourront aussi en procurer le dégorgement. Leur usage est préférable, lorsque la foiblesse des maladesne permet pas celui de la saignée, et encore lorsque l'engorgement sanguin d'une partie indique une évacuation locale ; qu'on ne peut pas se flatter d'effectuer aussi facilement par la saignée.

Il y a une considération importante à faite sur l'air qui convient aux malades. Dans le premier état il doit être médiocrement chaud, afin qu'il concoure avec la diète et les remèdes non-seulement à l'éruption des *Exanthèmes*, mais encore à la suppuration louable des boutons dans la petite vérole. Dans les deux derniers états au contraire, on procurera aux malades un air frais, qui est dans ces circonstances un tonique et un anti-septique des plus appropriés. Il fortifie les fibres, il appaise cette chaleur âcre que la putridité des humeurs engendre, il condense les globules du sang, il chasse et remplace cette athmosphère de miasmes putrides qui s'exhalent du corps du malade, et qui, venant à rentrer soit par les pores absorbans, soit par les voies de la respiration, entretiennent et accélèrent les progrès de la putridité.

Dans la rougeole et la fièvre scarlatine compliquées avec l'un ou l'autre de ces deux états, l'usage de l'air libre et frais doit être ménagé de manière qu'en remplissant les indications que ces états présentent, il n'occasionne pas la rentrée des virus de ces maladies, beaucoup plus mobiles que celui de la petite vérole.

L'opium et ses différentes préparations sont employées avec succès dans le traitement des maladies exanthèmatiques de la première classe, non-seulement lorsqu'il doit opérer comme diaphorétique échauffant, mais encore dans des circonstances où ses propriétés narcotique calmante et antispasmodique en rendent l'usage indispensable. Nous traiterons plus particulièrement cet objet à l'article *Petite Vérole*. (*Voyez* ce mot.

Les six états que nous venons de décrire, renferment toutes les circonstances, qui dans les fièvres exanthématiques de la première classe exigent le régime rafraîchissant ou la méthode contraire. Il ne faut pas s'attendre cependant à rencontrer constamment tous les symptomes qui caractérisent chacun de ces états. Ils sont plus ou moins nombreux chez les différens sujets ; d'ailleurs ces états participent très-souvent l'un de l'autre, d'où il résulte une infinité de nuances que nous laissons à démêler à la sagacité du praticien, parce que le détail en est impossible. Nous remarquerons seulement qu'il

y a certains accidens qui troublent le cours de ces fièvres, même des plus régulières, et jettent le malade dans un danger prochain. Telle est la diarrhée qui survient dans le tems de l'éruption, si elle occasionne l'affaissement des pustules, si elle affoiblit beaucoup les malades; il faut y remédier par l'usage des toniques calmans et même un peu astringens, qui l'arrêtent, rétablissent le ton des intestins, et les forces dont la nature a besoin pour l'entière expulsion du virus à la peau, ou pour une suppuration louable.

Quelquefois les pustules de la petite vérole s'affaisent tout-à-coup, où bien l'éruption de la rougeole et de la scarlatine disparoît, le pouls tombe, l'anxiété, la gêne de la respiration, ou le délire annoncent une métastase de la matière morbifique aux poumons ou au cerveau, &c. Le malade meurt, si on ne rappèlle au plus vîte l'éruption par le moyen des diaphorétiques même antimoniaux, et les vésicatoires.

Ces accidens indiquent, comme on voit, l'usage momentané des remèdes échauffans, que l'on cesse lorsqu'ils ne sont plus nécessaires. En voici d'autres dont la présence indique celui des remèdes rafraîchissans.

Souvent dans les périodes de ces fièvres, notamment dans celle de la suppuration de la petite vérole, il se forme subitement des engorgemens inflammatoires aux poumons, au cerveau, à la gorge, &c. qui se manifestent par la gêne de la respiration, le délire ou l'assoupissement, la difficulté d'avaler, &c. accompagnés des symptomes de l'inflammation. Il faut les combattre par les remèdes appropriés, que l'on continue ou que l'on supprime ensuite selon l'exigence des cas.

Pour résumer en peu de mots tout ce que nous avons dit sur le traitement des maladies exanthématiques de la première classe, dans quelque période que ce soit de ces maladies, l'état inflammatoire indique la méthode rafraîchissante; et celui de diminution ou de résolution des forces, avec défaut de chaleur naturelle, le régime échauffant.

La peste, selon la division que nous avons adoptée, forme à elle seule la seconde classe des maladies fébriles exanthématiques. Dans cette cruelle maladie, ainsi que dans les autres fièvres exanthématiques, la nature détermine constamment le virus vers la peau; c'est presque le seul moyen qu'elle employe pour se défaire d'un ennemi si redoutable. Les charbons, et sur-tout les bubons, forment, comme nous l'avons dit ailleurs, le plus souvent la crise plus ou moins parfaite de la peste. Mais avant l'apparition de ces *Exanthèmes*, est-il permis au médecin de prévenir les efforts de la nature? peut-il se flatter d'emporter la maladie par les sueurs, au moyen d'un régime échauffant diaphorétique, ou d'éteindre l'activité du virus par la saignée et le régime rafraîchissant? Cet important problême a été discuté fort au long par Sydenham. Il assure avoir éprouvé de grands succès par l'une et l'autre de ces méthodes dans la fièvre pestilentielle qui régna à Londres en 1665 et 1666, immédiatement avant et après la peste, ayant soin de débuter dans la méthode échauffante par une saignée proportionnée à la force et à la constitution des sujets, soit pour faciliter les sueurs, soit pour éviter les dangers de l'inflammation que les remèdes n'auroient pas manqué d'augmenter sans cette précaution. Il préféra même cette méthode à la méthode rafraîchissante, parce qu'avec les mêmes succès elle ne choquoit pas tant les préjugés du vulgaire, qui croit faussement que les alexipharmaques sont les secours les plus efficaces que l'on puisse opposer à cette maladie. M. de Haën se déclare entièrement pour la méthode anti-phlogistique et pour les saignées répétées : et il s'appuie du témoignage d'un grand nombre de médecins. Je n'entrerai point dans le détail des preuves que chacun de ces auteurs alléguées en faveur de son opinion : Mais il faut convenir que la solution de ce problême souffre encore bien des difficultés, et dépend de quelques considérations qui n'ont pas été faites, ou du moins sur lesquelles on a passé trop légèrement.

1°. Ce n'est pas la direction constante du virus à la peau qui indique le traitement sudorifique; car, comme l'a très-bien observé Sydenham, si le médecin cherche a expulser les miasmes pestilentiels par les sueurs, il suit une méthode opposée aux efforts de la nature, qui tâche de le faire par des abscès.

2°. Le commencement de la maladie, ou le tems qui précède l'apparition des *Exanthèmes*, n'offre non plus pour ce traitement qu'une indication secondaire, dépendante d'une première indication fournie par l'action particulière du virus pestilentiel dans le premier tems de la maladie. C'est cette action seule que le médecin doit consulter dans le choix du traitraitement diaphorétique, qui est susceptible en outre de diverses modifications relatives à la diversité de cette action.

3°. Quant au traitement par les saignées répétées, il demande beaucoup de circonspection. Espère-t-on évacuer les miasme pestilentiels avec le sang ? Ce seroit une absurdité de le croire ; et ne doit-on pas craindre qu'en affoiblissant considérablement les malades par ces saignées, on ne mette la nature tout-à-fait hors d'état de tenter l'expulsion du virus ? Si jamais cette méthode a réussi, çà été sans doute chez des sujets jeunes, robustes, pléthoriques, chez lesquels la peste étoit accompagnée d'une inflammation violente. Ainsi Sydenham, en rapportant les bons effets de cette méthode dans la fièvre pestilentielle qu'il eut occasion de traiter, nous avertit que cette fièvre présentoit les symptomes d'une grande inflammation, que le sang tiré par la saignée étoit couënneux et semblable à celui des pleurétiques, et qu'il régnoit dans le même tems une pleurésie épidémique. Les auteurs cités par M. de Haën n'ont également employé la saignée que dans le cas d'inflammation ou d'oppression des forces, et dans la vue d'abattre la férocité des symptomes : ils ne l'ont répétée que selon le besoin. Est-ce une circonstance particulière qui doit motiver une loi générale, et l'application d'une méthode exclusive dans le traitement d'une maladie qui attaque indistinctement toute sorte de sujets, et dont le virus porte très-souvent sur le principe de la vie qu'il tend à éteindre ?

Il y a un cas où une saignée copieuse, placée à propos dans les commencemens de cette maladie, ou bien une sueur copieuse excitée par l'art, peut l'emporter d'emblée. Tachons de le déterminer avec autant de précision et de clarté qu'il est possible d'en mettre dans une discussion aussi épineuse.

1°. Il est de fait que le virus pestilentiel commence très-souvent par attaquer le genre nerveux et le principe vital, avant d'infecter la masse du sang. Voilà le seul cas et le seul tems où il soit permis au médecin de tenter la résolution de la maladie, parce que c'est le seul cas et le seul tems où le virus n'est pas encore soumis, pour ainsi dire, au ressort de la nature, et qu'il n'en a pas encore reçu cette direction qui le porte de préférence vers certaines parties de l'habitude du corps, pour y former des *Exanthèmes* particuliers. C'est alors que l'art peut se flatter de prévenir cette direction, en excitant dans le genre nerveux une résolution subite ; mais une fois que le virus a gagné le torrent de la circulation, que la masse du sang en est infectée, le tems est passé, il faut renoncer à cette entreprise. La nature peut seule alors procurer l'expulsion du virus par les voies et les moyens qui lui sont connus. C'est au médecin à épier sa marche pour soutenir ou modérer ses efforts dans le besoin, et pour détruire les obstacles qui les traversent. S'il ose faire quelque chose de plus, malheur au malade qui lui est confié, il sera la victime de cette imprudence.

2°. On s'apperçoit déjà que ce n'est pas le premier tems de la maladie qui doit décider le médecin à en tenter la résolution, mais bien le genre d'invasion du virus pestilentiel, ou son action particulière ; car si, comme il arrive souvent, ce virus attaque tout-à-la-fois les nerfs et les humeurs, il résulte de cette double invasion un état mixte qui exige le concours de la nature et de l'art, de manière pourtant que les efforts du médecin se bornent à dissiper les accidens du genre nerveux qui troubleroient les efforts et la marche de la nature, laissant à celle-ci le soin de terminer la maladie par la crise qui lui est propre.

3°. Il ne suffit pas d'avoir fixé le cas et le moment favorable pour travailler avec quelque succès à la résolution de la maladie ; il faut encore exposer les circonstances qui engagent à employer une méthode préférablement à l'autre, pour obtenir cette résolution. Je tire ces circonstances de l'action différente du virus pestilentiel sur le genre nouveau et le principe vital. Ce sont les effets de cette action différente qui forment les indications pour le traitement sudorifique ou pour la saignée.

4°. L'action du virus pestilentiel sur le genre nerveux et le principe vital est de deux sortes. Tantôt il jette les nerfs dans l'engourdissement et la stupeur, il affoiblit le principe vital et tend à l'éteindre ; d'où s'ensuit la prostration des forces, l'abattement des esprits, la fréquence, la foiblesse et l'irrégularité du pouls, et un grand nombre d'autres symptomes relatifs à cet état ; les engorgemens qui arrivent pour lors sont dus au relâchement et à la foiblesse : tantôt ce virus augmente l'impétuosité des esprits, irrite les nerfs, les fait entrer dans des contractions spasmodiques qui produisent des étranglemens, des engorgemens, et divers désordres dans les fonctions de l'économie animale. On reconnoît cet état aux différens symptomes d'irritation accompagnés d'un pouls tendu, contracté, irrégulier, &c.

5°. Dans le premier état, les cordiaux stimulans combinés avec les diaphorétiques sont les remèdes les plus efficaces pour réveiller

l'action du principe vital, les mouvemens du genre nerveux, ranimer les forces engourdies, et expulser, par une sueur abondante qu'il faut soutenir, le délétère pestilentiel.

6°. Le traitement diaphorétique qu'employoit Sydenham paroît plus approprié au second état. Les stimulans doivent être bannis, parce qu'ils ne serviroient qu'à augmenter l'irritation, et par là même à empêcher les sueurs. Il faut des diaphorétiques calmans et antispasmodiques, tels que la thériaque, le safran, le camphre, &c. soutenus par une ample boisson légèrement cordiale et diaphorétique, qui aide à entretenir l'évacuation de ce délétère par les couloirs de la peau. Il sera nécessaire de faire précéder, à l'exemple de Sydenham, une saignée immédiatement avant l'usage de ces remèdes, si le malade est jeune, robuste ou pléthorique, pour obvier aux inconvéniens de la trop grande agitation des humeurs par l'action de ces remèdes.

7°. Enfin dans le cas où la grande irritation du genre nerveux excite un orgasme considérable dans le sang, accompagné de symptomes inflammatoires violens, chez des sujets jeunes, robustes et pléthoriques, une forte saignée peut calmer cet orage, et trancher subitement le cours de la maladie, par l'effet de cette révolution dans l'économie animale que les seules évacuations copieuses et subites ont coutume d'opérer. Encore le plus souvent dans ce cas une pareille saignée produit par contrecoup les effets de la méthode diaphorétique; elle occasionne une détente générale suivie d'une sueur abondante qui termine la maladie. La nature a quelquefois fourni l'exemple d'une pareille terminaison. On a observé dans les premiers tems de cette maladie des sueurs critiques précédées d'une hémorrhagie abondante par le nez.

Telles sont les distinctions, les vues et les règles de traitement que fournit le simple bon sens, qui tient quelquefois lieu d'observation, et sans lequel l'observation devient inutile; qui sont puisées dans l'examen réfléchi des différentes histoires de cette cruelle maladie; dans la comparaison des méthodes qu'on a employées pour la combattre, et des effets qui en ont résulté; dans la considération de la marche et des efforts de la nature pour les résolutions qu'elle opère des maladies en général et en particulier de celle-ci; dans la discussion principale des faits, même les plus contradictoires, mais dont la contradiction apparente disparoît au flambeau de l'analyse et du jugement. « Le fruit de l'expé» rience, dit avec raison Pigray, ne consiste » pas en l'histoire de ceux que l'on a traités » et guéris; mais il en faut tirer par observa» tion de quoi fortifier et corroborer son juge» ment ».

Il n'a été question jusqu'à présent que des efforts de l'art dans le cas où le Médecin ose combattre lui seul cette maladie redoutable : il est une autre route qu'il peut tenir, lorsque, moins confiant en ses forces, il se contente de prêter du secours à la nature, de lui servir de ministre fidèle, sans vouloir usurper ses droits.

La peste est une fièvre maligne contagieuse qui, soumise à l'influence des saisons, des âges, des tempéramens, des idiosyncrasies des sujets, se montre sous divers aspects en différens tems et chez les divers malades. Mais, quelque nombreuses que soient ses métamorphoses, quelque irrégularité que le genre nerveux affoibli ou irrité par le virus pestilentiel occasionne dans sa marche, ses périodes et ses symptomes, il est un but que le Médecin ne doit jamais perdre de vue, auquel doivent se rapporter différens traitemens, et sur-tout le régime rafraîchissant et le régime échauffant, je veux parler de l'éruption des tumeurs exanthématiques, qui forment toujours la crise plus ou moins complette de cette maladie. C'est à favoriser cette éruption qu'il consacrera ses soins, tantôt en modérant par le régime antiphlogistique l'excès de la chaleur, de la fièvre, et tous les sympomes qui en dépendent, ou que l'irritation du genre nerveux fait éclore; tantôt en ranimant par la méthode contraire les forces de la nature abattue, en la tirant de cet assoupissement léthargique qui fait languir ses fonctions, en soutenant ou en rappellant la chaleur naturelle, dont le défaut est aussi nuisible que son excès est dangereux (1). En un mot, il dirigera l'emploi de ces régimes selon les circonstances qui les indiquent, soit qu'elles s'opposent à cette éruption, soit qu'elles en pervertissent la qualité (2). Or ces

---

(1) On a soin d'associer à ces régimes les antispasmodiques rafraîchissans proprement dits, pour remédier aux affections du genre nerveux qui accompagne l'un et l'autre de ces états.

(2) D'où vient, par exemple, que chez les uns il se fait une éruption de bubons qui forment la terminaison favorable de la maladie, tandis que chez d'autres ce sont des charbons, qui souvent aggravent l'état du malade par les nouveaux symptomes qu'ils occasionnent, ce qui les a fait nommer mal-à-pro-

circonstances, quoique très-variées, procèdent toutes des six états que nous avons décrits plus haut: (pag. 144, &c.) et les subdivisions que nous avons faites relativement à ces états rempliront toutes les indications que ces circonstances présentent.

Ou l'éruption des tumeurs exanthématiques est suivie d'un soulagement notable qui annonce une guérison prochaine, ou bien, loin de produire un changement favorable, elle entraîne quelquefois des symptomes alarmans. La nature de ces symptomes décidera le Médecin pour la continuation ou pour la substitution de l'un ou de l'autre régime; il n'hésitera pas même d'employer la saignée, si ces symptomes portent un caractère inflammatoire, puisque Rivière, dans une fièvre pestilentielle qui régna à Montpellier en 1623, la pratiqua avec le plus grand succès après l'éruption des parotides, qui étoient les avant-coureurs de la mort. Il sauva par ce moyen tous ses malades. Encore eut-il le courage de braver le préjugé établi contre la saignée en pareil cas, sur des indications douteuses et qui ne pouvoient guère être saisies que par un praticien aussi habile. A plus forte raison sera-t-on fondé à la pratiquer, si la véhémence de la fièvre, les symptomes de quelque engorgement inflammatoire en démontrent la nécessité.

Ce que nous avons dit de la peste s'applique naturellement aux fièvres qu'on appelle *pestilentielles*: nous ne ferons donc point de cellesci un article séparé.

Nous venons de voir que dans les fièvres de la première et de la seconde classe la médecine devoit 1°. seconder la nature dans l'expulsion des virus particuliers à chacune de ces fièvres; 2°. corriger les mauvais effets que l'influence des différentes causes accidentelles est capable de produire pendant le cours de ces fièvres, effets qui troublent plus ou moins leur marche, en varient plus ou moins les symptomes, en augmentent plus ou moins le danger; 3°. à remédier aux accidens qui naissent quelquefois de l'éruption même.

Mais il n'en est pas de même à l'égard de la fièvre érésypélateuse qui forme la troisième classe des fièvres exanthématiques. Les différences que le Médecin doit observer dans son traitement viennent de ce que l'éruption qui constitue l'érésipèle reconnoit pour cause une humeur altérée qui a presque toujours son foyer dans les premières voies, d'où résultent deux indications générales, auxquelles toutes les autres doivent être subordonnées. La premiere est d'entretenir la transpiration si nécessaire dans cette maladie par des légers diaphorétiques; la seconde est de détruire le foyer de cette humeur altérée qui fournit la matière des *exanthèmes* érésipélateuses.

Mais, indépendamment de ces deux indications générales, la fièvre érésipélateuse est souvent accompagnée de circonstances qui exigent ou le régime rafraîchissant ou le régime échauffant. Nous nous arrêterons seulement ici à exposer ces circonstances, sans entrer dans la division ni dans le détail des différentes espèces d'érésipèle; nous renvoyons pour cela à l'article Erésipèle, comme nous avons renvoyé aux articles Petite Vérole, Peste, &c. pour ce qui concerne particulièrement ces maladies exanthématiques.

Lorsque, dans la fièvre érésipélateuse, la fièvre et la chaleur sont fortes, que la soif est considérable, et la partie où se fait l'éruption rouge, brûlante, tendue, douloureuse; lorsque le mal de tête et le délire se mettent de la partie; que sur-tout l'érésipèle attaque la face, ou le cuir chévelu, ou bien qu'une esquinancie fâcheuse accompagne l'érésipèle qui occupe le cou; lorsqu'enfin le sujet malade est jeune, robuste et pléthorique, d'un tempérament vif et bilieux, et que la maladie se déclare sur la fin de l'été, dans un tems où l'amas d'une bile exaltée par les grandes chaleurs joue le principal rôle dans les maladies d'automne: il est évident que l'on doit employer le régime antiphlogistique, dont la saignée répétée selon la force de la fièvre, la tension et la dureté du pouls, la violence des symptomes inflammatoires, fera la base. Le sang que l'on tire par la saignée se trouve couënneux, comme dans toutes les maladies les plus évidemment inflammatoires. Les boissons émulsionnées, nitreuses, acidulées, les infusions légèrement diaphorétiques, avec les fleurs de sureau, &c. sont très-appropriées, soit pour émousser l'âcreté de l'humeur, soit pour entretenir une douce transpiration. Nous ne faisons point entrer dans le traitement rafraîchissant de l'érésipèle qu'on pourroit nommer *inflammatoire* ou *phlegmoneux* le contact d'un air frais sur la partie affectée, encore

pos *symptomatiques*? Est-ce que le virus de la peste n'est pas le même chez tous, ou bien est-ce qu'il altère plus ou moins les fluides selon qu'ils sont plus ou moins susceptibles de son impression funeste, et que la perversion des fluides changent la qualité des *Exanthèmes*, sans changer leur caractère?

moins l'emploi des topiques dits rafraîchissans, astringens, spiritueux, qui sont susceptibles de produire le même effet. Le docteur Glass, il est vrai, dit dans son *Commentaire* sur les fièvres, qu'Hippocrate et Galien ont appliqué avec succès sur les érésipèles de la plus mauvaise espèce la pulpe des citrouilles et des concombres trempées dans de l'eau de neige. Cette pratique est très-hardie : et il est plus prudent de couvrir la partie avec un linge souple et chaud, sur-tout lorsque le siége du mal est au visage, ou bien avec des compresses trempées dans une décoction de fleurs de sureau, appliquées tièdes, qu'on a soin de renouveller souvent. Elles diminueront le spasme et la tension de la peau, appaiseront la chaleur, et favoriseront la transpiration.

Lorsque la fièvre et la chaleur sont médiocres, ainsi que la rougeur et la tension de la partie affectée qui a un coup-d'œil *œdémateux ;* que les sujets sont d'un tempérament pituiteux et abondant en humeurs séreuses : la maladie érésipélateuse indique alors un régime diaphorétique et légèrement tonique associé aux évacuans. On peut même moins appréhender l'application de topiques plus résolutifs que ceux que l'on emploie dans l'espèce phlegmoneuse dont nous avons parlé ci-dessus : parce qu'il y a indication de dissiper l'engorgement du tissu cellulaire, et de rendre à cet organe son ton naturel.

Mais si l'érésipèle attaque des individus dont les solides aient perdu leur ton et leur ressort, chez lesquels la chaleur vitale soit très-affoiblie, et dont le sang se trouve comme dans une demi-stagnation par le défaut de jeu des vaisseaux : il est difficile de les préserver de la gangrène. Cet érésipèle est commun chez les vieillards, parce que la défaillance de la nature provoque nécessairement la disposition dont nous parlons. Le pouls, dans cette espèce, est petit, foible et fréquent ; la partie affectée prend une consistance œdémateuse, et une couleur livide, et elle se couvre de phlyctènes. Quoiqu'elle paroisse froide au toucher, le malade y sent souvent une chaleur insupportable, occasionnée par l'acrimonie et la putridité des humeurs qui y croupissent. Bientôt la gangrène de la partie communique ses funestes impressions dans l'intérieur, et l'on voit éclore tous les symptomes qui annoncent cette communication fatale. Si l'art peut offrir quelque ressource à cet état, c'est dans le régime échauffant, composé de remèdes toniques, cordiaux et stimulans. L'application des topiques tirés de ces mêmes classes doit seconder leur usage ; et dans ce cas les bons effets du quinquina et du camphre employés soit intérieurement, soit extérieurement, confirment les éloges qu'on a donnés à la vertu antiseptique de ces substances.

Lorsque l'érésipèle tourne à la gangrène par la violence de l'inflammation, c'est le régime antiphlogistique auquel il faut alors avoir recours dans toute son étendue.

Il peut aussi arriver que l'érésipèle avec gangrène se trouve joint à tous les symptomes d'une fièvre putride ou maligne, dont il n'est, à proprement parler, qu'un accident. Son traitement est le même que celui que nous avons dit attaquer particulièrement les vieillards, à quelques modifications près que peuvent exiger les circonstances de la maladie principale.

La diette la plus convenable dans presque toutes les fièvres érésipélateuses est celle que l'on tire des végétaux, parce que dans les cas d'inflammation ou de putridité, la diete animale a plus de tendance à la putréfaction, et est plus capable de la favoriser.

Lorsque l'humeur qui forme l'érésipèle rentre, on cherchera à la rappeller par l'application d'un vésicatoire dans le voisinage de la partie affectée ; et cette application sera ou précédée de la saignée, si la fièvre se soutient, ou accompagnée de l'usage des cordiaux et des diaphorétiques actifs, si la foiblesse du pouls indique celle de la nature. (*Voyez* Érésipèle.)

Si l'on ne peut contester l'existence des fièvres miliaires essentielles, il est du moins certain qu'elles sont infiniment rares ; sur-tout si on considère le grand nombre de celles dans lesquelles l'éruption miliaire n'est qu'un accident, et un produit ou de l'imprudence des malades ou d'une mauvaise méthode de traitement, et nullement un symptome dépendant de la nature même de la fièvre. On doit donc, en général, c'est-à-dire le plus souvent, traiter ces maladies suivant la nature des symptomes qu'elles présentent, et la cause que ces symptomes font soupçonner, et ne point avoir égard à une éruption qui peut-être ne se fera pas, et qui, lorsqu'elle se fait, annonce au médecin la fin du traitement en même-tems que celle de la maladie, dont cette éruption est la crise.

Il y a des fièvres miliaires dans lesquelles le régime antiphlogistique prévient l'éruption

d'une manière certaine. Il y en a d'autres, ou, après que l'éruption a paru, la fièvre redouble, le pouls est dur et contracté au lieu de devenir souple; il survient de nouveaux symptomes d'irritation, comme si l'éruption n'eut été que symptomatique et non critique, et qui sont les signes avant-coureurs d'une nouvelle éruption qui ne tardera pas à se faire. Quoique dans celles-ci, à cause de l'éruption existante, on ne puisse pas prévenir une éruption future par les mêmes moyens qui servent à prevenir l'éruption unique des premières; cependant cette éruption existante et l'attente d'une seconde ne doivent pas être un obstacle à la saignée et aux autres parties du régime antiphlogistique, si ce régime est indiqué par la nature et la violence des symptomes. L'observation confirme la bonté de ce traitement.

En général, dans tous les cas d'éruptions miliaires, il faut éviter avec soin 1°. de tenir le malade dans un air, des couvertures ou des vêtemens trop chauds, parce que la chaleur accélère tout-à-la-fois les progrès de l'altération de la sérosité et son transport à l'habitude du corps. Il faut 2°. le garantir des impressions d'un air frais, qui pourroit occasionner la rentrée de la miliaire, laquelle a quelquefois des suites fâcheuses. Le mieux est donc de lui procurer une chaleur et un air tempérés, relativement à la saison, qui le sauvent également des inconvéniens des deux extrêmes.

Nous ne parlerons point du traitement de la fièvre pétéchiale, puisqu'elle n'existe pas. En effet les pétéchies sont toujours symptomatiques; et elles indiquent seulement au Médecin un état de dissolution du sang dans les maladies où elles se montrent. Cet état exige le régime antiphlogistique combiné avec les remedes appropriés à la maladie principale dont les pétéchies sont le symptôme. (*Voyez* PÉTÉCHIES). (*Extrait de Cullen, de Van-Swieten et des Mémeires de la Société Royale de Médecine*). (M. MAHON).

EXCÈS. f. m. (*Hygiène*).

Partie III. Règles d'Hygiène générale.

Classe II. Règles relatives aux individus.

Ordre I. Principes généraux d'usage.

Section I et II. Abus. Excès.

Nous donnons le nom d'*Excès* aux abus ou aux intempérances de tout genre, mais particulièrement à celles qui ont lieu par la bonne chère, la boisson, les femmes, le jeu, les exercices violens, soit physiques, soit moraux. Nous ne répéterons pas ici ce que nous disons à chacun de ces articles, où nous faisons voir combien les *Excès* sont condamnables et fâcheux, combien ils concourent à la perte de toutes les facultés physiques et morales, combien de maux elles attirent sur ceux qui s'en rendent victimes, avant que la mort vienne les en débarrasser.

(*Voyez* JEU, BOISSON, CRAPULE, FEMMES, EXERCICE.) (M. MACQUART).

EXCIPIENT. (*Mat. Méd.*)

On nomme *Excipient* dans une formule, la substance destinée à recevoir pour ainsi dire les substances véritablement actives qui sont ordinairement en beaucoup plus petite dose que l'*Excipient*. On dispose celui-ci diversement suivant les indications qu'on doit remplir; l'*Excipient* est le plus souvent un liquide, quelquefois une substance visqueuse, molle, ductile. (*Voyez* l'article FORMULE, FORMULER), où tout ce qui est relatif à l'*Excipient* est traité avec le détail convenable. (M. FOURCROY).

EXCITATEUR. (*Electr.*)

C'est l'instrument dont on se sert pour tirer des étincelles; il est composé d'une tige de laiton longue de deux à deux pieds et demi, terminée par une boule et adaptée à un manche de verre; près du manche tient à la tige de laiton une chaîne qui traîne à terre, qui sert à rapporter le fluide au réservoir, et qui, à cause du manche de verre ne passe pas à celui qui tire les étincelles, lequel, sans cette précaution, en recevroit autant qu'il en tire. En approchant, et en éloignant alternativement, la boule de l'*Excitateur* d'une personne électrisée, on lui tire des étincelles où l'on juge à propos, plus ou moins fortes suivant la manière de se servir de l'*Excitateur*. (*Voyez* ELECTR. MÉD. art. des méthodes, *mot Etincelles*). (M. MAUDUYT.).

EXCORATIO. (*Ordre nosolog.*)

C'est le 65e genre de la Nosologie de Sauvages, faisant partie du septième ordre (*Plagae.*) de la première classe. (*Vitia.*) Il définit l'*Excoriation*, la séparation de l'épiderme ou de la peau des parties qu'elle recouvre, *cuticulae vel cutis à partibus subjectis separatio*.

Cette maladie, ou plutôt cet accident, ne peut avoir de suites fâcheuses qu'autant que les

humeurs ne sont pas tout-à-fait en bon état, ou qu'on irrite par le mouvement, ou de toute autre manière, la partie du corps qui en est le siége. Alors l'*Excoriation*, au lieu de n'être qu'une plaie simple, devient un ulcère, et un égoût qu'on ne peut plus fermer sans inconvénient, ou sans de grandes précautions. (*Voyez* PLAIE, ULCERE, CAUTERE.) (M. MAHON.)

EXCRÉMENS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses: improprement dites non naturelles.

Classe IV. *Excreta.*

Ordre I. Evacuations naturelles.

Le plus généralement on donne le nom d'*Excrémens* aux matières fécales qui font le résidu grossier des digestions. Lorsque l'homme est en santé et qu'il a bien digéré, il doit chaque jour aller à la garde-robe. Le trop ou le trop peu de cette excrétion devient un défaut. On voit un assez grand nombre de personnes qui ont habituellement, et par tempérament, le ventre lâche. Ce dérangement les affoiblit, les maigrit, les épuise; c'est une incommodité qu'elles doivent craindre de voir augmenter, car le marasme, la consomption, l'hydropisie générale ou particulière, les affections vaporeuses, la cachexie pourroient bien en être les suites.

Les personnes trop relâchées doivent donc éviter les alimens irritans et relâchans, ceux qui sont aqueux et de difficile digestion; la trop grande quantité n'est pas moins nuisible. On ne doit pas boire trop abondamment, employer les eaux minérales ferrugineuses, boire du bon vin vieux un peu plus qu'à l'ordinaire et y mettre du sucre, boire un peu de vin d'Alicante ou de Rota, manger très-peu de légumes, point de ragoûts, des viandes roties ou grillées. On se trouvera bien d'éviter la vie sédentaire, de faire un exercice modéré: ces moyens seront suffisans pour rendre aux *Excrémens* leur état de solidité naturelle, et assurer de ce côté la santé. (*Voyez* DIARRHÉE).

Les personnes qui ont le défaut opposé à celui dont nous venons de parler, c'est-à-dire qui rendent rarement leurs *Excrémens*, ou qui sont constipées, jouissent assez ordinairement d'une santé vigoureuse. Cependant lorsqu'elles sont quatre ou cinq jours sans aller à la garde-robe, elles risquent différentes incommodités qui sont les suites de cette constipation, ce sont des pesanteurs dans le bas-ventre, des douleurs sourdes, des coliques, de la tension, des vertiges, des migraines, l'insomnie, des engorgemens. D'ailleurs, les *Excrémens*, séjournant long-tems dans les intestins, et y étant échauffés, deviennent plus âcres et communiquent cette qualité aux fluides qui les environnent, et qui sont ainsi resorbés par la voie de la circulation dans le reste des humeurs, ce qui peut causer d'autres dérangemens, et des maladies chroniques ou aiguës plus ou moins opiniâtres.

Pour fuir ces inconvéniens, on ne doit se livrer à aucun exercice violent qui puisse forcer la transpiration et les sueurs ou toute autre excrétion. Il faut employer des alimens relâchans, plutôt les végétaux que les animaux, point trop assaisonnés, étendre son vin dans beaucoup d'eau, prendre des boissons délayantes, des fruits bien mûrs, éviter l'exercice trop fréquent du cheval, un sommeil trop prolongé, et la vie sédentaire.

Si ces moyens ne suffisent pas, il faut prendre à jeun deux ou trois verres d'eau pure, manger des légumes et prendre des lavemens, dont il faudra sur-tout répéter beaucoup l'usage, si l'on savoit que des hémorrhoïdes pussent en être la cause.

Lorsque la constipation vient de la difficulté dans la secrétion de la bile, qui n'est pas fournie en assez grande abondance pour une bonne digestion, l'état devient maladif: alors il faut consulter un médecin, qui se déterminera, suivant les symptomes et les circonstances, pour les remèdes à employer. (*Voyez* CONSTIPATION.) (M. MACQUART.)

EXCRÉMENS. (*Mat. Méd.*)

Nous avons déjà dit dans un grand nombre d'articles précédens, que l'envie de guérir, la crédulité, l'ignorance, la charlatanerie, le fanatisme médical même, car c'est ainsi que l'on peut désigner l'aveugle confiance dans certains remèdes; ont introduit dans la matière médicale une foule de substances inertes ou insignifiantes. C'est dans cet ordre qu'il faut ranger tous les *Excrémens* des animaux qu'on a proposés pour guérir les maladies, et auxquels on a souvent attribué des vertus presque miraculeuses; tels sont entr'autres les *Excrémens* humains, ceux du chien, décorés du titre d'*album graecum*, ceux de la vache, du cerf, du renard, de plusieurs oiseaux, &c. Il y a déjà long-tems que la saine physique qui, malheureusement, n'a pas toujours éclairé les pas des médecins, a fait renoncer à des médicamens si absurdes et si révoltans. On est tout étonné de voir

voir dans plusieurs ouvrages écrits vers le commencement du dernier siècle, et même depuis cette époque, que leurs auteurs ont trouvé dans la répugnance même que les malades doivent avoir pour les prétendus remèdes de cette nature, la raison de leurs propriétés utiles ; c'est ici le cas de se souvenir de cet axiôme, que l'histoire des homme ne rend que trop vrai ; *de quoi n'a-t-on pas abusé* dans la société humaine ? Il est permis de ne pas s'étendre sur des absurdités semblables, et sur celles qui font le sujet de cet article, sur-tout en observant que l'on trouvera l'esposé des principales vertus attribuées aux *Excrémens* des divers animaux, dans les articles qui traitent de ces animaux mêmes. (*Voyez* les mots, Boeuf, Chien, Cerf, &c.)
(M. Fourcroy).

EXCRÉMENTEUX, EXCRÉMENTIEL, EXCRÉMENTITIEL, sont des épithètes synonymes que l'on donne à toutes les matières qui sont de la nature des excrémens en général. (*Voyez* Déjections et Matières fécales).
(M. Mahon).

ESCRETIONS. (*Hygienne*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe IV. *Excreta.*

Ordre I. et II. Evacuations de toute nature.
On donne le nom d'excrétion à une action, au moyen de laquelle la nature sépare des organes les substances qui doivent y avoir subi une préparation, et qui pouroient lui nuire si elles y étoient retenues. Les organes au moyen desquelles se fait quelqu'*Excrétion* se nomment excrétoires. Ils différent de ceux qui portent le nom de secrétoires, en ce que ces derniers séparent les humeurs du torrent de la circulation, au lieu que les premiers les reçoivent pour les éliminer tout à fait.

La physiologie déterminera le mécanisme de toutes ces fonctions ; il nous suffit de faire observer que la santé n'est maintenue dans son état de perfection, que lorsque toutes les excrétions se font bien, lorsque la transpiration est facile, que les excrémens ne sont ni trop ni trop peu retenus, lorsque les urines sont librement évacuées, lorsque l'expectoration est aisée. On trouvera à chacune de ces *Excrétions*, dans ce Dictionnaire, la maniere de les favoriser, et ce qui peut résulter de fâcheux pour l'économie animale de leur interruption ; nous renvoyons donc à chacun de ces articles. (*Voyez*) Excrement, Transpiration, Urine, Crachats). M. Macquart.)

EXCRÉTIONS. (*Séméïotique*).

On entend par ce mot les matières et humeurs excrémentitielles qui sortent du corps, soit en santé, soit en maladie.

Les *Excrétions* servent beaucoup à déterminer, soit le diagnostic, soit le pronostic, dans les maladies. Par exemple, les crachats font reconnoître l'existence d'une phtisie pulmonaire, et l'heureuse terminaison d'une pleurésie ou d'une péripneumenie. (*Voyez* les articles Diagnostic, Pronostic, Crachats, Sueurs, Urines, Déjections, etc.
(M. Mahon.)

EXCROISSANCES VÉNÉRIENNES.

Nom générique qui exprime tout ce qui croît contre nature, sur quelque partie du corps que ce soit. On comprend sous le nom *d'Excroissances Vénériennes*, les porreaux, les fics, les verrues, les condylomes, les crêtes et les autres carnosités qui s'élèvent dans les ulcères vénériens, au-dessus du niveau de la peau. C'est presque toujours un symptome évident de la vérole, qu'on détruit par la ligature et les caustiques, mais qui exige un traitement régulier. (*Voyez* Vérole. (traitement de la)
(M. de Horne.)

EXCUSE. (*Méd. lég.*)

La conservation de la vie étant le premier besoin de l'homme, les loix permettent à un citoyen de s'*Excuser*, pour cause de maladie, de remplir certaines fonctions civiles et autres, dont il seroit tenu s'il jouissoit d'une santé parfaite, ou au moins suffisante. Mais cette *Excuse* ne peut être réputée valable, que lorsqu'elle est appuyée du témoignage d'un homme de l'art. C'est ce témoignage que l'on a nommé *Certificat d'Excuse*. Voici un exemple de certificat d'*Excuse* que me fournit l'ouvrage de M. Devaux : son objet est de faire exempter une femme grosse-malade de comparoître à un ajournement personnel.

Nous Docteur en médecine de la faculté de. . . . . . exerçant ledit art dans la ville de . . . et Maître chirurgien juré de ladite ville, certifions à tous qu'il appartiendra, que dame Eléonore . . . femme de Louis . . . est depuis plus d'un mois détenue au lit, tant à cause d'une fièvre lente dont elle est travaillée depuis ce tems là, que d'un flux dyssentérique, joint

à une grossesse de six mois et plus : lesquelles indispositions, l'ayant réduite dans une extrême foiblesse, la rendent hors d'état de se mettre en route pour comparoître à l'ajournement qui lui a été signifié de la part de nosseigneurs de parlement, à moins qu'elle ne se hasarde de perdre la vie.

Fait en ladite ville de . . . ce . . mai de l'année 17

Les certificats d'*Excuse* doivent être légalisés par le juge du lieu. (*Voyez* CERTIFICAT D'EXCUSE). (M. MAHON).

EXERCICE, (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta*.

Ordre II. Mouvement.

Section. I. Mouvement général des parties.

On donne le nom d'*Exercice* à une suite de mouvemens musculaires, que l'homme fait naturellement, et le plus souvent avec plaisir. Buchan observe que, d'après la structure de toutes les parties du corps humain, l'*Exercice* n'est pas moins nécessaire à sa conservation que les alimens mêmes.

Nous voyons souvent que ceux que la pauvreté oblige de travailler à la journée sont souvent les hommes les plus forts et les plus heureux. Les laboureurs, les jardiniers, sont particulièrement dans ce cas. La grande population des colonies, et la vieillesse à laquelle proviennent ordinairement les agriculteurs de tous les pays, qui n'ont pas beaucoup souffert de la misère, prouvent d'une manière évidente que l'agriculture donne l'*Exercice* le plus sain comme le plus utile.

L'homme fait paroître de bonne heure son goût pour l'*Exercice*, et cette inclination est si puissante, qu'un enfant qui se porte bien ne peut être forcé au repos ; même par la menace de la punition. Notre amour pour l'*Exercice* est sans contredit la plus forte preuve que l'on puisse apporter de son utilité, et la nature n'inspire pas en vain de telles dispositions.

Une loi qui paroît être universelle pour tous les animaux est que, sans *Exercice*, on ne peut jouir de la santé : l'homme est celui qui s'écarte le plus de cette loi primitive ; aussi est-il celui qui s'en trouve le plus fortement puni.

Voyons quels sont les avantages de l'*Exercice*, et de quelle manière il peut affecter les parties solides et fluides du corps humain.

Tout le monde convient sans doute que rien ne contribue davantage à la perfection de toutes nos fonctions qu'une bonne digestion, qui exige un mouvement convenable aux organes destinés à cette opération. Ainsi, toutes les fois que le sang ou les autres humeurs pêchent par la quantité ou par la qualité, avant d'employer aucun moyen artificiel, on a toujours reconnu que l'*Exercice*, dans beaucoup de circonstances, avoit suffi pour donner aux solides surtout la force et l'énergie nécessaires pour évacuer des humeurs nuisibles ou superflues.

On a la preuve que les différens organes qu'on exerce beaucoup prennent des forces extraordinaires, deviennent plus charnus et plus nerveux, en examinant les jambes, les cuisses et les pieds des porteurs de chaise, les bras et les mains des bateliers et des bouchers, les épaules des portefaix. On sait qu'en chantant, en parlant haut, on fortifiera les poumons et on rendra la voix plus forte. Les ongles et les cheveux croissent d'autant plus vite, qu'ils sont coupés plus souvent. On peut même faciliter des évacuations particulières, jusqu'au point d'affoiblir toutes les autres. En faisant usage d'un organe fréquemment, et d'une manière forte, on y fait entrer le sang et les esprits animaux copieusement, ce qui ne manque jamais de le rendre plus robuste et plus charnu. On voit que ce sont des genres d'*Exercice* qui peuvent devenir infiniment utiles. De plus, l'*Exercice* procure une sensation agréable aux parties solides et nerveuses, une légère agitation des esprits animaux, capable de dissiper ou de calmer une douleur locale, qu'aucun remède n'eut pu guérir aussi promptement et a eu autant d'avantage.

D'un autre côté, on peut dire que, sans *Exercice*, une des fonctions principales de l'individu, la sanguification, s'opère beaucoup moins bien ; on sait qu'il n'y a que les poumons qui agitent et atténuent le sang de ceux qui mènent une vie sédentaire. Ce viscère fait alors sa fonction avec d'autant plus de nonchalance, qu'il n'est aidé par l'action d'aucun muscle qui sollicite l'accélération du sang veineux ; aussi, ce principal agent de l'économie animale est-il souvent altéré parmi ces sortes de personnes, chez qui l'épaisissement et la viscosité du sang, qui circule difficilement, cause des engorgemens dans les vaisseaux capillaires, et occasionne une foule d'inconvéniens qui en sont une suite nécessaire.

Il n'y a personne qui ne convienne que l'*Exercice* et le mouvement disposent toutes les autres facultés animales à bien exécuter leurs différentes fonctions, et facilitent à la nature tous les moyens de vaincre les obstacles qu'elle a à combattre, qu'ils favorisent puissamment la santé, en aidant la transpiration, en réveillant les esprits animaux, en fortifiant toute la machine humaine; et on peut ajouter qu'il y a bien des maladies, où l'*Exercice* prête des secours qu'on a souvent long-tems et vainement sollicités de l'art de guérir.

L'inaction ne manque jamais de faire tomber les solides dans le relâchement; de-là des maladies sans nombre : quand les solides sont relâchés, ni la digestion, ni aucune des sécrétions ne peut avoir lieu convenablement, et il en résulte les conséquences les plus fâcheuses. Combien ne doivent pas être relâchées les fibres d'une personne qui passe nonchalamment tout le jour dans un fauteuil ou sur un canapé, et toute la nuit sur un lit de duvet.

Ce n'est pas vouloir se bien porter que de ne sortir qu'en voiture, en chaise à porteurs; ces productions du luxe sont si communes, qu'il est à craindre que les habitans des grandes villes ne sachent plus que faire de leurs jambes; il y a des gens qui semblent avoir honte de se promener, quand ils ont les moyens de se faire traîner et porter. Combien ne doit pas paroître ridicule un homme gros et gras, empâté dans la mollesse, et souvent victime des maladies que lui ont procuré le peu d'*Exercice* qu'il a fait, et la bonne chère à laquelle il s'est livré?

On voit des femmes du bon ton, qui, dès qu'elles sont mariées, ne daignent plus se procurer d'*Exercice*. On en voit qui, sans autre maladie qu'une délicatesse imaginaire, ne veulent plus se fier à des jambes qu'elles croyent à peine en état de les soutenir. Avec une telle inaction et une telle mollesse, quelle peut être la santé de pareilles femmelettes? A quoi servent-elles dans la société? quelle constitution pourront-elles procurer aux enfans auxquels elles ont daigné donner le jour? Aussi nos grands seigneurs, les fils des gens de qualité, et ceux de quelques bourgeois enrichis viennent-ils au monde frêles et délicats, sont souvent des squélettes vivans, vieux à trente ans, anéantis à quarante.

Cependant l'*Exercice* seroit le seul moyen de rappeller à la vie tous ces individus-là. On sait que César, malgré la constitution la plus délicate, devint un héros infatigable; il ne dût cette complexion qu'aux *Exercices* du Champ-de-Mars et de la guerre. Henri IV ne fut redevable de sa force qu'aux grandes fatigues que lui procurèrent ses revers, et à l'éducation frugale et rustique qu'il reçut de son sage aïeul. Les gens riches s'imaginent avoir fait beaucoup d'*Exercice*, quand ils se sont promenés une couple d'heures dans des voitures à ressorts bien lians, pour aller se faire voir dans quelques promenades agréables; mais ils se trompent. Cet *Exercice* n'en est pas un pour les personnes en santé; à peine peut-il suffire aux personnes convalescentes, et vraiment très-délicates. Le véritable *Exercice* est celui qui met toutes les parties du corps en mouvement, et que l'on prend en plein air; mais malheureusement les différentes espèces d'*Exercices*, si cultivées chez les anciens, sont tombées si fort en discrédit chez nous, que, dans presque toutes les villes, les élégans auroient presque honte de s'en amuser. Ils ne veulent pas sentir que l'abandon de ces utiles plaisirs est une des causes principales de l'augmentation des maladies chroniques.

Nous desirons bien sincèrement qu'on forme aujourd'hui, pour l'éducation de la jeunesse, des établissemens, dans lesquels on admette toutes sortes de genres d'*Exercices*. Nous verrons renaître avec plaisir cette partie de la médecine, si cultivée des anciens, cette gymnastique, qui embrasse tous les mouvemens du corps pour la conservation et le rétablissement de la santé. On doit sur-tout permettre aux jeunes personnes du sexe de se livrer un peu plus qu'elles n'ont fait jusqu'ici à différens genres d'*Exercices*, qui, sans contrarier la décence, peuvent leur donner des constitutions fortes et vigoureuses.

Quand on conseille l'*Exercice* à des gens qui doivent leurs incommodités à l'inaction, comme le spécifique de leurs maux, ils trouvent toujours des raisons pour éluder nos avis, ils se disent forcés de rester sédentaires par état ou par goût; ceux qui sont les plus libres, pour couvrir leur opiniâtreté, s'autorisent de l'exemple de quelques vieillards qui ont conservé leur santé pendant long-tems sans faire d'*Exercice*, et de celui des femmes, qui font véritablement moins d'*Exercice* habituel que les hommes : les gens de lettres sont souvent dans ce cas, mais ils se font une illusion bien funeste.

S'il y a en effet quelques femmes qui se portent assez bien sans faire d'*Exercice*, c'est qu'elles ont différens moyens naturels qui les débarrassent de ce qui pourroit être superflu

chez elles. Elles ont des évacuations périodiques qui y sont très-favorables ; elles ont d'ailleurs des sensations plus délicates, plus mobiles que celles des hommes, et elles mangent beaucoup moins ; elles ont souvent des passions qui font sur leur corps, jusqu'à un certain point, l'effet de l'*Exercice* en les échauffant et en les animant.

C'est au défaut d'*Exercice* que sont dues en général les obstructions des glandes, aujourd'hui si communes, et qui deviennent ensuite des maladies très-opiniâtres. Tant que le foie, les reins font bien leurs fonctions, on a de fortes raisons de croire la santé solidement établie. Mais s'ils viennent à être malades, bien des maux menacent. L'*Exercice* est un des meilleurs remèdes que nous connoissions contre les obstructions : il est vrai qu'il n'a pas toujours réussi comme remède ; mais, quand on l'employera convenablement, et à tems, il y en aura peu qui soient d'une utilité aussi marquée. On peut s'assurer que toutes les personnes qui font beaucoup d'*Exercice* sont très-rarement attaquées d'engorgemens.

La délicatesse des nerfs doit être la suite constante du défaut d'*Exercice*, il n'y a que l'*Exercice* en plein air qui puisse fortifier les nerfs, prévenir cette foule nombreuse de maladies qui ont leur source dans le relâchement de ces organes. On voit rarement les personnes actives et laborieuses se plaindre des maladies des nerfs ; elles sont réservées pour les enfans de l'abondance et du plaisir. On a vu plusieurs malades de cette espèce qui, réduits de l'état d'opulence à celui de misère, ou à un travail journalier, ont été guéris. Ainsi d'après ce que nous venons de dire, on voit souvent qu'elle est la source des maladies nerveuses, et quel est le moyen de les éviter ou de les guérir.

L'*Exercice*, dit Whytt, est d'une si grande utilité pour fortifier le genre nerveux, que si les personnes attaquées de maladies de nerfs n'en font pas, ce sera en vain qu'elles prendront les médicamens les mieux adaptés à leurs maux. De tous les différens *Exercices*, l'équitation a été jugée avec raison le meilleur pour fortifier. C'est le conseil que donne Sydhenam contre les maladies hypocondriaques et hystériques.

Si la transpiration ne se fait pas habituellement et facilement, on a à craindre une foule d'inconvéniens que le défaut d'*Exercice* amène très-nécessairement ; la matière de la transpiration retenue dans les humeurs les vitie, occasionne la goutte, les rhumatismes et différentes sortes de fièvres, &c. L'*Exercice* seul pourroit guérir beaucoup de maladies regardées comme incurables, et prévenir celles contre lesquels les remèdes sont infructueux.

Cheyne observe, dans son excellent traité de la santé, que les personnes foibles et valétudinaires, doivent faire de l'*Exercice* une pratique religieuse. Nous sommes de cet avis, non-seulement pour les personnes foibles et valétudinaires, mais encore pour toutes celles dont les occupations n'exigent pas un mouvement suffisant ; tels sont les gens de lettres, les marchands, les ouvriers qui, sans manquer leurs affaires, devroient avoir des heures réglées d'*Exercice*, comme ils en ont pour les repas.

M. Duplanil observe que les occupations sédentaires devroient appartenir plus particulièrement aux femmes, parce qu'elles supportent mieux d'être renfermées que les hommes, et qu'elles sont plus propres aux travaux qui ne demandent pas beaucoup de force. Beaucoup de femmes pourroient faire des épingles, des aiguilles, des roues de montre, &c. Elles seroient moins fatiguées de ce travail que de se livrer à des travaux de campagne qui sont très-pénibles ; alors les hommes seuls en seroient chargés, et une foule de femmes très-peu occupées auroient des genres de travaux proportionnés à leurs forces.

Si on élevoit les filles qui ne sont pas riches à s'occuper d'ouvrages méchaniques, on n'en verroit pas un si grand nombre se prostituer pour gagner leur vie, et on ne manqueroit pas d'hommes pour les travaux importans de l'agriculture et de la navigation.

Tout ce qui concerne la couture et l'art des tailleurs ne devroit-il pas être entre les mains des femmes ? Il n'y avoit point de tailleurs parmi les anciens, et tous les habillemens se faisoient dans la maison par les femmes.

Jamais garçon, dit J. J., n'aspira de lui-même à être tailleur, il faut de l'art pour porter à ce métier de femme un sexe pour lequel il n'est pas fait ; l'épée et l'aiguille ne sauroient être maniés par la même main. Si j'étois souverain, je ne permettrois la couture et les métiers à l'aiguille qu'aux femmes, aux boîteux, aux hommes incommodés, reduits à vivre comme elles. Emile, tom. 2.

Les compositeurs d'imprimerie, les doreurs de livres et sur cuivre, les cordonniers, les per-

ruquiers, les bourreliers, les gaîniers, sont dans le même cas. La plupart de leurs travaux peuvent être exercés par des femmes; et le transport de ces métiers qui amollissent et affoiblissent les hommes, à ceux auxquels ils sont plus propres, rendroit à l'état une foule d'hommes qui se livreroient à des exercices plus utiles, et pour eux et pour la société.

Le tems le plus convenable pour prendre de *Exercice* est le matin, parce que l'estomac est vuide, et que le corps a trouvé dans le sommeil le moyen de réparer ses forces. D'ailleurs, l'air pur d'une belle matinée raffermit les nerfs; l'indolence n'a jamais tant nui à la santé qu'en introduisant la coutume de rester trop long-tems au lit. Si au lieu de se lever à huit ou neuf heures, on le faisoit à six ou sept, qu'on employât une couple d'heures à se promener à cheval ou à pied, on se trouveroit pendant tout le jour le corps plus dispos et l'esprit plus serein et plus gai. On auroit plus d'appétit; on feroit une meilleure digestion, et le corps en deviendroit nécessairement plus fort.

Les gens inactifs se plaignent perpétuellement de douleurs d'estomac, de vents, de gonflemens, d'indigestions, &c. Ces maux, sources de mille autres, ne cèdent point aux remèdes : ils ne peuvent être guéris que par un bon régime, et par un *Exercice* fort et continué, auquel il est rare qu'ils puissent résister. Il est important d'observer qu'il ne faut se livrer à aucun *Exercice* violent aussitôt qu'on a mangé.

L'*Exercice*, autant qu'il est possible, doit toujours être pris en plein air; si les circonstances s'y refusent, il faut s'exercer dans les maisons en faisant des armes, en courant, en sautant, en dansant, en se promenant très-vîte, &c. (*Voyez* ces mots).

Nous n'envisageons pas ici la danse ou les autres *Exercices* comme des arts seulement agréables, mais bien comme des *Exercices* très-favorables à la santé; nous ne conseillons point d'apprendre à faire des pas, à les cadancer, à décrire régulièrement des cercles, des losanges, des diagonales. Ce sont des sauts, ce sont des courses, c'est la société, c'est la gaité qui accompagne ces genres d'exercices, qui nous les font desirer; nous les regardons comme des moyens très-favorables de faciliter la circulation, les excrétions, &c.; et sur-tout comme propres à suppléer aux occupations sédentaires auxquelles les femmes particulièrement sont le plus souvent destinées.

On ne doit pas se fixer à un seul genre d'exercice : il vaut mieux les varier, et s'en tenir le plus long-tems à celui qui paroît le plus approprié à la constitution et aux forces. L'espèce d'exercice qui met en action le plus d'organes est généralement celui qu'on doit préférer : tels sont la promenade, les courses, l'exercice du cheval, de la nage, de la culture de la terre, &c.

Il est sans doute à regretter que les plaisirs de la gymnastique ne soient plus pratiqués; ces plaisirs porteroient le peuple à s'exercer davantage qu'il ne le fait ordinairement, et seroient d'une grande utilité aux personnes qui ne sont pas obligées de travailler pour gagner leur vie. Comme ces plaisirs ne sont plus en vigueur, ceux d'un genre sédentaire ont prévalu; mais ces derniers ne sont bons qu'à faire perdre le tems : au lieu de recréer, ils demandent souvent plus d'application que les études et les affaires. Tout ce qui contraint de rester assis et appliqué ne peut être regardé comme une dissipation utile.

Les plaisirs qui procurent le meilleur exercice sont la chasse, la lance, les armes, la paume, le billard, le mail, le battoir, le ballon. Tous ces exercices favorisent la transpiration, fortifient les poumons, donnent de la fermeté et de l'égalité à tout le reste du corps. Il seroit bien à desirer que, dans tous les endroits où la population est un peu considérable, on établit, pour les jeunes gens sur-tout, des espèces de courses à pied et à cheval, des exercices de natation, qui deviendroient des écoles où ils trouveroient la force, la santé, la vigueur. Ces exercices seroient bien plus utiles que ces compagnies de l'arc ou de l'arquebuse, qui servent plutôt à entretenir une adresse vraiment stérile, qu'à développer les facultés physiques de la jeunesse.

Tout exercice doit toujours avoir des bornes raisonnables : la fatigue lui ôte tout son prix, et, au lieu de fortifier le corps et de maintenir la santé, il l'affoiblit et finit par la détruire entièrement.

Tous les hommes doivent s'imposer une espèce de nécessité de l'exercice : l'indolence, comme tous les autres vices, à mesure qu'on s'y livre, prend du crédit et devient à la longue agréable. C'est ainsi qu'on voit des personnes qui, dans leur jeunesse, avoient un goût pour

l'exercice, le prendre par la suite en aversion ; mais elles en sont toujours punies par des maux bien gênans, tels que la goutte, l'hypocondriacisme, l'obésité, &c.

On prétend qu'il y a des pays où tout homme, de quelque condition qu'il soit, est obligé d'apprendre au moins un art méchanique. Une pareille institution devroit avoir lieu par-tout : la société pourroit en retirer les fruits les plus avantageux, et les individus y trouveroient des moyens d'assurer leur santé. Un homme riche, en s'amusant et s'appliquant à quelques arts méchaniques, peut bien mériter de ses semblables, par le degré de perfection auquel il aura pu les porter.

Un grand secret de l'éducation, c'est que les exercices du corps et ceux de l'esprit se servent toujours de délassement les uns aux autres: c'est le secret pour rendre la vie heureuse et la santé constante. Un savant qui sauroit faire des instrumens de mathématiques, des lunettes, des télescopes, trouveroit dans ces occupations de quoi remplir agréablement les instans où l'esprit fatigué refuse des alimens à l'imagination, et la rend inhabile à la composition : un homme d'affaires, trouvera dans les occupations du tour, dans les ouvrages de méchanique, les délassemens les plus agréables ; mais les artistes, les ouvriers, tous les hommes en général, trouveront dans le jardinage, dans les travaux de la campagne, l'antidote du plus redoutable des ennemis, l'ennui, ainsi que le préservatif le plus sûr contre une foule de maladies.

Le défaut d'exercice, ou l'indolence, occasionne non-seulement des maladies, mais encore elle rend les hommes inutiles à la société et donne naissance à toute sorte de vices ; dire d'un homme que c'est un oisif, c'est dire plus que si on l'appelloit vicieux ; quand l'esprit n'est point occupé de quelqu'objet utile, il faut qu'il soit à la poursuite de quelque plaisir, ou qu'il médite quelque mauvaise action. Delà, comme d'une source, découlent presque tous les malheurs qui affligent l'humanité. L'homme, ainsi que nous l'avons déjà prouvé, n'est donc nullement fait pour l'indolence, puisque ce vice peut être aussi nuisible à lui-même qu'à ceux avec lesquels il vit en société. La vie active et l'exercice, au contraire, seront le rampart le plus puissant de la vertu, et les conservateurs les plus fidèles de la santé.

A l'égard des précautions qu'on doit prendre, nous avons déjà fait voir ailleurs qu'après des exercices violens, il étoit dangereux de s'exposer à un air vif et frais, qu'il falloit redouter les boissons à la glace et même l'eau froide pure, que le vin étoit préférable dans ces circonstances. Nous ne parlerons pas ici de l'espèce d'exercice que procurent les *brosses* et les *frictions* aux personnes sédentaires. (*Voyez* ces mots.) (M. MACQUART,)

EXHALAISONS. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'Hygiène générale.

Classe I. Hygiène des hommes réunis en société.

Ordre II. Règles relatives aux lieux.

On donne le nom d'*Exhalaisons* à des miasmes de la terre qui sont produits le plus souvent par la décomposition des corps animaux et végétaux, quelquefois par l'union de certains principes, qui forment de nouveaux composés, et laissent échapper dans ces circonstances des gaz ou vapeurs malfaisantes, qui, mêlées à l'air atmosphérique dans lequel les corps sont plongés, lui donnent une qualité fâcheuse, capable de produire des maux d'autant plus dangereux, que souvent ils deviennent épidémiques et meurtriers, quand on ne trouve pas de bonne heure les moyens de s'en garantir.

Il y a encore des *Exhalaisons* minérales qui infectent les lieux souterrains, les mines, particuliérement lorsque l'air n'y circule pas facilement. (*Voyez* MOFFETTE.)

Les *Exhalaisons* sont très-communes, puisque nous ne pouvons guère nous flatter d'avoir l'air, non plus que les autres élémens, dans un degré de pureté absolue, et qu'au contraire il se trouve toujours chargé d'une plus ou moins grande quantité de substances étrangères provenant des *Exhalaisons* perpétuelles des matières volatiles, et sur-tout de l'eau et de plusieurs gaz avec lesquels même il a un certain degré d'adhérence. Pour savoir quelles précautions il faut prendre contre les différentes espèces d'*Exhalaisons*, et pour ne pas nous répéter, nous renvoyons aux mots MÉPHITISME, ASPHIXIE, CHARBON, MOFFETTE, MARAIS, SPECTACLES, &c. (M. MACQUART.)

EXHALAISONS. (PATHOLOGIE.) (*Voyez* MIASMES, CONTAGION, PESTE.) (M. MAHON).

EXITURE, s. f. (*Exitura.*)

Quelques auteurs barbares se servent de ce mot, pour signifier un abcès qui est venu à

suppuration: mais Paracelse l'appliquoit à toutes sortes d'excrémens. (Dict. de Lavoisien.) (M. Mahon).

EXOINE. (*Méd. Lég.*)

Exoine ou *Exoënne*, est un terme de pratique qui s'emploie dans la signification d'excuse. On en a formé les mots *Exoiné* ou *Exoënné* ou *Exoënniateur*, qui signifient indifféremment celui qui a besoin d'*exoine* ou d'excuse.

L'*Exoine* a lieu en médecine légale, lorsque celui ou celle qui devoit comparoître en personne devant le juge, ne peut pas y venir pour cause de maladie, blessure, grossesse, &c. L'*Exoine* est la même chose que le *certificat d'excuse* (*Voyez* ce mot *Méd. Lég.* & l'article *Excuse. M. L.*) (M. Mahon.)

EXONEIROSIS. s. f. (*Nosol. Math.*) (*Voyez* Pollution.) (M. Chamseru.)

EXOPHTALMIE. s. f. (*Mal des yeux.*) Saillie de l'œil hors de l'orbite, ou augmentation de son volume. (*Voyez* Dict. de Chirurg. Expiesmos, Protubérance *de l'œil.* (M. Chamseru.)

EXOSTOSE..... l', est une tumeur osseuse contre nature, qui s'élève au-dessus de la surface naturelle de l'os, et qui est très-fréquente dans les maladies vénériennes; elle est souvent douloureuse, mais quelquefois aussi elle ne l'est point.

Il y a des *Exostoses* simples qui sont occasionnées par les coups, les chûtes ou autres causes externes; celles qui dépendent du vice de la lymphe ou du sang, peuvent se rapporter au rachitisme, aux écrouelles, au scorbut, ou à la vérole; nous nous occuperons particuliérement de ces dernières.

Jean de Vigo a décrit le premier les *Exostoses* vénériennes; il les regarde comme des schirres osseux, produits par l'endurcissement des filamens du périoste qui sont posés entre les lames osseuses.

L'*Exostose* vénérienne n'occupe quelquefois qu'une partie de l'os, quelquefois elle l'occupe tout entier; tous les os sont susceptibles de cette maladie, mais plus particuliérement ceux qui sont les plus exposés au froid extérieur, comme la crête du tibia, le coronal, l'olécrane, parce que ces endroits ne sont recouverts que de la peau. Les os qui ont souffert quelque contusion sont aussi plus disposés à l'*Exostose*, quel que soit le vice qui l'a produite; parce que le froissement violent peut occasionner dans l'endroit affecté un dépôt du suc virulent qui s'épaissit, se durcit et écarte les lames osseuses, pour ne plus faire ensuite qu'un corps avec elles.

Le soulevement et l'érosion du périoste, en procurant la dénudation de l'os qu'il recouvroit, sont les causes les plus ordinaires de l'*Exostose*; elles sont souvent déterminées par la compression des vaisseaux sanguins ou lymphatiques, laquelle compression fait perdre insensiblement au périoste son ressort, de sorte qu'il ne peut plus accélérer le mouvement des sucs nourriciers que portent et rapportent les vaisseaux, ce qui produit des obstructions, ou un arrêt de la lymphe dans les conduits osseux, qui s'y accumule; ces obstructions sont suivies d'*Exostoses* par la dilatation et l'écartement des fibres, qui augmentent peu-à-peu de volume, et forment la tumeur.

Entre les *Exostoses*, il y en a que M. Astruc appelle fausses ou bâtardes, qui sont un peu molles, qui cedent à la pression du doigt, et qui causent une douleur vive, quelquefois même lancinante: celles qu'il appelle vraies, ou légitimes, sont absolument dures et rénitentes; elles ne causent que peu ou point de douleur.

Des observations réitérées, ajoute ce grand homme, ont appris que les *Exostoses* bâtardes n'intéressent pas la substance de l'os, et qu'elles ne viennent uniquement que du gonflement du périoste devenu dur et squirreux, à la suite du gonflement inflammatoire, et de l'arrêt de la lymphe qui s'y sépare, et qui est forcée de s'y arrêter, quand le virus l'a épaissie: l'érosion que souffre le périoste par l'âcreté de la lymphe le ronge, et le rend quelquefois tellement adhérent à l'os qu'il semble ne faire qu'un corps avec lui.

Les *Exostoses* légitimes, d'après le même auteur, sont de deux espèces Dans la première l'os enflé forme une espèce de voûte qui contient une infinité de petites cellules distinguées par des lames osseuses et pleines d'une substance charnue, ferme, cartilagineuse. Dans la seconde la tumeur osseuse est tout-à-fait solide; elle n'a intérieurement aucunes cellules du moins sensibles, elle est quelquefois plus dure que l'os, et ressemble à de l'ivoire. Les *Exostoses* légitimes sont moins douloureuses que les *Exostoses* bâtardes, parce que la partie

affectée est moins sensible que le périoste, à moins qu'elles ne dégénèrent en cancer oculte.

L'*Exostose* est le symptome de la vérole la plus confirmée : on doit la juger vénérienne, quand le malade qui éprouve l'*Exostose* a eu précédemment une chaudepisse mal traitée, sur-tout, si elle est tombée dans les bourses, ou si l'écoulement a été supprimé par des injections ; il en est de même, et à plus forte raison, des chancres, qui fournissent beaucoup moins de matière de suppuration que la gonorrhée, et qui n'opère jamais une dépuration suffisante, qui garantisse de la vérole. Quand les poulains, les pustules, les porreaux, ou autres excroissances de même genre, ont précédé l'*Exostose*, on peut également la juger vénérienne ; il en est de même de tous les autres symptomes primitifs de la vérole ; en général on peut même garantir une *Exostose* vénérienne, quand elle survient après quelque maladie vénérienne, si légère qu'elle ait parue d'abord, quand il n'y a d'ailleurs aucun signe de scorbut ou d'écrouelles auquel on puisse la rapporter.

L'*Exostose*, qui est un symptome toujours consécutif de la vérole, peut survenir long-tems après l'apparition et le traitement des premiers accidens ; car, comme le dit le célèbre Petit dans son excellent traité des maladies des os, la vérole n'a pas de prescription.

L'*Exostose* peut se terminer par résolution : et, pour y parvenir, on y applique des emplâtres fondans et résolutifs, en même tems qu'on emploie un traitement méthodique de la vérole, approprié à l'état du malade et aux autres symptomes qui accompagnent l'*Exostose*. (*Voyez* Vérole. (traitement de la)

Si L'*Exostose* se termine par suppuration, il en résulte ordinairement la carie de l'os. (*Voyez* Carie).

On voit quelquefois l'*Exostose* disparoître sans l'application d'aucun remède ; mais alors il survient d'autres accidens, quelquefois plus graves encore, qui la remplacent, ou bien elle reparoît ensuite dans le même lieu. Ces métastases n'arrivent jamais qu'aux *Exostoses* amollies par la suppuration, ou à celles qui ne sont que gommeuses. (*Voyez* Tumeurs Gommeuses).

On est autorisé à croire que l'*Exostose* est guérie quand elle disparoît peu à peu par l'action des remèdes anti-vénériens, sagement administrés. Il peut arriver néanmoins que la vérole soit radicalement guérie et que l'*Exostose* subsiste encore en tout ou en partie, sur-tout quand l'organisation est totalement détruite, et quand la matière de l'*Exostose* est tellement durcie, qu'elle est inaccessible à tous les remèdes qui pouroient en opérer la résolution : il faut se contenter alors d'avoir détruit le virus et d'avoir mis les autres parties en sûreté ; il ne faut même pas tenter la guérison ultérieure de cette *Exostose* ; mais si dans la même supposition il en subsistoit une qui menaçât de suites fâcheuses, on pourroit quelquefois l'enlever avec un instrument tranchant, après avoir appliqué un trépan pour la désunir, ou y appliquer avec précaution le cautère actuel. (*Voyez* à ce sujet le traité des maladies des os déjà cité de Petit, et celui des maladies vénériennes d'Astruc, que nous nous faisons un devoir de consulter et même d'adopter dans l'occasion. (M. de Horne).

EXOTIQUES. (*Mat. Méd.*).

On nomme médicamens *Exotiques* tous ceux qui viennent de pays éloignés de celui ou on les emploie ; ce mot est sur-tout appliqué aux substances végétales ou animales, que l'on tire des parties du monde différentes que celle que l'on habite. Il règne deux préjugés également ridicules, quoique opposés l'un, à l'autre sur les remèdes *Exotiques* L'un, qui a sa source dans l'amour du merveilleux, le goût des voyages et l'agrandissement des ressources commerciales, consiste à faire trop de cas des remèdes qui nous sont apportés de loin. Les hommes qui en sont attaqués ne prescrivent ou ne prennent que des substances apportées de la Chine, du Japon, de l'Inde, de quelques contrées de l'Amérique, de l'Afrique : rien n'est bon pour elles que ce qui vient à grands frais de ces pays lointains. Les charlatans, les hommes adroits, qui fondent, sur la crédulité de leurs semblables, un impôt d'autant plus sûr qu'il est libre et volontaire, tirent parti de ce préjugé, pour faire un gain illicite souvent énorme ; il leur faut pour guérir des maladies, même ordinaires, qu'à la vérité ils commencent par taxer d'extraordinaires, des racines précieuses du Japon et de la Chine, telles que le trop fameux genseng, le ninzin, la feuille d'inde, l'ambroisie, &c. Il existe encore à Paris de pareils imposteurs, qui, sous un pareil prétexte, vendent plusieurs louis des substances décorées d'un beau titre, et qui ne leur coûtent rien, On doit être plus étonné qu'ils trouvent des dupes que de leur prétention. Le préjugé que nous attaquons ici ne mérite pas d'être combattu

battu plus long-tems : quelle que soit son absurdité, il a eu pendant long-tems une grande influence sur la matière médicale.

L'autre préjugé, sans être aussi ridicule, aussi absurde que le second, a comme lui arrêté les progrès de la matière médicale. C'est l'opinion de quelques médecins, que l'on ne doit point employer de remèdes *Exotiques*, parce que la nature a placé dans chaque pays les remèdes propres aux maladies qui y sont répandues ; mais il ne faut citer que quelques faits pour renverser cette opinion. D'abord la nature n'a pas mis par-tout les mines de mercure ; et la vérole, que ce métal guérit spécifiquement, attaque par-tout les hommes qui s'exposent à sa contagion. Les fièvres d'accès ou intermittentes règnent dans tous les climats, et elles cedent par-tout au quinquina, qu'on n'a trouvé jusqu'actuellement qu'au Pérou. Il n'y a pas de lieu où l'on n'ait besoin de vomitifs, et aucune contrée ne l'emporte sur le Brésil, pour la production d'un végéral aussi constamment, aussi sûrement émétique que l'est l'ipécacuanna. Aucune plante de l'Europe ne peut remplacer la vanille, la muscade, le macis, la canelle, le girofle, le poivre, et une foule d'autres matières aromatiques, qui, soit par toute leur substance, soit par l'huile volatile qu'elles donnent à la distillation, fournissent à la médecine des toniques, des stomachiques, des fortifians, des cordiaux, précieux dans tous les lieux de la terre placés sous des latitudes bien éloignées des climats qui les font naître. L'opium, le calmant par excellence, est une des bases de la matière médicale pour les médecins de toutes les nations, et quelques contrées de l'Orient sont les seules où l'on recueille ce suc si utile dans la classe des médicamens. Ainsi, quoi qu'en général il soit vrai de dire qu'il n'y a pas de climat où la nature ne présente à l'homme des productions utiles au traitement des maladies qui l'attaquent, il n'est pas moins vrai que se borner à ces productions indigenes, c'est renoncer à une grande quantité de ressources que le commerce offre aux hommes civilisés pour l'adoucissement de leurs maux physiques. C'est une chimère que de vouloir trouver dans les pays froids ou tempérés des substances médicamenteuses, qui puissent remplacer celles que la nature fait croître sous l'équateur ; et l'homme aussi sage qu'instruit, qui se livre à l'étude des maladies dans différentes parties de l'Europe, sans recourir toujours aux matières rares et précieuses de l'Inde ou du nouveau monde, trouve au moins, dans les productions de ces climats fortunés, des médicamens précieux, à l'aide desquels il produit des effets qu'il attendroit en vain des substances naturelles propres aux climats tempérés qu'il habite. (M. Fourcroy).

EXPATRIATION. (*Hygiène*).

Partie III. Regles de l'*Hygiène* en général.

Classe II. *Hygiène* privée.

Ordre I. Principes généraux d'usage.

Section IV. Dans la durée ou le changement.

L'*Expatriation* est le changement qu'on fait en quittant le lieu où l'on est né, pour se transporter dans d'autres climats. On sent bien qu'on ne peut passer d'un pays froid à un pays chaud, et réciproquement d'un pays chaud à un pays froid, sans s'exposer à souffrir d'une température à laquelle les corps n'ont pas été accoutumés de bonne heure. Les personnes qui ont vécu dans les climats tempérés sont bien plus capables de supporter l'une ou l'autre température, chaude ou froide ; c'est ce qui fait que les françois, les allemans, les anglois, risquent moins à s'expatrier que beaucoup d'autres peuples, qu'ils se façonnent plus facilement dans les pays ou la curiosité ou le besoin les portent, que ceux qui ont passé d'une extrêmité à l'autre. Quant aux précautions qui doivent se prendre dans de semblables occurrences, on doit voir les mots *changement* et *climat*. (*Voyez* aussi l'article Voyages). (M. Macquart).

EXPECTATION. (*Med. Prat.*)

Ceux qui ignorent les vrais principes de la medecine, (et il seroit à souhaiter que cette classe ne renfermât que ceux qui, par état, ne sont pas dans le cas de l'exercer), ceux, disons nous, qui ignorent les vrais principes de la médecine croyent assez communément que, lorsqu'un médecin est appellé auprès d'un malade, c'est toujours pour lui faire des remèdes. On est tout étonné, lorsqu'après avoir réglé le régime convenable, ordonné peut-être quelques lavemens simples, on le voit visiter assiduement un malade, examiner avec la plus grande attention tout ce qui lui arrive, et se borner, pendant plusieurs jours de suite, quelquefois pendant presque tout le cours d'une maladie, qui d'ailleurs paroît grave, à recommander la continuation de ce qu'il a prescrit d'abord, c'est-à-dire du régime et des lavémens simples. On seroit tenté de penser que cela vient de ce qu'il ne connoît point la maladie. On craint que, faute des remèdes convenables, le malade ne succombe : du moins est-on porté à croire qu'autant vaudroit-il ne point avoir de médecin, que d'en avoir un qui n'ordonne aucun remède.

On est dans une grande erreur. Il y a, à la

vérité, beaucoup de maladies qui demandent une médecine active, et pour la guérison desquelles il faut un certain nombre de remèdes. Mais il y en a encore plus qui n'en demandent que très-peu : comme il y en a un grand nombre qui en demandent dans certains tems, dans certaines circonstances, à raison de certains accidens, et tant que ces circonstances et ces accidens ont lieu, et qui n'en demandent plus lorsque ces circonstances, ces accidens n'existent pas, ou qu'ils ont disparu. Un médecin ne montre pas moins son habileté, en ne faisant pas de remèdes, lorsqu'il ne convient pas d'en faire, qu'en faisant à propos ceux qui sont indiqués soit par la nature de sa maladie qu'il traite, soit par ses accidens.

Dans les cas même où la nature de la maladie et ses accidens ne demandent pas de remèdes, si cette maladie est du nombre de celles qu'on appelle *aiguës*, c'est-à-dire qui se terminent en un petit nombre de jours ; si elle est grave jusqu'à un certain point, il ne faut pas moins que le médecin voye assiduement le malade, pour suivre la marche de la maladie, pour en connoître plus exactement la nature et le degré, et sur-tout pour saisir à propos les momens où quelques remèdes seront nécessaires.

La méthode qui consiste à observer ainsi s'appelle *Expectation:* elle fera le sujet de cet article, qui n'est pas assurément un des moins essentiels de ce Dictionnaire. Si l'on vouloit, pour en montrer l'importance, lui donner toute l'étendue dont il seroit susceptible, il faudroit parler de toutes les maladies et de toutes leurs circonstances, parce qu'il faudroit indiquer tous les cas où la médecine expectante a lieu, ce qui ne pourroit guères se faire, sans parler aussi de ceux qui sont l'objet de la médecine active : mais nous ne sommes point du tout dans cette intention ; nous croirions même faire une chose déplacée. Nous nous bornerons donc ici à présenter les principes généraux, qui, dans les différentes maladies, et dans les différens cas de maladies qui se présentent à un médecin, doivent régler sa conduite sur la préférence qu'il accordera, tantôt à la médecine active, tantôt à la médecine expectante, et sur la manière dont il les fera succéder l'une à l'autre.

Ces principes dépendent d'une connoissance claire et précise du pouvoir de la nature et de l'art pour la guérison des maladies. Ce point de théorie bien éclairci les fournira donc, s'il ne les renferme pas lui-même ; et l'application n'en sera point difficile pour quiconque connoîtra l'histoire des maladies.

Nous croyons devoir commencer par fixer ce que nous entendons par le mot de *nature* ; lorsqu'il est question des fonctions du corps humain, de sa santé, de ses maladies.

Nous pensons avec presque tous les Médecins, tant anciens que modernes, que le corps de l'homme, ainsi que celui de tous les animaux, est une machine: mais nous avouons en même-tems que nous sommes bien éloignés de comprendre entièrement le méchanisme de cette machine ; et c'est ce dont tous ne conviennent pas également. En effet, nous connoissons assez peu les pièces dont elle est composée, et bien moins encore les puissances qui opèrent leur action. Ces pièces sont des fluides et des solides qui agissent les uns sur les autres. Les fluides ont les qualités communes des fluides en général, comme les solides ont celles des corps solides : mais, outre ces qualités communes, on remarque dans les uns et dans les autres des qualités particulières, dont nous sommes forcés de convenir, que nous n'avons que des notions très-imparfaites. Qu'est-ce que la sensibilité et l'irritabilité des solides, et d'où dépendent-elles ? Quelle est la nature et la composition de nos fluides, et comment mettent-ils en jeu cette sensibilité et cette irritabilité ? Pourquoi quelques-uns de nos liquides excitent-ils la sensibilité et l'irritabilité de certains organes, et n'opèrent-ils pas le même effet sur d'autres ? Tout cela nous est presque inconnu : et on pourroit faire cent questions pareilles relatives à l'organisation de notre machine, sur lesquelles nous n'avons pas plus de lumières.

Cependant presque tous les médecins s'accordent à n'admettre dans les fonctions des animaux, soit en santé, soit en maladie, qu'un pur méchanisme (1). Le pouvoir même de notre ame sur notre corps, l'action si bien constatée de nos affections, de nos passions sur nos organes, et réciproquement l'action de notre corps sur notre ame, ne leur paroissent pas une raison suffisante pour y reconnoître autre chose, parce que, quoique cette action réciproque ne soit pas méchanique, à proprement

(1) Pour éviter toute équivoque, on avertit ici que l'on fait abstraction de la distinction si connue entre action physique et action méchanique. Quoique cette distinction ne soit pas sans fondement, comme ces deux actions sont également soumises à des loix fixes, elle n'auroit pas lieu, si nous connoissions également toutes ces loix ; toute action physique est en soi une action méchanique, comme toute action méchanique est une action physique ; la différence qu'il y a, c'est que les loix de ce que nous appellons action physique nous sont moins connues que celles de ce que nous appellons action méchanique.

parler, ses effets sont soumis à des loix qui s'exécutent d'une manière aussi sûre que celles qui règlent l'action méchanique d'un corps sur un autre, et que d'ailleurs elle est toujours essentiellement dépendante de la disposition de nos organes : mais ils conviennent que si l'on n'apperçoit dans les opérations du corps humain qu'un pur méchanisme, c'est un méchanisme soumis à des loix particulières, dont la plupart nous sont très-cachées, sans qu'il soit pour cela indépendant de celles qui lui sont communes avec tous les autres corps. Les faits viennent à l'appui ; mais ils prouvent aussi que ces loix particulières modifient souvent les effets des loix générales et communes.

Si notre corps est une pure machine, dont toutes les actions sont soumises à des loix méchaniques, il s'ensuit que, par le mot de *nature*, on ne doit pas entendre autre chose, lorsqu'on parle de lui, que le méchanisme qui régit ses opérations.

Examiner le pouvoir de la nature dans la guérison des maladies, ce n'est donc autre chose qu'examiner si le méchanisme qui régit les opérations du corps humain influe sur la guérison de ses maladies, de quelle manière, et jusqu'à quel point il y influe.

Que le méchanisme qui gouverne notre machine influe sur la guérison de nos maladies, ce ne peut être un problême pour des médecins ; ils sont tous les jours à portée de voir les guérisons s'opérer par des coctions, des secrétions et des excrétions ; et il est évident que ces fonctions sont l'ouvrage du méchanisme qui gouverne notre corps. On peut même dire que c'est le même méchanisme qui, dans la santé, opère les coctions, les secrétions, et les excrétions, duquel dépend sa conservation, et qui, dans les maladies, opère celles dont dépend leur guérison. Ainsi rien n'est plus vrai en ce sens que ce principe d'Hippocrate : *naturae morborum medicatrices*. Il seroit donc inutile de s'étendre sur une question, dont la solution ne souffre aucune difficulté.

Il n'en est pas de même de celle qui a pour objet la manière dont le méchanisme de notre corps opère les guérisons. Ce méchanisme a-t-il été disposé par le créateur de façon à produire *de lui-même*, dans nos maladies, et de la manière convenable pour leur guérison, les coctions, les secrétions, et les excrétions dont elle dépend, comme il a été disposé à les produire *de lui-même* dans la santé, et de la manière convenable pour la conservation ? ou n'est-il dans les maladies qu'un instrument dont l'action a souvent besoin d'être dirigée, et toujours d'être inspectée par l'art ?

Cette question mérite d'autant plus d'être discutée, que, quoiqu'elle soit très-intéressante, elle semble avoir été très-peu approfondie jusqu'à présent : à peine même a-t-elle été proposée dans des termes clairs et précis. On a observé que *la nature*, ou le méchanisme de notre corps, étoit l'agent immédiat et essentiel des coctions et des crises, par le moyen desquelles s'opèrent les guérisons ; et on en a conclu avec raison, que la nature guérissoit : mais on a peu examiné de quelle maniere elle opéroit ces coctions et ces crises.

Il semble pourtant que les mauvais effets de l'opération de la nature, abandonnée à elle-même dans les maladies, aussi fréquens pour le moins que les bons, étoient un motif bien suffisant pour se livrer à cette recherche : car on a très-bien observé cette différence, et il étoit naturel de desirer d'en connoître les raisons. Tout ce que cette observation a produit, a été de jetter les Médecins dans des contradictions étonnantes, sans qu'ils paroissent s'en être apperçus : ils ont dit de l'opération de la nature, considérée dans le traitement des maladies particulières, autant de mal qu'ils en avoient dit de bien en la considérant d'une manière générale ; et les plus grands hommes semblent n'avoir pas été eux-mêmes à l'abri de ce reproche.

En effet, ont-ils parlé dans leurs théories générales du pouvoir de la nature pour la guérison des maladies ? Ils lui ont donné les plus grands éloges ; elle est le premier et le plus grand des Médecins, et leur maître commun. Leur gloire est de se rendre ses disciples, d'écouter ses leçons, de suivre ses conseils avec docilité ; leur honneur est de lui obéir en tout, comme des esclaves humbles et soumis : *honor Medici servitus*. Boerh.

Sont-ils entrés dans le détail du traitement des maladies particulières ? Ce n'est plus cela, à peine s'en trouve-t-il quelqu'une où ils ne la voyent en défaut ; tantôt elle ne fait rien, ou elle fait trop peu ; souvent même elle fait tout le contraire de ce qu'elle devroit : de sorte que souvent, ou elle n'a pas d'action, ou son action est plus nuisible qu'avantageuse. Aussi reconnoissent-ils qu'elle a besoin d'être continuellement surveillée par l'art, qui est obligé tantôt d'exciter ou d'animer son action, tantôt de la modérer ou de l'arrêter, et souvent de diriger sa marche, ou même de lui en faire prendre une tout opposée à celle qu'elle suivoit. Qu'on ouvre leurs ouvrages, qu'on y parcoure seulement les principales classes des maladies, on y verra presque par-tout ce que nous avançons.

Est-il question de maladies chroniques ? ils

s'accordent tous à dire que la nature ne peut rien, ou presque rien d'elle-même, et que par conséquent il faut nécessairement l'aider et la mettre en action.

S'agit-il de maladies aiguës ? Si c'est une fièvre violente, quoique simple, ils conseillent des saignées, pour empêcher que l'action trop forte de la nature, en causant une circulation trop rapide, ne déprave les liqueurs, ne brise les fibres délicates des petits vaisseaux, ou ne produise des engorgemens, des inflammations dans les parties les plus essentielles à la vie, telles que sont le cerveau, le poumon, dont les vaisseaux foibles sont plus susceptibles de ces accidens.

Est-ce une fièvre inflammatoire ? Pour peu qu'elle soit considérable, et sur-tout si l'inflammation a son siège dans quelqu'un des principaux viscères, mêmes préceptes encore plus fortement recommandés, pour empêcher que l'action trop vive de la nature n'augmente l'inflammation, et ne la fasse tomber en suppuration, ou même en gangrène.

Est-ce une fièvre dépendante de la saburre des premières voies, d'une bile âcre, porracée, putride, croupissant dans l'estomac, dans le duodenum, dans la vessicule du fiel, qui en est comme la source et le réservoir ? Ils ne manquent pas de conseiller et des vomitifs et des purgatifs, dans la crainte que la nature, qui souvent ne sait pas s'en débarrasser d'elle-même, ou ne le fait qu'imparfaitement et trop tard, n'entraîne cette saburre, cette bile corrompue, dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques ; d'où procèdent ensuite tant de désordres, de spasmes, de convulsions, des délires, l'épaissement ou la dissolution des liqueurs, l'inertie des solides, des stases, des engorgemens, enfin une corruption universelle ; ou pour empêcher que cette matière, par sa seule présence dans les premières voies, ne produise d'une manière directe, dans ces parties mêmes, des irritations, des inflammations ; et par sympathie, dans des parties éloignées, d'autres accidens souvent très-effrayans.

Si une matière putride, ou du moins disposée à la putridité, a déja passé dans le sang, ou qu'elle s'y soit formée d'elle-même; instruits du peu de secours qu'on peut attendre de la nature dans ces cas, ils prescrivent et les toniques et les acides, pour ranimer l'action des solides, et embaûmer en quelque sorte les liqueurs.

Si c'est une fièvre éruptive, et que des accidens donnent lieu de craindre qu'une partie du délétère ne soit poussée par la nature sur des organes importans ; ou qu'une matière déjà cuite, en s'y rassemblant, ne forme à leurs fonctions un obstacle insurmontable, malheurs qui n'arrivent que trop souvent : ils ordonnent des épispastiques, des vésicatoires pour détourner l'humeur vers des parties où elle puisse se porter avec moins de danger, et pour lui procurer une issue.

Je ne parlerai point des avantages qui semblent résulter de l'exposition à l'air froid des malades attaqués de la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée, pendant tout le cours de cette maladie, et lors même qu'elle est confluente, parce que cette pratique, par laquelle on paroît si fort contrarier l'opération de la nature, n'a pas encore l'approbation de tous les Médecins éclairés, quoique son utilité paroisse établie par des faits bien avérés (1).

Combien de cas où les Médecins se font un devoir de violer le fameux précepte, *quo natura vergit eo ducendum* ! Ne le transgressent-ils pas lorsqu'ils ordonnent des saignées, des purgations révulsives, lorsqu'ils emploient les cauteres, les setons, les vésicatoires, lorsqu'ils travaillent à arrêter une hémorrhagie, des sueurs, des vomissemens, à modérer des dévoiemens, ou à les supprimer tout-à-fait ?

Que fait la nature, abandonnée à elle-même, pour la guérison de la plupart des fièvres intermittentes ? Chaque accès semble avoir sa coction et sa crise ; mais ces coctions et ces crises sont si imparfaites, ou si peu propres à en enlever, ou à en corriger la cause, qu'elles sont suivies de rechuttes continuelles, qui ont souvent des suites funestes. Combien l'Art ne se montre-t-il pas supérieur à la nature dans ces maladies

De quelle utilité est la fièvre lente qui consume les malades pendant tout le cours de différentes phthysies ? Au lieu de servir à la guérison, l'action de la nature, dans ces maladies, tend-elle à autre chose qu'à accélérer la perte des malades ?

La nature fait-elle autre chose que du mal par les convulsions épileptiques, et, en, général par tous les ébranlemens qu'éprouve notre machine dans les différentes affections du genre nerveux ?

Combien dans les maladies aiguës ces ébranlemens, qui les accompagnent si souvent,

---

(1) Voyez les Observations sur les maladies épidémiques du docteur James Sims, et l'art. INOCULATION.

n'aggravent-ils pas la maladie principale, au lieu de concourir à sa guérison? Ces mouvemens de la nature, au lieu d'être des moyens propres à détruire le mal, ne semblent-ils pas au contraire, dans bien des cas, faits pour écarter les secours de l'art, en trompant le médecin sur le siège de la maladie et sur sa véritable cause? Combien, par exemple, de ces accidens allarmans, qui sembleroient devoir toujours dépendre d'une affection du cerveau, ont leur cause dans les premières voies, et disparoissent, comme par enchantement, par l'effet d'un vomitif ou d'un purgatif approprié?

Que fait la nature pour remplacer un membre démis, pour chasser de la vessie une pierre d'un volume un peu considérable? Remarque-t-on dans ce dernier cas qu'elle fasse autre chose que des efforts aussi douloureux et aussi pernicieux qu'ils sont vains et inutiles?

Pourquoi ne chasse-t-elle pas l'humeur gouttеuse au dehors, au lieu de la déposer sur les extrémités pour le tourment des malades, ou sur les viscères pour leur perte?

Enfin que devient son énergie dans les asphyxies, dans les apoplexies, dans les paralysies?

Ses plus grands défenseurs sont obligés de convenir de son impuissance, ou de ses erreurs, dans tous ces cas, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même.

On feroit un volume, si l'on vouloit exposer toutes les maladies, et tous les cas de maladies, où, de l'aveu de ses plus grands admirateurs, non seulement la nature ne fait pas ce qu'il conviendroit qu'elle fît pour leur guérison, mais où elle fait même tout le contraire. Si l'on désire de plus grands détails, on les trouvera dans des ouvrages qui semblent avoir été composés exprès pour célébrer le pouvoir de la nature dans la guérison des maladies, et qui ont été couronnés par des académies célèbres.

Que les réflexions que semblent devoir faire naître ces contradictions palpables écartent donc les préjugés que l'autorité des grands hommes qui y sont tombés pourroit élever contre nous, si nous adoptons un sentiment qui paroisse différer du leur. Nous les respectons, nous les admirons même, autant que qui que ce soit: mais, comme ils étoient hommes, ils ont pu embrasser une opinion erronée, ou du moins employer des expressions peu correctes. Au fond, ce dernier reproche est peut-être le seul qu'on puisse leur faire sur cet objet: leurs contradictions même semblent en être la preuve.

Je reviens donc au point duquel je suis parti, c'est-à-dire, à examiner si la nature, ou le méchanisme de notre corps, a été disposé de manière à opérer *de lui-même* les coctions, les secrétions, les excrétions, dont la guérison des maladies est l'effet, comme il a été disposé à opérer *de lui-même* celles dont dépend la conservation de la santé; ou si, dans les maladies, ce méchanisme n'est qu'un instrument dont l'action doit toujours être inspectée, et souvent conduite et dirigée par l'art: ce qui n'a pas lieu dans la santé.

Ainsi, la question n'est pas de savoir si les coctions et les crises par lesquelles s'opèrent les guérisons, sont l'ouvrage de la nature, un effet du méchanisme de notre corps. Tout le monde en convient: mais il s'agit de savoir si ce méchanisme a été disposé, arrangé exprès et directement, pour opérer ces coctions et ces crises dans le tems et de la manière convenable pour la guérison, comme il a été arrangé exprès et directement pour opérer celles dont dépend la conservation de la santé.

L'idée que Dieu, en formant notre corps, a mis en lui tout ce qu'il falloit pour se conserver en bon état, et pour se rétablir de lui-même, lorsque par sa faute, ou par des accidens étrangers, sa santé éprouveroit des dérangemens, paroît au premier coup d'œil si belle, si digne, non seulement de sa sagesse et de sa puissance, mais encore de sa bonté, qu'il n'est point étonnant qu'on soit porté à l'adopter dès le moment où elle se présente, et qu'on croye qu'elle n'a pas même besoin d'examen pour être embrassée: c'est sans doute de cette manière, et par ce motif, qu'elle est devenue une opinion commune à presque tous les médecins.

Mais des réflexions profondes sur les contradictions, dans lesquelles il nous a semblé qu'on n'avoit pu s'empêcher de tomber en l'adoptant, nous ont engagé à examiner si elle étoit effectivement aussi solide que brillante; et voici de quelle manière nous avons procédé dans cet examen.

Nos observations ont d'abord eu pour objet les moyens que nous avons pour conserver notre santé. Nous avons remarqué que plus on connoît la physique du corps humain, plus on réfléchit sur l'ordre de ses fonctions & de ses opérations, et sur les effets qui en résultent; & plus on est convaincu que notre machine a été construite de manière à pouvoir se conserver d'elle-même en bon état. Pour que cet effet ait lieu, l'homme n'a besoin que de suivre l'instinct de la nature, et d'obéir aux ordres qu'elle

lui intime par les besoins dont elle lui fait éprouver le sentiment ; tout paroît tellement tendre à ce but dans son organisation, que plus on la considère, plus on se sent entraîné à y reconnoître cette intention du Créateur. Il seroit déplacé d'entrer ici dans des détails de physiologie pour appuyer cette assertion, sur laquelle il paroît qu'on est assez d'accord.

Si malgré ce méchanisme nous éprouvons des maladies, ce n'est pas qu'il soit défectueux. C'est le plus souvent, parce que nous n'avons pas toujours saisi l'instinct de la nature, soit par notre faute, soit par celle de ceux qui nous ont élevés ; c'est parce que souvent nos passions déréglées nous ont fait désobéir à ses loix ; c'est peut-être enfin parce que, le globe que nous habitons ayant été bouleversé, l'atmosphère qui nous environne n'a plus les mêmes rapports avec nos organes, et se trouve même souvent corrompue par des miasmes nuisibles, et que, par un effet de cette même cause, les alimens que nous fournissent les végétaux ont perdu de leur force et de leur vertu pour notre conservation.

Il n'y a que le dépérissement insensible de nos organes, suite nécessaire de leur usage, qui semble former une difficulté solide contre cette explication ; les alimens auxquels nous avons recours par l'instinct de la nature, pour y remédier, ne l'ayant jamais fait qu'imparfaitement.

Si donc il se trouve des défauts, des imperfections. dans notre organisation, dans le méchanisme destiné à la conservation de notre santé, ils ne lui sont pas naturels. Ils ne sont que l'effet d'une cause accidentelle ; et, malgré ces défauts, elle est encore assez parfaite pour qu'on ne puisse méconnoître pour ainsi dire sa perfection primordiale : c'est une excellente montre dérangée par l'effet d'une chûte.

De l'examen de la manière dont notre machine est arrangée pour se conserver en bon état, ayant passé à celui de la manière dont elle est disposée pour se rétablir lorsqu'elle est dérangée, & l'un ayant servi de point de comparaison pour l'autre, nous n'avons pu nous empêcher d'observer qu'il s'en falloit beaucoup qu'il y eut en elle, pour la guérison des maladies, le même ordre, la même disposition que pour la conservation de la santé. Nous avons reconnu, à la vérité, que c'étoit le même méchanisme par lequel, dans la santé, s'opéroient les coctions, les sécrétions, les excrétions dont dépend sa conservation, qui, dans les maladies, opéroit celles dont dépend leur guérison; mais nous n'avons pu ne pas voir aussi que ce méchanisme opéroit ces effets d'une manière bien différente dans l'un que dans l'autre cas. S'agit-il de la conservation de la santé ? il fait *de lui-même* ce qui convient pour cette fin, sans avoir besoin que l'art le dirige? S'agit-il de guérison ? s'il n'est dirigé par l'art, non-seulement il ne fait pas toujours ce qu'il faudroit qu'il fit, mais il fait souvent tout le contraire. C'est un fait prouvé par l'expérience, et avéré par les aveux formels des plus grands défenseurs du pouvoir de la nature, et par leur manière de traiter les maladies.

Nous n'avons pu remarquer une si grande différence dans la manière dont ce méchanisme opère dans ces deux cas, sans cesser de le regarder comme également destiné à ces deux fins. Comment penser qu'un méchanisme, qui remplit si mal la destination qu'on lui attribue, ait été formé pour cette fin par un Ouvrier infiniment sage et tout-puissant ? Cela répugne.

Il est aisé de sentir que le moyen employé pour expliquer les imperfections actuelles du méchanisme destiné à la conservation de notre santé, ne peut pas également servir à expliquer celles du prétendu méchanisme destiné à la guérison de nos maladies : la différence est extrême On ne peut s'empêcher de reconnoître, dans l'état primitif de l'homme, un méchanisme destiné à la conservation de sa santé ; ce point ne peut souffrir de difficulté, et on est forcé, par cela même, de rejeter de cet état celui qui auroit eu pour but la guérison de ses maladies. Ce méchanisme auroit été inutile ; l'homme, par l'effet du méchanisme destiné à la conservation de sa santé, ne devant point avoir de maladies. On ne peut donc dire du méchanisme destiné à la guérison des maladies, comme de celui destiné à la conservation de la santé, qu'il s'est détérioré : ainsi ses défauts forcent à le rejetter tout-à-fait.

Mais, dira-t-on, les médicamens étaut du premier ordre de la nature, du premier plan de la création, puisque Dieu les a créés dès le commencement, les maladies doivent en être aussi, les remèdes supposant nécessairement les maladies.

La réponse est facile. Il est vrai que les médicamens sont, comme tout le reste, l'ouvrage du Créateur : mais il n'est point vrai qu'ils aient été créés comme médicamens, aucun corps n'ayant cette qualité par lui-même et d'une manière absolue, et ne l'acquérant que par le juste emploi qu'on en fait dans les circonstances convenables ; et, d'ailleurs, ces mêmes corps, employés mal-à-propos, pouvant, par les mêmes qualités, donner la mort.

Qu'on n'admette pas dans le corps de l'homme, nous dira-t-on encore, un méchanisme destiné à la guérison de toutes ses maladies : mille faits prouvent le contraire. Mais mille faits ne prouvent-ils pas aussi qu'il y en a un du moins pour la guérison d'un grand nombre d'entr'elles. Combien, en effet, de guérisons qui s'opèrent sans remèdes, et même malgré des remèdes contraires ! Peut-on les attribuer à une autre cause qu'à un méchanisme destiné à cet effet ? Ne semble-t-il pas même que le Créateur a voulu par-là engager l'homme à conserver sa santé avec plus de soin, à ne point se livrer à des passions qui la détruisent ; cet être bienfaisant ayant d'ailleurs pourvu aux autres maladies, en donnant à l'homme l'art de la médecine et la connoissance des remèdes ? N'est-ce pas à ces justes bornes qu'il faut réduire le pouvoir de la nature pour la guérison des maladies, et seulement en ce sens qu'il faut entendre les éloges qu'en ont fait tant de grands hommes, qui n'étoient pas capables de tomber dans des contradictions aussi grossières que celles qu'on seroit en droit de leur reprocher, si l'on prenoit leurs discours dans un sens plus étendu.

Mais, 1°. ne seroit-il pas plus difficile encore de concevoir pourquoi notre machine auroit été formée de manière qu'elle se suffit à elle-même pour se guérir de certaines maladies, tandis que pour la guérison des autres elle auroit besoin de la direction de l'art. La raison que l'on donne de cette distinction, au lieu de l'établir, seroit plutôt propre à la détruire, l'impuissance entière de notre machine, pour se rétablir elle-même lorsqu'elle est dérangée, étant un moyen bien plus sûr de nous engager à nous bien conduire qu'un pouvoir borné.

2°. Si cette distinction avoit lieu, l'expérience nous auroit appris à discerner les maladies que la nature peut guérir toute seule, de celles où elle a besoin des secours de l'art : ce qui n'est pas. Il y a de grandes maladies qu'elle guérit toute seule, et il y en a de petites où elle ne se suffit pas à elle-même : on voit d'ailleurs tous les jours des malades mourir faute de secours, des mêmes maladies dont d'autres guérissent sans être plus secourus. Ce n'est donc pas, à proprement parler, entre maladies et maladies que cette différence a lieu, c'est plutôt entre les différens cas des mêmes maladies ; c'est par l'effet des degrés différens de dérangement, soit dans les fluides soit dans les solides, et aussi de la différente disposition des corps ou de celle de l'athmosphère, que certains malades guérissent des mêmes maladies dont d'autres meurent, quoiqu'également abandonnés aux seuls secours de la nature. La différence du régime dont ils font usage, soit par instinct, soit par préjugé, soit par caprice, peut encore contribuer à la différence du sort qu'ils éprouvent.

Si donc on ne peut s'empêcher de convenir qu'assez souvent la nature abandonnée à elle-même fait précisément ce qu'il faut pour la guérison de certaines maladies, comme il s'en faut infiniment que cela arrive toujours dans les mêmes maladies, lorsque ce bonheur a lieu, ce n'est point par l'effet d'un méchanisme établi en nous tout exprès, et pour me servir des termes de l'école, *primario et per-se*, pour cette fin ; mais c'est en quelque sorte par accident, et par un effet secondaire du méchanisme mis en nous pour la conservation de notre santé, lequel, dans d'autres circonstances, conduit à la mort au lieu de procurer la guérison. Car, pour peu qu'on y fasse attention, on se persuadera aisément que cet effet secondaire n'est pas moins propre à produire les maladies et la mort, que la vie et santé. Tout dépend du degré auquel est mise en action la sensibilité de nos organes, qui est le grand ressort du méchanisme de notre machine.

Toute la conséquence qu'il faut tirer de ces faits, c'est que, quoiqu'il n'y ait aucun cas où l'inspection du Médecin ne soit nécessaire, il s'en trouve où il n'est pas obligé d'agir ni d'ordonner des remèdes ; et où, au contraire, il doit se contenter d'être simple spectateur de l'opération de la nature : et ce sont bien plus les circonstances des maladies qui doivent régler sur cela sa conduite, que leur espèce.

Un Médecin est précisément, à l'égard de la nature dans les maladies, ce qu' est un cocher à l'égard des chevaux qui traînent un carrosse. Suivent-ils la route qu'ils doivent tenir, marchent-ils d'un pas convenable ? Il les laisse aller ; se détournent-ils de la route ? il les y ramène ; vont-ils trop vîte ? il modère leur pas ; marchent-ils trop lentement ? il les excite : mais, lors même qu'ils vont bien, il les inspecte toujours.

Cette comparaison nous présente dans tous ses points ce que fait la nature, et ce que fait le Médecin, pour la guérison des maladies : ce n'est point le Médecin qui guérit, c'est la nature, comme ce n'est pas le cocher qui traîne le carrosse, ce sont les chevaux ; mais la nature a souvent besoin d'être dirigée, et toujours d'être inspectée par le Médecin, comme les chevaux ont besoin de l'être par le cocher.

Il est donc évident qu'il n'y a point, à proprement parler, dans l'homme, de méchanisme destiné *primario et per se* à la guérison

des maladies ; et que, si la nature guérit, ce que nous avons reconnu dès le commencement de cet article, c'est, comme nous venons de le dire, par un effet accidentel du méchanisme destiné à la conservation de la santé.

Ce principe a des conséquences très-importantes pour les Médecins et pour les malades.

La plus importante de toutes, c'est que ce n'est pas la natere qui doit diriger le Médecin dans le traitement des maladies. Il est même étonnant qu'on ait pensé différemment : car, ou la nature fait précisément ce qui convient pour la guérison des maladies, et alors le Médecin n'ayant rien à faire, n'a besoin d'aucune direction ; ou elle ne fait pas ce qui convient, ou fait même ce qui ne convient pas, et alors le Médecin ne pourroit qu'errer en suivant un si mauvais guide.

Il y a pourtant un sens dans lequel on peut dire que la nature est le premier maître des Médecins : c'est d'elle en effet qu'ils tiennent les premières leçons de l'art de guérir. Ceux qui s'en sont occupés les premiers en hommes intelligens, connoissant très-peu la structure du corps humain, et bien moins encore la manière dont il exerce ses fonctions, n'ont pu d'eux-mêmes se former aucune idée ni de la nature, ni de la cause de ses dérangemens, ni par conséquent des moyens d'y remédier. Mais voyant que parmi ceux qui étoient attaqués des mêmes maladies, il y en avoit qui guérissoient et d'autres qui succomboient, pour parvenir à connoitre les raisons de cette différence, et les moyens d'empêcher qu'elle n'eût lieu, ils ont dû examiner avec la plus grande attention ce qui se passoit dans les uns et dans les autres pendant tout le cours de leurs maladies. En suivant ce plan, ils ont dû bientôt tirer des conséquences de leurs observations. Ayant, par exemple, observé que dans des maladies graves beaucoup de ceux qui avoient eu des hémorrhagies un peu copieuses, ou des dévoiemens considérables, ou des sueurs, avoient été guéris, au lieu que ceux chez qui ils n'avoient remarqué aucune de ces évacuations, étoient morts ; ils ont dû attribuer les guérisons ou à ces hémorrhagies, ou à ces dévoiemens, ou à ces sueurs, et présumer qu'en en procurant de semblables à ceux à qui les circonstances leur donnoient lieu de craindre que la nature n'en procurât pas, ils en tireroient les mêmes avantages: et, la guerison d'un plus grand nombre de malades à la suite de cette pratique leur ayant appris qu'ils avoient bien conjecturé, ils ont dû regarder la nature comme leur premier maître, puisque c'étoit en l'imitant qu'ils avoient procuré des guérisons comme elle.

En ce sens, aucun médecin en peut encore aujourd'hui lui refuser cette qualité.

Voilà le seul sens dans lequel il soit vrai de dire que la nature est le premier maître des médecins; et il suffit de l'avoir compris pour sentir qu'elle est incapable de les diriger : s'il arrive quelquefois qu'elle fasse *d'elle même* ce qui convient, cela est trop rare pour qu'on puisse risquer de se livrer à sa conduite.

Est-ce donc au médecin à diriger la nature ?

Il doit toujours l'inspecter, pour la laisser faire si elle fait bien, ou pour la redresser si elle agit mal.

Il est vrai que le médecin, sachant que les guérisons s'operent par des coctions et des crises qui sont l'ouvrage de la nature, ne doit avoir d'autre but dans cette inspection et cette direction que de régler tellement l'action de cet agent, qu'il opère toujours ces coctions et ces crises de la manière convenable pour procurer la guérison, et que par conséquent il n'est pas le maître du choix des instrumens directs et immédiats des guérisons : que c'est la nature qui les fournit, ou plutôt qu'elle est elle-même cet instrument immédiat et nécessaire. Mais il est vrai aussi que, pour que cet instrumment opère bien, il a souvent besoin d'être dirigé et conduit par le médecin, et que la prudence demande qu'il en soit toujours inspecté.

C'est sur la certitude de cette conséquence et du principe dont elle dérive immédiatement, qu'est fondé le besoin que l'homme a des secours de la médecine dans ses maladies. Si Dieu avoit mis en nous un méchanisme convenable pour nous guérir, comme il y en a mis un pour conserver notre santé ; si la nature devoit toujours être notre guide dans le premier cas comme dans le second : nous n'aurions pas plus besoin des secoursde l'art dans l'un que dans l'autre.

Il n'est donc pas vrai que la nature soit le plus grand des médecins; que ceux-ci doivent mettre leur gloire à écouter ses leçons, à suivre ses conseils ; que leur honneur consiste à lui obéir en tout comme des esclaves humbles et soumis. Il faut abandonner ces belles phrases, et renoncer à un langage si souvent en contradiction avec la conduite que l'on tient envers les malades, et même avec celui qu'on est forcé d'employer dans une infinité de circonstances et de cas particuliers : ou, si l'on est réellement attaché non-seulement à ce langage, mais encore au sens qu'il présente, il faut convenir que la médecine est un art fort inutile, ou plutôt un exercice continuel de tromperie et de charlatannerie,

charlatanerie, et montrer de l'honnêteté et de la bonne foi en y renonçant totalement.

Les principes que nous venons d'exposer, nous paroissent incontestables; et il n'est pas difficile d'en faire l'application à l'objet qui nous occupe, c'est-à-dire, à ce qu'on appelle *Expectation*.

Dans quelles maladies, dans quels cas de maladies, un médecin doit-il se contenter d'être spectateur attentif de ce que fait la nature? Dans quelles maladies, dans quels cas de maladies doit-il agir, soit pour l'aider, soit pour diminuer son action, soit pour la diriger? Voilà, ce me semble, les questions qui peuvent se présenter à l'esprit, lorsque l'on veut examiner la doctrine de l'*Expectation*; et ce sont celles que nous nous proposons de résoudre, d'après les principes qui viennent d'être exposés.

1°. Il paroît hors de doute que l'*Expectation* doit avoir lieu, tant que le médecin ne connoît pas bien la nature de la maladie qu'il a à traiter. Il ne doit jamais agir au hazard, parce qu'au lieu de se rendre utile il pourroit nuire, en faisant précisément le contraire de ce qui conviendroit. *Si non prosis, saltem non noceas.*

Nous ne prétendons pas cependant poser pour règle, que le médecin ne doit rien faire du tout, tant qu'il ne connoît pas la véritable nature de la maladie. Il y a des symptomes si graves, si dangereux, que sans attendre que la vraie cause, dont ils dépendent, soit bien connue, un médecin sage et prudent ne croit pas pouvoir se dispenser de travailler à les modérer. C'est ainsi que s'il est appellé auprès d'un jeune homme vigoureux, qui, outre une fièvre très-forte annoncée par un pouls dur, plein, fréquent, une grande chaleur, éprouve un grand mal de tête, avec un visage rouge enflammé, quoiqu'il ne sache pas encore quelle est proprement la nature de la maladie, il n'hésitera pas à ordonner une saignée et même plusieurs; et au fond on ne pourra l'accuser d'agir au hasard. Quoique l'indication ne soit pas tirée de la cause de la maladie qui n'est pas encore connue, les symptomes qui ne sont pas équivoques, la présentent d'une manière qui n'est pas douteuse; et, en se hâtant, il préviendra un grand nombre d'accidents. D'autres symptomes, non moins évidens, peuvent également fournir des indications pressées, auxquelles un médecin sage sçaura se conformer.

2°. Lorsque la nature de la maladie est connue, le médecin examinera si la nature fait ce qui convient pour détruire la cause; si elle agit assez fortement ou trop foiblement; et s'il n'y a point à craindre qu'elle ne dirige la matière de la maladie vers des parties, vers lesquelles elle ne pourroit se porter, sans causer un détriment plus ou moins considérable à la machine.

Il n'est personne qui ne sente que l'*Expectation* ne doit avoir lieu, que lorsque la nature fait précisément ce qui convient à tous égards. Si son action est trop forte, il faut la diminuer; si elle est trop foible il faut l'augmenter; si elle paroît disposée à pousser la matière vers des parties où elle pourroit nuire, il faut travailler à la détourner vers d'autres, où elle se portera sans inconvénient ou du moins avec un inconvénient moindre.

Voilà les principes généraux, d'où il suit que, s'il y a des maladies où le médecin doit se contenter d'être spectateur du travail de la nature, il y en a aussi où il doit agir, et que souvent aussi, après avoir agi jusqu'à un certain point, et autant qu'il étoit utile pour procurer à la nature le degré d'action convenable, et la direction la plus avantageuse, il doit s'en tenir au rôle de spectateur.

La juste application de ces principes demande assurément la connoissance de l'histoire des maladies, et par conséquent de la médecine; nous en convenons: mais aussi faut-il convenir qu'un homme honnête ne se mêlera point de faire la médecine sans l'avoir étudiée avec soin, et sans s'être senti cette dose d'intelligence qui est nécessaire pour l'apprendre, et cette justesse d'esprit sans laquelle on manque souvent d'appliquer convenablement les principes même que l'on appris.

Ce que nous avons dit jusqu'ici paroîtra peut-être à plusieurs personnes ne convenir qu'aux maladies qu'on appelle aiguës. Elles se tromperoient. Comme c'est l'action de la nature qui est l'instrument propre et immédiat de toutes ces guérisons, dans les maladies chroniques comme dans les maladies aiguës; il faut examiner ce que fait la nature: le plus souvent elle ne fait rien d'elle-même dans celles de la première espèce. La médecine active a donc souvent lieu dans les maladies chroniques.; mais il faut l'employer avec beaucoup de circonspection. Il y a bien des cas de ces maladies où les remèdes, pour peu qu'ils aient d'action, sont plus capables de nuire que d'être utiles, et où par conséquent la médecine *Expectante* a seule lieu. Le grand point est de savoir bien choisir les remèdes que l'on emploie, de les employer dans une juste proportion et à propos, de s'y prendre de bonne heure, ou de savoir attendre. On sent aisément que c'est la connoissance particulière de chacune

de ces maladies, comparée avec le tempérament du malade, et que l'expérience a fait connoître, qui doit régler la conduite du médecin.

L'exercice de la médecine demande assurément un grand nombre de connoissances; mais il faut que ces connoissances soient appliquées par une certaine mesure d'expérience propre, et plus encore par beaucoup d'attention, de réflexion, de combinaison, et de justesse d'esprit. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer la manière de faire cette application, parce que, comme on l'a dit au commencement, il faudroit faire un traité de médecine complet: mais ceux qui exercent cet art ne sçauroient trop avoir dans l'esprit les principes que nous avons présentés, en exposant jusqu'où s'étendent ce pouvoir de la nature et celui de l'art dans la guérison des maladies. Nous en avons dit assez pour les guider toute leur vie, si d'ailleurs ils ont acquis les connoissances qui forment la science du médecin, et s'ils ont les qualités d'esprit que nous estimons nécessaires à un médecin. Nous en resterons donc-là: nous ajouterons seulement, que si nous n'avons pas parlé du régime, des boissons, des lavemens simples, quoique ces objets soient fort importans, c'est qu'ils ne sont pas regardés comme appartenant plutôt à la médecine expectante qu'à la médecine active, et que l'étude des maladies apprendra à en régler l'usage dans tous les cas. (M. Mahon P.).

EXPÉRIENCE. Εμπειρια (*Médecine*).

C'est la connoissance acquise par des observations assidues et par un long usage de tout ce qui peut contribuer à la santé et à la guérison des maladies.

Expérience se dit aussi de l'épreuve que font les Médecins sur le corps humain, ou sur celui de quelqu'animal, d'un moyen, d'une opération, d'une drogue dont ils ont lieu de croire, par le raisonnement, que l'usage peut être utilement appliqué contre quelque maladie, ou dont ils cherchent à connoître le bon ou le mauvais effet. (*Anc. Encyclopédie*).

Cet art de faire des essais sur un remède particulier ou sur une méthode quelconque de traitement, est un objet fort important pour les progrès ultérieurs de la médecine. C'est en répétant avec le plus grand soin des épreuves particulières, qu'on donnera à l'*Expérience* médicale plus de développement, et un plus grand degré de certitude. Mais ce que l'on peut dire sur l'utilité de ces *Expériences* sera beaucoup mieux placé après que nous aurons considéré sous un point de vue général, ce que les Médecins ont entendu par le mot *Expérience*; en spécifiant d'une manière précise quel est le caractère de cette *Expérience*, en recherchant quels sont les moyens les plus propres pour l'acquérir, et en traçant en peu de mots les signes auxquels on peut la reconnoître.

*Quelle idée les Médecins ont eu de l'*Expérience *depuis l'origine de la Médecine jusqu'au milieu du dix-huitième siècle.*

Dans la Médecine, comme dans tous les arts, l'*Expérience* est cette juste réunion de connoissances, qui, en prononçant sur la nature et le rapport des objets, éclaircit le doute, dissipe l'ignorance et assure la vérité des choses, autant qu'il est possible à l'esprit humain d'en décider.

C'est ainsi que l'*Expérience* a été regardée comme la maîtresse ou la souveraine des choses, parce que tout ce qni n'est pas empreint de son cachet, n'a point le degré de certitude propre à former un des élémens des sciences.

Au milieu des fables qui couvrent le berceau de l'art de guérir, on trouve que la première base de la médecine fut l'*Expérience*. Les effets heureux ou malheureux des premiers remèdes, que le hasard ou l'instinct naturel mirent entre les mains de l'homme souffrant, les inductions simples qu'il a dû tirer de la différente sapidité des matières alimentaires, ainsi que l'exemple des animaux domestiques avec lesquels il vivoit alors dans une société intime, lui ont successivement présenté des faits capables de fixer son attention; et ces faits, à force de se multiplier dans les progrès de la civilisation, ont dû conduire à quelques résultats qui se transmettoient des pères aux enfans. Cet *empirisme* simple et grossier a été retrouvé par tous nos voyageurs, chez les sauvages qui sont au premier degré de la société. Quand les peuplades devinrent plus nombreuses et plus multipliées, cette tradition des remèdes et des topiques devint plus compliquée, et l'on vit dans toutes les familles des vieillards plus propres que les autres à en garder la mémoire et plus experts pour les appliquer. Sans doute ces hommes, plus versés que les autres dans la connoissance des moyens propres à soulager ou à guérir leurs semblables, durent être recherchés. On ne tarda pas à entreprendre des voyages pour acquérir plus promptement des connoissances qui attiroient sur ceux qui les possédoient quelques distinctions dont les hommes ont été et seront toujours avides. Bientôt des familles se vouèrent à étudier et à pratiquer les moyens de secourir leurs semblables; et ce ministère devint une sorte de sacerdoce, dans lequel les premiers résultats de l'*Expérience* se transmettoient des pères aux enfans, sous un voile sacré et religieux.

Tels ont été pendant long-tems les premiers élémens de la médecine : on en gravoit des fragmens dans les temples et dans les autres lieux publics. Déja ils avoient été plus soigneusement recueillis à Rhodes, à Cnide et à Cos, par quelques familles de Médecins, lorsqu'*Hippocrate* issu d'une de ces familles *Asclépiades* entreprit de rassembler ces résultats épars et mystérieux de l'*Expérience* des siècles qui l'avoient précédé.

Inspiré par le génie qui le destinoit à être le premier et le plus grand de tous les Médecins, il créa la vraie théorie expérimentale, c'est-à-dire, une doctrine fondée sur les observations de ses prédécesseurs et sur les siennes. Cette doctrine ainsi établie sur une multitude de faits transmis par la tradition, vérifiés par des observations particulieres, et liés entr'eux par le raisonnement et l'analogie, donnoit de l'*Expérience* médicale l'idée la plus juste et la plus vraie. Malheureusement, les successeurs d'*Hippocrate* se sont écartés souvent de ce point de vue, qui auroit toujours dû leur servir de guide.

Les enfans d'*Hippocrate*, ainsi que *Praxagore* et *Diocles de Cariste* qui leur succédèrent, travaillèrent à étendre et à développer la doctrine de leur maître; *Erasistrate* appuya leurs dogmes de ses découvertes en anatomie; c'est ainsi que prit naissance la secte *dogmatique*, qui reconnoissant *Hippocrate* pour chef, admit l'observation pour base ; mais un grand nombre des partisans de cette secte, sortant de la réserve sèvere et circonspecte qu'*Hippocrate* s'étoit imposée, donnèrent trop d'extension et de pouvoir au raisonnement, en voulant remonter aux causes premières et cachées des maladies ; ils ouvrirent ainsi la porte aux systèmes, dont le plus remarquable fut celui des *méthodistes*, qui réduisoient la nature et la cause des maladies à deux principes, au relâchement et au resserrement, et qui rapportoient aussi tous les remèdes à ces deux classes.

Bien avant la naissance de cette secte *méthodique*, *Sérapion* et *Philinus*, pour corriger les erreurs dans lesquelles ils voyoient que menoit l'abus du raisonnement, rétablirent par système l'observation pure et simple, et soutinrent que l'*Expérience* étoit le seul guide qu'il falloit suivre dans le traitement des maladies, et delà ils furent nommés *Empiriques* du nom même de la chose qu'ils préconisoient.

Cet *Empirisme* invoqué par les disciples de *Philinus* et de *Sérapion* n'est pas la pratique aveugle que le hasard offre, que des essais vagues et non motivés autorisent, et que la tradition transmet avec des préjugés et des superstitions : l'*Expérience* que recommandoit la secte *Empirique* étoit un résumé de connoissances positives sur chaque maladie, fondé 1°. sur l'histoire exacte de leurs symptomes ; 2°. sur l'emploi imitatoire des moyens que le hasard, l'instinct où l'essai antérieur ont indiqué, comme les plus propres à les guérir ; 3°. sur la comparaison, c'est-à-dire, sur l'analogie et la similitude qui se trouve entre les maladies et les effets de ces maladies.

Les *dogmatiques* avoient poussé trop loin le raisonnement en voulant remonter trop souvent aux choses cachées, c'est-à-dire, aux vices intérieurs : les *Empiriques* ont donné dans un défaut contraire, en rejettant toute indication qui n'étoit pas visible, et pour ainsi dire palpable. Mais tandis que les partisans outrés de ces deux sectes se disputoient vivement et se reprochoient les uns aux autres de fuir et de méconnoître la véritable *Expérience*, les bons esprits des deux partis ne différèrent presque que de nom.

La nécessité de composer entre les prétentions outrées des *dogmatiques* exaltés, qui vouloient tout expliquer, et des *empiriques* sévères qui rejetoient tout ce qui avoit rapport aux causes internes, renforça la ligue des hommes sages et modérés, qui crurent que le moyen le plus sûr de ne pas s'écarter de l'*Expérience*, étoit de prendre ce que chacune de ces deux sectes avoit de meilleur, et c'est pour cela qu'ils furent nommés *Eclectiques* ou choisisseurs.

C'est au milieu de ces sectes, que brillèrent à la suite les uns des autres *Celse*, *Aretée* et *Galien*. En marchant tous trois sur les traces d'*Hippocrate* d'une manière qui les a illustrés, ils ont laissé voir dans leurs ouvrages pour quelle opinion ils penchoient, et comment les vrais médecins des différentes sectes ont su se rapprocher sur l'observation, c'est-à-dire, sur l'*Expérience*. *Celse* inclinoit pour l'*Empirisme*; *Galien* avoit, comme l'on sait, une trop grande envie d'expliquer, et a poussé même à l'excès ce défaut des *dogmatiques*. *Aretée* et *Athenée* son maître, joignoient à la philosophie platonicienne un cinquième principe dont ils tirèrent leur théorie ; ce principe, qu'ils regardent comme une substance éthérée et d'une mobilité extrême, les fit appeller Médecins *pneumatiques* ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que cette théorie ne fit qu'imprimer une couleur légère sur une doctrine véritablement expérimentale, presque toujours supérieure à la doctrine de *Celse*, et tout-à-fait analogue à celle d'*Hippocrate*.

En suivant l'histoire de la médecine, on voit que l'état de cette science y est plus ou moins

brillant, suivant que les Médecins savent sentir la nécessité et la valeur de l'*Expérience*.

Elle ne fut pas méconnue dans l'école d'Alexandrie, parce qu'*Oribase*, *Aece*, *Paul d'Ægine*, *Alexandre de Tralles*, ont suivi avec assez d'exactitude, l'exemple d'*Hippocrate*, et qu'ils ont même laissé quelques monumens originaux qui ne permettent pas d'oublier leurs travaux et leur zèle.

Aux grecs d'Alexandrie succèdent les Arabes, qui en les prenant pour modèles, se placèrent au-dessous de leurs maîtres. Deux d'entre eux s'opposent cependant à ce qu'on les range dans la classe des serviles imitateurs : l'un est *Rhasés* qui s'est montré si bon observateur, en décrivant le premier la petite vérole et la rougeole; l'autre est *Albucasis*, qui a ajouté à l'*Expérience* de son prédécesseur des observations nouvelles sur la chirurgie.

Durant ce long espace de tems qui s'écoula entre la fin du règne des Arabes et la renaissance des lettres en Europe, on ne trouve plus que quelques foibles traces de cette théorie expérimentale, qui avoit toujours dominé au milieu des différentes sectes. Le seul monument de l'*Expérience*, enseignée par *Hippocrate*, se trouvoit alors dans une mauvaise traduction de l'ouvrage de *Rhasés*, dont on s'occupoit encore moins que de l'école de Salerne, et de quelques longs et fastidieux commentaires sur des recettes compliquées et souvent puériles ou superstitieuses.

A la renaissance des lettres, les ouvrages d'*Hippocrate et de Galien* furent des premiers à être publiés, et l'observation des beaux siècles de la Grèce vint substituer les lumières de la véritable *Expérience*, aux pratiques aveugles de la routine, aux rêveries platoniciennes et aux chimeres plus ridicules encore de l'astrologie judiciaire, qui avoient corrompu depuis si longtems la doctrine d'*Hippocrate*.

Cet esprit d'étude et de discernement, qui apprenoit à bien voir et à bien observer, en comparant les observations des anciens les unes aux autres, et en les confirmant par des faits nouveaux, fut dû principalement aux travaux des médecins françois, parmi lesquels il suffit de citer *Fernel*, *Duret*, *Houlier* et *Baillou*, qui illustroient l'école de médecine de Paris à cette époque : mais l'*Expérience* médicale qui avoit fait ainsi de si grands progrès dans le seizième siècle, rétrograda d'une manière sensible et allarmante dans le siècle suivant; et, ce qui paroît étonnant, c'est qu'on en trouve la cause dans les premiers progrès des sciences physiques qui ont une liaison intime avec la médecine.

La chimie, qui avoit été créée par *Arnauld de Villeneuve* et *Basile Valentin*, fut embrassée avec le plus grand enthousiasme par *Paracelse*: *Vanhelmont*, qui la cultiva avec autant de chaleur, mais avec plus de savoir et plus de méthode, fit faire à cette science des progrès séduisans, qui furent trop indiscrètement appliqués à la Médecine. Ainsi les tentatives hardies et présomptueuses de la chimie naissante, tant sur l'explication des maladies, que sur la vertu miraculeuse des remèdes, firent rejeter à un grand nombre de novateurs la marche lente et graduelle de l'*Expérience*, que l'exemple et l'autorité des anciens avoient commencé à rétablir.

Par une illusion également fondée sur l'ambition de l'esprit humain, les grandes découvertes qui se firent en anatomie dans ce siècle, contrarièrent également l'esprit d'observation, et retardèrent les progrès de l'*Expérience* médicale. La circulation du sang, qui commença par susciter à *Harvée* une foule de contradicteurs, fut ensuite accueillie et défendue par des enthousiastes qui, rejettant loin d'eux l'observation, voulurent trouver les causes des maladies dans la plénitude ou mauvaise qualité du sang, ce qui les conduisit à abuser de la saignée et à imaginer la *transfusion*.

Tandis que les chimistes et les anatomistes s'écartoient de l'*Expérience* en donnant aux sciences qu'ils chérissoient un trop grand empire sur l'art de guérir, l'esprit de calcul et de géométrie, trop rigoureusement appliqué à la Médecine, frayoit également une fausse route. Chaque terre produit des fruits analogues à son climat. La secte *chimique*, vive et effervescente, étoit née dans les pays méridionaux; la secte *méchanique*, froide et incertaine, pesant et calculant les forces et les résistances du corps humain, comme celles des médicamens, naquit au Nord de l'Angleterre. Produit coûteux des mathématiques et de l'algèbre, ce système eut des charmes par les difficultés même qu'il présentoit : mais les contradictions énormes qui s'élevèrent entre ses plus vifs partisans en décidèrent bientôt la ruine.

La décadence rapide de ces systêmes, fondés sur de fausses théories ou sur de faux calculs, devoit faire sentir plus vivement la nécessité de ne pas s'écarter de l'*Expérience*. Deux Médecins, d'un esprit différent, mais d'une égale valeur aux yeux de la postérité, *Stahl* et *Sydenham*, se sont réunis, à-peu-près à la même époque, pour diriger les esprits vers ce guide, sans lequel les Médecins marchent dans l'obscurité la plus profonde.

Stahl, orné de tous les dons de l'esprit et

du génie, créateur en chimie, et très-versé dans l'anatomie, sut oublier la vanité qu'auroit pu lui inspirer la réunion de toutes ces connoissances, et considéra l'homme sous le verre de l'observation la plus simple et la plus exacte. Le ton mystérieux que son idée sur l'ame a répandu sur ses ouvrages, le judicieux laconisme qui a présidé à leur rédaction, en ont dérobé la connoissance à ceux que les premières difficultés repoussent : mais on trouve dans le livre qu'il a intitulé, *Théorie nouvelle de Médecine*, un tableau fidele de la théorie *expérimentale* d'*Hippocrate* et de ses disciples les plus distingués.

Sydenham, dépouillé de l'érudition indigeste et fastueuse de son siècle, éloigné de l'avide curiosité des Chimistes et des Anatomistes, mais doué de l'esprit le plus juste et de la sagacité la plus judicieuse, se sentit naturellement porté vers l'observation ; il rejeta cette théorie qui a varié d'âge en âge, comme les systêmes de philosophie, pour s'attacher à l'*Expérience*, c'est-à-dire au résumé historique que présente l'observation sur les maladies du corps humain. En effet il demande, pour les progrès de l'art de guérir, 1°. que l'on fasse de chaque maladie une histoire claire et précise, dénuée de toute explication ; 2°. que chaque maladie soit rappelée à un genre et à une espèce particulière, et que dans leur description on distingue avec soin les symptomes essentiels de ceux qui ne sont qu'accidentels ; 3°. que l'on trace pour chaque genre et chaque espèce de maladie une méthode de traitement établie non-seulement par des succès particuliers, mais confirmée par une suite de faits capables de garantir son efficacité dans les cas déterminés.

On trouve dans tous les ouvrages de *Sydenham*, et particulièrement dans ses constitutions, des exemples multipliés et frappans du soin qu'il prît de remplir les loix qu'il désiroit voir établir.

A l'exemple de *Sydenham*, plusieurs Médecins distingués d'Allemagne et d'Italie, parmi lesquels on doit remarquer *Schroeckius* et *Ramazzini* se vouoient tout entiers à l'*Expérience*, en recueillant avec soin des observations sur les maladies épidémiques, comme *Hippocrate* et *Baillou* l'avoient fait avant *Sydenham*.

C'est à dater de ces travaux, qui honorèrent la fin du dix-septième siècle, que la Médecine *expérimentale* a été recommandée et cultivée avec zèle dans toutes les parties de l'Europe.

Ce n'est point ici le lieu de présenter le précis des progrès que la médecine clinique a fait dans ce siècle par la voie de l'*Expérience*. Je me contenterai de citer les noms des plus illustres observateurs : tel ont été *Frédéric Hoffman*, *Boerrhaave*, *Torti*, *de Haen*, *Sauvages*, *Vanswieten*, *Pringle*, *Zimmerman*, *Bordeu*, *Lorry*, *Cullen*, *Stoll* et plusieurs autres, qui ont contribué à aggrandir et à épurer le champ de l'observation.

Je ne ferai dans ce moment, sur les ouvrages de ces illustres Médecins, qu'une seule remarque, analogue à celle que j'ai faite en parlant de la secte *eclectique*. C'est que la différence qu'ils peuvent offrir dans leurs explications, n'empêche pas qu'ils ne présentent de la même manière l'histoire des maladies et l'application des remèdes. C'est dans ce rapport qu'existe la théorie expérimentale ; comme c'est dans ce rapprochement, qu'offre dans les différens âges cette théorie expérimentale, que l'on peut trouver une conformité frappante dans la Médecine dans les différens siècles, et sur-tout dans ceux qui ont été les plus éclairés.

*Quel est le caractère de l'*Expérience ?

En voyant la manière dont les Médecins ont considéré l'*Expérience* depuis l'origine de la médecine, et la grande influence qu'a eue sur l'art de guérir le jugement plus ou moins avantageux qu'ils en ont porté, on doit pressentir quelles sont les qualités que doit avoir l'*Expérience* pour guider convenablement les Médecins dans la carrière épineuse qu'ils ont à parcourir.

L'*Expérience* n'est pas cette simple connoissance des maladies que tout homme peut prendre par les sens, en suivant avec attention quelques malades. Cette simple *intuition* des maladies n'est pas même une observation médicale, et ne peut le devenir, qu'autant que l'observateur a les dispositions préliminaires pour bien juger l'objet qui est sous ses yeux. En effet, dit *Zimmerman*, tout homme qui ne sait pas ce qu'il doit directement observer, ou qui n'a pas l'art de réfléchir sur ce qu'il a vu, pourra parcourir tous les pays du monde sans avoir rien connu. La véritable *Expérience* dépend sur-tout de la tête de celui qui veut l'acquérir. Ce n'est donc point l'occasion de voir beaucoup qui constitue les bonnes observations, mais l'aptitude à bien voir. Ainsi, il est aisé de sentir, que les connoissances pratiques d'un homme qui verroit beaucoup de malades, sans avoir les dispositions préliminaires pour considérer leur maladie, ne feroient que des observations vagues, fausses, souvent illusoires, et toujours incapables de servir de base à l'*Expérience*.

L'*Expérience médicale* doit être fondée, non sur quelques observations particulières et circonscrites, mais sur une longue suite de faits, qui, isolés des personnes et des lieux, se critiquent et se confirment les uns et les autres. Ainsi, les observations d'un seul homme, fait d'ailleurs pour bien voir, ne constituent pas l'*Expérience*, quand elles ne sont pas d'accord avec les résultats des autres observateurs. On doit juger de même, sous plusieurs rapports, de la pratique particulière que l'on peut trouver établie dans un canton ou dans une contrée, quelqu'étendue qu'elle puisse être, parce que les observations sur lesquelles cette pratique repose forment encore très-peu de chose, quand on les compare au résultat général des observations de tous les âges et de tous les pays; d'ailleurs il est possible, comme l'exemple le prouve, que des préjugés et des erreurs se succèdent, en certains lieux, par une tradition fort long-tems continuée.

L'*Expérience*, qui est le flambeau de la Médecine, doit donc avoir pour base le résultat général des observations que les Médecins ont faites sur la nature des maladies et sur leurs remèdes. Ainsi, elle a pour principe la connoissance historique de son objet, c'est-à-dire l'histoire de l'homme malade; ce qui comprend la connoissance positive des différentes maladies et de leurs accidens, suivant l'ordre de leur rapport avec ces maladies.

L'*Expérience* suppose ensuite la capacité de remarquer et de différencier toutes les parties de cet objet, c'est-à-dire, la facilité et l'habitude de reconnoître et de distinguer, sur les différens malades, la nature des maladies, et à bien juger de la diversité des accidens qui en caractérisent le genre, la gravité, ou la durée.

L'*Expérience*, enfin, demande un esprit en état de réfléchir sur ce qu'il a eu lieu d'observer, et capable de porter, avec discernement et promptitude, un jugement sur les moyens les plus propres à détruire ou à combattre la maladie.

Il s'agit donc, pour posséder l'*Expérience* en Médecine; 1°. d'avoir la connoissance historique qui nous dispose à bien voir les maladies. 2°. D'acquérir l'esprit d'observation qui nous apprend à bien discerner ces maladies sur les sujets malades.

*Moyens d'acquérir l'*Expérience.

1°. La connoissance historique des maladies, que *Zimmerman* appelle érudition, et qui seroit plus justement nommée l'étude méthodique de la Médecine, est une condition sans laquelle on ne peut jamais arriver à l'*Expérience*. Sans elle on ne peut jemais voir que la surface des maladies : sans elle on est si peu disposé à connoître et à juger la Médecine, qu'on doit la regarder comme une routine, consistant dans l'application aisée de trois ou quatre grands remèdes, et de quelqu'autres moyens accessoires. C'est en effet faute d'être instruit, par l'étude, de l'étendue de la Médecine et des dispositions qu'elle exige, qu'on voit un si grand nombre d'hommes, incapables de se vouer aux combinaisons les plus simples et les moins réfléchies, pratiquer avec sécurité l'art le plus difficile pour ceux même qui sont studieux, et commettre journellement, sans remords, des fautes que leur ignorance leur dissimule. Sans doute le public, qui accueille et qui recherche souvent, comme Médecins, des gens dépourvus d'éducation et de lumières, semblent attirer sur lui les malheurs qui résultent de cet empirisme aveugle et homicide; mais, c'est au gouvernement à prévenir les effets dangereux de ces méprises, auxquelles la foiblesse humaine est si exposée, que les personnes qui sembleroient les mieux faites pour s'y soustraire n'en sont point exemptes.

On a dit, avec beaucoup de vérité, que les hommes s'étoient élevés, de siècle en siècle, en montant sur les épaules les uns des autres. Et en effet, la connoissance historique des maladies nous fait jouir du fruit des travaux de tous ceux qui nous ont précédé. Avec le plus beau génie, un Médecin, sans maître et sans culture, commettra une infinité de fautes avant d'arriver aux premières vérités que l'étude lui fournit; être averti d'une erreur, c'est avoir fait le premier pas vers quelque connoissance. Le Médecin a une étendue immense à parcourir, mais celui qui est instruit par l'étude, a la carte du pays où il va voyager, tandis que l'autre n'a pour guide qu'une réminiscence vague, une analogie trompeuse, ou un tâtonnement aveugle. *Zimmerman*, qui a approfondi le sujet que je traite, s'est fort étendu sur la nécessité des connoissances que l'étude fournit aux Médecins : il a fait sentir, qu'il falloit les porter aussi loin qu'il étoit possible ; non en chargeant sa mémoire des choses inutiles et dangereuses, telles que ces théories philosophiques et ces questions oiseuses, qui ont si long-tems retardé les progrès de la Médecine; mais en recueillant avec le plus grand soin, et en rangeant dans un ordre méthodique et lumineux, tous les faits d'observation qui ont été assez constatés pour servir de base à l'*Expérience*. *Boerrhaave*, dit-il, après beaucoup de recherches et de tentatives pour guérir une affection vénérienne invétérée, ne trouva que

dans le livre de *Hutten*, sur l'usage des sudorifiques, les remèdes et le traitement propres à dompter cette maladie qui avoit résisté au mercure. *Zimmerman* cite encore avec beaucoup de justesse les Ouvrages de *Torti* et de *Werlhof*, comme les seuls propres à faire connoître la méthode de guérir ces fièvres malignes soporeuses, qui conduisent les malades au tombeau avec une si grande célérité.

Ce que *Zimmerman* a dit sur l'utilité de la lecture des auteurs, doit s'étendre aux recueils d'observations où l'on trouve des faits très-précieux qui ne se rencontrent point ailleurs. On doit aussi l'appliquer aux sciences physiques, cultivées aujourd'hui avec trop de soin pour ne pas répandre beaucoup de lumière sur la Médecine. Qui peut douter en effet, que les connoissances chimiques ne soient très-propres à éclairer sur l'usage des remèdes, comme elles ont déjà fait sur l'usage de l'émétique, du mercure, du quinquina, et des gaz? Qui peut méconnoître les connoisssances utiles que la Chimie a déjà données sur la nature des contrepoisons, et ceux qu'elle fait espérer sur plusieurs points très-importans dans l'histoire de l'homme malade, comme le prouvent les découvertes de MM. Lavoisier, Berthollet et Fourcroy sur les humeurs animales.

Quant à l'Anatomie, si l'on a vu l'art de guérir faire de grands progrès sans son secours, on ne peut disconvenir qu'elle a beaucoup servi à assurer les principes de la Médecine, et à l'épurer des erreurs et des préjugés qui l'obscurcissoient dans les siècles précédens. Il suffit aujourd'hui de citer les découvertes récentes sur le suc gastrique et les vaisseaux lymphatiques, pour faire sentir que les progrès de l'Anatomie auront toujours de l'influence sur la Médecine pratique.

2°. L'esprit d'observation, qui apprend à bien discerner les maladies sur les sujets malades, consiste dans l'habileté à voir les maladies telles qu'elles sont, et à saisir dans leur ensemble les points principaux qui doivent fixer l'attention.

Il faut pour former un bon observateur, qu'il ait reçu de la nature une disposition naturelle à considérer les objets sous leur véritable rapport. Cette organisation primitive, qui donne ce qu'on appelle le tact, est pour le jugement, ce que le coup-d'œil est pour la peinture, et l'oreille pour la musique. A cet égard, on sent bien que tous les hommes ne peuvent pas être partagés également : mais il est au moins nécessaire qu'un médecin ait l'esprit juste.

Certaines gens voient toujours faux, dit *Zimmerman*. S'ils se fixent sur des enfans, ils regarderont des inepties pour des marques d'esprit ; et, en considérant les hommes, ils prendront la facilité de calomnier pour du jugement, des causeurs pour de beaux esprits, et des tartuffes pour des modèles d'esprit et de religion.

Si la bonne éducation ne peut pas réformer une organisation vicieuse, elle peut singulièrement favoriser le développement d'un esprit juste, en dirigeant graduellement son attention vers des objets propres à le faire réfléchir, et en lui faisant prendre ainsi l'habitude de former des jugemens vrais.

Une des précautions les plus essentielles pour disposer l'esprit à bien discerner les maladies sur les sujets malades, c'est de rejeter toute opinion philosophique, et de s'en tenir seulement aux faits et aux causes évidentes. On sait que Mallebranche voyoit Dieu dans tout. Bordeu a remarqué avec vérité que certains Médecins, préoccupés d'une maladie sur laquelle ils avoient écrit ou qui faisoit l'objet principal de leur pratique, étoient fort enclins à voir par-tout cette maladie. D'autres se font un système général ; et il en est qui sont tellement épris du merveilleux, qu'ils voient toujours des choses rares et nouvelles.

Pour dissiper ces erreurs, et acquérir promptement ce coup-d'œil et cette habitude qui font décider avec justesse de la nature et de la différence des maladies, il faut, d'après le conseil de Sydenham, se faire une méthode de classer les maladies en genres et en espèces bien distinctes. Et à cet égard, on ne sauroit trop répéter combien les Nosologistes modernes, et entr'autres Sauvages, ont rendu service à l'art de guérir : rien de plus lumineux que cet ordre nosologique pour ceux qui sont bien pénétrés des principes de la Médecine, et qui possèdent la connoissance historique des maladies. Si quelquefois les Nosologistes ont fait une maladie d'un symptome particulier, les Médecins instruits ne s'y tromperont pas ; mais ils regarderont comme symptome essentiel ce qu'un ignorant pourroit prendre pour une maladie particulière.

Tous les Médecins, qui ont acquis le nom de bons observateurs, se réunissent encore sur un avis, qu'ils regardent comme fort important, pour donner la facilité et l'habitude de former le diagnostic des maladies. Ils recommandent unanimement, aux Médecins qui commencent à voir des malades, de former, pour chacun de ceux qu'ils suivent, un journal exact, qui contienne ce qui leur arrive depuis le commencement de leur maladie jusqu'à la fin. Si vous

vous astreignez à faire régulièrement ces journaux, disoit Boerrhaave à ses élèves, vous n'aurez pas plutôt connu quatre ou cinq maladies d'une même classe, que vous les reconnoîtrez le reste de votre vie. Je renvoie à un autre article la forme de ces tableaux ; je me contente de dire ici qu'en y mettant de l'ordre et une attention non interrompue, on peut sans beaucoup de peine en tenir un grand nombre par jour, comme j'en ai la preuve lorsque j'étois Médecin de l'hospice Saint-Sulpice. (*Voyez* les mots CLINIQUE ou MÉDECINE CLINIQUE).

Il est un âge propre à former les Médecins à l'observation, c'est celui dans lequel les sens ont en même tems de la souplesse et de la vigueur, et où l'esprit est aussi prompt à concevoir, que curieux et docile. M. Petit répétoit tous les ans dans ses leçons du Jardin du Roi, qu'il avoit vu peu d'hommes au-dessus de trente ans étudier la Médecine pratique avec succès, et il regardoit, que les années les plus propices pour apprendre la Médecine clinique étoit de dix-neuf à vingt-six ans. Au-dessous, l'imagination est trop vive ; au-dessus, les organes ne sont plus assez flexibles, et l'esprit a peine à se plier au joug de l'*Expérience*.

*Signes par lesquels on peut reconnoître l'*Expérience.

Puisqu'on ne peut parvenir à posséder l'*Expérience* qui caractérise les bons Médecins, sans réunir des qualités précieuses, telles que des connoissances étendues et précises pour distinguer et classer convenablement les maladies, une attention soutenue pour les examiner sous tous leurs rapports et un esprit juste pour les considérer sous leur point de vue essentiel, il s'ensuit que l'*Expérience*, que tous les Médecins se vantent de posséder n'est le partage que d'un petit nombre d'entr'eux ; c'est-à-dire, que s'il y a une véritable *Expérience*, guide sûr et consolant en Médecine, il est une *Expérience* fausse qui ne peut conduire qu'à des erreurs et à une trompeuse sécurité. Pour mettre plus de précision dans ce résumé, je distingue l'*Expérience* en trois classes, celle qui est fausse, celle qui est incomplete et celle qui est complete.

La fausse Expérience est celle qui est appuyée sur des systêmes, des préjugés, ou des faits mal vus. Elle a ainsi pour base des observations vicieuses ou malfaites, ou bien elle est une fausse conséquence tirée d'une bonne observation. Dans le premier cas, on part d'une erreur ; dans le second, on part d'une vérité, mais on tombe dans l'erreur par la mauvaise logique qui fait conclure du particulier au général. Les Médecins d'Egypte, bornés chacun à voir des maladies d'une classe particulière, et astreints à ne donner à leurs malades que les remèdes inscrits pour cette maladie dans le livre sacré, devoient avoir une *fausse Expérience.* Les gens à systême sont dans le même cas, parce que leurs yeux, fascinés par une couleur particulière, voient tous les objets teints de cette couleur ; *Pythagore*, disoit un ancien philosophe, regarde le soleil bien différemment qu'*Anaxagore*; l'un y voit une pierre, et l'autre un Dieu. Enfin, comme je l'ai prouvé plus haut, les hommes dépourvus des connoissances qui doivent disposer à bien observer les maladies, n'aquièrent qu'une *fausse Expérience*, parce qu'ils ne voient qu'avec les yeux du corps, ce qui devroit être vû avec les yeux de l'esprit. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de considérer les garde-malades et les religieuses ou sœurs qui servent dans nos hôpitaux. Elles ont appris, à force d'habitude, à juger assez bien si le malade est, ou n'est pas en danger ; mais elles ne connoissent rien d'ailleurs ni à la nature des maladies, ni à la méthode de traitement qu'elles exigent. Je n'ai pas besoin de dire qu'on doit ranger dans la même classe ces Médecins routiniers, guérisseurs irréfléchis et insoucians, pour lesquels la Médecine est une chose fort aisée, parce qu'ils voient beaucoup de malades et peu de maladies.

L'*Expérience incomplete* est celle qui, réunissant à un certain degré les conditions que nous avons démontrées nécessaires à la véritable *Expérience*, n'est pas encore parvenue au point où elle auroit pu arriver, et cela, soit faute de connoissance et d'application suffisante, soit par foiblesse d'organisation ou défaut d'exercice. Telle est l'*Expérience* des jeunes Médecins pendant les premières années de leur pratique, telle est celle d'un grand nombre d'autres pendant tout le cours de leur vie.

L'*Expérience complete* est celle qui est fondée sur les titres les plus légitimes, et dont nous avons démontré le caractère. Mais il est évident qu'il ne faut pas prendre ce mot *complette* dans une acception rigoureuse, parce que le Médecin le plus expérimenté est encore bien éloigné à cet égard de la perfection qu'il ambitionne. L'*Expérience est dangéreuse* a dit le premier et le meilleur de tous les observateurs en Médecine, et ce mot n'a pu qu'être répété, avec plus de vérité encore, par tous ceux qui l'ont suivi.

Les différences infinies que doivent mettre, entre les bons Médecins même, leur organisation, leurs études, leur application et les circonstances diverses qui influent d'une manière

si puissante sur le développement du talent et du génie, établissent des gradations multipliées dans l'*Expérience* dont les Médecins sont doués les uns et les autres. C'est ce qui fait sentir comment il est des hommes qui sont plus propres que d'autres à cette profession difficile. (*Voyez* le mot CARACTÈRE DU MÉDECIN). C'est encore ce qui établit, la nécessité de la communication réciproque des lumières, entre tous ceux qui cultivent l'art de guérir. (*Voy.* le mot CONSULTATION).

Pour compléter tous les signes par lesquels on peut distinguer la véritable *Expérience* de la fausse, je vais tracer ici le portrait d'un Médecin expérimenté, tel que l'a peint *Rhasés*, il y a neuf siècles, tant parce que ce tableau est très-vrai, que parce qu'il est fait, pour confirmer ce que j'ai déja dit sur la manière uniforme, dont les Médecins des différens âges ont considéré et cultivé l'*Expérience*. Voici les paroles de *Rhasés*.

Quand un Médecin a mis toute son attention à étudier, à méditer, à comparer les ouvrages des anciens; ayez bonne opinion de lui: au contraire, s'il passe sa vie dans des occupations opposées à l'étude, si la musique, les festins ou telle autre mauvaise habitude paroissent l'occuper essentiellement, il n'y a rien à espérer de lui. Une fois certain de son application, vous examinerez la force et la tournure de son génie, vous verrez s'il a vécu avec des hommes dont la société ait pu exercer son esprit par des discussions fréquentes et soutenues, combien de tems il est resté avec eux, s'il a cherché à acquérir auprès d'eux les sciences dont il avoit le plus de besoin, enfin, vous distinguerez sur-tout, s'il a pris les moyens convenables pour apprendre à connoître et à guérir les maladies. Il est avantageux qu'il ait exercé dans une ville considérable, où l'on trouve en même tems l'occasion de voir beaucoup de malades et de Médecins. En un mot, si vous le trouvez pourvu des connoissances et des talens que donnent l'étude et l'*Expérience*, vous pourrez, à juste titre, le regarder comme un Médecin habile, et le préférer à tout autre. S'il arrivoit cependant qu'il fallût choisir, entre un homme qui fût foible ou médiocre de l'un ou de l'autre côté, je souhaiterois plutôt, qu'il eût quelque chose à desirer du côté de l'*Expérience*, que du savoir. En effet, un homme rempli de connoissances découvrira ce qui lui manque, sans avoir le secours d'un grand usage; ce que l'ignorant ne pourra jamais atteindre, malgré toute son habitude, car ce n'est pas le tout que d'ouvrir les yeux, il faut encore savoir regarder (*Freind, histoire de la Médecine*).

En considérant que les Médecins les plus expérimentés sont encore bien loin de posséder une *Expérience* parfaite, on voit qu'ils ne peuvent conserver celle qu'ils ont acquise qu'avec une activité et une attention toujours soutenue, mais il ne faut pas se méprendre sur les signes qui marquent cette attention ». Il est des gens, dit *Zimmerman*, qui regardent un Médecin comme un homme attentif, s'il visite fréquemment son malade, s'il examine avec une inquiète et longue curiosité ses excrétions, s'il entre avec les assistans dans de longs détails sur les selles, les urines, les crachats, le pouls, la respiration, mais ce n'est pas-là l'attention qui fait le véritable observateur. Toutes ces choses sont très-intéressantes en certains momens; dans d'autres, c'est toute autre chose qu'il faut considérer; c'est moins l'œil qui doit voir que l'esprit. Celui qui n'est pas capable d'observer l'homme moral, ne connoîtra jamais bien l'homme physique. Le même talent qui nous fait connoître les maladies de l'esprit, nous fait aussi voir les langueurs du corps. Le vrai Médecin observe ce que l'empirique ne cherche pas à voir, car le médecin doit se rendre compte à lui-même de toutes les circonstances d'une maladie à travers le voile qui les couvre; il doit savoir les simplifier dans leur complication, distinguer ce qui est constant de ce qui s'y trouve de variable, et l'essentiel de ce qui est accidentel; tout cela dépend donc de la pénétration de l'observateur, et c'est ce qu'il ne pourra pas toujours déterminer par les signes et par les symptomes. (*Traité de l'*Expérience *en Médecine*, *tome* 1, *page* 206).

Si les meilleurs observateurs ont besoin d'une vigilance continue pour maintenir l'*Expérience* qu'ils ont acquise, s'il faut, en un mot, qu'ils acquièrent chaque jour pour ne pas perdre, il est aisé de conclure, que tous ceux qui cultivent l'art de guérir ont pour tâche habituelle de renforcer, et de perfectionner leur *Expérience* personnelle. C'est par ce concours que l'*Expérience médicale* deviendra, de jour en jour, plus générale et plus certaine, et il n'est aucun ministre de santé qui ne puisse se flatter d'y contribuer par le tribut de ses observations. Les plus savans sont destinés à mettre de l'ordre, et de la correction dans ce qui a été déja fait, ainsi qu'à diriger leurs essais sur les sujets les moins connus, ou les plus difficiles à pénétrer. Ceux qui ne sont pas nés pour ce genre de travail, ou qui en sont détournés par un exercice non interrompu de la Médecine clinique, sont propres à recueillir les faits qui leur paroissent les plus dignes de remarque, et ces observations ne doivent avoir d'autre ornement que l'ingénuité qui les garantit. Les premiers, connoissant bien tout le pays qui a été parcouru avant eux, et munis des ressources nécessaires pour

se reconnoître dans celui où ils veulent porter les pas, peuvent se hasarder à faire des découvertes. Les seconds, plus timides, mais aussi plus sûrs dans leur marche, ont l'avantage de présenter des résultats plus certains, faits peut-être pour rectifier un jour les assertions des premiers. Qui ne lit pas, avec autant d'intérêt que d'instruction, les observations du chirurgien *Lamothe*, si recommandables par leur clarté et leur véracité?

Tous les lieux sont propres à seconder le Médecin observateur. Dans les villes il verra les maladies que le luxe et la mollesse font naître, les complications que les passions suscitent dans les affections les plus simples, la source trop féconde de ces accidens spasmodiques, devenus aujourd'hui si communs, et la réproduction de ces virus multipliés, inconnus aux anciens. A la campagne, il remarquera un autre ordre de maux, produits par le besoin ou par la mauvaise nourriture; et ce qui est plus triste encore, il y verra souvent la nature peu capable de luter contre le mal, parce qu'elle est épuisée par un travail pénible et prématuré. C'est-là principalement, qu'il faut étudier les maladies épidémiques, soit parce que les habitans de la campagne ne peuvent se soustraire aux vices de l'athmosphère, des eaux et des alimens; soit plutôt parce que l'ignorance et les préjugés y proscrivent des précautions sages, propres à les corriger, et fomentent ainsi, chaque année, la régénérescence et la propagation des maladies qui en dérivent.

Mais s'il est un endroit où toutes les circonstances se trouvent réunies pour favoriser l'observation médicinale, ce sont les hôpitaux. C'est dans ces asyles élevés par la charité pour le soulagement des malheureux, que le Médecin peut étudier véritablement l'histoire des maladies et la valeur des remèdes; c'est-là, qu'il peut distinguer les cas où la nature se suffit à elle-même, ceux où elle a besoin d'être secondée, et ceux enfin où sa marche trop impétueuse doit être réprimée. Divers préjugés, qu'il seroit trop long d'analyser, ont en vain obscurci cette vérité; les hôpitaux seront toujours l'école des Médecins, comme une galerie de tableaux est l'école des peintres. Les Arabes, si long-tems dépositaires de la Médecine, étoient si persuadés de cette vérité, qu'ils n'élevoient jamais une Mosquée, sans bâtir à côté un hôpital et un collége. Mais arrêtons-nous un moment sur les avantages que promettent les hôpitaux aux Médecins observatenrs.

Dans les hôpitaux, on ne juge pas des maladies sur quelques faits vagues ou isolés, mais sur une suite continue de faits analogues ou disparates, dont on peut à chaque instant faire le rapprochement ou la comparaison; ainsi bien loin de conclure du particulier au général, on est naturellement porté à conclure du général au particulier.

Sans aucun autre intérêt que le bien des malades, le Médecin d'hôpital n'est point exposé aux prétentions que les passions humaines suscitent au-dedans de nous, même à notre insçu, et rien ne l'empêche de faire sur la terminaison des maladies les réflexions que la vérité doit dicter. Dans les lits des hôpitaux, les symptomes parlent pour le malade; quelques questions simples et courtes achevent d'instruire sur ce qui n'est pas évident; et sans craindre l'illusion d'un faux rapport, ou le trouble d'un babil fatiguant, le Médecin va droit au point essentiel de la maladie. Dégagé des accessoires, qui ne sont souvent propres qu'à égarer, il se borne à un petit nombre de combinaisons, et dirigeant en conséquence un petit nombre de remèdes, il est beaucoup plus sûr de la vérité de ses résultats.

D'un autre côté, les pauvres des hôpitaux sont en général peu troublés par leurs passions; peu agités par les inquiétudes qui aggravent les maladies des gens aisés; ils attendent la mort ou la guérison avec une résignation inconnue par-tout ailleurs, et ils ont ainsi la disposition morale la plus propre à favoriser les efforts de la nature et les effets des remèdes.

Dans un hôpital, le grand nombre de faits qui passent journellement sous les yeux, dépouillent l'observateur de cet amour du merveilleux qui fait regarder comme extraordinaire ce qu'on ne rencontre pas souvent. C'est là, que celui qui pousse la crédulité jusqu'à la minutie, et celui qui porte le scepticisme jusqu'à l'incrédulité, doivent venir prendre des leçons. Le premier y verra que les remèdes n'ont pas besoin d'être si nombremx et si recherchés pour guérir, et que la Médecine consiste dans le sage emploi d'un petit nombre d'instrumens, propres à opérer un changement favorable dans l'économie animale; le second apprendra, par des exemples frappans et multipliés, que la nature a souvent besoin d'être aidée ou réprimée, et qu'il est des remèdes dont l'efficacité est prouvée en certaines circonstances.

Objectera-t-on que les ordonnances sont mal exécutées dans les hôpitaux, et que tous les soins ne répondent pas aux vues que les Médecins désirent de remplir? Malgré les heureux changemens faits depuis quelques années dans les hôpitaux, les Médecins ont encore des désirs à former sur cet article, on ne peut se

le dissimuler; mais ces désirs ne sont-ils pas les mêmes que ceux qu'ils font tous les jours auprès des malades les plus éloignés, soit par leur éducation, soit par leur fortune, de ceux qui sont reçus dans les hôpitaux? Que de négligence, que de petitesse, que de mauvaise foi dans la manière dont les gens du monde se soumettent aux conseils de leurs Médecins! Si des vices pareils ont existé autrefois dans les hôpitaux, ils y deviennent de jour en jour plus rares, tandis que des gens du monde sont toujours également traversés dans leur confiance, par leur inquiétude naturelle, et par celle de tous ceux qui les entourent. Du côté des attentions, les malades d'un hôpital bien conduit auront peut-être encore l'avantage; les soins y sont proportionnellement aux circonstances, plus ou moins vifs, plus ou moins prolongés, plus ou moins délicats; ils ne sont ni tumultueux, ni précipités, ni continuels et accablans, et capables, comme on le voit souvent, d'ôter aux malades ce repos et cette douce quiétude dont ils ont besoin.

On reproche encore aux Médecins d'hôpitaux, de n'accorder à leurs malades que quelques minutes; et l'opposition que l'on fait de ces minutes, avec les heures qu'ils perdent auprès des gens du monde, fait conclure qu'on ne peut ni connoître ni traiter les maladies dans les hôpitaux. Ce n'est pas celui qui reste le plus-long-tems auprès d'un malade, et qui le fatigue le plus de questions, qui connoît mieux sa maladie, mais celui dont le coup-d'œil plus juste sait mieux la saisir. Or, souvent un trop long examen, détruit cette aptitude à concevoir promptement un objet, et cette prestesse de jugement qui caractérise l'observateur. Ce n'est pas à dire que le Médecin d'hôpital pénètre toujours dans un instant la nature et les complications de toutes les maladies qu'il examine; mais le doute où il reste sur l'état de tel ou tel malade, et le jugement provisoire qu'il en porte, sont souvent plus avantageux pour ce malade qu'une décision trop hardie. A l'appui de ces assertions, nous pourrions citer nombre d'autorités, mais il suffit de dire, que les meilleurs ouvrages de Médecine ont été recueillis ou vérifiés dans les hôpitaux, que la plupart des Médecins célèbres de ce siècle ont été formés dans les hôpitaux civils ou dans les armées, et que presque tous ceux qui tiennent le premier rang dans les principales villes de l'Europe ont consacré au moins plusieurs années à ce genre d'observation. (M. Doublet).

EXPÉRIENCE PARTICULIÈRE, essai, ou épreuve faite sur un remède, ou sur une méthode quelconque de traitement. (*Experimentum*).

C'est à *Bacon de Verulam*, chancelier d'Angleterre, et un des plus ingénieux restaurateurs des sciences en Europe qu'on doit l'origine et l'art des *Expériences particulières*, sans lesquelles la physique seroit encore ensevelie sous le joug d'une philosophie à demi-barbare, qui n'étoit qu'un tissu d'hypothèses et de raisonnemens métaphysiques. *Bacon* qui regardoit cette philosophie *comme un château bâti en l'air*, sentit qu'il falloit étudier la natnre sur un plan totalement neuf, et rejetant toutes les subtilités scholastiques d'Aristote, qui régnoient encore dans les écoles, il n'adopta du philosophe grec que la méthode expérimentale. Voulant arriver à la vérité par cette seule voie, il fit un grand nombre d'*Expériences*, sur les sujets les plus intéressans de la physique et de l'histoire naturelle, dont plusieurs, et entr'autres celui de la putréfaction, ont une liaison intime avec la Médecine. *Becker* et *Boyle* marchèrent sur les traces de *Bacon* dans leurs recherches sur la physique et l'histoire naturelle: à la même époque, *Harvée* illustroit l'anatomie par une suite importante d'*Expériences* sur la circulation et sur la génération, et *Sanctorius* faisoit des essais pleins d'exactitude et de patience sur la statique animale. Mais, comme on l'a vu dans dans l'article précédent, la plupart des Physiciens, des Chimistes et des Anatomistes du dix-septième siècle, bien loin de marcher avec cette sagesse et cette circonspection si propres à favoriser les progrès de l'art de guérir, se laissèrent entraîner par des systêmes illusoires, ou par de faux essais, qui ne leur permirent pas de connoître et de sentir l'utilité et la valeur des *Expériences particulières*.

Cependant vers la fin du siècle dernier, la société royale de Londres, et l'académie des sciences de Paris avoient déja travaillé à ramener les esprits sur la nécessité des essais particuliers dans les sciences physiques. On en a surtout la preuve, par les *Expériences* de *Perrault* sur les animaux, et par celles de *Jean Petit*, sur le cerveau et l'organe de la vue. Mais ce sont principalement les leçons et les ouvrages de Stahl et de Boherraave, sur la physique et la chimie, qui ont le plus contribué à répandre dans ce siècle le goût des *Expériences particulières*, en donnant l'exemple avec le précepte. Personne n'ignore, quelles lumières ont répandu sur l'histoire de l'homme sain, les *Expériences* multipliées qui ont été faites dans ce siècle sur les différens objets de la physique, et sur-tout celles qui ont été faites sur les animaux, et sur l'homme mort ou vivant. L'article Physiologie présentera tout ce qu'on a acquis à cet égard, et tout ce qui reste à désirer.

La question que je me propose d'examiner,

c'est de savoir, comment il faut diriger les *Expériences particulières* sur l'homme malade, pour rendre ces essais probatoires et utiles à la Médecine.

Je trouve d'abord, qu'on ne peut pas établir de comparaison entre les *Expériences* des Physiciens et celles des Médecins. Un parallele des circonstances dans lesquelles ils opèrent les uns et les autres, suffira pour le prouver.

Rien de plus exact, et de plus complet, que la manière de faire aujourd'hui les *Expériences* en physique, et sur-tout en chimie. On pèse et l'on mesure les corps les plus simples, regardés autrefois comme élémentaires. On a des moyens sûrs, de calculer l'action et la réaction d'un grand nombre d'agens, soumis les uns aux autres dans le mélange le plus confus en apparence; et en comparant ensuite, à la fin de l'*Expérience*, les résidus et les résultats, on retrouve jusqu'à la dernière molécule des substances qui ont été mises en jeu.

Voyons, d'un autre côté, ce que présente l'homme malade. Le corps humain est un instrument très-compliqué, et dont il est aussi impossible de connoître l'ensemble que de calculer les forces particulières : le système sanguin, le système lymphatique, le système nerveux ont chacun des loix qu'on est bien éloigné de juger séparément, mais qui, en s'unissant ensemble, produisent un concours de mouvement qu'il est encore plus impossible de suivre et de comprendre. L'état des solides et des fluides, quand même on pourroit en avoir une analyse parfaite, est bien éloigné de nous donner une idée juste des corps. Le principe de vie lui imprime d'ailleurs une action et un sentiment qui ne peuvent être analysés. Mais ce qui a lieu dans l'état de santé, se trouve multiplié à l'infini dans les maladies, lorsque mille causes délétères viennent jeter du trouble dans l'économie animale.

D'un autre côté, en supposant que la nature intime des médicamens fut connue, on ne peut espérer de parvenir à pénétrer comment ils agissent sur nos organes, puisqu'on n'a pu même expliquer le mode de la digestion et de la nutrition. L'action particulière des médicamens sur certaines humeurs, et sur certains organes, n'est qu'une vérté d'observation et de fait, dont il ne sera pas plus possible de déterminer la cause, qu'il n'est possible d'expliquer en quoi consiste cette vie particulière des organes.

Mais, si d'un côté on ne peut soumettre au calcul le méchanisme de la fonction la plus simple du corps, et que de l'autre, on ignore absolument la combinaison qui s'opère pendant l'effet d'un médicament, on ne peut avoir aucune idée de l'action et de la réaction qui a lieu entre le corps humain et les remèdes. On ne trouve donc ici, ni des données connues, ni des agens dont on puisse suivre et évaluer les forces, ni des résultats évidens et palpables, que l'on puisse comparer avec ce qui existoit au commencement de l'*Expérience*.

On ne peut donc établir aucune comparaison entre les *Expériences* des physiciens et celles des Médecins ; ainsi les essais que l'on fait sur les malades doivent avoir des règles particulières, différentes de celles que suivent les chimistes dans leurs *Expériences*.

La seule règle qui doit diriger les Médecins dans leurs épreuves, c'est d'être fidèles et dociles à l'observation, en décrivant avec précision la maladie, en recueillant scrupuleusement l'effet des remèdes ou du traitement, et en n'admettant pour conclusion finale que des résultats incontestables.

C'est ainsi que le cultivateur, sans chercher à pénétrer le mystère de la réproduction, s'assure d'abord de l'état de la terre où il va semer et des qualités du grain qu'il emploie ; renfermant ensuite toutes ses observations dans l'étude des circonstances plus ou moins favorables à la germination, et à la crue de son grain, il arrive ainsi directement aux conclusions qui lui apprennent ce qui peut accélérer, retarder, ou améliorer ce genre de culture.

Mais, autant il est simple d'appliquer cette méthode aux *Expériences* relatives à l'agriculture, autant il est difficile de les appliquer aux *Expériences* de Médecine. Pour marcher avec sécurité dans une route aussi difficile, c'est-à-dire, pour ne point s'écarter de l'observation pure et simple, tant et si jussement recommandée par *Sydenham*, j'ai pensé qu'il falloit réunir les précautions suivantes.

1°. Il faut déterminer l'état actuel dans lequel se trouve le corps humain ou le sujet malade, au moment de l'*Expérience*; il faut bien connoître la maladie, et si bien en spécifier le genre, l'espèce et le caractere qu'elle ne puisse pas être confondue avec une autre. C'est pour avoir manqué à remplir ces conditions que tant d'observations et d'*Expériences*, qui auroient pu être fort utiles, sont restées sans fruit. C'est ainsi qu'on a fait passer des fièvres simples pour des fièvres malignes, des paralysies rhumatisantes ou symptomatiques pour des paralysies essentielles, des accès hystériques pour des épilepsies ; c'est ainsi qu'on a cru guérir des cancers anciens, lorqu'on n'a traité que des abscès nullement cancereux.

2°. Il est nécessaire de bien connoître les remèdes qu'on emploie, mais cette connoissance ne se borne pas à les distinguer les uns des autres, et à savoir qu'elle en est l'analyse; il faut avoir appris quel usage on en a déjà fait en Médecine, et avoir résumé des observations antérieures: 1°. Si ce remède a une action sensible, ou une vertu spécifique; 2°. s'il existe quelque rapport entre les propriétés qu'on lui annonce avec celles qu'on lui a précédemment attribuées. C'est faute d'avoir fait ce résumé historique et critique qu'un si grand nombre d'auteurs ont accordé les propriétés les plus contradictoires ou les plus ridicules à la plupart des médicamens.

3°. Une autre condition bien essentielle, c'est l'observation attentive et exacte des phénomènes qui se manifestent dans le tems de l'*Expérience*; mais, comme il a été démontré dans l'article précédent, cette observation est imparfaite, sans la connoissance historique des phénomènes ordinaires et extraordinaires, qui peuvent se présenter spontanément dans les maladies. L'esprit d'observation exige encore l'absence de toute préoccupation, ainsi que la sagacité nécessaire pour distinguer les effets des remèdes des effets ordinaires de la maladie, pour savoir apprécier toutes les circonstances étrangères qui peuvent opérer quelque changement dans l'état du malade. On voit ainsi comment le défaut d'instruction doit faire confondre, de bonne foi, des effets dus à la nature avec ceux dus aux remèdes : c'est l'erreur des gens simples et droits qui font la Médecine sans une mission bien décidée; on voit encore comment les systêmes conduisent au même but par l'illusion qu'ils présentent, enfin avec quelle facilité on peut s'égarer soi-même dans les *Expériences* faites pour soutenir des querelles polémiques, et avec quelle impudence on peut tromper les autres quand on use du charlanatisme.

4°. Il ne suffit pas de bien décrire la maladie, de connoître parfaitement la nature du remède et d'observer avec exactitude les phénomènes qui se présentent; il faut savoir ordonner et diriger les *Expériences*, de manière à ce que tous les essais soient marqués et concluants. Pour obtenir ce point qui est le plus essentiel de tous, il faut se faire la loi de n'appliquer les remèdes, ou la méthode de traitement que dans des cas bien déterminés, et qui sont évidemment les mêmes sous tous les rapports sensibles. On voit ainsi, que c'est une méthode vicieuse d'éprouver un remède, que de l'administrer indistinctement à un grand nombre de malades qui sont dans des cas différens de la même maladie, ou, ce qui est plus condamnable encore, qui sont attaqués de maladies différentes; c'est ce qu'on peut reprocher aux Médecins de Vienne dans quelques-uns des essais qu'ils ont faits, entr'autres sur les fleurs et les racines d'*arnica*, et sur le *camphre*. En effet, qu'on prenne un médicament altérant quelconque, pourvu qu'il ne soit pas de la classe des soporifiques et des vénéneux, et qu'on l'administre, par exemple, à vingt malades d'une salle d'hôpital; de quelque nature que soit ce médicament, il n'empêchera pas la plus grande partie de ces malades de guérir : dans la réalité, il aura pu être utile à quelques-uns, nuisible à plusieurs autres, et indifférent au plus grand nombre; mais en jugeant par les morts et par les sortis, on regardera comme guéris par ce remède tous ceux qui ne sont pas morts, conclusion qui présente des idées fausses.

En jugeant d'après les principes qui viennent d'être exposés, les observations présentées en Médecine sous le titre d'*Essai* ou d'*Expériences particulières*; on n'est point étonné de voir combien il y en a peu qui puissent conserver le caractère de véracité et d'autorité qu'on desireroit y rencontrer.

On trouvera à l'article *Médecine clinique*, quels sont les Médecins dont les observations réunissent le plus le caractère que nous venons de demander pour les *Expériences particulières*.

Je ne parlerai pas de la chirurgie, qui, sous plusieurs rapports, a l'avantage d'offrir des *Expériences* plus claires, plus sensibles et plus démonstratives que la Médecine, parce que plusieurs de ces opérations ont des bornes circonscrites, et que les parties qui font le sujet de l'*Expérience* sont extérieures et palpables.

Je me borne à remarquer quelles ont été dans ce siècle les *Expériences particulières* les mieux faites en Médecine.

La partie de la Médecine, dans laquelle on a fait les *Expériences* les plus suivies, et dont les résultats sont les plus certains et les plus authentiques, c'est l'innoculation. En effet, quoique l'inoculateur ne puisse pas absolument répondre de la nature de la petite vérole qu'il donne, il est moralement sûr des grands résultats, et les moyens qu'il emploie, soit pour rendre l'éruption douce et favorable, soit pour détourner la suppuration, et pour prévenir les accidens qui l'accompagnent, ou qui en dérivent, ont un effet certain dans tous les cas.

Les *Expériences* faites à Montpellier, et ensuite dans toutes les grandes villes de l'Europe, sur l'efficacité du traitement antivéné-

rien par extinction et sur celle du mercure sublimé, les essais plus récens sur le remède contre le ver solitaire de madame Noufler, sont dans la classe des *Expériences* probatoires.

Quoique j'aie cru devoir faire quelques réflexions critiques sur la manière dont on a dirigé plusieurs essais dans les hôpitaux de Vienne, je dois rendre un éclatant hommage aux lumières qui en sont émanées. On trouve dans les Ouvrages de *de Haen*, un grand nombre de recherches et d'observations particulières bien faites, telles sont entr'autres ses *Expériences* sur l'usage du quinquina, sur celui de la feuille d'oranger et de l'eau de chaux. Les observations et les *Expériences* de M. *Storck*, sur la ciguë, sur le colchique, sur la jusquiame, quoique peu goûtées par plusieurs Médecins, sont des travaux très-recommandables; enfin, *Sthol*, enlevé trop tôt pour le bien de notre art, a complété la gloire que les Médecins de Vienne ont acquise dans ce siècle par l'étude et la pratique de l'*Expérience*.

Je ne citerai pas ici les ouvrages françois où l'on trouve des observations particulières bien rédigées et faites pour avancer l'art de guérir, parce que je m'y arrêterai à l'article *Médecine clinique*. J'observerai seulement, qu'on trouve un grand nombre d'*Expériences* très-intéressantes dans les mémoires de l'Académie des Sciences, dans le Journal de Médecine, dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, et dans ceux de la Société Royale de Médecine, où l'on remarquera sur-tout les *Expériences de M. Mauduit* sur l'électricité.

C'est dans un grand hôpital destiné à l'enseignement de la *Médecine clinique*, que l'art de faire des *Expériences particulières* pourra être enseigné et pratiqué avec toute l'étendue nécessaire, non-seulement pour y essayer des remèdes peu connus, ou des méthodes de traitement nouvelles, mais encore pour y répéter et y vérifier tout ce qui n'a pas, aux yeux des vrais Médecins, le sceau de la véritable *Expérience*.

(M. Doublet).

EXPECTORANS, (*Mat. méd.*).

On donne le nom d'*Expectorans* aux médicamens qui ont en général la propriété de favoriser la sortie des humeurs amassées dans les bronches et leurs divisions, sous la forme de crachats. Ces médicamens peuvent produire cet effet de trois manières, ou bien en adoucissant et en lubréfiant les voies de la respiration, ce sont les *Expectorans* adoucissans; ou en stimulant et excitant la toux, ce sont les *Expectorans* stimulans; car enfin en atténuant et fondant les matières épaisses et visqueuses qui embarrassent la trachée artère et les bronches, ces remèdes sont les *Expectorans* incisifs. Comme ces trois espèces d'*Expectorans* diffèrent beaucoup les uns des autres, il est important de les considérer en particulier.

§. Premier.

Des Expectorans *adoucissans*.

La viscosité et l'âcreté des humeurs séparées dans les vésicules pulmonaires, sont souvent la cause des efforts impuissans et de la toux opiniâtre qui fatiguent les malades sans faire sortir une quantité de crachats suffisante pour leur soulagement. Dans ces circonstances, on emploie avec succès les adoucissans, qui, en lubréfiant la trachée-artère en raison du voisinage du canal de l'œsophage par lequel ils passent, et en diminuant l'âcreté des matières qui sont arrêtées dans les voies aériennes, en déterminent la séparation et l'écoulement. Ils ont l'avantage de convenir dans un grand nombre de cas, et de favoriser l'expectoration dans toutes les circonstances, qui ne permettent pas l'usage des stimulans et des incisifs, comme lorsqu'il y a beaucoup de fièvre, de chaleur, de douleur à la poitrine, et lorsque l'hémoptisie est jointe à ces premiers symptomes. Ils sont également préférables aux deux espèces suivantes d'*Expectorans*, quand les maladies de poitrine sont accompagnées ou produites par l'acrimonie du sang et de la lymphe; ils remplissent alors deux indications précieuses.

Tous les adoucissans et les relâchans appartiennent à cette première espèce d'*Expectorans*; cependant on a coutume d'en distinguer un certain nombre, que l'on préfère dans les affections de poitrine, pour faciliter le dégorgement des vaisseaux des poumons. Tels sont les racines de guimauve, de consoude, de réglisse, les fleurs de tussilage, de pied de chat, les feuilles de mauve, les raisins secs, les figues, les jujubes, les sebestes, les dattes, le sucre, les huiles douces, le looch blanc, les syrops de guimauve, de capillaire, &c. le blanc de baleine, le miel. On donne ces médicamens en décoction; on les adoucit avec le sucre ou les syrops de la même nature. On faisoit autrefois un très-grand usage du blanc de baleine et des huiles; aujourd'hui les bons médecins n'en emploient presque plus, parce que ces substances surchargent l'estomac, et sont sujettes à y éprouver des altérations préjudiciables; on les exclut entièrement lorsqu'il y a de la fièvre, ou au moins on ne les donne qu'à des doses très-modérées et éloignées les unes des autres.

Tous ces remèdes ne sont point des *Expectorans* proprement dits ; ils ne le deviennent, pour ainsi dire, que par occasion. Quelquefois ils réunissent à la manière d'agir que nous avons exposée plus haut, la propriété de rendre plus fluide la matière des crachats, par le dégré de chaleur auquel on les administre. C'est ainsi qu'on voit les malades cracher immédiatement après avoir pris une tasse de l'une ou de l'autre des décoctions indiquées ; souvent l'eau sucrée bien chaude produit absolument le même effet. Il n'y a pas lieu de douter que c'est en fondant par leur chaleur les matières adherentes à la paroi. de la tranchée artère, qui est immédiatement posée sur l'œsophage. Cette observation avertit que si les boissons bien chaudes sont utiles dans quelques maladies de poitrine, elles sont très-dangereuses dans les hémoptisies. On a vu plusieurs fois des crachemens de sang, arrêtés depuis quelques tems, reparoître tout-à-coup après que les malades ont bu une liqueur chaude. Les boissons froides sont nécessaires dans ces hémorrhagies, et souvent elles suffisent pour les guérir.

§. *II. Des Expectorans stimulans.*

La toux étant le moyen que la nature met en usage pour faire sortir les diverses humeurs qui se séparent dans les bronches et dans la trachée artère, il est quelque fois du devoir de l'art de l'exiter par des remèdes appropriés. C'est en irritant les nerfs du nés, de la bouche, et surtout du pharinx et de la partie supérieure du larinx, que l'on fait naître l'effort convulsif du diaphragme, qui fait sortir par secousses promptes et réitérées, l'air contenu dans les poumons, et qui entraîne en même tems les humeurs dont leurs vésicules sont tapissées : cet effort produit sur les membranes pulmonaires le même effet que sur les membranes nasales dans l'éternuement.

Toutes les substances irritantes, sur-tout parmi celles qui ont la propriété de se réduire en vapeurs, et d'être portées avec l'air sur la glotte et au fond de la bouche, sont employées avec avantage pour produire la toux. Telles sont particulièrement, la vapeur du soufre qui brûle, l'alcali volatil, les acides fumans mêlés avec l'air, le vinaigre volatilisé, les bitumes enflammés dont il se dégage un acide par la combustion, les baumes, les résines, le benjoin, l'oliban, le baume du Pérou, allumés. Ces différens corps réduits en vapeurs et répandus dans l'air que les malades respirent, se portent sur la glotte et sur le pharinx ; ils irritent les nerfs de ces organes, et ils produisent une toux plus ou moins marquée, suivant leurs qualités et la sensibilité particulière des personnes exposées à leurs effets.

Ils peuvent être administrés avec succès toutes les fois que les vesicules bronchiques et la tranchée artère sont chargés d'humeurs visqueuses et tenaces, dont elles ne se débarassent qu'avec peine ; comme cela à lieu dans les rhumes, les catharres, l'asthme humide, &c. On ne doit jamais en faire usage lorsqu'il y a beaucoup de fièvre, de chaleur, de sécheresse, de douleur à la poitrine. Ils sont très-dangereux dans les maladies aiguës des poumons et l'hémoptysie ; ils n'ont aucun avantage ; ils nuisent même le plus souvent dans les différens degrés de la phtisie pulmonaire. Il faut cependant en excepter les baumes, dont la vapeur agit comme antiseptique et comme tonique, sur les ulcères des poumons ; mais dans ce cas, on n'en brûle point une assez grande quantité pour qu'ils puissent exciter la toux ; et l'air dans lequel ils sont très étendus, les porte jusque dans les vésicules bronchiques, sans qu'ils produisent une irritation assez forte pour faire tousser les malades.

En général ces espèces d'expectorans sont les plus difficiles à bien administrer, parce que leur action est très-vive, et parce qu'elle n'est pas exempte de dangers. Aussi on se contente souvent d'employer les plus doux, tels que la vapeur du vinaigre et la combustion des baumes.

§. *III. Des Expectorans incisifs.*

Les *Expectorans* qui procurent la sortie des crachats, en divisant les humeurs épaissies et en les rendant plus fluides, ont une très-grande utilité dans la plupart des maladies de la poitrine. Ils appartiennent en général à la classe des attenuans, parmi lesquels on distingue ceux qui paroissent avoir une action particulière, et plus marquée sur l'humeur bronchique que sur les autres fluides animaux. On range dans cette classe, le soufre, les baumes de soufre, l'antimoine, le kermès minéral, le tartre stibié à très-petite doses, le succin et son sel volatif, les eaux minérales hépatiques et sulfureuses, les racines d'aunée, d'iris de Forence, de scille, d'ipécacuanha, les feuilles de velar, *crysimum*, de lierre terrestre, d'hyssope, de marrube blanc, de polygala, de pulmonaire, de bourrache, de buglose, de véronique, des différentes espèces de capilaires de camphrée, de tabac, les fleurs de pavot rouge, de stœchas, le safran, le benjoin et ses fleurs, le storax calamite, la gomme ammoniaque, le vinaigre, l'oxymel simple, l'oxymel scillitique, le vin fait avec la même plante, les cloportes.

Les principales maladies dans lesquelles ces remèdes conviennent, sont la péripneu-

monie catarrhale et bilieuse, l'oppression, l'étouffement, les rhumes opiniâtres, l'asthme humide et l'hydropisie de poitrine; comme ils sont échauffans et stimulans, on ne doit pas les prescrire lorsqu'il y a de la fièvre, des douleurs vives à la poitrine, une toux sèche et convulsive, de la plethore, des spasmes hystériques et hypochondriaques. Souvent ils agissent comme purgatifs, diurétiques et sudorifiques; alors ils diminuent l'expectoration, dont les autres évacuations tiennent lieu; mais ils produisent un effet utile et quelquefois plus prompt que s'ils faisoient sortir l'humeur par les crachats. Ils opèrent une déviation heureuse des fluides amassés dans les bronches, par le moyen des vésicules du tissu cellulaire. On les combine avantageusement avec les adoucissans, les calmans, les mucilagineux, les rafraîchissans.

Dans les maladies aiguës de la poitrine, il est important de ne les administrer qu'après les saignées et l'usage des antiphlogistiques, des délayans, des relachans, etc. Quant aux affections chroniques des poumons, ils produisent de bons effets en les donnant à petite dose, long-tems continuée, et en associant les plus actifs sous la forme de pillules ou d'opiat. C'est sur-tout dans les phthisies froides ou produites par des humeurs lentes et visqueuses, dans l'asthme humide, dans l'hydropisie de poitrine, qu'on doit prescrire les plus énergiques, tels que la scille, le kermès minéral, les baumes de soufre, le syrop de nicotiane ou de tabac, l'oxymel scillitique, la gomme ammoniaque, unis ensemble et à une dose plus forte que dans tous les autres cas. Il faut observer que dans les phtisies sèches et tuberculeuses, ces remèdes sont plus nuisibles qu'utiles, et que dans les supurations longues des poumons, ils sont plus ou moins dangereux, suivant l'étendue des ulcères et la sensibilité des malades; il n'ont de succès dans ces derniers cas, que vers le commencement de l'ulcération, et c'est alors comme antiseptiques qu'ils agissent.

Nous ajouterons à ces détails que les jeunes médecins doivent faire beaucoup d'attention aux symptomes qui annoncent les affections des poumons; souvent ces symptomes sont produits par quelques vices des viscères du bas ventre, du foie, de la rate, du foie, du pancreas; l'étouffement, les crachats, la toux accompagnent ces maladies, presque aussi communément que celles des organes de la respiration; mais les vices de la digestion, les pesanteurs, les douleurs à l'épigastre et aux hypochondres, la tension et l'élévation de ces régions, la couleur de la peau, la nature des évacuations, des crachats, l'état de la bouche et de la langue, peuvent faire distinguer le siège de ces maladies. Alors, les expectorans simples ne suffisent pas, et ils doivent être remplacés par les incisifs généraux, les stomachiques, les purgatifs, les émétiques, les diurétiques, &c. A la vérité, l'usage des expectorans incisifs, n'auroit aucun danger, mais il feroit perdre un tems précieux que l'on devroit consacrer à des médicamens appropriés. (M. Fourcroy).

EXPECTORATION. (*Pathologie*). (*Voyez* Asthme, Pleurésie, Péripneumonie, Rhume, &c.). (M. Mahon).

EXPÉRIENCE *de Leyde*. (*Electr.*)

C'est l'*Experience* par le moyen de laquelle on donne la commotion. (*Voyez* Commotion). (M. Mauduyt).

EXPERT. (*Médecine légale*). (*Voyez* Chirurgien *aux rapports* et Rapport. (M. Mahon).

EXPLORATION et EXPLORER, v. a., *explorare*, se dit en médecine pour signifier examiner, sonder. On dit *explorer* le ventre, le pouls, un ulcère, une plaie, &c. (M. Mahon).

EXPOSITION, s. f. (*Hygiène*).

Partie III. Règles de l'Hygiène en général.

Classe I. Des hommes considérés en société.

Ordre II. Règle pour les habitations.

L'*Exposition* est une situation relative aux divers aspects du soleil. Tout ce qui a vie ou tout ce qui végète a besoin, pour se bien porter, d'une *Exposition* favorable: c'est pourquoi certains individus de notre espèce, certaines plantes, souffrent beaucoup en changeant de climat, et quelquefois sont incapables de se tenir à une autre *Exposition* que celle qui les a vu naître, ou à un autre degré de température.

Une chose très-capitale dans l'*Exposition* des corps, ou des habitations, c'est de bien connoître la direction des vents des pays qu'on habite; car on sait qu'elle varie suivant les abris, et très-souvent une deux ou trois aires de vent sont de la plus grande conséquence. Les hommes comme les plantes doivent avoir une *Exposition* où ils soient bien abrités. C'est une attention première pour tout propriétaire qui veut se faire bâtir une maison, ou pour celui qui cherche à en acheter. Dans les pro-

vinces

vinces méridionales, l'*Exposition* doit être d'un côté au nord, de l'autre au midi; en hiver, on aura plus chaud, et on jouira d'une espèce de printems, en été le courant d'air rafraîchira les appartemens.

S'il est voisin de la mer, on doit faire en sorte de se préserver des vents qui en arrivent; ils entraînent avec eux une humidité délétère, qui pourrit et gâte tout. Dans les provinces du nord, l'*Exposition* au soleil levant et à celui du midi est la plus saine; par-tout celle du soleil, depuis deux heures jusqu'à son coucher, est fatigante par son excessive chaleur. Dans tous les cas possibles, il faut fuir comme la peste le voisinage des marais, des étangs, de toute espèce d'eau stagnante, ainsi que les bas-fonds : l'air y est mal-sain, et le serein abondant et funeste. (*Voyez* HUMIDITÉ, HABITATION). (M. MACQUART).

EXPRESSION. (*Mat. Méd.*).

L'expression est une opération méchanique souvent employée en Pharmacie pour la préparation des médicamens, et sur-tout pour l'*Extraction* des sucs des plantes, des huiles douces, des huiles volatiles, &c. On l'exécute ou avec le simple secours des mains, ou à l'aide d'un instrument connu sous le nom de presse. Les préceptes, les précautions, les phénomènes qui sont relatifs à cette opération, étant purement et simplement du ressort de l'art chimique et pharmaceutique, c'est dans le Dictionnaire où ces sciences sont traitées qu'il faut les puiser. On se contentera de faire remarquer ici que l'*Expression* n'altère en aucune manière les produits qu'elle sert à extraire des substances végétales et animales, et qu'en raison de la pureté qu'elle leur conserve, elle mérite une grande confiance de la part des Médecins. C'est ainsi que les sucs exprimés ont un grand avantage sur les infusions, les décoctions, les sucs épaissis, les extraits, dans la préparation desquels le feu altère et dénature plus ou moins les matières qui en sont les produits. (*Voyez le Dictionnaire de Chimie*). (M. FOURCROY).

EXPULSION DU FOETUS. (*Physique médicale.*)

Les symptomes qui accompagnent la grossesse et les accidens mêmes qui sont une suite de cet état, contribuent comme on l'a vu en son lieu, (Maladies des femmes enceintes. *Voyez* ENCEINTES.) à déterminer l'accouchement. Mais l'*Expulsion du fœtus* est dûe à d'autres causes dont il est essentiel de donner une connoissance exacte.

On ne peut pas nier que l'accélération de l'enfantement ne soit, à quelques égards, subordonnée à la volonté, à peu près comme l'expulsion des matières fécales, dont la sortie est précipitée par les efforts qui aident la contraction des intestins. Il faut convenir même que dans l'une et l'autre circonstance, la volonté cède à la vivacité des douleurs qu'on ne supporte qu'avec la plus grande difficulté. C'est pour abuser de la force d'*Expulsion* dont on est libre d'user, que quelques femmes s'exposent à de grands dangers, quand elles font des efforts prématurés pour accoucher; soit qu'elles y soient déterminées par la véhémence des souffrances; soit qu'elles y soient engagées par les conseils imprudens des personnes qui les environnent. Les mêmes périls menacent aussi les filles qui font des efforts contraires, en voulant retarder le moment de l'enfantement, et ne cédant à la nécessité de dévoiler un malheur qu'elles auroient voulu cacher, que lorsqu'elles y sont contraintes par la persévérance et la violence des douleurs. On en a vu souvent, dans les saisons les plus rigoureuses, aller à pied chez les sages-femmes, et accoucher presqu'au moment de leur arrivée, et quelques heures après retourner chez elles sans prévoir les maux qui les menaçoient.

Les douleurs de l'accouchement ont beaucoup de ressemblance avec celles du tenesme, et les femmes confondent souvent les unes avec les autres, dans le premier accouchement. Il faut compter pour beaucoup dans les causes de ce tourment, l'impulsion de la tête du *fœtus* sur l'orifice de l'utérus et sur les autres parties sensibles contenues dans le bassin; c'est l'impression qui résulte de cette impulsion, qui détermine les femmes à faire des efforts, pour expulser le *fœtus*. C'est par cette raison que plus les femmes ont de sensibilité et de mobilité dans les organes, plus aussi l'accouchement est prématuré. Celles qui ont cette sensibité portée à l'excès, accouchent presque toujours avant la fin du neuvième mois.

C'est ainsi qu'on peut expliquer pourquoi une irritation déterminée accélère l'enfantement; pourquoi on ne porte presque jamais deux jumeaux jusqu'au terme complet de la gestation, et pourquoi la naissance de trois enfans réunis dans la matrice, devance encore celle des jumeaux; C'est aussi pourquoi le repos absolu de l'ame et du corps permet aux femmes qui en jouissent de parvenir jusqu'au dernier tems de la gestation : et pourquoi enfin les chagrins qui absorbent à leur tour toute sensibilité, ne précipitent pas le moment de l'enfantement, parce qu'il paroît que toutes les sensations sont alors émoussées par la véhémence de celle qui prédomine.

Il y a des écrivains, d'ailleurs estimables, qui ont pensé que le *fœtus* déterminoit lui-même l'accouchement, sans qu'il fut nécessaire pour expliquer cette fonction, de recourir à d'autres causes qu'à sa manière de se comporter dans ces momens dangereux. Ils fondent leur système sur une analogie que nous prouverons bientôt n'être pas applicable a la question présente. Ils citent les poulets qui rompent eux-mêmes l'enveloppe qui les environne et qui brisent la coque de l'œuf dans lequel ils ont été formés. Les insectes rompent aussi leurs membranes. Le poulet a un bec très-dur, et on remarque que l'ouverture faite à l'œuf correspond au lieu où son bec est placé ? Mais le *Fœtus* humain n'a point de parties assez fermes pour ouvrir la matrice. Le poulet est renfermé dans une coque qui n'a par elle-même aucune action, et qui, par sa fermeté, oppose une résistance considérable à sa sortie ; il étoit donc nécessaire que la nature, dans la formation du poulet, évitât les inconvéniens qui auroient résulté de la dureté de son enveloppe : elle l'a fait en lui donnant un organe capable de la briser. Le *Fœtus*, au contraire, est contenu dans un viscère qui jouit d'une grande irritabilité et d'une force musculaire dont les effets sont incompréhensibles : (nous en donnerons les détails article Travail) il falloit donc qu'il fût soumis à l'action de ce viscère, qui opère quelquefois sur lui des compressions assez violentes pour lui faire perdre la vie, sans qu'il lui soit possible de les éviter.

Quelques phisiologistes parmi les anciens ont cru que l'accouchement étoit dû au besoin que le *Fœtus* avoit de prendre des alimens. M. Louis a soutenu ce système erroné dans une brochure qu'on ne connoît guère, sur les *accouchemens tardifs*. d'autres ont donné pour cause le besoin de respiration. Ceux-ci l'irritation opérée par le mœconium sur les intestins : ceux-là l'acrimonie des eaux qui faisoient éprouver au *Fœtus* une impression désagréable.

La plupart donnent pour preuve de leur opinion la naissance de quelques enfans après la mort de leur mère.

Quand on considère comment les choses se passent dans un accouchement ordinaire qui se termineroit de la manière la plus facile, on reconnoît que le *Fœtus* est presque sans mouvement. Et en effet la plupart des femmes se plaignent quand les douleurs sont fortes, de ne plus sentir les mouvemens de l'enfant ; il en est même beaucoup qui craignent que ce défaut d'action ne leur annonce la mort du *Fœtus*. En considérant dis-je comment s'exécute la sortie du *Fœtus*, on observe que sa tête reste quelquefois long-tems resserrée dans le détroit du bassin ; que les mêmes circonstances ont lieu pour les *Fœtus* vivans et les morts, et qu'enfin les uns et les autres sont expulsés de la matrice avec la même facilité. Si l'on vient ensuite à se rappeler la compression énorme que l'utérus exerce sur le *Fœtus*, la longueur du tems pendant lequel elle subsiste chez certains sujets, la force que la mere ajoute à cette impulsion par les efforts qu'elle fait elle-même, au moyen des grandes inspirations qui rétrécissent la cavité du bas ventre; cavité rétrecie encore par les contractions véhémentes des muscles de cette capacité ; toutes ces réflexions prouvent manifestement que c'est à la mère qu'on doit attribuer la cause de l'accouchement. Sans doute le *fœtus* lui fait quelquefois éprouver des sensations doulouréuses ; mais les effets qui en résultent ne sont point mis en comparaison avec l'action de la matrice, et ce n'est point par ses agitations qu'il peut opérer sa sortie ; c'est un stimulus, pour déterminer quelques contractions de l'utérus, mais ce stimulus borne son influence à ces contractions mêmes.

On oppose que l'accouchement chez les femmes qui avoient perdu l'usage des sens, par l'engourdissement des fonctions vitales, par un état comateux, apoplectique, épileptique, ou convulsif, par un excès de foiblesse, par les approches de la mort, ou par la mort même ; que cette espèce d'accouchement, dit-on, doit être attribuée uniquement au *Fœtus*. On ajoute que des enfans vivans sont nés dans ces circonstances : quelques-uns d'entr'eux ne sont pas sortis de l'utérus le jour même de la mort de leur mère. On en conclut que l'enfant seul a opéré les mouvemens nécessaires à sa naissance.

D'abord on évite de rendre un compte exact de la manœuvre des sages-femmes ou des accoucheurs qui ont facilité la sortie du *Fœtus*, et sur-tout de la situation ou de la place qu'il occupoit dans le bassin : on ne dit point qu'il présentât quelque partie au moyen de laquelle on soit parvenu à lui faire franchir le trajet qu'il a dû faire, et ces circonstances importantes, dont les détails sont supprimés, auroient suffi pour répondre pleinement à l'objection proposée.

Il paroît aussi que les fauteurs de cette opinion insoutenable oublient tout ce que le *Fœtus* doit à la faculté contractile de l'utérus, dont les effets étonnans sont reconnus par eux-mêmes dans d'autres circonstances ; sorte de contradiction qui montre ou l'ignorance absolue des principes, ou un entêtement mal adroit dans l'erreur. On ne fait point mention non plus du

tems que les organes contractiles les conservent cette qualité essentielle à de pareilles fonctions ; on ne sait donc pas que la mort ne l'éteint point, et qu'elle subsiste jusqu'au parfait refroidissement. Or, dans cet intervalle, la matrice agit sur le *Fœtus* à peu près comme pendant la vie de la mère, et par conséquent, elle peut l'expulser de sa cavité sans que le *Fœtus* contribue en rien à sa naissance, et nous avons prouvé plus haut que ses prétendus efforts à cet égard étoient parfaitement nuls.

Comment expliqueroit-on autrement que par la continuation de l'irritabilité, et par conséquent des contractions répétées, ces faits réitérés qui prouvent que des femmes mortes en couche, ont eu des hémorragies. Quel seroit la cause de l'empressement commun à tous les accoucheurs de procurer le plus promptement possible la naissance du *Fœtus* au moyen de l'opération cæsarienne, si le *Fœtus* pouvoit naître de lui-même ? Pourquoi le retard apporté à cette opération a-t-il causé la mort d'un grand nombre d'enfans, qui, dans le système de ces prétendus physiciens, auroient dû naître d'eux-mêmes ?

Il y a plus, s'il dépendoit des facultés du *Fœtus* d'accélérer le moment de sa naissance, il auroit plus de facilité à exercer cette faculté dans une femme morte que dans une vivante. La raison en est que les affections de l'ame, et les autres causes de spasme qui apportent si souvent des obstacles à l'accouchement ne subsistant plus, l'enfant n'auroit à vaincre que l'inertie des parties qui le contiennent; or cette sorte d'inertie est incomparablement plus facile à surmonter que des contractions fpasmodiques; donc il devroit avoir plus d'aisance pour arriver au jour. Ajoutez à ces motifs la facilité avec laquelle les organes privés de la vie se prêtent à l'extension, et vous aurez les raisons par lesquelles on doit conclure qu'un enfant sain, (et il y en a beaucoup de cette espèce) dans le sein de sa mère morte, a plus de moyens de naître que dans toute autre circonstance.

Puisque, comme on l'a déjà dit, l'enfant reste immobile pendant le travail et que le plus ordinairement sa tête est arrêtée et comprimée au passage; puisqu'il est encore vrai que cette compression est habituellement portée à un degré qui le laisse à sa naissance dans un état de stupeur; que cette stupeur a eu lieu pendant tout le tems de la compression du cerveau; que dans cet état il ne peut, comme on sait, exécuter aucun mouvement; car la stupeur qui procède de la compression du cerveau est un état parfaitement semblable à la mort, par l'impossiblité d'agir; puisque les enfans morts, et même morts depuis long-tems, comme cela est prouvé par leur putréfaction, naissent ordinairement avec autant de facilité que les vivans; il ne faut donc plus attribuer aux *fœtus* la cause de leur naissance, mais à un agent étranger à eux.

Les accoucheurs les plus instruits, parmi lesquels on compte Levret, Rœderer, Puzos, &c. font dépendre cette fonction de l'utérus. Ils attribuent à ce viscère une double action, ou, pour parler leur langage, deux puissances opposées : l'une, selon eux, réside dans le corps même de la matrice, et l'autre exerce son action dans le col de cet organe. C'est par des fibres qui suivent une direction longitudinale qu'ils expliquent comment le fond de la matrice peut être abaissé vers son orifice dans leur contraction. Tant que l'orifice conserve une grande résistance, l'action musculaire de l'utérus, ainsi qu'on vient de le dire, pousse l'enfant vers l'orifice en en rapprochant son fond; elle (l'action musculaire) pousse aussi par le même méchanisme l'orifice en le faisant descendre dans le vagin. La même action, selon Rœderer, tend à dilater l'orifice et lui faire décrire une ouverture plus ample.

Le même auteur distingue les fibres circulaires et obliques du fond de l'utérus, des autres; tant dans leur position que dans l'action qu'elles exécutent. il prétend qu'avec les premières, celles-ci servent à abaisser le fond de l'utérus et en même-tems à diminuer le diamètre de sa cavité.

On regarde les fibres de l'orifice comme des sphinters dont la contraction a pour effet de diminuer l'ouverture de la matrice, de résister à l'effort des longitudinales, de repousser le *fœtus* vers la partie supérieure de la capacité du viscère et de retarder par ce moyen le tems de l'accouchement. On ajoute que pendant le travail l'effet de ces dernières s'affoiblit manifestement, parce que la tête de l'enfant qui est fortement poussée vers elles, exerce sur leur tissu une compression qui se porte également sur leurs nerfs, dont elle interrompt les fonctions; et qu'ainsi l'irritabilité de ces mêmes fibres diminue à proportion que le tems des douleurs s'augmente : parce que la compression long-tems soutenue sur toutes les parties musculaires donne toujours ce résultat, c'est-à-dire, la perte ou l'interruption de leur irritabilité.

Ils en concluent que cette action et cette réaction des différentes espèces de plans de fibres et les récidives des douleurs, tantôt portent l'enfant vers l'orifice avec les membranes libres dans lesquelles les eaux sont contenues

et tendent à ouvrir l'orifice ou à augmenter sa dilatation, et que tantôt la contraction de celui-ci arrête la célérité avec laquelle les premiers procureroient la sortie du *fœtus*.

On convient que les forces attribuées aux fibres longitudinales et aux transversales du fond de l'utérus, ayant une supériorité de force très-considérable sur celles de l'orifice, dont l'action est en quelque sorte paralysée, qui d'ailleurs sont distendues par la tête de l'enfant, amincies par leur extension; on convient, dis-je, qu'elles déterminent ainsi l'accouchement et resserrent la matrice de manière à en former un canal.

Il n'est pas douteux qu'on reconnoît manifestement les deux actions dont on vient de parler et que quand la main est introduite dans l'utérus elle éprouve les deux genres de compression qui en dépendent. Il n'est point d'accoucheur qui n'ait à cet égard une expérience positive. Cette double action s'observe également dans les femmes en état de convulsions. Elle subsiste encore après la mort : de manière que si le *fœtus* se présente bien au passage, et que les douleurs qui ont précédé aient déjà dilaté l'orifice, il est bientôt expulsé du viscère.

Je ne parlerai point ici de ce qu'on doit entendre par douleurs *vraies* et par douleurs *fausses* : on trouvera l'explication de ces deux mots et l'exposé de l'effet de l'une et l'autre sorte de douleur, à l'article *douleurs avant et après l'accouchement*.

Quand on examine attentivement la conformation de l'utérus, on est contraint d'avouer qu'on ne rencontre pas, comme on pourroit le croire, d'après l'opinion de Rœderer, des plans de fibres musculaires distinctement placés comme il l'avance dans ses ouvrages. On distingue encore moins ces fibres circulaires dont le même auteur prétend que l'orifice est formé, et auxquelles il attribue à sa manière des usages tous particuliers. Il n'en est pas moins vrai cependant que quelque confusion apparente qui règne dans la disposition de toutes ces fibres, leur contraction doit opérer le retrécissement de la capacité de l'utérus. Mais comme leur mélange est tel qu'on ne peut pas les suivre avec exactitude dans la dissection, il en résulte qu'après des recherches attentives et multipliées on est au moins en doute s'il faut admettre l'action de ces deux puissances opposées dont les auteurs nommés plus haut nous ont donné l'explication. Il ne reste pour juger la valeur de ce système que l'expérience acquise par le tact quand la main est introduite dans la matrice. Or, cette expérience fait bien éprouver des contractions différentes, mais non pas aussi distinctes qu'on a voulu le faire croire.

On ne peut pas non plus attribuer aux seuls efforts de l'utérus, comme quelques phisiologistes l'avancent sans fondement, l'écartement des pubis, la désunion des ischions d'avec le sacrum, écartement qui a presque toujours précédé l'accouchement, ainsi que je l'ai démontré, et comme beaucoup de physiciens l'ont vu avant moi. (*Voyez* ÉCARTEMENT DES OS PUBIS).

Quoiqu'il en soit, les auteurs ne font pas assez d'attention, dit Haller, aux efforts de la mère ; efforts si violens qu'il n'y a point d'exemple, dans les actions de la vie, de quelque chose qui puisse leur être comparé. En effet, quelques femmes font de grandes inspirations dans lesquelles elles reçoivent autant d'air qu'il leur est possible d'en faire entrer dans la substance des poulmons. Elles exercent des contractions longues par les muscles du bas-ventre et du diaphragme, en poussant les viscères de l'abdomen sur la matrice. Elles continuent cet effort pénible aussi long-tems qu'il leur est possible et jusqu'à perdre haleine; par ce moyen elles forcent l'utérus à s'ouvrir. Dans cet état de contraction violente, leur figure devient rouge et livide, leur col s'enfle au point qu'on en a vu conserver dans la suite une espèce de tumeur connue sous le nom de goêtre ; formée probablement par l'impulsion de l'air dans les orifices de la glande thiroïde et chassé dans la substance de cet organe de manière à conserver toute la vie cette tumeur accidentelle.

Elles éprouvent une chaleur extrême ; elles sont en sueurs : le pouls acquiert une vîtesse telle qu'on ne lui en connoît point d'égale dans tout autre tems ; elles consument dans cette lutte opiniâtre, toutes leurs forces, si l'accouchement est retardé ; ce qui arrive particulièrement dans l'accouchement laborieux et dans le cas de sécheresse des parties de la génération.

C'est par la somme de ces efforts que s'augmentent sans doute et l'écartement de la simphise du pubis, celui des autres os du bassin, le prolongement de la tête du *fœtus* en cone, les contusions et les déchiremens de l'utérus même. Les mêmes efforts expriment en quelque sorte les excrémens de la capacité des intestins.

On a dit plus haut que l'orifice de l'utérus agissoit dans le commencement du travail en sens contraire du corps du viscère ; cette dif-

férence d'action paroît avoir un avantage auquel on n'a pas fait assez d'attention. On convient assez généralement que les déchiremens de l'utérus sont plus ordinairement (s'il n'y a point de vice qui dérange la régularité des parties) l'effet d'un travail trop prompt que d'un travail lent et douloureux. On auroit dû appliquer cette observation judicieuse aux contractions opposées des différentes parties de la matrice, et on auroit conçu que cette alternative étoit avantageuse en ce qu'elle rendoit la dilatation de l'orifice plus lente et plus facile et prévenoit par ce moyen sa dilacération. On pourroit ajouter que ces contractions alternatives préparent aussi le décollement du placenta et font même la désunion de quelques-unes de ses portions; ce qui rend ensuite sa séparation totale beaucoup plus prompte et plus facile.

Tels sont, ce me semble, les phénomènes les plus assurés de l'accouchement et les causes les plus conformes à l'ordre de la nature, dont on puisse concevoir l'idée dans l'exécution de cette fonction. (M. Chambon.)

EXSICCATION. (*Mat. méd.*)

L'Exsiccation consiste dans l'évaporation spontanée de l'eau ou des autres liquides plus ou moins volatils et dissolubles par l'air qui délayent ou rendent plus ou moins molles les substances naturelles qu'on a l'intention d'amener à l'état de siccité, soit pour rendre leurs vertus plus efficaces, soit pour les défendre des altérations dont ces liquides les rendent susceptibles. Ce mot se dit sur-tout des plantes et des parties des plantes, telles que des racines, des bois tendres, des tiges, des sommités, des feuilles, des fleurs, des fruits et des graines, qu'on fait dessécher à l'air, au soleil, à l'ombre, ou à l'étuve, pour pouvoir ensuite les consommer et les employer dans tout tems, ou pour les réduire facilement en poudre et les prescrire sous cette forme. Les règles simples relatives à cette opération, étant fondées sur des propriétés chimiques; c'est dans le dictionnaire de chimie que l'on trouvera tout ce qui les concerne. Il suffira de considérer ici que dans l'*Exsiccation*, on doit suivre avec les soins requis une méthode assez exacte, pour conserver aux substances végétales ou animales séchées, toutes les vertus dont elles jouissent, et pour les empêcher de subir les altérations qui pourroient les détériorer, en changer ou en annuller les propriétés. Il faut encore remarquer que l'*Exsiccation* est quelquefois employée pour remplir le but de diminuer le volume des médicamens, qui dans leur état d'humidité naturelle, pourroient ou répugner par la nécessité d'en employer une grande quantité, ou agir trop rapidement et quelquefois au contraire trop lentement dans le premier état. On trouvera un grand nombre d'exemples de ces différens cas dans beaucoup d'articles particuliers de ce dictionnaire. *Voyez* le mot Désiccation, et les mêmes dénominations dans le Dictionnaire de chimie. (M. Fourcroy).

EXTASIO. (*Mal. des yeux*). *Voyez* Extasis. (M. Chamseru).

EXTASE. (s. f. *Voyez* Catalepsie). (M. Chamseru).

EXTEMPORANÉ. (*Mat. Med*).

Le mot *Extemporané* est employé dans l'art de formuler pour désigner un médicament composé, ou une formule qu'on fait exécuter sur-le-champ, ou dans le moment même que le malade en a besoin. On le dit aussi en chimie, pour désigner l'art d'obtenir promptement un produit qu'on ne pourroit se procurer que beaucoup plus lentement par un autre procédé; sous le premier point de vue le nom de formule *extemporanée* est presque synonyme de celui de formule *magistrale*. Cependant cette dernièe dénomination n'emporte pas nécessairement avec elle la nécessité d'une préparation prompte comme celle de formule *Extemporanée*; de sorte qu'on peut dire tout-à-la-fois une formule magistrale *Extemporanée*. *Voyez* le mot Formule. (M. Fourcroy).

EXTINCTION. (*Mat. Med.*)

On se sert quelquefois du mot *Extinction* en matière médicale pour désigner l'action de plonger dans l'eau froide ou dans l'air froid plusieurs substances qui semblent s'y éteindre, en leur communiquant un degré de chaleur plus ou moins grand et en perdant cette propriété; c'est ainsi qu'on dit *Extinction* de la chaux, *Extinction* d'un métal chauffé ou d'un acide métallique.

On dit aussi *Extinction* du mercure pour exprimer le phénomène de la disparition de forme métallique que ce métal éprouve lorsqu'on le triture avec la graisse, certaines huiles, des syrops, des mucilages, &c. On dit également *mercure éteint* pour désigner l'espèce de phénomène qu'éprouve le mercure dans ce cas.

On doit traiter en détail de ces phénomènes dans le dictionnaire de chimie et de pharmacie, et ils ne présentent aucune application utile à la théorie de l'action médicamenteuse, si ce n'est l'opinion où l'on a été que les ma-

tièrès ainsi éteintes en général ont perdu de leur trop d'énergie, et n'en conservent plus que ce qu'il leur en faut pour produire les effets qu'on en attend dans l'économie animale.

(M. Fourcroy).

EXTIRPATION DE LA MATRICE. (*Médecine chirurg.*)

Quand j'ai décrit les symptomes qui rendoient les accouchemens laborieux, j'ai parlé de la hernie de *Matrice*. J'ai dit que celle qui étoit ancienne présentoit fréquemment les marques d'une induration qui pouvoit dégénérer en cancer; j'ai prouvé également par les faits que la *Matrice* formant hernie exposée au frottement des cuisses, contractoit aisément un état inflammatoire, qui dégéneroit en ulcère; que cet accident réuni à une dureté squirreuse, donnoit naissance au cancer, ou ulcère carcinomateux. J'ai cité plusieurs exemples de cette sorte de hernie dont il est impossible d'obtenir la réduction, soit que les parties supérieures fussent gonflées par le tiraillement occasionné par la *Matrice* descendue, soit que ce viscère lui-même eût acquis un tel volume, qu'il fut impossible de le placer dans la portion du vagin qu'il doit occuper.

Le gonflement de la *Matrice* formant hernie est un fait constaté par l'expérience. On peut même ajouter qu'on n'a jamais vu de hernies de ce viscère, après avoir eu quelque durée, qui n'ait été accompagnée d'un gonflement considérable, et presque toujours d'une solidité qui, si elle n'est pas entièrement squirreuse, s'en rapproche au point de n'en pouvoir être distinguée par les praticiens.

Quant à l'engorgement, il est une suite inévitable d'une irritation perpétuelle dans un viscère dont les ligamens sont constamment tiraillés. L'irritation se communique à l'utérus, qui en éprouve une seconde par le frottement auquel il est exposé entre les cuisses; c'est-à-dire entre des parties qui le compriment jusqu'à un certain point, et dont la sécheresse fait sur son tissu une impression désagréable. De l'irritation dont je parle, naît l'affluence des liquides qui s'y portent; leur stase occasionne la condensation de ces mêmes fluides, et l'engorgement en est l'effet inséparable.

On a aussi, d'après ce qui vient d'être dit, la théorie des ulcères, qui tantôt attaquent sa surface, et qui n'ont point un caractère dangereux, ou qui intéressent sa masse avec une disposition cancéreuse. Les premiers ont lieu toutes les fois que la tumeur, encore nouvelle, ne reçoit d'irritation qu'à la surface exposée au frottement, et dans ce cas la hernie étant réduite, si la réduction étoit possible, les ulcères seroient aisément guéris, puisque le frottement qui les a causés cesseroit d'exister. Les seconds surviennent quand la masse engorgée est dégénérée en squirre, et que la tumeur a été *travaillée* par un mouvement intestin qui a causé une altération dans les liquides dégénérés.

On doit ajouter à ces phénomènes l'exposé de quelques autres circonstances qui donnent un caractère cancereux aux ulcères même superficiels, malgré que la tumeur ne soit pas invétérée. On sait que les parties les plus sensibles du corps, quand elles sont attaquées d'une suppuration quelle qu'elle puisse être, se guérissent plus difficilement que les organes qui ne jouissent pas d'un degré égal de sensibilité. C'est pourquoi les organes, dans la composition desquels il entre une grande quantité de filets nerveux, et dans lesquels se rencontrent aussi beaucoup de vaisseaux limphatiques, sont aisément attaqués du vice cancereux dès qu'ils sont ulcérés. Or, la *Matrice* est précisément dans cette circonstance relativement aux nerfs et aux vaisseaux limphatiques dont son tissu est rempli. Aussi ses ulcères sont-ils très-douloureux et dégénèrent-ils en cancers, parce qu'ils sont plus faciles à irriter.

A ces condérations générales, prises de la structure de l'utérus, il est indispensable d'en réunir d'autres dont nous trouverons les raisons dans la disposition des fluides. Personne n'ignore que les sujets dont le sang est altéré par un vice quelconque, portent long-tems des ulcères qui n'auroient pas une durée marquée chez les personnes dont les fluides sont exempts de toute altération. Cette différence même se remarque dans les événemens qui paroîtroient devoir le moins intéresser la santé: c'est ainsi qu'une simple incision dans des parties peu sensibles se guérit en quelques heures dans un homme sain, tandis que la même plaie est suivie d'une longue suppuration chez une personne dont le sang est vitié.

Faisons maintenant l'application de ces principes aux femmes qui ont une hernie ancienne de *Matrice* avec engorgement, et nous aurons les raisons pourquoi des ulcères mêmes superficiels dégénéreront en carcinome: il suit de là que toutes les femmes qui porteront un vice écrouellenx, scorbutique, dartreux, &c. &c. avec une hernie de l'utérus sont exposées aux cancers de ce viscère. Cette dégénérescence sera accélérée comme le vice aura plus d'activité, la tumeur plus ancienne, plus irritée, plus squirreuse, et plus disposée à l'inflammation.

Il résulte de ces réflexions générales qu'une

hernie de *Matrice* avec ulcération et engorgement dégénère aisément en carcinome ; que cet état secondaire ne peut être guéri par des médicamens internes et externes, puisqu'il existe une irritation constante occasionnée par le tiraillement des ligamens du viscère ; que cette irritation seule amène l'état cancereux, et que parconséquent une tumeur de l'espèce dont nous parlons est en général très-sujette à devenir carcinomateuse, sur-tout si elle existe chez un sujet dont les fluides soient viciés.

On ne doit pas désavouer cependant que cette sorte de hernie ne soit long-tems conservée sans dégénérescence chez les femmes qui ont une vie sédentaire, et qui ont soin d'éviter toute irritation qui pourroit survenir à la tumeur. Au reste nous donnerons quelques détails à ce sujet au mot hernie de l'utérus.

Que faut-il faire si une hernie de l'utérus avec un tel engorgement qu'on ne puisse en faire la réduction; est attaquée d'ulcères dont la dégénérescence ou le caractère ne permette pas la cicatrisation de ces ulcères, et annonce au contraire qu'ils acquierrent ou qu'ils ont acquis un caractère carcinomateux ? Il ne reste de moyens pour sauver la vie aux malades que l'extirpation de l'utérus.

On objecte 1°. que ceux qui ont prétendu extirper l'utérus ont pris pour hernie de ce viscère, des tumeurs qui avoient leur origine dans le vagin; et que parconséquent cette erreur ne permet pas d'ajouter foi à leur observation. Je répondrai à cette objection par deux faits positifs qui prouvent qu'on avoit extirpé la *Matrice* de deux femmes qui, guéries de cette opération, furent attaquées de maladies aigues étrangères à cet événement et en moururent. Pour se convaincre que la *Matrice* avoit été réellement extirpée, on les a ouvertes, et il est resté démontré que l'opération étoit telle qu'on l'avoit annoncée. Ambroise Paré s'exprime ainsi :

« Une femme âgée de vingt-cinq à trente ans, » saine et bien réglée de ses purgations utérines, » comme elle disoit, et réputée fort honnête et » de bonne vie, se maria pour la seconde fois » en l'an 1571, n'ayant eu enfans de son pre- » mier mariage. Peu après la copulation, eut » signes de conception : toutefois avec progrès » de tems, sentant une pesanteur aux parties » basses, si fâcheuse pour la douleur, rétention » d'urine et autres accidens, qu'elle ne la pou- » voit plus endurer, sans découvrir à un barbier » chirurgien, son voisin et ami, nommé Chris- » tophe Mombeau, demeurant au fauxbourg » Saint-Germain-des-Prés : lequel, ainsi qu'il » me le rapporta, voyant une enflure au périné, » suivant le jugement de son art, appliqua am- » brocations et cataplasmes, décoctions d'her- » bes et autres remèdes anodins et rémollitifs, » par le moyen desquels la douleur cessa; mais » apparut à la lèvre intérieure de la partie hon- » teuse une ouverture comme d'abcès rompu, » par laquelle sortoit un long espace de tems » sanie, tantôt rougeâtre, tantôt jaunâtre, » tantôt blafarde; cependant cette pesanteur ne » se perdoit point, ainsi s'augmentoit, et vint » à telle conséquence, que l'an 1573, les autres » en suivans, jusqu'au jour de la chûte. Si la » malade vouloit se tourner au lit elle ne le pou- » voit aisément, sans mettre les mains au ventre » pour aider à supporter ce fait du côté qu'elle » se vouloit tourner ; et lors encore sentoit-elle » comme une boule tombant à plomb de quel- » que côté que l'inclination du corps se fit. » debout ou assise ne pouvoit uriner ; n'alloit à » ses affaires sans soulever vers le diaphragme » avec les mains ledit faix; marchant avec gran- » dissime difficulté de mouvoir les jambes ; et » pansoit avoir toujours quelque chose entre deux » qui l'empêchoit. Quelquefois aussi de l'année » se renouvelloit ladite ouverture, et issue de » matières, et lors sentoit douleur de tête et » autres membres, défaillement de cœur, dégoû- » tement, vomissement, suffocation; tant qu'en- » fin vaincue de mal et impatience, le 27 décembre » dernier, sous promesse de certaine et assurée » guérison, fut persuadée par une femme em- » pirique de prendre de l'antimoine, dont la vio- » lence fut telle, qu'après avoir plusieurs fois » vomi avec grands efforts, et fait plusieurs selles » d'eau, sentit, se pensoit-elle, son fondement » relâché. Visitée par une sienne amie, fut con- » seillée d'appeller l'aide du chirurgien, parce » que ce qui sortoit ne lui sembloit être le boyau » cuillier, mais autre chose partant de sa na- » ture. Il fut donc appellé le sixième jour de l'an- » née dernière, M. Jacques Guilleman, chirur- » gien juré à Paris, ensemble maître Antoine Du- » rieux, maître barbier chirurgien, demeurant » au fauxbourg Saint-Germain-des-Prés, voisin » de ladite malade. Et après avoir tout bien » considéré, advisames le meilleur qu'il falloit » extirper ce qui paroissoit, attendu la couleur » noire, puanteur et autres signes de substance » pourrie. Si commencâmes à tirer peu-à-peu » par divers jours sans douleurs un corps qui » fut jugé de Messieurs Alexis Godin, médecin » ordinaire du roi et premier de la reine, » P. Lefebvre, aussi médecin ordinaire du Roi, » de Violaines, docteur en l'université de Paris, » et nous chirurgiens. Et le corps de la *Matrice* » à raison que fut trouvé l'un des testicules et » une grosse membrane restant d'une mole qui » s'étoit apostumée, creusée et vuidée, comme » dit est. Après l'*Extirpation* de cette partie, » la malade se trouva mieux. Il y avoit neuf

» jours devant l'*Extirpation*, qu'elle n'avoit » été à ses affaires, et quatre jours qu'elle n'avoit » uriné ; ce qu'elle fit depuis régulièrement ; se » trouvant fort bien pendant l'espace de trois » mois, au bout desquels il survint une pleuré- » sie, avec une grande fièvre continue dont elle » mourut. Adverti qu'elle étoit décédée, dési- » rant de savoir ce que nature auroit bâti au lieu » de sa *Matrice*, en fis l'ouverture et n'y trouvai » point de *Matrice*. Ainsi en son lieu une cal- » losité dure, que nature avoit machiné durant » les trois mois, de si peu qui en restoit pour » tâcher à refaire ce qui étoit perdu. »

D'après une observation aussi positive, il n'est pas possible de former le doute le plus léger sur l'*Extirpation* de l'utérus, et sur le succès de cette opération.

M. Laumonier, chirurgien-major de l'Hôpital de Rouen, a pratiqué la même opération sur une femme à Metz. Il étoit alors chirurgien d'un des hôpitaux de cette ville. La présence de plusieurs Médecins et Chirurgiens de la même ville, qui attestent cette opération, suffisoit sans doute pour qu'on ne dût opposer aucune objection à l'existence d'un fait dont les témoins oculaires et l'opérateur sont vivans (Paris, en 1791). M. Laumonier ne s'est pas contenté de témoignages aussi respectables ; pour imposer silence aux contradicteurs, qu'il prévoyoit bien devoir nier un fait aussi positif, il a envoyé le viscère extirpé à l'Académie de Chirurgie ; il s'est encore trouvé des incrédules, parce que l'utérus engorgé ne présentoit pas la forme naturelle, qui est celle de son état de santé. Un hazard, aussi heureux pour la réputation de M. Laumonier que l'avoit été la la mort de la personne opérée par Ambroise Paré, lui a donné, comme à ce dernier, la possibilité de se convaincre qu'il n'existoit plus de matrice chez cette femme. Il a eu la précaution, avant que de toucher au cadavre, de faire appeller les témoins qui avoient assisté à l'opération, auxquels il a réuni des gens de l'art qui ne s'y étoient pas trouvés. Tous ont attesté que cette femme n'avoit plus de matrice, et que l'accident qui avoit causé sa mort étoit d'autant plus étranger à l'*Extirpation* de l'utérus, qu'elle avoit joui, dans l'intervalle de l'opération, jusqu'au tems où elle étoit tombée malade de l'affection à laquelle elle avoit succombé, d'une santé parfaite.

Il est donc démontré, par ces deux faits (et on peut encore consulter un grand nombre de témoins sur celui qui concerne M. Laumonier) que l'*Extirpation* de la matrice est possible ; et qu'elle est, comme toutes les autres opérations, suivie d'une guérison assurée toutes les fois que les désordres se bornent à l'organe extirpé.

On objecte encore que l'*Extirpation* de l'utérus donneroit naissance à la hernie des intestins ; parce qu'ils ne seroient plus soutenus par ce viscère. Ceux qui connoissent comment l'utérus est situé, conviendront sans peine que le rapprochement de la vessie au rectum suffira pour prévenir la hernie, car le péritoine n'est point intéressé dans la hernie de la matrice. Par conséquent, il soutient les intestins et l'épiploon dans leur situation habituelle ; et d'ailleurs si la hernie de matrice n'avoit pas lieu sans celle des intestins, il n'y auroit pas une circonstance dans laquelle les observateurs n'eussent rencontré cette complication. Or, aucun d'eux n'en fait mention, quoique le nombre des hernies de matrice dont ils donnent l'histoire, soit très-considérable.

D'après ces observations pathologiques et la certitude des faits rapportés plus haut, nous ne nous arrêterons pas à démontrer combien est ridicule l'assertion de ceux qui avancent qu'après l'extirpation de l'utérus, il y auroit un trou dans le péritoine, qui seroit amputé avec les ligamens de ce viscère. Les faits rapportés plus haut suffiront sans doute pour faire rejetter une proposition aussi contraire à la vérité.

Abraham Vater avoit fait l'*Extirpation* d'une tumeur qui pendoit entre les cuisses d'une femme ; il croyoit que ce corps amputé étoit une excroissance ; il reconnut distinctement l'utérus, auquel étoit attachée une partie des trompes. Sclevogt fit la même opération, et se convainquit, en présence d'un grand nombre de médecins et d'étudians, qu'il avoit extirpé l'utérus. La femme à laquelle ce viscère avoit été amputé, a recouvré une parfaite santé.

Ruisch observe que cette excision doit être accompagnée d'une hémorrhagie dangereuse, et que le renversement du vagin, qui est forcé à suivre la matrice doit amener la vessie avec lui. Cependant l'expérience prouve que ces craintes ne sont pas fondées. Il n'est pas douteux cependant, que si la hernie de matrice étoit récente, et que, par des accidens urgens, on fut forcé d'en faire l'extirpation, l'hémorrhagie ne devienne considérable ; mais premièrement une hernie récente est ordinairement facile à réduire, parce que l'utérus n'est pas engorgé, et alors on ne fait point l'*Extirpation*. Au reste, si ce viscère engorgé est resté long-temps dans le vagin sans former une hernie complette, la solidité que la tumeur acquiert en rendant la circulation presque nulle dans sa substance, devient une cause nécessaire du rétrécissement des vaisseaux et de la perte d'une grande partie de

de leur diamètre. C'est ce qu'on observe dans toutes les artères dont les fonctions ont été long-tems arrêtées ou absolument interrompues; elles ne forment plus qu'une espèce de ligament dans lequel il n'existe plus de cavité. D'après ces faits, très-connus des anatomistes et des praticiens, il est nécessaire d'en conclure que l'hémorrhagie dont parle Ruisch ne doit point être un obstacle à l'opération; vérité qui d'ailleurs est confirmée par l'expérience.

Le même anatomiste prétend que la vessie est entraînée par le vagin dans la hernie de l'utérus. Il paroît, par l'examen des parties que la membrane externe du vagin n'a qu'une adhérence très-foible avec la vessie, au moyen d'un tissu cellulaire lâche et peu dense. Cette structure n'étoit pas inconnue des anciens: Galien l'a parfaitement décrite. Les gonflemens qui surviennent à la vessie, quand elle est excessivement pleine d'urine, ne font éprouver aucun tiraillement au vagin, quoique le corps de cet organe soit porté fort haut, quand sa distension est considérable. Cependant s'il étoit intimément attaché au vagin, celui-ci suivroit en quelque manière l'exhaussement de la vessie, et se trouveroit forcé à s'allonger avec les parois de la vessie distendues par le liquide, et à laquelle il seroit adhérent. Or, rien de pareil ne se remarque dans le vagin, dans les cas même où la vessie s'élève le plus haut dans l'abdomen, circonstance qui prouve manifestement que le tissu cellulaire interposé entre ces deux parties, et qui s'attache de l'une à l'autre, ne forme point entr'elles un lien qui doive leur faire suivre des impulsions réciproques. Il n'est donc pas étonnant, d'après cette structure, que le vagin puisse s'abaisser considérablement avec la matrice, sans entraîner la vessie. Les observations de Ruisch à ce sujet ne doivent point inspirer de craintes sur l'état de la vessie dans l'*Extirpation* de l'utérus.

Peut-être que la difficulté qu'on apporte en général à croire possible l'opération dont nous parlons, vient de la certitude où l'on est que quelques Chirurgiens ont assuré avoir pratiqué l'*Extirpation* de l'utérus, quand ils n'avoient fait que celles de tumeurs dont l'origine étoit attachée au vagin; ou qu'ils avoient enlevé des masses polipeuses qu'ils ont prises pour des matrices. L'incrédulité se confirme, en lisant dans les ouvrages de quelques observateurs, que des femmes auxquelles on prétendoit avoir extirpé la matrice, ont eu des enfans depuis l'opération; mais que prouvent ces allégations? réduisons-les à leur juste valeur. Des praticiens inhabil s, mais téméraires, ont fait des opérations dont ils ne connoissoient pas les avantages et les dangers, puisqu'ils étoient dans une erreur manifeste sur l'existence de la partie qu'ils amputoient. Le tems a démontré cette erreur sans doute; mais on ne voit pas dans le détail qu'ils donnent de l'examen fait sur l'organe extirpé, qu'ils aient pris soin de décrire les parties enlevées par l'instrument. Ils se contentent d'assurer un fait qu'on convient bien ne pouvoir être prouvé; mais parce que leur assertion est fausse, peut-on nier que des hommes d'un mérite avoué et reconnu n'aient pas extirpé l'uterus, quand ils prouvent par l'examen des parties amputées, que l'opération a été faite sur ce viscère?

On ne dissimulera pas que la hernie ancienne du vagin ne se montre avec des apparences qui pourroient la faire confondre avec celle de l'uterus, et que des hommes inexpérimentés ne puissent se tromper dans une pareille circonstance; mais la méprise de ces chirurgiens ne détruit point le témoignage des anatomistes éclairés, qui n'ont pas pu tomber dans l'erreur à ce sujet. Au reste, il existe des signes distinctifs par, lesquels on reconnoît ces deux sortes de hernies. Nous en avons indiqué quelques uns des plus importans, en parlant des obstacles qui s'opposent à la facilité de l'enfantement; (*Voyez* le mot *Enfantement*) mais nous en donnerons une énumération plus exacte, en parlant de la hernie de matrice. Enfin le nombre des observateurs instruits, qui attestent avoir fait l'extraction de l'uterus, est si considérable, et cette opération a été faite si souvent en présence de praticiens célèbres, elle a donné lieu à tant de contestations, dont les résultats ont toujours prouvé que l'uterus avoit été extirpé, qu'il n'est plus possible, sans un entêtement condamnable, de la révoquer en doute, d'en ignorer les succès, et d'en contester la nécessité.

Cette doctrine d'ailleurs n'est point nouvelle dans les fastes de la médecine: Paul d'Ægine assure qu'on emporte l'uterus sans que les malades en perdent la vie. Ætius s'exprime à cet égard d'une manière encore plus positive. Avicenne et Avenzoar attestent le même fait. Quand aux modernes qui ont pratiqué la même opération, le nombre en est très-considérable.

Rousset, à la sagacité duquel nous devons un excellent ouvrage sur l'opération césarienne, n'amputoit pas toujours l'uterus entièrement, dans le cas de hernie avec renversement, il observoit que la partie inférieure de la tumeur étoit quelquefois affectée de gangrene, la portion supérieure restant encore saine. Dans ce cas, il emportoit seulement la portion malade, en appliquant la ligature près du col de l'uterus. Il avoit remarqué une depression sensible au-

dessous du col de l'uterus, en sorte que la masse de la tumeur étoit partagée par un sillon qui en distinguoit les deux portions ; c'étoit précisément dans la ligne formée par ce sillon qu'il fixoit la ligature. La partie qui restera intacte au-dessus de la ligature, dit cet auteur, sera réduite sans difficulté, quand la masse qui en est séparée ne la forcera plus à descendre par son poids.

Si on applique la ligature au-dessus du rétrécissement que j'ai indiqué (ce sont encore les expressions de Rousset), on fera supporter aux malades des douleurs véhémentes, et la ligature ne sera pas sans dangers manifestes : car c'est particulièrement le col et les ligamens du viscère, dans lesquels réside une sensibilité extrême, tandis que le corps de l'uterus n'est affecté d'aucun sentiment douloureux, ou tout au plus d'une sensation légère de douleur quand on le touche, et même avec rudesse, pour le remettre en sa place toutes les fois qu'il fait hernie.

Il est démontré par les observations de Rousset, que l'extirpation de l'uterus se fait indistinctement par la ligature, l'excision et l'ustion. Cette dernière méthode, quoique très-douloureuse, est dans bien des circonstances préférable aux deux autres. Si la tumeur est ancienne, le tiraillement qu'elle a fait supporter au vagin, occasionne dans cet organe un engorgement qui est le produit de son irritation constamment entretenue. Par l'ustion on procure une suppuration prompte et abondante, qui dégorge l'empatement des parties adhérentes à la matrice : avantage qu'on obtiendroit difficilement par une simple extirpation opérée avec le fer. Ce dégorgement ne seroit pas non plus aussi complet qu'il peut l'être, par la suppuration déterminée au moyen de la ligature.

Cependant si la tumeur est recente, c'est à-dire si le poids de la hernie, quel que soit d'ailleurs l'état de la matrice antérieurement, n'a pas occasionné d'irritation dans le vagin, il n'y a point d'affluence de liquides, dont le séjour prolongé ait déterminé de congestion. Dans cette circonstance, l'excision est préférable à l'ustion : c'est encore le cas d'employer la ligature. Rousset n'a point donné de préceptes sur la préférence à donner aux différentes méthodes d'après les symptomes qui accompagnoient la hernie de l'uterus. Nous croyons que les considérations exposées ci-dessus méritent quelqu'attention de la part de l'opérateur : elles sont d'ailleurs entièrement conformes aux règles de la bonne chirurgie, et la pratique raisonnée en confirme l'utilité.

En faisant l'énumération des diverses espèces de hernies de la matrice, on observe que le vagin se trouve dans des états différens, selon le caractère de la tumeur. La hernie avec renversement entraîne le vagin avec elle, comme la hernie sans renversement ; mais dans le second cas, la matrice ne peut être pendante entre les cuisses, sans que le vagin ne soit à son tour renversé presque complètement. Toutes les fois qu'on extirpe la matrice à la manière ordinaire, c'est-à-dire en emportant toute la masse de la tumeur, le vagin est coupé dans une profondeur différente. Si la hernie est sans renversement, on coupe presque tout le canal du vagin, tandis que dans le contraire on n'en coupe qu'une très-petite étendue, puisque l'opération se fait alors dans le point de la jonction avec l'uterus. Si on incise la tumeur dans la portion déprimée, qui est entre le col de l'uterus et le corps du viscère, et qui ne peut avoir lieu que dans la descente avec renversement, dans ce cas, le vagin reste parfaitement intact, et la hernie devient le sujet d'une simple opération, qui consiste dans le replacement.

Quand dans la hernie sans renversement, le vagin a été entièrement extirpé, il ne reste, comme l'observation le prouve, qu'une ouverture extrêmement étroite, parce que les côtés cicatrisés se sont rapprochés sensiblement. Dans cette circonstance, les femmes ne peuvent jouir des caresses de leurs maris ; car la vessie s'est rapprochée également du rectum, et le tissu cellulaire qui les séparoit, les a réunis plus étroitement pendant la suppuration de l'ulcère, puisqu'il y a eu un engorgement légèrement inflammatoire dans les environs des organes en état de suppuration, et que cet engorgement a donné plus de solidité au rapprochement de la vessie et du rectum.

Si le vagin a été amputé à une profondeur peu considérable, les femmes sont encore capables de recevoir leurs maris ; mais ces caresses inutiles ne sont accompagnées d'aucun sentiment de volupté, si l'on en croit le récit de Rousset, qui atteste ce fait d'après une femme à laquelle on avoit pratiqué l'opération dont nous parlons. En supposant que l'opération n'ait point intéressé le vagin, (ce qui arrive dans l'application de la ligature à la partie retrecie de l'utérus, près de son col, et lorsqu'il y a renversement) le canal conserve toute son étendue ; mais comme sa partie supérieure n'est plus soutenue par la matrice, la contraction de ses fibres longitudinales et obliques, tend toujours à rapprocher les deux extrémités. Avec le tems il doit en quelque sorte perdre ses dimensions, et procurer plus de douleurs que de volupté, aux femmes qui dans cet état s'approchent de leurs maris.

Tels sont les résultats d'une opération qui prive pour toujours les femmes du bonheur d'augmenter leur famille, si elles sont encore jeunes. Molinetti observe que l'*Extirpation* de la matrice réussit constammment chez les femmes âgées. Il ne dit point qu'elle expose les autres au danger de perdre la vie, et sous ce rapport, Rousset est entièrement de son avis. Sans doute que les succès de l'opération sont plus marqués, parce qu'ils sont accompagnés d'une inflammation moins intense chez les femmes, dont l'irritabilité a été émoussée par l'âge. Dans la jeunesse, le chagrin de perdre un viscère, dont la privation emporte avec elle l'impossibilité de voir augmenter sa famille, est la cause d'un trouble moral qui aggrave les symptomes de l'inflammation inséparable de l'extirpation de l'uterus. Cette circonstance réunie à une sensibilité et une irritabilité plus grande dans le tissu des solides, nous indiquent par quelle raison il y a une diversité d'accidens chez les femmes de différens âges.

Il existe enfin une séparation spontanée de l'uterus d'avec le vagin, quand après des suppurations prolongées l'extrémité du vagin détruite, et les ligamens de la matrice pourris par la même cause, ce viscère a perdu toute adhérence avec les organes qui l'avoisinoient. Rousset cite deux exemples de cet évennement singulier. Les deux femmes dont la matrice est tombée spontanément, ont vécu plusieurs années en bonne santé : l'une d'elle a été ouverte après sa mort, et l'inspection anatomique, faite en présence de témoins intacts, a prouvé que l'uterus n'existoit plus. Cette femme avoit eu plusieurs couches très-laborieuses, qui avoient occasionné la descente de la matrice.

Il reste à considérer quels accidens peuvent survenir après l'*Extirpation* de l'úterus, si les femmes sont encore d'âge à avoir régulièrement des menstrues ; mais l'examen de cette question trouvera plus naturellement place à l'article suppression des menstrues, par vice de conformation accidentel. (M. Chambon).

EXTRAITS. (*Mat. méd*).

Quoique le mot *Extrait* ait été employé dans les premiers tems pour désigner toutes les substances qu'on séparoit de matières plus composées qu'elles, on l'a par la suite appliqué à un des matériaux immédiats qu'on retire des végétaux, soit en évaporant leurs sucs exprimés, soit en évaporant les infusions ou les décoctions qu'on en prépare. L'extrait considéré chimiquement étoit regardé comme une espèce de savon, comme un composé naturel d'huile et d'alcali. On en distinguoit autrefois de plusieurs genres. Rouelle avoit admis trois sortes d'*Extraits*, l'*Extrait* muqueux, qui sembloit, dans son sens, n'être qu'un mucilage coloré ; l'*Extrait* savonneux, c'est l'*Extrait* proprement dit, et l'extracto-résineux, ou le résino-extractif suivant que l'*Extrait* y dominoit comme dans le premier cas, ou que la résine y fut plus abondante comme dans le second. L'*Extrait* muqueux étoit distingué par son caractère visqueux, sa saveur fade, acidule ou sacrée, sa dissolubilité dans l'eau, sa fermentescibilité, son indissolubilité dans l'alcool et dans l'éther, sa propriété de donner de l'acide pyromuqueux à la distillation, celle de ne pouvoir pas être amené à l'état de siccité parfaite par l'évaporation ; tels étoient les *Extraits* de genièvre, de groseilles, de raisins, de tamarins, de prunes, &c. Ce n'est point là un véritable *Extrait*, mais un suc sucré et muqueux épaissi. L'*Extrait* savonneux ou l'*Extrait* proprement dit, avoit pour caractères une couleur rouge plus ou moins brune, un état de sécheresse qui lui donnoit de la transparence, et la forme écailleuse, lamelleuse, une saveur plus ou moins sensiblement amère, la permanence à l'air dans son état de sécheresse, une inaltérabilité très-remarquable, la propriété de se décomposer par les sels métalliques, la dissolubilité sensible dans l'alcool. Beaucoup de ces propriétés étant très-saillantes dans les savons, on avoit cru que l'*Extrait* étoit lui-même une espèce de savon, et on distinguoit à cause de cela cette matière par le nom d'*Extrait* savonnenx. La plupart des *Extraits* proprement dits, étoient dans ce genre, mais sur-tout ceux de quinquina, d'aunée, de gentiane, de trefle aquatique, des plantes chicoracées, &c. Enfin l'*Extrait* résineux, ou le résino-extractif étoit distingué par la combustibilité, la grande dissolubilité dans l'alcool, la dissolubilité moindre dans l'eau, la séparation en deux matières par le moyen de l'eau bouillante, et souvent aussi par l'action des autres réactifs. L'*Extracto* résineux paroissoit être regardé comme un mélange d'*Extrait et de résine*, on rangeoit dans le genre des *Extraits* de rhubarbe, de séné, de safran, &c. On voit que cette distinction supposoit trois matières réellement différentes comme un seul et même principe plus ou moins mêlangé, que les idées étoient très-inexactes en chimie. Quant à la matière médicale, il résulte de l'exposé précédent qu'en employant les *Extraits* proposés en pharmacie, on ne savoit pas exactement ce que l'on donnoit aux malades, et qu'on se conduisoit par un véritable empyrisme très-aveugle. On n'a rien fait pour dissiper cette incertitude ; il n'y a pas même un commencement d'analyse des espèces d'*Extraits* les plus communs, et qu'on emploie tous les jours en médecine. J'ai cherché long-tems à dissiper cette obscurité en matière médicale ; j'ai conseillé aux pharmaciens de faire

des resherches sur cet objet important de chimie médicinale ; j'en ai commencé moi-même une grande suite, et j'ai trouvé, relativement à l'analyse du quinquina, que l'extrait, proprement dit, n'est rien moins qu'un savon ; que c'est une espèce de matière, *sui generis*, très-avide d'absorber l'oxigène, changeant de nature à mesure que cette absorption a lieu, devenant indissoluble dans l'eau, et se rapprochant alors de l'état huileux lorsqu'elle est saturée de ce principe, étant dans différens états, par rapport aux diverses proportions d'oxigène qu'elle contient.

On attribue en général aux *Extraits* les propriétés apéritive, tonique, atténuante, dépurante ; mais ces propriétés doivent singulièrement varier, et il est impossible de dire à cet égard quelque chose d'exact dans des généralités. Il faut consulter l'article de chaque plante en particulier, pour connoître toutes les propriétés des *Extraits*, et lire l'article *Extrait* dans le dictionnaire de chimie, pour avoir une idée exacte et précise de leur nature générale. (M. Fourcroy).

Extrait de Saturne. (*Mat. med.*).

Mauvaise dénomination donnée à l'acétite de plomb dans un état épais, et d'une consistance semblable à celle des *Extraits*. (*Voyez* le mot Plomb, pour connoître les propriétés chimiques et médicinales de cette préparation saline métallique. (M. Fourcroy).

EXTRAVASATION.

C'est une effusion de quelque humeur que ce soit hors de ses propres vaisseaux. Quand la sérosité s'extravase dans le tissu cellulaire, ou dans quelque grande cavité, elle est la matière des différentes espèces d'hydropisies. (*Voyez* Epanchement, Anasargue, Leucophlegmatie, Hydropisie). (M. de Horne).

EXTRÉMITÉS. (*Blessures des*) (*Médecine légale*).

S'il y a des parties du corps humain à l'égard desquelles la doctrine de la mortalité absolue des blessures soit particulièrement insoutenable, ce sont les *Extrémités*. En effet, non-seulement la vie peut exister sans elles, et sans les fonctions qu'elles ont à remplir ; mais encore ces parties se prêtent à presque tous les secours possibles que l'art a imaginés pour réparer les délabremens qui leur surviennent. Cependant, une mort inévitable est quelquefois l'effet de ces délabremens, parce que, si leur siége est dans la portion du membre qui avoisine le tronc, il en résulte alors, ou des hémorragies énormes, ou des convulsions de toute la machine, contre lesquelles l'art devient insuffisant, c'est-à-dire qu'il ne peut employer assez promptement ses ressources. Nous ne parlerons point ici de ces divers accidens. (*Voyez* les articles Artères, (*Blessures des*). Veines, (*Blessures des*) Nerfs, (*Blessures des*) et, avant ceux-ci, l'article général Blessures. (*Mortalité des*) (*Médecine légale*).

Ainsi, lorsque l'hémorragie et les convulsions n'ont pas lieu, ou qu'elles sont de courte durée ; je ne vois pas, dit Bohnius, comment on peut prononcer qu'une blessure des *Extrémités* est mortelle ; et telle fut la décision portée par la Faculté de Médecine de Léipsick, en 1705, à l'occasion d'une blessure de la cuisse, quoique cette blessure fût très-considérable. Elle étoit à la partie supérieure et interne ; l'hémorragie avoit duré plusieurs jours ; de fréquentes défaillances en avoient été l'effet ; le mouvement du membre étoit perdu entièrement ; une fièvre violente accompagnée de vomissemens bilieux s'étoit manifestée. Quoique la douleur, l'inflammation et l'hémorragie eussent cessé, et que la plaie parût vouloir se consolider, la malade succomba au bout d'un mois de traitement. L'ouverture du cadavre fit voir que la plaie n'étoit point consolidée, et qu'au contraire elle recéloit une grande quantité de pus ; elle se prolongeoit sous les tégumens communs jusqu'aux muscles fessiers, et un très-gros tronc veineux ainsi qu'une branche considérable du second nerf crural, (c'est-à-dire d'une des divisions du nerf crural après sa sortie du bas-ventre) avoient été coupés. Ces circonstances n'empêchèrent pas, comme nous l'avons déjà dit, le Collège des Médecins de Léipsick de prononcer la non-mortalité de la blessure ; parce que l'hémorragie avoit été réprimée, que la lézion du nerf n'avoit produit ni convulsions ni une paralysie générale, que la plaie commençoit à se consolider, et que d'autres symptomes très-graves n'avoient pas eu lieu chez la blessée.

Bohnius cite comme un fait mémorable que le choc d'une voiture et les pieds des chevaux ayant brisé le ligament propre de la rotule d'un des genoux d'une femme, il ne s'ensuivit ni hémorragie notable, ni inflammation ; mais que dès la nuit suivante, le sphacèle se manifesta à la partie interne de la cuisse, attaqua les tégumens communs et les muscles de l'abdomen, et même une grande portion du tube intestinal. On recourut en vain aux moyens les plus appropriés. La perte de la blessée est attribuée par l'auteur que nous citons à ce que la nature ne seconda pas les efforts de l'art, et que la blessure fit naître la gangrène par une action

que l'on ne sauroit expliquer, et qu'aucun remède ne put réprimer. Il pense que cette terminaison aussi subite qu'extraordinaire est principalement due à l'état cachectique des sujets; auxquels les lézions des tendons majeurs occasionnent alors des convulsions mortelles : et il rapporte un autre fait pour appuyer son opinion.

On peut ranger très-naturellement dans la classe des blessures qui font le sujet de cet article les lézions sans effusion de sang, qui s'opèrent soit en foulant un homme aux pieds, soit en le frappant avec un bâton ou tout autre instrument contondant. Lorsque ces lézions sont considérables, il y a toujours rupture et solution de continuité, au moins sous les tégumens : et même, quoiqu'elles ne paroissent affecter le corps qu'à sa superficie, on a remarqué qu'elles occasionnoient quelquefois une mort inattendue, si elles étoient multipliées, larges, dures et profondes, et sur-tout si elles affectoient les parties internes. Les lézions qui ne sont, au contraire, que superficielles, légères, non multipliées, ne deviennent point une cause de mort : et, si les efforts de la nature sont secondés à propos par les ressources de l'art, le sang extravasé ne tarde guères à être résorbé.

En effet, lorsque ces sortes d'accidens ont lieu, l'union des parties que l'on nomme en général chairs se rompt, les fibres et les vaisseaux dont elles sont composées se brisent; et, selon la quantité et la qualité du sang sorti des canaux qui le contenoient, il y a rougeur, ou lividité, ou noirceur : la circulation de ce fluide et de la lymphe sont plus ou moins troublées, perverties : et quelquefois même les humeurs extravasées, se corrompant, deviennent sanieuses. Quelquefois l'effet des contusions se propage jusqu'aux parties situées dans les cavités : et on a observé la plèvre, les poumons, le foie, la rate, la vessie urinaire, &c. non-seulement échymosées, mais même offrant des solutions de continuité bien caractérisées. Les hernies de tout genre peuvent ne pas avoir d'autre cause, ainsi que la descente de matrice, soit que ces accidens ayent lieu sur-le-champ par la rupture des ligamens, soit qu'ils ne se manifestent qu'au bout d'un certain tems par leur simple relâchement. C'est ce que prouve le fait rapporté par Bohnius. Dans un autre, dont cet illustre Médecin-légiste fut témoin, la femme qui fait le sujet de l'observation succomba au bout de trois jours, après avoir éprouvé les douleurs les plus atroces, de la fièvre, l'impuissance de tout mouvement, l'anxiété précordiale, une grande difficulté de respirer, et des convulsions. On trouva, en examinant le cadavre, l'habitude du corps livide et d'un rouge noirâtre; elle étoit bouffie dans différens endroits. On observa ces phénomènes principalement vers les épaules, les côtés de la poitrine, la région lombaire, celle des aines, et enfin la cuisse gauche. Quand on entamoit avec le scalpel la peau dans certains endroits, elle laissoit écouler un sang en partie très-fluide, et en partie grumelé; et les chairs placées sous les tégumens étoient brisées et meurtries. Du sang dissous dans de la sérosité s'étoit épanché dans la cavité du thorax et dans celle du bas-ventre. La portion gauche de la plèvre et du péritoine, ainsi que celle du tube intestinal qui avoisine cette dernière, et la face de la rate qui s'appuie sur les fausses côtes, étoient gorgées de sang comme si elles eussent été gangrenées. Bohnius pense que ces phénomènes ont une connexion nécessaire avec la mortalité de la blessure, en ce qu'ils prouvent évidemment que l'ordre dans lequel les humeurs circuloient, a été perverti, que les vaisseaux qui les contenoient ont été brisés, que le sang et la lymphe se sont épanchés, et que ces différentes fonctions ont été dérangées. Le mouvement des fluides s'est vu troublé non-seulement par la rupture et la compression des vaisseaux, mais encore par l'affoiblissement de ton de leurs parois : et ces mêmes fluides, jadis nourriciers, devenus libres, se sont facilement détériorés, et convertis en une matière sanieuse très-nuisible aux parties solides.

La question médico-légale qui se présente à résoudre dans ces sortes de cas est celle-ci : la mort a-t-elle eu lieu par l'effet unique et immédiat des coups qui ont été portés; ou bien une autre cause morbifique quelconque, soit antérieure, soit postérieure à l'évènement, l'a-t-elle déterminée? La décision que le ministre de la loi attend alors du Médecin est le plus souvent très-difficile à former; à moins que les circonstances qui ont précédé ou celles qui ont suivi, ainsi que l'examen du cadavre, ne fournissent des lumières propres à diriger la marche et à fixer l'opinion incertaine. On s'informera donc exactement si le blessé étoit valétudinaire, ou s'il jouissoit d'une santé complettement bonne. Dans la première supposition, il est à présumer que la violence des coups est la cause de la mort, sur-tout, si dès le premier moment le blessé a été mal, et si son état a ensuite toujours empiré de plus en plus. Dans la seconde supposition, le Médecin-légiste demeure plus ou moins dans l'incertitude si la terminaison fatale est due à quelque maladie cachée, ou à la blessure : et cette incertitude ne peut être dissipée que par le rapport de celui qui a traité le blessé, de ses parens, de ses amis, et enfin par l'examen attentif du cadavre. Le plus ordinairement, on est dans la nécessité de comparer, et de combiner, toutes ces différentes causes de mort, et d'en tirer une conclusion que

l'humanité et la justice ordonnent de mitiger autant qu'il est possible. Voici un exemple de la conduite à tenir en pareille circonstance : il est tiré de Bohnius. Une servante étoit alitée depuis un mois pour une douleur à la poitrine et au côté gauche, qui provenoit, ainsi que le prouva l'examen du cadavre, d'un vomique du poûmon. Le 12 Mars (1693) elle fut violemment frappée avec un gros bâton; et, étant tombée sous les coups, elle ne cessa d'éprouver de très-grandes douleurs au dos, aux hypocondres, et aux jambes jusqu'au 27 Avril qu'elle mourut. La Faculté de Médecine de Leipsik décida que les coups que cette femme avoit reçus, et la forte commotion de l'ame, avoient bien augmenté et accéléré la stagnation du sang dans le poûmon, et par une suite nécessaire la suppuration de ce viscère : mais que l'imprudence qu'elle avoit eue de s'exposer, après son accident, à la neige et à l'humidité, et sa négligence à ne faire aucun remède pendant les quatorze premiers jours, avoient beaucoup contribué à sa perte. (M. Mahon).

EXTRÉMITÉS DU CORPS HUMAIN. (*Séméïotique*).

Les *Extrémités du Corps humain* doivent être observées dans les maladies, sur-tout dans celles qui sont aiguës ; parce qu'elles peuvent fournir un grand nombre de signes pronostics très-importans. Il n'arrive jamais, en effet, que les hommes meurent sans qu'il ne se fasse quelque changement notable dans l'extérieur des *Extrémités*. On peut y considérer principalement la chaleur, le froid, la couleur, le mouvement, et la situation respectivement à l'état naturel.

C'est toujours un bon signe dans les maladies aiguës, que les *Extrémités* aient une chaleur tempérée, égale à celle de toutes les autres parties du corps, avec souplesse dans la peau. On peut trouver les *Extrémités* ainsi chaudes dans les fièvres les plus malignes : mais cette chaleur n'est pas également répandue dans toutes les parties du corps, comme lorsque les *Extrémités* sont moins chaudes que le tronc. D'ailleurs les hypocondres sont ordinairement durs dans ce cas-là, et l'habitude du corps n'est pas également souple dans toutes les parties ; c'est ce qui distingue la chaleur qui n'est pas un bon signe d'avec celle qui l'est. Une chaleur brûlante n'est même pas un mauvais signe, lorsqu'elle est également répandue dans tout le corps, et par conséquent aux *Extrémités* ; c'est le propre des fièvres ardentes malignes de ne pas échauffer plus qu'à l'ordinaire les *Extrémités* ; c'est aussi un signe de malignité que les *Extrémités* s'échauffent et se refroidissent en peu de tems: c'est un signe mortel dans les maladies aiguës qui épuisent promptement les forces. L'extrême chaleur, avec rougeur et inflammantion de ces parties, est un bon signe dans ces mêmes maladies: une chaleur douce, tempérée, avec moiteur ou même avec un sentiment d'humidité, qui tend à se refroidir dans toute l'habitude du corps, mais particulièrement dans les *Extrémités*, qui se trouve jointe à une fièvre continue, doit être très-suspecte ; parce qu'il y a lieu de craindre que la chaleur ne soit concentrée dans les viscères : la chaleur douce, égale, que l'on observe dans les hectiques, ne se conserve pas ; elle augmente considérablement après qu'ils ont pris des alimens, et elle se fait particulièrement sentir dans le creux de mains : d'ailleurs la chaleur dans la fièvre hectique produit presque toujours une sorte de crasse sur la peau.

Le froid des *Extrémités* dans les maladies aiguës est toujours un très-mauvais signe, à moins que la nature ne prépare une crise ; ce qui s'annonce par les bons signes qui concourent avec le froid de ces parties : lorsqu'elles sont froides, que les autres parties sont brûlantes avec sécheresse, et que ces symptomes sont accompagnés d'une grande soif, c'est un signe de malignité dans la maladie : si on a peine à dissiper le froid des *Extrémités* par les moyens convenables pour les réchauffer, et surtout si on ne peut parvenir à leur redonner de la chaleur, c'est un très-mauvais signe, qui devient même mortel, et annonce une fin prochaine, si en même tems ces parties deviennent livides et noires.

C'est toujours un très-bon signe dans les maladies aiguës, que les *Extrémités* conservent leur couleur naturelle. La couleur rouge et enflammée de quelque partie du corps que ce soit est aussi un bon signe, si elle provient d'un dépôt critique qui se soit fait dans cette partie. La couleur livide et noire des *Extrémités*, sur-tout si le froid s'y joint, est un signe mortel.

C'est aussi un très-mauvais signe, que le malade agite continuellement, et d'une manière extraordinaire, ses pieds et ses mains, ou qu'il les découvre quoiqu'ils soient froids.

On doit de même très-mal augurer d'un malade qui se tient constamment renversé, avec les *Extrémités* tant supérieures qu'inférieures toujours étendues (*Voyez* Coucher *manière de se*) qui, ainsi que celui-ci, est extrait de l'excellent ouvrage de Prosper Alpin : *De praesagiendâ vitâ et morte aegrotantium.* (*A.E.*) (M. Mahon).

EXUBERE, adj.

On appelle ainsi les enfans qu'on a sevrés. (*D. de Lavois.*) (M. Mahon).

EXUDATION, *Exudatio*. s. f. Espèce de suppuration ou purulence de la conjonctive et de la cornée sans ulcération apparente, ni pustule, ni abscès. (*Voy*. Lippitude, Ophtalmie). (M. Chamseru).

EYSEL (Jean-Philippe) naquit en 1652 à Erfort dans la Haute-Thuringe. Il étudia la médecine dans les écoles de cette ville, et il y fut reçu docteur en 1680. Bientôt il fut médecin ordinaire de la petite ville de Bockolt en Westphalie. Il revint dans sa patrie en 1684, et y fut nommé professeur extraordinaire en 1687. Il fut agrégé à la faculté en 1693, et l'année suivante, il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie. Dans la suite on y joignit celle de Botanique qu'il remplit, ainsi que les autres, avec beaucoup d'honneur. En 1715, il entra dans l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Philoxene*. Il mourut le 30 Juin 1717, à l'âge de 65 ans. On a de lui plusieurs dissertations en forme de thèses, et les ouvrages suivans, qui sont d'une étendue plus considérable :

Enchiridion de formulis praescribendis, secundùm methodum Gasparis Crameri. Erfordiae, 1698, *in*-8.

Compendium anatomicum. Ibidem, 1698, *in*-8, 1710, *in*-4.

Compendium physiologicum. Ibidem, 1699, *in*-8.

Compendium semeïologicum modernorum dogmatibus accommodatum. Ibidem, 1701, *in*-4.

Scrutinium dysenteriae malignae epidemicae nunc grassantis. Ibidem, 1709, *in*-4.

Compendium chirurgicum. Erfordiae, 1714, *in*-8.

Compendium practicum modernorum praxi clinicae accommodatum. Erfordiae, 1710, *in*-4.

Opera medica et chirurgica. Francofurti, 1718, *in*-8. (M. Goulin.)

EYSSON (Henri) enseigna la médecine à Groningue dans le XVII siècle. Il y avoit 20 ans qu'on ne faisoit dans cette université aucune démonstration publique d'anatomie. A la sollicitation d'*Eysson*, on bâtit a Groningue un nouvel amphitéâtre, où il démontra l'anatomie pendant plusieurs années.

Voici ses ouvrages :

De ossibus infantis cognoscendis et curandis. Accedit Volcheri Coiteri eorumdem ossium historia. Groningae, 1659, *in*-12.

Eysson est non-seulement fort exact dans la description qu'il donne des os du fœtus venu à terme, mais il fait encore des réflexions judicieuses sur les maladies qui attaquent les os dans la suite de l'âge.

Dissertatio medica de fœtu lapidefacto et ultra viginti annos retento. Ibidem, 1661, *in*-12.

Collegium anatomicum, sive, omnium humani corporis partium historia. Ibidem, 1662, *in*-12.

On y remarque beaucoup d'exactitude.

Syntagma medicum minus, solidiora medicinae generalis fundamenta comprehendens. Ibidem, 1672, *in*-12.

Rodolphe Eysson de Groningue, fils du précédent, a mis au jour :

Sylvae virgilianae prodromus, sive, Specimina philologico-botanica de arboribus glandiferis proprié dictis. Groningae, 1695, *in*-12. (M. Goulin).

EZARHARAGUI fut médecin de Mansor, Conseiller de Cordoue. Il composa un ouvrage semblable au canon d'*Avicenne*, qui a été longtems en estime parmi les mahométans. Ce médecin mourut pendant la guerre de Cordoue, à l'âge de cent un ans, de l'hégire 404, et de J. C. 1013. (M. Goulin).

ARTICLE OMIS.

EUROPE. (*Hygiène*). (*Introduction à l'*).

Description physique et médicale du globe.

1. *Topographie physique et médicale de l'Europe.*

L'*Europe* peuplée et instruite par l'Asie et l'Afrique, bien plus vastes qu'elle, leur a bientôt enlevé le sceptre du monde. Les Grecs s'en sont emparés les premiers et l'ont cédé aux Romains : ceux-ci se le sont laissé enlever par les nations occidentales de l'*Europe*, qui maintenant se le disputent. Quelque jour peut-être l'Amérique elle-même, peuplée et instruite par l'Europe, deviendra à son tour la maitresse de l'univers.

Cette révolution successive d'orient en occident et du midi vers le nord, ne doit pas être exclue des considérations physiques sur la nature de l'homme et sur l'influence des climats. Mais en ce moment je me bornerai à considérer l'*Europe* en elle même, et je suivrai pour elle le plan qui a déjà été exécuté pour l'Afrique.

Je commencerai par l'examen des lieux, des eaux et de l'air, base universelle des connoissances topographiques. Les productions végétales et animales, qui caractérissent les contrées, et attestent leur nature et leurs convenances, présenteront ensuite, comme dans toutes les parties très-cultivées du globe, des différences moins prononcées, que dans ces vastes pays, qui n'ont encore été fécondés et peuplés, que par les mains de la nature. En effet, les animaux et les plantes, perdent jusqu'à un certain point, comme les hommes, leur caractère et leurs habitudes, par la civilisation. Mais surtout, de tous les êtres l'homme Européen est celui dont les différences sont le plus sensiblement, non pas anéanties, mais affoiblies par l'effet de l'éducation, de la sociabilité et des communications de tous les genres.

La matière que je traite, malgré les longues observations des hommes, peut encore être regardée comme nouvelle ; et cependant les matériaux en sont très-nombreux. Il m'a été impossible de réunir toutes les sources dans lesquelles j'eusse desiré de puiser ; et quand je les aurois possédées, j'aurois encore manqué du tems suffisant pour y faire les recherches nécessaires. Ainsi l'on me pardonnera j'espere l'imperfection de cette espèce d'ébauche, dans laquelle je me suis occupé plutôt de former le cadre et d'esquisser les principaux traits, que de porter dans les détails une perfection que la multitude des objets, et le peu de tems qui m'est laissé, ne m'ont pas permis d'y mettre. Une partie de cet article sera renvoyée à l'article TOPOGRAPHIE.

§. PREMIER.

(*Première base de divisions, dans le continent de l'Europe ; chaînes de montagnes et bassins qu'elles forment.*)

Dans l'*Europe*, comme dans toutes les contrées de la terre, les montagnes ne sont point des élévations isolées ; la plupart se suivent et forment des chaînes qui sont comme les rebords de grands bassins, dont le fond, occupé par la mer ou par de grands lacs, reçoit les fleuves du sommet de ces montagnes.

(*Grande chaîne moyenne qui traverse l'Europe*).

Si l'on considère les sources des principaux fleuves qui arrosent l'*Europe*, on verra que les montagnes où ces sources sont placées, forment une ligne continue, qui du sud-ouest au nord-est, traverse l'*Europe*, et la divise en deux portions presque égales, l'une méridionale, l'autre septentrionale. Cette ligne part de *Gibraltar*, pour arriver aux *Monts-Poyas*, et se terminer avec eux sur la frontière asiatique de l'*Europe*, à cette partie de sa côte septentrionale, qui répond à l'isle de la Nouvelle Zemble dans la mer glaciale.

Les principaux points de cette longue chaîne, sont les *Pyrénées*, *les Alpes*, *la Forêt noire ; les Monts-Krapacks*, qui séparent la Hongrie de la Pologne, le *Plateau de Russie*, d'où découlent le Wolga, le Dnieper et la Duna ; enfin les *Monts-Poyas*, qui du sud au nord vont aboutir à la Nouvelle Zemble.

De Gibraltar aux Pyrénées cette chaîne traverse l'Espagne du midi au nord, et dans ce trajet elle forme les montagnes appelées *Sierra Nevada*, *Sierra de Cuença et Monte-Caio.* Des Pyrénées aux Alpes, elle traverse la France, en formant de l'ouest à l'est les *Cevennes*, et s'unissant aux montagnes, d'où sortent la Dordogne, la Loire et l'Allier, au centre desquelles s'élèvent le *Cantal*, *le Mont-d'Or et le Puy-de-Dôme.* C'est au nord d'est de ce plateau que la même chaîne s'étend du sud au nord, en accompagnant

gagnant la rive droite du Rhône et de la Sône, et delà vers les sources de la Sône, elle joint l'extrémité méridionale des *Vosges*, par lesquelles elle gagne les *Alpes Suisses*, et tout ce plateau couvert de glaces éternelles, duquel découlent le Rhône, le Rhin et le Danube. De ce plateau elle reprend sa route de l'ouest à l'est, à travers l'Allemagne, forme une partie des montagnes de la *Forêt noire*, et suivant la rive gauche du Danube, traverse la Souabe, le nord de la Bavière et de l'Autriche; elle joint ensuite les *Monts-Krapacks* au nord de la Hongrie et au sud de la Pologne. Delà, si l'on suit à travers la Pologne et la Lithuanie, du sud-ouest au nord-est les hauteurs qui séparent les eaux qui vont grossir le *Dnieper*, de celles qui se jettent dans le Niemen et la Duna, on gagne le *Plateau de Russie*. Ensuite après s'être dirigé du sud au nord jusqu'au près du lac Onega, formant le demi cercle de l'ouest à l'est, autour des sources, dont les eaux s'épanchent dans la Dwina et la Peczora, jusqu'à l'origine de ce dernier fleuve, on parvient au *Kamenoï Poyas*, dont la chaîne, dirigée du sud au nord, forme, comme je l'ai dit, l'extrémité orientale de cette longue ligne qui partage l'Europe.

(*Prolongemens de la chaîne moyenne.*)

Dans son trajet, cette chaîne moyenne donne divers prolongemens, formés ou de montagnes ou seulement de terreins élevés; les uns partent de son revers septentrional, les autres de son côté méridional. Les principaux forment l'enceinte des grands bassins, d'autres moins considérables forment dans ces bassins des divisions secondaires.

Parmi les prolongemens que fournit le revers septentrional et occidental de cette chaîne, on connoît en Espagne la chaîne appelée *Sierra Morena*, qui sépare le Guadalquivir et le Guadiana. Les chaînes parallèles qui partent de la *Sierra de Cuença* et du *Monte-Caio*, et qui séparent le Guadiana du Tage et celui-ci du Dourho, enfin les montagnes des *Asturies*, dont l'extrémité s'abaisse vers le cap Finisterre

En France, après le prolongement occidental des *Pyrenées*, qui s'étend dans la partie des Landes, entre l'Adour et la Garonne, le plateau *du Cantal, du Mont-d'Or et du Puy de Dome*, donne les hauteurs qui séparent les eaux de la Garonne et de la Dordogne, de celles de l'Allier et de la Loire. De l'extrémité nord du même plateau, sortent des terreins élevés qui séparent les eaux de la Loire de celles de la Seine, et qui s'avançant entre le cours de ces deux fleuves et les sources des rivières qui s'y rendent, vont finir à l'extrémité de l'ancienne Bretagne, dans le département du Finisterre. A l'origine des *Vosges*, se forme, entre les sources de la Marne et de la Meuse, la chaîne qui sépare les eaux qui vont grossir la Seine, de celles qui vont former la Meuse, la Moselle et l'Escaut. C'est cette chaîne, qui, gagnant le Pas de Calais, va se propager en Angleterre et en Ecosse, et revient en Irlande, enfermant dans son enceinte le grand canal Saint-Georges. Enfin, la chaîne transversale des *Vosges* produit, à son extrémité orientale, un prolongement peu étendu, qui porte aussi le nom de *Vosges*, et qui, bornant les départemens du Haut et du Bas-Rhin, accompagne la rive gauche du Rhin en France.

En Allemagne, le prolongement septentrional des montagnes de la *Forêt Noire* accompagne également la rive droite du Rhin, et s'avance entre ce fleuve et le Necker. Entre le Rhin et le Wéser, entre le Wéser et l'Elbe, pénètrent de même des terreins élevés et montagneux, qui s'étendent dans la Westphalie et dans la Saxe; et l'on connoît dans celle-ci les fameuses montagnes et forêts du *Hartz*: elles prennent leur origine de la chaîne moyenne, à son passage dans la Bavière et la Bohême. Mais un prolongement plus remarquable est celui qui sort des montagnes d'Autriche et de l'extrémité occidentale des monts *Krapacks*, pour traverser la Silésie, et séparer les eaux qui grossissent l'Elbe de celles qui se rendent dans l'Oder et la Vistule. Ce prolongement se dirige du sud-est au nord-ouest, entre l'Oder et l'Elbe, s'abaisse vers le Holstein, pour se relever en Suède, et former la chaîne escarpée qui environne ce Royaume, en suivant la courbe qu'il décrit autour du golphe de Bothnie, et qui, s'applanissant vers la Bothnie orientale, va rejoindre la chaîne moyenne au-dessous du lac Onega.

Dans l'intervalle que laisse ce long prolongement entre son origine et sa fin, c'est-à-dire entre le commencement des monts *Crapacks*, du lac Onega, le cours seul des eaux annonce dans quelles directions variées s'étendent les prolongemens qui séparent les eaux de l'Oder, celles de la Wistule et du Niemen, celles de la Duna, et celles qui se jettent dans le golphe de Finlande et dans les lacs Ladoga et Onega.

Leurs termes paroissent marqués par les angles les plus saillans de cette côte, entre lesquels la mer a plus profondément creusé le continent, et depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à l'extrémité du Jutland, les pointes de l'Esthonie et de la Curlande, la pointe occidentale du golfe de Dantzic, celle de Stralsund ou de Rugen et celle de Fœmeren, annoncent que les terreins plus élevés ont résisté davantage par leur masse à la lutte des flots contre les rives.

Ce que j'avance là est si vrai, que les progrès de la mer sur cette côte sont d'autant plus grands aux dépens des terres, que le pays est plus uni; c'est ce qui a lieu en Prusse et en Poméranie, situés vers le milieu de la côte. Au contraire, à ses deux extrémités, les terreins plus montueux s'élèvent davantage vers le nord; c'est ce qui se voit à l'ouest de l'Oder, et à l'est du Niemen ou de la Reuss dans la Samogitie et la Courlande.

Depuis le lac Onega jusqu'à l'extrémité des monts *Poyas*, on peut encore juger, par le cours des eaux qui se rendent dans la Dwina et la Petzora, dans quelle direction s'élèvent les terreins qui les versent de part et d'autre dans l'une de ces rivières.

Les prolongemens qui partent du revers méridional de la chaîne moyenne sont peu remarquables en Espagne, parce que cette chaîne, plus voisine de la côte orientale de ce royaume que de sa côte occidentale, ne s'en éloigne qu'au nord, où elle va gagner l'extrémité occidentale des *Pyrénées*, à la naissance des montagnes des *Asturies*, vers les sources de l'Ebre.

La partie méridionale et occidentale des *Alpes* qui séparent l'Italie de la France, s'approchant des côtes de l'état de Gênes, se contourne autour des sources qui vont grossir le Pô, et forment la seconde chaîne des *Apennins*, qui se prolonge dans toute l'Italie, et va pénétrer dans toute la Sicile. De la partie orientale des Alpes italiennes sortent des montagnes nombreuses, qui, accompagnant la rive droite du Danube, remplissent le Tirol, le sud de la Bavière, la Carinthie, la Stirie, le sud de l'Autriche et la partie orientale de la Hongrie, passent entre la Dalmatie et la Bosnie, entre l'Albanie et la Servie, et se partagent pour se rendre au détroit des Dardanelles et à celui de Constantinople. Depuis les sources du Danube jusqu'à l'extrémité des monts Krapacks, la chaîne moyenne couvre de ses prolongemens le nord de la Bavière et de l'Autriche; et le Danube, environné de montagnes tant à gauche qu'à droite, coule alternativement entre les monts et les vallées. Un prolongement plus distinct, né des monts *Crapaks*, sépare en Hongrie les eaux de la Teisse de celles de la Pruth, et ces mêmes monts, après avoir donné naissance au Niester et au Bog, forment encore les terreins élevés qui séparent les eaux de ces fleuves de celles du Dnieper; enfin du plateau de Russie sortent les montagnes qui séparent toutes les sources dont les eaux, de l'est à l'ouest, s'épanchent dans le Dnieper, de toutes celles qui coulent vers le Don; ces mêmes montagnes, séparant les eaux du Don de celles du Wolga, vont rejoindre les frontières de l'*Europe*; et, traçant entre ces deux fleuves la ligne qui sépare l'*Europe* de l'Asie, vont du nord au sud, s'unir au mont Caucase.

(*Bassins formés par les principales chaînes de montagnes*).

De cette disposition générale résultent des enceintes plus ou moins vastes, au milieu desquelles coulent les eaux des rivières et des fleuves; ce sont ces enceintes qu'on appelle bassins.

Les géographes soupçonnent qu'il n'est aucun des grands bassins dont les rebords ne forment une enceinte complette (1); mais dans la plupart, les rebords des chaînes terrestres se continuent par des chaînes sous-marines avec les chaînes correspondantes d'autres continens. Les chaînes sous-marines sont indiquées, soit par des isles, des rochers, des vigies, des bas-fonds, soit par les lieux où la sonde touchant le fonds à une moindre profondeur, annonce des terreins plus ou moins rapprochés de la surface de la mer.

Ainsi, un même bassin est ordinairement partagé entre plusieurs continens.

La plupart des grands bassins que forme l'*Europe* lui sont communs avec l'Afrique, l'Amerique ou l'Asie, ou avec les terres polaires; mais elle en offre aussi qui lui sont particuliers, c'est-à-dire dont l'enceinte est entièrement renfermée dans ses propres limites. C'est ainsi que, dans l'Afrique, on a vu les bassins présumés du Sahra et de la Nigritie renfermés entre les chaînes continues de l'Atlas de l'Amedéde et du Sierra Leona. En Europe, l'on verra les bassins de la mer de Dannemarck et de la Baltique former ainsi des enceintes intérieures, dont toutes les parties appartiennent à l'Europe.

La limite entre l'Europe et l'Asie n'étant pas posée par la nature d'une manière bien saillante, quelques-unes des enceintes communes à ces deux continens ont cela de commun avec les bassins intérieurs, que leurs rebords, ou ne sont pas entrecoupés par des divisions que la mer recouvre, ou au moins ne sont pas séparés dans leurs intersections par une vaste étendue d'eau. Tels sont les bassins de la mer Caspienne, de la mer Noire et de l'Archipel.

---

(1) Voyez les Cartes de la géographie physique de Phil. Buache, 1762.

Quoiqu'il en soit, je distinguerai les bassins Européens en bassins *extérieurs*, et en bassins *interieurs*, en grands bassins et en bassins secondaires. Les bassins extérieurs sont au nombre de huit, trois occidentaux, un septentrional, un oriental et trois méridionaux. Je détermine cette position d'après la direction de leurs eaux, suivant que les rivières qu'ils versent coulent vers l'ouest, le nord, l'est ou le sud.

(*Bassins extérieurs. Bassins occidentaux*). (*Premier bassin occidental*; *bassin Atlantique Européen*).

L'extrémité occidentale de la grande chaîne de l'*Atlas* en Afrique se termine à la pointe de *Ceuta*. Celle-ci n'est séparée de la pointe de Gibraltar en Europe que par une étroite intersection qui distingue l'Océan de la Méditerranée; et de cette pointe de Gibraltar naissent les chaînes qui, du sud au nord, traversent l'Espagne et la France; elles sont formées d'abord par la grande chaîne moyenne depuis Gibraltar jusqu'à la naissance des Vosges, entre les sources de la Marne et de la Meuse, et ensuite, par un prolongement qui, séparant ces deux rivières, va gagner les Ardennes, et s'étend jusqu'au Pas de Calais. Cette vaste enceinte verse de l'est à l'ouest, dans l'Océan atlantique, tous les fleuves de cette partie occidentale de l'Europe.

De *Calais* à *Douvres*, une intersection de sept lieues interrompt à peine cette chaîne, et la correspondance des terreins sur l'une et l'autre rive a fait regarder aux naturalistes comme un fait constant, que l'action seule des eaux avoit rompu leur ancienne continuité.

Le cours des rivières, dans la partie méridionale de l'Angleterre, annonce que les hauteurs qui forment la continuation de la chaîne se dirigent parallèlement à la côte, depuis la pointe de Douvres jusqu'à celle de *Lizard-Point* et *Land's-End*, à l'extrémité du comté de Cornwall. Depuis cette extrémité jusqu'au cap *Clare*, en Irlande, les géographes tracent une ligne sous-marine, indiquée par les *Sorlingues* et par un sol moins profond; mais il est plus naturel de joindre, à l'enceinte générale, celle dans laquelle pénètre le canal Saint-George, et qu'on pourroit appeller le petit bassin britannique.

Les montagnes qui entourent ce petit bassin sont à l'est celles qui, du sud au nord, traversent l'Angleterre et la partie méridionale de l'Ecosse. Celles-ci, vers la province montueuse de Galloway, correspondent par l'ouest aux montagnes d'Irlande. Ces dernières traversent cette grande isle du nord au sud, depuis le comté d'Antrim jusqu'au cap Clare, et forment l'enceinte occidentale du bassin britannique, dont le milieu, rempli par le canal Saint-George, s'ouvre en s'élargissant dans le grand bassin de l'Espagne et de la France.

Complément de ce bassin en Afrique et en Amérique.

La grande enceinte que je viens de décrire, depuis la pointe de Ceuta jusqu'au cap Clare, a son complément en Afrique et en Amérique. On peut la concevoir de deux manières, soit en lui donnant pour étendue le bassin entier de l'Océan atlantique, soit en ne prenant que la sous-division septentrionale de ce bassin. Dans le premier cas, la chaîne sous-marine qui traceroit la limite de ce bassin au sud, seroit celle qui part du cap *Tagrin*, et qui, tracée par différentes vigies et par l'isle de *Fernand de Noronha*, aboutit au cap *Saint-Augustin*, à la pointe la plus orientale de l'Amérique méridionale. La chaîne septentrionale part du cap *Clare*, et indiquée par des rochers et des vigies, aboutit au *banc de Terre-Neuve* et à l'isle de ce nom dans l'Amérique septentrionale; mais il faudroit toujours subdiviser cet immense bassin en plusieurs autres très-considérables, dont nous ne pouvons pas parler ici. Dans le second cas, la limite septentrionale est la même; mais au sud, le complément de ce bassin ne s'étend, en Afrique, qu'au cap *Bojador*, et sa limite méridionale sous-marine, tracée par les *Canaries*, *Madère*, les *Açores*, quelques vigies et quelques roches, gagne évidemment le *banc de Terre-Neuve*, où cette chaîne se réunit avec la chaîne sous-marine septentrionale du cap *Clare*.

On peut appeller la partie de ce bassin comprise dans l'*Europe*, *bassin Atlantique Européen*.

Sous-divisions du premier bassin.

Il peut être subdivisé en trois principales sections; l'une, comprise entre la pointe de *Ceuta* et le prolongement occidental des *Pyrénées* renferme l'Espagne occidentale; la seconde s'étendant des Pyrénées au *Pas-de-Calais* appartient en entier à la France; la troisième est contenue dans les isles britanniques, depuis la pointe de *Douvres* jusqu'au cap *Clare*.

Outre cela, si l'on examine le cours des plus grands fleuves qui coulent dans l'étendue de ce grand bassin, on observera, par la direction en différens sens des eaux qui s'y rendent, que

chacun de ces fleuves a un bassin particulier contenu dans une enceinte formée par des terreins élevés. Ces terreins sont, comme je l'ai déjà dit, des prolongemens de l'enceinte principale. Ainsi l'on peut distinguer dans l'étendue de ce grand bassin atlantique environ douze bassins qui y forment des sous-divisions particulières. Ce sont du sud au nord, dans la première section, le bassin du *Guadalquivir* et celui de la *Guadiana* séparés l'un de l'autre par la Sierra morena, le bassin du *Tage*, le bassin du *Douhro et du Minho* et celui des *Asturies*. Dans la seconde section, on peut compter le bassin de l'*Adour*, dont les eaux sont séparées de celles de la *Garonne* par un prolongement des Pyrennées, qui s'étend dans le pays des Landes; le bassin de la *Garonne* et de la *Dordogne*, dont l'une découle des Pyrenées et l'autre du plateau du Cantal; le bassin de la *Loire*, séparé de celui de la Seine par un prolongement qui s'avance jusqu'au département du Finistère; enfin le bassin de la *Seine* et de la *Somme*, qui finit au *Pas de Calais*. La troisième section, ou celle des Isles Britanniques peut offrir trois bassins, le bassin *méridional* de l'Angleterre, de Douvres à l'extrémité du comté de *Cornouailles*; son bassin *occidental*, depuis la pointe de Land's-end jusqu'à la province de Galloway, qui termine l'Ecosse; ce bassin particulier pourroit être divisé en trois autres, l'un dans lequel coule la Saverne, et qui s'étend du comté de Cornwal à l'entrée du canal de Saint-Georges; il renferme le canal de Bristol. Le second de l'entrée du canal de Saint-Georges à l'isle d'Anglesey, renfermant la baie de Cardigan. Le troisième, depuis l'isle d'Anglesey jusqu'à l'extrémité de la province de Galloway. Enfin, le troisième bassin des isles Britanniques est le bassin *oriental d'Irlande*. Les sommets les plus élevés dans l'enceinte du bassin atlantique sont ceux des *Pyrennées* et ceux du plateau du *Cantal*, du *Mont d'Or* et du *Pui de Dome*.

(*Second bassin occidental, ou bassin Européen de l'Océan septentrional.*)

Le second bassin extérieur de l'Europe a pour limite, au sud, la limite septentrionale sous-marine du bassin atlantique. Les montagnes qui composent son enceinte européenne sont 1°. celles qui, du sud au nord, traversent l'Irlande du Cap Clare au comté d'Antrim; 2°. les montagnes de la province de Galloway, et celles du reste de l'Ecosse jusqu'à sa pointe septentrionale; 3°. la chaîne sous-marine correspondante indiquée par les *Orcades*, les isles *Schetland*, celles de *Ferro* et l'*Islande* (*Ice-land* ou isle des glaces). Le terme de cette enceinte aboutit à la pointe du Groënland; ce bassin peut être désigné sous le nom de bassin *Européen de l'océan septentrional*; son complément se perd dans les terres inconnues de l'Amérique septentrionale.

Les montagnes les plus élevées de cette enceinte sont les montagnes de l'Ecosse et celles d'Islande entre lesquelles l'Heda, au milieu des glaces, vomit des torrens d'eau et des matières embrasées.

La partie occidentale de l'Irlande et la partie occidentale de l'Ecosse forment deux principales sous-divisions dans ce bassin, on en peut faire une troisième de la partie qui appartient à l'Islande. Celle de l'Ecosse peut être partagée en deux sections remarquables, l'une de l'extrémité du Galloway aux isles Westernes, et l'autre des Westernes aux Orcades.

(*Troisième bassin occidental, ou bassin occidental de la mer du nord ou mer glaciale.*)

Si l'on considère la totalité du troisième bassin, tant dans sa partie continentale que dans son enceinte sous-marine, il est dirigé vers le nord; mais, si l'on considère sa partie continentale seule, et la direction des eaux qui s'y répandent, il doit être mis au rang des bassins occidentaux.

La limite septentrionale du second bassin, depuis la pointe du Groënland jusqu'aux isles Schettland, forme, au sud-ouest, une partie de la limite sous-marine du bassin dont nous parlons; elle se porte ensuite des isles de *Schettland* à la pointe de *Stade* en Norwège et le termine au sud. C'est à la pointe de Stade que commence l'enceinte continentale de ce bassin, par une suite de montagnes qui, de l'ouest à l'est, vont gagner la chaîne longue et escarpée, toujours couverte de neiges et de glaces, connue sous les noms de *file-fields*, *dofre-fields*, *daarefields*; cette chaîne, en remontant du sud au nord par l'est, borde la Norwège, traverse la Laponie suédoise occidentale, et ferme le bassin à l'orient; c'est au sommet de la courbure que décrit cette chaîne au nord de la Suède que répond l'isle de *Nord-cape*, qui est la pointe la plus septentrionale du continent européen, et de-là on peut supposer une communication sous-marine avec l'isle aux *Ours* (*Bear Island*) et le continent du *Spitzberg*. Le complément de ce bassin doit se trouver dans les terres arctiques, et dans ce que les géographes appellent l'ancien Groënland.

Ce troisième bassin renferme la partie septentrionale de la Norwége, la Laponie Danoise et la partie la moins habitée de la Laponie Sué-

doise; il comprend aussi la partie occidentale du Spitzberg et le nord de l'Islande.

(Quatrième bassin extérieur , bassin septentrional, ou bassin de la mer glaciale arctique).

C'est à *Nord-cape* que commence l'enceinte européenne du quatrième bassin extérieur ou du *bassin septentrional.* Elle est formée à l'ouest par la branche orientale des montagnes de la Laponie suédoise. Le cours des eaux qui en descendent indique qu'elle passe en Russie entre le lac Onéga et le golfe de la mer blanche; bientôt après elle se réunit avec la chaîne moyenne, et c'est le reste de cette chaîne qui termine le bassin septentrional en s'avançant de l'ouest à l'est vers les confins de l'Asie, et formant ensuite du sud au nord les *Kamenoï Poyas* dans le pays des Samoyedes.

Ce bassin s'ouvre véritablement au nord, s'incline vers la mer glaciale, et reçoit le grand golphe de cette mer appellé du nom de mer blanche; c'est dans ce golphe qu'il verse les eaux de la Dwina; celles de la Peczora se rendent dans la mer glaciale. Le complément de ce bassin est dans la nouvelle Zemble à l'orient, dans le Spitzberg à l'occident, et au nord dans les terres arctiques inconnues. Sa partie continentale appartient toute entière à l'Europe.

On pourroit y faire trois sous-divisions, l'une occidentale, qui contient la Laponie moscovite, une autre moyenne, qui forme le bassin de la Dwina, et qui se termine à l'ouverture de la mer Blanche, la troisième, orientale, dans laquelle coule la Peczora, et qui comprend une partie du pays des Samoyedes.

(Le cinquième bassin extérieur , ou bassin oriental, bassin européen de la mer Caspienne).

Le cinquième bassin extérieur de l'Europe est le bassin oriental; il forme une très-petite portion du vaste bassin de la mer Caspienne, qui, presque tout entier, appartient à l'Asie. Néanmoins sa portion européenne donne naissance au Wolga, et cela suffit pour qu'on regarde les montagnes qui forment cette partie de l'enceinte comme un des terreins les plus élevés de l'Europe, elles contribuent à former ce que M. Buache appelle le plateau de Russie, d'où s'écoulent à l'orient le Wolga vers la mer Caspienne, à l'ouest la Duna vers la Baltique, au sud le Dnieper vers la mer noire.

L'enceinte du cinquième bassin est tracée au nord, à l'ouest et au sud dans trois directions différentes qui se rencontrent à angles droits; la limite septentrionale qui se dirige de l'ouest à l'est lui est commune avec le quatrième bassin, et est une partie de la chaîne moyenne qui traverse l'Europe. Sa limite occidentale descend du nord au sud et est indiquée par les sources des eaux qui remplissent le lac blanc (*Bielo Ozero*), celles de la Twéréa, du Wolga et de l'Oka ou Ooska. Toutes ces eaux se réunissent au Wolga. Cette limite orientale jusqu'aux sources du Wolga, c'est-à-dire jusqu'au plateau de Russie, fait partie de la ligne supposée tracée par la chaîne moyenne qui traverse l'Europe; le reste de cette limite est formé par un prolongement qui, partant du plateau de Russie, s'étend du nord au sud, depuis les sources du Wolga jusqu'à celles de l'Oka. Là commence la limite méridionale, elle se dirige de l'ouest à l'est depuis les sources de l'Oka jusqu'à celles de la Sna et de la Sura, dont les eaux vont encore grossir le Wolga. Ici finit la partie européenne de ce bassin, parce que la suite de son enceinte, qui se dirige de nouveau du nord au sud pour aller gagner le Mont Caucase, appartient moins à l'Europe qu'à l'Asie, et forme les limites de l'une et de l'autre.

Le bassin oriental dont on vient de tracer l'enceinte est tout entier renfermé dans la Russie dont il comprend principalement les gouvernemens de Twer et de Moscowa.

(Sixième bassin extérieur , premier bassin méridional ou bassin européen de la mer noire).

Les trois autres bassins extérieurs de l'Europe sont tous dirigés vers le midi; le premier verse ses eaux dans la mer noire, et les principaux fleuves qui le traversent sont le Don, le Dnieper, le Bog, le Niester et le Danube.

Les terreins élevés ou les montagnes qui forment son enceinte peuvent se partager en trois arrondissemens; le premier, ou le plus oriental de ces arrondissemens prend au sud son origine dans le *Mont Caucase* en Asie, monte du sud au nord entre le Don et le Wolga, le long de la frontière de l'Europe et de l'Asie, et se dirigeant ensuite de l'est à l'ouest, où il forme la limite commune du cinquième et du sixième bassin, il sépare les eaux qui vont grossir le Don de celles qui se réunissent dans le Wolga.

Le second arrondissement partant de celui-ci fait un angle avec lui, et va du sud au nord reprendre la chaîne moyenne au *plateau de Russie*, vers les sources du Dnieper; delà redescendant avec cette chaîne par la Lithuanie, et traversant la Pologne, il vient se réunir aux monts

Krapacks dans la Podolie. Il sépare les eaux qui se rendent dans le Dnieper de celles qui, au nord-est et au nord-ouest se jettent dans le Wolga, la Duna et le Niémen. C'est à l'endroit de sa réunion avec les monts Krapacks que sont placées les sources du Bog.

Là aussi commence le troisième arrondissement; la chaîne qui trace son enceinte est formée d'abord par les monts Krapacks, dont elle suit la direction au nord de la Hongrie. Elle traverse l'Allemagne de l'est à l'ouest par le nord l'Autriche, le sud de la Bohème, et le nord de la Bavière, et va se réunir aux Alpes vers les sources du Danube, du Rhône et du Rhin. Dans ce premier trajet elle sépare les eaux qui, coulant du nord au sud, se rendent dans le Danube, de celles qui, du sud au nord, vont grossir la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Weser et le Rhin : puis au sud le même arrondissement quittant les Alpes Suisses, dans la direction du nord-ouest au sud-est, forme les montagnes du Tirol, de la Carinthie, de la Carniole, de la Croatie, de la Dalmatie, de l'Albanie, de la Romilie, et se termine au détroit de Constantinople, à l'entrée de la Mer Noire. Presque toutes les eaux que verse cet arrondissement, à l'exception de celles du Bog et du Niester, sont destinées au Danube.

Le complément de ce bassin est en Asie; il est formé d'abord par le mont *Caucase*, dont la chaîne se contourne, et bordant au sud-est la Mer Noire, donne naissance aux montagnes qui traversent la Natolie ou Asie mineure, et qui se partagent à l'extrémité en deux divisions, l'une qui aboutit au détroit de Constantinople et qui ferme le bassin de la Mer Noire; l'autre qui forme le mont *Taurus*, qui aboutit vers l'Isle de Rhodes, et ferme le bassin de l'Archipel dont il va être parlé bientôt.

Ce qui vient d'être dit du sixième bassin indique nécessairement sa sous-division en trois principaux bassins de moindre étendue, qui sont les bassins du Don, du Dnieper et du Danube Ces bassins sont séparés les uns des autres par deux prolongemens qui sortent de la rencontre des trois arrondissemens dont il vient d'être parlé. Le premier de ces prolongemens est formé par des terreins elevés qui partent de la rencontre du premier et du second arrondissement, et se dirigent du nord au sud entre les eaux qui coulent vers le Don et celles qui se versent dans le Dniéper jusqu'à la mer d'Azof, et à l'origine de la presqu'Isle de la Crimée. Le second part de l'extrémité orientale des monts Crapacks et va dans la direction du Bog et du Dniester se terminer au bord septentrional de la Mer Noire. De ces trois bassins, le plus remarquable est celui du Danube; il est rempli par des montagnes élevées qui, depuis la Souabe, jusqu'à la Moldavie et la Bulgarie, versent une immense quantité d'eaux dans le Danube, et environnent son cours presque jusqu'à sa terminaison.

*Septième bassin extérieur de l'*Europe; *second bassin méridional; bassin du golphe adriatique et de l'Archipel.*

Le septième bassin, dont l'enceinte est commune à l'*Europe*, à l'Asie et à l'Afrique, renferme le Golfe Adriatique ou de Venise, celui de Tripoli ou de la Sidre, la mer d'Egypte, le Golfe de Syrie et l'Archipel.

Voici comment se forme l'enceinte de ce grand bassin.

Du détroit de Constantinople aux montagnes du Tirol, la même chaîne qui verse du sud-ouest au nord-est la moitié des eaux dont se grosit le Danube, verse aussi du nord-est au sud-ouest les eaux qui tombent dans l'Archipel et dans la partie orientale du Golfe Adriatique. Elle s'élève d'abord du sud-est au nord-est jusqu'au nord de la Romélie ou de la Thrace, suit de l'est à l'ouest le nord de cette province et de la Macédoine jusqu'à l'Albanie, se relevant ensuite vers le nord-ouest, borde l'Albanie, la Dalmatie et la l'Istrie. Enfin, après avoir rempli le Tirol, cette chaîne rejoint la chaîne moyenne en se confondant avec les Alpes méridionales qui ceignent l'état de Venise, la Lombardie, le Piémont et le Montferrat; elle verse du nord au sud dans toute cette étendue les eaux dont se grossissent l'Adigé et le Pô; elle se contourne ensuite sur la côte de Gênes, et commence-là la longue chaîne de l'Apennin. Cette chaîne revient d'abord de la côte occidentale à la côte orientale de l'Italie, ensuite se reporte au milieu de cette grande contrée, la traverse du nord-ouest au sud-est dans toute son étendue jusqu'à l'extrémité de la Calabre, passe en Sicile du promontoire de Messine à l'angle de *Mazzara*, et, signalée en mer par les Isles de *Favignana*, *Levanzo*, et *Mazettina*, correspond au Cap Bon au-dessus de Tunis.

Le complément de cette enceinte est formé en Afrique par la partie orientale de l'*Atlas* au sud du Golfe de Tripoli, et par le bassin du Nil, dont le rebord oriental, passant l'Isthme de Suès, va gagner en Asie du sud au nord le Mont *Liban* et les montagnes de Syrie, et traversant de l'est à l'ouest la Natolie, verse toutes les eaux qui coulent au sud de cette grande presqu'isle, et enfin rejoint l'*Europe* au détroit de Constantinople et des Dardanelles.

Quatre divisions peuvent se concevoir dans la partie européenne du bassin dont je viens de décrire l'enceinte générale. L'une, à son extrémité orientale, forme le bassin de l'Archipel, s'étend depuis le détroit de Constantinople jusqu'à l'extrémité de la Morée, et de-là par la mer jusqu'à l'isle de Rhodes, comprend la Romélie, la Macédoine, la Thessalie, la Morée et toutes les isles de l'Archipel. La seconde forme le bassin de Dalmatie et d'Albanie, et s'étend depuis la pointe de la Morée, dont il comprend la partie occidentale, jusqu'à la presqu'isle de l'Istrie et au port de Trieste. La troisième forme le bassin du Pô et de l'Adige, et s'étend par l'enceinte que forment les Alpes et le commencement de l'Apennin depuis Trieste jusqu'à l'endroit où l'Apennin s'approche d'avantage de la côte orientale de l'Italie vers Pesaro et Rimini. Enfin la quatrième s'étend depuis ce lieu jusqu'à la pointe occidentale de la Sicile, et renferme le midi de cette grande isle et la partie orientale de l'Italie.

Le bassin de l'Archipel mérite une description particulière; j'ai dit qu'il faisoit partie du grand bassin que je viens de décrire. C'est une espèce de cercle dans lequel est comprise toute l'ancienne Grèce, toutes les isles de l'Archipel, l'isle de Candie et l'extrémité occidentale de la Natolie. A l'endroit où la chaîne qui forme l'enceinte générale en partant de Constantinople, ayant traversé de l'est à l'ouest le nord de la Romilie et de la Macédoine, se dirige du sud-est au nord-ouest pour séparer l'Albanie de la Servie, cette chaîne envoie un prolongement qui descend du nord au sud à travers l'Albanie et la Thessalie, passe dans la Morée ou le Péloponnèse, et le traverse. Indiqué ensuite par l'isle de *Cerigo* (l'ancienne Cythère), par la longue courbe que décrit l'isle de *Candie*, par l'isle de *Scarpanto* et par celle de *Rhodes*, le cercle se termine vis-à-vis la pointe méridionale et occidentale de la Natolie. De son côté, la chaîne qui traverse de l'est à l'ouest l'Asie mineure, à l'endroit où elle se porte vers le nord pour joindre le détroit de Constantinople, envoie un prolongement qui se dirige vers l'isle de Rhodes, et ce prolongement est le mont *Taurus*.

Ce sont ces deux prolongemens, l'un européen, l'autre asiatique, qui, à l'ouest et au sud forment le bassin de l'Archipel déjà fermé à l'est et au nord par la portion de l'enceinte générale qui a été décrite.

C'est dans ces étroites limites, que tant de merveilles ont préludé à la gloire de l'Europe. Les ruisseaux et les collines y ont été métamorphosés en montagnes et en fleuves par le génie brillant des Grecs; c'est-là que se sont formés pour l'*Europe* les premiers modèles dans les arts, les sciences, la philosophie, la politique; c'est-là que les peuples ont pris les premières leçons de morale, de liberté et de patriotisme; c'est-là que tant de vertus et de talens sont maintenant ensevelis sous le despotisme et l'ignorance.

(*Huitième et dernier bassin extérieur de l'*Europe; *troisième bassin méridional*).

Le huitième des bassins extérieurs de l'*Europe* partage la plus grande partie de son enceinte, d'une part avec le septième, de l'autre avec le premier. Les montagnes qui le forment, sont:

1°. *Le revers occidental des Apennins*, depuis l'extrémité occidentale de la Sicile, jusqu'à la côte de Gênes, dans la direction du sud-est au nord-ouest.

2°. Les *Alpes Savoyardes*, *Walesannes* et *Suisses*. C'est dans l'enceinte des montagnes qui entourent le Walais que prend sa naissance le Rhône, le principal fleuve de ce bassin. Cette enceinte, fermée au midi par le grand Saint-Bernard, à l'est par le Saint-Gothard et le mont de la Fourche, au nord par les montagnes de la Suisse, est ouverte à l'ouest pour laisser passer le Rhône, et ce fleuve y trouve le grand lac de Genève, qu'il traverse en sortant du Walais.

3°. Au nord du lac de Genève, en remontant du sud au nord, cette enceinte est continuée par les *montagnes du Jura*; ensuite de l'est à l'ouest par une partie *des Vosges*. Ces montagnes versent, du nord au sud, le Doubs et la Sône dans le Rhône.

4°. En suivant la rive droite de la Sône et du Rhône, l'enceinte de ce bassin descend du nord au sud de l'extrémité *des Vosges*, au *plateau du Puy de Dôme*, *du Mont-dor et du Cantal*.

5°. Du sud de ce plateau, et dans la direction du nord-est au sud-est, naissent les *Cevennes*, qui vont rejoindre l'extrémité orientale des Pyrénées.

6°. De l'est à l'ouest s'étend la vaste bande des *Pyrénées* jusqu'aux montagnes des *Asturies*, vers les sources de l'Ebre.

7°. Enfin, à partir des sources de l'Ebre, les montagnes qui traversent l'Espagne se rapprochent d'abord de l'ouest à l'est vers les côtes orientales de ce royaume, puis s'étendent du nord au sud jusqu'au royaume de Grenade, et là, se contournent de nouveau de l'est à

l'ouest, en formant la *Sierra-Nevada*, et vont enfin à l'ouest gagner le détroit de Gibraltar en traversant l'Andalousie. La chaîne moyenne forme la plus grande partie de cette enceinte, depuis les Alpes jusqu'à Gibraltar.

Le complément de ce bassin est formé en Afrique, par toute la chaîne de l'*Atlas* comprise entre le Cap Bon et la pointe de Ceuta.

Dans ce bassin, qui comprend une grande partie de la Méditerranée, est contenue l'Italie occidentale, une partie de la France méridionale, et l'Espagne orientale. Il est nécessairement divisé en plusieurs moindres bassins : 1° le bassin d'Italie qui se termine à la côte de Gênes : 2°. le bassin de France dont la principale partie, comprise entre la côte de Gênes et l'origine des *Cévennes*, peut être nommée le bassin du *Rhône* et de la *Sône*; et dont la moindre portion s'étend des Cevennes et du département des bouches du Rhône aux Pyrenées orientales : 3°. enfin le bassin d'Espagne dont la première portion comprend le bassin propre de l'Ebre; la seconde toute la côte orientale de l'Espagne dans l'étendue des royaumes de Valence et de Murcie; une troisième la côte méridionale depuis le royaume de Grenade jusqu'à Gibraltar.

Les Alpes et les Pyrenées sont les cîmes les plus hautes de cette chaîne ainsi que de toute l'*Europe*. Micheli donne au mont *Saint-Gothard*, près duquel se forment le Rhône et le Rhin, 2750 toises d'élévation. Le *Mont-blanc*, d'après les observations de M. de Saussure, en a 2450. Le *Cunigoa* ou la cime la plus élevée des Pyrenées orientales a 1442 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer : le *Cantal* dans l'ancienne Auvergne 993. Le *Puy de Dôme*, sur lequel Pascal fit faire ses fameuses expériences sur la gravité de l'air, est élevé de 810 toises et selon d'autres de 736. Les sommets du *Jura* atteignent et surpassent la hauteur de 800 toises; et dans les Vosges la montagne du *Ballon* en a dit-on au delà de 700.

(*Bassins intérieurs. Premier bassin intérieur; bassin de la mer de Danemarck et de Hollande*).

Les bassins intérieurs sont au nombre de deux grands; l'un est le bassin de la mer de Danemarck, l'autre est le bassin de la mer Baltique.

Le bassin de la mer de Danemarck est celui dans lequel est comprise cette partie de l'Océan septentrional qui baigne les côtes de la Norwège, du Jutland, des Provinces-Unies, du Brabant, de la Flandre, de l'Angleterre et de l'Écosse; qui communique avec la Manche par le détroit du Pas de Calais, avec la mer du Nord par l'espace compris entre les isles de Schetland et la pointe de Stadt, avec la Baltique par le canal du *Cattegat* et le *Suna*.

La partie de la chaîne moyenne qui entre dans l'enceinte de ce bassin est celle qui s'étend depuis les *Vosges* jusqu'à l'origine des monts *Crapacks*. Le reste de l'enceinte est formé par les prolongemens qui partent de ces deux points. Le prolongement des *Crapacks* s'étend, comme il a été dit, du sud-est au nord-ouest jusqu'au Holstein et au Jutland, les traverse du sud au nord; se continue au delà sur les frontières de la Norwège et de la Suède formant la haute chaîne des *Dofrefields*, de laquelle sort un second prolongement qui de l'est à l'ouest va gagner la pointe de Stadt. Le prolongement des Vosges prenant naissance entre les sources de la Meuse et de la Marne va; comme il a été dit, par les Ardennes gagner le Pas de Calais, se relevant en Angleterre la traverse ainsi que l'Écosse du sud au nord; se continue par les Orcades jusqu'aux isles de Schetland, où son extrémité correspond de l'ouest à l'est à la pointe de Stadt.

On peut diviser ce grand bassin en trois parties principales; au sud la partie Allemande, à l'est la partie Danoise; à l'ouest les isles Britanniques.

La principale est la partie Allemande, c'est celle dans laquelle coulent le Rhin, le Weser et l'Elbe. On peut la diviser en deux principaux bassins, celui du Rhin et celui de l'Elbe. Les montagnes qui au nord de la Bavière, entre la Franconie et la Bohême, font partie de la chaîne moyenne, donnent naissance dans cet espace à une grande quantité de montagnes moins élevées qui s'étendent jusqu'en Westphalie et dans la Saxe. Celles-ci séparent le bassin du *Rhin* de celui de l'*Elbe*, et fournissent encore entre ces deux fleuves les sources du *Weser* et de l'*Ems*.

Le bassin du Rhin a sa partie la plus élevée dans le sein de la Suisse, aux montagnes de la Fourche près du mont *Saint-Gothard*; c'est là que le Rhin recueille les eaux que versent de toutes parts les montagnes qui séparent la Suisse du Walais, de la Souabe, du Tirol et du Jura; et c'est en sortant de la Suisse qu'il traverse le grand lac de Constance. Le bassin du Rhin contient dans sa partie orientale la Suisse, les cercles du haut et bas Rhin, une grande partie du cercle de Westphalie, et toute la Hollande; et sa partie occidentale, dans laquelle coulent aussi, dans des bassins particuliers, la Meuse, la Moselle et l'Escaut, renferme une partie de la France, le Brabant et la Flandre.

La

La partie la plus élevée du bassin de l'Elbe est au sud de la Bohême ; l'Elbe, qui traverse et vivifie ce bassin, a sa source dans les montagnes des *Géans* entre la Bohême et la Silésie. Toute la Bohême, une partie de la Silésie et du Brandebourg, et la basse Saxe sont renfermées dans son enceinte.

La partie danoise du bassin intérieur comprend la partie occidentale du Jutland et la Norwège méridionale. Le bassin de la Norwège arrosé de beaucoup de rivières est encore divisé en deux par un prolongement qu'on nomme spécialement *File-Fields*, qui se divise du nord au sud vers la pointe occidentale et méridionale de la Norwège, en séparant le pays de Bergen du gouvernement d'Aggerhus. Les eaux de l'une de ces divisions se portent de l'est à l'ouest ; les rivières qui arrosent l'autre coulent du nord au sud vers la côte méridionale de la Norwège. Cette division est importante relativement aux températures.

La partie angloise peut être divisée en deux bassins, l'un est le bassin de l'Angleterre dans lequel coulent, chacunes dans leurs divisions particulières, la Tamise, les rivières qui se rendent dans le golphe de Boston, et celles qui se réunissent dans celui de l'Humbre ; l'autre est le bassin de l'Écosse, dont les eaux ont deux rendez-vous principaux, le golphe de Forth et celui de Murray.

Les points les plus élevés du premier bassin intérieur sont le mont *Saint-Gothard*, les *Dofre-fields* ou montagnes de Norwège et celles d'Écosse.

Second bassin intérieur. Bassin de la Baltique.

Le second bassin intérieur est le bassin de la *Baltique*.

Une portion de la chaîne moyenne fait la moitié de son enceinte. Cette portion s'étend d'abord de l'ouest à l'est suivant la chaîne des monts Krapacks, puis du sud-ouest au nord-est jusqu'au plateau de la Russie et aux sources de la Dwina; enfin du sud au nord jusqu'au dessous du lac Onéga ; dans ce trajet sortent successivement les sources de l'Oder, de la Wistule, du Boug, du Niémen, et de la Duna.

Le reste de l'enceinte est formé par la continuité d'un seul prolongement. C'est celui qui sort de l'extrémité occidentale des monts Kraparks vers les sources de l'Oder et de la Wistule ; il traverse la Silésie, et séparant les eaux de l'Elbe de celles de l'Oder, il se dirige à travers le Brandebourg, la Saxe, le Holstein, vers le Jutland et la Norwège, donne naissance à ces hautes montagnes qui font le tour de la Suède, en suivant la courbe que décrit le golphe de Bothnie, et va rejoindre la chaîne moyenne au dessous du lac Onéga.

Ce bassin est partagé en deux grandes portions, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Leur division se fait vers l'ouest par le détroit du Sund, vers l'est par les lacs Onéga et Ladoga, et par la Neva, jusqu'à l'extrémité du golfe de Finlande.

Dans la partie méridionale qui renferme une portion de l'Allemagne, la Pologne, la Prusse et partie de la Russie, les fleuves qui la traversent indiquent les sous-divisions qu'on y peut concevoir. Le bassin de l'Oder est séparé de celui de la Wistule par les montagnes qui suivent l'Oder dans son cours. Les autres bassins appartiennent à des contrées moins montueuses, ce sont les bassins de la Wistule, du Pregel et du Niémen, celui de la Duna, enfin celui dont les eaux vont se perdre dans le golfe de Finlande et dans les lacs Ladoga et Onéga. J'ai déjà fait observer comment les sinuosités de la côte paroissent répondre aux prolongemens qui distinguent ces bassins. Ces prolongemens sont foibles dans la Prusse et la Pologne, mais à l'est de la Prusse des montagnes assez hautes couvrent la Samogitie et séparent les eaux du Niemen de la Duna.

Dans la partie septentrionale, le golfe de Bothnie fait naturellement le partage de la portion orientale et de la partie occidentale du bassin de la Suède.

Dans ce bassin, la partie voisine de la mer est unie, et les montagnes ne se multiplient que dans la partie la plus reculée. Les monts Krapacks et les Doffre-fields sont les cimes les plus élevées de toute l'enceinte qui vient d'être décrite.

(*Principales régions montagneuses de l'*Europe *rapportées à trois centres principaux*).

Après avoir exposé en détail toutes les circonvolutions des chaînes qui s'élèvent sur le sol de l'*Europe*, si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble, on verra qu'il est des parties de cette surface sur lesquelles les montagnes se trouvent comme jettées et accumulées sur de larges et vastes espaces, en sorte que ce ne sont plus des bassins ni des enceintes, mais des contrées absolument montagneuses. Cette considération entre nécessairement dans l'aspect physique que l'*Europe* offre à nos regards. On peut rapporter les masses

principales des montagnes qui couvrent l'*Europe* à trois centres généraux.

L'un est dans l'*Europe* méridionale, et ce centre est formé par les *Alpes*. Un autre appartient à l'*Europe* septentrionale, et est dans les *Dofre-fields*, au nord du premier bassin intérieur. Le troisième est dans l'*Europe* orientale et paroît devoir être placé dans le *plateau de Russie*, d'où coulent le Wolga, le Dnieper et la Duna.

Les *Alpes* sont, pour ainsi dire, le sommet de l'*Europe*, et le Saint Gothard, ainsi que les monts de la Fourche en sont les points les plus élevés. Ils forment le point de jonction des quatre bassins du Rhin au nord, du Rhône à l'ouest, du Danube à l'est, et de la Lombardie ou du Pô au sud.

Des Alpes dérivent *à l'est* toutes les montagnes qui s'étendent jusqu'aux bouches du Danube, et dont l'extrémité orientale est terminée par les Crapacks. Toute la Bavière, le Tirol, l'Autriche, la Hongrie sont couvertes de ces enfans des Alpes, dont la cime est encore pendant la plus grande partie de l'année, le séjour des frimats et des neiges, et dont les dépendances vont en s'abaissant par dégrés s'étendre dans diverses parties de l'Allemagne septentrionale et de la Grèce. *Au nord* les Vosges rappellent encore les Alpes, mais bientôt les sommets qui les suivent s'abaissent et s'applanissent. Mais *à l'ouest*, le plateau du Mont d'Or, du Cantal, et du Puy-de-Dôme, les Cevennes moins élevées, les Pyrenées qui tiennent le premier rang après les Alpes, les montagnes des Asturies et toutes les chaînes espagnoles vont porter leurs cimes majestueuses jusqu'aux bornes de la Méditerranée. Au sud, l'*Apennin*, fécond en phénomènes volcaniques, va s'étendre jusqu'à Messine, et la Sicile en forme l'extrémité. Ainsi les bouches du Danube, les rives du Niester, la presqu'isle du Jutland, le Pas-de-Calais, le Détroit de Gibraltar et la Sicile, sont les termes jusqu'où s'étendent en tout sens les cimes auxquelles les Alpes semblent donner naissance.

Les *Dofre-fields* prises à l'endroit où les *File-fields* et la chaîne horisontale qui naît de la pointe de Stadt, vont se réunir avec la grande chaîne qui environne la Suède, sont, suivant *Pont oppidan*, les sommets les plus élevés de l'*Europe*. Il est douteux qu'ils surpassent les Alpes, mais au moins, suivant le rapport de ce savant historien de la Norwège, ce sont les plus hautes montagnes du nord de l'*Europe*; et la latitude dans laquelle elles sont placées, contribue, avec leur hauteur, à entretenir sur leurs pointes des glaces qu'aucun été ne voit fondre. Leurs dépendances s'étendent au nord jusqu'aux extrémités de la Laponie; à l'ouest, par les isles de Schettland et les Orcades, elles communiquent avec les hautes montagnes qui couvrent l'Ecosse, et celles qui s'étendent en Irlande et en Angleterre; ainsi les limites qui terminent les dépendances des *Dofre-fields* sont au sud, le Détroit du Sund; à l'est le golfe de la mer Blanche; au nord le Cap nord, aux derniers termes de la Laponie; à l'ouest et au sud-ouest les isles de Schettland, le Cap Clare, et le Pas de Calais.

A l'égard du plateau de Russie, le terme de ses dépendances est au nord le lac Onéga; au nord-est l'extrêmité du Kamenoi-Poyas, dans le pays des Samoyedes; au sud-est la naissance du Caucase en Asie; au sud-ouest, l'extrêmité orientale des monts Crapacks.

Parmi ces montagnes il en est plusieurs de volcaniques. Telles sont, au sud, une partie de la chaîne des Apennins, dans laquelle il faut compter le Vésuve et la Solfatara, l'Etna et les isles Volcano, Lipari et Stromboli; au sud-est une partie des isles de l'Archipel; des traces de volcans éteints se montrent aussi dans les montagnes des provinces appelées autrefois le Vivarais, le Velai et l'Auvergne, ainsi que dans différentes parties de l'Espagne. Enfin, au nord, l'Islande, dont les monts doivent peut-être être rapportés aux chaînes arctiques plutôt qu'aux chaînes européennes, nous présentent le phénomène surprenant de l'Héda lançant le feu au milieu des glaces & des frimats. Beaucoup d'autres témoignages d'un feu souterrein peuvent se remarquer et se découvriront peut-être encore en beaucoup d'autres points des régions montagneuses, et l'effroyable catastrophe de Lisbonne prouve que l'homme bâtit, cultive et dort souvent sur un sol perfide, qui peut en un instant lui vomir la destruction et la mort.

Telle est la structure physique de l'*Europe*; on ne peut pas douter qu'une des premières causes de l'influence des climats ne soit dûe à cette disposition des terreins que l'homme habite. L'état des eaux, les mouvemens de l'air, la qualité des vents, les modifications différentes des saisons sous des latitudes semblables ne peuvent pas ne pas devoir à ces différentes situations une grande partie de leurs variétés. Quoique les médecins n'aient point encore considéré la terre habitable sous ce point de vue, et que par conséquent nous n'ayons point d'observations bien précises à présenter sur les effets qui en doivent résulter pour la santé et la constitution des hommes, il n'en est pas moins utile je crois d'avoir offert cette considération aux réflexions des gens de l'art.

§. II.

Distribution des eaux dans le continent de l'Europe.

Les eaux qui se répandent à la surface du globe descendent toutes de terreins plus ou moins élevés, et vont, en suivant l'inclinaison des plans, se rendre dans la mer.

Peu importe que leur origine soit due à la condensation des eaux évaporées, ou à la fonte des neiges accumulées et des glaces éternellement attachées aux pics les plus élevés, ou à un méchanisme hydraulique caché sous nos pas et qui tient à l'immense organisation du globe. Il est sûr que, par une circulation non-interrompue, les mers reçoivent toujours sans excéder, et que les monts versent toujours sans s'épuiser.

Les eaux, en se distribuant dans les différentes régions, ou coulent dans des canaux non-interrompus depuis leur source jusqu'à leur dernière issue, ou s'amassent dans des enceintes plus ou moins vastes, qu'on connoît sous le nom de lacs.

Si l'on considère, dans l'*Europe*, la topographie des sources des principaux fleuves qui l'arrosent, on verra que toutes se rangent soit au nord-ouest soit au sud-est sur la ligne oblique tracée par les principales montagnes qui traversent ce continent du sud-ouest au nord-est.

D'un côté, l'on trouvera les sources du *Guadalquivir*, de la *Guadiana*, du *Tage*, du *Dourho*, de l'*Adour*, de la *Garonne* et de la *Dordogne*, du *Tarn*, de la *Loire* et de l'*Allier*, de la *Seine* et de la *Marne*, de la *Moselle*, de la *Meuse*, de l'*Aar* et du *Rhin*, du *Weser*, de l'*Elbe*, de l'*Oder*, de la *Vistule* et du *Boug*, du *Niemen*, de la *Duna*, de la *Dwina*, de la *Petzora*; de l'autre, les sources de la *Segura*, du *Xucar*, de l'*Ebre*, de la *Sône* et du *Rhône*, du *Pô*, de l'*Adige*, du *Danube* et de la moitié des rivières qui le grossissent, du *Dniester*, du *Bog*, du *Dnieper*, du *Don*, du *Wolga*.

Les autres branches de montagnes qui forment les enceintes particulières des différens bassins, fournissent ou des fleuves d'une moindre étendue, ou des rivières qui se jettent dans les fleuves principaux.

Les lacs sont de grands réservoirs où s'épanche l'eau, qui se précipite d'un terrein élevé et escarpé sur un terrein inférieur et moins incliné. C'est au changement dans l'inclinaison des terreins qu'est due leur formation; aussi sont-ils placés la plupart, ou dans les gorges formées par les sommets des montagnes, ou au pied même des montagnes, dans les vallées qui leur succèdent, ou près des bords de la mer, lorsque la plage, trop peu inclinée, est disposée à recevoir les eaux des fleuves, auxquelles celles de la mer opposent une résistance souvent considérable. Ces trois ordres de lacs peuvent être encore considérés sous un autre point de vue; les uns sont à la source des fleuves et leur donnent naissance; les autres se trouvent dans leur cours et sont traversés par eux, d'autres enfin se forment à leur embouchure. Il résulte encore, de ces considérations, que les lacs se rencontrent dans les pays des montagnes, ou dans les régions maritimes.

(Des lacs dans les pays des montagnes), et 1°. dans la ligne moyenne.

L'*Europe* contient, dans ses régions montagneuses, plusieurs lacs remarquables.

En suivant la grande ligne moyenne, les premiers de cette ligne sont dans la région des Alpes.

Les lacs renfermés dans les Alpes suisses sont en grand nombre. Les deux plus vastes sont, à l'est, le lac de *Constance*, traversé par le Rhin; à l'ouest, celui de *Neufchâtel* et de *Bielen*, traversés par l'*Aar*, et entre les deux sont quantité d'autres lacs environnés de montagnes, les lacs de *Wallenstat*, de *Zurich*, de *Zug*, de *Lucerne*, de *Thunn*, d'*Inderlachen*. L'épanchement de ces lacs se fait au nord, et leurs eaux finissent par se réunir dans le Rhin.

Au pied des Alpes *Walaisianes* et *Savoyardes*, qui forment la partie occidentale de ces grandes montagnes, sont les lacs de *Genève*, du *Bourget* et d'*Anneci*. Le plus vaste de tous, le lac de *Genêve*, est traversé par le Rhône et les deux antres versent leurs eaux dans ce fleuve.

C'est dans la partie méridionale, au pied des Alpes *Piedmontaises* et *Lombardes* que se forment plusieurs lacs, dont les principaux sont le lac d'*Orta*, le lac *majeur*, le lac *Lugano*, le lac *Côme*, celui d'*Ieso* et enfin le lac de *Garde*; plusieurs autres de moindre étendue les environnent, et le *Tesin*, l'*Adda*, l'*Oglio*, le *Mincio*, reçoivent leurs eaux, et en portent le tribut au Pô.

En suivant toujours la ligne moyenne, on trouve peu de lacs remarquables jusqu'au mont

Krapack. Ils commencent à devenir plus fréquens et plus considérables dans la partie de cette ligne qui remonte de l'extrémité des Krapacks par la Pologne et la Lithuanie, jusques dans la Russie. Les eaux de ces lacs se versent par diverses rivières dans le Niemen, le Dnieper et la Duna. Au-delà de la Duna sont des lacs plus considérables; les uns, à l'est, épanchent leurs eaux vers le Wolga, tandis qu'à l'ouest et au nord-ouest les mêmes montagnes fournissent des eaux aux lacs *Peipu*, *Ilmen*, *Ladoga* et *Onega*.

Au-delà, si l'on suit le reste de cette ligne qui, de l'est à l'ouest, va gagner les monts Poyas, et qui fait la limite méridionale du quatrième bassin ou du bassin septentrional; on voit, au sud de cette ligne, le *Bielo-Ozero* ou lac blanc, et quelques autres, dont les eaux sont emportées vers le Wolga, par la rivière de *Szesna*, et au nord plusieurs autres lacs aussi considérables, dont les eaux sont reçues par diverses rivières, et portées à la Dwina.

2°. *Dans les prolongemens du nord.*

Cette ligne moyenne n'est ni la seule chaîne qui forme de grands lacs, ni celle qui en forme le plus grand nombre; mais il est remarquable que c'est dans ses prolongemens les plus septentrionaux que l'on remarque les lacs les plus considérables et les plus multipliés, et qu'on en rencontre infiniment moins dans ceux qui forment les enceintes des bassins méridionaux.

Les géographes n'en marquent presque aucun en Espagne, dans les montagnes qui séparent les différens fleuves de ce royaume; ils n'en annoncent aucun de remarquable dans les Pyrénées. Les prolongemens de la chaîne moyenne qui traversent la France en différens sens, soit entre la Garonne et la Loire, soit entre la Loire et la Seine, soit entre celle-ci et les Pays-Bas, n'en présentent presque aucun; en sorte que ce que nous avons appellé le premier bassin extérieur ne contient que très peu de lacs montagneux, si ce n'est quelques-uns de très-peu d'étendue dans le prolongement que forment les Vosges de Lorraine.

C'est dans la direction de ce prolongement, qui aboutit au Pas-de Calais, que s'élèvent en Angleterre, en Ecosse et en Irlande toutes les montagnes qui forment à la fois le rebord oriental du second bassin extérieur, la partie occidentale du premier bassin intérieur, et l'enceinte entière du bassin des Isles Britanniques, qui s'ouvre dans le premier bassin extérieur. Ces montagnes forment, en Angleterre, très-peu de lacs; mais en Ecosse et en Irlande, où elles sont plus élevées et plus constamment couvertes de neiges, elles en contiennent beaucoup et de très-considérables, et sur-tout vers le nord de ces contrées.

Le prolongement qui, vers la partie orientale de la Bohême, part de la chaîne moyenne, et qui, s'avançant entre l'Elbe et l'Oder, traverse la Silésie, la Lusace, le Brandebourg, le Mecklembourg et la Basse-Saxe, et pénètre en s'abaissant dans le Holstein et le Jutland, présente la même observation. Dans son origine, il offre peu de lacs, et dans sa partie septentrionale on en rencontre beaucoup et de fort considérables.

La continuation de ce même prolongement se relève au-delà du Sund, et ainsi que nous l'avons dit, forme en Norwége, en Suède et en Laponie ces hautes montagnes toujours couvertes de glaces et de neiges, qu'on nomme *Dofre-fields*; c'est-là qu'une multitude innombrable de lacs confirme bien sensiblement la vérité de l'observation que je viens de faire. Soit en-dehors de cette chaîne, et vers le troisième bassin extérieur, soit en-dedans et vers la partie septentrionale du second bassin intérieur, chaque rivière presque a son lac, et il n'est à-peu-près aucun point de cette enceinte immense qui n'en contienne; il en est de grands dans la partie méridionale de la Suède, qui sont les lacs de *Wener* et de *Wetter*.

On voit la même disposition à l'orient du golfe de *Bothnie*, et dans toute la région contenue entre ce golfe et celui de la *Mer Blanche* jusqu'au golfe de *Finlande* et aux lacs *Onega* et *Ladoga*, c'est-à-dire, jusqu'au point où cette enceinte circulaire, rencontrant la chaîne moyenne, ferme le second bassin intérieur au-dessous du lac *Onega*. A cette rencontre se trouve d'un côté le lac *Bielo-Ozero* qui appartient au cinquième bassin, ou bassin oriental dans lequel se forme le *Wolga*; et d'un autre part les lacs nommés *Sacza-Ozero*, *Wose-Ozero* et *Kubinskoe* qui appartiennent au bassin septentrional. Les deux premiers versent leurs eaux dans la Mer Blanche par la rivière *Onega*, et le troisième verse les siennes dans la *Dwina*.

Entre les lits dans lesquels coulent *l'Oder*, la *Vistule*, le *Niémen* et la *Duna*, quoique le pays ne soit pas très-montagneux, il y a cependant un grand nombre de rivières dont les eaux, arrosant la Pologne et la Prusse, vont grossir ces fleuves, et les hauteurs desquelles elles découlent, peuvent être regardées comme de foibles prolongemens de la chaîne moyenne depuis l'origine des Crapacks jusqu'au plateau de Russie. Presque toutes ces rivières forment des lacs prin-

cipalement en Prusse, où ces lacs portent le nom de *Sée* ou de mers.

Telle est la distribution des lacs qui accompagnent les principales montagnes au nord-ouest de la chaîne moyenne.

(3°. *Dans les prolongemens du Midi.*)

Au sud-est de cette ligne il s'en présente beaucoup moins. Les Apennins en Italie et leurs divers prolongemens, n'offrent que trois lacs remarquables, celui de *Perrugia* ou de Perouse, celui de *Bolsena* et celui de *Celano*.

La chaîne qui, partant des Alpes, traverse le Tirol, envoye ses prolongemens dans la Bavière, l'Autriche et la Hongrie, et qui verse les eaux qui, du sud au nord, se mêlent au Danube, en présente quelques-uns. Ils sont assez multipliés près de l'origine de cette chaîne, ils deviennent plus rares à mesure qu'ils s'en éloignent, et le dernier digne de remarque est le lac de *Balatton* formé dans le prolongement qui s'avance entre la Drave et la première portion du Danube. Mais, si-tôt que cette chaîne et ses dépendances, cessant de se porter de l'ouest à l'est, et s'éloignant des Alpes, se porte du nord au sud, on n'y voit plus de lacs, à l'exception d'un ou deux dans l'Albanie, et du petit nombre de ceux auxquels l'histoire gigantesque de la Grèce a donné une célébrité que ne comportoit pas leur étendue.

Pour le reste des montagnes qui traversent l'*Europe* au sud-est de la chaîne moyenne, les Géographes ne nous y font point observer de lacs, si ce n'est celui qui se trouve à l'origine du Wolga, et le *Bielo-Ozero* qui appartient à la chaîne moyenne, et dont il a été parlé.

(*Des lacs maritimes*).

Passons maintenant aux lacs du second ordre, ou *lacs maritimes*. Ces lacs, en général peu profonds, souvent fort étendus, sont plus connus sous le nom d'étangs ou marais. Ils bordent les côtes peu élevées, et influent souvent davantage sur la salubrité que les lacs montagneux. Ils sont rarement formés par les eaux douces seules. L'on ne peut se dispenser de ranger dans cette classe, non-seulement ceux qui résultent des eaux épanchées des fleuves, mais encore ceux qui sont formés par les eaux de la mer épandues sur une plage peu élevée au-dessus de son niveau. On doit aussi considérer dans la disposition des côtes celles qui, bordées d'une multitude d'isles qui semblent être des débris de leurs rivages, reçoivent fort avant l'eau de la mer qui se trouve ainsi comme entrecoupée par une infinité de canaux.

Je ne ferai ici qu'annoncer les principaux lieux où l'on remarque ces sortes de dispositions; leur description détaillée n'appartient pas à cet article.

Les côtes d'Espagne, dans le premier bassin, ne présentent que quelques isles côtieres près de l'embouchure de la Guadiana, et des golfes peu profonds à l'extrémité du Cadaon et du Tage. Depuis l'angle rentrant, dont Bayonne est le sommet, jusqu'à celui qui répond à l'embouchure de la Loire, la plage, très-basse, offre quelques lacs, ou étangs, des marais et des lieux propres à l'établissement des marais salans. C'est ce qu'on voit sur les côtes qui bornent les Landes, le Médoc et l'Aunis, et l'on sait combien, à l'embouchure de la Charente, aux environs de Rochefort, on a eu de peine à dessécher les marais pour procurer à ce pays une salubrité dont il n'avoit jamais joui jusqu'à présent.

La côte occidentale d'Irlande, dans le second bassin extérieur, est, sur-tout à sa partie septentrionale, pénétrée de sinus, et bordée de lacs. La même disposition est encore bien plus remarquable dans le même bassin sur la côte d'Ecosse, qui de plus est bordée d'une grande quantité d'isles, parmi lesquelles sont les fameuses Westernes ou Hébrides, et cette foule d'isles est terminée par le groupe des Orcades.

Le nombre des isles et des lacs maritimes augmente encore dans le troisième bassin, où les Isles de Norwège et de la Laponie danoise en sont environnées.

On voit ici une progression à peu-près semblable à celle qui a été remarquée pour les lacs montagneux, par laquelle, du sud au nord, les isles côtières et les maritimes vont en augmentant d'une manière très-sensible. Les montagnes, plus rapprochées des côtes, le cours des fleuves moins étendus et plus rapides, leurs eaux grossissant fréquemment par la fonte des neiges éternelles qui environnent leurs sources, sont autant de causes qui augmentent et l'effort de ces eaux, et les résistances qu'elles éprouvent dans les terreins qu'elles sillonnent, et dans la mer où elles se précipitent. Le tems et leur impétuosité ont creusé les lacs qui les reçoivent, et qui, comme réservoirs, peuvent préserver le pays des inondations; les isles accumulées à leur embouchure, sont évidemment les débris du continent rompu sur ses bords, et divisé en cent endroits pour multiplier leurs issues.

Les mêmes effets se montrent encore sur les

côtes du bassin septentrional ; mais ils cessent d'être aussi remarquables à la partie méridionale et orientale du golfe de la Mer Blanche, où les montagnes qui versent les fleuves principaux s'éloignent des côtes, en sorte que le cours de ces fleuves perd en rapidité ce qu'il gagne en étendue.

Pour ne pas perdre de vue l'analogie qui fait résulter les mêmes effets des causes semblables : passons à la considération de l'état des côtes dans les deux bassins intérieurs.

Le premier bassin intérieur présente en plusieurs endroits des dispositions très-dignes d'attention. Sa partie occidentale offre très-peu de lacs maritimes ; mais sa moitié orientale au contraire en offre une grande quantité à partir des Orcades des isles de Schetland et de la pointe de Stadt, et en suivant du nord au sud la côte occidentale et méridionale de la Nowège méridionale, le Jutland, la Hollande, et la côte des Pays-Bas jusqu'à l'embouchure de l'Escaut.

La Norwège méridionale, traversée par des montagnes très-rapprochées de ses côtes, ne présente que la disposition qui règne dans toute sa partie septentrionale,ainsi que dans la Laponie qui en est la continuation.

Le Jutland est une presqu'isle appelée autrefois la Chersonèse-Cimbrique, et dont la partie septentrionale est pénétrée par des golfes ou sinus qui en traversent toute la largeur. Dans le reste de son étendue, ses plus longues rivières à l'occident n'ont pas plus de dix lieues de cours, et ses côtes sont bordées d'isles ; à l'orient, elles sont plus courtes encore, et se terminent par des lacs et des évasemens bien plus fréquens.

Les montagnes de la basse Saxe et de la Westphalie, fournissent à l'Elbe et au Weser des rivières dont la source est très-voisine de l'embouchure de ces fleuves et dès-lors leurs eaux prenant plus d'espace se remplissent d'isles nombreuses.

Mais nulle part les eaux des fleuves et de la mer ne forment une disposition plus remarquable que celles de ce pays que les hommes disputent perpétuellement aux flots;qui depuis Embden jusqu'à Ostende est traversé par mille canaux qui forment l'Ems, l'Aa, le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Partagé en cent directions différentes par leurs entrelacemens sous les noms d'Yssel, de Var, de Leck, de Wahal, &c. pénétré outre cela par de vastes golfes peu profonds, inondé de lacs et de marais, découpé par une infinité de canaux creusés par les habitans pour se soustraire à des inondations toujours menaçantes, il subsiste, malgré tant de causes de destruction, comme un monument immortel du triomphe de l'art luttant continuellement avec la nature.

Dans le second bassin intérieur, après avoir passé le canal de Categat et le Sund, on pénètre dans Baltique, et au nord de cette mer est le golfe de Bothnie entouré par la Suède. A l'ouest et au nord de ce royaume, les *Dofre-fields* et les montagnes qui en descendent,très-rapprochées des côtes du golfe, y produisent les mêmes effets que sur les côtes de la mer de Norwege ; c'est-à-dire des lacs très-multipliés et des îles côtières très-nombreuses sur-tout à l'embouchure des fleuves, et l'entrée du golphe de Bothmie est comme fermée par des isles nombreuses. Pour arriver à Stockholm on traverse une espèce d'archipel placé à la décharge du lac *Maler*. Les côtes orientales présentent des dispositions semblables, et la grande province de Finlande, tant sur le golfe de Bothnie, que sur celui de Finlande, et dans son intérieur est traversée par une infinité de lacs qui versent et qui reçoivent des rivières sans nombre. Tel est l'état de ce pays où les glaces et les neiges couvrent la terre pendant les deux tiers de l'année.

La partie méridionale des côtes de la Baltique, prise de l'est à l'ouest, depuis le fond du golfe de Finlande, jusqu'au détroit du Sund et à la pointe septentrionale du Jutland, reçoit ses principales eaux de contrées placées sous un ciel moins rigoureux, et qui ne sont pas si long-tems ensevelies sous les glaces et les neiges. Elles présentent des lacs moins nombreux que les côtes septentrionales et des isles moins multipliées. Il faut en excepter à l'ouest le Jutland et l'Archipel Danois, et à l'est l'extrêmité du golfe de Finlande où S. Pétersbourg est bâti sur plusieurs isles à l'embouchure de la Newa. Cependant dans l'intervalle de ces deux points, les côtes sont plus brisées et plus garnies de lacs et de golfes à mesure qu'elles s'étendent plus à l'ouest. Là, elles sont plus voisines des montagnes qui fournissent les eaux de l'Oder et de la Vistule. Cette côte peut se partager en cinq divisions de l'est à l'ouest ; savoir : la côte méridionale du golfe de Finlande, le golfe de la Duna ou de Riga, le golfe de Prusse ou du Niemen et de la Vistule, celui de l'Oder, terminé à l'ouest par l'isle de Rugen, et celui du Mecklembourg qui joint le Jutland. Beaucoup de lacs et de petits sinus bordent celui-ci ; les isles qui bordent la partie occidentale du golfe de l'Oder, sont évidemment les débris des côtes continuellement attaqués par la mer, et rompus par les bouches de l'Oder. Le golfe de Prusse est creusé en deux golfes, formé l'un par les bouches de la Vistule et du Pregel, et l'autre

par celles du Niemen ou de la Reuss. Le golfe de la Duna est fermé par les isles d'Oesel et de Dago, qui doivent avoir joint autrefois les côtes d'Estonie et celles de Curlande ; enfin la côte méridionale du golfe de Finlande, quoique peu éloignée des lacs Peipus et Ilmen, est elle même peu brisée et singulièrement différente de la côte septentrionale du même golfe morcelée en mille endroits par les golfes et les presqu'Isles. On voit sensiblement dans ce qui vient d'être exposé en plan remarquable, suivant lequel, les côtes septentrionales se montrent plus divisées et plus inondées que les côtes méridionales et les occidentales, que les orientales.

Tel est l'état des eaux sur les côtes qui sont au nord de la chaîne moyenne des montagnes de l'*Europe*. Au sud de cette même chaîne, on remarque seulement les endroits suivans :

1°. Dans l'enceinte du huitième bassin, et sur la côte qui forme le golfe de Lyon, depuis Perpignan, c'est-à-dire depuis l'extrêmité orientale des Pyrénées, jusqu'à Marseille, la plage fort basse, forme des étangs, et en quelques endroits des marais de plusieurs lieues d'étendue. Tels sont au-dessous de Perpignan l'étang de S. *Nazaire*, celui de *Leucate*, au dessous de Narbonne ceux de *Bages*, de *Sigean* et de *Gruissan*, celui de *Vendres*, l'étang de *Thau* depuis Agde jusqu'à Cette, et depuis Cette jusqu'à Aiguemortes les étangs de *Maguelonne*, de *Perols*, de *Manguio*; les marais qui environnent cette dernière ville, l'étang de *Camargue* et le Marais, qui, entre Arles et la mer, remplissent l'intervalle compris entre les bouches du Rhône; enfin, entre ces bouches et Marseille l'étang de *Berre* et celui de *Martigues*.

Après Marseille la côte successivement relevée, devient escarpée au pied des Alpes et sur toute la côte de Gênes; et la plage la plus basse du reste de ce bassin, est celle qui forme audessous de Rome jusqu'à Terracine, les fameux *Marais Pontins*, si célebres par leur insalubrité et par les efforts inutiles faits jusqu'à nos jours pour les dessécher.

Dans l'espace dont il vient d'être parlé, les lieux remarquables par leurs étangs et leurs marais, sont ceux où la plage est exposée à l'impétuosité d'un fleuve très-rapide, comme le Rhône, ou bien est basse et rapprochée des montagnes. Telles sont les plaines de l'ancien Languedoc, qui r[illegible] l'eau de l'Herault, &c. du prolongement des Pyrénées, qui forme les Cévennes. Mais au pied même des Pyrénées et des Alpes, on ne voit rien de pareil, parce que là les monts et les roches baignent eux mêmes dans la mer et n'en sont point séparés par des plaines dans lesquelles se réunissent leurs eaux.

2°. Dans le septième bassin, la côte orientale de l'Italie offre vers le fond du golfe, le lac ou le marais de *Comacchio*, et les plaines marécageuses et souvent inondées, qui environnent les bouches du Pô ; ensuite au fond même du golfe, on voit cet amas d'isles nombreuses, sur lesquelles s'élève Venise aussi frappante par son aspect, mais moins surprenante par les difficultés vaincues, que les villes des provinces unies, auxquelles la mer livre un éternel combat. Le golfe de Trieste, celui qui est au-dessous de l'Istrie, les côtes de Dalmatie et d'Albanie, offrent une grande quantité d'isles côtières, qui ne sont évidemment que des parties de la côte même, séparées par l'effort de la mer ; et dans toute l'étendue de cette côte, les Alpes Lombardes, celles du Tirol et leur prolongement qui va gagner le Peloponnèse ou la Morée, sont toutes très-voisines des côtes.

Du détroit de Constantinople, jusqu'à l'isle de Rhodes, il semble que l'*Europe* ait autrefois joint l'Asie, et que les isles qui remplissent cet espace, soient les débris résultans de leur séparation violente. Il est remarquable que plusieurs de ces isles sont volcaniques.

3°. Enfin l'enceinte de la mer noire n'offre de remarquable, du côté de l'*Europe*, que les bouches du *Danube*, celles du *Dniester* et du *Dnieper*, et à l'Orient le grand golfe qu'elle forme vis-à-vis l'embouchure du *Don*, et qu'on nomme la mer d'*Azof* ou de *Zabach*, autrefois appellée *Palus Méotide*. Mais le lieu le plus digne d'attention est la presqu'isle qui forme ce golfe, la *Crimée* ou anciennement la *Chersonnèse Taurique* ou *Cimmerienne*. Elle est pénétrée de plusieurs lacs, et du côté de la mer d'*Azof* elle est traversée dans toute sa longueur par un long golfe, appelé la *Mer pourrie*.

Telles sont les observations les plus remarquables qu'on puisse faire sur la distribution des eaux en *Europe*. Si on les considère relativement aux trois principaux centres montagneux dont il a été fait mention dans le § précédent, on verra que de tous ces sommets ceux qui donnent naissance au plus grand nombre de lacs, soit montagneux, soit maritimes, sont ceux qui appartiennent au centre septentrional des *Dofre Fields*, et qui sont contenus dans les limites de son arrondissement. Que le centre méridional des *Alpes* renferme moins de lacs, mais des lacs plus grands, sur-tout vers ses sommets les plus élevés, et peu de lacs maritimes. Qu'enfin le centre oriental *ou le plateau de Russie*, est celui dont les lacs sont moins

multipliés, et que les plus remarquables sont situés à la rencontre de ses limites avec celles du centre septentrional des *Dofre-Fields*, ce sont les lacs Laloga, Onéga, Peipus et Ilmen.

§. III.

De la division astronomique de l'Europe, de ses saisons, et de ses climats astronomiques.

La forme du globe, sa révolution annuelle et diurne, autour du soleil et sur lui-même le mouvement de nutation circulaire de son axe, produisent les phénomènes, des années, des jours et des saisons, et c'est d'après leur proportion différente dans les différens points de la surface de la terre, que les astronomes ont divisé cette surface en différentes bandes circulaires et parallèles à l'équateur, qu'ils ont désignées sous la dénomination de climats.

On sait que sous l'équateur la révolution diurne des vingt-quatre heures est également partagée entre la nuit et le jour, et que sous le pole, c'est la révolution annuelle qui se divise en un jour et une nuit chacune de six mois, en faisant néanmoins abstraction et des longs crépuscules, et de l'effet de la réfraction qui fait paroître le disque du soleil au-dessus de l'horison plus long-tems que cet astre n'y est réellement.

On sait qu'entre ces deux termes, l'équateur et le pole, l'égalité des jours et des nuits n'a lieu qu'au tems des équinoxes, et les jours les plus longs ont lieu dans le solstice d'été, et les plus longues nuits dans le solstice d'hiver.

On sait enfin que la durée des longs jours est d'autant plus grande, qu'on s'approche plus du pole, et d'autant moindre, qu'on avoisine davantage l'équateur.

C'est d'après cette proportion respective des plus longs jours en été, et la proportion respective des plus longues nuits en hiver, que les astronomes ont divisé l'hémisphère, qui s'étend de l'équateur au pole en plusieurs *climats* ou *zônes*, selon la plus ou moins grande de durée des jours d'été ou des nuits d'hiver, en comprenant dans les nuits le tems des crépuscules, et prenant pour premier terme les jours de douze heures. Le nombre de ces zones est de trente. Les vingt-quatre premières, qui vont en s'étrécissant à mesure qu'on s'approche du pole, sont disposées par augmentation de demi-heure, et se terminent au cercle polaire, où le plus long jour est de vingt-quatre heures. La dernière de ces zones a seulement la longueur de trois minutes d'un degré du méridien, ce qui équivaut à une forte lieue. Les six suivantes sont disposées par mois, et vont en augmentant jusqu'au pole. On sent aisément que ces divisions établies sur des calculs généraux n'ont pas par-tout des effets uniformes, et sont soumises aux modifications inégales qui résultent des localités.

Le continent de l'*Europe* s'étend du sud au nord dans une latitude de trente-six degrés, c'est-à-dire du trente-sixième degré au soixante-douzième de latitude nord. Elle commence un peu avant le sixième climat, et elle s'étend jusqu'à la moitié du vingt-septième; la partie la plus rapprochée de l'équateur a ses jours d'été longs de quatorze heures et demie, et dans la partie la plus rapprochée du pole, le plus long jour du solstice d'été a deux mois et demi de durée.

Dans toute l'*Europe* les saisons sont divisées entre les équinoxes et les solstices, et se comptent de l'équinoxe aux solstices, et des solstices à l'équinoxe. Entre l'équinoxe et le solstice d'hiver se comptent l'automne, en allant de l'équinoxe au solstice, et l'hiver en revenant du solstice à l'équinoxe, entre l'équinoxe et le solstice d'été, se comptent le printems en partant de l'équinoxe, et l'été en retournant du solstice.

C'est assurément là la première cause des températures. Cependant les proportions du froid et du chaud sont loin de répondre par-tout à ces quatre intervalles de l'éloignement et du rapprochement du soleil.

Les saisons moyennes sont bien moins marquées dans les pays septentrionaux, et on pourroit n'en reconnoître que deux, la saison des glaces et celle de la chaleur. Comme vers le pole il faudroit compter la saison de la nuit et la saison des jours, encore y auroit-il entre deux les saisons des crépuscules.

L'obliquité des rayons solaires, augmentée par la courbure de la terre, quoique diminuée par l'action réfringente de l'atmosphère, affoiblit beaucoup l'action de cet astre sur les régions septentrionales, et par-dessus tout cela la brièveté des jours d'hiver augmente la rigueur de cette saison à un point excessif; dans l'été la chaleur devient assez considérable à cause de la durée des jours. Mais l'affoiblissement que la chaleur éprouve par l'obliquité des rayons solaires est loin d'être suffisamment compensé par la longueur des jours, puisque d'éternelles glaces couvrent les pays où les jours du solstice sont de plusieurs mois.

Dans la Laponie, qui est située en grande partie au-delà du cercle polaire, la chaleur des longs

longs jours d'été n'empêche pas que la neige ne subsiste dans les fosses et dans tous les lieux dans lesquels le soleil ne donne pas. L'hiver y dure neuf mois, ses rigueurs y sont excessives, et les académiciens envoyés vers le pole pour mesurer la terre, trouvèrent au mois de Janvier, à Torneo, ville maritime située près du cercle polaire, à 65 degrés 50 minutes 50 secondes de latitude, que le thermomètre de Reaumur, construit au mercure, marquoit le trente-septième degré au-dessous de zéro.

En Suède, et dans le climat de Stockholm, où les longs jours durent au-delà de dix-huit heures, les neiges commencent souvent à tomber dès le mois de Septembre, et la chaleur ne se fait sentir de nouveau qu'au mois de mai. Dans tout cet espace de tems le froid est constant, et malgré les beaux jours qui éclairent les champs éclatans de neige, les glaces, les neiges et les frimats ne présentent point d'intervalles. L'été y est de même exempt de nuages, et la chaleur des jours n'y est point refroidie par les orages; les températures y sont aussi constantes que rigoureuses; et pendant deux mois de l'été les chaleurs y sont aussi fortes, que les froids y sont cuisans pendant deux mois de l'hiver. A peine l'intervalle de ces deux saisons y est-il marqué par une température moyenne; l'automne et le tiède printems y sont à peine connus. Cependant le climat de la Gothie ou de la partie la plus méridionale de ce royaume est plus tempéré.

A mesure qu'on se rapproche de l'équateur, le premier terme du froid est plus incertain, et devient moins précoce. L'automne, ainsi que le printems, se distinguent de l'été et de l'hiver par des signes moins équivoques; et quoique l'Allemagne septentrionale ait des hivers rigoureux, on n'y passe pas rapidement d'un froid violent à une température ardente.

Dans la France septentrionale, le premier terme de froid se fait sentir, année commune, vers la fin de novembre ou le commencement de décembre, et le dernier terme s'étend jusqu'à la fin de février. Tout ce tems n'est pas entièrement consacré au froid, et souvent la température glaciale n'a pas, dans tout un hiver, une durée de plus de quinze jours. On ressent, à la vérité, quelquefois l'approche des froids vers le commencement d'octobre, ou même dès la fin de Septembre, et souvent le mois de mai lui même présente encore quelques attributs de l'hiver, mais ces froids précoces ou tardifs sont extrêmement variables, et sont séparés par des intervalles de chaleur du centre de l'hiver. En général aucune température n'y est vraiment constante. Il est des hivers où le froid est à peine sensible, et des étés où l'inconstance des tems détruit les effets de la chaleur.

Dans la France méridionale, et plus encore dans l'Italie et dans l'Espagne un mois seul est consacré au véritable froid, et les mêmes proportions règnent à peu près dans la Grèce. L'été dans ces pays est ardent et sa chaleur durable y est augmentée par la sérénité des jours; les pluies, réservées pour le tems du passage de la chaleur aux froids, sont l'appanage particulier du printems et de l'automne.

En général dans toute l'*Europe*, du sud au nord, le centre de l'hiver, pour le froid, est au mois de Janvier, et Juillet est le mois où les chaleurs sont les plus fortes.

D'après ce qui vient d'être dit, on pourroit partager l'*Europe* dans son étendue du nord au sud, en cinq zones caractérisées par la différence de leurs températures, mais dont les termes ne peuvent être déterminés comme ceux des zones astronomiques, parce que c'est par des nuances insensibles que l'on passe de l'une à l'autre.

La zone la plus septentrionale est celle où, malgré la longueur des jours d'été et la chaleur que répand le soleil long-tems supérieur à l'horizon, la neige et la glace subsistent dans les lieux placés à l'ombre, et éloignés de l'influence immédiate de cet astre. Telles sont l'Islande, les Laponies danoise et suédoise; la Leporie ou Laponie russienne, et le pays des Samoyedes européens.

La zone suivante est celle où un été brûlant succède presque sans intervalle à un long et rigoureux hiver. Dans cette zone les deux températures opposées sont fortes, constantes, et ne sont point sujettes à des variations ni à de longs intervalles d'une température moyenne. Le printems et l'automne y sont ou inconnus ou trop courts pour être des saisons. Dans cette zone se trouvent le nord de l'Ecosse, la Norwège, pour laquelle il y a à faire des exceptions dépendantes des localités, et dont il sera parlé dans le paragraphe suivant, la plus grande partie de la Suède, le Danemarck, la partie septentrionale de la Pologne qui renferme le duché de Curlande, et cette partie de la Russie danslaquelle se trouve Saint Pétersbourg.

La troisième zone est sujette à des hivers rigoureux mais moins longs, et le printems et l'automne y sont marqués pendant un tems de l'année assez long pour qu'on puisse les regarder comme de véritables saisons qui contrebalancent les fortes températures de l'hiver et de l'été, autant par leur durée que par leur modération. L'Irlande, l'Angleterre, les Pays-Bas et la Hollande, le nord de l'Allemagne, une grande

partie de la Pologne et de la Russie sont renfermées dans son étendue.

La zone suivante, qu'on pourroit réunir en une seule avec la précédente, puisque les saisons intermédiaires y sont également bien marquées, est la plus tempérée, mais la plus inconstante dans l'ordre et la force de ses saisons; ses hyvers tantôt doux, tantôt rigoureux, et communément entremêlés de toutes les températures, sujets à des changemens fréquens et quelquefois subits, des étés non moins irréguliers, non moins variables, rarement de longues sécheresses ni de longues chaleurs, plus rarement encore de très-longs froids, toute l'année portant les caractères d'inconstance qu'Hippocrate attribue à l'automne, caractérisent cette zone, dans laquelle se trouve en grande partie un des pays les plus fertiles et les plus rians de l'*Europe*, la France. Il faut remarquer que c'est au milieu juste de l'hémisphère boréal, à égale distance de l'équateur et du pôle entre le quarante-cinquième et le cinquantième degré que se rencontre ce climat, pour ainsi dire, incertain entre la chaleur et le froid, et dont la température est à celles des zones torrides et glaciales, ce que le printemps et l'automne sont à l'été et à l'hyver. Toute la partie méridionale de l'Allemagne, presque toute la Hongrie, la Moldavie, la petite Tartarie et une portion méridionale de la Russie répondent à cette zone.

La derniere des zones de l'*Europe* est remarquable par la chaleur de ses étés et le peu de durée de ses hyvers, qui, rarement accompagnés de fortes gelées, plus rarement de neiges durables, doivent leurs plus grandes rigueurs au vent de nord-ouest, Maëstro, ou au nord-est, *Tramontana*, qui amènent ou des froids qui saisissent, ou des tempêtes qui boulversent l'atmosphère. Le printems y est délicieux, et c'est sous cette zone qu'il a mérité la réputation que lui ont acquise les poëtes de l'Italie et et de la Grèce; mais les étés sont secs et brûlans, et si les nuits ne réparoient pas la secheresse des jours, les champs arides y seroient alors entièrement dépouillés de verdure. L'Espagne, la France méridionale, l'Italie, la Grèce et la Crimée appartiennent à cette zone.

Il est bon d'observer que si l'on réunit en une seule zone la troisième et la quatrième qui, en effet, ne diffèrent que par des nuances, alors les quatre divisions parallèles de l'*Europe* se trouveront à-peu-près égales, c'est-à-dire, de l'étendue chacune de huit à dix degrés du méridien. La cinquième, en effet, s'étendra depuis le trente-sixième degré jusqu'au quarante-cinquième ou environ; la quatrième et la troisième depuis le quarante-cinquième jusqu'au cinquante-cinquième; la seconde s'étendra jusqu'au soixante-troisième, et la zone la plus septentrionale du soixante-troisième au soixante-douzième.

Ce partage de l'*Europe* en cinq climats principaux caractéristiques par des distinctions qui sont les résultats de l'éloignement où les différens lieux sont de l'équateur, n'est pas applicable aux contrées dont le sol est formé de montagnes très-élevées, ou environné d'eaux et rempli de lacs.

Les sols montagneux sont généralement plus froids que les contrées environnantes; au contraire les pays plats et maritimes, ou dans lesquels il y a un grand nombre de lacs et de rivières sont d'une température plus douce que leurs parallèles.

Les pays enfermés dans les Alpes, et qui par leur position appartiennent à la quatrième et à la cinquième zone, représentent par leur température le climat de la troisième et de la seconde; et les départemens du Puy de Dôme et du Cantal, placés dans la France vers la partie méridionale de la quatrième zone, ont de même des hyvers très-froids; les neiges y couvrent la terre de bonne heure et se fondent très-tard; c'est aussi par une conséquence de ce qui vient d'être dit, que les côtes dès la Norwège ne sont pas sous un ciel aussi rigoureux que la Suède, tandis que les *Dofre-fields*, ou les hautes montagnes qui séparent ces deux royaumes, sont couverts de neiges et de glaces, qui y subsistent toute l'année et qui y représentent le climat des extrémités septentrionales de la Laponie, ou celui du Spitzberg et de la nouvelle Zemble.

Mais les causes de ces différences, qui ne tiennent point aux divisions astronomiques, mais seulement aux dispositions des lieux, vont être examinées dans le paragraphe, suivant.

§. IV.

*Différences physiques des climats de l'*Europe*, selon les proportions du froid et de la chaleur, les vents et les météores.*

La température ne dépend pas entièrement de l'éloignement, plus ou moins grand, de l'équateur; la durée et la qualité des saisons ont encore d'autres origines; et les vicissitudes de l'atmosphère dépendantes de la situation des lieux, de leur exposition, de la disposition des contrées qui les environnent et tant d'autres causes qui nous sont inconnues, contribuent aussi à former les différences caractéristiques des climats. Le froid et le chaud, l'ardeur des étés et l'excéssive rigueur des hyvers peuvent donc être

comptés parmi les météores, dont les calculs astronomiques ne peuvent pas nous donner la connoissance entière.

(Du froid et de la chaleur dans certaines régions.)

Le fait le plus remarquable en *Europe*, quant à la disproportion de la température des lieux avec leur position astronomique, est celui que je n'ai fait qu'annoncer dans le paragraphe précédent.

Je viens de dire que la Norwège occidentale étoit, quoique sous une même parallèle, exposée à une température plus douce que la Norwège orientale et que la Suède, et à plus forte raison que les montagnes qui les séparent. Ce que dit à cet égard Pontoppidan est digne de remarque. (*Natural history of Noway. Trad. angloise du danois de Pontoppidan*). « Dans la partie orientale de la Norwège, c'est-à-dire, depuis la chaîne des Filefields jusqu'aux frontières de la Suède, ce qui comprend la plûpart de nos provinces, l'hyver commence au milieu d'octobre et s'étend jusqu'au milieu d'avril. Et pendant ce tems l'air est aussi froid qu'à l'extrémité de la zone tempérée. Les eaux sont gelées jusqu'à une forte épaisseur et les vallées ainsi que les montagnes sont revêtues de neige. Mais tandis que l'hyver exerce ses rigueurs dans la Norwège orientale, au point qu'il n'est aucune portion d'eau vive qui ne soit gelée, dans la Norwège occidentale, au contraire, tous les lacs et les baies sont généralement praticables, quoique placés dans le même parallele que ceux de la partie orientale; l'air y est épais et le ciel couvert de nuages, et rarement les gelées y durent-elles quinze jours ou tout-au-plus trois semaines de suite. Dans le cœur de l'Allemagne, qui est de deux cents lieues plus près de la ligne, les hyvers sont en général plus rigoureux, les gelées plus pénétrantes que dans le diocèse de Bergen, où les habitans sont quelques fois étonnés de lire dans les papiers publics que les gelées ou les neiges se font voir en Allemagne en Pologne bien avant de paroître dans nos contrées; les ports d'Amsterdam, de Hambourg, de Copenhagen et de Lübeck sont gelés dix fois plus souvent que les nôtres. A peine chez nous le sont ils plus de deux ou trois fois dans un siècle, et ce qui paroîtra plus extraordinaire encore, c'est que quand le port de Bergen est gelé on peut conclure avec assurance que la Seine l'est aussi à Paris. Enfin notre hyver, à *Bergen*, est si doux que les mers sont toujours praticables pour les pêcheurs et les matelots; il est très-rare que les baies et les criques mêmes soient gelées, excepté celles qui sont fort avant dans le pays, vers les monts appellés *File-fields*, où il regne un vent de terre sec et piquant qui souffle nord-est. (Il ajoute en note). * La mer du nord continue d'être navigable, tant l'hyver que l'été, jusqu'au quatre-vingt et quatre-vingt-deuxième degré, excepté dans les criques et sur les côtes du Finmarck, de l'Islande et du Groenland. . . Dans les hyvers très-rigoureux, quand la Baltique est gelée, les cygnes, qui d'ailleurs ne sont pas du nombre des oiseaux propres à la Norwège, viennent s'y réfugier pour se procurer l'eau dont ils manquent dans leur pays; et des gens, dignes de foi, m'ont assuré que le peu de cygnes que l'on voit encore dans le Syndfiord et d'autres lieux de mon diocèse, s'y sont réfugiés du Danemarck dans les années 1708 (1) et 1740. »

Pontoppidan attribue la douceur de la température de la Norwège au voisinage de l'Océan, dont les vapeurs se mêlent à l'air et lui donnent une humidité continuelle, qui n'a pas lieu dans les pays méditerrannés. Mais, comme il le remarque, cet effet, bien évident dans l'Océan occidental, n'a pas également lieu dans les autres pays pénétrés par la mer, puisque la Baltique se gèle, et que ses côtes sont sujetes à des hivers rigoureux. La mer glaciale de même, à mesure qu'on pénètre vers l'est, devient moins praticable au nord; et tandis qu'à l'occident du Spitzberg plusieurs navigateurs ont pénétré jusqu'au quatre-vingt-deuxième dégré nord, le détroit de Weigatz, situé en deçà du soixante-dixième au sud de la nouvelle Zemble, est souvent impraticable par les glaces au milieu même de l'été. Les mêmes phénomènes se remarquent aussi à l'ouest vers l'Islande et entre cette isle et le Groenland où la mer cesse d'être navigable à des latitudes bien plus avancées vers le sud. En sorte que les avantages de cette température semblent renfermés entre le premier méridien et le quarante ou cinquantième dégré de longitude.

« Il est inconcevable, dit Pontoppidan, et pourtant très-vrai, que le fameux hyver de 1708 (1709) si remarquable par ses rigueurs désastreuses ne fut pas à Bergen plus rigoureux que nos hyvers ordinaires. Et pareillement l'Irlande, l'Ecosse et les Orcades, toutes situées dans ce même Océan, se sont peu ressenties de la violence de cet hyver extraordinaire. »

Derham dans sa *Théologie physique* confirme ce fait en ces termes: « cette propriété des vapeurs de la mer, pour préserver de la rigueur des hyvers, a été évidemment démontrée en 1708 (1709): quand l'Angleterre,

(1) 1708 est ici pour 1709, selon la correction Grégorienne.

» l'Allemagne, la France, le Danemarck, et » jusqu'aux parties méridionales de la Suisse, » de l'Italie et d'autres contrées éprouvèrent » les rigueurs de ce grand hiver; l'Irlande et » l'Écosse en souffrirent bien peu au-delà des » autres années; mais il paroît que c'est ce » qui arrive communément à ces contrées sep- » tentrionales, et particulièrement aux Orcades, » dont le savant docteur *Wallis* raconte ce » qui suit : ici les hyvers sont généralement » plus sujets à la pluie qu'à la neige. La neige » et la gelée n'y durent pas autant que dans » les autres parties de l'Écosse; mais le vent en » récompense y souffle avec grande impétuosité, » et la pluie n'y tombe pas par gouttes, mais » par flots et comme si toute une nuée tomboit à » l'instant. Pareillement M. *Lucas Debes* dans » sa description des isles *Ferroe* assure : que » les hyvers n'y sont pas très-froids, quoique » ces isles soient placées vers le soixante-deux- » ième degré de latitude septentrionale; rare- » ment y gèle-t-il plus d'un mois, et d'ailleurs » si modérément que jamais on n'y voit de glace » sur les baies, et qu'on n'est point obligé d'y » mettre à couvert pendant ce temps les moutons » ni les bœufs. »

Ensuite Pontoppidan donne un tableau bien différent de la portion orientale de la Norwège, située entre les *Filfields*, qui la séparent de la Norwège occidentale, et la Suède dont elle est séparée par d'autres montagnes, dont une partie est désignée sur la carte qu'il en donne, sous le nom de *Lemyfields*. Dans le pays plat même l'hyver est tellement rigoureux, que les voyageurs courent risque d'y perdre et le nez et les doigts, s'ils ne prennent les précautions nécessaires pour garantir ces parties. Ces précautions, pour la face, se réduisent à l'usage d'une gaze qui la voile, qui rompt l'action de l'air et ne détruit pas la vue des objets : On a encore le soin de se frotter de tems en tems de neige pour endurcir ces parties et les rendre propres à supporter l'activité de l'air. Mais dans les montagnes ces précautions seroient inutiles sans les foyers placés de distance en distance par les soins du gouvernement. Ici Pontoppidan cite le fait arrivé à une partie de l'armée de Charles XII qui s'en retournoit en Suède, lors de la mort de ce prince devant Friderickshall : sur 10,000 hommes, dont elle étoit composée, il n'en échappa, selon les uns, que 500, selon d'autres, que 2500. Tout le reste périt gelé, et fut rencontré par l'armée danoise qui les suivoit et qui les trouva épars, sans vie, et conservant encore dans leurs membres gelés quelques attitudes du désespoir et de la détresse.

La chaleur des étés, également forte à ce qu'il paroît en Norwége et en Suède, dépend absolument, comme nous l'avons dit dans le paragraphe précédent, de la durée des jours et de la persévérance du soleil au-dessus de l'horison, cette chaleur a une telle force, que la végétation parcout ses périodes avec une grande rapidité, et que dans la Norwège, au rapport de *Pontoppidan*, la récolte vient deux mois après les semailles. *Olaus Magnus* assure qu'en Suede dans la Westrogothie, l'intervalle entre les semailles et la moisson n'est que de 36 jours, et que l'orge semé sur la fin de Juin se récolte à la mi-août. Pontoppidan assure en avoir vu recueillir dès le 29 Juillet dans le *Nordfiord*, province plus septentrionale que celle de Bergen.

Mais ceci est évidemment d'accord avec les proportions qui résultent des observations astronomiques. L'observation, véritablement digne de remarque en ce lieu, est celle de l'inégalité du froid sous un même parallèle, et dans des circonstances semblables en apparence, comme celles qui semblent communes à la Norwège occidentale, aux côtes méridionales de la Norwège orientale, et aux côtes de la Suède sur la Baltique, ce priviége commun aux côtes occidentales de la Norwège au nord de l'Ecosse, aux Orcades, aux isles de Schetland, et à celles de Ferroe, de n'avoir qu'un hiver très-modéré dans une latitude très-septentrionale, a été attribué aux volcans dont on suppose l'existence sous la mer de cette latitude. Il est vrai que l'on a rapporté il y a quelques années, que près des isles Orcades il s'étoit élevé une terre nouvelle toute composée de produits de volcans, et qui je crois étoit disparue peu de tems après. D'ailleurs l'Hecla, qui, au milieu des glaces de l'Islande, vomit des feux, de l'eau, et des matières embrasées, sembleroit ajouter quelque degré de probabilité à cette conjecture; et si l'on en croyoit une relation peu vraisemblable insérée il y a plusieurs années dans la gazette de France d'après des voyageurs hollandois, qui prétendoient avoir pénétré jusqu'au 89e degré dans les terres arctiques, et y avoir observé un volcan, on verroit une suite de souterrains volcaniques depuis les Orcades jusqu'au pole qui donneroit beaucoup de force à cette opinion; mais on demandera pourquoi cette température douce, commune aux isles Orcades, à celles de Schetland et aux isles Ferroe, ne s'étend-elle pas jusqu'à l'Islande, qui donne issue au seul volcan connu de ces contrées, et qui cependant n'est pas d'un degré plus septentrional que la plus septentrionale des isles de Ferroe. Attribuera-t-on cela au voisinage du Groënland et aux glaces flottantes qui s'en détachent? Mais pourquoi la température est-elle si rigoureuse sur la côte méridionale de cette même isle qui se trouve presque dans le même parallèle que les isles de Ferroe, et vers laquelle est situé le volcan de

l'Hecla ? Il n'est pas encore de moyen d'expliquer ces phénomènes.

Un autre phénomène non moins important est l'affoiblissement que paroît avoir éprouvé la chaleur dans la suite des siècles. Les monumens physiques de cette diminution semblent exister d'une manière sensible dans l'Islande, ou *isle des glaces*. On y a trouvé des quantités considérables de troncs d'arbres fossiles avec leurs racines ; ils sont durs, noirs, et susceptibles de brûler et de servir de chauffage. C'est M. de Troil qui fait cette observation, et qui a vu et examiné ces bois. Des forêts entières sont ainsi ensevelies, et cependant à cette heure on ne peut élever de bois qu'à la hauteur de foibles taillis. Le bois le plus grand est le bouleau ou bois blanc, et il ne s'élève qu'à la hauteur de 12 pieds. L'époque de la destruction de ces forêts n'est pas immémoriale, puisque selon le rapport de M. de Troil les *Sagas* ou Poëmes historiques du pays parlent des forêts et des moissons. Aujourd'hui il n'y a ni forêts ni moissons en Islande. Ces Sagas sont de véritables monumens historiques, et, au rapport de M. de Troil, les naturels, qui ne sont ni rieurs ni menteurs, mettent au rang de leurs principales occupations de s'apprendre mutuellement l'histoire de leur pays, qui se conserve ainsi par tradition avec une grande exactitude. Ce fait, conservé historiquement chez les naturels, est confirmé dans le *Schedae de Islandia* de *Are*, cité par l'éditeur de M. de Troil. « A la première arrivée des Norwégiens, dit-il, cette isle étoit couverte de forêts » dans les intervalles des montagnes jusqu'au » bord de la mer ». Des changemens aussi considérables dans la température des régions septentrionales semblent d'accord avec la théorie de M. de Buffon sur le refroidissement du globe, theorie qui cependant trouve de fortes contradictions dans d'autres faits connus. Mais voici ce qu'on en peut penser. Dans une isle toute volcanique, on conçoit une vaste révolution peut être fort peu éloignée des tems où l'Islande a commencé d'être connue des peuples voisins ; cette révolution produite par une forte éruption de laves, dont M. de Troil observe des traces très démonstratives, a pu détruire une grande étendue de bois. L'isle tout-à-coup dénuée des arbres qui rompoient l'impétuosité des vents, qui empêchoient l'action refroidissante des glaces flottantes, qui mettoient à l'abri les moissons et les cultures, a dû se refroidir considérablement dès cette époque, indépendamment des changemens généraux qui peuvent être arrivés au globe. Il est vrai que le Groënland lui-même, celui sur-tout qu'on appelle à cette heure le vieux Groënland, qu'on ne connoît plus, et qui paroît être seulement cette plage de laquelle se détachent les glaces flottantes dont parle M. de Troil, le Groënland, dis-je, aujourd'hui inhabitable dans sa partie orientale, fut autrefois cultivable, et au rapport de Crantz, jouissoit des *douceurs d'un climat plus tempéré. Les vaisseaux remontoient jusqu'à ses côtes orientales, qui, depuis fort long-tems, sont inaccessibles par l'immense quantité des glaces qu'on y trouve.* (Note de l'éditeur anglois sur les lettres de M. de Troil. *Voyez* Traduct. Franç. pag. 34 et 35). Son nom même de *Groënland*, qui répond au mot Anglois *Greenland*, et qui signifie *Terre verte*, annonce l'idée qu'en ont eu les premiers qui y ont abordé. C'est dans le neuvième siècle que les premiers établissemens européens y ont été faits ; dans le quatorzième les communications entr'eux et l'Europe ont cessé, et les recherches qu'on a faites à la fin du 16e, et depuis, n'ont offert que des côtes glacées et la plupart inhabitables : il est difficile d'après cela de douter du refroidissement des contrées septentrionales.

Ne nous étendons pas ici sur les causes de ce refroidissement, abandonnons ces vastes théories à ces génies qui, s'élevant à la hauteur de la nature, aiment à planer à la fois sur le passé, le présent et l'avenir ; nous travaillons pour les hommes avec lesquels nous vivons, et c'est aux causes qui nous environnent et qui nous pressent, que nous devons borner nos recherches, si nous voulons nous rendre utiles.

La différence des températures dans des régions parallèles tient à d'autres causes physiques, dont quelques-unes ne nous sont pas cachées. Une des causes principales est celle qui se manifeste très évidemment par l'augmentation sensible de l'intensité du froid dans les différentes régions à mesure que l'on s'avance de l'ouest à l'est ; c'est-à-dire, à mesure qu'on s'éloigne des régions voisines de l'Océan, et qu'on s'avance vers le centre du continent. C'est ce qu'on observe évidemment dans toutes les zones; souvent il arrive que la même différence d'intensité se rencontre, quoiqu'en moindre proportion, dans la chaleur des étés, au moins jusqu'à une certaine élévation vers le pole ; car dans la Laponie méridionale même, il paroît, par le récit des académiciens, qu'il fait fort chaud dans les lieux exposés au soleil dans les mois de juillet et d'août. Il faut considérer ici que le continent de l'*Europe* et celui de l'Asie n'en font absolument qu'un, et que l'étendue immense de ce continent de l'ouest à l'est, présente la plus vaste continuité de terres qui soit sur le globe.

Il est une seconde cause qui détermine la différence des températures, entre les mêmes parallèles, c'est l'élévation des terreins. Les contrées montagneuses sont les plus froides, et

les cimes qui s'élèvent dans les régions supérieures de l'atmosphère, couvertes toute l'année de neiges et de glaces, réfléchissent, à de grandes distances, le froid dont elles sont frappées.

Ces deux causes tiennent peut-être à un même principe. En effet, puisque le cours des fleuves annonce que les continens sont constamment inclinés vers les mers qui les entourent, il en résulte que plus on s'éloigne des mers, plus le continent s'élève, et par conséquent plus un continent est vaste, plus son centre se trouve élevé relativement à sa circonférence. Si donc les températures se refroidissent dans la proportion dans laquelle les terreins s'élèvent, il en faut conclure que dans les mêmes parallèles, à mesure que les contrées qu'on parcourt s'approchent du centre d'un grand continent, elles doivent, toutes choses égales, être sensiblement plus froides, sur-tout si l'inclinaison des terreins est dirigée vers le nord, parce qu'alors l'obliquité des rayons solaires est plus grande à leur égard. Ceci ne doit s'entendre que des contrées qui, comme les zones européennes, s'éloignent plus ou moins des tropiques; car le contraire a lieu pour les régions équatoriales et pour toutes celles qui sont renfermées dans l'étendue de la zone torride, parce que là le soleil frappe le sol perpendiculairement une partie de l'année, et que ses rayons, dans le reste du tems n'ont jamais une obliquité considérable. Alors le centre des continens est au contraire très-chaud quand il n'est pas montagneux, et le voisinage des eaux et de la mer rend la chaleur plus tolérable.

C'est par la raison de l'obliquité des rayons solaires, qu'il est généralement vrai que les revers septentrionaux des montagnes, et par conséquent que tous les pays situés dans des plans très-inclinées au nord, sur-tout vers l'origine de cette inclinaison, sont, toutes choses égales, plus froides que dans toute autre situation : car quand même ces contrées ne seroient pas, par l'élévation rapide de la côte sur laquelle elles sont appuyées, privées de l'action immédiate du soleil, ses rayons les frappent au moins plus obliquement, et par conséquent avec moins de force. Il résulte de là dans les contrées montagneuses, des différences remarquables de températures à de très-foibles distances.

L'observation confirme tous ces principes; sous les mêmes parallèles, la France, les parties correspondantes de l'Allemagne, de la Pologne, de la Russie, deviennent progressivement plus froides, quoique la Pologne soit en grande partie peu montagneuse, excepté auprès des monts Crapacks. Non-seulement les montagnes sont elles-mêmes froides, mais elles portent au loin leur refroidissement, et dans l'Italie, l'Espagne et la Grèce, où les vastes plaines, pendant l'été, sont brûlées par un soleil ardent, les pays placés au pied des montagnes jouissent d'une température délicieuse qui invite à la mollesse et à la volupté. C'est dans le sud de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce, mais à l'ombre de leurs monts, que sont situées la riche et brillante Andalousie, les contrées autrefois habitées par les voluptueux Sibarites et les foibles Tarentins, et ces isles fameuses consacrées à la déesse des amours. Si dans le centre des contrées montagneuses les eaux qui reçoivent le nord sont froides et infertiles, les coteaux opposés qui reçoivent le sud sont au contraire fort échauffés dans l'été et couverts de productions vigoureuses. Ainsi le riche Piémont touche à la froide et stérile Savoie. Outre cela les coteaux élevés vers le sud, frappés à plomb par le soleil, réfléchissant ses rayons concentrés dans les vallées, les échauffent et les fertilisent, en sorte qu'il est ordinaire de voir dans les pays de montagnes des hivers rigoureux remplacés par des étés brûlans. C'est ce qu'on voit dans les Alpes mêmes, dans l'Allemagne méridionale, dans la Hongrie, et au milieu même des monts Crapacks.

(*Des vents en* Europe.)

Les vents ont une grande influence, et sur la salubrité, et sur les températures des lieux; ils augmentent l'évaporation des liquides à un degré extrême, ils occasionnent une diminution considérable de chaleur, ou pour parler le langage de la chimie moderne, de *calorique*, tant dans les corps desquels l'évaporation se fait, que dans l'air dans lequel cette opération se passe; ainsi quel que soit le vent qui opère cette évaporation, à moins qu'il ne chasse devant lui une masse d'air fort échauffée, comme fait souvent le vent du midi, il refroidit généralement, et si le vent du nord souffle, ce refroidissement est bien plus considérable.

Les vents sont extrêmement variables au-delà du trentième degré des deux côtés de l'équateur. Dans l'*Europe*, située toute entière au-delà du trente-cinquième degré, aucune marche régulière n'a jusqu'ici caractérisé les vents. Ils soufflent de tous les Rhumbs, et l'histoire météorologique d'une année n'est point du tout celle de l'année suivante. Cependant il est des vents qui dans certains pays sont remarqués par-dessus tous les autres, par leur fréquence, leurs effets et leur violence.

Dans toute la côte de la Méditerranée, on connoît le *Sirrocco*, le *Tramontana* et le *Maestro*. Le premier est le sud-est, qui, dans la Grèce et l'Italie, porte avec lui une chaleur accablante dans laquelle toutes les forces du corps semblent s'anéantir. Le *Tramontana* est le *nord-est*

qui amène des froids piquans. Le *Maestro* est le *nord-ouest* qui, ordinairement impétueux, amène la sécheresse. Les vents *Etésiens* sont ceux de la bande de l'ouest qui modèrent les chaleurs de la canicule, et ce sont les zéphirs si célèbres par les poëtes.

Je rapporterai ici la comparaison que M. Raymond fait des vents qui règnent dans la Grèce, l'Italie et la Provence, comme formant le tableau le plus complet que nous ayons pour la météorologie de l'*Europe* méridionale.

(Mém. de la Soc. royale de Méd. an. 1777, 78, p. 87.) « La Grèce et l'Italie, dit M. Raymond, sont de quelques degrés plus méridionales que la basse Provence, et cependant » les froids y sont plus forts. En effet les vents » y arrivent après avoir parcouru une plus grande » étendue de terres et de terres plus froides. Aussi » y tombe-t-il plus de neiges ainsi que dans une » bonne partie de l'Asie mineure. Il en tombe » un pied et plus à Smyrne de quatre degrés » quarante-trois minutes plus méridionale que » Marseille où l'on en voit à peine, et rarement une mince couche ».

(Vents du nord à l'est.)

« Les vents qui soufflent entre le nord (ἀπαρκτίας » βορέας) et l'est (ἀπηλιώτης *subsolanus*) apportent » de la Mer Noire en Grèce, outre les froids, » des pluies abondantes. C'est pourquoi, parmi » les quatre constitutions fondamentales des épidémiques d'Hippocrate, on trouve la constitution froide, pluvieuse, que je n'ai point » vue dans l'espace de trente cinq ans en Provence, où les vents du nord venant des terres, » n'apportent que bien rarement des pluies, et » jamais abondantes, ni continues ».

« Les vents entre le *nord-nord-est* et le *nord-est* qui comprennent le βορέας μέσης, *aquilo*, amènent également la neige en Italie où ils soufflent plus fréquemment, et en Provence. Mais » ceux d'entre l'*ouest-nord-ouest* et le *nord-ouest* (ἀργέστης μεκλῖνα βορείον *caurus*, *corus*, *circius*) » sont secs et sereins dans cette province où » ils viennent d'en-deçà des montagnes qui vont » des Pyrénées aux Alpes : ils rendent le ciel » gris, et donnent des grêles en Italie où ils » arrivent des Apenins ».

(Vents de l'est au sud).

» Les vents de l'est au sud (νότος, *auster*) » lesquels comprennent les εὖρος et εὐρόνοτος sont » très-humides en Provence, et secs en Italie » et en Grèce. La différence des lieux d'où ils » viennent, fait la différence de leurs qualités. » Dans la Provence, ils arrivent de la mer, dans » la Grèce, et dans l'Italie ils viennent de la » terre, et même du grand continent d'Asie » et d'Afrique, d'où ils apportent des froids » perçans en hiver, et des chaleurs accablantes » en été. En particulier les chaleurs du *sud-est* » *Sirocco*, étouffantes en Italie, en Grèce, » le sont bien rarement à ce degré en Provence; » ce vent vient d'Afrique même, et il est en » même tems extrêmement désiccatif. C'est à » cause de ces chaleurs assommantes que Pline » et Horace qualifient ce vent d'*aestuosus*, » *plombeus auster*, et qu'Hippocrate donne en » général aux vents du midi l'épithète de διαλυτικὸς » affaissant, dissolvant ».

(Vents du sud à l'ouest).

« Par une raison inverse, les vents *du sud* » à *l'ouest* (ζέφυρος, *favonius*) lesquels » renferment le λιβόνοτος, et le λιβς, *africus*, sont moins chauds et moins humides » en Provence, quoique tempérés. Cependant » le vent de ce dernier Rhumb est dans toutes » ces régions le doux zéphir; il l'est par la même » raison à Paris et à Londres. C'est la seule » ressemblance que le climat de Marseille ait » avec ces deux villes ».

« C'est d'après les qualités mentionnées des » vents que l'exposition au levant est sèche et » salubre en Italie, et que celle du couchant y » est humide, de même qu'en Grèce et à Londres, et au contraire en Provence ».

« En Grèce, en Italie et en Provence, ainsi » que par-tout ailleurs les vents du nord raniment les organes, fortifient les corps, aiguisent les sens et l'esprit, et les vents du midi » font un effet contraire ».

(Vents de l'ouest au nord).

« Les vents *étésiens* ou anniversaires qui » s'élèvent vers la fin du printems, et durent » jusqu'au déclin de l'été, soufflent également » entre l'ouest et le nord nord-ouest, et même » en Grèce et en Provence, apportent une température agréable. Cependant, quand ils sont » trop forts, ils amènent l'intempérie sèche » dans cette province. Ils produisent les mêmes » effets en Egypte; mais en Italie, spécialement à Rome, c'est principalement le nord-est qui fait la fonction du vent étésien ».

» Cependant, à Marseille les vents de mer » sont ordinairement plus salubres que ceux » de terre, parce qu'ils corrigent l'intempérie » sèche de l'air par une juste humidité. Les » influences de ces deux sortes de vents y sont » l'inverse de celles que Celse leur attribue, » parce qu'à Rome ils arrivent de la mer par » les marais, et de la terre par la mer Adriatique et à travers les forêts; les premiers

» chargés d'exhalaisons putrides, les autres
» de vapeurs simplement aqueuses ».

« L'Italie n'ayant pas non plus les mêmes » rapports que la Grèce avec les régions circonvoisines, les observations du médecin, ou de » l'écrivain romain sur les facultés des vents ne » conviennent point parfaitement avec celles de » l'observateur grec.

« Le climat de Marseille, distingué par sa » pureté, sa douce température, et principalement par sa sécheresse, offre un modèle de » comparaison avec les climats des grandes » villes de l'*Europe* ».

(V. *Plin. hist. nat.* l. I, cap. 47, L. XVIII, c. 34; *Vitruve archit.* l. VI, c. 7; *Hipp. l'b. de Epid.* et *de aëre aq. et loc. etaphor.* sect. 3, n°. 5; *Arist. de metcor. et de mundo; Gal. in epid. et lib. quod animi mores temperamenta sequantur*; *Cels.* l. IV, c. 1, l. VII, c. 1).

Voilà pour la nature et la qualité des vents; pour leur marche, M. Raimond en trace une assez régulière dans la région de Marseille, elle peut, sans doute, aussi convenir à toute la côte de France sur la Méditerranée : et il est probable, que, à quelques variétés près, il y a beaucoup d'analogie entre cette marche des vents, et celle qui a lieu sur toute la côte méridionale de l'*Europe*. Nous en allons donner l'extrait.

(*Hiver*). « Les vents du *nord*, spécialement ceux du *nord-ouest* au *nord*, commencent ordinairement l'année en faisant ressentir » des froids cuisans pendant quelques jours. » Ils sont bientôt suivis de ceux du *sud*, surtout de celui du *sud-est*, qui ramène une » douce température. Ces vents soufflent alternativement durant l'hiver; ceux du nord sont » plus forts, principalement en Mars, où ils » causent encore des froids courts, mais vifs ». (Le *nord-ouest* de Provence ou *maestro*, *mistraou*, est remplacé, en Italie sur-tout, par le *nord-est*, la *bise* ou le *tramontana*).

(*Printems*). « Au printems, les vents de » *sud*, spécialement celui du *sud-est*, dominent » et soufflent avec force, amènent des pluies » en plus grande abondance que dans la saison » précédente; ils s'approchent ensuite du midi, » en s'étendant vers l'*ouest*. Ces vents occidentaux sont nos zéphyrs. Depuis le déclin du » printems, les vents se tiennent entre le *sud* » et le *nord-nord-ouest*, et même le *nord* » *par l'ouest* plus souvent dans la partie du » midi ».

(*Eté*). » Ceux entre le *sud-ouest* ou l'*ouest-sud-ouest* et le *nord-ouest* sont nos vents » étésiens. Ils modèrent les chaleurs de l'été, » entretiennent la sérénité du ciel; mais ceux » de la partie du nord causent la sécheresse. » Elle devient excessive, si les vents du *sud-ouest* ou du *sud-sud-ouest* ne donnent des » orages ou ne soufflent fréquemment et fortement, ce qui est rare.

» Au déclin de l'été, les vents retournent » entre l'est et le sud, soufflent communément » du sud-est avec force, et ils amènent des » pluies abondantes, continues, douces, ordinairement avec tonnerres ».

(*Automne*). » Mais dans le cours d'Octobre, » ils rétrogradent presqu'au *nord-est* et au » *nord-nord-est*, rhumbs d'où ils soufflent le » plus souvent les mois suivans, d'où ils font » ressentir des froids cuisans pour quelques » jours et apportent, mais rarement et en petite quantité, de la neige et de la grêle; » mais leur station ordinaire, durant l'automne, » est entre l'*est* et le *sud-est*, et jusqu'au sud, » par où ils finissent ordinairement l'année en » versant des pluies ».

Les vents *nord-ouest* et *sud-est* sont les dominans. Le premier est le plus violent et est sec. Le *sud-est* est moins fort et amène des pluies; c'est le vent des équinoxes; il souffle alors avec force. C'est le sud-ouest qui forme les pluies d'été.

(*Vents journaliers dans les tems de calme*).

« Quand les tems sont beaux, dit encore » M. Raymond, les vents se lèvent le matin » de l'est au sud-est avec le soleil, suivent son » cours, et finissent avec cet astre vers le » même point que son couchant, c'est-à-dire » ces vents sont presque toujours sud-est avant » midi, sud-ouest après dans l'été, et nord-ouest dans l'hyver.

» En général, que les tems soient sereins ou » couverts, s'il n'y a pas de gros vents, il » souffle un petit vent de la mer le jour, et » de la terre la nuit. Il se lève le matin sur les » huit heures, du sud-est, suivant le cours du » soleil; il est sud-ouest l'après-midi, et finit » sur les trois heures, à l'ouest ou au petit » nord-ouest. A l'entrée de la nuit, il vient » de la terre et cesse le lendemain avant le » lever du soleil. Ces petits vents alternatifs » sont les *brises*; elles viennent d'un flux et » reflux de l'atmosphère, qui écarte beaucoup » les nuages, la neige, la grêle et les orages, » très-fréquens dans l'intérieur de la province, » à trois ou quatre lieues de la côte. Elles tempèrent et purifient l'air; et comme elles » laissent des calmes le matin, sur les sept à huit

» huit heures, et le soir sur les trois heures, » ces tems, sur-tout l'après-midi, sont, pendant l'été, les parties les plus chaudes du » jour; mais l'hiver, c'est seulement l'après-» midi, depuis une jusqu'à deux heures : car » les brises ayant cessé au lever du soleil, et » la rosée tombant alors, cette partie du matin » se trouve la plus froide du jour.

» Les vents de l'est à l'ouest par le sud, ou » *vents de mer*, sont humides et tempérés, et » les opposés ou les vents de terre sont communément secs et froids ».

J'ai été bien aise de montrer, dans les passages qu'on vient de citer, comment un excellent observateur et un homme de génie sait tirer parti de ses remarques, et comment il apperçoit, dans l'apparence de l'irrégularité même, les traces de l'ordre universel de la nature. Il est vrai que deux choses concourent, dans le climat où il a fait ses observations, à faciliter les recherches. 1°. Cette partie de l'*Europe*, plus voisine de l'équateur, et à six degrés seulement de la bande où la marche des vents est encore marquée et régulière, doit laisser appercevoir des traces de régularité et de périodicité qui peuvent être moins faciles à saisir à des distances plus grandes de la ligne équinoxiale. 2°. Les côtes maritimes peuvent être sujettes à des influences plus uniformes, parce que leur horizon est toujours partagé en deux portions de cercle, dont l'un est terminé par la terre, l'autre par la mer. Néanmoins ces observations nous donnent un résultat fort remarquable, et applicable à tous les climats et à tous les lieux : c'est que les observations météorologiques relatives aux vents doivent toujours être divisées en deux classes très-distinctes ; les unes appartiennent aux grandes agitations de l'atmosphère, les autres aux tems calmes. Dans les unes, on a à remarquer les vents dominans, qui donnent un grand mouvement à l'air, et qui l'entraînent tout entier dans une même direction, comme par un torrent plus ou moins rapide. Ces vents appartiennent spécialement à quelques époques particulières de l'année comme les équinoxes et les solstices, ils effacent et anéantissent toutes les directions habituelles et modérées. Dans les observations de la seconde classe, on a à suivre la direction paisible d'un courant, qui ne produit aucune secousse. Dans celles-ci, on peut distinguer les directions habituelles et les mouvemens journaliers. Les mouvemens journaliers sont ceux que l'action journalière du soleil paroît occasionner, sur-tout dans les pays où l'horizon est partagé entre des plaines et des montagnes, entre des terres et des eaux. Les directions habituelles sont celles qui, indépendamment des mouvemens journaliers, se font observer pendant un espace de tems plus ou moins long, et qui s'étend à plusieurs jours de suite. Leurs phénomènes paroissent devoir nous donner plus de lumières sur l'état habituel de l'atmosphère. Cet état dépend peut-être en partie du reflux que doit naturellement opérer vers les parties septentrionales, le mouvement régulier de l'est à l'ouest imprimé à l'air dans la zone équinoxiale. (*Voyez* le mot AFRIQUE). Ce reflux est contrebalancé par l'effet constant des glaces polaires sur l'atmosphère, et modifié par les enceintes montagneuses, qui forment les grands bassins et leurs sous-divisions. Il est clair qu'il faut encore séparer de tous ces sujets d'observations, les changemens subits occasionnés par la réunion des nuées orageuses et les autres impulsions accidentelles que peut éprouver l'athmosphère. Or, de la manière dont sont rédigées la plupart de nos observations météorologiques, toutes ces distinctions essentielles sont confondues. C'est envain que le grand Bacon a parlé : très-peu de météorologistes l'ont compris, et leurs longs, pénibles et inutiles travaux, ne nous ont pas fait faire un pas dans la connoissance de la nature.

Je suis donc bien éloigné de pouvoir donner pour les vents régnans des autres zones, autant de faits que j'en ai présenté pour la zone méridionale de l'*Europe*. Généralement on a observé que hors des latitudes dans lesquelles domine le vent équinoxial de l'est, le vent d'ouest prend sa place, et paroît alors dominer, sans cependant être aussi général et aussi universel que le vent d'est. Dans toute l'étendue du bassin occidental, et dans le bassin des isles Britanniques, les vents les plus fréquens soufflent entre le sud-ouest et le nord-ouest. Et en général, de toute la bande du sud au nord, par l'ouest. Les vents d'ouest sont les vents des équinoxes ; dans ces tems ils acquièrent un degré de force beaucoup plus grand, et soufflent par bourasques. Souvent ils s'élèvent de même avant ou après les solstices, et sur-tout vers celui d'hiver ; mais communément leur violence a dans ce tems moins de durée que dans le tems de l'équinoxe. Le sud, le sud-ouest et l'ouest amènent sur-tout les pluies, mais à partir du sud-est jusqu'au nord-ouest, toute la partie de l'horison comprise entre ces points, donne des vents secs, et qui rendent l'air serein.

Le *nord* est froid, et quelquefois violent ; le *nord-est* est frais, ainsi que l'*est* lui-même. Le *sud-est* n'a point les qualités énervantes qu'on lui connoît dans les pays méridionaux ; le *sud* est le plus chaud de tous les vents, et ceux de la partie de l'ouest lorsqu'ils ne sont pas violens comme dans les équinoxes, ou très-plu-

vieux et orageux, amènent une température douce et modérée.

Voilà à-peu-près tout ce qu'on peut dire de très-général sur le vent des zones moyennes de l'Europe, au moins dans la partie occidentale; car, pour leur partie orientale, les observations qui sont entre nos mains sont si peu étendues et si peu précises, que nous n'en pouvons tirer aucun parti.

En Norwège, Pontoppidan donne la description suivante des vents réguliers et irréguliers qui y règnent. « Les vents qui dominent le plus » ici dans l'Evêché de Bergen, ainsi que sur » toute la côte occidentale, sont le *sud*, le *sud-ouest* et le *sud-est*, qu'on a coutume d'appeller (*land-south*) le *sud des terres*. Dans » un grand nombre d'hivers, quand de l'autre » côté des *file-fields* le vent du *nord*, de l'*est* » ou du *nord-est*, amènent des gelées cuisantes, » et les soutiennent long-tems, rarement ces » mêmes vents durent-ils une quinzaine dans » la partie nord des monts appellés *norden-fields* » du côté de la mer. Ici nous avons générale» ment un vent de *sud*, qui apporte des va» peurs tièdes, et dont l'effet est de tenir la » mer navigable pour les pêcheurs, et de mo» dérer la rigueur de l'hiver, qui chez nous est » bien moins fort qu'il ne l'est dans le cœur de » l'Allemagne. En échange, nous avons des » pluies et un tems sombre, bien moins agréable » qu'une belle gelée ».

» Rarement nos vents tournent-ils à l'*ouest*, » ils sont généralement *sud-ouest*; ils poussent » vers les anses les vapeurs abondantes de la » mer, et ces montagnes s'y réunissent en nuées » pluvieuses. Nous connoissons peu le *nord*, le » *nord-ouest* et sur-tout le *nord-est*; mais quand » ces vents soufflent, ils vérifient ce que dit » Salomon, *le vent du nord chasse la pluie*.

» Les vents d'est qui viennent souvent de » la rive, et qui chassent hors des anses » les vapeurs qui s'y élèvent de la mer, sont » outre cela fort tempérés, et sont par consé» quent regardés comme les plus salubres; » comme ils amènent un tems sec, c'est avec » plaisir que nous les voyons s'établir. Au con» traire, vers le sud et au-delà des montagnes, » ces mêmes vents amènent communément la » pluie. Les habitans de la vaste province du » Nordland, qui tous les ans viennent aux foires » et aux assises de Bergen, et font par mer plus » de cent lieues, ont très-souvent les vents du » nord et du sud, qui leur servent de vents ali» sés, sur lesquels cependant ils ne doivent » pas toujours compter. Le vent, dont le retour » est le plus assuré, et qui revient vers le tems » de la moisson, est le *nord-est*, qu'on appelle » *Hambakke*, d'un nom qui signifie que ce » vent fait fondre les neiges sur le sommet des » montagnes. Mais il y a encore ici en été, et » dans les tems sereins, une espèce de vent » réglé, qui journellement souffle le long des » côtes et dans les anses . . . . . . Ce vent suit » le cours du soleil. Nic. *Hartsoëker* attribue » ces sortes de vents à l'action du soleil, dont » la chaleur raréfie successivement l'air, et » occasionne une espèce de flux et reflux. Un » peu avant midi, dans l'été, il s'élève une » bise de l'*ouest-sud-ouest* ou du *nord-ouest*, » qui dure presque jusqu'à minuit . . . . . Ce » vent, qu'on appelle *vent de mer*, rafraîchit » l'air, qui sans cela, dans les criques et dans » les vallées étroites, deviendroit d'une cha» leur insoutenable. Le *vent de terre*, ou brise » de l'*est*, opposé à celui-ci, commence à mi» nuit ou deux heures après, et finit deux heures » avant midi. Vers le tems de la moisson, le » vent de terre prend le dessus, et le vent de » mer diminue; on nomme la brise de terre, » *mère du bled*, et elle échauffe sensiblement » l'*atmosphère* ».

Cette description des vents régnans dans la partie occidentale et maritime de la Norwège, et qui annonce un climat bien différent des pays placés sous le même parallèle, tant en Suède qu'en Russie, mérite encore d'être comparée avec ce que Muschembroëck nous dit des vents qui règnent en Hollande, dans une autre portion du même bassin, suivant les observations faites à Middelbourg, Utrecht, Harderwyck, Harlem, Sparendam. Le pays est plat presque par-tout, et les vents y ont, dans les mêmes tems, à peu-près la même direction. Les vents d'ouest et de sud-ouest y soufflent le plus souvent, et année commune, le premier souffle 77 jours, le second 78, tandis que le sud souffle seulement 33 jours, le sud-est 26, l'est 53, le nord-est 43, le nord 42, et le nord-ouest 33. *Muschenbroëck* remarque que le *sud-est* vient en Hollande, du pays de Clèves, où il y a de hautes montagnes, et que c'est le moins fréquent des vents qu'ils éprouvent; que les plus fréquens au contraire viennent des parties les plus ouvertes du pays.

A l'égard de l'ordre des vents, il suit de la table de M. *Cruquius*, que rapporte Muschembroëck, que dans les mois de Janvier, Févier et Mars, le vent est principalement sud-sud-ouest et sud-sud-est, qu'en Avril il tourne au nord par l'est, qu'il est sur-tout nord et nord-est en Mai et Juin, qu'en Juillet, Août et Septembre il se porte vers l'ouest, qu'en Octobre il passe au contraire à l'est et à l'est-sud-

est, qu'il tourne au nord-ouest en Novembre, et que c'est par le sud-ouest que se termine l'année.

En général, les vents sont plus réguliers dans tous les pays maritimes et dans les pays plats; ils sont au contraire irréguliers dans les pays méditerranés et dans les contrées montagneuses, au moins n'avons-nous pas, sur les loix de leurs directions, des connoissances assez étendues et assez précises. La plupart des vents ont trop peu d'étendue, à moins, comme le remarque *Derham* (Theol. Phys., ch. 11, not. 6) que ce ne soit un vent fort, et qu'il ait soufflé fort long-tems du même côté, ce qui arrive, dit-il, le plus souvent, quand le vent est au nord et à l'est. D'ailleurs, remarque-t-il, un vent qui est fort dans un endroit est souvent foible ou modéré dans un autre, selon que ces endroits sont plus ou moins éloignés l'un de l'autre. L'on remarque encore, comme l'observe *Muschembroëck*, que le même vent qui se lève dans un endroit se lève souvent sensiblement plus tard dans un endroit qui n'est pas très-éloigné, comme *Middelbourg* et *Utrecht*. Ces deux villes, sont distantes d'environ 25 lieues, et quand le vent de sud-ouest s'élève, il souffle douze heures plus tard à Utrecht qu'à Middelbourg. On sent, d'après cela, combien il faudroit multiplier les points d'observations, et combien encore il faudroit d'accord et de correspondance entre les observateurs pour acquérir, sur l'ensemble de la direction des vents, des connoissances exactes : cela cependant est possible, sur-tout en *Europe*, et il faut espérer qu'on y parviendra quelque jour.

(*Des pluies et des météores aqueux*).

Après avoir parlé des vicissitudes de la chaleur et du froid, ainsi que de l'action des vents, il est naturel de s'occuper des météores aqueux et particulièrement des pluies, à la formation desquelles les vents ont tant de part, ainsi que les vicissitudes de la température.

C'est une chose connue, qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur et qu'on s'approche du pole, la quantité de pluie qui tombe dans l'espace de l'année paroît diminuer, et cependant le nombre de jours dans lesquels il pleut est généralement plus grand dans les contrées septentrionales. Mais il faut ajouter que les ondées sont très-abondantes dans les pays méridionaux, et que, sous l'équateur, il tombe souvent en une seule averse autant d'eau qu'il en tombe en toute une année à Paris. Le P. Cotte, qui nous fournit cette remarque, nous fait encore observer que cette différence entre les pays méridionaux et les pays septentrionaux, se trouve pareillement chez nous entre l'été et l'hiver, que nous voyons les pluies très-abondantes en été, mais moins durables et plus rares, tandis qu'elles occupent bien plus de tems et sont moins considérables dans la saison froide. (Voyez *Recherches sur les Vents et les Pluies dans diverses latitudes*. Journ. de Phys., Oct. 1791, pag. 263, &c.) Les raisons physiques de ces phénomènes sont aisées à trouver; l'abondance des pluies doit être en proportion de la force de l'évaporation et de l'action dissolvante de l'air; leur fréquence, au contraire, a lieu quand l'air, ayant peu de faculté dissolvante, ne peut retenir long-tems l'eau enlevée par l'action d'une chaleur passagère et momentanée. *Voyez* les principes du jeu atmosphérique de l'évaporation, de la dissolution et de la condensation de l'eau dans l'air. (Art. Air, ch. II, art. II, §. II et III, p. 536 et suiv.).

Ces observations générales doivent être combinées avec l'effet particulier des expositions des différens lieux. En effet dans les lieux voisins de la mer, des lacs et des étangs, et dans les contrées placées au milieu des montagnes, la quantité des eaux qui arrosent la terre ne répond pas à la progression naturelle qui devroit suivre de leur éloignement de l'équateur. La quantité d'eau qui environne les pays ainsi situés forme une masse d'évaporation considérable qui abreuve l'air et retombe en pluies fréquentes et abondantes.

On voit un exemple bien remarquable, et de ces observations générales, et de ces exceptions dans la table que le P. Cotte joint au mémoire déjà cité, et dans laquelle il présente par ordre de latitude, et les quantités d'eau, et les nombres de jours de pluie qui ont été observés dans 168 lieux différens depuis le onzième degré 50 minutes jusqu'au soixantième degré 17 minutes 7 secondes de latitude septentrionale. Cette table renferme beaucoup d'observations propres à l'*Europe*, depuis la latitude de *Rome* jusqu'à celle d'*Abo* en Finlande. Les résultats placés au bas de chaque page démontrent la double progression du sud au nord, décroissante pour les quantités de pluie, croissante pour le nombre de jours pluvieux.

Si l'on prend du sud au nord des lieux dont les expositions ne soient pas trop disparates, et qui ne soient pas environnés d'une humidité excessive, comme Rome, Lyon, Dijon, Paris et Upsal, on observe que la quantité d'eau y tombe annuellement dans la proportion de 33, 29, 21, 19, et 14 pouces, et le nombre des jours de pluie à Rome, Dijon et Paris se trouve être dans la proportion de 134, 145 et 158 jours par année.

Si l'on examine aussi les lieux dans lesquels les nombres marqués s'éloignent le plus de la proportion générale, on trouve que ces endroits sont situés, ou sur les rives de la mer, et sur-tout des golfes, sur le bord des lacs, des étangs, ou au sein des montagnes. Là il est à remarquer que l'augmentation de proportion a lieu non seulement pour les quantités d'eau, mais encore pour le nombre des jours de pluie. C'est ce qu'on remarque dans le Padouan, le Verronois et le Milanois, lieux remplis de lacs très-vastes C'est ce qu'on voit à *Genève* et à *St.-Gothard* comme dans toute la Suisse ; et cette observation n'est pas moins sensible dans une partie des villes d'Allemagne, entourées de forêts et de montagnes, et sur-tout dans celles de la Hollande, dont le sol inférieur à la mer est toujours abreuvé par l'eau, et fournit la matière d'une alternative continuelle d'évaporation et de condensation.

Beaucoup de choses assurément manquent au tableau du père Cotte, parce que lui-même n'a pas trouvé dans ses correspondans le même zèle et la même exactitude qui caractérisent ses propres recherches. Il ne seroit peut-être pas moins instructif d'avoir les différences qui se trouvent entre les lieux pris d'occident en orient, à différens degrés de longitude, c'est-à-dire, à mesure qu'on s'éloigne de l'océan et qu'on s'approche du centre du continent. Il faut espérer que quelque jour ce genre d'observations perfectionné, et plus généralement répandu parmi nous, donnera des connoissances plus complettes, et que nous ne pouvons offrir en ce moment. Il est plus aisé de dire à quelles parties de l'année principalement appartiennent les pluies dans différentes parties de l'*Europe*.

(*Saisons des pluies et météores aqueux dans différentes zones.*

Nous avons vu, en parlant de l'Afrique dont les longitudes répondent à la plus grande partie de celles du continent Européen, que l'année entre les tropiques étoit partagée en deux tems, le tems de la sécheresse et celui des pluies. A mesure qu'on s'éloigne de la zone torride, ce partage devient moins sensible. Et cependant on observe toujours un temps de l'année plus remarquable par l'abondance des pluies.

Les saisons moyennes sont en général ce tems, et le printems ainsi que l'automne sont les parties de l'année où l'eau est versée sur la terre, ou plus abondamment, ou plus continuellement. Il y a cependant une gradation à observer dans ce phénomène. Dans la zone la plus méridionale de l'*Europe*, qui comprend l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la saison des chaleurs est en général sèche, et d'une chaleur soutenue et constante ; et par-tout où cette disposition de l'année a lieu il paroît que l'automne est la saison la plus pluvieuse de l'année. Les averses en Italie sont extrêmement fortes et fréquentes depuis le mois de septembre, ou la fin d'août, jusqu'au mois de décembre. L'hiver est moins pluvieux que l'automne, et la température y est, vers le midi, presque toujous aussi agréable qu'au printems. S'il a gelé, la glace disparoît constamment à cette heure. La glace et la neige ne subsistent que sur le haut des montagnes. Le printems est aussi moins pluvieux que l'automne, c'est la belle saison de l'année. C'est en Grèce et en Italie que les poëtes ont chanté d'abord les délices du printems, et nous ont appris à en célébrer les charmes, que nous ne connoissons que par leurs aimables vers, inspirés par le tableau riant et riche d'un beau ciel et d'une nature ravissante. Cependant dans tous les pays voisins des montagnes les jouissances du printems sont bien altérées par les débordemens énormes des torrens, qui au printems sont des fleuves, et qui sont à sec à la fin de l'été. Mais ce qu'on ne doit point oublier ici, ce sont les rosées constantes qui rafraichissent les nuits d'été, humectent abondamment la terre et entretiennent la verdure. Sans cela la longue sécheresse et la constante chaleur des jours détruiroit la végétation, et seroit un fléau plus rigoureux que les gelées les plus fortes des hivers du nord ; nous avons vu en France même un exemple remarquable de ce concours utile des nuits fraîches et humides avec de longues sécheresses. En 1781, depuis le premier mars jusqu'à la mi-septembre, il regna une sécheresse extraordinaire, qui ne fut interrompue que par un très-petit nombre d'orages, dont la durée se bornoit à quelques heures, phénomène bien rare dans notre pays : cette année là les nuits étoient tellement humides et fraîches, que les prairies étoient constamment couvertes d'une abondante rosée, tandis que souvent dans nos courtes sécheresses du milieu de l'été, les nuits sont presque aussi chaudes et sèches que les jours mêmes. Cette année là même (1781) il y eut une grande disette de fourages ; mais les fruits à noyaux, les fruits rouges et les fruits à pepins ainsi que les melons furent dans une abondance extrême et d'une excellente qualité. Les bleds donnèrent peu de paille, mais une récolte abondante de grains. Ces grains étoient petits, mais rendoient beaucoup. Ce n'est qu'aux abondantes rosées qu'on peut raisonnablement attribuer la quantité et la grosseur des fruits, qui surpassèrent à ces deux égards ceux des années ordinaires.

Les chaînes des montagnes sont un des instrumens de la nature pour déterminer la formation des pluies. Toutes les contrées de l'*Europe* méridionale sont traversées par de grandes chaînes de montagnes. L'Espagne en est remplie, tant

du nord au sud, que de l'est à l'ouest; l'Italie est divisée en deux par les Apennins dans toute sa longueur; la presqu'isle, qui termine la Grèce, à la prendre depuis le Danube jusqu'à l'Archipel, est aussi traversée dans tous les sens par des montagnes. C'est vers ces pics élevés, ces conducteurs continus que se précipitent les eaux du ciel; et si le peu de connoissance que nous avons de l'électricité atmosphérique et des effets de la structure du globe à cet égard ne nous permet pas d'établir une théorie certaine, nous ne devons pas être inattentifs au moins à ces phénomènes admirables, qui établissent sur les sommets de notre globe la principale manufacture des eaux, soit de celles qui semblent jaillir des entrailles de la terre, soit de celles qui se forment dans les airs et tombent en torrens sur les coteaux et dans les plaines. On lit dans le Dictionnaire Encyclopédique de géographie, que vers le milieu du siécle dernier il ne plut point sur la *Sierra morena* pendant 14 ans, et qu'il en résulta dans le pays plat une sécheresse dans laquelle les sources tarirent, la terre s'entrouvrit, le feu prit aux forêts, &c. Voy. article ESPAGNE. (*Dict. géog.*)

Il faut ici joindre une remarque qui caractérise bien le passage des climats équinoxiaux aux contrées septentrionales. On sait que dans les pays humides et marécageux des contrées équinoxiales les nuits sont très-dangereuses et funestes même aux équipages de nos vaisseaux; qu'une seule nuit passée à terre a porté la mortalité dans ces équipages, et en a fait périr une grande partie. J'ai cité à cet égard, dans l'article AFRIQUE, les témoignages de Lind et de plusieurs observateurs dignes de foi. On observe quelque chose d'analogue dans la zone méridionale de l'*Europe*. En Italie, dans la contrée désignée depuis long-tems sous le nom de *marais pontins*, il est reconnu que les voyageurs ne doivent pas s'arrêter la nuit, sur-tout l'été, dans les auberges situées dans le plat pays, mais avoir soin de gagner plutôt les villes ou les bourgs situés la plûpart au sommet des collines. Quoique averti de ce fait, je me trouvai obligé de rester une nuit au bas de la montagne au-dessus de laquelle se trouve la petite ville de *Piperno*. J'avois d'ailleurs peu de confiance aux traditions populaires de ces contrées; je m'éveillai couvert de plaques rouges, larges et élevées qui disparurent dans le jour, furent suivies d'enflures en diverses parties et se terminèrent par une fiévre ardente bilieuse qui menaça de me devenir funeste; mon compagnon de voyage fut attaqué de la même maladie, quoique moins dangereusement. On redoute également les nuits de juillet et août dans toute la campagne de Rome; on appelle ce tems, le tems de l'*aria cattiva* ou du mauvais air. Quoique, à cet égard, les appréhensions du peuple dégénèrent en une espèce de superstition, et soient méprisées des gens instruits, il est très-vrai que les suites des imprudences faites dans ce tems ont une grande analogie, à l'intensité près, avec ce qui nous est raconté des dangers qu'on court pendant la saison chaude et pluvieuse dans les contrées équinoxiales. A mesure qu'on avance vers les pays plus septentrionaux, les dangers des nuits humides sont moins grands, ne produisent plus des maladies ardentes bilieuses, mais seulement des affections rhumatismales et catarrhales.

Dans les deux zones qui suivent immédiatement du sud au nord, c'est-à-dire dans la quatrième et la troisième, les pluies paroissent plus particulièrement réservées au printems; et l'automne est souvent assez sec et serein, au moins dans sa première moitié, sur-tout si l'été a été variable; mais il est très-ordinaire de voir les hivers et les étés pluvieux, sur-tout dans la quatrième zone, où se trouve une grande partie de la France. Cette zone est en général remarquable par l'inconstance de ces deux saisons, dont la température et la sécheresse sont au contraire si constantes dans les zones chaudes et dans les zones froides. Les hivers, dans la troisième zone sont plus généralement froids et rigoureux que dans la quatrième, et les neiges y sont aussi plus abondantes. Au lieu que dans la quatrième, et sur-tout dans sa partie occidentale, on voit souvent des hivers se passer sans que la neige couvre la terre. Il est aussi très-fréquent de voir dans cette zone des hivers tardifs s'avancer jusques dans les mois consacrés au printems comme les mois d'avril et de mai. Il est moins ordinaire de voir les frimats précoces se montrer dès le mois d'octobre. La végétation se développe souvent avec une grande vivacité dès le mois de février pour souffrir des retours désastreux en mars et en avril, et au contraire l'automne est quelquefois si beau que plusieurs arbres y fleurissent de nouveau dans les jardins, même parmi les fruitiers. Mais en comparant une année avec l'autre, il y a quelquefois, à cause de l'inégalité des températures, une différence de six semaines entre l'époque des mêmes récoltes. En général, tant pour l'humidité que pour la température, l'inconstance est le caractère commun de toutes les saisons dans la quatrième zone.

Toute compensation faite, la saison la plus pluvieuse de l'année est le printems quand l'hiver a été froid; les brouillards et les neiges sont l'apanage particulier de la fin de l'automne. Les pluies d'hiver sont douces et durables, ainsi que celles des printems et des été froids; mais quand ces deux saisons conservent leurs tempé-

ratures naturelles, les pluies qu'elles offrent durent moins et tombent par ondées au printems, et par orages en été. Elles sont souvent mêlées de grêles dans l'une et l'autre saison : météore peu connu dans l'hiver et dans l'automne.

J'ai pris la France pour exemple dans la quatrième zone, mais il faut observer que la proportion des pluies et des autres météores aqueux ainsi que celle des froids, des chaleurs, et de la température habituelle, varie considérablement suivant la disposition des lieux, et spécialement par l'effet des montagnes et des eaux.

Dans la latitude de la France, les pays qui remplissent la même zone de l'ouest à l'est, jusqu'au Dniester, sont la Suisse, l'Allemagne méridionale, la Hongrie. Tous ces pays sont remplis de montagnes et de montagnes très-hautes, par conséquent arosé d'une grande quantité d'eaux, soit courantes, soit rassemblées en lacs; ainsi l'humidité de l'air y est plus constante et généralement la somme des eaux qui y tombent dans l'année y est plus grande, comme l'a remarqué le P. Cotte dans les observations déjà citées.

Au-delà du Dniester, depuis ce fleuve jusqu'au Don, le pays, presque sans culture, habité par les Cosaques et les Tartares, est au contraire composé en grande partie de plaines vastes et fertiles, et cependant presque désertes en beaucoup d'endroits, arrosées par de beaux fleuves. Ce pays, autrefois la Scythie européenne, étoit regardé par les anciens comme très-froid; mais il est bien évident qu'ils avoient une même idée de tous les pays situés au nord de la Grèce, et la Thrace même étoit pour eux l'empire de Borée et des frimats, ce qui prouve qu'ils n'en jugeoient que par les relations qu'on leur faisoit des pays beaucoup plus septentrionaux, vers lesquels ils supposoient que la Scythie s'étendoit indéfiniment; et pour la Thrace, comme elle étoit habitée également par des peuples la plupart sauvages et barbares qui rendoient l'accès de ce pays extrêmement dangereux, ils la connoissoient imparfaitement, et jugeoient de la température de tout le pays par celles des montagnes qui les en séparoient.

Il est encore bon de faire une remarque; c'est que dans cette zone, essentiellement inconstante, la Bohême, qui contient de grandes plaines, bornées sur-tout à l'est et au sud par de hautes montagnes, jouit d'une égalité de température et d'une constance remarquable dans la proportion des saisons. C'est ce qu'observe le baron de Riesbeck dans ses lettres sur l'Allemagne, dans lesquelles il a réuni, avec une grande sagacité, tous les genres d'observations.

Les pays qui remplissent la troisième zone, présentent aussi des dispositions inégales qui doivent faire varier la constitution de l'air, l'ordre des saisons, la nature des météores. Les isles Britanniques environnées de l'Océan; la Flandre environnée de plaines unies, abondamment arrosées; la Hollande inondée par les eaux de la mer, et sauvée par les canaux et les digues; l'Allemagne septentrionale, moins montagneuse que l'Allemagne méridionale, mais beaucoup plus que tous les pays voisins dans la même zone, principalement entre l'Elbe et l'Oder, et dans cette étendue même remplie de marais et de petits lacs; la Pologne & la Prusse, pays unis, et la Prusse principalement remplie de lacs; toutes ces contrées, par la disposition même des lieux, ont nécessairement un air chargé d'humidité; la Pologne et la portion de l'empire Russe renfermée dans cette zone, sont de tous les pays situés entre les mêmes parallèles les moins surchargés d'eaux.

Il en résulte que dans la plupart de ces pays l'humidité de l'air est grande; on sait combien les brouillards sont communs en Angleterre. Les hivers y sont pluvieux, les étés variables, et rafraichis par des vents continuels; le ciel souvent obscur, la température douce. L'Ecosse, plus montagneuse, plus septentrionale, jouit d'un ciel plus serein. En général le Père Cotte a remarqué que la quantité d'eau qui tombe sur la terre dans l'étendue de cette parallèle, principalement vers la Hollande, étoit très-considérable, et dans une proportion supérieure à la progression naturelle du sud au nord, qu'il a constatée, comme je l'ai dit, d'après l'observation. Cette grande humidité qui règne dans la portion occidentale de la troisième zone, la rend plus tempérée, et sur-tout moins froide proportionnellement que la partie orientale qui appartient à la Pologne et à la Russie. Dans aucune partie de l'Angleterre et de l'Ecosse, on ne connoît la rigueur des froids qui règnent en Russie, dans le département de Moscow, où le froid descend ordinairement de 15 à 20, et quelquefois jusqu'à trente degrés de Réaumur; cependant, Moscow même, placé sur les confins de la seconde et de la troisième zone, est dans le même parallèle que les frontières de l'Ecosse et de l'Angleterre. Les chaleurs des pays très-humides sont également moins fortes que celles des pays secs, et les jours d'été sont plus ardens à Moscow qu'en Angleterre. Mais les nuits y sont froides et humides, et leur contraste avec les jours y est très-dangereux, si l'on néglige de se vêtir chaudement dans les mois de juillet et d'août, qui sont les plus chauds de l'année. Le tems le plus sec de l'année est l'hiver, et dans le département de Moscow, depuis la mi-novembre jusqu'au mois d'avril l'air est sec et serein. Au mois

d'avril les petites pluies, le dégel et les inondations marquent le printems; c'est dans l'automne et au commencement d'octobre que tombent les grandes pluies, et que le tems est couvert jusqu'à la mi-novembre, alors les neiges tombent, et l'hiver commence. (*Voyez Essai sur plusieurs points de minéralogie du nord; topogr. de Moscow*, par M. Macquart, pag. 451 et suiv.)

Ce que je viens dire du climat de Moscow, nous donne déjà une idée de la température et de l'ordre des météores propres à la seconde zone. L'abondance des pluie vernales en comparaison des automnales, qui est un caractère distinctif de la température des zones moyennes, semble disparoître à mesure qu'on s'approche des zones froides; et dans celles-ci, ainsi que dans les zones méridionales, la prédominance pluvieuse de la saison automnale se manifeste avec quelque évidence. Mais bientôt les pluies et les brouillards de l'automne se changent en neiges, et nous avons déjà observé, d'après les voyageurs, que vers la fin de septembre, et au mois d'octobre sur-tout, les neiges tomboient souvent en Suède. Cependant la partie méridionale et maritime de ce royaume participe davantage du caractère de la troisième zone, les hivers n'y commencent pas si-tôt, et n'y finissent pas si tard. Il y a encore à cet égard une une différence remarquable entre la partie occidentale et la partie orientale; et tandis que M. Coxe nous représente les frimats se dissipant dans la Suède en mars ou sur la fin de février, les voyageurs nous parlent à Moscow de dégels et de débordemens en avril.

J'ai déjà observé, d'après Pontoppidan, la différence qui existe pour la douceur de la température entre le climat de la Norwège occidentale et celui de la Norvwège orientale, ainsi que de la Suède. Les pluies de la Norwège sont aussi d'une abondance qui a passé, dit-il, en proverbe parmi les Hollandois: « dans le fort de l'été, l'humidité, qui s'évapore des baies et des criques, et qui pénètre tout le pays, est élevée par la force des rayons solaires au-dessus des sommets des montagnes et emportée par les vents; mais dans les saisons ou l'action de cet astre est plus foible, elle forme des nuées pluvieuses qui restent suspendues au-dessous du sommet ou même sur les flancs de ces montagnes. Souvent leurs cimes paroissent dégagées de vapeurs, tandis que leur partie inférieure est assiégée de nuages, au milieu desquels il arrive souvent que les voyageurs et les paysans se trouvent surpris, ne voyant goutte, respirant avec peine, pénétrés d'humidité et de froid, et menacés de dangers pour leur santé, s'ils ne rentrent pas promptement dans une atmosphère plus pure. Ces nuées finissent par se décharger par des pluies abondantes qui entretiennent une perpétuelle humidité. Ceci a lieu sur-tout dans les environs de Bergen; le reste de la Norwège jouit d'une température plus saine et moins pluvieuse.

Le savant Evêque remarque encore qu'il arrive, quoique rarement, que des neiges tardives viennent dans son pays détruire la première végétation du printems; et c'est encore une analogie, qui rapproche les parties occidentales de la deuxième zone, du climat de la troisième, et sur-tout de la quatrième, dans lesquelles ces froids tardifs sont infiniment plus fréquens. Dans le reste de la seconde zone, ces retours d'hiver ne sont presque pas connus.

J'ai déjà fait remarquer, d'après le même Pontoppidan et le docteur Wallis, que dans les isles Orcades, qui sont au nord de l'Ecosse, l'hiver étoit plus pluvieux que froid, qu'il y tomboit plus de pluies que de neiges, et que ces pluies tomboient à flots plutôt que par gouttes.

Ainsi, la partie occidentale de la troisième zone, est sujette aux brouillards et aux pluies dans tous les tems de l'année et sur-tout en hiver. Les neiges n'y durent pas long-tems dans le pays plat, et Pontoppidan remarque qu'il est rare qu'on y puisse aller en traineau plus long-tems qu'une quinzaine de jours. La partie orientale, au contraire, est sèche dans le même tems, reste couverte de neige pendant quatre, cinq et six mois, et jouit, soit dans l'été, soit dans l'hiver, d'un ciel clair et serein; c'est dans le passage de l'une à l'autre de ces saisons, que les pluies et les brouillards se manifestent.

Dans la première zone, ou la zone la plus septentrionale, la durée de l'hiver devenant successivement plus grande, les neiges tombent plutôt et se retirent plus tard, et la saison des pluies se rapproche davantage du centre de l'été. L'horison, que le soleil n'abandonne pas dans l'été, se couvre de vapeurs qui obscurcissent une portion du cercle que décrit cet astre; les pluies surviennent en Août, et en Septembre, comme l'ont observé les académiciens. Dans la Laponie méridionale, les gelées durables s'établissent à la fin d'Octobre, souvent dans l'hiver la neige tombe le jour, tandis que la nuit est sereine et brillante, ainsi que le remarque Maupertuis dans la relation de ses voyages au pôle, et ce n'est qu'au mois de Juin que la terre sort de dessous les glaces. Dans la Laponie septentrionale, le climat est encore plus rigoureux, et les étés y sont plus humides, sur-tout dans les mers occidentales, et les navigateurs y sont souvent, dans cette saison, surpris de brumes épaisses qui leur dérobent la vue du soleil et des objets les plus voisins, et finissent

par se changer en pluies; ensorte qu'il semble que, dans la zone glaciale, comme dans la zone torride, l'année se partage en deux saisons, la saison sèche et la saison des pluies; mais ici la saison sèche est celle dans laquelle la rigueur du froid glace toutes les eaux.

Des météores électriques ou ignés en Europe.

L'état de l'électricité atmosphérique n'a point encore été étudié complettement, d'une manière comparative, et sans doute sa combinaison avec les différentes variations de température avec l'histoire des vents et celle des météores aqueux, complettera l'histoire de l'atmosphère, histoire vaste, intéressante, inépuisable, et dont la connoissance importe plus qu'aucune autre à l'hygiène.

Tout ce qu'on comprenoit jadis sous le titre de météores ignés paroit être un produit de l'électricité. Les éclairs et la foudre, les aurores boréales même, suivant la plupart des physiciens, et jusqu'aux tremblemens de terre et aux phénomènes des volcans, ou dépendent entièrement de l'électricité atmosphérique, ou ont une connexion plus ou moins évidente avec les phénomènes électriques de l'atmosphère.

Les orages et la foudre sont fréquens dans les contrées méridionales de l'*Europe ;* mais c'est sur la fin de l'automne. Le fracas du tonnerre, la violence des orages, y sont dans cette saison beaucoup plus grands que dans les zones plus reculées vers le nord, et la foudre y cause plus de ravages; il n'y a que très-rarement des orages en été, parce que généralement l'été est sec. Au contraire, dans les zones variables, comme la quatrième et la troisième, depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, les orages sont fréquens; il arrive quelquefois que le tonnerre éclate dans les hyvers tièdes; mais en général l'automne, ainsi que l'hyver, sont de toutes les saisons de l'année les moins orageuses. Dans les zones plus froides, les orages mêlés de tonnerre sont moins fréquens et moins violens; cependant ils ne sont point inconnus dans les zones glaciales et en Islande. M. de Maupertuis, dans sa relation du voyage des académiciens au pole, parle de deux orages avec tonnerre survenus en Juillet et Août. M. de Troil en parle dans ses lettres sur l'Islande; il observe, à la vérité, qu'ils y sont rares, et que si le tonnerre se fait entendre, ce n'est guères, même l'été, que dans les environs des volcans.

Dans toutes les zones, les contrées montagneuses sont le siége des orages, préférablement aux pays plats et unis, et indépendamment des échos qui augmentent par leur retentissement les éclats de la foudre, ce météore s'y forme toujours et plus fréquemment et avec plus de violence. Il est impossible de méconnoître ici l'effet des parties saillantes de cette grande machine électrique que forme le globe terrestre avec l'atmosphère qui l'entoure, et dont j'ai esquissé brièvement le système dans l'article Atmosphere de ce Dictionnaire.

L'aurore boréale appartient à toutes les zones, mais elle est particulièrement et fréquente et brillante dans les contrées boréales. Dans les zones méridionales moyennes, elles sont un phénomène que les physiciens observent et notent soigneusement, que les curieux voyent avec étonnement, que les superstitieux interprètent, ainsi que toutes les choses peu ordinaires, d'une manière plus ou moins sinistre. Dans les zones boréales, elles sont un supplément habituel de la lumière du jour, et (disent les académiciens, Mém. de l'Acad. des Sc., an. 1757) « dès que les nuits commencent à » être obscures, des feux de mille couleurs et » de mille figures éclairent le ciel, et semblent » vouloir dédommager cette terre de l'absence » du soleil qui la quitte. Ces feux, dans ces » pays, n'ont point de situation constante, » comme dans nos pays méridionaux. Quoiqu'on voye souvent un arc d'une lumière fixe » vers le nord, ils semblent cependant le plus » souvent occuper indifféremment tout le ciel; » ils commencent quelquefois par former une » grande écharpe, d'une lumière claire et mobile, qui a ses extrémités dans l'horison, et » qui parcourt rapidement les cieux par un » mouvement semblable à celui du filet des » pêcheurs, conservant dans ce mouvement assez » sensiblement la direction perpendiculaire au » méridien. Le plus souvent après ces préludes » toutes ces lumières viennent se réunir vers » le zénith, où elles forment le sommet d'une » espèce de couronne. Souvent des arcs semblables à ceux que nous voyons en France » vers le nord, se trouvent situés vers le midi; » souvent il s'en trouve vers le nord et le midi » tout ensemble; leurs sommets s'approchent » pendant que leurs extrémités s'éloignent en » descendant vers l'horizon. J'en ai vu d'ainsi » opposés dont les sommets se touchoient » presque au zénith. Les uns et les autres ont » souvent au-delà de plusieurs arcs concentriques; ils ont tous leurs sommets vers la » direction du méridien, avec cependant quelque » déclinaison occidentale, qui ne m'a pas paru » toujours la même, et qui est quelquefois » insensible. . . . On ne finiroit pas si l'on » vouloit dire toutes les figures que prennent » ces lumières, et tous les mouvemens qui les » agitent ». Ici l'auteur du rapport, après avoir dit que ces feux sont de toutes les couleurs, et qu'ils

q[illegible] tapissent souvent quelques endroits du c[illegible] d'une couleur écarlate, décrit une de ces aurores d'une couleur rouge comme du sang, qui se change en violet et bleu; il ajoute qu'il n'a vu que deux fois de ces lumières rouges, qu'elles sont rares dans le pays, où toutes les autres couleurs se présentent si souvent; et que, selon la coutume des choses rares, elles y sont regardées comme le présage de quelque évènement fâcheux. En voyant ces phénomènes, *on n'est pas surpris que ceux qui les regardent avec d'autres yeux que les philosophes y voy nt des dards enflammés, des armées combattant s, et mille autres prodiges.*

L'influence des aurores boréales sur l'aiguille aimantée est constatée, sans que les causes, et même les lois de cette correspondance soient connues. Les académiciens n'ont fait aucune remarque à cet égard dans leur voyage au nord.

A l'égard des tremblemens de terre et des secousses volcaniques, leur liaison avec les météores est aussi bien évidente, et des changemens remarquables dans l'air ont ordinairement annoncé les événemens désastrueux qui font entr'ouvrir sous nos demeures le sol qui les porte, et convertit des contrées peuplées et des villes florissantes en des déserts et en des monceaux de ruines. Dans les secousses mêmes des volcans, le ciel paroît d'accord avec la terre pour jeter dans les ames l'épouvante et l'effroi, et les tourbillons de fumées qui s'élancent en l'air sont sillonnés par la foudre.

L'Italie et la Sicile ont été depuis long-tems le siège de ces grands mouvemens, et les traces les plus frappantes de la fureur des volcans démontrent que l'Archipel, les Apennins, la Campanie, la Calabre et la Sicile, les isles Lipari, et celles Stromboli et Volcano, encore brûlantes, ainsi que l'Ethna et le Vésuve ont été les foyers de ces grandes révolutions. Nous avons vu que dans le nord la froide Islande receloit aussi des feux, et que les glaces et les frimats couvroient des laves et les débris des incendies qui l'ont ravagée. Dans l'intérieur du continent, les montagnes qui forment les plateaux du Cantal, du Mont d'Or et du Puy de Dôme attestent que cette terre a été soulevée par de violentes convulsions. Mais avant 1755 rien n'annonçoit que la côte de Portugal, que Lisbonne, la plus superbe alors des villes maritimes de l'*Europe* dût être le siége de semblables désastres, et cependant le plus furieux tremblement qui fût jamais arrivé, avant celui de la Calabre, mit l'intervalle de quelques heures entre la plus éblouissante magnificence, et la plus désespérante solitude. Est-il vrai que depuis ce tems les proportions des saisons soient altérées? C'est ce que répétent beaucoup de personnes qui ont vécu avant cette mémorable époque; mais c'est ce que croiront difficilement les gens instruits, et sur-tout ceux qui réfléchiront que l'épouvantable catastrophe de 1783, dans laquelle Messine et toute la Calabre ultérieure ont vu périr vingt-sept mille habitans, et briser les édifices de vingt-neuf villes, bourgs et villages, n'a cependant laissé d'autre trace de son existence que les misérables ruines qui attestent la fureur de ce fléau. Les contre-coups de ces secousses énormes se font éprouver jusques dans le centre du Continent, et principalement dans la direction des montagnes. Mais les volcans semblent un préservatif contre ces désastres, et l'on sait que le silence sinistre du Vésuve et de l'Etna avoient précédé la funeste époque qui détruisit Messine. Les Napolitains redoutent ce silence du Vésuve, et regardent l'écoulement des laves embrâsées comme des crises utiles qui préviennent de plus grands malheurs. Le Vésuve jette habituellement, ainsi que l'Etna, de la fumée et des matières embrâsées, qu'il lance par des secousses répétées et plus ou moins fréquentes, souvent à un intervalle de peu de secondes. C'est sur-tout vers l'automne, à ce qu'on m'a dit dans le pays, que ces foibles éruptions se multiplioient davantage, et c'est au mois d'octobre que j'en ai été témoin sur le cratère même; lorsqu'elles cessent, on tremble; et rarement se trompe-t-on sur l'effet de cet augure. En général l'éruption habituelle paroît être aux grandes éruptions, ce que les grandes éruptions sont elles-mêmes aux grandes secousses, par lesquelles s'abîment les contrées; aussi leurs époques sont-elles remarquées avec soin. Les années 1784 et 1767 sont mémorables pour le *Vésuve,* outre celles rapportées par le P. de la Torre, et cette fameuse éruption qui coûta la vie à Pline le naturaliste. L'*Etna* a rendu remarquables les années 1766, 1757, 1755, 1753, 1693, 1669, 1579, 1556, 1554, 1537; l'*Hecla*, dans l'Islande, a eu six éruptions depuis 1004 jusqu'en 1693; mais depuis ce tems la première a eu lieu en 1766. Dans cet espace de tems, d'autres lieux lui ont servi de supplément, et M. de Troil compte en différens endroits depuis 1004 jusqu'en 1765, soixante-trois éruptions, dont quelques-unes, sur-tout celle de *Kattlegiaa*, en 1755, furent très-considérables. Rien jusqu'ici n'a prouvé qu'il y eût entre les plus mémorables époques des différentes éruptions volcaniques un accord, que l'esprit curieux du Physicien y cherchera toujours, mais que la nature ne nous a point encore laissé appercevoir d'une manière évidente. Je m'arrête ici: une plus longue discussion sur cet objet deviendroit trop étrangère au but que je me suis proposé.

§. V.

*(Du sol de l'*Europe*, et de ses productions.*

Je n'ai pas fait, dans cet article, un chapi-

tre particulier des divisions de l'*Europe* en régions. Le partage naturel des bassins qui composent ce continent (§. I.). Les zones que j'ai essayé d'y tracer du nord au sud, en les désignant par les caractères distinctifs pris de leur température (§. III). Les différences que j'ai indiquées entre les sections de ces zones, de l'ouest à l'est, depuis l'extrémité occidentale de l'*Europe* jusqu'à la limite incertaine qui la sépare de l'Asie (§. IV), sont suffisantes, à ce que je crois, pour déterminer les principaux points auxquels doivent se rapporter les observations. Car la combinaison des formes du sol, de sa distance de l'équateur, de son éloignement plus ou moins grand, tant des mers que du centre du Continent, forment, pour ainsi dire, des arrondissemens naturels dans lesquels les causes physiques qui agissent sur les hommes, et les influences premières se trouvent comme renfermées et circonscrites.

Je me suis occupé avec quelqu'attention à déterminer ces premières bases, afin de donner une idée de ce que peut devenir un jour la topographie physique et médicale de l'*Europe*, quand un plus grand loisir, une suite plus considérable de recherches m'auront mis à même de faire mieux que je ne puis exécuter aujourd'hui, ou quand cette grande et utile entreprise sera devenue le domaine d'un talent supérieur au mien, et d'une plume plus habile et plus exercée.

Mon objet, maintenant, est d'indiquer sommairement la nature du sol et les principales productions de l'*Europe*.

Une terre cultivée n'offre nulle part la figure et la forme que la nature lui a donnée; son sol tourmenté dans tous les sens, est lui-même presque en entier l'ouvrage de l'art; ses productions végétales ne sont en aucun endroit celles que la simple fécondité de la terre eût produites et développées; jusqu'à leurs formes, leur élévation, et leur saveur, tout est changé et façonné en mille manières par la main de l'homme; l'animal associé aux mœurs, aux besoins, aux vertus et aux vices de son maître, est également méconnoissable; celui qui ne peut être civilisé est, ou banni de la terre, ou relégué dans ses parties les plus incultes, et réduit à une dépopulation telle que plusieurs espèces disparoissent entièrement; l'homme enfin, par la ressemblance des loix et des mœurs, par l'analogie plus ou moins grande des gouvernemens, par l'uniformité de l'éducation, par les mélanges multipliés que favorise la société, que nécessite le commerce, par la communication des idiomes, des connoissances et des opinions, l'homme, dis-je, perd aussi son empreinte natale, et l'*Europe*, dans sa plus grande partie, n'est qu'un vaste pays habité par un même peuple.

Néanmoins, au milieu de cette uniformité, quelques traits percent, et chaque contrée, comme chaque peuple, a sa nuance.

(*Substances minérales propres aux différentes parties de l'*Europe.)

Je n'entrerai pas dans le détail des minéraux qui remplissent les différentes contrées de l'Europe, et qui s'élevant au-dessus du sol cultivable, ou lui servant de base, distingueroient peut-être plus réellement que lui, les diverses portions de ce continent. Le partie de la géographie physique, confiée aux soins d'un savant distingué (de M. Desmarests) remplira sans doute abondamment cet objet duquel il ne résulte, quant aux influences connues, qu'un petit nombre d'observations applicables au but que je me propose. C'est sur-tout dans les contrées montagneuses que se présentent en foule les productions minérales les plus importantes, les roches primitives, les mines métalliques, salines, sulphureuses et bitumineuses, et les produits volcaniques.

Les montagnes méridionales, dont le centre et le sommet sont dans les Alpes, sont celles qui contiennent le plus grand nombre de mines exploitées: c'est à ce centre que nous avons rapporté les montagnes espagnoles, italiennes, allemandes, hongroises, saxonnes et françoises. Tous les genres de métaux s'y trouvent et s'y exploitent. L'or, l'argent et le mercure sont plus communs dans les montagnes espagnoles; le fer dans celles d'Italie; le fer, l'antimoine et l'argent dans celles de Hongrie; l'argent, le cobalt et l'arsenic dans celles de Saxe; l'antimoine, le fer, le cuivre et le plomb dans celles de France; mais nulle part les travaux des mines ne sont mieux perfectionnés qu'en Saxe et en Hongrie.

Les montagnes septentrionales, dont le centre est dans les *Doffre-Fields*, donnent principalement en Suède, le fer et le cuivre, en Angleterre, le cuivre et l'étain. A l'égard des montagnes orientales, elles ne sont pas exploitées en *Europe* comme les autres; mais si l'on songe qu'elles communiquent à l'est avec les riches mines de la Sibérie, et que leurs prolongemens méridionaux vont joindre le Caucase et la Colchide, fameuse par la fable de sa toison d'or, emblême des riches exploitations qu'on y faisoit dès-lors, qui fournissent encore de l'or à l'empire Ottoman, on aura lieu de croire que cette partie des montagnes européennes n'est peut-être pas moins riche que les autres.

Les pyrites se rencontrent presque dans tous les pays, mais le soufre natif s'offre principalement dans le voisinage des terres volcaniques, et l'Italie en offre plus que toute autre contrée.

Le charbon-fossile n'est pas une des moins utiles productions des mines européennes ; presque toutes les contrées montagneuses en offrent; mais elles ne sont nulle part plus abondantes qu'en Angleterre. La tourbe s'exploite principalement dans les pays qui ont été marécageux, ou qui le sont encore, comme la Hollande. On en tire des Pays-Bas, de la Flandre, de la Picardie et du nord de l'Allemagne, et les débris des végétaux qui la pénètrent et qui la contiennent, sont des témoins irrévocables de son origine ; mais il paroît que les régions glaciales, ainsi que les régions méridionales, sont également impropres à sa formation, ce n'est guères que dans la troisième zone européenne qu'on la rencontre. Le succin, plus précieux et moins utile, est particulier aux côtes méridionales de la Baltique, et se trouve aussi fossile dans la Prusse.

Il n'est point de partie de l'*Europe* qui n'ait ses fontaines salées ; mais les sels fossiles sont principalement l'alun, le nître et le sel gemme. L'alun s'exploite dans plusieurs pays, mais sur-tout en Italie ; il y forme des roches dans le territoire de Rome, et c'est sur le cratère immense de la solfatare, que sont établies des alunières, dont le produit est précieux pour le royaume de Naples. Le salpêtre ou le nître fossile n'est bien commun qu'en Espagne ; suivant les observations de M. *Bowles*, les provinces orientales et méridionales de ce royaume le contiennent si abondamment, que la poussière des chemins en est impregnée, et le donne avec la plus grande facilité. La multiplicité des fontaines, dont l'eau est chargée de sel marin, annonce combien ce sel fossile est commun, cependant les mines de sel gemme en *Europe* sont principalement connues dans l'Allemagne méridionale, dans la Hongrie et la Pologne, et la fameuse mine de Wielitzka, près de Cracovie, fournit de sel tous les pays méditerranés de l'*Europe*.

On a déjà dit que ce n'est pas seulement dans le voisinage des volcans, mais encore dans les contrées les plus distantes des bouches actuellement embrâsées que les produits volcaniques attestent les antiques révolutions du globe. Une de leurs plus étonnantes productions est cette immense crystallisation des Basaltes, monumens éternels, dont les prismes gigantesques s'élèvent auprès des volcans éteints ; que M. Bowles a reconnus en divers endroits de l'Espagne, tant au sud de ce royaume, qu'au nord, en Catalogne et en Biscaye ; que l'on a décrits avec soin dans la ci-devant Auvergne ; qui forment une suite de tours élevées dans quelques plaines de la Bohême ; qui se rencontrent en plusieurs autres endroits de l'Allemagne et de la Saxe ; que M. de Troïl a décrits en Islande, et qui étonnent les voyageurs et les physiciens dans les immenses chaussées des géans, dans le comté d'*Antrim* et dans plusieurs autres lieux de l'Irlande et de l'Écosse.

Je ne m'arrêterai point à ces détails, et il seroit également inutile et impossible dans un article général de dire en quels endroits le sol cultivé repose sur l'argille, sur la craie, sur la marne, le grez, le sable et le plâtre ; Je ne dirai point non plus en quels endroits d'immenses bancs de phosphate calcaire attestent que l'acide phosphorique n'est pas un produit exclusif du règne animal ; peut-être ces vastes couches de différente nature sur lesquelles porte le sol cultivé, en se mêlant à ce sol et influant sur sa fertilité, auroient-elles quelques droits à notre attention ; mais qui pourroit suffire à leur description ? Et d'ailleurs dans les pays civilisés combien de causes étrangères à la nature de la terre croisent, compliquent et anéantissent son influence sur la nature de l'homme ; influence dont l'étude est le seul but vers lequel nous tendons.

Cependant il seroit téméraire d'assurer que la salubrité des lieux n'est pas, plus ou moins, déterminée par les produits minéraux que recèle chaque terre, et sur-tout par ceux qu'on en retire. Qui peut assurer que le voisinage des volcans, autour desquels le sol dans les pays chauds présente une fertilité supérieure à celle des autres terreins, que l'exploitation des mines de charbon de terre, des tourbes, des mines de mercure, de cobalt, d'antimoine, des pyrites qui s'effleurissent à l'air, qui s'échauffent, brûlent et exhalent le souffre, ne modifie pas l'existence de tous les êtres organisés qui environnent ces lieux, indépendament de leur action évidente sur les ouvriers mêmes qui y travaillent ; mais nous aurons lieu de nous occuper de ceci en d'autres endroits. Le sol même ; le sol fertile, et les végétaux qui le couvrent, appellent notre attention.

(*Productions végétales propres à l'*Europe).

L'humus qui appartient autant aux végétaux qui naissent et meurent à la surface du globe, aux animaux qui y paissent et y habitent, qu'au sol auquel se mêlent les débris et des animaux et des plantes, l'humus,

instrument de la réproduction des végétaux, et siège de la fertilité, ne pourroit être décrit que dans ces contrées sauvages et incultes, où l'homme ne change presque rien à la terre qui le porte, et où il recueille gratuitement les présens de la nature, sans les solliciter, sans les exiger par son travail. Mais dans une contrée cultivée, et, presque par-tout, ou fertile, ou fertilisée, l'humus est, en partie, l'ouvrage de l'industrie des habitans, et sa description ne peut se faire avec exactitude, ou du moins entraîneroit dans des détails qu'on ne peut suivre dans un article général. Il est cependant en *Europe* des contrées encore à-peu-près incultes; ce sont, 1°. celles où les peuples, encore sauvages, vivent errans et sont presque tous nomades, comme les Tartares, qui errent au nord de la mer noire, les tartares de Budgiac, les tartares Nogais, les Saporoviens et ceux de la Crimée. Leur pays est cependant en général fertile par lui-même, et la Crimée est une des contrées les plus fécondes de l'*Europe*. 2°. Les pays qui, comme la plus grande partie de la Russie, présentent une grande disproportion entre la population et l'étendue des terres, et où l'homme, encore esclave, travaille pour un maître opulent et languit dans la misère; 3°. les lieux auxquels la nature a refusé une température favorable, telle est l'Islande, presque toute la Laponie septentrionale et le pays des Samoyèdes européens à l'est de la mer blanche; la terre y porte à peine des arbres et de la mousse, et ne peut nourrir que des ours et des rennes; le Lapon et le Samoyède ne lui doivent pas même leur nourriture.

Dans le reste de l'*Europe*, si l'on en excepte les portions les plus élevées des montagnes que leur température et la sécheresse des roches qui les composent, rendent incapables de nourrir les végétaux, on ne remarque que des degrés différens de fertilité. Le sol de l'*Europe* est couvert de végétaux utiles, et l'on ne peut y distinguer que les terres les plus riches, soit par leur position et leur nature, comme celles de l'Espagne, de l'Italie, de la Sicile, soit par le concours d'un sol heureux et de l'industrie agricole des habitans, comme sont celles qui composent l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, une grande partie de l'Allemagne, et la Pologne.

Si l'on joint à ces remarques générales ce qui a été dit dans le § II des terres inondées et marécageuses de l'*Europe*, on aura les vues générales les plus nécessaires dans cet article sur l'état de l'*humus* ou de la surface du sol européen.

C'est sur ce sol que tant de végétaux prennent leur accroissement et fournissent aux besoins, au luxe et à la sensualité tant de ressources et de jouissances. C'est là que les productions de tant de contrées éloignées se sont naturalisées, et viennent, pour ainsi dire, y représenter l'univers. Quelles sont celles qu'on peut regarder comme indigènes à l'*Europe*? Toutes y paroissent comme dans leur patrie.

Si cependant on veut déterminer quels sont, relativement à la température naturelle et sans les efforts de l'art, les végétaux qui peuvent croître spontanément et se reproduire en *Europe*, depuis son extrémité méridionale jusqu'à ses parties les plus septentrionales et les plus froides, nous dirons que le terme le plus fort de la végétation européenne paroît marqué par le palmier-dattier, et par la canne à sucre, qui l'un et l'autre croissent librement dans les parties méridionales de l'Espagne et dans la Sicile, et que le terme de la végétation expirante est marqué dans les climats septentrionaux, où le bouleau, *Betula-alba*, *Betula-nana*, foible et petit, végète encore, et où la derniere plante qui croisse est le lichen des rennes (*Lichen rangiferinus*) aliment unique de cet utile animal, compagnon du Lapon, qui brave avec lui les frimats, et qui sent, et va chercher jusque sous la neige, cette mousse qui fait presque sa seule nourriture.

Nous ne tracerons pas les degrés intermédiaires entre ces deux extrêmes; mais, pour ne pas perdre de vue dans le règne végétal les productions véritablement naturelles et étrangères à l'art des hommes, il faudroit considérer ces vastes forêts qui originairement couvroient toute la terre habitable, que l'on rencontre toutes les fois que l'on aborde sur une terre sauvage et inhabitée, qui ont également couvert notre continent, et dont quelques restes sont encore épars sur la surface de l'*Europe*. Telles sont en Allemagne la forêt Noire, et en Saxe la forêt du Hartz, restes de l'ancienne forêt Hercynienne, qui du tems de Tacite couvroit toute l'Allemagne, les Ardennes, qui peut-être en tirent aussi leur origine, et tous les bois qui couvrent plus ou moins à l'orient la Russie, au nord la Laponie, et dont la hauteur diminue sensiblement, lorsque, passé une certaine latitude, on s'avance vers les glaces éternelles du nord, où les bouleaux, seul reste, ainsi que nous l'avons dit, des productions végétales, deviennent petits, rabougris, et ne s'élèvent plus qu'à la hauteur de simples taillis; c'est ce qu'on voit en Islande et dans la partie la plus septentrionale du pays des Lapons et de celui des Samoyèdes.

Il est difficile de dire dans chaque pays, quels sont véritablement les restes de ces antiques forêts, car l'homme, après avoir détruit les

bois qui nuisoient à son établissement, et auxquels il devoit disputer la terre pour la cultiver, en a planté de nouveaux, pour obtenir un des premiers matériaux de ses habitations, pour se défendre contre les rigueurs de l'hiver, pour construire ces villes flottantes qui n'appartiennent à aucun empire, mais qui se transportent successivement dans tous les climats du monde, et qui seroient un des plus grands bienfaits de l'art, si elles n'avoient jamais servi qu'à faire fraterniser les hommes de tous les pays, et à leur faire échanger, par un commerce utile, leurs connoissances et les produits de leur industrie. Quoiqu'il en soit, les forêts Européennes peuvent être distinguées en deux sortes, les forêts des pays très-septentrionaux ou des montagnes élevées; et celles des contrées moins froides, soit par leur latitude, soit par leur élévation. L'arbre principal qui remplit celles-ci est le chêne, soit *robur*, soit *ilex*, soit *suber*; ces deux dernières espèces sont plus abondantes dans les forêts un peu méridionales, et l'Italie est pleine de forêts de liège. L'espèce de chêne aux glands doux, sans doute l'*aesculus* des anciens, est très-commun en Espagne; ce gland y est une nourriture commune comme en Barbarie, et se mange comme la chataigne. L'*ilex* ou chêne vert est aussi commun en Italie; le *robur* est presque la seule espèce de chêne qui remplisse les bois dans les zones moyennes, il couvre les montagnes peu élevées; mais sur les plus hautes il ne s'étend que jusqu'à une certaine élévation. Il faut joindre au chêne, entre autres arbres, les bouleaux, les ormes, les charmes, les hêtres, les platanes, les frênes, &c.; et dans les lieux un peu humides les peupliers et les aunes, et une multitude d'autres, qu'il est inutile de nommer ici. Le châtaignier est encore un arbre bien commun en *Europe*; il vient en forêts dans les zones moyennes, dans les pays montueux et dans les terreins un peu sableux, il est plus rare dans les pays chauds, il ne se rencontre guère dans les pays très-froids et dans les montagnes très-élevées, il cesse de croître à une médiocre hauteur. A l'égard des forêts qui occupent les parties les plus élevées des hautes montagnes et les contrées très-septentrionales, elles sont peuplées sur-tout par les sapins et les bouleaux qui bravent les froids les plus rigoureux. Les sapins, les pins et presque toutes les conifères habitent encore les pays sableux et incultes, qu'on désigne sous le nom de landes.

On connoît l'effet des forêts sur la température et sur les qualités de l'air; elles communiquent aux pays qu'elles couvrent une humidité plus grande, et elles rompent le cours et l'impétuosité des vents. Ces deux effets suffisent pour faire comprendre, et leurs avantages, et leurs inconvéniens. On a vu dans l'article Afrique quel inconvénient résultoit, dans un pays où l'air ne sauroit être trop renouvellé dans les tems humides, de la quantité des forêts dans le voisinage des habitations. On sait aussi en Amérique ce que produit quelquefois de mal la destruction d'une forêt qui rompt utilement l'impétuosité et la fraicheur des vents de mer, et combien, dans quelques cas, le tetanos a paru devenir fréquent par cette imprudence. (*Voyez* Bajon, lettres sur Cayenne). C'est en Allemagne principalement qu'on pourroit faire des observations sur l'utilité des forêts en Europe relativement aux habitations; puisque des villes éparses dans de vastes forêts y sont exposées à toutes leurs influences utiles ou dangereuses, tant dans les lieux élevés que dans les contrées basses. Les observations du comte de Riesbeck en Allemagne sembleroient annoncer que dans les vallées ombrageuses de la forêt noire, comme dans le duché de *Virtemberg*, les hommes ne sont ni aussi beaux ni aussi bienfaits que dans les vallées découvertes, ou au milieu des portions de la même forêt, qui couvrent les montagnes de l'Autriche et du *Fursemberg*.

Après la considération des forêts, il seroit naturel de jetter un coup d'œil sur les plaines et sur la manière dont la nature les couvre. Mais il est aussi inutile qu'étranger à mon objet de faire ici l'énumération des plantes qu'elle a semées çà & là et qu'elle alimente de préférence dans les terreins qui lui sont propres. Il est cependant des particularités remarquables à cet égard, et l'on sait que c'est avec peu de profit, jusqu'à cette heure, que l'on a tenté, autre part qu'en Espagne, la culture du *lygeum spartum*; il y vient sans soins, et suivant M. *Bowles*, il couvre la moitié de l'Espagne. On est parvenu à le filer comme le lin et le chanvre, et à en faire des toiles très-fines. *L'aloës pite*, (*aloe vulgaris*) dont l'usage est le même, et qui est la seule plante du genre de l'aloës qui vienne spontanément en Europe, ne croît que dans l'*Europe* méridionale. Au contraire, c'est dans la 3e et la 4e zone que le chanvre et le lin croissent avec le plus de succès. Mais je ne terminerois pas cet article, si je m'étendois sur toutes les espèces de végétaux propres à chaque contrée, et que l'industrie européenne a fait servir aux jouissances multipliées de l'homme. Ce seroit transporter ici le dictionnaire d'agriculture, des arts et des manufactures, &c. et mon objet est en ce moment de considérer principalement les végétaux sous le point de vue de leur dépendance du climat, et de leur influence sur les hommes.

Les végétaux alimenteux, considérés comme alimens, ne doivent pas non plus être exposés ici en détail; si l'on veut connoître leur nombre et leurs variétés, on peut lire d'autres parties du Dictionnaire Encyclopédique; et si l'on se con-

tente des genres auxquels ils se rapportent, et de leurs propriétés générales, on peut consulter presque tout ce que j'ai dit au mot *Aliment*, dans le paragraphe 3e de la seconde partie. Si on les veut considérer comme faisant partie du régime des différentes nations européennes, on trouvera cet objet exposé dans un supplément que je renvoie au mot TOPOGRAPHIE. C'est ici, sous le rapport seul des climats, qu'il est à propos de considérer les végétaux auxquels l'homme prodigue des soins dont il reçoit l'intérêt avec usure. Nos reflexions doivent donc principalement se fixer sur les genres de végétaux qui seuls, ou presque seuls, couvrent une vaste surface du sol, c'est-à-dire, qui font l'objet d'une grande culture.

Les premiers de tous sont assurément les végétaux qui fournissent les corps farineux, la base de nos principaux alimens. Depuis la portion la plus méridionale de l'*Europe* jusqu'à la moitié de la seconde zone, où le court été développe une chaleur assez active pour accélérer la végétation et préparer la récolte à peu de mois de distance des semailles, on cultive le bled, ainsi que l'orge et le seigle. Dans les latitudes plus septentrionales, l'orge devient le seul grain susceptible d'être élevé et amené à maturité. Enfin, en Islande et dans la partie correspondante de la Laponie, c'est-à-dire passé le 62e degré, aucune graminée frumenteuse ne fournit de récoltes qui vaillent la peine de la culture. A cela près, la fertilité du sol, pour cette sorte de culture, n'est pas absolument dans la proportion des chaleurs, et toutes les zones ont des pays dont les moissons sont très-abondantes; la Sicile fut de tout tems le grenier de l'Italie, et l'Espagne contient des contrées très-riches en bled. Cependant l'Italie en produit peu; la France méridionale n'en produit presque pas, tandis que les plaines de la Beauce et de la Brie en sont couvertes; la Bohême, enceinte de montagnes, en produit beaucoup au-delà de sa consommation; et la Pologne, plus septentrionale encore, en recueille en grande abondance.

Mais une culture qui mérite ici une attention plus grande, sous le point de vue qui m'occupe en ce moment, parce que, plus qu'aucune autre, elle influe sur la salubrité des lieux, c'est la culture du riz. Cette graine, qui est à la moitié du globe ce que le bled est à l'*Europe*, tient en *Europe* le second rang parmi les alimens farineux, et est encore le premier aliment chez les Turcs, dont les mœurs et tous les usages appartiennent à l'Asie. En *Europe*, le riz se cultive en Espagne, en Italie, principalement dans le Piémont et toute la Lombardie, et en Hongrie. Ce n'est qu'à l'aide des inondations qu'il s'élève, et une chaleur long-tems continuée peut seule l'amener à maturité; sa récolte se fait à l'équinoxe d'automne; aussi ne peut-on pas le cultiver dans des pays plus septentrionaux. On conçoit aisément qu'une culture qui se fait à l'aide d'inondations perpétuelles, dans un air chaud, infecte l'air de toutes les émanations marais; et que les hommes qui veillent à cette culture, et dont les jambes sont perpétuellement plongées dans la vase d'une eau stagnante, en sont essentiellement affectés. Aussi en Piémont les loix du pays prescrivent-elles l'éloignement des rizières à quelques milles de distance des principales villes, et les paysans qui s'occupent de la culture du riz ne tardent pas à être pâles, jaunes, obstrués, hydropiques, et communément ne vivent guère au-delà de quarante années.

La culture des plantes potagères, des légumineuses, et l'éducation des arbres fruitiers, est le second objet de l'industrie agricole en *Europe*. C'est celui par lequel les Européens se distinguent principalement des habitans des autres contrées de l'univers. La nature a tout fait à cet égard, dans les parties les plus méridionales de l'*Europe*, parce que les sucs s'y forment dans une proportion telle qu'ils suffisent à la prodigalité la plus somptueuse, et que l'art n'a que très-peu de chose à ajouter, dans ces pays, aux bienfaits de la nature. Dans les contrées moyennes, et dans les parties un peu septentrionales, l'économie agricole est nécessaire pour diriger et mettre à profit toute la substance qui nourrit, développe et fait fructifier le végétal, pour que le suc ne se perde pas dans un feuillage inutile, pour qu'il aborde au fruit, le fortifie, le grossisse, le mûrisse; aussi l'art du jardinage n'est-il nulle part poussé si loin qu'en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède même; aucun coin de l'*Europe* n'est étranger à ce genre de culture, et par-tout des terreins plus ou moins vastes lui sont consacrés. Nous n'avons rien à en dire, sinon que par-tout où l'art a beaucoup à faire, sur-tout pour les herbes potagères, l'humidité plus ou moins prodiguée, les fumiers, les débris macérés des végétaux et des animaux, ont nécessairement sur l'air et les habitations une influence plus ou moins grande, qui ne peut être bien corrigée que par la liberté des courans et la puissance salutaire d'une végétation dont l'activité est multipliée à l'infini.

Il faut cependant observer que, parmi les arbres dont nous recherchons les fruits, il en est qui caractérisent le climat de la zone méridionale, à laquelle seuls ils appartiennent, et dans laquelle ils croissent aisément, même sans le secours de l'art. Tels sont les orangers, les

citronniers, les cédras qui croissent en pleine terre dans le Portugal, l'Espagne et l'Italie, et dont les fruits ont une si grande réputation dans l'isle de Malte. Ce n'est également que dans les parties méridionales qu'on recueille aisément le fruit du grenadier; et l'olivier, cet arbre précieux par l'excellente huile que fournit la pulpe de son fruit, croît dans toute la zone méridionale, sur les côteaux et dans les terreins d'ailleurs arides, et ne réussit plus au-delà de cette zone. Ce n'est au contraire que dans les zones moyennes que croissent, en plein champ, certaines espèces de pommiers, mais dès la seconde zone, ce n'est qu'à force d'art qu'on élève la plupart des arbres fruitiers.

La vigne est encore une des propriétés de quelques terreins, sur-tout de ceux qui sont caillouteux, secs et médiocrement élevés, surtout des contrées montueuses. L'Espagne, l'Italie, la Sicile et la Grèce, sont, presque dans leur totalité, propres à cette culture; mais dans ces climats très-chauds, les raisins plus sucrés et plus parfumés donnent des vins extrêmement doux et aromatiques; et si quelque autre saveur se mêle à ces deux-là, c'est, dans quelques-uns, une agréable amertume, qui fait préférer les vins espagnols à tous les autres vins méridionaux. Les vins de Provence ont assez d'analogie avec les vins grecs; mais les vins de Hongrie, fameux et recherchés, commencent déjà à s'écarter un peu de cette extrême douceur. Quelques vins d'Italie prennent aussi la différence des vins plus septentrionaux. Les Italiens distinguent même chez eux les vins qu'ils nomment *dolci* doux, de ceux qu'ils appellent *asciutti*, secs. En effet, la différence des vins méridionaux aux autres est dans une saveur saturée de sucre qui les rend mielleux et onctueux, et qui n'est bien corrigée par le goût amer que dans certains vins espagnols; au lieu que la saveur dominante des vins septentrionaux, dont le corps sucré est moins abondant, est la saveur de la substance spiritueuse, et de la partie tartareuse. La limite des vins doux ou méridionaux est tracée en *Europe* par les Pyrenées, les Cevennes et la chaîne qui gagne les monts Krapacks. Au-delà, les vignobles donnent des vins qui ont constamment un autre caractère, et qui presque tous sont dus aux raisins qui croissent dans la quatrième zone. Leurs différences respectives semblent tracées par des bandes parallèles au méridien, et peuvent se distinguer en trois ordres: les vins *occidentaux* depuis les Pyrenées jusqu'à la ci-devant province d'Orléanois, là sont les vins de Roussillon, de Languedoc, d'Anjou, de Tourraine, de Berry, d'Orléanois, forts en couleur quand ils sont rouges, spiritueux, durs quand ils sont nouveaux, contenant beaucoup d'extrait et quelque chose d'astringent dans leur saveur, ayant besoin d'être gardés, et devenant excellens, soit par le tems, soit après avoir passé la mer; les vins *du milieu* depuis le Mâconnois jusqu'à la Champagne, legers, moins colorés quand ils sont rouges, contenant moins d'extrait, moins durs, plus acidules qu'astringens, plus promptement buvables, mais moins durables et moins propres à souffrir le transport et les voyages maritimes; enfin les vins *de l'est* qui sont sur-tout ceux du bassin du Necker, et ceux du bassin du Rhin, durs, âpres, les plus durables de tous, et acquérant par un long tems une perfection qui les fait rechercher. Au-delà de la quatrième zone, les bons vignobles cessent, et les boissons indigenes des pays septentrionaux sont le cidre et la bierre.

Les pâturages, les fourrages, les herbages destinés à la nourriture des bestiaux sont composés principalement de plantes de la classe des légumineuses, des labiées, des composées, et des graminées. Les unes sont l'objet d'une culture particulière, comme les luzernes et le sainfoin; par-tout où les terreins ne s'y refusent pas, toutes les régions de l'*Europe* en offrent des exemples, ainsi que des prairies artificielles. Mais pour les prairies naturelles dont la substance principale est formée de plantes graminées, il est des contrées dans lesquelles elles réussissent mieux que dans d'autres: en général un sol montueux, sous un ciel humide, présente les pâturages les plus frais et les meilleurs. Ainsi, dans les pays méridionaux ce n'est guères que sur les montagnes que les prairies naturelles sont bien garnies. Les montagnes espagnoles, fameuses par leurs troupeaux nombreux, la Suisse, l'Auvergne, les Vosges, l'Allemagne méridionale, la Hongrie, &c. présentent aux bestiaux des pâturages excellens; les campagnes de la Pologne et de l'Ukraine nourrissent des herbes qui s'élevent à une grande hauteur, et qui fournissent aux bestiaux d'excellens pâturages et des fourrages abondans. Les pâturages du nord sont également riches; mais les tapis verds étendus sur l'Angleterre ont sur tout une réputation que justifie la perfection de leurs bêtes à laine.

Je parlerai autre part des plantes aromatiques comparées entr'elles dans les différentes contrées, mais ici je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails pour donner une idée générale des différens climats de l'*Europe* par ses productions végétales.

(*Animaux propres aux différentes parties de l'*Europe.)

A l'égard des *animaux*, et premièrement des quadrupèdes, les uns fuient l'homme comme leur ennemi, les autres le cherchent, l'aident dans ses travaux, lui livrent leur toison, leur lait et leur vie, et paient de ces biens précieux les douceurs d'un esclavage tranquille.

Il est peu de différence entre les principales contrées de l'*Europe* quant aux genres, et même quant aux espèces principales des animaux que l'homme tient sous son empire. Presque par-tout les mêmes usages établissant les mêmes besoins, le cheval, l'âne et le mulet portent et l'homme et ses fardeaux; le bœuf l'aide à sillonner la terre, lorsque la glebe, trop compacte, résiste aux efforts moins puissans du cheval, plus vif, mais moins constant et moins uniforme dans sa marche. Presque par-tout la genisse, la brebis, la chèvre donnent leur lait, le Tartare trait aussi la jument; mais dans toutes les contrées, le chien suit l'homme, le garde et le défend; veille sur son bien, sur ses troupeaux et sur sa vie; le caresse, le pleure et le venge.

Cependant dans les contrées méridionales de l'*Europe*, on remarque l'espèce du buffle, peu connue hors de la cinquième zone; et dans les pays glacés du nord, où tous les autres animaux, excepté l'homme, ne peuvent exister, la nature a placé un animal infatigable et léger, docile et libre, actif, impétueux et sobre, qu'un peu de mousse soutient, qu'un peu de neige désaltère; c'est le renne, compagnon fidèle du Lapon, et fait pour ces climats ingrats et couverts de glaces, comme le chameau pour les déserts arides de l'Afrique. Le renne ne peut vivre dans une autre contrée.

Néanmoins, quoique les autres animaux soumis à l'homme se rencontrent par-tout, ils s'y rencontrent avec des différences relatives aux climats et aux lieux, et d'abord c'est près des meilleurs pâturages que doivent se rencontrer les plus parfaites espèces. C'est ainsi que les bœufs de l'Ukraine et de l'Irlande, et les vaches de Suisse l'emportent sur la plupart des autres espèces pareilles, et par-tout les troupeaux qui paissent sur les montagnes sont préférables à ceux qui sont élevés dans les plaines, leur lait est meilleur; nous reconnoissons la supériorité des laitages de la Suisse, de l'Auvergne et de l'Ecosse, les autres pays montagneux jouissent des mêmes avantages. Cependant, c'est à l'éducation, au croisement des races, et à la vie libre et errante de leurs moutons, autant qu'au climat et à la bonté des pâturages, que l'Espagne et l'Angleterre doivent la perfection des laines; et la comparaison aisée à faire en Espagne des moutons casaniers de l'Andalousie avec les moutons voyageurs qui traversent tout le royaume du nord au sud dans des tems et à des époques réglées, prouve que le climat a moins d'influence encore que l'éducation et le genre de vie sur la perfection des espèces. Cette vie libre et errante n'est pas incompatible, même avec des climats plus rigoureux, puisque dans l'Ecosse, dans les Orcades, les isles de Schettland, et jusque dans celle de Ferroe, les troupeaux vivent à l'air, et que, suivant le rapport de Pontoppidan, dont nous avons fait mention, pag. 220, il est peu d'hivers dans ces dernieres isles septentrionales où les troupeaux aient besoin d'être renfermés. Il est vrai, comme je l'ai observé, que la température de ces isles ne répond pas à la latitude dans laquelle elles se trouvent, que l'hiver y est plus humide que rigoureux, que la chaleur et le froid y sont dans des proportions assez constantes et assez peu variables.

Indépendamment de l'éducation, certaines races d'animaux caractérisent les contrées dans lesquelles elles naissent. Le bœuf européen, qui ne ressemble point aux animaux analogues des contrées plus méridionales, et dont l'espèce ne s'étend en Asie que jusque dans l'Arménie et la Perse, Afrique que dans l'Egypte et la Barbarie; le bœuf, dit Buffon, « est » d'autant plus gros et plus grand, que le climat est plus humide et plus abondant en » pâturages : les pays un peu froids lui conviennent mieux que les pays chauds. Les » bœufs de Danemark, de la Podolie, de » l'Ukraine et de la Tartarie qu'habitent les Calmouks sont les plus grands de tous; ceux » d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande et de » Hongrie sont aussi plus grands que ceux de » Perse, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de » France et d'Espagne; ceux de Barbarie sont » les plus petits de tous. On assure même que » les Hollandois tirent tous les ans du Danemark un grand nombre de vaches grandes » et maigres, que ces vaches donnent, en » Hollande beaucoup plus de lait que les vaches » de France ». Buffon croit que les vaches laitières de Poitou et d'Aunis, appelées *vaches flandrines*, tirent leur origine des vaches danoises; on les trait toute l'année. Les vaches de Hollande donnent deux fois plus de lait que les françoises, et six fois plus que celles de Barbarie. M. Raymond dit que les vaches ont peu de lait en Provence, et en Italie on n'use que très-peu de lait de vache : celui dont on se sert est le lait de brebis ou de chèvre.

Le cheval est, ainsi que le bœuf, un des animaux dont la perfection appartient autant au climat qu'à l'éducation et à l'abondance de la nourriture. Son espèce est même plus abondante en races remarquables. Les races des bœufs vont en se perfectionnant du midi au nord; au contraire, il semble que, sans les secours de l'art, les races de chevaux iroient en se détériorant, suivant la même progression. Suivant Buffon, la race primitive des chevaux est arabe, et les chevaux barbes sont, après eux, les plus beaux qu'on connoisse; mais les plus belles races européennes, dans le midi, sont celles des Andaloux, des Corses et des Napolitains; les Andaloux sont les plus beaux d'Europe; les Corses sont petits et très-lestes, les Napolitains

Napolitains bien faits et élégans. Dans la même zone, les chevaux de Grèce et de l'Archipel sont maintenant de race arabe; mais chez les anciens, ceux de l'Elide et de l'Epire étoient renommés pour les courses. Dans la quatrième zone, les races tartares sont fameuses pour leur activité; les hongroises et les transylvaines y joignent la beauté, et le cheval limosin est remarquable par la force. Au nord de la même zone, le cheval normand est, après le limosin, le plus beau de la France. Les chevaux allemands sont forts, mais moins actifs que les autres; le Hollandois est le plus lourd dit-on; pour l'anglois, il a acquis, peut-être plus par l'art du croisement et par la perfection des haras que par l'influence du climat, la première place après les races andalouses. C'est avec les arabes et les barbes qu'on les a produits, et les soins qu'on leur donne, ont encore une grande part à leurs qualités supérieures; les danois sont également et beaux et forts, et les races scandinaviennes, qui sont petites, sont et bien faites et légères.

Il est inutile de rechercher ici les différences que présentent les autres espèces d'animaux destinés au service de l'homme. L'âne, trop négligé, le mulet, dépendant du choix des deux espèces différentes mais analogues, dont il est le produit, nous offrent peu de remarques bien essentielles; quoique l'âne, originaire d'Arabie ainsi que le cheval, ait aussi ses climats favoris, et devienne encore plus évidemment que lui, et moins beau et plus petit à mesure qu'il s'avance vers des contrées plus septentrionales dans lesquelles il semble dépaysé.

Les animaux absolument domestiques, tel que le chien, sont bien plus dissemblables et plus diversifiés que les autres, car le plaisir et le caprice, bien plus que l'utilité, en ont fait croiser les races, et ont fait naître des variétés infinies dans lesquelles on a peine à reconnoître une commune origine. De tous les animaux communs aux différentes contrées de l'*Europe*, c'est celui qui s'étend le plus au nord; il va partager avec le renne la solitude du Lapon; mais si l'on compare le chien de Laponie et de Sibérie, le plus septentrional de tous, avec le chien turc, le plus méridional de l'*Europe*, on y voit une différence remarquable. L'habitant du nord est surchargé de poils, tandis que le chien turc est absolument raz, excepté sur le sommet de la tête. Ce soin de la nature est plus évident encore dans les animaux sauvages que dans ceux qui s'attachent à l'homme, et qui semblent destinés à sa société et à la vie commune. Les fourrures qui revêtent l'ours, l'hermine, la martre, les lièvres et les renards du nord, sont connues et recherchées. Que de remarques ne nous offriroit pas la multitude des animaux qui habitent les bois, ceux qui se cachent dans les taillis, et que l'homme poursuit pour en tirer une agréable et savoureuse nourriture! Que de correspondances entre les oiseaux et les lieux qu'ils habitent; soit que voyageurs, étrangers à toutes les terres, et indifférens à tous les pays, ils passent et repassent d'une contrée dans une autre, selon les variations des températures; soit que renfermés dans un moindre cercle, ils croissent, multiplient et hivernent dans une même contrée; soit que, plus casaniers encore, ils s'apprivoisent avec l'homme, vivent sous ses auspices, et en attendent leur nourriture.

Si nous passions ensuite aux insectes, et que nous examinions dans quelles contrées ils se propagent de préférence; que nous suivions le ver à soie et ses travaux, l'abeille et son nectar, l'un et l'autre ne se propagent guères au-delà de la 4e. et de la 3e zone; et que d'un autre côté, nous considérions dans les jours d'été de Laponie, cet innombrable essaim de mouches qui persécutent le malheureux Lapon, et l'obligent de se dérober à leurs atteintes par une épaisse fumée, comme s'il n'étoit pas assez long-tems privé de la lumière du soleil; si tant de papillons brillans, mais moins brillans cent fois que ceux des parties méridionales du globe, arrêtoient aussi nos regards; si enfin, pénétrant jusque dans les rivières, les lacs et les mers, nous allions nombrer les habitans des eaux, en suivant et les régions maritimes et les différentes zones, il faudroit se déterminer à faire un ouvrage immense, qui nous écarteroit de notre but, en offrant à notre esprit curieux, mille observations intéressantes. Il faut donc s'arrêter, et se contenter d'avoir ébauché quelques-uns des traits les plus saillans qui caractérisent le climat de l'*Europe*.

Après avoir esquissé le tableau des régions et des êtres au milieu desquels l'Européen est placé, il me reste à le peindre lui-même avec l'empreinte de ses différentes origines, sous les influences multipliées des climats et des habitations; au milieu des villes, ou dans les campagnes; dans les sites agrestes des montagnes, au milieu des forêts, ou dans les plaines; sous l'empire de ses loix, de ses usages, de ses préjugés; livré à différentes sortes d'industrie; à différens genres de vie, et par-tout recevant différentes nuances, dont il est quelquefois difficile de retrouver les causes. Mais ce travail demande du loisir et de l'étude, et le tems ne m'a pas permis d'y satisfaire dans cet article. Je me propose de présenter ces objets importans dans l'article TOPOGRAPHIE, dans lequel je traiterai aussi de l'Asie et de l'Amérique, ainsi que des observations de géographie médicale, comparées sur la surface connue du globe.

(M. HALLÉ).

F.

FABER, (Albert-Otton) docteur en médecine, pratiqua d'abord à Lubeck vers l'an 1641 ; ensuite à Hambourg, d'où il passa au service du prince de Sultzback, en qualité de médecin de cour et d'armées. Il finit par être médecin de Charles II, Roi d'Angleterre, auquel il ne survécut qu'un an ; car il mourut en 1686. On a de lui :

Practica recensitio de auro potabili medicinali, ejusque virtute, Francofurti, 1678, *in*-4°. C'est le titre de la traduction latine. L'original, que l'auteur dédia à Charles II, est écrit en anglois.

FABER (*Hubert*) étoit des Pays-Bas, où il vint au monde en 1515. Il étudia la médecine à Paris, &, suivant *George Matthias*, il fut de la Faculté de cette ville. La notice de *Baron* n'en fait cependant aucune mention. On n'y trouve que *Robert Faber*, licentié de cette faculté, sous *Claude Roger*, qui fut doyen en novembre 1540, et continué en 1541. Peut-être que *Matthias* s'est trompé en l'appellant *Hubert* au lieu de *Robert*. Quoiqu'il en soit, *Faber* quitta Paris pour se rendre à Cologne, où il travailla au dispensaire qu'on y publia en 1564, et auquel *Bernard Dessenius* et *Théodore Birckmann* ont eu tant de part.

FABER (*Jean-Matthias* nâquit à Ausbourg. Il fut premier médecin du duc de Wirtemberg, médecin ordinaire de la ville d'Hailbron, et membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Platon I*. Il mourut le 21 septembre 1702, et laissa les ouvrages suivans :

Strychnomania explicans strychni maniaci antiquorum, vel solani furiosi recentiorum historiam. Accessit Epistola de solano furioso Hieronymi Velschii, cum responsione Fabri. Augustae Vindelicorum, 1677, *in*-4.

Pilae marinae anatome botanologica. Norimbergae, 1692, *in*4°.

FABER (*Pierre-Jean*) médecin de la faculté de Montpellier, exerça, à Castelnaudary dans le Haut-Languedoc, où il se fit une réputation si étendue par sa pratique toute chymique, qu'il étoit fréquemment appelé dans les villes de la province, et sur-tout à Toulouse. C'est dans le traité intitulé : *Curationes variorum morborum*, qu'il nous apprend qu'il y prit soin d'une demoiselle âgée d'environ vingt ans, nommée *Charles*, et qu'il la guérit d'une affection hystérique, mêlée d'attaques d'épilepsie. Il ajoute que cette demoiselle, noble et riche, l'épousa en récompense de ses services, et qu'il en eut plusieurs enfans.

Les ouvrages de ce médecin sont :

Palladium spagyricum. Tolosae, 1624, *in*-8. et 1638, *in*-8.

Chirurgia spagyrica. Ibidem, 1626, in-8, et 1638, *in*-8. *Argentorati*, 1632, *in*-8, avec trois autres Traités du même auteur.

Insignes curationes variorum morborum. Tolosae, 1627, *in*-8.

Myrothecium spagyricum, sive, pharmacopœa chymica. Tolosae, 1628, 1646, *in*-8.

Alchymista christianus. Tolosae, 1632, *in*-8.

Thesaurus utriusque medicinae. Ibidem, in-8.

Hercules piochymicus. Ibidem, 1634, *in*-8.

Hydrographum spagiricum, in quo de minerâ fontium, essentiâ, origine et virtute tractatur. Ibidem, 1639, *in*-8.

Propugnaculum alchemiae adversùs misochymicos quosdam. Tolosae, 1645, *in*-8.

Panchymici, seu, Anatomiae totius universi opus. Tolosae, 1646, *in* 8. *Francofurti*, 1651, *in*-4. *Tomus tertius sive ultimus. Tolosae*, 1655, *in*-8.

Sapientia universalis quatuor libris comprehensa. Tolosae, 1654, *in*-8. *Francofurti*, 1656, *in*-8.

Opera chymica duobus voluminibus comprehensa. Francofurti, 1652 et 1656, *in*-4. En allemand, Hambourg, 1713, *in*-4.

Manget cite encore *Jean* FABER, *Joachim* FABER, *George* FABER et *Claude* FABER. Ce dernier a écrit :

De peste curandâ liber. Parisiis, 1568, *in*-8.

Paraphrasis in Claudii Galeni librum, cui titulus : Prognostica de decubitu infirmorum, ex mathematica scientia. Lugduni, 1550, *in*-8.

FABER, (*Jean*) docteur et professeur en médecine à Tubinge, fut recteur de l'université de cette ville en 1610 et en 1616. On le dit auteur

de l'éloge funèbre d'*Andre Planer*, imprimé à Tubingue en 1607, *in-4*, et d'une lettre sur la pierre, qui se trouve parmi les observations de *Grégoire Horstius*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

FABRI, (Jean) docteur et professeur en médecine à Rome, fut disciple du célèbre *André Césalpin*, et dans la suite, botaniste du pape Urbain VIII, qui siégea depuis 1623 jusqu'en 1644. *Léon Allatius* dit qu'il étoit de Bamberg en Franconie; mais ce médecin se fixa en Italie; où il remplit les postes qu'on vient de nommer, et fut de l'académie des *Lincaei*, établie en 1603 par le prince Frédéric Cæsio. *Fabri* étoit anatomiste et naturaliste, comme il paroît par son commentaire sur l'histoire naturelle du Mexique de *François Hernandez*, rédigée et illustrée par *Nardo Antonio Reccho*. Cet Ouvrage, dont le premier volume fut publié à Rome en 1648, *in-folio*, et le second en 1651, même format, contient des choses curieuses sur l'anatomie des monstres et des animaux. *Fabri* passe pour le premier qui ait attaqué l'opinion de la réproduction de certains êtres par la corruption. Il donna une description très-exacte des ventricules des animaux ruminans; il examina si les lièvres sont hermaphrodites; il prouva, contre *Aristote*, que les vertèbres du cou des loups sont mobiles; et se moqua de *Matthiole*, qui fait de l'onocrotale un oiseau toscan, et de l'éthiopis, une plante qui ouvre tout ce qu'elle touche. Il a fait aussi un traité sur les portraits des hommes illustres de *Fulvius Ursinus*, qui parut à Angers en 1606, *in-4*. La même année, *Fabri* donna à Rome un écrit *De nardo et epithymo*, dans lequel il réfute les sentimens de *Scaliger*.

FABRI, (Honoré) laborieux jésuite, étoit du diocèse de Bellay, où il nâquit de 1606 ou 1607. Il professa long-tems la philosophie à Lyon dans le collège de la Trinité; mais la connoissance qu'il avoit de la théologie le fit appeller à Rome, où il fut pénitencier. Il mourut dans cette ville le 9 mars 1688.

Fabri étoit un savant universel; il pouvoit passer pour une Encyclopédie vivante. Il avoit étudié la médecine, quoique cette science ne fût pas celle qui s'accordât le plus avec son état. Il s'est approprié la découverte de la circulation du sang, et il a trouvé des gens assez crédules pour l'en croire sur sa parole. Le Père *Regnault*, son confrère, ne craint point de la lui adjuger, dans son *Origine ancienne de la physique nouvelle*. Il se fonde sur ce que *Fabri* avoit soutenu la vérité de la circulation dans une dispute en 1638; mais *Lauremberg* avoit déjà parlé fort au long du mouvement circulaire du sang en 1636, et *Harvey*, antérieurement à tous deux, en avoit écrit en 1628.

Les ouvrages de ce jésuite consistent en une apologie du quinquina qu'il composa contre *Plempius*, et qu'il publia à Rome sous le nom d'*Antoine Conningius*. Elle est intitulée :

Pulvis peruvianus febrifugus vindicatus. *Romae* 1655, *in-8*.

Et en deux Traités, l'un :

De plantis et generatione animalium;

L'autre, *De Homine*. *Parisiis*, 1666, *in-4*. *Norimbergae*, 1677, *in-4*.

Il affecte non-seulement de définir les choses les plus obscures et les plus douteuses, mais encore de proposer des systèmes autant abstraits qu'ils sont inutiles. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN).

FABRICE. (*Guillaume*) Il naquit à Hilden, village de la Suisse, le 25 Juin 1560, de Pierre-André Fabrice, mort le 15 Novembre 1569, et de Marguerite Auff dem Sand, morte le 26 Avril 1612, dans sa 80e. année. *Basil. Monum.* in-4°. *in append. pag.* 47.

Il est évident que son nom de famille est *Fabrice*; mais, comme dans le titre de ses OEuvres, on voit *Guillelmus Fabricius Hildanus*, on l'a très-souvent cité sous le nom d'*Hildanus*, usage introduit sans doute par ceux qui ignoroient que ce mot marquoit la patrie de ce médecin-chirurgien célèbre.

Je ne trouve rien sur sa première éducation. Il n'avoit qu'environ 9 ans et demi, lorsqu'il perdit son père. Il paroît qu'il fit en Suisse ses premières études en chirurgie et en médecine. Il se rendit à Lausanne en 1586 (il avoit 26 ans), et il se perfectionna dans la chirurgie sous Griffon, qui fut (dit *Fabricius* lui-même) un chirurgien très-habile et très-heureux dans sa pratique. C'est dans le rapport d'une cure faite en 1590, sur une fille qui avoit eu le nez coupé par des soldats du duc de Savoie, furieux de n'avoir pu venir à bout de lui faire violence. Griffon, deux ans après, répara cette mutilation, suivant la méthode de Taliacot (*Tagliocozzo*), d'après ce qu'il en avoit entendu dire à un italien guéri par ce médecin (l'ouvrage de Taliacot ne fut imprimé qu'en 1597).

Aux connoissances chirurgicales, *Fabrice* ayant réuni les connoissances médicales, alla exercer à Payerne en 1605 (il avoit 35 ans); il quitta cette ville en 1615 pour se rendre à Berne; la ville, pour l'y déterminer, lui avoit fait une pension.

Sur la fin de sa vie, la goutte ne lui permettant plus de suivre les malades avec la même

assiduité, il tenta toutes sortes de moyens pour se délivrer de ce mal. Il se crut guéri; mais au bout de quatre mois, l'humeur goutteuse se porta sur la poitrine, et occasionna un asthme, dont il mourut le 14 Février 1654, dans sa 74e. année.

Cet homme ingénieux a souvent imaginé des des instrumens pour des cas du moment.

Le premier ouvrage qu'il donna au public traite de la gangrène et du sphacèle; il est écrit en allemand, et fut imprimé à Genève, 1593, in-8°., à Basle, 1603, in-8°. et en 1615, avec d'autres opuscules. Il parut ensuite en latin avec 25 observations chirurgicales, 1598; à Basle, 1600, in-8°., Opeinheim, 1614, in-4°.; et avec la *Practica medica Fontanoni*, Francofurti, 1611, in-8°.; à Lyon, 1658, in-16. On cite encore une autre édition de 1696, in-8°. Il parut aussi en françois, chez Stoër, 1597, in-8°.; Genève, 1669, in-4°, Ces 25 dissertations ont encore été imprimées en 1598, in-8.

Haller, *Bibl. Chir.*, tom. I, pag. 259 *et seqq.*, s'étend beaucoup sur les écrits de *Fabrice*, composés ou en allemand ou en latin.

Ses observations sont fort nombreuses, divisées par centuries, et publiées à différentes époques.

1°. *Observationum et curationum chirurgicarum centuria.* Basileæ, 1606, in-8.

2°. *Observat*, &c..... *Centuria secunda.* Basileæ, 1611, in-8. Haller, en donnant cette date, qu'il a trouvée, dit qu'elle ne sauroit être exacte, parce que *Fabrice* y rapporte des cures faites après l'année 1611.

3°. *Observat.*, &c...... *Centuria tertia.* Basileæ, 1614, *in*-8.

4°. *Observat.*, &c..... *Centuria quarta.* Basileæ, 1619, in-4.

5°. *Observat.*, &c..... *Centuria quinta.* Basileæ, Francof., 1627, in-4.

La sixième centurie qu'on trouve dans le recueil des œuvres de *Fabrice*, n'a point été imprimée séparément.

Fabrice avoit préparé une édition de ses Œuvres; il en avoit fait même la dédicace, qu'on a conservée, et qui est souscrite ainsi: *Dabam Bernae in urbe vestra*, 1 *die mensis Aprilis*, *an. post Christum natum*, 1633. Elle a paru sous ce titre:

Guilhelmi Fabricii, Hildani, *opera quae extant omnia.* Francof. apud. Goh. Beyerum, 1646, in-fol.

—— *Alt. edit.* Francofurti, 1682, in-fol.

Frédéric Greiff a traduit ce volume en allemand, sous ce titre:

Langst begehrte leib und wundarzney. Francof., 1652, in-fol.; et avec un autre titre, à Hanau, 1652, in-fol.

Les six centuries d'observations chirurgicales de *Fabrice* ont été traduites en françois, par Théophil. Bonet: et imprimées à Genève, 1669, in-4.

Ces mêmes centuries ont été imprimées séparément, en allemand, à Ulm, 1696, in-12.

On conserve, dit Haller, dans la bibliothèque de Berne, un squelette préparé par *Fabrice*, et le système des viscères: on y voit aussi trois volumes qui renferment beaucoup de choses qui n'ont pas été publiées; un cahier contenant 437 lettres, copiées par l'ordre de Fabrice. (M. Goulin).

FARRICIO, (Jérôme) naquit à Aquapendente dans l'état de l'église, au territoire d'Orviete, en 1537. Il fut envoyé à Padoue pour faire ses études. Il y apprit les langues grecque et latine, y fit son cours de philosophie, et celui de médecine sous *Gabriel Fallopio*, un des plus habiles professeurs de son siècle, et fut reçu docteur dans cette université. Les progrès qu'il fit sous cet excellent maître, le rendirent lui-même un des premiers hommes de son tems. L'anatomie et la chirurgie furent ses principales occupations. *Fabricio* donna d'abord des leçons privées d'anatomie et de dissection; en 1565, il eut la chaire de chirurgie et d'anatomie, devenue vacante par la mort de Fallopio. Lorsqu'en 1593, le sénat fit reconstruire l'amphitéatre anatomique, il voulut que le nom de *Fabricio* fut mis sur l'inscription qui se lit au frontispice:

Theatrum Anatomicum,
Justiniano Justiniano Praetore,
Nicolao Gussono Praefecto,
Joanne Superantio Equite,
Marino Grimano Equite et D. M. Proc.,
Leonardo Donato Equite & D. M. Proc.,
Gymnasii Moderatoribus.
M. D. XCIII.
Hieronymo Fabricio *ab aquapendente*
XXX per annos anatomiae professore.

La république de Venise lui avoit fixé un revenu de cent écus d'or, elle l'honora d'une statue, le gratifia d'une chaîne d'or, et le créa

chevalier de Saint-Marc. Il mourut en 1619, *xj Kal. Jun.*, à l'âge de 82 ans. On a cru qu'il avoit dû cette longue vie à l'usage habituel de l'aloës rosat. Né pauvre, il laissa deux cents mille écus à son arrière-petite-fille, qui avoit épousé Delphini, sénateur Vénitien, et qui est morte après six mois de mariage.

On a dit que ce médecin fut le premier qui eût remarqué les valvules des veines; il les a démontrées en 1574. Le père *Paul Sarpi* s'est attribué l'honneur de les avoir fait connoître; il est cependant certain que *Fabricio* l'a prévenu, et *B. S. Albinus*, ainsi que *Morgagni*, n'ont point balancé de se décider en sa faveur. Ce témoignage lui seroit plus avantageux, s'il avoit connu le véritable usage de ces valvules; mais il n'a parlé que de leur structure, qu'il a exposée dans les figures qu'il en a fait graver. Une découverte qu'on lui doit, c'est celle d'un petit muscle qu'il appropria au marteau, osselet de l'organe de l'ouïe. Il est encore le premier qui ait parlé de l'enveloppe charnue de la vessie, et qui l'ait soupçonnée d'être un muscle servant à l'expulsion de l'urine. Selon lui, l'épiderme est composée de deux lames.

Fabricio écrivoit avec beaucoup de méthode; il a suivi le même ordre dans tous ses traités anatomiques. Il y donne d'abord la structure de la partie, et parle ensuite de son usage et de son utilité; mais tout recommandable qu'il soit par les ouvrages qu'il a publiés sur l'anatomie, il en a composé d'autres sur la chirurgie, qui lui font encore plus d'honneur; la postérité la plus reculée les regardera comme des livres précieux à l'humanité, par rapport aux préceptes qui y sont renfermés.

Voici la notice des écrits de ce médecin sur l'une et l'autre de ces parties de l'art de guérir, extraite d'Eloy.

Pentateuchus chirurgicus. Francofurti, 1592, *in-8.*, par les soins de *Jean Hartmann Bayer.* C'est proprement une chirurgie médicamentaire, dans laquelle il traite des tumeurs, des plaies, des ulcères, des fractures et des luxations.

De visione, voce et auditu. Venetiis, 1600, *in-folio. Patavii*, 1603, *in-folio. Francofurti*, 1605, 1614, *in-folio.*

Tractatus de oculo, visûsque organo. Patavii, 1601, *in-fol. Francofurti*, 1605, 1613, *in-fol.*

De venarum ostiolis. Patavii, 1603, 1625, *in-fol.*

De locutione et ejus instrumentis. Patavii, 1603, *in-fol. Venetiis*, 1603, *in-4.* On dit que l'auteur vit en un seul jour de l'an 1588 tous les allemands déserter de son école, parce qu'en expliquant le méchanisme des muscles de la langue, il avoit tourné en ridicule leur manière de prononcer.

Opera Anatomica quae continent de formato fœtu, de formatione ovi et pulli, de locutione et ejus instrumentis, de brutorum loquelâ. Patavii, 1604 *in-fol. Francofurti*, 1624, *in-fol. Patavii*, 1625, *in-fol.*, sous le titre de *Novum Opus Anatomicum*, avec figures.

Le traité du langage des bêtes mérite l'attention des physiciens. L'auteur donne une explication assez curieuse de leur langage; il prétend même que chaque espèce d'animaux en a un différent, et qu'il s'est trouvé des personnes qui le comprenoient.

De musculi artificio et ossium articulationibus. Vicentiae, 1614, *in-4.*

Fabricio avoit fait dessiner une myologie complette qu'il se proposoit de donner au public; mais ces planches n'ont point paru; elles ont passé entre les mains de *Thomas Bartholin* qui en a fait l'acquisition.

De respiratione et ejus instrumentis Libri duo. Patavii, 1615, 1625, *in-4.*

De motu locali animalium secundum totum. Patavii, 1618, *in-4.*

Il explique assez bien le méchanisme de la marche de l'homme et des animaux, ainsi que du vol des oiseaux.

De gula, ventriculo, intestinis, Tractatus. Patavii, 1618, *in-4.*

De integumentis corporis. Ibidem, 1618, *in-4. Regiomonti*, 1672, *in-4.*

Opera chirurgica in duas partes divisa. Patavii, 1617, *in-fol. Ibidem*, 1647, 1666, *in-folio*, avec figures. *Venetiis*, 1619, *in-fol. Francofurti*, 1620, *in-fol. Lugduni*, 1628, *in-4.* En Hollandois, 1647, 1666, *in-fol.* En allemand, Nuremberg, 1672, *in-4.*, 1716, *in-fol.* En François, Lyon, 1649, 1670, 1729, *in-8.* Rouen, 1658, *in-8.* En Italien, Padoue, 1671, 1684 et 1711, *in-fol.*

Il y détaille toutes les maladies qui peuvent se guérir par l'opération de la main.

Medicina Practica. Parisiis, 1634, *in-4. Bourdelot* en est l'éditeur; mais *Thomas Bartholin* assure que cet ouvrage est supposé, et que *Fabricio* n'en fut jamais l'auteur.

Opera omnia Physiologica et Anatomica. Lipsiae, 1687, *in-folio*, avec une préface de *Bohnius*.

Opera omnia Anatomica et Physiologica, cum Praefatione Bern. Sieg. Albini. Lugduni Batavorum, 1723, *in-folio*, avec figures. *Ibidem*, 1737, *in-folio*, grand papier, avec figures. (M. Goulin).

FABRICIUS (Jacques) étoit de Rostock, où il vint au monde le 28 Août 1577. Suivant le conseil d'*Hippocrate*, il joignit l'étude des mathématiques à celle de la médecine. *Ticho Brahé* fut son maître dans la première science. Quant à la seconde, il s'y appliqua non-seulement dans sa patrie, mais il parcourut les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Allemagne, pour y profiter de l'instruction des professeurs qui jouissoient de la plus grande célébrité. Au sortir de leur école, il se rendit à Iene, où il fut reçu docteur, âgé de 26 ans. Les talens de ce médecin le répandirent bientôt avec tant d'avantage, qu'il fut un des plus employés dans la pratique. Il fut professeur de médecine et des mathématiques à Rostock; il devint ensuite premier médecin des rois Christian IV et Frédéric III.

Les ouvrages qu'il a composés sont, d'après Manget.

Periculum Medicum, seu, juvenilium faeturae priores. Halae Saxonum, 1600, *in-8*.

Uroscopia, seu, de Urinis Tractatus. Rostochii, 1605, *in-4*.

De Cephalalgia autumnali. Ibidem, 1617, *in-4*.

Institutio Medici Practicam aggredientis. Rostochii, 1619, *in-4*.

Oratio Renunciationi novi Medicinae Doctoris praemissa, de causis cruentantis cadaveris praesente homicidâ. Ibidem, 1620, *in-4*.

Dissertatio de nov-antiquo capitis morbo ac dolore, cum aliis Disquisitionibus Medicis de difficilioribus nonnullis materiis practicis. Ibidem, 1640, *in-4*.

Fabricius mourut à Copenhague le 16 Août 1652, âgé de 75 ans; mais comme il avoit ordonné que son corps fût inhumé à Rostock, ses filles et ses gendres, parmi lesquels étoit le célèbre *Simon Paulli*, l'y firent transporter. On mit sur son tombeau une épitaphe, qu'on peut lire dans le Dictionnaire d'Eloy.

(M. Goulin).

Fabricius, (Philippe-Conrad.) professeur de médecine en l'université de Helmstadt, a donné plusieurs bons ouvrages d'anatomie et de chirurgie, qui lui ont mérité les éloges du célèbre et judicieux *Haller*. Voici les titres sous lesquels l'auteur les a fait paroître.

Idea Anatomes Practicae. Wetzlariae, 1741, *in-8*.

Il y donne de nouvelles règles d'injecter, parle de divers rameaux de la portion dure de la septième paire, décrit le périoste interne des osselets de l'ouie, et une production du muscle sterno-mastoïdien, qui s'étendoit jusqu'au cartilage xiphoïde. Cet anatomiste assure qu'il peut démontrer que la cornée est composée de diverses lames d'une nature différente.

Sciagraphia historiae physico-medicae. Weztlariae, 1746, *in-8*.

On y trouve plusieurs bonnes observations sur l'abus du trépan.

De cognitionis anastomoseos vasorum insigni usu. Helmaestadii, 1750.

Observationes nonnullae Anatomicae. 1754, *in-4*.

Sylloge Observationum Anatomicarum. 1759, *in-4*. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin).

FACE HIPPOCRATIQUE, (*Séméïotique*).

Hippocrate avoit pour maxime générale, que plus l'état d'un malade s'éloignoit de l'état sain, plus la maladie étoit grave, et le péril imminent; et, pour constater cette différence et ces degrés, ce grand observateur savoit, en quelque sorte, mettre tout à contribution. La première chose qu'il conseille d'examiner, c'est le visage. C'est un bon signe, dit-il, si le visage est semblable à celui d'un homme en santé, et sur-tout à celui qu'avoit le malade lui-même lorsqu'il se portoit bien. Une différence totale est donc un très-mauvais signe. Le visage n'est plus dans l'état naturel, ajoute Hippocrate, lorsque le nez devient plus en pointe, ῥὶς ὀξεῖα, que les yeux sont caves, les tempes creuses, les oreilles froides et retirées et leurs lobes renversés, la peau du front dure, tendue et sèche, et la couleur de toute la *Face* tirant sur le pâle, le noir, le livide, et le plombé. C'est ce que les Médecins appellent encore, avec raison, une *Face cadavéreuse*. Si on l'observe dès le commencement d'une maladie, sans le concours d'aucune cause externe, il faut rechercher alors si elle n'a pas été occasionnée ou par une longue diète, ou par l'insomnie, ou enfin par de grandes évacuations alvines. Dans ces cas-là,

en effet, il y a bien moins de danger. On sera assuré au bout de vingt-quatre heures si réellement on peut l'attribuer à de pareilles causes. Mais si aucune d'elles n'a précédé, et que la *Face Hippocratique* n'éprouve aucun amendement, il ne faut pas hésiter à regarder ce signe comme mortel.

Lorsqu'il se manifeste, la maladie ayant déjà duré trois ou quatre jours, et même plus; alors, indépendamment de ce que nous avons dit qu'il falloit observer, on doit encore, pour parvenir à un pronostic plus sûr, examiner les yeux du malade, et toute sa physionomie, ainsi que les autres parties de son corps. Si les yeux évitent la lumière, s'ils répandent des larmes involontaires; si l'un des deux paroît plus petit que l'autre; si le blanc devient rouge, ou bien ses vaisseaux livides ou noirs; s'ils sont tournés vers le haut; s'ils sortent de la tête, ou s'ils s'enfoncent dans leurs orbites; si l'extrémité des paupières se contourne, se roidit et se salit; s'il s'amasse de la matière vers les angles; s'ils se ternissent et perdent tout leur éclat; si le visage devient livide et d'un ensemble effrayant; si les dents sont noires, si la chaleur de la peau n'est plus la même: tous ces accidens ne présagent rien que de très-fâcheux. C'est encore un mauvais signe, lorsque dans le sommeil les paupières ne joignent pas, et laissent entrevoir une portion du blanc de l'œil. Cependant le pronostic qui en résulte doit être adouci, soit que le malade ait l'habitude de dormir ainsi, soit que ce symptome ait été précédé par un cours de ventre, ou par quelqu'autre évacuation considérable. Enfin, continue Hippocrate, lorsqu'un malade a les paupières, ou les lèvres, ou le nez de travers, et que ces parties sont ou livides, ou pâles, la mort est prochaine. C'est aussi un symptome mortel d'avoir les lèvres relâchées (*paralysées*) pendantes, froides et blanches. *Voyez*. Hippocr. Prosnostic. *éd. de Chartier, tome* 8, *pag.* 589 — 600. La *Face Hippocratique* a lieu particulièrement à la fin des maladies dans lesquelles les malades ont beaucoup maigri, et entr'autres, dans l'Empyème.

(M. Mahon).

FAGON, (*Guy-Crescent*) né à Paris au Jardin Royal des Plantes, le 11 mai 1638, de Henri *Fagon*, médecin, et de Louise de la Brosse, nièce de Guy-de-la-Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII.

En 1626, Guy-de-la-Brosse obtint un édit pour l'établissement d'un jardin des plantes à Paris, et fut nommé à cette intendance: il fit construire les bâtimens, et en fit l'ouverture, pour la première fois, en 1640. Il y rassembla par ses soins plus de deux mille plantes différentes dans l'espace de dix ans. Tournefort parle avec éloge de Guy-de-la-Brosse dans son *Voyage du Levant*, tom. 3, p. 149, lettre 18.

Fagon perdit son père fort jeune. Son grand-oncle se chargea de son éducation, et l'éleva au jardin du roi. Ce fut-là qu'il prit, presque en naissant, ce goût pour la médecine et la botanique, que l'exemple et les conseils de son grand-oncle ne firent que fortifier. Il fit ses études avec beaucoup de succès au collége de Sainte-Barbe, et s'étant livré entièrement à celle de la médecine; il fut bachelier en 1662, obtint le troisième lieu de licence, et fut reçu docteur le 9 décembre 1664. La même année, Antoine Vallot, premier médecin du roi, et intendant du jardin royal, le nomma professeur de botanique. *Fagon*, charmé de ce choix, donna bientôt d'éclatantes preuves de son goût pour cette science; il entreprit à ses frais, quoiqu'avec une fortune médiocre, un voyage en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes et sur les Pyrénées, et n'en revint qu'après avoir fait une collection abondante de plantes, que Vallot réunit à celles qu'il faisoit venir de tous côtés, et dont, en 1665, il fit le catalogue. *Fagon* eut la principale part à la rédaction de cet ouvrage, qui parut sous le titre d'*hortus regius*, et qui renfermoit plus de quatre mille plantes. *Fagon* fit précéder ce catalogue par un petit poëme intitulé: *Carmen gratulatorium illustrissimo horti regii restauratori D. D. Antonio* Vallot, *archiatorum principi, editum Parisiis, apud Dionysium* Langlois, 1666. Fontenelle s'exprime ainsi dans l'éloge de *Fagon* au sujet de ce poëme: « Ce concours de plantes, » qui de toutes les parties du monde sont venues » à ce rendez-vous commun; ces différens peu-» ples végétaux, qui vivent sous le même cli-» mat, le vaste empire de Flore, dont les ri-» chesses sont rassemblées dans cette espèce » de Capitale; les plantes les plus rares et les » plus étrangères, telles que la *Sensitive* qui » a plus d'ame et une ame plus fine que toutes » les autres; le soin du roi pour la santé de » ses sujets, soin qui auroit seul suffi pour » rendre la sienne infiniment précieuse et digne » que toutes les plantes y travaillassent: tout » cela fournit assez au Poëte, et d'ailleurs on » est volontiers Poëte pour ce qu'on aime ».

Fagon ne s'en tint pas là: seul il suppléa aux fonctions de démonstrateur, de sous-démonstrateur, et de professeur des principes des plantes: il y ajouta les recherches physiques sur la nature des animaux et des minéraux. Ses leçons étoient très-suivies, elles méritoient de l'être. Aux soins particuliers qu'il prenoit de former de jeunes botanistes, il joignoit une facilité d'élocution, un ordre, une méthode et

une éloquence naturelle qui charmoient tous ses auditeurs.

Il étoit doué d'une pénétration rare : M. de Fontenelle rapporte l'anecdote suivante dans l'éloge de *Fagon*. « Un jour qu'il devoit parler » sur la thériaque, l'Apothicaire qui étoit » chargé d'apporter les drogues, lui en apporta » une autre presque aussi composée sur laquelle » il n'étoit point préparé. Il commença par se » plaindre publiquement de la supercherie, car » il avoit lieu d'ailleurs de croire que c'en » étoit une ; mais pour corriger l'Apothicaire » de lui faire de pareils tours, il se mit à parler » sur la drogue qu'on lui présentoit, comme il » eût fait sur la thériaque, et fut si applaudi qu'il » dut avoir beaucoup de reconnoissance pour la » malignité qu'on avoit eue. Ses leçons ne l'empê- » choient pas d'exercer la médecine, *et il l'exerçoit avec tout le soin, toute l'application, tout le travail d'un homme fort avide de gain ; cependant il ne recevoit jamais aucun paiement, malgré la modicité de sa fortune, non pas même de ces paiemens déguisés sous la forme de présens, et qui font souvent une agréable violence aux plus désintéressés. Il ne se proposoit que d'être utile, et de s'instruire pour l'être toujours davantage.*

La réputation de *Fagon* l'appela à la cour. Louis XIV le choisit en 1668 pour être médecin de la Dauphine ; quelques mois après, ce prince réunit à cette place celle de premier médecin de la Reine. Après la mort de la Reine et à la retraite de madame de Montespan, *Fagon* qui étoit aimé de madame de Maintenon, prit encore plus de faveur dans l'esprit du roi qui le nomma son premier médecin, le 16 novembre 1693. Ce choix fut applaudi à la cour et à la ville : *Fagon* réunissoit toutes les qualités nécessaires pour occuper cette place ; esprit, fermeté, constance peu communes, grande facilité de s'exprimer, connoissance approfondie de toutes les parties de la médecine ; il y joignoit un amour naturel pour le bien public, et cette innocence, cette intégrité de mœurs et cette piété vraie et sincère qui plus que les talens gagnent tous les esprits, et emportent même les suffrages de l'envie.

Ces excellentes qualités, et son zèle infatigable auprès du monarque lui acquirent toute sa confiance ; aucun courtisan n'eût autant de faveur que lui. Jamais il n'en usa pour lui ni pour les siens ; il la fit rejaillir en entier sur la faculté de médecine de Paris dont il soutint les priviléges, et sur le jardin du roi dont il eut toujours à cœur l'embellissement et l'augmentation. « Dès » qu'il fut premier médecin, dit encore Fontenelle, il donna à la cour un spectacle rare » et singulier, un exemple qui, non-seulement » n'y a pas été suivi, mais peut-être y a été » blâmé ; il diminua beaucoup les revenus de » sa charge. Il se retrancha ce que les autres » médecins de la cour, ses subalternes, payoient » pour leurs sermens ; il abolit des tributs qu'il » trouvoit établis sur les nominations aux chaires royales de médecine dans les différentes » universités, et sur les intendances des eaux » minérales du royaume. Il se frustra lui-même » de tout ce que lui avoit préparé, avant qu'il » fût en place, une avarice ingénieuse et inventive dont il pouvoit assez innocemment re- » cueillir le fruit ; et il ne voulut point que ce » qui appartenoit au mérite lui put être disputé » par l'argent, rival trop dangereux et trop accou- » tumé à vaincre. — Le roi, en faisant la mai- » son de M. le duc de Berry, donna à M. *Fa-* » *gon* la charge de premier médecin de ce » prince pour la vendre à qui il voudroit ; ce » n'étoit pas une somme à mépriser, mais » M. *Fagon* ne se démentit pas. Il représenta » qu'une place aussi importante ne devoit pas » être vénale, et la fit tomber à M. de la Car- » lière, qu'il en jugea le plus digne ».

Sa modestie égaloit son mérite. A son élévation à la place de premier médecin, la faculté voulut députer vers lui pour le féliciter ; mais *Fagon* répondit qu'il étoit enfant de la faculté, et que de semblables députations ne devoient pas se faire vis-à-vis d'un confrère qui avoit toujours été dévoué à l'ordre entier des médecins, et à chaque membre en particulier.

Ce fut 1694 que *Fagon* eut occasion de prouver à la faculté son attachement et son zèle. Il employa son crédit auprès du roi, et obtint la suppression de la chambre des médecins provinciaux, et la cassation de tous les arrêts du grand conseil rendus à sa faveur. Cette déclaration est du 10 mai 1694. M. Astruc, qui en rapporte le sens, dit : « c'est la loi sous laquelle » on vit présentement, et c'est une loi très- » sage, sans laquelle Paris seroit inondé de » charlatans, et sous ce nom je comprends ces » médecins sans aveu qui en font le métier. Ils » ne s'y multiplient même que trop, malgré un » réglement si précis ; par la facilité qu'on a » de leur donner des permissions dont ils se pré- » valent, par l'indulgence des magistrats qui les » tolèrent, par l'adresse qu'ils ont à s'insinuer » par des intrigues obscures, et souvent hon- » teuses auprès des grands qui les protègent ».

La faculté témoigna à *Fagon* sa reconnoissance. Elle décida le 16 avril 1695, que son portrait seroit placé dans les écoles supérieures. Ce portrait peint par le célèbre Rigaud, fut gravé la même année par Edelink. On lit au bas de la gravure ces vers de Santeuil :

Quem

Quem sibi Rex legit, Medicis ex omnibus, unum,
Jam per tota, diù publica, lectus erat.
Quæ sortes! Quæ fata viro concredita! Regni
Dùm venit, à salvo Principe, tuta salus.

Ces vers furent ainsi rendus en françois par l'abbé Bosquillon.

Louis cachoit encor son choix,
Que le public tout d'une voix,
Pour premier Médecin te nommoit par avance.
Quel destin est commis à ta vaste science!
C'est à toi d'assurer le salut de la France
En conservant les jours du plus puissant des Rois.

Le 29 Novembre de la même année, la faculté lui dédia la thèse, soutenue par Joseph Pitton de Tournefort, sous la présidence de Henri Enguehard, et qui avoit pour titre : *An ab exlège sanguinis circuitu, morbi?* Lalouette, Docteur de Sorbonne, célébra dans le même tems *Fagon* par une épitre en beaux vers latins qu'il lui adressa.

Les faveurs de la cour ne purent faire oublier à *Fagon* le jardin du roi, dont il avoit toujours fait ses délices. Il n'en remplissoit plus lui-même les fonctions, mais il choisissoit les sujets les plus propres à le représenter. La botanique lui doit Tournefo t qu'il nomma en 1683 à cette chaire. Il l'avoit fait venir à Paris sur sa réputation : il jugea bientôt que ses connoissances surpassoient encore sa renommée, et que Tournefort étoit l'homme qu'il lui falloit pour porter la botanique et le jardin des plantes à leur plus haut degré de splendeur. Ce fut dans cette intention qu'il inspira au roi le dessein de faire voyager en Amérique Surian, Méd. chim. de Marseille, M. Lignon et le père Plumier ; en Egypte Lippi, à la nouvelle France Sarrazin, au Pérou le père Fucillée, et d'envoyer Tournefort en Asie, en Egypte et dans la Grèce. Quand les fonds destinés au jardin public manquoient dans des tems difficiles, *Fagon* y suppléoit, et n'épargnoit rien, soit pour conserver les plantes étrangères dans un climat peu favorable, soit pour en acquérir de nouvelles, dont le transport coûtoit beaucoup : de plus il protégeoit tous ceux qui avoient du goût pour la médecine et la botanique. Ce fut à lui que Sébastien Vaillant dut l'avancement de sa fortune ; il le fit nommer directeur du jardin, ensuite professeur et sous démonstrateur des plantes, et lui fit avoir la place de garde du cabinet des drogues de S. M. Enfin ce fut sous *Fagon* que fut bâti le cabinet d'histoire naturelle.

Ce jardin, qu'il regardoit comme le sien propre, fut l'objet de toutes ses complaisances. Il n'y nomma que des professeurs d'un mérite distingué, et l'on ne lui reprocha jamais de sacrifier le vrai talent ni à la protection, ni à l'intrigue.

Je terminerai l'éloge de cet illustre Médecin par ce qu'en dit encore M. Defontenelle. » *Fagon*, dit-il, ne fit pas beaucoup de grace » aux empiriques. Ce n'est pas cependant qu'il » rejettât tout ce qui s'appelle secrets ; au » contraire, il en a fait acheter plusieurs au roi ; » mais il vouloit qu'ils fussent véritablement » secrets ; c'est-à-dire inconnus jusques là et » d'une utilité constante. Souvent il a fait voir » à des gens qui croyoient posséder un trésor, » que leur trésor étoit déjà public ; il leur » montroit le livre où il étoit renfermé, car il » avoit une vaste lecture et une mémoire qui » la mettoit toute entière à profit. Aussi, ajoute » Fontenelle, pour être parvenu à la première » place, ne s'étoit-il nullement relâché du » travail qui l'y avoit élevé. Il vouloit la » mériter encore de plus en plus après l'avoir » obtenue ; les fêtes, les spectacles, les divertissemens de la cour, quoique souvent dignes » de curiosité, ne lui causoient aucune distraction ; tout le tems où son devoir ne l'attachoit » pas auprès de la personne du roi, il l'employoit » ou à voir des malades ou à répondre à des consultations ou à étudier. Toutes les maladies » de Versailles lui passoient par les mains, et » sa maison ressembloit à ces temples de l'antiquité, où étoient en dépôt les ordonnances » et les recettes qui convenoient aux maux » différens. Il est vrai que les suffrages des » courtisans en faveur de ceux qui sont en » place sont assez équivoques, qu'on croyoit » faire sa cour de s'adresser au premier médecin ; » qu'on s'en faisoit même une espèce de loi ; » mais heureusement pour les courtisans, ce » premier Médecin étoit aussi un grand Médecin. » Il avoit besoin de l'être pour lui même, il » étoit né d'une très-foible constitution, sujet à » de grandes immondités, sur-tout à un asthme » violent. Sa santé, ou plutôt sa vie ne se » soutenoit que par une extrême sobriété, par » un régime presque superstitieux, et il pouvoit » donner pour preuve de son habileté, qu'il » vivoit.

En 1699, l'académie des sciences l'admit au nombre de ses honoraires. Ses travaux continuels affoiblirent sa santé, et il fut attaqué de la pierre, ce qui l'engagea à se faire faire l'opération, qu'il supporta avec un coura e héroïque. Cette opération réussit, et *Fagon* fut rétabli en peu de tems.

A la mort du roi, le premier Septembre 1715, Louis Poirier ayant été nommé premier Médecin

de Louis XV, *Fagon* se retira au jardin royal, dont il avoit conservé la surintendance. Il y mourut le 11 Mars 1718, âgé depres de 80 ans. Son corps fut porté à S. Médard, et le 26 du même mois, la faculté lui fit faire le service funèbre qu'elle est dans l'usage de faire célébrer pour tous les docteurs.

Fagon laissa deux fils; l'aîné Antoine *Fagon* fut évêque de Lombez en 1711, et passa à l'évêché de Vannes en 1719, il mourut en 1746; le second, Louis *Fagon*, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'état et intendant des finances. Il mourut de la pierre au mois de Mai 1744, sans avoir été marié.

FAGON est auteur des thèses suivantes auxquelles il présida.

Fit ne sudor cruentus naturæ vi? Concl. aff. 15 jan. 1665.

An febricitantibus accommodatior diluti in aquâ panis quam carnis elixae sorbitio? concl. aff. 8 mart 1674.

Confert ne ventriculi motus ad claborationem chyli. Concl. aff. 30 *jan.* 1681.

An ex tabaci usu frequenti vitae summa brevior? Concl. aff. 26 *mars* 1699. (Cette thèse a été soutenue de nouveau le 29 mars 1753. M. le Camus en a donné un extrait. *Journ. écon* 1753. p. 122.) Elle a été traduite par Nicolas Andry; sa traduction se trouve à la fin du second vol. de *la génération des vers*, p. 810 et suiv., et p. 354 du *Journal des Savans*. Ces thèses sont savantes, et joignent à la délicatesse des expressions la solidité des pensées.

Il présida aussi aux deux thèses suivantes: *An medicus philosophus mecanico-chymicus? Concl. aff.* 31 *Mart.* 1702. Cette thèse, bien écrite, fut soutenue par Etienne-François Géoffroi, qui en est l'auteur.

Litteratis ne salubris caffé usus? Concl. aff. 19, *mart.* 1716. Antoine de Jussieu présida à cette thèse à la place de *Fagon*, et c'est lui qui en est l'auteur.

On trouve dans les Mémoires de l'académie plusieurs observations de *Fagon*, et une entr'autres *sur le bled cornu en ergot, et sur l'espèce de gangrène qu'il procure à ceux qui en mangent la farine*. Il examine dans cette observation les causes qui peuvent procurer cette maladie. (*Voyez l'Hist. de l'académie royale des sciences*, 1710, p. 61.

La lettre suivante parut en 1680: *Réponse de M.* Fagon, *conseiller et premier médecin de la Reine, à M. l'abbé Bourdelot, premier médecin de la reine de Suède, et de M. le Prince, sur la maladie et la mort de M. le duc de la Rochefoucault.*

En 1697 il publia l'ouvrage suivant: *Nouvelles réflexions pour se servir utilement du quinquina, faites par M.* Fagon, *premier médecin du Roi, pour guérir d'une fièvre qu'avoit le feu Roi d'Espagne Charles II, avec de fréquentes rechutes.* Ces réflexions sont ajoutées à la fin du livre, touchant les qualités du quinquina par Talbot, Anglois. A Paris, 1705, chez Martin et George Jouvenel.

Le 29 décembre 1706, il fit une consultation pour la maladie du célèbre Bayle. On la trouve dans la vie de Bayle, insérée à la tête de l'édition de son Dictionnaire, faite en 1722.

Nicolas Rainssant lui dédia le recueil des discours qu'il prononça à la faculté et qui furent publiés en 1695, sous le titre de *Actiones medicae*.

Le Clerc, conseiller et médecin ordinaire, lui dédia sa *Chirurgie complette*.

Nicolas Lemery le père, de l'académie des sciences, lui dédia en 1698 *sa Pharmacopée universelle*; & la même année, Tournefort lui fit l'hommage de son *Histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris*.

Nicolas Andry lui fit aussi la dédicace de son *Traité de la génération des vers*. *Fagon* lui répondit une lettre obligeante dans laquelle règne un ton de modestie qui n'appartient qu'aux grands hommes. Cette réponse se trouve dans la seconde édition de l'ovrage d'Andry, et dans celle de 1741.

En 1694, Claude Berger, alors doyen, fit frapper un jetton où l'on voit d'un côté une ruche & des mouches à miel, avec la légende: *Sic nos servavit apollo*. A l'exergue, *M. Cl. Berger, iterum decano*, 1696, et au revers, le portrait de *Fagon*, avec cette légende: *Guido. Cr.* Fagon, *Regi à S. C. Archiat. Comes.*

En 1703, François Vernage, qui étoit doyen, lui rendit le même hommage: son jetton représente d'un côté la devise de la faculté renfermée dans un cartouche. Légende: *M. Fr. Vernage. Paris. Facul. méd. Paris. Decano.* Exergue: *Praesed. ord. M. Guid. Cresc.* Fagon, *Archiat. com. ult. mai* 1703. Au revers, le portrait de *Fagon* en robe de conseiller d'état, avec l'épitoge, et pour légende: *Scholae tutela praesens.*

Outre son portrait, que l'on voit dans les écoles supérieures de la faculté, on en a un autre dessiné à la plume, âgé et courbé, figure grotesque : on le possède dans plusieurs cabinets : Ficquet l'a gravé *in*-8. On le trouve dans Odieuvre.

Tournefort parle ainsi de *Fagon* dans son *Introduction à la botanique*, imprimé au Louvre à la tête de ses *Institutes de botanique*. Voyez p. 48 de *l'Isagoge in rem herbariam*. Tom. 1, *in*-4. *Parisiis*, 1700.

Horti regii praefecturam posteà gesserunt Archiatrωn comites ; sed defuncto Antonio Vallot eam obtinuit aedificiorum regiorum moderator Colbertus, deinde Louvesius, postremò et Marchio de Villacerf : nunc acquisimi principis dono Archiatrωn comiti restituta est. Enim verò cujus tutelae plantas ipsas commendare ! Quem horto suo, miro illi terrarum praeponere poterat LUDOVICUS MAGNUS, *nisi illustrissimum Guidonem Crescentium* FAGONEM, *cujus admirabilem et penè divinam herbarum cognitionem in se-ipso tam feliciter experitur : qui in horto regio natus, et inter plantas educatus, eas adeò in amoribus et deliciis semper habuit, ut vix ex ephebis excedens, quascumque in alpibus, Gebennis, Pyreneis, Arvernisque montibus et ora maritima nascuntur, propriis manibus collectas, in hortum regium suis sumptibus, quasi futurae dignitatis conscius, asportari curaverit. Nec eundem aetate jam provectiorem ab earum studiis avocarunt amœniores litterae, non gravissima medentis munia, quibus aulae et urbi assidue succurrit ; sed regi, regiaeque familiae consulendo, plantis nequaquam defuit. Ludovico Magno, in viros qui litterarum scientià praestant verè munifico, semper fuit auctor ut diligentes rhizotomos aleret, radices vivas, seminaque ex omnibus partibus transmissuros. Undè nihil mirum si hortus regius Parisiensis immenso illo plantarum numero quo instruitur, inter omnes emineat. Robino extincto, Dionysius Joncquet, Doctor Medicus Parisiensis, Botanicus Professor renunciatus est. Huic successit clarissimus D. D. Fagon, summum scholae medicae Parisiensis decus et ornamentum, qui ad aulam vocatus, Joannem Armandum de Mauvillain, doctorem medicum Parisiensem, suffecit ; et deinde prò singulari quâ me complectitur benevolentià, eodem onere, grato quidem et suavi, anno 1683, me beavit.*

MM. Mac en Croë (de la Croix,) doct. méd. et Trant, docteur de la faculté de Paris, s'expriment ainsi sur *Fagon* dans le poëme intitulé : *Connubia florum*. Paris 1728, *ex typogrpahiâ Theobusteâ*.

Hinc adeò longos habuit Fagonis amores,
Regum, qui Medicos tantùm superaverat omnes
Laurigero quantùm Lodoïcus vertice Reges.

Enfin Amand Douté, doyen de la faculté de médecine, lui consacra cet éloge dans ses registres. « *Die veneris*, 11 *mart.* 1718, *obiit M. Guido Crescentius Fagon, antiquior scholae, regi à sanctioribus consiliis, archiatrorum comes ; et Ludovici magni dùm viveret medicus primarius, regiae scientiarum academiae socius honorarius, necnon supremus horti regii moderator, vir quidem immortalitate dignus, et in facultatem beneficentissimus, omni laude major, virtute, scientiâ, et probitate nemini parandus, cujus corpus postridiè sepultum est in æde Deo sacrâ sub invocatione sancti Medardi. Sacrum pro eo, ut moris est, celebratum fuit in scholarum sacello, vigesimâ sextâ martii die sabatti.*

On ne doit pas oublier dans cet éloge que *Fagon* étoit lié de l'amitié la plus intime avec le célèbre Fléchier, évêque de Nismes. — (*Voyez*, pag. 42 des *Lettres choisies de M. Fléchier*, édition de 1715, lettre à M. de Richemont, 4 août 1683. (M. ANDRY.)

FAIM, (*Hygiène*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. (*Percepta.*)

Ordre III. Sensations.

Sestion III. La *Faim*.

La *Faim*, ainsi que l'appetit, est une sensation qui nous porte à manger, pour réparer nos forces. Ils paroissent cependant différens, en ce que la *Faim* semble exprimer un besoin impérieux, au lieu que l'appetit a plus de rapport au goût et au plaisir qu'on se promet. La *Faim* presse, est vorace, et satisfaite par toute espèce de mets. L'appetit est plus patient, plus délicat, et veut être quelquefois réveillé ; il appartient au luxe, tandis que l'autre presse le misérable, qu'on n'a pas tort de représenter comme mourant souvent de *Faim*, puisqu'il n'a souvent pas de quoi la satisfaire.

La *Faim* procure un sentiment singulier qui ne cause d'abord qu'un petit chatouillement, un ébranlement léger, mais qui se rend insensiblement importun, et tellement fâcheux qu'il a forcé des mères à se nourrir de leur progéniture.

Il est difficile d'expliquer les causes de la *Faim*, et nous laissons à la physiologie à en

donner tous les développemens ; nous dirons seulement, en peu de mots, qu'elle paroît due au concours de l'action simultanée de la structure de l'estomac qui est tiraillé lorsqu'il est vuide, du sang qui ne peut circuler aussi aisément dans un organe flasque, au suc gastrique qui stimule à sa manière au fond de l'estomac et à la salive ; ce sont là les causes les plus vraisemblables et les plus prochaines de la *Faim*.

La *Faim* cesse lorsqu'on a pris des alimens, jusqu'à ce que, par le travail de la digestion, ayant été divisés, atténués et determinés vers le duodenum et les autres intestins, les mêmes causes ramènent les mêmes phénomènes ; ce qui arrive dans des tems plus ou moins longs, suivant que les estomacs ont plus ou moins d'énergie, suivant l'âge des individus et leur degré de santé. Si les jeunes gens ont plus d'appetit que les personnes plus âgées, c'est que chez eux il se fait une beaucoup plus grande déperdition d'humeurs, que le sang circule plus vîte, que les humeurs gastriques sont plus homogènes, et les papilles nerveuses de l'estomac plus sensibles.

Il a des personnes chez lesquelles la *Faim* se dissipe même sans manger ; les causes les plus ordinaires en sont, l'état vitié des sens gastriques, souvent une matière grasse ou glaireuse qui tapisse les parois de l'estomac ; quelquefois on détrempe trop les sucs destinés à la digestion par des boissons chaudes ou trop répétées, ce qui relâche les fibres de l'estomac et paralyse, en quelque sorte, ses nerfs. On sait que les matières putrides ôtent la *Faim* sur le champ ; l'exemple de Bellini en fait foi : un seul grain d'œuf pourri lui donna des rapports nidoreux pendant trois jours. On peut ajouter à ce que nous venons de dire l'horreur naturelle qu'on a pour certains alimens, dont la vue seule ou l'odeur enlèvent subitement l'appetit, ainsi que les grandes affections dont l'ame peut être saisie.

Le régime le plus simple, la diète suffisent souvent pour remédier aux legers défauts d'appetit, causés particulièrement par le relâchement instantané ou la plénitude de l'estomac ; on l'évacue s'il est nécessaire, ou bien on le ranime avec quelques substances amères et légérement stimulantes.

La *Faim* étant un des plus forts instincts par lesquels l'homme puisse être maîtrisé, s'il se trouve hors d'état de la satisfaire, on a observé qu'elle produisoit, entr'autres accidens, l'hémorragie du nez, la rupture de quelques vaisseaux intérieurs, la dissolution et la putréfaction des liquides, la férocité, la fureur et enfin la mort, vers le sept ou huitième jour, même dans les personnes vigoureuses. Cependant on prétend que plusieurs ont vécu beaucoup plus de tems sans mourir, même en ne buvant pas. Maraldi rapporte que, dans un tremblement de terre arrivé à Naples, un jeune homme étoit resté vivant quinze jours entiers sans prendre aucune espèce d'alimens, ce qui est très-difficile à croire. (*Acad. des. Sci. ann.* 1706. *P.* 6.) Il est aisé de sentir combien doit souffrir un homme dont la *Faim* ne peut être satisfaite au bout de vingt-quatre heures, quand on sait que sa vie, dans l'état de santé, ne peut se soutenir que par la nutrition ou le renouvellement du chyle, qui sert à la réparation des humeurs perdues par la transpiration constante, et au renouvellement des forces : c'est pourquoi la nature nous a accordé le sentiment de plaisir, qui accompagne la *Faim*, qui ne s'altère jamais dans l'état de santé, mais que notre intempérance a cherché à exciter inconsidérément, et de manière à en être souvent la victime. (*Voyez* ASSAISONNEMENT, REPAS).

La *Faim*, pour être avantageuse, doit être telle, que les alimens qu'elle fait prendre ne puissent fatiguer l'estomac, ni par leur quantité, ni par leur qualité. Ce n'est point à nous à traiter des *Faims* désordonnées, telles que celles des jeunes filles qui ont des pâles couleurs, des femmes enceintes, des hypocondriaques, et de ceux qui sont saisis de la boulimie, de la faim canine ou de l'orexie. (*Voyez ces mots*). Il suffit de recommander aux personnes qui mangent de ne pas se livrer avec inconsidération au desir prolongé de faire usage des alimens, et de rester plutôt ce qu'on nomme communément sur leur appetit, que d'en suivre les impulsions déréglées ; car de-là naissent les indigestions, les vomissemens, les renvois, les vents et les dérangemens de toute espèce de l'estomac. On trouvera à l'article *Repas* l'espèce de régime qui convient aux personnes bien portantes, la quantité d'aliment qu'elles doivent prendre, ce qu'on doit observer avant et après le repas, enfin tout ce qui pourra former sur cet objet le complément de l'article aliment. (M. MACQUART).

FAISAN. (*Hygiène et mat. médic.*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux volatiles.

Phasianus officin.

Le *Faisan* est un des plus beaux oiseaux

que nous ayons dans nos climats, tant pour son volume, que pour la beauté de son plumage. Il a trente-six pouces environ depuis le bout du bec jusqu'au bout de la queue ; son bec est semblable à celui des oiseaux qui se nourissent de grains : il est blanchâtre, ses yeux sont entourés d'une couleur rouge écarlate semée de petits points noirs, l'iris est jaune. Sur le devant de la tête, à la base de la mâchoire inférieure se trouvent de petites plumes noirâtres, mêlées d'un pourpre éclatant. Il a le sommet de la tête et la partie supérieure du col teints d'un verd obscur brillant comme la soie, ou d'un blanc luisant avec quelque mélange de roux.

Toutes les belles couleurs qui se remarquent dans le mâle, et en font un oiseau si agréable, ne se trouvent pas dans la femelle, dont la couleur est ordinairement mélangée de gris et de roux.

Le *Faisan* vit dans les bois, il se perche, et se nourrit de fruits sauvages et de différens grains qu'il va chercher dans les champs voisins, il vit aussi long-tems que la poule domestique ; vers la mi-mai, il fait son nid à terre dans les buissons les plus épais ; il le compose de paille, de feuilles et d'herbes séches. La femelle pond jusqu'à quinze œufs ; les petits n'éclosent qu'après quinze jours d'incubation ; dès qu'ils sont éclos, ils suivent leur mère, comme font les perdreaux, et se nourissent alors de sauterelles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes. Le *Faisan* est gourmand et même carnassier.

Cet oiseau a été estimé de tout tems, et les personnes riches en font élever dans des lieux particuliers, qu'on nomme faisanderies. On rencontre dans quelques-unes le *Faisan* doré de la Chine, qui est peut-être le plus bel oiseau qu'on puisse voir par la beauté et le brillant des couleurs dont il est paré.

On avoit, dans le tems de la féodalité, tellement multiplié cet oiseau, qu'il dévastoit tout aux environs de Paris dans les capitaineries ; aujourd'hui on les a détruits avec les capitaineries, ainsi que le mauvais régime, qui les faisoit subsister aux dépens du pauvre cultivateur, qui n'osoit pas même se plaindre ; les honnêtes gens qui les achetoient en feront aisément le sacrifice.

Le *Faisan* a toujours été un mets recherché, sa chair est nourrissante, d'un bon suc, et d'un goût excellent ; comme elle se digère aisément, on peut en permettre l'usage aux convalescens, et à ceux qui sont épuisés par de longues maladies ou de violens exercices.

On donne le nom de faisandeau au jeune *Faisan*, qui est bien plus tendre et bien plus délicat à manger que le *Faisan*.

On appelle faisandé le *Faisan* qu'on a conservé long-tems, quelques fois des mois entiers, et qui a un fumet très-fort, qui est du goût de quelques personnes, mais qui déplaît, à juste titre, au plus grand nombre. On a donné ensuite ce nom à toutes les viandes attendues ou un peu avancées, et qu'il est raisonnable de proscrire des tables, lorsque les vers ont paru.

On a dit que le *Faisan* étoit salutaire aux épileptiques. On sent la valeur de cette assertion. On a vanté son fiel pour dissiper les taches de la cornée et éclaircir la vue, et sa graisse pour résoudre extérieurement les tumeurs, fortifier les nerfs, et appaiser les douleurs de rhumatisme.

(M. Macquart).

FALCO, ou FAUCON (Jean) étoit d'un bourg du royaume d'Aragon, nommé Sarinena. Il vint étudier la médecine à Montpellier sur la fin du XVe siècle, il y prit ses degrés, s'y établit et s'y maria. *Astruc* dit encore qu'il y fut nommé professeur en 1502, et doyen en 1529, lorsque *Gilbert Griffy* fut choisi chancelier. Ce médecin mourut en 1532, et laissa deux fils de beaucoup de mérite qui firent fortune, l'un dans la robe, et l'autre dans l'église, par la protection de la maison de Joyeuse à laquelle ils s'étoient attachés.

Jean Faucon a écrit des Commentaires sur *Antoine Guainer* et sur *Gui de Cauliac*, qui ont paru sous ces titres :

Additiones ad Practicam Antonii Guainerii. Papiae, 1518, *in-4.* avec les ouvrages de *Guainer. Lugduni*, 1525, *in-4.*

Notabilia super Guidonem scripta, aucta, recognita ab excellenti Medicinae dilucidatore Joanne Falcone, Montispessulanae Academiae Decanô. Lugduni, 1559, *in-4.*

C'est sa veuve qui a fait imprimer cet ouvrage. Il est écrit moitié en latin et moitié en françois, et forme un volume aussi gros que le traité de *Gui de Cauliac*, mais il est confus et obscur. Il y a une édition toute françoise, sous le titre de *Remarques sur la Chirurgie de Cauliac.* Lyon, 1649, *in-8.* (M. Goulin).

FALCONET. (Charles)

Le nom de *Falconet* est illustre depuis près de deux siècles dans la médecine et dans la république des lettres. Le premier qui exerça cet art fut Charles *Falconet*, sieur de Saint-Gervais, issu d'une famille honorable de la ville d'Exiles en Piémont. Il se maria en 1611 à Roanne, et quitta cette ville en 1614, pour se rendre auprès de la reine Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, qui le choisit pour son médecin ordinaire. A la mort

de cette princesse, il revint à Roanne et y exerça la médecine jusqu'à sa mort, arrivée au mois de Février 1641. (M. Andry).

Falconet, (André) fils aîné du précédent, naquit le 12 novembre 1612. Après avoir étudié chez les Jésuites de Roanne, son père l'envoya à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1634. Il vint s'établir à Lyon en 1636, et se fit agréer au collége des Médecins de cette ville en 1641. La même année, il fut nommé commissaire de la santé de Lyon, et reçu citoyen de la même ville. Il fut à Valence et se fit recevoir, le 12 Juin 1641, docteur en droit dans cette université. Il disoit : « cela est nécessaire à un homme de lettres et de condition, parce qu'en après il est capable de toutes sortes de charges et offices »; il obtint en 1656 des lettres de conseiller-médecin ordinaire du roi. Appellé à Turin, en 1663, pour la maladie de Christine de France, fille de Henri IV et bisayeule de Louis XV; cette princesse le nomma son premier médecin. Ce fut par les conseils de *Falconet* que le duc Charles-Emmanuel fit réparer les bains d'Aix en Savoye, qui étoient presque ruinés et abandonnés depuis long-tems.

André *Falconet* fut nommé échevin de Lyon en 1667 : et exerça cette charge avec honneur. Il pratiqua la médecine avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1691.

Il publia en 1642 : *Moyens préservatifs et la méthode assurée pour la parfaite connoissance et guérison du scorbut*. Lyon, 1642, in-8. Ce traité fut réimprimé dans la même ville, chez Jullieron, en 1684.

On a encore de lui *la présence des absens, ou moyen de rendre présent, au médecin, l'état d'un malade absent, par les médecins consultans de Paris*. Paris, 1642.

(M. Andry).

FALCONET (Noel).

Fils d'André, né le 16 novembre 1644 à Lyon, vint à Paris fort jeune chez Guy-Patin, qui veilla sur sa conduite et ses études. Il fit son cours de philosophie au collége de Navarre, et fut en état de soutenir en 1660 une thèse sur toutes les parties de la philosophie. Guy-Patin en parle avec éloge dans sa cent-quatre-vingt-quatorzième lettre.

Les deux années suivantes, *Falconet* suivit les leçons de la faculté de médecine, et celles que Guy-Patin faisoit au collège Royal : il étudia aussi la botanique, retourna à Lyon en 1662, et fut reçu l'année suivante docteur en médecine à Montpellier. De retour à Lyon, il travailla sous les yeux de son père, et fut agrégé au collège des médecins de cette ville : il y exerca son art avec distinction. Delucques, médecin, ayant traité dans une maladie Mad. Dugué, femme de l'intendant de Lyon, *Falconet* n'approuva point sa méthode, et la refuta dans un ouvrage qu'il fit imprimer, intitulé *la Méthode de M. Delucques, sur la maladie de Madame .... réfutée, in-4°.* Lyon 1675. Il y ajouta plusieurs lettres curieuses, et les remarques sur l'or prétendu potable.

En 1678, il suivit à Paris Louis de Lorraine, comte d'Armagnac et grand écuyer de France, auquel il étoit attaché. Il fut nommé médecin des écuries de S. M. et quelques années après médecin consultant pour la personne du roi. Attaché au maréchal de Villeroy par la reconnoissance, *Falconet* le suivit à Lyon lorsque ce maréchal eut ordre de se retirer de la cour et d'aller dans cette ville.

Le père Niceron dit qu'il présida à la dixième édition du *cours de chymie de Lemery*, qui parut à Paris *in*-8°. en 1713.

Il imprima en 1723, *Systême des fièvres et des crises, suivant la doctrine d'Hippocrate, des fébrifuges, des vapeurs, de la peste, de la goutte, de la petite vérole*, &c. Paris 1723, *in*-12. Burette en donna l'analyse dans le journal des savans du mois d'août 1724. Noel *Falconet* mourut à Paris le 14 mai 1734, âgé de 90 ans. (M. Andry.)

FALCONET (Camille).

Né à Lyon le premier mars 1671, de Noël *Falconet* et de Marguerite Monin, montra dès l'enfance beaucoup d'ardeur pour l'étude. A la retraite de son père, il fut confié aux soins de son ayeul André *Falconet*, qui se chargea de son éducation. A l'âge de sept ans il fut attaqué d'une foiblesse dans les genoux, qui lui ôtoit la faculté de marcher et même de se soutenir : les eaux d'Aix en Savoye le guérirent, et firent ce que n'avoient pu faire tous les secours de l'art. *Falconet* vint étudier à Paris au collège du Cardinal le Moine; il finit sa rhétorique à 14 ans et revint à Lyon faire sa philosophie. Il étudia ensuite la médecine à Montpellier sous Chirac, qui fut son professeur, et avec Chicoyneau qui ne cessa d'être son ami qu'à la mort. *Falconet* reçut le bonnet de docteur à Avignon et revint dans sa patrie, où ayant subi les épreuves d'usage avec succès, il fut agrégé au collège de médecine.

A la mort de son grand père, il redoubla d'ardeur pour l'étude et l'exercice de son art. Son cabinet fut le rendez-vous des savans et des

étrangers, et l'on peut le regarder comme le berceau de l'académie de Lyon.

Il céda aux instances de Noël *Falconet* son père, et vint auprès de lui à Paris en 1707. Il eut sa survivance dans la charge de médecin des écuries du roi, et il succéda en 1709 à M. Tournefort dans celle de médecin de la chancellerie. Ce fut à cette époque qu'il se lia avec le père Mallebranche, qui conserva toute sa vie ses relations avec lui. Ces faveurs qui auroient dû l'attacher à Paris, ne purent l'emporter sur sa résolution de retourner à Lyon auprès d'une sœur qu'il chérissoit. Il entra en licence le 13 octobre 1708, à la faveur d'un jubilé, fut reçu docteur le 27 novembre 1710, et retourna dans sa patrie. Il y donna une application particulière à la médecine. « Les » besoins de ses compatriotes l'occupoient par » préférence ; il s'oublioit lui-même pour courir » à leur secours, et ses succès dans la pratique » le dédommageoient de la violence qu'il se » faisoit pour s'arracher au plaisir de l'étude. » Les malades ne cherchoient en lui qu'un » médecin habile : ils y trouvoient encore un » ami compatissant, empressé, généreux, qui » partageoit leurs maux, qui sympathisoit » avec toutes les conditions, qui par l'enchan- » tement de son entretien savoit charmer la » douleur avant de la guérir. Une maladie épi- » démique fut une des premières et des plus » éclatantes épreuves de son habileté et de son » zèle. Combattue par un médecin, aussi actif » et infatigable que prudent et fécond en » ressources, elle perdit bientôt sa mali- » gnité. ».

» Il voyoit un étranger, qui en passant par » Lyon avoit été attaqué d'une fièvre violente. » Un matin il le trouva enseveli, et la garde » lui raconta comment son malade avoit rendu » les derniers soupirs à deux heures après » minuit. Le médecin se rappelant la suite de la » maladie, et comparant ce qu'il voyoit avec » ce qu'il avoit vu la veille au soir, jugea que » c'étoit une de ses méprises trop souvent » funestes. Il fait remettre le prétendu mort » dans son lit et le rappelle à la vie par un » remède spiritueux. » *Voyez éloge de Falconet, par M. le Beau*, *pag.* 6 et 7.

Sa vie fut longue, toujours laborieuse et occupée. Il aidoit les auteurs de ses conseils et contribuoit à la perfection de leurs ouvrages. Il mérita l'estime de tous les savans de l'Europe; bon citoyen, bon ami, parent tendre et généreux, les actions les plus louables ne lui coutoient aucun effort. Ses amis trouvoient dans son zèle, dans ses lumières et dans sa fortune, quelque médiocre qu'elle fût, toutes les ressources de l'humanité. Il aimoit à les rassembler : ses conversations étoient gaies, instructives, pleines de sel, d'enjouement et de franchise. Nulle matière n'étoit pour lui nouvelle ni embarassée ; et par cette vue supérieure qui embrasse les objets les plus éloignés, il présentoit de nouveaux aspects à ceux qui l'avoient précédé dans le même travail. Sa bibliothèque étoit ouverte à ses amis, et pour avoir ce titre, il suffisoit d'être homme de lettres. Il connoissoit parfaitement tous les livres qu'il possédoit, et la mémoire en étoit le plus sûr catalogue. Les livres avoient fait le charme de sa jeunesse, ils s'occupèrent jusqu'à ses derniers soupirs. *Falconet* avoit toujours joui d'une santé parfaite ; elle s'affoiblit en 1760, et les accidens qui survinrent continuèrent jusqu'à sa mort, qui arriva le 8 février 1762. Il étoit alors âgé de près de 91 ans. (1) Malgré ce grand âge, il conserva pendant les deux dernières années de sa vie, toute sa mémoire, sa vivacité et la même ardeur pour l'étude.

Les connoissances de *Falconet* en médecine étoient fort étendues : il eut pendant quelques années une pratique brillante ; mais il préféra son cabinet au public, et ne se réserva que quelques maisons, dont il étoit plus l'ami que le médecin. On le consultoit souvent : sa réputation lui mérita le titre de médecin consultant du roi. « L'envie, dit M. le Beau, qui cherche » à se dédommager des éloges que le mérite » lui arrache, forcée d'admirer son érudition, » a prétendu qu'il étoit moins praticien que » savant. C'est aux enfans dont il a guéri les » pères, à le défendre contre un préjugé qui » n'a pas épargné Hippocrate et Boerhaave . . . » tant qu'il vécut il fut le médecin consultant » du public par le choix de ses confrères. Son » cabinet leur fut toujours ouvert ; il les » aidoit avec empressement de ses recherches, » de ses conseils, de ses livres. Leurs malades » devenoient les siens : combien de citoyens » lui sont redevables de la santé qu'ils ont » recouvrée. Il avoit étudié la pratique de son » art dans les sources, et étoit persuadé que » l'histoire de l'homme et de ses maladies, ne » consiste qu'en faits et non pas dans des

(1) Il étoit destiné à mourir martyr de l'érudition. Le 29 Janvier, la visite d'un savant étranger ayant rassemblé chez lui plusieurs amis, il oublia les accidens auxquels il étoit sujet depuis quelque-tems pour donner carrière à son activité naturelle. Il parla beaucoup, il s'agita, il mit en mouvement une partie de sa bibliothèque ; il fit admirer son grand savoir, sa présence d'esprit et la fidélité de sa mémoire dans un âge si avancé. Mais la nuit suivante lui fit payer bien cher les applaudissemens qu'il avoit reçus. Ses douleurs augmentèrent, et hâtèrent le moment de sa mort.

» systèmes physiologiques qui ne servent qu'à » arrêter les progrès de la science. ».

Il s'étoit appliqué avec soin à l'étude des remèdes : c'est lui qui le premier a mis en usage à Paris le *cario costin*, électuaire utile, qui depuis est entré dans le code de la faculté.

Les études de *Falconet* ne se bornoient pas uniquement à la médecine, il en avoit embrassé plusieurs autres. Outre les belles lettres et l'histoire, il s'étoit occupé de la géométrie. Un de ses premiers ouvrages fut une traduction, en latin, d'un livre de Philibert Villemot, curé de la Guillotière : *nouveau systéme ou nouvelle explication du mouvement des plantes*. Lyon 1707 *in*-12. *Falconet* y ajouta une préface courte, mais judicieuse.

Le 16 février 1711, il présida à une thèse, dont il étoit l'auteur, sous le titre de *an fœtui sanguis maternus alimento ?* Dans cette thèse soutenue par Antoine de Jussieu son compatriote, il soutenoit la négative, et prétendoit qu'il n'y a aucune communication de la mère à l'enfant par les vaisseaux sanguins du *placenta* et ceux de la matrice ; que l'enfant se nourrissoit plutôt du lait dont il croyoit la matrice de la femme abreuvée, que du sang regardé par plusieurs auteurs comme l'aliment ordinaire du fœtus. Ce sentiment, qui combattoit celui que Jean Méry avoit soutenu dans un mémoire lu à l'acad. des sciences en 1708, fut attaqué par ce chirurgien célèbre anatomiste, dans une brochure intitulée *Problême de Physique*. Paris 1711 *in*-4°. —— *Voyez* à ce sujet le *Journal des Savans* 1712.

En 1716, *Falconet* fut reçu de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; et le 6 avril de l'année suivante, il y lut une *dissertation historique et critique, sur ce que les anciens ont cru de l'aimant*. Tom. IV. pag. 613. L'auteur y examine les différens noms de l'aimant, discute les divers faits concernant cette pierre, indique l'opinion des anciens sur les causes physiques de ses propriétés, et termine la dissertation par un détail des faits fabuleux concernant l'aimant. *Falconet* promettoit un second mémoire, dans lequel il devoit donner *l'histoire de la vertu attractive de l'aimant, et la découverte de la boussole*. Voyez *Journal des Savans* 1725, p. 325.

Au mois de septembre 1721, il lut à la même académie une *dissertation sur les Bœtyles*, tom. VI, p. 513. Les effets merveilleux attribués à ces sortes de pierres, ne sont fondés, suivant lui, que sur une superstition bizarre ; car ils ne viennent que de quelques points de l'histoire naturelle mal entendus. *Voyez Journal des Savans*, 1730, p. 150.

Il donna en 1727 des *observations sur nos premiers traducteurs françois, avec un essai de la bibliothèque françoise*. T. VII. p. 192. On doit ces observations à ses recherches sur l'époque et l'origine de la boussole. C'est dans cette vue qu'il entreprit la lecture des manuscrits françois des XIII, XIV et XVe. siècles, et de nos traducteurs. Il découvrit en les lisant plusieurs faits singuliers et curieux qu'il a repandus dans son mémoire. On lira avec intérêt dans son *essai sur la bibliothèque françoise*, le plan de plusieurs ouvrages nécessaires à la perfection de notre histoire.

En 1730, il présida le 11 mai à la thèse soutenue par Jacques Malouin. Cette thèse de chirurgie est intitulée : *an educendo calculo, caeteris anteferendus apparatus lateralis* ? *Falconet* y fait une histoire succinte de la *lithotomie* ; il rapporte des anecdotes et des faits particuliers, rares et curieux ; il trouve quelqu'analogie entre la méthode de l'appareil latéral et celle de Celse ; il expose les moyens que frère Jacques mettoit en usage, observe après Celse que la vessie est un peu inclinée à gauche, et recommande en conséquence de faire l'incision de ce côté en pratiquant cette méthode. Cette thèse, écrite avec soin, avec exactitude et une érudition profonde, réunit tout ce qui a trait à cette matière. Elle entraîna tous les suffrages. (*Voyez Journal des Savans* 1730. p. 557).

Falconet approuvoit la méthode du frère Cosme. M. Lecat lui écrivit à ce sujet le 3 février 1751. On trouve la réponse de *Falconet* dans le *recueil de pièces concernant l'opération de la taille par Claude-Nicolas Lecat*. A Rouen 1752. in-8°.

On lui attribue dans la France littéraire les notes qui sont à la fin des *Amours de Daphnis et Chloé*, qui ont paru en 1731. in-8°. —— Il donna, suivant le même auteur, avec M. Larcelot, la nouvelle édition de l'ouvrage intitulé *Cymbalum mundi, ou dialogues satyriques sur différens sujets, par Bonnaventure des Periers, avec une lettre dans laquelle on fait l'histoire, l'analyse et l'apologie de cet ouvrage ; par Prosper Marchand, libraire. Nouv. édition, revue, corrigée et augmentée de notes et de remarques communiquées par plusieurs savans. Amsterdam* ; *Prosper Marchand* 1732.

En 1739, il donna la thèse suivante que soutint Exupère Joseph Bertin le 21 mars. *An potus*

ex foliis Thé ad sanorum diaetam apud nos pertineat. Concl. neg.

L'année suivante, sont tour vint encore de présider, et il fit, le 19 mai, cette thèse soutenue par Benjamin-Louis Lucas. *An variolis cujuscumque generis, una medendi methodus ? Concl. neg.*

Le 3 et le 20 de décembre de la même année, 1740, il lut à l'Académie des Inscriptions une *dissertation sur les Assassins, peuple de l'Asie.* (*Voy. journal des Savans* 1752, in-4°. p. 564. et *Mém. de l'Acad. des Inscrip.* t. 17. pages 127. 147.

Le 13 avril 1745, il y fit lecture d'une *dissertation sur les principes de l'étimologie par rapport à la langue françoise.* On lit à la fin des *remarques sur la signification du mot* Dunum. Le vrai sens de ce mot excita dans l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de grands débats entre MM. *Falconet* et Fenel d'une part, et M. Freret de l'autre. (*Voyez Mem. de l'Acad. des Inscrip.* T. 20. p. 1)

Au mois de juin suivant, il communiqua encore à l'Académie *une Dissertation sur Jacques de Dondis, auteur d'une horloge singulière; et à cette occasion, sur les anciennes horloges.* (Cet artiste, philosophe, médecin, homme de lettres vivoit au quatorzième siécle et mourut entre 1350 et 1380.) *Falconet* entre dans un détail curieux et historique sur les horloges les plus célèbres; il marque leurs époques, leurs constructions et leurs possesseurs. (*Voy. Mém. de l'Acad. des Inscript.* Tom. 20. p. 440).

Le 21 avril 1750, il fit part à l'Académie d'une *dissertation sur la pierre de la mère des Dieux.* Il a fait un choix curieux et des recherches singulières sur la partie historique et mythologique concernant cette pierre. Il la considère du côté de l'histoire naturelle. (*Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. 23. p. 213).

Enfin le 28 mars 1752, il fit soutenir la thèse suivante à Louis Anne Lavirotte : *an legitimae vulnerum supurationi promovendae cortex Peruvianus ? Concl. affirm.*

Il est aussi l'auteur de la préface qu'on lit à la tête de *la théorie des tourbillons Cartésiens par M. de Fontenelle.*

Sa bibliothèque, qu'il avoit formée pendant plus de 70 ans, et qui étoit composée de près de 50 mille volumes, fut vendue en 1763 : onze mille volumes passèrent dans celle du roi. On en publia le catalogue (Paris, Barrois, 1763), à la tête duquel on lit un avertissement et un mémoire très-étendu sur la vie et les ouvrages de MM. *Falconet*, médecins. On y trouve des éclaircissemens curieux sur quelques articles de ce catalogue.

Falconet légua à son ami, M. de la Curne de Sainte-Palaye, de l'académie des inscriptions, plus de 50 mille cartes, fruit de ses lectures et de ses réflexions, et pleines d'anecdotes, d'extraits et de discussions critiques. Il voulut que les savans s'en aidassent dans leurs travaux littéraires. Ces cartes sont divisées en 24 classes, qui ont chacune leurs subdivisions.

Le portrait de ce savant a été gravé deux fois.

La première gravure est une caricature, où il est assis et un livre à la main; cette gravure est du comte de Caylus, d'après le dessein de madame Doublet. On lit au bas ces quatre vers :

Dibutade peignit, son maître fut l'amour
Et son amant fut son modèle.
L'amitié triomphe à son tour,
Elle a fait ce portrait fidèle.

C. N. Cochin a aussi dessiné son buste, d'après le modèle d'Etienne *Falconet*, célèbre sculpteur. Ce dessin fut gravé par P. E. Moitte, pour le placer à la tête de l'éloge lu à l'académie des inscriptions, par M. le Beau. On lit au bas de ce portrait les vers suivans.

Il fut par sa candeur digne du siècle d'or ;
Il sema de bienfaits son heureuse carrière ;
De son savoir à tous il ouvrit le trésor
Et mille écrits divers brillent de sa lumière.

On a fait aussi un médaillon qui représente *Falconet*. On lit autour : *Camillus Falconet, Reg. Med. Fac. Par. Antecessor.*, et au bas, *Durand. f* M. Durand son beau neveu a fait présent à la faculté du buste de *Falconet* en terre cuite. Il a été placé dans les écoles en 1777.

L'éloge de *Falconet*, par M. le Beau, a été imprimé sous le titre *d'Eloge historique de M. Falconet, lu dans l'assemblée publique de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, le 12 novembre 1762. Paris, Durand*, 1762, *in-4*. (M. Andry.)

FALLOPIO, ou plutôt FALOPPIA, (Gabriël) médecin plus célèbre par les connoissances qu'il avoit dans l'anatomie, que par celles qu'on remarque dans ses ouvrages de botanique et de chymie, étoit de Modène. Les auteurs ne conviennent pas de l'année de sa

naissance. *Tomasini* la met en 1490; mais *Castellan* et d'autres après lui, disent qu'il ne vint au monde qu'en 1523. *Haller* est de ce sentiment; il prétend même le prouver par le traité des tumeurs de *Fallopio*, où il est dit que l'auteur n'avoit que cinq ou six ans en 1528. Cette diversité d'opinions en a fait naître une autre sur la durée de la vie de ce médecin. Tout le monde convient qu'il mourut en 1563; mais *Guilandini* dit que ce fut avant l'âge de 40 ans; *de Thou* à l'âge de 39 ou 40. *Haller* pense de même, et reprend *Douglas* qui en parle comme d'un septuagénaire, d'après *Tomasini*. Le témoignage de *Guilandini*, auteur contemporain, et la remarque de M. *Haller*, sont des preuves bien tranchantes; elles détruisent l'opinion de ceux qui pretendent que *Fallopio* a enseigné pendant vingt-quatre ans dans la seule université de Padoue. Cela ne peut être, si ce médecin est né en 1523; puisqu'étant mort en 1563, il auroit été nommé professeur avant l'âge de seize ans, ce qu'il n'est pas même possible de soupçonner (1).

Fallopio, après avoir été le disciple d'*Antoine Brassavola*, de *Jean-Baptiste Monti* et de *Luc Ghini*, quitta l'Italie pour aller dans d'autres pays profiter des leçons des professeurs les plus renommés. L'étendue de ses connoissances en anatomie, le fit choisir, dès 1548, pour l'enseigner à Pise, très-peu de temps après son doctorat. En 1551, il se rendit à Padoue, pour y occuper une chaire d'anatomie. Il y enseigna encore la botanique; mais il brilla moins dans cette partie que dans la première. Ses connoissances anatomiques firent non-seulement honneur à l'université de Padoue, où se rendoit annuellement un nombre considérable d'écoliers pour profiter de ses instructions, mais elles procurèrent à *Fallopio* lui-même une réputation si universellement répandue, qu'il mérita d'être appellé l'Esculape de son siècle. Ce fut à Padoue qu'il finit sa brillante carrière en 1563, vers l'âge de 40 ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Antoine, où l'on grava ces vers sur son tombeau:

Fallopi hic tumulo solus non conderis: una
Est pariter
Tecum nostra sepulta domus.

Mais aujourd'hui il n'en reste aucune trace. Comme on fit une porte à l'endroit de sa sépulture, on transporta ses os dans le tombeau de *Melchior Guilandini*, qui est dans le cloître du monastère. C'est ce *Guilandini* qui fut mis en esclavage par les Maures, et que *Fallopio* racheta de ses propres deniers.

Fallopio ne fut pas seulement grand anatomiste, il se distingua encore dans la pratique de la chirurgie. L'amputation se faisoit alors dans la partie gangrénée du membre, avec un fer rougi au feu, et l'on consumoit le reste des chairs altérées, par le même moyen. Au rapport de *Thonerus*, *Fallopio* exécuta l'opération de la taille. Ce fut lui qui conseilla de faire la ponction aux hydropiques vers les os des iles, et qui condamna la méthode des chirurgiens de son siècle, qui la pratiquoient près du nombril. Ce médecin n'a rien publié lui-même sur la chirurgie: tout ce que nous avons de lui sur cette matière, a été recueilli de ses leçons par ses disciples.

---

(1) On connoît la table qu'Ant. Musa Brassavolo a faite pour les œuvres latines de Galien. Or, dans son épître dédicatoire à Hercule d'Est, quatrième duc de Ferrare, il dit qu'il avoit fait cette table pour lui, pour ses fils et pour ses amis; que Junta la lui ayant envoyé demander par Gabriel Fallope, pour la publier, il n'avoit put assister à la douce et persuasive éloquence (*suis mellifluis verbis*) de ce très-estimable candidat en médecine. Cependant il consulte le duc de Ferrare avant que de se déterminer absolument. Hercule d'Est pense que ce travail peut être très-utile. Mais il falloit mettre en ordre les matériaux de cette table; Brassavolo se fait aider par Jacq; Antoine Bonus (*Bono*), jeune homme également très-instruit dans les belles lettres, dans la philosophie et dans la médecine.

Cette table parut, pour la première fois, en 1551, pour accompagner la deuxième édition des œuvres de Galien en latin, qui porte la date de 1550. A cette époque, Antoine Musa Brassavolo avoit environ cinquante ans, dit Bono.

Comme cette table n'a guère pu s'imprimer que dans l'espace d'un an, et qu'il a certainement fallu plus de six mois pour en préparer l'édition, il s'ensuit que Gabriel Fallope se rendit chez Brassavolo, dans le courant de 1548. Fallope, alors n'étoit pas encore docteur en médecine, mais candidat, (*medicæ rei candidatus*), c'est à dire, qu'il avoit fait ses études légales, et qu'il s'étoit présenté pour obtenir ses grades. Peut être ce que dit Brassavolo se passoit-il en 1547. On ne sauroit remonter plus haut. Cela ne marque point l'âge de Fallope. Cependant on ne peut guère supposer qu'il eût plus de 28 à 30 ans en 1548, c'est-à-dire, qu'il sera né vers 1518 ou 1520.

Mais plusieurs écrivains mettent sa naissance en 1523; en ce cas il avoit vingt quatre ans en 1547, année où il n'est pas impossible que, pour obliger Junta, il ait vu Brassavolo.

Quoiqu'il en soit, puisque tous conviennent qu'il mourut en 1563, il n'a pas fourni une longue carrière. Une autre preuve de la mort de Fallope en 1563, c'est que la chaire de botanique occupée par ce médecin, fut donnée à Guillandini qui en remplissoit les fonctions en 1564.

Si, comme Tomasini le dit, Fallope naquit en 1490, il s'ensuivra qu'en 1547, étant candidat en médecine, il étoit âgé de cinquante sept ans, ce qui est de la plus grande invraisemblance.

Douglas a peint *Fallopio* dans sa bibliothèque anatomique ; il le fait en peu de mots : *In docendo maximè methodicus, in medendo felicissimus, in secando expeditissimus.* Il étoit, dit-il, méthodique dans ses leçons, heureux dans ses cures, prompt dans ses dissections. A ce mérite, il joignit celui d'avoir éclairé l'anatomie par un travail assidu ; et quoiqu'on puisse faire remonter plus haut la plupart des découvertes dont il se fait gloire, il n'en est pas moins estimable par d'autres endroits. *Fallopio* s'est donné pour le premier qui ait apperçu les muscles pyramidaux ; mais *Galien* et *Jacques Dubois* ou *Sylvius* en avoient fait mention avant lui. Il se vante aussi d'avoir résolu le premier l'embarrassante difficulté d'*Oribase* et de *Galien* sur le mouvement de la paupière supérieure, après que le muscle orbiculaire est coupé. Il assure avoir découvert, en 1550, le muscle qui sert à relever cette partie. *Galien* s'étoit lui-même tiré de cette difficulté, comme il paroît par l'ouvrage *de locis malè affectis* qu'il commenta dans sa vieillesse, tems auquel son expérience le rendoit encore plus respectable que son âge. D'ailleurs, on trouve dans *Avicenne* une description très-claire de ce muscle, et *Realdus Columbus* l'a décrit aussi fort exactement dans ses ouvrages anatomiques, imprimés en 1559. *Fallopio* fut bien à même de voir cette description dans les ouvrages de *Columbus*, puisqu'il ne fit imprimer ses observations qu'en 1561 ; mais peut-être n'y fit-il point attention. On est d'autant plus fondé à penser ainsi à son égard, que la modestie avec laquelle il laissa à *Ingrassias* tout l'honneur de la découverte de l'*étrier*, petit os de l'organe de l'ouïe qu'il apperçut lui-même en 1548, fait preuve de sa façon d'agir envers les anatomistes, ses émules. On lui doit d'ailleurs de bonnes recherches sur les autres parties de cet organe ; *Haller* le regarde même comme un de ceux qui ont répandu les premières lumières sur l'ostéologie et l'angiologie. *Fallopio* a eu toutes les facilités possibles ; car on remarque comme une chose rare pour le tems auquel il a vécu, qu'il a disséqué jusqu'à sept cadavres par an dans l'amphithéâtre de Padoue.

Ce médecin passe communément pour avoir découvert la partie de la matrice, qu'il a nommée *tuba uteri*, et que nous appellons de son nom la trompe de *Fallopio*, à l'extrémité de laquelle il y a un large trou, et dont les bords sont, pour ainsi dire, déchirés et frangés. Il faut pourtant avouer qu'elle fut connue d'*Hérophile* et de *Rufus* d'Éphèse, qui nous en ont laissé des descriptions fort exactes. Mais cela n'obscurcit point la gloire de *Fallopio* ; s'il n'a pas fait toutes les nouvelles découvertes qu'on lui attribue, il a rajeuni les anciennes, qui étoient presque tombées dans l'oubli.

Voici maintenant le catalogue de ses ouvrages.

Observationes Anatomicae in libros quinque digestae. Venetiis, 1561, *in*-8., par l'auteur. — *Parisiis*, 1562, *in*-8, avec les ouvrages de *Columbus*. — *Coloniae*, 1562, *in*-8. — *Helmstadii*, 1585, 1588, *in*-8.

C'est un des meilleurs traités du XVIe. siècle. Il y a très-bien corrigé les fautes qui étoien échappées à *Vésale*, ce restaurateur de l'anatomie ; mais comme il n'étoit pas d'un caractère présomptueux, il propose ses découvertes avec modestie, et combat les erreurs des autres avec modération. Il eut toute sa vie un respect extrême pour *Vésale*, son maître, et il ne manqua jamais aux droits de l'amitié envers personne.

Libelli duo, alter de Ulceribus, alter de Tumoribus praeter naturam. Venetiis, 1563, *in*-4. *Erfurti*, 1577, *in*-4., avec les augmentations de *Bruno Seidelius*.

De Thermalibus aquis libri septem. De Metallis et fossilibus Liber. Venetiis, 1564, *in*-4., 1584, *in-fol.* avec d'autres ouvrages de *Fallopio*, dont *André Marcolinus* est l'éditeur.

C'est une partie de ses leçons sur *Dioscoride*. Il y manque bien des choses ; mais pouvoit-on faire mieux dans l'état d'enfance où languissoit encore la chymie ?

De Morbo Gallico Tractatus. Venetiis, 1564, *in*-4. *Patavii*, 1564, *in*-4., avec des notes marginales et des explications de *Pierre-Ange Agathus. Venetiis*, 1574, *in*-8.

L'ouvrage est assez bon ; l'auteur préféroit l'usage du guaiac à celui du mercure, qu'il n'aimoit pas.

De simplicibus medicamentis purgantibus. Venetiis, 1666, *in*-4. C'est le commentaire sur le premier livre de *Dioscoride*, qu'il dicta dans les écoles de Ferrare.

Opuscula varia. Patavii, 1566.

Expositio in Librum Galeni de Ossibus. Venetiis, 1570, *in*-4. Cette édition est due aux soins de *François Michini* de S. Angèl ; qui a orné cet ouvrage de quelques figures, où sont représentées les veines du corps humain.

De compositione medicamentorum. Vene-

tiis, 1570, *in-4.*, avec un Opuscule sur les cautères.

De parte Medicinae quae Chirurgia nuncupatur, necnon in librum Hippocratis de vulneribus capitis dilucidissima interpretatio. Venetiis, 1571, *in-4.*

Il y traite de différentes opérations de chirurgie, et il en expose les indications et les contre-indications. Il a nié l'existence des contre-coups dans les os du crâne ; et quoiqu'il lui soit arrivé d'observer une fente dans une autre partie que celle qui étoit blessée, il aima mieux supposer un double coup, que de se départir de sa première opinion.

De humani corporis anatome compendium. Venetiis, 1571, *in-8. Patavii*, 1585, *in-8.*

Cet ouvrage a paru dans la collection de ses Œuvres, sous le titre d'*Institutiones Anatomicae.*

Lectiones de partibus similaribus corporis humani. Noribergae, 1575, *in-fol.*

On doit cette édition à *Coiter.*

Opera genuina omnia, tàm practica quàm theorica, in tres tomos distributa. Venetiis, 1584, 1596, 1606, *in-fol. Francofurti*, 1600, *in-folio*, et un supplément de 1606, qui fait le quatrième tome. Si l'édition de Francfort est plus volumineuse que celle de Venise, c'est qu'on l'a grossie de beaucoup de choses recueillies sous la dictée de l'auteur, mais qui n'étoient pas d'un style à soutenir la publicité de l'impression.

Secreti racolti dal Faloppia. Venise, 1650, *in-8.*

C'est un ouvrage supposé, et attribué bien gratuitement à *Fallopio.* (*Extr. d'El.*).

(M. Goulin).

FALSIFICATION. (*Mat. méd.*)

Dans la préparation des médicamens simples ou composés, rien n'est souvent plus difficile à connoître, et malheureusement rien en même tems n'est si dangereux pour les succès de la pratique, que la *Falsification.* Nous disons dans les médicamens simples et composés, parce que l'art de falsifier les drogues s'est également exercé sur les uns et sur les autres ; la cupidité a trouvé les moyens d'altérer les substances, soit en ajoutant des matières viles aux plus précieuses, soit en substituant à ces dernières des matières plus communes, et revêtues par art de caractères analogues à ceux des premières ; à plus fortes raison a-t-on étendu cette *Falcification* sur les médicamens mélangés ou composés pharmaceutiquement, qui se prêtent bien plus facilement à un grand nombre d'altérations. C'est une vérité que trop d'exemples ont fait connoître, et dont les médecins praticiens doivent être pénétrés lorsqu'ils ordonnent des compositions. Aussi les plus sages, avertis de cette prévarication trop commune dans les grandes sociétés, ont-ils grand soin de prescrire le moins qu'ils peuvent de préparations composées, et s'en tiennent le plus souvent à des substances simples qu'on ne peut falsifier à cause de leur abondance et de leur bon marché. Cependant il est impossible de traiter les malades sans avoir recours à l'usage d'un assez grand nombre de substances composées et préparées dans les pharmacies ; il est également impossible d'éviter les *Falsifications* qui se pratiquent sur les matières simples qui viennent de loin, et par conséquent il doit entrer dans l'étude de la matière médicale de prendre des connoissances exactes sur les différens genres de *Falsifications* qu'on sait être faites, soit dans les médicamens simples, soit dans les médicamens composés. On doit, pour acquérir ces connoissances, examiner avec soin les médicamens sophistiqués ou falsifiés, tels qu'on les trouve quelquefois dans les boutiques, et pousser même cette étude jusqu'à préparer soi-même les principales espèces de composés faux, pour en comparer les propriétés, soit aux simples purs, soit aux composés faits avec fidélité. Par ce moyen on parviendra facilement à se rendre familières les observations propres à faire reconnoître les sophistications ou *Falsifications* qu'on rencontre trop souvent dans les boutiques. Rien ne peut remplir aussi bien cet objet important que de travailler pendant quelques mois dans une pharmacie où il y ait beaucoup d'activité, où l'on prépare avec soin tous les composés médicamenteux, où l'on rassemble toutes les drogues simples, et où les occasions de déterminer avec précision les propriétés et les caractères de tous les remèdes en bon état s'offrent à chaque instant ; c'est suivant nous une partie essentielle, et véritablement indispensable de l'étude de la médecine. On est bien sûr de reconnoître les *Falsifications* de tout genre, lorsqu'on a bien vu et bien examiné tous les médicamens simples et composés dans leur état de pureté.

Si ce dictionnaire devoit traiter en détail de la pharmacie, on exposeroit ici les principales espèces de *Falsifications* communément employées par la cupidité ; mais cet objet sera traité dans le dictionnaire de chimie pour toutes les préparations pharmaceutiques, et nous nous faisons un devoir d'y renvoyer nos lecteurs. Quant aux *Falsifications* introduites par fraude

dans diverses substances simples plus ou moins précieuses, on les trouvera toutes indiquées aux articles qui traitent de ces substances; aussi nous conseillerons de consulter les articles acacia, ambre gris, castoreum, hypociste, mercure, musc, opium, gommes, résines, manne, quinquina, senné, rhubarbe, ipécacuana, &c. &c. (M. FOURCROY..)

FALTRANCK. (*Mat. méd.*)

Mot allemand que nous avons adopté, et qui signifie boisson contre les chûtes. C'est ce que nous appelons *Vulnéraires suisses.*

Les vulnéraires suisses ne nous viennent pas uniquement de la Suisse, mais encore des montagnes d'Auvergne et de la partie des Alpes qui sépare la France de l'Italie. On préfère les plantes des montagnes à toutes les autres, parce qu'on suppose avec raison qu'étant plus exposées au soleil, et à un air plus pur et plus libre, elles ont plus d'énergie. Les espèces, dont elles sont composées, sont les feuilles de pervenche, de sanicle, de véronique, de bugle, de pied-de-lion, de millepertuis, de la langue de cerf, de capillaire, de pulmonaire, d'armoise, de bétoine, de vervêne, de scrophulaire, d'aigremoine, de centaurée, de piloselle, de menthe, &c. On y ajoute des fleurs de pié de chat, d'origanum, de vulnéraire rustique, de brunelle, &c. car le nombre des plantes vulnéraires est étendu; et chacun peut faire son mélange à sa volonté. Les paysans Génevois, Suisses et Auvergnats ont soin de les ramasser pour nous les envoyer sèches: mais auparavant ils les coupent par petits morceaux, apparemment pour les déguiser et empêcher qu'on ne les reconnoisse. Il vaudroit beaucoup mieux qu'ils les envoyassent entières, afin que nous fussions certains des espèces que nous employons.

On doit cueillir les plantes vulnéraires quand elles sont fleuries et dans leur vigueur, et y mêler aussi leurs fleurs. La meilleure manière de les faire sécher est, de les diviser premièrement par petits paquets, de les envelopper ensuite dans un papier gris, et de les pendre au plancher, les y laissant jusqu'à ce qu'elles soient sèches. Par cette méthode on conservera leurs couleurs et leurs vertus contre les injures de l'air; et on empêchera que la poudre et les ordures des mouches ne s'y attachent.

Le *Faltranck* est bon dans les chûtes, pour l'asthme, la phtisie, les fièvres intermittentes, les obstructions, les règles supprimées, les rhumes invétérés, la jaunisse. On y ajoute de l'absynthe, de la gentiane, pour exciter l'appétit, de la petite sauge, de la primevère, pour le rendre céphalique: on peut remplir avec ce remède un grand nombre d'indications. On peut aussi couper l'infusion théiforme de ces plantes avec du lait, et y ajouter un peu de sucre: cette infusion, lorsque les plantes ont été bien choisies, est fort agréable au goût; et bien des personnes préfèrent le bon *Faltranck* au thé, lorsqu'elles y sont habituées. (M. MAHON.)

FANTONI, (Jean) naquit en 1675 à Turin. Il étudia les belles lettres, la philosophie et ensuite la médecine dans l'université de cette ville. Reçu docteur, les libéralités de son prince lui fournirent le moyen d'aller se perfectionner dans les pays étrangers; il parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, et par-tout il acquit d'utiles et précieuses connoissances dans son art. Il paroît qu'il s'attacha beaucoup à *Méry* pendant son séjour à Paris; car on remarque dans ses dissertations une infinité de choses qu'il a tirées de ce savant anatomiste. De retour à Turin, il enseigna publiquement l'anatomie, et passa successivement aux chaires de médecine théorique et pratique. Le roi de Sardaigne le nomma ensuite médecin du prince de Piémont, son fils. Il s'acquitta de cette place, sans négliger ses exercices dans l'université de Turin. Il mourut en 1758 à l'âge de 83 ans.

Voici les titres de ses ouvrages:

Dissertationes Anatomicae XI. Taurini, 1701, *in*-8.

Dans ces dissertations, qui roulent sur la description des trois capacités du corps humain, l'auteur confond ses recherches avec celles des anatomistes les plus célèbres.

Anatomia corporis humani ad usum theatri medici accommodata. Ibidem, 1711, *in*-4.

Cette édition, qui fait partie de l'ouvrage précédent, ne contient que ce qui regarde le bas-ventre et la poitrine.

Dissertationes duae de structura et usu durae matris et lymphaticorum vasorum, ad Antonium Pacchionum conscriptae. Romae, 1721, avec les Opuscules de *Pacchioni*.

Il n'est point du sentiment de ce médecin sur la structure de la dure mère, non plus que sur l'existence des vaisseaux lymphatiques dans le tissu de cette membrane.

Dissertationes duae de Thermis Valderianis, Aquis Gratianis, Maurianensibus. Genevae, 1725, *in*-8, *et* 1738, *in*-4.

C'est un Traité sur les eaux d'Aix en Savoie, dont il borne les principes à la terre, au fer et au soufre.

Opuscula medica et physiologica. Genevae, 1738, *in*-4. On y a joint les Observations de son père.

Dissertationes Anatomicae septem priores renovatae, de abdomine. Taurini, 1745, *in*-8.

Commentariolum de Aquis Vindoliensibus, Augustanis et Ansionensibus. Ibidem, 1747, *in*-4.

Jean-Baptiste Fantoni, son père, bibliothécaire et premier médecin de Victor-Amédée II, duc de Savoie, enseigna aussi l'anatomie et la théorie dans les écoles de Turin. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, auxquels il n'a pu mettre la dernière main; la mort l'ayant enlevé en 1692, à l'âge de 40 ans, dans les environs d'Embrun où le Duc étoit campé, pendant le siège de Chorges. *Jean Fantoni* a revu ces manuscrits, dont il a tiré les meilleurs morceaux qu'il a donnés au public sous ce titre:

Observationes Anatomico-Medicae selectiores. Taurini, 1699, *in*-4 *Venetiis* 1713, *in*-4. La première édition contient 31 observations, la seconde 37. On y trouve de bonnes choses sur les maladies du cœur.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FARRAGUTH, FARRAGUS ou FERRAGIUS, étoit Juif; on dit qu'il fut médecin de l'empereur Charlemagne et qu'il lui dédia le *Tacuin* de *Buhahyliha Bengesla*, qu'il avoit traduit de l'arabe en latin. Mais si *Farraguth* est véritablement le traducteur de cet ouvrage, il ne peut avoir été médecin de Charlemagne, puisqu'on sait que ce prince mourut en 814, et que *Bengesla* composa son livre entre l'an 1075 et 1095.

Astruc croit que cette erreur est venue de ce que l'éditeur de cette traduction, qui fut imprimée en 1532, a trouvé à propos de changer la dédicace que *Farraguth* en avoit faite, *Carolo Regi*, en celle-ci, *Carolo Regi ejus nominis primo*. Ce qui a fait croire que cet ouvrage avoit été dédié à Charlemagne. Mais le savant *Astruc* est persuadé que le roi Charles premier du nom, à qui *Farraguth* a dédié sa traduction, doit être Charles de France, frère de Saint-Louis, Roi de Naples et de Sicile, premier du nom, qui commença de régner en 1266, et mourut en 1285; ainsi il regarde *Farraguth* comme un Juif Napolitain sorti de l'école de Salerne, et non point comme un médecin de la faculté de Montpellier, ainsi que l'a dit *Schenckius*, et plusieurs après lui.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FARCE. (*Hygiene*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom de *Farce* à des espèces de hachis, de viandes mêlées d'œufs et de laitages, de lard, de truffes, et de différentes substances fortement assaisonnées. Ce mets ne convient qu'aux bons estomacs et aux fortes constitutions: les personnes délicates et convalescentes doivent absolument se défendre ce genre d'alimens.

(M. Macquart.)

FARCY. (Dominique de) De Paris, docteur le 29 janvier 1669, élu doyen le 13 novembre 1700.

Farcy étoit éloquent; il parloit avec aisance et sans préparation sur toutes sortes de matières. Il poursuivit avec zèle les droits de la faculté contre les charlatans et les empiriques, et soutint la discipline des écoles avec une grande fermeté. Deux ans avant sa mort il fut opéré de la taille: sa santé, vigoureuse jusqu'alors, s'affoiblit peu à peu; il mourut le 14 avril 1722, âgé de près 80 ans.

Farcy avoit été censeur en 1702 et 1703. Ses confrères le consultoient souvent dans les maladies qui présentoient quelques difficultés. Il étoit très-occupé dans la pratique de son art.

(M. Andry.)

FARD, (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Applicata*.

Ordre II. Cosmetiques.

Fard se dit de toute composition de blanc ou de rouge, dont les femmes et même quelques hommes se servent pour embellir leur teint, imiter les couleurs de la jeunesse et les réparer par artifice.

Le nom de *Fard*, *fucus*, étoit encore plus étendu autrefois, qu'il ne l'est aujourd'hui, et

faisoit un art particulier, qu'on appelloit cosmétique, ou l'art de farder, de κοσμοτικη : il comprenoit non seulement toutes les espèces de *Fard*, mais encore tous les médicamens qui servoient à ôter, à cacher, à rectifier toutes les difformités corporelles ; et c'est cette dernière partie de l'ancienne cosmétique que l'on a nommée orthopédie. (*Voyez ce mot*).

L'amour de la beauté a fait imaginer de tems immémorial tous les moyens qu'on a crus propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée, ou à en rétablir les brèches. L'auteur du livre de Noé assure, qu'avant le déluge, l'ange Azaliel apprit aux filles l'art de se farder. D'où l'on peut du moins inférer l'antiquité de cette pratique.

L'antimoine est le plus ancien *Fard* dont il soit mention dans l'histoire, et en même tems celui qui a eu le plus de faveur. Job (*chap.* 40. *v.* 14) marque assez le cas qu'on en faisoit, lorsqu'il donne à une de ses filles le nom de boëte à *Fard*, *cornu stibii*.

Comme dans l'Orient les yeux noirs, grands et fendus passoient, ainsi que dans beaucoup d'autres pays, pour les plus beaux, les femmes qui vouloient plaire se frottoient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du *Fard* d'antimoine, pour faire paroître l'œil plus grand. Tertulien et Saint-Cyprien déclamèrent contre cette coutume établie de leur tems en Afrique ; et le dernier disoit finement, *inunge oculos tuos non stibio diaboli, sed collyrio Christi.*

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aujourd'hui les femmes syriennes, babyloniennes et arabes se noircissent du même *Fard* le tour de l'œil, et que les hommes en font autant dans les déserts de l'Arabie, pour se conserver les yeux contre l'ardeur du soleil. (*Voyage de Perse*, *liv.* 2. *ch.* 7).

Les asiatiques donnèrent aux femmes grecques et romaines la coutume se de peindre les yeux avec de l'antimoine ; mais ces dernières enchérirent de beaucoup sur l'ancienne découverte et imaginèrent le blanc et le rouge. Ce que Juvénal dit des bapses d'Athênes, de ces prêtres efféminés qu'il admet aux mistères de la toilette, comme nos élégantes ont admis les nôtres de nos jours, se doit entendre des dames romaines qui leur avoient fourni l'exemple de mettre du blanc et du rouge, et de se noircir le sourcil en le tournant en demi rond avec une aiguille de tête.

Ille supercilium madidâ fuligine factum
Obliquâ producit acu, pingitque trementes
Attollens oculos. JUVEN. *Sat.* 2.

Nos dames, dit Pline le naturaliste, se faident par air jusqu'aux yeux, *tanta est decoris affectatio, ut tingantur oculi quoque.* Mais ce n'étoit là qu'un léger crayon de leur molesse.

Elles passoient de leurs lits dans des bains magnifiques et odorans, se faisoient polir et adoucir la peau avec des pierres ponces. Elles avoient vingt sortes d'esclaves en titre pour ces usages. A cette propreté luxurieuse succéda l'onction avec des parfums d'Assyrie ; enfin le visage ne reçut pas moins de façons et d'ornemens que le reste du corps.

Du tems d'Ovide, les courtisanes et les affranchies n'osoient pas encore mettre du *Fard* ; il conseille aux grandes dames un *Fard* fait avec du froment, de l'orge, de l'orobe, des œufs, de la corne de cerf, des oignons de narcisse, de la gomme et du miel.

Quæcumque afficiet tali medicamine vultum
Fulgebit speculo lævior ipsa suo.

Bien-tôt on se servit d'un *Fard* plus simple, composé d'une terre blanche de Chio ou de Samos qu'on faisoit dissoudre dans du vinaigre.

La célèbre courtisane Poppé inventa une pâte qui formoit un masque, avec lequel les femmes alloient dans l'intérieur de leurs maisons. Pline rapporte que les dames romaines se servoient, pour rouge, d'une espèce de *fucus*, ou racine de Syrie, avec laquelle on teignoit les laines, et que Théophraste nomme rizion : puis ensuite du *purpurissum*, préparation extraite de l'écume de la pourpre, espèce de coquille.

Presque tous les peuples de la terre se sont peints de différentes espèces de couleurs, suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté ; partout l'amour propre et la vanité ont également leur recherche ; l'exemple, les tems et les lieux n'y mettent que le plus ou le moins d'adresse, de goût et de perfection.

Le blanc et le rouge ont fait fortune en France, nous avons obligation aux Italiens qui passèrent à la cour de Catherine de Médicis : mais ce n'est que sur la fin du siècle passé que l'usage du rouge est devenu général parmi les femmes de condition. Mais elles ont beau faire, les ravages du tems ne se réparent pas ; en voulant se tromper elles-mêmes, comment ne chercheroient-elles pas à tromper les autres ? Mais comme le dit Lafontaine :

Les fards ne peuvent faire
Que l'on échappe au tems, cet insigne larron.
Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer ; que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage.

Aussi, comme l'a dit Afranius, les graces simples et naturelles, le rouge de la pudeur, voilà le *Fard* le plus séduisant de la jeunesse. Pour la vieillesse, il n'est point de *Fard* qui puisse l'embellir que l'esprit et les connoissances, j'ajoute la bonté et l'amabilité.

Il n'y a point de doute que tous les *Fards* ne soient nuisibles ; ils font l'effet opposé à celui qu'on desire, ils gâtent la peau, altèrent et enlèvent la couleur naturelle du visage. On sait que la transpiration est une des sécrétions les plus abondantes et les plus continues, qu'elle s'opère indistinctement par tous les pores de la peau ; mais, si on la plâtre on si on la couvre de blanc, on fait refouler intérieurement cette transpiration si indispensable, en bouchant les pores par lesquels elle s'opère, il se fait un refoulement vers l'intérieur, et l'humeur qui auroit été évacuée va se porter sur quelque organe essentiel à la vie et y porter ses ravages.

On sait que presque tous les blancs sont faits avec ce qu'on nomme de l'huile de talc et le blanc d'Espagne, avec des préparations ou des chaux de plomb, de bismut, d'étain et même de mercure ; personne ne doute aujourd'hui que ces diverses substances minérales ne puissent devenir d'un usage très-dangereux. On a souvent vu des femmes en conséquence se trouver attaquées de dartres, de boutons et d'autres maladies de peau particulièrement au visage ; lorsque ces accidens ont lieu pendant leurs grossesses et après les couches, il est très-difficile, et quelquefois même très-dangereux de les en guérir.

Le rouge dont se sert le plus grand nombre des femmes est le vermillon ; c'est de tous le plus éclatant, celui qui foisonne le plus ; il seroit moins dangereux, si l'on s'en servoit étendu d'un peu d'eau, sans talc ni aucun autre ingrédient, et seulement pour imiter la nature lorsque les joues n'ont pas ce ton de couleur, qui dans la jeunesse fait le charme des yeux, et non pour masquer des physionomies en y appliquant du rouge, comme on fait sur les roues d'un carosse. Les rouges qu'on retire du bois de santal, rouge infusé dans l'esprit de vin, de la racine d'orcanette, de la cochenille, du bois de Bresil et autres subsistances végétales, sont peu dangereux, sur-tout lorsqu'on en applique modérément. Si l'on veut jouir des recherches qui ont été faites sur le *Fard* et sur tous les objets de la toilette, on peut lire un ouvrage de le Camus, Médecin de Paris ; il est très ingénieux, et a pour titre, Abdeker, ou l'art de conserver la beauté ; on y trouve une foule de recettes, dont la majeure partie ne doit pas être employée, sans avoir auparavant consulté un Médecin instruit.

(M. Macquart).

FARDEAU. (*Hygiène*).

Partie III. Règles générales d'Hygiène.

Classe II. Hygiène particulière.

Ordre III. Régime rélatif aux conditions des hommes.

Section V. Des professions.

Les *Fardeaux* ou faix doivent être proportionnés à la force individuelle de ceux qui en sont chargés ; sinon on sent qu'ils peuvent les fatiguer horriblement, en comprimant beaucoup et en tiraillant les muscles et les nerfs des parties sur lesquelles se fixe leur pesanteur. Ils peuvent d'ailleurs dans les efforts violens qu'on fait pour les porter ou les trainer, causer l'atonie des parties, et leur luxation ; toutes raisons qui doivent engager à ne pas laisser porter des charges extraordinaires, comme on le voit faire souvent à Paris aux porte-faix des halles et aux savoyards, que des jactances ou des imprudences dans ce genre ont souvent blessés. (*Voyez* Effort). (M. Macquart).

FARINE. (*Hygiène*, *et Mat. Med*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La farine est une substance pulvérulente tirée des grains qu'on nomme farineux, qui tient beaucoup de la nature de la gomme ou du mucilage, mais qui est sensiblement plus savoureuse, plus fermentescible, et plus nourrissante.

Sans entrer dans l'examen chimique de la farine, nous dirons seulement qu'elle n'est point homogène, et qu'elle contient trois substances très-distinctes, et séparables les unes des autres.

La première est l'amidon pur, fécule blanche, indissoluble dans l'eau froide, de la nature des substances muqueuses avec lesquelles on forme la colle.

La seconde est le gluten, on la matière végéto-animale découverte par Beccari et Kessel-Meyer, qui semble se rapprocher de la nature des gommes, par la manière dont elle résiste à l'action de l'esprit de vin, quoiqu'elle en soit bien éloignée, puisque l'eau ne peut la dissoudre, et qu'elle présente à l'analyse les mêmes principes que les matières animalisées.

La

La troisième substance est douce, poissante, parfaitement dissoluble à l'eau froide, de la nature des matières sucrées extractives et muqueuses; elles se trouve en petite quantité dans la farine, au moins dans celle de froment.

L'union de ces substances, et la présence sur-tout du gluten, donne à la farine de froment la supériorité pour faire du pain bien levé, léger, le plus moëlleux, le plus agréable, et le plus salutaire à tous égards. Car l'amidon ne peut fournir qu'un pain inférieur, quand la farine a été dépouillée de sa partie glutineuse, qui se dissout parfaitement dans l'acte de la fermentation, et dans celui de la cuisson, par l'intermède des parties amilacées et mucoso-sucrées.

Si l'on pouvoit donner aux autres farines cette partie glutineuse que possède celle de froment, on rendroit un grand service à la société. Les pains qu'elles fournissent peuvent être essentiellement aussi nourrissans que celui qu'on fait avec le froment, mais elles n'auront jamais les qualités supérieures de ce dernier. Le caractère animal du gluten étant bien avéré, on pourroit peut-être trouver son équivalent dans quelques substances animales à bas prix, comme la partie caséeuse du lait, les gelées ou colles qu'on peut tirer des os, des cartilages, des tendons, &c. et même de certains végétaux très-communs, tels que les choux, les navets, qui fournissent les mêmes principes que les matières animales. M. Parmentier a démontré que c'étoit la partie amilacée des farines qui nourrissoit; que cette substance étoit beaucoup moins susceptible d'altération et de corruption que les autres parties de la *Farine*, puisque les amidoniers extraient facilement des farines gâtées des amidons très-beaux, très-sains: ce dont on doit lui savoir beaucoup de gré, c'est d'avoir cherché à faire des applications utiles de ces connoissances importantes. Ses expériences lui ont fait découvrir qu'avec des pommes de terre converties en pâte avec de l'amidon, avec de la levure et quelques grains de sel, on peut faire dans tous les tems un pain excellent, salubre, nourrissant, et qui, en cas de disette, peut sans inconvénient remplacer le pain de froment, de seigle, d'orge, et d'avoine.

La meilleure farine est celle qui est d'un blanc jaunâtre, sèche et pesante, qui s'attache au doigt, et qui, pressée, y reste en une espèce de pelote. Elle ne doit avoir aucune odeur; la saveur qu'elle répand dans la bouche est semblable à celle de la colle fraîche, sans qu'on y apperçoive des particules de son. C'est là la *Farine* de la première qualité. M. Parmentier donne d'excellens développemens relatifs aux connoissances qu'on peut avoir sur les différentes qualités de *Farine*. (*Voyez* son mémoire sur les grains, p. 222, *in-4*). Suivant lui une *Farine* doit faire du bon pain, si en en faisant dans la main avec de l'eau fraiche et pure une boulette qui ne soit pas trop ferme, la *Farine* a absorbé le tiers de son poids d'eau, si la pâte s'allonge bien sans se rompre en la tirant dans tous les sens, si elle s'affermit promptement à l'air, et sur-tout si elle contient beaucoup de matière végéto-animale.

La meilleure manière de la conserver est de suivre ce que M. Brocq a pratiqué avec succès pour les blés, c'est-à-dire de la tenir renfermée dans des sacs isolés, placés et disposés comme il a été recommandé à l'article blé.

La substance des *Farines* est abondamment répandue dans le règne végétal. Celles de toutes les graminées et de toutes les légumineuses sont susceptibles d'en fournir, mais à un degré bien inférieur. On peut dire que les *Farines* ou les substances farineuses fournissent le fond principal ou l'aliment le plus étendu de tous les peuples de la terre, et d'un grand nombre d'animaux tant domestiques que sauvages.

Les hommes ont multiplié et vraisemblablement amélioré par la culture celles des plantes graminées qui contiennent le plus de *Farine*. Le froment, le seigle, l'orge, le riz, sont les principales de ces substances végétales, qu'on nomme céréales ou fromentacées. Le maïs ou le blé de Turquie leur a été substitué avec avantage dans les pays stériles, où les fromens croissent difficilement, sur-tout dans une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique. Dans la plupart des contrées de l'Europe, nous voyons aujourd'hui avec plaisir que le préjugé contre les pommes de terre est vaincu, et que beaucoup de sols ingrats à la culture du froment en fournissent abondamment, et donnent aux hommes une nourriture saine à laquelle le froment seul a droit d'être préféré. (*Voyez* Pomme de terre). Dans quelques contrées on fait du pain de chataigne, on en a fait avec la racine de *l'arum palustre arundinaceâ radice*, avec la racine d'asphodele, celle de manioc, de la cassave; ce sont là à-peu-près toutes les principales substances capables de fournir des farines ou des fécules. (*Voyez* ces mots).

On mange les *Farines*, après qu'elles ont été altérées par la fermentation, ou sans qu'elles aient éprouvé ce changement: dans le premier cas on obtient du pain, dans le second cas on a 1°. des végétaux légumineux cuits et assaisonnés dans l'eau, le bouillon, et le jus des viandes; 2°. des graines de plantes graminées, diversement préparées, telles que le riz, les gruaux, l'orge mondé, la farine de froment,

celle de maïs, puis les pâtes d'Italie, comme semouille, lasagne, vermichelle, macaroni, sagou dont on fait des crêmes, des bouillies, des potages, &c. Ces alimens sont très-nourrissans, et même incrassans: on les emploie également dans l'état de santé, et dans celui de convalescence; ils sont plus propres à faire naître des acides dans les premières voies que les alimens tirés des animaux: on ne peut leur accorder aucune qualité véritablement médicamenteuse, altérante, ou qui exerce une action prompte sur les solides ou sur les fluides.

Les peuples qui font presque toute leur nourriture de ces farineux, ou de leurs farines non fermentées, ont l'air sain, le tein frais et fleuri; ils sont gras, lourds et paresseux, moins propres aux exercices et aux travaux pénibles, souvent sans esprit, sans desirs et sans inquiétude. Leur usage, très-prolongé, finit par empâter.

C'est avec la farine de froment non fermentée qu'on fait, dans beaucoup de pays, la première nourriture des enfans, contre laquelle nous avons réclamé à juste titre. (*Voyez* Bouillie). La fermentation assure seule en effet à la *Farine* les qualités qu'il lui faut pour devenir aisément digestible. Il n'y a guère que l'auteur des Annales politiques, civiles et littéraires, t. 5, p. 429, qui, en mangeant toujours du pain, l'ait regardé comme un aliment très-insalubre. M. Tissot, dans sa Lettre à M. Hirzel sur le bled et le pain, s'est donné la peine de combattre ce sophisme ridicule, et qui est suffisamment démenti par l'expérience de tous les siècles et de tous les hommes qui ont su en faire usage.

La matière médicale distingue parmi les résolutifs quatre *Farines*, qui sont celles d'orge, de féve, d'orobe, et de lupin; on y joint souvent celles de froment, de lentilles, de lin, de fenu grec, qui valent bien les autres. (*Voyez* au mot Lin, ce qui a rapport à sa *Farine*.)

(M. Macquart.)

FARINEUX. (*Hygiène.*)

On donne le nom de *Farineux* à des substances végétales, propres à être séchées, et à se réduire en poudre, miscibles à l'eau, et susceptibles de la fermentation panaire et vineuse. Tout ce qui est relatif à ces substances se trouve suffisamment approfondi, à l'article Farine, et à l'article Aliment classe I, Fécules: *de la Fécule, et des Alimens qui la contiennent.* Tome 1 page 769. (M. Macquart.)

FASCICULE, s. m. *Fasciculus.* (*Mat. méd.*)

C'est le nom d'une mesure usitée dans la prescription des médicamens. Les uns entendent par *Fascicule* une poignée; d'autres ce que l'on peut prendre avec les trois premiers doigts de de la main; d'autres enfin, ce que nous entendrions par une brassée. La différence étant très-considérable, le médecin doit dans ses formules spécifier exactement la dose qu'il veut employer, lorsqu'il l'énonce par cette expression douteuse.

(M. Mahon.)

FASCIOLA ou SANGSUE-LIMACE, espèce de ver du genre des tœnia. Ce ver aquatique est d'une figure ovale, et à peine de la grandeur d'une semence de melon, un peu plus gros que le vrai tœnia ou ver solitaire. On en trouve de la longueur d'une aune, mais sans articulations sensibles, ce qui fait qu'on ne peut pas déterminer si c'est un seul ver ou plusieurs ensemble, comme on le présume à l'égard du tœnia, dont la vraie longueur est indéterminée, et qui est divisé en travers, c'est-à-dire, par anneaux. Le *Fasciola* est applati, ses deux extrémités sont rondes, ses surfaces plates sont chargées de trois lignes longitudinales, et ses côtés sont crénelés.

Les poissons et les chiens sont plus sujets que l'homme à être attaqués par ce ver. La manière de s'en délivrer est la même que pour le tœnia. (*Voyez* Tænia ou Ver solitaire.)

(M. Mahon.)

FATIGUE. (*Higiène*).

La *Fatigue* est l'effet d'un travail considérable, soit du corps, soit de l'esprit. Elle est le plus souvent la suite des excès dans l'exercice des actions corporelles. Je ne répéterai pas ici ce qui a été dit aux mots Exercice, Excès. (M. Macquart).

FAUCHARD, (Pierre) chirurgien dentiste à Paris, éleve d'*Alexandre Poteler* et chirurgien major des vaisseaux du roi, exerça son art pendant plus de quarante ans avec une grande célébrité. Il est mort le 22 Mars 1761.

L'ouvrage que nous avons de lui sur les maladies des dents, est un des meilleurs qui aient été écrits sur cette matière. M. *Sue* le jeune en attribue le succès en bonne partie aux soins de *Devaux*. Dans l'éloge de ce dernier, qu'il a publié en 1772, il dit que cet ouvrage avoit besoin de la plume de *Devaux* pour être en état de paroître au jour. Il y fit, ajoute-t-il, des corrections, et il y inséra des observations qui n'appartiennent qu'à lui.

Quoiqu'il en soit, *Fauchard* a décrit avec assez d'exactitude l'abscès qui attaque la substance intérieure des dents sans altérer la substance corticale. Il a inventé plusieurs pièces

artificielles pour remplacer une partie des dents, ou pour remédier à leur perte totale. Il employoit avec le plus grand succès cinq sortes d'obturateurs du palais, qu'il a fait représenter dans une planche particulière, et personne n'a mieux adapté que lui une ou plusieurs dents artificielles. Avant lui, on ne plomboit presque point les dents; mais il s'est servi de ce secours avec le plus grand avantage.

L'ouvrage de *Fauchard* est intitulé :

Le Chirurgien Dentiste ou Traité des dents. Paris, 1728, deux volumes *in*-12. Paris, 1746, deux volumes *in*-12. En Allemand, Berlin, 1753, *in*-8. (*Excr. d'El.*) (M. Goulin.)

FAULX, processus de la dure mère, qui prend son origine du *crista galli* de l'os ethmoïde, se recourbe en arrière, passe entre les deux hémisphères du cerveau, et se termine au pressoir d'hérophile. (*Voyez* le dict. d'Anatomie.) (M. Mahon.)

FAUSSE COUCHE. (*Phys. Med.*)

Expulsion du fœtus avant terme. Comme une infinité de causes s'opposent souvent à l'accroissement du fœtus dans l'utérus, et le chassent du sein maternel avant le tems ordinaire; la sortie de ce fœtus hors de la matrice avant le terme prescrit par la nature, a été nommée *Fausse-Couche* ou *Avortement.* Je sais que les médecins et les chirurgiens emploient ordinairement le premier mot pour les femmes et le dernier pour les bêtes; mais le physicien ne fait guere d'attention au choix scrupuleux des termes quand il est occupé de l'importance de la chose; celle-ci intéresse tous les hommes, puisqu'il s'agit de leur vie dès le moment de la conception. On ne sauroit donc trop l'envisager sous diverses faces; et nous ne donnerons point d'excuse au lecteur pour l'entretenir plus au long sur cette matière, qu'on ne l'a fait sous le mot *Avortement* : il est quelquefois indispensable de se conduire ainsi pour le bien de cet ouvrage. Les signes présomptifs d'une *Fausse-Couche* prochaine sont la perte subite de la gorge, l'évacuation spontanée d'une liqueur sereuse, par les mamelons du sein; l'affaissement du ventre dans sa partie supérieure et dans ses côtés; la sensation d'un poids et d'une pesanteur dans les hanches et dans les reins, accompagnée ou suivie de douleurs; l'aversion pour le mouvement dans les femmes actives; des maux de tête, d'yeux, d'estomac; le froid, la foiblesse, une petite fièvre, des frissons, de légères convulsions, des mouvemens plus fréquens et moins forts du fœtus, lorsque la grosesse est assez avancée, pour qu'une femme le puisse sentir. Ces divers signes plus ou moins marqués, et sur-tout réunis, font craindre une *Fausse-Couche*, et quelquefois elle arrive sans eux. On la présume encore plus sûrement par la cause capable de la procurer, et par les indices du fœtus mort ou trop foible. Les signes avant-coureurs immédiats d'une *Fausse-Couche*, sont l'accroissement et la réunion de ces symptomes, joints à la dilatation de l'orifice de la matrice, aux envies fréquentes d'uriner, à la formation des eaux, à leur écoulement, d'abord purulent, puis sanglant; ensuite à la perte du sang pur; enfin à celle du sang grumelé ou de quelque excrétion semblable et extraordinaire. Les causes propres à produire cet effet, quoique très-nombreuses, peuvent commodément se rapporter, 1°. à celles qui concernent le fœtus, ses membranes, les liqueurs dans lesquelles il nage, son cordon ombilical et le placenta; 2°. à l'uterus même; 3°. à la mère qui est enceinte. Le fœtus trop foible, ou attaqué de quelque maladie, est souvent expulsé avant le terme; accident qu'on tache de prévenir par des corroborants; mais quand le fœtus est mort, monstrueux, dans une situation contraire à la naturelle, trop gros pour pouvoir être contenu jusqu'au terme, ou nourri par la mere; lorsque ses membranes sont trop foibles; lorsque le cordon est trop court, trop long, noué; il n'est point d'art pour prévenir la *Fausse-Couche.* Il est encore impossible qu'une femme, ayant avorté d'un des deux enfans qu'elle a conçus, puisse conserver l'autre jusqu'à terme; car l'uretus s'étant ouvert pour mettre dehors le premier de ces enfans, ne se referme point que l'autre n'en soit chassé. Le cordon ombilical étant une des voies communicatives entre la mère et le fœtus, toutes les fois que cette communication manque, la mort du fœtus et l'avortement s'ensuivent. La même chose arrive quand les enveloppes du fœtus se rompent, parce qu'elles donnent lieu à l'écoulement du liquide, dans lequel il nageoit. Le fœtus reçoit principalement son accroissement par le placenta, et sa nourriture par la circulation commune entre lui et la mère. Si donc il se fait une séparation du placenta avec l'uterus, le sang s'écoule, tant des artères ombilicales, que des artères utérines, dans la cavité de la matrice; d'où suit nécessairement la mort du fœtus, tandis que la mère elle-même est en grand danger. Si l'on peut empêcher les causes de cette séparation, on préviendra l'avortement; c'est pourquoi les femmes sanguines, plétoriques, oisives, et qui vivent d'alimens succulens, ont besoin de saignées réitérées depuis le second mois de leur grossesse, jusqu'au cinq ou sixième, pour éviter une *Fausse-Couche*. Elle doit encore arriver, si le placenta devient skirrheux, ou s'il s'abreuve de sérosités qui ne peuvent convenir à la nourriture du fœtus, l'uterus devient

aussi très-souvent par lui-même une cause fréquente des *Fausses-Couches*; 1°. par l'abondance du mucus, qui, couvrant ses parois intérieures, donne une union trop foible au placenta; 2°. lorsque cette partie est trop délicate ou trop petite pour contenir le fœtus; 3°. si son orifice est trop relâché, comme dans les femmes attaquées de fleurs blanches; 4°. si un grand nombre d'accouchemens ou d'avortemens ont précédé; 5°. dans toutes les maladies de cette partie, comme l'inflammation, l'hérésipèle, l'hydropisie, la callosité, les skirre, la passion hystérique, quelque vice de conformation, &c. 6°. dans les blessures, des contusions, le resserrement du bas ventre, la compression de l'épiploon, et tout autre accident qui peut chasser le fœtus du sein maternel. Les différentes causes qui, de la part de la mère, produisent la *Fausse-Couche*, sont certains évacuans, propres à expulser le fœtus; tels que les cantarides, l'armoise, l'aconit, la sabine, les emménagogues, les purgatifs, les vomitifs, les fumigations, les lavemens; toute les passions vives, la colère et la frayeur en particulier; les fréquens vomissemens; les fortes toux, les grands cris, les exercices, danses, sauts et secousses violentes; les efforts, les faux-pas, les chûtes, les trop ardens et fréquens embrassemens; les odeurs ou vapeurs désagréables et nuisibles à la respiration, la pléthore ou le manque de sang, la diete trop sévère, le ventre trop pressé par des busques roides, ou par lui-même trop long-tems resserré; des saignées et des purgations faites à contre-tems, la foiblesse de la constitution; enfin toutes les maladies, tant aiguës que croniques, sont l'origine d'un grand nombre de *Fausses-Couches*. C'est pourquoi il faut toujours diriger les remèdes à la nature de la maladie, et les diversifier en conséquences des causes qu'on tachera de connoître par leur signes: ainsi les saignées réitérées sont nécessaires dans la pléthore: la bonne nourriture dans les femmes foibles et peu sanguines; les corroborans généraux et les topiques dans le relâchement de l'orifice de l'uterus, &c. Enfin, si les causes qui produisent l'avortement, ne peuvent être ni prévenues ni détruites, et qu'il y ait des signes que le fœtus est mort, il faut le tirer hors de l'uterus par le secours de l'art. 1°. L'avortement est plus dangereux et plus pénible au sixième, septième et huitième mois, que dans les cinq premiers; et alors il est ordinairement accompagné d'une grande perte de sang. 2°. Il est toujours funeste à l'enfant, ou dans le tems même de la *Fausse-Couche* ou peu de tems après. 3°. Les femmes d'une constitution lâche, ou dont quelques accidens ont affoibli la matrice, avortent le plus facilement. 4°. Cet accident arrive beaucoup plus souvent dans les deux ou trois premiers mois de la grossesse, que dans tous les autres. 5°. Comme la matrice ne s'ouvre qu'à propoition de la petitesse du fœtus, l'on voit assez fréquemment que l'arrière-faix dont le volume est beaucoup plus gros, reste arrêté dans l'utérus pendant quelque tems. 6°. Dans les *Fausses-Couches* au-dessous de cinq ou six mois, il ne faut pas beaucoup se mettre en peine de réduire, en une bonne figure, les fœtus qui se présentent mal; car, en quelque posture que soient les avortons, la nature les expulse assez facilemens à cause de leur petitesse. 7°. La grosseur des fœtus avortons morts, ne répond pas d'ordinaire au terme de la grossesse; car ils n'ont communément, quand ils sont chassés de l'uterus, que la grosseur qu'ils avoient lorsque leur principe de vie a été détruit. 8°. Quand ils sont expulsés vivans, ils ont rarement de la voix avant le sixième mois, peut-être parce que leur poumon n'a pas encore la force de pousser l'air avec assez d'impétuosité pour former aucun cri. 9°. Les *Fausses-Couches* rendent quelquefois des femmes fécondes qui ont été long-tems stériles par le défaut des règles, soit en quantité, soit en qualité. 10°. Les femmes sujettes à de fréquentes *Fausses-Couches*, produites par leur tempéramment, doivent avant que de se mettre en état de concevoir, se priver pendant quelques mois des plaisirs de l'amour, et plus encore dès qu'elles seront grosses. 11°. Si le fœtus est mort, il faut attendre l'avortement sans rien faire pour le hâter: excellente règle de pratique. 12°. Les précautions qu'on prend contre l'avortement pendant la grossesse, ne réussissent pas aussi souvent que celles que l'on prend entre l'avortement et la grossesse qui suit. 13°. Les femmes saines, ni maigres ni grasses, qui sont dans la vigueur de leur âge, qui ont le ventre libre et l'utérus humide, supportent mieux la *Fausse-Couche* et ses suites, que ne le font d'autres femmes. 14°. Avec tous les soins et les talens imaginables, on ne prévient pas toujours une *Fausse-Couche* de la classe de celles qui peuvent être prévues ou prévenues. 15°. L'avortement indiqué prochain, qu'on n'a plus d'espérance de prévenir, ne peut ni ne doit être empêché par aucuns remèdes quels qu'ils puissent être. 17°. Le danger principal de l'avortement, vient de l'hémorrhagie qui l'accompagne ordinairement. 18° Celui que les femmes se procurent volontairement, et par quelque cause violente, les met en plus grand péril de la vie que celui qui leur arrive sans l'exciter. 19°. Il est d'autant plus dangereux, que la cause qui le procure est violente, soit qu'il vienne par des remèdes actifs, pris intérieurement, ou par quelque blessure extérieure. 20°. La coutume des accoucheuses qui ordonnent à une femme grosse, quand elle s'est blessée par une chûte ou autrement, d'avaler dans un œuf de la soie cramoisie

découpée menu, de la graine d'écarlate, de la cochenille, ou autres remèdes de cette espèce; cette coutume, dis-je, n'est qu'une pure superstition. 21°. C'est un autre abus de faire garder le lit pendant vingt-neuf jours fixes aux femmes qui se sont blessées, et de les faire saigner au bout de ce tems-là, au lieu d'employer d'abord la saignée et autres remèdes convenables, et de considérer que le tems de la garde du lit peut être plus court ou plus long, suivant la nature et la violence de l'accident. En un mot, cette matière présente quantité de faits et de principes, dont les médecins peuvent tirer de grands usages pour la pratique de leur profession; mais ce sujet n'est pas moins digne de l'attention du législateur philosophe, que du médecin physicien. L'avortement provoqué par des breuvages ou autres remèdes de quelqu'espèce qu'ils soient, devient inexcusable dans la personne qui le commet, et dans ceux qui y participent. Il est vrai qu'autrefois les courtisannes en Grèce se faisoient avorter sans être blâmées, et sans qu'on trouvât mauvais que le médecin y concourut; mais les autres femmes et filles qui se procuroient des avortemens, entraînées par les mêmes motifs qu'on voit malheureusement subsister aujourd'hui, les unes pour empêcher le partage de leurs biens entre plusieurs enfans, les autres pour se conserver la taille bien faite, pour cacher leur débauche, ou pour éviter que leur ventre devint ridé, comme il arrive à celles qui ont eu des enfans, *ut careat rugarum crimine venter*: de telles femmes, dis-je, ont été de tout tems regardées comme criminelles. *Voyez* la manière dont Ovide s'exprime sur leur compte; c'est un homme dont la morale n'est pas sévère, et dont le témoignage ne doit pas être suspect: celle-là, dit-il, méritoit de périr par sa méchancheté, qui la première a appris l'art des avortemens: *Quae prima instituit teneros avellere fœtus, malitiâ fuerat digna perire suâ*. Et il ajoute un peu après, *hoc neque in armeniis tigres fecere latebris, perdere nec fœtus ausa leœna suos: at tenerae faciunt, sed non impune, puellae sœpè suos, utero quae necat ipsa perit. Eleg. XIV, lib. II, amor.* Il est certain que les violens apéritifs ou purgatifs, les huiles distillées de genièvre, le mercure, le safran des métaux, et semblables remèdes abortifs, produisent souvent des incommodités très-fâcheuses pendant la vie, et quelquefois une mort cruelle. On peut s'en convaincre par la lecture des observations d'Albrecht, de Bartholin, de Zacutus, de Mauriceau, et autres auteurs. Hippocrate, *au cinquième et sixième livre des maladies populaires*, rapporte le cas d'une jeune femme qui mourut en convulsion quatre jours après avoir pris un breuvage pour détruire son fruit, tel est le danger des remèdes pharmaceutiques employés pour procurer l'avortement. La raison et l'expérience ne corrigent point les hommes; l'espoir succède à la crainte, le tems presse, les momens sont chers; l'honneur commande et devient la victime d'un affreux combat: voilà pourquoi notre siècle fournit les mêmes exemples et les mêmes malheurs que les siècles passés. Brendelius, ayant ouvert en 1714 une jeune fille morte à Nuremberg de cette opération, qu'elle avoit tentée sur elle-même, a trouvé l'utérus distendu, enflammé, corrompu; les ligamens, les membranes et les vaisseaux de ce viscère dilacérés et grangrenés. *Ephém. acad. nat. curios. obs.* 167. En un mot, les filles et les femmes qui languissent et qui périssent tous les jours par les inventions d'un art si funeste, nous instruissent assez de son impuissance et de ses effets. La fin déplorable d'une fille d'honneur de la reine mère, Anne d'Autriche, mademoiselle de * * * qui se servit des talens de la Constantin, sage-femme, consommée dans la science prétendue des avortemens, sera le dernier fait que je citerai de la catastrophe des *Fausses Couches*, procurées par les secours de l'industrie: le fameux sonnet de l'avorton fait par M. Hainaut à ce sujet, et que tout le monde sait par cœur, pourra servir à peindre les agitations et le trouble des femmes qui se portent à faire périr leur fruit. Concluons trois choses de tout ce détail: 1°. que l'avortement forcé est plus périlleux que celui qui vient naturellement; 2°. qu'il est d'autant plus à craindre, qu'il procède de causes violentes dont les suites sont très-difficiles à fixer; 3°. enfin, que la femme qui avorte par art, est en plus grand danger de sa vie, que celle qui accouche à terme. Cependant, puisque le nombre des personnes qui bravent les périls de l'avortement procuré par art est extrêmement considérable, rien ne seroit plus important que de trouver des ressources supérieures à la sévérité des loix, pour épargner les crimes, et pour sauver à la république tant de sujets qu'on lui ôte: je dis, rien ne seroit plus important que de trouver des ressources supérieures à la sévérité des loix, parce que cette expérience apprend que cette sevérité ne guérit point le mal. La loi d'Henri II, roi de France, qui condamne à mort la fille dont l'enfant a péri, en cas qu'elle n'ait point déclaré sa grossesse aux magistrats, n'a point été suivie des avantages qu'on s'étoit flatté qu'elle produiroit, puisqu'elle n'a point diminué dans le royaume le nombre des avortemens. Il faut puiser les remèdes du mal dans l'homme, dans la nature, dans le bien public. Les états, par exemple, qui ont établi des hôpitaux pour y recevoir et nourrir, sans faire aucune enquête, tous les enfans trouvés et tous ceux qu'on y porte, ont véritablement et sagement détourné un prodigieux nombre de meurtres. Mais comment parer aux autres avortemens? C'est en corrigeant, s'il est

possible, les principes qui y conduisent ; c'est en rectifiant les vices intérieurs du pays, du climat, du gouvernement, dont ils émanent. Le législateur éclairé n'ignore pas que dans l'espèce humaine les passions, le luxe, l'amour des plaisirs, l'idée de conserver sa beauté, l'embarras de la grossesse, l'embarras encore plus grand d'une famille nombreuse, la difficulté de pourvoir à son éducation, à son établissement par l'effet des préjugés qui règnent, &c. que toutes ces choses, en un mot, troublent la propagation de mille manières, et font inventer mille moyens pour prévenir la conception. L'exemple passe des grands aux bourgeois, au peuple, aux artisans, aux laboureurs qui craignent, dans certains pays, de perpétuer leur misère ; car enfin il est constant, suivant la réflexion de l'auteur de l'*Esprit des Loix*, que les sentimens naturels se peuvent détruire par les sentimens naturels mêmes. Les Américaines se faisoient avorter, pour que leurs enfans n'eussent pas de maîtres aussi barbares que les Espagnols. La dureté de la tyrannie les a poussées jusqu'à cette extrémité. C'est donc dans la bonté, dans la sagesse, dans les lumières, les principes et les vertus du gouvernement, qu'il faut chercher les remèdes propres au mal dont il s'agit ; la médecine n'y fait rien, n'y peut rien. Sénèque, qui vivoit au milieu d'un peuple dont les mœurs étoient perdues, regarde comme une chose admirable dans Helvidia, de n'avoir jamais caché ses grossesses ni détruit son fruit pour conserver sa taille et sa beauté, à l'exemple des autres dames romaines. *Nunquam te*, dit-il, à sa gloire *fœcunditatis tuae quasi exprobaret aetatem puduit ; nunquam more alienarum, quibus omnis commendatio ex formâ petitur, tumescentem uterum abscondisti, quasi indecens onus ; nec inter viscera tua conceptas spes liberorum elisisti.* Consolat. ad matrem Helviam, *cap. XVI.* On rapporte que les Eskimaux permettent aux femmes, ou plutôt les obligent souvent d'avorter par le secours d'une plante commune dans leur pays, et qui n'est pas inconnue en Europe. La seule raison de cette pratique est pour diminuer le pesant fardeau qui opprime une pauvre femme incapable de nourrir ses enfans. *Voyage de la baie d'Hudson*, par Ellys. On rapporte encore que dans l'isle Formose il est défendu aux femmes d'accoucher avant trente-ans, quoiqu'ils leur soit libre de se marier de très-bonne heure. Quand elles sont grosses avant l'âge dont on vient de parler, les prêtresses vont jusqu'à leur fouler le ventre pour les faire avorter ; et ce seroit non-seulement une honte, mais même un péché, d'avoir un enfant avant cet âge prescrit par la loi. J'ai vu de ces femmes, dit Rechteren, *Voyage de la compagnie holland. tom. V*, qui avoient déja fait périr leur fruit plusieurs fois avant qu'il leur fût permis de mettre un enfant au monde. Ce seroit bien-là l'usage le plus monstrueux de l'univers, si tant est qu'on puisse s'en rapporter au témoignage de ce voyageur. *Article de l'ancienne édition.*

FAUSSE EBENE DES ALPES, (*Mat. Méd.*) (*Voyez* EBENE DES ALPES).
(M. MAHON).

FAUX DICTAME, (*Mat. Méd.*) (*Voyez* MARRUBE). (M. MACQUART).

FAUSSE BRANCHURSINE, (*Mat. Méd.*) (*Voyez* BERLE). (M. MACQUART).

FAUSSE GROSSESSE, (*Mat. Méd.*).

Quoique j'aie rapporté, en parlant de la grossesse, les signes qui font distinguer la *fausse* d'avec la véritable, et le détail de ceux qui ne laissent qu'incertitude sur ces deux états, je ne me suis pas attaché autant qu'il auroit été nécessaire à l'examen des différentes maladies qui peuvent simuler la vraie grossesse. Ce que je donnerai dans cet article sera extrait de la quarante-huitième lettre de Morgagni. Il seroit bien à désirer, dit cet anatomiste célèbre, que la grossesse se manifestât toujours avec des signes certains, parce que les médecins les plus instruits éviteroient les erreurs que ce défaut de connoissance entraîne avec lui. On ne peut pas désavouer qu'il existe une preuve de la grossesse, preuve sensible au tact comme à la vue, les mouvemens de l'enfant dans la matrice, mouvemens différens et faciles à distinguer de tout autre, quand, après avoir appliqué sur le bas-ventre la main refroidie dans de l'eau, on est parvenu à les distinguer. Cette précaution est d'usage, et sert à les susciter vivement ; ils ont un caractère si décidé, que ni les vents renfermés dans les intestins, ni les autres mouvemens qui ont lieu dans la capacité du bas-ventre, de quelque cause qu'ils naissent, ne peuvent causer d'erreur à ce sujet. Non-seulement les premiers mois de la grossesse ne nous fournissent pas ce signe sensible ; mais il n'existe pas dans les suivans, et même dans les derniers, chez quelques femmes, soit que la foiblesse du fœtus ou une cause étrangère les cache à nos recherches.

J'ai été appellé (c'est toujours Morgagni qui parle) pour voir une jeune fille, à laquelle on avoit extirpé une mamelle qu'on prétendoit cancereuse ; son ventre avoit commencé à grossir depuis neuf mois ; on craignoit que l'humeur cancereuse ne se fut portée sur l'utérus, et n'eut donné naissance à une nouvelle maladie de la même espèce, crainte qui n'étoit pas sans fondement, d'après les exemples fréquens de la

récidive des cancers. Ces réflexions, qui m'avoient été communiquées par les assistans, m'engagèrent à examiner le bas-ventre avec une grande attention. Cependant cette fille me parut grosse, mais je ne reconnus aucun mouvement de la part du fœtus. La présence des parents m'empêcha de demander de l'eau froide pour y plonger ma main et la porter ensuite sur l'abdomen, ce qui étoit d'autant plus nécessaire que la chaleur étoit alors très-considérable. Je priai cependant le médecin de la jeune personne de me dire, s'il n'avoit pas distingué les agitations du fœtus depuis qu'il voyoit la malade; il m'assura n'avoir reconnu aucun mouvement. Je l'engageai, malgré cette incertitude, à ne pas s'en rapporter à l'opinion qu'on avoit de sa sagesse, et à prendre toutes les précautions que la prudence exigeoit dans une circonstance aussi délicate : je le priai aussi de se souvenir que quelques années auparavant, un cas semblable s'étoit présenté, et que l'évènement avoit été déshonorant pour les personnes qu'on avoit consultées, sorte de disgrace qu'il falloit soigneusement éviter.

Quoiqu'il en soit, la fille dont je parle accoucha peu de tems après; il suit de cette observation que les mouvemens du fœtus sont un signe assuré de la grossesse; mais une femme chez laquelle on ne les distingue pas peut donc aussi être enceinte.

J'ai lu (Morgagni) dans les ouvrages de quelques hommes expérimentés, et qui n'étoient pas sans connoissance, qu'un autre signe infaillible de la grossesse, et qui ne manquoit chez aucune femme, étoit la protubérance de l'ombilic, circonstance qui ne se rencontre point dans l'hydropisie et autres tumeurs du bas-ventre; mais il est quelquefois éminent dans l'ascite, puisque les chirurgiens font la ponction à cette partie, d'après cette indication, pour faciliter l'écoulement des eaux amassées dans l'abdomen. On a aussi des exemples de la protubérance de l'ombilic dans la grossesse, quand les intestins, poussés par la matrice, font effort pour s'échapper par cette partie; mais ce phénomène est commun aux autres maladies des régions abdominales, qui en diminuent la capacité. D'ailleurs, de l'aveu même des auteurs que j'ai cité plus haut, ce signe n'existe qu'après le troisième mois, et la grossesse est quelquefois compliquée d'hydropisie. Je ne m'arrêterai donc pas plus long-tems à examiner le fondement de cette assertion.

Sans rapporter ici l'observation de Plater, qui assure qu'une dame devenoit hydropique toutes les fois qu'elle étoit grosse, j'ajouterai qu'il n'est point de médecins qui n'aient vu la grossesse compliquée d'hydropisie, ou qui, instruits par les fautes de leurs prédécesseurs et celles de leurs contemporains, n'ayent quelquefois soupçonné la grossesse avec la maladie dont je parle. Il y a quelques années que je fus appellé, avec un médecin instruit, pour voir une dame attaquée d'ascite et d'anasarque; il ne m'entretint que de la nécessité où étoit la malade de faire usage de remédes propres à combattre l'une et l'autre hydropisie. Je m'apperçus que cette dame avoit des enfans en très-bas âge, qu'elle étoit encore à la fleur de son âge. Je l'interrogeai pour m'assurer si elle étoit grosse ou non : ses réponses ne m'apprirent rien sur son état. J'insistai sur ce qu'on ne fit pas prendre de remèdes avant qu'on eut constaté la grossesse ou son défaut, et qu'en attendant on se contenta de médicamens qui convinssent à l'hydropisie, et ne fussent pas contraires à la grossesse, mais qu'on s'attacha sur-tout à faire observer un régime convenable à cette dame; elle suivit mon avis; elle s'en retourna chez elle, me fit savoir, dans le tems, qu'elle étoit accouchée, et que les deux maladies pour lesquelles j'avois été consulté avoient disparu après l'accouchement, mais qu'il restoit encore un gonflement sensible dans les jambes.

Je remarque qu'un grand nombre d'auteurs pensent, d'après Hippocrate, que l'utérus est fermé chez les femmes grosses. Ce signe mérite d'être remarqué d'autant que ceux dont je viens de parler n'ont lieu qu'après les premiers mois de la gestation passés. Il m'a été utile dans bien des cas, il me l'auroit été plus souvent si les femmes de notre pays vouloient se soumettre plus ordinairement à cet examen. Cependant je me suis bien gardé de croire qu'il falloit y ajouter une croyance absolue, parce qu'il y a des maladies de l'utérus dans lesquelles, ainsi qu'Hippocrate l'enseigne, le col de l'utérus est resserré ainsi que son orifice. J'ai voulu savoir aussi, dans quelque cas, si la couronne n'étoit point augmentée de volume. J'ai cherché à m'assurer si en élevant la matrice avec le doigt (la femme étant debout) et la laissant retomber promptement, on en distingueroit pas un poids plus considérable de la part de ce viscère, ou si, enfin, l'orifice ne seroit pas un peu incliné en arrière : car toutes ces circonstances ajoutent quelque degré de probabilité au signe indiqué par Hippocrate; mais comme l'observe Galien, elles ne donnent aucune certitude sur la *Grossesse*, à moins que le col de l'utérus ne soit dans l'état naturel : car dans les maladies de ce viscère, il existe quelquefois une inclinaison de son corps qui fait porter son col en arrière. J'ajouterai aux reflexions de Morgagni sur Hippocrate, et aux remarques de Galien, qu'un engorgement du fond de la matrice, ne

s'étend pas toujours jusqu'à son col, et que malgré l'inclinaison de ce viscère, on n'est pas en droit d'assurer que la *Grossesse* existe.

Pour n'être pas trompé dans le pronostic, il faut donc avoir égard aux circonstances qui ont précédé la *Grossesse* soupçonnée, et à celles qui l'accompagnent. Savoir aussi si la femme a eu antérieurement des enfans, si les symptomes qu'elle éprouve, ont été les mêmes à une époque à peu-près semblable dans la gestation prétendue. C'est pour avoir négligé ces recherches qui sont incertaines, à la vérité, mais qui ne sont pas pour cela à négliger, que des praticiens ont commis des fautes graves: J'ajouterai ici quelques observations qui donneront plus de lumières sur le point de doctrine que je traite.

Une femme avoit conçu (c'est Morgagni qui parle) depuis six mois et quelques jours; elle n'avoit pas habité depuis cette époque avec son mari; elle ne doutoit point de sa grossesse, parce qu'elle avoit éprouvé dans cette dernière, les symptomes qui avoient accompagné les précédentes. Déjà le ventre devenoit volumineux, lorsqu'au troisième mois elle eut un écoulement abondant de sang par les hémorrhoïdes; l'abdomen s'affaissa, les personnes qui avoient des liaisons avec la malade, crurent qu'elle s'étoit trompée sur son état. Le flux de sang étant arrêté, le ventre grossit une seconde fois, et la malade avoit recouvré ses forces. Malgré ce changement, on ne pensa pas que la *Grossesse* fut possible; l'écoulement du sang dont j'ai parlé plus haut recommença, la fièvre s'y joignit. Dans ces circonstances on lui prescrivit une saignée du bras, ensuite une autre du pied; on ne soupçonnoit plus la *Grossesse*, et la femme elle-même étoit persuadée qu'elle n'étoit point enceinte; on lui fit prendre un purgatif; quelques heures après avoir pris ce remède, elle accoucha d'un fœtus mort, événement qui surprit tout le monde. Sept heures après l'accouchement le placenta sortit de la matrice.

Dans l'observation suivante, Morgagni parle d'une femme qui eut une perte de sang si abondante et si long-tems continuée, qu'il étoit impossible de présumer qu'elle put nourrir un fœtus, si les premiers symptomes de la gestation, tels que le dégoût des alimens, le desir de manger des substances dont on ne se nourrit pas, signes qui s'étoient manifestés dans ses *Grossesses* précédentes, n'eussent fait soupçonner cette dernière.

La formation des moles dans la matrice peut aussi avoir quelque ressemblance avec la *Grossesse*. (*Voyez* l'article Mole).

On a remarqué que les viscères du bas-ventre étoient susceptibles d'une augmentation de volume si considérable, que les praticiens avoient souvent pris cet état pour une vraie *Grossesse*; telles sont les tumeurs du mésentère, l'accroissement excessif des reins, les obstructions ou les hydropisies des ovaires, des trompes, &c. Dans tous ces cas, il existe un moyen qui ne permet pas que l'erreur subsiste long-tems, parce qu'en touchant l'utérus et son orifice, on distingue aisément que le volume du ventre dépend de causes étrangères à la gestation.

Il est plus difficile de distinguer l'obstruction de la matrice elle-même, d'avec la *Grossesse*, sur-tout pendant les premiers mois. Cette maladie interrompt ordinairement l'écoulement des menstrues, le volume de l'utérus s'augmente assez rapidement, le viscère est plus bas que dans sa position naturelle, circonstances qui se rencontrent également dans la *Grossesse*. Si cette maladie occasionne des tiraillemens dans les ligamens, des difficultés d'uriner, un poids fatiguant sur le rectum, ce sont autant d'accidens qui sont très-fréquens dans la gestation. L'obstruction peut être placée de manière que la partie du viscère malade soit difficile à toucher ou qu'on ne puisse y parvenir, le reste de son volume étant dans l'état naturel, on reconnoîtra bien que le col n'a pas changé de configuration, mais pour constater la non-existence de la *Grossesse*, on sera forcé d'attendre plusieurs mois pour être assuré que les dimensions du col restent toujours les mêmes.

Les auteurs qui ont nommé *Fausse Grossesse* celle qui a lieu dans les ovaires, les trompes de fallope, &c. se sont trompés: cette espèce de gestation est parfaitement bien désignée par le nom de *Grossesse* ventrale, que les praticiens lui ont donné. Les écrivains fondent leur opinion sur ce que la gestation doit toujours avoir lieu dans la matrice pour être vraie: cette proposition n'est point exacte; car par-tout où se fait la conception, et ensuite la nutrition d'un germe, là il existe une véritable *Grossesse*.

Si la timpanite de la matrice n'avoit pas des progrès aussi rapides que ceux qu'on lui connoît, elle pourroit être classée au nombre des *Grossesses*; mais les symptomes marchent avec une telle promptitude, que le volume du ventre ne peut pas faire soupçonner une véritable gestation. Il n'en est pas de même de l'hydropisie, qui, chez certains sujets, a une marche lente, en sorte que l'amas d'eau distend l'utérus à peu près comme la *Grossesse*. (*Voyez* l'article Grossesse avec Hydropisie.

Ce qui est relatif aux moles a été traité avec assez de détail au mot mole, j'y renvoie le lecteur.

L'âge

L'âge peut encore faire distinguer la *Fausse Grossesse* d'avec la véritable, il est bien rare qu'une femme devienne grosse à cinquante ans, et à plus forte raison quand elle est plus âgée ; cependant, à cette époque, les congestions qui se forment dans l'utérus, ou les organes qui l'environnent sont très-communes; comme ces maladies simulent la *Grossesse*, on peut soupçonner qu'elle est fausse. Malgré ces considérations, il seroit imprudent de porter un prognostic assuré sur cet état, car on a vu des femmes devenir mères jusqu'à soixante ans et plus. Haller en cite un exemple qui a eu lieu en Suisse ; d'autres observations assurent avoir été témoin de faits semblables.

Les signes les plus ordinaires de la *Fausse Grossesse* ont été rapportés dans l'article *Grossesse*, je n'en recommencerai pas ici l'énumération. (M. Chambon.)

FAUTEUIL, (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Machines dont on se sert habituellement.

Un *Fauteuil* est une espèce de siège plus commode que les autres en ce qu'il a des bras qui maintiennent les personnes assises, non-seulement derrière, mais encore de droite et de gauche. Les personnes incommodées ou convalescentes sont celles qui doivent particulièrement se servir de *Fauteuils*. On a soin de les faire rembourer, de manière qu'on y soit placé mollement et commodément. Les *Fauteuils* qu'on fait aujourd'hui sont trop petits pour cet usage; on est obligé de se servir de bergères, qui tiennent la place des *Fauteuils* d'autrefois, et avec avantage parce qu'elles sont bombées, et que les autres étoient faits quarrément.

Les *Fauteuils* bas sont toujours plus commodes que ceux qui sont fort élevés, sur-tout pour les personnes qui desirent y goûter quelques instans de repos, et pour celles qui ont à travailler et à écrire, j'en ai dit ailleurs les raisons.

On se sert de *Fauteuils* dont le fond ou le siège est garni d'une cuvette de cuivre, assez grande pour qu'on puisse y baigner les fesses et les reins. Ces espèces de *Fauteuils* sont très-commodes toutes les fois qu'on veut détendre et relâcher, comme dans les maladies de reins et de la vessie, comme lorsque les hémorrhoïdes tourmentent par un très-grand érétisme, dans bien des maladies des femmes, alors on ordonne ce qu'on nomme bains de *Fauteuil*, dont l'utilité devient d'autant plus marquée, que l'art fait aisément dissoudre dans l'eau du bain, les substances qui sont indiquées par les différentes circonstances dans lesquelles se trouvent les malades. (M. Macquart).

FAUX, (*Hygiène et matière médicale*).

Cette épithète s'applique à beaucoup de substances, à raison de la ressemblance qu'elles ont avec d'autres auxquelles on a donné le nom que ces premières portent pareillement. Ainsi on dit *Faux* acacia, *Faux* acorus, *Faux* olivier, *Faux* pistachier, &c.

La plupart de ces substances seront renvoyées dans ce dictionnaire à leur véritable nom, les autres au nom principal ; ainsi pour le mot *Faux olivier*, (*Voyez* Olivier) ; pour le mot *Faux pistachier*, (*Voyez* Pistachier), &c.
(M. Mahon).

FAUX GERME. (*Phys. Med.*)

C'est le nom qu'on donne à différens corps qui sont expulsés de la matrice, et qu'on suppose être les débris d'un fœtus dont l'organisation est détruite. Comme les accoucheurs n'ont pas désigné ces corps par des caractères bien distinctifs, la plupart des auteurs les ont confondus avec les concrétions sanguines, polypeuses, lymphatiques, &c. ; en général on ne les différencie des moles que par le volume de ces dernières, souvent même on les a nommés indifféremment moles ou *Faux Germes*, quoique ceux-ci fussent volumineux.

L'exactitude du langage exige cependant qu'on détermine l'idée qu'on doit avoir du *Faux Germe*, je l'appellerai un corps composé d'un fœtus dont la vie est détruite et les parties mal figurées, mais ayant pris un certain accroissement dans les membranes qui l'enveloppoient. Je nommerai *effluxion* (pour me servir de l'expression des anciens) l'écoulement de la semence après quelque tems de séjour dans la matrice, mais ne présentant encore que des commencemens d'organisation ; en sorte que l'*effluxion* de la liqueur séminale ne diffère du *Faux germe*, qu'en ce que ce dernier offre à l'œil un travail commencé et reconnoissable avec les membrannes qui l'enveloppent, soit qu'elles se séparent de l'utérus et s'en échappent en même tems que l'embrion, soit que l'un soit expulsé sans les autres de la cavité du viscère dans lequel ils avoient été formés.

La sortie d'un *Faux germe* a lieu dans les premiers mois de la grossesse ; car autrement l'accroissement du placenta (en supposant que le fœtus eût perdu la vie depuis long-tems) formeroit une mole. L'exclusion du *Faux germe*

est plus tardive que l'effluxion de la semence, qui arrive, selon les anciens, dans les huit premiers jours de l'impregnation. Le terme de quarante jours est le plus ordinaire. Il paroît qu'à cette époque le sang amassé dans la matrice pour l'accroissement du fœtus et de ses enveloppés, n'étant pas employé selon sa destination, engorge les vaisseaux de ce viscère, et détruit l'adhérence que le placenta avoit contractée avec lui : ce qui est d'autant plus facile, que le placenta ne recevant point ordinairement de nourriture se flétrit, et son union avec l'utérus devient moins intime : il en résulte que la plus légère impulsion de la part des liquides suffit pour les sépar r. Quand la chose n'arrive pas ainsi, et que le placenta, malgré la mort du fœtus, conserve sa vie particulière, il s'accroît considérablement et forme une mole quelquefois volumineuse ; j'en donnerai des exemples en parlant des *Moles*.

D'après ce que je viens de dire, il est facile de distinguer le *Faux germe* des vraies moles ; dans le premier on distingue un fœtus, dont l'organisation est commencée, on reconnoît aussi la structure des membranes qui l'enveloppent parce qu'elles ont elles mêmes une véritable organisation ; on ne peut donc confondre avec elles les masses sanguines qui ont acquis quelque consistance dans l'utérus, et qui n'offrent rien de régulier dans leur structure ni avec les concrétions lymphatiques ou polipeuses, et qui sont également sans disposition régulière. (*Voy.* les articles MOLES, GROSSESSE, AVORTEMENT, &c.)

Il n'est pas facile d'assigner les véritables causes de la destruction d'un fœtus peu de tems après la conception. Il n'est pas douteux cependant que les grands ébranlemens suscités dans la machine ne puissent mettre obstacle à la continuation de la vie d'un embrion ; mais quand des femmes qui n'ont éprouvé aucune altération dans leur santé, et dont le moral a toujours paru tranquille, éprouvent cet évènement, on est forcé d'avouer qu'on ne conçoit pas toujours comment la chose se passe. Ce qui est plus connu est qu'une chûte, un coup violent reçu à la région hipogastrique, des vomissemens fréquens, des sauts trop répétés, des convulsions, des ébranlemens quelconques peuvent porter l'*étonnement* dans un lacis de vaisseaux trop foibles pour résister à la commotion qu'ils ont reçue ; ils se désorganisent ou leur action s'anéantit, et le germe ni son enveloppe ne prennent plus d'accroissement. De cet état de dessication (car il s'en fait une faute de nourriture) résulte la grande disposition à se détacher de l'utérus à la moindre secousse ; c'est ainsi qu'un fruit attaché à la branche par un pédicule qui ne reçoit plus de nourriture, se désunit aisément en rompant ses attaches par son propre poids, ou si l'adhérence est encore quelque chose, un vent modéré suffit pour achever la désunion.

On n'ignore pas non plus quelle est l'influence des causes morales dans la destruction des embrions ; c'est ainsi qu'une grande frayeur, qu'une surprise qui agite, qu'une crainte qui saisit, qu'une affliction immodérée, font mourir les fœtus dans le premier âge ; mais c'est encore aux effets physiques qu'il faut rapporter le méchanisme de ces accidens, et voici, ce me semble, comment on peut expliquer cette question. Dans une frayeur, toute la machine est ébranlée ; les fluides lancés par le cœur, sans régularité, dans leurs canaux, y portent des commotions violentes, qui produisent des effets absolument semblables à ceux qui résulteroient des chûtes ou des secousses occasionnées par des corps étrangers ; c'est moins l'empire de l'ame qu'on doit considérer dans ces circonstances comme l'agent immédiat de la destruction, que l'ébranlement occasionné par le trouble des nerfs et l'agitation des esprits animaux, qui rendent plus permanente les secousses dont je parle.

On ne peut pas méconnoître l'influence des vices des liquides dans la destruction des embrions ; il est d'observation que les femmes qui ont un sang acrimonieux, ou dissous, avortent communément dans les six premières semaines de la grossesse, et que les *Faux* germes qu'elles rendent ne paroissent pas avoir acquis le volume auquel le tems où ils tombent, leur a permis de parvenir. J'ai examiné cet objet plus en détail au mot *Avortement*.

Les symptmoes qui accompagnent la sortie du *Faux* germe ne sont pas redoutables. La matrice n'est pas remplie d'une assez grande quantité de sang pour que l'hémorrhagie soit dangereuse. On a vu même assez fréquemment ces corps organisés s'échapper de l'utérus, sans que les femmes en eussent connoissance, autrement que pour les avoir trouvés par hazard. Il n'en est pas toujours ainsi, et les femmes pléthoriques perdent nécessairement lors de l'exclusion des *Faux germes*. Celles qui ne perdent pas sensiblement sont plus particulièrement les sujets cacochimes, ou les femmes qui ont des fleurs blanches, ou d'autres écoulemens.

On ne peut pas donner un plan de curation pour un accident qui porte sa guérison avec soi. L'expulsion du *Faux germe* se fait par la nature ; s'il est quelquefois précédé de coliques légères qui dépendent des contractions de l'utérus, les douleurs sont si tolérables que les femmes n'y font pas grande attention. Quand il y a un suintement de sang avant la sortie de

l'embrion et de ses enveloppes, on recommanderoit inutilement le repos aux malades; on feroit en vain pratiquer quelques saignées, l'adhérence du placenta avec l'utérus est détruite en partie ou complettement, et rien ne peut en prévenir l'expulsion.

Tout se borne, dans les personnes sujettes à cet accident, aux moyens préservatifs. Si la pléthore (ce qui arrive quelquefois) donne lieu à la destruction du fœtus, parce que les vaisseaux trop gorgés de sang laissent passer une quantité de ce fluide, qui détache les radicules du placenta, on prescrira la saignée, et l'accroissement de l'embrion ne sera plus interrompu par cette cause. On recommandera un repos extrême aux femmes qui ont la fibre grêle, le sang peu concrescible, et dont les molécules forment des solides sans consistance, parce qu'on évitera le décollement des vaisseaux qui partent des membranes pour s'insérer dans l'utérus. Quand on sera consulté pour des femmes qui sont cacochymes, et qui par cette raison sont disposées à l'avortement, on fera le traitement qu'exigera le vice des fluides. On dissipera quelquefois les effets récens d'un grand ébranlement par la saignée, une diette un peu sévère et le repos le plus absolu. Les ébranlemens qui naîtront de causes morales ne seroient pas suffisamment dissipés par les moyens que j'indique; on leur joindra l'usage des antispasmodiques, comme l'ether, la liqueur minérale anodine d'Hoffman, et sur-tout le laudanum de Sydenham, le syrop de diacode, l'alkali volatil ou l'esprit de corne de cerf, &c. Au reste, ces objets sont traités dans un plus grand détail au mot HÉMORRHAGIE et AVORTEMENT.

(M. CHAMBON).

FEMMES EN COUCHES. (*Malad. des*)

Les maladies qui appartiennent essentiellement à l'état d'une *Femme en couche*, doivent être soigneusement distinguées de celles qui compliquent ce même état; autrement les affections fébriles accidentelles, qui se réunissent aux accidens des couches seroient confondues avec ces derniers. C'est ainsi que des praticiens modernes, qu'on ne compte point parmi les hommes d'un mérite éminent, ont désigné sous le nom impropre de *fièvre puerpérale* une multitude de maladies différentes que les auteurs de tous les tems ont traité séparément, parce que chacune d'elles a son caractère particulier. Je suivrai donc cette dernière méthode, et je n'aurai aucun égard aux dissertations modernes, ni aux compilations informes des médecins dont je parle.

J'appelle maladie qui dépend essentiellement de l'état d'une nouvelle accouchée, les affections qui dépendent du sang et des lochies, et celles qui ont leur source dans les accidens occasionnés par la matière laiteuse, quand ni l'un ni l'autre de ces fluides ne détermine une maladie qui ait des caractères étrangers à l'accouchement. Je suivrai l'ordre des phénomènes ordinaires dans leur examen sommaire.

Au moment de l'enfantement, le fœtus peut être arrêté au passage par un vice de conformation de la mère, ou par ceux qu'il a contractés dans l'accroissement mal ordonné de ses parties; ou enfin par une position qui rend l'enfantement difficile, et souvent par la maladresse des manœuvres qu'on emploie. Mon objet n'est pas de traiter de ces différens états, parce qu'ils seront suffisamment développés dans le dictionnaire de Chirurgie, qui donnera les moyens d'accoucher. On trouvera aussi dans le même ouvrage ce qui regarde les déchirures, les contusions faites pendant le travail.

Les contractions de l'uterus, en détachant le placenta, occasionnent une effusion de sang qui peut devenir mortelle. (*Voy.* article HÉMORRHAGIE. Le placenta adhère quelquefois tellement à la matrice qu'il en est difficilement séparé. (*Voyez* au mot PLACENTA les vices de cet organe.) Son séjour prolongé trop long-tems dans le même viscere donne lieu à des maladies graves. J'en parlerai en son tems. Une union trop forte de ce corps organique avec l'utérus a occasionné le *renversement de la matrice*. Le même accident a eu lieu par des manœuvres mal dirigées. *L'abaissement* du même viscère reconnoît aussi les mêmes causes. L'utérus fatigué par des contractions qui n'expulsent pas le fœtus devient incapable de terminer l'accouchement sans secours étrangers; on appelle cet état *inertie de matrice*. Un enfant trop volumineux qui ne cède pas à l'impulsion du viscère dans lequel il est contenu, un enclavement, des manœuvres dangereuses, ont été cause de la *rupture de l'utérus* ou de son *déchirement*. Des parties du fœtus ou le fœtus entier resté dans ce viscère ont donné naissance à des maladies aiguës et chroniques.

Si l'on suppose que l'accouchement ait été terminé heureusement, il y a d'autres dangers à courir. L'utérus rempli du sang qui servoit à la nutrition de l'enfant doit s'en débarrasser complettement : ce fluide coule en trop grande quantité, ou ne s'évacue pas assez abondamment, ou enfin il y a suppression totale de cet écoulement; d'où les maladies inflammatoires qui en dérivent, d'où encore l'irruption de ce liquide sur des viscères prochains ou éloignés.

La Fièvre de lait donne un autre ordre de

maladies : les engorgemens des seins, leur inflammation, leur suppuration, leur induration et leur mortification.. Si l'humeur laiteuse fait irruption sur des organes qui n'étoient pas destinés à la recevoir, elle occasionne des affections très-multipliées : dans le bas-ventre, l'inflammation d'un ou de plusieurs viscères contenus dans cette cavité ; dans la poitrine, celle des poulmons, de la plèvre, &c. ; dans de tête des maladies comateuses de toute espèce. Quand elle se dépose sur les parties extérieures, elle y fait naître des affections aiguës de la même espèce. Elle laisse aussi dans les unes et les autres des désordres qui amènent des maladies chroniques. Ces différentes maladies seront traitées en parlant du lait et des métastases dont il est susceptible. *Voyez* MÉTASTASE LAITEUSE.

Si les nourrices sévrent tout-à-coup leurs nourrissons, elles sont exposées aux mêmes accidens que les femmes en couches de la part de la déviation du lait. Il n'y a de différence dans l'une et l'autre circonstance qu'en ce que la matière laiteuse étant beaucoup plus abondante chez les nouvelles-accouchées, les affections morbifiques se manifestent avec plus d'intensité. Toutes les femmes qui ont du lait, dans quelque tems qu'il subsiste ; soit qu'elles aient nourri ou non, soit que le sévrage ait été brusque ou ménagé, partagent encore les mêmes dangers. Comme chacune de ces affections sera considérée en détail en son lieu, il suffit d'en avoir présenté ici un tableau abregé.

A celles que je viens de désigner, et que je regarde la plupart comme inhérentes à l'état actuel d'une *Femme en couche*, il s'en joint d'autres tout-à-fait étrangeres à cette situation, et qui ne paroissent se manifester qu'à l'aide du trouble qu'occasionne l'accouchement. Je rangerai les suivantes dans cette dernière classe : telles sont la *fièvre de lait pituiteuse*, *la fièvre humorale qui dépend des sabures des premières voies ; la diarrhée ; la fièvre putride ; la fièvre maligne ; la fièvre miliaire ; les autres fièvres exhanthématiques, le pourpre, les pétéchies*, &c., toutes ces maladies sont très fréquentes chez les *Femmes en couches* ; j'en traiterai séparément, et d'après la désignation que j'ai donnée de chacune d'elles. Comme elles ont un caractère particulier chez les nouvelles-accouchées, il est très essentiel de les considérer sous ce rapport particulier.

§. PREMIER.

De la Fièvre de lait pituiteuse.

Si la grossesse avoit un accroissement qui ne gênât jamais les fonctions ; si les femmes, qui ont conçu, portoient leurs enfans, sans être exposées aux maladies qui peuvent les attaquer dans tous les autre tems, la fièvre de lait seroit peut-être toujours inflammatoire : mais l'expérience apprend que la chose se passe autrement. Sans examiner scrupuleusement la question de savoir, si les accidens auxquels les *Femmes en couches* sont exposées dépendent de leur manière de vivre, des habitudes auxquelles elles se livrent, des usages de la société qui sont pour la plupart étrangers aux loix de la nature, sur-tout parmi les personnes riches, et dans les grandes villes ; soit que les générations actuelles aient perdu une partie de leur force et de la bonté de leur constitution dans cette dernière classe ; il est certain que c'est en elle aussi, que les maladies qui accompagnent la grossesse sont les plus fréquentes. C'est donc dans leur constitution actuelle, qu'il faut chercher la cause des accidens qui les affligent, quand elles deviennent mères.

Comme cette question a été exposée amplement quand j'ai parlé de la constitution des femmes, je n'y reviendrai pas dans cet article, j'y renvoie le lecteur : il y trouvera le détail des causes de la constitution pituiteuse.

Supposons maintenant que les femmes de la constitution que je viens d'indiquer aient conçu ; au lieu d'un sang foncé en couleur, quelquefois même privé d'une assez grande quantité de sérosité, et toujours prêt à porter l'inflammation et l'embrâsement dans toute la capacité de l'abdomen, on ne trouvera qu'une pituite tenace, inerte, immobile et adhérente aux solides. Chez les femmes fortes, les vaisseaux avoient une grande action sur le fluide qu'ils contenoient au moment où ils ont acquis quelque liberté, par la diminution de l'utérus, après l'enfantement : dans les autres, le système vasculaire, indolent et foible, agit d'une manière presqu'insensible sur les liquides épais dont il s'est rempli.

L'existence d'un sang visqueux, chez les femmes d'une constitution délicate, est prouvée par l'observation ; celles, sur-tout, qui ont un écoulement presque continuel, connu sous le nom de fleurs blanches, rendent quelquefois des glaires épaisses qui ressemblent parfaitement à une humeur catharrale. Les praticiens n'ont pas hésité à considérer cette maladie comme un catharre de la matrice, entièrement semblable à ceux qui affectent quelquefois le poulmon ou la membrane pituitaire. Ces vérités ont été mises dans un plus grand jour dans l'histoire des maladies des filles.

Les phénomènes de la grossesse concourent tous à démontrer que cette humeur doit s'amas-

ser en grande abondance dans la matrice et les autres viscères du bas-ventre ; les preuves en sont établies ailleurs. Au moment de l'accouchement, l'action qui fait mouvoir les fluides semble dépendre de loix différentes de celles par lesquelles ils avoient circulé pendant la grossesse ; le trouble qui survient alors excite un mouvement fébrile, pour rétablir l'équilibre que le volume de l'utérus avoit dérangé à certains égards ; mais on remarque une suite d'effets bien différens de ceux dont j'ai donné le détail, en parlant des fièvres de lait inflammatoires ; la fièvre qui a lieu, dans cette dernière circonstance, doit faire repasser dans le torrent de la circulation, la portion des liquides qui stasoient dans la matrice et les autres parties pour fournir à la secrétion du lait ; elle doit, en même tems, opérer la coction de cette humeur pituiteuse, qui n'est pas propre à suivre les routes tracées par la nature pour se porter dans tout le systême vasculaire et y être assimilée ; il faut donc considérer alors la fièvre de lait comme étant en même tems une fièvre catharrale. En effet, elle en a les symptômes et la terminaison. Le nom de catharrale que je lui donne, ne paroîtra peut-être pas conforme à l'idée que les anciens avoient du catharre : ils prétendoient que sa cause matérielle consistoit uniquement dans la formation d'un fluide, tantôt visqueux et froid, tantôt âcre, salé, et quelquefois caustique, mais toujours tirant son origine du cerveau. Je ne suis pas du même avis. Je suis persuadé avec Sennert que les viscères inférieurs peuvent concourir à sa formation, sans en excepter l'utérus.

La ressemblance qui se trouve entre la fièvre de lait, dans les constitutions pituiteuses, et la fièvre catharrale bénigne consiste en ce que, dans l'une et l'autre, la matière lente et visqueuse qui s'arrête dans une partie, quelle qu'elle soit, y forme des engorgemens qui occupent presque toute l'étendue du viscère ou de la partie affectée ; mais il faut observer, avec les anciens, que ces engorgemens sont plus particulièrement dans les extrémités vasculaires, et que les grands troncs ne semblent pas y participer d'une manière sensible dans les commencemens. L'action vitale conserve, sans doute, des routes praticables aux liquides qui parcourent ces viscères ; mais, comme le sang, duquel ils tirent leur origine, a la même ténacité, l'étendue de l'engorgement augmente au point d'opposer enfin des obstacles insurmontables à la circulation.

Dans ce tems, la fièvre s'allume ; mais la fièvre est foible, le pouls est lent et large dans ses contractions : elle est nécessaire pour opérer la division de l'humeur qui s'étoit fixée dans les fins vasculaires. C'est dans ce mouvement fébrile que consiste la coction de l'humeur morbifique qui doit être assez atténuée, pour être ensuite expulsée par les émonctuaires convenables. Cette crise suppose deux conditions essentielles ; une force suffisante dans les vaisseaux et dans les contractions du cœnr et un engorgement résoluble. Or, toutes les fois qu'un sujet est affoibli ou épuisé, la coction devient impossible : il en est de même si les forces restant conservées, l'engorgement résiste à la fièvre par l'étendue et la quantité des parties qu'il occupe. On peut conclure de ces principes, qu'une affection catharrale qui attaque à-la-fois plusieurs, ou un seul viscère qui, par sa position, gêne les fonctions vitales, est une maladie mortelle : le degré d'engorgement, le plus grand épaississement du liquide, augmentent encore le danger de cette maladie.

En considérant ce qui se passe, sur-tout dans les enfans qui ont des affections véritablement catharrales, on reconnoît que les membranes qui recouvrent les os dont la base du crâne est composée, ont acquis un volume beaucoup plus considérable que celui qu'elles avoient auparavant. La face même se bouffit, les joues s'enflent, les yeux s'éteignent et deviennent plus petits par le gonflement du visage ; toute la tête s'engorge, une humeur visqueuse s'échappe par les narines dans les commencemens de la maladie. Les yeux sont engorgés, il s'en échappe des larmes involontaires. Les sinus éthmoïdaux, frontaux, maxillaires, &c. ou les cavités nasales même, sont presqu'entièrement fermées ; les vaisseaux qui parcourent ces membranes se trouvant comprimés, le sang stase dans le cerveau, et cause des affections comateuses qui font périr les malades.

On trouve à l'ouvertnre des cadavres les membranes des parties que je viens de nommer, épaissies, couvertes d'un enduit muqueux ; quand la fièvre a persisté pendant long-tems, le liquide est atténué, il est plus âcre, il corrode tout ce qu'il touche, il devient fétide et donne des marques d'un commencement de pùtridité. L'intérieur du crâne n'est pas exempt de congestion, le cerveau et le cervelet sont plus mols que de coutume : les ventricules sont assez fréquemment remplis d'un liquide quelquefois épais, quelquefois gélatineux, quelquefois une eau pure en occupe la capacité, le plexus choroïde est décoloré, &c.

La même chose se passe dans les engorgemens des viscères du bas ventre, qui causent la fièvre de lait pituiteuse ou catharale. Les symptomes

sont modérés dans les premiers momens, le gonflement du bas-ventre survient sans causer beaucoup de douleur, les lochies se suppriment ou coulent en petite quantité; la fièvre qui naît de cette suppression n'est pas violente, les malades n'ont pas soif; elles tombent dans l'affaissement. Par les progrès de la maladie, le pouls se concentre, devient plus petit, le ventre acquiert un volume énorme, quelquefois la tête est affectée, et que quefois elle reste libre; cependant l'esprit s'abbat, les facultés intellectuelles s'anéantissent pendant que la foiblesse du pouls augmente et ne laisse plus sentir que des ondulations. Les malades meurent dans cet état.

A l'ouverture des cadavres, on trouve le bas-ventre rempli d'une sérosité visqueuse un peu opaque ou même colorée, les vaisseaux des viscères de l'abdomen très-gorgés, l'intérieur des intestins rempli d'une humeur gluante et un peu laiteuse, la surface externe en est recouverte dans quelques sujets; l'épiploon présente les mêmes phénomènes : la matrice est gorgée de ce fluide tenace, ses vaisseaux, quand on les comprime, en laissent suinter quelques gouttes, les ligamens larges et les ovaires sont dans le même état; la vessie y participe quelquefois, je l'ai vue remplie de glaires, comme quand elle est affectée de catharre. Si la fièvre a duré assez long-tems pour altérer ces fluides et les atténuer, ils sont plus acrimonieux et plus colorés, ils sont plus fétides et plus coulans; ils paroissent dans quelques sujets avoir rongé les parties sur lesquelles ils se sont fixés; on trouve alors des marques d'inflammation et de corruption par-tout où il a porté ses ravages. L'épiploon est souvent fondu, ou il en reste peu de traces. Si les autres viscères ne sont pas aussi altérés, c'est que leur tissu, plus solide, résiste davantage à l'effet de cette matière acrimonieuse.

Quand la maladie est attaquée dans ses commencemens par les remèdes convenables les malades rendent par les selles des matières fondues et puantes, le pouls s'élève et acquiert de la force, le ventre s'étend, alors la langue devient plus chargée; de blanche ou souvent nette qu'elle étoit jusqu'alors, elle se colore, et se couvre d'un limon plus épais; c'est un signe de coction. Les urines déposent un sédiment abondant, la peau ne reste plus sèche, elle se couvre d'une moiteur légère d'abord; ensuite la sueur s'établit. La viscosité de l'humeur qui recouvroit la langue, disparoît par degrés, le goût des alimens revient, les malades en demandent. En soutenant les évacuations avec ménagement, on expulse complettement les humeurs qui formoient la maladie; mais la convalescence exige une grande circonspection dans les premiers tems.

On reconnoît cette fièvre par des lochies visqueuses : elles paroissent un mélange de limphe épaissie, combinée au sang dans les premiers jours; et quand la couleur de cet écoulement s'éteint, alors le liquide que rendent les nouvelles accouchées ressemble à une espèce de gelée glaireuse, qui a différens degrés de consistance. Dans quelques endroits des linges sur lesquels on reçoit cette matière, on apperçoit des mucosités qui s'épaississent, et qui prennent par la dessication différentes teintes, les unes d'un jaune pâle, les autres diaphanes, comme un simple mucilage transparent; quelques-unes prennent une couleur tirant sur le verd, à-peu-près comme le liquide que rendent les glandes du vagin chez les femmes qui ont des fleurs blanches un peu âcres. Le reste des linges est sali comme s'il avoit été trempé dans un pus étendu d'une certaine quantité d'eau.

La fièvre de lait s'annonce par des frissons légers et irréguliers, un embarras dans la région hypogastrique, suivi d'une tension assez durable, à moins qu'une diarrhée ne survienne. Dans ce cas, les malades rendent des matières glaireuses fétides en petite quantité; leur expulsion est précédée de douleurs légères. Quand la maladie ne prend pas cette terminaison, le ventre se tend davantage, et alors la fermentation des matières qui y sont contenues donne lieu à une fièvre putride. Il est important de remarquer que les mammelles, sur-tout chez celles qui ne nourrissent pas, ne sont pas remplies, ou qu'elles le sont très-peu, et que lorsque la fièvre s'allume pour prendre un caractère de putridité, elles se desemplissent et s'affaissent, pendant que le bas-ventre se tend davantage; alors il y a véritablement putridité : j'en parlerai ailleurs.

Chez quelques sujets, la fièvre de lait parcourt ses tems avec plus de régularité, elle atténue assez la pituite pour la faire passer par différens émonctoires, comme les urines, les selles et quelquefois les sueurs. Cette différence vient sans doute de la plus ou moins grande altération des humeurs, de la plus ou moins grande quantité de pituite, et du degré de viscosité qu'elle a acquis. Le traitement contribue aussi beaucoup à changer la terminaison de la maladie, soit en facilitant la curation, soit en la rendant plus difficile, comme quand on donne des acides aux malades : pratique trop généralement adoptée, quoiqu'elle soit très-dangereuse.

Cette maladie est grave : quand la pituite est abondante, elle dégénère en fièvre putride, sur-tout dans les sujets dont la fibre est molle

et inerte, parce que la coction de l'humeur est alors très-difficile. Il est certain que la plupart des malades abandonnées à elles-mêmes succomberoient aux accidens qui leur arrivent.

La diarrhée qui s'établit quelquefois les soulage, et suffit souvent pour les guérir ; la tension du bas-ventre, qui ne cède point aux évacuans ; est un signe mortel.

La fièvre qui s'allume dans le commencement de la maladie est nécessaire à la curation, et quand le pouls est affaissé, on ne doit point espérer de guérison.

Il faut s'attacher dès les premiers momens à diviser les fluides, afin de faciliter leur circulation. Pour pouvoir y parvenir, on fera usage des décoctions de gramen, qui est un des meilleurs savonneux. Les infusions des plantes légèrement incisives, comme les pissenlits, les chicorées, la bardane, la bourrache, la buglose sont des remèdes très-appropriés à la maladie. Je préfère les infusions aux décoctions, parce qu'elles fatiguent moins l'estomac, qui est ordinairement foible. La terre foliée de tartre, à la dose de deux et trois gros par jour dans une des décoctions ou infusions que j'ai nommées, remplit très-bien l'indication qu'il faut suivre : ces décoctions serviront pour boisson ordinaire.

Prenez De chiendent,
— De bardane,
— De bourrache,
— De chicorée,
} de chaq. 2 onces si ces plantes sont vertes ; moitié, si elles sont desséchées.

Dans le premier cas, broyez-les dans un mortier de marbre ; versez par-dessus deux pintes d'eau bouillante ; laissez infuser ; passez à travers une chausse, en exprimant ; ajoutez de terre foliée de tartre deux gros, de syrop des cinq rac. apér. onc. ij.

La malade en prendra une tasse d'heure en heure, le premier jour : ensuite on éloignera les doses comme on le jugera nécessaire.

Les apéritifs un peu actifs, comme l'ache, le persil, la garence, le chardon étoilé en infusion ; les racines de pareira-brava, d'asperge, les oignons cuits dans une quantité d'eau suffisante pour lui communiquer leurs principes, avec l'addition d'un gros de sel ammoniac par pinte, sont des remèdes encore plus actifs, et qui réussissent très-bien ; je les prescris de la manière suivante :

Prenez De racines de persil,
— De fenouil,
— De garence,
— D'asperge,
— De pareira-brava,
} de chaque trois gros si elles sont fraîches.

Faites cuire, dans quatre livres d'eau ; passez et, dans la décoction, dissolvez deux gros de sel ammoniac ; ajoutez, de syrop apér. cachect. de M. Daquin, onc. iv.

Si l'estomac se trouvoit fatigué de cette décoction, on lui substitueroit la suivante :

Prenez De pouillot,
— D'armoise,
— De lierre terrestre,
— D'origan,
— De lavande,
} de chaque demi-poignée.

Infusez dans liv. iv d'eau commune, mêlez d'oximel scillitique, gros iv.

La malade en prendra un verre de deux heures en deux heures.

J'ai employé aussi, avec un grand avantage, les anti-scorbutiques, quand les humeurs avoient été préparées par les moyens que j'ai indiqués ci-dessus. En suivant cette méthode, on dispose les fluides à passer par les urines ou les sueurs, à l'aide d'une quantité suffisante de boisson ; et quand la maladie est dirigée avec soin dès l'invasion, il est rare que la fièvre devienne dangereuse.

Si le bas-ventre paroît tendu et que l'humeur laiteuse ait fait irruption sur les viscères de cette capacité, il faut employer l'ipécacuanha à la dose de quinze grains, en soutenir l'effet par des boissons aiguisées de sels neutres ; par ces moyens le ventre se débarrasse, et les lochies reprennent leur cours, s'il avoit été interrompu ou diminué.

La nourriture doit être simple, du bouillon ou une petite quantité de crême de ris, d'orge et d'avoine ; la semoule et le vermicelle qu'on aromatise avec l'eau de fleurs d'orange ou le safran, suffisent pour soutenir les forces. Quand la fièvre de lait est passée, et que les lochies ne coulent plus, on purge deux ou trois fois les malades avec les purgatifs amers en infusion, comme la rhubarbe, la racine d'eupatoire d'Avicenne, &c. aiguisés d'un sel neutre. Hoffman préfère les pilules de Stahl ; elles sont très-indiquées dans cette maladie. On a soin de laisser écouler six à huit jours de distance entre chaque purgatif, pour ne pas fatiguer les malades ; on diminue, par gradation, les boissons jusqu'au jour du premier purgatif, ensuite on les restreint à deux tasses chaque matin jusqu'au dernier, et la cure s'achève parfaitement de cette manière.

La méthode curative que je viens d'indiquer suppose que la maladie a eu une marche modérée, et que la congestion pituiteuse formée

dans l'abdomen n'a pas occasionné des symptômes véhémens dans son invasion : car, dans ce dernier cas, toutes les fonctions s'altèrent à la fois ; le volume du ventre gêne la respiration ; les poumons eux-mêmes s'empâtent à leur tour par la pituite ; la tête est affectée de délire, parce que le sang y stase et y est retenu ; les parties externes acquièrent une bouffissure sensible, et les malades meurent suffoqués.

D'autres fois la pituite acquiert promptement un caractère acrimonieux, irrite vivement les viscères du bas-ventre, détermine des douleurs intolérables, auxquelles ~~se réunit~~ le gonflement dont j'ai parlé plus haut, et pour peu qu'on tarde à porter des secours efficaces aux malades, ils succombent promptement aux accidens.

Les causes les plus communes de cet état sont toutes celles qui agissent en diminuant le cours de la transpiration ; parmi les externes, le froid est la plus ordinaire. Son effet est d'autant plus prompt que les femmes sont alors plus irritables, et que la transpiration, d'ailleurs très-abondante dans ce tems, se supprime avec la plus grande facilité. La diminution ou la suppression complette de cette excrétion reporte la sérosité dans les parties internes, mais cette sérosité tient en dissolution une grande proportion d'humeur muqueuse qui se coagule très-promptement ; d'où les congestions abdominales dont j'ai donné l'histoire précédemment.

Les affections morales portées à un certain degré de véhémence, sur-tout lorsqu'elles ont pour objet une inquiétude vive, une surprise fâcheuse ou un chagrin bien ou mal fondé, occasionnent promptement les symptomes de la fièvre pituiteuse des nouvelles accouchées. La raison s'en déduit de ce que j'ai dit ci-dessus en parlant de la proportion abondante de mucilage dissous dans la sérosité, et de la facilité avec laquelle toutes les excrétions se suppriment. Or on sait que les *Femmes en couches* sont infiniment plus sensibles que dans tout autre tems de la vie ; on sait aussi que rien ne dérange plus promptement les fonctions de toute espèce que les grandes passions et les mouvemens de l'ame ; ces deux considérations suffisent pour donner la théorie de la formation de la fièvre pituiteuse dont je parle, et en expliquer tous les phénomènes.

En considérant le méchanisme par lequel la sérosité, la limphe et la matière laiteuse se portent précipitemment sur les viscères de l'abdomen, on conçoit aisément que ces humeurs, deviées de leur route, acquièrent subitement une âcreté qui irrite les parties avec lesquelles elles sont en contact ; d'où tous les symptomes inflammatoires, ou les congestions qui prennent d'autrefois une sorte de disposition à la putridité, selon le degré d'altération dont ces humeurs sont susceptibles.

On juge encore que ces liquides arrivant avec promptitude et en grande quantité vers les parties où elles se rassemblent, les autres en seront moins surchargées et cette considération explique comment les mammelles, de dures, fermes et amples qu'elles étoient avant l'invasion de la fièvre de lait pituiteuse, doivent s'affaisser et s'affaissent réellement à proportion que la congestion abdominale est plus considérable, dure depuis plus long-tems, ou est plus irrésoluble.

Je ne comprendrai point dans le nombre des causes internes de cette affection morbifique les humeurs bilieuses, ou les saburres stagnantes dans les premières voies, parce que cet état forme un autre ordre d'accidens que je désignerai sous le nom de fièvre humorale des accouchées. Quoique ces deux maladies aient beaucoup de ressemblance entr'elles, et que leur traitement se ressemble aussi à beaucoup d'égards, j'ai cru que pour donner une idée plus exacte des différens états pathologiques d'une *Femme en couches*, il étoit nécessaire de les distinguer.

Quoique j'aie adopté le nom de fièvre de lait pituiteuse, je ne prétends pas indiquer par cette dénomination le tems où se forme la maladie dont je parle : c'est-à-dire, qu'elle n'a pas un commencement qui corresponde exactement avec le moment ou la fièvre de lait se manifeste. En effet elle attaque les femmes dans tous les tems des couches, mais plus particulièrement quand l'humeur laiteuse est abondante, soit que la sécrétion en soit déjà commencée ou non dans les mammelles. C'est pourquoi on a vu quelques sujets être attaqués de cette maladie dans les premières vingt-quatre heures à dater de leur accouchement. A la vérité, elle est plus commune dans le tems où le lait paroît déterminé à se porter aux seins. Si à cette époque une sollicitude vive ou une affection désagréable agite les femmes, le ventre se tend, se durcit, et ce premier accident est bientôt suivi de tous ceux dont j'ai donné plus haut l'énumération.

La curation a trois tems bien distincts qui indiquent des médicamens bien différens entr'eux ; dans les premiers momens les liquides ne paroissent pas encore avoir acquis de coagulation ; le spasme est le symptome le plus marqué : or un médicament qui dissiperoit le spasme et qui préviendroit la coagulation, rempliroit les deux indications

indications essentielles. D'après ces vues, j'ai donné l'esprit de corne de cerf dans un délayant, et il a promptement dissipé ces symptomes. Telle est la méthode que j'ai suivie avec succès : je fais boire, à coups très-rapprochés, une infusion légère de bourrache ou de gramen, quand les malades ne supportent pas la fadeur de la première, je fais mêler à la première tasse huit ou dix gouttes d'esprit de corne de cerf ; on édulcore cette boisson avec le syrop de fleur d'orange ou un syrop ordinaire ; mais le premier comme anti-spasmodique, doit avoir la préférence à moins qu'il ne déplaise à quelques malades. On continue la boisson édulcorée, et de huit en huit heures, on y ajoute la quantité d'esprit de corne de cerf que j'ai désignée ci-dessus ; en observant toujours de la faire prendre en une seule dose dans une tasse d'infusion. On tient les malades assez couverts pour faciliter les sueurs, mais sans occasionner une chaleur vive qui seroit nuisible. Bientôt la transpiration devient abondante, les lochies reprennent leur cours, et les accidens disparoissent promptement.

Le gonflement du bas-ventre ne subsiste pas long-tems sans être accompagné de douleurs qui acquièrent avec vitesse une grande intensité et qui suscitent aussi très-promptement des accidens inflammatoires. Cet état ne se rapproche du caractère véritablement inflammatoire qu'autant que la constitution de la malade est plus sanguine, et que par conséquent le tempérament est moins pituiteux ; mais d'abord on sait que ces deux modes de constitution se trouvent souvent réunis en se combinant ensemble ; en second lieu, on ne doit pas oublier que la surabondance de liquide mucilagineux qu'on observe chez les nouvelles accouchées, forme, en quelque sorte une constitution momentanée (si l'on ose parler ainsi) qui est assujettie, tant que les mêmes circonstances persistent, aux affections morbifiques des personnes naturellement pituiteuses. Ces observations m'ont paru nécessaires à développer pour prévenir toute espèce de doute, et sur la théorie que j'établis, et sur la méthode curative qui en dérive : méthode d'ailleurs appuiée par de nombreuses observations.

Je reviens aux accidens dont j'ai parlé, c'est-à-dire, je suppose qu'une femme nouvellement accouchée a le bas ventre très-gonflé, que ce gonflement est accompagné de douleurs qui n'ont pas une durée ancienne (et ici il faut entendre par l'expression ancienne, l'espace de 24 ou 30 heures) que l'écoulement des lochies est diminué de quantité, ou qu'il est complettement supprimé ; deux derniers symptomes qui exigent un mode particulier de curation. On s'attachera à calmer les douleurs, 1°. par les médicamens externes ; tels que les applications, non-seulement émollientes, mais aussi narcotiques. Pour remplir cette indication, on employera les décoctions de ciguë, de jusquiame ou de morelle et de feuilles de mauve, ou d'autres plantes émollientes ; on en fera des fomentations qui resteront constamment sur la région dans laquelle la douleur se sera manifestée.

Pendant qu'on calmera les symptomes au moyen des remèdes externes, on dissipera l'irritation par des médicamens internes, qui soient en même tems fondans, antispasmodiques et modérément diaphorétiques. La potion suivante remplit ces indications. Prenez d'infusion de fleurs de tilleul ou de primeverd huit onces, ajoutez d'esprit de corne de cerf et de laudanum liquide de Sydenham douze gouttes de chaque, de liqueur minérale anodine d'Hoffmann un gros : mêlez deux onces de sirop de violette ou de guimauve : faites une potion à prendre en deux doses, à deux heures de distance l'une de l'autre, si les douleurs se calment un peu après la première prise, ou une heure seulement d'intervalle, s'il n'y a point de différence dans l'intensité des douleurs.

Dans le cas où les souffrances diminuent sensiblement après la première dose, il suffit de donner une cuillerée de cette potion dans chaque verre de tisanne ; on prévient par cette méthode le retour du spasme et de l'irritation, et les symptomes se dissipent très-promptement.

Comme il paroît que le dégagement de substance gaseuse, qui a lieu dans les intestins, est une des causes la plus active de l'irritation, il est nécessaire d'absorber, si l'on peut, ce gas aériforme, dont l'expension détermine la distention et le tiraillement des viscères abdominaux. On y parvient par les lavemens émolliens, dans lesquels on dissout une petite quantité d'alkali fixe caustique ; pour opérer cet effet d'une manière plus prompte, on use d'une décoction peu chargée de parties mucilagineuses, afin que celles-ci ne nuisent pas à la combinaison qu'on desire effectuer ; car on ne peut pas méconnoître la présence d'une certaine quantité de gas craieux ou d'acide carbonique, qui s'unissant promptement avec l'alkali fixe perd sa propriété expansive et procure par cette de réduction un soulagement subit aux malades. Au reste ce qui est relatif aux effets des gas élastiques dans les viscères du bas ventre sera traité plus amplement à l'article *Tuméfaction du bas ventre par un gas aériforme*.

La congestion inflammatoire ou accompagnée d'accidens inflammatoires n'a pas toujours une marche rapide. On obsesve quelquefois une lenteur marquée dans ses progrès ; circonstance qui donne au Médecin la facilité de varier les

moyens curatoires et d'en distinguer plus particuliérement le succès. Cette marche lente se déduit des principes que nous avons exposés plus haut, en parlant des constitutions sanguines sur le caractère de l'affection morbifique dont nous donnons les détails. Dans ce cas, outre les applications émollientes et narcotiques indiquées précédemment et l'usage interne des calmans prescrits ci-dessus, on aiguise la tisanne des malades avec un sel neutre, comme le sel de Glauber ou le sel d'Epsom à la dose d'un gros par pinte de liquide. On observera que la plupart des malades ayant une grande soif, ils prennent ainsi jusqu'à une once de sel de Glauber dans les vingt-quatre heures : j'en ai connu qui avoient pris cette dose dans douze heures. Quand le liquide apéritif aiguisé par un sel neutre a divisé la partie muqueuse, qui commençoit à s'épaissir, il survient une sueur extrêmement abondante avec la diminution sensible des douleurs. La sueur entretenue par les boissons dissipe les symptomes les plus alarmans, et en continuant pendant quelques jours les mêmes moyens, on détermine promptement la cure de la maladie.

De quelque manière qu'on ait calmé les accidens graves qui s'étoient manifestés avec vitesse et violence, il reste également un traitement prolongé à observer, comme cela est nécessaire quand la marche a été lente. En effet il ne suffiroit pas d'avoir diminué la véhémence des douleurs, dont j'ai parlé plus haut, pour croire que la maladie est terminée ; la congestion qui subsiste, renouvelle souvent ces mêmes accidens, si l'on ne procure pas la résolution des liquides déjà coagulés, qui les avoient occasionnés. On y parvient en suivant le dernier mode de traitement que j'ai indiqué pour les cas où la maladie suit une marche lente. Cette méthode entretient des sueurs salutaires qui sont le produit de l'humeur divisée, et qui est expulsée par les vaisseaux cutanés.

J'ai dit précédemment que la fièvre de lait pituiteuse étoit accompagnée chez quelques sujets d'une diminution considérable, ou d'une cessation absolue des lochies, indépendamment du plus prompt, ou du plus lent affaissement dans les mamelles. Dans ce cas, l'inflammation se montre avec des caractères plus rapides et plus marqués, ou bien la maladie prend un degré de putridité intense (dernier mode dont il sera parlé en traitant de la fièvre putride des nouvelles accouchées) ou les liquides et le sang qui devoit s'évacuer par l'utérus paroît encore staser dans les viscères et les parties environnantes, où il y a déja un affaissement qui annonce qu'il s'est porté sur d'autres viscères ; dans le premier cas on peut encore espérer de lui rouvrir les routes par lesquelles il devoit s'écouler ; dans le second il est très-rare de rappeller son cours par les vaisseaux utérins.

Quoiqu'il en soit, on doit tout tenter pour obtenir ce résultat heureux : car la guérison est beaucoup plus assurée si l'on y parvient ; tandis qu'elle est douteuse et presqu'impossible dans le dernier cas (si les lochies restent supprimées). Cependant j'ai obtenu des guérisons malgré la cessation absolue des menstrues. Au reste on appliquera les fomentations que j'ai indiquées plus haut, non-seulement sur les parties affectées, mais aussi sur la région de l'utérus. On fera des injections de la même espèce dans le vagin, on y fera parvenir des fumigations plus capables encore de ramollir le tissu de l'utérus et de dissiper son irritation.

En attendant l'effet de ces moyens on fera un traitement antiphlogistique et à la fois calmant.

Si l'inflammation, quoiqu'elle ne soit pas sincère, menace quelque viscère, on fera une saignée du bras ; elle est d'autant plus indiquée qu'elle occasionnera une déplétion prompte, et par ce moyen diminuera l'activité de l'inflammation. Mais il suffit d'avoir indiqué ce genre d'affection morbifique qui paroît disparate avec la fièvre de lait pituiteuse ; je renvoie pour le traitement, à l'article où je traiterai des congestions inflammatoires du bas ventre chez les *Femmes en couches*, et à celui dans lequel j'indiquerai le traitement à faire dans la suppression des lochies.

Malgré tout ce qu'on vient de dire sur la marche de la fièvre de lait pituiteuse, on n'auroit pas encore toutes les connoissances que cette maladie exige, si je n'ajoutois pas ici quelques réflexions sur la manière dont cette affection commence chez la plupart des accouchées. Un exemple, que je choisirai parmi un très-grand nombre, suffira pour indiquer cette marche et le traitement qui lui convient. Madame de F. . étoit accouchée depuis 18 heures, lorsqu'elle éprouva quelques douleurs au bas ventre ; elles furent d'abord très-modérées, et dans l'espace de quelques heures elles devinrent assez vives. Pendant qu'elles subsistoient, l'écoulement sanguinolent, qui suit l'accouchement, parut presqu'entièrement supprimé, le bas ventre devint dur et tendu ; la malade ne pouvoit pas s'asseoir sur son lit sans éprouver des douleurs beaucoup plus véhémentes. On me consulta, les choses étant au point que je viens de désigner ; en touchant l'abdomen la malade se plaignit douloureusement de mes recherches, le pouls étoit fréquent, dur et concentré, la respiration devenoit un peu difficile, la couleur du visage devenoit pâle et terne pendant que les yeux étoient plus animés.

Ces symptômes que j'avois souvent observés, et qui précèdent généralement les états fâcheux dont j'ai donné ci-dessus l'histoire, ne laissoient aucun doute sur le caractère de fièvre de lait pituiteuse. Cette dame d'ailleurs avoit habituellement le tissu cellulaire empâté de pituite : elle avoit aussi depuis plusieurs années des fleurs blanches assez abondantes, auxquelles la négligence et la dissipation des personnes de son âge ne lui avoient pas permis d'apporter quelque secours.

Je lui fis appliquer des fomentations avec la décoction de ciguë sur l'abdomen et sur la région de l'utérus, je fis maintenir la ciguë elle-même en forme de cataplasme; je prescrivis un mélange à parties égales de Laudanum de Sydenham et d'esprit de corne de cerf, à la dose de six gouttes dans une tasse d'infusion de fleurs de prime verre, on répéta cette potion trois fois dans les vingt-quatre heures ; avant ce terme l'écoulement utérin avoit reparu ; dans les premières heures les douleurs étoient calmées, et la malade ne souffroit plus dans ses mouvemens.

Elle crut que les remèdes qu'elle avoit pris jusqu'à ce moment suffisoient pour la guérir complettement. Cependant je l'avois prévenue de la nécessité de les continuer plusieurs jours, parce que l'expérience démontre que l'irritation se renouvelle aisément dans l'utérus, quand il a été affecté de cette manière une première fois. Un peu d'insouciance fit abandonner les fomentations et l'usage des narcotiques, les douleurs recommencèrent ; mais on ne perdit pas assez de tems pour qu'elles pussent parvenir à un degré de violence capable de mettre la vie de la malade en danger. On les calma comme la première fois.

On observera qu'il restoit toujours dans les parties affectées une sensibilité extrême qui annonçoit la disposition la plus prochaine au gonflement et aux douleurs, mais on détruisit ces symptomes par la continuité des fomentations émollientes (car les narcotiques dont l'odeur étoit très-desagréable à la malade ne furent plus continués) et par une tisanne aiguisée de sel de Glauber, à la dose d'un gros seulement chaque jour, en ajoutant à ces moyens une tasse d'infusion de fleurs de violettes, dans laquelle on mêloit six gouttes d'esprit de corne de cerf, matin et soir.

L'histoire de cette maladie est un tableau exact de ce qui se passe chez la plupart des femmes disposées au gonflement douloureux de l'abdomen et aux congestions laiteuses et pituiteuses qui en sont l'effet. Le commencement de cette maladie ne présente pas plus de difficulté dans la curation, qu'il n'y en a eu dans l'exemple cité, pourvu qu'on soit à portée de donner de promp's secours et que les affections morales qui donnent souvent naissance aux symptomes, dont nous donnons le détail, n'ayent pas un degré de violence tel qu'elles laissent dans l'ame des nouvelles accouchées une impression difficile à dissiper.

On juge par ce qui précède combien est dangereuse la doctrine qui ne semble admettre pour curation des affections morbifiques dont nous parlons, que l'usage de l'ypecacuanha ou du kermès minéral ; sans doute comme incisifs et comme évacuans ces deux médicamens sont utiles quand la congestion est portée à l'excès, quand il y a un affaissement des facultés vitales et une atonie qui exige des secours actifs ; mais, dans les autres circonstances et sur-tout dans les cas d'irritation extrême, ce mode de curation trop précipité ne convient nullement. Au reste nous aurons encore occasion de faire connoître la fausseté de cette doctrine qu'on a rendue trop générale dans ces derniers tems, et qui ayant été scrupuleusement suivie dans tous les cas, sans faire attention aux différences essentielles que présente la maladie dont nous parlons, n'a pas présenté les facilités qu'on espéroit en obtenir dans la curation.

Il suit aussi de ce qui a précédé qu'il faut être extrêmement attentif à prévenir toute passion et tout mouvement de l'ame qui feroit une grande impression sur l'esprit d'une *Femme en couches*. Si les émotions agréables n'occasionnent pas toujours des accidens, c'est quand elles ne sont pas portées à un degré excessif : à la vérité celles-ci ne laissent pas ordinairement des désordres auxquels il soit difficile de remédier ; celles qui sont accompagnées de crainte, de sollicitude, de chagrin, de colère, de jalousie, &c. déterminent très-promptement une succession d'accidens de la plus grande gravité dans les suites. Il est donc bien important d'en prévenir l'impression autant qu'il est possible, ou de distraire de cette attention malfaisante l'esprit des malades qui en ont été atteints. Sans cette précaution la cure devient difficile et très fréquemment impossible. Il n'est point d'état qui demande plus de tranquillité d'ame, que celui d'une nouvelle accouchée. Tous les efforts du médecin et des assistans doivent donc se porter à procurer cette tranquilité d'esprit, sans laquelle les remèdes les mieux appropriés aux circonstances sont presque sans effet.

Si le Médecin a été appelé trop tard, et que la maladie ait pris un caractère de putridité, elle exige alors des secours tout-à-fait différens. J'en parlerai en traitant de la fièvre putride des nouvelles accouchées. J'observerai seulement ici que comme la cause matérielle de la maladie

est une humeur catharrale abondante qui remplit les viscères du bas-ventre, malgré la dégénérescence qu'elle peut acquérir, il est nécessaire de commencer le traitement par l'usage des purgatifs.

§. I I.

De la fièvre humorale qui dépend des saburres des premières voies, compliquée avec la fièvre de lait.

J'ai parlé de la gêne que le volume de la matrice faisoit éprouver aux viscères du bas-ventre et du trouble qu'il occasionnoit souvent dans la digestion pendant la grossesse; c'étoit déjà faire concevoir que, chez nombre de femmes, l'estomac et les intestins sont remplis d'humeurs grossières, visqueuses et glaireuses. C'est pourquoi les dérangemens les plus sensibles qui arrivent dans les fonctions, se manifestent ordinairement par tous les phénomènes qui prouvent que les digestions sont imparfaites. Une autre cause, qui précède souvent celle que j'indique et qui l'accompagne habituellement, c'est l'irritation qu'éprouvent les nerfs au moment de la conception; irritation qui donne naissance aux dégoûts, aux nausées, aux vomissemens, &c. Si elle subsiste pendant le développement complet de la matrice, le défaut de digestion est permanent. Ainsi, le spasme des nerfs se réunit donc aux causes méchaniques dont j'ai parlé, pour exciter un désordre presque continuel dans les fonctions de l'estomac et des intestins.

Si cette longue suite de tems, pendant lequel une femme nourrie d'alimens qui laissent, dans les premières voies, des fluides capables de contracter une altération sensible, n'occasionne pas toujours des révolutions fâcheuses après l'accouchement; c'est peut-être parce que la fièvre de lait, à cette dernière époque, atténue ces humeurs, et en fait la coction avec celle du lait lui-même, pour chasser ensuite l'un et les autres par les mêmes voies. Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons de la réunion de plusieurs maladies d'un caractère différent qui soient guéries par la même révolution.

C'est de celle qui a porté le dérangement le plus marqué dans l'économie animale, que dépend la question. Si la première a quelqu'influence sur la marche des accidens de la seconde, c'est en les rendant plus graves, sans changer leur façon d'exister. C'est ainsi qu'une maladie dangereuse, dont la cause est accidentelle, dissipe souvent des indispositions invétérées, dont la disparition doit être attribuée à la dernière révolution que le malade a éprouvée. On peut faire l'application de ce principe à une maladie déjà ancienne, qui seroit soumise à l'action de la fièvre de lait; celle-ci parcourt ses tems en se confondant avec la première; et comme ses symptomes sont plus graves, ils masquent assez fréquemment ceux de la maladie antérieure. La crise de l'une et de l'autre se fait en même tems, et la nature se débarrasse des fluides altérés par les mêmes émonctoires.

Au moment où une femme vient d'accoucher, le trouble devient général, les humeurs fermentent davantage, et leur acrimonie se développe promptement; les saburres des premières voies sont plus irritantes; leur présence se manifeste par des signes plus caractérisés; la langue, qui jusqu'alors avoit été blanchâtre et couverte d'un enduit visqueux foiblement coloré, prend une teinte plus foncée et se dessèche; la tête est affectée de douleurs lancinantes, avec un sentiment de pesanteur; le pouls devient fréquent, dur et concentré; les urines seroient rouges et chargées, mais il est impossible de les distinguer dans les premiers momens, parce qu'à leur sortie, elles se mêlent aux fluides des lochies. La peau, qui a de la disposition à s'humecter dans les *Femmes en Couches*, se dessèche; on y reconnoît une chaleur âcre qui semble s'augmenter pendant qu'on la touche.

Le bas-ventre, sensible par les douleurs qui ont eu lieu dans l'accouchement, devient plus douloureux: il est embrâsé par l'irritation des matières qui séjournent dans les intestins; l'air qui s'en dégage lui donne une tension considérable, accompagnée de chaleur et d'un sentiment de souffrances, dont le siége est étranger à celui des douleurs qui suivent le travail de l'enfantement.

Il est rare que les seins se gonflent dans cette maladie, ils restent communément affaissés; et s'ils ont acquis un peu plus de volume les premiers jours, ils se flétrissent bientôt, ce qui annonce que toute humeur laiteuse fait irruption sur les viscères de la digestion.

Ces accidens réunis diminuent ordinairement le cours des vuidanges: alors les fluides qui les forment sont appelés vers les intestins où réside le foyer de l'irritation principale. Ils se mêlent à des sucs déjà dépravés et contractent la même altération. Le ventre, qui avoit été tendu, acquiert un volume énorme; il devient plus douloureux; les viscères s'enflamment; les lochies se suppriment complettement; la fièvre s'allume davantage; la soif devient continuelle et rien ne peut l'éteindre. A cette époque, le délire s'empare de la malade, ou un *coma somnolentum* se manifeste; les progrès de la fer-

mentation alkalisent les humeurs; celles-ci, à leur tour, portent la putréfaction dans la substance des viscères et quelquefois la gangrène; les symptomes perdent de leur intensité, mais ce calme trompeur ne dure que quelques momens et il est bientôt suivi de la mort.

L'ouverture des cadavres fait voir que l'estomac et les intestins sont le siége principal de la maladie: on en trouve des portions gangrénées; d'autres fois on y reconnoît une grande inflammation; et, dans quelques sujets, les marques d'une suppuration abondante; il est rare que la matrice présente les signes d'inflammation. Cependant, en l'examinant, on rencontre dans quelques sujets des engorgemens qui ont acquis de la solidité, sur-tout quand la maladie a été d'une durée modérée, comme de quatre à cinq jours; c'est que le tems nécessaire pour qu'elle pût se débarrasser des fluides qui remplissoient ses parois n'étoit pas arrivé, avant que l'inflammation des intestins, portée au plus haut degré, ne fixât et ne coagulât en quelque sorte le fluide puerpéral. Après les maladies qui ont duré plusieurs semaines, la matrice paroît communément dans un état sain. Je ne parlerai pas ici des congestions humorales ou laiteuses qui peuvent exister dans d'autres capacités, parce qu'elles ne sont que des accidens rares de la maladie dont je donne les caractères, puisque c'est plus particulièrement dans le bas-ventre que les plus grands désordres ont lieu.

L'excès de nourriture, qu'on donne quelquefois aux femmes nouvellement accouchées, occasionne une maladie parfaitement semblable, par la gravité de ses symptomes et ses suites funestes.

Il suit de ces réflexions, que la fièvre de lait, en se compliquant avec celle qui dépend de la quantité de matières acrimonieuses qui séjournent dans les premières voies, forme une maladie dont les progrès sont plus rapides et la terminaison funeste. Le danger devient instant lorsque l'humeur laiteuse quitte la matrice pour se porter aux intestins, parce que ce fluide, cause matérielle d'une fièvre, étant très-abondant, doit occasionner des effets proportionnés à sa quantité.

Quelquefois une diarrhée qui arrive dès le commencement de la fièvre de lait, empêche que les humeurs ne se fixent sur les viscères de la digestion. Le lait, qui devoit se porter aux seins, passe aussi par la même voie. Si la fermention est modérée et que la malade soit bien conduite, les symptomes diminuent, quoique la puanteur des matières soit considérable; la fièvre alors suit la marche des fièvres humorales des premières voies, c'est-à-dire, qu'après de longues évacuations, on obtient la guérison.

Si les matières sont portées à un trop haut degré d'acrimonie dans les intestins, la maladie prend un caractère de putridité.

Cependant le lait dont la sécrétion n'a point été faite par les mammelles, peut occasionner des engorgemens dans différens viscères qu'on reconnoît encore après la guérison de la maladie dont je parle; il en sera traité en son lieu.

Ces causes dépendent des humeurs qui séjournent dans le canal alimentaire. Leur fermentation au moment de l'accouchement porte un trouble sensible dans l'économie animale. Si on demande pourquoi je pense que la fièvre humorale des premières voies a plus de facilité à se développer à cette époque que dans les tems qui l'ont précédé; voici ma réponse: il est certain que la nature s'accoutume aisément à l'action d'un irritant (et les humeurs amassées dans l'estomac et les intestins sont l'irritant dont je parle) quand son énergie a été légère dans les premiers momens: or, on ne peut pas douter qu'un sujet, même d'une complexion foible, ne résiste très-fréquemment à l'action irritante des sucs extraits d'une mauvaise digestion, sans éprouver de dérangement bien remarquable. Cette action continuée sur les mêmes viscères les rend moins sensibles à ce stimulus, et l'expérience le confirme tous les jours.

Mais quand un désordre étranger, une fièvre qui dépend d'une autre cause apporte un nouveau trouble; alors la fermentation de ces humeurs s'accroît plus rapidement, et l'acrimonie qu'elles acquièrent cause à son tour une fièvre qui se complique avec la première. L'accouchement est, dans la question que j'examine, la cause étrangère du nouveau trouble, qui se réunissant au second, augmente l'acrimonie des sucs du canal alimentaire, pour former la fièvre humorale des premières voies, unie à celle de lait.

Il ne faut pas croire qu'il faille toujours plusieurs jours pour créer cette maladie, une femme qui vient d'accoucher, et qui prend des nourritures qu'elle digère mal, ou qui en prend une trop grande quantité, en est souvent attaquée. Rien n'est plus fréquent dans les campagnes dont les habitans ont la coutume de donner beaucoup de nourriture aux *Femmes en Couches*. J'en ai vu un grand nombre qui ont péri des suites de cette imprudence: quelques-unes ont résisté aux effets de cette dangereuse coutume, sur-tout lorsque le dégoût général qu'elles avoient pour les alimens les a empêchées d'en faire un usage immodéré ou trop long-tems continué.

Le lait par des causes quelconques peut se porter sur les intestins, acquérir une acrimonie acide, passer ensuite à une fermentation plus dangereuse, et causer cette maladie ; ces accidens sont plus fréquens chez les femmes qui ne nourrissent pas leurs enfans : c'est sans doute par ces raisons que les praticiens recommandent alors une diete sévère, parce qu'ils se sont apperçus qu'un régime austère empêchoit le développement de la fièvre humorale. Quant aux causes éloignées, c'est-à-dire celles qui portent le trouble dans les digestions, elles sont dues à la compression des viscères, aux inquiétudes, au chagrin, à l'usage des mauvaises nourritures, à l'irritation des nerfs par la difficulté qu'éprouve la matrice à se développer dans quelques sujets, à la foiblesse habituelle de sa constitution ou son épuisement, &c.

Le diagnostic de cette maladie n'est pas difficile à établir ; la langue est chargée, la bouche est mauvaise, l'haleine est désagréable, les malades se plaignent de ne trouver aucun goût aux alimens, ou de les trouver mauvais ; le pouls est plus dur et plus fort qu'il ne doit être dans les premiers tems de l'accouchement, la tête est douloureuse et pesante, la couleur de la peau est altérée, elle est sèche et un peu brûlante, le ventre est plus tendu et plus volumineux que ces accidens ne le comportent, parce que l'irritation s'y accroît facilement. Dans les progrès de la maladie, tous ces signes sont plus marqués et plus aisés à saisir. A ceux-là, il faut joindre les commémoratifs qui se tirent du récit des accidens que la malade a éprouvés dans le tems de sa grossesse, de leur durée et de leur intensité : ensuite la fièvre prend un carratère de putridité et sa marche est encore plus rapide.

Le prognostic est grave ; cette maladie passe aisément à la putridité, sur-tout si la malade a quelque sujet d'inquiétude, si elle a du chagrin : la fièvre est mortelle, s'il y a complication avec inflammation de la matrice. Cependant quand elle n'est pas réunie à des accidens étrangers, comme ceux que je viens de désigner, ou d'autres de cette intensité, et que le médecin est appelé dans son invasion, il guérit communément les malades. Il faut dans le prognostic avoir égard au tems de la maladie et aux différentes complications qu'elle présente. Les femmes qui nourrissent s'en tirent plus aisément que les autres ; mais les enfans en souffrent, parce que le lait devient acrimonieux, ce qui indique que la secrétion du lait diminue le danger inséparable de cette maladie. Les femmes du peuple et sur-tout celles de la campagne résistent plus facilement à ces accidens, parce que leurs nerfs sont moins mobiles, et que la matrice ne se contracte pas ordinairement au point de supprimer ou de diminuer considérablement les lochies.

Les évacuations intestinales sont de la plus grande nécessité ; un trop long séjour des matières contenues dans les premières voies, rendroit la maladie impossible à guérir ; mais il faut en même tems éviter les grandes irritations qui sont la suite des purgatifs violens. Les infusions légères des purgatifs amers tels que les différentes rhubarbes et le simarouba sont très-utiles : les décoctions sont nuisibles, parce que la partie résineuse de ces médicamens se dissout en une certaine proportion, à l'aide de la partie extractive. On aiguisera les infusions avec deux gros d'un sel neutre, tel que celui d'Ebsom, de Seidlitz, de Glauber, de Saignette ou le sel végétal. On donnera à la malade des lavemens faits avec la décoction des feuilles de mauve, de pariétaire, de violette, de graines de lin, de psyllium, celle de son, de riz, de racine d'alhæa, &c. dans lesquelles on ajoutera une once de miel mercurial. Par ce moyen on préviendra plus facilement l'irritation de la matrice, et on facilitera l'évacuation des lochies. On prescrira pour boisson les décoctions de chiendent, de bardane, de bourrache, aiguisées d'une suffisante quantité de sels neutres, pour entretenir la liberté du ventre, et empêcher la coagulation de l'humeur laiteuse. Quand on s'appercevra que l'irritation sera modérée, on fera infuser dans les décoctions une pincée de fleurs de sureau, d'ulmaria ou reine des prés, de scordium, ou on mêlera à la tisane une quantité suffisante de décoction de sassafras, de squine, de gaïac ou de salsepareille, &c.

On donnera le soir un parégorique, comme l'infusion d'une pincée de feuilles de coquelicot; ou celle de fleurs de tilleul, dans laquelle on dissoudra une demi once de sirop de pavot blanc et d'armoire, de fleurs d'orange ou de karabé, selon l'indication. L'usage de ces calmans est nécessaire pour empêcher que la matière laiteuse ne se porte trop abondamment sur les intestins que l'action des purgatifs irrite.

La quantité de purgatifs ne peut pas être fixée d'une manière positive, parce que les circonstances apprendront s'il est nécessaire de les réitérer. On ne peut pas non plus déterminer les substances dont il faut faire choix dans cette maladie ; mais les accidens indiqueront celles auxquelles il faut donner la préférence. Dans les constitutions robustes, quand il y aura une grande plénitude, on prescrira une dissolution de sel de Glauber, mêlé d'un grain d'émétique ; on aura soin d'en donner des doses modérées et à des distances convenables pour prévenir la

vomissement qui seroit trop fatiguant pour les malades. Je ne suis pas de l'avis des auteurs qui conseillent le tartre stibié sans en affoiblir l'effet par un mélange quelconque, et qui veulent qu'il conserve la vertu émétique, parce que la disposition prochaine du bas-ventre au gonflement est encore augmentée par l'action de ce remède; d'ailleurs rien ne doit être plus soigneusement évité que les substances qui portent l'irritation dans les viscères de l'abdomen chez les nouvelles accouchées; et j'ai toujours remarqué qu'il valoit mieux prescrire le tartre stibié ainsi que je l'ai dit ci-dessus, que de le donner comme vomitif. Je distingue l'action de l'ipecacuanha de celle de l'émétique: le vomissement que procure le premier n'est pas accompagné du trouble que cause le second. Cette action est modérée et instantanée, elle ne fatigue pas les malades, et par conséquent n'est pas dangereuse; c'est pourquoi elle réussit communément dans les femmes mal nourries, qui ont l'estomac rempli d'alimens indigestes et en trop grande quantité.

On répare les vices de la digestion par une infusion de racines d'eupatoire d'Avicenne dans quelques onces de vin, ce médicament est en même tems tonique et légèrement purgatif. Le sirop de chicorée composé ou celui de rhubarbe, pris à très-petite dose, remplit la même indication, on en donne une once à la malade chaque matin, afin de fortifier l'estomac. Par ce moyen on entretient la liberté du ventre, et on facilite l'expulsion de la matière laiteuse chez les femmes qui ne nourrissent pas leur enfant. On prescrit, chaque soir, une tasse d'infusion de fleurs de sureau, ou de camphrée, ou celle de scordium, de berle, de becabunga, de cresson, pour procurer des sueurs légères qui dissipent complettement le lait.

Comme on observe que les femmes qui allaitent leurs enfans sont, en général, moins exposées aux maladies qui font périr les nouvelles accouchées, je ne doute pas qu'il ne soit utile d'attirer aux mammelles une portion de l'humeur laiteuse, parce qu'on débarrasse le bas-ventre de la quantité de liquide qui se porte aux seins: moyen qu'il est important de mettre en usage dans la plupart des maladies qui attaquent les *Femmes en Couches*.

§. III.

De la Diarrhée.

La diarrhée est très-dangereuse chez les accouchées. Il est nécessaire d'en considérer toutes les différences. Ou elle a précédé l'accouchement, et dans ce cas elle peut avoir duré très-long-tems; ou bien elle se manifeste après la naissance de l'enfant. Quand la première dépend d'un vice de digestion habituelle à la malade, elle occasionne ordinairement les symtomes suivans: elle porte un affoiblissement dans toute la machine, elle prive le sang de la partie nourricière qui doit l'entretenir dans son état de pureté, par conséquent la masse des humeurs est portée à un point d'altération considérable.

Il existe une diarrhée symptomatique qui diffère de celle dont j'ai parlé, en ce qu'elle reconnoît pour cause une irritation constante dans les intestins. Elle dépend du spasme des nerfs de la matrice qui ont souffert par la distension de cet organe, sans qu'il y ait une altération sensible dans les humeurs; elle se dissipe quelquefois d'elle-même après l'accouchement, quand la matrice revenue à son premier volume, cesse d'éprouver une extension forcée. Elle a ceci de particulier qu'elle ne cause pas une foiblesse aussi considérable que celle dont j'ai parlé en premier lieu, quoique souvent elle ait subsisté pendant la plus grande partie du tems de la grossesse. Les malades n'ont pas la bouche mauvaise, ni la langue sensiblement chargée; elles trouvent les alimens de bon goût, et elles en mangent avec plaisir. Si les forces ne se réparent pas complettement, elles se soutiennent au moins assez pour ne pas exposer les femmes à de grands dangers.

Cependant il faut avouer que, quelque légère que soit l'irritation que cette *Diarrhée* occasionne dans les intestins, elle suffit pour augmenter le trouble qui dépend de la fièvre de lait, et appeler l'humeur laiteuse sur ces viscères. Dans ce cas, la diarrhée devient plus considérable, elle épuise la malade, les excrémens sont d'une grande fétidité, les matières acquièrent de l'acrimonie, et cette maladie rentre dans la classe de celles que j'appelle putrides, et dont je traiterai ci-après.

L'humeur laiteuse peut aussi être déposée sur les intestins, les irriter et causer une diarrhée qui ne se manifeste qu'à l'invasion de la fièvre de lait. Cette dernière (si on n'y apporte pas la plus grande attention) devient bientôt putride elle-même, et sous ce rapport elle ressemble à la précédente. Ce que la matière du lait occasionne, une trop grande quantité d'alimens peut aussi le faire naître. Il est très-fréquent d'observer dans la pratique des diarrhées, qui dépendent de cette cause; mais c'est presque toujours à la grande sensibilité du système nerveux, au moment de l'accouchement, qu'il faut rapporter ces accidens qui troublent la secrétion du lait, et qui le font changer de route. C'est pourquoi ce fluide ne se porte pas aisément aux

mammelles, ou il ne s'y porte qu'en petite quantité. Si la diarrhée continue, les seins s'affaisent; alors toute la matière laiteuse se rassemble dans le bas-ventre, l'abdomen se tend, les fluides qui abordent aux intestins, acquièrent de l'acrimonie par la fermentation, et la fièvre prend un caractère de putridité.

Ce n'est pas tant par la puanteur des matières que rendent les malades, qu'il faut mesurer le danger de cette maladie, que par leur abondance. Van-Swieten observe qu'il a vu des femmes avoir une diarrhée très-fétide, avec une tension considérable du ventre, qui ont été guéries en rétablissant le cours des lochies, par les moyens que j'ai indiqués au mot suppression des lochies: mais il remarque en même-tems, que si la matière laiteuse est abondante, et fait irruption sur les intestins, presque tous les liquides y sont attirés, et qu'il s'ensuit une fonte colliquative, qui fait périr les nouvelles accouchées. Quant, au contraire, malgré que la diarrhée subsiste, les forces ne sont pas anéanties, et qu'on peut soutenir l'écoulement du fluide puerpéral, les malades supportent bien cette évacuation, et sont promptement guéries.

Il y a, suivant Levret, deux sortes de diarrhées: l'une est critique, l'autre symptomatique. La première commence le troisième ou quatrième jour après l'accouchement, les matières sortent en forme de bouillie jaune, ou blanche, ou nuancée de ces deux couleurs; leur issue procure un soulagement sensible aux malades sans suppression, mais avec diminution des lochies. L'appétit subsiste dans toute sa vigueur, et le sommeil est tranquille; le pouls ne devient pas plus accéléré, et l'abdomen conserve sa mollesse. La diarrhée symptomatique, au contraire, commence beaucoup plutôt. Les matières qui sortent des intestins sont noirâtres, elles deviennent grises ou séreuses, quelquefois muqueuses et sanguinolentes, les lochies se suppriment, &c.

J'ai dit plus haut que la couleur noire des matières n'étoit pas toujours un signe dangereux: ainsi l'observation de M. Levret, quoiqu'elle soit juste en général, ne doit pas être prise à la rigueur, parce qu'elle induiroit souvent en erreur sur le caractère de la maladie dont je parle; c'est la circonstance dans laquelle se trouve la malade, et l'ensemble des symptomes qui rendent le prognostic certain. C'est pourquoi la tension du bas-ventre, qu'il regarde comme une marque de la diarrhée qu'il appelle symptomatique, peut exister également dans celle qui est véritablement critique, si les matières ont acquis assez d'acrimonie pour irriter, à un certain point, les viscères de la digestion; mais le danger n'est pas grand, parce qu'on peut aisément faire disparoître ce symptôme par les moyens que je proposerai.

On ne doit pas craindre la diarrhée qui n'occasionne pas une grande irritation dans le bas-ventre, qui ne supprime pas le cours des lochies, qui ne cause pas de tension bien marquée à l'abdomen, et qui n'est pas un écoulement trop répété d'une grande quantité de matières; qui n'est pas accompagnée d'une grande perte des forces, et qui n'est pas de longue durée: soit que les digestions vicieuses aient laissé, dans les intestins, des humeurs crues et disposées à la fermentation, soit qu'une partie de l'humeur laiteuse dévoyée ait eu son écoulement par les selles, la maladie n'est pas dangereuse. Dans les cas contraires, la diarrhée est mortelle. Elle l'est aussi dans les femmes d'une constitution affoiblie par le chagrin, le défaut de digestion, la mauvaise nourriture, l'altération du sang et la suppression complette des lochies.

Si la pratique d'Hoffman a été suivie de quelques succès dans les maladies des *Femmes en couches*, c'est particulièrement dans celle-ci. Les purgatifs sont indispensables dans l'espèce de diarrhée que Levret appeloit critique; elle débarrasse les intestins des matières qui les irritent, et par ce moyen rend le calme nécessaire à la continuation du flux puerpéral. Cependant, le choix des substances doit être tel, qu'elles n'aient qu'une action modérée; il est nécessaire de les associer à des remèdes calmans. On choisira donc les purgatifs que j'ai indiqués au paragraphe précédent.

Quand la diarrhée dépendra de l'irritation de l'utérus ou du transport de la matière laiteuse sur les intestins, on cherchera à la rappeler au viscère qui doit la transmettre au-dehors. J'ai dit ailleurs quels étoient les moyens utiles pour remplir cette indication. Au reste, soit qu'elle soit symptomatique, soit qu'elle soit critique, les lavemens émolliens sont bons: dans le premier cas, pour calmer l'érhétisme; dans le second, pour aider la sortie des matières qui lui donneroient naissance par leur acrimonie. Van-Swieten observe qu'il seroit dangereux d'arrêter la diarrhée symptomatique, parce que les humeurs qui ont séjourné dans les intestins pendant la grossesse, acquerreroient trop de putridité par leur séjour dans ces viscères, et occasionneroient des accidens très-graves.

Aux lavemens émolliens donnés aux malades le premier jour, on fera succéder ceux qui seront en même tems composés de l'infusion des fleurs de camomille commune, ou d'armoise, ou de rhue, mêlée à quelque décoction émolliente.

Dans

Dans le cas où la matière laiteuse, en faisant irruption sur l'estomac et les intestins, donneroit lieu à une diarrhée acide, comme celles qui arrivent chez les enfans, on mêlera aux purgatifs des substances absorbantes, et on prescrira celles-ci, à diverses reprises dans le jour, unies à une petite quantité d'extrait de rhubarbe et de castoreum, afin d'entraîner les humeurs qui s'amassent dans ces cavités, et de fortifier en même tems les viscères. La formule suivante m'a réussi.

Prenez De corail préparé,
— De poudre de rhubarbe, } de chacun 3 gros.
— De pilules de Rufus,

— De castoreum,
— De camphre, } vingt grains.

Faites-en des pilules de quatre grains chacune, avec le syrop de fleurs d'oranges; la malade en prendra trois, quatre fois par jour, en laissant, entre chaque prise, l'intervalle de quatre heures; et, pour les délayer, on lui donnera une tasse d'infusion légère d'eupatoire d'Avicenne édulcorée avec suffisante quantité de sucre.

On observera sur-tout de ne pas employer des remèdes trop chauds qui hâteroient la fermentation des matières contenues dans le canal alimentaire, et feroient dégénérer la maladie en fièvre putride.

Quand on sera sûr d'avoir débarrassé les intestins, on prescrira, pour boisson, les eaux minérales qui fondront les empâtemens qu'occasionnent les mauvaises digestions. On purgera les malades tous les cinq à six jours, et en continuant ces secours, on les rétablira promptement.

Si l'acrimonie des matières est excessive; si les lochies ne coulent point, quelques précautions qu'on prenne pour en rappeler le cours; si la fièvre s'allume violemment, &c. il y aura alors fièvre putride.

§. IV.

De la fièvre putride.

La plus grande partie des auteurs qui ont écrit sur *les maladies des femmes en couche*, sont persuadés que la fièvre dont elles sont attaquées, est toujours putride. On voit, par ce qui précède, que mon opinion diffère de la leur. Il faut donc savoir en quoi consiste la putridité, pour connoître ensuite si elle existe toujours dans les affections fébriles qui accompagnent la fièvre de lait. Galien appelle fièvre putride, celle dans laquelle les fluides passent à l'alkalescence dans tous les vaisseaux, et surtout dans ceux qui ont le plus grand diamètre. Boerhaave ajoute à ces caractères les suivans; il croit que la putridité est dûe à des causes plus actives que celles qui sont nécessaires pour former une simple inflammation...., et sur-tout à une acrimonie plus développée. La doctrine des anciens et des modernes n'admet donc de putridité que dans le cas où l'humeur qui forme la fièvre est universellement répandue, et quand elle a un caractère d'acrimonie. Or, dans les maladies dont j'ai déjà donné l'histoire, elle ne pouvoit pas avoir lieu, puisque l'humeur (je parle du lait) qui a déterminé la fièvre n'a essentiellement aucune acrimonie. Son mélange avec les autres liquides n'est pas suffisant pour créer une fièvre putride; il faut qu'elle éprouve des altérations particulières pour lui donner naissance.

Il suit de ces réflexions, que la suppression des lochies, qu'on a considérée comme la cause la plus générale de cette fièvre putride, n'est pas capable de la créer, avant que la fermentation ait donné lieu à l'acrimonie nécessaire, pour former cet état, duquel dépend le développement de l'alkaleseence. Cette dernière proposition est parfaitement prouvée par les observations de Sennert, qui assure que, dès qu'on fait reparoître le flux puerpéral, les symptômes de la maladie qui étoit la suite de cette suppression, cessent promptement. Or, s'il existoit une acrimonie, quelle qu'elle fut, dans les fluides, elle entretiendroit le trouble qu'elle auroit fait naître dans l'économie animale, jusqu'à ce que l'humeur dégénérée eut été expulsée par une crise salutaire, indépendante de l'écoulement des lochies.

Il suit encore de ces préceptes, que les engorgemens locaux, et ceux même qui occupent une grande capacité, ne sont pas les marques d'une fièvre putride, quelle que soit leur terminaison. Quoique les ravages qu'ils opèrent dans la substance des viscères soient souvent très-étendus, on ne peut regarder les changemens qu'ils y ont causés que comme l'effet d'une suppuration, plus active à la vérité que celle d'une inflammation sincère, mais très-ressemblante à celle d'une inflammation humorale qui auroit attaqué ces viscères. Or, on sait que dans ce cas la matière morbifique acquiert promptement une telle causticité, qu'elle détruit jusqu'au tissu des solides. Ce sera, si l'on veut, une putridité locale, mais elle ne forme point une fièvre putride, puisque l'acrimonie n'est pas encore universelle : ce n'est qu'au moment où cette dernière aura lieu, que la fièvre prend le nom de putride.

Quoiqu'il en soit, je distingue deux sortes

de fièvres putrides chez les femmes en couches; l'une qui tire sa source des vices du sang ou de son acrimonie: celle-là est essentiellement putride; l'autre dépend de la fermentation opérée par la fièvre même dans l'humeur laiteuse: cette dernière n'est que symptomatique, puisqu'elle pouvoit ne pas exister, et qu'elle n'est due qu'à des accidens particuliers, comme je le dirai dans la suite.

On ne peut pas douter que les causes nécessaires pour créer une fièvre putride ne puissent se trouver réunies dans une femme nouvellement accouchée, comme dans tout autre individu. Cet état même, et sur-tout celui de la grossesse, paroît plus propre à favoriser leur développement; observation qui fuit naturellement des phénomènes qui en dépendent, et dont j'ai donné l'histoire en parlant des maladies de la grossesse. En effet, le trouble des digestions, l'épuisement des femmes grosses, ajoutés aux causes communes de la putridité, en sont autant de particulières qui augmentent la disposition des humeurs à l'alkalescence, ainsi que l'ont pensé Van Doeveren, Gaubius, &c.; mais ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est qu'une acrimonie qui n'occasionneroit qu'une fièvre continue simple dans un autre sujet, en crée facilement une putride chez une nouvelle accouchée: et voici comment la chose se conçoit.

J'ai dit précédemment que le mélange de l'humeur laiteuse avec le sang, sur-tout quand elle étoit abondante, causoit une fièvre qui se manifestoit par des signes très-sensibles. Or, celle-ci, développant davantage la disposition des liquides à la dégénérescence, occasionne une acrimonie plus considérable, et les approche de l'état nécessaire à la formation de la fièvre putride, ou même le leur donne complettement. L'humeur laiteuse, à son tour, devient une seconde cause de putridité, par la fermentation que lui fait éprouver le mouvement fébrile. Comme cette matière est très-abondante, elle suscite aussi très-souvent des accidens graves et promptement mortels; c'est par cette raison que la fièvre putride des *Femmes en couche* ne paroît pas suivre la marche des fièvres putrides ordinaires. C'est pourquoi elle excite des symptomes effrayans et nombreux; c'est pourquoi elle occasionne une prompte dissolution dans les humeurs; c'est pourquoi le trouble qu'elle fait naître dans l'économie animale, est tout-à-coup porté au plus haut degré d'activité; c'est pourquoi enfin les délabremens qui en sont la suite sont beaucoup plus marqués dans les grandes cavités qui renferment les viscères qui ont été plus particulièrement affectés.

On ne peut pas disconvenir, qu'une fièvre putride n'ait lieu quelquefois chez des nouvelles accouchées, sans que les fluides qui composent le sang aient acquis une dégénérescence quelconque; il suffit, pour que la chose se passe ainsi, que l'humeur laiteuse soit trop abondante au moment où elle se mêle au sang. Dans ce cas, le trouble qu'elle cause dans la circulation allume une fièvre violente; mais, comme cette humeur est très-prompte à dégénérer, elle acquiert aisément une acrimonie capable d'irriter les parties sensibles à l'action de ce stimulus. Dès-lors, elle produit des engorgemens, momentanés si l'on veut, mais presqu'universels. Réunie en grande partie dans les vases d'un diamètre spacieux, elle y fermente plus complettement et acquiert plus promptement la dégénérescence nécessaire pour donner lieu à la putridité.

Dans cette maladie les symptomes sont très-variés: au moment où l'humeur laiteuse se mêle au sang, la putridité, chez quelques sujets, exerce ses ravages dans toutes les parties, surtout quand elle est accompagnée d'inflammation. De-là, comme l'observe Boerhaave, naissent la phrénésie, la pleurésie, la péripneumonie, le paraphrenitis, l'inflammation des mammelles, celle du foie, de l'estomac, du mésentère, de la rate, des reins, des intestins, la dyssenterie, la passion iliaque, l'apoplexie, la paralysie et d'autres maladies: selon l'espèce de partie sur laquelle la matière morbifique a fait irruption.

Si les viscères du bas-ventre sont plus souvent affectés que ceux des autres cavités, c'est que la matière morbifique qui les engorgeoit déjà, s'y trouve placée, et qu'elle agit immédiatement sur eux. C'est par cette raison que la fièvre putride de lait, est presque toujours accompagnée d'une tension extraordinaire et douloureuse de l'abdomen. Je ne m'arrêterai pas à la description de chacun des symptomes, parce qu'on les conçoit aisément, étant l'effet des grands accidens dont j'ai donné l'énumération d'après Boerhaave, et les autres Médecins.

En considérant les humeurs d'une femme nouvellement accouchée, on ne peut pas méconnoître la grande quantité de substance gélatineuse qui est mêlée avec son sang. Cet état des liquides dépend de deux causes; 1°. de sa constitution, et on sait qu'à cet égard une femme se rapproche beaucoup du tempérament des enfans, dans le sang desquels la proportion du mucilage est plus abondante que dans le sang des hommes, et surtout des vieillards; 2°. parce que dans la grossesse la sanguification paroît plus occupée à créer une grande quantité de cette substance gélatineuse, pour l'accroissement du fœtus, qui lui-même n'est pas autre chose dans sa première organisation. Si on compare l'extrait fait à l'eau

bouillante des viandes des jeunes animaux avec celui qui auroit été préparé par la chair des animaux plus avancés en âge, on trouve dans le premier cas une quantité de gelée beaucoup plus considérable que dans le second. C'est donc à une circulation plus forte, à une action vasculaire plus énergique, qu'il faut rapporter la diminution de quantité de substance muqueuse dans le règne animal. Dans la grossesse la circulation éprouve des obstacles très-nombreux, dont nous avons rapporté les causes dans l'histoire *des maladies de la grossesse*; ces obstacles contribuent à la formation d'une plus grande proportion de liquide de nature gélatineuse, dans le sang des femmes nouvellement accouchées. J'ai prouvé ailleurs que le liquide contenu dans le placenta étoit gélatineux, et qu'il passoit dans les vaisseaux de la matrice pour se mêler de nouveau au sang dont il a été extrait, qu'enfin les congestions formées par des fluides de la même nature qu'on trouve dans les cadavres des femmes nouvellement accouchées, ne se rencontre pas en même proportion, hors le tems de la grossesse ou de ses suites, circonstances dont la réunion nous fournit les preuves les plus convaincantes de la proposition énoncée ci-dessus.

Quand on vient ensuite à considérer quelle est la première dégénérescence qui se manifeste dans la partie gélatineuse animale, on est bientôt assuré, par l'observation, que l'acrimonie acide y prédomine. Il sembleroit, d'après ce principe, que les maladies qui disposent les humeurs à l'alkalescence, comme les fièvres putrides, ne devroient être ni communes, ni dangereuses dans les *Femmes en couches* : cependant il arrive tout le contraire. C'est que l'acidité que contracte la partie mucilagineuse du sang n'est, pour ainsi dire, que momentanée, et qu'elle passe très-promptement à l'alkalescence, comme toutes les humeurs animales. L'excès de chaleur qu'elle éprouve hâte encore cette dernière fermentation, et son mêlange avec la lymphe, qui est très-abondante, et qui n'a d'autre dégénérescence que l'alkalescente, sont les causes qui la conduisent facilement à cette sorte de dégénérescence. La formation de la fièvre putride est encore plus facile à concevoir, si on suppose que le sang d'une nouvelle accouchée, ait subi quelque altération antérieure au travail de l'enfantement, puisqu'alors il étoit lui-même capable de donner naissance à cette maladie.

Il suit de tout ce qui précède, que la fièvre putride dans quelques femmes en couches, est dans son origine une maladie indépendante de la suppression ou de la diminution des lochies, et que la suppression qui a lieu dans ce cas n'est qu'une suite de la fièvre, ainsi que l'avoit pensé Boerhaave, sans s'expliquer sur la putridité : autorité qui donne encore une nouvelle force à ma doctrine. Un fait toujours constant dans ces maladies, quand elles se manifestent immédiatement, ou peu de jours après l'accouchement (quelle que soit leur cause, quel que soit le premier accident qui s'est manifesté), c'est un gonflement considérable et douloureux du bas-ventre. Il me paroît que la régularité suivie de ce symptome dépend de l'état de gêne et d'engorgement, dans lequel avoient été les viscères de l'abdomen pendant la grossesse. A l'aide de l'humeur laiteuse, plus fluide que le sang qui y stasoit, le dégorgement s'en fait en partie par les vaisseaux qui s'ouvrent dans les intestins; mais, comme ces liquides ont acquis une sorte d'acrimonie qui ne peut pas toujours être assez corrigée par l'humeur laiteuse, puisque celle-ci n'en est quelquefois pas exempte, elles laissent échapper une grande quantité de substance aériforme qui distend les intestins outre mesure. Ceux qui sont épanchés dans l'abdomen laissent également dégager beaucoup d'air fixe, qui augmente à son tour le volume de cette capacité; c'est pourquoi on y trouve plus fréquemment une certaine proportion de liquides séreux, laiteux, sanguinolens, mais toujours fétides. Ces réflexions sont confirmées par l'examen que j'ai fait à l'ouverture des cadavres, des parties du bas-ventre; elles sont encore appuyées des observations de M. l'Héritier, qui a eu de fréquentes occasions d'ouvrir des femmes mortes de la fièvre de lait et de ses suites, pendant qu'il étoit à l'Hôtel-Dieu de Paris. Celles-ci sont insérées dans une lettre qu'on trouve à la suite d'une dissertation, imprimée à Leyde en 1782.

On peut appeler fièvre putride symptomatique celle qui, dans son origine, n'avoit pas les caractères qui constituent essentiellement cette maladie; c'est ainsi que la fièvre humorale des premières voies dégénère aisément en fièvre putride chez les nouvelles accouchées, quand les matières contenues dans le canal alimentaire ont acquis une acrimonie considérable, et que l'humeur laiteuse qui y est attirée par l'irritation cause des engorgemens qui deviennent inflammatoires. Dans ce cas, la tension du ventre devient excessive; elle est accompagnée d'une douleur aiguë, et qui est insupportable quand on le touche. J'ai vu des malades qui ne soutenoient pas le poids de leurs couvertures. Si elles rendent quelques matières par les selles, elles sont très-fétides. Le pouls, qui avoit pris jusqu'alors un caractère de dureté, s'affoiblit; les forces s'anéantissent; chez quelques-unes, il y a vomissement de matières verdâtres, le hoquet survient, il est fréquent et fatiguant; le visage se décolore, il a un aspect terreux; la bouche se dessèche, l'haleine est puante, la foiblesse s'augmente; alors les symptômes semblent di-

minuer d'intensité; mais le pouls devient petit et ondulant, et les malades périssent.

L'ouverture des cadavres offre des délabremens dans lesquels on ne peut pas méconnoître les effets d'une corruption considérable, qui a porté particulièrement son action sur les viscères de la digestion. Quand la maladie a duré un certain tems, la matrice est ordinairement en bon état, elle s'est débarrassée des fluides qui l'engorgeoient, et a repris son volume habituel ou s'en rapproche.

S'il s'établit une diarrhée de matières fétides, il est bien rare qu'elle n'épuise pas la malade. Celle qui subsistoit indépendamment de la fièvre, et qu'on peut cependant considérer sous beaucoup d'aspects, comme une autre sorte de fièvre humorale, se comporte de la même manière; les matières irritent les intestins; les seins s'affaissent s'ils étoient gonflés: phénomène qui a également lieu dans les autres espèces de fièvre putride, &c. Toute la matière laiteuse passe par les selles; mais la fièvre qui s'est allumée donne plus d'acrimonie à ces humeurs, et les rend plus délétères. Le gonflement du bas-ventre, qui est presque toujours la suite de cet état, est bien difficile à diminuer. La foiblesse augmente considérablement par les progrès de la maladie, et souvent les intestins, ulcérés par la causticité des humeurs, sont attaqués d'une dyssenterie qui fait promptement périr les malades.

Le pus formé dans une partie quelconque après une inflammation laiteuse, soit dans la matrice ou dans un autre viscère, et résorbé dans la masse des fluides, cause une autre sorte de fièvre putride. Elle a une marche qui diffère, à quelques égards, de celle qui dépend de la diarrhée ou de la fièvre humorale; elle attaque indistinctement tous les viscères et toutes les capacités, et fait souvent irruption sur des parties très-éloignées de celles qui ont servi de foyer à l'engorgement inflammatoire. Benevoli a donné à cet égard des observations intéressantes. Quand le pus s'amasse dans des parties qui permettent qu'on puisse lui donner issue par la suppuration, alors la maladie se change en un abcès qui fixe dans le lieu qu'il occupe presque toute l'humeur purulente: mais quand il se dépose sur les viscères situés dans les grandes cavités, il les désorganise et fait périr tous les malades. S'il reste mêlé au sang, mais en moindre quantité, il donne naissance à des fièvres lentes qui consument les malades: c'est ainsi qu'il cause la phthisie rénale, pulmonaire, &c. &c.

Quoique j'aie particulièrement insisté sur les accidens de l'inflammation qui se manifestent dans la fièvre putride laiteuse, et sur les délabremens qui sont la suite de l'inflammation; je ne veux pas la faire considérer comme uniquement inflammatoire. Il arrive souvent que les congestions formées dans les viscères conservent seulement un caractère humoral, dans les premiers tems de la maladie: en sorte que si on retrouve à l'inspection des cadavres des signes d'inflammation, on ne doit les attribuer qu'à la corrosion que les humeurs ont occasionnée dans les derniers tems. Il en est de même de toutes les maladies dans lesquelles il se fait une dépuration de la matière morbifique, lorsque la crise tend à l'évacuer par les selles. Si elle est trop acrimonieuse, et que sa coction ne soit pas parfaite, elle ronge les viscères sur lesquelles elle est déposée, et l'inflammation qu'elle y détermine n'est qu'accidentelle et momentanée. La même chose se passe dans la crise de l'humeur laiteuse; lorsque son mélange avec le sang a suscité un mouvement fébrile trop considérable, elle devient caustique et produit les effets dont je viens de parler, quoiqu'on ne puisse pas regarder la maladie comme essentiellement inflammatoire.

Les mêmes phénomènes ont lieu dans les affections où le pouls, bien loin d'acquérir de la fréquence et de la dureté, est foible et languissant; mais il paroît alors que le mouvement qui a été excité dans la masse des fluides est concentré dans les grands vaisseaux. C'est le caractère de la putridité essentielle. Il suffit pour la faire naître que le mélange des différentes humeurs soit imparfait, pour qu'elles éprouvent toutes ensemble une fermentation intestine qui les dispose à l'alkalescence. Dans cette circonstance le système vasculaire perd son énergie, il n'est plus sensible à l'impression que font sur lui les fluides; ceux-ci, presque abandonnés à eux-mêmes, dégénèrent d'autant plus aisément que leur hétérogénéité est plus marquée: or, c'est ce qui arrive lorsque le lait passe en grande quantité dans des vaisseaux qui n'en font pas parfaitement la mixtion avec le sang. L'accablement devient général, le pouls s'abbat, les fluides s'altèrent davantage, les congestions se multiplient, et les fonctions ne peuvent plus s'exécuter.

L'inspection des cadavres ne présente plus des délabremens semblables à ceux que j'ai décrits plus haut. On trouve dans quelques capacités un empâtement général, quelquefois accompagné d'une phlogose commençante; d'autre fois la phlogose ne subsiste pas. Les fluides contenus dans les grands vaisseaux ont des caractères très-variés; tantôt ils sont coagulés dans la plupart des grands troncs, tantôt ils paroissent plus tenus et plus dissous. Il est vraisemblable que le degré de fermentation auquel ils ont été ex-

posés occasionne lui seul toutes ces différences. Cette conjecture paroît d'autant plus fondée, qu'on observe fréquemment dans les sujets attaqués de la même maladie, et dans des dispositions à-peu-près égales, toutes ces variétés.

Cette doctrine est confirmée par les réflexions judicieuses d'Huxham, qui étoit persuadé qu'une même humeur, ou si l'on veut une même acrimonie, ne déterminoit pas toujours des effets semblables, et que les divers tempéramens, comme les accidens de la maladie, étoient capables d'altérer, de changer tellement la nature du premier levain, qu'il n'étoit plus possible ensuite de le reconnoître aux mêmes signes.

La réunion d'un grand nombre d'accidens qui se ressemblent à beaucoup d'égards dans la fièvre de lait, le tems où la maladie a commencé, l'état du bas-ventre, celui de la bouche, de l'haleine, les signes commémoratifs par lesquels on apprend si la malade a souffert pendant sa grossesse, et comment sa constitution a été altérée, la chaleur vive qu'elle éprouve, l'altération extrême, l'irrégularité et la foiblesse du pouls, l'oppression et les douleurs de tête, l'accablement et la gêne universelle, la fétidité des matières ou des lochies, si elles subsistent, les maladies humorales, inflammatoires, ou la suppuration qui ont lieu, la suppression ou la diminution des lochies qui coulent en raison inverse de la gravité et de la durée des accidens, &c. instruisent assez le médecin pour lui faire connoître l'existence de la putridité.

La fièvre putride essentielle des *Femmes en couches* est mortelle. L'altération des liquides donne à la matière laiteuse une alkalescence qui se développe avec une très-grande vîtesse, elle cause les plus grands accidens, et il est difficile à la malade de résister aux désordres qui en sont la suite. Les fluides font une irruption violente sur les viscères, les engorgent, et les font tomber promptement en putréfaction. Ce n'est pas ici le lieu d'attendre une suppuration, la matière morbifique exaltée par la fièvre, est trop âcre, elle ronge le tissu des parties sur lesquelles elle s'est déposée ; à moins qu'on ne fasse de grands efforts dès l'invasion de la maladie pour corriger son acrimonie, la malade périt promptement. Il est très-rare que cette maladie se prolonge jusqu'au quatorzième jour ; les femmes périssent, dit Hippocrate, tantôt plutôt, tantôt plus tard, selon l'état de leur constitution, et le caractère de la maladie.

Sydenham faisoit ses efforts pour augmenter la durée de la maladie, parce qu'il avoit observé que la curation devenoit plus facile, et qu'après le vingtième jour le danger étoit ordinairement terminé ; mais cet auteur ne parle que des fièvres putrides qui dépendent de la suppression des lochies : ainsi son prognostic et celui d'Hippocrate doivent nécessairement différer du mien, puisqu'ils croient que la durée de ces maladies se prolonge communément jusqu'au vingtième jour ; tandis que je suis persuadé que quand la putridité est essentielle, ou, ce qui est le même, qu'elle n'est pas le symptome ou la suite de la suppression, elle arrive rarement au quatorzième jour.

La différence qui se trouve à cet égard entre la fièvre de lait essentiellement putride, et celle qui ne le devient que par accident, est aisée à concevoir. Dans la première, comme je l'ai fait remarquer plus haut, le sang est acrimonieux ; par conséquent il n'est pas nécessaire qu'une nouvelle fermentation lui fasse contracter cette dégénérescence : au lieu que dans la symptomatique, il faut qu'un mouvement intestin lui donne naissance. Elle ne s'opère d'abord que dans la matière laiteuse, qui, se mêlant au sang, lui communique son acrimonie : c'est pourquoi il est plus facile d'en arrêter les progrès dans son commencement.

Dans le tems qui suit l'accouchement, la fièvre développe souvent les principes de la maladie, qui jusqu'alors n'avoient causé aucune altération dans les fonctions. C'est dans ces premiers momens qu'il faut être attentif à l'état d'une nouvelle accouchée, et observer soigneusement ce qui se passe en elle. Si, quelques heures après que son enfant est né, elle ne jouit pas d'une tranquillité et d'un calme qui annonce le rétablissement de l'ordre qui avoit été interrompu par la violence des douleurs, on doit s'attendre à un orage dont les suites peuvent être funestes. C'est dans ce moment qu'il faut chercher à démêler l'espèce de maladie dont elle va être attaquée, afin de prévenir ses progrès, dès qu'elle se sera manifestée par des caractères qui la fassent reconnoître.

Puisqu'une fièvre simple suffit pour interrompre le cours des vuidanges, la première indication à remplir dans la putride est d'employer tous les moyens convenables, pour en faciliter l'écoulement ; on prévient ainsi leur retour dans la masse du sang, et on empêche l'altération qui lui seroit communiquée par les fluides. Si, malgré les efforts qu'on aura fait pour aider le flux puerperal, on remarque que le liquide dont il est formé diminue de quantité, ou se supprime, alors il y aura plétore, et il faut diminuer la somme des liquides par la saignée, pour éviter les inflammations. On observera, dans le choix de la saignée du bras ou du pied, les préceptes que j'ai donnés en traitant de la suppression des

lochies. On tiendra le ventre libre par des lavemens, de crainte que les matières qui pourroient séjourner dans les intestins n'irritent ces viscères, et n'y attirent l'humeur laiteuse.

Les boissons ne doivent être que délayantes, savonneuses et incisives dans les premiers momens, c'est-à-dire avant que la putridité soit manifeste.

On pourra prescrire les suivantes :

Prenez De chiendent, } de chacun 2 onces.
— De bardane,

Faites infuser dans deux pintes d'eau commune, pendant un quart-d'heure ; ajoutez sur la fin, de la décoction de réglisse concassée une demie-once.

Passez, et faites dissoudre, dans la liqueur, deux gros de sel végétal.

Cette tisane sera la boisson ordinaire de la malade.

Si on veut la rendre plus savonneuse et plus fondante, qualités essentielles pour diviser le lait qui a de la tendence à l'épaississement,

Prenez De chiendent, une once.
— De bourrache, | de chaque m. j.
— De pariétaire,
— De racines d'asperges, deux onces.

Faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau; passez, et dissolvez dans la liqueur :

de terre foliée de tartre, trois dragmes.

Edulcorez avec suffiante quantité de sucre, de syrop de violettes ou de capillaire.

Mais, dès que la putridité se fera reconnoître par les signes qui lui sont particuliers, on rendra les boissons anti-septiques par les infusions de quinquina acidulées, et les autres remèdes qu'on emploie ordinairement dans la cure des fièvres, comme les suivans.

Prenez De quinquina concassé, deux onces.
— De serpentaire de Virginie, demie-once.

Faites une décoction dans deux livres d'eau commune; ajoutez à la décoction le suc d'orange ou de citron, jusqu'à ce que la liqueur soit acidulée. On peut se servir également de syrop de vinaigre, de groseille, d'épine-vinette, &c. ou, quand on voudra un anti-septique plus puissant, l'acide vitriolique, jusqu'à ce que l'acidité soit marquée; on en donnera, à la malade, un verre de trois heures en trois heures.

On prescrira les lavemens faits de la manière suivante.

Dans une suffisante quantité de décoction commune pour un clystère, faites bouillir, de quinquina onces iv ; passez, délayez un gros de camphre dans une suffisante quantité d'huile d'olives, et mêlez à la décoction pour en faire un lavement. Le camphre n'a pas besoin d'être intimement uni à toute la masse des liquides ; il suffit qu'il soit bien divisé, et introduit dans les intestins, pour opérer des effets salutaires. Outre sa propriété anti-septique, il est très-incisif, cordial, et porte les humeurs à la peau, ce qui facilite les crises les plus convenables aux *Femmes en couches.*

L'usage des vésicatoires est indispensable quand il y a suppression des lochies, parce que la suppuration fournira une issue à ce liquide, et l'empêchera de faire irruption sur les viscères essentiels à la vie. Je ne balancerois pas à les faire appliquer, dès le moment où je reconnoîtrois que les lochies coulent en moindre quantité qu'il ne convient au caractère de putridité. On observera, par rapport au lieu où on les appliquera, les mêmes règles que pour la saignée, c'est-à-dire que, si l'humeur laiteuse paroît se porter aux capacités supérieures, on appliquera les vésicatoires à l'intérieur de scuisses, afin de faciliter une prompte révulsion, et forcer le liquide à reprendre sa route accoutumée ; si la matrice s'enflamme, on les appli-quera aux bras. On aura soin de donner aux emplâtres une grande étendue, afin que l'irritation porte sur une grande surface, et produise une grande révulsion.

Si, malgré toutes ces précautions, le fluide puerpéral se fixe sur quelque viscère, il donnera lieu à une maladie qui prendra sa dénomination de la partie qui sera affectée ; mais dans cette circonstance, quel traitement faut-il faire, doit-on s'attacher seulement à combattre ce nouveau symptome, comme le pensent presque tous les praticiens ? On voit, par ce qui précède, qu'il est aussi important de faire le traitement de la cause que celui du symptome. Je ne regarde une pleurésie, ou une autre affection inflammatoire occasionnée par la métastase de l'humeur laiteuse, que comme une affection symptomatique, qui cesse d'elle-même, dès qu'on a pu rétablir l'écoulement des lochies. Quand même cette affection symptomatique persisteroit, je suis assuré qu'on en diminue la violence en suivant le traitement de la cause : c'est pourquoi, dans une pareille circonstance, je laisse suppurer long-tems les vésicatoires afin d'emporter, par cette suppuration, la plus grande partie de l'humeur morbifique, et de soulager, par ce moyen, le viscère qui a été affecté secondairement.

La crise de la fièvre putride des *Femmes en couches* a lieu ordinairement par deux émonctoires, la transpiraton et les selles. La sueur est nauséabonde, et les selles sont fétides. Quand l'une ou l'autre de ces évacuations, ou toutes deux ensemble, annoncent la terminaison de la maladie, il suffit de les aider par une boisson simple, telle que la décoction de gramen ou de bardane. La convalescence après la fièvre putride n'exige pas les mêmes précautions que celle qui termine les fièvres inflammatoires. Dans ce dernier cas, il reste presque toujours un autre maladie à combattre, savoir les engorgemens laiteux devenus solides par l'effet de l'inflammation. Dans la fièvre putride, au contraire, (à moins qu'il n'y ait eu une métastase particulière), toute l'humeur morbifique a été atténuée et chassée par la crise; mais, comme les femmes ont perdu une grande quantité de liquides, il est nécessaire de les soutenir par des alimens doux et de facile digestion, tandis qu'on rappelle les forces par l'usage des amers, soit en infusion, soit en substances, ou par celui des eaux minérales ferrugineuses. Cette méthode est d'autant plus indispensable, que l'affoiblissement dans lequel elles se trouvent les conduit souvent à la pthisie ou à la cachéxie, parce que les fonctions sont extrêmement languissantes. On prévient donc ainsi les maladies chroniques auxquelles elles succomberoient, et on abrège la longueur de la convalescence.

La fièvre putride qui a été compliquée avec la fièvre humorale des premières voies exige un traitement particulier; il ne suffit pas, dans cette circonstance, de s'opposer à la fermentation, il est encore nécessaire d'évacuer les matières qui séjournent dans les viscères de la digestion; c'est le premier objet qu'on doit se proposer. Il seroit dangereux d'employer, à cet effet, des substances grasses, comme la manne. Les syrops purgatifs ne rempliroient pas non plus toutes les indications; c'est aux amers qu'il faut avoir recours, parce qu'outre la propriété qu'ils ont de procurer des évacuations, ils sont anti-septiques, comme l'a très-bien prouvé Pringle par les belles expériences qu'il a consignées dans ses mémoires.

Il n'est pas étonnant que les crises des fièvres putrides, chez les nouvelles accouchées, se fassent particulièrement par le bas-ventre. L'espèce d'empâtement qui s'étoit formé dans tous les viscères de cette capacité se dissipe plus aisément par les selles que par toute autre voie. D'ailleurs, c'est plus particulièrement dans les vaisseaux des régions abdominales que la fermentation des humeurs a eu lieu; et, comme la plupart s'ouvrent dans les intestins, la voie est toute préparée pour l'expulsion de la matière morbifique.

La suppuration de la matrice est une cause fréquente de la fièvre putride, parce que la résorbtion du pus porte le trouble dans tout le le système vasculaire. Cette dernière ne peut pas être traitée comme les précédentes; y a deux méthodes à suivre ensemble. 1°. Celle par laquelle on s'oppose aux progrès de l'alkalescence; elle consiste dans l'emploi des anti-septiques que j'ai indiqués ci-dessus: 2°. celle qui a pour objet la détersion du foyer purulent. Quand j'ai parlé de l'inflammation de la matrice, j'ai fait connoître les injections par lesquelles on pouvoit entraîner les liquides qui stasoient dans la cavité de ce viscère, nettoyer ses parois, et lui donner une action qui le rendît capable de se débarrasser des fluides dégénérés qui peuvent altérer sa substance. Outre les injections dont j'ai recommandé l'usage, on en fera avec la décoction de quinquina, ou celle de gentiane, de chamœdris, de petite centaurée, &c. mêlée par moitié avec celle de saponaire ou d'orge perlé. On y ajoutera une quantité de sucre suffisante, parce qu'il est anti-septique et détersif. On ne passera aux injections d'eaux minérales naturelles ou artificielles, que pour cicatriser les ulcères; c'est-à-dire, quand la putridité aura été dissipée, et que la suppuration fournira un pus de bonne qualité. Le tems sera aussi arrivé d'employer les mêmes eaux à l'intérieur.

S'il s'étoit établi un foyer de suppuration dans quelque cavité inaccessible aux remèdes externes, et tellement placé qu'on ne pût pas donner ouverture à la matière purulente, on chercheroit en vain à dissiper la fièvre putride qui dépendroit de la résorbtion du pus. On n'obtiendra de curation qu'au moment où on aura donné issue à la matière morbifique. Je traiterai plus particulièrement cette maladie dans l'article qui aura pour objet la curation des dépôts consécutifs.

Galien comptoit les jours critiques chez les nouvelles accouchées, à commencer de celui de l'accouchement. Van-Swieten est du même avis, sans en donner une raison satisfaisante. L'un et l'autre s'appuient de l'autorité d'Hippocrate. Mais, comme il arrive souvent qu'une maladie étrangère à la fièvre de lait se joint à elle au moment où la première est à son déclin, il me paroît contraire à la saine pratique de suivre cette opinion, parce que la marche de la seconde n'a rien de commun avec les phénomènes de l'autre, qui est presque terminée. J'ai démontré d'une manière évidente que les nouvelles accouchées étoient exposées à des maladies qui précédoient souvent la fièvre de lait: j'ai fait voir avec la même clarté que d'autres affections, qui se manifestoient en elles plusieurs jours après l'accouchement, ne pouvoient être attribuées à

l'humeur laiteuse, quoique la réunion des deux fièvres ne semblât plus faire qu'une même maladie; et comme il est des circconstances dans lesquelles une fièvre putride attaque une *Femme en couches*, malgré que les lochies subsistent constamment, dans ce cas, on ne doit pas compter les jours critiques de la fièvre putride, à commencer du jour de l'accouchement, puisque les phénomènes qui en dépendent n'ont éprouvé aucune irrégularité dans leur cours. Ce seroit confondre deux maladies différentes, et n'avoir une idée exacte d'aucune d'elles.

C'est une inconséquence dans les auteurs, qui croyoient tous que la fièvre putride des nouvelles accouchées, dépendoit de la suppression des lochies. Sennert a bien senti la fausseté de cette doctrine, et il veut, comme la plupart des Médecins qui avoient vécu avant Galien, que les jours critiques soient comptés de celui où la fièvre se déclare. Par la raison, ajoute ce Praticien célèbre, qu'une humeur quelconque ne peut pas rester unie au sang, sans avoir été développée par le mouvement fébrile qu'a suscité la matière laiteuse. Il croit aussi, que si le sang lui-même avoit contracté quelqu'acrimonie avant l'accouchement, celle-ci doit occasionner d'autant plus promptement des accidens, qu'elle a été plus développée par les douleurs de l'accouchement ou la fièvre de lait. Il assure enfin, que si la chose se passe autrement, c'est à une cause étrangère qu'il faut en rapporter l'effet, ce qui constitue une autre maladie qui a sa crise particulière.

§. V.

De la Fièvre maligne.

J'ai parlé dans les articles précédens des changemens qui arrivoient dans les fièvres pituiteuses humorales, &c. et de la putridité qu'elles acquéroient dans quelques sujets : il me reste à dire comment ces différentes maladies et la fièvre putride elle-même peuvent devenir malignes. Il en naît deux espèces de malignité; l'une essentielle et l'autre symptomatique, dont les causes sont ou internes et inhérentes à chaque individu, ou externes. Dans la première espèce, je range toutes les dégénérescences qui arrivent dans les fluides les plus tenus, comme la lymphe nervale, le fluide nerveux, &c. soit qu'elle s'altère elle-même, soit que son acrimonie soit la suite de la dépravation des fluides plus grossiers, comme ceux dont le sang est composé. Je passe rapidement sur ces objets que j'ai traités plus en détail dans un ouvrage sur les fièvres malignes, et dans lequel on trouvera les raisons par lesquelles j'établis la vérité des propositions qu'on vient de lire.

Les dégénérescences qui arrivent dans les fluides d'une grande ténuité sont beaucoup plus rapides que celles qui se forment dans les liquides plus épais; par conséquent, le trouble de leur circulation suffit pour occasionner une acrimonie dont les effets sont très-funestes. C'est pourquoi le chagrin, les inquiétudes, les craintes qui portent une grande agitation dans l'esprit, sont capables de causer une dégénérescence dans les esprits animaux. On explique par-là comment il étoit possible qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, les *Femmes en couches*, toujours environnées du spectacle de la mort des nouvelles accouchées, continuellement tourmentées par les cris de la douleur, n'appercevant rien autour d'elles qui ne leur annonçât une fin prochaine, tomboient dans une stupeur et un accablement qui sont les symptomes d'une grande malignité. Joignez à ces circonstances une diète mal observée, souvent des maladies anciennes qui se compliquoient avec la fièvre de lait, l'appauvrissement du sang, suite nécessaire de la misère et la désolation de la plupart d'elles, vous aurez connu les causes des morts fréquentes qu'on y observoit.

J'appelle cause externe les agents qui sont hors de nous, et qui ont sur l'économie animale une action capable de porter le trouble dans les fonctions ou de causer des dépravations dans les liquides : or on sait que l'air infect des Hôpitaux est l'agent le plus dangereux, puisqu'il donne une disposition gangreneuse aux fluides (si on peut parler ainsi) comme aux solides : c'est-à-dire qu'il porte dans les uns et les autres les germes d'une corruption très-prochaine et presqu'inévitable. Son effet est encore plus prompt et plus destructeur chez les *Femmes en couches*, parce que le fluide puerpéral ayant une grande tendance à la corruption, les émanations qui s'en élèvent, rendent l'atmosphère, déjà vicié lui-même, beaucoup plus pernicieux; sur-tout quand des salles entières ne sont occupées que par des malades de la même espèce.

La marche des fièvres malignes dans les accouchées est très-rapide, parce-que la grande quantité de liquides dont les vaisseaux se trouvent remplis, quand la matrice est contractée, acquièrent une corruption presque subite, et porte ses effets sur tous les viscères.

Elle se reconnoît à l'accablement des malades, au désordre de leur imagination, à la crainte qui agite le plus grand nombre, au mauvais état du pouls dans lequel on trouve fréquemment des intermittences ou des pulsations très-foibles entre d'autres pulsations plus marquées; à la vîtesse avec laquelle le gonflement du bas-ventre s'est manifesté, et s'est augmenté. Le visage n'est plus animé, il a un aspect terreux, les yeux

sont éteints, et ne se meuvent plus qu'avec lenteur, la foiblesse de la voix, la difficulté d'exécuter des mouvemens, éclaircissent encore le diagnostic; mais rien ne le rend plus certain que l'influence d'une habitation empestée par un air qu'ont corrompu les exhalaisons qui s'élèvent d'un grand nombre de malades, sur-tout si quelques-uns d'entr'eux sont attaqués de la gangrene, s'ils ont des écoulemens considérables, et que les fluides dont ils sont composés acquièrent promptement une putridité marquée. Il suit de ces observations que la réunion d'un grand nombre d'accouchées est pernicieuse pour chacune d'elles. Les signes commémoratifs, tels que ceux qui se tirent des maladies antérieures, de l'état de l'esprit avant ou pendant la maladie, forment encore une observation essentielle pour donner au diagnostic toute la certitude qui lui convient.

Cette maladie est une des plus meurtrière, elle tue dans peu de jours, elle porte la dissolution dans les fluides et la gangrenè dans les solides. Si la suppression se joint à la malignité, la mort est certaine : le danger est aussi grave quand elle se complique avec une fièvre putride. Il n'est pas le même avec une fièvre qui reconnoîtroit pour cause l'embarras des premières voies; quelque trouble que cause cette dernière, quand on appelle le Médecin à tems, il guérit les malades; mais il faut observer qu'il n'y a qu'un instant, pour ainsi dire, dont on puisse profiter : passez ce terme, la malignité fait des progrès rapides, et la malade reste sans ressource. Si on peut soustraire les malades aux causes de la malignité, quand elles sont externes, la curation devient plus facile. Les sujets qui ont le sang altéré dans ses principes ne peuvent pas espérer de guérison.

Dans la malignité de cause externe, la première indication à remplir est de changer l'air que la malade respire, ou de le corriger autant que cela est possible. Tous les auteurs qui ont écrit des maladiés des Hôpitaux, des Prisons et des Camps, ont donné des moyens utiles.

Puisque la tranquillité de l'ame est un des objets qui doivent le plus fixer l'attention du Médecin, toutes les fois qu'elle est altérée par quelque cause que ce soit, il prendra à ce sujet les précautions qui conviennent, et la circonstance les lui suggérera. Comme il ne peut pas toujours s'occuper de la consolation d'un grand nombre de personnes souffrantes, il indiquera au moins le choix de celles qui pourroient remplir cette fonction auprès des malades, en soutenant toujours leur courage par des motifs de tranquillité.

Quant au traitement de chacune des maladies qui pourroient être compliquées avec la malignité, il a été détaillé assez amplement dans les paragraphes précédens, pour qu'il ne soit plus nécessaire d'y revenir; mais le traitement de la malignité exige lui seul des secours prompts et énergiques. Les substances qui réveillent l'action du système vasculaire et l'engourdissement des nerfs sont très-utiles : on donnera aux malades le campbre à la dose de 24 et 36 grains par jour à différentes reprises, afin d'en continuer l'effet. Les décoctions de quinquina, celles de racines de serpentaire de Virginie, de contrayerva acidulées, &c. sont de très-bons anti-septiques, et ont en même tems une vertu cordiale, nécessaire pour retirer les malades de l'accablement où elles sont.

De quelque manière qu'on conçoive la formation de la fièvre maligne dans les *Femmes en couches*, on ne peut pas méconnoître les effets d'une stagnation de l'humeur laiteuse dans différentes parties, et le commencement d'altération qu'elle éprouve dans la maligne essentielle, c'est-à-dire, celle qui n'est pas la suite d'une maladie antérieure, comme la fièvre humorale, putride ou inflammatoire. Si on avoit un remède qui, en même tems, pût s'opposer à la coagulation de cette matière et arrêter les effets de la putridité, on auroit un excellent moyen de guérison. On l'obtient par l'usage du sel ammoniacal acéteux ou l'esprit de Mindérérus. Pringle et Huxham s'en sont servis avec succès dans les fièvres catharrales inflammatoires, quand il falloit dissoudre des coagulations formées dans la plèvre et dans la substance des poulmons, auxquelles se joignoit l'influence d'une atmosphère infectée, par la réunion d'un grand nombre de malades. Quelquefois à l'heure du sommeil, Pringle prescrivoit deux scrupules de sel volatil de corne de cerf, dissous dans trois cuillerées de vinaigre ordinaire. Le docteur Clarke en avoit fait usage avant lui, à la dose d'un demi-gros par prise; il l'étendoit dans une petite quantité de syrop d'althæa. Huxham l'ordonnoit dans les maladies où il étoit nécessaire d'inciser la lymphe. Tous ont remarqué qu'il étoit un diurétique doux, et en même-tems un sudorifique assuré, qualité qui le rend encore plus avantageux dans les maladies des femmes nouvellement accouchées, chez lesquelles on a observé que les crises qui arrivoient par les sueurs, étoient les plus salutaires et les plus communes.

Boerhaave regardoit ce remède comme un anti-septique très-pénétrant et sans corrosion; il l'employoit même à l'extérieur comme un des meilleurs fondans. En effet, ce composé savonneux a une très-grande énergie; il est infiniment plus pénétrant et par conséquent plus dissolvant que les sels neutres, composés des autres acides et des alkalis fixes. C'est sans doute par cette raison qu'il procure des sueurs et des urines

aussi abondantes dans la plupart des maladies. Quoi qu'il en soit, comme sa saveur est révoltante, le savant commentateur de la Pharmacopée de Londres observe judicieusement qu'il est nécessaire de l'unir à des sirops agréables qui en masquent le goût, pour que les malades puissent le prendre sans répugnance. En aidant son action de boissons convenables, on sera assuré d'expulser au-dehors les humeurs morbifiques dont la stagnation seroit mortelle par la corruption qu'elles occasionneroient dans les fluides.

Son utilité ne se borne pas à la fièvre maligne. Comme anti-septique, il trouvera sa place dans la putride; comme fondant, dans les fièvres humorales et pituiteuses; comme topique, dans les engorgemens locaux des mammelles et dans toutes les congestions laiteuses, dans quelques parties qu'elles se forment, pourvu cependant qu'elles ne soient pas à une profondeur qui puisse les soustraire à son action.

§. VI.

De la fièvre miliaire.

David Hamilton avoit prouvé jusqu'à l'évidence que dans la fièvre miliaire la sérosité du sang étoit acide, et que cette maladie étoit particulière aux personnes chez lesquelles cette même sérosité étoit surabondante. On n'est pas surpris de la trouver fréquente chez les femmes en couches, quand on se rappelle que dans le moment de l'invasion de la fièvre de lait, il se fait avec le sang un mélange d'une grande quantité de liquides, qui avoient séjourné dans des organes particuliers avant cette époque, et que l'acidité des humeurs est aussi chez les nouvelles accouchées l'acrimonie dominante.

Je ne m'arrêterai pas aux systêmes qu'on a voulu établir sur la nature de la fièvre miliaire. Je ne parlerai pas non plus de l'opinion de quelques médecins, qui la croyent toujours symptomatique, comme de Haen et le plus grand nombre des Praticiens de Paris. La plupart des médecins des provinces de France sont persuadés au contraire que le mil est presque toujours essentiel, parce qu'ils en rencontrent rarement de symptomatique. Hoffman le croit tantôt critique et d'autrefois symptomatique chez les nouvelles accouchées : quoi qu'il en soit, il paroît que cette dernière espèce exige autant de soins de la part du médecin que l'idiopatique. Je les confondrai donc dans le traitement, et je ne parlerai plus de cette différence.

Cette maladie s'annonce dans quelques sujets par une lassitude universelle, accompagnée d'un léger délire qui s'augmente avec le tems. Si l'éruption ne se fait pas facilement, on observe des sensations irrégulières de chaleur et de froid, des mouvemens convulsifs légers, et un tremblement manifeste des mains : symptômes qui n'ont pas lieu quand l'éruption est facile. Mais, soit qu'elle ait de la difficulté à paroître ou non, il existe toujours une oppression qui subsiste avec plus ou moins de force jusqu'au moment où elle est parfaite, et qui se renouvelle si elle disparoît. L'insomnie et le délire sont occasionnés par le trouble qu'excite l'humeur morbifique, qui trouve des obstacles à se porter à la peau; en général, le pouls est foible et ne se relève que quand le systême vasculaire est débarrassé de la sérosité surabondante.

Quand des remèdes incendiaires ont troublé l'éruption, l'humeur se reporte sur les visères, et cause des accidens différens, suivant la fonction à laquelle ils sont destinés; la même chose arrive si on a exposé imprudemment les malades à un air froid; si la sérosité se porte au cerveau, elle occasionne un délire violent, une maladie comateuse ou une apoplexie mortelle. Si elle attaque les poulmons, il en naît une oppression qui gêne la circulation, et qui fait périr les malades. Si elle se jette sur les viscères de la digestion, elle excite des cardialgies, des vomissemens violens et des diarrhées colliquatives, à moins qu'on ne la rappelle promptement au dehors. Quand elle infiltre le tissu cellulaire, elle croupit dans ses réseaux, y porte la dissolution en fermentant avec les autres liquides, et passe enfin à la putridité. Dans tous ces cas, les seins s'affaissent s'ils étoient gonflés, la secrétion du lait ne se fait plus, les lochies se suppriment, et le ventre se météorise. Telles sont les terminaisons de cette maladie. Quand la matière morbifique a été évacuée pour la plus grande partie, par l'organe secrétoire de la peau, sa rétropulsion ne cause pas des accidens aussi graves; mais elle donne naissance à des maladies chroniques. Si elle a pénétré à l'intérieur, souvent elle se fixe sur les articulations, pour y faire naître des gonflemens douloureux, qu'on dissipe avec le tems et les secours appropriés.

Il paroît étonnant qu'une maladie, dans laquelle l'acidité prédomine, laisse dans les cadavres des marques d'une dissolution putride; mais si on se rappelle avec quelle promptitude les autres liquides, comme la lymphe et la partie gélatineuse du sang, passent à l'alkalescence, on est moins surpris de cette terminaison; peut-être aussi que l'excès d'acide, qui se trouve

alors dans les humeurs, attaque la fibre musculaire et la partie fibreuse du sang ; comme ces deux substances sont solubles dans les acides même végétaux qui forment une gelée avec elles. Il y a tout lieu de croire qu'elles subissent quelqu'altération, quand elles ont été ainsi inondées par une sérosité acide ; ce qui explique comment les cadavres des personnes mortes de la fièvre miliaire sont si promptement corrompus.

Quant aux épanchemens qu'on remarque dans les différentes capacités, ils dépendent de la quantité excessive de liquides qui n'ont pas pu s'écouler par les lochies ou par les sueurs, et qui ont fait irruption sur les parties intérieures.

Toutes les fois qu'il s'établit une sueur égale par-tout le corps, l'éruption se fait avec facilité, le trouble de la circulation du sang et des esprits disparoît, la malade reprend des forces subites, l'accablement qui la tourmentoit cesse au même instant, *comme si on ôtoit, de dessus les épaules d'un Portefaix, un poids considérable dont il étoit accablé*, ce sont les expressions d'Hamilton. Le pouls se releve, l'esprit devient plus tranquille, le sommeil paisible, les évacuations sont rétablies, et la maladie marche sans trouble à sa guérison.

Les causes de la fièvre militaire sont l'acidité de la sérosité du sang qui irrite les vaisseaux cutanés et la trop grande quantité de ce fluide qui abreuve la peau, lorsqu'elle n'a pas été évacuée convenablement. La vérité de cette dernière proposition est prouvée par tout ce qui a été dit des phénomènes de la grossesse et de l'accouchement. C'est pourquoi les femmes qui ont la chair molle et humide, et qui sont d'un tempéramment phlegmatique, sont plus sujettes à cette maladie.

L'acidité de la partie aqueuse du sang est si manifeste, qu'elle frappe l'odorat d'une manière très-vive ; cependant quelques médecins, n'étant pas satisfaits de cette preuve, ont fait l'expérience suivante ; ils ont appliqué, sur différentes parties du corps des malades, des lambeaux de papier bleu ; il a été humecté par la transpiration et sa couleur a passé au rouge ; preuve bien convaincante d'un acide parfaitement développé dans la fièvre miliaire.

Les causes prédisposantes sont, les affections vives de l'ame qui troublent la circulation, et déterminent un spasme constant dans le systême artériel, suppriment les sueurs ou empêchent la sérosité de se porter à la peau : elle reste en stagnation dans le tissu cellulaire où elle acquiert de l'acescence, et ce n'est qu'avec un effort considérable que la nature peut la faire ensuite traverser les vaisseaux de la transpiration. On explique par-là pourquoi les malades sont accablées, pourquoi elles ont de l'oppression, de l'anxiété, des soupirs involontaires, des bâillemens fréquens, et beaucoup d'autres symptomes qui dépendent de l'agacement des nerfs. Un air froid, qui répercute la transpiration, est aussi une cause éloignée de la fièvre miliaire, &c.

Elle se reconnoît à une éruption formée de pustules de la grosseur d'un grain de millet, d'où cette maladie a tiré son nom. Avant qu'elle paroisse, on peut prévoir qu'elle est prête à se manifester, par l'accablement dans lequel se trouvent les malades, par l'oppression et l'anxiété que Hamilton regarde comme le signe pathognomonique d'une éruption miliaire prête à se porter à la peau. L'état de la malade, son tempérament phlegmatique, la mollesse de sa chair, le trouble de son esprit, les retours irréguliers de froid et de chaud, la petitesse du pouls jointe à sa fréquence, facilitent encore le diagnostic, et c'est sur-tout à l'acidité de la transpiration jointe aux autres symptomes qu'on reconnoît que l'éruption est prête à paroître.

Cette maladie est mortelle chez les femmes dont l'esprit est foible ou affoibli, et qui sont aisément troublées par une légère affection de l'esprit. La rétropulsion des pustules tue souvent les malades, et il est peu d'exemples de guérison, sans avoir fait reparoître l'éruption ; la métastase de l'humeur morbifique est donc extrêmement dangereuse, elle s'annonce quelquefois par la pâleur des urines : circonstance aisée à saisir chez les femmes qui sont éloignées du tems de l'accouchement, parce qu'elles n'ont plus de lochies qui se mêlent à elles. J'ai vu des fièvres miliaires après six semaines de couches, quand l'humeur laiteuse mêlée au sang avoit causé une maladie fébrile, qui n'avoit pas discontinué depuis la fièvre de lait. Cette métastase ne peut pas être prévue par des signes qui l'indiquent, quand elle est l'effet d'un sentiment subit de frayeur, de crainte, de joie ou de plaisir, ou celui d'une impression d'air froid, &c.

La difficulté de respirer jointe à des mouvemens convulsifs de la langue et une voix éteinte sont des signes funestes. Les personnes qui ont de l'égalité d'ame, un caractère doux, sont plus faciles à guérir que les sujets emportés et colères, parce que cet état est un trouble continuel qui empêche la crise ; les femmes qui ont un sommeil paisible, ou qui, sans dormir, sont dans un état de tranquillité, guérissent facilement. Les

sujets qui ont été tourmentés par des remèdes incendiaires meurent presque tous. Quand le pouls se relève, et que les forces renaissent avec l'irruption, il n'y a plus de danger, pourvu que les malades ne s'exposent point à l'action des causes qui pourroient produire une métastase. La complication de l'éruption miliaire avec la petite vérole, la rougeole, le pourpre, &c. annonce un grand danger.

La nature est accablée par une sérosité âcre et abondante, tous ses efforts tendent à l'expulser; rien ne contribue aussi efficacement à son expulsion que les vésicatoires; mais il faut appliquer de larges emplâtres, et prendre, par rapport au cours des lochies, les règles prescrites précédemment. Il est impossible que la lymphe n'éprouve pas une certaine altération de la part de l'acide prédominant, et qu'elle ne s'épaississe. Pour corriger l'acide et diviser la lymphe, on fera usage de l'esprit de corne de cerf, à la dose de douze à quinze gouttes. Quelques médecins préfèrent celui qui n'a pas été rectifié, parce qu'il contient une huile très-exaltée qui le salit, et qu'ils croient calmante. Pour remplir cette indication, je préfère l'usage de l'huile animale de Dippel unie au sel volatil, parce que je suis très-éloigné de croire que l'huile empyreumatique, qui se trouve mêlée au sel volatil, soit calmante; sa causticité et son âcreté la rendent au contraire très-échauffante. L'esprit de mindérerus, qui est incisif et diaphorétique, remplace l'alkali volatil toutes les fois qu'on craindra que l'action de ce dernier ne soit un peu trop véhémente. Au reste, quoiqu'on emploie l'alkali volatil, l'esprit de Mindérerus ne sera pas pour cela exclu du traitement; il soutiendra l'effet de l'esprit de corne de cerf, et par cela même deviendra utile dans tous les cas.

Cette méthode me paroît préférable à celle de David Hamilton et d'Hoffman, qui faisoient l'un et l'autre un fréquent usage de poudres absorbantes, comme le corail, les perles, les yeux ou les pattes d'écrevisses, la pierre de Goa, le bezoard oriental, &c. Hamilton convient qu'il étoit obligé d'employer le sel volatil de corne de cerf pour dissiper l'oppression et l'accablement. Ces observations prouvent qu'un même remède peut calmer en même tems plusieurs symptomes de cette maladie, parce que ceux que je viens de nommer, dépendent de la même cause, l'acrimonie de la sérosité.

Comme les sueurs modérées sont la crise la plus favorable et la seule terminaison qu'on doive s'attacher à procurer dans cette maladie, tous les auteurs ont cherché à l'exciter par des diaphorétiques souvent actifs. C'est une grande faute dans le régime des malades, que l'emploi des remèdes échauffans, les tisanes les plus simples, quand le spasme des nerfs est dissipé par les moyens que j'ai indiqués ci-dessus, suffisent pour procurer cette évacuation. Au reste, on peut donner les décoctions légères de bourrache, de bardane, de scorsonère, de chardon béni, de buglose, de vipérine, &c.

Les vésicatoires préviennent ou calment les grands accidens, comme les affections comateuses, les métastases, les diarrhées colliquatives, les gonflemens des viscères ou des articulations, les convulsions, le délire, la quantité d'aphthes qui se succèdent pendant long-tems, l'accablement, l'anéantissement du pouls; surtout quand ces accidens sont dûs à la quantité excessive de sérosité qui ne s'évacue pas par les sueurs.

Je ne parle pas des méthodes usitées par les médecins qui ont écrit depuis Hamilton, parce qu'elles ne me paroissent pas aussi utiles. J'ai vu, un grand nombre de fois, qu'elles étoient insuffisantes ou nuisibles, et que, pour réparer les accidens auxquels elles avoient donné naissance, ou pour calmer la violence de ceux qui existoient déjà, on étoit obligé de recourir à celle du médecin anglois; je me suis contenté d'y faire un changement que j'ai crû nécessaire parce qu'il est indiqué, et qu'on en retire des avantages réels.

Quoique la dessication des pustules annonce la terminaison de la fièvre miliaire, cependant cet état exige, de la part du médecin, des précautions et de la prudence. La suppuration des vésicatoires (quand on a jugé leur emploi nécessaire) opère une révulsion dans la matière morbifique, et si elle n'est pas complettement évacuée avant la cicatrisation des plaies formées par les cantharides, elle laisse la malade dans un état de langueur, qui est quelquefois plus dangereux que la maladie même. Les forces vitales n'étant pas toujours suffisantes pour procurer une nouvelle éruption, la matière reste mêlée aux humeurs et les altère; les malades retombent dans l'accablement, et on ne les sauve qu'en réitérant l'application des vésicatoires et en y joignant un traitement analogue à celui de la fièvre miliaire, autrement les malades deviennent phthisiques ou cachectiques, &c.

§. VII.

De la fièvre exanthématique, connue sous le nom de pourpre.

Une autre sorte d'acrimonie, mais qui se rapproche de l'alkalescente, donne naissance au pourpre rouge et blanc. On le reconnoît

sous la forme d'une éruption composée de pustules du même volume que le mil, et qui en diffère par la couleur. Le rouge ne peut pas être confondu avec lui; le blanc s'en distingue en ce que les pustules miliaires contiennent une sérosité qui les rend transparentes, au lieu que le pourpre blanc est d'une couleur plus matte et sa pustule est plus résistante. Elle se distingue encore plus aisément de toutes les autres éruptions. Il n'en est aucune qui disparoisse aussi facilement que celle-là, et qui se renouvelle aussi aisément. Une légère impression de froid, un trouble momentané, suffisent pour opérer cette révolution.

C'est une maladie qui attaque particulièrement les *Femmes en couches*. Quoiqu'elles y soient exposées dans d'autres tems, cependant elle n'est jamais aussi commune que parmi les accouchées. Hoffman assure avoir vu le pourpre rouge exister sans fièvre; il n'en est pas de même du blanc, qui est beaucoup plus dangereux; l'un et l'autre se reconnoissent aussi par une sorte de fétidité qui leur est particulière et qu'on ne peut pas confondre avec l'acidité qui est propre à la fièvre miliaire. Cependant, on voit souvent le mil réuni au pourpre, en sorte que les pustules de l'une et l'autre espèce se trouvent répandues confusément sur les malades. L'une et l'autre éruption ont des symptomes communs, tels que l'oppression, la foiblesse, l'anxiété, les soupirs fréquens, l'insomnie, les alternatives de chaud et de froid, la suppresion des lochies, la résorption du lait des mamelles. Dans l'une et l'autre aussi, quand l'éruption est bien faite, le pouls se relève, les forces reviennent, l'agitation se dissipe, les fonctions sont plus libres, la peau s'humecte, l'esprit est plus tranquille, &c.

En admettant une acrimonie différente dans la formation du mil et du pourpre, comment arrive-t-il que ces deux sortes d'exhanthèmes se trouvent réunis dans la même maladie? Je crois que différentes portions d'un même liquide peuvent contracter des dégénérescences diverses dans le même sujet et la même maladie. Une fièvre miliaire est le produit de l'acescence, et peut-être ne faut-t-il qu'un degré prochain de l'alkalescence pour former le poupre; mais je suis persuadé que cette sorte de fermentation n'a lieu que dans l'extrémité des vases qui contiennent l'humeur morbifique, et que c'est au séjour qu'elle y a fait qu'est due cette nouvelle altération ou à des causes semblables. La sueur qui l'accompagne a, par l'odeur et les autres caractères, une analogie avec celles des fièvres putrides; cependant les premières voies donnent encore des marques d'acidité, ce qui prouve que l'acidité et l'alkalescence peuvent exister en même tems dans le même sujet. On en a une preuve incontestable dans certaines dysenteries, où les différentes portions de matières rendues par une même selle sont les unes acides, ce qu'on reconnoit à l'odeur et à la couleur verte, tandis que d'autres sont fondues et putrides.

Le pourpre rouge est plus commun chez les sujets qui ont le sang acrimonieux; comme les bilieux, les scorbutiques, &c. nouvelle preuve de son état prochain de dissolution. Le mil ne se rencontre que chez les enfans, les femmes et les hommes d'une constitution foible qui ont un acide prédominant; mais le passage de l'acidité à l'alkalescence, ainsi que je l'ai prouvé précédemment, est quelquefois très-rapide, ce qui fait concevoir comment deux maladies qui dépendent d'une altération si opposée peuvent exister en même-tems.

Cette maladie est dangereuse; la facilité avec laquelle l'éruption disparoît expose les malades à perdre la vie, si on ne rappelle pas promptement les pustules au-dehors. Cependant, quand on soutient l'éruption par des moyens convenables, le pourpre n'a rien par lui-même de mortel, si on excepte celui qui se manifeste dans certaines constitutions épidémiques, qui sont funestes; mais elles n'ont point de rapport avec mon objet. Les autres signes prognostics ont une ressemblance parfaite avec ceux du mil; j'ajouterai seulement, que, quand les pustules ont une couleur foncée ou qu'elles deviennent plus obscures et même noires, la maladie est beaucoup plus dangereuse, et que les hémorrhagies qui arrivent quelquefois avec ce symptome sont mortelles, parce qu'elles sont la preuve d'une grande dissolution.

On tiendra les malades à une chaleur douce, en éloignant d'elles l'impression du froid, et en évitant soigneusement la trop grande chaleur, qui hâte singulièrement les progrès de la dissolution. L'ame doit être maintenue dans un état de tranquillité parfaite: autrement l'éruption disparoît, et l'humeur morbifique fait irruption sur les viscères et tue les malades. Le régime sera observé scupuleusement par rapport aux boissons, qui doivent différer essentiellement de celles que j'ai prescrites dans la fièvre miliaire; il ne faut, dans la curation du pourpre, que des décoctions légères de scorsonère, de réglisse, d'orge, de bardane, quelquefois mêlées à une petite quantité d'infusion de fleurs d'orange ou de pavot blanc, quand il y a un spasme violent.

La saignée, recommandée instamment par de Haen, est un moyen dangereux, et qu'on ne peut employer qu'avec les plus grands ménagemens, et dans les circonstances les plus rares, comme celle d'une suppression subite des lochies, d'une inflammation commençante des viscères, &c.

Dans le cas où les pustules noirciroient, les infusions de quinquina acidulées, sont indispensables pour corriger la putridité; d'ailleurs, ce remède facilite singulièrement les éruptions de toute espèce. On ne fait pas un usage assez fréquent des vésicatoires; on s'attache seulement à l'éruption, sans débarrasser la nature du poids de la matière morbifique qui l'accable. J'ai toujours vu leur application très-utile dans cette maladie; ils forment un point d'irritation qui attire les humeurs du centre à la circonférence; et, les viscères, devenus plus libres dans leurs fonctions, ne sont plus exposés aux métastases, qui les détruisent en portant la corruption dans leur substance.

Les purgatifs ne sont utiles que dans la fin de la curation : en les donnant trop précipitamment, ils attirent les humeurs sur les intestins et causent des diarrhées colliquatives et des dysenteries; il faut des circonstances urgentes pour les prescrire dans le cours de la maladie, comme lorsqu'il y a abondance d'humeurs dans les premières voies. Au reste, toutes les indications que présentent cette maladie, se rencontrent dans la fièvre miliaire, en observant de ne pas confondre l'espèce d'acrimonie qui prédomine dans l'une et dans l'autre, et qui ne peut pas être traitée par les mêmes remèdes, puisque l'une est acescente, et que l'autre tend à l'alkalescence. (M. CHAMBON).

FEMMES. (Maladies des) (*Médecine pratique.*)

Quand j'ai traité de la constitution des *Femmes*, j'ai donné une idée abrégée des affections morbifiques auxquelles elles étoient exposées; mais dans cet examen, j'ai considéré tout-à-la-fois les accidens qu'elles éprouvoient, comme célibataires et comme mariées. Dans cet article, je ne présenterai que le tableau des accidens qui attaquent les femmes qui vivent dans l'habitude du mariage, parce qu'en parlant des filles et des veuves, je donnerai un détail particulier des phénomènes pathologiques qui les concernent.

Les premiers plaisirs des *Femmes* sont accompagnés de douleurs assez vives pour dissiper tout l'attrait de la volupté qui réunit ordinairement les deux sexes. Il se fait ordinairement un déchirement de l'himen, si il subsiste, ou d'un cercle membraneux qui le remplace. Mais cette légère plaie se guérit sans qu'il soit nécessaire d'y apporter de soins. Il est rare que les grandes lèvres soient déchirées dans l'approche de l'homme; car, il faudroit supposer une violence extrême dans les embrassemens, et une disproportion considérable entre la verge et l'ouverture du vagin. Mais comme il se rencontre, quoique très-rarement, des cas semblables, il est bon de prévenir que cette plaie simple se guérit assez promptement, pourvu qu'on observe quelques ménagemens dans l'union des deux sexes.

C'est au défaut de circonspection dans les caresses, ou plutôt à un excès de jouissances très-rapprochées, que sont dues les inflammations du vagin, qu'on observe dans quelques sujets. Elles ont lieu particulièrement chez celles dont le vagin n'est pas assez humecté par le mucus que fournissent les lacunes de cet organe. Par conséquent, les femmes d'une constitution sèche y sont plus exposées que les autres. Mais ces accidens supposent que les hommes avec lesquels elles vivent les fatiguent pendant un tems considérable, sans laisser échapper de semence, et que cette sorte de jouissance est très-réitérée.

L'inflammation ne se borne pas toujours au vagin; comme le canal de l'urèthre éprouve aussi une partie des frottemens réitérés qui ont lieu dans ces circonstances, il survient difficulté d'uriner, et le col de la vessie s'enflamme à son tour; d'où les accidens dépendant de la suspension de l'évacuation des urines ou même de sa suppression. (*Voyez* pour la curation, INFLAMMATION DU VAGIN.)

L'excès du coït, dans les circonstances que nous venons d'indiquer, donne encore naissance à une maladie plus grave; je parle en ce moment du *racornissement* du vagin, ou d'une espèce de dessèchement, qui est le produit des frottemens trop prolongés auxquels il a été exposé. La sorte d'endurcissement que contracte cet organe ne paroît pas d'abord offrir bien des inconvéniens; mais à la longue, l'habitude continuée des mêmes plaisirs, y détermine des ulcères d'autant plus difficiles à guérir, que la partie malade a perdu en quelque manière son organisation; car, la plus grande portion des vaisseaux sanguins, lymphatiques et séreux, qui entroient dans sa composition, sont oblitérés. Il se forme une espèce de squirrosité dans les portions endurcies, et l'inflammation qui les attaque est toujours d'un mauvais caractère, ainsi que la suppuration qui en résulte.

Ces ulcères résistent long-tems à la curation, et, quelque soin qu'on apporte à arrêter leur progrès, ils s'étendent dans toute la substance endurcie qu'ils fondent par la suppuration. La maladie devient encore plus rebelle chez les femmes dont l'endurcissement a été augmenté par des injections astringentes.

En supposant que le dessèchement du vagin ne prenne pas une tournure aussi dangereuse

que celle dont je parle, il est toujours un obstacle à la facilité de l'accouchement, parce qu'il n'est plus susceptible de la dilatation nécessaire pour livrer un passage suffisant au fœtus au moment de sa naissance. On ne doit donc pas être surpris de la fréquence des déchiremens qui arrivent dans l'organe dont nous parlons lors de l'accouchement, des suites de ce déchirement, de la lenteur de sa suppuration, de la mauvaise qualité du pus qui en découle, et de la difficulté de le cicatriser dans certains sujets.

La fréquence des plaisirs vénériens chez les femmes dont l'utérus est plus bas qu'il ne doit être, expose aussi à d'autres accidens; la matrice, irritée par les impulsions qu'elle souffre de la part de la verge, éprouve d'abord des douleurs, que le tems rend plus insoutenables; en second lieu, l'irritation trop continuée détermine un engorgement de ce viscère, d'où les ulcères et les carcimones, ou la simple inflammation qui peut reconnoître pour cause celle dont nous parlons.

L'abus des mêmes plaisirs énerve les facultés vitales, animales et naturelles. C'est par lui qu'un grand nombre de femmes tombent dans un état de marasme qui les fait périr après de longues souffrances; il est la cause fréquente de l'aliénation de l'esprit, de cette mélancolie sombre et farouche, qui ne laisse plus de sensations que celles qu'on excite encore par l'habitude du plaisir. Comme cet abus énerve les esprits animaux, il occasionne tous les désordres, qui sont la suite de son défaut de réparation, d'où résulte la foiblesse des fonctions de toute espèce; le défaut de nutrition, d'où l'atrophie et les maladies d'épuisement qui se manifestent sous tant de formes différentes. Au reste, je traiterai cette question dans un plus grand détail à l'article *Incontinence* dans les plaisirs de l'amour.

Le défaut ou la privation de ces jouissances, après les avoir éprouvées, est aussi une source de désordres; mais j'en parlerai en exposant le tableau des accidens auxquels les veuves sont exposées. (*Voyez* le mot VEUVES).

Comme la procréation est le but du mariage, elle en est aussi la suite inévitable toutes les fois qu'il n'y a point d'obstacles à la conception. Ce nouvel état a aussi ses dangers. Il se déclare quelquefois dès les premiers momens de l'impregnation par des symptomes, si-non fâcheux, au moins très-incommodes: sont tels les vomissemens, les nausées, la perte d'appétit, ou un appétit extrême, ou enfin un appétit dépravé.

La matrice, en acquérant un volume extraordinaire, presse les viscères qui l'environnent, et cette seule action méchanique suffit souvent pour gêner et gêne fréquemment les fonctions des viscères du bas-ventre. Ceux de la digestion en sont les premiers incommodés. Il y a deux causes de cette lésion, l'une est l'irritation qui se communique de l'utérus à eux, quand le sujet est très irritable, et que le changement arrivé dans l'utérus le fatigue et l'agace. Il ne faut pas, comme on l'a vu plus haut qu'il ait acquis un volume remarquable pour être agacé, puisqu'on voit des femmes vomir dès le premier jour de la conception, et un grand nombre dans la première semaine.

Par quel méchanisme un si grand changement se fait-il, par une cause encore en apparence si légère? Il paroit certain qu'au moment ou une femme est fécondée, il y a une affluence de liquides qui se porte précipitamment aux parties de la génération pour la nourriture de l'œuf qui doit contenir l'embrion. Les expériences qui constatent ce systême paroissent sans replique: car on a observé que peu d'heures après le coït les ovaires des femelles sacrifiées à ces recherches étoient déjà gorgés de fluides, et que le sang qui s'y portoit paroissoit en quelque sorte les enflammer. Les embryons trouvés dans les trompes ont appelé également sur ces organes la congestion sanguine dont je parle: la même chose arrive dans l'utérus. C'est donc à cet afflux précipité du sang vers les organes de la génération qu'on doit l'irritation dont ils sont susceptibles, toutes les fois que ces organes, et particulièrement l'utérus, ne se prêtent pas avec facilité au développement nécessaire pour que les vaisseaux se remplissent sans résistance. C'est par ce méchanisme qu'on peut expliquer les dérangemens précoces qui se manifestent dans la grossesse: nous verrons bientôt que les mêmes causes agissent de la même manière dans une grossesse avancée.

J'ai dit que la gestation étoit accompagnée d'incommodités qui tiroient leur source du volume extrême de la matrice. Cette seconde cause n'a pas besoin d'une explication bien détaillée pour être avouée. En effet, qui peut ignorer que la compression exerce alors sur les intestins et l'estomac une action qui gêne leurs mouvemens, embarrasse la marche des fluides dans les vaisseaux dont ils sont formés, engorgent ces mêmes vaisseaux en oblitérant un grand nombre d'extrémités capillaires, ou en rallentissant le cours du sang dans leurs cylindres, en comprimant le diamètre des veines, en excitant par la congestion qui résulte de ces effets un tiraillement continuel dans les nerfs principaux? Ces différens phénomènes sont si faciles à appercevoir, qu'il seroit inutile d'entrer à cet égard dans un plus grand détail.

Ce qui est intéressant à distinguer, c'est que les effets de la compression donnent souvent naissance aux symptomes suivans : 1°. une digestion laborieuse ou nulle, d'où l'amaigrissement, la diarrhée ; ou, dans les personnes robustes, le rallentissement de la marche des matières dans les intestins, d'où une constipation permanente ; de celle-ci des douleurs de reins, une chaleur constante dans le bas-ventre, le gonflement des vaisseaux hémorrhoïdaux.

Du défaut de digestion, les aigreurs, les glaires, les vomissemens de pituite, la perte du goût pour les alimens, ou, comme je l'ai déjà dit, la dépravation du goût : d'où cette préférence pour des alimens mauvais en eux-mêmes, et ce desir inconcevable, et par sa violence, et par sa durée pour des substances qui répugnent en bonne santé.

Du défaut de digestion naissent aussi cette foiblesse extrême de quelques femmes que la grossesse exténue, le marasme qui se manifeste chez quelques autres ; la fièvre lente qui s'allume chez celles-ci ; les maladies putrides qui attaquent un grand nombre et dont la cause se trouve dans l'amas de saburres des premières voies, &c.

Quand, au contraire, les digestions sont bonnes, la pléthore se montre avec ses signes et ses accidens. La compression exercée sur l'aorte fait staser une partie du sang dans les parties supérieures du corps : d'où les douleurs de tête, sa pésanteur, les vertiges, les éblouissemens, les chutes par défaut de diriger sûrement la marche, parce que l'origine des nerfs est embarrassée par la quantité excessive du sang ; par rapport aux poumons la difficulté de respirer aussi librement qu'à l'ordinaire, les palpitations, un sentiment de gêne et de suffocation, les étranglemens ou les spasmes de la trachée artère, les crachemens de sang et les phthisies pulmonaires qui en dérivent. Dans ces circonstances (la plethore) les bras sont lourds, engourdis ; le pouls plein ; l'artère se meut difficilement ; les opérations de la main sont fatiguantes, quand on s'efforce de les continuer quelque tems.

La même cause donne lieu à des phénomènes à-peu-près semblables dans les parties inférieures ; mais c'est particulièrement par le sang veineux qu'on peut expliquer leur méchanisme. La compression de la veine cave rallentit la marche des fluides qui tendent des extrémités au cœur : d'où l'engourdissement des jambes, leur gonflement, les varices, leur édématie ; la difficulté de marcher comme d'habitude, la fatigue après un exercice modéré ; les tiraillemens et les douleurs dans les cuisses, &c.

Si la gossesse étant déjà avancée, la matrice, comme dans les premiers tems de la gestation, ne se laisse pas pénétrer facilement par les fluides qui y abordent, l'irritation se continue, ou commence à se manifester ; d'où les symptomes dont j'ai fait l'énumération plus haut. On dissipe cet état par les bains et les relâchans ; ce qui est la preuve qu'il existoit des engouemens partiels qui entretenoient l'agacement des nerfs ; agacement qui cesse aussi-tôt que la circulation se continue sans rencontrer les mêmes obstacles.

C'est dans cet état d'agacement que naissent les douleurs de reins déterminées par l'engorgement sanguin des ligamens larges : si ces douleurs deviennent constantes, elles augmentent de véhémence, font une impression vive sur l'utérus, l'irritent, causent des contractions dans ce viscère, occasionnent le décollement partiel du placenta ; d'où les pertes ; d'où l'avortement ou l'accouchement prématuré. La seule plethore de l'utérus détermine les mêmes accidens.

La compression exercée sur l'origine du rectum gêne la circulation dans ses vaisseaux ; d'où le gonflement des hémorrhoïdes, et les douleurs qui sont inséparables de cet état long-tems continué.

Le même effet de compression sur la vessie empêche l'excrétion de l'urine ; d'où les douleurs en urinant, la difficulté de rendre les urines, l'impossibilité de s'en débarrasser sans repousser la matrice plus haut, ou sans prendre une attitude qui la fasse porter plus en avant ; telle est celle que prennent quelques femmes qui courbent le corps en avant et très-bas en appuyant les bras sur leur lit ou sur une chaise, pour que la matrice tombe en quelque sorte dans l'abdomen et dégage la vessie.

Mais la compression trop long-tems continuée amène avec elle l'atonie de la vessie : d'où son gonflement prodigieux qui augmente encore sa foiblesse ; d'où son état d'inertie qui persiste après l'accouchement, et les accidens sans nombre qui dépendent de cette gêne portée à l'excès.

Si la grossesse n'a pas lieu dans le viscère qui est destiné à la gestation, les femmes sont menacées d'une prompte mort. C'est ainsi que la grossesse des ovaires ou des trompes se termine ordinairement du quatrième au septième mois par une rupture des membranes du fœtus ; d'où une hémorrhagie qui fait périr subitement celles qui éprouvent ces erreurs de la nature.

La claudication, qui est assez fréquente chez les femmes enceintes, reconnoît deux causes. Elle dépend quelquefois de la compression des nerfs

nerfs sacrés, lorsque l'utérus se porte plus sur un des côtés que sur l'autre : cet état résulte ou de l'attache du placenta sur un des côtés de l'utérus, ou de l'inégalité d'action des ligamens, dont les uns plus courts que les opposés maintiennent la matrice dans une situation vicieuse; ou bien encore parce que quelques ligamens trop relâchés permettent cette inflexion de l'utérus, malgré qu'il n'affecte par lui-même aucune inclinaison particulière.

La seconde cause tire sa source d'un relâchement extrême des ligamens qui unissent les os du bassin : car il est un effet inévitable de la grossesse, qui consiste dans un amas prodigieux de fluides dans toutes les parties de l'abdomen, et dans les extrémités inférieures. Ce phénomène, comme je l'ai déjà dit, dépend de la compression. Or, cette stase très-prolongée ramollit tous les ligamens; d'où habituellement la désunion des symphyses du pubis et quelquefois celle des os innominés d'avec le sacrum; d'où il résulte que les *Femmes* n'ont plus de soutien. J'en ai vu deux qui ont été obligées de rester dans leur lit pendant le dernier mois de la gestation, parce qu'il leur étoit impossible de se soutenir sur leurs jambes.

Cette disposition à un relâchement extrême est rare à la vérité; mais, quand elle est portée à ce point, elle exige des secours très-assidus pour faciliter le rapprochement et la réunion des os séparés après l'accouchement : autrement la claudication persiste toujours.

Après avoir souffert toutes ces maladies pendant la grossesse, l'enfantement amène d'autres dangers. Les douleurs sont presque toujours l'annonce de cette pénible fonction. Elles sont plus véhémentes à raison des obstacles ou des difficultés qui se présentent au passage du fœtus.

D'abord une conformation vicieuse des os du bassin peut rendre l'accouchement impossible, et il n'y a que deux moyens de délivrer la mère, l'opération cæsarienne, ou la section des membres du fœtus, s'il a perdu la vie Ces deux moyens sont également douloureux pour la mère, et également dangereux pour sa conservation.

Si les vices de conformation sont de nature à permettre la sortie du fœtus, quoiqu'avec des difficultés, la longueur de l'accouchement, la persévérance des douleurs, les manœuvres qu'on est obligé d'employer sont encore une source de malheurs pour la *Femme en couches*. L'utérus s'épuise, et ses contractions devenues insuffisantes n'accélèrent plus l'enfantement. Pendant tout ce tems une hémorrhagie pernicieuse est une autre cause d'anéantissement. Que reste-t-il à faire? à extraire le fœtus à l'aide du forceps. Si l'on tarde à s'en servir, et que la matrice ait conservé quelqu'action, elle ne l'employe dans quelques circonstances qu'à son détriment puisqu'elle se rompt.

Si la rupture a lieu à son fond, l'hémorrhagie est mortelle presque dans tous les cas; parce qu'il y a épanchement dans l'abdomen : si la rupture a lieu dans l'orifice, l'enfant passe, mais la plaie qui reste est à craindre dans ses suites. Les déchiremens de la vulve, du vagin et du périné sont encore des accidens dépendans de la même cause.

Le volume des enfans trop gros détermine les mêmes suites. Les manœuvres opérées avec peu de ménagement causent les mêmes dangers.

Il faut joindre à ces maux les contusions profondes de toutes les parties, les inflammations qui succèdent, la gangrène qui en est la suite ou les suppurations excessivses et abondantes que les contusions occasionnent, suppurations qui consument les malades, ou dont la matière faisant des fusées à travers le tissu cellulaire donne naissance à des dépôts consécutifs, avec fièvre lente, marasme, atrophie, &c.

Les tiraillemens violens et les impulsions trop prolongées de la part de la mère sont suivies de la hernie de la matrice, de sa subversion, de ses déchiremens. Si le renversement n'est pas complet, ou difficile à connoître, et qu'il n'ait lieu que dans une portion du fond de l'utérus, la perte qui l'accompagne est foudroyante. Si le renversement est complet, des ignorans tiraillent un viscère sensible, et font périr les accouchées dans des angoisses inexprimables. Que dirai-je de ces accoucheuses, qui arrachent la matrice dans ces circonstances désastreuses? Mais en supposant la réduction du viscère, la foiblesse qu'il conserve, sa disposition aux engorgemens, par l'irritation qu'il a éprouvée, sont encore des causes de maladies que le tems ne fait pas toujours disparoître avec les secours indiqués.

Si le col de l'utérus est obstrué, sa dilatation partielle dans les points qui se prêtent à l'extension deviendra trop considérable, tandis que les portions engorgées conserveront leur état primitif. Il résultera de cette inégalité de développement une foiblesse extrême dans les parties qui se prêteront à la dilatation; d'où leur rupture par la disproportion avec laquelle elles sont obligées de s'étendre. Si tout le col est obstrué, le fond de l'utérus, fatigué par des contractions inutiles, tombera dans l'atonie; d'où impossibilité d'ac-

célérer l'accouchement. Si l'atonie n'a pas lieu, la continuité des contractions rompra le fond de l'utérus; d'où les accidens dont j'ai parlé précédemment.

Les engorgemens des parois du corps de la matrice donneront lieu aux mêmes symptomes par les mêmes causes. Les positions vicieuses de l'utérus opéreront le même effet. Si la tête de l'enfant, comme cela airrive quelquefois, est portée sur les os innominés de manière qu'elle ne puisse s'avancer, alors les contractions se multiplieront sans succès pour l'accouchement, mais avec danger pour la mère, par les raisons exposées ci-dessus.

Quand la matrice s'irrite violemment, l'accouchement ne se fait point, mais l'hémorrhagie qui subsiste devient funeste. Chez quelques sujets la véhémence de l'irritation occasionne des mouvemens convulsifs; le col de l'utérus se ferme, le bas-ventre se tend; il s'inflammeroit promptement, si l'on ne venoit pas au secours de la mère, qui périroit des suites de cet accident.

L'atonie de l'utérus est un des plus grands malheurs que puisse éprouver une *Femme en couches*; le travail ne se termine point tant que dure cet état, l'enfant n'avance point, la mère s'épuise en efforts impuissans; la perte continue avec d'autant plus de violence, que les vaisseaux ayant perdu leur ressort laissent échapper le sang comme des cylindres inanimés; leurs orifices restent béans; ils ne sont pas capables de se contracter; la mère périt d'hémorrhagie.

Une position vicieuse de l'enfant rend l'accouchement d'autant plus difficile, et plus dangereux, qu'il y a moins de moyens de ramener l'enfant dans une situation qui favorise son passage. L'état de la matrice s'oppose quelquefois à la réussite des manœuvres qu'il faut employer pour parvenir à ce but: le tems qui s'est écoulé et beaucoup d'autres circonstances accessoires augmentent encore le danger inhérent aux mauvaises positions.

La conformation vicieuse du fœtus, ses parties mal organisées, mais par l'excès de volume, sont une autre sorte d'obstacle au travail. La réunion des jumeaux présentent les mêmes phénomènes, ensorte que le danger se mesure sur la disproportion du passage avec le corps qui doit le parcourir. Dans cette circonstance, comme dans les vices de conformation du bassin, le parti à prendre est subordonné à l'état du fœtus et aux espérances de conserver l'un des deux individus; car on ne peut espérer de sauver tous deux en même tems.

Les adhérences du placenta, contractées pendant la grossesse par une phlogose, rendent la délivrance difficile. En s'obstinant à le tirer, on renverseroit la matrice, ou l'on occasionneroit la hernie de ce viscère. Il n'est pas toujours possible de le désunir, comme on le recommande, en se servant de l'ongle pour détruire la cohesion qui l'unit à l'utérus: cette manœuvre enflamme aussi la matrice: celle-ci se contracte dans certains sujets au point de ne pas permettre l'introduction de la main de l'accoucheur. La rupture du cordon ombilical jette presque dans le même embarras. Heureusement les bons accoucheurs ne précipitent point cette délivrance, à moins qu'ils n'y soient forcés par l'abondance de la perte, et l'on peut encore modérer celle-ci par les moyens connus.

Les hémorrhagies, dont je n'ai point parlé en particulier, ne sont à craindre que par leurs excès: mais, comme elles dépendent de tous les symptomes dont on vient de lire l'énumération, je me dispenserai d'en traiter plus au long dans cet article.

L'accouchement terminé, les fluides qui devoient s'échapper ne passent pas toujours avec facilité; d'où le gonflement des organes de la génération, celui du bas-ventre, les maladies inflammatoires de ces parties, et les malheurs qui en sont la suite.

La fièvre de lait porte le liquide qui doit nourrir le fœtus dans les mammelles pour en faire la secrétion; mais, si les viscères abdominaux sont gorgés par une trop grande quantité de ce liquide, s'il y a une irritation particulière dans ces viscères, la matière laiteuse y stase, les enflamme, d'où les fièvres putrides avec ou sans inflammation, d'où la suppuration ou la gangrène de ces viscères, ou les dépôts purulens dont le foier plus ou moins profond est aussi difficile à évacuer qu'il l'est à guérir.

D'autrefois, la fièvre qui a détourné le lait de sa route porte cette humeur sur des parties éloignées, d'où les affections pathologiques les plus variées et les plus pernicieuses. Il n'est aucune partie du corps qui soit à l'abri de son irruption; les cavités s'en remplissent, les articulations en sont attaquées, le tissu cellulaire en est engorgé.

Si une portion de l'humeur laiteuse est évacuée, celle qui reste occasionne d'autres maladies à des distances même considérables de l'accouchement; elle se comporte comme dans le tems des couches; mais, comme elle est moins abondante, elle agit aussi d'une manière moins tumultueuse. C'est pourquoi elle forme plus ordi-

nairement des empâtemens : d'où les engorgemens laiteux, du bas-ventre, des glandes; les empâtemens des articulations; les douleurs vagues; d'où, avec le tems, la décomposition des liquides, avec cacochimie, et par suite cachexie, et toutes les affections qu'elle entraîne.

Si le lait parvient aux mammelles, il les engorge outre-mesure. Celles qui ne nourrissent pas leurs enfans s'exposent aux engorgemens inflammatoires des seins; d'où les abscès excessivement douloureux de ces parties : mais, comme la suppuration ne fond pas toujours complettement les engorgemens, la chaleur de l'inflammation les rend très-solides dans leurs noyaux; d'où le squirre des mammelles.

Les chocs, les coups, une disposition particulière des fluides qui ont acquis quelqu'acrimonie, peuvent faire dégénérer le squirre en carcinome. Si la tumeur carcinomateuse est adhérente au thorax, si les glandes voisines ont contracté quelque vice, la curation par l'opération est infructueuse.

Dans ce court abregé des affections auxquelles les *Femmes* sont exposées, je ne comprendrai pas celles qui se manifestent à la cessation des règles, parce qu'elles sont communes aux filles, aux femmes et aux veuves. J'en donnerai la notice en parlant des *veuves*.

(M. Chambon.)

FEMMES EN COUCHES. (*Médecine légale et médecine publique.*)

La situation dans laquelle se trouvent les femmes, lorsque le terme de leur grossesse approche, où est arrivé, intérresse vivement toute ame sensible, et inspire alors pour elles cette tendre sollitude, qui n'a pas besoin d'être excitée par aucune autre passion. Cependant comment est-il arrivé, qu'à l'exception de ce qui a pu se faire depuis environ cinquante ans en faveur des *Femmes en couches*, les peuples modernes soient restés si fort au-dessous des anciens sur un objet aussi important pour la société ? Le mépris et l'avilissement dans lesquels l'état du mariage semble tombé de nos jours seroit-il la principale cause de l'étrange indifférence, que tant de de gens manifestent pour les personnes du sexe, lorsqu'elles remplissent leurs plus nobles fonctions ?

Les jurisconsultes ont agité la question, savoir, si une femme grosse, ou en couches, seroit (quant aux effets civils) réputée dans un état de santé ou d'infirmité : et ils ont décidé qu'à moins d'un dérangement non ordinaire pour cette situation, on devoit adopter la première opinion. Ne pourroit-on pas soutenir cependant que, quelque naturel que soit l'œuvre de l'accouchement, et en général tout ce qui tient à la propagation de l'espèce, l'allaitement, &c.; il seroit injuste, et souvent barbare, d'astreindre une femme, soit dans l'un, soit dans l'autre de ces deux cas, à toutes les fonctions sans distinction dont s'acquitte une femme dans l'état ordinaire ? Une femme dans l'état de santé est celle qui, dans tous les cas possibles, à la faculté de remplir les devoirs propres à son sexe. L'humanité et la justice ne paroissent-elles pas se réunir, pour exiger que les femmes grosses ou en couches jouissent de tous les priviléges que les législateurs ont accordé aux malades, et qu'on ne les envisage, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, qu'autant que sous l'un ou l'autre point de vue il en résultera pour elles quelqu'avantage, et jamais aucun inconvenient ?

Les priviléges accordés chez les anciens aux *Femmes en couches* n'étoient pas très-considérables. Lycurgue défendit de mettre des inscriptions sur les tombeaux de leurs époux, même dans le cas où ils seroient morts pour la défense de la patrie, ni sur ceux des femmes qui auroient perdu la vie dans le travail de l'enfantement. Les Romains suspendoient des couronnes à la porte de leurs maisons, sans doute pour en écarter le bruit et le tumulte qui sont quelquefois si préjudiciables aux *Femmes en couches*. Leurs loix ne permettoient de donner la question aux femmes que quarante jours après l'accouchement. Ce délai n'est pas même toujours suffisant aux yeux des Médecins : et il est bien surprenant que Zacchias ait cru qu'on pouvoit le raccourcir des deux tiers, et même des trois-quarts, lorsqu'on ne se proposoit que d'intimider les accusées. (*Quaest. med. leg. L. VI, T. II, qu.* 2, *n°.* 8) Est-ce que la terreur des supplices (car la question en est un) n'est pas capable de nuire infiniment à une femme, lorsque la nature est encore occupée à rétablir les parties internes de la génération, et à favoriser une sécrétion qui, à la vérité, n'est pas très-considérable quinze, et même dix jours après l'accouchement, mais qui ne laisse pas cependant d'être encore assez abondante ? Les mêmes loix romaines défendoient, même les quarante jours expirés, d'infliger aucune peine afflictive à une accouchée, avant d'avoir trouvé une nourrice à son enfant. Un jurisconsulte de nos jours a fait un ouvrage, ou dissertation, pour prouver qu'une *Femme en couche* malade pouvoit tester validement, sans employer les formalités ordinaires, sinon de rendre dépositaires de ses dernières volontés et la sage-femme et les autres personnes de son sexe qui lui donnent des soins. Regardera-t-on comme un des priviléges des *Femmes en couches* la coutume de quelques nations, chez lesquelles

les maris se mettoit au lit à la place de l'accouchée ? Elle avoit lieu autrefois en Espagne, au rapport de Strabon le Géographe. On lit dans l'histoire générale des voyages, qu'aussitôt qu'un Indien, dans l'isle de Cayenne, apprend que sa femme vient d'accoucher, il quitte sur le champ son travail, et même la guerre où il est engagé, s'enveloppe la tête de linges, et se couche comme s'il étoit saisi par les douleurs de l'enfantement : alors ses voisins viennent le visiter, et cherchent à le consoler et à l'encourager de la manière du monde la plus ridicule.

Ç'a été une opinion assez généralement répandue de tout tems, et même chez les peuples les plus éclairés qu'il existoit des ennemis invisibles de la propagation de l'espèce humaine, qui s'approchoient des femmes à certaines époques, leur faisoient voir les figures les plus étranges, et cherchoient à avoir avec elles le commerce le plus intime. Tels étoient chez les Romains les divinités champêtres appellées faunes, et les incubes. On cherchoit à éloigner ces êtres malfaisans par certaines pratiques auxquelles chacun attachoit, selon son idée, plus ou moins de valeur. Chez nous, aujourd'hui, bien des *Femmes en couches* s'abstiennent de recevoir la visite de personnes inconnues, de regarder dans la rue, de se tenir à la porte de leurs maisons, ou d'entrer dans leurs cuisines : et il n'est personne qui n'ait entendu dire à quelques-unes d'elles que de pareilles recontres leur ont causé beaucoup d'inquiétudes pendant le tems de leurs couches, et que les histoires de charmes, répandus sur d'autres femmes, leur ont fait appréhender qu'on ne leur jettât pareillement des sorts aussi fâcheux. Ne devroit-on pas chercher à détruire de semblables idées, qui ont quelquefois une influence très-préjudiciable sur la santé des accouchées, en appellant à son secours le peu de principes de physique qui seroient à la portée de leur esprit, et ceux de morale d'après lesquels elles se regarderoient comme des êtres protégés par le créateur, et destinés par lui à perpétuer la race des hommes sur la terre ?

C'est encore en quelque sorte en dépit du respect et de la tendre sollicitude que les *Femmes en couches* inspirent, que l'on continue à les croire immondes pendant un certain tems après l'accouchement. Selon les loix de Moyse, une femme qui avoit mis au monde un enfant mâle étoit réputée telle pendant quarante jours ; et pendant quatre-vingt, si c'étoit une fille : elle ne pouvoit durant tout ce tems ni toucher à rien de consacré au Seigneur, ni même entrer dans le temple. (*Voyez* LE LÉVITIQUE, chap 12). Les Grecs regardoient une accouchée comme une chose aussi immonde qu'un cadavre : et une sorte de purification étoit en usage chez eux. Il est vrai que chez eux la loi ne l'ordonnoit pas comme chez les Hébreux. Les Siamois obligent leurs femmes de se tenir pendant quatre semaines devant le feu, et de présenter à sa chaleur tantôt un côté du corps, et tantôt l'autre côté. Les Kalmoucks, dit M. Pallas, ont fixé un espace de quarante jours pour dissiper ce qu'une accouchée peut, selon eux, avoir d'impur.

Ces usages de tant de peuples différens (nous aurions pu en rapporter un bien plus grand nombre d'exemples) ne seroient-ils point fondés sur la persuasion universelle dans laquelle on est, qu'il seroit préjudiciable à une accouchée de reprendre trop promptement ses occupations ordinaires. Quoique l'accouchement ne soit pas dans tous les pays une opération également scabreuse, cependant elle entraîne toujours dans la machine certaines révolutions qui, quoique dans l'ordre de la nature, rendroient dangereux pour la plupart des femmes le mépris de ces lois dont nous avons parlé. Mais quelle a pu être la raison qui a engagé le législateur des Juifs à doubler le tems de la purification d'une femme devenue mère d'une fille ? Le climat y entroit-il pour quelque chose ? Nous n'appercevons point de traces d'un usage semblable parmi les autres peuples de l'Asie. Hippocrate, qu'on ne taxera assurément pas de superstition, dit que l'écoulement des lochies après la naissance d'une fille dure quarante-deux jours, et trente jours seulement si c'est un enfant mâle. (*Voy. Op. Hippocr. de natura pueri*, *tom. 5*, *p.* 315, *ed. de Chartier*) Ce grand homme avoit-il donc adopté un préjugé, lui que l'observation semble avoir toujours guidé, et dont elle confirme tous les jours les préceptes immortels ?

On est sans doute en droit de conclure de l'exposé que nous venons de faire des usages des peuples les plus opposés, que cette partie de la santé des personnes du sexe mérite de fixer l'attention la plus sérieuse, et que tout homme né sensible doit concourir de tout son pouvoir à la formation des établissemens qui peuvent assurer davantage le sort des *Femmes en couches*. La femme est de toutes les femelles des animaux celle qui, dans ces circonstances, a le plus besoin de secours étrangers : ce qu'on doit attribuer en très-grande partie à l'énorme grosseur de la tête du fœtus relativement au reste de son corps, et à l'extrême sensibilité du genre nerveux. Aussi remarque-t-on en général, que les femmes qui ont la fibre forte, telles que celles de la campagne, éprouvent moins de douleurs et de fatigue dans leurs couches que ces frêles bourgeoises qui sont sans aucune énergie pour s'acquitter d'une fonction si importante ; et qu'une sensibilité contre nature, l'érétisme

des nerfs, ou bien la nullité des forces, ou celle des douleurs de l'enfantement provenant d'une sorte de paralysie réduisent à la dernière extrémité, quoiqu'il ne s'agisse que d'une opération naturelle.

Ce que rapportent quelques voyageurs de l'étonnante facilité avec laquelle les femmes accouchent dans certains pays n'est pas fondé sur des observations très-exactes ; ou bien ce qui se passe sous nos yeux doit être attribué à des différences extrêmes résultantes du climat, du tempérament, de la force du corps, et des vices de l'éducation physique. Cependant il est certain que les accouchemens qu'une position contre-nature du fœtus rend laborieuse sont tels pour toutes les femmes sans exception, et qu'une heureuse terminaison n'est guère dûe à un tempérament mieux disposé. Un enfant qui se présente plus ou moins de travers au passage ne peut pas plus le franchir chez une femme saine et robuste que chez une autre, avant qu'une main secourable ait changé cette position. Or, dira-t-on qu'il y a des climats où de pareils accidens n'aient jamais lieu plus ou moins fréquemment ?

Le besoin absolu qu'ont les femmes d'être assistées dans leurs couches étant bien démontré, est-il un abus plus funeste dans ses conséquences que celui de laisser ou de confier à des mains ignorantes l'administration de ces secours ? Et n'est-ce pas un devoir essentiel des administrateurs de la chose publique de veiller à ce que chaque communauté soit pourvue d'une sage-femme instruite, et chaque district d'un accoucheur capable de terminer les accouchemens les plus difficiles ? Combien de femmes qui, prévoyant l'abandon dans lequel elles seront laissées, perdent l'espérance de faire des couches heureuses ? Combien d'autres se félicitent de ne pas devenir mères, ou même d'êtres délivrées avant terme ? Combien enfin emploient de moyens illicites pour éviter la grossesse ? Cette cause de dépopulation est malheureusement plus énergique qu'on ne le croit communément.

En supposant les secours convenables mis à la portée des *Femmes en couche*, il faudra encore prendre des mesures pour engager celles-ci à ne jamais différer de les employer, et à ne pas attendre pour appeller la sage-femme que le travail soit à sa fin. Car il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui se font un triomphe d'être accouchées avant l'arrivée de la sage-femme ou de l'accoucheur, et qui même recherchent cette espèce d'avanture. Cependant, ne voit-on pas quelquefois des enfans mourir au moment de leur naissance, faute des secours qu'ils recevroient d'une sage-femme ? Plusieurs, sortant du sein de leurs mères avec force, sont tombés sur le carreau et se sont froissés gravement. En pareilles circonstances, si le cordon ombilical se rompt, l'enfant peut périr d'hémorrhagie ; et la secousse que l'arrière-faix éprouve est capable de faire naître une perte énorme, ou une chûte de matrice, &c. Une femme qui néglige d'appeller du secours expose donc sa vie et celle de son enfant. Si la position de celui-ci est désavantageuse, elle se fatigue inutilement, parceque, tous ses efforts ne lui feront point franchir le passage. Si la sage-femme n'arrive pas, son état devient de plus en plus fâcheux, parceque, les eaux ayant percé, il n'est bientôt plus possible de retourner l'enfant, qui périt ainsi avant de naître. Une mauvaise honte, qui empêche les *Femmes en couches* de permettre qu'on s'assure de l'état de l'orifice interne de la matrice, de celui des eaux, et de la position du fœtus, jusqu'à ce qu'elles y soient contraintes par l'excès des douleurs, attire les mêmes inconvéniens que le manque total de secours.

Ce seroit donc une loi fort utile que celle qui obligeroit les chefs des familles à appeller la sage-femme, si-tôt que les douleurs pour accoucher se manifesteroient, et qui les puniroit si un accouchement avoit lieu, même heureusement, sans que celle-ci y fut présente, à moins que l'accouchement n'eût été inopiné et très-prompt. Et pour rendre l'exécution de cette loi plus certaine, la sage-femme elle-même seroit tenue de dénoncer si un accouchement s'étoit fait sans qu'elle y eût été appellée, ou sans qu'on lui eût permis de remplir ses fonctions. Elle seroit en quelque sorte créée dépositaire de la sûreté publique.

Mais il seroit nécessaire de défendre en même tems, excepté dans les cas d'accouchemens imprévus, de se servir d'autres personnes que d'accoucheurs ou de sages-femmes approuvées. Rien de plus commun, en effet, sur-tout dans les campagnes que ces commères qui s'offrent à faire l'office d'accoucheuses. Quelques purs que soient leurs motifs, elles ne peuvent donner des soins que dans les accouchemens où l'art n'entre pour rien : et encore sont-elles remplies de tant de préjugés, qu'elles ne favorisent ordinairement que les bévues, et ne s'accordent entr'elles que pour exclure ceux dont les lumières seroient alors de quelqu'utilité, ou les décourager par le peu d'espérance du succès, en n'ayant enfin recours à eux que lorsque l'accouchée est dans la situation la plus triste.

Les effets civils et religieux résultant d'un pareil abus méritent encore la plus grande considération. Quelle confiance la société peut-elle

avoir dans des femmes qui ne sont point autorisées par elle, qui le plus souvent sont plus que suspectes de vouloir servir des intérêts particuliers, lorsqu'il sera question de rechercher la légitimité d'un enfant, de constater son âge, le moment de sa mort, soit pendant l'accouchement, soit depuis, et, on doit même le dire, la manière de sa mort.

Si, comme on n'en peut douter, certains accouchemens exigent que l'homme le plus consommé dans son art déploie toute son adresse, les connoissances ordinaires des sages-femmes se trouvent pour lors insuffisantes. Il est donc nécessaire que dans chaque district il y ait des accoucheurs capables de venir à leur secours dans ces cas extraordinaires. Il seroit même très-avantageux pour les *Femmes en couches* que les sages-femmes fussent astreintes à appeler un accoucheur dans tous les cas un peu difficiles, et principalement lorsqu'elles jugeroient nécessaire d'employer les instrumens, dont l'usage devroit pour plus de sûreté leur être interdit. Cette obligation où elles seroient leur donneroit plus d'empire sur l'esprit des parens ou amies des *Femmes en couches* : et d'ailleurs la taxe de l'accoucheur seroit très-modérée, ou même nulle à l'égard des pauvres, l'administration lui payant des appointemens fixes. On rechercheroit aussi rigoureusement, par tous les moyens convenables, la cause ds la mort d'une *Femme en couches* : et si elle avoit succombé par négligence, on infligeroit aux coupables une punition exemplaire.

Chaque communauté seroit pourvue pour l'usage des pauvres, non-seulement d'un lit de travail d'une mécanique simple et commode, mais encore d'autres machines utiles, que souvent les sages-femmes n'ont pas le moyen d'avoir en propriété. Telles sont une seringue d'étain ou de métal, des ciseaux mousses, et des aiguilles courbes, du gros fil pour la ligature du cordon ombilical, une seringue à injection propre pour baptiser l'enfant qui n'a pas encore franchi le passage, et qui est en danger de périr avant la fin de l'accouchement, de l'agaric, de l'alun, un flacon d'alkali volatil, des pessaires et des suçoirs pour faire le bout des mammelles, ou prévenir leur engorgement.

Enfin, lorsque le travail tarde à se terminer, que la *Femme en couches* éprouve de l'impatience, ou une foiblesse le plus souvent imaginaire, ou bien lorsque la sortie de l'arrière faix ne suit pas de près celle de l'enfant ; on voit bientôt, dit M. Frank, un Sanhédrin de commères former le projet d'employer des médicamens chauds ou cordiaux, lesquels ont plutôt la fatale propriété d'exciter des hémorrhagies, des fièvres de différent genre, et des inflammations d'entrailles, que celle de hâter la fin de l'accouchement. Le remède à un si grand abus seroit d'interdire, sous les peines les plus sévères, soit aux sages femmes elles-mêmes, soit à toute autre personne qu'aux médecins et aux accoucheurs, l'administration d'aucun remède interne, spécialement des remèdes incendiaires. Le vin, donné modérément, est le seul cordial dont on puisse tout au plus tolérer l'usage dans de pareilles mains.

Lorsqu'un accouchement est complettement terminé, l'état de la mère exige encore des soins dont l'omission lui deviendroit souvent funeste. M. Tissot le compare avec raison à celui d'un homme qui auroit reçu une large blessure, et qu'un défaut de régime pourroit conduire à sa perte. Il est vrai que l'on voit nos robustes paysannes, quelques jours seulement après leurs couches, retrouver toutes leurs forces, et se remettre à leurs occupations ordinaires : que même dans certains pays les femmes à peine délivrées vont se plonger dans l'eau, et reprendre aussi-tôt les travaux de leur sèxe. Mais il seroit absurde de vouloir tirer de ces exemples des règles de pratique applicables aux femmes qui ont été élevées mollement, et dont la nature foible et débile peut à peine suffire au travail de l'enfantement. C'est ce tempérament énervé, et souvent incapable de résister aux fatigues de la maternité, qui est la cause d'une mortalité plus grande parmi les *Femmes en conches* dans les villes que dans les campagnes, quoique les premières soient plus secourues que les autres de toutes les manières. Cette mortalité n'est assurément point dans l'ordre de la nature : elle est dûe a une multitude d'abus en tous genres, qu'une bonne administration extirperoit, si l'on écoutoit davantage les réclamations que les bons médecins n'ont jamais cessé de faire au nom de l'humanité souffrante.

Pour revenir à notre sujet, il seroit à souhaiter que les sages femmes fussent assez au fait des signes qui présagent les maladies particulières aux *Femmes en couches*, pour avertir à tems ceux qui les entourent de recourir aux médecins. Et la défense qui leur seroit faite, ainsi qu'à toute autre personne, de s'immiscer dans le traitement de ces maladies est d'autant plus importante, que des complications multipliées le rendent très-difficile. Telle est la suppression des lochies ; telle est la fièvre milia re ; telle est la fièvre puerpérale ; telles sont les inflammations des différens viscères, &c.

Ce qui, principalement dans les dernières classes des citoyens, devient la cause de la perte d'un grand nombre de *Femmes en couches*, ce

sont les excès de table qui se commettent à l'occasion du baptême ; indépendamment de la part que ces femmes y prennent, on les voit souvent, pendant que l'enfant est à l'église, se lever, et s'exposer à la fatigue la plus immodérée pour préparer le festin. Il n'est pas à présumer qu'en France des réglemens positifs puissent remédier à un pareil mal, comme on a tenté de le faire dans quelques pays de l'Allemagne, où l'influence d'un gouvernement despotique se subdivise à l'infini. Mais que ne doit-on pas espérer de l'instruction que l'on cherche à répandre de plus en plus dans les campagnes, et des exhortations paternelles des pasteurs ? L'excès des alimens et de la boisson, leur qualité échauffante, le tapage d'une troupe de convives souvent pris de vin, leurs cris, leurs disputes quelquefois ensanglantées, tels sont les inconvéniens de ces parties de débauches ; et de ces inconvéniens naissent fréquemment les maladies dont nous venons de parler.

On doit éviter aux *Femmes en couches* tout ce qui pourroit être pour elles un objet de répugnance ou d'effroi. Par exemple, si le nouveau né a des défauts naturels, il faut les cacher entièrement à la mère, ou, au moins, les lui affoiblir le plus qu'il sera possible. On écartera les chats et autres animaux domestiques, qui, dans l'état d'irritablité excessive où elle se trouve, peuvent, soit en se battant, soit même par leurs jeux, exciter chez elle une émotion préjudiciable. Il seroit avantageux de supprimer cette clochette funebre, dont le son annonce, dans beaucoup d'endroits, le passage d'un convoi funéraire. On cachera sur-tout aux *Femmes en couches* la perte d'une femme morte en pareilles circonstances. En général les idées tristes font sur les *Femmes en couches* l'impression la plus fâcheuse.

Le repos et la tranquillité d'esprit étant deux choses extrêmement nécessaires aux *Femmes en couches*, ces visites si nombreuses qu'elles reçoivent, où l'on ne débite que des inepties et des propos inconsidérés, souvent dangereux, où l'affluence du monde produit inévitablement la détérioration de l'air, sur-tout dans les habitations étroites et peu aérées des gens de la campagne, devroient être prohibées, au moins dans les premiers jours qui suivent l'accouchement.

Il en est de même du bruit aux environs des maisons, des danses, des querelles, des décharges de mousquetterie, &c. Il y a à Harlem une loi qui honore l'humanité des magistrats de cette ville. Cette loi défend même l'entrée de la maison aux suppôts de la justice. Étoit-ce aussi là l'objet de l'usage où étoient les Romains d'attacher une couronne à la porte des maisons où il y avoit une *Femme en couches*.

Floribus suspende coronas,
Jam pater es. (Juvenal. Sat. 9.)

On desireroit donc que toute poursuite judiciaire fut suspendue contre une *Femme en couches*, et contre son mari, soit afin de prévenir ces révolutions morales si fâcheuses, soit pour ne pas l'exposer elle et son enfant à manquer des choses les plus nécessaires.

Une ordonnance de l'électeur de Saxe prescrit de déterminer dans chaque endroit un lieu particulier où en cas d'incendie, d'inondation subite, &c. on déposera les malades, les enfans, les vieillards, les femmes grosses ; et celles qui sont en couches ont assurément les mêmes droits aux mêmes précautions.

Celles qu'en tems de guerre des généraux, amis de l'humanité, prendroient en leur faveur, seroient aussi honorables pour ces guerriers, qu'avantageuses aux *Femmes en couches.*

Enfin les administrateurs de la chose publique devroient venir d'une manière spéciale au secours de celles qui manquent de moyens de fournir aux premières nécessités de la vie. On conserveroit à la fois l'existence et la santé à deux êtres précieux. On avoit formé à Paris il y a environ quinze ans un établissement sous le nom d'*Hôtel de santé*, dans lequel on recevoit des *Femmes* pour y faire leurs couches, les unes pour un prix modéré et proportionné au séjour qu'elles y faisoient, les autres, c'est-à dire les pauvres, gratuitement. Mais celles-ci étoient obligées de s'en aller immédiatement après l'accouchement, ce qui avoit par soi-même de grands inconvéniens : et d'ailleurs ces *Femmes* manquoient du nécessaire pour la suite de leurs couches. Il y a à l'Hôtel-Dieu de cette même ville des salles particulièrement destinées aux *Femmes* prêtes à accoucher : on les reçoit à toute heure de la journée, et on les garde le tems suffisant. De pareils établissemens existent dans d'autres villes de France, en Angleterre, en Allemagne, &c. et sont des écoles de pratiques pour former des accoucheurs et des sages-femmes. Mais, combien de *Femmes en couches* ne peuvent profiter de ces institutions de bienfaisance ? Ces grands rassemblemens ne sont-ils pas, par le concours de certaines circonstances, des causes et des foyers de mortalité ? Une mère de famille peut-elle quitter, pour s'y réfugier, plusieurs autres enfans qui ont besoin de ses soins et de sa vigilance ? n'est-ce pas avec peine qu'elle se verra confondue avec ces *Femmes* que l'inconduite seule aura conduites dans le même lieu ?

L'empereur Léopold, lorsqu'il étoit Grand-Duc de Toscane, avoit connu et évité ces inconvéniens. Ce prince, ami de l'humanité et le père de son peuple, qui sait comment il faut faire le bien pour qu'il soit le plus grand possible, faisoit donner, sur sa cassette, une somme de six livres à chaque pauvre *Femme en couches* de Florence : et il payoit en outre une sage-femme dans chaque quartier de la ville, à la charge de préférer aux *Femmes* qui pourroient reconnoître ses soins celles que leur pauvreté empêcheroit de le faire, sans jamais rien recevoir de ces dernières sous aucun prétexte. Il y avoit aussi un chirurgien et un accoucheur obligés sous les mêmes conditions d'administrer des secours dans les cas difficiles. Enfin l'hôpital royal di Santa-Maria Nuova fournissoit gratuitement tous les médicamens nécessaires.

Telle est la manière de soulager les *Femmes en couches* de laquelle nous croyons devoir résulter le plus d'avantages et le moins d'inconvéniens. Ne seroit-il pas même à desirer, pour le dire en passant, qu'on l'appliquât à toutes les maladies dont la portion indigente de la société est si souvent et si profondément attaquée ?

C'est le moyen le plus sûr de prévenir une infinité de crimes commis dans les ténèbres, et d'encourager la population. Ne doit-on pas craindre, en effet, que la perspective de la misère qui les attend n'engage souvent des infortunées à étouffer le germe qu'elles ont conçu, ou à éviter de devenir mères par toutes les voies qu'elles peuvent imaginer ? Quelle consolation n'éprouveront-elles pas, au contraire, lorsqu'elles apprendront que la patrie, à laquelle elles vont donner des citoyens, viendra certainement à leur secours ? On ne doit point s'en rapporter uniquement à l'activité que l'humanité inspire quelquefois. Pourroit-on, par exemple, croire sérieusement qu'on a le droit d'exiger qu'une sage-femme, qui vit avec peine de son état, refuse une femme en couches riche, pour aller chez une autre dont elle n'a rien à attendre ? Cela seroit même absurde. Mais, en salariant des sages-femmes, l'état acquierra ce droit, et les Administrateurs pourront l'exercer rigoureusement.

Nous parlerons ailleurs, (*Voyez au mot* NOURRICES) des mesures qu'un sage gouvernement doit employer pour engager le plus grand nombre des mères à nourrir leurs enfans ; ainsi que des règlemens sévères qui défendroient aux *Femmes* nourrices de faire coucher leurs nourrissons à côté d'elles dans le même lit. Le nombre des enfans, qui périssent victimes de cette fatale coutume consacrée par le préjugé, la superstition, et une tendresse mal-entendue, est incroyable.

Nous terminerons cet article par quelques réflexions touchant les *relevailles*. Cet usage transmis des Juifs aux Chrétiens n'a son origine que dans l'idée d'impureté, que presque toutes les nations se sont formée de l'état d'une *Femme en couches* ; et le terme, ou l'époque jusqu'à laquelle cette cérémonie a été reculée par les législateurs est une preuve de leurs sagesse et de leur lumières. Ils connoissoient le dérangement que l'œuvre de l'accouchement produit dans les organes sexuels, et la durée ordinaire de ce dérangement, que l'expérience a déterminé être le plus souvent dans les pays chauds de quarante jours ou de six semaines : mais, en général, un mois suffit pour le rétablissement complet d'une femme qui a accouché soit d'un enfant mâle, soit d'une fille. S'il y a quelquefois des différences sensibles, elles proviennent ou de ce que l'accouchement a été plus ou moins laborieux, ou de ce que la mère est d'une complexion plus ou moins forte. Les *Femmes* adonnées à des travaux pénibles ont des suites de couches moins prolongées, de même qu'elles ont des règles moins abondantes que celles qui mènent une vie désœuvrée. L'allaitement diminue aussi la durée et la quantité des lochies, en occasionnant le reflux des humeurs vers le sein : ce qui, pour le dire en passant, prévient aussi l'apparition des fleurs blanches.

La *Femme* est infiniment plus susceptible alors d'impressions quelconques morales et physiques, soit à raison de la perte énorme qu'elle a faite, soit à cause de la foiblesse ou de la sensibilité du système des nerfs qui a été violemment secoué. Il n'y a que le calme de l'ame et le repos de la machine qui puissent rétablir l'égalité dans la circulation, et ramener les parties internes à leur état habituel. L'expérience journalière apprend, en effet, aux Médecins combien les *Femmes* sont victimes de leur imprudence. La suppression des lochies, même à une époque déjà éloignée de l'accouchement, occasionne des maladies aiguës de toute espèce, des fièvres exanthématiques, des métastases, et des stases, principalement dans la saison de l'hiver, où le froid humide saisit facilement des parties qui n'ont pas encore repris leur ressort, et qui sont mal garanties. Un travail forcé engendre aussi des descentes. Enfin si les *Femmes* n'ont pas d'abord des maladies bien caractérisées, elles éprouvent des incommodités interminables, un état d'infirmité chronique qui finit par leur être funeste. Aussi est-il prouvé par les calculs politiques, consignés dans les mémoires de l'académie de Stockholm, que les *Femmes* périssent principalement de vingt à trente-cinq ans, et plus par les couches que par toute autre maladie.

Il seroit donc à desirer que l'administration s'occupât

s'occupât des mesures à prendre pour réprimer un abus dont les suites sont si étendues, soit qu'elle y employât des moyens coactifs à l'égard des chefs de famille qu'elle déclareroit responsables, soit par la voie de l'instruction qui seroit plus sûre, plus douce, et tout-à-fait dans l'esprit de la constitution d'un peuple libre.

(M. Mahon).

FENÊTRE. (*Hygiène*).

Partie III. Regles générales de l'Hygiène, relatives aux besoins de l'homme.

Ordre II. Règles pour les habitations communes.

Une *Fenêtre* est une ouverture pratiquée aux demeures des hommes, qui sert à laisser passer l'air et la lumière. C'est sur-tout dans les campagnes, qu'il faudroit que la police surveillât les demeures des paysans, pour faire disposer *les Fenêtres* de manière qu'on n'y étouffât pas, comme cela arrive quelquefois faute d'air. Il est important qu'il y ait toujours deux *Fenêtres*, qui ne soient pas trop élevées, et dont la largeur soit toujours au moins de trois pieds quarrés, afin qu'elles puissent fournir aisément un courant d'air, et l'influence de la lumière, qui est peut-être beaucoup plus importante qu'on ne le pense pour la salubrité des habitations. (*Voy.* Habitation). (M. Macquart).

FÉNOUIL. (*Mat. med.*)

On connoît depuis long-tems deux espèces de *Fenouil*, qui sont employées dans la matière médicale; l'une est amère, l'autre est douce.

1°. Le *Fénouil* commun.

Fœniculum vulgare minus, acriori et nigriori semine. Tournef.

Fœniculum vulg. Italicum, semine oblongo, gustu acuto. C. B. P.

Anethum fructu ovato. Lin.

Ce *Fénouil* a une racine vivace blanchâtre, grosse comme le doigt, d'une saveur aromatique, et un peu amère. La tige s'élève de cinq à six pieds, les feuilles sont deux fois ailées, les folioles linéaires comme cylindriques, terminés en pointe. L'ombelle fournit des fleurs à cinq pétales recourbées, cinq étamines et deux pistils. Le calice, à peine visible, reçoit un fruit ovale, composé de deux semences convexes, noirâtres, canelées d'un côté, applaties de l'autre.

On trouve le *Fénouil* dans les terreins pierreux, les vignes des pays méridionaux de la France: la plante est bienne, si on la laisse fleurir, et elle fleurit pendant tout l'été.

Les feuilles ont une odeur aromatique, une saveur légèrement âcre, comme la racine; les semences sont plus âcres encore; toute la plante passe pour résolutive, carminative, diurétique, stomachique et sudorifique.

2°. La seconde espèce de *Fénouil*, est celle qu'on nomme,

Fœniculum dulce, majore et albo semine. J. B.

Fœniculum dulce. C. B. P.

Cette espèce ne diffère pas beaucoup de la précédente; sa tige est moins haute, les feuilles plus petites, les semences plus grandes, blanchâtres, moins âcres que celles de l'autre espèce.

La Pharmacie emploie également la graine, les feuilles et les racines de ces deux *Fénouils*. La graine porte improprement le nom d'anis doux. On en fait un ratafiat stomachique et carminatif, qui ne convient pas aux estomacs chauds.

Il seroit bon d'observer de nouveau si, comme on l'a prétendu, l'infusion de graine de *Fénouil* est utile contre les maladies des yeux, des oreilles, dans les fièvres malignes, putrides, éruptives, la petite vérole, la rougeole, et les fièvres pestilentielles. On a encore avancé que la racine et les feuilles de *Fénouil* bouillies dans du lait, et appliquées en cataplasme sur le sein des nourrices, faisoit revenir leur lait. On a regardé le *Fénouil* comme fébrifuge, et on en a donné le suc dépuré, à la dose de trois onces: il est extérieurement résolutif.

La semence de *Fénouil*, dit Vogel, contient une huile éthérée, que le froid condense; le *Fénouil* est une des quatre semences chaudes, employee comme l'anis: sa racine est une des cinq apéritives majeures, ce qui doit indiquer dans quels cas il faut la prescrire.

Craton dit avoir vu un moine délivré de la cataracte en dix jours, par l'application de la décoction de la racine de *Fénouil*, faite dans du vin. Zacutus-Lusitanus a guéri avec quatre onces de son suc, prises pendant dix jours, plusieurs espèces de fièvre, et sur-tout la fièvre quarte.

L'huile essentielle est trop échauffante pour être prise intérieurement.

On a encore donné le nom de *Fénouil* annuel au visnage. (*Voyez* ce mot) de Fénouil marin au Passepierre. (*Voyez* Passepierre.) De *Fénouil* de porc, à la queue de pourceau. (*Voyez* ce mot.) (M. Macquart.)

FENOUILLETTE. (Pomme de) (*Hygiène.*)

Voyez le mot Pomme. (M. Macquart.)

FENTE. (*Fissura.*) (*Pathologie.*) *Voyez* Rhagade. (M. Mahon.)

FÉNU GREC. (*Mat. méd.*)

Fœnum Graecum, *et Fœnu Graecum*, Off.

Fœnum Graecum sativum, C. B. P. 348. Instit. R. Herl. 409.

Trigonella Fœnum Græcum *leguminibus sessilibus strictis erectiusculis subfalcatis acuminatis*, *caule erecto*. Lin.

On n'emploie en Médecine que les semences de *Fenu Grec*, qui ont un goût de mucilage, et une odeur assez agréable mais qui porte à la tête. Ces semences sont émollientes, résolutives, anodynes; et on s'en sert dans les cataplasmes émolliens, &c. soit en substance, soit en employant seulement sa partie mucilagineuse. Sa décoction est également bonne prise en lavemens. Elle adoucit l'âcreté des humeurs, ou plutôt elle en défend les premières voies. On la prescrit en conséquence dans les érosions du canal intestinal, dans les coliques, les dévoiemens, la dyssenterie. Son mucilage est aussi très-utile, en topique, dans les échymoses des yeux : Sydenham faisoit entrer les semences de *Fenu Grec* dans celui qu'il employoit contre l'érésipèle.

Il est rare qu'on se serve des semences de *Fenu Grec*, comme remède interne: elles entrent, par exemple, dans le syrop de Marrube et le *looch sanum* de Mesué, qui à la vérité ne sont guères d'usage.

Les formules de plusieurs emplâtres, et onguens, prescrivent les semences de *Fenu Grec* : tels sont le *Martiatum*, le *Diachylon*, &c. (M. Mahon).

FER. (*Mat. méd.*)

Le *Fer* est une des matières naturelles les plus importantes pour l'art de guérir. Il semble que la nature l'ait répandu avec profusion sur la terre, pour avertir les hommes de s'en servir dans une foule de besoins, et pour leur fournir une immense ressource dans la vie sociale. Aussi n'y a-t-il aucun corps naturel dont l'homme ait su tirer un plus grand nombre d'avantages. Non-seulement il en a tiré tous les instrumens propres aux premiers et aux plus simples des arts, comme à l'exécution de la plus sublime mécanique ; mais il y a trouvé encore un remède précieux, héroïque même, dans plusieurs maladies qui menacent son existence. Aux premières observations des peuples anciens, et sur-tout des Grecs, même dans les tems héroïques de leur histoire, sur les propriétés médicales du *Fer* ; les gens de l'art en ont ajouté successivement de nouvelles, et beaucoup ont travaillé à varier ses formes, à multiplier ses propriétés et ses usages, en multipliant ses combinaisons. Cet apperçu suffit pour faire connoître combien il importe d'étudier les propriétés du *Fer* dans la matière médicale. Sans rechercher à posséder jusques dans ses détails l'histoire naturelle, chimique et économique du *Fer*, qui exige seule une étude presque immense, ce qui seroit presque à pure perte pour l'institution médicinale, il est au moins nécessaire que les jeunes médecins aient présentes à l'esprit les grandes propriétés de ce métal, ses principaux états dans la nature et dans l'art, qu'ils se rappellent les principales de ses combinaisons, qu'ils connoissent exactement les diverses préparations qu'on lui fait subir, et sur-tout qu'ils n'ignorent rien des découvertes que l'on a faites dans la suite des siècles sur ses vertus et sur son administration médicinale. Aussi est-il nécessaire de traiter dans la matière médicale à l'article du *Fer* ; 1°. de ses qualités caractéristiques ; 2°. de ses diverses modifications dans la nature et l'art ; 3°. de ses combinaisons chimiques ; 4°. de ses différentes préparations ; 5°. enfin, de ses vertus et de ses usages en médecine. Nous suivrons ici ces divisions, pour être sûrs, sans entrer dans les grands détails qui appartiennent à l'histoire naturelle, à la chimie, à la métallurgie et aux arts mécaniques, d'embrasser exactement tous les points de l'histoire de ce métal qu'un Médecin doit savoir, pour l'employer convenablement au soulagement des maux qui attaquent l'homme et les animaux domestiques.

§. PREMIER.

Des qualités caractéristiques du Fer.

Il n'en est pas du *Fer* comme des autres substances métalliques ; le brillant, la ductilité ne sont pas les seules propriétés qui le distinguent des matières d'une nature différente. Seul entre les métaux, le *Fer* se fait remarquer par son extrême abondance, par son existence dans tous les règnes, et sur-tout par l'attraction singulière qu'il exerce sur lui-même dans quelques circonstances. On a reconnu, il y a long-tems, non-seulement que le *Fer* est le plus universellement répandu des métaux dans la nature ; mais encore qu'il existe dans les trois règnes, il est le seul qu'on trouve par l'analyse dans les matières végétales et dans les animales. Il semble qu'il soit nécessaire à la composition de ces matières ; on l'a regardé, non sans vraisemblance, comme la cause de la couleur d'un grand nombre de ces êtres, et sur-tout des

fleurs et du sang. Il paroît même se former dans le corps des végétaux et des animaux ; il est le seul métal qui ne nuise pas, et qui n'agisse pas comme un poison dans l'économie animale; il semble en un mot qu'il existe entre les corps organiques et le *Fer*, une analogie, une affinité qu'on chercheroit en vain dans les autres substances métalliques ; mais c'est sur-tout le magnétisme qui mérite de fixer l'attention des Médecins comme propriété exclusive du *Fer*. Quelques-unes de ses mines en jouissent dans la nature ; on les connoît sous le nom d'aimant naturel, de pierre d'aimant. Le *Fer* est susceptible de devenir un aimant par le frottement, par le contact d'un aimant, par le choc et la commotion électrique, naturelle ou artificielle. Comme cette propriété est celle qui fait différer le plus le *Fer* de toutes les autres substances métalliques, nous aurions inséré ici une courte notice des connoissances acquises aujourd'hui sur le magnétisme, si cet objet n'avoit pas été traité dans une très-grande étendue à l'article Aimant. Nous renverrons donc à cet article pour bien connoître le caractère unique et presque idiopathique du *Fer*, en prévenant toutefois que nous n'adoptons pas les opinions qui sont présentées à la fin de cet article sur les prétendues propriétés médicinales de l'aimant, par les raisons que nous exposerons dans le cinquième paragraphe.

§. II.

Des diverses modifications du Fer *dans la nature et l'art.*

C'est encore un des caractères les plus tranchés du *Fer* que l'immense variété de formes qu'il affecte dans la nature ou qu'il prend par le secours des arts, il seroit permis de le nommer un Prothée métallique. Aussi les ouvrages de minéralogie contiennent-ils une quantité considérable de descriptions, soit en espèces, soit en variétés de mines de *Fer* : non-seulement ces mines, considérées en général et dans tout l'ensemble des productions minérales du globe, offrent une suite nombreuse d'espèces ; mais les variétés comprises dans chacune de ces espèces sont singulièrement multipliées suivant les pays, les sites, les lieux, la profondeur de la terre où elles sont situées, et suivant une foule de circonstances accessoires. On peut rapporter à quatre genres toutes les espèces et variétés de mines de *Fer* qui existent dans la nature.

1°. Suivant leur état plus ou moins voisin du métal elles sont plus ou moins noires et attirables à l'aimant ; tel sont le *Fer* natif, les *Fers* spéculaires de l'isle d'Elbe, de Corse, de Framont, de Suède, &c. le *Fer* du Mont-d'or ou de Volvic, les sables noirs, ferrugineux, attirables à l'aimant, &c.

2°. Elles sont dans l'état d'oxides bruns, rouges, jaunes souvent mêlés d'acide carbonique, de terre argileuse et silicée, tels que les ochres de *Fer* de diverses couleurs, les *Fers* limoneux, les *Fers* en grains, les hématites, les mines de *Fer* figurées, les émerils, les aimants, les pierres d'aigle, &c. Ceux-ci sont réductibles par la seule chaleur, et plus ou moins fusibles ; fournissant du *Fer* plus pur avec plus ou moins de facilité, suivant la quantité et la nature des différentes terres qui y sont communément mêlées.

3°. Le troisième genre de mines de *Fer* comprend les sulfures de ce métal nommés communément pyrites, parce que toutes font plus ou moins de feu par le choc du briquet. On compte dans ce genre, les pyrites jaunes, pâles ou brillantes, striées, cubiques, sphériques, dodécaèdres, pyramidales, les mines de *Fer* hépatiques, &c., peut-être existe-t-il des carbures et des phosphures de *Fer* natifs, mais on ne les a point encore reconnus dans la nature.

4°. Le quatrième état générique du *Fer* dans la nature appartient aux différens sels neutres ferrugineux qui existent parmi les mines de ce métal ; c'est dans ce genre qu'on a fait le plus de découvert s depuis quelques années par les analyses et les travaux chimiques. On sait aujourd'hui qu'il existe dans la nature du sulfate de fer, du muriate de fer, du carbonate de fer, du phosphate de fer, de l'arseniate de fer et du tunstate de fer. Le premier est connu sous le nom de vitriol martial natif ; le second existe dans quelques sables ferrugineux ; le troisième comprend les *Fers* spathiques ; le quatrième appartient aux mines qui occupent le fond des marais ; l'arséniate de fer paroît exister dans quelques mines, qui donnent une forte odeur d'ail quand on les grille ; enfin, le wolfram, autrefois ignoré dans sa nature, a été reconnu par MM. Delhuyar, pour de vrai tunstate de fer. Tous les détails relatifs à cette analyse étant entièrement dépendans de la chimie, nous renverrons au dictionnaire de cette science, pour les faire connoître ; il ne doit être question ici que des résultats qui doivent être présens à l'esprit du Médecin, ou qui peuvent éclairer sur les propriétés médicinales du fer. C'est dans cet ordre de résultats qu'il faut aussi placer l'histoire générale de ces mines salines de fer, qui ne sont jamais qu'en petites parties ou en groupes cristallisés ou en couches peu profondes et peu étendues, comme doivent être des mines secondaires ; aussi les nomme-t-on souvent mines de transport, mines de seconde formation.

Si la nature présente le fer sous un si grand nombre de formes distinctes et d'états différens, ce métal ne sort pas moins varié en quelque sorte des mains de l'art. Depuis long-tems les naturalistes et les chimistes ont été étonnés de l'immensité des différences que présentent les divers états du fer, et de la facilité que l'art éprouve à lui donner, la mollesse, la ductilité, la blancheur, le brillant, la dureté, la résistance, la cohérence, la ténacité, suivant les usages auxquels il est destiné. Rien ne paroît plus éloigné dans leur nature que le fer doux et ductile de Suède, qui se plie comme l'étain, et l'acier trempé dur qui entame les pierres précieuses et silicées. Cette différence est si singulière, qu'on diroit, suivant la remarque de Bergman, que le fer forme autant de métaux différens les uns des autres, et caractérisés par des propriétés opposées. Cependant toutes ces qualités si différentes, et souvent même si disparates appartiennent à la même substance; c'est toujours du fer qui les présente. Ces modifications dont on a pendant si long-temps interrogé en vain la cause, dépendent de quelques combinaisons qui ont été découvertes par les travaux très-bien faits de MM. Vandermonde, Berthollet et Monge. Sans entrer ici dans les détails de leurs expériences qui doivent être insérées en entier dans le dictionnaire de chimie, article fer, il est indispensable d'en offrir le résumé général. On distingue trois principaux états du fer; 1°. la fonte, cassante, grenue, fusible, provenant du traitement immédiat des mines; 2°. le fer doux, le fer proprement dit, le fer affiné, ductile, fibreux, infusible comme fer, qui est formé avec la fonte tenue rouge au milieu des charbons, et pétrie, frappée par le marteau; 3°. l'acier, fusible, ductile, lamelleux, devenant très-dur et très-cassant, par la trempe dans l'eau froide lorsqu'il est rouge, reprenant sa ductilité et de la mollesse en le laissant refroidir lentement dans l'air, après l'avoir fait rougir. De ces trois états, il n'y a que le second, celui du fer doux, qui soit le fer pur, le fer sans aucun corps étranger, sans aucune combinaison; plus il est dans cet état de pureté et plus il jouit des caractères que nous lui avons assignés; aussi l'opération qui le forme et qu'on nomme affinage, ne consiste-t-elle qu'à lui enlever les corps étrangers, et sur-tout la portion d'oxigène, qu'il contient dans son état de fonte. Quand pour faire de l'acier on chauffe le fer très-pur enveloppé de charbon atténué dans des vases bien fermés, le charbon pénètre le fer, s'insinue entre ses pores, se combine avec lui, dégage même la portion d'oxigène qu'il peut contenir encore, et c'est ce fer carboné qui constitue l'acier. La fonte contient du fer pur, de l'oxigène et du carbone; elle ne diffère de l'acier que par la présence de l'oxigène, si on lui enlevoit celui-ci seul et sans lui ôter du carbone, on la changeroit en acier; mais cela n'a pas lieu, car en la chauffant fortement, comme on le fait dans l'affinage, le charbon brûle en enlevant l'oxigène à une haute température, et le fer sort pur de cette épreuve. On voit actuellement que dans ces trois états principaux de fer pur, de fer carboné ou d'acier, de fer carboné et oxigéné ou de fonte, ce métal peut contenir des proportions très-variées de l'un ou de l'autre des principes étrangers à la nature, et de là découlent naturellement tous les états si multipliés que peut prendre le fer, et qu'il a réellement, suivant la nature des mines qui l'ont fourni, le traitement qu'on leur a fait subir, le temps et les différens matériaux qu'on y a employés, &c. Jamais théorie plus lumineuse n'est sortie de la chimie, pour éclairer les arts. On peut voir aux articles acier et fer du dictionnaire de chimie, combien de résultats utiles, combien de données nouvelles, de principes et de préceptes lumineux et simples, cette précieuse découverte a fournis aux arts. Ce qui a rapport à l'art de guérir dans cette suite de vérités nouvellement trouvées, c'est que ce n'est plus de l'acier comme on le faisoit autrefois, qu'on doit se servir en médecine, pour les diverses préparations ferrugineuses, mais du *Fer* doux, du *Fer* ductile, tel que celui de Suède.

§. III.

Des combinaisons et des propriétés chimiques du Fer.

Il n'y a pas de métal qui ait été combiné à un plus grand nombre de corps, et dont on ait plus examiné les diverses affinités, que le fer; il n'y en a pas non plus qui offre un plus grand nombre de composés divers à connoître. Les ouvrages de chimie contiennent des détails très-étendus sur ce sujet, et c'est à eux qu'il appartient, en effet, de le traiter avec toute la latitude possible; aussi trouvera-t-on un article très long sur ce métal dans le Dictionnaire de chimie; mais il nous suffira dans celui-ci d'exposer quelques-uns des principaux résultats de ces combinaisons, pour qu'ils servent de résumé à ce que doivent savoir des médecins sur cet utile métal, et pour qu'ils conduisent à la connoissance des diverses préparations de *Fer* qu'on a coutume d'employer comme médicamens. Les numéros que nous emploierons pour présenter ce précis des propriétés chimiques doivent être regardés comme des sommaires légers des divers chapitres ou articles qui pourroient composer son histoire chimique complette.

1°. Le *Fer* exposé à la chaleur et à l'air s'oxide ou se brûle promptement; s'il est chauffé lentement et progressivement jusqu'à la rougeur, il

s'oxide par couches, sa surface se détache en croutes cassantes fusibles, d'un gris noir, qu'on nomme dans les arts *bâtitures de Fer*, et qui sont encore attirables à l'aimant. Si on le chauffe en petites masses jusqu'à une forte incandescence, et en contact avec de l'air vital, il brûle avec une forte activité, une flamme vive, brillante et des étincelles éclatantes. Le premier oxide est noir; plus d'oxigène le rend brun; il peut contenir depuis 18 jusqu'à près de 40 d'oxigène au quintal. L'oxide brun de *Fer* fait par le feu constitue le safran de mars astringent.

2°. A l'air le *Fer* se rouille et s'oxide d'autant plus vite que l'air est plus humide; il absorbe aussi de l'acide carbonique atmosphérique. Le carbonate de *Fer* ainsi préparé avec soin, forme le safran de mars apéritif.

3°. Le *Fer* décompose l'eau très-lentement à une basse température, et rapidement lorsqu'il est chauffé jusqu'à l'incandescence; il se dégage du gaz hidrogène en grande quantité, tandis que l'oxigène, autre principe de l'eau, se fixe dans le *Fer*, qui ne s'oxide jamais qu'au noir dans cette opération. C'est une des expériences capitales de la chimie moderne, puisqu'elle a servi à faire connoître la nature de l'eau. Dans sa décomposition lente et à froid par le *Fer*, l'eau en réduisant ce métal à l'état d'un oxide noir en poussière très-fine, donne naissance à *l'éthiops martial*; Voyez ce mot.

4°. Le *Fer* ne se combine point aux terres dans son état métallique pas plus que les autres métaux; mais ses oxides s'y unissent bien par la fusion et colorent les verres en brun, rouge, et sur-tout en vert; cette combinaison avec les tems est fort fréquente dans la nature, et forme le plus grand nombre des pierres colorées, opaques ou transparentes. C'est aussi la petite quantité de *Fer* qui se trouve communément dans les terres et les alcalis qui rend le verre commun, le verre à bouteille, d'une couleur verte plus ou moins sale.

5°. Si les alcalis n'agissent sur le *Fer* qu'en rendant la décomposition de l'eau plus facile par ce métal, quand il est oxidé ils en dissolvent un peu.

6°. L'acide sulfurique concentré, n'agit sur le *Fer*, et n'est décomposé par ce métal qu'à l'aide de la chaleur, il se dégage alors du gaz sulfureux. L'acide sulfurique étendu d'eau agit rapidement sur ce métal; l'eau est décomposée; il se dégage beaucoup de gaz hydrogène plus ou moins pur ou carboné, suivant l'état du *Fer*. Ce métal oxidé s'unit à l'acide sulfurique. Le sulfate de *Fer* qui en résulte, crystallise en rhombes d'un beau vert d'émeraude; il est décomposable par la chaleur qui, d'abord lui enlevant son eau de crystallisation, le réduit en une poudre grise nommée *poudre de sympathie de Digby*, ensuite en dégage l'acide, et oxide le *Fer* en brun; on nomme ce sulfate de *Fer* ainsi décomposé *colchotar*. Tous les alcalis décomposent le sulfate de *Fer* et en précipitent un oxide vert d'abord, et ensuite jaune par l'air; les alcalis chauffés avec les matières animales le précipitent en bleu de Prusse, et la noix de galle, ainsi que toutes les matières végétales acerbes ou astringentes en une fécule noire qui fait la base de l'encre.

7°. L'acide nitrique oxide rapidement le *Fer*; il en résulte une dissolution rouge ou brune, d'où l'oxide de *Fer* se précipite promptement, qui fournit de l'ammoniaque en raison de l'azote de l'acide nitrique décomposé, uni à l'hydrogène de l'eau également décomposée. Le nitrite de *Fer* précipité par le carbonate de potasse, opère la dissolution du précipité à la faveur de l'acide carbonique qui se dégage. Cette dissolution, qui contient du nitrate de potasse et du carbonate de *Fer* avec excès d'acide carbonique, est la *teinture de mars alcaline* de Stahl.

8°. L'acide muriatique dissout très-bien le *Fer* à l'aide de l'eau qui se décompose; il a de plus la propriété de dissoudre aussi très bien les oxides de *Fer* les plus chargés d'oxigène, et sur lesquels les autres acides n'ont pas d'action, parce que l'acide muriatique commence par dégager du *Fer* l'excès d'oxigène qui l'empêche de s'unir aux acides. Le muriate de *Fer*, ainsi que le nitrate de *Fer* sont dissolubles dans l'alcool.

9°. L'acide carbonique dissout bien le *Fer*; on imite très-bien, par cette dissolution artificielle, les eaux ferrugineuses ordinaires et gazeuses, suivant la proportion d'acide que l'on emploie.

10°. Tous les acides végétaux s'unissent facilement au *Fer* qu'ils oxident d'abord à l'aide de l'eau, la plupart dissolvent bien les oxides de *Fer*, et sur-tout l'acide oxalique qui, dans l'état d'oxalate acidule de potasse ou de sel d'oseille enlève bien les taches d'encre. L'acidule tartareux, ou le tartre, dissout bien le *Fer*; c'est avec cette combinaison qu'on prépare les *boules de mars*, le *tartre chalybé*, le *tartre martial soluble*, et la *teinture de mars tartarisée*; voyez ces différentes préparations sous leurs noms propres dans ce dictionnaire, et sous celui de tartrite de Potasse et de *Fer* dans le Dictionnaire de chimie. Plusieurs des composés de *Fer* avec les acides végétaux sont cristallisables; le plus grand nombre de ces sels est déliquescent.

11°. Les sels neutres sulfuriques sont décomposés par le *Fer* ; les nitrates, et sur-tout le nitrate de potasse ou le nitre commun oxident le *Fer* ; et forment ainsi le *safran de mars de Zwelfer*.

12°. Le *Fer* est un des métaux qui ont le plus d'affinité pour l'oxigène, et qui, comme tel, non-seulement l'enlève aux autres oxides métalliques purs et isolés, mais encore à ces oxides combinés avec les acides ; aussi peut-on employer le *Fer* pour décomposer tous les sels métalliques.

13°. Le *Fer* s'unit bien au soufre et forme des composés pyriteux artificiels, soit par le simple mêlange aidé du contact de l'eau, soit par la fusion dans un creuset, soit en faisant passer du *Fer* rougi à blanc à travers un canon de soufre. Cette combinaison artificielle se décompose à l'air humide et par l'eau comme la naturelle, et donne au bout de quelque tems du sulfate de *Fer*.

14°. On a vu dans le paragraphe précédent que le *Fer* s'unit bien au charbon ; les doses font varier cette combinaison ; peu de carbone et beaucoup de *Fer* pur forment l'acier ; beaucoup de carbone et peu de *Fer* forment le carbure de *Fer* ou la plombagine ; enfin peu de carbone uni en même tems qu'un peu d'oxigène à beaucoup de *Fer* constituent la fonte.

15°. Le *Fer* se combine facilement avec le phosphore, dans le moment où celui-ci se dégage de sa combinaison acide; ainsi en échauffant du verre phosphorique avec du charbon et du *Fer*, on obtient du phosphure de *Fer*. Le peu de *Fer* qui existe dans les charbons de matières animales suffit pour donner quelques petits globules de phosphure de *Fer*, lorsqu'on chauffe très-fortement ces charbons, qui contiennent en même tems du phosphate de soude ou de chaux, et sur-tout lorsqu'on les traite avec des os calcinés.

16°. Le *Fer* se combine facilement avec beaucoup de métaux et forme des alliages différens ; il devient cassant par l'arsenic, l'antimoine, le zinc et l'étaim ; il durcit le cuivre, l'argent et l'or ; il sépare le soufre de l'antimoine, du mercure, du plomb et de l'argent. Son alliage avec l'antimoine est employé, quoiqu'inutilement et même ridiculement, pour la préparation du lilium de Paracelse.

17°. Quoique les combinaisons que l'on forme avec le *Fer* et quelques matières végétales soient assez nombreuses et assez faciles, elles n'approchent point de celles que fait la nature par la végétation, elles n'imitent en rien les surcomposés végétaux, et on ne sait en aucune manière dans quel ordre, suivant quel mode de composition, sont ordonnées les molécules de *Fer* que l'analyse démontre dans ces surcomposés. Peut-être aussi la présence du *Fer* dans les matières végétales ne joue-t-elle point un rôle important, et doit-elle être regardée comme accidentelle.

18°. Il en est de même du *Fer* dans les matières animales ; on le trouve dans le sang, dans les chairs, et en général dans toutes les parties rouges des animaux ; mais on ne sait pas bien quelle influence il a dans l'organisme de ces êtres. Cependant il paroît y être plus essentiel que dans les végétaux, il semble qu'il entre comme partie constituante dans la composition du sang de l'homme et des quadrupèdes, puisque sa quantité correspond à la rougeur de ce liquide et aux propriétés qu'on sait y être nécessaires pour le soutien de la force vitale dans les classes d'animaux. Mais aucune combinaison artificielle n'imite ici celles de la nature ; on ne sait comment le fer est suspendu et réellement dissous dans le sang ; on ne sait pas quel rôle il joue dans cette espèce de composé animal si compliqué et si important à connoître pour la physique des animaux.

§. IV.

Des différentes préparations médicinales du Fer.

Quoique le *Fer* sous toutes les formes et dans toutes les combinaisons possibles ait en général une action identique, homogène, sur l'économie animale, cette action est cependant susceptible d'être modifiée, soit dans son intensité, soit dans sa nature même, par les différens états dans lesquels ce métal peut être mis par l'art. Depuis que les médecins chimistes se sont occupés de la préparation des médicamens, et qu'ils ont cherché, par les secours de la chimie, tantôt à adoucir les substances acres du règne minéral, tantôt à leur donner des formes diverses qui répondissent bien, soit aux circonstances et aux indications présentées par les maladies, soit au goût des malades, ils ont imaginé pour le *Fer* comme pour l'antimoine et le mercure, une foule de formules et de procédés qui ont multiplié à l'infini les différens remèdes ferrugineux. Aussi les pharmacopées rédigées depuis près de deux siècles, sont-elles remplies de recettes et de formules relatives aux préparations de *Fer* ou de *Mars* comme on a nommé ce métal. Le plus grand nombre de ces remèdes a été peu-à-peu abandonné, mais il en reste encore une liste assez considérable dans les dispensaires, et dans les livres de matière médicale chimique. Pour connoître exactement les principales préparations de *Fer* employées aujourd'hui en méde-

cine, il faut les disposer dans un ordre chimique, à l'aide duquel on puisse les comparer les unes aux autres, et déterminer avec précision leur nature. En considérant l'ensemble de toutes les préparations ferrugineuses qu'on fait dans les pharmacies, ou qu'on prend dans la nature, on peut les diviser en sept genres qui comprennent chacun un plus ou moins grand nombre d'espèces; cette division n'est pas à la vérité entièrement et uniquement chimique, car elle seroit moins nombreuse, mais elle est en partie fondée, soit sur l'histoire naturelle et sur la chimie soit sur l'application immédiate de ces deux sciences à la matière médicale et à la pratique de la médecine.

Le premier genre comprend les préparations mécaniques du *Fer*; il n'y a qu'une espèce de médicament ferrugineux employé dans ce genre, la limaille de *Fer porphyrisée*; il faut avoir soin de prendre du *Fer* doux et non pas de l'acier pour cette préparation; on doit la conserver dans des vases bien fermés et à l'abri de toute humidité; on la donne à la dose de quelques grains sous la forme de pilules, de bols, d'opiates, de poudres, avec des extraits, des syrops, des racines, feuilles, écorces, &c. appropriées.

Le second genre renferme les oxides naturels, tels que l'hématite, l'aimant, les précipités des eaux minérales ferrugineuses, la pierre d'aigle, qui composent les principales espèces de ce genre. C'étoit d'après des erreurs et des préjugés qu'on avoit autrefois accordé plus ou moins de confiance à ces matières; on ne les prescrivoit guère que dans des préparations pharmaceutiques plus ou moins compliquées; aujourd'hui on ne les emploie plus. Il faut observer que plusieurs de ces composés ferrugineux naturels ne sont pas de simples oxides, mais contiennent des acides et sur-tout de l'acide carbonique.

Dans le troisième genre sont compris des oxides artificiels; ceux-ci sont plus nombreux que les espèces rangées dans les genres précédens, parce que l'art a beaucoup de moyens pour oxider le *Fer*, et pour l'oxider à différens degrés. Je comprends dans ce genre l'oxide de *Fer* noir préparé par l'eau ou l'*éthiops martial de Lemery*, l'oxide rouge fait par le feu ou le *safran de mars astringent*, l'oxide rougeâtre fait par l'air ou le *safran de mars apéritif*, l'oxide de *Fer* par le nitre ou le *safran de Mars de Zwelfer*, l'oxide précipité de la teinture martiale alcaline ou le *safran de mars apéritif de Stahl.* Toutes ces préparations ne sont pas également employées, il n'y a guère que l'éthiops martial, et le safran de mars apéritif qui soient d'un usage fréquent.

Le quatrième genre contient les sels neutres formés naturellement par les acides et l'oxide de *Fer*. Les principales espèces de ce genre sont le sulfate de *Fer*, et le carbonate de *Fer*, qui se trouvent dans la nature, ou que l'on prépare en pharmacie. Le premier est presque toujours préparé en grand dans les pays où les pyrites sont abondantes; on le débite dans le commerce sous le nom de vitriol vert, de couperose verte; on le purifie par la dissolution et la cristallisation. Le carbonate de *Fer* est très-abondamment répandu dans la nature; il forme le *Fer* spathique des minéralogistes; c'est encore ce sel qui fait la plus grande partie du safran de mars apéritif ou de la rouille de *Fer*, qu'on prépare en pharmacie, parce que le *Fer*, à mesure qu'il s'oxide par l'air et à l'eau, absorbe l'acide carbonique répandu dans l'atmosphère. Le premier de ces sels ne s'emploie guère qu'à l'extérieur sous sa forme cristalline; le second s'emploie à l'intérieur sous la forme sèche et pulvérulente.

Au cinquième genre sont rapportées les dissolutions salines ferrugineuses que la nature nous offre. C'est ici le rang des eaux minérales ferrugineuses, soit contenant du carbonate de *Fer* seul et pur, soit celles qui tiennent du carbonate de *Fer* avec de l'acide carbonique en excès, soit celles qui recelent du sulfate de *Fer*. Il y a peu de substances naturelles aussi souvent et aussi abondamment employées que celles-ci. Il n'en est pas non plus qui aient une action plus manifeste, et plus utile. Ces eaux sont toutes très altérables; elles doivent en général être prises à la source, ou envoyées dans des vaisseaux bien bouchés et sans aucune communication avec l'air; car elles se troublent et le *Fer* s'en précipite très-promptement; alors elles n'ont plus les vertus qu'on y recherche.

Dans le sixième genre des médicamens ferrugineux seront placées les dissolutions salines artificielles du *Fer*: ce genre comprendra comme autant d'espèces, la dissolution de sulfate de *Fer*, celle de muriate de *Fer*, l'eau minérale gazeuse artificielle ou la dissolution de *Fer* par l'acide carbonique, l'acetite de *Fer* que plusieurs praticiens ont employé avec succès, le prussiate de *Fer* pur qu'on a proposé depuis quelques années. En général, parmi les espèces de dissolutions de *Fer* qu'on pourroit beaucoup multiplier, il n'y a que celle de carbonate de *Fer* artificiel que l'on emploie fréquemment sous le nom d'eau martiale gazeuse factice. Il suffit pour la préparer de jetter quelques pincées de *Fer* en limaille fine dans de l'eau chargée de gaz acide carbonique, et de conserver ce mélange pendant quelques heures dans une bouteille qu'on agitera de tems en tems.

Le septième genre est destiné aux mêlanges de sels ferrugineux avec d'autres substances salines, ou aux combinaisons que forment quelques composés ferrugineux avec d'autres composés auxquels ils se trouvent associés par la nature de leur préparation. Ces composés sont en général ce qu'on nomme aujourd'hui en chimie des sels triples ; telles sont toutes les préparations que l'on fait avec le tartrite acidule de potasse et le fer, les *boules de mars*, le *tartre chalybé*, le *tartre martial soluble*, la *teinture de mars tartarisée*. Ces médicamens sont des tartrites de potasse et de fer en proportions différentes des deux sels qui les constituent, ils sont formés d'un seul acide uni en même tems à deux bases ; leur nature intime, relative sur-tout à la proportion de leurs parties constituantes, n'est pas connue.

On doit voir actuellement, d'après cette disposition des principales préparations martiales employées en médecine, que la nature et les propriétés chimiques de chacune de ces préparations est nettement connue, qu'il ne reste point de doute sur chacune d'elles, et que leurs vertus médicinales peuvent être plus sûrement connues d'après la comparaison de leurs caractères de composition.

§. V.

Des propriétés médicinales du Fer *et de son administration.*

Si l'on en croit les fastes de la médecine, les propriétés du *Fer* sont connues depuis les premiers âges de la Grèce, et on en fait remonter l'usage à la même époque où, suivant la remarque de James, il est question pour la première fois de la purgation par l'hellébore, et des avantages des bains. Mélampe d'Argos guérit, dit-on, l'impuissance d'Iphiclus avec une dissolution de *Fer* dans le vin. Voilà donc une connoissance des propriétés du *Fer* long-tems avant qu'il existe des traces d'une matière médicale raisonnée et de la pharmacie; voilà même une préparation de *Fer* analogue à celle que nous nommons *vin chalybé*. Il paroît que les hommes ont bientôt appris par leur propre expérience à employer le *Fer* dans un grand nombre de circonstances où il peut être utile ; peu-à-peu on a tiré de son usage, répété dans différens cas, des inductions générales sur ses vertus, et il est devenu un des principaux et des plus utiles médicamens dans le traitement des maladies chroniques.

Il doit d'abord être question ici des propriétés que le *Fer* en masse présente, soit par la sensation du froid qu'il excite sur la peau, soit par son magnétisme. L'impression de réfroidissement qui est due à l'enlévement du calorique de la peau par le *Fer* qui a beaucoup d'affinité ponr ce principe, change souvent le ton et l'action des nerfs dans la région où il est appliqué. C'est ainsi que ce métal poli a plusieurs fois par le seul contact calmé les hémorrhagies et les crampes ; on ne doit point, pour expliquer cet effet très-simple, avoir recours à des qualités occultes. Quant aux prétendues guérisons opérées par le *Fer* aimanté, et sur lesquelles on a écrit depuis quelques années de gros ouvrages ; on a ici un exemple de ce que peut faire naître d'erreurs en médecine l'esprit préoccupé et le desir de trouver des propriétés médicamenteuses dans les substances les plus inertes ; on verra aussi par le court exposé que nous présenterons ici, combien les observations exactes sont difficiles à faire dans l'art de guérir, et quelle déviation la plus légère erreur en ce genre peut faire naître dans la route de l'expérience. On a vu qu'en appliquant des lames et des plaques de *Fer* aimanté sur le col, sur les poignets, sur la région du cœur, de l'estomac, &c. on excitoit dans ces parties de la moiteur, de la sueur, de la rougeur, quelquefois même une légère éruption, et de ces effets sensibles, qu'on auroit dû attribuer tout simplement chez des personnes délicates, sensibles et très-nerveuses où ils ont été observés, à la gêne, à la pression, au frottement, au réfroidissement, occasionnés par la présence de ces plaques, on en a conclu un effet insensible beaucoup plus général, beaucoup plus énergique, sur tout le système nerveux, organe qui, pour le dire en passant, entièrement inconnu dans son action, est devenu une cause trop souvent invoquée d'actions attribuées à des substances inertes. Comme chez les sujets attaqués de douleurs nerveuses, de crampes, de convulsions, de maladies dont la nature et la source sont entièrement ignorées, les symptomes changent souvent d'intensité, de lieu, disparoissent souvent tout-à-coup, ils reviennent de même sans qu'on en puisse trouver la raison ; ces changemens se sont présentés pendant l'application des aimants, il falloit bien les attribuer à ceux-ci, et voilà l'aimant reconnu anti-convulsif, anti-spasmodique, calmant, &c. Les physiciens instruits ont heureusement apprécié ces effets à leur juste valeur; ils ont avec raison annoncé que l'action magnétique étant nulle sur d'autres corps que le *Fer*, on ne pouvoit lui rien attribuer dans l'économie animale, et c'est l'opinion sage que nous adopterons, comme nous l'avons déjà dit à l'article aimant. Sans doute les Médecins qui croyent et qui voudroient faire croire à ces vertus de l'aimant, n'iront pas rechercher la présence du *Fer* dans les humeurs animales, pour appuyer leur opinion ; car ils doivent savoir que le *Fer* combiné dans le sang y est à l'état d'oxide, et ne peut jouir d'aucune attraction magnétique. On voit d'après cela ce qu'on doit penser de la prétendue qualité purgative attribuée à l'eau dans laquelle on a

laissé tremper un barreau aimanté. Cette eau n'a pu produire un pareil effet que chez les personnes que de l'eau pure et fraiche prise à jeun à la dose de quelques onces, purge souvent, même assez abondamment. Laissons donc ces chimères faites pour les enthousiastes et les gens crédules et occupons-nous des véritables propriétés médicinales du *Fer*. Il résulte de toutes les observations faites sur les effets de ce métal, qu'il augmente les forces digestives, qu'il resserre le ventre, qu'il pénètre facilement et promptement dans les secondes voies, qu'il se combine avec le sang, qu'il le rend plus concrescible, qu'il accélère le mouvement des humeurs, qu'il rend les pulsations du cœur et des artères plus fréquentes et plus fortes; ces premiers effets sont immédiatement et nécessairement suivis des effets secondaires, qui sont la base des propriétés médicamenteuses du *Fer*. Les engorgemens, les obstructions des viscères abdominaux diminuent ou disparoissent au bout de quelque tems; l'appétit renaît et devient même quelquefois considérable, le système de la veine porte se débarrasse; les vaisseaux hémorrhoïdaux se gonflent, les hémorrhoïdes paroissent, le flux hémorrhoïdal s'établit; chez les femmes, la matrice se gonfle, et les règles coulent; le sang devient plus rouge, plus solide et plus plastique; la peau s'anime et se colore; les forces de tout le système augmentent, et sur-tout celles des muscles. Si cette action est poussée trop loin, ce qui arrive quelquefois, soit par l'excessive sensibilité des malades, soit par un usage trop long-tems continué du *Fer*; à ces symptomes de mieux se joignent tous les signes d'une énergie trop grande; la figure s'allume, les palpitations deviennent fortes et continues, les vaisseaux veineux sont gorgés, la respiration est grande et anhéleure, le pouls est dur, la toux s'établit, le crachement de sang ou quelqu'autre hémorrhagie survient, et tout anonnce qu'il y a une distension trop forte dans les vaisseaux, et une réaction trop vive dans les solides. On est alors obligé d'avoir recours à la saignée, à la diète, aux boissons délayantes, tempérantes, rafraichissantes. Tel est le tableau des effets observés du *Fer* et des préparations ferrugineuses; car toutes, sans excepter même les eaux ferrugineuses les plus légères, produisent à la longue tous ces phénomènes. On doit concevoir d'après cette esquisse, que le *Fer* convient dans les maladies suivantes; la foiblesse d'estomach, les obstructions commençantes, les affections où le sang est pâle, décoloré, les humeurs blanches très abondantes, comme la chlorose ou les pâles couleurs des jeunes filles, les diverses espèces de cachexie, les commencemens d'hydropisie, les excessives évacuations lymphatiques, le diabetes, les incontinences d'urines, &c.

Quoique toutes les préparations du *Fer* indiquées ci-dessus soient douées de ces vertus, on doit cependant en faire un choix selon l'état, l'âge des malades, la nature de leurs maladies, et sur-tout le degré de leur sensibilité. Il ne faut pas oublier que le *Fer* passe rapidement dans les humeurs, qu'il va se combiner au sang, que Lorri l'a trouvé dans les urines des hommes qui ont pris pendant quelques jours des préparations martiales. Chez les uns, et sur-tout chez les sujets nerveux, sensibles, on doit donner le carbonate de *Fer* dissous dans beaucoup d'eau, ou le mêler à des substances douces et fades, ou l'accompagner du petit lait, des boissons mucilagineuses, des bains, &c. Au contraire chez les sujets foibles, chez les filles chlorotiques, on associe ordinairement le *Fer* au vin, aux spiritueux en général; il est quelque cas où il faut le donner avec des acides végétaux, tels que ceux d'une décomposition lente des humeurs. Il faut aussi être très-attentif dans l'administration du *Fer* et de ses préparations; observer aveo soin l'état des malades, leurs forces, les premiers effets du remède; prendre garde à l'excès de son action, qui arrive souvent beaucoup plutôt qu'on a pu le prévoir, et être toujours prêt à arrêter cette énergie par les moyens qui ont déjà été indiqués plus haut. Ses usages extérieurs sont toujours relatifs à son action tonique, resserrante, fortifiante et quelquefois même repercussive; aussi on l'applique dans les cas où il faut dissoudre promptement, et repercuter, discuter rapidement une inflammation locale accompagnée d'engorgement, tels que le gonflement des testicules dans les gonorrhées supprimées.

(M. Fourcroy).

FER A CHEVAL. (*Matière médic.*) *Hippocrepis* L.

On distingue trois espèces de cette plante, dont la plus commune, *Hippocrepis comosa*, est mise au nombre des plantes astringentes, et a, dit-on, la vertu d'arrêter les hémorrhagies.

(M. Mahon.)

FER CHAUD. (*Pathologie*). *Voyez* Pyrosie. (M. Mahon).

FERDINANDI, (Epiphane) né à Messagna dans la terre d'Otrante le 2 octobre 1569, cultiva de bonne heure la poésie latine et grecque, et fit de beaux vers en ces deux langues. Il se rendit à Naples en 1583, dans le dessein d'y faire ses cours de philosophie et de médecine: mais il fut obligé d'en sortir en 1591, ensuite d'un ordre du viceroi, qui enjoignoit à tous ceux qui n'étoient pas du pays de se retirer chez eux. Au bout de six mois cet ordre fut révoqué, *Ferdinandi* en profita pour se rendre de nouveau à Naples, où il fut reçu docteur en philosophie et en médecine le 24 août 1594. L'année

suivante, il revint à Messagna et se livra d'abord aux exercices de la pratique. Comme il le fit avec beaucoup de succès, il se fixa dans cette ville, et s'y maria en 1597. Julie Farnese, princesse d'Avetraria, le tira cependant de sa patrie en 1616; *Ferdinandi* la suivit dans le voyage qu'elle fit à Rome et ensuite à Parme auprès du duc son frère. Ce voyage fut bien satisfaisant pour lui; il fut accueilli par-tout avec cette distinction qu'on ne peut refuser an vrai mérite. A son arrivée à Rome, les savans de cette capitale s'empressèrent à lui faire visite. A Padoue, on lui offrit la première chaire de médecine; le duc de Parme lui présenta le même emploi dans l'Université de sa résidence : mais l'attachement de ce médecin à sa patrie, lui fit refuser ces honneurs. Il regrettoit déjà d'être éloigné de sa famille, lorsqu'il apprit que le séjour de la princesse Farnese à Parme devoit être plus long qu'il ne se l'étoit imaginé, il demanda la permission de retourner à Messagna. Il l'obtint avec peine; il revit sa patrie, où il vécut dans une santé parfaite jusqu'à l'âge de 60 ans. Il commença alors à sentir les infirmités de l'âge; une grande difficulté de respirer l'empêchoit souvent de sortir de chez lui pour visiter ses malades : il mourut en 1638, âgé de 69 ans.

Ferdinandi étoit un homme vraiment philosophe. Renfermé dans lui-même, les honneurs, les distinctions, les avantages de la fortune, les revers, les disgraces, rien n'étoit capable de l'en faire sortir. L'auteur de sa vie rapporte deux exemples de sa fermeté. Un jour qu'il expliquoit un aphorisme d'*Hippocrate* à quelques jeunes gens, on vint lui apprendre qu'un de ses fils, âgé de 20 ans, étoit mort à Naples, où il étudioit, il se contenta de dire : *Dominus dedit*, *Dominus abstulit*, et continua son explication. Une autre fois, comme un de ses amis tâchoit de le consoler de la mort de sa femme qu'il avoit tendrement aimée, il lui répondit qu'il seroit indigne du nom de philosophe, s'il ne savoit pas se consoler lui-même.

Ce médecin a composé un grand nombre d'ouvrages, mais on ne connoît que les quatre suivans qui aient été imprimés :

Theoremata Medica et Philosophica. Venetiis, 1611, *in-fol.*

De vita prorogandâ, seu, juventute conservandâ et senectute retardandâ. Neapoli, 1612, *in-4.*

Centum Historiae, seu, Observationes et Casus Medici. Venetiis, 1621, *in-fol.* Ce recueil a été plusieurs fois réimprimé en Allemagne et en Hollande.

Aureus de Peste Libellus. Neapoli, 1631, *in-4.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

FERET D'ESPAGNE. (*Mat. méd.*).

(*Voyez* PIERRE HÆMATITE).
(M. MAHON).

FERIN, *Ferinus*, θηριώδης. (*Pathologie.*)

Ce mot a été adapté par les anciens Médecins aux maladies remarquables par leur malignité, en tant qu'elle procédoit de la dépravation extraordinaire des humeurs. Dans les Prorrhétiques, Hippocrate donne ce nom aux vers, à la toux, au délire, et aux ulcères de mauvaise espèce. Ceux qui avoient de pareilles maladies étoient aussi appellés θηριώδεις. Enfin Hippocrate (*lib. de priscâ medicinâ*) se sert de la même épithète pour les alimens dont les premiers hommes se nourrissoient, et qui consistoient en gland, en fruits et en racines, qu'ils avoient en commun avec les bêtes sauvages (*Voyez* TOUX FÉRINE.) (M. MAHON)

FERMELHUIS (Jean-Baptiste), né à Vernon, praticien célèbre, et docteur de la faculté de Rheims. Il fut reçu bachelier le premier avril 1702, et ensuite docteur le 23 avril 1705. Il étoit conseiller honoraire de l'académie de peinture, et mourut âgé de quatre-vingt ans, le 20 février 1731.

Fermelhuis est auteur de l'*Eloge funèbre de mademoiselle Cheron* (madame le Hay) Paris, *in-8°.*, 1712, et de celui de Coysevox. Paris, 1721, *in-8°.* (M. ANDRY.)

FERMENT, FERMENTATION. (*Mat. Med.* (*Med. prat.*)

Ferment. C'est une matière quelconque capable de changer toutes les substances possibles en une nature semblable à la sienne, par un mouvement de *Fermentation* qu'elle y excite. *Fermentation*, c'est un mouvement excité, ou spontanément ou par un *Ferment*, dans des matières de diverse nature, et qui leur donne un caractère nouveau, soit d'alcool, lorsqu'elle a lieu dans des corps sucrés, soit acide si elle repasse dans les corps autrefois sucrés et alors vieux, soit putride quand elle donne naissance à de l'ammoniaque, comme cela a lieu dans toutes les substances animales. On vient de voir, par la définition précédente, qu'il y a trois espèces de fermentation, et qu'on devoit, d'après cela, admettre trois espèces de *Ferment.* Il n'est pas difficile de pressentir qu'un phénomène d'une aussi grande latitude que la *Fermentation*, a dû être employé en médecine, et servir à expliquer d'autres phénomènes dans plusieurs parties de cette science. Non-seulement on a admis la *Fermentation*

comme principe de plusieurs causes d'un grand nombre d'effets dans l'économie animale ; mais on l'a regardé comme la source des maladies, des changemens qui y arrivent, de la dépuration et des crises qui en procurent et en annoncent la terminaison heureuse. Les *Fermens*, les levains, les mouvemens spontanés, ont été tellement multipliés dans la physiologie et la pathologie, qu'il n'y avoit presque pas une fonction dans l'homme en santé, et un phénomène dans l'homme malade, qui n'en dépendît. On avoit imaginé autant de *Fermens* différens qu'il y avoit d'humeurs diverses à former dans leurs organes respectifs ; chacun de ces *Fermens* avoit la propriété de convertir en sa propre nature, le sang ou la lymphe qui arrivoit dans l'organe où il étoit placé. Le *Ferment* biliaire formoit la bile dans le foie ; le ferment urinaire l'urine dans les reins ; le salivaire, la salive dans les glandes parotides, maxillaires, &c. Lorsque le système chimique eut prévalu dans la physiologie, et eut fait toute la base de la physique animale, on l'étendit bientôt à la pathologie ; les maladies parurent dues toutes à des *Fermens* ; on admit un levain putride, un levain fébrile, &c. La facilité que ce système présente pour expliquer la communication des maladies contagieuses, contribua beaucoup à son extension. Il parut très-simple de croire à l'existence d'un levain morbilleux, d'un levain variolique, vénérien, hydrophobique, psorique, &c. Pour concevoir la production de la rougeole, de la petite vérole, de la rage, de la galle, on crut que les levains mêlés à nos humeurs, les faisoient fermenter chacun à leur manière, et développoient ainsi les maladies qui caractérissoient chacun d'eux. Il faut convenir que cette théorie conforme à plusieurs phénomènes chimiques très-répandus dans la nature, et analogue en même temps à la puissance génératrice des animaux, offre à l'esprit une simplicité qui le repose, et une ressemblance frappante avec les moyens généraux de la nature qui le séduit ; mais malheureusement on n'a pas de preuves exactes de l'existence de ces *Fermens* ; et la physique actuelle ne peut pas se contenter des analogies sur lesquelles cette théorie est fondée. D'ailleurs, elle ne procure point d'avantages réels à la pratique, vers laquelle les médecins doivent tourner toutes leurs vues. Elle ne conduit pas à des méthodes de traitement pour les maladies, plus certaines que celles qui existoient avant qu'on admit cette influence des *Fermens*. Ainsi l'on est réduit à compter cette doctrine de la *Fermentation* parmi les systêmes qui ont brillé tour-à-tour dans l'art de guérir, sans avoir notablement influé sur ses progrès.

(M. FOURCROY.)

FERMENTÉES (liqueurs) (*Hygiène*).

Voyez BOISSONS, VIN, EAU-DE-VIE, RATAFIATS. (M. MAHON).

FERNEHAM, ou de FERNHAM, (Nicolas) né en Angleterre. Il est plus connu dans l'histoire ecclésiastique que dans celle de la médecine, nous parlerons de lui sous ces deux rapports. *Ferneham* passa sa jeunesse à Oxford, s'y livra avec ardeur à l'étude et prouva de bonne heure ce à quoi son génie dévoit le porter un jour. Amateur de la botanique, il voyagea, il alla à Paris et à Boulogne pour y étudier la médecine, et revint en Angleterre apres avoir fait de longues études. Ses connoissances en littérature et ses succès en médecine lui acquirent de la réputation ; ses vertus lui méritèrent l'estime générale. Henri III se l'attacha ; et comme sa place de Médecin de la cour et de la famille royale ne l'empêchoit point de se livrer à la théologie : il fut nommé évêque de Chester en 1239.

Ferneham possédoit une vertu qui relevoit encore son mérite, la modestie. Il ne se crut pas capable de gérer une place aussi importante et aussi difficile, et il refusa cet évêché.

Dans ce tems-là les moines de l'Angleterre nommoient aux évêchés, et cette élection étoit confirmée par le roi, par le clergé et par *le peuple* (1). Les moines avoient nommé *Ferneham* à l'évêché de Chester comme l'homme qui étoit le plus propre à remplir cette place ; les chanoines appuyèrent ce choix et envoyèrent en leur nom avertir *Ferneham* que tous s'étoient réunis pour approuver son élection et pour le prier d'agréer cette charge qui lui étoit offerte *in domino et pro domino* ; mais il fit cette réponse : « je vous » rends grace, mes amis, d'avoir jetté les yeux » sur moi, quelques minces que soient mes » talens pour m'élever à la dignité de votre » pasteur ; mais je suis content de mon sort, » et la charge que vous voulez m'imposer, le » compte que j'aurai à rendre de tant d'ames » confiées à mes soins me met hors de moi et

(1) « *Elegerunt igitur magistrum Nicolaum de* Fern» ham, *virum optimè litteratum ; et quod pluris, est multi» plici virtutum gratia decoratum, statura elegantem, dis» creto sermone facundum, vultu et gestu maturum et mo» destum, ne nævus reprobationis propositum eorum possit » impedire. Quod cum rex acceptasset, et clerus, et* populus, » *magister Nicolaus ut vir profundi pectoris, videns rem » esse litigiosam, et in confinio regionis Anglicanæ, et repu» tans se more humilis et discreti, tanto oneri insufficientem, » ponderansque tot animarum custodiendarum onus periculo» sum in reddenda rationè, noluit aliquo modo adquiescere, » sed oblatum onus cum honore constanter refutando, resig» navit.* » *Voy.* Math. Paris. Hist. Angl. *p.* 489.

» m'épouvante. Cessez donc, mes chers frères, » de m'inquiéter sur cet objet, car je vous dé» clare que je n'aquiescerai jamais à votre de» mande ».

Malgré ce refus, les moines de Durham le nommèrent à leur évêché en 1241 : il vouloit ne pas accepter encore, mais il céda enfin aux remontrances de l'évêque de Lincoln, *Robert Grosse-tête*, qui lui fit envisager les torts qu'il feroit à l'Église, s'il persistoit dans son refus. *Ecce monachi Dunelmeness, et eorum ecclesia destituta pastore, lacrymis solatium flagitant pastorale, nec consentis, cùm canonicè éligaris? Adjuro per adpersionem sanguinis Jesu Christi, ut hoc onus subeas et honorem. Quia rex nullo modo, nisi manifestè desiperet, vestram reprobabit electionem. Si autem non consentias, rex ibi apponet suâ machinatione aliquem alienigenam et degenerem necnon et imperitum, in subversionem ecclesiae dignitatis et periculum totius regni, cum sit Dulnemensis episcopatus in confinio regnorum Angliae et Scotiae, et sint castra Dulnemensis, scilicet Norham et Dunelmum, Angliae ex parte illa repugnacula contrà omnium inimicorum insultus.* Les moines de Duram le reçurent avec joie et le présentèrent au roi qui confirma cette élection sur le champ. Il fut sacré par l'archévèque d'Yorc le 5 des Ides de juin de la même année 1251.

En 1244, *Ferneham* fut attaqué d'une maladie très-grave, il avoit une obstruction au foye qui avoit produit une hydropisie incurable, et n'ayant plus rien à attendre du secours des hommes, il eut recours à Dieu, et fit vœu d'aller au tombeau de Saint-Edmond, archévêque de Cantorbéry, si Dieu vouloit lui rendre la santé. L'histoire du tems raconte l'anecdote suivante, sur laquelle nous ne faisons aucune réflexion. » On le transporta dans une litière vers les » parties méridionales de l'Angleterre, tant pour » lui faire prendre l'air, que pour le rapprocher » de Pontigny (1) où il devoit accomplir son » vœu. Il demeura quelque tems dans cet en» droit, mais il s'y affoiblit tellement, qu'il » avoit plutôt l'air d'un spectre que d'un homme. » Il fit donc son testament, dit adieu à tous » ceux qui l'environnoient, reçut le viatique et » l'extrême-onction, et étoit sur le point de » rendre le dernier soupir. Il avoit auprès de lui » un domestique qui avoit été barbier et portier » de Saint-Edmond, et qui avoit soigneusement » gardé les poils de la barbe du Saint, lorsqu'il » le rasoit, espérant que par la suite ces poils » seroient d'un grand secours aux malades, à » cause de la sainteté de son maître. Il en avoit » dit quelque chose à *Ferneham*, qui étoit à » demi-mort, mais qui jouissoit encore de » l'usage de ses sens. Il ordonna à ce domes» tique de lui donner à boire de l'eau bénite » dans laquelle il mettroit quelques-uns de ces » poils : ce qui fut fait, et aussi-tôt le vomis» sement la tumeur et la douleur cessèrent, et » en peu de tems *Ferneham* fut entièrement » guéri ».

(1) L'Abbaye de Pontigny, en Champagne, possède les corps de *St. Edmond* & de *St. Thomas de Cantorbéry*.

Ferneham eut en 1247 des disputes avec les moines de Saint-Albans au sujet du monastère de Thynemue, et résigna son évêché en 1249. On lui assigua pour sa subsistance trois terres qui dépendoient de son évêché. Il se retira tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de ces terres, et s'y livra tout entier à la prière et à la contemplation. Il mourut en 1257, et fut enterré dans son église suivant Balæus.

Il composa les ouvrages suivans :

Practices medicinae.
De viribus herbarum. (M. ANDRY.)

FERNEL, (Jean) nâquit en 1497 (1) à Clermont, petite ville qui n'est éloignée de Paris que de vingt milles (elle est dans le département de l'Oise) ; il y reçut une éducation honnête : cependant à la tête de ses ouvrages, il se dit d'Amiens, parce que son père en étoit originaire.

Il avoit appris la grammaire sous un maître qui tenoit école dans la ville : mais ce n'étoit pas assez pour lui, qui se sentoit un amour ardent pour les lettres; il fait connoître le desir qu'il auroit d'étudier l'éloquence et la philosophie. Ce n'étoit plus alors un enfant ; il étoit même déjà avancé en âge, (il avoit 19 ans, c'étoit en 1516) puisque sa mère s'oppose fortement à son dessein, en disant qu'il étoit trop tard pour qu'il prit ce parti, et qu'il devoit plutôt s'occuper des affaires de la maison : cette résistance et ces raisons ne l'ébranlent point, il demande à son père la permission d'aller à Paris y puiser les connoissances qui lui manquent, lui promettant de réparer, par son travail et par son ardeur, la perte des années précédentes. Il l'obtint de lui sans peine : ce vieillard, instruit par une longue expérience, savoit que, comme dans les terres ensemencées, la belle apparence

(1) On s'étoit trompé sur les années de la vie de *Fernel*. J'ai démontré et rectifié l'erreur dans mes *Mémoires littéraires et critiques*, ann. 1775, in-4°. Il est inutile d'en remettre ici les preuves; il suffit de marquer précisément l'époque de sa naissance, qui est l'an 1497.

et la grosseur de la bale annoncent une abondante moisson, de même un penchant si vif, une passion décidée pour les lettres, un génie déja si préparé dans l'adolescence, et qui n'attend plus que la culture pour se développer, sont, dans l'homme, le présage assuré des honneurs qui embelliront toute sa vie, et qui feront l'ornement de sa vieillesse. Il y avoit alors à Paris, dans le collége de Sainte Barbe, non-seulement des maîtres très-versés dans les arts libéraux, mais encore un grand nombre de jeunes gens fort instruits (ce qui étoit ordinaire dans ce tems-là): leur capacité, leur zèle, furent pour Fernel un aiguillon qui l'anima puissamment à se former et à se perfectionner dans les sciences qui étoient alors en honneur: il se rendit en deux ans si habile dans la dispute, qu'il alla bien au-delà de ce qu'on attendoit de lui.

Il ne tarda point à être fait maître ès arts; il obtint ce grade (vers 1519, âgé de 22 ans) après avoir donné des preuves publiques de sa capacité. Aussi-tôt plusieurs principaux lui offrirent à l'envi des conditions avantageuses, pour l'engager à professer la dialectique dans leur collége: il ne voulut point condescendre à leur demande, sans avoir auparavant mieux approfondi la doctrine de Platon, d'Aristote et de Cicéron, et l'avoir enseignée dans des leçons particulières. Dès qu'il eut commencé ce travail, il s'apperçut combien il s'étoit écarté de la route qu'il auroit dû tenir dans ses études. En effet, il n'avoit appris dans les écoles toutes barbares de ses maîtres que des questions ridicules; mais il s'en consola d'autant plus aisément, qu'il vit que ce malheur lui étoit commun avec plusieurs autres, et qu'il ne devoit l'imputer qu'au vice de son siècle; car alors les arts n'étoient pas sortis du sein de la barbarie: elle régnoit encore dans l'université de Paris que l'on sait avoir été la plus florissante des écoles qui aient jamais existé. Les grammairiens et les rhéteurs n'interprétoient que les ouvrages d'Alexandre de Ville-Dieu, de Théopagiste, de Grécisme, de Théodolet, et autres aussi pitoyables; les dialecticiens avoient pour base de leurs leçons les écrits de Clicthoue, de Pierre l'Espagnol, de Bricot, et autres de cette trempe.

Fernel jugea que, pour réparer le tems qu'il avoit perdu, il devoit recommencer ses études et s'y livrer tout entier. Il prit donc le parti de renoncer aux amusemens, aux sociétés, aux parties de plaisir, aux festins, aux entretiens de presque tous ses compagnons, à ses liaisons; de compter pour rien le manger et le sommeil; de négliger le soin de sa santé, celui de son corps et de sa fortune; de s'exposer à tout pour s'instruire dans les belles lettres; d'y mettre toute son assiduité, son application, son industrie; de ne connoître, de ne goûter d'autre plaisir que celui d'apprendre; de regarder comme perdus tous les momens qui ne seroient point consacrés à la lecture et à la méditation des bons écrivains. Ce courageux projet est la preuve de l'extrême passion qu'il avoit de devenir savant et d'étendre ses connoissances.

Son premier but, en lisant les meilleurs auteurs latins, étoit de se défaire de ce langage barbare qu'il tenoit de l'ignorance des maîtres de son siècle. Il choisit pour cet effet les livres académiques de l'orateur romain, et sur-tout ses autres ouvrages philosophiques, son traité de la nature des dieux, et celui des offices: quelques mois furent consacrés à cette lecture. Celse, qui l'avoit également charmé, et par la pureté de sa diction, et par la solidité des choses, fit ses délices les plus chères; il ne goûta pas moins Platon, dont Marcile Ficin avoit traduit en latin les ouvrages.

Mais comme, faute de connoissances en mathématiques, il se trouvoit arrêté par des exemples fréquens que les auteurs produisent pour démontrer une vérité ou une proposition, il crut qu'il étoit honteux de ne pas être instruit de cette science, partie d'autant plus excellente de la philosophie, qu'elle est plus certaine. Il partagea donc le tems de ses exercices de manière que le matin étoit employé à l'arithmétique et aux mathématiques; l'après-dîner à la philosophie naturelle; et l'après-souper, à la lecture des écrivains latins, et à des observations réfléchies sur le génie de leur langue.

Tandis que, pour orner son esprit de connoissances, il se livre avec trop d'ardeur à un travail excessif, il se voit enfin attaquer d'une fièvre quarte qui, après l'avoir long-tems et cruellement tourmenté, le force d'interrompre le cours de ses études, et d'aller respirer dans son pays un air plus pur et plus salubre.

Lorsque cette fièvre opiniâtre l'eût enfin quitté, et qu'il eut repris ses forces à la campagne, il songe à revenir à Paris pour y délibérer avec ses amis sur l'état qu'il devoit embrasser. Il se détermina pour la médecine.

Ce projet formé il reçut une lettre de son père qui lui reprochoit les dépenses trop considérables que lui avoient coûtées les études d'un seul de ses enfans; qu'il en avoit d'autres sur lesquels devoient également s'étendre ses soins paternels; qu'il n'avoit donc qu'à revenir chez lui, ou à trouver les moyens de se procurer de quoi vivre honnêtement et à son aise.

il se mit à enseigner la philosophie, non pas en particulier, mais publiquement dans le collège de Sainte-Barbe, (ce fut vers 1526 ou 1527) et d'en faire un cours complet : ce cours, qu'il entreprit dans un tems encore grossier, lui mérita beaucoup d'éloges, et fut achevé avec un applaudissement général. Cependant, il étoit toujours fortement entraîné vers les mathématiques : ses écrits qui en traitent et qu'il a publiés autrefois, annoncent combien il y avoit déjà acquis de connoissances.

Après avoir travaillé long-tems à se rendre habile dans ces sciences qui applanissent la route de la médecine, il se livra tout entier pendant quatre ans à l'étude de celle-ci. Les progrès qu'il y fit furent tels, qu'à peine admis au baccalauréat, il donna des preuves éclatantes de sa capacité, non-seulement dans les disputes, mais encore dans des leçons publiques. Ces premiers exercices de l'école, qui durent deux ans, étant finis, la faculté de Paris lui accorda d'elle-même le second lieu de la licence ; le premier, que plusieurs briguoient à l'envi, lui auroit été dévolu, si, pour l'obtenir, ses moyens pécuniaires eussent égalé les talens qu'il avoit montrés dans la dispute.

Décoré du titre de docteur en 1530, ayant 33 ans, il se fixa dans la capitale.

Un nouveau docteur se persuade aisément qu'il n'a plus rien à apprendre, il s'applaudit intérieurement du mérite qu'il croit appercevoir en lui. Plus modeste, *Fernel* n'imagina point que ce grade le dispensât des études sérieuses ; au contraire, il estima qu'il devoit s'appliquer avec plus d'ardeur à lire les écrits des anciens, à approfondir leur doctrine et à s'en nourrir. Il étoit convaincu de cette vérité, qu'on ne retire des disputes scolastiques qu'une bien foible connoissance de la médecine, ou pour mieux dire un commencement de connoissance, laquelle devient inutile et s'évanouit entièrement, si l'on ne travaille point à l'étendre par une application continuelle et suivie. Il abandonna donc toutes les questions philosophiques et médicales, et se renferma durant quelques années afin de reprendre la lecture des excellens livres qu'il avoit interrompue.

Alors florissoit à Paris un rhétoricien célèbre, parfaitement instruit dans les belles-lettres, Jacques Destrebay ; il s'empresse de se lier avec *Fernel*, qu'il savoit posséder supérieurement les mathématiques. Durant deux années entières, ils font, pour ainsi dire, un échange de leur savoir. Destrebay apprend de *Fernel* les mathématiques, et *Fernel* de Destrebay les finesses de la belle littérature : son goût s'épure sous ce maître, son élocution s'embellit, et son style devient noble et majestueux.

Cependant, il imagine divers instrumens de mathématiques qu'il fait exécuter à grands frais et au détriment de sa fortune ; il touche même à la dot de sa femme qu'il avoit épousée depuis peu, vers 1531 ou 1532, âgé de 34 ou 35 ans. La contemplation des astres et des mouvemens célestes excite tellement l'admiration, elle a tant de charmes pour nous, elle subjugue si fort notre volonté, qu'on ne sauroit l'abandonner dès qu'on s'y est une fois livré ; c'est un penchant victorieux qui nous lie, qui nous enchaîne agréablement.

Le père de sa femme, homme éclairé, prudent et instruit, voyoit souvent son gendre, et l'invitoit quelquefois à manger chez lui. Comme dans ces repas la conversation rouloit fréquemment sur des objets de médecine, il profitoit de l'occasion pour faire à *Fernel* des reproches, de ce qu'il négligeoit une science à laquelle il s'étoit auparavant appliqué avec tant d'ardeur et de zèle ; et de ce que sa passion pour les mathématiques l'aveugloit et le captivoit au point, que ni la tendresse conjugale, ni les caresses de ses enfans, ni l'intérêt de ses affaires domestiques ne pouvoient l'en arracher. Il lui disoit que les mathématiques étoient bien dignes d'un homme, et bien capables de l'attacher, pourvu qu'il ne se laissât point emporter au-delà des bornes de la modération, et que ce fut dans un âge convenable ; mais il lui observoit qu'il étoit honteux à un homme de probité, qui doit être utile à la république et à sa famille, de tout abandonner pour ces études, d'y vieillir, et de se rendre par-là, comparable à celui qui s'endormiroit nonchalamment sur les arides écueils des Sirènes. Que les mathématiques n'étoient point nécessaires au bien de l'état, puisqu'à l'exception de l'arithmétique et de la géométrie, il en retiroit peu de fruit, et qu'elles n'influoient point ou fort peu au maintien de la société. Que la médecine, au contraire, soit qu'on l'envisage comme s'occupant à la noble et sublime recherche de mille phénomènes, soit qu'on jette les yeux sur son usage, sur ses avantages et sur son utilité, est regardée à juste titre comme le plus excellent de tous les arts, à la connoissance duquel les mathématiques contribuent foiblement.

Ce magistrat, éclairé par l'expérience, alléguoit ces raisons et d'autres non moins solides, pour persuader son gendre. Comme *Fernel* paroissoit être inflexible, son beau-père, touché par les larmes de sa fille, ne garde plus de ménagement, et s'emporte en paroles dures : le gendre cède enfin aux remontrances et aux reproches ;

il renonce aux mathématiques et reprend, avec plus d'ardeur que jamais, l'étude de la médecine. Ainsi il renvoie les cizeleurs et graveurs qu'il entretenoit et nourrissoit à grands frais chez lui; il avertit quelques disciples distingués, qui apprenoient sous lui les mathématiques, de chercher un autre maître; il se défait de tous les écrits des anciens sur ces sciences, de ses astrolabes, et de tous les instrumens de cuivre qu'il lui avoit tant couté à exécuter, afin de se livrer tout entier à la médecine. Mais voyant qu'après avoir employé dans la retraite du cabinet une bonne partie de la journée à lire et à méditer les auteurs de la médecine, il lui restoit encore un temps dont il pouvoit disposer, il voulut le mettre à profit: c'est pourquoi, tandis qu'il se préparoit à se montrer bientôt comme praticien, il entreprit d'expliquer Hippocrate et Galien, comme il l'avoit fait dans les écoles de la faculté, avant que d'être docteur. Il eut des disciples de tout pays, et leur nombre étoit si grand, qu'en peu d'années le bruit de son savoir se répandit au-delà des limites de l'empire françois, en Allemagne, en Italie, en Espagne, et dans d'autres contrées de l'Europe; sa célébrité devint telle qu'il n'y eut personne à qui son nom fût inconnu. Il enseignoit en 1536 au collège de Cornouailles; il avoit alors 39 ans.

En réunissant ainsi, durant l'espace de six ans, la double fonction de médecin praticien et enseignant, on vit sensiblement sa réputation s'accroître dans Paris au point, qu'il pouvoit à peine suffire au nombre des malades qui s'adressoient à lui. Car ce n'étoient pas seulement les habitans de cette capitale qui mettoient en lui leur confiance; les étrangers mêmes qui se trouvoient attaqués de quelque maladie dangereuse, imploroient son secours et ses lumières. Cette pratique nombreuse et étendue le força d'abandonner enfin ses leçons.

Tout le temps qu'il pouvoit dérober à l'exercice de la profession, aux devoirs de la société, à ses affaires domestiques, il l'employoit à composer un ouvrage qu'il intitula, *de naturali parte medicinae*. Il le publia en 1542, âgé de 45 ans. Déjà Henri, Dauphin, l'avoit mis sur l'état de sa maison avec une pension.

Ce fut *Fernel*, qui le premier, dans un siècle encore grossier, bannit des écoles de médecine ces ineptes et frivoles questions proposées par les docteurs interrogeans ou disputans, (questions qui respiroient la plus révoltante barbarie), et ces subtilités non moins obscures qu'entortillées qu'avançoient gravement ces sophistes pointilleux dont tout l'art consistoit à envelopper de ténèbres épaisses les choses les plus claires.

Dès que sa physiologie fut sortie de dessous la presse, il fut vivement sollicité de l'interpréter de vive voix; les élèves de la faculté employèrent, pour le déterminer, les prières et les présens: il se rendit à leurs instances. Pendant trois ans il expliqua ce livre avec un zèle infatigable, et il eut la satisfaction de voir sortir de son école des médecins savans qui se répandirent dans toutes les contrées de l'Europe.

Tandis qu'il remplissoit avec autant d'assiduité que de bonne foi la fonction de professeur public, il employoit le tems de la nuit à composer un traité sur l'usage de la saignée (*de vacuandi ratione*; *de venae secandae ratione*). A peine est-il imprimé, (en 1545, âgé de 48 ans.) qu'il entreprend de le lire et de l'interpréter dans ses leçons.

Il n'avoit pas encore achevé l'explication de ce livre, lorsqu'il fut appelé à la cour (vers la fin de 1545 ou au commencement de 1546.) pour une femme de qualité très-dangereusement malade.

Cette cure éclatante à l'égard d'une femme très-chérie du dauphin (il paroît que c'étoit Diane de Poitiers), mérita pour toujours à *Fernel* l'estime et la confiance de ce prince: il lui offrit la place honorable de premier médecin de sa personne, avec une pension, s'il vouloit demeurer à la cour.

La passion de s'instruire, plus puissante chez lui que celle des honneurs et de la gloire, ne lui permit point d'accepter ces offres magnifiques. Il s'excusa sur la foiblesse de sa santé; il déclara avec candeur qu'il n'étoit pas encore assez habile, assez versé dans la pratique, pour se charger de veiller sur la santé du prince et sur celle des grands du royaume. Il supplia donc le dauphin de lui accorder la liberté de revenir à Paris, afin d'y reprendre ses occupations, et de se livrer longt-tems encore et sans relâche à l'exercice de la médecine clinique; observant qu'il se mettroit par là en état d'être utile un jour au roi et aux princes, s'ils avoient jamais besoin de ses services.

En effet, il n'ignoroit pas, il répétoit même souvent, que la pratique de la médecine formoit beaucoup plus que les livres et les leçons; que les médecins, les généraux d'armées, les orateurs, les jurisconsultes, &c . . . . quelque instruits qu'ils soient des règles de leur art, ne pouvoient rien exécuter de véritablement glorieux, sans l'usage et l'expérience: il crut donc ne pouvoir, plus certainement, acquérir l'un et l'autre que dans la capitale, tant à cause du grand nombre de savans qu'elle renfermoit dans son enceinte, qu'à cause des différentes espèces de maladies qui y régnoient.

Quoique *Fernel* ait toujours regardé comme très-utile à un médecin cette partie de l'astronomie, qui traite des mouvemens célestes, du lever et du coucher des astres, de leur cours et de leurs révolutions, et qu'il ait même écrit sur ces objets; il condamnoit décidément l'astrologie judiciaire et généthliaque, qui par l'inspection superstitieuse des astres forge des mensonges et de faux prodiges dont elle prédit l'arrivée; qui établissant des maisons célestes et des positions inventées à plaisir, trace l'horoscope de chacun, et annonce sa bonne et sa mauvaise fortune; qui selon les différens mouvemens des astres, leur approche, leurs aspects, leurs conjonctions, imagine des caractères et des figures, et se vante de lire dans l'avenir les événemens futurs: il regrettoit de s'être occupé dans sa jeunesse de cette science, qu'il avoit reconnue fausse et incertaine. Mais il soutenoit qu'il ne falloit point chercher la raison des jours critiques dans les vaines idées des astrologues qui altèrent la vérité des observations faites par les médecins anciens, et qui renversent l'ordre des jours de crise: ce sentiment de *Fernel* avoit d'autant plus de poids que séduit lui-même par les frivoles promesses de l'astrologie judiciaire, lorsqu'il étoit encore peu versé dans la pratique de la médecine, il avoit pensé bien différemment. Il recommandoit donc qu'on suivît attentivement une maladie, dans son invasion, dans ses progrès, dans son état, qu'on recherchât le caractère de l'humeur qui la cause, qu'on observât la sympathie cachée des mouvemens de la nature, la loi inconnue des jours critiques où s'opèrent ces mouvemens, et enfin les forces de la nature.

Fernel, ne pouvant obtenir du dauphin la permission de retourner dans la capitale, se trouva contraint de lui en imposer pour la lui arracher. Il feignit donc d'être attaqué d'une pleurésie; et un chirurgien, qui étoit au service du prince, se chargea de lui déclarer que le médecin étoit en très-grand danger, que son mal étoit causé par la tristesse et le chagrin de se voir enlever à ses études, séparer de sa femme et de ses enfans, priver de ses lectures, et obligé de changer une vie philosophique, tranquille, sédentaire et paisible, contre une vie militaire, agitée et bruyante; qu'il succomberoit, s'il n'étoit point rendu à sa femme, aux lettres, à ses malades, à ses collègues. Ces motifs firent enfin céder le dauphin: il ne s'opposa plus au retour de *Fernel* à Paris, il voulut encore qu'on lui payât exactement les six cents livres d'honoraires qu'il lui avoit assignées, afin de soutenir son zèle et son émulation. Il l'exempta donc de résidence auprès de sa personne et de toute fonction gênante, assurant qu'il le feroit son premier médecin, tant à cause de sa supériorité sur tous les autres dans l'art de guérir, qu'à cause de son talent singulier pour le prognostic. Ces paroles flatteuses du prince dissipèrent promptement une maladie feinte, mais excitèrent *Fernel* à entreprendre avec courage les choses les plus difficiles.

Deux jours après il rentra chez lui, reprit l'explication de son traité sur la saignée, qui avoit été interrompue, et la continua jusqu'à la fin de l'ouvrage. Dès qu'il eût rempli cette tâche utile qu'il s'étoit lui-même imposée, il résolut d'interpréter quelques livres d'Hippocrate et de Galien: c'étoit le vœu de tous les jeunes médecins qui se réunissoient tous les jours pour le supplier de le faire; mais le grand nombre de malades qui de toutes parts avoient recours à lui, ne lui permit pas de satisfaire leur demande et son inclination.

Comme il vouloit que tout son temps fût profitable au public, il travailloit la nuit à un ouvrage intitulé *de abditis rerum causis*, dans lequel il dévoile l'origine des choses, éclaircit beaucoup de théorêmes fort obscurs de la philosophie et de la médecine, et rapporte le pour et le contre avec beaucoup de sagacité. Cet ouvrage vit le jour en 1548; *Fernel* avoit alors 51 ans.

Lorsqu'il eût, pour ainsi dire, jeté les fondemens de la médecine, dans ces trois ouvrages, il en médita bientôt un autre sur les maladies; il fut achevé quelques années après, et publié enfin sous le titre de *pathologia*. Il y conserve la doctrine des anciens, lorsqu'elle est saine et solidement appuyée; il ajoute de son propre fonds ce qui a été par eux omis, lève les doutes, dissipe les obscurités, détruit les erreurs, retranche les superfluités, et pour ne pas être contraint de défendre souvent des opinions absurdes, il s'abstient de citer aucune autorité.

Il travailla ensuite à un autre traité *de compositione mediamentorum*.

Après avoir achevé ce traité de la compostion des médicamens, il le lut et relut plusieurs fois; mais il ne crut point devoir mettre la dernière main au traité des médicamens simples, auquel il se livroit tout entier, avant que d'avoir achevé sa méthode de guérir, qu'il se proposoit de publier en même tems.

Henri en montant sur le trône, en 1547, desira que *Fernel* fut son premier médecin. *Fernel* sut engager ce prince de ne pas dépouiller Louis de Bourges de cette place qu'il occupoit sous François I; mais Louis de Bourges étant mort en 1556, *Fernel* ne pouvoit plus apporter de prétexte, il n'avoit plus aucune excuse légitime pour refuser.

Il avoit alors 59 ans accomplis, et ainsi il étoit dans sa soixantième année; mais il avoit un corps robuste, et accoutumé au travail. Aussi estima-t-il que la vie de la cour, bien que tumultueuse, ne seroit point pénible pour lui, en comparaison des fatigues multipliées et continues auxquelles il avoit résisté dans la capitale, durant tant d'années; il crut même entrevoir que ce séjour seroit pour lui un asyle paisible dans lequel il pourroit se délasser avec les muses; il espéroit que ses fonctions auprès du roi et des princes, lui laisseroient plus de loisir, que les secours assidus qu'il donnoit auparavant aux citoyens d'une grande ville. Son espoir n'eut point été trompé, si la guerre que les François faisoient depuis tant d'années avec les Espagnols et les Anglois, quelque tems suspendue, mais renouvelée avec plus de fureur, n'eut obligé le roi, (qui menoit par-tout *Fernel* avec lui), de marcher à la tête de ses troupes, de se transporter tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, pour voler au secours des places qui étoient attaquées ou menacées par les ennemis.

Au milieu des agitations d'une vie militaire et ambulante, *Fernel* ne passoit aucun jour sans écrire. Ce fut dans ces voyages qu'il commença son traité des fièvres; il étoit même presque déjà fini, lorsque le roi, au plus fort de l'hiver le plus rigoureux, reprit sur les Anglois la ville et le port de Calais dont ils s'étoient emparés, depuis cent ans.

De retour de cette expédition, *Fernel* suivit la cour à Fontainebleau, emmenant avec lui sa femme, accoutumée à une vie paisible et sédentaire. Le chagrin, qu'elle ressentit de se voir séparée de sa famille et de ses connoissances, lui causa quelques jours après une fiévre continue, qui devint fort aiguë; elle en fut cruellement tourmentée, et mourut phrénétique et dans les convulsions le vingtième jour de sa maladie.

On reconnut dans cette occasion que l'homme n'est jamais parfaitement heureux. *Fernel*, en effet, qui s'étoit montré patient, ferme, courageux, dans les disgraces auxquelles il avoit été fréquemment exposé, et qui furent portées au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer, fut vivement frappé de ce coup, rudement accablé de la perte de son épouse; la douleur et le chagrin, qu'il en eut, furent tels que moins de douze jours après, il fut lui-même saisi d'une fièvre continue.

Henri II étoit alors à Paris: en apprenant que *Fernel* étoit attaqué d'une fièvre continue, suivie déjà de la prostration des forces, il en fut très sensiblement touché, et recommanda fortement aux médecins de sa personne qu'il affectionnoit le plus, de ne rien négliger pour lui rendre la santé.

L'onzième jour, le mal augmenta considérablement; le malade alors, frappé de voir la crudité des urines, et la férocité des autres symptomes, demanda pour consultants les médecins de la cour et de la ville les plus exprimentés. Il termina sa carrière le 26 avril 1558, à 61 ans accomplis; par conséquent dans sa soixante-deuxième année.

Son corps fut ouvert; et l'on reconnut, comme les symptomes l'avoient annoncé, que sa maladie étoit une inflammation du foie: ce viscère étoit extrêmement gonflé, entièrement livide et verdâtre; en plongeant le scalpel dans sa substance, il sortit une très-grande quantité de sanie noire comme de la poix.

Le quatorzième jour de sa maladie, *Fernel* n'ayant qu'une très-foible espérance de guérison, s'affligea vivement de se voir sitôt emporter par une mort prématurée; ce n'est pas, disoit-il, que je regrette de quitter la vie, j'ai atteint le terme ordinaire marqué par la nature, j'ai assez vécu pour la gloire, pour mon épouse qui m'a précédé dans le tombeau, pour mes enfans; mais pas assez pour la république des lettres et pour la médecine. Ce qui le contristoit principalement, étoit de n'avoir pas mis la dernière main à sa *thérapeutique*, dont il s'occupoit avec zèle depuis long-tems.

Quelques années avant que de mourir, sa femme l'avoit engagé d'acheter une maison de campagne à Pantin, où il pût aller de tems en tems se délasser dans une retraite paisible des fatigues inséparables de son état, au milieu d'une grande ville. Mais ce ne fut pas sans peine qu'il consentit de s'y rendre une fois ou deux l'année qu'il en fit l'acquisition. La trempe ferme de son ame, sa vertu sévère et rigide lui inspiroient de l'aversion pour tous les plaisirs, et ne lui permettoient pas de laisser échaper un seul moment sans travailler de corps ou d'esprit. Le repos, le délassement, les festins lui paroissoient insipides; il croyoit que les principaux mobiles de toutes les actions de l'homme devoient être la gloire, l'honnêteté, la décence, et qu'il devoit y mettre de la dignité; qu'il n'y avoit rien de plus beau, de plus excellent que de bien mériter de la société, que de porter des secours aux affligés, de soulager les malades dans leurs maux, de s'intéresser efficacement à la conservation du genre humain, de sacrifier sa vie pour sauver celles de ses semblables, d'arrêter les progrès des maladies. Le nombre de ceux qui venoient le consulter étoit si grand que, pendant tout l'été, il étoit obligé de dîner debout:

il écoutoit patiemment tout le monde, et ne renvoyoit personne, quelque pauvre qu'il fût, sans avoir bien éclairci son état, et sans lui indiquer les remèdes dont il avoit besoin, et le régime qu'il devoit observer. Lorsque Plancy son disciple l'avertissoit de penser davantage à sa santé qu'il ne ménageoit point, et d'interrompre ses veilles continues, lorsqu'il l'exhortoit à prendre du repos et un peu plus de sommeil, (car il dormoit très peu), il répondoit ordinairement par ce vers :

Longa quiescendi tempora fata dabunt.

Bien que son visage fût grave, sévère et sombre, il prenoit un air souriant et gracieux lorsqu'il abordoit les malades ; il leur parloit avec douceur, avec politesse, avec aménité ; il les interrogeoit sur les moindres symptomes, jusqu'à ce qu'il eût découvert la source du mal, et la partie affectée. Quelqu'obscure ou cachée que fut la marche d'une maladie, je doute qu'il s'en soit jamais rencontré une seule dont il n'ait bientôt apperçu l'origine, et promptement saisi le caractère; quelque variés, quelque compliqués que fussent les symptomes, il les démêloit toujours avec facilité, et les rappeloit aux maladies dont ils étoient propres ; tant il avoit le coup d'œil juste, le tact fin, le discernement subtil et pénétrant.

Jamais il n'ôtoit à un malade, à un mourant, à un homme mortellement attaqué, l'espoir de sa guérison, il aidoit toujours au contraire à soutenir en lui cette confiance. Il prononçoit sans se tromper sur l'issue des maladies chroniques. Lorsqu'il annonçoit aux amis du malade un danger pressant ou une mort certaine, la tristesse étoit peinte sur son visage, et sa voix lugubre et aiguë ; mais quand il prédisoit une guérison future, la sérénité paroissoit sur son front, et ses paroles étoient pleines de douceur. Jamais il ne prit part au récit des fautes que la médisance ou la calomnie aimoit à reprocher à ses confrères.

Fernel étoit d'une assez haute stature, et d'une constitution robuste ; mais de violens accès de douleur néphrétique, dont il étoit attaqué quatre ou cinq fois l'année, l'avoient beaucoup affoibli : la couleur de son visage étoit livide et plombée ; il avoit le poil noir et très-touffu.

Il étoit d'un caractère vif et prompt ; cependant il ne se laissoit point emporter par la colère, il la réprimoit dès les premiers mouvemens ; on le voyoit presque toujours pensif, et un peu triste ; il ne communiquoit à personne ses projets ou ses desseins, se défioit de tout ; il veilloit attentivement à ses affaires domestiques, ce qui ne l'empêchoit point d'être généreux et libéral à l'égard de ses amis.

Durant dix années entières que j'ai vécu avec lui, dit Plancy, il retiroit plus de douze mille livres de sa pratique ; rarement elle étoit au-dessous de dix mille.

Sous le règne de Henri II, le marc d'or valoit 172 livres et le marc d'argent 15 livres.

Les douze mille francs que *Fernel* recevoit par an, équivaloient à huit cents marcs d'argent, lesquels évalués sur le pied actuel de notre monnoie, reviennent à quarante mille livres environ.

Ouvrages composés par Jean Fernel.

I.

Joannis Fernelii ambianatis *Monalosphaerium partibus constans quatuor. Prima generalis horarii et structuram ac usum, in exquisitam monalosphaerii cognitionem praemittit. Secunda mobilium solennitatum criticorumque dierum rationes, multa brevitate complectitur. Tertia quascumque ex motu primi mobilis depromptas utilitates elargitur. Quarta geometricam praxim breviusculis demonstrationibus dilucidat. Haec sane cuncta excutit monalosphaerium ; quorum capita subsequentes facies ostentant.* Parisiis. Ex ædibus Simonis Colinæi, 1526. (*in-fol.*)

I I.

Joannis Fernelii ambianatis *de proportionibus libri duo. Prior qui de simplici proportione est et magnitudinum et numerorum tum simplicium tum fractorum rationes edocet.* Posterior, *ipsas proportiones comparat ; earumque rationes colligit.* Parisiis. Ex ædibus Simonis Colinæi, 1528. (*in-folio.*)

I I I.

Joannis Fernelii ambianatis *cosmotheoria libros duos complexa. Prior mundi totius et formam et compositionem, ejus subinde partium (quae elementa et caelestia sunt corpora) situs et magnitudines: orbium tandem motus quosvis solerter reserat.* Posterior *ex motibus, siderum loca et passiones disquirit : interspersis documentis haud pœnitendum aditum ad astronomicas tabulas suppeditantibus. Haecque sejunctim tandem expedite praebet planethodium. Cuique capiti, perbrevia, demonstrationum loco, adjecta sunt scholia.* Parisiis in ædibus Simonis Colinæi, 1528. (*in-folio.*)

Les connoissances mathématiques sont portées de nos jours à un si haut degré, qu'il n'est pas

surprenant que ces ouvrages de *Fernel* soient à peine connus. L'auteur de l'histoire de ces sciences, qui paroît les avoir examinés ou parcourus, parle ainsi de cet homme célèbre. « Le » fameux *Fernel*, médecin et mathématicien » du seizième siècle, est le premier des mo- » dernes qui ait entrepris de déterminer de » nouveau la grandeur de la terre. Il alla de » Paris à Amiens, mesurant le chemin qu'il fai- » soit par le nombre des révolutions d'une roue » de voiture, et s'avançant jusqu'à ce qu'il eût » trouvé précisément un degré de plus de hau- » teur du pôle; et par-là, il détermina la gran- » deur du degré, de 56746 toises de Paris. » Cette exactitude feroit beaucoup d'honneur à » *Fernel*, si elle étoit un effet de la bonté de » sa méthode; car on sait aujourd'hui que ce » degré est de 57060 toises environ. mais qui » ne voit pas que ce fut seulement un heureux » hasard qui l'approcha si fort de la vérité? et » à apprécier le procédé qu'il suivit, qui auroit » osé le soupçonner? » *Hist. des mathém. par M. Montucla*, t. ij. *page* 231. (1758. in-4°.)

Nota. Ces trois ouvrages de mathématiques ne sont pas fort communs; ils se trouvent réunis dans un même volume à la bibliothèque du Roi. T. 288.

I V.

Joannis Fernelii ambianatis, *de naturali parte medicinae libri septem.* Parisiis, apud Colinæum, 1542. (*in-fol.*)

Je possède cette édition, qui est devenue très-rare.

(Alt. edit.) Venetiis, 1547. (*in-8°.*)

Simler est le seul des bibliographes qui nous ait conservé la date et le format de cette édition, qu'il observe être composée de trente-cinq feuilles et demie, c'est-à-dire de 568 pages.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambianatis, *de naturali parte medicinae libri septem, ad Henricum Francisci Galliae regis filium.* Lugduni, apud Joan. Tornæsium, et Gulielmum Gazeium, 1551, *in*-16.

Cette édition a été faite sur celle de Paris, 1542, ou sur celle de Venise, 1547.

V.

Joannis Fernelii ambiani, *de vacuandi ratione liber.* Parisiis, ex officina Christiani Wecheli, sub scuto basiliensi in vico Jacobæo, et sub Pegaso, in vico bellovacensi, 1545. (*in*-8°. de 141 *pag.*)

Au feuillet suivant ou page 3, on lit, Joannes Fernelius *ad medicinae studiosos.*

Dans cette espèce de dédicace, *Fernel* rend compte des raisons qui l'ont déterminé à composer cet ouvrage. Une des principales est le mauvais usage que certains médecins faisoient de la saignée.

Cette première édition n'est pas commune, je la crois même rare; elle s'est conservée néanmoins dans la bibliothèque du roi. (T. 2340.)

(Alt. edit.) *De vacuandi ratione* Joannis Fernelii ambiani, *liber.* Lugduni, apud Joan. Tornæsium et Gulielmum Gazeium, 1548. *in*-16.

J'ai vu cette édition.

(Alt. edit.) Venetiis, 1548. *in*-8.

Je possède cette édition, dont les pages ne sont chiffrées qu'au *recto*; il y a 58 feuillets.

Il paroît que d'autres exemplaires portent la date de 1549.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de vacuandi ratione liber, quem vulgatiori nomine practicam possumus inscribere. Optimis quibusque medicinae studiosis admodum utilis, cum indice omnium capitum.* Lugduni, apud Guilielmum Rouillium, 1549. (*in*-16.) Je l'ai vue.

(Alt. edit.) Hanoviæ, 1603. *in* 8.

Inscrite par M. Haller dans son *stud. medicum*, *pag.* 850, comme étant de cet opuscule une édition particulière.

(Alt. edit.) Francofurti, apud Joan. Saurium, 1612, *in*-12.

Imprimé à la suite de la *schola salernitana*, disent la plupart des bibliographes de la médecine.

Nota. La section du chapitre xiiij, *page* 135 de l'édition de Paris 1545, occupe quatre pages; c'est ce qui forme le xxe chapitre dans celle de Lyon 1548, et le xvij^e dans le deuxième livre de la *therapeutice*, publiée en 1554, *in-folio*, où il tient environ deux pages. Les bibliographes ayant indiqué ce morceau comme un traité particulier, et de cette manière:

Emissi sanguinis observatio.

ils induisent ou peuvent induire en erreur, ce dont il falloit avertir. Vander Linden le dit im-

primé avec la *Schola salernitana, Francof. apud Joan. Saurium* 1651; *in*-12. Cornelius à Beughem *biblioth. med.* répète la même chose, ainsi que Manget. Mais nous observerons qu'on peut douter de l'existence de cette édition, si celle de 1612 est réelle.

V I.

Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis libri duo ad Henricum Franciae regem christianissimum cum privilegio regis ad sexennium.* Parisiis, apud Christianum Wechelum sub Pegaso in vico bellovacensi, et è regione apud Carolum Perier. Anno, M. D. XLVIII. (*in-folio.*)

Les premiers bibliographes de la médecine n'ont fait aucune mention de cette première édition de ce traité; on la chercheroit inutilement dans Paschàlis Gallus, qui écrivoit en 1590; dans Schenck, 1609; van der Linden, 1637, 1651, 1662; Lipenius, 1679; Cornel. à Beughem, 1681; Mercklin, 1686; Manget, 1731. Elle se trouve à la bibliothèque du roi, sous ce *num.* T. 287. Elle est rare. Je l'ai.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis libri duo. Ad Henricum Franciae regem christianissimum.* Venetiis apud Andream Arrivabenum. M. D. L. (*in*-8.)

Elle est conservée à la bibliothèque du roi, T. 2341.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis libri duo denuò ab ipso authore recogniti, compluribusque in locis aucti ad Henricum Franciae regem christianissimum. Æditio secunda. Cum privilegio regis ac supremi senatûs.* Parisiis: excudebat Christianus Wechelus sub Pegaso in vico bellovacensi anno salutis M. D. LI. (*in-folio.*)

Cette édition est belle, le caractère en est net, et les exemplaires certainement peu communs. Celui que j'ai vu se trouve dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, coté A A 140. Nulle mention d'elle que dans la *bibliotheca Bodlejana*, in-folio, 1674, *page* 248.

(Alt. edit.) *De abditis rerum causis.* Paris. Wechel. 1552, *in-fol.*

On peut douter qu'on ait fait à Paris deux éditions *in-folio* dans l'espace d'un an, 1551 et 1552.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis libri duo, postremò ab ipso autore recogniti, compluribusque in locis aucti; ad Henricum Franciae regem christianissimum. Editio postrema.* Parisiis, apud Andream Wechelum sub Pegaso in vico bellovaco 1560, cum privilegio regis. (*in*-8.)

Cette édition est très-belle et mérite d'être recherchée. Quoique moins ancienne que les précédentes, elle commence à devenir peu commune. M. de Villiers, médecin de la faculté de Paris, possédoit l'exemplaire que nous avons vu.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis, libri duo, postremo ab ipso authore recogniti, compluribusque in locis aucti, ad Henricum Franciae regem christianissimum.* Francofurti, apud Andr. Wechelum. M. D. LXXIIII. *cum privilegio caesareae majest. ad sexennium.* (*in*-8.)

Cette édition est belle, mais d'un caractère plus petit que la précédente. M. de Villiers en possédoit un exemplaire.

(Alt. edit.) Francofurti, apud Andream Wechelum. M. D. LXXV. *cum privilegio caesareae majest. ad sexennium.* (*in*-8.)

Celle-ci ne diffère de la précédente que par la date du frontispice, laquelle est répétée à la fin de la table: ou pour mieux dire, c'est la même édition.

Au reste nous en avons vu un exemplaire de 1575, à la bibliothèque du roi: il est réglé, et placé sous le n°. T. 2339. Il s'en trouve aussi un exemplaire à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, côté Cc 336.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *de abditis rerum causis libri duo, postremo ab ipso authore recogniti, compluribusque in locis aucti ad Henricum Franciae regem christianissimum.* Francofurti apud Andream Wechelum, M. D. LXXXI. *cum privilegio caesareae majest. ad sexennium.* (*in*-8.)

Je l'ai vue dans la bibliothèque de S. Germain des prés cotée Cc 337. C'est une des dernières productions des presses d'André Wechel, mort le premier Novembre 1581.

(Alt. edit.) *De abditis rerum causis libri* 2. *Francofurti*, 1593. *in*-8°.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, archiatri, *de abditis rerum causis libri duo: postremò ab ipso authore recogniti; compluribusque in locis aucti; ad Henricum Franciae regem christianissimum.* Lugduni, apud Thomam Soubron, et Moysen des Prez. M. D. XCVII. (*in*-8°.)

(Alt. edit.) Lugduni, 1602, *in-folio.*

C'est ainsi qu'on trouve souvent annoncé cet ouvrage, comme étant une édition à part. On a eu tort : ce morceau ne sauroit être divisé de la collection *in-fol.* faite par Veyrat et Soubron, en 1602.

(Alt. edit.) Lugduni, 1604, *in-8°.*

(Alt. edit.) Joh. Fernelii *de abditis rerum causis.* Francofurti, 1607, *in-8°.*

Elle est indiquée dans la *bibliotheca Bentesiana Amstel.* M. DCCII. *in-4°. page* 124. n°. 7. et dans la *bibliotheca Heinsiana Lugd. Batav.* M. DC. LXXXII. *in-12. page* 184. n°. 173.

(Alt. edit.) Jo. Fernelii *de abditis rerum causis.* Genevæ 1627, *in-8°.*

Je n'ai connoissance de celle-ci que par la *bibliotheca Stoschiana, Florentiae,* M. DCC. LIX. *in-8°. part. j. class.* V. *page* 166. n°. 2114. Ce traité de *Fernel* semble être annoncé dans ce catalogue comme faisant partie de ses œuvres complettes, imprimées en la même ville et sous la même date.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii ambiani *de abditis rerum causis libri duo. Ad Henricum II. Franciae regem christianissimum.* Lugduni Batavorum, ex officina Franscisci Hackii, CIϽ IϽ C XLIV. (*in-8°.* de *255 pages.*)

Edition que j'ai vue dans la bibliothéque de S. Germain des prés Cc 335 : partie d'une édit. complette.

VII.

Jo. Fernelii, *Medicina. Ad Henricum II. Galliarum regem christianissimum.* Lutetiæ Parisiorum, apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in vico bellovaco. 1554. *Cum privilegio regis.* (*in-fol.*)

Ce volume contient trois traités : le Premier est intitulé : *Physiologiae libri septem.* Il a été commenté par Riolan, médecin de Paris.

Le Second Traité qui n'avoit pas encore vu le jour, a pour titre : *Pathologiae libri septem.*

Le Troisième est intitulé : *Therapeutice, seu medendi ratio.* Il est composé de trois livres : le premier livre de la thérapeutique porte le titre de *methodus medendi* ; le second, intitulé, *de venae sectione*, est une nouvelle édition du traité que *Fernel* avoit mis au jour en 1545 sous ce titre; *de vacuandi ratione.* L'auteur l'a retouché, et l'a presqu'entièrement refait. Voici le titre du troisième : *de purgandi ratione.*

Cette édition est belle et exécutée avec soin. Simler l'a connue, et l'a succinctement décrite. Elle est devenue rare.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii ambiani, *Medicina. Ad Henricum II. Galliarum regem christianissimum.* Lugduni, apud Cæsarem Farinam. M. D. LXIIII. (*in-8°.*)

On a suivi certainement l'édition de Paris 1554, pour faire celle-ci, qui n'est pas commune.

(Alt. edit.) Venetiis, apud Rutilium Borgominierium 1564. (*in-4°.*)

Je n'ai point vu cette édition.

(Alt. edit.) J. Fernelii *opera.* Venetiis, apud Franciscum de Portonariis, 1566. *in-4°. constans 659 paginis.*

Je ne l'ai point vue ; elle doit être rare.

Jo. Fernelii ambiani *universa medicina, tribus et viginti libris absoluta. Ab ipso quidem authore ante obitum diligenter recognita, et quatuor libris numquam ante editis, ad praxim tamen perquam necessariis aucta. Nunc autem studio et diligentiâ* Guil. Plantii cenomani *postremum elimata, et in librum therapeutices septimum scholis illustrata.* Lutetiæ Parisiorum, apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in vico bellovaco. 1567. *cum privilegio regis ad sexenni um.* (in-folio.)

Cette édition de 1567, connue de tous les bibliographes, est exécutée avec beaucoup de soin.

(Alt. edit.) Joh. Fernelii *universa medicina.* Francof. 1574. *in-8°. deux vol.*

Cette édition de 1574, est la même que celle de 1575, dont voici le titre :

(Alt. edit.) Io. Fernelii ambiani *universa medicina : Ab ipso quidem authore ante obitum diligenter recognita, et justis accessionibus locupletata. Postea autem studio et diligentiâ* Gul. Plantii cenomani *postremum elimata, et in librum therapeutices septimum doctiss. scholiis illustrata.* Editio tertia. Francofurti, apud Andream Wechelum. M. D. LXXV. *cum privilegio caesareae majest.* (in-8°. 2 vol.)

(Alt. edit.) J. Fernelii *universa medicina.* Francofurti, apud Andr. Wechelum. M. D. LXXVII. *in-fol.*

Nous avons vu cette édition, il y a quelques années ; mais n'ayant pu la retrouver, nous ne pouvons marquer en quoi elle diffère des précédentes.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani *universa medicina,* &c.... *Editio postrema.* Apud Jacobum Stoer. M. D. LXXVIII. (*in-fol.*) (sans nom du lieu.)

On la trouve dans la biblioth. du roi T. 284. *J. Stoer* demeuroit à Genève.

(Alt. edit.) Apud Jacobum Stoer, 1580 *in-fol.* (*absque loci indicatione.*)

(Alt. edit.) Io. Fernelii, ambiani, *universa medicina* . . . . Editio quarta. Francofurti, apud Andream Wechelum, M. D. LXXXI. (*in*-8°. 2 *vol.*)

(Alt. edit.) Lugduni ex officina Juntarum, et Pauli Guittii, 1586 *in-fol.*

J'ai comparé cette édition de 1586 avec celle de Stoer 1578, et je me suis convaincu que ce n'est qu'une seule et même édition. Je n'ai point été à portée de les conférer avec celle de 1580, dont M. Amoureux, docteur de Montpellier, m'a envoyé la notice ; mais il est probable que c'est encore la même que celle de 1578.

(Alt. edit.) Francofurti apud Andr. Wecheli hæredes, Marnium et Aubrium, 1592 *in-fol.*

Celle-ci est indiquée par Vander Linden, Mercklin, Manget, Douglass et Kestner.

(Alt. edit.) *Universa medicina.* Francofurti, 1593. *in*-8.

Devilliers, médecin, possédoit un exemplaire de cette édition. J'en possédois aussi un, dont j'ai été privé, ainsi que de près de trois mille autres volumes.

(Alt. edit.) *Universa medicina.* Francofurti, 1593, *in-fol.*

On ne la trouve annoncée que par Lipenius, sur l'exactitude duquel on ne doit pas trop compter.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, archiatri, doctoris parisiensis, *universa medicina : ab ipso quidem authore ante obitum diligenter recognita, et justis accessionibus locupletata : Postea autem studio et diligentiâ* Guliel. Plantii ceuomani *postremum elimata, et in librum Therapeutices septimum doctissimis scoliis illustrata.* Editio sexta ; *cui accessit ejusdem* Fernelii consiliorum liber, *cum quibusdam clarorum medicorum parisiensium responsis.* Lugduni, apud Thomam Soubron, et Moysen des Prez. M. D. XCVII. (*in*-8. 2 *vol.*)

Ces deux volumes sont partagés de manière que plusieurs traités auroient pu très-bien se vendre séparément.

(Alt. edit.) . . septima editio. . . Lugduni, apud Joannem Veyrat, et Thomam Soubron. M. DCII. (*in-fol.*)

(Alt. edit.) . . . Francofurti, apud Andreæ Wecheli hæredes, Marnium et Aubrium. 1603. *in*-8.

Indiquée par Mercklin, d'après lequel en ont fait mention Manget, Kestner, Eloy dans son dictionnaire. J'ignore si elle est réellement existante.

(Alt. edit.) Aureliæ Allobrogum excudebat Petrus de la Rovière. 1604. *in*-8.

Cette édition, que j'ai vue, paroît avoir été faite sur celle de Lyon 1597 ; mais de manière que plusieurs des traités de *Fernel* ont pu se distribuer séparément dans le commerce.

(Alt. edit.) . . . Lugduni, sumptibus I. De Gabiano et S. Girardi. M. DCV. *in*-8.

Il ne nous est tombé sous la main que le second volume de cette collection des œuvres de *Fernel.*

(Alt. edit.) *editio* sexta *Cui nunc primùm accedit* vita auctoris *ab eodem Plantio luculenter exposita : et consiliorum medicinalium libellus.* Francofurti, apud Claudium Marnium et hæredes Joan. Aubrii. MDCVII. *cum privilegio caesareae majest.* (*in*-8, 2 *vol.*)

Ce qui distingue principalement cette édition de 1607, est la vie de *Fernel*, laquelle n'avoit pas encore été imprimée.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux appartient au roi : il est côté T. 2345, 2346.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani *universa medicina*, etc. . . . editio sexta. *Quâ nunc primùm accedit vita auctoris ab eodem Plantio luculenter exposita : et consiliorum medicinalium libellus.* Hanoviæ, impensis Claudii Marnii heredum, Joannis et Andræ Marnii et consortum. MDCX. *cum privilegio sac. caesareae majestatis.* (in-fol.)

Jean et André Marnius, héritiers de Claude, ont exactement suivi, pour cette édition de 1610, celle de 1607.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii ambiani, *universa, medicina* . . . . . Genevæ excudebat Stephanus Gamonetus. M. DC. XIX. (*in*-4.)

Nous ne l'avons vue que dans la bibliothèque du collège Mazarin, *n°.* 15129.

(Alt. edit.) . . . . . Genevæ, 1624, *in*-8. 2. *part.*

Cette édition n'est indiquée par aucun bibliographe de la médecine : on ne la trouve que dans le *lexicon Georgi.*

(Alt. edit.) Jo. Fernelii *universa medicina*. Genevæ, 1627, *in*-8.

C'est ainsi qu'on la voit annoncée dans la *bibliotheca Stoschiana*, *Florent*. MDCCLIX, *in*-8. *part*. j. *class*. v. *page* 160. n. 2114. Un exemplaire étoit dans la bibliothêque de Devilliers. M. Razoux, médecin de Nîmes, m'a mandé qu'il en possédoit un.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii *universa medicina*. Genevæ, 1637, *in*-4. (*pag*. 1172.)

Celle-ci est inscrite dans le catalogue des livres de M. Astruc, *page* 69. n°. 911.

Devilliers en avoit un exemplaire.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii *universa medicina*. Genevæ, 1638, *in*-8.

Devilliers en possédoit un exemplaire.

(Alt. edit) . . . Genevæ, 1644. *in*-8.

On ne sauroit assurer que celle-ci existe, car elle n'est indiquée que par Douglass, bibliographe peu exact : il est vrai qu'elle se voit aussi dans la *bibliotheca medica* de Kestner, mais il déclare qu'il l'annonce sur la foi de Douglass ; ce qui ne fait point une autorité suffisante.

(Alt. edit.) . . . Lugduni Batavorum, 1644, *in*-8.

Cette édition est probablement la même que la suivante 1645.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii *universa medicina. Nova hac editione, quae obscura erant, illustrata: quae deficiebant, suppleta sunt.* Lugduni Batavorum, ex officina Francisci Hackii 1645. (*in*-8. 2 *vol*.)

Cette édition est d'une belle exécution typographique. Elle eût été plus estimée, si l'on n'avoit pas interverti l'ordre adopté par *Fernel*.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii, ambiani, *universa medicina, primum quidem studio et diligentiâ* G. Plantii, cenomani, *elimata, nunc autem notis, observationibus et remediis secretis* J. *et* Othonis Heurnii, ultraject. *et aliorum praestantissimorum medicorum scholiis illustrata. Cui accedunt casus et observationes rariores, quas cl DD.* Otho Heurnius in academiâ Leydensi primarius medicinæ practicæ, anatomiæ et chirurgiæ professor, *in diario practico annotavit. Quantum praeterea huic editioni accesserit, typographorum epistola ad lectorem fusius docebit. Adjectus est index locupletissimus.* Trajecti ad Rhenum, typis Gisberti à Zijll, et Theodori ab Ackersdijck, anno cIɔ Iɔ c LVI. (*in*-4°. 2 *parties*.)

(Alt. *fortè* edit.) . . . Lugduni, 1658 aut 1659.

Nous n'oserions assurer l'existence d'une édition de Lyon vers ces années; il paroît cependant qu'on s'en occupoit alors ; c'est au moins ce qui résulte de ces paroles de Gui Patin, dans sa lettre 117. à Falconet, médecin de Lyon, datée du 9 avril 1658 : « *Puisqu'on imprime chez vous le Fernel,* » *je vous veux prier d'une chose* . . ». Quoiqu'il en soit nous n'en trouvons point à Lyon sous cette date.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii *opera medicinalia*. Venetiis, 1664, *in*-4°.

Nous n'avons rien de plus certain sur l'existence de celle-ci, dont aucun bibliographe de la médecine ne fait mention. Nous l'indiquons sur la foi de Théoph. Georgi.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani Galliarum archiatri, *universa medicina, primum studio et diligentiâ* Gulielmi Plantii cenomani *elimata; postea notis, observationibus et remediis secretis* Joann. et Othonis Heurnii ultrajecti *et aliorum praestantissimorum medicorum scholiis illustrata, cum casibus et observationibus rarioribus, ex diario practico* Othonis Heurnii, in academiâ Leydensi primarii medicinæ practicæ, anatomiæ et chirurgiæ professoris, *annotatis. Nunc demum opera* Theophili Boneti, serenissimi quondam principis Henrici Aureliani, Longavillæ ducis, *etc*. . medici, *auctior adjectione* encheiridii medico-practici, *incerti authoris, et* chirurgici Chalmetei, *adeò ut singula illorum capita singulis pathologiae* Fernelii *capitibus respondeant. Duplici cum indice, altero* capitum, *altero* rerum et verborum *locupletissimo*. Genevæ, apud Samuelem de Tournes. M. DC. LXXIX. (*in-folio*).

Il paroît qu'on a suivi pour cette édition celle d'Utrecht, dont elle diffère seulement par les additions des deux *Encheiridion*. L'exécution typographique n'a aucun mérite.

(Alt. edit.). . . Genevæ, apud Samuelem de Tournes, M. DC. LXXX. (*in-folio*).

Les exemplaires que l'on trouve avec cette date 1680, porte le même frontispice que l'édition précédente 1679. Disons mieux, ce ne sont pas deux éditions, mais une seule et même, dont la date fait la différence.

(Alt. edit.) Joan. Fernelii *universa medicina*. Trajecti, 1686, *in*-4°. 2 *volumes*.

Telle est l'annonce qu'on trouve dans le catalogue des frères de Ville, libraires à Lyon. Je

soupçonne que c'est une faute typographique, et qu'au lieu de 1686, il faut 1656.

VIII.

Joannis Fernelii *Therapeutices universalis, seu medendi rationis libri septem : quam totius medicinae tertiam fecit partem ad praxim perutilem et necessariam.* Lugduni, 1569. *in*-8°.

Van der Linden indique cette édition, et d'après lui Merklin, Manget, Kestner. Je ne l'ai point vue. Seroit-ce la même que Theoph. Georgi annonce ainsi ?

Joannis Fernelii *Therapeutices universalis*, scil. *Medendi rationis*, *lib.* 7. . . . . Arbilius, 1569, *in*-8.

Devilliers possédoit un exemplaire de cette édition.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri septem. Opus ad praxim per-utile et pernecessarium.* Lugduni, apud Sebastianum Honoratum. M. D. LXXI. (*in*-8.)

Cette édition seroit assez agréable, si le papier étoit moins gris. Elle n'a point été connue de Van der Linden, ni de Mercklin, ni de Manget. Je l'ai vue dans la bibliothèque de Devilliers, M. D. P. Selon toute apparence les exemplaires n'en sont pas nombreux aujourd'hui.

(Alt. edit.). . . . Lugduni ex officinâ Ludov. Cloquemin, et Stephani Michaelis. 1574 (*in*-16).

On ne trouve point cette édition indiquée par Van der Linden, ni par Mercklin, ni par Manget, ni par beaucoup d'autres bibliographes. Elle ne doit pas être commune bien qu'elle soit dans la bibliothèque du roi T. 2338. et dans celle du collège mazarin, n. 29850.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani, *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri septem ; quam totius medicinae tertiam fecit partem ad praxim perutilem et necessariam.* Francofurti apud Andream Wechelum, M. D. LXXV. *cum privilegio caesareae majest. ad sexennium.* (*in*-8.)

Ce volume est à bibliothèque de S. Germain des près Cc 336.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani *Therapeutices*, &c. . . Francofurti, apud Andream Wechelum M. D. LXXXI. *cum privilegio caesareae m jest. ad sexennium.* (*in*-8.)

Elle est à la bibliothèque de S. Germain des près Cc 337.

(Alt. edit.). . . Francofurti, 1593. (*in*-8.)

Plusieurs bibliographes l'annoncent sous cette date comme une édition séparée. Ce n'est probablement qu'une suite de la collection complète.

N. B. On a donné de ce traité une traduction françoise : elle a paru sous ce titre :

Les sept livres de la Therapeutique universelle de messire Jean Fernel, premier médecin de Henri II, et docteur régent en médecine de la faculté de Paris. *Ouvrage très-utile et nécessaire pour l'usage et la pratique de la médecine dogmatique, mis en françois par le sieur du Teil.* Paris, chez la veuve Jean le Bouc, au bout du Pont-neuf, sur le quai des Augustins. M. DC. XLVIII. (*in*-8.)

Cette traduction a été réimprimée sous ce titre :

La therapeutique ou *la méthode universelle de guérir les maladies*, de M. Jean Fernel, premier médecin de Henri II, et docteur régent en médecine de la faculté de Paris, *divisée en sept livres.* Traduction nouvelle, *et plus exacte que celle des éditions précédentes.* A Paris, chez Jean Guignard, M. DC. LXVIII (*in*-8.)

Cette traduction, hardiment annoncée comme nouvelle, est une supercherie de libraire. C'est celle de du Teil, dont on a changé quelques expressions de tems en tems. Nous nous en sommes assurés en comparant les deux versions ; ou plutôt les deux éditions, c'est-à-dire celle de 1648, et celle de 1668.

IX.

Joannis Fernelii, ambiani, doctoris medici parisiensis archiatri regii, *consiliorum medicinalium liber, ex ejus adversariis quadringentarum consultationum selectus.* Parisiis, apud AEgidium Beys, viâ Jacobæâ, sub signo lilii albi. M. D. LXXXII. *cum privilegio regis.* (*in*-8.)

Van der Linden, Mercklin, ni Manget ne parlent de cette édition, qui se trouve à la bibliothèque du roi T. 2342.

(Alt. edit.) Joannis Fernelii ambiani archiatri doctoris parisiensis, *consiliorum liber ; cui accesserunt responsa quaedam clarorum medicorum parisiensium.* Parisiis, apud AEgidium Beysium ; sub signo lilii albi. M. D. LXXXV. *cum privilegio regis.* (*in*-8.)

(Alt. edit.) Joannis Fernelii, ambiani doctoris medici parisiensis, archiatri regii, *consiliorum medicinalium liber, ex ejus adversariis quadringentarum consultationum selectus. Nunc denuo*

denuo fidelius et accuratius quam anteà editus, et à quam-plurimis mendis, quibus anteà scatebat, repurgatus. Cum indice accurato. Francofurti, apud Joannem Wechelum. M. D. LXXXV. (*in*-8. de 143 *pag.*)

(Alt. edit.) Io. Fernelii ambiani, doctoris medici parisiensis, archiatri regii, *consiliorum medicinalium liber. Ex ejus adversariis quadringentarum consultationum selectus. Hac quartà editione fideliùs et accuratiùs quàm antea editus, et nonnullis consiliis quae in aliis impressionibus deerant locupletatus, et pluribus mendis, quibus antea scatebat, repurgatus. Cum duplici indice copiosissimo.* Taurini apud Gio. Dominicum Tarinum. M. D. LXXXIX. (*in*-8.)

Cette édition qui n'a point été connue de van der Linden, ni de Mercklin, ni de Manget, se trouve à la bibliothèque de Saint Germain-des-prés, sous le *numero* Cc 341.

(Alt. edit.) *Medicinalium consiliorum* Joan. Fernelii ambiani, doctoris, medici parisiensis, archiatri regii, *centuria, ex adversariis quadringentarum consultationum ejus selecta.* Tertia editio *priore non auctior solùm, sed longè correctior. Cum indice uberrimo.* Francofurti, apud Joannem Wechelum, M. D. XCIII. (*in*-8.)

Bibliothèque du roi, T. 2344.

X.

Joannis Fernelii ambiani *febrium curandarum methodus generalis, numquam antehac edita.* Francofurti, apud Andræam Wechelum 1577. (*in*-8°.)

Ce traité posthume de Fernel a été publié par Jean Lamy, médecin de Paris.

C'est la seule édition séparée, dont nous ayons connoissance.

Il a paru utile de mettre en françois ce traité: il fut publié en notre langue sous ce titre:

La méthode générale de guérir les fièvres, composée en latin par messire Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II, *traduite en françois* par Charles de Saint-Germain, *écuier docteur en la faculté de médecine, conseiller et médecin ordinaire du roi, parisien. Dédié à M. d'Orgeval* (Luillier), *conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et maître des requêtes ordinaire de son hôtel.* A Paris, chez Jean Guignard le jeune, en la grand'salle du Pallais, du côté de la cour des aides, à l'image Saint-Jean. M. DC. LV. (*in*-8.)

XI.

Joannis Fernelii ambiani *de luis venereae curatione perfectissimâ liber, nunquam antehac editus.* Antuerpiæ; ex officinâ Plantini, architypographi regii. M. D. LXXIX. (*in*-8. p. 126.)

La publication de ce traité est due à Victor Giselinus, qui le dédie à Jean Douza à Noortwijck. Son épître est datée ainsi: *Brugis, anno* M. D. LXXIX.

(Alt. edit.) ... Patavii, apud Paulum Megiettum. 1580, *in*-8.

C'est d'après van der Linden, Mercklin et Manget, que j'indique cette édition: je ne l'ai point vue. On la trouve encore inscrite dans la *biblioth. Heins. pag.* 180 n°. 83, au rang des livres *in*-8°. Ce qui ne laisse aucun doute sur l'existence de cette édition de Padoue.

Ce traité de *Fernel*, a été traduit en notre langue, il a paru sous ce titre:

Traité de Jean Fernel, *de la parfaite cure de la maladie vénérienne, traduit par* Michel le Long, *Provinois, docteur en médecine.* A Paris, M. DC. XXXIII. *in*-12.

XII.

Nous avons fait connoître les consultations de Fernel, plusieurs fois imprimées séparément, depuis l'an 1582. Dans cette édition de 1582, qui peut-être fut précédée par une autre, mais qui est la première d[illegible]elles que nous avons vues, on ne trouve p[illegible]t la consultation pour un épileptique ([illegible]*ilium epileptico praescriptum*); elle n'est pas non plus dans l'édition de Paris 1585, ni dans celle de Francfort, même année. Mais nous avons remarqué qu'elle avoit été insérée dans plusieurs éditions des œuvres complettes de *Fernel*, et notamment dans celle de 1597, de 1602, de 1605, de 1607, de 1610, de 1619; et enfin dans l'édition de Leyde 1644 ou 1645, *in*-8. dans laquelle cette consultation est placée à la tête des autres. La première fois qu'elle parut, ce fut à la fin d'une collection de quatre petits traités, sortie des presses d'André Wéchel. Elle a pour titre:

Medicamentorum facilè parabilium adversùs omnis generis articulorum dolores enumeratio, ab Antonio Sneebergero, tigurino, helvetio, *conscripta......* Item Joannis Fernelii ambiani *consilium pro epileptico scriptum.* Francofurti, apud Andream Wechelum, M. D. LXXXI. (*in*-8.)

X I I I.

Joannis Fernelii, doctoris medici parisiensis, et Henrici II Galliarum regis christianissimi archiatri clarissimi, *pathologiae libri septem. Nova editio emendatissima, cum duplici indice, in gratiam tyronum.* Parisiis, apud Joannem Le Mire, viâ jacobeâ, juxtà templum, d. Benedicti, è regione salamandræ. M. DC. XXXVIII. (*in*-12.)

La pathologie de *Fernel* a été traduite en notre langue. Il s'en est fait deux éditions.

La première sous ce titre :

La pathologie de JEAN FERNEL, premier médecin de Henri II, roi de France. *Ouvrage très-utile à tous ceux qui s'appliquent à la connoissance du corps humain ; mis en françois par* A. D. M. docteur en médecine, *première édition.* A Paris, chez Jean Guignard, 1655, (*in*-8.)

La seconde, avec le même titre, chez le même libraire, 1660 (*in*.8.)

Il semble que le septième livre de la pathologie de *Fernel* a été traduit en anglois par *Guillaume Clowes*, si l'on en juge au moins par l'énoncé du titre de son ouvrage sur la vérole.

A new and approved treatise concerning the cure of french pox by the unctions. Whereunto is also adjoined a right learned worck touching the outward affectes of the body, written by the learned physician and chirurgeon FERNELIUS. *W[illegible] a composition of a most precious wate[illegible] the preservation of man's body for inwa[illegible]d outwarde diseases, devised, practised, and published by* WILLIAM CLOWES, chirurgeon of London. London printed 1575 (*in*-8.)

Comme nous n'avons pas vu cette édition, nous n'osons assurer que ce soit une traduction. Il seroit cependant singulier que Guillaume Clowes annonçât en anglois le titre d'un traité qu'il auroit fait imprimer en latin : on peut appeller *traité* ce morceau, qui a pour objet les maladies externes, et que *Fernel*, qualifié par G. Clowes de savant médecin et chirurgien, a intitulé *de externis corporis affectibus pathologiae liber septimus.*

Deux livres de la pathologie de *Fernel* ont été commentés.

1°. Le septième, *de externis corporis affectionibus*, qui en même tems fut traduit en françois, dont nous allons en donner le titre :

La chirurgie de Fernel, *translatée de latin en françois, illustrée de briefues annotations et d'une méthode chirurgique par Simeon de Prouanchieres*, médecin à Sens, et de monseigneur l'illustrissime et reverendissime cardinal de Guyse, archevesque et duc de Rheims, premier pair de France. *Se vend à Paris chez G. Chaudiere, libraire, demourant rue S. Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme Sauuage*, 1579, avec privilège du roi (*in*-12.)

2°. On a un commentaire du quatrième livre de la pathologie de Fernel, fait par un médecin étranger, Rutgerus Loenius professeur de philosophie dans l'université de Deventer, ville des Pays-bas hollandois. Voici le titre sous lequel il s'annonce :

Joannis Fernelii pathologiae liber quartus, de febribus. Aphorismorum de febribus *loquentium explicatio, et praedicendi, curandique ratio singulis febribus adjecta ; à Rutgero Loenio*, doctore medico et professore philosopho. Amstelodami, apud Ægidium Valkenier, bibliopolam. anno cIɔ Iɔ LXIV. (*in*-16. pp.)

C'est par erreur typographique qu'on voit au frontispice la date du cIɔ Iɔ LIV (1554) au lieu de cIɔ Iɔc LXIV. (1664).

X I V.

Pharmacia Io. Fernelii *cum* Guilel. PlantI *et* Franc. SaguyerI *scholiis : in usum pharmacopœorum nunc primum edita.* Hanoviæ, typis wechelianis, apud Claud. Marnium et hæredes Io. Aubrii. M. DC. V. (*in*-12. pp.)

Cet ouvrage n'est autre chose que le septième livre de la thérapeutique de *Fernel*, commenté.

X V.

Un homme de qualité, de l'ancienne maison des comtes de Flandre, étoit depuis 20 ans attaqué de la goute, (*laborabat*) *arthritide, sive morbo articulari, modò podagrâ, modo gonagrâ, chiragrâ et aliis ejusmodi generibus ; aliquando eodem tempore pluribus.*) il avoit alors soixante ans.

Fernel consulté envoya deux consultations adressées à P Bruhesius. On les trouve dans les éditions particulières des *consilia* ; dans celle de 1582, c'est la xij., et avec d'autres consultations recueillies en 1592 par un docteur de Louvain sous ce titre ;

De arthritidis praeservatione clarorum doctissimorumque nostrae aetatis medicorum con-

silia. *Auctorum nomina paginâ xvj continentur. Operâ et studio* Henrici Garetii, lovaniensis, reverendiss. ac illustriss. electoris moguntini, medici *in lucem edita.* Francofurti, apud Ioannem Wechelum et Petrum Fischerum consortes, M. D. XCII. (*in*-8.)

X V I.

Vander Linden, Mercklin, Manget, disent que dans les œuvres de Sylvius, (Jacobi Sylvii ambiani, medici et professoris regii parisiensis *opera medica* . . . Genevæ, *sumptibus Jacobi Chouët* M. DC. XXX. *in-fol.*) se trouve une consultation qu'ils annoncent de la sorte.

Disputatio de partu cujusdam infantulae agennensis, an sit septimestris? an novem mensium?

Tous trois se sont trompés; elle est seulement indiquée *pag.* 880, et l'on renvoie à la *consult.* 53 de *Fernel.*

C'est ainsi qu'en s'en rapportant, sans vérifier, à un bibliographe inexact, on répète des méprises et des fautes.

Au reste, la consultation 53, dans le recueil de 1582, *in*-8. publié par G. Cappel, a pour titre *de partu legitimo*; c'est aussi la cinquante-troisième dans l'édition de 1585. Mais elle se trouve la 55ᵉ dans l'édition de toutes les œuvres de *Fernel*, *in*-4. 1656 à Utrecht, ainsi que dans celle de Genève 1679, *in-fol.*

X V I I.

Dans le recueil des thèses de la faculté de Paris, on en trouve trois auxquelles présida *Fernel.* Elles sont seulement manuscrites. Quoique nous n'assurions point qu'elles soient de ce médecin, nous allons en donner les titres.

Dans la première, qui est de 1543, on discute brièvement *an frigidas distillationes maturet febris?* La réponse est affirmative.

La seconde de 1549 a pour but d'examiner; *eademne dispersis atque popularibus morbis curatio?* La conclusion est négative.

La question de la troisième est proposée en ces termes : *Laborne cibum praecedere debet?* On se détermine pour l'affirmative.

Cette thèse est de 1551.

X V I I I.

Nous ne nous arrêterons point à prouver que la collection *in-fol.* des différens traités sur les fièvres, imprimée à Venise en 1575, et dont le frontispice porte 1576, n'a point eu pour éditeur *Fernel.* On a démontré la fausseté de cette opinion. *Voy.* Kestneri *biblioth. med.* pag. 362 et 363.

(M. Goulin.)

FEROCE. (Délire) *Séméiotique.*) *ferox delirium.* (*Voyez* Délire.) (M. Mahon.)

FERRARI, (Jean-Mathieu) connu sous le nom *de Gradibus* ou *de Grado*, qui est celui du château où il prit naissance dans le Milanez, fut un des plus habiles médecins de son tems. Il exerça à Milan, d'où il fut appellé à Pavie pour y occuper la premiere chaire de médecine, qu'il remplit avec beaucoup d'applaudissement. Il fut aussi médecin de Marie-Blanche Visconti, duchesse de Milan.

C'est mal-à-propos qu'on met la mort de *Ferrari* en 1460, puisqu'il date la préface de ses commentaires sur *Rhazes*, de Pavie le 9 octobre 1471. Il survécut même à cette époque, et ne mourut qu'en 1480.

Voici les titres des ouvrages qu'il a laissés.

Practicae pars prima et secunda, vel commentarius textualis, cum ampliationibus et additionibus materiarum in nonum Rhasis ad Almansorem; adjuncto etiam textu. Papiae, 1471, 1497, *in-folio. Venetiis*, 1502, *in-folio*, 1527, *in*-4, 1560, *in-folio*, sous le titre de *Practica, seu Commentaria in nonum Rhazis ad Almansorem. Lugduni*, 1527, *in*-4.

Il y parle des ovaires des femmes, et prétend qu'ils sont de même nature que ceux des oiseaux. *Sténon, De Graaff, Verheyen, Littre* et beaucoup d'autres ont adopté ce système.

Expositiones super vigesimam secundam fen tertiae canonis Avicennae. Mediolani, 1494, *in-folio.*

Consiliorum secundùm vias Avicennae ordinatorum utile repertorium, additis antiquissimi medici, Rabbi Moysis, de regimine vitae, quinque tractatibus; necnon Raymundi Lullii, de secretis naturae libris duobus, Papiae 1501, *in-fol. Venetiis*, 1514, *in-fol. Veronae*, 1521, *in-folio*, avec les ouvrages de *Blaise Astarius. Lugduni*, 1535, *in-fol.* (*Ext. d'El.*)

(M. Goulin.)

FERRARIUS, (Jean-Baptiste) jésuite, natif de Sienne, étoit naturaliste, poëte, orateur, et vivoit dans le dix-septième siècle. La contemplation de la nature dans ses productions, occupoit les momens qu'il pouvoit dérober aux occupations de son état; ce fut dans ces momens qu'il écrivit deux ouvrages, dont le style plaira toujours aux littérateurs et aux botanistes. Ils sont intitulés :

De florum culturâ libri quatuor. Romae, 1633, *in-4. Amstelodami*, 1646, 1664, *in-4*, avec figures. En Italien, par *Louis Aureli*, de Perouse. Rome, 1638, *in-4*.

Hesperides, sive, de malorum aureorum cultura et usu libri quatuor. Romae, 1646, *in fol.*

Il y distingue les différentes espèces d'orangers, dont il donne une description assez exacte. Les figures ont été dessinées par *Corneille Blomart*, fils d'*Abraham*, peintre célèbre, natif de Gorcum.

Van der Linden et *Manget* parlent d'un autre *Ferrarius* (*Omnibonus*) médecin italien qui a écrit différens traités de pratique fort estimés dans le seizième siècle :

De regulis medicinae, libri tres ex Hippocrate, Galeno et Avicenna summâ cum diligenti collecti. Brixiae, 1566, *in-8. Venetiis*, 1573, 1598, *in-8. Lipsiae* 1601, *in-8*.

De arte medica infantium libri quatuor. Brixiae, 1577, 1598, *in-4. Lipsiae*, 1601, *in-8*.

De arte medica infantium, aphorismorum particulae tres. Brixiae, 1577, *in-4. Lipsiae*, 1601, *in-8*. avec l'ouvrage précédent. *Wittebergae*, 1604, *in-8*.

De sanitate et morbis. Brixiae, 1598, *in-4*. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FERREIN (Antoine), né à Frespech en Agénois, au mois d'octobre 1693 d'une famille ancienne dans cette province. Il fit ses études à Agen au collége des Jésuites depuis 1706 jusqu'en 1712. Après son cours de philosophie il alla à Cahors, y passa l'année suivante, et y suivit les leçons des professeurs de droit, de médecine et de théologie. Dès l'âge de neuf ans il avoit montré un goût dominant pour le dessin, les mathématiques, la méchanique, et ensuite pour la physique; depuis, son goût pour l'étude de la médecine l'emporta. La lecture des ouvrages de Borelli avoit pour lui un attrait singulier; et comme pour les bien entendre la connoissance de l'anatomie est indispensable, il étudia cette science, et faute de cadavres humains, il se mit à disséquer des animaux. C'est ce penchant décidé pour l'anatomie qui le détermina à embrasser la médecine, malgré les oppositions de son père qui le destinoit au barreau.

En 1715, *Ferrein* fut à Montpellier; il y suivit les leçons de Vieussens; il assistoit aux dissections que faisoit cet anatomiste célèbre; il mettoit par écrit tout ce qu'il lui entendoit dire, et dessinoit les pièces d'anatomie qu'il voyoit dans son cabinet. En même tems, *Ferrein* suivoit exactement les leçons des professeurs; et à la lecture des cahiers répandus parmi les étudians, il joignit celle des meilleurs ouvrages. Doué d'une mémoire heureuse, son application constante le mit bientôt en état de faire de grands progrès dans l'économie animale, les maladies et leurs remèdes. Il fut reçu bachelier vers la fin de 1717 (suivant l'abbé Goujet), et le 28 septembre 1716 (suivant M. Portal). Immédiatement après il partit pour la Provence. Après avoir fait quelque séjour à Marseille, MM. Coulon père et fils, célèbres médecins, et quelques chirurgiens fameux de cette ville l'engagèrent d'y faire un cours suivi d'anatomie, et lui promirent, au nom des administrateurs de l'hôtel-dieu, qu'il avoit l'entière liberté d'ouvrir et disséquer les cadavres qu'il choisiroit, tant pour servir de matière aux démonstrations anatomiques qu'ils lui demandoient, que pour lui donner lieu de chercher les causes des maladies par l'inspection de ces cadavres. La même prière et les mêmes offres lui furent faites par le bailli de Langeron, officier général des galères, et par les autres chefs de ce corps, afin qu'il instruisit les chirurgiens de l'hôtel des forçats, et leur communiquât ses connoissances. Flatté par ces demandes réitérées, *Ferrein* se rendit à toutes ces sollicitations, et fit à Marseille plusieurs cours d'anatomie, et d'opérations et des leçons sur l'économie animale et sur les maladies qui ont rapport aux opérations. De savans médecins, des chirurgiens célèbres, le gouverneur de Marseille et plusieurs gens de nom et de mérite assistèrent souvent à ces leçons.

En 1728, *Ferrein* revint à Montpellier pour achever d'y prendre ses grades La réception d'un docteur s'y fait avec beaucoup d'éclat et un grand concours de monde. Il est d'usage que le professeur qui donne le bonnet prononce un discours qui pour l'ordinaire a rapport à la médecine. Chycoineau, alors chancelier de l'université de Montpellier, fut chargé de cette cérémonie; mais au lieu de suivre la méthode accoutumée, il prit pour sujet de son discours l'éloge même de son récipiendaire. La modestie de Ferrein qui n'avoit point été averti souffrit beaucoup de cet éloge, il se troubla même, et eût peine à se remettre pour prononcer son discours. Ce fut le 27 septembre 1728 qu'il reçut le bonnet; et quelque tems après, il fut nommé pour remplir à Motpellier la place de professeur, vacante par l'absence de Jean Astruc.

MM. Astruc et Deidier ayant donné leur démission en 1731, et 1732, et ces deux chaires se trouvant vacantes, *Ferrein* se mit sur les

rangs pour les disputer. Il avoit pour concurrent Eustache Marcot, Antoine Fizes, Hugues Gourraigne, Nicolas Fournier, Pierre Guisard et André Cantwel. Le public accourut en foule à cette dispute; Ferrein y réunit tous les suffrages, et fut nommé unanimement le premier des trois sujets présentés au roi. Les deux autres étoient Marcot et Fizes; ce furent eux que le roi agréa; le premier eut la chaire d'Astruc; Fizes, celle d'Antoine Deidier. *Ferrein*, sensible à cette préférence, quitta aussitôt Montpellier, et vint à Paris. Le cardinal de Fleury le sut, le fit appeler, et chercha à le consoler. Le ministre parut fâché qu'il n'eût pas eu l'une des chaires disputées, lui témoigna qu'il étoit juste de l'en dédommager, et lui ajouta que s'il n'avoit pas été nommé à la chaire où la supériorité de ses talens sembloit devoir le porter, c'est que le choix de la cour avoit été déterminé par des raisons particulières et de convenance. . . . . Dans le même tems, M. Chauvelin, garde des sceaux, fit dire à *Ferrein*, que si son dessein étoit de retourner à Montpellier, la cour érigeroit en sa faveur une nouvelle chaire; *Ferrein* ne crût pas devoir l'accepter; il préféra le séjour de la capitale, et y fit un cours d'anatomie qui fut extrêmement suivi.

Vers la fin de 1733, il partit pour l'Italie en qualité de médecin en chef des hôpitaux de l'armée. Il s'assura, par des expériences nombreuses, qu'il étoit facile d'établir dans les hôpitaux un ordre qui, en diminuant la dépense, diminueroit aussi de deux tiers le nombre des morts, et la moitié de la durée des maladies. *Ferrein* voyoit avec douleur les entrepreneurs étendre leur cupidité jusques sur les drogues nécessaires aux malades; que ces drogues étoient mal choisies, et qu'un grand nombre étoient plus capables de nuire que de profiter. Il s'en plaignit et fut victime de son zèle. On changea les drogues dont il s'étoit plaint, et qu'il envoyoit comme preuve du délit; on leur en substitua d'autres de bonne qualité. Il fut rappelé à Paris en 1735. Le gouvernement l'envoya dans le Vexin François pour y reconnoître et traiter une fièvre pestilentielle qui faisoit les plus grands ravages. *Ferrein* remontant des symptomes aux causes de cette maladie, qu'on nomme la *suette*, trouva une méthode si efficace, que de tous les malades qu'il traita il n'en périt pas un seul. Informés de ces succès, le cardinal de Fleury et l'intendant de Paris lui demandèrent sa méthode, afin de la faire suivre dans la Brie, où elle eût le même succès. Plusieurs autres personnes la lui demandèrent, il l'accorda; et quoiqu'il n'ait rien fait imprimer à ce sujet, sa méthode a été, depuis ce tems-là, assez publique.

Ferrein se décida alors à rester à Paris. Il se présenta à la licence en 1736, fut reçu licentié le 26 août 1738, et docteur le 25 octobre de la même année. Il eut le premier lieu de licence: le chancelier de l'Université, Thyerry lui proposa cette question: *Qualis debeat medicus Parisiensis esse ex saluberrimae facultatis statutis?* En 1741, il fut admis à l'Académie des Sciences; et l'année suivante il fut choisi pour succéder au Collége Royal à Nicolas Andry qui venoit de mourir. La même année la faculté le nomma professeur de chirurgie, et en 1745, il fut nommé pour professer la pharmacie. Enfin, en 1758, Winslow ayant demandé un successeur pour le remplacer au Jardin du Roi, *Ferrein* fut nommé à cette place. Ses cours publics et particuliers sur toutes les parties de la médecine furent extrêmement suivis; il forma d'illustres élèves. Il mettoit dans ses leçons un ordre admirable; sans jamais le perdre de vue, il épuisoit un sujet; et s'attachant sur-tout à la solidité des choses qu'il démontroit, il négligeoit volontiers l'élégance du discours. Il se fit aussi un nom dans la pratique et l'exerça avec éclat pendant fort long-tems. Deux ans avant sa mort il perdit la mémoire, et ses facultés commencèrent à s'affoiblir. Il mourut le 28 février 1769, âgé de 76 ans, à la suite d'une attaque d'apoplexie, et fut inhumé dans l'église de Saint André des Arcs. Jean Astruc, dans son histoire de la Faculté de Montpellier, pag. 287, à l'article *Deidier*, rend à *Ferrein* ce témoignage: « Sa chaire (d'Antoine Deidier) a » été donnée à M. Fizes..... Il eut pour con» current le célèbre M. *Ferrein*, professeur » royal de médecine et d'anatomie au Jardin du » Roi. Ses découvertes importantes, ses ex» cellens mémoires feront voir à jamais que ses » Juges eurent raison de le préférer, car il avoit eu » toutes leurs voix; et que la cour eut tort de » ne pas s'en rapporter au jugement de la Fa» culté de Montpellier ».

Son buste en marbre, sculpté par le Moine, est dans l'amphithéatre anatomique de la faculté, avec ceux de Winslow et d'Astruc. Le portrait de *Ferrein* a été gravé d'après ce buste.

On lit au bas les vers suivans:

La physique à ses yeux fait briller son flambeau,
Pour sauver les mortels que son talent rassure
Contre la parque et le fatal ciseau,
Il arrache à l'erreur son dangereux bandeau;
Et perçant les replis de l'humaine structure,
A dire son secret il force la nature.

A l'occasion de la dispute pour les deux chaires vacantes à Montpellier, dont on a déjà parlé, *Ferrein* publia les thèses suivantes, et ce fut son premier ouvrage. *Quaestiones medicae*

duodecim ab illustrissimis viris Chycoyneau, cancellario amplissimo, Joanne Bezac, &c. propositae in aulâ episcopali, &c. pro regiâ cathedrâ vacante per abdicationem R. D. Joannis Astruc, in Collegio Regio Parisiensis professoris dignissimi. Quas Deo favente, et auspice Dei para, propugnabit in Augustimo Monspeliensi Apollinis fano triduo integro, manè et serò, diebus 3, 4 et 5 mensis aprilis anni 1732. *Antonius Ferrein, D. M. Monspeliensis. Monspelii, apud Joannem Martel,* 1732. Ces thèses furent dédiées à M. Chycoyneau. — Dans la première de ces questions, *Ferrein* examine si l'on peut guérir les muets de naissance, et conclut négativement. Dans la seconde, il essaya de prouver la possibilité et l'utilité de la transfusion du sang dans les animaux de diverses espèces. Dans la troisième, il prouve que dans les douleurs de colique, les anodins sont préférables aux purgatifs. Il traite dans la quatrième des bons effets de la saignée souvent répétée dans l'ophtalmie. Il examine dans la cinquième question, si le rétrécissement morbifique de l'artère pulmonaire et celui de l'aorte sont accompagnés du même symptome pathognomonique, et il en examine la cause. Dans la sixième, il prouve l'utilité du laudanum pour exciter une prompte et louable suppuration dans les plaies récentes. Il prétend, dans la septième, que toutes les maladies, soit malignes, soit contagieuses, ne peuvent être guéries par une méthode certaine sans employer les spécifiques. Il examine dans la huitième, quels sont les signes qui peuvent servir à prédire une crise, sa nature bonne ou mauvaise, et ses suites; et il conclut que tous les signes que l'on peut avoir ne sont que conjecturals. Il examine dans la neuvième, et il conclut pour l'affirmative, que l'on peut s'en rapporter à la pulsation pour distinguer l'aneurisme vrai des varices. Dans la dixième, il explique le méchanisme de la fréquence du pouls dans les fièvres, et détruit les principales hypothèses reçues jusqu'alors. Il examine, dans le onzième, les effets des ligatures, des ventouses, et des autres dérivatifs, et révulsifs, et il détermine le choix que l'on doit faire de ces remèdes. Enfin, dans la douzième, il traite des principales maladies du crystallin, de leurs causes, et de leur curation. Cette dernière question est imprimée dans le tome 5 des *Disputes de chirurgie de M. de Haller*, p. 565.

Ferrein fit soutenir la thèse suivante le 13 novembre 1738. *An actio mechanica pulmonum in fluida, tempore expirationis?* Elle se trouve dans la collection de M. de Haller.

Ferrein a enrichi l'histoire de l'Académie des sciences d'un grand nombre de mémoires dont nous allons crayonner les extraits.

1°. *Sur la structure du foie et de ses vaisseaux.* Mém. 1733. — Il prétend que les grains en lobules du foie, décrits par Malpighi, ont deux substances différentes : une extérieure qu'il nomme *corticale*, l'autre intérieure qu'il appelle *médullaire*. Les conduits hépatiques traversent la substance corticale pour se rendre dans le médullaire formée des extrémités pulpeuses. Il admet deux sortes de rameaux dans la veine-porte : les artériels qui portent le sang au foie, et les veines qui reçoivent le sang de l'artère hépatique pour le porter dans la veine-porte. Il fait quelques remarques sur les vaisseaux lymphatiques du foie, et dit que les injections colorées poussées dans le tronc des conduits hépatiques donnent la facilité de les observer. Il démontre les vaisseaux lymphatiques du poumon, et admet des espaces interlobulaires. Il admet aussi un reflux de la bile du canal cholédoque dans les canaux cystiques et hépatiques.

En 1738, *Ferrein* donna la description des vaisseaux lymphatiques de l'uvée, et les démontra remplis d'une sérosité transparente; ils paroissoient en grand nombre, disposés comme des rayons serpentans qui alloient de la circonférence de l'uvée à celle de l'iris, et se subdivisoient comme des vaisseaux sanguins. *Ferrein* admet des vaisseaux lymphatiques artériels et des vaisseaux lymphatiques veineux.

2°. *Observations sur de nouvelles artères et veines lymphatiques.* M. 1741. — *Ferrein* expose d'abord dans ce mémoire deux opinions: si les vaisseaux lymphatiques prennent leur origine des vaisseaux sanguins, ou s'ils ont des troncs particuliers. Il rapporte les raisons pour et contre; et il adopte le systême qui admet les vaisseaux lymphatiques comme la continuation des vaisseaux sanguins. Il le prouve, 1°. par la vue; 2°. par l'injection qu'il voit couler des vaisseaux sanguins dans les vaisseaux lymphatiques, &c. Il suit les ramifications, et les voit s'anastomoser ensemble et former un plus gros tronc qui s'abouche dans une artère ou dans une veine; ce qui lui fait établir deux sortes de vaisseaux, les artères et les veines lymphatiques. Il a surtout découvert ces vaisseaux sur la face antérieure de l'uvée. Il faut, pour les appercevoir plus aisément, avoir des yeux bleus ou bleuâtres. On séparera la portion antérieure du reste du globe pour mettre l'iris à découvert; alors on n'aura qu'à regarder l'uvée par dehors au grand jour avec un verre lenticulaire. Leurs troncs extrêmement déliés et nombreux partent du grand cercle ou de la circonférence de l'uvée, d'où ils vont vers le petit cercle; après demi-ligne de chemin, ils se divisent en un nombre prodigieux de ramifications. *Ferrein* avoit découvert, entre la scélérotique et la choroïde,

un corps annullaire très-distinct, et très-aisé à séparer de ces deux membranes. Il est formé d'une substance grisâtre, et embrasse circulairement la choroïde près du cercle de l'uvée. Il le nomme l'*anneau de la choroïde*.

3°. *De la formation de la voix de l'homme.* M 1741. —— L'organe de la voix est un instrument à cordes et à-vent. L'air qui vient des poumons et qui passe par la glotte y fait l'office d'un archet sur les fibres tendineuses de ses bords. *Ferrein* les compare aux cordes d'un violon ou d'une basse de viole, et les nomme *cordes vocales* ou *rubans de la glotte*. Le ton qu'elles rendent est proportionné à leurs différentes vibrations. Elles produisent un son aigu lorsque les vibrations sont fréquentes, et un son grave lorsqu'elles sont peu nombreuses dans un tems donné; ces vibrations sont relatives à la tension, à la ténuité et à la brièveté des cordes vocales. Ainsi *Ferrein* trouve dans l'organe de la voix toutes les propriétés des cordes sonores. La comparaison que l'on en fait avec une flûte est vicieuse, parce que le ton est le même, quoique l'ouverture change, ce qui devroit être le contraire. Pour prouver ce qu'il avoit avancé, *Ferrein* prit une trachée-artère détachée du cadavre avec son larynx; il souffloit dans la tranchée-artère, tenant en même tems les rubans de la glotte plus ou moins tendus, et l'on entendoit la voix hausser ou baisser d'un ton. Les voix des animaux étoient très-reconnoissables: on entendoit le grognement du porc, le mugissement d'un taureau, le cri d'un chien. *Ferrein* a aussi fait voir que les rubans tendineux de la glotte sonnent comme les cordes sonores.

En 1743, il lut à l'académie une observation sur la douzième vertèbre du dos d'un homme, fracassée par le bout d'une lame d'épée qui s'y cassa. Cet homme vécut encore quelque tems, et l'on trouva à l'ouverture du corps la moëlle épinière traversée par le bout de l'épée. —— *Ferrein* tenoit cette observation de M. Cuvilliers, médecin de l'hôpital de Niort.

4°. *Sur les mouvemens de la machoire inférieure.* M. 1744. —— Avant d'entrer en matière, *Ferrein* donne une description succinte de la mâchoire inférieure. Elle est divisée dans l'enfant, en deux parties, par le moyen d'un repli du périoste qui en sépare les deux pièces; il fait appercevoir que ce repli est adhérent au périoste en dedans et en dehors, et que ce n'est nullement un cartilage; qu'il n'en existe qu'un seul, destiné à la jonction des pièces osseuses du crâne, et qui est placé entre l'os sphénoïde et l'os occipital. Il décrit quatre trousseaux ligamenteux qui fortifient la capsule articulaire de la mâchoire inférieure. *Ferrein* examine quatre mouvemens de la mâchoire inférieure: le mouvement en avant, le mouvement en arrière, et les mouvemens latéraux. Ils ne se font pas, suivant lui, de la même manière que le croyoient les anatomistes qui pensoient que les condyles se trouvoient dans une ligne horizontale: au contraire, *Ferrein*, après avoir démontré l'impossibilité des mouvemens en arrière, remarque que lorsqu'on contourne la mâchoire, par exemple, du côté droit, en même tems le condyle se porte en avant; et que la mâchoire décrit ainsi une partie du cercle dont le mouvement est dans le condyle droit, vers lequel le reste de la mâchoire se tourne.

5°. *Sur le mouvement des deux mâchoires.* M. 1744. —— Ce mémoire est divisé en deux parties. Dans la première, *Ferrein* traite des mouvemens de la mâchoire supérieure; dans la seconde, il recherche quels sont les muscles qui les produisent. Il croit que la portion antérieure du digastrique, sert seule à l'abaissement de la mâchoire inférieure; et que par sa portion postérieure, il peut soulever la tête conjointement avec le stylo-hyoïdien. Suivant lui, il y a quatre geni-hyoïdiens, deux supérieurs et deux inférieurs. Il n'exclut pas pour cela les milohyoïdiens. Il pense que les muscles ptérygoïdiens externes peuvent, par leur contraction, porter la mâchoire en avant, et par là faciliter l'ouverture de la bouche.

6°. *Sur la structure des viscères nommés glanduleux, et particulièrement sur celle des reins et du foie.* M. 1749. —— Dans ce mémoire, *Ferrein* expose le système de Ruisch et celui de Malpighi. Il croit que les vésicules que Littre pensoit avoir découverts dans les reins, avoient déterminé Boerhaave à réunir ces deux systêmes. Mais *Ferrein* les combat; il ne pense pas qu'on puisse les combiner, puisqu'on découvre dans le foie et dans les reins une structure différente de celle que Malpighi, Ruisch et Boerhaave leur ont attribuée. Suivant lui, ces viscères sont un assemblage merveilleux de tuyaux blancs, cilindriques, repliés les uns sur les autres en mille manières différentes, qu'il démontre sensiblement dans les reins, dans le foie, dans les capsules atrabilaires et dans plusieurs autres parties. Il pense que la substance corticale des reins est composée de vaisseaux différemment entortillés, et que la substance médullaire est formée de vaisseaux rayonnés. En disséquant des reins humains, il a découvert des prolongemens de la substance médullaire, qui pénètrent la corticale, et sont reçus dans autant d'enfoncemens, qu'il nomme *loges corticales*. Les points blanchâtres qu'on apperçoit dans les reins, lorsqu'on a partagé la substance, sont formés par l'assemblage d'une infinité de tuyaux

blancs cylindriques ; les interstices rouges qui les séparent contiennent aussi de ces mêmes tuyaux, mais en moindre nombre. *Ferrein* croit qu'ils forment la substance corticale, qu'ils se replient et se grouppent de mille manières ; mais qu'ils ne forment par leur assemblage, rien qui ait l'apparence de glandes. Ces vaisseaux sont tous de la même grosseur et sans aucune division ; leur diamêtre égale un brin de coton non filé, et ils sont souvent accompagnés de vaisseaux sanguins encore plus déliés et qui se perdent dans l'intervalle des vaisseaux corticaux. L'intervalle qui règne entre tous ces tuyaux corticaux, est destiné à loger les artères et les veines, et M. *Ferrein* y a observé une substance gélatineuse, qu'il regarde comme le vrai parenchyme des anciens. Il a découvert une pareille substance dans l'uvée et dans le testicule : elle sert, suivant lui, à soutenir les vaisseaux blancs qui composent ces parties. Il prétend que la longueur de vaisseaux blancs qu'il a découverts est immense ; et qu'une espace d'une ligne quarrée peut en contenir au moins deux mille cinq cents. Il ajoute que si l'on assembloit bout à bout tous les tuyaux blancs qui composent la substance corticale du rein humain, ils fourniroient une longueur de soixante mille pieds ou de dix mille toises, ou enfin de cinq lieues. Il a découvert dans la substance corticale du rein des vaisseaux blancs, différemment entortillés, dont il donne une description aussi détaillée que celle des vaisseaux corticaux, et décrit aussi ceux qu'il croit avoir découvert dans le foie, dans les capsules atrabilaires, &c.

7°. *Mémoire sur l'inflammation des viscères du bas-ventre*. M. 1766. —— *Ferrein* soutient que l'inflammation du foie est une maladie plus commune qu'on ne pense, et il est surpris qu'on ait refusé de la sensibilité à ce viscère.

Un savant de nos jours, à qui la médecine doit beaucoup, prétend que le foie est insensible, d'après des expériences faites sur des animaux vivans. Il est facile de se convaincre que le foie est sujet à la douleur, qu'il en éprouve souvent de cruelles, sans qu'on puisse les attribuer ni aux ligamens ni aux parties voisines. Dans le même mémoire, *Ferrein* prescrit des règles sur l'art de tâter les viscères du bas-ventre.

8°. *Mémoire sur le véritable sexe de ceux qu'on appelle hermaphrodites*. M. 1767. —— Ce que dit *Ferrein* sur les embrious femelles mérite l'attention des naturalistes.

Nous venons d'analyser les divers mémoires lus par *Ferrein* : il trouva plusieurs contradicteurs parmi ses confrères. Bertin censura vivement son système de la voix, et Winslow prétendit que tout ce qu'il y avoit de nouveau dans le mémoire de *Ferrein* sur le mouvement de la mâchoire inférieure se trouvoit dans l'exposition anatomique. *Ferrein* eût encore trois autres contradicteurs : l'un, journaliste qui n'entendoit rien à cette dispute ; Senac, dont la partialité dans les jugemens et le peu franchise ne tardèrent pas à être connus ; et Offroy de la Mettrie, qui avoit vendu sa plume à Senac, et qui ne rougit pas, dans sa *Pénélope*, de faire un portrait affreux de *Ferrein*, dans lequel il réunit tout ce que la calomnie, la méchanceté et la noirceur pouvoient inventer de plus atroce.

Mais ces disputes, où l'on distinguoit bien plus les personalités grossières que la dialectique des hommes sages, ne nuisirent qu'à leurs auteurs. Le systême de *Ferrein* sur la voix fut adopté par Messieurs Montagnat, l'abbé Nollet, Bertrand : (Bernard Nicolas) Messieurs Person, Henkel, Lamure, Nihel, Préville, Bordeu, rendirent justice à ses travaux et soutinrent ses découvertes, et il eut la satisfaction de voir un grand nombre de ses disciples lui faire hommage de leurs connoissances dans l'anatomie et dans la pratique de la médecine.

En 1751, *Dienert*, ancien disciple de *Ferrein*, publia un ouvrage intitulé : *Introduction à la matière médic le en forme de thérapeutique.* Cet ouvrage fut révendiqué avec raison par *Ferrein* ; car ce n'étoit autre chose qu'un abrégé de son cours de matière médicale.

En 1769 parut le *Cours de médecine-pratique, rédigé d'après les principes de M. Ferrein, professeur en médecine au collége royal, en anatomie au jardin du roi, et membre de l'académie royale des sciences, par M. Arnauld de Nobleville, docteur en médecine.* Paris, Debure, 1769, 3 vol. in-12.

L'année suivante il parut la *matière médicale extraite des meilleurs auteurs, et principalement du traité des médicamens de M. de Tournefort, et des leçons de M. Ferrein.* Paris, Debure, 3 vol. in-12.

Et en 1771, M. Gauthier publia un ouvrage aussi rédigé d'après les leçons de *Ferrein* : *Elémens de chirurgie-pratique.* t. 1, in-12, 1775.

(Voyez les éloges de *Ferrein*, par M. l'abbé Goujet et M. Portal.)

Nous terminerons cet article en citant un monument bien flatteur pour *Ferrein* : c'est la dédicace

dédicace que lui fit M. Petit, son confrère, et l'un des plus habiles anatomistes du royaume, en publiant la nouvelle édition de l'*anatomie de Palfin*. (M. Andry.)

FERRIER (Auger) naquit en 1513 dans le diocèse de Toulouse, et fut élevé avec beaucoup de soin par son père qui étoit chirurgien. Il avoit étudié les mathématiques, la jurisprudence et la médecine; il prit le bonnet de docteur à Montpellier en 1540, sous *Jean Schyron*. Après son doctorat, il alla à Paris. Il parloit avec beaucoup de politesse; il étoit bien fait, d'une conversation agréable. Par ces qualités que relevoient un fonds de science, et ses connoissances dans l'astrologie judiciaire qui étoit fort à la mode de son tems, il se procura aisément l'entrée chez les personnes de la première qualité. Jean Bertrandi, garde des sceaux de France, et ensuite cardinal, le présenta à la reine Catherine de Médicis qui le nomma son médecin ordinaire. Il entra même si avant dans les bonnes graces du cardinal Bertrandi, que ce prélat le conduisit avec lui à Rome, où il se fit des amis qui contribuèrent à sa réputation. Il en eut aussi plusieurs en France; il vécut, en particulier, dans la plus grande intimité avec *Jules-César Scaliger*, médecin d'Agen, qui eut tant de confiance en lui, que dans ses études, dans la cure même des maladies qu'il avoit à traiter, il n'entreprit souvent rien sans l'avoir consulté.

Ferrier s'engagea dans une dispute avec *Jean Bodin*, d'Angers, au sujet des *six livres de la République* que celui-ci avoit composés. Cette dispute fut très-vive. *Ferrier* publia à Toulouse en 1580, *in-8*. un *avertissement à Jean Bodin sur le quatrième livre de sa république*; et il étoit encore occupé à écrire contre lui lorsqu'il fut attaqué d'une inflammation intestinale, qui l'enleva au monde en 1588 à l'âge de soixante-quinze ans. Il faisoit alors la médecine à Toulouse, où il s'étoit fixé à son retour de Rome.

On a de lui plusieurs ouvrages:

De diebus decretoriis secundùm Pythagoricam doctrinam et astronomicam observationem. Lugduni, 1541, 1549, *in-16*.

Liber de somniis. Hippocratis de insomniis Liber. Galeni liber de insomniis. Synesii liber de somniis. Lugduni, 1549, *in-16*.

De pudendagra, lue hispanicâ, libri duo. Tolosae, 1553, *in-12*. *Antuerpiae*, 1564, *in-8*. *Parisiis*, 1577, *in-16*.

De radice chinae liber, quô probatur diversam esse ab apio. Tolosae, 1554, *in-8*.

Vera methodus medendi duobus libris comprehensa. Castigationes practicae medicinae. Tolosae, 1557, *in-8*. *Lugduni*, 1574, 1602. *in-8*. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FERRIERES. (*Eaux minérales*).

C'est une petite ville de la Beauce, sur la rivière de Cléry, à deux lieues et demie N. E. de Montargis, et à quatre de Nemours. La source minérale est dans le jardin de l'abbatiale d'un monastère de ci-devant Bénédictins, au-dessous de cette ville. Nous savons seulement que l'eau est froide. (M. Macquart).

FERRIERES-BÉCHET. (*Eaux minérales*).

C'est une paroisse du diocèse de Seez, à une lieue de cette ville et à quatre d'Alençon. La source minérale est dans la cour du presbytère de cette paroisse, à côté d'une carrière de pierre noire. Elle est froide et acidule; M. Doolant-Desnos la croit ferrugineuse. (M. Macquart).

FERRIUS, ou FERRO, (Alphonse) docteur ès arts et en médecine, selon *Nicolas Toppi* dans sa bibliothèque napolitaine, ou simplement chirurgien, selon *Van der Linden*, étoit de Faenza dans l'état de l'église. Il enseigna la chirurgie à Naples avec beaucoup de célébrité, et passa à Rome, où il fut médecin du Pape Paul III, qui fut élu en 1534, et mourut en 1549. Il donna aussi des leçons d'anatomie à Rome. Ses ouvrages sont:

De ligni sancti multiplici medicinâ et vini exhibitione libri quator. Romae, 1537, *in-8*. *Basileae*, 1538, *in-8*. *Parisiis*, 1540, 1542, *in-12*. *Lugduni*, 1547, *in-12* avec la *Syphillis* de *Fracastor*.

En François, 1540, *in-12*.

En Allemand par *G. H. Ryff*. Strasbourg, 1541, *in-8*.

De sclopetorum, sive archibusorum vulneribus libri tres. Corollarium de sclopeto ac similium tormentorum pulvere. De Caruncula, sive Callo, quae cervici vesicae innascitur. Romae, 1552, *in-4*. *Lugduni*, 1553, *in-4*. *Tiguri*, 1555, *in-folio*, dans la collection de *Gesner* sur la chirurgie. *Venitiis*, 1566, *in-8*. *Francofurti*, 1575, *in-4*. 1610, *in-fol*. *Antuerpiae*, 1583, *in-4*.

Cet ouvrage est un des premiers qui aient paru sur les plaies d'armes à feu. On y trouve plusieurs détails intéressans; l'auteur a même inventé un instrument, sous le nom d'*alphonsina*, pour tirer la balle; mais à la description

qu'il en donne, il ne paroît guère propre à remplir cet objet. Dans son petit traité sur les carnosités du col de la vessie, dont il prétend avoir parlé le premier, il propose différens moyens de guérison ; il vante sur-tout l'usage des bougies, invention que les modernes ont rajeunie, et qu'ils ont voulu faire passer pour neuve. Lui-même a rajeuni d'anciennes observations sur ces carnosités, car *Galien* en avoit parlé, mais il n'a rien dit sur la cure.

De morbo gallico, ligni sancti naturâ, usuque multiplici, libri quatuor. Dans le premier tome de *Louis Luisinus* sur les maux vénériens, qui fut imprimée à Venise en 1566 et 1567, deux volumes *in-folio*, et réimprimée en 1599. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

FERRUGINEUX. (*Matière médicale*). *Voy.* FER et EAUX MINÉRALES. (M. MAHON.)

FERULACEA Raii, nom de la *Ferula galbanifera*. *Voyez* FERULE. (M. MAHON).

FÉRULE.

Ferula, ναρθηξ (*Mat. médic.*)

C'est une plante dont la racine est grosse, succulente et laiteuse ; ses tiges sont fongueuses, pleines de poix, et s'enflamment aisément ; sa graine est ovale, large et plate ; elle jette son enveloppe en mûrissant, et devient noire pour l'ordinaire.

Boerrhaave compte treize espèces différentes de *Férule*. Linnæus n'en reconnoît que neuf. Les principales espèces de Boerrhaave sont :

1°. La seconde, ou *Ferula major, seu faemina Plinii*. C'est elle qui produit le Sagapenum. (*Voyez* SAGAPENUM).

2°. La cinquième, ou *Ferula africana galbanifera, folio et facie ligustici*. Ses propriétés sont celle du Galbanum qui découle de sa racine quand on y fait une incision, et spontanément des jointures des tiges, quand la plante a trois ou quatre ans. Tournefort (*Instit. rei herb.* 319.) l'appelle *Oreoselinum africanum galbaniferum frutescens anisi folio*. (*Voy.* GALBANUM).

Les autres espèces de *Férule* ne sont que peu ou point usitées en médecine. Nous ne nous y arrêterons pas. (M. MAHON).

FETIDES, ANTIHYSTÉRIQUES. (*Mat. méd.*)

Les affections hystériques peuvent tenir à tant de causes différentes qu'il est bien difficile de fixer avec précision le vrai sens du mot *Antihystérique*. Celles qui sont en effet produites par la rétention des règles, peuvent-elles être guéries par les mêmes remèdes, que celles qui proviennent d'un accouchement laborieux, de l'abus des purgatifs ou des saignées ? L'hysterie qui succède aux fleurs blanches ou a l'obstruction des viscères, doit-elle avoir le même traitement que ce qu'on peut appeler hystérie libidineuse ou causée par un excès de continence dans des tempéramens ardens ? Quand on parle des *Fétides* comme antihystériques, ce n'est pas qu'on les propose comme pouvant guérir la maladie dans son principe ; on les regarde seulement comme propres à calmer ou à faire cesser les accidens spasmodiques qui semblent menacer les jours du malade durant un paroxisme d'hysterie. Ils paroissent agir comme stimulans en excitant vivement la sensibilité, en la réveillant pour ainsi dire de son assoupissement, et en retirant la malade d'une suffocation qui semble la rapprocher d'un état de mort.

L'usage qu'on fait en ce cas des fetides, est de les présenter à l'organe de l'odorat ; c'est ainsi qu'on fait sentir aux malades de l'assa fœtida, du bitume, du Petrole, la fumée d'une chandelle éteinte, ou bien celle qui s'élève de la combustion des plumes, du cuir, des plantes *Fétides*, d'une étoffe enduite de soufre : on cherche aussi à exciter des éternuemens en présentant aux narines du sénevé broyé avec du vinaigre, ou bien du castoreum, du poivre, &c. On applique quelquefois un emplâtre de galbanum sur le nombril, et Forestus lui-même reconnoît avoir souvent retiré des femmes d'un état de suffocation hystérique par ce topique. L'usage des *Fétides* ainsi employées, n'a pas fait négliger celui des fomentations aromatiques comme le remarque Aëce, ou bien des illitions avec des parfums qu'on faisoit pénétrer par la vulve, sur-tout lorsque les accès hystériques provenoient d'une rétention des menstrues. On ne se contentoit pas d'appliquer des suppositoires, on employoit aussi, parmi les anciens, des pessaires enduits de substances aromatiques. Enfin lorsque beaucoup d'autres moyens manquent, on a recours aux clystères où entre une dissolution d'assa fetida, et j'ai vu un accès d'hystérie des plus violens ne céder qu'à ce remède. L'assa fetida peut être administré dans ce cas à la dose de deux ou trois gros, et comme c'est une gomme-résine, il faut, pour la faire bien dissoudre dans l'eau, la triturer avec ce fluide, et par-là on donne à la liqueur une forme émulsive et lactescente.

Il paroît que les *Fétides* employés comme antihystériques, ne font qu'exercer une action purement stimulante, et que c'est ainsi qu'ils réveillent la sensibilité : c'est ainsi qu'on pres-

crit dans tous les cas quelconques d'asphixie des substances propres à irriter et à rappeler les fonctions du système musculaire ou plutôt du système nerveux qui en est le mobile. Cette irritation s'exerce sur les nerfs de l'odorat qui sont très-sensibles sur le rectum, ou à l'intérieur de la vulve par le moyen des pessaires ou des suppositoires, portés dans le conduit intestinal dont on connoît l'extrême sensibilité. Ainsi les vertus anti-hystériques qui ne remédient qu'aux accidens du moment, ne tiennent qu'à des propriétés générales que possèdent beaucoup d'autres substances. Quant aux vrais remèdes de l'hystérie, on imagine bien qu'il faut les prendre dans la classe des moyens qui attaquent directement la cause de la maladie. C'est ainsi que dans l'hystérie chlorotique qui dépend de la rétention des règles, et qui est réunie aux signes de plethore, il faut avoir recours à une nourriture végétale, à un exercice de corps soutenu, à une habitation salubre, à tous les moyens en un mot que fournit l'hygienne pour rétablir le jeu des fonctions de l'économie animale. Si on a à traiter l'hysterie qui provient des fleurs blanches, ou d'une obstruction des viscères, il faut tâcher de remédier à ces affections primitives. L'hystérie libidineuse, celle qui attaque des femmes d'un tempérament ardent, des veuves ou d'autres personnes vouées à la continence, ne peut être guérie d'une manière permanente et solide que par le lien conjugal, et il est absurde de chercher dans la pharmacie des ressources que la nature indique si puissamment n'exister que dans les plaisirs de l'amour.

(M. Pinel.)

Pilules fétides. Ces pillules, comme leur épithète l'indique, tirent leurs prétendues vertus des substances *Fétides* qui entrent dans leur composition, et qu'on croit propres à combattre l'hystérie et autres affections nerveuses; mais par un entassement fait sans ordre et sans méthode, comme presque toutes les recettes des médecins arabes, on a cru les rendre propres à remédier à beaucoup d'autres maux, comme si chacun de leurs ingrédiens alloit directement par la voie qui lui est tracée porter son impression sur des parties déterminées.

C'est donc moins pour proposer un remède qui doive être employé que pour en faire sentir le ridicule, que nous allons rappeler les ingrédiens de ce qu'on appeloit *Pilules fétides* majeures. Prenez du sagapenum, de la gomme ammoniac, de l'oppoponax. du bdellium, de la coloquinte, de l'aloës succotrin, de la semence de rue, d'épithym, de chacun cinq gros, scammonée, trois gros, ésule préparée dans le vinaigre, deux gros; du meilleur turbith, demi-once; du gingembre, un gros et demi; de la canelle, du *spica indica*, du safran, du castoreum, de chacun un gros; de l'euphorbe, deux scrupules. On fait de tout une masse selon l'art avec le suc de poireau.

Si on veut avoir une idée des raisonnemens extravagans et absurdes qu'on peut faire sur les vertus des médicamens composés, on n'a qu'à lire certains auteurs sur la manière d'agir de chacun des ingrédiens qui entrent dans la composition des *Pilules fétides* majeures. La vertu purgative de la coloquinte, disent-ils, est augmentée par celle de l'euphorbe, de la scammonée, de l'aloës, et d'un autre côté elle est réprimée par les gommes; les hermodates et l'ésule sont destinées à porter leur impression sur les articulations, et à remédier aux maux qui peuvent les affecter; d'un autre côté, ajoutent-ils, comme les purgatifs violens qui entrent dans ces pillules blessent le cœur, le ventricule, le foie et les autres viscères, il a fallu leur associer d'autres substances propres à empêcher cette action pernicieuse; c'est ainsi qu'on y a mis le safran pour la défense du cœur; le nard d'inde, pour protéger le foie; le gingembre pour garantir l'estomac; la cannelle, pour résister à la putridité des humeurs; le castoreum, pour fortifier le cerveau qui est la source des nerfs; le suc des poireaux pour inciser les humeurs épaisses et visqueuses. N'est-il pas plaisant d'entasser ainsi sans ordre et sans choix une foule de substances disparates, de leur assigner le rôle qu'elles doivent jouer, avec une distribution idéale de leurs départemens et du degré d'action qu'elles doivent exercer, sans faire attention que quand même on connoîtroit précisément la manière d'agir de chacune en particulier, il est impossible d'apprécier ce qui peut résulter de leur confusion et de leur mélange.

Au moment où les progrès de la chimie commençoient à influer sur la pharmacie et à y répandre des idées plus saines, il étoit naturel qu'on cherchât à corriger la barbarie des compositions arabesques; mais c'étoit avec ménagement, parce que la foule des médecins tenoit encore à l'ancienne routine. On trouve dans la pharmacopée universelle de Lémery des *Pilules fétides* majeures réformées; elles diffèrent de celles de Mesué qui viennent d'être rapportées, en ce qu'on a retranché l'épithyme, le spica-nard, la cannelle, le gingembre, le bdellium, l'euphorbe, et qu'on a substitué le sirop de pomme au suc de poireau. Les *Pilules fétides* de la pharmacopée de Paris, diffèrent de celles de Mesué, en ce qu'on a retranché l'euphorbe, et qu'on y a ajouté la myrthe et l'assa-fétida, qu'on a enfin substitué avec Lemery, le syrop de pomme au suc de poireau. La dernière pharmacopée rédigée par les Médecins de Londres

a entièrement omises les *Pillules fétides*; et il faut en effet avoir bien peu de connoissances en chimie et en histoire naturelle, pour les admettre.

Il est étonnant que dans des ouvrages où devroit régner une saine critique, on propose encore les *Pilules fétides* comme hydragogues, fondantes antihystériques, emménagogues, &c. On s'est étayé des témoignages des anciens qui les employoient contre une foule de maladies, comme si cette aveugle confiance ne tenoit pas immédiatement à des préjugés; on a encore poussé plus loin l'oubli des vrais principes, en se plaignant que la médeciue moderne ait proscrit ces pillules qu'on classe parmi les remèdes héroïques. Je ne puis deviner quel est le principe de ces regrets, mais je puis assurer que c'est avouer qu'on méconnoît les remèdes simples et directs qui peuvent être substitués au fatras arabesque dont nous parlons, et montrer qu'on ne s'est jamais occupé sérieusement, ni de chimie, ni de botanique. (M. PINEL.)

FEU (Romain du) *Ignaeus*, de la ville de Mondidier. Bachelier en 1599. Il fut élu recteur de l'université le 10 octobre 1601. Le 11 novembre de la même année, il complimenta le roi sur la naissance du dauphin (Louis XIII), et lui fit des remercimens sur la réforme de l'université. Il demanda aussi au roi la permission de lui dédier ses thèses de médecine. Il en dédia effectivement une à Henri IV; mais il tomba malade peu de tems après, et mourut le 15 décembre 1601.

Les funérailles de *Dufeu* se firent avec une pompe et un appareil inconnus jusqu'alors. Ce fut Léon *Dufeu* son frère qui se chargea de ce soin. Les mathurins prétendoient avoir le corps en leur église, qui, suivant eux, devoit être la sépulture des recteurs décédés en charge. Cependant Léon *Dufeu* fit déposer le corps dans la chapelle du collège de Boncourt, et tous les ordres religieux furent mandés pour y réciter des prières On avoit construit deux chapelles ardentes: les cours souveraines, le parlement à la tête, assistèrent aux obsèques; tout le quartier de l'université étoit tendu de noir. Le corps fut porté sur les épaules le visage découvert, et environné de tous les massiers de l'université. Il fut inhumé dans la nef de S. Etienne-du-Mont; et Cahié, docteur de Sorbonne, prononça l'oraison funèbre. (M. ANDRY.)

FEU. (*Hygienne*)

Le feu comprend sous ce rapport toutes les matières en combustion ou dans un état d'ignition, au voisinage desquelles l'homme se place pour se défendre des impressions d'un air trop froid. On ne peut point fixer le degré précis de température de l'air extérieur, qui fait éprouver une impression douloureuse du froid, puisque celle-ci dépend de l'habitude de le supporter, de la vigueur individuelle, d'une vie plus ou moins exercée et livrée à des travaux pénibles, &c. Mais on peut dire en général que la chaleur humaine offrant un point fixe ou peu variable, (1) tandis que dans les zones temperées ou glaciales, l'air de l'atmosphère éprouve de très-grandes variations de chaleur et de froid, il a fallu que l'homme se prémunît contre ces dernières impressions qui deviennent douloureuses et dont-il ne se garantit que dans une atmosphère échauffée par des matières qu'on fait brûler ou qu'on entretient dans un état d'ignition.

Les cheminées qu'on fait construire dans les chambres pour recevoir les corps combustibles qu'on fait brûler, et pour conduire au dehors la fumée, ne sont pas d'une antiquité bien reculée dans nos climats tempérés; ce n'est même que par les progrès de la civilisation qu'on les a vu se multiplier à l'infini, à mesure que l'homme menant une vie sédentaire et plus inactive, est devenu moins propre à supporter les impressions du froid. On pourroit citer un auteur Anglois, qui a écrit sous la reine Elizabeth, et dont l'ouvrage prouve que les cheminées sont d'une invention récente en Angleterre. « Nos pères, dit-il, n'avoient point de cheminées, il y avoit seulement dans chaque maison habitée un lieu pour le feu, et la fumée s'échappoit par un trou pratiqué dans le toit; mais maintenant, ajoute-t-il, il n'y a presque point en Angleterre de maison d'un homme de bien, qui n'ait une cheminée. » Ce changement de mœurs, comme chaque personne de la maison étoit parvenue à avoir une cheminée, a consommé dans peu de tems presque tout le bois combustible de l'Angleterre; et il rendra ces mêmes combustibles très-rares et très-chers en France,

(1) On sait que M. Dehaën a fait dans l'hôpital de Vienne un grand nombre d'expériences sur la chaleur humaine, considérée sur des personnes de tout âge et des deux sexes, toutes en état de santé, et avec le thermomètre de Farenheit. Sur quinze vieillards âgés, depuis 64 jusqu'à 91 années, il en a trouvé trois qui avoient une chaleur de 97 degrés; six, une chaleur de 98; cinq, une chaleur de 99; et un, une chaleur de cent. Il ne donne point le détail des expériences qu'il a fait sur les adultes; il se contente de dire qu'il a trouvé une variation depuis 95 jusqu'à 98 degrés. Il résulte de-là, que les adultes sont moins propres que les vieillards à donner le *maximum* de la chaleur humaine. (*Voy.* CHALEUR ANIMALE.)

si l'usage du charbon de terre ne s'y établit comme en Angleterre, où il a trouvé d'abord de l'opposition, et où on n'est parvenu à surmonter le préjugé qui lui étoit contraire, que par une longue expérience.

Les cheminées, telles qu'on les fait construire, ne remplissent que trop imparfaitement leur objet, celui d'échauffer la chambre d'une manière uniforme, et avec le moins de perte possible de la chaleur qui se dégage par la combustion; au contraire, cette même chaleur est continuellement entraînée au dehors avec la fumée et avec l'air raréfié qui s'élève naturellement, et s'échappe par le tuyau de la cheminée; ensorte que les personnes qui habitent la chambre, ne mettent à profit qu'une très-petite portion de la matière de la chaleur. On sait que M. Franklin et d'autres phisiciens, ont proposé de resserrer beaucoup l'embouchure de la cheminée par un ouvrage de brique entre les jambages et le manteau de la cheminée. M. Franklin propose aussi de faire glisser horizontalement, au moyen d'un chassis de fer placé directement sous le manteau de la cheminée, une plaque qui soit exactement d'une largeur suffisante pour remplir toute l'embouchure de la cheminée; ensorte qu'on ne laisse qu'un petit intervalle entre le bord postérieur et le dos de la cheminée, quand il faut laisser passer la fumée, et qu'on ne laisse aucun intervalle lorsque le corps combustible est exactement brûlé, et qu'on veut retenir en dedans la matière la chaleur.

Les poëles, dont l'usage est si familier et si économique, sont singulièrement propres pour faire éviter les inconvéniens attachés aux cheminées. Leur tuyau est très-petit en comparaison de celui des cheminées, et ce conduit qui se trouve lui-même renfermé dans la chambre, laisse échapper une très-grande partie de la chaleur qui est communiquée à ses parois, et qui les pénètre avec d'autant plus de facilité qu'ils sont de fer; c'est-à-dire d'un métal qui est un très-bon conducteur de la chaleur. Les substances combustibles qu'on fait brûler dans l'intérieur du poële, y sont renfermées dans un très-petit espace, et la chaleur qui s'en dégage en pénétrant le métal ou la poterie qui les compose, se dissémine uniformément dans la chambre. On n'éprouve nullement l'inconvénient que présentent les *Feux* allumés dans nos cheminées, qui font ressentir une chaleur vive et souvent brûlante à une partie du corps, tandis que d'autres parties sont exposées à l'impression de l'air froid du dehors, qui vient prendre la place de celui qui se rarefie sans cesse par l'action du *Feu*, et s'élève dans le tuyau de la cheminée.

Si l'on veut cependant comparer entr'eux les effets du *Feu* des cheminées et des poëles, relativement à la santé, on pourra leur trouver des avantages et des inconvéniens réciproques. Le *Feu* des cheminées, outre l'inconvénient de consommer en pure perte une grande quantité de combustibles, produit par son action immédiate et trop vive sur certaines parties du corps, comme sur les jambes, les cuisses ou le visage, une chaleur trop ardente, qui les flétrit et les dessèche, et souvent occasionne sur quelques-unes de ces parties, des rongeurs vives qui approchent plus ou moins de la cauterisation, sur-tout à l'égard des personnes très-frilleuses, et qui sont sans cesse auprès du foyer. Les parties trop échauffées, tandis que d'autres éprouvent une sensation opposée, deviennent par-là sujettes à des fluxions, à des douleurs inflammatoires, à des affections catharrales par des passages brusque d'une atmosphère échauffée à un air froid. Les poëles au contraire, en échauffant uniformément nos habitations, nous font éprouver une chaleur douce et uniforme, qui n'affecte aucune partie du corps plus qu'une autre, et ne nous expose nullement à éprouver en même tems les deux sensations opposées du froid et du chaud. Mais d'une autre côté, l'air des chambres échauffées par des cheminées est bien plus sain, puisqu'il est sans cesse renouvellé par celui du dehors, à mesure que la rarefaction du *Feu* le fait dissiper par le tuyau de la cheminée, au lieu que l'air des chambres échauffées par des poëles est sujet à une certaine stagnation, et à une surcharge de vapeurs souvent peu saines, qui le rendent moins salutaire pour la respiration. Les résultats sont sur-tout frappants dans les contrées du nord comme dans la Russie; on voit en effet dans les mêmes chambres habitées continuellement par une nombreuse famille, et pleines des émanations qui s'élèvent de toutes parts, que l'air y est surchargé de miasmes mal sains; et que la surface du corps qui se trouve continuellement dans une chaleur humide, et une sorte de transpiration forcée, se recouvre de saletés et de matières grasses et onctueuses, qui rendent sans cesse nécessaires leurs bains de vapeurs. (*Voyez* Bains.)

Ceux qui desirent de conserver une santé ferme et robuste, doivent toujours se rappeler que l'homme n'est point destiné à mener une vie sédentaire et cazanière, et qu'il doit en passer une grande partie à l'air ouvert, en s'exposant gaiement à toutes les vicissitudes des saisons, pour s'endurcir à leurs impressions, et à en rendre presque nul l'effet, sur-tout dans nos climats tempérés ou le froid est très-rarement porté à un degré nuisible ou destructeur. Le seul moyen de se tenir chaudement, que la nature avoue, est de mener une vie dure et exercée, d'entretenir la chaleur du corps par l'activité et le mouvement, et de développer le principe qui nous échauffe

et nous vivifie, en nous rendant inutile l'impression d'un *Feu* étranger. Qu'on fasse un exercice violent, lors même que le froid est extrême, et on verra tous les membres devenir agiles, le visage se ranimer et se colorer, et une douce chaleur renaître dans toute l'habitude du corps. Dans les pays mêmes où la violence du froid est extrême, on se soustrait bien plus facilement à ses effets funestes par l'exercice, que par-tout autre moyen. Entre les Hollandois qui abordèrent au Spitzberg, ceux qui restèrent auprès du feu, quoique dans des endroits petits et bien clos, y périrent de froid; mais ceux qui firent beaucoup d'exercice à l'air libre conservèrent leur santé et leur vigueur.

Quoique la chaleur semble être le principe qui anime toute la nature organisée, cependant on doit être loin de considérer l'impression d'un air froid comme nuisible. Francklin a cherché à tourner en ridicule ce préjugé qu'il a appelé *Aïrophobie* : il avoit fini dans ses dernières années par regarder l'air froid comme l'ami de la santé; et il avoit coutume de dormir la nuit en laissant une fenêtre ouverte. Quand le froid n'est que passager, il agit comme un stimulant, non-seulement local, mais même universel. Il produit une détermination du sang dans la parrie où il est appliqué, et affecte ainsi tout le système sanguin. Néanmoins on ne peut déterminer si le froid agit comme stimulant ou si la réaction qu'il occasionne est uniquement l'effet de ses propriétés sédatives ou deleteres. Mais quoique nous ne puissions pas expliquer sa manière d'agir, il est certain qu'il a la propriété d'augmenter l'action du principe vital. L'énergie même de ce principe est en raison de la violence du froid; et il ne cède à cet agent destructeur, qu'après avoir résisté long-tems, sur-tout lorsqu'il est soutenu par l'exercice. Ainsi, après avoir manié de la neige, il succède un sentiment de chaleur considérable; tous les exercices faits en plein air, lorsque le froid est très-vif, augmentent beaucoup la transpiration, excitent un appétit dévorant, que l'on ne peut assouvir qu'au moyen des alimens les plus grossiers. On sait que Brutus ayant fait une marche forcée par un tems de neige, tomba dans une sorte de faim canine. (*Voyez* Froid). (M. Pinel.)

FEU ACTUEL. (*Mat. méd.*)

Le physicien considère en général les phénomènes que le *Feu* présente lorsqu'il porte son action sur les divers corps de la nature; mais le médecin supposant ces phénomènes connus se borne à exposer ceux que le *Feu* produit par son impression immédiate sur le corps de l'homme.

En comparant la pratique ancienne de l'art de guérir avec la moderne, on apperçoit d'abord une grande différence dans l'application du *Feu* qui étoit autrefois si ordinaire, et qui est maintenant si rare. Je ne dois point ici embrasser cette quesjion dans toute son étendue, puisqu'elle appartient en partie à la chirurgie, et que l'usage du *Moxa*, qui est maintenant la méthode la plus usitée d'appliquer le *Feu* en médecine, a déjà été développé. (*Voy.* Adustion) Je me bornerai donc à examiner 1°. les effets du *Feu* sur l'économie animale; 2°. la différence à cet égard de la pratique ancienne et moderne; 3°. les maladies qui peuvent encore exiger ce secours. Comme ces objets ont été approfondis dans les mémoires de l'académie de chirurgie (1); je ne crois pouvoir mieux faire que d'y avoir souvent recours.

Effets généraux de l'action du Feu *sur l'économie animale.*

Dans le mémoire qui a été couronné en 1755 par l'académie de chirurgie sur le *Feu* actuel, considéré comme moyen deguérir, M. de la Bissiere se livre à des considérations générales sur l'action que le *Feu* exerce sur l'économie animale, et on voit que toutes ses raisons sont fondées sur des théories de Boerrhave qui ne peuvent plus s'accorder avec les lumières qu'on a acquises sur l'irritabilité et la sensibilité, ainsi que sur le système lymphatique : c'est ainsi, par exemple, que l'auteur, considérant les effets du *Feu* au premier degré, dit que nos liqueurs rarefiées, outre-mesure, distendent et bouffissent nos solides déjà relâchés par l'abondance de cette matière, qu'elles s'introduisent dans des vaisseaux qui leur étoient ci-devant inaccessibles, que nos fluides les plus essentiels s'échappent et nous abandonnent. Le même auteur ajoute que si l'excès est du second degré, les liqueurs même mises en ébulition changent de nature, qu'elles s'évaporent et sortent en partie des solides, qu'enfin cet excès, au troisième degré, disperse les liqueurs, et détruit directement le tissu des mêmes parties. Il est facile de voir que toutes ces explications, qui sont uniquement fondées sur des théories mécaniques de Boerrhave, ne répandent aucune vraie lumière sur l'action du *Feu* dans l'art de guérir, et qu'on ne peut en déduire aucun précepte sur son usage.

Reprenons donc cette graduation de l'opération du *Feu*, et cherchons sur-tout à écarter tout ce qu'elle présente de vague et d'indéterminé, en fixant par des phénomènes sensibles

(1) Recueil des pièces qui ont concouru pour les prix de l'Acad. de chir. tom. 7.

l'action plus ou moins violente du *Feu* sur l'économie animale.

Il est facile de voir qu'une partie quelconque vivante est loin de recevoir une impression nuisible de l'action du *Feu* lorsqu'elle est modérée; au contraire, lorsque la température de l'atmosphère est beaucoup au-dessous de la chaleur animale, nous éprouvons un bien-être marqué, en nous tenant à un certaine distance du *Feu*, par la communication d'une douce chaleur. Il paroît même qu'il en résulte un accroissement de transpiration, une circulation des fluides plus vive et plus animée, une sensibilité et une irritabilité plus susceptibles d'un dérangement morbifique, puisqu'en s'exposant ensuite brusquement à un air froid on devient plus sujet à des affections inflammatoires et catharrales.

Si on suppose maintenant qu'une partie déterminée de notre corps soit exposée à une chaleur vive, supérieure à celle dont je viens de parler, mais qui ne soit point assez violente ni pour élever l'épiderme en vésicules, ni pour produire une croute escarrotique, on remarquera seulement tous les symptomes d'une vive irritation ou plutôt d'une inflammation locale, puisqu'il se manifeste par un gonflement, une tension plus marquée, une rougeur vive et une douleur plus ou moins violente. Il est évident que dans cet état la partie est plus sensible et plus facile à irriter, que l'irritation actuelle qui y existe y determine un afflux de la lymphe. Dans ce second degré de l'action du *Feu*, on remarque tous les effets d'un *stimulus* violent qui établit dans cette partie un centre d'irritation (*Voyez* AIGUILLON), et si cet état inflammatoire étoit assez profond et assez prolongé, il s'ensuivroit un vrai phlegmon.

Dans le troisième degré de l'action du *Feu*, l'épiderme, par l'afflux de la lymphe qui s'y porte au-dessous, est forcé de se séparer de la peau, et il s'élève en vésicules distendues par ce fluide transparent; si on perce ces vésicules, le fluide qu'elles contiennent s'écoule, et leur parois, en s'affaissant, finissent par tomber et se détacher; de telle sorte cependant que si le *Feu* a borné son impression délétère à cette substance inorganique, et qu'il n'ait point porté atteinte à la peau proprement dite, il n'en résulte aucune cicatrice. Dans ce troisième degré de l'action du *Feu*, l'inflammation est plus vive et plus durable, et la sensiblité et l'irritabilité paroissent bien plus vivement excitées. C'est dans ce cas que le *Feu* commence à produire un effet non-seulement local, mais encore à étendre au loin l'impression qu'il communique, à faire une sorte de diversion de certaines affections fixées sur des parties éloignées, à faire cesser des spasmes, des douleurs, des déterminations vicieuses d'humeurs, à produire en un mot par des effets sympathiques, des changemens favorables à la guérison des maladies. Cet avantage n'est pas seulement dû à la vive irritation locale que produit l'action du *Feu*, mais encore à la nouvelle direction, et à l'écoulement de la lymphe qui en sont la suite.

Dans le quatrième degré enfin où l'atteinte portée par l'impression du *Feu* peut être plus ou moins violente, soit par la profondeur de la lésion, soit par son étendue la peau, le tissu cellulaire, les muscles ou d'autres parties adjacentes peuvent avoir été attaquées, et leur tissu réduit par la cautérisation à une sorte d'état charbonneux ou de croute escarrotique. Dans ce dernier degré on peut avoir en vue non-seulement de changer une direction vicieuse des humeurs, ou de faire cesser certaines affections spasmodiques, mais encore on peut se proposer directement de détruire le tissu d'une partie affectée d'un virus particulier, comme de celui du celui du cancer ou de l'hydrophobie. On peut aussi avoir pour but de remédier à une certaine concentration vicieuse de l'agent quelconque qui réside dans les nerfs, et qui par ses désordres peut produire l'épilepsie ou d'autres maladies nerveuses. Je ne parle pas ici des cas chirurgicaux qui peuvent demander l'application du *Feu* portée à ce dernier degré (*Voy.* CAUTERE); mais en se bornant plus proprement à des considérations médicinales, on doit remarquer que lorsque l'escarre, produite par l'action du *Feu*, est tombée, la plaie qui se présente reste, comme toutes les autres plaies, soumise à l'état général de l'habitude du corps, en sorte que si l'individu est sain, jeune, plein de vigueur, cette plaie se guérit sans peine, tandis qu'elle devient d'une guérison difficile dans les cas contraires.

Les anciens, qui ont fait un si grand usage du *Feu*, sont sans doute entrés dans des détails minutieux et peu fondés sur le choix des diverses substances du cautère dans laquelle ils indiquent un rapport avec chaque maladie particulière, indépendamment de l'action du *Feu*. Ils faisoient, par exemple, un grand cas du cautère d'or pour les ulcères parce qu'ils le croyoient plus doux, et qu'il ne [illegible]uille point; cependant ils estimoient beaucoup l'airain pour les mêmes maladies à cause de sa rouille, comme s'il étoit question de rouille dans un métal embrasé; c'est en vertu des mêmes préjugés qu'ils faisoient choix du charbon ardent, du bois de figuier pour cautériser les verrues, de celui de chêne, de mirthe et de sarment quand ils vouloient joindre l'astriction à la brûlure; ils préféroient celui des racines d'aristoloche, quand en cautérisant ils se proposoient de mondifier;

de celui de laurier quand ils espéroient de résoudre, de celui de gentiane quand ils avoient dessein de chasser le venin, &c. ils ne faisoient point attention que l'embrasement qui s'empare de ces substances, détruit leurs principes constitutifs, et ne leur laisse plus d'autre vertu que celle du feu qui les remplit. Cependant, sans adopter toutes les opinions des anciens sur la matière propre à servir de cautère, les modernes n'ont pas moins appris, par l'expérience, qu'il y avoit un certain choix à faire. C'est ainsi, par exemple, que l'applicatiou d'un cautère métallique sur la tête, pour remédier à certaines maladies nerveuses, a produit des accidens graves, et même mortels, tandis que l'application du *Moxa* sur la même partie est un moyen de guérison très-efficace. (*Voyez* ADUSTION.)

On voit bien, d'après ce qui vient d'être dit ci-dessus, que l'action du *Feu* sur le corps humain produit des effets primitifs et d'autres effets secondaires, sur-tout dans le quatrième degré.

Les premiers sont la division de nos solides par la calcination de leur tissu exposé au contact de la substance du cautère, l'évaporation des fluides de la première couche, l'engorgement inflammatoire des couches suivantes, et une secousse vive et douloureuse dans le principe actif qui réside dans les nerfs. Les effets secondaires de l'application du *Feu* sont l'évacuation et le dessèchement d'une partie surchargée ou abreuvée de liqueurs, l'affluence du sang et de la lymphe dans la partie cautérisée, la suppuration, la fonte et l'expulsion des escarres qui ne peut se faire le plus souvent sans un mouvement fébrile excité dans toute l'habitude du corps; enfin le changement que produit ce nouveau centre d'irritation dans l'état spasmodique ou des affections catharrales de parties éloignées.

Usages que les anciens ont fait de l'application du Feu, et pratique de ceux qui ont marché sur leurs traces.

Il en a été du *Feu* comme de tous les moyens les plus efficaces employés par l'art de guérir. quelques personnes éclairées en ont fait un usage judicieux, tandis qu'un très-grand nombre en a abusé de manière à élever ensuite contre lui les opinions l plus défavorables. Si on se borne à recueillir parmi les anciens tout ce qu'ils ont dit indistinctement du *Feu*, on verra qu'ils lui attribuoient les vertus les plus extraordinaires et même des propriétés opposées. Ils le regardoient comme propre à remédier à toute sorte de maladies, soit que le corps péchât par trop de chaleur ou par trop de froid, par sécheresse ou par humidité, &c. On auroit dit que cet élément avoit la propriété de procurer la coction et la suppuration, de ramollir, d'atténuer, de résoudre, d'attirer, d'absorber, d'extraire, d'amasser, de resserrer, d'ouvrir, de relâcher, de chasser, de fortifier, de rétablir, de diviser; il sembloit en un mot qu'il possédât toutes les vertus. On seroit donc d'abord porté à croire que la pratique des anciens suggérée souvent par de vaines théories sur l'usage du *Feu* ardent est nécessairement exposée à mille erreurs. Mais il ne faut pas cependant trop se hâter de tirer cette conséquence, car il est certain que ce n'est qu'après avoir trouvé des remèdes qu'on a discouru sur leur action et sur leurs effets, comme le remarque l'auteur anonyme d'un mémoire inséré dans le recueil de l'académie de chirurgie (1). La pratique des anciens, ainsi que celle des modernes, n'a pas été toujours cohérente avec leur théorie; et quoique celle-ci ait été souvent erronée, l'autre a été souvent le résultat d'une expérience éclairée. Examinons l'usage et les abus qu'ils ont fait de l'explication du *Feu*.

Les anciens se sont toujours servi du *Feu* pour arrêter les hémorragies des gros vaisseaux. Mais comme le fer rouge lorsqu'on l'ôte entraine souvent avec lui l'escarre qu'il a faite, et trompe ainsi l'intention de l'opérateur, et que d'ailleurs cette escarre, lors même qu'elle reste, résiste rarement à l'effort et à l'impétuosité du sang, et qu'elle tombe trop tôt, ce seroit bien mal à propos qu'on se serviroit du cautère actuel lorsque la compression, les hyptiques ou la ligature peuvent avoir lieu. Les anciens employoient aussi le cautère actuel dans les douleurs et les dépôts d'humeurs; mais cette méthode est fort dangereuse dans les maladies aiguës et inflammatoires qui cèdent ordinairement aux évacuans, aux saignées, aux émolliens. Supposons d'ailleurs qu'il soit nécessaire d'ouvrir une issue aux humeurs lentes et pituiteuses par un cautère, ne sera-t-il pas même en ce cas plus sûr, plus prompt, et moins douloureux pour le malade de le pratiquer par incision que par inustion.

Mais sans m'arrêter ici sur des cas proprement chirurgicaux, et en insistant plus particulièrement sur les maladies internes que les anciens cherchoient à guérir par l'application du *Feu*, on doit remarquer qu'ils cautérisoient dans l'empyeme, qu'ils enfonçoient un fer rouge dans les abscès du foie; ils en faisoient de même dans le bas-ventre des hydropiques; mais toutes ces opérations sont si dangereuses par rapport à la sensibilité des parties et à la nécessité des fonctions des organes, auxquels ou au voisinage desquels ils appliquoient le cautère, qu'il est surprenant (2) que les anciens aient osé l'entre-prendre,

(1) Tome VII, pag. 348.

(2) Il est vrai qu'Hippocrate préfère absolument

prendre, et il est évident qu'on doit leur préférer la méthode qu'on pratique aujourd'hui dans les mêmes cas. Les ébranlemens des dents ont quelquefois des causes internes, et dans ces cas les Anciens conseilloient d'appliquer un fer rouge sur les gencives; mais si les dents sont ébranlées dans leurs alvéoles, parce que celles-ci se remplissent d'une matière osseuse à quoi servira l'application du cautère actuel sur les gencives. Si au contraire leur ébranlement vient de ce que les gencives sont relâchées et flétries, il est certain que les médicamens astringens, fortifians, sont bien plus propres à corriger ce vice.

On trouve bien plus de fondement à la pratique d'Hippocrate, lorsqu'il conseille la cautérisation dans les douleurs opiniatrement fixées sur une partie quand elles ont résisté à tous les autres secours de l'art. Il dit en parlant des maux de tête rebelles que ce moyen est la seule espérance de les guérir. L'effet de cette brûlure est d'augmenter, dans la partie, la force de l'action des vaisseaux sains; ce qui peut dissiper efficacement l'humeur lente qui embarrasse les extrémités vasculeuses et cause leur distention douloureuse. La cautérisation produit ainsi un centre d'irritation et des ébranlemens d'une nature différente de ceux qui sont l'effet de la maladie et la cause de la douleur, comme cela arrive dans les affections spasmodiques. Enfin l'application du *Feu* peut être utile encore en procurant un égout pour la dérivation de l'humeur morbifique. Hippocrate recommande le lin crud pour cautériser, dans l'affection sciatique sur le lieu où la douleur se fait sentir. Cette manière est encore pratiquée aux Indes. (*Voyez* ADUSTION.)

la cautérisation pour l'ouverture des abscès profonds. On peut en juger par les deux cas qu'il rapporte dans le cinquième livre des épidémies (n° 29 et 30) à l'occasion de deux malades attaqués d'abscès au basventre. Il parle aussi de la cautérisation du foie abscédé dans ses aphorismes (sect. VII. aph. 45.) Arétée, qui a traité savamment des abscès du foie, a donné le précepte de la cautérisation, lorsque l'abscès se montre à l'extérieur, et qu'il est susceptible d'être ouvert. *Si secare autem malis*, dit cet auteur, *profluvii sanguinis periculum instat, statimque hominem perdi contingit, nam sanguinis è jecore profusio coerceri nullo modo potest. Igitur, si aliquando necessariò ad sectionem venire coegeris ustorium ferramentum caudens perspicuumque ab igne accipito, et usque ad puris locum inurito, idem enim tibi secat et comburit.* M. Louis, dans le recueil des Mémoires de l'Académie de chirurgie, a cherché à justifier le précepte d'Hippocrate et d'Arétée, et il préfère le cautère actuel à l'instrument tranchant: mais ce chirurgien célèbre ne s'est-il pas laissé trop entraîner par l'autorité de deux grands médecins; et l'expérience n'a-t-elle pas prouvé de nos jours, que les abscès du foie peuvent être ouverts en toute sûreté par l'instument tranchant.

Lorsqu'il étoit nécessaire de procurer l'évacuation des matières épanchées, Hippocrate paroît quelquefois laisser l'alternative du fer ou du *Feu*. L'aphorisme 27 de la sixième section nous en fournit la preuve (1). Il y est parlé de l'abcès de la poitrine et de l'anasarque. Il y auroit bien des raisons de préférer sur-tout dans cette dernière maladie la cautérisation aux incisions que quelques auteurs modernes recommandent pour l'évacuation des sérosités infiltrées dans les cellules du tissu graisseux, car rien n'est plus ordinaire que de voir survenir la gangrène à ces sortes d'ouvertures, et on ne peut en arrêter avec sécurité les progrès qu'en appliquant le *Feu* pour encroûter pour ainsi dire les lèvres de la plaie par l'escarre qu'il produit. On doit, comme l'a remarqué M. Louis, à la chirurgie moderne une perfection bien importante dans l'opération qui convient à la leucophlegmatie, je parle des mouchetures superficielles qui entament à peine la surpeau, qu'on multiplie sans causer la moindre douleur, qu'on réitère au besoin sans crainte d'aucun inconvénient, et qui procurent des dégorgemens si abondans et si efficaces. Il se fait quelquefois aux jambes œdémateuses des sujets cachectiques, des crevasses gangreneuses! je me suis servi alors, ajoute M. Louis, d'un bouton de *Feu* pour arrêter les progrès de la putréfaction, dont j'avois vu quelquefois de mauvais effets à la suite des scarifications, quoiqu'on eut employé les cataplasmes antiputrides convenables.

Un cas bien remarquable qui a paru aux anciens demander l'application du *Feu* est celui des tumeurs inflammatoires malignes: on doit distinguer ici deux cas, celui d'abord ou la malignité étant répandue dans toute l'habitude du corps il se fait une expulsion au dehors par un dépôt critique. Il faut bien se garder d'appliquer ici des cautères qui, ou repercuteroient cette éruption, ou en arrêteroient le cours; mais il faut employer à l'extérieur les attractifs suppurans pour y hater cette affluence virulente, et administrer intérieurement les cordiaux et les antiseptiques pour fortifier les puissances naturelles qui la produisent; mais si la malignité vient du dehors, comme une piqûure venimeuse, un contact impur vénérien ou pestilentiel, &c. qui aura produit un bubon, un phlegmon, alors pour prévenir le passage de ce poison dans une habitude de corps qui est saine, il faut ap-

(1) *Qui pus thorace colligunt aut aquâ inter cutem laborant, si urantur aut secentur*, &c.

pliquer le cautère actuel pour disposer jusqu'aux dernières molécules de cet amas, et supprimer ainsi les progrès de la contagion qui menaçoit le malade. La gangrène qui survient à une tumeur peut-être dûe à un principe vénéneux, malin, local, et en ce cas on conçoit que cette maladie admettra le cautère actuel; mais sans cette circonstance, qui est très-rare, on ne voit pas quelle raison les anciens ont eu de prescrire contre la gangrène un moyen qui ne peut qu'en accélérer les progrès en ajoutant mortification à mortification, escarre à escarre.

Lorsque j'ai parlé de la pratique des anciens, relativement à l'application du *Feu*, j'ai dû y comprendre les anciens Romains à l'époque où ils furent puisercl ez les Grecs les connoissances dans les autres sciences et les arts; c'est ainsi que Celse conseille dans certains cas l'usage du cautère; mais ses conseils à ce sujet respirent la sage circonspection qui règne dans ses écrits. C'est ainsi qu'il propose dans l'hydropisie tympanite de faire, par le moyen du fer chaud, différens ulcères sur le ventre; mais il met cette cautérisation au nombre des dernières ressources, et il ne la conseille qu'après toutes les autres. Il recommande que les ulcères soient entretenus long-tems. *Ferramentis candentibus pluribus locis venter exulcerandus est* (1) *et servanda ulcera diutius.* Cet auteur espère la guérison radicale de l'épilepsie, si l'on fait sur l'occiput deux brûlures avec un fer ardent pour donner issue à l'humeur pernicieuse qui occasionne cette fâcheuse maladie. Si ce moyen n'emporte point la cause de la maladie, il est rare, dit-il, qu'elle guérisse jamais, et il faut s'en tenir à la cure palliative, en faisant également usage des choses capables d'adoucir, et en évitant les choses nuisibles.

Dans le dernier degré de consomption que Celse nomme Phthisie, lorsqu'il n'y a plus absolument à compter sur les secours ordinaires, si le mal devient de plus en plus considérable, si la fièvre et la toux sont continuelles, si le malade est dans le marasme, il faut avoir recours à des remèdes plus efficaces. On fera donc, dit Celse, avec un fer chaud un ulcère artificiel sous le menton, un autre à la gorge, deux sur chaque mammelle, et un pareil nombre à l'extrémité des os des épaules ou omoplates. Il est vrai qu'un pareil exposé peut faire regarder comme cruelle la chirurgie de Celse, et ce n'est pas sans raison que cet auteur exige, entre les qualités nécessaires à un chirurgien, qu'il soit intrépide et impitoyable, *immisericors*; mais il y a de l'inhumanité à ne point faire usage des secours de l'art, et on pourroit bien être cruel par une pitié pusillanime. Ne convient-on pas que la révulsion des humeurs qui s'évacuent par les cautères est un excellent moyen dans beaucoup de cas? La phthisie n'est une maladie si fréquente, que parce que le poumon est un viscère fort spongieux, dont les fibres ont peu de ressort, et sur lequel les fluxions des humeurs acrimonieuses se font très-aisément. Si l'on veut détourner cette humeur, et qu'on ne le fasse qu'en partie, on procurera quelque soulagement et on retardera l'époque de la mort; mais si on avoit le courage de multiplier à tems les sources de la dérivation de l'humeur, on éprouveroit probablement des succès marqués de cette pratique. Les malades ne s'y refuseroient pas si l'on pouvoit leur promettre, avec quelque certitude, les avantages qui peuvent en résulter.

La curation de l'érésipelle proposée par Celse est remarquable. Cette maladie, dit Celse, survient non-seulement à la suite des plaies, mais elle vient encore indépendamment de toute blessure. L'érésipelle est souvent dangereux sur-tout s'il occupe les environs du col et de la tête. On doit saigner, continue Celse, si les forces le permettent, et appliquer ensuite des cataplasmes. Mais si l'endroit érésipelateux est noir sans néanmoins que la noirceur s'étende dans les environs, Celse veut qu'on applique de legers caustiques pour ronger doucement les chairs pourries, et lorsqu'on a par ce moyen suffisamment détergé l'ulcère, on procure la régénération des chairs comme dans les autres plaies. Mais si la pourriture est plus considérable, si le mal s'étend et gagne les environs, il faut avoir recours à des caustiques plus violens; et s'ils ne font rien, il faut brûler l'endroit jusqu'à ce qu'il n'en découle plus d'humeur, car les parties saines demeurent seches quand on les brûle. Cette pratique, dit M. Louis, sera toujours très-salutaire, et l'on ne risque point de dire que par son omission l'art perdroit de son excellence. La cure de la gangrène présente également, dans Celse, un tableau bien raisonné pour la conduite intérieure et extérieure. Lorsque le mal est borné, il conseille d'emporter la pourriture avec l'instrument tranchant; mais si le mal s'étend, malgré les remèdes prescrits, il faut, dit-il, brûler tout ce qui est gangrené. Il ne recommande l'amputation du membre, que pour sauver le reste du corps, lorsque tous les secours ayant été inutiles, le mal commence à s'étendre. C'est un remède déplorable, ajoute-t-il, mais il est le seul: *miserum sed unicum auxilium.*

Après avoir décrit les signes du charbon avec élégance et précision, Celse dit, avec moins de fondement, que la meilleure méthode est de

(1) Lib. 7. cap. 22.

brûler le charbon sur le champ. Cette opération, ajoute-t-il n'a rien de douloureux, car les chairs sont mortes, et par conséquent privées du sentiment. Il faut continuer de brûler jusqu'à ce qu'on sente de la douleur de tous côtés, ensuite on traite l'ulcère comme les autres brûlures. Il se forme une croute qui, venant à tomber et à se séparer des parties saines, emporte avec elle tout ce qu'il y avoit de vicié; et lorsque l'ulcère est bien détergé, on se sert de remèdes propres à faciliter la régénération des chairs. Voilà les propres paroles de Celse qui, dans quelques autres cas semblables, comme dans la cure de l'anthrax et du thériome prescrit l'usage du *Feu*, suivant le même principe, en recommandant expressément de prendre garde aux nerfs, aux tendons.

La morsure des animaux enragés est un cas qui ne doit pas être passé sous silence. Si on a été mordu par un chien enragé, dit Celse, il faut attirer le virus au-dehors par le moyen des ventouses, qu'on applique sur la plaie; ensuite, on brûle l'endroit qui a été mordu, s'il n'est, ni nerveux, ni tendineux. Il ajoute ensuite, que si on n'a point brûlé l'endroit de la morsure, il faut appliquer dessus des caustiques violens. Mais cette méthode a été perfectionnée depuis, comme on en peut juger par la lecture des ouvrages d'Ætius.

Ce dernier auteur, dit que dans le cas de paralysie, il n'hésiteroit nullement de cautériser avec le fer ou avec un médicament. Il conseille même d'en multiplier les applications, en faisant des escarres sur différentes parties. Archigènes lui a fourni le chapitre des abscès de la poitrine. Il parle des tubercules qui se forment dans les poumons, et qui viennent successivement à suppuration. Il donne des moyens pour prévenir les petites vomiques qui ont coutume de se succéder; et si les médicamens sont inutiles pour empêcher ces récidives, il veut qu'on ait recours aux cautères. *Quod si saèpè puris collectio contingat, securius est crustas per cauteria inurere*. On ne peut donner trop promptement du secours, dit Ætius, à ceux qui ont été mordus d'un chien enragé, *quam celerrimè*, car aucun de ceux qui n'ont pas été traités méthodiquement, n'en est échappé. Il faut d'abord commencer par aggrandir la plaie avec l'instrument tranchant, et en scarifier profondément l'intérieur, pour faire sortir beaucoup de sang de cet endroit. On cautérisera ensuite avec des fers rouges; on pansera avec des porreaux, des oignons ou de l'ail avec le sel; et lorsque les escarres seront tombées, il faut bien se donner garde de cicatriser avant quarante ou soixante jours; et s'ils venoient à se fermer, il ne faut point hésiter à les rouvrir de nouveau. On voit par le passage de cet ancien Médecin, que les modernes n'ont dit rien de mieux sur ce point.

M. Louis, du Mémoire duquel est extrait ce qui vient d'être dit, remarque que, quoique Paul d'Egine ait très-bien mérité de la Chirurgie en plusieurs endroits, il n'est pas original sur l'usage du *Feu*. Il en parle comme Hippocrate et Celse en ce qui regarde les dérivations. Il dit dans la cure de l'empyème, que pour le cautère actuel on doit se servir de la racine d'aristoloche avec de l'huile mise sur le feu. Il rapporte aussi, d'après Léonide, la manière de passer un fer rouge à travers la plèvre, pour ôter la matière purulente du thorax. La chirurgie moderne a trouvé dans l'usage des mèches de lin, un moyen d'entretenir, sans inconvénient, la voie pour l'issue des matières. Malgré cela, on pourroit donner des raisons pour montrer la préférence de l'ouverture faite avec le cautère actuel, sur-tout dans le cas d'hydropisie. La perforation de la poitrine avec le fer rouge, en causant une perte de substance, assure une voie à l'évacuation de l'humeur contenue, sans exiger la nécessité d'entretenir une mèche dans le passage; et en supposant qu'on trouve l'usage de cette mèche convenable, elle se placera sans douleur pour le malade, parce que les parois cautérisées de la route qui conduit dans l'intérieur du thorax, n'ont plus de sensibilité. De plus, on prévient le danger de la gangrène, qui succède assez souvent aux plaies faites dans des parties œdémateuses, ou dont les parois sont continuellement abreuvées par les eaux. Mais, quoiqu'il en soit, on peut toujours assurer que si cet accident arrivoit à la suite de l'opération de l'empyème, faite avec l'instrument tranchant, le meilleur moyen d'en borner les progrès avec efficacité, seroit de porter le cautère actuel dans tout le passage.

Les anciens faisoient aussi un grand usage du cautère actuel, dans les maladies des articulations. L'observation leur avoit appris que les capsules ligamenteuses se relachoient souvent, parce qu'elles étoient humectées par l'humeur glaireuse que nous connoissons sous le nom de synovie. Ils attribuoient aussi les douleurs articulaires à un engorgement d'humeurs pituiteuses, que l'action du feu devoit consumer; et ils comptoient sur cette même action pour fortifier les parties solides, et prévenir la récidive des douleurs, parce que les parties coroborées n'étoient plus susceptibles d'être abreuvées. On pratiquoit ces sortes de cauterisations du tems d'Hippocrate. Celse en parla aussi à l'occasion de la sciatique; mais Paul d'Egine en traite d'une manière particulière. Il recommande de faire un seton avec un fer rouge à la peau de l'articulation de l'humerus, contre les luxations

de cet os, qui sont si difficiles à maintenir lorsque les ligamens sont fort lâches; et s'il y avoit trop d'étendue d'une ouverture à l'autre, il faudroit, dit cet auteur, passer un stilet dans ce trajet, et brûler ensuite la peau au milieu de deux ouvertures jusqu'au stilet. Il indique la précaution de ne pas comprendre plus que les tegumens, pour éviter les accidens qui peuvent être la suite de la cautérisation des parties nerveuses qui sont au-dessous.

Pour passer maintenant aux Arabes, on doit remarquer que la cautérisation leur étoit si familière, qu'elle en a porté le nom, *ustio arabica*. Hali rapporte que les Perses cautérisoient la région de l'estomac en plusieurs lieux, avec une éponge de chêne quand il avoit été affoibli par une longue diarrhée. Albucasis, dans le douzième siècle, fut le restaurateur de la chirurgie presque éteinte de son tems. Son premier livre roule sur les cautères, dont l'usage lui étoit plus familier qu'aux Grecs même. Il le regardoit comme un remède universel pour dissiper toutes les maladies. Marc-Aurele Severin, rapporte et paraphrase avec complaisance dans sa pyrothécnie chirurgicale, la première période du livre d'Albucasis, sur les grandes propriétés du *Feu*. Quoiqu'il fit un grand usage des cautères, il ne les appliquoit pas en téméraire. Les connoissances anatomiques, telles qu'elles étoient alors, le guidoient dans l'administration d'un secours aussi efficace. Il avertit qu'il faut connoître au juste la situation des nerfs, des tendons, des artères et des veines. Il rapporte l'histoire d'un malade, tué, dit-il, parce qu'on lui avoit brûlé les tendons, en lui cauterisant le pied. Il remarque que la direction d'un secours aussi puissant demande un chirurgien adroit et expérimenté, qui connoisse bien la nature différente de chaque homme en particulier, et l'état de sa maladie, les causes, les accidens et le tems auquel elle a commencé. On voit donc que cet auteur étoit loin de suivre un aveugle empyrisme dans l'application du *Feu*.

Ambroise Paré n'a pas été moins soigneux de bannir la routine de cette partie de l'art de guérir. Il a proscrit les huiles bouillantes du traitement des plaies d'armes à feu, et a substitué la ligature à la cruelle application des cautères actuels dans les amputations. Le même auteur entre dans un détail fort circonstancié sur la cure de la sciatique, par le moyen des médicamens; mais s'ils sont inutiles, il propose la cautérisation en plusieurs endroits, autour de l'articulation, pour discuter les humeurs et raffermir les solides. Il loue aussi la cautérisation dans la curation des plaies faites par la morsure des animaux enragés, et il s'étaye de l'autorité d'Ætius.

Parmi les auteurs qui ont étudié avec le plus grand soin les anciens, sans suivre aveuglément leurs préceptes sur la cautérisation, on doit mettre Fabrice d'Aquapendente. La doctrine qu'ils ont fondée, il l'appuie sur les lumières que lui fournissoient les découvertes anatomiques modernes, auxquelles il a eu grande part, et sur une pratique réfléchie. Il incline toujours pour les moyens les plus doux, et personne peut-être n'a mieux entendu que lui l'art de faire la chirurgie au rabais des opérations, par la juste administration des médicamens convenables aux indications des maladies, suivant la différence de leurs causes, de leurs symptomes, de leurs accidens, &c. Son autorité ne sera pas suspecte lorsqu'il recommandera l'usage du *Feu*, puisqu'il le rejette dans beaucoup de cas où les anciens l'employoient. Celse avoit proposé la cautérisation des veines variqueuses des jambes, et Paul d'Egine vouloit qu'on les emportât avec l'instrument tranchant. Fabrice d'Aquapendente rejette ces deux méthodes comme trop dures; il leur substitue l'application des remèdes qui répriment, aidés d'une compression faite avec art, et il prescrit, après la cure, les bas de peau de chien, pour éviter la récidive.

Fabrice d'Aquapendente, désaprouve les cautérisation de la tête, dans la vue de détourner les fluxions d'humeur, qui se font sur les yeux ou qui causent des migraines, des cephalalgies. Il donne la préférence au seton, qui a tous les avantages du cautère, et qui n'est pas moins douloureux. Il condamne aussi les cautérisations de l'abdomen, sur la région du foie, de la rate, du ventricule, pour les maladies de ces viscères. L'application des cautères ne peut point guérir l'intempérie de ces viscères, qui sont fort éloignés de la peau qu'on brûle; on a trouvé d'ailleurs des moyens plus doux pour remédier aux maux que Paul et Albucasis prétendoient guérir par la cautérisation. Enfin, dit Fabrice, les cautères agissant avec violence et dans le moment même, on peut s'en servir dans un cas pressant, ou qui menace d'une mort prochaine; par exemple dans l'épilepsie, l'apoplexie, le sphacèle, dans les grandes hémorragies et autres cas semblables, mais non dans une maladie chronique et habituelle, qui dépend de l'intempérie d'une partie. L'auteur cependant dans ce dernier cas, n'entend parler que des viscères contenus dans l'abdomen; car il loue par exemple la cautérisation des articulations, pour des maladies que les anciens rapportoient, à ce qu'ils appeloient une intempérie froide. L'amas de la matière muqueuse, dont les articulations sont humectées dans l'état naturel, relache les ligamens, rend l'articulation foible, et c'est une cause interne de luxation. La douleur accompagne assez souvent cet accident, par la contusion que la tête de l'os, qui sort de sa cavité, fait sur les parties ner-

veuses qu'elle comprime ou distend violemment. Fabrice d'Aquapendente rapporte à cette occasion les préceptes d'Hippocrate, de Celse, d'Ætius et de Paul d'Egine. Il donne à ce sujet deux observations qui lui rendent raison de l'efficacité du moyen. Il avoit essayé sans succès l'application des remèdes capables de ramollir et de discuter la matière qui rendoit un genou fort gonflé et très dur. Le malade guérit par l'application de cinq ou six cautères actuels, ronds et assez larges. Le second cas est encore plus remarquable. Un homme avoit le genou si gonflé et si dur, qu'il ne pouvoit plus le faire mouvoir; Fabrice, appellé avec Capivaccius, jugea que cette maladie étoit incurable. Un empyrique, qu'on appella, mit un médicament irritant sur la partie, qui y excita une grande inflammation avec chaleur, rougeur et douleur, et dès ce moment même le genou acquit un peu de mouvement, et les choses ont toujours été de mieux en mieux jusqu'à la parfaite guérison. L'amour de la vérité et du bien public, fait dire à cet auteur que cet empyrique a fait une cure qu'il n'a pas osé entreprendre; et il en prend occasion d'expliquer le fait, parce que le caustique a échauffé et atténué la matière froide et épaisse qui formoit la tumeur.

C'est sous Fabrice d'Aquapendente et sous Spigelius, que se sont formés Scultet et Glandorp, deux chirurgiens Allemands, qui ont fait usage du cautère actuel avec intelligence. Scultet rapporte avec complaisance l'observation de la cure d'un ozène par le moyen du cautère actuel, car c'étoit, dit-il, ma première opération. La puanteur et la noirceur du pus qui couvroit une tente de linge mise dans la narine d'un homme qui avoit été traité de la maladie vénérienne, manifestoit assez qu'il y avoit un ulcère avec carie. Spigelius qui étoit indisposé, chargea Scultet, son élève, de cette opération; il lui prêta ses instrumens, qui étoient une canule percée de côté, et un cautère, dont l'introduction dans la canule mise dans le nez, a servi à brûler le lieu ulcéré. L'exfoliation se fit au bout de quatorze jours, et il y avoit deux ans qu'on traitoit le malade inutilement. Scultet dit, qu'il a fait depuis, cette opération plusieurs fois en Allemagne; mais que, pour diminuer l'horreur que pouvoit inspirer cette cautérisation, il mettoit du coton sur les yeux et les bandoit, afin de dérober ses instrumens à la vue de ses malades.

Ce même Scultet avoit oui dire à un étudiant qu'il avoit été témoin d'une cure d'ozène faite par Fabrice d'Aquapendente avec une canule pleine, c'est-à-dire que le cautère ne pouvoit agir que sur les parois de la canule, et n'avoit point d'action immédiate sur l'ulcère; il ne vouloit qu'échauffer la partie, et en dessécher l'humidité. On retiroit la canule dès que le malade faisoit signe que le sentiment de chaleur devenoit trop vif. La réitération de cette pratique suppléoit à la cautérisation Les procédés doux étoient toujours préférés par Fabrice d'Aquapendente, et on en peut juger par un autre point de sa pratique. Il craignoit, par exemple, de retrancher la luette trop longue avec des ciseaux, et il ne vouloit pas qu'on la cautérisât avec une petite cuillère destinée à cet usage, qu'on faisoit rougir, et cela, dans la crainte d'en brûler plus qu'il n'est nécessaire; mais il conseille de faire chauffer suffisamment cet instrument, pour qu'il puisse fortifier la partie, et y faire renaître la vie en rappellant la chaleur naturelle qui y est languissante.

Glandorp, dont je parlerai ci-après en traitant du feu potentiel, a fait un traité sur les fontanelles et les setons, qui a pour titre: *Gazophilacium polypusium fonticulorum et setonum*, dans lequel il sapporte tout ce qui a été dit sur la matière des cautères par les anciens et par les modernes, et pour avoir éprouvé lui-même la différence de l'application du cautère actuel et du potentiel. Il marque une si grande prédilection pour la première espèce, qu'il dit qu'il aimeroit mieux qu'on lui en appliquât six de cette espèce, qu'un de la seconde. Le cautère actuel, ajoute-t-il, fait plus de peur que de mal; *actuale cauterium majus malum quam dolorem incutit.* (*Voyez* FONTICULE, SETON.)

Marc-Aurele Severin, un des restaurateurs de la chirurgie moderne, s'est montré en même-tems un des plus zélés partisans de la pratique des anciens sur l'application du *Feu*. Je ferai, dit-il, tous mes efforts pour rétablir cette chirurgie généreuse et Herculienne. Il a fait un grand ouvrage sur cette matière; il rapporte tout ce qui a été dit sur l'usage du feu; une sorte d'enthousiasme le saisit et il tombe dans le défaut ordinaire aux Panégyristes ardens, il outre son sujet; cependant on reconnoît dans son ouvrage le travail d'un homme habile, savant et expérimenté dans son art. Il entre dans un assez grand détail sur la matière des cautères; il préfère les instrumens de fer, parce qu'ils conservent plus long-tems le feu. On peut en arrêter l'activité en la passant légèrement; c'est une des remarques de notre auteur, et qu'il a tirée des anciens. Albucasis mettoit un cautère légèrement échauffé dans le conduit de l'oreille bouché par une caruncule. Aurelianus appelle ces sortes de cautères, tièdes; et Paul les nomme froids, et en recommande l'application dans les durillons des pieds et des mains. Severin dit, dit, d'après Aurelianus, qu'on peut appliquer

dans la sciatique des sachets de sel blanc, arrosés d'eau marine, qu'on pense avec des fers chauds assez larges pour que l'humidité pénètre dans les parties. Voilà une façon très-efficace de faire pénéter les résolutifs et les discussifs.

Severin divise le dernier livre de sa Pyrotechnie chirurgicale en deux parties. Dans la première qu'il nomme Entopyrie, il traite de la cautérisation dans les maladies internes; on y lit des observations de cures admirables, opérées par la diversion des humeurs à la suite des cautères. La seconde partie de ce dernier livre, sur l'usage du *Feu*, est intitulée Exopyrie, c'est-à-dire, de la cautérisation dans les maladies externes. Les ulcères et les abcès, accompagnés de corruption d'os ont cédé à ce moyen. L'auteur a arrêté la gangrène et la pourriture avec les cautères actuels; il a détergé les ulcères malins et rongeurs; il s'est servi d'un fer chaud, en forme de couteau, pour ouvrir les tumeurs froides. C'étoit aussi le sentiment de Pigray. Il a porté le *Feu* avec succès sur des chancres de la joue, du nez et du fond de la gorge, que les Médecins et les Chirurgiens regardoient comme incurables; les bubons vénériens et pestilentiels, les fistules dans différentes parties, les exostoses et les tubérosités des os, produits par le virus vénérien ont été guéries entre ses mains par l'application du *Feu*. Il faut convenir que depuis cette époque on s'est bien relâché sur ce moyen de l'art de guérir, soit qu'on doive l'attribuer à une sorte de désuétude où est tombé un des remèdes les plus efficaces, par la pusillanimité des malades, soit que les gens de l'art ayent manqué de courage pour le proposer, quand on a vainement tenté tous les autres moyens dictés par l'expérience.

Des maladies qui peuvent encore exiger l'application du Feu.

Quelques auteurs modernes, plus connus par des compilations, que par des ouvrages originaux, ont donné dans des traités généraux de chirurgie la description de différentes formes de cautères, et ils en indiquent l'usage dans la carie des os, dans le squirre, dans le cancer, les excroissances, les charbons, les gangrènes, ainsi que pour ouvrir des fonticules, faire des setons, arrêter les hémorrhagies, guérir la goutte sereine, l'épilepsie, les douleurs de sciatique, des dents et d'autres parties; ils parlent souvent aussi de son usage et de son efficacité pour la guérison de plusieurs maladies. (*Heister*, *inst. ch.*) Qui ne croiroit d'abord que ces auteurs ne s'écartent presque point de la pratique des anciens? Cependant lorsqu'ils nous exposent la terreur que ce remède imprime aux malades, sa cruauté, les douleurs violentes qu'il cause, les dangers que son application, mêmes dans la gangrène fait encourir, lorsqu'ils ajoutent que l'*usage des cautérisations est extrêmement tombé*, n'est-on pas porté à croire que ces auteurs en ne condamnant pas tout-à-fait l'usage du *Feu*, se conduisent plutôt par une autorité étrangère, que par leur raisonnement et leur propre expérience.

D'autres auteurs, entre lesquels on peut citer Garengeot (*des instrum. en chir.*) décrivent et même ont fait graver plusieurs espèces de cautères, et à peine s'en servent-ils, si ce n'est dans le traitement de la fistule lacrymale et dans l'exfoliation des os. Il s'en trouve parmi les modernes dont le langage pourroit faire (1) croire que l'usage du *Feu* leur est familier. Comme cependant ils n'en font l'éloge que pour l'avantage qu'il a de réprimer les fongus, et traiter la carie avec vermoulure, ils renferment l'usage de ce remède dans des bornes trop étroites, de même que d'autres qui le conseillent seulement dans la (2) gangrène humide, dans la carie profonde et dans la fistule lacrymale. (3) D'autres auteurs croyent que ses effets ne sont pas aussi fâcheux dans la carie des os, que dans les autres cas où on les désaprouve; (4) d'autres prétendent qu'on ne doit pas même s'en servir dans la carie des os. (5) Quelques-uns ajoutent qu'il n'est plus pratiqué que dans la carie profonde, dans l'exostose et l'hypersarcose; ils prétendent cependant que ce n'est qu'au grand préjudice de l'art de guérir, que les modernes en ont rejetté l'usage dans plusieurs cas, comme le dit M. Lecat dans le recueil des pièces qui ont concouru pour le prix à l'académie de chirurgie. Quelques autres avancent que ce remède est totalement tombé en discrédit, et qu'on ne s'en sert aujourd'hui que pour les tumeurs malignes et les ulcères de mauvais caractère, lorsqu'il est à craindre que la malignité ne s'étende et ne gagne les parties saines, parce qu'on doit peu compter sur la ligature et sur les astringens. M. Ledran regarde comme trop cruel l'application d'un fer rouge sur le corps vivant, et surtout sur les parties molles. La cautérisation même des os paroît un remède trop cruel à M. Sharp; si l'on en croit ce dernier auteur, ce remède, qu'on regardoit autrefois comme divin, sera dans peu entièrement rejetté de la pratique de l'art de guérir. Il est vrai qu'il n'est

(1) Monro, Edimb. Essai.

(2) Guizard, *pratiq. chir.*

(3) Ledran, Platner, Garengeot.

(4) Platner, *inst. chir.*

(5) Le Monnier, *non ergo in ossium carie cauterium actuale.*

plus question à présent de cautère actuel dans les livres de chirurgie, si on en excepte l'adustion par le moxa. (*Voy*, Adustion.) Il est vrai encore que non-seulement ce remède est banni de la pratique des hôpitaux, mais qu'on ne trouve pas même des fers à cautériser dans les arsenaux de chirurgie, sur-tout des jeunes chirurgiens; en sorte qu'il paroît, comme le dit Platner, que dans ce siècle délicat on a presque cessé de mettre le *Feu* au nombre des remèdes. Mais la raison et l'expérience n'apprennent-elles pas que rien ne peut suppléer l'application du *Feu* dans certains cas; et ne réclament-elles pas également contre l'abus qu'on en faisoit anciennement et contre l'espèce d'oubli où il est tombé parmi les modernes.

On ne doit point se dissimuler que la doctrine fondamentale de l'art de guérir n'ait reçu de grands changemens depuis la découverte de la circulation du sang, depuis l'étude particulière qu'on a faite des loix de la sensibilité et de l'irritabilité; ainsi que depuis qu'on a acquis des connoissances étendues sur le système glanduleux et lymphatique. On a banni l'ancien jargon physiologique de *chaleur innée*, d'humide radical, et de différentes facultés, restes de l'ancienne philosophie. On ne croit plus qu'il faille raisonner sur les opérations de la nature par des subtilités et des distinctions métaphysiques. Les chirurgiens ont cultivé l'anatomie; l'art des opérations s'est perfectionné, parce qu'on a mieux connu le corps humain et les maladies qui l'attaquent. On a inventé beaucoup d'instrumens pour remplir divers objets. Le *Feu* a inspiré de l'aversion et on s'est servi de cautères potentiels dans tous les cas où l'instrument tranchant ne pouvoit avoir lieu. Une autre cause de cette préférence tient aux progrès de la chimie, qui a multiplié les remèdes caustiques. Le cautère actuel ne paroît être resté dans la chirurgie que lorsqu'il s'agit de détruire et de hâter les exfoliations, encore n'est-ce que dans le cas où l'on ne peut être sûr d'enlever exactement le vice local par le tranchant de la gouge ou du ciseau.

Il est certain que l'instrument tranchant est en général préférable pour l'ouverture ou pour l'extirpation des tumeurs, comme le remarque M. Medalon dans un mémoire qui a mérité un prix de l'académie de chirurgie; mais dans les abcès gangréneux on ne retirera pas le même effet de l'instrument tranchant que du cautère actuel. Dans les tumeurs dures qui ne sont pas susceptibles d'être simplement ouvertes, si l'indication exige qu'on y attire l'inflammation pour la faire suppurer plus promptement, les cautères potentiels peuvent être employés; ils font naître la suppuration; mais si la tumeur est déjà disposée à la pourriture, le cautère potentiel ne convient point; il faut, suivant les principes qui ont été posés sur l'action du *Feu*, préférer le cautère actuel. L'incision nécessaire pour donner issue aux matières contenues a souvent donné lieu à une plus grande corruption dans certains anthrax. L'accès de l'air rend la pourriture contagieuse, et lui fait faire des progrès; l'application du *Feu* n'a pas cet inconvénient; il augmente la force vitale dans les vaisseaux circonvoisins et il forme à l'extrémité des vaisseaux divisés une escarre solide qui tient lieu de tégumens naturels. Que pourroit-on faire de mieux, que de porter le *Feu* sur ces maux de gorge gangréneux, qui sont quelquefois si meurtriers; ne ne peut-on pas les considérer comme une espèce de charbon placé dans un lieu chaud et humide, disposé par conséquent à une prompte putréfaction par sa situation, même indépendamment de sa nature. On n'a pas vu que les scarifications aient fait du bien, et la cautérisation auroit probablement arrêté les progrès du mal si on l'eût employé lorsqu'il étoit tems. La pratique présente quelquefois un tableau affreux dans certaines circonstances qui affectent les os maxillaires supérieurs ou inférieurs, qui s'étendent au loin, qui rongent les chairs et les os. On ne peut absolument espérer de guérison que par l'éradication de ces tumeurs fongueuses. L'instrument tranchant peut emporter le plus gros de la tumeur, si on peut parler ainsi; mais ce ne sera qu'avec des cautères actuels qu'on pourra détruire la racine du mal, consommer l'humidité sanieuse des parties voisines, et procurer des croutes qui les préservent contre les causes destructives de leur substance. Il faut y revenir plusieurs fois, et être fort attentifs à consumer les points de chair qui voudroient végéter en tubercules contre nature sur la surface découverte.

Le cautère moins convenable, est pour réprimer les effusions du sang ou de toute autre liqueur qui se font par les plus petits vaisseaux que les styptiques, les astringens ou la compression, moyens dont il ne résulte aucune lésion dans les parties, au lieu que l'application du cautère produit le sphacèle. Cependant le sang ou la lymphe sortent quelquefois avec tant d'abondance des excroissances fongueuses qui suivennent après l'application des sangsues dans les enfans, ou dans ceux dont le sang a perdu sa consistance à la suite des fièvres hectiques fort longues, qu'on ne peut l'arrêter qu'à l'aide du cautère. On peut arrêter certainement, et sans retour, les hémorrhagies fournies par l'ouverture des artères en liant les vaisseaux. Cependant il se rencontre dans la pratique des cas où, par rapport à la situation et au cours du vaisseau, le bandage ni la ligature ne peuvent être

d'aucun usage, et où on est obligé de recourir au cautère. Supposons, par exemple, que l'artère intérosseuse de l'avant-bras ou de la jambe ait été ouverte par une épée ou tout autre instrument piquant, il est bien certain que dans ce cas la compression ni la ligature n'offrent aucune ressource, et qu'on sera obligé de porter un fer rouge sur l'ouverture de l'artère à l'aide d'une canule, pendant qu'en même tems on fera une forte compression sur le tronc de l'artère brachiale ou crurale avec un tourniquet pour empêcher que l'affluence du sang n'amortisse l'action du *Feu*.

On extirpe avec le plus grand succès les tumeurs enkistées, les tubercules, les excroissances avec l'instrument tranchant, et l'on guérit les fistules en les ouvrant par ce moyen; mais souvent ils sont insuffisans pour détruire radicalement ces maladies, et pour lors on est obligé de recourir au cautère. Dans le cas où l'on pourroit se servir indifféremment du scalpel ou du cautère, on donne quelquefois la préférence à celui ci, et avec raison, par rapport à la manière dont il agit, à ses qualités particulières, parce que c'est un remède irritant, stimulant, qui détruit l'obstruction, la stagnation des humeurs, change la nature de celles-ci, et produit un escarre dont la lente séparation d'avec les parties vives peut être de quelqu'utilité. On parvient souvent bien plus certainement, et avec une moindre perte de substance par l'application du *Feu*, que par l'incision ou tout autre moyen, à affoiblir la violence du venin introduit dans une plaie, et à prévenir ses pernicieux effets sur les nerfs, ainsi que ceux qui résultent du transport du sang de la partie malade dans le reste du corps.

Il est presque impossible d'obtenir la cicatrisation de ces ulcères fongueux, d'où il découle une sanie de couleur pâle et cendrée, si l'on n'en détruit les mauvaises chairs par le cautère. Ce remède ranime l'action et la force des solides, obstrue les vaisseaux, et procure enfin la formation d'un pus blanc, épais, glutinueux et louable.

La gangrène qui vient de foiblesse et de relâchement, gagne souvent les parties saines si on ne la borne à tems par l'application de ce remède, dont l'efficacité procure la séparation des parties mortes d'avec les vives.

Lorsqu'un os est vicié sans que cependant la circulation y soit totalement éteinte, l'exfoliation se fait attendre fort long-tems: car, pour qu'elle se fasse, il faut que la partie morte se dessèche, et que la partie saine s'enflamme. Lorsqu'on applique le cautère qui produit ces deux effets (1) en même-tems, la lame osseuse se sépare beaucoup plus promptement, parce que les chairs qui croissent au fond et aux bords de la plaie la poussent en tout sens. Les tumeurs indolentes, dont la suppuration est tardive, murissent bien plutôt par l'application du cautère, et la chûte de l'escarre donne une libre issue à la matière qu'elles contiennent. Les cautères paroissent donc être propres à procurer la mâturité et l'ouverture des tumeurs scrophuleuses, aqueuses, gélatineuses, des bubons, froids vénériens, des parotides, des bubons pestilentiels et autres tumeurs semblables.

On est quelquefois obligé de tenir l'orifice de certains ulcères ouvert pour que le fond ait le tems de se conglutiner et se remplir de chairs. Par exemple, lorsque, par rapport à la situation, il est impossible d'emporter aussi profondément qu'il seroit nécessaire une tumeur enkistée, dont le sac contient de l'eau, ou de la matière semblable à de la gelée ou de la bouillie, lorsqu'une flèche ou tout autre corps est engagé si profondément dans une plaie qu'on n'en puisse faire l'extraction, lorsqu'une lame d'os carié n'est point encore séparée, dans tous ces cas ou autres semblables, il est utile de détruire les bords de l'ulcère à l'aide du cautère pour empêcher que son ouverture ne devienne trop étroite. C'est pourquoi, lorsque l'on ouvre les abscès et les tumeurs dont je viens de parler, il faut observer de brûler les tégumens avec le cautère afin qu'après la chûte de l'escarre, si l'on peut, sans danger, différer l'évacuation de la matière jusqu'à ce tems, cette même matière trouve une issue facile. Si au contraire il est nécessaire de l'évacuer sur le champ, il faut enfoncer le bistouri dans la tumeur au travers de l'escarre.

Dans quel cas le Feu *ou cautère actuel est préférable au cautère potentiel.*

On doit préférer le cautère actuel lorsqu'on a besoin de brûler sur le champ et très-promptement,

(1) Les os, soit compactes, soit mols, et parmi ces derniers, ceux qui le sont davantage, se carient ordinairement à leur superficie, lorsqu'ils sont découverts et exposés à l'impression de l'air; si dans ce cas, on rugine la partie altérée, ou qu'on l'emporte avec la gouge, il est à craindre que la lame saine qui est dessous, exposée ainsi à l'air par ces opérations, ne soit atteinte de carie avant que la plaie ait pu se remplir de nouvelles chairs. On ne peut donc se conduire ainsi dans ces sortes de cas, sans courir le risque de rendre la cure fort longue et fort ennuyeuse. On préviendra cet inconvénient, en procurant une exfoliation salutaire par l'application du feu sur la surface altérée de l'os.

tement. On peut apporter pour exemple de ce cas celui d'une plaie infectée de venin, la sortie du sang et de la lymphe trop dissous par l'extrémité des petits vaisseaux qu'on ne peut arrêter par les styptiques, l'impossibilité d'arrêter, ni par la ligature, ni par la compression, l'écoulement du sang par l'ouverture des artères.

Le cautère actuel doit être aussi préféré au potentiel, lorsqu'il est nécessaire, pour obtenir la guérison, de dissiper les humeurs aqueuses ou d'exciter l'action des vaisseaux, afin que l'absorption et la suppuration en soient augmentées. Nous avons dit plus haut qu'on se trouvoit bien de l'usage du cautère dans le traitement des tumeurs aqueuses, gélatineuses.

On doit observer aussi que les cautères potentiels ne remplissent point nos vues, lorsqu'il est nécessaire de prescrire des bornes exactes à la brûlure; car ces médicamens se fondent plus ou moins en exerçant leur action, et s'étendent dans le voisinage, sur-tout au-dessous de l'endroit où ils ont été appliqués. Le *Feu* au contraire s'emploie très-avantageusement en ce cas, et on doit s'en servir sur-tout si, par rapport à la situation de la partie malade, on ne peut conduire à l'œil l'application du cautère, ni la corriger avec la main lorsqu'elle a été mal faite, et qu'il y a en même tems un écoulement abondant de liqueurs propres à fondre le cautère potentiel. On arrêtera donc bien plus sûrement les hemorrhagies par le *Feu* que par le cautère potentiel.

Lorsque l'on craint que du pus ou quelqu'autre humeur ne s'écoule pendant l'action du cautère, on doit, sans contredit, préférer le cautère actuel, parce que les médicamens caustiques se fondant par l'action des liqueurs épanchées, ils sont entraînés avec elles, et brûlent et rongent les parties voisines. Ces accidens ne sont point à craindre de la part de *Feu*.

S'il est nécessaire de cautériser des tumeurs et des ulcères situés dans le gosier, un fer rouge, conduit sur le mal au moyen d'une canule, remplit parfaitement cette indication sans blesser les parties voisines, et sans que le malade soit exposé à rien avaler du nuisible.

Le *Feu* est bien plus stimulant que le cautère potentiel. Il sera donc d'une plus grande efficacité pour guérir les spasmes, fortifier les solides, exciter l'inflammation et accélérer la suppuration, et devra être préféré dans le cas dont nous allons parler.

Dans l'odontalgie, les affections des nerfs, le clou hystérique, l'apoplexie, la paralysie, &c. l'irritation, causée par l'application d'un fer ardent, calme souvent des douleurs très-aiguës, et guérit quelquefois les maladies.

Quoique le raisonnement et l'expérience répétée, et les succès surprenans du cautère actuel dans les maladies les plus difficiles à guérir rendent son usage très-recommandable, il s'est cependant trouvé des auteurs qui le condamnent absolument dans tous les cas, par rapport à la cruauté dont il présente l'image, et qui retombe sur le chirurgien lui-même, ainsi que par rapport à la terreur que ce remède imprime au malade et aux douleurs violentes qu'il fait éprouver. Mais on peut leur répondre : 1°. que dans le tems où ce remède étoit fort usité, on ne taxoit point les chirurgiens de cruauté. D'ailleurs, il me semble qu'il y en a bien davantage dans ces opérations de chirurgie qui s'exécutent par une lente dissection des parties, méthode dont ils font de pompeux éloges; 2°. que l'on peut diminuer certainement la frayeur du malade en cachant le feu dans une canule, et en couvrant le visage du malade comme on a coutume de le faire dans toutes les opérations de chirurgie; 3°. que la douleur causée par le cautère actuel n'est ni si cruelle ni si intolérable qu'on se l'imagine ordinairement, et elle n'est pas de longue durée, comme l'a remarqué Heister. M. Morand ayant appliqué le cautère actuel sur le nez, dont la sensibilité est fort grande, le malade, autant qu'on peut en juger par son histoire, ne se plaignit point d'avoir souffert de violentes douleurs.

(M. Pinel.)

FEU POTENTIEL. (*Mat. méd.*)

La propriété qu'ont certaines substances chimiques de produire une escarre sur les parties vivantes du corps humain, de même que des matières qui sont dans un état d'ignition, a fait donner à ces caustiques le nom de *Feu potentiel*; tels sont l'alkali de potasse, celui de (1) soude, l'ammoniaque, le nitrate d'argent, &c. Soit en effet que ces agens chimiques détruisent le tissu de nos parties, en vertu d'une affinité particulière qu'ils ont avec certains principes constitutifs qui les composent, soit que leur action s'exerce d'une autre manière qui nous est inconnue, le résultat de leur application a une

(1) Dans un tems où la chimie étoit encore au berceau, et où tout l'art de la pharmacie consistoit à combiner sans intelligence et sans principes une foule de substances, on a successivement mis en usage divers caustiques. On peut en voir le tableau dans l'ouvrage de Glandorp, sur les setons et les fonticules, *gazophylacium, polyplusium, fonticulorum et setonum*, &c. 1633.

ressemblance marquée avec ce qu'on appelle le feu actuel, puisqu'il en résulte un escarre, une inflammation locale, un état de suppuration et d'autres heureux effets relativement à la guérison de certaines maladies.

Il y a des cas où l'irritation causée par le feu actuel, comme trop violente, seroit nuisible, et où celle que cause le cautère potentiel, comme moindre, produit des effets salutaires; s'il faut, par exemple, ouvrir un phlegmon ou un érésipelle suppuré, et que le malade ait une répugnance trop forte pour l'instrument tranchant, il faut avoir recours au cautère potentiel. Un cancer d'un petit volume, ou le reste d'un cancer considérable, qui n'a pu être extirpé en entier par rapport à la situation, peuvent être détruits par le cautère potentiel. Il en est de même des chairs d'une plaie ou d'un ulcère d'ailleurs d'un bon caractère, lorsqu'elles croissent trop, car alors on les reprime avec succès en les touchant, ou avec la pierre infernale, ou avec le vitriol romain.

On doit donner aussi la préférence au cautère potentiel sur l'actuel, si l'humidité de la partie est si grande qu'elle éteigne le feu et rende son application inutile. Une petite quantité, par exemple, de caustique lixiviel ou alkali de potasse introduit dans le creux d'une dent recouvert de coton, de peur qu'en se fondant il ne ronge la langue et les gencives, convient mieux que l'application du *Feu*. Les caries avec hypersarcose et certaines excroissances fongueuses fournissent une si grande quantité d'humidités, que ce seroit en vain qu'on y appliqueroit le *Feu*; le cautère potentiel est le seul capable de les détruire, pourvu cependant qu'on prenne les précautions nécessaires pour empêcher que ce remède ne se répande au loin et ne brûle les parties saines. Quant au moyen d'employer les caustiques pour ouvrir des exutoires. (*Voyez* Fonticule, Seton).

Le caractère général d'un topique caustique est de l'étendre au-delà des endroits où on le place, de se joindre à nos liqueurs pour déchirer le tissu de nos solides, de le faire avec plus ou moins de lenteur selon l'espèce du cautère, mais toujours beaucoup plus lentement que le fer et le feu, de causer par conséquent des douleurs moins vives mais plus longues. Les effets secondaires du même topique sont les escarres, l'engorgement, l'inflammation, &c. dans l'usage des plus simples, la fièvre, les nausées, les vomissemens, les convulsions lorsque le caustique est vénéneux, et qu'il en passe quelques parties dans le système vasculeux.

Il seroit trop long d'entrer ici dans l'exposition détaillée de tous les cas qui peuvent demander l'application du caustère potentiel, et qui doivent le faire préférer au cautère actuel; il suffira de rendre ces préceptes sensibles par quelques exemples. On voit d'abord que la résolution des tumeurs inflammatoires sincères et benignes, n'ont besoin d'autres topiques que de médicamens. On doit cependant en excepter les cas où les effets du cautère que nous appelons indirects, c'est-à-dire du cautère appliqué ailleurs qu'à la partie même malade sont d'un secours très-efficace. Tel est, par exemple, celui qu'on applique à la nuque ou mieux encore derrière les oreilles, dans le traitement des ophtalmies les plus rebelles. M. Bissière, auteur d'un mémoire couronné par l'académie de chirurgie, rapporte un exemple de ce genre. Une demoiselle avoit été prise d'une ophtalmie considérable sur les deux yeux qui devinrent si malades qu'on ne distinguoit plus la cornée transparente ni la prunelle du reste de l'organe, et qu'on les croyoit tous deux perdus. Les saignées et les collyres multipliés n'ayant produit aucun effet, M. la Bissiere appliqua un vaste cautère derrière chaque oreille. Tous les accidens se calmèrent bientôt après, et les yeux ont repris leur état. On peut voir dans les observations de *Lamothe* et de *Chabert* un grand nombre d'exemples de cette espèce. Si le cautère est un puissant résolutif des maladies des yeux, appliqué à une certaine distance de cet organe, pourquoi ne procurera-t-il pas le même bien à toute autre partie affectée d'inflammation, par exemple, dans les cas d'hémorrhoïdes, en établissant des escarres, non pas sur les hémorrhoïdes, comme le faisoient cruellement, et au détriment des malades, les anciens, mais sur quelque partie voisine comme le *sacrum*, la cuisse.

Il y a des tumeurs concretes qui semblent formées par un amas de sucs concrets, inexpugnables pour l'ordinaire aux agens des terminaisons favorables, et que l'art est presque toujours obligé d'extirper. Telles sont les verrues condilomes, polypes, loupes, scrophules confirmées, squirres, &c. Ces extirpations peuvent se faire de plusienrs manières par l'arrachement, par la ligature, l'instrument tranchant, le caustique et le feu. L'arrachement ne peut se pratiquer qu'aux tumeurs de consistence fongueuse, dont le corps a beaucoup plus d'étendue que les racines, et dont les adhérences molles peuvent céder à cette manœuvre sans détruire les parties essentielles qui leur servent de base comme certains polypes. La ligature convient aux tumeurs qui ont la base extrêmement étroite, à celles qui sont entourées de beaucoup de vaisseaux, et qui sont situées dans des cavités comme la plupart des condilomes et autres tumeurs de l'anus, du vagin et certains polypes. L'instru-

ment tranchant doit être sans doute préféré lorsqu'il s'agit de tumeurs qui ont une base large et une forte consistence, et qui par-là se refusent à la ligature et à l'arrachement. Mais ce moyen a aussi ses limites dans la pratique. On peut rarement le porter dans ces cavités ; il a peu de prise sur les tumeurs mollasses, fongueuses, sanieuses virulentes, dont les bases de même nature ne sont pas circonscrites, mais comme éparses sur les parties. Il est pour l'ordinaire impossible qu'il puisse suivre toute espèce de tumeur entre divers cordons de vaisseaux, de nerfs, de tendons, ou dans des cavités où les racines se prolongent ; enfin, ce qu'il laisse repullule pour l'ordinaire parce que son action sur ces restes n'est point capable d'y attirer les engorgemens, inflammations et suppurations propres à les fondre et à les faire tomber.

C'est dans les quatre circonstances précédentes, dit M. de la Bissiere, où le fer est impuissant, que le feu montre son énergie et sa supériorité sur lui. C'est l'office du cautère, d'aller attaquer ces maladies dans leurs plus profondes retraites, et de le faire sans crainte d'hémorrhagie. La tumeur fongueuse, mollasse, sanieuse, virulente, n'échappe point à son activité, et il peut la poursuivre très-heureusement jusqu'à son origine par la mortification qu'il lui imprime, et par les engorgemens suppuratoires qui suivent toutes les espèces de tumeurs précédentes, ainsi que les restes de celles dont l'instrument tranchant aura emporté la masse principale. Mais de quel cautère faut-il alors se servir ? Si la tumeur a une certaine sécheresse qui puisse conserver à un bon escarotique, soit sec, soit liquide, toute sa force ; si la maladie est benigne, et que son caractère n'ait point de développement à craindre de la part de ce dissolvant putréfiant, il faut préférer le topique caustique qui est moins effrayant que le fer rouge. Il mortifiera les chapelets glanduleux, les trainées squirreuses, il occasionnera des suppurations à leur circonférence et leur séquestre. Mais si les concrétions sont abreuvées de beaucoup d'humidités, le fer rouge peut seul consumer et celles-ci et les concrétions qui les produisent ; la nécessité redouble, si les humidités sont vicieuses et menacent de corruption les parties voisines ; elle sera plus pressante encore cette nécessité, si la malignité scrophuleuse, chancreuse, &c. caractérise ce vice et qu'elle soit locale ; il faut alors se hâter d'arrêter le progrès du virus par le fer.

La paralysie peut recevoir les bienfaits les plus marqués de l'application des cautères potentiels, qui n'ont pour être préférés à l'actuel qu'un appareil moins effrayant. Un homme, dit M. de Bissiere, s'étant enivré dans une fête au point de ne pouvoir revenir chez lui, passa la nuit couché sur le gazon ; il se réveilla le lendemain avec une paralysie à la paupière du côté sur lequel il avoit dormi. On lui appliqua une trainée de cautères derrière l'oreille, ou sur l'apophyse mastoïde du même côté ; au bout d'environ huit jours de suppuration de l'escarre, la paupière reprit son mouvement. L'emploi des cautères dans la paralysie est d'ailleurs conforme à la pratique de toute l'antiquité.

Le cautère actuel a été fortement recommandé et mis en usage pour le traitement local de la morsure d'une vipère ou de celle d'un chien enragé : car quoiqu'en se bornant à emporter la pièce avec le bistouri on puisse quelquefois produire le même effet ; cependant le cautère, par l'étendue de l'altération qu'il produit dans les liqueurs et les solides, par celles de l'engorgement et de la suppuration qui le suivent, paroît encore plus sûr, ou bien il faudroit que la substance emportée par l'instrument tranchant fût bien considérable, ce qui n'est pas toujours possible. Quoique M. Bissière, dans un ouvrage que j'ai déjà cité, prétende qu'il faille bannir de cette opération le cautère potentiel, des faits plus récents semblent devoir lui faire donner la préférence. On sait que M. Leroux, dans un mémoire, qui a été couronné par la société royale de médecine (1), a montré tous les avantages qu'avoit à cet égard le beurre d'antimoine (muriate) Un des premiers soins, dit cet auteur, doit être de bien découvrir les dimensions de la plaie, de la dilater avec le bistouri, et de manière que l'entrée en soit plus large que le fond. C'est un malheur quand elle est déjà cicatrisée, et qu'on ne peut plus juger de sa direction ni de sa profondeur. On laisse saigner la plaie, et on la lave avec l'eau de savon ou on la trempe dans un bain de même nature ; on la tampone de charpie sèche ; on la couvre de compresses et de bandes jusqu'au lendemain. Ce n'est qu'à la levée du premier appareil qu'on fait usage du caustique. L'auteur préfère le beurre d'antimoine tombé en déliquescence. On y trempe une sonde de bois, et on porte le caustique dans le fond de la plaie, mais spécialement sur les bords, en l'étendant même sur la peau environnante. On met par-dessus un large emplâtre vésicatoire qui s'étend bien au-delà de la plaie ; au troisième pansement on applique un linge garni d'onguent de la mère avec du beurre frais, et cette méthode se continue jusqu'à la chûte des escarres ; on entretient ensuite la suppuration comme on le fait pour les cautères. A

---

(1) Histoire et Mémoires de la société royale de médecine, ann. 1783.

mesure que les chairs reviennent, M. Leroux les brûle de nouveau avec le beurre d'antimoine. Il applique aussi les vésicatoires à différentes reprises; enfin il ne permet à la plaie de se cicatriser qu'après quarante jours révolus. Nous ne parlons point ici du traitement interne.

Les ulcères simplement calleux, comme le deviennent les abscès fistuleux les plus simples lorsqu'ils vieillissent, n'ont besoin que de l'instrument tranchant, puisque leur cure ne consiste qu'à enlever les callosités et les clapiés, pour en faire des ulcères simples ou plutôt des plaies ouvertes. Il n'y a que ceux qui auroient des callosités inaccessibles à l'instrumenttranchant, qu'on doit attaquer par les cautiques. Les ulcères *cacoethes*, calleux, fongueux, abreuvés de sanie qui ont résisté à toutes les espèces de traitemens internes et externes, ne peuvent être guéris que par les cautères, et sur-tout par les actuels. Voici des cures dues au potentiels, qui ont été publiées par M. Bissière. Le cautère dont il s'est servi est la poudre bénite de Fuschius faite d'assenic et de poudre de racine de serpentaire.

Un jeune homme d'environ 19 ans, avoit 3 ulcères fongueux, calleux et comme squirreux, à la joue droite. Cette concrétion occupoit depuis l'orbite jusqu'au bas du menton, et elle devoit son origine à une fluxion occasionnée par des maux de dents. La maladie avoit été traitée avec soin et intelligence, pendant cinq mois, sans qu'on y apperçut le moindre progrès. Fuschius auroit regardé ces ulcères comme des affections chancreuses; mais la douleur médiocre attestoit le contraire. On soupoudra sur un plumaceau chargé de suppuratif, un peu de la poudre bénite; et on l'appliqua sur les ulcères; on prévint le malade sur le gonflement, et le mal de tête qui devoient survenir. Le troisième jour, les douleurs se calmèrent, et la bouffissure du visage et des paupières s'évanouit. Le 4e. jour, on vit un commencement de séparation d'escarre. Le 5e. jour, celle-ci tomba et laissa des chairs louables sans aucun vestige de squirre, et la guérisen de cet ulcère simple ou plutôt de cette plaie, fut achevée en quinze jours d'une manière complette.

La même année, le garçon d'un jardinier avoit à la partie moyenne et supérieure de la mâchoire inférieure, du côté gauche, un ulcère, lequel perçoit la joue, et formoit une espèce de voute depuis celle-ci jusqu'à l'alvéole de la seconde dent molaire extérieurement, et sa fistule formoit un cul de poule ou espèce d'entonnoir, du milieu duquel sortoit un champignon, dont la racine étoit à l'alvéole. Dès la première application de la poudre bénite, le champignon tomba; il parut renaître le lendemain, la poudre le reprima de nouveau. Il en soutint sept à huit applications, jusqu'à ce que la dernière racine fut atteinte, après quoi l'ulcère guérit très-promptement.

Combien, ajoute le même auteur, n'a-t-on point tenté de caustiques ordinaires sur de semblables ulcères, sans en obtenir la fonte qu'a produit l'arsenic. C'est donc par sa violence suprême que le poison est devenu ici un remède souverain; mais quelque violent caustique qu'il soit, on ne sauroit disconvenir que le fer rouge ne l'emporte encore sur lui, et il n'a point les qualités vénéneuses de celui-ci; au contraire, il est l'antidote du poison, du venin, à qui le mal doit son origine, et on ne peut dissimuler que la poudre arsenicale n'expose le malade à être pris de vomissemens, de convulsions, &c. comme il y en a quelques exemples dans les auteurs (1), et que le cautère actuel, employé dans les mêmes circonstances, ne produisit les mêmes révolutions heureuses, sans faire courir au malade les mêmes risques.

On vient de voir les grandes ressources qu'on peut retirer du cautère contre les ulcères cacoethes peu douloureux, comme les putrides, les scrophuleux, les scorbutiques, &c. mais il faut convenir que son usage ne doit pas s'étendre au delà; cependant nos pères n'y mettoient point de bornes, ils l'employoient avec une égale confiance sur les ulcères chancreux, *rongeurs*, &c. L'expérience les a convaincus la dessus de barbarie, et leur pratique un peu adoucie en apparence, par la substitution des caustiques au cautère actuel, est reléguée maintenant parmi les charlatans, qui sacrifient encore chaque jour à cette dangereuse manœuvre, les victimes assez crédules, pour leur prodiguer une confiance aveugle. A l'époque où nous écrivons ceci, il existe à Paris un empyrique, qui met en usage un caustique d'une composition secrette, et auquel il donne le nom *d'épitheme désorganisant*. C'est avec ce topique qu'il prétend avoir traité des squirres et des cancers, dont il a fait publier la guérison dans plusieurs journaux. On voit combien de pareils exemples doivent être suspects, puisque cet empyrique ne se donne point la peine de faire bien constater la nature des ulcères qu'il a guéris, et qu'ils peuvent n'être que de l'espèce de ceux dont on a parlé ci-dessus. On a d'ailleurs rendu compte dans un journal de médecine (*la médecine éclairée par les sciences naturelles*), de quelques cas où l'application du remède paroît avoir été funeste, ou du moins n'avoir point empêché le progrès du mal et la mort du malade.

---

(1) Prix de l'Académie de Chirurgie, tome I.

Quant à l'ulcère rongeant, comme il y en a de diverses espèces, le même principe de raisonnement et d'expérience, qui guide dans la cure des tumeurs, doit conduire dans celle de cet ulcère qui a de l'analogie avec elle. Si sa malignité vient du dedans, envain l'attaquera-t-on par tous les moyens employés à l'extirpartion; et si cette malignité est vivement marquée, et qu'elle ait son siège aux parties nerveuses, les moyens les plus irritans, tels que les caustiques, le *Feu* hâteront le plus le progrès de l'érosion maligne; mais si la cause de cette érosion vient du dehors, si elle est purement locale, si avec ces circonstances la surface de l'ulcère est fongeuse, et tient un peu de la nature putride et indolente, l'extirpation a lieu, et sur-tout celle produite par le cautère, dans les endroits où l'instrument tranchant ne peut pas enlever toute la masse infectée.

Un paysan qui avoit dormi dans un bois, se réveilla avec le prépuce et le gland fort enflés; il se fit bientôt un ulcère à l'une et à l'autre de ces parties, qui en consuma une grande portion, et les chirurgiens du canton y employoient les remèdes généraux et tous les topiques anodins émolliens, puis actifs, &c. qu'ils imaginèrent convenir; l'ulcère alloit toujours en avant, l'uretre et les corps caverneux en furent disséqués; et tandis que l'érosion gagnoit d'un côté, il poussoit des fongosités de l'autre. C'est dans cet état qu'il vint trouver M. Bissiere; tout le fond de ces ulcérations fongeuses étoit blafard; il n'en suintoit que quelques serosités, et il n'y avoit point de sensibilité à l'attouchement. Instruit de l'inutilité des remèdes employés, il consuma toutes les fongosités avec l'olive ardente, que nos anciens ont mise au bout de sondes cannelées ordinaires, et il appliqua sur le reste un fort égyptiac. Il donne intérieurement la tisanne des bois et de quinquina; il fût longtems à obtenir une bonne suppuration; elle vint cependant. Il survint au malade un érésipèle universel dont il pensa mourir; cette espèce d'éruption s'étant terminée par les suintemens de la peau qui sont ordinaires, la première maladie, qui paroît avoir été la cause de cet érésipèle, alla mieux encore qu'auparavant, et il se fit une robe nouvelle à ce qui restoit de cet organe.

Un homme fut attaqué d'un ulcère de l'espèce précédente au gland, excepté qu'il n'y avoit pas de fongosités; la substance du gland devenue blanche sans sentiment, se dissolvoit en sanie et disparoissoit; il n'y avoit point de bords durs comme dans l'ulcère chancreux vénérien, et d'ailleurs le malade n'avoit couru aucun des dangers qui peuvent faire soupçonner cette maladie. Après avoir éprouvé inutilement les anodyns, les émolliens, les suppurans, les vivifians antigangreneux, M. la Bissiere eut recours à un égyptiac fort vif; cet escarotique mondifiant suffit; l'ulcère s'arrêta, suppura, devint vermeil et guérit.

Si on joint à ce qui vient d'être dit sur le cautère potentiel l'usage qu'on en fait pour ouvrir des fonticules ou des setons, on aura lieu de se convaincre que les modernes préfèrent en général le cautère à l'application d'un bouton rouge, dont la seule idée peut révolter l'homme le plus intrépide. Le *Feu* est parvenu dans les derniers tems à inspirer de l'aversion, et on se sert de cautères potentiels dans tous les cas où l'instrument tranchant ne peut avoir lieu. Les progrès de la chimie, qui a multiplié et simplifié les remèdes caustiques, a peut-être contribué aussi à l'omission de cautériser avec le cautère actuel, qui paroît n'être resté en chirurgie, que lorsqu'il s'agit de détruire les caries, et de hâter les exfoliations. (M. PINEL.)

FEU DE SAINT-ANTOINE, *ou* FEU SAINT-ANTOINE. (*Nosologie*).

Voyez le mot ANTOINE (FEU SAINT).
(M. MAHON).

FEU PERSIQUE, (*Nosologie*).

Voyez le mot ARDENS (MAL DES).
(M. MAHON.)

FEU-VOLAGE *ou* SAUVAGE, (*Nosologie*).

C'est une espèce de dartre vive, érésipélateuse, qui attaque le visage, particulièrement aux enfans, et qui en occupe tantôt une partie tantôt une autre. (*Voyez* le mot DARTRES).
(MAHON).

FÉVE, FÉVEROLLE. (*Matière méd. et Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le nom de *Féve* convient particulièrement à certaines espèces de graines légumineuses dont nous allons désigner les principales.

1.° La *Féve* de marais ou de jardin.

Faba major hortensis. Off.

Faba flore candido, lituris nigris conspicuo. C. B.

Vicia caule erecto petiolis cirrho destitutis. Lin.

La racine de la *Féve* de marais est garnie de tubercules et de fibres. Les tiges s'élèvent jusqu'à trois pieds et plus; les feuilles sont arrondies, oblongues, épaisses, lisses, bleuâtres. Il naît des aisseles plusieurs fleurs légumineuses, blanches et noires au milieu; à ces fleurs succèdent des gousses étroites, vertes, en pointe arrondie; elles renferment de grosses semences, ovales, oblongues, applaties.

Cette plante, qui est annuelle, se sème dans les champs et dans les potagers. Il y en a cinq variétés très-connues.

La première, la *Féve* de marais, ronde, ou *Féve* d'Angleterre.

La seconde, la *Féve* d'abondance qui est plus foisonnante, moins grosse, plus longue que les autres.

La troisième est la Julienne, beaucoup plus petite que la précédente, mais la plus précoce de toutes; c'est peut-être la petite *Féve* de Portugal.

La quatrième est la *Féve* de marais à chassis, aussi petite que la précédente, et qui s'élève de huit à dix pouces.

La cinquième est la Gourgane ou *Féve* de cheval, dont la graine est un peu cylindrique, et dont les fleurs sont tantôt noires, tantôt d'un blanc-sale.

Les *Féves* sont très-nourrissantes. Elles se mangent vertes ou mûres, après les avoir fait cuire avec des plantes aromatiques, telles que le serpolet, le thim et les autres assaisonnemens ordinaires. Isidore, liv. 17., prétend que les *Féves* sont le premier légume dont les hommes ayent fait usage. Pline dit qu'on a essayé d'en faire du pain. Elles sont délicates et agréables à manger, quand elles sont vertes et très petites, mais elles n'en sont que plus venteuses. Elles fournissent une nourriture grossière pour les estomacs délicats, et pour les personnes sédentaires, ou qui ne font pas beaucoup d'exercice. Celles qui sont sujettes à la colique, aux maux de tête, à l'ictérisme, au calcul, aux constipations doivent s'en abstenir.

On ôte l'écorce de ces *Féves* pour les avoir plus tendres; lorsqu'elles sont séches et grosses on en fait de la purée; en général on en mange moins à Paris qu'ailleurs; mais il y a des provinces entières, et beaucoup de gens de mer auxquels elles donnent une nourriture très-ordinaire. Pour les conserver, on doit les tenir dans un lieu bien sec, et souvent les remuer; sans quoi elles s'échaufferoient, quand elles seroient ramassées en tas.

Le suc de feuilles de *Féves* rougit le papier bleu; celui des graines ne l'altère point.

On dit que l'odeur des fleurs de *Féves* est capable de faire tomber dans leurs accès les hypocondriaques et les vaporeux; on en tire cependant une eau, qui passe pour nettoyer les taches et les rousseurs du visage.

On tire aussi des coques de *Féves* une eau qui est diurétique, et que Bartholin, d'après sa propre expérience, recommande contre le calcul et la néphrétique. (Epid. cent. 1. p. 238.) La poudre séche de cette coque est vantée pour les mêmes circonstances.

Quant à la *Féve*, elle est du nombre des quatre farines résolutives. Lorsqu'il convient d'arrêter des diarrhées, Chomel dit qu'il s'est servi avec avantage d'une bouillie faite avec le lait et la farine de *Féves* de marias.

La farine de ces *Féves*, dit Vogel, est bonne pour résoudre les tumeurs, et sur-tout celles des mamelles, des testicules et du scrotum. On l'employe ridiculement dans les sachets contre l'apoplexie : par l'addition du miel, elle devient maturative. On la croit bonne en décoction contre la toux rébelle.

On vante encore la cendre des tiges comme un excellent fondant, et un puissant diurétique: on fait, avec deux onces de cette cendre, une lessive, qu'on filtre, et qu'on donne à boire dans l'hydropisie. Toutes ces vertus devroient bien être de nouveau examinées scrupuleusement.

Les Egyptiens ont à tort regardé les *Féves* comme impures, et comme le symbole de la mort : aussi leurs prêtres s'en abstenoient-ils. Aujourd'hui les Anglois les font cuire avec du miel pour servir d'appât aux poissons.

2°. La *Fève* du Bengale.

Faba Bengallensis, myrobalani species à nonnullis credita. San. Dale. Raji Dendrol. 134.

Cette *Fève* est une excroissance ou fruit étranger qu'on trouve souvent mêlé avec le mirobolan citrin qu'on nous envoie des indes orientales. C'est une espèce de noix ronde, compacte, ridée, applatie, large d'environ un pouce, brune en dehors, noirâtre en dedans, sans odeur, d'un goût stiptique et astringent.

Suivant Dale, c'est le docteur Marloé, médecin anglois, qui le premier a fait connoître et mis en usage ce remède ; le même auteur pense que c'est une excroissance qui s'est formée sur le mirobolanier, à cause de la piqûre de quelqu'insecte, ou plutôt que c'est le mirobolan citrin lui-même qui, blessé par cette piqûre, a pris une forme monstrueuse.

La *Fève* du Bengale est d'une saveur très-astringente, et bonne, soit-disant, pour arrêter les hémorragies et les crachemens de sang.

3°. La *Fève* de Saint ignace.

Faba febrifuga, *Faba Sancti Ignatii*, *off.*

Igasur, seu, nux vomica légitima serap. G. Camelli.

Mananaog indorum.

Cathalogan et pepita de Bisajas Hispanorum.

La *Fève* de Saint Ignace est un noyau arrondi, inégal, comme noueux, très-dur, à demi transparent, et d'une substance presque cornée, semblable à la noix vomique, de la grosseur d'une aveline : sa saveur est assez semblable à la graine de citron, mais elle est plus amère, et d'une couleur qui tient le milieu entre le blanc et le verdâtre. Ce fruit a été apporté par les missionnaires jésuites portugais, des isles Philippines.

Elle est produite par une plante nommée *catalongay* et *cantara*, G. Camelli, act. philosoph. londin. n°. 250. *Cucurbutifera malabathri foliis*, *scandens* ; Catalongay *et* Cantara *Philippinis orientalibus dicta*, *cujus nuclei* pepitas de bifayas, *aut* carbalogan, *et* faba sancti Ignatii *ab Hispanis*, igasur *et* mananaog *insulanis nuncupati*, Pluck. mant.

Cette plante, qui est grimpante, monte, en serpentant, au haut des plus grands arbres, suivant la description qu'en donne le père G. Camelli. Son tronc est ligneux, lisse, poreux, quelquefois de la grosseur du bras, couvert d'une écorce raboteuse, épaisse et cendrée. Ses feuilles sont grandes, garnies de nervures, amères, presque semblables à celles du malabathrum (*feuille indienne*,) mais plus larges. Sa fleur, qui ressemble à celle du grenadier, devient un fruit plus gros qu'un melon, couvert d'une peau fort mince, luisante, lisse et d'un vert sale, ou de couleur d'albâtre : sous cette petite peau est une autre écorce d'une substance dure et comme pierreuse. L'intérieur de ce fruit est rempli d'une chair un peu amère, jaune et molle, dans laquelle sont renfermés le plus souvent vingt-quatre noyaux de la grosseur d'une noix, lorsqu'ils sont frais, recouverts d'un duvet argenté, de figures différentes et inégales ; en se séchant, ils diminuent, et n'ont plus que la grosseur d'une aveline.

Elle croît dans l'isle de Luzone et dans les autres isles philippines.

Le commun du peuple, dit le père G. Camilli, donne indifféremment la noix *igasur* pour guérir généralement tous les maux du corps humain, sans avoir aucun égard au tems, à la maladie, à l'âge, ou même à la dose ; plusieurs même la portent suspendue au cou ; et s'imaginent que, par ce moyen, ils sont à l'abri et exempts de tout poison, de la peste, de la contagion, des enchantemens magiques, des philtres, et spécialement du *sopto* ; espèce de poison qui, dit-on, tue en le respirant seulement ; et, ce qui est bien plus, du démon même. Il ajoute cependant quelques observations qui prouvent qu'il faut être circonspect dans l'usage de cette noix.

Elle peut être utile dans les affections comateuses, la stupeur, l'apopléxie, la léthargie, la paralysie, l'épilepsie, l'asthme et le catarrhe, les fièvres intermittentes, dans la difficulté d'uriner, dans la suppression des règles et des lochies ; contre les vers lombricaux ; dans la diarrhée, les épreintes, les obstructions des viscères ; contre les poisons, la morsure des animaux venimeux, et les plaies faites avec des traits empoisonnés.

On la donne en poudre, en infusion, ou en décoction. En poudre, on en fait prendre dix ou douze grains pour exciter le vomissement ; à une dose moins forte, elle procure souvent une sueur très-abondante. On prépare avec cette noix une huile, par le moyen de l'infusion : cette huile est un émétique, qui se donne depuis une once jusqu'à deux ; cette même huile, appliquée extérieurement, est bonne pour les nerfs ; elle guérit la gale et les douleurs de la goutte.

M. B. Valentin dit qu'avec la *Fève* de saint Ignace, on est venu à bout de guérir des fièvres intermittentes, sur-tout dans les enfans à la mammelle. Elle a été aussi employée avec succès contre les fièvres continues, par Wedelius. On lit dans les mémoires de l'académie de Berlin (vol. 2. décade. 1 p. 35.) que son infusion est bonne, sur-tout contre les fièvres intermittentes ; mais on ajoute que ses vertus sont douteuses, et n'ont pas paru sans danger à plusieurs personnes.

Les mêmes mémoires rapportent que cette noix guérit le tenesme et les maladies spasmodiques, ce qui est appuyé d'une observation faite sur un épileptique. (*Dec.* ij. vol 10.) La poudre, prise à la dose d'un demi scrupule, procure le vomissement, souvent d'une manière excessive; mais on ajoute qu'elle fortifie l'estomac, accélère la digestion, ce qui en rend l'usage utile dans les fièvres intermittentes.

On voit, d'après ce qui a été dit, que la *Féve* de Saint-Ignace possède des vertus peu différentes de celle de la noix vomique, et qu'on pourra peut-être l'employer avec succès en médecine, quand on aura fait de nouvelles recherches sur sa nature et sur toutes les vertus qu'on lui atribue.

4.° La *Féve* purgative; *Féve* du médicinier. (*Voyez* Ricin).

5.° La *Féve* d'Égypte.

Nymphaea necumbo. Lin.

Elle naît d'une plante exotique, assez curieuse par la beauté de sa fleur. C'est le Necumbo de Ceylan.

La plupart des botanistes regardent la *Féve* d'Égypte comme une espèce de nymphée à fleurs blanches, pourpres et incarnates. Il semble qu'Hérodote ait voulu parler de cette plante, en faisant mention d'un lys d'eau couleur de rose, et d'un lys blanc qui naissent dans le Nil. Plutarque l'appelle le crépuscule, parce qu'il ressemble à la couleur qui paroît à nos yeux quand le jour commence. Son fruit, qui a la forme d'une coupe, en portoit le nom chez les Grecs. Il y a des médailles, des bas-reliefs, des pierres gravées, où ce fruit est souvent représenté servant de siège à un enfant. La tige qui porte la *Féve* d'Égypte a un pied et demi de haut, les feuilles sont larges, creusées en forme de nombril et attachées à des pédicules hérissées d'épines. On trouve la figure de cette plante entière dans Commelin, Breynius et Plukenet.

Quelques auteurs ont aussi donné le nom de *Féve* d'Égypte à la colocasie. Elle peut avoir les mêmes vertus que le nymphæa de nos climats.

6.° On donne encore le nom de *Féve* purgative des Indes occidentales au Ricin. (*Voy.* ce mot). (M. Macquart).

FEUILLE INDIENNE (*Mat médic.*). *Voy.* Malabathrum. (M. Mahon).

FEUILLETÉ. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section V. Préparation alimentaire.

On donne le nom de *Feuilleté* à une pâte faite avec du beurre, des œufs et du sel, mais extrêmement batue, de sorte que, lorsqu'elle est cuite, elle se lève très-aisément en feuilles très-minces, ce qui rend cette pâtisserie plus légère que celle dont la pâte est peu levée et en masse, ce qui la rend par conséquent plus facile à digérer pour beaucoup d'estomacs, mais non pour tous; car je connois des personnes, dont l'estomac n'est pas vigoureux, et qui ne peuvent digérer les pâtes feuilletées, tandis que celles qui ne le sont pas, et qui sont au contraire très-pesantes, passent facilement, et sans incommoder. Ce sont des bisareries de cet organe, auxquelles il est sujet de bien plus d'une manière. (*Voyez* Digestion.) (M. Macquart).

FÊVRE, (Albert le) du diocèse de Paris, reçu docteur le 19 octobre 1563. Il étoit protestant, et s'absenta pendant quatre ans à cause des troubles de religion. Le 3 mai 1576, il demanda à la faculté d'être remis sur le tableau, et cette demande lui fut accordée. *Le Fêvre* fut professeur de pharmacie en 1580, et refusa le décanat en 1584. Il fut nommé pour un an, le 15 octobre 1597, professeur des apothicaires an-delà des ponts, et continué dans la même chaire pour deux ans, le 7 novembre 1598.

Albert le Fêvre mourut le 12 Janvier 1609. Le chagrin de la mort de son fils hâta la fin de ses jours; ce fils avoit embrassé la profession d'avocat, et mourut à l'âge de 27 ans d'une fièvre épidémique pestilentielle, regretté de tous ceux qui l'avoient connu.

Gui-Patin, dans sa soixante-dixième lettre à M. Spon, fait mention d'*Albert le Fêvre*. Après avoir parlé de sa naissance, il ajoute: « Il » avoit présidé, en 1597, à feu M. Nicolas » Pietre, qui l'extolloit et le louoit merveil» leusement. Je l'ai pareillement ouï priser » extrêmement par M. Guérin, qui est un de » nos anciens très-savant. *Albertus le Fêvre* » étoit ici en grand crédit, grand ennemi de la » multiplicité des remèdes, et dès ce tems-là » ennemi de la forfanterie des apothicaires qui » *tunc plurimum poterant*. Mais il étoit au» dessus de leur haine et de leur envie. Il » avoit été fort aimé de Henri III, et avoit le » brevet de premier médecin, lorsqu'il fut tué

» à Saint-Cloud, combien qu'il fut de différente » religion. Feu M. Pietre me dit un jour de lui, » qu'il avoit bien de quoi être et paroître un » habile homme, car jamais personne n'a su » si bien Hippocrate et l'Aristote que lui ; et » je crois tant plus aisément qu'il étoit habile » homme, que M. Nicolas Piètre, *qui erat* » *parvus laudator*, me l'a loué néanmoins très-» souvent et très-volontiers ». (M. ANDRY)

FEURS. (*Eaux min.*)

C'est une ville capitale du Haut-Forez, sur la Loire, à dix lieues de Lyon, et autant de Roanne. L'eau minérale sort d'un tronc d'arbre à un quart de lieue de la ville, elle est appelée eau des Quatre, et est froide. Dans l'analyse des eaux minérales du Forez, par M. Richard de la Prade, Lyon 1778, les eaux des Quatre sont présentées comme ayant un goût stiptique, prenant une teinte avec la noix de galle, verdissant le syrop violet, ne subissant aucun changement par le mêlange des autres réactifs, et fournissant par l'évaporation une terre martiale en petits floccons. (M. MACQUART.)

FIBRE. (maladies de la) (*Phys. méd.*)

Un des Médecins les plus instruits, et le plus méthodique, peut-être, de tous ceux qui ont existé, Boerrhaave, a cru qu'ayant à traiter par ordre de toutes les maladies qui affligent le corps humain, il devoit commencer par celles des parties les moins composées. Il a donc traité d'abord de la simple *Fibre* animale, et des maladies auxquelles elle est sujette, dans une série d'aphorismes que nous allons présenter ici successivement. Mais, quelque précieux que puissent être pour les jeunes praticiens les commentaires dont les a enrichis le plus illustre de ses élèves, nous nous abstiendrons de les rapporter, du moins dans leur entier : premièrement, parce que l'ouvrage de Van Swieten est entre les mains de tout le monde ; secondement, parce qu'ils ne sont, peut-être, pas assez concis pour faire partie d'un dictionnaire ; troisièmement, enfin, parce que leur substance se trouve comme disséminée dans les différens articles analogues de ce dictionnaire.

Les parties, qui, séparées des fluides que contiennent les vaisseaux, et appliquées les unes aux autres par les facultés vitales, constituent les plus petites *Fibres*, sont elles-mêmes, dit Boerrhaave, extrêmement déliées, simples, de nature terrestre, et presque incapables de subir aucun changement par les causes qui agissent sur le corps humain vivant. (*Aphor.* 21.)

C'est pour cette raison que chaque molécule en particulier n'est sujette à aucune maladie que les Médecins nous aient dit avoir vue ou traitée. (*Aphor.* 22.)

Mais la *Fibre* la plus petite, qui est composée de ces parties unies ensemble, est susceptible des maladies suivantes, qui, toutes simples qu'elles sont, méritent d'être examinées, parce qu'elles sont fréquentes, et que d'ailleurs leur connoissance est nécessaire pour l'intelligence des autres maladies, quoiqu'on les ait jusqu'à ce jour passées sous silence, ou qu'on ne les ait pas encore bien développées. (*Aphor.* 23.)

La *Fibre* la plus simple et la plus menue est censée trop foible, lorsque l'adhérence de ses parties les plus déliées entr'elles est si légère, qu'il ne faut pour les séparer qu'un très-petit mouvement, qui ne sera cependant qu'un effet du méchanisme de la santé. (*Aphor.* 24.)

Cette adhérence, dit Van Swieten, varie selon l'âge du sujet. Ainsi quelques semaines après la conception, la matière du fœtus est liquide au toucher. La cohésion est plus forte entre les *Fibres* d'un adulte qu'entre celles d'un enfant, entre les différentes parties d'une même personne, par exemple, entre la pulpe molle du nerf auditif et les *Fibres* dont est formé le tendon d'Achille. C'est une pareille foiblesse, qui, à l'occasion d'un exercice quelconque, permet la rupture des vaisseaux du poumon, et suscite une hémorrhagie, &c.

Les causes antécédentes de la débilité de la *Fibre* la plus simple et la plus déliée sont : 1°. le défaut de nutrition, qui vient, ou d'une trop grande dissipation des humeurs saines, et du peu d'action des solides sur les fluides, ou de ce qu'on a pris des alimens trop tenaces, pour qu'ils puissent se convertir en humeurs nourricières : 2° La cohésion trop foible d'une molécule avec une autre, ce qu'il faut attribuer à la trop grande foiblesse de la circulation, laquelle vient elle-même ordinairement du défaut du mouvement musculaire : 3°. La distension si excessive de la *Fibre* qu'elle est prête à rompre. (*Aphor.* 25.)

C'est par l'élaboration que les alimens subissent dans la machine, qu'ils deviennent véritablement nutritifs, dit Van Swieten. Le mêlange d'une petite quantité d'alimens cruds avec une très-grande d'humeurs préparées est, en grande partie, la cause de leur assimilation si nécessaire à la nutrition. Une petite portion de chyle n'est donc changée en sang, que parce qu'elle se trouve absorbée par une énorme quantité de ce fluide. Aussi, par la raison contraire, voit-on que ceux qui ont perdu la plus grande partie de leur sang, ont beau prendre de bons

alimens, et les manger avec appétit; ces alimens ne se digèrent point, et les malades deviennent cacochymes et hydropiques. La différence frappante que l'on remarque entre la santé des personnes oisives et sédentaires et celle des personnes qui font au contraire beaucoup d'exercice, prouve combien le défaut de circulation et de mouvement musculaire s'oppose à une bonne élaboration; sur-tout lorsqu'on joint à ce défaut l'usage d'alimens tenaces.

En conséquence de cette foiblesse des *Fibres*, les petits vaisseaux composés de ces *Fibres* n'agissent que bien foiblement sur les fluides qu'ils renferment : ils se dilatent, et se rompent facilement. Voilà l'origine des tumeurs, du croupissement, de l'extravasation des fluides, de leur putréfaction, et d'autres effets funestes qui en sont la suite. (*Aphor.* 26.)

Il est facile, d'après ce qui vient d'être dit jusqu'ici, de connoître la débilité présente, future, et passée, de la *Fibre*, d'en prévoir les effets, et de prendre en conséquence les mesures nécessaires pour y remédier (*Aph.* 27.)

L'on parvient à la cure de la *Fibre* relâchée: 1°. par des alimens qui contiennent une grande quantité de matière nutritive, et qui soient déjà presqu'aussi-bien préparés qu'ils le sont dans un corps sain et robuste: tels sont principalement le lait, les œufs, les bouillons de viande, les décoctions de pain fermenté, et les vins austères: il faut user de ces alimens souvent, mais en petite quantité. 2°. En augmentant le mouvement des solides et des fluides par des frictions, par la promenade à pied ou à cheval, dans une voiture ou dans un bateau, et généralement par tous les exercices du corps. 3°. En pressant légèrement les vaisseaux, et repoussant doucement les fluides. 4°. En faisant un usage prudent et modéré de médicamens acides, austères, et de spiritueux qui aient fermenté. 5°. En mettant en œuvre tous les moyens de remédier au tiraillement que les *Fibres* ont éprouvé. (*Aphor.* 28.)

Voyez le commentaire de Van Swieten sur cet aphorisme, ou dans ce dictionnaire, les articles Nutrition, Lait, Œuf, Bouillons de Viande, Pain, Vin, Friction, Promenade, Navigation, Exercice, Astringens, &c.

On appelle laxité de la *Fibre*, la cohésion de ses parties qui est susceptible d'un changement capable de l'allonger; c'est donc un degré de débilité, et le principe d'où dépend la flexibilité; et l'on doit comprendre ce que c'est, aussi bien que l'élasticité, parce qui vient d'être dit ci-dessus. (*Aphor.* 29)

On répond par-là aux questions suivantes: pourquoi les alimens aqueux et gras affoiblissent les *Fibres*? pourquoi ceux qui ne font pas d'exercice, ceux qui sont d'un tempérament froid, les jeunes gens qui croissent ont les *Fibres* foibles? pourquoi les substances qui renferment un principe terreux et austère, les raffermissent? pourquoi ceux qui font beaucoup d'exercice, ceux qui sont d'un tempérammment chaud, ont les *Fibres* fortes? pourquoi l'élasticité se trouve jointe à la force? (*Aphor.* 30)

Une fibre trop roide est celle dont les moindres parties sont si fortement unies, qu'elles résistent à l'action des fluides à laquelle elles doivent céder pour conserver la santé. (*Aph.* 31)

Cette rigidité provient de l'usage excessif, ou trop long-tems continué, des remèdes propres à la cure des *Fibres* foibles. (*Aphor.* 32.)

Elle rend les vaisseaux composés de ces *Fibres* moins flexibles, plus étroits, plus courts, trop résistans au mouvement des fluides, et produit les accidens qui résultent d'une semblable disposition. (*Aphor.* 33.)

On connoit par ce que nous venons de dire, et la nature du mal et ses effets, et la cure qui lui convient. (*Aphor.* 34.)

On doit 1°. user d'un régime aqueux, et doux, et principalement de petit lait, de légumes tendres, de matières farineuses bien délayées, et qui n'aient point fermenté. 2°. Se reposer dans un lieu humide et un peu froid, et y dormir d'un sommeil plus prolongé qu'à l'ordinaire. 3°. Faire usage à l'extérieur et à l'intérieur de remèdes aqueux, tièdes, et d'huiles douces et légères. (*Aph.* 35.)

Il est facile, d'après cela, de se faire une juste idée de la trop grande élasticité, et d'y remédier : car elle se trouve ordinairement jointe à la rigidité, et elle en est l'effet. (*Aphor.* 36.)

On comprendra tout aussi aisément pourquoi les enfans, les femmes, les gens oisifs, ont les *Fibres lâches*; pourquoi, au contraire, les hommes adultes, et principalement ceux qui sont accoutumés à faire beaucoup d'exercice, ont les *Fibres*, et par conséquent toutes les parties solides, roides, et pourquoi elles se contractent avec tant de force dès qu'elles sont rompues. (*Aphor.* 37.)

Les petits vaisseaux sont composés de *Fibres* simples, unies par juxta-position, ou par entrelacement, les unes avec les autres. Ainsi il est évident, par tout ce qui a précédé, que leurs

maladies viennent des mêmes causes, sont de même nature, produisent les mêmes effets, et exigent le même traitement que celles des *Fibres* simples. (*Aphor.* 38.)

Les grands vaisseaux, qui sont composés de petits appliqués ou entrelacés ensemble, sont sujets à deux différentes maladies : la première dépend de celle des petits canaux, qui entrent dans la composition du grand. Ainsi c'est là qu'il faut chercher son origine et sa nature, ses effets et le mode de traitement convenable. La seconde vient 1°. de la force avec laquelle le fluide qui coule dans la cavité de ce grand canal va heurter contre ses parois : car, comme elles sont composées d'autres canaux plus petits, cette pression en exprime les liqueurs qui y sont contenues. C'est ainsi que les parties latérales de ces petits tuyaux, s'approchent les uns des autres, s'affaissent, et s'unissent sous la forme d'une *Fibre* solide, mais plus épaisse. La même chose peut arriver dans les petits vaisseaux voisins. 2°. De la concrétion du liquide avec son propre vaisseau. (*Aphor.* 39.)

Il est facile à présent de savoir ce qu'on entend par la foiblesse, le relâchement, la force, la rigidité, le ressort des vaisseaux; et de comprendre que nous n'avons point agité des questions vaines. (*Aph.* 40.)

On appelle débilité des vaisseaux et des viscères cette cohésion des parties qui les composent, que le moindre mouvement peut détruire au point de les empêcher de faire leurs fonctions nécessaires à l'entretien de la vie et de la santé. (*Aphor.* 41.)

Ces fonctions diffèrent selon l'âge et le sexe. (*Aph.* 42.)

Cette débilité vient 1°. de la foiblesse de la *Fibre* et de ses causes. 2°. De la débilité des petits vaisseaux et de ses causes. 3°. de la lenteur de la circulation dans les grands vaisseaux, laquelle vient de la diminution de la masse du sang, et de sa trop grande fluidité, et du peu d'activité du mouvement musculaire. 4°. Du grand nombre des petits vaisseaux qui subsistent trop long-tems à raison de l'âge. (*Aphor.* 43.)

Voici comment Van-Swieten développe cette quatrième cause de la débilité des vaisseaux et des viscères. Il est très-constant, dit-il, qu'il faut une certaine callosité à un certain âge; et qu'il estt nécessaire que quelques vaisseaux s'anéantissent. Les anatomistes ont observé que les injections se font toujours très-heureusement sur les jeunes sujets : et nous voyons au contraire par les exemples suivans, qu'un grand nombre de vaisseaux s'anéantit à mesure qu'on avance en âge.

La glande du thymus, assez grosse chez les enfans nouvellement nés, décroit dans une personne formée, de façon qu'à peine en découvre-t-on le moindre vestige. Une femme, qui a nourri successivement plusieurs enfans de son propre lait, dont elle avoit pour lors une très-grande abondance, devenue maigre et avancée en âge, n'a plus que des pellicules flasques, à qui l'on ne peut plus, pour ainsi dire, donner le nom de mammelles. Les glandes vagues du mésentere sont entièrement anéanties dans les hommes avancés en âge.

Un grand nombre des plus petits vaisseaux comprimés, donnant lieu par leur concrétion à la formation et à l'épaississement des membranes, ajoutent une grande force aux parties fermes du corps. Or cette concrétion provient du violent mouvement qui porte les fluides dans les grands vaisseaux. Par conséquent la consolidation du corps est d'autant plus grande que ce mouvement a été plus fort, ou qu'il aura agi plus long-tems. Delà vient ce nombre considérable de canaux dans un enfant nouveau né, et en même tems cette complexion lâche de toutes les parties du corps; et delà cette plus grande fermeté dans un homme formé, par l'anéantissement de plusieurs vaisseaux. (*Van Swieten Comm.*)

De cette débilité produite par ces causes naissent plusieurs maladies, qu'on regarde, sans fondement comme des maladies de tempérament, ou comme des maladies connées. Les principales sont 1°. une facile dilatation des vaisseaux, les tumeurs, leur facile compression, l'inanition, la stagnation des fluides, la résistance au cœur augmentée, la crudité des humeurs, la corruption spontanée, une disposition peu propre à l'exercice des fonctions vitales, naturelles, animales, et toutes les indispositions qui sont les suites de ces premières, suites aussi difficiles à guérir qu'infinies en leur nombre, et sources fécondes de nouvelles maladies, sur-tout de la cachexie et de la cacochymie. 2°. Une facile dissolution des vaisseaux par des causes internes ou externes, qui ont en elles un principe d'acrimonie ou de mouvement désordonné; l'effusion, la stagnation, la corruption, l'évacuation du liquide nécessaire à la vie et à la santé; l'interception du mouvement du liquide par des vaisseaux rompus; la corruption des parties dont ce mouvement entretenoit la santé. Ces maladies sont encore de différentes espèces. Les principales sont la phthisie, l'empyeme, l'hydropisie et l'atrophie. (Aphor. 44.)

Si l'on réfléchit attentivement sur ce que nous venons de dire, on connoîtra non-seulement la

débilité des vaisseaux et des viscères, mais encore une infinité d'autres maladies d'une nature très-difficile à déterminer. On reconnoîtra jusqu'à leur origine; on prédira les suites qu'elles peuvent avoir; et on sera en état de trouver les moyens d'y remédier. (*Aphor.* 45.)

Dans l'application de ces moyens, il ne faut pas agir avec précipitation, eu égard à la débilité : car il n'est point de cas où un changement subit soit plus dangereux. (*Aphor* 46.)

L'application des remèdes demande donc beaucoup de lenteur et de précaution; et on ne doit les employer que graduellement. Lorsque par leur usage les vaisseaux ont acquis quelqu'énergie, il faut alors prendre beaucoup d'exercice, et le continuer jusqu'à ce que les vaisseaux et les viscères soient munis d'un degré de fermeté et de force qui rassure complettement, eu égard à leurs fonctions dans l'économie animale (*Aph.* 47.)

Il suit de-là que tout ce que l'on dit des qualités des alimens est tantôt vrai, tantôt faux; que l'action des muscles donne de la force aux *Fibres*; que les exercices dans lesquels on est porté (*tels que le cheval, la voiture*, &c. résolvent les humeurs coagulées, fortifient les parties qui éprouvent du relâchement, sans cependant dissiper les forces; que les gens très-robustes ont le sang fort épais, collant et doux, tandis qu'il est dissous, peu consistant et âcre dans les personnes d'une constitution délicate; qu'il y a une infinité de maladies, très-différentes les unes des autres en apparence, lesquelles cependant ne tiennent souvent qu'à une seule racine, qu'il suffit d'extirper pour les guérir toutes. (*Aphor.* 48.)

On déduit des mêmes principes et la connoissance et la cure du relâchement des vaisseaux et des viscères. (*Aphor* 49.)

Les vaisseaux et les viscères sont trop *roides*, lorsque les parties qui les composent sont tellement unies ensemble, qu'ils résistent au mouvement qui doit opérer en eux les changemens de la succession non interrompue desquels dépend la continuité de la santé. (*Aphor.* 50.)

Cette rigidité vient 1°. de toutes ces causes qui rendent les *Fibres* trop roides; 2°. de ce que la force de la circulation a identifié les *Fibres* les unes avec les autres; 3°. de la réunion des petits vaisseaux privés de leurs fluides par la violence avec laquelle le sang artériel va frapper les parois des grands vaisseaux; la principale cause de cet effet est la fréquente contraction des muscles; 4°. de la concrétion des vaisseaux avec leurs propres liquides, qui restant en stagnation dans leurs cavités s'y dessèchent, s'y coagulent, et ne forment enfin qu'un tout solide avec eux. (*Aphor.* 51.)

La rigidité des vaisseaux produit 1°. les mêmes effets que la trop grande rigidité des *Fibres*, ou de semblables; 2°. c'est qu'elle quevient dans les vaisseaux l'effort violent que la *Fibre* fait pour s'appliquer à l'axe de son canal, pour en retrécir le diamètre; pour presser, comprimer, repousser et chasser les fluides, résister par-là au mouvement que le sang reçoit du cœur et à la force du cœur même, et, en se dilatant avec peine, interrompre l'égalité de la circulation, troubler toutes les sécrétions, empêcher que le cœur à chaque contraction ne pousse autant de sang qu'il en pousseroit sans cela, et qu'il ne se vuide entièrement, ce qui donne lieu à des concrétions polypeuses, parce que le sang qui reste toujours dans le cœur, à force d'y être comprimé, perd ses parties les plus fluides, et se condense en une masse assez solide, pour que la suppression de la circulation et la mort puissent s'ensuivre; 3°. la grande énergie avec laquelle les parties des vaisseaux se retirent vers leurs points d'appui quand ils sont entamés, et l'augmentation qui survient à l'ouverture des plaies des mêmes vaisseaux, sont encore les effets de la rigidité, aussi bien que la diminution ou la clôture parfaite de leurs extrémités quand ils ont été coupés. (*Aphor.* 52.)

C'est en faisant attention à tout ce qui précède que l'on aura une notion claire et précise de ce qu'ont été, de ce que sont, et ce que peuvent devenir la rigidité, l'élasticité, et la force active des vaisseaux du cosps humain, ainsi que des remèdes qu'il convient d'employer, quand elles deviennent excessives. (*Aphor.* 53)

Ces remèdes sont : 1°. ceux que nous avons déja indiqués comme propres à guérir la rigidité des *Fibres*; 2°. ceux qui diminuent le volume, la densité, et la pression du sang; 3°. ceux qui répriment la violence excessive du mouvement musculaire; 4°. les humectans, les adoucissans, les émolliens, les délayans, les dissolvans, les détersifs. (*Aphor.* 54.)

Cette doctrine de Boerrhaave peut paroître au premier coup-d'œil un peu subtile, et plutôt comme le produit de l'imagination d'un beau génie, que comme le résultat de connoissances bien positives. Mais quand on l'examine avec une attention suivie; quand on voit avec quelle facilité cette doctrine et l'expérience médicale s'ajustent ensemble, combien elle fournit de maximes d'un très-grand usage en médecine, et sur-tout dans le traitement des maladies des

parties solides : on ne peut qu'admirer et mettre à profit la sagacité du grand homme qui a su faire un tout des parties qui avoient toujours été jugées si disparates Le commentaire de Van Swieten est, dans quelques endroits principalement, digne d'un si grand praticien. Nous ne l'avons point transporté dans cet article, pour les raisons que nous avons détaillées au commencement, et parce qu'il y a peu de mots essentiels dans le texte de son maître qui ne soient autant de titres d'articles de ce dictionnaire. Nous en avons indiqués plusieurs : il sera facile de trouver les autres. (M. Mahon.)

FIC. (*Pathologie*).

Ficus.

Espèce de condylome ou excroissance charnue, que les Latins ont nommée *Marisca*, et les Grecs συκωσις. C'est une petite tumeur indolente, ronde, qui pend en manière de *figue*, d'où elle a pris son nom. Le *Fic* vient aux yeux, aux paupières, au menton, à la langue, au fondement et aux parties naturelles des deux sexes. Il est souvent rougeâtre et mou, quelquefois dur et squirrheux. Il excède ordinairement la grosseur d'une verrue. On en a vu d'aussi gros que des œufs de pigeon. Il y en a qui deviennent douloureux, qui s'ulcèrent et s'ouvrent en manière de grenade. Ceux du fondement et des parties naturelles sont pour l'ordinaire des effets du virus vénérien. (*Voy.* Condylome *et* Vérole.) (M. Mahon.)

FICOIDES, (*Hygiène et mat. méd.*)

La plante qui porte ce nom est pleine de suc, et ressemble à la joubarbe. Toutes ces espèces, qui sont très-multipliées, sont, dit-on, émollientes, et elles possèdent de plus les autres propriétés de la joubarbe.

Le fruit du *Ficoïdes* se mange ; et quelques anciens voyageurs assurent qu'il fait la principale nourriture des Hottentots. Les voyageurs modernes (Sparrman et Vaillant) n'en parlent pas. (M Mahon).

FIDELIS (Fortunatus). Ce Médecin étoit de Florence. Il publia au commencement du siècle dernier (en 1603) quatre livres sur les rapports en médecine, (*de relationibus medicorum.*) Le second traite les questions suivantes, qui ont un rapport particulier avec la médecine légale : comment on peut convaincre ceux qui feignent des maladies, et sur-tout les mendians ; comment on peut distinguer ceux qui sont obsédés des démons ou d'autres maléfices de ceux qui sont véritablement malades ; des fous ; de la torture relativement à l'âge, à l'excès d'embonpoint, à la grossesse, aux maladies de la poitrine, de la tête, &c. ; des différentes sortes de blessures ; des fautes que commettent les Médecins, et entr'autres les physiciens, les chirurgiens, les sages femmes, &c. Cet auteur parle, dans son troisième livre, des signes vrais ou faux de la virginité, de l'impuissance chez les individus de l'un et de l'autre sexe ; de la manière de reconnoître la grossesse ; de l'animation et de la formation du fœtus ; de l'accouchement ; des monstres, et particulièrement de ceux qui, selon lui, sont le produit de l'accouplement avec les démons, ou avec des animaux. Enfin, dans le quatrième livre, il est question des signes de la mort ; de la mortalité des blessures ; des empoisonnemens ; de ceux qui succombent par la violence des coups qu'ils ont reçus.

Cet ouvrage de *Fortunatus Fidelis* a été réimprimé à Leipsik en 1674 par les soins de P. Amman, qui, dans la préface qu'il y a jointe, loue l'érudition raisonnée, et le jugement solide de l'auteur, qualités qu'il assure être fort rares parmi les savans ; il lui rend le témoignage honorable, qu'il est le premier qui, après plusieurs siècles, ait enfin donné, sur les *rapports en médecine*, quelque chose de digne de passer à la postérité ; et que c'est par cette raison que Paul Zacchias s'appuie si souvent de l'autorité de *Fortunatus Fidelis.* Quoique, dit-il, plusieurs préfèrent le premier au dernier, il est certain cependant que Zacchias a seulement été plus volumineux : en effet, il n'est guères possible de donner la liste de tous les objets susceptibles d'être traités dans les rapports que les médecins sont dans le cas de faire : il suffit que *Fidelis* ait agité les questions les plus ordinaires comme les plus importantes. On ne peut nier, à la vérité, qu'il n'ait suivi les hypothèses des anciens ; mais ce défaut lui est moins propre qu'il n'est celui du tems où il vivoit ; et il est facile d'accorder sa doctrine avec les découvertes des modernes.

Alberti justifie encore *Fortunatus Fidelis*, en disant qu'étant de la religion *papale*, il lui étoit impossible de ne pas donner dans certaines opinions erronées des papes et du droit autorisé par ces pontifes souverains ; par exemple, celle qui attribue certaines grossesses au commerce du diable avec des femmes, &c. C'est même le sujet d'une dissertation d'*Alberti*, qui a pour titre : *De origine processûs inquisitorii contra sagas.* (M. Mahon).

FIEL. (*Mat. méd.*)

Voyez Bile et les articles qui sont sous les noms des animaux dont on emploie la *bile* ou le *fiel*, tels que le taureau, &c.

(M. Mahon.)

FIEL DE TERRE. (*Mat. méd.*)

C'est un nom qu'on a quelquefois donné à la fumeterre, à cause de son extrême amertume. (*Voyez* Fumeterre.) (M. Fourcroy).

FIEL DE VERRE. (*Mat. méd.*)

Le *Fiel de verre* est la même chose que le sel de verre : c'est un mélange de plusieurs substances salines, et sur-tout de sulfate de potasse, de muriate de soude et de sels calcaires, qui se séparent de l'alcali fixe pendant la vitrification, et qui viennent nager au-dessus du verre. Ces sels mélangés, qui ne sont jamais exactement de la même nature ni dans la même proportion de mélange dans les différentes verreries, forment un très-mauvais médicament, et ne doivent tout au plus être employés que dans la médecine des animaux, à cause de leur bon marché. (M. Fourcroy).

FIENTE. (*Mat. méd.*)

La *Fiente* de plusieurs animaux a été employée en médecine, soit à l'extérieur, soit même intérieurement, malgré toute la répugnance qu'une semblable substance devroit inspirer : tant le sentiment de la douleur, et le desir de sa conservation inspirent à l'homme de courage et de crédulité. Il est vrai que l'on avoit l'attention de les déguiser sous des noms pompeux. Tel est le fameux *Album Graecum*, qui n'est autre chose que la merde de chien. (*Voy.* les articles Pigeon, &c. *et* Excrémens des animaux.)

FIENUS ou FYENS, (Jean) médecin du XVI siècle, étoit d'Anvers ou du moins du diocèse d'Anvers. Il fut élevé parmi les enfans de chœur de l'église principale de Boisleduc; mais dès qu'il se trouva en âge de commencer le cours de ses études, il s'y livra tout entier, et parvint enfin, par l'assiduité de son travail, au comble de ses souhaits, qui étoit le doctorat en médecine. Il exerça cette profession pendant un grand nombre d'années à Anvers, où la réputation qu'il s'étoit acquise, lui mérita la charge de médecin pensionnaire. Cette charge et la considération dont il jouissoit d'ailleurs dans cette ville, l'avoient déterminé à y finir ses jours : mais le duc de Parme ayant mis le siège devant Anvers en 1584, *Fienus* se retira à Dordrecht, où il mourut l'année suivante. Une note écrite à la fin de son livre dans l'exemplaire qui se trouve à la bibliothéque académique de Louvain, porte : *Obiit D. Joannes Fyenus immaturâ morte Dordraci Hollandiae A°.* 1585, *Julii die decimâ, cujus anima requiescat in cœlis.* Suivant M. *Paquot*, cette note paroît être du tems : une autre main a ajouté : *Uxor ejus verò eum secuta* 1601, *Julii* 22, *Antverpiae.* Au reste, *Swertius* dit qu'il mourut le 2 août, et qu'il fut enterré dans l'église principale de Dordrech, avec cette inscription sur son tombeau :

Doctor Joannes Fienus Medicus Antverpianus

Obiit II Aug. Annô MD.LXXXV.

L'ouvrage suivant est de ce médecin :

De Flatibus humanum corpus molestantibus Commentarius novus ac singularis. Antverpiae, 1582, *in*-12. *Heidelbergae*, 1589, *in*-8. *Francofurti*, 1592, *in*-12, avec les notes de *Liévin Fischer. Amstelodami*, 1643, *in*-12. *Hamburgi*, 1644, *in*-12. En Flamand, Amsterdam, 1668, *in*-12. *Fienus* n'a pas écrit en simple commentateur, comme faisoient la plupart des médecins de son tems; il a l'air original. Et comme il se fonde sur une longue expérience et va droit à la pratique, il ne s'arrête point à toutes ces vaines spéculations qui éblouissent plus qu'elles n'éclairent. On trouve parmi les œuvres d'*Hippocrate* un petit traité sur la même matière, qui, au jugement de *Fiénus*, est écrit plus savamment qu'utilement. Il a d'autant plus raison d'en parler ainsi, que ce traité est encore regardé aujourd'hui comme supposé, et ne portant point l'empreinte du génie d'*Hippocrate*.

FIENUS, (Thomas) fils du précédent, naquit à Anvers le 28 Mars 1567. Les historiens ne nous apprennent pas où il fit ses études; ils disent seulement que ce fut dans les Pays-Bas; mais une lettre de *Fiénus*, qui se trouve à la tête de ses livres de chirurgie, porte qu'il demeura trois ans dans la même maison que *Rodolphe Snellius.* On sait que celui-ci ne sortit point de Leyde depuis la fin de 1578, tems auquel *Fienus* n'avoit pas encore atteint la fin de sa douzième année : ainsi il est bien apparent qu'il étoit plus âgé lorsqu'il se rendit chez *Snellius*, et que c'est seulement alors qu'il fit un cours de mathématiques sous cet habile professeur, en même tems qu'il étudioit la médecine sous *Pierre Forest*, *Rambert Dodoens et Jean Heurnius* qui l'enseignoient dans l'université de Leyde. Quelque grands qu'eussent été les progrès qu'il avoit faits sous ces maîtres, le desir de perfectionner ses connoissances le détermina à se rendre en Italie vers l'an 1590. Il prit à Bologne les leçons de *Jérôme Mercuriali*, d'*Ulisse Aldrovandi*, de *Jean-François Costaeus* et de *Jules-César Arantius.*

De retour en son pays, ses talens ne tardèrent point à y être connus. Il fut appelé en 1593 à Louvain, pour y remplir l'une des deux premières chaires de médecine, vacante par la démission de *Jean-Viringus*; et le 9 du mois de novembre de la même année, il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville. Il en sortit au bout de sept ans pour se rendre à la cour de Maximilien, duc et depuis électeur de Baviere, qui l'avoit choisi pour son médecin. Mais l'amour qu'il conservoit pour sa patrie, ne lui permit pas de garder long-tems cet emploi; il l'abandona au bout d'un an et vint reprendre son premier poste. Les archiducs Albert et Isabelle l'attirerent ensuite auprès d'eux pour y faire les mêmes fonctions qu'il avoit remplies à Munich. Il se rendit à leurs desirs, sans abandonner les devoirs de sa chaire, dont il s'acquittoit aussi régulièrement que le service des archiducs lui permettoit de passer à Louvain; mais sa santé étant trop foible pour suffire en même tems aux deux emplois, il abandonna la cour pour s'en tenir à sa charge de professeur.

En 1616, l'université de Bologne lui offrit une chaire de médecine dans ses écoles, avec mille ducats d'appointemens. L'archiduc Albert n'en fut pas plutôt informé, qu'il augmenta ceux de *Fienus* à Louvain jusqu'à la concurrence de cette somme, afin de lui ôter la tentation de sortir de cette ville. Il y demeura jusqu'à sa mort arrivée le 15 mars 1631, au college de *Breughel*, dont il avoit été long-tems président. Ce médecin étoit clerc; non pas que cette qualité fut requise pour sa charge de professeur, mais elle l'étoit pour la présidence du college de *Breughel*, de même que pour le rectorat de l'université, dont il fut honoré trois fois, en 1594, 1599 et 1604. On a toujours regardé *Fienus* comme un très-savant médecin. Il en est peu de son tems qui l'aient égalé dans la connoissance de l'histoire naturelle et de la chirurgie; outre cela, il entendoit la langue grecque et les mathématiques. Ses ouvrages ont aussi beaucoup contribué à sa réputation :

De Cauteriis Libri quinque. Lovanii, 1598, *in*-12, 1601, *in*-8. *Coloniae*, 1607, *in*-8. Il remonte à la plus haute antiquité pour examiner l'usage des cautères; il conseille même l'application du cautère actuel dans plusieurs cas de médecine et de chirurgie.

Libri Chirurgici XII, de praecipuis Artis Chirurgicae controversiis. Francofurti, 1602, *in*-4, *Ibidem*, 1649, *in*-4. par les soins d'*Herman Conringius*. Certains bibliographes ont mis cet ouvrage au rang des écrits posthumes de *Fienus*; c'est mal-à-propos, car l'édition de l'an 1602 se trouvoit dans la bibliotheque de *Falconet. Francofurti*, 1669, *in*-4. *Londini*, 1733, *in*-4. En Allemand, Nuremberg, 1675, *in*-8. En Flamand, Amsterdam, 1685, *in*-8. Les principales matières, dont l'auteur a traité, sont le Trépan, la Cataracte, la Paracentese à la poitrine et au bas-ventre, l'Artériotomie, l'Opération Césarienne, la taille, l'Opération de la hernie, l'amputation, la réparation du nez suivant la méthode de *Tagliacozzo*. Il est si peu éloigné d'être partisan de cette méthode, qui a été combattue par les objections les plus fortes, qu'il réfute tout ce qu'on a dit contre elle; il finit même par l'approuver, quoiqu'il ne dissimule pas certains inconvéniens.

De viribus imaginationis Tractatus. Lovanii, 1608, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1635, *in*-16. *Londini*, 1657, *in*-12. *Lipsiae*, 1657, *in*-12. *Amstelodami*, 1658. Le défaut de cet ouvrage est de n'être point frappé au coin de la saine critique et de la bonne philosophie; mais ce défaut est celui du tems auquel il a paru.

De Cometta anni 1618. *Antverpiae*, 1619, *in*-12. *Lipsiae*, 1656. On y trouve une lettre où il agite la question du mouvement de la terre et se déclare contre les défenseurs de *Copernic*. Il dit, à la fin de cette lettre, qu'il est retenu au lit par une fracture à la jambe.

De vi formatrice Fœtûs Liber, in quo ostenditur animam rationalem infundi tertiâ die. Antverpiae, 1620, *in*-8. Cet ouvrage fut attaqué par *Louis du Gardin*, professeur en médecine à Douay, à qui *Fienus* fit une réponse où il ne ménage pas beaucoup son adversaire.

De formatrice Fœtus adversùs Ludovicum Du Gardin, medicinae doctorem Duacenum. Lovanii, 1624, *in*8. C'est la replique dont on vient de parler. *Du Gardin* ne demeura pas muet; mais *Ponce Santa-Cruz*, médecin de Philippe IV, s'étant aussi déclaré contre le sentiment de *Fienus*, celui-ci répondit par l'apologie suivante :

Pro sua de animatione Fœtûs tertiâ die opinione Apologia, adversùs Antonium Ponce Santa-Cruz, Regis Hispaniarum medicum Cubicularem, &c. *Lovanii*, 1629, *in*-8. La fureur de l'ergoterie a introduit dans la médecine, ainsi que dans les autres sciences, de ces questions épineuses qui ont fait du bruit, qu'on a agitées avec chaleur, et qu'on ne viendra jamais à bout de décider, faute de principes et de lumières. Le mystère obscur de la génération, et le mystère plus obscur encore de l'animation du fœtus, ont été les sujets d'une infinité de disputes, dont la suite a plus contribué à échauffer les esprits qu'à les éclairer. La physique ne

donne que des conjectures sur le tems de l'animation du fœtus; mais on ne s'égarera jamais en morale, quand on décidera que l'époque de l'infusion de l'ame et celle de la fécondation sont de même date.

Semiotice, sive, de signis medicis Tractatus. Lugduni, 1664, *in-4*.

On dit que *Fienus* ne s'est pas borné à la composition de ces ouvrages, et qu'il en a laissé d'autres sur presque toutes les parties de la médecine, qui se trouvoient en 1650 chez *Jacques Edelheer*, conseiller-pensionnaire de la ville d'Anvers. M. *Paquot* a vu vendre à Louvain deux traités manuscrits, l'un *De Urinis*, l'autre *De Febribus*, qui étoient de *Fienus*.

On trouve plusieurs lettres écrites de la main propre de ce médecin dans la bibliothèque du roi à Paris: c'est un manuscrit *in-4*., cotté 8599, et qui contient d'autres lettres originales du P. *J. Rivius*, Augustin, d'*Ericius Puteanus*, &c. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FIÈVRE. (*febris.*)

La *fièvre*, dit Boërrhaave, est la plus fréquente de toutes les maladies. Elle est la compagne inséparable des inflammations et de la plupart des autres affections; elle est souvent la cause de la mort; mais aussi il n'est pas rare, qu'on lui doive la guérison.

Les Latins font dériver son nom de *chaleur*, *à fervore*, parce que ce symptome se rencontre presque toujours avec elle; d'autres le font venir du mot *lustrare à lustrando, vel à purgando*. La première étymologie convient mieux à l'opinion des anciens médecins, qui ont regardé la chaleur comme l'essence de la *fièvre*. La seconde est plus conforme aux vues de la médecine moderne; en effet la *fièvre* est souvent le moyen dont la nature se sert pour débarrasser le corps des humeurs viciées qui pourroient lui nuire.

La nature de la *fièvre* a été l'objet des recherches les plus opiniâtres des médecins de tous les âges, et ce problême, qui a enfanté tant de systêmes, est encore irrésolu de nos jours. Plusieurs symptomes, tels que le frisson, ou l'horripilation, la chaleur, la soif, le pouls vîte et élevé, le délire, les lassitudes, le dégoût, les douleurs de tête, les yeux étincelans, les urines rougeâtres, et d'autres accidens encore, se rencontrent fréquemment avec la *fièvre*. Ne seroit-il pas ridicule, par exemple, dans le systême de ceux qui font de la chaleur l'essence de la *fièvre*, de nier qu'elle existe dans le frisson de la quarte intermittente, et de ne l'admettre qu'à l'époque du paroxisme où elle se développe. Dans les *fièvres* malignes où la chaleur est presqu'éteinte, où les forces sont dans la plus grande prostration, et le pouls d'une lenteur bien au-dessous de l'état naturel, pourroit-on méconnoître la *fièvre* de l'espèce des plus meurtrières. Il suit delà que la nature de la *fièvre* varie, loin d'être la même dans toutes les différentes espèces de ce genre d'affections, et qu'il est impossible de renfermer dans une définition tous les phénomènes qui s'observent dans les *fièvres* de différens caractères. Cependant il faut convenir que le plus ordinairement la *fièvre* marche toujours accompagnée de ces trois symptomes, le frisson ou le sentiment du froid, la vélocité dans le pouls et la chaleur, et que le plus constant des trois est la vélocité dans le pouls.

En admettant ce principe comme le plus général, on pourroit dire que la *fièvre* est l'affection la plus commune, soit comme maladie essentielle, soit comme symptome des autres maladies, et qu'elle est le plus ordinairement caractérisée par la vélocité du pouls, soit qu'il y ait plus de force ou de foiblesse que dans l'état naturel (1).

La *fièvre* ainsi conçue s'offre à nos regards sous des rapports si multipliés, qu'elle exige nécessairement plusieurs divisions pour pouvoir réunir tous les phénomènes variés qui l'accompagnent dans ses différens états, et qui établissent plusieurs genres et plusieurs espèces de *fièvre*.

La méthode adoptée par de Haën, pour diviser les affections fébriles, nous ayant paru la plus commode et la plus claire, nous lui avons donné la préférence, et c'est celle que nous allons suivre.

Première division.

Dans cette division on distingue les *fièvres* à raison du danger plus ou moins rapide qui les accompagne dans leurs diverses périodes. Considérées sous ce rapport, elles sont divisées en aiguës en chroniques. Les aiguës sont subdivisées en trois classes; savoir, les aiguës proprement dites,

(1) M. Aubri définit la fièvre, un mal-être dans tout le corps, qui dans un certain tems diminue le battement des artères, dans un autre l'augmente, et quelquefois le laisse dans l'état naturel. Le frisson le diminue en grandeur, la chaleur l'augmente, tant en élévation qu'en fréquence et en célérité. Et il y a quelques fièvres malignes, dans lesquelles le mouvement du pouls paroît aussi modéré que dans l'état de santé.

acutae

acutae, celles qui sont plus aiguës *peracutae*, et celles dont le terme est encore plus rapproché *acutissimae*. Les premières s'étendent jusqu'au quarantième jour ; les secondes se terminent en sept, neuf, ou onze ; et les dernières en un, deux, trois ou quatre jours.

Nous devons observer que, quoique la dénomination *d'aiguë* soit réservée spécialement aux fièvres dangereuses, et que les *plus aiguës* soient communément les plus graves, le contraire a cependant lieu quelquefois. Ainsi l'on voit les fièvres pleurétiques, et celles qui accompagnent l'angine, parcourir leurs tems sans danger en quatre ou sept jours, tandis que d'un autre côté, on rencontre dans la pratique des petites véroles discrètes qui se terminent plus rapidement que les confluentes, et qui sont néanmoins moins dangereuses que les dernières.

Les fièvres chroniques sont celles qui ne sont accompagnées d'aucun danger, où dans lesquelles il ne se développe qu'après un long espace de tems. Plusieurs d'entre les chroniques se terminent par des maladies aiguës.

Seconde division.

Dans cette division, on classe les *fièvres* d'après le nombre plus ou moins grand d'individus qu'elles attaquent en même tems. Si la même *fièvre* répand ses ravages d'une manière générale, et sur un grand nombre de personnes en même tems, on la nomme *épidémique*. Si elle se borne à quelques individus isolés, on l'appelle *sporadique* ou intercurrente. Les *fièvres épidémiques* et les *stationnaires* appartiennent à la première classe. (*Voyez* ces deux mots.)

Troisième division.

Celle-ci est établie sur la nature des différentes fièvres, ou du moins sur le symptome prédominant qu'elles offrent, et qui paroît leur assigner à chacune un cararactère essentiel particulier. Peut-être ne devroit-on pas faire de ces fièvres une classe distincte, parce que les symptomes qui les ont fait ranger dans un ordre séparé semblent appartenir à toutes les aiguës, et se rencontrent fréquemment dans les unes et dans les autres. Nous aurons occasion de faire observer ailleurs combien en établissant ces espèces de *Fièvres* sur la symptomatologie, on a répandu de confusion sur leur génie essentiel, et nui au progrès de l'art. Cependant nous ne pouvons omettre cette distinction des anciens, et nous croyons qu'il est utile de rappeller ici une partie de ce qu'ils ont dit.

Les *Fièvres* qui composent cette classe sont

1°. la *fièvre épiale*, dans laquelle, suivant Galien, (*lib. de feb. different.*, *cap. 5 ad finem*) le malade a en même tems froid et chaud. Hippocrate, d'après le commentaire d'*Erotianus* et de *Foësius*, donne le même nom à la *fièvre* dans laquelle le malade est tourmenté continuellement par le froid et le tremblement. Ces *Fièvres* sont de peu de durée et des plus dangereuses. Lorsque ce symptome se rencontre dans les intermittentes, il est ordinairement mortel.

De Haën a fait des expériences qui concilient ces deux opinions. Il a observé avec le thermomètre appliqué à ses malades, qui éprouvoient un sentiment de froid continuel, que la chaleur naturelle, loin d'être diminuée, étoit au contraire beaucoup augmentée.

La *fièvre lipyrie*. Dans celle-ci l'extérieur du corps est froid, et l'intérieur brûlant, avec une soif inextinguible. Ceux qui en sont attaqués se plaignent aussi de douleur pungitive à l'estomac et dans les intestins. *Aëtius* pense que cette *fièvre* est occasionnée par un érésipelle sur les viscères. La lipyrie est, suivant Hippocrate, une des *Fièvres* les plus graves. Il dit dans les *coac.*, *sect.* 1, pag. 421, n°. 149; *avoir l'extérieur froid pendant la fièvre, et l'intérieur brûlant, au point qu'il y ait de la soif, c'est un signe mortel.* Forestus rapporte l'observation suivante sur la *lipyrie*, *pag.* 79, *observ.* 42 : « Une fille de vingt-deux ans robuste, en fut attaquée ; les extrémités et la surface du corps étoient froides, pendant que l'intérieur brûloit ; la douleur ne se faisoit pas sentir longtems dans le même endroit ; elle occupa d'abord l'humérus gauche, ensuite l'épaule, après le côté gauche, enfin le bas-ventre et les *pré-cœurs*. La soif étoit extrême, quoique la langue ne fût pas aride ; tous les membres étoient froids et avoient la pâleur de la mort. La malade paroissoit suffoquer par le feu intérieur qui la dévoroit ; elle buvoit sans relâche ; son pouls étoit petit et foible. Le second jour elle étoit dans le même état, elle ne dormoit point, elle avoit de grandes douleurs aux *pré-cœurs* et au ventre. Il lui sembloit qu'on perforoit ses intestins ; le danger alloit toujours en croissant ; les extrêmités continuoient d'être froides, pendant que la chaleur la brûloit au-dedans ; elle avoit une soif violente qu'elle ne pouvoit calmer. La nuit suivante, elle vomit beaucoup de bile verte ; la douleur étoit fixée aux *pré-cœurs*. La malade, après avoir été fatiguée cette nuit à force de boire et de souffrir, eut vers les cinq heures du matin un flux de ventre abondant de bile pure ; le vomissement cessa, mais elle rendoit la boisson par les selles, telle qu'elle la prenoit, sans qu'elle parût changée ou altérée. Le lendemain, les extrêmités continuèrent d'être froides ; le

pouls devint intermittent et très-petit ; elle expira avant la fin du troisième jour.

3°. Les *assòdes*. Elles occasionnent des inquiétudes, des anxiétés, et des agitations continuelles, qui tourmentent tellement les malades qu'ils ne peuvent conserver la même attitude deux heures de suite. Ils ont la plus grande peine à rester quelques momens tranquilles dans leur lit; ils demandent souvent à en changer, et ceux qu'on y retient malgré eux se fâchent et font des efforts continuels pour en sortir. Ils souffrent très-difficilement leur maladie; ils sont ordinairement dégoûtés et fatigués de nausées et de vomissemens.

4°. La *typhodes* qui, suivant Hippocrate, vient d'une bile enflammée, mise en mouvement, et répandue partout le corps. Il avertit que dans cette maladie, la fièvre est accompagnée d'une grande ardeur, et d'une telle prostration de forces, que le malade ne peut faire aucun usage de ses membres. Il avertit aussi que les malades sont tourmentés de douleurs de ventre, et que leurs évacuations sont très-fétides. Le traitement qu'il emploie fait voir que cette fièvre est essentiellement putride, et qu'elle attire même souvent après-elle la dissolution des humeurs. En effet, Hippocrate recommande l'usage du vin, les boissons froides, et l'application de l'eau froide sur les parties les plus brûlantes. Il en distinguoit trois espèces, (*Voyez* les mots TYPHODES et FIÈVRE ARDENTE.

Suivant la plupart des anciens, la *typhodes* est une espèce de *fièvre* inflammatoire qui porte ses principaux effets sur le foie, la rate et les reins ; elle est comme les autres *fièvres* inflammatoires, sujette à dégénérer en suppuration, ou en gangrène. Ils pensent encore qu'elle est occasionnée par une érésipelle interne qui se fixe sur l'un des viscères dont nous venons de parler. Toutes les *typhodes* qu'a observées dans la pratique M. Aubry lui ont paru plutôt phlegmoneuses qu'érésipellateuses, à cause des tumeurs dures qui s'élevoient sur la partie des viscères, où elles déposèrent leur malignité. Oracle de Cos, *sect.* 3, *pag.* 431. Forestus rapporte l'observation suivante. Un jeune homme après des débauches de vin et des exercices outrés, tomba dans une grande *fièvre*, qui se déclara bientôt *typhodes* ; mais comme elle fut mal traitée, il se forma un abcès au foie : six semaines après on appella Forestus qui trouva le malade atrophié par l'intolérable douleur de l'hypocondre droit, qu'il avoit ressentie depuis les premiers jours de sa maladie. La langue étoit sèche, âpre, aride, noire, et la soif des plus ardentes. Comme la tumeur à l'hipocondre paroissoit extérieurement, Forestus la fit ouvrir, il en sortit d'abord une petite quantité de pus blanc ; la douleur n'en fut point appaisée ; le lendemain le malade rendit par les selles des matières purulentes, putrides, corrompues et fétides : trois jours après l'opération il mourut. Il est rare que toutes les maladies de ce genre déclarent manifestement leur malignité dès les premiers jours ; on ne les découvre ordinairement qu'après quelques accès, et après les avoir négligées et mal traitées. C'est ainsi qu'on observe assez souvent des phrénésies et même des para-phrénésies mortelles, dont les commencemens sont quelquefois assez doux.

5°. Les *fièvres colliquatives*. Ce sont celles où les différentes humeurs, les graisses et les chairs se dissolvent et se fondent. On les connoît par des déjections rousses, épaisses, fétides, grasses, visqueuses, huileuses, bilieuses, mousseuses, par des urines de la même espèce, par l'amaigrissement subit du corps. Quand les malades échapent au danger de cette *fièvre*, et qu'elle se change en langueur chronique, la substance des viscères et des chairs se consume, et il s'en détache souvent des parcelles qui sortent du corps avec les matières fécales, les urines ou les crachats ; les malades sont alors désespérés. Quand on n'a pas prévenu, dès le commencement, l'effet de la putridité par des anti-septiques appropriés, ou qu'on a laissé faire des progrès à la colliquation, les *fièvres* sont presque toujours mortelles. Silanus qui rendit par les selles, le cinquième jour de sa maladie, des matières grasses, luisantes, écumeuses, de bile pure, et qui mourut le onzième, en est un exemple. Quand au contraire on remédie de bonne heure à la colliquation, on tire toujours quelques malades des bras de la mort. Pierre Forestus raconte, *pag.* 76, *lib*, *observ.* 40, qu'un homme de soixante-six ans, attaqué d'une *fièvre colliquative*, commençoit à rendre des matières rousses, fétides, épaisses, visqueuses, bilieuses et très-grasses, avec des urines également visqueuses et mousseuses, et que sa figure avoit tellement changé, qu'à peine il étoit reconnoissable ; mais qu'ayant été traité comme dans la dyssenterie, avec les astringens modérément acerbes, les acidules, &c. la chaleur diminua, le flux de ventre s'arrêta, et en peu de tems le malade entra en convalescence.

6°. Les *élodés*. Elles sont, dès le commencement, accompagnées de sueurs continuelles, qui dessèchent les malades, et les conduisent toujours à la consomption ou aux *fièvres* hectiques et lentes, lorsqu'elles dégénèrent en affections croniques. Erasinus, qui sua depuis le commencement de sa *fièvre* jusqu'à la fin, mourut le cinquième jour, parce que cette maladie étoit très-aiguë, et accompagnée d'ailleurs de plusieurs autres signes mortels. (*Voyez* ÉLODÉS.)

7°. Les *fièvres syncopales* ou *cardiaques* que plusieurs médecins considèrent comme ne faisant qu'une seule classe. Ce sont celles qui affectent vivement les nerfs stomachiques ou cardiaques : on les distingue par des douleurs, des battemens ou palpitations dans la région du cœur, des vomissemens ou envies fréquentes de vomir, le pouls inégal, irrégulier, des foiblesses, des syncopes, des défaillances fréquentes. Les *fièvres* sont encore accompagnées d'une chaleur fort vive, les malades ont le visage rouge, allumé, leur respiration est petite, fréquente, laborieuse; ils sont presque tous forcés de s'asseoir dans le lit comme les asthmatiques pour faciliter leur respiration. Il leur survient de petites sueurs qui annoncent la mort lorsqu'elles sont froides; d'autrefois il s'élève de leur peau une vapeur chaude qui trompe souvent le médecin à moins qu'il n'ait la précaution de présenter le dos de sa main près de la bouche du malade. Si l'air qui sort alors des poumons lui paroît froid, il juge le malade à toute extrémité. Quoique cette espèce de *fièvre* soit presque toujours mortelle, on sauve cependant quelques malades lorsqu'ils sont jeunes, d'une bonne constitution, et que les symptomes ne sont pas des plus graves. On lit dans Forestus, *pag.* 75, *observ.* 39, qu'un homme de trente ans ayant cette *fièvre* avec beaucoup de chaleur et de syncope, la respiration laborieuse, fréquente et accélérée, qui l'obligeoit de se tenir assis dans le lit, et des douleurs dans la région du cœur, expectora un crachat sanglant, quoiqu'il ne toussât point ou du moins fort peu. Il fut néanmoins bien guéri le septième jour au moyen d'une petite saignée au bras, d'un air frais qu'on lui fit respirer, d'un régime fort humectant, acidule, rafraîchissant, et de la liberté du ventre qu'on lui procura par quelques doses convenables de syrop violat et solutif de roses.

8°. Les *singultueuses*, qui sont accompagnées de hoquet, depuis le commencement de la maladie jusqu'à la fin. Galien en fait mention dans le livre de *Diaetâ âcutor.* De Haën en a observé deux de cette espèce dans sa pratique, *tom.* 4, *de febr. pag.* 6.

9°. Les *fièvres horrifiques*; elles paroissent être la même espèce que les Grecs appelloient épiales, dont nous avons déjà fait mention. Elles sont presque toujours accompagnées de froid et de chaud; c'est-à-dire, que, dès que les malades se tournent dans leur lit, ils sont tout de suite saisis d'un frisson *horrifique*, malgré la chaleur de la *fièvre*, qui d'ailleurs n'est pas bien grande. Le danger de cette *fièvre* dépend des symptomes graves qui peuvent s'y rencontrer.

Quatrième division.

Cette division contient quatre classes, dont la distinction est fondée sur la durée de la *Fièvre*, sa continuité, sa rémittence, et son intermittence.

La première comprend les *fièvres* continues, non putrides, qui sont, l'éphémere simple, *diaria*, l'éphémere prolongée, et la synoque non putride. Suivant Galien, les *fièvres* étoient occasionnées par un simple échauffement; tandis que dans les putrides, cet échauffement étoit produit par la corruption ou l'altération des humeurs. Galien ajoutoit à la classe des non putrides la *fièvre* hectique, qu'il attribuoit à un échauffement de la substance même du cœur. (*Voyez* les mots Ephémère, Diaria, Synoque et hectique.

La seconde classe contient les *Fièvres* putrides, aiguës, non rémittentes; parmi celles-ci, les unes vont toujours en croissant depuis le commencement jusqu'à la fin; les autres continuent toujours avec la même force, pendant tout le cours de la maladie; d'autres, enfin, sont dès le commencement à leur plus grande vigueur, et décroissent continuellement jusqu'à leur guérison. Les Grecs ont appellé les premières *épacmastiques*, les secondes *omotones*, et les troisièmes *paracmastiques*. Ces noms expriment assez bien leur marche.

Les Médecins anciens, et même ceux de nos jours qui habitent différens pays, ont été si peu d'accord sur le vrai caractère des *fièvres* putrides, qu'il ne sera peut-être pas inutile de rapprocher ici tous les dangers d'une pareille incertitude sur les signes auxquels on peut reconnoître les *fièvres*. On peut diviser en deux classes les auteurs qui, depuis Galien jusqu'à nous, ont parlé des *fièvres* putrides. « Les uns, dit M. le Roy ancien professeur de médecine au ludovicée de Montpellier, les uns l'ont copié scrupuleusement, les autres n'ont pas craint de s'en écarter. On voit bien qu'il seroit inutile de discuter les ouvrages des premiers. Depuis environ un siècle, la signification de cette expression, *fièvre putride*, a changé peu-à-peu. Elle signifie à présent, non toute une classe, mais une espèce particulière de *fièvre* aiguë. Willis est, si je ne me trompe, un des premiers qui l'aient employée dans ce sens. Morton l'a suivi, et après lui beaucoup d'autres : enfin, c'est dans ce sens que les médecins l'emploient tous les jours, lorsqu'interrogés sur la nature d'une maladie, ils répondent, *c'est une fièvre putride.* Est-on bien d'accord sur la marche, la nature, et les signes de l'espèce de *Fièvre* aiguë, qu'on doit appeller ainsi? On va voir que

non, et à quel point les auteurs diffèrent dans les idées qu'ils nous donnent de cette maladie.

» Willis appelle *Fièvre putride proprement dite*, celle dont la marche est continue sans redoublement. Morton, au contraire, tire le caractère de la *Fièvre* putride de sa marche rémittente; il oppose cette *Fièvre* à la synoque. Il prétend que de sa nature la première est bénigne, tandis que la synoque est toujours plus ou moins maligne. Bien plus, il assure que la rémittente ne devient maligne, qu'autant qu'elle prend le type de la synoque; et que celle-ci ne devient bénigne, qu'autant qu'elle dégénère en rémittente. Les anciens n'ont pas toujours été d'accord entr'eux sur le siège principal de la putridité. L'opinion commune la plaçoit dans les humeurs contenues dans les vaisseaux: d'autres pensoient qu'elle avoit son siège dans les premières voies, et cette dissention a duré jusqu'à nous. L'école de Montpellier a adopté ce dernier sentiment. Beaucoup d'autres Médecins suivent le premier. Ceux-ci ont appliqué aux *Fièvres* putrides la théorie des modernes sur la dégénération putride alcalescente des humeurs; et ils ont donné le nom de putrides aux *Fièvres* dans lesquelles ils croyent que les signes de cette putridité alcalescente sont évidens. Les *Fièvres* qu'ils décrivent sous ce nom sont des plus pernicieuses; les putrides de l'école de Montpellier et de ses praticiens, sont assez bénignes. M. Fizes, suivant l'opinion courante de cette école, veut que les symptomes qui dénotent un amas de mauvais sucs dans les premières voies, tiennent le premier rang dans les signes de la *Fièvre* putride.

Par ce seul exposé des différences essentielles qu'on remarque dans la doctrine des auteurs, au sujet de la *Fièvre putride*, il est aisé de sentir les inconvéniens qu'a eus jusqu'ici cette dénomination, qui prise dès son origine de l'idée qu'on s'étoit formée de l'essence de cette sorte de *fièvre*, de la cause qu'on s'imaginoit la produire, introduit nécessairement beaucoup d'hypothètique et d'arbitraire dans la manière dont chacun l'envisage. Mais, dira-t-on, quand même on se tromperoit sur les causes de cette sorte de *Fièvres*, les symptomes qu'on a donnés pour indices de ces causes n'en seroient pas moins fixes et propres à les caractériser. Examinons les choses sans prévention, délivrons-nous de ce préjugé si funeste au progrès des sciences, qui nous fait regarder ceux qui nous ont précédés avec une vénération stupide, comme s'ils eussent été d'une nature supérieure à la nôtre; et il ne nous sera pas difficile d'apprécier la plupart de ces signes, et de nous appercevoir qu'ils ne sont rien moins qu'aussi fixes et aussi certains qu'on se l'imaginoit: que l'idée qu'on s'étoit formée sur les causes cachées de ces *fièvres*, les a fait admettre trop légèrement par les auteurs originaux, et que l'autorité de ceux-ci les a fait adopter, sans examen réfléchi, par ceux qui les ont copiés.

Considérons en premier lieu les signes, qui, suivant Galien et ses copistes, caractérisent les *Fièvres* putrides, et les distinguent des *Fièvres* simples; et nous ferons à ce sujet quelques réflexions, qui sont d'autant plus nécessaires, que ces signes ont été adoptés jusqu'à nos jours dans tous les écrits qui ont paru sur les *fièvres* putrides, même chez les auteurs, qui entendent par cette expression, non une classe, mais une espèce particulière de *fièvres*. Ces signes sont donc tirés: 1°. de ce que les *fièvres* commencent, sans être occasionnées, comme la *Fièvre* éphémère, par une cause évidente. 2°. De ce qu'elles débutent par un frisson. 3°. De l'inégalité du pouls et de la chaleur. 4°. Des redoublemens. 5°. De l'âcreté de la chaleur. 6°. De la vîtesse augmentée de la systole des artères. 7°. De la crudité des urines. *Voyez* Galien, *de differ. febr. lib.* 1. *cap.* 7.

Il seroit inutile de nous arrêter à discuter les quatre premiers signes; Galien reconnoissant lui-même que, comme ils ne s'observent pas constamment dans les *fièvres* putrides, ils ne peuvent être regardés comme des signes destructifs de cette *fièvre*. La chaleur âcre, qui constitue le cinquième signe, n'est pas plus constante. On voit, par exemple, des *fièvres* aiguës, et toutes les *fièvres* étoient rangées par Galien dans la classe des fièvres putrides, on voit, dis-je, des fièvres aiguës, dans lesquelles les malades sont froids. On en voit d'autres, dont la chaleur est naturelle; d'autres, où elle est plus forte; d'autres enfin, où elle est extrême dans certains redoublemens. Voilà ce qu'on observe chez les malades. Mais l'âcreté de la chaleur semble être un être de raison. Le mot âcre, dont les médecins se servent encore tous les jours en parlant de chaleur, est ici une expression figurée, qui, bien appréciée, ne peut signifier autre chose qu'une chaleur forte, une chaleur sèche, espèces de chaleur qui ne sont rien moins que constantes dans toutes les *fièvres*, que les anciens rangeoient dans la classe des putrides. Mais, si l'on emploie cette expression pour signifier que le tact est affecté par cette chaleur, comme le goût, par quelque chose d'âcre et de piquant, il me semble qu'on suppose ce qui n'est pas. Les adoucissemens dont Galien et ses disciples accompagnent cette expression, *calore quodam modo mordicante*, dit Galien, *quodam modo pungente*, dit Boerrhaave; ces adoucissemens, dis-je, font assez sentir qu'on n'avoit pas des idées bien précises de cette chaleur âcre, et que le signe a été plu-

tôt accrédité par l'opinion qu'on avoit conçue de l'espèce de chaleur qui devoit être l'effet de la corruption des humeurs, que par la simple observation.

On doit remarquer au sujet du sixième signe, qui consiste dans la vitesse augmentée des artères. 1°. Que du tems de Galien, et même auparavant, les Médecins étoient partagés sur ce sujet. Les uns prétendent qu'ils ne pouvoient sentir, suivre l'artère dans sa contraction; et encore moins, juger si cette contraction se faisoit avec plus ou moins de vitesse dans telle ou telle *fièvre*; tandis que Galien et ceux du même parti, prétendoient le contraire. 2°. Que les derniers pensent que les artères communiquoient par une infinité de pores avec la superficie des corps, et que leur diastole servoit à y faire entrer l'air pour le rafraîchissement des esprits et la systole à l'expulsion des fuliginosités; celles-ci étant, suivant leur opinion, beaucoup plus abondantes dans les *fièvres* occasionnées par la corruption des humeurs, c'étoit une suite naturelle, il étoit, pour ainsi dire, de l'intérêt de l'hypothèse, que dans les *fièvres* la systole se fît avec plus de force et de célérité. 3°. Que les sectateurs de Galien n'ont pas manqué de le copier aussi servilement dans ce point que dans tous les autres. 4°. Enfin, que depuis que la circulation du sang bien connue, a fait sentir tout le faux de l'hypothèse des anciens sur l'usage des mouvemens de diastole et de systole des artères, les meilleurs auteurs n'ont plus parlé de cette vitesse augmentée de la systole, comme d'un signe distinctif des fièvres putrides; ce qui paroît une preuve évidente que ce signe étoit plus soutenu par l'hypothèse, que par une observation libre de préjugés.

Enfin, l'observation journalière fait également connoître l'incertitude du dernier signe qui est tiré de la crudité des urines : il n'est point du tout rare d'en voir de naturelles pour la couleur et pour le dépôt dans le commencement des *fièvres* aigues; on en voit souvent de telles dans les plus pernicieuses, même peu d'heures avant la mort. Concluons donc que tous ces signes ne peuvent passer pour distinctifs de toutes les *fièvres* que les anciens rangeoient dans la classe des putrides. La remarque que fait Galien que les *fièvres* éphémères dégénéroient quelquefois en *fièvres* putrides, me paroît une espèces d'aveu tacite, que les signes ne leur paroissoient pas aussi certains dans la pratique, que dans la théorie.

Examinons actuellement ce que dit Boerhaave au sujet de la synoque putride. *Cognoscitur*, dit-il, *calore digitum quasi pungente*, *pulsu febrili sed inaequali et non ordinato*, *urinâ*, *crassâ*, *rubrâ*, *turbidâ*, *crudâ*, *sine sedimento*, *temperie*, *aetate*, *habitu*, *calidis sanguinolentisque*. Sur quoi nous remarquerons; premièrement, que les signes, ainsi que les causes exposées dans le paragraphe qui précède celui que nous venons de citer, sont pris à peu près mot à mot de la fin du chapitre de Fernel, où il traite de la synoque putride; secondement, que les signes sont les mêmes que Galien donnoit pour caractériser, non la *fièvre* putride des modernes, mais toute la classe des *fièvres* putrides, dans laquelle il comprenoit les ardentes, les intermittentes, &c. Que par conséquent l'autorité de Boerhaave, de Fernel et de tous les autres, qui se sont fait une loi de suivre les anciens dans la description des *fièvres*; l'autorité dis-je, de tous les auteurs, remonte et se réduit pour ainsi dire à celle de Galien, qu'ils ont imité. Troisièmement, que les réflexions que nous avons faites ci-dessus, au sujet des symptomes que Galien donnoit comme signes communs à toutes les *fièvres* qu'il rangeoit dans la classe des *fièvres* putrides, ont une juste application aux mêmes signes considérés comme indices de la synoque putride. Je remarque enfin, au sujet de ces dernières paroles du paragraphe cité, *temperie*, *aetate*, *habitu*, *calidis sanguinolentisque*, que sans entrer dans la discussion du système de Galien sur le type des *fièvres* produites par la corruption du sang, ou de la bile, ou de la pituite, il paroît en général que cette assertion est assez conforme à l'observation. Il est certain que les *fièvres* synoques s'observent principalement dans les jeunes gens. La *fièvre* maligne qui leur est assez familière a en effet très-souvent une marche synoque : et je suis persuadé que c'est cette espèce de *fièvre*, que les patriciens traitoient autrefois sous le nom de synoque putride. Mais M. le Roy croit aussi avoir bien observé que la même espèce de *fièvre* a quelquefois une marche remittente, et que s'il est vrai de dire qu'elle attaque les jeunes gens, on auroit tort de soutenir qu'elle n'attaque que ceux qui sont d'un tempérament sanguin.

Les médecins qui suivent la doctrine courante de l'école de Montpellier ne sont pas plus fondés à dire, que les symptomes qui indiquent la saburre des premières voies constituent les signes de la *fièvre* putride. Car ils tiennent la même doctrine sur les causes des *fièvres* ardentes, malignes, et même sur les intermétentes. Ils assurent qu'on y observe les mêmes signes de saburre des premières voies. Les signes ne peuvent donc être regardés comme distinctifs de la *fièvre* putride. Bien plus, si nous suivons l'écrivain ou le professeur chez les malades, nous le verrons souvent nommer putrides, des *fièvres* dans lesquelles il n'y aura ni vomissemens, ni nausées, ni bouche amère, ni même

même langue chargée, sur-tout dans les commencemens. Et, comme nous l'avons déjà dit, dans le fait on ne distingue guère à Montpellier les *fièvres* aigues accompagnées de symptomes qui caractérisent une maladie sérieuse qu'en deux espèces, en putrides et malignes. On nomme malignes celles qui sont accompagnées de symptomes formidables et qui marquent un danger évident; on appelle putrides, celles dans lesquelles on n'observe pas de pareils symptomes. *Voyez* les mots PUTRIDE, PUTRIDITÉ, MALIGNE et MALIGNITÉ.

Gardons-nous de conclure des observations précédentes, que la doctrine de la saburre des premières voies est entièrement fausse et inutile. Il est certain que dans le nombre des *fièvres* aigues, il n'est point du tout rare d'en observer dans lesquelles plusieurs symptomes tels que les nausées, le vomissement, l'anxiété, la défaillance, la syncope même, sont produits par l'abondance et la mauvaise qualité des matières contenues dans les premières voies. Que dans le nombre de ces *fièvres*, on tire des avantages de l'usage des émétiques et des purgatifs, surtout au commencement et vers la fin. Mais doit-on pour cela généraliser cette observation au point de prétendre que toute *fièvre* aigue dépend principalement et presque uniquement de cette cause? Doit-on généraliser la pratique qui en découle au point de purger également dans toutes les *fièvres* aigues, et dans tous les tems de ces *fièvres*, et comme le font quelques-uns des moins habiles, de n'employer presque dans leur cure que cette espèce de remède? Pour moi je pense que non, et que c'est un exemple de l'abus condamnable qu'on peut faire d'une bonne observation.

La dépravation des humeurs qui paroît tendre à l'alkalescence, et qui se termine par une dépuration plus ou moins manifeste, fait, suivant M. Lieutaud, le principal caractère de la *fièvre* putride. *Précis de médecine. pratiq. pag.* 21. Que cet habile médecin juge lui-même si cette tendance à l'alkalescence, et cette terminaison par une dépuration plus ou moins manifeste, sont plus sensibles dans la *fièvre* qu'il décrit sous le nom de putride, que dans celles qu'il décrit sous les noms d'ardentes et de maligne.

Concluons des remarques que nous avons faites jusqu'ici, que la doctrine de nos auteurs sur les *fièvres* ardentes et putrides n'est rien moins qu'uniforme. Qu'à l'égard de la marche, des causes et des signes de la *fièvre* putride, ils ne sont aucunement d'accord entr'eux. Que pour ce qui concerne la *fièvre* ardente, les passages nombreux de Galien réunis et comparés avec ce qu'en ont dit ceux qui l'ont suivi, forment un véritable labyrinthe, dans lequel on ne voit qu'embarras, confusion, contradictions: que l'expérience même a donc fait sentir les inconvéniens de ces dénominations prises par nos auteurs dans des significations si variées; et que si nous voulons travailler sur un plan plus solide, et qui puisse servir à l'avancement de nos connoissances sur cet objet, il est nécessaire de les abandonner et de nous attacher sur-tout à donner de justes idées des *fièvres*, par des descriptions suffisamment étendues, et non par de courtes définitions, prises sur-tout des causes cachées, matière éternelle de variations et de contestations.

Il s'en faut de beaucoup que M. Leroy ait été le premier à sentir cette vérité. Sydenham, ce digne ami de Locke par la solidité de son esprit, et par son aversion pour les vaines conjectures, les hypothèses incohérentes qui ont si fort retardé les progrès de la médecine; Sydenham, dis-je, avoit si bien senti les inconvéniens de ces dénominations, qu'il a évité constamment de s'en servir. On trouve dans le précis de la médecine pratique de M. Lieutaud un passage qui fait connoître que d'habiles médecins ont pensé comme M. Leroy sur cette matière, et qui nous donne des regrets, que dans son chapitre sur les *fièvres*, il n'ait pas eu le courage de se soustraire au joug de l'autorité. Je ne suis pas éloigné, *dit-il*, de penser avec plusieurs savans médecins, qu'on parviendra difficilement à débrouiller ce chaos, si l'on n'abandonne tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur cette matière, pour travailler d'après l'observation à nouveaux frais. Extrait de M. Leroy. Mélanges de physique, pag. 240.

La troisième classe de la quatrième division est composée des *fièvres* continues remittentes qui sont la *fièvre ardente*. (*Voyez* le mot et *Causus*), l'*hémitritée* qu'on appelle aussi demi-tierce, et la *tritéophie* qui est, à peu de chose près, la même que l'humitritée, dont elle ne diffère que parce qu'elle est plus douce. On doit apporter la plus grande attention pour ne pas confondre l'hémitritée avec la double tierce, car le prognostic et le traitement sont bien différens. On connoît l'hémitritée en ce qu'elle a toujours un accès plus fort que l'autre; au lieu que dans la double tierce, tous les accès sont à peu près égaux. Ces deux *fièvres* diffèrent aussi considérablement par le frisson. Celui des doubles tierces est un véritable froid rigoureux, tandis que le frisson du grand accès de l'hémitritée tient le milieu entre celui de la vraie tierce et celui de la quotidienne, par conséquent le frisson du fort accès de l'hémitritée n'est qu'un froid horrifique, *horror*, et celui du lendemain n'étant qu'un pur accès de quotidienne, les malades

n'apperçoivent qu'un simple refroidissement sans frisson. Quelquefois le grand accès commence par une grande *horreur*, c'est-à-dire qu'il ressemble un peu à un petit frisson; mais il n'a jamais l'exacte rigidité du froid de la tierce : les frissons intermédiaires n'étant que de purs accès de quotidienne, ils ne ressemblent qu'à un refroidissement plus ou moins tempéré, selon la grandeur de la cause, la saison, et le tempérament particulier des malades. Cette espèce de petit frisson n'étant donc qu'un diminutif de l'*horreur*, il est absolument différent de celui de la veille; du moins, s'il paroît quelquefois lui ressembler, ce n'est que passagèrement et pour fort peu de tems.

La demi-tierce n'arrive presque jamais à une parfaite intermission, parce que chaque accès dure long-tems avant que de parvenir à son apogée, et qu'il décline très-lentement. Cette *fièvre* est en outre fort longue, sur-tout quand elle est composée de la fausse tierce.

Les anciens croyoient que cette *fièvre* étoit un résultat de bile et de pituite mêlées ensemble. (*Voyez* Galien, *des crises*, *liv.* 2. — *De la différence des Fièvres*, *liv.* 2. — *Des tems des maladies, et des tems de toute la maladie.*) La bile jaune, disoient-ils, mise en mouvement ou en fermentation, produiroit un accès de véritable tierce; mais, comme au même instant la pituite, mise aussi en mouvement, feroit un accès de quotienne, il résulte de l'union de ces deux différentes humeurs en mouvement, un frisson rigoureux, c'est-à-dire, une *horreur* qui tient le milieu entre le froid de la tierce et celui de la quotidienne, parce que la pituite tempère la bile. C'est pourquoi on lui a donné le nom de demi-tierce, pour signifier que ce n'est qu'un demi frisson de la *fièvre* tierce. Mais comme les accès qui viennent de la pituite sont très-longs, c'est ce qui fait que chaque accès recommence avant que le précédent soit fini; de sorte que cette *fièvre* a beaucoup de ressemblance à d'une continue qui redouble en alternant.

Quand, après plusieurs accès, cette maladie commence à décliner, elle devient pour lors vraiment intermittente, et le danger diminue en même raison. Galien raconte une histoire particulière de cette *fièvre*, qui semble prouver qu'elle est véritablement un composé de la tierce et de la quotidienne : nous allons en donner ici la traduction, afin de répandre encore plus la clarté sur tous ses signes caractéristiques. Nous ferons seulement observer que la tierce, qui entroit dans la composition de cette *fièvre*, étoit une tierce légitime, et qu'il y a beaucoup d'hémitritées dans lesquelles la tierce est fausse et illégitime, ce qui rend ces dernières bien plus dangereuses. M. Aubry dit en avoir essuyé une de cette seconde espèce, à l'âge de vingt-six ans, qui fut longue et dangereuse, et de laquelle il eut beaucoup de peine à se tirer. Il eut la même *fièvre* deux ans de suite au mois d'août, et elle disparoissoit vers la fin d'octobre suivant : elle fut accompagnée la première année de veilles, de dégoût, et de délire violent. La seconde année elle fut plus douce, mais un peu plus longue. Cette *fièvre*, aux approches des premiers froids, se décomposoit tellement, que les accès de tierce et de quotidienne se montroient séparément, avec une intermission remarquable entr'eux. Finalement elle ne paroissoit plus que sous la forme de tierce, avec des frissons suivis de sueurs, de vomissemens et de flux de ventre bilieux. Quand la tierce légitime se trouve unie à la quotidienne, c'est la quotidienne qui reste la dernière, après la décomposition, comme on va le voir dans l'exemple suivant.

Galien rapporte qu'un jeune homme ressentit, à une heure du matin, un frisson accompagné de tous les autres signes propres aux vraies et légitimes tierces; que cette *Fièvre* continua jusqu'à six heures; qu'il vint alors, et tout-à-coup, un vomissement de bile, suivi d'une petite sueur, et que le malade fut presqu'aussitôt saisi d'une *horreur*, avec un pouls petit et inégal, tel qu'on l'observe dans les quotidiennes. Cet état alla, dit-il, en augmentant un peu jusqu'à onze heures, après quoi la *Fièvre* augmenta plus sensiblement jusqu'à quatre heures du soir, et resta dans l'ancienne vigueur jusqu'à six, depuis lequel tems elle déclina manifestement jusqu'à quatre heures du lendemain matin. Cet accès n'étoit pas encore fini lorsqu'il en survint un autre avec un simple froid aux extrémités, sans *horreur*, et qui avoit tous les signes de la quotidienne : il continua à croître jusqu'à quatre heures du soir où il fut à son apogée, et deux heures après il commença à décliner visiblement. Le lendemain matin, qui étoit le troisième jour, les accès, savoir celui de la tierce et de la quotidienne, recommencèrent tous deux à la même heure, parce que la quotidienne anticipoit de ces deux heures par accès, et que la tierce retardoit d'une heure. Il résulta du mélange de deux accès différens une *horreur* moindre que le frisson de la tierce, mais plus grand que le froid de la quotidienne. Cet accès compliqué continua sa marche jusque vers quatre heures du soir, où il fut à sa plus grande force, ensuite de quoi il déclina. Le lendemain matin, qui étoit le quatrième jour, il survint un simple accès de quotidienne qui se termina comme celui du second jour; cette *Fièvre* eût donc pendant ces deux derniers jours tous les caractères d'une vraie hémitritée; mais comme

la quotidienne anticipoit chaque jour de deux heures, et que la tierce retardoit d'une heure, le cinquième accès de la quotidienne devoit, en gardant cet ordre, arriver le quatrième jour, vers les dix heures du soir, et la tierce, le lendemain matin, vers quatre heures, ce qui arriva effectivement; car à dix heures du soir du quatrième jour il survint un accès de quotidienne avec tout son appareil, qui continua jusqu'à environ quatre heures du matin, où il reçut une légère interruption par un médiocre frisson de la tierce; après quoi ces deux accès marchèrent ensemble, et n'en firent plus qu'un. Vers la nuit, la quotidienne, qui avançoit de deux heures, parut à huit, et depuis ce tems, les deux *Fièvres* se décomposèrent tellement, que l'accès suivant de la tierce fut séparé et bien distingué; je veux dire qu'il commença par le frisson ordinaire à son espèce, et qu'il y eût vomissement, flux de ventre bilieux, et de la sueur dans le déclin, avec de fort bonnes urines. Peu après, ces deux *Fièvres* s'affoiblirent vers le septième accès, et la quotidienne vers le dix-septième.

On distingue trois sortes d'hémitritées: savoir, une grande, parce qu'elle est compliquée avec la fausse tierce; une petite qui est composée de la tierce légitime incorporée dans la quotidienne, telle que celle dont nous venons de donner l'histoire, et une médiocre qui tient le milieu entre les deux, par la température des causes qui la produisent. Rivière a vu une hémitritée d'une espèce bien singulière; il dit, *observ.* 23, *cent.* 4, que pendant l'hiver de 1647, un malade ayant une *fièvre* continue pituiteuse fut, dès le vingt-huitième jour de sa maladie, régulièrement attaqué tous les jours de deux accès de vraie tierce, qui commençoient par un grand frisson, et qui finissoient par une légère sueur; que pendant les intervalles, la *Fièvre* quotidienne continuoit sans intermission, comme elle faisoit avant cette complication. Si cela est, comme le raconte Rivière, c'étoit une fausse hémitritée composée de la quotidienne continue, et d'une quadruple tierce; mais il seroit vraisemblable que l'un de ces deux accès appartenoit à la tierce, et l'autre à la quotidienne; ce qui, dans cette supposition, auroit fait une hémitritée composée seulement de la double tierce et de la quotidienne.

L'hémitritée commence par la quotidienne, et alors les grands accès se trouvent dans les jours pairs. Telles furent les fièvres de *Nicodême d'Abdere et de Pythion de Thase*; celui-ci mourut, parce que la fièvre étoit maligne; l'autre guérit, parce qu'elle n'étoit accompagnée d'aucun signe mortel. D'autres fois cette *Fièvre* commence par le grand accès; alors les redoublemens ne viennent qu'en jours impairs. *Chérion* et la femme de Droméades en sont des exemples: le premier se tira d'affaire, parce que ses urines étoient de bonne couleur pendant sa maladie, et la femme mourut, parce qu'elle eût dès le commencement des symptomes et des signes mortels, comme la douleur dont elle se plaignit dès le premier jour à l'hypocondre droit: car les *fièvres*, qui commencent avec des douleurs aux hypocondres sont, en général, d'un mauvais caractère, et souvent mortelles.

L'hémitritée, d'après l'observation de Galien (*des types*, *chap.* 4.), paroît plus communément dans l'âge viril, et quand on est dans la vigueur ou dans la fleur de son âge; vers la fin de l'été, ou en automne; elle est plus fréquente dans les pays chauds, humides et exposés aux vents du midi. Il y a une grande apparence que c'est l'air chaud, marécageux, et l'exposition méridionale du pays latin, qui la rendent si familière à Rome, ainsi que Galien l'observa pendant le séjour qu'il fit dans cette capitale, (*Gal. des tems des maladies, chap.* 10) et qu'on le voit encore actuellement. Hippocrate la met au rang des maladies longues et mortelles; cette *Fièvre* est encore plus à craindre chez les cacochimes, chez les phthisiques et chez ceux qui y ont de la disposition; car elle dégénère souvent en phthisie et en hydropisie; elle attaque le foie, l'estomac et ses parties nerveuses; elle occasionne des veilles accompagnées de fatuité, de stupidité, et de la perte du sentiment; elle conduit à l'atonie, et aux affections léthargiques; elle est colliquative; elle épuise le corps, et anéantit les forces jusqu'à occasionner des syncopes et des défaillances; dessèche la langue et la rend aride. Fontanus dit qu'elle attaque principalement les nobles, les ecclésiastiques, les courtisans, les jeunes gens, et ceux qui vivent dans l'oisiveté et dans la bonne chère. En un mot, elle est plus ou moins maligne, selon que les raisons sont plus ou moins désordonnées, que les pays ou les appartemens sont plus ou moins humides et exposés aux vents du midi, cette fièvre ne paroît pas toujours avec les mêmes symptomes; à la vérité ce sont toujours les mêmes types, les mêmes périodes et la même marche; mais les accidens qui l'accompagnent varient selon les saisons, les pays, les tempéramens et les dispositions des personnes qu'elle attaque. (*Extrait de M. Aubry*).

Hippocrate en donne deux descriptions différentes et complettes dans leur genre: l'une appartient à une constitution humide et méridionale, et l'autre a une constitution froide et humide. On les trouvera décrites à l'article *année médicale*, où nous avons traité d'une manière assez étendue des constitutions des saisons, (*Voyez* aussi le mot TRITÉOPHIE.

La

La quatrième classe contient les fièvres intermittentes. On a donné à ces fièvres des noms relatifs au retour de leurs accès ; celles, par exemple, qui reviennent tous les jours, et qui paroissent quitter quelques instans, s'appellent quotidiennes ; celles dont les accès n'arrivent que tous les trois jours inclusivement, c'est-à-dire, qui laissent un jour d'intermission entre chaque accès, s'appellent tierces ; et celles qui ne reviennent que tous les quatre jours, ou qui quittent pendant deux jours francs entre chaque accès, s'appellent quartes. Lorsque les accès des fièvres intermittentes sont tellement longs, que l'un n'est pas encore fini quand l'autre reprend, on les appelle subintrantes ; les quotidiennes sont assez de cette espèce, parce que leurs accès sont fort longs ; ce qui est cause que Galien les nomme quotidiennes continues.

On subdivise les intermittentes en simples et en composées ; les simples sont celles que nous venons de définir. Les composées résultent de l'union de deux ou trois fièvres différentes ou semblables ; par exemple, la double tierce est composée de deux fièvres tierces, c'est-à-dire, qu'il y a tous les jours un vrai accès de fièvre tierce ; dans la double quarte, il y a pendant deux jours de suite, des accès de vraie quarte : dans la triple quarte il y a tous les jours un accès de quarte. Nous observerons seulement que les accès doivent avoir entr'eux une certaine analogie, et une correspondance caractéristique : par exemple, dans les doubles tierces, l'accès du troisième jour doit répondre à l'accès du premier, pareillement l'accès du quatrième jour, à celui du deuxième, et ainsi des autres. Quand les fièvres intermittentes sont composées de deux fièvres différentes, elles ont d'autres noms qu'il est très-essentiel de ne pas confondre. Il y a encore des fièvres intermittentes légitimes, et de fausses fièvres sur lesquelles nous allons donner tous les éclaircissemens nécessaires, après avoir décrit les attributs et les signes caractéristiques des intermittentes simples et légitimes ou vraies.

Galien (liv. 2, des crises, chap. 4) prétend que celui qui ne peut connoître au premier accès si une *fièvre* sera tierce, quarte, ou quotidienne, ne mérite pas le nom de médecin. Cet auteur suppose avec Hippocrate que le printems est chaud et humide, l'été chaud et sec, l'automne sec et froid, et l'hiver froid et humide ; qu'en conséquence le printems est le plus propre à former le sang, l'été la bile gauche, l'automne l'atrabile, et l'hiver la pituite (*Voy.* les détails que nous avons donnés sur cette partie de la doctrine des anciens à l'article *année médicale.*)

Les *fièvres* tierces, continue Galien, arrivent en été, ou dans les saisons chaudes et sèches ; les quartes en automne, dont la saison est froide et sèche, avec l'alternative du froid et du chaud dans la même journée, les quotidiennes pendant l'hiver, c'est-à-dire, dans une saison froide et humide : d'où il suit que la bile jaune en mouvement ou, en fermentation, produit la *fièvre* tierce, l'atrabile la quarte, et la pituite la quotidienne. Cela posé, voici comme il s'explique. La fièvre tierce qui vient de la bile jaune, mise en mouvement, commence d'abord par un frisson assez fort, *rigor*, qui diffère du frisson de la quarte, parce que dans la tierce le corps paroît comme piqué et percé par le sentiment d'un froid rigide, rigoureux, *quoniam in tertianâ pungi ac pertundi corpus videtur à rigoris sensu* ; tandis que dans la fièvre quarte on n'apperçoit qu'un refroidissement semblable au froid qu'on ressent pendant la gelée de l'hiver : *tertiana itaque febris fieri non contingit, sive rigore vehementi pungente ac feriente carnem.* La fièvre quarte n'arrive pas d'abord avec un frisson rigide, rigoureux : ce frisson augmente à la vérité à mesure que la *fièvre* prend de l'accroissement ; mais les malades n'éprouvent jamais une sensation comme si on les piquoit ; c'est plutôt comme si on les refroidissoit en froissant les chairs jusqu'aux os : *non quasi punguntur, sed potiùs refrigerentur, cum quibusdam veluti contusionibus usque ad ossa tendentibus* ; de sorte qu'ils se plaignent d'une lassitude dans les os, et d'avoir en même tems les chairs contuses, pilées, froissées.

Dans la quotidienne il n'y a point de frisson rigoureux, soit au commencement, soit dans l'augmentation ; les malades ressentent seulement un simple refroidissement accompagné d'une légère *horreur* : en un mot le frisson de la tierce ressemble plus aux pointes d'un corps aigu qui pique la peau, tandis que dans la quotidienne, et dans la quarte, le frisson donne plutôt un sentiment de froid que de piqûre. Ces trois *fièvres* sont aussi différentes par le pouls. Dans la quarte, les pouls sont petits, foibles, tardifs, et tellement rares, qu'ils ne ressemblent à aucune autre affection. Les pouls sont à la vérité petits, foibles, tardifs et rares à l'entrée des tierces ; mais leur lenteur et leur rareté sont bien différentes de celle des quartes ; car dans le commencement des quartes, l'artère paroît en quelque sorte liée, attachée et retirée dans l'intérieur des chairs, sans avoir une libre ascension et élévation : *in quartanarum principiis, videbitur tibi arteria quodam modo alligata, atque ad interiora retracta, neque liberum habere ascensum.*

Dans les *fièvres* tierces on n'apperçoit rien de semblable : la lenteur du pouls dans celle-ci approche beaucoup de l'état naturel, tandis qu'au commencement des quartes le mouvement

de l'artère se fait comme dans l'âge décrépit. Il y a en outre dans la *fièvre* tierce légitime un certain ordre, et une égalité dans les pulsations des artères, qu'on n'observe pas dans les autres *fièvres*, soit qu'on examine ces pulsations une à une, ou collectivement, c'est-à-dire, plusieurs ensemble. Ceux qui ont de l'usage et de l'expérience ne s'y tromperont pas dans les commencemens, encore moins dans l'augmentation et dans l'état. La *fièvre* tierce parvient également, librement, et avec célérité à sa grandeur, à sa véhémence, à son apogée, sans qu'il paroisse nulle part aucune marque d'inflammation; déja la soif et la chaleur se font sentir, et l'instant après elle est dans sa rigueur; la chaleur se répand alors également par-tout le corps, sans qu'il y en ait plus à la poitrine qu'aux extrémités. Si on y applique la main, on apperçoit d'abord une chaleur grande et âcre qui s'élève comme une espèce de vapeur, et qui peu à près est surpassée par la chaleur naturelle de la main, c'est-à-dire, qu'on la trouve bien plus douce qu'elle n'avoit paru d'abord; ce qui n'est pas de même dans les autres *fièvres* brûlantes d'une espéce mauvaise; car dans celle-ci, plus la main reste long-tems appliquée, plus la chaleur paroît grande, vive et incommode.

Vers l'apogée des tierces, et quand la soif commence à s'éteindre par la boisson, il s'élève de la peau des malades beaucoup de vapeurs chaudes qui annoncent la sueur prochaine; après quoi il survient un vomissement de bile, le ventre se détend, les malades vont à la garderobe, et l'urine paroît bilieuse; la sueur qui découle est chaude et vaporeuse, comme celle qui est occasionnée par le bain chaud; tout le corps sue également, et le pouls est alors semblable à celui des personnes qui, dans une bonne santé, ont fait quelqu'exercice plus fort qu'à l'ordinaire, ou qui se sont baignées, c'est-à-dire que le pouls est prêt, grand, véhément et fréquent; il est avec cela égal comme il étoit au commencement; et le moment d'après, la *fièvre* cesse entiérement, de manière que l'accès ne s'étend guères au-delà de douze heures; ce tems est fort long pour les vraies et légitimes tierces. L'urine est à la fin du premier accès d'une belle couleur jaunâtre et citrine, avec une consistance médiocre, et un nuage ou une suspension blanche et louable, cette *fièvre* ne passera pas le quatrième circuit; si l'urine est au contraire un peu plus jaune et sans suspension, elle ira jusqu'au septième; et s'il y a premier le jour un dépôt louable, c'est-à-dire blanc, léger, égal, elle finira au troisième accès ou circuit.

Ceux qui sont d'un tempérament bilieux, et dans la vigueur de l'âge, sont les plus disposés à cette *fièvre*, sur-tout quand les veilles, la diète et les travaux on précédé: lorsque les malades ont été exposés aux chaleurs de l'été, qu'ils ont éprouvé des lassitudes, de l'inquiétude, et de la tension dans l'esprit; s'il y a avec cela des fièvres tierces régnantes, il est impossible de s'y tromper. Les anciens pensoient que, quand ces causes avoient un plus grand degré d'activité, elles produisoient plutôt la *fievre* ardente.

On connoît la *fievre* quarte: 1°. par les signes que nous avons détaillés ci-dessus; 2°. si l'automne a été d'une température froide, sèche, inégale, et si l'âge du malade a un peu passé la vigueur de la jeunesse; 3°. si les *fievres* quartes sont plus fréquentes en ce pays qu'ailleurs, ou si elles y règnent actuellement; 4°. si le malade est d'un tempérament attrabilaire, s'il est liéneux, ou attaqué à l'hypocondre gauche, ou enfin s'il a usé d'alimens propres à engendrer de l'atrabile; 5°. s'il a essuyé une *fievre* erratique, c'est ainsi qu'on appelle celles qui ne sont point caractérisées, ou dont les accès arrivent irrégulièrement et sans ordre; 6°. si les urines sont ténues, blanches et aqueuses, car elles sont toujours très-différentes de celles des tierces, qui sont communément jaunes, rougeâtres ou bilieuses.

La *fievre* quotidienne se distingue plus aisément de la tierce: le froid n'est jamais rigoureux au commencement de l'accès; ce sont plutôt des petits refroidissemens que des frissons. Quand les accès viennent, il n'y a ni ordre, ni égalité dans le pouls. Dans l'augmentation de la *fievre*, la vélocité du pouls, sa grandeur et sa véhémence, qui sont sensibles dans les tierces, ne le sont point dans les quotidiennes: le pouls est dans celles-ci presque toujours concentré, et ne se développe qu'avec peine: les malades ne brûlent pas, ils ne jettent point leurs couvertures hors du lit, et ne desirent pas d'être tous nuds; ils ne respirent ni grandement, ni fréquemment; il ne sort pas de leur bouche des espèces de flammes, comme dans les tierces légitimes, ou ardentes; ils ne demandent point de boisson, et n'ont pas soif. Les urines des premiers jours ressemblent un peu à celle des quartenaires; ils ne suent pas dans les premiers accès; les sueurs ne viennent que dans la suite. La chaleur de ces *fievres* est encore différente de celle des autres, en ce qu'elle est plus humide, avec un sentiment d'acrimonie qu'on n'apperçoit pas d'abord au tact, mais seulement en continuant un peu de tems l'application de la main sur la peau: il paroît alors s'élever une chaleur fumante, mêlée de beaucoup de vapeurs: le pouls est bien plus petit que dans les quartes, de même que le pouls des quartes est plus petit que celui des tierces. La rareté des pulsations, et la

soif suivent cette proportion dans l'une et l'autre *fievre* ; dans les tierces, la langue et tout le corps sont très-secs, et dans les quotidiennes très-humides. Dans celles-ci, les vomissemens sont pituiteux, les déjections sont plus froides, plus crues et plus pituiteuses : car le corps de ces fébricitans est communément rempli d'humeurs crues. Les jeunes gens bilieux, et d'un tempérament sec n'en sont jamais attaqués : ces *fievres* ne se terminent pas par des sueurs, comme les tierces et les quartes ; c'est pourquoi il est fort rare de les voir parvenir à une parfaite intermission. Les urines sont ou blanches et ténues, ou épaisses et troubles, ou rougeâtres. Dans les tierces, elles sont, comme nous l'avons dit plus haut, jaunes ou jaunâtres ; dans les quartes elles sont différentes, mais toujours crues.

La *fièvre* quotidienne diffère si manifestement de la tierce, qu'on ne sauroit la confondre ; mais elle approche un peu plus de la quarte, quoiqu'elle en soit aussi clairement différente par le frisson, par le pouls et pas ses causes. En effet, la quotidienne attaque plutôt les personnes d'un tempérament humide, pituiteux, qui mènent une vie oisive ; c'est par cette raison qu'elle est assez commune chez les enfans. Il est rare que l'orifice de l'estomac et le foie ne soient point attaqués, car les crudités ont coutume de précéder cette *fièvre*, ainsi que des digestions lentes, laborieuses, et des renvois aigres au commencement de cette maladie, les précœurs sont élevés au-dessus de l'état naturel ; la plupart les ont gouflés et tendus ; la couleur de la peau est d'un blanc pâle, même au fort de l'accès ; le tems le plus propre à occasionner cette *fièvre* est l'hiver, ou les saisons froides et humides, ainsi que nous l'avons déja dit, et les accès commencent ordinairement vers le soir.

La *fièvre* tierce exquisite ou légitime, telle que nous l'avons décrite ci-dessus, ne passe jamais sept accès ; on apperçoit le troisième on le quatrième jour des signes non équivoques de coction dans les urines ; mais il y a une tierce fausse ou illégitime qui prend quelquefois en automne, et qui dure jusqu'au printems suivant : les hypocondres se gonflent pendant l'hiver et se remplissent de flatuosités ; le visage perd sa couleur naturelle et en prend une mauvaise, il devient bouffi ainsi que les cuisses et les jambes : en un mot, cette *fièvre* ne ressemble aucunement à la légitime. Voici l'histoire d'un jeune homme de dix-huit ans, que Galien rapporte pour servir d'exemple et suppléer à ce qui peut échapper dans une description générale ; nous allons la transcrire, afin d'en donner des idées plus nettes. La *fièvre* de cet adolescent commença, dit-il, entre le coucher des pléïades et l'équinoxe précédent. Le premier accès le saisit vers l'aurore avec *horreur* ; la douleur et le pouls étoient bien différens de la tierce légitime : il n'y eut ni vomissement de bile, ni sueur, à l'exception du second jour dans lequel il sortit de la peau une quantité fort modique de vapeurs humides qui paroissoient terminer l'accès, mais avec tant de lenteur, qu'à peine le malade, vers le soir, paroissoit sans *fièvre* ; car il étoit resté dans le pouls un signe de *fièvre* assez manifeste ; il fut au reste assez bien dans cette soirée, ainsi que pendant la nuit suivante. Le troisième jour, le second accès revint à-peu-près vers la même heure. Sur le soir il sortit de la peau du malade une vapeur humide, comme dans l'accès précédent, et vers l'aurore du quatrième jour la *fièvre* cessa. C'est ainsi que le reste de l'automne et l'hiver se passèrent. Le jeune homme avoit la peau blanche, il étoit gras ; il avoit vécu auparavant dans l'oisiveté et dans la crapule ; il avoit usé de beaucoup de bains et s'étoit rempli de beaucoup d'alimens. Son estomac étoit réduit au point ne de pouvoir plus digérer. On observoit dans le pouls une dureté remarquable, qui augmenta par degré jusqu'au septième jour, de manière qu'on auroit pu juger par le pouls seul, que la *fièvre* devoit durer plusieurs mois. Vers le printems, le pouls commença à devenir mollet; quarante jours après ce changement il fut guéri : les accès pendant les quarante derniers jours devenoient sensiblement moindres ; le pouls paroissoit de plus en plus meilleur ; les urines avoient une meilleure hypostase, tandis qu'elles étoient fort crues auparavant, ou contenoient un mauvais dépôt. Voilà une fausse tierce qu'il ne faut pas confondre avec la légitime : celle-ci ne s'étend pas au-delà du septième accès, au lieu que l'autre est fort longue ; il n'en est pas de même de la quotidienne et de la quarte, qui sont toujours longues quand elles sont légitimes, et qui sont courtes lorsqu'elles sont fausses. (*Extrait des oracles de Cos.*)

Les *fièvres* périodiques dont nous venons de parler ne sont pas les seules intermittentes qui aient été observées, soit par les Médecins anciens, soit par les modernes. Hippocrate a fait mention de celle dont les accès reviennent tous les cinq jours ; il l'appelloit *quintana damnata* ; il dit qu'il l'a particulièrement observée chez ceux qui étoient dans la consomption. On en a vu dont les paroxismes ne venoient que tous les six, sept, huit, et même neuf jours. *Santorius* a vu chez plusieurs femmes un accès de *fièvre* bien prononcé à l'approche de leurs règles ; il assure avoir remarqué que le flux hémorroïdal étoit de même précédé chez quelques hommes par un paroxisme fébrile. On lit dans Baillon *lib.* I. *Consultat. medic. n°.* 48, qu'il éprouvoit tous les trois mois une *fièvre* éphémère à l'approche de la révolution des saisons ; elle étoit accom-

pagnée d'un sentiment de pesanteur générale, de dégoût et de malaise. Le même auteur rapporte deux observations d'une *fièvre* annuelle. De Haën n'en a rencontré qu'un seul exemple dans sa longue pratique.

Cinquième division.

La cinquième division comprend les *fièvres* qui sont accompagnées de l'inflammation de quelques parties internes; telles que la *fièvre* angineuse, la phrénétique, la péripneumonique, la médiastine, la pleurétique, la cardiaque, la paraphrénitique, la splénique, la gastique, l'hépatique, la pancréatique, la mésentérique, la néphrétique, &c. (*Voy. les mots* INFLAMMATION *et* FIEVRES INFLAMMATOIRES).

Sixième division.

Celle-ci contient toutes les *fièvres* éruptives; ainsi la *fièvre* érésipellateuse, la scarlatine, la pétéchiale, la miliaire, la varioleuse, la morbilleuse, sont comprises dans cette classe. (*Voyez les mots* EXANTHÈMES, *et* MALADIES ÉRUPTIVES).

Septième division.

Pour bien entendre qu'elles sont les *fièvres* qui composent cette division, il faudroit lire attentivement ce qu'en ont dit Sydenham et Huxham. Le premier recommande de ne jamais perdre de vue les *fièvres stationaires*, lorsqu'on a à traiter des maladies intercurrentes, autrement appellées sporadiques. On nomme *stationaires* les maladies qui, pendant une durée de tems remarquable, attaquent successivement un grand nombre d'habitans du même pays. Toutes les affections sporadiques qui se développent pendant la même époque participent à leur génie, et leur traitement doit être le même. Ainsi, par exemple, si la *Fièvre* morbilleuse stationaire (en supposant que ce soit elle qui règne), contr'indique la saignée et les lavemens, la *fièvre* synoque putride, si c'est l'affection sporadique regnante, ne les supportera pas davantage, et, dans ce cas, le traitement de la synoque doit être subordonné à celui de la *fièvre* morbilleuse.

Sydenham rapporte *sect. 5. cap. 5.* l'histoire d'une *fièvre* continue qui, par sa nature, ne permettoit pas de faire plus d'une ou deux saignées. La maladie intercurrente qui regnoit en même tems étoit une pleurésie, provenant apparemment du dépôt de la matière morbifique de la *fièvre* stationaire, qui se faisoit sur la plèvre. Dans cette pleurésie Sydenham a observé qu'on pouvoit à peine faire une saignée, tandis que dans les autres pleurésies, il assure qu'on ne pouvoit pas les guérir, sans tirer au moins quarante onces de sang aux malades. Bien plus, ajoute l'Hippocrate moderne, s'il regnoit pendant le même tems une autre maladie, soit avec, soit sans *fièvre*, à quelque distance qu'elle parût être par sa nature de la *fièvre* stationaire, elle n'étoit au fond que la même maladie. C'est ainsi qu'il avoit observé que les dyssenteries, qui ont regné depuis l'année 1669 jusqu'à 1672, n'étoient effectivement que la *fièvre* stationaire alors regnante, dont la cause matérielle se fixoit sur les intestins; et elles ne pouvoient être traitées heureusement que par la même méthode.

Il en fut de même de la dyssenterie et de la diarrhée qui regnèrent conjointement avec une *fièvre* comatense. Il jugea (*Voyez la section 5. Chap. 2.*) qu'il ne falloit pas les traiter comme des maladies essentielles, quoiqu'elles fussent bien caractérisées par des excrétions muqueuses, de douleurs aiguës, de même que les véritables dyssenteries; mais qu'elles n'étoient que symptomatiques : aussi leur opposa-t-il avec le plus grand succès les parégoriques et les évacuans, dont l'usage avoit réussi dans la *Fièvre* comateuse.

Huxham a fait une observation analogue sur la dyssenterie qui règna en 1743, qu'il jugea n'être qu'un accident de la *Fièvre* catarrale qui étoit alors stationaire. Celle-ci exigeant la saignée il l'employa également dans la dyssenterie. On voit combien de pareilles observations sont essentielles à faire, et de quelle utilité elles peuvent être dans la pratique. De pareils faits indiquent assez l'avantage d'une libre communication entre les médecins des différens pays, avantage déjà présenté et indiqué par l'un des auteurs célèbres que nous venons de citer. *Expediret sanè*, dit-il, *omnes civitatis totius, aut regionis medicos amicitiam, in publici utilitatem, mutuam colere, mutuas secum observationes communicare, et sic demum salutares praxeos regulas condere.*

Nous ne devons pas omettre d'ajouter quelque chose à ce que nous venons de dire. Ce sont sans doute des règles générales que nous venons de tracer, mais elles ont leurs exceptions, comme on va s'en convaincre en lisant l'observation suivante, que fit de Haën, dans la constitution épidémique qui régna à Haguenau en 1747.

Cette *fièvre* étoit anomale et maligne. Pendant toute sa durée, on observoit, chez tous les malades, une grande prostration de forces. L'urine étoit très-rouge chez le plus grand nombre, pâle chez quelques-uns, et rare chez tous. Plusieurs se plaignoient d'anxiété et avoient les yeux jaunes; certains éprouvoient

une dyssenterie avec des excrétions sanguinolentes, des nausées et des vomissemens. De Haën observa, dans un petit nombre de ses malades, un ptyalisme si considérable, que dans l'espace de vingt-quatre heures ils rendoient une pinte de salive. Ce médecin ne pouvoit pas, comme l'observe Sydenham, regarder cette *fièvre* accompagnée de ptyalisme comme varioleuse, parce que, depuis plus de huit mois, il n'y avoit eu ni petite vérole, ni rougeole, dans toute la contrée. Chez quelques malades, on voyoit se développer une angine fort douloureuse, chez d'autres des aphthes, qui disparoissoient et revenoient alternativement, sans donner aucun soulagement. L'insomnie tourmentoit tous les malades, et résistoit à l'usage des opiatiques.

Quant au traitement, la saignée soulageoit les uns, et aggravoit la maladie des autres. Les émétiques et les purgatifs ne produisoient aucun effet utile; et même, quoiqu'on mitigeât leur action par le moyen des parégoriques, ils nuisoient en général. Les acides et les tamarins, que la présence de la bile sembloit indiquer, furent inutiles. Les fièvres duroient deux, trois, quatre, six, et même neuf semaines. Les vrais secours qu'employa de Haën furent les émolliens et les mucilagineux administrés soit en boissons, soit en lavement, soit extérieurement, sous la forme de fomentations qu'on appliquoit sur l'abdomen. Plusieurs des malades, qui furent attaqués par cette fièvre moururent, et les rechûtes furent fréquentes chez les autres. De Haën dit, dans son observation, que ses vues se tournèrent vers l'usage du quinquina, mais qu'il fût détourné de son emploi par l'état du foie et de tout le système biliaire qui étoient engorgés; la maladie étoit contagieuse, et dès que quelqu'un en étoit attaqué dans une famille, il étoit rare qu'elle ne se communiquât pas à tous les autres.

Pendant que la *fièvre* stationnaire que nous venons de décrire exerçoit ses ravages, on observoit en même-temps des scarlatines, des angines et des dyssenteries. Cette dernière ne supportoit ni les émétiques, ni les purgatifs; les astringens enchaînoient la maladie, qui reparoissoit ensuite plus violente qu'auparavant. Les seuls mucilagineux et les émolliens, appliqués sous toutes les formes avec succès dans la *Fièvre* stationnaire, guérirent aussi en peu de jours cette dyssenterie; mais il n'en fût pas de même pour la scarlatine et pour l'angine; elles ne cédèrent ni au traitement de la *fièvre* stationnaire, ni à celui de la dyssenterie. Il fallut donc, dans ce cas, faire taire le raisonnement, et se laisser conduire aveuglément par les indications de la nature. En effet, il n'y eut qu'une méthode heureuse à employer; ce fut de combiner dès le principe, les purgatifs avec l'usage des mucilagineux. Sans cette pratique, la scarlatine devenoit maligne, l'angine dégénéroit en une suppuration, qui étoit accompagnée des douleurs les plus vives, ou bien on voyoit s'élever des parotides, qui n'étoient rien moins que critiques; souvent ce dernier symptome annonçoit la mort, ou se terminoit par une affection lente presque toujours funeste. Voilà ce qu'a appris au célèbre de Haen son expérience, après avoir été long-temps trompé par ses observations, qui ne lui servirent, pour ainsi dire, de rien dans cette épidémie. Il s'efforça en vain d'attaquer l'angine et la scarlatine sporadiques, qui se développèrent durant son règne, avec les secours qui avoient si bien réussi, soit dans la *fièvre* stationnaire, soit dans la dyssenterie. Il changea une méthode, qui sembloit consacrée par sa longue pratique; il sut combiner heureusement les seuls moyens curatifs qu'il convenoit d'employer. Il n'appartient qu'aux médecins vraiment supérieurs de s'écarter hardiment et à propos de ces sentiers frayés par la routine, et que suivent aveuglément les praticiens ordinaires.

Huitième division.

On divise toutes les *fièvres*, soit intermittentes, soit continues putrides, ou remittentes, soit inflammatoires, en bénignes et en malignes.

On appelle bénignes celles qui ne présentent, durant leur cours, que des symptomes ordinaires, et qui cèdent aux moyens indiqués par la nature de la maladie, et consacrés par la pratique journalière. Les malignes sont celles qui sont accompagnées de symptomes insolites et graves, qui font périr un grand nombre de ceux qu'elles attaquent, et qui ne cèdent point aux secours ordinaires de l'art. Tous les médecins ne sont point d'accord sur le sens précis qu'on doit attacher à cette expression *malignité*. Plusieurs l'ont définie tout différemment de ce que nous venons de le faire, et les descriptions qu'on nous a données des *fièvres* malignes de certains pays ne sauroient point du tout convenir à celles que nous voyons régner dans d'autres contrées. D'où peut venir cette contrariété d'opinion? C'est ce que nous allons discuter et tâcher d'éclaircir dans l'exposition des questions suivantes. On pourra consulter, pour de plus grands détails, le savant mémoire de Charles Leroy, célèbre professeur de l'école de Montpellier, dont nous avons extrait une partie de ces observations.

Première partie. Comment doit-on définir les *fièvres* malignes? Il paroît qu'on ne peut guères définir les *fièvres* que par leur prétendu cara-

tère insidieux, par leurs causes, par leurs symptomes, ou par leur danger. Ceux qui les définissent par leur caractère insidieux, en donnent une idée peu conforme à celle de nos meilleurs auteurs, et à l'observation. Dans le fait, et en général, les *fievres* malignes ne sont point insidieuses pour qui sait les observer : par une étude suivie de leurs signes, on peut se perfectionner dans le diagnostic de ces *fievres*, au point de les suspecter dès le début, et de les reconnoître le plus souvent avec certitude dans leur commencement (1) : et s'il arrive quelquefois qu'une telle *fievre* enlève le malade inopinément, et sans qu'on ait prévu le danger ; ce cas est très-rare pour les médecins instruits, attentifs, et exercés. Le faire entrer dans la définition de ces *fievres*, ce seroit précisément donner l'exception pour la règle. Définir ces mêmes *fievres* par leurs causes, dire avec Fernel qu'elles dépendent d'un venin ce seroit hasarder de se tromper, et s'écarter de la sage retenue de la philosophie moderne ; d'autant plus que l'idée du venin n'est rien moins que précise et bien circonscrite (2). Il vaut mieux sans doute, il est plus dans le goût de la médecine d'observation, de donner une idée générale de ces *fievres* par l'énumération des symptomes qui leurs sont familiers et qui servent à les faire reconnoître. Ces symptomes sont principalement ceux-ci : savoir, l'abattement extraordinaire des forces, la foiblesse et l'inégalité du pouls, les nausées, le vomissement opiniâtre, le flux de ventre séreux, bilieux, très-liquide, les soubresauts des tendons, et toute sorte de mouvemens convulsifs, le délire phrénétique, l'assoupissement léthargique, apoplectique ; certaines affections paralytiques qui surviennent dans le cours et à la fin de ces fièvres, savoir, la surdité, la goutte sereine, la paralysie de la langue, l'hémiplégie, quelquefois, comme M. le Roy l'a observé, la paralysie du bras d'un côté, et de la jambe du côté opposé ; le bas-ventre soulevé, tendu, plein de vents, et raisonnant comme un tambour ; les symptomes qui annoncent le dépôt de la matière fébrile sur les principaux viscères de la poitrine et du bas-ventre ; le gonflement du visage ; certaines anxiétés, certaines défaillances (3) ; l'éruption de taches pourprées, de parotides, de bubons, de charbons, de certaines vessies pleines de sérosité grosses comme une noisette, une aveline, une noix ; enfin l'éruption de petites vessies miliaires pleines d'une sérosité, appellées par nos auteurs *sudamina*, parce qu'elles ressemblent à des gouttes de sueur.

Il est sans doute superflu de faire remarquer qu'on n'observe pas tous les symptomes chez tous les malades, mais que tels ou tels de ces symptomes se développent chez certains malades, d'autres symptomes chez d'autres, et servent par-là à caractériser le genre de *fievre* dont ils sont atteints. Il seroit également inutile de faire observer d'une manière diffuse, que nous croyons impossible de définir avec une précision de logique ces *fievres* malignes par leurs symptomes ; que de semblables définitions peuvent plutôt se donner et se soutenir dans les livres et dans l'école que dans l'usage, auprès des malades ; qu'on doit avouer de bonne foi qu'on ne peut faire bien connoître ces maladies que par de bonnes descriptions ; qu'on n'en peut donner de signe pathognomonique comme de la pleurésie ; que dans le nombre de ces *fievres*, il y en a quelques-unes dont le caractère est si marqué par les symptomes qui se déclarent dès le début, qu'il est presqu'impossible de s'y méprendre, à moins d'être tout à fait étranger dans la pratique; mais que souvent elles sont un peu équivoques dans leur commencement, quoique pourtant infiniment moins pour le médecin instruit, exercé, attentif, que pour le nouveau praticien ou le routinier. Nous devons cependant insister ici sur une remarque qui est bien essentielle. C'est que dans le nombre des symptomes dont nous venons de faire l'énumération, il y en a beaucoup qui, pour l'ordinaire, ne se déclarent que lorsque la maladie est déjà fort avancée et reconnoissable pour les moins habiles, tandis qu'il y en a d'autres au contraire qui, se développant au commencement, doivent être étudiés avec d'autant plus de soin, que leur juste évaluation peut, si je ne me trompe, souvent dé-

(1) Le commencement d'une fièvre maligne s'étend à plus ou moins de jours, suivant que sa marche est plus ou moins rapide. Ainsi, il est assez ordinaire de voir la fièvre maligne avec redoublemens soporeux, (M. Leroy la nomme aussi fièvre maligne des vieillards), caractérisée dès le second, le troisième jour ; tandis que la fièvre maligne des jeunes gens, lorsqu'elle a une marche fort lente, n'est quelquefois bien développée que vers le dixième jour.

(2) Il est certain que dans ces sortes de *Fièvres*, nos humeurs, ou du moins une partie de nos humeurs contracte une qualité pernicieuse. Mais malgré cela, on auroit tort de croire en avoir éclairci la nature, en comparant les humeurs ainsi dépravées avec l'arsenic, ou avec tout autre poison.

(3) Nous disons certaines anxiétés, certaines défaillances, pour excepter celles qui sont occasionnées par une irritation de l'estomac, sur-tout de son orifice supérieur, dépendante, soit d'un amas de bile âcre, soit des mouvemens, ou de la piqûre de quelques vers. Les défaillances qui dépendent de pareilles causes s'observent quelquefois dans des *Fièvres*, qui d'ailleurs ne sont point dangereuses.

cider de la réputation du médecin, et qui plus est de la vie du malade. L'abattement extraordinaire des forces, la foiblesse et l'inégalité du pouls, les nausées, le vomissement opiniâtre, le cours de ventre séreux, bilieux, très-liquide, sont les symptomes qui, d'après l'expérience, ont paru le plus servir à faire suspecter et reconnoître les fièvres malignes dès leur commencement, et avant le développement des autres symptomes qui rendent leur danger manifeste pour tout le monde. On peut y joindre encore le gonflement du visage, la surdité et l'assoupissement. Ne pouvant entrer ici, au sujet de ces symptomes, dans aucun détail qui ait une application également juste aux différentes espèces de fièvres malignes, nous nous contenterons de cette remarque générale.

Nous avons dit qu'il étoit extrêmement difficile de donner une définition exacte de ces *fièvres*; si cependant on en vouloit une, on ne pourroit guère les définir autrement que de *fièvres dangereuses et meurtrières*. Et dans le fond cette dernière définition revient à-peu-près à la description que nous avons donnée, puisque les *fièvres* dangereuses et meurtrières sont précisément celles qui sont caractérisées par les symptomes dont nous venons de parler, *etvice versâ*; elle est d'ailleurs conforme à la définition que Galien donnoit en général des maladies malignes, et que quelques auteurs ont appliquée aux *fièvres* malignes en particulier. Ainsi lorsqu'Ettmuller et de Haën définissent les *fièvres* malignes de cette manière, *malignae dicuntur illae febres quae insuetis stipantur symptomatibus et solitis non parent auxiliis*; qu'elle autre chose dans le fond que dire qu'on observe dans ces *fièvres* des symptomes qui sont étrangers aux *fièvres* benignes, et que, rebelles aux remèdes; elles tuent souvent les malades qui en sont attaqués. Galien lui-même emploie cette expression dans le même sens, dans un endroit de ses ouvrages, où il distingue les *fièvres* ardentes en benignes ou en malignes; endroit très-particulier et dans lequel, comme dans un petit nombre d'autres, il semble donner à la signification de cette expression, *fièvres ardentes*, beaucoup plus d'étendue que dans le reste de ses ouvrages, et lui faire embrasser toutes les fièvres aigues; de sorte que cette division des *fièvres* ardentes en bénignes et en malignes semble revenir précisément au même que la division des *fièvres* aigues que nous avons adoptée.

Seconde question. L'épidémicité doit-elle entrer dans la définition des *fièvres* malignes, ainsi que la contagion? Dans le nombre de nos auteurs, il y en a quelques-uns, des Allemands sur-tout, qui font entrer l'épidémicité dans la définition des *fièvres* malignes, et qui semblent par conséquent n'en point reconnoître de sporadiques; en quoi je pense qu'ils se trompent beaucoup. Selon eux les *fièvres* malignes sont des *fièvres* épidémiques meurtrières, qui sont accompagnées de symptomes particuliers qui leurs sont familiers, et qui ne s'observent pas dans les *fièvres* épidémiques bénignes. S'il y a donc des *fièvres* sporadiques, pareillement meurtrières en proportion du nombre des malades qu'elles attaquent, et qui par leurs symptomes se rapportent évidemment aux *fièvres* épidémiques maliques, il paroit nécessaire de caractériser les premières par la même épithète. Or l'expérience journalière paroit démontrer qu'il y a effectivement de telles *fièvres*; que les symptomes qui caractérisent les *fièvres* épidémiques malignes, et qui les distinguent des des *fièvres* épidémiques bénignes, sont précisement les mêmes qui caractérisent nos *fièvres* sporadiques dangereuses et meurtrières, et les distinguent des *fièvres* sporadiques bénignes. Méconnoître cette vérité, ce seroit se refuser à l'évidence. Par exemple, M. Leroy fut appelé chez une femme âgée de cinquante à cinquante-cinq ans, qui étoit malade depuis cinq jours. Elle avoit sur la joue gauche un charbon très-considérable, couvert de pustules pleines d'une sérosité rougeâtre et transparente. Des environs de ce charbon partoit une enflure œdémateuse et un peu livide, qui s'étendoit sur toute la joue, et particulièrement aux paupières de ce côté là qu'elle avoit à demi-fermées. Il y avoit du même côté une parotide très-grosse et très-dure. Le pouls étoit presque naturel, mais un peu intermittent. Point de chaleur à l'habitude du corps. La tête libre, mais beaucoup de crainte de la mort. Quatre grains d'émétique qui lui furent donnés le soir même ne firent presque aucun effet sensible. A peine vomit-elle une fois ou deux, et peu de chose. Dans la nuit la tête se prit. M. Leroy la trouva le lendemain matin dans un délire phrénétique, agitée sans cesse et cherchant à tout moment à sortir du lit; le pouls mauvais, foible, inégal, fréquent; la parotide encore relevée, mais très-détendue. Il lui ordonna, mais sans fruit, une décoction de quinquina très-forte, et édulcorée avec le syrop de kermès; elle mourut le jour même à quatre heures du soir, et les assistans m'ont rapporté une heure après, que son corps exhaloit une odeur insupportable, même avant de mourir; qu'immédiatement après, elle étoit devenue toute noire, et qu'on alloit prendre les mesures pour la faire enterrer promptement et sans attendre les délais ordinaires. Ne seroit-ce pas, pour ainsi dire, fermer les yeux à la lumière, que de méconnoître la conformité frappante qu'il y a entre cette observation particulière, et une infinité de semblables qu'on trouve

décrits chez les auteurs qui ont traité de la *fièvre* épidémique la plus meurtrière qui ait régné en Europe. D'ailleurs on a observé que cette *fièvre* aigue dangereuse et meurtrière est sporadique dans un pays, et que dans le même tems elle est épidémique dans un autre. Or il ne seroit pas conforme à la droite raison de caractériser cette *fièvre* de maligne, dans le pays où elle est épidémique, et non dans celui où elle est sporadique : de dire, par exemple, que la peste de Marseille étoit une *fièvre* maligne et que la même espèce de *fièvre*, sporadique dans plusieurs contrées de la terre, n'y devra être appellée maligne, qu'autant qu'elle y sera devenue épidémique, ou plutôt populaire. Dira-t-on, pour nous servir d'un autre exemple, que le miliaire épidémique, qui a été observée à Beauvais, à Cussez en Bourbonnois, étoit une *fièvre* maligne, sans caractériser du même nom la miliaire sporadique de la Saxe et d'autres provinces de l'Europe, lorsqu'elle est accompagnée de pareils symptomes, qui en montrent évidemment le mauvais caractère. Admettant une fois des *fièvres* sporadiques, il est clair que la contagion ne doit point entrer dans la définition des *fièvres* malignes en général. L'expérience journalière fait voir que les sporadiques en sont exemptes. C'est ainsi que pense Mercurialis. Une des différences qu'il établissoit entre les *fièvres* pestilentielles épidémiques, et les pestilentielles sporadiques, c'est que ces dernières ne sont pas contagieuses. Il est évident qu'il employoit l'expression *de fièvre pestilentielle*, dans le même sens que nous celle de *fièvre maligne.*

Troisième question. Doit-on dire avec certains auteurs, *la fièvre maligne*, ou comme nombre d'autres, *les fièvres malignes* : ou, ce qui revient au même, n'y a-t-il qu'une seule espèce de *fièvre* maligne, ou y en a-t-il plusieurs? Il est certain qu'il ne faut point multiplier les distinctions des *fièvres* sans nécessité; mais aussi faut-il convenir que lorsque des *fièvres* aussi graves ont une marche, et pour ainsi dire une allure différente, et que de plus elles diffèrent sensiblement entr'elles par les symptomes et le degré de danger, et même par le traitement qu'elles exigent, c'est aller au perfectionnement de notre art que de donner des descriptions séparées de ces *fièvres*, et de ne les pas confondre. Partant de ce principe, nous croyons qu'on ne doit pas balancer à dire qu'on doit reconnoître différentes espèces de *fièvres* malignes, non-seulement pour les épidémies, (les descriptions de ces sortes de *fièvres* qui ont été publiées le prouvent assez,) mais même par rapport aux sporadiques. Les observations qu'on trouve sur ce sujet dans le premier mémoire de M. Leroy sur les *fièvres* aigues prouvent solidement que ces *fièvres* offrent des différences remarquables, soit qu'on examine simplement les *fievres* malignes sporadiques d'un pays, soit qu'on compare entr'elles les *fievres* malignes sporadiques de différens pays. Cela étant ainsi, on sent bien qu'il est important de donner des descriptions séparées de chacune de ces espèces de *fievres.* Faute de l'avoir fait, les auteurs sont tombés, et ont induit dans les erreurs de diagnostic les plus graves. On a dit, par exemple, que dans la *fievre* maligne, il y avoit peu de *fievre* relativement à la gravité des symptomes; que dans cette *fievre*, le pouls étoit souvent naturel ou semblable au naturel : et les observations qui ne conviennent qu'à quelques espèces de *fievres* malignes, ne peuvent être appliquées sans erreur à d'autres espèces des mêmes *fievres*. (*Voyez* le premier et le second mémoire de M. Leroy.

La *fievre* lente nerveuse d'Huxham est évidemment du genre des *fievres* malignes. Cet auteur célèbre en distingue de deux espèces, et cette distinction est fondée sur la nature des parties sur lesquelles la maligeité paroît exercer son action délétère. Dans l'une il voit des signes manifestes de dissolution du sang, et il appelle ces sortes de *fievres putrides malignes.* Dans celle qu'il appelle *lente nerveuse*, il pense que ce sont les humeurs lymphatiques et nerveuses qui sont affectées, non le sang. On peut voir dans ses ouvrages les observations sur lesquelles il fonde cette distinction. La fièvre lente nerveuse d'Huxham a un rapport marqué avec l'espèce de *fievre* qu'on appelle à Paris, *la fièvre maligne.* (*Voyez Lorry, de melancoliâ*, tom. I, pag. 177). Elle a aussi du rapport avec la *fievre maligne des jeunes-gens* observée à Montpellier, mais elle en diffère en certains points, entr'autres à raison des causes qui la produisent suivant cet auteur, et qui ne paroissent point du tout influer dans la production de celle décrite par M. Leroy. Elle en diffère encore à raison de l'éruption miliaire qui est familiaire à la *fievre* lente nerveuse, et qu'on n'observe point dans la première. (*Voyez* les mots MALIGNITÉ, MALIGNES, INTERMITTENTES MALIGNES, PETECHIES, PUTRIDITÉ, PUTRIDES, et DISSOLUTION.

Neuvieme division.

On doit distinguer toutes les *fievres* que nous venons de considerer de ces affections qui, ne ressemblant point du tout à la *fièvre*, sont cependant en effet des maladies fébriles, et doivent être traitées comme elles. Ce sont les affections qui forment la neuvième division adoptée par deHaën. Cette observation est d'une si grande importance, dit ce médecin célèbre, que ce genre de maladies se guérit facilement lorsqu'il

qu'il est connu, et que l'ignorance le rend souvent mortel.

Sydenham, Morton et Huxham ont fait mention de certaines apoplexies, de pleurésies et de coliques, dans lesquelles on ne remarquoit point de *fievre*, et qui présentoient seulement un sédiment briqueté dans les urines. Leur marche étoit périodique, et c'étoit ordinairement dans le paroxisme qu'elles enlevoient le malade. Il arrivoit, par exemple, qu'un homme étoit subitement attaqué d'apoplexie. Le médecin appellé pour le secourir administroit les secours indiqués, tels que la saignée, l'émétique, et les vésicatoires. La maladie, toute grave qu'elle s'annonçoit, cédoit dans la journée; mais le lendemain il paroissoit une nouvelle attaque qui emportoit le malade le cinquième ou le septième jour. On trouve dans Morton, *lib. de febr. intern. cap.* 9., une description assez précise de ces *fievres*. Il s'exprime à peu près ainsi. « Parmi les nombreux symptomes qui ont coutume d'accompagner les intermittentes pernicieuses, il n'en est aucun qui ne soit assez grave pour mettre la vie du malade en danger, et leur nature est tellement cachée, qu'on ne peut pas la découvrir, soit qu'on observe le paroxisme dans le période du froid, de la chaleur, ou de la sueur. Ce qui rend encore le diagnostic plus difficile, c'est qu'on ne peut tirer aucun signe, ni du pouls, ni des urines, ni de toute autre circonstance de la maladie. Elle prend tantôt le masque de la diarrhée, tantôt celui de l'apoplexie, du cholera morbus, de la pleurésie, tantôt celui d'un vomissement opiniâtre, et trompe facilement le médecin avec ce caractère apparent. C'est envain qu'on lui oppose les secours ordinaires de l'art, elle les élude tous, et c'est au moment que la cessation des accidens vient inspirer le plus de sécurité, que le malade périt victime de l'ignorance ou de l'incurie du médecin ».

On ne sauroit donc considérer attentivement les affections, puisqu'elles sont ordinairement mortelles le second ou le troisième jour. Sydenham et Morton conseillent d'observer avec attention les urines, et de se tenir sur ses gardes, dès qu'on y voit un sédiment briqueté. Mais Huxham ne veut pas même qu'on attende que ce signe paroisse, et il prescrit le quinquina, dès qu'il voit un nouveau paroxisme se développer: c'est ainsi qu'il le pratiquoit dans la constitution régnante de 1737. Lanter, célèbre médecin de Luxembourg, rapporte qu'il a guéri dix malades au moyen du quinquina, qu'il administroit aussi-tôt après le premier accès, lorsqu'il eut une fois découvert le caractère de l'épidémie. (Voyez *intermittentes malignes*. On y trouvera de plus grands détails sur les *fievres* simulées.

On doit encore rapporter à cette classe de *fievres* les affections périodiques qui ne présentent presqu'aucune altération dans le pouls, et qu'il faut cependant traiter comme des *fievres* intermittentes. Telles sont les migraines, ces ophtalmies et ces douleurs locales décrites par Wan-Swieren, qui revenoient par accès. On trouve plusieurs observations de ce genre dans Morton et dans Torti; l'expérience leur avoit prouvé que le quinquina étoit le seul remède efficace qu'on pût leur opposer.

(M. Laguerene.)

FIEVRE COMATEUSE. On peut en général appeller de ce nom toute *fievre* dans laquelle le coma ou une affection soporeuse forme le symptome principal ou caractéristique, celui qui a lieu pendant toute la durée, qui se renouvelle à chaque redoublement, à chaque accès, et duquel dépend le danger de la maladie. Les auteurs font mention d'un grand nombre de *fievres* de ce genre, qu'ils ont désignées sous différentes dénominations, relativement à la nature, à la marche, ou au type particulier de la *fievre* avec laquelle est jointe l'affection comateuse: telles sont dans les *fievres* continues, *Synochus soporosa* de Rivière, la *fievre* continue soporeuse observée par Sydenham en 1670; parmi les rémittentes et les intermittentes *Typhus comatosus*, *Quotidiana soporosa* de Morton, qui paroît être la même désignée par Sauvages sous le titre de *Tertiana carotica duplex*; *Tertiana carotica* de Werlhof, *Tritaeophia carotica* de Bonnet; enfin *Quartana comatosa* de Charles Pison, &c., &c. Nous n'entrerons sur chacune de ces *fievres* dans aucun détail. La théorie de leur nature, du prognostic toujours fâcheux qu'elles présentent, du seul traitement qui leur convient, appartient à celles des *fievres* malignes en général, et sur tout à celles des *fievres* rémittentes et intermittentes, *Febres mali moris*, si bien observées et décrites par Werlhof, Torti, &c. (*Voyez* ces articles. (M. Laporte.)

FIEVRE HYSTERIQUE. (*Voyez* Hystericisme.) (M. Chambon).

FIEVRE DE LAIT. (*Voyez* Lait.)
(M. Chambon).

FIEVRE PUERPERALE. (*Voy.* Puerperale (fievre). (M. Chambon).

FIGUE. s. f. (*Hygiène*).

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La *figue* est le fruit du figuier, dont on distingue vingt-neuf espèces dans le dict. de Bot.

C'est un genre de plantes à fleurs incomplettes de la famille du même nom, qui a de grands rapports avec les bambous, et qui comprend des arbres et des arbrisseaux à feuilles simples et alternes, à rameaux terminés par un bourgeon, pointu, à sucre propre laiteux, et remarquables par leur fructification, qui est enfermée et tout-à-fait cachée dans une enveloppe charnue qu'on nomme *figue*.

Nous ne parlerons ici que du Figuier commun. Il. fr.

Ficus carica. Lin.

On distingue deux variétés de ce figuier.

1°. Le figuier commun sauvage.

Ficus humilis. C. B P. 457. sous 663.

2°. Le figuier commun cultivé.

Ficus communis. C. B. P. 457.

Le figuier commun en général est un arbre médiocre, rameux, à cime un peu lâche, et qui s'élève, lorsqu'il est cultivé, à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds; son tronc est souvent tortueux, son écorce grisâtre, son bois est blanc, spongieux, moelleux. Ses feuilles sont grandes, palmées et découpées assez profondément en cinq lobes obtus, épais, rudes au toucher, sur-tout en dessous où se trouvent des poils courts un peu roides.

Les *figues* renferment les fleurs avant leur maturité, contiennent les semences de la maturation des fruits, sont sessiles ou presque sessiles le long des rameaux, poussent avant les feuilles au moins les premières, qu'on nomme *figues-fleurs*, et selon les variétés acquièrent, en murissant, une couleur bleuâtre, ou violette, ou rougeâtre, ou jaune, ou blanche, ou verte. Leur pulpe intérieure est le plus souvent d'un rouge agréable plus ou moins vif ou foncé.

Cet arbre croit naturellement dans les régions australes de l'Europe, dans le Levant et en Asie; il perd ses feuilles tous les hivers, est très-sensible au froid, ce qui fait qu'on est obligé de couvrir de paille en hiver ceux qu'on cultive dans nos provinces du nord. On en élève beaucoup en Provence et en Languedoc.

Voici l'exposé des variétés principales du figuier commun cultivé d'après Garidel et M. l'abbé Rozier.

1°. *Figuiers dont le fruit mûrit dans les provinces du nord du royaume.*

A. La grosse blanche ronde.

Ficus sativa fructu globoso albo mellifluo. Tournef. 663.

Ce figuier a les feuilles grandes, peu découpées, les fruits gros, renflés par la tête, pointus à leur base, recouverts d'une peau lisse; sa couleur est d'un verd clair, pâle ou blanchâtre. La *figue* est remplie d'un suc doux très-agréable. Ce figuier donne deux fois du fruit dans la même année. Les *figues* du printems, nommées *figues-fleurs*, ne sont pas aussi bonnes que celles d'automne.

B. L'angélique, ou la melette.

Ficus sativa fructu parvo fusco intus rubente. Tournef. 662.

Les feuilles sont moins grandes, moins découpées que les précédentes, plus longues que larges, n'ayant souvent que trois découpures. Les fruits sont un peu plus allongés et moins gros; leur peau est jaune tiquetée de verd clair. La couleur de la pulpe est fauve, tirant sur le rouge; cette *figue* est très-agréable au goût.

C. La violette, ou pourpre commune.

Ficus sativa fructu violaceo, longo, intus rubente. Tour. 666.

Les feuilles de ce figuier sont moins grandes que celles du précédent, découpées très-profondément en cinq parties, presqu'aussi larges que longues, elles sont portées sur des petioles longs de deux à trois pouces.

On distingue ce figuier en deux sous-variétés, la première est celle qu'on nomme, *Ficus sativa fructu parvo globoso intùs rubente*.

Ses fruits sont arrondis et du diamètre de dix-huit à vingt lignes; la peau est d'un violet foncé, et la pulpe est teinte d'un rouge très-léger vers la peau et assez foncé au centre. Cette *figue* très-abondante en automne est fort bonne quand l'année est chaude.

La seconde sous-variété, dont les caractères sont exprimés dans la phrase de Tournefort citée ci-dessus, et qu'on nomme *figue-poire*, ou *Figue* de Bordeaux, a ses fruits plus longs que larges, d'environ vingt-deux lignes de diamètre. La peau est d'un violet foncé, ou d'un rouge brun parsemé de petites taches oblongues, pâles, ou d'un verd clair, le dessous de la peau est d'un rouge pâle, l'intérieur d'une couleur fauve-rougeâtre. Cette *figue* est abondante aux deux saisons; dans les années chaudes elle est assez succulente et fort douce; mais en général elle mûrit difficilement dans nos climats.

2°. *Figuiers dont le fruit ne meurit que dans les provinces méridionales du royaume.*

D. La cordelière ou servantine.

Ficus sativa fructu praecoci, subrotundo, albido, striato, intùs roseo. Tournef. 662.

Ce figuier a un fruit obrond et blanchâtre, son écorce est marquée de nervures longitudinales : l'intérieur du fruit est de couleur de rose ; cette *figue* est commune dans les vignes et les jardins de la Provence : les *figues* précoces, qu'on appelle *figues-fleurs*, sont les meilleures de ce genre.

E. La grosse blanche longue.

Ficus sativa fructu oblongo, albo, melli-fluo. Tournef. 662.

C'est une des sous-variétés de la grosse blanche ronde, (lettre *A*) elle exige beaucoup de chaleur et craint les brouillards ; son fruit est blanc, oblong, sillonné et marqué de quelques petits points blancs. Sa peau est assez dure. Les *figues* printanières de cette variété sont douceâtres, mais moins bonnes et moins délicates que les automnales, parce que celles-ci mûrissent mieux. Ce figuier est fort commun dans les provinces du midi, principalement dans les parties les plus méridionales de Provence.

F. La marseilloise.

Ficus sativa fructu parvo serotino albido, intus roseo, mellifluo, cute lacerâ. Tourn. 662.

Cette *Figue* exige beaucoup de chaleur, aussi ne mûrit-elle bien que le long des côtes maritimes de la Provence, principalement à Marseille, cette *figue* est petite, d'un verd pâle ou blanchâtre extérieurement, rouge dans l'intérieur : elle passe, avec raison, pour la meilleure et la plus parfumée de toutes celles qu'on cultive ; elle mûrit tard.

G. La petite blanche ronde, ou la *figue* de Lipari.

Ficus sativa fructu globoso albido, omnium minimo. Tournef. 662.

C'est la plus petite des *figues* que l'on mange ; son fruit est blanc, globuleux, élargi en chapeau de champignon, et doux comme le miel.

H. La *Figue* verte.

Ficus sativa fructu viridi longo pediculo insidente. Tournef. 662.

Les Provençaux nomment cette *Figue* trompe-cassaire ; elle est portée sur un long pédicule, verte extérieurement et rouge comme du sang dans son intérieur ; c'est une des meilleures *figues* de Provence ; mais elle craint beaucoup les brouillards. M. l'abbé Rozier paroît fondé à la regarder comme lischia verte de Miller.

I. La grosse jaune.

Ficus sativa fructu albo, omnium maximo, oblongo, intus suave rubente et mellifluo. Roz.

Cette *figue* est d'abord blanche, ensuite jaune quand elle mûrit ; elle est oblongue et d'un joli rouge en dedans ; c'est la plus grosse qu'on connoisse : on en voit qui pèsent jusqu'à quatre à cinq onces. Son goût est agréable et fort sucré. On croit que c'est elle que Miller nomme la grosse blanche de Gènes. (Var. n.° 4.) Miller observe que l'arbre qui la produit ne s'en charge pas beaucoup. C'est le *ficus sativa fructu flavescente intus suave rubente.* Tournef. 662.

K. La grosse violette longue, ou l'aulique.

Fius sativa fructu majore violaceo, cute lacera. Tournef. 662.

Cette *figue* a la forme d'une espèce d'aubergine ou melongine (fruit d'une espèce de morelle) sa peau se fend qand elle approche de sa maturité : les *figues* d'automne de cette variété sont moins grosses que celles du printems ; c'est peut-être la *figue* de Gènes, variété n°. 2 de Miller. Cette *figue* est un fruit allongé, aminci vers la queue, et gonflé vers son sommet qui est obtus. La peau est d'un pourpre obscur et couverte d'une fleur ou nébulosité purpurine, comme certaines prunes ; le dedans est d'un rouge brillant et d'un goût relevé très-agréable ; elle mûrit au commencement d'août.

L. La petite violette.

Ficus sativa fructu minori violaceo, cute lacerâ. Tournef. 662.

Elle ne diffère de la *figue* que nous venons de décrire, que par sa grosseur.

M. La grosse bourjassote.

Ficus sativa fructu atro-rubente, polline caesio aspero. Tournef. 663.

Cette *figue* est d'un rouge foncé et couverte d'une espèce de poussière bleue et blanche. Son écorce est dure ; sa forme est sphérique et applatie du côté de l'œil ; sa chair est rouge. Elle est très-délicate et très-agréable au goût.

N. La petite bourjassote.

Ficus sativa fructu globoso, atro-rubente, intùs purpureo, cute firmâ. Tournef. 663.

Cette *figue* est plus petite que la précédente, moins délicate au goût, d'un rouge noir en dehors, pourpre en dedans, plus applatie vers l'œil, et à écorce dure, elle exige beaucoup de chaleur.

O. La monissonne.

Ficus sativa fructu rotundo, minore, atro-purpureo, cortice tenui. Garidel. 176.

Cette *figue* est petite, d'un pourpre noir, diffère de la précédente par son écorce mince. Garidel la dit peu commune aux environs d'Aix.

P. La Lanégrone.

Ficus sativa fructu parvo, spadiceo, intus dilute rubente. Garidel. 176.

Cette *figue* est fort commune, peu délicate; elle croît dans les vignes; son fruit est petit, extérieurement d'un rouge brun, et intérieurement d'un rouge vif.

Q. La graissane.

Ficus sativa fructu rotundo, albo, mollis et insipidi saporis. Garidel. 176.

Cette *figue* est très-peu délicate, blanche, fade, molle, applatie par-dessous. Elle est précoce, et de peu de mérite. C'est peut-être le *ficus sativa fructu praecoci, albido, fugaci* de Tournefort. 662.

R. La rousse.

Ficus sativa fructu magno, rotundo, depresso, spadiceo, circà ombilicum dehiscente; intus suave rubente. Garidel. 177.

Cette *figue* est très-grosse, ronde, applatie, et de couleur rouge-brun; elle s'ouvre vers l'œil et intérieurement elle est d'un rouge agréable.

S. Le cul-de-mulet.

Ficus sativa fructu oblongo, dilutè atro rubescente, mellifluo, intùs albo. Garidel. 177.

Cette *figue* est oblongue, d'un rouge-noir et très-vif, intérieurement elle est blanche et très-douce.

T. La verte-brune.

Ficus sativa fructu parvo, in basi rotundo, circà pediculum acuminato, atro viridi, intùs rubente, et delicati atque exquisiti saporis. Garidel. 177.

Cette *Figue* offre une des meilleures espèces. Elle est petite, à base arrondie, moins terminée en pointe vers le pédoncule, et d'un verd-brun à l'extérieur, rouge en dedans, d'une saveur délicate et exquise.

V. La *Figue* du Saint-Esprit.

Ficus sativa autumnalis, fructu magno oblongo et obscurè violaceo. Garidel. 177.

Ce fruit est gros, oblong, d'un violet obscur, d'un goût fade, aqueux et peu agréable.

X. Le figuier du Levant, ou figuier de Turquie.

Ficus orientalis, foliis laciniatis, fructu maximo albo. Duham. Arb. 1. N°. 7.

A l'égard du figuier sauvage, dont le caprifiguier n'est qu'un individu stérile ou à fleurs toutes mâles, il paroît être le type du figuier cultivé : il lui ressemble beaucoup, mais il est toujours petit, tortueux à feuilles moins larges, il porte de petites *Figues* qui tombent communément avant de parvenir à maturité, et qui servent, à ce que l'on prétend, dans l'Archipel à opérer la caprification. Il croît parmi les rochers, sur les murailles et les vieux édifices.

En général la *Figue* de bonne espèce, dit M. Duhamel, lorsqu'elle est venue en bon terrein, à une bonne exposition, et qu'elle est parvenue à une parfaite maturité offre un des meilleurs fruits que l'on puisse manger. Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit mal-sain; mais je crois que c'est à tort, et que s'il a quelquefois causé des indigestions, il faut s'en prendre moins aux *figues*, qu'à l'intempérance de ceux qui mangent avec excès d'un fruit même délicieux; c'étoit, en effet, un des alimens les plus recherchés et des plus ordinaires des anciens, et sur-tout des Grecs; maintenant ce fruit fait encore une grande partie de la nourriture du paysan dans les provinces méridionales de la France, dans l'Italie, et on ne s'est jamais apperçu qu'il leur ait causé quelqu'incommodité.

En Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie et dans le levant on dessèche beaucoup de *figues* au soleil, cela fait une branche de commerce assez considérable; car on en consomme beaucoup comme aliment dans les pays froids et tempérés de l'Europe; et cet aliment est infiniment agréable et sain.

Plus la peau des *figues* est tendre et délicate, plus elles se digèrent facilement; elles conviennent à toute sorte d'âge et à toute espèce de tempérament, parce qu'elles sont légèrement nourrissantes, adoucissantes et rafraîchissantes.

La matière médicale les regarde comme relâchantes, détersives et pectorales. On les employe sèches, comme émollientes et propres à avancer la maturité des abcès de la bouche et de la gorge; on en fait des gargarismes avec du lait ; dans lequel on les fait bouillir, l'on y ajoute, si l'on veut, du sirop de mûres. C'est aussi un bon béchique : on en fait usage pour appaiser les toux violentes. Comme sa décoction est adoucissante, relâchante et incrassante, on l'ordonne pour les maladies des reins et de la vessie.

Le lait qui découle des feuilles et de l'écorce des figuiers est caustique ; on s'en sert pour détuire les verrues.

Le fruit d'une espèce de bananier se nomme aussi *figue-banane*. (*Voyez le mot* BANANIER.)
(M. MACQUART).

FILARIA *ou* PHILARIA. (*Mat. Méd.*)

Phillycea folio ligustri. (C. B. P. 476).

C'est un arbrisseau que plusieurs herboristes confondent mal-à-propos avec l'alaterne.

Il est peu employé en médecine. Suivant Dioscoride, ses feuilles sont rafraîchissantes et elles conviennent dans les inflammations et les ulcères de la gorge : on forme des gargarismes avec leur décoction. Les fleurs, pilées avec du vinaigre, et appliquées sur le front, sont bonnes, dit M. Lemery, pour appaiser la douleur de tête. C'est souvent l'effet que produit le vinaigre tout seul. (M. MAHON).

FILET, (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le *filet* est la partie musculaire qu'on lève de dessus les reins d'un bœuf, d'un cerf, d'un chevreuil, &c. On en distingue deux sortes, les grands et les petits ; les grands recouvrent les côtes, sont extérieurs, les petits sont intérieurs. Les *filets* offrent la chair la plus délicate des quadrupèdes ; le petit *filet*, ou celui qui est en dedans de l'aloyau, est toujours le plus tendre, sans être le plus savoureux. Il y a peu de mets plus substantiels et meilleurs que ceux qu'on prépare avec les *filets*. Il en est peu qui conviennent davantage aux personnes qui ont besoin de prendre des forces, et qui font de violens exercices. (M. MACQUART).

FILIPENDULE. (*Mat. Méd.*).

Filipendula vulgaris, an Moron Plinii? (C. B. P. 163) (*Inst. r. Herbar.* 293).

On a employé la racine de cette plante, particulièrement des petits tubercules, contre une infinité de maladies, telles que la gravelle, l'épilepsie, les fleurs blanches, la dyssenterie, les écrouelles. Après les avoir fait sécher et réduire en poudre, on les donnoit à la dose d'un gros environ, dans un véhicule approprié. On ne fait plus aujourd'hui aucun usage de la *filipendule*, sans doute, parce que leurs vertus n'ont pas été confirmées par l'expérience, ou que ses succès n'étoient dus qu'à d'autres substances auxquelles on l'associoit.
(M. MAHON.)

FILLES, (*Maladies des*) (*Méd. Prat.*).

Cet article n'est destiné qu'à présenter un tableau abrégé des affections morbifiques auxquelles les *filles* sont le plus généralement exposées. On ne doit donc pas s'attendre à une histoire détaillée de ces affections, puisque chacune d'elles doit être traitée séparément.

Je suivrai ici l'ordre que j'ai établi précédemment, en parlant aussi en général des *Maladies des Femmes*; c'est-à-dire que j'indiquerai sommairement les accidens qui attaquent les *filles*, sans exposer leurs symptômes particuliers, ni le plan de curation qui leur convient. Ce sera un précis des accidens principaux, considérés d'après l'organisation du sexe qui les éprouve.

Je suis encore obligé de rappeller ici, qu'en parlant de la constitution des femmes, j'ai établi les différences qui existoient entre elles et les hommes. J'ai conclu que, de la diversité de structure, les femmes étoient assujetties à une pléthore générale, et à une plus particulière qui avoit son siége dans les viscères de la région hipogastrique. Les preuves de cette assertion seront mises dans un jour suffisant en parlant des *menstrues*, et je renvoie à cet article pour en prendre connoissance.

Quoiqu'il en soit, à considérer les enfans dans les premiers tems même de la jeunesse, c'est-à-dire au moment où leurs opérations physiques et morales présentent des déterminations fixes, on distingue déjà dans les *filles* une différence d'actions très-remarquable. Leur marche plus posée tient peut-être, dans les premiers temps, plus aux institutions qu'on leur donne qu'à la différence du sèxe ; mais les goûts sont déjà distincts. Les *filles* plus paisibles évitent le tumulte et les dissentions qui s'élèvent entre

les garçons de leur âge ; les amusemens de celles-ci ont quelque chose de plus modéré que ceux des autres : elles se rassemblent pour jouir de divertissemens plus tranquilles ; la conversation ou le parler est pour elle un grand plaisir, tandis que les garçons se réunissent pour courir, se fatiguer et se livrer à des exercices violens.

Quand l'âge de rassembler quelques pensées est arrivé, les *filles* deviennent curieuses ; elles s'inquiètent des causes de tout ce qu'elles voient, leurs questions se succèdent rapidement. Les garçons, au contraire, semblent ne prendre garde à rien qu'à ce qui les met dans un mouvement continuel ; cet état est le seul qui leur procure de véritables jouissances.

De cette opposition de caractère, très-prononcée à l'âge de cinq à sept ans, il résulte évidemment que les *filles* ont les facultés intellectuelles plus précoces que les hommes. Cette observation est d'accord avec ce que nous apprend la comparaison de l'organisation des deux sexes. Chez les femmes (je l'ai dit plus en détail ailleurs) la fibre élémentaire est plus déliée, les nerfs plus tenus; par conséquent elles doivent recevoir plus facilement l'impression des agens qui nous environnent, en éprouver plus sensiblement l'action, être donc aussi plutôt instruites par l'expérience qui en résulte, et par conséquent donner prématurément des preuves d'un jugement déjà exercé, quand les hommes paroissent réunir à peine quelques idées.

Il suit de cette différence que les affections morales doivent et ont en effet sur elles une plus grande influence ; elles deviennent pour elles une source de maux physiques, dont l'origine étoit essentielle à développer, pour mieux comprendre ce qui suivra. On ne doit donc pas s'étonner si elles s'abandonnent plus aux peines, aux inquiétudes, aux chagrins, et si ces affections de l'esprit se nourrissent plus long-temps dans leur souvenir, puisqu'elles sont ébranlées plus fortement que les hommes par les mêmes causes.

Une autre conséquence dérive aussi de ces principes, c'est que la frayeur et les craintes de toute espèce sont une suite nécessaire de la foiblesse de leur organisation, aisément émue par une cause qui n'a pas une grande force. Les résultats de la frayeur et de la crainte sont aussi plus manifestes chez les *filles*, non-seulement parce qu'elles ont les nerfs plus facilement ébranlés, mais encore parce que les fibres irritables se contractent plus promptement et plus fortement par une cause déterminée ; de-là, la fréquence des spasmes, des suffocations, des pleurs, des foiblesses, des agitations de toute espèce, et la somme des maux physiques que ces phénomènes entraînent à leur suite.

On explique aussi, par les mêmes raisons, pourquoi leurs sollicitudes sont plus permanentes, car, indépendamment de ce qu'elles sont plus vives, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, les effets qu'elles déterminent sont plus sensibles et troublent davantage l'économie animale. Si, à ces raisons, on réunit la vie plus sédentaire de leur sexe, on aura tous les motifs par lesquels on parvient à connoître pourquoi leurs affections morales ont une plus longue durée.

C'est encore à la vie plus sédentaire qu'il faut rapporter cette foiblesse physique habituelle qu'on remarque dans les *filles*. En effet, celles qui sont exercées par des travaux fatiguans, perdent cet état pour se rapprocher davantage de celui de l'homme, auquel cependant elles ne parviennent jamais, puisque leur organisation ne comporte pas une force réelle semblable. Et, à cet égard, on ne détruiroit pas la vérité de la proposition que j'avance, en citant quelques ceptions par lesquelles on croiroit prouver que les femmes égalent les hommes en force ; car celles-là même qui auroient un degré de supériorité reconnu sur les autres individus de leur sexe, ne seroient point à beaucoup près à mettre en comparaison avec les hommes d'une force extraordinaire, circonstance qui, au lieu d'être une objection à la proposition que j'avançois plus haut, ne serviroit qu'à la confirmer parfaitement.

Quoiqu'il en soit, le grand nombre des jeunes *filles* se réduit en général à une vie peu active, et c'est celle qui convient à leur constitution ; il paroît même que les sortir de cette habitude, et particulièrement celles qui naissent dans les villes, c'est les faire sortir de l'état de nature. Le défaut d'action ou d'exercice fatiguant est la cause éloignée d'une pléthore, qui doit rendre leur vie exposée à de grands dangers.

Il est d'observation que la lenteur avec laquelle se meuvent les fluides, quand on n'accélère pas leur marche par des mouvemens suffisans, dispose tous les individus à la pléthore. On observe que nous supposons ici la nutrition continuée et les digestions bonnes. Il résulte donc, de ce défaut d'action, une plénitude spontanée, qui tire sa source de l'insuffisance des excrétions que le mouvement augmente. A cette cause, dont la vérité est démontrée par tous les physiologistes, rappellons au souvenir la différence qui existe entre les veines et les artères de l'abdomen chez les *filles*, comparées avec celles de la même capacité chez les

hommes, et nous aurons les deux causes qui déterminent la pléthore locale chez les femmes.

Nous voilà parvenus au moment où le sang trop abondant chez les *filles* a besoin d'être évacué par les menstrues ; c'est dans ce moment que commence véritablement leurs maladies.

La première qui s'offre à l'observation est celle qui résulte de l'embarras des fluides et de leur stase dans les vaisseaux de la région abdominale. Si le sujet manque des forces nécessaires pour faire franchir aux liquides les obstacles qui s'opposent à sa sortie par l'utérus ; leur séjour prolongé dans les viscères de l'abdomen forme une sorte d'empâtement qui gêne leurs fonctions et les détériore par la suite des temps : d'où les vices des digestions qui amènent le goût dépravé, la perte de l'appétit, ou un appétit sans régularité ; d'où l'amas des saburres qui infectent les premières et secondes voies ; d'où les envies de vomir, les vomissemens. A ces symptomes se joignent souvent les douleurs du ventricule, le soda, les rapports acides, les diarrhées fréquentes ou la constipation par atonie ; d'où le défaut de nutrition suffisante augmenté par l'amas des glaires qui tapissent les intestins ; d'où les coliques ventrales, les déjections porracées ou blanchâtres. Du défaut de nutrition résulte,

1°. L'amaigrissement, puisque les pertes ne sont pas convenablement réparées ; 2°. une sorte de dépravation du sang, et parce qu'il n'est pas renouvellé, et parce que le défaut d'activité dans sa marche détruit l'union de ses principes, d'où la partie muqueuse surabondante. Comme celle-ci n'est pas assimilée au cruor, elle prédomine ; d'où la viscosité (le *lentor* des latins), d'où le ralentissement secondaire de son cours.

Or, comme la lenteur avec laquelle il marche permet aux différens liquides dont il doit être composé de rester désunis, le cruor manque de consistance et de proportion avec les autres parties ; la sérosité devient excessive, d'où sa pâleur, état qui constitue la chlorose ou pâles couleurs.

Si, à ces symptômes, se joignent une fièvre lente ou quotidienne, il y a alors fièvre blanche, *febris alba virginum*. Si celle-ci dure long-temps, le sang s'altère davantage, d'où la cachexie, les gonflemens séreux dans le tissu cellulaire, le scorbut et la phthisie.

Mais avant que les fluides aient contracté les dernières altérations dont je viens de rendre compte, leur viscosité amène d'autres accidens ; j'ai déjà parlé de l'empâtement général qui avoit lieu dans les viscères de l'abdomen ; à celui-là s'en joint de particuliers qui attaquent plus manifestement quelques-uns de ces viscères ; telles sont les obstructions du foie et de la rate : maladies bien observées et bien décrites par Baillou, et dont ce célèbre médecin a parfaitement développé l'origine en traitant de la fièvre blanche des *filles*.

Joignons à ces affections les engorgemens des glandes mésentériques, de celles qui environnent la trachée artère (le goëtre) si commun chez les jeunes *filles* avant la menstruation, et étant souvent la suite de la difficulté avec laquelle cette évacuation s'établit ; joignons encore le gonflement des glandes axillaires, inguinales, &c. nous aurons réuni la plus grande partie des maux qui résultent du défaut d'élaboration du sang chez les jeunes *filles*, dont la constitution est originairement foible, ou qui a été affoiblie par accident.

De l'embarras de la matrice et des viscères qui l'avoisinent, naissent des douleurs dans les lombes, les reins, avec des tiraillemens insupportables ; delà aussi un spasme qui s'étend sur la substance des reins, d'où la difficulté d'uriner, faute de sécrétion d'urine ; d'où les urines noirâtres, qui sont un mêlange de sang décomposé, qui n'ayant pas pu passer par l'uterus, reflue par les artères émulgentes dans les reins ; de là encore l'irritation de la vessie, d'où les douleurs de cet organe.

Cet état est presque toujours accompagné de douleurs véhémentes à la tête, soit qu'elles soient générales à cette région, soit qu'elles n'en occupent qu'une partie ; on remarque aussi qu'elles se manifestent sur les yeux avec une sensation d'avulsion. Quelques *filles* n'ont qu'un point douloureux qui ressemble au clou histérique.

De cette surcharge de la tête, résulte un engourdissement général, inhabilité à exécuter les mouvemens accoutumés, une pente presque constante au sommeil, ou plutôt un affaissement continuel : delà, la lésion ou la pression de l'origine des nerfs ; d'où les dispositions aux convulsions et souvent des mouvemens convulsifs ; d'où les spasmes étendus à plusieurs parties, ou qui fixent leur siège sur une seule ; ainsi on explique pourquoi, les suffocations, les soupirs, la difficulté de respirer librement, les étranglemens du col, les contractions spontanées du diaphragme, les mouvemens histériques, les vomissemens par irritation, les épilepsies symptomatiques, le délire vague ou permanent, la démence ou la folie, la contraction prolongée de l'œsophage, avec difficulté ou impossibilité

d'avaler, les syncopes, les foiblesses et un grand nombre d'autres symptomes.

A ces dérangemens succèdent une tristesse habituelle, quelquefois interrompue par des accès d'une gaieté qui ressemble à la folie ; des larmes coulent sans avoir de véritable motif de chagrin, une mauvaise humeur qu'on ne peut pas dompter, quoiqu'on en connoisse l'injustice, des caprices insupportables pour ceux qui en sont l'objet, une instabilité insurmontable dans les idées et les projets, ou une obstination indomptable qui résiste aux efforts de la raison, une mélancolie habituelle, de la colère sans sujet, de la joie sans cause ; enfin un dérangement extraordinaire dans toutes les facultés de l'ame.

Si le sang conserve un peu de consistance, et que la force des vaisseaux ne soit pas affoiblie, la pléthore sanguine s'annonce avec tous ses caractères, d'où les engourdissemens des membres, la pesanteur de la tête, les vertiges, les éblouissemens, les mouvemens convulsifs, la plénitude des poumons ; d'où la lésion de la respiration, les étouffemens, les palpitations violentes, les foiblesses. Ainsi la force du pouls, la couleur rouge de la peau, la plénitude des veines, les battemens douloureux des artères, les fièvres inflammatoires.

La pléthore entraîne aussi d'autres symptomes, quand le sang ne trouve pas de passages libres pour s'écouler ; c'est par cette raison que des hemorragies tiennent lieu des règles : d'où le flux périodique des hémorrhoïdes, d'où l'hémoptisie, d'où les saignemens réguliers par les narines, par les seins, les oreilles, les yeux, l'æsophage, la vessie, les intestins, les gencives, les voies salivaires, les anciennes plaies, les ulcères, la peau qui recouvre les glandes des aisselles ; on a vu les extrémités des doigts fournir cette excrétion. A consulter les observateurs sur ce îeerreur de lieu, (qu'on me permette cette expression) il n'est aucune partie du corps qui ne puisse donner passage au sang menstruel.

Les menstrues sont aussi retenues dans l'uterus par vice de conformation. Ainsi, l'imperforation de ce viscère force le sang à y séjourner, à s'y amasser en quantité excessive, d'où le volume extraordinaire de la matrice et tous les accidens qui en dérivent ; tels sont la compression des viscères voisins et les symptomes qui sont l'effet immédiat de cette compression. *Voyez* article GROSSESSE.

Delà stagnation du sang dans la matrice, effervescence dans ce fluide, sa dégénérescence, son acrimonie, l'irritation qu'il cause sur les parois de ce viscère, la résorbtion du liquide acrimonieux ; d'où la fièvre lente et quelquefois l'inflammation de la matrice.

Le même vice se rencontre dans le vagin ou à son entrée ou plus profondément ; car divers faits prouvent qu'il peut être imperforé et de différentes manières. Comme les détails qui sont relatifs à cet objet sont amplement exposés ailleurs, il me suffit de les indiquer sommairement ici, en ajoutant seulement que cette imperforation est accidentelle ou naturelle ; accidentelle après des suppurations, des plaies, des brulûres de ces parties ; naturelle quand le sujet apporte ces vices de conformation à sa naissance.

L'évacuation des menstrues ne sauve pas toujous les filles des maladies auxquelles elles sont exposées avant que cette excrétion se manifeste ; car si elles ne coulent pas en quantité suffisante, l'empatement des viscères du bas ventre détermine une congestion qui bouche complettement ou incomplettement, les canaux destinés à donner passage au sang menstruel. Dans l'un et l'autre cas, la pléthore est la suite de cette disposition : il y a cependant cette différence, que quand une partie du sang menstruel s'écoule régulièrement, les symptomes de la pléthore sont plus lents dans leur progrès ; au lieu que la cessation complette de l'évacuation dont nous parlons, détermine précipitamment les accidens dus à la surabondance du sang.

Ce que nous avons dit de la pléthore, lorsque les menstrues tardent à paroître, doit être appliqué à cette circonstance ; car les effets consécutifs sont les mêmes.

Quoique les règles coulent régulièrement, quelques sujets foibles sont encore affectés de chlorose. Les principes qui lui donnent naissance et que j'ai relaté plus haut, doivent s'appliquer à ce cas particulier ; ils nous expliquent la formation de cette maladie malgré l'écoulement des menstrues. Les filles sont donc encore assujetties aux congestions dans les viscères, aux engorgemens, aux obstructions, aux leucophlegmaties, à l'anasarque, à l'ascite, à la cachéxie, au scorbut ; vices qui sont pour la plupart le défaut de force tonique et d'assimilation des principes du sang.

La cessation complette des menstrues est ou spontanée ou accidentelle : la première espèce reconnoît pour cause l'atonie des vaisseaux, et en général la foiblesse de la constitution : or, les accidens dont nous avons donné l'énumération, en parlant de la difficulté avec laquelle

quelques sujets sont soumis à cette salutaire évacuation, se reproduisent dans l'espèce dont nous parlons; ainsi les maladies chroniques qui ont été énoncées plus haut, attaquent également les personnes dont nous parlons.

Si les menstrues cessent tout-à-coup pendant qu'elles couloient; un autre ordre d'évènemens se présente. Par-tout où le sang est repoussé, il occasionne des symptomes dangereux : s'il se porte à la tête, il cause des maladies comateuses avec ou sans fièvre, avec ou sans inflammation; des compressions sur le cerveau, et l'origine des nerfs qui déterminent des accidens généraux, quand tout le systême nerveux en est affecté, comme convulsions universelles, spasme permanent, lésion des facultés de toute espèce; des accidens partiels, quand une portion des nerfs paroît seule supporter la compression exercée par la congestion sanguine : d'où les paralysies, les tremblemens de quelques membres, leur amaigrissement, les douleurs locales, les congestions inflammatoires circonscrites, &c.

Si le sang surcharge les poulmons, il les engorge : d'où les toux sèches, fréquentes, opiniâtres, les hémoptisies, les phthisies purulentes; d'autrefois des étouffemens violens, une difficulté constante dans la poitrine; des palpitations insupportables, des anevrismes du cœur ou des gros vaisseaux, &c.

Dans le bas ventre des congestions lentes ou inflammatoires, des obstructions sanguines, et les symptomes qui résultent de la surcharge du sang sur tous ces viscères.

Si parmi tant de causes de désordres la santé se maintient, et que les forces restent dans leur intégrité, un autre genre de malheur menace encore les *filles*. Le tems des passions amène avec lui ses orages; et la privation des plaisirs de l'amour cause aussi des maladies qui, sont faciles à guérir, en se rapprochant des vues de la nature; mais qui se manifestent d'une manière terrible toutes les fois qu'on s'obstine à s'écarter.

Il faut le dire sans déguisement; la morale et l'éducation laissent appercevoir ici toute leur impuissance, quand on veut enchaîner les sens à un empire trop métaphysique. La contrainte avec laquelle on s'attache à réprimer les impulsions de l'amour, ne fait que retarder à donner plus d'intensité et de véhémence à l'explosion de cette passion insurmontable. C'est ainsi que la fureur, qu'on nomme utérine, est la suite de la constance à contrarier des desirs que la nature commande impérieusement qu'on satisfasse. Elle n'attend pas et ne peut pas attendre qu'on prenne les conventions de l'orgueil ou de l'intérêt, pour livrer une jeune fille aux embrassemens d'un époux. Elle la jette dans ce désordre des sens, qui ne lui laisse plus discerner celui qui méritoit son choix; et toute personne qui n'est pas de son sexe, devient au même moment celui auquel elle s'abandonne sans ménagement comme sans honte. Heureusement cette maladie qui attaque en même tems les facultés morales comme elle porte le désordre dans les facultés physiques, est excessivement rare. Cependant trop d'exemples encore apprenent à en redouter les humilians effets.

Quand le désordre est moindre, il s'annonce par l'hystéricisme, dont le siège, quoiqu'on en dise, est fixé dans l'uterus; c'est-à-dire que l'embarras de ce viscère occasionne tous les symptomes de cette affection pathologique, dont les détails seront exposés ailleurs.

Dans les sujets que la nature ne gouverne pas avec un pouvoir aussi absolu, c'est-à-dire dans les *filles* dont la constitution n'a pour base que des forces très-modérés, la privation des plaisirs du mariage n'entraîne pas d'aussi grands accidens : les passions sont (si je puis parler ainsi) plus morales; elles affectent davantage les facultés intellectuelles; mais les inquiétudes qu'elles suscitent conduisent insensiblement à la mélancolie; delà au dérangement des fonctions vitales et naturelles, et souvent un déréglement de l'imagination. C'est de cette cause que dérive les aliénations de l'esprit, toujours occupé d'un même objet; esprit qui perd enfin l'usage de la réflexion, sur-tout autre sujet que celui qui l'a occupé exclusivement.

Je ne parlerai pas dans cet article de la multitude d'accidens qu'un libertinage secret amène à sa suite; cette énumération trouvera sa place en traitant de la masturbation. Ce sera alors que le vice offert aux yeux révoltés de son aspect, avec les couleurs hideuses qui le caractérisent, donnera un tableau effrayant des malheurs auxquels il expose. (M. Chambon.)

FILTRATION, FILTRE. (*Mat. méd.*)

La *Filtration* est employée pour obtenir les liquides transparens et séparés d'avec les corps solides qui les altèrent. Elle est nécessaire pour rendre les médicamens composés, ou les préparations médicamenteuses, plus pures, moins désagréables pour les malades et souvent plus ou moins actives qu'elles ne l'auroient été dans cette opération. Tout ce qui est relatif à l'art de la *filtration*, à la nature et à l'usage des *filtres*, appartenant entièrement à la pharmacie

ou à la chimie, nous renverrons les détails qui les concernent au dictionnaire de cette science.
(M. Fourcroy).

FINE (*Oronce*), né à Champ-Rouet, près Briançon, en 1494. Son père François *Fine* médecin et son ayeul, qui l'un et l'autre étoient fort versés dans les mathématiques, lui donnèrent les premières leçons de cette science. Après leur mort il vint à Paris, et fit son cours de philosophie au collège de Navarre. La philosophie avoit pour lui des attraits; il fit des efforts incroyables pour en approfondir toutes les parties, autant du moins qu'on pouvoit le faire alors. Il s'attacha davantage aux mathématiques; et sans se rebuter, ni par le peu de cas qu'on faisoit de cette science, ni par le peu de moyens et de secours, il fit tout pour s'y rendre habile et y réussit. Il eut aussi beaucoup de succès dans la méchanique, et s'acquit une grande réputation.

Son premier travail fut une édition qu'il donna de l'arithmétique de Jean-Martin Salicée, Espagnol. Cet ouvrage parut en 1514, en 1517. *Fine* étoit déjà connu comme astronome et médecin. On croit qu'il fut arrêté en 1518, par ordre du roi, et mis en prison avec plusieurs autres membres de l'université, à cause des actes d'opposition faits au concordat par cette compagnie. Suivant les actes de la nation d'Allemagne, il sembleroit qu'il étoit encore captif le 27 octobre 1524. Cependant du Boulay lui-même dit qu'*Oronce Fine* fut recteur de l'université le 10 octobre 1518; et d'après les registres de la faculté de médecine, il se présenta au mois de mars 1522, pour être admis au bacalaureat. Suivant Delaunoy, hist. du collège de Navarre, *Fine* fit paroître en 1523 la *margareta philosophica*, de Grégoire Reisch, Allemand, depuis chartreux. *Et anno* 1523 (dit Delaunoy), *dum adhuc in Navarra cum Antonio Silvestro degeret, philosophicam margaretam quae rationalis ac moralis philosophiae principia duodecim libris complectitur recognovit et praelo mandari curavit.* Quoi qu'il en soit, et dans la supposition que Finé ait été emprisonné en 1718, il est probable que la cause de cette disgrace fut d'avoir voulu prédire à la cour de France des choses qui ne lui plaisoient pas. On sait que dans ces tems il étoit peu d'astronome et de géomêtre, qui ne se mêlât d'astrologie judiciaire; et c'est à quoi fait allusion Henry Corneille Agrippa, dans sa lettre soixante-deuxième du quatrième livre datée de Lyon, le 3 novembre 1526, où après s'être plaint de sa disgrace, qu'il attribue à un horoscope qu'il avoit fait du connétable de Bourbon, il ajoute » qu'il n'avoit » pas songé assez-tôt à l'aventure d'un grand » mathématicien, qui avoit été long-tems dans » une dure captivité pour le même sujet » (*Voyez* Bayle, article Fine.)

Après la publication des deux ouvrages dont je viens de parler, *Oronce Fine* donna des leçons particulières de mathématiques, et enseigna publiquement cette science au collège de maître Gervais. Ses leçons faites avec le plus grand succès, lui procurèrent en 1532 la chaire de professeur de mathématiques, dans le nouveau collège que François I fonda alors à Paris. Il occupa cette place jusqu'à sa mort d'une manière distinguée, et l'on peut le regarder comme le restaurateur des mathématiques en France.

Les personnes illustres de ce tems là, les étrangers même aimoient à le visiter, à converser avec lui, et à voir ses machines. Un de ces étrangers, Eustache Knobdelsdorf, Prussien, fait son éloge dans sa description de Paris.

Pervigil astrigeros meditatur Orontius ignes,
Collocat et propriis sydera cuncta locis,
Multiplicis quoties voluit curvamina sphæræ,
Æqualem siculo se putat esse seni.
His alios etiam junxit Clementia Regis,
Carmine sed cunctos dicere longa mora est.
Nec tantùm phaleris gaudens facundia præsul,
Panditur hîc, rebus major habetur honos.

Jean Voulté l'avoit loué en moins de mots, et plus énergiquement dans ces six vers:

Regius et doctor, doctoris nomine dignus,
De septem posses artibus ipse loqui.
Sydera quas habeant sedes, quoque ordine fixa,
Si tu non doceas, nemo docere potest.
Nosti mensuras, numeros, motusque, sonosque,
Finæ, et fines, quidquid et orbis habet.

Ni ces éloges, ni cet accueil des gens d'un rang élevé, ne servirent à sa fortune. Il lutta toute sa vie contre l'indigence, sans autre bien que ses gages de professeur du collège royal, et le peu qu'il retiroit de ses ouvrages. Il mourut le 6 octobre 1555, âgé de 61 ans, aussi pauvre qu'il avoit vécu.

Il avoit épousé Denyse le Blanc, *Dionysia Candida*, célèbre par son esprit et sa beauté; il en fait l'éloge dans ses ouvrages. Sa mort la laissa dans la misère; elle étoit chargée de dettes et de six enfans; mais le souvenir du mérite du père fit pour les fils, ce que son mérite même n'avoit pu faire pour lui. Sa famille trouva des Mécènes, et plusieurs de ses fils furent avantageusement établis.

Fine avoit choisi pour devise *virescit vulnere virtus*, peut être pour faire allusion à sa détention, et aux persécutions de ses ennemis, dont il se plaint souvent dans ses ouvrages, comme dans toutes les épitres dédicatoires il se plaint de la pauvreté.

On lit ce qui suit au bas d'une estampe *in-4.*, qui se vendoit à Paris chez Louis Boissevin, à l'image Ste. Geneviève. *Oronce Fine* y est représenté en robe de professeur royal; il a les cheveux courts et plats, et un bonnet carré de la forme usitée alors. » L'amiral de Bonnivet le » fit connoître à François premier, qui l'emmena » en Piémont, et le chargea de faire travailler » aux fortifications de Milan. Il fut consulté » par François premier, sur le siège de Pavie, » où l'on dit qu'il prédit au roi sa prison. Une » de ses lettres de Crémone, du 26 mars 1525, » décrit de quelle manière il fut pris lui-même, » faisant construire un pont sur le Tésin, le 22 » février de cette année là, et comment il avoit » refusé les avantageux établissemens qui lui » avoient été proposés par le connétable de » Bourbon, et D. Ferrante d'Avalos, marquis » de Pescale. Le roi le sut, et lui fit présent de » deux bagues de sa propre main, et après sa » délivrance le nomma à la chaire royale de » mathématiques, qu'il remplit avec tant d'éclat, » que toute la cour et les rois mêmes, François » premier et Henri II l'honorèrent souvent de » leurs visites. Son attachement à la religion » catholique lui fit refuser les offres qu'on lui » fit ainsi qu'à plusieurs autres savans, pour les » attirer dans les hérésies naissantes. »

Il étoit très-habile à dresser des cartes géographiques. Il publia en 1551 deux cartes qui seroient aujourd'hui très-curieuses; il les avoit intitulées : *description et carte du pré-aux-clercs, en l'état qu'il étoit il y a 28 ou 30 ans, et description ou carte dudit pré, en l'état et adultération ou il est de présent.*

Oronce Fine fut le premier professeur de Ramus, comme celui-ci le dit dans l'avis au lecteur, qui est à la tête de son ouvrage, intitulé *P. Rami arithmeticae libri duo; geometriae septem et viginti, Basileae, in-4.* 1569.

Allard dit que Mizauld, savant médecin et ami de *Fine*, a écrit sa vie; et il ajoute que les savans dressèrent quelque monument funèbre à sa louange. Ce recueil fut imprimé sous le titre de *funebre symbolum aliquot doctorum virorum, viro doctissimo Orontio Finaeo.* -- Il est différent de l'ouvrage suivant, *in-4.*, de 16 p., adressé à Jean le Vasseur, docteur en théologie et principal du collège de Rheims. Il a pour titre : *Orontii Finaei, regis mathematicorum apud Lutetiam professoris tumulus, latinè, graecè, et gallicè, autore Thomâ Fargaeo Vellaunio; Lutetiae, apud Michaelem Vascosanum.*

La plupart des pièces en vers grecs, latins et françois, sont de l'éditeur; les autres sont de Jean Helluys de Beauvais, de Jean, doyen, de la même ville, de C. Galleman et de Claude Arnolphe. Elles sont toutes sur le ton de l'éloge.

Voyez Allard, biblioth. du Dauphiné, Thevet-éloges, tom. 7, Launoy, *histor. Gymnas, Navarr.* Duverdier et la Croix-du-Maine, les mémoires du père Niceron, tom. 38, l'hist du collège Royal de l'abbé Goujet, le dict. de Bayle, les registres de la faculté de médecine, et les éloges de Ste. Marthe; *cum renascentes*, &c. &c.

On voit à la bibliothèque de Ste. Geneviève l'horloge qu'il inventa en 1553, et dont le journal d'Amsterdam, du 29 mars 1674, fait la description. On trouve aussi dans la même bibliothèque la brochure suivante qui l'explique : *description de l'horloge planétaire, faite par l'ordre de M. le cardinal de Lorraine, de l'invention d'Oronce Fine, 1553, in-4.*

Catalogue des ouvrages d'Oronce Fine.

1. *Joannis Martini Salicaei, hispani, arithmetica theorica et practica, edita et correcta ab Orentio Fineo.* Paris, 1514, *in-4.* Martin Salicée est mort cardinal en 1557.

2. *Margareta philosophica, rationabilis et moralis philosophiae principia XII. Libris dialogice complectens, olim ab ipso autore recognito, nuper correcta et aucta; una cum appendicibus itidem emendatis. Parisiis*, 1523, *in-4.* -- *It. Basilae* 1533, *in-4.* -- Cet ouvrage est originairement de Grégoire Reisch, qui le composa avant de se faire chartreux.

3 *Theoricae novae planetarum idest septem errantium siderum nec non octavi orbis, seu firmamenti, Auctore Georgio Purbachio, Germano. Nuper summa diligentia Orontii Finaei emendatae, figuris item opportunissimis et scholiis nona spernandis illustratae, longèque castigatius quam anteà ipso curante coimpressae. Parisiis*, 1525, *in-4.* feuill. 44.

4. *Nouvelle description de la France.* Paris, 1525 et 1557. It. *Venise*, 1556. C'est une carte géographique en une grande feuille.

5. *Protomathesis; opus varium ac scitu non minus utile quam jucundum, nunc primum in lucem emissum. Parisiis*, 1532, *in-fol. feuill.* 207. L'épitre dédicatoire au roi François premier, est datée du premier janvier 1531, c'est-à-dire, 1532, suivant notre manière de compter. -- Ce traité contient quatre ouvrages différens.

De arithmeticâ practicâ. Libri IV, 1532, 1535, *in-4.*

De geometriâ, libri duo. -- Cet ouvrage a un titre particulier qui porte l'an 1530. Cependant les chiffres des feuillets de tout le receuil sont suivis.

De cosmographiâ sive mundi sphaera libri V, propriis ejusdem Orontii commentariis elucidati. Le titre particulier porte aussi 1530.

De solaribus horologiis et quadrantibus, libri IV. Le titre porte 1531. --- Cet ouvrage a été très-critiqué par Jean-Baptiste Benedicti. En effet *Fine* y rapporte, d'après Munster, plusieurs choses qu'il n'est pas difficile de refuter.

Ces quatre ouvrages, avec un autre qu'il donna depuis sur les miroirs ardens, ont été traduits en Italien et publiés sous ce titre : *Opere di Orontio Fineo, divise in cinque parti, arithmetica, geometria, cosmografia, Orivoli; tradotte da Cosmo Bartoli, academico Fiorentino, e gli specchi tradotti dal Caval. Ercole Brottigaro, Gentilh. Bolognese. In Venetia*, 1587, *in*-4. --- *It. ibid.* 1670, *in*-4. pp. 776.

6 *Epitre en rime présentée au roi François, touchant la dignité perfection et utilité des sciences mathématiques, en laquelle est introduite philosophie parlant audit seigneur.* Paris 1531, *in*-8. *Pierre Leber --- It. à la tête de la sphère du monde de Fine. Paris, Michel Vascosan*, *in*-4. 1551.

7. *Quadrans astrolabicus omnibus Europae regionibus inserviens; ex recenti et emendat ipsius autoris recognitione in ampliorem ac longe fideliorem redactus cognitionem. Parisiis*, 1534, *in-fol. feuilles* 18.

8 *Nova descriptio terrarum ad intelligentiam utriusque testamenti maximè conducentiam. Parisiis*, 1536. C'est une autre carte géophaphique.

9 *Orbis totius recens et integra descriptio ad cordis humani effigiem. Ibid.* 1536. C'est une autre carte.

10 *In sex priores libros geometricorum elementorum Euclidis, Megarensis, demonstrationes graecè et latinè; cum interpretatione latinâ Bartholomaei Zamberti, Veneti. Parisiis*, 1536, *in-fol.* *Fine* ne s'est appliqué dans cet ouvrage qu'à expliquer le plus clairement qu'il lui a été possible la pensée d'Euclide, sans entreprendre de donner de nouvelles démonstrations.

11 *In proprium planetarum Æquatorium omnium antea excogitatorum et intellectu et usu facillimum Canones, ab ipso autore recens aucti et emendati. Parisiis*, 1538, *in*-8. *pp.* 31 *non chiffrées*. Comme l'auteur (dit le père Niceron) a souvent fait reparoître les mêmes choses sous différentes formes, pour multiplier ses ouvrages et son gain, il est presqu'impossible de marquer au juste la date des premières éditions, d'autant plus qu'elles sont presque entièrement disparues, et que *Fine* a supprimé dans les nouvelles les anciennes épitres dédicatoires, pour leur en substituer d'autres.

12. *De mundi sphaera, sive Cosmographiâ primave astronomiae parte libri V, inaudita methodo ab autore renovati, propriisque tum commentariis et figuris, tum demonstrationibus et tabulis recens illustrati.*

Ejusdem Orontii rectarum in circuli quadrante subtensarum (quos sinus vocant) demonstratio supputatioque facillima, nunc primum edita, unà cum eorumdem sinuum tabula, fideli admodum calculo vestituta.

Ejusdem Orontii organum universale, ex supra dicta sinuum ratione contextum, quo tum geometrici, tum omnes astronomici canones, ex quatuor sinuum proportione pendentes, mira facilitate practicantur. Parisiis, 1542, *in-fol.*

Fine a donné depuis deux nouvelles éditions du premier ouvrage sous cet autre titre, qui leur est commun à quelque chose près.

Spaera mundi sive cosmographia quinque libris recens auctis et emendatis absoluta; in qua tum prima astronomiae pars, tum geographiae ac hydrographiae rudimenta pertractantur. Parisiis, 1551, *in*-4. — *It. Parisiis*, 1555, *in*-4.

Il l'a même traduit en François et publié sous ce titre :

13 *La sphère du monde, proprement dite cosmographie, composée nouvellement en françois, et divisée en cinq livres, comprenant la première partie de l'astronomie; et les principes universels de la géographie et hydrographie, avec un épitre touchant la dignité, perfection et utilité des sciences mathématiques, par Oronce Fine, natif du Dauphiné, lecteur mathématicien du très-chrétien roi de France, en l'université de Paris.* Paris, 1551, *in*-4., *chez Michel Vascosan.* — Cet ouvrage est dédié au roi Henri II.

14 *De his quae mundo mirabiliter eveniunt; ubi de sensuum erroribus et potentiis animae, ac de influentiis caelorum fr. Claudii caelestini opusculum. De mirabili potestate artis, et naturae ubi de philosophorum lapide, fr. Rogerii Baconis, anglici, libellus. Haec duo*

gratissima et non aspernanda opuscula Orontius Fineus diligenter recognoscebat et in suam redigebat harmoniam. Parisiis, 1542, *in-4.*

15 *De arithmeticâ practicâ libri quatuor. Parisiis*, 1542, *in-4. Fine* dit dans l'abrégé de cet ouvrage, qu'il donna en 1544, qu'il avoit déjà été imprimé trois fois en 1532, 1535 et 1542. Il y en eut encore une nouvelle édition en 1555, *in-4*.

16 *Canons des éphemerides. Paris*, 1543, *in-8. La seconde édition est intitulée : les canons et documens très-amples touchant l'usage et pratique des communs almanachs, que l'on nomme éphémérides. Briefve et isagogique introduction sur la judiciaire astrologie, pour savoir pronostiquer des choses advenir, par le moyen desdites éphémerides. Avec un traité d'alcabice nouvellement ajouté, touchant les conjonctions des planètes en chacun des douze signes, et de leurs prognostications ès révolutions des années ; le tout fidèlement et très-clairement rédigé en langage françois, par Oronce Fine, lecteur, mathématicien du roi en l'université de Paris.* Paris, 1551, *in-8.*, de 80 pages. On voit à la tête une épitre en vers de l'auteur, à M. André Blondel, trésorier général de l'épargne, dans laquelle il lui dit qu'il avoit dédié la première édition à M. Duval son prédécesseur, et qu'ayant augmenté son ouvrage, il lui dédie celle-ci à cause de son mérite, de la place qu'il occupe, de la proximité de leur pays, et afin qu'il lui paie sa pension lorsqu'elle sera échue, parce qu'il n'avoit pas d'autre revenu. — *It. Paris, Guillaume Cavellat, in-8.* 1556.

17 *De quadraturâ circuli; de circuli mensurâ; de multangularum omnium et regularium figurarum descriptione; de inveniendâ longitudinis locorum differentiâ, aliter quam per lunares eclipses, etiam dato quovis tempore; Planisphaerium geographicum. Parisiis*, 1544. *in-fol.*

18 *Orontii Finaei arithmetica practica in compendium per autorem ipsum redacta, multisque accessionibus locupletata. Parisiis*, 1544, *in-8. feuill.* 95. Cet abrégé est comme l'ouvrage même divisé en quatre livres.

19 *De universali quadrante, sinuumque organo, quo tum geometrici, tum astronomici canones ex quatuor sinnum rectorum proportione pendentes, mirâ facilitate pertractantur, liber singularis. Parisiis*, 1550, *in-4. feuill* 10.

20 On trouve à la tête du livre d'Antoine Mizauld, intitulé : *Æsculapii et Uraniae medicum simul et astronomicum conjugium. Lugduni*, 1550, *in-4.* une pièce de 18 vers de la façon de *Fine*, à la louange du livre.

21 Il y a aussi une autre pièce de 56 vers latins, de *Fine*, à l'ouvrage du même médecin, intitulé: *Mizaldi planetologia. Lugduni*, 1551, *in-4.*

22 *De speculo ustorio ignem ad propositam distantiam generante liber unicus : exquo duarum linearum semper appropinquantium et numquam concurrentium colligitur demonstratio. Parisiis*, 1551, *in-4.* feuill. 25.

23 *De duodecim cœli domiciliis et horis inaequalibus libellus non aspernandus. Una cum ipsarum domorum, atque inaequalium horarum instrumento ad latitudinem Parisiensem, hactenus ignotâ ratione delineato. Parisiis*, 1553, *in-4.* feuill. 30.

24 *In eos quos de mundi sphaerâ conscripsit libros, ac in planetarum theoricas canonum astronomicorum libri duo. Parisiis*, 1553, *in-4.* feuill. 62. — Ces canons avoient déjà été insérés dans les livres *de sphaera mundi*; mais *Oronce Fine* les redonne ici avec des augmentations.

25 *Description de l'horloge planétaire, faite par l'ordre de M. le cardinal de Lorraine, de l'invention d'Oronce Fine, en* 1553, *in-4.*

26 *De re et praxi geometrica libri tres, figuris et demonstranionibus illustrati. Ubi de quadrato geometrico et virgis seu baculis mensuris, nec non aliis, cum mathematicis tum mechanicis. Parisiis*, 1555, *in-4.* —*It. ibid.* 1586, *in-4. p.* 118.

Pierre Forcadel a traduit cet ouvrage en François sous ce titre : *La pratique de la géométrie d'Oronce, professeur du roi ès mathématiques; en laquelle est compris l'usage du quarré géométrique, et de plusieurs autres instrumens servans à même effet : ensemble la manière de bien mesurer toutes sortes de plans et de quantités corporelles, avec les figures et démonstrations, revue et traduite par Pierre Forcadel. Paris*; 1570, *in-4* feuill. 64.

27 *De rebus mathematicis hactenus desideratis libri IV; quorum primus inventionem duarum rectarum inter datas extremas continuè proportionalium exponit; secundus rationem circumferentiae ad circuli dimetrum exprimit, et sic quadraturam circuli; tertius inventionem lateris cujuslibet polygoni regularis in dato circulo descripti, reductionemque figura-*

rum rectilinearum in circulum ; *quartus omnimodam solidorum transmutationem*, *cum ipsa sphaerae cubicatione* ; *cum praefatione Antonii Mizaldi*. *Parisiis*, 1556, *in*-fol.

28 *La théorique des cieux et des sept planettes*, *avec leurs mouvemens*, *orbes et dispositions très-nécessaires*, *tant pour l'usage et pratique des tables astronomiques*, *que pour la connoissance de l'université de ce haut monde céleste*. *Paris*, 1557, *in*-8.

29 *De solaribus horologiis et quadrantibus*, *libri quatuor*. *Parisiis* 1560, *in*-4. p. 223. — L'épitre dédicatoire est de Jean *Fine*, fils *d'Oronce*.

30 *Almanach conjonctionum et oppositionum luminarium*, *cum iis quae ad ecclesiasticum computum spectare videntur*. 35 *annis inserviens*.

31 *Almanach magis universale pluribus annis duraturum* . . en latin et en françois.

32 *Explication de l'usage de l'anneau horaire*.

33 *Brève déclaration de l'horloge au quadrant général*. Paris.

34 *Histoire sacrée en tableaux*, *avec leur explication*, *par* Oronce Fine *de Brianville*, (avec des figures gravées par Sébastien le Clerc.) *Paris*, *de Sercy*. 1670, 1671 et 1675. 3 vol. *in*-12. (M. Andry.)

FINOT. (*Raimond*)

De Beziers en Languedoc, docteur à Montpellier en 1659, puis à Paris en 1669. Il remplit la place de médecin de la pitié pendant vingt-cinq ans.

Finot étoit un homme d'un grand mérite, bon phisicien et très-habile médecin. Il possédoit des connoissances plus agréables, auxquelles se joignoit un fond d'éloquence naturelle qu'il avoit pris soin de cultiver. Des mœurs douces et polies, son attention pour les malades, une exacte probité, une piété sincère, une charité tendre et très-étendue pour les pauvres, lui acquirent l'estime générale. Il mourut le 28 sept. 1709, regretté de tous ceux qui le connoissoient.

On trouve dans les *mémoires de Trévoux*, juin 1710, un éloge de *Finot*, extrait d'une lettre de M. Hecquet, son ami, au R. P. de Tournemine. (M. Andry)

FINOT (Raimond Jacob) fils du précédent. Il se destina à la profession de son père et fut bachelier en 1698, eut le troisième lieu de licence et parvint au doctorat le 25 octobre 1700. En 1744 il fut nommé censeur de la faculté, et à la mort de M. Burette, en 1747, il devint doyen d'âge ou ancien.

Finot mourut le 12 septembre de la même année, âgé de 74 ans. (M. Andry).

FIORAVENTI, (Léonard) docteur en philosophie et en médecine, étoit de Bologne. Ses contemporains l'admirèrent, non seulement pour son savoir dans la médecine, mais encore pour sa dextérité à pratiquer la chirurgie ; il fut cependant un véritable empirique, dont le témoignage ne mérite pas toujours une confiance entière. Il mourut le 4 septembre 1588, et laissa quelques Ouvrages en Italien, dans lesquels il se récrie fortement contre la saignée, et s'étend fort au long sur l'excellence des secrets qu'il possédoit.

Voici le titre de ses ouvrages :

Dello specchio di scientia universale. Venise, 1564, *in*-8.

Le miroir de cet auteur a paru en françois, de la traduction de *Gabriel Chapuis*. Paris, 1586, *in*-8.

Regimento della peste. Venise, 1565, 1571, 1575, *in*-8.

Caprici medicinali. Venise, 1568, 1571, 1573, 1595, *in*-8.

La dernière édition comprend le *Regimento della peste* et le *Tesoro della vita humana*.

Il Tesoro della vita humana. Venise, 1570, 1582, *in*-8.

Compendio dei secreti naturali. Turin, 1580, *in*-8. Venise, 1581, 1595, 1620, *in*-8.

Della Fisica divisa in Libri quattro. Venise, 1582, 1683, *in*.8.

Cirurgia. Venise, 1588, 1676, *in*-8. (*Extr. de l'Enc.*) (M. Goulin).

FIORAVENTI (Baume de) (*Mat. med.*)

Léonardo *Fioraventi* étoit un médecin de Bologne, qui voulut, comme tant d'autres, avoir aussi son baume. Il est presqu'entièrement passé de mode aujourd'hui, parmi les Médecins qui ne font pas profession ouverte de charlatanisme, d'inventer des baumes, et autres compositions semblables : et il faut même espérer du perfectionnement de la médecine, que le nombre des remèdes officinaux actuellement existans diminuera de plus en plus, parce qu'ils ne peuvent répondre aux indications exactes et précises

que fourniront les maladies mieux connues. Voici, au reste, comment se fait le *Baume de Fioraventi.*

℞ Térébenthine de Venise,		℔j.
Baies de laurier récentes,		℥iv.
Résine élémi,	āā	℥j.
——— tacamahaca,		
Styrax liquide,		℥ij.
Galbanum,	āā	℥iij.
Encens mâle,		
Myrrhe,		
Gomme delièrre,		
Bois d'aloës,		
Galenga minor,	āā	℥j.
Gérofle,		
Canelle,		
Muscade,		
Zédoaire,		
Gimgembre,		
Feuilles de dictam de Crète,		
Aloës succotzin,		
Succin préparé		
Esprit de vin rectifié,		

Après avoir concassé les substances qui doivent l'être, on les fait macérer dans l'esprit de vin pendant neuf ou dix jours; alors on ajoute la thérébentine; on distille ce mêlange au bain-marie, pour tirer tout le spiritueux. C'est ce que l'on nomme *Baume de Fioraventi spiritueux.*

On enlève le marc resté dans l'alambic : on le met dans une cucurbite de terre vernissée, ou de fer, et on distille par un feu de cendre chaude, un peu supérieur au degré de chaleur de l'eau bouillante. On obtient une huile citrine qu'on met à part. C'est ce que l'on nomme *Baume de Fioraventi huileux.* Enfin, en augmentant la chaleur jusqu'à presque brûler les matières contenues dans la cucurbite, on obtient une liqueur en partie huileuse, et en partie aqueuse. On sépare l'huile : on la met à part, et on jette le phlegme comme inutile. C'est ce que l'on nomme *Baume de Fioraventi noir.*

Le *baume de Fioraventi spiritueux* est un très-bon fortifiant; on l'emploie dans les tems de peste, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Comme vulnéraire et antiseptique, on s'en sert avantageusement pour les coups de tête, les contusions et les meurtrissures où il y a beaucoup de sang caillé, et menace de gangrène

On le fait prendre intérieurement dans les maladies des reins et de la vessie, pour déterger les ulcères internes de ces parties. Quelques auteurs l'ont conseillé dans les coliques néphrétiques; mais il faut être certain dans ces cas qu'il n'y a point d'inflammation. La manière d'en faire usage à l'intérieur, c'est d'en mettre quelques gouttes dans du thé, ou dans quelques boissons vulnéraires, diurétiques, antiseptiques, &c.

Le *Baume de Fioraventi* soulage aussi les douleurs de rhumatisme en en frottant les parties affligées. On s'en sert pour détourner les fluxions des yeux, et pour fortifier la vue en s'en frottant les paupières, et en présentant ses mains imprégnées devant les yeux pour leur en faire recevoir la vapeur stimulante.

Le *Baume de Fioraventi noir* est de peu d'usage en médecine; le *Baume huileux* l'est davantage : le spiritueux est d'un usage fréquent.

Les falsificateurs de médicamens contrefont ce dernier qui a l'odeur de l'essence de thérébenthine, en mêlant de cette essence avec de l'esprit de vin aromatique. Mais il n'y a de ressemblance que dans l'odeur. (*Extr. de* M. Baumé).

(M. Mahon).

FIRMIN (SAINT) (*Eaux minérales.*)

C'est un village de la vallée du Dauphiné, auprès duquel est une source minérale froide, sous la tour de la Roche. On trouve dans les mémoires de la société de méd., tom. 2, page 141, une notice très-succinte de ces eaux, que M. Villars dit sulphureuses, et dont il a fait usage avec succès dans les maladies des glaires. (M. Macquart.)

FISCHER (Jean-André) naquit à Erford le 28 novembre 1667, de *François-Denis*, célèbre apothicaire. Il fut reçu docteur en médecine dans l'université d'Erford, le 28 avril 1691, et bientôt après on le nomma médecin du pays d'Eisenach. En 1695, il fut nommé professeur extraordinaire dans la faculté d'Erford, et professeur de logique au collége évangélique en 1699 : mais il abandonna ces deux chaires en 1718, pour ne s'occuper que de celle de pathologie et de pratique, à laquelle il avoit été promu dès l'an 1715. *Fischer* s'acquit de la réputation à Erford et dans les cours voisines de cette ville. Il étoit médecin de celle de Mayence depuis dix ans, lorsqu'il mourut le 13 février 1729. On a de lui plusieurs dissertations en forme de thèses, qui ont été publiées depuis 1718 jusqu'à l'année de sa mort; mais il est auteur de quelques ouvrages plus considérables :

Consilia medica quae in usum practicum et forensem, pro scopo curandi et renunciandi

adornata sunt. Tomus I. Francofurti, 1704, *in*-8. *Accedit ejusdem Consiliarius metallicus. Tomus II. Ibidem*, 1706, *in*-8. *Accedit Mantissa medicamentorum singularium. Tomus III. Ibidem*, 1712, *in*-8, avec le traité de *Michel Crugner*, qui est intitulé : *De materia perlata.*

Ilias in nuce, seu, Medicina synoptica medicinae conciliatrici subsecuturae praemissa. Erfurti, 1716, *in*-4.

Responsa practica. Lipsiae, 1719, *in*-8.

Daniel FISCHER, médecin Hongrois de ce siècle, a écrit :

De terra Tocayensi à Chimicis quibusdam pro solari habitâ. Vratislaviae, 1732, *in*-4.

Commentarius de remedio rusticano variolas per balneum primò aquae dulcis, post verò seri lactis, feliciter curandi. Erfordiae, 1745, *in*-8.

Cette pièce est appuyée sur de bons principes. La méthode d'employer le bain d'eau tiède avant l'éruption de la petite vérole, est adoptée par la plupart des Praticiens. (M. GOULIN.)

FISTULE LACRYMALE. (*Mal. des yeux.*) (*Voyez* DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE. Cet article et plusieurs autres étant traités avec soin dans la partie de *Chirurgie de l'Encyclopédie méthodique*, il convient également d'y renvoyer pour d'autres mots, que je n'expliquerois que par des répétitions parasites. Cependant, je me propose à l'article ŒIL, de présenter un résumé de la pathologie ophtalmique, et de mettre sous les yeux du lecteur l'ensemble des principaux points de doctrine sur les maladies des yeux. (*Voyez* ŒIL.) (M. CHAMSERU.)

FITZ-GERALD, (*Gérard*) docteur de la faculté de médecine de Montpellier, étoit de Limerie en Irlande. Il fut reçu docteur en 1719, et fut nommé professeur en survivance à *Pierre Chirac* en 1726. Il survécut à celui-ci, conséquemment il étoit professeur en titre, lorsqu'il mourut en 1748.

On a de lui quelques thèses, comme celle *de catameniis* imprimée à Montpellier en 1731, *in*-8; une autre *de Visu* publiée dans la même ville en 1741, *in*-8; une troisième *de carie ossium* en 1742, *in*-4, &c.; mais on a donné après sa mort un ouvrage plus considérable, qui paroît être une traduction des cahiers qu'il avoit dictés en latin dans les écoles.

Il est intitulé :

Traité des maladies des femmes, traduit du latin de M. Fitz-Gerald, professeur de médecine dans l'université de Montpellier. Paris, (Avignon) 1758, *in*-12.

Il est divisé en deux sections, l'une des maladies chroniques, l'autre des maladies aiguës : mais le fonds est établi sur les mêmes principes, sur les mêmes opinions, sur la même pratique, que *Jacques Lazerme* et d'autres médecins de Montpellier avoient posé pour base de leurs écrits. On seroit tenté de croire que l'art de guérir n'a fait aucuns progrès depuis cent ans dans les écoles de Montpellier, si l'on s'en tenoit aux écrits de *Lazerme* et de *Fitz-Gerald*; ce qu'ils ont dicté dans ces écoles vers le milieu de ce siècle, ne vaut pas ce que *Riviere* y enseignoit en 1640. Ainsi pensoit M. *Astruc* en 1760, dans son traité des maladies des femmes publié l'année suivante.

Les cahiers de *Fitz-Gerald* sur les maladies du sexe ont été imprimés en latin, sous le titre de :

Tractatus pathologicus de affectibus fœminarum praeternaturalibus. Parisiis, 1754, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

FIXER. v. act. (*Thérapeutique*)

On cherche à détourner une humeur nuisible d'un organe essentiel à la conservation de la vie, et à la *fixer* sur une partie moins intéressante. Tel est le but que l'on se propose, par l'usage des sinapismes et des vésicatoires, dans l'angine, la goutte, &c.

La *fixité* d'une humeur a lieu lorque les remèdes les mieux indiqués, n'ont que peu ou point d'efficacité pour la rendre mobile, et susceptible de quitter la partie où elle cause des ravages, soit pour se porter ailleurs, soit pour être expulsée du corps.

(M. MAHON.)

FIXIN, (*Eaux min.*)

C'est un village à un quart de lieue de Fixey, à deux lieues de Dijon, sur la fameuse côte des vignobles. Il y a dans cet endroit une source minérale froide, appelée Chaulois. M. Durande croit qu'elle ne contient que de la magnésie.

(M. MACQUART.)

FIZES (Antoine) naquit vers l'an 1690, de *Nicolas Fizes*, famille originaire de Frontignan et professeur des mathématiques à Montpellier. Il fut élevé par son père et n'eut point d'autre précepteur que lui. Sa pénétration, son assiduité au travail, sa grande mémoire, tout cela porta son père à ne rien négliger pour l'éducation d'un

d'un fils qu'il vouloit rendre capable de lui succéder un jour dans sa chaire des mathématiques.

Après avoir fait ses cours d'humanités et de philosophie, durant lesquels il avoit appris la langue grecque et l'histoire, il seroit passé aux écoles du droit, s'il se fut trouvé d'âge à y être inscrit. Pour ne pas perdre de tems, il obtint de son père de fréquenter le collège de médecine où l'on faisoit des leçons d'anatomie. Il prit du goût à cette partie de la physique; et pria son père de lui laisser suivre son inclination. Celui-ci voulut s'assurer si ce goût étoit réel; il feignit de se rendre aux pressantes sollicitations de son fils; mais voyant que le savoir de ce fils se perfectionnoit de jour en jour, il lui permit enfin d'étudier la médecine.

Les écoles de Montpellier étoient alors sous l'empire des tourbillons, des fermens, et l'on y substituoit des agens chymiques et d'autres principes supposés, à ceux qui découlent de la structure des parties et des loix du méchanisme. Malgré une telle théorie, la pratique avoit fait quelques progrès; on avoit abandonné les recettes de *Gordon*, le galénisme et la polypharmacie chymique de *Lazare Riviere*. Les choses étoient dans cet état, lorsqu'*Antoine Fizes* se présenta vers l'an 1708 pour prendre le degré de bachelier: la génération de l'homme fut le sujet de sa these. Il fit un précis de tout ce qui avoit été dit sur cette matière depuis *Aristote*, sans cependant entrer dans les discussions frivoles des arabes et des métaphysiciens. Il adopte, dans cette thèse, l'opinion des ovaristes, prétend que le fœtus se nourrit par la bouche et le cordon ombilical, et déduit des affections de la mère, la cause de presque toutes les difformités de naissance.

Les succès de ce premier acte flattèrent le nouveau bachelier qui se devoua à l'étude du cabinet avec tant d'ardeur, qu'il y employoit dix heures par jour. Ce sacrifice étoit dû à la liberté qui regnoit dans son ame: on ne lui avoit jamais inspiré le goût des plaisirs qui détournent des choses sérieuses. Sa constitution en fut cependant altérée, par une manière de concentration qui le rendit étranger dans tout ce qui n'est pas du ressort de la médecine: ses digestions devinrent si tardives, qu'il en fut incommodé le reste de sa vie, jusqu'à être exposé, plusieurs fois, à périr en très-peu de tems par les douleurs vives de colique.

Lorsqu'il eut pris ses degrés, il retoucha son traité de la génération, dont son père châtia la diction, il recueillit les monumens de la pratique de *Barbeyrac*, et suivit les médecins qui avoient le plus de célébrité, en particulier *Deidier* qui dirigeoit alors les malades de l'hôtel-dieu de Montpellier. *Fizes* s'appliqua soigneusement à démêler les bons d'avec les mauvais principes, en les comparant avec ceux des autres praticiens.

Fizes le père voyant avec plaisir les progrès de son fils, voulut, quoiqu'il ne fut pas riche, lui procurer l'avantage d'augmenter ses connoissances et de les perfectionner. Il l'envoya dans la capitale; il en revint après avoir suivi les meilleurs maitres, en particulier *du Verney*, *Lémery* et les deux *de Jussieu*. Arrivé à Montpellier, il s'occupa à voir les malades de la charité, à faire des cours publics et à travailler dans le cabinet Mais la chaire des mathématiques étant venue à vaquer par la mort de son père, il chercha à l'obtenir, et parvint enfin à être nommé pour enseigner alternativement, même avec M. *de Clapiers* qui s'étoit fait pourvoir en survivance. Après la mort de celui-ci, il enseigna seul jusqu'au tems où sa chaire de médecine et l'étendue de sa pratique le forcèrent à abandonner toute autre occupation. Ce fut en 1732 qu'il concourut pour cette chaire, que l'abdication de *Deidier* avoit rendue vacante. Il eut pour compétiteurs *Ferrein*, *Marcot*, *Fournier et Cantwel*; et quoique le premier se soit distingué au point de mériter la supériorité que la faculté lui adjugea, tout le monde sait que la cour en décida autrement, et que *Fizes* fut installé.

Il remplit les devoirs de cette chaire avec exactitude, mais avec peu de célébrité. Il brilla davantage du côté de la pratique; car il avoit un talent singulier pour l'observation. Doué d'ailleurs d'un jugement sain et d'une mémoire peu commune, il saisissoit le caractère de la maladie la plus compliquée, et se faisoit sur-tout admirer par la justesse du pronostic. Ces talens l'avoient rendu le praticien de Montpellier le plus suivi, lorsqu'il fut appelé pour remplir la place de premier médecin du duc d'Orléans. Il n'accepta qu'avec beaucoup de peine. Il sentoit qu'il ne se plieroit point aux manières de la cour. Arrivé à Paris, il ne trouva point les esprits de la capitale disposés en sa faveur. Il se logea chez MM. de Jussieu, afin de se ménager plus aisément sa retraite. Il eut des désagrémens à essuyer, et donna la démission de sa place, après l'avoir remplie 14 mois.

De retour à Montpellier, il reprit les fonctions enseignantes et la pratique. Il appella auprès de lui son frère qui avoit un fils unique. La mort enleva ce jeune homme que *Fizes* chérissoit; il en fut vivement affects, et peu s'en fallut qu'il ne succombât à son chagrin. Dès que *Fizes* eut recouvré ses forces, il reprit ses occupations ordinaires; mais ce ne fut pas pour long-tems; sans être accablé d'années, il étoit ruiné par le

travail et les inquiétudes. Il fut atteint d'une fièvre maligne, compliquée de paralysie, qui malgré les soins assidus de ses confrères, l'enleva en trois jours, le 14 août 1765, âgé d'environ 75 ans.

Personne ne fut plus exact que lui à remplir ses devoirs. Attaché à son corps, ainsi qu'aux docteurs, ses collègues, il soutint la bonne médecine dans le tems où elle sembloit devoir périr dans l'école, par la multiplicité de prétentions et de sentimens. C'est ainsi qu'en parle *Esteve* dans le mémoire qu'il a donné, en 1765, *sur la vie et les principes de M. Fizes.* Mais *Astruc* l'a regardé comme un homme médiocre; et les médecins lui ont reproché une orgueilleuse opiniâtreté à soutenir les opinions les plus absurdes, et ils l'ont chargé d'avoir retardé les progrès de l'art, au lieu de les avancer. Cette partie de son éloge n'est point flatteuse. *Fizes* gagne plus à être vu du côté de ses qualités personnelles. Il fut vertueux, humble et vrai. Il parloit avec circonspection et franchise, et il exigeoit que ceux qui avoient quelque affaire à traiter avec lui, en usassent de même. Tout, chez lui, portoit une teinte d'exactitude. Sa fortune n'a guère été au-delà de trois cens mille livres : ce qui prouve qu'il n'a été ni aussi avide, ni aussi intéressé qu'on le lui a reproché. Les ouvrages de ce médecin sont :

De hominis liene sano. Monspelii, 1716, *in*-12.

Il croit que le principal usage de la rate est d'atténuer les particules du sang artériel et d'en faire un mélange homogène. Suivant lui, il existe dans le sang contenu dans la rate, un petit mouvement de fermentation, par lequel le chyle est intimement assimilé. On trouve dans cette dissertation plusieurs autres assertions semblables.

De naturali secretione bilis in jecore. Monspelii, 1719, *in*-12.

Specimen de suppuratione in partibus mollibus. Monspelii, 1722, *in*-8.

Il entre dans de fort longs détails pour expliquer la suppuration : en général, il suit *Boerhaave* d'assez près.

Partium corporis humani solidarum conspectus anatomico-mechanicus. Monspelii, 1729, *in*-4.

Il attribue une pulsation aux veines, aux vaisseaux lymphatiques, et à tous les vaisseaux qui émanent des artères. Il suppose encore que le ventricule est perméable aux parties les plus subtiles des alimens, qui s'insinuent dans les vaisseaux sanguins de ce viscère; et c'est par-là qu'il explique l'action des cordiaux.

De Cataracta.

Il admet également les cataractes membraneuses et crystallines, mais il incline davantage pour les dernières.

Universae physiologiae conspectus. Monspelii, 1737, *in*-8.

L'auteur suit la méthode des méchaniciens dans presque tous ses détails; il les présente succintement et avec beaucoup de clarté.

De tumoribus in genere. Monspelii, 1738, *in*-4. *Parisiis*, 1751, *in*-8.

Ce traité, qui est purement scholastique, est tiré en partie des ouvrages de *Saporta* et de *Deidier.*

Tractatus de Febribus. Monspelii, 1749, *in*-12. *Hagae Comitis*, 1757, *in*-12.

La plupart des écrits de *Fizes* ont été recueillis en un volume *in*-4, qui parut à Montpellier en 1742. Il y a un autre recueil sous le titre d'*Observations sur les plaies par Chirac et sur la suppuration par Fizes.* Paris, 1742, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FLABELLATION, terme dont s'est servi Ambroise Paré pour exprimer le *renouvellement de l'air sous un membre fracturé, ou son rafraichissement.* Ce mot vient de *Flabellum*, qui signifie éventail, &c. (*Voy. le Dict. de Chirurgie.*) (M. Mahon.)

FLACCIDITÉ, s. f. (*Pathologie.*)

Se dit de l'état des fibres relâchées qui ont perdu leur ressort. Ce terme peut être regardé comme synonyme de laxité, et peut même être employé pour signifier ce dernier vice porté à son plus grand excès. (*Voyez* Fibre.)

Flaccidité se dit aussi de l'état du membre viril qui n'est pas en érection. Lorsque cet état est habituel, qu'il n'est pas susceptible de changer, que la nature ni l'art ne peuvent pas exciter la disposition opposée à la *flaccidité*; celle-ci est regardée comme le signe pathognomonique de l'espèce d'impuissance qu'on a nommée frigidité. C'est en parlant de cette indisposition que Juvenal (*Satyre X.*) a dit :

Jacet exiguus cum ramice nervus,
Et, quamvis totâ palpetur nocte, jacebit.

(*Voyez* Frigidité. A. E.) (M. Mahon.)

FLAGELLATION, s. f. (*Mat. Méd.*)

Galien rapporte que quelques médecins de son tems faisoient battre avec de petites férules lé-

gères médiocrement graissées les parties amaigries du corps, jusqu'à ce qu'elles s'élevassent tant soit peu. (*De Meth. Méd.* lib. XIV, cap. XVI. Il ajoute qu'on fit grossir les fesses d'un enfant qui s'étoient entièrement desséchées, en les frappant ainsi tous les jours, ou de deux jours l'un, y ajoutant aussi une légère onction de poix.

Il paroît que l'irritation qui est l'effet de la flagellation attire les humeurs vers la partie avec beaucoup plus d'impétuosité et de vitesse, et que par ce moyen les vaisseaux auparavant trop resserrés sont distendus, perdent ensuite une partie de leur rigidité ou de leur ressort, et obéissent aux humeurs qui y affluent alors avec plus d'abondance. (M. Mahon.)

FLAMBE. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* Iris.) (M. Macquart.)

FLANELLE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata*.

Ordre I. Habillemens.

La *flanelle* est une espèce d'étoffe de laine fine, claire, peu serrée, qui n'est point piquée ou matelassée, composée d'une trame et d'une chaîne, et qui a la propriété d'être extrêmement chaude. C'est pour cette raison qu'on en recommande l'usage aux personnes frileuses qui sont sujettes au rhumatisme, à la goutte ou à des éruptions cutanées utiles, ou qui transpirent difficilement. Chez ces derniers on applique la *flanelle* immédiatement sur la peau, et on en forme des gillets qui sont recouverts par le linge.

On fait encore frotter avec de la *flanelle* les personnes qui ont des douleurs dans les muscles. On recommande de faire porter des chaussons de *flanelle* à celles qui ont des maux de gorge, ou des rhumes très-opiniâtres : on en a vu dans ces circonstances délivrées de ces maux comme par enchantement par cet usage très simple de la *flanelle*, qui sans doute forçoit aux extrémités une transpiration inaccoutumée, et capable d'attirer l'humeur qui s'étoit fixée aux parties supérieures. (M. Macquart.)

FLATUEUX, *adj.* (*Hygiène.*)

On dit des alimens qu'ils sont *flatueux* lorsque l'expérience a appris qu'ils engendrent des vents, c'est-àdire lorsqu'il se fait un très-grand développement de l'air qu'ils contiennent naturellement.

(*Voyez* Vents.) (M. Macquart.)

FLATUOSITÉS, (*nature des*) (*Chimie Pathologique*). Il n'est pas question de traiter ici des maladies flatueuses ou flatulentes dans toute l'étendue qu'exige le sujet pathologique, d'en rechercher les causes, d'en décrire les symptomes différens, d'en assigner les caractères, d'en développer le siége, les changemens, les transports métastatiques, les effets, ni d'en tracer la curation ; ces détails sont étrangers à l'article que nous nous proposons d'insérer ici, et exigeroient d'ailleurs un traité presque complet dont nous n'avons point envie de nous occuper en ce moment. Il s'agit seulement de faire connoître la nature des fluides élastiques qui distendent les différentes cavités du corps humain, et ce sujet peut être regardé comme aussi neuf qu'il est important pour éclairer la pratique dans le traitement des flatulences.

Il n'y a pas encore long-temps qu'on croyoit généralement que les vents étoient de l'air développé dans l'estomach et dans les intestins ; on voit même, en lisant le plus grand nombre des ouvrages de médecine moderne, que leurs auteurs, trop peu au fait des connoissances acquises par les physiciens sur la nature et la différence des divers fluides élastiques, n'ont pas fait attention à l'état actuel de ces connoissances, et n'ont pas douté que ce ne fut de l'air qui remplit les cavités du corps humain, distendues par les *flatuosités*. Cependant il est presque impossible que l'air atmosphérique soit reçu assez abondamment dans le canal alimentaire, et sur-tout, ens upposant qu'il put y être reçu, qu'il puisse au moins conserver sa nature. D'ailleurs l'origine des *flatuosités* est attribuée avec raison, par les médecins, à des gaz dégagés par le séjour et la fermentation des alimens, ou des sucs biliaire, intestinal, &c. dans le canal des intestins, et ces fluides ne peuvent pas alors être de la même nature que l'air atmosphérique. Déjà quelques faits bien observés annoncent que les *flatuosités* sont réellement différentes de l'air, et qu'elles varient même de nature, suivant les circonstances diverses qui accompagnent leur formation et leur développement. Commençons par exposer les principales observations qui conduisent à cet énoncé.

L'estomach des animaux sains contient constamment plus ou moins de gaz acide carbonique qui paroît se dégager pendant la première digestion ; quand on y verse de l'eau de chaux, on la trouve troublée et précipitée. Les rots reçus sous des cloches pleines d'eau de chaux y forment tout-à-coup un précipité de craie. Les vents fétides qui sortent par l'anus, et qu'on peut recueillir au-dessus de l'eau d'un bain, sont des gaz inflammables. J'ai plusieurs-fois examiné la nature de ces derniers, et je les ai trouvés

composés de gaz hydrogène, tenant plus ou moins de soufre et de carbone en dissolution; j'y ai aussi rencontré un mêlange de gaz azote. En examinant un fluide élastique sorti du bas-ventre d'un hydropique pendant la ponction; je l'ai trouvé mêlangé d'acide carbonique et de gaz azote. Un gaz très-fétide et très-dangereux à respirer qui sortoit avec sifflement du bas-ventre d'un cadavre affecté d'une bouffisure et d'une tympanite abdominale très-caractérisée, étoit un mêlange d- gaz hydrogène sulfuré et carboné, de gaz azote et de gaz acide carbonique. M. Chabert, en faisant une ponction dans le cœcum d'un cheval affecté de tranchées vives, compliquées d'une tympanite locale, maladie que l'on observe assez fréquemment dans les indigestions auxquelles cet animal est fort sujet, vit le fluide élastique qui en sortoit s'allumer par le contact d'une lampe, et remplir l'écurie d'une flamme légère et passagère.

Ces faits, bien avérés, suffisent pour prouver que les *flatuosités* qui distendent l'estomach et les intestins, ainsi que celles qui remplissent la cavité abdominale dans plusieurs maladies, ne sont point de l'air; ils apprennent qu'on a déjà reconnu quatre espèces de fluides élastiques différens dans la matière des vents. 1°. Le gaz acide carbonique, qui se trouve le plus souvent dans l'estomach et les intestins grêles, à la suite des digestions pénibles et lentes des farineux, des substances végétales. 2°. Le gaz azote, qui existe quelquefois dans le même lieu que le précédent, à la suite des indigestions produites par des matières animales, du poisson, &c. et qui le plus souvent est mêlé dans les vents qui sortent par l'anus, et dans les fluides élastiques qui forment la tympanite abdominale. 3°. Le gaz hydrogène sulfuré; il est rarement dans l'estomach, mais fréquemment dans le cœcum, le colon et le rectum; c'est lui qui est la principale cause de la fétidité des vents sortis par l'anus, à la suite de mauvaise digestions, ou d'un séjour trop long de viandes faisandées, d'œufs, d'une bile âcre et putride dans les intestins. 4°. Enfin le gaz hydrogène carboné, qui accompagne toujours le dernier, et qui est dû comme lui à la décomposition spontanée des matières animales.

On doit voir, par ce court exposé, qu'il y a plus de vérités et de faits exacts contenus dans les assertions, que n'en offroient autrefois des volumes entiers écrits sur la nature des *flatulences*; on doit cette clarté, cette exactitude et cette précision, aux découvertes des Chimistes modernes; mais il y en a beaucoup d'autres à faire encore sur l'origine et la formation de ces *flatuosités*, sur la cause de leur développement, et sur-tout sur les signes qui annoncent l'existence des uns et des autres, ainsi que sur les moyens d'en empêcher le développement, ou d'en arrêter les effets funestes. Ce dernier point est déjà en partie contenu dans les travaux qui ont fixé la nature et les principales différences de ces gaz flatueux. On conçoit facilement que l'eau de chaux, les alkalis fixes et l'alkali volatil plus étendus d'eau, l'eau toute seule en grande quantité, et sur-tout l'eau très-froide ou même la glace, doivent faire cesser les gonflemens et les distensions des viscères abdominaux, en condensant et en absorbant même le gaz acide carbonique, qui en est si souvent la cause. On voit très-clairement que les liqueurs chaudes peuvent être nuisibles en raréfiant les fluides sans les absorber; il n'est pas moins vrai que les liqueurs en fermentation, le cidre, la bierre, les vins mousseux, doivent produire des *flatuosités* par le gaz acide carbonique qui s'en dégage; que les matières calcaires et la magnésie effervescente ou le carbonate de magnésie, sont capables de faire naître les mêmes accidens, lorsqu'elles rencontrent, dans les premières voies, un acide assez concentré pour en dégager l'acide carbonique sous forme de gaz; que les médicamens, très volatils et très-évaporables, comme l'alcool, l'éther, l'ammoniaque, les huiles volatiles animales, se réduisent souvent en gaz dans les premières voies, et qu'en distendant les membranes, ils allongent les nerfs, ils ouvrent souvent les émonctoires naturels, que c'est très-probablement à cette action simple que sont dus les antispasmodiques qu'ils produisent; de-là la sortie des vents qu'ils procurent, et qu'il ne faut pas attribuer seulement aux flatulences contenues dans l'estomach ou le tube intestinal, avant que les malades ayent pris les médicamens, puisque les vents sont en grande partie formés par la substance volatile avalée et réduite en vapeur, comme le prouve leur odeur. Quant à l'effet des physagogues ou carminatifs chauds, contenus en général dans les substances aromatiques, âcres, amers, il paroît que c'est en excitant une action vive, une contraction robuste dans les membranes nerveo-musculaires des viscères abdominaux, que ces remèdes procurent la sortie des vents, et que ce n'est pas par une action chimique.

Il est important de faire remarquer encore ici, que parmi les gaz qui forment les *flatuosités* il en est deux sur-tout qui sont très-dissolubles dans les humeurs animales, savoir le gaz acide carbonique et le gaz hydrogène sulfuré. Aussi est-il certain que les sucs gastrique, intestinal et biliaire, et même que le chyle, avant de passer dans les vaisseaux du mésentère, absorbent peu-à-peu les gaz, et les portent avec eux dans le torrent des humeurs en circulation;

c'est ainsi que, sans évacuation sensible, disparoissent lentement les gonflemens flatueux de l'estomach et des intestins. Ces gaz sortent ensuite par le poumon et par la peau avec les transpirations pulmonaire et cutanée. Si leur sortie par la peau est interrompue par une cause quelconque, ils sont refoulés vers les intestins et produisent de nouvelles tempêtes intestinales, que l'on observe sur-tout dans les temps humides, pluvieux et venteux. (*Voyez* les mots VENTS, CARMINATIFS, &c.). (M. FOURCROY).

FLATUOSITÉS. *Flatulentia. Flatus.* Flatulence. Vents. (*Médecine pratique*).

Classe IX.

Ordre IV.

Genre XXXIV. De Sauvages.

Genre XLV. de Cullen.

Les vents ne sont autre chose qu'un air qui fait effort pour se dilater, et distend fortement le canal alimentaire où il est contenu. Le principal symptome de cette maladie est la sortie des vents par haut et par bas. La sortie des vents par haut s'appelle ἐρυγὴ en Grec, *ructus*, *eructatio*, *ructatio* en latin, rapports en françois. Les vents s'échappent avec bruit de l'estomac. Ils sont acides, nidoreux, putrides, insipides : ceux qui s'échappent par bas, sont appellés en latin *crepitus*, *bombi*, quand ils sortent avec bruit; et *flatus hebetes malè olentes*, quand ils sortent sans bruit. Le nom de *Borborygmes* a été donné par les modernes aux flatuosités, aux vents qui courent dans les gros intestins, et qui s'échappent de cellule en cellule en faisant un certain bruit. Tous les alimens sur-tout ceux qui sont tirés des végétaux, et les boissons qui n'ont pas assez fermenté, contiennent une grande quantité d'air. Cet air qui se dégage des végétaux en fermentation est susceptible d'une très-grande expansion, ensorte que, lorsqu'il est abandonné à lui-même, il peut occuper un espace beaucoup plus grand que celui qu'il occupoit auparavant. De plus nous avalons de l'air pur avec tous les alimens, et dans l'état de santé il ne cause à l'estomac et aux intestins qu'une légère distension, et perdant sa force et son élasticité à cause de la chaleur du lieu, en acquérant une expansion modérée, il en remplit le vuide. Il est prouvé qu'il se fait continuellement dans notre corps une résorption d'air, soit qu'il y soit engendré, soit qu'il y ait été attiré. La douzième partie de l'air inspiré est détruite, mais cet air n'est pas anéanti, car il entre dans la composition de nos fluides et de nos solides, et c'est à lui que ces derniers doivent leur dureté. L'air qui se dégage dans l'estomac par la fermentation spontanée du pain, et des végétaux dont nous sommes nourris, lorsque la digestion se fait difficilement, est absorbé lorsqu'elle se fait bien par le mélange de la salive; il est aussi prouvé que la bile empêche cet air d'entrer dans une trop grande expansion. Lorsque la salive est d'une bonne nature, et qu'elle est mêlée des alimens bien préparés et pris en quantité modérée, la fermentation se fait bien: mais lorsque les alimens ne sont pas assez triturés, qu'ils sont pris en trop grande quantité, qu'ils sont de nature indigeste, que la salive est viciée, ou en trop petite quantité, alors la fermentation devient tumultueuse, l'estomac se remplit de vents, delà l'ardeur d'entrailles que l'on calme avec les alkalis. (*Voy.* SAUVAGES, *Nosologie*). On distingue plusieurs espèces de *flatulences*.

1°. *Flatulence* acide. *Oxyregmia* de Tralles. Ceux qui ont fait usage de végétaux, de liqueurs en fermentation, de fritures, ou d'huile, de graisse, de lard, qui ont éprouvé un feu violent sont sujets à une indigestion et à une *flatulence* empyreumatique, âcre qui excite une ardeur dans l'œsophage, et une salivation fréquente. Les cathartiques et les absorbans sont les remèdes indiqués dans cette maladie. Si le malade est d'une constitution pituiteuse et froide, si la salive est visqueuse et insipide, M. Tralles recommande les stomachiques chauds, sur-tout le poivre, mais s'il est d'un tempérament chaud et sec, il veut qu'il use d'alimens froids tirés de la classe des coquillages, tels que les huitres, les moules. Il faut dans l'un et l'autre cas s'abstenir des végétaux, se nourrir principalement de chairs d'animaux, et faire usage d'eaux impregnées de sel de Glauber.

2.° *Flatulence* nidoreuse, Ἐρυγὴ κνισσώδης. Dans cette espèce les rapports ont l'odeur et le goût d'œufs couvis, et sont, pour l'ordinaire, accompagnés d'inappétence, de nausées, de cardialgie, de la saleté de la langue, d'une salive muqueuse, au lieu que dans l'espèce précédente la salive est limpide, abondante, il n'y a pas d'inappétence, et la langue n'est pas chargée. Cette espèce est produite par l'abus des alimens du règne animal, sur-tout lorsque les sucs digestifs ont une disposition à la putridité. Pour guérir cette espèce, il faut commencer par employer les émétiques et les purgatifs, afin de nettoyer les premières voies, puis les boissons délayantes acidulées avec le vinaigre, le suc de limons, ou mêlées avec la bierre ou le vin, on employe ensuite la confection hyacynte, ou des absorbans unis aux stomachiques.

3°. *Flatulence* hypocondriaque. Ἐρυγματώδης

νὀσῷ d'Hippocrate, *Flatos* des Espagnols, *Flatulentia hysterica* de Juncker. C'est la seconde espèce de passion flatueuse de Combalusier. On la connoît par la violence des douleurs presque continuelles, et par son opiniâtreté. Les vents se forment et se meuvent avec une espèce de fureur, tant ils parcourent avec la plus grande rapidité les différentes régions du canal intestinal, tantôt gênés entre deux obstacles, ils font un effort pour les vaincre et se procurer une issue. C'est ainsi qu'ils produisent des borborygmes, des tranchées, la colique, le météorisme ou une prompte tuméfaction de l'estomac et de tout le bas-ventre, sur-tout vers les hypocondres, des tensions très-douloureuses, des cardialgies, des palpitations, des vertiges, des syncopes, des erachemens muqueux, des urines lymphatiques et plusieurs autres symptomes aussi irréguliers que fâcheux. Le froncement de la partie inférieure des intestins est si grand pour l'ordinaire dans cette maladie, qu'on ne peut quelquefois introduire la canule dans le *rectum* pour donner des lavemens, aussi la constipation est-elle d'une opiniâtreté presqu'invincible; on est plusieurs jours sans aller à la selle, et ce n'est jamais qu'avec effort et douleur. Cette maladie est assez fréquente, sur-tout dans les pays méridionaux. Elle est le partage des femmes vaporeuses et hystériques, des bilieux, des mélancoliques, des atrabilaires, des gens de lettres, de ceux qui ont l'esprit vif et pénétrant, qui suivent avec trop d'ardeur l'attrait des sciences, qui passent les nuits sur les livres, qui ont les passions vives, et qui s'y livrent avec ardeur. Elle attaque aussi très souvent les femmes qui ont des suppressions, et les hommes pléthoriques sujets à un flux hémorrhoïdal qui aura été arrêté, soit de lui-même, soit par quelque manœuvre imprudente. Les personnes qui se livrent aux excès de la table, qui boivent beaucoup de vin et de liqueurs spiritueuses, qui font usage de ragoûts salés, épicés, poivrés sont aussi attaqués de cette maladie. Enfin, un purgatif violent, ou un émétique donné mal-à-propos, un poison corrosif malheureusement avalé, des alternatives fréquentes et subites de froid et de chaud, une boisson trop froide, un froid excessif souffert aux mains, aux pieds et autres parties du corps, mais surtout l'imprudence de marcher nuds pieds sur le pavé froid, ont été la première époque de cette maladie. La cause essentielle et conjointe de la *flatulence* hypocondriaque est la contraction spasmodique et inégale du canal intestinal, les tranchées, les vives souffrances et tous les symptomes cruels qui l'accompagnent en sont la preuve. Cette maladie est par elle-même très-rebelle, sur-tout à cause de l'opiniâtreté et du caprice des malades qui changent souvent de remèdes, de médecins, ne veulent pas se soumettre au régime et aiment mieux user de purgatifs réitérés. Pour guérir cette *flatulence*, il faut commencer par détruire la contraction spasmodique de l'estomac et des intestins qui en est la principale cause. Mais, en même tems, il faut s'instruire soigneusement des causes antécédentes et éloignées qui ont produit et qui entretiennent cette constraction spasmodique, et les éviter promptement quand on les aura reconnues. Ainsi 1°. il faut bannir le vin, les liqueurs spiritueuses, les ragoûts salés, épicés, les travaux et exercices de corps et d'esprit immodérés, les passions vives, les longues méditations, et se garder du froid, si la maladie a été produite par une de ces causes. 2°. Il faut user d'alimens doux et faciles a digérer, se mettre à l'eau pour boisson, et prendre un verre d'eau chaude avant et après le repas: si on permet de la viande au malade, on préférera de lui donner des chairs de jeunes animaux, et on lui recommandera de bien triturer les alimens qu'il prendra. On le mettra à l'usage du petit lait, de l'eau de veau ou de poulet, de bouillons adoucissans, des eaux acidules, des bains; et on lui recommandera l'exercice, sur-tout celui du cheval, et de la voiture, si ses facultés le lui permettent. Les lavemens, les linimens émolliens et anodins, les cataplasmes de même nature ont aussi leur utilité dans cette maladie. Il faut avoir soin de tenir toujours le ventre libre à ces malades. Quant aux linimens et aux cataplasmes, ils s'employent très-rarement, à moins que la douleur ne soit très-vive. Mais, quand le mal est opiniâtre, on recommande beaucoup, et avec raison, les bains et les demi-bains d'eau tiède qui ramollisssent la rigidité des solides, diminuent leur froncement et leur contraction, calment l'effervescence des fluides, et en les délayant rémédient à leur épaississement et à leur sécheresse. Après ces différens moyens on passe à l'usage du lait d'ânesse. Si la maladie est venue à la suite de la suppression des règles ou du flux hémorrhoïdal, ou que les sujets soient pléthoriques, il faut diminuer le volume du sang, et la saignée que l'on doit préférer est celle qui se pratique par les moyens des sangsues. Dans tout autre cas il ne faut pas l'employer.

4°. *Flatulence accidentelle.* Cette espèce est occasionnée par l'usage d'alimens ou de boissons susceptibles de fermentation, ou encore dans cet état, tels sont le vin nouveau, la bierre nouvelle, les syrops, les légumes, ou des boissons froides, la constipation et le froid peuvent aussi le produire. On la distingue de la colique venteuse, parce que les douleurs sont moins vives. On emploie pour le guérir les délayans chauds, le thé, le caffé, les stomachiques, la thériaque, l'extrait de genièvre, l'écorce d'orange, et les semences carminatives.

5°. Flatulence des enfans. *Flatulentia infantilis.* Cardiogmus Juncker. Tabul. 137. n° 32.

Cette maladie est occasionnée chez les enfans, par de mauvaises digestions, par la saburre contenue dans les premières voies, ou par la répercussion de la transpiration, ou des sueurs, ou de quelques maladies cutanées, telles que la teigne. L'estomac et les parties précordiales sont tuméfiées. Les remèdes convenables, sont les purgatifs légers, tels que le mercure doux, les syrops purgatifs, les frictions d'huiles carminatives sur la région ombilicale.

6°. Flatulence lochiale. *Flatulentia lochialis.* Juncker. Tab. 135. n°. 7.

Les femmes grosses, et celles qui sont en couches, sont sujettes aux rapports et aux borborigmes, à cause de la constipation du ventre, et de la chaleur de l'hypogastre ou de la pression du rectum. On prévient cette affection dans les femmes grosses par une boisson abondante, des lavemens émolliens et un exercice modéré; et dans les femmes en couches, par l'usage de la magnésie, une infusion légère de fleurs de camomille, et des lavemens avec les feuilles de la même plante.

7°. Flatulence convulsive. *Flatulentia convulsiva. Spasmus abdominis.* Sennert. lib. 3. p. 10. cap. 8. Heurnius, *de morbis capitis.* cap. 15.

Hæchstetter a vu un Jésuite à qui il survenoit une grande quantité de vents, de grouillemens, de borborigmes dans le ventre, et de douleurs aux hypocondres, accompagnés de convulsions dans la poitrine et dans tout l'abdomen, d'une respiration difficile et fréquente, d'une excrétion involontaire de liqueur séminale, et de perte de connoissance. Cette maladie a plusieurs symptomes de l'épilepsie. Heurnius a vu un homme attaqué de la même maladie, chez lequel les testicules étoient retirée dans le ventre. (*Extrait des ouvrages de MM. Sauvages et Combalusier*). (M. Andry.)

FLECHE D'EAU, *sagitta aquatica major* de Gaspard Bauhin. C'est une espèce de *renoncule*. (*Voyez* ce mot.) (M. Mahon.)

FLEGMATIQUE, (Constitution) (*Hygiene.*) (*Voyez* Tempérament.) (M. Macquart.)

FLETRIVE. (*Eaux min.*)

C'est un territoire de la paroisse de Chicheri, à deux lieues d'Auxerre; on y trouve une source minérale sur le bord de la rivière d'Yone, à dix pas de la grande route de Paris à Lyon. Elle est connue aussi sous les noms d'Apoigny ou Epoigny. Cette source est froide. Des observations physiques et médicinales sur ces eaux, par J. Béryat, Auxerre, 1752, apprennent qu'elles contiennent du fer et un véritable sel de Glaubert. L'auteur les croit utiles pour faciliter la digestion, contre les glaires, les sables des reins, les obstructions du foie, la suppression des règles, les migraines opiniâtres, et les vapeurs. (M. Macquart.)

FLETUS. *pleurs, larmes.* (*Not. méthod.*)
Symptome remarquable dans les maladies nerveuses, et provoquée, soit par le sentiment de la douleur, soit par un spasme dont l'accès est près de sa fin. (*Voyez* Spasme.)
(M. Chamseru.)

FLEURS. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. Parfums, odeurs.

Les *fleurs* sont des parties des plantes qui contiennent les organes essentiels à la formation des fruits; elles offrent un des plus agréables spectacles de la nature, par le charme des coloris qu'elles semblent prodiguer, par l'arrangement symmétrique de toutes leurs parties, par les parfums exquis qu'un grand nombre exhale. Elles paroissent avoir été faites pour embellir le séjour de l'homme indépendamment de leur extrême utilité, puisqu'elles portent dans leur sein le germe reproductif qui immortalise leur espèce: c'est ce qui a fait dire à Pline: *in floribus natura est maxima.*

Leur utilité relativement à l'espèce humaine est sur-tout marquée depuis long-tems par l'usage qu'on en fait, en les employant ou fraiches ou sèches dans l'art de guérir, en fournissant des pâtes qui enrichissent les desserts, des poudres qui parfument les demeures. Les violettes, les jonquilles, les *fleurs* de pêcher, les roses, les jasmins, les œillets, et sur-tout les fleurs d'orange, fournissent des syrops, des conserves, des confitures, des essences, des eaux distillées, qui font jouir des odeurs les plus exquises, et des autres qualités de *fleurs*, long-tems après qu'elles sont passées. Elles servent encore pour les parfums, les odeurs, les fards, et les différentes préparations des toilettes.

Tous ces avantages n'empêchent pas que les *fleurs* ne puissent être nuisibles dans beaucoup de circonstances de la vie, et il est de notre de-

voir de faire observer jusqu'à quel point elles peuvent être préjudiciables.

Il est beaucoup de *fleurs*, sur-tout celles qui sont aromatiques, celles de lavande, d'oranger, de rose, de jasmin, de tubéreuse, d'œillet, &c. dont les émanations sont capables de porter sur les nerfs une véritable irritation, et telle que si les particules odorantes se trouvent concentrées dans un lieu étroit ou une grande masse d'air ne puisse pas en quelque sorte les délayer, alors elles peuvent faire beaucoup de mal aux personnes qui se trouveroient plongées dans une pareille atmosphère. C'est pourquoi il est si dangereux de laisser pendant la nuit des pots de *fleurs*, ou des caraffes qu'on a déposées dans des chambres où l'on doit coucher. On a eu des exemples de personnes qui ont eu de violens maux de tête, qui ont perdu connoissance, qui ont éprouvé des malaises considérables, des spasmes, qui ne pouvoient dormir, et qui ont été complettement asphixiées, parce qu'elles s'étoient renfermées avec des fleurs très-odorantes; dont les gaz ou particules malfaisantes avoient suffi pour leur causer les accidens dont je viens de parler.

On trouve dans le journal de physique de 1782, tom. 21, l'histoire des dangereux effets que les exhalaisons de la fleur de toxicodendron ont constamment produit pendant plusieurs années dans un jardin. M. Ingen-Housz, dans ses ingénieuses expériences sur les végétaux, dit que le poison des fleurs qui n'est redouté que de peu de personnes, se cache souvent sous le parfum le plus délicieux, et qu'il a fait périr quelquefois des personnes dont on a attribué la mort subite à toute autre cause.

On a trouvé, en 1779, une femme morte dans son lit, à Londres, sans qu'on ait pu soupçonner d'autre cause qu'une grande quantité de *fleurs* de lys qu'elle avoit placé à côté de son lit dans une chambre fort étroite.

Le savant Triller, dans ses ouvrages de médecine, cite la mort d'une jeune fille qui fut tuée par les exhalaisons d'une grande quantité de *fleurs* de violette placées près de son lit dans une pièce exactement fermée.

En 1764, une demoiselle couchée avec une servante dans une petite chambre où il y avoit beaucoup de *fleurs*, s'éveilla au milieu de la nuit dans une grande angoisse et prête à mourir. Elle éveilla la servante qui étoit presqu'aussi malade qu'elle, mais qui ayant eu la force de se lever, d'ôter les *fleurs* et d'ouvrir les fenêtres, se sauva ainsi que sa compagne du danger qui les menaçoit toutes deux; c'est encore M. Ingen-Housz qui rapporte ce fait.

Une femme eut des maux de tête très-violens parce qu'elle couchoit sur des roses éparpillées. M. Rozier lui ayant fait quitter cette habitude, elle en fut entièrement quitte. Ces émanations dangereuses ne sont pas dues seulement à l'odeur proprement dite des *fleurs*; mais il paroît que lorsqu'elles s'épanouissent, elles exhalent une grande quantité d'acide carbonique qui peut causer d'aussi funestes accidens.

Les personnes délicates, les hypochondriaques, les femmes, celles sur-tout dont les nerfs sont aisément titillés, doivent être fort en garde contre toute espèce d'odeur forte, et il y en a beaucoup qui ont été incommodées pour cette raison, et qui ne s'en sont pas doutées. Tout le monde sait jusqu'à quel point elles peuvent nuire aux femmes en couches, et combien il est important de ne pas se présenter chez elles avec des bouquets et des odeurs fortes dans la poudre, dans la pommade, et dans les mouchoirs. (M. Macquart.)

FLEURS. (*Mat. médicale.*)

Ces parties du végétal où s'opère la fécondation, et que les recherches des botanistes modernes nous font envisager comme une sorte de lit nuptial, ne seront point ici considérées sous l'aspect riant qu'elles présentent aux amateurs et aux naturalistes, puisqu'elles ne sont la plupart du tems employées en pharmacie que lorsqu'elles sont desséchées, et par conséquent privées d'une partie de leurs parfums et de leurs vives couleurs; mais il importe de rappeller, pour se former une idée de leur activité, qu'elles sont le plus souvent le siège d'un principe odorant et aromatique, connu sous le nom d'esprit recteur et qu'elles contiennent plusieurs variétés d'huiles essentielles qu'on en retire en chimie par la distillation. Ces parties actives dans lesquelles résident principalement leurs vertus, ne diffèrent pas seulement suivant les genres et les espèces, mais encore suivant la constitution, ou pour parler plus exactement, suivant l'état de santé et de vigueur de la plante. Quelle différence, par exemple, entre les vertus des *fleurs* des plantes qui croissent dans leur sol natal, et qui sont librement exposées aux influences de l'air et de la lumière, et celles des plantes de la même espèce qu'on élève dans des serres? On sent bien qu'on ne doit bien espérer des propriétés médicamenteuses des *fleurs*, que lorsque les plantes auxquelles elles appartiennent, ont été altérées le moins possible par les goûts et les caprices de l'homme.

pour

Pour faire donc la récolte des plantes en *fleur* qui sont utiles en médecine, on doit s'attacher aux endroits où elles se plaisent le plus et où elles profitent davantage. Toutes les plantes qu'on cultive dans les jardins sont, comme on sait, plus grasses; celles qui viennent naturellement dans les campagnes sont plus vigoureuses; celles qu'on rencontre dans les montagnes sont plus odorantes; celles qui croissent dans les lieux aquatiques sont plus acres; celles qu'on se procure par artifice pendant l'hiver ont peu de vertu, et se sentent de l'arrosage et du fumier qu'on leur a prodigués. Le moment convenable à la récolte des *fleurs* est celui où elles commencent à s'épanouir : après cette période, elles perdent chaque jour de leurs parties volatiles, par conséquent de leurs vertus. On doit encore choisir un beau jour et ne les cueillir que vers les dix heures du matin, après que la rosée est enlevée. Quand elles sont bien desséchées, il faut les enfermer dans un vase : les unes telles que les violettes, les œillets et les roses demandent à être conservées dans des bouteilles de verre bien bouchées; à d'autres *fleurs* il suffit d'une boîte de bois garnie de papier et exposée dans un lieu sec, afin qu'elles ne se ramollissent pas. D'autres, telles que les roses pâles et muscades, perdent leur odeur en séchant à l'air libre : les roses de Provins, qui n'ont que peu ou point d'odeur étant fraîches, en acquèrent par la désiccation. Les *fleurs* de bourrache et de buglosse pâlissent et se décolorent entièrement. On en peut dire autant de la germandrée, de la violette et de la petite centaurée. Pour obvier à cet inconvénient, il suffit d'en faire de très-petits paquets avec du papier et de les exposer à une chaleur modérée, soit au soleil, soit à l'étuve. Les seules plantes crucifères desséchées ne conservent point leur vertu.

On sait que les différentes saisons de l'année sont marquées par les *fleurs* qui semblent propres à ces périodes de l'année, et c'est cette succession qui a donné lieu à une dissertation qu'on trouve dans les *Amaenitates Academicae Linnaei*, sous le titre de *Calendarium florae*; mais de même que toutes les plantes ne fleurissent pas dans la même saison et le même mois, de même aussi toutes celles qui fleurissent le même jour dans un même lieu, ne s'épanouissent et ne se renferment pas à la même heure. Les unes s'ouvrent le matin, telles que les laitues, les labiées; d'autres à midi, telles que les mauves; les autres, le soir ou la nuit après le soleil couché, telles sont quelques cierges, quelques espèces d'herbe à robert, &c. Parmi celles qui s'ouvrent le matin, il y en a qui se ferment aussi le matin, tandis que d'autres ne se ferment que le soir. Il y a à cet égard une grande variété dont la cause principale dépend de la chaleur, de la lumière et de beaucoup d'autres circonstances de l'atmosphère, qu'on ne peut guères déterminer ou soumettre à un calcul général. Quoiqu'il en soit de ces variétés, toutes les fleurs doivent être cueillies au moment où elles s'épanouissent.

Pour que les *fleurs* soient de garde, elles doivent être desséchées très-rapidement, parce que le mouvement de fermentation qui s'excite pendant une désiccation lente, détruiroit leur tissu délicat, et altéreroit par là leur vertu et leur couleur; je dis leur couleur, car de-là dépend non seulement l'élégance de la drogue, mais encore parce que c'est un bon signe pour reconnoître les propriétés actives et la perfection du médicament. Les *fleurs* qui ont une odeur délicate, comme la mauve, les roses pâles, la petite centaurée, la violette, &c. la perdent presqu'entièrement exposées au soleil, mais elles ne souffrent pas la moindre altération de couleur si on interpose le papier le plus mince entre la *fleur* à sécher et les rayons du soleil, fait digne de remarque et qui doit faire distinguer la chaleur des rayons du soleil, de l'effet de leur lumière. (M. Pinel.)

FLEURS. (*Mat. med. Pharm.*)

On donne, en matière médicale et en pharmacie, le nom de *fleurs* en général à toutes les matières sèches obtenues ou purifiées par la sublimation. Ce sont toutes des matières ou des produits volatils, plus ou moins régulièrement crissallisés par leur condensation, après avoir été élevés en vapeurs. Aujourd'hui cette dénomination est entièrement abandonnée en pharmacie, et n'est plus employée que dans les recettes pharmaceutiques. (M. Fourcroy.)

FLEURS AMMONIACALES MARTIALES. (*Phar.*)

Les *fleurs* ammoniacales martiales sont du muriate ammoniacal sublimé avec un seizième de son poids de fer, et coloré en jaune par un peu de muriate de fer qui s'est formé pendant la sublimation. (*Voyez* Fer et muriate d'ammoniaque.) (M. Fourcroy.)

FLEURS AMMONIACALES HEMATITÉES. (*Phar.*)

C'est la même composition que la précédente faite avec de l'hématite au lieu de limaille de fer. (M. Fourcroy.)

FLEURS AMMONIACALES CUIVREUSES. (*Phar.*)

On fait les *fleurs* ammoniacales cuivreuses en sublimant du muriate d'ammoniaque avec un trente-deuxième de son poids de limaille fine de cuivre. Ce métal est oxidé par l'eau contenue dans le sel; il dégage une petite portion d'ammoniaque, et forme un peu de muriate de cuivre, qui, élevé avec le muriate d'ammoniaque non décomposé, le colore en vert. Ce remède est un poison, lorsqu'il est pris à trop forte dose. (*Voyez* le mot CUIVRE.) (M. FOURCROY.)

FLEURS D'ANTIMOINE. (*Pharm.*)

L'oxide d'antimoine étant susceptible de se **sublimer**, toutes les préparations antimoniales chauffées donnent des *fleurs* d'antimoine. On nommoit sur-tout ainsi autrefois le sublimé jaunatre et cristallisé en aiguilles, qu'on obtient du sulfure d'antimoine fortement chauffé. (*Voyez* le mot ANTIMOINE.) (M. FOURCROY.)

FLEURS ARGENTINES DE RÉGULE D'ANTIMOINE. (*Pharm.*)

C'est le nom de l'oxide d'antimoine sublimé en aiguilles ou prismes brillans, pendant la fusion et l'oxidation de l'antimoine, qu'on nommoit autrefois régule. (*Voyez* ANTIMOINE. (M. FOURCROY.)

FLEURS D'ARSÉNIC. (*Pharm.*) Les *fleurs* d'arsénic sont formées par l'oxide d'arsénic sublimé lentement en poussière, ou en petits cristaux très-fins. (*Voyez* ANTIMOINE. (M. FOURCROY.)

FLEURS DE BENJOIN. (*Pharm.*)

Lorqu'on chauffe du benjoin dans des vaisseaux fermés, il se sublime en aiguilles blanches, un sel odorant volatil et acide, que l'on nomme dans la nomenclature moderne acide benjoïque, et qu'on désignoit autrefois par le nom de *fleurs* de benjoin. (*Voyez* le mot BENJOIN.) (M. FOURCROY.)

FLEURS DE BISMUTH. (*Pharm.*)

Le bismuth fortement chauffé dans un creuset donne un oxide jaunatre sublimé, qu'on a quelquefois employé en pharmacie sous le nom de *fleurs* de bismuth. (*Voyez* le mot BISMUSTH.) (M. FOURCROY.)

FLEURS DE CUIVRE. (*Pharm.*)

Ce nom est donné dans les auteurs, tantôt à un oxide de cuivre vert qui se détache en rouille ou en verdet gris de la surface du cuivre exposé à l'air, tantôt au muriate d'ammoniaque sublimé avec le cuivre, tantôt à une espèce de sulfure de cuivre, &c. On n'employe plus aujourd'hui cette dénomination équivoque, on y substitue celle d'oxide de cuivre préparé de telle ou telle manière, &c. (*Voyez* CUIVRE.) (M. FOURBROY.)

FLEURS DE MARS. (*Pharm.*)

Les *fleurs* de mars ou martiales sont la même préparation que les *fleurs* ammoniacales martiales. (*Voyez* ce mot et le mot FER. (M. FOURCROY.)

FLEURS DE PIERRE HÉMATITE. (*Pharm.*)

On les nomme aussi *fleurs* ammonicales hématitées. (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY)

FLEURS DE SOUFRE. (*Pharm.*)

Les *fleurs* de soufre ne sont que du soufre sublimé; on a coutume de les prescrire dans les formules pharmaceutiques, parce que le soufre sublimé est beaucoup plus pur que le soufre fondu et en canon. Mais il faut avoir attention de les prescrire lavées, afin d'en séparer la portion d'acide sulfurique ou vitriolique qui s'y est formée pendant la sublimation, et qui doit avoir une action toute différente de celle du soufre sur l'économie animale. (*Voyez* le mot SOUFRE.) (M. FOURCROY.)

FLEURS DE ZINC. (*Pharm.*)

On nomme ainsi l'oxide de zinc sublimé ou plutôt élevé pendant la combustion rapide ou déflagration du zinc. C'est le même sublimé qu'on nomme aussi *pompholix*, *nihil album*, *lana philosophica*, &c. il est désigné par les mots oxide de zinc sublimé dans la nouvelle nomenclature. Il faut cependant remarquer que l'oxide de zinc n'est pas volatil par lui-même, et que ce n'est que par une espèce de fusion et pendant l'inflammation de ce métal, qu'il est élevé dans l'air et qu'il s'y convertit en flocons blancs légers. Cet oxide est employé avec succès comme antispasmodique dans les maladies convulsives, et sur-tout dans celles des enfans; on le donne à la dose de fragmens de grain, jusqu'à deux grains: il est souvent émétique à cette dernière dose. Gaubius a découvert qu'une poudre vendue en hollande sous le nom de lune fixée de Ludmann, *luna fixata Ludemanni*, et qui avoit quelques succès dans les convulsions des enfans, n'étoit que de l'oxide de zinc sublimé ou des *fleurs* de zinc. (*Voyez* le mot ZINC.) (M. FOURCROY.)

FLEURS BLANCHES (*Méd. prat*)

Cette maladie consiste en un écoulement irrégulier d'une humeur impure, mucilagineuse, et ordinairement blanchâtre, par les parties naturelles de la femme ; elle est toujours accompagnée de symptomes fâcheux et d'une altération marquée dans les fonctions naturelles. Quoique les jeunes femmes soient plus sujettes à cette maladie que les autres, celles qui sont avancées en âge n'en sont pas exemptes. Il y a aussi des exemples de filles de trois, quatre, cinq six, et sept ans qui ont été attaquées de cette maladie : quelquefois elle se manifeste dans des enfans plus jeunes. Cet écoulement commence assez ordinairement à treize ou quatorze ans, tems auquel a lieu l'apparition des règles. Le mariage et la gestation n'en guérissent pas toujours. On voit des femmes avoir des *fleurs blanches* pendant tout le tems de la grossesse, sans en avoir eu précédemment ; d'autres qui étoient sujettes à un écoulement modéré, en ont de plus abondant pendant la gestation ; ce qui arrive particulièrement dans les trois ou quatre premiers mois.

L'expérience prouve que celles qui ont la fibre lâche, et le tissu des solides plus mol, et qui abondent en sérosités, y sont plus exposées que les autres. Cet écoulement est irrégulier, et il n'a aucune période marquée : quelques femmes l'ont sans cesse, tandis que chez d'autres il a des intervalles sensibles ; chez quelques-unes il ne devient remarquable qu'à l'approche et à la cessation de chaque révolution menstruelle. Quelquefois il supplée aux règles, quand il est très-abondant : en sorte qu'on voit des femmes qui n'ont d'écoulement qu'en blanc. Cette dernière circonstance s'observe aussi chez les femmes qui n'ont plus de menstrues par l'âge. Il est prouvé que les passions de l'ame, le chagrin, les mauvaises digestions, et le trouble de l'économie animale, quel qu'il soit, augmente l'abondance et la durée des *fleurs blanches*. Souvent elles n'ont pas eu d'autres causes.

La matière de cet écoulement varie tant par rapport à la couleur, que par rapport à la consistance ; l'humeur est quelquefois séreuse, et dans ce cas très-abondante, limpide et sans exciter de picottemens ; quelquefois elle est âcre et saline, jaune et verdâtre, quelquefois un peu noirâtre, et même sanieuse. Tantôt elle est sans odeur, et tantôt très-fétide.

Quand cette maladie n'est pas arrivée à un haut degré, les symptomes qui l'accompagnent sont si légers, qu'on a vu des femmes mariées et non mariées en être attaquées pendant des mois et des années entières, sans que leur santé parut en souffrir. Quand l'écoulement est excessif, il détruit les forces, il altère la constitution, et amène la cachexie. D'où suit une langueur considérable et une foiblesse dans les actions, avec chaleur, demangeaison, picottemens, tant dans les parties naturelles que dans les voisines.

On distingue encore la violence de la maladie par la matière de l'écoulement qui *ressemble*, dit Hippocrate, *à l'urine blanche de l'âne*. Le visage de la malade se couvre de pustules blanches : les parties qui sont au-dessous des yeux se tuméfient ; les yeux eux-mêmes sont affectés : ils sont à-peu-près comme dans l'hydropisie. La couleur de la peau est blanchâtre ; la région inférieure de l'abdomen se gonfle ; il se fait aux jambes des tumeurs si molles et si lâches, qu'elles retiennent l'impression du doigt ; il y a un tiraillement presque continuel dans l'estomac. S'il arrive à une femme qui ait des *fleurs blanches* des envies de vomir, elle rendra des eaux âcres ; elle aura même des nausées à jeun, qui causeront la même impression sur elle. Si elle est contrainte à monter quelque lieu élevé, elle aura une difficulté de respirer et un essoufflement insupportable. Ses jambes seront froides en tout tems, ses genoux foibles, et l'orifice de la matrice sera dans une dilatation contre nature ; il arrivera même que ce viscère s'approchera de la vulve avec un sentiment de pesanteur continuelle. Dans ce cas la maladie sera de difficile guérison.

Les femmes d'un tempérament pituiteux sont sujettes aux *fleurs blanches*. La qualité de leurs règles fera connoître qu'elles sont sur le point d'être attaquées de cette maladie, quand le sang qu'elles perdront sera glaireux, visqueux et peu coloré. Il forme une congestion lente et insensible dans les vaisseaux de l'utérus : il gonfle ce viscère. Aussi reconnoît-on une mollesse et une sorte d'empâtement de l'utérus au toucher, chez les sujets pituiteux. Cet empâtement d'un sang froid n'a pas pu durer long-tems, sans affoiblir l'élasticité : les vases distendus par le fluide se relâchent ; enfin leurs extrémités restent béantes, et la sérosité visqueuse du sang s'échappe par ces ouvertures, qui ne se resserrent plus faute de contractilité. Il en est de même des femmes dont la sérosité est trop abondante, sans être aussi épaisse ; en abreuvant continuellement le tissu des solides, elle l'amollit et détruit sa force tonique. Alors les *fleurs blanches* se manifestent, mais elles différent des premières. Le liquide de celles-ci est glaireux, il est ténace, il s'échappe quelquefois en masse ; tandis que les autres *fleurs blanches* sont plus fluides et ne sont mêlées qu'à une petite portion du mucilage du sang qu'elles tiennent en dissolu-

tion. Les taches qui en résultent diffèrent donc essentiellement. Quand une chaleur étrangère porte le rammollissement dans les parties de la génération, son action, aidée de l'humidité qui cause un prompt relâchement, rend les *fleurs blanches* précoces et plus abondantes. C'est pour cela, comme je l'ai remarqué ailleurs, que les Hollandoises qui ont la coutume de se chauffer avec des pots pleins de feu, qu'elles entourent de leurs habillemens, sont sujettes aux *fleurs blanches*. Elles ont d'ailleurs la constitution plus séreuse; nouvelle cause de la maladie dont je parle.

Il suit de ces réflexions, que les femmes qui vivent d'alimens trop humectans, qui prennent trop de thé au lait, trop de boissons relâchantes, qui ne font pas assez d'exercice, sont plus aisément attaquées de cet écoulement. Il en est de même de celles qui ont la fibre molle, la chair flasque, remplie d'humidité, qui ont le visage et les autres parties du corps bouffies, la couleur pâle, les yeux ternes, inanimés, humides, le sang séreux et peu coloré.

Quand le sang se décompose par un vice acrimonieux, capable d'atténuer ses molécules et par conséquent d'augmenter sa fluidité, il forme aussi des *fleurs blanches* : c'est pourquoi il n'est pas rare de rencontrer cette maladie chez les femmes qui ont une disposition prochaine au scorbut, qui ont un vice dartreux ancien, ou scrophuleux, ou érésipélateux. Le liquide qui s'écoule présente dans ce dernier cas d'autres caractères, il est coloré, il est irritant, il occasionne une phlogose dans les parties qu'il touche en passant par le vagin; il irrite ses vaisseaux et cause une gonorrhée, dont on distingue l'écoulement d'avec celui des *fleurs blanches*, par les moyens que j'indiquerai. Il en est de même des humeurs morbifiques dont la crise n'a pas été complette; j'ai vu des femmes attaquées de la petite vérole, de la rougeole, &c. dont l'éruption n'avoit pas été complette, avoir ensuite des *fleurs blanches* très-âcres, et qui résistoient plusieurs années aux remèdes les mieux indiqués. Les humeurs catharrales, rhumatismales et gouteuses, occasionnent les mêmes accidens en se fixant sur la matrice; les anciens connoissoient parfaitement ce transport d'humeurs, qu'ils désignoient sous le nom de *fluxions*; c'est pourquoi ils l'ont nommé avec raison le catharre de l'utérus.

Les obstructions qui gênent la circulation du sang dans la matrice, occasionnent un gonflement dans ses vaisseaux; ceux dont les extrémités restent libres, livrent passage à tout le fluide qui devoit parcourir le viscère; cette surcharge les fatigue, ils perdent leur ton, leur élasticité et leur irritabilité, parce que leur organisation s'affoiblit. Continuellement distendus par le liquide qu'ils contiennent, ils perdent la faculté de le *retenir*, c'est l'expression des anciens. Alors il se fait un écoulement continuel à-peu-près de la même manière que l'urine qui s'échappe d'une vessie paralysée, parce que son sphincter ne se ferme plus. Le même accident a lieu chez les femmes dont les règles sont supprimées depuis quelque tems, ou qui perdent en moindre quantité : les vaisseaux de la matrice s'engorgent, et, comme dans le cas d'obstruction, les *fleurs blanches* se manifestent.

Ce qu'on nomme *fleurs blanches* dans la vieillesse, est presque toujours le produit des ulcères qui se sont formés dans les engorgemens de la matrice : aussi celles-là sont plus acrimonieuses, elles sont fétides, sanguinolentes, puriformes ou sanieuses. Elles sont accompagnées de douleurs gravatives ou lancinantes, et qui se succèdent réciproquement. Quand le foyer purulent est plein, la douleur devient plus vive, la contraction du viscère qu'elle occasionne expulse la matière qui stasoit dans ses parois; c'est pourquoi l'écoulement n'est pas égal dans tous les tems, ni par la quantité de liquides, ni par la consistance. Il diffère aussi par la fétidité plus ou moins marquée, par la couleur et par son acrimonie.

En général, les filles ont plus rarement des *fleurs blanches* que les femmes. Cette maladie est plus fréquente quand l'utérus a été distendu par la grossesse; quand sa contexture a été viciée en entier ou en quelques-uns de ses points; quand ses vaisseaux ont perdu leur élasticité, ou qu'une humeur acrimonieuse l'a trouvé disposé à le recevoir; ce qui suppose que son organisation a pris par la grossesse un développement qui a occasionné une foiblesse considérable dans le tissu des parties élémentaires dont il est composé.

On a vu des enfans de cinq, six, sept ou huit ans avoir des *fleurs blanches* très-abondantes; chez quelques autres cet écoulement a été plus précoce. Circonstance qui ne doit pas paroître plus étonnante que l'apparition des règles qu'on a observé dans les enfans de tous les âges, à dater de quelques jours après leur naissance.

Quoi qu'il en soit, les femmes qui ont cet écoulement deviennent paresseuses, tristes et languissantes : elles perdent l'appétit, elles deviennent maigres, elles ont de la difficulté à respirer après avoir un peu marché : leur pouls est petit, vermiculaire : tous les viscères tombent dans l'affaissement : la digestion devient

difficile : les paupières se gonflent, parce qu'il y a cachéxie, après un certain tems, faute de nutrition ; aussi deviennent-elles hydropiques. Je ne crois pas avec les anciens, que l'humeur des *fleurs blanches* qui est sans acrimonie, descende de la tête par *distillation*, et que celle qui est acrimonieuse, tire sa source de l'estomac : la réfutation de cette doctrine se trouve dans l'article où j'ai traité des menstrues.

Quand la matière des *fleurs blanches* seroit sans acrimonie dans son invasion, elle ne cause pas moins de grands désordres dans la substance da la matrice, après un certain tems. La portion qui séjourne dans les lacunes ou les sinus de ce viscère, acquiert par la fermentation une sorte de putridité qui s'augmente par la suite. Le liquide dégénéré irrite les parties avec lesquelles il est en contact, il les enflamme, et produit à la longue des ulcères, dont la curation devient très-difficile. Cette théorie explique pourquoi, sans cause manifeste, un écoulement de matière qui étoit homogène et sans odeur dans ses commencemens, prend ensuite différentes nuances, devient fétide, irritant, &c. Ces observations n'avoient point échappé aux médecins grecs, qui assurent que les *fleurs blanches* invétérées, quoiqu'elles aient été formées par une matière douce et sans acrimonie lors de leur apparition, sont cependant toujours accompagnées d'ulcères à la matrice.

Les hémorragies qui affoiblissent la constitution, la suppression fréquente de la transpiration, qui répercute cette matière et rend le sang plus séreux, l'habitation des lieux humides et marécageux qui relâche le tissu des solides, le défaut d'exercices nécessaires à l'expulsion de la sérosité superflue, le chagrin qui gêne la circulation la rend languissante, qui occasionne une décomposition dans les humeurs, les alimens cruds, de difficile digestion, trop séreux et trop relâchans, une atmosphère humide et chaude qui ramollit la texture des solides, des humeurs âcres qui atténuent les principes du sang, les embarras des viscères du bas-ventre qui nuisent à la liberté du mouvement circulatoire, &c. sont les causes prédisposantes des *fleurs blanches*. A celles-là, on ajoutera une organisation foible, naturelle ou accidentelle, des vices héréditaires dans les fluides ou les solides.

En examinant la matrice des femmes qui ont eu des fleurs blanches, on y reconnoît les signes suivans : sa cavité est couverte d'un mucus diaphane, ou sans transparence, jaune, vert ou blanchâtre, doux ou acrimonieux, sans odeur ou un peu fétide. Si on essuie la matière qui enduit l'utérus et qu'on comprime ses parois, elles versent une humeur semblable à celle qu'on avoit enlevée. Le col du viscère et la couronne qui le termine, sont quelquefois les parties qui fournissent la plus grande quantité de cette liqueur. On la trouve chez d'autres sujets au fond de l'utérus, pendant que ses parties inférieures paroissent saines. La surface (je parle toujours de l'interne) est quelquefois inégale : on y observe de petits tubercules disséminés en différentes places, ils ont quelque ressemblance à des verrues. Quelques viscères donnent une matière plus tenue ; elle part du fond, tandis que celle qui découle du col est plus visqueuse, plus épaisse et plus colorée. Chez les femmes qui ont cette espèce de maladie, le col de l'utérus est engorgé et plus volumineux ; circonstance qui est presque constante chez celles qui ont un écoulement acrimonieux et purulent.

On a trouvé des vésicules qui contenoient une sérosité muqueuse ; d'autrefois, les sinus devenus plus spacieux, étoient remplis d'une sérosité semblable. On a vu ces vésicules dans les parois de la matrice et dans le col de ce viscère ou à leur surface interne ; car, d'après les anatomistes, leur siége varie infiniment, puisqu'elles sont placées indistinctement dans tous les points de ce viscère, en les considérant chez les différens sujets qui en ont fourni des exemples. Quelques-unes des vésicules contiennent aussi un mucus épais, tandis que les voisines sont remplies d'une eau ténue.

Il paroît constant, d'après les observations de Graaff et d'Higmore, que les sinus, ainsi que les vaisseaux de l'utérus, sont terminés par des orifices capables de contractions, mais que la perte de leur élasticité suffit pour donner lieu aux fleurs blanches séreuses. J'ai dit ci-dessus quelles étoient les causes qui pouvoient leur faire perdre cette action tonique ; dans ce cas les orifices dont je parle sont la source de ces fleurs blanches abondantes et continuelles qui inondent les femmes. Quant à l'humeur diversement colorée qui s'écoule par l'orifice de l'utérus, on ne peut pas se dissimuler que les tubercules, dont j'ai décrit le caractère dans l'article précédent, ne lui donnent ordinairement issue. On n'auroit pas encore un vrai diagnostic de cette sorte de cause sur le signe que j'indique, puisque les sinus de la matrice, sans lésion apparente de son tissu fibreux, sans excroissances visibles à la surface, contiennent quelquefois une humeur semblable, et la versent dans la cavité de ce viscère. Il restera donc toujours indécis, quelqu'écoulement qui existe, (si on en excepte toutefois celui qui auroit un caractère purulent ou sanieux), si la surface et la substance de la matrice sont dans un état sain.

Je ne donnerai pas le nom de *fleurs blanches*

aux pertes purulentes, qui dépendent des abcès qui ont un passage par la matrice. On a mal désigné cet écoulement, dont on lit l'histoire dans les mémoires de l'académie des sciences, année 1700, observation V. parce qu'un abcès des ovaires, dont le pus s'écoule par la trompe et la matrice, n'a aucune ressemblance avec la maladie que j'appelle *fleurs blanches*. Morgagni n'a pas été exempt de cette erreur qui est générale; la nature de ces affections étant absolument dissemblable, elles ne doivent point être confondues sous la même dénomination.

En se rappellant les causes des *fleurs blanches*, on ne sera point étonné que cette maladie soit aussi rebelle chez la plupart des femmes. Quand elle est récente, et qu'elle est due à la foiblesse des vaisseaux utérins, on la guérit assez facilement; mais quand le tissu de la matrice a éprouvé une sorte de destruction, quand la matière de l'écoulement sort des tubercules que j'ai décrit ci-dessus, la guérison est toujours très-difficile, et assez souvent impossible. Les fleurs blanches, chez les femmes qui ont des obstructions considérables, persistent ordinairement jusqu'après la guérison des engorgemens. L'acrimonie des fluides est encore une des causes qui rend cette maladie rebelle. Il n'est pas vrai, comme les auteurs l'assurent, que la curation soit toujours plus facile chez les jeunes filles que chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans. Les médecins qui ont hasardé ce système, n'avoient pas connoissance de l'existence d'une sorte de destruction de la surface interne de la matrice, dont j'ai donné ci-dessus les caractères, et qu'on rencontre chez les jeunes filles comme chez les femmes âgées; moins fréquemment, à la vérité, chez les premières que chez les autres. Il n'en résulte pas moins de ces remarques qu'on a faites à l'inspection des parties de la génération, que l'âge ne donne pas un prognostic assuré sur la possibilité de la guérison. Les fleurs blanches qui tirent leur origine des humeurs répercutées sont plus difficiles à détruire que les autres, et à proportion du tems qu'elles ont duré, elles marchent vers l'incurabilité, parce que l'acrimonie des fluides qui leur ont donné naissance, a altéré l'organisation de la matrice; quand ces désordres ont lieu, les médicamens sont devenus presqu'inutiles.

Les praticiens qui nous ont précédé pensent que les femmes attaquées de fleurs blanches ne deviennent jamais mères, quand l'écoulement est abondant; Hyppocrate dit positivement que la semence perd son énergie en se mêlant avec l'humeur des fleurs blanches, et que si les femmes, qui ont moins d'écoulement, conçoivent quelquefois, le fœtus n'arrive pas au terme ordinaire de la gestation; ces propositions sont vraies en général, mais elles souffrent aussi de nombreuses exceptions; l'expésience prouve tous les jours, dans les grandes villes, que la plupart des femmes ont des fleurs blanches, et que cependant elles deviennent mères.

Il faut convenir aussi qu'on se méprend souvent sur le caractère de cette maladie, en confondant la gonorrhée avec elle; et comme la première a son siege dans le vagin, l'impregnation n'est pas impossible quelqu'abondante que soit la matière qui s'écoule au dehors. Pour mieux concevoir ce qu'il faut entendre par les exceptions dont j'ai parlé ci-dessus, on lira l'article *conception* et *gonorrhée*.

Pour déterminer un plan de curation convenable à la maladie dont je parle, il est nécessaire d'avoir égard à ses causes. Chez les femmes d'un tempéramment pituiteux, affectées de fleurs blanches, on aura égard à la nature du sang. On leur prescrira, comme médicamens, un régime chaud composé de viandes les plus nourrissantes, comme le bœuf, le mouton, la perdrix, le chapon, les poules et les oiseaux qui habitent les montagnes. Elles mangeront rarement du poisson. On ne leur permettra que celui qui a une chair ferme et cassante, comme le brochet, la perche, la truite, &c. on le fera cuire au vin. On leur servira les viandes rôties ou cuites sans pordre leurs sucs. Ainsi les ragouts leur conviendront. On leur interdira les viandes glaireuses, comme le veau, le cochon, et celles des jeunes animaux. Elles useront de légumes chauds, comme le celeri, les asperges, les artichauds, la pimprenelle, le cresson, les raiforts. Elles pourront manger des fruits cuits avec les semences d'anis, de fenouil, de coriandre, des confitures sèches; mais sur-tout les écorces de citron, de limon, d'oranges, &c.: elles éviteront, avec le plus grand soin, les légumes et les fruits aqueux. Elles boiront du vin fortifiant, comme celui de Bourgogne ou de Bordeaux, avec une quantité d'eau convenable. Elles habiteront des lieux où l'on respire un air pur et sec, les plaines élevées et peu spacieuses, le côté des montagnes exposé au levant ou au midi. L'exercice leur convient pour dissiper l'excès d'humidité dont leur chair est remplie. Mais elles ne s'exposeront pas aux vents froids qui soufflent au commencement de la nuit, sur-tout dans les tems où la rosée est abondante. On leur prescrira un sommeil de médiocre durée, parce que, quand il est trop prolongé, il rend la circulation languissante et occasionne de l'affoiblissement.

Il est indispensable de purger les femmes qui ont des fleurs blanches pituiteuses, pour débarrasser la matrice des humeurs catharrales qui

s'y amassent : on leur donnera les pilules cochées mineures, ou un purgatif de la même espèce. On préparera les humeurs par les apozèmes suivans. Prenez des racines de souchet et d'iris de Florence, d'angélique, de zédoaire, d'ænula campana, de chaque une once : des feuilles de bétoine, de marjolaine, de mélisse, de pouillot, d'origant et de calament, une poignée; de sommités, de thim et de sauge, une demie poignée; de semences d'anis, de fenouil, de séseli, trois gros; de réglisse rapée, de raisins passerilles, une once; de sené mondé, deux onces; de semence de carthame broiées et de polipode de chêne, une once; d'agaric, de turbith et d'hermodacte, trois gros : de gengenbre et de girofle, un gros : de fleurs de stléchas, de romarin, de lavande et de sauge, une poncée. On fera cuire le tout dans cinq demi-septiers d'eau, réduits à une pinte; on passera & dans la colature on dissoudra quatre onces de sucre fin On partagera cet aposème en quatre prises. La malade en prendra une chaque matin à jeun. Le cinquième jour on la purgera une seconde fois. On terminera la curation par la tisane de vinaclie, aussi long-tems continuée que la circonstance l'exigera. On observera l'effet de ce dernier remède, et on modérera son action quand on le jugera convenable. La cure des fleurs blanches séreuses sera comme celle de la même manière, c'est-à-dire, par les purgatifs et l'aposème que j'ai indiqué ci-dessus, mais au lieu de tisane de vinaclie, on prescrira les tisanes sudorifiques ou mieux encore les infusions ou les vins antiscorbutiques.

Les fleurs blanches qui auront pour origine une humeur acrimonieuse, répercutée ou critique; exigent l'application d'un large vésicatoire à l'intérieur d'une des cuisses. Par ce moyen on débarrassera la matrice de l'irruption de cette humeur. On prescrira en même-tems les incisifs ou les apéritifs propres à combattre l'espèce d'acrimonie qui aura donné lieu à l'écoulement.

Quand les obstructions auront occasionné des fleurs blanches, on guérira l'une et l'autre maladie en même tems : parce que les apéritifs qu'on met en usage dans la cure des engorgemens, et les purgatifs qu'on unit à ces médicamens, tariront les fleurs blanches : à moins qu'un vice dominant n'entretienne leur écoulement. Or, le traitement rentrera dans l'espèce de ceux qui sont exposés précédemment.

Si la maladie a été prolongée, elle a diminué les forces digestives et vitales; il est donc indispensable de prescrire des remèdes qui en même-tems tarissent la source des fleurs blanches, et fortifient les viscères de la digestion: c'est pourquoi les toniques, les amers et les purgatifs de cette dernière classe, sont très-utiles dans la cure de cette maladie, lorsqu'elle est invétérée.

Les fleurs blanches qui succèdent aux grandes hémorrhargies, celles qui naissent de la foiblesse du systême vasculaire, se guérissent par l'exercice, les eaux martiales, les eaux thermales, salines, les infusions ou les décoctions des végétaux amers et legèrement purgatifs, comme la rhubarbe, la racine d'eupatoire d'Avicene, les préparations de gentiane données à petite dose, et celle de quinquina mêlée aux purgatifs.

Si l'écoulement fait soupçonner un vice particulier dans la substance de la matrice, ou l'humeur est purulente, ou elle a un autre caractère. Dans le premier cas, on fera le traitement des ulcères de l'utérus, et je ne m'occuperai pas de cet objet dans cet article. Dans le second, on prescrira l'usage des décoctions de saponaire, unies aux apéritifs doux. On fera des injections dans la matrice, (si l'orifice est assez ouvert pour le permettre) avec l'eau d'orge, l'eau de miel ou la décoction même de saponaire, les eaux minérales salines, comme celles de Bourbonne ou de Barèges, ou une eau marinée, en observant que celle-ci ne contienne pas plus d'un gros de sel marin en dissolution, par pinte d'eau. Le traitement intérieur consistera dans l'usage des apéritifs et des médicamens capables de fondre les tubercules de la matrice; à cet égard il aura une grande ressemblance à celui qui convient aux obstructions.

On n'oubliera pas que l'humeur des fleurs blanches, en séjournant trop long-temps dans le vagin, irrite ses parois, les enflamme et donne naissance à la gonorrhée. Pour éviter les accidens dont je parle, on engagera les femmes à faire un usage fréquent des lotions et des injections, appropriées au caractère de la maladie. Si les sinus du vagin sont irrités, si la gonorrhée est unie aux fleurs blanches, on fera un traitement mixte.

De quelque nature que soient les fleurs blanches, les indications générales exigent qu'on détourne l'humeur qui se porte habituellement sur la matrice, par les révulsifs, tels que les vésicatoires, les sétons, les cautères, &c. Soit qu'on considère cette maladie comme un catharre de la matrice, soit qu'elle dépende d'une humeur différente de la catharrhale, comme une cacochimie commençante, il est nécessaire de lui donner un écoulement au-dehors, pendant qu'on en tarit la source par des purgatifs.

Roderic conseille les saignées répétées. Elles ne sont utiles qu'aux sujets habituellement sanguins, elles seroient très-nuisibles aux pituiteux. Les premiers sont attaqués de fleurs blanches, quand l'excès de sang rend la circulation languissante, quand la nourriture fournit une trop grande quantité de chyle, et que ce dernier ne peut pas être suffisamment atténué par l'action des vaisseaux. Cette circonstance est assez ordinaire parmi les femmes qui se livrent au plaisir de la table, et qui ne sont pas modérées dans leur appétit; mais en les saignant, on aura toujours égard aux forces vitales. Elles deviennent souvent cacochimes lorsque le tempéramment est sanguin-bilieux. L'humeur qui sort de la matrice a beaucoup d'acrimonie, elle corrode quelquefois les parties avec lesquelles elle est en contact, elle enflamme le vagin; les bains sont indispensables pour modérer l'irritation qui accompagne cet état.

Les ventouses scarifiées sont plus utiles que les saignées dans une cacochimie commençante, parce qu'elles ne causent pas une aussi grande foiblesse que cette dernière évacuation. Si la pituite est l'humeur dominante, pour en retirer le succès qu'on peut en attendre, il faut réitérer bien des fois leur application. On préparera les femmes à l'usage des ventouses par des boissons altérantes, comme la décoction de squine, de salsepareille, de bourrache, de réglisse; elles en prendront une pinte chaque matin, pendant huit jours, ensuite on les purgera, ainsi que je l'ai indiqué plus haut.

On préparera les bilieuses par les décoctions de fumeterre, de scolopendre, de raisins de corinthe, d'aigremoine, d'eupatoire d'Avicenne, de polypode; auxquelles on ajoutera les syrops acides, de limon, de citron, de vinaigre, &c. pourvu que les nerfs n'en soient point affectés. Ensuite on les purgera avec la casse, les tamarins, les sucs et les syrops de roses, de fleur de pêcher, de violettes, &c. puis on leur prescrira un régime humectant et tempérant pour diminuer l'acrimonie des humeurs. Les eaux gaseuses leur sont très-nécessaires. On réitérera les purgatifs tous les huit jours, afin de tarir la source des fleurs blanches.

Quand les premières voies seront remplies de saburres, on commencera la curation par un vomitif, tel que l'ypecacuanha; ensuite on passera aux remèdes que j'ai prescrit plus haut, en suivant l'indication que les circonstances présenteront.

Quelle que soit la cause des fleurs blanches, il est nécessaire d'avoir égard à l'écoulement des menstrues, parce que le défaut d'évacuation suffisante des règles donne souvent lieu à cette maladie. J'ai vu un grand nombre de femmes guéries de fleurs blanches, quand les règles ont eu leur écoulement habituel. C'est pourquoi les eaux minérales purgatives sont si avantageuses à la plupart des malades; elles débarrassent les vaisseaux de l'utérus, de l'empâtement qui naît du défaut de menstruation, les règles coulent librement, et les fleurs blanches cessent d'elles-mêmes. (M. Chambon).

FLORAC. (*Eaux Min.*).

C'est une petite ville du Gévaudan, sur le Tarn, à 4 lieues sud-est de Mende, où se trouve une eau minérale froide, que M. Girard croit aérienne, saline et martiale. Samuel Blanquet en avoit déjà parlé dans son *Examen des Eaux du Gévaudan*, *Mende*, 1718, *in-8°*. Il seroit utile que ces eaux fussent encore analysées. (M. Macquart).

FLORET. (Saint) (*Eaux Min.*)

C'est un lieu voisin de Saint-Cirgue dans la Haute-Auvergne. On y trouve des eaux minérales froides, qui contiennent un sel qui approche du vrai nitre. (*Duclos*, *p.* 151.) (*Raulin*, *p.* 286). (M. Macquart).

FLORUS étoit médecin de la mère de Drusus. C'est ainsi que le dit *Aëtius*; mais comme il y a eu plusieurs Drusus, on est embarrassé de fixer l'âge de *Florus*. Peut-être s'agit-il ici de Drusus, on est embarrassé de fixer l'âge de *Florus*. Peut-être s'agit-il ici de Drusus Germanicus, comme du plus fameux. Il étoit fils de Livie, que Tibere Néron céda à Auguste, lors même qu'elle étoit grosse de cet enfant: et à ce compte, *Florus* a vécu vers le commencement de l'ère chrétienne. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FLOYER, (Jean) médecin Anglois, naquit à Hintes dans la province de Stafford vers l'an 1649. Il prit ses degrés en philosophie dans l'université d'Oxford, et passa ensuite aux écoles de médecine de la même ville, où il fut reçu docteur le 8 juillet 1680. Il se rendit à Lichfield, ville considérable de sa province, où il se mit à étudier la nature aux lits des malades. Il eut bientôt la confiance des principaux habitans. Ses talens et ses succès lui firent une réputation brillante: le roi l'honora du titre de chevalier.

Ce médecin étoit grand partisan des bains froids; il n'a rien négligé pour les remettre en vogue, et pour en faire sentir l'utilité et la sureté. Il les vante beaucoup pour les maladies des nerfs, le rhumatisme, les varices, &c; il prétend

prétend que la chartre n'est devenue si commune en Angleterre, que depuis le tems qu'on a aboli l'usage de baptiser les enfans par immersion. Parmi les ouvrages de *Floyer*, il y en a qui n'ont point d'autre objet que d'établir cette doctrine.

Voici les titres sous lesquels les uns et les autres ont paru,

The Tonchstone of Medicines. Londres, 1687, 1691, *in*-8.

Il a intitulé cet ouvrage, Pierre de touche des médicamens tirés des règnes végétal, minéral et animal; cette pierre de touche, par rapport aux plantes, c'est le goût et l'odorat.

The preternatural state of animal humors described by their sensible qualities, c'est-à-dire, état non naturel des humeurs animales démontré par leurs qualité sensibles. Londres, 1696, 1698, *in*-8.

Il y établit la doctrine des fermens.

An enquiry into the right use of baths, ou, Recherches sur l'usage et l'abus des bains chauds, froids et tempérés. Londres, 1697, *in*-8.

Cet ouvrage a paru sous différens titres, comme: *Ancient Psychrolusie revived* Londres, 1702, *in*-8. La matière est plus amplement détaillée dans cette autre édition: *History of hot and cold bathing ancient and modern*, *with an Appendix of D. Baynard*. Londres 1709, *in*-8, et encore 1715, 1722, sous le même format. En Allemand, Breslau, 1749, *in*-8.

A Treatise of the asthma, ou, Traité de l'Asthme. Londres, 1696, 1710, 1726, *in*-8. En François, Paris, 1761, *in*-12.

The Physicians Pulse-Watch, c'est-à-dire, Horloge Médicinale pour toucher le pouls. Londres, 1707, 1710, deux volumes *in*-8. En Italien, Venise 1715, *in*-4, sous le titre d'*Orivolo del polso*.

L'Auteur y détermine le nombre des pulsations qui se font sentir dans un tems donné, et qui sont propres aux sujets de différens âges, sexes, tempéramens, et même aux différens tems de la journée.

Medicina Geronica of preserving old mens health, with an appendix concerning the use of oil and unction and a letter on the regimen of jounger years. Londres 1725, *in*-8. Cette édition est la seconde.

Il y propose différens moyens tirés du régime, pour mettre les malades à l'abri des exhalaisons qui émanent de leurs corps, et qui sont si capables de nuire quand on néglige d'en purger les chambres. (M. Goulin.)

FLUDD, ou DE FLUCTIBUS, (Robert) fécond écrivain, étoit de Milgate dans la province de Kent, où il naquit en 1574. Il s'attacha dans sa jeunesse à la profession des armes; mais s'étant ensuite tourné du côté de l'étude de la médecine, il fut reçu docteur à Oxford le 16 mai 1605. La pratique ne fut pas d'abord ce qui l'occupa: ce ne fut qu'après avoir voyagé pendant six ans dans les principaux royaumes de l'Europe, qu'il songea à venir l'exercer à Londres, où il devint membre du collège des médecins. Il mourut dans cette ville le 8 septembre 1637.

Fludd étoit de la société des frères de la rose-croix, et même un des frères les plus zélés. *Libavius* le mit de mauvaise humeur en attaquant cette société; et ce fut pour la défendre qu'il écrivit l'apologie dont on trouvera le titre parmi ses autres ouvrages. Cet auteur est si obscur dans ses écrits, qu'il est à-peu-près inintelligible; il avoit d'ailleurs l'esprit si tourné du côté du fanatisme, qu'il y renouvelle les rêveries des Rabbins, et qu'il les pousse même plus loin qu'eux. Il est plus estimable du côté des mathématiques, et sur-tout de la méchanique qu'il entendoit assez bien; mais pour sa médecine, ce n'est qu'un tissu de superstitieuses bagatelles. Il savoit cependant se faire valoir auprès des malades, et il leur inspiroit une confiance qui les disposoit à la guérison.

Ses ouvrages ont été plus estimés dans les pays étrangers qu'en Angleterre, où il n'y a guères que *Jean Selden* et fort peu d'autres qui en aient parló. Voici leurs titres et leurs éditions.

Utriusque cosmi, majoris et minoris, technica Historia. Oppenheimii, 1617, deux volumes *in-folio*, avec figures.

Tractatus Apologeticus integritatem Societatis de Rosea cruce defendens. Lugduni Batavorum, 1617, *in*-8,

Monochordon mundi symphoniacum, *seu*, *Replicatio ad Apologiam Joannis Kepleri. Francofurti*, 1622, *in*-4.

Anatomiae Theatrum triplici effigie designatum. Francofurti, 1623, *in-folio*.

Philosophia sacra et verè christiana, *seu*, *Meteorologia cosmica. Ibidem*, 1626, 1631, *in-folio*.

Integrum morborum mysterium. Ibidem, 1631, *in-folio*.

De morborum signis. Ibidem, 1631, *in-folio*. Ces deux ouvrages font partie de celui intitulé : *Medicina catholica*.

Clavis Philosophiae et Alchimiae Fluddanae. Francofurti, 1633, *in-folio*.

Philosophia Mosaïca. Goudae, 1638, *in-folio. Amstelodami*, 1640, *in-folio*.

Pathologia Daemoniaca. Goudae, 1640, *in-folio*. (M. Goulin.)

FLUER, v. act. (*Voyez* Flux).
(M. Mahon).

FLUOR. (*Pharm.*)

Ce mot signifie, en pharmacie, toute matière fluide; on dit un acide *fluor*, alcali volatil *fluor*, &c. En minéralogie, il est employé pour désigner un spath très-fusible au feu, et qui est connu dans la nomenclature moderne sous le nom de fluate de chaux natif. (*Voyez* le Dictionnaire de Chimie. (M. Fourcroy.)

FLUX, s. m. (*Pathol.*)

Ecoulement ou évacuation d'humeurs, dont les espèces varient, suivant l'organe par où se fait le *flux* et l'humeur qui en découle. Ainsi il y a des *flux de bouche*, (*voyez* Salivation); des *flux de ventre*, (*voyez* Diarrhée, Dévoiement, des *flux* Coeliaques, Hépatiques, Lientériques, Menstruels, Hémorrhoïdaux, &c. (*Voyez* ces mots).
(M. Chamseru).

Flux coeliaque. (*Voyez* Passion *cœliaque*).
(M. Chamseru)

Flux hépathique. (*Voy.* Hepatirrhaea).
(M. Chamseru).

Flux Lientérique. (*Voyez* Lientérie).
(M. Chamseru).

Flux de ventre. (*Voyez* Diarrhée, Dévoiement). (M. Chamseru).

FLUVIATILES. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de *fluviatiles* aux poissons et aux coquillages qui habitent les rivières et les fleuves, pour les distinguer des poissons et des crustacés de mer; quoiqu'ils servent également à la nourriture des hommes. La qualité différente de l'élément qu'ils habitent leur donne aussi des propriétés particulières, dont nous avons soin de donner connoissance à chacun des articles relatifs aux poissons et aux coquillages, soit qu'ils soient *fluviatiles*, soit qu'ils viennent de la mer. Nous ne les répéterons pas ici. (M. Macquart).

FOES. (Anuce) (*Anutius Foësius*).

Né à Metz en 1528. Il fit ses études à Paris, s'attacha particulièrement à la médecine, et se fit recevoir bachelier en 1556. De retour dans sa patrie, il y exerça son art avec honneur, et ses talens lui acquirent une grande réputation. Plus passionné pour l'étude que pour une vaine gloire, il refusa toujours de s'attacher aux ducs de Lorraine, quelque desir qu'eussent ces princes de l'attirer auprès d'eux. Dès l'âge de 30 ans il traduisit en latin le second livre d'Hippocrate des maladies populaires, et y ajouta des commentaires. Cet ouvrage parut en 1560, sous ce titre : *Hippocratis coi liber secundus de morbis vulgaribus, difficillimus et pulcherrimus : olim à Galeno commentariis illustratus, qui temporis injuria interciderunt : nunc vero pene in integrum restitutus, commentariis et latinitate donatus. Basileae*, 1560, in-8°.

Il publia en 1561 *Pharmacopaea medicamentorum omnium, quae hodiè ad publica medentium munia officinis extant, tractationem et usum ex antiquorum medicorum praescripto continens. Basileae*, 1561, in-8°.

Il publia ensuite son *Nomenclator*, sous le titre suivant : *Œconomia Hippocratis alphabeti serie distincta, in qua dictionum apud Hippocratem omnium, praesertim obscurorum, usus explicatur et velut ex amplissimo penu depromitur : ità ut lexicon Hippocraticum merito dici possit. Francofurti*, 1588, *in-fol.*

Aussi-tôt que cet Ouvrage parut, les médecins françois, allemands et italiens, sollicitèrent *Foës* d'entreprendre la version entière des Œuvres d'Hippocrate. Il l'entreprit et acheva ce magnifique ouvrage, qui le met au rang des meilleurs interprètes et qui est encore aujourd'hui la version d'Hippocrate la plus estimée. Cet ouvrage est intitulé : *Magni Hippocratis, medicorum omnium facile principis, opera omnia, quae extant, in octo sectiones ex Erotiani mente distributa : nunc recens latina interpretatione et annotationibus illustrata. Francofurti*, 1595. — *Idem*, 1603, *in-fol. Genevae*, 1657, 2 vol. *in-fol.*; grec et

latin, avec l'*Œconomia* du même, formant le deuxième volume.

Anuce Foës passa sa vie dans un travail continuel; il mourut dans sa patrie en 1595, âgé de 68 ans. Il est un des douze illustres Messins, dont M. Louis, chirurgien célèbre de Paris, et qui lui-même est originaire de Metz, a fait faire les bustes en marbre blanc, pour être placés dans l'hôtel-de-ville de sa patrie. Son fils François, et son petit-fils, suivirent la même profession que lui; le dernier mourut à Metz au mois de Mai 1655. (M. Andry).

FOETUS. (*animation du*) (*Méd. légale.*) (*Voyez* Animation). (*Méd. légale*).
(M. Mahon.)

FOETUS (Ouverture du) *A. de Méd. légale.*)

L'ouverture du cadavre d'un adulte dont on suspecte le genre de mort doit être faite avec des précautions, auxquelles on n'est pas obligé de s'asservir, lorsqu'il n'est question que d'acquérir des connoissances anatomiques, ou de déterminer quels ont été les ravages d'une maladie. Nous avons exposé en détail en quoi ces précautions consistoient. (*Voyez* l'article Cadavres. (ouverture des) (*Méd. légale.*)

Mais, outre ces précautions générales nécessaires dans tous les cas de médecine légale, il en est de particulières et d'également indispensables quand il s'agit de constater un infanticide. Celui de tous les crimes qui répugne le plus à la nature semble en effet devoir être prouvé plus qu'aucun autre; et la moindre présomption en faveur d'une mère prévenue d'infanticide doit, si elle a été négligée, tenir en suspens les ministres des loix, et les porter à croire plutôt au doux penchant qu'inspire la maternité, qu'à une férocité qui sera toujours inexplicable. On trouve cependant dans les nombreuses collections d'Alberti, de Valentini, &c. que la plupart des rapports faits sur des cas d'infanticide sont remplis de détails inutiles et d'épreuves ridicules; qu'ils sont dépourvus de ces recherches, et de ces faits solides, qui seuls peuvent faire juger avec précision à quel point de maturité le *fœtus* étoit parvenu, s'il a vécu avant, pendant ou après l'accouchement, et enfin quel a été le genre de sa mort. On seroit tenté de croire la plupart de ces rapports antérieurs à l'époque à laquelle les sciences se sont renouvellées, et ou l'anatomie et la physiologie qu'on peut appeller le flambeau de la médecine légale, ont fait de si grands progrès. Mais moins il est facile, même en réunissant tous les indices, de constater et le genre de mort, et si une légère étincelle de vie a brillé après la naissance; plus on doit s'efforcer de ne rien omettre de ce que l'examen du corps d'un nouveau-né peut offrir aux yeux de l'anatomiste qui cherche à découvrir la vérité. Discerner dans les meilleurs auteurs les signes qui caractérisent avec le plus de certitude le degré de maturité et de force, la présence ou l'absence de la vie du *fœtus*; écarter ceux qui sont d'une fausseté palpable; peser dans une balance exacte les signes douteux, afin de ne donner à chacun ni trop ni trop peu d'importance; voilà, dit M. Dreyer, ce qui reste encore à faire pour éclairer certaines questions de médecine légale relatives à l'infanticide, en profitant des progrès que l'anatomie et la physiologie ont faits depuis un siècle.

L'ordre que l'on suit, lorsque ces deux sciences nous servent de guides, est celui à la faveur duquel les premières recherches laissent dans toute leur intégrité les parties qui doivent faire l'objet des recherches subséquentes.

Mais il y a une infinité de choses, étrangères par elles-mêmes au corps du nouveau-né, dont la connoissance préliminaire porteroit un grand jour sur la question proposée, en conduisant naturellement le médecin chargé de faire l'ouverture d'un *fœtus* à l'examen plus attentif de certaines parties, et en le rendant soigneux et exact jusques dans les moindres détails. On doit compter parmi ces diverses considérations l'âge de la mère; sa santé avant et après l'accouchement; si sa grossesse a été exempte, ou accompagnée, d'incommodités; si c'est sa première couche, ou si elle en a déjà essuyé plusieurs; quel étoit l'état de la gorge, et quel il est; si lors des douleurs du travail il y a eu perte de sang, et si le placenta s'est détaché prématurément, ou si le contraire a eu lieu; combien de tems l'arrière-faix est resté dans la matrice; quelle quantité de sang a accompagné sa sortie; quelle marche a tenu cette hémorragie, et quand la couleur du fluide s'est altérée; si l'accouchée a eu ses douleurs au moment où elle s'y attendoit le moins, et si elles ont continué et augmenté jusqu'à la sortie du *fœtus*; si le travail a été long; si au moment de la sortie la mère étoit debout, ou assise, ou couchée; si l'enfant, étant hors de la matrice, a poussé quelque cri, ou manifesté quelque mouvement; si le cordon ombilical a été lié, par qui, par la mère, ou par d'autres; si on n'a fait qu'une ligature, ou si on en a fait deux, une du côté de l'enfant et l'autre du côté de la mère ou du placenta; si, quand on a lié le cordon, il étoit encore entier, ou déjà rompu; si on a procédé de bonne heure à la ligature; si on a soufflé de l'air dans la bouche de l'enfant; si, en sup-

posant que l'accouchement a été subit et momentané, le *fœtus* est tombé, et de quelle hauteur ; lorsque cette circonstance a lieu, que c'est une première couche, et que l'enfant est venu à terme, il est presque impossible alors que la fourchette n'ait pas été déchirée. Il est si facile de s'en éclaircir, et il ne faut pas même négliger de constater si l'endroit où l'enfant est tombé en s'échappant de la matrice étoit dur, anguleux, ou si le *fœtus* a été reçu, au contraire, sur une substance molle et incapable de le blesser ?

On cherchera encore à savoir si on a laissé le *fœtus* exposé à l'action du froid, et pendant combien de tems on a négligé de lui donner les soins convenables ; si on lui a intercepté toute communication avec l'air, soit en le plaçant sous des couvertures, soit par tout autre moyen ; quelle étoit la température de l'atmosphère en général, et en particulier celle du lieu dans lequel il étoit ; quel étoit ce lieu, et combien de tems l'enfant y a été abandonné ; si ce lieu étoit rempli de son sang, la ligature n'étant pas faite ; si on l'y a retrouvé couvert de sang ou d'autres matières ; s'il étoit dans une position renversée complettement, ou inclinée, ou droite ; à quelles qualités de l'air le cadavre a été exposé, avant qu'on en fit l'ouverture ; avec quelles précautions a-t-il été conservé et gardé. Un ennemi de l'accusée ne peut-il pas avoir la scélératesse d'imprimer des signes d'une violence quelconque à son enfant qu'une mort naturelle aura emporté ?

Toutes ces circonstances, et plusieurs autres encore que l'on pourroit appeller extrinséques relativement à l'examen anatomique du cadavre, sont souvent constatées la plupart dans les perquisitions faites par les ministres de la loi. Mais on en néglige quelquefois d'essentielles, dont la connoissance rendroit beaucoup plus facile la découverte de la vérité.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur de longues explications, pour faire sentir comment chacune d'elles en particulier peut contribuer à faire parvenir à ce but si desirable. Ce détail nous meneroit trop loin ; et d'ailleurs nous aurons occasion dans la suite de cet article de revenir sur la plupart, ou au moins sur les plus importantes.

L'arrière-faix fournit quelquefois des indices qui ne sont point négliger. Lorsqu'il est d'une consistance inégale dans ses différentes régions, qu'on y rencontre ou des duretés squirreuses, ou des concrétions graveleuses, ou des hydatides; on est en droit de conclure, sur-tout quand d'autres signes viennent à l'appui, non-seulement que le *fœtus* n'étoit pas à terme, mais encore qu'il étoit privé de vie dans la matrice. La consistance naturelle de l'arrière-faix est déterminée; mais cependant elle est plus aisée à connoître par l'habitude que par aucune définition. Elle diminue lorsque le *fœtus* meurt dans la matrice ; et une teinte livide et verdâtre remplace alors une couleur vive. Au reste, ce signe est équivoque, puisque l'air et un commencement de putréfaction peuvent également lui donner naissance. Le placenta par sa partie convèxe qui regarde l'utérus paroît comme composé de plusieurs petits placenta réunis les uns aux autres. Un de ceux-ci étant quelquefois moins adhérent à la masse que dans l'état naturel, si, soit au commencement du travail de l'accouchement, soit quand il se prolonge, le placenta se détache de la matrice ou en totalité, ou à l'endroit vers lequel le placenta partiel tenoit moins fortement à la masse formée par tous les autres ; les vaisseaux ombilicaux qui alloient de la masse au placenta partiel se rompent nécessairement, et cet accident se manifeste par l'hémorragie utérine qui en est l'effet. Cette hémorragie peut faire perdre au *fœtus* tout son sang. On doit par conséquent faire une grande attention à cette cause, parce qu'alors la preuve de l'infanticide que l'on tire de l'omission de la ligature et du vuide des vaisseaux sanguins est entièrement illusoire. (*Voyez* CORDON OMBILICAL.) (*Méd. légale.*)

On examinera encore si les vaisseaux ombilicaux du placenta sont flasques, vuides de sang, quoique l'on ait trouvé la ligature faite au cordon ombilical; ou si, quoiqu'elle n'ait pas été pratiquée, ils contiennent plus ou moins de sang coagulé ?

Le tissu spongieux dans lequel sont renfermés les deux artères et la veine ombilicale est rempli d'une humeur gélatineuse dont la consistance et la quantité peuvent varier. Si c'est en moins, le cordon paroît grêle, et d'un rouge vif; si c'est en plus, il est épais, et sa couleur, qui est fournie par le sang de ses vaisseaux, et sur-tout celui de la veine ombilicale, ne se manifeste point. Dans ce dernier cas, il se rompt aussi plus aisément. Il faut encore noter sa longueur. L'ordinaire est d'une demi-aune. Plus considérable, elle peut occasionner des entortillemens autour des membres du *fœtus* ; alors les vaisseaux ombilicaux se trouvant comprimés, le cours du sang y est interrompu, et la communication entre le *fœtus* et le placenta interceptée. Quelquefois, le cordon étant engagé autour du col du *fœtus*, celui-ci dans les efforts de l'accouchement le tire avec force, et s'étrangle lui-même. Un cordon trop long peut encore dans certains cas d'accouchemens brus-

ques et imprévus laisser tomber le *fœtus* sur le plancher où il se blesse. Lorsqu'au contraire il est trop court; ou il se casse, ou il entraîne le placenta. D'ailleurs il gêne les mouvemens du *fœtus* pendant la grossesse, et complique le travail de l'accouchement.

Le cordon a-t-il été coupé, ou a-t-il été rompu? Dans quelle portion de sa longueur? On croit avec fondement la rupture moins dangereuse que la section, sur-tout si la première a eu lieu à une plus grande distance de l'ombilic. Ainsi on attribueroit gratuitement la mort du *fœtus* à cet accident et à l'hémorrhagie qui en auroit résulté faute de ligature, s'il étoit constaté que le lieu où étoit le *fœtus* n'a point été rempli de son sang, et que les vaisseaux de l'enfant ne sont point vuides de sang. Enfin il est bon d'observer que quand le cordon d'un *fœtus* à terme, et qui n'est pas mort depuis un long espace de tems, casse, c'est toujours à une de ses extrémités. Au moins aucune observation exacte n'atteste qu'il se rompe dans son milieu. Lorsqu'il est flétri ou qu'il appartient à un avorton, il se rompt dans tous s s points, et beaucoup plus aisément que celui que l'on nomme *sanguin* par opposition avec celui qu'on appelle *gras* à raison de la grande quantité de mucus contenu dans son tissu spongieux. Le cordon est censé flétri, (*Marcidus*) lorsqu'il est grêle, que le sang ne brille point à travers les membranes, qu'il a plutôt une couleur livide verdâtre, et que les vaisseaux ombilicaux sont dépourvus de sang, ou en contiennent qui est trop fluide et décomposé. Cet état du cordon est toujours accompagné d'une très-grande mollesse du placenta, du vuide de ses vaisseaux, &c. : et si le concours prolongé de l'air et de la chaleur n'est pas la cause de ces changemens que l'on observe soit dans le cordon soit dans le placenta; on a droit de conclure, que le *fœtus* étoit mort dans la matrice long-tems avant l'accouchement.

Nous avons exposé à l'article *cordon ombilical* la manière de juger si l'omission de la ligature avoit été la cause de la mort du *fœtus*. Ainsi nous n'y reviendrons pas ici. (*Voyez* ce mot.)

Lorsque le cordon n'a pas été coupé trop près de l'ombilic, il est utile d'examiner cette extrémité, soit la portion qui flotte au-delà de la ligature, soit celle qui est entr'elle et l'ombilic. Si le corps spongieux de la portion flottante contient du sang, c'est un signe que le cordon a été coupé avant que d'être lié, ou que la ligature n'a pas été faite soigneusement. La proposition contraire ne seroit pas exacte. Si les vaisseaux de l'autre portion sont gorgés de sang, on doit en conclure que le *fœtus* est mort, ou lorsqu'il séjournoit encore dans la matrice ou durant le cours d'un accouchement prolongé. En effet, quand on coupe le cordon ombilical d'un enfant nouveau né et vivant, ses vaisseaux se vuident du sang qu'ils contenoient, et laissent à peine quelques grumeaux. Il en sera de même, si les vaisseaux qui partent du cordon pour se distribuer au placenta, n'ayant point été liés, offrent à l'examen des grumeaux de sang contenus dans leurs capacités.

Le cordon ombilical noué est un accident fort rare, et qui n'a lieu quelquefois que lorsqu'il est l'effet d'une longueur tout-à-fait extraordinaire. Mauriceau et Smellie en ont reconnu la possibilité et l'existence. Si, une pareille disposition ayant lieu, le travail de l'enfantement se prolonge, il peut arriver, et il arrive en effet, que le *fœtus* s'éloignant du placenta pour sortir de l'utérus, et serrant ce nœud, s'intercepte lui-même la communication dont dépend son mode de vie. Mais il ne faut pas confondre avec un véritable nœud ces inégalités assez éminentes qui lui ressemblent, et ne procèdent que du repliement tortueux des vaisseaux, qui, étant variqueux et plus pleins de sang en un endroit qu'en l'autre, font ces éminences. (*Mauriceau*, *L. II. p.* 229.)

Lorsqu'un *fœtus* n'est pas parvenu, avant sa naissance, à une maturité parfaite, l'omission des soins convenables suffit autant pour anéantir le léger souffle de vie qui l'anime, qu'une violence expresse pour faire périr celui dont neuf mois de séjour dans le sein de sa mère ont rendu l'existence aussi ferme et assurée qu'elle peut l'être à un âge si tendre. Nous croyons donc devoir commencer par établir quels sont les signes de la perfection d'un *fœtus*; parce qu'il arrive que des mères cherchent à se disculper du crime dont on les accuse, en alléguant l'impossibilité où elles étoient de donner les soins nécessaires à l'être imparfait qu'elles venoient de mettre au monde. Il faut dans ces là constater l'imperfection du *fœtus*, afin que le seul défaut des premiers soins puisse être regardé comme une cause suffisante de sa mort.

Il n'est personne qui ne voie clairement qu'un *fœtus* est mieux abrité dans le sein de sa mère où il éprouve une chaleur constante de 96 degrés, (du thermomètre de Fahrenheit) que dans notre athmosphère, quoiqu'on le garantisse de ses vicissitudes marquées : que le sang qui arrive dans ses vaisseaux par l'intermède du placenta lui fournit une matière plus facile et plus proportionnée à ses forces que le lait qu'il suceroit; qu'enfin c'est un grand travail de moins pour lui que de ne pas exécuter trente mille fois dans un

jour le double mouvement de la respiration. Il suit de là que ce mode de vivre lui est nécessaire et indispensable, jusqu'au moment où l'accroissement du volume de son corps et celui de ses forces le rendront capable de conserver et d'entretenir lui-même sa chaleur naturelle, de soutenir l'impression de la lumière et des vibrations de l'air, de suffire aux mouvemens répétés de la respiration, de sucer le lait, de l'avaler, de le digérer, de le métamorphoser en sang, et de chasser la matière de toutes les excrétions. On regarde comme mur l'enfant qui peut exécuter ces diverses fonctions.

Mais combien de mois de gestation sont nécessaires pour acquérir cette maturité ? et à quels signes la reconnoîtra-t-on ? La nature semble avoir fixé le terme précis de la grossesse pour la très-grande pluralité des membres de l'espèce humaine à neuf mois accomplis, et l'avoir désigné comme le garant du degré de perfection du *fœtus* nécessaire à sa vitalité; en sorte qu'à cette époque il n'a besoin que des soins les plus ordinaires pour s'habituer à son nouveau genre de vie. Ainsi, moins il est éloigné de ce point, lorsqu'il paroît à la lumière dans le cours du dernier mois de la gestation, plus il donne un espoir fondé que ses forces, soutenues par des soins convenables, seront suffisantes pour lui faire surmonter les premiers momens si critiques de sa nouvelle carrière. Au contraire, plus il prévient cette époque, plus il y a à craindre que les soins les plus multipliés et les mieux entendus ne puissent prolonger long-tems sa frêle existence. Lorsque le défaut de ces soins peut être attribué à l'indigence dans laquelle une mère est plongée, ou à son inexpérience : on doit excuser celle-ci, à moins qu'on ne trouve des preuves d'une négligence volontaire, ou des signes évidens d'une violence exercée sur le *fœtus*, tels que des blessures considérables, des échymoses, des fractures sur-tout au crane, des symptomes de suffocation, le vuide des vaisseaux sanguins, et enfin l'absence des indices d'une mort antérieure à l'accouchement. En général, les preuves de l'infanticide que fournit la dissection s'appliquent avec plus de plénitude et de succès à un *fœtus* parfait, ou au moins à ceux qui sont venus dans le courant du neuvième mois, que non pas aux *fœtus* dont la naissance est prématurée.

C'est principalement par l'habitude de voir un grand nombre de nouveaux nés, que l'on reconnoît un *fœtus* d'une maturité parfaite. Quand on n'a pas cette habitude, on ne peut guères que le distinguer d'un autre peu avancé, qui n'auroit, par exemple, que six ou sept mois. Mais un *fœtus* de huit mois ressemble beaucoup à un *fœtus* de neuf. La rougeur de la peau est un signe d'*immaturité*. Dans les premiers mois qui suivent la conception, le *fœtus*, dont les vaisseaux contiennent plutôt une lymphe que du sang, est d'une couleur pâle. Ensuite, lorsque le système de la circulation a acquis une certaine énergie, le sang est plus élaboré, plus riche en couleur, et les muscles que recouvre la peau, et la peau elle-même, brillent d'un rouge vif. Enfin, lorsque le *fœtus* est parfaitement à terme, les différentes régions de son corps perdent successivement cette teinte pourprée. La face, la paume des mains, la plante des pieds, le scrotum, et les papilles des mamelles s'en dépouillent les dernières. Quelquefois ce rouge tire sur le livide. Il est très-probable que les *fœtus* non encore à terme, qui ont un aspect livide, sont ceux qui ont cessé de vivre long-tems avant l'accouchement par une autre cause que le défaut de nourriture, ou qu'un air chargé de miasmes putrides a attaqués dans l'intervalle qui s'est écoulé entre leur naissance et l'ouverture. On suppose alors que ces *fœtus* ne sont point morts d'hémorragie : car dans ce cas une teinte pâle prévaudroit sur toute autre. Au reste ceci a d'autant plus besoin d'être confirmé par des expériences, que des *fœtus* venus à terme sont ordinairement livides, lorsqu'ils ont péri dans le cours d'un enfantement laborieux. Des observateurs dignes de foi ayant vu des *fœtus* de six mois qui avoient déjà et des cheveux, à la vérité d'une couleur argentine et brillante, et des ongles formés; on ne peut croire que quand ils manquent ce soit un signe certain que le *fœtus* que l'on a sous les yeux est venu long-tems avant le terme fixé par la nature. C'en est un bien plus digne d'attention que de trouver la peau lâche et mobile sur les os et sur les muscles. Ce défaut de tension et ces rides qui la sillonnent annoncent que long-tems avant l'accouchement elle a été privée de la portion de substance nutritive qui lui étoit nécessaire.

Le poids et la longueur du corps d'un fœtus peuvent encore servir à constater s'il est né étant à terme ou avant le terme. Les auteurs s'accordent moins sur le premier moyen que sur le second. Mauriceau dit (*Aphor.* 79) « qu'un » enfant qui naît à neuf mois complets, et qui » est d'une bonne proportion, pèse ordinaire- » onze ou douze livres, de seize onces chaque » livre; celui de huit mois n'en pèse que sept » ou huit; celui de sept que quatre ou envi- » ron; &c. » Selon M. Augier, la pesanteur du fœtus parfait est de sept ou huit livres, tout-au-plus dix. Enfin, Roederer, un des hommes les plus recommandables, soit dans l'art des accouchemens, soit en médecine légale, d'après cent treize observations faites avec tout le soin

qu'il pouvoit y mettre, regarde comme une règle rarement sujette à des exceptions, que l'enfant à terme a un cinquième, et même plus par-de-là le poids d'un fœtus non à terme, et un sixième de plus en longueur. Les dimensions ordinaires sont de 18 à 20 pouces; et les deux extrêmes de 16 à 22 ou 23. Toutes ces différences d'opinions prouvent que l'on ne doit à-peu-près compter sur un pareil moyen, que pour le faire servir de complément aux autres que la physiologie nous fournit. Les renseignemens que donneroit l'ostéogénie seroient, sans doute, d'un grand poids pour décider du tems qui se seroit écoulé depuis le moment de la conception. Mais il faudroit un si grand nombre d'observations; il seroit si difficile qu'elles eussent toutes les conditions requises pour servir de base à des conclusions solides, que vraisemblablement l'art ne parviendra pas si-tôt à des résultats tels que l'on peut les desirer.

La première chose que l'on remarque ordinairement dans un cadavre est la roideur et l'inflexibilité: et on les trouve au plus haut degré, lorsque le sujet a péri d'hémorrhagie ou avec des convulsions; et sur-tout s'il a été exposé au froid immédiatement après sa mort. Le contraire a lieu, si à raison de la température chaude de l'atmosphère, ou de toute autre cause, il a perdu par degrés sa chaleur naturelle. On pourroit conclure de là, avec quelque vraisemblance, qu'un enfant dont les membres sont roides a cessé de vivre, ou presqu'au moment de naître, ou après sa naissance; et que celui dont les membres sont flexibles étoit mort assez long-tems avant se sortir du sein où il étoit renfermé. Mais un signe que tant de causes peuvent faire varier est bien incertain.

Un autre signe général est celui qui se tire de la couleur du corps et de ses différentes parties. Nous avons déjà vu l'usage qu'on en pouvoit faire pour juger de la maturité du fœtus. Les avortons sont pâles, ainsi que les fœtus qui sont morts de défaut de nourriture, ou d'hémorragie. La couleur livide est quelquefois l'effet de toute autre cause que de l'*immaturité*. La tête d'un enfant se sera trouvée enclavée dans le détroit du bassin; ou elle aura été pressée contre les parties dures de cette cavité; ou elle aura été comprimée fortement par le col de la matrice. Si on a placé un enfant dans une position complètement renversée, les humeurs se seront portées spontanément vers l'endroit déclive, comme on l'observe chez les adultes; les différentes parties de son corps peuvent être également pressées, froissées, meurtries avec plus ou moins de force.

Le cordon ambilical peut aussi imprimer sur le col une zone livide. Mais ces accidens n'ont lieu que dans les accouchemens pénibles et laborieux. Car dans ceux qui se font avec facilité, malgré l'embarras qui naît du secret qu'on veut garder, on n'observe point de traces de pression violente, si ce n'est à la partie voisine postérieure de la fontanelle, qui appuie toujours av c force contre l'orifice interne de la matrice. Aussi les accusées ont-elles alors pour unique ressource de soutenir que les meurtrissures proviennent de la chûte de l'enfant. Ainsi à moins que la lividité ne reconnoisse évidemment pour cause ou l'*immaturité* du *fœtus*, ou l'abord spontané des fluides, et qu'elle n'occupe que les seuls tégumens par plaques larges et égales, ce qui arrive fréquemment lorsque le *fœtus* chez lequel le sang abonde est mort, soit avant, soit après l'accouchement: on doit enlever la peau, et découvrir successivement les plans des muscles, pour constater jusqu'à quelle profondeur les parties qu'elle recouvre ont été échymosées, et quel délabrement en a résulté. Une tumeur contre nature sollicite un examen semblable. Nous remarquons toutes-fois avec Roederer, qu'on n'observe pas constamment la face livide dans les *fœtus* dont le col a été serré, ou par l'orifice interne de la matrice, ou par le cordon ombilical, au point même de les faire périr. Quoique les échymoses passent d'une teinte légère d'abord à une autre d'un bleu qui semble tenir du mélange du rouge et du noir, et qu'on les distingue par là des taches de putridité qui ont quelque chose de verdâtre: cependant, lorsque la putréfaction a fait des progrès, on ne peut plus les différencier, à moins que la mollesse de la partie et un amas de matière sanieuse ne mettent sur la voie. En général la putréfaction portée à un point extrême ne permet plus de constater si un *fœtus* a vécu après l'accouchement, ni comment il a péri. On peut cependant reconnoître encore les fractures des os, et les traces d'une blessure profonde; mais si cette blessure a été faite, l'enfant étant déjà mort et gâté, quelle réunion d'indices guidera convenablement l'observateur, pour établir l'espèce du cas proposé? On est bien certain que le *fœtus* qui vient au monde avec des signes de putréfaction étoit mort dans le sein de sa mère; mais on ne peut pas conclure de l'absence de ces mêmes signes à l'existence de la vie. L'homme de l'art examinera donc si l'épiderme se sépare facilement de la peau; s'il n'y a que l'abdomen qui présente un aspect livide, ou si le cadavre en entier macéré et ramolli par la putréfaction échappe au scapel. Enfin on ne doit point omettre de spécifier si le corps de l'enfant étoit souillé par le méconium, quoiqu'on ne puisse tirer de ce signe que des inductions très-équivoques.

Lorsqu'on a observé une blessure, il faut en examiner scrupuleusement toutes les circons-

tances ; si elle est simple ou composée, ou compliquée ; quelle est sa longueur, sa direction, sa profondeur. On enleverra les tégumens ; on écartera les muscles les uns après les autres, en suivant l'ordre dans lequel la nature les a placés ; on fera une attention particulière aux grands vaisseaux et aux nerfs principaux ; et non seulement on les désignera par leurs noms ; mais on décrira leur origine et leur trajet. On procédera avec cette méthode et cette facilité, qui empêchent ceux qui ont quelque intérêt à ce que la vérité reste cachée d'accuser l'anatomiste d'avoir aggravé la condition de la blessure par une mauvaise manœuvre. Les *marques* qui ressemblentà des piquures d'aiguilles demandent à être examinées avec le plus grand soin, pour constater si l'aiguille ou stilet a pénétré profondément, et quelles parties ont été offensées. La fontanelle, et l'articulation de la tête avec les vertebres du col, sont les deux endroits ou la scélératesse dirige particulièrement ses attaques meurtrières.

On verra pareillement si l'enfant nouveau né n'est point un être monstrueux ; on spécifiera à quel point il est éloigné des formes qui caractérisent un individu de l'espèce humaine, surtout quant au cerveau et aux organes des sens ; s'il y a imperforation de la bouche, ou des narines, ou de l'anus, ou de l'urethre, ou du vagin ; et si par sa nature cette imperforation étoit inconciliable avec l'existence ultérieure du sujet.

Après avoir ainsi considéré le corps de l'enfant en général, on passera au détail de ses différentes régions. On laissera la tête pour la dernière, si on prévoit que le cerveau, par trop de mollesse, soit dans le cas de gêner l'anatomiste. En commençant donc par le col, il verra d'abord s'il existe une zone livide à sa circonférence ; ce qui seroit un signe qu'il auroit été serré, ou par une corde ou par le cordon ombilical. La nuque mérite sur-tout son attention, parce que les infanticides se commettent fréquemment, au moyen d'une aiguille qui s'enfonce dans cette partie, et cause une lésion mortelle à la moëlle épinière ; ensuite on fera tourner la tête, et on essaiera si le menton peut aller beaucoup par delà les épaules. En effet, quoique les articulations soient plus mobiles, et plus susceptibles d'extension chez les enfans que chez les adultes ; celle de la tête ne l'est jamais naturellement, au point qu'elle puisse faire le demi tour complet. Ainsi, quand cet accident a lieu, on soupçonne avec fondement qu'on a tué le *fœtus en lui tordant le cou*, pour me servir d'une expression vulgaire. Alors il convient de mettre les muscles à découvert, et d'examiner les fibres qui les composent : on les trouvera certainement, ou rompues, ou au moins fortement échymosées, de l'un ou de l'autre côté du col. En examinant pareillement les apophyses qui unissent la seconde, la troisième, la quatrième et même la cinquième des vertèbres du col entre elles, on pourra les trouver ou brisées ou luxées, et tous leurs ligamens rompus. On pourra trouver aussi la moëlle épinière abreuvée de sang, et les nerfs cervicaux et accessoires qui en tirent leur origine cassés. L'état des gros vaisseaux, et particulièrement de la jugulaire interne, (que l'on apperçoit lorsqu'on a disséqué le sterno-mastoïdien, et écarté avec un instrument quelconque, les autres couches musculaires) doit encore être noté.

On termine l'examen des parties du col par celui de la trachée artère. On la met à nud, ensuite on l'ouvre dans sa longueur au dessous du larynx. Si on en voit s'écouler de l'eau ou pure ou bourbeuse, il en résulte la preuve que l'enfant à péri suffoqué dans ce fluide. Car il est certain qu'il n'entre rien dans la trachée artère d'un enfant que l'on jette mort dans de l'eau ou dans de la bourbe : mais, quoiqu'on n'en voie rien sortir, il ne faut pas croire que l'enfant n'a pu mourir par ce genre de suffocation ; puisque des expériences également certaines attestent que des noyés n'absorbent pas toujours du fluide dans lequel ils ont expiré. Si on trouve un grumeau de mucus gluant, ou beaucoup d'un liquide quelconque dans les bronches, c'est encore une cause suffisante de mort. Du sang ou une autre humeur visqueuse et écumeuse, contenue en grande quantité dans les bronches, devroit faire conclure que l'enfant a vécu, et qu'on l'a fait périr en interceptant sa respiration ; à moins qu'on ne put attribuer, au moins en partie, ce phénomène à l'action de la putréfaction. *V.* DOCIMASIE PULMONAIRE *M. Lég.*

Cependant, est-il bien certain, comme le pensent beaucoup de médecins légistes très-recommandables, que la plupart des mères infanticides cherchent à étouffer leurs nouveau-nés ? Regardant comme très-peu vraisemblable, qu'un enfant né d'une mère bien portante, et qui a eu un accouchement facile, après avoir bien soutenu les premières épreuves de sa vie nouvelle, périsse par sa seule foiblesse : Ils ont cru que la violence hâtoit sa perte, en arrêtant, par un moyen quelconque, le jeu des organes de la respiration. Si c'est la présence d'une matière écumeuse dans les bronches qui rend à leurs yeux cette présomption si probable : ne peut-on pas leur objecter que d'autres causes peuvent y donner lieu ? On sçait, par exemple, combien les enfans sont susceptibles dans cet âge si tendre d'éprouver des accès d'épilepsie. Or, il est également constant qu'un des signes et effets de l'épilepsie est l'écume qui sort de la bouche, et qu'en même tems cette terrible

maladie peut faire périr un nouveau né, sans que sa mère soit coupable en aucune manière. Roederer assure de plus avoir observé que des enfans ne commencèrent à respirer qu'après l'évacuation d'une humeur qui farcissoit l'organe de la respiration : et il vit clairement que le poumon et la trachée artère étoient le siège de cette humeur dans un enfant qui mourut, ayant d'abord remué pendant un quart d'heure et l'abdomen et la poitrine, ensuite rendu une quantité de cette humeur muqueuse, et enfin joui d'une respiration incomplette pendant douze heures. Une humeur qui se trouve abondamment et naturellement dans les poumons peut donc mettre un obstacle à la respiration, devenir écumeuse, et, en fermant le passage à l'air, suffoquer le nouveau né. Au reste, quelque valeur que l'on donne comme signe à l'existence de cette écume dans les bronches, elle cesse d'en avoir aucune, lorsque la putréfaction a agi fortement sur les poumons, parce que ce viscère présente alors ce phénomène, quoiqu'il n'y soit certainement jamais entré d'air, ni par la respiration, ni par aucun moyen artificiel.

Quand on veut procéder à l'examen de la poitrine, on incise la peau et les muscles qu'elle recouvre, en commençant, dit Hébenstreit, à l'endroit ou la clavicule s'articule avec le sternum, et en descendant latéralement pour couper les cartilages près de leur union avec les côtes. On opère ainsi successivement à droite et à gauche sur un ou sur deux cartilages, en prenant les précautions nécessaires pour ne pas laisser pénétrer trop avant le scalpel qui pourroit offenser les parties contenues dans la cavité du thorax. Alors on insinue un doigt, on soulève les autres côtes, et on coupe leurs cartilages, comme on a fait pour les premières. S'il s'échappe un fluide, on ôte et sa quantité et ses qualités. Si la plevre est adhérente aux poumons, on la détache avec les doigts seulement ; ensuite on examine la position des poumons ; s'ils remplissent la cavité de la poitrine, en embrassant la face postérieure du péricarde, ou s'ils sont tassés sur eux mêmes, en occupant un bien moindre espace. Mais nous ne nous appesantirons point de nouveau ici sur les épreuves multipliées que l'on fait subir aux poumons, ni sur les inductions que l'on peut tirer du plein ou du vuide des cavités du cœur et des gros vaisseaux contenus dans la poitrine. *V. les articles* DOCIMASIE PULMONAIRE *M. lég.* CORDON OMBILICAL *M. lég.* dans lesquels ces questions sont présentées et traitées avec le plus grand détail. Nous allons passer à ce qui concerne le bas ventre.

Une échymose, ou une blessure vers cette région, doit éveiller l'attention de l'anatomiste, et l'exciter à examiner, avec tout le soin dont il est capable, les viscères contenus dans la capacité abdominale. Pour en faire l'ouverture convenablement, il pratiquera deux incisions qui, partant chacune de l'épine antérieure et supérieure de l'os des îles, viendront se réunir et former un angle au-dessus du nombril. Deux autres incisions iront du nombril vers la partie supérieure des reins. De cette manière on n'offensera point les artères ombilicales, et on constatera si elles sont remplies de sang avant leur passage par l'ombilic. Nous avons déjà vu quelles inductions on pouvoit tirer de la portion flottante hors de l'ombilic, soit entre celui-ci et la ligature, soit après la ligature. Comme il arrive souvent que leurs canaux ne s'oblitèrent jamais chez les adultes, et que dans le jeune sujet vivant ils sont toujours remplis de sang ; si on les trouve vuides dans un fœtus, on suspectera avec assez de fondement le genre de sa mort, c'est-à-dire l'hémorragie par le cordon ombilical. Mais on peut, sans que cette même cause ait lieu, trouver la veine ombilicale dépourvue de sang ; parce que le placenta ne lui en fournit plus, et que d'ailleurs dans les momens où la circulation a été interrompue pour elle, elle aura chassé vers le foie celui qu'elle contenoit. On vérifiera donc alors si le sinus de la veine porte est rempli de sang. Si on le trouve vuide également, les soupçons d'hémorragie se confirmeront ; et ils se changeront en certitude par l'examen des autres vaisseaux de l'abdomen s'ils sont dépourvus de sang, et par l'aspect décoloré que présenteront les divers organes qu'il contient. (*Voyez* CORDON OMBILICAL.) (*Méd. lég.*)

Quelquefois on trouve dans l'abdomen une quantité assez considérable d'eau Sa couleur, qui est communément comme si on y eût lavé de la viande, ne signifie pas plus dans un sujet qui n'est pas encore à terme, que le fluide légèrement teint en rouge que fournissent la cavité du thorax et le sac du péricarde. Roéderer rencontra ce fluide même dans un fœtus à terme, dont la tête avoit été fortement comprimée au passage. Il suffit pour cela qu'un vaisseau s'ouvre, soit par une véritable diærèse, soit par une simple dilatation capable de laisser transuder le sang le plus tenu. Une pareille lymphe sanguinolente, lorsque les vaisseaux des intestins et des autres viscères du bas ventre sont gorgés de sang, et qu'il y a d'ailleurs des signes concomitans, peut nous faire prononcer qu'un fœtus à terme que l'on suppose né sans avoir éprouvé une trop forte compression et par un accouchement prompt, a vécu après sa naissance, et a péri ayant eu la respiration gênée et supprimée peu à peu. Mais il n'est pas prouvé pour cela que la mère soit criminelle, puisqu'il y a plus d'une cause capable de suppri-

mer ainsi la respiration. Si un sang pur est épanché, les soupçons deviennent plus forts, et sur-tout si on a remarqué des échymoses aux tégumens. Il faut bien se garder cependant de les prendre pour des certitudes : puisqu'il est possible qu'une diærèse, ou une dilatation des vaisseaux, portée plus loin que celle qui ne produiroit qu'une lymphe sanguinolente, laisse échapper le sang pur. Et cette effusion est même totalement insignifiante, lorsqu'il est constaté par la dissection, non seulement que les vaisseaux sont gorgés de sang, mais encore que des globules d'air sont entremêlés avec les globules sanguins. En effet l'air que la putréfaction dégage, et qui rompt les vaisseaux sanguins du poumon dans lesquels il est renfermé, en sorte que des cadavres rendent en abondance du sang par la bouche et par les narines, cet air ne peut-il pas également briser les vaisseaux dans le bas ventre, et produire un épanchement sanguin dans cette cavité ?

Dans l'examen des différens viscères de l'abdomen, on remarquera la couleur de chacun : les marques de lividité, les échymoses, et les taches pétéchiales qu'il présente. Mais on n'oubliera pas que cette couleur est naturellement plus intense chez les enfans que chez les adultes. Celle du foie, en particulier, varie beaucoup, et le contact de l'air l'altère en fort peu de temps.

On trouve dans l'estomac des fœtus non à terme un magma visqueux d'un roux éclatant, mais moins que celui que contient la vésicule du fiel. Dans les fœtus à terme, c'est plutôt une espèce de suc d'un blanc cendré et épais. Si on rencontroit une humeur plus claire, et néanmoins ténace et filante, sans saveur ou tant soit peu salée ; on attribueroit avec raison son origine à une partie des eaux de l'amnios, que la compression de la matrice, au milieu des efforts pour l'accouchement, auroit fait refouler dans le sac alimentaire. Le même refoulement peut aussi avoir lieu à l'égard de la trachée-artère et de ses premières divisions. Une pareille cause de mort, qui agit en mettant un obstacle invincible à la respiration, ne sauroit être imputée à la mère. Mais s'il est constaté que l'estomac contient de l'eau ou pure et limpide, il le sera aussi que le nouveau-né est mort plongé dans ces matières. La conclusion inverse ne seroit pas toujours vraie, comme nous l'avons déjà dit : puisqu'un enfant peut périr de cette manière sans, ou avant d'avoir, rien avalé.

Selon les auteurs les plus recommandables, la quantité plus ou moins grande de méconium dans l'intestin rectum ne peut faire connoître ni que le fœtus étoit mort avant la naissance, ni qu'il a perdu la vie après cette époque. Il n'est pas inutile cependant d'observer dans quelle longueur cet intestin et la courbure sigmoïde sont remplies de cette espèce d'excrément. L'état de la vessie mérite plus de considération. En effet, toutes les ouvertures du *fœtus* nous apprenant que rarement la vessie est entièrement pleine, mais qu'elle n'est le plus souvent qu'à moitié remplie, si on la trouve absolument vuide, ou ne contenant que quelques gouttes d'urine, il paroîtra vraisemblable que l'enfant n'est pas né mort, et qu'il a vécu assez long-temps pour rendre ses urines par le méchanisme ordinaire; car la pression que la matrice et son orifice exercent sur l'abdomen du *fœtus*, lors de l'accouchement, est bien moins capable d'expulser les urines de la vessie que le méconium de l'intestin. Le rectum et la courbure sigmoïde présentent, à la force comprimante, un volume bien plus étendu que la vessie, qui d'ailleurs en est défendue par sa position plus enfoncée dans le bassin. L'ouverture par laquelle le méconium peut s'échapper, c'est-à-dire l'anus, est aussi beaucoup plus ample que celle qui permettroit la sortie des urines, et la longueur du canal de celles-ci fait souvent qu'il se trouve comprimé avec plus de force que ne l'est la vessie elle-même. Mais ne peut-il pas arriver que les convulsions au milieu desquelles un *fœtus* meurt quelquefois dans le sein de sa mère forcent l'urine à sortir de la vessie, de même qu'elles chassent le méconium du rectum? L'observation a prouvé la possibilité d'une pareille cause de l'évacuation des urines; et qu'ainsi cette circonstance ne doit pas être regardée comme nn argument sans réplique. Au reste, comme il arrive souvent que des enfans naissent vivans, et meurent avant d'avoir rendu leurs urines, la conclusion opposée que l'on fonderoit sur le *plein* de la vessie seroit à son tour une erreur.

L'examen de la tête d'un fœtus dont on suspecte le genre de mort mérite toute l'attention du médecin. S'il la trouve souillée de sang, il cherchera d'où cela provient : si c'est un sang étranger, ou s'il a reçu lui-même quelques blessures. Quelquefois ce sang vient des poumons dans les enfans qui ont été noyés, ou suffoqués de toute autre manière, ou enfin qui ont été frappés avec violence vers la région de la poitrine, ce que l'on reconnoît facilement aux échymoses ou meurtrissures que l'on découvre à la partie externe. Nous avons déja dit que lorsqu'il y a des signes d'une putréfaction avancée, les vaisseaux pulmonaires peuvent, en se rompant par l'effort de l'air, laisser échapper du sang, même en grande quantité. On spécifiera si ce sang, ou tout autre fluide, sortoit de la bouche mêlé d'écume.

Les diverses observations d'enfans qui avoient la bouche béante et celles des enfans qui l'avoient fermée se détruisant réciproquement, nous n'attachons aucune valeur à ce signe. Quand la langue sort de la bouche, c'est autre chose. En effet, dans presque tous les nouveaux-nés, on la trouve appliquée au palais; et, puisque dans l'accouchement ordinaire le menton est appuyé contre le sternum, on voit la difficulté qu'ils auroient à la tenir hors de la bouche. La structure anatomique des parties s'y oppose, et un adulte même auroit de la peine à exécuter cette position. Il doit donc paroître vraisemblable qu'un fœtus dont la langue sort de la bouche a vêcu depuis sa naissance. Des mouvemens convulsifs capables de produire un semblable phénomène ont quelquefois lieu, le fœtus étant encore dans la matrice : mais on peut assurer qu'ils n'arrivent que bien rarement. Au reste leur possibilité suffit pour infirmer ce signe.

Pour bien connoître les lésions qui ont pu affecter le fond de la bouche, c'est-à-dire le commencement du pharinx et du larinx, on divisera la machoire inférieure vers sa symphise, et on coupera les parties molles en conduisant l'instrument tranchant le long de sa face concave et de chacune de ses branches. Ensuite, en partant, de chaque côté, de la commissure des lèvres, on coupera le buccinateur, le temporal, et les ptérigoïdiens. Chaque partie de la machoire inférieure s'écartant alors facilement, on découvrira tout le fond de la gorge, et ce qui peut y exister d'étérogène, soit un magma visqueux, soit un liquide moins épais, soit une matière bourbeuse, soit du sable, soit de l'étoupe, &c. : on examinera de même la glotte et le commencement de la trachée artère où les premiers mouvemens de respiration du fœtus ont pu amasser un mucus tenace capable de le suffoquer. Les soupçons d'infanticide ou se confirmeront, ou s'évanouiront, selon la nature des substances que l'on rencontrera.

La fontanelle excessivement déprimée est regardée avec fondement comme un signe que le *fœtus* a cessé de vivre long-tems avant sa naissance.

On doit enfin examiner toutes les régions de la tête pour constater si elles ne portent pas quelques traces de violence exercée, soit une plaie, soit une piqûure, soit une excoriation, soit une dépravation de forme; s'il y a impression profonde, fracture d'os, échymose.

L'échymose mérite la plus grande considération; et il n'est pas aisé de déterminer la valeur précise que l'on doit y attacher. La région qu'elle occupe, sa largeur, sa profondeur font perpétuellement varier son importance. Comme elle ne peut avoir lieu lorsque la vie et la circulation sont anéanties, du moins depuis un certain tems; (*Voy.* MORT VIOLENTE. (*Méd. lég.*) elle atteste que le *fœtus* vivoit au moment même de l'accouchement, si l'accouchement n'a pas été laborieux : et alors on apperçoit vers la fontanelle, et sur-tout à la partie postérieure de cette région, sinon une échymose bien caractérisée, du moins une tumeur quelconque. « Il » est rare, dit Roederer, qu'un *fœtus* naisse » sans porter quelque tumeur à la tête, à moins » qu'il ne soit mort avant l'accouchement. Mais » il est bien plus vraisemblable que cette tumeur » est l'effet d'une violence exercée sur le nou- » veau né, lorsqu'elle n'occupe qu'un seul en- » droit très-circonscrit ». J'ajouterai une restriction, dit M. Dreyer, savoir, si cet endroit est éloigné du vertex, parce que, dans un accouchement ordinaire, l'enfant présente cette région à l'orifice de l'utérus, et que la circonférence de cet orifice s'appuyant fortement sur celle du vertex y excite une tumeur échymosée. Mais si ces échymoses sont éloignées du vertex, si elles sont circonscrites dans des limites très-étroites, si elles sont profondes et pénétrantes jusqu'à l'os : elles donnent lieu à de violens soupçons, parce qu'elles ont pour cause ou l'obliquité de la matrice, ou la mauvaise position de la tête, ou des coups portés, ou une chute considérable. Mais l'obliquité de la matrice et la mauvaise position de la tête ne formant point un obstacle bien difficile à surmonter, non-seulement avec le secours de l'art, mais avec les seules forces de la nature; il semble que ces échymoses ne doivent contribuer à faire paroître la mère coupable, qu'autant que les informations constateroient que l'accouchement n'auroit point été accompagné de fausses douleurs ni d'un travail long-tems inutile. Si elles ne sont que multipliées et circonscrites, sans être en même tems profondes; il est possible qu'elles ne proviennent alors que de l'impression que les différens bords des os du crâne, qui sont séparés les uns des autres dans le *fœtus*, auront fait sur les parties molles, contre lesquelles ils auront été portés avec force par l'action de l'orifice de la matrice. Les échymoses bornées dans l'espace qu'elles occupent, et isolées les unes des autres, sont des signes de violence plus concluans que celles qui sont larges : parce que celles-ci qui se rencontrent autour de la fontanelle ne sont que l'effet de la pression exercée par l'orifice de la matrice, au lieu que la forme arrondie des autres annonce qu'elles ont été produites par le choc d'un corps dur. Lorsqu'elles sont profondes, et gorgées d'un sang pur et grumelé, il est bien difficile de ne les pas attribuer à des manœuvres criminelles, dans la supposition que la mère est

accouchée avec facilité et promptitude. Une tumeur œdémateuse entre les tégumens communs et la coëffe aponévrotique qui revêt les os du crâne est un foible indice de violence ; si elle contient une sérosité sanguinolente, l'indice devient plus fort ; si c'est du sang, il l'est encore plus ; si ce sang est par grumeaux, encore davantage. Mais si l'échymose affecte non-seulement la peau et le tissu cellulaire qu'elle recouvre, mais encore la calote aponévrotique en rompant ses connexions avec la boëte osseuse : les soupçons doivent augmenter, toujours en supposant un accouchement prompt et facile. S'il n'a pas été très-long et très-laborieux, et que la substance diploïque des os du crane soit très-abreuvée de sang, c'est un signe de violence encore moins équivoque. Cependant ne peut-on pas dire que la pléthore d'un sujet, soit générale, soit partielle du côté de la tête, la foiblesse du genre vasculaire, la force avec laquelle la tête aura été pressée contre les os du bassin doivent modifier singulièrement les inductions qu'une pareille lézion porte à tirer ? Il en est de même de celle de la table vitrée ou interne ; et des cas où on trouveroit la dure mère non adhérente au crane et du sang épanché dans l'intervalle. La foiblesse naturelle des os du crane du *fœtus*, la dureté des os du bassin de la mère, et peut-être quelque vice de conformation non apparent, la force prodigieuse avec laquelle l'enfant est exprimé hors de la matrice ajouteront sans doute un grand poids à ces diverses considérations. C'est dans l'examen successif de toutes ces parties qu'il convient que l'anatomiste déploie et ses connoissances et l'adresse de sa main. Il faut qu'au moins il sache distinguer les lésions qui ne dépendent que d'une manipulation défectueuse (souvent parce qu'elle est fort difficile) de celles qui proviennent de la disposition naturelle des parties, de l'accouchement, ou des manœuvres criminelles qui ont été employées. Ainsi, après avoir noté la couleur de la peau, on pratiquera une incision cruciale. On décrira la quantité, la couleur, et la consistance de la matière de la tumeur ou de la meurtrissure ; ensuite on examinera si la calote aponévrotique est adhérente ou non à la boëte osseuse, et quelle est sa couleur ; dans quel état est la substance diploïque, et après elle la table vitrée. Pour mettre le cerveau à découvert on enlevera les pariétaux avec les précautions convenables, c'est-à-dire, en évitant d'ouvrir soit l'artère épineuse de la dure mère qui se trouve à l'angle antérieur et inférieur, soit le sinus latéral situé à l'angle postérieur et inférieur. On commencera donc l'incision dans la suture coronale : et alors avec le manche du scalpel seulement on détachera peu-à-peu la dure mère des pariétaux. On pourra ensuite diviser, et enlever les frontal et l'os occipital. On recherchera avec le plus grand soin si la dure mère est rouge et enflammée à sa portion qui correspond à l'endroit extérieur où il y avoit échymose. Ce rapport seroit l'indice le plus fort que l'un et l'autre sont l'effet de manœuvres criminelles. C'est à ce moment de la dissection qu'il sera facile de constater s'il y a du sang épanché sous la dure mère, ou même une limphe sanguinolente. Nous avons déjà exprimé ce que l'on devoit penser de la présence de cette lymphe et même de celle du sang dans les différentes cavités du corps d'un *fœtus*. Les inductions trop sévères que quelques-uns en tirent perdent encore plus de leur force à l'égard du cerveau dont les vaisseaux plus délicats sont plus susceptibles de laisser échapper le fluide qu'ils contiennent, soit par *diaerése*, soit par *anastomose*. Ne voit-on pas tous les jours de ces épanchemens dans les ventricules, sans qu'aucune cause violente ait terminé les jours des sujets ? La couleur d'un rouge intense et manifestement inflammatoire de la substance corticale du cerveau, accompagnée d'échymoses à l'extérieur de la tête, est un signe très-défavorable à l'accusée. Lorsqu'après avoir enlevé par lames le cerveau et le cervelet, en étanchant soigneusement le sang que l'ouverture des vaisseaux fait répandre, on sera parvenu au berceau de la moëlle allongée et épinière, on examinera si la torsion du col suspectée d'avoir eu lieu ne l'auroit point inondé de sang, et en même tems arraché les nerfs cervicaux et les accessoires.

Enfin on constatera s'il y a des fractures des os du crane, le lieu qu'elles occupent, leur grandeur, le nombre des esquilles ou fragmens d'os, les dépressions, les félures et leurs directions, &c. &c.

Nous finirons en observant que les échymoses et les épanchemens de sang ou de lymphe, dans quelque partie du corps qu'ils aient lieu, et à toutes les époques de la vie, ne sauroient conduire à des conclusions fondées, lorsque la putridité s'est manifestée à un degré considérable, parce qu'un de ses effets est d'affoiblir la texture des vaisseaux et de rendre les humeurs plus fluides et plus âcres. Si donc en soumettant ou une portion du cerveau, ou un viscère du bas ventre à l'épreuve de l'eau on les voit surnager : il faut renoncer à porter une décision quelconque qui compromettroit l'honneur et la vie des accusés. (M. Mahon.)

Foetus mort avant sa naissance. (*Méd. prat.*)

Les causes qui font mourir les enfans avant la naissance sont plus multipliées qu'on ne l'a pensé. Je ne parlerai dans cet article que de

celles qui sont indépendantes des manœuvres de l'accouchement.

La plethore est quelquefois funeste au fœtus, sans porter un trouble manifeste dans les fonctions de sa mère.

Pour parvenir à la connoissance des maladies qu'elle occasionne à l'enfant, je considérerai d'une manière générale, la liaison qui existe entre l'un et l'autre individu. Personne n'ignore que les vaisseaux du placenta, qui s'unissent à l'utérus, répondent aux extrémités artérielles qui entrent dans la composition de ce viscère. La circulation se trouve donc continuée jusque dans le placenta avec énergie, quand la mère est d'une constitution robuste. Le placenta devient nécessairement pléthorique à son tour, et peut-être sa pléthore relative est-elle portée à un plus haut degré que celle de la mère. En effet, si on réfléchit que des vaisseaux de nouvelle formation sont plus mols et plus extensibles que ceux dont ils sont devenus la continuation, on conçoit que ces derniers forceront les autres à recevoir une quantité de sang plus abondante, que si le ton et l'élasticité des uns et des autres étoit égale; or, la résistance étant différente, ceux qui sont plus foibles seront gorgés de liquides. Les enveloppes extérieures du fœtus contiendront donc une quantité de sang plus considérable, que celle qui est nécessaire pour sa nourriture et son accroissement.

Ce phénomène n'a lieu que dans les femmes d'une constitution vigoureuse, parce que, chez celles-là seulement, les liquides sont mus avec vitesse dans l'extrémité des vaisseaux. Il résulte de cette différence d'action deux circonstances, qui méritent d'être examinées. La première est relative à la mère: j'ai dit plus haut que les fonctions de celle-ci se continuoient souvent sans trouble pendant la grossesse, quoiqu'il y eût pléthore; la raison en est que le sang surabondant étant forcé à passer dans les vaisseaux des enveloppes de l'enfant, l'action des viscères de la mère conserve toute sa liberté, et par ce moyen elle se trouve soustraite aux accidens qui seroient une suite de la pléthore. Il n'en est pas de même du fœtus; si, dans les premiers tems de sa vie, la quantité de liquides qui parviennent jusqu'à lui facilite son accroissement avec rapidité, les tems postérieurs amènent avec eux des accidens.

En effet, de quelque manière qu'on conçoive la circulation qui existe entre les vaisseaux du placenta et ceux du cordon ombilical, par rapport à ses veines, le liquide qui passe chez le fœtus étant trop abondant, l'exposera aux dangers de la pléthore. Mais est-il certain, comme on l'assure, que les veines ombilicales ne s'abouchent pas avec la continuation des artères de la matrice? C'est une assertion qui n'est appuyée que sur des faits négatifs. On dit que les injections après avoir traversé les vaisseaux des membranes extérieures, s'épanchent dans le parenchime du placenta, et on en conclut que le sang ne passe pas de la mère à l'enfant par des voies continues; on prouve seulement par ce fait, qu'on n'est pas parvenu à transmettre les liqueurs injectées dans les artères de la mère jusqu'au fœtus. Dans quelles circonstances a-t-on fait des expériences de cette nature? Sur des cadavres dont l'action organique est détruite; sur des parties qui avoient éprouvé des dérangemens et des désordres considérables par les causes de la mort. On a voulu injecter des vaisseaux d'une finesse et d'une ténuité extrême, et qui n'ont presque point de résistance. Comment les a-t-on injectés? Avec des instrumens, au moyen desquels on lançoit violemment un fluide qui brise nécessairement des canaux si déliés, dès qu'il éprouvoit le moindre retard dans sa marche, parce qu'il étoit poussé fortement par celui qui marchoit derrière lui. A-t-on cru imiter la nature par ce grossier artifice? Est-ce dans un moment qu'elle fait passer rapidement une masse considérable de liquides, dans des canaux aussi fragiles? et la violence qu'on a mise en usage est-elle le moyen dont elle se sert pour remplir ses vues? Ces tentatives illusoires ne peuvent rien. Quand il seroit encore vrai que les liquides errans dans le placenta, ne parviennent dans les veines ombilicales que par intussusception, il n'en est pas moins certain que des fœtus sont morts dans la matrice, avec tous les signes les plus assurés de la pléthore. En effet on observe d'abord, que les fœtus, après avoir donné des marques de bonne santé par la force de leurs mouvemens, n'en exécutent ensuite que de languissans, qui deviennent insensibles avec le tems. C'est particulièrement de la fin du septième mois, jusqu'au moment de l'accouchement, que ces symptomes ont lieu. C'est donc dans les derniers tems de l'existence du fœtus dans la matrice, que sa mort est à redouter; c'est aussi dans ce tems que, l'action de ses vaisseaux et les contractions du cœur ayant acquis plus d'énergie, le sang se porte plus violemment à son cerveau, qui résiste moins que les autres viscères à l'abord du fluide. Les fœtus dans cet état meurent tous d'apopléxie, proposition qui sera bientôt démontrée par les observations que je rapporterai.

Pour juger avec vraisemblance de la pléthore du fœtus, il est nécessaire que la mère jouisse d'une bonne santé; autrement les maladies dont

elle seroit attaquée feroient soupçonner avec plus de fondement le défaut de nutrition de l'enf nt. Si elle est d'un tempérament sanguin, si elle a conservé son appétit pendant la gestation, si elle a été bien nourrie, si son ventre semble acquérir un volume considérable, sans qu'on puisse soupçonner l'existence de deux enfans, (sorte de grossesse que l'on reconnoît par les signes que j'ai indiqués) si, à cet état de la mère, on réunit ce qu'on a lu précédemment, on pourra être assuré de la pléthore du fœtus. J'ai dit que le volume du ventre devoit être plus considérable, que dans les autres grossesses, parce que les enfans pléthoriques sont plus grands, mieux nourris; parce que le placenta a plus d'étendue, et que les membranes contiennent une plus grande quantité d'eau.

Il n'est pas aisé de distinguer la pléthore du fœtus, quand elle ne s'annonce pas aussi par ces marques caractéristiques chez la mère; ce n'est que par un examen bien attentif qu'on peut juger de l'état du premier. Les circonstances de la grossesse donneront la connoissance de cette maladie. Il ne faut pas croire que le tems de la gestation soit toujours marqué par des accidens graves, quand le fœtus est en danger de perdre la vie; il semble au contraire que la grossesse soit quelquefois plus heureuse qu'on n'avoit lieu de l'espérer, dans un sujet excessivement sanguin. Comme la conception occasionne des changemens considérables dans l'ordre des fonctions, et qu'une femme qui n'étoit pas pléthorique avant l'imprégnation peut l'être après cette époque, le fœtus sera exposé aux mêmes accidens, que s'il étoit conçu par une mère qui eût constamment donné des marques d'un tempérament sanguin.

Il suit de ses réflexions, que quand un enfant qui paroissoit vigoureux dans le sein de sa mère, donnera des signes de foiblesse, quoique la santé de la mère se conserve sans accidens, et qu'elle n'ait éprouvé aucune révolution sensible, on peut soupçonner que la pléthore est la cause de ce différent état. Pour guérir le fœtus, on saignera la mère; et si on s'apperçoit qu'une première saignée rende à celui-là plus de liberré et de force dans ses mouvemens, on réitérera la saignée quelques semaines après, car on sera assuré alors qu'on aura saisi l'indication qu'il falloit remplir. On se comportera par rapport à la quantité de sang à évacuer chaque fois, suivant les forces et le tempérament de la mère, et les vicissitudes qu'on observera dans la santé de l'enfant.

Quoique les femmes d'une mauvaise santé mettent quelquefois au monde des enfans bien portans, cependant ils sont ordinairement languissans et mal nourris; quelques-uns meurent avant de naître, faute de nourriture suffisante. Mais quand les derniers tems de la grossesse se passent dans des maladies violentes, la vie du fœtus est en grand danger. Il n'est malheureusement pas possible de secourir celui-ci, par des moyens dont l'action se porte directement sur lui; tout se borne aux secours que l'état de la mère exige, et l'on n'obtient la guérison du fœtus que par la sienne.

S'il existe un moyen de conserver le fœtus, pendant que la mère est malade, c'est en permettant à celle-ci une nourriture un peu plus abondante, que celle qu'on lui accorderoit dans tout autre tems de la vie, avec une maladie semblable: mais on apportera la plus grande attention à ne pas charger l'estomac; car quoiqu'une femme grosse paroisse mieux digérer, et conserve ordinairement plus d'appétit, dans les maladies aiguës, cependant on n'abusera pas de cette faculté qui lui reste. Le tems le plus propre à satisfaire ses desirs à ce sujet est celui de la convalescence, parce que la réparation est doublement nécessaire. La mère est épuisée par les maladies, elle l'est encore par la vie du fœtus; aussi remarque-t-on que les nourritures passent plus promptement et se digèrent plus facilement; c'est même un signe que l'enfant a survécu à la guérison de sa mère, et quoiqu'il ne donne aucune marque de sa conservation, elles ne tarderont pas à se manifester, si la convalescence marche à grands pas vers la santé.

Les chocs, les coups reçus à la région abdominale, et les chûtes qui occasionnent une commotion dans la machine, sont encore de causes fréquentes de la mort du fœtus dans la matrice. Les secousses détachent les membranes, en rompant l'adhérence qu'elles avoient contractée avec ce viscère; d'autrefois elles occasionnent une désorganisation dans le parenchime du placenta, et brisent le tissu foible de ses vaisseaux. Dans le premier cas, elles donnent lieu à des pertes considérables, qui sont suivies d'avortement, si le décollement est étendu: si son espace est très-circonscrit, on obtient la cessation de l'hémorrhagie par les moyens que j'indiquerai en traitant de cet accident. Dans le second, les liquides s'amassent dans le placenta, et ne passent plus au fœtus, parce que les radicules des veines qui forment le cordon ombilical, ont été brisées dans leur origine. L'enfant périt alors faute de nourriture. Un *étonnement*, ou une destruction sourde dans la texture de ces parties, suffit pour faire cesser la nutrition; et si le tems de l'accouchement est éloigné, l'enfant ne naîtra pas vivant.

Quoiqu'on ait vu des fœtus qui portoient un nœud au cordon ombilical, et qu'on ait eu droit de penser qu'ils étoient nourris par la bouche, en avalant les eaux contenues dans les membranes ; il ne faudroit pas en conclure qu'ils se conserveront toujours de la même manière, après les chocs violens ; parce que dans cette circonstance, les eaux ne se réparent que d'une façon incomplette, et qu'elles ne sont plus de la même qualité ; puisque le tissu des parties qui les ont fournies a été dérangé par ébranlement ; d'où il suit que la sécrétion n'en peut pas être la même. Le changement arrivé dans ses qualités doit aussi influer sur la vie du fœtus.

Les chocs violens portent encore leur impression jusques sur l'enfant : on en a vu qui naissoient avec des contusions étendues et profondes, en différentes parties du corps. On n'a pu se dispenser de croire, qu'ils étoient morts par l'effet même du coup qu'ils avoient reçu. Quelques accoucheurs citent des exemples d'enfans qui sont nés avec des fractures, quoique l'accouchement ait été très-facile, et que la manœuvre n'ait point donné lieu à cet accident ; s'ils ont apperçu un gonflement et une inflammation manifeste dans les parties fracturées, ils ont eu raison d'en conclure que les coups que la mère avoit reçus, étoient la cause de ces fractures.

Les femmes épileptiques, celles qui ont été agitées par de grands mouvemens de surprise et de frayeur, celles qui sont tourmentées par des chagrins continués, mettent quelquefois au monde des fœtus morts depuis quelque tems. L'effet de ces passions est d'occasionner dans la matrice un trouble violent, de causer des contractions vives, qui, comme les chocs extérieurs, déterminent le décollement du placenta, ou qui dérangent l'organisation de ses vaisseaux. Indépendamment de ces révolutions, le spasme, qui est la suite des grandes affections morales, diminue l'activité de la circulation, en contractant les vaisseaux. La quantité de liquides nécessaires à la nutrition du fœtus, ne parvient plus jusqu'à lui, et si ce défaut de nutrition est long-tems continué, il perd la vie. Les enfans qui résistent à l'impression de cette cause naissent languissans et mal nourris. Des faits de cette nature sont prouvés par une observation constante, et les livres des praticiens en fournissent de nombreux exemples.

On peut mettre au nombre des causes du spasme l'excès des plaisirs vénériens, pendant la grossesse ; mais ceux-ci agissent de deux manières également funestes au fœtus ; car outre les contractions qu'ils occasionnent dans la matrice, et la sorte d'irritation qui les accompagne, ils agitent ce viscère par des mouvemens violens, et leur effet alors est semblable à celui des chocs et des coups reçus à la région hypogastrique. C'est par ces raisons que le Législateur du peuple Juif défendit expressément aux Israëlites d'habiter avec leurs femmes après l'imprégnation. L'Eglise Romaine porte la même décision par ses Canons, et cette décision est motivée, en partie, d'après les raisons que je viens d'exposer.

On reconnoît, disent les auteurs, la présence d'un enfant mort dans l'utérus, par un poids incommode à la mère, par des douleurs aux lombes, et des tiraillemens désagréables qui se font sentir aux parties latérales du pubis, et à la région des reins. Le ventre se porte aussi, par *décidence*, sur le côté droit ou gauche, ou suivant l'attitude que prennent les femmes. La matrice dans ces différens mouvemens suit l'inclinaison du corps, comme une substance solide et inanimée qui seroit logée dans la cavité de l'abdomen. On remarque que l'utérus, dans cette sorte de chûte, change seul de place, et que l'abdomen ne se porte pas comme lui avec rapidité sur le côté qui se trouve le moins élevé. Quand le *fœtus* est vivant, l'abdomen et la matrice suivent ensemble l'inclinaison qui résulte des diverses positions des femmes, et l'un ne précède point l'autre dans le changement de situation. Dans ce dernier cas, la région du pubis conserve sa chaleur : autrement elle est froide et moins sensible. Si une femme qui est sur le point d'accoucher, a les yeux enfoncés, le visage gonflé; si tout le corps, et sur-tout les pieds, paroissent tuméfiés par une *pituite blanche*, si ses oreilles et l'extrémité du nez, sont pâles, et les lèvres livides, l'enfant qu'elle porte a perdu la vie, ou la perdra bientôt après sa naissance, où sa santé restera languissante.

Quand l'utérus est constamment abaissé, quand il comprime les parties qui l'environnent, les femmes marchent difficilement, et croient que le *fœtus* est mort; elles disent qu'il est descendu. Cet état est presque toujours accompagné de tiraillemens douloureux de la part des ligamens ronds : la douleur se propage le long de la cuisse ; il s'y joint un sentiment de stupeur, d'engourdissement et de froid ; il en résulte aussi un gonflement des extrémités. A ces signes on ajoute le défaut de mouvement de la part du *fœtus*, signe aussi incertain que les précédens.

On lit, dans les ouvrages de Mauriceau et de La Motte, plusieurs observations par lesquelles on apprend que les douleurs des lombes, le poids de la matrice, sa *décidence* et son défaut d'ac-

tion et de soutien, ne sont pas des preuves constantes de la mort du *fœtus*. L'un et l'autre ont accouché des femmes qui éprouvoient depuis long-tems ces symptomes, et dont les enfans étoient vivans. Il faut avouer cependant que ces accidens sont une suite de la foiblesse de l'utérus, de la lenteur de la circulation et de la foiblesse de la nutrition du *fœtus*. Ils ne suffisent pas pour prouver absolument la mort des enfans, quoique la plupart soient privés de la vie dans des circonstances semblables.

La sortie du méconium est aussi regardée comme une preuve assurée de la mort du *fœtus*. Morgani avoit été consulté par une femme qui étoit dans les douleurs du travail. Les eaux étoient évacuées depuis vingt-quatre heures : peu de tems après leur écoulement il étoit sorti par la vulve un peu de méconium. On crut que le *fœtus* étoit mort, et l'on se proposoit d'accoucher la mère sans s'embarasser du *fœtus*. Morgani conseilla d'examiner la position de l'enfant, afin d'accoucher la mère avec le plus de précaution qu'il seroit possible. On le trouva placé favorablement. Les douleurs devinrent plus violentes, et l'accouchement ne fut pas terminé sans de longues souffrances, parce que le *fœtus* étoit d'un volume considérable. Cependant il étoit vivant, et vécut encore quelque-tems après sa naissance. Le même auteur cite l'exemple d'une petite fille qui rendit une grande quantité de méconium, cinq jours avant de naître, et parut très-bien portante, étant venue au monde.

Les compressions auxquelles un *fœtus* est exposé dans les douleurs, suffisent quelquefois pour déterminer la sortie de cet excrément, surtout quand l'enfant se trouve dans une position gênante, capable de porter un trouble passager ou continué dans les viscères du bas-ventre. La quantité de méconium n'est-elle pas aussi une cause de son expulsion ? Son acrimonie dans quelques sujets n'est-il pas capable d'opérer le même effet ? Ce sont autant de circonstances, selon Morgani, dont on ne peut raisonnablement pas douter, et qui indiquent la fausseté de l'assertion avancée par un grand nombre d'accoucheurs.

Des intérêts de famaille, et des circonstances plus urgentes encore, exigent quelquefois qu'on constate la vitalité du *fœtus*, après la mort de sa mère. Pour y parvenir, on tâte le pouls des enfans dans quelques-unes des extrémités, si elles sont à portée de l'orifice du l'utérus; on tâte le cordon ombilical, pour reconnoître les pulsations, et quand on ne les sent pas, on assure que l'enfant a perdu la vie. Cet examen est difficile, et il seroit dangereux de prononcer légèrement sur cet objet. Quand un accoucheur, fatigué par de longues manœuvres, a la main environnée des parties naturelles d'une femme qui n'a pas perdu sa chaleur, soit qu'elle vive encore, ou qu'elle cesse de vivre depuis quelques instans, les artères des doigts ont un mouvement si considérables, qu'il peut induire à erreur dans l'examen dont on est occupé, et faire rapporter à l'enfant les pulsations qu'on éprouve en soi. Cette sensation est si trompeuse, qu'en touchant des corps inanimés, on est tenté de leur attribuer une action qu'ils n'ont pas. Le moyen d'éviter cette erreur, est d'appliquer la main libre sur le trajet d'une artère dont l'action soit sensible, alors on distinguera si les mouvemens qu'on croit appartenir à l'enfant, sont isochrones avec ceux qui servent de comparaison.

Quand même il seroit prouvé que les artères du *fœtus* sont sans mouvement, on ne pourroit pas encore en conclure qu'il a perdu la vie; les tourmens auxquels il est exposé par les contractions de la matrice sont bien capables d'interrompre la circulation pour quelque tems. Dans les enfans plétoriques, le défaut de battement des artères n'est point un signe de mort; il est plus ordinairement la suite d'un embarras dans les viscères, et sur-tout au cerveau. La preuve en est, qu'on a souvent rendu ces enfans à la vie par la saignée, ou d'autres moyens analogues.

Il ne paroît pas hors de propos de citer à cet égard l'observation suivante. Une femme accoucha au mois de mars 1780, d'un enfant, qui, à l'extérieur, paroissoit bien portant; cependant il ne donna point de signes de vie. J'examinai l'enfant; il ne me parut point avoir souffert dans l'accouchement. On m'assura d'ailleurs que le travail avoit été des plus faciles. La tête étoit plus rouge qu'elle ne l'est ordinairement. Elle avoit une nuance violette, qui annonçoit la gêne qu'occasionnoit une quantité de sang excessive. Je fis délier le cordon ombilical, et laissai dans les premiers instans couler le sang, avec toute la vitesse qu'il pouvoit avoir; ensuite je comprimai légérement le cordon pour diminuer la vitesse de l'écoulement; je tirai de cette manière une demi-palette de sang au *fœtus*. De tems en tems je portois la main au cœur pour distinguer ses mouvemens. J'en reconnus d'assez évidens, et ce fut alors que j'arrêtai le sang. L'enfant exécuta ensuite quelques mouvemens, et bientôt après il respira. On m'a dit depuis qu'il étoit très-bien portant. Mon père avoit fait la même remarque dans ma province sur les trois premiers enfans de la femme d'un vigneron.

J'observerai à ce sujet que les enfans nés avec des signes de mort, avoient pour mères des femmes robustes et très-sanguines. L'une d'elles éprouvoit ordinairement des accidens qui dépen-

doient

doient de la pléthore, et par cette raison, on étoit forcé à la saigner plusieurs fois pendant ses grossesses. Les enfans étoient d'une grande stature et très-bien nourris. La rougeur foncée de la peau, et sur-tout celle de la face, indiquoient assez, avec les autres circonstances que j'ai rapportées, qu'ils seroient morts d'apoplexie sanguine, s'ils n'avoient pas été secourus.

Morgagni a observé que la lividité d'une extrémité sortie de la matrice, celle du cordon ombilical, le réfroidissement complet de l'une et l'autre partie, ne sont pas des signes de mort, parce que la compression à laquelle ces parties sont exposées par l'étranglement du col de l'utérus contracté, occasionne ces symptomes, sans faire mourir le *fœtus*. Un enfant avoit le bras pendant hors de la vulve; ce bras étoit froid et livide, on vouloit l'amputer pour faciliter l'accouchement; cependant l'opération ne fut pas faite, et trois jours après l'enfant vint au monde donnant des signes de vie qui n'étoient point équivoques. La gangrène même qui seroit l'effet d'une semblable compression ne seroit pas un signe de mort, ajoute Morgagni, puisqu'elle seroit une maladie locale qui n'empêcheroit pas la continuité de la vie pendant les premiers tems de la naissance.

Il suit des observations qu'on vient de lire, que les signes de la mort du *fœtus* dans la matrice, ne sont pas aussi nombreux et aussi assurés que les accoucheurs l'on pensé jusqu'à présent; et que la plupart d'entr'eux ne donnent point un diagnostic c rtain de cet état. Cependant quand on remarquera un écoulement de liquides fétides réunis aux symptomes que j'ai rapporté; quand cet écoulement aura une certaine durée, quand on pourra faire sortir de la vulve une des extrémités du *fœtus*, et qu'elle présentera les marques d'une pourriture certaine; quand sans l'attirer au dehors on sentira distinctement la peau de l'enfant se détacher facilement, on aura pour lors une certitude de sa mort. La rupture du cordon ombilical qui aura occasionné une hémorrhagie d'une longue durée fera mourir le *fœtus* en l'épuisant. Si après cet accident il passe quelques jours dans la matrice; on est certain qu'il a perdu la vie. Sa mort est assurée toutes les fois que le cordon ombilical sorti de la matrice et proéminent hors de la vulve a été gangrené par une compression forte, et qu'il est resté plusieurs jours exposé au contact de l'air, accident qui est arrivé à quelques femmes. On doit porter le même prognostic des enfans qui restent quelques jours dans l'utérus après la sortie du placenta et la rupture du cordon. Dans ce cas Mauriceau assure que les *fœtus* sont froids et que la chaleur de la matrice ne suffit pas pour les maintenir dans leur première température.

On peut ranger parmi les signes probables de la mort des enfans, les suivans: si, en touchant la tête, on remarqué qu'elle soit molle et inanimée, que les os soient vacillans et se croisent les uns sur les autres dans la réunion des sutures: phénomènes qui paroissent indiquer que le cerveau est affaissé, et que la tête contient moins de sang, puisque ses parties internes ont un moindre volume. On présume aussi que le *fœtus* est mort, quand les mamelles de la mère s'affaissent quand elle a les yeux languissans et enfoncés, le visage décoloré ou de couleur plombée, l'haleine mauvaise, le volume du ventre *abattu* ou diminué depuis quelque tems: dans ces circonstances les fluides paroissent prendre une route différente et ne plus se porter à la matrice en même quantité; d'ailleurs l'enfant n'en recevant plus se flétrit; la circulation du sang n'est plus si active dans le placenta, par conséquent le volume de l'abdomen doit être moindre que dans les tems précédens.

Cependant si aux signes, dont on vient de lire l'histoire, il s'en trouvoit quelques-uns de ceux qui ne laissent point de doute sur la mort du *fœtus* réunis avec eux, alors la certitude devient entière.

Quand j'ai assuré que, pour avoir quelque certitude sur la mort des enfans, il falloit réunir plusieurs signes de cet état, je voulois prouver par des faits que ceux qui ont été le plus généralement avoués, comme les plus assurés, ne suffisent pas pour porter un prognostic infaillible. En effet, on a vu des femmes avoir par la vulve un écoulement fétide et d'une odeur cadavéreuse, et malgré que cet écoulement ait duré plusieurs jours, elles ont mis au monde des enfans vivans. D'autres ont rendu des eaux verdâtres, brunes, noirâtres et très-puantes, quoique l'enfant resta vivant. Mauriceau assure même avoir accouché des femmes dont le placenta et le cordon ombilical *paroissoient fort corrompus, nonobstant quoi leurs enfans étoient vivans.* Ces observations sont importantes; elles donnent plus de poids aux réflexions de Morgagni que j'ai citées plus haut, et nous apprennent avec quelle circonspection on doit se conduire dans l'accouchement des enfans qui présentent les marques apparentes de la mort.

Malgré les incertitudes dont j'ai donné le détail, il est encore des cas plus embarassans; car on peut quelquefois être convaincu de la mort d'un *fœtus* et n'être pas dispensé d'user de la plus grande précaution pour l'extraire de la matrice. Comme il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui portent des jumeaux, on doit essentiellement avant de procéder à l'accouchement par des moyens violens, s'assurer si le *fœtus* mort est seul dans l'utérus; car à quelque degré de putré-

faction que fut parvenue une de ses extrémités, les autres n'ayant point été attaquées de gangrène, il pourroit arriver qu'on mutila à la fois un enfant mort et un autre vivant. Il n'est donc pas étonnant non plus de rencontrer ensemble des signes d'une corruption assurée et de la mort certaine d'un *fœtus*, pendant qu'il en existe un autre vivant dans la matrice. Mauriceau a soigneusement noté toutes ces différences, afin qu'on ne fût pas trompé par les apparences, et qu'on ne se décidât pas légèrement à employer des manœuvres qui ne peuvent être exécutées sans quelque violence, avant qu'on eut prévu tous les dangers.

Je suppose qu'on est assuré de la mort du *fœtus*, par les signes que j'ai réunis dans les articles précédens, avant qu'on se détermine à employer les moyens par lesquels on peut délivrer la mère. Le diagnostic bien établi, on ne doit pas perdre de tems, autrement on exposeroit la malade aux accidens les plus graves, tels sont les inflammations de l'utérus, les abcès de ce viscère, qui se communiquent aux parties voisines, et qui occasionnent dans le bas-ventre, les grands désordres dont je donnerai l'histoire, en traitant des dépôts qui naissent à la suite des couches.

Il y a deux sortes de traitemens à faire; le premier consiste dans l'usage des remèdes internes, par lesquels on excite l'action de la matrice et des contractions capables de chasser le *fœtus* au-dehors. Ils sont tirés de la classe des emménanogues, pour la plupart les plus actifs. Considérons un moment ce qui doit résulter de l'effet de ces substances, dans la disposition actuelle de la matrice. Pour juger cette question avec toute l'attention qu'elle mérite, il est indispensable de se rappeler les signes principaux, par lesquels j'ai établi l'existence d'un *fœtus* mort dans l'utérus. J'ai prouvé que ceux que fournit la putréfaction étoient les seuls qui donnassent un diagnostic assuré. Or, dans ce cas, l'utérus est continuellement abreuvé par une sanie qui l'irrite, et met ce viscère dans une disposition prochaine à l'inflammation. Je suppose un moment que le placenta défende la matrice du contact de la sanie dans la plus grande étendue de ses parois; il reste toujours son orifice continuellement humecté par ce liquide irritant.

Que doit-il résulter de l'action des emménagogues, dans la supposition admise? une plus grande tendance à l'inflammation, puisque leur premier effet est d'accélérer la marche des liquides, et qu'ils ne parviennent à exciter les secousses de l'utérus, qu'en occasionnant un désordre remarquable dans la machine. Cependant l'utérus ne s'enflamme pas toujours, par l'usage des remèdes incendiaires; qu'en résulte-t-il alors? des hémorragies terribles, qu'aucun moyen ne peut calmer, parce que l'activité qu'on a donnée au sang est devenue trop considérable. Si l'un ou l'autre de ces accidens n'a pas lieu, les remèdes sont la plupart du tems inutiles; et ils ne répondent point aux espérances qu'on en avoit conçues. Si quelquefois ils ont paru hâter la sortie du *fœtus*, c'est dans ces cas rares, où la matrice disposée par elle-même à se contracter, n'avoit besoin que d'un léger stimulant pour déterminer son action.

Je conclus de ces observations avouées par l'expérience, que les remèdes internes, actifs ou irritans, sont toujours dangereux, et que dans le cas même où ils ont procuré l'expulsion du *fœtus*, qui est le but qu'on se propose, ils n'étoient pas sans inconvéniens. L'histoire de l'observation nous apprend que ces sortes d'accouchemens (qu'on me passe cette expression), ont été accompagnés de symptomes graves, de fièvres considérables, de congestions inflammatoires, de maladies putrides, &c. Ne pourroit-on pas rapporter ces événemens dangereux, et très-souvent mortels, à l'action des vaisseaux augmentée, à l'effervescence du sang, occasionnée par des substances chaudes, spiritueuses, acrimonieuses, &c. Quel est le praticien prudent et éclairé qui oseroit les prescrire pour accélerer l'accouchement le plus simple, sans qu'il n'en craignit les plus grand désordres? Or, dans la circonstance que j'examine, la matrice est disposée à l'inflammation: donc ils donneront plus aisément naissance à cette maladie; ce que je dis de celle-ci, (de l'inflammation) il faut l'entendre des autres affections aiguës.

Les pessaires irritans doivent être également proscrits du traitement de la maladie qui fait l'objet de ces réflexions. Pour se convaincre de leur mauvais effet, qu'on lise ce qu'en dit Hyppocrate: *Ils sont incendiaires, ils enflamment les parties de la génération, ils occasionnent une fièvre quelquefois violente, ils donnent naissance aux mouvemens convulsifs*, &c. Ce sont autant de remarques qu'on trouve multipliées dans ses écrits. Si l'on considère ensuite avec quel ménagement il les employoit, on sera convaincu qu'il en craignoit les effets. Il vouloit que les femmes auxquelles il les prescrivoit, se lavassent souvent, s'exposassent long-tems à la vapeur d'un bain de siège, fissent des injections émollientes, des embrocations avec des huiles douces, &c.

Il ne suffiroit pas d'avoir montré les inconvéniens des moyens proposés, pour l'expulsion des enfans morts dans l'utérus, il est indispensable d'en indiquer de plus certains, et dont

l'usage soit moins dangereux. D'après ce que j'ai dit de l'état de la matrice et de sa disposition à l'inflammation, la première indication qui se présente, est de dissiper le spasme qui la tient contractée, et de la préparer à s'ouvrir facilement. Pour cet effet, on prescrira les bains de siége, et sur-tout les fumigations dans le vagin. Après avoir ramolli par cette méthode l'orifice de l'utérus, on y introduira des cônes de plomb, ou d'un bois dur et poli, afin de dilater cette partie. Dès que son ouverture permettra l'introduction d'une sonde, on fera des injections dans sa cavité, pour entraîner les liquides putrides qui pourroient l'irriter; on se servira de la décoction des plantes émollientes. Ensuite on mettra en usage un dilatatoire, qu'on laissera long-tems en place, et pendant ce tems la malade restera commodément assise sur un bain de vapeurs. On augmentera successivement les dilatations, en observant de ne pas faire éprouver de violence au viscère : les fomentations, les bains, les injections émollientes, préviendront l'irritation qui naîtroit d'une dilatation long-tems continuée.

Si, malgré ces précautions, la matrice paroissoit souffrir, on interromproit cette manœuvre. Il faut observer que, dès qu'il sera possible de faire des injections dans sa cavité, on ne doit plus craindre l'impression que la sanie feroit sur ses parois, parce qu'elle sera entraînée par la liqueur des injections. S'il existe une circonstance favorable, à l'usage des décoctions irritantes, c'est sans contredit celle où la matrice est dilatée, de manière à ce que son col ne s'oppose plus à la sortie de l'enfant. Mais il ne seroit pas prudent d'injecter ces substances dans l'utérus, parce qu'elles n'agiroient que sur son orifice, puisque l'enfant et ses membranes défendroient son fond de leur contact. On doit se borner à les prescrire en lavement, afin que l'irritation se communique du rectum, au corps de l'utérus.

Si, malgré tous ces moyens, la matrice n'entroit pas d'elle même en contraction, on n'hésitera plus à délivrer la mère, la dilatation étant parvenue au degré convenable. Pour permettre l'introduction des doigts de l'accoucheur, on forcera un peu le col de ce viscère, à se prêter à une nouvelle extension. On tirera l'enfant, en observant toujours de ménager le viscère qui le renferme. Les anciens, plus hardis que nous dans les opérations de chirurgie, arrachoient les enfans morts avec des crochets. Celse, qui décrit toutes les opérations qu'on pratiquoit de son tems, donne la méthode suivante : « Si » une femme a conçu, et que le *fœtus* mort, » près du terme de la gestation, reste dans la » matrice, il faut donner des secours à la femme, » et la curation qui lui convient peut être » regardée comme une des plus difficiles à » obtenir. Elle consiste dans des moyens qui » exigent la prudence la plus consommée, et » l'adresse la plus sûre; d'ailleurs leur emploi » est accompagné du danger le plus imminent. » Avant toute chose, on fera coucher la malade » en travers sur un lit, et on la placera de ma» nière que les cuisses soient appuyées sur les » os des isles. Par cette méthode le bas ventre » se présentera commodément pour l'accoucheur. » On fera ensorte que le *fœtus* soit ramené vers » l'orifice de la matrice, car le col de ce vis» cère est quelquefois fermé, quand il renferme » un *fœtus* mort, mais quelquefois aussi il est » dilaté. Dans le dernier cas, l'accoucheur, » ayant les mains graissées, introduira d'abord » le doigt index dans l'utérus, et le laissera » ainsi placé, jusqu'à ce que le col de la ma» trice se dilate une seconde fois; alors il y » fera entrer un second doigt. Il agira de la » même manière, et dans les mêmes circons» tances, jusqu'à ce que la main soit parvenue » dans la cavité de l'utérus. La dilatation du » viscère, l'énergie de ses nerfs, la constitution » du sujet et la force de l'esprit, contribueront » infiniment à la réussite de cette manœuvre; » circonstances qui sont d'autant plus avanta» geuses au succès qu'on se propose, qu'il est » quelquefois nécessaire d'introduire les deux » mains dans la matrice. Il faut aussi tenir le » ventre très-chaud, ainsi que les extrémités. » On observera en outre, que ces opérations ne » doivent pas être tentées, s'il y a une inflam» mation formée. Cette méthode n'est applicable » que dans l'invasion d'un pareil accident, ce » qui exige d'ailleurs qu'on ne perde pas un » moment. Car si l'inflammation avoit augmenté » le volume de la matrice, on ne pourroit y » introduire les mains, ni en retirer le *fœtus*, » qu'avec la plus grande difficulté; parce que » la distension des nerfs est souvent accompagnée » de vomissemens et de convulsions qui annon» cent une mort prochaine.

« Quoiqu'il en soit, dès qu'on aura fait par» venir la main dans la cavité de l'utérus, on » reconnoîtra aisément la situation et l'état du » *fœtus*. Il présente la tête ou les pieds, ou il se » trouve placé en travers sur l'orifice de la » matrice, de manière cependant que l'Accou» cheur trouve une main ou un pied à sa por» tée. Il dirigera le corps de l'enfant, en lui » faisant présenter la tête ou les pieds. Si la » situation ne permettoit pas cette manœuvre » au premier abord, l'accoucheur ne trouvant » qu'un pied ou une main, saisiroit cette par» tie, avec laquelle il dirigeroit le corps du » *fœtus*; car en tirant la main, on fait arriver » la tête vers l'orifice de la matrice, et par un

» pied on prépare l'accouchement par ces extrémités. Si la tête se présente, on introduira » un crochet bien poli, dont la pointe soit peu » saillante, qu'on fixera dans l'œil, la bouche, » l'oreille ou le front même, et on tirera le » *fœtus* au-dehors. Tous les instans ne sont » pas favorables à cette opération ; car si l'orifice de la matrice étoit resserré, et que la » matrice ne travaillât pas d'elle-même à l'expulsion du *fœtus*, le crochet se dégageroit » après l'avoir déchiré, et sa pointe pourroit » retomber avec violence sur les parois ou le » col du viscère, causer un tiraillement dans » ses nerfs, et exposer la mère au danger de » perdre la vie. Il est donc indispensable » de suspendre la manœuvre, quand la matrice » sera contractée. Dès qu'elle se dilatera, on » tirera doucement le *fœtus* : on saisira les momens où elle sera relâchée pour achever l'accouchement, en multipliant des efforts modérés, qui fassent arriver l'enfant au-dehors.

» On tiendra le crochet de la main droite : » la main gauche sera fixée à la partie inférieure de la vulve, pour diriger l'enfant au » passage, et le soutenir. Il arrive souvent que » ce dernier est augmenté de volume par la » dégénérescence de ses fluides, et qu'il rend » une sanie d'une odeur fétide. Si cet état a » lieu, on percera l'abdomen avec l'index, les » liquides corrompus s'écouleront par cette ouverture, et le corps deviendra plus petit ; » alors on le saisira avec les deux mains, parce » que le crochet se détache aisément de la chair » d'un enfant mort. On a exposé plus haut les » dangers qui résultoient de cet accident. Si » l'enfant est tourné de manière à présenter les » pieds, en les saisissant avec les mains on le » fera sortir aisément de la matrice ; s'il est » couché en travers, et qu'on n'ait pas pu lui » donner une autre situation, on enfoncera le » crochet dans l'aisselle, et on tirera à diverses reprises, et toujours modérément. Dans » ce cas, la tête repliée reste avec le tronc, » éloignée de l'orifice de l'utérus ; pour obvier » à cet inconvénient, on coupera le col, afin » d'avoir chaque portion séparée l'une après » l'autre. Pour cet effet, on se sert d'un crochet semblable au premier ; mais dont la » pointe recourbée soit aigue dans toute sa surface. On fera en sorte d'extraire la tête la » première, avant de tenter l'extraction du » corps. La raison en est que, si le corps » qui forme le volume le plus considérable du » *fœtus* étoit sorti, la tête resteroit très-mobile dans la cavité de la matrice, et on ne » pourroit l'avoir, qu'en exposant la mère aux » accidens les plus dangereux.

» Cependant, si la chose arrive ainsi, on » placera sur le ventre de la femme un linge » plié en deux. On fera asseoir à son côté » gauche un homme fort et adroit, qui appliquera ses deux mains sur le bas ventre de la » malade, et qui le comprimera, en les plaçant l'une sur l'autre pour opérer une compression plus forte. Par cette manœuvre, » on poussera la tête vers l'orifice de la matrice, et on l'extraira avec le crochet, comme il a été dit ci-dessus.

» Si l'accoucheur trouve un pied à l'orifice » de l'utérus, et que l'autre reste en arrière » avec le corps, on coupera toute la portion » d'extrémité qui sera sortie. Si les fesses se » présentent au passage et font effort pour sortir, on les repoussera à l'intérieur pour aller » chercher l'autre pied. Il y a quelquefois des » obstacles capables d'arrêter au passage un » enfant entier, et qui sortiroit aisément s'il » avoit été mutilé. Après la sortie du *fœtus*, » l'accoucheur le donnera à un aide qui le soutiendra sur ses mains renversées. L'accoucheur prendra ensuite le cordon ombilical de » la main gauche, et le tirera doucement pour » ne pas le rompre. Il suivra son trajet de la » main droite, jusqu'à ce qu'il parvienne aux » attaches des membranes, dans lesquelles l'enfant étoit contenu. Il saisira leurs extrémités, et les détachera en les tirant avec ménagement, pour les extraire de la matrice. » Il ôtera aussi de la cavité de ce viscère, les » caillots de sang qui auroient pu s'y former. » Après ces opérations, il rapprochera les jambes de la malade, qu'on placera dans une » chambre médiocrement chaude, où elle ne » soit point exposée à quelque courant d'air. » On appliquera sur le bas ventre de la laine » grasse (celle qui n'a subi aucune préparation) » après l'avoir mouillée avec le vinaigre et » l'huile rosat. Pour le reste de la cure, on » emploiera les moyens dont on use dans les » maladies inflammatoires, et dans la guérison » des plaies faites aux parties nerveuses ».

Par les précautions que Celse indique, on juge que les accidens qu'il redoutoit le plus, dans l'extraction des enfans morts, étoient les inflammations ; c'est par la même raison que j'ai singulièrement insisté sur les moyens propres à favoriser la dilatation de la matrice, sans lui causer d'irritation. C'est une précaution que je regarde comme indispensable avant de tenter la délivrance de la mère ; autrement de quelque ménagement qu'on use dans la manœuvre, une contraction constante de la part de la matrice mettroit obstacle aux succès de cette opération. On attendroit en vain, comme Celse le prescrit, les dilatations momentanées de la matrice ; la cause qui a donné naissance

à son irritation, agissant constamment sur son tissu, rendroit la contraction permanente et plus vive, si on ne s'efforçoit à dissiper le spasme par des émolliens. Je ne doute pas que dans un grand nombre de circonstances, des injections narcotiques dans la matrice, ne soient aussi d'un très-grand secours. (M. Chambon.)

Foetus vivant dans l'utérus après la mort de sa mère : moyens de le conserver en attendant l'opération césarienne. (*Méd. Prat.*)

Les accidens qui font périr les femmes dans la grossesse sont nombreux ; il en existe beaucoup dans l'accouchement qui les privent de la vie. Dans ces circonstances quelquefois inattendues, des fœtus ont suivi le sort de leurs mères. L'opération césarienne est la seule ressource par laquelle on puisse rendre un enfant au jour après la mort de celle qui le portoit dans son sein, mais elle n'est pas toujours praticable dans le moment. Tant de circonstances empêchent qu'on use promptement de ce moyen, qu'il est bien rare qu'au moment où on l'emploie, il devienne salutaire au fœtus. Sans compter les empêchemens de la part des parens, qui ne consentent souvent qu'avec la plus grande difficulté à l'ouverture d'une femme qui vient de mourir, et à laquelle ils voudroient qu'on donnât d'autres secours pour la rappeller à la vie ; les Chirurgiens ne sont pas toujours à portée de la pratiquer. Le tems qui s'écoule jusqu'au moment de l'opération est souvent cause de la mort du fœtus ; circonstance d'autant plus fâcheuse, qu'il a considérablement souffert dans la plupart des cas où la mère est privée de la vie.

Il existe dans plusieurs provinces des usages par lesquels on croit pouvoir conserver les enfans ; je ne rapporterai que les suivans. On introduit ordinairement dans la bouche de la mère, un corps étranger pour faciliter le passage de l'air dans ses poulmons, et continuer ainsi la circulation du fœtus. On ajoute une telle confiance à cette misérable ressource, que je l'ai vue employer dans les campagnes par des accoucheurs qui n'étoient pas absolument sans connoissances ; mais quel fruit attendre de cette manœuvre ? L'ouverture de la bouche ne détermine point l'air à passer dans des poulmons qui sont sans action ; la mère ne respire plus. D'ailleurs l'air est inutile à l'enfant, puisqu'il n'a pas respiré lui-même. Enfin, quand l'air (ce qui est contre toute vérité), passeroit dans la poitrine de la mère, il ne parviendroit point jusqu'à l'enfant, il resteroit contenu dans les bronches. Le diaphragme forme une seconde cloison qui lui interdit l'entrée du bas ventre ; la matrice et les membranes qui l'environnent sont de nouveaux obstacles impénétrables à l'air respirable. Cet usage est donc parfaitement inutile, et montre que ceux qui y ont recours ne connoissent point la structure du corps. J'entre malgré moi dans des détails aussi minutieux : mais on trouve tant de praticiens si ignorans, qu'on ne peut pas toujours se dispenser de donner les motifs qui déterminent à rejeter une coutume, lorsqu'elle a pris créance dans les esprits par le tems.

On place aussi dans le vagin des corps qui ont une cavité intérieure, afin, dit-on, que l'enfant puisse respirer ; j'ai dit plus haut que la respiration n'existoit pas. Cependant l'inutilité n'est pas le seul inconvénient de cette dernière manœuvre ; l'air qui pénètre jusqu'à l'orifice de la matrice réfroidit toutes les parties avec lesquelles il est en contact, et ce réfroidissement est le plus grand mal qu'on puisse faire éprouver au *fœtus*, c'est la cause la plus ordinaire de sa mort.

Je regarde aussi comme digne de blâme la conduite de ceux qui ne veulent pas pratiquer l'opération césarienne sur un cadavre, quand ils ne sentent pas les mouvemens du *fœtus*. Comment ne seroit-il pas languissant dans un tems où le désordre qui se passoit autour de lui n'a pas manqué d'avoir une certaine influence sur l'exécution de ses fonctions ? S'il est prouvé, (comme je l'ai fait remarquer ailleurs) qu'un grand nombre de *fœtus* ont vécu longtems sans manifester leurs mouvemens, en refusant de faire l'opération, n'est-il pas certain qu'on se rend responsable de la mort de l'enfant, puisqu'il peut être vivant ? Est-ce par respect qu'on n'ose pas porter la main sur un cadavre, tandis qu'il renferme peut-être un citoyen qui auroit été l'ornement ou le soutien de sa patrie ? Ce respect mal conçu n'est qu'un fruit de l'ignorance ; mais quand elle est poussée à cet excès, elle est toujours punissable. Eh ! qu'importe que les débris d'une femme qui n'existe plus se trouvent rassemblés ou séparés, quand ils sont destinés à être détruits par la pourriture jusques dans leurs élemens.

Revenons à la méthode qu'il faut mettre en usage dans ces cas désastreux. On a vu plus haut que le froid étoit souvent une cause de mort pour les *fœtus*, parce qu'il rend la circulation plus languissante et détruit ainsi l'exercice des autres fonctions. Il est donc essentiel d'entretenir le cadavre de la mère dans le degré de chaleur le plus considérable, pour qu'elle parvienne jusqu'à l'enfant, à travers les tégumens du bas ventre, la matrice et les membranes qui contiennent les eaux.

Les Médecins qui ont connu la nécessité de cette conduite, ont prescrit de couvrir le cadavre de linges imbibés de décoctions chaudes et aromatiques, et de les renouveller souvent pour empêcher le refroidissement ; et d'appliquer pardessus des couvertures très-chaudes. Cette méthode peut avoir son utilité, mais elle est longue, embarrassante, et exige des préparations ; il est plus simple d'imbiber des linges de liqueurs spiritueuses, telles que le vin, l'eau-de-vie ; les eaux qui contiennent des esprits recteurs, les huiles essentielles, les infusions ou les teintures aromatiques, tous les liquides de la même nature, et d'entourer ces linges par des corps qui soient capables d'acquérir un grand degré de chaleur et de le conserver : tels sont les briques, les pierres les plus communes, les ustensiles de fer, &c. Qu'on ne craigne pas sur-tout de les appliquer dans un degré de chaleur trop considérable, parce qu'elle doit être telle, pour parvenir jusqu'au *fœtus* ; autrement tous les soins qu'on auroit pris, deviendroient inutiles. Qu'importeroit d'ailleurs que la chaleur fût poussée jusqu'à la combustion superficielle des tégumens du cadavre, elle seroit encore plus profitable au *fœtus* ?

Je sais qu'il est des cas où une simple asphyxie pourroit présenter les signes les plus apparens de la mort, comme on l'observe dans certains accès d'hystéricisme. La chaleur vive, en faisant une impression très-active sur les nerfs, seroit un moyen pour la ranimer ; mais comme il y a des circonstances où la mort n'est jamais douteuse, comme après des maladies aigues et putrides, des pertes qui ont évacué tout le sang, ou sa plus grande partie, &c. on ne doit rien craindre de la chaleur portée jusqu'à la combustion.

Pourquoi, dira-t-on, employer une méthode si active, quand il est prouvé que des *fœtus* sont restés vivans assez long-tems dans l'utérus après la mort de la mère ? On assure que les uns ont séjourné, un, deux, trois et quelques-uns quatre jours entiers ; ces faits sont rapportés par Hœchoteller, Kulme, Janke, Hagedorn, &c. Les autorités sur un cas aussi singulier sont peu croyables ; mais, quand chacune de ces histoires seroit certaine, il n'est pas moins assuré que la plupart des *fœtus* ont succombé à l'effet du froid, il est donc indispensable de les en préserver.

Les expériences de Stalpart viennent à l'appui de cette doctrine. Pour connoître les effets de chaleur du *fœtus*, il a ouvert des chiennes qui étoient prêtes à mettre bas, il a enlevé les *fœtus* de la matrice, avec leurs envoloppes, qu'il a eu la précaution de ne point ouvrir ; il les a mis dans l'eau chaude, et plusieurs heures après, il a senti les pulsations du cœur de ces animaux. (M. Chambon.)

FOIBLESSE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'*Hygiène* en général.

Classe II. *Hygiène* relative aux individus.

Ordre I. Principes généraux relatifs à l'usage et à l'ordre des fonctions.

On donne le nom de *foiblesse* à un état dans lequel ou toute la machine en général, ou quelques organes en particulier, manquent de l'énergie suffisante pour exécuter leurs fonctions dans toute leur plénitude.

C'est dans le défaut des fibres primitives des parties que se trouve la cause de leur *foiblesse*, et les fibres sont regardées comme trop foibles, quand elles n'ont pas assez de cohésion entr'elles, pour suffire au mouvement nécessaire aux fonctions animales, quand elles sont trop détendues, lorsqu'elles sont trop humides ou trop sèches, lorsqu'elles reçoivent peu de nourriture, soit de la part du sang, soit de la part des nerfs.

La *foiblesse* que nous envisageons ici plus particulièrement est celle qui, après avoir soustrait des forces, peut être suivie de l'épuisement.

Elle ne doit pas être confondue avec celle qui appartient à la syncope ou à la paralysie, quoique l'une puisse être la suite de l'autre. Ce genre de *foiblesse* est causé le plus souvent par les travaux excessifs du corps, par l'étude immodérée, par de violens chagrins, par de longues courses, par les pertes fâcheuses qui sont la suite de la passion des femmes, de l'onanisme et de la nymphomanie. *Voyez ces mots.*

La *foiblesse* dont nous parlons a pour signe caractéristique un accablement général ; les jambes agissent difficilement, les sens sont souvent engourdis, et l'on paroît quelquefois hébeté. Pour s'opposer à la *foiblesse* acquise par les raisons que nous venons d'indiquer, on sent bien qu'il faut commencer par les rendre nulles peu à peu, en évitant tout ce qui a pu nuire. On remédira ensuite à la *foiblesse* et à ses effets, en donnant des alimens restaurans, succulens, et par conséquent très-nourrissans : comme les bouillons de viande, de bœuf, de mouton, de volaille avec un peu de jus de citron ou d'orange, le lait, les œufs, les vins austères généreux, dont il faut user souvent, mais en petite quantité. Lorsque les premiers momens de *foiblesse*, qui exigent du repos, seront passés, on em-

ploiera des frictions sèches, avec de la laine, un linge chaud ou avec des brosses angloises. On fera des exercices légers à pied et à cheval, en carosse : les jeux de paume, de billard seront utiles, en ayant soin que ce soit quelques heures après le dîner, et jamais tant que l'estomac sera chargé. La pathologie doit se charger de ce qui est relatif aux maux qui tiennent à la *foiblesse* de certains organes, comme de l'estomac, de la poitrine. A l'égard de la *foiblesse* qui est la suite de l'organisation (*Voyez* DÉLICATESSE) : pour celle qui arrive après des maladies sérieuses, (*Voyez* CONVALESCENCE.) Il sera question de la *foiblesse* de la vue aux mots AMBLYOPIE et VUE.

(M. MACQUART.)

FOIBLESSE *S. F.* (*Séméïotique.*) *Voyez* DÉBILITÉ *et* ÉPUISEMENT. (M. MAHON.)

FOIBLESSE D'ESTOMAC. (*Cardialgia, cardilaca* PLATER. *De dolore cordis à ventriculi imbecillitate.* p. 369 et 377. (*Méd. prat.*)

Classe VII.

Ordre IV.

Genre XX de Sauvages et genre XXI du même auteur.

Article Gastrodinie n°. 10. Castrodinie ruineuse. Stomachi attritio. Bonet Poliath. *Peryodinia Stomachi.* HIPPOCR.

C'est une cardialgie habituelle qui a son principe dans la *foiblesse* de l'estomac ; elle est accompagnée de l'inappétence, de douleurs aiguës, de distension, de compression, de nausées, de rapports. La cacochymie naturelle, la vieillesse, la débilité qui survient à la suite des longues maladies, les excès dans le boire et le manger, les alimens de difficile digestion, l'abus des substances froides et aqueuses, l'impression du froid sur la région épigastrique, donnent lieu à cette maladie que l'on guérit par les vins stomachiques, par le régime et par l'application de substances aromatiques sur la région de l'estomac. (*Voyez* CARDIALGIE.) Quant à la Gastrodinie. (*Voyez* cet article.)

(M. ANDRY.)

FOIBLESSE SYNCOPALE. EVANOUISSEMENT, DÉFAILLANCE. *Voyez* DÉFAILLANCE et SYNCOPE.

(M. ANDRY.)

FOIE D'ANTIMOINE. (*Pharm.*)

On a donné le nom de *foie d'antimoine* à une préparation d'huile d'antimoine sulfuré vitreux, d'une couleur brune obscure et opaque. Cette préparation est caustique et purgative ; il en est parlé en détail à l'article ANTIMOINE.

(M. FOURCROY.)

FOIE D'ARSÉNIC. (*Pharm.*)

C'est une combinaison d'oxide d'asenic et de potasse, ainsi nommé par Macquer, et qui devroit être appelée *arsenite de potasse*, pour la distinguer de l'arséniate de potasse ou *sel neutre arsenical* de Macquer. On a proposé l'usage de cette combinaison dans les maladies cancéreuses, les fièvres intermittentes rebelles, les obstructions anciennes, les hydropisies et les maladies chroniques en général. On ne peut douter qu'un pareil médicament n'ait en effet de grandes vertus, et ne soit un puissant irritant ; mais comme il est en même temps un des plus terribles poisons que l'on connoisse, il faut mettre la plus grande prudence dans son administration. L'addition de l'alcali, qui a été considérée comme un moyen d'affoiblir son action, diminue bien en effet un peu son énergie ; mais cette diminution n'empêche pas cette substance d'être âcre et corrosive. On ne doit se permettre de l'administrer que très-étendue, mêlée avec des boissons délayantes, adoucissantes et même invisquantes. *Voyez* le mot ARSÉNIC. (M. FOURCROY.)

FOIE DES ANIMAUX. (*Mat. méd.*)

On a recommandé en médecine le *foie* de beaucoup d'animaux, celui du cerf, du bœuf, de la belette, du blaireau, du renard, de la fouine, du pigeon, de la carpe, du brochet, &c., &c. Pour donner une idée du préjugé et de l'ignorance qui ont donné de pareils conseils, nous dirons qu'on a regardé le *foie* de bœuf comme un spécifique dans la nyctalopie ; il suffit d'énoncer une de ces ridicules prétentions, pour faire connoître l'espèce de confiance qu'elles méritent. Au reste, on trouvera des fables médicales, des opinions ridicules et si souvent mensongères à l'article de chaque animal. (M. FOURCROY.)

FOIE DE SOUFRE. (*Pharm.*)

Le *foie de soufre* est une combinaison de soufre avec les matières terreuses et alcalines, qu'on a ainsi nommée parce qu'elle est quelque tems d'une couleur rouge brune, semblable à celle du *foie* des animanx ; mais cette couleur étant passagère et peu durable, la dénomination de *foie* est insignifiante, et il y a long-tems que les chimistes s'en plaignent ; c'est pour cela que dans la nomenclature moderne, on a substitué au nom de *foie de soufre*, ceux de sulfures alcalins, sulfures terreux, sulfure de potasse, de soude, de chaux, &c. Ces préparations sont des fondans très-actifs ; lorsqu'elles sont sèches, elles agissent même comme caustiques, et laissent sur la peau une tache brune qui ne s'en va que par la chute de l'épiderme. *Voyez* le mot SOUFRE. (M. FOURCROY.)

FOIE DE SOUFRE ANTIMONIÉ. (*Pharm.*)

Le *foie de soufre antimonié* est une combinaison d'oxide d'antimoine, avec du sulfure de potasse. C'est de cette dissolution bouillante que se précipite le kermès minéral. Ce sulfure antimonié fait aussi la base de plusieurs teintures antimoniales. *Voyez* le mot ANTIMOINE.

(M. FOURCROY.)

FOIL. (*Eaux minérales*).

C'est un bourg à trois lieues de Saint-Brieu, où se trouvent des eaux minérales froides, que M. Bagot croit martiales. (M. MACQUART).

FOLLÉCULES. (*Mat. méd.*) (*V.* SENNÉ.) (M. MAHON.)

FOLLETTE. (*Mat. méd.*) *Voy.* ARROCHE.) (M. MAHON.)

FOLLINUS, (Herman) docteur ès arts et en médecine, étoit de Frison. Le Magistrat de Boisleduc le nomma son médecin pensionnaire, charge dont il s'acquitta avec distinction pendant plusieurs années; mais ayant été appellé à Cologne pour y enseigner la médecine, il s'y rendit, et s'y fit considérer, et comme prefesseur, et comme physicien.

Il mourut de la peste avant le milieu du XVII siécle, et laissa quelques ouvrages.

De Luis pestiferae fugâ, deque remediis ejusdem, libri duo. Accessit libellus de cauteriis ad Thomam Fienum. Antverpiæ, 1649, *in*-8.

Orationes duae : de naturâ et curatione febris pedicularis : De studiis chimicis conjungendis cum Hippocraticis. Coloniae, 1622, *in*-8.

Jean, son fils, né à Boisleduc, se distingua aussi par la pratique de la médecine et par ses ouvrages. On a de lui :

Synopsis tuendae et conservandae bonae valetudinis. Sylvae-Ducum, 1646, 1648, *in*-12. *Coloniae*, 1648, *in*-12.

Tyrocinium medicae practicae. Coloniae, 1648, *in*-12.

Speculum naturae humanae, sive mores et temperamenta hominum, usque ad intimos animi recessus, cognoscendi modus. Coloniae, 1649, *in*-12,

C'est la traduction latine d'un ouvrage écrit en flamand par son père. (M. GOULIN).

FOMENTATION, s. f. *Fotus.* (*Matière médicale*).

La *fomentation* est l'application chaude d'un épithème liquide. Cette application se fait ordinairement avec de la flanelle mise en double, qu'on trempe dans la liqueur et qu'on exprime ensuite; précaution souvent très-utile, pour éprouver le dégré de la chaleur de l'épithème. Car, si la liqueur étoit extrêmement chaude, elle brûleroit la partie, y feroit élever des cloches, et produiroit d'autres effets fâcheux. D'ailleurs une chaleur modérée discute et dissipe une tumeur, tandis que trop de chaleur la durcit et la rend squirreuse. (*Voyez* ÉPITHEME. (M. MAHON).

FONCTIONS LÉZÉES. (*Séméïotique.*)

C'est par la lézion des *fonctions* que l'on connoît le siège, la nature, et l'importance des maladies : et ce sont ces lézions qui fournissent les principales bases sur lesquelles sont appuyés le diagnostic et le prognostic. (*Voyez* DIAGNOSTIC, PROGNOSTIC *et* SÉMÉÏOTIQUE.) (M. MAHON).

FONDANS. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *fondans* de la lymphe à ceux des atténuans qui ont la propriété d'agir, d'une manière particulière, sur cette humeur, et d'en résoudre avec facilité les concrétions. Il existe un grand nombre de maladies chroniques dans lesquelles la lymphe est spécialement altérée. La plupart de ces altérations dépendent, à ce qu'on croit, d'une âcreté diverse contractée par des sucs alimentaires mal élaborés, par la stase qu'elle éprouve dans ses vaisseaux, ou par un virus étranger introduit dans le système absorbant. Cette âcreté est constamment accompagnée d'un épaississement remarquable, qui donne bien-tôt naissance à des engorgemens dans les vaisseaux et dans les glandes lymphatiques. On observe ces engorgemens derrière et au bas de l'oreille, sous les mâchoires, dans le col, sous l'aisselle, dans l'aine, &c., à la suite des affections vénériennes, scrophuleuses, rachitiques, &c.

L'observation a appris que certains médicamens ont la propriété de dissoudre cette lymphe épaissie et comme coagulée, et de détruire les obstructions qu'elle produit.

On range particulièrement dans cette classe : les alcalis purs ou caustiques; les mêmes sels adoucis par l'acide carbonique ou les carbonates alcalins; le muriate ammoniacal, le sulfure d'antimoine ou antimoine crud, le kermès, le tartre stibié, l'antimoine diaphorétique non lavé ou fondant de Rotrou. Le mercure, les précipités mercuriels, le sublimé corrosif, la panacée mercurielle, l'éthiops minéral, les foies de soufre, les eaux minérales alcalines, celles de Vichi,

les

les racines et les bois sudorifiques, la squine, la salsepareille, le gayac, les gommes, résines fondantes, le galbanum, la gomme ammoniaque, le sagapenum, l'assa fœtida, les savons médicinaux sont aussi de cette classe.

Ces remedes sont les plus actifs des atténuans; on ne les administre qu'avec beaucoup de précaution, et en commençant avec des doses très-modérées. On les associe aux adoucissans et aux calmans, pour en rendre les effets plus doux. C'est particuliérement dans les maladies de la peau et des glandes produites par la dégénérescence de quelque humeur ou de quelque virus ancien, qu'on les donne avec avantage. Ils sont en général très-échauffans. Ils nuisent aux tempéramens secs et mélancoliques, aux sujets dont la poitrine est foible et délicate, à ceux chez qui l'irritation et la sensibilité sont extrêmes ou qui ont une disposition à la diathèse inflammatoire.

On prépare les malades à leurs effets par les relâchans, les bains, le régime doux et humectant, quelque tems avant de leur en prescrire l'usage. Il faut que les couloirs soient bien ouverts, bien perméables, afin que les *fondans* puissent sortir facilement du corps, après avoir exercé leur action sur les organes; car on ne doit pas oublier que ces médicamens sont d'autant plus ennemis de notre nature, qu'ils ont une grande activité, et qu'il est important qu'ils ne séjournent pas trop long-tems dans notre corps. Ces observations sont sur-tout relatives à l'administration du mercure, qui est le plus puissant et le plus énergique de tous les *fondans* de la lymphe. On conçoit d'après ces réflexions qu'un usage inconsidéré ou trop long-tems soutenu de ces médicamens doit donner naissance à tous les maux qui dépendent de la dissolution des humeurs et spécialement à la foiblesse, à la pâleur, aux hydropisies, au scorbut, aux hémorragies, &c.

Enfin, comme on administre les *fondans* de la lymphe pour détruire la viscosité et l'épaississement des sucs, il est nécessaire de leur faire succéder, et d'allier même de tems en tems à leur usage, les évacuans et spécialement les purgatifs doux, les diurétiques, afin que les humeurs atténuées et fondues soient rejetées hors du corps, et ne puissent plus nuire par l'âcreté qu'elles avoient contractée et qui na pu être augmentée par les atténuans actifs.

Telle est la base des idées que les médecins se sont formées sur la nature et les effets des *fondans*; elles paroissent simples et très-naturelles, mais elles ne sont pas cependant démontrées de manière à satisfaire entièrement les physiciens exacts. On ne sait pas positivement s'il existe réellement dans plusieurs affections une coagulation ou épaississement de la lymphe, comme on le dit dans les ouvrages de pratique, dans les consultations; ainsi la théorie n'est pas exactement prouvée, mais il n'en est pas moins vrai que les *fondans* actifs font disparoître les engorgemens des glandes et des vaisseaux lymphatiques, et c'est de ce point qu'il faut partir pour en conseiller l'usage dans les maladies où l'expérience a prononcé sur leur efficacité. (M. FOURCROY).

FONDANT DE ROTROU. (*Pharm.*)

Rotrou a proposé comme un des *fondans* les plus énergiques, le produit de la détonation du nitre avec le sulfure d'antimoine; c'est ce qu'on nomme aussi l'*antimoine diaphorétique non lavé*. Ce médicament est un mélange de sulfate de potasse, de carbonate de potasse, de potasse caustique, d'antimoniate de potasse, et d'oxide d'antimoine. (*Voyez le mot* ANTIMOINE.)

(M. FOURCROY.)

FONDEMENT. (*maladies du*) (*Pathologie.*)

Les maladies du *fondement* sont longues et difficiles à guérir pour plusieurs raisons.

Cette extrémité de l'intestin *rectum* est douée d'un sentiment exquis, ce qui fait que les remèdes âcres et austères l'irritent aisément. Outre cela, les matières fécales auxquelles elle livre passage sont âcres non-seulement par elles-mêmes, mais encore à raison des humeurs bilieuses qu'elles entraînent avec elles: et de plus le moment où les évacuations alvines ont lieu est souvent celui qui convient le moins pour les progrès de la cure. Cette humidité et cette chaleur continuelle du *fondement* retardent donc singulièrement l'amélioration des ulcères dont il est fréquemment le siège.

Les maladies de fondement sont: l'imperforation qui est un vice de naissance, la chûte ou prolapsus, la fistule, l'abcès, la rhagade, les condylomes, les fics, fungus, cretes et autres accidens, soit de nature vénérienne, soit de toute autre nature. (*Voyez ces mots*).

(M. MAHON.)

FONSANCHE ou FONSAUCHE, (*Eaux minérales.*)

On a donné ce nom à une source minerale intermittente, qui se trouve entre Sauve et Quissac, à la droite de la Vidourle et assez près du lit de cette rivière.

Ces eaux ont une odeur sulphureuse très-distincte, et contiennent du soufre uni à un les très-volatil. (RAULIN. P. 287.)

Astruc, dans un mémoire pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc (*Paris, Cavelier*, 1737.), après avoir décrit les phénomènes sensibles ou simplement physiques de cette source, en décrit les qualités. Il la croit delayante, adoucissante, détersive, utile dans les ulcères internes, surtout dans ceux des reins, de la vessie extérieurement; il ne la regarde pas comme inutile dans les maladies de la peau, les paralysies, les douleurs de rhumatisme, de sciatique et les ophtalmies invétérées. (M. Macquart).

FONSECA, (Gabriël DE) natif de Lamego en Portugal, enseigna la philosophie à Pise et la médecine à Rome. Il y fut médecin d'Innocent X, mais il survécut à ce Pape. Il mourut en 1660, sous le pontificat de Clément IX. Nous avons de lui quelques ouvrages.

OEconomia medici. Consultationes. Convivia medicinalia.

On le croit auteur de plusieurs traités qui se trouvent parmi ceux que les bibliographes ont attribuées à *Roderic de Fonseca*, dont je vais parler.

Celui-ci, cousin germain de *Gabriël* étoit de Lisbonne. La réputation avec laquelle il fit la médecine engagea l'université de Pise à le demander pour y enseigner cette science. Il se rendit dans cette ville, où il se distingua pendant plusieurs années; mais il la quitta en 1615, pour aller remplir la première chaire de la faculté de Padoue, qu'il honora par ses talens jusqu'à sa mort arrivée en 1622.

Voici les titres des ouvrages qu'on met sous son nom :

In Hippocratis Legem commentarius. Romae, 1586, *in*-4.

De remediis calculorum qui in renibus et vesicâ gignuntur. Romae, 1586, *in*-4.

De venenis eorumque curatione. Ibidem, 1587, *in*-4.

In Hippocratis Aphorismorum libros commentaria. Florentiae, 1591, *in*-4., *Venetiis*, 1596, *in*-4. 1608, *in*-8. *Patavii*, 1678, *in*-4.

Opusculum quô adolescentes ad medicinam facilè capessendam instruuntur. Florentiae, 1596, *in*.4.

In Hippocratis Prognostica commentaria. Patavii, 1597, *in*-4.

De tuendâ valetudine et producendâ vitâ liber singularis. Florentiae, 1602; *in* 4. *Francofurti*, 1603, *in-8*. En Italien par *Politien Mancini*, Florence, 1603, *in*-4.

De hominis excrementis libellus. Pisis, 1613, *in*-4.

Consultationes medicae, quibus accessit de consultandi ratione. Venetiis, 1618, 1620, *in-folio*, avec le traité : *de virginum morbis qui intrà clausuram curari nequeunt. Francofurti*, 1625, deux volumes *in*-8.

Tractatus de febrium acutarum et pestilentium remediis diaeteticis, chirurgicis et pharmaceuticis. Venetiis, 1621, *in*-4.

Il y a un autre *Fonseca*, (Antoine) natif de Lisbonne. Il est bien apparent qu'il étoit médecin des armées du roi d'Espagne en 1620, puisqu'il avoit tant de connoissances de la maladie qui est le sujet de l'ouvrage suivant :

De Epidemia Febri grassante in exercitu regis catholici in inferiori Palatinatu anno 1620 *et* 1621, *Tractatus. Mechliniae*, 1623, *in*-4. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FONTAINE, (Jacques) conseiller, médecin ordinaire du roi, et premier régent de la faculté de médecine en l'université d'Aix, étoit de St.-Maximin, petite ville de Provence. Il mourut en 1601, et laissa différens ouvrages :

Traité de la Thériaque. Avignon, 1601, *in*-12.

Discours problématique de la nature, usage et action du diaphragme. Aix, 1611, *in*-12.

Cet écrit, qui est de 42 pages, est dédié à *Héroard*, premier médecin du roi Louis XIII.

Deux Paradoxes appartenans à la chirurgie; le premier contient la façon de tirer les enfans de leur mère par la violence extraordinaire; l'autre est de l'usage des ventricules du cerveau, contre l'opinion la plus commune. Paris, 1611, *in*-12.

Discours contenant la rénovation des bains de Greoux (au Diocèse de Riez en Provence) la composition des minéraux qui sont contenus en leur source, etc. Aix, 1619, *in*-12. (*Ext. d'El.*) (M. Goulin.)

FONTAINE (Philippe) de Clermont en Beauvoisis. Il fut reçu Bachelier en 1700 à la faveur d'un jubilé, et prit le bonnet de Docteur le 27 Octobre 1704. Il avoit alors 41 ans, et étoit déja père de 12 enfans. Il devint Médecin de l'Hôtel-Dieu, et mourut dans sa soixante-et-unième année, le 5 Novembre 1724. *Fontaine* avoit beaucoup de droiture et de désintéressement. Il eut 26 enfans de la même femme dont dix vivoient encore en 1735. Un de ses fils, Achilles François, né à Clermont en Beauvoisis, fut reçu Bachelier le 10 Avril 1730,

et Docteur le 30 Septembre 1732. Le 21 Mai il fut nommé Médecin-Expectant de l'Hôtel-Dieu, et devint pensionnaire de cet hôpital, le 9 Juin 1743, par la mort de M. Lemery. Il remplit à la Faculté la chaire des écoles en 1745 et 1747, celle de chirurgie françoise en 1749, celle de pharmacie en 1756, et celle de matière médicale en 1760. *Fontaine* n'avoit hérité de son père que ses vertus. La crainte qu'il avoit d'être dénué de tout dans sa vieillesse l'avoit rendu fort économe, et engagé à vivre célibataire. Il perdit une somme considérable qu'il avoit placée sur l'hôpital de Toulouse. Il ne put survivre à ce chagrin et mourut sexagénaire le 3 Février 1762. Il fut inhumé à S. Jacques-la-Boucherie. (M. Andry.)

FONTAINE (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre II. Sol, eaux.

L'eau des *fontaines* ou des sources est de la plus grande utilité pour tous les lieux où elles se trouvent, mais en particulier pour les campagnes où les habitans sont privés de rivières, ou de ces grands ruisseaux qui, dans les cités, fournissent abondament une eau bonne à boire. (*Voyez* à l'article Eau) (division des eaux;) ce qu'il y a de plus nécessaire à savoir sur la position physique des *fontaines*.

Nous ajouterons ici pour les personnes qui préfèrent les bonnes vérités toutes simples aux astuces de la charlatanerie et des baguettes divinatoires, qu'en général on ne trouvera point de sources dans un terrein sabloneux, si au-dessous on ne rencontre une couche argilleuse capable de les retenir. On en trouve sur les hauteurs, lorsque la glaise ou la marne les arrête, et sur-tout lorsque les couches de terre communiquent avec une montagne supérieure, où l'eau aura pu filtrer à travers la terre. Les *fontaines* et les sources sont communes dans les lieux bas dominés par des collines sabloneuses, dans les plaines, traversées par de grandes rivières, qui ont pour bases des terres argilleuses. La présence des eaux souterraines s'annonce assez par des plantes aquatiques, comme le trefle, le souci, le cresson, la prêle, le roseau, &c. elle se détermine sûrement avec la sonde. (*Voyez* le Dict. de Physique sur cet article et l'article Fontainier de l'Encyc.)

Lorsqu'on aura trouvé une *fontaine*, il sera nécessaire de la juger et d'examiner les qualités de l'eau qu'elle fournit: nous avons fait connoître ailleurs quelles elles doivent être. (*Voyez* Eau). Il ne nous reste qu'à dire quelques mots sur les *fontaines* domestiques ou de ménage. Comme il est des tems ou des saisons dans l'année où l'eau de rivière qu'on employe dans les grandes villes est chargée de limon et d'autres substances hétérogènes, on a imaginé de placer l'eau dans de petit réservoirs de grès ou de pierre auxquels on a donné le nom de *fontaines*. L'eau s'y repose sur des lits de gravier ou de sable, et en se filtrant devient assez pure pour être bue et pour d'autres usages auxquels on veut encore l'employer. Les meilleures *fontaines* de ce genre sont celles qui sont faites avec une espèce de pierre de lierre dans laquelle se trouve une autre pierre calcinée, poreuse et parfaitement perméable à l'eau, non seulement elle dépose sur le gravier la marne, ou les corps étrangers qu'elle contient, mais encore elle filtre dans une partie de la *fontaine* à travers la pierre poreuse dont nous venons de parler, et l'eau qu'on tire ensuite est aussi pure que le cristal de roche. Il seroit à souhaiter que ces sortes de *fontaines* fussent très-communes par-tout: on les emploie à Paris avec le plus grand avantage. (M. Macquart.)

FONTANE. (*Eaux min.*)

C'est un village qui tient à Paulin dans la haute Auvergne; il y a plusieurs sources d'eaux minérales, dont une est très-considérable. Nous savons seulement qu'elles sont froides.

(M. Macquart.)

FONTANELLE (*Hygiene.*)

Partie III. Règles de l'hygiene en général.

Classe II. Règles relatives aux individus.

Ordre I. Principes d'usage pour les différentes circonstances de la vie.

Section I et IV. Règles relatives aux usages, habitudes, &c.

La *fontanelle* est une partie de la tête des enfans nouveaux-nés, qui forme un losange situé entre le coronal et les pariétaux. Comme cette partie n'a encore acquis aucune dureté, on y sent avec la main le battement des artères de la dure-mère et du cerveau. Cet endroit reste encore cartilagineux quelque temps après la naissance; quelquefois même chez quelques enfans rachitiques ou délicats, les os conservent long-tems de la mollesse. Il seroit donc nécessaire que les parens se fissent assurer par des ministres de santé, dans quel état se trouve la *fontanelle* de leurs enfans. Il faut qu'ils soient très-attentifs dès qu'ils ont vu le jour, à ce que le sommet de leur tête ne puisse être en but au choc d'aucun corps extérieur. C'est pourquoi je voudrois qu'on mît au-dessus de la

coëffe qui couvre cette partie, des bonnets à la manière turque, ou des chapeaux à forme très-haute dans le genre des chapeaux anglois, c'est-à-dire, dont le fond ne toucheroit pas immédiatement la coëffe et la tête, afin que si quelque corps dur venoit à tomber sur le corps de l'enfant, à la toucher, ou qu'il fît quelque chute, cette partie ne pût être atteinte et endommagée : c'est pourquoi ces bourelets de velours à quatre cornes, qui se réunissent sur la tête, sont encore très-avantageux. (*Voyez* ce mot DICT. DE CHIRUR.) (M. MACQUART.)

FONTANUS (Nicolas) étoit d'Amsterdam, où il exerça la médecine dans le XVII siècle. La connoissance des langues savantes, l'étude approfondie de son art, l'expérience d'une longue pratique, le goût du travail ; tout cela nous a valu les nombreux ouvrages qu'il a laissés.

Institutiones pharmaceuticae ex Bauderono et du Boys, in pharmacopœorum gratiam potissimùm concinnatae. Amstelodami, 1633, *in*-12.

Aphorismi Hippocratis methodicè dispositi, quibus accedit tractatus de extractione fœtus mortui per uncum. Amstelodami, 1633, *in*-12.

Florilegium medicum, in quo flores medicinae, tùm theoricae quàm praticae, per partes distinctas proponuntur. Ibidem, 1637, *in*-12.

Responsionum et curationum medicinalium Liber unus. Ibidem, 1639, *in*-12.

Auctuarium annotationum in praxim artis medicae Remberti Dodonaei. Ibidem, 1640, *in*-8.

Observationum rariorum, analecta. Amstelodami, 1641, *in*-4.

Annotationes ad epitomen anatomiae Andreae Vesalii. Ibidem, 1642, *in-fol.*

Commentarius in Sebastianum Austrium de puerorum morbis. Amstelodami, 1642, *in*-12 *et in*-8.

Fons sive origo febrium, earumque remedia. Ibidem, 1644, *in*-12.

Syntagma medicum de morbis mulierum, in quatuor tomos distinctum. Ibidem, 1645, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

FONTENAI LE CHATEL. (*Eaux min.*)

Dans le pays Messin, on a donné ce nom à un petit canton, *où* se trouve une source d'eau flurmale, qui seroit peut-être fort utile si on la connoissoit mieux. (M. MACQUART.)

FONTIGNY. (*Eaux min.*)

C'est un hameau de la ci-devant baronie de Vivier, à une lieue et demie de Château-Salin. On y trouve une source minérale, qu'on croit martiale. (M. MACQUART.)

FORBATURE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* FOURBURE.) (M. HUSARD.)

FORCE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'*Hygiène* en général.

Classe II. *Hygiène* relative aux individus de la société.

Ordre I. Principes généraux relatifs à l'usage et à l'ordre des fonctions.

La *force* est le premier mobile de l'existence ; elle fait surmonter tous les obstacles ; elle se roidit contre les injures des saisons, résiste aux effets de l'intempérance, brave la fatigue, combat le sommeil : c'est la force qui soutient le desir qu'a l'homme d'être libre, et qui lui met les armes à la main, sitôt qu'il est assez éclairé pour sentir qu'elle ne doit exister en politique que pour le bonheur de tous et non pour le maintien du pouvoir arbitraire.

La *force* est un des plus beaux attributs de tous les animaux. Quant à l'homme, on observe en général, que plus il est policé, moins il est vigoureux, et souvent plus il a d'esprit : mais quoique la force corporelle ne soit pas ce qui doit le distinguer le plus en société, on ne doit pas cependant la négliger, puisqu'elle peut prolonger la vie, maintenir la santé, concourir beaucoup au bonheur. Comme le nombre de ceux qui s'occupent des travaux de l'esprit est bien plus petit que celui des gens qui sont occupés des travaux corporels, une des principales richesses d'un état est donc d'avoir des hommes forts et robustes. Les gens qui ont également brillé par les talens de l'esprit et par leur adresse corporelle, ont eu grand soin de fonder des écoles où la jeunesse s'exerçoit, et où l'on donnoit des prix à ceux qui avoient donné des preuves éclatantes de la *force* de leurs corps. Les romains n'ont pas été moins attentifs sur cet objet, et il seroit à desirer que toute nation libre les prît pour modèles, et qu'aujourd'hui chez nous où tous les citoyens naissent soldats pour le maintien de la liberté, on pratiquât des espèces de luttes ou de jeux publics, où tous les jeunes gens seroient admis à s'exercer : en les rendant vigoureux et infatigables, point de doute qu'ils ne deviennent d'excellens citoyens ; c'est la foiblesse et la mollesse de l'aisance, qui, dans tous les temps, a dégradé les hommes et détruit les empires. Il est difficile en général,

de mesurer la force humaine, elle est relative à mille circonstances qui changent perpétuellement. On sait qu'elle dépend des muscles et de la position de celui qui agit; delà naissent des leviers et des points d'appui, qui augmentent ou diminuent les *forces* individuelles.

M. Desaguilliers a fait voir au sujet de la *force* de l'homme, une machine d'une invention singulière, par le moyen de laquelle il distribuoit sur un homme de bout, des poids, qui, sans charger trop chaque partie, lui donnoient en charge ce qu'il pouvoit porter. De cette façon, un homme sans être fort surchargé, soutenoit un poids de deux milliers.

Les personnes d'un tempéramment bilieux ou mélancolique sont en général les plus fortes, et quoique souvent elles n'aient pas l'apparence avantageuse du tempéramment sanguin, il est reconnu qu'elles sont toujours plus vigoureuses. Dans les premiers, les muscles sont beaucoup plus forts; les fibres plus rapprochées et plus condensées ont bien plus de ressort et d'élasticité. Ceux dont les chairs seront moins serrées, moins compactes ou plus molles, auront donc beaucoup moins de force et d'énergie: aussi les grands et gros hommes sont plus foibles que ceux qui ont une taille courte et ramassée; aussi ce sont des hommes trapus et quarrés qui offrent les plus grands prodiges de force; telle devoit être la taille d'Hercule.

Pour acquérir de la *force* ou pour la conserver lorsqu'elle est acquise, rien de mieux que les exercices violens souvent répétés, et suivis d'un repos modéré. Le mouvement et la fatigue dissipent les humeurs surabondantes, dessèchent les fibres et en augmentent le ressort. L'habitude d'exercer les muscles, les fortifie, et leur donne toute l'énergie qu'ils sont dans le cas d'acquérir. C'est ainsi que la *force* ne peut perdre, et que la foiblesse peut gagner; et l'habitude fera pour les muscles ce que les muscles feront pour les hommes.

On peut croire qu'on a véritablement acquis une *force* desirable, quand avec une constitution naturellement bonne, on a un tempéramment presque toujours égal, qui supporte la fatigue, les injures de l'air, l'abstinence, les excès dans le boire, le manger et les plaisirs, ou lorsqu'on en est moins incommodé qu'un autre; enfin quand rien ne nuit, qu'on se fait à tout, et qu'on ne connoît dans le régime d'autre loi que de ne s'en opposer aucune.

C'est dans la jeunesse qu'on peut préparer un aussi riche don aux enfans; c'est ainsi qu'on leur assurera une longue existence, à l'épreuve de mille inconvéniens, qui tracassent ceux qu'on a tenu dans du coton dès leurs premières années. On assurera ainsi à l'état des individus qui, sans être moins spirituels, seront plus vigoureux. (*Voyez* les mots ÉDUCATION, EXERCICE.)

On sait bien que les excès dans les travaux de tout genre, dans la bonne chère, dans le vin, dans les exercices de l'esprit, rendent foibles, peuvent à la longue déranger les plus fortes constitutions, et détruire la *force* naturelle ou acquise, il faut donc ne point abuser de ce don un des plus précieux qui ait été donné à l'homme. (*Voyez* les mots EXCÈS, FOIBLESSE.)

(M. MACQUART.)

FORCE-RÉAL. (*Eaux min.*)

On donne ce nom à une montagne sur les confins du Roussillon et du Languedoc, à une petite lieue de Millas et à quatre de Perpignan. La source minérale est au pied du mont, auprès du Maz-Cagarriga, elle est froide. M. Carerre, dans son traité des eaux minérales du Roussillon, nous apprend qu'elles sont ferrugineuses. (*Reynier* 1756. *Perpignan.*) (M. MACQUART.)

FOREST, ou VAN FOREEST, (Pierre) plus connu sous le nom de *Forestus*, naquit en 1522 à Alcmaer, de *Jourdan Van Foreest*, bailli de Berch près de cette ville. Il fit ses premières études dans sa patrie, et après avoir étudié les mathématiques à Harlem sous *Ophusius*, il se rendit à Louvain pour y commencer son cours de droit, suivant l'intention de son père. Cette science n'étoit cependant point de son goût; il auroit préféré la médecine s'il eût été le maître: pour obtenir de son père une liberté entière à cet égard, il engagea *Pierre Nannius*, professeur au collège des trois Langues et son compatriote, à lui écrire une lettre capable de le faire changer de sentiment. Elle fit tout l'effet qu'il en attendoit, il commença alors à fréquenter les écoles de la faculté de médecine de Louvain, où il suivit pendant quatre ans *Jérémie Triverius* et d'autres habiles professeurs. Ce terme écoulé, il passa en Italie, et s'arrêta à Bologne, à Padoue et à Rome plus que partout ailleurs. Il reçut le bonnet de docteur à Bologne, après avoir pris les leçons de *Benoît de Faenza*, de *Jacques Erigius* et d'*Elideus*. A Padoue, il s'attacha au célèbre *André Vésale*; à Rome, il suivit *Gisbert Horstius* d'Amsterdam, médecin de l'hôpital *Di S. Maria della consolatione*. Il prit ensuite la route de France, et demeura quelque tems à Paris, où il se fit d'illustres amis, comme *Vidus Vidius* Florentin, professeur de médecine au collège royal, et *Jacques Dubois*, dit *Silvius*, qui faisoit alors des leçons dans le même col-

lège sur le traité de *Galien* de la vertu des Simples. *Forestus* fit présent à ce dernier de quelques plantes qu'il avoit ramassées en Italie avec beaucoup de soin, partie sous la direction des botanistes du pays, partie avec *Valerius Cordus*, jeune homme de grande expectation, avec qui il avoit demeuré à Rome et à qui il avoit fermé les yeux en 1544.

Las de mener une vie ambulante, *Forestus* songeoit à se fixer et à faire valoir les connoissances qu'il avoit acquises. *Sylvius* lui conseilla d'aller exercer la médecine à Pluviers, petite ville de France dans la Beauce; il y passa une année; mais à peine ce terme étoit-il écoulé, que son père et ses amis le rappelèrent dans sa partie. Après avoir demeuré pendant douze ans parmi ses concitoyens, il se rendit à Delft dont les habitans avoient imploré son secours contre les ravages de la maladie contagieuse qui les désoloit. Il passa dans cette ville affligée, nonobstant le péril auquel il exposoit ses jours: mais il usa si heureusement de ses remèdes, qu'il sauva la vie à beaucoup de monde et conserva la sienne. La ville de Delft le regarda depuis comme son libérateur, et le retint en qualité de son médecin par une pension considérable. Il en jouissoit depuis près de trente ans, lorsqu'il fut appellé à Leyde en 1575, pour y faire les premières leçons de médecine à l'ouverture de l'université. Il retourna ensuite à Delft, et il y demeura encore environ dix ans; mais l'amour de la patrie le fit passer à Alcmaer, où il finit ses jours en 1597, dans la 75e année de son âge.

Il y auroit quelque mécompte par rapport aux époques de la vie de *Forestus*, si on les prenoit à la rigueur, en suivant M. *Paquot* qui m'a servi de guide. Cet auteur de l'histoire littéraire des Pays-Bas met l'arrivée de *Forestus* à Louvain vers l'an 1539; et en y joignant quatre ans d'étude dans la même ville, quatre ou cinq ans de séjour en Italie, un an passé à Pluviers à faire la médecine, douze ans de pratique à Alcmaer, près de trente ans à Delft, environ dix ans dans la même ville à son retour de Leyde, ce médecin auroit déja atteint l'année 1600; ce qui ne peut s'accorder avec celle de sa mort, qui est si bien exprimée par ce Distique numéral, qu'on a gravé sur son tombeau dans l'Eglise principale d'Alcmaer.

eVICtUs fatō CUbat hāc sUb Mole forestUs:
hIppoCrates bataVIs sI fUIt, ILLe fUIt.

Pierre Forest fut l'un des plus habiles médecins de son tems. Il étoit extrêmement laborieux; il a fait beaucoup de découvertes relatives à son art lesquelles font preuve de son jugement et de sa pénétration: mais on ne voit pas qu'il ait poussé fort loin ses recherches sur l'histoire naturelle, à laquelle il s'étoit d'abord attaché, non plus que sur les autres sciences qu'on regarde comme subsidiaires par rapport à la médecine. Il paroît qu'il avoit dirigé ses principales vues du côté de l'observation; et si l'on en croit *Boerhaave*, qui le loue beaucoup pour les soins qu'il a pris de recueillir ce grand nombre d'histoires que renferment ses ouvrages, on doit faire cas des bonnes choses qu'on y trouve. Le témoignage du savant *Haller* n'est point aussi favorable à *Forestus*; suivant lui, on est en droit de soupçonner la fidélité de ses histoires; car il semble qu'il ait quelquefois cherché à faire valoir la justesse de son prognostic et la réussite de ses cures, aux dépens de la vérité.

Voici les titres de ses ouvrages:

Observationum et curationum medicinalium, sive, Medicinae theoricae et practicae libri XXVIII. Francofurti, 1602, deux volumes *in-folio*, qui font le premier et le second tome.

Observationum et curationum medicinalium liber XXIX. Ibidem, 1604, *in-folio*. C'est le troisième tome.

Observationum et curationum medicinalium libri XXX, XXXI et XXXII. Ibidem, 1607, *id-folio*. Tome quatrième.

Observationum et curationum chirurgicarum libri quinque. Accesserunt de incerto ac fallaci urinarum judicio adversùs uromantas et uroscopos libri tres. Francorfurti, 1610, *in-fol.* Tome cinquième.

Il prouve très-bien qu'il est impossible de connoître les maladies, leurs causes et leurs suites, par la seule inspection de l'urine; parce que la variété des causes morbifiques, capables de produire le même mal, et le changement de l'urine dans le cours de la même maladie, rendent ce changement incertain.

Observationum et curationum chirurgicarum libri quatuor posteriores. Francofurti, 1611 *et* 1634, *in-fol.* C'est le sixième et dernier tome de ses ouvrages.

Tous ces livres d'observations ont été imprimés séparément à Leyde depuis 1589 jusqu'en 1610, et toujours *in-8*. Les trois Livres *De incerto urinarum judicio* ont paru à Anvers en 1583, *in-8.*, et à Leyde, en 1589, *in-8*. Il y a encore une édition des trois derniers en Allemand, Nuremberg, 1661, *in-8*.

Le recueil de tous les ouvrages de *Pierre Forest* a été publié en différens endroits. Francfort, 1619, en un gros volume *in-folio*, et 1633, en trois volumes *in-fol.* Rouen, 1653, quatre volumes *in-fol.* Nuremberg, 1660, *in-fol.* Francfort, 1660, 1661, quatre volumes *in-fol.* (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FORGES. (*Eaux min.*)

Forges est un bourg à quatre lieues de Gournai, à trois de Neuf-chatel, et à neuf de Rouen. Les eaux minérales froides sourdent au couchant de ce bourg dans un vallon, par trois sources différentes, qu'on nomme, 1°. la *Reinette*, 2°. la *Royale*, 3°. la *Cardinale*.

Les eaux de *Forges* jouissent depuis long-tems d'une assez grande célébrité; c'est ce qui a engagé beaucoup de personnes à écrire sur leur nature et sur leurs vertus. Nous allons faire connoître, le plus succintement qu'il nous sera possible, les auteurs qui s'en sont occupés.

Duclos, (p. 126) dit que ces eaux par l'évaporation ont donné peu de résidu d'un roux obscur un peu salé, que le sel qu'il contenoit ressembloit au sel commun, et que la terre sembloit ferrugineuse.

Jacques Cousinot, (Paris 1631) dans un discours adressé au Roi, dit que ces eaux, suivant l'opinion commune, tiennent en dissolution du vitriol : il les présente comme apéritives, rafraîchissantes et toniques. Il les recommande dans la foiblesse de l'estomac, le vomissement habituel, le cours de ventre, la constipation, le dégoût, la chaleur du foye, la colique, la jaunisse, la gravelle, &c. Il finit par les précautions qu'exige l'usage de ces eaux.

Cousinot a écrit une lettre en 1647, pour répondre à quelques objections faites contre l'ouvrage précédent, suivant l'observation du père Lelong.

Mauvilain a soutenu une thèse à Paris en 1648, qui a pour titre : *An aegrè convalescentibus aquae Forgenses ?* On n'y trouve ni analyse, ni observation de pratique.

Une autre thèse a été soutenue en 1651 par Pierre Cressi, intitulée : *An Forgensium aquarum vires supplere possint passiacae ? Parisiis.* On y représente les eaux de *Forges*, ainsi que celles de Passy, comme contenant du fer et du vitriol, comme propres à rafraichir les entrailles, à rétablir l'appétit, à calmer la soif, à procurer le sommeil, à détruire les engorgemens, &c.

Pierre le Givre, dans son *Arcanum acidularum*, 1682, *Amstelodami*, dit qu'il croit avoir trouvé dans ces eaux du fer et de l'alun.

B. Linand, Paris 1697, a donné un traité des eaux de *forges* : il dit que la source nommée cardinale a plus de force que la royale, et cette dernière plus que la reinette, où il croit qu'il n'existe presque point de minéral. Il a tellement multiplié les vertus de ces eaux, qu'il dit lui-même, qu'il est plus aisé de faire l'énumération des maux auquels elles ne sont pas propres, que de donner le détail de celles qu'elles peuvent guérir. Il donne d'assez bons préceptes relativement à la manière de prendre les eaux : du reste il n'y a ni analyse, ni observation pratique.

Jean la Rouvière est auteur d'un nouveau systême des eaux de *Forges* (Paris. d'Houri, 1699) dans lequel il dit, d'après quelques expériences, que la vertu de ces eaux dépend d'un esprit double, qui résulte de l'union de l'acide de l'air avec les alcalis fixes et volatils, &c. &c.

Morin, dans son examen de plusieurs eaux minérales de la France, (*hist. de l'ac. des sc.* 1708, *p.* 57.) dit que les eaux de *Forges* sont ferrugineuses, vitrioliques; et que les flocons couleur de rouille qu'elles charient ressemblent parfaitement au safran de mars.

Bolduc a fait l'analyse de ces eaux, et particulièrement celle de la source nommée la royale. (*Mém. de l'ac. des sc.* 1735, *p.* 443, *et Bibl. de méd. de Planque*, *t.* 4, *p.* 198.) Il dit que ces eaux ont une saveur ferrugineuse légèrement astringente, une petite odeur assez agréable à la source. Il y a trouvé du fer très-atténué, un vitriol décomposé, de la sélenite, du sel marin et du sel Glauber. Il donne aussi à ces eaux les qualités absorbantes, adoucissantes, résolutives, toniques et délayantes.

Geoffroi, *dans sa matière méd.*, *art.* 4 *du chap.* 2. *de la I sec. traduction de Bergier*, présente les eaux de *Forges* comme contenant une terre subtile qui participe du fer, et un sel parfaitement semblable au sel marin.

Donnet a publié en 1751, *Paris. Chardon. in*-12, un traité des eaux et fontaines minérales de *Forges*, où il répète tout ce que les autres ont dit sur cet objet.

Marteau a donné en 1755 l'analyse des eaux de *Forges* (*Paris. Cavelier. in*-12.) au moyen de réactifs : il a prétendu qu'il n'y avoit dans ces eaux aucun acide nud, qu'elles contiennent du vitriol martial, abondant dans la cardinale,

moins dans la royale, et en très-petite quantité dans la reinette, qu'on y trouve un alcali terreux ou terre absorbante, qu'il conjecture être une portion très-subtile d'une terre séreuse, enfin qu'elles contiennent des parties aériennes et du fer : c'est jusques-là l'analyse de ces eaux qui a été faite avec le plus de soin.

M. Monnet, en 1772, (*Paris. Didot. in-12*), a donné une nouvelle hydrologie, où après avoir examiné les eaux de *Forges* par les réactifs et l'évaporation, il y admet très-peu de fer et de terre absorbante, et encore moins de sel marin à base terreuse.

Raulin, *dans son traité des eaux min.* p. 64, dit que les eaux de *Forges* sont ferrugineuses, il dit que celles de la cardinale et de la royale sont les plus ferrugineuses, qu'elles sont apéritives, diurétiques et quelquefois purgatives, que celles de la reinette sont rafraîchissantes, incisives et toniques. Il indique ensuite les maladies où elles conviennent.

M. Lepec de la Cloture, *dans ses constitutions épid. Rouen.* 1778, *in-4°*, donne les extraits des analyses faites avant sur les eaux de *Forges*, expose leurs propriétés dans plusieurs maladies, et les vante beaucoup contre la stérilité. (Macquart.)

FORMULE, FORMULER. (*Mat. méd.*) (ART DE FORMULER.)

Voici un article sur lequel on pourroit faire un livre, et sur lequel on en a fait déja un assez grand nombre. L'art de formuler est malheureusement une affiche dans laquelle le médecin à trop souvent l'intention manifeste de montrer son érudition, sa science, ses grandes ressources ; plus la médecine s'est éloignée de sa première simplicité et plus l'art de formuler s'est étendu s'est compliqué; il est donc la preuve de la décadence de l'art de guérir, ou de son incertitude. Ce pendant quelques auteurs ont écrit d'une manière sage et mesurée sur cet art; ils ont sur-tout fait voir qu'il devoit être très simple. Gaubius s'est le plus distingué parmi ces auteurs. Nous emprunterons les généralités de son ouvrage pour en composer cet article.

§. Premier.

Généralités sur l'art de Formuler.

1°. Formule en médecine est la recette raisonnée quant à la matiere et à la forme, d'un remède pharmaceutique que l'art a trouvé ; selon laquelle ce remède peut être préparé comme il convient par l'apothicaire, et donné au malade de la façon la plus commode et la plus utile.

2°. La partie de la médecine pratique qui donne les règles de cette *formule* se nomme *méthode de formuler*.

3°. La matiere qu'on appelle médicale, tant naturelle que factice, fournit la *matière* de la *forme* : elle varie suivant l'état du malade, et la *formule*. Quant à la nature de la matiere qu'on employe, le but qu'on se propose est de préparer et d'appliquer à propos le remède, que le médecin croit propre à remplir l'indication de la maladie.

4°. Ainsi cette partie est la dernière la à étudier pour un médecin avant que d'entrer en exercice. C'est pour arriver là, qu'il a étudié les autres parties de la médecine, et c'est du succès qu'il aura dans cette partie que dépend sa gloire.

Ce qui en prouve suffisament la nécessité l'utilité et l'importance.

5°. La *formule* se divise en *officinale*, et en *magistrale*. La première regarde les remèdes qu'on prépare et qu'on conserve dans les boutiques d'apothicaires pour s'en servir au besoin : l'autre comprend les remèdes qu'on ordonne, qu'on compose et qu'on applique sur le champ. Nous parlerons ici sur-tout de cette dernière espèce de *formule*.

6. Pour pouvoir composer une *formule* selon les règles de l'art, nous supposons la connoissance

a. Des *indications* qui apprennent aux médecins s'il doit agir, ce qu'il doit faire, quels remèdes il doit appliquer, de quelle manière, dans quelle circonstance, et dans quel ordre il doit faire cette application.

b. De toute la matière médicale des trois règnes, en tant qu'elle fournit la matière à la *formule* qu'on veut prescrire, et sur-tout de celle qui est à la portée du médecin, dans le pays, dans le lieu, dans la saison où il fait la médecine.

c. Enfin, de la pharmacie, du manuel des opérations, de ses produits, tant simples que composés, car le médecin qui prescrit une formule, dirige l'un et emploie les autres.

7. Une connoissance superficielle de ces deux dernières parties, telle qu'on la donne ordinairement dans les écoles, ne suffit pas au médecin. Car, comment donner à l'apothicaire des règles de conduite, si l'on ne sait pas ce qu'il faut faire. Comment faire un bon choix des choses qu'on ne connoît pas ? Et sur quel principe

cipe peut-onprévoir l'effet que produiront des remèdes, si on n'en connoît, ni la nature, ni les vertus ?

8. Si l'on rapproche toutes les connoissances nécessaires à l'exercice de l'art de *formuler*, on verra que cet art demande plus de peine et de tems qu'on ne l'imagine.

Cependant l'exercice, joint à l'étude d'une bonne méthode, pourra le rendre aisé.

9. Nous supposerons donc qu'on sait tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour apprendre à faire une recette raisonnée. Tout ce qui est relatif à l'art de *formuler*, peut être divisé en trois parties. La première, qui forme une espèce d'*introduction*, comprend l'ensemble général des règles qu'on doit observer en formulant. La seconde renferme l'examen *des qualités générales des formules*; et dans la troisième enfin, on doit exposer tout ce qui regarde les espèces particulières de *formules*.

10. Cette dernière partie est décrite aux différens mots qui forment les noms des *formules*; tels que *décoctions*, *infusions*, *mixtures*, *juleps*, *poudres*, *clystères*, *pilules*, &c. &c. Les deux premières parties doivent seules faire la matière et l'objet du principal article.

11. Un médecin prudent ne doit rien prescrire, dont il ne puisse rendre, quand il le faut, une raison satisfaisante; sur ce principe, il ne doit jamais agir avec précipitation, mais toujours en conséquence des indications tirées de la maladie.

12. Il est donc nécessaire qu'il ait avant tout le soin de déterminer au juste s'il a quelque chose à faire dans le cas qui se présente.

13. Si l'on voit que la nature seule ait assez de forces pour vaincre par elle même la maladie, ou que le mal soit absolument incurable, ou que la curation pourroit être suivie d'accidens plus fâcheux, ou qu'enfin le caractère de la maladie soit encore équivoque, on ne doit point agir : ainsi il convient de ne rien ordonner, de crainte ou de nuire au malade, ou de l'affoiblir sans nécessité.

14. Mais, comme il est triste pour la plupart des malades de se voir abandonnés des médecins, et qu'il est souvent pénible aux médecins de laisser appercevoir l'imperfection de son art, il est bon quelquefois, dans les cas ci-dessus rapportés, de donner des consolations et de l'espérance aux malades; et si leur état le permet, d'ordonner quelques remèdes, qui ne pouvant faire de bien, ne peuvent aussi faire aucun mal. Pour cet effet, le médecin doit avoir quelques *formules* toujours prêtes des remèdes les moins actifs; par exemple, des émulsions, des mixtures, des poudres, &c. A la faveur de ces remèdes, qui n'auront point ou que peu d'effet, il rétablira la tranquillité dans l'esprit du malade.

15. Si au contraire les indications demandent que le médecin agisse, alors il faut qu'il détermine ce qu'il y a à faire, par quels moyens, &c. C'est dans le traité des indications qu'on doit puiser cette connoissance; comme nous le supposons connu, nous y renvoyons les commençans, nous bornant simplement à traiter ici quelques articles qui sont plus étroitement liés avec notre objet.

16. La fin de l'art est d'obtenir une guérison sûre, prompte et agréable, ce que le médecin doit toujours avoir présent à l'esprit, afin d'y rapporter autant qu'il peut ce qu'il fait.

17. Il doit donc choisir des remèdes efficaces, et qui, tant par la matière que par la forme, soient les plus propres pour arriver à son but.

18. Il faut que ces remèdes soient de nature à pouvoir être donnés sûrement et sans risque, quoique dans les cas désespérés on puisse en hasarder quelques-uns, mais toujours avec précaution, après avoir averti qu'on ne répond pas de l'évenement.

19. On ne doit donc pas se servir des remèdes nouveaux qu'on ne connoît point encore assez quand on en a d'autres qui peuvent procurer le même effet : autrement il faut s'en servir avec une prudence extrême, afin de ne point exposer sa réputation. Car souvent un médecin trop hardi se rend plus odieux qu'un médecin foible, et même qu'un médecin ignorant.

20. Tachez de ne point employer de remèdes qui pourroient avoir perdu leur force et leur vertu, ou qui peuvent se gâter en peu de tems, de peur de causer au malade des nausées ou de nouveaux accidens, ou de manquer l'effet que vous voulez produire. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, il vaut mieux prendre ses médicamens dans une boutique célèbre, ou le grand débit fait souvent renouveller les remèdes; quoiqu'après tout, la bonne foi et la science soient les plus estimables dans un apoticaire.

21. Quand un remède doux suffit, il ne faut pas en donner un violent, où si on le donne, que ce soit avec la plus grande circonspection. Ce qu'on doit observer sur-tout dans les sujets

foibles et sensibles, de peur qu'à la honte de l'art et du médecin, ils ne succombent par la violence du remède.

22. Ceux dont la préparation est difficile, le médecin doit les préparer de sa propre main, ou ne les point prescrire à moins qu'il ne soit bien sur de l'adresse de l'apoticaire.

23. Quand il y a des remèdes qui coûtent peu, ce qui arrive souvent, on ne doit pas en employer qui coûtent beaucoup, si la vertu est la même. Il faut pourtant accorder quelque chose au luxe d s riches, qui très-souvent ne jugent de la vertu des remèdes que par ce qu'ils coûtent.

24. Ne préférez pas sans raison les remèdes étrangers à ceux du pays : il vaut mieux même se servir de ceux-ci s'ils peuvent remplir l'indication; parce qu'il y a moins de risque de les avoir gâtés ou falsifiés.

25. Il est quelquefois de la prudence d'ordonner sous un autre nom, ou de marquer par quelque mêlange les remèdes qui sont connus par leur nom, leur goût, ou par quelqu'autre qualité, de peur que le malade n'ait pour eux de la répugnance, ou qu'il ne daigne pas en faire usage; comme s'ils ne pouvoient produire aucun effet.

26. Il vaut mieux donner un remède usité que celui qui ne l'est pas, maxime qui a lieu sur-tout pour les émétiques, les purgatifs et les narcotiques.

27. Il faut éviter autant que l'on peut, les remèdes désagréables, ceux qui causent des nausées, ceux qui fatiguent; ou du moins les donner à petites doses, et les envelopper de substances douces et agréables. Il vaut mieux ne point donner de remède, que de donner ceux qui causent trop de répugnance aux malades; règles à observer sur-tout pour les femmes délicates, les enfans, &c.

28. C'est pourquoi il est toujours à propos de connoître la disposition particulière du malade, par rapport à certains remèdes, disposition qui peut rendre inutiles, et même nuisibles, ceux qui d'ailleurs paroissent les plus convenables; et quoique il y ait à cet égard plus d'imagination que de réalité de la part des malades, on doit respecter les répugnances naturelles, qui contrarient souvent l'action des remèdes.

29. Le médecin doit s'attacher sur-tout à la simplicité; il ne s'agit point de grossir et de multiplier les *formules*; qu'elles soient courtes et concises; point d'étalage, il faut aller au but. On doit s'arrêter aux remèdes les plus approuvés, et ne point être trop long ou trop recherché dans le choix de toutes les drogues qu'offre le luxe de la matière médicale.

30. Cependant un jeune médecin, dont la réputation n'est pas encore bien établie, doit se prêter, autant que l'état du malade le lui permet, aux usages et aux façons de penser des personnes avec qui il vit, eu égard au tems et au lieu. C'est le moyen de le faire estimer, lorsqu'il n'est pas connu d'ailleurs. Il n'appartient qu'aux vieux médecins consommés dans la pratique, de se mettre au-dessus de tous les ménagemens.

31. Si la vertu est la même, préférez les remèdes naturels aux remèdes préparés, les simples aux composés. Outre que la préparation et la composition causent quelquefois d'elles-mêmes plus de mal que de bien, elles dépendent toujours de la fidélité et du talent de l'apoticaire, dont il est permis de se défier plus que de la nature, qui est toujours bienfaisante et qui ne se trompe jamais.

32. Si la connoissance de toute la matière médicale est utile aux médecins, il lui est principalement nécessaire de savoir au juste quels sont les remèdes qui se trouvent chez les apoticaires du lieu où il exerce, afin de ne rien ordonner qui ne soit dans leur boutique. Ce n'est pas que cette faute ne puisse aisément se corriger; mais c'est que quelquefois l'apoticaire ose prendre sur lui-même de remplacer l'un par l'autre, sans consulter le médecin.

33. Il ne suffit pas de connoître les vertus et les doses des remèdes, il faut de plus connoître leurs différentes dénominations, de peur de prescrire plusieurs fois, dans une même *formule*, le même remède sous différens noms. Cela est sur-tout relatif à toutes les nomenclatures botaniques et chimiques, que le médecin doit connoître, ainsi que la pharmacie.

34. Il faut savoir les tems où les plantes et les autres remèdes ont le plus ou le moins de force, et dans quelle saison on peut se les procurer, afin qu'on n'aille pas demander en hiver ou en automne, des plantes qui ne sont fraiches qu'au printems ou dans l'été.

35. Connoissez aussi le volume, l'état et la consistance des divers remèdes, tant simples que composés, pour ne pas les prescrire sous une forme ou dans une mesure qui ne leur conviennent pas.

36. Si on ignore les principes et les rapports

des médicamens, soit entr'eux, soit avec les instrumens qu'on employe pour les préparer, ce qu'on connoît par la théorie chimique de la pharmacie, on s'expose à prescrire des compositions absurdes qui font rire les garçons apoticaires, pourvu encore que le malade n'en soit pas la victime? Il n'y a que les connoissances exactes de chimie qui puissent faire éviter ces erreurs malheureusement trop fréquentes, et qui compromettent trop souvent la réputation des médecins, sur-tout aujourd'hui que les gens du monde ont des notions suffisantes de chimie, pour appercevoir ces sortes d'erreurs.

37. Connoissez les ingrédiens des compositions officinales, de peur que vous n'ordonniez de composer sur le champ un remède qui se trouve tout fait dans les boutiques, ou que vous n'y fassiez ajouter ce qui y étoit déjà auparavant, quoique néanmoins cette addition soit quelquefois nécessaire pour augmenter l'activité du remède, et mieux remplir les indications qui se présentent.

38. N'entassez pas dans une formule plusieurs remèdes, qui, quoique différens par le nom, l'origine et la préparation, ont pourtant la même nature et la même efficacité; car vous tomberiez dans l'inconvénient déjà indiqué à l'article 33.

39. Ne faites pas sans nécessité plusieurs *formules* de ce qui peut aisément n'en faire qu'une. Cependant il est quelquefois nécessaire de donner quelque chose en ce genre aux caprices des malades, pour les engager par la confiance à faire exactement ce qu'on leur prescrit; mais il ne faut pas pousser cette complaisance trop loin.

40. Il ne faut pas non plus marier ensemble, dans la même *formule*, les remèdes qui ne peuvent s'unir sans se changer, ou qui sont difficiles à donner au malade après le mélange. Ce qu'il faut observer sur-tout pour les huiles pures, les baumes liquides, les matières grasses qu'on pourroit donner avec des matières aqueuses, et d'autres semblables, qui se détruisent réciproquement et dont nous parlerons dans la suite.

41. Ne donnez point de remède pour chaque symptome, mais seulement pour les plus pressans; car la cause du mal enlevée, ils cessent d'eux-mêmes: d'ailleurs ils sont quelquefois si différens, qu'on auroit besoin de remèdes trop opposés, pour les combattre tous à la fois.

42. Lorsque la maladie ou les symptomes sont pressans, employez le remède qui est le plutôt prêt, de peur, ou que l'occasion ne s'échappe, ou que l'apoticaire en se hâtant ne fasse quelque faute.

43. Si les remèdes indiqués peuvent aisément et sans éprouver d'altération se donner sous différentes formes, il faut consulter le goût du malade, savoir ses répugnances, à quoi il est le plus ou le moins accoutumé. Ce sera un mérite pour le médecin et pour son art. Et l'usage du remède sera d'autant plus sûr, qu'il sera plus agréable, ou moins difficile à prendre.

44. Cependant, pour suivre le goût de votre malade, n'allez point oublier la nature du mal, sa force, ses symptomes, et les affections qui peuvent accompagner la maladie principale. Toute *formule* ne convient pas à toute maladie; par exemple, ce seroit tourmenter un homme mal-à-propos que de lui faire prendre des bols, des pillules s'il a de la peine à avaler, &c.

45. Les médicamens même ne sont pas tous propres pour toute sorte de *formule*. Les sudorifiques demandent une forme liquide, les absorbans une sèche, les fœtides, ceux qui causent des nausées demandent d'être pris en pillules, et ainsi des autres; comme on le fera voir dans l'histoire particulière de chaque *formule*.

46. Ayez aussi égard à l'âge du malade, pour déterminer l'espèce de la *formule*. Si vous pouvez facilement guérir un enfant avec des remèdes extérieurs, ne le tourmentez pas par les intérieurs; au moins ne lui donnez ni pilule, ni bols, ni rien de semblable.

47. La différence du tempérament demande quelquefois différnentes espèces de *formule*. Les remèdes liquides conviennent aux tempéramens secs, les secs aux tempéramens humides; quoique cependant, si quelqu'une des circonstances dont nous avons parlé depuis le n°. 43 jusqu'au n°. 46 s'oppose à cette règle, il faut y avoir égard.

48. Il faut réduire au moindre volume qu'il est possible, et dans la forme la plus aisée à conserver et la plus commode à porter, les remèdes qu'on veut envoyer loin, ou que l'on veut porter avec soi pour s'en servir tous les jours.

49. Si le malade se trouve bien du remède qu'on lui a ordonné il faut en continuer l'usage, jusqu'à ce que l'indication en demande un autre; car on ne doit rien changer sans raison.

50. Cependant, la même indication continuant, il est à propos de varier quelquefois les *formules* et de substituer de tems en tems des remèdes équivalens; afin de pouvoir donner sous différentes formes, des remèdes qui ont pourtant la même vertu; ce qui convient sur-tout dans les maladies chroniques, et pour les malades dif-

ficiles, de peur qu'un trop long usage des mêmes remèdes ne les dégoûte, ou ne passe chez eux en habitude. Le médecin fait voir par là son instruction et les ressources de son art.

51. Lorsque le remède ne soulage pas le malade, il ne faut pas s'opiniâtrer à le continuer; mais un médecin clair-voyant doit quelquefois le changer en partie, ou entièrement. S'il est nuisible, il faut le quitter à l'instant; car les principales indications relatives aux remédes, se tirent du bien ou du mal qu'ils produisent; *à laedentibus et juvantibus.*

52. Enfin, comme le médecin ne doit jamais prescrire de remèdes qu'après de sérieuses réflexions, il ne doit pas non plus laisser porter sa *formule* chez l'apoticaire sans l'avoir revue attentivement, afin d'être sur que tout y est clairement exprimé et bien distingué. L'art de préparer les médicamens, cet art quelquefois aussi dangereux qu'utile, qui trop souvent et par un abus pernicieux est confié à des commençans ou à des hommes ignorans ou peu soigneux, exige cette exactitude d'un médecin prudent, attentif à l'état du malade, et ayant à cœur l'exercice exact de son art.

Des qualités générales des Formules.

53. Ayant à traiter des *formules* en général, nous examinerons d'abord leurs qualités, tant internes qu'externes.

54. J'appelle qualités externes tout ce qni sert, ou à orner la *formule*, ou à abreger le stile, ou à rendre plus claires les choses qui ont rapport à la préparation et à l'application des remèdes.

55. La premiere de ces qualités est l'inscription arbitraire qu'on met au haut du papier, et que la plupart des médecins ne mettent pas. Ce n'est pour l'ordinaire qu'un trait croisé, ou des lettres initiales qui représentent un sentiment pieux ou religieux. Chacun à cet égard peut choisir à sa volonté, ou négliger cette pratique sans être répréhensible; il n'y a que le despotisme religieux qui a pu exiger ce titre inutile des *formules.*

56. La seconde est le commencement de la *formule* qu'on a coutume de désigner par les caractères *Rec.* ou *R.* c'est-à-dire, *Recipe*: ce qui signifie que l'apoticaire doit fournir ou prendre ce qui suit.

57. La troisième est l'ordre dans lequel on doit écrire les remèdes qui entrent dans la *formule.* Cet ordre est différent dans les différentes espèces de *formules*; et le même ordre ne s'observe pas toujours dans la même espèce, comme on le verra dans le détail de chacune en particulier. On doit ici observer en général.

a. Qu'il ne faut pas écrire de suite sur la même ligne deux ou trois remèdes, mais les mettre tous à la ligne.

b. Que ceux de la même espèce doivent être mis immédiatement au-dessous les uns des autres, par exemple les racines au-dessous des racines, les feuilles au-dessous des feuilles, &c., &c.

c. Que les remèdes de différentes espèces doivent être arrangés entr'eux suivant leur quantité. La plus grande doit être placée au commencement, la plus petite à la fin de la *formule*, ou dans l'ordre renversé, lorsque les remèdes les plus énergiques sont les premiers.

d. D'autrefois, c'est la *base* qui est la première, ensuite l'*auxiliaire*, puis le *correctif*, et enfin le *constituant.*

e. Les remédes dont la quantité n'est point déterminée, ou ne l'est que par sa proportion avec les autres, doivent être écrits les derniers. Ces règles ont néanmoins des exceptions dont nous parlerons plus bas.

58. La quatrième qualité générale externe des *formules* comprend les remèdes qui y entrent, ou leur quantité, elle sera d'autant meilleure, qu'elle sera plus distincte et plus facile. Il faut observer à cet égard les règles suivantes.

a. Que le médecin s'accoutume à écrire distinctement, que toutes ses lettres soient bien formées, et qu'il n'écrive pas trop vite.

b. Qu'il ne fasse point de faute d'ortographe, de peur d'apprêter à rire à l'apoticaire.

c. Qu'il évite les verbiages: par exemple, si on met les uns au-dessous des autres les remèdes d'une même espèce, suivant l'article 57. *b.* il faudra d'abord écrire le nom générique de l'espéce, et ensuite en observant l'ordonnance de l'article 57, placer directemect au-dessous du nom propre du premier remède les noms propres seulement de tous les autres. On fait à-peu-près la même chose pour les remèdes qu'on a écrits les uns au-dessous des autres, et qu'on prescrit à égales quantités (car pour n'être pas obligé de prescrire la quantité de chacun séparément, on se sert du mot *ana* ou *aā* qu'on met avant la quantité du dernier mot des ingrédiens de la *formule*, ou au milieu d'une accolade qui les renferme tous. Le mot *ana* signifie qu'on doit em-

ployer autant des premiers remèdes que du dernier, où de tous les remèdes compris dans l'accolade.

d. La briéveté est quelquefois plus dangereuse et plus nécessaire que la prolixité; elle peut donner naissance à des accidens fâcheux; surtout si par une affectation mal placée, il arrivoit qu'on ne se servît pas des lettres ordinaires, mais de figures nouvelles et souvent mal tracées, pour désigner les remèdes, leurs poids, et leurs mesures. Par là il n'est que trop souvent arrivé à l'apoticaire, ou de donner un remède pour un autre, ou une autre quantité que celle qui étoit prescrite, au risque de faire périr le malade. C'est pourquoi il est plus prudent de ne point employer d'abréviations, à moins qu'elles ne puissent être très-nettement écrites, très-connues et nullement équivoques, ou à moins qu'il ne soit nécessaire de dérober au malade ou aux assistans la connoissance des remèdes. Si vous voulez vous servir de signes pour les poids, tracez-les avec lenteur et exactitude. Il est bon de connoître ceux qui sont d'usage chez les médecins, parce qu'on s'en sert très-souvent et qu'on les trouve par-tout. On peut les apprendre dans la *Pharmacopée de Schroder* ou ailleurs.

e. Servez-vous, pour désigner vos remèdes, des noms reçus dans les boutiques, quand ils seroient barbares ou impropres, pour empêcher les *quiproquos* de l'apoticaire. Si cependant, eu égard à l'article 25, vous employez un terme moins connu, avertissez-en l'apoticaire.

Les poids usités aujourd'hui à Paris dans les boutiques sont :

℔ *la livre médicinale* contenant seize onces.

℥ L'*once* équivaut sept drachmes.

ʒ La *drachme* qui pèse trois scrupules ou soixante-douze grains.

℈ Le *scrupule* composé de vingt-quatre grains.

gr. Le *grain*, qu'on divise rarement, si ce n'est en deux parties égales, pèse à-peu près un petit grain de poivre blanc ou d'orge; et c'est de là qu'il a tiré son nom.

Il vaudroit pourtant mieux, suivant l'avis de Fernel, se servir d'un grain dont le poids fût défini; de celui, par exemple, des orfèvres, parce que tous les autres poids plus gros ne sont pas sûrs, ayant pour base un grain qui n'est point déterminé.

g Les mesures usitées en médecine sont de deux sortes : les unes pour les *matières sèches* et les autres pour les *liquides*.

Les mesures pour les matières séches sont

La *brassée* (*fasciculus*, *fasc.*) qui signifie ce qu'on peut tenir sous un bras, et qui équivaut à douze poignées.

La *poignée*, (*manipulus*, M.) qui est déterminée par la quantité qu'on peut prendre avec toute la main : elle se réduit à quatre pincées, ou à une demi-once.

La pincée (*pugillus*, *pug.*) c'est-à-dire la quantité qu'on peut prendre avec le pouce et les deux premiers doigts de la main : elle est égale à une demi-drachme, ou à une drachme.

Le nombre (*numerus*, n°.) qui est pair ou impair pour les mesures liquides; on se sert, outre les mesures ordinaires des marchands :

Du verre (*cyathus*) qui tient près d'une once et demie.

De la cuillerée (*cochlearium*, *cochl.*) qu'on prend pour une demi-once.

De la goutte (*gutta*, *gutt.*) qui est la plus petite mesure des liquides, et qui répond au grain dans le poids; quoique cependant son poids soit différent à raison de la pesanteur spécifique et de la consistance du liquide. La même chose a lieu pour le verre et la cuillerée.

h. Il faut remarquer ce qui suit sur les articles F. G.

1°. On fait peser non-seulement les matières séches et molles, mais même les liquides, quand on en veut une quantité exactement déterminée.

2°. On employe les mesures propres aux remèdes secs, pour les matières qui ont un grand volume et peu de force; savoir, pour les herbes, les feuilles, les fleurs, les graines, &c. On prescrit par nombre les fruits, les grosses graines, les blancs et jaunes d'œufs, les bulbes, &c.

3°. Il faut se servir rarement de mesures pour les liquides, si ce n'est pour déterminer quelques doses particulières; car les mesures ordinaires diffèrent dans les différens lieux, suivant les liquides différens; et les autres ne sont pas plus invariables, et contiennent plus ou moins, à raison de la différence des liquides : il est donc plus sûr de se servir des poids. Si pourtant vous voulez vous servir des mesures, sachez quelle quantité de liquide en poids elles contiennent. Mais quand la quantité des liquides qu'on prescrit est au-dessous d'une demi-drachme, ou d'un scrupule, il est plus aisé de les ordonner par gouttes.

4°. On désigne le nombre des poids et des mesures, non par les caractères arabes, 1, 2, 3, &c., mais par les chiffres romains, I., II., III., &c., parce qu'ils sont plus distincts.

5° Tous les poids et les mesures, excepté la goutte, peuvent se partager en deux, et leur moitié s'exprime par ce caractère (ß.).

6°. On exprime les grandes mesures et les gros poids, soit entiers, soit partagés en deux par leurs caractères propres, et jamais par les petites mesures ou les moindres poids qu'ils contiennent.

7°. On laisse quelquefois à la discrétion de l'apoticaire à déterminer le poids ou la mesure; et dans ce cas on écrit (*quantum sufficit*, *q. s.*) autant qu'il suffit. Cela ne peut se faire que quand l'apoticaire a une connoissance exacte de la consistance que doit avoir le remède, ou quand il a une règle sûre pour la déterminer; mais il ne faut point se servir de cette méthode dans des cas trop vagues, comme nous le ferons voir dans les détails.

8°. Les anciens se servoient de poids et de mesures différentes des nôtres. Quoiqu'elles ne soient plus en usage, un médecin doit pourtant les connoître pour entendre leurs écrits: ainsi consultez là-dessus *Fernel*, *Sennert*, ou d'autres.

5°. La cinquième qualité externe de la *formule* est la souscription, qui apprend à l'apoticaire l'espèce de *formule* que le médecin souhaite, comment il doit préparer le remède, le donner ou l'appliquer, en un mot tout ce qui est de son devoir.

a. Si la *formule* n'est composée que d'un ingrédient qui n'a pas besoin d'être préparé sur le champ, on écrit au bas *fiat* (*F*) faites, en ajoutant le nom de la *formule*, par exemple, *pulvis* une poudre, *bolus* un bol, &c.

b. Mais s'il y a plusieurs remèdes à mêler ensemble qui ne demandent pas d'autres préparations, on écrit d'abord *misce* (*M*). Mêlez, ensuite *fiat*, et enfin le nom de la *formule*. Par exemple, M. F. *bolus*, un bol. Cependant il suffit quelquefois, sur-tout pour le mélange des liquides, d'écrire M; et quelquefois on doit, dans un article particulier, recommander que le mélange soit exact.

c. Si cependant, outre le mélange, on veut de plus une autre préparation, par exemple que le remède soit haché, broyé, digéré, &c. on doit l'indiquer devant ou après *M.*, suivant que le mélange doit se faire avant ou après.

d. Vient ensuite la division du remède préparé en dose, si cela est nécessaire. Il est quelquefois bon d'avertir l'apoticaire de faire les doses bien égales, parce que souvent, pour aller plus vite, il n'en juge que par le coup d'œil.

e. Quelquefois même on doit faire mention d'un vase où le remède sera mis, et souvent même du bouchon, lorsque les médicamens sont volatils, ou lorsqu'ils se fondent à l'air, comme on le verra dans le détail ci-après.

f. Enfin, on indique quelquefois comment et sur quelle partie du corps on doit appliquer le remède ordonné, si cela regarde cependant l'apoticaire, comme on l'exposera aux articles emplâtres, loochs, lavemens, &c.

g. Que le médecin soit court, mais clair et distinct. En prescrivant les choses dont nous venons de parler depuis *a* jusqu'à *f*, qu'il se serve des termes de l'art, quand ils ne seroient pas du bon usage de la langue, de peur ou de causer de l'embaras à l'apoticaire, ou de l'exposer à faire des fautes.

6°. La sixième qualité externe est l'instruction par écrit: elle n'est pas usitée par-tout, mais elle l'est pourtant dans quelques endroits. On ne doit pas la négliger, elle est même quelquefois nécessaire: elle expose la forme, la vertu; la dose du remède, la manière de l'appliquer, le tems, le véhicule, le régime, &c. jusqu'au point où il est nécessaire de faire connoître ces choses au malade ou à ceux qui en approchent pour y procéder avec ordre.

a. On met alinéa au-dessous de la souscription, depuis *a* jusqu'à *f*, la lettre *s*; c'est-à-dire *signatur* ou *signatura*. On a rendu ce mot dans la traduction, par celui d'instruction; ainsi, au lieu d'une *S* on a mis un *I*.

b. Ensuite, si on prescrit en même tems au malade plusieurs remèdes, sur-tout s'ils sont de forme ou de consistance semblables, on doit les distinguer les uns des autres par ces lettres majuscules, A, B, C, &c. ou ces chifres, 1, 2, 3, &c. qu'on met en haut ou à la marge de chaque formule. Ces caractères ne doivent être mis qu'après la lettre I; par exemple, (I lett. A ou n°. 1). Cela devient inutile, si le médecin ne fait qu'une ou plusieurs *formules* qui peuvent se distinguer aisément par tout autre que par lui.

c. On met en titre la forme et la vertu du remède; par exemple *potio purgans*, potion purgative.

d. Enfin, on fait mention de la dose du re-

mède, de la manière de s'en servir, du tems, du véhicule, du régime et des choses qu'il peut y avoir à observer *c*. Cette instruction (depuis *a* jusqu'à *d*) prescrit donc au malade la règle qu'il doit suivre pour l'application du remède; ainsi le malade doit couper cette partie de la *formule* et la garder, ou bien l'apoticaire doit la copier exactement, et la lui porter attachée au vase qui contient le remède.

f. Par conséquent, il faut se servir de la langue du pays, être court et clair.

g. Evitez dans le titre les grands mots de charlatans; par exemple, *remède d'or*, *remède incomparable*. Ces mots, qui en imposent aux ignorans, font rire ceux qui s'y connoissent, et peuvent rendre le médecin ridicule.

h. Quand vous ordonnez des remèdes pour les maladies qu'on a nommés improprement honteuses; par exemple, la vérole, les maladies des femmes, la stérilité, l'impuissance, &c. ou qui doivent être appliqués sur les parties naturelles, il convient de ménager le préjugé qui accompagne leur usage. Il ne faut point expliquer ce dont il s'agit, il vaut mieux n'y pas mettre de titre, ou si on en met, l'envelopper; par exemple, au lieu d'emménagogues, dites apéritifs, d'antiveneriens, remèdes pour purifier le sang, d'aphrodisiaques, roboratifs, &c. Pour ce qui est de l'application du remède, donnez, s'il se peut, votre instruction de vive voix.

i. Il faut désigner la dose des remèdes par des quantités connues au malade ou aux assistans, et qui ne sont pas difficiles à déterminer; telles sont la cuillerée, le verre, les gouttes, un dez, la grosseur d'une noix, &c. mais s'il est nécessaire que la quantité soit determinée au juste, il vaut mieux charger l'apoticaire de partager lui-même le remède, selon les doses prescrites, et de les donner au malade.

k Pour ce qui regarde l'application du remède, il est bon d'en diriger la manière et le tems, qui diffèrent à raison de la maladie, du remède et des autres circonstances; de sorte qu'ils répondent parfaitement aux vues du médecin, et qu'ils soient commodes au malade. Les observations tirées de l'astrologie ne sont plus depuis long-tems estimées des gens instruits; il faut les laisser aux charlatans, qui cherchent à avoir de l'argent et de la vogue, sans s'embarrasser des moyens.

l. Si on a besoin d'un véhicule, il faut le choisir convenable à la nature et à la force du remède, qu'il ne soit pas plus désagréable que le remède même. Prenez-le, si cela se peut, parmi ceux qui sont les plus gracieux, ou auxquels le malade est accoutumé, tels sont la bierre, le vin, le bouillon, le thé, le café, le pain à chanter, les prunes confites, les juleps et autres semblables.

m. Il est quelquefois absolument nécessaire de prescrire le régime qu'on doit observer avant, pendant et après l'application du remède; car souvent ces circonstances augmentent, diminuent, changent et détruisent même l'action du médicament, il faut ici avoir recours à la doctrine des indications.

61. Jusqu'à présent nous avons parlé des qualités générales externes des *formules*, passons maintenant à leurs qualités internes, qui renferment le nombre des parties qui la composent, leur nature, leur quantité, leur rapport réciproque et autres choses semblables, qui déterminent les véritables propriétés des remèdes.

62. La *formule* contient ou un seul ingrédient, soit simple, soit composé, ou plusieurs: celle-ci s'appelle *formule* composée, l'autre *formule* simple. Nous allons d'abord parler de cette dernière.

63. Dans la *formule* simple, qui ne contient qu'un seul remède, il n'y a que la quantité à déterminer.

64. Cette *quantité* est de deux sortes, l'une *générale*, l'autre *particulière*, qu'on appelle aussi dose. La première, quand on prescrit une seule fois pour le tout; la seconde, quand on prescrit ce qui doit être pris ou appliqué chaque fois.

65. Deux choses sont à remarquer dans les doses, la masse et le nombre.

66. On décide de la *masse* par l'état du malade et par la nature du médicament, deux choses que le médecin doit bien considérer, de peur de donner dans aucun excès, et de rendre par là inutile ou pernicieux, un remède d'ailleurs bien choisi; ainsi on doit faire attention.

a. A la nature, au siège, à l'état, à la force, aux causes, aux symptomes, &c. de la maladie, pour y appliquer le remède convenable. Les maux violens, rapides, profondément enracinés, ne s'enlèvent que par de grandes doses; et encore avec peine. Si on employoit les mêmes dans des cas moins graves, le remède produiroit une nouvelle maladie.

b. Aux forces vitales: comme ce sont elles

qui donnent l'action aux remèdes, ils doivent donc y être proportionnés, et ne pas suffoquer la cause qui doit les diriger. Que les doses soient plus ou moins fortes selon les tempéramens. Distinguez l'accablement de l'épuisement.

c. Ayez égard à l'usage du malade. Voici là-dessus des règles générales quant aux remèdes internes.

Supposez que la dose d'une drachme ou d'un gros convienne à un homme d'un âge fait.

La dose pour l'âge de XIV jusqu'à XXI, sera	deux tiers ou ℈, ij.
De VII jusqu'à XIV,	un 2e ou ʒ, ß.
IV jusqu'à VII,	un 3e ou ℈, j.
IV.	un 4e ou g̃, XVIII.
III.	un 6e ou ℈, ß.
II.	un 8e ou g̃, IX.
I.	un 12e ou g̃, VI.

Les vieillards sont deux fois enfans pour les forces et pour la nourriture, ils doivent être de même pour les médicamens. Ainsi on peut supposer qu'un séxagénaire répond à un jeune homme de 21 ans ; un septuagénaire à l'enfant de 14 ans ; l'octogénaire à celui de 7 ans, ainsi de suite. Cette règle n'est pourtant pas invariable et sans exceptions, comme il est évident par la comparaison des forces différentes qui se trouvent dans les hommes de même âge. Ainsi l'âge seul ne suffit pas pour déterminer la quantité.

d. La *masse* du *corps*, quoiqu'elle ne soit pas toujours proportionnée à ses forces, fait aussi quelquefois varier la dose.

e. Le *tempérament* sert aussi à la déterminer. Les humectans, les rafraîchissans, les laxatifs doivent être donnés en plus grande quantité aux bilieux et aux mélancoliques. Les contraires, quoiqu'en bien moindre quantité, leur sont nuisibles ; au lieu que la plus grande dose de ceux-ci fait beaucoup de bien aux phlegmatiques.

f. Le *sexe* entre ici pour quelque chose : la constitution des femmes, ordinairement plus délicates que celle des hommes, demande une dose moins forte. Il y en a même qui refusent de prendre une dose proportionnée à leurs forces.

g. Les doses changent aussi quelquefois, à raison de quelques *dispositions particulières* ; soit contre nature, soit naturelle, continuelle ou périodique, qui dépend de la conformation, de l'habitude du corps, du sexe, des maladies qui ont précédé, et qui sont compliquées avec la maladie principale. Le flux menstruel, la grossesse, l'accouchement, la passion hystérique dans les femmes, l'affection hypochondriaque dans les hommes, l'embonpoint, la maigreur, la foiblesse de quelques viscères, les bosses, la pierre, la facilité de vomir, et quantité d'autres exigent quelques modifications dans les formules.

h. On doit aussi quelquefois faire grande attention à la disposition particulière, qu'on nomme *Idiosyncrasie*, de chaque individu, par rapport à telle ou à telle classe de médicamens, ou à tel remède particulier : il n'est pas néanmoins toujours possible de connoître cette disposition par les principes généraux, mais seulement par l'expérience ou le rapport du malade. Il y a des personnes que l'odeur seule d'un purgatif peut émouvoir ; d'autres au contraire sur qui une dose doublée agit à peine.

i. L'habitude doit avoir aussi ici sa place. Car une grande dose agit pour l'ordinaire plus foiblement sur ceux qui sont accoutumés aux remèdes, qu'une plus petite sur ceux qui ne le sont pas. Le tabac en est une exemple connu de tout le monde.

k. Il ne faut pas négliger la *manière de vivre* : comme c'est d'elle que dépendent les différens dégrés de santé, et les maladies, aussi fait-elle naître souvent dans les corps des dispositions qui augmentent ou diminuent l'action des médicamens.

l. Il y a aussi quelque chose de particulier à observer sur toutes les nations. Les Saxons, les Westphaliens sont très-difficiles à émouvoir. Les Siamois, pour se faire vomir, prennent de l'arsenic au lieu d'antimoine ; et les Indiens, pour le même effet, ont besoin d'une dose d'ipécacuanha vingt fois plus forte que celle des Européens.

m. Il faut avoir égard à la *saison* : les grands chauds de l'été, un froid violent, un tems doux doivent déterminer à émouvoir plus ou moins fortement.

n. Cependant *l'efficacité* et *l'activité du remède*, jointes aux autres conditions indiquées ci-dessus, mettent ici des grandes différences. Ainsi celui qui veut faire une formule régulière, doit d'abord connoître au juste les doses d'une efficacité éprouvée et leurs dégrés, sur-tout à l'égard des remèdes qui n'ont point encore été éprouvés. Souvenez-vous de la règle. Commencez à les donner à la plus petite dose, sauf à l'augmenter

l'augmenter peu-à-peu, si d'abord elle n'a point eu d'effet.

o. Quelquefois le prix d'un remède, dont la vertu d'ailleurs n'est pas bien grande, en fait diminuer la dose : telles sont les pierres précieuses, les perles, les pierres de porc, les bezoards, &c.

p. On est aussi obligé de diminuer la dose des matières *légères* qui ne sont efficaces que quand elles sont prises en grande quantité, de peur que le trop grand volume qu'il faut prendre à la fois ne cause des nausées au malade : ce qui a lieu pour les herbes, les fleurs, &c.

q. Quand il y odeur, saveur, ou quelqu'autre qualité désagréable, on peut quelquefois diminuer la dose, ce qui se pratique pour l'assa fœtida, le castoreum, les matières grasses, &c.

r. Souvent l'espèce de formule détermine la dose. Il y en a plusieurs qui l'ont tellement déterminée, qu'il n'est presque jamais permis de la changer sans une nécessité extrême, comme on le verra ci-après.

s. Il faut considérer ici la manière d'user du remède, qui varie : tantôt externe, tantôt interne, et l'application qui doit se faire d'une manière différente sur les différentes parties du corps. Il est très-différent de donner un purgatif en lavement, ou de le faire prendre par la bouche.

Nota. Le plan de Gaubius ne lui a pas permis d'entrer dans un plus grand détail sur cette matière, non plus que d'y joindre une table de différentes doses, comme on a coutume de faire. Cet objet est immense, et il n'est pas possible de le renfermer dans certaines bornes. Il y a tant d'exceptions à faire, que l'art ne peut et ne doit les déterminer que dans les cas particuliers. *Voyez* Parenti, *de dosibus medicamentorum*.

Après avoir considéré ci-dessus, (depuis 66, à jusqu'à *s*.) et même supposé que celui que j'instruis a la connoissance de la doctrine des indications et de la matière médicale, tant naturelle qu'artificielle ; (7, *a* jusqu'à *c*, où sont enseignées les vertus et les doses, autant qu'elles le peuvent en général) : ce que nous avons à dire sur les différentes espèces de formules répandra beaucoup de jour sur cette matière.

67. *Nombre des doses* : la dose est unique ou répétée, quelquefois l'une et l'autre est arbitraire. Cependant le plus souvent il y a certaines circonstances qui en décident. Voici ce qu'il est d'usage d'observer.

a. Si une dose suffit, il ne faut pas en employer plusieurs.

b. Lorsque le remède est désagréable, que le malade a de la peine à le prendre, qu'il s'applique ou s'avale difficilement, diminuez le nombre des doses autant que vous pourrez.

c. Ce qui se gâte aisément en peu de tems, et qui en se fondant devient plus difficile à prendre, ce qui s'évapore, ce qui se sèche trop, doit être ordonné à la moindre quantité. C'est la chaleur de l'air, ou d'autres circonstances capables de causer ces inconvéniens qui déterminent dans ces occasions.

d. Lorsque la dose efficace est trop grosse pour être prise commodément en une seule fois, il faut, si rien d'ailleurs ne s'y oppose, la partager en doses plus petites, qu'on fait prendre de tems à autre, de peur de causer des nausées, et même le vomissement au malade : ce qu'on doit sur-tout observer à l'égard de ceux qui vomissent facilement.

e. Si vous employez des remèdes puissans, sans bien connoître la nature ou le tempérament particulier du malade, il convient de partager la dose efficace, et de la donner peu-à-peu, afin de pouvoir cesser à tems. Ayez la même attention dans l'usage des remèdes nouveaux, qui ne sont pas encore bien éprouvés.

f. Si le caractère de la maladie est inconnu ou douteux, et que l'effet du remède soit incertain, et que cependant vous soyez obligé de faire une formule, ordonnez peu de doses : le malade en sera moins fatigué, et il vous sera plus facile de changer, s'il est nécessaire.

g. Quand la préparation du remède est longue ou difficile ; prescrivez, s'il se peut, plusieurs doses, afin de ménager le tems de l'apoticaire qui souvent est très-précieux.

h. Donnez en plus grande quantité, si rien ne s'y oppose, les remèdes qui doivent être envoyés au loin dans les lieux où il n'y a point de pharmacies bien fournies.

i. Mais si le médecin, voisin du malade, lui fait souvent des visites, il doit diminuer le nombre des doses, de peur d'être obligé souvent de sortir sans rien ordonner, ce qui ne plaît pas à certains gens.

k. S'il est nécessaire que le malade fasse un

long usage du remède, prescrivez (autant qu'il est possible) beaucoup de doses. Tel qui prend un remède qu'il a payé, ne le prendroit pas s'il falloit l'acheter, sur-tout si la répugnance se joint à la cherté.

l. De même, quand le remède doit se répéter dans de courts intervalles, multipliez les doses, afin d'abréger les préparations.

m. Enfin si, sur tout dans les maladies chroniques, le malade aime à changer, ou si l'indication le requiert, n'ordonnez à-la-fois qu'une petite quantité, afin de changer plus souvent et à moins de frais.

68. Le nombre et la masse des doses une fois déterminés, il est facile de connoître la quantité générale de la formule; car si on multiplie la masse par le nombre, le produit sera toute la quantité à prescrire. D'où il suit :

a. Que la quantité générale est égale à la quantité particulière, si on ne prescrit qu'une seule dose.

b. Que si on veut ordonner dans une même formule plus d'une dose, la quantité générale doit au moins être double de la particulière: que si on détermine au juste le poids de la dose, il faut réellement proportionner la quantité générale, qu'elle puisse se diviser en doses sans aucun reste. On n'observe pas par-tout cette règle, principalement quand on ordonne beaucoup de doses.

69. Souvenez-vous d'ailleurs de la consistance du remède que vous ordonnez dans la formule simple, afin de le prescrire propre à recevoir la forme que vous demandez.

70. Enfin ne vous servez point de remèdes acres, dont l'odeur et le goût sont désagréables, qui s'avalent difficilement, &c.; ils ont besoin ou d'être corrigés, ou d'être enveloppés dans quelque mélange, ce qui n'a pas lieu dans la formule simple, à moins que vous ne choisissiez un véhicule convenable au remède et au malade.

71. Tout ce que nous venons de dire regarde la formule simple. Passons maintenant à la composée. Elle contient plusieurs ingrédiens : aussi faut-il plus d'art pour la bien faire.

72. On croiroit volontiers que les remèdes simples et les compositions officinales étant en si grand nombre, on n'a besoin de se servir que très-rarement de la composition magistrale eu égard aux articles 31 et 37. Cependant les circonstances suivantes la rendent très-souvent nécessaire.

a. Le manque de remèdes simples ou de compositions officinales convenables tant au malade qu'à la maladie. De-là l'excès de masse dans les doses efficaces, une opération suspecte ou négligée, ou trop long-tems gardée, jusqu'au point d'être corrompue, doivent empêcher souvent l'usage des compositions officinales, quoique d'ailleurs elles remplissent l'indication.

b. La vertu du remède trop foible pour domp ter la maladie, et qui demande d'être aidé par quelqu'autre.

c. La trop grande violence du même remède qui ne seroit pas sûr, qu'il faudroit tempérer par quelques autres plus doux.

d. La diversité des indications qui concourent, et qu'on ne peut remplir par un seul remède simple, ou une seule composition officinale, lorsque d'ailleurs les différens remèdes requis, pouvant être mêlés, demandent d'être réunis dans une seule formule.

e. La situation, le sentiment vif et d'autres affections de la partie sur laquelle on doit appliquer le remède, ou au travers de laquelle il doit passer.

f. Le choix de la formule que la matière indiquée ne peut pas constituer elle-seule.

g. La nécessité d'envelopper le remède.

h. La nécessité de corriger la couleur, la saveur, l'odeur, ou quelques autres qualités désagréables.

1. Enfin, la mauvaise coutume d'entasser sans nécessité dans une même *formule* un grand nombre de remèdes; malheureusement les jeunes médecins sont souvent obligés d'avoir recours à cette polypharmacie, pour satisfaire les goûts des malades ou des assistans.

73. Dans la *formule* composée, il faut faire attention au nombre, à l'usage et à la proportion des parties qui la composent, à sa quantité générale et spéciale, aux qualités de tout le composé qui résultent du mélange.

74. Il y a quatre parties. *a*. la *base*. *b*. *L'auxiliaire*. *c*. Le *constituant*. Quelques-uns en ajoutent une cinquième, savoir : le *dirigeant*. S'il y en a un, on peut fort bien le rapporter à l'auxiliaire; mais le plus souvent un prétendu dirigeant n'a rien d'utile, et il est fondé sur un préjugé.

75. La BASE est la partie fondamentale de la *formule*; c'est-elle que le médecin choisit comme la plus propre à vaincre le mal, et à remplir l'indication. Elle est donc nécessaire dans toutes les *formules*, même dans la *formule* simple, qu'elle constitue souvent toute entière. Elle suffit donc quelquefois seule, et n'a pas besoin d'addition. Quelquefois cependant il faut la mêler avec d'autres remèdes pour rendre son effet sûr, prompt et agréable.

76. La Base, à raison de sa vertu, est *simple* ou *composée :* on appelle simple celle qui ne répond qu'à une seule indication; composée, celle qui répond à plusieurs. L'une et l'autre, quant à la *matière*, peut être aussi ou *simple* ou composée, suivant qu'elle contient un ou plusieurs ingrédiens.

77. Les règles suivantes apprendront celles qu'on doit préférer.

a. Si un remède suffit, ne les multipliez pas. Ainsi, lorsqu'il n'y a qu'une seule indication à remplir, la base sera simple dans la matière, et composée dans la vertu, si elle suffit de la sorte.

b. Si la réunion de plusieurs remèdes vous mene plus sûrement à votre but, il faut les réunir.

c. Mais gardez-vous de mêler, ce qui n'est point fait pour l'être, ou ce qui change de vertu quand il l'est. *Voyez* les articles, 29, 30, 31, 36, 40, 41.

78. *L'*AUXILIAIRE est un ingrédient qui aide l'action de la base, lorsqu'elle seule ne peut pas produire l'effet qu'on demande. Ainsi, il n'est pas toujours nécessaire dans toute composition.

79. Il y a trois moyens d'aider l'action de la base *a*, ou en augmentant directement sa force *b*, ou en disposant la partie sur laquelle elle doit agir, et en diminuant les résistances des voies par où elle passe, ce qui s'appelle *préparation c*, ou enfin en dirigeant son action vers telle ou telle partie du corps.

80. On se sert du premier moyen quand la base a peu de vertu, ou que sa vertu dépend d'une quantité incommode à prendre. On la fortifie par un remède de la même vertu, mais plus efficace, ou bien un remède d'une vertu particulière, connue par l'expérience et convenable : quand, par exemple, à des purgatifs trop doux on joint les trochisques alhandal, ou qu'à ceux qui sont trop forts, pris à petite dose, on joint l'antimoine diaphorétique; ce qui a souvent lieu pour les évacuans, et plus rarement pour les altérans. Quelquefois la partie ajoutée mériteroit le nom de base.

81. On n'emploie presque pas le second moyen, si ce n'est pour les évacuans, lorsque la matière qu'on veut faire sortir est difficile à remuer, et qu'elle a quelque qualité pour affoiblir l'action de la base, ou que les voies par où elle doit passer ne sont pas assez libres; dans ce cas, on se sert des atténuans et des délayans, des antacides, des antalcalins, des apéritifs, des laxatifs, des antispasmodiques, &c.

82. Le troisième et dernier moyen a lieu dans les cas ou l'action de la base ne se détermine point par elle-même, et a besoin d'être dirigée vers certaines parties. Ainsi, en mêlant au mercure quelques purgatifs, on le détermine vers le ventre, mais en y mêlant de l'opium ou des astringens, on le détermine vers les glandes salivaires, &c. Cependant il n'est pas encore bien décidé que cette direction, sur-tout celle qui se fait par les topiques spécifiques, soit toujours aussi certaine qu'on le croyoit autrefois.

83. On appelle CORRECTIF dans une *formule* toute substance qui enlève la qualité nuisible ou désagréable des autres, sans toucher à leur vertu. Quand ces défauts ne se trouvent pas, il ne faut point de correctif.

84. Les qualités nuisibles qu'on trouve ordinairement dans les émétiques, les purgatifs, les opiates, &c. sont l'acrimonie, la flatuosité, l'affoiblissement des viscères, un froid ou un chaud excessif et autres semblables. Les correctifs en pareil cas sont les adoucissans de différentes espèces, selon les différentes variétés d'acrimonie, les carminatifs, les roboratifs, les échauffans, les raffraichissans, &c. Remarquez :

a. Que c'est mal-à-propos qu'on appelle correctif un remède qui emporte la mauvaise qualité et la vertu tout ensemble.

b. Que la plupart des vices qu'on s'étudie à corriger, sont tellement liés à la vertu des remèdes, qu'on affoiblit ou qu'on détruit cette vertu, à proportion qu'on affoiblit ou qu'on détruit ces vices; que ces remèdes font moins de mal par eux mêmes, que par ce qu'on les emploie à contre tems; quoique quelquefois les seules causes de leurs mauvaises qualités viennent de ce qu'ils ont été donnés trop long-tems, avec peu de soin, et mal préparées.

c. Qu'ainsi on a tort de les appeler correctifs,

et de s'en servir comme tels ; car, outre qu'ils ne produisent rien de bon, et qu'ils peuvent être nuisibles, ils augmentent la quantité de la dose générale et affoiblissent la vertu de la base.

d. Que la plupart de ces remèdes, qu'on appelle malfaisans, se vendent tout corrigés dans les boutiques ; de sorte que le médecin qui veut les employer n'a pas besoin d'ordonner de correctif.

e. Qu'il y en a plusieurs, dont le meilleur correctif consiste à les donner bons, bien préparés, à propos et à dose convenable.

f. On trouve pourtant un vice plus réel dans les huiles qui s'enflamment, les résines, les matières grasses et âcres. Lorsqu'on les a prises, comme elles se dissolvent difficilement par les aqueux, elles s'attachent fortement aux parois de la bouche et des viscères, et y causent des irritations qu'on calme avec peine. Dans ces cas, on emploie le sucre, les jaunes d'œufs, les savons, quelques gouttes d'huile douce, les sels alcalins et les absorbans mêlés et broyés ensemble.

85. Le désagrément qu'on cherche à corriger dans le remède consiste dans la saveur, l'odeur et la couleur. On corrige la saveur avec le sucre, les syrops et les acides, &c. l'odeur avec les eaux distillées aromatiques, les huiles volatiles, qui sentent bon, l'ambre, le musc, la couleur avec le santal rouge, la cochenille, les feuilles d'or ou d'argent, &c. Il faut cependant remarquer,

a. Qu'on ne peut jamais rendre les médicamens aussi agréables que les alimens, et que les malades ne doivent pas l'exiger ; car tout remède porte nécessairement avec lui des qualités différentes de celles des alimens, et sur-tout de leurs différentes préparations.

b. Que les mêmes saveurs et odeurs ne sont pas également agréables, et ne conviennent pas à toute sorte de personnes, que certaines font du plaisir et du bien à quelques uns. Il y en a pour qui des remèdes doux et d'une odeur suave sont très-précieux ;

c. Qu'il y en a d'autres qui trouvent un mauvais goût, et une mauvaise odeur, à tout ce qui sort de chez l'apoticaire. Ce n'est rien faire que de leur donner des remèdes corrigés. Le meilleur correctif dans ce cas, est de réduire les doses en petit volume, et d'en diminuer le nombre si cela se peut.

d. Que si cependant vous voulez employer d'autres correctifs ; faites-le avec attention, de peur de rendre le remède plus désagréable qu'il n'étoit, ou de changer, quelquefois même de détruire, sa vertu.

e. Qu'il ne faut pas pousser le scrupule au point d'employer trop souvent les feuilles d'or et d'argent pour donner une couleur gracieuse au remède. On peut s'en servir quelquefois pour les pilules, &c. mais les employer toujours, c'est une vanité ridicule.

f. Que dans une même formule, la réunion mal digérée de plusieurs remedes, dont l'action est trop opposée, peut produire ces qualités désagréables. Pour prévenir cet inconvénient, il faut choisir des remèdes qui s'allient aisément, ou en faire plusieurs recettes séparées.

g. Qu'il arrive même quelquefois que l'espèce seule de la formule, étant convenable au remède et au malade, tient lieu de correctif.

86. Enfin, le CONSTITUANT est l'ingrédient qui donne aux autres la consistance, et quelquefois le volume convenable. Il est donc nécessaire, lorsque les remèdes ne peuvent pas d'eux-mêmes prendre la forme requise, ou que leur volume est trop petit, d'observer ce qui suit.

a. Si on a besoin d'un auxiliaire ou d'un correctif, ou de deux ensemble, il faut examiner si l'un ou l'autre ne pourroit pas servir en même tems de constituant, pour ne point multiplier les ingrédiens sans nécessité.

b. Si cela ne se peut, choisissez un remède qui s'accorde avec les autres, ou qui du moins ne leur soit point opposé.

c. De plus, il faut qu'il puisse se mêler avec les autres ; ou, si l'indication le demande d'une autre espèce, il faut faire le mélange au moyen de quelque matière savoneuse, du sucre, des jaunes d'œuf, &c.

87. On détermine donc la proportion réciproque des parties détaillées depuis 74 jusqu'à 86 (*a*), par la connoissance de la dose efficace et de la consistance de chacune (*b*), par la vertu qu'elles ont quand elles sont mêlées (*c*), par la consistance, la forme nouvelle qu'elles prennent, et dont on a besoin, (*d*) par la quantité spéciale.

88. Quoique la base ne surpasse pas toujours tous les autres ingrédiens en quantité, elle doit cependant les surpasser en force. Qu'elle soit simple ou composée, il faut la prendre à une dose qui produise l'effet qu'on attend. Cependant,

a. S'il y a un auxiliaire, il faut y avoir égard. Car, s'il est tiré sur-tout de la première espèce, et que la base en soit considérablement augmentée, il est nécessaire de diminuer celle-ci au prorata.

b. Quand on emploie un correctif, il faut voir jusqu'à quel point la base en est affoiblie, et augmenter celle-ci à proportion.

c. Il faut observer la même chose pour le constituant, lorsqu'il est auxiliaire ou correctif.

89. L'auxiliaire doit être tellement proportionné avec la base, qu'il lui soit inférieur, sinon en quantité, du moins en force; autrement, il mériteroit plutôt d'être appellé partie de la base, qu'auxiliaire, sur-tout lorsque leurs vertus sont semblables. Nous n'avons plus rien à dire en général sur cet article, si ce n'est qu'on doit faire ensorte que l'auxiliaire joint à la base ne fasse pas une dose, ni trop forte, ni trop grosse.

90. Quand on se sert des correctifs de l'une ou de l'autre classe en général, il est à propos de faire la dose plus petite, de peur de s'exposer aux fautes indiquées dans les art. (84. *b. c.* 85 *b. d. e.*) ainsi il n'est pas sûr de laisser à déterminer à l'apoticaire les correctifs des saveurs et des odeurs. On verra le détail dans les articles particuliers.

91 la proportion du constituant n'est pas partout la même. Sa quantité doit être plus ou moins grande, à raison de sa nature, ou de l'espece de la *formule*, ou enfin de la consistance de la masse des autres ingrédiens. S'il n'est destiné qu'à augmenter le volume, il faut l'employer de manière qu'il complette la dose; ce qu'il est facile de déterminer, lorsqu'on en connoît la quantité; mais quand il doit donner la forme, on peut en laisser le choix à l'apoticaire : rarement il y a du danger.

92. La dose ou la quantité spéciale de la *formule* composée se détermine, tant pour la masse que pour le nombre, par les mêmes règles que dans la *formule* simple : il y a pourtant quelques différences à remarquer.

a. Les doses complettes de chaque ingrédient de la *formule* composée, sur-tout de la base et des auxiliaires qui lui sont congenères, étant jointes ensemble, sont autant de doses efficaces qu'il y a d'ingrédiens efficaces; de sorte que le nombre de ces ingrédiens exprime celui des doses.

b. Lors donc qu'on veut moins de doses qu'il n'y a d'ingrédien efficaces, ou même qu'on n'en veut qu'une, on doit prendre sur les doses de chacun de ces ingrédiens certaines porportions qui toutes ensemble fassent autant de doses qu'on le demande.

c. Les remèdes simples, après le mélange, ne conservent pas toujours le même degré de force. Souvent ils sont trop foibles, et souvent trop forts; ce qui demande une grande attention, aussi bien que de savoir si on doit ajouter à la base un auxiliaire ou un correctif, ou l'un et l'autre, et d'en faire le choix. Le correctif diminue quelquefois la vertu, l'auxiliaire l'augmente, sans changer la masse. Nous en donnerons des exemples ci-après.

d. Souvent même différens remèdes mêlés ensemble deviennent beaucoup plus ou moins corruptibles qu'ils ne l'étoient avant leur mélange. Les émulsions s'aigrissent en très-peu de tems, au lieu que les alcalis fixes, joints aux absorbans, restent long-tems sans tomber en *deliquium*. Ainsi on varie, dans la *formule* composée, le nombre des doses qu'on prescrit à la fois.

93. La quantité générale de la *formule* composée se connoît en comparant ce qui a été dit dans les premiers numéros, avec ce qu'on a dit jusqu'à (92).

94. Enfin les qualités qui résultent du mélange, et qui sont souvent très-différentes de celles des remèdes pris séparément, méritent une attention particulière, sur-tout dans la *formule* composée; le changement qui arrive après le mélange, est si notable qu'il attaque même la vertu médicinale des remèdes et leur nature : ce qui prouve bien encore combien on a tort de préférer les composés aux simples, quand il n'y a pas de nécessité.

95. Les qualités auxquelles on doit avoir égard sont sur-tout la consistance, la couleur, l'odeur, la saveur médicinale.

96. Chaque espèce de *formule* a une consistance qui lui est propre. Ainsi il faut se garder de la changer mal-à-propos par des mélanges. L'usage du remède seroit moins commode, vous donneriez des nausées au malade, et vous lui feriez soupçonner qu'il a été mal préparé; on ne doit point oublier que ces soupçons diminuent ou modifient l'action du remède.

97. Les vices de la consistance sont l'inégalité du mélange; quand elle est trop sèche ou épaisse, trop fluide ou trop molle.

98. Pour ne point tomber dans cet inconvénient, il faut connoître,

a. La consistance propre à chaque *formule*, nous en parlerons dans les articles particuliers.

b. La consistance de chaqu'ingrédient pris séparément. (*Voyez l'article* 7. *b. c.*)

c. Les rapports mutuels des médicamens qu'on doit mêler : sachez donc bien ceux qui se repoussent, qui s'échauffent, qui fermentent, qui se précipitent, qui tombent en deliquium, qui se coagulent, &c. C'est la chimie seule qui enseigne cette doctrine, on voit par là de quel usage elle est pour l'art de formuler.

99. Rien n'est si changeant que la couleur, sur-tout si on mêle des matières différentes. On voit pourtant des gens sur qui elle fait impression ; pour les contenter, autant qu'il est possible, il faut observer ce qui suit :

a. Les compositions qui n'ont point de couleur ou qui en ont une diaphane, blanche, dorée, rouge, bleue, sont en général plus agréables que celles qui ont une couleur jaune, verte, noire, opaque, ou une qui résulte de leur mélange.

b. Chaque espèce de *formule* a sa couleur familière ; les émulsions ont la couleur de lait ; les juleps l'ont rouge, bleue, ou n'en ont point ; les mixtures resserrées l'ont dorée, rougeâtre, transparente ; et ainsi des autres. Une couleur qui n'est pas ordinaire cause des nausées ou des répugnances aux gens délicats. Néanmoins il est quelquefois de la prudence de l'employer.

c. On ne peut pas déterminer physiquement en général quelle sera la couleur qui résultera des différentes couleurs mélangées. La chimie, par le mélange des matières sans couleur, en produit une blanche, jaune, rouge, bleue, brune, noire, &c. Elle est presque la seule qui puisse donner les exemples et les règles dont nous avons besoin ici.

100. Les odeurs ne changent pas moins que les couleurs ; mais leur efficacité est bien plus grande et plus réelle. Il faut donc prendre garde qu'elles ne contractent point de défaut dans le mélange des remèdes différens. Ainsi remarquez.

a. Qu'il y a des règles pour rendre les odeurs gracieuses, que ces règles sont très-bornées et très-incertaines ; que les odeurs qui plaisent à quelques personnes ne plaisent point à toutes.

b. Que l'agréable et l'utile ne vont point ici de pair... Les hypochondriaques, les épileptiques, les femmes hystériques se trouvent souvent très-mal des odeurs trouvées bonnes par les personnes en santé.

c. Qu'en général on aime davantage ce qui n'a point d'odeur, ou ce qui ne sent ni bon ni mauvais ; qu'on supporte avec peine l'odeur du pourri et des excrémens. Souvent les odeurs fortes, fétides ou suaves, font de grandes impressions sur les corps en bien ou en mal.

d. Que souvent toute la vertu des matières dépend de leurs odeurs, ou du principe qui les produit. La vertu s'altère comme l'odeur, ou se détruit avec elle.

e. On ne peut pas prévoir l'odeur du mixte par celle des ingrédiens. Voici ce que nous apprend la chimie.

1°. Il y a des matières sans odeur que le mélange rend très-odoriférantes. Quand on mêle, par exemple, le sel alcali fixe ou la chaux vive, qui sont l'un et l'autre sans odeur, avec le sel ammoniac, quelle odeur forte ne sent-on pas tout-à-coup par le dégagement du gas ammoniacal. La même chose arrivera, si on verse l'acide sulfurique sur le nitre, le sel marin, le sel ammoniac.

2°. Il y a des ingrédiens très-odoriférans qui après le mélange n'ont plus d'odeur. La chimie fournit mille exemples de ce phénomène.

3°. Il résulte quelquefois une odeur extrêmement fétide du mélange d'odeurs suaves, ou médiocrement fétides. Pareillement des matières très-fétides mêlées ensemble donnnent des odeurs quelquefois agréables. Quand on verse du vinaigre sur une dissolution de soufre par les alcalis fixes on sent l'odeur d'œufs pourris. Des sucs épaissis très-puans que Lemeri avoit mis dans un petit sac rendirent une odeur de musc. La bile, l'urine, les excrémens répandent après leur putréfaction une odeur d'ambre gris.

C'est pourquoi, pour agir ici avec circonspection, il est utile et nécessaire de connoître les phénomènes de la chimie.

101. Il en est des saveurs comme des odeurs ; aussi demandent-elles les mêmes précautions. Les saveurs naturelles, douces, acides, amères, salées, &c., sont les meilleures. Les plus desagréables, sont celles qui sont putrides, rances, urineuses. La chimie apprend qu'il y en a d'autres bien différentes et souvent très-extraordinaires qui naissent du mélange de différentes matières. Les acides et les alcalis mêlés ensemble se détruisent.

Rien n'est plus désagréable que le goût sale, âcre et amer que contractent les acides par le mélange des pierres d'écrevisses, qui sont naturellement fades et de tous les autres absorbans tirés des produits marins.

Le plomb uni aux acides acquiert une douceur de sucre; le fer de doux devient stiptique; on sait quel goût affreux ce même mélange donne aux autres métaux.

102. Encore les défauts des qualités ci-dessus seroient-ils supportables, si le plus souvent le caractère n'étoit lui-même changé. Quelquefois même, sans que ces qualités soient sensiblement altérées, il arrive des choses qu'on n'attendoit pas. En voici quelques exemples :

a. Les acides et les alcalis, mêlés ensemble, perdent leurs forces particulières, et deviennent un sel neutre.

b. Les acides et les véritables absorbans se détruisent réciproquement, de sorte qu'on ne trouve plus la vertu ni des uns ni des autres; mais qu'il en naît une nouvelle.

c. Les terres bolaires médicinales, jointes aux acides, acquièrent une force astringente plus considérable et même plus alumineuse.

d. Les acides font bien dans certains purgatifs, dans d'autres ils font mal, de même que les alcalis. Un acide joint à la scammonée la rend aussi peu active que le sable, au lieu qu'un alcali fixe en aide l'action. Le sel de tartre adoucit celle du jalap et de la coloquinte.

e. Les opiatiques augmentent l'action des sudorifiques et des salivans; mais ils suppriment presque celle de tous les autres évacuans.

f. On affoiblit les mucilagineux et les astringens en y mêlant du sucre.

g. Le mercure mêlé au soufre, et changé en æthiops ou en cinnabre, cesse d'être salivant. Si vous le broyez bien exactement avec le double de sucre, ou d'yeux d'écrevisses, vous faites une poudre blanche qui aura peu d'action. Remarquez cependant que le turbith minéral mêlé avec les pilules de *duobus* et le camphre, d'évacuant qu'il étoit, devient altérant. Le mercure doux joint au soufre d'antimoine a de la peine à exciter le ptyalisme, le vomissement, à pousser par les selles et les urines. Le sublimé corrosif devient doux, quand on y mêle une grande quantité de mercure crud. Plusieurs oxides de mercure précipités des acides, où ceux-ci se font encore sentir par leur âcreté, s'adoucissent en les broyant avec des alcalis ou des absorbans terreux.

h. Quelle acrimonie la chaux vive, qui est insipide par elle-même, ne donne-t-elle pas à un alcali fixe; la même chose arrive si on la mêle avec une partie de sel ammoniac.

i. Les alcalis dissous par les acides, et les acides par les alcalis, perdent beaucoup de leurs forces. Le sulfate de fer, mêlé avec les alcalis végétaux, forme un mélange de sulfate de potasse et d'oxide ou d'ochre de fer. Il en est de même des autres métaux. Les alcalis précipitent l'alun et en séparent l'alumine, qui n'a plus alors de qualité astringente. Le soufre dissous par un sel alcali est séparé de cet alcali par un acide, &c.

k. Les absorbans terreux ressemblent aux alcalis par leur vertu antacide; comme eux, ils font des changemens, et en reçoivent dans les formules où ils entrent.

l. L'alcali fixe précipite les terres unies aux acides; l'alcali volatil concret fait la même chose à l'égard des absorbans; mais caustique, on sait qu'il ne produit point tel effet dans les sels calcaires; la chaux vive au contraire chasse l'alcali volatil des acides. Quels énormes changemens ne doivent donc pas arriver, lorsqu'on joint un alcali fixe ou la chaux vive au sel ammoniac et aux autres matières qui contiennent un alcali volatil; ou bien l'un et l'autre alcali aux magistères solubles des coraux, des perles et d'autres semblables.

m. Un acide naturellement plus fort chasse de sa base un acide plus foible. Un des plus forts connus est l'acide sulfurique; les plus foibles sont fournis par les végétaux. Qu'arrive-t-il donc, si on joint l'acide sulfurique au sel commun, au sel ammoniac, au nitre, au sel fébrifuge de Silvius ou muriate de potasse, au tartrite de potasse ou sel végétal, et autres semblables? Qu'arrivera-t-il, si on vient à mêler avec ces mêmes sels le même acide uni à des bases trop foibles, comme il l'est dans les sulfates métalliques, l'alun, &c.? On voit par-là ce qu'on doit penser de la teinture de mars de Zwelfer et de beaucoup d'autres de cette espèce.

n. Gardez-vous donc de joindre sans précaution les acides, sur-tout les acides minéraux aux métaux ou aux minéraux de quelque espèce qu'ils soient. Souvent il en résulte des changemens étonnans, souvent même de violens poisons. Le mercure sublimé, le précipité rouge, la pierre infernale, le beurre d'antimoine et plusieurs autres en sont des exemples.

o. Les forces médicinales d'un corps dissous ou extrait par tel ou tel menstrue sont bien différentes. La plupart des purgatifs végétaux, extraits par un menstrue aqueux, ont de très-bons effets. Ceux qui l'ont été par un menstrue spiritueux donnent des tranchées, et purgent moins. Le verre d'antimoine ou le saffran des métaux communique au vin une vertu émétique, ce qu'il ne fait point à l'eau, au vinaigre distilé, à l'alcool. Le cuivre dissous par un acide est très-émétique; par un alcali volatil, il pousse efficacement par les urines; par le sel ammoniac, il devient cathartique, &c.

103. Je pourrois rapporter beaucoup plus d'exemples, et je voudrois pouvoir les rapporter tous. Mais, comme aujourd'hui on ne met plus de bornes ni de limites dans les compositions et les mêlanges, il s'en faut de beaucoup que nous connoissions au juste les altérations qui en résultent. On ne pourra en être sûr, que quand on aura découvert les principes naturels des simples, les rapports réciproques qu'ils ont chacun entr'eux, et la véritable manière dont ils agissent.

104. Cependant un homme instruit en chimie, s'il veut mêler plusieurs médicamens, sera toujours sur ses gardes, parce qu'ils sait mieux que tout autre, que des mêlanges il résulte des changemens prodigieux, et qu'il y en a peut-être une infinité d'autres qu'on ne connoît pas encore; car on n'a point encore fait les mêlanges possibles de tous les corps, ni bien examiné les produits de ceux qui ont été mêlés.

J'aurois pu ajouter beaucoup de détails, et beaucoup d'exemples, à ceux que cite Gaubius dans ses derniers numéros, si j'avois voulu faire un article nouveau sur l'art de formuler; mais cela m'a paru absolument inutile; je n'ai eu que l'intention de faire connoître les détails donnés sur cet art par l'homme qu'on a placé avec justice à la tête des auteurs qui en ont tracé les préceptes. J'aurois altéré ce morceau, et je l'aurois rendu méconnoissable, si j'avois voulu y faire des changemens, des modifications et même des additions: il est bien clair que Gaubius a ménagé trop souvent les préjugés des gens du monde, qu'il a trop donné à l'ignorance et à la crédulité, que d'ailleurs les règles sont si simples, qu'elles n'ont besoin que d'être exposées très-brièvement. Tout à cet égard est renfermé dans les propositions suivantes; mêler ensemble peu de remèdes, bien connoître leur action réciproque, savoir exactement les effets qu'ils produisent à des doses déterminées, les approprier au goût et à l'état du malade, autant que les circonstances le permettent, avoir des connoissances très-étendues de chimie, éviter l'écueil de la polypharmacie, décrire clairement la préparation et la manière de prendre les remèdes, écrire les noms des médicamens en toutes lettres posément et lisiblement; voilà véritablement ce que renferme l'art de formuler. Le reste est de pure nomenclature, et ne tient qu'aux divisions scolastiques. Il ne faut pas que la formule contienne toujours la base, l'adjuvant, le correctif et le constituant; le dirigeant est une absurdité dont Molière a fait bonne justice. Cet art n'est donc rien par lui-même; il suppose une étude profonde de la thérapeutique, de la matière médicale et de la chimie. (*Voyez* le mot MÉDICAMENS.)

(M. FOURCROY.)

FORLI, (Jacques DE) médecin du quinzième siècle, n'est presque connu aujourd'hui que par les ouvrages qui l'ont fait estimer de ses contemporains. Quoiqu'on ne les lise plus, autant pour l'obscurité du style que pour les systêmes dont ils sont remplis, je ne laisserai pas que d'en donner les titres:

Les ouvrages de *Jacques de Forli* sont intitulés:

Antiqua Hippocratis translatio supra septem Sectiones Aphorismorum, una cum eruditissimâ Galeni Commentatione. Venetiis, 1495, *in-fol. Papiae*, 1512, *in-folio. Venetiis*, 1547, *in-folio*, sous ce titre: *In Hippocratis Aphorismos, et Galeni super eosdem Commentarios Expositio et Questiones quàm emendatissimae; additis Marsilii de sancta Sophia interpretationibus in eosdem Aphorismos, qui à Jacobo expositi non fuerant.*

Expositio in Avicennae aureum Capitulum de generatione Embryi, cum Quaestionibus super eodem. Venetiis, 1502, 1518, *in-folio*, avec d'autres pièces sur le même sujet.

Expositio in primum Avicennae Canonem, Papiae, 1512, *in-folio. Venetiis*, 1518, 1547, *in-folio*.

Commentarii in Artem Galeni, cum Quaestionibus XCI. Papiae, 1514, *in-folio. Venetiis*, 1547, *in-folio*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

FORMY, (Samuel) maître en chirurgie à Montpellier, avoit servi comme chirurgien à l'armée qui fit le siége de Paris en 1590. De retour dans la première ville, il y jouit d'une réputation si brillante sous le professorat de *Lazare Riviere*, qu'on a joint ses observations à celles de ce célèbre médecin. On a de lui un ouvrage séparé, sous ce titre:

Traité Chirurgical des bandes, lacs, emplâtres,

tres, attelles et bandages. Montpellier, 1651, *in*-8.

Il s'érige en censeur rigide des Ecrits de *Jacques de Marque*, et il prétend que cet auteur a avancé plusieurs faits opposés à la saine pratique, qu'il a même répandu plusieurs paradoxes dans ses ouvrages. *Formy* promet de donner dans ce traité un supplément à celui de *De Marque*, et d'en relever les principales erreurs; il donne en effet la description de plusieurs instrumens et de plusieurs appareils, dont celui-ci n'a point parlé. (*Extr. d'El.*)
(M. Goulin.)

FORT (Jean-Amédée LE) célèbre médecin de Genève, naquit dans cette ville le 20 novembre 1683. L'anatomie et la physiologie furent les premières parties de son art auxquelles il s'appliqua; il en fit son unique étude dans sa patrie, mais le desir de se perfectionner dans les autres sciences relatives à la médecine, le tira de Genève en 1703, pour aller profiter des leçons de *Daniel Nebel*, savant professeur de Marpurg. Sa santé s'altéra dans cette ville; il se rendit dans l'automne suivant à Valence en Dauphiné, où il prit le bonnet de docteur en médecine. La réputation de la faculté de Montpellier l'attira ensuite dans les écoles de cette célèbre académie; il les fréquenta pendant dix mois, et fut très-accueilli des professeurs *Vieussens* et *Chirac* à qui il avoit été recommandé. Au sortir de Montpellier on crut qu'il alloit se fixer à Genève; mais il n'y revint que vers la fin de 1707, après avoir encore profité des leçons des plus grands maîtres de Paris sur la médecine, la chirurgie et la botanique. De retour à Genève, il s'y distingua par ses talens bien avant dans ce siècle: son heureuse pratique lui valut la confiance de ses concitoyens, et ses ouvrages l'estime public. On a de lui:

Méthode simple et facile pour guérir quelques maladies tant internes qu'externes. Genève, 1708, *in*-12.

Epistola de tumore singulari imum ventrem occupante. Genevae, 1712, *in*-12.

De la ponction du périnée. Genève, 1719, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FORT, dit JANFORTIUS, (Raimond-Jean) naquit à Vérone de parens si pauvres, qu'il n'en reçut aucune éducation. Une personne de cette ville lui ayant remarqué de l'esprit et de la disposition à l'étude, commença par lui faire apprendre à lire et à écrire, et l'envoya ensuite à Padoue, où il se distingua pendant son cours d'humanités. Tout cela se fit aux frais de la personne charitable qui s'étoit chargée de lui, et qui l'entretint encore pendant ses études de médecine, qu'il termina glorieusement par la prise du bonnet de docteur. A peine avoit-il quitté les bancs, que son protecteur mourut: se trouvant alors sans ressource, il se rendit à Venise, où il se tira de la pauvreté par les avantages que lui procurèrent les commencemens d'une pratique heureuse. Dans les grandes villes, les esprits intriguans savent se retourner; la hardiesse, l'effronterie même, leur tient souvent lieu de mérite vis-à-vis de ces gens qui n'estiment les talens que dans les nouveaux venus. *Fort* n'employa pas ces indignes moyens. Tout pressé qu'il fut de se tirer de la misère, il ne se présenta qu'avec cette modestie, qui est la compagne du vrai savoir; malgré les succès qui sembloient l'autoriser à parler de ses cures, il garda le silence, pour laisser à ses malades le soin de les préconiser. C'est ainsi qu'il se fit un nom solide et durable, et qu'il acquit la réputation d'un des plus célèbres médecins de Venise; il fut même si considéré par le Sénat de cette ville, qu'on le préféra à tout autre pour le faire monter à la première chaire de médecine pratique en l'université de Padoue. C'étoit un homme admirable dans cette partie; éloquent dans ses leçons, il n'annonçoit aucune maxime qu'il ne vérifiât par ses cures, et il en fit presque toujours d'heureuses.

En 1676, l'Empereur Léopold le fit venir à Vienne pour le consulter sur sa santé. Il satisfit ce Prince, et lui donna de si grandes preuves de son savoir, qu'il retourna à Padoue chargé de présens magnifiques et décoré du titre de médecin-conseiller de la cour Impériale. Le Sénat de Venise y ajouta celui de Chevalier de Saint-Marc, avec une augmentation d'appointemens; il lui accorda même d'être mis au nombre des Vétérans, sous le nom de Professeur extraordinaire, et de ne monter en chaire que quand il lui plairoit. *Fort* méritoit toutes ces distinctions; mais il n'en jouit pas long-tems, car il mourut à Padoue le 26 Février 1678, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans le tombeau qu'il s'étoit fait préparer dans l'Eglise des Servites, où ses héritiers firent mettre son portrait sur la muraille, avec cette inscription:

Raymundo Johan. Forti Veronensi
Venet. Senat. Equiti,
Leopoldi Caesaris Archiatro,
Med. Prof. emerito,
Cujus nomen optimè de humano genere meritum,
Posteritati, diutiùs quàm marmori inhaerebit.
Annô 1679. *Haeres Monum. P.*

Ce médecin est auteur de plusieurs ouvrages de pratique, dont voici les titres et les éditions.

Consilia de febribus et morbis mulierum facilè cognoscendis et curandis. Patavii, 1668, *in-fol.*

Consultationum et responsionum medicinalium centuriae quatuor Tomus primus. Patavii, 1669, *in-folio. Genevae*, 1677, *in-folio*, avec le traité précédent. *Ibidem*, 1681, *in fol.*

Consultationum et responsionum medicinalium centuriae quatuor. Tomus alter. Patavii, 1678, *in-folio.*

Consultationes et responsiones medicinales. Patavii, 1681, 2 vol. *in-fol.* Cette édition comprend les deux Ouvrages précédens. (*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

FORTIUS, (Ange) ou *Angelo de Forte*, médecin de Venise dans le seizième siècle, s'est fait assez de réputation par ses ouvrages :

Dialoghi. Venise, 1532, *in*-8.

Veritatis redivivae militia. Venetiis, 1539, *in*-8.

De mirabilibus humanae vitae, naturalia fundamenta. Venetiis, 1543, *in*-8.

Trattato della prisca Medicina. Mantoue, 1555, *in*-8. (*Extr. d'E.l*) (M. Goulin.)

FORTRAITURE. (*Pathologie vétérinaire.*)

I. La *fortraiture* est une maladie spasmodique et inflammatoire de toutes les parties du corps. Les viscères sanguins sont plus ou moins affectés, ainsi que les glandes, les muscles, les aponévroses, les membranes et les nerfs. L'éréthisme est général : il se fait une colliquation assez prompte du tissu graisseux; l'animal malade maigrit et dépérit promptement. Cette maladie est plus fréquente dans le cheval que dans le mulet et l'âne.

II. L'animal fortrait est fébricitant, dégoûté et abbattu; la chaleur de la bouche est plus ou moins forte, et l'air expiré est plus ou moins chaud; pour l'ordinaire, le goût est dépravé, la langue épaise et chargée d'un sédiment terreux, soit par l'effet de la maladie, soit par rapport à la terre et au plâtre que l'animal dévore lorsqu'il est à la portée des murs ou du sol; il mange quelquefois ses couvertures, ses longes; et il est, sur-tout, très-avide de cuir. La soif est plus ou moins grande, elle est aussi quelquefois, mais très-rarement, éteinte, quoique la chaleur de la bouche soit extrême.

Les yeux sont animés, ardens, et la conjonctive réfléchit une couleur rougeâtre; l'artère est dure, sans action; le pouls est petit, intermittent; l'animal frissonne après avoir bu, ou après avoir fait quelques pas, ou quelqu'exercice léger; alors le pouls est comme effacé, et il laisse des intervalles très-considérables entre les pulsations; les oreilles sont chaudes ou froides alternativement; elles sont basses, ou elles sont tenues élevées convulsivement; le poil est piqué et la peau est sèche; celle-ci adhère aux chairs et même aux os à mesure que le mal fait des progrès, et l'animal paroît maigri beaucoup plus qu'il ne l'est réellement, ce qui est dû à la tension excessive de toutes les parties.

Le malade tombe dans l'anxiété ou dans la stupeur : dans le premier cas, il frappe le sol avec les pieds des extrémités antérieures; il se couche et se relève souvent; dans le second, il reste immobile sur ses quatre extrémités et ne se couche point; les muscles abdominaux sont tendus, roides, douloureux et spasmodiquement contractés; leur rétraction forme une espèce de corde roide et tendue, qui règne le long du bord des fausses-côtes jusqu'aux flancs; elle est toujours accompagnée de la voussure de l'épine, de la rentrée des flancs, du rapprochement des extrémités; et cette rétraction, enfin, des muscles abdominaux établit le symptome pathognomonique de la *fortraiture.*

Les animaux qui périssent de cette maladie meurent en quelque sorte atrophiés, après avoir éprouvé des toux opiniâtres, des flux par les naseaux qui dégénèrent le plus souvent en morve, ou en diarrhée colliquative, le diabete, le farcin, &c.

III. Les causes de cette maladie sont un travail excessif, la sécheresse, la chaleur de l'atmosphère, une nourriture échauffante et le défaut d'eau salubre. Les chevaux délicats sur la boisson en sont souvent affectés, sur-tout lorsqu'on les fait voyager, parce qu'ils refusent opiniâtrement de s'abreuver de l'eau qui differe en qualité de celle à laquelle ils sont habitués. Elle est fréquente encore dans les jeunes chevaux qui ont été trop promptement retirés du pâturage, lorsqu'on n'a pas eu la précaution de leur donner le vert au printems. Les chevaux de remonte qui pâtissent dans la route, et qui sont mal nourris à leur arrivée au corps, y sont fort sujets On l'a vu naître à la suite d'un exercice ordinaire, les liqueurs s'étant appauvries et embrasées par la suppression de la nourriture, un palfrenier ayant distrait à son profit l'avoine qui formoit la ration journalière de l'animal. Le vert de lèche qui ulcère et déchire la bouche des chevaux, et qui irrite leurs entrailles, la rend très-fréquente. Elle a été, dans les étalons, la suite de l'excès de la perte de la semence, et d'une nourriture échauffante donnée pour en provoquer la sécrétion.

Les jumens lascives y sont assez sujettes ; les animaux dont on exige des courses rapides et de longue haleine, sans les y avoir préparés, deviennent souvent fortraits; en général, ceux d'un tempéramment bilieux, ardent et emporté, ceux dont les jarrets sont droits, y sont plus exposés que les autres.

IV. L'ouverture des cadavres fait montre d'une inflammation générale ou particulière dans les viscères de la poitrine et du bas-ventre ; du racornissemens des intestins et de l'esstomac ; d'ulcères dans l'intérieur de ces viscères (1), causés par une plus ou moins grande quantité de vers dont ils sont farcis ; souvent de dépôts, ou d'obstructions dans le mésentère, dans les viscères sanguins ; du dessèchement du tissu graisseux, de la dilacération de l'épiploon, de la suppuration et de l'ulcération des reins (2), enfin des corps étrangers de toute espèce, soit égagropiles, soit calculs, épingles, cloux, &c. renfermés dans l'estomac ou dans les gros intestins. On a vu tous les gros vaisseaux du bas-ventre, artères et veines, remplis de sang coagulé, & ce fluide ainsi concret et adhérent aux parois des vaisseaux, laisser dans son milieu un canal pour le passage de celui qui étoit fluide.

V. Le traitement ne sauroit être le même dans toutes les circonstances de cette maladie; il varie suivant les causes qui la développent et selon ses progrès. Nous allons indiquer les moyens qui y conviennent essentiellement. Nous renvoyons pour le traitement des maux dans lesquels cette maladie dégénère, aux articles qui traiteront particulièrement de ceux-ci.

1°. La *fortraiture* dépend-elle d'un travail excessif ? Il seroit dangereux de condamner l'animal à un repos parfait. Il seroit plus dangereux encore de continuer le même exercice : on doit se borner à le faire promener matin et soir ; on lui donnera de l'orge grué et macéré dans l'eau, pendant douze à dix-huit heures; on lui présentera de l'eau blanche nitrée, et on la lui renouvellera souvent ; on lui administrera deux ou trois lavemens émolliens (n° 12) par jour ; on lui fera prendre matin et soir, un breuvage tempérant (n° 1) ; on le saignera à la jugulaire le sur-lendemain, et on tirera deux livres de sang; on répétera cette opération jusqu'à ce que le pouls soit assoupli ; on continuera le même traitement l'espace de huit à neuf jours.

2°. Provient-elle de la sécheresse, ou de la chaleur de l'atmosphère ? le même traitement et les bains de rivière en triompheront bientôt.

3°. Est-elle la suite d'une nourriture échauffante ? la poitrine souffrira, et son état maladif s'annoncera par une toux sèche : en ce cas, on abreuve l'animal avec de l'eau miélée et nitrée (n° 16) ; on lui fait prendre des breuvages adoucissans et calmans (n° 2) ; des lavemens émolliens (n° 2) ; on le saigne comme ci-dessus ; on lui tient dans la bouche des billots renfermant des substances béchiques-adoucissantes (n° 20) ; on lui donne pour nourriture le son mouillé, la paille de froment dans laquelle on mêle un peu de foin.

4°. Celle qui a pour cause le défaut de boisson, sera traitée par les délayans, aiguisés par le sel de tartre et le sel de nitre, formant le breuvage (n° 3) ; on le donnera a grandes doses et on en répétera souvent l'administration dans la journée. Il faut choisir l'eau la plus pure possible pour abreuver l'animal, et la lui lancer dans la bouche avec une séringue, s'il refuse de la boire ; on doit employer, de plus, les lavemens émolliens (n° 12), et ne pratiquer la saignée que le troisième ou le quatrième jour de ce traitement. On ne la répétera qu'autant que l'inflammation l'exigera.

5°. La *fortraiture* qui affecte au printems les jeunes chevaux, cède facilement au vert de scourgeon de bonne qualité, peu avancé, et lorsqu'il a été semé dans un terrein assez bon pour n'exiger qu'une très-petite quantité de fumier. Celui qui est épié, celui qui est fumé par la poudrette, n'est pas d'une aussi bonne qualité. L'orge avancé et épié peut même causer cette maladie. Le bon vert de prairie est encore excellent : il faut avoir soin de donner du son mouillé matin et soir.

6°. Celle qui affecte les étalons, ensuite de la monte, se traite par les corroborans (n° 18), que l'on donne quelques heures après avoir fait avaller un breuvage adoucissant et tempérant (n°. 4), par des lavemens calmans (n°. 3), par une nourriture choisie, telle que l'orge macéré, la racine d'aunée, le miel, &c. formant la panade (n°. 19). Le vert donné lorsque l'animal est jeune, s'il n'a pas de fièvre, si la digestion se fait bien, est aussi un excellent moyen.

7°. Dans les jumens lascives; par la saignée,

(1) Nous avons vu l'estomac, dans plusieurs chevaux, renfermer des dépôts de matière purulente qui en occupoient le quart et même le tiers. Ces dépôts sont entre les tuniques, et principalement dans la membrane épidermoïde ou aponévrotique. Il y a dans le cabinet d'anatomie de l'école vétérinaire d'Alfort, plusieurs estomacs qui montrent ces désordres.

(2) On ne trouve le plus généralement qu'un seul rein d'affecté.

les anti-aphrodisiaques en breuvages (n°. 5) et en lavemens (n°. 14); les bains de rivière et une nourriture humectante, telle que le vert de prairie en y abandonnant l'animal, et le son de froment cuit avec le miel.

8°. Dans les chevaux en qui elle est l'effet de l'ardeur, elle cède à quelques saignées partielles, que l'on renouvelle les deux premiers jours seulement, afin de ne pas précipiter l'animal dans une foiblesse qui devien droit funeste; on en favorise l'effet par les délayans et les calmans (n°. 6), et par les autres soins prescrits pour la *fortraiture* qui est la suite d'un travail excessif.

9°. Les chevaux fortraits, dans lesquels le goût est dépravé, exigent plus particulièrement les sels alcalis, étendus dans des véhicules appropriés (n°. 7). On a recours ensuite aux autres moyens que la maladie et le tempérament indiquent.

10°. Le moment du frisson demande un ou deux breuvages diaphorétiques (n°. 8), le bouchonnement et des couvertures de laine. Si la chaleur qui suit ce frisson est peu forte, on continue ces mêmes diaphorétiques auxquels on ajoute une légère dose de tartre stibié (n°. 9); mais si elle est plus forte et plus marquée, on donne ce sel antimonial dissous dans la décoction de viperine (n°. 10), et on le fait prendre en grand lavage, jusqu'à ce que la sueur soit passée; on revient ensuite aux moyens indiqués d'après la cause de la maladie.

Un objet de la plus grande importance est de ne point saigner, et de ne point employer de médicamens actifs, pendant le frisson et pendant le tems de la chaleur qui le suit; les lavemens ne doivent être administrés qu'après la cessation de cette chaleur, et lorsque la maladie sera dans l'espèce de repos appellé rémission. Les alimens solides ne seroient pas moins dangereux. On pourra donner des boissons tièdes, miellées et coupées avec le breuvage (n°. 10), soit dans le tems du frisson soit dans celui de la chaleur qui le suit.

Le moment du frisson permet encore l'emploi des bains de vapeurs sous le ventre. On en favorise l'effet, en empêchant la dissipation des vapeurs par une couverture qui tombe jusqu'à terre, et qui enveloppe le sujet, pendant que l'eau, ou la décoction émolliente s'évapore sous le corps de l'animal. Lorsqu'il est bien pénétré de vapeurs, le second tems de l'accès commençant à s'éteindre, et la sueur étant sur sa fin, on le sèche en le bouchonnant avec vivacité, et pendant un espace de tems assez long: on finit par l'envelopper de plusieurs couvertures sèches, sous lesquelles s'achève la transpiration. On place l'animal de façon à ce qu'il puisse se livrer au repos le plus complet, sans être distrait ni inquietté.

11°. La douleur et la tension des muscles abdominaux, exigent des onctions d'onguent populéum, après l'usage de trois ou quatre bains de vapeurs. Ce n'est que lorsque cette tension et cette douleur seront dissipées, que la fièvre et l'inflammation s'appaiseront; alors on administrera les lavemens (n°. 15), et les breuvages purgatifs (n°. 11); ces breuvages seront donnés le matin, l'animal étant à jeun; on en continuera l'usage tous les jours, jusqu'à ce que l'évacuation soit opérée; on fait prendre, dans le courant de la journée, quelques-uns des breuvages prescrits, selon la nature des causes de la maladie. Pendant l'action du purgatif, on administrera des boissons théïformes (n°. 17), et on les donnera avec la corne aux animaux qui les refuseront.

VI. Outre ces traitemens particuliers et généraux, il est encore des attentions à avoir relativement aux complications qui se rencontrent dans cette maladie. L'inflammation est générale, ainsi que nous l'avons dit (I), mais l'expérience nous a appris et nous apprend tous les jours, qu'elle affecte quelquefois plus particulièrement certains organes que les autres; les épi-phénomènes qui en résultent, et leurs effets lorsqu'ils sont considérables, ne doivent pas être confondus avec les symptômes propres à la *fortraiture* (III) ils demandent qu'on s'en occupe spécialement.

Si c'est la membrane pituitaire qui est dans ce cas, il y aura, outre les symptômes décrits, un ébrouement fréquent, une distillation par les naseaux d'une sérosité, ou claire, ou sanguinolente, ou jaunâtre; alors il faudra ajouter au traitement indiqué, des fumigations d'eau chaude vinaigrée, que l'on fait humer à l'animal.

Si c'est l'arrière bouche, c'est-à-dire, le larynx et le pharynx, les parotides seront tuméfiées et douloureuses; la boisson que l'animal prend sortira et tombera par les naseaux, la respiration sera laborieuse, &c. cette circonstance exige qu'on injecte dans cette cavité des décoctions de plantes détersives, telles que celles d'aigremoine et de feuilles de ronce, aiguisées avec l'oximel jusqu'à une agréable acidité. On applique sur les glandes tumeféées des cataplasmes anodins (n°. 22), après avoir onctionné ces parties avec l'onguent populeum.

Si l'inflammation affecte les poumons, il y aura toux sèche et opiniâtre, flux par les na-

seaux d'une humeur purulente et diversement colorée, oppression, tuméfaction des glandes lymphatiques logées sous l'auge, &c. les vessicatoires fortement appliqués sur les parties latérales du thorax en arrière du coude, l'opiat (nº. 21), et le breuvage (nº. 2), ainsi que quelques saignées partielles mettront fin à cet état.

Si c'est le foie dans lequel réside l'inflammation, l'animal voûte l'épine en contre-haut, ses urines sont extrêmement colorées, et en petite quantité; la soif est considérable; la bouche est toujours sèche et la langue aride, l'animal est extrêmement roide, &c. cet état cédera au lait de beurre que l'on donnera en breuvage, après l'avoir coupé avec celui formulé (nº. 3).

Si c'est dans les reins, il y a coliques, douleur et tuméfaction dans les glandes inguinales, dans le cordon spermatique, roideur dans l'arrière-main, claudication de l'une des extrémités postérieures, difficulté d'uriner, diminution ou suppression de cette liqueur, ce qui indique l'usage du breuvage (nº. 5), coupé avec le lait de beurre qu'on donnera aussi en lavemens, et des onctions d'onguent populeum sur les parties tuméfiées; ces onctions seront renouvelées tous les jours, et on aura l'attention d'ôter l'onguent mis la veille, avant d'en mettre de nouveau.

On voit au surplus que ces traitemens particuliers changent peu l'ordre de celui qui convient à la maladie essentielle, et qu'ils doivent et peuvent marcher de concert. C'est aux artistes à se conformer aux indications à remplir, et à se régler d'après les cas et les circonstances dans lesquels ils se trouvent, cette maladie étant dans la médecine vétérinaire la plus embarrassante et la plus difficile à combattre, relativement aux différences et aux nuances qui se montrent dans les symptomes. Il est une infinité de chevaux fortraits (les symptomes inflammatoires étant dissipés) qui ne se rétablissent jamais parfaitement que par un régime exact, continué pendant long-tems et le plus souvent par le vert d'orge d'escourgeon, le mieux choisi, et donné au printems. On comprend au surplus que celle qui a sa source dans les vers qui détériorent les viscères de la digestion, et qui appauvrissent les sucs digestifs, ne peut être combattue que par les antelmentiques puissans. (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.)

La *fortraiture*, au reste, qui a pour cause le défaut d'aplomb des membres, leur douleur et leur vétusté a été et sera constamment incurable.

FORMULES MÉDICINALES.

Breuvages.

(Nº. 1.) Prenez oseille, pourpier, laitue, de chaque deux poignées; faites bouillir dans trois chopines d'eau, coulez, ajoutez oximel simple une once, sel de nitre une demi-once.

(Nº. 2.) Prenez fleurs de coquelicot une poignée, racine d'althéa une once; son de froment une jointée; faites bouillir la racine dans trois chopines d'eau jusqu'à la réduction d'une pinte; ajoutez les fleurs sur la fin de l'ébullition; laissez infuser deux heures; coulez, ajoutez camphre deux gros, dissous dans un jaune d'œuf.

(Nº. 3.) Prenez laitue, pariétaire, bourrache, vipérine et chicorée sauvage, de chaque deux poignées; tartre de vin, quatre onces; sel de nitre une once; faites bouillir dans six pintes d'eau jusqu'à ce que les plantes soient cuites; coulez, ajoutez miel, deux livres, et donnez à la dose d'une pinte, qu'on réitérera toutes les six heures.

(Nº. 4.) Prenez navets coupés par quartier, une livre; feuilles d'oseille, une poignée; faites bouillir dans eau commune, trois chopines; retirez du feu lorsque les navets seront cuits; coulez, ajoutez miel, huit onces; camphre, deux gros, après l'avoir dissout dans un jaune d'œuf.

(Nº. 5.) Prenez semences de pavots blancs une once; racine d'althéa, une once; semences froides, ou racine de nymphæa, une once et demie; écorce de saule, quatre onces; sel de nitre, une once; tartre de vin, deux onces; faites bouillir dans quatre pintes d'eau, jusqu'à ce que ces substances aient rendu leur mucilage; coulez, ajoutez camphre, un gros, après l'avoir fait dissoudre dans un demi-gros d'eau de rabel; mêlez et donnez, partie le matin et partie le soir.

(Nº. 6.) Prenez breuvages (nº. 2 et 3), de chaque, parties égales; et donnez une pinte de ce mélange toutes les six heures.

(Nº. 7.) Prenez pommes de houblon, deux onces; millepertuis et marrube blanc, de chaque une poignée; safran gatinois, un demi-gros; aloës, un gros; agaric blanc, quatre gros; sel de tartre, une once; eau de rivière, deux pintes; faites bouillir jusqu'à réduction de trois chopines; coulez et donnez-en deux doses, l'une le matin et l'autre le soir.

(Nº. 8.) Prenez fleurs de sureau, une demi-poignée; jettez dans eau bouillante, une cho-

pine ; laissez infuser une demi-heure ; coulez avec expression ; ajoutez sel ammoniac, deux gros, et donnez le breuvage étant plus que tiède.

(N°. 9.) Prenez sauge et menthe, de chaque une demi-poignée; tartre stibié, un scrupule; jettez dans une pinte d'eau bouillante ; passez et donnez comme le précédent.

(N°. 10.) Prenez viperine, une forte poignée; tartre stibié, un scrupule; faites bouillir dans une pinte d'eau pendant l'espace de quelques minutes; laissez infuser, coulez et donnez.

(N°. 11.) Prenez aloès, une once ; vinaigre tartarisé, quatre onces; jettez dans une chopine d'eau bouillante ; laissez infuser et donnez le matin, l'animal étant à jeun, et n'ayant pas eu à souper la veille.

Lavemens.

(N°. 12.) Prenez son de froment, une jointée; faites bouillir dans eau de rivière, trois chopines; coulez et donnez.

(N°. 13.) Prenez breuvage (n°. 4.), et donnez pour un lavement.

(N°. 14.) Prenez breuvage (n°. 5.) et donnez pour un lavement.

N°. 15.) Prenez feuilles de sené, trois onces; mercuriale ou poirée, une poignée ; sel commun, quatre onces ; faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois chopines d'eau, coulez et donnez après avoir vidé l'animal.

Boissons.

(N°. 16) Prenez eau commune, un plein seau; ajoutez miel commun, une livre, sel de nitre, une once.

Si l'animal refuse cette boison, faites fondre ces substances dans une pinte de décoction de son, et donnez-la lui avec la corne, après qu'il sera abreuvé d'eau pure.

(N°. 17.) Prenez sel commun, deux onces; petite sauge, pimprenelle, aigremoine et vipérine, de chaque deux poignées; jettez dans huit pintes d'eau bouillante, laissez infuser pendant deux heures; coulez et donnez avec la corne, lorsque les animaux refuseront de la boire.

Panades.

(N°. 18.) Prenez pain de froment, ou de seigle, deux livres ; farine d'orge, une livre ; navets, carottes ou panais, ou pommes de terre, de chaque une livre ; faites cuire dans suffisante quantité d'eau commune pour faire une bouillie légérement épaisse ; ajoutez sel commun, quatre onces; lait de vache, deux pintes; mêlez, et donnez dans le courant de la journée.

(N°. 19.) Prenez fruits d'églantier ou de cormes, ou de prunes sèches, ou d'épine-vinette, ou de coings frais ou secs, une livre; mondez ceux de ces fruits qui ont besoin de l'être ; faites cuire dans quatre pintes d'eau et deux pintes de vin, passez avec expression ; ajoutez poudre d'aunée, quatre onces ; sel commun, trois onces; miel, une livre ; mêlez et donnez avec la corne en quatre doses, dans la journée.

Billot.

(N°. 20.) Prenez figues grasses, cinq ou six; miel, deux onces; poudre de racine d'althéa, demi-once ; mêlez, broyez et placez pour un billot.

Opiat.

(N°. 21.) Prenez blanc de baleine, une once; kermès minéral, un demi-gros; miel, quatre onces; incorporez toutes ces substances par le moyen de la trituration ; faites-les prendre avec une spatule, et donnez par-dessus le breuvage (n°. 3.)

Cataplasme anodin.

(N°. 22.) Prenez mie de pain effraisée ; une demi-livre ; faites cuire dans lait de vache suffisante quantité ; retirez du feu ; ajoutez deux jaunes d'œuf.

(MM. Chabert et Huzard.)

FOSSÉ, (*Higyène.*)

Parties III, règles d'Hygiène générale.

Classe I, hygiène publique.

Ordre II, règles relatives aux habitations qu'on choisit.

Un *fossé* est une tranchée creusée pour enclore une possession, ou pour servir d'écoulement aux eaux. On doit faire des *fossés* de manière que l'eau qu'on y a ramassée n'y reste pas à demeure, sans quoi l'on risqueroit beaucoup d'inconvéniens de la part de l'humidité habituelle qui entoureroit les habitans de ces lieux, sur-tout dans les grandes chaleurs de l'été, ce qui rendroit leur séjour infiniment mal sain. (*Voyez* les mots Etang, Humidité, Habitation.) (M. Macquart.)

FOSSES (d'aisance) (*Hygiène.*)

Partie III. Règles générales de l'hygiène relative aux besoins de l'homme.

Classe I. Règles d'hygiène pour les hommes considérés en société.

Ordre II. Règles relatives aux habitations qui sont connues.

On donne le nom de *fosses* d'aisance à un lieu voûté qui est ordinairement de niveau avec les caves d'un bâtiment, et qui sert à recevoir les excrémens humains.

En établissant des *fosses d'aisance*, il est très-important d'en faire les murs très-épais, ou plutôt de faire des contre-murs, pour empêcher les émanations qui seroient nuisibles ou aux caves, ou aux puits qui sont à la proximité. Il y a un grand nombre de maisons dans lesquelles les *fosses d'aisance* sont mal placées, et les ouvertures multipliées, de sorte que l'air y est perpétuellement infecté des exhalaisons qui sortent par tant d'endroits à la fois. L'air vicié qu'on respire incommode, et peut altérer la santé des personnes qui habitent ces maisons. On a attribué, dans plusieurs demeures, à cette cause, l'état de cachexie de ceux qui en sont très-voisins, des maladies de poitrine, des maux d'yeux, le défaut d'appétit, les fièvres intermittentes, le scorbut.

La police du lieu devroit s'occuper de ces inconvéniens, et obliger les habitans de consulter des architectes habiles pour choisir le lieu de la maison, ou ceux qui resteront seront moins dans le cas d'être incommodés. Il faudra toujours recommander qu'il y ait à la partie supérieure de la voûte des *fausses d'aisance* une cheminée ou un canal qui reçoive les vapeurs, et les porte au haut de la maison. On ne doit pas permettre de faire des ouvertures à chaque étage, mais seulement dans l'endroit le plus élevé; ceci est relatif aux maisons des petits particuliers dans les grandes villes; car les personnes aisées ont aujourd'hui la commodité des lieux à l'angloise, qui exempte de tous ces inconvéniens. On droit au moins forcer les particuliers à avoir dans les maisons, où les ouverturos se trouvent à plusieurs étages, des espèces de coussins remplis de son, qui ferment exactement les ouvertures ou lunettes. On doit encore recommander avec un grand soin de faire surveiller dans les maisons où habitent les blanchisseuses, pour empêcher qu'on ne jette dans les *fosses d'aisance* des platras, les eaux de savon, ainsi que les ordures de la cuisine et des substances animales, des débris de cadavres, dont les décompositions où les nouvelles combinaisons donnent naissance à ces vapeurs meurtrières qui ont déjà fait périr beaucoup de personnes, lorsqu'on a vuidé ces sortes de *fosses* qui sont sujettes au plomb. Nous ne parlerons pas ici de la manière de vuider les *fosses d'aisance* pour en sauver autant que possible le méphytisme. Tout ce qui est relatif à cet objet sera développé au mot Méphitisme.

Nous devons avertir ici qu'il est dangereux d'aller se placer sur les lunettes des *fosses* qui ont habituellement une odeur très-forte et très-infecte, et sur-tout d'y rester long-tems; il y a des personnes dont l'anus a été irrité, et même enflammé pour s'être trouvé dans des circonstances, d'autre y ont gagné le dévoiement, des coliques, des hémorrhoïdes internes et externes, des boutons. Lorsque la dyssenterie régne dans un lieu, il faut éviter d'aller se placer sur des lunettes qui pourroient être communes aux personnes infectées de cette maladie; car on a observé que plus d'une fois la contagion s'étoit propagée de cette manière.

(M. Macquart).

FOSSETTE, *fossula*, *fovea*. s. f. (*Mal. des yeux.*) Espèce d'ulcère profond de la cornée transparente. (*V.* Bothrion, Ophthalmie, Œil.) (M. Chamseru).

FOSSOYEUR. (*Hygiene.*)

Partie III. Regles de l'*Hygiène* en général.

Classe II. Regles d'*Hygiène* pour les hommes en particulier.

Ordre III. Régime relatif aux professions.

Le *fossoyeur* est celui qui est chargé de faire des fosses pour enterrer le plus ordinairement les morts. Cet état est un des plus mal sains dans les grandes villes, et sur-tout dans les paroisses considérables, où tous les jours on est obligé de faire plusieurs enterremens. Aussi les *fossoyeurs*, et même les porteurs de corps morts, sont fréquemment attaqués de fièvres putrides, malignes, de catarres, d'hydropisies, de suffocations. Ils ont en général le teint plombé, ils sont maigres, et presque aussi décharnés que ceux à qui ils rendent les derniers devoirs. La constante présence des miasmes putrides, qui émanent des corps en décomposition, et dans l'atmosphère desquels ils sont perpétuellement plongés, est bien suffisante pour les exposer à une foule de maux, qui les font en général périr de bonne heure, pour peu qu'ils soient intempérans, et qu'ils ne prennent pas les précautions nécessaires pour obvier à l'effet fâcheux des gaz malfaisans qu'ils respirent.

Les *fossoyeurs* doivent plus s'observer sur la tempérance que les autres hommes; ils doivent boire du vin, mais l'excès leur en devient très-fatal. Ils doivent faire brûler du vinaigre dans les

endroits où la mauvaise odeur se manifeste ; et comme cette mauvaise odeur affecte particulièrement les nerfs olfactifs, ils devroient souvent user du moyen que j'ai indiqué ailleurs, et que j'ai conseillé aux ministres de santé chargés de voir beaucoup de malades dans les épidémies, qui consiste à mettre dans les narines de petites éponges douces, imbibées de quelque baume ou de quelqu'odeur forte et antiseptique. Ils doivent, après avoir fini leurs travaux, changer d'habits et de linge, s'ils le peuvent faire. Un grand usage des alimens végétaux, par préférence aux animaux, leur convient : quant aux autres précautions, *voyez* l'article CIMETIERE.

(M. MACQUART.)

FOUGERE. (*Hygiène.*) *Filix.*

La *fougère* tient à une famille de plantes cryptogames, qui se rapproche des mousses, et à une foliation remarquable, ainsi que sa fructification. M. de la Marck distingue les *fougères* en *fougères* vraies et fausses. Celles dont nous avons à parler sont de la première classe ; et elles se distinguent des autres, en ce que leur feuilles, en sortant de terre, sont courbées en dedans en crosse ou en spirale., ensuite en ce que la fructification est portée sur le dos des feuilles : c'est dans cette série que se rencontrent les *fougères* qu'on a nommées mâles et femelles, et que la médecine a mises à contribution.

1°. La *fougère* mâle.

Filix non ramosa dentata. B. P. 358.

Polipodium fronde duplicato pinnato, foliolis obtusis, crenulatis, petiolo strigoso. Lin.

Cette *fougère* a la racine épaisse, branchue, fibreuse, noirâtre en dehors, pâle en dedans, inodore, d'une faveur d'abord douceâtre, ensuite un peu amère et un peu astringente. Il en sort au printems plusieurs pousses, dont les feuilles sont racoquillées comme nous l'avons dit, qui deviennent ensuite fort larges, et hautes d'environ trois pieds. Elles sont composées de plusieurs autres petites feuilles placées alternativement sur une côte noire, garnie d'un duvet blanc. Chaque petite feuille est partagée en plusieurs lobes obtus et dentelés tout au tour. Chaque lobe est veiné en-dessus, et marqué en dessous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer ; ils forment un amas de vessies ovalaires fort petites, qui s'ouvrent en travers par une espèce de ressort, et se débarrassent de beaucoup de semences très-petites. On n'y a pas encore apperçu de fleurs.

Cette plante est fort commune : on la trouve par-tout, dans les champs, dans les buissons, dans les forêts.

C'est sur cette espèce, dit Boerhaave, que les Hollandois et les Anglois font coucher les enfans rachitiques, ainsi que les capillaires. Cette *fougère* passe pour être utile aux hipocondriaques.

2°. La *fougère* commune ou femelle. Pteride.

Filix raumosa major pinnulis obtusis non dentatis. C. B. P.

Pteris fronde supra decompositâ, foliolis pinnatis, pinnis lanceolatis, infimis pinnatifidis, superioribus minoribus.

La racine de cette *fougère* est quelquefois de la grosseur du doigt, noirâtre en dehors, blanche en dedans. Si on la coupe un peu en biseau, elle représente une aigle à deux têtes ; il en sort un suc visqueux, son odeur est forte et sa saveur amère. Le pédicule qui s'élève jusqu'à cinq à six pieds, est rameux, solide, roide ; ses feuilles sont découpées en ailes, lesquelles sont divisées en petites feuilles étroites, pointues, dentées ou non, vertes en dessus, blanches par dessous ; ainsi que dans la *fougère* mâle les vésicules sont ovalaires, mais placées sur le bord de petites feuilles, qui en automne se réfléchissent, et forment des espèces de sinuosités où naissent les fruits.

Cette espèce se trouve dans les lieux incultes, dans les bois, et dans les bruyères.

Schulz prétend que les feuilles de cette *fougère*, cuites et appliquées en forme de cataplasme sur les vieux ulcères, ont produit de très-bons effets. La cendre de *fougère*, selon les *act. Bresl.* 1717 p. 244., entre dans la composition de la porcelaine de la Chine : mêlée avec de l'eau, on en forme de boules, qu'on fait sécher au soleil, et dont les blanchisseuses se servent comme d'un excellent savon. *Acta suec. jv. p.* 114. Dioscoride et depuis Andry ont beaucoup venté la racine de cette plante comme vermifuge. M. Brouzet, dans son essai sur l'éducation médicale des enfans, dit, d'un autre côté, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de l'employer sans succès. Au reste, on lui reconnoît une vertu tonique et résolutive, elle a opéré de bons effets dans les maladies des articulations, et dans les obstructions des viscères accompagnées d'atonie et de relachement. Chomel a éprouvé que son infusion étoit fort utile dans la cachexie : on prétend qu'elle est capable de causer l'avortement.

Il y a encore une espèce de fougère qu'on nomme fleurie. *Voyez* OSMONDE.

(M. MACQUART.)

FOUILLE MERDE ESCARBOT ou SCARABÉ pilulaire. (*Mat méd.*)

Scarabeus pilularis, off.

Scarabeus ater dorso glabro elytris sulcatis, capitis clypeo rhomboïde, centro prominulo Lin.

C'est un insecte volant et coleoptère, qui a la tête plate en dessous, bombée en dessus, en écaille de tortue. Sa bouche est garnie de deux mâchoires rabattues, parsemées d'un duvet tané; sa poitrine et ses étuis sont noires, lisses, les jambes sont dentelées sur le devant en manière de scie.

Cet animal vit d'excrémens, avec lesquels il forme des boules ou pilules creuses, pour y déposer ses œufs.

Cette espèce de scarabé contient beaucoup d'huile et de scl volatil, ainsi que tous ceux de cett famille, auxquels on a accordé des vertus diurétiques, hydragogues, détersives assez peu fondées. On dit que réduit en poudre, il convient contre le staphylome, et la chute de l'intestin rectum, après qu'on la fait rentrer. Ce sont des qualités bien hasardées, aussi bien que celle qu'on attribue à l'huile de cet insecte, d'être fortifiante, adoucissante, résolutive, et d'appaiser les douleurs des hémorrhoïdes; au moins est-il bon de s'en assurer d'une manière plus positive. (M. Macquart.)

FOUINE. (*Mat. Med.*) *Martes domestica.*

Mustella fulvo-nigricans gulâ-pallidâ : martus. Lin.

Mustella Foyna. Brisson. *Reg. anim.*

La *fouine* est un quadrupède, qui a la tête petite, le corps allongé et les jambes si courtes, qu'elles semble ramper sur la terre au lieu de marcher, quoiqu'elle ait beaucoup d'agilité et de vitesse dans tous ses mouvemens. Son museau est pointu et avance au-delà des lèvres, ses yeux sont saillans, très-éloignés l'un de l'autre : la queue est longue et touffue. La couleur de son poil est en partie cendrée, en partie blanchâtre, et en partie brune ou rousse.

Cet animal grimpe aisément contre les murailles, qui ne sont pas bien lisses, entre dans les colombiers, les poulaillers, y tue les animaux, les porte à ses petits, les mange ainsi que les œufs, les souris, les rats, les taupes et les oiseaux. Les *fouines*, comme les martes, rendent des excrémens d'une odeur de musc : ces animaux ont près du rectum des vesicules qui contiennent une matière intérieure jaunâtre, épaisse et odorante, semblable à celle que fournit la civette. La chair a un peu de cette odeur, elle est plus désagréable à manger que celle de la marte, et la peau, quoiqu'estimée comme fourure, est d'un prix beaucoup inférieur.

Les parties de cet animal ont été vantées, ainsi que celles de la belette, mais sans autre raison, que celle d'un empirisme aveugle.
(M. Macquart.)

FOUR. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe I. Règles relatives aux hommes réunis en société.

Ordre II. Règles relatives aux demeures des hommes et à leurs besoins.

Le *four* est le lieu où s'achève la fermentation de la pâte, où s'opère la cuisson. Il est très-essentiel d'en connoître les bonnes proportions.

Dans l'origine on avoit pour *four* l'âtre de la cheminée, un trou en terre, un gril, une tourtière; la géométrie, la serurerie, la maçonnerie, ont trouvé les moyens de nous procurer les *fours* les plus avantageux.

La forme du *four* doit être un ovale allongé, dont la partie la plus allongée est tronquée; communément on lui donne neuf pieds de largeur sur dix pieds de longueur.

L'atre du *four* qui est la partie la plus essentielle, doit avoir, depuis la bouche jusqu'au milieu, une surface un peu convexe, parce que c'est dans cette dernière partie, que les instrumens sont le plus réunis.

La hauteur de la voute, de la chapelle ou du dôme doit être de la sixième partie de la longueur du *four*. Les fouras qui sont des conduits dont l'ouverture peut avoir cinq à six pouces, et qui se prolongent jusqu'au milieu du *four* de chaque côté des rives, portent un courant d'air, qui anime la combustion, et sont d'autant plus nécessaire, que les *fours* sont plus grands.

La porte du *four* qui est de fer, doit fermer très-exactement pour que la chaleur ne se perde pas. On doit, quand on le peut, pratiquer au-dessus du *four* une petite chambre, ou l'on pourroit patisser dans les grands froids, et faire sécher des grains, &c. qui seroient humides, ce seroit une espèce d'étuve économique qui pourroit être d'une utilité journalière.

On forme l'atre du *four* avec de la terre dite à *four*, qui contient de l'argile, du sable, de la terre calcaire, de la terre végétale et de la terre

ocreuse végétale. M. Boudier, boulanger à Paris, a imaginé de former, avec de la terre à *four*, des carreaux figurés dans des moules ayant neuf pouces carrés sur quatre pouces d'épaisseur, qui ne sont pas cuits au *four*, et qui, quand ils sont bien secs, ne peuvent ferrer ou bruler le pain, et durent cinq à six fois plus que la terre à *four* placée à l'ordinaire.

On peut chauffer le *four* avec toute sorte de matière combustible, pourvu qu'elles donnent une flamme claire pour la voute et de la braise pour l'atre. Toutes sortes de bois peuvent être employés, les bois de hêtre, de bouleau et blancs, sont ceux dont on fait le plus d'usage; on use moins de bois de hêtre que des autres.

A l'égard des vieux bois peints, il faut bien se garder de les employer, on est bien assuré qu'ils peuvent communiquer leurs propriétés vénéneuses à la pâte qui fermente et qui cuit.

L'expérience apprend à bien distribuer le bois dans un *four* pour qu'il soit également chauffé par-tout, à le laisser se consumer comme il faut, et à bien arranger la braise. On doit employer le gros bois de préférence aux fagots : on sera dédommagé en jettant dans des étouffoirs la braise qu'on en retire.

M. Parmentier dit que la houille brulée à plat au milieu du *four*, peut complètement et économiquement opérer la cuisson, sans communiquer au pain la moindre odeur.

On doit avoir soin de mettre la pâte au *four* sans interruption, et on ne peut défourner qu'à propos; car la cuisson une fois manquée, il est difficile d'y revenir. On connoît que le pain est bien cuit, lorsque frappé du bout du doigt, il résonne avec force, que la mie légèrement pressée repousse comme un ressort, et qu'il est intérieurement parsemé de trous de différentes grandeurs. (M. Macquart.)

FOURBISSURE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* Fourbure.) (M. Huzard.)

FOURBURE. (*Pathologie vétérinaire.*)

La *fourbure* est une maladie assez commune dans les chevaux, moins fréquente et moins dangereuse dans les bœufs et les moutons, qui, considérée dans ses effets, ne peut être comparée à aucune de celles qui affectent l'homme, les fissipèdes et les volatiles; elle est absolument particulière aux solipèdes et aux bisulces, tels que le cheval, le mulet, l'âne, le cochon, les bêtes à cornes, les bêtes à laine, la chèvre et généralement tous les animaux ruminans (1).

(1) La maladie qu'on appelle dans les chiens l'*Aggravé*, est la seule qui paroisse avoir quelque ressemblance à la *Fourbure*. (*Voyez cette maladie.*)

Le siège de la *fourbure* réside dans l'intérieur du sabot; tous les vaisseaux qui se distribuent dans cette partie, sont très-gorgés; et c'est dans cet engorgement qui suscite beaucoup de douleur que consiste cette maladie. La plus grande partie des auteurs, qui en ont parlé, l'ont envisagée comme rhumatismale, attendu que les chevaux fourbus paroissoient éprouver des douleurs dans les muscles des lombes, et dans ceux des extrémités; mais cette douleur, qui n'est rien moins que démontré, ne seroit, si elle existoit, que secondaire et subséquente à celle que les pieds éprouvent; la preuve de cette vérité se tire de la cessation de tous les accidens lorsqu'on a remédié à ceux qui affectent les parties contenues dans le sabot. Cette erreur a été très-funeste; elle a détournée de la véritable route à suivre; on a combattu une maladie imaginaire, et on a négligé d'attaquer celle qui existoit réellement : en effet, la *fourbure* n'est regardée comme dangereuse que lorsqu'elle est ce qu'on appelle *tombée dans les pieds*; le sens de ces mots éloigne, et n'a que trop éloigné de l'idée qu'on devoit avoir du véritable siège de la maladie, il fait entendre qu'il étoit ailleurs, et que c'est par suite qu'il occupe les pieds; mais à cette époque, le mal a fait d'autant plus de progrès, que l'on a été plus long-tems à méconnoître tous les effets qu'il étoit capable d'opérer sur les parties où il s'étoit primordialement établi, et où il a acquis une intensité telle que la configuration de l'ongle et de toutes les parties qui le composent, en est extraordinairement altérée.

Des symptomes.

Les signes qui annoncent la *fourbure* diffèrent suivant le degré du mal et ses progrès; elle est accompagnée de fièvre, ou elle existe sans ce symptome; dans l'une ou dans l'autre de ces circonstances, la marche de l'animal indique son existence d'une manière non équivoque. Si la *fourbure* attaque les deux extrémités antérieures, les postérieures sont plus engagées sous le corps; elles supportent d'autant plus le devant, que les douleurs des pieds malades sont plus fortes et plus aiguës; la translation des membres antérieurs s'opère lentement, difficilement et douloureusement; l'animal, pour l'effectuer, allonge une des jambes en avant, et celle qui quitte le sol la première, est toujours la plus malade; elle établit son appui sur les talons; ce n'est que peu à peu, et avec plus ou moins de difficultés qu'elle se charge du poids qu'elle est obligée de supporter, pour permettre à l'autre jambe de devant de se dégager et de se porter à son tour en avant. Le jeu des extrémités postérieures est d'autant plus contraint, qu'elles sont plus engagées sous le corps, et leur avancement sous le centre de gravité,

est toujours en raison du poids qu'elles sont nécessitées de supporter. Cette surcharge qu'elles éprouvent, rend leurs actions pénibles et incertaines, leur équilibre est souvent interrompu, et c'est cette vacillation plus sensible dans la croupe que partout ailleurs, qui a porté à croire que les muscles des lombes devoient considérablement souffrir dans cette maladie; cette douleur peut et doit réellement exister; mais elle n'est point l'effet direct de la *fourbure*, mais bien le produit de la fatigue que ces parties éprouvent pour soulager le devant et diminuer le fardeau qu'il auroit supporté, s'il n'eût été affecté de la maladie dont il s'agit.

Lorsque la *fourbure* attaque les extrémités postérieures, le poids et les forces sont distribués d'une manière diamétralement opposée; c'est le devant qui supporte la plus grande partie de la masse; les jambes antérieures sont inclinées de devant en arrière, la croupe est soulevée; le col et la tête sont portés en contre-bas; la marche dans cette position est encore plus pénible et plus difficile que celle que nous venons de décrire: les jambes de devant, que leur conformation met dans l'impossibilité de percuter, sont obligées ici de supporter la plus grande partie de la machine et de la tirer en avant; les efforts qu'elles sont tenues de faire pour remplir ces deux conditions, leur coûtent infiniment; elles tremblent, elles vacillent, l'animal est sans cesse en danger de s'abattre, et comme les pieds sont fortement comprimés par le poids excessif qu'ils supportent, ils ne sont pas long-tems à éprouver eux-mêmes les effets de la *fourbure*; tel est le motif qui a fait regarder avec fondement cette maladie comme infiniment plus dangereuse, lorsqu'elle affectoit les pieds postérieurs, par la raison que ceux de devant ne tardent pas long-tems à éprouver le même sort.

La douleur des pieds malades, se reconnoît, au surplus, par la chaleur de la couronne, et souvent par celle du sabot; par l'engorgement et la plénitude excessive des vaisseaux artériels et veineux du canon; par la force du battement des deux artères latérales et leur dureté; par l'engorgement plus ou moins considérable des tendons et de leurs gaines; enfin par la chaleur plus ou moins forte de ces parties. On reconnoît encore la douleur qu'éprouvent celles renfermées dans le sabot par des heurts légers donnés avec le manche du brochoir sur quelques parties de la surface de cette boëte, ou en la comprimant, ainsi que la sole avec les tricoises; le degré de sensibilité que l'animal témoigne pendant l'une ou l'autre de ces actions, met dans le cas de juger de l'étendue et de la force du mal.

L'animal n'est pas toujours fourbu des deux pieds de devant ou de derrière; il ne l'est souvent que d'un seul, d'autrefois de trois, et enfin des quatre; la maladie ne les affecte pas constamment à la même époque, mais successivement.

Plus les pieds fourbus sont douloureusement affectés, plus la fièvre est forte; elle n'existe pas lorsque cette douleur est légère; les signes qui l'accompagnent, sont le resserrement de l'artère maxillaire, la vitesse et la dureté du pouls, la soif, les sueurs aux flancs, aux ars et aux épaules, la tristesse, le dégoût, la constipation, &c.

La *fourbure* envisagée relativement à ses effets sur les parties qu'elle affecte essentiellement, doit être regardée comme une véritable fluxion de la nature de celles qu'on appelle *chaudes* et *inflammatoires*; comme elles, elle se termine par la résolution, la suppuration, l'induration ou la gangrène. De toutes ces terminaisons on doit penser, et l'expérience ne le prouve que trop, que la seule qu'on doive tenter d'amener, c'est la première; les autres terminaisons ayant toujours des suites plus ou moins funestes.

Cette fluxion occupe toutes les parties contenues dans le sabot; tous les vaisseaux renfermés dans cette boëte, et tous ceux qui se distribuent dans sa substance, ceux qui abreuvent l'os du pied, les feuillets, les aponévroses, la sole de chair, &c., sont plus ou moins engorgés, par le sang qui y abonde avec la plus grande impétuosité; l'addition de ce fluide gêne et comprime les parties contenues; cette compression est plus douloureuse et plus dangereuse sur les parties qui lui résistent que sur celles qui ne lui résistent pas; aussi voyons-nous que le corps pyramidal qui sert de coussin à la partie postérieure de l'os du pied et au talon, éprouve rarement les effets sinistres de cette maladie, par la raison que ce corps souple et flexible se prête facilement à l'expansion des vaisseaux qui le pénètrent; le sang y circule assez librement, et comme il n'éprouve jamais un grand obstacle dans sa marche, il en résulte que cette partie du pied est toujours la moins malade, aussi c'est toujours sur elle que l'animal établit son point d'appui pour se soutenir, tandis qu'il lui est impossible de s'appuyer sur la pince sans éprouver les douleurs les plus vives; c'est donc dans cette partie du pied, qui présente le plus d'obstacles à l'expansion des vaisseaux, que réside presque tout le mal, et qu'il fait les progrès les plus funestes; lorsqu'on lui laisse le tems d'agir, l'ongle perd sa forme naturelle, il se prolonge en pince, les quartiers se resserrent, la couronne rentre et se creuse, le sabot est ceint et entouré d'une infinité de cor-

dons, tout le suc nourricier est détourné sur les talons; l'os du pied, d'incliné qu'il étoit, se rapproche de la verticale par sa partie antérieure et supérieure, de manière que toutes les précautions prises par la nature pour sauver la sole charnue de la pression et du contact de ce corps dur, sont inutiles; cette partie, continuellement et douloureusement contusée par la partie inférieure et tranchante de ce même os, s'engorge, s'enflamme, suppure et se détruit, tandis que la sole de corne desséchée par le défaut de nourriture qu'elle recevoit de la première, se vousse en dehors dans un ou dans plusieurs points de son étendue, et notamment en deçà de la pointe de la fourchette; c'est cette voussure dans la partie antérieure de la sole, qu'on appelle *croissant;* tous les feuillets de la paroi intérieure du sabot, ainsi que ceux qui coëffent l'os dont nous venons de parler, offrent à peine quelques vestiges de leur organisation; la configuration en est totalement changée; ceux de la paroi du sabot, sur-tout, acquierrent une épaisseur qui double, triple et quadruple même celle de cette boëte; ceux appartenans à l'os du pied, se dessèchent par le défaut de sucs, ils sont durs, compacts et retirés sur eux-mêmes, de façon qu'ils laissent entr'eux du vide, et qu'ils ne s'engrainent plus exactement comme par le passé, les uns dans les autres (1); aussi l'ongle paroît-il vide quand il est heurté, et ne rend-il qu'un son creux; l'os se carie, devient vermoulu, il se ramollit, et tous ces effets successifs qui ont exigé de la part de l'animal une action forcée, lors des légers mouvemens qu'il a pu faire, entrainent nécessairement une multitude d'altérations dans les articulations; comme des éparvins, des courbes, des osselets, des formes, des ankyloses fausses ou vraies, dues peut-être encore aux causes prochaines de la *fourbure* même, et c'est alors que l'atrophie, le marasme conduisent promptement le malade à la mort.

Il arrive quelquefois, mais ce cas est rare, que les feuillets et toutes les parties molles du pied se gangrènent, alors le sabot se détache et tombe. Si la *fourbure* n'affecte qu'un seul pied, on peut remédier à cet accident; mais s'il y a plusieurs pieds d'affectés, l'animal est sans ressource.

L'appareil des symptomes de cette maladie n'est pas toujours aussi effrayant, et les progrès n'en sont pas toujours aussi funestes; quelquefois l'animal n'est qu'entrepris d'un ou de plusieurs pieds, et alors elle est sans fièvre; ces différences dépendent de la nature des causes qui l'ont fait naître, de l'état des organes, de la qualité actuelle des humeurs des sujets, et des défauts naturels ou accidentels qu'on observe dans la conformation de leurs pieds; du peu d'attention qu'on a apporté à la maladie dans le principe, ou de ce qu'on ne s'est apperçu de son existence qu'au moment où l'animal, dans sa marche, cherche un appui sur les talons, pour se sauver de la douleur qui naît dans la lézion de la partie antérieure de l'ongle; de la pression à laquelle se trouve exposé l'os du pied, sorti du plan incliné qui lui étoit naturel; des traitemens imparfaits ou négligés; &c. &c.

Des symptomes de la fourbure *dans les bêtes à cornes et à laine.*

Les signes de cette maladie dans les bêtes à cornes et à laine, sont la lassitude, la roideur des membres, la chaleur excessive des parties extérieures, la rougeur de la conjonctive, la bouffissure des paupières, dont l'inférieure est assez épaisse pour couvrir la cornée lucide, et fermer l'œil, la fièvre, le dégoût, la tristesse, le battement des flancs, les plaintes que pousse l'animal, les ardeurs d'urine, la constipation, l'engorgement des ars, la constance avec laquelle la bête reste couchée, l'impossibilité où l'on est de la faire relever, et lorsqu'elle est debout, la difficulté avec laquelle elle marche; enfin la vitesse et la dureté du pouls. On observe que l'humeur sébacée des cavités naturelles des moutons, est très-glutineuse, et fortement adhérente à la peau.

Des causes.

Les causes de cette maladie dans le cheval, le mulet, et l'âne sont le séjour dans des habitations humides, l'interception de l'insensible transpiration; la suppression ou l'arrêt subit d'une sueur plus ou moins abondante, de trop grandes évacuations de sang, la plethore, l'épaississement des liqueurs, leur âcreté, des dispositions héréditaires, et les maux qui l'ont précédée. Aussi voyons-nous qu'un exercice outré, un refroidissement subit, l'extinction d'une soif ardente par l'eau froide, l'excès de repos, l'obésité, des saignées trop copieuses et répétées, une nourriture trop abondante, des alimens trop échauffans, trop nourrissans, en sont les sources les plus ordinaires; et nous pouvons encore ajouter que de vives douleurs, des opérations graves et cruelles, une ferrure trop

(1) On conserve dans le cabinet d'anatomie de l'école vétérinaire d'Alfort, différentes coupes de pieds de chevaux fourbus, où tous ces désordres s'observent.

juste, des pieds trop profondément parés ou chauffés, des lames brochées trop près du vif, des fers sans ajusture, et portant sur une sole trop mince, trop étendue, viciée dans sa structure et dans son organisation, quelques heures de marche sur un terrein dur, et après une ferrure mal appliquée, occasionnent quelquefois cette maladie, que les anciens, et principalement *Apsirte* et *Hieroclès*, n'ont imputée qu'à l'orge dont les chevaux étoient nourris, car il ne l'ont désignée que par le mot *hordeatio*, du mot *hordeum* orge (1).

Dans les bêtes à cornes, et dans les moutons, cette maladie est presque toujours la suite d'une marche trop longue sur des terreins durs, et sur-tout dans des temps de sécheresse; on observe encore, que les circonstances qui s'opposent à ce que les bêtes à cornes ne se couchent, occasionnent en très-peu de tems la *fourbure*.

Nous n'examinerons pas si les désordres dont nous venons de parler, proviennent de l'interruption du passage de la lymphe, et des autres humeurs les plus tenues dans les vaisseaux des organes du mouvement, ou s'ils sont dûs à la qualité rongeante d'une sérosité âcre, extravasée ensuite de la rupture des vaisseaux trop gonflés par le sang, et comprimés dans les interstices des membranes; si c'est à cette humeur qu'on doit attribuer la forte inflammation qui se manifeste dans toutes les parties, ainsi que la contraction et les spasmes auxquels les parties nerveuses sont évidemment portées : si les ravages qui se manifestent dans le sabot sont plus étonnans que ceux qui quelquefois et dans de certaines sciatiques ont débilité et déformé les pieds de l'homme, et occasionné l'abréviation du membre, une claudication rébelle, &c. &c. Ces recherches nous meneroient trop loin, et nous aimons mieux nous borner à établir le traitement de la maladie dont il s'agit, sur les fondemens d'une pratique confirmée, que sur ceux d'une théorie obscure, ou purement hypothétique, et dès-lors presque toujours incertaine, et quelquefois même dangereuse.

Méthode curative.

Rendre au sang sa fluidité, rétablir les excrétions et les sécrétions interceptées, débarrasser les parties déclives de l'humeur qui les opprime, la corriger, émousser son action et l'évacuer, sont les effets à opérer, et les seuls capables de mettre fin à la maladie dont il s'agit.

Traitement interne.

La *fourbure* a-t-elle pour cause la raréfaction des liqueurs? des saignées copieuses et brusquées dès le principe du mal, opéreront avec efficacité, ainsi que les salins étendus dans des décoctions de plantes acides (N°. 1). Si le mal est plus ancien, et si la condensation, qui est une suite de la raréfaction, s'est emparée des liqueurs, les saignées doivent être partielles, et les salins étendus dans des infusions sudorifiques (N°. 2); et si la condensation est extrême, les salins primitifs du genre des alkalis étendus dans des infusions appropriées (N°. 3), seront les seuls à employer.

Ces sudorifiques actifs (N°. 3) n'opéreront pas avec moins de succès dans les *fourbures*, dont la cause est un arrêt subit de la transpiration; mais dans ces cas, on ne doit point omettre que les délayans (N°. 1), sont les véhicules naturels de ces substances actives, et que c'est une des circonstances qui exigent le plus cette combinaison, aussi ce breuvage sudorifique doit-il être suivi de l'administration de trois ou quatre breuvages délayans.

La *fourbure* qui provient de l'*obésité*, ou d'un repos constant, exige des sudorifiques moins actifs; le sel ammoniac étendu dans des eaux martiales (N°. 4) agira avec efficacité, si son usage est suivi de celui des purgatifs (N°. 8).

Celle qui a pour cause l'excès d'un aliment échauffant, n'admet pas la saignée si le ventricule se trouve encore surchargé, alors il faut avoir recours aux suppositoires irritans (N° 13), aux lavemens émolliens (N°. 12) et purgatifs (N°. 11), qu'on multiplie plus ou moins, suivant qu'ils agissent avec plus ou moins d'efficacité, aux boissons et aux breuvages d'infusion de sauge et d'absinthe (N°. 5), et lorsque les alimens ont franchi le pylore, la saignée peut être placée; mais son effet doit être suivi de celui d'un purgatif minoratif (N°. 9) ou actif (N. 8), suivant le tempérament, l'âge et les circonstances.

Il est quelquefois des *fourbures spontanées*, alors on ne peut en accuser que le développement de l'humeur qui surchargeoit la masse; il faut remonter à la source, et les attaquer par les évacuans (N°. 8), qu'on administre subitement en breuvages et en lavemens (N° 11); et si l'on craint la redondance du sang et des humeurs, on fait précéder ces médicamens de la saignée et des délayans (N°. 6). Si ce développement est un peu ancien, il faut proscrire la saignée, chercher à mâter l'effervescence des humeurs, par les délayans nitreux (N° 6), et se hâter de les évacuer par des lavemens laxatifs (N°s. 10 et 11), que l'on donnera alternativement.

(1) Voyez *Veterinariæ Medicinæ Libri II, Joh. Ruellio Suession. Interprete, Paris.* 1530. fol. 13. 14.

Il est des *fourbures* qui ne reconnoissent pour cause que la douleur des pieds ; en ce cas, les premiers soins doivent être donnés à la partie malade ; il faut se hâter d'enlever le fer, d'examiner les parties souffrantes ; souvent il suffit de défendre certaines portions de la sole, des talons, &c., de la compression douloureuse qu'elles éprouvent ; ces premiers secours donnés, on a recours à la saignée, aux boissons (N° 14), aux breuvages (N°. 7), et aux lavemens nitrés et camphrés (N°. 12).

Il en est d'autres enfin qui ont pour cause des accidens ou des douleurs excessives dans d'autres parties extérieures du corps, quelquefois très-éloignées des pieds et même des extrémités. Ces sortes de *fourbures* exigent les saignées très-copieuses, les breuvages tempérans, les lavemens émolliens, les onctions de substances adoucissantes et calmantes, telles que l'onguent populeum, le baume tranquille, les douches émollientes, les cataplasmes anodins, &c., placées directement sur le siege de la douleur.

Traitement externe.

Outre le traitement intérieur, la *fourbure* en exige un local non moins important, dont la méthode porte sur l'état actuel des parties malades.

Le mal n'a-t-il pas encore défiguré les sabots ? les couronnes sont-elles peu chaudes ? les vaisseaux latéraux des canons et des paturons peu gorgés, et la douleur des pieds peu forte ? Il faut conduire, sur le champ et très-souvent, l'animal à l'eau, si l'on est à la portée d'une rivière ; ou on bassine et on douche, et ce qui vaut encore mieux, on fait tremper les extrémités malades dans l'eau fraîche vinaigrée aiguisée d'une certaine quantité de sel ammoniac (N°. 16), ou acidulée par un acide concentré quelconque (N°. 17) ; on retire la partie, après l'avoir laissé séjourner pendant une heure et demie ou deux heures ; on remplit l'intérieur ou le dessous du pied, dès qu'il est sec, de plumaceaux imbibés d'huile de laurier très-chaude, et on enveloppe la couronne, les talons et le sabot par le moyen d'un cataplasme défensif (N°. 15). Ces différens pansemens doivent être renouvellés trois ou quatre fois par jour. Une attention bien importante à avoir, est de ne pas perdre un instant dans leur emploi, et de faire marcher de front le traitement local que requièrent les pieds.

Quoi qu'il en soit, ces deux parties sont-elles plus affectées ? les couronnes sont-elles plus douloureuses ? Scarifiez verticalement et profondément la couronne dans toute son étendue, sans craindre d'attaquer même les cartilages ; l'expérience a montré que ces incisions dirigées suivant l'axe du membre, n'étoient point dangereuses ; tenez ensuite les pieds saignans dans l'eau fraîche ou dans l'eau acidulée et ammoniacalisée (N°. 16) ; le sang arrêté, retirez-les du bain, et procédez au pansement ci-devant prescrit.

Le mal a-t-il fait encore plus de progrès, et la rupture des vaisseaux des feuillets est-elle annoncée par le gonflement et la laxité de la couronne, par la vivacité des douleurs, et par l'appui sur les talons ? La dessolure, et l'action de parer seulement la sole de corne, seroient très-dangereuses : elles aideroient le dévoiement de l'os du pied ; il faut au contraire laisser à cette partie toute la force qui lui a été départie, mais se hâter de faire brèche à la paroi, et d'extirper la partie antérieure du sabot, à compter de la couronne à la sole sur une surface de deux bons travers de doigt. Cette opération faite, on laisse saigner copieusement la partie dans le pédiluve (N°. 17) ; on la retire et on la panse comme il a été indiqué, en observant de remplir la cavité, résultant de l'extirpation de la paroi, de plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine.

On comprend que si le mal a fait plus de progrès, que si l'os du pied est carié, vermoulu, &c. &c. ; il y a une véritable témérité à entreprendre la cure de tels maux, et qu'une telle tentative est une preuve signalée d'impéritie.

Nous observerons cependant qu'il est des *fourbures* anciennes, pour la guérison desquelles l'art n'agit pas sans succès ; mais il est aisé de sentir que les parties renfermées dans le sabot, ne sont que gênées, et plus ou moins douloureusement comprimées ; elles ne sont accompagnées ni de fièvre, ni d'inflammation, soit générale, soit partielle ; alors la maladie doit être regardée comme chronique : il faut la rendre aiguë, et c'est à quoi il est aisé de parvenir ; pour cet effet, on frictionne matin et soir les extrémités malades avec l'essence de térébenthine, à compter de la partie supérieure du canon jusqu'à la couronne : on réitère ces frictions le lendemain, et même le surlendemain ; l'inflammation et l'irritation qu'elles suscitent, opèrent souvent et en très-peu de tems la résolution du sang et des humeurs qui génoient et comprimoient les parties contenues dans le sabot ; elles exigent au surplus la promenade pendant la durée de l'action de l'essence de térébenthine, et n'excluent point les fontes d'huile de laurier sous la sole, ni les cataplasmes défensifs (N°. 15).

Traitement de la fourbure *dans les bêtes à cornes et à laine.*

La *fourbure* qui affecte les bêtes à cornes et les bêtes à laines, est moins dangereuse et plus facile à guérir que celle qui attaque le cheval, par la raison que les sabots du même pied n'étant jamais aussi grièvement attaqués l'un que l'autre, l'animal trouve toujours dans le sabot le moins malade, les moyens de ménager la sensibilité de celui qui l'est le plus, au reste le traitement de la *fourbure* pour ces sortes d'animaux est moins compliqué que celui prescrit pour le cheval; des breuvages délayans (N°. 7), des lavemens de la même nature (N°. 12), des saignées à la jugulaire lorsqu'elles sont indiquées par la dureté du pouls, des scarifications sur les côtés extérieurs des couronnes, des cataplasmes défensifs (N°. 15), et le repos en triomphent fort aisément.

On observe cependant une différence essentielle entre les effets de cette maladie dans ces différentes espèces, ses progrès dans les ruminans opèrent plutôt la chûte du sabot, qu'ils n'en dérangent la contexture; tandis que dans le cheval, le mulet et l'âne, la chûte de cette boëte est aussi rare que l'altération de sa configuration est fréquente : quoi qu'il en soit, la chûte de cette partie n'est point mortelle dans les uns et dans les autres; elle est seulement moins long-tems à se régénérer dans les ruminans, qu'elle ne l'est dans les solipèdes. Pour parvenir à la régénération de ce corps, il faut chercher à consolider les feuillets qui coëffent l'os du pied, avec des plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine, et à entretenir la souplesse du bourrelet coronaire, et de la peau de la couronne d'où doit naître la nouvelle production.

Nous observerons encore qu'il est toujours plus avantageux d'opérer cette chûte par les instrumens tranchans, lorsqu'il est impossible de conserver le sabot, que d'attendre que la nature s'en débarrasse elle-même, par la raison que la matière qui le détache, altère toujours plus ou moins les feuillets appartenans à l'os du pied.

Régime.

Quelles que soient au surplus les causes de la *fourbure*, quels qu'en soient les effets et l'espèce d'animal qu'elle attaque, la diète ne sauroit être trop sévère; on ne doit permettre aux animaux malades que l'eau blanche (N°. 14), la nourriture solide ne doit être permise que lorsque les progrès du mal seront arrêtés; et si la maladie avoit pour cause le développement des humeurs, et la saburre dans les premières voies, la nouriturre ne pourra être salutaire, qu'après que l'animal aura été préalablement purgé.

Dans tous les cas, la promenade au pas et en main n'est salutaire, qu'autant que la *fourbure* n'a pas dérangé l'os du pied; le mouvement qu'elle communique aux liqueurs, en prévient la stagnation dans les parties déclives, et en facilite la résolution.

FORMULES MÉDICINALES.

Breuvages.

N°. 1.

Prenez feuilles d'oseille. . . .	4 poignées.
De chicorée sauvage.	2 poignées.
Sel commun.	4 onces.
Sel de nitre.	1 once.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau; retirez du feu lorsque l'oseille sera cuite; coulez et donnez-en deux doses à une heure d'intervalle.

2.

Prenez racine de bardane. . .	4 onces.
Alcali fixe.	1 once.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure dans deux pintes d'eau; retirez du feu, ajoutez racine d'Angélique et de Valérianne sauvage, de chacune . . . . 2 onces.
Fleurs de sureau. . . . . . . 1 poignée.

Laissez infuser deux heures; coulez, et ajoutez au moment de donner le breuvage, sel ammoniac. . . . . 2 onces.

3.

Prenez Alcali volatil fluor. . .	1 gros.
Essence de térébenthine. . . .	2 gros.

Mêlez et agitez dans une petite fiole; ajoutez ce mélange au breuvage (N°. 2) et donnez sur-le-champ.

4.

Prenez Racine de Gentiane,	
—— de Rhubarbe, de chaque .	4 gros.
Boule de mars	2 gros.

Faites bouillir, ces substances étant concassées, dans trois chopines d'eau pendant douze ou quinze minutes; retirez du feu, laissez infuser deux heures, coulez et ajoutez,
Sel ammoniac. . . . . 2 onces.

5.

Prenez sel d'Epsom. . . . . . 4 onces.
Crême de tartre. . . . . 2 onces.

Faites bouillir un quart-d'heure dans deux pintes d'eau ; retirez du feu, ajoutez,
Feuilles de sauge. . . . . .
Sommités d'absynthe. . . . . 2 poignées.

Laissez infuser pendant une heure ; coulez et donnez.

6.

Prenez Vipérine, ...
Bourrache, ...
Mercuriale, . . .
Pariétaire, ...
Chicorée sauvage, . } ãã 1 poignée.
Sel de nitre. . . . . 1 once ½.
Jettez dans eau bouillante. . . 3 pintes.
Laissez infuser une heure ; coulez et donnez.

7.

Prenez breuvage N°. 5. . . . 1 pinte.
Camphre. . . . . 4 gros.
Eau de Rabel. . . . . 2 gros.
Faites dissoudre le camphre dans l'eau de Rabel, ajoutez au breuvage.

8.

Prenez breuvage N°. 6. . . . 1 pinte.
Ajoutez aloës en poudre. . . . 1 once.
Vinaigre tartarisé. . . . . . 4 onces.

Faites un peu chauffer, remuez de tems en tems, jusqu'à ce que ces substances soient mêlées et dissoutes.

9.

Prenez breuvage N°. 6. . . . 2 pintes.
Ajoutez vinaigre tartarisé. . . 8 onces.
Aloës. . . . . 2 gros.
Mêlez et faites dissoudre comme ci-dessus.

Lavemens.

10.

Prenez décoction du N°. 6. . . 3 chopines.
Ajoutez tartre stibié. . . . . 1 gros.
Faites dissoudre à chaud, et donnez pour un lavement, après avoir vidé l'animal.

11.

Prenez lavement ci-dessus,
Ajoutez aloës. . . . . 2 gros.
Miel. . . . . 4 onces.

Faites dissoudre à chaud et donnez comme ci-dessus.

12.

Prenez breuvage N°. 7, et donnez pour un lavement.

Suppositoire.

13.

Prenez savon. . . . . 2 onces.
Aloës en poudre. . . . . . . 1 once.

Triturez le tout dans un mortier de marbre ; malaxez entre les mains, et faites-en un rouleau que vous introduirez dans le rectum.

Boisson.

14.

Prenez eau commune. . . . . . 1 seau.
Blanchissez-la avec de la farine de seigle, deux poignées. . . . .
Ajoutez sel de nitre. . . . . . 1 once.

Cataplasme.

15.

Prenez suie de cheminée bien cuite et passée au tamis . . . . . . 1 livre.

Liez la avec suffisante quantité de vinaigre le plus fort possible. Ces cataplasmes doivent être renouvellés toutes les quatre heures.

Bains défensifs.

16.

Prenez sel ammoniac. . . . . . 2 onces.
Vinaigre de saturne. . . . . 4 onces.
Eau de puits, la plus froide possible. 1 seau.

Faites tremper la partie malade pendant une heure.

Ce bain peut servir plusieurs fois, si on a l'attention de ne s'en servir qu'après l'avoir fait refroidir dans l'eau de puits, où pour cet effet on plonge le vase.

17.

Prenez eau de puits. . . . . 1 seau.
Ajoutez acide vitriolique. . . . 4 onces.
Et faites tremper la partie comme ci-dessus.

MM. Chabert et Huzard.

FOURMI.

FOURMI. (*Mat. méd.*). *Formica off.*

La *fourmi* est un insecte très-vanté pour son travail, sa diligence et son économie. Lorsqu'on l'examine au microscope, il est très-curieux par la structure de sa tête, de sa queue, de ses yeux, de ses cornes, de ses mâchoires, de ses jambes, et par son armure hérissée de soies blanches et brillantes. On distingue plusieurs sortes de *fourmis*, des grandes, des petites; la plus commune est la petite espèce de *fourmis* rouges, que nous voyons dans nos jardins, sur nos arbres, puis ensuite la grosse *fourmi* des bois. On dit qu'il y a dans les fourmillières des *fourmis* mâles et des femelles, souvent ailées, et des ouvrieres en grand nombre, sans sexe, comme parmi les abeilles.

Les *fourmis* sont carnacières; elles ne s'attachent pas seulement aux carcasses des hannetons ou autres insectes, mais si l'on jette dans une fourmillière, une grenouille, un lezard, une vipère, un oiseau, on les trouvera au bout de quelques jours disséquées dans la plus grande perfection; c'est un moyen d'obtenir les squelettes de ces animaux plus délicatement préparés, qu'ils ne pourroient l'être par la main des plus habiles anatomistes.

Il y a du risque à irriter les *fourmis*; elles dardent dans la peau un petit aiguillon qu'elles ont au derrière, et insinuent dans la plaie une liqueur âcre et mordicante, qui occasionne des petites enflures accompagnées de démangeaisons, mais dont on se guérit en appliquant sur la peau des compresses trempées dans l'huile d'olive. Il est très-dangereux de s'exposer à dormir sur le sol, à côté des fourmillières; on a trouvé des personnes mortes et dévorées par des grandes *fourmis* des bois.

Les *fourmis* causent un grand dommage aux prairies où elles s'adonnent; elles brûlent en quelque sorte les terreins qu'elles fréquentent, diminuent le fourage, altèrent la sève de l'herbe, et ne laissent au bétail qu'une nourriture pernicieuse. Elles sont souvent en si grande abondance, que ce qu'en mangent les oiseaux ne paroît pas les diminuer sensiblement, et qu'on est obligé de les détruire avec de l'eau bouillante, de l'urine, de la décoction de tabac, ou de feuilles de noyer.

On trouve dans le journal de médecine, rédigé par Roux, des observations qui prouvent combien il est dangereux de respirer la vapeur qui sort des fourmilières, ou des vases dans lesquels il y a un grand nombre de ces insectes, morts nouvellement ou encore vivans. Un homme voulant détruire une fourmillière, la couvrit d'une cloche de verre, et il les fit ainsi périr; mais en relevant la cloche, ayant imprudemment approché son visage de l'embouchure, il sentit une vapeur forte, qui lui occasionna sur le champ un violent mal de tête, peu à peu son corps enfla, il éprouva pendant toute une nuit des agitations et des anxiétés, qui firent craindre pour sa vie; vers le matin il se fit une éruption à la peau, et le calme revint par degrés, cette éruption dura trois jours, après lesquels sa peau devint écailleuse et se pela.

Les auteurs de matière médicale ont représenté la *fourmi* comme apéritive, diurétique, stimulante, échauffante, fondante. On a ordonné leurs œufs intérieurement pour faire rendre des vents; cependant on les croit caustiques.

La substance même des *fourmis* desséchées en poudre, a été donnée à la dose d'un scrupule ou de deux gros, en infusion dans du vin blanc. On a cru ce remède convenable dans les maladies de la peau. On prétend que le suc qu'on tire des *fourmis* en les écrasant seulement, ou en versant dessus un peu de vin blanc, et l'eau qu'on en distille, sont de très-bons remèdes pour stimuler et irriter dans la surdité commençante, pourvu qu'elle ne doive sa cause qu'à l'engorgement du conduit auditif.

On prépare avec une grande quantité de *fourmis*, ou une fourmillière qu'on met dans un nouet, des bains et des douches, dont on vante l'usage dans des paralysies, des tremblemens de membres, des maladies d'articulation, la goutte, et non pas dans l'œdème et l'hydropisie, comme on l'a prétendu.

Toute la fourmillière distillée avec de l'esprit de vin, dit aussi Vogel, passe pour avoir une vertu aphrodisiaque et analeptique, si l'on prend intérieurement de cette liqueur. On l'emploie extérieurement contre la paralysie et l'atrophie des membres.

Schulz assure que le suc des œufs injecté dans l'oreille, corrige la dureté de l'ouïe et remédie au tintement.

On a encore conseillé une huile faite avec des *fourmis* exposées au soleil dans un vaisseau clos, et de l'huile d'olive, qu'on fait ensuite chauffer au bain-marie, pour exciter l'excrétion de l'humeur séminale, en frottant les parties de la génération.

Je crois que parmi ces vertus, il en est un bon nombre d'illusoires et même de nuisibles

dans les circonstances où on les a proposées. Ce médicament a une acreté particulière qui doit le faire redouter des médecins prudens, mais qui doit aussi engager à en constater avec discrétion les vertus possibles.

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots sur la nature de cet insecte. Margraff a obtenu une grande quantité d'huile essentielle de *fourmi*, en les distillant à l'eau, dans une retorte mise dans un bain de sable ; cette huile est rougeâtre, s'épaissit facilement par le froid, est transparente, et brûle comme toute autre huile.

Les *fourmis* contiennent un acide particulier si abondant et si fort, qu'en jetant dans une fourmillière une fleur bleue, elle devient rouge, qu'il frappe l'odorat dès qu'on remue une fourmillière, particulièrement pendant l'été ; l'eau et l'esprit-de-vin, dans lequel on les a agitées, deviennent acidules. On peut obtenir l'acide par le moyen de l'esprit-de-vin et de l'eau, en distillant au bain-marie. Cet acide a fait donner à cette eau le nom d'eau de magnanimité, parce qu'on l'a regardé comme agissant sur-tout sur les organes de la reproduction et sur les voies urinaires, en reveillant puissamment le ton de ces parties. On l'a aussi conseillé dans les foiblesses des vieillards, dans la paralysie, la disposition à l'apoplexie, la foiblesse de la mémoire, l'impuissance, et les autres cas dont nous avons parlé plus haut.

Ce qu'on sait déjà sur la nature de cet insecte, nous menera sûrement à des données plus exactes sur l'application qu'on en doit faire dans la pratique de la médecine, où ses préparations, bien essayées, pourront être mises probablement dans la classe des remèdes les plus énergiques et peut-être des plus utiles.

On trouvera dans le dictionnaire de M. Valmont de Bommare, une histoire infiniment curieuse des *fourmis* de toutes les espèces.

(M. Macquart.)

FOURMILLEMENT, *formicatio*. (*Physiolog.*) On entend par ce mot une sensation dans quelques parties, provenant d'une infinité de petits piquotemens qui donnent l'idée d'une quantité de fourmis en mouvement, et dont la partie seroit couverte. Le *fourmillement* accompagne souvent certaines lassitudes, certaines gênes dans des portions de nerfs des extrémités. Souvent il succède à l'engourdissement qui provient de divers degrés de pression sur les organes sensibles. Il n'est personne qui n'ait éprouvé le *fourmillement* après s'être engourdi le bras ou la jambe par quelque pression faite sur le coude ou au jarret, dans différentes attitudes. On explique ce phénomène en disant que l'engourdissement procède du rallentissement ou de la suspension du cours des esprits animaux, et le *fourmillement* survient lorsque l'obstacle est levé ; il indique la précipitation du fluide nerveux remis en liberté ; il dure jusqu'à ce que son cours et sa distribution aient repris de l'uniformité. *Voy.* Nerfs. (M. Chamseru)

FOURNEAUX. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale.

Classe I. Règles d'hygiène pour les hommes en société.

Ordre II. Règles relatives aux habitations.

Les *fourneaux* dont nous parlons ici, sont ceux qui servent particulièrement dans les cuisines pour la préparation des alimens. Il est important qu'ils soient placés dans des endroits où il y ait un courant d'air qui puisse entraîner la fumée, et empêcher que ses vapeurs malfaisantes ne se répandent dans la pièce où ils sont placés. On aura soin d'en éloigner les fumerons allumés, dont la vapeur est excessivement dangereuse. On devroit avoir dans toutes les cuisines de vastes cheminées, à la manière de celle des laboratoires de chimie, et y placer les *fourneaux*, on seroit sûr de n'en être incommodé en aucune manière, quoique l'apprêt des alimens ne présente pas les mêmes dangers que les décompositions qu'on fait dans les *fourneaux* chimiques ; je crois qu'on devroit être d'autant plus en garde, qu'on a vu plus d'une fois des cuisiniers et cuisinières asphixiés ou très-malades, parce qu'ils travailloient dans des endroits trop étroits, fermés, mal bâtis, en un mot, où l'on n'avoit pas pris assez de précautions contre les vapeurs de l'acide carbonique. *Voyez* Charbon. (M. Macquart.)

Fourneaux. (*Pharm.*) Les *fourneaux* de diverses espèces sont nécessaires à la préparation des médicamens ; mais leur description et leur usage appartenant à l'art de la pharmacie proprement dite, c'est dans le dictionnaire de chimie, en partie consacré aux détails de cet art, qu'il faut aller chercher ce qui est relatif à cet objet. (M. Fourcroy.)

FOURNIER (Denis), natif de Lagny, ville de France en Brie, fut reçu dans la communauté des chirurgiens de Paris, se distingua par l'exercice de cette partie de son art, qu'on appelle *prothèse* et qui consiste à mettre et à ajuster un membre artificiel au défaut du naturel. Il fut d'ailleurs plus entreprenant qu'aucun de ses confrères dans les cures difficiles, et il inventa plusieurs instrumens. Ce chirurgien mourut le 25 novembre 1683.

On a de lui :

Traité de la gangrène, et particulièrement de celle qui survient en la peste. Paris, 1670, *in*-12.

Il y recommande l'usage de forts escarotiques. Celui dont il se servoit ordinairement, étoit fait avec la chaux, le sel ammoniac, le sel de tartre, l'alun calciné, qu'il joignoit à la thériaque ou à l'ægyptiac.

L'Economie chirurgicale pour le rhabillement des os du corps humain, contenant l'ostéologie, la nosostéologie et l'apocatastostéologie. Paris, 1671, *in*-4.

Le traité des maladies des os est fondé sur les principes chirurgicaux les plus acrédités de son tems.

L'économie chirurgicale pour le rétablissement des parties molles du corps humain, avec un petit traité de myologie. Paris, 1671, *in*-4.

L'Accoucheur méthodique. Paris, 1677, *in*-12.

Cet ouvrage surpasseroit tous ceux qu'on a écrits sur les accouchemens, si la méthode de l'auteur étoit aussi certaine qu'il l'assure, pour *opérer dans les accouchemens naturels et artificiels, tôt, sûrement et sans douleurs.*

Explications des bandages, tant en général qu'en particulier. Paris, 1678 *in*-4.

On y trouve la description et les figures de tous les bandages connus jusqu'alors. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FOURTOU. (*Eaux min.*)

C'est un village du Languedoc, à une demi-lieue de Las-Egues, à côté duquel sont deux sources abondantes, froides, salées, et peu connues. On dit que lorsque les pluies sont considérables, il en paroît une troisième, qui s'oblitère lorsque la sécheresse a lieu. Elle est plus salée que les précédentes, et on prétend qu'elle fournit environ cinq livres de sel, sur vingt-quatre livres d'eau. (M. Macquart.)

FRACANTIANUS (Antoine) étoit de Vicenze, ville d'Italie dans les états de la république de Venise. Il enseigna la médecine à Bologne en 1562 ; mais l'année suivante il se rendit à Padoue, où il remplit la chaire de pratique avec réputation. *Alexandre Massaria*, qui se glorifie de l'avoir eu pour maître, parle de lui comme d'un homme de grande érudition et d'un jugement délicat. *Fracantianus* mourut en 1569, et fut remplacé par *Jérôme Mercuriali*.

Ses ouvrages sont :

De morbo gallico Liber. Patavii, 1564, *in*-4. *Bononiae*, 1564, *in*-4, 1574, *in*-8, avec le Traité de *Fallopio*, sur la même maladie. *Venetiis*, 1565, *in*-8, dans le premier tome du recueil *de morbo gallico*.

Cet auteur ne paroît pas grand partisan des frictions mercurielles. Il les condamna d'abord comme un remède violent et douteux ; mais il avoue qu'on fut obligé d'y retourner au bout de deux ans, parce que les autres moyens qu'on avoit employé pour arrêter la violence des maux vénériens, n'avoient point produit l'effet attendu, et que ces maux alloient toujours en augmentant. Ce ne fut qu'après avoir fait cette remarque, qu'il rabattit quelque chose de ses déclamations contre le mercure.

Consilia medica. Francofurti, 1598, *in-folio*, dans l'ouvrage mis au jour par *Scholzius*.

Lectiones practicae. Ulmae, 1676, *in*-8, avec les conseils de médecine de *George-Jérôme Velschius*. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRACASSATUS, (Charles) professeur en médecine dans l'université de Pise, étoit de Bologne, et vivoit dans le dix-septième siècle.

Il est auteur d'un ouvrage intitulé :

Praelectio Medica in Aphorismos Hippocratis. Bononiae, 1659, *in*-4.

Nous avons encore de lui deux lettres anatomiques ; une qui traite de la langue et l'autre du cerveau, imprimées à Amsterdam en 1669, *in*-12, avec celles de *Malpighi*, son ami intime. Ces Lettres sont, dit-on, bien foibles pour être mises à côté des ouvrages de *Malpighi*, et l'on ajoute que *Fracassatus* étoit plus érudit que bon observateur. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRACASTOR, (Jérôme) médecin célèbre, étoit de Vérone, où il naquit en 1483, de *Paul-Philippe* et de *Camille Mascarelli*. On dit qu'étant encore enfant, sa mère qui le portoit dans les bras fut écrasée d'un coup de foudre, sans qu'il en fût lui-même incommodé.

Fracastor s'appliqua avec la plus grande ardeur et s'avança tellement dans l'intelligence des langues, des belles-lettres et des sciences, qu'il devint bon poète, excellent philosophe, grand médecin et savant astronome. Ces qualités le firent beaucoup estimer. Le général des troupes vénitiennes lui donna toute sa con-

fiance ; *Fracastor* le suivit pendant plusieurs campagnes à titre de médecin, et ne le quitta qu'à sa mort arrivée en 1515. Il retourna alors dans sa patrie.

L'histoire de son temps nous apprend qu'il obligea les pères assemblés à Trente de transférer le concile à Bologne, par la crainte d'être exposés à contracter la maladie contagieuse qui régnoit dans la première ville, ainsi qu'il est dit dans le décret de la VIII session tenue le 11 mars 1547. Quelques auteurs ont écrit que le pape Paul III avoit engagé *Fracastor* à parler fortement sur les suites qu'on devoit craindre de cette maladie parce que n'étant pas en bonne intelligence avec l'empereur Charles V, il vouloit retirer le concile d'une ville qui dépendoit de ce prince, pour le transférer dans une des places d'Italie qui sont soumises au saint Siège. Qu'elle qu'ait été la cause de la translation du concile, il est sûr que l'on tint à Bologne la IX session, le 21 avril 1547, et la X au mois de juin suivant. Mais on remit le concile à Trente, par la bulle de Jules III, du premier décembre 1550, et la XI session s'y tint le premier de mai 1551.

Ce médecin étoit en commerce de lettres avec tous les grands hommes de son temps, spécialement avec le cardinal Bembo, qui étoit son ami particulier. Ce fut à lui qu'il dédia son poème intitulé : *Syphilis*, c'est-à-dire, du mal vénerien ; et Bembo, après l'avoir lu, en trouva la versification si riche et si belle, qu'il l'envoya à *Sannazar*, célèbre poëte latin et italien. Celui-ci fut également satisfait de la lecture de cet ouvrage, il avoua même au cardinal Hippolite de Médicis, et à Jean-Baptiste de Mantoue, dit le *Mantuan*, qu'il estimoit plus ce poëme, que celui qu'il avoit composé *de partu virginis*, et auquel il avoit travaillé pendant vingt ans. En effet, la pièce intitulée *Syphilis* est un ouvrage dans le goût des géorgiques de *Virgile*, dont la versification est riche et nombreuse, les images vives, et les pensées nobles.

Fracastor se retira sur la fin de sa vie dans une maison de campagne près de Vérone, située à Capsi au pied du mont Baldo, où il s'appliqua à l'étude de l'astrologie et de la cosmographie. Il y mourut d'apoplexie le 6 août 1553, à l'âge de 71 ans. Son corps fut transporté à Vérone et inhumé dans l'église de Sainte Euphémie.

Tous les ouvrages de ce médecin ont été imprimés sous ce titre :

Opera omnia philosophica et medica. Les principales éditions sont celles de Venise, 1555, 1584, *in*-4, 1591 *in*-8 : de Lyon, 1591, deux volumes *in*-8 : de Montpellier, 1622, deux volumes *in*-8 : de Geneve, 1637, 1671, deux volumes *in*-8 : de Padoue, 1739, deux volumes *in*-4. Voici le catalogue des pièces contenues dans ce receuil, et les éditions particulières de la plupart d'entr'elles :

Syphilidis, sive, de morbo gallico libri tres. Veronae, 1530, *in*-8. *Basileae*, 1536, *in*-8. *Antverpiae*, 1562, *in*-8. *Londini*, 1747, *in*-4.

Ce poëme fut traduit en italien et imprimé à Naples, 1731, *in*-8, à Bologne, 1738, *in*-4, à Vérone, 1739, *in*-4. Il fut aussi mis en françois avec des notes, Paris, 1753, *in*-8.

Homocentricorum, sive, de stellis liber unus. Venetiis 1538, *in*-4, avec le suivant.

Libellus de causis dierum criticorum.

De sympathia et antipathia liber. Venetiis, 1548, *in*-8. *Lugduni*, 1550, *in*-12, 1554, *in*-8, avec l'ouvrage suivant.

De contagionibus et contagiosis morbis et eorum curatione libri tres.

Naugerius, sive, de poëtica dialogus.

Turrius, sive, de intellectione dialogus.

C'est pour faire honneur à ses amis *André Navagerio* et les trois frères *Turriani*, qu'il a ainsi intitulé ces dialogues.

Fracastorius, sive, de anima dialogus.

De vini temperatura.

Josephi libri duo.

Carminum liber unus.

Aleon, sive de cura canum venaticorum.

Il a tiré cet ouvrage de la bibliothèque de Médicis.

On a publié divers éloges funèbres pour honorer la mémoire de *Fracastor*. Le suivant est d'*André Fumée* de Vérone, et on l'estime par-dessus tous les autres :

Longè vir unus omnium doctissimus,
Verona per quem non Marones Mantuae,
Nec nostra priscis invident jam saecula ;
Virtute summam consecutus gloriam,
Jam grandis aevö hîc conditur Fracastorius.
Ad tristem acerbae mortis ejus nuntium
Vicina flevit ora, flerunt ultimae
Gentes, periisse musicorum candidum
Florem, optimarum et lumen artium omnium.

Quand ce médecin vint au monde, ses lèvres se tenoient si fortement l'une à l'autre, à la réserve d'une petite ouverture au milieu, par laquelle il prenoit l'aliment, qu'il fallut qu'un chirurgien les séparât avec l'instrument tranchant.

Scaliger, pour témoigner l'estime qu'il faisoit du talent merveilleux que *Fracastor* avoit pour la poésie, composa un poëme intitulé *Arae Fracastoreae*. Mais il y a des monumens plus durables de la considération qu'on a eue pour ce médecin. On mit à Padoue, dans le cloître des Bénédictins, la statue de *Fracastor* en cuivre, avec celle d'*André Navagerio*, noble vénitien, que leur fit élever *Jean-Baptiste Ramnusio*, ami de l'un et de l'autre. Comme ces deux grands hommes avoient été liés par l'amitié la plus belle, et comme ils avoient cultivé ensemble les sciences et les beaux arts, *Ramnusio* voulut laisser un symbole de leur union, en les exposant à la vue du public dans le même endroit.

La ville de Vérone, qui autrefois avoit fait dresser de glorieux monumens à la mémoire de *Catulle* et de *Pline*, voulut faire le même honneur à *Fracastor*, pour donner une preuve éternelle de l'estime qu'elle faisoit de son mérite. Elle fit élever en 1559 une statue à se médecin, et elle fit mettre cette inscription sur la base :

HIERONYMO FRACASTORIO
Pauli-Philippi Filio
Ex Publica Authoritate.
Annô M. D. LIX.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FRAGMENS PRÉCIEUX. (*Pharm.*)

On donne en pharmacie le nom des cinq *fragmens précieux* aux cinq cristaux gemmes dont on a proposé l'usage en matière médicale, et qu'on faisoit autrefois entrer dans des préparation pharmaceutiques : tels étoient le grenat, l'hyacinthe, le saphir, l'émeraude et la topaze : d'autres y ajoutoient la sardoine, l'onix, l'améthyste. Ce sont les Arabes qui ont les premiers rangé ces pierres dures parmi les médicamens ; on a été jusqu'à leur attribuer des vertus cordiales et alexitères. Il y a long-tems que l'on a heureusement combattu ces préjugés. On n'en fait plus d'usage. (M. FOURCROY.)

FRAGON, *houx frelon, ruscus aculeatus* L. On sait que la racine de ce sous-arbrisseau est grosse, tortue, qu'elle serpente et quelle est garnie de plusieurs fibres cylindriques. C'est cette partie qui est principalement d'usage en médecine. Elle a peu d'odeur ; mais elle est un peu amère. Quant à ses vertus, on lui fait tenir un rang distingué dans ce qu'on appelle les cinq *racines apéritives majeures* ; mais comme on n'en a fait le plus souvent usage que dans ce mélange, il resteroit pour justifier le titre imposant qu'on lui a donné, de l'employer séparément et de bien examiner si c'est bien réellement une *racine apéritive majeure*. Je sais bien qu'on s'en sert souvent dans les tisannes, apozèmes et bouillons apéritifs, et qu'on la prescrit, sous cette forme, contre la jaunisse, l'hydropisie, les pâles couleurs, la gravelle ; ce qui indiqueroit qu'on la regarde comme un apéritif universel, ou plutôt ce qui montreroit qu'on n'a jamais observé avec précision ses vraies vertus, car il y a loin de l'emploi indéterminé et routinier d'un remède, à des expériences raisonnées et faites avec exactitude pour constater ses effets sur l'économie animale. Aussi les auteurs exacts gardent le silence sur les vraies vertus du *fragon*, ainsi que sur son usage, et on peut citer, parmi ce nombre, le judicieux Bergius, qui a élagué de son traité, tant de fatras prodigués dans d'autres ouvrages de matière médicale. Au surplus, l'infusion aqueuse de la racine du *fragon* est jaunâtre et ressemble un peu à celle du thé ; elle a une odeur forte et désagréable, et quand on y fait dissoudre du sulfate de fer ou vitriol de mars, elle prend à peine une couleur plus foncée. (PINEL.)

FRAI DE GRENOUILLE. *Voyez* GRENOUILLE. (M. MAQUART.)

FRAIS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Section I. Air.

On dit prendre le *frais*, lorsqu'on respire l'air raffraîchissant et agréable que procurent certains vents du nord-est, dans les jours les plus chauds de l'été. On sait combien les vents alisés de l'Inde, et les vents *frais* de l'Amérique, sont salutaires sous les zones les plus échauffées, et que sans eux, il seroit impossible à l'espèce humaine d'y subsister.

La ventilation de l'air, lorsque la température est inférieure à celle du corps, produit cette sensation fraîche dont on peut se rendre compte, sans que le thermomètre l'atteste, parce que l'air qui nous touche est renouvelé bien avant d'avoir pu prendre la température du corps.

Il faut être en garde contre l'air *frais*, toutes les fois qu'on vient de faire quelqu'exercice violent, qu'on est très-échauffé, et qu'on transpire abondamment. Voyez le mot AIR (tom. 1,

p. 449), où l'on parle du double avantage de l'air *frais*; savoir, de raffraîchir le poumon momentanément, et d'y développer l'air vital. Voyez en outre Été et Changement.

On doit prendre la même précaution relativement aux boissons fraîches que pour l'air *frais*. Les circonstances qui proscrivent l'un, doivent éloigner les autres. Mais on peut dire qu'en général ces sortes de boissons conviennent parfaitement aux tempéramens bilieux, ardens et enflammés, dans les maladies putrides et bilieuses, dans la saison la plus brûlante de l'année, dans les climats où la chaleur se développe avec le plus d'énergie.

Les boissons fraîches qu'on désire le plus, se tirent ordinairement des acides tels que le vinaigre, les citrons, les oranges, les fruits rouges, les semences émulsives, dont on rend les vertus tempérantes et raffraîchissantes, encore plus actives, en les tenant au *frais*, dans les caves, dans les puits, dans l'eau, et à l'abri de la température chaude dans laquelle nos corps se trouvent. *Voyez* Acides raffraichissans, Glace. (M. Macquart.)

FRAISE. (*Cuisine.*) *Hygiène.*

On donne ce nom à une partie ou à une membrane des animaux, qui enveloppe et soutient leurs intestins; on mange cuites au pot les *fraises* de veau et d'agneau; on y fait des sauces avec le sel, le poivre, du vinaigre, et si l'on veut des fines herbes. Ces *fraises* sont fort grasses et de digestion fort difficile; elles ne conviennent qu'aux estomacs vigoureux. (M. Macquart.)

Fraise, s. f. (*Hygiène.*) *Fraga.*

Partie II. Choses dites improprement non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La *fraise* est le fruit du fraisier. *Fragaria.*

Le fraisier est un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille des rosiers, qui a de très-grands rapports avec les potentilles, les tormentilles, etc., et qui comprend des herbes vivaces, peu élevées, venant en touffe.

Les feuilles de ces herbes sont presque toutes radicales pétiolées, composées ordinairement de trois folioles ovales, dentées en scie, et ont des stipules courantes, adnées à la base de leurs pétioles : les fleurs sont disposées en bouquet terminal, sur des pédoncules souvent divisés, et produisent des fruits remarquables par le réceptacle des graines qui se renfle, et devient pulpeux, succulent, odorant, et d'un goût exquis : il acquiert l'aspect d'une baie grande et communément rougeâtre à l'extérieur. Outre les feuilles et les tiges qui naissent de la racine de cette plante, cette même racine pousse communément des rejets ou coulans, qui rampent sur la terre, y prennent racine, produisent à chaque nœud enraciné, des feuilles et des tiges semblables aux autres, et multiplient ainsi abondamment les individus de l'espèce.

Nous désignerons seulement ici le fraisier commun, avec ses trois variétés.

Fragaria vulgaris, c. B. C. 326. Tour. 295. *Fragaria* (*vesca*) *flagellis reptantibus.* Lin. hort. clif. 192.
Ses variétés sont le capiton.

Fragaria fructu parvi pruni magnitudine; B. P. 327. Tournef. 296.

Le *fragaria muricata*. Lin. Sp. p. 2, p. 709.

Le fratiller.

Fragaria chyloensis, *fructu maximo*, *foliis carnosis*, *hirsutis*. Frez. itin. p. 70, t. 11.

Il y a une autre espèce utile, c'est le fraisier de Versailles. *Duch.*

Fragaria (*monophylla*) *foliis simplicibus*. Lin.

On trouvera dans le dict. de bot. vingt-cinq espèces de fraisiers décrits avec soin par M. Duchesne; nous y renvoyons. t. 2, p. 528.

En général on peut distinguer les *fraises*, en *fraises* domestiques qu'on cultive dans les jardins, et en *fraises* sauvages qu'on ramasse particulièrement dans les bois. Les premières, sans avoir un goût meilleur que les autres, sont plus grosses, plus belles, et plus estimées. Il y en a du Chili et du Pérou, qui sont aussi grosses que des noix; mais on observe que leur qualité est inférieure à celles des *fraises* qui sont plus petites. On remarque encore la couleur dans les *fraises* Les unes sont rouges, et les autres blanches : elles doivent être choisies grosses, pleines de suc, et bien mûres, d'une odeur agréable, et d'un goût doux et vineux.

Les *fraises* offrent un des fruits les plus délicieux de la nature; elles sont généralement

estimées ; elles sont l'ornement des desserts. Elles conviennent à tout âge, à tous les tempéramens, sur-tout aux bilieux et aux sanguins. Elles sont raffraîchissantes, tempérantes et de facile digestion.

On fait avec des *fraises* et du sucre, une boisson qu'on nomme eau de *fraise*. Elle est très-agréable, et on s'en sert dans les grandes chaleurs de l'été : elle raffraîchit, humecte et désaltère. On en fait encore des glaces qui sont excellentes.

La matière médicale emploie l'eau de *fraises* dans les ardeurs d'urine, dans les chaleurs d'entrailles des tempéramens chauds et bilieux, à moins qu'ils n'aient éprouvé que leur estomac est trop froid pour les digérer, même avec du sucre. On dit qu'un bon moyen d'éviter le retour des engelures, c'est de frotter, avec des *fraises*, les parties qui y sont sujettes, dans une autre saison. L'eau de *fraise* a été vantée par quelques auteurs, comme un bon cosmétique.

La *fraise*, dit Bartholin (cent. 3, hist. 57.), est d'une odeur agréable, d'un goût suave mêlé d'un peu d'acidité; elle raffraîchit, humecte, appaise la soif, excite la sueur, provoque les urines, ce qui a engagé Gesner (epist. p. 92) à la recommander contre le calcul. Elle dissout la bile épaissie en consistence de poix, de sorte que mangée en grande quantité, jusqu'à vingt livres tous les jours pendant quelques semaines, elle a guéri des maniaques en leur causant la diarrhée. (*Van-Svieten*, t. 3, p. 480.

La racine de fraisier donne un médicament fort en usage ; elle est apéritive, fondante, diuretique ; elle entre comme l'anonis dans les tisannes, dans les apozèmes et les bouillons apéritifs. Elle est employée dans les mêmes cas, mais elle est moins échauffante ; quelques-uns la regardent comme raffraîchissante. Je la crois plus sûrement un peu amère et conséquemment stomachique. (M. Macquart.)

FRAMBOISE, s. f. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La *framboise* est le fruit du framboisier.

Le framboisier se nomme aussi ronce du Mont Ida.

Rubus Idaeus spinosus, c. B. pag. 479, Tournef. 614.

Rubus Idaeus spinosus fructu rubro et albo, ij B.

Rubus foliis quinato-spinatis ternatisque, caule hispido. Lin.

On distingue sept espèces de framboisiers.

1°. Le framboisier commun.

2°. Le framboisier à fruit blanc, dont une variété a la feuille panachée.

3°. Le framboisier sans épine.

4°. Le framboisier à fruit noir de Virginie.

5°. Le framboisier tardif ou d'automne.

6°. Le framboisier du Canada, odorant, à feuilles simples, sans piquans.

7°. Le framboisier de Pensylvanie, dont les tiges ont le sommet bleuâtre et peu épineuses.

En général, le framboisier est une espèce de ronce, dont la racine est longue et divisée en plusieurs branches serpentantes. Les tiges sont épineuses, nombreuses, et s'élèvent de cinq à six pieds. Elles sont droites, tendres, moëlleuses et garnies d'épines. Ses feuilles ressemblent à celles de la ronce ordinaire, plus tendres et plus molles, d'une saveur austère ; les fleurs composées de cinq pétales, sont en rose blanches, portées par un calice à cinq parties. Elles se changent en fruits communément plus gros que la fraise commune, ronds, un peu velus, ordinairement rouges, d'une odeur suave, remplis d'un suc doux et vineux. Ils sont composés de plusieurs baies entassées les unes à coté des autres, et contenant chacune une graine.

On a donné à cet arbrisseau le nom de *Rubus Idaeus*, parce qu'il se trouvoit autrefois abondamment sur le Mont Ida, en Phrygie. il vient naturellement dans les bois ombrageux, sur les rochers arrosés d'eaux ; il se cultive dans les vergers et les jardins, donne sa fleur en mai et juin, et ses fruits en juillet. Ils ne se gardent que peu, et sont bientôt gâtés par des vermisseaux qui y prennent naissance.

La *framboise* est tantôt rouge, tantôt blanche; elle offre à l'homme un excellent fruit très-raffraîchissant et très-savoureux. On la mange seule, ou mêlée avec des fraises et des groseilles, ou on en fait des confitures agréables, des gelées, de conserves, des compotes, du syrop ; on le mêle avantageusement à celui qu'on fait avec le vinaigre. On les mêle aussi dans la compo-

sition de plusieurs liqueurs fermentées. Les *framboises* conviennent particulièrement aux tempéramens bilieux, et aux personnes dont les humeurs sont trop âcres et trop agitées.

En médecine on préfère la rouge. Son suc exprimé, mêlé avec de l'eau forme une boisson très-rafraichissante, et en même tems adoucissante : on met infuser les fleurs de *framboisier* avec celles de sureau pour en appliquer la lotion sur les érésipeles. La feuille est astringente et détersive comme la feuille de ronce, et passe encore pour avoir d'autres qualités. (*Voyez* RONCE.)

Vogel dit que les vertus analeptiques, restaurantes et rafraichissantes de la *framboise* se communiquent aux différentes préparations qu'on en fait, et que les Suédois et les Russes, sous cet aspect, en retirent de grands avantages. Elle est fort recommandée dans les éruptions pourprées par Neucranzius. Nous en desirons une bonne analyse. (M. MACQUART.)

FRANCHIPANE. (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

La *franchipane* est une espèce de metz ou de tourte que les pâtissiers font avec un mélange de crême, de jaunes d'œufs, de sucre, d'écorce de citron, de fleurs d'orange, et autres ingrédiens de cette espèce. Cette nourriture convient peu aux estomacs délicats, et que les subtances chaudes sont dans le cas d'irriter.

(M. MACQUART.)

FRANCK DE FRANCKENAU (Georges) étoit de Naumbourg en Misnie; il vint au monde le 3 mai 1643, d'un pere qui vivoit en simple bourgeois, quoiqu'il fût issu de parens nobles. Après avoir achevé ses premières études à Naumbourg et à Mersebourg, il se rendit à Iene à l'âge de 18 ans, et ce fut là que *Christophe-Philippe Richter*, comte palatin, le couronna poëte, en récompense de la grande habileté qu'il avoit à faire des vers allemands, latins, grecs et hébreux. Ces talens ne furent rien en comparaison de ceux qu'il montra pendant son cours de médecine. Les chanoines de Naumbourg, qui connoissoient tout le mérite de ce jeune homme, lui dennèrent libéralement de quoi subsister dans les universités pendant qu'il s'appliquoit à cette science. Il donna des leçons de botanique, de chimie et d'anatomie, avant d'avoir pris le bonnet de docteur; il le reçut à Strasbourg en 1666.

Charles-Louis, électeur palatin, le nomma en 1672 à la chaire de la faculté d'Heidelberg, qui étoit devenue vacante le premier avril 1671, par la mort de *Jean-Gaspar Fausius*; et peu d'années après, il le nomma encore son médecin. Mais les troubles de la guerre obligèrent *Franck* à quitter Heidelberg vers 1688, et à se retirer à Francfort sur le Mein. Jean-Georges III, électeur de Saxe, l'attira alors à son service et lui donna une place de professeur en médecine à Wittemberg, qu'il remplit avec tant de distinction, qu'on ne tarda pas à lui offrir la première chaire et le titre de doyen de la faculté de Leipsic. Mais il les refusa par les conseils de ses amis, qui cherchoient à le retenir à Wittemberg. Jean-Georges IV et Frédéric-Auguste, son successeur, comblèrent même ce médecin de tant de graces, qu'on ne crût pas qu'il étoit possible qu'il songeât jamais à abandonner cette ville. Les offres de Christiern V, roi de Dannemarck, l'attirèrent cependant à Copenhague. Il y fut reçu par la famille royale de la manière du monde la plus gracieuse, et fut encore honoré du titre de conseiller aulique et de justice, que Frédéric IV lui continua après la mort de Christiern, arrivée en 1699. *Franck* mourut le 16 juin 1704, à l'âge de 60 ans.

Ce médecin étoit membre de la société royale de Londres, de l'académie des *Recuperati*, de celle des curieux de la nature, dans laquelle il étoit entré sous le nom d'*Argus* I. L'empereur Léopold l'avoit ennobli en 1692, et en 1693, il l'avoit créé comte palatin sous la dénomination de *Franckenau*; ce prince l'avoit même voulu retenir à son service, lorsqu'il s'étoit rendu à Vienne pour le remercier de toutes ces graces.

Franck a écrit plusieurs ouvrages. Il seroit trop long d'en rapporter tous les titres; c'est pourquoi je me bornerai à citer ceux qui ont été les plus répandus :

Institutionum medicarum Synopsis. Heidelbergae, 1672, *in*-12.

Lexicon vegetabilium usualium. Argentorati, 1672, *in*-12. *Ibidem*, 1685, *in*-12. *et Lipsiae*, 1698, *in*-12, sous le titre de *Flora Francica*. Il y a encore une édition de 1705, sous le même format, publiée par les soins de *Georges-Frédéric Franck*, son fils, qui a fait quelques augmentations à cet ouvrage. *Jean-Godefroi Thile* l'a traduit en allemand, Leipsic, 1715, *in*-8. Malgré toutes ces éditions, ce diction-

neur-

naire est de peu d'importance, et même plein de fautes; on l'a cependant rendu meilleur depuis 1698, tant par les additions qu'on y a faites que par le catalogue des plantes qui croissent dans les environs de Nuremberg, qu'on y a joint.

Bona nova anatomica. Heidelb., 1680, *in*-4.

Parva bibliotheca zootomica. Ibid. 1680, *in*-4.

De calumniis in medicos et medicinam. Ibidem, 1686, *in-fol.*

De medicis philologis. Witteb., 1691, *in*-4.

De palingenesia, sive, resuscitatione artificiali plantarum, hominum et animalium è suis cineribus, liber singularis. Halae Saxonum, 1717, *in*-4., par les soins de *Jean-Christian Nehring.*

Satyrae medicae XX. *Lipsiae*, 1722, *in*-8, par les soins de son fils. Ces pièces avoient commencé à paroître en 1673.

FRANCK (*George-Frédéric*) fils du précédent enseigna la médecine à Wittemberg et fut membre de l'académie des curieux de la Nature, sous le nom de *Philarete.* On a de lui :

De herbis circà Heidelbergam nascentibus. Heidelbergae, 1687, *in*-4.

Catalogus tractatuum, programmatum, & disputationum Georgii Franci, patris. Dresdae, 1692, *in*-4.

Onychologia curiosa, sive, de Unguibus tractatio medico-physica. Ienae, 1695, *in*-4.

Anastomosis retecta. Hafniae, 1705, *in*-4.

Diapedesis restituta. Ibidem, 1716, *in*-4. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRANCO (Jean) étoit d'Eersel, village du Brabant dans la Campine; il naquit vers le milieu du seizième siècle. Il étudia la philosophie et la médecine à Louvain, mais il quitta cette université pour aller prendre ailleurs le bonnet de docteur. Après sa promotion, il se fixa à Bruxelles où il fut reçu bourgeois et pratiqua la médecine au moins jusqu'en 1594. Comme il avoit aussi étudié les mathématiques, on le chargea de dresser les éphémérides, c'est-à-dire des almanachs pour la ville de Bruxelles. Ils parurent en Flamand avec l'approbation du censeur ordinaire, et la permission du conseil de Brabant, quoiqu'ils fussent remplis de visions astrologiques. Mais ces ouvrages étoient du goût de la multitude. *Pierre Bruhesius* en avoit fait de pareils pour la ville de Bruges vers 1550, et le ridicule, dont la critique de *Rapardus* avoit couvert le grand et perpétuel almanach de ce médecin, n'avoit point encore ouvert les yeux du public sur de telles inepties. Le titre de l'ouvrage que *Jean Franco* donna pour l'année 1594, peut se rendre ainsi en françois :

Ephéméride météorologique, ou grande prognostication et journal des surprenantes révolutions de l'univers : mais particulièrement des inclinations favorables des astres par rapport aux Pays-Bas, pour l'an de N. S. 1594. Anvers, 1594. *in*-4.

S'il est le même que ce *Jean Francus* d'Eersel, dont parlent les fastes académiques de Louvain, ce médecin ne gâta pas sa fortune à composer des almanachs; car il devint chanoine de Cambray. Voici ce qui est dit page 223 de cet ouvrage, édition de Louvain, 1650 : *Iterùm cum annô* clɔ. Iɔ. c. III. *ad instantiam doctorum facultatis medicae, Cornelius Reyneri Goudanus, decanus ecclesiae collegiatae D. Petri eôque nomine, in absentia D. praepositi, academiae cancellarius creasset doctorem medicinae* Joannem Francum, *ab Eersel, canonicum cameracensem, declaravit universitas hujusmodi clancularias promotiones, sinè publicis et consuetis solemnitatibus, sibi displicere; nec tolerundas esse; et ne in posterum amplius fierent, statutum condidit, etc.* Le mot *iterùm* qu'on trouve au commencement de la citation, y est mis par rapport à *Michel Baillet* de Lille, qui avoit été reçu docteur en médecine dans la même faculté de Louvain en 1567, sans les cérémonies accoutumées. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRANCO, (Pierre) chirurgien fort habile, étoit de Turrière en Provence; il vint au monde dans le seizième siècle. Il enseigna l'anatomie à Fribourg et à Lausanne; il prépara même quelques squelettes pendant qu'il pratiquoit la chirurgie à Berne, et il en fit présent à la bibliothèque de cette ville. Il publia aussi un traité en françois dont il y a deux éditions.

Traité contenant une des parties principales de chirurgie, laquelle les chirurgiens herniaires exercent. Lyon, 1556, *in*-8.

Traité des Hernies contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces, et autres excellentes parties de la chirurgie; à savoir de la pierre, des cataractes des yeux et autres maladies..... avec leurs causes, signes, accidens; anatomie des parties affectées et leur entière guérison. Lyon, 1561, *in*-8.

Il y parle de la taille au haut appareil. On prétend qu'il est le premier qui en ait fait mention, et que personne n'a pratiqué cette opération avant lui. Tous les chirurgiens de son tems n'employoient que le grand appareil; ils le faisoient même, suivant la remarque

du docteur *Freind*, avec une telle timidité, qu'ils remettoient l'extraction de la pierre au lendemain, lorsqu'il survenoit une hémorrhagie au moment de l'opération.

C'est du nom de ce chirurgien que le haut appareil a été appellé *Methodus Franconica*, comme c'est de l'endroit où l'on fait l'incision, qu'il a été nommé *Sectio hypogastrica*. Cette méthode de tailler consiste à ouvrir la vessie dans son fond, et au milieu de l'hypogastre. A peine *Franco* eût-il mis cette opération en usage, que les chirurgiens de son tems la condamnèrent et n'en parlèrent que pour la décrier. *Franco* l'a cependant pratiquée avec succès, en 1560, à Lausane, sur un enfant de deux ans. La pierre de cet enfant, qui étoit à peu-à-près aussi grosse qu'un œuf de poule, ne put jamais être tirée par le grand appareil, auquel ce chirurgien avoit d'abord eu recours. Il proposa la méthode dont nous parlons, et il s'y décida par les sollicitations des parens du malade. Quelque grand qu'eût été le succès de cette opération, il ne balance point de l'attribuer au hazard plutôt qu'au savoir dirigé par des lumières réfléchies; il est même si éloigné de vanter cette nouvelle méthode, qu'il expose tous les dangers que court celui que l'on taille.

La cure de l'enfant de Lausanne parloit trop hautement en faveur du haut appareil, pour ne point frapper l'esprit des chirurgiens qui jugeoient des choses sans prévention; mais elle n'en persuada aucun. Ils furent tous de l'avis de *Franco* lui-même sur les dangers qui accompagnent cette méthode de tailler; et comme l'on suivoit alors l'opinion d'*Hippocrate*, qui regarde les plaies de la partie supérieure ou membraneuse de la vessie pour mortelles ou du moins extrêmement dangereuses, il n'en fallut pas davantage pour autoriser le commun des chirurgiens à décrier ouvertement la nouvelle méthode. Mais depuis ce tems-là, les gens de l'art ont appris de la structure anatomique des parties que l'on coupe, et de l'expérience, qu'une incision au-dessus des os pubis n'a rien de dangereux, lorsque celui qui la fait connoît parfaitement la situation de la vessie. En effet plusieurs opérateurs ont exécuté la taille au haut appareil avec assez de succès, pour lui donner de la vogue: tels sont *Bonnet*, *Greenfield*, *Proby*, *Jean Douglas*, *Cheselden*, *Thornhill*, *Smith*, *Pye*, *Macgill*, *Morand*, *Heister*, &c. On a cependant insensiblement abandonné cette méthode, ou du moins on a borné sa convenance à quelques cas particuliers, parce que l'incertitude de la réussite, comparée avec les avantages constans de l'appareil latéral, a fait pancher la balance du côté du dernier.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FRAXINELLE ou DICTAME *blanc*, *fraxinella*. L. (*Mat. méd.*)

Cette plante vivace vient d'elle-même dans les bois du Languedoc, de la Provence, de l'Italie et même de l'Allemagne. Elle porte aussi le nom de *dictame* dans les boutiques; mais il faut se ressouvenir que les feuilles du *dictame* en matière médicale, désignent les feuilles du *dictame* de Crête, et que par racines du *dictame*, on entend toujours les racines de notre *fraxinelle*. L'usage qu'on en fait en pharmacie est moderne, et il étoit inconnu des médecins arabes. Quoiqu'on n'employe que les racines, ou plutôt l'écorce des racines, il faut remarquer, pour se former une idée des vertus de cette plante, que les extrémités des tiges et les pétales des fleurs sont couverts d'une infinité de vésicules pleines d'huile essentielle, comme on peut l'observer facilement, à l'aide du microscope: elles répandent dans les jours d'été, le soir et le matin, des vapeurs éthérées inflammables, et en telle abondance, que si on place au pied de cette plante une bougie allumée, il s'élève tout-à-coup une grande flamme qui se répand sur toute la plante. Lorsqu'on distille cette plante dans un état de maturité convenable, elle fournit beaucoup d'esprit recteur.

En médecine on n'emploie guères d'autre partie de la plante, que l'écorce de sa racine; cette écorce est assez épaisse, blanche, roulée comme l'écorce de cannelle; elle est acre et amère, et son odeur est agréable et forte, lorsqu'elle est récente. Toute la racine, ainsi que l'écorce de cette plante, abonde en huile essentielle subtile, et elle contient une portion considérable de sel essentiel qu'on dit approcher de la nature du muriate ammoniacal. La dose de cette écorce est depuis un gros jusqu'à trois en substance, et jusqu'à deux onces en infusion. Sans nous arrêter aux vertus imaginaires et non constatées de cette plante, nous ferons remarquer qu'on l'a fait entrer dans plusieurs médicamens cordiaux, sudorifiques et anti-hystériques, et dès-lors on est resté dans une obscurité profonde sur ses vraies propriétés, car comment peut-on distinguer dans un médicament très-composé, à quelle substance il faut attribuer l'effet qui résulte du mélange. M. Stork a fait des observations plus précises sur cette racine; elles tendent à prouver qu'elle a beaucoup de vertus pour guérir certaines maladies chroniques. Il en a fait une essence avec l'esprit de vin, et un vin médicamenteux. C'est sur-tout l'essence ou teinture spiritueuse qu'il emploie contre l'épilepsie, les vers, les fièvres intermittentes, la suppression menstruelle et les fleurs blanches; il importe de multiplier encore de semblables recherches qui sont naturellement suggérées par les principes actifs

que fournit cette plante. Il faudroit même que ces essais ne fussent pas bornés à l'écorce de la racine, et qu'ils s'étendissent encore aux tiges et aux fleurs; mais il ne faut point oublier que, pour que ces expériences soient bien concluantes, il convient que les parties de ce végétal soient, le moins qu'il est possible, altérées par des mélanges étrangers, que ces expériences soient variées et répétées sur divers individus, et qu'on ne puisse point se méprendre sur la vraie cause des effets qui peuvent en résulter. Jusqu'ici les fleurs de *fraxinelle* n'ont été employées que pour des objets d'agrément, et on sait que dans des pays chauds de l'Europe, on tire de ces fleurs une eau distillée très-odoriférante, dont les dames en Italie se servent comme d'un cosmétique également innocent et agréable.

(M. Pinel.)

FRAYEUR, s. f. (*Pathologie.*) (*Voyez* Peur.) (M. Mahon.)

FREIND, (Jean) de Croton, ville d'Angleterre dans le Comté de Northampton, vint au monde en 1675. Son père, ministre de la même ville, l'envoya de bonne heure à Westminster pour y prendre la première teinture des lettres. *Freind* y fit de grands progrès; et pour soutenir en lui une ardeur qui le portoit à redoubler d'application à l'étude, il fut ensuite conduit au célèbre collège de la maison de Christ à Oxford, où il eut le fameux *Aldrich* pour maître.

Ce fut aussi à Oxford qu'il étudia la médecine. A l'âge de vingt-huit ans, n'étant encore que bachelier, il mit au jour son *Emménologie*, ou Traité de l'évacuation propre au sexe. Les mathématiques, qu'il avoit cultivées avec le plus grand soin, lui fournirent les principaux fondemens de ce traité. Les règles de la statique et de l'hydraulique lui servirent de base; il fit même voir que ces règles étoient celles que la nature suivoit dans ses opérations: et prenant la pléthore locale et le nombre des vaisseaux pour causes du flux périodique, il parvint presque à démontrer son systême par des raisons tirées de la structure et de la position du corps de la femme. Il s'étend ensuite sur les causes qui peuvent déranger cette évacuation, soit par diminution, soit par excès. Dans le premier cas, il accuse la lenteur du sang ou la résistance des vaisseaux; dans le second, il s'en prend au relâchement de ces mêmes vaisseaux et à la ténuité des humeurs. Cet ouvrage a paru sous ce titre:

Emmenologia, in qua fluxûs muliebris menstrui phaenomena, periodi, vitia, cum medendi methodo, ad rationes mechanicas exiguntur. Oxonii, 1703, *in*-4. *Roterodami*, 1711, *in* 8. *Amstelodami*, 1726, *in*-8. *Parisiis*, 1727, *in*-12. Il y a une traduction françoise par *Devaux*, Paris, 1730, *in*-12.

Freind fut nommé professeur de chimie en l'université d'Oxford, l'an 1704. L'année suivante, il accompagna le comte de Péterboroug qui alloit porter la guerre en Espagne. Il y servit en qualité de médecin d'armée; et après deux campagnes, il fit un voyage à Rome pour contempler à loisir ces célèbres antiquités, dont il avoit déjà connoissance par la lecture: il y fut reçu avec distinction par *Baglivi* et *Lancisi*, médecins de cette ville.

De retour dans sa patrie, il travailla à ses leçons de chimie, où il s'étend fort au long sur les changemens que les corps éprouvent par le feu. Elles parurent en 1709, sous le titre de:

Praelectiones chymicae, in quibus omnes ferè operationes chymicae ad vera principia et ipsius naturae leges rediguntur.

Il les avoit données dès l'an 1704 dans les écoles d'Oxford; mais il les revit avant de les rendre publiques par l'impression. On a encore les éditions d'Amsterdam, 1710, *in*-8; de Paris, 1727, *in*-12, avec l'emménologie; de Londres, 1729, *in* 8, en Anglois. *Jacques Lemort* a écrit contre *Freind* au sujet de cet ouvrage.

Freind, en 1712, fut reçu dans la société royale de Londres. Mais il fut obligé de quitter Londres en cette même année. L'intérêt de sa patrie l'appelloit encore à l'emploi pénible de médecin d'armée. Il partit pour la Flandre avec le duc d'Ormond qui alloit y commander les troupes angloises: son voyage fut court, car la paix le ramena à Londres l'année suivante.

En 1716, il publia à Londres le premier et le troisième livre des maladies épidémiques d'*Hippocrate*, qui reparurent à Amsterdam en 1717, *in*-8, sous ce titre:

Hippocratis de morbis popularibus liber primus et tertius: his accommodavit novem de febribus commentarios J. Freind M. D.

En 1719, il mit au jour une lettre adressée au docteur *Mead*, son ami:

De purgantibus in secunda variolarum confluentium febre adhibendis. Londini, in-4. *Roterodami*, 1720, *in*.8.

Il emploie la raison, l'expérience et l'autorité de *Rhazes* pour confirmer cette pratique; mais il ne s'y tient point uniquement, car il fait encore entrer dans la cure les vésicatoires, les ventouses et la saignée.

Tout lui avoit ri jusqu'à l'année 1722 ; il avoit joui de cette heureuse tranquillité qu'on trouve dans l'étude des sciences et des belles-lettres. Mais ayant assisté au parlement en cette année 1722, comme membre du bourg de Launceston, il s'éleva avec tant de force contre les prétentions du ministère, qu'il fut accusé de haute trahison et renfermé au mois de mars à la tour de Londres. On verra à l'article de *Richard Mead*, la manière dont ce médecin s'y prit pour l'en tirer, et le procédé généreux dont il usa à son égard.

En 1723, *Freind* dédia à cet ami désintéressé une lettre *De quibusdam Variolarum generibus*, imprimée à Londres, *in*-4. En 1725, il publia le premier tome de son histoire de la médecine, et le second l'année suivante. Il s'étend peu sur la vie des médecins, et semble n'avoir eu en vue que de faire remarquer ce que chaque auteur a observé dans l'histoire et la cure des maladies; et à cette occasion, il rappelle avec beaucoup d'exactitude les découvertes des anciens qu'il appuie par ses réflexions. Cet ouvrage, qu'il a écrit en Anglois pendant sa détention à la tour de Londres, fut réimprimé dans cette ville et dans la même langue en 1751, deux volumes *in*-8, sous le titre d'*History of Physick*. Il avoit déja été mis en latin par le docteur *Jean Wigan* et il avoit paru en cette langue à Leyde, 1734, *in*-8; à Paris, 1735, *in*-4, avec les autres traités de l'auteur. Il y a encore une édition françoise de Leyde, 1727, *in*-4, et 1728, trois volumes *in*-8. *Etienne Coulet* en est le traducteur. Il y a aussi une traduction faite par Senac. Paris, 1728, *in*-4.

L'histoire de la médecine de *Freind* fut attaquée par différens auteurs. *Wintringham* mit au jour contre elle, mais sous le voile de l'anonyme, un écrit intitulé : *Observations on D. Freind's history of physick shewing some false representations of ancient and modern physicians, by C. W. D. M.* Londres, 1726, *in*-8. D'une autre part, *Jean Leclerc* n'a rien négligé pour soutenir son frère *Daniel*. C'est dans le tome vingt-sixième de sa *Bibliothèque ancienne et moderne* qu'il cherche à le justifier sur les reproches de *Freind ;* celui ci avoit relevé plusieurs fautes de chronologie dans l'histoire de la médecine que *Daniel Leclerc* a publiée. Mais *Jean Baillie* a vivement soutenu le parti de *Freind* contre *Jean Leclerc*, par l'ouvrage publié à Londres en 1727, *in* 4, sous ce titre : *A defense of D. Freind and his history of physick in answer to the reflections of M. Leclerc with remarks upon the age of the greck physicians, the introduction of chymistry in physick.* Cette réponse fut encore imprimée à Londres en 1733 ; *in*-8. Elle a pour objet principal de prouver que *Freind* a bien placé l'âge d'*Aëtius*, de *Paul* et d'*Alexandre de Tralles*, que *Leclerc* avoit renvoyé à d'autres tems sur le témoignage de *René Moreau.* Elle prouve encore que *Mesue* est le premier qui ait reconnu les vertus astringentes et purgatives de la rhubarbe, que *Rhazes* a parlé des préparations chimiques avant *Avicenne*, et qu'*Actuarius* n'a guère suivi la doctrine des Arabes.

Après avoir donné tant de preuves de son savoir, il étoit juste que *Freind* fût autant récompensé que son mérite avoit été reconnu. On avoit oublié à la cour la vivacité patriotique qui l'avoit fait emprisonner en 1722 ; et George second étant monté sur le trône d'Angleterre en 1727, ce prince le nomma premier médecin de la reine. Mais comme s'il eût suffi à ce grand homme d'avoir été jugé digne de cet emploi important, il n'y fut installé que pour le quitter bientôt. Il sentit les approches de la mort en 1728, et ses forces épuisées par le travail, purent à peine fournir à quelques jours de vie. Le roi et la reine, à qui sa conservation étoit chère, avoient ordonné d'assembler les médecins les plus renommés pour consulter sur sa maladie, ils leur avoient même fait connoître le vif intérêt qu'ils prenoient à son rétablissement; mais le mal étoit sans remède. *Freind* mourut au mois de Juillet 1728. Ce favant homme étoit en si grande considération, que la nouvelle de sa mort ne fût pas plutôt répandue dans le public, que tout le monde se plongea dans la douleur; les grands même le regrettèrent; & les soins que le roi prit de sa veuve et de son fils, achevèrent de prouver combien il étoit dans l'estime de ce prince. *Freind* fut enterré à Hitcham, petite ville dans le comté de Buckingham, où ses héritiers lui firent élever un mausolée qu'on chargea d'une inscription funèbre.

Freind n'étoit point de ces savans sombres et farouches, toujours étrangers dans le monde; c'étoit l'homme le plus poli et le plus aimable. Comme médecin, il étoit aussi heureux dans la pratique qu'éclairé dans la théorie, ses opinions étoient reçues en Angleterre, comme celles d'*Hippocrate* l'ont été dans la Grèce. Tous ses ouvrages ont été recueillis et imprimés en latin à Naples, 1730, *in*-4 ; à Londres, 1733, *in-folio*, par les soins du docteur *Wigan*; à Venise, 1733, *in*-4; à Paris, 1735, *in*-4.
(*Extr d'El.*) Goulin.)

FREITAG (Arnould) étoit d'Emmeric, ville du duché de Clèves ; il naquit vers l'an 1560. *Valere André* le fait docteur et professeur de médecine à Groningue ; mais ce bibliographe se trompe, aussi bien que *Foppens* et *Hartzheim* qui l'ont copié, car il n'y avoit point d'université à Groningue du tems d'*Arnould Freitag* qui mourût au plus tard en 1614,

après avoir passé la meilleure partie de sa vie dans l'intérieur de l'Allemagne. On a de lui :

Mythologia ethica. Antverpiae, 1579, *in*-4.

De esculentorum, potulentorumque facultatibus, liber unus. Herbornae, 1593, *in*-12. *Ibidem*, 1614, *in*-12. *Genevae*, 1620, *in*-16, avec l'*Hortus genialis de Jules César Baricelli. Bruxellis*, 1662, *in*-16. *Osnabrugae*, 1677, *in*-12. C'est un ouvrage diététique qu'il a traduit de l'italien de *Balthasar Pisanelli*, médecin de Bologne. Les qualités des alimens et des boissons y sont détaillées assez superficiellement.

Arnould Freitag a donné d'autres traductions que je passe sous silence, parce qu'elles n'ont point de rapport à la médecine.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FREITAG (Jean) vint au monde à Nieder Wésel dans le duché de Clèves, le 30 octobre 1581. Son père se nommoit *Etienne Freitag* sa mère, native de Rées, petite ville du même pays, s'appelloit *Catherine Donneberg*. Chassés de leur patrie par les conjonctures du tems, ils se retirèrent l'un et l'autre à Osnabruck, et c'est-là que le jeune *Freitag* commença ses humanités. Il les continua à Cologne; mais ses parens le rappellèrent bientôt auprès d'eux, de crainte qu'il ne prît dans cette université des principes contraires à la religion protestante dont ils faisoient profession. Il passa alors à Wésel où il acheva son cours d'humanités, et se rendit ensuite à Helmstadt pour y étudier la philosophie. Il parcourut quelques académies au nord de l'Allemagne; et après s'être arrêté quelquetems dans celle de Rostoch, il revint à Helmstadt, où il suivit les leçons de *Duncan Liddelius* et de *François Parcovius*, professeurs de la faculté de médecine de cette ville. Il profita encore des leçons du célèbre *Henri Meibomius*; et comme il demeura chez lui en qualité de précepteur de son fils, il eut de fréquentes occasions de converser sur la médecine avec ce grand maître. Les progrès qu'il fit dans cette science, lui méritèrent la permission de donner des leçons privées aux jeunes étudians sur la pratique. Il en donna ensuite de publiques en qualité de professeur extraordinaire; et en 1604, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans, il obtint une chaire ordinaire, qu'il remplit pendant quatre ans. Au bout de ce tems, il prit le bonnet de docteur, et passa à la cour de Philippe-Sigismond, duc de Brunswick-Lunebourg et évêque d'Osnabruck, dont il avoit été nommé premier médecin. Vers 1622, Ernest, Duc de Holstein et comte de Schawenbourg, lui offrit le même emploi, avec la première chaire de médecine dans l'université de Rintelen, qu'il avoit fondée en 1621 : mais Philippe Sigismond ne lui permit pas de l'accepter. Ce prince évêque étant mort en 1623, le duc Frédéric-Ulric, son neveu, donna à *Freitag* l'option d'être son premier médecin, ou de reprendre sa chaire à Helmstadt. Mais la guerre que le duc Christian de Brunswick avoit portée dans ce pays-là, lui fit refuser ces offres. Ainsi il continua de demeurer à Osnabruck, où le nouvel Evêque, qui fut le cardinal Eitel-Frédéric, comte de Hohenzollern, le retint pour son médecin et pour l'un de ses Chambellans. Il servit dans la même qualité le prince François-Guillaume, comte de Wartemberg, successeur de ce cardinal; mais il fut congédié en 1631, pour n'avoir pas voulu se faire catholique.

Freitag trouva des ressources dans la protection d'Ernest Casimir, comte de Nassau, et dans celle des comtes de Bentheim, qui lui procurèrent la chaire qui vaquoit dans l'université de Groningue, par la mort de *Nicolas Muliers*, arrivée le 5 Septembre 1630. Il remplit ce nouveau poste avec réputation, et continua de se distinguer par les succès de la pratique jusques vers la fin de ses jours, qu'il se vit en proie à une foule de maux. L'hydropisie, la goutte, la fièvre, la gravelle, le conduisirent au tombeau le 8 Février 1641, dans la soixantième année de son âge.

Jean Freitag fut partisan de la secte chymique. Il le fut encore de l'ancienne philosophie, à laquelle il demeura si opiniâtrement attaché, que les efforts qu'on fit pour lui faire adopter la nouvelle, ne purent jamais le réduire à changer d'opinion. La plupart de ses ouvrages tendent à établir les sentimens qu'il professoit.

Noctes medicae, sive, de abusu medicinae tractatus. Francofurti, 1616, *in*-4.

Il s'y montre ennemi juré des empiriques, dont il met au jour les fourberies et les différens artifices par lesquels ils en imposent au peuple.

Aurora medicorum Galeno-Chymicorum, seu de recta purgandi methodo è priscis sapientiae decretis postliminio in lucem reductâ. Francofurti, 1630, *in*-4.

Disputatio medica de morbis substantiae, et cognatis quaestionibus, contra hujus temporis novatores et paradoxologos. Groningae, 1632, *in*-12.

Cette thèse fut vivement censurée par *Jean Sperling*, professeur de Wittemberg, qui ne manqua pas encore de condamner les sentimens avancés dans la suivante :

Disputatio medica, calidi innati essentiam juxta veteris medicinae et philosophiae decreta explicans, opposita neotericorum et novatorum paradoxis. Ibidem, 1632, *in*-8.

De Opii natura et medicamentis opiatis liber singularis, cui de nova phthisim curandi ratione consilium, et diversae consultationes medicinales sub finem accessere. Groningae, 1632, *in*-12. *Lipsiae*, 1635, *in*-12, avec *Danielis Winckleri, Wratislaviensis, de opio tractatus.*

Disputatio medico-philosophica de formarum origine. Groningae, 1633, *in*-8.

C'est encore une de ces thèses, où il soutient les rêveries philosophiques de l'antiquité. *Sperling* la censura, comme les deux précédentes; mais il ne fit aucune impression sur l'esprit de *Freitag.*

Oratio panegyrica de persona et officio pharmacopœi, et pharmacopolio ritè rectèque instruendo. Groningae, 1633, *in*-4.

Detectio et solida refutatio novae sectae Sennerto-Paracelsicae. Amstelodami, 1636, *in*-12. *Groningae*, 1637, *in*-8.

Il réfute à son tour les paradoxes qui se trouvent dans les *Hypomnemata physica* de *Daniel Sennert.* (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FREITAG (Jean) naquit le 25 Mars 1587 à Perleberg, petite ville de la Marche de Brandebourg. Il étudia la médecine à Francfort sur l'Oder, à Wittemberg, à Vienne et à Bâle, et passa ensuite en Italie, où il prit le bonnet de docteur à Padoue en 1617. Ses talens lui méritèrent la confiance des habitans de Ratisbonne, auxquels il rendit de grands services. Il mourut dans cette ville le 24 Septembre 1654, et laissa quelques ouvrages en allemand, sur la mélancholie hypochondriaque, sur l'analogie entre l'homme et le monde, sur la pierre philosophale, &c.

Il faut distinguer les deux médecins dont je viens de parler, de *Jean-Henri Freitag*, médecin lui-même, qui s'établit, selon toutes les apparences, à Quedlinbourg en Saxe, et qui est auteur d'un livre intitulé :

Catalogi testium veritatis chymiatricae prodromus, hoc est, observationum, seu curationum medico-chirurgicarum, ad methodum chimicam institutarum, centuria prima. Quedlinburgi, 1635, *in*-4, 1636, *in*-12.
(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FREJUS. (*Eau min.*)

C'est une ville située à une demi-lieue de l'embouchure de la rivière d'Argens, à 14 lieues de Toulon, et à 12 de Nice.

On a prétendu qu'il existoit tout près de cette ville une source minérale froide ; cependant Darluc et Jaubert n'en connoissent aucune.
(M. MACQUART.)

FRELATER. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale.

Classe II. Hygiène privée pour l'homme en société.

Ordre II. Usage des choses qui servent à sa nourriture.

Frelater, c'est mélanger, altérer les substances qu'on doit fournir telles que la nature les a produites. A l'égard des alimens, ce sont sur-tout les boissons qui sont frelatées, par les drogues que les marchands de vin y mêlent, particulièrement par des chaux, ou oxides de plomb, qui les rendent douces et agréables : c'est une espèce d'empoisonnement qui devroit être puni par les châtimens les plus sévères, parce qu'il attaque une grande quantité de malheureux qui craignent et ne veulent pas se méfier de ce qu'ils desirent avec le plus d'ardeur, de ce qui fait presque leur unique satisfaction. On devroit donc faire chez les marchands de vin des visites de police, pour s'assurer qu'ils ne frelatent pas leurs vins, et qu'ils n'assassinent pas impunément le pauvre monde. A l'égard des drogues pour les maladies, on sait aussi qu'elles sont sont souvent frelatées, et l'on peut aisément se persuader combien alors elles deviennent dangereuses, puisque le Médecin ne peut plus compter sur le succès de ses ordonnances; c'est cependant ce qu'on voit communément dans les hôpitaux, sur-tout dans ceux des armées qui sont fournis par des entrepreneurs, pour qui la vie des hommes est bien moins précieuse que le lucre infâme qu'ils font sur les poisons qu'ils leur préparent.

On n'a point encore sévi assez rigoureusement sur ce genre de délit public, et la police médicale doit surveiller cet objet avec la plus grande vigilance. (M. MACQUART.)

FRÊNE *commun.* (*Mat. méd.*)

FRAXINUS EXCELSIOR. LIN. C. B. P. 416. Tour. 577.

Le *frêne* est un grand arbre de futaie, qui a un bourgeon court, ovale, obtus et constamment noirâtre. Son écorce est cendrée assez unie: ses feuilles sont opposées, ailées avec impaire, composées de onze ou treize folioles ovales, pointues, dentées, glabres. Les fleurs paroissent en avril, sur des grappes latérales, sans calice ni corole. Sa graine fournit une petite amande amère.

Cet arbre croît naturellement dans les forêts des climats tempérés de l'Europe. On en voit communément dans les haies qui ferment les jardins et les habitations. Il craint les terreins glaizeux, secs et sabloneux : son bois brule mieux qu'aucun autre nouvellement coupé : son feuillage est excellent pour la nourriture des bestiaux. C'est sur cet arbre que s'engendrent les mouches cantarides, qui le dépouillent presque tous les ans de sa verdure dans la belle saison, occasionnent une puanteur insupportable, qui oblige à s'écarter de tous les lieux d'agrément.

On a donné aux feuilles du *frêne* une vertu vulnéraire ; on a prétendu que leur suc et celui des sommités faisoient évacuer les eaux des hydropiques, qu'elles étoient utiles, broyées et appliquées sur les plaies, que leur infusion étoit propre pour guérir la jaunisse et le calcul.

Ettmuler a cru que leur eau distillée convenoit pour la surdité. L'infusion du bois et de l'écorce communique une vertu fortifiante et résolutive à la liqueur ; c'est ce qui a été cause que quelques Médecins, entr'autres Agricola, Cesalpin et Purmann l'ont fait substituer au bois de gayac.

L'écorce sur-tout a été recommandée comme très-bon fébrifuge, dans les fièvres intermittentes, par Hellewing. *Disser. de quinquina Europeorum.* Grisphisw, 1712, et par Bergius, Gott. anz., 1757, p. 829. Detharding en a prescrit la décoction avantageusement dans les vomissemens de sang. D'autres Médecins ont cru voir qu'elle convenoit dans le scorbut, dans la maladie hypocondriaque, dans la néphrétique et dans l'hydropisie ; qu'elle guérissoit les morsures des serpens et des vipères, si l'on enveloppe avec cette écorce la partie attaquée : Burghard, *Diss. de fasciâ venenum expellente*, 1746.

On a dit à tort que les serpens fuyoient loin du *frêne*. Dioscoride avoit déja observé autrefois, que pour guérir les plaies faites par les vipères, il falloit les frotter avec les feuilles du *frêne*, et boire du vin dans lequel on les a fait infuser.

L'eau de bois de *frêne* est louée par Lazerme (t. 1. p. 54.) contre l'ouïe dure provenant de l'atonie du tympan. Il est fait mention de sa vertu vulnéraire et astringente dans E. N. C. dec. ii. an. 6. obs. 68. dec. iii. an. 8. obs. 727.

On a avancé qu'on tiroit du bois de *frêne* par l'incinération un sel dont on se servoit comme de la pierre à cautère pour ouvrir les ulcères artificiels.

Tant de vertus attribuées au *frêne* méritent bien que les chymistes et les médecins veuillent s'en occuper de nouveau, pour que nous sachions au juste celles qui méritent plus particulièrement qu'on les mette en pratique.

La semence du *frêne* connue dans les pharmacies sous le nom d'ornithoglossum : *lingua avis: passerina* : à cause de sa ressemblance avec une langue d'oiseau, est d'une saveur amère et un peu acre ; on la croit apéritive, diurétique et antipleurétique : on la met encore au nombre des lithontriptiques et des aphrodisiaques. (VOGEL. *Mat. méd.*)

C'est une espèce de *frêne*, qu'on nomme *fraxinus rotundifolia*, qui fournit le suc miéleux de Calabre connu sous le nom de manne : nous en parlerons au mot manne. (M. MACQUART.)

FRÊNE. (*Eau min.*)

C'est un village, à deux lieues de Vezelize en Lorraine, on trouve tout à côté une source minérale chaude, dont on a peu parlé, et qu'on regarde dans le pays comme sulfureuse et bitumineuse. (M. MACQUART.)

FREZAIE ; EFFRAIE *ou* ORFRAIE, hibou des clochers, &c. (*Mat. méd.*)

Strix ; *noctua templorum alba.* L.

On employoit autrefois en collyre le fiel de cet oiseau, sa graisse servoit aussi comme résolutive émolliente, fortifiante. Enfin sa chair, séchée et pulvérisée entra avec le castoreum dans la composition d'un onguent, qui, au rapport du D. Poulini, guérit un jeune homme paralytique depuis plusieurs mois.

Les chats-huans ne sont plus aujourd'hui poursuivis dans leurs tristes retraites, pour servir la médecine.

FREY (Jean-Cécile), né à Kayserthul, ville de Suisse au comté de Bade, d'une famille ancienne, mais peu avantagée de la fortune. *Fry* vint à Paris, et fit des progrès rapides dans les belles-lettres et la philosophie ; le grec et le latin lui étoient également familiers. Il enseigna pendant long-tems la philosophie dans l'université, et continua de donner des leçons après son doctorat au collége de Boncour en 1625, 1628, et 1629. Bachelier le 11 avril 1620, et licentié le 4 juillet 1622, il dicta cette même année, au collége de Boncour, un abrégé de Médecine contenant la Phisiologie, la Pathologie générale, et l'Hygiène. Il fut reçut docteur gratuitement, à cause de

son peu de fortune; mais il ne fut jamais docteur-régent. Ses disciples furent nombreux, et plusieurs d'entr'eux sont devenus célèbres. Il étoit lié avec les personnages les plus illustres du tems, qui tous l'honoroient de leur amitié et de leur estime.

Sa vie fut laborieuse, mais courte : attaqué de sept bubons pestilentiels, il mourut dans l'hôpital Saint-Louis au mois de septembre 1631. Il étoit alors doyen des professeurs de philosophie.

Jean-Cécile *Frey* a laissé un grand nombre d'ouvrages : on voit qu'il étoit très-savant et qu'il avoit un grand talent pour la poësie latine.

Merchlin le fait auteur de l'ouvrage suivant, qui est un recueil de différentes pièces.

Omnis homo,

Amor et amicus,

Physionomia,

Chiromantia,

Oneriomantia, *id est ars conjecturalis per somnia*, *ad philosophorum et medicorum mentem. Parisiis*, 1630.

En 1627, il fit imprimer un petit ouvrage intitulé : *Echo rupellana Jani-Cœcilii Frey. Parisiis*, *excudebat Dionysius Langlois*, *in monte Divi Hylarii*, *sub Pelicano*, 1628, *in*-8. Cette pièce fut faite au sujet du siège de la Rochelle, qui se soumit le 28 octobre 1628. *Frey* y loue Louis XIII, le cardinal de Richelieu, le duc d'Angoulême, et les maréchaux de Bassompierre et de Marillac. Cet ouvrage est suivi d'une petite pièce intitulée : *Mariae Medices augustae reginae elogia. Ex dictionibus*, *quae omnes ab initiali regii nominis et cognominis litterae M incipiunt*, *ad historiae fidem pictas que in Mariali tabellas concinnata. A Jano-Cecilio Frey. Parisiis*, Denis Langlois, 1628, *in*-8. — Cette petite pièce est dans le goût du siècle de l'auteur; tous les mots consacrés à l'éloge de Marie de Médicis commencent par la lettre M. On lit au commencement ces deux vers :

Unica si tantas tibi profert littera laudes,
Quanta essent, si omnis littera scripta foret?

pag. 12, on lit les deux vers suivans adressés au lecteur.

Miraris crebrum M. quod nostro in munere scripti.
Absque M. sed MUNUS scribere nemo potest.

Le recueil suivant des ouvrages de *Frey* fut imprimé par les soins de Jean Balesdens, auquel on doit l'édition de Papire Masson de 1638.

Jani-Cœcilii Frey doctoris medici facultatis Parisiensis nec non philosophorum ejusdem academiae decani opera quae reperiri potuerunt in unum corpus collecta. Parisiis, *apud Petrum David*, 1645. *in*-8. Ce recueil, dédié par les Libraires Gesselin et David, à l'éditeur Jean Balesdens, contient :

I. *Philosophiae compendium.* C'est un abrégé de logique, de morale, de physique et de métaphysique. Il contient 296 pages.

II. *Mens Jani-Cœcilii Frey reginae matris et Paris. Medici philosophorumque Decani. Centuriis II axiomatum expressa. Editio IV. auctior et ordinatior Parisiis*, *apud Joannem Gesselin et Petrum David*, 1645. — *Frey* dédia cet ouvrage à François Leveneur de Tillières, abbé de Fontaine Daniel. On y lit des vers de *Frey* sur les armes de la famille de Tillières, et des vers adressés à l'auteur par Pierre Valens, professeur en grec au collége royal, et par Guy Patin. Il y a deux pièces de Valens, une grecque et une latine : voici les vers latins :

Mens animi fax est illustrans omnia, libra est
Qua quidquid dubium est æquato examine lancis
Ponderat, et vera à falsis distinguit, ut aurum
Aut Lydio lapide, aut rutilo spectatur in igne,
Decreta hæc sophia, et veri fundamina prima
Queis omnis recto perstat conclusio tale.
Eia age Freie decus sapientum et gloria prima
Castalidum, dulces hausisti è fonte liquores:
Perge ut cœpisti cunctis accendere lumen.
Sic iter ad doctas doctus monstrabis Athenas.

P. Valens, *Græc. Litter. Prof. Reg.*

Vers de Guy Patin :

In axiomata philosophica viri undequaque doctissimi D. Jani Caecilii Frey, *doctoris medici*, *et philosophorum in academia decani.*

Vir magne, ô quantos tibi Gallia debet honores
Quàm meritò sophiæ diceris esse parens:
Nam quæ mirata est abstrusa oracula quondam
Græcis, nunc facili das aperire modo.

Guydo-Patinus Bellovacus, *doctor-medicus Parisiensis.*

Vient ensuite un sonnet de J. de Fonteny à Jean-Cécile *Frey*, universel en la connoissance

de

de toutes les bonnes lettres, sur son anagramme latin :

Joannes-Cæcilius *Frey*,
En heres cui aonius facilis.

On lit à la fin des vers latins de *Frey* en faveur de son ouvrage : il avoit déjà été imprimé en 1628, et dédié à Mathias de Vertuna. Paris, Denis Langlois.

III. *Definitiones, divisiones ac regulae ex logicâ et physicâ Aristotelis. In gratiam studiosorum philosophiae juventutis.*

IV. *Jani-Cœcilii Frey admiranda Galliarum compendio indicata.* L'auteur dédia cet ouvrage au maréchal de Bassompierre, et lui adressa ces vers, qui sont à la suite de la dédicace.

Lis ingens orta est quis Bassompierre deorum
An Mars, an Phœbus, an Mercuriusve sies.
Te Martem Helvetii studiis gens aspera belli
Te ungarus indomitus, regnaque Franca volunt.
At te Mercurium latè regnator Iberus,
Atque alio regnans anglus in orbe vocat.
Te Phœbum eloquii septemplex lingua salutat,
Curiaque et culto nominis aula sono.
Sisti lis potis est Hermes si pacis haberi
Mavors bellorum, Phœbus utriuque velis.

Dans cet ouvrage, *Frey* traite de l'origine des armes de France, de l'ancienne religion des Francs, de la religion chrétienne, des bonnes qualités des françois, des animaux et des plantes propres à la France, de l'eau, de l'air, et de la terre, de leurs bonnes qualités en France, et des choses merveilleuses qui s'y trouvent. Des rois de France; de la race des Mérovingiens, de celle des Carlovingiens, et de celle des Capétiens. Cet ouvrage est terminé par quelques vers adressés à l'auteur : il avoit été imprimé séparément à Paris, l'an 1628, *in*-12.

V. *Via Jani-Cœcilii Frey ad diversas scientias artesque linguarum notitiam; sermones extemporaneos, nova et expeditissima. Ad illustrissimum Propraetorem Parisiensem Michaëlem Moreau.*

VI. *Jani Cœcilii Frey scientiae et artes quotquot hactenus fuerunt aut supersunt, omnes ordine et cum cura distributae et descriptae.* Cet ouvrage est dédié à Bonifice de Nigris, Italien.

En 1646, il parut un nouveau Recueil d'ouvrages de *Frey*, sous ce titre.

Jani Cœcilii Frey, Medici Paris. Helvetii nobiliss. et philosophi praestantiss. opuscula varia nusquam edita. Philosoph. Medic. et curiosis omnibus utiliss. quorum haec est series.

1. *Philosophia Druidarum*, de l'an 1625.

2. *Cribrum philosophorum*, de l'an 1628.

3. *Propositiones de universo curiosiores*, de l'an 1628.

4. *Cosmographiae selectiora*, de l'an 1629.

5. *Dialectica veterum, praeceptis ad expeditam rerum notitiam utilissimis instructa.*

6. *Compendium medicinae.* Dicté au collége de Boncour en 1622.

Quibus adjectus est perutilis titulorum, et capitum omnium index. Parisiis, apud Petrum David. 1646. Ce Recueil, fait par Antoine Morand, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, est dédié en total à la faculté de médecine : la dédicace est fort bien écrite, Morand y fait ce compliment à la faculté : *Si enim Freius mentium cæterarum uti gentium romani, victor semper triumphavit, non alibi gratiores debuit quaerere penates, quàm apud vos mortalium sapientissimos, qui, quicquid universa mundi moles ambit, nobilissimo eruditionis continetis dominio, qui rerum sublunarum naturas, hominem, et cœli motus, animo capitis, vos inquam, viros vitae inculpatissimae, qui ob integritatem morum, summam innocentiam et sincerum animi candorem, eos tantum probatis et diligitis, non qui plurimum gratia possunt, aut qui cives, aut qui tribules vestri, verum exteros ipsos, dummodò vel omnia summa, virtute duce consequantur.* — Après la dédicace suit une préface dans laquelle Morand remercie tous ceux qui l'ont aidé dans ce Recueil des ouvrages de *Frey*; et il nomme Michel Delavigne, René Mereau, Hugues Charles, Guy Patin, Jacques Mentel, et Pierre Bourdelot, tous Médecins de la Faculté; Jean Gigot, Antoine de Rochine, sieur de Pars, Guillaume et Claude Chenuot, et Jean Balesdens. On lit ensuite des vers en l'honneur d'Antoine Morand, puis des vers de J. F. Grandis en l'honneur de *Frey*, sur la philosophie des Druydes; une lettre très-bien écrite de *Frey* à Messieurs de Mauvoy et Regnault, ses anciens disciples, demeurans à Blois, pour leur recommander Antoine Morand, qui alloit voyager, & qui passoit par leur ville.

Le petit ouvrage *de Philosophia Druidarum* est très-curieux : Jean Gigot, de Donnemary en Brie, avoit écrit cet ouvrage sous la dictée de *Frey* au collége de Boncour en 1625.

Il censure, dans son *Cribrum philosophorum*, les ennemis d'Aristote, savoir : Ramus, Campanella, Gassendi, Pomponace, Bernardin Teles, François Patrice, qu'il ne faut pas confondre avec l'Evêque de Gaïete; François Bacon de Verulam, Laurent Valla, homme très-savant, Ludius, Villon et François Garasse, Jésuite célèbre par ses disputes avec Duvergier de Hauranne, abbé de Saint Ciran, et Etienne Pasquier. Cet ouvrage fut recueilli des leçons de *Frey* par Antoine Morand, de Donnemary en Brie, en 1628.

Dans le traité *de universo propositiones curiosirores breviter expositae*, *Frey* traite du charbon de terre, des hommes de différentes couleurs, des géans, des nains, des *fées* et des *démons*; des lampes sépulchrales; des variations survenues à la terre et aux eaux; des nymphes, des faunes, des syrènes; des marins attaqués de scorbut, et guéris aussi-tôt qu'ils sont parvenus à terre; de l'enfant pétrifié, porté pendant treize ans dans l'*utérus* de sa mère; (fait rapporté par Maurice de la Corde dans son commentaire sur Hippocrate) des pierres qui représentent des parties humaines et des hommes entiers, &c. —— Cet ouvrage a été recueilli des leçons de *Frey*, par Guillaume et Claude Clenuot et Antoine Morand.

Dans l'ouvrage *Cosmographiae selectiora*, *Frey* traite de la durée du monde; de la sphère, des étoiles et des planètes; des mouvemens de la mer, de l'air, du feu, de la terre et des cieux; des êtres vivans trouvés dans la terre; de l'équateur, du zodiaque, du méridien, de l'horison, des tropiques et des cercles polaires; des différens mouvemens des cieux; des différens climats, c'est à-dire, des climats d'heures et des climats de mois; des vents; des lieux maritimes et marécageux; des habitations entourées de forêts, et de leur influence sur la santé; des eaux de la mer et des fleuves; division du monde, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, &c. —— Antoine de Rochine et Antoine Morand recueillirent cet ouvrage des leçons de *Frey*.

Le *dialectica veterum*, *praeceptis ad expeditam rerum notitiam utilissimis instructa*, fut dédié à Jean Merlet doyen de la faculté, par Antoine Morand.

Enfin ce recueil est terminé par un *compendium medicinae*, abrégé de médecine communiqué par Guy-Patin à Antoine Morand, et dicté par *Frey* en 1622 au collége de Boncour. Morand le dédia à Michel Delavigne, René Moreau et Guy-Patin. C'est un abrégé de physiologie, de pathologie générale et d'hygiène.

Frey est aussi auteur des pièces suivantes :

1°. *D. Nicolao Myrensi pontifici, geminos hymnos J. C.* Frey *dixit anno* : 1608, *in*-4°, 11 pages.

Verbum. Parisiis, sans date, *in*-4°. 7 pages. C'est un poëme badin sur le mot *Verbum*, où l'auteur fait entrer tout ce qui regarde les différentes significations qu'il peut avoir.

3°. *Tandem bona causa triumphat. Strena anni* 1612. *Viro illust. principis academicae patrono Petro de la Martilière*, *in*-8°., 8 pag. Ce sont des pièces de vers sur le procès gagné par l'université contre les Jésuites.

4°. Il fit imprimer en 1618 deux panégyriques qu'il récita pour les paranymphes d'une licence en théologie, dans l'un desquels tous les mots commencent par un C, comme le nom de celui dont il célébroit les louanges, appelé *Callaeus*; et dans l'autre qui étoit un Dominicain nommé *Claude Mahuet*, il n'y avoit ni R, ni S.

5°. *Vis Lauri, seu Irvallia*, *autore J. C. Frey*, *sophiatro*. Paris, 1621, *in*-4., 5 pages. Ces vers sont adressés à Henri de Mesmes, seigneur d'Irval.

6°. *Incendium geminum pontium et Charenton*, 1621, *in*-4°. 44 pages. Ce sont des distiques et autres petites pièces de vers.

7°. *Panegiris triumphalis à Jano Cœcilio* Frey, *cb liscum hieroglyphicis regii et cardinalitii nominis litteris depictum. Tumulus Rupellae. Epigraphae parallellae.* Paris, 1629, *in*-4°., 23 pages.

8°. *Venetia*. Paris 1630, *in*-4°., 8 pages. Ce sont des épigrammes sur la ville et la république de Venise.

9°. *Oscula amoris crucifixi et Jani Cœcilii Frey*. Paris, 1630, *in*-12. Poëme de 16 pages.

10°. *Lacrimae ignis*. Paris, 1631, *in*-12., 19 pages. Ce sont de petites pièces de vers sur chaque circonstance de la passion de Jésus-Christ.

11°. *Recitus veritabilis super terribili Esmeuta Paisanorum de Ruellio*, *in*-8°. ——Cette pièce macaronique (dit le P. Niceron) est une des meilleures qui se soit faite dans ce genre, au jugement de Naudé dans son *Mascurat*.

Gabriel Naudé, dans le paranymphe de Hugues Charles fait ainsi l'éloge de Jean-Cécile *Frey*.

Janus-Cœcilius Frey, *primus post Athenas extinctas Graecè philosophari*, *publicis in con-*

ventibus graecè de universis disputare et respondere, Europam docuit, primusque linguarum scientiarumque varietatem ausus est miro vincere nexu. (M. Andry.)

FRICANDEAU. (*Hygiène.*)

Partie II. des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de *fricandeau* à du veau coupé par morceaux, lardé, poivré, épissé, salé et cuit à petit feu. C'est un mets qui ressemble assez au bœuf à la mode pour le genre d'assaisonnement. Les personnes qui sont au régime, commun de la société, trouveront cet aliment; s'il est bien préparé, très-appétissant, très-tendre, très-délicat, très-nourrissant, et c'est sans contredit un de ceux dont les gourmans font le plus grand cas : il convient à toute sorte de tempéramens et à toute sorte d'âge. On ne doit pas le donner aux convalescens, et à ceux qui sont sujets aux maux d'estomac et aux relachemens.

(M. Macquart.)

FRICASSÉE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom de *fricassée*, à l'apprêt particulier qu'on donne communément à du veau ou à du mouton, à du poulet, &c. qu'on coupe par morceaux. L'assaisonnement principal est fait avec du beurre, de l'huile ou de la graisse; on y mêle du lait, du sel, du poivre, on fait cuire dans une casserole; on y fait différentes sauces, blanchâtres ou noirâtes, on y mêle des oignons, des champignons, des navets, des carottes, des artichaux, des pommes de terre, pour rendre les mets plus foisonnans. On les sert sur les tables comme entrées. Les *fricassées* offrent un aliment très-sain et qui convient à toute sorte d'âges et de tempéramens quand on se porte bien. Les convalescens et les personnes qui ont l'estomac très-délicat doivent s'en abstenir. (M. Macquart.)

FRICCIUS, (Melchior) qui exerçoit la médecine à Ulm vers la fin du dix-septième siècle, a mis au jour plusieurs ouvrages intéressans dont voici les titres et les éditions :

Dissertatio medica de peste, seu nova methodus cognoscendi et curandi pestem. Ulmae. 1684, *in*-12

Icon podagrae repraesentans morbi podagrici historiam, causas, prognosim et curationem. Ibidem, 1693, *in*-12.

Tractatus medicus de virtute venenorum medicâ. Ulmae, 1693, 1701, *in*-8. *Augustae Vindelicorum*, 1710, *in*-8.

De colica scorbutica. Ulmae, 1696, *in*-12.

Paradoxa medica in quibus plurima curiosa et utilia contra communes medicorum opiniones pertractantur. Ibidem, 1699, *in*-12.

Les sentimens de l'auteur, dans son traité *De virtute venenorum medicâ*, n'ont pas manqué d'être mis au rang des paradoxes par ses contemporains. Il a cependant prouvé par la raison, l'expérience et l'autorité, qu'on peut employer les poisons, tant extérieurement qu'intérieurement, sans aucun danger; et que tout pernicieux qu'ils soient à certaine dose et en certaines occasions, la prudence du médecin peut en tirer des remèdes très-efficaces dans les maladies les plus rebelles à la cure ordinaire. Les poisons que *Friccius* a rangés dans le classe des remèdes, sont principalement l'arsenic, le sublimé corrosif, l'euphorbe, l'aconit, la jusquiame, la ciguë, la bella-dona, &c. Mais il ne paroît pas que ses sentimens aient pris sur la multitude des médecins; la crainte soutenue par les préjugés a décrédité les raisons sur lesquelles il a établi ses opinions. Peut-être même ignoreroit-on aujourd'hui qu'un médecin a écrit, vers la fin du siècle passé, sur les vertus des poisons dans la cure des maladies les plus ordinaires, si *Van-Swieten*, d'après le docteur Sanchez, n'avoit heureusement employé le sublimé dans le traitement des maladies vénériennes, et si *Storck* n'avoit appuyé par de nouvelles expériences ce que *Friccius* a annoncé dans son ouvrage. M. *Storck* a tant écrit depuis quelques années sur l'usage interne de la ciguë, de la pomme épineuse, de la jusquiame, de l'aconit et du colchique d'automne; qu'il a persuadé une infinité de médecins de l'efficacité de ces remèdes. Il a cependant trouvé beaucoup de contradicteurs de ses opinions; mais ce qui en a multiplié le nombre, c'est qu'ils n'ont point eu, ou assez de confiance dans ces remèdes, ou assez de prudence pour les employer à propos, ou assez de discernement pour ne point les regarder comme des remèdes universels. Malgré tout ce qu'on en dit, il sera toujours vrai qu'il

étoit réservé à l'Allemagne d'avoir des médecins assez hardis et assez éclairés, pour démontrer qu'on pouvoit employer, à la conservation des hommes, les choses qui paroissoient plus capables de les détruire.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

FRICE. (*Mat. méd.*)

Gaubius, dans son art de formuler, nomme *frice*, *fricum*, *friconium*, tout médicament qui sert à froter les parties externes du corps. Il en distingue de trois sortes par rapport à la consistance, le *frice* sec, le mou et le liquide. Il y comprend les parfums, les vapeurs, les linimens, les fomentations, les embrocations; toutes les mixtures deviennent aussi au besoin des *frices*. Ce mot n'est plus employé aujourd'hui. (*Voyez* FOMENTATIONS, EMBROCATIONS, LINIMENS, PARFUMS, VAPEURS, FUMIGATIONS, &c.) (M. FOURCROY.)

FRICTION. (*Mat. méd.* et *Hygiène.*)

Partie II. des choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta*, actions.

Ordre II. Mouvement.

Section II. Efforts.

On entend par *frictions*, un frottement volontaire de toutes, ou de quelques parties du corps, pour en ouvrir les pores, y attirer une plus forte transpiration, et en augmenter la chaleur. Ce n'est pas que quelquefois on ne cherche à ramolir certaines parties par des *frictions* très-douces, sur-tout en les faisant avec des substances onctueuses et émollientes. Les anciens ont fait usage des frictions comme les modernes. Hippocrate observe qu'une forte friction resserre et qu'une légère résout (1).

En effet en réfléchissant sur le mécanisme et sur l'effet des *frictions*, on voit qu'elles produisent une espèce de relâchement et de compression alternes, dont les avantages sont relatifs à la manière plus ou moins forte de les employer. Une friction légère ne comprime que les veines; une plus forte comprime aussi les artères; l'irritation produite sur la peau se communique bientôt aux vaisseaux; un mouvement qui précipite la circulation des fluides les plus visqueux, les attire à la peau, irrite le système de la sensibilité, par l'action imprimée aux nerfs.

(1) Hippocrates de medic. Off.

La chaleur, les forces vitales seront bien sûrement augmentées par l'entremise des *frictions* sans qu'on soit obligé pour cela de mettre à contribution l'arcenal pharmaceutique. On a observé que par ce moyen il étoit possible d'exciter une fièvre brulante dans les hydropiques.

On sent combien les *frictions* peuvent être utiles lorsqu'il s'agit dans les maladies chroniques de donner, pour ainsi dire, artificiellement la fièvre pour détruire des engorgemens, et exciter la nature foible et lente à des excrétions salutaires. Lorsqu'il s'agit de rendre de la force à certaines parties foibles, on sait qu'on y réussit en employant des *frictions* faites avec de la toile neuve chaude, avec des éponges, ou ce qui vaut mieux, avec une étoffe de laine, de la flanelle quand on peut s'en procurer; et elles ont d'autant plus d'énergie, qu'on les impregne des vapeurs des substances résineuses aromatiques telles que l'ambre jaune, le mastic, le benjoin, le storax, &c. parce qu'en ouvrant les pores de la partie qu'on frotte, on fait entrer plus facilement cette vapeur aromatique et corroborante. On a employé plusieurs fois ce moyen très-utilement dans des rhumatismes opiniâtres, les sciatiques et rhumatismes goutteux.

On doit avoir soin de ne pas frotter trop fort, de peur de causer des irritations douloureuses, il faut encore avoir foin de le faire insensiblement et légèrement, pour pouvoir continuer cet exercice un peu plus long-tems, pour ne pas exciter sur-le-champ trop de chaleur, et causer quelquefois la rupture de quelques vaisseaux.

Les centuries de Rivière présentent l'exemple d'un ascite, qui fut guéri par des *frictions* fortes, faites au soleil, après avoir tenté en vain beaucoup d'autres remèdes : on pourroit rapporter une foule d'autres effets heureux qui ont été produits par les *frictions*, dans différentes circonstances de foiblesse ou d'atonie, de spasme, d'obstruction, et d'épaississement des fluides, &c. : il ne faut donc pas être surpris si les anciens faisoient si grand cas des *frictions*, non seulement pour la cure des maladies, mais encore pour la conservation de la santé.

Un des cas où les *frictions* soient le plus utiles, c'est lorsqu'on a été saisi par le froid, et sur-tout par l'humidité : alors c'est un excellent moyen de s'opposer à une répercussion presque sûre et à un resserrement inévitable des pores de la peau, qui cause bien des maux, dont on peut à peine deviner la cause, c'est le moyen d'éviter beaucoup de rhumes, de fluxions, des maux de gorge, &c.

La *friction* est au rang des exercices les plus nécessaires à la santé, c'est une des choses qu'on a improprement appellé non naturelles sous le nom de mouvement; elle est visiblement trop négligée de nos jours, elle devroit surtout être souvent employée par les personnes qui, à raison des circonstances particulières, ne peuvent ni courir, ni marcher, ni monter à cheval, ni jouer à la paume, au billard, en un mot qui sont retenus de manière à ne pouvoir faire les exercices convenables à leur santé.

On lit dans les éphémérides des curieux de la nature, qu'un médecin ayant soupçonné qu'un homme privé de respiration et de pouls n'étoit pas mort, lui fit frotter la plante des pieds pendant trois quarts d'heures avec une toile de crin et une saumure très-forte, et que par ce moyen il le rappella à la vie. Les *frictions* faites avec un linge chaud sur la surface du corps des noyés, donnent un des plus puissans secours qu'on puisse employer pour les rappeller, d'une mort apparente, à l'exercice des fonctions vitales. Dans ce cas les *frictions* réchauffent et rappellent le mouvement du centre à la circonférence. *Voyez* (ASPHIXIE.)

Les plus grands maîtres ont conseillé, dans la cure de la léthargie, des *frictions* sur l'occipital et le col, dirigées de haut en bas, et elles doivent être d'autant plus fortes, que l'assoupissement est plus profond.

Lorsque quelques membres sont affoiblis par la gêne, la contrainte et l'inaction qu'ils éprouvent de la part des bandages, pendant la cure des fractures et des grandes plaies, les *frictions* douces sont utiles, pour ramólir, relâcher et rendre la peau douce.

Les personnes sédentaires, les gens de lettres qui sont dans l'usage de se faire frotter tous les jours soir et matin, avec une brosse douce, pour ouvrir les pores de la peau, faciliter la transpiration, et tenir lieu de tout autre exercice extérieur, s'en trouvent ordinairement très-bien.

Lorsqu'on veut rappeller le sang, le mouvement, la chaleur dans des parties atrophiées, on employe des *frictions* un peu plus fortes, et elles apportent la nouriture aux parties, comme disoient les anciens, (*Gal. de sanitate tuenda*). On a encore réussi, par des *frictions* modérées, à rappeller des gouttes qui étoient errantes dans les extrémités inférieures, en les frottant depuis les cuisses jusqu'aux extrémités inférieures avec une flanelle douce, de trois heures en trois heures, pendant un quart d'heure chaque fois.

Les *frictions* modérées, faites avec des linges chauds, préparent utilement à l'efficacité de l'application des ventouses, des vessicatoires, des cautères potentiels, à celle des fomentations résolutives, des emplâtres de même vertu et de tous les remèdes incisifs ou stimulans, dont on se sert sur les tumeurs œdémateuses, ou autres congestions de matières froides et indolentes qu'on veut échauffer.

Petit, parlant de la cure de l'enchylose dans son traité des maladies des os; dit que les *frictions* avec des linges chauds, peuvent d'abord être mises en usage pour suppléer utilement au mouvement de l'article, et que si les *frictions* ne suffisent pas seules, pour résoudre la sinovie et dissiper le gonflement de la jointure, elles servent du moins à assurer l'effet des autres remèdes, qui par ce moyen agissent plus efficacement.

Il y a des fièvres continues et chroniques, où les malades ont presque toujours les extrémités froides; dans ces cas, outre les linges chauds qu'on renouvelle souvent, on fait des *frictions* douces avec des linges mollets, et ensuite des onctions avec des huiles de lis, de camomille, d'amandes douces, &c. afin de rappeller la chaleur.

Dans les sueurs qui arrivent spontanément, ou par l'action des remèdes sudorifiques, aussi-bien que dans celles que procure un exercice violent, tel que le jeu de paume, il est convenable, avant de changer de linge, de se faire essuyer et frotter modérément avec des linges chauds; cette *friction* non seulement nétoye le corps en absorbant l'humidité qui le mouille, mais elle rend du ressort aux parties qui ne laissent pas d'en avoir perdu, aussi préviennent-elles la lassitude, effet ordinaire de l'épuisement.

En général les *frictions* exigent les mêmes précautions pour être administrées sagement que les autres exercices; il faut être attentif au temps, à la longueur des *frictions*, à la force de ceux qui les reçoivent, et aux substances qu'on peut appliquer en même-temps sur la peau. Toutes ces attentions sont exigées par l'état différent des personnes qui se servent des *frictions*.
(M. MACQUART.)

FRIGIDITÉ. (*Médecine légale.*)

(*Voy.* IMPUISSANCE et STÉRILITÉ. (*Médecine légale.*) (M. MAHON.)

FRIGIMELICA, (François) professeur de la faculté de Padoue, sa patrie, vint au monde

en 1491. Il enseigna pendant quarante ans dans les écoles de cette ville ; car il monta en chaire l'an 1519, et ne mourut que le premier avril 1559. Il est vrai qu'il fut absent de Padoue pendant quelques années. La réputation dont il jouissoit, engagea Jules III à l'appeler à Rome pour être son premier médecin ; mais après la mort de ce pape arrivée en 1555, il revint s'acquitter des devoirs de sa chaire jusqu'à la fin de sa vie.

Frigimelica a écrit plusieurs ouvrages que son frère *Antoine* a pris soin de recueillir. On remarque en particulier :

Variarum rerum medicinalium tractatus triginta, dont les principaux se trouvent dans le second tome de la collection de Venise : *De Morbo Gallico.*

On remarque encore :

Pathologia parva, in qua methodus Galeni practica explicatur. Jenae, 1640, *in*-8, par les soins de *Gaspar Hoffmann. Parisiis*, 1647, *in*-8. *Noribergae*, 1679, *in*-8 avec le suivant.

De Balneis metallicis arte parandis. Patavii, 1659, *in*-8. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRIGUS, s. n. (*Nosolog. méth.*)

Refroidissement partiel ou général plus remarquable par la sensation qu'il produit, que par l'effet du thermomètre. Cet instrument, mis en contact avec les parties atteintes du frisson, ne présente jamais des résultats proportionels à la sensation qu'éprouvent les malades. (*Voyez* Frisson.) (M. Chamseru.)

FRILEUX. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe II. Hygiène privée. Ses règles.

Ordre I. Règles relatives à l'atmosphère.

On donne le nom de *frileux* à celui qui a une disposition naturelle à sentir l'impression du froid. Les personnes foibles, délicates, cacochimes, convalescentes, sont saisies par cette température sévère beaucoup plus aisément, que celles qui ont des constitutions opposées. Aussi elles doivent beaucoup s'observer relativement aux passages du froid au chaud, à celui des saisons, des différentes parties de la journée. (*Voyez* les mots Changement, Froid, Hiver, où l'on a développé les précautions qu'on doit prendre.) (M. Macquart.)

FRIMAT. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Classe II. Règles pour les individus.

Ordre I. Relativement à l'atmosphère.

On donne le nom de *frimat* ou de givre à une sorte de gelée blanche, qui en hiver, lorsque l'air est froid et humide tout ensemble, s'attache aux différens corps, aux arbres, aux plantes, aux vitres, aux murailles, &c. les particules d'eau auxquelles le givre doit son origine, ne viennent pas toutes de l'atmosphère, les vapeurs aqueuses, qu'exalent les animaux par la transpiration et par la respiration le font paroître aux fourures, au menton, aux cheveux des hommes, aux poils des animaux. Les corps solides refroidis jusqu'à un certain degré glacent les particules aqueuses qui les touchent.

On doit être en garde contre les *frimats* qui portent sur les corps un froid glacial et humide, capable de les pénétrer très-facilement, de supprimer la transpiration, et de causer tous les maux qui en sont la suite. En conséquence dans cette disposition, il est prudent de se couvrir plus même que dans un froid très-sec, on fera bien alors de se servir des gillets de flanelle, de se faire frotter avec des brosses angloises pour peu qu'on craigne le refoulement que pourroit causer la seule gêne de la transpiration. (*Voyez* Froid, Transpiration.)
(M. Macquart.)

FRISIUS (Laurent) étoit de Strasbourg, suivant quelques auteurs, mais il est plus apparent qu'il naquit dans la Frise, et c'est pour cette raison qu'il fut appelé *Laurent le Frison.* Après de bonnes études et beaucoup d'application aux langues grecque et arabe, il passa dans les écoles de médecine, où il fit tant de progrès, qu'il ne tarda pas acquérir la réputation la plus brillante. La ville de Metz le pensionna pour être le médecin de ses habitans. Il y demeura pendant quelque tems ; peut-être y étoit-il encore en 1533 ; mais il passa ensuite en Allemagne, sans que l'on sache en quelle année.

Comme il étoit un des plus zélés partisans de la doctrine d'*Avicenne*, il la défendit contre les attaques des médecins allemands ; mais l'apologie qu'il publia, regardoit sans doute aussi les écrits de *Symphorien Champier* qui avoit mal parlé des arabes, puisque celui-ci y répondit par une lettre adressée à l'auteur.

Les écrits de *Frisius* ont paru sous ces titres :

Sudoris anglici exitialis, pestiferique morbi ratio, praeservatio et curatio. Argentorati, 1529, *in*-4.

Defensio Avicennae medicorum principis ad Germaniae medicos. Ibidem, 1530, *in*-4.

Lugduni, 1533, *in*-8, avec quelques lettres sur la transmutation des métaux.

Epitome opusculi de curandis pustulis, ulceribus et doloribus morbi gallici, mali Franzofs *appellati. Basileae*, 1532, *in*-4. On le trouve aussi dans le premier tome de la collection de Venise *De mo bo gallico*.

Synonyma materiae medicae, sive, simplicium pharmacorum, latinis, graecis, arabicis, barbarisque vocabulis. C'est le titre que différens bibliographes donnent à un ouvrage écrit en allemand, qui parut à Strasbourg en 1535, *in-fol*. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FRITILLAIRE *ou* DAMIER, *fritillaria*. (*Mat. méd.*)

La fleur de cette plante, dont Boerrhaave compte vingt-huit espèces, ressemble au lys : elle est en cloche hexapétale, pendante, nue, et ordinairement marquetée en *damier* : elle a six étamines avec un ovaire. L'ovaire est composé d'un tube divisé en trois, ou d'un pistile dont la triple cavité aboutit dans la cavité de l'ovaire. Ce pistile dégénère en un fruit oblong, plein de semences plates à double rang. La racine consiste en deux tubercules charnus, du milieu desquels part une tige.

Reneaume dit que la fleur du *damier* est bonne dans les fièvres ardentes, et qu'elle calme la soif. On fait de son suc un onguent excellent pour les ulcères carcinomateux. L'eau distillée de cette plante est bonne pour les inflammations des yeux. Malgré tous ces éloges et d'autres encore, on n'emploie guères aujourd'hui la *fritillaria*. (M. Mahon.)

FRITURE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section V. Préparation des alimens.

La *friture* est une manière d'apprêter les alimens, qui consiste à faire un mélange d'œufs, de farine et de sel, dont on enveloppe différentes substances pour les faire cuire ensuite à la poële dans du bœurre, de l'huile ou du saindoux

Cette préparation est agréable et convient aux jeunes gens et aux personnes qui ont un bon estomac, et chez qui les substances huileuses ne sont pas dans le cas de peser ou de produire des renvois, des dégoûts ou d'autres désagrémens.

On fait frire à l'huile du poisson qui, de cette manière, est fort léger pour les estomacs qui ne sont pas dérangés.

On fait frire aussi des tranches de bœufs, sans le mélange dont nous avons parlé plus haut, c'est le *buf-stek* des Anglois, qui forme une excellente nourriture. (M. Macquart.)

FRIZON. (*eaux min.*)

C'est un village dans la Lorraine, situé sur l'Avière, à quelque distance de la rive gauche de la Mozelle, où l'on trouve une source minérale froide, peu connue, et qu'on croit martiale. (M. Macquart.)

FROID. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre I. Atmosphère.

Section I. Air.

Le froid peut être considéré, ou comme une modification particulière de notre ame, à l'occasion d'un sentiment particulier qui est survenu dans les organes, ou bien c'est une propriété accidentelle de la matière, qui excite sur nos sens une sensation opposée à celle de la chaleur, (*Voyez* Chaleur) de sorte qu'on peut regarder le *froid* comme une diminution relative de chaleur, puisqu'on ne connoît point d'absence totale de chaleur ou de froid absolu.

Les corps en général se raréfient en s'échauffant, c'est-à-dire, que la chaleur augmente leur volume et diminue leur pesanteur spécifique : le froid au contraire les condense, c'est-à-dire, qu'il les rend plus compacts et plus pesans, selon ses degrés d'intensité.

Les corps les plus compacts, les plus pesans, tels que les métaux, les pierres dures, à mesure qu'ils se refroidissent, se réduisent comme les autres corps à un moindre volume; l'eau et les liqueurs aqueuses suivent cette loi jusqu'au moment qui précède cette congellation; mais en se gelant, et lorsqu'elles sont gelées, elles semblent sortir de la règle; elles se dilatent très-sensiblement, et diminuent de poids par rapport à l'espace qu'elles occupent : leur dilatation est d'autant plus forte, qu'elles éprouvent un degré de

froid plus violent. Les huiles, les graisses, la cire, se ressèrent et se condensent par le froid.

Ainsi, le froid donne de la fermeté et de la consistance à certains corps, en augmente la solidité, diminue la fluidité chez d'autres, et rend quelques-uns de ces derniers entièrement solides. Il arrête le mouvement intestin des liqueurs, et diminue leur action ainsi que leur fluidité : à l'égard de l'évaporation des corps, le froid n'en produit que la diminution, parce que les corps ne sont jamais entièrement privés de chaleur.

Ce qui a été dit sur le mot chaleur, explique en grande partie ce qu'on peut penser du froid, qui en est précisément le contraire, et dont les effets mécaniques sont directement opposés. On peut donc expliquer ces effets par la simple notion d'une chaleur affoiblie. Ainsi, sans entrer ici sur la nature du froid, dans des détails que nous laissons à la physique, nous nous contenterons d'examiner le froid comme un état des corps absolument opposé à la chaleur.

Les corps peuvent éprouver un refroidissement ou une diminution de chaleur, ou par des causes tout-à-fait naturelles, ce qui occasionnera un froid naturel ; ou par des causes que l'art et l'industrie humaine savent mettre en action, et c'est ce qu'on nomme froid artificiel.

Du froid naturel.

Le *froid* naturel est dû à des causes physiques, à des agens que les hommes n'ont pu diriger, et qui obéissent aux loix générales de la nature : tel est le froid qui se fait sentir l'hiver dans nos climats, et celui qu'éprouvent pendant presque toute l'année les habitans des zones glaciales.

On sait que c'est dans l'air de notre atmosphère, que le *froid* semble prendre ses forces pour se porter à la superficie de tous les corps qui y sont plongés, avec plus ou moins d'énergie, suivant des circonstances particulières ou des causes accidentelles, qu'on peut rapporter à l'élévation, à la situation des lieux où il se produit, à la nature du terrein où il détermine son action, à la direction des vents, au mélange du gaz ou vapeurs qui sont mêlés à l'air atmosphérique.

Plusieurs pays, sont, par leur situation particulière, beaucoup plus froids que leur latitude ne semble leur permettre ; en général, plus le terrein d'un pays est élevé, plus le froid qu'on y éprouve est considérable. C'est une chose constante qu'à toutes les latitudes, et sous la ligne même, la chaleur diminue et le froid augmente à mesure qu'on s'éloigne de la surface de la terre ; de-là vient qu'au Pérou, dans le centre même de la zone torride, les sommets de certaines montagnes sont couverts de neige et de glaces, que l'ardeur du soleil ne fond jamais. La rareté de l'air, toujours plus grande dans les couches les plus élevées de notre atmosphère, paroît être la principale cause de ce phénomène. Un air plus pur, plus subtil, plus diaphane, doit être moins échauffé par l'action du soleil : en effet, quelle impression pourroient faire les rayons de cet astre sur un corps qui se laisse traverser presque sans obstacle. La chaleur du soleil qui seroit réfléchie par beaucoup de particules de l'air, seroit plus active que la chaleur directe. D'un autre côté, ce qui occasionne le froid sur le sommet des montagnes, c'est que le soleil n'en éclaire chacune des faces que pendant peu d'heures ; que les rayons sont souvent reçus fort obliquement sur ces différentes faces ; que sur une haute pointe de rochers escarpés, la chaleur n'est point ménagée, comme dans une plaine horisontale, par une multitude de rayons, qui réfléchis sur la surface de la terre, se croisent et s'entrelacent dans l'air de beaucoup de manières différentes. (*Voyez* l'ouvrage de Bouguer, relation du voyage fait au Pérou, &c.)

Les pays situés vers les grands continens, sont en général plus élevés que ceux qui sont plus voisins de la mer ; aussi fait-il plus de *froid* dans les premiers que dans les derniers : il fait par cette raison beaucoup plus *froid* à Moscow qu'à Edimbourg, quoique les latitudes de ces deux villes diffèrent à peine de quelques minutes.

Relativement à la nature du terrain, on prétend que dans la Chine et la Tartarie Chinoise, rien n'est plus ordinaire que de voir arriver au milieu de l'été des grands froids, et de très-fortes gelées, parce que le terrein contient beaucoup de salpêtre ; les sels marins, fossiles, le sel ammoniac produisent de semblables effets (*Voyez* le voyage de Tournefort, lettre 18 sur le grand *froid* qu'il éprouva aux environs d'Erzeron, ville capitale de l'Arménie, au quarantième degré de latitude :) ce pays est abondant en sel ammoniac naturel.

Les vents ont une influence très-marquée sur les vicissitudes des saisons : ils apportent avec eux l'air froid ou chaud des régions dont ils partent. Dans notre hémisphère boréal, le vent du nord est froid, principalement en hiver, parce que les pays d'où il vient sont plus froids par leurs positions, que ceux où il se porte.

Lorsqu'un vent du sud a soufflé fortement et long-tems, il a nécessairement refoulé, resserré

et comprimé celui du nord, qui, lorsqu'il reprend le dessus, fait sentir les effets du *froid* avec une réaction d'autant plus forte ; c'est ce qui cause les hivers les plus violens.

Les vents qui ont passé sur les sommets des montagnes glacées, refroidissent beaucoup les plaines où ils arrivent, c'est ce qui fait que le vent même du sud est froid en certaines circonstances ; comme on peut s'en assurer à Paris lorsque les montagnes d'Auvergne méridionales à l'égard de cette capitale, sont couvertes de neige.

C'est avec le thermomètre qu'on détermine les différens degrés de froid, comme ceux de la chaleur ; le zéro du thermomètre de Réaumur marque la glace ; et plus il descend, plus le froid devient vif. En 1735, il descendit à 70 degrés ; souvent à Pétersbourg on l'a éprouvé de 25 à 30 degrés ; le froid de 1709 a été déterminé en France à $15\frac{1}{2}$. En 1776, il a été entre 16 et 17 degrés. En 1788, on l'a observé en Alsace à 20 degrés. Lorsque des froids aussi considérables se font sentir dans nos climats, non-seulement les hommes qui y sont peu accoutumés en souffrent horriblement, mais encore la végétation y perd beaucoup, et une foule d'arbres à fruits se trouve gelée et perdue.

Du froid artificiel.

2°. On donne improprement le nom de *froid* artificiel à celui que les hommes produisent à volonté avec des substances naturelles. Le premier et le plus simple de ces moyens, c'est d'appliquer un corps froid sur un autre d'une température plus élevée ; alors le premier corps en communiquant sa chaleur, devient plus froid ; et le second, en en acquérant, perd une partie de sa froideur ; c'est ainsi que pour raffraîchir de l'eau, du vin, et d'autres liqueurs, on les plonge dans de la glace ou de la neige, dans le nitre et le sel ammoniac, &c.

Mais si pour concentrer le froid, on mêle à de la neige ou à de la glace pilée, des sels concrets sous la forme sèche, de quelqu'espèce qu'ils soient, acides, alcalis neutres, fixes, volatils, il se produira un *froid* plus ou moins considérable, selon la quantité des sels et de leurs doses. La manière si connue de faire geler les liqueurs en été, malgré le chaud de la saison, tient à cette propriété des sels. (*Voyez* Glace.)

La liqueur du thermomètre de Réaumur descend à quinze degrés au-dessous de la congellation par un mélange de deux parties de sel marin contre trois de glace pilée, le sel ammoniac ne donne que treize degrés, et le salpêtre rafiné, qui est moins propre que l'autre à produire du *froid*, offre seulement trois degrés et demi.

Les esprits de sel et de nitre donnent encore un *froid* beaucoup plus grand, et lorsqu'ils sont eux-mêmes refroidis, si on les mêle à moitié de dose avec de la glace pilée, ils font descendre le thermomètre dans le nord jusqu'à vingt-cinq degrés (1). L'éther, comme la liqueur la plus volatile et la plus évaporable de toutes les liqueurs, produit, en s'évaporant, un degré de *froid* proportionné à son évaporabilité. Aussi M. Beaumé a fait descendre le thermomètre de Réaumur jusqu'à quarante degrés au-dessous de zéro par le moyen de linges imbibés d'éther.

Impression du froid *sur nos corps.*

Examinons maintenant le *froid* relativement à l'économie animale, nous verrons, ainsi que nous l'avons déja dit qu'il n'est pour elle qu'une modification des corps, par laquelle on a voulu désigner en nous, non l'absence du feu, mais seulement la diminution de ses effets. Nous suivrons ici ce que M. Lorri, dans son traité sur l'usage des alimens, a observé relativement au *froid*.

L'action du *froid* sur le corps humain, est ou méchanique ou relative à la sensibilité ; on a vu, en parlant de la chaleur, les différences que l'on doit mettre entre l'action mécanique et l'action sur les corps sensibles; quand au *froid*, ses effets variant suivant ses différens degrés, nous diviserons ces effets en partageant le *froid* en trois degrés entre lesquels on en pouvoit distinguer beaucoup d'intermédiaires, mais qui peuvent se rapporter plus ou moins à ces trois principaux.

Le premier degré de *froid* sera celui qu'on peut regarder comme absolument relatif, tel est le *froid* d'une nuit fraîche en été, d'un lieu ombragé, et qui ne reçoit jamais les rayons du soleil ; tel est celui qui, dans l'hiver, est au-dessus du point de congellation au thermomètre.

(1) MM. Braune, OEpinus Zeiher, Krase, Model, Poissonnier, parvinrent à congeller le mercure et à le rendre malléable, le *froid* de l'atmosphère étant à vingt-neuf degrés en se servant de l'esprit de nitre mêlé avec de la neige. Dans les belles expériences que firent ces savans, le thermomètre marqua cent vingt-cinq degrés de *froid* sur l'échelle de Réaumur.

Le second sera celui d'une forte congellation, telle que celles de nos hivers rigoureux.

Dans le troisième enfin, nous examinerons les rigueurs du *froid* le plus vif, et nous étudierons son action, soit dans une impression passagère, soit dans une impression continuée.

Les causes générales du *froid* extérieur qui affecte les hommes dans leur état de santé, se réduisent à l'obliquité du soleil, par rapport à eux; les vents froids, les nuages qui interceptent les rayons de cet astre, les montagnes qui les empêchent de parvenir jusqu'aux habitations situées à leur nord, sont des causes secondaires qui augmentent ou diminuent le *froid*, qui le font plus ou moins cuisant, et qui sur-tout causent ses complications.

Le premier degré de *froid* commence à quelques degrés au-dessus de la congélation légère; ainsi c'est dans ce degré que sont compris les *froids* légers que nous ressentons en octobre, et dont le printems n'est pas exempt. Ces gelées légères qu'on appelle blanches, parce qu'elles ne congèlent que l'eau extrêmement divisée qui sort des gazons, que la rosée qui tombe sur les lieux les plus élevés, les ponts, les clochers, les collines; c'est dans ce même degré que sont comprises les nuits fraîches de l'été commençant ou avancé.

Les effets subits et sensibles de ce premier degré de *froid*, sont une espèce de tremblement et de frissonnement qui s'excite dans tout le corps, et qui semble pénétrer de l'extérieur à l'intérieur. Il cesse promptement, quand on est exposé long-tems à l'air. Le sentiment qu'il excite, est vif et piquant, mêlé de froid et de chaleur. La chaleur est bientôt décidée, si l'on quitte les approches de l'air extérieur. Si le *froid* est sec, et la pesanteur de l'air aussi grande qu'elle l'est dans un beau tems, à l'exception de la sensation qui est vive et douloureuse, tout le reste de l'économie animale paroît être augmenté en vigueur, il semble qu'il y ait une force et une action tonique plus grande, plus de vibratilité et d'activité dans tous les nerfs, le visage a un air de gaîté, les membres une activité plus grande: l'esprit même paroît plus prompt et plus délié; le *froid* a agi sur les nerfs précisément comme un stimulant: aussi les gens délicats, ceux qui ont de vieilles cicatrices ou quelque humeur étrangère dans la masse du sang, ressentent-ils des douleurs nouvelles. Les goutteux, les gens à rhumatisme souffrent davantage, mais souffrent plus gaîment; on urine davantage, on dort mieux, on a plus d'appétit.

Tout *froid* subit produit ces phénomènes; mais sa continuation, si elle est sans augmentation, perd ses effets agréables, et ne conserve que son action méchanique.

L'action physique du *froid* sur le corps, est le resserrement: ce resserrement appartient aux solides et aux fluides, qui comme moins denses, se condensent plus promptement et plus fortement; mais le rétrécissement général du diamètre d'une infinité de vaisseaux capillaires ferme au sang une partie de la route qu'il trouve plus libre dans la chaleur: aussi la résistance que trouvent les liquides à parcourir leurs vaisseaux capillaires, est-elle plus grande, le frottement plus considérable, et la génération de la chaleur effective, produite par le corps, est-elle plus vive? Au resserrement méchanique, joignez celui que produit l'action tonique augmentée, et l'on trouve dans l'action du *froid* sur la peau les élémens de l'inflammation. Le visage des gens qui ont été exposés au *froid*, brûle et ne peut soutenir l'action du feu. Ces deux excès opposés font parcourir aux fibres l'espace le plus grand de la contraction au relâchement, qu'elles puissent supporter. Aussi cette première impression du feu sur un visage, et sur des mains refroidies, est-elle accompagnée d'une vive douleur. Le tremblement et le frissonnement dépendent de l'interception de la circulation dans les fibres sur lesquelles le *froid* agit vivement. Diminuez la cause de ce resserrement, le sang reprend ses droits avec vivacité, le resserrement n'est plus qu'une raison pour que la chaleur soit plus forte, parce que le frottement est plus grand. Telle est la théorie du froid et de la chaleur qu'excite dans les fibres une atmosphère fraiche et sèche. La transpiration diminue par le resserrement de ses conduits, le poids réel du corps augmente; mais les forces des fibres augmentant aussi, la pesanteur spécifique diminue: on est moins léger, et on se sent cependant plus léger; l'urine emporte le résidu de la transpiration: les secrétions qui se font au centre du corps, semblent être augmentées aux dépens de celles qui se font à l'extérieur; l'appétit est plus fort; la première digestion se fait mieux. Les anciens regardoient la chaleur comme une des ouvrières principales de nos fonctions, croyoient la santé plus ferme dans le *froid*, parce que la chaleur se concentroit davantage à l'intérieur: *Ventres sunt calidiores*, disoit Hippocrate.

Quoique la théorie moderne nous démontre que la chose ne peut être vraie que dans un sens allégorique, il n'en est pas moins démontré par l'expérience, que les fonctions intérieures sont plus fortes, s'exécutent avec plus de vigueur.

La respiration elle même est plus développée;

la pesanteur et la densité de l'atmosphère en sont la cause : le pouls plus dur et plus serré, la résistance suivant les parois de l'artère et les obstacles suivant l'axe, sont aussi plus grands.

Cependant le corps a moins besoin de réparation ; les évacuations et les pertes sont moins grandes, la pléthore se montre quelquefois dans ces *froids* légers ; les hémorragies par le nez et par les hémorrhoïdes, y sont assez fréquentes.

L'altération des principes des liqueurs y est beaucoup moins forte et moins prompte : le sang tout chargé d'un nouveau chyle, est offert plus d'une fois aux parties froides du corps dans les veines cutanées ; il se l'assimile moins également, malgré l'action d'un frottement plus vif dans les capillaires, et l'on a plus besoin du sommeil et de la nuit, pour faire une nutrition salutaire.

Le tems le plus sain de l'année est peut-être celui de ce *froid* léger. Les pays qui y sont le plus exposés, sont ceux qui nous fournissent les corps les plus fermes, les plus robustes. Ils sont même de plus longue durée, car la répercussion de la transpiration, sans leur ôter de leur fermeté, empêche leur rigidité ; mais il a aussi ses inconvéniens, il nuit aux gens secs qui ont une grande vibratilité et une grande contractilité dans les fibres ; il procure l'inflammation autant qu'il nuit à la suppuration. La réunion des plaies se fait bien mieux dans un climat chaud que dans un climat même légèrement froid.

Jamais on ne peut compter dans cet état de l'air sur une dépuration aussi parfaite et aussi régulière des maladies, que dans l'été ; les sucs s'accumulent bien davantage dans les vaisseaux capillaires.

Ce peu de principes peut nous guider dans nos préceptes diététiques. La première coction se fait bien, la seconde se fait plus lentement ; au surplus on peut et on doit l'accélérer par l'exercice. Mais l'estomac est fort, les nerfs prompts à l'exciter à l'action, ou appetit ; aussi est-ce l'état de l'atmosphère ou le tems de l'année, où l'on peut jouir de la plus grande liberté dans le régime. On peut s'y permettre l'usage des liqueurs fermentées. Le vin, la viande, les farineux un peu plus grossiers, trouvent aussi leur place dans cette saison, sur-tout pour ceux qui mènent une vie exercée, et qui ne se tiennent pas dans l'oisiveté. Les gens oisifs et les femmes participent peu aux bienfaits de cette saison. La transpiration est diminuée pour eux, le poids réel du corps est augmenté, le poids relatif n'est point diminué. C'est d'eux que Sanctorius (1) a dit que dans un corps foible le *froid* léger diminue encore la chaleur. On sent bien que les aqueux, les délayans, les émulsions, les acidules même sont contraires dans cette constitution de l'air. Telle est la doctrine d'Hippocrate, telle est celle de la nature.

Ce degré de *froid* est susceptible d'une complication, qui ne peut appartenir à aucune autre, c'est la légèreté de l'air et son humidité ; si-tôt que la gelée forte est établie, bientôt elle fait disparoître les brouillards et les pluies d'hiver. Le ciel n'est jamais plus pur et plus serein que dans ce tems. Le baromètre se soutient toujours très-haut dans de fortes gelées. La complication du *froid* avec l'humidité est très-ordinaire ; les anciens Grecs et Romains qui connoissoient peu les hivers des pays septentrionaux, avoient donné à l'hiver les deux caractères de froid et d'humidité. Hippocrate a décrit cette constitution comme habituelle aux habitans des bords du Phase. Nous nous trouvons souvent dans nos pays même destitués d'autres constitutions pendant l'hiver.

Sanctorius (2) a décrit en peu de mots tous les inconvéniens de cette constitution, et l'on ne peut ajouter à sa description, qu'un langage plus moderne. Le *froid* de cet état de l'atmosphère se fait sentir moins vivement, parce que les fibres sont relâchées, mais plus désagréablement, parce qu'il y a moins de vigueur. A la condensation des liqueurs, au peu d'activité des solides se trouve jointe et combinée la diminution de la transpiration et de toutes les autres sécrétions, l'engorgement des vaisseaux. Non seulement il n'y a pas d'exhalation, mais le corps même nage dans une atmosphère humide ; il r[illegible]pompe et résorbe une grande partie de l'eau qui l'environne de tous côtés. Les excrémens s'accumulent, le poids réel augmente, le poids relatif augmente aussi. Tout se fait avec langueur, peu de force et d'activité ; ces excrémens accumulés produisent une quantité considérable de pituite, de glaires à demi cuites, de catarres, de fluxions, de rhumes. Sanctorius appelle cet air humide *aër cœnosus*. A la vérité, ces excrémens accumulés ne se putréfient pas si promptement que dans la combinaison de la chaleur avec l'humidité. Les fibres ne sont pas si destituées d'action, les liqueurs n'y tendent pas si fort à la putréfaction ; mais ce tems semble conduire par lui-même à la cachexie [illegible] aux maladies décrites par Boerhaave, sous le titre de *Glutinoso spontaneo*. Il n'y [illegible]

(1) *Sect.* 2, *Aph.* 1.

(2) *Sect* 2, *Aph.* 1.

d'irritation, ou s'il y en a, elle est irrégulière et ne tend jamais à la coction. Le régime que l'on trouve dans Hippocrate comme appartenant à l'hiver, est le régime propre de cette constitution; le besoin de réparation n'est pas considérable, l'exercice au contraire doit être presque outré, s'il est permis d'outrer jamais rien. Il doit toujours tendre à vaincre l'inaction que le *froid* humide donne à nos fibres.

Il faut le faire à pied autant que la saison le permet. Des frictions longues, répétées, faites avec la vapeur du succin ou d'autres aromates, peuvent en tenir lieu. On pourroit les joindre à l'exercice, comme le faisoient les anciens. Le sommeil doit être court, les appartemens secs, les fenêtres tournées vers les vents les plus desséchans, défendues au contraire du côté des vents humides; les chambres et les appartemens échauffés de feux clairs et brillans; la diète doit être sèche, les vins généreux et forts, les farineux bien fermentés, bien cuits; les aigres, les oléagineux, les laitages, les amples boissons doivent être interdits; les épices, les aromates deviennent dans cette constitution des assaisonnemens salutaires.

Cet état de l'atmosphère est une constitution habituelle dans des pays marécageux, septentrionaux, voisins et plus bas que la mer. Aussi pour peu que l'on consulte les médecins qui ont écrit dans ces contrées, voit-on qu'ils se plaignent de cachexies et de scorbuts, d'obstructions, et sur-tout des fièvres intermittentes, rebelles; ces accidens sont aussi ceux dont se plaignent les médecins de nos armées qui vont faire la guerre dans ces pays. Si tout cet amas d'excrémens est mis en mouvement par une saison ardente, bientôt les dévoimens rebelles, les dyssenteries accompagnées des évacuations les plus abondantes, délivrent le corps de cet amas putride.

Dans ces climats; les enfans sont foibles et délicats, leur mésentère s'obstrue et s'empâte aisément; les cheveux des jeunes gens sont blonds, le visage pâle, la taille petite, le bas-ventre pesant et plein de graisse.

Les médecins leur défendent les boissons abondantes, les laitages, le beurre; mais la beauté de leurs pâturages les porte à en faire beaucoup d'usage, et la foiblesse de leur estomac les persuade mal-à-propos que le thé leur est salutaire. Il n'y a point d'autre loi de régime à leur prescrire, que celle qui appartient à cette même constitution de l'air, quand elle est passagère; il faut souhaiter pour eux des vents qui balayent leur atmosphère, qui n'y laissent point croupir de vapeurs: ces exhalaisons des eaux sont dangereuses, si dépendantes d'eaux croupissantes, elles infectent l'atmosphère des miasmes empestés des végétaux et des animaux qui y pourrissent, et qui rendent nécessaire l'usage des antiputrides joints aux corroborans les plus forts.

Le second degré de *froid* que nous examinons, est celui d'une forte congellation, tel que nous l'éprouvons dans un hiver rigoureux; quelquefois pendant un mois de suite et plus, quoiqu'ordinairement il y ait plus de variations; l'hiver rigoureux, est l'hiver ordinaire des pays plus septentrionaux que le nôtre, et il augmente toujours de rigueur, à mesure que l'on s'approche du Pole. Ce *froid* est toujours nécessairement sec, puisqu'il congèle et fait des corps solides de tout ce qui est aqueux, et qu'on voit même quelquefois l'eau en paillettes claires et argentines, voltiger dans l'air. Il est toujours compliqué avec la pesanteur de l'air qu'il condense, et qui presse au moins d'un dixième de plus toute la circonférence du corps, et la vaste étendue de la poitrine et des bronches.

Le premier effet de ce *froid*, est de froncer et d'irriter les fibres nerveuses. Tous ces phénomènes sont contraires à ceux de la chaleur. Si celle-ci les relâche, le *froid* les irrite et les agace violemment. Si, suivant Hippocrate, le chaud est l'ami des nerfs, le *froid* en est l'ennemi mortel. Lorsque son invasion est subite, il excite un sentiment douloureux, vif et si cuisant, qu'on auroit peine à persuader à ceux qui le ressentent, que le *froid* n'est qu'une privation. Il excite un sentiment de brûlure, mêlé d'engourdissement et d'inaction; mais cette inaction dépend d'une tension trop grande, et si l'on donne le moindre coup sur des mains ou sur un visage glacé de froid, le sentiment qu'il excite est des plus violens, et souvent suivi de rupture ou de contusion dans la partie touchée; en un mot, le froid agit sur les fibres sensibles du corps, comme un violent irritant: il semble pénétrer dans l'instant jusques dans l'intérieur du corps, morfondre et glacer tous les sens, mais toujours avec douleur. Cette première action une fois passée, et le corps aguerri à ce sentiment, il ne reste qu'une sensibilité plus grande; qu'une vibration plus considérable dans les vaisseaux, plus de chaleur apparente à l'intérieur; ce qui produit une allégresse plus grande, une force plus considérable: le corps semble concentré en lui-même, et tourner tous ses élémens à son profit. Huxham (1) remarque que le pesant caractère des Hollandois s'égaye si fort dans les gelées rigoureuses, qu'ils pourroient le disputer aux françois les plus légers en activité et en gaîté.

(1) *Prolegom. de aëre et morb. Epid. pag.* 12.

Cette vibratilité est régulière et constante, si le *froid* agit généralement sur toutes les parties du corps, à un degré à-peu-près égal; et si toute la masse des solides et des humeurs supportent à la fois son activité; s'il agissoit sur une seule partie, et que son action vive fût déterminée uniquement sur quelques nerfs, l'impression de ce *froid* seroit violente et douloureuse sur cette partie; mais elle ne produiroit sur toutes les autres qu'une action, un engourdissement dangereux, et la suppression totale des évacuations. Aristote proposoit pour problême, pourquoi on ne pouvoit pas s'endormir, quand les pieds étoient froids. Sanctorius a prouvé par sa balance, que le *froid* agissant sur une seule partie, avoit plus de pouvoir pour supprimer la transpiration, que celui qui agit uniformément sur tout le corps (1).

L'action méchanique du *froid* considéré dans ce degré, sur les solides et les fluides, est la même que celle du *froid* médiocre dont nous avons parlé. Cependant la condensation est plus forte, la constriction des vaisseaux plus grande, et l'espace que le sang parcourt plus retréci. Le frottement dans les vaisseaux capillaires devient plus grand, si-tôt que la résistance diminue, et que le corps n'est plus exposé à la rigueur du *froid*; alors le sang pénétrant dans un espace qui lui étoit interdit, il y fait une irruption violente, et comme ayant accumulé les efforts impulsifs du cœur dont il n'a pas pu jouir, il s'y jette avec force, fait parcourir aux fibres les excès les plus opposés. C'est ce qui arrive aux gens qui, ayant extrêmement froid, s'approchent du feu trop promptement, ils brûlent bientôt, et éprouvent la douleur de l'inflammation la plus violente, les fibres même se rompent, et on leur fait courir le risque de la gangrène.

Non-seulement le sang a plus de peine à pénétrer dans les extrémités des artères, mais aussi il a plus de peine à rentrer dans les vaisseaux veineux; quand il y est une fois, il semble y cro[illegible] s'y condenser, y séjourner. Les veines sont encore plus cutanées que les artères; le visage exposé au *froid* est violet du sang veineux qui le gonfle; si-tôt que l'on est à l'abri, cette couleur cesse.

La transpiration, comme il est aisé de le sentir, est fort diminuée (2); mais suivant les dogmes de Sanctorius, les forces intérieures augmentant, on ne sent point les effets de cette supression, à moins que le corps ne soit foible (1) elle se tourne tout-à-fait en urine (2); cependant en général, les corps des hommes sains sont plus pesans dans le froid que dans la chaleur; ils sont chargés d'un fardeau plus pesant, aussi ils ont plus de force (3); en un mot, la pesanteur réelle est plus grande, la pesanteur spécifique l'est moins, ce qui suppose toujours beaucoup plus de force dans les solides.

Pour avoir une idée complette des effets violens du froid sur le corps, il faut se représenter la surface considérable des bronches et l'intérieur des poumons sur lesquels le *froid* agit avec toutes ses qualités. Nous renvoyons à M. Halès pour les calculs de cette superficie, de leur transpiration. Nous ferons seulement remarquer que le *froid* peut augmenter d'un dixième l'élasticité, la densité et la pesanteur de l'air; que par conséquent l'action des poumons sur le sang doit être augmentée de cette quantité; que le broyement doit être plus fort, plus grand, plus considérable. Le sang doit y acquérir plus de vivacité, plus de rapidité que dans tout autre état de l'atmosphère; mais il faut distinguer ici soigneusement le tems auquel le *froid* a une impression continue, de celui auquel il la fait sentir vivement et subitement: car alors il resserre tout, et peut arrêter tout-à-coup la circulation, dont il augmente la force, quand il est habituel. Ainsi il est arrivé plus d'une fois, et j'en ai été le témoin sur un homme fort robuste, que des gens sortant imprudemment d'appartemens fort échauffés, et s'exposant à un air rigoureux, sont tombés morts par le retrécissement subit des bronches et les obstacles qui se sont opposés dans le moment à la circulation du sang. Il arrive très-souvent aussi, qu'en sortant d'un air chaud pour entrer dans un air froid, on éprouve plusieurs palpitations de cœur, et un étouffement. En général, on dit que le *froid* saisit, engourdit, empêche l'action. Il est donc aisé de sentir par quelle raison, quand il est poussé à un certain degré, il peut causer plusieurs espèces de morts subites (4).

Dans tout ce qui est sensation, il faut avoir la plus grande attention à distinguer l'effet relatif, de l'effet absolu; l'habitude, de l'action subite et imprévue.

(1) *Sect.* 2, *Aph.* 7.
(2) *Sect.* 2, *Aph.* 16.

(1) *Aph.* 10.
(2) *Aph.* 19.
(3) *Aph.* 23, *sect.* 24.
(4) *Voyez* les effets du *froid* sur le corps humain au mot AIR, tome 1, p. 552, et les degrés de froid et chaud auquel le corps humain peut tre éexposé naturellement, pag. 542.

Les nations du Nord les plus habituées au *froid*, sont les plus grandes et les plus fortes de l'Univers, pourvu que nous ne pénétrions pas jusqu'aux glaces de l'Ourse; et que les gens dont nous parlons vivent dans des climats où le *froid* prédomine à la vérité, mais où il y ait des alternatives de chaud et de froid. Ces nations supportent les excès beaucoup mieux que les autres hommes, se fatiguent moins et font plus d'exercice; le suc nourricier se porte moins au dehors: leurs nerfs, par l'habitude de l'excès du *froid*, ne sont ni si tumulteux, ni si susceptibles de tant d'agitations que les nôtres; leurs passions ne sont point vives; quoique leur corps soit fort actif. On leur reproche de la pesanteur dans l'esprit; mais ce reproche est peu fondé, et ils ont fourni des grands homme comme les climats plus tempérés.

En général, ces hommes sont moins malades que les nations qui habitent des climats plus brûlans; ils vivent plus vieux, mais leurs maladies se guérissent moins promptement; la coction dans les maladies est moins régulière.

En effet quel est l'état de l'assimilation dans le corps humain, pendant cet excès de *froid*? Si l'impression vive du *froid* est insolite, qu'elle soit nouvelle, il est dangereux de s'y exposer, après avoir mangé, lorsque le nouveau chyle est encore étranger à la masse des humeurs, moins dense, moins atténué que le reste des liqueurs. Si on ne se tient pas à l'abri du *froid*, on le fixe, pour ainsi dire, dans cet état; et le mouvement intestin des liquides qui lui servent de véhicule, diminuant, ses parties ont une pente prochaine à se désunir: les excrémens les plus liquides qui devroient s'évaporer, ne le font pas; la coction doit être troublée, et les crudités se doivent accumuler. En général, dans le *froid*, l'atténuation des principes est diminuée, par conséquent la réparation est moins nécessaire, et l'assimilation retardée. Si l'estomac est plus fort et plus vigoureux, si les vaisseaux mêmes paroissent avoir plus d'action, la seule différence des milieux auxquels le chyle est nécessairement exposé, trouble la régularité de leur action, qui suppose toujours un mouvement uniforme, et la paix et la tranquillité de la machine. Toute coction des liqueurs étrangères est moins régulière et moins constante en hiver qu'en été, comme Ballonius l'a fait observer dans les maladies. Il en est de même de la coction des alimens dans les secondes voies, qui, paisible et relative à l'état de santé, a cependant en petit les mêmes phénomènes et les mêmes symptomes que la coction morbifique.

Cependant, suivant la doctrine de Sanctorius, tous ces inconvéniens ne sont sensibles que pour les gens foibles, infirmes et qui ne sont pas accoutumés aux impressions du *froid*.

En général, le *froid* est l'ennemi de la foiblesse; elle ne trouve pas en elle-même les ressources qui lui conviennent pour combattre les effets violens de cet irritant, qui agace les nerfs, et qui suspend les évacuations. La réaction de la nature n'est pas moins égale à l'action de son ennemi. Il faut que les gens infirmes se ménagent principalement dans l'hiver; ils sentent tout le poids de la transpiration retenue. Une fonction ne supplée pas parfaitement à l'autre. C'est à juste titre que nos anciens ont prononcé que les gens robustes se trouvent encore plus forts en hiver, et que les gens foibles, au contraire, sont en meilleur état dans l'été: l'hiver jouit des priviléges qu'Hippocrate a donné à la force. On est en général moins malade en hiver qu'en été, mais les convalescences sont plus longues et plus difficiles.

Au reste, il faut toujours se souvenir que le sentiment joue un grand rôle dans la machine, et que l'habitude est une seconde nature; ainsi les préceptes du régime que nous allons tracer pour cette saison, ne doivent point être aussi exactement observés par les habitans du Nord, que par les nations méridionales, quand elles se trouvent exposées aux rigueurs d'un hiver froid.

Il faut commencer dans les climats et les saisons froides, à faire ensorte que la proportion du sommeil à la veille soit plus grande. Le sommeil, dans une chambre bien fermée, bien à l'abri des rigueurs de la saison, procure le relâchement des fibres, augmente la coction des sucs étrangers, et les prépare à l'expulsion. Il faut, après le réveil, procurer l'évacuation des matières excrémenteuses par l'exercice, et faire en sorte, par l'usage des délayans légers, d'assoupir les fibres trop tendues; mais il faut non-seulement que l'usage en soit modéré, mais l'eau doit porter avec elle quelques parties aromatiques, ou salines, quelques esprits recteurs qui l'empêchent de séjourner dans le sang, mais qui soient, au contraire, un véhicule qui [illegible]sse promptement sortir par la transpiration, ou par les urines. Il faut défendre d'abord la poitrine de l'impression d'un air froid et vif, lorsque l'on sort d'auprès du feu; petit à petit on s'y apprivoise, et de l'impression mordante du *froid*, il ne reste plus qu'un sentiment vif et agréable. Ces conse[illegible]s sont ceux de Gorter.

On doit, dans cette constitution de l'air, diviser les repas, sans les rendre plus considérables, et éviter sur-tout les crudités.

La trop grande quantité de sucs qui passeroient dans la masse du sang, et qui seroient

offerts indifféremment aux poumons, pourroient regorger dans les bronches, comme le font les injections d'eau arrêtées par des vaisseaux resserrés. La résistance pouvoit être invincible ; ils produiroient des catarres suffoquans ; des morts subites, fruits terribles de l'intempérance assez ordinaire en hiver. La sobriété doit donc être une loi essentielle à cette saison, quoique l'appétit semble la dissuader.

La diète doit être plus approchante de la sèche que de l'humide ; le vin peut être moins trempé (1), les viandes les plus atténuées dans leurs principes y sont permises. Les alimens de haut goût ont moins d'inconvéniens ; les farineux non fermentés ne peuvent convenir qu'aux gens très-robustes et très-exercés.

L'exercice doit être considérablement augmenté ; mais on doit avoir la plus grande attention à ne le pas faire après le repas. Rien ne nuit plus à l'assimilation que de s'exposer au *froid* pendant la coction.

On demande ordinairement s'il est utile ou nuisible de faire chauffer sa boisson ? Question peu importante en elle-même, puisque les boissons aqueuses ne doivent point entrer dans le régime de l'hiver. Il est certain cependant, et évident par nos principes, qu'une boisson trop froide, en resserrant par son action momentanée à la vérité, mais subite, les fibres de l'estomac, peut nuire à la digestion. La même chose est vraie d'une boisson trop chaude, en relâchant. Un juste milieu est presque toujours la règle de la santé.

Le dernier degré du *froid* est le *froid* extrême, tel que les Hollandois l'ont éprouvé dans leur navigation à la nouvelle Zemble, en 1556, ou même comme on l'a éprouvé quelquefois dans les pays septentrionaux de l'Europe, dans les hivers à jamais mémorables par leur rigueur. Ce *froid* si violent peut se subdiviser lui-même en différens degrés au thermomètre ; mais ses effets sont toujours violens et destructeurs.

La condensation des fluides, la constriction des solides, poussées à un point aussi considérable, ...oduisent une incapacité à agir, dont nous sentons souvent les prémices pour les bras et pour les jambes, même dans des degrés de *froid* moins rigoureux, puisque rien n'est si ordinaire que de les voir assez engourdis, pour que nous ne puissions ni écrire, ni tenir des armes. Cet engourdissement, cette inaction peut être portée jusqu'à la gangrène ; ce qui arrive souvent dans les pays, et dans les hivers malheureux dont nous parlons. Les pieds, les mains, le nez, les endroits les plus éloignés de la circulation, en sont les premiers saisis. Une ardeur brûlante accompagne l'action de ce *froid* destructeur. Bientôt après, tout sentiment est détruit. Il succède à ces symptomes un engourdissement général qui porte au sommeil, et ce sommeil devient apoplectique. Cet accident pensa nous enlever en 1709 le grand Boerhaave, comme il nous l'a rapporté lui-même. Alors cet hiver eut été vraiment terrible pour la médecine ; il eut emporté avec ce grand homme les richesses immenses qu'il a répandues à pleines mains sur l'art salutaire.

Il n'est pas étonnant que ce *froid* si violent, poussé avec force par un vent impétueux dans les montagnes du Chili, ait pétrifié subitement des hommes et des chevaux ; mais il est inutile de nous arrêter plus long-tems sur les effets de ce *froid*, que Wan-Swieten a si bien traité dans son article de la gangrène.

Tout cesse dans la nature pendant ces *froids* excessifs ; elle est comme engourdie ; ce mouvement général qui produit et qui détruit les corps, n'existe point, ou existe si lentement, qu'on ne trouve aucun signe de végétation extérieure. Les Hollandois ne trouvèrent aucune plante dans le voyage qu'ils firent à la nouvelle Zemble. Il n'y a ni végétation, ni putréfaction, ni fermentation dans ces contrées inhabitées. Des cadavres, après nombre d'années écoulées, ont conservé leur fraîcheur et leur figure. Dans ces pays malheureux, ils ne trouvèrent que des renards et des ours d'une grandeur et d'une force prodigieuse, qui, à l'abri d'une fourrure épaisse, et de la chaleur qu'engendre leur corps, pouvoient supporter la vie, et ne pouvoient vivre que de renards. Sans doute il étoit encore d'autres animaux qu'ils ne virent pas, tels que ceux qui peuvent passer leur vie dans un engourdissement presque continuel, pour peu qu'ils revivent un petit espace de tems pour se nourrir.

Sans être porté à cette extrême rigueur, le *froid* violent fait l'état habituel de beaucoup de peuples qui habitent vers le Nord : ces pays sont peu fertiles, les hommes y sont petits quoiqu'extrêmement forts, les animaux maigres et légers. Leur nourriture la plus ordinaire est du poisson desséché, de la viande boucanée. Ils n'usent point de végétaux, qui sont fort rares dans leur pays, si le commerce ne les y apporte. Tous ces désagrémens sont cependant compensés par quelques avantages. Les maladies contagieuses y sont absolument ignorées. On y voit des vieillards qui conservent leur activité dans un âge où nous ne parvenons point ; ce qui étoit encore plus ordinaire chez eux, avant qu'on leur eut porté nos eaux-de-vie ; remède dangereux contre le *froid*, qui endurcit et qui condense encore des corps qui n'avoient pas besoin de l'être.

(1) *Vid. Hipp. de salubri victûs ratione.*

Quelles sont les loix diététiques qu'on doit se proposer dans ce *froid* ? L'exercice forcé et continuel, le corps étant bien couvert de vêtemens, le sommeil dans les lieux chauds, et bien à l'abri du *froid*, long et tranquille, peu de boisson, et ces boissons tirées du vin, de la bière la plus forte et la plus pure, sont les secours qu'on peut employer contre la rigueur du *froid*. Le reste de la nourriture est à-peu-près au choix de celui qui se trouve transporté dans ces climats. Peu de nos alimens peuvent être portés dans ces pays, sans être glacés, puisque le vin d'Espagne le plus fort s'y gèle dans le moment qu'on le porte à la bouche; le poisson, la viande salée, boucanée, peuvent servir de nourriture. Je conseillerois d'y fuir l'usage trop fréquent de l'eau-de-vie et des secours trompeurs qu'on en tire.

Plus le froid externe est grand, plus le resserrement des vaisseaux capillaires est considérable, plus les humeurs sont disposées à la coagulation, moins la circulation s'en fait aisément de la circonférence au centre; ainsi pour s'opposer à tous ces effets, il faut être soustrait à l'impression active de l'air libre, il faut empêcher que cet air ambiant reste assez appliqué au corps, pour lui enlever, pour ainsi dire, couche à couche, la chaleur qui peut lui rester, en lui substituant le *froid* qu'il apporte.

Lorsque le *froid* augmente, au point de former au cours des fluides des résistances, telles que les gros vaisseaux qui ont perdu leur mouvement ne puissent les surmonter par leur puissance motrice, alors l'exercice des fonctions nécessaires à l'entretien de la vie cesse, et les mouvemens vitaux peuvent être interceptés, et presque anéantis pendant des heures entières, sans que pour cela les animaux gelés perdent la puissance d'être rappelés à la vie. *Voyez* au mot AIR un exemple frappant qui en est la preuve, à l'article EFFETS DES DIFFÉRENS DEGRÉS DE FROID SUR LE CORPS HUMAIN, pag. 553.)

Si l'eau, l'air, ou tout autre corps *froid* est subitement appliqué à la surface de quelques parties des corps plus chaudes que les autres, il se produit un sentiment vif de *froid* qui produit une constriction souvent spasmodique, non-seulement sur le lieu frappé, mais encore dans l'intérieur des viscères, sur lesquels il se fait des frottemens très-prompts et très-fâcheux. On sait que souvent les femmes éprouvent des suppressions pour avoir passé d'un lieu chaud à un lieu froid, ce qui démontre combien elles doivent être circonspectes à ces époques périodiques pour ne pas aller, quand il fait bien *froid*, dans les bals, les spectacles et les grandes assemblées, d'où elles sortent en sueur, pour subir l'action d'un *froid* d'autant plus sensible, qu'elles ont eu plus chaud. Dans cette circonstance le *froid* seul des pieds, des mains, peut leur causer beaucoup de mal. Il en est de même des boissons bien froides quand on a bien chaud, elles ne manquent guères de procurer quelques inflammations fâcheuses.

Il est cependant des cas où l'impression d'un corps froid très-subite peut être fort utile en excitant une sorte de tremblement sur la peau, et intérieurement un vrai frisson momentané, c'est lorsqu'on veut faire reparoître le mouvement qui diminue, lorsque quelqu'un tombe en syncope, alors l'aspersion bien froide sur le visage, rappelle les sens, et les mouvemens vitaux prêts à être suspendus, par des secousses qui réveillent en quelque sorte tout le genre nerveux. C'est ainsi que dans certaines hémorrhagies, ou pertes de la matrice, l'application du vinaigre bien froid ou d'un morceau de glace produisent une sorte de crispation des solides qui resserre les vaisseaux ouverts, et en rétablit le ton naturel.

On peut présumer que les hommes nés nuds ont dû de bonne heure, et par instinct, employer leur intelligence à se garantir du *froid*. Avant qu'ils se soient bâtis des demeures, les creux des rochers et des cavernes ont dû leur servir d'abris. Ils ont ensuite observé que le quadrupèdes et les oiseaux étoient garnis de poils et de plumes qui servoient à les défendre des injures de l'air et des saisons; envier cet avantage, et sentir qu'on pouvoit se l'approprier, ne furent presque qu'une même réflexion. Bientôt ce moyen, qui devoit précéder ceux que les arts lui ont fourni depuis, fut employé avantageusement pour couvrir une nudité, que sans doute la nature lui avoit accordé, pour la faire servir par le moyen d'un tact plus fin et plus étendu à des sensations délicates et fines qu'elle refusoit aux autres animaux.

Peut-être le besoin et le désir de se couvrir furent les premiers motifs qui engagèrent les hommes à égorger les animaux, dont ils éprouvèrent ensuite que la nourriture pouvoit aussi leur être avantageuse.

Les vêtemens qu'ils ont perfectionné avec le tems servent non-seulement à retenir la chaleur qui appartient au corps vivant, mais encore empêchent que le *froid* ne pénètre jusqu'à la peau pour se l'approprier, leur poids, en comprimant la surface du corps, favorise la circulation, et la reproduction de la chaleur.

On est parvenu à se procurer ensuite une chaleur aisée et commode dans l'intérieur des habitations

tations, au moyen des cheminées et des poëles où l'on entretient un feu capable de détruire les effets des *froids*, même les plus rigoureux, dans l'interieur des appartemens que l'on échauffe dans le Nord, et lorsque le *froid* est de trente degrés et plus, on éprouve une chaleur douce, égale et agréable que nous n'avons pas l'art de nous procurer. dans nos climats tempérés.

C'est ainsi que ces hommes sont parvenus à braver le *froid* qui est un de leur plus redoutables ennemis. Il est bon de les avertir que plus ils ont *froid*, plus ils doivent mettre de prudence à se réchauffer. Ils ne doivent point se présenter subitement au feu, mais plutôt faire frotter avec des linges ou des étoffes chauffées les parties saisies du *froid*. Ce sera le moyen d'éviter les douleurs qu'on s'expose à ressentir en se réchauffant tout-à-coup : ces douleurs sont produites, parce que le relâchement, causé par la chaleur dans les solides, favorise le mouvement des humeurs presque coagulées, et ne débarrasse de la sensation désagréable qu'on éprouve, que lorsqu'elles sont rendues à leur fluidité naturelle, par l'absorbtion de la chaleur extérieure.

Nous ne parlerons pas ici du *froid* qui provient de quelque cause interne, comme celui des fièvres, celui qui est ordinaire aux vieillards, qui est la suite des spasmes internes, de l'influx irrégulier des esprits animaux, s'il y en a, de celui qui est à la suite des violentes passions, &c. il en sera fait mention pathologiquement à chacun des articles qui y seront relatifs.

(M. Macquart.)

FROMAGE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section V. Alimens composés.

Le *fromage* est, selon Macquer, la partie mucilagineuse ou gélatineuse du lait. Comme le lait de tous les animaux est une véritable émulsion, c'est la partie mucilagineuse qui sert d'intermède pour tenir la partie huileuse ou butireuse distribuée, suspendue et nageante dans la sérosité; ainsi le *fromage* est dans le lait, ce que le mucilage est dans les émulsions ou sucs laiteux des végétaux, mais quoiqu'il ait quelques propriétés communes avec les mucilages, il en diffère aussi à plusieurs égards, et singulièrement en ce qu'il n'a pas la même visquosité ou ductilité, et en ce qu'il est susceptible de se coaguler par l'action de la chaleur et des acides.

En général on fabrique les *fromages* avec les laits de vache, de chèvre et de brebis, et chaque lait en particulier fournit des espèces recherchées suivant les pays où on les débite; ce qui fait qu'on connoît une grande quantité d'espèces différentes de *fromages*. Mais quand aux différens degrés de bonté ou de délicatesse, on la doit à la différence des pâturages : il est démontré que plus un lieu est élevé, plus l'herbe est fine et délicate; dans la plaine au contraire l'herbe est plus forte et plus grasse, elle donne au lait plus de consistance, et au *fromage* plus de délicatesse.

Je ne m'étendrai point beaucoup sur la fabrication des *fromages* des différens pays, parce qu'on trouvera dans le tome 3 des Arts et Met. de cette Encyclop. l'art de faire du *fromage*, ainsi que dans l'excellent dict. d'Agric. de M. Rozier. J'en donnerai seulement quelques idées générales.

La fabrication du *fromage* se réduit à quatre points principaux : 1°. à faire cailler le lait; 2°. à le saler; 3°. à le sécher; 4°. à l'affiner.

Toute substance qui contient un acide bien caractérisé et développé, est susceptible de faire cailler le lait, mais non pas toutes au même degré de perfection.

On auroit, dans le règne minéral, des acides capables de cailler le lait, mais leur usage pourroit être dangereux.

Les végétaux fournissent le caille-lait *gallium*, les fleurs des plantes cinarocéphales, les vinaigres, les fruits fermentés, la crème de tartre, &c.

Le règne animal offre des secours plus à portée des cultivateurs, et qu'ils ont en tout tems; c'est la presure que fournissent les veaux, les agneaux et les chevraux, lorsqu'on les tue avant qu'ils aient pris une autre nourriture que celle du lait maternel qui s'aigrit dans leur estomac; cette presure se garde des années entières.

Lorsqu'on veut faire du *fromage*, on prend en général une demie dragme de presure, ou une bonne pincée de fleurs de caille-lait ou de cardon, pour une pinte de lait, qui se caille d'autant plus vîte qu'il a été écrémé, et qu'il est moins froid. On place le lait caillé dans des moules percés, pour laisser écouler le petit lait, et sécher ainsi petit-à-petit le *fromage*. Lorsqu'on le fabrique en grand, on va porter le caillé dans de grandes cages sur des lits de paille, on les sale chaque jour, et on les retourne jusqu'à ce qu'il soit salé à point, ce qui ne peut être bien déterminé que par l'expérience et l'habitude journalière.

Pour les affiner, on les porte dans la cave ou dans des lieux frais, et non pas trop humides, et après les avoir établis sur des planches bien nettes, on les frotte avec de l'huile, ou bien on les enveloppe avec de la lie de vin, ou un linge imbibé de vinaigre, ou des feuilles d'ortie, de cresson, &c. qu'on renouvelle de tems en tems: on voit donc que toute la théorie de la fabrication des *fromages* consiste à faire cailler le lait, à en séparer le petit-lait, à le saler, et à l'affiner.

Pour obtenir de bons *fromages*, il faut que le lait donne, au moyen des différens fourrages dont on nourrit les animaux, les substances les plus propres à leurs composition.

On a observé que les propriétés du lait sont toujours relatives à la constitution des animaux et à leur nourriture. Ceux qui ont mangé des plantes amères ou de l'ail, donnent un lait amer, et qui a l'odeur de l'ail. Ceux qui mangent de la garence ou du safran, fournissent un lait coloré. Les vaches qui mangent la gratiole ou le thitimale, donnent un lait purgatif. Le fourrage de mai donne sa saveur sucrée au lait, quoiqu'il ne soit pas possible d'y découvrir du sucre; la pomme de terre donne un lait moins sapide et plus aqueux, sans être dénué de sucre, quoique cette plante ne paroisse pas en contenir. Si la saveur du lait, indépendamment du cachet particulier qu'y a imprimé l'animal, est due à la réunion des différens principes qui le constituent, il n'en est pas moins vrai que ces principes reçoivent, de la part des végétaux, des caractères qui sont en quelque sorte indélébiles. Si les plantes contiennent, par exemple, le corps muqueux en abondance, le lait fournira beaucoup de matière caseuse, et sa saveur sera fade et sucrée; si les plantes au contraire sont fort aromatiques, le lait fournira un beurre très-sapide, à raison de l'affinité de l'esprit recteur avec le corps huileux. Ce lait abondera en sérum, si les plantes contiennent beaucoup d'humidité, enfin tous ces produits seront plus fins, plus solides et plus parfaits relativement au degré d'atténuation des substances huileuses et mucilagineuses qui concourent à leur formation, et à l'état coriace, dur et fibreux des plantes.

Cela posé, il est aisé de voir pourquoi le beurre et les *fromages* les plus estimés sont ceux que fournissent le lait des troupeaux nourris dans des prairies où croissent ensemble beaucoup de plantes odorantes à l'époque de la floraison; quand ces mêmes plantes ont perdu par la dessication leur parfum et leur humidité surabondent, elles donnent un beurre moins délicat et plus ferme.

Si donc on veut perfectionner le beurre et le *fromage*, il faut ajouter des plantes aromatiques à la nourriture ordinaire des animaux; car il y a beaucoup de pâturages qui n'en fournissent pas abondamment, autant par la nature de leurs sols et de leurs aspects, que par la nature des plantes qui y croissent habituellement.

D'après ces observations, fondées sur la théorie et l'expérience, on peut avancer, que si les anciens médecins, toujours attentifs au choix des pâturages, recommandent à ceux qui prennent du lait comme médicament, de nourrir l'animal de plantes appropriées à la nature de leurs maladies, il ne seroit pas moins important pour les différens cantons, où le beurre et le *fromage* forment une branche de commerce considérable, de n'admettre dans leurs pâturages que les plantes les plus propres, non-seulement à augmenter dans le lait l'un ou l'autre de ces deux produits, mais encore à les fournir toujours le mieux élaborés possible. Il n'y a point en France de température, de terreins et d'aspect, qui ne réunissent des plantes aromatiques, mucilagineuses et sucrées, ne seroit-il pas possible de les choisir, de les multiplier et d'en régler les espèces sur l'usage auquel on destineroit les laitages.

C'est donc à tort que bien des auteurs ont avancé que la qualité différente des *fromages* dépendoit particulièrement de la manipulation, et non des pâturages. On reconnoît bien visiblement l'influence des plantes sur la qualité, et l'abondance de ces deux produits, sans mettre de côté celle des procédés employés à les préparer; et si cette branche d'économie rurale étoit mieux soignée par tout, nous n'aurions pas autant de *fromages* communs, et de mauvais beurres.

On distingue les *fromages* en *fromages* peu cuits, cuits, et non cuits.

Le *fromage* d'Auvergne est de la première espèce; il ne se conserve guères qu'une demie année, tandis qu'on pourroit le garder aussi long-tems que celui de Hollande, qui est de la même espèce, mais qu'on peut conserver pendant des années, si on prenoit la peine de le composer de la même manière.

Le *fromage* de Guyère, de Franche-Comté, &c. reçoit un degré de cuisson qui rend sa pâte plus ferme: il se conserve bien, ainsi que celui de Parmesan, qui ne diffère guères que par une teinte de jaune plus foncé, qui lui est donné par le mélange d'une certaine quantité de safran.

On peut appeler *fromages* non cuits ceux de Roquefort, ceux du Mont-d'Or, dans le voisinage de Lyon, ceux de Gérard-Mer, qui sont faits avec du lait de brebis et de chèvre; ils se conserveront moins que les précédens.

On a encore distingué dans ce dictionnaire (article ALIMENT, tome 1, p. 797) les *fromages* acides, ou dont la partie caséeuse a été séparée spontanément; des *fromages* doux, dont la partie caséeuse a été séparée artificiellement, et des *fromages* salés et alkalescens. Nous renvoyons à cet article.

Nous dirons ici en général que les meilleurs *fromages* de toutes les espèces sont ceux qui ne sont pas trop vieux, trop piquans, qui sont d'un sel agréable, assez gras, d'une consistence médiocre, et dont la partie intérieure n'est ni pourrie, ni d'une odeur, ni d'un goût désagréables, ni rempli de vers, de mittes et d'insectes: ces derniers échauffent, et portent dans les humeurs un germe actif de pourriture.

Le *fromage* nourrit beaucoup, passe pour être digestif, quand on le prend en petite quantité, et dans le sens désigné par le proverbe.

Caseus ille bonus quem dat avara manus.

C'est un aliment qui convient particulièrement aux personnes de la campagne, à celles qui font des exercices violens, qui sont jeunes, qui ont de forts estomacs; rarement les personnes délicates s'en trouvent bien. On l'a toujours défendu, avec raison, à celles qui avoient quelques atteintes de pierre et de gravelle, de disposition aux engorgemens.

Les *fromages* faits avec du lait de brebis ou de chèvre, se digèrent plus facilement que ceux qui proviennent du lait des vaches, et ceux dont le lait n'a point été cuit sont aussi dans le même cas.

Les *fromages* acides caillés ou mous, dont la partie caséeuse a été séparée spontanément, sont fort délicats, très-rafraîchissans, et conviennent beaucoup aux personnes naturellement échauffées, bilieuses, ou qui ont fait des exercices violens, et même à celles qui ont l'estomac dérangé, suivant l'observation de Cullen.

On fait des *fromages* à la crême, dont on a coutume de se régaler, sur-tout dans l'été. C'est ordinairement un *fromage* mou qu'on arrose d'une certaine quantité de crême douce pour le délayer, ou bien on les fait avec de la crême fouettée, et ce sont les plus délicats, sur-tout quand on y mêle un peu de fleurs d'orange et de sucre. Ces sortes de *fromages* conviennent à tous les bons estomacs, leur offrent une nourriture rafraîchissante et moins pesante que celle que donne le beurre.

On fait encore des *fromages* glacés, ou à la glace, qui sont infiniment agréables et recherchés par le luxe et l'aisance: on en parlera au mot GLACE.

On a quelquefois conseillé l'application du *fromage* mou avec avantage dans les inflammations phlegmoneuses et érésipélateuses, en prenant des précautions pour s'opposer aux suites de la répercution; il calme promptement la chaleur et la douleur, et s'oppose à la tendance vers la suppuration.

Le *fromage* est une de ces substances pour lesquelles certaines personnes ont une aversion qu'elles ne peuvent surmonter, et dont il est bien difficile de rendre raison.

(M. MACQUART.)

FROMENT. (*Hygiène.*)

Triticum.

C'est un nom que l'on donne en général aux grains qui naissent dans un épi: mais on le donne par excellence au blé. (*Voyez* ce mot.)

(M. MAHON.)

FROMENTAL *ou* FAUX FROMENT.

Lolium perenne.

Espèce d'ivraie qui croît le long des chemins. Quelques naturalistes le regardent comme un blé dégénéré faute de culture: d'autres comme un blé qui se convertiroit en blé d'une espèce utile par l'effet d'une bonne culture. Quoiqu'il en soit, elle ne sert ni à nourrir l'homme, ni à réparer sa santé, parce qu'on lui a reconnu des qualités nuisibles (*Voyez* le mot RAY-GRASS dans le Dict. d'Histoire Naturelle.

(M. MAHON.)

FROMENT LOCAR, FROMENT ROUGE ou EPAUTRE, ou BLÉ LOCULAR. (*Hygiène.*)
Zea (C. B. P. 21.)

Espèce de *froment* assez connue dans les endroits rudes et montagneux de l'Egypte, de la Grèce, de la Sicile, et qu'on cultive cependant comme les autres espèces de *froment*, même dans les climats froids.

La graine de cette espèce de *froment* sert à faire de la bière et même pain; car sa farine est souvent très-belle, sans aucun mauvais goût:

il est vrai que le grain est sec, et diffère de celui de *froment* par sa petitesse et par l'attachement des balles au grain, dont on ne les sépare qu'avec une machine qui donne au blé un mouvement circulaire.

La balle de l'*epeaut e* que l'on cultive en Suisse est très-utile pour nourrir les chevaux; on s'en sert en place de paille hachée, elle est même plus nourrissante, et les chevaux en sont friands; on y mêle un peu d'avoine. Elle est fort recherchée dans les années de disette de paille et de foin. On s'en sert aussi en Suisse pour les paillasses des enfans au berceau, ou qui urinent dans le lit, parce qu'elle absorbe beaucoup mieux que la paille l'humidité de l'urine. (*Extr. du dict. de Bomarre.*)

(M. Mahon.)

FRONCEMEMT, ou CRISPATION. (*Voy.* Spasme) (M. Chamseru.)

FRONTAL. (*Mat méd.*)

Frontal, est le nom qu'on donne à tout médicament disposé de manière à pouvoir être appliqué sur le front. Ce sont sur-tout les bandeaux de linges, de peaux, de rubans, qui portent ou retiennent les médicamens, auxquels on donne ce nom. (M. Fourcroy.)

FROTTEMENT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. Mouvement.

On appelle *frottement* une action par laquelle deux corps se touchent d'une manière forte et précipitée, ou s'usent l'un contre l'autre; c'est par ce moyen souvent, qu'on nétoye, qu'on décrasse, qu'on essuie, qu'on gratte, qu'on frictionne.

C'est particulièrement de ces deux dernières manières que nous devons considérer les *frottemens*. Lorsqu'on éprouve quelque démangeaison, alors on frotte ou l'on gratte; et nous devons recommander que ce ne soit pas avec trop de force et de constance pour ne pas causer des inflammations et des tumeurs, qui sans cela n'auroient pas eu lieu. A l'egard du *frottement* considéré comme friction. (*Voy.* le mot Friction)

Je crois fort bon de se frotter tous les jours tout le corps ou au moins la tête, les dents, et les pieds, c'est un moyen de conserver à ces parties une propreté, qui ne contribue pas peu à leur salubrité, et à celle de tout le corps.

(M. Macquart.)

FROTTOIRS. (*Hygiène.*)

On donne le nom de *froitoirs* à des linges fins, à des morceaux d'étoffe de laine, de flanelle, qui servent à essuyer la sueur après les exercices violens, ou qu'on veut employer pour *frotter* et exciter la transpiration comme on le fait avec les brosses angloises.

(M. Macquart.)

FRUGALITÉ. (*Hygiène.*)

Partie III. Des régles de *l'Hygiène* générale.

Classe I. *Hygiène* publique des hommes en société.

Ordre IV. Régles relatives à la salubrité aux mœurs.

On entend par *frugalité* la sobrieté ou la tempérance daus le boire et dans le manger, mais cette vertu ne regarde pas seulement la table; elle porte encore sur les mœurs de l'homme dont elle est le plus ferme appui en fondant son bonheur et physique et moral. Avec la *frugalité*, en assurant sa santé il brave une foule de maux qui sont la suite de l'intempérance; il conserve avec la *frugalité* toute la présence d'esprit, et la pureté de cœur qui ont distingué les grands hommes, que l'antiquité nous a laissé pour modèle des vertus les plus touchantes. Les Curtius, les Camille, les Socrate, les Phocions, les Lacédémoniens n'avoient tant de force corporelle, et de vigueur dans l'esprit, que parce qu'ils menoient habituellement une vie *frugale*; c'est la vertu des hommes simples et que la société encore neuve n'a pu corrompre; on ne la voit jamais en regne chez des peuples esclaves et parmi leurs despotes. Ce ne sont pas ceux qui admirent et envient le luxe des autres, qui sont prêts à suivre les regles de la tempérance et à borner le desir d'avoir un simple nécessaire; aussi ce sont toujours ceux-là que punit la nature, par les chagrins, les maux, les infirmités, et souvent par une fin prématurée (*Voyez* Sobriété, Regime, Température.) (M. Macquart.)

FRUGES. (*Eaux min.*)

C'est un bourg de l'Artois, situé sur le Moullevile, à environ six lieues de S. Pol. On y a trouvé une source froide minérale placée dans une cave particulière du lieu. M. Pierre Ribaucourt en a donné en 1783, une analyse très-succinte.

Il dit que cette eau tient en dissolution par livre trois grains et un onzième de fer, deux grains un neuvième de terre absorbante, un demi grain de terre alumineuse, un grain d'acide vitriolique, et que la plupart de ces principes sont tenus, dissous par un gaz méphitique. Il donne quelques essais sur l'eau de la fontaine du même bourg qui sert à la boisson ordinaire des habitans, il la croit alumineuse, ce qui mériteroit confirmation. (M. Macquart.)

FRUIT. (*Hygiène.*)

Parties. II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe. I. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

On donne particulièrement le nom de *fruit* à une partie passagère des végétaux produit par le germe renfermé dans l'ovaire des fleurs, fecondé par la poussière seminale, des étamines grossi et développé jusqu'au point prescrit par la nature, pour être en état de germer et de reproduire une autre plante. Ainsi toute graine est un véritable *fruit*, lors même qu-elle n'est pas recouverte de substance molle et pulpeuse.

On remarque dans les *fruits* les mêmes parties essentielles que dans les plantes; savoir, une écorce ou pellicule, des membranes, des pulpes ou chairs et un corps ligneux. Parmi les *fruits* on en distingue à pepin comme les orangers, les melons; à noyeau comme les pêches, les cerises; à coquilles, comme les noix, noisettes; à cosse épineuse, comme les chataignes. On donne le nom de *fruits* d'été à ceux qui se mangent dans cette saison et dans l'automne; de *fruits* d'hivers à ceux qui se conservent dans cette saison, et même pour le printems.

On conserve les *fruits* dans des endroits qu'on nomme fruitiers, ou fruiteries. Un caveau, ou une bonne cave est un excellent fruitier, quand elle n'est point humide, c'est-à-dire, quand le thermomètre de Reaumur s'y soutient d'une manière invariable entre le dixième et le onzième dégré. Ce sont les grandes variations de l'atmosphère qui gâtent, altèrent et décomposent le plus souvent les *fruits*.

On y place deux échelles doubles sur lesquelles on met des planches avec un rebord en latte, et on y arrange les fruits comme on veut. On visite souvent pour ôter les *fruits* qui se gâtent, ainsi que ceux qui les avoisinent.

Comme les bonnes caves ne sont pas très communes, il est bon de chercher ailleurs les moyens de conserver le *fruit*. Dans le nord on a à redouter l'humidité et le froid; dans le midi l'humidité passagère mais excessive pour quelques momens et les hivers trop doux et trop venteux. En général il faut qu'un fruitier soit bien exactement clos de tous côtés; qu'on en ferme la porte aussi-tôt qu'on y est entré, qu'il soit exposé au midi et au levant, à l'abri de toute espèce d'humidité, à des variations atmosphériques; éloigné des endroits ou se trouvent du fumier, des écuries, des odeurs fortes ou des liqueurs en fermentation. Chaque *fruit* pulpeux doit être isolé, ou bien séparé l'un de l'autre; on le place, quand on le peut, dans des endroits boisés et dans des tiroirs, ou des armoires; le parquet du lieu doit être couvert de nattes de jonc ou de paille, on ne doit jamais laisser aucun *fruit* amoncelé pour le faire suer soit disant; c'est une méthode détestable.

On doit essuyer exactement tous les *fruits* avant que de les déposer dans le lieu où l'on veut les conserver, et lorsqu'on en veut conserver les plus beaux avec plus de soin encore, on les attache par la queue dont on cire le bout, à un fil qu'on suspend, après les avoir enveloppés exactement de papier. On les conserve très-long-tems de cette manière.

Les paysans qui ont beaucoup de *fruit*, quand ils craignent la gelée les couvrent de regain ou de paille. A Paris, les fruitières mettent sur la paille un drap mouillé, qui intercepte, l'air reçoit la gelée et garantit le *fruit* qu'on visite ensuite pour en séparer celui qui est gâté. On dit qu'on conserve encore fort bien du *fruit* dans des boites couvertes, et remplies de son, lit par lit, ou dans du regain bien sec.

Pour avoir dans certaines saisons, des *fruits* qui ne se conserveroient pas, par les moyens que nous venons de présenter. On a pris le parti d'en faire sécher au four. C'est ainsi qu'on garde pour des desserts dans toutes les saisons, des raisins, des pêches, des abricots, des prunes, des cerises, des poires, des pommes, des figues, des chataignes, qui sont très agréables à manger.

On a encore imaginé de confire au sucre les *fruits* pulpeux, et on en fait ainsi des confitures, des conserves, des pâtes qui sont d'une grande ressource; ou bien on les place dans des grands boccaux de verre avec de l'eau de vie, et ils durent ainsi conservés des années entieres sans s'altérer aucunement.

J'ai placé ici ces réflexions sur la manière de conserver les *fruits* parce que comme ils

doivent servir abondamment à la nourriture de l'homme, je ne crois pas qu'on doive rien négliger de ce qui peut repandre des lumières sur les moyens trop négligés de veiller à leur conservation, afin qu'on puisse les manger à des époques plus reculées, et conserver en même tems leurs qualités.

A l'égard des distinctions générales des *fruits* et de leurs qualités, nous ne répéterons pas ici ce qui doit être dit à chacun des articles qui les concerne, et sur-tout au mot ALIMENT, tome I. page 809.

On sait qu'en général les *fruits* mangés avec excès, sur-tout s'ils ne sont pas bien mûrs, et qu'ils sortent de mauvais terreins, habituellement humides, peuvent causer une foule d'accidens, tels que des indigestions, des vents, des diarrhées, des fièvres intermitentes, des obstructions, des dissenteries, &c. il faut donc veiller à ce que les enfans n'en mangent pas trop, et sur-tout à ce qu'on ne permette pas de vendre au peuple celui qui n'est pas mûr, qui est gâté, et qui peut produire les accidens dont je viens de parler.

Lorsqu'ils ne sont pas tout à fait mauvais, en les faisant cuire et en y ajoutant du sucre, on ajoute ce que la nature devoit y mettre par la mâturité, et empêcher tous les effets de la crudité. (M. MACQUART.)

FRUSTRATOIRE. (*Hygiène.*)

Parties. II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre II. Boissons.

On appelle *frustratoire* une eau sucrée, simple ou animée d'un peu d'eau de vie, ou de quelques aromates que l'on prend quelquefois, après le repas, pour faciliter la digestion, quand elle s'annonce pour devoir être laborieuse.

Ceux qui desirent se conserver long-tems une santé ferme et robuste ne doivent point compter sur un pareil secours ni sur d'autres semblables pour se livrer d'avantage à leur appétit, ou plutôt à leur gourmandise. Il vaut infiniment mieux ne manger qu'à proportion des forces naturelles de son estomac, que de lui procurer un surcoit d'action artificielle qui finit toujours par l'énerver sans retour.

(M. MAHON.)

FUCH, ou FUCHSIUS, (Léonard) médecin Allemand, naquit le 17 janvier 1501 à Wembdingen en Bavière. Il se rendit savant dans les langues grecque et latine, et sur-tout dans la médecine, dont il prit le bonnet à Ingolstadt en 1521. Après sa réception au doctorat, il passa à Munich dans le dessein d'y exercer sa profession, et il y demeura pendant les années 1524 et 1525; mais en 1526 on l'appella à Ingolstadt pour remplir la chaire à laquelle on venoit de le nommer. Son séjour ne fut pas long dans cette ville, car au bout de deux ans, le marquis de Brandebourg-Anspach l'attira dans sa résidence pour être son premier médecin. *Fuch* quitta cette cour en 1535, et se rendit à Tubinge où il enseigna constamment la médecine jusqu'en 1566, qui est celle de sa mort.

Côme, duc de Toscane, avoit tâché d'attirer ce médecin dans l'université de Pise, et lui avoit offert six cents écus d'appointemens pour l'engager à remplir une des chaires de la faculté; mais il s'en excusa. L'empereur Charles V, à qui il dédia quelques-uns de ses ouvrages, l'ennoblit pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de son mérite et de son savoir; ce fut encore à sa science que *Fuch* dut le titre glorieux d'*Eginète* d'Allemagne. Il excella sur-tout dans la connoissance des plantes, et son exemple fit une telle impression sur l'esprit des Allemands, des Italiens et des François, que l'étude de la botanique ne tarda point à se ranimer parmi eux. *Fuch* méprisa souverainement la doctrine des Arabes; il assure même dans plusieurs de ses ouvrages, que le motif qui l'engagea à les écrire, fut de guérir les Allemands de l'attachement aveugle qu'ils avoient pour la médecine arabe, et de parvenir ensuite à leur ôter des mains les livres des auteurs qui en avoient traité et ceux de leurs partisans. Les écrits qu'on a de lui sont en grand nombre, et leurs titres font assez voir qu'il a travaillé efficacement à remettre la médecine des grecs en honneur:

Errata recentiorum medicorum LX numerô, adjectis eorumdem confutationibus. Hagenoae, 1530, *in*-4.

Methodus medendi, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidamque medicinam. Hagenoae, 1531, *in*-8. *Lugduni*, 1541, *in*-8. *Parisiis*, 1546, *in*-8.

Cornarius furens. Basileae, 1533, 1545, *in*-4.

Il eut plusieurs démêlés avec *Cornarius*, son émule, au sujet des œuvres de *Dioscoride.* Comme il n'étoit point endurant, non seulement il ne supportoit pas les donneurs d'avis, mais il s'obstinoit encore à ne vouloir point convenir des fautes qu'on lui faisoit remarquer dans ses ouvrages:

Adversùs Christ. Egenolphi, typographi Francofurtensis, calumnias responsio. Basileae, 1535, *in*-8.

Paradoxorum medicorum libri tres. Ibidem 1535, *in-fol. Parisiis*, 1546, *in* 8.

C'est principalement sur la botanique, la pathologie et la pratique que ce traité roule; on y trouve cependant quelques remarques anatomiques sur les Arabes, sur *Alexandre Benedicti et Mundinus.*

Apologia adversus Gualterum Ryffium. Basileae, 1536, 1544. *in*-8.

Hippocratis epidemiorum liber sextus latinitate donatus et luculentissimâ enarratione illustratus. Ibidem, 1537, *in-folio.*

Tabulae aliquot universae medicinae summam et divisionem compendiò complectentes. Ibidem, 1538, *in*-4.

De methodo medendi libri quatuor. Hippocratis Coi de medicamentis purgantibus Libellus. Parisiis, 1539, 1550, *in*-8. *Basileae,* 1541, *in-folio.*

Apologiae tres. Prima, adversus Puteanum docet aloën aperire ora venarum; secunda, adversùs Sebast. Montuum, nonnulla paradoxorum capita defendit; tertia, adversùs Jeremiam Thriverium, in internis inflammationibus, pleuritide praesertim, è directo partis affectae sanguinem mittendum esse : item explicationes aliquot paradoxorum continet. Basileae, 1540, *in*-4.

Libri tres difficilium aliquot quaestionum et hodie passim controversarum explicationes continentes. Basileae, 1540, *in*-4.

De sanandis totius humani corporis, ejusdem partium tàm internis, quàm externis malis, libri quinque Ibidem, 1542, 1568, *in*-8. *Lugduni,* 1547, *in*-16.

De historia stirpium commentarii insignes, adjectis earumdem vivis plusquàm 500 *imaginibus. Accessit vocum difficilium et obscurarum explicatio. Basileae*, 1542, *in-folio*, *cum iconibus pictis* 516.

Parisiis, 1543, *in*-12 avec des scholies, sur chaque chapitre. *Ibidem*, 1546, *in*-8, avec les noms des plantes en François. *Lugduni*, 1547, *in*-8. *Basileae,* 1549, *in*-8, avec de plus petites figures. *Lugduni*, 1549, *in*-16, 1551 *et* 1596, *in*-12. *Ibidem*, *cum quintuplici indice et variis nomenclaturis*, 1555, *in*-12. En Allemand, à Bâle, 1543, *in-fol* avec figures. En François, Lyon, 1545, 1550, *in-folio*, et en 1549, *in*-8. Paris, 1549, *in-folio* par *Eloi Magnen*, Docteur de la Faculté de Médecine de cette ville. En Espagnol, par *Jean Jarava*, Anvers, 1557, *in*-8.

Cet ouvrage est presque entiérement tiré de *Dioscoride*; mais les figures, qui sont assez élégantes, appartiennent à l'auteur, à l'exception d'un petit nombre qu'il a pris dans *Brunfels.* On a publié en François un abrégé de l'histoire des plantes de *Fuch*, qui est assez mal rédigé; il a paru avec quelques additions sous le titre d'*Histoire générale des plantes et herbes avec leur propriété et vertu, par Leonard Fuch, la figure et vertu du petun, avec un preservatif contre la peste, et un recueil de receptes tirees de divers auteurs.* Rennes et Troyes, 1675 *in*-12.

Hippocratis aphorismorum sectiones septem latinitate donatae et luculentissimis commentariis illustratae. Basileae, 1544, *in*-4. *Parisiis*, 1545, *in*-8. *Lugduni*, 1558, *in*-8.

Ad quinque priores suos libros de curandi ratione, seu, de sanandis totius humani corporis, ejusdemque partium, tam internis quàm externis, malis, Appendix. Lugduni 1548, *in*-16. *Venetiis*, 1556, *in*-8.

Il y traite principalement de la chirurgie; on y trouve beaucoup de réflexions sur les plaies, les ulceres, les fractures, les luxations, &c. On ne sauroit trop louer la candeur de cet auteur qui avoue, avec la plus grande ingénuité, qu'il a profité de tout ce que *Galien*, *Paul*, *Aëtius* et *Gui de Chauliac* ont dit de mieux, et qui déclare hautement qu'il a de grandes obligations à *Tagault* pour les lumières qu'il en a tirées.

Primi de stirpium historiâ commentariorum tomi vivae imagines. Basileae 1549, *in*-8.

J'ai déja annoncé cette édition, et j'ai fait remarquer que les figures étoient plus petites. Celles que *Fuch* avoit amassées, se montoient au nombre 1500 qu'il se proposoit de publier en trois tomes. Il en avoit revu trois cents qui en 1551 étoient en état de voir le jour; mais la plupart sont demeurées entre les mains de *Jean Gesner* qui en a fait l'acquisition.

Claudii Galeni Pergameni aliquot opera latinitate donata et commentariis illustrata. Parisiis, 1549, 1554, *in-folio*, en trois volumes.

Nicolai Myrepsi de medicamentis opus latinè conversum et annotationibus illustratum. Basileae, 1549, *in-folio. Lugduni*, 156,

in-12, avec quatre Livres *De compositione medicamentorum.*

Epitome de humani corporis fabricâ ex Galeni et Andreae Vesalii libris concinnata. Partes duae. Tubingae, 1551, *in*-8. *Lugduni*, 1555, *in*-8.

Cet Abrégé d'anatomie est court et succint, mais exact. L'auteur sait rendre justice au mérite, et faisant de *Vésale* tout l'éloge qui lui est dû, il ne balance jamais de lui donner la préférence sur *Galien*.

An morbifica aliqua sit, de Galeni sententia, causa continens? Basileae, 1557, *in*-8.

Institutionum medicinae, ad Hippocratis, Galeni, aliorumque veterum scripta rectè intelligenda, mirè utiles libri quinque. Lugduni, 1560, *in*-8. *Basileae*, 1567, 1572, 1383, 1594, 1601, 1615, *in*-8. En François par *Guillaume Paradin*, Lyon, 1552, *in*-8.

Apologia quâ criminationibus ac calumniis Joannis Placotomi respondet. Francofurti, 1566, *in*-8. avec les Livres *De compositione medicamentorum.*

Opera omnia. Ibidem, 1566, 1567, 1604, trois volumes *in-folio*.

Léonard Fuch, eut un fils nommé *Féderic*, qui fut médecin de la ville d'Ulm en Souabe. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FUCHS, ou FUSCHIUS, (Remacle) natif de Limbourg, ville capitale de la Province de ce nom dans les Pays-Bas, est encore sous le nom de *Remacle de Limbourg*. Il fit son cours d'Humanités à Liége chez les clercs de la vie commune, et passa ensuite en Allemagne, où il s'appliqua à la médecine. Comme le séjour qu'il fit dans ce pays fut assez long, il en profita pour s'insinuer dans l'amitié des savans, entre autres d'*Othon Brunfels* qui lui fournit des matériaux pour ses vies des médecins. Il revint de ses voyages vers l'an 1533, et passa le reste de ses jours à Liége, où son frere *Gilbert*, connu sous le nom de *Philarete*, lui résigna le canonicat qu'il avoit dans la collégiale de Saint Paul. *Remacle* mourut dans cette ville le 21 décembre 1587, dans un âge avancé, et fut enterré auprès de son frère. On marqua la date de sa mort par ce Distique numéral :

JanI bIs seno VIta, reMaCLe, CaLenDas
eXCUterIs, fratrIs CLarUs et arte VIgens.

Remacle Fuchs a été un écrivain laborieux ainsi qu'il paroît par le catalogue de ses ouvrages :

De plantis antè ignotis, nunc studiosorum aliquot neotericorum summâ diligentiâ inventis et in lucem datis, libellus. Unà cum triplici nomenclatura, quâ singulas herbas herbarii, et vulgus gallicum ac germanicum efferre solent.

C'est un volume, *in*-12, de soixante pages non chiffrées, sans nom de ville, qui peut être regardé comme un petit dictionnaire botanique.

Le même ouvrage a paru sous ce titre :

Nomenclaturae plantarum omnium, quarum hodie apud pharmacopolas usus est magis frequens; juxta Graecorum, Latinorum, Gallorum, Italorum, Germanorum sententiam collectae ordine alphabeticô. Parisiis, 1541, *in*-4. *Venetiis*, 1542, *in*-8. *Antverpiae*, 1544, *in*-12.

Morbi hispanici, quem alii gallicum, alii neapolitanum appellant, curandi per ligni indici, quod guaiacum vulgo dicitur, decoctum exquisitissima methodus, Parisiis, 1541, *in*-8.

Illustrium medicorum, qui superiori saeculo floruerunt ac scripserunt, vitae ut diligenter ità et fideliter excerptae. Annexus in calce quorumdam neotericorum medicorum catalogus, qui nostris temporibus scripserunt, autore Symphorianô Campegiô. Parisiis, 1542, *in*-12.

Le premier ouvrage, qui est de cent vingt-huit pages, gros caractère, est fort superficiel; le second qui ne tient que neuf pages, l'est encore plus; aussi sont-ce les premiers qui aient été faits sur cette matière.

Historia omnium aquarum quae in communi sunt hodie practicantium usu : item conditorum et specierum aromaticarum, quarum usus frequentior est apud pharmacopolas, Venetiis, 1542, *in*-8.

De herbarum notitiâ, naturâ, atque viribus, deque iis, tum ratione, tum experientiâ investigandis, dialogus. De simplicium medicamentorum, quorum apud pharmacopolas frequens usus est, electione seu delectu, tabella. Antverpiae, 1544, *in*-16.

Pharmacorum omnium, quae in communi sunt practicantium usu, tabulae decem. Avec le *Lilium medicinae* de *Bernard Gordon. Parisiis*, 1569, *in*-16. *Lugduni*, 1574, *in*-8. Et séparément : *Venetiis*, 1598, *in-fol.*

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FUCUS

FUCUS HELMINTHOCORTON. (*Mat. méd.*)

C'est le nom que porte en botanique l'espèce de plante marine vermifuge, qui est généralement beaucoup plus connue sous celui de Coralline de Corse. (*Voyez* ce mot.)
(M. Fourcroy.)

FULIGO ALBA PHILOSOPHORUM. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Ammoniac.) (Sel)
(M. Mahon.)

FULMINANT. (OR.) (*Mat méd.*)

Le *fulminant* d'or est de l'oxide d'or uni à l'ammoniaque; quelques auteurs l'ont proposé comme médicament tonique, cordiale, alexitère, &c. Il n'est pas employé. (*Voyez* le mot Or. (M. Fourcroy.)

FUMANELLUS (Antoine) de Vérone, fit la médecine avec beaucoup de réputation dans le seizième siècle. Une longue expérience, couronnée par d'heureux succès, répandit son nom par toute l'Italie, et des ouvrages reçus avec des applaudissement le firent connoître des nations voisines de sa patrie. C'est tout ce que l'on peut dire de ce médecin; car les auteurs n'en parlent que pour nous donner les titres des écrits qu'il a laissés :

Commentarius de vino et facultatibus vini. Venetiis., 1536, *in-4*.

Febrium dignoscendarum et curandarum absoluta methodus. Accedit de balnei ferrati facultatibus, ferrique naturâ : de balneis aquae simplicis. Basileae, 1542, *in-4*.

De compositione medicamentorum et pestis curatione libri duo. Venetiis, 1548, *in-8*.

Ces ouvrages, et quelques autres de ce médecin, ont été recueillis et imprimés à Zurich en 1557, *in-folio*, et à Paris en 1592, *in-folio*, sous ce titre : *Opera multa et varia, cùm ad tuendam sanitatem, tùm ad profligandos morbos plurimùm conducentia.*
(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FUMÉE, (Adam) docteur de la faculté de Montpellier, naquit à Tours. *Astruc* en parle fort au long dans ses mémoires pour servir à l'histoire de cette faculté; et ce qu'il en dit, est si bien appuyé par les témoignages des auteurs, que je vais le prendre pour guide.

On ne sait par où il fut connu de Charles VII; mais ce prince le choisit pour son premier médecin, et lui fit payer une somme d'argent pour faire venir ses meubles de Languedoc, où il semble qu'il avoit déja formé un établissement, et deux ans après, il lui donna une gratification de 3500 livres, en considération de ses services.

Ces bienfaits durent l'attacher à Charles VII; il eut cependant le malheur d'être soupçonné d'avoir voulu l'empoisonner à l'instigation du dauphin, son fils, et il fut mis en prison par ordre du roi. Une accusation si grave seroit une tache éternelle à la réputation de ce médecin, si l'on oublioit que ce roi sur la fin de ses jours devint soupçonneux et défiant au dernier point; qu'ayant été averti que ses domestiques avoient comploté de le faire mourir, il ne crut plus voir que des poignards et des poisons; que son appréhension fut si grande, que ne sachant plus de quelle main prendre les alimens avec sûreté, il s'abstint de manger pendant plusieurs jours, au bout desquels il ne fut plus à son pouvoir de rien avaler, quand il le voulut. C'est ainsi qu'il exécuta lui-même le mauvais dessein dont il accusoit ses domestiques, et pour ne pas mourir de poison, il mourut de faim.

Si *Fumée*, comme il est apparent, n'eut jamais le dessein d'empoisonner le roi, il faut du moins convenir qu'il ménagea le fils fugitif, et entretint des liaisons avec lui : c'est à quoi l'on doit attribuer le crédit qu'il eut auprès de Louis XI, d'exécrable mémoire. Sans cela, ce prince avoit trop de haine pour tous les courtisans et les domestiques du feu roi, pour avoir voulu avancer *Fumée* et lui faire du bien. Il le tira cependant de prison aussi-tôt après son avénement à la couronne, le retint auprès de sa personne en qualité de premier médecin, le pourvut ensuite de l'office de maître des requêtes, par lettres données à Sauve en Poitou le 12 août 1464, voulant qu'il fût payé de ses gages du jour du décès de Jean Longueil son prédécesseur. Il l'envoya la même année en Bretagne, pour traiter certaines affaires dont il l'avoit chargé; enfin il le nomma l'un des commissaires qui commencèrent le procès, au mois de juillet 1477, à ceux qui étoient accusés d'avoir conspiré de faire évader le comte de Roucy, prisonnier au château de Loches.

Les graces de Louis XI s'étendirent jusqu'au père de *Fumée*. Quoiqu'il ne fût qu'un simple receveur des deniers communs de la ville de Tours, il le nomma à l'ambassade de Rome; et à son retour, il lui donna le gouvernement de Nantes qui étoit alors très-important, parce qu'il tenoit en bride la Bretagne, avec laquelle la France étoit presque toujours en guerre. Des faveurs si singulières étoient une suite de la politique de Louis qui ne vouloit pour serviteurs

et pour agens que ceux qui tenoient de lui toute leur fortune.

Adam Fumée conserva son crédit sous Charles VIII, avec la qualité de premier médecin. Guillaume de Rochefort, chanchelier de France, étant mort en 1492, et cette charge ayant été vacante pendant quelque tems, *Fumée* fut commis à la garde des sceaux, en qualité de doyen des maîtres des requêtes; c'est ce qui a donné lieu de le metre au nombre des chanceliers de France, mais à tort, ainsi que *Naudé* le prouve dans ses additions aux mémoires de Comines.

Adam Fumée mourut à Lyon au mois de novembre 1494, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié deux fois, et il a laissé une nombreuse postérité, qui a rempli plusieurs places dans l'église et dans la robe.

Il y a sur la façade des écoles de Montpellier, en l'honneur de ce premier médecin, une inscription qu'*Astruc* a cru devoir rapporter.

Adam Fumée,

Patriâ Turonensis
Tam gravitatis quàm nobilitatis gloriâ inclytum
et clarum Medicinae Doctorem
Universitas Montispessulani aluit,
Qui cum primò Consiliarius Magisterque
Requaestarum ordinarius,
Ac Medicus primus Caroli VII,
Ludovici XI, atque Caroli VIII Francorum
Regum fuit,
Tantâ probitate effulsit,
Quod Franciae Cancellarius, meritò tandem
effectus sit,
Dumque dierum maturus esset, Lugduni
animam exhalavit
M. CCCC.

C'est ainsi que *Ranchin* rapporte cette inscription dans son *Sacrum apollinare*; mais *Astruc* ajoute qu'il a eu tort de ne pas comprendre qu'un homme, qui avoit été, selon l'inscription même, premier médecin des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, ne pouvoit pas être mort en 1400, puisqu'alors aucun de ces rois n'étoit encore au monde. Comment n'a-t-il pas vu sur la pierre même que l'inscription étoit mutilée, et que la pierre s'étant cariée, les derniers caractères de l'inscription s'étoient perdus, lesquels devoient être XCIV, ce qui faisoit ensemble 1494, et étoit par-là conforme au témoignage des historiens.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FUMÉE. (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites improprement non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Section VI. Vapeurs, gaz.

La *fumée* est une vapeur épaisse, aqueuse, saline, en partie composée de gaz inflammable, qui s'échappe du corps en ignition. La *fumée* nuit aux hommes et même aux plantes qui se trouvent dans son atmosphère.

Lorsque la *fumée* est très-épaisse, qu'elle ne trouve pas un courant d'air au moyen duquel on puisse en être très-aisément débarrassé, elle peut causer les plus grands accidens : en effet la *fumée* étant un composé d'eau, d'huile, d'acide carbonique, de sel, toutes ces substances portées à un grand degré de chaleur et d'évaporisation pénètrent dans la trachée artère, et dans le nez, irritent toutes les membranes de ces organes, en retrécissent les parois, prennent la place de l'air, raréfient les vaisseaux sanguins et souvent asphixient et donnent la mort quand on ne trouve pas des secours prompts, et qui sont développés aux articles Asphixie, Vapeurs, &c. (*Voyez* encore les mots Cheminée, Feu, &c.) (M. Macquart.)

FUMER. (*Hygiène.*) (*Voyez* Tabac.) (M. Macquart.)

FUMERON. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

Section V. Vapeurs.

Un *fumeron* est un charbon d'une mauvaise espèce, qui tient encore de la nature du bois, et qui en conséquence donne une fumée très-désagréable et très-délétère, si un grand courant d'air ne la chasse pas du lieu où il a été allumé : les *fumerons* peuvent alors causer l'asphixie, et les autres accidens dont on a déja parlé aux mots Braise, Charbon, Asphixie. (*Voyez* ces mots.) (M. Macquart.)

FUMET. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI.[e] *Percepta.*

Ordre III. Sensation.

Section IV. Les sens.

On donne le nom de *fumet* à un goût particulier qui appartient a uxchairsd es animaux, et sur-tout aux gibiers des différentes espèces, et que les chasseurs savent fort bien distinguer. Il y a des espèces, parmi les animaux, qui ont un *fumet*, qui est très-désagréable à certaines personnes, sans qu'on en puisse trop donner la raison, mais qu'il ne faut pas contraindre à manger, parce qu'en général l'estomac n'est pas disposé à bien digérer les alimens qui répugnent au goût. (M. Macquart.)

FUMETERRE, *fumaria officinalis.* L.

Cette plante, qui vient naturellement en Europe dans les endroits cultivés, est non-seulement d'un grand usage en pharmacie, mais encore parmi ce qu'on appelle remèdes vulgaires. Son odeur, quand on la broye, est celle des plantes oléracées; sa saveur est amère et désagréable, sur-tout lorsqu'elle est desséchée. On fait entrer cette plante toute fraîche dans des infusions, des décoctions, et ce qu'on appelle bouillons amers; on en exprime aussi un suc que l'on clarifie par ébullition ou défécation, et c'est de ce suc exprimé, clarifié, évaporé jusqu'à une consistance requise qu'on obtient l'extrait de ce végétal. La proportion de cet extrait aqueux est telle que sur vingt-sept livres de la plante on en tire une livre. L'extrait qu'on en retire par la voie des spiritueux paroît moins chargé des principes actifs de la plante, puisqu'il est moins amer.

On sait que la *fumeterre* est une des plantes les plus en usage, et qu'on la recommande contre un grand nombre de maladies. Son amertume atteste ses propriétés toniques et anti-scorbutiques, et on ne manque guères de la prescrire contre la cachexie, le scorbut, la jaunisse, et presque toutes les affections cutanées; mais il est facile de voir qu'un médecin éclairé ne doit pas se reposer sur les propriétés de ce végétal pour la guérison des maladies de langueur, et qu'il faut seconder son action par le choix des alimens, l'exercice du corps, une habitation salubre; et comme il est presqu'impossible de calculer l'influence qu'ont alors ces moyens pour rétablir la santé, quand ils sont bien administrés, il n'est guères non plus au pouvoir de l'art de déterminer dans ces cas les effets de la *fumeterre*. Quant à son efficacité contre les affections cutanées on peut en suivre avec plus de précision les divers degrés, en en faisant infuser une poignée dans du lait ou du petit-lait qu'on fera prendre au malade, ou bien en lui faisant administrer pendant quelque tems le suc exprimé et clarifié, à la dose de deux ou trois onces. Je pourrois citer sur cet objet une observation de ce genre faite avec précision sur la guérison d'une dartre invétérée qui se manifestoit au bras; la malade eut la constance de faire usage de la *fumeterre* infusée dans du lait pendant près de six mois, en même tems qu'elle pratiquoit des lotions sur la partie avec le lait ainsi préparé; après cette époque il n'a resté aucune trace de cette maladie. Le suc exprimé de *fumeterre* se prescrit aussi souvent contre le scorbut; on le mêle avec celui de cresson et de cochléaria, ce qui ne peut qu'augmenter son efficacité. On fait avec son suc un syrop qu'on fait prendre facilement aux enfans; il entre aussi dans le syrop de chicorée, composé; enfin elle va se confondre et se perdre dans un amas monstreux de drogues, je veux dire dans l'électuaire de psyllium, les pilules angéliques, la confection hamec, &c. et là je puis défier l'esprit le plus subtil de déterminer le rôle qu'elle peut jouer dans la guérison des maladies. (M. Pinel.)

FUMIER. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses proprement dites non naturelles.

Classe IV. *Excreta.*

Ordre I. Evacuations des animaux.

On entend par *fumier* la paille qui a servi de litière aux animaux domestiques, qui est mêlée et macérée avec leurs excrémens, et sert à fertiliser les terres.

On a coutume dans certaines maisons, surtout à la campagne, de faire des tas de *fumier* très-considérables, et de les renfermer souvent dans de petites cours où l'air ne se renouvelle point, où le *fumier* fermente, donne des vapeurs, qui rendent l'air des lieux du voisinage extrêmement mal sain. Il seroit fort nécessaire qu'on ordonnât que le *fumier* ne pourroit être amassé en grande quantité que dans des lieux très-aérés, comme les jardins ou les champs, les grandes cours, ou bien il faudroit renfermer le *fumier* dans une espèce d'angar qui auroit une cheminée appuyée sur un des murs; alors la vapeur seroit dirigée par un seul endroit, et bientôt enlevée par les différens courans d'air.

On devroit en général éloigner de toutes les habitations les fosses à fumier, les cloaques, et puisars qui reçoivent les immondices les plus fluides des excrétions des animaux. (*Voyez* Cloaque.) (M. Macquart.)

FUMIGATION. (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre III. Sensations.

Section I. Action sur les sens.

La *fumigation* est une émanation, ou une volatilisation de quelque substance active, odorante, dont les vapeurs, soit humides, soit sèches, viennent s'appliquer à quelqu'organe du corps humain.

L'hygiène emploie les *fumigations*, pour corroborer certaines parties, qui n'ont pas toute la force qu'on leur desire, ou bien pour donner à l'air qu'on doit respirer, des vertus qu'il ne possède pas, ou lui ôter des défauts reconnus.

Les *fumigations* humides pour purifier l'air, se font en faisant bouillir sur le feu du vinaigre, des essences, des teintures aromatiques, dont la vapeur neutralise en quelque sorte la mauvaise qualité de l'air dans lequel on les fait évaporer.

On emploie pour les *fumigations* sèches, le sucre, le benjoin, le storax, le genièvre, des chandelles fumantes qui sont composées de substances aromatiques, et qu'on trouve toutes faites chez les apoticaires, des rubans de gros fil bleu qu'on brûle, du papier, &c.; toutes ces substances fournissent à l'air des particules, qui en changent en quelque sorte les parties suspectes, pour en remplacer qui sont agréables, analogues et salubres. (M. MACQUART.)

FUMIGATION. (*Mat méd.*)

La *fumigation*, *fumigatio*, est l'application comme médicament, à la surface du corps, d'une substance quelconque réduite en vapeurs. Cette application est ou générale ou partielle.

Première division. Les substances employées en *fumigation* sont ou liquides ou solides : ce qui constitue une seconde division, designeé par les auteurs sous les noms de *vaporatio humida et suffitus.*

Un très-grand nombre de substances peuvent servir de matière pour les *fumigations*. Le choix qu'on en fait sera déterminé d'après les considérations suivantes.

Elles doivent être susceptibles de se volatiliser par le moyen, et au degré, de chaleur qu'on leur appliquera, soit qu'on employe l'ignition proprement dite, soit qu'on n'ait recours seulement qu'à l'ébullition, ce qui est le plus ordinaire. Cependant il faut observer que quelques-unes de ces substances changent de nature, selon l'instrument d'évaporation dont on se sert : par exemple, l'esprit-de-vin mis en ébullition demeure esprit de vin; évaporé par voie d'ignitiou, il ne rend que de l'eau.

Ce seroit en vain que l'on tenteroit de volatiliser par le moyen de l'ébullition les corps qui ne peuvent s'élever à ce degré de chaleur. Tels sont les extraits préparés par une coction précédente, les principes fixes, &c. Les substances qui fournissent à l'ébullition dans l'eau des eaux chargées de quelques principes, ou des esprits, ou des huiles sont les plus propres pour les *fumigations humides*. Ce principe, qui dans un grand nombre de corps a la vertu d'amollir, d'adoucir, de calmer, peut aussi s'évaporiser en patrie par l'ébullition, quoiqu'en général on doive le regarder comme étant fixe de sa nature. Les substances que l'on n'emploie point à l'intérieur, parce que l'ébullition les prive de leurs parties volatiles, dans lesquelles résident leurs vertus, peuvent servir en *fumigation*, si on les applique au corps dans le moment même qu'on les soumet à l'ébullition. Enfin il y a dans la nature des corps, qui, pris séparément, sont fixes, et par leur union acquièrent la faculté de se volatiliser; tandis que d'autres, qui étoient d'abord volatils, deviennent fixes en s'unissant.

L'activité pénétrante des corps qui sont réduits en vapeurs est telle quelquefois, qu'il pourroit en résulter de très-grands accidens, bien loin que le malade en retirât quelque avantage.

Le nombre des substances que l'on fait entrer dans un appareil de *fumigation* doit être reglé par l'indication que présente la maladie ; et l'on doit éviter ici, comme dans toute autre formule, cet esprit de polypharmacie qui ressemble à l'ignorance ou au charlatanisme.

L'ordre dans lequel on soumet les substances médicamenteuses à l'ébullition est celui que prescrit la plus ou moins grande volatilité de leurs principes. Il faut, s'il est possible, qu'ils s'élèvent simultanément.

La dose est moins déterminée par des poids ou des mesures que par le tems que doit durer la *fumigation*. D'ailleurs, ou on emploiera la matière entière, ou on la divisera en plusieurs portions pour s'en servir successivement. Cependant, s'il agisoit d'essences ou d'huiles d'un haut

prix, il conviendroit que la dose, devant être fort petite, fut spécificiée. Outre le tems que doit durer la *fumigation*, et le besoin de la répéter de plus ou moins, l'étendue de la partie à laquelle on l'appliquera encore est à considérer. Il faut quelquefois une, deux, et même trois livres de matière. Si quelques gouttes peuvent être suffisantes, un gros, ou même un scrupule indiquera la quantité.

La quantité relative des substances qui concourent à former la matière de la *fumigation* dépend de leur volume, de leur activité et d'autres considérations générales que l'on trouvera à l'article (ART DE FORMULER.) Celle du menstrue ou excipient est abandonnée le plus ordinairement à la sagacité du pharmacien.

Il suffit, pour que le liquide qui sert à une *fumigation* soit convenablement dépuré, de le transvaser par inclinaison. Souvent même le pharmacien remet les espèces prescrites, afin que la préparation et l'administration s'en fassent chez le malade. Quelquefois ces espèces sont cousues dans un sachet, que l'on applique sur la partie affectée, après que la *fumigation* a été faite.

Ainsi que tous les autres remèdes, la *fumigation* exige dans son administration des modifications qui varient selon les circonstanses, et selon le but que l'on se propose.

S'il ne s'agit que de corriger un air corrompu, putride, contagieux, pestilentiel, on répand sur les charbons même la préparation dont les émanations ont cette propriété, ou bien on la transporte nécessairement dans les différens endroits, contenue dans un vaisseau ouvert et placé sur un réchaud.

Mais lorsqu'il est nécessaire que ces émanations s'appliquent spécialement sur le corps du malade, ou sur une partie déterminée, alors on emploie des boëtes, des sièges fumigatoires, qui concentrent la vapeur dans leurs cavités, et dans lesquelles le malade, où la portion de son corps qui est affligée, est placé convenablement. Depuis quelque tems sur-tout, les propriétaires de bains médicinaux, soit à Paris, soit dans les lieux où il y a des eaux thermales, ont inventé les moyens les plus ingénieux pour rendre l'administration des *fumigations* aussi parfaite et aussi commode qu'on la désire. On a également imaginé des instrumens lorsqu'il est question de faire parvenir les émanations dans certaines cavités du corps, telles que les narines, la gorge, les bronches, la matrice, &c.

Enfin s'il y a quelques précautions à prendre avant, durant, ou après la *fumigation*, le médecin doit les indiquer dans la signature ou souscription de la formule. Nous offrirons quelques exemples, après avoir parlé des *fumigations sèches* pour lesquelles ces mêmes précautions peuvent être également convenables.

La *fumigation* sèche, *suffitus*, est un médicament sous forme sèche, qui, étant réduit en vapeurs par le moyen du feu, se répand dans l'atmosphère, où s'applique à la superficie du corps malade, ou enfin pénétre dans une de ses cavités, pour y remplir l'indication que le médecin se propose.

La matière des *fumigations* sèches est toute substance sèche, ou inflammable, ou volatile, susceptible de répandre par l'action du feu des émanations salutaires. On emploie principalement dans ce dessein des parties solides de végétaux, des sucs épaissis, des gommes, des résines, des gommes-résines, des baumes secs, &c. Ces substances sont ou sous forme pulvérulente, ou sous d'autres formes auxquelles on a donné différens noms. Dans le premier cas c'est le plus ordinairement une poudre assez grossière que l'on projette sur les charbons allumés, ou une sorte de tabac médicinal dont on dirige la fumée à l'aide d'un instrument creux. Dans le second cas, on fait un mélange exact des diverses substances; ensuite, par le moyen d'un gluten approprié on en compose une masse, que l'on divise en plusieurs parties égales désignées ordinairement par les noms de trochisques, de pastiles, de rotules, &c., selon les figures qu'elles représentent.

C'est le but que le médecin a à remplir, et la forme à donner qui déterminent le choix des substances. Ainsi quand on ne se propose que de produire des émanations agréables à l'odorat, ou de corriger la mauvaise odeur répandue dans un appartement; on ne fait usage que des substances aromatiques qui flattent l'organe du nez, telles que l'encens, le stirax, le benjoin, l'ambre, &c. Lorsqu'on se propose de fortifier, d'échauffer, de dissiper l'humide surabondant; on donne la préférence à des résines, des gommes, des gommes-résines, dont l'odeur n'est pas aussi flatteuse pour l'odorat. Dans le cas d'hystéricisme, c'est le castoreum qu'on emploie, l'assa-fœtida, le galbanum. Le souffre, le nître sont plus convenables pour combattre un caractère putride. Le cinabre est efficace dans les maladies vénériennes (*Voyez* FUMIGATION ANTI-VÉNÉRIENNE.)

Les seules parties des végétaux qui sont naturellement sèches, ou que l'on a desséchées arti-

ficiellement, servent en *fumigations*, parce qu'elles s'enflamment alors avec facilité.

On associe efficacement aux substances sèches quelques fluides aromatiques, où le principe aqueux n'existe qu'en petite quantité, et qui ont la propriété d'entretenir la flamme ; tels sont les esprits, les huiles, les baumes liquides.

Le tabac médicinal a pour base la plus ordinaire le tabac proprement dit : on y mêle, mais en moindre quantité, d'autres herbes, ou des fleurs, ou des écorces. On évite de se servir des sucs que le feu liquefie, parce qu'ils enveloppent les vapeurs, et les empêchent de se disséminer. Le mucilage de gomme adragant, ou le ladanum liquéfié, ou la térébenthine, ou, enfin, quelque baume liquide est employé communément pour unir en masse les substances en poudre dont on veut faire les pastilles, les rotules, &c. On y fait entrer aussi quelquefois du sucre, pour mieux disséminer les autres substances., et les faire brûler plus vivement. On ajoute même dans quelques-unes du charbon en poudre pour animer la déflagration. Il y en a d'autres auxquels la cire sert de base.

C'est sur-tout lorsque les émanations doivent s'appliquer immédiatement à la superficie du corps, pénétrer dans quelques-unes de ses cavités, que le médecin doit avoir égard à la facilité d'absorption de l'organe de la peau, à la sensibilité plus ou moins grande des parties internes, et à cet action vraiment admirable de l'élément du feu qui sépare et qui dénature les principes des corps : sans ces précautions, le choix qu'il fera ne remplira point l'indication qu'il s'est proposée : souvent en cherchant à soulager la partie affectée, il nuira à d'autres, ou même à toutes à la fois.

Le nombre des substances doit être reglé comme nous l'avons déja dit plus haut en parlant des *fumigations* par la voie humide, par une concision éclairée, et non point par un vain amour de la polypharmacie.

L'ordre dans lequel on prescrira les différentes substances qui devront servir à une *fumigation* sèche est le même que celui que l'on suit quand on formule des poudres, ou des trochisques internes. On doit, en général, préparer les dernières, celles qui sont les plus volatiles, et qui perdroient pendant cette opération une partie de leurs principes ou de leurs vertus.

La dose à employer pour chaque *fumigation* se spécifie plutôt par nombres, ou par mesures, que par poids. Ainsi on prescrit un, deux, trois trochisques, la quantité de tabac médicinal que peut contenir une pipe. Cependant quand on emploie une substance en poudre, on se sert indifféremment de mesures ou de poids ; ainsi on dira un gros, ou une pincée, deux pincées. La grandeur des trochisques, rotules, &c. et le tems que dure leur consommation servent également de règles. Il est facile d'après cela de calculer la quantité générale de matière que l'on ordonnera de préparer à la fois, afin d'éviter l'embarras et les frais de plusieurs préparations successives. Cette considération n'a pas lieu, lorsqu'on peut user de formules officinales : et les cas n'en sont pas rares. Les doses relatives sont subordonnées non-seulement au but que le médecin se propose, mais encore à l'énergie et au prix de chacune des substances, et à la forme qu'on doit leur donner. Celles qui sont fort chères ne s'emploient qu'à petites doses, de mêmes que celles qui existent sous forme fluide. Dans le tabac médicinal, le tabac proprement dit, sera lui seul en quantité triple, quadruple, et même sextuple de toutes les autres substances qu'on lui associe. La quantité de mucilage, de gomme adragant, &c. qui sert à lier les poudres, se prescrit d'une manière indéterminée : le médecin l'exprime par ces mots *en quantité suffisante* (Q. S.) Il en est de même relativement au charbon ou au sucre qu'on unit quelquefois aux substances fumigatoires pour faciliter leur déflagration.

La souscription indiquera si les substances doivent être plus ou moins broyées et mêlées, si on les laissera en poudre, ou si on en composera des rotules, des bougies, &c. C'est l'usag qu'on en doit faire qui détermine les formes. Par exemple, les poudres et les torchisques sont préférés, s'il s'agit d'appliquer les vapeurs au corps plus immédiatement : tandis que les bougies, et autres formes sont plus commodes ou plus agréables, quand on se propose uniquement de corriger et d'embaumer l'atmosphère ; aussi ces dernières exigent-elles moins de précautions, soit dans leur préparation, soit dans leur usage.

On imprègne souvent les épithèmes secs de différentes vapeurs avant de les appliquer à la superficie de la région du corps qui est affectée. On le fait également dans certaines circonstances, quand on veut faire des frictions avec de la laine ou du linge. (*Voyez* Epithèmes *et* Bains de vapeurs.)

Voici quelques exemples de formules de *fumigation* par la voie humide et par la voie sèche.

Exemple I.

Prenez vinaigre de sureau } de chaque une once.
——rosat
——de souci
Eau distillée de sureau, six onces.

Faites une *fumigation* locale, émolliente, résolutive, que l'on fera pénétrer dans la gorge par le moyen d'un entonnoir. On s'en sert dans les angines inflammatoires. (*Voyez* H. Boerrhaave. *Mat. méd.* Page 137.)

Exemple II.

Fumigation émolliente, résolutive, utile dans la surdité qui vient d'une cause froide (*à causâ frigidâ.*)

Prenez feuilles d'absynthe } de chaque demi poignée.
——de romarin
Sommités de rue
Fleurs de lavande une demi-once.
Baies de laurier } de chaque trois gros.
Semences de cumin

Coupez les feuilles, broyez le reste, mêlez le tout, et renfermez-le dans un sachet, que vous mettrez bouillir dans suffisante quantité de vin. On fera pénétrer la vapeur de ce mélange dans l'oreille pendant une demie heure le matin et autant le soir. La *fumigation* finie, on placera le sachet bien imprégné et bien chaud sur l'oreille, et on l'assujettira dans cette position.

Exemple III.

Fumigation sèche, fortifiante et discussive, convenable dans les cas d'hydrocèle. (*Voyez H. Boerh. Mat méd. page.* 112.)

Prenez Benjoin } de chaque demi-once.
Oliban
Sarcocole
Res. de gaïac
Camphre . . . demi-gros.
Mastic . . . une once.
Sel ammoniac . deux scrupules.
Pulvérisez et mêlez.

On exposera le scrotum à nud à la vapeur de cette poudre projettée sur des charbons ardens, et on l'enveloppera ensuite d'un morceau d'étoffe de laine imprégné de la même vapeur, et bien chauffé.

Exemple IV.

Prenez Benjoin } de chaque une once.
Mastic
Succin
Bois d'aloës } de chaque deux gros.
Ecorce de canelle
Cloux de gérofle. . un gros.

Pilez, mêlez ensemble, et ajoutez suffisante quantité de térébenthine pour former une masse que l'on divisera en trochisques.

On brûle quelques uns de ces trochisques, en plaçant l'enfant malade devant le feu, les parties du corps inférieures étant découvertes. On reçoit aussi la vapeur sur des morceaux d'étoffes de laine bien secs, et on fait avec, matin et soir, des frictions le long de l'épine du dos, et sur l'abdomen. (*Extrait de Gaubius.*)
(M. Mahon.)

FUREUR. (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre II. Fonctions de l'ame.

Section I. Passions.

La *fureur* est le dernier degré de colère : il mène à la perte de la raison : indépendamment des excès fâcheux auxquels porte la violence des passions dégénérée en *fureur*, et que tout le monde connoît, elle produit encore, dans les personnes qui s'y livrent, une agitation fébrile, momentanée, qui tend les fibres de toute la machine, y cause des transpirations forcées, des spasmes et des érétismes, toujours suivis d'une fatigue ou d'un affaissement fâcheux, que l'exercice le plus violent ne pourroit causer.

Les personnes d'une constitution bilieuse et mélancolique sont les plus sujettes à toutes les passions vives, et entrent facilement en *fureur* : elles ne sont pas propres en général à soutenir de longues fatigues ; leur vivacité les mine, et si elles n'apprennent à se modérer bientôt elles succombent, parce que la transpiration forcée, l'exaltation des fluides, et la tension des solides, causée par une aussi violente passion, étant portés à l'excès, rendent la machine humaine semblable à la corde d'un instrument qui, pour avoir été trop tendu, se casse ou se relâche en s'affoiblissant. Aussi les personnes furieuses sont sujettes aux hémorrhagies, aux vertiges et même à la folie.

Il seroit important pour les personnes qui sont sujettes à la colère, à la *fureur*, d'observer un régime rafraîchissant et doux, d'user des alimens les plus légers, de se baigner souvent, de boire beaucoup d'eau à peine rougie avec du vin, ou mêlée de quelques acides. Toute liqueur, ainsi que toute boisson active, seroit de l'huile versée sur le feu. (M. Macquart.)

Fureur. Délire furieux des personnes qui sont attaquées de la rage canine. (*Voy.* Rage.)
(M. Andry.)

FUREUR UTERINE. (*Med prat.*)

L'état dont je vais parler, est cette fureur avec laquelle une jeune personne, sage et modeste jusqu'à ce moment, se trouve agitée d'un trouble qui anéantit sa raison et qui la précipite dans les désordres d'une luxure effrénée.

La maladie qui fait le sujet de ce chapitre, s'annonce rarement comme les autres par des signes précurseurs, qui désignent son invasion très prochaine. Si une jeune fille, qui est sur le point de succomber à sa violence, éprouve quelquefois le désir de se livrer aux plaisirs de l'amour, la réflexion étouffe ce sentiment dans sa naissance. Ce triomphe sur la volupté ne peut être d'une longue durée; en multipliant ses victoires sur les sens, elle accélère l'instant de sa défaite. Le séjour de la semence dans les organes qui en avoient fait la secrétion, donne une nouvelle énergie à ce fluide. Chaque moment augmente sa quantité; mais trop long-tems resserré dans les parties qui le contiennent, il cause enfin une explosion subite qui bouleverse l'ordre des fonctions. C'est sur-tout sur les facultés intellectuelles qu'il porte son action; et pendant qu'il les asservit sous l'empire des sens, il tourmente les viscères par un orage que rien ne peut appaiser. Quelquefois il occasionne des fièvres ardentes, et termine ses ravages par la mort.

L'invasion prochaine de la fureur utérine, se reconnoit aux signes suivans : les filles parlent souvent des hommes qui leur plaisent; cette conversation les anime, les yeux deviennent étincelans, le visage se couvre d'une rougeur vive, leur pouls devient plus fort et plus fréquent. Elles ont une activité plus marquée dans leurs actions et dans leurs discours, une respiration plus fréquente, un regard plus assuré, la voix plus forte et le son plus prononcé, les gestes plus décidés, la démarche et le maintien plus hardis. Quand cet état a duré quelque tems, la raison se trouble à l'aspect des hommes qui leur plaisent. La présence de leurs parens ni celle d'une société nombreuse, pour laquelle elles étoient pénétrées du plus profond respect, ne peut mettre obstacle aux marques de leur déréglement. Elles invitent ceux qui ont fixé leur imagination, à satisfaire leurs desirs. Elles les pressent par les actions les plus licencieuses. On ne peut les contenir que par la force; mais elles portent les mains sur elles-mêmes, et se déchireroient sans ressentir de douleur, si on n'usoit pas de violence. Cependant le trouble extrême qui les agite, les accable. Il se fait aussi quelquefois une excrétion de semence; alors elles retombent dans l'accablement que suit nécessairement une fatigue et un désordre aussi extraordinaires. La fougue des sens s'affoiblit, et la raison reprend son empire.

Il est essentiel d'observer que cette maladie, comme toutes les autres, a différens degrés, et qu'elle n'est pas toujours portée au point d'intensité, dont j'ai donné l'idée. Quelquefois les femmes conservent assez de raison pour ne pas se livrer au penchant qui les entraîne, mais elles sont obligées de multiplier leurs efforts pour ne pas succomber à la fougue de cette passion tumultueuse. Lorsque les progrès de cet état ne marchent pas rapidement, la crainte du déshonneur uo de l'ignominie les maintient long-tems dans les bornes du devoir; mais quand elles s'apperçoivent qu'elles ne peuvent plus résister aux impulsions de la nature, et que leur défaite est prochaine, plusieurs se donnent la mort pour prévenir la honte qui résulteroit de leur abandon. Les unes se sont pendues, comme celles dont parle Plutarque; d'autres se sont précipitées dans les fleuves ou dans des puits, comme celles de Lyon, dont Mercuriali rapporte l'histoire, &c.

C'est sans doute à l'état inflammatoire ou à la grande ardeur que ressentent quelques malades dans les parties internes de la génération, qu'on doit rapporter la cause de la précipitation avec laquelle elle se jettent dans l'eau froide. L'état de phlogose dans lequel est la matrice, se communique aux viscères voisins, ce qui établit un foyer de chaleur dans la capacité de l'abdomen, qui leur fait desirer l'immersion dans l'eau froide. C'est ainsi que les malades attaqués de la peste qui ravageoit Athènes, se précipitèrent dans les rivières pour calmer le feu qu'ils éprouvoient dans les entrailles. Il paroît que les uns et les autres ont eu recours à l'immersion, comme un moyen capable de calmer la chaleur qui les tourmentoit.

On ne peut pas douter que l'état pléthorique de la matrice, joint à une constitution ardente, ou, pour me servir de l'expression des anciens, l'*intempérie chaude* de ce viscère, ne soit la cause prochaine de la *fureur utérine*, chez les femmes qui desirent les plaisirs de l'amour et qui ne sont pas satisfaites. Il est rare que la maladie commence brusquement, comme cela arrive chez les femmes timides, qui ont long-tems combattu la violence de leurs desirs, parce les premières ne manifestent pas cet état sans trouver l'accomplissement de leur vœux; c'est pourquoi l'invasion n'est pas subite et violente comme chez les dernières qui ont concentré le feu qui les consumoit.

On

On peut considérer comme cause disposante, la chaleur du climat qui ne permet pas de conserver la chasteté. Hérodote et Strabon assurent que par cette raison les Egyptiennes sont toutes adonnées aux plaisirs ; elles y sont entraînées par une pente si invincible, que quand elles n'ont pas des hommes pour la satisfaire, elles instruisent les animaux d'une autre espèce à contenter leurs désirs. C'est donc un penchant que la raison ne réprime pas dans certaines constitutions. C'est ce qui faisoit dire à Platon, que l'utérus est un animal avide de concevoir, et que quand il n'en a pas les moyens dans la force de la jeunesse, il s'indigne, il s'irrite et cause un trouble universel, mais toujours accompagné du désir de jouir des plaisirs de l'amour. Mercuriali, qui connoit mieux les loix de l'œconomie animale que le Philosophe Grec, croit que le sang des menstrues est capable d'échauffer la matrice dans les tempéramens ardens, et d'occasionner un chatouillement ou une sorte de gêne qui conduit à la *fureur utérine*. En effet, on remarque que l'invasion de cette maladie se manifeste à l'époque des menstrues ou peu de jours auparavant.

On observe aussi que les femmes, d'une constitution ou d'un tempérament bilieux-sanguin, sont plus sujettes à la *fureur uterine* que les autres. La raison en est qu'elles ont le sang plus chaud et plus âcre, qu'il a par conséquent une action plus vive sur les parties sensibles et irritables, et qu'enfin il les agace plus fortement. Il n'est donc pas surprenant que les femmes qui vivent dans des climats brûlaus de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique soient plus fréquemment attaquées de la fureur utérine et soient aussi plus voluptueuses que les Européennes. Pour nous renfermer dans les limites de notre royaume, nous connoissons la différence qui existe à cet égard, entre les femmes de la Provence et du Languedoc, d'avec celles du Nord de la France.

Les femmes riches qui usent d'alimens très-succulens, qui ne prennent aucun exercice fatiguant et qui ont l'imagination toujours occupée des plaisirs de l'amour ; celles qui sont sensibles aux charmes des spectacles, qui ne présentent à leur esprit que les jouissances de l'amour ; celles qui n'ont que cette passion pour objet, sont plus facilement attaquées de la fureur utérine, si à cette conduite se joignent les causes qui dépendent de la constitution. Les filles qui ont longtems conservé leur chasteté, et les veuves qui sont forcées à vivre dans la privation, sont sujettes à la fureur utérine. Il faut toutefois observer que les veuves d'un tempéramment ardent et qui ont été habituées aux jouissances des sens, sont attaquées plus fortement de cette maladie que les jeunes filles. C'est pourquoi, un Père de l'Eglise pensoit qu'une veuve avoit plus de penchant à se livrer à des plaisirs qu'elle avoit connus et dont le souvenir l'occupoit malgré elle, qu'une fille qui ne pouvoit s'en faire qu'une idée imparfaite.

On met encore au nombre des causes de la fureur utérine, les bains chauds qui raréfient le sang, et qui portent dans toute l'habitude du corps une sensation de volupté ; ainsi que l'habitude de dormir sur le dos, parce que dans cette position la compression des viscères de l'abdomen sur les grands vaisseaux, s'oppose plus aisément au retour du sang par la veine cave, et à son trajet par l'aorte. Il doit donc en résulter un engorgement plus considérable dans la matrice ; état qui se rapproche de celui de ce viscère à l'approche des règles ; tems qu'Hippocrate regardoit comme le plus propre à donner naissance à la *fureur utérine*.

Je ne dirai rien de ces breuvages pernicieux qui causent une effervesecnce considérable dans le sang, ni d'une multitude d'autres moyens que la séduction emploie pour soumettre la raison à l'empire des sens, en donnant à ces derniers une énergie nouvelle, et en occasionnant dans toute la machine un trouble qui anéantit les facultés intellectuelles. Quoi qu'il en soit, le paroxisme de la *fureur utérine* se dissipe par une émission de liquide séminal et par une excrétion du mucus de la matrice. Cette évacuation est ordinairement sollicitée par les attouchemens des malades qui ne peuvent se dispenser de porter la main aux parties de la génération, et de leur faire éprouver un frottement violent et souvent des déchiremens.

Quand l'accès est passé, il reste aux femmes une inquiétude et un chagrin qui les éloigne des cercles, parce que les excès auxquels elles ont voulu se livrer, sont un sujet de honte qui les engage à fuir la société. Elles s'abandonnent à la mélancolie, et sont ensuite sujettes à tous les maux que cette maladie amène avec elle : état funeste qu'elles contractent d'autant plus aisément, qu'elles ont été mieux élevées, qu'elles sont plus sensibles et qu'elles craignent davantage les suites de leur premier accident. Elles redoutent l'impression qu'il a faite dans le monde, qui ne sait pas distinguer la corruption du cœur, d'avec un trouble insurmontable que les efforts de la raison ne sont pas capables de réprimer. Delà naît cette timidité excessive qu'on observe dans quelques personnes qui ont été attaquées de la *fureur utérine*. Le souvenir cruel de cette affection terrible, devient pour elles un sujet de larmes amères et intarissables.

La *fureur utérine* est dangereuse par ses suites, puisqu'elle est une cause d'inflammation de l'uterus. Chez quelques sujets, elle est souvent suivie de la masturbation, en ce que les femmes résistent très-difficilement au desir qu'elles ressentent de jouir des plaisirs de l'amour. La masturbation devient alors d'autant plus dangereuse, qu'elle passe en habitude: d'où les autres accidens qui dérivent des excès auxquels se laissent entraîner les personnes qui s'y sont livrées. Quand les femmes n'ont pas éprouvé des accès violens de *fureur utérine*, mais qu'elles n'out pas été capables de calmer les desirs qui les tourmentoient, elles tombent souvent dans une mélancolie qui détruit totalement leur santé, en causant dans les viscères du bas-ventre, la stase continuelle des liquides; d'où l'empâtement des viscères, les obstructions et leurs suites. L'effet le plus terrible de la *fureur utérine*, est l'épilepsie, la manie ou la démence, suite des accès qui ont été réitérés. Le trouble du cerveau est si violent dans cette maladie, qu'il laisse toujours des suites dangereuses, et apporte un changement sensible dans les facultés intellectuelles. On ne peut pas désavouer non plus que la sorte d'humiliation attachée à cette maladie, n'ait souvent été la cause d'un désespoir qui ait fait perdre à quelques malades toute espèce de retenue et de décence dans leur conduite.

D'après ce qui vient d'être dit, on doit considérer la curation de la *fureur utérine* sous deux aspects; premièrement, par rapport à l'accès ou l'attaque de la maladie même, et par rapport à la disposition aux récidives. Ou l'accès est violent, ou il est modéré; dans le premier cas, les secours que la physique peut employer en respectant les usages, se réduisent à des remèdes dont l'action est bien lente, et ne sont pas toujours capables d'obvier aux accidens qui pourroient arriver du côté du cerveau. La semence est abondante dans ses réservoirs, elle est quelquefois formée par un sang qui a de l'acrimonie, comme dans les tempéramens bilieux; par conséquent tout ce qui ne tend pas à l'évacuer le plus promptement qu'il est possible, est d'un foible secours pour dissiper le trouble qu'elle a occasionné. Mais d'un autre côté (sans parler ici des obstacles qui s'y opposent, en suivant les loix qu'une morale austère nous prescrit) quel danger ne résulteroit-il pas de l'usage des moyens qui rempliroient efficacement cette indication?

Je crois que la sensibilité de la matrice est trop exaltée dans cette maladie. Pour modérer l'orgasme qui en résulte, il faut tirer du sang *jusqu'à foiblesse*, *USQUE AD DELIQUIUM ANIMI*, comme les anciens se comportoient dans l'invasion des grandes inflammations. On verra dans la suite quelles sont les exceptions à faire par rapport à cette règle générale. On plongera la malade dans un demi-bain, dont l'eau soit presque froide, et qu'on refroidira ensuite par l'addition de nouvelle eau, ou par la glace; cependant, si elle étoit sur le point d'avoir ses règles, on n'emploiroit pas un moyen qui en empêcheroit l'apparition. Au lieu d'applications froides, on couvriroit la région hipogastrique avec des cataplasmes composés de substances narcotiques et rafraîchissantes. L'opium donné à grande dose, comme calmant, seroit encore d'un grand secours. Il pourroit tempérer l'action du sang, et l'irritation des nerfs; je donnerai un détail plus étendu sur l'usage des narcotiques.

Si l'accès de *fureur utérine* est modéré, tout ce qui pourra faciliter la résorption du liquide séminal sera utile; ainsi les saignées abondantes, en épuisant la malade, causeront une dérivation des liquides qui stagnoient dans les organes de la génération; par conséquent, l'utérus se trouvant désempli, le calme renaîtra dans l'économie animale. On dissipera la chaleur des viscères du bas-ventre, par des bains dont la température fasse éprouver du frisson; autrement la raréfaction qu'ils causeroient dans le sang augmenteroit encore les désordres qui dépendent de la maladie. Mercuriali conseille l'usage intérieur des eaux minérales rafraîchissantes, il assure avoir guéri une malade par ce seul moyen. Les eaux gaseuses et acidules sont les seules qui conviennent à la curation de la *fureur utérine*; mais il faut observer que comme elles donnent une certaine activité à la circulation, on saignera de tems en tems la malade pendant qu'elle fera usage de ces eaux.

On conseille les pessaires faits avec la rhue, la ciguë et la cire. Mercuriali croit, d'après les anciens, que la rhue, quoiqu'elle soit une plante âcre, a la propriété de calmer la chaleur de l'utérus; il conseille, d'après ce principe, le cérat de mirrhe, de rhue et de castoreum, pour en former un pessaire. Je préfère les injections rafraîchissantes aux pessaires; l'introduction de ces derniers ne peut avoir lieu sans faire éprouver aux filles une sensation de plaisir qu'elles doivent méconnoître; au lieu que les injections froides produisent un effet opposé. On les fera avec une décoction de quelques-unes des plantes suivantes; de pourpier, de nimphéa, de laitue, d'agnus castus, de concombre, de courge, de melon; de joubarbe, de morgeline, de lentille d'eau, &c. Les plantes assoupissantes diminuent la sensibilité et l'irritabilité de la matrice; leur décoction, unie à celle des rafraîchissantes, sera très-utile en

les mêlant par égale quantité. On se servira de la ciguë, de la jusquiame, de la morelle, de la mandragore, de la belladone, de la pomme épineuse, de la pomme dorée, &c. On emploiera aussi ces différentes décoctions à des bains de siège, qu'on fera prendre froids, et qui réuniront en même tems une vertu calmante et rafraîchissante.

Les historiens assurent que les prêtres de la République d'Athènes, faisoient usage intérieurement de la ciguë pour calmer les feux de la concupiscence. Le grand Basile, médecin instruit et théologien célèbre, nous apprend qu'il a vu des femmes qui, pour conserver leur vertu chancelante, avoient employé le même moyen avec succès. Il n'est pas douteux que l'usage des narcotiques virulens en affoiblissant l'irritabilité, ne s'opposent à l'invasion de la *fureur utérine*; mais ce n'est qu'en détruisant manifestement la santé qu'ils opèrent ce phénomène. On en doit dire autant des pratiques dangereuses, usitées dans les maisons des femmes qui ont fait vœu de chasteté. On affoiblit le ton de l'estomac en faisant cuire les alimens dont on les nourrit, avec des substances qui fournissent une grande quantité de mucilage visqueux; le trouble des digestions, qui est la suite de cette méthode, rend la circulation languissante; toutes les fonctions s'altèrent, et les femmes n'éprouvent plus de desirs faute de santé suffisante.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que la curation préservative de la *fureur utérine*, consiste dans les moyens qui changent absolument l'ordre établi dans l'économie animale, que ce n'est qu'en détruisant la santé qu'on peut parvenir à éviter les paroxismes de cette maladie; mais on ne peut pas désavouer en même tems que les secours qui calment son invasion ne soient destructeurs, et par conséquent il est toujours dangereux de les employer. Quand la nature a formé des êtres d'une constitution vigoureuse, elle a montré qu'elle les destinoit particulièrement à la génération; le mariage est donc le seul moyen raisonnable pour éviter les accidens qu'on peut occasionner en forçant les femmes à rester célibataires, puisque les remèdes qui anéantiroient en elles le feu de l'amour, n'agissent qu'en portant un trouble manifeste dans les fonctions.

On ajoute à la cure des accès de la *fureur utérine* des préceptes qui sont relatifs au régime que doivent tenir les personnes qui en sont menacées; ils consistent à les faire vivre dans un air frais, à les nourrir de végétaux rafraîchissans, de boissons acidules; on leur interdit les nourritures succulentes, tirées du règne animal. On leur défend aussi les liqueurs fermentées, et sur-tout les liqueurs spiritueuses, ainsi que les infusions aromatiques, le café, le chocolat et toutes les boissons échauffantes. Quant au moral, on les ramène par la crainte ou par la raison, à une conduite qui éloigne de tout ce qui peut émouvoir voluptueusement leur imagination : la superstition même a été un motif puissant qui en a maintenu quelques-unes dans le devoir.

Plutarque assure que des filles de la Grèce, qui se donnoient la mort pour se soustraire à l'empire des sens, furent saisies d'une telle crainte, en apprenant qu'on avoit promulgué une loi qui ordonnoit qu'on traînât leurs cadavres nuds dans les places publiques, qu'aucune d'elles, dès ce moment, n'osa attenter à sa vie.

Quoique les remèdes rafraîchissans soient essentiellement indiqués dans la cure de la *fureur utérine*, cependant leur usagee trop long-tems continué, fait sur les viscères de la digestion, une impression vicieuse, parce qu'il en affoiblit la force tonique. Les digestions deviennent lentes, paresseuses et difficiles, et la constitution se détruit insensiblement. Les anciens pour éviter ces dangers mêloient aux substances rafraîchissantes le saffran, la myrrhe, la canelle, le souchet, le jonc odorant, le bdellium, les vins aromatiques, &c.

Le tempérament de chaque individu servira de règle dans l'emploi de ces médicamens. On ne prescrira dans les premiers tems que les rafraîchissans aux malades qui auront le sang inflammatoire; ensuite on y joindra les résines, les gommes-résines, les plantes aromatiques et les substances spiritueuses, à une dose très-modérée qu'on augmentera ensuite selon les indications et le besoin.

Les médecins des derniers siècles conseilloient l'usage du saffran ou de ses préparations, sans addition de médicamens étranger, dans la cure de la *fureur utérine*. Cette méthode est rejettée avec raison par Baillou. Il observe judicieusement que le saffran donne plus d'activité à la circulation, qu'il augmente la quantité des esprits et accélère leur marche : deux effets absolument contraires aux vues qu'on doit se proposer dans le traitement de cette maladie. Il n'en est pas de même du camphre qui a une propriété calmante, mais qui agit aussi à la manière des résines ou des huiles essentielles. Quelqu'éloge qu'on ait fait de ce médicament, auquel on attribue la vertu d'éteindre promptement les feux de la concupiscence, il ne seroit pas prudent de le faire prendre sans addition de substances rafraîchissantes.

Les topiques ne sont pas moins utiles que les remèdes internes, sur-tout dans l'accès. Baillou conseille les suivans. On fera tremper dans l'eau froide du chanvre préparé ; on en exprimera l'eau par la pression ; on versera par-dessus de l'huile de nénuphar ou de violette, ou de roses (on sait que l'huile de ben en fait la base, et qu'on obtient la partie odorante des fleurs par une simple macération.) On fera ensorte que les étoupes ou les linges soient bien imbibés de ces huiles, avant de les étendre sur la région hipogastrique. Dans les cas où il seroit difficile de se procurer ces substances, on leur substituera les suivantes.

Prenez de morelle, de lampsane, de laiteron, de nombril de vénus, de pourpier, de laitue, de mercuriale, de chaque trois poignées; une tête de pavot fraîche, broyez le tout, exprimez-en le suc avec la presse; ajoutez-y un gros de mirrhe, et de camphre dissous dans une huile convenable, mêlez au tout une demi-livre d'huile rosat. Trempez dans ce mélange des linges d'une grandeur suffisante, qu'on appliquera sur la région hipogastrique, en faisant passer une des extrémités entre les cuisses, pour recouvrir les parties externes de la génération, et la région du sacrum. Ou prenez dix feuilles de jusquiame, deux poignées de laitue, et de pourpier; broyez-les dans un mortier de verre, en y ajoutant de l'oxicrat. (Il sera utile d'y mêler des semences de fenouil, d'anil ou séséli, pour corriger l'action trop froide de ces substances.) Exprimez comme ci-dessus, et vous tremperez dans le suc exprimé, des linges convenables pour les appliquer comme je l'ai dit.

Soranus indique une méthode plus simple; il se contentoit de broyer de la mercuriale, et d'en couvrir la région hipogastrique. Il introduisoit dans le vagin des pessaires composés de graisses douces, auxquelles il mêloit l'opium. Quelquefois il en formoit avec la jusquiame et la mercuriale, en ajoutant la quantité suffisante d'une graisse dure pour donner au mélange la solidité nécessaire.

» J'ai guéri, dit Baillou, une femme attaquée » de *fureur utérine*, dont l'accès étoit si violent, » que la matrice étoit menacée d'une inflammation prochaine. Je lui ai fait prendre des lavemens calmans et rafraîchissans, composés » de la décoction d'une tête de brebis et d'herbes » rafraîchissantes. Je lui ai fait faire plusieurs » saignées. La malade éprouvoit une chaleur incroyable dans les lombes, la matrice et le » vagin. Elle en étoit tourmentée, au point » qu'il étoit impossible de la calmer par aucun » moyen. Dans cet état elle eut un délire violent. Elle croyoit recevoir les caresses de son » mari; l'agitation qui en résulta, augmenta » dès ce moment tous les accidens. Elle éprouvoit aussi une douleur si insupportable aux » muscles postérieurs de la jambe, et à la plante des pieds, qu'elle paroissoit avoir des mouvemens de rage. Les urines étoient quelquefois noires, tant le feu intérieur étoit considérable. La fièvre étoit modérée; les pessaires » rafraîchissans la soulageoient, mais particulièrement ceux de graisse de bouc. Je fis préparer un bain de siége avec la décoction de » rhue, de camomille et de melilot; elle n'en » fut point soulagée. Les embrocations sur la » région hipogastrique, faites avec un mélange » d'huile rosat et de vinaigre, ne furent pas » plus salutaires, ni les injections d'huile relâchantes et calmantes.

» Je fis appliquer sur les aines et sur la région » du pubis, le cataplasme suivant.

» Prenez de racine de guimauve et d'yèble » quatre onces; de plantin, de mauve, de senneçon, de nombril de vénus, de bourse à » pasteur, de camomille, de chaque espèce trois » poignées; de semence de lin, de psillium, de » coing, de laitron, de chaque une once et » demie; de semence de foin de Bourgogne, » d'althéa, de cotonnier, de melon, de chaque » deux onces; de millepertuis, de jusquiame » et de pavot blanc, de chaque trois poignées. » Faites cuire dans une suffisante quantité d'eau » pour obtenir un mucilage épais en passant le » tout à travers un linge fort; ajoutez à ce » mucilage, d'opium et de populeum, de chaque une once et demie; formez-en un cataplasme.

» On prépara un bain de siége avec la décoction des mêmes substances; j'y fis placer la » malade, elle se fit des injections avec l'eau » de ce bain ».

Quoique les auteurs conviennent généralement que les plaisirs du mariage guérisent la *fureur utérine*, il est essentiel d'observer qu'ils rendent quelquefois les paroxismes plus graves. Quelles sont donc les circonstances dans lesquelles ils sont indiqués? C'est ce qui me reste à considérer afin de faire connoître plus exactement celles où ils pourroient être nuisibles. J'ai dit au commencement de cet article, que la *fureur utérine* n'avoit pas toujours une invasion prompte et violente, qu'elle s'annonçoit souvent par des symptomes modérés. J'ai remarqué à cet égard que les filles qui en étoient menacées, recherchoient davantage la société des hommes, qu'elles étoient plus animées par leur présence, et que leur conversation, leurs attitudes, leurs gestes et leurs manières, indiquoient souvent la

nécessité de les marier, pour prévenir la *fureur utérine*. Le tempérament aide encore à former le prognostic sur l'invasion prochaine de cette maladie; or, cet état dépendant du trouble qui se passe dans les parties de la génération, et étant une suite du défaut d'évacuation des fluides qui y sont contenus, le mariage devient le remède préservatif du paroxisme et le moyen curatif de la maladie commençante; car c'est déja un état contre-nature, que celui dont je parle. Il est encore nécessaire dans les premiers accès, s'ils n'ont pas été long-tems continués, et sur-tout s'ils ont été modérés.

Quand le spasme de l'utérus a été long, quand son irritation a fait dériver les fluides, et que ses vaisseaux se sont engorgés, alors il y a une disposition inflammatoire dans les parties de la génération, et par conséquent tout ce qui les agite doit être évité soigneusement; car la pléthore qui subsiste, dégénéreroit en inflammation violente. Pour prouver la vérité de cette proposition, il suffit d'observer ce qui se passe chez les femmes qui ont des desirs (sans *fureur utérine*) et qui sont fatiguées par des hommes robustes. Une irritation violente se manifeste, et si on obéit à la volonté de ces femmes, on leur cause des inflammations qui ont leur invasion dans le tems même des actes vénériens. A plus forte raison, quand la matrice sera très-gorgée, avant le coït; quand le sang qui stasera dans ses vaisseaux sera devenu plus épais par la chaleur des parties, par un long séjour dans ses réservoirs; les plaisirs de l'amour donneront plus aisément naissance aux inflammations.

Par ces remarques, on juge d'avance que les femmes phlegmatiques-bilieuses (car ces deux tempéramens se trouvent souvent réunis) seront moins exposées aux engorgemens inflammatoires que les autres. Le tissu de leurs solides étant plus lâche, il y a plénitude par regorgement. Chez celles-là l'évacuation du liquide séminal, du mucus du vagin et de la matrice, est nécessaire pour leur rendre la tranquillité. Ces observations indiquent que l'examen de chaque tempérament est indispensable pour déterminer la méthode curative qui convient à chaque individu.

Une femme dont la fibre est sèche, dont le sang est privé de sérosité, et dont les solides sont très-irritables, deviendroit plus malade par l'usage du mariage. Il ne faut employer pour elle que les remèdes antiphlogistiques. Les saignées, les cataplasmes rafraîchissans, les injections de la même espèce, les bains de siège, les fomentations calmantes lui conviennent : on lui prescrira les émulsions suivantes.

Prenez de raisins de Corinthe, de jujubes, de Sébestes et de pruneaux, de chaque une demi-once; de laitue, de scarole, de pourpier et de plantin, de chaque une poignée; d'armoise une pincée, de semences de cotonnier, de melon, de concombre, de citrouille et de laitue, de chaque une drachme; des fleurs de nénuphar, une poignée; laissez cuire ces substances dans une quantité d'eau suffisante. Passez, et dans une livre de la colature, dissolvez d'électuaire diatragacanthum et de syrop d'althea, de chaque deux onces; faites une émulsion selon l'art. Cette émulsion recommandée par Baillou, peut être remplacée par de plus simples; les laits d'amandes ou d'autres semences froides, étendus dans une eau dans laquelle on aura fait infuser les semences de pavot, seront aussi utiles.

Outre les émulsions ou les décoctions de plantes rafraîchissantes, les acides feront aussi une boisson nécessaire aux malades. Les compresses imbibées de vinaigre, appliquées sur la tête, les tempes et les parties dans lesquelles se manifestera une grande chaleur, sont indiquées. Les anciens faisoient raser la tête pour la couvrir de remèdes de la même espèce. Si le cerveau paroissoit attaqué par sympathie, on ne pourroit se dispenser de couvrir la tête de linges imbibés d'eau glacée, ou d'acides étendus dans une suffisante quantité d'eau commune.

Remarques.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la nature de quelques accidens qui ont leur origine dans l'embarras de l'utérus ou la plénitude de ses vaisseaux. Telles sont ces espèces de démences qui se manifestent par un rire excessif, suivi ou précédé par des pleurs abondans; symptomes qui renaissent alternativement chez la même personne dans un court espace de tems, et qui paroissent former un accès suivi. Houllier les attribuoit à l'hystéricisme, et Baillou croyoit qu'ils sont une modification de la *fureur utérine*. Pour savoir à laquelle des deux maladies il faut rapporter ce symptome, il suffira de se rappeller les faits suivans. Dans l'hystéricisme, quelque violente que soit l'attaque, les femmes ne perdent point l'usage des facultés intellectuelles, puisqu'elles se ressouviennent de ce qui se passe dans le tems qu'elles éprouvent les tourmens les plus violens. Dans la *fureur utérine*, au contraire, il existe un délire souvent incomplet, mais assez manifeste pour faire appercevoir une aliénation d'esprit momentanée. L'hystéricisme n'existe jamais sans une sorte d'agitation et de mouvement dans l'utérus, mouvement qui se communique plus ou moins sensiblement aux viscères environnans. Dans la *fureur utérine*, la matrice est en repos, et les sympto-

mes qui constituent cette maladie, n'ont aucun rapport avec un déplacement, ou une locomotion du corps de ce viscère.

Ces observations, qui dérivent essentiellement du caractère que les auteurs ont assigné à la *fureur utérine* et à l'hystéricisme, prouvent que les symptomes, qui sont l'objet de ces dernières remarques, doivent être attribués à la *fureur utérine*. Ce sera, si l'on veut, une maladie qui n'aura pas été portée à un haut degré d'intensité; c'est d'ailleurs ce que nous observons journellement. Une maladie inflammatoire n'en est pas moins telle, quoiqu'elle ne parcourt pas tous les degrés par lesquels l'inflammation peut passer : c'est ainsi que les rires immodérés étant un signe de délire, et n'étant point accompagnés de la *locomotion* de l'utérus, ils sont véritablement un des accidens de la *fureur utérine*.

La grande liaison qui existe entre la matrice et le cerveau par le moyen des nerfs, explique la possibilité de ce phénomène. Les anciens, comme on sait, attribuoient ces rapports d'actions aux vapeurs qui s'élevoient d'un viscère, pour parvenir à un autre plus élevé; c'est ainsi que Galien expliquoit la formation du délire, d'après les congestions ou l'embarras de l'utérus dans la *fureur utérine*; explication vicieuse sans doute, mais qui nous rappelle des faits constamment observés : circonstance essentielle dans la pratique de la médecine.

Il n'est pas moins nécessaire d'observer que la suffocatian et la *fureur utérine*, se trouvent souvent réunies dans le même sujet; j'en ai deux exemples dans le moment où j'écris ces remarques.

Quand la *fureur utérine* (que j'appellerai commençante) se manifeste, les symptomes de l'hystéricisme, comme la suffocation, l'oppression de poitrine, l'étranglement, les mouvemens violens des viscères du bas-ventre discontinuent. Il arrive aussi quelquefois que les accidens de la passion hystérique et de la *fureur utérine* renaissent successivement; mais ces alternatives sont rares, et n'ont lieu que lorsque des circonstances particulières semblent empêcher le développement complet de l'une ou de l'autre maladie.

On ne sera pas surpris, d'après les réflexions que j'ai réunies, de voir les praticiens n'être pas parfaitement d'accord sur la nature de quelques symptomes, que les uns attribuent à l'hystéricisme et les autres à la *fureur utérine*; c'est qu'ils sont quelquefois confondus dans ces deux maladies, les accideus de l'une n'étant pas équivoques. C'est sans doute par cette raison qu'il s'est élevé des doutes sur leur caractère et celui de leur cause; mais d'après les faits que j'ai rapportés, il ne sera pas difficile de les classer convenablement. La réunion de la suffocation de matrice avec la *fureur utérine*, exige la combinaison des moyens curatifs qui sont indiqués dans l'une ou l'autre maladie.

(M. Chambon.)

FURSTENAU (Jean-Herman) naquit à Herforden en Westphalie au mois de mai 1688. Il fit ses premières études dans sa ville natale, d'où il sortit à l'âge de dix-huit ans pour aller commencer son cours de médecine en Saxe. Il fréquenta avec assiduité les écoles de Wittemberg, de Iene et de Hall, et obtint le degré de licence dans la dernière. Vers l'an 1709, il revint chez lui et ne tarda pas à être fort occupé dans la pratique. Mais il partit de Herforden en 1711, pour aller entendre et consulter les grands maîtres, dont les villes d'Amsterdam, de Leyde, d'Utrecht, de La Haye, de Delft et de Dordrecht étoient si abondamment fournies. Après avoir profité de leurs instructions, soit dans la chaire, soit dans le cabinet et dans les hôpitaux, il retourna dans sa patrie sur la fin de l'année, et reprit les exercices de la pratique avec la même ardeur qu'il avoit montrée à sa sortie de Hall, mais avec plus de connoissances et de lumières. Il interrompit cependant ces exercices par un autre voyage auquel il employa presque toute l'année 1716. Il se maria en 1717 dans la résolution de se fixer à Herforden; mais Charles I, Landgrave de Hesse, l'en arracha pour le placer dans l'université de Rintlen, en qualité de professeur, en 1720. Nous avons de lui un ouvrage, *in-8*, qui a paru à Hall, à Amsterdam, à Francfort sur le Mein, à Rinthlen et à Leipsic, sous le titre de *Desiderata medica*. Il comprend :

Desiderata anatomico-physiologica : desiderata circa morbos et eorum signa : Quae desiderantur in praxi medica : Desiderata chirurgica.

Nous avons encore de lui :

De fatis medicorum, oratio inauguralis. Rintellii, 1720, *in-4*.

De morbis Jurisconsultorum epistola. Francofurti, 1721, *in-8*.

De dysenteria alba in puerpera, dissertatio. Rintelii, 1723, *in-4*.

Programmata nonnulla, tempore magistratûs academici impressa. Ibidem, 1724 *et* 1725, *in-fol.*

Furstenau mourut à Rintlen le 7 Avril 1756 à l'âge de 68 ans. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

FUSAIN. (*Mat méd.*)

Le *fusain* est un genre de plante de la famille des nerpruns qui a des rapports avec les cassines et les célastres, et comprend des arbres et arbrisseaux à feuilles, simples, communément opposées, et à fleurs disposées aux aisselles des feuilles sur des pedoncules panniculés ou dichotomes.

On en distingue huit espèces dans le Dict. de Bot. : nous ne parlerons ici que du *fusain* connu vulg. bonnet de prêtre.

Evonimus vulgaris. fr. s.

Evonimus vulgaris granis rubentibus. C. B. p. 728. Turnef. 617.

Evonimus floribus quadrifidis, petalis, oblongis, subacutis, lobis capsularum obtusis. N.

Cet arbrisseau, d'un assez beau feuillage, a un aspect fort agréable lorsqu'il est chargé de fruits.

Il s'élève de dix à quinze pieds ; son bois a beaucoup de moëlle, est facile à fendre. Ses feuilles sont crenelées, pointues, oblongues, mollasses. Les fleurs sont petites, d'un verd blanchâtre, disposées en petites ombelles peu garnies. Elles ont quatre petales ovales, lancéolées. Les fruits donnent des capsules à quatre lobes, obtus, d'un pourpre éclatant dans leur mâturité, qui contient environ quatre semences enveloppées d'une tunique pulpeuse, de couleur orangée, ou d'un pourpre clair, d'une saveur amère et désagréable.

Cet arbrisseau, dont l'odeur est forte, est commun ; il se trouve naturellement en France, dans l'Allemagne, dans la Suisse, dans les haies et dans les bois-taillis. Il quitte ses feuilles tous les ans, fleurit dans le mois de mai, donne des fruits vers l'automne. On fait des lardoires avec son bois, ainsi que du charbon qui sert aux dessinateurs.

Les fruits du *fusain* sont âcres et purgatifs. Trois ou quatre de ces derniers suffisent, à ce que l'on prétend, pour évacuer par haut et par bas. On fait encore sécher au four ces fruits, qu'on réduit en poudre, pour faire mourir la vermine des enfans, soit qu'on l'applique immédiatement, soit qu'on lave la tête avec la décoction. Mais le *fusain* est moins employé en médecine que pour les arts. Il donne en effet trois couleurs à la teinture, le jaune, le verd et le roux. (M. Macquart.)

FUSION. (*Mat méd. phar.*)

La *fusion* est le ramollissement et la liquidité produite par les corps salins, sulphureux, métalliques, par la fixation du calorique. Cette opération est souvent employée en pharmacie, pour la préparation des médicamens. (*Voyez le Dict. de Chimie*) (M. Fourcroy.)

G.

GABIAN (huile de) (*Mat. méd.*)

Espèce de pétrole. C'est une huile noire, bitumineuse, inflammable, qui découle en tout tems d'une roche située près Béziers au village de Gabian. On la vend ordinairement dans le commerce, pour le pétrole noir d'Italie : mais il s'en faut bien qu'elle approche de ses qualités. On la contrefait même avec de l'huile de térébenthine, du goudron et de la poix noire. *Voyez* pour son usage le mot PÉTROLE.

(M. MAHON.)

GADDESDEN, (Jean DE) autrement appellé *Jean l'Anglois*, medecin dont il est peu parlé par ses contemporains, vécut au commencement du XIV siècle. *Antoine Wood*, célèbre antiquaire, le place en 1320, mais *Freind* dit qu'il demeura au collège de Merton à Oxford et que ce fut-là qu'il écrivit son ouvrage intitulé: *Rosa*, entre l'an 1305 et 1317. *Gaddesden* fut meilleur philosophe que médecin ; car il a donné tant de preuves de son goût pour la charlatanerie, qu'on ne peut que le mettre au rang des empiriques. Il profita de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui ; il avoit des remèdes pour chaque maladie, qu'il vantoit comme des secrets importans et qu'il vendoit toujours fort cher. Tel qu'il étoit, il fut cependant le premier anglois qui occupa la place de médecin du roi; avant lui, cette place avoit été constamment remplie par des étrangers. Lorsqu'il fut appellé à la cour pour traiter le fils d'Édouard II, qui étoit attaqué de la petite vérole, il le fit envelopper de drap écarlate, et il ordonna que tout ce qui environnoit son lit fut couvert d'étoffe de la même couleur. C'est ainsi qu'en amusant la cour par ce brillant appareil, il voulut se donner le ton d'un médecin de grande capacité. Il ne négligeoit jamais d'user de semblables stratagêmes, lorsqu'il en avoit l'occasion ; et soit qu'il pensât que ces pratiques extérieures fussent réellement utiles, soit qu'il n'affectât de les conseiller que pour en imposer aux malades, il ne manqua pas d'atteindre à son but principal, qui étoit de se faire admirer. L'état pitoyable, dans lequel étoit alors la médecine, lui facilita les moyens d'acquérir de la réputation à peu de frais : tout ce qui étoit singulier frappoit les esprits, et l'on croyoit y entrevoir l'empreinte du savoir et du génie.

La coutume d'envelopper d'écarlate les malades attaqués de la petite vérole, a longtems subsisté chez les Japonois. *Koempfer*, qui écrivoit au commencement de ce siècle, rapporte qu'ils font tendre la chambre du malade d'étoffe de cette couleur, et que les rideaux du lit, ainsi que les habits de ceux qui l'approchent en sont aussi. Ce prejugé n'est pas encore totalement détruit en Angleterre ; car ayant été appellé en 1744 (dit Eloy) pour traiter le fils d'un capitaine d'infanterie angloise, je n'eus pas plutôt déclaré qu'il étoit attaqué de la petite vérole, que je vis trois femmes qui étoient autour de cet enfant, le dépouiller à l'instant jusqu'à la chemise, et l'envelopper des mantelets de drap écarlate, dont elles avoient les épaules couvertes. Le malade demeura dans cet état pendant tout le cours de la petite vérole.

Gaddesden tira parti de tout ce qui lui paroissoit pouvoir contribuer à sa fortune. Il se mêla non seulement de l'art des accouchemens, mais il débita encore des remèdes pour rendre les femmes fécondes. Il pratiqua aussi la chirurgie, dans laquelle il introduisit bien des choses sur sa propre expérience ; il fronda même tout ouvertement la plupart des maximes adoptées par ses contemporains. Il vante sur-tout son adresse à réduire les luxations, et il parle d'un secret qu'il avoit pour les maladies des yeux. Il établit un bureau où il débitoit des rêveries fondées sur la chiromancie ; il avoit même eu dessein d'écrire sur cette science frivole. Tel fut le médecin dont nous parlons. Comme il étoit clerc, il jouissoit d'une prébende dans l'église de Saint Paul ; c'est au moins le sentiment de *Freind* qui réfute ceux qui ont cru qu'il avoit été moine.

Nous n'avons d'autre écrit de *Gaddesden*, que celui qui a paru sous ce titre :

Rosa Anglica quatuor libris distincta : de morbis particularibus, de febribus, de chirurgia, de pharmacopœa. Papiae, 1492, *in-folio. Venetiis*, 1506, 1516, *in-folio. Neapoli*, 1508, *in-folio.*

Philippe Schopfius, médecin de la ville de Dourlach, le corrigea, le mit en meilleur ordre, et le fit imprimer à Ausbourg en 1595, *in-4.*

Cet ouvrage, comme on le voit par le titre, s'étend sur toutes les parties de l'art ; mais à l'exception de quelques expériences qui sont de l'auteur, il ne contient rien qui ne soit tiré des Arabes, et des médecins qui avoient écrit en latin un peu avant le commencement du XIV siecle.

Leland parle de *Gaddesden* comme d'un médecin expert ; il dit même que l'ouvrage que nous venons d'indiquer, est rempli d'érudition. *Conringius* est du même sentiment ; mais les louanges qu'ils prodiguent à cet auteur, n'ont attiré personne

personne à leur parti. Tout le monde préfere de se mettre du côté de *Gui de Chauliac*, qui a si bien apprécié le mérite des œuvres de *Gaddesden*, lorsqu'il dit : *Ultimo insurrexit una fatua Rosa anglicana quae mihi missa fuit et visa ; credidi in ea invenire odorem suavitatis, et inveni fabulas Hispani, Gilberti et Theodorici.* Ce jugement est vrai. (*Extr. d'El.*) GOULIN.)

GADOUE (*Hygiène.*)

On donne le nom de *gadoue* aux matières excrémentielles qu'on retire des fosses d'aisance. *Voyez* FOSSE D'AISANCE et MÉPHITISME.

(M. MACQUART.)

GAGATES (*mat. méd..*) *succinum nigrum officin. Jai* ou *Jaiet.*

C'est une sorte de terre noire, pierreuse, couverte d'une croute, si remplie de bitume qu'elle en a une forte odeur, et qu'étant mise au feu, elle s'enflamme comme de la poix, et fait une fumée toute noire qui sent le bitume.

Dioscoride (livre 5.) Schroder, &c. attribuent à cette pierre de très-grandes propriétés en médecine, auxquelles on ne croit plus, sans doute parce que l'expérience ne les a pas confirmées. (M. MAHON.)

GAGLIARDI, (Jean-Antoine) médecin de Milan, vécut dans le XVII siècle. Les bibliographes n'en parlent que pour citer les ouvrages qu'il a écrits ; ils sont intitulés :

Nova ratio universalis medendi febribus humoralibus. Mediolani, 1632, *in-4.*

Consultationes variae. Coloniae, 1637.

Cognitione e cura di morbi communi aestivi ed autumnali. Milan, 1643.

Della ragione e quantita del vitto nelle febri pestifere maligne ed acute. Milan, 1645, *in-4.*

Ce traité est d'*Hubert Gagliardi*, fon père, aussi médecin de la ville de Milan.

Del acciaio in uso della medicina. Milan, 1645.

Il s'étend sur les propriétés de l'acier dans la cure des maladies chroniques.

GAGLIARDI (*Dominique*) enseigna dans la sapience de Rome, et fut proto-médecin de l'état ecclésiastique. Ses ouvrages, publiés vers la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, lui ont mérité beaucoup de réputation :

Anatome ossium novis inventis illustrata Romae, 1689, *in-8. Lugduni Batavorum*, 1723, *in-8.*

Il est vrai qu'il n'a examiné que les os secs ; mais il entre dans un si grand détail sur les différentes substances et sur la direction des fibres qui s'observent dans leur structure, il suit même avec tant d'exactitude l'ordre des lames qui la composent, que cet ouvrage est digne de l'attention des anatomistes. Ils y trouveront plusieurs réflexions originales et d'autant plus exactes, que l'auteur n'a décrit les objets que tels qu'il les a vus et démontrés.

L'Idea del vero medico fisico e morale, formata secundo li documenti ed operazioni d'Ippocrate ; divisa in VI giornate, per commodo maggiore della gioventu che desidera dapproffitarsi nella medicina per la via del virtu. Rome, 1718, *in-8.*

Il a pris *Hippocrate* pour modèle dans les instructions qu'il donne aux jeunes gens qui veulent faire des progrès dans la médecine. Du côté des maximes qui constituent l'essence de l'art, cet auteur grec est sans contredit le premier maître ; du côté de la morale, il ne se peut rien de plus honnête que lui.

L'infermo istruito nella scuola del designanno ; opera composta a beneficio di chi desidera vivere longamente. Rome, 1719, *in-8.*, premiere partie. Ibidem, 1720, *in-8.*, seconde partie.

Il ne se borne point seulement à condamner les abus qui préjudicient à la santé, mais il donne encore des règles pour vivre sainement et longtems.

De educatione filiorum. Romae, 1723, *in-8.*
(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

GAINIER. (*Hygiène.*)

Siliquastrum. (Tournefort *instit. rei herbar.* 647.

Arbre de Judée.

On emploie quelquefois les boutons de ses fleurs que l'on fait confire au vinaigre : ils ont cependant peu de goût, et sont ordinairement fort durs.

Aucune partie du gainier n'est d'usage en médecine. (M. MAHON.)

GAIAC. *Voyez* GAYAC. (M. MAHON.)

GAITÉ. *Hygiène.*

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre II. Fonctions de l'aine.

Section I. Gaité, &c.

La *Gaité* est un don heureux de la nature qui est presque toujours accompagné de la santé ; c'est une manière d'être exactement agréable pour les autres et pour soi ; elle tient lieu de compagnie dans la solitude, et souvent d'esprit dans la société ; c'est le charme de la jeunesse, et le seul agrément de l'âge avancé ; elle est opposée à la tristesse, comme la joie l'est au chagrin. La véritable gaieté semble circuler dans les veines avec le sang et la vie ; cependant les tempéramens sanguins sont ordinairement ceux chez qui la gaieté se déploie avec le plus d'aisance ; car, malheureusement n'en est pas possesseur qui le desire avec le plus d'ardeur ; et comment ne pas souhaiter ce qui fait en général le bonheur des sociétés, et surtout les délices des tables. La *gaieté* dispose à bien digérer, et comme nous l'avons déjà dit, il est fort commun de voir les personnes gaies se bien porter ; et en effet si toutes les fonctions ne se font pas librement, si l'on est affecté de quelque mal physique ou moral, aussitôt la *gaité* disparoit ; cependant les personnes qui ont foncièrement ce caractère, le portent jusques dans le sein de la maladie, et on en a vu plaisanter pour ainsi-dire jusqu'au dernier moment, tel étoit Scaron. Il est très essentiel de tourner de bonne heure vers la gaité les caractères sérieux et mélancoliques, c'est leur rendre un service qui doit être réversible sur la société.

(M. Macquart.)

GALACTIA. (*Nosol. méthod.*)

Ecoulement laiteux par les mamelles. *Voyez* Galactirrhoea. (M. Chamseru.)

GALACTIRRHOEA. (*Nos. method.*)

Ecoulement spontané du lait par les mammelles. (Nosol. des sauvages, trente-deuxième getre, troisième ordre, *flux sereux*, neuvième classe, *flux.*) Ce phénomène a lieu sur-tout lorsque les femmes enceintes, ou les nourrices sont pléthoriques. Sauvages distingue plusieurs espèces d'écoulemens laiteux, soit à raison de l'altération de l'humeur dans sa couleur et dans ses principes, soit dans des cas de métastase sur divers organes, et par différens émonctoires. Il considere aussi l'écoulement laiteux ou plustôt séreux des mammelles de presque tous les enfans nouveaux nés et celui que beaucoup d'observateurs ont dit avoir été remarquables chez plusieurs adultes et les avoir rendus plus ou moins aptes à allaiter des nourrissons.

(M. Chamseru.)

GALACTITE (pierre) (*mat. médicale.*)

Léméri dans son dictionnaire des drogues, dit que la galactite est une pierre grise ou de couleur cendrée, d'un goût doux, qui jette un suc laiteux quand on y mêle de l'eau en la pulvérisant. Il ajoute, d'après Dioscoride, qu'elle provoque le lait aux nourrices ; et que, par sa qualité détersive, elle est propre aussi pour les fluxions et les ulceres des yeux ; on l'applique dans ce dernier cas, sous forme d'onguent.

La pierre *galactite* n'est plus d'aucun usage.

(M. Mahon.)

GALACTODE, γαλακτώδης de γάλα *lait*, signifie du lait tiède ou chaud, comme il est quand on vient de le traire, ou bien quelque chose d'une couleur lactée : et c'est dans ce dernier sens qu'on le dit des excrémens et de l'urine. Ce mot se prend tantôt dans l'un de ces sens, tantôt dans l'autre, en différens endroits d'Hippocrate et de Galien. *Voyez* Hipp. épidem. L. 3 ægrot. 13 ; et Gal. méth med. L. 7.

(M. Mahon.)

GALACTOPHAGE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I et II.

On donne le nom de *galactophage* à celui qui boit du lait et en vit habituellement, et on a donné ce nom à des peuples entiers, à des hordes Tartares, dont le lait étoit, et est encore la principale nourriture, soit comme aliment soit comme boisson.

Si cet aliment n'est pas celui qui donne le plus de sucs nourriciers, c'est peut-être un de ceux qui est le plus dans le cas de conserver une santé florissante, et en général des peuples qui vivent tranquillement au milieu des paturages n'ont pas un grand besoin de substances animales.

Ces mots ont quelquefois été employés par des médecins pour désigner des malades ou convalescens qui sont à la diete de lait, et qui ne vivent presque que de cet aliment par remède ou par régime. (M. Macquart.)

GALACTOPOTE. Signifie buveur de lait, comme *galactophage* veut dire mangeur de lait.

(M. Macquart.)

GALACTOPHORE. (*Hygiène.*)

Ce sont des alimens qui fournissent du lait, et

qu'on conseille pour en procurer abondamment aux nourrices. (*Voyez* LAIT.)
(M. MACQUART.)

GALACTOPÉES, ou GALACTOPHORES. (*mat. med.*)

Galactopea, sive Galactophora.

Quoique l'on ait donné le nom de *Galactopées* à des remèdes propres à faire couler le lait, on ne connoit aucune substance qui jouisse particulièrement de cette propriété, et qui excite spécialement la sécrétion de ce fluide, comme les purgatifs le font pour les humeurs des intestins, les diurétiques pour l'urine, et les diaphorétiques pour la transpiration.

Pour bien concevoir ce que les auteurs ont entendu par ces médicamens, il est nécessaire de distinguer deux circonstances qui exigent qu'on procure l'évacuation du lait. Ou bien ce fluide ne se porte point en assez grande quantité aux mammelles, ou bien, lorsqu'il y est porté il s'y épaissit, s'y amasse, et engorge les canaux destinés à l'évacuer hors du sein.

Dans le premier cas, les *galactopées* véritables sont tout ce qui peut nourrir avec facilité et promptitude, comme les chairs blanches des jeunes animaux; les bouillons bien chargés; les gelées; les racines tubéreuses; les farineux bien cuits et étendus dans une certaine quantité de sucs ou de jus nourissans.

Souvent encore le lait ne se porte point aux mammelles, parceque les femmes éprouvent quelques évacuations contre nature, soit par la matrice, soit par les intestins, soit par quelqu'autre organe sécrétoire. C'est ainsi que les pertes, les hémophtisies, les sueurs, les diarrhées, épuisent les mammelles du fluide nourricier qui doit former le lait. Alors c'est en arrêtant ces évacuations nuisibles qu'on favorise la sécrétion du lait.

L'usage des incrassans comme propres à favoriser la sécrétion du lait, exige que l'estomac des nourrices soit en bon état, et que les digestions se fassent avec facilité. Souvent un peu de saburre dans ce viscère est la seule cause de la diminution du lait; alors de légers purgatifs, les émétiques doux rétablissent l'abondance de ce fluide, en emportant la cause des mauvaises digestions. Si les incrassans et les nourrissans réussissent pour la production du lait, il ne faut pas pousser leur usage trop loin, car ils donnent naissance à un vice contraire, en faisant monter au sein une abondance superflue de ce suc nourricier; les organes mammaires peuvent en souffrir, ou les enfans nourris par les femmes chez lesquelles cet excès a lieu, sont gorgés d'une trop grande quantité de lait.

Lorsque ce fluide trop épais séjourne dans les mammelles, et ne peut pas s'écouler par les canaux excrétoires des organes laiteux, les véritables *Galactopées* qu'on met alors en usage avec plus de succès, sont des résolutifs appliqués à l'extérieur. On emploie avec avantage dans ces cas les feuilles de persil, la racine de *meum* l'emplâtre de blanc de baleine; et surtout un liniment savoneux fait avec l'ammoniaque et l'huile d'amandes douces.

La succion, ou une fiole à médecine chauffée et appliquée par son goulot sur le bout du sein, qu'il bouche exactement, sont encore des moyens très-propres à attirer le lait au dehors et à le faire couler. Ce dernier procédé agit comme une ventouse très-douce. Le vide qui se forme dans la bouteille, lorsque la portion d'air chaud qu'elle contient se condense en se réfroidissant, attire le lait que la compression de l'air sur la surface extérieure du sein fait sortir de ses canaux. On a proposé des pompes particulières à cet usage, mais le moyen que nous avons indiqué est beaucoup plus commode, et il a l'avantage d'être beaucoup moins dispendieux.

Tous les autres remèdes qu'on a proposés comme propres par une vertu spécifique à faire venir le lait au sein et à le faire séparer avec abondance, ne sont dus qu'à des préjugés et à la crédulité. Les bonnes digestions, les nourritures succulentes, un exercice modéré, voilà les vrais *Galactopées*. (M. FOURCROY.)

GALACTOPOSIE, γαλακπόσια, de γαλα, lait et de ποσις (*Boisson.*)

C'est le nom que les érudits donnent à la méthode de guérir certaines maladies, comme la goutte et la phthisie, par la diète du lait.
(M. MAHON)

GALANGA. (*Mat. méd.*)

Maranta Galanga culmo simplici. LINN.

Le *galanga* est une racine qu'on nous apporte de l'isle de Java et des côtes de Malabar: on le cultive aussi en Chine.

Il y a deux espèces de *galanga*: le petit qui est connu sous le nom de *galanga minor*, ou *galanga sinensis officinarum*; et le grand que l'on nomme *galanga major*, ou *galanga Javanensis officinarum*.

Le petit *galanga*, dit M. Geoffroi, est une racine tubéreuse, noueuse, genouillée, tortue, repliée et recourbée comme par articulations de distance en distance, divisée en branches, et entourée

de bandes circulaires : cette racine est inégale, dure, solide, de la grosseur du petit doigt, de couleur brune en dehors, et rougeâtre en dedans, d'une odeur vive, aromatique : sa saveur un peu amère, pique et brûle le gosier, comme font le poivre et le gingembre. Nous la recevons par le commerce séchée et coupée par tranches ou en petits morceaux. Il faut la choisir saine, nourrie, compacte, odorante, d'un goût piquant.

Le *grand galanga* est aussi une racine tubéreuse, noueuse, inégale, genouillée, semblable à celle du *petit galanga*, mais plus grande, de la grosseur d'un ou deux pouces, d'une odeur et d'un goût bien plus foibles et moins agréables, d'un brun rougeâtre en dehors, et pâle en dedans. La plante qui produit cette racine s'appelle aux Indes *Bangula*.

Le grand et le petit *galanga* ont en médecine les mêmes propriétés : mais le premier les possède dans un degré bien moindre : aussi emploie-t-on l'autre de préférence.

Les Indiens s'en servent comme d'un assaisonnement : et nos vinaigriers pour augmenter la force de leurs vinaigres. Il facilite la digestion en fortifiant l'estomac, chasse les vents, et provoque les règles, comme presque toutes les substances de nature échauffante.

On doit cependant observer, dit Geoffroi, à l'égard de toutes ces substances vantées comme stomachiques, qu'il seroit dangereux d'en admettre l'usage en toutes circonstances sans exception : parce que la difficulté de digérer reconnoît des causes totalement différentes les unes des autres. En effet, tantôt les fibres de l'estomac sont tellement relâchées, que, lorsque les alimens y ont subi la digestion, dont ce viscère est l'organe, ils ne sont pas poussés hors de sa capacité dans le tube intestinal; et ils y éprouvent alors une dégénérescence, soit acide, soit même putride. Tantôt, au contraire, le même effet a lieu, parce que les membranes ayant une tendance à l'inflammation, et les fibres nerveuses se gripant et étant dans un état d'érétisme, le chymus ne peut être chassé par le pylore. Quelquefois les sucs dissolvans que fournit l'estomac sont trop délayés et sans énergie : quelquefois leur énergie est trop considérable, pour que la digestion s'opère convenablement.

Il est donc nécessaire que le médecin tâche de distinguer la cause du dérangement des fonctions de l'estomac.

Dans les cas de disposition inflammatoire, ou de trop d'activité du suc gastrique, la racine du *galanga*, de même que tout autre remède chaud, sera très-nuisible. C'est ce qui a lieu, par exemple, dans certaines affections mélancoliques et hypocondriaques, dans lesquelles survient l'hydropisie qui n'est que l'effet d'un traitement mal-entendu. C'est pourquoi, quand on a recours à des stomachiques tirés de la classe des aromatiques, il faut faire attention aux urines. Si leur quantité diminue, si elles perdent leur couleur naturelle, si elles deviennent rouges et troubles ; il faut suspendre l'usage de ces stomachiques : car il y a menace d'hydropisie ascite.

Mais ces stomachiques sont très-indiqués, lorsque l'estomac se trouve dans un état de foiblesse et de relâchement, ou quand le sac gastrique manque d'énergie. Si les sucs gastriques sont trop actifs, ou trop visqueux, quoique certains stomachiques, en augmentant le stimulus, soient quelquefois capables de les atténuer, cependant les délayans opèrent d'une manière plus certaine et moins équivoque.

La dose à laquelle on donne la racine de *galanga* est de douze grains à trente-six, prise en substance, et d'un demi-gros à deux gros infusée dans du vin, ou même dans l'eau.

La racine de *galanga* entre dans plusieurs électuaires, comme l'orviétan, la bénédicte laxative, la poudre létifiante de Charas.

(M. Mahon.)

GALBANUM. Cette gomme-résine se retire d'un arbrisseau d'Afrique connu des botanistes sous le nom de *bubon galbanum* L. réduite en masse, (*a*) elle est ductile comme la cire, adhere aux doigts, a un aspect résineux avec une couleur cendrée, et ses fragmens brillent comme ceux de la colophane. On trouve dans le commerce une variété qui est plus pâle, plus sèche, plus fragile ; ses fragmens sont tachetés, peu brillans sans contracter aucune adhérence aux doigts lorsqu'on la manie.

Le *galbanum*, a une odeur forte et approchante de celle de la gomme ammoniac ; il a une légère amertume ; il est à peine soluble par la mastification, mais si on le retient quelque tems dans la bouche, il adhère au palais. Il brûle par le contact d'un corps enflammé, et jette une flamme blanche avec une fumée abondante et

(1) Le *Galbanum* découle de lui-même, ou par incision des nœuds de l'arbrisseau lorsqu'il est parvenu à sa troisième ou quatrième année. On est aussi dans l'usage d'en couper le tronc transversalement à la hauteur de deux ou trois doigts au dessus de la racine pour en faire distiller le suc goutte à goutte.

aromatique; il reste une matière charbonneuse. Il se dissout dans l'esprit de vin, dans l'eau, dans le vinaigre, mais non dans les huiles. Si on le fait digérer dans une huile grasse, il ne s'y dissout point ni ne lui communique aucune couleur. Une huile essentielle n'est point non plus susceptible de le dissoudre, mais elle en contracte une couleur d'un gris foncé.

Si on fait infuser le *galbanum* dans l'eau pure et qu'on le fasse digérer dans un lieu chaud, il se change en une sorte de pâte très-molle qui a une forme argilleuse et qui durcit de nouveau par le réfroidissement. Un menstrue composé de deux parties d'esprit de vin et d'une eau, eu opère une dissolution parfaite. Il paroît donc que la partie résineuse y est en raison double de la gommeuse. Si on triture le *galbanum* dans l'eau froide, il en résulte une liqueur d'un blanc laiteux qui donne un sédiment par le repos.

On trouve souvent dans le *galbanum* des subtances hétérogènes qui y sont mêlées; la meilleure manière de le purifier est de le mettre dans une vessie de veau, de le tenir ainsi dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il ait été ramolli et de l'exprimer ensuite sous un pressoir à travers un linge. C'est ainsi qu'on conserve son huile essentielle dans laquelle réside une partie de ses vertus. Si on distille le *galbanum* à l'eau pure, il s'en sépare une huile essentielle grisâtre qui est à-peu-près la vingtième partie de son poids et qui surnage l'eau. Mais si on le distille à la cornue sans addition, on obtient une huile empyreumatique bleuâtre avec des stries pourprées.

Le *galbanum* est employé comme les autres gommes résines contre les affections hystériques; il dissipe les flatuosités et calme les douleurs des intestins qui en proviennent. Il est regardé comme atténuant dans l'asthme et la toux invétérée. On l'employe aussi à titre de topique contre des affections nerveuses. (M. Pinel.)

GALBULUS (*Nosol. méthodiq.*)

Vogel nomme ainsi cette difformité naturelle qui consiste dans la couleur jaune du corps. *Flavedo corporis congenita.* C'est le cinq cent cinquante neuvième genre de sa nosologie.

(M. Mahon.)

GALE. s. f. *scabies*, *psora*, ψώρα (*patholog.*) maladie de peau qui consiste en une éruption de petites pustules parsemées sur-tout aux poignets, entre les doigts, aux mains, aux coudes, aux bras, aux jarrets, aux cuisses, et mêmesouvent par tout le corps, *excepté au visage*. Cette dernière circonstance jointe à ce que les petits boutons naissans de la galle se multiplient spécialement dans les interstices des doigts, donne lieu de statuer sur le diagnostic et le caractère propre de l'éruption avec beaucoup plus de certitude que si l'on cherchoit à décrire les pustules psoriques qui ne diffèrent point dans leur aspect ordinaire ni dans leurs variétés de beaucoup d'autres pustules de maladies cutanées. Rien n'approche plus de la galle que certaines éruptions de Porcelaine ou Gratelle, *essera*, *hydroa*, &c. (*Voyez* ces mots.) Même forme de boutons, même démangeaison, même suintement, &c. mais ces sortes de pustules affectent davantage certaines parties de la face et sont bien moins remarquables entre les doigts et aux mains.

Au reste il me paroît à propos de renvoyer à l'article Psora les différentes espèces de *galle*, quant aux distinctions nosologiques, et d'insérer ici quelques méthodes empiriques facilement applicables au traitement de la *galle*. Je commencerai par détailler les expériences faites sous les yeux des commissaires de la société de médecine au dépot de mendicité de Saint-Denis, à l'occasion du remède de M. Quiret, dont voici la recette. »

Prenez un œuf, ouvrez-en l'écale, pour en extraire exactement tout le blanc.

Prenez un quarteron de soufre en poudre dont vous ferez entrer une partie dans l'écale en le délayant avec le jaune, jusqu'à consistance d'une bonne pâte.

Fermez l'œuf avec un papier, et enfermez le tout dans une enveloppe de terre glaise.

Mettez le cuire ensuite dans la cendre, jusqu'à ce que l'exacte dessiccation de la terre environnante annonce une cuisson parfaite du contenu.

Retirez-le du feu, otez l'écale, réduisez la pâte en poudre, en la broyant dans la main, avec un peu de fleur de soufre.

Prenez un quarteron de vieux-oing que vous ferez fondre et clarifier, et que vous mêlerez avec la poudre ci-dessus, en les remuant ensemble jusqu'à ce que le tout soit figé et ait pris consistance.

La manière de se servir de cet onguent, est d'en prendre dans la main et de s'en frotter partout le corps.

La dose ci-dessus doit suffire à la guérison de la plus forte *galle*, on l'emploie en trois frictions, un jour entre deux, le soir avant de se coucher, ainsi la guérison se fait en six jours au plus, et n'exige ni préparation ni régime. Il

suffit de se laver après le terme des trois frictions, et quand il resteroit quelques rougeurs, elles ne tarderont pas à s'effacer, et l'on devroit toujours s'en tenir-là. »

Telle a été la préparation et les promesses de succès garanties sous la signature de l'auteur. La compagnie a publié en 1786 le rapport suivant rédigé par M. Hallé. La marche expérimentale qui y est tracée doit servir de modèle dans tous les travaux de même genre.

» Nous avons déjà rendu compte, dit M. Hallé, de différens objets relatifs à un remède proposé par M. l'abbé Quiret (directeur de la maison des Bleuets et Bapaume à Lille en Flandre), pour guérir la *gale*, sans être obligé de recourir à aucun remède interne, et seulement par le moyen de trois ou tout au plus quatre frictions faites avec une pommade dont il fait connoître la composition.

Ce premier rapport dressé d'après d'autres rapports très-avantageux faits par MM. Girardeau et Collon, chirurgiens des maisons de la salpétrière et de Bicêtre, en conséquence d'expériences très-heureuses et très-multipliées, et qu'on dit avoir été depuis renouvellées dans les mêmes maisons, avec un succès non moins prompt et non moins complet, ne pouvoit qu'être favorable au remède de M. l'abbé Quiret, sous le point de vue de son utilité.

En même temps cependant, nous avons fait remarquer que ce remède, relativement aux substances desquelles paroit dépendre essentiellement sa vertu, n'étoit nullement nouveau; qu'à la vérité sa préparation nous paroissoit pour lors peu commune et pouvoit être nouvelle, quelle que fut son influence sur l'effet curatif. Aujourd'hui nous sommes en état d'assurer que cette préparation est parfaitement connue et très-vulgairement employée dans toute la Champagne, et peut-être encore dans différentes provinces de la France. Nous pouvons assurer que la pommade employée communément à la maison du dépot de Saint-Denis, n'en différe que peu, et il étoit difficile de croire que cette différence, petite en apparence, fût capable d'en produire une grande dans les effets.

Nous avons encore annoncé dans notre premier rapport, que c'étoit un abus que de prétendre indistinctement qu'un remède quel qu'il soit, n'exige chez le malade aucune préparation, encore plus de ne faire aucune distinction de la nature et des causes de la gale qu'on se propose de traiter.

Nous ajouterons ici de plus que, relativement à la préparation des malades, il y a une distinction importante à faire; il est des préparations qui sont déterminées par la nature du remède, il en est qui le sont par la nature de la maladie, il en est encore qui le sont par la constitution du malade: celles-ci, quand elles sont indiquées, ne peuvent être évitées dans aucune méthode, telle qu'elle soit, à moins que cette méthode ne remplit directement par elle-même l'indication accessoire; et alors, par cela même, elle ne pourroit pas être universelle. Les préparations relatives à la maladie ne peuvent de même être éludées, si la *gale* a un caractère peu ordinaire, particulier à l'individu, aux circonstances, aux causes qui l'ont produite; telles sont les gales critiques, les gales scorbutiques, vénériennes, &c. Enfin quant à la nature du remède, il est possible, quand le malade est d'ailleurs sain, qu'il n'est point remarquablement pléthorique ni cacochyme, quand les causes environnantes ne contrarient point l'action du remède, quand la *gale* est simple et contractée par contagion, il est possible, disons-nous, qu'un remède guérisse sans exiger de préparation, et on le sait, soit d'après l'expérience, soit par la connoissance que l'on a de sa manière d'agir; c'est donc à ces termes qu'il faut réduire toutes les promesses de ce genre qui ne peuvent être faites dans un sens plus étendu, que par des personnes qui ne connoissent point ce que la raison et l'expérience doivent avoir appris à tous les médecins.

Telles étoient donc les réflexions que nous avons faites dans notre premier rapport, et sur lesquelles nous insistons encore dans celui-ci.

Mais, pour décider en connoissance de cause, de la valeur du remède de M. Quiret, et de la préférence qu'il peut prétendre sur les autres, il falloit faire par nous-mêmes des expériences dont nous puissions répondre, quoique nous n'eussions nulle envie de soupçonner l'exactitude de celles dont on nous avoit communiqué l'état.

C'est donc de nos propres expériences que nous allons rendre compte à la compagnie.

Le lieu qui nous a été indiqué pour les faire, est la maison du dépot de méndicité de Saint-Denys près Paris.

Nous nous y sommes rendu le 13 mai 1786, MM. Delalouette, Jeanroi, de Jussieu, Andry, Colombier, Dehorne, Chamseru, Vicq-d'Azir et moi. Nous y avons trouvé M. l'abbé Quiret et le médecin, ainsi que le chirurgien de la maison, MM. Davan et Boulay.

On nous présenta alors un certain nombre de galeux, parmi lesquels nous en choisimes vingt-un; on nous en a présenté depuis dix autres, et

le nombre total de nos expériences faites avec le remède de M. Quiret, a monté à trente-un. Nous avons dressé le procès-verbal de l'état des malades, qui a été signé de nous, et de MM. Davan et Boulay.

Nous avons ajouté au procès-verbal, d'après le dire de M. l'abbé Quiret, présent, ce qui suit :

« M. l'*abbé Quiret* annonce qu'il n'a jamais » employé que trois frictions pour le traitement » des gales; que cependant on avoit souvent jugé » à propos d'en faire quatre, parce que les ap- » parences extérieures n'étoient par disparues » assez promptement; ils convient aussi que » les *gales* croûteuses exigent qu'on attende » encore huit jours après le traitement fini, pour » que la guérison paroisse confirmée; cependant » il assure que malgré cela, le nombre de trois » frictions est suffisant, soit que le succès soit » immédiat, soit qu'il tarde quelques jours.

» M. l'abbé, en outre, ne fait aucune dis- » tinction entre les *galles*, relativement à leurs » causes, soit qu'elles soient anciennes, soit » qu'elles aient résisté à d'autres traitemens.

» Ce que M. l'abbé Quiret a certifié conforme » à ses prétentions, et a signé, » P. F. J. Quiret, directeur des Bleuets et Bapaume.

Nous avons en sus ajouté la réflexion suivante. « Il paroît d'après cela que l'expérience de » M. l'abbé Quiret ne lui a rien appris sur les » *gales* compliquées avec diverses autres affec- » tions, ni sur celles qui paroissent n'être que » la crise de certaines maladies dégénérées. En » conséquence, nous nous sommes bornés à deux » expériences seulement sur des *gales* compli- » quées, ayant divisé les autres en trois classes, » de *gales* simples et récentes, de *gales* ancien- » nes et de *gales* rebelles à divers traitemens : » et ont signé les présens ci-dessus nommés.

Cela fait, nous nous sommes transportés deux à deux, en différens jours, à la maison du dépôt, pour être témoins des progrès du traitement que M. Quiret a dirigé sous les yeux de M. Davan, médecin de cette maison. Nous avons dressé chaque fois un nouveau procès-verbal de l'état des malades, signé des commissaires présens, de M. Davan, médecin du dépôt, et de M. l'abbé Quiret, savoir les 16, 18, 20, 28, 31 mai et 8 juin; enfin le 6 juillet suivant, tous les commissaires se sont réunis de nouveau, et ont fait un dernier procès-verbal signé de tous les présens, de MM. Davan et Boulay, et de M. l'abbé Quiret.

L'éloignement du lieu dont le choix avoit été déterminé par des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, ne nous a pas permis de nous rendre tous les jours au traitement; nous y avons suppléé par l'exactitude scrupuleuse de nos observations.

Voici quel a été le résultat des expériences.

Gales récemment contractées.

I. Le nommé Touillard, âgé de trente-sept ans, avoit, lors du premier examen, une *gale* peu abondante, bornée aux poignets et à l'intérieur des mains, elle n'étoit point ulcéreuse; il y avoit sur le dos quelques pustules éparses. Cette *gale* ne datoit pas de plus de deux mois. L'homme étoit robuste et d'une constitution sanguine, et avoit l'apparence d'une bonne santé.

Admis au traitement le 13 mai, il a éprouvé trois frictions en tout, administrées de deux jours l'un, à dater du 14.

Le 20 mai, les boutons étoient amortis, les démangeaisons diminuées; M. l'abbé Quiret le regardoit comme guéri. Il fut regardé comme tel par les commissaires, le 28; il fut baigné le 29 avec les autres malades soumis au traitement.

Le 31, on constata que des *boutons lymphatiques* avoient paru aux mains, mais sans démangeaisons, que tous les anciens étoient disparus.

Le 8 juin, on aperçut des boutons, qu'on jugea galeux, sur le ventre, et cependant M. l'abbé Quiret ne jugea pas à propos qu'on fît une quatrième friction.

Enfin le 6 juillet, on n'a plus trouvé de boutons galeux, mais encore à la main droite des restes de rougeurs qui n'étoient pas exemptes de suintement, qu'on ne pouvoit s'empêcher de regarder comme des suites de la *gale*, mais qui ont été reconnues, dans toute espèce de traitement, ne pouvoir céder qu'aux purgatifs et aux tisanes amères.

Ici nous ferons une remarque essentielle, et appliquable à tous ceux qui ont été dans le même cas que Rouillard, c'est qu'il y a une distinction à faire entre les boutons qui se manifestent chez les galeux, soit avant, soit pendant, soit après le traitement.

Les premiers boutons, ceux qui caractérisent vraiment la *gale*, sont des tumeurs plus ou moins larges, dont les plus petites sont moins fortes qu'un grain de millet; les plus grosses, quand elles sont isolées, excèdent un peu la largeur d'une lentille, elles sont plus ou moins élevées, tantôt d'une couleur peu différente du reste de la peau, tantôt rouges, et toujours sus-

ceptibles de s'animer et de s'enflammer quand on les gratte souvent. Les plus larges sont ordinairement les plus vives et les plus rouges, et il est probable qu'elles ne deviennent telles, que quand elles ont été fort irritées en grattant; elles sont accompagnées d'une démangeaison plus ou moins forte qui augmente la nuit par la chaleur du lit, et souvent ôte tout-à-fait le sommeil; elles sont placées sur-tout dans l'interstice des doigts, vers le pli du poignet, vers celui du coude et de l'aisselle, sur le dos, la poitrine, le bas-ventre, vers l'aine, l'intérieur des cuisses, au pli du jarret et autour du talon.

Mais ce qui caractérise sur-tout la pustule galeuse, outre la démangeaison, c'est que la base en est ferme au tact, point douloureuse lorsqu'elle n'est point irritée, et que la pointe se termine par une vésicule cristalline et très petite. Cette vésicule se crève, soit seule, soit quand on l'a grattée, et alors la liqueur qui l'emplit se répand et se sèche: et dans les unes, l'extrémité des boutons reste ainsi sèche, et noircit; c'est ce qui arrive aux *gales* de la petite espèce, qu'on nomme *miliaires* ou *canines*; dans les autres la pointe reste vive, et fournit un suintement assez considérable, qui quelquefois forme une croûte large sous laquelle s'accumule de nouvelle eau, et enfin assez souvent de la suppuration. Ces derniers boutons sont les plus larges, et forment ce qu'on appelle *grosse gale*; ce sont ceux qui sont souvent rouges, fort animés et quelquefois *confluens*, c'est-à-dire, que plusieurs se confondent en une seule tumeur, dont les sommets réunis font des exulcérations plus larges et des croûtes étendues; au lieu que les boutons *miliaires* ou de *gale canine* se groupent souvent, mais se confondent rarement, et d'ailleurs tourmentent ordinairement les malades par une démangeaison plus pénible et plus insupportable.

Quand on ne traite point la *gale*, on observe quelquefois que la liqueur de la vésicule épanchée, fait naître autour du bouton qui l'a fournie, de nouvelles pustules galeuses qui se reproduisent ainsi successivement.

Telle est l'éruption caractéristique de la *gale*: elle augmente souvent d'une manière sensible durant le traitement, et sur-tout au commencement; mais si le traitement s'opère par des frictions, les nouveaux boutons ne gardent pas longtems leurs vésicules, et l'on n'a guère le loisir de les observer.

Sur la fin, il sort vaguement et sans ordre, d'autres boutons qui sont différens: ce sont les boutons que nous avons nommés *lymphatiques*; leur base n'est pas solide comme celle des premiers boutons, ils sont tout entiers vésiculeux et demi-transparens. L'épiderme de ces vésicules paroît plus ferme et plus épaisse que celle qui termine la pointe du vrai bouton galeux; il faut plus d'effort pour la rompre, et elle ne forme point de croûte ni de suintement. Cette espèce de boutons sort quelquefois avec démangeaison et souvent sans démangeaison; elle paroît surtout aux interstices des doigts et aux plis du poignet.

Enfin, sur la fin et après le traitement; il se fait quelquefois une autre espèce d'éruption qui consiste en des tumeurs rouges, souvent suppurantes à l'extrémité, moins fastigiées, plus plates, et d'une circonférence moins précise que les boutons galeux; elle n'excite pas ordinairement de démangeaisons. La continuation du traitement ne fait souvent que les augmenter, et si l'on cesse, elles se détruisent d'elles-mêmes, ou cèdent aux purgatifs et à la tisane de patience; ces derniers boutons varient même suivant la nature des substances qui forment la base du remède qu'on emploie. Dans l'histoire du traitement par la *dentelaire*, on voit que cette espèce de tumeurs a été beaucoup plus grosse et a suppuré beaucoup plus profondément que celles que nous avons vues sur les malades traités par la méthode de M. Quiret. Ces boutons ont ordinairement le caractère flegmoneux.

Ainsi nous distinguerons les boutons que nous avons observés dans le traitement de la *gale*, en *boutons vraiment galeux*, en *boutons lymphatiques*, et en *boutons flegmoneux*.

Maintenant pour reprendre l'histoire de notre traitement.

J. Rouillard, a été frotté trois fois, de deux jours l'un, à commencer du 14 mai.

Quoiqu'il ait paru d'abord guéri du 20 au 28, il a eu depuis de nouveaux boutons qui se sont dissipés sans nouvelle friction.

Le 6 juillet, avoit il seulement de ces boutons flegmoneux, qui sont de nature à exiger le secours des purgatifs et des tisanes amères.

II. *Gremini*, âgé de vingt-six ans, avoit, le 13 mai, un très-petit nombre de boutons galeux, mais toute l'habitude du corps étoit couverte de petits points rouge-pourpre, semblables à des piquûre de puces, et qui, à ce qu'il disoit, étoient accompagnés de beaucoup de démangeaison; sa *gale*, d'ailleurs fort légère, datoit de quinze jours; il a été frotté trois fois.

Le 18, après deux frictions, les boutons galeux étoient presque entièrement disparus, et la démangeaison étoit moins considérable. Cette démangeaison n'a cependant cessé que le 28 mai; il

il a été baigné le 29, et de ce moment il a paru bien guéri.

III. *Etienne Fessu*, d'une habitude cacochyme, âgé de soixante ans, avoit, le 13 mai, la *gale* depuis deux mois, gagnée dans la maison même du dépôt; il avoit quelques boutons au ventre, plusieurs aux poignets et dans les interstices des doigts; sa *gale* n'étoit pas fort animée ni croûteuse : il a été frotté trois fois.

Le 18 mai, avant la troisième friction, les boutons des poigners étoient amortis, ceux du ventre n'existoient plus, mais il en avoit paru de nouveaux aux cuisses, avec démangeaison. Il a pris, comme les autres, un baiu le 29; le 31 mai, il y avoit encore des boutons et des demangeaisons; malgré cela M. l'abbé Quiret n'a pas jugé a propos qu'on fît une quatrième friction : le 8 juin, il y avoit encore des croûtes au poignet sans demangeaison.

Le 6 juillet, il ne s'est plus trouvé sur le corps de boutons vraiment galeux, mais il y avoit au poignet des rougeurs qui exigeoient une purgation.

IV. *Renaud*, âgé de cinquante-neuf ans, avoit la *gale* depuis un mois; elle avoit été beaucoup plus abondante qu'elle ne paroissoit; il n'avoit cependant pas été traité, mais sa *gale* s'étoit amortie, pour avoir couché quelque tems dans des draps qui avoient servi à des galeux durant leur traitement.

Renaud a été frotté quatre fois, son traitement n'a commencé que le 16 au soir; il avoit encore quelques nouveaux boutons, avec des demangeaisons, le 20 mai, et même le 28 : il a été baigné le 29, le 31 il a paru guéri, et sa guérison s'est soutenue.

V. *Etienne Hubert*, âgé de quatorze ans, avoit le 13 mai, une *gale* qu'il gardoit depuis un mois; elle étoit simple, mais très abondante sur le corps et sur les cuisses.

Il a été frotté cinq fois, à commencer du 14 au soir; la quatrième friction a été faite le soir du 20, et la cinquième le 28, à cause des nouveaux boutons qui paroissoient encore accompagnés de demangeaisons et de chaleur.

Le 31, il a été baigné, les demangeaisons étoient cessées, il n'y avoit plus que des croûtes et quelques boutons suppurans; le 8 juin, le même état se soutenoit; enfin le 6 juillet, comme les boutons flegmoneux existoient encore, ainsi que chez Rouillard, il a été décidé qu'on le purgeroit aussi.

VI. *Gabriel Cochin*, âgé de 50 ans, avoit le 13 mai, la *gale* depuis trois semaines; elle étoit petite, assez abondante sur les épaules et sur les jambes, mais en petite quantité sur les mains; il a été frotté quatre fois; la quatrième friction a été faite le 20 mai, parce qu'il y avoit encore des demangeaisons et qu'il avoit reparu de nouveaux boutons du genre de ceux que nous avons nommés *lymphatiques*.

Le 28, il y avoit encore de nouveaux boutons et de fortes demangeaisons au poignet et dans l'interstice des doigts.

Dans la nuit du 30 au 31, il étoit encore sorti des boutons lymphatiques avec beaucoup de demangeaisons, quoiqu'il eut été baigné le 29.

L'état étoit le même le 8 juin, cependant M. l'abbé Quiret n'a pas voulu employer une cinquième friction.

Le 6 juillet, quoique ce malade eût été purgé deux fois, relativement à d'autres accidens, il reroissoit encore quelques boutons entre le petit doigt et l'annulaire de la main gauche; cependant M. l'abbé Quiret n'a pas voulu qu'on le frottât davantage.

VII. *Félix*, âgé de quatorze ans, avoit une *gale* légère aux mains, elle datoit de six semaines; il a été frotté trois fois, à commencer du 14; il a été baigné comme les autres le 29; le 31 il y avoit encore aux doigts quelques boutons lymphatiques, mais les demangeaisons avoient cessé le 30.

Le 8 juin, il paroissoit guéri.

Le 6 juillet, on jugea qu'il avoit besoin d'être purgé, à cause de quelques boutons, qui cependant n'avoient point l'aspect galeux.

VIII. *J. F. Féron*, âgé de seize ans et demi, avoit la *gale* depuis un mois, elle étoit peu abondante, mais bien marquée au poignet et dans l'interstice des doigts; il a été frotté trois fois.

Le 20 mai, il n'avoit déjà plus que les places rouges des boutons tombés; il a été baigné le 29, et n'a plus eu ni boutons, ni aucune trace de *gale*.

IX. *Richer*, âgé de sept ans, avoit, le 13 une *gale* assez abondante sur le corps et sur les bras, accompagnée de beaucoup de demangeaisons; il a été frotté trois fois.

Le 20, il y avoit encore de nouveaux boutons, et les places des anciens étoient fort rouges. Il a encore paru depuis quelques boutons vagues, sans demangeaisons, qui existoient le 28; il a été baigné le 29 (le 31, il n'avoit plus d'apparence de *gale*, et depuis il a paru constamment guéri.

X. *Lazard Hubert*, âgé de 25 ans, avoit une *gale* de trois semaines de date, croûteuse et suppurante aux poignets et au coude; il a été frotté quatre fois, à dater du 14 mai.

Le 17, avant la troisième friction, il avoit paru des boutons à la poitrine et aux bras, avec demangeaison; le 20, de nouveaux boutons avoient encore reparu, toujours avec demangeaison, et M. l'abbé Quiret a demandé une quatrième friction; le 28, il y avoit encore des demangeaisons et quelques boutons, il a été baigné le 29.

Le 31, il n'y avoit que quelques boutons lymphatiques, et point de demangeaisons; le 8 juin suivant, il a paru complétement guéri, mais ayant été malade depuis, il a été purgé, s'est bien rétabli, et la guérison s'est soutenue.

XI. *Claude Perrot*, âgé de vingt ans, avoit une *gale* très-petite et assez abondante, répandue sur le dos, le ventre et les cuisses, elle datoit d'environ un mois; il étoit alors sujet à quelques accès de fièvre occasionnés par une convalescence incomplète; il a été frotté trois fois, à dater du 14.

La demangeaison a duré jusqu'au 29, il a été baigné, et depuis a paru constamment guéri.

XII. *André Marchand*, âgé de cinquante-quatre ans, avoit une *gale* qui datoit de trois semaines, assez abondante sur le dos, les épaules et le ventre, mais fort simple; il a été frotté trois fois.

Le 20, il poussoit encore de nouveaux boutons avec demangeaisons. Le 28, il n'avoit plus de boutons, les demangeaisons subsistoient; il a été baigné le 29; le 31, il a paru guéri, le 8 juin de même; le 6 juillet, il a paru de nouveaux boutons fort équivoques au bras droit. Il a été jugé qu'il prendroit de la racine de patience, et qu'il seroit purgé.

XIII. Le nommé *Boulonnois*, soldat-pionnier âgé de vingt ans, avoit une *gale* sèche et très-abondante, répandue sur tout le corps, notamment sur la poitrine, le ventre, le dos, les cuisses, le scrotum et la verge, il en avoit très-peu aux mains; cette gale datoit de trois mois, et n'avoit pas été traitée. Il s'est présenté le 16 mai, et a été frotté pour la première fois ce jour-là même; il a été en tout frotté trois fois.

Le 28, il n'y avoit plus de demangeaisons, mais il paroissoit encore des boutons qui ne tardèrent pas à s'amortir et à s'effacer; il a été baigné comme les autres le 29, ce qui l'a beaucoup soulagé, et le 31, il paroissoit guéri; sa guérison s'est soutenue constament.

XIV. *Villars*, âgé de quinze ans, avoit aussi une gale sèche, mais moins abondante que Boulonnois; elle étoit aussi répandue par tout le corps; mais plus abondamment aux poignets. Cette gale datoit de huit jours; il s'est présenté le 16, a été frotté trois fois, à commencer de ce jour même.

Les demangeaisons ont augmenté durant le traitement, et il a paru beaucoup de nouveaux boutons. Le 28, il y avoit encore de la demangeaison aux poignets, avec des boutons éteints. Le bain du 29 a fait à ce malade beaucoup de bien, et a dissipé la demangeaison; il paroissoit guéri le 31: le 8 juin, il y avoit encore quelques boutons qui avoient paru depuis le 31 mai, mais sans demangeaison; il a paru compeltement guéri le 6 juillet.

XV. *Resson*, âgé de dix-neuf ans, présenté au traitement le 16, avoit eu la gale deux mois et demi auparavant. Il avoit été traité dans la maison; la gale avoit disparu; il étoit sorti du dépôt: ayant été repris, la gale n'a pas tardé à reparoître; cette gale étoit petite, sèche, abondante sur tout le corps, il a été frotté trois fois, à dater du 16.

Le 20, avant la troisième friction, les demangeaisons étoient encore fortes, et il paroissoit de nouveaux boutons. Le 28, il y avoit encore et des démangeaisons et de nouveaux boutons; bains le 27; le 31, il y avoit démangeaison aux bras; le 8 juin, il paroissoit guéri, et sa guérison se soutenoit encore le 6 juillet.

XVI. *Delorme*, âgé de quinze ans, présenté le 16, avoit une gale qui datoit de huit jours, petite, abondante sur les bras et les poignets, éparse et rare sur le reste du corps.

Il a été frotté trois fois, à dater du 16; il a poussé de nouveaux boutons jusqu'au 28 mai; le 31, il paroissoit guéri, il avoit été baigné le 29: sa guérison s'est soutenue.

XVII. *Duret*, âgé de seize ans, avoit une *gale* peu abondante répandue sur la poitrine, le ventre et les cuisses; elle datoit d'un mois: il s'est présenté le 16, et a été frotté pour la première fois ce jour même, il a reçu en tout trois frictions.

Le 18, il étoit venu de nouveaux boutons aux mains, les autres s'amortissoient; il a été baigné le 29, néanmoins il a continué de paroître de nouveaux boutons jusqu'au 31, avec demangeaison redoublant le matin. Le 8 juin, il

y avoit encore des boutons à la main droite; le 6 juillet, il étoit guéri.

XVIII. *Boudelot*, âgé de vingt-sept ans, s'est présenté le 18 mai, sa *gale* étoit sèche, peu abondante, remarquable sur-tout au ventre et sur les cuisses, elle datoit d'un mois; il a été frotté trois fois, à commencer du 18.

Le 28 mai, il éprouvoit un peu de demangeaison, les boutons étoient amortis; il a été baigné le 29, et le 31 il paroissoit guéri : sa guérison s'est bien soutenue.

XIX. *Louis Denys*, âgé de quinze ans, s'est présenté le 20 mai; sa *gale* contractée à l'hôtel de la Force, étoit simple, peu abondante, placée aux poignets et au corps, et accompagnée de beaucoup de demangeaisons : il a éprouvé trois frictions, à dater du 20 mai.

Le 28, ayant été frotté trois fois, il continuoit d'avoir beaucoup de demangeaisons, ses boutons commençoient à s'éteindre, mais il restoit beaucoup de rougeurs.

Le bain du 29 a calmé les demangeaisons; le 31 elles étoient revenues; il y avoit des rougeurs aux poignets, et les cuisses avoient quelques restes de boutons avec demangeaison.

Le 8 juin, il assuroit n'avoir plus de demangeaisons, mais il y avoit encore des traces de ces boutons, tant aux mains qu'aux cuisses.

Le 6 juillet, il étoit guéri.

XX. *Delaune*, âgé de trente-trois ans, s'est présenté le 20; il avoit eu la *gale* à l'hotel de la Force, et s'étoit frotté deux fois dans cette maison : on avoit en conséquence décidé qu'on ne l'admettroit pas au traitement de M. l'abbé Quiret; mais comme néanmoins on a continué de le frotter avec les autres, nous en tiendrons notice. Sa *gale* étoit simple et s'amortissoit déja, mais il avoit encore beaucoup de demangeisons; il a été frotté trois fois, à dater du 20 mai.

Le 28, les boutons étoient en partie éteints, il n'avoit plus de demangeaisons; le 31, il avoit à la place des boutons, quelques rougeurs et point de demangeaisons; il avoit été baigné le 29 : le 8 juin, il y avoit encore des traces de *gale* au poignet; le 6 juillet, il étoit guéri.

XXI. *F. Rebouquet*, âgé de dix-huit ans, avoit gagné la *gale* à l'Hôtel-Dieu, il s'est présenté le 20 mai; sa *gale* étoit en petite quantité et simple, mais accompagnée de demangeaisons : il a été frotté trois fois, à dater du 20.

Le 28, les boutons étoient en partie éteints, il restoit peu de demangeaisons; il a été baigné le 29; le 31, il avoit des boutons suppurans au poignet droit, quelques boutons simples au poignet gauche, mais sans demangeaisons.

Le 8 juin, il n'y avoit plus de boutons; il restoit des croûtes au poignet droit.

Le 6 juillet, il a été jugé guéri, mais on a cru qu'il avoit besoin d'être purgé.

XXII. *Jeanne Lhermini*, âgée de cinquante-six ans, ayant un bon teint et paroissant bien portante, s'est présentée le 31 mai; elle avoit, depuis six semaines, la *gale* seulement au poignets, aux mains et jusqu'aux coudes.

Cette *gale* étoit simple, il avoit cependant quelques croûtes en certains endroits, et beaucoup de demangeaisons. Cette malade a commencé à être frottée le 15 mai, et a reçu les frictions demandées par M. Quiret, parce qu'une partie de cette *gale* est croûteuse.

Les croûtes étoient tombées le 18 mai, après la seconde friction; elle n'a cessé jusqu'à la fin d'avoir de nouveaux boutons et des demangeaisons, sur-tout dans la paume des mains.

Le 6 juillet, il en existoit encore, et toujours dans la paume des mains; on n'a pas continué de la traiter quoiqu'elle ne fût pas guérie.

XXIII. *Angélique le Long*, âgée de vingt-deux et cependant ayant l'air de vieillesse, la peau sèche et basanée, de la plus mauvaise constitution, sans se plaindre d'aucune incommodité, ayant continuellement les mains froides, et cependant dans une moiteur perpétuelle, avoit la *gale* depuis deux mois, contractée à l'Hôtel-Dieu : cette *gale* étoit sèche, répandue par-tout le corps avec beaucoup de demangeaisons. La malade a été présentée le 13, son traitement a été commencé le 15, il a été porté à quatre frictions, à cause de l'opiniâtreté des symptomes.

Les demangeaisons et les boutons, sur-tout à la jambe et au pied, se sont long-tems soutenus; la quatrième friction a été faite le 20; le 8 juin, il y avoit des boutons lymphatiques à la main droite, quelques restes de *gale* à la jambe, et beaucoup de demangeaisons.

Le 6 juillet, cette malade paroissoit guérie de la *gale*.

Gales anciennes.

XXIV. *Etienne Dulac*, âgé de quinze ans, s'est présenté le 13 mai; il avoit une *gale* qui datoit de neuf mois; on observoit des croûtes sèches en différentes parties, entr'autres une très-large à la cuisse, mais dont la base étoit

dartreuse, une moins large au coude, et beaucoup de petites pustules à la surface du corps : il a été frotté trois fois, à commencer du 14.

On a observé que les demangeaisons qui accompagnoient la dartre de la cuisse se sont dissipées, sur-tout après le bain du 29 ; le 31 mai, ce malade paroissoit guéri de la *gale* et des demangeaisons, la dartre subsistoit.

Le 8 juin, il paroissoit de nouveau un bouton galeux à la main droite, le 6 juillet, le malade a paru avec un grand nombre de boutons fort suspects à l'avant-bras droit ; on a jugé à propos de lui ordonner la tisane de patience, et de le purger.

XXV. *Gaspard Simoneau*, âgé de treize ans, avois la *gale* depuis dix-huit mois ; il avoit un nombre considérable de pustules sèches, et un dépôt flegmoneux et suppurant à la nuque depuis trois semaines : il s'est présenté le 13, et a été frotté trois fois, à dater du 14 mai. Le dépôt s'est bien guéri, il y avoit encore des restes évidens de la *gale*. M. l'abbé Quiret n'a pas cependant voulu qu'on le frottât davantage ; il n'étoit pas parfaitement guéri le 6 juillet, il avoit encore quelques restes rouges et flegmoneux, et même quelques boutons très-suspects : on a décidé qu'il seroit purgé et mis à l'usage de la tisane de patience.

Gales rebelles à divers traitemens.

XXVI. *F. Ducharme*, imprimeur en papiers peints, âgé de dix-sept ans et demi ; le caractère de ses boutons étoit petit et miliaire ; ils paroissoient sur-tout aux bras, aux cuisses et au dos. La demangeaison étoit considérable, les glandes inguinales gonflées ; cette *gale* a reparu à plusieurs époques, après avoir cédé à divers traitemens ; il s'est présenté le 13, et a été frotté jusqu'à onze fois, à dater du 14.

La quatrième friction a été faite le 20 ; de nouveaux boutons avoient paru, et les anciens subsistoient encore. La cinquième a été faite le 28, les boutons conservoient toujours le même caractère : on a baigné ce malade au commencement de juin, le même état subsistoit encore le 8 de ce mois, et l'on a repris les frictions, qu'on a portées jusqu'au nombre de onze sans succès. Son père a assuré qu'il avoit toujours eu de ces sortes d'éruptions, qu'on n'avoit jamais pu guérir.

XXVII. *Pierre Germain*, âgé de vingt-quatre ans, avoit la *gale* depuis plus d'un an : il avoit été déjà traité au dépôt ; la *gale* avoit disparu, et étoit reparue à la suite d'une maladie ; elle n'étoit abondante qu'aux poignets : ce malade a été frotté trois fois, à dater du 14.

Après la troisième friction, la *gale* a disparu ; il est tombé malade avec fièvre, dévoiement, grande demangeaison ; on lui a donné, outre les tisanes indiquées des bols sulfureux et le diascordium, pour modérer le dévoiement ; la fièvre a cessé ainsi que le dévoiement, mais la demangeaison a augmenté ; le 6 juillet, il étoit encore cacochyme.

XXVIII. *Deschamps*, âgé de dix-sept ans, avoit eu la *gale* deux mois avant d'être présenté au traitement de M. l'abbé Quiret ; il avoit été traité et guéri (mais la *gale* a reparu à la suite d'une maladie grave, qui s'est terminée par cette éruption ; elle étoit abondante sur le dos, le ventre et les cuisses : il s'est presenté le 18 mai, il a été en tout frotté trois fois, à dater du 18.

Il a paru quelques nouveaux boutons dans le cours du traitement, on l'a baigné le 29 ; le 31, il paroissoit guéri ; sa guérison s'est soutenue, et il n'a point été malade.

XXIX. *Un jeune homme*, âgé de dix-neuf ans, avoit la *gale* depuis environ un an ; il avoit été traité par le soufre et le beurre, et par la pommade citrine, et n'avoit point été guéri. La *gale* étoit abondante à la poitrine, aux cuisses, aux bras et aux poignets ; il s'est présenté le 13 et a été frotté trois fois en tout, à dater du 15.

Les boutons des mains subsistoient le 28, quand tous les autres étoient au moins fort éteints ; le 31, il avoit aux mains des boutons suppurans, et encore des restes de *gale* avec demangeaison ; il a pris un bain ce jour même.

Le 8 juin, il y avoit encore des restes de *gale* avec demangeaison ; mais M. l'abbé Quiret attribuant ces symptomes à l'échauffement, parce que ce malade jouissoit de sa liberté, ne voulut point lui administrer de nouvelles frictions.

Et en effet, le 6 juillet, ce malade a paru complétement guéri ; il avoit été purgé, et devoit encore l'être.

Gales compliquées et anciennes.

XXX. *François Henry*, âgé de trente ans, avoit une *gale* sèche, petite, très-abondante, aux extrémités supérieures et inférieures ; mais les boutons de cette *gale* étoient des tumeurs multipliées, point ulcérées, dont la couleur n'étoit pas différente de celle de la peau, et dont l'extrémité paroissoit à peine vésiculeuse. Ce malade avoit suivi plusieurs traitemens pour la *gale*, à l'âge de douze ans, mais inutilement ; depuis il a subi des traitemens mercuriels pour des accidens vénériens ; la *gale* n'a point cédé ; il a de plus un dépôt scrophuleux au bas de la joue droite.

Il a subi cinq frictions, mais sa *gale* a toujours subsisté, et toujours dans le même état jusqu'à la fin : il s'est toujours connu cette maladie.

Gale compliquée récente.

XXXI. *Hilaire Collin*, âgé de quarante ans, étoit attaqué depuis cinq semaines d'une *gale* qui sembloit scorbutique, à en juger par la couleur violette des pustules ; il avoit plusieurs plaques très-larges, ayant le caractère dartreux, fort violettes et chargées de croûtes ; elles étoient placées sur la poitrine et le côté droit, et s'étendoient jusque sur le dos ; les gencives étoient en mauvais état. Ce malade a été frotté quatre fois, à dater du 14 mai : la demangeaison subsistoit encore le 28, il a été baigné le 29.

Le 31., les croûtes étoient entièrement tombées, les demangeaisons étoient cessées, mais les plaques dartreuses, sur lesquelles étoient les croûtes, subsistoient encore et n'ont point cédé.

Enfin il a été reconnu guéri le 8 juin, et sa guérison s'est soutenue ; quant aux symptomes galeux, les plaques dartreuses violettes sont restées.

Tels ont été les phénomènes du traitement que nous avons suivi et qui a été conduit et dirigé par M. l'abbé Quiret. Dans le rapport que nous venons d'en faire, nous avons classé les maladies relativement à l'ancienneté et à l'opiniatreté connue ou apparente de leurs symptomes, ainsi qu'à leurs complications ; vingt-trois malades avoient des *gales* qu'on pouvoit regarder comme récentes : nous comprenons sous ce titre des *gales* qui datent depuis huit jours jusqu'à trois mois, lorsqu'elles n'ont pas été traitées.

Les deux *gales* que nous avons nommées simplement *anciennes*, datoient l'une de neuf mois, l'autre de dix-huit.

Parmi celles que nous avons nommées *rebelles à divers traitemens*, on en compte trois anciennes et une qui ne datoit que de deux mois ; celle-ci, ainsi qu'une des anciennes, avoit été traitée et guerie, mais étoit reparue à la suite d'une maladie, et comme si elle en eût été la crise.

Enfin des deux *gales* compliquées, l'une l'étoit d'un vice écrouelleux, et le malade se l'étoit toujours connue ; l'autre étoit jointe à des dartres scorbutiques et ne datoit que de cinq semaines.

Mais pour porter un jugement définitif, il faut considérer nos malades autrement, et les classer relativement aux phénomènes du traitement dont il est question, c'est-à-dire, relativement au nombre des frictions employées, à l'intégrité de la guérison, au temps de la disparition des symptomes, &c.

I. *Relativement au nombre des frictions.*

1°. Vingt-deux des malades ci-devant nommés, ont subi trois frictions seulement, ce sont ceux dont nous avons exposé l'histoire sous les No. I, II, III, VII, VIII, IX, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXIV, XXV, XXVII, X, XXVIII et XXIX.

2°. Six autres en ont éprouvé quatre, ce sont les malades dont le traitement est décrit au Nº. IV, VI, XXII, XXIII, XXXI.

3°. Deux ont été jusqu'à cinq, ce sont les malades désignés sous les N°. V et XXX.

4°. Enfin un seul malade a éprouvé un nombre indéfini de frictions, c'est-à-dire qu'elles ont été portées jusqu'à onze, c'est le malade désigné sous le N°. XXVI.

A cet égard, comme à tous les autres, nous avons laissé M. l'abbé Quiret arbitre du traitement.

II. *Relativement à l'intégrité de la guérison.*

Il faut diviser les malades en plusieurs classes ; les uns ont été guéris complètement, les autres avec des restes de nature à exiger l'usage des purgatifs, et même de la racine de patience ; quelques-uns ont eu des récidives ; d'autres enfin n'ont point été guéris du tout.

1°. Ceux qui ont été complètement guéris sans aucun reste qui put exiger des remèdes internes, sont au nombre de dix-neuf ; quinze d'entr'eux n'ont éprouvé que trois frictions, les quatre autres en ont subi quatre.

Des quinze premiers, treize étoient du nombre de ceux dont les *gales* étoient récentes, et leur histoire est exposée sous les N°. II, VIII, IX, XI, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI ; les deux autres avoient des *gales* que nous avons désignées comme rebelles à divers traitemens ; ce sont les malades des N°. XXVIII et XXIX. Celui du N°. XXVIII, comme on peut le voir à son article, avoit une *gale* qui ne datoit que de deux mois, mais qui après avoir été guérie, étoit revenue à la suite d'une maladie dont elle avoit paru être la crise ; cependant ce malade n'a éprouvé aucune incommodité depuis son traitement, par le remède actuel. Le malade N°. XXIX, avoit une *gale* qui datoit d'un an, et qui avoit été soumise inutilement à divers traitemens. Ces quinze-là donc ont été guéris complètement par trois frictions.

Pour les quatre qui ont été complètement gué-

ris, mais par quatre *frictions*, trois d'entre eux avoient des *gales* récentes, désignées sous les N°. IV, X, XXIII: le quatrième N°. XXXI, avoit aussi une *gale* récente, mais compliquée d'une affection dartreuse scorbutique.

2°. Les malades dont la *gale* peut être regardée comme guérie, mais chez qui elle a laissé des restes qui ont paru exiger des remèdes internes, sont au nombre de six; cinq d'entre ces malades ont essuyé trois frictions seulement, ce sont ceux des N°. I, III, VII, XII, XXV; ce dernier avoit une *gale* ancienne.

Le sixième a été frotté cinq fois, c'est celui du N°. V.

Mais il est une autre observation à faire à leur égard; plusieurs de ces six malades ont eu une disparition totale des symptômes galeux, avant que les boutons flegmoneux se soient fait remarquer, tels sont les malades des N°. VII et XII.

Dans les autres on n'a point remarqué d'intervalle d'une guérison parfaite; mais à la fin il ne restoit plus que ces restes équivoques, qui ont déterminé à recourir aux purgatifs.

Il est encore à remarquer relativement au malade N°. XII, que les boutons qui ont reparu sur la fin du traitement de cet homme, n'étoient pas tout-à-fait du genre des flegmoneux, mais avoient un caractère plus suspect, et qui à la rigueur, auroit pu faire soupçonner une récidive: aussi a-t-on insisté pour lui sur l'usage de la racine de patience, indépendamment des purgatifs.

3°. La récidive après la guérison, s'est manifestée chez deux de nos malades, N°. XXIV et XXVII, mais ces deux malades sont dans un cas bien différent l'un de l'autre.

Celui du N° XXVII avoit déjà été guéri antérieurement, et la gale avoit reparu après une maladie grave. On peut voir par l'histoire de son traitement, que cette fois-ci, la même chose est arrivée précisément; mais ici la nouvelle apparition de la *gale* n'étoit pas encore complette le 6 juillet, quoique les demangeaisons fussent fort augmentées, et que les accidens de la répercussion fussent beaucoup diminués. On a vu que le malade, N°. XXVIII, a été plus heureux, quoique l'histoire antérieure de sa gale eût pu faire redouter les mêmes effets. Pour le malade, N°. XXIV, il avoit paru bien guéri le 31 mai; mais le 8 juin, il parut un bouton galeux à la main, et le 6 juillet, le nombre des boutons étoit très-considérable, comme on peut le voir à son article. Ici l'intervalle, entre la guérison et la récidive, n'a été marqué par aucun accident qui pût faire soupçonner de répercussion; en sorte qu'on pourroit croire que c'est moins une récidive qu'une *gale* contractée de nouveau, ce qui peut venir de la difficulté qu'on a à contenir ces sortes de gens, que cependant on a eu soin de séquestrer avec soin, pour les empêcher de communiquer avec les nouveaux arrivés, ou les galeux traités par la méthode peu usitée au dépot.

4°. Nous avons fait une quatrième classe des malades qui n'étoient point guéris le 6 juillet; ils sont au nombre de quatre, et leur histoire est contenue aux N°. VI, XXII, XXVI, XXX.

Mais de ces quatre, il faut remarquer que ceux des N°. VI et XXII qui avoient des *gales* récentes, ont éprouvé des diminutions considérables; ils ont été frottés l'un et l'autre quatre fois. Le N°. VI n'a plus montré le 6 juillet que quelques boutons à la main et dans l'interstice des doigts; ils étoient vraiment galeux, et cependant ce malade, pour d'autres raisons, avoit été purgé deux fois, mais le corps qui avoit eu beaucoup de *gale* en étoit exempt: M. l'abbé Quiret n'a pas jugé à propos qu'on le frottât davantage.

Le malade N° XXII, qui étoit une femme, avoit eu des boutons assez nombreux, depuis les mains jusqu'au coude; il n'en avoit plus le 6 juillet que dans les paumes des mains, vers les lignes qui les traversent, mais ces boutons étoient accompagnés de grandes demangeaisons. M. l'abbé Quiret n'a point voulu de nouvelle friction, et il a été impossible de retenir cette femme, dont le temps de détention étoit expiré.

Chez le malade du N° XXVI, on auroit pu soupçonner une cause vénérienne, à cause des gonflemens qu'il avoit dans les aines, au commencement du traitement; mais ce gonflement n'avoit point de caractére décidé vénérien, n'étoit ni dur ni douloureux, et le malade n'avouoit avoir éprouvé aucune affection du genre des maladies vénériennes; et, ce qui démontreroit plus que tout la reste l'absence de cette cause, c'est que son père a déclaré lui avoir toujours connu des éruptions semblables à la *gale*, et qu'on n'avoit jamais pu guérir parfaitement.

Ainsi, dans l'exactitude la plus scrupuleuse, les trente-un malades dont nous venons de réunir l'Histoire, présentent 1°. dix-neuf malades guéris complétement par le seul remède administré par M. l'abbé Quiret; 2°. six autres chez lesquels des restes équivoques ont paru exiger qu'on réunît quelques remèdes internes pour compléter la cure; 3°. deux qui ont eu des récidives, l'un desquels a présenté tous les caractères d'une répercussion fâcheuse; 4° enfin, quatre autres qui n'ont point été guéris, mais deux desquels ont éprouvé des diminutions qui auroient pu engager à plus de persévérance dans l'administration du remède.

Si l'on veut présenter la chose sous le point de vue le plus favorable au remède de M. l'abbé Quiret, on pourra regarder les boutons suspects survenus à la fin du traitement des malades N°. XII & XXIV, comme étrangers à leur première maladie, et comme provenans d'une nouvelle infection; alors regardant la première *gale* comme guérie, on les ajoutera au nombre des dix-neuf guéris complétement; ce qui fera vingt-un. On retranchera encore du nombre des galeux, ce scrophuleux dont les tumeurs n'avoient pas évidemment le caractère de la *gale* et paroissoient appartenir au vice écrouellenx. Alors le nombre des vrais galeux, traités par le remède de M. Quiret, se réduira à trente. On pourra encore supposer que les cinq qui sont restés avec des boutons flegmoneux, se seroient insensiblement guéris sans autres secours, comme il est arrivé à quelques autres, avant le terme du 6 juillet; et alors sur trente malades traités, on en comptera vingt-six de guéris; sur les quatre restans, on en remarquera deux dont la guérison auroit peut-être été obtenue, en employant une cinquième friction; un seul dont la *gale* a résisté opiniâtrement sans aucune diminution; un chez lequel le remède a occasioné une répercussion fâcheuse, & qui ne sauroit, d'après cela, être traité prudemment par aucune méthode purement externe, si ce n'est peut-être par les rubéfians, tels que la dentelaire, ce qui mériteroit d'être éprouvé.

III. *Mais il nous reste un troisième ordre d'observation à faire, relativement au temps de la disparition des symptomes dans les malades qui ont été guéris.*

Le point important qu'annonçoit M. l'abbé Quiret étoit que trois frictions suffisoient pour la guérison complète : qu'il s'étoit déterminé à en faire quatre seulement dans les gales croûteuses. Nous avons dit que cette assertion s'étoit vérifiée sur ceux d'entre nos malades qui ont été guéris complétement, et l'on a vu que, sur le nombre de dix-neuf, ou si l'on veut vingt-un, il y en a eu quinze, ou même dix-sept, qui n'ont éprouvé que trois frictions, et quatre qui en ont subi quatre. On a vu que, parmi ceux qui, au nombre de cinq ou six, ont eu des restes, pour lesquels on a cru devoir employer les purgatifs, il y en a eu cinq, ou si l'on veut quatre, qui ont été traités par trois frictions, et un auquel on en a administré cinq. Nous avons déjà observé qu'il eût fallu peut-être en faire une cinquième à deux d'entre ceux qui n'ont pas été guéris, et qui n'en ont éprouvé que quatre; les autres eussent inutilement subi un plus long traitement. Ainsi, relativement à ceux qui ont été guéris, il s'est trouvé quelque différence entre les promesses de M. l'abbé Quiret, et les effets qui ont résulté de l'usage de son remède.

Mais, quoique son assertion portât principalement sur le nombre des frictions, il sembloit insinuer, et les procès-verbaux de l'Hôpital-général ont paru confirmer que la disparition totale des symptomes se faisoit en huit jours de temps, chez ceux dont les *gales* simples n'avoient exigé que trois frictions; et que chez ceux dont les *gales* sont croûteuses avoient paru en exiger quatre, il faloit quinze jours environ pour que cette disparition fût complète. A cet égard nous avons observé quelque différence, et en portant les yeux sur l'extrait que nous avons donné de nos journaux, on trouvera que parmi ceux qui ont été guéris complétement par trois frictions, le malade du N°. VIII seul a pu être guéri en huit à dix jours; celui du N°. XVIII en douze jours; ceux des N°. XVI et XXVIII en treize jours; ceux des N°. II, XIII et XIV, et même si l'on veut celui du N°. XXIV, en quatorze jours. Le malade du N°. XII, si l'on veut le joindre à la liste des guéris, l'aura été en seize jours; le malade N°. XV, a pu aller jusqu'à dix-huit jours; enfin les malades des N°s. XVII, XIX, XX et XXIX, ont exigé certainement plus de vingt jours et ont pu aller jusqu'à trente. Parmi ceux pour lesquels on a employé quatre frictions, le malade N°. IV seul a été guéri en quatorze jours; celui du N°. XXXI l'a été en dix-sept jours; celui du N°. XIV à peu-près en vingt jours, et celui du N°. XXIII l'a été au bout de trente jours environ.

Pour ceux que nous avons jugé devoir être purgés, deux d'entre ceux qui ont éprouvé seulement trois frictions, ont eu un intervalle de guérison complète apparente, ce qui a eu lieu pour le malade N°. I, au bout de dix à douze jours de traitement; et pour le malade N°. VII, au bout de dix-sept jours. Nous avons déjà parlé du malade N°. XII; les autres marqués N°s III et XXV, ainsi que le malade N°. V qui a été frotté cinq fois, n'ont cessé d'avoir ou des boutons vraiment galeux, ou des boutons lymphatiques, ou des boutons flegmoneux, la plupart du temps avec demangeaison, jusqu'au cinquante-troisième jour, où les boutons flegmoneux subsistoient encore.

A l'égard du malade N°. XXVII, qui a éprouvé une répercussion fâcheuse, sa *gale* a disparu le cinquième jour du traitement, après avoir subi la troisième friction, et de ce moment il a ressenti tous les accidens fâcheux dont nous avons parlé. La promptitude avec laquelle les accidens ont suivi, dans ce malade, la disparition de la *gale*, autorise encore à soupçonner que la rechute du malade N°. XXIV, ainsi que le renouvellement des boutons suspects de celui N°. XII, seroient plutôt dûs à une nouvelle infection, qu'à une éruption supprimée et reparoissante. Cette réflexion tranquillise aussi sur l'état du malade N°. XXVIII, dont la *gale*,

avant le traitement actuel, avoit paru être la crise d'une maladie occasionuée par une répercussion de la même humeur; et qui n'a cependant éprouvé aucun accident dans le traitement de M. Quiret.

Une autre réflexion qu'il est nécessaire de faire ici, c'est que les frictions ayant été faites de deux jours l'un, le traitement pour ceux qui en out éprouvé trois a été terminé dans l'espace de cinq jours, y compris les deux jours pour les intervalles des frictions; pour ceux qui ont été frottés quatre fois, il a duré sept jours; pour le malade N°. V qui a été frotté cinq fois, la dernière et cinqnième friction ayant été faite le 28, son traitement a duré quatorze jours. Je ne compte pas ici ceux qui n'ont pas été guéris. En comparant cette durée avec l'espace qui s'est écoulé entre le commencement du traitement et l'entière disparition des symptomes, ou au moins des symptomes suspects, on verra combien il s'est écoulé de temps entre les dernières frictions et la guérison; on verra que parmi les malades qui ont été complétement guéris, il y en a dont le traitement n'a duré que cinq jours, et dont cependant la guérison ne s'est faite qu'au bout de plus vingt jours; on en verra dont le traitement a duré sept jours, et dont la guérison ne s'est complétée qu'au bout de trente; et si l'on considère ceux dont on a cru devoir compléter la guérison par des purgatifs, on verra que la différence entre la durée de la maladie et la durée du traitement est encore bien plus grande. Pendant cette prolongation de temps, il a paru des boutons galeux, il y a eu des boutons lymphatiques et des boutons flegmoneux, qui se sont dissipés ensuite d'eux-mêmes, et sans se renouveller, ce qui n'arrive pas ordinairement dans les *gales* abandonnées à elles-mêmes; d'où naît une réflexion bien importante sur la durée des effets de certains remèdes appliqués à la peau. On ne peut douter qu'ils ne pénètrent à l'intérieur, et qu'alors ils ne deviennent diaphorétiques; mais ce qui est étonnant, c'est que cet effet diaphorétique se continue si long--temps après qu'on a cessé d'en faire usage; au reste, peut-être cette durée même n'est-elle dûe qu'à la réunion dans un même lieu de malades traités par le même remède, et l'on ne verroit peut-être pas des effets aussi long-tems prolongés chez les malades isolés et traités à part.

Quoi qu'il en soit de l'observation exacte des effets du remède administré par M. l'abbé Quiret au dépôt de Saint-Denis, nous sommes en droit de tirer les conclusions suivantes.

1° Que le remède préparé à la manière de M. l'abbé Quiret est bon en général, puisqu'il a guéri complétement la plupart des malades que nous avons traités.

2°. Que, pour que la gérison soit complète, il suffit ordinairement de trois frictions.

3°. Que, quoique certaits symptomes traînent en longueur après le traitement fini, il n'est pas toujours nécessaire de renouveler les frictions.

4°. Que ce remède fait sortir différens boutons, après que ceux qui constituent l'ancienne *gale* ont été amortis uo détruits.

5°. Qu'il est des cas où réellement on n'a pas besoin d'unir des remèdes internes aux frictions faites avec ce remède.

6°. Qu'il en est cependant où ces remèdes paroissent nécessaires pour compléter la cure.

7°. Qu'il est des cas où non-seulement on a besoin de plus de trois frictions, mais encore où ce remède n'a point opéré une guérison complète, quoique ces cas soient en général le plus petit nombre.

8°. Qu'il est des *gales* qui résistent à l'action de ce remàde, ainsi qu'à tous les autres.

9°. Qu'il est des cas même où ce reméde, qui d'ailleurs ne paroît pas agir communément comme répercussif, peut cependant opérer, comme la plupart des remèdes externes, des répercussions fâcheuses, si le malade n'est pas d'ailleurs traité convenablement: c'est ce qu'il n'a pas été possible de méconnoître dans l'observation faite sur le malade N°. XXVII. Ces cas doivent dépendre de la nature de la *gale* et de la constitution du sujet.

10°. Que les expériences dont nous venons de renbre compte, prouvent bien que le remède de M. l'abbé Quiret peut être mis au nombre des bons remèdes connus et employés pour le traitement de la *gale*; mais qu'à en juger par les faits dont nous avons été témoins, il n'est ni supérieur aux meilleurs remèdes connus, ni absolument exempt des inconvéniens des traitemens empiriques, qui seroient employés sans discernement et sans méthode.

Il est bien vrai, les succès obtenus dans les maisons de l'hôpital-général sont beaucoup plus complets que ceux que M. l'abbé Quiret a obtenus sous nos yeux. Quelle que soit la cause de cette différence, il est encore vrai que, d'après les rapports de MM. Girardeau et Collon, la comparaison faite entre le traitement administré par M. Quiret, et celui qui étoit en usage dans ces maisons, est tout à l'avantage du premier, et pour la sûreté du remède, et pour la promptitude de son action; mais aussi il faut convenir que la lenteur des progrès du traitetement ancien de

de l'hôpital est singulière ; et que, quand on voit qu'il est prouvé, par les procès-verbaux comparatifs, que les *gales* les plus simples et les plus récentes, traitées par la méthode de l'hôpital, sont au moins cinq semaines à guérir, on ne peut s'empêcher d'accuser de quelque vice ce traitement ancien, puisqu'il n'est aucun praticien qui n'ait obtenu des succès beaucoup plus prompts par des remèdes très-ordinaires. D'après cela, on ne peut disconvenir que M. l'abbé Quiret n'ait rendu un service réel à ces maisons, en substituant un remède généralement bon et d'un prompt effet, à une méthode longue, incertaine et fautive.

Ainsi, il faut considérer le remède de M. Quiret sous deux rapports ; sous le rapport général des méthodes employées pour le traitement de la *gale*, et sous celui de la pratique reçue à l'hôpital général pour le traitement de cette même maladie.

Sous le premier rapport, le remède de M. l'abbé Quiret doit être mis au nombre des meilleurs remèdes, mais on ne peut le regarder comme nouveau, puisque, tel que M. Quiret le prépare, il est employé dans une des plus grandes provinces de France, et peut-être en beaucoup d'autres lieux encore. On ne peut pas non plus le regarder comme supérieur à tous les autres remèdes externes, puisque nous avons éprouvé, 1°. qu'il étoit des cas, quoique rares, où il pouvoit, ainsi que tous les autres, occasionner des répercussions ; 2°. qu'il n'étoit pas toujours également sûr, ni toujours également prompt dans ses effets.

Sous le second rapport, il paroît démontré que pour l'hôpital général, et pour le plus grand nombre des hôpitaux du royaume, ce remède est nouveau et supérieur à la méthode qui y est admise depuis très-long-tems, puisqu'il la passe constamment par la promptitude et la sûreté de son action ».

Il résulte de cette suite d'expériences une adoption bien motivée du remède de M. Quiret. Dans le même tems on proposa de faire une épreuve comparative d'un simple mélange de poids égaux d'antimoine crud ou de sulfure d'antimoine et de soufre, dont il s'agissoit de mettre, le soir en se couchant, une pincée dans le creux de la main, de l'humecter de quelques gouttes d'huile d'olive et de se bien frotter ensuite les deux mains, que l'on tient recouverte la nuit d'une paire de gants, qui doit servir pendant tout le traitement. Douze frictions ainsi répétées de deux jours l'une m'ont paru constamment suffire, indépendamment des bains et d'autres moyens accessoires que peut exiger l'état particulier de chaque malade, pour rétablir leur santé.

Plus anciennement on avoit communiqué à la Société de Médecine des faits relatifs à un onguent préparé avec la racine de dentelaire, et fort recommandé par M. Sumaire et d'autres médecins correspondans des départemens méridionaux. Plusieurs essais utiles ont eu lieu à cette occasion dans quelques hôpitaux de Paris, et M. Saillant doit publier incessamment ses nombreuses expériences faites à la Salpêtrière. Mais quelle que soit la certitude d'obtenir beaucoup des substances végétales antipsoriques, il semble bien plus commode de généraliser l'usage tant intérieur qu'extérieur des préparations de soufre. (*Voyez* ANTIPSORIQUES, PSORE, SCABIES, GRATELLE.) (M. CHAMSERU.)

GALEANO, (Joseph) savant médecin, naquit à Palerme, vers l'an 1605. Il pratiqua son art avec beaucoup de succès, et il en développa les principes avec d'autant plus de justesse, qu'il n'eût presque d'autre objet dans ses recherches, pendant les cinquante ans qu'il exerça sa profession. Il est vrai que son génie s'étendoit à tout ; belles-lettres, poésie, théologie, mathématiques ; et il en avoit de grandes connoissances. Mais il ne fit jamais sa principale affaire de ces différentes sciences ; il leur préféra toujours la médecine qu'il étudia toute sa vie avec la même ardeur, et dans laquelle il fit des progrès surprenans, sur-tout dans ce qu'elle a de rapport à l'anatomie et à la botanique. La sagacité qu'il montra dans la recherche des causes les plus cachées des maladies, et le coup d'œil juste qu'il portoit sur elles dans les momens les plus décisifs, lui ont fait un honneur infini : on le regarda dans son pays comme un second *Galien*.

La chaire qu'il remplit dans sa patrie avec un applaudissement général, lui procura la gloire de former d'illustres et savans élèves ; le soin qu'il prit constamment des pauvres, à qui il fournissoit gratuitement les secours dont ils avoient besoin dans leur maladies, font l'éloge de son cœur. Il mourut le 28 juin 1675. On attribue cette mort à l'imprudence d'un chirurgien qui, après l'avoir saigné, lui serra si fortement l'ouverture de la veine avec une bande mouillée, qu'il lui survint une fièvre violente qui l'emporta.

Galeano a laissé beaucoup d'ouvrages, les uns en latin, les autres en italien, mais ils ne roulent point tous sur la médecine. Ceux qu'il a écrits sur cette science, sont demeurés en partie entre les mains de ses héritiers ; car on n'a rien de lui en ce genre, qu'il n'ait publié lui-même.

Epistola medica, in qua de epidemica febre theorreicè et practicè agitur. Panormi, 1648, *in*-4.

O atio de medicinae prestantiâ. Ibidem, 1649, *in*-4. Il y en a aussi une édition en italien.

Hippocrates redivivus paraphrasibus illustratus, seu, Aphorismorum Hippocratis sectiones. Panormi, 1650, 1663, 1701, *in*-12.

Smilacis asperae et salsae parillae causa. Ibidem, 1654, *in*-4.

La lepra unita col mal francese. Palerme, 1656, *in*-8.

Politica medica pro leprosis. Panormi, 1657, *in*-4.

Idea del cavar sangue. Palerme, 1659, *in*-12.

Del vero methodo di conservar la sanita e di curare ogni morbo col solo uso dell acqua vita. Palerme, 1662, *in*-4.

Discorsi intorno all uso dell acqua vita. Palerme, 1667, *in*-12, sous le nom de *Bruno Cibaldi.*

Il Caffée con piu diligenza esaminato in ordine al conservamento della salute de i corpi umani. Palerme, 1674, *in*-4.

On a gravé le portrait de ce médecin, tel qu'il étoit à l'âge de 47 ans, avec une inscription.
(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

GALÉANTHROPIE. (*Galeanthropia.*) de γαλῆ chat, et d'ἄνθρωπος, homme : délire mélancolique dans lequel les personnes qui en sont attaquées s'imaginent être métamorphosées en chat, et en imitent quelquefois les miaulemens. M. Raulin rapporte que toutes les filles d'une maison religieuse étoient attaquées d'une singulière mélancolie, dans des jours et à des heures marquées; pendant l'accès, ces filles croyoient être des chats, et formoient un concert miaulique. Voyez le *traité des maladies vaporeuses de cet auteur.* M. Sauvages dit avoir vu un galéanthrope qui trembloit à l'aspect d'un chat. On a vu d'autres mélancoliques s'imaginer être changés en loups, en chiens, en ânes, et avoir des têtes de loup, de chien, d'âne; on a donné à ces délires les noms de *lycanthropie*, *cynanthropie*, *zonanthropie.* Forestus, Pomponace médecin Italien, Donatus d'Altomari ont vu des lycanthropes. Schenckius fait l'histoire de plusieurs. Souvent ces symptomes ont pour principe des vues d'intérêt ou autres particulières; et les acteurs sont d'insignes fripons. Ceux qui ont été mordus par un loup, par un chat, par un chien enragé sont quelquefois attaqués de ce délire; ils heurlent, miaulent et abboyent: mais ce symptome d'hydrophobie est fort rare.

M. Sauvages parle d'un hoquet épileptico-maniaque, dans lequel une fille âgée de vingt-trois ans imitoit un chien qui abboie, elle pouvoit à peine prendre un bouillon à cause des convulsions du diaphragme et des intestins. Ce hoquet étoit violent et continu. Il se communiqua au bout de trois jours à quatre autres filles qui étoient dans le même hôpital où cette fille étoit soignée. Ce fait se passa en 1698, dans la ville de Villamagna de la nouvelle France. Augénius parle d'un hoquet histérique. J'ai vu ce hoquet il y a deux ans. On m'amena un soir dans l'été de 1790 une jeune personne de vingt-un ans fille d'un apoticaire d'Issoudun. Cette demoiselle passant sur un petit pont de planches, un jeune homme s'avisa de jetter une pierre dans l'eau, l'eau rejaillit sous ses juppes; elle avoit ses règles qui s'arrêtèrent sur le champ par le saisissement qu'elle éprouva; elle fut à l'instant saisie d'un hoquet convulsif et continu, dans lequel elle abboyoit comme un chien. Ce hoquet dura trois jours, et se renouvelloit tous les mois à la même époque : pendant ce temps, elle ne pouvoit pas parler de suite, et à peine pouvoit elle boire sans risquer de suffoquer à cause de la continuité du hoquet. Je fus consulté au bout de six mois, je l'ai guérie avec le quinquina gris de S. Domingue. (M. ANDRY.)

GALEGA (*mat. méd.*)

Galega vulgaris, floribus caeruleis, C. B. P. 352. *Ruta capraria*, TABERN ICON.

Rue de Chevre.

Cette plante croit naturellement en Italie, où on l'emploie plus fréquemment qu'en France où elle est cultivée dans les jardins. On lui a attribué de très-grandes vertus, soit comme alexipharmaque, soit comme sudorifique, pour expulser du corps toute espèce de venin, entre autres le venin de la peste. Aussi en recommande-t-on l'usage dans les maladies exanthématiques, dans celles qui sont d'un caractère pestilentiel, dans la peste elle-même, dans la rougeole, dans l'épilepsie du bas âge, à la suite des morsures de bêtes venimeuses, et contre les vers lombricaux. On l'emploie en substance, crue ou cuite, ou bien on fait prendre la valeur d'une ou de deux cueillerées de son suc exprimé : On la prescrit encore en bouillons et aposèmes à la quantité d'une poignée.

Cependant, comme l'a remarqué M. de Haller, il est peu vraisemblable que le *galega* possède toutes les propriétés que plusieurs médecins lui ont attribuées. (M. MAHON.)

GALENISTE. (*hist. de la méd.*)

C'est l'épithète par laquelle on désigne les médecins de la secte de Galien, ou qui sont atta-

chés à sa doctrine. On emploie aussi ce terme substantivement, pour désigner ces mêmes médecins. (*Voyez* Galenique) (*médecine.*) A. E.
(M. Mahon.)

GALEOPSIS. (*mat. méd.*)

On distingue trois espèces de *galeopsis*. La première est le *galeopsis, sive urtica iners, magna, faetidissima*; *grande ortie puante*: la seconde est le *galeopsis angustifolia, fœtida*; *petite ortie puante*: la troisième est désignée sous le nom de *galeopsis, sive, urtica iners, flore luteo*; *ortie morte à fleurs jaunes*.

Les deux premières espèces sont regardées comme vulnéraires, discussives, et calmantes. Les gens de la campagne se servent contre la pleurésie, l'inflammation des reins, et les écrouelles, de l'infusion de leurs feuilles et de leurs fleurs.

La troisième espèce de *galeopsis* s'emploie contre les fleurs blanches et le cours de ventre. Elle excite les urines; et produit de bons effets, appliquée à l'extérieur ou prise intérieurement, dans les affections de la rate.

Au reste on peut dire des *galeopsis*, comme de bien d'autres plantes tant vantées autrefois, ou que la nature, en guérissant sous leur nom, a fait leur réputation, ou que, si leurs vertus sont réelles, elles sont bien au dessous des éloges qu'on leur a prodigués. (*Voyez* les mots Lamium et Ortie.) (M. Mahon.)

GALEOTUS MARTIUS, de Narni dans l'état ecclésiastique, enseigna les humanités à Bologne, suivant *George Matthias*, et passa ensuite en Hongrie, où il fut secrétaire du roi Matthias Corvin qui monta sur le trône en 1457. L'auteur de la lettre à *Fréron*, (Goulin) publiée en 1771, au sujet de l'histoire de l'anatomie et de la chirurgie, dit que *Galeotti Martio* enseigna à Bologne depuis 1462 jusqu'en 1477, et qu'il mourut en 1478. *George Matthias* ajoute qu'il étoit si chargé de graisse, qu'il en fut suffoqué en descendant de cheval. Il a écrit :

De homine libri duo. Basileae, 1517, *in*-4°. *Oppenheimii*, 1610, *in*-8°. *Francofurti*, 1619, *in*-8°.

De doctrina promiscua. Lugduni, 1552, *in*-16. *Francofurti*, 1602, *in*-12.
(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GALETTE (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom de *galette* en général à une espèce de gâteau de pâte qui n'est point levée, et qu'on fait cuire sous la cendre. En général c'est un aliment grossier et pesant, dont on fait cependant beaucoup d'usage dans les campagnes en y mettant un peu de beurre et du sel. Les estomacs délicats, et les convalescens doivent s'en abstenir.

Il ne faut pas confondre cette *galette* avec une autre espèce qu'on emploie dans la marine : c'est une sorte de biscuit rond et plat qu'on distribue aux matelots, et qui fournit une excellente nourriture. (*Voyez* Biscuit.) (M. Macquart.)

GALIEN a obtenu durant sa vie et après sa mort, une considération trop bien méritée, pour que les médecins ne prennent point intérêt à tout ce qui le regarde. Mille écrivains se sont plûs à lui donner des éloges; plusieurs ont écrit sa vie; tels sont Gesner, Gemusæus, Lacuna, Francancianus, Milichius, &c. . . . . . . Aucun d'eux n'a suivi l'ordre chronologique. Le pere Labbe est même le premier qui ait essayé de l'établir dans un petit ouvrage imprimé en 1660 et qu'on trouve (je crois) imprimé dans l'édition de Chartier.

Voici les époques marquées par ce jésuite.

Vers l'an	131	Galien nait.
l'an	145 il a . . .	14 ou 15 ans.
	147	17
	151	21
	158	28
vint à Ro.	164	34
en sort	168	37
revint à R.	169 ou 170	?

Adrien prit le titre d'empereur le 11 août 117. et Galien, dit le pere Labbe, naquit dans le courant de l'année 131. (*anno labente*) mais probablement suivant lui dans les derniers six mois. L'an 131 au 11 août Adrien avoit régné 14 ans révolus; à cette époque commençoit la quinzième année. On voit que le pere Labbe étoit incertain sur l'époque de la naissance de Galien, qui selon lui pouvoit tomber dans le cours de l'an 131, depuis janvier jusqu'en décembre.

Daniel Leclerc dit aussi : » Galien est né » vers l'an de J. C. CXXXI, environ la quin- » zième année du règne d'Adrien.

Les compilateurs qui sont venus depuis ces deux savans écrivains ont dit comme eux que Galien étoit né *vers l'an* 131.

Cette époque que j'ai crue exacte ne l'est pourtant point.

Trois faits rapportés par Galien lui-même vont nous éclaircir sur la véritable année da sa naissance, et serviront à former la chaine chronologique de sa vie.

1°. J'étois, depuis peu, de retour dans ma patrie, (dit-il) lorsqu'il plut au grand prêtre de me charger du soin de traiter les monomaques (ou gladiateurs) ; je ne faisois que commencer ma vingt-neuvième année . . . . . Je remplissois cette fonction depuis sept mois, lorsque ce grand prêtre fût remplacé par un autre qui eut en moi la même confiance pour cet objet ; le premier exerçoit son pontificat à l'équinoxe d'automne ; et le second au printems déjà dans sa vigueur.

2°. J'ai vécu à Rome après ma trente-deuxième année . . . . . Je me rendis à Rome au commencement du règne d'Antonin qui commande encore aujourd'hui.

3°. Il sort de Rome, avant que Lucius Verus eut terminé la guerre contre Vologèse; expédition dont il avoit été chargé, tandis que Marc-Aurele étoit demeuré à Rome. *Galien* dit qu'il avoit alors 37 ans.

D'après le premier fait on voit bien clairement que Galien, ne faisant, à l'équinoxe d'automne que d'entrer dans sa vingt-neuvième année, étoit né sur la fin du mois d'août, ou au commencement de septembre.

Le second fait est consigné dans l'histoire : elle nous apprend que Marc-Aurele commença à régner le 7 mars, an de Rome 914, de l'ère chrét. 161. Et Galien nous dit qu'il avoit alors trente-deux ans accomplis; il étoit dans sa trente-troisième année.

On ne tire pas moins de lumière du troisième fait; car on sait très certainement que Lucius Verus partit de Rome l'an de sa fondation 915, de l'ère chrét. 162, pour aller combatre Vologèse, roi des Parthes; et que cette guerre fut terminée sur la fin de l'année 166. Galien avoit alors (dit-il lui-même) trente-sept ans accomplis.

Puis donc que Galien vint à Rome au commencement du règne de Marc-Aurelle, c'est-à-dire l'an 161, ayant trente-deux ans accomplis, il s'ensuit qu'il naquît l'an 128; que l'an 165 à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre il venoit d'avoir trente-sept ans; et que c'est après cette époque qu'il sortit de Rome.

Je n'ai point imaginé ces époques pour les faire marcher de suite, afin de donner un air de verité à un système chronologique: ce n'est pas sur des conjectures que cette chronologie est fondée, mais sur des faits énoncés par Galien lui-même, et appuyés du témoignage de l'histoire.

Le pere Labbe connoissoit tous ces faits, ainsi que Daniel Leclerc; il y avoit déjà plus de vingt ans que j'en avois connoissance, sans que je me fusse apperçu qu'en admettant leur chronologie pour l'histoire de Galien, j'étois avec eux dans l'erreur. Je ne l'ai découverte, qu'en mettant quelqu'ordre dans les matériaux que j'ai amassés sur la vie de Galien, sur ses ouvrages, et sur l'état de la médecine dans le siècle où il a vécu.

L'erreur actuellement démontrée, on est surpris et qu'elle ait existé, et qu'on ne s'en soit pas plutôt apperçu. Tant il est vrai que ce qui paroît le plus aisé à saisir est souvent ce qui nous échape le plus.

Cependant, lorsqu'on croit entrevoir l'erreur, il faut encore de sérieux examens avant que d'être sûr de l'avoir détruite. Une énigme bien obscure cesse tout à coup de l'être, dès qu'on en a le mot.

Peut-être quelques personnes ne regarderont-elles pas comme quelque chose de fort important d'avoir rectifié des dates et des époques; je n'y mets pas non plus beaucoup de prétention; mais il n'est pas inutile en histoire d'être exact sur les dates; elle se lit, je crois, plus volontiers, et les faits se gravent mieux dans la mémoire.

Adrien s'étoit fait déclarer empereur le 11 août 117 de notre ère : il y avoit 11 ans révolus que Rome étoit sous sa puissance, lorsque Galien naquit à Pergame sur la fin du mois d'août ou au commencement de septembre de l'an 128.

Cette ville étoit dans la Mysie, province de l'Asie mineure; ses murs étoient baignés à l'orient par le Caïque qui va se jetter dans la mer Egée, un peu au-dessous de l'isle de Lesbos. Pergame fut le siège d'un royaume gouverné par les Attales et par Eumene. Ses rois y avoient formé une bibliothèque comparable à la fameuse bibliotheque formée depuis à Alexandrie d'Egypte. Plutarque observe qu'elle contenoit deux cents mille volumes. C'est à Pergame qu'on doit la première manière de préparer le parchemin, que les latins ont nommé *membrana pergamena*. Cette ville étoit très-peuplée; Galien nous apprend qu'on y comptoit quatre-vingt mille citoyens, tant hommes que femmes et enfans, et quarante mille esclaves.

Plin. (*lib. X. C.* 21. *fin.*) dit que tous les ans

on donne à Pergame un spectacle public d'hommes qui se battent à la manière des gladiateurs.

Le pere de Galien se nommoit Nicon; il ne nous a point appris le nom de sa mère, qui, dit-il, étoit si colère et si emportée qu'elle mordoit quelquefois ses servantes, et qu'elle avoit souvent avec son mari des querelles furieuses, et plus indécentes que celles que Xantippe élevoit contre Socrate. *De cognosc. curand. animi moribus. Class. ij* 54.

Mais Nicon étoit un homme paisible et modéré, équitable, frugal, honnête et poli. Il voyoit sans trouble et sans impatience les pertes et les revers, tandis que la plus petite contradiction donnoit de l'humeur à sa femme. Telles sont en général les trois quarts des femmes, dont les maris sont du caractère de Nicon. Toutes veulent commander; et de fait, presque toutes commandent. C'est un vice, et un vice très-grand dans la société. On le sentira quelque jour, et elles redeviendront ce qu'elles doivent être, douces et complaisantes.

L'an 142. *Galien* a 14 ans accomplis sur la fin d'août ou au commencement de septembre.

Lorsqu'il eut atteint cet âge, c'est-à-dire dans sa quinzième année, il commença à entendre les leçons des philosophes de Pergame. *class. ij. fol.* 54. *D.*

L'an 145. *Galien* a 17 ans accomplis sur la fin d'août ou au commencement de septembre.

Ce fut d'après un songe de son père que *Galien* fut déterminé à étudier la médecine. *Meth. med. lib.* 9. *cl. vij. f.* 56. *E. Vid. et class. IV. f.* 214 *F.*

Il répete la même chose ailleurs, et ajoute que c'étoit dans le cours de sa dixseptième année (c'est-à-dire 145.) et qu'à cette étude il unissoit celle de la philosophie. *Isag. de ord. lib. fol.* 15. *E.*

Son premier maître en médecine (ou peut-être en anatomie) fut Satyrus qui demeuroit à Pergame; Satyrus avoit été disciple de Quintus mort depuis peu. *De anat. admin. class. j. fol.* 64. A. (*Isag. f.* 15. D.) *Comm. in j. prorret. class. IV. f.* 163. *F.*

Cette année 145, durant les jours caniculaires, partie de l'été que les Grecs appellent ὀπώρα (c'est-à-dire, au mois d'août), *Galien* étant dans sa dix-septième année qui ne devoit être révolue que sur la fin d'août ou au commencement de septembre, fait avec ses camarades des excès de fruits horaires, et contracte en automne, âgé de 17 ans révolus, une maladie aiguë, pour laquelle il est nécessaire de lui tirer du sang. (*De succorum bonit. class. ij fol.* 34. *C.*

L'an 146. Dans la même saison que l'année précédente, 145, *Galien*, étant dans sa 18e. année qui devoit être révolue, fin d'août ou commencement de septembre, ne mangea point de fruits horaires, parce que son père l'observa de très-près: aussi ne fut-il point malade en automne 146. *De succor. bonit. class. ij. fol.* 34.

Nicon père de *Galien* meurt avant l'été de l'an 147; ce que l'on doit conclure de ce que *Galien* raconte lui-même. Dans ma dixneuvième année, dit-il, et après la mort de mon père, ayant encore fait un trop grand excès des fruits horaires, durant la canicule, j'essuyai une maladie semblable à celle dont j'avois été précédemment attaqué. (l'an 145.); on le saigna cette fois comme il l'avoit été d'abord. Il venoit d'avoir 19 ans accomplis, fin d'août.

Ces deux accidens ne le corrigèrent point tout à fait; il continua chaque année de manger des fruits horaires, mais il éprouvoit presque chaque année une maladie; ce qui eut lieu jusqu'à sa vingt-huitième année.

A la mort de son père, *Galien* n'étoit pas encore sorti de Pergame, au moins pour s'instruire de la médecine sous des maîtres particuliers. Privé de cet excellent guide, il continua probablement de suivre les leçons de Satyrus, et autres médecins de cette ville, durant cette année et la suivante.

Ce fut vers ce temps qu'il regna dans la plus part des villes de l'Asie (*de admin. anatom. class. j. fol.* 64 *A.*) une épidémie d'anthrax ou charbons; chez beaucoup des malades les parties étoient dépouillées de la peau; chez quelques uns, les membres étoient dépouillés de la chair. Cette maladie, dont je ne vois point la date précise, peut cependant avoir paru en 145, ou 146, ou 147. Cependant comme *Galien* dit qu'il étudioit *encore* alors sous Satyrus qui depuis quatre ans étoit à Pergame avec Costunius Rufinus qui bâtissoit (ou réparoit) le temple d'Esculape, il paroît assez vraisemblable que ce ne fut point la première année, ou l'an 145, mais plustôt l'an 146 ou 147 que cette épidémie exista.

Dans le courant de cette année, *Galien* étant dans sa dix-neuvième année, fait des objections à un sectateur d'Athenée médecin de la secte pneumatique. *De element. lib. j. class. j. f.* 6.

L'an 149. Le second maître sous lequel *Galien* étudia la médecine fut Pélops, qui demeuroit à Smyrne, ville qui n'étoit pas très-éloignée de Pergame. (Il avoit eu 20 ans en 148.)

Il est vraisemblable de croire que *Galien* y demeura quelque temps, puisqu'il y composa trois petits traités.

On ne doit point être surpris qu'un jeune homme de 20 ans accomplis, qui étoit né avec beaucoup de facilité, et qui depuis quatre ans étudioit l'anatomie, ait été en état de faire de petits traités.

Je place sous cette année le séjour de *Galien* à Smyrne, parce que, à l'âge de 20 ans et déjà instruit, il pouvoit juger de ses propres études et même des leçons qu'il entendoit. Il étoit d'ailleurs en état de voyager, n'ayant plus besoin, du côté du physique, des soins maternels. Il jouissoit d'une fort une considérable, qui lui permettoit de fournir et à ses études, et à l'achat des livres nécessaires.

L'an 151. On peut croire que ce fut cette année, dans le courant de sa vingt-troisième année que *Galien*, qui étudioit toutes les parties de l'art de guérir depuis six ans, se rendit à Corinthe, pour entendre les leçons de Numésianus le plus célebre des disciples de Quintus. Il paroît que ce Numésianus enseignoit de ville en ville; et qu'il abandonnoit promptement l'école qu'il ouvroit dans une ville. C'étoit sans doute alors un moyen de se procurer de l'aisance ou une réputation, que d'enseigner la philosophie, la grammaire, la médecine, tantôt dans une ville tantôt dans une autre.

De Corinthe *Galien* se rendit à Alexandrie, vers l'an 152 ou 153.

L'an 156. Ce fut dans le courant de cette année que *Galien*, dans sa vingt-huitième qui devoit être révolue, fin d'août ou commencement de septembre, revint d'Alexandrie à Pergame. Il commence à y exercer la médecine diététique et chirurgicale, suivant l'usage alors établi. Dès le mois de septembre de l'an 156, lorsqu'il venoit d'avoir vingt-huit ans, et qu'il commençoit sa vingt-neuvième année, il est chargé seul, par le pontife, du soin de traiter les blessures des gladiateurs. *Edit. gr. t. ij. fol.* 350. *ed. lat. class. v. f.* 231. *class. vij.*

Jusqu'à sa vingt-huitième année, *Galien* depuis l'an 145 avoit presque chaque année essuyé une maladie, mais en cette année 156, ayant couru risque d'avoir un abcès au foie, il s'abstint de manger des fruits horaires; il ne se permit que les raisins parfaitement murs et les figues, mais avec beaucoup de modération. *class. ij. fol.* 34. Il répète ceci, *de san. tuend. cl. ij. f.* 88. *E. F.*

Cinq pontifes le chargent successivement de traiter les blessures des monomaques. M. Peirylhe croit que *Galien* ne remplit cette fonction que deux ans et demi, parce qu'il estime que la nomination du pontife se faisoit deux fois l'année. Ainsi l'un exerçoit le pontificat sept mois, et l'autre cinq seulement. En supposant que M. Peyrilhe ait deviné juste, car il ne produit aucun témoignage, que devient donc *Galien* depuis cette époque jusqu'à son arrivée à Rome? Resta-t-il à Pergame? Voyagea-t-il? Il a dû, suivant M. Peyrilhe, renoncer au traitement des monomaques blessés, au printemps de l'an 159, si la nomination du pontife se faisoit deux fois l'année. Je ne vois rien dans les ouvrages de ce médecin qui éclaire ma curiosité sur les années 159, 160 et la moitié de 161. (*a*).

Sans avoir plus de preuves, je pense que la fonction du pontife duroit un an, et que la nomination s'en faisoit au printemps, c'est-à-dire, au commencement d'avril, ou au moins qu'il entroit alors en exercice. Il n'est guère probable que de deux pontifes dans une même année, l'un le fût sept mois, et l'autre seulement cinq. Mais *Galien* lorsqu'il fut nommé pour avoir soin des monomaques par le pontife, ne dit pas qu'à cette époque, l'équinoxe d'automne, ce pontife ne faisoit qu'entrer en charge; mais il indique et déclare qu'au printemps suivant, un autre pontife prît la place de celui qui l'avoit choisi sept mois auparavant. Je vois que le premier pontife étoit en place depuis cinq mois, lorsqu'il donna sa confiance à *Galien*, qui n'avoit pas besoin de faire cette observation. Mais il mérite par les soins qu'il a donnés aux monomaques pendant sept mois, la confiance de celui qui lui succéda en cette qualité au printems suivant; et il le dit, en ajoutant qu'il eût la confiance de cinq pontifes consécutifs.

Ainsi l'an 156 en septembre il est nommé par . . . . / , ... le pontife.
L'an 157, au printems . . . par le 2e.
L'an 158, au printems . . . par le 3e.
L'an 159, au printems . . . par le 4e.
L'an 160, au printems . . . par le 5e.
L'an 161, au printems, il renonce à cet emploi, parce que probablement il avoit résolu de se rendre à Rome, où il arrive effectivement avant le mois de septembre.

Quoique *Galien* dise (*de admin. anatom. init.*) qu'il ne demeura que peu de tems à Pergame après être revenu d'Alexandrie, il est certain

(1) Hérodien dit (*lib.* 1, *pag.* 20, *edit. Oxon.* 1678 *in-8.*) que l'ordre nommé chaque année des prêtres pour présider aux jeux gymnastiques.

Il parle d'un évenement arrivé au commencement du règne de Commode, c'est-à-dire, vers 181 ou 182, environ vingt-six ans après l'époque où *Galien* traitoit à Pergame, sous les Pontifes, les monomaques, espèce de gladiateurs.

qu'il y demeura durant sa vingt-neuvième année, sa trentième, sa trente-unième, sa trente-deuxième, c'est-à-dire quatre ans et demi.

Il dit de même que sorti de Rome l'an 166, il resta peu de tems à Pergame, d'où vinrent le tirer des lettres des empereurs, en 169. (Cependant il s'est écoulé trois ans.)

Galien, âgé de trente-deux ans accomplis, fin d'août ou commencement de septembre de l'année 160, se rend à Rome l'an. suivante 161, au commencement du règne de Marc-Aurele-Antonin. Il est certain qu'il étoit dans sa trente-troisième année. Son début à Rome fit bientôt du bruit. Quinze années d'études faites avec fruit, sous les maîtres les plus habiles de ce tems, une très-grande connoissance de l'anatomie, une lecture réfléchie des ouvrages d'Hippocrate, l'exercice de la médecine-pratique avec Pelops et autres, quatre années de pratique avec un succès brillant à Pergame, une dialectique subtile, une érudition vaste, une mémoire étendue, une facilité surprenante de parler et d'écrire, tels sont les moyens, si rarement réunis dans un seul homme, avec lesquels *Galien* se montra sur le théatre le plus éclairé, dans la capitale du monde. A ces qualités multipliées, il joignoit l'affabilité, l'amour du vrai, le désintéressement, des mœurs douces et honnêtes, l'assurance que suppose le savoir, et qu'il ne donne cependant pas toujours, de l'aisance, disons mieux, de la fortune. La nature si avare à l'égard de certains individus avoit tout accordé à *Galien*, elle avoit tout fait pour lui. Que pouvoit-il desirer ? La considération, la faveur et les honneurs. Il en fut avide sans doute ; il n'y a qu'une ame bassement jalouse qui pourroit lui reprocher cette noble ambition, ou lui en faire un crime. Les médecins de Rome sentirent bientôt que *Galien* leur étoit supérieur, qu'ils n'avoient qu'une réputation usurpée par leur babil, par une fausse subtilité, par une suffisance arrogante, par leurs intrigues, par leur complaisance servile ; ils prévirent leur chûte et son élévation ; ils travaillèrent à empêcher l'un et l'autre. Mais il triompha de leurs efforts, de leurs calomnies, de leurs cabales. Il voulut céder à l'impétuosité de l'orage ; il se tint à l'écart ; il parut oublié pour un tems ; l'envie qui cherchoit à l'écraser fut elle-même écrasée. Mais n'anticipons point sur les momens de sa gloire.

L'an 162. Durant tout le cours de cette année *Galien*, dans sa trente-quatrième, pratiqua la médecine à Rome. La justesse de ses prognostics étonna les premiers qui en furent témoins. Les médecins ne voulurent point y croire ; il fallut les convaincre ; *Galien* s'y prêta, les convainquit, mais s'en fit des ennemis. Ils débitèrent que ses prédictions n'étoient point faites d'après les principes de l'art, mais sur de vaines conjectures, d'après le hazard, et les principes illusoires et trompeurs de l'astrologie. Ces ignorans, servilement attachés à une routine aveugle, qui est encore celle de ces gens sans titre et sans étude, qui se croient médecins parce qu'ils en usurpent les fonctions ; celle de ceux qui se livrent à un ministère qu'ils ne connoissent point, quoiqu'ils prétendent qu'il faille pour y parvenir avoir des talens supérieurs, et qui s'imaginent avoir le complément de la médecine, parce qu'ils sont d'un corps qui en exerce une partie ; ces ignorans, dis-je, n'avoient point lu *Hippocrate* ; ils le méprisoient peut-être, parce que sa doctrine étoit trop relevée pour eux.

Au commencement de cette année 162. il y eut un furieux débordement du Tibre qui causa la perte d'un grand nombre de bestiaux, et une très-grande famine dans Rome. Cette inondation fut suivie de tremblemens de terre, d'incendies en différentes provinces et d'une infection générale dans l'air.

L. Verus part de Rome pour marcher contre Vologèse, roi des Parthes. Marc-Aurele demeure à Rome.

Durant cette guerre qui fut terminée en 166, l'armée romaine commandée, par Avidius-Cassius, fut invincible contre les Parthes, mais eût beaucoup à soufrir de la faim et de la maladie.

La disette dans ce siècle n'est pas le malheur que les armées aient le plus à redouter ; mais la maladie est constamment son fléau le plus destructeur, comme il semble l'avoir été de tous les tems. Cependant ces deux fléaux ont fait un grand ravage cette année (1792) parmi nos ennemis les Prussiens et Autrichiens.

Dans le siècle de Platon on avoit déjà observé la dysenterie épidémique dans les camps.

Galien au commencement de l'année 163 avoit trente-quatre ans accomplis ; il s'étoit fait connoître de plusieurs personnes, depuis environ quinze à dix-huit mois qu'il exerçoit la médecine à Rome. Mais bientôt tout ce qu'il y avoit de plus qualifié et de plus savant s'intéressèrent à sa gloire et à sa réputation.

Dans l'été de cette même année, il a une dispute avec les Stoïciens et les Péripatéticiens. Il sort victorieux de ce combat, en présence des personnages les plus distingués de l'empire, des philosophes les plus célèbres, et des médecins.

Galien nous apprend lui-même qu'il lui arriva une luxation de l'épaule, lorsqu'il couroit sa 35e année ; il ajoute que c'étoit dans une

palestre, et durant les jours caniculaires, dont le plus grand nombre fait partie du mois d'août. Ce fut l'an 163.

L'an 165. un philosophe péripatéticien, nommé Eudème, qui étoit alors dans sa soixante-troisième année, tombe malade. Il invoque le secours de *Galien* presqu'au milieu de l'hiver, (*hieme jam ferè mediâ*) c'est-à-dire sur la fin de janvier ou au commencement de février 164. Il fait son prognostic; il annonce ce qu'il doit arriver; et sa prédiction se vérifie.

Dans une conversation qu'il eut avec Eudème, il apprend de ce philosophe que la jalousie des médecins est à craindre; qu'ils avoient fait chasser Quintus de Rome; que dix ans auparavant ils avoient fait périr par le poison un jeune médecin et deux esclaves qu'il avoit. Ces deux exemples, et peut être plusieurs autres étoient bien capables d'intimider *Galien*, comme de semblables en pourroient intimider bien d'autres. Il paroît qu'avant ce tems il avoit déja formé le projet de retourner dans sa patrie; puisque dans cet entretien il répondit à Eudème: « Je vous ai fait souvent part de mon projet; ainsi aussi-tôt que la sédition sera appaisée dans mon pays, vous me verrez sortir de Rome ». Ceci semble annoncer que *Galien* n'avoit pas résolu de se fixer pour toujours à Rome. On voit pourquoi il y reste, c'est que le feu de la discorde est allumé à Pergame ou dans l'Asie. La prudence vouloit que l'incendie fût éteint, avant que d'y entrer. Il n'y a dans cette conduite ni pusillanimité, ni lâcheté; il ne manquoit pas aux devoirs de citoyen en restant à Rome. *Galien* n'étoit point magistrat, sa présence ne pouvoit point adoucir les esprits aigris. Il n'avoit point de mission pour les ramener à la douceur. Que peut dans ces circonstances facheuses un particulier confondu dans la foule des citoyens honnètes et modérés? Falloit-il qu'il allât prendre le parti des mutins dans une mauvaise cause; ou s'en faire haïr en se rangeant du côté de l'équité? Un homme public et placé pour maintenir le bon ordre et la paix, ou pour les rappeller lorsqu'ils sont détruits, ne devroit point balancer. Son devoir seroit de voler au secours de la ville opprimée; il seroit coupable sous prétexte du danger de la part des mutins de ne pas rentrer dans la ville, comme le feroit un officier qui, de peur d'être tué, prendroit le parti de rester dans sa tente un jour de bataille.

Sur la fin d'août de l'an 165, ou au commencement de septembre, *Galien* a trente-sept ans accomplis.

L'an 166, il sortit de Rome suivant le projet qu'il en avoit formé. « Je partis de Rome (dit-il) pour retourner dans ma patrie, étant âgé de trente-sept ans accomplis; *completo jam mihi septimo et trigesimo aetatis anno.* (*de libr. propr.*) Ce fut avant le mois d'août de cette année.

En parlant de sa retraite, il dit encore que dans la crainte de ne pouvoir exécuter ce projet, il avoit engagé ses amis de ne point parler de lui à l'empereur, c'est-à-dire, à Marc-Aurele qui étoit resté dans Rome. Pour réussir plus sûrement, il sortit de Rome sans prendre congé de personne. Il ajoute que peu de tems après, Lucius-Verus étant revenu de son expédition contre les Parthes, et la guerre ayant été décidée contre les Germains, ce fut pour ses amis une occasion de parler de lui aux deux empereurs.

Lucius Verus n'étoit point encore à Rome, lorsque *Galien* en sortit. La guerre des Parthes fut terminée en 165. Lucius-Verus après l'avoir terminée revint en Italie; mais on sait que ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe restoient hors de Rome jusqu'au jour brillant de cette entrée. Elle se fit l'an 166. Les deux empereurs montèrent dans le même char.

On voit que *Galien*, suivant ce calcul, demeura cinq ans à Rome, lors du premier séjour qu'il y fit, puisqu'il dit expressément y être arrivé âgé de trente-deux ans accomplis, et en être sorti à l'âge de trente-sept ans révolus. J'avoue qu'on trouve dans un endroit que ce premier séjour fut de trois ans: je suppose que ce nombre ayant été marqué par la letrre numérale ε *cinq*, elle aura par inadvertence été changée en γ, qui exprime *trois*.

Galien nous apprend encore qu'il retourna dans son pays dans le tems où régnoit à Rome la grande peste; mais il ne dit point que ce fût à cause de la peste qu'il sortit; on a vu qu'il en avoit dessein dès l'an 164. Il ne fut retenu qu'à cause de la sédition de Pergame ou d'Asie. Dès qu'il est instruit qu'elle est dissipée, il quitte la capitale de l'empire, pour aller vivre plus tranquillement à Pergame, où il possédoit un bien considérable. *Galien* n'étoit point venu à Rome pour y faire une fortune dont il n'avoit pas besoin, mais pour connoître une ville célèbre, et juger de l'état de la philosophie, des sciences et des arts, et y recueillir ce qui pouvoit manquer à ses connoissances; il vouloit peut-être y briller, s'y faire un nom, et mériter que sa réputation établie dans cette ville précédât son retour à Pergame. Rien de plus louable que ces motifs? Quel homme n'aspire à l'honneur de se faire un nom? Quel homme n'est pas flatté d'avoir réussi? Cette noble ambition n'est un crime que dans ces ames de boue qui

qui ne sentent point le prix de l'estime des honnêtes gens et des hommes éclairés. Le crime et la honte ne sont que pour ceux qui cherchent moins la gloire qu'une célébrité de brigand, à laquelle ils parviennent par des actions indignes, par des délations, par l'intrigue, par les complots, par les calomnies, par la méchanceté. Qui peut refuser son estime à celui qui aspire à la gloire en se servant des talens qu'il a reçus de la nature et qu'il a cultivés en marchant dans le sentier de la vertu, en foulant aux pieds le vil intérêt, en volant au secours de l'humanité souffrante ?

Voici comment M. Crévier parle de cette peste : « Il est constant que les Romains prirent la peste dans le pays ennemi (1) (les Parthes); et lorsque Lucius Verus revint à Rome (2), elle le suivit par-tout, et se communiqua à toutes les provinces par lesquelles il passa. Elle entra avec lui dans la capitale, et delà elle s'étendit jusque dans les Gaules et jusqu'au Rhin. Elle attaqua les peuples et les armées, les villes et les campagnes. En Italie, les terres demeurèrent sans culture, faute d'hommes qui pussent y travailler. Dans Rome il falloit emporter les corps morts dans des charrettes et des tombereaux; et le gouvernement fut obligé de faire les frais des sépultures, à cause de la multitude de ceux qui mouroient, et de la négligence de leurs proches, souvent infectés du même mal. Ce n'étoit pas seulement les gens du commun que la maladie emportoit par milliers; elle fit périr un grand nombre d'illustres personnages, aux principaux desquels Marc-Aurele dressa des statues.

Cette peste, dit Lucien, avoit commencé dans l'Ethiopie, d'où elle s'étoit répandue par l'Egypte dans le pays des Parthes, où elle avoit infecté l'armée de Verus. . . . . Il est certain que cette terrible maladie passa sûrement en Italie avec ceux qui avoient fait la guerre aux Parthes, et dépeupla les provinces de l'empire. Elle dura plusieurs années, particulièrement en Italie et à Rome, où elle fit périr des milliers d'habitans, et beaucoup de personnes illustres. Marc-Aurele fit enterrer les gens du commun à ses propres dépens, et publia, à cette occasion, concernant les enterremens et les sépultures, plusieurs loix qui étoient encore observées du tems de Dioclétien. (*Hist. univ.*, t. X 386.)

(1) On voit en effet que l'armée commandée par Avidius-Cassius eut beaucoup à souffrir de la maladie; ce fut certainement en 165 et peut être dès l'an 164.

(2) En prenant ceci à la lettre, la peste n'a dû pénétrer dans Rome qu'en l'an 166, puisque Lucius-Verus n'y entra qu'en cette année. Cependant *Galien* observe que la peste régnoit déja à Rome; c'est que Lucius-Verus, plongé dans les délices, n'arriva point à Rome aussi-tôt la fin de la guerre; mais que les soldats romains reprirent avant lui la route de l'Italie.

La route que tint *Galien* en quittant Rome est bien tracée. Il se rend d'abord dans la Campanie (1), va à Capoue, à Brindes, se met en mer, et aborde, le deuxième jour de navigation, à Casiope, ville de l'Epire.

Il paroît s'être remis en mer pour gagner le Péloponèse; il dit en effet qu'étant à Corinthe avec un compagnon de voyage, ils prirent ensemble, dans une voiture de louage, le chemin de Mégare, qu'ils passèrent à Eleusis, d'où ils arrivèrent à Athènes.

Les deux empereurs se rendent à Aquilée au commencement de l'an 167. *Galien*, étoit dans sa trente-neuvième année; sa trente-huitième venoit d'être révolue sur la fin d'août, ou au commencement de septembre 166.

Les deux empereurs revinrent à Rome sur la fin de cette même année.

Les empereurs, qui étoient restés à Rome durant l'année 168, ayant pris la resolution de porter la guerre aux peuples de la Germanie, partirent de Rome vers le mois d'octobre de l'an 169 afin d'aller établir des quartiers d'hiver à Aquilée et aux environs, et se mettre en état de commencer de bonne heure la campagne, leurs troupes se trouvant rassemblées. *Galien* venoit d'avoir quarante-un ans.

On avoit pris la date de 167 pour marquer le retour de *Galien*, sans faire attention que l'ordre des tems étoit interrompu.

Ils envoient à *Galien* un courier pour lui ordonner de se rendre à Aquilée. Il part de Pergame où il avoit fixé sa demeure. J'y vivois, dit-il, avec mes amis. Tout-à-coup il me vient des lettres de la part des empereurs.

Il arrive à Aquilée. Bientôt la peste recommence ses ravages. Les deux empereurs abandonnent cette ville. Lucius Verus est attaqué d'apoplexie en route. On s'arrête à Altino, on le saigne, il meurt le troisième jour, au fort de l'hiver, ajoute *Galien*. Or le fort de l'hiver n'est pas la fin du mois de décembre, mais très-cer-

(1) Il sort de Rome, comme pour aller dans la Campanie, où il avoit peut-être quelque métairie.

tainement le mois de janvier. On doit en conclure que Lucius Verus, dont tous les historiens placent la mort à la fin de l'an 169, termina véritablement sa carrière dans le courant de janvier 170. La différence ou l'erreur n'est pas considérable ; mais *Galien* nous a appris l'époque exacte de la mort de cet empereur, ce à quoi personne n'avoit point fait assez d'attention. Ce fut donc sur les derniers jours de janvier ou février commençant que *Galien* rentra à Rome, trois ans et demi environ après en être sorti. Il ne sauroit y avoir aucun doute sur ce point. En effet on a vu qu'il quitta Rome avant le retour de Lucius Verus de la guerre des Parthes, ce fut donc sur la fin de 165, ou au commencement de 166, cet empereur n'étant entré à Rome qu'en l'an 166. *Galien* fut donc absent durant une partie de 166 et les années 167, 168 et 169.

Galien passa-t-il à Pergame ces années ? Je crois que notre médecin en employa la plus grande partie à voyager.

Il avoit composé à Rome avant l'an 165 son traité *de usu partium* pour Boethus ; ce consulaire partit presque aussi-tôt de Rome ; mais ajoute-t-il (*de libr. propr.*) il alla avant moi en Syrie et en Palestine, dont il eut le gouvernement (c'est au moins le sens que présente la version latine, n'ayant pas actuellement le texte grec sous la main) ; il y mourut dans la suite.

En parlant de la terre de Lemnos, *Galien* décrit la route qu'il prit pour se rendre à Aquilée. De Pergame à Troas Alexandria. Il y trouve un vaisseau destiné pour Thessalonique, ville de Macédoine, au fond du golfe Thermaïque; il convient avec le pilote que celui-ci le fera aborder dans l'isle de Lemnos. Mais on le descend dans un endroit qui n'est pas celui de l'isle où il peut prendre les instructions qu'il desire sur la terre sigillée. Le pilote, n'ayant pas le tems de s'arrêter, *Galien* se rembarque remettant à voir Lemnos, lorsqu'un jour (dit-il) je retournerois de Rome en Asie : ce que j'ai fait (ajoute-t-il) comme je me l'étois proposé.

Voila donc une seconde sortie, un second retour de Rome en Asie fait par *Galien* : ce voyage n'est point douteux. *Galien* trace lui-même la route qu'il a suivie. Il passa d'abord d'Italie en Macédoine, province qu'il traversa presque toute entière à pied. Arrivé à Philippes, ville frontière de la Thrace, il gagna la mer pour se faire conduire à l'isle de Thase, delà à Lemnos, et de Lemnos à Troas-Alexandrie, d'où sans doute il se rendit à Pergame.

On voit que *Galien*, en obéissant aux ordres des deux empereurs qui l'appeloient auprès d'eux, n'étoit point déterminé à demeurer le reste de ses jours en Italie, il comptoit revoir un jour sa patrie, et y passer tranquillement ses dernières années, au milieu de ses proches et de ses amis.

L'an 170. Les deux empereurs quittent Aquilée où la peste qui paroissoit interrompue recommence.

L. Verus meurt à Altino d'une attaque d'apoplexie, sur la fin du mois de janvier de l'an 170.

Marc-Aurele ramene à Rome le corps mort de son collegue auquel il fait faire des funérailles. *Galien* dans sa quarante-deuxième année revient à la suite de l'empereur.

Les derniers devoirs rendus à L. Verus, Marc-Aurele seul empereur va faire la guerre aux Marcomans. Il veut emmener avec lui *Galien*. Pour ne point être de ce voyage, *Galien* représente à l'empereur qu'Esculape le lui défend. Soit que Marc-aurele crut que le dieu de la médecine avoit manifesté sa volonté à *Galien*, soit qu'en suivant la douceur de son caractère, il ne voulut point contraindre son médecin à faire un voyage auquel il répugnoit, il le laissa à Rome, lui confiant et lui recommandant le soin de la santé de son fils Commode, qui étoit alors dans sa neuvième année, étant né le 31 août 161.

Galien, ayant obtenu la permission de demeurer à Rome, partagea son tems entre le soin des malades, et la composition de ses ouvrages.

Quant au premier objet, il put s'en occuper, car la peste étoit alors à Rome et dans tout l'empire ; et il s'en occupa réellement. Il parle trop souvent de cette maladie qui regna longtems pour douter qu'il n'ait donné aux malades les secours dont ils avoient besoin. Il s'exprime même très-clairement sur ce sujet : voici ses paroles ; *sexcentos tales in pestilentiâ diuturnâ conspeximus. V. class. iij. f.* 147. Elle avoit commencé dès l'an 165, et il paroît qu'elle existoit encore en 176 et même 177.

Comment a-t-on pu, après cela, représenter *Galien* comme un médecin sans courage, qui abandonne des malheureux, et qui s'enfuit lâchement pour éviter la contagion ?

Ce fut durant cette longue peste que *Galien* écrivoit sa méthode (*medendi methodus*) ; et son traité *de praesagitione ex pulsibus*, dans lequel il remarque aussi que la peste dure encore.

L'an 174. Vers cette année, Commode fils de

l'empereur absent, tombe malade, au retour du gymnase où il s'étoit exercé à la lutte. Ce jeune prince avoit alors 13 ans. Il fut traité par *Galien* qui avoit près de quarante-six ans; il lui prescrivit le bain. Commode dans cette occasion, donna une marque de la férocité de son caractère; ayant trouvé l'eau de son bain trop chaude, il ordonna qu'on jeta dans la fournaise des bains, celui qui en fesoit chauffer l'eau.

En cette même année une pluie d'orage qui survint à propos appaisa la soif des soldats romains altéres et pressés par leurs ennemis. L'histoire dit qu'ils étoient au-delà du Danube, près de la rivière de Gran; et cependant elle ajoute que Marc-Aurele se laissa enfermer dans un lieu où il n'y avoit pas d'eau.

L'an 175. Marc-Aurele fait venir à l'armée son fils Commode et lui donna la robe virile le 14 juillet; il alloit avoir 14 ans, étant né le 31 août 161.

L'an 176. Marc-Aurele, de retour à Rome, triomphe des Marcomans avec son fils Commode, le 23 décembre. *Galien* avoit 48 ans accomplis; il paroît même qu'il étoit encore dans la capitale de l'empire.

L'an 180. mourut Marc-Aurele, qui avoit fait briller sur le trône les vertus du philosophe. *Galien* avoit 52 ans.

Ce fut probablement peu après la mort de cet excellent empereur que *Galien*, voulant mener une vie paisible, abandonna le séjour de Rome, pour retourner dans sa patrie, où probablement il finit sa carrière.

L'an 189. Crevier dans son histoire romaine, place sous cette date, une famine. *Galien* fait aussi mention d'une famine qui durant plusieurs années ravagea un grand nombre de nations soumises aux romains. Si c'est de cette famine que parle *Galien*, dans le traité *de succorum bonitate*, famine qui ne subsistoit plus, il est vraisemblable qu'il le composoit vers l'an 193. âgé alors de 65 ans; c'étoit la première année de l'empire de Sévère. Quoiqu'il en soit cette longue famine fit naître des maladies contagieuses.

On ne trouve plus rien au-dela de cette année 193, dans les écrits de *Galien* qui nous instruise de ce qui le regarde.

Je termine ici l'extrait de recherches très-étendues que j'avois faites sur ce médecin célèbre. Je ne saurois me flatter de vivre assez pour achever ce travail et le mettre en ordre. (GOULIN.)

Nous puiserons dans Eloy ce qui nous reste à dire sur *Galien*.

Il avoit deux maximes qui influoient beaucoup sur sa pratique; l'une, qu'une maladie devoit être guérie par son contraire; l'autre, qu'il falloit aider la nature par quelque chose qui lui fu analogue. Ces deux maximes étoient tirées d'*Hippocrate*, celui de tous les anciens médecins qu'il suivoit le plus, excepté dans la pharmacie, où de nouvelles découvertes lui firent prendre une route différente. Mais il lui arrive souvent de s'eloigner d'*Hippocrate*. La connoissance des parties du corps humain, qui s'étoit beaucoup perfectionnée depuis le père de l'art, avoit jetté beaucoup de lumière sur plusieurs choses relatives aux maladies qu'il étoit impossible de découvrir par la simple conjecture; cependant cela donna lieu à des raisonnemens et à des disputes qui ne soulageoient point du tout les malades. On ne raisonna pas seulement sur le nature de leurs maux; on voulut encore mettre la matière médicale dans un plus grand jour, et l'on raffina beaucoup sur les médecines simples et composées, ainsi que sur leurs effets. *Galien*, qui savoit plus d'anatomie et de physique qu'aucun de ses prédécesseurs et de ses contemporains s'occupa d'une manière spéciale des médicamens et de leurs préparations.

Il mit la saignée plus souvent en pratique que ce grand maître de l'école grecque, et il est le premier qui ait fait mention de la quantité de sang qu'il faut tirer. Il est à propos de remarquer encore qu'il saignoit en tout tems, la nuit aussi bien que le jour, mais jamais les enfans au dessous de l'âge de quatre ans, et rarement les vieillards. Lorsqu'il étoit nécessaire de saigner et de purger, il commençoit toujours par la saignée. Il n'usa jamais de sangsues, remède trouvé par *Thémison*, ou au moins par les méthodiques. En nn mot, sa pratique étoit conforme à celle d'*Hippocrate*; avec cette différence néanmoins, que l'un se fondoit principalement sur l'expérience et l'observation, et que l'autre y ajoutoit le raisonnement. C'est pourquoi *Hippocrate* a occasionné peu de contestations entre les médecins, au-lieu que *Galien* a jetté les semences d'une infinité de disputes.

Dans l'anatomie, *Galien* a surpassé tous ceux qui l'ont précédé. Il disséquoit les hommes aussi bien que les animaux; il n'eut pas cependant la même facilité de faire ses dissections sur le corps humain que sur les bêtes. Les singes étoient principalement les sujets qu'il choisissoit pour en examiner la stucture; il conseille ces sortes de dissections à ses élèves, afin que lorsqu'ils auront l'occasion de travailler sur un corps humain, ils puissent plus aisément perfectionner l'anatomie. Les enfans que la barbarie de leurs parens avoit exposés, ou les hommes que l'on trouvoit assassinés dans les campagnes, étoient

presque les seuls corps humains dont on pouvoit s'emparer alors pour les anatomiser secrettement. Les squeletes mêmes étoient extrêmement rares. C'est pour cela que *Galien* exhorte ses disciples à aller à Alexandrie, parce qu'on y enseignoit l'ostéologie par l'inspection des squeletes. On peut voir quels progrès fit ce médecin dans l'anatomie, en lisant les ouvrages qu'il a donnés sur ce sujet, et sur-tout son livre admirable *De usu partium*; mais comme il y est plutôt question de l'anatomie des animaux que de celle du corps humain, *Vésale* n'a pas manqué d'observer que *Galien* a décrit les parties du singe et celles d'autres bêtes, plus souvent que les parties de l'homme. Quoiqu'il en soit, *Galien* a encore fait voir qu'il étoit à cet égard un grand génie et le médecin du monde le plus laborieux; et à ce titre on doit convenir qu'il est digne de la haute réputation dont il jouit encore aujourd'hui.

Quoique nous n'ayons pas tous les ouvrages de *Galien*, il est arrivé, par un heureux hazard, que ceux que nous avons contiennent presque toute son anatomie. Si les *Administrations anatomiques* ne sont pas entières, et s'il est vrai qu'il nous en manque six livres, les autres ouvrages que nous avons de lui, et snr-tout ceux *De l'usage des parties*, suppléent à ce qui manque aux premiers. Ce sont de vrais chefs-d'œuvres qu'on a admirés de tout tems, et dans lesquels les médecins et les philosophes trouvent encore de quoi se satisfaire.

Galien, a reconnu un dieu sage, bon et tout-puissant, créateur de l'homme et des animaux. Les termes qu'il emploie dans un endroit de ses ouvrages (*De usu partium lib. III, cap. X.*) sont trop remarquables, pour n'en point donner la traduction: « en écrivant ces livres dit-il, » je compose un véritable hymne à l'honneur de » celui qui nous a faits; et j'estime que la solide » piété ne consiste pas tant à lui sacrifier une » centaine de taureaux, ni à lui présenter les par- » fums les plus exquis, qu'à reconnoître et à » faire reconnoître aux autres quelle est sa puis- » sance, sa sagesse et sa bonté; comment il a » mis toutes choses dans l'ordre et la disposition » la plus convenable à leur mutuelle conserva- » tion. Car faire ressentir ses bienfaits à toute » la nature, c'est avoir donné des preuves d'une » bonté qui exige de nous un tribut de louanges. » En trouvant tous les moyens nécessaires pour » établir cette admirable disposition, il a mar- » qué sa sagesse aussi clairement, qu'en faisant » tout ce qu'il lui a plu, il a manifesté sa toute » puissance. « C'est une vérité dont il est tellement persuadé, qu'il ne perd aucune occasion de l'insinuer et de combattre les épicuriens, qui prétendoient que la formation du monde étoit un effet du concours fortuit des atomes.

Malgré toute la justice que nous venons de rendre à ce grand médecin sur la supériorité de ses connoissances, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il a fait un tort considérable à la médecine par les raisonnemens subtils touchant différentes parties de cet art, qu'il fonda sur ses *Elémens*, sur ses *qualités cardinales*, &c.

On s'apperçoit assez au nombre prodigieux de livres que nous avons de *Galien*, qu'il écrivoit avec facilité. *Suidas* dit qu'il avoit composé des ouvrages, non seulement sur la médecine et la philosophie, mais encore sur la géométrie et la grammaire. Il a fait lui-même deux livres dans lesquels il donne l'énumération de ses ouvrages, et marque à l'égard de quelques uns, le lieu et le tems où ils ont été composés, l'occasion qu'il eut de les écrire, et l'ordre que l'on doit tenir en les lisant. Il nous apprend aussi qu'une partie de ses livres étoit déjà perdue de son tems, par un incendie qui consuma le temple de la paix à Rome, où ils étoient mis en dépot.

Parmi les ouvrages de *Galien* qui ne sont pas venus jusqu'à nous, mais dont il parle dans son livre *de libris propriis* et dans celui *de ordine legendi libros*, on remarque:

Liber de Hippocratis anatomia.

Libri tres de anatomia Erasistrati.

Il y louoit l'anatomie d'*Erasistrate*, comme un ouvrage curieux.

Libri de sectione mortuorum.

Libri duo de sectione vivorum.

Libri de iis quae Lyco ignota erant in anatome.

Compendium XX librorum anatomicorum Martiani.

Libri duo de anatomicis Lyci.

Quoique *Galien* eût eu de son tems un grand parti à combattre, et que ces derniers siècles lui eussent suscité de puissans adversaires, l'estime qu'on a faite de lui a cependant prévalu sur le mépris, dont quelques-uns l'ont chargé. L'équité demande qu'on sépare dans ses ouvrages ce qu'il y a de bon d'avec ce qu'il y a de répréhensible; c'est sur cette règle que les modernes ont appuyé le jugement qu'ils ont porté de ses écrits. Les plus grands hommes de l'antiquité en ont fait de même, si on leur passe quelques louanges outrées sur le mérite personnel de *Galien*. *Athénée*, son contemporain, marque la considération qu'il avoit pour lui, en l'introduisant dans son *festin des philosophes*, comme l'un des convives; il ne lui rend pas seulement un témoignage avantageux sur le grand nombre de ses ouvrages, il ajoute

que ce médecin ne le cède à personne sur l'élocution et la clarté. *Eusebe*, qui a vécu environ cent ans après lui, dit que la vénération qu'on avoit pour *Galien* étoit allée si avant, que plusieurs le regardoient comme un dieu et lui rendoient même un culte religieux. *Trallien* lui donne le titre de très-divin. *Oribase*, qui a suivi *Eusebe* de près et qui étoit lui-même médecin, témoigne l'estime qu'il avoit pour *Galien*, par les extraits qu'il a faits de ses ouvrages, et par les louanges qu'il lui donne. *Aëtius* et *Paul* ont pareillement copié *Galien*, particulièrement le dernier. *Etienne* athénien a commenté un de ses livres. *Avicenne*, *Averrhoës* et les autres médecins arabes, qui ont tiré de *Galien* ce qu'ils ont de mieux, font encore son éloge en divers endroits. Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est que *Galien* fut le médecin le plus expert de son tems; il a surpassé tous ses contemporains par sa science et par ses talens pour la saine critique : mais il ne faut point croire que ceux qui l'ont suivi n'aient rien fait pour la perfection de la médecine, c'est le jugement du docteur *Freind*.

Editions grecques.

Venise, 1525, en cinq volumes *in folio*, par Alde et André Asulanus.

Bâle, 1538, cinq volumes *in-folio*, par les soins de *Jérôme Gemusacus*, de l'imprimerie d'André Cratander, Jean Hervagius et Jean Bebelius. Cette édition est plus correcte que la précédente.

Editions latines.

Paris, chez Simon de Colines, 1536, *in-folio*.

Lyon, chez Jean Frellon, 1554, *in-folio*.

C'est la même que la précédente, mais plus correcte, et avec des augmentations.

Bâle, chez Jean Froben, 1542, *in-folio*, par les soins de *Jérôme Gemusaeus*.

La même, Bâle, 1549, 1550, *in-folio*, sept volumes.

La même, Bâle, 1562, *in-folio*, avec une préface de *Conrad Gesner*, dans laquelle il a parlé avec beaucoup de jugement de *Galien*, de ses ouvrages, et de ses différens traducteurs.

Venise, 1562, *in-folio*, avec les corrections de *Jean-Baptiste Rasario*.

Les Juntes ont donné à Venise dix éditions de *Galien in-folio* : 1541, 1550, 1556, 1563, 1570, 1576, 1586, 1600, 1609, 1625. La neuvième et la dixième, car ces deux éditions ne diffèrent point, sont les meilleures et les plus correctes.

Venise, chez *Jean Farraeus*, 1541-45, sept volumes *in-8*. avec les notes d'*Augustin Ricci*, médecin de Lucques.

Nous ne connoissons qu'une seule edition de *Galien* qui soit grecque et latine. On la doit aux soins de *René Chartier*, Paris, en treize tomes, compris en neuf volumes *in-folio*. Les dix premiers tomes parurent du vivant de ce médecin. Cet ouvrage contient non seulement les écrits de *Galien*, mais encore ceux d'*Hippocrate* et de quelques autres anciens.

Cette édition qu'on a tant vantée, et qui durant plus de 80 ans étoit tombée dans l'oubli, fourmille de fautes. L'édition grècque d'*Hippocrate* faite à Bâle, et celle de *Galien* en la même ville, sont très-supérieures à celle de *Chartier*; il en est de même de la version des écrits de *Galien* imprimée par les Juntes.

Il faut dire un mot de la médecine dans le siecle où vivoit *Galien*. Pour connoître l'état de cette science lorsque ce médecin parut, il faut se ressouvenir que toutes les sectes qui l'avoient divisée, subsistoient encore. Les méthodiques étoient sur-tout en grand crédit, et l'emportoient sur les dogmatiques qui ne s'accordoient guère; les uns étant pour *Hippocrate*, les autres pour *Erasistrate*, les autres pour *Asclépiade*, &c. Les empiriques étoient ceux que l'on considéroit le moins; les éclectiques ne faisoient pas aussi grand bruit; les épisynthétiques et les pneumatiques suivoient à-peu-près la fortune des méthodiques, comme y étant attachés. *Galien* protesta hautement qu'il ne vouloit embrasser aucune secte, et traita d'esclaves tous ceux de son tems qui s'appeloient *Hippocratiques, Praxagoréens*, et qui ne choisissoient pas indistinctement ce qu'il y avoit de bon dans les écrits de tous les médecins. Là dessus, qui ne le croiroit eclectique ? Cependant *Galien* étoit pour *Hippocrate* préférablement à tout autre, ou plutôt il ne suivoit que lui. C'étoit son auteur favori; et quoique sa concision le rende quelquefois obscur en plusieurs endroits, il marque une estime singulière pour sa doctrine, et il confesse qu'à l'exclusion de tout autre, il a posé les vrais fondemens de la médecine. Ainsi, loin de rien emprunter des autres sectes, ou de tenir entre elles un juste milieu, il composa plusieurs livres pour combattre ce qu'on avoit innové dans la médecine, et pour rétablir la théorie et la pratique d'*Hippocrate*.

Plusieurs médecins avoient commenté les écrits de cet ancien avant que *Galien* parût; mais celui-ci prétendit que la plupart de ceux qui s'en étoient mêlés, avoient mal réussi. Il entreprit donc d'expliquer *Hippocrate* et de suppléer de

son propre fonds aux principes que ce grand maître n'avoit fait qu'effleurer. Il mit sa doctrine en vigueur, et travailla en même tems à redresser les novateurs qui, selon lui, s'étoient écartés de l'ancienne route. Mais la prit-il bien lui-même, quand il prétendit avoir trouvé une méthode juste et raisonnée de traiter la médecine! Selon lui, *Hippocrate* n'en avoit rien dit; il se glorifie d'en être l'auteur; et c'étoit par cet endroit qu'il croyoit s'être acquis le plus de considération. C'est cependant par ce même endroit qu'il a porté un coup fatal aux progrès de la médecine, et qu'il est l'auteur de cette révolution qui, de son tems, influa sur cette science. Les *facultés*, les *qualités* présentoient une théorie trop commode, pour qu'il ne s'attirât pas un grand nombre de sectateurs. On ne vit que trop de médecins embrasser ce système auquel on doit attribuer la cause de la lenteur avec laquelle la médecine s'est perfectionnée.

L'anatomie s'étoit assez enrichie du tems de *Galien*; lui-même a pu disséquer des corps humains, mais il y a bien de l'apparence qu'il ne l'a fait que fort rarement, et peut-être assez imparfaitement. Presque toutes les dissections se faisoient alors sur les bêtes. Delà sont venues les méprises qui en imposèrent aux anatomistes successeurs de *Galien*, et qui subsistèrent tout le tems que le scrupule religieux, qui empêchoit de toucher et encore plus de mutiler les corps des morts, ôta les moyens de les rectifier. *Goelicke* a dit que la mort de *Galien* pouvoit être regardée comme l'époque de la décadence de l'anatomie. En effet, quelle qu'ait été cette science du vivant de ce médecin, elle ne laissa pas de donner bien des connoissances relativement aux maladies : on n'en tira cependant point tout le parti qu'on étoit en droit d'en attendre; car à force de raisonner et de disputer, on perdit de vue son objet, sans s'appercevoir qu'on n'avançoit pas dans la cure des maux qu'on cherchoit à guérir.

On raffina aussi beaucoup sur la matière médicale. Les propriétés tirées des qualités premières, le chaud, le froid, le sec et l'humide furent les fondemens sur lesquels on établit les vertus des médicamens. On distribua chacune de ces qualités en quatre degrés, et ce fut par ces qualités et leurs différentes combinaisons, qu'on prétendit expliquer comment la plupart des médicamens operent. On ne peut disconvenir qu'il n'ait fait voir en cela beaucoup d'esprit et de sagacité; mais on doit en même tems avouer que bien loin d'avoir perfectionné la matière médicale, il l'a laissée dans un état bien plus mauvais qu'elle n'étoit avant lui. Peu importe qu'il ait déclaré, que s'il n'étoit pas persuadé de connoître une chose par lui-même, il n'entreprendroit jamais d'en convaincre les autres. *Galien* s'est fait illusion; en blamant son maitre *Pélops* d'avoir cherché à tout expliquer, il est tombé dans le même défaut; tant il est naturel de ne pas voir en soi les égaremens qu'on apperçoit dans les autres.

Quant à la chirurgie, on ne peut dissimuler qu'elle avoit été poussée plus loin et qu'elle avoit fait des progrès depuis le tems d'*Hippocrate*. Mais comme la conduite de *Galien* influa sur celle de ses contemporains, *Severinus* lui a reproché d'avoir retardé la perfection de cet art par une pratique molle et timide, qui l'empêcha souvent de conseiller ou d'entreprendre les cures qui demandent l'opération de la main.

(Goulin.)

GALIEN (Veine de) *Voyez le* Dictionnaire d'anatomie. (M. Mahon.)

GALLES. (*Mat. méd.*)

On nomme *galles* en général les excroissances qui viennent sur les arbres, les arbrisseaux ou les plantes, et qui sont toujours produites par la piqure des insectes. Les ichneumons et les cynips sont les deux principaux genres d'insectes qui piquent les feuilles ou leurs pétioles, et qui après avoir soulevé l'épiderme de ces parties, déposent leurs œufs dans leur tissu même. Le suc séreux ou propre s'extravase bientôt dans ces endroits piqués, et en gonflent les cellules où sont renfermés les œufs. offrent aux larves qui en fortent une nourriture convenable. Lorsqu'elles ont pris leur accroissement, elles sortent le plus souvent des *galles*, elles s'enfoncent en terre pour y rester sous la forme de chrysalides, et elles paroissent ensuite, après quelques semaines ou quelques mois, en insectes ailés qui vont piquer de nouveau les mêmes arbres.

Voilà ce qu'il faut sçavoir en matière médicale sur la production des *galles*; on trouvera tous les détails dans le dictionnaire des insectes.

Il y a trois espèces de *galles* qui ont été conseillées et employées en médecine.

La première est la noix de galle qui croît sur le chêne aux environs de Constantinople, de Smyrne, d'Alep, d'Andrinople, &c. C'est un astringent très-puissant; on l'a recommandé pour guérir les fièvres intermittentes, rebelles, &c. (*Voyez* Noix de Galle.)

La seconde est la *galle* du rosier, connue sous le nom de bedeguar. On lui attribuoit autrefois de merveilleuses propriétés; on ne l'employe plus aujourd'hui. (*Voyez* le mot Bedeguar.)

La troisième est la tumeur fongueuse qui se

forme vers le haut de la tige du chardon hémorrhoïdal ; *serratula arvensis* de Linnéus. On a eu de singulières idées sur les propriétés de cette excroissance. Après l'avoir comparée à une humeur froide tuméfiée, on a vu qu'en la portant dans sa poche, on guérissoit les hémorroïdes, et l'on se garantissoit même de cette maladie ; c'est même pour cela qu'on a nommé la plante qui porte cette *galle*, *chardon hémorrhoïdal*. On pense bien que les lumières de la physique ont détruit cette opinion ridicule.

(M. Fourcroy)

GALLE-INSECTE. (*mat. méd.*)

On nomme *galle-insecte* en histoire naturelle, les insectes qui se fixent sur les plantes, y perdent plus ou moins leur forme organique, y meurent et imitent des espèces de *galles* solidement attachées aux feuilles ou aux branches des arbres. Tels sont sur-tout les deux genres d'insectes hémiptères nommés chermès et cochenille. Ce sont les femelles de deux insectes ailés, qui se distinguent de leurs mâles par l'absence des ailes, qui ressemblent à de petits cloportes, et qui après avoir été fécondés se fixent et s'attachent aux feuilles. (*Voyez les mots* Chermès et Cochenille) pour l'histoire de chacune de ces *galles-insectes*, qu'on employe dans plusieurs préparations pharmaceutiques. (M. Fourcroy.)

GAN. (*eaux min.*)

C'est un village à une lieue de Pau, où il y a deux sources minérales froides, l'une dite la broca, l'autre connue sous le nom de la villée. T. Bordeu en parle dans ses essais sur les eaux du Béarn. (Toulouse 1748.) Il les dit utiles pour les estomacs lents et glaireux, contre les obstructions récentes, les rhumatismes, les fièvres intermittentes rebelles. Il combat le préjugé qui les fait regarder comme efficaces dans le calcul des reins et de la vessie, &c. Il y a encore des travaux faits sur ces eaux par Bergeron, qui y annonce une substance grasse bitumineuse, une terre alckaline, un esprit volatil, un peu de sel de Glaubert et de sel marin, plus de sel d'Epfon et de fer. Cette analyse a besoin d'être refaite. (M. Macquart.)

GANGRÈNE. (*Ordre nosologique.*)

La *gangrène* constitue le trois cent quatorzième genre de la nosologie de Sauvages. Ce genre fait partie du septième ordre (*cachexiae anomalae*) de la dixième classe (*cachexiae.*)

Elle est comprise dans le septième genre de Cullen (O. II. *Plegmasiae.*) (M. Mahon.)

GANGRÈNE. (*Méd. pratique.*)

Il n'est pas rare de voir une inflammation dénérer en *gangrène*, lorsqu'elle n'a pu se terminer ni par la *résolution*, ni par la suppuration. Mais ce n'est pas, ce me semble, une raison suffisante pour définir, en général, la *gangrène une mortification qui s'opère par la force de l'inflammation.* En effet la *gangrène* reconnoît d'autres causes que l'inflammation, à moins qu'on ne veuille dire que les contusions, l'infiltration, l'étranglement, certains poisons, la putréfaction ou pourriture, la congélation, &c. la produisent par un méchanisme semblable à celui de l'inflammation ; théorie plus brillante que solide.

Je ne pense pas non plus que l'état des solides et des fluides d'une partie gangrenée ressemble à celui qui provient de la mort, sur-tout d'une mort violente, et qui n'est précédée d'aucune maladie. Je crois qu'il y a dans la *gangrène* une désorganisation intime dont le mode n'est pas encore connu, mais que l'on ne sauroit révoquer en doute. Il seroit plus facile, si je puis parler ainsi, de rendre à la vie un membre mort, que s'il étoit gangréné. Je prends ici le mot *gangrène* dans son acception la plus étendue. Car je regarde la distinction que l'on a établie entre la *gangrène* et le sphacèle comme purement scholastique : on ne connoît auprès du lit des malades que la *gangrène* commençante, et la *gangrène* complette. Wan-Swieten dit avec grande raison que le siège de la première est particulièrement dans le pannicule graisseux, tandis que l'autre (c'est-à-dire le sphacèle) a lieu lorsque les muscles, les tendons, les ligamens, le périoste, éprouvent une mortification complette. Nous remarquerons en passant qu'Hippocrate s'est quelquefois servi du mot sphacèle, pour désigner autre chose que la mort totale d'une partie du corps, puisqu'il parle du sphacèle du cerveau, et qu'il dit que cette maladie n'est pas *absolument* mortelle, mais seulement que très-peu en guérissent.

Il seroit aisé de conclure de ce que l'on vient de lire que la *gangrène* doit toujours précéder le sphacèle. Cependant il peut arriver que, la cause du mal ayant son origine à l'intérieur d'un membre, il n'attaque qu'au bout d'un certain tems l'extérieur, c'est-à-dire, le pannicule graisseux. C'est ce qu'on observe dans le *spina ventosa* et dans certaines maladies vénériennes.

Les causes de la *gangrène*, selon Quesnay, sont au nombre de huit :

1°. La contusion. Elle brise les vaisseaux qui laissent alors épancher les fluides qu'ils contenoient. Ces fluides étant en stagnation, dégénèrent, et à leur tour ils corrompent les solides. Les causes elles-mêmes de la contusion sont connues de tout le monde : ce sont les coups, les plaies, les luxations, les fractures, les com-

pressions de toute espèce, &c. : la seule position prolongée sur une partie suffira, sur-tout si elle gêne la circulation, et que la circulation soit languissante.

2°. L'infiltration. Elle suppose l'existence d'une humeur déja altérée, ou qui ne peut pas tarder à l'être. Les phthisiques, les scorbutiques, ceux qui parviennent à la convalescence après des maladies dans lesquelles ils ont éprouvé de grandes hémorrhagies, ou d'autres fortes évacuations, les hydropiques, ceux qui ont eu à lutter contre des maladies chroniques, ceux qui ont été empoisonnés, &c. sont particulièrement sujets à cette cause de la *gangrène*.

3°. Outre les étranglemens de causes externes telles que des ligatures, &c. il y en a qui sont dus à l'irritation qu'éprouvent les nerfs lorsqu'ils sont piqués, ou altérés de toute autre manière. Tous ces étranglemens sont des causes de *gangrène*.

4°. Les morsures de certaines espèces d'animaux vénimeux, quelques poisons tirés des régnes minéral et végétal, forment la quatrième classe des causes de la *gangrène*.

5°. La cinquième classe comprend les inflammations; elles produisent la *gangrène*, non pas toujours par leur violence, mais aussi par un caractère malin et caustique, dont l'essence propre n'est encore ni déterminée *ni* connue.

6°. La brûlure peut donner naissance à la *gangrène*, et elle est elle-même une véritable *gangrène*.

7°. La gelée ou froid excessif. Cette cause semble agir en suspendant le mouvement des fluides.

8°. Enfin la pourriture produit la *gangrène* par la dissolution des humeurs.

Les signes qui indiquent que la *gangrène* est formée sont :

1°. L'existence d'une ou de plusieurs des causes dont nous venons de faire l'énumération.

2°. L'état dans lequel est la partie qui est le siège du mal. Le sentiment s'altère; elle devient pâle; sa couleur est cendrée, brune, livide ou noire; sa consistance et sa fermeté diminuent de manière qu'elle ne se relève pas quand on l'a comprimée avec le doigt; des pustules s'élèvent pleines d'un *ichor* lymphatique, jaunâtre ou rougeâtre: lorsque la *gangrène* vient de froid, une demangeaison et des picottemens violens avec un rouge vif, qui se change ensuite en noir, indiquent que la partie est mortifiée.

L'augmentation de ces signes annoncent que la *gangrène* elle-même augmente, c'est-à-dire, que le sphacèle est imminent. On reconnoît qu'il est formé : 1°. par la préexistence d'une *gangrène* violente; 2°. par la cessation de sentiment et de mouvement dans la partie, si complette que soit qu'on la coupe, ou qu'on la pique, ou qu'on la brûle jusqu'à l'os, elle n'en ressente rien, et retombe de son propre poids lorsqu'on la soulève; 3°. par une couleur livide, brune ou noire; 4°. par une chair molle et flasque, froide, qui se sépare de la peau, et est sèche et dure; 5°. par une puanteur cadavéreuse; 6°. enfin par une corruption qui mortifie la partie fort avant, gagne les parties voisines et pénètre jusqu'à l'os.

Diverses considérations contribuent à former le prognostic dans les cas de *gangrène*.

1°. *L'âge du malade.* Chez les jeunes gens la putréfaction une fois commencée fait des progrès rapides, à cause de la surabondance des fluides : tandis que dans la vieillesse, où il y a inaction et sécheresse, les progrès sont moins prompts; mais aussi ils sont moins susceptibles de guérison, parce que la cause qui les produit ne peut être corrigée. Dans les personnes d'un âge mûr, la *gangrène* et le sphacèle viennent le plus ordinairement à la suite de violentes inflammations, ou quelquefois dans des fièvres aiguës.

2°. *Le tempérament du malade*, lequel est sain ou vicié. La *gangrène* est bien plus difficile à réprimer chez un individu, par exemple, dont les humeurs ont une tendance au scorbut, ou qui seroit d'une complexion grasse, que chez un autre qui auroit une disposition contraire.

3°. *La maladie.* Ainsi, après une hydropisie qui a duré long-tems, il est rare que si la *gangrène* survient aux pieds, elle se guérisse. Il n'en est pas de même lorsque, dans une maladie aiguë, la matière fébrile, se jettant sur quelqu'une des extrémités, y produit une *gangrène*, sur-tout si les symptomes sont benins : la perte de la partie n'entraîne pas ordinairement celle du malade.

4°. *Les forces du malade.* Nous avons dit que la *gangrène* et le sphacèle naissent ordinairement en conséquence ou du mouvement très-rapide des humeurs dans une fièvre ardente, ou de leur croupissement dans une vieillesse décrépite. Dans le premier cas, plus le principe vital aura d'activité, plus les progrès du mal seront prompts :

prompts : et dans l'autre, plus le principe vital sera foible, mais il y aura d'espérance. Mais l'art a plus de ressources dans le premier cas que dans le second.

5°. *La rapidité des progrès de la maladie.* Il est évident que le médecin peut moins aisément dompter un mal dont l'activité ne laisse pas aux remédes le tems qui leur seroit nécessaire pour devenir efficaces.

6°. *La connoissance de la cause de la gangrène.* Si, par exemple, une tumeur skirreuse comprime tellement la veine-cave descendante, que la *gangrène* dans les extrémités inférieures doive en être l'effet; il est bien visible que le mal est sans remède, puisqu'une pareille tumeur ne peut être extirpée.

7°. *La saison de l'année.* Les grands froids et la grande chaleur sont très-contraires à la cure de la *gangrène* : l'hiver est particulièrement contraire à la *gangrène* chez les vieillards, et l'été à celles qui viennent à la suite de violentes inflammations, ou d'une dépravation des humeurs.

8°. *La partie affectée.* Il est évident que le danger, dont la *gangrène* menace, dépend de la partie qui en est le siège. Elle est absolument mortelle, si elle attaque des organes de l'intérieur; elle sera très-difficile à guérir, si le dedans de la bouche, les lèvres, les narines, les parties génitales en sont affectées. Le sphacèle des extrémités et des parties tendineuses est mortel chez les vieillards, parce que les causes qui le produisent ne sont pas susceptibles de guérison; que les parties gangrenées ne peuvent pas se séparer des parties saines, cette séparation dépendant d'un mouvement vif des humeurs saines dans des vaisseaux encore flexibles; qu'inutilement enfin extirperoit-on la partie affectée, puisque la mortification attaqueroit celle dont on l'auroit retranchée. La *gangrène* qui vient dans l'hydropisie, la phthisie et le scorbut, annonce une mort prochaine, parce que dans ces maladies l'épuisement et l'acrimonie des humeurs sont parvenus à leur derniere période. Un sphacèle qui gagne les parties supérieures, et qui est accompagné d'insomnie, de délire, de syncopes, de rots, de hoquets, de spasmes, de douleurs, de sueurs froides, et d'assoupissement est un présage de mort.

Nous ne nous sommes ainsi étendus sur le prognostic de la *gangrène*, qu'afin que l'on put distinguer plus aisément les cas dans lesquels les remèdes seroient susceptibles de produire de bons effets.

Les indications générales dans toute espèce de *gangrène* sont : 1°. de conserver et d'augmenter les forces par le moyen desquels doit se faire la séparation du mort d'avec le vif; 2°. d'empêcher la matière putride ou gangreneuse de passer dans le torrent de la circulation, et d'en chasser ce qui auroit pu s'y insinuer; 3°. de remedier à la putréfaction déja commencée.

On conserve et on augmente les forces, en combattant la cause même de la *gangrène*. Or, comme ces causes sont d'une nature très-différente, et que d'ailleurs il faut avoir égard en même tems, non seulement à l'âge, au sexe et au tempérament du malade, mais encore à la température de l'air et de la saison : il est évident que les remèdes doivent aussi varier selon les indications. Ainsi la *gangrène* qui provient du scorbut demande un traitement anti-scorbutique, &c. Nous n'entrerons point ici dans un détail qui nous obligeroit de répéter ce qu'on trouvera dans d'autres articles. (*Voyez* INFLAMMATION, PUTRÉFACTION, POISON, &c.

On empêche la matière putride ou gangreneuse de passer dans la circulation, tantôt en augmentant, s'il est nécessaire, les forces du malade; tantôt en les diminuant, si elles sont excessives au point de produire une crispation : l'un ou l'autre extrême pourroit retenir dans l'intérieur les humeurs qui doivent s'évacuer soit par la transpiration, soit par d'autres voies. On parvient encore à ce but en attirant la matière vers les parties extérieures, par des fomentations émollientes et anti-septiques, par des scarifications, par l'application des ventouses et des sangsues : tous ces divers moyens étant propres soit à ramollir, soit à ouvrir la peau gangrenée et aride, qui, se durcissant comme un cuir sec, suffoque les parties vives qu'elle recouvre.

On corrige la putréfaction déja commencée.

1°. Par les secours qui conviennent à la cause première de la *gangrène*.

2°. Par ceux qui s'opposent à sa cause prochaine. Il faut entendre ici par cause prochaine la stagnation et la chaleur des fluides de la partie affectée, et leur putridité qui se communique bientôt aux solides eux-mêmes. Nous n'entrerons point dans le détail des différens moyens que les praticiens sont dans l'usage d'employer en pareilles circonstances : ils sont connus de tout le monde; et nous ne ferions d'ailleurs que répéter ce qu'on trouvera dans l'article *gangrène* du Dictionnaire de Chirurgie. Nous nous bornons ici à présenter les principes généraux qui doivent guide rdans l'application de ces moyens, qui sont des délayans et des stimulans appropriés, soit à l'intérieur, soit locaux, les frictions, et même

quelquefois la saignée employée de bonne heure et souvent répétée : ils pourront réprimer une *gangrène* commençante, et la terminer heureusement par la diaphorèse.

Mais si les fluides sont déja putréfiés, et leurs parties les plus subtiles dissipées ; si les vaisseaux sont détruits : ces remèdes seront insuffisans ; les parties corrompues ne redeviendront pas saines, et les parties voisines seront à leur tour détruites successivement. Dans ce cas l'indication unique consiste à séparer la partie tombée en mortification d'avec les parties vives. Le méchanisme par lequel se fait cette séparation est celui de la suppuration. C'est donc ce travail de la nature que l'on doit exciter, principalement en scarifiant la partie putréfiée, jusqu'à l'endroit où commence le vif. En effet, la *suffocation* des parties situées profondément étant alors diminuée, la *gangrène* fait place à un abscès, par le moyen duquel la peau et la graisse gangrenée sont pour l'ordinaire séparées des parties vives qu'elles recouvrent. On fomentera aussi la partie où on a fait des incisions avec des liqueurs chaudes propres à résister à la putréfaction : et on attendrira l'escarre avec des émolliens. On aura soin de retrancher avec des pinces, ou des ciseaux, les parties amollies de l'escarre gangréneuse, qui se détachent et sont mortes et dissoutes. Enfin on entretiendra perpétuellement sur la partie affectée des cataplasmes chauds, composés de substances émollientes, diaphorétiques et anodymes. Les progrès de la *gangrène* étant décidément arrêtés, il est avantageux de ne pas multiplier les pansemens.

Lorsque par l'effet de ce traitement on voit l'escarre se contracter sur elle-même, les endroits scarifiés s'humecter, les bords sains se gonfler, devenir rouges et suppurer, et la partie mortifiée être moins adhérente ; ce sont des signes que la séparation se fait, que la *gangrène* est bornée, et que la partie sera bientôt nette et purgée de toute infection gangreneuse. Ce n'est plus alors, en quelque sorte, qu'un ulcère, qu'il faut traiter par les moyens ordinaires, pour le réduire à l'état de plaie simple. Les topiques, connus d'après leurs propriétés comme adoucissans, anodyns, balsamiques, digestifs seront donc indiqués. On proscrira tout ce qui pourroit donner de la tension aux fibres, et on entretiendra la partie dans un état de repos, en évitant, sur-tout, comme nous l'avons dit, les pansemens trop répétés. (*Voyez* Ulcere).

La *gangrène* occasionnée quelquefois par un froid excessif, ou plutôt dont on est alors menacé, exige dans son traitement certaines précautions, faute desquelles les malades perdent infailliblement les membres affectés, et même la vie. Ces précautions consistent à les ramener par degrés insensibles à la chaleur naturelle. Pour cet effet, on place les membres gelés dans de la neige ou dans des linges trempés dans l'eau froide au degré le plus prochain du froid glaçant : on voit alors ces parties se couvrir d'une couche de glace qui semble être sortie de leur intérieur. Lorsque ce phénomène cesse d'avoir lieu par la réproduction de la chaleur animale, on augmente, toujours graduellement, cette chaleur, en enveloppant les membres de linges chauds, ou en plaçant le malade dans un lit bassiné, si l'individu tout entier a été saisi et engourdi par le froid. On lui administre alors quelques cordiaux, et on parvient ainsi, mais non pas toujours avec un égal succès, à lui rendre le sentiment, et l'usage de ses membres. Il arrive quelquefois que, malgré le traitement le mieux conduit, les malades perdent les dernières phalanges de quelqu'une ou de plusieurs des extrémités. Mais si on néglige les précautions convenables ; si, sur-tout, par un premier mouvement on approche les malades du feu, ou qu'on les rechauffe de toute autre manière trop rapidement : on a le malheur de voir tomber en gangrène ou sphacèle les pieds ou les mains toutes entières. Hippocrate rapporte (*de liquidorum usu cap.* 1.) que les pieds tombèrent à un homme qui les avoit gelés, après qu'on lui eût versé dessus de l'eau chaude. Une mort prompte peut même être l'effet d'une pareille précipitation. (*Voy.* Sphacele. (M. Mahon.)

GANT (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Habillement.

Les *gants* sont des espèces de vêtemens destinés à défendre les mains des injures de l'atmosphère : on porte des *gants* contre l'ardeur du soleil et contre la rigueur du froid. On les fit d'abord de drap et sans doigts ; depuis on les a faits tels que nous les portons, avec des peaux d'animaux passés en huile ou en mégie. Ces peaux sont celles de chamois, dites de castor, de chèvre, de mouton, de chien, de cerf, d'élan, de daim et de reine. Ces derniers sont les meilleurs et les plus estimés. On en fait encore en soie, en laine et en fil, mais ils sont d'un usage moins commun.

On sait que l'usage des *gants*, pour l'hiver, peut garantir les mains des engelures, sur-tout chez les enfans, et qu'il ne faut pas permettre qu'ils en manquent, sur-tout dans les villes où leur peau délicate n'a pas été endurcie comme

celle des enfans de la campagne : on feroit très-bien de s'en servir aussi l'été, comme nous l'avons dit plus haut, en ayant soin d'en prendre de peau fine ou de fil. (M. MACQUART.)

GANTELÉE *et* GANTELET (*Hygiène.*) (*mat. méd.*)

Campanula vulgatior, foliis urticae, major et asperior. C. B. P. 94. TOURNEFORT *inst. rei herb.* 109.

On cultive cette plante dans quelques jardins potagers, à cause de sa racine qui peut tenir lieu de la raiponce dans les salades, au commencement du printems.

On assure aussi que sa décoction est utile dans le commencement des inflammations de gorge. (M. MAHON.)

GARANCES, (les)

Rubia Tinctorum L. *Rubia Peregrina.* L. (*mat. méd.*)

La première espèce est celle dont on use ordinairement en médecine, en se bornant à la racine qui est cylindrique, de la grosseur d'une plume d'oie, rampante, noueuse et au-dehors d'un rouge pâle. Cette racine mérite des considérations particulières suivant qu'elle est plus ou moins récente. Son parenchime lorsqu'elle est jeune est de couleur de sang; sa partie corticale est charnue, fragile et se sépare aisément du reste; au centre on y trouve une fibre tenace qui contient de la moëlle; si on y fait une section transversale, on remarque un centre médullaire ovale, parsemé de petits points et environné d'un anneau concentrique, mince, opaque et moins coloré que la partie corticale. Lorsque la racine appartient à une plante ancienne ou plus avancée en âge, la partie corticale est moins charnue, plus fragile, se sépare facilement et offre deux tuniques; l'extérieure est d'un rouge plus foncé que l'intérieure, elle est aussi moins ligneuse; la fibre longitudinale et centrale est jaunâtre et offre peu de moëlle. Si on la coupe transversalement, on y voit un centre médullaire rond et entouré d'une partie ligneuse plus large. Dans les racines qu'on conserve depuis longtems, la moëlle est noirâtre, ou entièrement détruite, ensorte que ces racines semblent percées longitudinalement vers le centre.

La racine récente de Garance, contuse a peu d'odeur; sa saveur est amère, légèrement styptique, est désagréable; elle est un peu tenace à la mastication et communique une couleur rouge à la salive. Lorsque la racine est dessechée, elle a une odeur plus forte, sur-tout lorsqu'elle est réduite en petits fragmens.

La garance est cultivée dans plusieurs endroits de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Flandre et même de l'Allemagne, à cause de son grand usage dans la teinture. On peut voir sur cet objet *les mémoires* de *M. Duhamel sur* la *garance et sa culture.* Paris 1757. Le *dictionnaire* de *commerce tome II. Une dissertation latine : de rubia tenctorum* par M. *Steinmeyer.* 1762, &c. Comme c'est une plante qui mérite d'occuper un rang distingué dans la matière médicale il importe d'exposer 1° les principes que donne sa racine dans l'analyse chimique. 2° ses effets sur le corps des animaux quand on leur en fait prendre avec des alimens. 3°. les usages qu'on peut en faire contre certaines maladies.

Principes que donne la racine de garance par l'analyse chymique.

On trouve diverses opinions dans les auteurs sur les principes constitutifs de la racine de *garance*; *Voyez* Lemery *traité* des *drogues simples*; Hermann *Cynos. mat. med.*; Cartheuser *fundamenta mat. med.* &c. Comme les résultats de l'expérience de ces auteurs paroissent un peu vagues je crois ne point devoir m'y arrêter et je passe à l'examen chimique qu'a fait du même végétal M. Steinmeyer dans une dissertation que j'ai déjà citée sur la garance. La différence qu'il peut y avoir entre la racine récente et celle qui est ancienne méritoit d'être remarquée et c'est une attention qui n'a point échappé à cet auteur. Il a observé donc que sur une once de racines anciennes de *garance*, traitées avec l'eau, on obtenoit demie-once et quatre scrupules d'un extrait d'une couleur foncée, et qu'en soumettant de nouveau les mêmes racines à l'action d'un spiritueux, on en obtenoit encore neuf grains d'un extrait plus noirâtre et d'une saveur plus austere. Le résidu après cette action successive de l'eau et d'un spiritueux pesoit deux gros et un scrupule. Le même auteur en prenant ensuite une once de racines récemment desséchées en a obtenu deux gros et cinquante grains d'un extrait spiritueux et par une opération subsecutive deux gros d'extrait aqueux. Le résidu pesoit deux gros et demi. Il faut remarquer que les procédés pour obtenir les extraits étoient conformes à la méthode du comte de la Garaye perfectionnée par M. Geoffroy et décrite dans les mémoires de l'académie des sciences année 1738.

L'auteur a ensuite réduit ces extraits en cendres qu'il a lessivées pour en obtenir le sel alkali. Cette lessive qui avoit une légère saveur alkaline a été évaporée jusqu'à pellicule et placée dans un lieu tempéré, et comme ce moyen n'a donné aucuns cristaux, on a poussé l'évaporation jusqu'à siccité et c'est ainsi qu'on a obtenu cinq grains d'alkali de potasse. Pour s'assurer si on ne pour-

roit pas retirer du sel essentiel des racines de *garance*, il en a mis demi livre au pressoir et s'est procuré ainsi quatre onces de suc exprimé qui, traité suivant les procédés ordinaires, a donné deux grains et demi de sel essentiel.

Suivant Bergius (*mat. med. e regno vegetab.* &c. l'infusion des racines récentes de *garance*, préparée à l'eau froide, est d'un rouge de sang; lorsqu'on l'obtient des racines anciennes, sa couleur est plus foncée; elle est plus d'un rouge d'écarlate lorsqu'on la tire des jeunes rejettons. Cette liqueur varie peu lorsqu'on y jette de l'acide de vitriol ou du suc de citron qui a éprouvé la congélation; la couleur seulement devient alors moins vive. Si on traite la même infusion avec la potasse, la couleur rouge devient plus foncée; la solution d'alun n'y change rien; le vitriol de mars lui donne une couleur noirâtre. L'infusion des racines sèches diffère peu de l'autre. La teinture spiritueuse est de même d'une couleur rouge. L'extrait des racines récentes teint en rouge.

Effets de la racine de garance sur le corps des animaux à qui on en fait prendre avec des alimens.

Il y a une certaine diversité d'opinions parmi les auteurs sur les parties des animaux que la racine de *garance* a la propriété de teindre en rouge; car on a voulu non seulement l'étendre aux os, mais encore à d'autres parties solides. C'est ainsi que Bohemer dans une dissertation latine qui a paru à Leipsic en 1751. (*Radicis rubiae tinctorum effectus in corp. animal.*) prétend que la sérosité et la graisse des articulations de même que la bile des cochons qu'on nourrit avec cette même racine prennent une couleur rouge, ensorte qu'on peut s'en servir pour écrire et peindre. La synovie suivant le même auteur avoit pris une couleur moyenne entre celle de la sérosité et celle de la bile. Certains auteurs assurent que le périoste, les ligamens et les cartillages des os ne reçoivent aucun changement dans leur couleur, par l'usage intérieur de la racine de *garance*; d'autres prétendent le contraire et soutiennent que les os, les deuts, les cartillages, le bec, les ongles et les plumes des oiseaux qu'on a nourris avec la racine de *garance* se teignent en rouge. C'est pour faire disparoître ces contradictions que M. Steinmeyer a fait de nouvelles expériences qui paroissent porter un grand caractère d'exactitude, et dont les résultats méritent d'être connus.

Expérience I. Cet auteur fit prendre à un pigeon âgé de deux ans un gros de racines pulvérisées de *garance* réduites en forme de bol, et il continua ainsi pendant quatorze jours; l'ayant ensuite tué et mis les os à nud, il remarqua à leur surface des taches d'un rouge d'écarlate; les os du crane et les condyles des extrémités soit supérieures soit inférieures présentoient surtout cette couleur. Les ligamens au contraire, le perioste, les cartilages, le bec, les ongles et les plumes conservoient leur couleur naturelle; les excremens étoient d'une couleur brune.

Expérience II. M. Steinmeyer nourrit pendant ving deux jours un pigeonneau qui poussoit à peine ses plumes, avec des bols préparés avec la racine de *garance* en poudre à la dose d'un gros par jour; comme après ce tems cet oiseau étoit réduit au dernier degré de maigreur il fut obligé de le faire tuer. Tous les os se trouvèrent avoir pris une belle couleur d'écarlate; mais ni les ligamens, ni les cartilages, ni le perioste ne parurent avoir éprouvé aucun changement de couleur. Le bec délivré de son epiderme parût, il est vrai, un peu rouge, mais bien moins que les os.

Expérience III. Un poulet d'environ sept semaines a qui on avoit fracturé une extrémité inférieure, fût soumis à l'expérience comme les deux oiseaux précédens, et la dose de *garance* fût continuée pendant treize jours; le septième jour de l'administration de ce végétal on ota la bande et on trouva la fracture consolidée; mais ce qu'il y eut encore de curieux ce fut que la partie de la bande qui étoit appliquée immédiatement sur la fracture avoit pris une couleur d'un rouge clair; ce qui fit voir que la matière de la transpiration des animaux qui ont usé à l'intérieur de racine de *garance* en est teinte: car on ne pouvoit attribuer cette couleur rouge d'une partie de la bande qu'à une sorte d'exsudation de la partie.

Experience IV. Un pigeon âgé au moins de sept ans fût nourri pendant cinq semaines d'un gros de racine de *garance* par jour, en veillant avec soin à ce qu'il ne rejettât point cette dose par le vomissement comme c'est l'ordinaire des animaux ainsi âgés. Sa santé s'étoit soutenue sans aucune altération sensible, et il fut mis à mort au bout de cinq semaines. Ses os ayant été mis à nud, ils parurent moins rouges que dans les cas précédens; mais les cartilages de la trachée artère qui étoiens devenus osseux parurent teints d'une belle couleur rouge.

M. Bergius dans sa matière médicale rapporte d'autres expériences qui méritent d'être connues. Il a constaté que l'usage interne de la *garance* teint non-seulement l'urine en rouge, mais encore le lait. Jong a fait prendre en une seule fois une demie livre de cette racine à une vache qui n'avoit rien pris depuis 24 heures; le lait examiné 12 heures après, n'avoit point encore changé: mais pendant les 12 heuses suivantes il avoit

contracté une couleur rouge très- marquée. Une autre vache prit de la racine de *garance* après avoir jeuné pendant douze heures, et ce ne fût que 36 heures après que le lait fut coloré en rouge ; pendant les 8 jours qui succédèrent à l'usage de la *garance* le lait continua d'être rouge.

L'expérience faite par M. Bergius sur un poulet mérite d'être connue ; il fit prendre pendant quatre semaines de la racine de *garance* à un poulet à demi adulte ; il lui en donnoit un gros ou un gros et demi par jour, en sorte qu'il lui en fit prendre en tout environ six onces. Le poulet devint très-maigre et perdit une partie de ses plumes ; ses excrémens prirent une couleur très-rouge ; après l'avoir tué on remarqua que son bec et ses ongles étoient colorés en rouge. La peau étoit ferme et très-blanche. Ayant ouvert l'abdomen, les visceres parurent dans un état sain (1) ; tous les os étoient d'une belle couleur rouge ; il n'en étoit pas de même des tendons et des cartilages. La chair du poulet étoit très-blanche, savoureuse et tendre.

Usage qu'on peut faire de la racine de garance contre certaines maladies.

Galien, Dioscoride et d'autres auteurs anciens avoient attribué des qualités apéritives et désobstruantes à la racine de *garance*. Buchner dans sa matière médicale lui attribue seulement des vertus toniques. Si on peut tirer quelques inductions de l'analyse chimique qui apprend qu'elle contient une gomme résine, on pourroit lui attribuer la propriété de résoudre et d'inciser les fluides et de stimuler les parties irritables des solides. Galien, Aetius, Paul-d'Egine la recommandent contre les obstructions du foie, de la rate, et d'autres viscères, les fleurs blanches, la cachexie, &c. Je me dispense de citer plusieurs auteurs de médecine qui l'ont vantée, les uns contre l'ischurie et le calcul, d'autres contre les maladies de la peau, l'hypocondrie, l'hysterie, la sciatique; &c. car de bonne foi quand on jette un coup d'œil sévère sur cette suite d'assertions avancées sur des fondemens vagues et nullement appuyées sur des expériences directes et bien constatées, on est ramené à un état de doute et de sceptisisme, et on ne peut que desirer de voir de nouvelles observations faites avec exactitude sur les propriétés médicamenteuses de la racine de *garance*. La propriété non contesée qu'elle a de teindre les os en rouge suffit-elle pour la faire regarder comme propre à remédier aux maladies de ces parties. Je n'oserois encore le décider : car les os eux-mêmes qui ont été rougis par l'usage intérieur de la *garance* paroissent plus fragiles que d'autres, suivant Duhamel, et le cal qui s'étoit formé après la fracture du femur des pigeons nourris de *garance* étoit plus spongieux, plus ample et plus inégal que lorsque d'autres pigeons nourris dans le même tems d'une autre manière étoient soumis aux mêmes expériences. Mais encore d'un autre côté Bohemer en Allemagne et Bazannus en Italie assurent que les os teints en rouge par l'usage de la *garance* ne sont nullement altérés pour la conformation ni la texture.

Je ne dois point omettre quelques faits qui paroissent plus conclnans que les autres. On trouve dans les observations de médecine publiées à Berlin en 1772 que M. Marx a donné avec succès la décoction de la racine de *garance* contre la toux chronique, la jaunisse et le vomissement en en faisant prendre aux malades pendant plusieurs semaines et même des mois entiers. Schulzius dit aussi avoir donné la décoction de la même racine avec une suffisante quantité de réglise et un peu de semence d'anis pendant vingt ou trente jours contre les rougeurs et les boutons de la face, et avoir ainsi guéri ces affections de la peau. La dose étoit de quatre onces deux fois le jour. C'est par le même remède que M. Cosnier médecin de Paris atteste avoir guéri une jeune fille de ce qu'on appele *croute de lait*.

Garance brillante : *rubia lucida*.

Garance a feuilles étroites : *rubia angusti-folia*.

Garance a feuilles en coeur, *rubia cordi folia*.

On trouve la description de ces trois espèces de *garance* dans la *monographie pour servir à l'histoire naturelle et botanique de la famille des plantes étoilées par* M. Willemet ; ouvrage couronné par l'académie des sciences, arts et belles lettres de Lyon. Mais ces espèces de *garances* ne sont utiles que pour la teinture, et on n'a

(1) Il y a plus de deux siècles que le hasard a fait découvrir la propriété qu'a la *garance* de teindre les os en rouge. Mizaldus (*memorab. cent. 7*) avoit observé que, en 1566, des brebis qui avoient mangé de la *garance* avoient les os colorés en rouge. Jean Belchier, en Angleterre, reconnut cette même propriété sur des cochons, comme on peut le voir dans le trente-neuvième vol. des *Trans. Philos.* On trouve dans l'histoire de l'acad. des sciences, ann. 1739, des expériences de M. Duhamel sur cet objet. M. Bohemer en fit encore de nouvelles, dont on trouve le résultat dans une dissertation que j'ai déja citée, et qui fut imprimée à Leipsic en 1751. Galien même, et d'autres auteurs, sans avoir fait aucune expérience directe, avoient dit que la *garance* prise à l'intérieur donnoit une couleur rouge à l'urine.

point d'observations particulières à faire sur leurs usages en médecine. (M. Pinel.)

GARBO (Dinus DEL) de Florence, étoit fils de *Brunus del Garbo*, célèbre médecin et chirurgien qui ne négligea rien pour le pousser dans les études. Il le mit sous *Thaddée* de Florence, et *Dinus* profita si bien des leçons de cet habile maître, qu'on le regarda dans la suite comme un des premiers médecins d'Italie. Ce fut à sa réputation qu'il dut la place de professeur à Bologne, où son éloquence dans la chaire fit assez de bruit, et la manière qu'il avoit adoptée en expliquant les ouvrages de *Galien* et d'*Avicenne* lui mérita le nom d'*Expositor*. Il mourut à Florence le 30 septembre 1327, et laissa plusieurs ouvrages que ses disciples avoient recueillis sous sa dictée. On a imprimé les suivants.

Enarratio cantionis Guidonis de cavalcantibus, de natura et motu amoris. Venetiis, in-fol.

Chirurgia. Tractatus de ponderibus et mensuris, necnon de emplastris et unguentis. Ferrariae, 1485, *in-4. Venetiis*, 1536, *in-folio.*

Recollectiones in Hippocratem de natura fœtus. Venetiis, 1502, *in-folio*, avec d'autres traités.

Super IV fen primi Avicennae praeclarissima commentaria, quae dilucidatorium totius practicae generalis medicinalis scientiae nuncupantur. Venetiis, 1514, *in-folio.*

Expositio super canones generales de virtutibus medicamentorum simplicium secundi canonis Avicennae. ibidem, 1514, *in-folio*, avec le précédent.

De cœna et prandio epistola. Romae, 1545, *in folio*, avec les ouvrages d'*André Turinus.*

Il est assez surprenant que *Poccianti* qui a fait le catalogue des écrivains de Florence, ait dit si peu de choses de *Dinus del Garbo*, dont quantité d'auteurs, et entre autres *Pétrarque*, ont parlé avec éloge. Ce médecin eut un fils, nommé *Thomas*, qui exerça vers 1367 la même profession à Florence, sa patrie, et qui laissa des ouvrages dans lesquels on reconnoit parfaitement le goût de son siecle. Tels sont:

Expositio super capitulo de generatione embryonis, tertii canonis, fen XXV Avicennae. Venetiis, 1502, *in-folio*, avec le traité de son père sur la même matière.

Summa medicinalis, cui accedunt tractatus duo : I, De restauratione humidi radicalis. II, De reductione medicinarum ad actum. Venetiis, 1521, *in-folio, Lugduni*, 1529, *in-folio.*

Consiglio contro la pestilentia. Venise, 1576, *in-8.*, avec d'autres ouvrages sur la peste.

Commentaria in librum Galeni de febrium differentiis. Parisiis, in 4.
(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GARDE-MANGER.

Partie III. de l'*Hygiène* générale.

Classe II. *Hygiène* privée.

Ordre II. Principes généraux de régime.

Section I. Usage des choses de la troisième classe.

On donne le nom de garde-manger à une petite pièce disposée dans une cuisine, pour serrer la viande, le gibier, la volaille, le poisson et la desserte de la table.

Ce lieu doit être sec, muni de boisseries, tables, armoires et tablettes pour disposer facilement les objets qu'on veut resserrer. Il doit être arrangé de manière que pendant l'hiver il puisse être échauffé par la cheminée de la cuisine, par un poële ; et que pendant l'été, en ouvrant les croisées, il puisse être aisément rafraichi par un grand courant d'air.

On donne le nom de *garde-mang* petites espèces d'armoires dont les panneaux sont faits avec une toile en fil très-clair, ou avec une espèce de gaze pour permettre à l'air de s'y renouveller facilement, afin que les alimens qu'on y conserve soient moins exposés à se gâter, et pour empêcher encore les mouches et les autres insectes d'y pénétrer et d'y aller déposer leurs œufs et leurs ordures.

Les grands et petits *gardes-manger* doivent être tenus avec la plus grande propreté pour que les alimens qui y sont placés se gardent le plus long-tems possible : on doit les laver de tems en tems, et y placer du vinaigre en évoparation. Les viandes qui sont long-tems gardées, à côté de celles qui sont fraiches, sont dans le cas de faire gâter ces dernières beaucoup plus promptement ; il faut donc les en éloigner soigneusement : il faut encore, dans de grandes chaleurs, tenir les fenêtres bien fermées dans le courant de la journée, pour avoir moins à redouter les effets de la chaleur et des insectes.
(M. Macquart.)

GARDEROBE. (*Mat. méd.*)

La plante à laquelle on a donné un nom si

baroque est la même que la Santoline. On la désigne aussi sous la dénomination de petit Cyprès (*Voyez* Santoline.)

(M. Mahon.)

GARDIN, (Louis DU) médecin du dix-septième siècle, connu sous le nom d'*Hortensius*, étoit de Valenciennes. Il enseigna pendant vingt-huit ans dans les écoles de la faculté de Douay, dont il étoit docteur; il composa plusieurs ouvrages qui ont leur mérite. On remarque entre autres ceux qu'il écrivit contre *Thomas Fienus* sur le tems de l'animation du fœtus; question inutile, si souvent traitée par les médecins du dernier siècle et jamais résolue, parce que l'impénétrabilité du voile, dont la nature couvre ses opérations, sera un obstacle éternel à la curiosité des physiciens. Voici les titres que portent les ouvrages de *du Gardin* :

Alexiloimos, sive, de pestis naturâ, causis, signis, prognosticis et curatione Epitome. *Duaci*, 1617, *in*-8, 1631, *in*-12.

De animatione fœtûs quaestio in quâ ostenditur quod anima rationalis antè organisationem non infundatur. Ibidem, 1623, *in*-8.

Manuductio ad omnes medicinae partes, seu, Institutiones Medicinae. Duaci, 1626, *in*-8.

Manuductio ad pathologiam, sive, Institutionum Medicinae pars altera. Ibidem, 1626, *in*-8.

Anima rationalis restituta in integrum. Duaci, 1629, *in*-8.

Medicamenta purgantia simplicia et composita, selecta, usitata et sufficientia. Remedium erroris in ponderibus medicis. Ibidem, 1631, *in*-12.

Circumstantiae et tempora de variis venis pleuriticis ratione secandis, inter varios medicinae proceres litem dirimentia. Duaci. 1623, *in*-4.

Institutionum medicinae liber tertius, sive, subsidiaria medicina. Ibidem, 1638, *in*-4. C'est aux soins de *Jacques Briffault*, médecin de Douay, qu'on doit cet ouvrage; il le fit imprimer après la mort de l'auteur.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GARENCIERES, (Théophile DE) docteur en médecine de la faculté de Caën, étoit de Paris. Il prit ses degrés avant l'âge de vingt ans, et passa ensuite en Angleterre, où il abjura la religion catholique dans laquelle il étoit né, et se fit aggréger à l'université d'Oxford le 10 mars 1657. Après son aggrégation, il se rendit à Londres où il fut médecin de l'ambassadeur de France; mais ayant éprouvé un revers de fortune, il mourut dans cette ville accablé de misère et de pauvreté. C'étoit cependant un homme savant, ainsi que le prouvent ses ouvrages. Ils consistent en un traité anglois sur les propriétés et vertus de la teinture de corail, qui parut en 1676, et en un autre écrit en latin sous le titre de *Flagellum Angliae, seu, Tabes Anglica numeris omnibus absoluta.* Celui-ci fut imprimé à Londres en 1647, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GARENGEOT (René Croissant DE) de Vitré dans la Haute-Bretagne, naquit le 30 juillet 1688 d'un chirurgien de cette petite ville, qui eut quelque soin de son éducation, et qui lui apprit les premiers élémens de son art. Il travailla pendant cinq ans dans l'hôpital d'Angers, et dans les grands hôpitaux de la marine en Bretagne; ensuite il fit deux campagnes sur mer, il vint à Paris, en 1711. Peu aidé de la fortune, il se logea chez un chirurgien, pour lors toléré par la faculté, et qui, à la faveur de cette immunité, s'occupoit des menus détails de la chirurgie et de la barberie. Une résidence de six années de suite dans les écoles de médecine le mit à même de profiter des instructions familières du célèbre *Winslow*, mais sans négliger celles des chirurgiens qui avoient le plus de réputation. Le voisinage de l'Hôtel-Dieu le rendit assidu auprès de *Mery*, de son successeur *Thibaut*, et il profita encore des lumières que répandoient la théorie savante de l'un, et la pratique immense de l'autre. Dans la ville, il s'étoit attaché à un chirurgien très-distingué dans son tems, qui fut effacé par un autre bien supérieur; *Arnaud* est le premier, *Petit* le second.

Garengeot fut aussi très-assidu à suivre les maîtres de Saint-Côme.

En 1725, *Garengeot* fut reçu à la maîtrise dans la communauté de S. Côme. *Mareschal*, pour lors premier chirurgien du roi, savoit tendre la main au mérite dépourvu de fortune, et c'est à sa générosité que *Garengeot* dut son établissement. Celui-ci n'en fit point un secret; car bien loin de se taire, par une fausse honte, sur le bienfait que la modestie de *Mareschal* auroit voulu cacher à toute la terre, il dédia le traité des opérations à ce célèbre chirurgien, pour avoir occasion de publier sa reconnoissance. (*Voyez la préface et l'épitre dédicatoire de la seconde édition de cet ouvrage.*)

Aggrégé à la compagnie des maîtres de Paris, *Garengeot* fut en état de se montrer au public. Il fit un cours d'anatomie aux écoles de médecine, et il y vérifia avec beaucoup de sagacité

les découvertes de *Winslow* qui a donné une si exacte topographie du corps humain. En 1728, il sortit de cet état obscur où il avoit vécu jusques-là, du moins à Paris. Son nom connu dans les pays étrangers lui procura l'entrée de la société royale de Londres. Il fut nommé démonstrateur royal aux écoles de chirurgie pour le cours des médicamens, à la place de *Malaval* qui s'étoit retiré ; et ensuite pour le cours des opérations, lorsque *Morand* passa à celui des principes, par la retraite de *Petit*.

Lors de l'établissement de la société académique sous la protection du roi en 1731, *Garengeot* fut choisi pour remplir l'office de commissaire pour les extraits, qu'il conserva jusqu'en 1742. Mais il ne se borna point à cette fonction ; les deux premiers tomes des mémoires de l'académie sont enrichis des observations qu'il communiqua à sa compagnie. En 1742, il succéda à *Terryer* dans la place de chirurgien-major du régiment du roi, infanterie. Il l'avoit suivi pendant quinze ans, lorsque balancé entre la crainte de ne pouvoir plus soutenir les fatigues de la guerre, et le desir de faire encore quelques campagnes, il parut avoir envie de se retirer. De Guerchy, son colonel, y consentit à la condition que *Garengeot* se choisiroit lui-même un successeur d'un certain âge, d'un jugement mûr, qui eût une bonne main, sur-tout très-entendu dans le traitement des plaies d'armes à feu ; en un mot, aussi habile que lui s'il se pouvoit. La campagne approchoit et il falloit se décider. *Garengeot* vint un jour chez le colonel pour lui présenter un chirurgien précisément tel qu'il le souhaitoit. Le colonel demanda à le voir, *c'est moi*, lui dit *Garengeot*. Il n'osa pas lui reprocher qu'il oublioit une condition essentielle au marché, et qu'il lui manquoit l'art de se rajeunir. *Garengeot* reprit ses fonctions, dont il étoit occupé avec le même zèle qu'auparavant, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva à Cologne le 10 décembre 1759, âgé de soixante-onze ans.

Ce Chirurgien étoit plus solide que brillant ; et quand il dissertoit sur les matières de l'art, on lui trouvoit le fonds d'un homme très-instruit. C'est ainsi que *Morand* en a jugé dans la première partie de ses Opuscules de Chirurgie, dont j'ai profité pour la rédaction de cet article et de quelques autres. Je passe maintenant à la notice des ouvrages de *Garengeot*. Tout le monde connoît la démangeaison qu'il avoit d'écrire sur tout, et avant tout le monde ; c'est delà que sont venus les différens traités qu'il a mis au jour.

Traité des opérations de Chirurgie. Paris, 1720. Ibidem, 1731 et 1749, trois volumes *in*-12, avec figures. En anglois, Londres, 1723, *in*-8°. En allemand, Berlin 1733, *in*-8°.

La première édition parut, comme on le voit, avant la maîtrise de l'auteur ; et comme il n'étoit point encore en état d'endoctriner les autres par lui-même, il s'est borné à joindre ses réflexions aux observations des chirurgiens de ce tems-là, principalement d'*Arnauld*, *Thibault*, *Petit*, *Le Dran*, *La Peyronie*, *Guérin* le père. C'est dommage qu'il ait mêlé ces observations avec d'autres, auxquelles on a peine d'ajouter foi. En publiant la seconde édition, il y ajouta des planches peu correctes, et supprima en beaucoup d'endroits les noms des praticiens cités dans la première. Il en avoit annoncé, en 1750, une troisième qu'il n'a pas eu le tems de mettre au jour.

Traité des instrumens de Chirurgie. Paris et la Haye, 1723, *in*-12. Paris, 1727, deux volumes *in*-12, avec figures. en allemand, Berlin 1729, *in*-8°.

C'est un des moins mauvais ouvrages que *Garengeot* ait publié ; il y donne une description succinte et assez exacte des instrumens de chirurgie les plus employés de son tems. Il parut cependant une lettre anonyme contre ce traité : mais il n'en fut pas quitte pour cette attaque. *Vigneron*, habile ouvrier qui avoit perfectionné plusieurs instrumens de chirurgie, fut extrêmement surpris de voir que *Garengeot* s'étoit fait honneur de son travail, sans faire aucune mention de lui. Il revendiqua ce qui lui appartenoit, et l'astucieux *Garengeot* fut forcé d'avouer ses torts.

Myotomie humaine et canine, ou la manière de disséquer les muscles de l'homme et des chiens, suivie d'une myologie ou Histoire abrégée des muscles. Paris, 1724, 1728, 1750, deux volumes *in*-12.

Ce traité est beaucoup augmenté dans la dernière édition, qui est plus correcte que les deux précédentes. Ce fut sur elles que *Haller* décida que la myotomie du *Garengeot* étoit le plus mauvais de ses ouvrages. L'auteur devoit cependant avoir beaucoup de connoissance en anatomie ; car, suivant *Morand*, on le voyoit sans cesse dans les amphithéatres, dans les écoles, où il étoit devenu, pour ainsi dire, le prosecteur banal.

Splanchnologie, ou Traité d'anatomie concernant les viscères. Paris, 1728, 1739, *in*-12, Paris, 1742, deux volumes *in*-12, avec figures gravées sur l'original fait à la plume par *Stockausen*, médecin de Magdebourg. En allemand, Berlin, 1733, *in*-8°.

Il

Il y a de bonnes choses dans ce traité : mais les meilleures appartiennent aux célèbres *Winslow* et *Morgagni*. On trouve à la fin de cet ouvrage une *Dissertation sur l'origine de la chirurgie et de la médecine*, *sur l'union de la médecine à la chirurgie*, *et sur le partage de ces deux sciences*. C'est à l'occasion de cet écrit que *Morand* dit que *Garengeot* fut un des plus ardens défenseurs des droits de la chirurgie. Suivant *Portal*, il y paroît pétri d'orgueil et de vanité. Enthousiaste du corps de chirurgie, il tâche de rapporter aux chirurgiens les plus brillantes découvertes de la médecine ; il oublie ainsi toutes les obligations qu'il a lui-même à *Du Verney*, à *Winslow*, à *Morgagni* et à tant d'autres. En un mot, il s'estime trop et n'estime point assez les médecins, à qui il arrache les découverres les plus importantes, pour les donner à ceux de son ordre. Il refuse, par exemple, à *Harvée* celle de la circulation du sang, qu'il attribue à *Rueff*, chirurgien suisse.

L'opération de la taille par l'appareil latéral corrigée de tous ses défauts. Paris, 1730, *in*-12.

Garengeot étoit à l'affut de toutes les nouveautés de l'art : mais la démangeaison d'imprimer ne lui laissoit pas toujours le tems de les approfondir. Ce petit ouvrage semble n'avoir été fait que pour informer le public que *Perchet*, depuis premier chirurgien du roi d'Espagne, aidé de ses conseils, avoit essayé de faire cette opération : mais *Morand*, qui revenoit d'Angleterre, étoit occupé dans le même tems à la faire revivre en France.

Jamais auteur n'a été plus tourmenté par la critique, que *Garengeot*. On parle ainsi de son traité des opérations de chirurgie, dans un livre qui a paru sous le titre de *Bibliographie médicinale raisonnée*.

« Que le fonds de cet ouvrage soit tout d'emprunt, ou qu'il soit entièrement du compilateur qui mérite, à raison des peines qu'il a prises, et de l'industrie qu'il a fait paroître dans le tour qu'il donne aux choses, le nom d'auteur, il importe peu à ceux qui veulent s'instruire de la manière de faire adroitement les opérations chirurgicales, ou qui cherchent à connoître la manière dont on les fait. Dès qu'un jeune médecin sait se préserver de l'infection de l'esprit de querelle, qui règne presque par-tout dans cet ouvrage, il doit le lire et il est assez instructif. Il présente quelquefois des faits qu'on ne trouve point ailleurs. Il est vrai pourtant que la grande crédulité de *Garengeot* et que son amour pour le merveilleux doivent nous tenir en garde contre ses rapports : il paroît pencher à autoriser indifféremment les fables et la vérité. On peut se plaindre aussi de l'inexactitude de bien des planches où l'auteur a voulu représenter les attitudes des opérations ; et quelquefois le style est fort au-dessous de la simplicité. »

Cette critique n'est pas la seule que *Garengeot* ait essuyée. *Freind* parlant de la parencentèse à l'article d'*Albucasis*, dans son histoire de la médecine, censura l'explication que le chirurgien de Paris avoit donnée de la cause de la syncope qui arrive souvent dans cette opération. *Garengeot* y fut sensible ; mais il se tira d'affaire par une réponse où il traite un peu trop légèrement son respectable adversaire. Un anonyme se crut obligé de venger la mémoire du médecin anglois. Il envoya au rédacteur des essais d'Edimbourg un écrit, qu'on trouve dans le tome I, article XXIV de la traduction françoise, sous ce titre : *Remarques sur la politesse et sur le profond savoir de M. Garengeot, lesquelles servent d'inscription à la mémoire du docteur Freind*.

Le traité des opérations reçut plusieurs autres atteintes. L'histoire d'un nez arraché, appliqué et repris ; les cures d'autrui, dont il parle comme si elles lui appartenoient ; de vives excursions contre les élèves de *Mery*, d'*Arnaud* et de *Thibaut*, qui étoient encore attachés à l'usage des tentes dans le pansement des hernies opérées, lui suscitèrent des censures amères. Mais aucun de ses ouvrages ne fut plus attaqué que sa splanchnologie. Les journalistes françois et étrangers se déchaînèrent contre l'auteur ; *Heister* même le traita cruellement à la fin de son livre intitulé : *Compendium anatomicum*. Il fit face à toutes ces attaques. Il en auroit fallu moins à beaucoup d'autres pour leur faire tomber la plume des mains : mais *Garengeot* étoit vain et opiniâtre. Il s'étoit attendu à cette guerre littéraire ; et dès l'an 1728, il avoit annoncé dans sa myotomie que son parti étoit pris, et que sans faire attention aux contradictions, il écriroit avec une honnête liberté tout ce qu'il auroit fait et vu faire, quand cela pourroit être utile aux jeunes chirurgiens. Il a amplement tenu sa parole, poursuit *Morand* dans l'éloge qu'il fait de *Garengeot* dans la première partie de ses opuscules. (*Extrait. d'El.*) (GOULIN.)

GARGARISER (*Mat. Med.*)

L'action de *gargariser* est si généralement connue qu'il paroît presque inutile d'en parler ; cependant il y a quelques observations importantes qu'il est nécessaire de présenter ici à l'égard de cette manière d'administrer des médicamens. Il est facile de sentir qu'on ne prescrit aux malades

de se *gargariser* que pour porter les remèdes sur le lieu même du mal, et conséquemment dans l'intention de détendre, de ramollir, de relâcher ou de fortifier, de déterger, de discuter, les membranes qui tapissent le palais et qui garnissent la gorge et même celles qui constituent le haut de l'ésophage. Cette application locale exige un mouvement très-fort de la part de tous les muscles du larynx et du pharynx, et elle ne peut avoir du succès que lorsque ces parties sont dans un état convenable pour soutenir et diriger cet effet. Il est des cas dans lesquels les organes musculaires sont si enflammés, si douloureux que le moindre contact suffit pour y produire une irritation extrême, des convulsions violentes qui font naître la suffocation, le vomissement, et qui augmentent le mal souvent à un degré très-grand. Dans ces cas on doit se contenter de promener dans la bouche, ou de laisser seulement séjourner quelque tems les décoctions douces et chaudes dans la gorge; ordinairement même la vapeur de l'eau chaude, celle du lait chaud, des décoctions d'orge suffisent pour porter le calme et l'adoucissement dans les parties irritées.

Une autre attention non moins importante que la précédente est relative à la matière ou à la nature du gargarisme; la liqueur qui le compose est quelquefois une dissolution âcre et même vénéneuse; elle peut contenir du sublimé corrosif, de l'orpiment, de l'arsénic, des sels cuivreux, &c. Il faut alors recommander aux malades de se *gargariser* avec beaucoup de précautions, de ne point avaler de la liqueur du gargarisme et d'en rejetter avec soin toute la substance. J'ai vu un homme empoisonné par le collyre de Lanfranc qu'on avoit mêlé dans un gargarisme; et il seroit mort infailliblement si on ne lui avoit porté les plus prompts secours.

Enfin il faut avoir égard, en ordonnant aux malades de se *gargariser*, à ce que quelques-uns ne savent point faire cette action, à ce que leurs organes même semblent se refuser aux mouvemens qui y sont nécessaires; les uns avalent une partie de la liqueur du gargarisme; d'autres ont des convulsions et une suffocation effrayante dès qu'ils commencent à se *gargariser*. Toutes ces considérations méritent d'être pesées et méditées, quand on ordonne aux malades de se *gargariser*; et elles doivent influer sur les indications que le médecin se propose de remplir en prescrivant des gargarismes. (M. Fourcroy.)

GARGARISME (*Mat. méd. art de formuler.*)

Gaubius a donné un bon article sur cette espèce de formule; nous l'insérerons ici tout entier.

Le *gargarisme (gargarisma)*, dit-il, est un des médicamens propres pour laver et humecter la cavité de la bouche et sur-tout celle du gosier. On l'appelle aussi en latin *collutio* ou *collutorium*, principalement si on ne gargarise point; et s'il ne sert qu'à laver ou à baigner les parties de la gorge.

La Forme est toujours liquide. C'est une espèce d'infusion, de décoction, de suc exprimé, d'emulsion, de julep, ou de mixture moyenne, et elle se prépare de la même façon que ces formules. Ainsi par ce qui est dit aux articles de ces formules, il est facile de connoître cette préparation.

La Matiere et le Choix se déterminent par la différente indication du médecin, et par l'espèce de liquide qu'on veut préparer comparé à ce qui est dit aux articles indiqués.

L'ordre, la Quantité générale, la Proportion, suivent pareillement les mêmes loix qui sont établies dans les mêmes articles. La dose ne doit jamais se déterminer par le poids: on prend autant de liquide qu'il peut en tenir commodément dans la bouche sans enfler les joues.

La souscription est ainsi: F. *Liquor pro gargarismate aut collutorio*: F. une liqueur pour un *gargarisme.*

L'instruction, outre les généralités, doit prescrire encore la manière de se servir du *gargarisme*. Elle n'est pas toujours la même. Quelquefois il faut agiter la liqueur dans la bouche en renversant la tête vers le dos, afin que les parties de la bouche et du gosier que l'on fait mouvoir, s'imbibent de toutes parts de cette liqueur, qu'elles en soient détergées et pénétrées. Quelquefois il suffit de la rouler doucement ou même de la retenir tranquillement dans la bouche, lorsque les parties étant enflammées ou lésées de quelque autre manière, ne permettent pas de *gagarriser*; ou qu'elles ne peuvent empêcher que la liqueur agitée dans la bouche ne tombe dans le gosier. Quelquefois aussi on l'injecte avec une petite seringue; ce qui est souvent nécessaire pour les enfans, pour les personnes très-foibles, et pour celles qui ne sont point dans leur bon sens. Au reste on se sert plus du *gargarisme* chaud que du froid. Il y a cependant des médecins qui préfèrent ce dernier, lorsqu'il faut resserer ou repercuter.

L'usage; on se sert du *gargarisme* dans presque toutes les maladies de la bouche, du gosier et des parties qui leur sont voisines; dans les inflammations, les tumeurs, les ulcères, les aphtes, la secheresse, dans les amas d'humeurs aqueuses, muqueuses, dans le cas où il y a trop

de relâchement, ou de roideur, &c. parce que de cette manière, on peut appliquer immédiatement sur les lieux affectés, un remede de telle vertu qu'on puisse la souhaiter, émolliente, astringente, humectante, dessechante, rafraîchissante, échauffante, résolutive, suppurative, détersive, &c.

Exemples

I. *Gargarisme* antiseptique, contre les ulcères de la bouche, causés par le scorbut putride. *Voyez H.* Boerh. (*Mat. méd.*) *p.* 193.

℞ d'esprit de sel marin, ... drag. ij
d'eau distillée de sauge, ... ℥ 8

Le malade lavera sa bouche et sa gorge avec cette liqueur plusieurs fois le jour.

II. *Gargarisme* contre l'angine inflammatoire antiphlogistique, résolutif, rafraichissant.

℞ Eau distillée de fleurs de sureau . . . . 16 onces.
de vinaigre de vin distillé 2
de sel de prunelle . . . . 2 drag.
de rob de sureau . . . . 2 onces.

Le malade tiendra continuellement de cette liqueur chaude dans sa bouche pour humecter sa gorge.

III. Décoction émolliente, adoucissante, pour aider la salivation mercurielle.

℞ de feuilles d'altheæ. . . . . . . 2 poig.
de mauve
de fleurs de coquelicot } ãã 1 poig.
de bouillon blanc
de racines de réglise . . . . 1 once.

Faites cuire l'espace d'un quart d'heure, dans du petit lait frais . . . . Q. S.

Passez et exprimez : et ajoutez de colature . . . . 2 liv.

De miel pur. . . . . 2 onces

On gardera continuellement avec cette liqueur tiède, toute la cavité de la bouche.

IV. Autre laxatif et détersif pour favoriser la chûte des croutes des aphtes. (*Voyez*) Ketelaer p. 38.

℞ d'orge mondé . . . . 1 once.
de raisins secs sans pepin . . . . 2 onces.
figues . . . . N°. 3
de réglise raclée . . . . 3 dragées

Faites cuire dans de l'eau pure, coulez et exprimez

A 2 livres de colature ajoutez de syrop de jujub . . . . 2 onces.

Le malade tiendra continuellement dans sa bouche cette liqueur tiède, et s'il se peut il gargarisera.

V. Infusion balsamique, consolidante, dans les ulcères de la gorge qui sont détergés.

℞ De feuilles d'aigremoine 1
de veronique
de sauge
de fleurs de millepertuis } ãã ß poig.
de bétoine
de coquelicot

On les fera infuser dans vingt onces d'eau bouillante pure, pendant une heure dans un vaisseau fermé, et après avoir passé et exprimé, on ajoutera de miel rosat . . . . . . 2 onces.

(Art de formuler de Gaubius)
(M. Fourcroy)

GARGOUILLEMENT *d'entrailles.* (*Pathologie*). (*Voyez* Borborygmes).
(M. Mahon).

GARIDEL, (Pierre) docteur en médecine, naquit à Manosque en Provence, le 1 août 1659.

On a de lui une *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence.* C'est un volume *in-folio* orné de cent planches, dont la première édition parut à Aix en 1715, et la seconde à Paris en 1723.

Cet ouvrage, imprimé et gravé aux dépens de la province, a fait honneur à ce botaniste ; on lui a cependant reproché de n'être point entré dans un détail proportionné à l'abondance des productions d'un pays si fertile en plantes. *Garidel* mourut en 1737. On trouva dans son cabinet un herbier assez complet, dont *Félix*, aggrégé au collége royal des médecins de Nancy, a fait l'acquisition. Il l'a rapporté de Provence en Lorraine, et il en a fait présent à ce collége.
(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GARIOPONTUS, médecin de l'école de Salerne, vécut dans le onzième siècle, au témoignage de *Pierre Damien* qui mourut en 1072, et qui parle de lui comme d'un homme qu'il avoit connu. *René Moreau* cite un passage, dans ses prolégomenes sur l'école de Salerne, dans lequel cet ancien médecin est appellé *Warmipotus*; il s'exprime ainsi : *Warmipotus quidam medicus Salernitanus.* Mais il est encore connu sous d'autres noms : *Warimpotus*, *Raim-*

potus, *Guaripotus*, *Garimpotus*, *Gariponus*, *Garnipulus*, sont ceux que différens auteurs lui donnent. Peu importe quel soit le véritable; on n'a là dessus aucune connoissance. Tout ce que nous savons de *Garioponius*, c'est qu'il est auteur d'un ouvrage tiré en grande partie des médecins qui l'ont précédé, et spécialement de *Théodore Priscien*; mais le style en est si obscur par le mélange des mots grecs, arabes et latins, que la lecture en est tout-à-fait rebutante.

Voici les éditions de cet ouvrage :

De morborum causis, accidentibus et curationibus libri VIII. Lugduni, 1516, *in*-4. *Basileae*, 1536, *in*-8.

Passionarius Galeni de aegritudinibus à capite ad pedes. Lugduni, 1526, *in*-4.

Ad totius corporis aegritudines remediorum praxeos libri V. Basileae, 1531, *in*-4.
(*Extr. d'El.*) (GOULIN).

GARMANN (Christian-Frédéric) naquit le 19 janvier 1640 à Mersbourg en Misnie. Après avoir pris le degré de licence en médecine, il obtint la charge de physicien de la ville de Chemnitz et de son district. Il fut aussi un des membres de l'Académie des curieux d'Allemagne, à qui il communiqua un grand nombre d'observations, et dans laquelle il étoit entré sous le nom de *Pollux I.* On met sa mort au 15 Juillet 1708, et on le dit auteur des ouvrages suivans :

Discursus physico-medicus de gemellis et partu numerosiore. Lipsiae, 1667, *in*-4.

De miraculis mortuorum libri tres, quibus praemissa dissertatio de cadavere et miraculis in genere. Lipsiae, 1670 *et* 1709, *in*-4.

Il n'y a point de parodoxe que l'auteur ne soutienne dans ce traité. Comme il avoit une lecture immense, il abuse de la plupart des choses qu'il a lues, pour réhabiliter les opinions surannées et qui méritent un oubli éternel.

Homo ex ovo. Chemnitii, 1672, *in*-4.

Garmanni, et aliorum virorum clarissimorum, epistolarum centuria. Rostochii et Lipsiae, 1714, *in*-8.

On a tiré ce recueil du cabinet de *L. Emmanuel-Henri Garmann*, son fils.
(*Extr. d'El.*) (GOULIN).

GAROU, (*Daphne thimelaa*, *L.*).

Cet arbrisseau appartient à l'octandrie monogynie de Linnæus. Son écorce, qui est la partie dont on fait usage en médecine, est blanchâtre, se divise en segmens longitudinaux, est très-tenace, très-molle et soyeuse; elle est recouverte d'un épiderme poli. Cette écorce n'a point d'odeur; elle ne se dissout presque point par la mastication; sa saveur est à peine sensible; mais si on la retient long-tems dans la bouche, elle est très-âcre, et produit un effet comme inflammatoire dans le gosier, qui continue long-tems, même après des lotions de la bouche avec de l'eau-froide. Lorsqu'elle est récente, elle est très-âcre, et elle excite une sorte d'inflammation dans le gosier. Appliquée sur la peau, après avoir été amollie dans l'eau, elle y produit une ulcération; elle y attire un reflux de sérosités.

L'écorce du *garou* est employée en médecine à titre d'exutoire, et son usage remonte à une pratique populaire très-ancienne, comme on peut le voir dans un opuscule qui a paru en 1767 à Paris, et qui a pour titre : *Essai sur l'usage et les effets de l'écorce du garou, par A. L.* Cette pratique consiste à prendre un segment d'écorce récente, de la longueur d'un pouce, et d'environ huit lignes de large. On le fait macérer dans du vinaigre pour les premières applications. On l'applique au bras, au-dessous du muscle deltoïde, ou à la jambe, à côté du tibia, en appliquant par-dessus une feuille de lierre ou de plantain, ou bien un emplâtre qu'on assujétit avec une bande. Au commencement, il faut renouveler l'écorce matin et soir, jusqu'à ce que l'action de ce topique soit bien marquée; il suffit ensuite de changer l'écorce tous les matins ou de deux jours l'un, lorsque l'écoulement est établi. Cet exutoire est purement séreux; il n'attaque que l'épiderme et n'attire qu'un flux de sérosités d'une manière unique. Si on ne peut point se procurer d'écorce récente, on pourra lui substituer celle qui est desséchée, avec la précaution que la macération dans le vinaigre, ou dans l'eau simple, se prolonge pendant huit heures. On peut choisir indistinctement de l'écorce de différentes espèces de *garou*, soit *Daphné thimelaea*, L. soit *Daphné Mezeraum*, L. M. Bergius dit, dans sa matière médicale, qu'il s'est toujours servi du *Daphné Mezeraum* qui croît en Suède. Il convient de faire d'abord macérer cette écorce dans le vinaigre, jusqu'à ce que l'épiderme soit enlevé; il suffit de faire cette macération dans l'eau simple; il faut continuer quelque temps cette espèce de cautère, si on veut en obtenir un effet durable. Il y a des personnes qui portent un semblable exutoire pendant long-temps et quelquefois durant toute leur vie. Il tient lieu de fonticule, de vésicatoire, de sinapisme, en attirant les humeurs, en les évacuant, ce qui produit une révulsion salutaire dans plusieurs maladies chroniques. Après avoir plusieurs fois renouvellé cette écorce, on éprouve une douleur légère dans l'exutoire, mais elle est peu

durable. On sent ordinairement du prurit dans les parties voisines ; elles s'enflamment même souvent, si on employe une trop grande portion d'écorce. Souvent la sérosité âcre qui découle produit une légère érosion des environs de l'exutoire, mais on ne doit point en interrompre l'usage, puisque l'écoulement diminue de lui-même, si on ne change l'écorce que tous les deux ou trois jours. On remédiera encore à cet inconvénient, si on lave tous les jours les parties environnantes à l'eau froide.

Les feuilles de plantain, ou de toute autre plante un peu succulente, qu'on met sur l'écorce sont souvent nécessaires pour empêcher le dessèchement de l'exutoire, sur-tout à l'égard des adultes. On pourroit leur substituer les feuilles de chou, si elles n'étoient point sujettes à contracter une odeur fétide, qui, ajoutée à celle qu'exhale la sérosité, donne une sorte d'infection cadavéreuse. Quand on veut faire cesser l'exutoire, on n'a que le livrer à lui-même, et dans peu de jours il se consolide de lui-même. L'écorce qui est plus épaisse est plus active, au lieu que celle qui est plus tendre agit plus foiblement, et peut à peine attaquer l'épiderme. Ceux qui ont la peau tendre n'ont besoin que d'une écorce macérée dans le vinaigre, et de l'appliquer une fois durant vingt-quatre heures sur la peau, qui devient âpre au toucher, et peu-à-peu la sérosité s'écoule pendant un ou deux jours ; mais en ôtant l'écorce d'un endroit, il faut la porter sur l'endroit voisin ; c'est ainsi qu'en la faisant changer chaque jour de place on forme une espèce d'exutoire ambulant. Après avoir tenu un exutoire ouvert pendant longtemps, on a vu survenir des éruptions miliaires, rouges, qui excitent du prurit, soit sur les bras ou d'autres parties du corps, sans même en excepter la tête, et qui sont ou discretes ou réunies en petites plaies, quelquefois très-incommodes. Ces éruptions proviennent quelquefois de l'acrimonie du *garou* absorbée par l'exutoire, et disparoissent ordinairement par l'usage des bains tièdes et l'interruption de l'application de l'écorce. Lorsque les humeurs sont viciées, ces éruptions, suivant Bergius, deviennent chroniques, et sont très-difficiles à guérir.

(Pinel).

GAROUPE, (*Daphné Meseraum, L.*) (*Mat. Méd.*).

C'est un purgatif très-violent qui étoit employé par les anciens, mais qu'on a abandonné à cause de ses qualités trop actives. (Pinel).

GAROUTTE (*Mat. med.*) (*Voyez* Lauréole) (M. Mahon.)

GARTH, (Samuel), poëte et médecin anglois, naquit dans une bonne famille de la province d'Yorck, et fut reçu dans le college des médecins de Londres en 1693. C'est à son zele que l'on doit la fondation du *Dispensary*, qui est un appartement du collège, dans lequel on donne aux pauvres les consultations *gratis* et les médicamens à bas prix. Cet établissement, qui fait tant d'honneur à l'humanité, exposa *Garth* à l'envie et au ressentiment de plusieurs médecins et apothicaires; mais il fit face à leurs attaques, et les tourna en ridicule avec beaucoup d'esprit et de feu, dans un poëme en six chants intitulé le *Dispensary*. Cette satyre, qui est dans le goût du *lutrin* de *Boileau*, n'est pas toujours fine, mais très souvent piquante. L'auteur y peint une bataille donnée entre les médecins et les apothicaires.

Garth fut un des membres de la fameuse société de *Kic-cat-clud*, composée d'environ trente gentilshommes distingués par leur zele pour la succession de la couronne dans la maison d'Hanovre. Le roi George I, à son avénement au trône, le nomma premier médecin de son armée; mais il ne profita pas long-tems des avantages attachés à cette place et à celle de médecin ordinaire du roi, car il mourut au commencement de ce siecle. Il a mérité les éloges de *Pope* qui parle de lui dans plusieurs endroits de ses ouvrages. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GARUM (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. assaisonnement.

Le *garum* étoit une saumure très-précieuse chez les Grecs et les Romains, lorsqu'il s'agissoit de faire bonne chère. Il y a apparence qu'on la composoit de bien des manières différentes, puisque les auteurs s'accordent si peu sur sa composition.

On a voulu nous faire croire que le *garum* étoit une espèce de saumure d'anchois en dissolution ; mais les anciens ne nous parlent point d'anchois. Suivant Pline la saumure la plus esimée de son tems étoit celle de maquerau.

Cependant il y a des auteurs qui croyent qu'on faisoit le *garum* avec la pourriture des tripes du poisson nommé par les grecs garos, que Rondelet croît être le picaret, et qui a conservé le nom de garon sur les côtes de Provence. Ce ragoût très-noir, et qu'on a fini par rejetter, a été infiniment recherché par les sensuels du tems de Pline ;

ils le payoient un prix exorbitant, et égal à celui des parfums les plus précieux, et le faisoient servir dans les sauces comme nous employons aujourd'hui les aromates les plus rares.

Au reste, pour bien entendre les auteurs anciens, il faut distinguer les deux mots *garus* et *garum*. Le premier étoit ordinairement le poisson dont les intestins servoient à faire la saumure; le second étoit la saumure même, lors même qu'on la faisoit avec un autre, ou plusieurs autres poissons. Elle devoit avoir des rapports avec nos saumures d'anchois employées aujourd'hui.

Je crois que nos assaisonnemens valent bien ceux qu'on faisoit avec le *garum* : peut être même notre rafinement a su les rendre un peu plus dangereux en les rendant plus agréables.

(M. Macquart.)

GASSARIUS, ou GASSER, (Achille-Pirmine) fils d'*Ulric* qui fut chirurgien de l'empereur Maximilien I, naquit le 3 novembre 1505 à Lindau, ville de la Souabe dans une isle du lac de Constance. Il étudia la médecine à Vienne sous *Simon Lazius*; mais étant passé en France en 1527, il s'arrêta à Montpelier et ensuite à Avignon, où il reçut le bonnet de docteur en 1528. A son retour en Allemagne, il s'établit à Ausbourg et fit sa profession avec tant d'honneur et de zele, qu'il se consacra tout entier au service des habitans, pendant le regne de la peste qui les affligea en 1563. *Gasser* releva les connoissances qu'il avoit de son art par une grande probité, un jugement sain, un génie pénétrant et un caractère fort communicatif. C'est à ces qualités du cœur et de l'esprit qu'il dut les regrets dont on l'honora à sa mort arrivée le 4 décembre 1577 à l'âge de 72 ans.

Il a composé plusieurs ouvrages qui ne sont pas de mon sujet; mais il en a écrit d'autres sur la médecine, que *Gesner*, *Velschius* et *Dodoens* ont publiés sous ces titres.

Aphorismorum Hippocratis methodus nova à Gesnero illustrata. Sangalli, 1584, *in*-8.

Curationes et observationes medicae. Augustae Vindelicorum, 1668, *in*-4., avec les observations de *Velschius*.

Collectanea practica et experimenta propria. Ibidem, 1676, *in*-4., avec les consultations de *Velschius*.

Historia de gestatione fœtus mortui, avec les observations de *Dodoens*.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GASSENDI, (Pierre) dont le vrai nom étoit *Gassend*, vint au monde le 22 janvier 1598 à Chantersier, bourg de Provence dans le diocèse de Digne. Son père et sa mère n'étoient pas riches, et à raison de la médiocrité de leur fortune, ils ne songeoient pas à le faire étudier; mais un esprit vif et pénétrant, une mémoire heureuse, une envie de tout apprendre, annoncèrent à ses parens qu'il pourroit être un jour l'honneur de leur famille. On eut soin de son éducation, et ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de seize ans, il obtint à Digne la chaire de rhétorique qui avoit été mise au concours. Il entra ensuite dans l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat dans la cathédrale de la même ville de Digne, dont il fut encore prévôt.

Appellé à Paris pour un procès, il se fit des amis puissans, du Vair, le cardinal de Richelieu, le cardinal de Lyon. Ce fut par la protection de celui-ci qu'il eut, en 1645, une chaire de mathématiques au collège royal; il avoit auparavant rempli celles de théologie et de philosophie dans l'université d'Aix. *Descartes* changeoit alors la face de la philosophie; il ouvroit une nouvelle carrière. *Gassendi* y entra avec lui, il attaqua ses méditations, dont quelques-unes sont des rêves, et il jouit de la gloire de voir les philosophes de son tems se partager en *Cartésiens* et en *Gassendistes* Les deux émules différoient beaucoup. *Descartes*, entraîné par son imagination, bâtissoit un systême de philosophie comme on compose un roman; il vouloit tout prendre dans lui-même. *Gassendi*, homme d'une grande littérature, ennemi déclaré de tout ce qui avoit quelque air de nouveauté, étoit extrémement prévenu en faveur des anciens. Chimères pour chimères, il aimoit mieux celles qui avoient deux mille ans de date. Il prit d'*Epicure* et de *Démocrite* ce que ces philosophes paroissoient avoir de plus raisonnable, et il en fit le fond de sa physique. Il renouvella les atomes et le vuide, mais sans y changer beaucoup; il ne fit presque que prêter son style à ses modèles. *Newton* et d'autres ont démontré depuis ce qu'il n'avoit exposé qu'imparfaitement. *Gassendi*, en soutenant l'épicurisme, se fit des ennemis et des ennemis dangereux; malgré la pureté de ses mœurs, malgré la plus exacte probité, on osa attaquer sa religion; mais les impostures retombèrent sur les calomniateurs.

Gassendi, qui avoit suivi le goût de son siecle en étudiant l'astrologie judiciaire, reconnut bientôt l'illusion de cette science chimérique, et il en devint l'ennemi déclaré, ainsi que de ceux qu'elle aveugloit. Comme il avoit écrit contre le fameux *Morin*, cet astrologue, ne pouvant se défendre au tribunal de la raison et des savans, eut recours aux astres, et ne craignit pas de prédire que *Gassendi*, qu'il voyoit d'une santé dé-

licate, mourroit sur la fin d'août 1650. Mais il eut lieu de se repentir de sa crédulité à l'astrologie, car *Gassendi* ne se porta jamais mieux que dans le cours de cette année; il vécut même encore assez long-tems, eu égard à la foiblesse de sa complexion et à son extrême application à l'étude. Il ne mourut que plus de cinq ans après, le 24 octobre 1656, dans sa cinquante-huitième année. Il est enterré à Paris dans l'église paroissiale de saint Nicolas des champs, dans le tombeau de la famille de Monmort, l'un de ses amis, qui lui avoit donné un appartement chez lui pendant sa vie, et qui fit recueillir ses ouvrages après sa mort. Ils furent imprimés en 1658 à Lyon, en six volumes *in-folio*. On y voit un homme versé dans ce que l'érudition a de plus profond; mais cette érudition nuit assez souvent à ses raisonnemens; elle les affoiblit et en cache la liaison. *Descartes* avoit certainement sur lui la supériorité du style et du génie.

Une simplicité ingénue, une politesse aisée, une candeur aimable, une conversation également enjouée et instructive, lui gagnèrent l'affection de toutes les personnes qui eurent l'occasion de le connoître. Il s'étoit acquis l'estime des savans et des hommes bien nés, par la beauté de son esprit, par son grand sens, par une étude continuelle, par un travail assidu, par sa méthode singulière de découvrir la vérité, par la profondeur et la variété de ses connoissances, et enfin par l'excellence de ses productions et l'intégrité de ses mœurs.. Il s'énonçoit d'une manière agréable et avoit des reparties fines. Lorsqu'on le prioit de dire son avis sur quelque question, il s'excusoit sur les bornes de son esprit, exagéroit son ignorance; et quand il étoit obligé de s'expliquer, c'étoit toujours avec une sage défiance. A l'arrivée des gens de lettres, il se contentoit de leur donner des marques de sa bienveillance, sans chercher à surprendre leur estime par ses discours. Toute son étude ne tendoit qu'à devenir plus savant et meilleur. Aussi avoit-il sur ses livres ces paroles : *sapere aude.* Il vécut sans ambition et presque sans fortune; il préféra toujours un état libre et médiocre aux richesses qu'il auroit pu tenir de la libéralité des grands. C'étoit un vrai sage que rien n'étoit capable d'émouvoir; comme il étoit préparé à tout, une égalité d'ame admirable le mettoit au-dessus de tous les événemens de la vie, Il ne se mit jamais en colère. On le trouvoit toujours doux, poli, complaisant; ennemi des brouilleries, des divisions, des querelles. Son érudition étoit prodigieuse. Ses connoissances embrassoient toutes les sciences, et son style élégant, et nourri des bons auteurs du siècle d'Auguste, rendoit agréable tout ce qu'il écrivoit. Enfin c'étoit un philosophe par excellence, aussi vertueux que savant. Tel est le portrait que M. *Saverien* a fait de *Gassendi* dans son *Histoire des philosophes modernes.*

C'est à l'étroite union de la philosophie avec la médecine que *Gassendi* doit la place qu'il tient dans ce dictionnaire; il n'a pu travailler à la perfection de la première de ces sciences, sans éclaircir plusieurs points de la théorie médicinale; nous avons même quelques morceaux de lui sur cet objet :

De septo cordis pervio. Lugduni Batavorum, 1639, *in-12. Ibidem*, 1641, *in-12*, avec le Traité *De notis virginitatis*, dont *Séverin Pineau* est auteur.

De nutritione animalium. Lugduni, 1649, *in-folio*, dans le troisième volume *de vita, moribus et placitis Epicuri.*

Il prétend que l'homme est destiné à ne manger que du fruit, et que l'usage de la viande est contraire à sa constitution, abusif et dangereux. A cette occasion, il parle des veines lactées, du pouls, de la respiration et de la circulation du sang. Il s'étoit d'abord opposé à la découverte de la circulation démontrée par *Harvée* en 1628 : mais il en fut le défenseur dans la suite.

Presque tous les historiens mettent la naissance de *Gassendi* en 1592; cette époque ne s'accorde cependant point avec l'épitaphe qu'on lit sur son tombeau dans une chapelle de Saint-Nicolas-des-Champs, où l'on voit son buste en marbre. L'inscription porte : *Natus est anno Christi* 1598, *die XI Kal. Februarii*; *Obiit* 1656. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GASTALDY (Jérôme) naquit à Genes au commencement du dix-septième siècle, dans une maison encore célèbre aujourd'hui par un talent supérieur pour toutes les négociations politiques. L'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, l'engagea à se rendre à Rome pour s'avancer; et il ne tarda pas à trouver l'occasion de s'y produire. L'Italie éprouva en 1656 une peste cruelle, qui lui fut apportée des côtes de Sardaigne. Rome en fut bientôt infectée. *Gastaldy* fut nommé commissaire général des hôpitaux. Il fit paroître un courage mâle, digne des plus beaux tems de la république, où les citoyens savoient sacrifier leurs jours au salut de la patrie.

Il fut ensuite nommé commissaire général de santé, et il mit dans cette charge tant de sagacité, de prévoyance et d'ardeur, que Rome fut heureusement délivrée de la peste vers le milieu de 1657. Ce furent-là les degrés honorables par lesquels il s'éleva. Il fut fait archevêque de Bénévent, ensuite cardinal, et enfin légat de Bolo-

gne. Dans toutes ces places, il fit briller les mêmes vertus morales et politiques qu'il avoit montrées dans des emplois inférieurs. Plusieurs monumens élevés à ses frais, à Rome et à Bénévent, attestent son désintéressement et sa bienveillance. Il a composé un ouvrage trop peu connu et si digne de l'être ; il fut imprimé à Bologne en 1684, *in-folio*, sous le titre de *Tractatus, de avertenda et profliganda peste, politico-legalis*.

C'est par ce traité que *Jérôme Gastaldy* a bien mérité de la médecine qu'il a enrichie par ses précieuses remarques. Les expériences multipliées, les soins utiles, les précautions nécessaires, les attentions sages, la police sévère, la vigilance exacte, les remèdes éprouvés qu'on doit employer pour prévenir la peste ou pour s'en délivrer, tout est détaillé dans ce traité avec clarté, et méthode. (*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GASTALDY, (Jean-Baptiste) docteur de la faculté d'Avignon et conseiller médecin ordinaire du roi de France, étoit de Sisteron, où il naquit en 1674. Il vint fort jeune à Avignon, et dès qu'il s'apperçut que cette ville pouvoit fournir des secours à son goût pour l'étude, il se proposa de ne plus la quitter. Il se fit aggréger dans cette faculté, et y occupa la première chaire pendant plus de quarante ans. Il avoit dans ses leçons le talent de mêler l'utile à l'agréable ; c'étoit le charme par lequel il attachoit ses élèves à l'étude de l'art. Les matières intéressantes qu'il traitoit dans une latinité pure, fixoient l'attention même de ceux qui étoient étrangers dans cette science. Il s'appliqua beaucoup à la pratique, sur-tout dans les hôpitaux : la peste qui ravagea Avignon, en 1720, fit sentir à cette ville combien un tel médecin lui étoit utile. Il y mourut en 1747.

Ses principaux ouvrages sont :

Institutiones medicinae physico-anatomicae. Avenione, 1713, *in*-12.

La physique de *Descartes* y est pleinement adoptée par l'auteur, qui a su encore tirer parti des leçons de *Chirac* pour la composition de ce livre classique.

Question sur des pierres de couleur blanc-cendrée rendues par les selles à la suite d'une abondance de lait brusquement supprimé.

Deux autres *Questions*, l'une sur la salive, et l'autre sur la maladie dite du pays ; et nombre d'autres, toutes intérressantes et curieuses, dont les journalistes de Trévoux ont fait un grand éloge dans le tems qu'elles ont paru. On a cependant peine à lui passer d'avoir ignoré, en 1718, que le cristallin est le vrai siège de la cataracte ; il mit au jour en cette année une Dissertation, où il soutient que le crystallin n'est point vicié dans cette maladie.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GASTRICA, (*Nosol. méthod.*).

C'est le quarante-septième genre dans la méthode de Linnæus, le dixième du premier ordre (*intrinseci morbi*) de la quatrième classe (*morbi dolorosi*). *Gastrica, sive, ventriculi dolor epigastrii.* (M. Mahon).

GASTRILOQUE, (*Médec. lég.*), qui parle du ventre, qui contrefait un esprit, et dont la voix semble venir de loin : c'est un terme hybride qui vient du mot grec γαστηρ, ventre, et du mot latin *loqui*, parler. (*Voyez* Ventriloque). (M. Mahon).

GASTRITIS ou INFLAMMATION DE L'ESTOMAC, (*Nosologie et médecine pratique*).

Cette maladie constitue le quinzième genre de Cullen, qui fait partie du second ordre (*phlegmasiae*) de la première classe (*pyrexiae*) de sa nosologie. Elle est le quatorzième du second ordre (*membranaceae*) de la troisième classe (*phlegmasiae*) de M. de Sauvages.

Hippocrate ne nous a transmis que des généralités sur les inflammations dont les parties situées dans la région précordiale sont le siège : et les médecins qui sont venus après lui ont aussi très-peu parlé de l'inflammation de l'estomac. Une des raisons de ce silence presque absolu, c'est que, cet organe étant comme enveloppé de plusieurs autres viscères, il est le plus souvent difficile de distinguer les affections qui lui sont propres de celles des parties environnantes. Cette difficulté augmente encore par la situation différente de l'estomac, selon qu'il est vuide, ou bien rempli soit d'alimens, soit même de flatuosités. D'ailleurs c'est un des organes dont la situation naturelle varie le plus, et souvent d'une manière fort extraordinaire.

Les signes et les effets de l'inflammation de l'estomac sont : une douleur brûlante et fixe à la région qu'occupe cet organe, l'augmentation de cette douleur, un vomissement et un hoquet très-douloureux à chaque fois que, et sur-tout au moment même où, les malades prennent quelque chose, une anxiété des plus considérables et continuelle de la région précordiale, enfin une fièvre continue très-aiguë. L'augmentation de la douleur lorsque l'estomac reçoit quelque chose

dans

dans sa capacité est, selon Van-Swieten, le signe qui caractérise le mieux l'inflammation de ce viscère; parce que si ce ne sont que les parties adjacentes qui soient enflammées, il n'y a que la distension de l'estomac qui puisse irriter leur extrême sensibilité, et non pas une petite quantité de liquide seulement, qui pénétrera dans la capacité du sac. Le vomissement et le hoquet sont des suites nécessaires de l'irritation. L'anxiété de toute la region précordiale vient des communications de l'estomac avec les autres viscères abdominaux par le moyen des nerfs; et c'est ce qui fait que cette anxiété a lieu non-seulement dans les cas d'inflammation, mais encore lorsque des substances vénéneuses, une bile corrompue, des alimens faciles à s'altérer, tels que le foie de certains poissons, irritent sa membrane interne.

Toutes les causes générales de l'inflammation sont susceptibles de produire celle de l'estomac. Mais la plus ordinaire est une boisson trop froide, prise lorsque le corps est fortement échauffé par le travail, ou d'une autre manière. L'effet de cette cause est facile à concevoir : elle est quelquefois assez puissante pour produire la mort la plus prompte. L'inflammation des parties adjacentes, telles que le foie, le diaphragme peut s'étendre jusqu'à l'estomac, comme beaucoup d'observations l'ont constaté. Quoique l'estomac supporte assez facilement la présence et l'action de certaines substances très-âcres, ainsi que l'expérience journalière le prouve; cependant, si l'impression qu'elles font n'est pas modifiée et adoucie par des moyens quelconques, ou si elles ont été prises à une dose trop forte, elles corrodent l'estomac, et occasionnent des douleurs atroces, des spasmes considérables, et des inflammations d'un très-mauvais caractère. Ce sont ces signes d'inflammation et ces érosions observées à l'estomac qui font ordinairement conclure, dans les rapports de médecine légale, que les individus que l'on examine ont péri par l'effet d'un poison. Wepfer rapporte plusieurs cas de cette nature. Cependant, il y a des substances dont l'acrimonie ne sauroit être démontrée par aucun des moyens soumis à nos sens, et qui par un stimulus supérieur à tous les efforts de l'art produisent des spasmes dont la violence devient une canse très-active de l'inflammation de l'estomac. D'ailleurs une matière âcre, soit qu'elle soit engendrée dans le corps, soit qu'elle y pénètre par une autre voie que celle de la déglutition, est susceptible de se jetter sur l'estomac, et d'y produire l'inflammation et même la gangrène. Les observations de Van-Helmont mettent cette assertion hors de doute à l'égard du virus de la peste : et Sydenham avoit aussi observé qu'en se jettant sur cet organe, il l'enflammoit violemment, à moins qu'on ne le déplaçât promptement par le moyen des sudorifiques. La matière de la rougeole, et celle de la petite vérole, ainsi que l'humeur goutteuse, ont quelquefois produit les mêmes accidens.

L'inflammation de l'estomac est une maladie très-dangereuse : et sa marche rapide nécessite les secours les plus prompts. La saignée est le premier de tous; et on doit l'employer avec hardiesse pour diminuer les différens symptomes de l'inflammation, et sur-tout cette sensibilité de l'organe qui semble exclure les autres moyens de guérison : je veux parler des délayans internes, dont l'usage est si avantageux dans la cure de l'inflammation en général. Ceux qui conviennent le plus alors sont le petit lait, une légère décoction d'orge, d'avoine, de pain, une eau de poulet, du bouillon très-coupé : on peut rendre ces boissons plus nourrissantes par l'addition d'un jaune d'œuf. Il faut avoir l'attention de ne donner que très-peu de liquide à chaque fois, pour éviter de distendre l'estomac, ce qui ne pourroit avoir lieu sans de grandes douleurs. Lorsque l'on connoît la nature de l'âcre qui a occasionné l'inflammation, on préfère ceux des délayans qui ont des propriétés opposées. Par exemple, si on a à combattre l'âcre qui provient du lait caillé qui s'altère dans l'estomac des nouveaux nés, on emploiera des absorbans terreux. (*Voyez* ENFANS). (*Maladies des*)

Les malades ne pouvant, par les raisons que nous venons de détailler, prendre en si peu de temps par la voie de la déglutation une assez grande quantité de délayans et d'atténuans; on cherche à en introduire par d'autres voies. On fait usage pour cela de bains, de fomentations, d'épithèmes, et sur-tout de lavemens qui, étant souvent répétés, et long-temps retenus, sont pompés par les vaisseaux absorbans des intestins.

C'est dans ces circonstances qu'il faut éviter avec soin tous ces médicamens spiritueux, amers, aromatiques-âcres, soi-disant stomachiques, et dont les ignorans abusent si fréquemment. L'axiome banal, *vomitus vomitu curatur*, est alors d'une application plus funeste encore, parce que le vomissement n'est point occasionné par la présence d'une saburre ou d'une humeur âcre quelconque qu'il s'agisse d'expulser. Sydenham tomba dans cette erreur : et il l'avoue avec cette candeur si digne de l'honnête homme et d'un grand médecin. Hoffman en rapporte aussi un exemple frappant dans la personne d'un médecin d'Halberstat.

Les malades, quoique traités convenablement, ne sont pas cependant toujours assez heureux, pour que l'inflammation se termine par *résolution*: et un abscès se formant alors dans l'estomac,

occasionne des accidens très-graves. Après de longues souffrances, ils vomissent du pus, qui est souvent mêlé de sang, parce que des vaisseaux se trouvent ou corrodés ou brisés. Le soulagement succède : mais quelquefois l'estomac est percé, et il survient une hémorragie mortelle. Il peut aussi arriver que, l'estomac étant adhérent au péritoine, le sac percé à l'extérieur, et la maladie se termine en laissant une ouverture fistuleuse, par laquelle une partie des alimens sort avant d'avoir été digérée. Les ouvertures fistuleuses sont susceptibles de guérison.

On emploie pour faciliter la maturation de l'abscès des décoctions émollientes de mauve, de guimauve, de grande consoude, de graines de lin, &c. que l'on administre à très-petites doses, mais fréquemment répétées. Lorsque l'abscès est crevé, on leur substitue de légers détersifs. Il faut dans ces deux temps que la diete des malades soit sévère et en même-tems adoucissante, afin que l'estomac n'éprouve point de distension, et que l'ulcère puisse se consolider. On fera bien même de soutenir, autant qu'il sera possible, les forces du malade par des lavemens nourrissans, afin d'épargner à l'estomac le travail de digestion qui lui est propre.

Le squirrhe et plus encore le cancer de l'estomac, qui peuvent être une suite de l'inflammatian, font éprouver aux malades des vomissemens énormes, et des douleurs intolérables, que la moindre quantité d'alimens augmente inévitablement, soit dans l'instant même, soit quelque tems après, et que les médicamens actifs de quelque espèce qu'ils soient ne font qu'irriter de plus en plus. Le plus souvent on ne doit s'attendre qu'à une cure palliative qui consiste dans le régime le plus doux, et dans l'usage de bols de savon, et de certaines eaux minérales qui sont fondantes sans être irritantes, telles que celles de Spa. (*Voyez* les articles INFLAMMATION et SQUIRRE). (*Extr. de V. Sw.*) (M. MAHON).

GATEAU. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe I: *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

Les *gâteaux* sont des morceaux de pâte faite le plus ordinairement avec du beurre, du sel, et quelquefois des œufs, qu'on applatit et qu'on fait cuire sans autre appareil, soit au four de boulanger, soit au four de campagne. Ces sortes de *gâteaux* prennent aussi des noms, suivant la manière dont ils sont taillés. On appelle feuilletés ceux dont la partie est tellement pliée et repliée sur elle-même, qu'elle se sépare en cuisant, et fournit des feuillets menus et légers. Ces *gâteaux* sont ordinairement difficiles à digérer pour les estomacs foibles. On doit les défendre aux personnes convalescentes, et qui sont disposées à l'empâtement.

On fait encore des *gâteaux* aux amandes, au riz. Les premiers sont de difficile digestion : les seconds se digèrent très-facilement.

(M. MACQUART).

GAUBIUS, (Jérôme-David) élève du savant *Boerhaave*, devint lui-même docteur et professeur de médecine en l'université de Leyde, où il prit le bonnet en 1725. On a de lui plusieurs ouvrages qui sont marqués au bon coin, et que son maître n'auroit pas désavoués :

Dissertatio inauguralis de solidis humani corporis partibus. Leidae, 1725, *in*-4.

Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum. Ibidem, 1739, 1767, *in*-8. *Francofurti*, 1750, *in*-8. En François. Paris, 1749, *in* 12.

De regimine mentis, quod medicorum est. Leidae, 1747, 1763, *in*-8. Il y fait voir les effets qui résultent de l'empire du corps sur l'ame.

Institutiones pathologiae medicinalis. Lugduni Batavorum, 1758, 1763, 1775, *in*-8.

M. *Sue* le jeune, chirurgien de Paris, a traduit cet ouvrage en François et l'a fait imprimer dans cette ville en 1770, *in*-12.

Adversarium varii argumenti liber unus. Leidae, 1771, *in*-4.

Manget cite un *Jean Gaubius* comme auteur de trois lettres anatomiques, imprimées à Amsterdam en 1695, *in*-4., avec figures. Il lui en attribue encore plusieurs autres.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

GAURICUS (Luc) naquit dans le royaume de Naples. Suivant *George Matthias*, il fut astrologue du pape Paul III et protonotaire apostolique, et après avoir enseigné à Naples, il finit par être évêque. L'auteur que je viens de citer, n'en parle point comme d'un médecin, mais seulement comme d'un savant qui a contribué à la perfection de la médecine. C'est sans doute par les ouvrages qu'on trouve sous son nom dans le catalogue de la bibliothèque de *Falconet*, sous ces titres :

Super diebus decretoriis Axiomata. Romae, 1546, *in-folio*.

Tractatus Astrologicus. Venetiis, 1552, *in-4*.

En effet, *Matthias* ajoute que *Gauricus* s'est acquis beaucoup de réputation par les horoscopes, les prédictions astrologiques et les écrits qu'il a mis au jour sur ces matières ; mais il finit par dire qu'une prédiction désavantageuse qu'il avoit faite, s'étant malheureusement vérifiée, il fut assassiné le 6 Mars 1558, à l'âge de 82 ans, onze mois et 27 jours.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GAUFFRE. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section VIII. Alimens composés.

La *gauffre* est une petite pièce de pâtisserie faite avec de la fleur de farine, des œufs, du beurre, du sel, dont on compose une pâte molle, qu'on fait cuire entre deux fers treillés, ou qui représentent des petits carreaux, et qui sont graissés : on sucre si l'on veut les *gauffres* avant de les servir. On fait beaucoup d'usage de ce mêts en Hollande, et même à Paris. On en va manger par partie de plaisir au Palais Royal, et dans d'autres endroits, où l'on en fait beaucoup.

Cette pâtisserie est très-agréable à manger, sur-tout si on la laisse cuire de manière à ce qu'elle soit croquante ; cependant les estomacs délicats ne s'en accommodent pas ; on ne doit pas la permettre davantage aux personnes convalescentes.

(M. Macquart.)

GAVASSETI, (Michel) disciple de *Capivaccio*, étoit de Novellare, petite ville d'Italie, à sept lieues vers la Parme. Il pratiqua la médecine à Padoue vers la fin du seizième siècle, et s'y distingua autant par ses cures, que par ses écrits. Nous avons les suivans :

Exercitatio methodi anatomicae. Patavii, 1584, *in-4*.

Libri duo. Alter de natura cauterii et ejus accidentibus : alter de praeludiis anatomicis, seu, totius artis medicae fundamentis. Venetiis, 1584, *in-4. Accessit liber tertius de methodo anatomicâ. Venetiis*, 1587, *in-4*.

Libri duo. Alter de rebus praeter naturam : alter de indicationibus curativis, seu, de methodo medendi. Venetiis, 1586, *in-4*.

(*Extr. d'El.*) (Goulin).

GAYAC. (*Mat. méd.*)

Guaïacum offic. lignum sanctum, lignum indicum, lignum vitae, &c.

Le *gayac* est le bois très-dur, très-pesant, et très-compacte, d'un arbre qui croît dans les pays chauds, sur-tout aux îles de l'Amérique. Il est très-résineux, et l'on en peut extraire la résine par l'esprit-de-vin, de même que celle du jalap, du turbith, et autres végétaux de cette nature. Elle découle aussi naturellement, ou par incision de l'arbre dans le pays; et c'est improprement qu'on la nomme *gomme* de *gayac*. Le bois de *gayac* contient bien de l'extrait proprement dit, que l'on peut retirer par décoction : mais il n'existe qu'en très-petite quantité. On n'en retire qu'un ou deux gros, tandis que la résine se trouve jusqu'à deux onces, dans une livre de bois. La résine de *gayac* doit être choisie luisante, transparente, brune en dehors, blanchâtre en dedans ; tantôt roussâtre, tantôt verdâtre; d'une odeur agréable quand on la brûle, et d'un goût âcre.

Le bois de *gayac* est la seule partie de cet arbre dont on fasse usage en médecine : il étoit autrefois beaucoup plus employé qu'aujourd'hui, parce que la méthode de traiter les maladies vénériennes par le mercure s'est singulièrement perfectionnée.

Voici de quelle manière s'administroit la tisane, ou décoction, de *gayac*. On prenoit douze onces de râpure de ce bois, que l'on mettoit macérer pendant vingt-quatre heures dans six livres d'eau : on faisoit ensuite bouillir, jusqu'à réduction à moitié, ou même au quart. Alors on passoit la liqueur, après l'avoir laissée refroidir, et on la conservoit dans un vaisseau bien bouché. C'est ce que l'on appelloit *crême de gayac, syrop de gayac, serapion*. On faisoit bouillir de nouveau le résidu dans huit autres livres d'eau, jusqu'à quatre livres : ce qui formoit une tisane bien moins chargée que la précédente. Quelques-uns ajoutoient au commencement une légère quantité de sel de tartre pour rendre l'eau plus pénétrante, et sur la fin, un peu d'esprit-de-vin, afin que la résine du *gayac* fut plus facilement extraite. Les malades disposés à subir le traitement soit par des purgations, soit par des saignées, selon les circonstances, se tenoient renfermés, pendant tout le tems qu'il duroit, dans un lieu bien chaud, et où aucun conrant d'air ne pouvoit les surprendre. Ils prenoient deux fois par jour, le

matin et le soir, un verre de la forte décoction; ensuite ils se couvroient, et restoient ainsi pendant quelques heures, jusqu'à ce que la sueur coulât abondamment. Quelquefois, pour l'exciter plus promptement, ou plus fortement, on les exposoit à la vapeur de l'eau, ou même à celle de l'esprit-de-vin. Lorsqu'ils avoient sué autant que leurs forces pouvoient le permettre, on les essuyoit avec soin, ils se couchoient chaudement, et éprouvoient encore par ce moyen une moiteur assez considérable qui duroit une heure ou deux. On leur faisoit prendre de la nourriture deux fois dans les vingt-quatre heures, et trois ou quatre heures après l'opération de la sueur : et la dose en étoit réglée de manière seulement à ne pas laisser abattre leurs forces. Quelques médecins leur interdisoient toute espèce de viandes, et ne les nourrissoient que de pain très-cuit et de raisins secs : d'autres leur permettoient des viandes légères, celles de poulet, de pigeon, par exemple, mais en très-petite quantité. La boisson ordinaire étoit la décoction de *gayac* affoiblie comme nous l'avons dit : il y avoit des gens de l'art qui défendoient rigoureusement le vin à leurs malades, tandis que d'autres étoient moins sévères sur cette partie du régime. En tout tems, on avoit soin de tenir le ventre libre : et tous les sept jours on prescrivoit une forte purgation. Le traitement de la vérole par le *gayac* duroit vingt ou trente jours, et même plus quelquefois, jusqu'à ce qu'on crut le virus totalement expulsé. Lorsque toutes les douleurs étoient cessées, et après que tous les symptomes avoient disparu, on continuoit pendant quarante jours l'usage de la décoction legère de *gayac* seulement, et on faisoit reprendre, par dégrés, aux malades leur manière de vivre ordinaire.

Le traitement des affections vénériennes par les différentes préparations de mercure étant plus sûr que par la méthode que nous venons d'exposer, cette méthode est presqu'entièrement tombée en oubli. Ce n'est pas que nous croyions qu'il faille mépriser l'action du *gayac* en pareil cas. Ce puissant sudorifique, s'il n'est, comme le mercure, un spécifique contre la vérole, pourroit du moins, dans les circonstances où la nature manque de l'énergie nécessaire, porter celui-ci dans le torrent de la circulation et jusques dans les retraites les plus reculées où le virus semble vouloir se soustraire à son action. Tels sont les cas d'exostoses anciennes et qui ont résisté aux premiers efforts de l'art. Il seroit donc alors très-avantageux de combiner l'usage du *gayac* avec celui des mercuriaux, soit en employant la décoction de ce bois comme véhicule, soit en la donnant comme diaphorétique et même sudorifique.

On emploie encore le bois de *gayac* dans les rhumatismes, et dans les autres affections catharrales, dans les suites de paralysie, et dans les embarras des viscères. On l'associe dans ces cas, selon les différentes indications, tantôt avec les autres bois sudorifiques, tantôt avec des purgatifs. Quelques praticiens ont vanté la décoction de *gayac* en injection pour les fleurs blanches.

On trouve dans les pharmacies certaines préparations de *gayac*, telles que la teinture de *gayac*, l'extrait résineux, l'esprit, et enfin l'huile. Elles se font par les mêmes procédés que les autres substances : ainsi nous ne décrirons point ces procédés. La teinture et l'extrait passent pour être sudorifiques, et le sont effectivement. La dose de l'une est d'une demi-once, celle de l'autre depuis six grains jusqu'à un demi gros. Outre la vertu sudorifique, l'esprit de *gayac* est encore diurétique : on l'emploie à la dose d'un gros jusqu'à une demie-once dans la décoction du même bois pour les affections catharrales, les douleurs rhumatisantes, la paralysie : uni quelquefois à d'autres sudoriques et aux remèdes nommés alexipharmaques ou cordiaux, on en vante l'usage dans les maladies qui ont un caractère pestilentiel, et dans les fièvres malignes. L'huile de *gayac* ne sert qu'à l'extérieur, pour nétoyer des ulcères, principalement ceux de nature vénérienne, pour résoudre certaines tumeurs, consumer des chairs fongueuses, exciter l'exfoliation de quelque partie osseuse, et arrêter les progrès d'une carie. Il dissipe les douleurs des dents gâtées, en brûlant le rameau nerveux qui s'y distribue.

La résine (ou gomme) de *gayac*, que l'on administre sous forme de teinture, c'est-à-dire, dissoute dans l'esprit-de-vin, excite puissamment la transpiration insensible, et est très-utile dans les maladies de peau. Elle a aussi été reconnue par plusieurs bons observateurs comme propre à diminuer la violence et la longueur des accès de certaines espèces de gouttes non inflammatoires. (M. Mahon).

GAZ. (*Mat. méd.*)

La connoissance des fluides élastiques ou des *gaz* ayant influé sur la matière médicale comme sur toutes les autres parties de la physique, il est indispensable de considérer les propriétés de ces corps sous l'aspect médicamenteux. On sait aujourd'hui qu'un *gaz* est une dissolution d'un corps simple ou composé dans le calorique, que le caractère essentiel de cette dissolution est d'être parfaitement transparente ou invisible, et d'être fortement élastique ou compressible ; il est clair que cet état qui change et modifie la plupart des propriétés des corps est dû au dis-

solvant ou calorique. Quand on sépare les corps dissous dans le calorique par les loix des attractions, la forme gazeuse disparoît, et le calorique devenant libre se reconnoît bientôt par la chaleur qu'il fait naître. Aussi c'est en chauffant des corps, en introduisant entre leurs molécules plus ou moins de calorique qu'on, parvient à leur donner la forme de *gaz* ; c'est ainsi qu'on fait prendre l'état gazeux à l'ammoniaque, aux acides carbonique, fluorique, sulfureux, muriatique ; c'est pour cela que toutes les fois qu'il y a formation de *gaz*, il y a emploi de calorique et conséquemment refroidissement. Cette considération est importante pour la matière médicale. Il est en effet des substances médicamenteuses qui reçues dans l'estomach ou appliquées sur la peau, prennent promptement la forme de *gaz*, et enlèvent anx organes une partie plus aumoins considérable du calorique qu'ils contiennent; en raison du refroidissement qu'ils occasionnent par-là, on conçoit qu'ils peuvent diminuer la chaleur trop forte et calmer tous les symptomes qui en sont la suite. C'est ainsi qu'en appliquant sur la peau les liqueurs alcooliques, elles y produisent un sentiment de froid dû à leur évaporation ; l'éther doit avoir un effet analogue dans l'estomac. (*Voyez* le mot Ether.)

Une seconde considération non moins importante par rapport aux actions médicamenteuses dues à la forme gazeuse des médicamens ; c'est que les remèdes qui sont susceptibles de prendre cette forme, doivent agir sur une grande surface à la fois, et porter leur énergie sur presque tout le système nerveux, vasculaire, irritable, &c. C'est sans doute pour cela que la classe des remèdes volatils, appartenant d'ailleurs à différens ordres d'actions médicamenteuses, tels que les narcotiques, les vireux, les cordiaux, les antispas modiques, les stimulans, &c. offre aux médecins des effets d'autant plns prompts, mais d'autant moins durables, qu'ils sont plus facilement réduits en vapeurs.

Voila les deux points principaux que les médecins doivent considérer dans l'histoire des médicamens par rapport à la propriété gazeuse des médicamens. Quant aux détails relatifs aux propriétés des différens *gaz* connus, employés dans leur état gazeux, nous en dirons un mot dans les articles suivans qui présentent ces corps disposés suivant l'ordre alphabétique.

(M. Fourcroy.)

Gaz acides. (*Mat. méd.*)

Les *gaz* acides en général, et il est plusienrs de ces sels qui peuvent prendre la forme de *gaz*, sont irritans, âcres, corrosifs même lorsqu'ils appartiennent à des acides minéraux puissans ; aussi ne les employe-t-on jamais sous cette forme. Les acides du règne végétal et du règne animal qui sont souvent sous la forme de vapeurs ou de *gaz*, non permanens, peuvent être dissous dans l'air, et communiquent alors à ce dernier quelques propriétés médicamenteuses utiles, sur-tout la qualité antiputride; c'ess ainsi que du vinaigre en vapeur est en général employé avec succès pour corriger les mauvaises odeurs, pour s'opposer sur-tout à l'effet des vapeurs putrides ; il produit aussi l'effet cordial ; mais il faut être préveuu qu'on ne doit par porter trop loin la confiance dans ce moyen. Il n'est pas propre comme on le croit communément dans le monde, à détruire les virns contagieux, à détruire le venin de la peste, de la petite vérole ; il n'oppose point, comme on l'a dit trop légèrement, une barrière tellement insurmontable à l'activité délétère de ces miasmes, qu'on ne doive point craindre leurs effets dangereux, et ne pas prendre contre eux des précations plus grandes et plus sûres. Il faut encore savoir que pour vo atiser ou vaporiser l'acide acéteux, ou tout autre acide végétal et animal, on suit ordinairement un mauvais procédé en jettant ces acides sur des pelles rouges ou sur des charbons ardens. Par ce moyen on décompose, on brule ces acides, on leur ôte la plus grande partie de leur vertu antiseptique ; pour les volatiliser sans les détruire, sans les porter à l'état empyremmatique, il faut les chauffer dans des vases de verre ou de terre au seul dégré de chaleur nécessaire pour les réduire en vapeur, et les entretenir dans l'ébullition légère qui suffit pour cela. On prend souvent pour cela du vinaigre qui tient en dissolution ls partie aromatique et extractive des plantes odorantes, cordiales ; on croit avoir alors deux moyens à la fois de s'opposer aux dangers des vapeurs putrides ; mais cela n'est vrai que dans les cas où l'on se contente de laisser vaporiser les vinaigres composés à la température de l'air qui les dissout plus ou moins efficacement; si on les chauffe, alors on les brule bien plus facilement encore que le vinaigre pur, en raison de l'extrait que cet acide tient en dissolution. (M. Fourcroy.)

Gaz acide carbonique. (*Mat. méd.*)

C'est un fait bien constaté aujourd'hui que le *gaz* acide carbonique qui lorsqu'il est pur, suffoque très-promptement les animaux et les plonge dans la plus dangereuse de toutes les asphixies, ne produit rien de semblable, et peut au contraire donner un médicament très-utile, quand on le mêle à l'air atmosphérique dans la proportion d'un huitième ou d'un septième ; au-delà de cette dose, l'air commence à être très-difficile à respirer. On sait que l'atmosphère

contient au plus dans son état naturel un centième de ce *gaz* acide, et que le plus ordinairement même il n'en recèle qu'un deux centième de son poids. Les Anglois ont des premiers songé à mêler à l'air atmosphérique les petites portions du *gaz* acide carbonique pour le rendre médicamenteux ; c'est sur-tout dans les affections de la poitrine qu'on a recommandé ce mêlange ; on a prétendu que c'est un des plus puissans remèdes dans la phthisie pulmonaire ; il n'est pas invraisemblable que l'air mêlé de *gaz* acide carbonique agira comme antiseptique, et pourra produire de bons effets dans toutes les maladies putrides. Mais il ne faut jamais oublier qu'il y a des personnes dont les poumons très-sensibles ne peuvent pas supporter le mêlange de *gaz* acide carbonique dans l'air, et qu'on doit diminuer la dose de cet acide gazeux pour ces personnes ; en sorte qu'on ne parvient à la proportion indiquée que peu à peu et par dégres insensibles. On ne sait pas encore comment l'addition de *gaz* acide carbonique dans l'air agit sur le corps humain ; si c'est après avoir eté absorbé par les veines pulmonaires et dans l'intérieur même du systême vasculaire ; ou bien si ce n'est que la proportion moindre d'air vital et la plus grande de *gaz* non respirable qui donne la véritable raison de ces effets sur l'économie animale. On n'a point suivi en France les propriétes médicamenteuses de l'air mêle d'acide carbonique, et les essais tentés en Angleterre n'ont point répondu à toutes les espérances qu'on en avoit conçues. (M. Fourcroy.)

Gaz acide fluorique. (*Mat. méd.*)

Ce *gaz* très-remarquable par sa propriété, de tenir de la silice en dissolution fluide élastique, n'est d'aucun usage en médecine : comme cet acide dissout le verre, il peut être employé pour faire des échelles de différens instrumens utiles à la pharmacie. (M. Fourcroy.)

Gaz acide muriatique. (*Mat. méd.*)

L'acide muriatique a la propriété de prendre facilement la forme de *gaz* ; il n'a point été employé en médecine sous cette forme ; il peut servir en présentant un stimulant très-actif, dans les cas de défaillance d'asphixie. On voit par les expériences de Bucquet sur les animaux asphixiés qu'on peut les faire revenir à la vie par la vapeur de l'acide muriatique, et en présentant près de leurs narines un flacon plein de cet acide concentrée dont il se dégage sans cesse du *gaz* acide muriatique. Un long contact de ce *gaz* sur la peau y excite de la rougeur, de la chaleur et tous les phénomènes de l'inflammation ; il pourroit servir à produire dans quelques régions extérieures une irritation rapide, à y rappeller une humeur déviée, à y concentrer l'action nerveuse et à faire cesser les spasmes ailleurs en même proportion. On n'en a point encore tiré ce parti. (M. Fourcroy.)

Gaz acide muriatique oxigéné. (*Mat. méd.*) (*Méd. pratique.*)

Voici un corps dont la découverte a influé sur presque toutes les sciences physiques ; la médecine doit elle-même en tirer quelque jour un grand parti. Le *gaz* acide muriatique oxigéné a été découvert par Schéele. On le prépare en mettant en contact l'acide muriatique liquide avec l'oxide de manganèse, et en distillant le mêlange à un feu doux. On peut aussi l'obtenir en chauffant dans un appareil convenable du muriate de soude ou sel marin, de l'acide sulfurique concentré et de l'oxide de manganèse ; ou bien encore, en chauffant légèrement un mêlange d'acide nitrique et d'acide muriatique. Dans tous ces cas, l'acide muriatique enlève l'oxigéne à l'oxide de manganèse ou à l'acide nitrique, et passe à l'état de *gaz* acide muriatique oxigéné. Ce *gaz* est reconnoissable par une couleur jaune verdâtre, une odeur âcre et forte très-particulière, une singulière énergie sur l'économie animale dont il sera question plus en détail dans un moment ; il enflamme le phosphore, le soufre, les métaux très-divisés ; il détruit les couleurs végétales, excepté les jaunes ; il touche peu aux couleurs animales ; il colore les blanches en jaune. Tous les effets qui le caractérisent sont dus à l'oxigène qu'il contient et qui s'en sépare pour s'unir aux corps combustibles, et pour les bruler avec plus ou moins d'énergie ; aussi lorsqu'il les a produits, il a repris les caractères d'acide muriatique ordinaire.

Une des considérations les plus importantes pour la médecine, est relative à l'énergie avec laquelle ce *gaz* agit sur les animaux. Reçu dans le nez et dans la bouche, il excite une sensation de resserrement et d'astriction qui en condense les fibres, qui semble en dessécher les membranes. Ce sentiment devient bientôt une espèce de strangulation, une suffocation qui est promptement suivie d'une toux d'abord sèche, ensuite accompagnée de crachement. Cette action ne se passe ainsi que lorsque le *gaz* acide muriatique oxigéné est mêlé à l'air ; car si les animaux étoient forcés de le respirer seul et sans mêlange d'air atmosphérique, comme dans le cas où on les plonge dans une cloche pleine de ce *gaz*, ils seroient asphixiés et tués avec une grande promptitude. Il n'est pas un chimiste qui ne connoisse bien, pour l'avoir éprouvé lui-même, l'effet très-remarquable du *gaz* acide muriatique oxigéné. Après le resserrement dans les narines et dans la gorge, l'effet consécutif de cette action

est un véritable rhume très-fort qui a son siège, soit dans les fosses nazales, soit dans la trachée artère, soit dans les bronches, suivant que le *gaz* a porté son énergie sur l'un ou sur l'autre de ces organes. Il se sépare soit par l'éternuement, soit par la toux, une humeur épaisse, blanche jaunâtre ou verdâtre, semblable à celle qu'on rend dans les rhumes; il y a même une fièvre locale, une douleur et une gêne analogues à celles qu'on éprouve dans les maladies connues sous ce nom. Ces accidens durent et se terminent de la même manière que ceux qui proviennent de toute autre cause. J'ai pensé d'après cela que les rhumes pouvoient reconnoître pour cause l'action de l'oxigène atmosphérique trop concentré et trop âcre pour ainsi dire, comme il paroît dans les saisons qui deviennent subitement très-froides, et dans lesquelles l'air passe rapidement à un état de condensation très-considérable. L'épaississement qui est produit dans les humeurs animales par le contact du *gaz* acide muriatique oxigéné, annonce que c'est à la fixation de l'oxigène qu'il est dû, et c'est par un mécanisme semblable à ce qu'il paroît que s'épaississent le mucus nazal, le cerumen des oreilles, la chassie, le pus, les matières cuites des *coriza*, des catarrhes et de tous les écoulemens critiques. On a dû conclure de ces premières observations sur l'effet du *gaz* acide muriatique oxigéné qu'il jouissoit des propriétés astringente, resserrante et antiseptique; il est très-vraisemblable qu'il en jouit réellement; mais ces vues n'ont point encore été vérifiées par un assez grand nombre d'expériences. J'en ai vu administrer d'après mon conseil, dans des vieux ulcères, des cancers ulcérés au sein; il a produit en quelques jours d'application extérieure un calme assez frappant, en épaississant l'humeur des ulcères, en la rapprochant du pus, en avivant les chairs, et en condensant leur fond trop mollasse; mais cette amélioration ne s'est pas soutenue, et mon espérance n'a point encore été satisfaite à cet égard. On a déja commencé à donner ce corps à l'intérieur, mais ç'a été sous la forme liquide, comme on doit le présumer, puisqu'on ne peut pas faire parvenir sûrement ce *gaz* dans l'estomac.

Il est difficile de ne pas fonder un grand espoir sur les propriétés médicamenteuses de l'acide muriatique oxigéné; quoiqu'il ne doive être question que du *gaz* à cet article, on a dit si peu de chose sur ce sujet au mot acide, que je me fais un devoir de communiquer ici les vues et les idées que je me suis formées à cet égard, et que j'ai déja réussi à faire germer en quelque sorte auprès de plusieurs confrères. Il n'est plus permis de douter que l'oxigène ne soit la matière active d'un grand nombre de préparations pharmaceutiques, et que ce principe n'ait une énergie, une puissance médicamenteuse très-considérable sur l'économie animale. Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des préparations chimiques les plus importantes pour la pratique de la médecine, on verra qu'elles consistent presque toutes à oxigéner les corps combustibles. Les acides ne sont que des matières brulées qui, sans la présence de l'oxigène, n'auroient que peu ou point de saveur et de vertus; les métaux qui fournissent tant de médicamens précieux, ne deviennent des médicamens qu'après avoir été plus ou moins oxidés. Une grande dose d'oxigène les fait même parvenir à l'état de caustiques; ces remarques sont immédiatement applicables à l'argent, au fer, à l'antimoine et au mercure. On trouve dans ces substances oxigénées à différens dégrés, des toniques, des fondans, des émétiques, des purgatifs et des âcres vénéneux caustiques. Les métaux par eux-mêmes n'ont point ou presque point de vertus, ils n'en prennent qu'en absorbant de l'oxigène, et ils en acquièrent dans des graduations d'autant plus fortes, qu'ils sont chargés d'une plus grande proportion de ce principe, il semble donc qu'on peut attribuer à l'oxigène les vertus émétique, purgative, fondante, tonique, et même l'âcreté rongeante ou la force des caustiques; si cela est ainsi, comme tant de faits l'établissent pour les hommes également instruits dans les phénomènes de l'économie animale et dans ceux des attractions chimiques, on conçoit quelles espérances on peut fonder sur une substance qui contient de l'oxigène en aussi grande abondance et si voisin de l'état élastique; on voit donc que les médecins trouveront, comme les chimistes, non-seulement un agent très-puissant dans le *gaz* acide muriatique oxigéné pour le traitement de plusieurs maladies, et sur-tout des chroniques, mais encore un moyen d'avancer la théorie de la thérapeutique ou des actions médicamenteuses. Il est déja permis d'entrevoir à cet égard que la propriété antivénérienne tient à l'oxigène fixé dans le mercure, puisque ce métal exerce d'autant plus promptement cette vertu, qu'il en est plus chargé; ainsi il n'est pas impossible qu'on trouve le plus puissant des antivénériens dans le *gaz* acide muriatique oxigéné, ou dans l'eau qui le tient en dissolution, ou même dans quelques composés de cet acide.

Il est une propriété médicinale infiniment plus prouvée encore, et conséquemment plus immédiatement ou plus prochainement utile dans le *gaz* acide muriatique oxigéné; c'est celle de s'opposer aux dangereux effets des virus contagieux, des miasmes deletères, des effluves infectans, de désinfecter en général en détruisant entièrement, ou en changeant totalement l'ordre de composition de ces virus. Voici comment j'ai conçu et déja exposé cette idée dans

mon journal des découvertes en médecine, tome 2, page 89. L'art de prévenir les maux que produisent les lieux infectés par des matières animales en putréfaction, est l'un des bienfaits que la médecine doit puiser dans les ressources que lui offre la chimie. On sait déja que la vapeur de l'acide muriatique dégagé du muriate de soude, ou *sel marin*, par l'acide sulfurique concentré a rempli ce but, et qu'elle a parfaitement réussi à M. Morveau. On possède aujourd'hui un agent bien plus puissant dans l'acide muriatique oxigéné, ou *acide marin déphlogistiqué de Schéele*. Cet instrument si utile entre les mains des chimistes modernes, a la propriété de détruire les odeurs et d'anéantir les impressions désagréables ou fâcheuses qu'elles portent chez les personnes nerveuses et sensibles. On peut donc espérer que l'acide muriatique oxigéné pourra servir avantageusement pour désinfecter les cimetières, les caveaux funéraires, les fosses d'aisance, les étables habitées par les animaux atteints de maladies contagieuses, &c. Le moyen d'obtenir cet acide est très-simple, on le trouve décrit dans tous les ouvrages de chimie modernes; mais un seul procédé, moins composé encore que celui qu'on emploie pour obtenir l'acide muriatique liquide, suffit pour désinfecter les lieux indiqués. Quatre onces d'oxide de manganèse cristallisé et mis en poudre, une livre de sel marin, une demi livre d'acide sulfurique concentré, mêlé avec une demi livre d'eau, telles sont les matières nécessaires pour produire l'effet desiré. On mettra les matières sèches dans une marmite ou un plat creux placé sur un petit fourneau, on versera l'acide sur le mélange; il se dégagera du *gaz* acide muriatique oxigéné qui se répandra dans le lieu infecté, réagira sur la vapeur nuisible. Nous invitons les gens de l'art qui se trouveroient dans ces circonstances où les procédés de désinfections sont nécessaires, de vouloir bien essayer celui-ci, dont le succès est annoncé par les lumières de la chimie moderne.

Enfin le *gaz* acide muriatique oxigené peut encore être utile à la médecine, soit en devenant entre les mains des chimistes un moyen de connoître les propriétés des matières animales, et en éclairant ainsi la physiologie, soit en leur fournissant un instrument précieux pour reconnoître la nature des matières minérales, végétales, ou animales, médicamenteuees.

Il n'est donc presque aucune partie de la médecine qui ne puisse tirer quelques avantages du *gaz* acide muriatique oxigené, et les médecins doivent s'appliquer à en connoître exactement toutes les propriétés. (*Voyez le dictionnaire de chimie.*) (M. Fourcroy.)

Gaz acide sulfureux. (*Mat. méd.*)

Il a été question à l'article des acides, des principales propriétés de l'acide sulfureux, on ne reviendra point ici sur ce qui a été dit à cet article; on se contentera d'énoncer ce qui peut être particulier à sa forme gazeuse. L'acide sulfureux prend promptement et facilement la forme fluide élastique; une légere chaleur suffit pour le dégager de l'eau et le réduire en *gaz*; on le recueille ou-dessus du mercure; il est remarquable par son odeur vive et suffoquante, par sa propriété décolorante, qui agit même sur les substances animales, par celle d'asphixier les animaux lorsqu'ils sont exposés au contact de ce *gaz* pur, de devenir au contraire un stimulant prompt et actif lorsque sa vapeur mêlée à l'air parvient subitement aux fosses nasales, et porte l'irritation jusque dans le diaphragme dont il excite les contractions; c'est ainsi que dans les expériences de Bucquet sur les asphixies, on voit qu'il a fait revenir des animaux asphixiés par le contact de la vapeur du soufre brulant, ou du *gaz* acide sulfureux. Voilà le seul usage médicinal qu'on ait proposé de faire jusqu'ici de ce *gaz*. On pourra donc se servir du moyen simple et facile d'une allumette enflammée placée à quelque distance du nez, pour faire revenir des animaux asphixiés. (*Voyez* le mot Acide sulfureux.) (M. Fourcroy)

Gaz alcalin. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Gaz ammoniac.)

Gaz ammoniac (*Mat méd.*)

Le *gaz* ammoniac ou *gaz* ammoniacal est la vapeur d'ammoniaque ou alcali volatil; c'est cette espèce d'alcali fondue dans le calorique et devenue un fluide élastique, compressible &c. l'ammoniaque prend la forme de gaz par une petite dose de calorique; le contact de l'air suffit même pour en dissoudre une partie et la porter à l'état de *gaz* ou de vapeur; c'est ce qui arrive toutes les fois que l'ammoniaque liquide est mise en contact avec l'atmosphère, ou qu'on ouvre un flacon rempli de cette espèce d'alcali. C'est ce *gaz* qui a l'ouverture des flacons frappe les narines de la manière forte et piquante que tout le monde connoît, depuis qu'on a coutume de porter dans sa poche des flacons remplis d'alcali volatil fluor ou d'ammoniaque. Les propriétés et les usages de l'ammoniaque ont été exposés en détail aux mots alcalis, on a même parlé du *gaz* alcalin ou ammoniac dans l'un de ces articles. On se contentera de rappeller ici que l'action stimulante du gaz ammoniac mêlé à l'air est très-propre à rappeller à la vie les asphixiés, et qu'il seroit fort à desirer qu'on n'y employât que le *gaz*, qu'on ne fut pas aussi généralement exposé qu'on l'est à faire naître des maux plus ou moins graves, par l'usage dangereux ou l'on est de faire avaler

avaler aux personnes qui se trouvent mal de l'ammoniaque liquide. Pour éviter les inconvéniens qui sont dus à l'ignorance où l'on est de l'âcreté de l'ammoniaque liquide, il faudroit ne porter sur soi que des éponges imprégnées de gaz ammoniac ou d'un peu d'ammoniaque liquide; ces éponges renfermées dans des cassolettes métalliques très-bien closes suffiroient pour faire revenir les asphixiés et ne permetroient pas qu'on put faire prendre de l'ammoniaque liquide aux personnes qui tombent en défaillance par une cause quelconque, comme on l'a fait si souvent. Le même moyen serviroit avantageusement pour prévenir les effets violens du gaz acide muriatique oxigené, si celui-ci étoit employé en médecine. On sait que ces deux gaz se décomposent l'un par l'autre, que l'acide muriatique oxigené repasse à l'état d'acide muriatique ordinaire, qu'il se forme de l'eau, et que l'ammoniaque privée de son hydrogène par cette formation d'eau se réduit en gaz azote, autre principe de cette espèce d'alcali. (M. Fourcroy.)

Gaz azote. (*Mat. méd. Hygiéne.*)

Le gaz azote est un des composans de l'atmosphère; il en fait les 73 centièmes. Il est plus léger que l'air vital, ne peut servir ni à la combustion ni à la respiration, comme on l'a dit plus en détail à l'article air atmosphérique; la base de ce gaz n'intéresse l'histoire de la matière médicale que parce qu'elle entre dans la composition de l'acide nitrique et de l'ammoniaque; l'azote doit être connu des médecins, comme un des composans des matières animales qui fait leur principale différence des substances végétales, et dont la présence les rend susceptibles de donner de l'ammoniaque à la distillation, de se pourrir promptement en donnant le même produit avec abondance, et de fournir aussi de l'acide nitrique par la putréfaction. (*Voyez* le dictionnaire de chimie.) (M. Fourcroy.)

Gaz hydrogene. (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on a donné au gaz inflammable pur, parcequ'il est un des principes composans l'eau. Les phénomènes et les propriétés de ce gaz pur n'intéressent la matière médicale que parce qu'il est un des principes de l'eau, et parce qu'il s'en sépare toutes les fois que l'oxigène, autre principe de ce corps, se fixe dans une matière combustible qui se décompose. (*Voyez* l'article de l'Eau) (M. Fourcroy.)

Gaz hydrogene carboné (*Mat méd.*)

Le gaz hydrogène tenant en dissolution du carbone, est un des principes que l'on obtient le plus fréquemment et le plus abondamment dans l'analyse des substances végétales et même dans celle des matières minérales parce que le carbone est contenu dans beaucoup de corps, et parce qu'il se dissout facilement dans le gaz hydrogène. Cette dissolution rend le gaz hydrogène très-lourd, et susceptible de donner de l'acide carbonique pendant sa combustion. Voilà ce que doit se rappeller un médecin par rapport à la nature du gaz hydrogène carboné, car d'ailleurs son histoire n'a que peu d'influence encore sur la plupart des parties de la médecine. Il doit savoir cependant que le gaz hydrogène carboné tue plus promptement les animaux que ne le fait le gaz hydrogène pur, que ce gaz dangereux se dégage sur-tout dans les premiers-tems de la combustion du charbon, lorsque ce corps plus ou moins pénétré d'humidité commence par décomposer de l'eau dont l'hydrogène en se séparant sous sa forme de gaz entraîne en dissolution une quantité assez grande de carbone; voilà ce qui rend le charbon si dangereux dans les endroits peu spacieux et clos, sur-tout dans le commencement de son inflammation. (*Voyez* les mots Air inflammable, Charbon, Carbone, Braise, Hydrogene. (M. Fourcroy.)

Gaz hydroene phosphoré (*Mat. méd.*)

Le phosphore est dissoluble dans le gaz hydrogène, comme le carbone et le soufre; il résulte de cette dissolution un gaz singulier d'une odeur très-fétide, remarquable sur-tout par sa propriété de s'enflammer spontanément par le contact de l'air vital et de l'air atmosphérique, et de bruler avec une flamme blanche très-éclatante. Ce gaz n'intéresse la médecine que parce qu'il paroît qu'il se forme et se dégage quelquefois en petite quantité des matières animales qui se pourrissent, et spécialement des poissons en putréfaction. C'est à son dégagement et à sa combustion qu'on peut attribuer la phosphorescene des poissons, des chairs, et en général de toutes les substances animales; mais cet apperçu mérite d'être confirmé par des expériences exactes. (M. Fourcroy.)

Gaz hydrogene sulfuré. (*Mat. méd.*)

Le gaz hydrogène sulfuré est un des fluides élastiques qui tient le plus à la matière médicale; c'est un de ceux qui est déjà le plus employé et qui le deviendra par la suite encore bien davantage, depuis que Bergman a fait voir qu'on pouvoit obtenir ce gaz en grande quantité des sulfures solides traités par les acides, et ensuite le dissoudre dans l'eau de manière à imiter par cette dissolution les eaux minérales sulfureuses, on a déjà beaucoup employé ces eaux artificielles tant

à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'art de les préparer est très-simple, on l'a indiqué à l'article eux minérales artificielles. On se contentera de rappeler ici par rapport au gaz hydrogène sulfuré, que sa dissolution dans l'eau présente l'avantage de pouvoir être faite ou très-forte ou foible, de manière à répondre à toutes les indications et à tous les cas qui peuvent se présenter dans la pratique. Observons encore que ce gaz qui peut rendre tant de services étant dissous dans l'eau, est un poison très-dangereux sous sa forme gazeuse, qui tue les animaux avec une grande énergie, que répandu même dans l'air il affecte les nerfs avec beaucoup de force, et qu'il produit des défaillances et des foiblesses nerveuses très-inquiétantes, comme plusieurs chimistes ont eu occasion de le voir. (M. Fourcroy.)

Gaz nitreux. (*Hygiène*) (*Mat. med.*)

Le gaz nitreux est une combinaison d'azote et d'oxigène comme l'acide nitreux, dont il diffère par une proportion moins grande du principe acidifiant, c'est à ce défaut d'oxigène qu'il doit la perte de son acidité ; ce n'est qu'un oxide provenant de la décomposition de l'acide nitrique par des corps combustibles qui lui ont enlevé une partie de son oxigène. Ce qui caractérise particulièrement ce gaz, c'est la propriété qu'il a de redevenir acide, lorsqu'on lui présente du gaz oxigéne ou un gaz qui en contient, comme l'air atmosphérique, le gaz acide muriatique oxigéné. M. Priestley qui a découvert cette propriété dans le gaz nitreux a cru pouvoir en tirer parti pour connoître la pureté ou l'état respirable de l'air. En mêlant de l'air commun avec du gaz nitreux, celui-ci absorbe tout ce que le premier contient d'air vital ou d'oxigene, il se convertit sur le champ en une vapeur rouge dissoluble dans l'eau, ensorte qu'une portion du mélange des gaz disparoit en se condensant dans l'eau, et qu'on juge de la pureté de l'air qu'on examine par la quantité de gaz nitreux qu'il absorbe, ou par le volume des gaz diminués. On a fait déjà remarquer au mot eudiométrie que le procédé du gaz nitreux étoit très-défectueux. 1°. Parce que ce gaz n'est jamais le même, et contient toujours des proportions différentes de gaz azote suivant l'état de décomposition de l'acide du nitre, la nature et la quantité du corps combustible qui a servi à décomposer cet acide, la température à laquelle cette décomposition a été faite, le tems qu'elle a duré. 2°. Parce que quand même il seroit possible de se procurer toujours un gaz nitreux identique, la manière même d'opérer, toutes les circonstances qui peuvent varier dans cette opération, sont autant de moyens de faire différer les résultats des mêmes mélanges. M. Fontana a beaucoup perfectionné l'instrument eudiométrique de M. Priestley, par l'exactitude qu'il a mise dans l'appréciation des quantités de gaz mêlées et du résidu qu'ils laissent après leur mélange, et lui même annonce vingt-quatre principales sources d'erreurs dans l'opération ; ensorte que plusieurs de ces erreurs réunies, comme il est presque impossible de l'éviter, peuvent faire naître de très-grandes différences dans les résultats. C'est pour cela qu'on a bientôt préféré l'eudiomètre de M. Volta, qui consiste à faire brûler du gaz hydrogène avec l'air que l'on veut examiner dans un appareil fermé destiné à mesurer exactement soit les quantités de gaz mêlées soit celle de ce qui reste après la combustion. Enfin une partie des mêmes difficultés subsistant également dans l'appareil de Volta, les chimistes ont aujourd'hui adopté soit l'action d'un sulfure alcalin liquide sur l'air, soit du phosphore pour leurs procédés eudiométriques.

Outre l'usage du gaz nitreux dans l'eudiométrie, on avoit fondé quelques espérances sur la propriété astringente et sur la vertu antiseptique de ce gaz ; mais ses usages à cet égard seront toujours bornés à la conservation de quelques préparations anatomiques ; car on ne peut pas se permettre d'employer ce gaz dans l'estomac ou même sur la peau, attendu qu'en rencontrant de l'air dans les premiers ou à l'extérieur, il est toujours à craindre qu'il ne forme de l'acide nitreux et conséquemment qu'il ne devienne un caustique dangereux.
(M. Fourcroy.)

Gaz oxigène. (*Hygiène Mat. méd.*)

Le gaz oxigène est le même que l'air vital. Les chimistes modernes lui ont donné le premier nom, parce que la base de ce gaz unie au corps combustible forme des acides. Ce gaz qui existe toujours dans l'air et le plus communément à la dose de vingt-sept centièmes, est une des sources de la vie des animaux ; il entretient leur chaleur par la respiration ; il se précipite dans leurs fluides auxquels il paroît donner la propriété plastique et concrescible. On y a cherché un médicament contre la pthisie pulmonaire, les ulcères cancéreux ; mais l'espoir des médecins a été trompé ; il paroit même que l'air vital respiré sera plutôt utile dans les maladies où il y a de la foiblesse, de l'inertie, du refroidissement que dans les affections fébriles. Quant à son application extérieure comme antiseptique, dans les ulcères anciens, les cancers, les caries, il n'est pas hors de vraisemblance qu'il pourra y produire des heureux effets. (*Voyez* le mot Air vital où l'on a réuni plusieurs vues sur cet objet (M. Fourcroy.)

GAZA, (Théodore) célébre grec, naquit à Thessalonique en 1394. Il passa en Italie

après la prise de Constantinople par les Turcs ; et il y trouva des protecteurs, entre autres, le cardinal Bessarion qui lui procura un bénéfice en Calabre. Victorin de Feldre lui enseigna le latin. *Gaza* fit sous lui de si grands progrès dans cette langue, qu'il en fit connoître les beautés aux Italiens mêmes, et fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la renaissance du bon goût et des lettres en Italie. On lui doit plusieurs ouvrages qu'il mit de grec en latin, et c'est par-là qu'il a bien mérité de la médecine. Tels sont l'histoire des animaux d'*Aristote*, et celle des plantes de *Théophraste*, qui ont paru à Venise en 1504, *in-folio*, chez Aldus et Asulanus ; les aphorismes d'*Hippocrate* imprimés à Pavie en 1512, *in-folio*, par les soins de *Jacques de Forli*.

Gaza étant allé à Rome présenter quelques-uns de ses ouvrages à Sixte IV, il fut si piqué de voir que ce Pape ne lui faisoit qu'un présent modique, qu'il le jetta dans le Tibre, en disant que *les savans ne devoient pas se donner la peine d'aller à Rome, puisque le goût étoit si depravé que les ânes les plus gras y refusoient le meilleur grain.* Il demeura cependant dans cette ville, et il y mourut en 1475, à l'âge de 80 ans. (*Extr. d'El.*). (GOULIN).

GAZIUS, (Antoine) d'une famille originaire de Crémone, étudia la médecine à Padoue, sa patrie, où il reçut le bonnet de docteur. Comme les témoignages qu'il espéroit tirer de la pratique, ne correspondoient point à ses desirs dans sa ville natale, il alla ailleurs exercer sa profession, et il la fit avec tant de succès, qu'il acquit beaucoup de réputation et de bien. Il revint à Padoue dans un âge avancé ; mais les incommodités de la vieillesse ne l'obligeant point encore à quitter l'étude du cabinet, il employa le reste de sa vie à polir ou à composer les ouvrages qu'il a laissés au public. Ce fut dans ce travail que la mort le surprit le 3 Septembre 1530. Il a écrit :

Florida corona, quae ad sanitatis hominum conservationem ac longaevam vitam producendam sunt pernecessaria, continens. Venetiis, 1491, *in-folio. Lugduni*, 1500, 1514, 1516, *in-4.*, 1534, *in-8.*

De somno et vigilia libellus. Basileae, 1539, *in-folio*, avec les OEuvres de *Constantin* l'Africain.

De ratione evacuandi libellus. Basileae, 1541, *in-folio. Ibidem*, 1565, *in-8.* avec la *Methodus medendi* d'*Albucasis*, et les *Regulae universales curationis morborum* d'*Arnauld* de Villeneuve.

AErarium sanitatis. De vino et cerevisia. Augustae, 1546, *in-8. Patavii*, 1549, *in-8.* (*Extr. d'El.*) (GOULIN).

GAZOLA, (Joseph) naquit à Vérone en 1661. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il alla s'appliquer aux mathématiques à Padoue ; il y fit même son cours de médecine, qu'il finit par la réception du bonnet le 17 mai 1683. De retour à Vérone en 1686, il s'occupa de l'établissement d'une académie, qu'il destinoit à travailler aux expériences physiques et aux observations sur les différentes parties des mathématiques. Il réussit dans son projet. Cette académie prit le nom *Degli Aletofili*, et fit l'ouverture de ses séances le premier jour de décembre 1686. Mais à peine *Gazola* commençoit-il à goûter le plaisir de voir cet établissement prendre consistance, que Jean de Pesaro, ambassadeur de Venise en Espagne, l'arracha à ses études et l'engagea à se rendre avec lui à Madrid. Il y demeura trois ans, et il profita de son séjour dans cette capitale, pour dédier à la reine-régente, Marie-Anne de Bavière-Neubourg, un livre espagnol, intitulé : *Entusiasmos Medicos, Physicos y Astronomicos*. Il parut à Madrid en 1689. La reine le reçut avec beaucoup de bonté, donna quelques diamans à l'auteur, et le recommanda à l'Empereur Léopold qui le mit au nombre de ses médecins en 1692.

En quittant Madrid, *Gazola* prit le parti de voyager. Il parcourut presque toute la France, et s'arrêta à Paris pour y voir les membres de l'académie des sciences. A son retour chez lui en 1697, il reprit ses exercices ordinaires, et pratiqua la médecine avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort arrivée le 14 Février 1715. Ses autres ouvrages sont :

Origine, preservativo, e rimedio dell corrente contagio pestilenziale del bue. Vérone, 1712, *in-4.*

C'est un traité sur la maladie qui enlevoit le bétail. Les médecins italiens se sont toujours beaucoup attachés à l'observation des maladies épizootiques.

Il mondo ingannato da falsi medici. Pérouse, 1716, *in-8.* Venise, 1747, *in-4.* En espagnol, Valence, 1729, *in-8.*, sous le titre d'*El mondo engannado per los falsos medicos.* En françois, Leyde, 1735, *in-8.*, sous le titre de *Préservatifs contre la charlatanerie des faux médecins.*

Cet ouvrage contient cinq discours, dont le premier roule sur la préférence qu'il y a à se passer de médecin, plutôt que d'en avoir un qui

ne connoisse pas bien son art. Le second prouve l'existence de la médecine, mais il prouve en même-temps que tout homme peut être son médecin. Dans le troisième, l'auteur s'étend sur les difficultés dont l'étude de la médecine est remplie. Il passe ensuite en revue les différentes sectes, sur-tout celle des dogmatiques, et fait voir toutes les petites ruses qu'employoient les anciens dans l'exercice de leur art. Le quatrième discours est rempli de conseils pour la conservation de la santé et de la vie. Dans le cinquième, *Gazola* met en question s'il est mieux de suivre la doctrine des modernes, que de se ranger du parti des Galénistes. Ce livre a fait du bruit. Les uns l'ont censuré, les autres l'ont hautement approuvé. Il y a en effet de bonnes choses; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que l'auteur se montre souvent sceptique.

(*Extr d'El.*) (GOULIN).

GAZON D'OLYMPE *ou* D'ESPAGNE *ou* DE MONTAGNE. (*Voyez* STATICE).

(M. MAHON.)

GEBER, communément appelé l'Arabe, étoit grec de nation, suivant *Léon* l'Africain qui ajoute qu'il abandonna le christianisme pour se faire mahométan. D'autres disent que *Geber* naquit à Séville en Espagne, mais qu'il étoit originaire d'Arabie; on le fait même d'une naissance distinguée et petit-fils du faux prophête Mahomet par sa mère. L'abbé *Tritheme* veut que *Geber* fut un roi des Indes; mais c'est une fable inventée par les souffleurs, qui dès l'origine de la chymie ont été en possession de les entasser les unes sur les autres. Cette fable est apparemment fondée sur la signification du mot *Geber*, qui veut dire un grand homme et un roi.

Les sentimens ne sont pas moins divisés sur le temps auquel *Geber* a vécu, que sur sa patrie. Il florissoit dans le neuvième siècle, selon *Blancanus*; selon d'autres, dans le huitième, et même dans le septième. Cette dernière opinion est la plus suivie.

On dit que *Geber* excella dans la chymie, et qu'il fut un des premiers réformateurs de cette science : *Paracelse*, à qui il coûtoit tant de louer quelqu'un, l'a appellé le maître des maîtres en cet art. *Geber* fut aussi bon astronome, il corrigea plusieurs erreurs dans l'Almageste de Ptolémée, et il donna une exposition de son systême, que *Petreius* fit imprimer en 1533. Quelques-uns lui ont encore attribué l'invention de l'algèbre. *Cardan* l'a mis au nombre des douze plus subtils génies du monde; c'est beaucoup dire : le catalogue des ouvrages de *Geber*, tel qu'on le trouve dans la bibliothèque de *Gesner*, donne au moins une grande idée de l'étendue de ses connoissances. *Boerhaave* parle de ces ouvrages avec beaucoup d'estime dans ses Institutes de Chymie; il dit même qu'il y a admirées plusieurs expériences très-assurées, que l'on donne aujourd'hui pour nouvelles. En effet, ils contiennent plusieurs choses utiles et curieuses sur la nature, la purification, la fusion et la malléabilité des métaux, avec des histoires excellentes des sels et des eaux fortes. L'exactitude de ses opérations est tout-à-fait surprenante, si l'on en excepte celles qui ont rapport à la pierre philosophale.

Les alchymistes ont prétendu que *Geber* est le premier qui ait travaillé à la recherche d'un remède universel. Ils se sont fondés sur certaines expressions que l'on trouve dans ses ouvrages, et sur elles ils ont décidé qu'il en avoit eu connoissance. Telles sont ces paroles : *l'or ainsi préparé guérit la lèpre et toutes sortes de maladies*. Mais il faut observer que dans son langage, les métaux les plus bas sont les lépreux, et l'or est au nombre de ceux qui se portent bien. Lors donc qu'il dit : *Je voudrois guérir six lépreux*, il n'entend point autre chose, sinon qu'il voudroit les convertir en or capable de soutenir l'épreuve de l'antimoine. D'ailleurs, comme il n'a jamais été médecin, il est bien apparent qu'il avoit plus en vue les opérations de ses fourneaux, que celles de la nature dans la cure des maladies, et qu'ainsi il n'a point voulu parler d'un remède universel.

Golius, professeur des langues orientales en l'université de Leyde, a fait présent des ouvrages de *Geber* à la bibliothèque de cette académie. Ils sont manuscrits, mais ce savant professeur les a traduits en latin et fait imprimer à Leyde *in-folio*, et ensuite *in-4.*, sous le titre de *Lapis Philosophorum*. Le célèbre *Boerhaave* en donne cette notice :

De Alchymia vel Chymia, aut de investigatione perfectionis metallorum.

De summa perfectionis metallorum.
De claritate Alchymiae.
De Lapide Philosophico.
De Testamento.
De Epitaphio.
De invenienda arte auri et argenti.

Le docteur *Shaw* y ajoute, *Gebri super artem Alchimiae libri sex*; et ce dernier ouvrage étoit en manuscrit dans la bibliothèque de *Boile*, à qui *Elie Ashmole* en avoit fait présent.

Manget, auteur de la Bibliothèque des Ecri-

vains en Médecine, donne les titres suivans aux ouvrages de *Geber.*

Summa perfectionis magisterii in sua natura. Romae, *in*-8. *Venetiis*, 1542, *in*-8. *Gedani*, 1682, *in*-8. Cette dernière édition a été corrigée sur un manuscrit du Vatican, et l'on y a joint les figures des vaisseaux et des fourneaux.

De investigatione perfectionis. Basileae, 1561, *in-folio*, avec quelques traités d'Alchimie recueillis par *Gratarole.*

Liber fornacum. Basileae, 1572, *in*-8., dans le Recueil de *Gratarole.*

De Alchymia, *traditio summae perfectionis in duos libros divisa. Liber investigationis magisterii. Argentorati*, 1598, *in*-8. Le catalogue de *Falconet* cite une édition de la même ville, de 1588.

Chymia, *sive*, *traditio summae perfectionis et investigatio magisterii. Lugduni Batavorum*, 1668, *in*-12. *Gaspar Hornius* a corrigé l'ouvrage dans cette édition, qu'il a augmentée d'une pièce sous le titre de *Medulla Alchymiae Gebricae.*

Enarratio methodica trium Gebri medicinarum, *in quibus continetur Lapidis Philosophici vera confectio. Amstelodami*, 1678, *in*-8.

Les ouvrages de *Geber* ont été publiés en anglois à Leyde en 1668, *in* 8. La traduction est de *Richard Russel.*

(*Extr. d'El.*)(GOULIN.)

GEHEMA, (Jean-Abraham) chevalier polonois, étoit fils de *Jacques*, staroste et chambellan du roi de Pologne. Il ne parut point d'abord être fait pour l'étude ; car il s'occupa uniquement du gouvernement de son bien à la campagne, et passa ensuite au service militaire. Mais ayant eu occasion d'aller en Hollande, il prit un tel goût pour les sciences pendant son séjour à Utrecht et à Leyde, qu'après avoir étudié la philosophie de *Descartes* sous *Henry du Roy*, il abandonna l'emploi qu'il avoit dans les troupes, s'appliqua à la médecine sous *Corneille Bontekoë*, et fut reçu docteur. Il exerça d'abord sa profession dans le Holstein, où il servit dans les troupes danoises en qualité de médecin. Il passa ensuite à Hambourg, puis à la cour de Gustrow, où il demeura depuis 1688 jusqu'en 1695. Il se rendit enfin à Berlin et parvint à la place de médecin du roi de Prusse. Le roi de Pologne l'honora aussi de ce titre.

Gehema a écrit plusieurs ouvrages en allemand, sur la cure de la goutte par le *moxa*, sur les devoirs des médecins d'armée, des médecins de cour, des apothicaires, des nourrices, sur l'excellence du thé, et sur plusieurs autres matières. Il a aussi donné quelques traités en latin, dont voici les titres ; mais il faut remarquer qu'il n'est que le traducteur du premier, qui fut composé en hollandois par son maître *Bontekoë*, dont il a suivi aveuglément la doctrine :

Diatriba de febribus. Hagae Comitis, 1683, *in*-8.

Decas observationum medicarum. Bremae, 1686, *in*-8.

De morbo vulgò dicto Plica Polonica, *Literulae. Hagae Comitis*, 1683, 1685, *in*-8. *Hamburgi*, 1683, *in*-12.

Observationes chirurgiae. Hamburgi, 1686, *in*-12. *Francofurti*, 1690, *in*-12.

Diaetetica vera sanae rationi et experientiae certae innixa. Sedini, 1690, *in*-12.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN).

GELATINE. (*mat. médicale*).

On nomme aujourd'hui *gelatine* en chimie, une matière qu'on retire des substances animales, traitées par l'eau bouillante, et qui, dissoute dans ce liquide chaud, lui communique la propriété de se prendre par le refroidissement en une masse homogène d'une consistance molle, plus ou moins transparente, d'une saveur fade ou douce, fusible par la chaleur, dissoluble dans l'eau et sur-tout dans la chaude, formant ce qu'on appelle *gelée*, lorsqu'elle est encore molle, quoique cohérente, et ce qu'on nomme *colle* quand elle est épaissie et desséchée. Cette *gelatine* est caractérisée encore par les propriétés suivantes ; elle s'aigrit spontanément à l'air chaud ; elle donne peu d'ammoniaque à la distillation, et au contraire une certaine quantité d'acide pyromuqueux : mais son caractère le plus intéressant pour la médecine et la matière médicale est d'être une matière nourrissante, et de se convertir promptement et facilement en notre propre substance. Sous ce point de vue, la *gelatine*, et toutes les substances animales qui en contiennent et qui en fournissent beaucoup, sont employées avec succès comme aliment doux, nourrissant promptement, inviscant, relâchant, &c. Cette connoissance éclaire le médecin sur l'usage et la prescription des chairs blanches des jeunes animaux, sur la préparation des bouillons médicamenteux, sur le rapport de propriétés entre ces différens médicamens. (*Voyez* les mots ALIMENS, ANIMAUX, BOUILLONS, CHAIR, &c.). (M. FOURCROY).

GÉLATINEUX. (*Mat. méd.*)

Ce mot est employé pour désigner les médicamens qui contiennent de la gelatine, soit naturellement, comme les alimens de nature animale, les chairs et toutes les parties blanches des jeunes animaux, soit par une préparation artificielle, comme les bouillons, les gelées, les extraits de viandes, &c. (M. Fourcroy).

GELÉE. (*Hygienne.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Et Classe III. *Ingesta.*

Ordre II. Terre et lieux.

Section IV. Eau et Glace.

On donne le nom de *gelée* au froid qui fait que l'eau et les liquides aqueux se gêlent naturellement dans l'hiver, et particulièrement dans les climats du nord. Lorsque le froid est très-grand, alors des fluides qui, par leur nature ou leur mouvement, résistent au degré de froid qui fait que l'eau gêle, se convertissent en glace, et elle devient d'autant plus épaisse, que le froid a plus d'intensité.

L'eau se gêle par-tout au même dégré de froid, et ne se convertit naturellement en glace, que quand la température de l'air, et du milieu qui l'environnent, est parvenue à ce degré, qui est celui de O au thermomètre de Réaumur, et 32 à celui de Farheinheit.

Le vent du nord qui amène la gelée est sec et donne un beau ciel, c'est la raison pour laquelle assez généralement, il gêle plus souvent quand l'air est sec et serein, que dans des tems humides et couverts.

Le vent du nord et la siccité de l'air étant souvent réunis avec la gelée, l'air dans ces circonstances est plus dense et plus pesant, il soutient le mercure dans le baromètre à d'assez grandes hauteurs. On a lieu de regarder le dégel comme très-prochain, quand on voit le mercure baisser considérablement, et promptement, après quelques jours de gelée; cet abaissement est causé par le vent du sud, qui en hiver donne communément le tems doux.

L'évaporation des liquides est d'autant plus considérable pendant la gelée, qu'il gêle plus fortement.

Les effets de la gelée sur les végétaux sont très-frappans; on sait qu'elle en fait périr une multitude, sur-tout quand elle arrive tout-à-coup après de longues pluies ou après un dégel; alors les fibres imbibées d'eau sont écartées par l'effort de la gelée, qui glace l'humidité qu'elles contiennent, et finit quelquefois par rompre les plus gros arbres.

Elle agit également sur les fruits, et nous avons dit à cet article ce qu'on devoit faire pour les préservre.

On observe quelque chose de semblable sur les animaux mêmes qui habitent les pays très-froids; il n'est pas rare en Russie de trouver des esclaves pris d'eau-de-vie de grain (qui leur est familière et peu conteuse) qui ont perdu le nez ou les oreilles, les mains ou les pieds, pour avoir été trop long-temps exposés, sans faire de mouvement, à une forte gelée.

Il y en a une grande quantité à qui on a sauvé ces parties d'une manière très-simple, dont j'ai moi-même éprouvé les bons effets. Il faut faire dégeler la partie affectée très-lentement, en la frotaut de neige pendaut quelque temps; peu-à-peu on occasionne une petite irritation qui rappelle la sensibilité perdue, et on n'en éprouve aucun désagrément ultérieur.

On sait que tous les pays ne ressentent point les funestes effets de la gelée; il ne géle jamais sous la zone torride, ni aux extrémités des zones tempérées voisines des tropiques, tandis qu'il gêle dans les zones glaciales pendant presque toute l'année. Dans les zones tempérées, on a peu d'hiver sans glaces, et les plus grandes gelées arrivent environ un mois après le soltice d'hiver.

Le froid qui devient plus vif à mesure qu'on s'élève à une plus grande hauteur dans l'atmosphère, n'augmente pas de même, quand on pénètre dans l'intérieur de la terre; chez nous il faut une très-grande *gelée* pour qu'elle pénètre à deux pieds de profondeur, en Siberie elle ne va guères au-delà de dix pieds. Ce que nous avons dit au mot froid, ne doit pas être répété ici: on a pu y voir les effets de cette température sur les corps des animaux, et combien il est important de se garantir contre ses atteintes, par les différentes manières de se vêtir, pour éviter la condensation des fluides, le resserrement des solides, causes ordinaires, des catharres, des inflammations de poitrine, des rhumatismes, de l'apoplexie, de la paralysie, de la gangrène, &c. *Voyez* (Froid & Glace.)

Une autre manière de considérer la *gelée*, est de le faire sous l'aspect alimentaire. On sait qu'en faisant cuire les chairs des animaux, on en obtient, en laissant refroidir leur décoction, des gelées, qui sont la base des bouillons, et

qui sont extrêmement nourrissantes, lorsqu'elles sont bien rapprochées. On sait encore qu'on peut concentrer, et sécher ces *gelées* au point d'en faire des tablettes très-solides, qu'on peut emporter dans les voyages de long cours et autres, au moyen desquelles on a à volonté des bouillons gras très-restaurans.

Les parties des animaux les plus propres à faire de la *gelée*, sont les cornes : les os des pieds des animaux, sur-tout de la volaille, qu'on fait bouillir jusqu'à ce qu'on en obtienne la *gelée* en consistence d'une colle claire transparente et gélatineuse. La machine de Papin est très-bonne à cet usage. La plus agréable et la meilleure de toutes se fait à Paris chez M. Folliart, pharmacien aussi probe qu'éclairé, rue Saint-Dominique. Elle convient particulièrement aux convalescens.

On fait des *gelées* avec le pain : ce sont des décoctions de croute de pain, ou de biscuit de mer, qu'on fait bouillir dans de l'eau à petit feu, jusqu'à ce que la décoction ait acquis la forme d'une *gelée* refroidie.

Si le cuisinier sait tirer parti des animaux pour en obtenir des *gelées*, le confiseur et l'officier en savent aussi former avec les végétaux. Le ministre de santé sait profiter des unes et des autres pour entretenir la salubrité, ou pour la rétablir.

L'art de la cuisine s'étend sur ce point jusqu'à masquer innocemment la couleur naturelle des *gelées* animales : on les blanchit avec des amandes, pilées et passées comme de coutume ; ou les jaunit avec des jaunes d'œufs ; on les rougit avec du suc de betterave ; on les verdit avec du jus de poirée, qu'on a fait cuire pour en ôter la crudité.

La *gelée* qu'on fait avec des pieds de veau, de la volaille, des amandes douces blanchies, de la farine de riz, du sucre, et quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange, est ce qu'on nomme blanc manger ; c'est une nourriture très-avantageuse dans les cas où il faut rendre des forces, et tempérer en même-tems l'âcreté des humeurs.

On se conduit de même pour le blanc manger de corne de cerf, qu'on employe comme un puissant restaurant en médecine.

On peut tirer de la *gelée* de divers poissons, en les faisant bouillir, après les avoir dégraissés; on passe ensuite par une étamine le bouillon qui se prend en *gelée*. Mais c'est une *gelée* peu d'usage, et qui pouvoit convenir aux gens qui ne vouloient pas faire gras. Parmi les reptiles, on a jugé à propos d'extraire une *gelée* des chairs de la vipère. *Voyez* ce mot.

Pour rendre les *gelées* moins alkalescentes, on fait bien de les assaisonner de jus d'orange, de limon ou de citron, et de sucre. Elles ne conviennent ainsi en qualité de remède, que quand l'acidité ne domine pas dans les premières voies, il faut toujours les avoir fraîchement faites, parce qu'elles peuvent se gâter promptement ; en général elles sont plus alimenteuses et restaurantes, que médicamenteuses.

On faisoit autrefois entrer dans ces *gelées* des drogues médicinales, sous forme de poudre et d'extraits, et on les appelloit *gelées* composées ; mais ces sortes de *gelées* ridicules ne sont plus d'usage aujourd'hui. On n'a conservé que la seule *gelée* d'avoine simplifiée.

Pour faire cette *gelée*, on prend une livre et demie d'avoine mondée, deux onces de rapure de corne de cerf, trois onces de raisins de Corinthe, un jaret de veau coupé par morceaux, et dont les os sont brisés : on fait bouillir le tout à petit feu, dans un vaisseau bien fermé, pendant un temps suffisant ; on dégraisse le bouillon s'il en est besoin, on le coule, et sur le champ il se convertit en *gelée*. Elle a été recommandée par plusieurs médecins dans la consomption naissante, on en a ordonné plusieurs fois par jour plusieurs cuillerées, dissoutes, soit dans du bouillon léger fait avec les mêmes ingrédiens, soit dans du bouillon de limaçons, d'écrevisses, &c. on prétend que le succès en est constant, si l'on en continue long-temps l'usage.

Il nous reste un mot à dire sur les *gelées* des fruits, dont la consommation est très-considérable dans nos climats.

Pour faire la *gelée* des fruits, on les nétoye, on les divise, on les presse, selon leur nature, on les fait cuire plus ou moins à proportion de leur fermeté, on les passe ensuite dans des linges : on en extrait le plus de décoction qu'il est possible ; cette décoction se place dans un poëlon, ou dans un bassin à confiture avec deux tiers de sucre environ, qu'on fait bien cuire avant d'y verser le suc des fruits. On mêle le tout ensemble jusqu'à ce que la *gelée* soit bien formée, ce qu'on apperçoit facilement, si en en la prenant dans une cuillère, pour la verser sur une assiette, elle tombe assez épaisse pour être sûr que le refroidissement va la faire prendre. C'est ainsi qu'on fait des *gelées* d'abricots, de cerises, de coings, d'épine vinette, de framboise, de grenades, de groseilles, de poirées, de pommes, de verjus.

Les *gelées* rouges et vertes doivent cuire à petit feu ou au bain marie, et être couvertes pendant qu'elles cuisent, au lieu que les *gelées* blan-

ches se cuisent à plus grand feu et découvertes. Lorsque l'écume a été enlevée, on verse le liquide dans des pots de fayance, qu'on tient découverts pendant environ quinze jours dans un lieu sec pour les couvrir ensuite avec du papier blanc.

Les *gelées* des fruits offrent un des moyens les plus intéressans que l'on ait imaginé pour fournir à l'homme dans tous les tems de l'année des substanes agréables, raffraîchissantces, savoureuses; et ces fruits conviennent toujours en santé, et sont encore d'une grande ressource dans les convalescences, et même dans les maladies, où les humeurs exaltées semblent tourner à la putridité: alors on peut dissoudre ces mêmes *gelées*, les battre dans l'eau, et en former des boissons presque toujours agréables aux malades, et qui peuvent remplacer les syrops, quand on n'en a pas pour le moment.

(M. MACQUART.)

GELÉE, (Théophile) médecin de Dieppe, mourut en 1650. Il fut toute sa vie zélé partisan de *Du Laurens* et de ses ouvrages, mais il étoit plus au fait de l'anatomie que ce médecin, sous qui il avoit étudié et pris le bonnet de docteur à Montpellier. Son attachement à *Du Laurens* le porta à donner une traduction de ses œuvres, dont on a une édition posthume de Rouen, 1661, *in-fol.* avec figures. *Gelée* a fait un abrégé d'anatomie tiré en bonne partie de *Riolan* et de *Du Laurens*, dont il y a eu quelques éditions de son vivant. il fut réimprimé avec des augmentations, sous ce titre:

L'anatomie françoise en forme d'abrégé, recueillie des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette science. Paris, 1656, *in-8*, avec les additions de *Gabriel Bertrand*. Rouen 1664, 1683, *in-8*. Paris, 1742, *in-8*.

(*Extr d'El.*) GOULIN.)

GELINOTTE (*Hygiene.*)

Partie II. des choses improprement dites non naturelles.

Classe III *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Gallina Coryllorum.

C'est un oiseau plus gros que la perdrix, et presque du volume d'une poule.

Les *gelinottes* habitent les bois qui sont sur le penchant des montagnes. Elles vivent en été, de bayes et de fruits sauvages, en hiver de chatons de bouleau, de sommités de sapin, et de bayes de genièvre. Elles font leur nid a terre parmi les touffes de bruyère. Il y a encore beaucoup d'autres *gelinottes* décrites dans le dict. d'hist. nat. de cette encyclop. tome 2.

En général la chair de cet oiseau est extrêmement délicate et une des plus recherchées, elle est très-substantielle, très-salubre, et convient à tous les tempéramens et dans tous les tems: on peut la ranger à côté de celles du faisant, du coq de bruyère, et de la perdrix. (M. MACQUART.)

GEMMA, (Reinier) dit *le frison*, parce qu'il étoit de Doccum dans la Frise, vint au monde le 8 décembre 1508. Il commença ses études, à Groningue et alla les achever à Louvain, où il fit de grands progrès dens les mathématiques et la médecine. Peu de tems après qu'il eut pris le bonnet de docteur, ce qu'il fit à Louvain en 1541. Il fut chargé d'enseigner publiquement la médecine dans la même ville. Il s'en acquitta avec beaucoup de réputation. Il y enseigna aussi les mathématiques, mais il ne donnoit que des leçons privées sur cette science. *Gemma* étoit un homme extrêmement laborieux; il s'occupa non seulement du soin de découvrir quantité de nouveaux secrets pour la conservation de la santé, mais il se livra encore à l'étude des mathématiques avec une ardeur si grande, qu'elle étoit presque tournée en passion. Emporté par son goût, il passa les dernières années de sa vie dans le cabinet. La contention d'esprit, le défaut de mouvement et de dissipation, altérèrent sa santé déjà foible et délicate, et il éprouva les douleurs de la gravelle, dont il souffrit pendant sept ans les accès les plus cruels, auxquels il succomba à Louvain le 25 mai 1555, dans la quarante-septième année de son âge.

Divers auteurs ont fait l'éloge de ce médecin. Il suffira de rapporter ce que *de Thou* en a dit dans le seixième livre de son histoire. Voici comme *Teissier* le fait parler dans notre langue: » *Gemma*, communément appellé le frison, par- » ce qu'il étoit de la Frise, mourut le 25 mai » de l'an 1555 à Louvain, où il professoit la » médecine; mais il excelloit sur-tout dans les » mathématiques qu'il enseignoit en particulier, » et qu'il enrichit, pour ainsi-dire, par des » instrumens achevés avec un merveilleux arti- » fice. Il fut souvent sollicité de venir à la cour » de l'empereur Charles V, mais il s'en excusa » toujours modestement, faisant voir qu'il préfé- » roit le repos à la faveur des princes. Aussi » finit-il ses jours dans cette agréable tranquil- » lité que l'on trouve parmi les lettres. Il mou- » rut de la pierre, âgé seulement de quarante- » six ans: il laissa un fils appellé Corneille » *Gemma*, qui enseigna à Louvain les mêmes » sciences

» sciences avec beaucoup de réputation, et qui » renouvella, par ses ouvrages et par son esprit » la mémoire de son père presque éteinte. Le » corps de *Gemma* le frison fut enterré dans l'é- » glise des dominicains à Louvain, où l'on voit » son portrait et son tombeau. »

Les ouvrages que ce médecin a laissés roulent tous sur les mathématiques, à l'exception de ses consultations sur la goutte, qu'on trouve dans le recueil que *Henri Garet* publia à Francfort en 1592, *in*-8. Il a augmenté et corrigé la cosmographie d'*Appian*, qu'il fit imprimer à Anvers en 1539, *in-fol.* Il a encore écrit.

Methodus arithmeticae practicae. Antverpiae, 1540, *in*-8. *Parisiis*, 1563, 1572, avec les notes de *Jacques Pelletier. Coloniae*, 1565, 1592, *in*-8. *Wittembergæ*, 1611, *in*-8. avec les annotations de *Jean-Paul Resenius*.

Charta, sive mappa mundi, idest, totius orbis descriptio. Lovanii, 1540. Il dédia cette mappemonde à l'empereur Charles-Quint, qui y trouva une faute en la parcourant. L'auteur la corrigea dans la suite.

De usu Annuli Astronomici. Antverpiae, 1548, 1564, *in*-8.

De principiis Astronomiae, Cosmomiae et cosmographiae, deque usu globi cosmographici. Antverpiae.

De usu radii astronomici, seu, regulae Hipparchi. Antverpiae.

De Astrolabio catholico et usu ejusdem. Ibidem 1556, *in*-8.

De locorum describendorum ratione, deque distantiis eorum inveniendis.

(*Extr. d'El.* Goulin.)

GEMMA, (Corneille) fils de *Reinier*, naquit à Louvain le dernier jour de février 1535. Il fut un des plus savans hommes de son siècle en fait de philosophie et de mathématique ; ses contemporains disoient que la nature n'avoit rien de caché pour lui. Il enseigna la médecine dans l'université de Louvain, où il remplaça *Nicolas biesius*, en 1569, dans la chaire de professeur royal, chargé d'expliquer l'*Ars parva Galeni*. Ce fut le duc d'Albe qui lui conféra cette chaire ; mais comme il n'étoit encore que licencié, il demanda le bonnet de docteur, qu'il obtint le 23 mai de l'année suivante. *Gemma* ne jouit pas long-tems des avantages de sa promotion ; car il mourut le 12 octobre 1577 de la peste qui ravageoit alors la ville de Louvain.

Ce médecin a laissé les ouvrages suivans :

De arte cyclognomica tomi tres, philosophiam Hippocratis, Galeni, Platonis et Aristotelis in unam methodi speciem referentes. Antverpiae, 1569, *in*-4.

Cosmocritice, seu de naturae divinis characterismis, id est, raris et admirandis spectaculis, causis, indiciis, proprietatibus rerum in partibus singulis universi. Ibidem, 1575, *in*-8.

La passion de l'auteur pour l'astrologie et son admiration pour les prodiges, l'ont porté à un excès de crédulité qu'on ne peut pardonner à un homme d'ailleurs si savant ; mais entraîné par le goût de son siècle, il s'est aveuglé presque autant que *Cardan*.

On trouve quelques opuscules à la suite de ce traité :

Casus mirabilis cujusdam abscessus in puella Lovaniensi. De raro genere epidemicae febris ac pestilentis, quae ad Galeni hemitritaeos accedens proximè, magnâ contagii vi totum biennium pergrassata est, etiamnum durans in hanc aestatem anni 1574. *De ulteriore transmutatione febris pestilentis in pestilentiam veram quae saevire affatim cœpit aestate anni* 1574, *deque illius methodo curatrice.*

De prodigiosa cometae specie ac naturâ, qui anno 1572 *plus decem septimanis refulsit, apodeixi tum physicâ tam mathematicâ. Antverpiae*, 1578, *in*-8.

Les auteurs ont beaucoup parlé de cette comète extraordinaire ; et c'est à l'occasion de ce phenomène que M. *de Thou* fait mention du médecin dont il est ici question. Voici comme l'historiographe *Tessier* a traduit ce qu'en a écrit ce président : » En même tems parut, le 8 novembre sous la cassiopée, une étoile qui représentoit un losange avec la cuisse et l'estomac » de la même cassiopée, et qui demeura immobile un an entier. Quoique d'abord elle égalât Jupiter en grandeur et en clarté, elle diminua peu-à-peu ; de telle sorte qu'au commencement de l'an 1573 elle disparut entiérement. Au sentiment des grands hommes elle » présageoit les malheurs qu'on vit ensuite : ce » fut la pensée de Corneille *Gemma*, médecin » aussi savant dans l'astronomie qu'il y en a eu » de notre siècle. C'est pourquoi le duc d'Albe » le fit venir alors à Nimegue. Il a parlé assez » particuliérement de cette comète, et il avoue » que depuis la naissance de Jesus-Christ, à » peine a-t-on vu aucun phenomène qui ait été » comparable à celui-là, soit que l'on considère sa hauteur, sa rareté, et sa durée, &c. »

Corneille Gemma laissa un fils nommé *Philippe*

qui prit ses degrés dans la faculté de médecine de Louvain. Il fut admis au conseil de l'université de cette ville en 1588 ; mais il quitta la place qu'il y occupoit, pour aller s'établir à Mons en Hainaut, où il exerça sa profession avec honneur jusqu'à la fin de sa vie.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GEMMA, (Jean-Baptiste) né à Venise, étoit en réputation vers la fin du XVI siècle. Son mérite lui valut l'estime de Sigismond III, roi de Pologne et de Suede, dont il fut médecin. Ses contemporains lui accordèrent aussi la leur ; ils profitèrent des observations que *Gemma* avoit faites sur la cure du bubon pestilentiel, et qu'il a consignées dans l'ouvrage suivant :

De vera ratione curandi bubonis atque carbunculi pestilentis, deque eorumdem præcautione commentarius. Graecii Styriae, 1584, *in-4. Dantisci*, 1599, *in-4. Venetiis*, 1602, *in-4.*

On y trouve l'histoire de différentes épidémies pestilentielles, un détail assez étendu sur les effets surprenans de la contagion, et une suite de raisonnemens qui tendent à prouver que l'air est le véhicule de la peste.

(*Ext. d'El.* Goulin.)

GENEPI. (*mat. med.*)

Genepi sabaudorum.

Petite absynthe dont les habitans de la Savoie se servent comme d'un bon sudorifique dans la pleurésie. C'est pour eux un spécifique dans les maladies inflammatoires de poitrine, et une panacée dans la plupart de leurs autres maladies.

On distingue trois sortes de *genepi*, quoiqu'aucune d'elles, suivant M. Haller, ne mérite ce nom qui est dû à une espèce *d'achillea*. Le *genepi* blanc est plus aromatique qu'amer. *Voyez* Absynthe. E. *du dict. d'hist. naturelle de V. de Bom.* (M. Mahon)

GENET. (Les) *Genista canariensis* L. (*mat. méd.*)

La partie ligneuse du *genet* de Canarie connu en pharmacie sous le nom de bois de Rhodes, est pesante, solide et dure ; l'aubier est blanc et mince et la partie médullaire très-étendue ; les fragmens de ce bois frottés ont l'odeur aromatique de la rose de Damas ; la saveur de ce bois pulvérisé est agréable, rosacée et légèrement amère.

L'infusion aqueuse des copeaux de ce bois est d'une couleur brune, et ne change nullement si on y jette du vitriol de mars. L'huile distillée est jaune, agréable et d'une saveur amère. M. Baumé a obtenu de quatre vingt livres de ce bois neuf gros d'une huile essentielle légère, d'une couleur brune et d'une odeur très-suave ; une autre fois le même chimiste a obtenu de la même quantité de ce bois d'une qualité supérieure, deux onces d'huile essentielle. L'eau distillée en est très-odorante et imite l'eau de rose. L'extrait spiritueux est aromatique et un peu visqueux.

Il est difficile de trouver dans nos boutiques le bois de Rhodes d'une bonne qualité. Celui dont M. Bergius donne la description dans sa matière médicale étoit d'une espèce choisie et avoit les caractères qui ont été déjà indiqués. Celui qu'on trouve ordinairement dans les pharmacies et qui est d'une qualité inférieure est dur, compact, d'une couleur pâle et si on y fait une section transversale, on y remarque plusieurs cercles concentriques ; il est d'une odeur de rose très-foible, d'une saveur amère ; son infusion aqueuse est rougeâtre et le vitriol de mars lui communique une couleur foncée. M. Bergius dit avoir aussi trouvé dans les boutiques les racines du même arbre ; elles étoient de la grosseur du bras et avoient un pied de long, et au delà ; elles étoient d'une couleur cendrée à l'extérieur ; le parenchyme en étoit ligneux, très-dur, d'une couleur rougeâtre ; elles offroient une odeur agréable de rose ; ce qui fait voir, que la racine de cet arbre a la même fragrance que le tronc même.

On ne connoit point encore ses vertus en médecine. (M. Pinel.)

Genet *Genista tinctoria* L. (*Mat. méd.*)

Les parties de cet arbrisseau, en usage en médecine sont les feuilles, les fleurs, les semences ; la fleur est jaune et très-agréable aux abeilles. Pline attribue à sa semence la faculté de purger, infusée dans de l'eau miellée, et prise le matin à la dose de trois ou quatre verres. Le même auteur attribue une vertu particulière contre la sciatique aux rameaux et aux feuilles macérés pendant plusieurs jours dans du vinaigre après les avoir broyés, en faisant prendre un verre de cette infusion. Quelques auteurs préfèrent de faire subir cette macération dans l'eau de mer pour en faire usage à titre de clystère.

En général le *genet* ordinaire est regardé comme doué d'une faculté purgative et on l'employe contre l'hydropisie. Mais c'est un remède foible.

(M. Pinel.)

GÉNÉTHLIAQUE (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre I. Fonctions de l'esprit.

Section I. Action sur l'imagination.

Le nom de *généthliaque* a été donné à des devins, ou à des astrolgues, qu'on consultoit à la naissance des enfans, pour qu'ils découvrissent dans les astres ; qui passoient pour présider à leur entrée dans le monde, ce qui devoit leur arriver par la suite d'heureux ou de malheureux. On ne trouve plus que parmi des peuples esclaves, ou parfaitement ignorans, des fripons de la classe des *généthliaques*, qui se font un jeu d'attrapper ainsi l'argent des gens simples et crédules, et dont l'art mensonger ne sert qu'à donner à ces dupes des idées facheuses qui les tracassent, les troublent et les rendent malheureux, souvent pour tout le tems de leur existence.

Le tems approche, où il faut espérer qu'on ne parlera plus aux peuples de devins, d'astrologues, de revenans, ni de bonzes de toute religion.
(M. Macquart.)

GENGA (Bernardin) docteur en philosophie et en médecine, étoit du duché d'Urbain. Il enseigna la chirurgie et l'anatomie à Rome après le milieu du XVII siècle ; *Manget* dit même qu'il fut chirurgien de l'hôpital du Saint-Esprit de cette ville. C'étoit un homme d'un esprit ferme. Il soutint la circulation du sang dans un tems où elle n'étoit pas encore communément reçue en Italie ; mais il en attribue la découverte à *Paul Sarpi*. Il osa se déclarer ouvertement contre *Hippocrate*, et il l'accusa d'avoir manqué la cure de plusieurs maladies chirurgicales, en commettant des fautes qu'on ne passeroit pas à un écolier. Il en fit de plus grandes lui-même, en ne voulant point qu'on traitât la hernie avec étranglement par l'opération ordinaire, qu'il rejettoit comme trop cruelle. Il rejetta pareillement le trépan appliqué sur les sutures ; mais on trouve d'ailleurs de très-bonnes choses dans ses ouvrages qui ont paru sous ces titres ;

Anatomia chirurgica ; ou istoria dell'ossa e muscoli del corpo umano, con la descrizzione de vasi. Rome, 1675, 1687, *in*-8.

Anatomia per uso ed intelligenza del disegno. Rome, 1691, *in-folio*, avec de bonnes figures des statues anciennes.

Genga prépara les cadavres, en disposant les os et les muscles suivant les attitudes forcées que tenoient les gladiateurs dans les combats. *Lancisi* y joignit les explications dont les figures avoient besoin. ...

Commentaria latina et italica ad Hippocratis aphorismos, ad chirurgiam pertinentia. Romae, 1694, *in*-8. *Bononiae*, 1697, *in*-8.
(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GENIEVRE (*Hygiène et mat. méd.*)

C'est le fruit du genièvre. *juniperus.*

C'est un genre de plante de la famille des coniferes, dont M. de la Marck décrit 8 espèces ; qui a des rapports avec les cyprès et les thuyas, et qui comprend des arbres et des arbrissaux toujours verds, résineux, à feuilles simples, petites, nombreuses, souvent piquantes ; à fleurs unisexuelles, qui naissent sur de petits chatons, et à fruit qui se transforme par la maturation en une baie charnue et pulpeuse. Nous ne parlerons ici que de deux espèces de genevrier, le commun, et la sabine.

1°. Le genièvre commun.

Juniperus vulgaris frutio. C. B. P. 488. Tour. 588.

Juniperus foliis ternis patentibus mucronatis bacca longioribus. Linn.

Il y en a une variété qu'on nomme *Juniperus vulgaris arbor.* C. B. P. 488. Tournef. 588.

Le génevrier commun a un aspect étranger et sauvage, un feuillage épais, piquant, d'un verd gris, s'éleve de trois à six pieds, en buisson dense et irrégulièrement conique, et quelquefois en arbre de 15 à 20 pieds de haut. Les individus femelles produisent de petites baies sphériques ou ovoïdes, qui n'ont guères que deux lignes et demie de diamêtre : d'abord elles sont vertes, et en meurissant, la seconde année, elles acquièrent dans la maturité une couleur bleue un peu noirâtre.

Cet arbre ou arbrisseau, croît dans beaucoup de lieux incultes des différentes parties de l'Europe, dans les endroits secs, pierreux, sur les collines et les montagnes.

Dans les pays chauds, où le genevrier commun s'éleve le plus souvent en arbre ; il découle de son tronc une résine séche, transparente, d'un blanc jaunâtre, et suave quand on le brûle : on la nomme dans les boutiques sandarac ou vernis qu'on employe pour le papier à gratter.

Ce sont particulièrement les baies de genièvre qu'employe la médecine conservatrice, et la médecine pharmaceutique.

Les Allemands se servent fréquemment dans leurs cuisines des baies de genièvre, à titre d'assaisonnement. Pour nous nous en usons le plus ordinairement en fumigation, pour purifier l'air

des endroits humides, mal sains, ou lorsqu'il est gaté par quelque espèce de méphitisme que ce soit ; dans les laboratoires, ou l'on réunit beaucoup d'ouvriers ; dans les hôpitaux, on a coutume de parfumer de cette manière soir et matin, ainsi que dans les chambres des malades, &c. Cependant quelques personnes ont observé que lorsqu'on croit purifier le mauvais air d'un appartement en brûlant des baies de *genièvre*, leur odeur et la fumée masquent et envelopent en quelque sorte le mauvais air sans le corriger parfaitement. En conséquence, on propose, tout simplement si on en a la facilité, le renouvellement de l'air frais au moyen d'un courant qu'on établit de façon qu'il ne puisse nuire aux malades; ou bien on fera bouillir les baies de *genièvre* dans du bon vinaigre; l'acide du vinaigre agira puissamment pour détruire les miasmes putrides ou malfaisans, la partie aromatique et volatile des baies aromatisera le nouvel air, et l'avantage sera incontestablement plus grand de cette manière, surtout dans les grands froids.

On retire des baies à fermenter une boisson dont le peuple de certains cantons fait usage faute d'autre, et qu'on appelle genevrette. La préparation varie suivant les pays. Dans le journal économique du mois de mai 1768, on recommande de prendre trois boisseaux, mesure de Paris, de graine de *genièvre* la plus noire, autant d'orge de mars, et deux livres de fruits sauvages cuits au four ; on remplit à moitié un tonneau d'eau de rivière ou de fontaine ou de puits, pourvu que cette dernière cuise bien les légumes. On met l'orge dans un chaudron assez plein d'eau, pour qu'elle surnage ; on le pose sur un grand feu ; on lui fait jetter deux ou trois bouillons ; on le retire du feu ; on y jette les baies de *genièvre* et le fruit cuit, pour verser le tout ensemble dans un tonneau, qui a contenu du vin. On le ferme bien pendant deux jours, pour laisser infuser le tout.

Après ce temps, on verse chaque jour un peu d'eau, jusqu'à ce qu'il soit plein ; alors on couvre simplement l'ouverture de la bonde, sans la fermer hermétiquement ; la liqueur fermentera ; quelques jours après elle bouillira, et lorsqu'elle sera en repos, on pourra en faire usage. A mesure qu'on tire du tonneau cette liqueur, on peut y ajouter de l'eau, qui la perpétuera pendant plusieurs mois de suite.

Helvétius indique une méthode différente : il conseille une dose double de *genièvre* concassé, supprime l'orge, et y substitue quatre poignées d'absinthe bien épluchée. Le tout, jetté dans un tonneau plein d'eau doit infuser dans un lieu frais, ou dans une cave pendant un mois, pour devenir une boisson très salutaire, et plus durable, si on a soin chaque fois, de remettre autant d'eau, qu'on a tiré de liqueur.

Les baies contiennent une petite portion de mucilage sucré ; de-là nait leur propriété fermentescible vineuse, puisque le seul mucilage sucré est susceptible de fermentation ; ainsi, si l'on ajoute à une substance qui est peu sucrée une autre qui l'est, on la rendra spiritueuse en augmentant sa vertu fermentescible vineuse ; c'est pourquoi l'auteur de la première méthode ajoute l'orge. M. Royer croit qu'il vaudroit mieux ajouter dix ou douze livres de miel commun ou de syrop de mélasse bien délayé dans de l'eau, et on aura après la fermentation une liqueur beaucoup plus vineuse, plus spiritueuse et plus restaurante. L'augmentation de dépense sera bien modique. Cette liqueur ne peut pas être conseillée pour les pays chauds, où elle ne pourroit se conserver long-tems, et où d'ailleurs cette ressource devient inutile, puisque du fort bon vin y est toujours à bas prix.

Dans le Nord, on distille beaucoup de grains, et l'eau-de-vie qu'on en retire a toujours un goût de feu, un goût âcre ; pour sauver cet inconvénient, on a coutume de mêler des baies de *genièvre* à la liqueur qu'on veut distiller, l'eau de vie en prend le goût, et on l'appelle eau-de-vie de *genièvre*.

La saveur, l'odeur, les principes gommeux résineux et actifs de toute la plante, se trouvent réunis dans les baies, qui en sont véritablement la partie la plus employée. Les médicamens qu'elles fournissent peuvent se procurer facilement, et n'en sont pas pour cela moins recommandables. On leur a reconnu des qualités stomachiques, carminatives, pectorales, diurétiques, utérines, antiscorbutiques, alexitères. On les employe principalement dans les maladies de l'estomac qui dépendent de son relâchement, de foiblesse et d'un amas de glaires tenaces et épaisses. Les auteurs les ont appliqués à une foule de maux, tels que la lienterie, la passion cœliaque, les flatuosités, l'hydropisie, la tympanite, la dysurie, la néphrétique, la suppression des règles, la toux, l'asthme, l'enrouement et autres maladies catharrales ; la gale ordinaire et scorbutique, la peste, les fièvres malignes, &c. On les a fait prendre suivant la diversité de ces maladies en substances, en infusion, décoction, &c. On croit qu'elles agissent toujours en fortifiant, en détergant, et en adoucissant.

On les a encore célébrées comme béchiques, et comme principalement utiles dans l'asthme humide, comme sudorifiques, emménagogues, et alexipharmaques. C'est à ce dernier titre que quelques personnes les ont nommées la thériaque des gens de la campagne.

Le rob qu'on prépare avec les baies de genèvre, ou l'extrait, qui est aussi appellé thériaque des Allemands, se prescrit dans les mêmes vues; on l'ajoute très-fréquemment aux bols et aux électuaires stomachiques, pectoraux et diurétiques; on le prescrit à la dose d'un gros dans du vin d'Espagne, ou sans quelqu'autre liqueur analogue à la circonstance.

Les baies de genièvre entrent dans les épithèmes carminatifs et fortifians, dans les fumigations, et bains de la matrice, lorsqu'on veut lui rendre du ton. On en fait bouillir dans du vin; on s'en gargarise la bouche pendant quelque tems dans l'odontalgie catharrale et scorbutique. En substance, on le prescrit à la dose d'un gros ou deux, qu'on mange de tems en tems dans la journée. L'eau distilée des baies de genièvre est fort vantée par Etmuller pour les coliques et la néphrétique; elle excite doucement l'excrétion de l'urine selon cet auteur, et elle corrige surtout la disposition au calcul, si pendant un certain tems, on en boit à jeun quatre ou six onces. Cependant je ne crois pas qu'on puisse compter sur l'efficacité de l'eau de genièvre comme sur celle de l'extrait ou de la baie même prise en substance.

Selon Hoffman (*obser. phisico-chy.*) Le rob est un excellent remède pour fortifier l'estomac foible, pour rétablir le ton que perdent les intestins dans les flux de ventre opiniâtres; pour préserver de la pierre, et de l'hydropisie. Dans ces cas on le fait dissoudre dans du vin d'Espagne ou quelqu'autres vins généreux, et on en prend quelques cuillerées après le repas, ou avant d'entrer au lit.

Vogel prétend que les baies de genièvre sont d'un grand secours aux personnes qui sont attaquées de la pierre, et auxquelles on en fait manger tous les jours trois ou quatre; à trop forte dose elles causent la diabetes. Pison les croît salutaires aux gouteux et aux scorbutiques. Lower les recommande spécialement contre les squires du foie.

Scheffers (*hist. lappon.*) dit que les Lappons en font autant d'usage en décoction, que nous du caffé et du thé. Schwenk (*hematol. C. 19. P 196.*) dit que distilée l'huile de genièvre fond les serosités, et que comme la thérébentine, elle communique à l'urine une odeur de violette.

On retire du vin de genièvre, par la distillation, un esprit ardent, auquel on a accordé des vertus particulières analogues à celles que nous avons déjà décrites, mais on ne peut en attendre raisonablement que les effets des esprits ardens qu'on ne peut guère risquer dans la guérison des maux qui affectent l'œconomie animale.

C'est avec aussi peu de sécurité qu'on peut employer l'huile essentielle de genièvre, dissoute dans l'esprit de vin et donnée comme on l'a fait sous forme d'oleo-saccharum dans différentes liqueurs, comme diurétique, emménagogue, et carminative; de tels médicamens sont trop incendiaires, pour qu'on ose les permettre, ou les ordonner à l'intérieur.

On trouve dans les pharmacopées, des auteurs qui recommandent de brûler le marc de la préparation de l'extrait, et d'en retirer un sel auquel ils attribuent plusieurs vertus particulières et analogues, pour la plupart, aux propriétés du fruit dont il est retiré; mais, ces sels préparés par la combustion des végétaux sont bien éloignés d'avoir les propriétés des substances dont on les a retirés, et on ne doit jamais les employer d'après de pareilles idées.

On fait un élixir de *genièvre* avec l'extrait délayé dans de l'esprit de vin qu'on regarde comme un très-bon stomachique et cordial; il vaut mieux alors employer le ratafia préparé par l'infusion des baies de genièvre dans l'eau-de-vie.

Chomel recommande fort contre la teigne un ongnent fait avec les baies de genièvre pilées et bouillies, qu'on mélange avec du saindoux.

De toutes les vertus du genièvre que nous venons de rapporter, les plus évidentes sont les qualités toniques, stomachiques et diurétiques; encore faut-il les emplover avec discrétion. Geoffroi observe judicieusement que si on en use sans distinction de cas, dans toutes les maladies de l'estomac et des voies urinaires, on causera quelquefois des ardeurs et des suppressions d'urine, des vents et des distensions dans l'estomac, qui augmentent les maux au lieu de les diminuer.

Enfin les baies de *genièvre* entrent dans les compositions assez souvent monstrueuses de la pharmacopée de Paris, (et nous devons espérer qu'on les réformera incessamment,) savoir, l'eau thériacale, l'eau générale, l'eau prophilactique, l'opiate de Salomon, l'orviétan, l'huile de scorpion composée, le baume oppodeldoc, le baume verd de Metz, l'emplâtre stomacal, l'emplâtre stiptique, &c.

On emploie encore les racines, les feuilles, et sur-tout le bois de genèvrier. On a ordonné ce bois en décoction à la dose de deux onces sur deux pintes d'eau, dans les affections goutteuses et rhumatismales.

Quelques auteurs pensent que le bois de genévrier a des vertus analogues à celui de sassafras, et qu'ils peuvent se substituer l'un à l'autre ; mais le bois de genévrier ne contenant point, ou très-peu d'huile éthérée, est plus foible et plus tempéré ; il peut être fortifiant, légèrement astringent et diurétique ; mais il faudroit encore bien des observations pour savoir quel degré de confiance on doit lui accorder pour la guérison de la vérole, de la gale, du scorbut, de la cachexie, de l'hydropisie, du calcul, des fleurs blanches &c. Dans ces cas, on le fait infuser dans du vin bouilli, dans de l'eau, et on l'ajoute aux décoctions vulnéraires pour l'usage extérieur.

Toujours résulte-t-il de tout ceci, que quand on aura fait une nouvelle analyse de cet important végétal, et qu'on aura bien déterminé par des observations répétées ce que nous devons de créance aux anciennes opinions, on aura probablement dans le *genièvre* un des remèdes les plus avantageux et les plus commodes de la matière médicale.

2°. Le genévrier dont il nous reste à parler, est le savinier de la flore françoise, vulgairement appellé sabine, dont on distingue deux variétés dans les jardins, l'une mâle, et l'autre femelle : le mâle se nomme.

Sabina folio cupressi : C. B. P. 487.

Juniperus foliis oppositis erectis decurrentibus : oppositionibus pixidatis Lin.

Sabina folio tamarisci Dioscoridis. L. B. P. 487.

La première espèce de ce genévrier, savoir la sabine à feuilles de cyprès improprement nommé mâle, est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de six à dix pieds, sur un tronc assez droit avec des branches très-rameuses. Son bois est rougeâtre, les feuilles des rameaux sont ovales pointues, opposées alternativement, adossées ou décurrentes à leur base, assez semblables à celles du cyprès. Ces feuilles ont une odeur forte, pénétrante, et un goût aromatique et résineux. Les baies dont cette plante se charge annuellement, sont latérales, arrondies, trispermes, d'un bleu noirâtre dans leur maturité.

Ce genévrier croît dans les Alpes, l'Italie, le Levant, et est cultivé au jardin du roi. La seconde espèce de sabine, ou à feuille de tamarisc, est un arbuste plus bas, plus étalé. Ses rameaux sont nombreux, ses feuilles sont opposées, lancéolées, aiguës, et à deux ouvertures : cette variété fructifie rarement dans les jardins, ce qui la fait nommer par quelques auteurs sabine stérile. Ses baies sont plus petites que celles du genévrier commun, un peu comprimées et bleuâtres lorsqu'elles sont mûres.

On trouve cette variété dans les montagnes de la Suisse, de la Provence, en Italie, en Espagne, dans le Levant et la Siberie. Elle varie par son feuillage panaché de blanc et de verd, ce qui forme une sous-variété assez agréable.

Cette plante porte le nom de l'ancien peuple du *Latium*, les sabins, dans le territoire des quels on prétend qu'elle se trouvoit abondamment.

Cette sabine a une odeur forte, pénétrante, presque nanséabonde, et une saveur âcre et amère ; ses feuilles, ainsi que celles de la variété précédente, passent pour diurétiques, vermifuges, antiseptiques et détersives.

Vogel dit qu'en Allemagne, c'est de toutes les plantes celle dont on retire le plus d'huile éthérée. Sa décoction mêlée avec le sang lui communique une couleur beaucoup plus rouge que ne fait l'esprit de sel ammoniaque selon Schwencke. (*Amanit. p.* 187.) Cette plante excite puissamment l'écoulement des évacuations périodiques des femmes, des lochies, et des hémorrhoïdes. On vante son suc mêlé avec du lait contre les vers. Il y a des auteurs qui recommandent la sabine pour faire évacuer l'urine et procurer la sortie des graviers, mais ce moyen n'est pas sûr. On a encore cru que les feuilles de sabine pouvoient procurer un emménagogue homicide, à cause de leur très-énergique activité. Il est au-moins très-sûr que puisque ces feuilles offrent dans les circonstances même où elles sont employées très modérément ; un moyen déjà très échauffant, très-irritant, et peu maniable, il est très-sur, dis-je, qu'en en forçant les doses, on en fait un dangereux poison, dont l'essai a souvent immolé deux victimes au-lieu d'une. J'ai vu périr une femme qui avoit été assez téméraire pour employer ce fatal moyen. J'en connois une autre qui s'est ainsi privé pour jamais de la santé la plus belle et la plus florissante, et doit payer d'une mort prématurée sa trop coupable hardiesse.

Miller dit, que les feuilles de la sabine à feuilles de tamaris, écrasées avec du lard, forment un bon cataplasme pour dissiper la gale de la tête des enfans. On croit encore qu'en décoction, en liniment, ou en fomentation, elle est utile contre les achores ou croûtes de lait des enfans, contre le cerion et le mélicéris, et même contre la gale. On a conseillé les fumigations de la poudre, contre l'odontalgie, et les douleurs de rhumatisme, et son application

sur les os cariés. Boerhaave l'a recommandée contre l'ankilose. Enfin les feuilles entrent dans plusieurs préparations officinales bien mal digérées, et dont on doit se méfier. Ce médicament est de nature à être examiné de nouveau scrupuleusement, avant qu'on ose l'étendre dans la pratique. (M. MACQUART.)

GENRE. (*Nosologie.*)

C'est moins pour se conformer à la nature qui ne produit que des espèces, que pour aider la foiblesse de notre esprit et de notre mémoire, que les méthodes nosologiques ont été imaginées. On a donc fait des classes, des ordres, et enfin des *genres*. Mais, après les *genres* viennent les espèces : et c'est à bien connoître ce qui différencie celles-ci les unes des autres, que le médecin doit s'attacher principalement, s'il veut guérir ses malades. *Voyez* NOSOLOGIE. (M. MAHON.)

GENS-ING, *ou* GINS-ENG, *ou* GING-SENG. *Mat. méd.*)

Panax quinque folium, foliis ternis quinatis, L.

Aureliana Canadensis, *Gins-ing* Sinensibus, Iroquæis *Garent-oguen*.

Les naturalistes et les botanistes sont tous d'accord que c'est la même plante si estimée en Chine que l'on trouve dans le Canada. Le même port de l'une comme de l'autre, la ressemblance des lieux où la Nature nous la présente, l'inspection de toutes ses parties, l'aveu des Chinois eux-mêmes : tout concourt à le prouver. Mais on ne convient pas également de son identité avec le végétal appellé *Ningin* : (*Sisarum montanum Coræense, radice non tuberosâ*, Kempfer amœnit. Exotic. fascic. v. p. 818. (*Sium Ninsi, fol. serratis pinnatis, ramels ternatis*, L. Ces deux plantes se ressemblent assez par les caractères et même par leurs propriétés, pour que dans le commerce on substitue frauduleusement l'une à l'autre : et même les Japonois et les Chinois font entrer le Ninzin dans tous leurs remèdes, au défaut du Ging-seng qui est infiniment plus cher.

La récolte de ces plantes si recherchées se fait avec des précautions extrêmes pour empêcher les contrebandiers d'en dérober la moindre portion : et on la porte toute entière à la douane de l'empereur, pour lequel elle doit être d'un profit considérable ; ce qui est peut-être la plus grande vertu du *Gens-ing* auprès du gouvernement Chinois. On ramasse le *Gens-ing* et le *nin-zin* au commencement de l'hiver. Pour en conserver la racine, on enterre dans un même endroit tout ce qu'on a pu en ramasser pendant dix, douze et quinze jours ; on ratisse et on nétoie soigneusement ces racines, dès qu'elles sont tirées de terre, avec un couteau fait de bambou, (car les Chinois évitent religieusement de les toucher avec le fer) ; quelquefois on retire la terre avec une brosse ; on les trempe ensuite dans une légère décoction presque bouillante de graine de millet et de riz, puis on les fait sécher avec soin à la fumée d'une espèce de millet jaune qui est renfermé dans un vase avec un peu d'eau ; les racines sont alors couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, et se sèchent peu-à-peu sous un linge ou sous un autre vase qui les couvre. Quelquefois on fait sécher ces racines en les suspendant à la vapeur d'une chaudière couverte et placée sur le feu, laquelle contient de l'eau de millet jaune et de riz. Par ce procédé, les racines acquièrent en se séchant une couleur jaune ou rousse, avec une sorte de dureté, et elles paroissent comme résineuses et demi-transparentes. Après avoir bien séché ces racines, on en retranche les fibres ; et, lorsque le vent du nord souffle, on a soin de les placer à sec dans des vases de cuivre très-propres et qui ferment bien : on fait un extrait des plus petites racines ; et on conserve les feuilles de la plante pour en faire usage comme du thé.

Le *Gens-ing* (que les Chinois nomment aussi *Petsi*) n'est connu en France, que depuis que les ambassadeurs de Siam en apportèrent à Louis XIV. Nous éviterons d'en présenter ici la description, ainsi que celle de Ninzin ; parceque cette plante n'étant presque jamais employée en Europe, ceux qui desireroient connoître l'une et l'autre pourront avoir recours au dictionnaire de botanique.

Les Chinois, les Japonois, et plusieurs autres nations de l'Orient font un si grand cas du *Gens ing*, soit en maladie, soit même en santé, qu'après le thé aucune plante n'est chez eux d'un aussi fréquent usage. C'est leur panacée ; et ils y ont recours dans tous les maux qui les affligent. « Elle est bonne, à ce qu'ils prétendent, dans la foiblesse ou le dérangement des » premières voies, dans la syncope, la paralysie, les affections soporeuses et celles du » genre convulsif : elle rétablit les forces et la » vigueur des hommes épuisés par le commerce » des femmes ; elle produit le même effet si » desirable, plus qu'aucun autre médicament, » à la suite des maladies, soit aigues, soit » chroniques : elle rétablit l'éruption de la petite vérole que trop de foiblesse avoit fait rentrer ; il faut, dans ce cas, la donner à large » dose : enfin, en la prenant à plusieurs reprises, elle rétablit d'une manière surprenante

» les forces affoiblies : elle augmente la transpiration : elle répand une douce chaleur dans » le corps des vieillards, et affermit tous les » membres : bien plus, elle rend tellement les » forces à ceux même qui sont déjà à l'agonie, » qu'elle leur procure le temps de prendre d'autres remèdes, et souvent de recouvrer la santé. » Voilà des vertus admirables sans doute, si elles étoient réelles. Pourquoi le panégyriste du *Gens-ing* ne lui a-t-il pas accordé aussi des vertus antisyphilitiques, celles de guérir la goutte, le cancer, et toutes les maladies que quelques médisans soutiennent être l'opprobre de la médecine ?

« Cependant, continuent-ils, le *Gens-ing* » ne convient pas aux grands mangeurs et à » ceux qui boivent du vin : il faut l'employer avec précaution, et sur le déclin de l'accès, » dans les fièvres malignes et épidémiques ; il » faut l'éviter avec soin dans les maladies inflammatoires ; il faut en donner rarement dans » les hémorrhagies, et seulement après en » avoir connu la cause. On l'essayera vainement, quoique sans danger, dans les maladies écrouëlleuses, scorbutiques et vénériennes ; mais il fortifie et réveille ceux qui sont » languissans ; il ranime d'une manière agréable ceux qui sont abattus par une longue » tristesse et par la consomption, en l'employant prudemment depuis vingt-quatre grains » jusqu'à trente-six en infusion dans de l'eau, » ou en poudre, ou en extrait, ou, si l'on l'aime mieux, associé avec d'autres remèdes à » la dose de dix grains jusqu'à celle de soixante, et même plus si les circonstances » l'exigent. »

Les médecins Hollandois, qui emploient quelquefois le *Gens-ing*, le donnent, à la dose d'un gros ou deux en substance, dans les cas de convulsions, de syncope, de lipothymie, de vertiges provenans d'inanition et de foiblesse, ainsi que pour rétablir la faculté de la mémoire. Cependant ils n'en prodiguent pas l'usage, à cause de sa qualité échauffante : et ils l'interdisent, par cette raison, aux jeunes gens et aux personnes d'un tempérament chaud.

L'odeur agréable du *Gens-ing*, et sa saveur douce un peu âcre mêlée de quelque amertume, semblent indiquer que cette racine doit posséder des vertus analogues à celles de l'angélique et du méum. (*Voyez* ces mots.) Quelques-uns croient pouvoir aisément la remplacer avec l'hépatique : mais cette plante vulnéraire n'a point répondu à leurs espérances.

Le père Jartoux, missionnaire, assure avoir éprouvé sur lui-même, pendant qu'il étoit en Tartarie, les vertus salutaires du *Gens-ing*, après un tel épuisement de travail et de fatigue, qu'il ne pouvoit pas même se tenir à cheval. (*Voyez* Lettres édifiantes, tome X.) « Je sais » même, dit M. de Jaucourt, que d'autres personnes prétendent avoir fait dans nos climats, » avec un succès surprenant, la même expérience. Mais, des médecins célèbres, sur le » témoignage desquels on peut certainement » compter, et je dois mettre Boerrhaave à la » tête, m'ont dit qu'ils avoient donné, répété, » prodigué, en bol, en poudre, en infusion, » jusqu'à deux onces entières de *Gins-eng* du » meilleur et du plus cher, dans les cas où il » pouvoit le mieux réussir, à des gens qui le » desiroient, et qui espéroient beaucoup de » l'efficacité de ce remède, sans néanmoins en » avoir vu presque d'autres effets marqués, que » ceux d'une augmentation de force et de vivacité dans le pouls. »

« Si l'on a de la peine, continue M. de Jaucourt, à imaginer que des peuples entiers » fassent à la longue un si grand cas de cette » racine, en s'abusant perpétuellement sur le » succès : il faudra conclure qu'elle agit plus » puissamment sur leurs corps que sur les nôtres, ou qu'elle possède, quand elle est » fraîche, des qualités qu'elle perd par la vétusté, et par le transport, avant que de nous » parvenir. D'ailleurs un grand inconvénient de » son usage en Europe est qu'il est rare d'en » avoir de bonne sans vermoulure. Je ne parle » pas de son prix, parce qu'il y a bien des gens » en état de la payer, si son efficacité répon» doit à sa réputation. » (M. MAHON.

GENTIANE, GENTIANA LUTEA. L. (*Mat. méd.*)

Cette plante, qui est originaire des Alpes, est une de celles dont les vertus sont le moins douteuses ; sa racine qui est la partie dont on fait usage en médecine, est cylindrique, de la grosseur du doigt ou même du pouce, et son parenchyme est d'un rouge jaunâtre. Elle n'a qu'une odeur foible et sa saveur très-amère.

L'eau, le vin, la bière et l'esprit de vin lui servent également de dissolvant ; cependant un menstrue spiritueux est plus propre pour en obtenir l'extrait, qui est alors plus âcre que celui qu'on obtient au moyen de l'eau. Suivant Cartheuser, l'extrait aqueux n'est que les trois huitièmes de la racine qu'on a employée, au lieu que l'extrait spiritueux n'en est que le quart. L'infusion aqueuse est rouge, sans odeur, et d'une saveur très-amère ; le vitriol de mars lui communique une légère teinte foncée.

La *Gentiane* croît abondamment dans les Alpes

Alpes de la Stirie. Les femmes dans le Tyrol montent chaque année sur ces montagnes au printems, recoltent les racines de cette *Gentiane* et en tirent un esprit de vin par la fermentation, ce qui donne lieu à une branche de commerce.

Les vertus toniques, stomachiques, vermifuges et antiseptiques de la *Gentiane* sont si connues, que c'est peut-être un des végétaux d'Europe qui approche le plus de pouvoir tenir lieu de quinquina, lorsqu'il est administré avec intelligence. On peut l'employer avec avantage contre l'atonie, la cachexie, la goutte, l'ictère, la fièvre tierce et les viscères fistuleux.

(PINEL.)

GENTILIS, ou DE GENTILIBUS, (Gentilis) fut surnommé *Fulginas*, parce qu'il étoit de Foligni en Italie, où il vint au monde vers l'an 1230. Il s'appliqua à la médecine sous *Thaddée* de Florence, et il fit sous lui de si grands progrès, qu'à son retour dans sa patrie, ses concitoyens le regardèrent comme le premier homme dans l'art de guérir. Sa réputation ne se concentra point dans cette ville, elle s'étendit par toute l'Italie; et comme il passoit pour un des meilleurs commentateurs d'*Avicenne*, il fut considéré comme l'ame de ce maître de l'école arabe, dont la doctrine étoit suivie et enseignée dans la plupart des universités de l'Europe.

Gentilis mourut à Bologne vers l'an 1310; s'il naquit vers l'an 1230, comme on l'a dit, on voit qu'il a vécu environ 80 ans.

Il laissa plusieurs traités dont on publia le recueil à Venise en 1484, 1486, 1492, quatre volumes *in-fol.* On y trouve les ouvrages suivans, dont on a aussi des éditions particulières.

Expositiones cum textu Avicennae.

De febribus. Venetiis. 1484, 1526, *in-fol.*

Expositio cum commento Ægidii monachi Benedictini libri de judiciis urinarum et libri de pulsibus. Venetiis, 1494, *in-8. Lugduni*, 1505, *in-8*. C'est de *Gilles de Corbeil* qu'il est ici question.

Consilia peregregia ad quaevis morborum totius corporis genera. Tractatus de hernia. Receptae super primam fen quarti Avicennae ordinatae. De balneis. Venetiis, 1503, *in-fol.*, avec les conseils d'*Antoine Cermisonus.*

Quaestiones et tractatus extravagantes. Venetiis, 1520, *in-fol.*

De lepra tractatus. Venetiis, 1536, *in-fol.*, avec la chirurgie de *Dinus de Garbo.*

De proportionibus medicinarum, avec différens opuscules *de dosibus*, par les plus célèbres médecins. *Patavii*, 1956, *in-8*, 1579, *in-4. Lugduni*, 1584, *in-8.*

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

GENTILIS, (Gentilis) autre médecin, aussi natif de Foligni dans l'Ombrie, passe communément pour le fils du précédent. *Manget*, qui met sous son nom les ouvrages dont on vient de donner la notice, dit qu'il fut surnommé le *Spéculateur*, et qu'il parvint à un tel degré d'estime auprès de Jean XXII, que ce pape le combla de bienfaits. *Gentilis* enseigna la médecine avec beaucoup de réputation, et il rendit de si grands services à plusieurs villes d'Italie, en particulier à celles de Bologne et de Perouse, que ces deux dernières lui accordèrent le droit de bourgeoisie, à titre de récompense. Pérouse lui fit encore présent d'une maison auprès de l'église de Saint Augustin. Cette marque de reconnoissance l'attacha plus que jamais au service de ses habitans. Ils furent attaqués de la peste en 1348; ce médecin vola à leur secours: mais s'oubliant lui-même pour se donner tout entier aux autres, il fut la victime de son zèle, et mourut au bout de six jours de maladie, le 12 juin de cette année. Son corps fut transporté à Foligni, où on l'enterra dans l'église des hermites de Saint Augustin.

Cette famille de *Gentilis* a produit à l'Italie plusieurs personnages qui se sont fait un grand nom dans les sciences; mais il y en a qui se sont transplantés en d'autres pays.

Mathieu Gentilis est de ce nombre. Il exerçoit la médecine avec distinction dans une ville de la Marche d'Ancone vers le milieu du XVI siècle, lorsqu'attiré par la nouveauté, il abandonna sa patrie et sa femme pour se retirer dans la province de Carniole, où il embrassa la religion réformée. Il avoit emmené avec lui ses deux fils, *Alberic* et *Scipion*. Après avoir rempli pendant quelque temps l'emploi de médecin de cette province, il passa en Angleterre pour y rejoindre *Alberic* qui enseigna le droit à Oxford, et fut nommé Avocat perpétuel de toutes les causes des sujets du roi d'Espagne en Angleterre. *Scipion* prit aussi le parti du droit; il l'enseigna à Heidelberg et à Altorf, et finit par être conseiller de la ville de Nuremberg, où il mourut en 1616.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

GENUFLEXION. (*Hygiène.*)

La génuflexion est une action de l'homme qui consiste à plier les genoux pour s'humilier

vis-à-vis de la divinité, pour prier ou pour faire des excuses à ceux qui ont le droit de commander aux autres; c'est une posture qui n'a pu être imaginée que par de vils esclaves, qui peut bien dégrader celui qui s'y soumet, sans honorer véritablement celui qui l'exige. Au reste c'est physiquement une chose nuisible et contre nature; j'ai vu plusieurs enfans qu'on obligeoit à se tenir à genoux pendant des demi-heures et des heures de suite, soit pour prier, soit par pénitence, et qui finissoient toujours par se trouver mal, parce qu'on ne peut placer l'homme plus désavantageusement, pour garder l'équilibre qui doit soutenir tout l'individu: il seroit donc bien raisonnable de mettre de côté une pareille pratique. (M. Macquart.)

GEOFFROY, (Etienne-François) né à Paris le 13 Février 1672, d'une des plus anciennes familles de cette ville. Son père, Matthieu-François *Geoffroy*, apothicaire célèbre, le destina à lui succéder dans sa profession; il soigna son éducation d'une manière particulière, et voulut qu'il connût de bonne-heure la pharmacie et toutes les branches qu'elle renferme. Dans cette intention, il réunit chez lui des savans distingués, on y tenoit des conférences réglées: elles parurent d'une si grande utilité, qu'elles furent le modèle et l'époque de l'établissement des expériences de physique dans les colléges.

De l'étude de la physique générale, *Geoffroy* passa à celle de la botanique, de la chymie et de l'anatomie; il voulut aussi devenir méchanicien; il s'occupoit à travailler des verres de lunettes, à construire différentes machines; et ne regardant ces occupations que comme des délassemens, il y employoit tous les loisirs que lui laissoient ses études. Son père l'envoya à Montpellier pour y apprendre la pharmacie chez un apothicaire célèbre. Ce fut à Montpellier que se développa cette passion secrette qu'il avoit toujours eue pour la médecine, et ce fut là aussi qu'il suivit les leçons des plus habiles professeurs, sous lesquels il fit des progrès rapides. De retour à Paris, en 1694, il fit son chef-d'œuvre en pharmacie, et fit graver, à la tête de son programme, une planche, où la Nature languissante paroit implorer les secours d'Apollon contre les maladies qui l'accabloit. Cette gravure ingénieuse, est de Van-Pletten-Berch, connue sous le nom de Platte-Montagne. Elle mérita à *Geoffroy* ces vers latin, du célèbre Charles Rollin.

In tabulam, specimini pharmaceutico
Stephani-Francisci Geoffroy præfixam.

Quum lata afulsit primis mortalibus ætas,
Corpore quum sano mens quoque sana foret,
Tunc curis homines pariter, morbisque carebant:
Urebat nullus membra animumve dolor.
Ast ubi Pandorae fatalem Epimetheus urnam
Accepit, terris ingruit ira Deûm:
Morborum genus omne, febres, pestisque, famesque
Cœpere humanum dilacerare genus:
Mors quoque, lenta priùs, reseratâ pyxide fertur
Præcipitem subitò corripuisse gradum.
Aspice, ut erumpens tristi gravis halitus urnâ
Prata suo spoliat gramine, fronde nemus.
Aspice, lethali Natura afflata veneno,
Ut jacet, et superum languida poscit opem.
Hanc blando recreans pavitantem lumine Phoebus
Vulnera moborûm sæva timere vetat:
Ludentes circum Genios dextra indice monstrat
Ipse quibus medicæ credidit artis opus;
Vitales alter succos, herbasque salubres
Colligit, unde homini vita salusque venit;
Audax ille magis, Phœbo duce, viscera terræ
Intima rimatur, divitiasque maris;
Ille salutiferos, angues quoque cogit in usus,
Et prodesse ægris ipsa venena docet.
Sic artis medicæ auxilio sibi redditus, inter
Tot morbos sano corpore vivit homo.

Car. Rollin, Reg. Eloquentiæ Professor.

L'abbé Bosquillon en fit en vers françois une imitation élégante.

Le penchant de *Geoffroy* pour la médecine ne faisoit qu'augmenter. Il faisoit des études équivoques qui convenoient également au goût de son père & au sien. Telle étoit la matière médicinale sur laquelle un habile apothicaire ne sauroit être trop instruit; et que souvent un grand médecin ne connoît pas assez, pour me servir de l'expression de Fontenelle. En 1698, *Geoffroy* n'ayant encore aucun degré de médecine, suivit en Angleterre le maréchal de Tallard. Il sût profiter de son séjour à Londres, se lia avec plusieurs savans distingués, particulièrement avec le chevalier Sloane, et donna de si grandes preuves de la supériorité de ses talens, que la société royale l'admit au rang de ses membres. L'année suivante, l'académie des sciences de Paris l'inscrivit aussi parmi les siens. En quittant l'Angleterre, *Geoffroy* passa par la Hollande, vit d'autres savans, fit d'autres observations, et acquit de nouvelles connoissances. Enfin, il suivit en 1700 l'abbé de Louvois en Italie, comme son médecin et son ami. De retour à Paris, il déclara à son père son goût pour la médecine, entra en licence au mois de mars 1702, et fut reçu bachelier. le premier

avril de la même année. Ce fut le 21 août 1704 qu'il reçut le bonnet de docteur.

En 1709, il succéda à M. de Tournefort dans la place de professeur en médecine, chirurgie, pharmacie et botanique, au collége-royal. Ce fut alors qu'il entreprit de dicter à ses auditeurs toute l'histoire de la matière médicinale sur laquelle il avoit fait depuis long-temps d'amples provisions. Nous reviendrons sur cet important ouvrage.

Dès 1707, *Geoffroy* avoit donné des leçons de chimie au Jardin du Roi, comme vice-gérent de Fagon; en 1709, celui-ci se démit en sa faveur de sa place de professeur de chimie. Ses leçons attirèrent la foule: on admiroit son éloquence et ses connoissances; on se plaisoit à l'écouter. Sa réputation, déjà célèbre chez l'étranger, s'étendit bientôt à la cour et à la ville. Il n'y avoit qu'une voix sur son mérite; et, ce qui honore les médecins de son tems, c'est qu'ils étaient les premiers à dire du bien de lui.

« M. *Geoffroy*, dit Fontenelle, ne se pressa » point de se jetter dans la pratique dès qu'il » en eût le droit; il s'enferma pendant dix ans » dans son cabinet, et il voulut être sûr d'un » grand fonds de connoissances, avant de s'en » permettre l'usage. Ses confrères sont toujours » convenus qu'il possédoit parfaitement les bons » principes de son art. Son caractère doux, » circonspect, modéré, et peut-être même un » peu timide, le rendoit fort attentif à écouter » la nature, à ne la pas troubler par des re- » mèdes sous prétexte de l'aider, et à ne l'aider » qu'à propos et autant qu'elle le demandoit. » — Une chose singulière lui fit tort dans les » commencemens: il s'affectionnoit trop pour » ses malades, et leur état lui donnoit un » air triste et affligé qui les allarmoit: on en » reconnut enfin le principe, et on lui sut gré » d'une tendresse si rare et si chère à ceux qui » soufirent. Persuadé qu'un médecin appartient » également à tous les malades, il ne faisoit » nulle différence entre les bonnes pratiques et » les mauvaises, entre les brillantes et les obs- » cures. Il ne recherchoit rien et ne rejettoit » rien. Delà il est aisé de conclure que ce qui » dominoit dans le nombre de ses pratiques, » c'étoient les obscures et les mauvaises, et » d'autant plus que ses premiers engagemens » lui étoient sacrés, et qu'il n'eût pas voulu les » rompre en s'en acquittant légèrement, pour » courir aux occasions les plus flatteuses, qui » seroient survenues. D'ailleurs, souveraine- » ment éloigné de tout faste, il n'étoit pas de » ceux qui savent aider à leur propre réputa- » tation, et qui out l'art de suggérer tout bas à » la renommée ce qu'ils veulent qu'elle repète » tout haut avec ses cent bouches. Cependant » le vrai avoit percé à la longue, et M. *Geoffroy* » étoit bien connu. Dans les grandes affaires » de médecine, ceux qui s'étoient saisis des » premiers postes l'appelloient preesque toujours » en consultation; il étoit celui dont tous les » autres vouloient emprunter les lumières ».

Geoffroy fut nommé peu de temps après censeur royal. Il remplit encore cette place scrupuleusement et avec zèle; tous ses momens étoient employés; l'académie, le collége et le jardin royal, la pratique de la médecine, la censure l'occupoient tour-à-tour, lorsque la faculté jetta les yeux sur lui pour en faire son chef, et le nomma per acclamation son doyen le 2 novembre 1726. L'année suivante, il fut continué d'une voix unanime. La faculté ne pouvoit choisir personne, qui par son zèle put mieux soutenir ses droits. Son décanat fut pénible: il fut tracassé par les médecins de la cour, qui auroient désiré maintenir dans cette place l'ex-doyen Andry qui leur étoit dévoué. Ce fut encore sous son décanat que la faculté eut à soutenir deux procès contre les maitres en chirurgie.

Tant de travaux altérèrent la santé de *Geoffroy*. La faculté le nomma son censeur au mois de novembre 1730, mais il ne jouit pas longtemps de cette place. Il tomba accablé de fatigues, et mourut le 5 janvier 1731, âgé de 59 ans. Le lendemain il fut inhumé en grande pompe dans l'église de Saint-Paul; la faculté fit célébrer pour lui le service d'usage; cette perte l'affecta vivement.

La faculté possède le portrait de *Geoffroy*, d'après celui de Largillière. Il a été gravé en 1737, par Surugue, avec cette épigraphe. *Dilectissimo fratri; hoc amicitiae et grati animi monumentum dicavit Claud. Joseph. Geoffroy, pharmac. Parisiens. praefectus antiquior. aedil. Paris, regiae scientiar. academiae et societ. regiae Lond. socius.* — Cette estampe sert de pendant à celle de Matthieu-François *Geoffroy*, gravée par Fr. Chereau.

Une partie des manuscrits de *Geoffroy* fut dissipée. Sa bibliothèque fut vendue l'année de sa mort. Cette collection de livres étoit considérable et bien choisie, comme on peut le voir par le catalogue imprimé à Paris 1731. *Catalogus librorum viri Cl. D. Stephani Francisci* Geoffroy *doctoris medici, antiqui facultatis Parisiensis decani, regii in medicinâ et chymiâ professoris, regiae scientiarum academiae Parisiensis nec non societatis Londinensis socii. Parisiis, apud Gabrielem Martin.* 1731, *in*-8.

Geoffroy composa lui-même les thèses qu'il soutint pendant sa licence. La première avoit pour titre : *An recens nato, lac recens enixae matris? Concl. affirm.*

Il examina dans une seconde thèse cette question : *an medicus, philosophus mechanico-chymicus? Concl. affirm.*

Le sujet d'une troisième étoit : *an omnis morbus à coagulatione?* Il conclut encore pour l'affirmative.

Enfin *Geoffroy* présida au mois de novembre 1704 à cette thèse : *an hominis primordia vermis? Concl. affirm.* « Cette thèse, dit Fontenelle, piqua tellement la curiosité des dames, et des dames du plus haut rang, qu'il fallut la traduire en françois pour les initier dans des mystères dont elles n'avoient pas la théorie ». Cette traduction est de Nicolas Andry. *Voyez Journal des Savans*, page 447.

J'ai dit plus haut que *Geoffroy*, étant professeur au collége royal, entreprit d'y dicter à ses auditeurs toute l'histoire de la matière médicinale. La mort l'enleva trop tôt pour achever ce grand et intéressant ouvrage. Le règne minéral, ou du moins tous les minéraux en usage dans la médecine ont été terminés; et c'est ce qu'on a jusques à présent sur ce sujet de plus recherché, de plus complet et de plus certain. Il en étoit au règne végétal, et comme il suivoit l'ordre alphabétique, il en est resté à la mélisse, qui laisse encore après elle un grand vuide et beaucoup de regret aux amateurs de l'histoire naturelle.

Tout ce qu'il a dicté s'est trouvé en très-bon ordre dans ses papiers, et le tout a été revu avec exactitude par M. Chardon de Courcelles, médecin de la marine à Brest, mort en 1775. C'est cet habile médecin qui a fait présent au public de cet important ouvrage. Il a été imprimé à Paris en 1741, en 3 volumes *in*-8., sous ce titre : *Tractatus de materiâ medicâ, sive de medicamentorum simplicium historiâ, virtute, delectu et usu. Parisiis, sumptibus et impensis Joannis Desaint et Caroli Saillant.* Le tome premier traite *de fossilibus* : le second *de vegetalibus exoticis*; le troisième, *de vegetalibus indigenis*. L'éditeur a joint au premier volume une partie des thèses de médecine de *Geoffroy*, et quelques petits traités du nombre de ceux qui avoient déjà été imprimés dans les mémoires de l'académie des sciences, tels que la *Table des différens rapports observés en chymie entre différentes substances*, avec des éclaircissemens sur cette table, et des *observations sur le vitriol et sur le fer*; on y a aussi ajouté l'éloge de *Geoffroy*, par M. de Fontenelle.

Ce grand ouvrage a été traduit en françois, principalement pour l'usage des chirurgiens, par feu M. Antoine Bergier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, mort en 1748, sous le titre de *Traité de la matière médicale, ou de l'histoire des vertus, du choix et de l'usage des remèdes simples, par M.* Geoffroy, *docteur en médecine de la faculté de Paris, de l'académie royale des sciences, de la société royale de Londres, professeur de chymie au collége royal, traduit en françois, par M.* ***, *docteur en médecine.* Paris, 1743, *Desaint et Saillant*, 7 vol. in-12.

En 1750, il parut une suite de la *Matière médicale de Geoffroy* en françois. Paris, 3 vol. in-12., par M. Bergier, docteur en médecine, chez Cavelier, Desaint, Saillant et le Prieur, et en 1756, on publia l'ouvrage suivant : *Suite de la matière médicale de M.* Geoffroy, *par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, médecins à Orléans.* A Paris, chez Desaint et Saillant, &c., 6 vol. *in*-12. Cette continuation comprend les insectes, les poissons, les amphibies, les oiseaux, les quadrupèdes et l'homme. Chacune de ces classes contient, sous l'ordre alphabétique, la description d'un petit nombre d'individus dont la partie anatomique est fort étendue. Quel que soit le mérite de cet ouvrage, et quelques efforts qu'ayent fait les deux médecins d'Orléans pour approcher de leur modèle, on regrettera toujours que *Geoffroy* n'ait pas eu le temps de continuer son histoire des médicamens.

En 1760 parut une *table générale alphabétique des six volumes servant de suite à la matière médicale de* Geoffroy, *et contenant le règne animal*, avec cette épigraphe : *In tenui labor, at tenuis non fructus.* Paris, Didot, 1770, 1 vol. in-12. Cette table, qui est de M. Goulin, est précédée de l'explication des principaux termes de l'art employés par *Geoffroy* dans la matière médicale.

Geoffroy avoit donné à ses auditeurs quelques leçons sur le règne animal : l'un d'eux publia, à Londres l'ouvrage suivant en 1736.

A Treatise of the fossil, vegetable and animal substances that are made use of in physick, containing the history and description of them with an account of their several virtue and preparations to wich is prefixd an enquiry in to the constituent principles of mixed bodies, and the proper methods of discovering the nature of medicines. By the late Steph. Fr. Geoffroy, *M. D. chemical professor in the royal garden, member of the royal academy of sciences, and fellow of the royal society. Translated from a*

manuscript copy of the author's lectures read at Paris. By G. Douglas, M. D. London. Printed for W. Innys and R. Manby, the west end of St. Paul's; T. Woodward, between the two temple gates fleet street; and C. Davis, in pater-noster Row. 1736, in-8. de 387 pages avec un index.

En 1742, on imprima à Venise une édition latine de la *Matière médicale* de Geoffroy. En 1756, les additions de M. Bergier, aidé dans ce travail par Bernard de Jussieu; et en 1760, celles de MM. Salerne et Arnault de Nobleville sur le règne animal, furent traduites en latin, et le libraire Pezzana donna une nouvelle édition de cet ouvrage, sous le titre de *Tractatus de materia medica, etc. auctore Stephano Francisco* Geoffroy, *doctore medico Parisiensi. Editio novissima completior aliisque emendatior, supplemento partis secundae anonymi professoris nunc primùm aucta, ex gallica in linguam latinam eleganter redacta. Tomus primus, de fossilibus et de vegetabilibus exoticis. Tomus secundus, de vegetabilibus indigenis in-4. Venetiis, apud Niccolaum Pezzana*, 1756. Le même libraire publia en 1760 le tome troisième. *Tomus tertius, de regno animali; auctoribus Arnault de Nobleville et Salerne, M. D. Aurelianensibus. Gallicè conscriptus, nunc latinè redditus.* — L'éloge de *Geoffroy*, par Fontenelle, traduit en latin, se trouve au commencement du supplément, formant la seconde partie du tome deuxième.

M. de Garsault publia en 1764 *les figures des plantes d'usage en médecine, décrites dans la matière médicale de M.* Geoffroy, *dessinées d'après nature, par M. de Garsault, et gravées par MM. Deferht, Prevôt, Duflos, Martinet*, &c. Paris, 1764, 4 vol. *in*-8. Les plantes indigènes forment les deux, trois et quatrième volumes.

Geoffroy a de plus donné à l'académie des sciences, les ouvrages suivans :

1. *Observations sur les dissolutions et sur les fermentations que l'on peut appeller froides, parce qu'elles sont accompagnées du refroidissement des liqueurs dans lesquelles elles se passent.* Mém., 1700, page 110.

2. *Description du Caa-apia, plante du Brésil.* Id., 1700, p. 70.

3. *Extrait des Descriptions que Pison et Marcgravius ont donné du Caa-apia, et confrontation des racines du Caa-apia et d'ypecacuanha, tant gris que brun, avec leur description, par laquelle on voit sensiblement la différence du Caa-apia de l'ypecacuanha.* Mém., 1700, p. 34

4. *Observations sur le Pareira Brava.* Hist., 1710.

5. *Examen du sable noir dont on se sert pour mettre sur le papier, et de celui de la montagne de Pezaro, curieux par les diverses couleurs de ses grains.* Hist., 1701, p. 16 et suiv.

6. *Examen des eaux de Vichy et de Bourbon.* Hist., 1702, p. 43 et suiv.

7. *Manière de recomposer le souffre commun par la réunion de ses principes, et d'en composer de nouveau par la réunion de semblables substances, avec quelques conjectures sur la composition des métaux.* Mém., 1704, p. 278.

8. *Problême de chimie : Trouver des cendres qui ne contiennent aucunes parties de fer.* Mém., 1705, p. 362.

9. *Analyse chimique de l'éponge de la moyenne espèce.* Mém., 1706, p. 507.

10. *Rapport de l'ouverture du cadavre d'un homme mort d'un abcès au foie, après avoir été attaqué pendant deux ans d'accès de phrénésie très-violents*; ce rapport est intitulé *Observation anatomique.* Mém., 1706, p. 509.

11. *Détail de la manière dont se fait l'alun de roche en Italie et en Angleterre.* Hist., 1702, p. 20 et suiv.

12. *Eclaircissement sur la production artificielle du fer, et sur la composition des autres métaux.* Mém., 1707, p. 102.

13. *Observations sur les analyses du corail, et de quelques autres plantes pierreuses, faites par M. le comte Marsigli.* Mém., 1708, p. 102.

14. *Expériences sur les métaux faites avec le verre ardent du Palais-Royal.* Mém., 1709, p. 162.

15. *Objection contre le système de M. Lémery le fils, que le fer existe réellement dans les plantes.* Mém., 1707, p. 5 et suiv.

16. *Observations sur les fleurs ou sur la génération des plantes.* Hist., 1711, p. 51.

17. *Méthode générale de faire les teintures de métaux et de les rendre de quelque usage à la médecine.* Hist., 1713, p. 27 et suiv.

18. *Système sur l'origine des pierres.* Hist., 1716, p. 8 et suiv.

19. *Observations sur le vitriol et sur le fer.* Mém., 1713, p. 170.

20. *Du changement des sels acides en sels alkalis-volatils-urineux.* Mém., 1717, p. 226.

21. *Table de différens rapports observés en chimie entre différentes substances.* Mém., 1718, p. 202. — Voyez la manière avantageuse dont Fontenelle parle de cette table dans l'*Hist. de l'Acad.*, p. 35 et suiv. Fontenelle en parle encore dans l'éloge de M. *Geoffroy*. « Il donna, dit-il, en 1718, un système singu- » lier, et une table des affinités ou rapports » des différentes substances en chimie. Ces » affinités firent de la peine à quelques uns, » qui craignirent que ce ne fussent des attrac- » tions déguisées, d'autant plus dangereuses que » d'habiles gens ont déjà su leur donner des » formes séduisantes ; mais enfin on reconnut » qu'on pouvoit passer par-dessus ce scrupule, » et admettre la table de M. *Geoffroy* qui, » bien entendue et amenée à toute la précision » nécessaire, pouvoit devenir une loi fonda- » mentale, et guider avec succès ceux qui tra- » vaillent ».

22. *Moyen facile d'arrêter les vapeurs nuisibles qui s'élèvent des dissolutions métalliques.* Mém., 1719, p. 71.

23. *Eclaircissemens sur la table insérée dans les mémoires de 1718, concernant les rapports observés entre différentes substances.* Mém., 1720, p. 32.

24. *Des supercheries concernant la pierre philosophale.* Mém., 1722, p. 61.

25. *Observations sur la préparation du bleu de Prusse ou de Berlin.* Id., 1725, p. 153.

26. *Nouvelles observations sur la préparation du bleu de Prusse.* Mém., 1725, p. 220.

(M. Andry).

GERARD, (Jean) docteur en médecine et professeur de la faculté de Tubinge, fut quatre fois recteur de l'université de cette ville, depuis 1633 jusqu'en 1647. Attaché aux rêveries de l'alchymie, il a publié différens ouvrages pour faire valoir ses opinions à cet égard. Ils sont intitulés :

Panaceae hermeticae, sive, medicinae universalis assertio ac defensio Galeno-chymica. Ulmae, 1640, *in-8.*

Commentatio perbrevis et perspicua in apertorium Raymundi Lulli, de lapide philosophorum : cum adjecta interpretatione testamenti novissimi Arnoldo de Villa nova attributi, de eodem lapide. Tubingae, 1641, *in-8.*

Decas quaestionum physico-chymicarum. Tubingae, 1643, *in-8.*

Exercitationes in Gebri Arabis, philosophi chymici, libros duos. Tubingae, 1643, *in-8.*

Anatomiae corporis humani succincta comprehensio. Ibidem, 1653, *in-8.*

(*Extr. d'El.*) (Goulin).

GERARD, (Thierry) médecin du quinzième siècle, étoit natif de Tergouw en Hollande. Il s'appliqua à l'étude des langues latine et grecque, dans lesquelles il se rendit habile ; il ne fit pas moins de progrès dans la médecine, qu'il paroît avoir exercée hors de son pays. L'impression de ses ouvrages à Paris, appuie la conjecture du séjour qu'il fit en France ; la façon d'orthographier son nom qui, suivant la prononciation flamande, s'écrivoit *Gheeraerds*, l'appuie encore ; car il y a une infinité d'exemples de noms d'auteurs, à qui la longue habitation dans certains pays a donné une tournure différente.

Voici les titres des ouvrages de *Gerard* :

Claudii Galeni Pergameni de curandi ratione per sanguinis missionem liber. De sanguisugis, revulsione, cucurbitulâ et scarificatione tractatulus. Parisiis, 1530, *in-fol.* avec le suivant ; et séparément, *Parisiis*, 1539, 1543, *in-8.*

Cl. Galeni de simplicium medicamentorum facultatibus libri XI. Parisiis, 1543, *in-8.*

Ces versions ont été insérées dans le recueil des œuvres de *Galien* imprimé chez Jean Froben à Bâle en 1541 et 1561, *in-folio.*

(*Extr. d'El.*) (Goulin).

GERBERT, né à Aurillac en Auvergne, fut tout-à-la-fois théologien, astronome, géomètre et médecin. Il commentoit *Démosthène* le gaulois dans ses leçons de médecine ; mais il paroît qu'il se distingua moins par-là, que par les autres sciences qu'il a enseignées. Il passa du monastère de Bobio, dont il étoit abbé, à Rheims, où il fut chargé de l'école qui s'y tenoit alors. Le jeune Robert, fils de Hugues Capet, fut son disciple. En 992, il fut nommé à l'archevêché de Rheims après la déposition d'Arnoul ; mais celui-ci ayant été rétabli par Grégoire V en 998, *Gerbert* se retira en Italie, où il obtint l'archevêché de Ravenne, par la protection de l'empereur Othon III qui avoit aussi été son disciple. Enfin, le pape Grégoire V étant mort, il lui succéda le 19 Février 999, et prit le nom de Silvestre II. Il mourut le 12 mai 1003. C'étoit un des plus savans hommes de son siècle ; mais l'envie le persécuta malgré tant de titres et de si grandes qualités. Ses contemporains ignorans l'accusèrent de magie ; reproche

si souvent renouvellé, dans les siècles passés contre ceux dont les connoissances étoient hors de la portée du commun des hommes.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GERSURES DE L'ABDOMEN ET DES MAMMELLES. (*Méd. chir.*)

Les femmes qui ont la fibre sèche et peu extensible sont sujettes aux *gerçures* dans les derniers tems de la grossesse. Quoique cette maladie soit rare, elle mérite d'être considérée avec attention; je n'en ai vu qu'un exemple; et peut-être est-il peu de médecins qui en ayent observé dans leur pratique. La personne qui en avoit été incommodée s'étoit plainte de tiraillemens douloureux à la peau de l'abdomen, cette partie (la peau) étoit luisante et excessivement tendue, l'épiderme se rompit dans quelques endroits et formoit des sillons; il sortit par ces ouvertures un peu de liquide sanguinolent. La peau proprement dite irritée par le frottement des habits et le contact de l'air étoit enflammée: cet état étoit insupportable à la malade; parce que la douleur s'augmentoit dans les mouvemens et la marche. Cette incommodité fut dissipée dans les vingt-quatre heures de l'accouchement; il n'avoit pas été possible de la déterminer à prendre quelques précautions pour diminuer la gêne douloureuse qu'elle ressentoit. Quand même on ne craindroit pas l'accident dont j'ai donné les détails, le tiraillement douloureux que quelques femmes grosses éprouvent dans les derniers mois de la gestation exige quelque soin; on le dissipera facilement par les bains, les fomentations emollientes et les embrocations. C'est aussi le moyen de prévenir ces raies blanches qui ont l'apparence de cicatrices et dont la vue est désagréable. Quelques praticiens leur donnent aussi le nom de *gerçures*; c'est mal à propos; elles sont bien à la vérité la suite de la rupture du tissu cellulaire, mais on ne doit appeller *gerçures* que la rupture de l'épiderme, ce qui distingue cette dernière affection des crevasses en ce que celles-ci sont plus profondes et intéressent la peau même et quelquefois le tissu cellulaire qui se trouve au-dessous d'elle.

Les accouchées et sur-tout les nourrices sont sujettes aux gerçures et aux crevasses des mammelons; cette maladie occasionne quelquefois de si grandes douleurs qu'il est impossible à ces dernières de donner le sein à leurs enfans. Il arrive aussi que la durée des douleurs interrompt le sommeil et occasionne de la fièvre. Les femmes qui ne nourrissent pas, mais qui ont beaucoup de lait, n'éprouvent pas les incommodités dont je parle, d'une manière aussi violente; parce que la succion est la cause qui fixe une grande quantité de matière laiteuse dans les tuyaux excrétoires des glandes mammaires; et l'engorgement qui en empêche l'écoulement venant à s'accroître, l'inflammation s'empare des tegumens, et la peau se rompt; d'où les crevasses. Elles y sont encore augmentées par les nouvelles succions, ce qui fait étendre l'inflammation, d'où les douleurs plus déchirantes. Les liquides épanchés dans ces crevasses s'altèrent par la chaleur, nouvelle cause d'irritation qui fait persévérer la maladie. Si le sang est acrimonieux, il est encore plus irritant et l'accident dont je parle est plus grave, parce que les crevasses sont plus profondes. Les femmes dont les mammelles ont été très-engorgées par le lait sont plus sujettes à cet accident, que celles qui n'ont qu'une médiocre quantité de lait. L'action d'un froid trop vif qui a frappé les seins, ou une chaleur trop considérable occasionne des crevasses, en coagulant la matière laiteuse dans ses réservoirs. Les applications astringentes produisent un effet semblable. L'usage de couvrir les mammelles avec des compresses imbibées de vinaigre a également cet inconvénient.

Les *gerçures* des tegumens du bas-ventre ne sont pas à craindre, parce qu'elles ne sont jamais étendues; on dissipe la douleur qu'elles occasionnent par des bains ou des fomentations émollientes. Il n'est pas prudent d'attendre que l'épiderme soit rompu pour employer les moyens que j'indique; il vaut mieux prévenir cet accident. On évitera les douleurs auxquelles il donne naissance, si, dès qu'on s'appercevra qu'une femme a la peau de l'abdomen trop tendue, luisante, douloureuse, on lui fait prendre des bains ou on couvrira le bas-ventre de linges imbibés de décoctions émollientes ou d'huiles douces, telles que celle d'olive, d'amandes douces, &c.

Les *gerçures* des mammelles sont difficiles à guérir chez les nourrices, parce que la succion les entretient; un grand nombre de femmes ont été forcées à faire nourrir leur enfant, parce-qu'elles ne pouvoient pas résister au tourment que leur causoit l'allaitement, et qu'au lieu de lait elles donnoient du sang à leurs enfans. Le premier objet qu'on doit se proposer, est donc de calmer l'inflammation locale que cette maladie occasionne par les applications antiphlogistiques. Quelques praticiens font usage avec succès de l'eau végéto-minérale, ils en imbibent des compresses qu'ils maintiennent sur le mammelon. Cette méthode calme promptement les douleurs: mais on ne peut pas toujours laisser les seins couverts de cette dissolution saline, parce-qu'elle occasionneroit d'autres accidens en repassant dans le sang avec les liquides auxquels elle se mêle. Il est plus prudent d'en faire usage deux fois par jour seulement en laissant le reste du tems des linges imbibés de substances émollientes sur les parties affectées.

Il seroit très-dangereux de prescrire l'eau végéto-minérale aux nourrices : quelque soin qu'on prît de laver le sein avant de le donner à l'enfant, il est impossible qu'il ne reste pas impregné de quelques molécules de ce sel minéral, dont les effets sont comme on sait très pernicieux. Quand on parviendroit d'ailleurs à nétoyer parfaitement la surface du sein ce qui n'est pas praticable, une portion de ce médicament auroit été mêlée au lait dans les tuyaux laiteux du mammelon; elle seroit introduitte dans l'estomac du nouveau né qu'elle exposeroit aux maladies les plus terribles.

Comme les *gerçures* sont le produit de l'engorgement du lait, il faut autant, qu'il est possible, lui procurer un écoulement facile; on y parviendra à quelques égards, en calmant l'éréthisme qu'occasionnent les douleurs, et en relâchant les canaux laiteux par des applications émollientes. Cependant ces moyens ne suffisent pas toujours; on en obtient de bons effets quand l'humeur laiteuse, n'a pas encore acquis de fixité : mais quand sa coagulation est portée à un certain point, il est nécessaire d'avoir recours aux substances fondantes, dont je donnerai l'énumération en parlant *du lait grumelé* et de la maladie connue sous le nom de *poil*.

Quand on aura dissipé les embarras qui occasionnoient la maladie, on entretiendra la souplesse des tuyaux laiteux avec l'huile de jaune d'œuf que tout le monde connoît, ou avec d'autres remèdes émolliens de la même nature.

(M. Chambon.)

GERMANDRÉE, (*Teucrium chamaedris* L.) (*mat. méd.*)

Cette plante, qui croît dans l'Europe méridionale, est remarquable par son port extérieur et la ressemblance de ses feuilles avec celles du chêne; ce qui lui a fait donner le nom de petit chêne. M. Bergius dans sa matière médicale donne une description très exacte de cette espèce de *Teucrium*. On employe en médecine la tige et les feuilles qui ont une saveur amère, mais peu d'odeur. On la regarde comme tonique, stomachique, emmenagogue, diurétique. Mais tous ces épithetes sont si vagues et si gratuitement prodigués à tant d'autres plantes, qu'il faut avouer qu'on a besoin de nouvelles observations pour parler avec assurance des vertus de cette plante.

Il paroît cependant que la *germandrée* est très-anciennement employée en médecine : car Pline en fait mention comme d'une plante très efficace contre la toux invétérée, les affections pituiteuses du gosier et de l'estomac, les douleurs de côté, l'hydropisie commençante &c. Quoiqu'en général tout ce que Pline rapporte sur la matière médicale ne soit souvent appuyé que sur des récits incertains, et souvent sur des préjugés populaires; cependant on devroit conclure de ce qu'il dit de la *germandrée* que ce n'est point une plante entièrement à négliger en médecine, puisque d'ailleurs elle tient à une classe de végétaux qui abondent en principes aromatiques : ce qui indique une efficacité plus ou moins marquée.

(M. Pinel.)

GEROFLE. (*mat. méd.*) et (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section IV. Assaisonnemens.

Le *gérofle* (ou clou de) est un fruit desséché avant sa maturité, long d'un demi pouce, de figure de clou, presque quadrangulaire, d'un brun noirâtre, qui a à son sommet quatre petites pointes en forme d'écaille, qui sont le calice de la fleur. Il s'éleve au milieu une petite tête de la grosseur d'un pois, elle est formée des pétales appliquées les unes sur les autres en forme d'écaille. Cette tête tombe facilement, lorsqu'on desseche ou qu'on transporte les cloux de *gerofle*, qui ont une odeur agréable très-pénétrante, et une saveur chaude aromatique un peu amère.

Le *gérofle* naît du gerofliér ou giroflier aromatique.

Caryophillus aromaticus fructu oblongo C. B. P. 410.

Fshinka. Pison. *arom*. P. 177.

Il y a une variété à laquelle on a donné le nom de clou de *gérofle* royal.

Caryophillus regius. *Pluk T.* 155 *f.* 5.

Tshinka poponas. *Cariophillus spicatus* Pison. *Arom.* P. 179.

Le géroflier est un arbre de la famille des myrthes, qui a le port d'un caffeyer, et qui donne un des végétaux exotiques les plus intéressans à cause de l'employ de ses boutons de fleurs prêts à s'épanouir qui forment une des épiceries, dont on fait le plus d'usage, tant dans les Indes orientales qu'en Europe.

Le géroflier s'éleve communément à la hauteur de 15 à 18 pieds, sur un tronc droit, qui n'acquiert pas tout-à-fait un pied de diamètre. Ses rameaux sont opposés, menus, glabres, foibles. Ils ont des feuilles constamment opposées, pétiolées, oval, lancéolées,

céolées, glabres des deux côtés; elles sont longues de deux pouces et demi à quatre pouces, sur un pouce et plus de largeur. La pétiole a de six à neuf lignes de longueur. Les fleurs naissent au sommet des rameaux en une cime terminale dont les ramifications sont opposées. La fleur offre un calice supérieur, petit, persistant, rouge, partagé en quatre folioles pointues, concaves et ouvertes: elle a quatre pétales arrondies en rose un peu plus grandes que le calice. Un grand nombre d'étamines, un ovaire inférieur oblong, chargé d'un stil simple, qui s'éleve du milieu d'un disque quadrangulaire et concave. Ses fleurs sont odorantes et blanchâtres, ou bleues suivant quelques auteurs.

Le géroflier a cru naturellement dans les isles Moluques d'où on l'a tiré; mais ce n'est présentement que des isles d'Amboine et de Ternatte que les Hollandoit tirent le *gérofle*, qu'ils débitent au monde entier, ayant entièrement arraché tout ce qui étoit aux Moluques pour en faire un commerce exclusif.

Nous avons obligation à M. Poivre ancien intendant de l'isle de France, d'avoir introduit dans sa colonie les arbres à épiceries fines tels, que le géroflier, le muscadier, et le canelier, qu'il eut l'art de se procurer dans ses voyages. Il éprouva tous les désagrémens qu'ont souvent enduré les hommes d'un génie supérieur, et en 1775 il ne restoit plus à l'isle de France que 38 gérofliers et 46 muscadiers, qui fructifièrent bientôt dans les mains d'un homme aussi honnête qu'éclairé. M. Circé directeur du jardin du roi de l'isle de France, a tellement multiplié ces arbres, qu'il en a fourni les habitans de l'isle de France et de Bourbon, et fait des envois considérables à Cayenne, à Saint-Domingue, à la Martinique.

On doit choisir les clous de gérofle bien nourris, pesans, gras, faciles à casser, d'un rouge brun, avec leur bouton s'il est possible, d'un goût chaud, et aromatique, brûlant presque la gorge, d'une odeur exquise.

Les fruits qu'on laisse sur le géroflier donnent une baie de la grosseur d'une noisette: ils se remplissent d'une gomme dure et noire, qui est d'une agréable odeur. et d'un goût fort aromatique; ces fruits tombent d'eux-mêmes l'année suivante: ils ont des qualités moins énergiques que les clous, et servent à former des plantations.

Les Hollandois ont coutume de confire ces baies avec du sucre, lorsqu'elles sont récentes; ils en mangent après le repas dans les voyages sur mer, pour favoriser la digestion, et pour prévenir le scorbut,

Selon les observations de M. de Céré un géroflier donne de deux à quatre livres de clous, et il faut cinq mille clous pour faire une livre. Si on ne l'étête pas pour le garantir de l'outrage des ouragans, on peut avoir des arbres qui peuvent donner jusqu'à quinze livres de *gérofle*, mais on ne peut communément les exploiter de cette manière.

Cet arbre est peut-être celui qui donne le plus riche produit; c'est certainement un de ceux qui demandent le plus de soin; il craint également le vent, la secousse, et le soleil; il aime l'ombre, il se plait dans les terres humides.

C'est depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de février, qu'on cueille les clous de *gérofle*; on les prend en partie à la main ou on les fait tomber avec des roseaux sur des linges qu'on étend à terre: on les seche au soleil, ou on les expose sur des claies à la fumée, ce qui fait qu'il y en a beaucoup de noirs.

On fait particulièrement usage des clous de *gérofle* dans les cuisines, il n'en est presque aucune, ou ils ne soient employés, ils sont tellement recherchés dans quelque pays de l'Europe, et sur-tout dans l'Inde, qu'on méprise presque tous les alimens où ils n'entrent pas. On les mêle dans les vins, dans les liqueurs spiritueuses, et les boissons aromatiques; on les employe aussi parmi les odeurs, et dans l'art de la parfumerie.

Les clous de *gérofle* sont au nombre des aromatiques les plus chauds: ils stimulent vivement les tuniques et les fibres nerveuses, causent dans les solides des contractions fortes et promptes, augmentent la chaleur, atténuent les humeurs glaireuses et pituiteuses; ils sont sur-tout recommandables par leur vertus fortifiante et stomachique.

Les clous de *gérofle*, ainsi qne leur huile, offrent un remède contre lequel il faut être extrèmement en garde; on n'en peut user avec quelque sûreté que dans les maladies qui ont pour cause principale la lenteur de la lymphe, l'abondance de la sérosité, le relâchement des parties solides, et la crudité visqueuse des premières voies. Il faut bien se garder d'en faire prendre aux personnes fort actives, bouillantes, bilieuses, et nerveuses: ce seroit verser de l'huile sur le feu.

On les prescrit en infusion dans du vin, depuis un demi scrupule jusqu'à un scrupule, et on en mêle à d'autres prescriptions pharmaceutiques. La teinture spiritueuse est bien plus active que l'infusion dont nous venons de parles, et demande

dans son emploi une bien grande circonspection. On la dit très-efficace dans le sphacéle, et la carie des os si on la mêle en proportion convénable avec d'autres remèdes appropriés.

On fait entrer souvent les clous de *gérofle*, après les avoir grossièrement pulvérisés, dans les poudres céphaliques, les sachets nervins, les onguens, les emplâtres ordonnés pour fortifier, contre les tumeurs œdemateuses.

On retire des clous de *gérofle* par la distillation, une huile essentielle bien plus pesante que l'eau, dont les parfumeurs font beaucoup d'usage. Cette huile est extrêmement chaude et même un peu caustique, on s'en sert contre les caries des os, et le mal des dents. On imbibe un peu de coton qu'on place dans les ouvertures des caries, et souvent on en éprouve du soulagement par une sorte d'engourdissement qu'elle procure aux parties nerveuses qui ont souffert de l'impression de l'air, ou d'une autre cause. Il faut prendre garde de l'employer mal adroitement parce qu'elle enflameroit la bouche, et y causeroit des escoriations considérables. On en use encore en liniment, avec d'autres huiles aromatiques, et l'on en frotte les parties attaquées, dans la paralysié, l'apoplexie, et les affections soporeuses.

On retire abondamment l'huile de *gérofle* des clous, par deux procédés qu'on nomme l'un par *descensum*, l'autre par la distillation à l'alembic. On doit préférer cette dernière méthode. Elle est d'un blanc doré quand elle a été retirée depuis peu; elle rougit en vieillissant par l'effet de la lumière. Elle est très-souvent et très-facilement sophistiquée: si on la laisse à découvert elle perd promptement toute sa force.

On peut ajouter aux qualités que nous venons déjà de lui reconnoître, que si on la mêle avec quatre ou six parties d'axonge de porc, on pourra en faire un genre de liniment très-utile pour augmenter la sensibilité et le mouvement des membres foibles ou engorgés; on vante encore cette huile pour arrêter les progrès de la gangrene, si on l'employe sous forme de teinture. On conseille encore d'en frotter la région de l'estomac dans les coliques venteuses. Si l'on vouloit l'essayer intérieurement on en feroit un *olesaccarum* de deux ou trois gouttes avec du sucre. Mais on a des moyens plus doux pour arriver au même but.

Il ne nous reste plus que quelque mots à dire sur la seconde variété du genevrier, qui donne le clou de *gérofle* royal.

C'est une espèce de petit epi qui imite la grosseur, la couleur, l'odeur, et le goût du clou de *gérofle* ordinaire; il n'est pas étoilé et n'a point de tête, mais il est comme partagé en écailles depuis le bas jusqu'en haut, et se termine en pointe. Les souverains des Moluques et des environs en font le plus grand cas, à cause de sa rareté et de sa figure singulière; on croit dans ces pays qu'on n'en a trouvé jusqu'à présent qu'un seul arbre dans l'isle de Matrian. Mais Ray et Herman pensent que ces clous ne sont que des jeux de la nature, qui appartiennent aux monstruosités végétales. (M. Macquart.)

GERVAISE, (Nicolas) né à Paris, docteur de Montpellier et bachelier de la faculté de Paris le premier avril 1658. Le 21 du même mois, la faculté le reçut gratuitement à l'examen de la botanique. Le 30 janvier 1659, *Gervaise* demanda à être admis de la même manière aux autres actes, mais cette faveur lui fut refusée à cause de la conséquence. Il soutint cette année là une seule thèse, et ne poussa pas plus loin sa licence. *Gervaise* étoit bon poëte latin, et répondit en vers aux argumens qui lui furent faits mars le 20 1659 à la thèse d'Antoine de Caen, sous la présidence d'Isaac Renaudot.

Il est auteur des ouvtages suivans qui sont en vers latins.

De phlebotomiâ carmen heroïcum. Parisiis, apud J. Henaut, 1658. Ce petit poëme est dédié à Antoine Vallot, premier médecin.

Hippopotomia, sive modus profligandi morbos per sanguinis missionem. Parisiis, 1662, *in-4. Ad illustrissimum ecclesiae principem Gilbertum de Choiseul-Duplessis-Praslin, Tornacensem episcopum.*

Catharsis, sive ars purgandi, ad illustrissimum virum Ludovicum de Bailleul, senatûs Parisiensis praesidem infulatum. 1666. *Parisiis*, in-4. *apud J. Henaut.*

Guy-Patin le croyoit auteur du poëme intitulé: *Fuquetus in vinculis ad virginem matrem.* (M. Andry.)

GESNER, (Conrad) médecin qu'on a surnommé le *Pline* d'Allemagne, étoit de Zurich, où il naquit le 26 mars 1516. Son père, ouvrier en peaux, se nommoit *Orso* et sa mère *Barbe Friccia*. Orso, qui fut tué dans la guerre civile des Suisses, le laissa dans une si grande pauvreté, que pour gagner sa vie, il alla à Strasbourg chercher du service, et se mit à celui de *Wolfgang Capiton*. Ce maître lui remarqua une si forte inclination pour les lettres, qu'il lui laissa tout le tems qui n'étoit pas absolument nécessaire à son service, pour s'appliquer à l'étude. Il y fit tant de progrès à Strasbourg, qu'ayant gagné un peu d'argent, il se rendit à

Paris, où il se perfectionna dans les langues latine et grecque, ainsi que dans la rhétorique. Il s'attacha ensuite à la philosophie et à la médecine; mais comme il manqua bientôt de ressource pour fournir à sa subsistance, il fut obligé de retourner dans son pays et d'y enseigner les humanités et la philosophie pour gagner de quoi vivre. Cet expédient lui réussit, il lui procura même les moyens d'entreprendre le voyage de Montpellier, où il reprit ses études de médecine, qu'il vint enfin terminer à Bâle où il fut reçu docteur vers l'an 1540. Ce fut alors qu'il résolut de se fixer à Zurich; son mérite lui procura l'emploi de professeur de philosophie qu'il exerça pendant 24 ans dans cette ville, avec une estime générale. Cette chaire et l'étude du cabinet ont empêché *Gesner* de se livrer à la pratique de la médecine; il y avoit cependant de si grandes connoissances, que toutes les fois qu'il voulut s'en mêler, il le fit avec succès. On le vit triompher des maladies les plus graves, la manie, l'apoplexie, l'hydropisie, l'épilepsie, l'asthme, par cette méthode mâle et courageuse qui entre dans le caractère des grands médecins. Il se mit au-dessus des préjugés de son siècle; il osa même quelquefois employer les remèdes presque oubliés des anciens. *Felix Wurtz*, chirurgien, se trouva bien de l'artériotomie qu'il lui conseilla d'employer pour les maux dont il étoit attaqué; *Gesner* opéra des merveilles au moyen de l'ellébore; il remit l'usage de l'*opium* en vigueur; il se servit de l'huile de vitriol pour réprimer les ardeurs de la fièvre; il conseilla le vinaigre distillé pour la guérison de la peste, l'eau froide pour celle des maladies aiguës, l'huile de lin pour la pleurésie: en un mot, il étoit familier avec quantité de remèdes, dont les médecins de notre siècle se sont attribué la découverte.

Gesner eut toujours un goût décidé pour la botanique; il le prit dans la jeunesse et il le conserva toute la vie. *Jean Friccius*, son oncle, l'avoit engagé à s'adonner à ce genre d'étude. Comme il se proposoit de publier une histoire générale des plantes, il avoit déja amassé en 1551 plus de cent figures de simples les plus rares, qu'il poussa en 1555 jusqu'à mille; et à sa mort on lui trouva cinq cens figures d'autres plantes, dont personne ne savoit qu'il étoit possesseur. Il avoit la vue myope; il dessina lui-même la plupart de ces figures, et on y remarque beaucoup de délicatesse dans les traits. Ce ne fut pas sans peine et sans travail que *Gesner* parvint à être savant. Il étoit d'un tempérament foible et valétudinaire, mais le courage lui donna des forces pour supporter les fatigues de l'esprit et du corps. Malgré la délicatesse de sa complexion, il parcourut les Alpes pour y chercher des plantes, et parmi les différens voyages qu'il fit sur ces montagnes, on remarque sur-tout celui de 1561 avec *Jean Bohin*. Il alla cueillir des plantes jusques dans les eaux; on le vit plus d'une fois se plonger dans le lac de Zurich, pour en rapporter celles qu'il y voyoit croître. Toujours animé du même esprit, il alla à Paris, et après avoir visité les provinces méridionales de France, il passa en Italie avec *Rauwolf*. Comme il vouloit aussi connoître les poissons, il se rendit à Venise pour y examiner ceux de la mer adriatique, et quelque temps après, il alla à Strasbourg pour s'instruire de la nature de ceux du Rhin. C'est avec ces secours, avec l'étude des livres des anciens et une observation constante, qu'il est venu à bout d'écrire cette immensité d'ouvrages, que l'on n'auroit osé espérer d'un homme qui n'a vécu que 49 ans. Il mourut à Zurich le 13 décembre 1565. *Théodore Zwinger*, qui avoit été son disciple, composa l'épitaphe dont on chargea son tombeau, et la finit par ces quatre vers :

Ingeniô Naturam vicerat omnem :
Naturâ victus conditur hoc Tumulô.
Plinius hìc situs est Germanus, perge, Viator.
Gesneri toto nomen in orbe volat.

On rapporte diversement la mort de ce grand homme. *Costaeus* dit que voulant décider par lui-même les disputes qui s'étoient élevées sur les propriétés de la racine de *doronicum*, il en prit une dose qui prouva, par sa mort, les qualités dangereuses de cette racine. *Schulze* a écrit qu'il étoit mort le même jour qu'il avoit mandé à un de ses amis avoir pris de l'*anthora*. Il est vrai que pour reconnoître les vertus des plantes, *Gesner* en faisoit souvent des essais sur lui-même, et qu'il ne craignoit pas de pousser ses expériences jusques sur des plantes vénimeuses. Mais *Haller* remarque qu'il avala deux dragmes de *doronicum* en Mars 1564, dont il ne ressentit d'autre effet qu'une foiblesse d'estomac, et qu'il mourut de la peste le 13 décembre 1565, à la suite d'un charbon qui lui vint à la poitrine.

De Thou a beaucoup parlé de ce médecin sous l'année 1565 de son histoire. *Teissier*, son traducteur, en parle ainsi d'après ce célèbre président. « La mort de Conrad Gesner de » Zurich acheva l'année. Elle doit être d'autant » plus déplorée à tous les siècles, qu'à peine » étoit-il âgé de 49 ans. Il étoit digne d'une » plus longue vie; et ceux qui voudront mesurer la sienne par le grand nombre de bons » livres qu'il a composés, croiront, sans doute, » qu'il a vécu fort long-temps. Il commença en » France, à Paris, à Bourges, à faire, pour

» ainsi dire, le coup d'essai de ses études. Delà, » comme il étoit excellent en toutes sortes de » sciences, et savant en grec et en latin, après » avoir vu l'Italie, il retourna en son pays où » il professa la médecine; et gagé par le public, » il y enseigna la philosophie, dont il expli- » qua particulièrement cette partie qui regarde » l'histoire naturelle. Il mit aussi le premier au » jour quantité de vieux livres, principalement » sur la théologie; et il conserva jusqu'à la » mort le desir qu'il avoit de contribuer à la » facilité des études. Aussi, se sentant attaqué » de la peste, et quoique les forces lui man- » quassent déja, il se leva de son lit, non pour » donner ordre à ses affaires domestiques, mais » à ses écrits; afin que ce qu'il n'avoit pu faire » imprimer pendant sa vie, pût l'être après sa » mort pour l'utilité publique. Il étoit occupé à » ce travail plus que ses forces ne lui permet- » toient, lorsque la mort le surprit, lui qui » n'avoit jamais été oisif: on auroit dit qu'elle » nous envioit les derniers ouvrages de ce grand » homme. Ils ne périrent pourtant pas entière- » ment, car après sa mort, on en tira plusieurs » de sa bibliothèque, et *Gaspar Wolf* en a pu- » blié un grand nombre qui renouvellent encore » la douleur qu'on a de sa perte. *Josias Simler* » prononça son oraison funèbre. *Beze* lui fit un » éloge en vers, dans lequel il dit entre autres » choses, que la Nature le pleure comme le plus » fidèle dépositaire de ses secrets, et qu'elle sera » muette à l'avenir, si Gesner même ne parle » point. »

Natura te omnis denique ut suorum
Fidum Antistitem plorat sacrorum, muta
Futura deinceps, ni loquaris mortuus.

Nous devons à *Gesner* la pensée d'établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits; et l'on doit regarder comme une perte considérable, celle du grand herbier qu'il avoit entrepris, et dont il parle si souvent dans ses lettres. On peut juger de la beauté de cet ouvrage par l'excellence des figures qu'il avoit fait graver, et qui étoient caractérisées de leurs marques particulières. S'il avoit continué de même, nous n'aurions presque rien à faire aujourd'hui: mais la mort l'enleva dans le tems qu'il commençoit à jetter les fondemens d'une science qui n'est demeurée si longtemps confuse, que parce que l'on n'a pas suivi ses traces. Ce fut *Gaspar Wolf* qui fit l'acquisition de tout ce que *Gesner* avoit de planches et d'écrits sur la botanique. Il pouvoit tirer de grands fruits de ce précieux trésor; il avoit même promis de le donner au public: mais il n'en fit rien, et vendit cette collection à *Joachim Camerarius*. Il s'y trouvoit environ quinze cens figures. Celui-ci s'en servit pour illustrer un abrégé de *Matthiole*, avec qui *Gesner* avoit eu de grands démêlés. Il en inséra aussi une partie dans le livre qu'il appella le *Jardin médicinal ou philosophique*. Il auroit mieux fait de nous donner ces précieux débris sous le nom de leur auteur.

Gesner étoit un homme respectable, non seulement par son savoir extraordinaire, mais encore par son humanité, sa probité et sa modestie. Le nombre de ses ouvrages est surprenant, ainsi qu'on en jugera par le catalogue de ceux qui ont rapport à la médecine; que seroit-ce, s'il étoit du plan de ce dictionnaire de citer tous ceux qu'il a écrits? C'est avec justice qu'il a passé pour un des plus savans hommes de son temps en tout genre de littérature; *Beze* a dit de lui qu'il avoit seul la science qui étoit partagée entre *Pline* et *Varron*. On trouve dans l'histoire de la vie de *Gesner* une chose bien digne de remarque. Cet auteur avoue franchement que ses ouvrages ne sont pas toujours travaillés avec autant de soin et d'exactitude que la matière le demande: comme il n'étoit pas riche, il tiroit profit de ses talens, et il n'avoit pas assez de loisir pour perfectionner ses écrits avant que de les livrer à l'imprimeur. Aveu ingénu qui ne doit point les faire mépriser: mais comme il pressentit lui-même toutes les conséquences qu'on pourroit en déduire à son désavantage, il ajouta que les livres qu'il a mis au jour, n'en méritent pas moins d'estime; il osa même se vanter qu'ils surpassent ceux qui ont été publiés, avant lui, sur les sujets qu'il a traités. Ce jugement n'a point été démenti par les connoisseurs, et les ouvrages de *Gesner* font encore aujourd'hui l'ornement des meilleures bibliothèques.

Voici la notice de ceux qui appartiennent à la médecine.

Medicamentorum Galeno adscriptorum tabula cum adnotationibus. Basilae, 1540, *in*-8.

Succedaneorum medicaminum tabula. Ibid. 1540, *in*-8.

Historia plantarum et vires ex Dioscoride, Paulo AEgineta, Theophrasto, Plinio et recentioribus Graecis. Tiguri, 1541, *in*-8. *Venetiis*, 1541, *in*-8. *Parisiis*, 1541, *in*-12.

C'est une compilation de tout ce que les anciens ont dit de mieux sur les plantes, mais *Gesner* s'est principalement attaché à parler de leurs vertus. Ce petit ouvrage, qu'il écrivit à l'âge de 25 ans à Lausane, lui a coûté beaucoup de travail; il est disposé suivant l'ordre alphabétique.

Libellus de lacte et operibus lactariis, philologus pariter ac medicus. Tiguri, 1541, *in*-8.

Compendium ex Actuarii Zachariae libris de differentiis urinarum, judiciis et praevidentiis. Ibidem, 1541, *in*-8. avec d'autres ouvrages de Gesner.

Catalogus plantarum latinè, graecè, germanicè et gallicè descriptus. Additae sunt herbarum nomenclaturae variarum gentium, Dioscoridi adscriptae. Tiguri, 1542, *in*-4. *Francofurti*, 1543, *in*-4.

Comme son goût pour la botanique augmentoit de jour en jour, il s'étend davantage sur la description des plantes; il va même jusqu'à parler des plus rares : mais on remarque que *Ruel* et *Tragus* lui ont servi du guide.

Apparatus et delectus simplicium medicamentorum ex Dioscoride et Mesuaeo, et universalia praecepta Pauli Æginetae de medicamentorum compositione. Lugduni, 1442, *in*-8. *Venetiis*, 1543, *in*-16.

Bibliotheca universalis, sive, catalogus Scriptorum omnium locupletissimus in tribus linguis, latinâ, graecâ et hebraïcâ, veterum et recentiorum, usque ad annum 1545. *Tiguri*, 1545, *in-folio*. Le second tome de ce grand ouvrage a paru à Zurich en 1548, *in-folio*, sous ce titre : *Pandectae seu partitiones universales*; le troisième tome, qui concerne la théologie, est de 1549, *in-folio*.

Ce recueil contient différentes choses relatives à la médecine, mais en trop petit nombre pour satisfaire la curiosité des gens de l'art ; car le vingitièm livre, que l'auteur destinoit à traiter de cette matière, n'a pas été imprimé. Cette perte a cependant été en quelque façon réparée par le catalogue que *Gesner* a mis à la tête de l'édition de *Galien*, qui a paru à Bâle chez Froben en 1562. Il est peu d'écrivain en médecine, sur-tout ceux qui ont traité de la pratique, dont il ne soit fait mention : si l'on y ajoute ce qu'il a dit des chirurgiens dans sa collection de chirurgie, et des botanistes dans l'édition de *Tragus* publiée par *Kyber*, on aura un recueil assez complet sur la bibliographie médicinale de ces différentes parties. Le laborieux *Gesner* qui avoit prodigieusement lu, est le premier qui se soit trouvé en état de donner un catalogue raisonné des livres imprimés et manuscrits ; il commence par un abregé de la vie de l'auteur, passe à l'analyse de ses ouvrages, et finit par le jugement que les meilleurs critiques en ont porté.

Enumeratio medicamentorum purgantium, vomitorium et alvum bonam facientium. Basileae, 1546, *in*-4.

Naturalis Historiae compendium. Ibidem. 1548, *in*-8.

Onomasticon propriorum nominum. Ibidem, 1549, *in-folio*.

Historiae animalium liber primus, de quadrupedibus viviparis. Tiguri, 1551, *in-folio. Basileae*, 1603, *in-folio*.

On y trouve peu de détail sur les animaux étrangers, parce qu'il écrivoit dans un tems où l'on n'en avoit point assez de connoissance. C'est pourquoi, ce qu'il en dit n'est pas toujours bien vrai; il se plaint même du peu de justesse de ses figures qui, faute de bons modèles, n'ont pu être rendues aussi fidèlement que celles des animaux qu'il avoit sous les yeux.

Liber secundus de quadrupedibus. De oviparis. Tiguri, 1554, *in-fol. Francofurti*, 1586; *in-folio*. Outre les figures qu'il a empruntées de *Caius* et de *Belon*, il en a fait dessiner d'autres d'après nature.

Liber tertius de avium naturâ. Tiguri, 1555, *in-folio. Francofurti*, 1585, *in-folio*.

Liber quartus qui est de piscium et aquatilium animantium naturâ. Tiguri, 1558, *in-fol.*

Il s'est fort étendu sur cette matière qu'il a enrichie des figures de *Rondelet*, de *Belon*, et d'un petit nombre de celles de *Salvianus*, mais d'un plus grand nombre d'autres qui lui sont propres ; car il est le premier qui ait bien connu les poissons des lacs et des rivières de la Suisse. Il dédia cet ouvrage à l'empereur Ferdinand I, qui récompensa ses talens par des lettres d'ennoblissement. L'écu des armes portoit quatre animaux, du nombre de ceux qui sont regardés comme les rois de leur espèce. *Gesner* permit à *André*, son oncle paternel, de se servir des mêmes armes, parce que n'ayant point d'enfans, le droit de les porter devoit finir avec lui. *Haller*, qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute qu'il ne reste plus de la famille de *Gesner* que deux professeurs de Zurich ; l'un, *Jean-Jacques*, savant dans la connoissance des médailles ; l'autre, *Jean*, son ancien hôte et son ami, célèbre par son goût pour les mathématiques, la botanique et l'histoire naturelle.

Liber quintus qui est de serpentium naturâ. Tiguri, 1587, *in-folio*, par les soins de *Gaspar Wolf. Basileae*, 1621, *in-folio*.

Tous ses livres ont été réimprimés à Francfort, 1604, cinq volumes *in-folio*, avec figures ; et 1617, 1620, trois volumes du même format. Comme *Gesner* ne connoissoit point assez l'ana-

logie qu'il y a entre les animaux qui paroissent d'une espèce différente ; il a distribué ce grand ouvrage selon l'ordre alphabétique des genres, et il y donne les noms anciens et modernes des animaux, ainsi que ceux qu'il a imaginés lui-même. Il passe ensuite à l'histoire de ces animaux, leur façon de vivre, le lieu qu'ils habitent, leurs allures, la description des principaux organes qui entrent dans la structure de leur corps, leur utilité économique, diététique et médicinale.

Tabulae collectionum stirpium per menses duodecim. Argentinae, 1653, *in*-8 *Tiguri*, 1587, *in*-8, avec les augmentations de *Gaspar Wolf*.

Observationum de thermis, tum helveticis, tum germaniae aliis, libri duo. Dans le recueil *de Balneis* imprimé à Venise en 1553, *in-fol.*

Evonimus. De remediis secretis liber physicus, medicus, partim etiam chymicus et œconomicus. Tiguri, 1554, *in*-8. *Lugduni*, 1558, *in*-16.

On y trouve les formules de differens remèdes galéniques et chymiques qui étoient en estime du tems de l'auteur. *De remediis secretis liber secundus. Tiguri*, 1569, *in*-8 ; par les soins de *Gaspar Wolf*, qui, comme on l'a déja dit, avoit fait l'acquisition des manuscrits de *Gesner. Francofurti*, 1578, *in*-8. *Lugduni* 1620, *in*-12.

De raris et admirandis herbis quae, sive quod noctu luceant, sive alias ob causas, lunariae nominantur, commentariolus, et obiter de aliis etiam rebus quae in tenebris lucent, et descriptio Montis Pilati juxta Lucernam. His accedunt Joann. Du Choul Pilati Montis in Gallia descriptio : Joann. Rhellicani Stockhornias, sive montis Stockornii, in Bernensium Helvetiorum agrô, descriptio. Tiguri, 1555, *in*-4. *Hafniae*, 1669, *in*-8, avec le traité de *Thomas Bartholin*, intitulé : *De luce hominum et brutorum*, mais sans les additions dont on a parlé.

Enchiridion rei medicae triplicis, illius primùm quae signa ex pulsibus et urinis dijudicat ; deinde therapeuticae de omni morborum genere curandô sigillatim ; tertiò Diaeteticae, vel de ratione victûs praesertim in febribus. Tiguri, 1555, 1563, *in*-8.

De Chirurgia scriptores quique optimi veteres et recentiores in unum conjuncti volumen. Tiguri, 1555, *in-folio*.

Ce recueil comprend les ouvrages des plus grands chirurgiens qui ont fleuri avant *Gesner*, et une note historique de tous ceux qui se sont médiocrement rendus recommandables. L'auteur a suivi l'ordre alphabétique.

P. Ovidii Nasonis halieuticon, hoc est, de piscibus libellus scholiis illustratus. Accedit aquatilium animantium enumeratio juxta Plinium. Tiguri, 1556, *in*-8.

Sanitatis tuendae praecepta contra luxum conviviorum, litteratis praecipuè et qui minùs exercentur necessaria. Tiguri, 1556, 1568, *in*-8, avec d'autres ouvrages.

De stirpium aliquot nominibus vetustis ac novis. Basileae, 1557, *in*-8.

Historia prodigii quô cœlum ardere visum est. Tiguri, 1561.

De hortis Germaniae, *Argentorati*, 1561, 1563, *in-folio*, avec les *Additiones ad Valerii Cordi opera*, et quelques autres ouvrages.

De rerum fossilium, lapidum et gemmarum maximè, figuris et similitudinibus liber. Tiguri, 1565, *in*-8.

C'est le dernier des ouvrages publiés par *Gesner*. Il n'a pas fait la même fortune que les autres qu'il a composés ; mais il faut faire attention que la Suisse produit peu de substances métalliques, et que cet auteur parle de toutes les espèces de fossilles.

Epistolarum medicinalium libri tres. Tiguri, 1577, *in*-4, par les soins de *Gaspar Wolf*.

Cette première collection contient 226 lettres, mais sans aucun ordre, soit par rapport à ceux à qui elles sont adressées, soit par rapport au tems où elles ont été écrites. On y trouve beaucoup de choses curieuses sur la vie de *Gesner*, sur l'histoire littéraire de son tems, sur la botanique et la médecine.

Epistolarum liber quartus. Wittebergae, 1584, *in*-4.

Toutes les lettres de ce livre, qui sont au nombre de 28, sont adressées à *Kentmann*. Il y a un autre recueil des lettres de *Gesner*, imprimé à Bâle en 1591, *in*-8, par les soins de *Gaspar Bauhin*. Elles sont toutes adressées à *Jean*, frère de l'éditeur, qui malgré sa jeunesse rendit de grands services à *Gesner*, en lui envoyant les plantes qui croissent dans les environs de Bâle, de Tubinge, de Montpellier, de Lyon et de Padoue.

Mensurae apud veteres graecos et latinos scriptores usitatae liquidorum et aridorum. Tiguri, 1584, *in*-8.

Physicarum meditationum, annotationum et scholiorum libri X, studio Gasparis Wolphii. Tiguri, 1586, *in-folio*.

Opera botanica, vitam auctoris et operis historiam, cordi librum quintum cum annotationibus Gesneri in totum opus, ut et Wolphii fragmentum historiae plantarum Gesnerianae. Norimbergae, 1751 - 54, deux volumes *in-folio*, grand papier avec plus de 400 figures.

Toutes les planches de *Gesner* n'avoient point encore été publiées. On a vu ci-devant que des mains de *Gaspar Wolf* elles avoient passé dans celles de *Joachim Camerarius*; les *Volcamer* en firent ensuite l'acquisition, et *Christian-Jacques Trew*, directeur de l'académie des curieux de la nature, en fut enfin le possesseur. C'est de la bibliothèque du dernier que *Casimir-Christian-Schmiedel* a tiré les figures qui se trouvent dans cet ouvrage.

Historiae plantarum fasciculus. Norimbergae, 1759, *in-folio*, grand papier, avec des figures enluminées, par les soins du même *Schmiedel*.

Gesner (*Jean-Albert*) professeur de physique et des mathématiques à Zurich, fut médecin de la cour de Wirtemberg vers le milieu de ce siècle. C'est de lui que *Haller* parle comme de son ami, en lui rendant en même-tems la justice que méritent ses connoissances dans la botanique et l'histoire naturelle. Cet illustre descendant de la famille de *Conrad Gesner* en a laissé des preuves dans les ouvrages que nous avons de lui.

Dissertationes physicae de vegetalibus, quarum prior partium vegetationis structuram, differentiam et usus; posterior veró partium fructificationis structuram, differentias et usus sistit. Tiguri, 1740, 1741, *in-4*. *Leidae*, 1743, *in-8*, avec l'oraison de *Linnaeus*, *De necessitate peregrinationis intrà patriam*.

Historia cadmiae fossilis metallicae. Berolini, 1744, *in-4*.

Descriptio fontis Wildbad. Stutgardiae, 1744, *in-4*.

La description des eaux minérales de Hircsh-Bad dans le duché de Wirtemberg, et celle des eaux de Zaysenhauser-Bad, qui ont paru dans la même ville de Sturgard en 1746, *in-8*, sont encore de cet auteur.

Dissertatio physica de ranunculo bellidifloro et plantis degeneribus. Tiguri, 1753, *in-4*.

Tractatus physicus de petrifactis. Lugduni Batavorum, 1758, *in-8*.

(*Extrait d'El.* (Goulin.)

GESSE. (*Hygiène et mat. médic.*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

1°. Graines.

Lathyrus sativus, flore fructuque albo. C. B. P. 343.

A chaque fleur de cette plante succède une gousse courte et large, blanche, composée de deux cosses qui renferment des semences anguleuses, blanches en-dehors, jaunes en-dedans.

Dans les pays méridionaux, on mange ces sémences comme les pois, les fèves et autres légumes; elles sont fort nourrissantes: le bouillon en est un peu relâchant et apéritif.

Il y a une autre espèce de *gesse* (*lathyrus major, latifolius, flore majore purpureo, speciosior*, J. B. 2. 303,) dont la racine et le suc exprimé de toutes ses parties sont d'usage quelquefois en médecine, pour le vomissement de sang, la passion cœliaque, et dans les hémorrhagies de la matrice et du nez. Ses feuilles et ses gousses broyées et appliquées sur les plaies en hâtent, dit-on, la cicatrisation. Je crois qu'il existe des substances dont l'effet est plus certain, et auxquelles on donnera toujours très-sagement la préférence. (M. Mahon.)

GESTATION DE PLUSIEURS FOETUS. (*Phys. méd.*).

A en juger par les grossesses ordinaires, les femmes paroissent destinées à ne porter qu'un fœtus à chaque grossesse; cependant il n'est pas rare de voir des jumeaux. On connoît des femmes qui, dans la plupart de leurs accouchemens, ont mis au monde deux enfans à la fois. Les anciens qui ont prétendu que la matrice étoit partagée en deux cavités assez distinguées l'une de l'autre, et que le nombre des mammelles indiquoit que les femmes devoient concevoir des enfans jumeaux, se sont évidemment trompés; la matrice n'est point conformée comme ils l'ont pensé, elle n'a qu'une seule cavité, et si elle se prolonge vers les deux cotés, c'est pour continuer le canal de la trompe qui vient s'y rendre; mais le milieu de sa capacité n'est séparé par aucune production remarquable qui en fasse la division. Le nombre des mammelles n'a point

un rapport certain avec celui des fœtus, ni dans les femmes, ni dans les femelles des autres espèces. Les mammelles sont toujours paires, et dans la plupart des femelles, celui des petits est impair.

Il n'est pas impossible, dit Mauriceau, de connoître qu'une femme est grosse de deux ou de plusieurs enfans. On peut considérer à ce sujet différentes époques dans la grossesse, et reconnoître dans chacune d'elles, des marques qui annoncent que l'utérus contient plus d'un fœtus. J'ai dit ailleurs que la matrice, dans les premiers mois de la *gestation*, formoit une tumeur arrondie dans la région hypogastrique, plus saillante dans le milieu que dans les côtés. Il n'en est pas de même lorsqu'elle renferme deux enfans, la tumeur paroît applatie dans le milieu, et s'élève également par les faces latérales.

Quoique cette doctrine, extraite des ouvrages de Mauriceau, soit vraie, à beaucoup d'égards, il ne faut pas désavouer que rien n'est plus difficile à distinguer que la différence d'accroissement de la tumeur formée par l'utérus dans l'une et l'autre grossesse. Les fœtus sont contenus dans les mêmes membranes, où chacun a les siennes séparées; dans ce dernier cas les parois de l'utérus ne cèdent qu'en opposant une résistance qui rapproche les embrions l'un de l'autre, et applatit par conséquent les côtés des enveloppes de chaque embrion. Le développement du viscère se fait donc d'une manière à-peu-près uniforme, c'est-à-dire, comme s'il n'y avoit qu'une seule enveloppe. Il ne peut y avoir qu'une variété, c'est que l'accroissement de la tumeur soit plus considérable; mais ce signe est bien équivoque, puisque nous avons vu précédemment qu'une multitude de causes peuvent se réunir au développement du fœtus, pour augmenter le volume de la matrice. A la fin du troisième, ou au commencement du quatrième mois, l'applatissement du ventre sera plus sensible, parce que les deux placentas se repoussent l'un et l'autre, et forcent l'utérus à s'étendre sur les côtés : et chacun s'élevant dans la place qu'il occupe, le milieu du ventre sera moins élevé que s'il n'y avoit qu'un fœtus.

Il restera très-souvent des doutes sur l'existence de deux fœtus dans l'utérus, quand ils auront été renfermés dans les mêmes membranes. Il n'est qu'un moyen certain de les distinguer, c'est par leurs mouvemens, parce que se répétant en plusieurs points à la fois, on présume avec raison qu'il y a plus d'un enfant, mais ceci suppose des fœtus vigoureux. Or, on sait que les jumeaux ne jouissent pas d'une aussi bonne santé que les enfans isolés, parce que la mère nourrit plus difficilement deux fœtus. Il suit de cette observation, que dans un grand nombre de femmes, il sera difficile de porter un jugement; au reste, les caractères donnes par Moriceau, sont les seuls d'après lesquels on puisse établir un diagnostic probable.

Le nombre des enfans n'est pas borné à deux dans les grossesses extraordinires. L'auteur que je viens de citer a connu une femme qui eut quatre enfans vivans d'une seule couche. La femme d'un laboureur de ma province, en a eu cinq, qu'on porta tous à l'église pour recevoir le baptême en même temps; ils vécurent trois à quatre jours après leur naissance. Aristote assure qu'une femme eut vingt enfans dans quatre couches, cinq par chaque grossesse, et que la plupart ont vécu jusqu'à l'adolescence. Troge Pompée dit qu'en Égypte, plusieurs femmes avoient eu sept et huit enfans. Albucasis rapporte qu'il en a connu une qui avorta de sept fœtus, et une autre de quinze qui étoient tous bien formés. On assure que l'empereur Trajan ayant appris qu'une romaine avoit eu cinq enfans, trois garçons et deux filles d'un seul accouchement, ordonna qu'ils fussent élevés à ses frais. Une des femmes qui avoit été au service de Jules-César, fit cinq enfans, qui moururent avec leur mère peu d'heures après leur naissance, César-Auguste lui fit faire des funérailles honorables, et fit mettre dans le même tombeau la mère et les enfans. Il voulut aussi que la mémoire de cet évènement fût constatée par une épitaphe qu'on grava sur le tombeau. On lit dans le journal des savans, une lettre de M. Seignette, médecin à la Rochelle, adressée à M. Lemery, il dit « qu'une femme » de Saintonge est accouchée de neuf enfans, » très-bien formés, et dont on distingue le » sexe ». Le rédacteur du Journal annonce que la maison des Pourcelets, dans laquelle on a vu neuf enfans jumeaux devenir *de fort grands hommes*, rend cet évènement croyable.

Si l'on s'en étoit tenu au récit de ces faits, on ne seroit pas aussi inquiet sur la bonne foi des observateurs, et le merveilleux qui jètte quelques doutes sur leur récits, disparoîtroit bientôt quand on auroit pris soin de constater la vérité; mais comment ajouter foi à ces conceptions nombreuses dont parle Albucasis ? Il assure qu'une femme accoucha de dix-sept enfans bien formés. Avicenne en cite une autre qui eut un avortement dans le cours de la grossesse, et on trouva trente-trois enfans. Albert le Grand a vu des choses plus miraculeuses, c'est l'accouchement d'une Allemande, qui mit au monde cent cinquante fœtus, tous séparés dans leurs enveloppes particulières, qu'on ouvrit pour les reconnoître. L'évêque Othon, frère de Guillaume,

laume, roi des romains, baptisa mille cinq cents quatorze enfans, que sa nièce Mathilde, comtesse de Henneberg, avoit eus d'une seule couche. On trouve encore des fables aussi absurdes dans les écrits des savans évêques, contemporains d'Othon. Carpi en cite une autre qui mérite de trouver place ici. « Alexandre de » Campo Fregoso, évêque de Ventimille, m'a » juré sur sa foi de prélat, dit cet anatomiste, » qu'une femme de la maison de Bucca-Nigra » étoit accouchée de seize enfans vivans, de la » grandeur de la paume de la main. Avec ces » fœtus, on avoit trouvé un monstre, ayant la » forme d'un cheval, lequel étoit contenu avec » tous les enfans dans la même enveloppe ». On juge aisément qu'il faut avoir l'esprit bien disposé à la crédulité, pour ajouter foi à ces miraculeuses histoires.

Le volume excessif du ventre d'une femme qui porte plusieurs enfans, ou un seul fœtus avec hydropisie, cause un tiraillement très-fatigant dans les muscles du bas-ventre. C'est sur-tout à leurs attaches au thorax que se fait plus particulièrement sentir la sensation qui résulte du poids de l'abdomen. Il en résulte une gêne continuelle dans la respiration, parce que les côtes et le sternum ne peuvent pas se mouvoir librement par l'impossibilité de soulever la pesanteur du ventre. C'est en vain qu'on prodigue les saignées dans ces circonstances; et les auteurs qui en ont prescrit l'usage, auroient dû remarquer qu'elles fatiguent les malades et les épuisent. Bientôt le poumon s'engorge de nouveau; et le secours qui a procuré un bien momentané, devient dangereux par ses suites, quand il a été trop réitéré.

Ambroise Paré cite, d'après Pic de la Mirandole, l'exemple d'une femme d'Italie qui accoucha en deux fois de vingt enfans. Pour soutenir son ventre qui avoit acquis un volume excessif, elle passoit derrière son col une large bande qui descendoit au-dessous de l'abdomen. Ce moyen facilitoit singulièrement la *gestation*; mais il n'étoit pas assez assuré, parce que la bande pouvoit glisser en avant, puisqu'elle n'étoit retenue par aucun lien; par conséquent elle pouvoit glisser et se porter vers la région ombilicale, et par-là devenoit parfaitement inutile. Pour rendre cette bande d'une plus grande utilité, on la fera de la manière suivante. On formera deux épaulettes maintenues sur le dos et la poitrine par un lien transversal. Des deux épaulettes descendra une bande qui sera très-large en bas, et faite en manière de sac, pour envelopper la partie inférieure de l'abdomen, observant de ne la point serrer en avant et en haut, afin de n'occasionner aucune compression. On l'attachera, si on le juge à propos, aux épaulettes, par des boucles, afin de pouvoir la fixer à la hauteur convenable, et l'abaisser quand on le jugera nécessaire, pour empêcher qu'elle ne s'écarte dans la marche, et n'abandonne le bas-ventre à son poids; on la fixera en bas par des sous-cuisses. On rendra par ce moyen la circulation plus facile, en débarrassant le thorax du poids qui l'accabloit, et qui tendoit à diminuer sa capacité.

(M. Chambon).

GIBIER. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de *gibier* en général à tous les animaux qui peuvent être la proie des chasseurs; ainsi les loups, les renards, &c. font des *gibiers* pour ceux qui aiment la chasse. Mais nous entendons parler ici plus particulièrement de la chasse aux animaux qui fournissent un *gibier* utile, c'est-à-dire, dont on aime à se nourrir; ainsi les chevreuils, les cerfs, les dains, parmi les quadrupèdes; et parmi les volatiles, les outardes, les canards, les perdrix, les bécasses, les bécassines, fournissent aux hommes un *gibier* dont ils sont plus ou moins flattés.

La propriété des terres ayant été établie, il paroissoit de droit naturel que le *gibier* qui y naissoit, ou qui s'y nourrissoit, devoit appartenir à son maître, mais le droit a fait place à la force; et ceux qu'on nommoit ridiculement des seigneurs faisoient dévorer par le *gibier* une subsistance qui ne lui ayant pas été destinée, ne servoit qu'à entretenir de lâches et barbares plaisirs: enfin le peuple françois a su s'élever à sa dignité, en abolissant et le droit de chasse exclusif, et les titres ridicules. Depuis cette époque on ne voit plus dévorer par les animaux la subsistance du pauvre, et le *gibier* est devenu plus rare.

La nourriture que fournissent aux hommes tous les *gibiers* que je nomme utiles en ce sens, est salubre en elle-même, et très-substantielle. Nous savons par les récits des voyageurs, qu'il y a des peuples qui ne vivent guères que de *gibier*, qui sont presque uniquement occupés de la chasse, et qui sont extrêmement vigoureux. On sait qu'en général, pour ceux qui font beaucoup d'exercice, les chairs des animaux fournissent un aliment plus restaurant, que celui qu'on trouve dans les végétaux même les plus farineux.

Jusqu'à ce que les hommes aient été réduits en société, ils n'ont guères élevé de troupeaux, qui auroient été la proie du plus fort dans l'état de nature, alors ils ont couru à la chasse de toute espèce de *gibier*, et l'aliment qu'ils devoient en tirer, leur faisoit passer une partie de leur existence à le poursuivre. Ils se servoient en outre des dépouilles des animaux pour se vêtir; mais quand une fois le besoin de se réunir les eût policés, ils se trouvèrent bien plus heureux d'élever chez eux les espèces dont ils avoient besoin, et il n'y eût plus que quelques individus, qui, soit par le goût de la chasse, soit par celui du *gibier*, s'occupèrent de sa poursuite, pour satisfaire leur plaisir ou leur besoin. Nous n'entrerons pas ici dans des détails superflus sur la nature et le degré de bonté des différentes espèces de *gibier*, et nous renvoyons à chacun des articles qui les concernent à connoître ce qu'on en a pensé jusqu'aujourd'hui. (M. Macquart.)

GIBOULÉE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

La *giboulée* est une ondée de pluie subite, qui ne dure guères, et qui se renouvelle souvent vers le mois de mars, alors il y a beaucoup d'humidité répandue dans l'atmosphère, et elle éprouve des variations qui peuvent influer d'une manière très-marquée, et même désavantageuse sur les corps, si l'on ne se précautionne contre leurs atteintes. (*Voyez* Changement de l'air, Air humide.)

GIGOT. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux et leurs parties.

On donne le nom de *gigot* ou d'éclanche à la cuisse d'un mouton. C'est un des mets les plus succulens et les plus substanciels. Quand un *gigot* est bien attendu, qu'il vient d'un mouton nourri dans les Ardennes, ou dans les plaines de prés salé, dans tous les lieux en général qui sont secs, et remplis de plantes aromatiques, c'est un des mangers les plus délicats et les plus savoureux : on les mange le plus souvent rôtis. Lorsqu'ils sont moins précieux, on les accommode à la braise entre deux plats avec des aromats, du jus, &c. ce qui fournit encore un manger, qu'on sert ordinairement dans les grandes tables comme entrée.

Le *gigot* convient ordinairement à tous les tempéramens, à tous les âges, dans tous les tems, sur-tout lorsqu'il est seulement rôti. C'est une viande des plus restaurantes pour les personnes qui sont sujetes à faire de violens exercices. (M. Macquart.)

GILBERT L'ANGLOIS, (*Gilbertus Legleus*) vécut vers l'an 1210, suivant *Bayle*; mais *Leland* le dit moins ancien sans en donner la preuve. *Freind*, qui s'est appliqué à la chercher, la trouve dans le *Compendium medicinae* de *Gilbert;* cet auteur y parle d'*Averrhoës* qui a vécu jusques vers la fin du douzième siècle, mais dont les ouvrages n'ont été mis en latin qu'environ vers le milieu du treizième siècle. A cette preuve, *Freind* en joint deux autres; la première, c'est que *Gilbert* a fait mention du livre *De speculis* de *Bacon*; la seconde, c'est qu'il a tiré de *Théodoric* plusieurs choses touchant la lèpre: et delà l'historien anglois conclut que *Gilbert* n'a vécu que vers la fin du treizième siècle, au commencement du règne d'Edouard I, qui succéda à son père en 1272.

Ce médecin se fit estimer par sa science; et par elle, il se distingua dans un tems où l'art de guérir n'étoit exercé que par des moines empiriques. *Gilbert* conçut le dessein de dissiper le nuage que l'ignorance avoit répandu sur cet art important. Poussé par la vivacité de son génie, il prit l'essor, et fut le premier anglois qui osa fronder ces moines avides qu'un intérêt sordide avoit rendus médecins. Il fit sentir tout le ridicule de leur conduite, et il opposa à leurs pratiques superstitieuses, la méthode curative des grecs qu'il avoit adoptée. L'ignorance se battit en retraite; mais pour la forcer jusques dans ses derniers retranchemens, il livra de nouveaux assauts. Il appuya ce qu'il avançoit par tout ce que la physique de son tems pouvoit fournir de raisons, et il en confirma la vérité par l'expérience. Il fallut un génie tel que celui de *Gilbert*, pour tenter de dissiper les obstacles que la médecine trouvoit à sa perfection en Angleterre. C'étoit un homme de grande lecture et très-appliqué à l'étude. Des voyages utilement entrepris et exécutés lui avoient procuré une si grande connoissance des simples, de leurs propriétés et de leurs vertus, qu'il opéra des cures admirables.

Il composa aussi plusieurs ouvrages qui augmentèrent la considération que ses succès lui avoient méritée. Tels sont les écrits intitulés :

De viribus aquarum:

De re herbaria:

Thesaurus pauperum :

De tuenda valetudine :

Compendium medicinae tam morborum universalium quàm particularium.

Michel Capella corrigea ce dernier traité qui parut à Lyon en 1510, *in-4*, et depuis à Genève en 1608, *in-4* et *in-12*, sous le titre de *Laurea anglicana, seu, Compendium totius medicinae.*

On remarque dans les ouvrages de *Gilbert* qu'il a souvent copié les médecins arabes, et sur-tout *Rhases*, qu'il a même transcrit de mot à mot plusieurs passages de cet auteur. On y remarque encore plusieurs termes barbares, mais il paroît qu'il ne s'en est servi que pour s'accommoder au goût de son siècle ; il y en a cependant quelques-uns qu'il semble avoir employé pour faire étalage de son érudition dans la langue grecque. Ce médecin parle des écrouelles qu'il appelle mal royal, parce que les rois guérissent ceux qui en sont affligés ; et par le peu qu'il en dit, il prouve assez que la coutume de toucher ces malades est fort ancienne, et qu'elle passoit déja pour telle. *Freind* dit, sur le témoignage des historiens anglois, qu'on en peut rapporter l'époque au règne d'Edouard III dit le confesseur, qui succéda à Hardi Canut en 1041, et fut contemporain de Philippe I, roi de France. Les écrivains françois conviennent unanimement que Philippe touchoit aussi les écrouelleux ; mais il en est d'autres qui renvoyent cet usage au tems de Clovis, et qui par-là lui donnent le droit d'ancienneté sur l'établissement de la même cérémonie en Angleterre. Un point sur lequel les historiens des deux uations s'accordent, 'c'est que ce privilège est un effet de l'onction qu'on fait aux mains de leurs rois au moment de leur sacre. C'est aussi pour cette raison que les reines n'ont point le droit de toucher les malades ; cependant *Freind* assure qu'Elisabeth étoit si jalouse des prérogatives de la couronne d'Angleterre, qu'elle touchoit assez souvent les écrouelles.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GILLA VITRIOLI (*Mat. méd.*)

On nommoit ainsi dans la chimie médicinale, soit le sulfate de zinc cristallisé, ou *vitriol blanc*, *couperose blanche*, *vitriol de Goslar*, soit le même sel desseché au feu ou privé de son eau de cristallisation. On le donnoit à la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un demi gros ou même d'un gros, comme vomitif ; aussi le nommoit-on *sal vomitivum.* On a renoncé à ce médicament depuis qu'on connoit et qu'on employe les préparations antimoniales. L'usage de ce remède a été abandonné avec bien de la raison : car suivant la remarque de Macquer ce sel n'est pas seulement vomitif, il est encore astringent, et toujours infidèle ou dangereux, à cause des matières étrangères et sur-tout du plomb dont il est ordinairement mêlé, du moins celui qui est dans le commerce et qui vient de Goslar. On a depuis employé le sulfate de zinc à très-petite dose, comme antispasmodique. (*Voyez* le mot Zinc.)

(M. Fourcroy.)

GILLES (Jean de saint.) *Joannes Egidius*, *Joannes de sancto Egidio ad fanum sancti Albani.*

Né en Angleterre, près du monastère de saint Albans. C'étoit un philosophe instruit. Il devint 1[er]. médecin du roi Philippe-Auguste en 1198. Il enseigna la médecine à Paris, puis à Montpellier. De retour à Paris il s'appliqua à la théologie scholastique, fut reçu maître dans cette science et institué lecteur public. Ce fut alors que l'ordre des frères - prêcheurs s'établit en France, puis en Angleterre où Jean de *saint-Gilles* alla finir ses jours, après s'être fait dominicain. Il paroit qu'il vécut fort long-tems, puisqu'il assista à la mort de l'évêque de Lincoln, en 1253.

Pitsæus, Duboulay, Mathieu-Paris, et Balæus parlent avec éloge de ce médecin, philosophe et théologien. Il travailla toute sa vie et composa les ouvrages suivans.

Practicas medicinales.

Futurorum pronostica.

In Aristotelem commentarios.

Morales interpretationes.

De esse et essentiâ.

De formatione corporis.

De laude et sapientiae divinae.

De predestinatione et praescientiâ.

De paradiso et inferno.

De resurrectione mortuorum.

De materiâ cœli.

De productione rerum.

De cognitione angelorum.

De mensurâ angelorum.

Hom [illegible] ad clerum et populum.

Lecturas scholasticas.

Et plusieurs autres ouvrages dont les titres manquent.

Balæus qui etoit grand ennemi des catholiques ne peut s'empêcher de lui rendre justice :

Istum sirenae, ex subdolâ voce non insimilem, moralizantium dulcissimum, appellat Trivethus. (M. ANDRY)

GILLET. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *applicata.*

Ordre I. Vêtemens.

On donne le nom de *gillet* à un vêtement sans poches avec ou sans manches, qui se place immédiatement sur la chemise. On les fait avec de la laine, de la futaine, du bazin, des toiles de coton, de la soie piquée, et son usage principal est de servir contre le froid et l'humidité, de garantir particulièrement en hiver de l'impression de l'air extérieur, qui est toujours vif, même dans nos appartemens chauffés, parce que nous n'avons pas su jusqu'ici conserver une égale température. (*Voyez* FEU, POELE, CHEMINÉE)

Les hommes aujourd'hui, en s'habillant, ont préféré par mode les *gillets* aux vestes, et s'ils n'ont pas plus de grace, ils sont bien au moins aussi commodes.

C'est particulièrement aux personnes délicates et qui ne sont plus jeunes qu'on doit recommander les *gillets* pour la nuit, il vaut beaucoup mieux, dans le jeune âge, s'habituer à soutenir l'intempérie de l'air, et s'y endurcir, pour en craindre moins les alternatives par la suite.

Les *gillets* de flanelle sont de la plus grande utilité pour les personnes faites qui se sont apperçu que la transpiration étoit difficile chez elles, alors on les place entre la chemise et la peau; ils ont souvent guéri beaucoup de maux, employés de cette manière, et il ne faut pas douter qu'ils n'ayent pu en détourner un grand nombre. Les personnes qui craignent les rhumatismes, la goutte, doivent faire un usage habituel de ces sortes de *gillets*. (M. MACQUART.)

GIMBLETTE (*Hygyène.*)

Partie II. Des chses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

La gimblette est une sorte de patisserie en forme de petits anneaux de chiffres, qu'on fait avec une pâte, dans laquelle on fait entrer du vin d'Espagne, ou d'une autre espèce agréable, de la fleur d'orange ou une autre odeur; on y mêle de la farine, du sel et des œufs. Cette patisserie est bonne, agréable et croquante, on en donne aux enfans, et même aux chiens gâtés des dames. (M. MACQUART.)

GINGEMBRE (*Mat. méd.*) (*Hygiène.*) *gingiber.*

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. Assaisonnemens.

On donne le nom de gingembre à une racine courte tubéreuse assez semblable à celle des roseaux, noueuse, fibreuse, tendre, un peu applatie; elle est blanchâtre extérieurement, et intérieurement aussi, mais quelquefois rougeatre. Sa saveur est très-âcre, aromatique, son odeur est vive, mais plus foible et moins camphrée que celle de la zedoaire.

Entr'autres noms la plante qui s'éleve de cette racine a reçu ceux de.

Amomum scapo nudo, spicâ ovatâ. LIN.

Zingiber fœmina, Hernand.

Inschi-Kua. hort. Malab.

Ce *gingembre* est le plus renommé. Le père Plumier dit que ses racines poussent trois ou quatre petites tiges cylindriques, épaisses d'un demi doigt, renflées et rouges à leur origine, vertes dans le reste de leur longueur. De ces tiges, les unes sont garnies de feuilles, les autres se terminent en masses écailleuses, les feuilles ressemblent à celles du roseau, sont externes, pointues, et d'un demi-pied de longueur, sur un pouce au plus de largeur. Elles sont partagées en-dessous par une petite côte saillante. Les tiges finissent en masse, ont à peine un pied de hauteur, et sont d'une grande beauté, à cause des écailles membraneuses d'un rouge doré, qui les composent quelquefois, elles sont verdâtres ou blanchâtres.

De l'aisselle des écailles sortent des fleurs qui imitent celles de nos orchis, et qui s'ouvrent en six pièces aiguës en partie pâles et en partie rouges, foncées, tachetées de jaunâtre; elles produisent des fruits coriaces, ovalaires, triangulaires, à trois loges, à trois panneaux, remplis de graine. Les mâles ont une vive odeur, les fleurs qui en sortent durent à peine un jour, et s'épanouissent successivement l'une après l'autre.

Quoiqu'on cultive cette plante en Amérique,

elle n'en paroît pas originaire, et l'on a lieu de croire qu'elle y a été apportée, de même qu'au Brésil, des Indes orientales, et des Philippines.

Il y a une autre espèce de *gigembre* qu'on nomme mâle.

Zingiber silvestre-mas. Pison. m. aromat.

Katou-inchi-Kua, *hort. malab.*

Elle diffère peu de la précédente. Ses feuilles sont plus larges et rudes, les racines sont plus grosses. L'odeur est moins forte, le goût ne les trouve ni si brûlantes ni si aromatiques; c'est pourquoi on en fait moins de cas.

Le *gingembre*, à cause du grand débit de sa racine, se cultive dans les deux Indes, et même en Europe par des curieux: on plante les différens nœuds de la racine dans des terreins humides, et lorsque les feuilles qui en sont nées ont jauni, on arrache les racines, on les nétoye bien, on les lave, on les fait sécher sur des claies à l'abri du soleil, qui les dessécheroit trop, ainsi que du four, si on les y laissoit exposées.

Ces racines très-délicates craignent beaucoup les insectes; c'est pourquoi on les recouvre d'argile, et pour les transporter on les place dans du sable et dans de la terre.

On fait un usage considérable du *gingembre* chez une grande quantité de nations, sur-tout dans les pays chauds, où on le prodigue dans toutes les sauces. On les confit dans les colonies pour l'usage ordinaire. Alors il devient brun, et le sirop en est noir; mais on est parvenu dans les isles à faire une excellente confiture de *gingembre* pour les persones aisées, et les officiers de marine qui en consomment beaucoup sur mer. On est parvenu à lui enlever son âcreté mordicante, et on peut par ce moyen l'ôter à toute espèce de racine de la même série.

Il s'agit de recueillir les racines avant la maturité, de les faire macérer pendant dix jours dans vingt pintes d'eau, après qu'on a enlevé leur surpeau: après cela on les fait bouillir à grande eau pendant une demi heure, on les égoute, on les met dans un syrop clair pendant vingt-quatre heures. On les ôte, on les égoute encore, et on les remet dans nn syrop plus fort; enfin on les replonge dans un troisième syrop bien clarifié, où on les laisse à demeure, si l'on veut les conserver sous cette forme, ou d'où on les tire, si on veut les mettre à sec, et en composer des marmelades et des pâtes. Le *gingembre* confit de cette manière est d'une couleur d'ambre claire, transparente, tendre sous la dent, sans âcreté mordicante, très-facile à conserver. Le syrop en est blanc et agréable.

La racine qui est destinée pour les pharmacies, doit avoir un goût âcre, brulant, une odeur forte assez agréable. La plus estimée est celle qui est récente, blanche ou pâle, exempte de poussière et de vermoulure. On l'apporte ou séchée ou confite dans du sucre.

Pour l'usage médicinal on préfère le *gingembre* de la Chine; on confit dans ce pays la racine encore tendre de manière qu'elle puisse faire beaucoup cracher les malades, et qu'elle soit bonne en même temps pour rétablir leur estomac. Le suc donne un puissant purgatif, qu'on peut assimiler à celui de notre iris. Ce *gingembre* est un bon masticatoire comme la pyretre; il en differe en ce qu'on peut l'employer à plus grande dose et même à l'intérieur.

Quoique le *gingembre* soit d'une saveur très-âcre, il est cependant bien plus tempéré que la zedoaire. Il agit plus en irritant et en incisant, qu'en ébranlant, aussi on l'a mis au nombre des médicamens stimulans, attenuans, stomashiques, carminatifs et aphrodisiaques, qu'on a cru utiles toutes les fois que les mouvemens peristaltiques, et des autres parties languissent; lorsqu'il s'est engendré une grande quantité de matières visqueuses, et flatulentes, à la suite des mauvaises digestions; mais il est souvent fort mal indiqué dans ces circonstances, où l'on n'a pas besoin d'employer les toniques les plus échauffans, les plus irritans. Il faut donc bien se garder d'en permettre l'usage aux personnes qui ont les fibres tendres et irritables, qui ont une grande délicatesse, qui sont bilieux, sanguins, et sujets aux hémorrhagies et aux hémorrhoïdes.

On a fait entrer le *gingembre* dans toutes les compositions monstrueuses de la pharmacie, dans les opiates, les bols stomachiques et cordiaux de l'ancienne médecine, ainsi que dans les électuaires et les infusions vineuses; on l'a donné depuis dix grains jusqu'à un scrupule, et ce n'étoit surement pas sans témérité.

Si on a des raisons bien fortes pour se servir du *gingembre*, on doit employer celui qui est confit de la manière dont nous avons parlé plus haut. Il est beaucoup plus doux, et il est cependant encore assez actif pour réveiller doucement le jeu de l'estomac, aiguiser l'appétit et favoriser la digestion. C'est une espèce de confiture très-agréable, beaucoup moins dangereuse, et que les personnes actives et irritables, vaporeuses ou bilieuses doivent éviter, même quand elles se portent bien, ainsi que l'usage de la poudre de *gingembre* dans les alimens. (M. MACQUART.)

GINOLLES. (*Eaux min.*)

C'est un village situé à une demi-lieue de

Quillan, à trois lieues d'Alet. Entre *Ginolles* et Quillan se trouvent trois sources minérales ; deux se réunissent à deux autres sources d'eau commune pour faire tourner un moulin. La troisième, dont on fait usage, est près de ce même moulin. Elles sont toutes thermales. Nous savons seulement que M. Soulere y a trouvé du sel de Glaubert. (M. MACQUART.)

GIRALDI, (Jean-Baptiste) naquit à Ferrare en 1504. Il étudia sous *Calcagnini* et fit de grands progrès dans les lettres ; mais il s'attacha plus particulièrement à la médecine, dont il prit le bonnet. On ne voit cependant point qu'il ait tiré parti de cette science. Il passa à la cour d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, qui le nomma son secrétaire, et il servit ce prince pendant seize ans. Alphonse II, successeur d'Hercule, le continua dans le même emploi ; mais il y avoit à peine deux ans qu'il s'en acquittoit sous ce nouveau duc, lorsque des envieux le mirent si mal dans son esprit, qu'il fut obligé de sortir de sa maison. *Giraldi* se rendit alors à Mondovi en Piémont, et delà à Turin où il s'arrêta pendant quelque temps. Ayant appris que la chaire de rhétorique étoit vacante à Pavie, il alla se présenter pour la remplir, et il obtint sa demande. Son mérite le fit considérer dans cette ville ; il y publia même divers ouvrages en prose et en vers qui furent tant goûtés, que l'académie des *Gli Affidati* le reçut dans son corps sous le nom de *Cynthio*. La goutte, ce fléau des gens de lettres, tourmenta cruellement *Giraldi*. Cette maladie étoit heréditaire dans sa famille, et elle avoit mis le célèbre *Lilio Giraldi* au tombeau en 1552 ; celui-ci, bon poëte et antiquaire, a traduit en latin les ouvrages de *Siméon Sethi*.

Jean-Baptiste Giraldi tenta inutilement plusieurs remèdes dans l'espérance de modérer l'atrocité de ses douleurs. Il s'imagina que l'air de son pays contribueroit à sa meilleure santé ; il se fit transporter à Ferrare, mais il y mourut deux ou trois mois après, le 30 décembre 1573, à l'âge de 69 ans.

Manget parle d'un autre *Jean-Baptiste Giraldi*, docteur en philosophie et en médecine, natif de Bologne, à qui il attribue les ouvrages suivans :

Rupes insuparabilis in pelago medico. Bononiae, 1693, *in*-12.

Morborum exitialium tyrannica, saevitia, per annos nobilem mulierem dirimentium syntomia, in medicam historiam redacta. Bononiae, 1693.

Delibatio philosophiae moralis. Bononiae, 1708, *in*-12. (*Extr. d'El.*) (GOULIN).

GIRARD ROUSSIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CABARET). (M. MAHON.)

GIRAUMONT. (*Hygiène*).

Ketmia Brasiliensis, folio ficûs, fructu pyramidato sulcato.

Cette plante rampante, si essentielle aux blancs et aux nègres de la Guyane, est le Karoulou de *Barrère* : les habitans l'appellent aussi *citrouille*, *potiron*, *gombault* & *giraumont*. Le *giraumont* croît naturellement à la Louisiane : cette espèce de potiron monte à quatre ou cinq pieds de haut, et porte des feuilles qui sont presqu'aussi larges qu'une assiette ; ses fleurs sont jaunes, et il leur succède des fruits tendres, remplis de petites graines mucilagineuses. Ce fruit étant jeune se cueille pour être mangé en salade, à l'eau et au sel. Il est bon pour l'estomac, et convenable aux convalescens. Lorsque le fruit est mûr, on le hache par petits morceaux avec les feuilles de la plante, et on fait cuire le tout avec du lard : c'est le mêts que les femmes créoles donnent par préférence aux personnes les plus distinguées. Quelquefois on les met dans la soupe, ou on les fricasse ; d'autres fois on les fait cuire au four, et sous la braise. On les mange en purée ; de toutes façons, ils sont bons et agréables. On en fait aussi des beignets. Quelquefois les *giraumons* sont gros comme un melon ; on en voit de ronds, d'autres sont en forme de cor-de-chasse, ces derniers sont les meilleurs ; ils sont extérieurement verds et mouchetés. La chair est jaune, plus ferme, d'un sucre moins fade, et d'un goût beaucoup plus relevé que celle de la citrouille ; ils contiennent aussi moins de graines, et se conservent beaucoup plus que les autres fruits de *giraumont* : ce sont aussi ceux dont on fait des confitures sèches. Pour cet effet on les taille en forme de poire ou de quelqu'autre fruit, et on les confit aussi à sec avec fort peu de sucre, parce qu'ils sont naturellement sucrés. Les personnes qui ne les connoissent pas sont surprises de voir des fruits entiers confits, sans trouver en-dedans aucuns pepins. Il y a des *giraumons* qui sentent un peu le musc ; ce qui en relève la saveur. (*Extrait du Dict. d'Hist. Naturelle*).

(M. MAHON).

GIROFLÉE JAUNE. (*Mat. méd.*)

C'est la fleur du violier ou giroflier jaune, *leucoium luteum vulgare* (C. B. P. 202.)

Les feuilles et les fleurs sont en usage, dit M. Chomel, infusées dans le vin blanc, une poignée pour une chopine. Ce remède convient aux filles qui ne sont pas réglées. On prétend

même qu'il pourroit faire périr le fœtus dans le sein de sa mère, et procurer l'avortement.

On attribue aussi au giroflier des vertus apéritive, diurétique, résolutive, &c. Cependant il est rare qu'on se serve maintenant de ce végétal : apparemment que le temps et l'expérience n'ont pas confirmé l'existence de toutes ces propriétés. (M. Mahon).

GISSELIN, ou GHISELIN (Victor) medecin des pays-bas, étoit de Santfort, village de la Flandre près d'Ostende, où il vint au monde le 23 mars 1543 dans une famille qui avoit tenu un rang honorable dans cet endroit. Il fit ses humanités à Bruges sous *Jean Gelrius*. De cette ville il passa à Louvain, apparemment pour y faire son cours de philosophie; mais il retourna à Bruges, où il reprit l'étude des belles-lettres qui étoit plus de son goût. Il n'étoit cependant point né dans un état d'aisance assez grande pour suivre son penchant; car la littérature n'est pas toujours une ressource assurée pour se mettre à l'aise du côté de la fortune. *Gisselin* comprit delà qu'il lui falloit une profession dont il pût tirer parti pour vivre convenablement. Il reprit donc le chemin de Louvain, et, après y avoir séjourné un an, il se rendit à Paris pour y étudier la médecine. Mais la guerre civile qui troubla la France sous le règne malheureux de Charles IX, le fit sortir de ce royaume au bout de deux ans. Il revint continuer son cours de médecine à Lauvain, d'où il passa à Dole pour s'y faire recevoir docteur, en 1571. Il est au moins probable que cette année est celle de sa promotion, puisque l'on sçait que *Juste Lipse* se trouvoit alors à Dole, et qu'il prononça un discours à la louange du nouveau docteur.

A son retour en Flandre, où il se maria en 1577, *Gisselin* se mit à pratiquer la médecine. Son goût dominant pour la poésie et l'étude des belles-lettres l'en auroit plus d'une fois détourné, si l'état de sa fortune l'eût permis; mais pour satisfaire son inclination, et remplir en même tems les devoirs d'une profession dont il avoit besoin pour vivre avec honneur, il devint si ménager de son tems, qu'il employa à la lecture et à la composition de ses ouvrages jusqu'aux heures destinées au délassement. On tacha en vain de l'attirer dans l'université de Leyde pour y enseigner la médecine. Quoiqu'on lui offrit des appointemens considérables pour l'engager à s'y rendre, il préféra d'aller à Berg-Saint-Winoc, près de Dunkerque, où il remplit la charge de médecin pensionné. Il mourut dans cette ville en 1591, après avoir averti ses amis du jour de sa mort, qu'il avoit prévu par une combinaison exacte des regles de la médecine. Il semble qu'en de certaines occasions les malades sont de vrais géometres; ils calculent quelquefois avec tant de justesse la somme de leurs forces et le tems jusqu'où elles peuvent aller, qu'on diroit qu'ils en ont la mesure entre les mains.

Laurent Beyerlinck, chanoine d'Anvers, a composé une épitaphe pour honorer la mémoire de *Gisselin*.

Ce médecin laissa divers ouvrages en prose et en vers. Il publia en 1564, c'est-à-dire, à l'âge de vingt-un ans, les œuvres de *Prudence*, avec des notes; il en fit encore sur l'histoire de *Sulpice Sévere*, dont il donna une édition en 1574. Quant à la médecine, on n'a rien de lui que la pièce suivante :

Epistola de hydrargyri usu ad Martinum Everartum. Antverpiae, 1579, *in*-8, avec *Joannis Fernelii de luis venereae, sive, morbi Gallici curatione liber*. C'est la première édition de ce traité de *Fernel*.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GIVRE (Pierre LE) naquit en 1618 à Charly, près de Chateau-Thierry dans la Brie. Il embrassa la médecine, à l'étude de laquelle il se livra avec zèle. Il alla ensuite se perfectionner par l'observation dans l'hôpital de la charité de Paris. Il la pratiqua ensuite à Noyers en Bourgogne; depuis il se fixa à Provins, où il épousa en 1649 *Marthe d'Origny*, fille du lieutenant au grenier à sel de cette ville. Comme il remplit toute sa vie les devoirs d'un bon médecin, et qu'il se fit autant estimer par sa probité que par son assiduité auprès des malades, il fut extrêmement regretté à sa mort arrivée le 5 juin 1684, à l'âge de 66 ans.

Ses ouvrages sont :

Anatomie des eaux minérales de Provins. Paris, 1654, *in*-8. Le même sous ce titre : *Traité des eaux minérales de Provins, contenant leur anatomie, la différence des fontaines, leurs propriétés, vertus et effets admirables, avec le régime de vivre qu'il faut observer en buvant ces eaux*. Paris, 1659, *in*-12. Les eaux minérales de Provins avoient été découvertes en 1648, par *Michel Prévôt*, médecin, et *Pierre Le Givre* n'oublia rien pour en vanter le mérite et les vertus.

Le secret des eaux minérales acides, nouvellement découvert par une méthode qui fait voir quels sont les minéraux qui se mêlent avec les eaux de Provins, de Spa, de Forges, de Pougues, de Château-Thierri, d'Auteuil, de Passy, d'Ancosse, de Sainte-Reine; et qui montre que l'opinion commune touchant l'acidité des eaux minérales ne peut subsister. Paris,

1667, *in*-12. Le même avec des augmentations. Paris, 1677, 1682, *in*-12.

Les deux dernières éditions contiennent des lettres de plusieurs médecins sur le système de l'auteur, avec ses réponses. *Samuel Cottereau Duclos*, médecin du roi et membre de l'académie dessciences, est un de ceux qui se sont attachés à réfuter les principes avancés par *le Givre*; mais comme ils ignoroient tous deux l'art que l'on a aujourd'hui d'analyser les eaux minérales, leurs disputes sont fondées sur de ridicules hypothèses. Cet ouvrage a été mis en latin, sous le titre d'*Arcanum acidularum novissimè proditum. Amstelodami*, 1682, *in*-12.

Lettres de Guerin, docteur en médecine de la faculté de Paris, et de Le Givre; touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges &c. Paris, 1702, *in*-12. C'est une traduction du latin en françois par les soins d'un chirurgien nommé *Filesac*.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GLACE. (*Hygiène*).

Nous avons parlé de ce qui est relatif à l'eau solide ou à la glace, au mot Eau, *voyez-le*.

(M. Macquart.)

GLACIÈRE. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre II. Lieux.

Une *glacière* est une fosse construite de manière à y conserver la glace dans les plus grandes chaleurs; c'est une espèce de double cône, dont l'un est dans la terre, et l'autre au-dehors couvert de chaume.

L'entrée d'une *glacière* doit toujours être placée au nord, et fermée de deux doubles portes, entre lesquels règne un petit corridor. L'emplacement en doit être toujours dans un endroit frais, et couvert de grands arbres, qui empêchent les rayons du soleil de pénétrer.

Plus les fosses des glacières sont larges et profondes, mieux on y conserve la glace et la neige; elles doivent avoir au moins quinze pieds de profondeur, être revêtues, si l'on peut, d'un petit mur de moëllon de huit à dix pouces d'épaisseur bien enduit de mortier. Il faut placer dans le fond un puits de deux pieds de large et de quatre de profondeur, qu'on recouvre d'une grille, pour faciliter l'écoulement de l'eau qui se sera fondue. On formera au pourtour extérieur de la *glacière* une petite rigole, pour que l'eau ne puisse retomber dans la *glacière*, et elle n'aura aucun jour.

On bat la glace avec des maillets avant de la jetter dans la *glacière*, afin qu'il n'y ait point de vuides; on y jette de temps en temps un peu d'eau pour les remplir; on y jette du sel commun; on y place des lits de paille, qu'on recouvre enfin de planches et de grosses pierres.

Quand on ne peut avoir de glace, on ramasse de la neige, qu'on bat et qu'on presse comme de la glace, avec les mêmes attentions ayant soin de la placer dans un temps bien sec.

Si les *glacières* sont un objet de luxe, elles sont encore plus commandées par le besoin dans les climats chauds, particulièrement ceux où les chaleurs sont vives, soutenues, et quelquefois accablantes. Lorsque les vents du sud, et celui que les italiens appellent *sirfo* règnent pendant quelques jours, on éprouve alors une lassitude, une stupeur dans tous les membres, l'estomac fait avec beaucoup de peine ses fonctions; quelquefois les grands épuisemens qui ont lieu sont suivis de maladies épidémiques, de dyssenteries, &c. Pour les prévenir, la glace ou les boissons à la glace sont utiles, en rendant du ton à l'estomac; les digestions se font bien, et dans tout le reste de l'individu, les solides et les fluides reprennent un équilibre, qu'on n'auroit pu conserver sans ce moyen.

Avec de la glace, on supporte sans peine les plus grandes chaleurs, non pas ainsi que la majeure partie des hommes le pense, parce qu'elle raffraîchit, mais parce qu'elle redonne du ton et remonte tous les ressorts de la machine.

Les *glacières* offrent encore un avantage bien réel pour ceux qui vivent à la campagne, c'est la facilité d'y conserver les viandes et un grand nombre de provisions, que la trop grande chaleur des vents du sud feroit corrompre dans la journée même. (M. Macquart).

GLACIERS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Circumfusa*.

Ordre II. Terre et lieux.

Les *glaciers* sont des grands amas de glaces placés sur les plus hautes montagnes. Il est peu de spectacle aussi imposant que celui des *glaciers* de la Suisse et des Alpes. Un des plus remarquables est celui de Grindelwald dans les

montagnes

montagnes qui séparent le canton de Berne d'avec le Valais. M. Altmann, en 1753, en a donné une description qui ne laisse rien à desirer.

Au-dessus du village de Grindelwald, on découvre un des plus beaux spectacles de la nature; c'est une mer de glace ou une étendue immense d'eau congelée, où l'on voit s'élever un amas prodigieux de pyramides, formant une espèce de nappe qui occupe toute la largeur du vallon, qui est bordé des deux côtés par deux montagnes couvertes de verdure et de sapins. Cet amas de pyramides est semblable à une mer agitée par les vents, dont les flots subitement congelés offrent des tours, des pyramides exagones de 30 à 40 pieds de hauteur, de couleur bleuâtre, et du brillant le plus magnifique, lorsque le soleil y développe ses rayons lumineux. Alors tout le *glacier* commence à fumer, et jette un éclat que les yeux ont peine à soutenir.

On dit qu'en 1540, ce *glacier* disparut en entier par l'effet des grandes chaleurs de cette année. M. Altmann y a vu un lac, ou réservoir immense d'eau glacée, qu'il prétend avoir une étendue d'environ 40 lieues, et dont la surface est unie comme un miroir. C'est au pied des montagnes qui font partie de son bassin, que le Rhin et le Rhône, &c. prennent leur origine.

Ce *glacier* est creux par-dessous et forme des voûtes, d'où sortent des torrens d'eau. On regarde dans le pays ces eaux comme très salutaires, et propres à guérir la dyssenterie et un grand nombre de maladies; mais elles ne peuvent avoir d'autre mérite que celui de l'eau que fournit par-tout le dégel.

Ces *glaciers* sont sujets à se fendre, ce qui fait qu'on ne peut y aller sans danger, souvent les chasseurs qui y poursuivent les chamois s'y perdent, et on retrouve souvent quelques années après leurs corps préservés de corruption.

Ces lieux ne peuvent être habités par les hommes; il y fait un froid très-considérable, et les alternatives de gelée et de dégel sont causes des débordemens qui arrivent quelquefois dans les rivières ou dans les fleuves qui y prennent leur origine.

On trouve des glaciers très-considérables en Islande; ils sont d'autant plus frappans, que de leur cîme sortent des feux souterrains, qui mêlent à la glace des résidus volcaniques de toute espèce, très-singuliers et très-curieux.

(MACQUART).

GLAIRES. (*Pathologie et thérapeutique*).

On trouve dans presque toutes les humeurs des animaux, dans une proportion plus ou moins grande, deux fluides d'une nature différente, mais presque toujours combinés entr'eux; l'un forme la partie albumineuse, l'autre la partie gélatineuse; ils sont dissolubles l'un et l'autre dans l'eau froide; mais quand l'eau est parvenue au degré de l'ébullition, la partie albumineuse prend une forme concrète, et la gélatineuse conserve sa forme liquide. Ces deux parties se trouvent dans la sérosité du sang, dans le blanc d'œuf, dans les amas d'eau qu'on tire des hydropiques, dans la bile, dans les fluides que filtre le système glanduleux de l'estomac et des intestins, dans les exudations glaireuses de la surface interne de la vessie, &c. On sait qu'après des péripneumonies mortelles, on trouve quelquefois la surface du poumon et de la plèvre recouvertes d'une couche de matière concrète, qui ne paroît tenir qu'à la forme solide que la chaleur a fait prendre à la partie albumineuse du fluide qui exude continuellement, et lubréfie la cavité interne de la poitrine.

La sérosité, lorsqu'elle est dans une proportion convenable, rentre dans les bornes de la santé; mais il y a des personnes où cette sérosité surabonde, soit parce qu'elles réunissent tous les caractères du tempérament pituiteux, soit parce qu'elles mènent une vie trop sédentaire; l'estomac, l'œsophage et l'arrière-bouche sont plus ou moins surchargés de *glaires* qui abondent, sur-tout si on fait usage d'alimens visqueux. Il résulte souvent un afflux incommode d'humeurs glaireuses qu'on rejette par la bouche, qui s'y portent sur-tout en abondance pendant la nuit, et dont on cherche à se délivrer par divers remèdes.

Il est facile de voir que quand on veut remonter au principe même de ces indispositions, on ne peut indiquer de moyen plus efficace que l'exercice du corps pour consumer toutes les sérosités surabondantes. On doit se rappeller que Xénophon, dans sa Ciropédie, fait un devoir si exprès des exercices de la gymnastique aux anciens Perses qui se destinoient à l'art militaire, qu'il leur fait regarder comme une chose honteuse de cracher et de se moucher, comme si ces excrétions étoient une preuve qu'ils ne menoient point encore une vie assez active.

Un autre moyen de remédier à cette surabondance d'une excrétion glaireuse, est l'usage des toniques; mais il y a d'autres procédés mécaniques, qui, sans aller aussi directement à la source du mal, méritent cependant d'être connus. Il a paru sur-tout à Paris, en 1687, un ouvrage singulier qui a pour titre : *Moyens faciles et assurés pour conserver la santé, augmentés de deux nouveaux moyens qui tendent*

tous à tirer du corps et de la tête, les eaux, les phlegmes, les vents, etc. sans se servir d'autres remèdes que des facultés naturelles que chacun a en soi, en les faisant agir par les manières expliquées par le livre, par le sieur Domergue. Comme cet ouvrage est très-rare, je vais rapporter succintement les procédés mécaniques qu'employoit cet auteur pour se débarasser lui-même des sérosités surabondantes.

Il se servoit d'une plume d'oie au bout de laquelle il laissoit de la barbe de la longueur d'un doigt. Il la mettoit ensuite dans la bouche, il la poussoit jusqu'à la luette où il la tenoit aussi long-tems qu'il vouloit. L'irritation causée par cette plume, faisoit faire de petits efforts, sans pourtant aucune incommodité, ni aucune douleur; il sentoit aussi les eaux et les phlegmes se détacher de l'intérieur de la bouche, des narines, de l'œsophage, et couler continuellement par la bouche et le nez.

« Je me sers encore, ajoute le même auteur, des petits bouts de plume sans barbe que je mets dans les narines où ils font un picotement continu, en sorte que pendant une heure ceux qui sont pituiteux ou indisposés peuvent tirer plus d'un demi septier d'eau ou de phlegme par la bouche et par le nez. Cela peut se pratiquer tous les jours, à toute heure, ou quand on sent quelqu'embarras dans le corps ou dans la tête ».

Domergue parle aussi des moyens de se faire suer, d'entraîner et de faire tomber par les narines les phlegmes et la pituite, en prenant de l'eau par la bouche, et la rendant par les narines. Il propose aussi un moyen de faire sortir de l'estomac les glaires, et ce qui s'y trouve d'indigeste, c'est d'avaler de l'eau et de la faire revenir promptement par la bouche.

Cet auteur, ainsi que tous les enthousiastes, promet de grandes merveilles des moyens qu'il propose pour conserver la santé. « Je ne puis » pas douter, ajoute-t-il, de la bonté de cette » manière de se purger, après une expérience » continuelle que j'en ai faite depuis plus de » dix-sept ans. Je me suis garanti par ce moyen » de toutes maladies qui causent les fluxions » auxquelles j'étois auparavant sujet, ayant tiré » de mon corps et de ma tête, par la bouche » et par le nez, une quantité incroyable d'eau et » de phlegmes. Toutes les fois que j'ai eu des » indispositions à être enrhumé, je m'en suis » guéri du soir au matin. Quand j'ai eu des » fluxions sur les dents, j'ai fait cesser la » douleur dans deux ou trois heures; un autre » fois j'ai fait cesser en moins d'un quart-» heure un tremblement de la fièvre. Je me suis » guéri sur le champ de quelques incommodi-» tés qui me sont survenues par une grande at-» traction de ces eaux, en ayant tiré quelque-» fois près d'une pinte, en sorte qu'après des » évacuations si fortes je me suis trouvé guéri.... » Il y a plus de vingt ans que j'étois sujet à » beaucoup d'infirmités, et à présent à l'âge de » soixante-dix-sept ans, j'ai le corps souple, » dégagé, sans aucune incommodité ».

Je crois devoir joindre ici une observation qui a été insérée dans une feuille périodique en 1786. Un curé âgé de soixante-quinze ans, qui remplissoit encore avec zèle toutes les fonctions relatives à son état, et qui depuis long-tems usoit de beaucoup de sucre, commença vers l'âge de soixante-trois ans à être tourmenté d'une grande quantité de glaires qui se fixoient dans l'estomac et l'ésophage. Sa répugnance pour les purgatifs le fit recourir à de légères titillations produites dans le gosier avec une barbe de plume pour faire rejeter les *glaires* par le haut. Ces impressions réitérées venant à émousser le sentiment dans ces parties, il fut obligé d'introduire plus avant la plume dans l'œsophage pour la ramener chargée de *glaires*; le soulagement n'étant que passager, il s'avisa d'introduire alternativement une plume de Paon qui pénétroit jusques dans l'estomac, et qui servoit à retirer les *glaires* autant de fois qu'il étoit nécessaire. Il continuoit encore à son âge la même pratique qui le dispensoit de purgatifs, et le faisoit jouir d'une bonne santé.

On cite cette observation, moins comme un exemple, que comme un cas rare. Il fait voir combien le sentiment de nos maux nous rend féconds en expédiens pour nous en débarrasser. Il vaudroit mieux sans doute prévenir ces amas glaireux par un régime convenable, par l'exercice; mais quand ils sont invétérés, et qu'on est avancé en âge, il ne reste plus qu'à s'en débarasser par de legers émétiques, comme l'ipécacuanha ou les purgatifs. Peu de personnes pourroient en effet imiter le bon curé, sans éprouver peut-être de mouvemens convulsifs à cause de l'extrême sensibilité du canal alimentaire. (M. Pinel.)

GLAIREUX. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

On donne le nom de *glaireux* à des alimens qui sont remplis d'une humeur glaireuse, ou

qui peuvent produire des glaires dans l'économie animale. Les fruits qui n'ont pas encore acquis une parfaite maturité sont dans ce cas, sur-tout les noix, les noisettes, ainsi que les amandes des noyaux de tous les fruits non murs. On n'a pas encore bien examiné cette partie des végétaux qui donne les rudimens de la propagation des espèces.

On sait que les graines huileuses ou émulsives peuvent nourrir; mais si elles se laissent pénétrer si difficilement par les sucs gastriques dans leur état le plus parfait, on ne doit pas faire de doute qu'avant la maturité, elles ne présentent une substance qu'on ne peut pas regarder comme alimentaire, et qui doit être absolument proscrite.

Les chairs des animaux présentent aussi une substance glaireuse, sur-tout chez ceux qui sont jeunes et oisifs; c'est ce qui fait qu'on ne peut tirer aisément des extraits secs de la décoction de ces viandes, et ces parties glaireuses sont d'une beaucoup plus difficile digestion que les autres. (*Voyez* Aliment, t. 1. p. 783.)

Il est des personnes qui ont ce qu'on nomme une constitution glaireuse, chez qui des parties mucilagineuses s'accumulent dans l'estomac, qui digèrent mal, et qui vomissent peu de bile, mais beaucoup de glaires, qui filent et qui sont d'une grande viscosité. (*Voyez* le mot Aliment, pag 800.) Elles doivent particulièrement éviter les substances alimentaires dont nous avons parlé, elles augmenteroient un vice qu'elles doivent combattre par les acides, le sucre étendu d'eau, les substances toniques, stomachiques, et aromatiques. (M. Macquart.)

GLAISE. (*Mat. méd.*)

Les terres bolaires, dont l'usage étoit autrefois si commun en médecine, ne sont que des terres glaiseuses, ou de l'argile très-fine. (*Voyez* Argile.) (M. Mahon.)

GLAITRON *ou* GLOUTERON, *Xanthium Strumarium*. L. (*Mat. méd.*)

Cette plante, connue aussi sous le nom vulgaire de *petite Ba dane*, croît dans les terres grasses près des murailles, le long des ruisseaux, ou dans les fossés dont les eaux sont taries; sa tige est haute, velue, assez rameuse et marquée de points rouges. Ses feuilles sont plus petites que celles de la Bardane, alternes, veloutées, légèrement découpées, et d'un goût un peu âcre aromatique.

Les auteurs de matière médicale qui sont plus curieux d'étaler une érudition vaine, que soigneux de faire un choix judicieux et de rejetter tout ce qui ne porte point sur une observation exacte, attribuent aux feuilles de cette plante de grandes vertus contre les écrouelles et les dartres, soit en la donnant en suc ou en extrait, soit en l'appliquant à l'extérieur en topique. Ils s'étayent, il est vrai, de l'autorité de Tournefort, qui est sans-doute très-grande en botanique, mais qui en parlant des vertus des plantes s'exprime souvent d'après des auteurs de matière médicale peu exacts. Il paroît d'ailleurs que cette plante n'est plus d'usage en médecine.

(M. Pinel.)

GLANDORP (Matthias-Louis) étoit de Cologne, où il naquit en 1595, de *Louis*, habile chirurgien. Il étudia à Brême ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe, d'où sa famille tiroit son origine; delà il revint à Cologne, et il commença son cours de médecine. Mais par les conseils de quelques amis de son père, il se rendit bientôt à Padoue, pour y profiter des leçons des maîtres qui faisoient alors tant d'honneur à l'Italie. Il s'attacha particulièrement à *Fabricio* et à *Spigelius*; il fit même sous ce dernier tant de progrès dans l'anatomie, qu'il fut jugé capable de la démontrer publiquement. Empressé de revenir en Allemagne, il fut reçu docteur en 1618. Après quoi, il prit la route de Brême dans le dessein de s'y fixer. Tout lui rit dans cette ville; ses succès le mirent en si grande considération, qu'on l'éleva aux postes les plus honorables. Il étoit médecin de l'archevêque et physicien de la république, lorsqu'il mourut en 1640.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui sont ornés de figures et qui contiennent beaucoup d'observations anatomiques:

Speculum chirurgorum, in quo quid in unoquoque vulnere faciendum, quidve omittendum, praemissâ partis affectae anatomicâ explicatione, observationibus ad unumquodque vulnus pertinentibus adjectis, conspicitur ac pertractatur. Bremae, 1619, *in*-8. *Ibidem*, 1528, *in*-4, avec ces deux traités: *Methodus medendi paronychiae, cui accessit decas observationum: tractatus de polypo, narium affectu gravissimo*.

Dans la préface de son *Speculum chirurgorum*, ce médecin attaque avec beaucoup de vivacité les chirurgiens de son pays. Il les accuse d'impéritie et d'ignorance; il dit même qu'ils n'ont aucune teinture d'anatomie, que tout ce qu'ils en savent se borne à avoir vu ouvrir

un cochon ou quelque autre animal de cette espece, et que ne sachant point lire pour la plupart, ils ne peuvent point s'instruire de ce que les auteurs ont publié sur la structure du corps humain. J'ai remarqué ailleurs que les progrès de la chirurgie avoient été fort lents en Allemagne parmi ceux qui pourtant se produisoient comme chirurgiens ; et je crois pouvoir ajouter ici, que c'est pour cette raison que tant de médecins allemands se sont appliqués si sérieusement à cette partie, qu'ils ont exercée pour le bien de l'humanité. *Glandorp* a été de ce nombre.

Gazophylacium polyplusium fonticulorum et setonum reseratum. Bremae, 1633, *in*-4. *Londini*, 1633, *in*-4.

La délicatesse de notre siècle ne s'accomoderoit point de la pratique de cet auteur ; il faisoit un usage fréquent du cautere actuel dans le traitement des maladies les plus communes.

Tous les ouvrages de *Glandorp* ont été recueillis et imprimés à Londres en 1729, in-4, sous le titre d'*opera omnia, nunc simul collecta et plurimum emendata*. Son éloge est à la tête de ce recueil qui renferme encore plusieurs traités curieux d'antiquités romaines.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GLANVILLE, (Barthélémi) gentilhomme anglois, embrassa la vie monastique et entra chez les cordeliers. Le goût décidé qu'il avoit pour les sciences ne diminua point dans le cloître ; il les cultiva avec zele, et composa, vers le milieu du quatorzième siècle le fameux ouvrage *de propriétatibus rerum* qui est en dix-neuf livres. On y trouve sur la médecine :

De anima rationali et hominis descriptione.

De sensu commini.

De quinque sensibus.

De pulsibus.

De humoribus.

De humoribus corporis.

De omnibus humani corporis membris.

Ce livre qui fit honneur à son auteur, fut imprimé à Cologne en 1481, petit-*in-folio* ; à Strasbourg, 1491, *in-folio* ; à Nuremberg, 1494, 1519, *in-folio* ; à Francfort, 1501, *in*-8. Il parut aussi en anglois en 1471 et en 1535. Charles V, roi de France, le fit mettre en françois par *Corbichon*, peu d'années après qu'il fut sorti des mains de *Glanville* ; et cette traduction fut si bien accueillie dans le siècle suivant, qu'on l'imprima à Lyon en 1491, *in-folio*.

Comme il n'étoit pas rare dans le quatorzième siècle de voir les moines exercer la médecine, il s'agit maintenant de savoir si *Glanville* s'est occupé de la pratique de cette science. *Jean Pitt* parle de lui comme d'un médecin, dans son livre des écrivains illustres d'Angleterre ; il le place environ l'an 1360, et lui attribue un traité de la cure des maladies. Mais *Freind*, dans son histoire, croit qu'il y a eu deux hommes du même nom, par la raison que *Jean Leland*, dont les manuscrits sur les écrivains anglois se trouvent dans la bibliotheque Bodléenne, ne parle d'aucun traité de maladies composé par ce *Glanville* qu'il dit auteur de celui *de proprietatibus rerum*. *Bayle* garde aussi le silence sur cet ouvrage de pratique ; et l'un et l'autre ne citent point *Glanville* comme ayant étudié la médecine. Il est vrai qu'on rencontre plusieurs choses sur les maladies dans son septième livre *De proprietatibus*, mais elles sont tirées en bonne partie de *Constantin* qui lui a servi de guide. D'ailleurs l'auteur d'un ouvrage intitulé *Breviarium practicae*, et qui s'appeloit *Barthélémi*, cite lui-même *Glanville* ; ce qui prouve, ajoute le docteur *Freind*, que le traité de pratique qu'on attribue à celui dont nous avons parlé au commencement de cet article, est d'une autre main que la sienne : d'où il s'ensuit que le *Barthélémi* qui a écrit *Breviarium practicae*, manuscrit de la bibliotheque de Harley, est different du *Barthélémi* qui a composé le traité *De propriétatibus rerum*. (*Ext. d'El.* Goulin.)

GLASER (Jean-Henri) naquit à Bâle le 6 octobre 1629. Après avoir pris le degré de maître ès-arts en 1648 dans sa ville natale, il se décida pour la médecine, qu'il étudia à Heid-elberg, à Paris, à Sedan et à Lyon. De retour à Bâle, il s'y fit recevoir docteur en 1661, dans l'espérance qu'il pourroit obtenir quelque emploi dans les écoles de cette ville. On ne manqua pas de saisir l'occasion de satisfaire ses desirs ; on lui connoissoit trop de talens pour ne pas s'empresser à lui donner le moyen de les produire au grand jour. En 1663, il fut chargé d'enseigner le grec ; en 1667, on le nomma à la chaire d'anatomie et de botanique ; en 1672, il fut choisi recteur de l'université, et peu de tems après, on l'envoya en députation pour traiter d'affaires avec Jean Conrad, évêque de Bâle. *Glaser* mourut le 5 de février 1675.

Il laissa divers ouvrages prêts à être mis sous la presse, mais on n'a publié que son traité *De*

cerebro et quelques-unes de ses dissertations académiques. Tout cela est renfermé dans un vol. *in-4*, qui fut imprimé à Bâle et à Francfort en 1680. Sa description du cerveau est presque entièrement extraite de *Willis*, mais il a suivi *Vesale* dans la distribution des vaisseaux qui entrent dans la stucture de ce viscere et des parties voisines. Il a fait l'exposition des os du crâne avec assez d'exactitude; il y parle de la scissure qu'on observe dans le trou auditif et dans le contour de la membrane du typan. (*Extr. d'El.* GOULIN.)

GLASER, (Christophe) apothicaire ordinaire de Louis XIV et du duc d'Orléans, étoit aussi de Bâle. Les leçons publiques qu'il a faites sur la chimie au jardin du roi à Paris, sont imprimées. Le style en est clair et simple, et l'on y trouve un petit système des procédés chymiques, avec une manière aisée de composer les remèdes que la chymie fournit à la médecine. L'auteur s'est tenu exactement à la description des opérations qu'il avoit faites lui-même. Il ne se jette dans aucune théorie ou hypothese étrangere à son sujet, c'est pourquoi ce livre est court, mais à la portée des commençans. On n'avoit rien de mieux alors sur la chimie; aussi cet ouvrage fut-il accueilli des connoisseurs qui ne manquèrent pas d'en multiplier les éditions.

Nouveau traité de chymie, contenant une méthode claire et facile d'obtenir les préparations de cet art les plus nécessaires dans la médecine. Lyon, 1677, *in-8*. Bruxelles, 1676, *in-12*. Paris, 1688, *in-8*. En anglois par *Wautier Harris*, Londres, 1677, *in-8*. En allemand, jene, 1710, *in-12*.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

GLAUBER, (Jean-Rodolphe) chymiste d'Amsterdam qui a passé pour le *Paracelse* de son tems, naquit en Allemagne au commencement du XVI siècle. Il s'appliqua également à la chymie pharmaceutique et à la chymie physico-méchanique; et comme il avoit recueilli un grand nombre de procédés et formules dans ses longs voyages, il fit une multitude d'expériences qui, bien entendues et convenablement appliquées, répandroient beaucoup de jour sur la composition et l'analyse des métaux, des souffres et des sels. Il a passé toute sa vie au milieu des fourneaux, et personne, dans son siècle, n'a été plus occupé que lui de la pratique de la chymie. Il ne voyoit cependant point toujours l'usage de ses propres expériences; il lui arrivoit souvent d'appliquer à ses produits des passages tirés des anciens chymistes, et de s'attribuer vainement la découverte de la panacée des philosophes, et de la pierre philosophale, et de tant d'autres chimères après lesquelles on couroit alors. Bien des gens se laissèrent séduire par ses promesses; c'est ainsi que l'art se trouva exposé aux reproches et à la censure de ceux qu'il trompa. Sa théorie est fort chargée de ténèbres. Quand à sa pratique, il n'est pas vraisemblable qu'il soit coupable de toutes les faussetés dont on l'a accusé, sur-tout si l'on s'en tient exactement à ses expériences, sans s'embarrasser de ses promesses aussi vaines qu'éblouissantes. En effet, *Glauber* avoit un peu le défaut de vanter ses secrets et ses préparations; on lui reproche même d'en avoir fait un vil trafic. Il passe pour avoir vendu les plus précieux à un prix excessif à des chymistes, de les avoir vendus derechef à d'autres personnes, et enfin de les avoir publiés pour augmenter sa réputation : conduite blâmable qui affiche tout-à-la-fois l'avidité de s'enrichir et le charlatanisme, et qui lui attira le ressentiment de ceux avec qui il avoit traité.

Comme *Glauber* couroit toujours après le merveilleux, il prouva, en présence des Etats de Hollande, qu'il y avoit de l'or contenu dans le sable. Le procédé, par lequel il entreprit de l'en séparer, eut un heureux succès; mais il y eut tant de plomb, de charbon et de travail employé dans cette opération, que ce qu'elle rendit ne valoit pas ce qu'elle avoit consommé et coûté : d'où il s'ensuit au moins, qu'il n'y a ni terre, ni sel, ni souffre, ni sable, ni aucune autre matière qui ne contienne de l'or.

Nous avons de lui une vingtaine de traités; dans les uns il a joué le rôle de médecin, dans les autres celui d'adepte ou de métallurgiste. Il a excellé particulièrement dans cette dernière partie. Il faut cependant convenir qu'il le cède en fidélité, en simplicité et en exactitude à *Agricola* et à *Erckren*; car il mêle de tems en tems ses raisonnemens et ses spéculations avec les matières de fait. Cependant on auroit tort de lui refuser de l'intelligence, de la facilité, de l'adresse et de l'expérience dans la chymie. Il est l'inventeur du sel qui a conservé son nom jusqu'aujourd'hui dans les boutiques des apothicaires, je veux dire, le sel connu sous le nom de *Sel admirable de Glauber*. C'est aussi à lui qu'on doit la méthode de tirer les esprits acides par le moyen de l'huile de vitriol.

Les ouvrages de ce chymiste ont paru en différentes langues. La plupart des éditions sont en allemand, quelques-unes en latin, et d'autres en françois : mais on a un recueil tout latin en plusieurs volumes *in-8*, et un second en deux volumes *in-4*, publié à Francfort en 1658 et 1659. Il y a aussi une traduction angloise par Chrystophe *Pack*, qui fut imprimée à Londres en

1689, *in-folio*. La chymie est redevable de beaucoup de choses à *Glauber*, mais elle lui seroit plus redevable encore, si cet homme, sans lettres, n'avoit point écrit en simple ouvrier qui ne porte guere ses vues au delà de son travail.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GLAUCIAS, médecin qui fut attaché au service d'Alexandre le grand. Ce prince le fit inhumainement crucifier, pour venger la mort d'Héphestion, son favori, qu'il imputa à ce médecin qui l'avoit traité de sa dernière maladie.

Alexandre eut plusieurs autres médecins; *Philippe*, *Alexippus* et *Pausanias*. *Alexippus* ayant guéri Peucestas, ce conquérant lui écrivit pour l'en remercier; et *Pausanias* étant dans le dessein de donner de l'ellébore à Cratérus, le même prince lui fit connoître toute la part qu'il prenoit à la maladie de ce courtisan, en l'exhortant à ne négliger aucune précaution pour assurer la réussite de ce remède.

(*Extr. d'El.*) (Goulin)

GLAUCUS ou GLAUCIAS, médecin empirique qui vivoit environ 150 ans avant notre ère, est cité par différens auteurs. *Galien* rapporte qu'il avoit composé plusieurs ouvrages pour défendre sa secte, et qu'il avoit commenté le sixième livre des épidémiques d'*Hippocrate*. Ce fut le même *Glaucias* qui appelloit l'*observation*, l'*histoire* et l'*imitation* le trépied de la médecine; en effet, ces trois choses étoient les fondemens de la secte des empiriques.

(*Extr. d'El.*) (Goulin.)

GLAYEUL. (*Mat. méd.*)

Iris fœtidissima, coroll. imberbibus; petalis interioribus patentissimis; caul. unangulato foliis ensiformibus. Linn.

Gladiolus fœtidus, C. B. P, 30.

Iris fœtidissima, seu Xiris, instit. rei herb. Tourn. 360.

Le *gayeul puant* croît aisément par-tout, aux lieux humides, le long des haies, dans les bois-taillis, dans les vallées ombrageuses : il fleurit en juin et juillet, et sa semence mûrit en août et septembre.

La racine et la semence de cette plante sont dieurétiques et hydragogues : elles sont vantées par quelques auteurs contre l'hydropisie, les obstructions, les rhumatismes, les écrouelles et l'asthme humide : mais toutes ces vertus particulières n'ont rien de réel, du moins, de constaté. Ce remède est très-peu usité : on pourroit cependant l'employer dans le cas de nécessité contre les affections qui indiquent l'emploi des hydragogues, à la dose d'un ou deux gros en decoction. (*Extr. de l'anc. Encycl.*)

(M. Mahon.)

GLISSON, (François) né en Angleterre dans une famille noble, fut reçu docteur en médecine à Cambridge, où il remplit pendant quelque tems la chaire de professeur royal en cette science. En 1635, il fut admis dans le collége des médecins de Londres, qui le nomma lecteur d'anatomie en 1639. Il s'aquitta de cette charge jusqu'aux premières années des troubles excités par le despotisme de Charles I. Il abandonna alors la capitale pour se retirer à Colchester dans la province d'Essex, où il fit la médecine avec beaucoup de réputation en attendant la fin des troubles. Dès que Charles II fut monté sur le trône, *Glisson* revint à Londres : il étoit président du collége royal, lorsqu'il y mourut en octobre ou novembre 1677. Ce médecin a écrit plusieurs ouvrages qui ont été estimés de son vivant, et même après sa mort. Tels sont :

Tractatus de rachitide seu morbo puerili Rikets *dicto. Londini*, 1650, *in-8*, 1660, *in-12*. *Lugduni Batavorum*, 1672, *in-8*. *Hagae Comitis*, 1682, *in-12*, avec les observations de *George Bate* et *d'Assuerus Regimorter*. Il y a aussi deux éditions en anglois, l'une par *Philippe Armin* en 1657, et l'autre par *Nicolas Culpeper*, à-peu-près dans le même tems.

Ce traité contient plusieurs réflexions originales, et quelques faits intéressans; c'est un des premiers livres qui aient paru sur le *Rachitis*, maladie connue en Angleterre environ quarante ans auparavant. L'auteur en attribue la cause principale à la flaccidité des parties, et dit que l'inégalité de la nutrition dans les os est la raison qui les porte à se cambrer de la même manière qu'une colonne de plusieurs pierres posées à plomb les unes sur les autres, se contourne en arc, si l'on met des coins d'un côté seulement dans les interstices de ces pierres.

Anatomia hepatis, cui praemittuntur quaedam ad rem anatomicam universè spectantia, et ad calcem operis subjiciuntur nonnulla de lymphae ductibus nuper repertis. Londini, 1654, *in-8*. *Amstelodami*, 1659, 1665, *in-12*, *Hagae Comitis*, 1681, *in-12*. La dernière édition est préférable aux autres.

Glisson s'arrête aux faits anatomiques, et se tait lorsqu'ils lui manquent. C'est dommage qu'il ait disséqué si peu de foies humains, et qu'il ait presque toujours parlé d'après ce qu'il avoit vu dans les quadrupèdes. En examinant les foies des bœufs, il a remarqué que ces animaux sont fort sujets

aux calculs biliaires pendant l'hiver, lorsqu'ils mangent du foin sec, et qu'ils s'en débarrassent, dès qu'ils ont brouté l'herbe pendant quelque tems. Il a nié l'existence des valvules dans les canaux cystique, hépatique et cholédoque, mais il leur substitue un anneau fibreux qui tient lieu de sphincter. Il a parlé de la membrane qui recouvre le foie, avec plus de précision et d'exactisude qu'on n'avoit fait avant lui, et il a dit que c'est elle qui, en se repliant, produit les ligamens qui fixent ce viscère aux parties voisines. Cette découverte lui feroit beaucoup d'honneur si elle lui appartenoit, ainsi qu'il le prétend; mais *Galien* et *Eustachi* l'ont entrevue et *Walaeus* l'a annoncé quelques années avant lui.

Tractatus de natura substantiae energeticâ, seu, de vita naturae, ejusque tribus primis facultatibus. Londini, 1672, *in*-4.

Tractatus de ventriculo et intestinis, cui praemittitur alius de partibus continentibus in genere, et specie de iis abdominis. Londini, 1676, *in*-4. *Amstelodami*, 1677, *in*-12.

Sa description du ventricule et des intestins est rendue avec plus d'ordre et de clarté que celle du foie. Après quelques détails généraux, il indique les régions du bas-ventre, fait l'énumération des viscères qui y sont connus, et décrit leur position générale et respective. En parlant des muscles du bas-ventre, il remarque qu'ils servent autant à mouvoir le bassin et la poitrine, qu'à comprimer la capacité qu'ils recouvrent. Il est un des premiers qui ai dit que les fibres sont irritables; et il a tellement poussé ses recherches sur l'action musculaire, qu'il a prouvé que la masse totale du muscle diminue dans la contraction.

Tous les ouvrages de *Glisson* ont paru sous le titre d'*Opera omnia medico-anatomica*, Leyde, 1691 et 1711, en trois volumes *in*-12. L'anatomie du foie et le traité du ventricule, se trouvent dans la bibliothèque anatomique de MANGET. (*Ext. d'El.*) (GOULIN).

GLOBULAIRE (*Mat. méd.*)

On en compte plusieurs, dont nous ne ferons connoître qu'une seule ainsi désignée par Linneus.

Globularia, alypum, caul. fruticos. foliis lanceolat. tridentat. integrisque. C'est le *turbith blanc* ou *séné des Provençaux* : Jean Bauhin le nommoit *frutex terribilis*. Ce petit arbrisseau, croît à la hauteur d'une coudée : il est très-commun aux environs de Montpellier; mais il ne prospère point dans les climats situés plus au Nord.

Toutes ses parties ont beaucoup d'amertume : et son goût est aussi désagréable que celui du lauréole.

L'alipum est non-seulement un très-violent purgatif; mais encore un émétique puissant et même dangereux. Aujourd'hui que l'on connoît mieux la violence avec laquelle il agit, les languedociens et les provençaux n'en font usage, ainsi que du tithymale, qu'avec la plus grande circonspection. (M. MAHON.)

GLUANT (*Mat. méd.*)

On donne en général le nom de glu à une substance visqueuse, tenace, résineuse, que l'on tire de l'écorce du houx, de la racine de viorne, quelquefois du fruit du gui et des sebestes. Comme les espèces de glu, notamment celle du houx qui passe pour la meilleure, perdent promptement leur forme et qu'à raison de leur partie gommeuse, elles ne sont point à l'épreuve de l'action de l'eau, on a coutume de leur mêler d'autres matières grasses, huileuses ou résineuses, qui par leur combinaison intime servent à former une glu propre à prendre les oiseaux ou à garantir plusieurs végétaux particuliers de l'attaque des insectes.

On appelle *gluant* ou invisquant, en matière médicale, les substances prises du règne végétal ou animal qui sont insipides, qui, dissoutes dans des liqueurs aqueuses, leur communiquent une certaine viscosité et densité, et qui reçues dans l'estomac et portées delà dans les humeurs du corps, sont censées y produire le même changement par une combinaison immédiate, une interposition ou une solution véritable. Les substances auxquelles on attribue ces propriétés, sont les décoctions, des végétaux doux comme celles de réglise, d'althæa, de figues, de raisins secs &c. La gelée de corne de cerf, celle de veau, de tortue &c. Mais si on fait attention aux changemens qu'éprouvent ces substances par la chilification et la sanguification, il est bien permis de douter qu'il y ait réellement des médicamens inviscans quoiqu'on doive cependant reconnoître qu'il y a des substances alimenteuses qui peuvent produire cet effet par un usage habituel. Cette discussion doit être renvoyée à l'article des *incrassans*.

GLUTINANTS *Voyez* AGGLUTINANTS. (M. PINEL.)

GOBELET ÉMETIQUE. (*Mat. méd.*)

On faisoit autrefois avec l'antimoine fondu qu'on couloit dans des moules, des espèces de vases dans lesquels on laissoit séjourner de l'eau ou du vin, qui y contractoient au bout de quelques heures la propriété émétique. On nommoit ces

vases gobelets émétiques. Il a bientôt été reconnu que cette méthode étoit pleine de dangers, et sur-tout extrêmement infidele, et on a renoncé à cette pratique. (*Voyez* le mot ANTIMOINE.)

(M. FOURCROY)

GODIVEAU (*Hygiene*).

Partie II. des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

On donne le nom de *godiveau* à une espèce de pâté de veau haché et mis en andouillettes avec des champignons, des truffles, des portefeuilles d'artichaux, des champignons, des asperges, des écrevisses, et les assaisonemens ordinaires, et aromatiques. Il n'y a que les personnes qui ont une bonne santé, un estomac vigoureux, et qui font habituellement beaucoup d'exercice qui doivent se permetre cette sorte d'aliment.

(M. MACQUART.)

GOETRE. *Hygiène*.

Le *goetre* ou goître est une tumeur indolente, mobile, ronde, applatie, assez considérable, qui se fixe à la partie antérieure du col sans que la peau éprouve aucune altération.

Cette maladie est commune dans les pays froids, humides et marécageux. Les habitans de la Savoie, des Pyrénées, du Rouergue, des Cévènes y sont sujets; on en trouve dans quelques par ies de l'Espagne, de la Suisse et de la Bavière. On croit que c'est un agrément individuel dans certains pays, ou cette conformation est fort habituelle.

On regarde comme cause de cette maladie, les eaux des neiges fondues et des sources froides, que les habitans de certaines contrées sont obligés de boire, le séjour dans des pays froids et humides, la nature de l'air de certains lieux, celle du sol et des productions. Ces causes ne doivent pas être confondues avec les effets violens qui en font naître chez les femmes très-subitement, à la suite des accouchemens, des efforts violens, ou de quelque forte passion.

Il nous suffit de faire remarquer ici qu'en évitant toutes les causes dont nous venons de parler, on éloignera la production des *goetres* qui sont au moins forts désagréables et fort incommodes.

(M. MACQUART.)

GOMME. en général (*Hygiène*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*.

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La *gomme* est un suc végétal, mucilagineux, qui suinte à travers l'écorce de certains arbres, soit naturellement, soit par incision, qui se durcit ensuite, et devient concret par l'évaporation de la plus grande partie de son eau surabondante. Elle est fournie par les végétaux, altérée par la gelée ou par quelqu'autre accident, sur-tout lorsque la sève commence à monter. La *gomme* en général est un mucilage très-abondant dans le règne végétal, qui se trouve dans presque toutes les parties des plantes. Elle est dissoluble dans l'eau à laquelle elle donne une consistance épaisse et visqueuse. On vend chez les droguistes les *gommes* mélangées de différens arbres du pays ou étrangers, sous le nom de *gomme* arabique, elles ont à-peu-près toutes les mêmes qualités, et beaucoup de rapports avec le sucre des végétaux, qui n'a peut-être été lui même que cette substance mucilagineuse, qui par une espéce de fermentation ou d'altération particulière, a passé de l'état de mucilage fade à celui de sucre.

Il y a apparence que la *gomme* dont nous parlons est à-peu-près la même dans beaucoup de végétaux, car on a observé que le laurier cerise jette une *gomme* fine, blanche et transparente, sans goût, et qu'on peut manger sans craindre aucun mauvais effet, tandis que l'infusion des feuilles du même arbre cause des convulsions, la paralysie et même la mort.

On sçait que les *gommes* peuvent servir d'aliment, que les tartares en employent beaucoup dans les voyages. Nous ne nous en servons pas souvent dans nos climats, où elles sont remplacées avantageusement par d'autres alimens. (*Voyez* ALIMENT. *p*. 805. II.

(M. MACQUART.)

GOMME en général, *gummi* (*Mat. méd.*)

La *gomme*, un des produits végétaux le plus généralement répandus, est une substance concrète, assez transparente, d'une saveur douceâtre, qui se dissout facilement dans l'eau, et qui n'est nullement inflammable. Pour en donner une idée plus juste, il faut remonter un peu à son origine, et rappeler ici en deux mots la marche de la végétation et de l'élaboration du suc des plantes.

Le développement du germe, de la racine, de la tige, des rameaux, des feuilles, des fleurs et des fruits, donne lieu à toutes les périodes de l'accroissement et de la vie des végétaux. A cette succession graduée de formes extérieures

extérieures, correspond celle de la structure interne qui donne lieu à différens sucs nourriciers. Les parties les plus simples des plantes sont ses fibres, le tissu cellulaire qui remplit les interstices et les cavités des vaisseaux, enfin les vaisseaux eux-mêmes et la cuticule. Les parties plus composées qui résultent de celles-là sont le parenchime, l'écorce, le corps ligneux et la moëlle. Les plantes, au moyen de la racine, pompent plusieurs sucs qui montent au tronc, qui y subissent diverses préparations, divers changemens, qui s'y déposent et servent à divers usages, ou qui transpirent de nouveau dans l'atmosphère. Les végétaux n'ont point des viscères comme les animaux, ou plutôt ces viscères ne sont autre chose que des vaisseaux de différente nature, et qui, suivant leur calibre, la consistance plus ou moins grande de leurs parois, leur quantité, le lieu qu'ils occupent, sont propres à préparer des sucs dont les qualités sont diversifiées encore par l'influence de la lumière, de l'air et du fluide que pompent les racines. C'est par ces procédés mystérieux de la nature que se forment les huiles essentielles, les huiles grasses, les sucs résineux, les sucs gommeux, &c. dont la proportion et les caractères distinctifs varient, non-seulement suivant les divers genres et les diverses espèces des végétaux, mais encore suivant leurs diverses parties.

Le corps gommeux, délayé dans ce qu'on appelle eau de végétation des plantes, forme le mucilage qui sert à les nourrir, et qui se montre sous diverses formes par sa combinaison avec d'autres principes. Il y a quelques végétaux qui produisent en plus grande abondance ce mucilage qui, étant épaissi, soit par l'organisme particulier de leurs vaisseaux, soit par l'évaporation des parties les plus liquides, se fait jour à travers les vaisseaux qui en sont rompus, et se présente sous la forme d'un suc concret, qui prend alors le nom de *gomme*. Ces végétaux particuliers en contractent eux-mêmes le nom de *gommifères*; mais il n'est pas moins vrai que de toute sorte de plantes, quelle que soit la variété de leurs sucs, on en tire toujours par la décoction, une substance gommeuse que les chimistes désignent par le nom d'extrait gommeux.

Pour faire bien connoître la nature de la *gomme*, considérée dans son état de pureté, nous ne nous arrêterons point à son analyse par le feu, qui ne peut offrir ses principes que dans un degré extrême d'altération, et nous nous bornerons au résultat de quelques expériences tentées par divers menstrues, et dont la connoissance est nécessaire pour qu'on puisse en faire un usage judicieux en pharmacie. On a pris pour exemple la *gomme* arabique.

Première expérience.

Demi-once de *gomme* arabique se dissout dans une once d'eau, à la consistance d'une sorte de gelée, suivant M. Dutel (1). Pour pouvoir mieux la faire passer à travers un filtre, il y a versé encore deux onces d'eau. Cette solution, avant même d'être filtrée, étoit pure et claire, ensorte qu'on n'y appercevoit qu'un petit nombre de molécules qui n'étoient point dissoutes, et qui se précipitèrent au fond par le repos. Ces molécules paroissoient être des parties hétérogènes que le suc avoit entraînées lors de son exsudation de l'arbre, ou qui lui étoient restées adhérentes pendant l'exsiccation de la *gomme*.

On a exposé à la chaleur du soleil une solution de *gomme* arabique filtrée dans un vase recouvert d'un verre propre à rassembler les rayons du soleil. De cette manière, le fluide s'est évaporé dans l'espace d'environ un mois, et la *gomme* arabique a repris entièrement sa première forme. Plus on répété ce procédé successif de solution et d'exsiccation, plus la *gomme* prend une couleur foncée.

Cette propriété de se dissoudre dans l'eau distingue la *gomme*, de la résine. La transparence de la solution la distingue aussi de la *gomme* résine qui donne un aspect laiteux au fluide qui la dissout. Il faut remarquer que l'eau n'attaque et ne dissout que le corps gommeux, sans dissoudre aucune autre partie : car une solution de *gomme* filtrée et évaporée donne ensuite par l'évaporation une *gomme* très-pure.

Seconde expérience.

M. Dutel a fait dissoudre demi once de *gomme* arabique dans une once d'eau de fontaine, et après avoir filtré le tout, il y a ajouté de l'esprit de vitriol ou acide sulfurique étendu d'eau. Il a versé cet acide peu-à-peu et à divers intervalles. De cette manière la solution est devenue plus claire à la surface et il s'est déposé de plus en plus au fond un sédiment blanchâtre, ensorte qu'après que l'affusion de l'acide n'a plus rien fait précipiter, toute la liqueur est restée claire et on a trouvé au fond de la liqueur une substance sous la forme d'un épais mucilage. Cette subtance ainsi précipitée a été desséchée à l'air, et a donné un scrupule d'une matière blanchâtre

(1) *Dissertatio de corpore gummoso, aut. Alex. Dutel, 1767 Argentorati*

et scissile qu'on a durcie en l'exposant à la chaleur d'un fourneau. Cette substance a la propriété de se dissoudre dans l'esprit-de-vin et non dans l'eau, ce qui fait voir qu'elle est d'une nature résineuse, ou plutôt qu'elle résulte de l'union de l'acide sulfurique avec la partie huileuse qui est un des principes constitutifs de la *gomme*.

Troisième expérience.

On a pris de la *gomme* arabique dissoute dans l'eau, et on y a versé de l'esprit-de-vin très-rectifié ; ce qui a rendu le mélange semblable au lait caillé. La solution de *gomme* arabique perd sa viscosité, par la déflagration de la partie spiritueuse. Il reste une liqueur limpide et non lactescente ; et la viscosité de la liqueur se rétablit ; en y versant une suffisante quantité d'eau on fait disparoître toute la couleur blanche. Si on sépare au moyen d'un filtre la partie caillée et qu'on la fasse déssécher au feu, elle perd sa blancheur en partie, mais elle a la propriété de se dissoudre dans l'eau.

On voit que l'esprit-de-vin ou alkool coagule la dissolution de la *gomme*. Mais cette mixture lactescente et coagulée, si on y verse une quantité suffisante d'eau, réparoît sous la forme d'une liqueur limpide comme avant l'affusion de l'esprit-de-vin ; et la masse coagulée étant séparée peut être desséchée ; d'où il paroît que la couleur laiteuse est due à l'alkool et le *coagulum* aux parties mucoso-huileuses qui ont été condensées par le principe spiritueux.

Quatrième expérience.

On a fait dissoudre une livre de *gomme* arabique dans deux livres d'eau de fontaine, et on a procédé à la distilation à un grand feu. Il est sorti d'abord huit onces d'une eau légèrement aromatique ; on a obtenu ensuite dix-sept onces et sept gros d'un fluide impregné d'acide et d'une huile empyreumatique. Le résidu charboneux pésoit dix onces et un gros. Par une nouvelle affusion d'eau, on a encore obtenu une once d'une huile empyreumatique.

L'acide qu'on retire ainsi par la décomposision de la *gomme* est en très-petite quantité, et on ne peut la rendre sensible que par sa diffusion dans un fluide, ou en traitant la *gomme* avec un alkali.

Quelles différences doit-on mettre entre ce qu'on appelle gomme, mucilage, extrait gommeux ?

Pour examiner la nature de la *gomme*, on a pris pour exemple la *gomme* arabique. Mais comme le suc nourricier des plantes paroît être de la même nature, il s'ensuit que c'est un des produits végétaux le plus généralement répandu, et que par conséquent le corps gommeux peut se manifester sous différentes formes. Mais on ne doit pas moins établir une certaine distinction entre le mucilage, la *gomme* proprement dite et l'extrait gommeux, quoique les uns et les autres soient les mêmes quant à leurs principes constitutifs, que le mucilage desséché puisse être dit une *gomme*, et l'extrait gommeux un mucilage mêlé avec d'autres principes de la plante qu'il entraîne par la décoction.

Le mucilage récent livré à lui-même s'aigrit et se décompose, au-lieu que la *gomme* dissoute dans l'eau subit très difficilement ou presque jamais ce changement au même degré. Les principes constitutifs du mucilage sont-ils dans un état plus imparfait de combinaison que ceux de la *gomme* proprement dite ? L'a partie huileuse est-elle plus imparfaitement unie à l'acide dans le mucilage que dans la *gomme*, ensorte que le mucilage est plus disposé à subir le mouvement de fermentation, que la solution de la *gomme*, au moyen de la chaleur de l'air ? Consultons sur cet objet l'expérience.

Cinquième expérience.

M. Dutel fit dessécher dans un fourneau du mucilage de la racine d'althea. Il obtint par ce moyen une masse compacte, sèche, indissoluble dans l'esprit-de-vin, dissoluble dans l'eau, propre à s'humecter par une libre exposition à l'air, et opaque. La solution aqueuse de ce mucilage desséché, déposée pendant longtems dans un lieu modérément chaud, de même que la *gomme* arabique ne s'est point décomposée, mais a contracté une odeur putride, tandis qu'un mucilage récent s'est aigri dans l'espace de vingt-quatre heures : de la solution d'une autre portion de la même substance dans l'eau, l'esprit de vitriol a précipité une même substance que celle qui a été précipitée d'une solution de *gomme* (deuxième expérience.) L'alkool a coagulé un mucilage récent, comme celui qui avoit été dissous dans l'eau après avoir été desseché et comme la *gomme* arabique.

Le mucilage desséché donne les mêmes résultats que la *gomme* arabique, non-seulement à raison de la solution, mais encore relativement à l'action d'un acide étranger ou de l'alkool. Le mucilage a toutes les propriétés du corps gommeux ; lorsque par la désiccation il a perdu sa forme fluide, il donne ce que nous appelons une *gomme*. Mais cette *gomme* qu'on retire

ainsi par les procédés de l'art, offre quelques différences quand on la compare avec celle que produit la nature; en vertu de l'organisme des végétaux il s'opère une séparation des parties aqueuses superflues, sans aucune confusion des parties du mélange; le mouvement des fluides dans des vaisseaux d'un très-petit calibre rend leur combinaison plus intime et la chaleur modérée de l'atmosphère condense par dégré le corps gommeux; de-là vient que la *gomme* qui se forme ainsi naturellement est transparente, et que ses principes constitutifs ont contracté une union intime. Nous ne pouvons point imiter parfaitement la nature sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Il est vrai qu'en faisant évaporer le fluide superflu d'un mucilage, nous unissons plus étroitement les principes du corps gommeux, mais nous ne pouvons les combiner d'une manière aussi parfaite que le fait la nature, ni empêcher qu'un mouvement intestin ne s'y excite. C'est ce qui fait que le mucilage ainsi desséché n'est point transparent, par le dérangement qu'a produit la chaleur nécessaire pour l'évaporation de la partie fluide; il contracte aussi l'humidité de l'air, parce que son acide n'est point assez exactement combiné avec son huile. La cohérence plus imparfaite des principes constitutifs distingue le mucilage; ce dernier contracte l'acescence non comme corps gommeux, mais comme mucilage, puisque la solution d'une *gomme* dans l'eau ne s'aigrit point et qu'elle tend plutôt à se corrompre; aussi une semblable solution de *gomme* ne peut point être appelée proprement un mucilage.

L'extrait gommeux présente encore une différence, en ce que la *gomme* s'y trouve combinée avec d'autres parties hétérogènes qui sont propres aux plantes d'où on la retire. Les médecins se trompent donc lorsqu'ils disent que *l'eau n'extrait que les parties gommeuses*; car la substance qu'on retire au moyen de l'eau des parties des végétaux, imprégnées de *gomme* et de résine, participent de l'une et de l'autre; on en trouve la cause dans la propriété que possède le corps gommeux de rendre, comme un savon naturel, les résines miscibles avec l'eau. On peut s'en assurer par une expérience simple en triturant, par exemple, de la résine de jalap et de la *gomme* arabique ensemble, on fait dissoudre une partie de la première dans l'eau; mais pour mieux rendre cet objet sensible, et faire mieux connoître la nature des extraits gommeux, nous allons rapporter ce qui arrive lorsqu'on veut obtenir l'extrait gommeux du quinquina.

Tout extrait gommeux abonde plus ou moins en parties résineuses.

Sixième expérience.

M. Dutel a versé par intervalle trente-deux onces d'alkool sur une once d'extrait gommeux de quinquina. Toute cette quantité d'alkool a contracté une couleur foncée par une simple digestion sur une once de cet extrait gommeux, et il n'est resté que deux gros de cet extrait. Ayant ôté l'alkool, le résidu qui étoit au fond de la liqueur a été parfaitement dissous dans l'eau, et la teinture spiritueuse, par une simple affusion d'eau, a laissé précipiter tout ce qu'elle tenoit en dissolution. Cela fait, M. Dutel a obtenu deux gros d'une substance dissoluble dans l'esprit de vin et non dans l'eau. Enfin lorsque l'eau versée dans la teinture spiritueuse n'a plus produit aucune précipitation, on a évaporé la liqueur jusqu'à siccité, et par ce procédé on a obtenu l'autre demi-once d'extrait; il faut observer qu'il y avoit cinq parties d'eau sur une d'alkool dans ce mêlange.

On voit par cet exemple que les extraits gommeux qu'on retire des végétaux abondent plus ou moins en parties gommeuses et résineuses.

Le corps gommeux dispose la résine à pouvoir se combiner avec l'eau.

Le corps gommeux mêlé avec la résine passe avec elle dans l'esprit de vin.

Une once d'extrait aqueux d'écorce de quinquina, contient cinq gros et un scrupule de parties gommeuses et deux gros, deux scrupules de parties résineuses.

Usages qu'on peut faire en médecine du mucilage, de la gomme et des extraits gommeux.

Le corps gommeux paroît être pour le règne végétal, ce que la lymphe ou le corps gélatineux est pour le règne animal, c'est-à-dire, qu'il sert non seulement à nourrir les végétaux, mais encore qu'il subit par l'affusion de l'alkool les mêmes changemens que les substances animales nourrissantes, comme le sang, le lait, la lymphe, le blanc d'œuf, &c. On voit d'avance dans quelles maladies il convient de l'employer; mais comme le corps gommeux peut se présenter sous diverses formes, il faut distinguer les cas dans lesquels il faut donner en médecine la préférence au mucilage, à la gomme, ou à l'extrait gommeux.

Les mucilages agissent plus efficacement par leur acide que la gomme, et sont employés avec avantage à titre de corps nourrissant dans les maladies putrides et inflammatoires. Mais il faut encore que la médecine fasse une juste distinction des mucilages dont les uns sont plus huileux et les autres plus aqueux. Les premiers ont

des qualités émollientes, lubréfiantes, et propres à adoucir une acrimonie acide. On doit donc les administrer dans les mouvemens convulsifs, les douleurs qui proviennent d'une trop grande rigidité des solides, dans l'épilepsie idiopatique qui provient d'une acrimonie quelconque, dans les affections arthritiques, les douleurs néphrétiques, l'ardeur d'urine, la strangurie, la passion hypochondriaque et histérique, les poisons caustiques, les erosions du ventricule et des intestins, les ulcères des reins et de la vessie, le tenesme, les tranchées des enfans, la colique spasmodique, &c. Les mucilages plus aqueux, ont plus la faculté de résoudre les humeurs épaisses et acido-pituiteuses, et de remédier au scorbut, à la dissenterie, à certaines diarrhées où l'acide prédomine, aux maladies des reins qui proviennent d'un *mucus* tenace, &c. Les mêmes mucilages conviennent aussi dans les affections bilieuses.

Les gommes qui dissoutes dans l'eau donnent un fluide visqueux, et qui n'offrent en elles aucune trace d'acide développé, produisent des effets analogues aux mucilages huileux, mais elles méritent d'être préférées dans les maladies où on peut craindre le moindre effet stimulant de l'acide. Elles conviennent principalement contre les affections qui proviennent d'humeurs séreuses, âcres, contre la toux âcre, la cardialgie, le hocquet. On peut s'en servir pour suppléer le mucus du gozier et du canal alimentaire lorsqu'il a éprouvé une érosion. Elles sont propres aussi pour adoucir les douleurs de colique, la diarrhée, la dissenterie avec érosion du même *mucus*, ainsi que l'ardeur d'urine qui provient de la même cause.

Les extraits gommeux abondent en parties hétérogènes et retiennent toujours le mélange et la combinaison des principes qui sont propres à l'extrait; ils renferment aussi plus ou moins de principes salins et huileux, ce qui les rend susceptibles d'un grand nombre de variétés. Ils produisent donc des effets heureux dans toutes les maladies qui demandent de doux fortifiants, et des résolutifs; ils sont propres à consolider les plaies internes, et sont d'un grand avantage dans les ulcères, l'épilepsie, le diabète, les affections chroniques de poitrine, les obstructions des viscères, la suppression des excrétions et des sécrétions, divers genres de fièvres, &c. suivant qu'on fait un choix judicieux de ces extraits pris de diverses plantes.

On peut faire aussi usage à l'extérieur des mucilagineux et des gommeux sous le titre de relachans, de détergens et de lubréfians. On en prépare des clystères, des épithemes, des cataplasmes, des fomentations, des bains, des collyres, &c. en les tirant de différens végétaux qui répondent aux vues qu'on veut remplir. C'est ainsi qu'on les employe contre les fissures des levres, des mamelons ou autres parties en les combinant avec quelque substance grasse pour empêcher leur dessèchement. On en fait aussi des inspersions en les réduisant en forme de poussière, et en les appliquant sur des ulcères ou sur des vaisseaux rompus, et qui donnent lieu à des hémorragies.

Le corps gommeux qu'on retire, par les procédés de l'art, des végétaux peut remplir diverses indications, comme objet de diététique et de médicament, dans les maladies aiguës et chroniques. 1°. Lorsqu'il est insipide, comme celui qu'on retire de la semence de lin, de la racine de guimauve &c. 2°. Lorsqu'il est avec excès d'acide, comme le suc de groseilles, le suc d'épine vinette, le suc de coin clarifié, le suc de framboise, de cerise, &c. 3°. Lorsqu'il est combiné avec le corps sucré comme la manne, le miel, le suc de pommes, de poires, &c. 4°. Lorsqu'il est sous la forme de corps gommeux ou muqueux farineux, comme l'orge préparé pour la bierre, l'orge macéré et qu'on l'a fait germer, la farine de l'orge, la drèche, &c. De cette manière on peut obtenir des extraits plus ou moins nourrissans et plus ou moins propres à remplir diverses indications, non-seulement dans toutes les périodes des maladies aiguës, mais encore relativement à la diététique dans les maladies chroniques.

Gomme adragant.

Cette *gomme* se retire d'un petit arbrisseau qui croît en Orient et dans l'Europe méridionale, et que Linneus désigne par le nom botanique *astragalus tragacantha*. Ses rameaux qui sont hérissés d'épines sont dénués de feuilles à la partie inférieure qui paroît sèche et comme morte; la partie supérieure est chargée de petites feuilles opposées; les fleurs sont petites, papilionacées et légérement purpurines; aux fleurs succèdent des gousses velues, renflées et remplies de petites graines de la figure d'un rein.

C'est au commencement de juin ou dans les mois suivants que le *gomme* adragant découle naturellement, ou par l'incision que l'on fait au tronc et aux branches de cet arbrisseau; elle se rassemble d'abord en manière de filet ou de bandes plus ou moins longues, roulées et repliées, ou en grumeaux, et ce suc gommeux est blanc ou gris, luisant, léger, sans saveur ni odeur; quoiqu'il soit dur il cède à la mastication, et se dissout complettement. Si on le retient dans la bouche sans le mâcher il se rammolit et se dissout plus lentement. La *gomme* adragant, exposée à la flamme, entre difficilement en déflagration, il en résulte une petite flamme bleuâtre; cette substance se gonfle alors si elle n'a pas été bien des-

séchée ; elle noircit ; elle répand une odeur pareille à celle du linge brûlé. Lorsqu'elle est réduite à un état d'ignition, elle retient longtems le feu et finit par se réduire en une cendre très-fine, très-blanche et qui fait effervescence avec l'acide sulfurique. Exposée au feu dans un vaisseau de fer, elle noircit, mais n'entre point en déflagration, à moins qu'on n'approche de la *gomme* une autre substance enflammée. La *gomme* adragant ne se dissout point dans les huiles, ni dans l'esprit de vin, mais sa dissolution dans l'eau est facile comme celle de toutes les autres *gommes*; elle demande cependant une grande proportion d'eau pour que sa solution soit complette.

Si on verse de l'eau froide sur la *gomme* adragant, celle-ci paroît bientôt comme enduite d'une mucosité; elle se gonfle ensuite peu-à-peu, se change en une gelée blanche, un peu diaphane et agglutinative; si on l'agite avec l'eau qui surnage, il s'en détache des flocons qui nagent dans le liquide. Il en arrive de même à la chaleur du bain. La dissolution est plus parfaite par la décoction, puisqu'il en résulte un liquide de couleur d'opale, à peu-près comme une décoction d'orge peu chargée; ce liquide est légérement épais, et a une saveur mucilagineuse et douceâtre.

La *gomme* adragant est beaucoup plus forte que la *gomme* arabique dans le rapport à-peu-près d'un à vingt-quatre. En effet tandis que huit scrupules de *gomme* adragant dissoute dans deux livres d'eau pure, la réduisant en consistance de sirop, il faut huit onces de *gomme* arabique pour produire le même effet.

La *gomme* adragant, transude en Orient, pendant l'été, de la substance ligneuse elle même, sous la forme d'un suc gommeux, et se dépose dans les porosités de l'écorce, qui servent comme à la filtrer; et elle durcit à l'air sous la forme de petits grumeaux vermiformes, ou de petites lames contournées.

C'est le mucilage de *gomme* adragant que l'on employe en pharmacie et dans l'art du confiseur pour donner du corps aux compositions dont on veut former des pillules, des pâtes, des tablettes, des pastiles, &c. On mêle aussi cette *gomme* avec du lait pour faire des crêmes fouettées et l'on y joint un peu d'eau rose ou de fleur d'orange. La *gomme* adragant prise intérieurement est adoucisante et incrassante; on peut l'employer dans les maladies dont il a été parlé en traitant de la *gomme* en général, dans la dissenterie, les douleurs de colique, la toux âcre, les ardeurs d'urine, &c. On peut d'ailleurs l'unir à d'autres substances suivant d'autres indications de l'art de guérir.

GOMME AMMONIAC, *Gummi ammoniacum.*

C'est une *gomme* résine qui vient de l'Egypte; mais on n'a point encore déterminé le végétal d'où on la retire. Elle est solide, rassemblée en gros morceaux, légérement luisante, et elle se ramollit à la chaleur, tandis qu'elle devient fragile par l'action du froid; elle est verdâtre et d'une forme variée, c'est-à-dire qu'elle offre des tâches, comme des glandes inégales, blanches, homogènes, très légères.

Cette *gomme* a une odeur forte qui approche de celle du galbanum. Sa saveur est légèrement amère et âcre. Elle se ramollit par la mastication et est un peu adhérente aux dents, sur-tout sa partie glanduleuse; elle devient blanche, se dissout dans la bouche et communique une couleur de lait à la salive. Si on l'expose à une matière enflammée, elle entre en déflagration, et petille avec des élancemens de ses particules. Il en résulte une flamme très-vive, blanche, fumante et d'une odeur forte. Si on la réduit en fusion dans un vase de fer exposé au feu, elle bouillonne et s'enflamme promptement, se gonflant, et il en résulte un charbon concave, noir, brillant et sec.

Cette *gomme* résine se dissout par sa trituration dans l'eau pure, la bierre, le vin et le vinaigre; la solution est laiteuse. L'esprit-de-vin rectifié ou l'alkool en dissout la moitié, et cette teinture spiritueuse filtrée est très-limpide avec une légere odeur d'ammoniac; il ne se précipite rien par le repos. La *gomme* ammoniac, distillée avec l'eau, donne une eau légèrement aromatique: mais suivant Lewis elle ne donne point d'huile essentielle. Si on la fait digérer dans l'eau pure sans l'agiter, elle ne se dissout point dans ce fluide, mais elle reste au fond du vase, devient très-blanche et se ramollit. Si on la fait digérer dans une huile grasse, elle ne s'y dissout point et ne parvient point à se colorer. Si on la distille avec la même huile, elle ne se dissout point, mais se ramollit et communique à cette huile une couleur d'un jaune plus foncé. Suivant M. Bucquet, l'eau boillante dissout la *gomme* ammoniac presque en totalité; cette dissolution est trouble et d'un blanc jaunâtre; lorsqu'on la laisse évaporer, elle laisse un extrait jaunâtre, amer, et d'une odeur vineuse assez foible. L'esprit-de-vin dissout la *gomme* ammoniac mieux que l'eau; ce qui fait voir que dans ce produit végétal, la partie résineuse est très-intimement combinée à la partie extractive et qu'il est de la nature des *gommes* résines.

La *gomme ammoniac* doit donc avoir des vertus

plus marquées que les *gommes* simples, comme apéritive, expectorante, emménagogue. A l'extérieur elle est émolliente et résolutive. Ce qu'on appele *Gummi ammoniacum amygdaloïdes* n'est autre chose que la partie glanduleuse, délivrée avec soin de l'autre partie verdâtre.

GOMME ANIMÉE, *Gummi anime.*

C'est plutôt une résine que l'on retire de la plante que LINNEUS appelle *hymenea courbaril.* Elle s'offre dans le commerce sous la forme de morceaux obronds, inégaux, de la grandeur d'une aveline et au delà; elle est d'un jaune pâle et sa surface est de tous côtés comme farineuse : à l'intérieur elle est diaphane, comme le succin, brillante et fragile; les fragmens sont applatis.

Son odeur est aromatique et se rapproche de celle des baies de genièvre. Lorsqu'on la mache, elle paroît d'abord friable sous la dent, et ensuite elle se ramollit et se réduit en une masse légèrement dure, flexible, opaque et pâle; si on la retire de la bouche et qu'on l'expose de nouveau à l'air, elle reprend sa dureté friable, en perdant toute sa transparence et son éclat. Si on retient cette résine dans les doigts, elle y est légèrement adhérente, se ramollit et devient aussi flexible que la cire; en la maniant elle perd sa transparance, devient opaque et se présente sous la forme d'une cire. En la livrant ensuite à elle même, elle reprend sa dureté et devient fragile. Mise dans un vaisseau de fer exposé au feu, elle entre en liquefaction, repand une odeur agréable; et entre en déflagration si on la met en contact avec une substance enflammée, en laissant un peu de matière charboueuse. Cette même résine prend feu lorsqu'on en approche une matière enflammée, mais en même tems qu'elle brule elle se fond et distille goute à goute. Si on la jette sur des charbons ardens, elle ne brûle point, mais elle se consume en répandant une fumée agréable. Elle se dissout dans l'esprit-de-vin, les huiles grasses, mais ne communique point de couleur à l'huile; elle se dissout dans une huile essentielle et lui communique une teinte foncée. Elle ne se dissout point dans l'eau pure; mais distillée avec l'eau simple, elle donne une eau aromatique, et une très petite quantité d'une huile essentielle.

C'est en fumigation qu'on employe en médecine la *gomme* ou plutôt la résine *animé*; elle est bonne contre des affections rhumatiques et des douleurs invétérées.

GOMME ARABIQUE *Gummi arabicum.*

Ce suc gommeux découle des incisions faites au tronc d'un arbre que LINNEUS désigne par le nom de *mimosa nilotica*, et qui croît dans les deserts de la Lybie. Il est d'abord liquide et tenace; mais après qu'il a été desséché à l'air, il prend la consistance de la *gomme* et delà vient qu'on y trouve quelquefois des mouches qui y ont été comme agglutinées. Cette *gomme* se rassemble en masses qui approchent plus ou moins d'une forme ronde ou hémisphérique, et qui sont de la grosseur d'un œuf de pigeon ou d'une noix; elles sont d'un jaune fauve. L'intérieur a l'apparence d'un verre coloré, et la cassure en est vitreuse.

La *gomme* arabique n'a ni odeur ni saveur. Si on la soumet à la mastication, elle paroît un peu dure et fragile; elle se ramollit ensuite, adhère aux dents et enfin se dissout. Sa solution dans l'eau est mucilagineuse, très-limpide et insipide; mais elle ne se dissout point dans l'esprit-de-vin ni dans l'huile. Huit onces de *gomme* arabique dissoute dans deux livres d'eau donnent à ce liquide la consistance d'un syrop. Cette *gomme* approchée de la flamme ne se liquéfie point, mais elle se gonfle, pétille avec explosion de l'air qui y est contenu, noircit, fume avec odeur du linge brulé, conserve le feu comme les charbons ardens et finit par se reduire en une cendre tenue. Si on la met dans un vase de fer au-dessus du feu, elle ne se liquéfie point, mais elle noircit, fume et brûle sans jetter de flamme; si on en approche une matière enflammée, elle prend feu, et se consume en laissant une cendre légère et un charbon noirâtre et brillant. La *gomme* arabique contient de l'acide du sucre ou acide oxalique, comme on peut le voir par la dissertation de Bergman sur cet acide.

La solution de *gomme* arabique dans l'eau pure, soit chaude soit froide, prend de la viscosité. On sait que cette *gomme* a des propriétés nourrissantes; car la caravanne qui part chaque année de l'Abissinie pour le Caire, employe souvent la *gomme* arabique à titre d'aliment lorsque toute autre nourriture vient à lui manquer. C'est ainsi que les Maures qui habitent la Lybie et qui font jusqu'à des voyages de 500 lieues pour transporter cette substance au Sénégal, n'usent d'autre aliment dans toute leur course que d'une solution de *gomme* arabique dans de lait. M. Adanson (1) dit la même chose des Maures qui habitent près du Sénégal. C'est ainsi que les Arabes Bedouins qui mènent une vie errante dans les déserts du Sinaï, se nourrissent avec avidité de la *gomme* arabique. Cependant si on veut parler rigoureusement, il n'est pas constaté par des expériences faites avec exactitude que la *gomme* arabique seule puisse tenir lieu de tout

a *Hist. nat. du Sénegal.*

aliment, puisqu'elle n'est point susceptible de la fermentation spiritueuse, et qu'elle est dépourvue de toute matière sucrée qui est essentiellement le principe nutritif par excellence ; peut-être qu'elle a moins la propriété de nourrir que celle d'envelopper par sa viscosité les humeurs que la faim rendroit trop âcres.

La *gomme* arabique réduite en mucilage et triturée avec des huiles forme une émulsion. C'est ce qu'on peut obtenir par exemple en combinant une partie de *gomme* arabique avec quatre parties d'une huile grasse et en versant de l'eau par-dessus. La *gomme* arabique rend également miscibles avec l'eau les résines solides en produisant une solution imparfaite.

M. Forskal dans son voyage d'Égypte et d'Arabie rapporte qu'on retire d'une plante aphille que les Arabes appelent *odja* une *gomme* blanche et douce, qui est molle lorsqu'elle est récente, qui est très-tenace, et qui, prenant ensuite de la consistance, se vend sous le nom de *gomme* arabique.

Gomme caranne, *Caranna gummi.*

C'est une *gomme* résine qu'on retire d'un palmier dont l'espèce n'est point encore déterminée par les botanistes, mais que les Mexicains désignent par le nom de *Tlalmeliloca*. Cette substance qui contient de gros morceaux est grise, un peu luisante et fragile. Ses fragmens sont comme granulés.

Son odeur est aromatique résineuse, un peu forte et approche de celle de la *gomme* ammoniac. Elle a une saveur foible et résineuse. Elle est friable par la mastication et se réduit facilement en une sorte de poussière sous forme de grains de sable ; elle ne se ramollit point ni ne s'unit en aucune manière par la mastication, mais se mêle avec la salive comme une poussière un peu dure. Si on l'approche de la flamme elle brûle ; elle répend une fumée d'une odeur balsamique et fuligineuse ; elle se ramollit ; mais ne s'élève point par la distillation. Si on la met dans un vase de fer au-dessus du feu, elle se liquéfie lentement ; elle prend feu par l'approche d'une matière enflammée, et il reste un charbon noir et brillant. Si on la fait digérer dans l'eau, il ne s'en dissout que la quatrième partie, mais les autres trois quarts sont solubles dans l'esprit de vin. Si on la distille avec l'eau, elle donne une huile essentielle aromatique, comme l'observe Geoffroy. Elle se dissout en partie dans une huile grasse, et donne une solution rougeâtre et claire. Elle se dissout aussi en partie dans une huile essentielle, et lui communique une couleur rouge.

On trouve dans les pharmacies sous le nom de caranne noire, une sorte de résine noire, fragile, d'une cassure vitreuse, un peu friable, d'une odeur aromatique et qui approche de celle de la caranne, mais qui est plus forte ; elle communique par la mastication une couleur foncée à la salive. Cette résine approchée d'une substance enflammée, se ramollit, brûle en jettant une petite flamme très vive, mais presque sans fumée. Si on la met dans un vaisseau de fer sur le feu, elle se liquéfie difficilement ; elle devient tenace, s'agglutine au vaisseau, brille, entre en déflagration, répand une odeur forte, et il reste un charbon noir, sec et brillant.

Gomme Copal. (*Gummi Copal*).

C'est plutôt une résine solide qui découle au Méxique d'un arbre dont l'espèce n'a point encore été déterminée par les botanistes. Cette résine, en prenant une consistence solide, prend diverses formes irrégulières depuis la grosseur d'un œuf de pigeon, jusqu'à celle du poing. Elle est brillante, transparente comme un verre coloré, fragile, et sa cassure vitreuse offre des surfaces tantôt planes, tantôt convexes. Elle est friable, et se réduit en une poussière blanche. La meilleure est transparente, très-pure, et a l'aspect d'un verre légèrement obscur. La plus mauvaise est opaque et blanche. Souvent la résine animé est vendue dans le commerce au lieu de la *résine copal*.

Son odeur est balsamique, plus foible, mais approchante du baume de copahu. Elle n'a presque point de saveur ; cette résine est friable sous la dent, et ressemble à du sable ; elle ne se dissout point ni ne se ramollit, mais se pulvérise. Cette résine devient électrique par le frottement comme plusieurs autres résines. Si on la met en contact avec une matière enflammée, elle se ramollit et brûle, en poussant une flamme vive mais fuligineuse. Sa fumée est odorante. Si on la fait liquéfier dans un vase de fer mis sur le feu, elle entre en déflagration par l'approche d'une matière enflammée et il reste un petit charbon brillant et noir.

Si on fait la distillation de la *résine copal* sans aucune autre addition à un feu modéré, il s'élève, suivant M. Bloch, une huile tenue, soluble dans l'esprit de vin. Si on pousse davantage le feu, il s'élève une huile épaisse, abondante et nullement soluble dans l'esprit de vin ou l'alkool. M. Bloch n'y a remarqué aucune propriété saline. La *résine copal* ne se dissout point dans l'eau simple. Si on lui fait subir une décoction dans ce liquide, elle ne se ramollit point ni ne perd sa forme. Si on la traite avec l'esprit de vin très-rectifié, en la

faisant digérer chaudement et en l'agitant fréquemment après l'avoir bien pulvérisée, une partie se change en une masse blanche, opaque, tenace, ductile, et une partie paroît entièrement dissoute dans l'alkool qui surnage. Il en résulte une teinture chaude, limpide, d'un jaune clair, et par le refroidissement il se forme un précipité résineux. L'esprit de vin tartarisé agit sur la *résine copal* de la même manière que l'alkool. L'esprit de vin camphré en dissout une bonne partie. La solution est plus parfaite et plus belle si on met ensemble le camphre avec la *résine copal* dans l'esprit de vin. La *résine copal* ne change point par sa digestion dans une huile grasse; mais si on la fait d'abord liquéfier, et qu'on chasse ainsi son huile essentielle, elle se dissout parfaitement dans les huiles grasses et les huiles essentielles.

L'huile essentielle de térébentine ramollit par la digestion la *résine copal*, et lui donne l'apparence de la gomme de cerisier, sans que cette huile se colore; mais cette même huile essentielle, si elle est ancienne et rance, agit plus fortement sur cette même résine que celle qui est récente. Si on distille quatre livres d'huile essentielle de térébenthine avec six livres de la plante de romarin, et qu'on réitère encore la distillation avec la même plante, on obtient le menstrue le plus puissant de la résine copal. La solution en est limpide. Elle est encore plus parfaite, si on prend l'huile distillée de romarin, car la résine copal se dissout à froid dans cette huile sans aucune digestion, pourvu que la résine soit très-pure. Il en est de même des autres huiles essentielles, comme celle de lavande ou de benjoin. C'est par la même raison que le camphre seconde la solution de la même résine. L'huile essentielle qu'on retire de la résine copal lui sert aussi de menstrue.

Si on fait digérer la résine *copal* dans l'huile essentielle de Copahu, il n'y a point de dissolution, mais l'huile qui surnage prend une couleur jaune, et la résine reste au fond du vase après avoir perdu sa transparence. Mais si on fait liquéfier sur le feu la résine copal avec le baume Copahu et qu'on les combine ainsi, il en résulte un mélange tenace et transparent qui est soluble dans l'esprit de vin à l'aide de la chaleur. Il en résulte une teinture claire qui fait un bon vernis. Il en est de même avec la térébentine de Venise.

La résine copal traitée avec les acides minéraux offre des résultats divers. Elle n'éprouve aucun changement par l'acide muriatique. La digestion dans l'acide nitreux ne suffit point pour la solution de cette résine; mais si on échauffe la liqueur jusqu'à l'ébullition, il en résulte une solution limpide qui devient trouble par le refroidissement. La solution a lieu dans l'acide nitreux à froid, ainsi que dans l'acide sulfurique. Le suc de citron secondé par des agitations répétées, est un dissolvant de la résine copal et non le vinaigre. Si on la fait digérer dans du suc de citron obtenu par la congelation, il en résulte une solution d'une couleur foncée, et si on y verse de l'eau on n'obtient point de précipité.

La résine copal n'est guères employée en médecine; mais dans les arts elle sert à préparer différens vernis très-estimés.

Gomme de Gayac.

Ce produit végétal se retire en Amérique, d'un arbre que Linnæus désigne par le nom de *Guajacum officinale*. Le bois qui en est porté dans le commerce est dur, pesant, et est pris du tronc ou des grosses branches de cet arbre. La partie médullaire est d'un verdâtre foncé; l'écorce en est dure, ligneuse, épaisse, un peu polie et d'une couleur d'olive à l'extérieur; la surface intérieure est pâle, avec des stries longitudinales. Si on expose à la lumière du soleil sa face intérieure et sa cassure, on y voit briller de tous côtés des atomes blancs.

Les coupeaux du bois de *Gayac* ont une odeur résineuse foible. Si on les mâche ils font éprouver une saveur amère et légèrement âcre. L'écorce a encore une odeur résineuse plus foible.

L'infusion aqueuse des coupeaux de *Gayac* a une teinte grisâtre comme celle du thé, avec une odeur résineuse foible et une saveur pareille Le vitriol de mars, ou sulfate de fer, n'altère point sa couleur. L'infusion aqueuse de l'écorce est colorée et foible comme celle du thé. Trois livres de *gayac* rapé ou scié, donnent une once et demi d'un extrait *gomme*-résineux.

On recueille la résine de *Gayac* de deux manières, ou par l'incision de l'écorce, ou par une efflorescence spontanée, produite par la chaleur du soleil; et celle qui résulte de cette dernière manière est censée la meilleure. La résine de *gayac*, d'une bonne qualité, doit être pesante, friable, d'un rouge brun, un peu luisante, et d'une odeur agréable.

Le bois de *gayac* est d'un grand usage en médecine; c'étoit un remède presque unique contre la maladie vénérienne avant qu'on ait reconnu son vrai spécifique, le mercure. La grande dureté du bois de *guayac* l'a fait beaucoup rechercher par les menuisiers.

Gomme du Genevrier.

On retire une *gomme* connue sous le nom de Sandarac, d'un petit arbre que Bauhin, dans son Pinax, désigne par le nom de *Juniperus vulgaris arborea*, et qui vient dans l'Afrique. C'est proprement une résine grisâtre, qui à une apparence vitreuse, qui est solide, diaphane, façonnée en larmes oblongues, subcylindriques, comprimées, polies et souvent rugueuses : elle est fragile et a une cassure vitreuse.

Son odeur est balsamique, agréable, analogue à celle du mastic, mais plus forte. Sa saveur est foible ; elle est friable par la mastication, et se réduit en une poussière tenue. Si on la met en contact avec une matière enflammée, elle se ramollit et se consume en jettant une flamme vive, élevée et surmontée d'une fumée fuligineuse. Elle se ramollit dans un vaisseau de fer exposé au feu, répand une odeur forte et agréable, devient tenace et ductile, et se liquefie presque en entier en prenant feu, si on en approche de la flamme. Il reste un charbon noirâtre brillant et sec. Elle se dissout dans l'esprit de vin et non dans l'eau. Si on la fait digérer dans une huile essentielle, elle ne se dissout point, mais se ramollit un peu ; et cette huile prend une teinte d'un gris clair. Elle se dissout imparfaitement dans une huile grasse, devient très-tenace, et communique à cette huile une couleur d'un verd grisâtre. Cette résine pulvérisée donne une poudre blanche.

On emploie cette résine en fumigations.

On retire d'un genèvrier, que Linnæus désigne sous le nom de *Juniperus Lycia*, une *gomme* qu'on appele Oliban ; c'est à proprement parler une *gomme* rèsine d'un gris rougeâtre, et qui est portée dans le commerce sous la forme de larmes oblongues, de la grosseur d'une fève ou d'un œuf de pigeon, solitaires ou rassemblées en plus ou moins grand nombre, polies, un peu opaques. On estime moins cette *gomme*-résine lorsqu'elle est rassemblée en plus grande masse. Elle a une odeur balsamique et résineuse

Si on mâche cette *gomme*-résine, elle se ramollit, s'attache aux dents, devient blanche, et se dissout lentement en donnant aussi un liquide laiteux. Si on la fait digérer dans l'esprit-de-vin rectifié, elle se dissout en partie, en donnant une teinture grisâtre et transparente. Si on la fait digérer dans une huile essentielle, elle ne s'y dissout point parfaitement, mais se ramollit, et communique une légère teinte à l'huile. Si on la met en contact avec une matière enflammée, elle ne se liquefie point, ni ne se ramollit, mais brûle comme une chandelle, et se consume avec lenteur, en jettant une flamme vive, surmontée d'une fumée fuligineuse, et en répandant une odeur de linge brûlé ; il ne reste qu'un charbon sec et noirâtre.

L'oliban est sur-tout employé dans les encensemens qu'on pratique dans le culte catholique romain et le moscovite. On pourroit aussi l'employer en fumigations dans les affections de poitrine catharro-pituiteuses.

Gomme de lierre du pays.

Cette *gomme* ou plutôt cette résine, se retire d'un végétal que M. Duhamel a mis au rang des arbres, et que Linnæus désigne sous le nom de *hedera helix*. Elle est un peu dure, uniforme, d'un fauve noirâtre comme une mine de fer tophacée ; elle est fragile, et sa cassure est d'un pourpré brillant.

Si on veut la mâcher, elle est comme sablonneuse, friable, sèche et nullement soluble dans la salive. Sa saveur est foible et résineuse, et son odeur légèrement aromatique ; elle brûle à la flamme d'une chandelle en jettant elle-même une flamme d'un gris blanc, et une fumée résineuse ; si on éloigne la chandelle, la déflagration continue. Cette résine ne se dissout point dans les huiles grasses, mais leur communique une couleur grise en se ramollissant ; elle ne se disout pas mieux dans les huiles essentielles, mais leur communique une couleur dorée.

Quant à ses vertus médicinales on la regarde comme vulnéraire ; mais ce terme est très-vague, et il vaut peut-être mieux convenir qu'on ne peut point citer en sa faveur des expériences directes.

Gomme des Funérailles. *Voyez* Asphalte.

Gomme Elemi.

L'arbre dont on tire cette gomme ou plutôt cette résin vient dans l'Amérique, et est connue sous le nom de *Amyris Elemifera*. L. Cette résine s'offre en masses solides, un peu pesantes et d'une couleur qui varie du cendré au verdâtre ; elle est comme marbrée de grains blancs et jaunes, avec des glandules d'une forme de Quartz et des tâches fauves ; elle est de la consistence de la cire et durcit au froid.

Elle a une odeur aromatique et forte, qui approche de celle du Galbanum ; sa saveur est amère ; et si on la mâche elle se ramollit sans

s'attacher aux dents, ni se dissoudre dans la bouche; si on la manie elle se ramollit sous les doigts, devient ténace et leur reste adhérante; en l'exposant au feu dans un vaisseau de fer, elle se liquefie, entre un ébullition et fume en repandant une odeur qui approche de celle de la résine de Pin. Elle brûle par le contact d'une matière enflammée, en jettant une flamme vive et surmontée d'une fumée fuligineuse, et laissant un résidu charbonneux. Elle se dissout dans l'esprit de vin en communiquant une couleur citrine à la liqueur; elle n'est point soluble dans l'eau; mais si on la fait infuser dans l'eau-froide, elle lui communique de l'odeur et de la saveur. Si on la distille avec l'eau, comme le propose Lewis, elle donne une huile essentielle qui est terne, un peu limpide, avec une saveur légèrement piquante, et une odeur plus forte que celle de la résine; il reste une résine inodore et friable. On obtient de 16 onces de *Gomme-Elemi* une once d'huile essentielle. Si on la fait digérer dans une huile essentielle, comme par exemple celle de Térébentine, elle se dissout en partie et contracte une couleur d'un jaune pâle. Elle se dissout aussi en partie dans une huile grasse comme par exemple celle d'olives, et par sa dissolution donne une teinte grise à cette huile.

En attribuant vaguement à la *Gomme-Elemi* des propriétés vulnéraires et diurétiques, on semble inviter seulement les bons esprits à faire de nouveaux essais qui donnent des résultats plus précis.

GOMME GUTTE, *Gutta Gummi.*

C'est l'arbre que Linnæus appelle *Cambogia Gutta* qui fournit cette Gomme résine. Elle s'offre en masse solide, un peu dure, homogène, très-pure, d'un rouge saffrané, opaque, fragile, avec une cassure vitreuse. Elle n'a point d'odeur, ni presque point de saveur, elle s'attache aux dents, se dissout ensuite, en imprimant au gosier une certaine sensation de secheresse et en communiquant à la salive une couleur d'un jaune doré: elle brûle à la flamme d'une chandelle, en jettant une flamme vive, avec une sorte de frémissement et d'une odeur presque de bois; pendant la déflagration elle se ramollit d'abord, tombe goute-à-goute, noircit, ensuite se gonfle et se change en un charbon noir, spongieux, très-leger, un peu brillant et friable. Si on l'expose au feu dans un vase de fer, elle se ramollit lentement sans fumer ni se liquéfier, mais si on la retient plus long-tems sur le feu, elle noircit et se change en une masse molle un peu tenace.

Si on asperge la *Gomme-Gutte* avec l'eau simple, elle prend une couleur d'un beau jaune, ce qui arrive plus promptement avec la salive. Elle se dissout par la trituration ou la simple agitation dans l'eau et sa solution laiteuse prend une teinte d'un jaune clair; si on la traite avec la salive humaine elle donne une solution laiteuse et épaise comme la crême de lait, enfin sa solution dans l'esprit de vin est d'un jaune d'or. Ces solutions par le repos déposent un précipité, mais celle dont le dissolvent a été la salive en donne moins; si on ajoute à ces solutions de l'huile de tartre par défaillance (potasse mélangée de carbonate de potasse en deliquescence), elles rougissent aussitôt et déposent beaucoup par le repos; la solution pirtueuse donne un sédiment rouge et la liqueur qui surnage est limpide. Si on met à froid dans la même liqueur alkaline de la *Gomme Gutte*, elle se ramollit, devient un peu tenace et se dissout; il en résulte une solution couleur de sang, en tournant un peu au jaune, et on n'obtient presque point de précipité par le repos; si on supersature la liqueur alkaline de *Gomme-Gutte*, elle prend une couleur tachée de sang, ou plutôt celle du sang en caillots. La *Gomme-Gutte* ne subit aucun changement dans les huiles grasses: mais, si on la triture avec des huiles essentielles, par exemple avec l'huile de Térébentine, et qu'on la fasse digérer au bain marie, elle donne une couleur rouge à l'huile, quoique la solution ne soit pas complette.

On sait que la *Gomme-Gutte* est un purgatif hydragogue, à la dose de 2, 5 ou 8 grains, et qu'elle est un peu émétique. On l'employe contre l'hydropisie et le ver solitaire.

La *Gomme Gutte* découle des incisions pratiquées dans le tronc de l'arbre, et dans les branches, sous la forme d'un suc d'une couleur d'un lait jaunâtre; on fait ensuite épaissir ce suc, et on le reduit en petites masses un peu arrondies ou cylindriques; et c'est sous cette forme qu'il passe dans le commerce.

M. Barrere recommande l'usage extérieur de la *Gomme Gutte* dans certaines affections dartreuses. Si on la fait prendre à l'intérieur, elle agit comme un puissant hydragogue dans le cas d'hydropisie. La *Gomme Gutte* réunie avec la racine de fougère est regardée comme un remède spécifique contre le Tenia.

C'est un objet de recherches à faire que, de tâcher de déterminer si ce qu'on appelle *Cambogia* d'Amérique est une autre espèce différente; ses fleurs sont en effet tomenteuses,

et ses fruits de la grosseur d'une cérise, tandis que les fruits du Cambogia d'Orient sont de la grosseur d'une pomme.

GOMME LACQUE *Gummi Lacca.*

C'est plutôt une résine qu'on retire d'un arbre des Indes-Orientales que les botanistes appellent *Croton Lacciferum* L. C'est une résine rougeâtre, dure, fragile, un peu diaphane et incrustée de tous côtés de petits rameaux ; ses morceaux sont épais, subcylindriques de la longueur d'une pomme et au delà et, percées longitudinalement d'un rameau. Le parenchmye en est celluleux, et ses cellules sont simples, transversales, rapprochées et pleines de dépouilles d'insectes. De-là vient que la *Gomme-Lacque* en bâtons n'est qu'une gale résineuse, ou le nid d'un certain insecte.

Cette substance n'a ni odeur ni saveur ; elle est dure, friable, et ne se ramollit point sous la dent pendant la mastication. Si on la tient en contact avec une matière enflammée, elle se fond et brûle en jettant une flamme vive sans fumée à moins qu'on ne l'éteigne; elle a une odeur foible mais agréable. Si on la retire du feu, elle durcit bientôt et devient cependant plus fragile. Elle ne se dissout point dans l'eau, ni même à l'aide de la digestion ; mais si sur la Lacque en bâton on verse de l'eau chaude on la dépouille aussitôt de sa couleur et on obtient une infusion d'une couleur saturée de Kermes, et qui est comme nébuleuse par une poussière noirâtre qui se dépose. Cette poussière bouillie dans l'eau ne perd rien de sa couleur. La Lacque contuse en bâtons, par trois affusions successives du même liquide, le colore à chaque fois et toujours d'une manière moins marquée ; mais il reste encore dans la résine une partie d'une couleur rouge, ce qui se démontre par la Lacque en tabletes qui est toujours rouge et la Lacque granulée qui, digérée avec l'eau, lui communique une couleur rougeâtre.

La *Gomme-Lacque* ne se dissout point dans les huiles grasses par la digestion, et on n'extrait pas même la partie colorante de la Lacque en bâtons par ce menstrue ; mais l'huile paroît par-tout remplie d'une nubécule, à l'instar d'un mucilage qu'on y auroit mêlé. La Lacque ne se dissout pas davantage dans une huile essentielle, mais elle lui communique une couleur jaune. Elle se dissout dans l'esprit de vin par la digestion, en donnant une teinture rouge.

La *Gomme-Laque* qui nous est apportée de son sol natal, incrustée sur des rameaux, prend le nom de *Lacque en bâtons* ; mais si on la sépare des rameaux, qu'on la contonde grossièrement et qu'on la fasse digérer dans l'eau chaude, ensorte que la partie colorante qui reste après les insectes en soit extraite, et qu'on la fasse ensuite dessécher, il en résulte ce qu'on appelle *Gomme-Lacque en grains.* Mais si on ne la retire de l'eau qu'après l'avoir faite bouillir, elle se liquifie et nage à la surface de l'eau ; si on la prend alors, qu'on la mette entre des surfaces polies de marbre, on la réduit en tablettes minces et on obtient ce qu'on appelle *Gomme-Lacque* en tables. La Lacque est employée dans les arts. Sa partie colorante animée par l'action d'un acide, surtout par la solution d'étain communique une couleur pourprée à la laine, quoique moins vive que celle de la cochenille. La résine qui reste est employée pour faire la cire à cacheter. La Lacque n'est d'ailleurs en usage que dans les arts. (M. PINEL.)

GOMME-RÉSINE. (*Mat. Méd.*)

On a développé à l'article *gomme* les propriétés de ce produit végétal. On doit renvoyer à l'article *résine*, l'exposition des propriétés qui caractérisent cette autre substance. Il suffira donc ici d'indiquer le sommaire de ce qui constitue proprement une résine.

Au printems l'écorce intérieure & extérieure de certains arbres se pénètre tellement de suc, que quelquefois l'écorce creve pour lui donner issue, comme on le voit dans le prunier, le cerisier, &c. Cet écoulement est encore bien plus marqué dans les pins et les sapins, qui produisent une matière résineuse, connue sous le nom de térébentine. (*Voyez* les articles PIN et SAPIN).

Les résines brûlent comme les huiles essentielles. Elles répandent de la fumée et se consument en laissant très-peu de charbon. Leur menstrue naturel est l'esprit de vin ou l'huile. Si on les fait distiller, il en part un principe volatil et fluide comme l'eau ; c'est une vraie huile essentielle. Après l'évaporation entière, la matière reste sèche. Si on fait la distillation de la térébentine à l'eau bouillante, cette chaleur suffit pour enlever l'huile essentielle avec le principe aromatique. Cette huile est très-fluide et très-pénétrante, et ce qu'on nomme vulgairement esprit de térébentine. Ce qui reste dans la cucurbite après la distillation est la résine qui est devenue opaque et blanche, et qui forme ce qu'on appelle la *térébentine cuit*. Si on traite cette dernière à feu nud, il passe d'abord un acide, et ensuite une huile de plus en plus colorée et consistante.

Il est facile de voir maintenant ce qu'on entend par *gomme-résine*, c'est-à-dire, une substance qui participe des propriétés de la *gomme* et de la *résine* suivant les proportions respectives de l'une & de l'autre. On en a donné l'exemple dans l'article *gomme* en parlant de l'extrait du quinquina. Les extraits les plus simples ou proprement dits ne sont solubles que dans l'eau; d'autres sont plus composés et plus ou moins solubles dans l'eau et l'esprit de vin, tels que le quinquina, l'opium, l'aloës, &c. et en effet il paroît que l'extrait proprement dit est fourni par l'écorce intérieure, pendant que l'écorce extérieure exposée aux impressions de l'air, des vents & de la pluie, est comme épuisée, & ne retient que la partie résineuse.

On a cité quelquefois pour exemple de la *gomme* résine celle de Tacamahaca; mais cette substance est une résine proprement dite, puisque si on la mâche, elle ne se ramollit, ne se dissout, ni n'adhère aux dents. Elle se liquéfie dans un feu couvert, et approchée d'un corps qui brûle, elle se consume en jettant une flamme vive. La résine Tacamahaca se dissout parfaitement dans une huile grasse, et donne une solution trouble et rougeâtre. Elle ne se dissout point dans une huille essentielle; mais elle se ramollit et prend une teinte jaune.

Si on veut connoître les propriétés spécifiques de quelques *gommes* résines particulières, et leurs usages en médecine, on n'a qu'à consulter les articles GOMME AMMONIAC, GALBANUM, GOMME CARANNE, GOMME GUTTE, &c. Une foule d'autres exemples particuliers de *gomme* résine, feroient voir que c'est un produit végétal mixte, très-universellement répandu dans la nature. (PINEL).

GONDON. (St.) (*Eaux min.*)

C'est une ville sur les côtes de la Loire, à une lieue et demie de Gien, et à trois de Sully. On y trouve une fontaine minérale froide, à deux cents pas de la ville, près de la rivière de Quione.

Raulin dit que ces eaux sont ferrugineuses. Pommereau en donna connoissance en 1676. Depuis, M. De la Chesne, médecin à Sully, a donné une lettre sur ces eaux. (*nat. cons.* 1774. T. 3. p. 276.) Après avoir décrit la position topographique du lieu, et les qualités sensibles de ces eaux, il en donne une analyse par les réactifs et l'évaporation. Il en résulte que ces eaux contiennent du nitre calcaire, dans la proportion d'environ dix grains par pinte. Il conjecture qu'elles contiennent une terre absorbante très-divisée, qu'elles peuvent contenir du fer, mais en trop petite quantité pour devenir sensible dans les expériences. On pourroit aujourd'hui s'en assurer plus positivement. Ce médecin regarde les eaux de Saint-Gondon comme diuretiques, apéritives, tempérantes, et quelquefois purgatives. Il rapporte l'observation d'une affection histerique très-violente, qui a été guérie par ces eaux, quoiqu'elle fut compliquée avec l'existence de graviers dans les reins et la vessie. (MACQUART).

GONESSE *Hygiène.* (Pain de).

On donne ce nom à un pain très-savoureux et très-bon, qu'on fabrique à Gonesse près de Paris, et qu'on préfere, dans cette ville, à tous les autres qu'on apporte d'autres lieux circonvoisins. (*Voyez* PAIN).

GONFLEMENT D'ESTOMAC ET DES INTESTINS. (*Pathologie*). (*Voyez* VENTS *et* FLATUOSITÉS (M. MAHON).

GONOIDE, γονοειδὴς de γονὴ semence, et εἶδος forme, qui ressemble à la semence. Hippocrate, dans plusieursendroits de ses ouvrages, donne cette épithète aux excrémens du bas ventre, et aux matières contenues dans l'urine, lorsqu'on y remarque quelque chose qui approche de la matière séminale. *Voyez* FOES. (*Œconom. Hippocr. pag.* 141.) Ce commentateur entre dans les plus grands détails sur cette singulière expression du pere de la médecine.

(M. MAHON).

GONFLEMENT DOULOUREUX DES SEINS, SANS TUMEURS CONTRE NATURE. (*Médecine pratique*).

Les filles d'une constitution vigoureuse, et particulièrement celles qui sont élevées à la campagne, éprouvent quelquefois dans les seins des douleurs véhémentes au moment où ils achèvent de prendre leur accroissement. Si toutes les parties s'élevoient en même temps et dans la même proportion, les symptômes dont je parle ne seroient jamais portées à un degré de véhémence intolérable, mais le tissu cellulaire prêtant aisément à l'extension, il se gonfle avec rapidité: son élévation cause un tiraillement accompagné de douleurs, dont l'intensité est en raison de la promptitude de l'augmentation du volume des seins.

Pour mieux concevoir le méchanisme de ce phénomène, il est essentiel de rappeller sommairement que les glandes laiteuses sont en quel-

que sorte fixées par les canaux laiteux qui se réunissent aux mammelons. Ces mêmes glandes sont maintenues par les vaisseaux sanguins qui entrent dans leur composition. Les parties ainsi disposées, le tissu cellulaire se gonflant trop promptement, les entraîne avec lui, d'où résulte le tiraillement dont j'ai parlé plus haut, tant du mammelon que des glandes laiteuses.

On ne peut douter que cet accident ne tire son origine de la surabondance des fluides qui se portent aux seins vers les premiers temps de la menstruation. On a la démonstration de cette vérité par la considération d'un phénomène semblable qui a lieu dans la grossesse. Dans ce dernier état, les seins se gonflent très-rapidement, et on a vu des femmes avoir des douleurs très-vives à la suite de cette intumescence: mais elle n'a pas une durée aussi constante que la première, parce que le fœtus emploie une partie de ce sang surabondant pour sa nutrition. Chez une jeune fille robuste la plethore se continue, le *gonflement* persiste, et le tiraillement devient quelquefois si violent qu'il occasionne de l'inflammation par l'excès de l'irritation qu'il détermine.

Quoiqu'il en soit, les symptomes ne seroient pas portés à ce degré d'intensité, si la menstruation étoit régulière et suffisante: car le sang superflu évacué par les règles ne se reporteroit pas aux seins en si grande quantité. En effet, Hippocrate observe que les maladies des mammelles annoncent l'état morbifique de l'utérus. C'est bien véritablement un état contre nature que celui pendant la durée duquel les menstrues ne coulent pas en proportion convenable, où tardent trop à paroître, pour dissiper la pléthore sanguine: car l'une et l'autre circonstance nous apprenent que la matrice résiste à l'impulsion des fluides destinés à s'échapper par l'ouverture de ses sinus. On explique par ces raisons comment il arrive que le sang s'échappe périodiquement par les mammelles ou d'autres parties. La relation constante établie entre les fonctions de l'utérus et celles des parties que j'ai nommées, aide encore à concevoir l'état pathologique qui fait l'objet de cet article.

J'ai dit plus haut que le mammelon résistoit au tiraillement qui dérive du *gonflement* opéré dans le tissu cellulaire, parce que ce même mammelon est fixé par ses nerfs et ses vaisseaux, et n'est pas susceptible d'un déplacement, ou d'un changement semblable à celui qui arrive dans les aréoles cellulaires. Il résulte quelquefois de cette différence, que le sein couvre le mammelon. On n'apperçoit qu'un enfoncement, siège principal de la douleur. M. Saillant a vu une jeune fille dont le mammelon étoit recouvert par une croute épaisse qui remplissoit le trou formé par les bords du sein trop élevé. Cette croute devoit sa formation à une portion de limphe qui s'échappoit à travers les vaisseaux irrités de la papille, et qui formoit une ulcération superficielle.

L'accroissement excessif des seins présente un aspect désagréable. Il a un inconvénient plus réel, c'est celui de gêner les mouvemens des bras, et de fatiguer la poitrine par un poids qui rend la respiration plus courte et un peu difficile. On a remarqué que les femmes qui avoient eu des seins trop volumineux étoient exposées à des maladies de poitrine très-graves, quand des accidens particuliers avoient exigé l'extirpation d'un des seins. Je parlerai de ces maladies au mot Amputation du sein.

Si les douleurs sont portées à un degré de véhémence, si elles occasionnent de la fièvre, il est indispensable de saigner la malade. Dans le cas où les douleurs permettroient des moyens plus doux, il suffira de rappeller le sang aux parties inférieures, au moyen des ventouses appliquées sur les cuisses ou les aînes, des bains de pieds, des lavemens émolliens, un régime antiphlogistique, et des applications émollientes et narcotiques sur les seins.

Quand l'accroissement excessif de ces parties reconnoît pour cause le retard des menstrues, il est nécessaire d'accélérer leur apparition afin de faire une dérivation convenable. Il y a dans l'emploi des remèdes propres à remplir cette indication, une circonstance bien essentielle à observer. Les emmenagogues en général augmentent l'activité de la circulation, car ce sont la plupart des substances incendiaires. Une partie de ces médicamens sont très-toniques, et donnent plus de consistence et plus de fixité au sang: ils le rapprochent donc davantage de l'état qu'on nomme inflammatoire. Or les uns et les autres sont contre-indiqués dans la maladie dont nous parlons. En effet leur action donneroit encore plus d'intensité aux accidens dont nous proposons la curation dans cet article. Il y a une autre manière d'appeller le sang vers les parties contenues dans le bas ventre, en sollicitant en quelque sorte l'empâtement sanguin de l'utérus (qu'on me permette cette expression.) On sait que l'aloës et ses préparations engorgent les vaisseaux hémorrhoïdaux: or cet engorgement se communique aux vaisseaux de la matrice par des anastomoses, et par la stase des fluides qui sont appellés par l'action de ces médicamens: ce sera donc cette méthode qu'il faudra suivre de préférence. On y réussira en associant l'extrait d'aloës fait à l'eau froide avec le castoreum, la gomme ammoniac, le savon, et quelques toniques légers; on observera que les remèdes portent leur action sur les reins sans procurer des selles abon-

dantes : autrement on manqueroit le but. Il suffit qu'il y ait chaque jour deux évacuations modérées. Dans le cas où les douleurs de reins deviendroient vives, ou suspendra l'action des médicamens, ou l'on diminuera leur dose, de manière à laisser subsister un sentiment de pesanteur dans la région lombaire, parce que cette sensation est la marque de l'abondance du sang qui se porte dans cette région; phénomène dont il est essentiel de maintenir les effets, afin de remplir les vaisseaux de l'uterus, et de déterminer plus parfaitement la menstruation.

Quelques praticiens ont recommandé dans ce cas les applications astringentes, et les répercussifs : leur effet a des dangers dont je parlerai ailleurs. Je ne conseille pas non plus l'usage des substances qui flétrissent les mammelles : il me semble plus convenable de prolonger la curation par la méthode ci-dessus indiquée, que de faire perdre aux femmes un des grands avantages de leur sexe, la beauté des formes, et particulièrement celle des seins : on peut tout au plus user modérément de l'application du persil fétri sur un fer chaud, mais ne pas trop réitérer ce topique. (Chambon).

GONFLEMENT DU BAS VENTRE AVANT LA MENSTRUATION. (*Médecine pratique*).

Quand la menstruation est difficile, c'est-à-dire, quand la première éruption des règles est retardée par un défaut de développement suffisant dans les organes de la génération, la pléthore sanguine occasionne des accidens dont nous avons déjà fait l'énumération ailleurs : il nous reste à parler d'un *gonflement* qui se manifeste quelque fois dans l'abdomen dans les circonstances que nous venons d'indiquer. Ses premiers signes sont une pésanteur dans la région lombaire, et une sorte d'engourdissement dans les extrémités inférieures, avec une lassitude inaccoutumée dans la marche. Ces symptomes sont accompagnés d'une foiblesse générale, avec une sorte de trouble dont les malades rendent difficilement un compte bien exact. En général on reconnoît que le sang se porte vers les parties de la génération, mais qu'il ne trouve pas pour s'échapper au dehors des routes assez ouvertes. Cette proposition a sa preuve dans la pesanteur des reins, et le trouble qu'on y éprouve, la lassitude universelle avec un peu de tension dans le bas ventre.

On attend envain les regles : la matrice n'est pas assez développée, les seins ne se forment point; et quoique l'âge de la menstruation soit arrivé, cette évacuation n'a point lieu. Dans ce cas, comme dans les autres où les menstrues sont retardées, les filles deviennent mélancoliques, leur teint s'altère, la fraîcheur disparoît, les yeux se ternissent, une langueur continuelle s'empare d'elles; les digestions sont viciuses parce que le sang séjourne dans l'abdomen; le tissu cellulaire se gorge de sérosités, il y a boursoufflure, et sur tout aux paupières inférieures.

On tente sans succès tous les moyens de faire paroître les régles, le temps de cette évacuation n'est point arrivé. On peut le conjecturer par les seins qui n'ont point pris d'accroissement, et qui restent absolument comme dans l'enfance. Cependant le ventre augmente de volume, et ce symptôme chez une femme mariée donne souvent de fausses espérances. J'ai des exemples de cet état. Comme le ventre s'accroit quelquefois également dans son contour, la grossesse paroît plus probable. Si le volume prend un accroissement aussi rapide que dans la grossesse, les personnes qui entourent la malade, et la malade elle-même ne doutent plus de la gestation. On néglige par conséquent une maladie, qui peut avoir des suites dangereuses par la raison que les liquides destinés à s'évacuer par l'utérus forment une congestion considérable dans le tissu cellulaire de l'abdomen. La congestion acquiert de la dureté par le temps et forme une véritable obstruction. Avant ce dernier terme, la maladie n'est pas difficile à connoître; en touchant la matrice par les voies naturelles, on distingue qu'elle n'a pas changé de volume. Mais cet examen n'est pas toujours permis chez une jeune fille qui ne doit pas être déflorée. Cependant cette méthode est la plus assurée pour distinguer le véritable état de la malade. Quand le ventre n'est pas également tendu, ce qui arrive presque toujours après quelques mois de l'invasion de cette maladie, on reconnoît par le tact que la congestion s'est faite plus haut que le siége de la matrice. Dans ce cas le diagnostic est facile.

Il est rare que cette maladie ait des suites fâcheuses, parce que la menstruation facilite le dégorgement des liquides accumulés dans l'abdomen : le dégorgement est d'autant plus prompt que la congestion est moins ancienne. Dans le cas contraire, il y a obstuction, et les menstrues ne servent plus au dégorgement. En effet, il y a une tumeur circonscrite bien déterminée qui ne laisse plus de doute sur son existence : car, quand les regles ont facilité l'évacuation des fluides amassés autour de la congestion primitive, le ventre s'affaise, et la tumeur se montre telle qu'elle est. Si les menstrues ne coulent point, l'obstruction s'accroît et prend de la solidité.

On peut donc diviser la curation de cette ma-

ladie en trois temps. Le premier est celui où le gonflement du bas ventre est accompagné des signes qui font connoître que le sang se porte vers les parties de la génération, quoique ces organes ne soient point encore en état de le recevoir et de lui donner passage. Le second est celui où la congestion est déjà formée, reconnoissable et distincte de la matrice, même au tact exercé. Le troisième, enfin, est celui où l'obstruction est formée, soit que les menstrues aient leurs cours, soit qu'elles n'aient point encore paru.

D'après ce qui vient d'être exposé, dans quelque temps de la maladie qu'on commence sa curation, tout ce qui peut accélérer le développement de l'uterus devient indispensable ; ainsi les fumigations portées dans le vagin au moyen d'un entonnoir, les bains, les fomentations émollientes, les injections émollientes, les cataplasmes de la même espèce sont très-indiqués. Tous ces moyens qui sont praticables pour une femme, ne sont pas tous admis pour une fille, par la raison que j'en ai donnée ci-devant. Cependant, quelque respectable que soit l'usage qui ne tolère l'introduction d'aucun corps étranger dans le vagin avant le mariage, il me semble que la circonstance dont je parle est une exception à cette régle, qu'il seroit dangereux de suivre à la rigueur, puisqu'en s'y soumettant sans réserve, on s'exposeroit à des maladies difficiles à détruire, et qu'en les prévenant par les moyens que j'ai indiqués, on ne porte aucune atteinte à la pureté des mœurs. Je conclus de cette réflexion que les préjugés doivent ici être subordonnés à la nécessité physique.

Les bains, les fomentations, &c. maintiennent l'engouement des liquides qui s'accumulent dans l'abdomen, et un état de mollesse qui retarde l'obstruction, et qui par conséquent permet d'attendre sans crainte la première apparition des menstrues. On aide l'action des relâchans par des boissons qui entretiennent la fluidité du sang : les eaux gaseuses remplissent parfaitement cette indication. Elles ont aussi une qualité tonique qui convient d'autant mieux dans cette maladie, qu'elle est, ainsi que je l'ai dit plus haut, accompagnée d'une foiblesse soit naturelle, soit acquise. En effet, cette affection, que je n'ai vue que dans les villes, et particulièrement à Paris, s'est toujours manifestée dans des sujets très-délicats et très-foibles. Il seroit inutile, ainsi que je l'ai remarqué au commencement de cet article, d'employer des moyens capables de pousser le sang dans l'utérus : on ne parviendroit pas à l'y faire circuler, puisque les vaisseaux n'ont pas acquis un développement convenable. L'électricité est sans contredit un des agens qui accélèrent le plus promptement le cours du sang et qui lui font parcourir les routes difficiles avec le plus de succès. Je l'ai employée pendant près de quatre mois inutilement pour une demoiselle de dix-huit ans qui n'étoit point encore réglée, mais qui n'avoit pas non plus les signes d'une menstruation prochaine. Elle n'a été réglée que deux ans après avoir été soumise au traitement électrique. Il consistoit dans l'usage de deux pointes dont l'une servoit de conducteur, et l'autre portoit au réservoir commun la matière électrique, qui ne suivoit pas d'autre direction que celle de traverser le bassin de devant en arriere et d'un côté à l'autre.

Quand le gonflement acquiert de la solidité, on ne doit point hésiter à faire le traitement des obstructions : mais on ne choisira que des fondans doux, auxquels on mêlera les toniques tirées des préparations de mars. Les raisons de cette préférence ont été exposées plus haut. Les bains sont encore indispensables : mais, pour prévenir l'affoiblissement qu'ils occasionnent, on y dissout un gros de sel marin par pinte d'eau. On en obtient à la fois deux avantages ; le premier est qu'ils sont toniques ainsi que les bains d'eaux minérales : car par cette préparation, ils ressemblent beaucoup à ceux qu'on prend avec les eaux de Bourbonnes qui ont aussi le sel marin pour base. Le second avantage qu'on obtient de ces bains, c'est qu'ils portent dans le sang, en se mêlant avec lui, une certaine proportion de sel qui est un excellant fondant. Par ces moyens on accélère en même temps le développement de la matrice, et on remedie aux deux maladies par une seule méthode. Quand à l'exposé particulier des remèdes propres à guérir les obstructions, il n'est pas de mon objet d'en traiter ici en détail ; j'ajouterai seulement que dans le choix des médicamens on doit s'attacher à préférer ceux qui, avec une qualité apéritive, sont en même temps toniques et antipasmodiques. On les mêle en telle proportion, qu'ils réunissent ces différentes qualités. (CHAMBON).

GONORRHÉE NON VIRULENTE. (*Med. Prat.*)

Gonorrhea non virulenta.

On entend par *gonorrhée* un écoulement qui a lieu par les parties de la génération. Comme les fleurs-blanches présentent le même symptome, on a presque toujours confondu l'une et l'autre maladie sous la dénomination de fleurs-blanches chez les femmes. Mercurialis a bien senti la nécessité d'établir la différence qui subsiste entr'elles, et il est le seul des modernes qui ait bien apprécié l'importance

de fixer le siège de l'un et de l'autre écoulement.

La *gonorrhée* a son siège dans les glandes et les lacunes de l'urèthre et du vagin. Van-Swieten en distingue de quatre espèces, mais il parle de la *gonorrhée* virulente. Il ne paroît pas que celle qui n'est point vénérienne ait son écoulement par l'urèthre, au moins cet accident est-il très-rare. Il n'a lieu que lorsque l'humeur, portée a un grand dégré d'acrimonie, a irrité toutes les parties de la génération, et que l'irritation s'est propagée au canal urinaire : je ne l'ai remarquée qu'une seule fois. La personne qui fait le sujet de cette observation avoit toute la vulve, les nymphes et le canal de l'urèthre enflammés par l'acreté du liquide qui s'écouloit du vagin. Elle avoit des dartres, elle étoit d'un tempérament très-bilieux, et avoit toujours des accidens qui indiquoient l'acreté de son sang.

L'écoulement qui a sa source dans la cavité du vagin est le plus commun de tous ; il part des sinus, qui, dans l'état naturel, versent le mucus destiné à lubréfier cet organe. La quantité de vaisseaux qui entrent dans la composition de ses parois fait assez concevoir comment, dans certaines circonstances, ces sinus versent un liquide plus abondant : une legère irritation suffit pour opérer cet effet. Il en est de même des sensations voluptueuses qui augmentent son écoulement. Il paroît que c'est en donnant plus d'activité au mouvement des vaisseaux qui le fournissent, que cette fonction s'exécute.

Quoiqu'il en soit, son acrimonie est toujours une cause de cette perte, qu'on a confondue sous les deux noms de *fleurs-blanches* et de *gonorrhée*. On a la preuve de cette proposition, dans l'écoulement occasionné par un ulcère vénérien : l'inflammation qui en résulte donne lieu à une sécrétion très-abondante de ce liquide. La difficulté consiste donc à bien distinguer de quel lieu il s'écoule. Si c'est le vagin qui le fournit, on reconnoîtra sa source de la manière suivante : on fera des injections émollientes dans cet organe pour le nettoyer complertement : ensuite on y introduira des linges mollement roulés, pour recevoir la matière qui s'échappe des sinus ; on les laissera séjourner dans le vagin au moins huit à dix heures, en les fixant d'une manière convenable, c'est-à-dire, par un bandage semblable à ceux que les femmes portent dans le tems de leurs règles. On retirera ensuite cette sorte de tampon et on appercevra les points qui auront été tachés immédiatement par l'humeur de la *gonorrhée*. Si l'écoulement est abondant, la quantité de liquide ne manquera pas d'augmenter la circonférence des taches, et d'allonger l'espace qui sera enduit de ce liquide en le retirant ; mais on distinguera cette circonstance en déroulant le linge, parce que les doubles intérieurs seront salis dans le lieu de l'écoulement. En répétant cette facile expérience à différentes reprises, et dans des tems inégaux pour la durée, on aura acquis toute la certitude convenable pour s'assurer du lieu de l'écoulement.

La cause prochaine de la *gonorrhée* est un excès de liquide, dont la sécrétion se fait dans les sinus dont j'ai parlé ; c'est pourquoi les femmes d'un tempérament humide y sont plus sujettes que les autres. Cependant on voit des femmes d'une constitution bilieuse-phlegmatique avoir des écoulemens de cette espèce, et qu'on ne détruit qu'avec la plus grande difficulté ; premièrement, la trop grande quantité de sérosités dont leur sang est rempli contribue à la formation de cette maladie : mais il faut ajouter à cette condition l'acrimonie d'un mucus bilieux, qui sollicite l'action de ses vaisseaux sécrétoires. La foiblesse organique est une cause prochaine de la *gonorrhée*, parce que les fluides qui stasent trop long-tems dans les vaisseaux des parties de la génération les abreuvent, et détruisent leur élasticité. Ils deviennent donc incapables de se contracter suffisamment et de faire rentrer dans le torrent de la circulation, l'humidité superflue qui les noie et qui s'échappe par leurs extrémités. La foiblesse est naturelle ou accidentelle : la première dépend de la constitution des parens. Des filles qui naissent de viellards épuisés, ou de femmes d'une mauvaise santé, sont naturellement foibles. Les soins mal-entendus ou l'abandon dans l'enfance, les mauvais alimens, les accidens étrangers à la constitution, les maladies longues fébriles mal guéries les hémoragies, les chagrins, les l'excès de veille et de travail, &c. affoiblissent le tempérament, et disposent à l'écoulement dont je parle. Les lotions trop fréquentes qui ramollissent le tissu de ces parties, les engorgemens de l'utérus qui arrêtent le cours des liquides, les règles dont la quantité est diminuée, qui occasionnent un empâtement dans les vaisseaux du vagin, sont aussi les causes de la *gonorrhée*.

Les fluides, en contractant des vices de quelque nature qu'ils soient, sont encore une cause de *gonorrhée* ; ainsi un sang trop séreux ou trop visqueux rend les femmes sujettes à cet écoulement. L'acrimonie dartreuse, érésipelateuse, scrophuleuse, vénérienne dégénérée, &c. occasionnent la *gonorrhée*. La suppression d'une évacuation habituelle, comme

me un séton, un cautère, &c. produit le même effet, parce que le sang devenant trop abondant en principes aqueux, et souvent acrimonieux, (puisque les exutoires ne sont ordinairement employés que pour donner les mauvaises qualités des fluides) il en résulte une turgescence dans les vaisseaux des parties de la génération, qui donne facilement lieu à la *gonorrhée.* Il en est de même de cet état que les anciens ont nommé intempérie de la matrice, qui rentre dans la classe des causes que j'ai énoncées ci-dessus.

Le liquide qui s'écoule mérite la plus grande attention pour déterminer l'espèce de curation nécessaire à cette maladie. Ou il est très-séreux et plus ou moins abondant; cette qualité démontre que le sang est étendu dans une trop grande quantité de principes aqueux: ou il est muqueux, et alors il a plus d'épaississement; mais, dans ce dernier cas, il faut encore distinguer les taches qu'il forme sur le linge, après qu'il est desséché. Si les taches sont diaphanes, c'est la marque d'un sang trop visqueux, mais sans acrimonie: si elles sont jaunes, il tient un peu du caractère bilieux: si la couleur est plus intense et tirant sur le verd, la bile domine davantage: s'il est verd, il est le produit d'une acrimonie comme la dartreuse, l'érésipelateuse, ou la suite d'une vive irritation; car cette couleur (verte) se développe quelquefois dans les matières muqueuses dont la sécrétion est abondante, sans qu'on puisse croire qu'un vice dominant lui ait donné naissance. Les différentes sortes d'acrimonie, sont les accidens ou antérieurs ou concomitans, c'est-à-dire, la malade a ou aura eu des dartres, &c. Quelquefois le liquide est puriforme; dans ce cas il y eu un engorgement qui est devenu inflammatoire et qui a suppuré. J'en ai vu qui couloit par les tuyaux excrétoires de deux petites glandes qui se trouvent placées dans l'épaisseur des grandes lèvres de chaque côté, vers le tiers postérieur de leur longueur, à six lignes à-peu-près plus haut que leur commissure postérieure. Le pus s'écouloit dans le vagin vers l'ouverture de la vulve, par deux petits canaux qu'on distinguoit à l'œil, par la phlogose et la rougeur de leur extrémité. Ces deux glandes, qui ne sont pas sensibles au tact dans une femme saine, avoient acquis chacune le volume d'une noisette; elles étoient très-douloureuses, et la femme qui les portoit, après s'être un peu trop livrée aux plaisirs de l'amour, ne pouvoit plus soutenir l'approche d'un homme, parce que l'entrée du vagin étoit très-douloureuse, depuis que le gonflement de ces glandes existoit.

Quand l'écoulement est formé par un liquide séreux ou muqueux qui n'a point d'acrimonie, la vulve et le vagin ne s'enflamment pas. Celui-ci devient plus mol et plus lâche, parce qu'il est abreuvé par une humidité continuelle. Dans le cas contraire, on y reconnoît évidemment de la phlogose: il se gonfle avec inflammation et par conséquent il devient plus étroit; les femmes ne souffrent pas leurs maris sans douleur. Il en résulte des ulcères rebelles, dont la cicatrisation est difficile. Quand la maladie a duré longtems, les humeurs ont pris cours par les parties relâchées ou ulcérées, et il est très-difficile de les détourner, et très-dangereux d'employer des moyens qui feroient très-promptement cesser ces écoulemens. Je parlerai des accidens qui arrivent à la suite des topiques astringens, quand je traiterai de l'effet des injections toniques, &c. Les ulceres anciens de ces parties forment des clapiers qui s'étendent au loin, le pus se fraie des routes dans le tissu cellulaire, attaque la vessie, le rectum et la matrice, et cause les plus grands ravages.

En ne considérant cet écoulement que par la perte des liquides, il affoiblit singulièrement la constitution, il détruit l'énergie des viscères de la digestion. Cet état rend le chile grossier, visqueux et âcre: par conséquent le sang devenu impur est à son tour une cause de la durée de la gonorrhée. Delà la maigreur, la foiblesse habituelle, l'inanition de toute la machine, les congestions séreuses, les congestions limphatiques, les engorgemens des glandes, des viscères du bas-ventre et de la matrice, &c. &c.

La gonorrhée et le fleurs-blanches ont entre elles une grande analogie, et ne diffèrent essentiellement que par l'organe affecté. Je renvoie au mot FLEURS-BLANCHES ce qui est relatif à la curation de la gonorrhée. (CHAMBON).

GONTHIER (Jean) *Joannes Guinterius; Joann. Guinterius Andernachus.*

Né en 1487 à Andernach dans l'archevêché de Cologne, de parens peu avantagés de la fortune. Envoyé dès l'âge le plus tendre à l'école de sa patrie, il y donna bientôt les plus flatteuses espérances. A douze ans, il quitta le lieu de sa naissance, et fut étudier à Utrecht; il s'y lia d'amitié avec le célèbre Lambert Hortensius avec lequel il s'appliqua à l'étude des belles-lettres, et sur-tout à celle de la langue grecque. Ses facultés ne lui permettant pas de faire un long séjour à Utrecht, il alla à Deventer où il ne subsista, pendant quelque temps, que par les secours que lui procuroient ceux que touchoit son état. Enfin, par son travail et son industrie, il

trouva le moyen d'aller à Marpourg, étudier la philosophie et particuliérement la physique. Il y donna des marques si frappantes de l'étendue de ses connoissances, que les habitans de Goslar l'engagèrent à venir instruire la jeunesse de leur ville. Ils le nommèrent recteur de leurs écoles, place honorable et mise dans le rang de celles des professeurs, immédiatement après eux. Quelques années après, il fut à Louvain, où les magistrats le retinrent, et lui accordèrent une place de professeur de langue grecque. Ses auditeurs furent nombreux ; il comptoit parmi eux le célèbre Vesale et Sturmius. *Gonthier* ne conserva pas long-temps cet emploi ; son goût le portoit vers l'étude de la médecine. Il vint à Paris, où cet art étoit alors plus florissant que dans toutes les autres contrées de l'Europe ; il y étudia sous les professeurs les plus célèbres ; et son esprit étant orné des connoissances préliminaires à l'étude de la médecine, il y fit de rapides progrès. Il lut les ouvrages des médecins grecs avec une attention particulière, et en traduisit plusieurs, sur-tout Hippocrate et Galien. J. Lascaris, le célèbre Guillaume Budé furent ses amis ; il eut aussi un protecteur zélé dans le cardinal du Bellay. *Gonthier* reconnoissant fait hommage au cardinal du fruit de ses études : il lui attribue le succès de ses ouvrages.

En 1528, il se présenta pour être reçu bachelier ; il fut admis le 18 Avril, et eut Jean Fernel pour collègue de licence. L'exemple de ce dernier excitoit encore plus *Gonthier* à l'ardeur du travail. Enfin il fut reçu docteur le 29 Octobre 1531 ; et, cinq ans après, François premier lui donna une place parmi ses médecins.

Gonthier continua l'étude de la médecine et particuliérement celle de l'anatomie. Il l'enseigna publiquement, et eut pour auditeurs Silvius, Vesale, Rondelet, Eustache et Fallope ; c'est à cette école que ces savans médecins durent les progrès qu'ils firent par la suite dans l'anatomie. Le peu de cadavres que les anatomistes avoient alors à leur disposition, engagèrent *Gonthier* à se livrer à la dissection des animaux.

En 1536, il composa, en faveur de ses élèves, un traité élémentaire qui présente en raccourci un tableau fidèle de ses connoissances anatomiques, et de celles des anciens. Il reconnoît à la tête de cet ouvrage, qu'il a emprunté de Galien, pour ainsi dire, jusqu'à ses expressions.

Il fit plusieurs découvertes en anatomie. C'est lui qui, le premier, a donné une description assez exacte des muscles. Il a décrit les différentes anastomoses des veines du bras et de celles des testicules ; il a même indiqué la communication des artères et des veines spermatiques. En examinant avec attention le mésentère, il apperçut entre les différentes ramifications des veines, des artères et des nerfs, un corps glanduleux d'une substance molle et flexible qu'il nomma *pancréas*, à cause de sa nature. Il avoit des sentimens particuliers sur quelques parties du corps humain. Il admettoit dans les femmes la membrane allantoïde. Il soutient que le muscle qui fait le tour du col de la vessie est composé de fibres transversales, et qu'il a différentes fonctions, comme de fermer la vessie de se resserrer en tout sens après que les urines sont sorties, et d'expulser ce qui pourroit en être resté dans le canal de l'urètre. Selon lui, l'utérus est partagé en deux sinus ou cavités qui répondent aux deux mamelles, sans être séparées l'une de l'autre par une membrane intermédiaire. Elles se terminent en une autre cavité plus étroite qu'il appelle le col de la matrice, et qui s'avance, selon lui, jusqu'à l'entrée des parties naturelles.

Gonthier étudia avec ardeur la chirurgie, et renouvella, par une traduction fidèle, les observations de quelques anciens sur cet art. Il ne négligea pas les autres branches de la médecine. Ses ouvrages prouvent aussi son goût pour la botanique et la chymie.

Il employoit dans la pratique le mercure avec succès ; il se servoit aussi de l'antimoine, pour aider à vomir ceux qui y avoient déjà quelques dispositions ; il les invitoit à prendre du verre d'antimoine, quand la force de leur estomac pouvoit supporter la violence de ce purgatif. Il le prescrivoit dans les maladies longues et invétérées ; dans les fièvres qui reviennent à des jours marqués ; dans la peste ; quand on avoit bu quelque poison ; enfin, pour chasser de violens maux de tête. Il en défend l'usage à ceux qui vomissent avec difficulté, ou qui sont trop délicats. Il emprunta plusieurs choses des ouvrages de Paracelse, et corrigea même quelques erreurs de ce médecin.

La réputation de *Gonthier* étoit très-répandue. Christian III, roi de Danemarck, tâcha de l'attirer à sa cour, et lui fit des offres avantageuses ; mais les sollicitations de ce prince ne purent arracher *Gonthier* d'un royaume qu'il regardoit comme sa patrie. Il fut cependant obligé de quitter la France sous Henri II, à cause de son attachement aux nouvelles opinions. D'abord il alla à Wittemberg, puis il se retira à Metz. Les troubles de la guerre qui

s'étendirent jusques dans la Lorraine l'obligèrent à la quitter, et à choisir Strasbourg pour le lieu de sa retraite. Les magistrats de cette ville lui firent un accueil honorable, et lui donnèrent rang parmi les premiers citoyens. On lui confia aussi une chaire de professeur dans l'école de cette ville; il y expliqua Démosthène, les ouvrages philosophiques d'Aristote, et quelquefois Hippocrate et Galien. L'envie ne respecta pas ses talens: il quitta sa chaire et se livra tout entier à l'exercice de son art. De tous côtés on le demandoit; ses visites s'étendoient jusques aux extrémités de la province. Il ne refusoit aucun de ceux qui desiroient le consulter. En voyageant, il examinoit les productions naturelles du pays, et il comparoit ses observations avec celles des anciens. C'est ainsi qu'il parcourut toute l'Alsace, plusieurs contrées de l'Allemagne et différentes villes d'Italie. On doit à ses voyages une partie considérable des observations qu'il a rassemblées dans son Traité sur les bains.

Les princes honoroient alors les talens par des lettres de noblesse. Ce fut sur la fin de la carrière de *Gonthier*, que les honneurs de cette espèce vinrent le chercher; mais sa réputation étoit déjà faite. Ses talens et ses travaux continuels furent récompensés par des lettres de noblesse que lui envoya l'empereur Ferdinand.

Il ne put en jouir long-temps; la mort le surprit au milieu des fonctions de son état, le 4 octobre 1574, à l'âge de 87 ans. Sa santé avoit toujours été vigoureuse: il s'étoit fait de bonne heure un tempérament robuste qu'aucun excès n'affoiblit jamais. Ses mœurs furent pures et sévères. Il avoit de la religion; et, dans la guérison des hommes, il voyoit toujours la main du maître de la nature. Doué d'une modestie naturelle, il ne s'enorgueillissoit point de ses connoissances; et si, dans ses ouvrages, il employoit les observations de quelques auteurs, il ne manquoit pas de leur en faire honneur. » Un homme de bien, disoit-il après Cicéron, » se fait un devoir de nommer ceux auxquels » il doit ses progrès. « Tenir secret un remède utile lui paroissoit une espèce de cruauté. On admiroit en lui une activité, une prudence peu communes, et ses mœurs faciles, son esprit doux et liant, invitoient ceux qui le voyoient à desirer son commerce.

A sa mort, la poësie célébra des vertus qui ne pouvoient désormais inspirer d'autres sentimens que des regrets, et la gravure conserva les traits de ce savant illustre.

Les ouvrages de *Gonthier* doivent être divisés en deux classes. Les unes sont des traductions des plus habiles médecins de l'antiquité; les autres lui appartiennent d'une manière plus particulière: il y présente les observations des anciens, enrichies d'idées nouvelles, corrigées en quelques endroits, et des vues propres à lui-même. Les premiers de ces ouvrages ont la forme qui convient à des traités; dans les autres, il a pris la méthode employée dans des entretiens familiers. Ses dialogues ressemblent aux entretiens philosophiques des anciens, et le style répond par-tout au caractère de *Gonthier*, et à la nature des objets qu'il traite.

I. *Anatomicarum Institutionum secundùm Galeni sententiam libri IV. Basileae*, 1536, *in*-8. — *Item, cum Theophili Protospatarii de corp. hum. libris V. Basileae*, 1539, *in*-4. *et* 1556, *in*-8. *et Lugduni*, 1541, *in*-8. — *Item, cum opusculo G. Vallae de partibus corp. hum. Venetiis*, 1555, *in*-16. — *Item, ab Andreâ Vesalio auctiores redditi. Patavii*, 1558, *in*-8. — *Item, Vittebergae*, 1616, *in*-8. — Le quatrième livre de cet ouvrage est employé à expliquer une partie de l'anatomie fort négligée de son temps; c'est la dissection des extrémités. On n'avoit aucun écrit latin sur cette matière.

II. *De victûs et medendi ratione, tùm alio; tùm pestilentiae maximè tempore observandâ, commentarius, per Joannem Guinterium Antoniacenum. Argentinae*, 1542, *in*-8. — *Item, cum Marsilii Ficini de studiosorum sanitate tuendâ, de vitâ producendâ, de vitâ caelitus comparandâ*, &c. *Basileae*, 1549, *in*-8. — *Item, cum Marsilii Ficini de vitâ, libris II. Parisiis*, 1549, *in*-8. — *Item, cum Thesauro Sanitatis J. Liebaultii. Parisiis*, 1577, *in*-16.

III. La traduction du livre précédent faite par *Gonthier* lui-même en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin, sous ce titre: *Instruction très-utile, par laquelle un chacun pourra se maintenir en santé, tant en temps de peste, comme en autre temps. Argentinae*, 1547, *in*-8.

IV *Avis, régime et ordonnance pour connoître la peste et les fièvres de peste qui règnent à présent; comme il faut s'y conduire et même s'en garantir; de quels remèdes on doit se servir pour la guérir*, &c. (en allemand.) Strasbourg, 1564, *in*-4. 1610, *in*-8. Ce livre fut fait d'après un ordre du sénat par *Gonthier* et deux autres docteurs en médecine de la ville.

V. *Court abrégé d'un livre sur la peste, pour le commun des hommes*, (en allemand.) Strasbourg, 1564, *in*-4. — Ce livre est l'abrégé du précédent.

VI. *De pestilentiâ commentarius in IV dialogos distinctus. Argentorati*, 1565, *in*-8.

VII. *Commentarius de Balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus. Argentorati*, 1565, *in*-8.

VIII. *De medicinâ veteri et novâ, tum cognoscendâ, tum faciundâ commentarii duo. Basileae*, 1571, *in-fol.* 2 vol. avec le portrait de *Gonthier*. Il y a huit dialogues dans chaque volume.

IX. *Gynaeciorum commentarius de gravidarum, parturientium, puerperarum et infantium curâ, ex Bibliothecâ Schenckianâ emissus; à Joanne-Georgio Schenckio. Argentorati*, 1606, *in*-8. — Schenckius est l'éditeur de cet ouvrage qui auroit été perdu sans ses soins; il y a ajouté une liste des ouvrages anciens et modernes sur la matière traitée par *Gonthier*.

X. *Syntaxis graeca, nunc recens nata et edita. Lutetiae*, 1527, *in*-8. — Gonthier fit cet ouvrage en 1526, étant à Liége, où il enseignoit le grec et le latin. L'épître dédicatoire est datée *ex aedibus Nicolai Beraldi*. Cet ouvrage, qui est antérieur aux ouvrages de Clénard et de Ramus, renferme des principes courts, clairs, et accompagnés d'exemples. Ses occupations l'empêchèrent d'y joindre des observations sur les tropes et les figures poëtiques. Il comptoit suppléer à cette omission par un autre ouvrage qu'il promet à la fin de celui-ci; mais d'autres travaux l'ont empêché de publier ou d'exécuter cette entreprise.

Jean-Georges Schenckius et Melchior Adam indiquent un *recueil de consultations de Gonthier*; mais malheureusement il n'a pas encore pu être découvert. Il en est de même d'un *traité sur la fièvre*, cité par Schenkius parmi les ouvrages de *Gonthier*.

Voici la liste de ses traductions.

I. *C. Galeni Perg. libri tres, à Guinterio Joanne Andernaco latinitate donati.*

Primus, facultatum naturalium substantias concernens.

Secundus, animi mores, corporis temperaturam sequi docens.

Tertius, propriorum animi cujuscunque affectuum agnitionem et remedium indicans. Parisiis, apud Simonem Colinaeum, 1528, *in*-8.

II. *Galeni introductio, seu medicus et de sectis, latinè.* Paris, Colines, *in*-8. — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basileae*, 1537 et 1539, *in-fol.* — *It. graecè et latinè, cum definitionibus medicinalibus, interprete, Joan. Philologo. Basileae*, 1537, *in*-8.

III. *Galenus de facultatum naturalium substantiâ, quòd animi mores, corporis temperamentum sequuntur; de propriorum animi cujusque affectuum agnitione, et remedio; latinè.* Parisiis, Colines, 1528, *in*-8. — *It. cum aliis Galeni versionibus.* Parisiis, 1534, *in-fol.* — *It. de facultatum naturalium substantiâ, cum Galeni de simplicibus medicamentis, Gerardo interprete. Parisiis*, 1547, *in*-12.

IV. *Ejusdem de semine, libri duo, latinè. Parisiis*, 1528, *in*-8. — *It. Ibid.* 1533, *in*-8. — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basileae*, 1537 et 1593, *in-fol.*

V. *Idem, de diebus decretoriis et morborum temporibus, latinè.* Paris, 1529, *in*-8. — *It. Lugduni*, 1553, *in*-12. — *It. cum aliis Galeni versionibus. Parisiis*, 1534, *in-fol. et Basileae*, 1537 *et* 1593, *in fol.*

VI. *Idem de atrâ bile, et tumoribus praeter naturam.* Paris, 1529, *in*-8. — *It. cum aliis Galeni versionibus.* Paris, 1534, *in-fol.*

VII. *Ejusdem de compositione medicamentorum libri septem, latinè.* Paris, 1530, *in-fol.* — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basileae*, 1537 et 1539, *in-fol.*

VIII. *Ejusdem de anatomicis administrationibus, libri novem, latinè. Parisiis*, 1531, *in fol.* — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basileae*, 1531, *in-fol.* — *It. Lugduni*, 1551, *in*-12.

IX. *Ejusdem de theriacâ ad Pisonem liber, latinè. Parisiis*, 1531, *in*-4. — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basileae*, 1531, *in-fol. et Parisiis*, 1534, *in-fol.*

X. *Ejusdem liber de plenitudine. Parisiis, Wechel*, 1531, *in* 8. — *It. cum Ant. Benivenii libro de abditis morborum causis. Ib.* 1528, *in-fol.* — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basil.* 1531, *in-fol. et Parisiis*, 1534, *in-fol.*

XI. *Ejusdem de antidotis libri duo, nunc primum latinitate donati, et de remediis. Paris*, 1533, *in-fol.*

XII. *Ejusdem de Hippocratis et Platonis placitis : opus conditum et philosophis et medicis utilissimum, novem libris (quorum primus desideratur) comprehensum, nunc primum latinitate donatum.* Paris. 1534, in-fol.

XIII. *Ejusdem varia opera nunc recens edita, partim diligentissimè recognita. Parisiis*, 1534, *in-fol.*

XIV. *Ejusdem de compositione medicamentorum secundùm locos, libri decem, opus nunc primum latinitate donatum ac in lucem editum. Paris.* 1535, *in-fol.* — *It. cum aliis Galeni interpretationibus. Basil.* 1537 & 1593, *in-fol.*

XV. *Ejusdem de ratione medendi ad Glauconem libri duo graecè et latinè. Paris.* 1536, *in-8.* — Il fit imprimer à part la préface qu'il a mise à ce traité de Galien. Il s'y plaint de ce qu'on abandonnoit de son temps les principes de la médecine ancienne. C'est cette préface que Schenekius cite sous ce titre : *Oratio de veteris medicinae interitu.*

XVI. *Ejusdem opera diversa, latinè jam pridem in lucem edita; (id-est, de tremore praenoscendo, typis, seu firmis morborum, praestantissima medicorum secta, vulvae confectione, formatione fœtus, ratione medendi per venae sectionem, sanguinis missione ad Erasistratum, facultate purgantium medicamentorum, quos et qualiter, et quandò purgare necesse sit.) Paris.* 1536, *in-fol.*

XVII. *Idem de Elementis ex Hippocratis sententiâ.* Paris, 1528, *in-8. apud Simonem Colinaeum*, 1541, *in-8.* — *It. cum aliis Galeni versionibus. Paris.* 1554, *in-fol.*

XVIII. *De ratione victûs privatorum commentarius*, de constitutione artis medicae, de pulsibus; dans l'édition de Galien donnée à Bâle en 1531, et dans celle de Paris, 1534, *in-fol.*

XIX. *De optimo corporis humani statu.* Par. Sim. Col. 1528.

XX. *De bono corporis habitu.* Paris. Sim. Colin. 1528.

XXI. *Commentaria in librum Hippocratis de naturâ humanâ, de tremore, palpitatione, convulsione et rigore.* Ce sont ceux de l'édition donnée à Bâle en 1537 et 1593.

Gonthier a aussi donné la traduction d'ouvrages de quelques autres médecins.

1. *Polybi de diaetâ salubri libellus; cum Antonii Benivinii libro de abditis nonnullis morborum causis.* Paris, *in-fol.* 1528. — *Ejusdem Polybi de victûs salubris ratione privatorum. Argentinae*, 1530, *in-8.* — *It. Francofurti*, 1554. *in-8* — *It. Antverpiae*, 1562, *in-18* (1). Cet ouvrage, dans les deux dernières éditions, est à la suite, *De conservandâ valetudine opusculum Scholae Salernitanae.*

2. *Pauli Æginetae opus de re medicâ.* Paris, 1532, *in-fol.* — *It. Coloniae*, 1534, *in-fol.* — *It. cum Guinterii commentario. Argentorati*, 1542, *in-fol.* — *It. cum annotationibus. Lugduni*, 1551, 1563, 1589, *in-8.* — *Gonthier* a traduit cet ouvrage en maître ; il ne fait dire à Paul d'Egine que ce qu'il pense, et supplée à ce qu'il n'a pas dû omettre. Il a joint dans la plupart des éditions quelques commentaires qui expliquent la raison de ces changemens, et éclaircissent ce que l'auteur n'avoit fait qu'indiquer obscurément. Il marque aussi les endroits de Galien et d'Oribase dont Paul d'Egine a fait usage.

3. *Oribasii commentaria in aphorismos Hippocratis latinè hactenùs non visa, Guinterii industriâ velut à profundissimis tenebris eruta et nunc primum edita.* Paris. 1538, *in-8.* — Gesner et le Docteur de Haller contestent cet ouvrage à Oribase.

4. *Caelii Aureliani libri tres de acutis passionibus, emendati atque primum editi.* Paris. 1533, *in-8.*

5. *Rhazae medici admirabilis liber de pestilentiâ, ex Syrorum linguâ in graecam primùm, nunc in latinam conversus. Argentinae*, 1549, *in-8.* — Cette traduction de *Gonthier* est à la fin de l'ouvrage suivant.

6. *Alexandri Tralliani libri medicinales XII. Argentinae*, 1549, *in-8.* — *It. Basileae*, 1556, *in-8.* — *It. Lugduni*, 1560, *in-12.* — *It. cum aliis artis medicinae principibus. Paris, Henrici Steph.* 1567, *in-fol.* — *It. cum Joannis Molinaei annotationibus. Lugduni*, 1575, *in-12.*

Gonthier a été l'éditeur des ouvrages suivans, auxquels il a fait quelques corrections.

I. *Galeni Pergameni de naturalibus facul-*

---

(1) Polybe étoit gendre et successeur d'Hippocrate. Il vivoit 414 ans avant J. C. on lui a attribué plusieurs ouvrages qui se trouvent parmi ceux d'Hippocrate.

tatibus, libri tres, de pulsuum usu liber unus. Item et quaedam Pauli Æginetae de diebus criticis. Thomâ Linacro Anglo interprete. Parisiis, *apud Simonem Colinaeum*, 1528, *in*-8.

II. *Claudii Galeni Pergameni de arte curativâ ad Glauconem, libri duo, Nicolao Lemiono interprete. Parisiis, apud Simonem Colinaeum*, 1528, *in*-8.

III. *Claudii Galeni Pergameni de motu musculorum, libri duo, Nicolao Leoniceno interprete.* — *Item, libellus ejusdem authoris cui titulus est: Quos oportet purgare, et qualibus medicamentis, et quando.* Paris. *apud Simonem Colinaeum*, 1528, *in*-8.

Voyez: Freher, Melchior Adam, Teissier, Calaminus, Stollius, Castellanus, Pantaléon, Hartzeim, Hortensius, *praefat. in Plut. Aristoph.*. Niceron, de Thou, Naudé, Riolan, Goelicke, Manget, Boerhaave, *praefat. in Vesal.* Douglas, *Bibl. anatom.* Dict. de Médecine. Eloy, Dict. de la Médecine. Haller, *Meth. stud.* Gesner, Biblioth. Portal. Histoire de lanatomie; Ganridel, Histoire des plantes de Provence; René Moreau, Heister, comp. *Anat.* et sur-tout l'éloge de *Gonthier*, par M. Hérissant, couronné par la faculté de médecine en 1765. (ANDRY).

GORGÉE, (*Mat. Med.*)

On entend par cette expression la quantité de liquide qui peut tenir dans la bouche.

On fait quelquefois boire les malades par *gorgées*, lorsque leur altération étant considérable et continuelle, il est cependant avantageux pour eux de ne pas surcharger leur estomac, ou seulement de leur épargner, dans les intervalles de la boisson, le sentiment désagréable de la sécheresse de la bouche et du gosier. Cette méthode est encore employée dans certaines maladies des mêmes parties. *Voyez* GARGARISME.

(M. MAHON).

GORRIS, (*Pierre de*)

Des environs de Bourges, docteur de Ferrare, aggrégé à la faculté le 25 Janv. 1511. On lui proposa la question : *In quo tempore morbi purgundum sit?* A sa réception, il demanda la permission de donner un repas à tous les maîtres. La demande fut accordée, à condition que le repas seroit modeste. *De Gorris* s'y conforma, et fit en outre présent de 100 liv. à la faculté.

Il est auteur des ouvrages suivans:

I. *Formulae remediorum quibus vulgó medici utuntur Lutetiae* 1559, *apud Ægidium Gorlinum*, in-16. — *Lugduni, apud Joannem Mareschallum*, 1584, in-8°. *Inter opuscula illustrium medicorum de dosibus. Coloniœ allebrogum*, 1612, in-12. *Et sub finem editionis Definitionem Med. Joan. Gorrhaei filii*, in-fol. 1622.

III. *Dioclis epistola ad Antigonum regem ex secundo Pauli de praenognoscendis aegritudinibus, hisque impediendis ne veniant, de tuenda valetudine, de regimine vitae per anni tempora. Venetiis, apud Mapheum Pasinium, et Franciscum Bindonium*, 1545. *Lutetiae*, 1555, in-16. *Auctior.*

On lui attribue aussi un *Traité de pratique de médecine.*

Pierre *de Gorris* mourut vers l'an 1530, laissant un fils encore jeune, Jean *de Gorris*, qui fut poëte et médecin. (ANDRY).

GORRIS, (*Jean de*)

Né à Paris en 1505; docteur le 18 avril 1541, élu doyen en 1548, et continué en 1549. *De Gorris* étoit très-attaché à la religion calviniste; il fut rayé du tableau de la faculté avec plusieurs autres médecins de la même opinion. Ce fut en vain qu'il redemanda en 1570 les honneurs de la regence. L'année suivante les médecins exclus présentèrent requête au roi Charles IX. On sait avec quelle cruelle perfidie la cour affectoit de témoigner de la bienveillance aex protestans; le roi leur accorda le 15 mai 1571 des lettres qui cassoient la délibération prise contre eux par la faculté, et leur accordoient la réhabilitation dans tous leurs droits, à l'exception de celui de faire des leçons qu'elles ne leur interdisoient pas, mais dont elles les dispensoient. Cependant la faculté répondit que cette affaire regardoit l'université, et les médecins ne purent jouir du bénéfice de leurs lettres.

De Gorris avoit été témoin des horreurs de la Saint-Barthélemy; il en avoit sans cesse devant les yeux les déplorables scènes. Un accident abrégea ses jours; comme il alloit visiter Guillaume Viole, évêque de Paris, des sergens entourèrent sa litière; cet événement lui causa une telle frayeur qu'il en devint comme perclus de tous ses sens; il

vécut pendant plusieurs années dans ce triste état, et mourut à Paris en 1577, âgé de 72 ans.

Scévole de Sainte-Marthe parle très-avantageusement de Jean de *Gorris*. « On peut » dire, dit-il, qu'il posséda parfaitement les » deux choses nécessaires pour faire un ex- » cellent médecin; car il savoit très-bien le » grec, et il avoit une connoissance particu- » lière des secrets de la nature. Il parloit » aussi très-bien le latin, et il composa de » beaux ouvrages en cette langue ». M. de Thou parle aussi de lui avec beaucoup d'estime. Il dit que « personne ne le surpas- » soit en doctrine et en politesse; qu'il avoit » d'ailleurs un jugement exquis, un grand » désintéressement, et que parmi le grand » nombre des médecins de Paris, il n'y en » avoit pas qui traitât les malades avec plus » de douceur ».

Il est auteur des ouvrages suivans :

I. *Definitionum medicarum libri* 24, *litteris graecis distincti. Parisiis* 1554, in-fol., et dans le même format, à Francfort, en 1578 et 1601. — *De Gorris* a traduit en françois la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage.

II. *Hippocratis libelli aliquot latinè versi, cum annotationibus.* Paris, 1544; in-4°.

III. *Hippocratis de genitura et natura pueri libellus græce et latinè. Accesserunt ejusdem interpretes annotationes, in quibus tota temporum pariendi ratio apertissimè explicatur.* Paris, 1546, in-4°.

IV. *In Hippocratis librum de medico annotationes et scholia.* Paris, 1543; in-8°.

V. *Nicandri alexipharmaca graecè et latinè, ex versione metricâ, et cum annotationibus, Joannis Gorraei.* Paris, Vacosan. 1549, in-8°.

VI. *Nicandi theriaca et alexipharmaca, graecè et latinè, interprete Joanne Gorraeo, cum vetustis scholiis græcis, et ejusdem Gorraei annotationibus : accedit in fine ejusdem de copore marino ad Gulie[illegible] Rondeletium apologia. Parisiis*, More[illegible] [illegible]57, in-4°.

La version en vers [illegible] deux poëmes de Nicandre, faite [illegible], est [illegible]mée pour son élég[illegible] [illegible]ène les a fait entrer dans [illegible] qu'il a donné en 1560, *in*-16. — Grevin lui adressa ces vers à la fin de sa traduction du poëme de Nicandre en vers françois.

Toi aussi, de Goris, qui as l'esprit divin

Favorise toujours l'esprit de ton Grevin,

Qui poursuivant les pas d'une muse parfaite,

S'est fait comme l'auteur médecin et poëte.

Favorise moi donc, &c.

VII. Mercklin fait aussi mention de l'ouvrage suivant : *Galeni in prognostica hippocratis libri VI. Joanne Gorraeo interprete. Lugd.* 1552, in-12.

VIII. *Gorris* est auteur de plusieurs ouvrages qui ont été mis en ordre, augmentés et publiés par Jean de Gorris, son petit-fils, sous ce titre : *Joannis Gorraei, medici parisiensis opera. Definitionum medicarum libri XXVI à Joanne Gorraeo filio, Ludovici XIII francorum et navarrorum regis medico ordinario, locupletati, et accessione magnâ adaucti. Nicandri theriaca et alexipharmaca cum interpretatione et scholiis ejusdem J. Gorraei Parisiensis. Hippocratis libelli de geniturâ, de naturâ pueri, de arte, de priscâ medicinâ, de medico, eodem J. Gorraei interprete, cum annotationibus et adjectis unicuique libello brevibus scholiis. Formulae remediorum quibus vulgò medici utuntur, authore Petro Gorræo Bituricensi. Parisiis, 1622, apud societatem minimam.* Cette collection est dédiée, par l'éditeur, à Louis XIII. (Andry).

Gorris. (*Jean de*) Il étoit fils du précédent, et médecin ordinaire du roi. Au mois de mars 1572, la faculté refusa de l'admettre au baccalauréat, à cause qu'il professoit la religion réformée. Il se présenta de nouveau le 22 novembre 1578, et assura qu'il n'avoit professé la religion réformée que pour céder aux volontés de son père; et que celui-ci étant mort, il se déclaroit catholique romain. Il fut alors reçu bachelier, à condition qu'il promettroit de cœur et non de bouche d'être attaché à la religion catholique, et qu'il en observeroit les préceptes.

Gorris se retira peu après de Paris, et alla s'établir à Châteaudun, où il mourut.

(Andry).

Gorris, (André ou Jean de) troisième du nom, né à Châteaudun, de Jean de *Gorris*. Il étoit, comme son père et son ayeul,

attaché à la religion protestante; bachelier au mois d'avril 1606, et docteur en 1608, il devint médecin ordinaire de Louis XIII, et l'ancien de la faculté en 1660. Cette place lui fut disputée à cause de son attachement au calvinisme. La faculté lui intenta un procès, l'université se mêla de cette dispute, et y mit assez d'animosité. Cependant *Gorris* fut nommé l'ancien des écoles le 17 novembre 1661.

Gorris étoit savant botaniste et anatomiste. Blacuod en fait l'éloge et termine ainsi son paranymphe : *Est enim ille si quis alius, nisi me fallit opinio, dignus, qui salutari levet arte fessos corporis artus.*

En 1657, *Gorris* presida à une thèse qui devoit paroître avec cette position : *An medicorum Parisiensium methodus medendi omnium saluberrima?* Le doyen Roland Merlet ne voulut point qu'elle fut soutenue avec ce titre; et *Gorris* la fit soutenir sous celui-ci : *Est ne recta quœdam methodus medendi omninm saluberrima?* Cette thèse fut imprimée *in*-4°., ainsi que la suivante à laquelle *Gorris* présida en 1525, et qui a pour titre : *An medicorum Parisiensium frequentes phlebotomiœ jure vel injuriâ accusantur.*

Gui-Patin fait quelquefois l'éloge de *Gorris;* il vante son profond savoir; il le compare aux plus habiles médecins de la faculté. Cependant, dans une autre occasion, il en parle sur un ton bien éloigné de l'apologie. On lit dans le t. 1 de ses lettres choisies p. 219. « Le sieur *de Gorris* a été » toute sa vie du mauvais parti des chymistes, des » charlatans, du gazetier, des étrangers, gens » de secret contre la goutte, l'épilepsie et la fiè- » vre quarte; qui sait véritablement bien du grec » et du latin, mais qui l'applique fort mal; qui » n'a jamais eu le courage de résister à la tentation » de l'or..... L'an 1647, l'orviétan, pour » mieux débiter sa drogue, s'adressa à un homme » d'honneur, alors doyen de notre faculté, » M. Perreau, pour obtenir de lui, moyennant » une bonne somme d'argent qu'il offroit, l'appro- » bation de la faculté pour son opiate. Il en fut » refusé de belle hauteur. Ce charlatan s'adressa » ensuite à *de Gorris*, qui reçut de lui un pré- » sent considérable, et lui promit de faire signer » à plusieurs docteurs l'approbation de ce médi- » cament qu'il vend sur le Pont-Neuf; ce qu'il » fit faire par une douzaine d'autres affamés d'ar- » gent, qui furent les deux Chartiers, Gue- » nault, le Soubs, Rainssant, Beaurains, Pijart, » du Clédat, Desfougerais, Renaudot et Mauvil- » lain. Cet imposteur italien, non content de » telles signatures, tâcha d'avoir l'approbation » entière de la faculté, et pressa le nouveau » doyen, qui étoit M. Piétre, mon prédécesseur, » de la lui faire donner, moyennant 400 écus » qu'il offroit sur l'espérance qu'il avoit de mieux » débiter sa drogue, s'il pouvait obtenir ce qu'il » desiroit. Ce nouveau doyen ayant appris de la » propre bouche du charlatan tout ce que *Gorris* » lui avoit fait, lui demanda cette approbation, » et dès qu'il l'eût, il fit assembler la faculté, où » il se rendit délateur contre ces douze messieurs, » qui, ayant avoué leur foiblesse et leur mauvaise » action, furent chassés de la compagnie par un » décret solemnel. On les a pourtant rétablis avec » de certaines conditions, et notamment celles » de demander pardon à la compagnie en pleine » assemblée. Quelque chose qu'ils ayent pu faire » depuis, la tâche leur en est demeurée. Voilà la » prouesse de *Gorris*, &c. ». Gui-Patin finit par dire que *Gorris* a écrit un gros livre de définitions de médecine.

Gorris fut éditeur des ouvrages de son ayeul et des formules de Pierre de *Gorris* son bisayeul; ces ouvrages parurent ensemble *in-fol.* 1622. (*Voyez l'article de Jean de Gorris son grand-père*).

La même année il fit imprimer l'ouvrage suivant : *Discours de l'origine des mœurs, fraudes et impostures des charlatans.* Paris, 1622, *in*-8°.

Il est auteur de la censure d'un ouvrage intitulé : *Les aphorismes d'Hippocrate mis dans un nouvel ordre par Jean Lanay, chirurgien de robe-longue.* Cette censure parut sous ce titre : *Brevis animadversio in libellum Joannis Lanaei, chirurgi togati Parisiensis quo Hippocratis aphorismos in novum ordinem digessit. in*-8°., 1629, page 76. Cette censure est dédiée au président de Bellièvre, auquel Lanay avoit fait la dédicace de son ouvrage.

Il en parut une nouvelle édition en 1660, qui comprenoit en même-tems trois autres ouvrages de *Gorris. Joannis Gorraei doctoris Parisiensis et medici regii opuscula quatuor.—Quaestiones duae cardinalitiae matutinis disputationibus ad discutiendum propositae. An medicorum Parisiensium frequentes*, &c. *An medicorum Parisiensium methodus*, &c.— *Quaestionis utriusque assertiones singulae confirmantur ex ennarratis Hippocratis et Galeni locis. Item de usu venaesectionis ad curandos morboss ecundae cogitationes. Necnon brevis animadversio in libellum Joannis Lanaei*, &c. *in*-4°., pag. 206.

Gorris mourut le 22 juin 1662.

(ANDRY).

GOUDRON.

GOUDRON, (*Pix liquida. Mat. Med*).

Le *goudron* est une substance résineuse, un peu épaisse, ou plutôt d'une consistence sirupeuse; d'un noir rougeâtre, un peu tenace, subdiaphane et colaute. C'est le produit d'une distillation *per descensum*, qui résulte de la combustion de la partie ligneuse du Pin (*Pinus Silvestris* L.); il est composé du suc résineux de cet arbre, dissous par la séve, et noirci par les fuliginosités qui, en circulant dans le fourneau, se mêlent aux autres matières extraites du végétal par la violence du feu.

Le *goudron* mis dans l'huile d'olives tombe au fond; mais il surnage si on le verse dans l'eau froide. Si on l'expose à la chaleur du feu, il se liquefie, et entre en ébullition; il prend feu si on en approche une matière enflammée, et il pousse une flamme vive, surmontée d'une fumée fuligineuse, avec éruption par intervalles de particules brillantes et dans un état d'ignition qui s'élévent du fond du vâse en formant un spectacle agréable; on trouve pour résidu un charbon sec et noir, rugueux et fortement adhérent au vâse.

Le *goudron*, exposé à la chaleur du soleil, se déseche peu-à-peu en une croute noire et un peu brillante. Il se dissout dans une huile grasse, et donne une solution d'un noir foncé. Voici de quelle manière on obtient le *goudron* dans l'Ostrobotnie et d'autres provinces de la Suède. On creuse dans la t rre une fosse en forme de cone renversé, et après avoir mis un tonneau au fond de cette fosse, on place au-dessus du bois de Pin à demi séché, et dans une situation perpendiculaire en forme d'un cone un peu obtus qu'on recouvre de terre et de gazon. On met le feu à ce bûcher par la base, en superposant encore du gazon pour empêcher la flamme de se faire jour au-dehors; c'est ainsi que le *goudron* distille dans le tonneau inférieur.

Il a paru, en Suède, deux dissertations particulières, l'une en 1747 et l'autre l'année suivante, sur la série des procédés qui servent à obtenir le *goudron* dans le Nord. M. Duhamel a publié aussi dans son *Traité des arbres*, tôme 2, la manière dont on se procure le *goudron* dans le Midi de l'Europe. Il a paru en Angleterre en 1744 un ouvrage de M. Berkeley, sur les vertus de l'eau de *goudron* qu'on préparoit en versant à-peu-près sur cinq parties d'eau une partie de *goudron*, et en agitant le tout fortement avec une spatule de bois, pendant quatre ou cinq minutes; on laissoit ensuite reposer le tout pendant quarante-huit heures, pour donner le tems au *goudron* de tomber au fond du vase. Cela fait, on obtenoit une eau limpide qu'on conservoit pour l'usage. M. Berkeley vante cette eau comme un savoneux antiputride, utile dans la petite vérole, l'asthme, le scorbut, et plusieurs autres maladies. Mais en préconisant ainsi vaguement ce remède, on l'a fait tomber en désuétude.

M. Bergius rapporte dans sa matière médicale, qu'en préparant de l'eau de *goudron*, la surface lui a paru recouverte d'une couche huileuse qui, en agitant le fluide, lui donnoit une teinte mêlée de rouge et de bleu. Ce *goudron* lui-même retiré de l'eau n'étoit plus noir, mais rougeâtre. En traitant cette eau avec l'huile de tartre par défaillance ou potasse mélangée de carbonate de potasse en déliquescence, il ne se produisoit presque aucune effervescence; mais la couleur devenoit plus marquée. En versant dans cette eau du vinaigre lithargiré, on produit aussi-tôt un sédiment, et on obtient une matière caillée et caséeuse; ce qui fait voir que l'acide de l'eau de *goudron* a plus d'affinité avec le plomb que n'en a l'acide du vinaigre, et qu'il forme avec le plomb un sel insoluble dans l'eau. M. Bergius dit avoir souvent donné l'eau de *goudron* à la dose d'une demi livre ou d'une livre tous les matins, dans la préparation à la petite vérole inoculée. (M. PINEL).

GOUJON. (*Hygiène*).

Part. II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta*,

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le *goujon* est une espèce de *cyprin goiffon*.

Cyprinus gobio Lin. (*sistema nat, pisces abdominales*, *cyprinus*, n°. 3.) Nous ne parlerons pas ici des différens *goujons* de mer. (*Voyez le diction. Ictyologique de cette Encyclop.*) Il n'est question que du *goujon* de rivière, qui est un petit poisson fort connu, qui a quatre ou cinq pouces de longueur.

Le *goujon* a le corps un peu arrondi, et couvert de petites écailles minces; la gueule ouverte est ronde et garnie de petits barbillons de quelques lignes de longueur. Les iris des yeux sont blancs; les narines sont très-ouvertes; les mâchoires n'ont pas de dents; le dos est brunâtre, le ventre d'un blanc obscur. Il y a des taches noirâtes, disposées çà et là sur sa peau.

Ce poisson se plaît dans la fange, il est fort,

avide des charognes corrompues des animaux dont on jette des parties dans l'eau pour le rassembler. C'est un des petits poissons de rivière qui ont le plus de goût, et de délicatesse, et que les anglois le préférent a tous les autres, pour faire d'excellentes. fritures ; ils en conservent à tous ceux qui aiment le poisson.

GOULU, (Jérôme) né à Paris en 1581, de Nicolas *Goulu*, professeur en langue grecque au collége royal. Dès l'enfance il annonça ce qu'un jour il devoit être ; il marcha sur les traces de son père, et montra dès ses premières années un grand amour pour l'étude, et le desir de se faire un nom. A la mort de son père, en 1601, le cardinal du Perron offrit à Jean *Goulu*, frère de Jérôme, la place de son père au collége royal ; mais celui-ci l'ayant refusé, pour se faire religieux, Jérôme *Goulu* qui n'avoit alors que 22 ans, fut nommé à cette chaire. Ses talens l'y conduisirent ; le cardinal dit qu'il ne connoissoit personne qui le surpassât dans la connoissance de la langue grèque et l'intelligence des auteurs grecs. *Goulu* étudia, dans le même tems, la médecine, fut reçu bachelier en 1608, licencié en 1610, et docteur le 9 novembse de la même année.

Ce ne fut qu'en 1609 qu'il commença ses leçons au collége royal. Il se maria alors avec Charlotte de Monanthenil, dont il eût 13 enfans.

Goulu manifesta toujours un zèle ardent pour la religion catholique dans laquelle il étoit né, et ne souffrit jamais, du moins autant que cela dépendoit de lui, qu'aucun calviniste s'introduisit dans la faculté. Cette intolérance étoit celle du tems ; les docteurs même les plus distingués n'avoient pas encore allié à leurs talens les maximes d'une saine philosophie, ni cette humanité tolérante, qui depuis a fait de si grands progrès.

Goulu, que les registres de la faculté qualifient de *scholae lumen clarissimum*, mourut en 1630, n'ayant encore que 49 ans, et fut enterré à S. Benoît.

Voyez Histoire du Collége royal par l'abbé Goujet ; le Dict. de Bayle ; et Gilles Ménage, sur la vie de Pierre Ayrault.

(M. ANDRY).

GOUPYL (Jacques), du diocèse de Luçon. Il fit d'abord ses études à Poitiers et fit de grands progrès dans les belles lettres. Etant venu à Paris, il suivit les leçons de Pierre *Danès* sur la langue Grecque, et se captiva l'estime de ce célèbre Professeur et du savant Toussain son collègue. Il se livra ensuite à son goût pour la médecine, se mit sur les bancs en 1546, fut reçu licentié le 10 Juillet 1548 et prit le bonnet de docteur le 8 octobre de la même année.

Goupyl se fit une grande réputation dans la médecine, dans l'éloquence et dans la poësie, et ses talens le firent distinguer par Henri II pour succéder à Jacques Sylvius dans la chaire royale de médecine. Mettant à profit la connoissance qu'il avoit de la langue grecque, Il s'en servit pour donner de bonnes éditions de quelques médecins grecs, et y joignit des observations pour en rendre la lecture plus facile et plus utile

On verra dans le Catalogue de ses ouvrages quelle étoit son érudition, son amour pour l'étude et son goût pour le travail : sa bibliothéque étoit considérable, il l'avoit composée avec beaucoup de soin et de dépense d'un nombre infini de manuscrits et de livres précieux. En 1563, les troubles de la guerre civile ayant augmenté, *Goupyl* fut victime de la fureur populaire ; il vit piller sa bibliothéque. Cette perte lui causa un si vif chagrin qu'il en mourut peu de temps après, le 4 Janvier 1564. Il travailloit alors à un commentaire sur toutes les œuvres d'Hippocrate qu'il laissa fort imparfait.

Deux ans auparavant, Ramus donnant au roi ses avertissemens pour la réformation de l'Univerité de Paris, disoit que la faculté de Théologie ne pouvoit montrer deux docteurs d'un mérite égal à celui de Sylvius et de *Goupyl*, qu'il nomme deux ornemens de la faculté de médecine. Il est loué par Claude Mignault, dans son premier discours *de re litteraria* ; par Louis Jacob, dans son *traité des plus belles bibliothéques* ; par Ste. Marthe ; par Riolan ; par Etienne Pasquier ; par Tournefort ; par De Jussieu, *dans son discours de botanique* prononcé au jardin du Roi en 1718 ; et par Jean Portesius, dans les paranymphes prononcés aux écoles de médecine en 1548.

En 1548 *Goupyl* mit au jour les *douze livres d'Aléxandre de Tralles sur la Thérapeutique*, et il y joignit le *traité de Rhasez sur la peste* Cette édition est toute grecque et parut *in fol*. de l'imprimerie de Robert Etienne. *Goupyl* la donna sur un manuscrit de la bibliothéque du Roi, et la dédia au collége des professeurs en médecine de Paris. Il dit dans l'épître dédicatoire qu'il fut engagé à ce travail par Pierre Du Chastel, alors évêque de Mâcon, qui lui communiqua le manuscrit ; que la difficulté du travail qui venoit en partie du peu de correction du manuscrit le découragea, mais qu'An-

dré Tiraqueau qui l'avoit toujours, dit-il, aidé dans ses études, le ranima et le détermina à continuer l'ouvrage. Pour mieux entendre le texte il eut recours à Galien et à Paul d'Egine, où il retrouvoit beaucoup de choses qui étoient dans son auteur. Il consulta aussi les principaux médecins Arabes; et par ce moyen il vint à bout de donner son texte aussi correct qu'il le pouvoit présenter. Ses corrections sont à la fin du volume, et *Goupyl* y rend raison de chacune. Elles furent si estimées, que Gontier d'Andernach se fit un devoir de les faire paroître de nouveau lorsqu'il donna *Alexandre de Tralles en Grec et en Latin*, en 1556, *in*-8°. à Bâle. Jean Albert Fabricius parle de ces éditions dans sa bibliothèque grecque. Tome VI, livre VI, chapitre VII. Cet ouvrage de *Goupyl* parut sous ce titre: *Alexandri Tralliani, libri XII; Graecè, Rhazae, de pestilentiâ libellus ex syrorum linguâ in Graecum Translatus, Jacobi Goupilly in eosdem castigationes.*

Goupyl a travaillé aussi sur Dioscoride, Actuarius, Paul d'Egine, Rufus et Arétée.

Dioscorides cum versione Joannis Ruellii suessionensis et notis, ex recensione accuratâ, et cùm castigationibus Jacobi Goupyli: Paris, 1549, in-8°.

Rufi Ephesii de appellationibus partium corporis humani, libri tres, graecè: Paris. ex officinâ Adriani Turnebi 1554 *in*-8°. Il y joignit du même Rufus, un fragment d'un autre traité *de medicamentibus purgantibus*; et le traité *de utero ac muliebri pudendo*. La même année il fit paroître le tout en Latin.

Aretaei, Cappadocis Medici, libri VI de acutorum et chronicorum morborum curatione, graecè, ex codice regio: Paris. apud Adrianum Turnebum 1554 in-8°. Cette édition est plus complette que celles qui avoient déjà paru; elle est augmentée de cinq chapitres dans le dernier livre, savoir les 2, 3, 4, 5, 6. Ses notes et ses corrections sur les sept livres de Paul d'Egine ont paru dans l'édition de ce médecin, donnée en Latin, de la version de Jean Gontier d'Andernach, à Lyon en 1551, 1563 et 1589 *in*-8°. *Hujus Æginetæ autoris*, dit Jean Molinæus dans la préface de cette dernière édition, *Jacobus Goupylus ex veteri codice multos locos perversos et conturbatos restituit atque déclaravit.* « Ce fut Jaques *Goupyl*, (dit l'auteur du Journal des Savans, » mars 1725, pag. 168) qui, à l'aide de trois » manuscrits mit le premier au jour le texte » Grec d'Aretée, imprimé en très-beaux ca» ractères, à Paris, chez Adrien Turnèbe, » en 1554, *in*-8°. On trouve à la fin de cette » édition plusieurs variantes accompagnées de » quelques conjectures de l'éditeur qui ne sont » pas à mépriser. La même année, 1554, un » anonyme, que M. Wigan soupçonne être *Goupyl* lui-même, fit réimprimer à Paris, chez » Morel, *in*-8°., la version de Crassus aug» mentée de celle des cinq chapitres omis dans » la deuxième édition, et de diverses notes, où » l'anonyme relève les méprises de l'interprête » Latin. Notre éditeur a inséré ces notes parmi » les siennes sur les diverses leçons: c'est pré» cisément cette dernière version Latine que Henri » Etienne à imprimée dans la belle édition qu'il » nous a donnée en 1567 des principaux méde» cins Grecs et Latins, sous le titre de *Medicae artis principes* ».

Les VII Livres des urines, par Jean, fils de Zacharie, plus connu sous le nom d'Actuarius, ayant été mis en Latin par Ambroise Léon de Nole, *Goupyl* revit cette version, y fit des notes, et la publia de nouveau à Paris en 1548, in-8°. Il fit dans la suite imprimer en Grec les livres de cet auteur, de *actionibus et affectibus spiritus animalis, ejusque victu. Paris. apud Martinum Juvenem* 1557, *in*-8°. Il n'y a aucune préface à cette édition.

Il traduisit aussi de l'Italien *la sphère du monde d'Alexandre Piccolomini, gentilhomme de Sienne*. Le traducteur y a joint une préface et une épître dédicatoire à la reine: cette épître roule sur l'utilité de l'astronomie et sur la connoissance de la sphère. Cette traduction parut en 1550, *in*-8°. et fut réimprimée en 1608, chez Denize Cavellat, *in*-8°. 1618, par les soins de Jacques Martin Piémontois qui y a joint la traduction d'un *Discours de la terre et de l'eau* par le même Piccolomini, et y a ajouté des notes.

Dans la sixième partie des œuvres de Jacques Sylvius on a encore de *Goupyl* un traité sur l'accouchement d'une petite fille d'Agen. *Disputatio de partu cujusdam infantulae Agennensis.*

Tiraqueau dans le traité *de Nobilitate* ch. 31[e] p. 226 de l'Edition de Rouille 1574, dit que *Goupyl* traduisit un morceau de Galien sur le jeu de paulme, *De ludo pilae*; et il en prend occasion de louer son ami et son allié.

M. Duradier donne de plus à *Goupyl* une *lettre écrite en grec au cardinal Odet de Châtillon*, imprimée chez Turnèbe. M. l'abbé Goujet, duquel nous prenons cet article, lui donne aussi une autre *épître écrite en latin, et adressée*

à. Emmanuel Philibert, duc de Savoye, en lui envoyant un manuscrit d'Onosander. Elle a été imprimée en 1749. Dans l'ouvrage intitulé, *catalogus manuscriptorum codicum Taurinensium. in-folio*, on la lit dans ce recueil tome 1[er]. p. 155. Elle est sans date : mais comme il y est parlé du mariage de Marguerite fille de François 1[er]., avec le duc de Savoye, elle doit être suivant ce savant, d'environ l'an 1559. Il y a aussi de lui quatre petites pièces en vers. Il y en a une latine et une grecque sur la mort de Guillone Boursault, femme de Salmon Macrin, poëte latin célèbre du tems. On lit deux de ces épigrammes à la suite des *Naeniae* de Macrin, p. 103 et 123, édition de Paris 1550 *in*-8. Macrin a mis l'épigramme grecque en vers latins, (*ibid.* p. 76.) et dans le second livre des mêmes *Naeniae* il loue *Goupyl* comme étant son ami, et l'un des plus savans médecins à qui il avoit confié la santé de sa chère Gélonis, qui mourut en 1550.

Les deux autres pièces, l'une grecque, l'autre latine, sont adressées à Jacques Sylvius que *Goupyl* reconnoît pour son maître. On les lit au commencement des œuvres de Sylvius, édition de René Moreau.

On trouve de plus des vers de *Goupyl*, à la suite des distiques composés en l'honneur de Marguerite de Valois, reine de Navarre.

(M. ANDRY.)

GOURMANDISE. (*Hygiène*).

Partie III. Des règles générales de l'Hygiène.

Classe I. Hygiène, des hommes réunis en société.

Ordre III. Règles relatives aux choses dites non naturelles de la seconde classe.

La *gourmandise* est un amour désordonné, et quelquefois rafiné, de la bonne chère. Horace l'appelle *ingrata ingluvies*; Callimaque dit à ce sujet *tout ce que j'ai donné a mon ventre a disparu, et j'ai conservé tonte la pâture qu'a reçu chez mon esprit* C'est un des vices les plus commun des nations riches et corrompues; c'est le défaut habituel de la noblesse opulente, aidée de tout l'art des cuisiniers. *Voyez* CUISINE. Les anciens ont poussé la *gourmandise* beaucoup plus loin que les modernes. On sait qu'un certain Apicius tint école de son art en théorie et en pratique, et dépensa cinq millions de notre monnoie à y exceller : il s'empoisonna, craignant de mourir de faim, parce qu'il ne lui restoit plus que cinq cent mille livres à dépenser.

Alexandre disoit que pour dîner avec plaisir il falloit se lever matin et faire de l'exercice, que pour souper avec plaisir il falloit dîner sobrement; en effet, la chair la plus délicieuse est celle dont l'appetit fait les frais; toute autre manière de l'exciter artificiellement devient pernicieuse; tout ce qui excite au-delà du besoin est nuisiblè, et même le mieux est de se retenir toujours en deça des besoins que la nature a prescrits; car autrement le goût se blesse et s'amortit sur les mets même les plus délicats. Les indigestions, les maux de tête les engorgemens, les insomnies, les vents, e une foule d'infirmités de tout genre finissent par tirer vengeance de tous les excès de la *gourmandise* et de la sensualité.

(M. MACQUART).

GOURMELEN, (Etienne) né à Cornouailles en Bretagne. Il fit ses premières études avec succès dans sa patrie; ses progrès dans la physique, et plus encore son inclination naturelle, le déterminèrent à étudier la médecine, malgré le desir de ses parens peu favorisés de la fortune. Il vint à Paris, étudia avec une constance et une assiduité peu communes les meilleurs ouvrages des médecins anciens et modernes, et fut reçu bachelier le 2 avril 1558. Il parut avec éclat danstous ses actes. Docteur le 5 mars 1561, on le fit doyen en 1574, et on le continua en 1575. Il avoit été chargé, en 1567 et 1568 en qualité de professeur des écoles, d'expliquer Hippocrate et Galien. Ses disciples furent nombreux, et surent profiter de ses lumières. Ce concours d'auditeurs et la réputation de *Gourmelen*, le suivirent au collége royal, lorsque Henri III le nomma en 1588 pour y remplir la chaire de professeur en chirurgie. La manière dont il s'en acquitta le fit regarder comme l'un des plus habiles maîtres de son siècle. Les savans du temps parlent de lui avec de grands éloges.

Gourmelen fit sa principale étude de la chirurgie, et mourut à Melun le 12 août 1593.

Il publia plusieurs ouvrages :

1°. *Stephani Gormelini curiosolitae. Paris. Med. Synopseos chirurgiae libri sex.* Paris, chez Gilles Corbin, 1566, *in*-8°. Cet ouvrage lui acquit l'estime de tous les savans. Il est dédié au prince Sébastien de Luxembourg, gouverneur de Bretagne.

André Malésieu le traduisit en françois, sous ce titre : *Le Sommaire de toute la chirurgie; contenant six livres, composé en latin par M. Etienne Gourmelen, docteur en médecine, et traduit en françois par M. André Malésieu, chirurgieu à Paris, avec une épitre dé-*

dicatoire en latin à Philibert de Diou président au parlement de Paris. A Paris, chez Nicolas Chesneau, 1571, *in*-8°. A Paris, chez Pierre Trichard, 1634, avec une *Epitre de* Malésieu *au lecteur étudiant en la chirurgie françoise.*

2°. Ἱπποκράτους περὶ τροφῆς βιβλίον *Hippocratis libellus de alimento, à Steph. Gormelino curiosolitâ, doct. med. Paris, è graeco in latinum conversus, et commentariis illustratus.* A Paris, chez Nicolas Chesneau, 1572, *in*-8°., dédié à Nicolas le Grand, à Simon Piétre, François Brigard, et Jacques Charpentier, tous amis de l'auteur, et comme lui docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris. Il avoit expliqué ce traité trois ans auparavant dans les écoles de médecine.

3°. *Steph. Gormelini curiosolitae Paris. med. chirurgiae artis ex Hippocratis et aliorum veterum medicorum decretis, ad rationis normam redactae.* A Paris, chez Gilles, 1580, *in*-8°. Ce livre est dédié à Marc Miron. *Gourmelen* dit, dans sa préface, qu'il avoit lu et examiné une partie des ouvrages d'Aristote, et tout ce que l'on avoit écrit sur la chirurgie depuis 240 ans; et qu'il avoit comparé ces écrits avec ceux d'Hippocrate et des autres anciens médecins. Il rapporte aussi plusieurs faits qui concernent l'histoire de la chirurgie de Paris, les règlemens qui défendoient d'admettre personne à la profession de chirurgien qu'il n'eut été examiné en présence de quatre docteurs de la faculté de médecine. Cet ouvrage forme le septième livre de la médecine de Perdulcis, imprimé en 1639; à Paris, chez Jeau Bessin.

4°. *Avertissement et conseil à messieurs de Paris, tant pour se préserver de la peste, comme aussi pour nétoyer la ville et les maisons qui y ont été infectées.* A Paris, chez Nicolas Chesneau, 1581, *in*-8°, dédié à messire Augustin de Thou, conseiller du roi en son privé-conseil, premier avocat de sa majesté en la cour de parlement, et prévôt des marchands en la ville de Paris.

5°. *Le Guide des chirurgiens, fait en latin, puis translaté en françois par* Germain Courtin, *D. M. P. à Paris.* Chez Gaspard Maturas; et en 1634, à Paris, chez Salomon Delafosse.

6°. *Réplique sous le nom d'un de ses écoliers* (B. Comperat de Carcassonne) *à l'apologie qui est contre lui dans les œuvres d'Ambroise Paré.*

Gourmelen avoit entrepris un grand ouvrage sur la pharmacie; mais son âge avancé l'empêcha de le continuer.

Il avoit aussi composé les *Mémoires et Histoires de Bretagne*, dont on a tiré les vies de plusieurs saints et saintes, extraites des Martyrologes, imprimées avec les grands volumes de l'histoire des Saints, chez Nicolas Chesneau et autres.

Son *Traité de Pharmacie* ou sa *Pharmacopée* est en manuscrit à la bibliothèque du roi, n°. 6879. (M. Andry).

GOURNAI. (*Eaux min.*) C'est une petite ville sur l'Epte, à cinq lieues de Gisors, à six de Rouen, à côté de laquelle sont plusieurs sources minérales froides, dont les deux principales sont appellées, 1°. fontaine de Jouvence ou de Saint-Eloy; 2°. fontaine des Malades. Pierre Grousset en a fait mension en 1608. M. Lepecq de la Cloture en a parlé dans sa collection d'observations sur les Epidémies, *Rouen* 1778. Il dit, d'après M. Bellanger, que ces eaux sont chargées de fer et de sel marin; que celles de la fontaine de Jouvence en contiennent le double de l'aurre; il donne une longue énumération des maladies où elles peuvent être utiles. Celles auxquelles elles peuvent nuire sont celles de poitrine, le scorbut et les maladies de peau.

(M. Macquart).

GOUT. (*Hygiène. Gustus*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre III. Sensations.

Section I. Les sens.

Le *goût* est ce sens admirable, cette espèce de tact qui fait discerner les saveurs, et dont la langue est le principal organe. Nous ne dirons rien ici du méchanisme du *goût*; nous nous contenterons d'examiner ses effets principaux.

La bouche, le gosier et l'estomac paroissent, ainsi que la langue, être les principaux organes du *goût* ou du dégoût pour les différentes substances alimentaires. La faim et la soif ont aussi les plus constans rapports avec l'organe du *goût*: aussi, plus les sensations se font sentir avec énergie, plus le besoin, source de nos plaisirs, se manifeste; plus le *goût* perçoit de jouissance. Il doit en résulter que toute digestion d'un

aliment très-desiré par des organes bien sains, doit fournir des résidus ou des sucs d'autant mieux élaborés, que la première sensation, celle du *goût*, aura été plus agréable.

Quoique le *goût* proprement dit soit commun à la langue, à la bouche, à l'œsophage et à l'estomac, et qu'il y ait entre ces organes une sympathie telle que ce qui déplait à l'un répugne ordinairement à tous, et qu'ils semblent se liguer pour le rejetter; cependant il faut avouer que la langue et la bouche possèdent cette sensation à un degré supérieur : il s'y trouve plus de finesse que dans les autres ; et en effet, un amer qui répugne à la bouche jusqu'à exciter le vomissement, n'est souvent pour l'estomac qu'un aiguillon modéré qui en réveillera la fonction.

Il étoit bien naturel que la bouche qui devoit goûter la première les alimens, et qui par là devenoit le gourmet, l'échanson des autres organes, eût une sensation plus délicate ; en effet, cette espèce de toucher devient le plus important de tous les sens, puisqu'il sert à faire distinguer à tous les animaux ce qui peut leur convenir pour se nourrir et conserver leur existence.

Ce sont les mamelons nerveux de la langue qui donnent au *goût* tant de finesse ; ils sont bien plus gros, bien plus poreux, bien plus ouverts que ceux de la peau : ils sont perpétuellement abreuvés d'une lymphe qui entretient constamment la sensibilité de leurs papilles nerveuses. C'est au bout de la langue qu'ils se trouvent en très-grande quantité ; c'est-là que la sensation est plus vive : s'ils sont affectés, enlevés, brûlés, le *goût* se perd, et il se rétablit à mesure qu'ils se régénèrent ; cependant le *goût* peut encore se développer dans le palais, dans le fond de la bouche, dans l'intérieur des joues; et les observations le confirment. On trouve dans les Mémoires de l'académie l'histoire d'une fille, née sans langue, qui ne laissoit pas d'avoir du *goût*. Un chirurgien de Saumur a vu un garçon de huit à neuf ans qui avoit totalement perdu la langue par la gangrène à la suite d'une petite vérole, et cependant il distinguoit fort bien toutes sortes de *goûts* : D'ailleurs, on peut s'assurer soi-même que le palais sert au *goût* en y appliquant quelque corps savoureux : car on ne manquera pas d'en distinguer le *goût* à mesure que ces corps seront assez développés pour y faire quelqu'impression.

L'objet du *goût* est toute matière du regne végétal, animal, minéral, simple, ou composée, ou extraite; conséquemment toute matière saline, savoneuse, muqueuse, huileuse, spiritueuse : ces substances, arrivées à la langue qui est en mouvement, pénètrent jusqu'aux papilles, à l'aide de la salive, les affectent, et portent au *sensorium commune* la sensation des diverses saveurs.

Par quelle raison le même objet excite-t-il souvent des *goûts* si différens, selon l'âge, le tempérament, les maladies, le sexe, l'habitude, et les choses qu'on a goûtées auparavant; toute raison satisfaisante doit être puisée dans la texture, la disposition et l'ouverture des papilles nerveuses, ainsi que dans la nature des sucs qui abreuvent ces parties ; on ne peut expliquer autrement pourquoi des *goûts* si bizarres de personnes qui, sur-tout dans le jeune âge, mangent du vieux plâtre, du charbon, du sable ; et pourquoi les filles qui ont les pâles couleurs n'aiment que les choses âcres, acides, capables de diviser la mucosité de l'estomac ; pourquoi tout paroît amer dans la jaunisse ; pourquoi les filles histériques n'aiment pas les sucreries ; pourquoi dans les maladies putrides cette horreur des substauces alkalescentes et ce désir ardent des acides ; pourquoi après les sels muriatiques, les vins acides plaisent, et non après le miel et le sucre. Les mêmes objets excitent des *goûts* et des sensasions différentes suivant l'habitude, parce qu'on apprend à goûter, parce qu'il y a des substances inusitées dont on est frappé. Ce n'est qu'à la longue qu'on voit dans les ténèbres.

Si la langue est excoriée, si les houppes nerveuses sont entamées et découvertes tout à fait, alors les substances qui étoient agréables parce qu'elles ne produisoient qu'une sensation douce et légère, irritent et causent de la douleur.

L'eau, la terre, les huiles douces sont sans énergie et sans *goût*, parce que ces substances sont composées de parties trop grossières pour pouvoir arriver aux fibres les plus déliées des nerfs, ou parce que, par leur nature particulière, ils ont moins d'activité que la salive qui les arrose perpétuellement. Les substances spiritueuses, aromatiques et salines, au contraire, étant douées de beaucoup d'activité, c'est à raison de la vive impression qu'elles portent sur l'organe le plus immédiat du *goût*, qu'elles procurent des sensations plus agréables, et qu'elles peuvent donner encore aux nerfs de l'estomac et à toutes les parties du corps une action et une force que ne peuvent communiquer les autres substances dont nous venons de parler.

Il y a entre le *goût* et l'odorat une liaison

plus particulière que celle qui règne entre le *goût* et les autres sens, qui ont cependant des rapports entre eux. On pourroit en trouver la raison dans les relations immédiates et prochaines que ces divers sens ont ensemble; dans le développement des substances savoureuses et odorantes qui a souvent lieu en même-temps dans la même matière: et d'ailleurs, parce que la membrane qui tapisse le nez, organe de l'odorat, est une espèce de continuation de celle qui tapisse la bouche, le gosier, et c'est en vertu des mêmes causes qu'on savoure d'avance avec volupté le café dont on respire l'odeur aromatique, tandis qu'on est révolté contre certains mets, et contre une médecine, dont l'odeur est désagréable.

Il faut ajouter que l'ame exerce ici fort souvent son empire souverain; en effet, en se rappelant les mauvaises qualités d'un aliment qui sent mauvais, les nausées et les tristes effets d'un purgatif, l'odeur seule lui en renouvelle l'idée, et cette idée est suffisante pour troubler en un moment les organes du *goût*, de la déglutition et de la digestion. Aussi voit-on que les personnes très-nerveuses, et dont l'imagination est fort vive, sont les plus sujettes à ces sortes d'ébranlemens, qui suivent l'odeur, la vue même, ou l'ouie des choses très-agréables ou désagréables au *goût*. Nous avons déjà fait voir ailleurs que comme, il est fort difficile de rendre raison du *goût* ou du dégoût de certains individus pour tels ou tels alimens, il ne falloit jamais, sur-tout dans le jeune âge, forcer les enfans à vaincre leurs dégoûts, quand on a fait des tentatives raisonnables et qu'on n'a pas réussi. Les changemens physiques qui ont lieu dans la machine, avec le temps et des circonstances imprévues, ont fait plus d'une fois que l'aliment ou la boisson qui répugnoit dans le jeune âge, finit par devenir très-agréable sans aucun effort, et sans qu'on s'en doute.

Nous avons parlé au mot *assaisonnement* du danger qu'il y a d'exciter le *goût* et l'appetit des personnes gourmandes et sensuelles par les alimens très-chauds, par des assaisonnemens de haut *goût*; et nous renvoyons à ce mot pour connoître les dangers auxquels on s'expose, en satisfaisant son *goût* sans aucune retenue.

(M. Macquart).

GOUTTE (*Pathologie.*)

Podagra.

C'est le 13e. genre de la nosologie de Sauvages, et le premier de la 7e. classe (*dolores*) compris dans le premier ordre (*dolores vagi*) de cette même classe. La *goutte* est définie par ce nosologiste, *articulorum dolor spontaneus periodicus.* Cullen en a fait une des divisions du 23e genre (*Arthritis*) de sa nosologie. Sa définition, ou plutôt la description concise du genre, nous paroît convenir très-bien à l'espèce.

La voici: *morbus sine causâ externâ evidente, sed praceunte plerumque ventriculi affectione insolitâ; Pyrexia; dolor ad articulum, et plerumquè pedis pollici, certe pedum et manuum juncturis, potissimum infestus; per intervalla revertens, et saepe cum ventriculi et internarum partium affectionibus alternans.*

La *goutte* étoit appellée par les anciens *podagra*, parce qu'ordinairement elle attaque d'abord les pieds, avant que de se jetter sur toute autre partie. Cependant ils lui donnoient aussi d'autres noms, selon le lieu qu'elle occupoit; *chiragra*, lorsque c'étoit les mains, *gonagra*, si c'étoit les genoux, &c.

C'est, sans doute, parce que cette maladie vient le plus souvent à la suite des plaisirs de toute espece goutés sans trop de ménagement, que l'on se moque de ceux qu'elle affecte, surtout à l'époque de leurs premières attaques. Aussi cherche-t-on à les dissimuler, en attribuant à des causes entièrement différentes les douleurs qu'elles font éprouver: et ce n'est qu'à la dernière extrémité que l'on avoue la nature de son mal, lorsqu'il a déjà fait des progrès, qui ne permettent plus de le négliger.

Les malades, et même les médecins avoient donc imaginé de donner à la *goutte* commençante une dénomination moins odieuse, celle d'*arthritis*, qu'elle conservoit jusqu'à ce que le retour des paroxismes ne permit plus aucun doute. Cela étoit d'autant plus facile que de très célèbres médecins, et entre-autres Fernel, avoient fait de *l'arthritis* un genre, dont les espèces ou différences se trouvoient être la *chiragra*, l'*Ischias*, et la *goutte*, *podagra*. Cependant Hippocrate, Aretée, et Paul d'Ægine n'avoient point confondu ces deux maladies. En effet, quoique la *goutte*, lorsqu'elle est ancienne, attaque simultanément plusieurs articulations, comme l'arthritis, cependant l'une n'est point l'autre; 1°. parce que la *goutte* commence toujours par affecter les pieds, ce qui n'a lieu que très-rarement pour l'arthritis; 2°. parce qu'ordinairement cette dernière se déclare par une fièvre continue, tandis que l'invasion de la *goutte* est presque toujours inattendue, à moins qu'on ne veuille regarder comme ses avant-coureurs les rots, et d'autres signes dont nous parlerons bientôt. D'ailleurs les premières attaques de la

goutte ne sont pas de longue durée : tandis qu'au-contraire l'arthritis est une maladie très-tenace ; qui, si elle a pris naissance en automne, se dissipe à peine avant le printems. En outre une seule attaque d'arthritis peut laisser pour longtems de la difficulté dans les mouvemens des articulations; et cette maladie n'est pas sujette à des retours : ce qui est le contraire de la *goutte*. à Ainsi, pour résumer, si une douleur inattendue, précédée d'aucune cause sensible, affecte l'extrémité du pied, et disparoît ensuite, graduellement, en peu de jours, spontanément, ou à l'aide de remèdes légers, sans laisser aucunes traces: on doit la soupçonner d'être une attaque de *goutte* : les soupçons se confirmeront, si l'attaque a été précédée des causes ordinaires de la *goutte*; et sur-tout si elle se renouvelle au printems ou en automne, saisons dans lesquelles s'opère principalement le remuement des humeurs qui sont la cause matérielle des maladies.

Il y a des causes prédisposantes de la *goutte*, et il y en a d'occasionelles.

Les premières sont. 1°. l'âge auquel la *goutte* se manifeste. C'est toujours celui de la pleine maturité, c'est-à-dire, au dessus de trente-cinq ans : Cette époque peut seulement être avancée ou retardée, selon le tempérament particulier de chaque individu, et sa manière de vivre. Mais Hippocrate assure qu'elle n'attaque jamais les enfans, avant qu'ils aient joui des plaisirs de l'amour, ni avant l'âge de puberté. Galien appuie cette assertion de sa longue expérience; et il pense que les faits que l'on cite en faveur de l'assertion contraire ont été mal vus, et que ce sont de véritables attaques d'arthritis. Van-Swiéten croit pareillement que l'on a souvent confondu avec la *goutte* soit l'arthritis, soit le rhumatisme. Arétée, et de nos jours Sydenham, ont aussi soutenu l'opinion d'Hippocrate et de Galien.

2°. Relativement au sexe, il est certain que les hommes sont plus sujets à la *goutte* que les femmes, mais que les femmes n'en sont point exemptes, et même qu'elles peuvent l'avoir, quoique l'écoulement menstruel ait lieu abondamment et avec régularité. Au reste c'est plutôt comme un vice héréditaire, que comme un vice acquis, que les femmes ont quelquefois la *goutte*. Cependant, si, sans changer leur nature, ce qui est impossible, elles changent la manière de vivre qui leur est propre, pour adopter celle des hommes avec leurs excès, il n'est point étonnant qu'elles éprouvent en même tems leurs maladies. *Quid ergo mirandum est*, disoit Sénèque, *maximum medicorum ac naturae peritissimum in mendacio prehendi, cùm tot faeminae podagricae calvae que-sint, Beneficium sexûs suis vitiis perdiderunt; et quia fœminam exuerunt, damnatae sunt morbis virilibus.* Ce philosophe faisoit, sansdoute, allusion à l'aphorisme 29 de la 5e. section : *Mulier podagra non laborat, nisi ipsi menstrua defecerint.* Arétée et Sydenham ont dit aussi que les femmes sujettes à la *goutte*, sont celles que l'âge, le tempérament, les habitudes, les maladies mêmes, rapprochent le plus des hommes.

Cet autre aphorisme d'Hippocrate, *Eunuchi neque podagrâ luborant, neque calvi fiunt*, doit s'expliquer comme le précédent. Il étoit vrai, dit Galien, que du tems d'Hippocrate, les Eunuques n'avoient pas la *goutte* : Mais aujourd'hui ce n'est plus de même, soit à cause de l'oisivité dans laquelle ils vivent, soit à raison des excès auxquels ils se livrent. Ils sont portés à un tel point, ajoute-t-il, que les Eunuques peuvent devenir goutteux, même sans s'être jamais abandonnés aux plaisirs de l'amour. Barth. Hermann de Moor à fait, en 1736, une dissertation sur le vingt-huitième aphor. de la sixième section, dans laquelle il venge, comme Galien, l'autorité d'Hippocrate de tous ses détracteurs.

3°. Celse disoit que la médecine et la contemplation des choses de la nature reconnoissoient les mêmes hommes pour leurs inventeurs, parceque ceux-là ont principalement besoin de la première de ces deux sciences, qui s'altèrent les forces du corps par les travaux continuels de l'esprit, et par les veilles. En effet, combien de savans, ayant toujours vêçu avec sobriété et chasteté, qui d'ailleurs n'ont certainement point hérité la *goutte* de leurs parens, sont attaqués cruellement de cette maladie, parce qu'ils ont trop pâli sur les livres, et qu'ils ont négligé les conseils des médecins, qui leur prescrivoient de rendre à leur corps par l'exercice, ce que l'excès de l'étude lui faisoit perdre? *Latenter enim longis meditationibus contrahitur morbus*, a dit Arétée. Sydenham, qui fut très-affligé de la *goutte*, regardoit comme un motif de consolation pour lui, et pour beaucoup d'autres, d'avoir pour compagnons d'infortune des rois, des généraux et des philosophes. Il résume ses réflexions, en disant que, parmi les maladies des articulations, la *goutte* est la seule qui affecte plus de riches que de pauvres, plus de gens d'esprit que de sots ; que la nature semble montrer par là, qu'elle est une bonne mère, et une sage dispensatrice pour tous les hommes, qu'elle ne favorise point les uns plutôt que les autres, et que les biens dont elle paroît comme accabler quelques individus, sont compensés par les

les maux dont ces mêmes avantages deviennent la cause.

4°. La facilité de faire habituellement bonne chère a toujours été regardée comme un de ces avantages : et certainement la bonne chère doit être regardée comme une des causes prédisposantes de la *goutte* les plus puissantes. Cette maladie, selon Sydenham, attaque ordinairement ceux qui, après avoir passé la plus belle partie de leur vie dans l'abondance et la mollesse, s'adonnant aux grands repas, au vin, et aux liqueurs spiritueuses de toute espèce, sont forcés, par cette paresse inséparable du progrès des années, d'interrompre les exercices violens qui font les délices ordinaires des jeunes gens. Ils ne peuvent plus alors assimiler aussi parfaitement la même quantité d'alimens : de là l'affoiblissement des forces digestives, les crudités, &c. Les exemples de guérisons opérées par une manière de vivre opposée à celle que nous venons de décrire, confirme la vérité de ce que nous avançons. On a vu des gens tomber de l'opulence dans la misère, et devoir le rétablissement de leur santé à ce renversement de fortune. Van-Swieten parle d'un gros bénéficier qui fut pris par les barbaresques, et que les travaux de la chaîne guérirent de sa *goutte* radicalement.

5°. On a cru que les vins blancs légers οἶνα ὀλιγοφορα, qui participent en quelque sorte d'une nature acide, étoient plus propres que les autres à donner naissance à l'humeur goutteusse. Mais cette opinion ne s'est pas soutenue, quoique des faits constatent que l'acrimonie acide doive être regardée comme une des causes génératrices de la *goutte*. On est bien plus fondé à croire que cette maladie devient le triste appanage de ceux qui se livrent sans ménagement à la boisson, sur-tout pendant les nuits. Le vin, même le plus généreux, pris avec excès est suivi d'un mauvais sommeil; il épuise les forces, rend l'appétit languissant, excite une soif incommode. Il faut, pour remonter la machine, faire un nouvel excès ; et graduellement l'énergie des organes de la digestion s'altère, se dissipe ; d'où naissent des indigestions habituelles, qui sont, comme nous le verrons, une des plus puissantes causes de la *goutte*. Joignons à ces considérations générales, que les médecins ont observé, que dans certains pays la *goutte* ne s'est montrée commune, que depuis l'époque à la quelle l'usage du vin est devenu habituel, et qu'elle n'a jamais paru dans d'autres où il est inconnu.

6°. C'a été l'opinion des médecins anciens, que les plaisirs de l'amour, goutés prématurément ou avec excès, produisoient la *goutte*. De notre tems, Sydenham disoit qu'elle attaquoit ordinairement les vieillards ; mais que des individus à la fleur de leur âge y étoient aussi sujets quelquefois, soit lorsqu'elle étoit héréditaire, chez eux, soit parce qu'ils avoient eu de trop bonne heure commerce avec les femmes. Il regardoit l'amour comme l'ennemi des vieillards et des goutteux. Sanctorius a aussi prouvé par ses expériences, que l'excès du coit diminuoit prodigieusement l'énergie des coctions : et c'est à cet affoiblissement que nous attribuons l'origine de la *goutte*. On observe en effet très-fréquemment que ceux qui se sont épuisés de bonne heure par le commerce avec les femmes, deviennent *goutteux* même avant l'âge de 30 ans, quoique d'ailleurs ils soient nés de parens très-sains, et qu'ils soient à-peu-près sans reproche, quant au reste de leur conduite. Nous remarquerons cependant qu'il est extrêmement rare que les excès en amour ne soient pas accompagnés d'excès d'un autre genre ; et que sous ce point de vue l'opinion de ceux qui ne regardent pas Venus comme mère de la *goutte* pourroit se soutenir avec quelques dégrés de probabilité.

7°. Un corps grand, gros, replet, ne doit être censé cause prédisposante de la *goutte*, que parce que telle est l'habitude ordinaire de ceux qui se livrent aux plaisirs de la table, et qui ne prennent pas assez d'exercice. Mais, comme l'a observé Sydenham, tous les goutteux ne sont pas gras; il y en a qui sont maigres. A la vérité c'est le moindre nombre ; et il est composé particulièrement de ceux qui ont été épuisés de bonne heure par les jouissances de l'amour. D'ailleurs, lorsque la *goutte* est forte, et ses attaques de longue durée, l'énormité des douleurs a bientôt maigri ses victimes.

8°. Boerrhaave citoit à ses auditeurs un fait qui semble prouver le danger d'un usage excessif des acides. Un médecin, prévenu des folles idées de Van-Helmont, prenoit chaque jour une assez grande quantité d'acide vitriolique. Il contracta la *goutte*, dont il ne se délivra que par un usage long-tems prolongé d'alcali volatil.

9°. Lorsque les gens que le défaut de fortune force à un exercice continuel, et à une vie sobre, sont attaqués de la *goutte* : une des causes de cette maladie est alors le peu de précautions qu'ils prennent pour s'en préserver, ou bien la nature même de leurs travaux. Tels sont ceux qui sont obligés d'avoir toujours les pieds dans l'eau, et qui, se sèchant et se mouillant alternativement, contractent dans les tendons et dans les

ligamens des extrémités inférieures une rigidité qui dispose ces parties à la *goutte*.

10°. La plupart des médecins pensent que la *goutte* est héréditaire ; et nous voyons même dans le Traité Pratique de M. Coste, que toutes les précautions imaginables sont insuffisantes alors pour l'empêcher de se déclarer.

11°. Enfin, soit par analogie, soit d'après quelques observations faites par des médecins très-éclairés, il est très-probable que le caractère goutteux, dont parle Van-Helmont (*in capitulo Volupe viventium morbus*), peut se transmettre par contact, et qu'ainsi il sera toujours très-prudent de chercher à se garantir des occasions de la contagion.

Quelle-que soit celle des causes dont nous venons de faire l'énumération qui produise la *goutte*, cette maladie est toujours la même. Une dégénération particulière de nos humeurs fait chaque jour de nouveaux progrès, et lorsqu'elle est portée à un certain point, la matière dépravée se jette, dans les *gouttes* régulières, sur les pieds ; et, lorsque certaines circonstances, troublant sa marche ordinaire, empêchent ce dépôt sur les extrémités inférieures, sur d'autres parties où elle occasionne alors des accidens extraordinaires. Dans le premier cas, en effet, l'attaque, qui surtout si c'est la première fois, est presque toujours de très-courte durée, étant passée, les membres recouvrent leur souplesse et leur agilité, et la santé paroît être complette. Mais les causes de la maladie, continuant d'agir, produisent une nouvelle dégénération, une nouvelle accumulation, un nouveau dépôt, et de nouvelles douleurs semblables aux premières, jusqu'à ce que la matière morbifique s'évapore de la partie souffrante par une douce transpiration assez sensible. Ce nouveau dépôt a lieu à une époque plus ou moins éloignée de la première, selon que les causes de la maladie sont elles-mêmes plus ou moins actives, et qu'on évite avec plus ou moins de soin ce qui peut les animer. On a vu quelquefois les attaques de la *goutte* ne se renouveller qu'au bout de deux et même de trois ans. N'est-il pas probable que, dans ces intervalles plus ou moins longs, la matière subtile de la *goutte* s'évapore du corps, comme elle s'évapore sensiblement des extrémités inférieures sur la fin du paroxisme, car on observe que les chaleurs de l'été sont favorables aux goutteux, tandis que l'hiver leur est contraire, que les vieux podagres n'ont souvent que deux mois de santé sur toute une année, que le paroxisme dure quelquefois deux mois, et que même, lorsque les forces sont affaissées ou par l'âge ou par l'ancienneté du mal, il ne disparoît qu'à l'époque des grandes chaleurs.

Sydenham disoit que les attaques de *goutte* survenoient toujours inopinément, à moins qu'on ne veuille regarder comme signes avant-coureurs cette difficulté de digérer qui se manifeste quelques semaines auparavant ; ce gonflement venteux et cette pesanteur qui augmentent graduellement jusqu'à ce que le paroxisme se déclare ; enfin, quelques jours immédiatement avant, une sorte d'engourdissement, et comme des vents qui descendent dans les chairs des cuisses, en produisant un sentiment de spasme, et, la veille même, un appétit vorace sans être pour cela naturel. M. Coste ajoute à ces signes les suivans, des larmes abondantes, involontaires, âcres, lorsque le paroxisme est instant ; et, pendant plusieurs jours, des urines pâles ou un peu louches, comme l'est la limonade. Plus ces signes auront précédé long-tems l'attaque, plus elle sera forte, et elle durera d'autant moins, que les urines auront formé un dépôt jaune ou rouge, et abondant. La plupart de ces signes ont été décrits par Cœlius Aurelianus. La sueur des pieds, que tant d'individus éprouvent même en jouissant d'une santé complette, et ce dépôt de matière de mauvaise odeur qui a lieu entre les doigts se trouvent aussi suspendus chez plusieurs goutteux, avant les attaques.

Nous avons exposé précédemment qu'elles étoient les causes prédisposantes de la *goutte*. Voici qu'elles peuvent être ses causes occasionnelles. Ce sont souvent les mêmes ; c'est-à-dire, qu'elles excitent les attaques après y avoir disposé le corps. Elles ont les unes et les autres pour caractère général d'affoiblir les forces digestives, et d'être un abus des six choses non naturelles.

1°. De tous les malades les goutteux sont ceux qui se montrent le plus indociles aux conseils, que leur donnent les médecins pour se préserver des rechûtes. Galien ne veut pas même que l'on prenne pour les soulager des soins qui deviendroient inutiles. Il est vrai que quelquefois, malgré toutes les précautions auxquelles ces malades s'astreignent, les paroxismes ne sont ni moins fréquens ni moins forts, et que d'un autre côté ils sont satisfaits, s'ils peuvent rejeter leur malheur sur quelque faute contre le régime, parce qu'alors l'espoir de la guérison leur reste toujours. D'ailleurs un changement trop brusque dans la diète des goutteux, quoique convenable par lui-même, peut accélérer le retour du paroxisme. *Si les malades sont grands mangeurs*, dit Sydenham, et habitués aux liqueurs fortes, *les boissons tenues et rafraîchissantes, auxquelles on les assujettiroit, leur seroient nuisibles*. Il en résulte un changement dans tout le corps, qui fait éclater le paroxisme. Au reste, le plus souvent, lorsqu'il est instant ou qu'il a lieu, les

malades ont perdu tout appétit. Quelquefois cependant, au milieu même des douleurs, on en voit qui sont tourmentés d'une faim canine.

2°. Nous ne répéterons point ce qui a déjà été dit relativement aux plaisirs de l'amour, nous dirons seulement que les goutteux y sont plus enclins lorsqu'ils sont menacés d'une attaque.

3°. Rien n'est plus commun parmi les gens de lettres, sujets à la goutte, que de voir un travail d'esprit extraordinaire attirer le paroxisme.

4°. Certaines espèces d'alimens ont été regardées par les médecins comme causes occasionnelles de la *goutte*. Telles sont les asperges et le lard. Alexandre de Tralles avoit la même opinion des choux, du cresson, des porreaux, de l'ail. On fait le même reproche aux vins blancs, et sur-tout aux vins blancs mousseux.

5°. Autant Sydenham recommandoit aux goutteux un exercice modéré, autant il le trouvoit préjudiciable, s'il excédoit les forces du malade. Les parties qui fatiguent le plus, je veux dire les extrémités inférieures, deviennent alors plus accessibles au virus de la *goutte*.

6°. Les goutteux sont à un tel point irascibles, que Sydenham n'a pas craint d'avancer qu'une attaque étoit autant un accès de colère qu'un accès de *goutte*. Van-Swieten connoissoit beaucoup un savant de mœurs très-douces, qui présageoit un paroxisme par la facilité avec laquelle le moindre sujet le faisoit entrer en colère. Au reste les goutteux ne sont pas sujets à cette affection de l'ame seulement, mais encore à d'autres, telles que la crainte, l'inquiétude, &c.; et cette susceptibilité ne disparoit qu'avec le paroxisme lui-même. Il n'est donc point étonnant que les passions émues mettent en mouvement l'humeur goutteuse, de même qu'elles meuvent les autres humeurs, saines ou dépravées. Mais ce qui paroîtroit hors de toute croyance, si des faits multipliés ne constatoient les changemens étonnans que des passions fortes et imprévues opèrent dans le corps humain, c'est la guérison de la *goutte* par ces mêmes passions. Hildanus en rapporte deux exemples remarquables. Un goutteux, que tout le monde détestoit à cause de son esprit médisant, fut arraché de son lit, où le clouoit une attaque, par un homme masqué qui ressembloit à un spectre: ce spectre le charge sur son dos, descend l'escalier sans s'embarrasser si les pieds du malade traînoient sur les marches, ni des cris perçans que la douleur lui faisoit jetter, et finit par le laisser dans la rue. Le goutteux, qui un moment auparavant ne pouvoit se soutenir, s'enfuit, remonte vivement chez lui, et, ouvrant ses fenêtres, attire tout le voisinage par ses clameurs. Le paroxisme se termina là; et par la suite il n'en éprouva plus. Un autre, âgé de 40 ans, est condamné au dernier supplice; on l'y traîne; sa grace, qu'il n'attendoit pas, arrive; l'émotion qu'il éprouve opère de telle manière, qu'il retrouve l'usage complet de ses membres qu'il avoit perdu, et il vécut long-tems après sans jamais ressentir son mal. Ce dernier fait est aussi consigné dans des actes authentiques.

7°. A moins qu'il n'y ait dans les premières voies une saburre bien décidée, qui exige un évacuant, que Frédéric Hoffman recommande de choisir parmi les plus doux, nous pensons, avec Sydenham, que toute purgation quelconque est nuisible, soit dans le tems même de l'attaque, soit dans l'intervalle qui la sépare d'une autre, et qu'elle appelle le mal, que l'on seroit tenté de croire qu'elle doit chasser. Lorsque ce médecin, affligé d'un pissement de sang causé par une pierre dans le rein, prenoit de la manne qui lui faisoit éprouver un grand soulagement, il usoit le soir de cette purgation d'un calmant, pour prévenir le retour du paroxisme de *goutte*.

8°. L'air humide et froid est contraire aux goutteux, et on a même des exemples de guérisons complettes, opérées par un changement notable de climat. Il semble que l'humeur de la *goutte* ait quelque analogie avec une humeur catarrhale, ou, du moins, que cette dernière soit comme le véhicule de l'autre. Il est certain que les goutteux sont très-sujets aux catarrhes, que ces catarrhes sont souvent l'occasion des attaques de *goutte*, et qu'on a observé des individus alternativement sujets à l'une et à l'autre de ces maladies.

Arétée dit avec beaucoup de raison que les nerfs (c'est-à-dire les tendons) les ligamens des articulations et toutes les parties qui sortent des os ou qui s'y insèrent, sont le premier siége qu'occupe l'humeur goutteuse; qu'avant toute autre partie, c'est au gros orteil que la douleur se fait d'abord sentir; ensuite, c'est le talon, à l'endroit qui supporte le poids du corps; puis, la plante ou partie concave du pied; enfin, la malléole se gonfle la dernière. Sydenham est parfaitement d'accord avec lui dans ses observations; et il en tire la conclusion générale, que les pieds sont le lieu que la *goutte* régulière doit occuper, et que lorsqu'elle affecte d'autres régions, c'est un signe d'irrégularité dans la marche de l'humeur, ou d'affoiblissement de la machine. En effet, si on fait atten-

tion à la texture des parties qui sont le premier siége de l'humeur, on appercevra la raison au moins probable de cette fatale prédilection. Les pieds sont comprimés de toutes parts par la chaussure ; ils ont à soutenir le poids de tout le corps ; ils sont souvent exposés au froid et à l'humidité : ce sont les parties les plus éloignées du cœur, qui est le principal agent de la circulation, et vers lequel les fluides qui y abordent sont obligés de remonter par les veines contre leur propre poids. La libre circulation n'est donc pas facile dans ces parties, d'autant plus qu'elles sont formées presqu'en totalité de ligamens, de tendons, &c. dans les vaisseaux sanguins desquels le sang a tant de peine à pénétrer ; et que c'est d'ailleurs ce genre de vaisseaux qui s'obstrue d'abord par le seul progrès des années.

Il seroit difficile de croire, avec quelques médecins physiologistes, que le siége de la douleur existe plutôt dans la peau et dans les nerfs qui garnissent sa surface externe, que dans les tendons que leurs expériences ont reconnus pour être privés de toute sensibilité. Il ne paroît pas du moins que Sydenham ait été de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant de lui-même, la douleur, d'abord foible, augmente par degrés, d'heure en heure, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa plus grande violence. Se prêtant aux formes multipliées des petits os du tarse et du métatarse, dont elle affecte les ligamens, elle semble tantôt tirailler fortement ceux-ci, ou même les déchirer, tantôt les presser et les serrer, ou les mordre comme feroit un chien : en outre, elle se fait sentir si vivement, que les malades ne peuvent soutenir le poids des couvertures les plus légères, ni même la secousse qu'on imprime au plancher en marchant un peu lourdement, et qu'il n'y a que son peu de durée qui la rende supportable, lorsqu'elle est réveillée par le moindre mouvement de l'extrémité. D'ailleurs, l'attaque la plus douloureuse a lieu sans aucun gonflement de la partie souffrante, et sans aucun changement de couleur dans la peau ; c'est même lorsque le gonflement et la rougeur surviennent, et sont à leur plus haut point, que la douleur diminue, extrême, laquelle cependant devroit être alors si le siége du mal étoit véritablement extrême dans la peau.

Il n'y a ordinairement qu'un des pieds qui soit affecté dans les premières attaques de *goutte*, et même lorsque la maladie a fait des progrès ; mais, si l'humeur goutteuse est très-abondante, les deux peuvent l'être alors quelquefois en même-temps. On les voit plutôt pris successivement, lorsque, dit Sydenham, on trouble la marche de la maladie par un traitement mal entendu, ou qu'après une longue période d'années, le corps tout entier étant en quelque sorte devenu un foyer de *goutte*, la nature n'a plus, comme au commencement, la force de porter l'humeur morbifique vers son siége ordinaire : alors cette humeur se jette non-seulement sur les pieds, mais aussi sur les mains, les poignets, les coudes, les genoux et d'autres endroits, quelquefois sur plusieurs en même-tems. Les parties qui en ont été d'abord le siége ordinaire en ont souffert de l'altération ; leurs vaisseaux se trouvent engorgés, obstrués, pressés par les grosseurs qui les avoisinent ; et la matière de la *goutte* ne pouvant plus y pénétrer, se porte vers d'autres endroits ; le plus constamment c'est vers les mains, qui sont de même texture que les pieds, et comme eux, grêles, décharnés, exposés au froid extérieur, et très-éloignés du centre et du grand mobile de la circulation. On l'a vue attaquer les narines, les oreilles, les lèvres ; se jetter même sur les vertèbres, les articulations des côtes, quelquefois sur le gosier : en un mot, il n'y a aucune articulation des os que l'on puisse dire exempte de ce fléau. Nous dirons bientôt dans quelles circonstances, et comment, elle se dépose sur les viscères, ainsi que les accidens graves qu'elle occasionne alors. On voit seulement ici que ses dépôts ordinaires se font dans les articulations ; et que ce n'est qu'à raison de sa quantité surabondante, ou parce que les articulations ne peuvent plus la recevoir, qu'elle se jette ailleurs.

Voici maintenant comment se passe un accès de *goutte* ; et telle est la description qu'en fait Sydenham. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons déja dit de certains signes avant-coureurs, parce qu'ils n'ont pas lieu constamment, à beaucoup près, et que d'ailleurs le plus communément on les attribue à quelque erreur de régime. C'est vers le milieu de la nuit qu'il commence : la douleur alors réveille subitement sa victime, en lui faisant jetter un cri. Cette douleur est semblable à celle qui seroit produite par un écartement des os, et la partie souffrante éprouve en même-tems le sentiment qui naîtroit d'une certaine quantité d'eau tiède qu'on verseroit dessus ; il se manifeste ensuite en frisson léger avec un peu de tremblement et de fièvre. Quelquefois les goutteux se plaignent comme si on enfonçoit par degrés un coin entre les os, pour les séparer les uns d'avec les autres. Souvent il y a une tension fort incommode du tendon d'Achille ; enfin, Coste a observé que l'intensité du paroxisme étoit en raison de celle de la fièvre qui paroît dans le commencement. La douleur, d'abord supportable, augmente par degrés d'heure en heure, (le frisson et le tremblement diminuent en proportion) jusqu'à ce que vers la nuit elle parvienne à son

plus haut point. Les malades peignent de différentes manières les tourmens qu'ils endurent: les uns les comparent à une pression et à un serrement violens; les autres à une érosion; d'autres à l'action du feu. Leur intensité fait qu'ils remuent perpétuellement les membres qui ne sont pas affectés, et même celui qui l'est, cherchant ainsi du soulagement dans un changement de position. Ils semblent ne rencontrer enfin ce mode desiré qu'au bout de vingt-quatre heures au moins, parce qu'ils se trouvent alors soulagés par l'espèce de coction et d'évaporation de la matière de la *goutte* : mais ils n'attribuent jamais le mieux qu'ils ressentent qu'à la nouvelle position qu'ils ont fait prendre au membre affecté. Ils éprouvent ensuite à la peau une douce moiteur; et bientôt après le sommeil les accueille : et quand il les quitte, la diminntion notable de la douleur et le gonflement survenu à la partie affectée les remplissent de joie.

Cette sécheresse de la pean dans le fort de la douleur n'est pas particulière aux goutteux : elle a lieu aussi dans plusieurs autres espèces de douleurs, par exemple, celles de coliques, de dents, d'oreilles. Il ne faudroit cependant pas conclure de ce symptome que les sudorifiques chauds conviennent dans ces circonstances. Ils augmenteroient les douleurs, et exciteroient une *chaleur sèche* qui ne rendroit pas la peau plus moite. Les délayans, les émolliens, les relâchans, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, pourroient seuls produire cet effet. Mais dans les goutteux en particulier, la matière morbifique se trouvant élaborée, modifiée, par la douce chaleur du lit, et par la fièvre légère qui se manifeste au commencement de l'attaque, les vaisseaux cutanés, auparavant resserrés, se relâchent.

Le second jour de l'attaque, et quelquefois pendant deux ou trois jours, les malades ressente encore un peu de douleur, laquelle augmente vers le soir, et diminue vers le point du jour. Ce prolongement a lieu, si l'humeur goutteuse est très-abondante. Ils recouvrent ensuite assez promptement une santé parfaite, s'ils n'en sont encore qu'à leur premier ou à leur second accès.

Mais, lorsque la maladie est plus invétérée, on voit quelques jours après l'autre pied affecté de douleurs comme le premier l'avoit été; et celui-ci étant tout-à-fait quitte des siennes, la foiblesse qui lui restoit se dissipe entièrement, et il paroît aussi sain qu'avant l'attaque, pourvu toutefois que les douleurs du pied nouvellement affecté soient très-fortes. C'est la même scène qui recommence, et quelquefois, lorsque l'humeur goutteuse est très-abondante, elle se jette en même-tems sur les deux pieds.

Un paroxisme total de *goutte* est ainsi composé de plusieurs accès, qui se succèdent en nombre plus ou moins grand, jusqu'à ce que toute la matière morbifique ait été entièrement dissipée. Car ces accès, que les gens peu attentifs et peu pénétrans ne considèrent qu'isolés les uns des autres, ne sont rien moins, dit Sydenham, qu'une série et un enchaînement de symptomes, tous dépendans de la méthode employée par la nature, pour chasser au dehors la cause matérielle de la maladie.

Cette expulsion s'opère plus ou moins promptement, selon l'abondance de l'humeur, et le dégré des forces des malades. Elle dure souvent quarorze jours chez ceux dont les forces sont encore entières, et qui ne sont pas sujets à de fréquens retours. Mais pour les vieux goutteux, et ceux qui ont eu de fréquens paroxismes, la durée va jusqu'à deux mois. Enfin, elle n'a de terme que celui que lui opposent les grandes chaleurs de l'été, quand le mal a pour victimes des individus épuisés, soit par les années, soit par la très-grande ancienneté du mal. Au reste, l'espace de tems dans lequel se termine un paroxisme de *goutte* qui n'est plus nouvelle, sans être cependant invétérée, ne sauroit être déterminé avec précision, parce que des fautes de régime, l'influence des saisons et d'autres causes semblables peuvent le prolonger plus ou moins. Le moyen terme le plus vraisemblable est celui de quarante jours, proposé par Hippocrate. (Aphor. 49, Sect. VI.) *Qui podagrici morbi fiunt, sedatâ inflammatione, intra dies quadraginta desinunt.* Mais à l'égard des vieilles gouttes, le calcul est différent. L'attaque est, comme nous l'avons déjà dit, formée de plusieurs accès, et cette attaque se prolongeant de plus en plus à mesure que la *goutte* s'invétère, chacun de ces accès se prolonge aussi; et au lieu de ne sévir que pendant un jour ou deux, il dure rarement moins de quatorze, sur-tout lorsque son siège est aux pieds ou aux genoux. D'où il résulte nécessairement que ces infortunés goutteux n'ont dans l'année que deux ou trois mois de santé, et qu'outre les douleurs, ils éprouvent encore quelqu'autre infirmité, ainsi que la perte totale de l'appétit.

Sydenham a encore observé que, tant que la vigueur de l'individu restoit entière, les douleurs de la *goutte* étoient très-considérables; mais que si elle diminuoit, ou par la longue durée de la maladie, ou par le seul laps du tems, les douleurs diminuoient aussi et graduellement à chaque paroxisme : en sorte que c'étoit plutôt une sorte d'infirmité que la douleur elle-même qui mettoit un terme à l'existence de ces vieux goutteux. Au reste, ils payent l'adoucissement des douleurs propres de la *goutte* par celles qu'ils ressentent dans la région abdominale, par des

lassitudes spontanées, et par une disposition à a diarrhée. Lorsque ces symptomes ont lieu, la douleur est tolérable; si elle devient plus intense, ils disparoissent. Sydenham concluoit de toutes ces alternatives que la douleur est un remède pour la *goutte*, mais un remède bien amer; que plus elle est forte plus le paroxisme est court, et l'intervalle de santé prolongé. On peut encore dire, avec Coste, que plus l'intervalle de santé a été long, plus le paroxisme lui même est long et douloureux.

Les malades sont délivrés de leurs paroxismes de deux manières : ou la matière qui s'amasse aux environs des articulations s'évapore par les vaisseaux cutanés, ou elle se convertit en une espèce de craie, dite goutteuse, qui défigure les articulations par des nodosités, et qui les prive de tout mouvement.

Cette double terminaison des paroxismes mérite d'être examinée avec soin.

Dans la première, ce n'est pas une simple transpiration, mais une sueur bien caractérisée qui sort, puisque la peau se trouve être sensiblement humide; et il est certain également que cette matière est susceptible de nuire. En effet, cette sueur, soit qu'elle vienne des pieds, soit qu'elle vienne des mains, répand une odeur fétide, qui est sentie même de ceux qui servent les malades, et qui salit la surface de l'argent d'une teinte rousse ou noirâtre, à-peu-près comme le feroit la vapeur du souffre brûlé. D'ailleurs les douleurs diminuent, et le paroxisme prend fin, aussi-tôt que le membre affecté commence à exhaler cette sérosité puante. Hoffman a même vu un goutteux qui prédisoit le paroxisme dont il étoit menacé d'après le changement de couleur de son anneau, qui quelques jours avant l'attaque, et pendant tout le tems qu'elle duroit, devenoit livide et noir, et reprenoit sa couleur naturelle, lors de la déclinaison de l'accès. (Cet anneau étoit formé d'un amalgame de cuivre et de tuthie par l'intermède du mercure.)

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que ce qui produit un accès de *goutte* dans un membre quelconque a existé d'abord dans le corps pendant un certain tems sans entrer en activité, et que, lorsque le tems ou une cause quelconque l'y met, il trouble toutes les fonctions, se jette sur certaines articulations, y occasionne des douleurs atroces, convertit en sa propre substance des fluides, et même des solides, d'où résulte une matière morbifique. Si cette matière se dissipe en entier par la sueur de la fin de l'accès, le goutteux recouvre une santé complette : et sans doute que si elle pouvoit s'échapper par une transpiration générale, lorsqu'elle existe encreo dans la masse des humeurs, il n'y auroit point de dépôt sur une articulation, et conséquemment point de paroxisme. Dans le premier cas, l'action de la nature, pour se débarraser de l'ennemi qui la menace, s'annonce par la douleur que ressentent les malades. La fièvre, le repos, la douce chaleur du lit, contribuent à la coction de l'humeur goutteuse; et la sueur, celle sur-tout du membre affecté, devient l'évacuation critique.

L'exercice a été recommandé aux goutteux pour completter, autant qu'il est possible, l'expulsion de l'humeur. Ce n'est pas sans doute un conseil que l'on puisse proposer dans les commencemens d'une attaque, lorsque le moindre mouvement est capable d'accroître énormémen les douleurs: et Sydenham disoit que, quand elles étoient assez violentes pour rendre le mouvement impossible, le malade n'en avoit pas besoin alors, parce que les douleurs suffisoient seules pour le préserver de tout événement funeste. Mais il a dit aussi que, quoiqu'il paroisse impossible à un malade d'être, au commencement de son attaque, transporté dans une voiture, et à plus forte raison d'en soutenir le mouvement; cependant, s'il l'essaye, il ne tardera pas à s'appercevoir qu'il souffre moins de cet exercice que lorsqu'il reste chez lui sur sa chaise longue. Un autre avantage que trouve Sydenham, c'est que la fatigue que l'on éprouve attire le sommeil. Mais dans les intervalles des accès, du moment même où les douleurs ne sont pas encore cessées entièrement, ou bien dans ces gouttes invétérées qui font ressentir plutôt de l'incommodité que des douleurs carractérisées, il veut que l'on s'exerce par tous les moyens dont on peut disposer, la promenade à pied, l'équitation, la voiture, et il menace particulièrement du plus grand danger ceux qui éprouvent des défaillances, des douleurs de ventre, de la diarrhée, et autres symptomes de même nature. L'exercice s'oppose aussi à ce que les articulations ne contractent de la roideur, ce qui est un commencement d'immobilité et d'anchylose, et il diminue notablement la longueur de l'espèce de convalescence qui suit une attaque.

Sydenham craignoit sur-tout que, faute d'exercice, la matière goutteuse qui seroit restée dans les articulations, ou dans leur voisinage, n'y produisit des tophus; et il assure avoir l'expérience personnelle que beaucoup d'exercice, pris tous les jours régulièrement, non-seulement prévient la formation de nouveaux tophus, mais encore qu'il dissipe ceux qui existent depuis long-tems et qui sont même déjà très-durs, pourvu qu'ils n'ayent pas encore altéré et dénaturé la peau. Ces concrétions tophacées, qui se forment autour des ligamens des articulations, détruisent la peau, et

même l'épiderme; et on les apperçoit alors à découvert. Elles peuvent se comparer à de la craie ou à des yeux d'écrévisses : on les enlève facilement avec la pointe d'une aiguille. Quelquefois la matière de la *goutte*, se jettant sur les articulations du coude, y produit une tumeur grosse à-peu-près comme un œuf, qui s'enflamme par dégrés, et devient rouge. C'est la tension de la peau par l'accumulation progressive de la matière goutteuse, qui enflamme ainsi la peau, et qui finit par la rompre; il s'échappe alors de la tumeur une matière crétacée semblable à celle des tophus.

Nous ne connoissons point encore d'une manière exacte la nature de la substance tophacée. Sydenham la regardoit comme la portion la plus grossière de l'humeur goutteuse qui s'amassoit dans les articulations, et s'y desséchoit tandis que la partie la plus subtile s'évaporoit. Hoffman et quelques autres pensoient qu'elle n'étoit autre chose qu'une concrétion tartareuse : ils fondoient leur opinion sur ce que les goutteux sont souvent sujets au calcul, que l'analyse chymique y démontre les mêmes principes, et que la *goutte* est souvent produite par le trop grand usage des vins qui contiennent du tartre. D'autres, prenant le sentiment d'une chaleur ignée qu'éprouvent quelquefois les malades pour le feu lui-même, ont soutenu que dans les attaques de *goutte* cet élément calcinoit les ligamens et les os. Hales ne doutoit point qu'il n'y eut une grande analogie entre les produits de la craie goutteuse, et ceux du calcul qu'il appelloit tartre animal, parce qu'il y avoit trouvé, comme dans le tartre végétal, une énorme quantité d'air fixe. Les expériences de Whit lui ont fait espérer que l'eau de chaux pourroit agir aussi efficacement sur les concrétions goutteuses que sur les calculeuses. Enfin, en considérant le résultat de celles de Haller sur la formation des os, et de Duhamel sur leur nutrition, on regardera comme plus vraisemblable encore cette opinion, savoir, que des attaques de *goutte* répétées altèrent la texture des os de telle manière, que la substance terreuse qui doit remplacer celle dont la déperdition se fait journellement, ne se rend point à sa destination, et que se déposant dans le voisinage des articulations, elle y produit des tophus. Si elle se loge dans les cavités des articulations, elle occasionne des anchyloses dont on ne doit guères espérer la résolution; si elle occupe les ligamens eux-mêmes, elle les prive de toute leur flexibilité, le mouvement et le service des membres affectés deviennent nuls aussi, et la forme de ces parties s'altère et se défigure de toutes sortes de façons.

Cette matière de la *goutte*, qui se solidifie avec tant de facilité, est cependant portée vers les os, auxquels elle devroit s'assimiler, avec les autres humeurs du corps, par le moyen des vaisseaux; et on la voit même quelquefois s'échapper, encore liquide, des tophus qui ne sont pas entièrement durcis. On l'a vue sortir en très-grande abondance du gros doigt d'un goutteux, comme si l'humeur goutteuse s'y fut rendue des différentes parties du corps : et cette évacuation copieuse termina la maladie, comme le fait dans d'autres maladies une évacuation critique, ou une métastase heureuse.

Il se fait quelquefois dans le corps de l'homme des changemens subits, desquels il résulte des accidens très-étonnans. Les médecins, ne pouvant découvrir par aucun des moyens qu'ils ont entre les mains les causes de ces phénomènes, pensent communément qu'elles ont leur siége dans le cerveau et dans les nerfs. C'est ainsi que voyant la *goutte* passer de l'ayeul au petit-fils, sans que le père en ait été affecté, rester inerte pendant un certain nombre d'années sans se déclarer, et laisser les goutteux jouir d'une santé parfaite dans les intervalles des accès : ils ont conclu qu'un fluide morbifique, trop subtil pour troubler habituellement les fonctions des autres organes, et attirer les humeurs, occupoit le cerveau et les nerfs; et qu'il ne devenoit actif qu'à certaines époques. D'ailleurs n'a-t-on pas observé que la *goutte* survenant faisoit disparoître d'autres maladies, que l'on a toujours attribuées à un vice de ces mêmes parties ? Telles sont entre autres le vertige et l'épilepsie. Van-Swieten dit l'avoir vu aussi pour une fièvre tierce.

C'est encore dans la supposition que l'humeur morbifique goutteuse occupe les très-petits vaisseaux qui entourent les fibrilles nerveuses, que l'on explique d'une manière assez plausible, pourquoi les attaques de *goutte* les plus rigoureuses sont celles où il ne paroît pas de gonflement dans la partie affectée.

Le caractère inflammatoire ne se manifestant point dans les attaques de *goutte* à un dégré proportionné aux douleurs énormes que les malades éprouvent; et même, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, les plus violentes étant celles qui ont lieu sans que la partie soit ni rouge ni gonflée : les médecins les plus expérimentés ont pensé que cette humeur morbifique agissoit par son acrimonie, d'autant plus que les causes ordinaires de la *goutte* sont de nature à rendre nos fluides très-âcres. Coste la supposoit même corrosive, voyant l'espèce de carie qui rongeoit les os et les cartilages : et il croyoit pouvoir prédire la violence plus ou moins grande des douleurs du paroxisme qui devoit avoir lieu, à l'inspection des urines

c'est-à-dire, selon qu'elles étoient pâles et louches, comme l'est la limonade, ou bien si elles laissoient déposer une matière jaune ou rouge très-abondante. Il semble en effet que les corpuscules âcres ne sortent pas par la voie des urines du corps d'un goutteux avec autant de facilité que chez un homme qui ne l'est pas, sur-tout aux approches des paroxismes. Peut-être qu'outre le défaut de mouvement et d'exercice, est-ce une des causes pour lesquelles tant de goutteux sont sujets au calcul : et Sydenham, en prescrivant aux goutteux de ne pas souper, et de se contenter les soirs d'une boisson légère et copieuse, facilitoit l'excrétion des corpuscules âcres, en même tems qu'il prévenoit la formation de la pierre.

La ténacité des humeurs des goutteux a été aussi regardée comme contribuant à donner à l'humeur goutteuse elle-même le caractère qui la constitue. Il est probable au moins qu'elle devient par-là bien plus difficile à dompter, d'autant plus que les parties qui sont le siège du mal sont d'une texture très-peu favorable déjà à l'admission et à la circulation des fluides.

Quand on examine attentivement quel peut être l'effet des différentes causes de la *goutte*, dont nous avons fait l'énumération, on voit qu'elles doivent toutes agir en détériorant l'assimilation de la portion nutritive des alimens, et que ce sont par conséquent les fluides les plus subtils, résultant de cette portion nutritive, qui se trouvent viciés. La masse altérée de ces fluides augmentera de jour en jour ; et, selon l'expression de Paul d'Ægine, *se jettant sur une articulation quelconque plus foible que les autres, elle y produira de la douleur*, *en distendant les ligamens qui l'assujettissent.* Sydenham, qui avoit étudié avec tant de soin cette maladie sur lui-même, pensoit, comme Paul d'Ægine, qu'elle étoit le produit de l'affoiblissement de la coction des alimens. Ce qui rend cette opinion singulièrement vraisemblable, c'est que la *goutte* attaque de préférence ceux qui abusent de leurs forces digestives, qu'elle les attaque à l'époque où, par le seul progrès des années, ces forces commencent à diminuer, qu'enfin le choix des alimens de facile digestion, et des médicamens dont la vertu est d'augmenter l'action des organes fabricateurs du chyle, compose la méthode la plus heureuse de soulager et de guérir les goutteux. Les exemples de *goutte* héréditaire ne sauroient infirmer cette théorie, parce que, tout ce qui a rapport à la génération étant encore couvert d'un voile impénétrable, il n'est point démontré impossible que les vices des organes de la digestion se propagent comme ceux de tout autre viscère, quoique nous ignorions de quelle manière cette transmission peut avoir lieu, ne dépendant point de la conformation de ces organes, ainsi qu'on l'observe pour les pulmoniques, les apoplectiques, &c. L'époque à laquelle la *goutte* se manifeste ne peut être non plus une objection qui soit particulière à cette maladie, puisqu'il en est de même de certaines choses relatives à la santé, telles que l'apparition des poils, la sortie des dents, &c. *Voyez* HÉRÉDITAIRES (maladies).

Adoucir les douleurs de la *goutte* n'est point guérir la *goutte* : la guérison radicale consiste à faire que, malgré l'influence de toutes les causes occasionnelles, le paroxisme n'ait jamais lieu, parce que la cause prédisposante aura été détruite. Cette cause prédisposante peut être réduite pendant une longue période d'années à un état d'inertie, qui la fasse croire anéantie ; et c'est ce que l'on a souvent vu résulter de l'effet combiné de quelques remèdes bien appropriés, et sur-tout d'un régime convenable bien soutenu. Mais la moindre erreur de régime, la moindre lacune, rappelle les paroxismes avec plus de fureur que jamais.

Les anciens, entre autres Arétée, avoient vanté l'ellébore pour la guérison radicale de la *goutte*, mais seulement dans les commencemens, et lors des premières attaques. Il regardoit comme incurable la *goutte* ancienne, et celle qui étoit héréditaire. Van-Helmont regardoit comme un remède infaillible *l'arcane corallin* de Paracelse, dont on ignore la nature et la composition. On soupçonne que c'étoit une préparation de mercure fort douce, qui n'agissoit point comme purgatif, mais en se mêlant avec nos principes constitutifs, *nostris constitutivis commiscibile.* Sydenham ne promit qu'un soulagement notable aux goutteux qui suivroient, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, ce qu'il leur prescrivoit relativement à la diète, à l'exercice, &c. mais il ne leur fit jamais espérer une guérison radicale. Les empiriques ou charlatans qui ont eu quelques succès apparens, ont tous fait l'application de leurs prétendus spécifiques vers le déclin des paroxismes, et se sont ainsi attribués l'honneur qui n'étoit dû qu'au travail de la nature. Qu'ils en fassent l'épreuve, disoit Cælius Aurelianus, lorsque l'accès commencera ; et ils verront, eux et leurs malades, combien leurs espérances étoient vaines.

De toutes les espèces de *gouttes*, celles qui ont fait particulièrement le désespoir des médecins, et ce qu'on nomme l'opprobre de l'art, sont l'héréditaire, et la tophacée. Cependant, on a vu quelquefois la première ne se déclarer jamais, par l'heureux effet d'une vie sobre et laborieuse : et on peut espérer de l'extirper enfin d'une famille

mille, comme on est parvenu à extirper d'autres maladies héréditaires, par exemple la phthisie pulmonaire. Quant à la *goutte tophacée* Sydenham assure, d'après sa propre expérience, qu'un exercice prolongé et pris tous les jours, non seulement empêche la formation des tophus, mais encore fait disparoître ceux qui existoient déjà, quoique très-endurcis ; pourvu, ajoute-il, que la peau ne soit pas encore dénaturée et convertie en leur substance.

Il est facile de conclure de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, que l'on ne pourra jamais attendre de guérison radicale de la *goutte* que par le moyen des médicamens qui auront la vertu de corriger, ou de chasser, la matière morbifique subtile, qui a son siége dans ceux de nos fluides qui sont aussi subtils qu'elle. Mais il est également constaté par l'expérience, que plusieurs remèdes, qui n'ont pas cette vertu, ont celle d'obvier à certains accidens très-graves de cette maladie, et de rendre plus efficace et plus sure l'administration d'autres médicamens.

De ce nombre est sans contredit la saignée, qui n'évacue que que la partie la plus grossière de nos fluides, et dont les effets ne s'étendent point jusqu'à celui qui est altéré par la présence du principe goutteux. Dans des cas de plétore, soit accidentelle, soit périodique par l'habitude que les malades auront contractée de se faire tirer du sang dans certains tems de l'année, la saignée pourra être fort avantageuse. De même, si le paroxisme est accompagné d'une fièvre violente ; s'il y a délire, difficulté de respirer ; si la matière de la *goutte* ne se jette pas convenablement sur les parties qu'elle a coutume d'affecter ; on employe alors la saignée comme le correctif de ces symptomes dangereux. Mead avoit observé que l'effet desiré de la saignée étoit de faire quitter à l'humeur goutteuse le lieu qu'elle occupoit, pour se porter vers un autre dont le dérangement intéressoit moins essentiellement le jeu de la machine. Mais, si cette humeur affecte les membres que l'on pourroit appeller son siége naturel, il faut alors redouter la saignée, qui la déplaceroit pour la porter sur quelques viscère important. C'est ce qui faisoit dire à Sydenham : qu'il ne falloit employer la saignée, ni pour écarter le paroxisme dont on étoit menacé, ni pour adoucir celui qui tourmentoit actuellement le sujet ; et que, quoique le sang des goutteux ressemblât à celui des pleurétiques et des rhumatisans, il n'étoit pas moins certain que la saignée nuisoit autant aux premiers qu'elle étoit avantageuse aux autres. Il établit cette maxime, principalement à l'égard des vieux goutteux : car il n'étoit pas éloigné de la permettre pour les jeunes gens, sur-tout lorsqu'ils s'étoient trop livrés aux boissons spiritueuses : mais ce n'étoit que pour le premier paroxisme; parce que, si on saignoit aussi dans les suivans, la *goutte* prenoit alors très-promptement, chez ces jeunes sujets tous les caractères fâcheux qu'elle y contractoit par le laps du tems, et faisoit plus de progrès en quelques années qu'elle n'en fait ordinairement pendant un beaucoup plus grand nombre. Les anciens médecins, tels que Paul d'AEgine, n'ont également permis la saignée que lorsque la maladie étoit encore dans son début: et Galien, qui lui étoit très-favorable, y joignoit comme condition très-expresse une grande modération dans toutes les parties du régime.

Les évacuations par le moyen des vomitifs, ou des purgatifs, ont eu autant de partisans que la saignée. Mais, en admettant la même distinction que nous avons établie pour celle-ci, les contradictions apparentes entre les praticiens disparoitront. Comme il arrive assez fréquemment que les goutteux eux-mêmes présagent l'attaque qui les menace par des crudités qu'ils ressentent, par des rots nidoreux, par le resserrement du ventre, par des vents très-incommodes, par la diminution ou la perte de l'appétit, quelquefois aussi par un appétit beaucoup plus considérable, et même, rarement à la vérité, par une faim canine ; comme les alimens de difficile digestion, et tous les vices de régime qui engendrent des crudités dans l'estomac, l'accélerent infailliblement : il ne faut point s'étonner si l'indication de chasser des premières voies, par le vomissement ou par les selles, une matière nuisible a paru évidente à quelques-uns. On ne peut douter, en effet, que dans la *goutte*, comme dans toutes les autres maladies, sans exception, les accidens ne soient moins graves, l'administration des différens remèdes plus sure et plus avantageuse, lorsque les premières voies sont nétoyées, que lorsqu'elles sont surchargées de saburre. D'ailleurs les partisans de la purgation recommandent presque tous de donner la préférence aux purgatifs doux ; ou au moins de préparer les goutteux par des humectans, et de ne les purger que par *épicrase*. Il paroît en outre par quelques observations, que les évacuations spontanées sont fort utiles pour adoucir les douleurs de la *goutte* : et Hippocrate lui même semble avoir reconnu la possibilité de leurs bons effets, lorsqu'il dit (*Praediction*. I. II. cap. 7.) *sunant quidem hos optime dyssenteriae, si successerint. Sed et aliae liquationes prosunt, quae ad inferna loca repunt.* Mais ces effets de la nature ne doivent qu'être favorisés par les moyens les plus doux ; ils cessent d'être avantageux, sitôt que l'art cherche à les porter trop loin. C'est par cette raison que Sydenham condamnoit l'usage des purgatifs, et

dans le temps du paroxime, et dans les intervalles des attaques. Il dit avoir éprouvé lui même une attaque secondaire, pour avoir tenté d'expulser par une purgation les restes de l'humeur qui avoit causé la première. Il n'ignoroit pas cependant que la matière de la *goutte* peut s'évacuer quelquefois par les selles : et, lorsque ce n'étoit point par une espèce de crise extraordinaire, mais par erreur de lieu que l'humeur morbifique se portoit vers le canal intestinal, il vouloit que l'on provoquat les sueurs. La diarrhée s'arrêtoit alors, et la *goutte* se jettoit impétueusement sur les articulations. Si un symptome étranger à l'affection goutteuse nécessitoit un purgatif, il prescrivoit régulièrement le soir un calmant. Concluons de tout ce que nous venons de dire que les purgatifs sont bien moins utiles qu'on ne pourroit être tenté de l'espérer; qu'ils n'opèrent point la guérison radicale de la *goutte*; et qu'il est rare qu'ils contribuent à adoucir la violence des douleurs.

Il paroîtroit plus conforme à tout ce que nous savons de la *goutte* et de ses phénomènes, d'attendre des sudorifiques un soulagement moins équivoque, parce que l'action des remèdes de cette classe s'étend jusqu'aux vaisseaux les plus déliés qui sont le siége du mal. D'ailleurs, les sudorifiques rétablissent la transpiration, que suppriment, ou diminuent considérablement, ces erreurs de régime si nombreuses que nous avons dites être la cause de l'accélération des paroxismes. Cependant Sydenham n'y avoit pas une extrême confiance : il convient seulement que l'expulsion de l'humeur goutteuse qui s'opereroit par leur moyen est moins susceptible de nuire, que si on employoit les vomitifs et les purgatifs. Il veut en outre que l'on n'en use qu'avec de grandes précautions, qui consistent à éviter les sudorifiques chauds et stimulans, et à préférer ceux qui sont delayans et légèrement aromatiques. Les premiers, dit-il, administrés dans le temps même du paroxisme, fixent l'humeur dans les articulations, où elle exite des douleurs atroces ; et, si elle est abondante, elle se jette alors sur plusieurs membres en même tems. Ils ont encore un autre inconvénient, c'est celui de mettre en mouvement les différentes humeurs corrompues qui existeroient dans le corps, et d'occasionner ainsi des métastases dangereuses et quelquefois mortelles. Lorsqu'on y a recours dans les intervalles des accès, la matière goutteuse, qui n'a pas encore subi une coction complette, est portée avec violence sur les articulations ; et il se forme un nouveau paroxisme qui détonne avant l'époque fixée par la nature. *Les doux sudorifiques, au contraire*, ne font que soutenir l'effort que fait la nature, et compléter l'évacution de cette moiteur ou sueur légère, spontanée, avec laquelle la douleur et le mal-aise qu'éprouvoient les malades semblent disparoître, et qui terminent le paroxisme, sans augmenter l'effervescence des humeurs.

De tous les remèdes que la crainte, ou l'excès, des douleurs de la *goutte* fait employer, il n'en est point de plus pernicieux, que tous ceux dont l'effet est d'empêcher l'humeur morbifique de se porter vers les lieux qu'elle affecte ordinairement, lorsqu'elle est préparée à opérer le paroxisme. Il seroit, sans doute, bien plus avantageux de pouvoir corriger ses qualités délétères, et de la faire rentrer dans la classe des humeurs saines ; ou au moins de l'expulser hors du corps, comme on en chasse les autres humeurs dégénérées, par les voies ordinaires, et sans occasionner ni douleurs, ni troubles dangereux. Mais le traitement de la *goutte* n'est point encore à cet état de perfection : y parviendra-t-il un jour? Peut-être. Sydenham, que l'on pourroit appeller le docteur de la *goutte*, en avoit lui-même conçu l'espérance ; et déja, en combinant les effets de remèdes appropriés et ceux d'un régime convenable, on parvient à diminuer la quantité de l'humeur morbifique, et à tempérer son acrimonie; d'où résultent un plus long intervalle d'un accès à l'autre, et même quelquefois un adoucissement marqué dans les douleurs. Mais quand cette humeur est, pour ainsi dire, dans un état de maturité et de turgescence, entreprendre de corriger sa dégénérescence, ou de l'expulser par une autre voie que celle que la nature choisit, c'est un effort au-dessus des connoissances acquises. La nature la portera sur les articulations; et là, elle se consumera elle-même, ou se dissipera soit par une simple diaphorèse, soit par une sueur fétide : mais l'une ou l'autre de ces terminaisons n'a lieu qu'au milieu des douleurs les plus atroces, qui sont la sauve-garde du malade ; *ipso dolore, quod amarissimum naturae est remedium, aegro de vitâ prospiciente*, disoit Sydenham. Ce grand observateur prononce même, d'après son expérience personnelle, que plus elles sont fortes, plus aussi la convalescence est parfaite, et plus le retour des attaques est éloigné.

Lorsque l'humeur de la *goutte* ainsi déviée se porte sur le cerveau, elle produit l'apoplexie, la paralysie, le délire, la foiblesse, des assoupissemens, des tremblemens, des convulsions universelles; si c'est sur les poumons, l'asthme, la toux, la suffocation ; si c'est sur les muscles intercostaux et sur la plèvre, une pleurésie convulsive atroce ; si c'est sur les viscères abdominaux, des nausées, l'anxiété, le vomissement, des rots, des épreintes, des spasmes d'entrailles : on a peine à croire combien ces métastases diverses sont capables de produire des mala-

dies variées, qui deviennent presque subitement mortelles, par ce qu'on ignore le plus souvent leur nature véritable, qu'on tente vainement de les guérir par la méthode et les remèdes les plus appropriés aux cas ordinaires, et que ce n'est qu'en évitant un paroxisme, et en rappellant l'humeur goutteuse vers son siège naturel, qu'on parvient à sauver les malades.

Ces métastases ayant si fréquemment une terminaison fatale, à quels signes reconnoîtra-t-on qu'on en est menacé ? Sydenham avoit observé dans ces circonstances un grand mal-aise, de légers vomisssemens, et quelques douleurs de ventre ; tandis qu'au contraire les articulations s'en trouvoient tout-à-coup dégagées, et devenoient plus propres au mouvement qu'elles n'avoient habitude de l'être.

Ces signes peuvent bien suffire, si les articulations sont déjà douloureuses, et si le dépôt de la matière morbifique est déjà formé. Mais, lorsque ce dépôt n'existe pas encore, et que l'humenr goutteuse se jette sur les viscères, on n'observe que ce mal-aise considérable dont nous avons parlé. Alors, dit Van-Swieten, un médecin prudent, qui n'ignore pas qu'un malade est sujet à la *goutte*, et qui remarque un symptome extraordinaire, examine si cette maladie ne pourroit pas en être la cause ; et il irrite par des frictions, par des bains, par des épispastiques, &c. les membres sur lesquels l'humeur a coutume de se porter, afin de l'attirer, et de lui faire abandonner sa direction vers les organes, qu'elle ne sauroit occuper sans occasionner de très-grands ravages. Il faut employer les mêmes moyens dérivatoires, s'il y a longtemps que le malade goutteux n'a essuyé d'attaque, s'il est tombé dans des erreurs de régime considérables, ou enfin si les signes qui annoncent la présence de la matière goutteuse prête à entrer en activité, mais n'ayant pas encore effectué son dépôt, se manifestent. En un mot, dit Mead, il convient de tout tenter pour que ce débordement de feu se reporte vers le lieu qu'il occupoit d'abord : car, au milieu de toute cette variété de symptomes multipliés, occasionnée par la différence des organes affectés, on ne doit espérer de soulagement non équivoque, qu'autant qu'on parviendra à produire un paroxisme bien caractérisé.

Quand même un malade n'auroit encore essuyé aucune attaque de *goutte*, le médecin devroit être en garde contre les effets de l'humeur goutteuse, s'il y avoit une disposition héréditaire. Plusieurs faits constatent effectivement que certaines maladies très-graves n'ont cédé qu'à l'apparition de la *goutte*, dont aucun signe ne faisoit cependant soupçonner la possibilité.

Les douleurs de la *goutte* sont le plus ordinairement si cruelles, et quelquefois même tellement au-dessus de toute patience humaine, qu'il ne doit point paroître surprenant que l'on cherche tous les moyens imaginables de les adoucir, et que les charlatans de toute espèce acquièrent dans ces circonstances, par leurs promesses pompeuses, une confiance que l'on refuse aux médecins les plus éclairés. Suétone et Pline font mention d'un chevalier romain, nommé Servius Clodius, qui se fit oindre les jambes avec une substance vénéneuse, dont l'effet fut à la vérité de soustraire ces parties à la douleur, mais qui les priva en même temps pour toujours de leur sensibilité naturelle. Il est probable que cette substance avoit été prise dans la classe des stupéfians. Hippocrate (*Aph.* 25, *sect. V.*) dit que de l'eau froide versée abondamment sur un membre soulage, et diminue en grande partie, les tumeurs des articulations, les douleurs qui ne sont point causées par quelque ulcère, les affections goutteuses, et les convulsions ; et qu'elle dissipe la douleur : car, ajoute-t-il, un engourdissement modéré produit ce dernier effet. Un exemple tiré d'Aétius confirme cet aphorisme : c'est celui d'un goutteux, qui ayant mis pendant un certain temps ses jambes dans l'eau froide, ressentit un soulagement très-marqué. Pechlin rapporte un fait encore plus frappant. Un colonel frotta ses jambes avec de la neige, et fut soulagé ; ayant marché ensuite nuds pieds sur la neige, il ne ressentit plus aucune douleur, et fut un an entier sans éprouver de paroxisme. Il faut remarquer que ce militaire souffroit déjà depuis trois semaines ; et qu'ainsi la chaleur qui a toujours lieu quelque tems après l'application de la neige contribua sans doute à faciliter l'expulsion de l'humeur goutteuse, dont la coction étoit alors complettement faite. Nous pensons que l'humeur goutteuse, douée d'une assez grande mobilité, est susceptible de se répercuter par l'impression d'un froid pareil, ainsi que par l'application de tout topique astringent, et de se porter sur quelque viscère ; que cette metastase est extrêmement dangereuse ; et même que l'espérance de sauver les malades ne peut guères alors être fondée que sur le rappel de l'humeur goutteuse vers les membres, d'où résulte un nouveau paroxisme souvent plus douloureux que le premier ; qu'ainsi il y a plus de danger à craindre que de bénéfice à attendre d'un traitement si peu régulier. Aléxandre de Tralles disoit : *j'assure qu'il ne faut point employer de topiques astringens et répercussifs, si on n'a préalablement débarrassé le corps de ses impuretés. Car on a à craindre alors que l'humeur qui devroit affluer aux articulations ne reflue vers des organes essentiels, et ne mette ainsi les malades dans*

le danger de périr par suffocation. Si donc on veut user soit de discussifs soit de répercussifs, on se hâtera d'évacuer auparavant toutes les impuretés. Il est aisé de voir que par le mot impuretés, *recrementa*, ce médecin entendoit l'humeur goutteuse. Sydenham appuie en plusieurs occasions sur la même vérité de pratique. *C'est d'après une longue expérience, et des observations multipliées, dit-il, que j'affirme hardiment que la plupart de ceux qui meurent de la goutte périssent moins de la maladie même, que d'un traitement peu réfléchi et contraire à la marche des symptomes.*

Le dépôt de la matière goutteuse sur les articulations, manque encore d'avoir lieu par l'effet des remèdes qui abattent les forces, quels qu'ils puissent être. Tels sont les saignées, les vomitifs, les purgatifs. On doit donc être extrêmement réservé sur leur usage dans le traitement de la *goutte* : c'est-à-dire ne les employer que pour rappeler l'humeur vers les articulations, lorsqu'elle les a quittées pour se jeter sur quelque viscère, par exemple sur la poitrine.

C'est par la même raison que l'on doit éviter de prescrire aux goutteux un régime trop sévère, d'autant plus que le très-grand nombre d'entre eux a perdu depuis long-tems l'habitude de la sobriété. Sydenham avoit observé souvent chez les autres, et sur lui-même aussi, les inconvéniens de cette diète forcée; et, quoiqu'il préférât en général les alimens de facile digestion, il vouloit que l'on eut beaucoup égard au goût des malades. Il avoit encore remarqué que, même dans le tems du paroxisme, quelques goutteux ne peuvent s'abstenir de manger de la viande, parceque leurs forces s'affaissent par ce régime, au point quelquefois se de trouver mal.

Il n'y a point de ressources contre la foiblesse et l'endurcissement seniles qui, empêchant l'humeur goutteuse de se déposer sur les articulations, la forcent de se porter vers les organes situés dans l'intérieur. On trouve dans Sydenham une peinture fidèle de la triste situation de ces martyrs de la *goutte*, dont la mort devient l'unique espérance.

C'est par la connoissance exacte de l'histoire des maladies que l'on peut parvenir à établir les indications curatives convenables. Lorsqu'en partant d'après les lumières d'une théorie ainsi acquise, le médecin parvient à procurer à ses malades un soulagement sensible, et plus encore une entière guérison; il est alors en droit de conclure que la contemplation des phénomènes qu'il a observés et l'expérience de l'effet des remèdes qu'il a mis en usage, l'ont conduit à trouver la véritable méthode de traitement.

Tous les détails de l'histoire de la *goutte* dans lequel nous sommes entrés ont dû nous convaincre, que des excès multipliés dans l'usage des six choses non naturelles sont la cause la plus ordinaire de cette maladie; et qu'au contraire on vient à bout, soit d'adoucir sa férocité lorsqu'elle est déclarée, soit de prévenir son invasion, ou au moins d'en reculer beaucoup l'époque, même chez ceux qui en ont le germe héréditaire, en usant modérément des six choses non naturelles. Nous savons encore que dans la *goutte* ordinaire non ancienne, l'humeur goutteuse est lors du tems du paroxisme, ou chassée du corps, ou changée de manière à n'être plus nuisible; que le corps recouvre une santé complette, et les membres toute leur agilité : que cependant une nouvelle quantité d'humeur goutteuse doit se former durant l'époque de quelques mois, pour se jetter ensuite sur les mêmes membres, et y renouveller tous les tourmens du premier paroxisme.

Les médecins, faisant tous leurs efforts pour trouver des moyens de prévenir le retour d'un mal aussi cruel, eurent bientôt reconnu que, si un bon choix d'alimens pouvoit y contribuer beaucoup, il falloit en outre que nos organes fussent doués d'une énergie suffisante pour faire subir à la partie nutritive de ces alimens cette modification qui les rend semblables aux solides et aux fluides du corps humain : autrement le dernier travail de la digestion, celui qui doit la completter, restera imparfait; il existera dans la machine une matière dégénérée, dont les effets ne se manifesteront pas dans les gros vaisseaux, ni dans les humeurs les moins subtiles, mais seulement dans la plus atténuée de toutes, c'est-à-dire dans le fluide nerveux qui est le produit le plus perfectionné de l'élaboration à laquelle concourent tous nos organes sans exception. Or, c'est dans l'altération de ce fluide subtil, et des vaisseaux qui le contiennent, qu'il est très-vraisemblable que consiste la cause prochaine de la *goutte*; et c'est lorsque, souvent par le seul laps du tems, l'humeur altérée est devenue plus considérable et plus acrimonieuse, qu'elle produit un nouveau paroxisme, dont les effets sont de consumer ou d'expulser l'humeur morbifique par la présence de laquelle il avoit été lui-même excité.

Les anciens médecins cherchèrent donc à donner aux viscères une nouvelle vigueur, de laquelle résultassent une coction et une assimilation plus parfaites de toutes les humeurs; et, lorsqu'il existoit déjà une certaine portion d'humeurs dégénérées, soit dans le torrent même de la circulation, soit dans les articulations où elle a coutume de se déposer lors de chaque paroxisme, ils tentèrent de l'expulser. Tels étoient les deux points principaux du traitement de la

goutte : évacuer l'humeur (morbifique) *rédondante*, *disoit Ætius* ; *et fortifier les organes affoiblis.* Mais, en les prenant pour guides, on ne doit jamais perdre de vue que les deux classes de remèdes qui peuvent remplir cette double indication sont de nature tout-à-fait différente, ensorte que les médicamens qui conviennent à une indication sont contraires à l'autre ; et réciproquement. C'est ce qui rend le traitement de la *goutte* si difficile. En effet, les fortifians, par leur qualité échauffante, peuvent mettre en mouvement d'une manière dangereuse l'humeur de la *goutte* déjà formée : tandis que les évacuans et les adoucissans diminuent l'énergie des organes. Sydenham craignoit que la matière morbifique qui forme le paroxisme ne fut presque jamais évacuée en totalité ; et que la portion qui avoit échappé aux efforts de la nature, étant mue par l'énergie des médicamens fortifians, ne produisit un nouveau paroxisme, ou ne se portât sur les viscères au grand détriment des malades. Au reste, l'abrégé de la doctrine de ce célèbre médecin goutteux est contenu dans ces paroles remarquables : *Ut coctioni*, *indigestionibus sublatis*, *consulatur.*

Nous ajouterons à tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, que la *goutte* étant une maladie de la vieillesse, ou au moins de ceux qui ont déjà parcouru la majeure partie de leur carrière, et qui sont parvenus à cette époque de leur vie, où l'énergie des organes se trouve affoiblie, soit par le seul laps du tems, soit par des maladies qui ont précédé les attaques, la guérison en est d'autant moins facile à espérer. Il faut la tenter, dit Sydenham, autant que le permettront les forces et l'âge des goutteux.

Voyons maintenant 1°. comment on peut chercher à rendre aux organes l'énergie que les causes de la *goutte* leur ont fait perdre. Ensuite nous nous occuperons des moyens de dissiper l'humeur morbifique existante dans les vaisseaux ou déjà déposée sur les articulations.

Les premières voies, qui sont les organes de la première coction, n'agissent pas seulement méchaniquement sur les alimens, mais encore en leur faisant prendre un caractère d'animalisation, par le mêlange d'une énorme quantité de liqueurs qu'elles fournissent, et qui s'épanchent dans leur capacité. De tous ces sucs naturels, la bile est celui auquel on a accordé la plus grande influence ; et c'est pour cette raison que l'on a donné la préférence aux médicamens dans lesquels on remarquoit des caractères qu'on croyoit analogues à ceux de la bile elle-même, savoir l'amertume, et une vertu stimulante aromatique. On les supposoit capables de suppléer la bile lorsque celle-ci manquoit d'énergie, ainsi que d'animer le jeu des organes de la digestion ; et conséquemment très-propres à combattre une maladie, telle que la *goutte*, qui doit le plus souvent sa naissance à des excès qui affoiblissent ces mêmes organes. Nous voyons dans Galien, Alexandre de Tralles, Aetius, Cælius Aurélianus, que ces médicamens, la plupart simples, ont été employés très-anciennement, pour combattre toutes les maladies chroniques venant d'affoiblissement ; et la *goutte* étoit mise au nombre de ces maladies. Quelques charlatans de ces siècles reculés (car il y en a eu de tout tems) en faisoient même un secret par rapport à la *goutte*, et ne les vendoient qu'à un très-haut prix. Mais tous les médecins dont nous venons de parler s'accordent à penser que, pour en retirer quelque utilité, il falloit en faire usage pendant un fort-long tems. Alexandre les prescrivoit pour six mois, un an, et même davantage ; toutefois en laissant quelques intervalles de tems à autres. Cælius Aurélianus demandoit aussi une année sans interruption, ou au moins l'équivalent ; mais ce dernier paroît leur accorder moins d'efficacité, qu'au régime exact que les malades observoient pendant leur usage. Les plantes que Galien employoit sont les semences et les sommités de rue sauvage, l'aristoloche ronde, la petite centaurée, la gentiane, le polium, et le petroselinum. Celles que donnoit Alexandre n'en différoient pas beaucoup. Aetius recommande, entre autres médicamens, la thériaque *diatessaron*, composée de parties égales de racines de gentiane et d'aristoloche, de baies de laurier, et de myrrhe, et de trois fois autant de meil qui servoit d'excipient. Il y avoit encore le *diacentaureum* de Cælius Aurélianus, et l'antidote *ex duobus centaureae generibus*, décrit et très-vanté par Aetius. C'est avec ces deux dernières recettes que la poudre du duc de Portland, qui a joui pendant quelque tems d'une grande réputation en Angleterre, a le plus de ressemblance. Voici la formule de cette dernière.

℞ Rad.	Aristololochiæ rotundæ Gentianæ	āā part. æquales.
Summit.	Chamædr. Chamæpithyos Centaurii (min.)	

Siccat. redig. in pulverem tenuissimum.

On prenoit un gros de cette poudre, le matin, à jeun, dans de l'eau et du vin, ou une tasse de thé, ou un bouillon, &c. On restoit ensuite une heure et demie sans rien prendre. Il falloit continuer ainsi pendant trois mois entiers sans interruption. Pendant trois autres mois, on ne prenoit chaque jour que les trois

quarts de la première dose ; et ensuite, pendant six autres mois, la moitié seulement : cette moitié, de deux jours l'un, suffisoit pendant le courant d'une seconde année. Il faut quelquefois, dit l'auteur anglois, deux ans entiers, avant qu'on ressente un soulagement notable. Sydenham joignoit les antiscorbutiques aux amers et aux fortifians : c'étoient le raifort, le cochlearia, le cresson de fontaine, &c. Son catalogue est assez étendu; parcequ'il ne leur supposoit pas une vertu spécifique, mais la propriété commune d'échauffer et de fortifier. Il place au premier rang des corroborans le quinquina, dont il veut que l'on donne le matin et le soir quelques grains aux goutteux. Le même auteur préféroit la forme d'électuaire à toutes les autres ; et son expédient étoit du miel et du vin de Madère. Cette forme a un avantage, c'est que chaque dose, se délayant partiellement dans l'estomac, s'applique sur tous les points de la surface de cet organe et de celle des intestins. Mais dans l'administration si prolongée d'un même remède, on doit avoir égard au goût des malades et aux caprices de leur estomac.

Quoique ces remèdes ne paroissent pas devoir jamais être d'un usage dangereux dans le traitement de la *goutte* : on ne peut se dissimuler cependant que quelquefois ils ont mal réussi, et que l'humeur goutteuse, au lieu de se déposer, comme à son ordinaire, sur les articulations, s'est jettée sur quelque viscère. Ainsi l'exemple rapporté par Van-Swieten, d'après Gaubius, semble prouver qu'elle se porta sur les poumons, et fut cause de la maladie de cet organe et de la mort qui la termina. Les anciens, grands observateurs, ne nous avoient pas laissé ignorer le danger que ces remèdes étoient susceptibles de produire. Galien nous dit qu'ils avoient causé la perte de quelques malades d'une constitution grèle, ou même moyennement puissans, en desséchant leur sang. On les leur avoit conseillés, sans faire réflexion qu'ils ne conviennent qu'à ceux d'un tempérament humide et pituiteux. Aetius, en recommandant son *Tetrapharmacon* ou *Diatessaron*, avertit positivement qu'il convient aux pituiteux, mais qu'il nuit aux bilieux. Paul d'Ægine attribue à l'usage des médicamens le transport de la matière morbifique sur le poumon, ou sur tout autre organe principal. C'étoit aussi le sentiment de Cælius Aurélianus. Sydenham, auquel l'esprit d'observation tenoit lieu des lumières que la connoissance des anciens ne donne que bien imparfaitement à tant de médecins modernes, dit que les remèdes échauffans ont la propriété de donner au sang, durant l'hyver, la chaleur qu'il a spontanément pendant l'été : mais que si cependant on s'y habitue dans cette dernière saison, on préviendra mieux les maux que l'autre a coutume d'amener avec elle. Mais il ajoute dans un autre endroit que c'est dans les intervalles des paroxismes qu'il faut faire usage de ces remèdes, et le moins près de celui qui doit avoir lieu : parce que, lorsqu'un paroxisme est terminé, il existe très-peu d'humeur goutteusse (qu'ils puissent mettre en mouvement) et qu'on les administrera avec plus de sécurité, pour prévenir, en fortifiant les organes, une nouvelle accumulation. Car il n'attendoit point de leur action le changement de l'humeur goutteuse en humeur saine, ni son plus parfait dépôt sur les parties accoutumées à la recevoir ; c'étoit selon lui la besogne de la nature, qu'il falloit lui laisser opérer à sa guise : et il prescrivoit d'éviter, dans ces circonstances, le régime et les médicamens échauffans, *qui enflamment les humeurs*.

Fréderic Hoffman assure avoir beaucoup soulagé des goutteux, en leur faisant faire usage d'absorbans terreux et de sels lixiviels. Il leur conseilloit aussi les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle qui contiennent de l'alkali. Il est certain en général que cette classe de remèdes, qui ont éminemment des propriétés incisives, peut-être d'une grande utilité, pour combattre une humeur morbifique, que plusieurs des causes qui l'occasionnent, et des phénomènes que sa présence excite quelquefois, font au moins présumer avec beaucoup de vraisemblance être très-ténace. Mais ce n'est que par un examen très-approfondi de toutes les circonstances particulières de la maladie, que le médecin, s'assurant d'ailleurs que l'humeur goutteuse a plus le caractère acide que tout autre, pourra se determiner plus sûrement à s'en servir avantageusement. C'est ce qui faisoit dire à Boerrhaave, 1° que *l'espèce de goutte qui doit sa naissance d'une surabondance d'acide ne peut être guérie plus sûrement par aucune autre méthode, que par l'usage long-tems prolongé d'un sel lixiviel pris à petites doses* : 2°. *qu'on ne doit pas le vanter comme un anti-goutteux universel, parce qu'il est nuisible pour les goutteux d'un tempérament bilieux, dont les humeurs ont une tendance naturelle à l'alcalescence putride*. Il faut, au reste, que les doses de substance alkaline soient très-modérées, que l'alkali soit le plus mitigé qu'il sera possible, de peur d'augmenter l'acrimonie des humeurs, et en particulier de l'humeur morbifique que l'on a à combattre. Van-Swieten conseilloit l'union d'un alkali avec un vin acidule, tels que ceux du Rhin ; ce qui forme une espèce de tartre régénéré. On peut aussi donner quelques gouttes d'alkali en liqueur dans du bouillon de veau, &c.

Presque tous les médecins, anciens et moder-

nes, regardant l'affoiblissement des organes qui opèrent la digestion et l'assimilation des alimens comme la cause prochaine de la *goutte*, et pouvant encore moins douter que certains alimens exigent plus de travail que d'autres de la part de ces organes pour être convertis en notre substance : ils ont dû chercher dans le choix du régime les moyens de diminuer cette maladie, et même de la guérir totalement. Quelques-uns ont espéré parvenir à ce but, en asservissant leurs malades à la diète végétale la plus rigoureuse; et ils ont observé que plusieurs d'entre eux non-seulement n'éprouvoient alors aucune attaque, mais même que les tophus diminuoient graduellement, et finissoient par disparoître en totalité. Il est vrai qu'ils observoient aussi une diminution sensible dans l'embonpoint et dans les forces, au commencement d'un pareil régime; et que, si les malades reprenoient l'usage de la viande, même modérément et en se privant du vin, la *goutte* reparoissoit. C'est ce qui fait dire à Lobb, que la diète purement végétale nourrit et fortifie moins que lorsqu'on lui allie l'usage de la viande; et qu'ainsi la diète animale est quelquefois non seulement avantageuse, ma ismême nécessaire. En effet, il faut conserver des forces aux malades, pour qu'ils puissent prendre l'exercice qui leur est si utile. D'ailleurs la diète végétale ne détruit point la cause prédisposante de la *goutte* : elle paroît seulement empêcher une aussi grande quantité d'humeur goutteuse de se former, puisque les attaques n'ont pas lieu du tout, ou qu'au moins elles sont moins fortes, moins fréquentes, et moins longues. Il y a cependant quelques faits propres à faire concevoir l'espérance d'un succès complet par la diète végétale. Mais la persévérance fut forcée : et comment l'obtenir de gens dont les excès en tout genre ont le plus ordinairement attiré sur eux la maladie ? Si donc on veut tenter un pareil régime, il ne faudra pas s'y astreindre brusquement, mais par degrés; et si on veut suivre un régime mixte, il faudra que la quantité de l'aliment végétal l'emporte beaucoup sur celle de la viande. Sydenham, si instruit par son expérience personnelle et par ce qu'il avoit observé sur les autres, nous a avertis qu'il y avoit deux excès également dangereux : prendre de la nourriture au de-là des forces de l'estomac, ce qui engendroit des crudités, et n'en pas prendre suffisamment, ce quiabattoit les forces. Du reste, quoiqu'il préférat les alimens de facile digestion, il consultoit volontiers les habitudes et le goût de ses malades, et restreignoit seulement la quantité. Il ne vouloit aussi qu'une seule espèce de viande; et conseilloit fortement de se contenter d'un repas unique, en prenant seulement, en abondance, les soirs, une boisson légère qui passât aisément par les urines.

Le lait a été regardé de tout tems comme un aliment très-convenable aux goutteux. Cette substance, par les principes qui la composent, semble tenir le milieu entre les deux règnes végétal et animal. On ne peut mieux la comparer qu'à un chyle déjà tellement élaboré par le travail des organes et des vaisseaux, que sa nature est devenue presque semblable à celle des humeurs de l'animal qui l'a fourni. D'ailleurs des observations très multipliées ne permettent pas de douter de l'avantage qu'en retirent les goutteux, puisqu'un grand nombre d'entre eux sont exempts de paroxismes, tant qu'ils se contentent du lait pour seule nourriture. Mais il n'a pas la propriété si désirée de détruire la cause prédisposante de la *goutte* : et même, si on en quitte l'usage pour reprendre un régime ordinaire, quelque doux et modéré qu'il puisse être, la *goutte* se déclare de nouveau par un paroxisme plus cruel qu'aucun de ceux qui ont précédé. Cet effet a lieu, vraisemblablement, parceque, la diète lactée exigeant très-peu de travail de la part des organes de la digestion, l'énergie de ces organes s'affoiblit par l'inertie à laquelle on les abandonne, et lors qu'ensuite on soumet à leur action des alimens moins faciles à élaborer, cette action devient insuffisante, et l'humeur goutteuse, que nous avons dit être le produit de l'indigestion, s'accumule en grande quantité. Au surplus, peu de goutteux ont assez de persévérance pour supporter pendant le reste de leur vie la diète lactée; et même avec la bonne volonté la plus ferme, ils se dégoûtent de cet aliment à un tel point, qu'il leur est impossible d'en continuer l'usage exclusif. C'est en considérant tous ces effets produits par le lait, que Méad ne vouloit pas que les vieux et les anciens goutteux essayassent de s'assujettir même à un régime exclusivement formé du lait et de légumes, parce que, si leurs attaques ne sont pas complettes autant qu'il est possible, c'est vers la région de l'estomac que l'humeur goutteuse se porte de préférence aux articulations; ces individus étant d'ailleurs très-foibles du côté des jambes, ils trainent dans la langueur et dans les souffrances le reste de leurs jours. Mais il n'est pas éloigné de permettre cette tentative à de jeunes goutteux, qui n'ont encore essuyé que deux ou trois attaques, sur-tout si leur maladie est héréditaire. Il ne veut cependant pas qu'ils se réduisent au lait seulement : il joint les laitages, les légumes, et une fois par jour les viandes tendres et même quelquefois du poisson d'eau douce : il n'exclut sévèrement que le vin et les autres boissons spiritueuses de toute espèce. Tel est le régime auquel les praticiers qui ont eu le plus de succès dans le traitement de la *goutte*, croient devoir donner la préférence. Quoique Méad et beaucoup d'autres

avec lui aient expressement recommandé aux goutteux de ne boire absolument que de l'eau, cependant quelques-uns ont été plus indulgens sur l'article de la boisson, sans cesser pour cela de regarder la sobriété dans le régime comme le moyen le plus propre à adoucir la férocité de l'humeur goutteuse. Le plus grand nombre des goutteux ont incontestablement à se reprocher d'avoir usé trop abondamment des boissons fermentées : n'a-t-on pas à craindre que, si on les réduit tout-à-coup à l'eau, on ne les précipite vers le terme de leur carrière, comme l'a observé Sydenham ? Ce médecin, qui prescrivoit sans exception, et rigoureusement, toutes les liqueurs fermentées, n'en reconnoissoit pas moins la nécessité d'agir avec précaution, pour éviter le mal qui pourroit résulter d'un changement aussi considérable dans le régime, lorsqu'il se faisoit brusquement. Il avoit éprouvé lui-même à ses dépens, combien l'eau pour unique boisson peut être dangereuse : aussi loue-t-il l'usage de ces boissons qui n'ont ni la nullité de celle-ci, ni l'activité du vin. Telle est cette bierre légère dont il vouloit que ses malades bussent les soirs abondamment. La bierre qui contient beaucoup d'esprit ardent seroit nuisible. Ce que l'on appelle de l'*eau rougie* est encore une très-bonne boisson pour les goutteux. L'eau d'orge d'Hippocrate convient dans toutes les maladies. Dans les *gouttes* anciennes, Sydenham faisoit boire à ses malades une tisane de salse-pareille, de squine, de sassafras, de réglisse, &c. Ils s'accoutument bientôt à cette boisson, ou à toute autre semblable, de l'usage de laquelle on peut espérer avec raison que les erreurs légères dans le régime seront sujettes à des conséquences moins fâcheuses.

Van-Swieten ne croit pas que dans les foiblesses d'estomac un vin généreux et fait, tels que ceux d'Espagne, puisse préjudicier aux goutteux.

Pour perfectionner le chyle fourni par des alimens convenables, le transformer en sang, extraire ensuite de celui-ci le fluide élaboré qui circule dans les petits vaisseaux, et dont la dépravation donne naissance à l'humeur goutteuse ; l'exercice est d'une nécessité absolue. Aussi tous les médecins s'accordent-ils à le prescrire aux goutteux autant peut-être que dans toute autre maladie chronique. Il faut donc que ceux-ci fassent tous leurs efforts pour ne pas succomber à cet engourdissement et à cet amour du repos où leur âge et leurs infirmités les entraînent : autrement leurs articulations deviendront roides et inhabiles a exercer aucun mouvement, et la nature étant dépourvue des forces nécessaires pour dompter la matière de la maladie, celle-ci deviendra pour elle comme un poison. L'exercice doit être proportionné à l'âge et aux forces de chaque goutteux, puisqu'il a pour but de le fortifier, et non de l'affoiblir en le fatiguant excessivement. La promenade à pied, l'équitation au grand air, l'exercice de la voix ont été recommandés de préférence par les auteurs. Aurelianus vouloit aussi qu'on exerçât particuliérement les articulations qui étoient le siége ordinaire du mal, et qu'on commençât sitôt qu'une diminution marquée dans les douleurs pouvoit le permettre. C'étoit le sentiment de Paul d'Ægine : et les observations de Sydenham, que nous avons rapportées dans un autre endroit, ne laissent aucun doute sur les avantages de cette pratique. Les frictions locales seroient donc d'une très grande utilité, soit qu'elles fussent simples, soit qu'on aidât leur effet avec des fumigations aromatiques. Elles fortifient les membres, et dissipent la matière mobifique qui auroit pu se fixer. Ætius les regardoit comme un prophylactique : opinion que Van-Swieten a confirmée par ses observations.

Les veilles prolongées, surtout au milieu des excès de table, et des travaux de l'esprit quelquefois plus funestes encore, étant une des causes de la goutte ; il n'est point étonnant que le sommeil soit recommandé aux goutteux par tous les médecins. Mais les goutteux ne doivent pas seulement dormir longtems : il faut de plus qu'ils le fassent aux heures convenables. C'est alors qu'il réparera leurs forces épuisées. Les goutteux se coucheront de bonne heure, et ils se leveront de même : c'est le contraire de ce qu'ils faisoient lorsqu'ils contractoient leur maladie. Les gens de lettres, les magistrats se livreront le matin à leurs travaux : mais ils s'exerceront longtems avant leur repas. Les après-midi seront consacrés à des conversations agréables, à la promenade, à jouir des agrémens et des douces occupations de la campagne ; et pendant les soirées, ils ne feront rien qui puisse les appliquer fortement.

Voilà à quoi se réduit le régime des goutteux, et c'est la partie la plus importante de leur traitement, celle dont les succès ont été le plus constamment heureux. Les médecins, en ne le rendant pas trop sévere, le feront aisément adopter par leurs malades, et suivre avec cette régularité et cette constance qui produiront, sinon une guérison entière, dumoins le soulagement le plus marqué et le plus constant.

Nous nous sommes occupés jusqu'à présent des moyens d'empêcher, soit par un régime convenable, soit en augmentant l'énergie des organes, que l'humeur goutteuse ne se formât ni aussi facilement, ni aussi abondamment. Mais il nous reste encore une chose bien importante à faire : ce seroit de chasser totalement du corps, sans que

que cette opération fut dangereuse pour les malades, le nouvel amas de matière goutteuse, avant qu'il effectuât un paroxisme ; ou de diminuer tellement la quantité de cette matière, que ce qui resteroit ne pût produire de grands accidens. On a vu plus haut que quelquefois l'humeur de la *goutte* se frayoit spontanément une issue par différentes voies. Tantôt par le vomissement, tantôt par les selles, en excitant alors une dyssenterie que quelques auteurs ont même déclarée critique. D'où on est en droit de conclure qu'il seroit possible d'assujettir cette évacuation aux règles de l'art. Les espérances seroient bien moins fondées, s'il s'agissoit de l'humeur goutteuse déjà déposée et fixée sur les parties qu'elle a coutume d'occuper.

Voici comment on pourroit tenter l'évacuation dont nous parlons.

La matière goutteuse, accumulée dans les articulations, s'en échappe par diaphorèse, après avoir occasionné des douleurs plus ou moins fortes : on imite l'opération de la nature de la manière suivante. On donne le matin au malade lorsqu'il se réveille six grains de sel volatil de corne de cerf, ou de toute autre pareil ; on lui fait boire par dessus environ huit onces d'une infusion bien chaude de bois de sassafras, ou des cinq racines apéritives, et on le laisse reposer dans son lit pendant une heure ou deux. Il se trouve alors pénétré d'une douce moiteur, qui, bien loin de l'affoiblir, le rend au contraire plus dispos. On a soin de couvrir fortement les pieds et les genoux, afin de les faire suer, tandis que le reste du corps, moins couvert, n'éprouvera qu'une légère transpiration. On répète ce traitement une ou deux fois chaque semaine plus ou moins, pendant deux ou trois mois, dans les intervalles des paroxismes. Le malade en éprouve souvent un grand soulagement ; et des articulations que l'ancienneté du mal avoit déjà rendues roides redeviennent beaucoup plus flexibles.

Les bains entiers favorisent beaucoup la diaphorèse chez les goutteux. Ils conviennent particulièrement aux individus d'un tempérament sec et serré ; mais les leucophlegmatiques s'en accommodent moins : les frictions, dont nous parlions tout à l'heure, leur sont au contraire très-avantageuses.

Van Swieten, dans son commentaire sur l'aphorisme 1275 de Boherrhave, tache, à l'exemple et sur la parole de son maître, d'inspirer quelque confiance dans les purgatifs hydragogues, pour évacuer l'humeur goutteuse. Nous croions devoir engager nos lecteurs à préférer sur ce point l'autorité et l'expérience personnelle de Sydenham, qui proscrivoit les purgatifs, et dans le tems des paroxismes, et même durant les intervalles qui les séparent ; et qui, si des circonstances particulières le forçoient d'en administrer quelqu'un, choisissoit toujours le plus doux, et avoit exactement soin de calmer l'irritation qui pourroit en résulter, en donnant le soir un narcotique. On pourra tout au plus permettre, avec Hoffman et Coste, les eaux minérales salines, qui sont en même tems fondantes et purgatives, pourvû encore que les malades n'aient pas plus de cinquante ans ; ce qui est infiniment rare dans la classe des goutteux. Sydenham disoit que les eaux minérales nuisoient aux vieillards, et à ceux d'un tempérament phlegmatique et foible ; que les forces de ces individus sont tellement affoiblies et perdues, qu'ils ont à craindre d'être comme accablés sous une pareille quantité d'eau, et qu'il peut assurer que plusieurs goutteux ont péri, pour avoir fait, mal-à-propos, usage des eaux minérales.

Le régime, les fortifians, et les diaphorétiques, soit généraux, soit topiques, que nous venons de proposer, peuvent triompher de la goutte, si elle n'est pas invétérée, en adoucir constamment les accidens, si elle résiste à leur action combinée ; mais il faut de la part des malades l'exactitude la plus scrupuleuse à suivre les conseils des médecins : et c'est ce qu'il est rare qu'on en obtienne, parce qu'accoutumés à satisfaire tous leurs penchans, et regardant leurs douleurs passées comme un songe, ils ne craignent pas d'acheter, de quelques semaines de souffrances, le droit de se livrer ensuite sans ménagement à leur manière de vivre ordinaire. C'est ce qui les conduit à leur perte.

Nous avons déjà parlé précédemment de cette matière crétacée, qui forme les tophus des articulations, et des effets d'un exercice soutenu sur ces nodosités. Ce seroit donc une erreur de penser que la goutte n'est alors susceptible, ni de guérison, ni même de soulagement. Si ces tophus ne se résolvent pas, lorsque la peau a été rongée, du moins la matière crétacée tombe, le siége des tophus se cicatrise ; et, si on continue le même régime prophylactique, il ne s'en forme point de nouveaux. Mais on a cherché d'autres moyens de faire disparoître ces tumeurs ; on a tenté de dissoudre la matière crétacée par différens menstrues. Les uns ont employé des acides, assez affoiblis pour ne pouvoir entamer la peau. D'autres, et particulièrement les anciens, ont préféré les substances de nature alcaline. Van-Swieten, marchant sur leurs traces, faisoit dissoudre dans de l'eau pure, ou distillée sur des fleurs de sureau, de roses, &c. une telle quantité de pierre à cautère, que la liqueur, sans occasionner à la langue un sentiment de dou-

leur, produisit cependant sur elle une impression de sapidité fort désagréable. Il étoit sûr alors que cette solution n'entameroit point la peau. On fomentoit les tophus avec des linges imbibés de la solution; et le succès étoit tel quelquefois, qu'en peu de jours les tophus disparoissoient. Van Swieten assure avoir vu cette solution réussir également dans les exostoses, et autres tumeurs très-difficiles à résoudre.

Les goutteux soutiendroient assez aisément leur mal, s'il n'étoit pas accompagné de douleurs, ou si ces douleurs étoient douces et supportables. Mais, chez un grand nombre, elles sont si fort au-dessus de la patience dont l'homme est capable, qu'on ne doit point être étonné, si les médecins, les amis, les parens, les malades eux-mêmes ont tout tenté pour y apporter quelque soulagement.

On peut calmer la douleur de deux manières: ou en en détruisant la cause, ou en émoussant l'organe de la sensibilité. La première est toujours la plus sûre; mais relativement à la goutte, elle n'est pas toujours praticable. Les moyens que l'on employe pour y parvenir se réduisent à ceux-ci: adoucir l'acrimonie, relâcher les parties souffrantes. L'eau de veau, le petit lait, l'infusion des plantes émollientes, prises à grandes doses, délayent et amortissent toute espèce d'acre existant dans les humeurs, et produisent un relâchement général dans les parties solides: mais le soulagement qui en résulte n'est jamais, à beaucoup près, aussi prompt que les malades le désireroient. On a donc proposé d'envelopper le membre souffrant dans le corps d'un animal qui vient d'être égorgé. Mais comment faire cette application, qui, sans doute, auroit son utilité, lorsque des douleurs horribles ne permettent pas même de soulever le membre souffrant, ni de le toucher, ni de lui laisser supporter le poids des couvertures. Sydenham avoit renoncé à se servir d'aucun topique. Coste regardoit les cataplasmes comme nuisibles, et ne couvroit le membre que d'une étoffe de laine, qu'il croioit propre à exciter la transpiration, et à diminuer ainsi les douleurs.

La seconde manière de diminuer leur atrocité, est d'en étouffer le sentiment: ce que l'on peut obtenir, ou en émoussant tout le *sensorium commune* par des narcotiques, ou seulement en rendant insensibles les nerfs qui se distribuent aux parties souffrantes. Sydenham, qui d'ailleurs employoit très-facilement les narcotiques, étoit très-réservé sur leur usage contre les douleurs de la goutte: il falloit qu'elles fussent excessives; autrement il croioit plus prudent de s'en abstenir. Van Swieten conseille de ne les administrer aux malades qu'à leur insçu, parce qu'ils voudroient toujours ensuite qu'on leur en donnât, même lorsque les douleurs seroient modérées; ce qui leur deviendroit très-préjudiciable, et quelquefois mortel, en empêchant le dépôt de l'humeur goutteuse sur les articulations. Les anciens médecins appliquoient les narcotiques sur les parties affectées; mais ce n'étoit jamais sans crainte, et ils se hâtoient de les enlever, sitôt que les douleurs devenoient moindres. Nous voyons par l'exemple de Servius Clodius, tiré de Suétone, qu'une application prolongée trop long-tems peut priver pour toujours le membre de sa sensibilité; ce qui rend le remède pire que le mal.

Hippocrate regardoit les scarifications profondes, et le cautère actuel, comme un remède assuré pour toutes les douleurs rebelles. Il est certain que l'on peut, par ces moyens puissans, couper ou détruire les nerfs d'une partie. Mais le feu appliqué d'une manière plus douce, et cependant avec succès, dans les cas de goutte, paroît moins agir alors, en détruisant le nerf qui distribue le sentiment, qu'en attirant fortement au dehors l'humeur morbifique. C'est ainsi que le moxa a quelquefois réussi. Au reste, on doit regarder ces moyens comme de simples palliatifs, parce qu'ils n'ont aucune action sur la cause prédisposante, et qu'ils n'empêchent point d'autres attaques d'avoir lieu. Les médecins, tant anciens que modernes, ont employé, pour produire les mêmes effets, d'autres substances âcres et irritantes, dont l'énumération nous paroît ici devoir être absolument inutile. (*Voyez* entr'autres ALEXANDRE DE TRALLES, L. XI.)

Une seule remarque importante qui nous reste à faire, c'est que ces fomentations, ces onguens, ces emplâtres, &c. ont tous, plus ou moins, l'inconvénient d'accélérer la rigidité des articulations sur lesquelles se jette l'humeur goutteuse.

Nous avons exposé précédemment, à quels signes on pouvoit reconnoître que l'humeur de la *goutte*, déjà suffisamment préparée à se déposer par le méchanisme défectueux qui est la cause prédisposante de la maladie, n'effectuoit cependant pas son dépôt sur les parties qu'elle avoit coutume d'occuper. Dans ces circonstances critiques, le médecin ne néglige aucune des choses extraordinaires qui se passent chez les malades. On observe quelquefois, par exemple, que cette toux catarrhale, qui au commencement du printems affecte tant d'individus sans être le plus souvent très-dangereuse pour eux, dégénère promptement chez les goutteux en une peripneumonie très-grave, si elle les attaque à l'époque où le paroxisme est près d'éclater. On doit donc toujours craindre, particulièrement pour ces vieux goutteux qui depuis longtems n'ont point éprouvé d'attaques,

qu'il ne se prépare alors quelque facheux événement, sur-tout si cette longue trêve dont ils jouissent n'est point le fruit du régime et du traitement que nous avons prescrits dans le cours de cet article: et il faut tout tenter, pour que l'humeur se reportant des viscères, où elle est si dangereuse, vers les membres qu'elle a habitude d'affecter, ils puissent échapper, même au prix des douleurs les plus aiguës, au péril mortel auquel ils se trouvent exposés.

Lors donc que les signes qui précèdent un paroxisme, se manifestent, que les causes capables de l'accélérer ont eu lieu; et que le paroxisme ne se déclare pas, mais est en quelque sorte remplacé par des symptomes irréguliers, tels que l'auxiété, les épreintes, le vomissement, le hoquet, la douleur de côté, la difficulté de respirer, une pente considérable au sommeil, le délire, l'angine, &c: le traitement le plus énergique et le plus prompt devient indispensable. Voici en quoi il consiste communément.

On commence par appliquer aux cuisses de larges vésicatoires, que l'on anime tous les jours afin qu'ils ne cessent jamais de rendre, et que l'irritation ait toujours lieu. On peut en outre stimuler la plante des pieds par le moyen des sinapismes, ou avec l'emplâtre de galbanum: on fait encore des fomentations sur ces parties avec une infusion de rue nouvelle dans du vin blanc, dans chaque livre de laquelle on fait dissoudre une démie once de sel marin. L'exercice de la promenade, ou celui de la voiture, sera aussi très-avantageux, si les forces du malade et la saison le permettent: sinon il se couchera, et se couvrira de manière à exciter une douce transpiration, que l'on facilitera par une boisson décidément diaphorétique, telle que l'infusion de sassafras, &c. Il est encore très-utile dans ces circonstances de faire prendre aux malades d'excellent vin, sur-tout si on a à traiter de vieux goutteux, accoutumés depuis longtems à un grand usage de cette liqueur. C'est en pareil cas le meilleur de tous les cordiaux; aucun n'est plus propre à remédier à cette langueur et à cette foiblesse d'estomac, accompagnées de douleurs de ventre semblables à des coliques, que l'on éprouve dans les attaques d'une *goutte* ancienne. Coste ajoutoit au vin d'Espagne quelques gouttes d'huile essentielle de macis ou de canelle: et il avoit observé que bientôt le spasme s'appaisoit, il survenoit du sommeil et une douce transpiration.

Si la métastase de l'humeur goutteuse occasionne quelqu'accident grave, qui nécessite les plus promps secours; il faut, dit Sydenham, ne plus compter sur l'effet trop lent du vin, ou des autres remèdes ordinaires, mais avoir recours aussitôt au laudanum liquide, que l'on fera prendre au malade à la dose de vingt gouttes. Ce médecin célèbre excepte toutes-fois les cas où le mal affecteroit la tête, et les organes des fonctions vitales ou naturelles. Il vouloit qu'en même temps les malades gardassent le lit. Mais lorsque la *goutte* remontoit à la poitrine, il traitoit alors cette maladie comme si c'eût été une péripneumonie, par la saignée, &c. Lorsque la *goutte* se porte sur l'estomac, on éprouve à cette région une douleur atroce, accompagnée d'efforts inutiles pour vomir. Coste donnoit alors vingt gouttes de laudanum. Il en fit prendre jusqu'à trente à un soldat, qui avoit de plus de fortes convulsions, et des sueurs froides. Ce traitement a pour effet ordinaire un vomissement abondant de matière bilieuse; et cette évacuation est suivie d'un soulagement très-prompt. Lorsque les douleurs des membres s'évanouissoient, et qu'alors il se manifestoit un grand mal-aise, des envies de vomir, et quelque douleur au ventre; Sydenham prescrivoit de boire plusieurs livres de bière très-légère, ou d'autre liquide pareil; et aussitot que le malade avoit rejetté cette boisson par le vomissement, il lui donnoit dix huit gouttes de son laudanum dans du vin de Madère, et lui faisoit garder le lit. Il atteste avoir échappé plusieurs fois lui-même, en suivant cette méthode, à la mort dont il étoit ménacé.

Le spasme de l'estomac et des intestins étant très-diminué, et le malade se tenant bien couvert dans un bon lit, la superficie du corps ne tardera pas à s'échauffer, à être d'abord en moiteur, ensuite à livrer passage à une sueur abondante, pendant laquelle un soulagement notable consolera le patient, la douleur se fera sentir aux parties où elle doit avoir lieu; bientôt tous les accidens irréguliers disparoîtront, et celui pour lequel tous les secours de l'art sembloient devoir être inutiles, éprouvera à la vérité des douleurs assez vives, mais qui seront le gage assuré de sa conservation.

Nous résumons tout ce que contient cet article, en disant qu'on y trouve la réponse aux questions suivantes.

1°. Pourquoi la *goutte* est-elle une maladie si difficile à guérir ?

2°. Pourquoi les médecins en ont-ils cherché le remède parmi ceux auxquels ils attribuent la vertu de changer totalement le corps, et les chymistes dans leurs compositions les plus mysterieuses ?

3°: Pourquoi le lait paroît-il guérir la *goutte*, et en quoi consiste cette guérison apparente?

4°. Existe-t-il un acide particulier (*acor sui generis*) générateur de la *goutte*?

5°. Qu'est-ce que sont, et comment se forment les nodosités, les tophus, et la craie de la *goutte*?

6°. Pourquoi la *goutte*, dans les paroxismes de laquelle les membres affectés ne se tuméfient point, est-elle beaucoup plus douloureuse que lorsqu'il y a du gonflement.

7°. Pourquoi la douleur cesse-t-elle au bout d'un certain tems? et pourquoi, lorsqu'elle a été très-forte, l'intervalle de tems jusqu'au paroxisme suivant est-il plus long, et le goutteux jouit-il d'une santé plus complette?

8°. Pourquoi, lorsque les douleurs cessent d'être aussi vives dans les paroxismes, le goutteux n'est-il presque jamais sans être tracassé par sa *goutte*.

9°. Y a-t-il un absorbant de nature alkaline, que l'on puisse croire doué d'une vertu spécifique contre la *goutte*?

1°. Enfin la balance de Sanctorius ne doit-elle pas être regardée comme propre à annoncer quand les goutteux sont menacés de leurs attaques, et ce qu'il conviendroit qu'ils fissent d'avance, sinon pour les prévenir, au moins pour les rendre moins rigoureuses.

(M. Mahon.)

GOUTTES. (*Matière Médic.*).

Gaubius (*de meth. concinn. form. medicam.*) distingue trois espèces de mixtures: celle qui s'administre sous un grand volume, c'est le *julep*; celle qui est connue sous un moindre volume, c'est la *mixture* proprement dite; enfin la troisième, qui ne se formule que sous un très-petit volume, et que l'on désigne le plus souvent sous la dénomination de *gouttes*. C'est cette dernière dont nous allons nous occuper; voyez pour les deux autres les articles julep et mixture.

L'espèce de mixture connue sous le nom de *gouttes* est un médicament liquide, préparé par le seul mélange des substances qui doivent le composer, et destiné à être pris intérieurement. Ce médicament, devant produire son effet à une dose très-petite, ne peut être pris que parmi des substances spiritueuses, ou autres assez actives pour qu'une dose d'une efficacité suffisante soit contenue dans un très-petit volume. Les chymistes en sont vraisemblablement les inventeurs, ainsi que des principaux ingrédiens que les médecins font entrer dans sa composition.

Ces ingrédiens, qui pris intérieurement produisent l'effet désiré, sont connus sous les noms de *teintures*, d'*esprits*, d'*essences*, de *quintessences*, d'*elixirs*, de *baumes liquides*, (natifs et artificiels) d'*extraits essentiels*, d'*huiles aromatiques*, d'*huiles distillées*, de *dissolutions salines rapprochées*, &c. &c.

Le choix de ces substances si variées doit être déterminé et par les indications que fournit la maladie, et par leurs propriétés, et par le produit qui résulte de leur mélange. La couleur, l'odeur, le goût d'une mixture rapprochée, ou des *gouttes*, n'exigent aucune considération, à raison du petit volume sous lequel on les emploie.

On associera les substances qui ont du rapport entre elles à raison de leurs vertus, et qui s'unissent sans produire d'effervescence, ni de précipité, ni aucun autre changement capable de contrarier l'indication. C'est la chymie qui apprend aux médecins ce qu'ils doivent savoir sur cet objet.

Cependant il arrive quelquefois que le produit de l'effervescence et de la décomposition mutuelle, et la formation d'une nouvelle substance sont ce que les médecins recherchent. Mais il est bien rare que, dans une prescription de *gouttes*, un précipité puisse jamais favoriser leurs vues.

Les substances de nature aqueuse, gommeuses, les huiles douces, qui ne se combinent pas avec les spiritueux, les conserves, les électuaires, les poudres insolubles, seront exclues des formules des *gouttes*, les uns à cause de leur action trop peu énergique sous un petit volume, les autres à cause de la foiblesse de leur union avec les autres parties de la mixture ou de la spissitude qu'ils lui communiqueroient.

On fait entrer quelquefois dans ces formules des résines, des extraits solides, des masses de pilules: mais ce n'est que lorsqu'on a intention de purger, et en une seule dose un peu forte: et dans ces cas-là on ajoute du sucre ou un syrop, ou un julep officinal, soit pour faciliter l'union des substances, soit pour modérer l'impression que feroit sur le gosier le liquide spiritueux.

On n'emploie non plus que les sels sous forme sèche, qui ont beaucoup d'énergie, et qui sont d'ailleurs solubles dans l'esprit ardent: ce qui en réduit le nombre singulièrement. Ce sont les sels volatils, le tartre régénéré, &c.

Les substances salines fluides ne doivent être admises qu'avec discernement, à cause de leur peu d'affinité avec les spiritueux: à moins qu'on les administre seules.

Il faut circonscrire le nombre des ingrédiens dans les formules des *gouttes*. Trois ou quatre

suffisent communément. De cette manière on évite plus facilement les méprises, on est plus sur des vertus d'un médicament composé, et l'exécution de la formule est plus facile. Si quelquefois une substance unique remplissoit l'indication, ce ne seroit plus une formule de mixture ; mais c'en seroit toujours une de *gouttes*. Les compositions officinales en ce genre sont assez compliquées pour satisfaire le goût des amateurs en ce genre, sans qu'ils cherchent à produire des formules magistrales.

Enfin, quand on prescrit des drastiques, ou certains narcotiques, sous forme de *gouttes*, il faut indiquer soigneusement la dose que le malade prendra chaque fois, puisque c'est lui-même ou ceux qui le servent que l'on charge de la mesurer.

Il n'y a d'autre ordre à suivre dans la série des substances qui composent des *gouttes* que celui indiqué par les règles générales de l'art de formuler (*Voyez* Art de formuler). Cependant si quelques-unes d'entre-elles étoient solubles difficilement, par exemple, des résines, des extraits, &c. ; il conviendroit de les placer les premières, et ensuite le menstrue ou dissolvant qn'on leur applique, &c.

La dose s'exprime par le nombre de *gouttes* qui est tantôt plus, tantôt moins grand ; mais qui ne doit guères aller au-delà de LXX. Autrement, la dose seroit réellement d'une demi-cuillerée, ou d'une cuillerée entière ; et on se serviroit de ces mots. Quelquefois même, comme nous l'avons déja dit, des *gouttes* purgatives qui se donnent en une seule fois (*uno haustu*) forment une demi-once, et même une once, de *mixture rapprochée*.

La dose totale d'une mixture est ordinairement depuis deux gros jusqu'à une ou deux onces. Mais cette dose peut être plus forte, soit qu'au lieu de l'administrer par *gouttes*, on la veuille donner par cuillerées ; soit qu'il faille en continuer l'usage : et, dans ce dernier cas, les substances qui composent communément les *gouttes*, sont par leur nature susceptibles d'être gardées long-tems sans s'altérer. Quelquefois, aussi, une dose unique et très-petite, consistant en quelques *gouttes* seulement, suffit pour remplir l'indication que présente la maladie : alors les *gouttes* se prescrivent dans un véhicule approprié.

La proportion réciproque des substances ne peut presque point être assujettie à aucunes règles générales. C'est d'après l'indication, l'énergie des substances, leur degré plus ou moins grand de solubilité, que le médecin se décide. Cependant il convient en général d'augmenter la dose des médicamens s'ils sont moins actifs, et de la diminuer s'ils le sont davantage ; à moins qu'on ne vise à rendre très-petit le volume total des *gouttes*. Si une des substances doit servir de *menstrue*, il vaut encore mieux qu'elle surabonde un peu, afin que la dissolution soit plus complette, et la *mixture* plus claire. Enfin la quantité des drastiques doit toujours être dans une telle proportion, qu'aucune portion de la mixture n'en contienne une trop forte dose.

La souscription (*subscriptio*) d'une formule de *gouttes* est ordinairement fort simple, l'artiste n'ayant autre chose à faire que de mettre les substances prescrites dans une bouteille. Ce qui s'exprime ainsi : *M. D. ad vitrum*. Si la trituration étoit nécessaire pour faciliter la mixtion, le médecin l'indiqueroit, de même que la nécessité de passer la liqueur ; ce qui s'exprime ainsi : *In mortario* (vitreo aut marmoreo) *S. A. tere, et a faec. separa*. Lorsque le principe duquel dépend la vertu des *gouttes* est très-susceptible de se volatiliser, on recommande à l'artiste de fermer la phiole avec un bouchon et même une peau étendue par-dessus : on ordonne même quelquefois une seconde peau placée sous la première, et qui étant à demeure est percée d'un ou plusieurs petits trous, par lesquels on fait sortir la quantité de *gouttes* prescrite pour chaque dose partielle.

La signature (*signatura*) varie, parce qu'on donne différens noms au médicament selon certaines circonstances. Si le malade doit le prendre en une fois, comme lorsque la mixture est un purgatif, on l'appelle *haustus*. S'il y a plusieurs prises, la dénomination peut se tirer de la substance principale qui entre dans la composition des *gouttes*. De-là sont venus à certaines *gouttes* officinales les noms de *laudanum* liquide, de liqueur minérale, &c. Cependant, ainsi que l'ont déjà remarqués Gaubius et Baumé, la plupart de ces dénominations se prennent indifféremment les unes pour les autres, comme les teintures, les élixirs, les quintessences, &c. parce que la préparation des médicamens qu'elles désignent est uniforme, c'est-à-dire qu'elle se fait par le moyen de l'eau-de-vie, ou de l'esprit-de-vin, ou d'un spiritueux quelconque ; et qu'on ne s'arrête pas scrupuleusement aux différences subtiles que les chymistes ont établies entre eux. Le mot générique est *gouttes* ; et c'est par cette raison que nous l'avons choisi pour cet article. Il est rare qu'elles n'aient pas besoin d'un excipient ou véhicule, lorsqu'elles sont douées d'une grande énergie, parce qu'alors elles existent sous un trop petit volume, pour pouvoir être administrées seules. Il faut choisir cet excipient d'une nature et de propriétés analogues, ensorte qu'il n'altère les *gouttes*, ni en occasionnant un précipité, ni en décomposant leurs principes, ni en diminuant leur efficacité. Cet exci-

pient peut être du vin (et c'est même le plus ordinaire) une mixture ordinaire, un julep, une infusion, une décoction, un bouillon, &c. Du sucre, ou un syrop, conviendroit davantage, si les *gouttes* étoient de nature décidément huileuse, ou balsamique, c'est-à-dire résineuse.

Les *gouttes* sont d'un usage fort commode pour un grand nombre de malades, à raison de leur petit volume. On les emploie principalement, lorsqu'il s'agit de stimuler et de fortifier en échauffant : il y a aussi des médicamens sous cette forme qui sont doués d'une vertu très-rafraichissante : tels sont certains acides minéraux.

Nous exposerons, dans des articles séparés, les principales formules officinales usitées dans la pratique de la médecine : mais nous allons donner ici, comme l'a fait Gaubius, quelques exemples de formules magistrales.

I.

℞ Scammon. Syriac. puri ℈. XV.
Spirit. Regin. Hungar. ℥ jj.
In mortar. vitr. S. A. trit. et a fæc. separat. admisce.
Syrup. rosar. solut. cum senn. ℥ vj.
F. Haustus.
S. Capiat æger pro unâ dosi.

I I.

℞. Tinct. Succin. ℥ ij.
Castor. } āā ℥ j.
Spirit. sal. ammon.
Ol. corn. cerv. rectific. ℥ ß.
Misce
Cap. æger gutt. XXX ex Syrup. Kermès in paroxismo. (M. Mahon.)

Gouttes Anodynes d'Angleterre (*Matière Médic.*)

Voicci comment on prépare ce médicament :

℞ Ecorces de Sassafras } āā ℥ j
Racioes d'Asarum
Sel volatil de corne de cerf rect. ℥ j.
Bois d'Aloès. ℥ ss.
Opium. ℥ jjj.
Esprit-de-vin. L. j.

On concasse toutes ces matières : on les met dans un matras avec de l'esprit de vin : on bouche le matras exactement, et on fait digérer ce mélange à froid pendant trente ou quarante jours, ou au bain de sable pendant cinq à six jours, lors qu'on ne peut attendre le temps de la digestion à froid.

Les gouttes anodynes d'Angleterre sont indiquées, lorsqu'il est nécessaire de calmer et en même temps de ranimer : cette indication combinée se rencontre dans un grand nombre de maladies nerveuses, telles que les vapeurs hystériques, &c. Elles provoquent la transpiration de même que les *gouttes* céphaliques ; et elles ont, de plus qu'elles, la propriété de concilier le sommeil. On les prend également à la dose de dix *gouttes* jusqu'à un demi gros.

(M. Mahon.)

Gouttes Anodynes de Sydenham. (*Matière Médic.*) (*Voyez* Laudanum.) (M. Mahon.)

Gouttes Céphaliques d'Angleterre. (*Mat. Méd.*)

La manière de composer les *gouttes céphaliques d'Angleterre* est différente aujourd'hui de ce qu'elle étoit autrefois et dans l'origine : (*Voyez*, *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Paris pour l'année* 1700.) Ces *gouttes* se préparoient alors avec l'esprit volatil de soie rectifié et une huile essentielle quelconque, sans esprit de vin. Voici la méthode que propose M. Baumé dans ses élémens de pharmacie.

℞ Esprit volatil de soie crue rectifié. ℥ IV.
Huile essentielle de Lavande. ℥ j.
Esprit-de-vin rectifié. ℥ IV.

On met toutes ces substances dans un alambic de verre ; on les fait digérer pendant vingt-quatre heures. Ensuite on distille à une douce chaleur, ou au bain-marie : on cesse la distillation, lorsqu'on voit paroître des globules d'huile.

L'alkali volatil, pendant la digestion, se combine en grande partie avec l'huile essentielle de lavande ; mais la portion d'huile la moins fluide ne s'élève que sur la fin de la distillation du sel volatil et de l'esprit de vin.

Les gouttes céphaliques d'Angleterre peuvent être employées pour toutes les maladies qui tiennent au dérangement de l'organe des nerfs : telles que l'épilepsie, les vapeurs hystériques, &c. Elles augmentent sensiblement la transpiration.

La dose est depuis douze *gouttes* jusqu'à un demi gros dans une liqueur appropriée. Comme, malgré l'esprit de vin que l'on ajoute pour faciliter l'union de l'huile essentielle à l'alkali volatil, il se sépare toujours une portion de cette huile qui vient surnager ; il convient, lorsqu'on employe ce remède, d'agiter le flacon où il est

contenu, afin de distribuer également dans toute la masse l'huile surnageante. (E. de B.)

(M. Mahon.)

Gouttes de Talbot, ou Gouttes Anodynes de Talbot. (*Mat. Médic.*) (*Voyez* Gouttes Anodynes d'Angleterre.)

(M. Mahon.)

Gouttes d'or du général de la Motte (*Mat. Méd.*)

Depuis que l'or est devenu l'idole de la société, la secte alchimiste, dit M. Baumé, a épuisé toute sa science, mais inutilement, à faire avec ce métal la panacée ou la médecine universelle comme si une valeur qui n'est que de pure convention pouvoit influer sur la nature même d'une substance quelconque, et lui donner des propriétés qu'elle n'avoit pas. De-là sont venues toutes les prétendues dissolutions radicales de l'or, les fameuses teintures, les élixirs, les ors potables, &c. Mais, si ces compositions ont quelques vertus, on doit les attribuer uniquement aux substances qu'on ajoute à l'or pour le dissoudre, et non à ce métal qui ne pout souffrir la moindre altération de la part de nos humeurs. Il ne peut même être administré que sous une forme qui en rend l'usage extrêmement dangereux, puisque cette forme est due à sa dissolution dans des acides très corrosifs.

Pour faire presque toutes ces compositions merveilleuses, on commence par dissoudre l'or dans l'eau régale : ensuite on ajoute une huile essentielle : on agite le mélange, et aussitôt l'or quitte son dissolvant pour s'unir à l'huile essentielle. La teinture prend alors, le plus ordinairement, une belle couleur jaune-orangée : On décante cette huile qui surnage la liqueur acide; on la met dans un matras, et l'on verse pardessus de l'esprit-de-vin. On fait digérer le mélange pendant quelques heures, et on conserve la composition dans un flacon de crystal. Au bout de quelque tems, une grande partie de l'or se précipite sous le brillant métallique. Mais, au reste, la liqueur est très-peu acide.

Telle est la manière dont on procéde pour faire la *teinture d'or* ou *or dotable* d'Helvétius. Les doses respectives de cette teinture, que nous prenons pour exemple, sont : un demi gros d'or réduit en lames minces, deux onces d'eau régale, une once d'huile essentielle de romarin, et enfin quinze onces d'esprit-de-vin rectifié..

La dose à laquelle on donne toutes ces différentes gouttes auriferes est depuis six jusqu'à vingt-quatre *gouttes*.

Leurs propriétés médicinales communes sont, à ce que l'on prétend, d'augmenter le ressort des parties solides, et de ranimer dans les cas de léthargie et d'apoplexie séreuse. Mais quel est le médecin qui ne rempliroit pas les indications que présentent ces maladies, dans les circonstances ou l'on vante l'usage des *gouttes* auriferes, avec des moyens bien plus surs, bien plus efficaces, et bien moins dispendieux que ne le sont ces mêmes *gouttes*. M. Baumé évalue à vingt-quatre francs les frais d'une certaine quantité de *gouttes* d'or du général de la Motte, que le public crédule payoit 3,264 livres.

Ces *gouttes* du général de la Motte ne sont point, comme les autres teintures d'or, un or potable fait avec une huile essentielle et de l'eau régale : c'est une dissolution d'or faite par l'acide nitreux, et digérée pendant longtems, afin d'acorcir par le moyen de l'esprit-de-vin la qualité dourosive de l'acide.

Voici, dit M. Baumé, comment elles se font. On fait dissoudre un gros d'or dans quatre onces d'eau régale : on le précipite par de l'alkali fixe : on lave le précipité : on le fait dissoudre ensuite dans deux onces d'acide nitreux : on mêle cette dissolution avec trente-deux onces d'esprit-de-vin : on fait digérer ce mêlange dans un matras, pendant quelques mois, à la chaleur du soleil pour tirer environ quatre onces de liqueur spiritueuse qu'on met à part. C'est ce qu'on appelle *gouttes d'or blanches* : mais cette dénomination est absolument impropre, puisque cette liqueur ne tient aucune portion d'or en dissolution. D'ailleurs ce métal est trop fixe pour s'élever pendant la distillation de l'esprit-de-vin. Il est contenu tout entier dans ce qui reste dans la cornue, et que l'on vend, par petits flacons de deux gros, sous le nom de *gouttes d'or du général de la Motte*.

La dissolution et la précipitation qu'on fait préliminairement de l'or, ajoute M. Baumé, c'est afin de n'avoir pas d'acide marin dans cet or potable : cet acide se combine difficilement avec l'esprit-de-vin et laisseroit à cette teinture une saveur acide qu'elle ne doit point avoir. L'or n'est point dissoluble dans l'acide nitreux : mais, lorsqu'il a été dissous par l'eau régale, et précipité par l'alkali fixe, il est dans un état de division extrême, et devient, par cette seule raison, dissoluble dans l'acide nitreux pur. Il paroit que l'auteur de cette teinture la prépare avec des acides, ou avec des alkalis, ou enfin avec de l'or qui contient une portion de fer : puisque l'infusion de noix de galle la précipite en vi[illegible] aulieu que le précipité seroit brun, s'il n'y [illegible] point de fer, ou qu'il n'y fut qu'en très-petite quantité.

Mons pensons que *les gouttes d'or du général de la Motte* n'ont point les vertus que le charlatanisme et la crédulité leur avoient attribuées, et que cette préparation, ainsi que toute autre pareille, ne doit point faire partie des instrumens employés par les médecins instruits et honnêtes pour combattre les maladies.

(M. Mahon).

Gouttes minérales anodynes d'Hoffman. (*Mat. Médic.*) *Voyez* Liqueur minérale anodyne d'Hoffman. (M. Mahon.)

GOZZE (Claude Hermodore), de Vicence. Il avoit été disciple de Charpentier, et avoit étudié dans les universités de Dole, de Turin et de Paris. Il fut admis au baccalaureat le 18 mars 1574. La faculté, en l'admettant, rendit justice à ses rares talens, à son éloquence, à son mérite et à l'étendue de ses connoissances. Peu après il devint procureur de la nation de France, puis recteur de l'université, le 24 mars 1578.

Gozze prononça, le 7 février 1574, l'éloge de Jacques Charpentier, au collége royal. Cette oraison funèbre fut imprimée avec le recueil des pièces composées à l'occasion de la mort de Charpentier. (M. Andry.)

GRABAT. (*Hygiène*).

Partie II. des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Machines, meubles.

Un *grabat* est une simple couchette, ou lit de sangle, sans rideaux. C'étoit le lit des esclaves, des pauvres, des philosophes cyniques dans l'antiquité, de ceux qui étoient ennemis du luxe et de la délicatesse. C'est aujourd'hui le lit de ceux qui ne peuvent s'en procurer de meilleur. Au surplus, c'est un mauvais gîte pour les malades; mais pour les personnes en santé, quand on est accoutumé à dormir sur un lit dur et très-simple, on trouveroit mauvais les lits apprêtés par la mollesse et le luxe; le lit d'un paysan qui se porte bien est préférable à l'alcove dorée d'un riche malingre; il faut accoutumer de bonne heure les jeunes gens, sinon à coucher sur des *grabats*, au moins à dormir sur des lits durs, dans des lieux bien secs; ils en seront moins délicats, et à coup sûr, ils s'en porteront mieux.

(M. Macquart.)

GRAIN. (*Mat. Médic.*)

Le *grain* est la soixante-douzième partie du gros et de la dragme. En Allemagne la dragme n'a que soixante *grains*: cette dragmes et ces *grains* sont différens de ceux de France. Les *grains* d'Angleterre, et de Hollande le sont aussi, &c.

Il est utile de connoître ces différences de poids et de mésure, quand on lit les ouvrages des médecins étrangers. On doit les trouver dans le Dictionnaire de commerce aux articles Poids et Mesure.

En pharmacie, le *grain* est ordinairement le plus petit poids. Ce n'est pas qu'on ne prenne des médicamens composés, ou une drogue simple n'entre que pour un demi *grain*, un tiers, un quart, &c. de *grain*: mais ces fractions ne sont pas séparées de la masse totale, et se pèsent en commun. Cependant il arrive quelquefois qu'une drogue simple est ordonnée à la quantité d'un demi grain: et pour lors il faut avoir un poids particulier pour n'être pas obligé de partager la pesée d'un *grain*. Ces poids sont faits d'une petite lame de laiton, assez étendue pour porter l'empreinte de sa valeur: et il faut convenir que ces sortes de poids sont plus justes que ceux qui leur ont donné leur nom. Je veux parler des *grains* d'orge qui ont servi d'abord à diviser notre denier, ou le scrupule de la médecine en vingt-quatre parties. Il est vrai qu'on avoit la précaution de les prendre médiocrement gros: mais la masse n'est pas dans tous en même proportion avec le volume. D'ailleurs ces sortes de poids étoient sujets aux vicissitudes du sec et de l'humide, qui devoient y apporter des changemens considérables; sans compter qu'ils étoient rongés des insectes qui les diminuoient, tout d'un coup, d'un demi *grain*, et, conséquemment, le médicamment pesé: en sorte qu'on devoit être exposé à des inexactitudes continuelles.

Dans les formules, le *grain* a pour caractère ses deux premières lettres. Ainsi, prenez de tartre stibié gr. jj. signifie qu'on en prenne deux *grains*. A. E. (M. Mahon.)

GRAINE D'AVIGNON. (*Mat. Médic.*)

La *graine* d'Avignon est le fruit d'une espèce de nerprum, nommé *lycium gallicum*, et par Linné *Rhamnus Lycioides, spinis terminalibus, fol. linearibus.* Le petit nerprum fournit un purgatif à la médecine: mais on emploie de préférence le nerprum purgatif ordinaire, *Rhamnus catharticus spinis terminalibus, flor. quadrifidis dioicis, foliis ovatis, caule erecto.* Lin. *Voyez* Nerprun. (M. Mahon.)

Graine de Canarie, *ou* Alpiste. (*Mat. Médic.*)

Phalaris

Phalaris canariensis, paniculâ sub-ovatâ spiciformi, glumis carinatis. L.

Cette plante, originaire des Isles canaries, a été naturalisée dans tous les pays chauds de l'Europe.

Ses semences passent pour être apéritives, et propres pour les pierres du rein et de la vessie. On les prend en poudre eu en infusion.
(M. MAHON.)

GRAINE DE CAPUCIN. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* STAPHISAIGRE.) (M. MAHON.)

GRAINE D'ÉCARLATE. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* KERMÈS.) (M. MAHON.)

GRAINE JAUNE, *ou* GRAINETTE. (*Mat. Méd.*) C'est la graine d'Avignon. (*Voyez* NERPRUN.)
(M. MAHON.)

GRAINE MUSQUÉE. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* AMBRETTE.) (M. MAHON.)

GRAINE DE PARADIS. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* CARDAMOME.) (M. MAHON.)

GRAINES. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* SEMENCES.)
(M. MAHON.)

GRAINS. (Graines alimentaires.) (*Hygiene.*)

Tout ce qui a rapport aux grains et graines alimentaires, est en général très-développé dans l'article aliment., classe 1re. *Voyez* ce mot, t. 1, p. 769. Il en est encore mention à chacune des expressions qui désignent les grains ou graines alimentaires en particulier. (M. MACQUART.)

GRAINS DE TILLI. (*Mat. Méd.*) (*Voyez* PIGNONS D'INDE.) (M. MAHON.)

GRAISE, *adeps.* (*mat. méd. et diététique.*)

La *graisse*, proprement dite, est une substance onctueuse de consistence plus ou moins molle, qui se trouve non-seulement dans les cavités du tissu cellulaire, sous presque toute l'étendue des tégumens de la surface du corps de l'homme et de la plupart des animaux, mais encore dans les cellules des membranes qui enveloppent les muscles, qui pénétrent dans l'interstice des fibres musculaires, dans les paquets des cellules membraneuses dont sont couverts plusieurs viscères tels que les reins, le cœur, les intestins et principalement dans le tissu cellulaire des membranes qui forment le mésentère, l'épiploon et ses dépendances.

Vers le milieu de ce siècle, M. Seguer découvrit que la *graisse* contenoit un acide de la manière suivante; il distilla de la *graisse* de bœuf en ajoutant de l'eau à plusieurs reprises dans la cornue, jusqu'à ce que cette eau n'eut plus de saveur acide. Il trouva dans le récipient, de l'huile en partie épaisse et en partie fluide. Après avoir exposé pendant quelques jours ces substances à la chaleur, et les avoir agitées, il les séparoit au moyen d'un entonnoir. L'eau obtenue avoit une odeur et une saveur piquante, et qui faisoit effervescence avec les alkalis. Le même chimiste obtint ensuite cet acide dans un état de plus grande concentration en faisant évaporer l'eau surabondante. Il résulta de la combinaison de cet acide, et de potasse de l'alkali, un sel neutre qui approchoit de la nature de la terre foliée de tartre, et qui communique la même couleur à l'esprit de vin. Le même ajoute que l'alkali volatil combiné avec cet acide forme un sel qui, par sa saveur, approche du sel ammoniac.

M. Crell, chimiste allemand, a fait un grand travail sur l'acide de la *graisse*, et il a publié les expériences qu'il avoit faites sur cet objet dans le LXX et LXXII vol. des Transactions philosophiques. Il en résulte que l'acide de la *graisse* a une très-grande analogie avec l'acide muriatique. Outre plusieurs autres propriétés qui leur sont communes, on remarque que l'acide muriatique ne précipite point l'argent ni le mercure de leur dissolution dans l'acide de la *graisse*; mais d'un autre côté ces deux acides ont aussi des differences marqués; l'acide de la *graisse* se combine intimement avec des substances huileuses; il forme un sel calcaire non déliquescent; il dissout le mercure et l'argent par la voie humide simple, et il précipite le mercure du sublimé corrosif. C'est l'acide sébacique de la nouvelle chimie.

La *graisse* est évidemment de la nature des huiles grasses, puisqu'elle s'enflamme comme elles, qu'elle ne se mêle point avec l'eau et qu'elle y surnage. Quelques blanches que soient les *graisses*, elles jaunissent, deviennent acres et rancissent au bout d'un certain tems. Il y en a qui contractent une sorte de dureté comme le suif; d'autres se liquefient à une chaleur assez modérée, ou produisent de l'huile; telles sont les *graisses* des cétacées. On observe en général que la *graisse* des animaux frugivores est assez solide, sans doute parce qu'elle est plus abondante en acide, à raison de la nature des alimens de ces animaux; la *graisse* des carnivores est plus molle.

Si on considère la *graisse* par rapport à ses usages diététiques, on convient qu'elle ne peut

être que d'une assimilation difficile quand on la prend seule; mais d'un autre côté, si on suppose de la viande prise des animaux de la même espèce, ne se détermine-t-on point en faveur de celui qui est le plus gras? en effet lorsque l'animal est maigre, quoique chaque fibre considérée en elle-même puisse être tendre, cependant leur assemblage, ou leurs divers faisceaux, sont fermes compacts, et d'une solution difficile, aulieu que la viande des animaux gras abonde plus en vaisseaux, en jus et en substance cellulaire interposée; ce qui en fait un aliment plus substantiel; aussi les animaux châtrés sont ceux que l'homme a toujours préférés pour les faire servir à sa nourriture, parce qu'ils fournissent une viande plus succulente et plus grasse. La viande bouillie étant aussi dépourvue en grande partie de la *graisse* et des sucs interposés entre ses fibres, doit être en général d'une solution plus difficile que le roti qui par l'action de la chaleur a subi une sorte d'imprégnation de son suc et de sa *graisse* dans la substance proprement charnue.

Il existe un préjugé bien invétéré au sujet de l'usage des bouillons gras durant les fièvres soit bilieuses, soit putrides, ou même toutes les maladies aiguës, quoique presque tous les grands médecins soient d'accord qu'ils sont alors nuisibles, et qu'il n'en faut user qu'après que la fièvre est terminée. Voyez *bouillons gras*. Considérée comme remède, la *graisse* convient contre l'action des poisons corrosifs, en la prenant intérieurement. Appliquée en topique, c'est un émollient et un adoucissant. La *graisse* entre comme principe constitutif dans plusieurs compositions pharmaceutiques, notamment dans la classe nombreuse des onguens. On a attribué à quelques *graisses* plusieurs vertus particulières; telles sont la *graisse* humaine, celle d'ours, de vipères, de blaireau, de chien, &c. Mais il paroît qu'il y a beaucoup de prévention dans les raisons de préférence qu'on donne à ces *graisses*, dont les vertus, d'ailleurs, doivent être discutées, lorsqu'on parlera en particulier des divers animaux d'où on les retire.

Graisse d'anguille. *Voyez* Anguille.

Graisse de bœuf. *Voyez* Bœuf.

Graisse de brebis. *Voyez* Brebis.

Brochet. *Voyez* Brochet.

Caille. *Voyez* Caille.

Canard. *Voyez* Canard.

Castor. *Voyez* Castor.

Cerf. *Voyez* Cerf.

Chamois. *Voyez* Chamois.

Chat. *Voyez* Chat.

Cheval-Marin ou hippopotame *Voyez* Hippopotame.

Chien *Voyez* Chien.

Cochon. *Voyez* Cochon.

Ecureuil. *Voyez* Ecureuil.

Hérisson. *Voyez* Hérisson.

Lièvre. *Voyez* Lièvre.

Lion. *Voyez* Lion.

Loir. *Voyez* Loir.

Loup. *Voyez* Loup.

Poule. *Voyez* Poule.

Sanglier. *Voyez* Sanglier.

Taupe. *Voyez* Taupe.

Taureau. *Voyez* *Taureau*.

Tortue. *Voyez* Tortue.

Veau. *Voyez* Veau.

Vipère. *Voyez* Vipère. (M. Pinel.)

GRAMEN. *Voyez* Graminées.

Graminées, *plantae graminae*, *culmiferae vel cereales*, *diétetique*. (Ces plantes diététiques) qui forment une famille naturelle des plus riches et des plus nombreuses, semblent faire la base des alimens de l'homme et des animaux; elles peuvent toutes leur servir de nourriture, mais on n'emploie pour la culture que celles qui donnent le produit le plus abondant et le plus assuré suivant la nature du climat. L'orge, le seigle et l'avoine approvisionnent le Nord. Les parties Méridionales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique tirent leurs ressources du froment, du ris et du maïz. Le froment semble convenir aux habitans de tous les climats, et la plus grande partie de l'Europe, dont il fait la nourriture, en approvisionne encore les contrées de l'Orient. Une matière sucrée et propre à la fermentation que contiennent les grains des plantes céréales, les rend plus propres aux diverses préparations qu'on peut leur faire subir pour nourrir l'homme. En général toutes leurs parties sont saines. Les bestiaux mangent les feuilles de celles qui ne sont pas trop rudes, ni trop tranchantes. Les tiges de ces plantes ont presque toutes un goût sucré, sur tout vers les nœuds dont les tiges sont coupées dans leur longueur.

On trouve en général dans les *graminées* deux principes nutritifs ; l'un amylacé qui a la propriété de tourner à l'acide, et de se dissoudre dans l'eau bouillante ; l'autre sucré, qui a certaines qualités salines, mais qui a aussi toutes celles qui constituent proprement le corps muqueux ou l'agent primitif de toute fermentation. *Voyez* AMYDON, FARINE, SUCRE. On trouve aussi, sur-tout dans le froment, une autre substance qui ne joue pas moins un grand rôle dans la nourriture des animaux, c'est la partie glutineuse ou végéto-animale. *Voyez* ce mot. C'est par la combinaison de ces trois substances que le froment est sur-tout propre à faire le pain.

Les grains que fournissent les plantes céréales peuvent être employés à des usages alimentaires de trois manières différentes: 1°. On peut faire cuire avec de l'eau, du jus de viande ou du lait, les grains dans leur état d'intégrité ou bien réduits par la meule en gros fragmens qu'on nomme gruau ; 2°. la trituration par la meule peut-être portée jusqu'au point de réduire les grains en farine ; c'est avec cette farine réduite en pâte au moyen de l'eau, qu'on forme par l'addition du beurre, de la graisse ou du sucre, une grande variété de mets ; on peut faire aussi de la bouillie avec la farine simple ou rôtie, en y ajoutant du lait ; 3°. enfin, une masse farineuse, réduite en pâte et mise en fermentation par une substance étrangère propre à produire cet effet, forme du pain, si on arrête l'action du ferment au moyen de la chaleur concentrée du four.

Les alimens farineux, bien cuits, sont très-nourrissans, se digèrent avec facilité, et leur mucilage est très-propre à envelopper les matières âcres, en même-tems que par leur acescence, ils sont propres à résister à la putridité des humeurs. Aussi fournissent-ils un aliment très-salubre pour les hommes robustes et d'une constitution saine. Le pain cependant bien fermenté, se digère beaucoup plus facilement que les alimens farineux non-fermentés : on ajoute à la saveur naturelle du pain, en mêlant avec sa pâte, du beurre, de la graisse, du sucre ou du miel ; et en donnant différentes formes à toutes les préparations qui sont indiquées dans les usages de la cuisine par des noms propres. *Voy.* les articles GATEAU, MACARONS, TOURTE, &c. L'abus des farineux, sur-tout de ceux qui n'ont point subi la fermentation ou qui n'ont point été assez cuits, produit, dans les premières voies, une saburre glutineuse et acide, ce qui occasionne une sensation de pesanteur dans l'estomac, et quelquefois la dyspepsie, l'apoplexie, l'atrophie, la leucophlegmacie, les obstructions des viscères, l'hydropisie.

Les plantes céréales ou graminées qui sont le plus employées à l'usage de l'homme et des animaux, sont le froment *triticum hibernum* L. le seigle, *secale cereale* L. l'orge, *hordeum vulgare* L. le ris, *oriza sativa.* L. l'aveine, *avena sativa.* L. le blé de Turquie, *zea mays*, L. le sorgo, *holcus sorgum.* L. la *manne* des *Polonois*, *festuca fluitans.* L. le blé Sarrazin, *poligonum fagopirum.* L. Ce sont là les plantes qui, prises ensemble, forment la base des alimens des habitans des deux mondes. Mais ce qui distingue particulièrement le froment, c'est que sa farine renferme un quart de matière glutineuse ou végéto-animale. De-là vient que la bouillie qu'on fait avec cette farine pour les enfans, si on leur en fait faire un usage habituel, empâte les premières voies de viscosités, bouche les vaisseaux lymphatiques et obstrue les glandes du mésentère ; de-là proviennent l'atrophie du corps, le gonflement de l'abdomen, la diarrhée, l'apoplexie et la mort des enfans nourris avec cette bouillie. On peut corriger les effets nuisibles de cet aliment en y ajoutant une petite quantité de jaune d'œuf, de sucre et une grande quantité de lait ; mais il vaut mieux s'en abstenir. (M. PINEL).

GRAMINÉES. (*Plantes.*) *Hygiène.*

La classe des plantes qu'on nomme *graminées* fournit à l'homme les alimens les plus importans. *Voyez* BLED ; *voyez* ALIMENT, tome 1, pag. 769. (M. MACQUART.)

GRANDES LEVRES. *Leurs maladies (pathol.)*

Les grandes lèvres ont une structure qui facilite la naissance des engorgemens indolens : ils ont assez communément de la ressemblance avec les polypes charnus qui tirent leur origine de la membrane pituitaire ; ils forment par la suite des tumeurs considérables. Quelques auteurs ont pensé que ces maladies étoient plus fréquentes à l'âge où les femmes sont sur le point de perdre leurs règles. Cependant, en recueillant les observations qui nous ont été transmises sur ce sujet, on trouve un nombre de faits de cette nature, à peu-près égal dans les différentes époques de la vie : en observant toutefois que c'est plus particulièrement depuis dix-huit ou vingt ans, jusqu'à quarante-cinq à cinquante, que ces maladies se manifestent.

Une femme de quarante-cinq ans, dit Amatus, se présenta à l'hôpital de Pise : elle portoit une tumeur charnue qui avoit sa base à l'aine, et qui pendoit entre les cuisses ; outre cette maladie elle avoit une hernie intestinale. Peu de jours après son entrée à l'hôpital, elle mourut. Je fis faire l'ouverture du cadavre en présence d'un grand nombre de médecins et de chirurgiens. On fendit la tumeur par le milieu, on n'y trouva point d'instestins comme quelques-uns de

nous l'avoit présumé. La matrice n'y étoit pas non plus renfermée comme d'autres l'avoient cru. La masse présentoit à l'aspect une chair blanche pituiteuse sans épanchement de sérosité. Elle ressembloit par sa structure aux mammelles des grands quadrupèdes. Sa base occupoit presque toute l'étendue de l'aine, et une portion de la tumeur étoit adhérente à une des grandes lèvres qui se confondoit avec elle. On emporta cette masse volumineuse qui pesoit vingt-cinq livres. Nous examinâmes ensuite les viscères du bas-ventre. Le foie étoit plus gros que dans l'état naturel; nous n'y reconnûmes point les divisions qui distinguent ses différentes lobes. La rate avoit acquis un volume qui ne laissoit aucun doute sur son engorgement.

Il paroît que c'est aux maladies de ces deux viscères qu'on peut attribuer la formation de la tumeur dont j'ai donné la description. Deux raisons concourent à prouver cette opinion. L'une tient au méchanisme de la circulation, et l'autre aux vices des liquides. La congestion du foie étoit un obstacle au retour du sang des veines portes-ventrales : toutes celles qui avoient des anastomoses avec elles, et qui leur portoient le fluide qu'elles contenoient, se trouvoient constamment distendues et engorgées. Le séjour des liquides favorisoit la naissance des congestions. (On ne peut pas non plus douter que l'obstruction du foie et celle de la rate, ne soient des marques certaines de l'épaississement du sang, circonstance qui concourt aussi à déterminer ces congestions lentes, dans les parties qui n'ont qu'une foible action sur le fluide qui les parcourt; d'où les tuméfactions et les concrétions de différente nature qui en sont la suite.) L'utérus étoit petit, dur et racorni. Les menstrues avoient donc été irrégulières, peu abondantes ou supprimées trop promptement, et le sang qui devoit s'écouler par la matrice, ne trouvant point d'issue par les vaisseaux de ce viscère, avoit été contraint de stazer dans les parties environnantes, nouvelle cause de la formation de cette tumeur. Telle est l'opinion de Vesale sur les causes de ces excroissances monstrueuses que portent quelques femmes, opinion fondée sur les vices des viscères, et que l'inspection anatomique a démontrés être constans.

Cette théorie confirme celle que j'ai établie en traitant des causes de l'hydropisie du péritoine, des ovaires, &c. et des congestions lymphatiques ou squireuses dont les parties internes de la génération sont si fréquemment attaquées. J'ai toujours trouvé le foie dans un état contre nature chez les femmes qui portoient de grandes tumeurs dans les ovaires, la matrice ou ses ligamens. Cette observation doit donc avoir une grande influence sur la méthode curative qu'on a à employer dans la guérison radicale de ces maladies; et on conçoit dès-lors pourquoi elles renaissent aussi promptement, toutes les fois qu'on ne joint pas aux moyens chirurgicaux un traitement interne, qui ait pour objet de débarrasser les viscères du bas-ventre des obstructions qui gênent leur circulation. Cette vérité, dont je me proposois d'examiner tous les rapports dans un recueil d'observations que les circonstances m'ont fournies, a dû trouver place ici; parce qu'elle indique clairement la cause de ces congestions monstrueuses dont la cure étoit abandonnée à la chirurgie, quoiqu'elles méritassent toute l'attention des médecins, en ce qu'elles dépendent des maladies internes qui les ont précédées.

Je n'avance rien au hasard quand j'assure que les tumeurs qui naissent dans les organes de la génération, internes ou externes, et les parties environnantes, sont constamment précédées par des embarras, des obstructions ou des squirres de foie; nous avons vu, M. Faure, médecin à Langres, et moi, deux malades qui avoient des engorgemens à ce viscère. Nous conseillâmes les fondans, les apéritifs et les eaux de Bourbonne. Ces engorgemens avoient eu une longue durée, sans que les personnes qui les portoient en soupçonnassent l'existence. L'inconstance de ces deux femmes dans l'usage des remèdes prolongea la curation : elle resta imparfaite; nous remarquâmes des tumeurs dans le bas-ventre à la région hypogastrique, qui succédèrent à celles du foie. Leur accroissement fut prompt. Elles parurent, à différentes époques, céder à l'action des remèdes que nous prescrivîmes, cependant elles ne furent point dissipées complètement; enfin, la continuation des moyens curatifs ne retarda plus leurs derniers progrès : les malades moururent d'hydropisie. Nous soupçonnions des duretés au foie; M. Faure fit l'ouverture des deux cadavres, et m'envoya le détail des observations qu'il avoit faites : j'étois alors de retour à Paris. Toutes les circonstances qui étoient rapportées dans ses lettres, confirmoient mon opinion sur les causes de ces deux maladies, c'est-à-dire, que les engorgemens des ovaires avoient été précédés de ceux du foie, et qu'il restoit encore des parties squirreuses dans ce viscère.

Outre les tumeurs charnues qui prennent naissance dans les grandes lèvres, il en existe d'une autre espèce qui ont leur siège primitif dans les glandes sébacées dont les parties externes de la génération sont remplies; c'est pourquoi l'intérieur de ces masses extraordinaires contient très-souvent une substance qui a quelque onctuosité comme la graisse, mais qui n'est pas aussi liée qu'elle. Cette substance ressemble da-

vantage à une graisse décomposée qui s'écrase sous le doigt, et qui a quelque chose de pulvérulent. Amatus a vu une femme portant une tumeur, qui avoit pour base une des grandes lèvres; il estimoit son poids à six livres : il l'ouvrit et y trouva une sorte d'humeur glaireuse qui infiltroit tout le tissu cellulaire dont elle est composée, tissu qui avoit pris une extension proportionnée au volume de la tumeur.

Camérarius dit qu'une jeune-fille fut guérie de cette maladie par l'extirpation; la tumeur étoit composée de graisse et de noyaux qu'il appelle glanduleux. Elle pesoit dix-huit livres : elle tirailloit tellement la vulve par son poids, que cette ouverture étoit ramenée à droite et s'ouvroit obliquement dans le vagin. Cette maladie n'est pas rare parmi les femmes attaquées de scrophules, j'en ai vu deux exemples.

La curation exige des précautions qu'il est indispensable d'indiquer. Quand la tumeur acquiert un volume considérable, elle forme une sorte d'égoût où se dépose une partie des humeurs qui auroient pu refluer sur quelques viscères, ou sortir par la voie des urines ou de la transpiration. La couleur que quelques-unes de ces tumeurs présente, le caractère cancéreux de quelques autres, quand elles sont ouvertes, montre que le fluide, dont celles-ci sont formées, est d'une nature délétère : aussi ces dernières s'observent plus particulièrement dans les sujets qui ont un sang vicié ou acrimonieux. Il n'est donc pas étonnant qu'on y rencontre des cancers, comme Mauriceau l'avoit remarqué.

Deux causes concourent ensemble à développer le vice cancéreux dans ces tumeurs; l'espèce de fluide qui les fournit et les frottemens auxquels elles sont exposées. Quant au fluide, il paroît que celui qui est le produit de la sécrétion des glandes, et sur-tout des glandes cutanées, acquiert plus facilement cette espèce de dégénérescence que les autres liquides; c'est pourquoi la plupart des cancers affectent la peau par-tout où elle est plus glanduleuse; c'est pourquoi ils sont fréquens dans les mammelles : mais ces derniers seroient plus rares, si les seins n'étoient pas exposés à des contusions, circonstance qui prouve la seconde proposition que j'ai établie ci-dessus. Or, de ces observations il résulte que les tumeurs des parties externes de la génération sont très-susceptibles de la dégénérescence cancéreuse, puisque ces mêmes parties sont parsemées d'une infinité de glandes, ainsi qu'il est démontré par l'inspection anatomique. On remarque aussi que la plupart de ces tumeurs, et peut-être toutes sans exception, ont leur origine dans quelque glande sébacée; particularité qui indique encore l'espèce de terminaison à laquelle elles peuvent parvenir; le vice cancéreux.

La cause qui hâte singulièrement les progrès de cette dégénérescence, ainsi que son invasion, c'est le frottement inévitable auquel elles sont continuellement exposées; il occasionne une chaleur dans les liquides coagulés, de laquelle résulte une fermentation sourde. Les mouvemens que fait une femme ne sont pas toujours assez ménagés pour ne pas occasionner quelques contusions dans une tumeur d'un volume considérable, et qui se trouve naturellement comprimée par le siège qu'elle occupe. Comme les chocs qu'elle éprouve sont insensibles, l'attention nécessaire pour les éviter ne peut pas être toujours soutenue. La staze des fluides dont l'amas est composé, la désorganisation des solides qui retenoit les liquides, séparés les uns des autres, ne s'oppose plus au mouvement qui s'excite dans la masse, et la décomposition qui en résulte amène avec elle la dégénérescence cancéreuse.

Il suit de ces réflexions, que l'extirpation de la dernière espèce ne peut-être pratiquée, qu'en observant les mêmes loix que pour toutes les autres tumeurs qui indiquent un vice cancéreux. Si l'acrimonie du sang, quelle qu'elle soit, est moins dangereuse que le virus dont je parle, l'amputation en devient plus praticable; cependant comme la suppuration qui s'y forme n'est pas toujours bien bonne, je préférerois le caustique au fer tranchant, pour déterminer une meilleure suppuration. On n'a point ici à craindre des accidens graves de la part de l'inflammation, parce que son siége est dans le tissu cellulaire et graisseux, très-abondant et très-profond dans ces parties; d'ailleurs quand il y a des prolongemens qui s'étendent un peu plus loin, le caustique les détache par la suppuration, ce qu'on ne peut pas espérer des suites de l'extirpation avec le fer tranchant.

Quelque méthode qu'on suive, on ne peut s'abstenir de détourner les humeurs qui sembloient affluer vers le lieu qu'occupoit la tumeur. Quand même la suppuration auroit subsisté pendant quelques mois, les remèdes internes n'en sont pas moins nécessaires. Qu'on observe que la plupart des personnes qui ont subi des opérations de cette espèce ne survivent pas long-tems, quand elles ne prennent pas les précautions dont je parle; sur-tout quand les tumeurs qu'elles portoient ont pris un accroissement rapide; car c'est la marque d'un sang qui n'est pas pur et qui se débarrasse des fluides viciés, en formant les dépôts ou les congestions dont je donne l'histoire. Lorsqu'ensuite par des cicatrices bien solides,

on a fermé les issues par lesquelles ces liquides dégénérés se portoient dans la partie affectée, ils restent quelque tems errans avec le sang qu'ils détériorent, ou ils se déposent sur des viscères dont les fonctions sont essentielles à la conservation de la vie. Il en naît des cachéxies de toute nature, et qui deviennent indomptables par l'action des remèdes; des maladies aiguës qui ont une marche rapide, ou chroniques, qui détruisent sourdement l'organisation des parties, et qu'on ne reconnoît par la suite, que pour apprendre qu'elles sont incurables.

Personne n'a mieux fait connoître qu'Hoffmann la nécessité de faire porter des cautères ou des exutoires, de quelque nature que ce puisse être, aux sujets qui ont subi l'extirpation de ces grandes masses charnues. M. Desnouës, maître en chirurgie, à Paris, qui s'occupe avec succès de ces opérations, avoit fait, il y a quelques années, l'extirpation d'une masse polypeuse, qui ne présentoit aucun caractère. Après la cure, il conseilla au malade qu'il avoit opéré de se faire ouvrir un cautère: on ne suivit point son conseil, malgré les motifs pressans qu'il avoit exposés pour en faire connoître la nécessité. Il ne se passa pas un an sans que la même personne ne vînt le trouver, portant une nouvelle tumeur dans une partie différente. On ne pourroit donner sur le traitement postérieur à l'opération que des préceptes généraux, parce que chaque extirpation exige l'usage d'une méthode particulière et long-tems continuée. (M. Chambon).

GRAS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe VI. *Percepta.*

Ordre IV. Secrétion.

Gras se dit de certains individus parmi les animaux chez lesquels la graisse abonde. La graisse est une humeur concrète, onctueuse, insipide, inflammable, qui est en général contenue dans le tissu cellulaire graisseux, sous presque tous les tégumens, et qui acompagne presque tous les organes des animaux.

Sans entrer dans des détails physiologiques, qu'on trouvera dans le dict. d'Anatomie, nous nous contenterons d'observer que la graisse est particulièrement utile pour le maintien de la santé, en défendant le corps des injures de l'air, et sur-tout du froid, en mettant à couvert un grand nombre de vaisseaux sanguins, et de nerfs dont les extrémités sont distribuées sous tous les tégumens de tout le corps: elle sert à tenir la peau tendue, égale dans sa surface: elle contribue à la blancheur et à l'arrondissement des formes des différentes parties auxquelles elle est nécessaire; ainsi la graisse se prête à maintenir la beauté et la fraîcheur, tandis que son défaut présente la maigreur et la laideur. Elle sert encore à faciliter le jeu des différens organes; des vaisseaux sanguins la fournissent, d'autres peuvent l'absorber, et c'est dans le juste équilibre de l'action de ces vaisseaux que réside le bon état de la graisse ou ce qui donne la constitution dans laquelle on n'est ni trop gras ni trop maigre.

Macquer croit que la graisse peut encore absorber les acides surabondans qui se trouvent dans les corps des animaux vivans, et qu'elle est comme le réservoir de ces sels. On sait cependant qu'un action particulière du vinaigre dans le système animal est de fondre la graisse qu'elle rend apparemment plus savoneuse et plus soluble.

Il y a des hommes dont le tissu graisseux est tellement accumulé, qu'ils sont devenus monstreusement gros. (*Voyez* Corpulence, Obésité.) Lorque les hommes s'apperçoivent qu'ils ont une propension à devenir fort gras, ce qui arrive ordinairement depuis trente-six jusqu'à quarante-cinq ans; ils doivent faire beaucoup d'exercice, se livrer à une vie active et laborieuse, sur-tout se lever matin, rester peu au lit: six heures de sommeil doivent suffire dans cette circonstance, on évitera en outre les alimens très-gras, ceux qui sont les plus farineux et les plus substantiels.

Quant aux alimens gras, en général, ils fatiguent l'estomac, quand on ne l'a pas très-vigoureux; ils sont de difficile digestion, propres à produire des sucs grossiers et épais. Il s'en faut bien que les animaux, tels que les poulardes, qu'on engraisse à grands frais, pour satisfaire la sensualité de l'opulence, donnent des nourritures aussi saines, que les animaux qui n'ont pas été engraissés de cette manière. Leurs viandes sont presque toujours indigestes, et propres à procurer de l'empâtement et de l'obésité à ceux qui en font beaucoup d'usage: on est obligé de forcer les assaisonnemens pour faire digérer ces sortes d'alimens; et encore les estomacs qui y sont peu accoutumés, et qui digèrent facilement les mets les plus pésans, d'une nature différente, les rejettent'ils et y répugnent'ils le plus souvent.

Il y a des personnes dont l'estomac, quoique bon, ne peut supporter les viandes qui n'ont pas été dégraissées, et les bouillons pour lesquels on n'a pas pris les mêmes précautions; ils les vomissent peu de tems après le repas,

ou ils ont des rapports infiniment désagréables et brûlans. Ces personnes doivent soigneusement éviter ces genres d'alimens qui ne se digèrent pas bien, dérangent chez eux la digestion des autres alimens même des plus sains ; tapissent l'estomac d'humeurs qui se dépravent, et ôtent l'activité du suc gastrique, ainsi que des autres sucs digestifs, qui se trouvent délayés dans ces parties graisseuses ou huileuses presque insolubles. (*Voyez* ALIMENT, t. 1, page 783).

Le *gras*, ou les alimens gras des animaux donnent une nourriture bien plus substantielle que celle des végétaux : certaines personnes, qui y sont peu habituées, ne peuvent plus être plus être nourries que par le maigre seul. (*Voyez* CAREME) Elles sentent que ce régime, anciennement ridicule, dérange leur estomac, et ne peuvent suffire à réparer les forces qu'elles ont perdues, à la suite des exercices ou des travaux qui les occupent. Le *gras* leur étant plus convenable, il n'y a pas de raison pour ne pas l'employer de préférence, parce que la nature ayant fourni à l'homme une grande variété d'alimens, aucune puisance n'a le droit d'interdire ceux qui peuvent lui convenir le mieux.

Pour les corps gras employés extérieurement (*Voy.* POMMADE, LINIMENT, &c.

(M. MACQUART).

GRASSETTE, *Pinguicula*. L. (*Mat. méd.*)

Cette plante, qu'on nomme aussi herbe grasse ou huileuse, croît sans culture dans les prés et autres lieux humides et marécageux. Le suc onctueux et adoucissant qu'on en exprime, sert d'un liniment naturel pour les gerçures des mammelles. Ses vertus vulnéraires sont bien moins prouvées, puisque les coupures ou autres plaies récentes pour la guérison desquelles on la vante, se guérisent le plus souvent d'elles-mêmes. Les Lapons, suivant Linnæus, versent par-dessus les feuilles fraîches de *grassette* le lait de leurs rennes, récemment trait et encore tout chaud, après quoi elles le laissent reposer pendant un jour ou deux pour qu'il s'aigrisse. Ce procédé lui fait acquérir plus de consistence sans que la sérosité s'en sépare, et le rend très-agréable au goût quoi qu'il ait moins de crême. Il suffit de mettre une demi-cuillerée de ce lait caillé sur de nouveau lait, pour le faire cailler de même, et ainsi de suite, sans que le dernier soit en rien inférieur au premier; néanmoins si on le garde trop long-tems, il se convertit en sérosité acide que les Lapons appellent *Syra*.

Les paysannes, en Dannemarck, se servent du suc gras de ses feuilles au lieu de pommade ; elles en frottent leurs cheveux dont elles forment ensuite des boucles et des tresses.

M. Linnæus, se fondant sans doute sur les qualités huileuses du suc de la *grassette*, lui attribue des vertus particulières en médecine ; mais ce n'est encore que par conjecture qu'il se déclare en sa faveur, et c'est à l'expérience à prononcer. (M. PINEL.)

GRASSÉYEMENT.

Défaut de prononciation ordinaire aux femmes et aux enfans ; il est presque toujours l'effet d'une mauvaise habitude ou d'une affectation puérile, plutôt que la suite réelle d'un vice des organes. Sous ce rapport il paroîtra moins appartenir à la médecine qu'à l'éducation et à l'étude du chant et de la déclamation : cependant on voit sur les théâtres, et sur-tout sur ceux de province, des actrices et même des acteurs affecter cette prononciation, ce qui annonce le défaut de goût. Cette affectation ne peut être tolérée que passagèrement, et dans quelques emplois, pour en faire sentir le ridicule. Lorsque le grasséyement est réellement produit par un vice des organes, comme la briéveté du filet, l'épaisseur de la langue, la trop grande abondance de salive, la mobilité des cartilages de la glotte, on peut employer les moyens relatifs à chacune d'elles, la section du filet, les salivans, &c. *Voyez* ce que nous avons dit art. BÉGAYEMENT. Mais sans avoir recours à aucun remède, l'habitude et la volonté suffisent presque toujours pour rendre aux organes leur action libre, et faire disparoître le vice qui résulte de leur imperfection. (M. DELAPORTE.)

GRATERON. *Gallium aparine*. L. (*Mat. méd.*)

Il y a peu de plantes plus communes en Europe que le *grateron* ; la France, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, l'Angleterre sont ses contrées natales. Les haies, les bois, les buissons, les champs, les endroits humides, lui sont également favorables. Sa racine est menue, fibreuse et blanche. Sa tige est quadrangulaire, foible, pliante, tendre, herbacée, articulée, feuillée dans toute sa longueur, hérissée dans les angles, médiocrement rameuse, et longue d'un à trois pieds ; elle s'élève aux dépens des plantes voisines qui lui servent de soutien, étant grimpante et à rameaux opposés.

L'herbe fraîche peut servir à la nourriture des bœufs, des chèvres, des brebis, des chevaux et des oies ; mais le *grateron* nuit beaucoup aux autres végétaux en leur causant une sorte de strangulation. Les paysans se servent de sa tige avec les feuilles pour filtrer le lait, afin

d'en séparer les poils et autres ordures. Sa racine, comme celle de la garance, a la propriété de teindre en rouge les os des animaux. Les anciens employoient le *grateron* en médecine comme apéritif et diurétique. Ils en faisoient aussi usage à l'extérieur contre les écrouelles. Dans certains départemens de la France, on s'en sert en topique contre les ulcères, et sur-tout contre les panaris.

Il a paru à Londres, en 1784, un petit ouvrage sur les vertus antiscorbutiques du *grateron*. Le remède spécifique recommandé par l'auteur contre le scorbut invétéré, est le suc récemment exprimé du *grateron*, pris à la dose d'une tasse, à jeun, tous les matins, pendant neuf jours de suite; on recommande de répéter la même dose tous les mois, autant qu'il est possible d'avoir de l'herbe fraîche. Le même auteur anglois prétend aussi que la plante desséchée avec précaution, et prise en guise de thé dans les voyages sur mer, peut servir d'antiscorbutique efficace.

Le *grateron* mérite de n'être point omis dans la matière médicale. (M. Pinel.)

GRATIOLE *ou* HERBE A PAUVRE HOMME. (*Matière Médic.*)

Gratiola officinalis, floribus pedunculatis, foliis lanceolatis serratis. L.

Gratiola centauroides, C. B. P. 279.

La *Gratiole* est inodore dans toutes ses parties, douée de beaucoup d'amertume, et légèrement astringente. C'est un purgatif hydragogue qui évacue fortement les humeurs séreuses, non seulement par les selles mais même par le vomissement. Aussi l'emploie-t-on dans les cas d'hydropisie. Elle est encore utile dans les anciennes douleurs de l'articulation du fémur avec les os du bassin, dans les fièvres tierces et irrégulières invétérées, dans les obstructions du foie et de la rate, contre les vers. Mais, comme ce purgatif est violent, il ne peut convenir qu'à des tempéramens robustes; il excite le plus ordinairement chez les personnes foibles de cruelles douleurs de ventre et des superpurgations.

Ce sont les feuilles de la *gratiole* dont on fait usage en médecine. On les fait macérer dans de l'eau ou dans du vin, à la quantité d'une demie poignée ou de deux gros, si elles sont fraîches, et d'un gros, si elles sont sèches : mais leur effet est plus sûr et plus doux, lorsqu'on les fait bouillir légèrement dans suffisante quantité de lait, et qu'on fait prendre cette décoction après l'avoir passée. On s'en sert aussi en lavement, préparée de cette manière; mais on double la dose. Si les viscères de l'abdomen avoient une disposition à l'inflammation, ou étoient dans un état de chaleur; ce seroit une contre indication pour employer ces lavemens. Cæsalpin atteste que les feuilles fraîches de la *Gratiole* pilées guérissoient les plaies sur lesquelles on les appliquoit. Herman leur attribue de bons effets pour l'hydrocephale.

On fait un extrait vineux de *Gratiole* que l'on donne à la dose d'un demi gros; et une conserve qui s'administre à celle de deux ou trois gros.

On corrige la trop grande activité d'une décoction de *gratiole*, en y ajoutant le lait de quelques amandes douces, et suffisante quantité d'un syrop adoucissant. On augmente ses effets vermifuges, en l'associant avec la petite centaurée, l'absynthe, et les sémences de tanaisie et de santoline. (M. Mahon.)

GRAVATIVE. (douleur) *Pathologie. Voy.* douleur. (M. Mahon).

GRAVE. (vin de) *Hygiène.*

Le vin de *Grave* vient d'un petit pays de ce nom, qui est aux environs de Bordeaux. C'est un vin très-recherché des Anglois, des Hollandois, et fort estimé même dans notre pays; il est cordial, stomachique, et se boit ordinairement lorsqu'on est à l'entre-mets. Il convient aux personnes délicates, convalescentes, et qui font beaucoup d'exercice, pourvu qu'on en boive modérément, et le plus souvent mêlé avec de l'eau. (M. Macquart.)

GRAVE, (maladie, symptome) (*Path.*)

Une maladie *grave* est celle qui suppose du danger.

Un symptome *grave* peut-être équivoque, puisqu'il tient quelquefois à des causes qu'il est facile au médecin habile de surmonter. Tels sont les symptomes allarmans que produit si fréquemment la saburre dans les premières voies, au commencement de la plupart des maladies aiguës. (M. Mahon).

GRAVELEUX. (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Nous entendons ici par *graveleux* des fruits qui contiennent des substances dures, pierreuses

ses, telles que les poires de presque toutes les espèces. On a cru vulgairement que les poires, à cause de cette partie qui est adhérente à la peau et répandue dans sa substance pulpeuse, étoient propres à produire la pierre, quand on en faisoit beaucoup d'usage; mais c'est une assertion qui n'a encore été fondée jusqu'ici que sur une analogie de substance dure et pierreuse, d'autant plus fausse que la nature des calculs de la vessie et celle des parties *graveleuses* de la poire ne paroissent avoir aucune espèce d'analogie. Au surplus, j'ai entrepris sur les pierres des poires un travail chymique, qui en déterminera positivement la nature: on en verra les résultats au mot Poire. (M. Macquart.)

Graveleux; (qui est attaqué de la gravelle, de la pierre). *Voyez* pierre.

(M. de la Porte.)

GRAVELLES. (tumeurs. Lithiasis)

On donne ce nom à de petites tumeurs qui se forment dans diverses parties du corps, au dos, au front, mais plus communément au-dessous de la langue et aux bords des paupières. La matière crétacée ou pierreuse qui forme ces tumeurs, est toujours enveloppée dans un kiste; elles sont peu susceptibles de se fondre, et doivent être extirpées avant d'avoir acquis un trop grand volume. *Voyez* Pierre. (M. Delaporte.)

GRAZAY. (*Eaux minéral.*)

Grazay est une paroisse distante de deux lieues de Mayenne, est-sud-est, dans le bas Maine. On y trouve une source d'eau minérale froide, qui est environnée de murs sans être couverte, dont les pierres sont incrustées d'ocre jaune ou oxide de fer. Son fond est recouvert de sable gris, qui se trouve dans un mouvement presque continuel, à cause des sources vives qui jaillissent au fond et sur les côtés de la fontaine. Cette eau ne gêle jamais, et il s'en élève de tems en tems des bulles d'air: elle est limpide, d'un goût légèrement astringent et ferrugineux. Elle ne forme aucun dépôt dans les vases bouchés, ou non bouchés, où on la conserve.

MM. Antin et Royou apoticaires de Mayenne ont envoyé à la société royale de médecine en 1784, quelques recherches chimiques sur la nature de cette eau, d'après lesquelles il résulte qu'elle contient:

1°. Une petite quantité de fer très-divisé, sans combinaison avec l'acide vitriolique.

2°. De l'acide vitriolique dans l'état sulphureux uni à un peu d'alkali fixe, et, à beaucoup de tartre calcaire.

On a droit de désirer une analyse plus précise, et des observations médicinales sur les vertus de l'eau de *Grazay*.

(M. Macquart).

GRÊLE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Circumfusa.*

Ordre I. Atmosphère.

La *grêle* est la glace de l'atmosphère; elle est formée par de la pluie, qui se congelle dans l'air en glaçons d'une forme le plus ordinairement sphérique, et qui tombe sur la terre avant que d'avoir pu se dégeler.

Si la *grêle* est souvent plus grosse que la pluie, c'est que cette première déjà formée par un dégré de froid considérable gèle toutes les particules d'eau quelle touche dans sa chute, ce qui la rend le noyau de différentes couches de différentes densités.

C'est particulièrement vers la fin du printems, et au commencement de l'été, que la *grêle* tombe plus communément. On a vu dans cette dernière saison tomber des grains aussi gros que le poing, ou que des œufs de poule. Ses funestes effets dans ces circonstances ne sont que trop connus; elle détruit sans ressource les moissons, les fruits, les vendanges, coupe les branches des arbres, tue les animaux qui sont foibles et blesse souvent les plus vigoureux.

Les circonstances qui se rencontrent le plus lors de la chute de la *grêle* sont, qu'alors le tems est fort sombre, couvert, orageux, souvent accompagné de tonneres, il s'élève quelquefois un vent impétueux, quelquefois il semble n'avoir aucune direction bien marquée, mais toujours il porte une vive impression sur nos corps. Il y a presque toujours de la pluie qui tombe avant ou après la *grêle*, et quelquefois les orages qui la préparent sont précédés de chaleurs étouffantes; mais on a remarqué qu'aux approches de l'orage, et plus encore quand il a grêlé, l'air se refroidit considérablement.

Dans le teme de *grêle*, on doit être en garde contre les vicissitudes de la température. C'est alors qu'il faut se couvrir davantage, quand l'humidité ou le froid se font sentir; ce précepte est de la dernière importance pour les personnes âgées, délicates, convalescentes, et infirmes. Comme chez elles la force vitale et celle de la circulation ont moins de vigueur, les plus petits changemens dans l'air produisent une impression d'autant plus forte sur des corps délicats, qu'ils sont moins propres à la recevoir; et sur-tout s'ils se trouvent dans la circonstance où la digestion et la transpiration s'exercent avec le plus de force (*Voyez*) transpiration. Et le mot air. T. I. p. 551.

A l'égard des constitutions qu'on nomme gre-

les, ou foibles, délicates. (*Voyez*) le mot DÉLICATESSE. (M. MACQUART.)

GRÊLE (*fibre*) (*pathologie*) *Voyez* FIBRE. (M. MAHON.)

GRÉMIL. (*Mat. Med.*)

Lithospermum officin. seminibus laevibus, corollis vix calycem superantibns, foliis lanceolatis. L. 181.

Lithospermum majus erectum. C. B. P. 258.

Les semences du *Grémil*, qui sont la seule partie de la plante dont on se serve en médecine, ont un goût semblable à celui d'une matière glutineuse, et un peu astringent. On les donne depuis deux gros jusqu'à demi-once en émulsion dans une chopine de liqueur ou de tisane apéritive : car on les regarde comme un bon diurétique, et en même-tems comme un adoucissant dans les accidens causés par la pierre et par la gravelle. On leur a même attribué la vertu de briser le calcul, soit des reins, soit de la vessie : mais d'autres la leur refusent, et avec beaucoup plus de raison. Peut-être agissent elles, comme d'autres substances, en divisant et atténuant le gluten, qui lie quelquefois des graviers entre eux : mais il y a loin de là à une propriété vraiment lithontriptique.

Mathiole et Freitag ont encore recommandé l'usage des semences du *grémil* pour arrêter la gonorrhée, et dans l'inflammation de la prostate : on les unit à la dose d'un gros et demi, en poudre, avec un demi gros de semence de cétérach, et deux scrupules de karabé ou succin ; et on prend cette poudre tous les matins dans du suc de plantain ou de laitue.

Nous ne parlerons point de quelques autres propriétés équivoques du *grémil*.

Il y a une seconde espèce de *grémil*, que Bauhin, (C. B. P. 258.), et Tournefort, (Instit. rei herb. 137.) ont nommé *Lithospermum minus repens latifolium*; et Linné, *Lithospermum arvense semin. rugosis, coroll. vix calycem superantibus*. Ce *grémil rampant* a les mêmes vertus que l'autre ; et on les employe indistinctement.

On les fait entrer dans quelques électuaires, où ils ne portent pas un contingent de vertus bien merveilleux. Il faut espérer des progrès que la chymie et l'observation feront faire à la matière médicale, que, si l'on fabrique encore des électuaires officinaux, on élaguera de leur composition ce fatras, qui n'a jamais dû sa naissance à des indications exactes, mais le plus souvent au desir qu'avoient leurs auteurs de faire quelque chose d'inimitable, pour s'approprier un secret. (M. MAHON.)

GRENADE. (*Mat. Med.*) et *Hygiene*.

La *grenade* est le fruit du grenadier.

Lnné ne compte que deux espèces de grenadiers ; la première, est le grenadier ordinaire ; la seconde, le grenadier nain.

1°. Le grenadier ordinaire a fruit acide.
Grenata sive punica malus sativa. C. B. P. 438. LIN.

Le grenadier est un arbrisseau, qui s'élève, quand on l'abandonne à lui-même dans un lieu abrité, à la hauteur de quinze à dix-huit pieds. Il a des feuilles qui ressemblent à celles du myrthe, pointues, oblongues, opposées, d'un verd luisant, avec des petioles rouges. Les tiges sont épineuses, les fleurs sans pedoncule, en rose, et disposées en rond. Le calyce a la forme d'une cloche découpée, il devient un fruit qui n'est pas parfaitement, rond, surmonté d'une couronne. La *grenade* est recouverte d'une enveloppe dure et coriace, lors de sa maturité ; elle est intérieurement divisée en neuf loges, qui renferment des semences, entourées d'une pulpe succulente, ordinairement rougeâtre et blanche dans la variété la plus commune : elle est naturellement acide.

De cette première espèce naturelle dérivent les variétés suivantes.

1°. Le grenadier à fruits doux et acides en même-tems.

2°. Le grenadier à fruits doux, qu'on n'a que par les boutures et les drageons.

3°. Les grenadiers à fleurs semi-doubles.

4°. Le grenadier à fleurs complètement doubles. Balaustier.

5°. Le grenadier à feuilles et à fleurs panachées.

6°. Le grenadier à très-grande fleur ou double ou simple.

Les *grenades* du grenadier de la première espèce meurissent rarement dans nos provinces méridionales ; cependant, dans les années bien chaudes, on en peut manger de très-bonnes, ainsi qu'en Angleterre. Elles ont la grosseur de nos plus grosses pommes ; mais elles ne sont nulle part aussi excellentes qu'en Amérique.

Le suc de *grenade* est quelquefois doux, plus souvent acide, et par fois vineux ou tenant le milieu entre l'un et l'autre. Chaque grain de ce fruit renferme une seule semence oblongue, composée d'une écorce ligneuse et d'une amande amère un peu astringente. On prétend qu'il y en a une espèce qui ne contient pas de semence, c'est apparemment une espèce de hazard ou de jeu de nature qui la fait rencontrer.

Les grenadiers viennent naturellement dans nos provinces méridionales, dans l'Espagne et dans l'Italie. On les cultive, dans les pays septentrionaux.

2°. L'autre espèce de grenadier est le grenadier nain.

Punica nana humilissima. Tournef.

Ce grenadier diffère essentiellement de la première espèce par sa stature très-basse, par la multiplicité des fleurs qu'il produit pendant plusieurs mois de suite, et par son fruit qui a la forme des *grenades* ordinaires, et qui est gros comme une noisette, et quelquefois beaucoup plus gros, &c. Ce grenadier vient en Amérique, ne s'élève guère qu'à trois pieds, il est fort délicat, et ses fruits ne sont pas agréables à manger.

On mange les grenades de la première espèce; quoiqu'elles soient d'un bon suc, en général elles nourrissent peu; on les regarde comme stomachiques, elles conviennent sur-tout aux tempéramens chauds, et dans les circonstances où il faut resserer, épaissir, condenser et fortifier. Elles appaisent la soif; c'est pourquoi on les fait sucer avec avantage dans cette circonstance, et même aux malades qui en sont tourmentés. On en prépare des boissons raffraîchissantes de la même manière qu'on fait des limonades, et on l'employe dans les mêmes cas. Elle est un peu moins agaçante que l'eau de groseilles, et convient mieux lorsqu'on desire des acides plus tempérés.

Le suc de *grenade* clarifié et gardé dans un lieu frais donne du sel essentiel acide; ce suc est susceptible de la fermentation vineuse. On dit qu'il ne donne point de gelée comme le suc de groseilles. Il mérite bien un examen particulier et nouveau.

Les *grenades* douces passent pour adoucir les acretés de la poitrine, pour appaiser la toux et humecter en rafraichissant; celles qui sont aigres ont la réputation de convenir dans les grandes inflammations, d'appaiser l'ardeur de la fièvre, de fortifier, d'arrêter les vomissemens, et les cours de ventre, de s'opposer à l'effervescence de la bile; mais on croit qu'elles irritent la poitrine, qu'elles offensent et agacent par leur âpreté les dents et les gencives. Enfin celles qui sont douces et vineuses conviennent en tout tems à toute sorte d'âge et de tempérament, pourvu qu'on en use modérément. Les aigres même sont salutaires aux jeunes gens ardens et bilieux; mais elles sont nuisibles aux vieillards, parce qu'elles resserent et picotent un peu la poitrine et qu'elles gênent leur respiration qui ne s'exécute plus avec la même facilité que dans un âge moins avancé.

Cependant les *grenades* qui sont le plus généralement employées en médecine sont les acides, et on a observé dans les pays méridionaux que dans les fièvres ardentes putrides, toutes les fois que la bile domine, elles ne manquent pas d'en tempérer l'exaltation et de s'opposer à la fermentation et à la putréfaction des humeurs. Elles ne sont pas moins utiles pour arrêter les cours de ventre opiniatres, et pour relever le ton de l'estomac.

On compose un sirop de *grenade* qu'on recommande dans les mêmes cas, et sur-tout contre les vomissemens et le hoquet.

Les semences (*granatorum ossicula*) ont une saveur amère et astringente; on les recommande contre la diarrhée, comme astringens. Mathiole réduisoit en poudre une once de ces semences sèches; il y ajoutoit un gros d'encens pulvérisé, et recommandoit d'en prendre un ou deux gros tous les jours pendant quelque tems contre les fleurs blanches.

L'écorce de *grenade* (*malicorium*) intérieurement prise, a passé pour un puissant astringent, à cause de sa saveur amère et austere: mais on doit peu compter sur son efficacité dans les hémorrhagies, ou les relâchemens, dans les flux immodérés de règles, de fleurs blanches, de gonorrhées. Elle peut au plus porter son action sur l'estomac et sur le canal intestinal dont elle pourra favoriser le ton, et parconséquent arrêter des diarrhées ou des flux de ventre trop opiniâtres en supposant toujours que les humeurs ayent été suffisamment évacuées auparavant, et qu'on ne risque plus d'enfermer le loup dans la bergerie.

Mais on employe plus habituellement l'écorce de *grenade* à l'extérieur, en décoction, en gargarisme, en injections, et même en lavemens. C'est sur-tout pour rendre au vagin son état naturel après un accouchement laborieux, qu'on peut employer cette décoction, sur-tout lorsque les femmes nourrissent, et qu'on n'a point à craindre le refoulement de l'humeur laiteuse, ou des fleurs blanches vers les autres parties.

Les balaustes ou fleurs de *grenades* (*balaustia*) sont aussi astringentes et toniques, mais à un degré moins considérable que l'écorce; on les croit salutaires dans les flux de ventre, les dysenteries, les crachemens et les vomissemens de sang, les pertes des femmes, les fleurs blanches, et sur la fin des gonorhées: il ne faut pas perdre de vue ce que nous venons de dire sur les précautions à prendre dans les cas ou on a des raisons d'employer ces astringens, ainsi que tous ceux de la même classe. (*Voyez* Astringens.)

Nous dirons avant de finir, qu'il faut laisser les *grenades* sur l'arbre jusqu'à leur parfaite maturité. Car si on les cueille trop tôt, on pourra les reconnoître à des rides, au dessèchement, et à la moisissure. Lorsqu'elles sont bien amères on coupe une portion de la branche qui les porte, on fait des paquets de cinq ou six *grenades*, qu'on doit suspendre au plancher d'un lieu qui ne soit pas trop humide, après les avoir exposés au soleil pendant sept ou huit jours en les rentrant le soir. On les conserve encore mieux en les enveloppant une à une avec du papier. (M. Macquart.)

GRENADILLE, *ou* FLEUR DE LA PASSION, *Passiflora*, L. (*diététique*).

C'est une belle plante étrangère, qui croît dans la nouvelle Espagne. On compte un grand nombre d'espèces de la *grenadille*. La forme singulière de sa fleur, qui, aux yeux de la superstition, offre des emblêmes du culte, l'a fait regarder comme une plante extraordinaire. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Indiens, les Brasiliens, et les Espagnols de l'Amérique, recherchent sur-tout le fruit qu'elle porte, et, qui est charnu, ovale, presqu'aussi gros qu'une grenade et de même couleur, quand il est dans sa parfaite maturité; il est empreint d'une liqueur aigrelette, qui le fait rechercher, et renferme plusieurs semences ovales, plattes. Les peuples dont je viens de parler ouvrent ces fruits comme on ouvre des œufs, et ils en hument le suc visqueux avec délices.

Les jardiniers fleuristes cultivent, pour la fleur, un grand nombre d'espèces de *grenadilles*.

On ne parle point des vertus de cette plante en médecine, ou du moins elle n'est employée qu'à des usages diététiques par les habitans de l'Amérique. (M. Pinel.)

GRENAT, (*Mat. méd.*).

Granatus.

Cette pierre précieuse étoit autrefois employée en médecine. Elle ne l'est plus aujourd'hui que par les routiniers. (*Voyez* Fragmens précieux). (M. Mahon).

GRENIER, (*Hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe I. *Circumfusa.*

Ordre II. Terre et lieux.

Section IV. Habitation.

Les *greniers* sont des endroits fort élevés, qui se trouvent aux combles des maisons. Ce sont les lieux les plus aérés, et ceux où l'on place une foule de substances que l'on conserve, pour fournir aux hommes qui habitent les maisons, les fournitures qui leur sont nécessaires pendant tout le cours d'une année. Nous avons fait connoître l'utilité des *greniers* relativement au Bled. *Voyez* ce mot. Ils ne sont pas moins avantageux pour la conservation des graines alimentaires, ou substances farineuses et féculentes, qui servent habituellement à la nourriture de l'homme. Ils doivent, le plus possible, être distribués de manière que les fenêtres qu'on y pratique soient dirigées du sud au nord, pour y entretenir le plus grand degré de sécheresse possible. On doit y ménager toujours une extrême propreté, pour que les insectes de toute espèce, les souris et les rats, ne puissent venir dérober la subsistance des hommes. Il y a très-peu de *greniers* où on s'occupe de ces soins importans, et sans lesquels on ne peut guère se flatter de conserver long-temps les substances qu'on y réunit. Il est encore très-important qu'ils soient parfaitement clos, et que, lorsqu'il fait humide, ou lorsqu'il pleut, on n'en laisse pas les fenêtres ouvertes, ce qui n'est malheureusement que très-peu observé. On ne sait pas ce que ces petits soins peuvent pour la conservation et le bon état des substances alimentaires qu'on y tient en réserve.

On devroit pratiquer, chez nous, des *greniers* nationaux, comme on l'a fait autrefois à Rome. C'étoient de vastes bâtimens, dont l'intérieur formoit une grande cour, environnée de portiques à colonnades, où l'on gardoit des provisions de bled pour plusieurs années, afin d'entretenir l'abondance, et de se prémunir contre la disette des mauvaises années; on en taxoit le prix, d'après lequel on le vendoit aux particuliers, et on y prenoit aussi celui qu'on distribuoit tous les mois aux citoyens pauvres inscrits sur les rôles des distributions gratuites. Il me semble que de pareils exemples seroient bons à suivre, et ne pourroient qu'honorer la nation qui les mettroit en pratique.

(M. Macquart).

GRENOUILLE, (*Mat. méd. et hygiène*).

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Rana aquatica et innoxia. Gesner.

Rana manibus tetradactylis palmatis pollice longiori. Linné.

La *grenouille* est un animal amphibie, qui a quatre pieds, qui respire par des poumons, qui

n'a qu'un ventricule dans le cœur, et qui est ovipare.

On distingue particulièrement deux sortes de *grenouilles*. Les unes, qui restent presque toujours dans l'eau, et qu'on nomme aquatiques; les autres, qui vivent dans les champs, sur les feuilles des arbrisseaux, et même des arbres; on les nomme rainettes.

La *grenouille* a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière, avec des nageoires. Cet animal a la tête grosse, le col large et court, le bout du museau mince et obtus, les yeux gros et la bouche grande: sa peau est inégale et tuberculeuse en plusieurs endroits. Les unes sont vertes, les autres brunes ou jaunâtres; elles s'élèvent à la superficie de l'eau pour s'exposer au soleil, plus que pour respirer. Elles vivent encore, lors même qu'on leur a arraché le cœur, après leur avoir ouvert la poitrine et le ventre.

On trouve les *grenouilles* dans toutes les eaux, soit vives, soit dormantes, soit marécageuses; elles vivent d'herbes aquatiques et de petits insectes.

Au mois de Mars, les mâles crient et cherchent les femelles, qu'ils tiennent dans l'eau embrassées à-peu-près pendant quatre jours consécutifs, selon que la saison est plus ou moins chaude: lorsque les œufs sortent par l'anus de la femelle, il répand sur eux une liqueur prolifique, qui coule aussi de son anus, et après avoir ainsi fécondé dix ou onze mille œufs, il quitte sa femelle.

Chaque œuf de *grenouille*, au bout de six jours, donne naissance au tétard, qui semble n'être composé que d'une tête et d'une queue; mais la partie ronde, que l'on prend pour la tête, comprend aussi la poitrine et le ventre. Les jambes de derrière sont les premières à paroître; ensuite il se dépouille de sa peau, et ses quatre jambes sont à découvert; sa queue se flétrit peu à peu, et il devient *grenouille* tout-à-fait. Ce sont-là les principaux phénomènes qui accompagnent l'existence de cet animal singulier.

Dans les pays aquatiques, où les *grenouilles* naissent en abondance, on se régale avec les cuisses de *grenouille* écorchée, qu'on mange ou frites ou en fricassée de poulet. Quoique la chair de ces animaux forme un assez bon aliment, qu'elle soit savoureuse et nourrissante, cependant elle est toujours un peu sèche et glaireuse, et convient peu aux estomacs foibles et délicats; elle est d'une excellente ressource pour les personnes de la campagne.

On a dit que l'eau distillée du frai de *grenouille*, prise intérieurement, étoit rafraîchissante, adoucissante et calmante; mais de la bonne eau bien pure l'est bien au moins autant. On a dit que ce frai appliqué extérieurement étoit cosmétique, adoucissant, calmant, répercussif, utile contre les tumeurs douloureuses et inflammatoires. On peut encore facilement et plus sûrement donner à l'eau pure les qualités dont nous venons de parler.

On a vanté les bouillons faits avec les *grenouilles* seules, ou mêlées avec le veau, dans les maladies de poitrine sur-tout dans la phthisie et les humeurs âcres: ces vertus doivent encore être comptées pour fort peu de chose. Nous mettons dans la même série la cendre de *grenouille* pour arrêter les hémorrhagies: son foie pour calmer les mouvemens épileptiques: la manière de les appliquer vivantes contre le délire qui accompagne les fièvres malignes, ou sur la langue, pour prévenir les angines.

On les employe fort ridiculement dans l'emplâtre connu sous le nom de *de Vigo*. On dit qu'il y a à la Martinique des *grenouilles* très-bonnes à manger, et qui ont un pied de long. On ne fait presque point usage de la *grenouille* de mer. (M. Macquart.)

GRENOUILLETTE. (*Mat. Med.*) *Ranunculus tuberosus major*. J. B. *Voy.* renoncule. (M. Mahon.)

Grenouillette (*Pathologie*), espèce d'hydropisie. *Voyez* Hydropisie. (M. Mahon.)

GREVIN, (Jacques) né à Clermont en Beauvoisis, en 1541. Dès l'enfance, il eût du goût pour les lettres, et fit en peu de tems de rapides progrès. A 13 ans, le grec et le latin lui étoient des langues familières, et il en avoit à peine 14 lorsqu'il mit au jour la tragédie de *César, ou la Liberté vengée*. Il composa aussi plusieurs comédies sur lesquelles nous reviendrons.

Les savans donnèrent des éloges aux talens précoces du jeune *Grevin*. Ronsard lui adressa ces vers dans une de ses élégies:

Et toi, *Grevin*, après toi, mon *Grévin* encore
Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or
A qui vingt et deux ans n'ont pas clos les années,
Tu nous a toute fois les Muses amenées
Et nous a surmontés qui sommes jà grisons
Et qui pensions avoir Phébus en nos maisons, &c.

Et dans un autre endroit:

A Phébus, mon *Grevin*, tu es de tout semblable
De face & de cheveux & d'art & de savoir.

Grevin se brouilla cependant avec Ronsard, à cause des traits que lui lança celui-ci dans son

discours des misères du tems contre la religion réformée que *Grevin* professoit.

Il s'adonna de bonne-heure à l'étude de la médecine, et fut reçu docteur le 16 mars 1563. Il se fit une réputation brillante : Marguerite de France, épouse de Philibert Emanuel, duc de Savoie, l'emmena en Italie, et le fit non-seulement son médeciu, mais le cousultoit dans ses plus intimes affaires. *Grevin* joignoit à la connoissance approfondie de son art, les talens aimables de la poësie ; il les accompagnoit d'excellentes qualités et d'une grande douceur d'esprit. Il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, et mourut âgé de près de 30 ans, à Turin, le 5 novembre 1570. La duchesse de Savoye lui fit faire de magnifiques funérailles, et prit soin de sa veuve et de sa fille qu'elle garda toujours près d'elle tant qu'elle vécut. Claude Binet fait de grands éloges de *Grevin* dans la complainte qu'il fit sur sa mort, et qui fut imprimée en 1573. De Thou vante aussi son esprit et son érudition.

Grevin eut une dispute avec Malmédi, en 1564. Il avoit fort maltraité Jacques Charpentier, ami de Malmédi ; celui-ci prit sa défense dans un écrit intitulé. *Ad J. Grovellum de famosis libellis contrà Carpentarium editis, admonitio. M. A. Guymarae Ferrariensis.* Il est daté du 5 des calendes de décembre 1564, et il parut la même année *in*-8° à Paris, chez Guillaume Mege. Jacques *Grevin* répondit à cette satyre en vers françois, sous le nom de Jean Marchant ; et comme il croyoit que c'étoit Charpentier qui s'étoit déguisé sous le nom de *Guimara*, c'est à lui à qui il adresse la parole dans cette réponse qui n'est pas moins satyrique que l'écrit latin. Elle a été imprimée sous le nom de l'auteur, à Paris, chez Challot Billet 1564. *in*-4°. de 16 pages. *Grevin* y traite de calomnie ce que Malmédi avoit débité contre lui, et décrie vivement à son tour Charpentier.

Sous le décanat de Simon Piètre, il s'éleva une dispute au sujet de l'antimoine contre Jaques *Grevin*, et Louis de Launay médeciu de la Rochelle. Cette dispute, qui fut très-vive de part et d'autre, occasionna le décret de la faculté contre l'antimoine. A cette occasion *Grevin* fit paroître le traité suivant. *Apologia adversùs Launeum Empyricum Rupellanum, de facultatibus antimonii.* in 8°. *Apologie sur les vertus et facultés de l'antimoine, auquel est sommairement traité de la nature des minéraux, venins, pestes, et de plusieurs autres questions naturelles et médicinales, pour confirmation de l'avis des médecins de Paris, contre ce qu'a écrit Loys de Launay, empirique.* Paris 1567 in-8°.

En 1568, il publia : *deux livres des venins, par Jacques Grevin, avec les OEuvres de Nicandre, trad. du grec en vers françois par le même Grevin.* Anvers 1568 in-4°.

Cet ouvrage fut par la suite traduit en latin sous ce titre : *De venenis libri duo gallicè scripti, et post modum operâ Hieremiae Martii Augustani in latinum sermonem conversi, quibus adjunctus est ejusdem de antimonio tractatus, eodem interprete. Antverpiae*, apud Plantinum 1571. in-4°.

Grevin s'adenna aussi à l'anatomie, et y fit quelques progrès. Il publia

Partium corporis humani, tum simplicium, tum compositarum, brevis elucidatio. Cum epitome Vesalii; in-fol. *Antverpiae*, 1565 et 1572. Cet ouvrage parut en françois, à Paris, in-fol. 1569, sous ce titre : *Les portraits anatomiques du corps humain, gravés en taille-douce par le commandement de feu Henri VIII, roi d'Angleterre, avec l'abrégé d'André Vésale, traduit du latin, et l'explication des figures, par Jacques Grevin.* Paris, André Wéchel. — *Grevin* distingue le cerveau en quatre parties, en cerveau proprement dit, en cervelet, en moëlle allongée, en moëlle épinière. Il dit que la moëlle épinière ne diffère du cerveau et du cervelet que parce qu'elle n'a point comme eux de mouvement particulier. Il y a d'autres remarques de l'auteur qui sont distinguées du texte de l'ouvrage, qui est un abrégé de celui de Vésale. Les figures sont bonnes.

Outre la tragédie intitulée : *César* ou *la Liberté vengée*, que *Grevin* publia fort jeune, il donna peu de tems après,

La Trésorière, comédie en cinq actes, en vers de huit syllabes, donnée au collége de Beauvais, le 5 février 1558.

Les Esbaïs, comédie en cinq actes et en vers de huit syllabes, fut donnée à Paris avec le plus grand succès au même collége, le 16 février 1560.

Il est aussi auteur de *la Maubertine*, autre comédie. On prétend qu'il avoit perdu cette pièce, mais qu'ayant la mémoire heureuse, il la refit de nouveau.

Ses autres ouvrages en poésie, sont :

1°. *L'Olympe.* C'est un recueil de vers sur les amours, et à la louange de Nicole Étienne, fille de Charles Étienne, médecin, de laquelle il devint amoureux à l'âge de quinze ans. Le volume de ces poésies est intitulé *L'Olympe*, nom qu'il avoit donné à sa Nicole, qu'il n'épousa pas.

2°. *La Gelodacrye*, c'est-à-dire, les ris et les pleurs, où l'on trouve, dit M. Baillet, tant d'érudition avec la fécondité des inventions et la délicatesse du genie, qu'il est aisé de comprendre que *Grevin* s'étoit rendu savant dans les livres des anciens auteurs grecs et latins, avant que de s'être livre à la poésie françoise.

3°. Des *pastorales* et des *hymnes* sur divers mariages des princes et princesses de son tems.

4°. *Oeuvres de Nicandre*, médecin et poëte grec, traduites en vers, *in*-4°. Anvers, 1567. L'épître est adressée à de Gorris.

5°. *Un dessin ou proesme sur l'histoire de France et les personnes illustres de la maison de Médicis*, imprimé en 1567.

6°. Il y a à la bibliothèque du roi un volume *in*-8°. très-mince, cotté Y, 4644, qui a pour titre : *Les regrets de Charles d'Autriche, empereur V du nom : ensemble la description du Beauvaisis, et autres œuvres, par Jacques Grevin, de Clermont ; dédiés à Madame Magdeleine de Suze, dame de Warty. A Paris, chez Martin L'homme, imprimeur, demeurant rue du Meurier, près la rue S. Victor.* 1558. Cette description du Beauvaisis est en vers, et a été réimprimée en 1762 par les soins de M. Bucquet, procureur du roi de la ville de Beauvais. Ce petit ouvrage est à la tête de l'histoire du siége de Beauvais en 1472. Le tout forme un petit volume *in*-8°. à Beauvais, chez Desjardins, Libraire.

7°. Divers autres ouvrages en vers. — *Une hymne sur le mariage de François, dauphin de France, et de Marie Stuart, reine d'Écosse*, 1558. — *Pastorales sur les mariages de Madame Élisabeth, fille aînée de France, reine d'Espagne, et de Madame Marguerite, duchesse de Savoye, sœur unique du roi.*

8°. Il a aussi traduit, selon M. Tessier, les cinq livres de Jean Vier, médecin du duc de Clèves.

1. *De l'imposture et tromperie des diables.*
2. *Des enchantemens et sorcelleries.*
3. *Les préceptes de Plutarque, de la manière de se conduire en mariage.*
4. *Les emblêmes de Jean Sambuc.* 1568.
5. *Les emblêmes d'Adrien le jeune, dit Junius.* 1567.

Grevin fit aussi beaucoup de vers latins, mais on en a perdu la plus grande partie.
(M. Andry.)

GRIBLETTE. (*Hygiène.*)

On donne le nom de *griblette* à des tranches de porc frais, qu'on fait griller. Cet aliment ne convient qu'aux estomacs des personnes jeunes et vigoureuses, ainsi que tous ceux qu'on prépare avec le cochon. (*Voyez* ce mot). M. (Macquart)

GRILLADE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

On donne le nom de *grillade* à des viandes cuites sur le gril, qui est formé par un assemblage de tringles de fer qu'on pose sur des charbons ardens, la viande qu'on y a placé est ordinairement bonne, et très-succulente, parce que l'ardeur du feu, en saisissant et en raccourcissant brusquement l'extérieur des fibres animales, ne permet pas au suc de s'échapper entièrement. On fait griller les substances très-grasses, pour les débarasser d'une partie de la graisse surabondante qu'elles contiennent ; telles sont les saucisses ; les boudins, et autres préparations de cochon, que les seuls estomacs bien vigoureux peuvent digérer bien facilement.
(M. Macquart)

GRIMPEREAU. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. animaux.

Cethia, Brisson, vel Fascinellus.

Le *grimpereau* est un genre de petit oiseau de passage, dont on distingue un grand nombre d'espèces (*Voyez* le dictionnaire des oiseaux de cette ency.) en général, il est revêtu de couleurs fort éclatantes, il a le bec effilé en arc, la langue est membraneuse un peu plate et fendue par le bout, les jambes sont courtes et robustes, armées de griffes propres à se cramponner aux arbres, où il vit d'insectes.

L'espèce qui habite nos climats à tout le dessus du corps varié de blanc, de brun rousseâtre et de noir, disposé dans le sens des plumes, par des traits allongés, la gorge est blanche.

Le *grimpereau* reste toute l'année dans le lieu où il se plait, il se retire dans des trous

faits aux arbres, il habite nos provinces méridionales, sa chair n'est pas mauvaise; mais elle n'est pas infiniment estimée.

(M. Macquart.)

GRIOTTE. (*Higyène*).

La *griotte* est une cerise à courte queue, qui est tantôt douce, tantôt aigre, qui naît sur le griotier, espèce de cerisier. (*Voyez* Cerise.)

(M. Macquart.)

GIROUX. (*Eaux min.*)

C'est un village de la Provence près de Verdon, à deux lieues et demie de Manosque, et à quatre de Riez. A côté on trouve les eaux minérales chaudes, qui sourdent d'un puits qui a environ dix-huit pieds de profondeur, et d'où les eaux se distribuent par différens tuyaux, à plusieurs bains, à la douche et à l'étuve. Voici les ouvrages les plus récens sur ces eaux.

M. Buret, dans sa Topographie médicinale de la Provence (journal de méd. tome 2, p. 13), décrit la température et les qualités sensibles de eaux de Grioux; il croit qu'elles contiennent beaucoup de sel marin, de terre absorbante, et du foie de soufre. Il les dit très-recommandées dans les empâtemens des viscères; il vante les effets qu'elles ont produit dans une épidémie de fièvres intermittentes.

M. Darluc, dans son histoire naturelle de la Provence (Avignon, Niel, 1782,) parle des eaux de Giroux. Il regarde la substance blanchâtre qu'elles déposent comme un bitume décomposé, et réduit à un état savoneux. Après les avoir presentées comme salines et bitumineuses, il les dit chargées de sel marin commun, de sel marin calcaire et de terre absorbante: il croit que ces principes, par leur combinaison, avec la partie huileuse du bitume, forment un mélange savoneux, qui leur communique leurs principales vertu: il les décrit comme diurétiques, purgatives, stimulentes, diaphorétiques.

(M. Macquart.)

GRIVE. (*Hygiène.*) (*Turdus.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Les *grives* ont le bec et les pieds semblables à ceux des merles; elles se nourrissent de même, et sont par conséquent du même genre. Mais l'usage a prévalu d'appliquer ce nom à des oiseaux dont le plumage est plus ou moins varié de ces taches régulières, à-peu-près arrondies, distribuées sur un fond uniforme. Nos *grives* ont le dessus de la tête et du corps d'un gris brun uniforme, les joues, la gorge, le devant du col et le dessus du corps sont mouchetés de taches noirâtres sur un fond blanc roussâtre; l'iris est couleur noisette, le bec brun, blanchâtre à sa base, les pieds et les ongles sont gris brun.

On connoît en France et dans toutes les contrées de l'Europe quatre espèces de *grives*: 1°. la *grive* proprement dite; 2°. la draine; 3°. la litorne; 4°. le mauvis. Les *grives* sont en général des oiseaux de passage, cependant, il en reste en tout tems dans nos climats, surtout des deux premières espèces. Vers l'automne elles arrivent en foule des pays septentrionaux, où elles ont passé l'été, et élevé leurs petits; elles s'engraissent, sur-tout dans le tems de la vendange, avec le raisin dont elles sont très-friandes, et c'est à cette époque qu'elles sont véritablement délicates, et d'un manger très-fin et très-recherché. La chair du mauvis et de la *grive* est plus agréable que celle des deux autres espèces; la draine ensuite: à l'égard de la litorne, on l'estime moins que les autres, et on lui trouve quelquefois un petit goût d'amertume. Ces oiseaux conviennent à tout le monde, et dans presque toutes les circonstances.

(M. Macquart.)

GROSEILLE. (*Mat. méd. et hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe I. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

La *groseille* est le fruit du groseiller, *ribes*, qui est un arbrisseau épineux ou non épineux, dont les fruits sont differens.

Le groseiller épineux est un arbrisseau dont les tiges sont armés d'épines, et dont toutes les baies sont séparées les unes des autres. Il y en a deux espèces, l'une sauvage qui vient dans les buissons au milieu des champs, l'autre cultivée, dont les fruits sont blancs ou rouges, plus gros et moins épineux.

Le groseiller sauvage ou blanc épineux, qui, à vrai dire, diffère très-peu de celui qui est cultivé, a été nommé:

Grossularia simplici acino spinosa silvestris. C. B. P.

Cœanothus spina. Theoph. uva crispa sive glossularia. J. B.

On ne fait usage que des fruits de ce groseiller.

ler. On les mange verds ou murs. Avant la mâturité ils sont acides et austères, raffraichissans et astringens. Alors on les mêle aux alimens ; on en fait usage dans les ragoûts au lieu de verjus, de vinaigre ; c'est alors qu'on les nomme *groseilles* à maquereau : ils sont agréables aux personnes qui ont du dégoût pour toute sorte de nourriture alcaline, ils appaisent les nausées, les maux de cœur qui proviennent de l'exaltation de la bile ; mais les estomacs foibles en sont incommodés, et ils produisent des vents. On en consomme beaucoup plus en Hollande et en Angleterre qu'en France, c'est peut-être une des substances qui leur soit le plus utile pour tempérer le régime animal, alkalin et muriatique, auquel ils se livrent aussi beaucoup plus que nous.

Lorsque les *groseilles* ont acquis leur mâturité, elles ne sont plus recherchées ; il n'y a plus guères que le peuple et les enfans qui s'en régalent. Le suc qu'elles donnent alors est fade, point astringent, et devient un peu vineux par la fermentation.

Ray dit que les Anglais en font du vin, en jettant de l'eau bouillante dans un tonneau ou on en a placé. On le bouche, et on le laisse dans un lieu tempéré pendant trois ou quatre semaines; on y mêle du sucre, on emplit des bouteilles qu'on bouche bien, et où la fermentation donne lieu à une liqueur vineuse assez piquante.

Ces fruits ne sont guères d'usage en médecine ; cependant on les a conseillés pour exciter l'appétit, pour arrêter des nausées et des flux de ventre, des hémorrhagies, et la fièvre.

Le groseiller à grappes, dont on distingue sur-tout trois variétés, le rouge, le blanc et le noir.

a. *Ribes vulgare acidum*. C. B. P.

Ribes inerme floribus planiusculis racemis pendulis. Lin. Le groseiller commun.

b. *Grossularia hortensis*, *fructu margaritis similis*. C. B. P. Tournef. Inst.

Ribes vulgaris, *albo fructu*.

C. B. *Ribes nigrum*. C.

Ces groseillers ont des tiges, qui s'élèvent environ à quatre pieds, et renferment beaucoup de moëlle : les feuilles ressemblent beaucoup à celles de la vigne, sont dentelées de même, et plus petites : elles sont couvertes d'un léger duvet, et leur saveur est acerbe. Ses fleurs rassemblées en grappes sont en rose à cinq pétales purpurins en forme de cœur; la partie inférieure de leur calyce fournit des baies de la grosseur d'un pois, vertes d'abord, qui rougissent ensuite en meurissant, ou blanchissent dans la seconde variété. Elles sont remplies d'un suc acide fort agréable au goût et à l'odorat, et de plusieurs petites semences. Ces baies arrangées en grappes se nomment *groseilles* rouges, blanches et noires.

Ces arbrisseaux croissent naturellement dans les forêts des Alpes et des Pyrenées ; on les cultive dans tous les pays de l'Europe.

Les *groseilles*, dont nous parlons, se mangent sans préparation et en grappes lorsqu'elles sont mûres, ou bien on en sépare les grains, et on y mêle du sucre en poudre pour en diminuer l'acidité et les rendre plus agréables. Elles fournissent un des alimens les plus sains et les plus avantageux que nous connoissions dans les plus grandes chaleurs.

Le suc qu'elles contiennent est aigrelet, rafraîchissant, fort agréable au goût, légèrement parfumé, il est dans la classe des corps muqueux végétaux, et a un acide très-marqué et assez concentré, ainsi que les acides du citron, de l'épine-vinette, de l'orange, &c. Les *groseilles* noires ont un goût particulier, moins agréable, un peu aromatique. Ces fruits, avec lesquels on fait ce qu'on nomme le cassis, passent pour stomachiques et diurétiques. L'écorce et les feuilles sont soupçonnées anti-hydropiques et anti-vénériennes. On fait avec les *groseilles* blanches, et sur-tout avec les rouges, d'excellentes boissons infiniment recherchées dans l'été, et qu'on fournit dans tous les cafés sous le nom d'eau de *groseilles*, préparée avec du sucre. Non-seulement elle est utile aux personnes altérées, et qui la prennent avec précaution, mais encore dans les maladies inflammatoires, bilieuses et putrides ; elle sert utilement à tempérer l'effervescence des humeurs, à étancher la soif, à arrêter les vomissemens, et à relâcher le ventre, à très-grande dose, dans certaines diarrhées bilieuses, dans tous les cas d'échauffement marqué, où la limonade seroit indiquée ; dans tous ces cas il faut la faire en général très-légère, et adoucie par le sucre : on doit toujours l'employer avec circonspection, lorsqu'on craint l'irritation et l'inflammation des viscères du bas-ventre.

Il ne faut pas donner d'eau de *grosseilles* aux personnes qui ont l'estomac foible, facile à être agacé, à ceux qui sont sujets au rhume et à la toux, et qui ont la poitrine foible. On assure qu'un usage indiscret des *groseilles* a procuré la consomption.

On concentre facilement au feu le suc de *groseille*; il y acquiert facilement la consistance de gelée transparente, tremblante et de bonne garde, en y mêlant du sucre au tiers ou à partie égale en poids, suivant l'époque jusqu'à laquelle on veut la conserver. Cette gelée, plus

ou moins étendue d'eau, donne en tout tems une excellente eau de *groseilles*. Le goût agréable de cette boisson, depuis un demi-siècle, l'a fait passer des pharmacies chez les limonadiers; tout comme la gelée, qui étoit réservée chez nos pères pour les malades et les convalescens, a passé dans les offices, et est habituellement servie sur nos tables.

La gelée de groseilles est un des plus excellens moyens analeptiques que nous ayons; elle convient parfaitement dans toutes les convalescences des maladies aiguës, sur-tout après les fièvres putrides et bilieuses; elles excitent doucement et agréablement l'appétit, aident à faire digérer le pain qu'on mange en même tems, enfin c'est l'aliment le plus léger, le plus tempérant, et le plus desirable dans une foule de circonstances où l'on est embarassé sur le choix de ce que l'on doit donner aux malades et aux convalescens.

Il est bon d'observer, pour les personnes de la campagne, qu'on peut conserver, presque jusqu'aux gelées, les *groseilles* sur l'arbre; elles sont alors délicieuses: la partie sucrée masque l'acide en partie, et elle est en outre rapprochée, par l'évaporation d'une certaine quantité d'eau de végétation. Ce moyen bien simple consiste, lorsque le fruit est mûr, d'envelopper tout l'arbrisseau avec de la paille longue, de manière qu'il soit inaccessible aux injures de l'air et à l'ardeur du soleil.

Voici une manière bien simple et très-délicate de préparer une gelée avec le fruit de la *groseille* rouge. On met dans un plat profond et évasé la quantité de sucre qu'on desire, après qu'il a été réduit en poudre très-fine: on coule doucement sur le sucre du suc de *groseille* bien pur, et qu'on a exprimé dans un autre vase; on remue avec une spatule jusqu'à ce que le sucre se soit approprié petit-à-petit tout le jus qu'il doit avoir. On fait le mélange jusqu'à ce que le tout ait pris la consistance d'une gelée; si elle étoit trop liquide, ou les *groseilles* trop mûres, la fermentation vineuse s'établiroit, alors il faut ajouter du sucre. Cette gélée faite sans sucre, a sur l'autre l'avantage de conserver parfaitement tout le parfum de la *groseille*. On peut facilement s'en servir comme de syrop. Elle ne se conserve pas aussi longtems que celle qui est cuite, c'est pourquoi on en fait ainsi qu'on mange d'abord.

(M. Macquart.)

GROSSESSE. (*Art. de méd. légale*)

Dans les cas ordinaires, où les médecins et les accoucheurs sont consultés par des femmes qui se croient enceintes, on a l'avantage de réunir aux signes tirés de l'inspection, tous ceux que la femme éprouve intérieurement: elle en fait alors librement l'aveu, et les médecins expérimentés se trompent rarement dans la décision qu'ils en portent.

En médecine légale, au contraire, on ne doit presque jamais s'attendre à des aveux sincères, parce que les circonstances qui font recourir aux magistrats sont pour l'ordinaire un objet de litige dans lequel l'intérêt des femmes est compromis. Elles feignent des *grossesses* dans le cas où leur mari est mort sans disposer de ses biens, ou lorsque l'héritage leur est contesté par des collatéraux: elles les feignent encore pour éluder de justes punitions qu'elles auroient méritées, où, comme autrefois, pour se soustraire à la torture: elles peuvent enfin cacher leur *grossesse* dans le cas où elles se font avorter, pour éviter la punition qui leur est due. Ces différentes circonstances les portent à dissimuler tout ce qui peut être défavorable à leur cause; et mettent quelquefois les médecins dans la nécessité de recourir à des voies étrangères et bien moins sûres, pour découvrir si, outre les signes positifs que l'inspection fournit, il ne s'en rencontre pas d'autres qui soient l'effet du changement intérieur qui s'est opéré chez elles.

Aussi est-il peu d'occasions qui nous fassent sentir autant les bornes de nos connoissances que les rapports *juridiques* sur la *grossesse*. Faut-il donc s'étonner que le méchanisme de la conception, celui de la nutrition du fœtus, et tant d'autres fonctions essentielles échappent à nos recherches, lorsque toute notre sagacité mise en œuvre ne peut nous fournir aucun signe invariable qui détermine l'existence du fœtus dans la matrice? Le vulgaire, pour qui tout est facile, ne s'arrête jamais, parce qu'il ignore l'art de douter; rien de plus évident pour lui que les signes de *grossesse*. Mais pour peu qu'on considère les variétés des fonctions, les rapports qu'elles ont entre elles, les combinaisons, ou les changemens infinis dont elles sont susceptibles, et sur-tout l'immense quantité de cas où nos lumières se sont trouvées déçues, et nos jugemens faux; il sera aisé de conclure que nous ne sommes presque jamais fondés à affirmer, et que le doute est de tous les partis le plus prudent.

1°. Les signes de la *grossesse* se tirent de l'examen des changemens sensibles arrivés sur le corps de la femme enceinte, et du récit qu'elle fait de ce qu'elle éprouve, ou de ce qu'elle a éprouvé. Les premiers indices sont du ressort des experts; les seconds sont fondés sur le témoignage de la femme.

Lorsqu'une femme a conçu, les changemens que l'on remarque chez elle sont de deux sortes : les uns ont lieu dans la matrice elle-même ; les autres affectent en général toute sa machine.

Les premiers concourent d'une façon particulière au développement et à la perfection du germe qu'elle a reçu dans son sein. Les voici dans l'ordre dans lequel ils se montrent.

Les règles cessent de paroître à leur époque accoutumée.

Dans les premiers jours après la conception, jusqu'au dix-septième, ou au dix-huitième jour, on ne remarque rien de bien distinct dans la cavité de l'utérus ; mais, à compter de cette époque, on commence à appercevoir certains filamens, qui peu-à-peu forment un corps mollasse que l'on pourroit comparer à un œuf, dans lequel est contenu l'embryon encore dénué de formes reconnoissables.

Tant que cette espèce d'œuf ne grossit pas sensiblement, elle n'augmente point le volume de la matrice, qui n'éprouve d'ailleurs aucun changement, ni dans son corps, ni dans son orifice, soit par rapport à la substance, soit par rapport à la position de l'un ou de l'autre.

Mais lorsque l'embryon, ainsi que les membranes qui le renferment, et les eaux contenues dans ces membranes, prennent de l'accroissement, la matrice s'étend en même proportion. Elle devient plus pésante, et descend dans le vagin, assez pour que, pendant le second et le troisième mois qui suivent la conception, son orifice ne soit plus qu'à deux pouces de distance de celui de ce canal.

L'utérus continuant toujours de croître, bientôt le bassin lui refuse l'espace qui lui est nécessaire. En effet, cette capacité osseuse n'a qu'une étendue fixe et déterminée, et les obstacles qu'elle oppose à une expansion plus considérable des organes qu'elle contient, sont insurmontables. L'utérus est donc obligé de s'élever, son col suit nécessairement, et s'éloigne ainsi de nouveau de l'orifice du vagin, ensorte que, sur la fin de la *grossesse*, les doigts les plus longs ont peine à y atteindre.

Le col de la matrice, qui est la seule partie de cet organe que l'on puisse toucher dans le corps vivant, éprouve des changemens remarquables au commencement du quatrième mois de la *grossesse*. Auparavant il étoit dur : alors il s'amollit et devient plus épais. La fente transversale qui formoit l'orifice de la matrice se change en une ouverture plus ou moins petite. Plus le terme de la *grossesse* avance, plus ces différences d'avec l'état ordinaire deviennent sensibles. Enfin vers l'époque de l'accouchement, les lèvres de cet orifice ont la mollesse des lèvres de la bouche ; elles s'applatissent, s'amincissent, et deviennent presque membraneuses.

Le vagin lui-même est sujet à des altérations : ses glandes fournissent leur mucus en plus grande quantité qu'à l'ordinaire ; ce qui le lubrefie, et le prépare à l'extention considérable que le passage du fœtus rendra nécessaire. Quelquefois cette sécrétion plus abondante de mucosité ressemble à des fleurs-blanches : c'est une remarque faite par Rœderer.

Le volume de l'utérus augmentant si considérablement, le ventre lui-même doit augmenter à proportion. Cela n'a pas lieu dans les premiers tems, à la vérité : au contraire, il s'applanit davantage, attendu que la matrice au second et au troisième mois s'enfonce dans le bassin derrière les os pubis. Mais ensuite, lorsqu'elle remonte au dessus, parce que cette capacité osseuse ne peut plus se prêter à sa dilatation, l'augmentation de volume de l'abdomen devient sensible. Lorsque, vers le sixième mois elle est parvenue à la région comprise entre la symphyse et l'ombilic, le ventre fait la pointe en devant. Au septième mois, l'utérus monte jusqu'à l'ombilic ; au huitième, il parvient jusqu'au scrobicule du cœur : enfin, au neuvième mois, on le voit encore plus élevé, à moins que son poids ne le fasse dévier en avant, ou vers un des côtés. L'abdomen dans sa forme suit les mêmes altérations. Peu de tems avant l'accouchement il redescend, et paroît comme pendant.

Cette expansion abdominale se communique aussi à la région des lombes.

Nous allons retracer maintenant les altérations dont l'utérus n'est pas lui-même le siège.

Au moment même, où l'œuvre de la conception s'accomplit, le corps éprouve une sorte d'horripilation : peu-à-près la région ombilicale est affectée d'une douleur légère, le bas ventre se tend ; les femmes tombent dans une espèce de langueur ; elles sont tristes ; l'abdomen est doué d'une sensibilité si extraordinaire qu'elles peuvent à peine supporter le poids de leurs vêtemens ou celui des couvertures ; elles sont tourmentées de plusieurs autres symptomes, qui tous dénotent une augmentation de sensibilité et d'irritabilité.

Quelques-unes ont tous les matins pendant plusieurs semaines des nausées et des vomissemens ; le pica survient ; le brillant des yeux se perd, et un bord bleuâtre les cerne ; les

paupières sont moins fermées et comme pendantes. Il se fait dans plusieurs des congestions à la région de la tête : de-là des phlyctaines, des taches noirâtres que l'on nomme *éphélides*, des vertiges, des maux de tête, des douleurs de dents, la salivation, la rougeur de la face, &c.

La *grossesse* avançant, le retour du sang et de la lymphe des extrémités inférieures vers l'abdomen devient moins facile : ce qui donne naissance à l'enflure et aux varices de ces parties. Les mammelles croissent et augmentent de volume au quatrième mois ; elles deviennent douloureuses ; leurs veines s'enflent ; les papilles sont plus apparentes, et elles prennent, ainsi que l'aréole, une couleur plus foncée. C'est alors que la sécrétion du lait commence à se faire, et qu'on peut exprimer de chaque papille une eau bleuâtre entremêlée de filets laiteux.

Vers le milieu de la *grossesse*, c'est-à-dire entre la dix-septième et la vingt-deuxième semaine, et depuis cette époque jusqu'à l'accouchement, la femme grosse sent son enfant remuer. Ces mouvemens d'abord foibles, s'augmentent ensuite de telle sorte, qu'ils deviennent sensibles non-seulement au toucher, mais encore à la vue.

Cet état, tel que nous venons de le décrire, a coutume de durer neuf mois solaires, ou plutôt trente-neuf semaines, au bout desquelles l'accouchement se fait. Il est facile d'établir d'après ce tableau abregé les signes qui doivent servir à manifester son existence. Mais comme chacun d'eux, pris séparément, souffre des exceptions, et ne la prouve pas d'une manière qui exclue toute espèce de doute et d'incertitude ; nous devons les reprendre, et, en les examinant successivement, chercher à évaluer la solidité réelle et effective de chacun d'eux.

Le signe qui devient sensible le premier, c'est l'augmentation du volume du ventre. Mais il manque dans les premiers mois : d'ailleurs, soit en se serrant fortement, soit par une démarche étudiée, soit en arrangeant leurs vêtemens avec un art qu'elles seules connoissent, les femmes font si bien qu'on ne sait si cette augmentation de volume est due ou à cet amas de chiffons, ou à la grosseur de l'abdomen.

D'ailleurs, quand même cette dernière cause se trouveroit constatée, elle n'est pas une preuve de *grossesse*. Le bas ventre peut-être gros naturellement ; l'embonpoint apparent, ou l'expansion du canal intestinal par l'effet des vers, ou des vents, ou de la saburre, peut avoir lieu dans l'individu que l'on examine. Cependant la tympanite a des signes qui le caractérisent. Le ventre alors résonne quand on frappe dessus, il est dur et élastique, on y sent au toucher des élévations irrégulières, dures et élastiques, et qui semblent rouler dans la capacité : ces circonstances ne se rencontrent point chez une femmes grosse bien portante.

La grosseur du ventre peut encore être occasionnée par une hydropisie ascite, ou d'une autre espèce. On reconnoit l'hydropisie par la fluctuation des eaux. Mais ce signe trompe quelquefois, puisqu'il arrive de sentir une espèce de fluctuation dans des individus qui n'ont certainement point d'eau dans le ventre, tandis que dans une hydropisie enkistée, ou des ovaires, ou par hydatides, on n'en apperçoit point de bien distincte ; et d'ailleurs l'hydropisie et la *grossesse* peuvent se compliquer ensemble.

Pour connoître si l'expansion de l'abdomen est causée par celle de l'utérus, voici à quel examen il faut avoir recours. Après que la femme a rendu ses matières fécales, on la fait coucher sur le dos, la tête et les genoux un peu élevés, pour qu'il n'y ait aucune tension dans les muscles de l'abdomen. On applique une main étendue sur le milieu de l'hypogastre, ensorte que le pouce touche au nombril, et le petit doigt au pubis. Alors on fait faire une forte expiration à la femme ; et en même tems, en appuyant la main, on est attentif si elle ne rencontre point au-dessus de la symphise un corps assez volumineux, dur, et de forme sphérique. Ce ne peut être que le corps de la matrice. Mais il ne faut pas conclure de cette expérience qu'un fœtus est contenu dans sa capacité : ce peut n'être qu'une mole, un sarcome, du sang amassé, de l'eau, de l'air. La matrice elle-même peut être devenue squirreuse, et par-là plus volumineuse, ou bien être affectée de stéatomes, &c.

» L'enflure du ventre (dit M. de la Fosse, » dont nous avons déja cité et dont nous citerons » encore plusieurs endroits) dépend quelquefois » de différentes causes étrangères à la *grossesse*. » L'une des principales est la suppression des » règles qui, en soulevant successivement » l'abdomen, imite assez bien l'élévation que » produit la présence d'un enfant. Un peu » d'attention, néanmoins, fait appercevoir que » cette enflure est accompagnée de symptomes » de cachexie, comme la pâleur, la fièvre lente, » l'œdème : à mesure que la grosseur s'accroît, » elle se répand dans toute la partie inférieure » de l'abdomen, altère les fonctions des différens » viscères ; et l'on distingue souvent, pendant » ces maladies, des tems marqués et correspondans à peu près au retour des règles, durant » lesquels les symptomes paroissent s'accroître

» ou s'envenimer. Si la tumeur est œdémateusse » et dépend des sérosités épanchées, on sent une » fluctuation; l'impression du doigt se conserve » sur la partie qu'on a pressée, et l'on ne » trouve qu'une mollesse bien différente de la » résistance qu'oppose la matrice. La tympanite » ou les vents offrent encore une résistance et » une élasticité qui ne sont pas naturelles; on » entend un son assez ressemblant à celui d'un » tambour, en frappant sur la tumeur. Les » squirrhes de l'utérus, parvenus au point de » soulever le ventre, et d'imiter la *grossesse*, » font sentir une dureté qui ne se trouve jamais » dans le fœtus. Ces tumeurs sont circonscrites, » uniformes, et pour l'ordinaire cantonnées » dans l'un ou l'autre côté du bas-ventre. » L'enfant, au contraire, cause des inégalités » assez sensibles, lorsqu'il a reçu un certain » dégré d'accroissement; il se porte pour l'ordi- » naire vers l'un et l'autre côté tout à la fois; et » l'on peut, par le tact même, à travers les » tégumens et la matrice, sentir ces inégalités » que forment quelques-uns de ses membres «.

Un autre signe sensible à la vue, est le changement qui se fait dans le sein. Mais on peut le regarder comme capable d'induire en erreur, soit positivement, soit négativement, c'est-à-dire, que certaines femmes, quoique grosses, n'éprouvent aucun gonflement au sein, sur-tout lorsqu'elles continuent d'être réglées; tandis que d'autres l'ont très-volumineux, ou par une disposition toute naturelle, ou par maladie. En effet, la correspondance des mammelles avec l'utérus, qui est une des mieux prouvées de l'économie animale, mettant ces parties en état de se suppléer l'une par l'autre; il est possible, par exemple, que le gonflement du sein, pris séparément, dépende de la seule suppression des règles, sans conception précédente. Mais si les soupçons de *grossesse* se fortifient, quand on observe des stries laiteuses dans une femme qui n'a point encore eu d'enfans, on ne doit pas cependant prendre cette présomption pour une preuve certaine. Hébenstreit assure qu'il est des femmes qui se font venir du lait aux mammelles, par des frottemens légers et réitérés, par des irritations ou des attouchemens fréquens des mammelons, par succion, &c.

Le troisième signe de *grossesse* que nous avons à examiner est le défaut du flux menstruel. Mais on le voit quelquefois continuer à avoir lieu durant plusieurs mois chez les femmes jeunes, vives et pléthoriques : et, au contraire, des erreurs dans l'usage des six choses dites *non naturelles*, ou bien des causes morbifiques, peuvent souvent en produire la suppression. Comme cette suppression de règles est capable d'occasionner différens symptomes analogues à ceux que l'on observe ordinairement dans les femmes qui deviennent grosses, tels que les vomissemens, les nausées, l'enflure du ventre, le gonflement du sein, des vertiges, des maux de tête, de la pâleur, &c. : les femmes non mariées se flattent aisément que telle est la cause de ce dérangement; et, jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus se déguiser à elles-mêmes la véritable, elles en accusent ou un froid qu'elles ont gagné, ou une indigestion, ou un exercice trop violent. Ces symptomes qui décroissent peu à peu dans les femmes grosses, augmentent lorsqu'ils prennent leur origine dans une disposition morbifique.

Ce signe est encore nul à l'égard des nourrices, qui, pour l'ordinaire, ne sont pas réglées.

Enfin, des femmes rusées, qui cherchent à cacher leur *grossesse*, savent tacher leurs linges avec du sang qui n'est point le leur.

Le principal, et le plus sûr, des signes » de *grossesse*, est le mouvement de l'enfant dans le sein de la mère; mouvement, comme nous l'avons déjà dit, dont on peut s'assurer par le toucher, et qu'on apperçoit quelquefois par la vue. Ce mouvement, qui se fait sentir lorsqu'on applique la main sur le ventre, surtout si elle est froide, ne peut être exécuté que par un corps vivant : et, quoiqu'il y ait des flatuosités ou des borborygmes qui imitent, par leurs déplacemens, ces mouvemens intérieurs, il est aisé de distinguer les uns des autres par l'habitude. Ce signe manque malheureusement dans les premiers mois de la *grossesse* : et quelquefois même on a peine à le reconnoitre vers les derniers mois, lorsque le fœtus est foible, exténué, ou, malgré sa force, insensible par différentes causes. « Dans quelques femmes, » dit Puzos, les mouvemens de l'enfant sont » sensibles dès le terme de deux mois; mais » le plus grand nombre, c'est à quatre et demi: » il y a des femmes dans lesquelles il ne se meut » bien sensiblement qu'à six ou sept mois, com- » me dans les femmes hydropiques, dans celles » qui sont extrêmement grosses sans être ven- » trues, ou qui portent plusieurs enfans si ser- » rés l'un contre l'autre, qu'ils n'ont pas assez » d'espace pour se remuer. Les matrices squir- » reuses en quelques endroits rendent aussi peu » sensibles, pendant long-temps, les mouve- » mens de l'enfant. » (Pugos, *Traité des accouch.*)

« La main trempée dans l'eau froide, et appliquée tout de suite sur la région de l'utérus, est un moyen assez sûr pour exciter ces mouvemens : mais il faut observer que leur absence ne prouve rien contre la *grossesse*. »

« Quelques-uns ont regardé la saillie de nom-

bril comme particulière à la *grossesse*, tandis qu'ils ont supposé que, dans toutes les tumeurs du bas-ventre qui dépendoient d'une cause différente, le nombril étoit enfoncé et comme bridé en dedans. Mais on a vu des hydropisies ascites dans lesquelles le nombril étoit aussi saillant que dans la *grossesse*; l'une et l'autre sont souvent compliquées, et se trouvent à-la-fois dans le même sujet, comme le prouvent les observations; et, d'ailleurs, ce signe tiré de la saillie du nombril, ne peut avoir lieu que lorsque le volume du fœtus est assez considérable pour soulever la partie moyenne de l'abdomen : ce qui n'arrive qu'à la fin du troisième mois. »

Les changemens concernant la matrice, dont on peut s'appercevoir par le toucher, se bornent à ceux qui surviennent à son col et à son orifice. On regarde comme très-positif celui dont parle Hippocrate dans ses aphorismes. (Sect. V, aph. 51,) *quae utero gerunt, iis uteri os connivet.* « Ce resserrement de l'orifice de la matrice a l'avantage de paroître vers les premiers termes de la *grossesse*, et peut suppléer en partie aux autres : mais il n'est pas toujours l'effet de la conception, il peut dépendre de plusieurs maladies de la matrice; et quelquefois même on voit cet orifice descendu et incliné en arrière, tandis que l'utérus est lui-même porté en avant par plusieurs maladies qui lui sont particulières. Le meilleur moyen de s'assurer si cette constitution dépend de la *grossesse*, consiste à écarter tout soupçon de maladie locale dans cet organe, à porter les doigts sur l'orifice, le repousser légèrement en haut et en arrière, et voir si, la femme étant droite, l'utérus fait sentir un poids plus considérable que de coutume. Il faut encore observer si l'orifice, quoique fermé, ne présente pas une dureté considérable; car, dans les *grossesses*, la solidité de cette partie est moindre que dans l'état sain, ou dans la plupart des maladies de l'utérus.»

« Le toucher, dont on use quelquefois pour s'assurer de l'état de cet orifice, est sans doute l'un des meilleurs moyens pour reconnoître la *grossesse* : on sait qu'à mesure qu'elle avance, le cou de la matrice, qui auparavant faisoit une saillie assez considérable dans le vagin, diminue en longueur, s'applatit, s'efface enfin; les parois de ce cou, auparavant épaisses, s'amincissent, et deviennent presque membraneuses. Ces changemens ne s'opèrent que successivement, de façon néanmoins que ce n'est que vers les derniers mois de la *grossesse* qu'on les apperçoit à un certain dégré, et c'est par le dégré des changemens qu'on juge de la proximité de l'accouchement. Dans les premiers mois de la *grossesse*, ces signes sont moins évidens; l'applatissement n'est pas sensible, l'épaisseur des parois est la même; mais le cou est plus près de parties extérieures, et l'orifice plus resserré. Il semble que par ces deux derniers signes, on auroit une ressource assez complette contre l'incertitude : mais les variétés de conformation de ces parties ne laissent aucune règle constante par laquelle on puisse juger des proportions. Le col de l'utérus est situé très-bas sur certaines femmes ou filles; dans d'autres, il est si éloigné de l'orifice extérieur, qu'on a peine à l'atteindre par les moyens ordinaires. On le trouve, dit M. de Haller, plus élevé le matin, qu'à la fin de la journée. L'orifice de la matrice est sujet aux mêmes variétés quant au diamètre, et l'on ne peut sans imprudence rien statuer sur ces deux signes; sur-tout, si pour les reconnoître au moyen du tact, on s'est borné à porter les doigts dans le vagin, comme l'ont recommandé presque tous les auteurs de médecine légale. »

M. Puzos, célèbre accoucheur, ajoutoit à ce moyen du simple toucher la circonstance de porter la main sur la région hypogastrique, tandis que l'extrémité des doigts de l'autre main portoit contre la pointe de la matrice : en pressant alternativement le bas-ventre et repoussant l'utérus, il voyoit si la pression ou le mouvement se communiquoit d'une main à l'autre; et lorsqu'il y parvenoit, il en concluoit, avec raison, que le volume de ce viscère étoit augmenté au point de le soumettre à la pression exercée sur les tégumens de l'abdomen; ce qui n'arrive point dans la vraie situation de la matrice hors l'état de *grossesse*. Il est vrai que les hydatides, les moles, les hydropisies, ou les épanchemens quelconques propres à la matrice, peuvent produire la même dilatation que la *grossesse*, et transmettre également la pression d'une main à l'autre : aussi n'oserai-je point assurer l'infaillibilité de ce nouveau moyen, pour distinguer de quelle nature est la cause qui dilate la matrice. Ce moyen ne peut être employé avec fruit que vers le troisième mois de la *grossesse* ou environ, lorsque le volume de la matrice augmente au point de sortir du petit bassin, et de déborder les os pubis. Il y a même des femmes sur lesquelles il ne réussit que vers le quatrième ou même le cinquième mois; soit parce que l'embonpoint de quelques-unes peut masquer l'enflure qui est due à la *grossesse* avant ce terme, et porter obstacle aux observations qui dépendent du tact sur les différentes régions de l'abdomen; soit parce que les bassins sont quelquefois figurés de manière à contenir la matrice déjà beaucoup dilatée, sans qu'elle s'élève au-dessus du pubis.

Enfin il arrive quelquefois que les différentes stations de la matrice dont nous avons parlé ne peuvent avoir lieu, où n'existent que d'une manière incomplette, soit par le relâchement des

ligamens, soit par la pression que d'autres parties exercent sur elle.

Les autres signes dont nous avons présenté le tableau, tels que des vertiges, des maux de tête, &c., sont encore, pris séparément, moins propres à constater l'existence de la *grossesse* que les autres, d'où résulte cette vérité, que ce n'est que de la réunion seule, et du rapprochement de tous ces signes, ou, au moins, d'une grande partie d'entre eux, que l'on a le droit de former un jugement bien appuyé.

Il en existe d'autres qui forment une classe séparée. Ce sont ceux qui ne sont sensibles qu'à la femme elle-même; mais, qui doute qu'elle peut en nier ou en assurer l'existence, selon que son intérêt l'exigera? C'est ce qui force souvent les experts à les négliger, quoiqu'ils soient supérieurs, dit M. de la Fosse, à ceux que fournit l'examen des parties.

Le moment de la conception est pour l'ordinaire annoncé aux femmes par un tressaillement universel et indéfinissable, qui a toujours lieu dans un coït fécond, et qu'un peu d'habitude leur fait aisément distinguer du sentiment ordinaire que produit l'approche du mari, lorsqu'elle n'a point son effet. Peu se méprennent sur cet article; et les moins expertes sentent bientôt qu'il s'est passé dans leur sein quelque effet différent de l'effet ordinaire, par des frissons ou de légers spasmes involontaires, par un vif chatouillement rapporté vers les organes de la génération, par la durée de la sensation du plaisir, par son étendue et sa perfection: (*Uterus in seminis effusione veluti sugens ac semen ad se alliciens...... mulieris loca exsucca vel modicâ humiditate respersa, neque illicò a coitu, neque postridie, semen excidisse animadvertitur........ uterus in se ipsum contrahi, dolorque levis inter umbilicum et pudenda percipitur*).

Ces premiers signes sont suivis d'une espèce de langueur ou d'abattement du corps et de l'esprit qui a quelque chose de voluptueux, et qui est de tems en tems interrompu par des tremblemens plus ou moins étendus. Les lassitudes spontanées, les émotions, les nausées, les vomissemens succèdent peu à peu; le caprice dans le choix des alimens, la suppression des règles, les douleurs vagues et extraordinaires de la tête, des dents, de l'estomac, de l'utérus, ajoutent aux premières preuves, et ne laissent presqu'aucun lieu de douter de l'impregnation réelle. L'espèce de conviction de ces signes n'est que pour la femme qui les éprouve: son seul aveu peut nous la communiquer, et dès-lors ces signes ne sont pour nous qu'un témoignage plus ou moins assuré, selon le dégré d'intérêt qu'elle a à céler ou à confesser la vérité.

Ce n'est que par la même voie que nous pouvons pareillement espérer de parvenir à la connoissance des tressaillemens, des frissons vagues, du sentiment de poids, quelquefois même des douleurs habituelles qui attaquent certains organes. Il n'y auroit que les cas où la vivacité de la douleur seroit extrême, qu'on pourroit la soupçonner, contre l'intention de la femme, par le changement du pouls, de la couleur, de la respiration, par l'attitude du corps: et, d'ailleurs, on voit combien vaine seroit la conclusion qu'on tireroit de ces probalités, si elle n'étoit appuyée de l'aveu. La suppression des règles peut-être plus aisément reconnue, si l'on observe de bien près. Le vomissement est encore plus aisé à reconnoître, de même que le goût singulier pour certains alimens ou substances quelconques inusitées.

Il est cependant important d'observer que ces mêmes signes peuvent quelquefois dépendre de causes tout-à-fait différentes, et même en imposer à des femmes de bonne foi. Une mole charnue, qui croît dans l'utérus, le distend quelquefois excessivement, les règles se suppriment, le ventre s'enfle successivement, il survient des mouvemens spasmodiques partiels qui imitent les mouvemens du fœtus: et quelquefois encore, comme le rapportent les observateurs, les mammelles se gonflent, et donnent du lait. Mais il est très-rare que ces signes se combinent au point d'imiter la *grossesse* durant quelque tems, sans qu'il survienne aucun indice de maladie. Il en est de même des hydatides, des differentes concrétions sébacées qui se font quelquefois dans la cavité de la matrice, des épanchemens d'eau ou de sang qui la dilatent et soulevent le ventre.

En général, le laps du tems démontre peu-à-peu ce qu'on ne pouvoit même pas soupçonner par un premier examen fait avec exactitude. On sait qu'à mesure que la *grossesse* s'avance, les signes en deviennent plus sensibles, ils se multiplient et parviennent au point de ne pouvoir pas être confondus. Si ceux qui paroissent imiter la *grossesse* dépendent au contraire d'une maladie quelconque, on voit ces signes devenir plus caractérisés; ils n'ont pas les mêmes accroissemens, ni la même marche; il s'en joint d'autres étrangers à la *grossesse*, plus particuliers à l'état morbifique, et l'incertitude fait place à la conviction.

Il faut pourtant convenir qu'il seroit bien plus facile de s'assurer de l'existence de la *grossesse* par tous les signes dont nous avons parlé, et que l'on pourroit se flatter de distinguer plus aisément les maladies qui opèrent des changemens à-peu-près semblables à ceux de la *gros-*

sesse, si ces différens états étoient toujours distincts ou isolés. Mais ils se compliquent souvent; et, malgré les observations les plus scrupuleuses, on est encore sans ressource contre ces complications. La *grossesse* peut-être accompagnée d'œdeme, d'hydropisie, de fièvre lente: il peut y avoir des squirrhes, des moles, de faux germes, des hydatides dans une matrice qui contient un enfant. Ces maladies peuvent augmenter en même proportion que le volume de l'enfant; les symptomes qui les annoncent peuvent masquer les vrais signes de la *grossesse*: et, quoiqu'on ne voie pas des preuves sensibles de l'existence d'un enfant, on seroit imprudent de décider qu'il n'y en a point.

Si la réunion, et le rapprochement, des principaux phénomènes que l'on observe ordinairement dans les femmes grosses guident les médecins, dans les rapports qu'ils sont obligés de faire, pour établir une décision affirmative: l'absence de ces mêmes phénomènes doit les conduire nécessairement à en porter une toute opposée. Mais qu'ils se tiennent également sur leurs gardes contre une industrieuse fourberie qui ne s'effraie point, soit qu'il faille imiter, soit qu'il faille déguiser, les signes reconnus pour être plus positifs. On a lieu de s'étonner quelquefois, que l'artifice ait pu conduire si loin certaines femmes, que leur cupidité portoit à supposer une *grossesse*, pour jouir des avantages que les loix accordent aux femmes enceintes dans certaines circonstances; et d'autres, au contraire, pour se soustraire aux peines que ces mêmes loix prononcent contre les *grossesses* illégitimes.

Lorsque des signes analogues à ceux de la *grossesse* disparoissent subitement chez une personne du sexe dont la conduite à été équivoque, et qu'il y a des motifs de soupçonner l'infanticide; les magistrats ordonnent un examen, dont l'objet est de constater s'il y a des vestiges d'un accouchement récent. Ces signes ne sont pas plus évidens que ceux qui servent à caractériser la *grossesse*: et ce n'est, comme à l'égard de ceux-ci, que par leur réunion et leur rapprochement que l'on peut parvenir à asseoir une décision raisonnable.

L'utérus ayant acquis toute l'expansion dont il est susceptible, toutes les forces motrices, tant celles qui lui sont propres que celles que peuvent fournir les parties voisines, sont mises en action, pour procurer l'expulsion des corps renfermés dans sa capacité. Elles obligent le fœtus de sortir, en traversant et son orifice et le vagin qui se trouvent dilatés extraordinairement, ce qui le plus souvent n'a lieu qu'au milieu des plus grandes douleurs. Il n'est pas rare qu'une première couche déchire cette bride membraneuse, nommée la fourchette, qui joint les portions inférieures et amincies des deux grandes lèvres.

Les femmes accouchent les unes avec facilité, les autres très-difficilement, celles-ci très-promptement, celles-là après un travail fort long. Des dimensions très-larges du bassin et du vagin et peu de sensibilité facilitent quelquefois l'accouchement de telle sorte, que l'enfant tomberoit à terre, si on ne le retenoit.

Après la séparation du placenta, le sang logé dans les sinus dilatés de la matrice s'échappe d'abord spontanément, et ensuite il est comme exprimé par la contraction de cet organe.

L'écoulement sanguin diminue graduellement et se change en une espèce de flux blanc; ce qui a lieu le troisième ou le quatrième jour chez les unes, et plus tard chez les autres.

Les mammelles, déjà augmentées de volume durant la *grossesse*, se gonflent encore davantage, lorsque le flux blanc lui-même devient moindre; et elles fournissent un lait d'abord impur, (si on peut se servir de cette expression) ensuite doux et d'une consistance égale.

Il est impossible que tous ces phénomènes, qui sont pour la plupart l'effet d'une cause violente, ne laissent pas après eux certaines traces, que l'on est en droit de regarder comme autant de signes qui attestent qu'un accouchement a eu lieu. Mais, comme chacun d'eux est sujet à des exceptions, et qu'ainsi il ne prouve rien, employé séparément; voyons ce que l'expérience nous apprend à leur égard.

1°. La pression excessive exercée par le fœtus, sur le vagin dans toute sa longueur, et sur les parties de la génération placées le plus extérieurement, produit l'effet d'une contusion: ce qui fait paroître celles-ci plus ou moins enflammées, rouges, boursoufflées, et le vagin lui-même dans un état de mollesse et de relâchement. Mais d'autres causes que l'accouchement, telles que des maladies, des traitemens violens, peuvent également occasionner de la rougeur et de l'inflammation dans toutes ces parties, ainsi que la dilatation du vagin; il est évident que ce premier signe n'est point concluant. Si ce signe manquoit, on prononceroit au contraire avec raison qu'il n'y a point eu d'accouchement, au moins arrivé récemment.

2°. Dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, l'orifice de la matrice est relaché, et même encore ouvert, ou très-aisé à dilater; ses bords sont gonflés et mollasses. Ce signe n'est pas plus certain que le précédent, puisque le

le flux menstruel, ou certaines maladies peuvent l'amener à cet état. Mais, si cet état n'existe pas, certainement l'accouchement, au moins récent, n'a pas eu lieu.

3°. Le ventre d'une accouchée est grand, mou, pendant, ridé : insensiblement le péritoine, les muscles abdominaux, et la peau reprennent leur ressort, se resserrent ; et l'abdomen redevient comme il étoit avant sa dilatation par l'effet de la *grossesse*. Mais il n'est pas rare de voir tous ces phénomènes produits par une cause tout-à-fait différente ; par exemple l'hydropisie. Ils ne peuvent donc tout seuls prouver qu'il y a eu accouchement.

4°. Un des signes les moins obscurs est, sans contredit, la formation du lait. Cependant ne l'a-t-on pas remarqué quelquefois, sans qu'il y eut eu accouchement? Et n'est-il pas arrivé aussi que quelques femmes n'en ont point eu, quoiqu'elles fussent devenues mères?

5°. Les lochies sont encore un signe fort incertain. En effet les phénomènes que présentent l'écoulement des règles et celui des fleurs blanches sont très-ressemblans ; et d'ailleurs on a vu des femmes dont tout écoulement cessoit entièrement quelques heures après qu'elles étoient accouchées.

6°. Le troisième jour après la couche, et les suivans, la femme répand une odeur nauséabonde qui provient des lochies qui dégénèrent avec une singulière facilité. Mais d'autres écoulemens peuvent affecter l'odorat de cette manière, et tromper ceux qui ne seroient pas sur leurs gardes.

7°. Lorsque l'époque de l'accouchement n'est plus nouvelle, il n'en reste plus d'autres signes que des lignes blanches et brillantes, et des rugosités à la peau de l'abdomen. La fourchette reste aussi déchirée et les seins sont flasques. Mais ce dernier signe se montre souvent chez de vieilles filles qui ont éprouvé des maladies.

Il résulte de tout ce que je viens d'exposer, que les signes de l'accouchement doivent être considérés collectivement, si on veut en tirer quelque conclusion fondée ; et que, pris séparément, ils peuvent tous induire en erreur. Il résulte encore, qu'ils disparoissent insensiblement, à mesure que l'époque de l'accouchement s'éloigne : et qu'ainsi des recherches ne sauroient être utiles pour découvrir la vérité, qu'autant qu'elles seroient faites le plus promptement possible. (M. Mahon.)

Grssesse. (*art. de police médicale.*)

Les administrateurs de la chose publique ne doivent pas seulement envisager la *grossesse* comme un état sur l'existence, ou sur la légitimité, duquel les tribunaux ont à prononcer dans certaines circonstances : leurs regards vigilans, et leurs soins paternels, doivent encore s'étendre sur les femmes enceintes, comme étant le gage le plus cher et le plus précieux de l'harmonie universelle, de la prospérité publique, et de l'immortalité de la famille nombreuse dont ils sont les chefs. Leur sollicitude et leur protection, toujours actives, sauront conserver aux personnes du sexe l'espèce de vénération et les autres avantages qu'exige alors la noble fonction dont la nature les a chargées : ils se serviront de toute la puissance dont ils sont revêtus pour écarter les obstacles qui pourroient troubler, ou interrompre, le grand œuvre de la réproduction : afin que ces fruits précieux, parvenant à une maturité parfaite, réalisent les espérances flatteuses qu'ils avoient fait concevoir.

Tous les peuples policés de l'antiquité croioient appercevoir dans l'état d'une femme enceinte quelque chose de si respectable, qu'ils l'avoient honoré, comme de concert, des privilèges les plus éminens. Ainsi les Athéniens épargnoient le sang d'un meurtrier qui avoit trouvé un azile dans la maison d'une femme grosse. Les anciens rois de Perse faisoient présent de deux dariques, ou pièces d'or, à chaque femme enceinte. Les Juifs, si sévères dans l'observance de la loi Mosaïque, leur permettoient l'usage de certaines viandes défendues, que des caprices d'estomac, si fréquens dans leur état, leur faisoient desirer avec une violence dont on pouvoit appréhender des suites fâcheuses. A Rome, où tous les citoyens étoient obligés de se ranger au passage d'un magistrat, les femmes mariées étoient dispensées de leur rendre cette marque de respect, dans la crainte, sans doute, que la précipitation ordinaire en pareil cas ne portât quelque préjudice à l'état dans lequel on les supposoit être. En Egypte, quand une femme avoit mérité d'être punie de mort, on attendoit qu'elle fût accouchée, pour lui faire subir son supplice. Le tribunal de l'Aréopage fit différer celui d'une empoisonneuse, afin que l'enfant ne fut pas puni pour le crime de sa mère. D'après les loix Romaines on ne pouvoit pas même présenter une femme enceinte à la question, et dans la seule vue de l'intimider, de peur que la seule frayeur des tourmens ne préjudiciât à son fruit. On a étendu cette exception à toutes les circonstances de la *grossesse*, et à toutes ses époques. On ne condamne plus au fouet une femme qui est parvenue à la moitié du tems de sa *grossesse*; et avant ce terme, on modère la rigueur de l'exécution de la sentence. Ne seroit-il pas plus conforme encore aux loix de l'humanité, et même moins contradictoire, de ne point diviser ainsi le tems de la gestation, et de croire que la pro-

ection due à un fœtus de deux mois est tout aussi intéressante pour la société, que celle du fœtus de six ou sept mois? Ce qui a, vraisemblablement, occasionné une pareille variété dans la loi, c'est que les législateurs n'auront regardé le fœtus comme un être apportenant à l'espèce, comme une créature humaine, que quand il est parvenu à la moitié de son séjour dans le sein de sa mère. Et voilà le tort immense que font quelquefois les systêmes et les opinions scholastiques!

On ne fait point mettre à exécution une sentence de bannissement d'une femme prête d'accoucher, mais on attend que ses couches soient faites. De même, une femme prête d'accoucher ne peut être citée en justice pour témoigner, ou prêter serment: et si l'information ne sauroit être reculée, un homme public doit se transporter chez elle pour recevoir sa déposition. Il est aussi défendu de contraindre juridiquement une fille grosse à déclarer le nom du père de son enfant: et même toutes poursuites sont interdites contre elle, pour l'obliger à notifier son état. Ces poursuites sont considérées comme contraires aux bonnes mœurs et nuisibles à la réputation des individus. Chez les anciens Germains, on ne pouvoit pas infliger aux femmes grosses une peine capitale; et même depuis son établissement, un des premiers devoirs de la Chevalerie étoit de les protéger contre les rapines, et tout autre acte de violence. On voit dans les ordonnances des Empereurs d'Allemagne, dans le Code militaire des Provinces-unies, les injonctions les plus sévères, non seulement de ne leur faire aucun mal, mais même de les défendre en toute occasiou. Chez les Orientaux les loix de l'état et celles de la religion prescrivent également le respect envers elles. Moïse, le plus ancien des législateurs, prononce la peine du talion, c'est-à-dire, la mort contre celui qui, en frappant une femme, la fait avorter.

Les autres privilèges accordés aux femmes grosses sont encore plus considérables que ceux dont nous venons de parler. Presque toutes les nations de la terre ont regardé, et regardent encore, comme une obligation de s'abstenir des plaisirs de l'amour avec une femme enceinte. Aussi les anciens dispensoient-ils les femmes grosses de rendre à leur époux le devoir conjugal: et ceux-ci participoient au même droit, vraisemblablement afin que la continence fût observée alors, et plus exactement, et par un plus grand nombre de conjoints. De-là sans doute l'origine de la polygamie permise par leurs loix. Les peuplades noires de la Zone Torride ont en horreur l'acte conjugal en pareil cas: chez quelques-unes d'entre elles, les femmes sont alors séquestrées, et on n'oseroit pas même les toucher. Le philosophe Montaigne a dit dans ses essais: « C'est une religieuse liaison et dévote » que le mariage: voilà pourquoi le plaisir qu'on » en tire, ce doit être un plaisir retenu, sé- » rieux, et mêlé à quelque sévérité: ce doit » être une volupté aucunement prudente et » conscientieuse. Et parce que sa principale fin » c'est la génération, il y en a qui mettent en » doute, si lorsque nous sommes sans espérance » de ce fruit, comme quand elles sont hors » d'âge, ou *enceintes*, il est permis d'en re- » chercher l'embrassement. C'est un homicide à » la mode de Platon. Certaines nations, et entre » autres la Mahumétane, abominent la conjonc- » tion avec les femmes enceintes. » C'étoit la maxime des Esséniens, espèce de secte qui existoit chez les Juifs. Un père de l'église dit que les époux devroient du moins avoir la même retenue que les animaux privés de raison. Les Canonistes regardent la copulation comme illicite, s'il y a quelque probabilité qu'elle nuira au fœtus: et, cette probabilité existant pour les femmes qui avortent facilement, l'opinion du célèbre Zacchias est qu'on doit toujours en dissuader les femmes enceintes, et qu'ainsi elles sont en droit de s'y refuser. Un Médecin, consulté par une femme qui avoit déjà avorté cinq fois, malgré toutes les précautions que l'art peut suggérer, donna le conseil de s'abstenir de l'acte conjugal dès le moment qu'une nouvelle *grossesse* seroit confirmée jusqu'à l'accouchement inclusivement. Le mari, quoique d'un tempérament fougueux, se soumit à cette loi; et devint le père de trois enfans. En effet, on ne sauroit exprimer qu'imparfaitement tout ce que doit souffrir d'une pareille lutte un fœtus foible et délicat. Le ventre de la femme étant fortement comprimé, la matrice est elle-même refoulée et forcée de descendre vers le vagin où elle rencontre un autre agent qui la repousse avec violence en sens contraire. Est-il donc étonnant que le fœtus, qui, dans les premiers mois de la *grossesse*, n'est encore qu'un composé de filamens sans solidité et peu adhérens entre eux, soit la victime des secousses qu'il éprouve dans ces momens d'amour et de plaisir, et qu'il soit chassé du sein qui devoit lui servir d'azile, avant sa parfaite maturité. Les vaisseaux de la matrice d'une femme enceinte se développent, et se dilatent de plus en plus; le sang y aborde avec facilité; ils ont moins de ressort et plus d'irritabilité. On sent aisément pourquoi l'acte de la copulation doit augmenter cet afflux, ainsi que la chaleur naturelle. Alors le sang, déjà dense par lui-même, acquiert un nouveau dégré d'épaississement et de disposition inflammatoire; les vaisseaux grippés s'obstruent, ou se brisent; les humeurs desséchées deviennent stagnantes; on voit les femmes concevoir de faux germes, ou

devenir sujettes à des hydatides, à des flux de sang, à des écoulemens purulens, à l'inflammation et aux squirres de l'utérus, aux avortemens fréquens; et quelquefois même elles sont victimes de ces différentes maladies avant d'être parvenues à l'époque de l'accouchement. Les faits de ce genre sont si précis et si caractérisés, qu'ils doivent exclure jusques au moindre doute.

Les femmes enceintes sont affranchies de la loi du jeûne, et elles jouissent, à raison de leur état, de tous les priviléges accordés aux malades et aux infirmes. On ne leur refuse aucune espèce d'alimens, de quelque qualité qu'elle soit, lorsqu'elles en ont un desir violent. Mais cette condescendance peut avoir des inconvéniens, quand elle passe certaines limites: et cette vérité a été si bien sentie chez certains peuples qu'elle avoit même donné lieu à des réglemens positifs. Ainsi les Carthaginois avoient interdit l'usage du vin aux nouveaux mariés, parce qu'ils croyoient que cette boisson pouvoit faire tort au germe nouvellement conçu. Numa l'avoit également défendu aux femmes romaines. De-là l'usage où elles étoient de saluer leurs parens par un baiser, sans-doute afin que ceux-ci eussent l'occasion de constater si la loi n'avoit point été violée. Plusieurs d'entr'elles furent même appellées en justice pour ce délit, et punies aussi rigoureusement, dit Aulugelle d'après M. Caton, que si elles eussent manqué aux loix de la chasteté conjugale. Il y avoit un vin de Grèce auquel on attribuoit la propriété de faire avorter. Ne seroit-il pas possible, en effet, que quelques vins eussent cette qualité délétere, comme d'autres ont certainement celle d'engendrer certaines maladies? Pourquoi donc une sage administration n'imposeroit-elle pas des peines à ces femmes qui se livreroient à des excès de vin capables de procurer l'avortement, soit par eux-mêmes, soit par les accidens sans nombre auxquels ils donnent lieu? pourquoi n'interdiroit-elle pas certaines espèces de vins qui seroient reconnues pour être contraires à l'état de grossesse? Ces principes s'appliquent naturellement à l'usage d'autres boissons, et sur-tout de ces liqueurs spiritueuses dont les effets sont encore plus facheux. Les médecins ont observé souvent avec douleur qu'elles occasionnoient des pertes de sang qui entrainoient le germe; que les femmes qui y étoient adonnées devenoient plus rarement mères; que leurs enfans ne vivoient pas longtems; qu'ils étoient mal conformés, et sujets à d'affreuses maladies de nerfs; que toutes les autres maladies en devenoient infiniment plus graves et plus meurtrières. Nous croyons toutes fois qu'une sévérité excessive seroit nuisible aux femmes enceintes; et que l'usage modéré d'un bon vin ne peut que leur être très-avantageux.

On évitoit chez les anciens d'exposer aux yeux d'une femme enceinte tout ce qui pouvoit être pour elle un objet de terreur; et on n'omettoit rien pour la porter à modérer ses desirs et à réprimer ses passions; tant on craignoit que ces diverses commotions ne nuisissent à son fruit.

Il sembleroit au premier abord que toutes ces considérations ne seroient que de simples conseils, très-utiles, à la vérité, mais que chaque femme enceinte peut ne suivre que dans les circonstances et de la manière qu'il lui plaît. Cependant il est très-vrai qu'elles sont dignes de l'attention la plus sérieuse de la part du gouvernement; qu'il devroit surveiller dans tous ses détails la conduite des femmes grosses, et regarder comme une obligation essentielle, de protéger par des loix spéciales l'être nouveau qui se développe dans leur sein.

Ces loix, ou ces institutions, apprendroient de bonne heure à la jeunesse le respect et la vénération dus à une femme enceinte: et elles puniroient doublement quiconque les enfreindroit, de même qu'on inflige une peine plus grave contre ceux qui se rendent coupables à leur égard de crimes atroces, que s'ils les eussent commis envers d'autres.

Il ne suffit pas que les femmes enceintes soient maintenues dans les priviléges qui sont, pour ainsi dire, inhérens à leur état: il faut que dans toutes les occasions publiques, du moment qu'il sera constaté, on leur accorde la prééminence sur toutes les autres femmes de leur classe. Quelque frivole que paroisse cette prérogative, ce seroit bien mal connoître le cœur humain, que de ne pas appercevoir combien il seroit flatteur pour une femme enceinte d'être placée par la loi elle même au-dessus de ses égales.

Ce seroit aussi une fort bonne institution, que ceux qui occupent une place commode dans un lieu public, par exemple dans un temple, fussent obligés de la céder à une femme qui seroit dans les derniers mois de sa grossesse. Ne vaudroit-il pas mieux encore que les femmes grosses eussent leurs places marquées, où elles n'auroient rien à appréhender de la foule nombreuse qui y abonde quelquefois. Personne n'ignore que jamais le beau sexe n'est plus dévot que dans ces circonstances: et c'est aussi alors que, pour obéir au zele dont il est animé, il veut braver les dangers auxquels l'exposent tant de courses multipliées. Le froid, la glace, l'éloignement, la longueur des offices divins, rien ne l'arrête: de-là ces chutes fréquentes qui occasionnent des accouchemens prématurés; ces réfroidissemens suivis de gonflement, d'inflammation dans les parties externes de la généra-

tion, de convulsions, de douleurs, et de pertes qui compliquent l'accouchement.

Si, dans un voyage, une répugnance insurmontable pour passer une rivière, ou un chemin dangereux, ou bien des douleurs imprévues qui semblent annoncer l'accouchement, font craindre à une femme grosse de ne pouvoir le continuer sans danger; que la loi lui permette de se réfugier chez le citoyen le plus à sa portée; et que celui-ci lui procure, autant qu'il sera en son pouvoir, les secours qui lui sont nécessaires. Si l'homme de l'art que l'on appellera ne juge pas le transport possible, alors que la commune soit chargée de dédommager celui chez lequel elle a trouvé l'hospitalité, et les soins convenables; à moins que l'accouchée elle-même ne puisse s'acquiter de ce devoir. Si l'accouchement n'est pas instant, que l'on prenne toutes les précautions nécessaires pour la conduire sans accidens dans le lieu qu'elle indiquera.

Il doit être défendu aussi de chercher à épouvanter à plaisir les femmes enceintes par des décharges d'armes à feu, ou de toute autre manière. La négligence avec laquelle on laisse errer les gros chiens est encore très-capable, en leur causant de l'effroi, de faire naître de grands accidens.

Chacun évitera soigneusement de frapper leur imagination par des récits d'accouchemens laborieux, et suivis de catastrophes fâcheuses. Les sages-femmes emploient souvent toutes ces histoires pour donner une plus haute idée de leurs talens, ou excuser leurs mauvais succès. Toutes ces exagérations font craindre à la femme qui va accoucher un sort pareil: et tout le monde doit sçavoir qu'elle est alors dans la situation ou l'agitation de l'ame est le plus dangereuse, et où l'espoir d'un heureux événement est le plus nécessaire. Il faut donc, au contraire, relever leur esprit abattu, en rappellant à leur souvenir le très-grand nombre des accouchemens heureux et faciles; en leur faisant observer qu'un fait isolé ne prouve rien; qu'à la vérité on est exposé à périr dans tous les états de la vie, mais que l'expérience a prouvé que les femmes au moment d'accoucher ont moins de risques à craindre que dans le cours de leur *grossesse*. Mais le meilleur moyen, sans doute, que puisse, et que doive, employer une sage administration, pour calmer les inquiétudes des femmes enceintes, c'est de multiplier le nombre des bons accoucheurs, et des sages-femmes instruites qui se concilieront leur confiance. (*Voyez*) SAGES-FEMMES. *art. de méd. publique.*

C'est un usage dans quelques petites villes, et dans des villages, d'annoncer la mort, ou le convoi, par le son d'une cloche particulière. Ce son lugubre, par l'idée qu'on y attache machinalement, n'est point entendu sans effroi par les femmes enceintes, qui, sur-tout si la cloche annonce la mort d'une femme en couches, le regardent comme le présage et l'arrêt de la leur propre. Cette désolation redouble, lorsqu'il se répand une maladie sur les femmes en couche principalement; et si l'une d'elles a le plus léger dérangement, on le voit, à ce branle fatal, dégénérer, et présenter les symptomes les plus graves, qui très-souvent sont au dessus de toutes les ressources de l'art. Il n'y a que l'entêtement des gens de la campagne, et leurs fausses idées de dévotion, qui puissent empêcher la réforme prompte d'un usage si funeste dans ses conséquences. Malheureusement cet obstacle est plus réel, et même plus considérable, que bien des gens ne se l'imaginent.

Des motifs d'un graud poids ont fait douter bien des physiciens, si les effets de l'imagination d'une femme enceinte se transmettoient jusqu'au fœtus: et, dans tous les cas allégués contre leur opinion, il leur a été facile d'établir, du moins par de fortes conjectures, d'autres causes des accidens qui lui survenoient, que le dérangement survenu dans les idées de la mère. Mais, sans approfondir ici cette question, se refusera-t-on à croire qu'une trop grande agitation d'esprit dans une femme grosse ne puisse, en général, lui être préjudiciable physiquement, et que de-là le fœtus ne reçoive des impressions fâcheuses? Une passion vive et sur-tout celle de la crainte ne dérange-t-elle pas l'ordre avec lequel les différentes humeurs circulent, au détriment d'un germe encore trop foiblement organisé, de manière à en nécessiter la détérioration, ou l'expulsion, avant le terme de sa maturité? L'observation apprend qu'il n'est pas très-facile de déraciner certaines idées de l'imagination des femmes enceintes, soit que les préjugés de l'enfance se réveillent chez elles à cette époque, soit que la *grossesse* elle-même grave, pour ainsi dire, plus profondément dans leur cerveau les différens produits de l'imagination. Ces idées sont quelquefois les plus grotesques que l'on puisse se figurer: mais leurs effets n'en sont pas pour cela moins funestes que ceux que produisent les idées les plus tragiques.

Il n'y a qu'un meilleur plan d'éducation qui puisse prévenir les préjugés de l'enfance, en donnant aux jeunes filles une plus juste idée de ces objets, que leur ignorance leur peint si terribles et si épouvantables. L'administration peut aussi soustraire aux yeux des femmes enceintes tous les objets qui sont capables de troubler leur imagination, en les bannissant des égli-

ses, des promenades, des jardins, et de tous les autres endroits publics qu'ils fréquentent.

D'après les mêmes principes, on devroit éloigner des mêmes endroits tous ces êtres malheureux, estropiés, mutilés, contrefaits, défigurés par des cancers ou d'autres maux, et les retenir dans des maisons de charité, où leur aspect, quelquefois horrible, ne préjudiciroit à personne. Les loix devroient être encore plus sévères à l'égard des épileptiques, dont les accidens influent sur l'imagination des spectateurs, et sur-tout avec tant de violence, qu'ils deviennent quelquefois, chez les uns et les autres, une cause également active et opiniâtre de la même maladie.

Ces établissemens ont eu lieu en Dannemarc, de nos jours, par les soins et à la sollicitation de l'évêque de Copenhague. C'est en outre le seul moyen de rendre utile à la société, autant qu'il est possible, ce rebut de la nature, et de soulager les familles pauvres du fardeau de ces êtres dégradés. La coutume barbare de certains peuples de l'antiquité, et, entre autres, des Lacédémoniens auxquels Lycurgue en avoit fait une loi expresse, d'exposer les enfans disgraciés par la nature répugne également et aux sentimens d'humanité et aux principes de la religion que nous professons.

On insère souvent dans les papiers publics des relations d'enfans avortés, et de monstruosités de l'espèce humaine. Ces relations, dont les physiciens ne font le plus souvent aucun cas à cause de leur inexactitude, et auxquelles les autres renonceroient sans peine, sont capables de faire une impression funeste sur l'imagination des femmes enceintes. On devroit donc les réserver, si elles en sont dignes, pour les journaux consacrés spécialement aux sciences.

L'excès du travail, ou du mouvement, et celui du repos sont très-nuisibles aux femmes enceintes, ainsi qu'à leur fruit : et il n'est pas rare d'en voir avorter et périr par l'une ou l'autre de ces causes. Des courses rapides dans des voitures sur un terrein inégal, l'équitation sur des chevaux trop vifs, exposent les femmes opulentes, qui se livrent à cet exercice durant leur *grossesse*, à des secousses dans l'abdomen qui peuvent leur devenir très-funestes. Les travaux pénibles des femmes d'un rang inférieur, et sur-tout de celles de la campagne, sont également un des plus grands fléaux de la population. En effet, la nécessité de soutenir une famille nombreuse est peut-être malheureusement au-dessus des loix que l'on pourroit faire pour la réforme d'un pareil abus, puisque les époux, obligés de s'absenter pour leur ouvrage, ne sauroient aider leurs femmes dans leur tâche domestique, encore moins les en décharger entièrement. Que ne peut-on faire des loix civiles pour ordonner la charité réciproque ! Alors la communauté de chaque endroit se feroit un devoir de soulager les femmes enceintes, parvenues à une certaine époque de leur *grossesse*; et on cesseroit de voir, à la honte de l'humanité, les femmes moins ménagées que les femelles des animaux, soit par la dureté ou la paresse de leurs époux, soit par un effet de l'indifférence barbare de ceux qui sont à portée de les soulager.

Les femmes enceintes ne devroient pas seulement être dispensées des travaux rudes : elles devroient encore se priver des exercices agréables qui peuvent occasionner de fortes commotions, des chutes, &c. qui mettent en danger le fruit qu'elles ont comme en dépôt, et dont elles sont responsables envers la société. La modération dans ces sortes de plaisirs, tels que la danse, les mascarades, les courses de traineaux, est pour elles absolument impossible, tant l'attrait qui les y porte est vif, et exclusif de toute réflexion et même de toute précaution.

L'excès contraire, ou le repos, est un des vices principaux de l'éducation moderne des femmes. Mais on peut assurer qu'il leur est plus contraire dans le tems de la *grossesse* que dans tout autre. La nature excite au mouvement dans cette époque les femelles des animaux; il anime la circulation de toutes les humeurs de la mère qui se communiquent au fœtus, dont les organes seulement ébauchés n'ont pas encore la vigueur nécessaire pour entretenir cette circulation sans un secours étranger. C'est ce qui fait que les femmes trop sédentaires sont sujettes à des avortemens, ou ne mettent au monde que des enfans qui périssent plutôt par une inégale distribution, ou par des stases, des humeurs, que par une maladie caractérisée. Rien ne leur est donc plus pernicieux, par exemple, que ces jeux dont un tapis verd est le théâtre, parce qu'elles s'y livrent pendant un tems fort long, qui souvent même se prolonge très-avant dans la nuit, et qu'ils les obligent à conserver durant plusieurs heures une position gênée, un vêtement qui les incommode, et à respirer un air renfermé, et quelquefois rempli d'émanations odorantes très-nuisibles au genre nerveux si irritable chez elles. Leur enfant reste immobile comme elles : et comment ce repos forcé ne lui seroit-il pas préjudiciable, puisqu'il paroît insupportable même à des êtres qui jouissent de tout leur accroissement et de toutes leurs forces ? Que l'on joigne à cela l'impression funeste des différentes passions qui agitent ordinairement les joueurs. Ainsi ce seroit une loi fort précieuse que celle qui interdiroit aux femmes enceintes toute espèce de jeu où le

corps est obligé de rester immobile pendant un tems trop prolongé ; et qui feroit un devoir à ceux avec qui elles vivent de la leur rappeler, et même d'en exiger l'exécution. On ne sauroit trop éclairer les citoyens de toutes les classes sur les dangers qui résultent de ces habitudes vicieuses, puisqu'il n'y a que la correction et la vigilance des chefs de famille qui puissent maintenir de pareilles loix de police en vigueur, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à une sorte d'inquisition toujours odieuse.

Quoique bien des femmes, depuis celle de Socrate, soient capables, par leurs travers, de lasser la patience des maris les plus modérés ; et que si quelques-unes d'entre-elles n'avoient pas le frein de la crainte de certaine correction, elles pussent aller encore plus loin que l'épouse du philosophe grec : il n'en est pas moins certain que les loix devroient imposer des peines sévères aux hommes qui se laissent emporter par la colère au point de frapper leurs femmes lorsqu'elles sont enceintes. Elles appartiennent alors à la patrie ; elles sont dépositaires de ses plus chères espérances : et leurs maris ne sont plus en droit de les considérer comme n'existant que sous leur seule dépendance. Le nombre de ces malheureuses victimes de la brutalité est incroyable, ainsi que le tort qui en résulte nécessairement pour la population. Il n'est donc pas, peut-être, de loi plus nécessaire, et dont l'exécution doive plus être recommandée à une police vigilante.

Parmi les gens de la classe du peuple, les *grossesses* se suivent presque toujours sans interruption, sans doute parce que, la copulation étant moins fréquente, la liqueur prolifique est plus élaborée et plus énergique, et que, lorsqu'elle a produit son effet, une nouvelle approche ou d'autres causes quelconques ne viennent point l'anéantir. Il arrive donc souvent que les femmes de cette classe se trouvent surchargées d'une nombreuse famille : ce qui les réduit à manquer des choses les plus essentiellement nécessaires dans une pareille position. Qui peut avoir plus qu'elles des droits à la sensibilité des autres citoyens ? Et si les effets de cette sensibilité se ralentissoient, la loi ne devroit-elle pas pourvoir à ce que toute femme enceinte pût non seulement recourir aux établissemens de bienfaisance, mais encore exiger à titre de justice, de la communauté dont elle fait partie, les secours que son état rend indispensables ? Au reste, nous devons dire à la gloire de notre siècle, que les institutions de bienfaisance que nous avons vues se former de nos jours nous font moins sentir la nécessité de pourvoir par des loix expresses au soulagement des femmes enceintes. Puissent ces établissemens s'accroître et se perfectionner ! c'est le vœu de tous les cœurs humains et vertueux.

La manière dont les femmes grosses sont vêtues, influant beaucoup sur leur état et sur celui des êtres renfermés dans leur sein, doit être un des objets d'une police vigilante. A Sparte, à Athenes, et chez d'autres peuples de l'antiquité, il y avoit un magistrat chargé de l'inspection des vêtemens, et il punissoit avec beaucoup de sévérité les moindres contraventions. Il semble aujourd'hui qu'une femme n'oseroit paroître publiquement, si elle n'avoit la partie inférieure du tronc extrêmement serrée et comme étranglée : et lorsqu'elles deviennent enceintes, elles sont aussi fortement attachées à cet usage. On a même voulu le justifier, en soutenant que, par les obstacles qu'il met au trop grand développement du fœtus, il rend l'accouchement plus facile. Comme si l'auteur de tout ce qui existe n'avoit pas établi une juste proportion entre la demeure future du fœtus et le fœtus lui même ! comme si les forces motrices qui procurent la sortie de l'enfant n'étoient pas suffisantes pour comprimer sa tête de maniere à lui faire franchir le détroit du bassin où elle se présente, lorsqu'il est bien conformé !

Au troisième mois de la *grossesse*, le ventre de la mère prend de l'étendue antérieurement, et par les côtés ; et cette étendue augmente graduellement jusqu'à la fin du neuvième mois. Les *corps* que les femmes portent pour prévenir cette perte momentanée de l'élégance de leur taille, et autres inventions, réussissent quelquefois tellement, qu'ils empêchent le développement de la matrice, de ses vaisseaux, et de l'œuvre entière de la gestation ; en sorte que ce resserrement, qui a lieu pardevant et latéralement, concourt avec celui de haut en bas, produit par une respiration étouffée, pour faire périr le fœtus. Les médecins qui ne s'élèvent pas fortement contre des abus si énormes, et les administrateurs du pouvoir public, qui ne s'en servent pas pour le réprimer, semblent moins instruits sur cette matière que beaucoup de jeunes filles qui, après s'être laissées séduire par l'attrait du plaisir, savent en anéantir les suites avec ces espèces de déguisemens aussi meurtriers que criminels.

Seroit-ce donc mettre des entraves à cette liberté si chère à tout citoyen, que de défendre aux femmes enceintes de porter de pareilles cuirasses, et de punir celles qui contreviendroient à la loi avec une sévérité digne d'un attentat aussi formel contre les droits de l'humanité et ceux de la société ?

Platner a aussi observé avec beaucoup de raison que les chaussures à talons hauts sont

préjudiciables aux femmes enceintes ; parce qu'alors, le corps étant obligé de se porter en avant, les muscles droits sont dans un état de tension continuelle, et font souffrir le fœtus sur lequel ils ne cessent de presser. Elles sont de plus un obstacle à garder l'équilibre ; et cet obstacle, joint à celui qui naît de la *grossesse* elle-même, expose les femmes à des chûtes, et à tous les accidens qui en sont les suites. Si donc les loix de police prescrivoient un modèle de chaussures aux femmes enceintes, les françoises auroient-elles plus de droit de crier à la tyrannie, que les athéniennes et les spartiates qui étoient si jalouses et si fières de la liberté de leur patrie?

C'est une pratique constante de la plupart des femmes de se faire saigner sitôt qu'elles s'apperçoivent qu'elles sont grosses ; et elles se croiroient même menacées de toute sorte d'accidens, si elles n'avoient pas recours plus ou moins fréquemment à cette précaution soi-disante. Il est impossible, sans doute, que dans quelques tempéramens sanguins, lorsque les règles cessent promptement d'avoir lieu, et que la matrice et l'embryon n'absorbent pas la quantité de sang qui étoit versée chaque mois, il ne se manifeste des symptomes de pléthore et de refoulement qui exigent une évacuation artificielle. Mais, en général, c'est une chose déplorable de faire si souvent dépendre le sort de tant d'individus d'un système ingénieux ; et de taxer d'imprudence la nature elle-même, qui ne suspend sans doute le cours des règles après la conception, que pour fournir plus abondamment au développement du fœtus et de ses membranes, et, en accumulant le sang dans les vaisseaux de l'utérus, augmenter la chaleur de cet organe en même tems que toutes ses dimensions. L'expérience des meilleurs médecins atteste que les mères, qui durant le cours de leur *grossesse* sont sujettes à des évacuations menstruelles copieuses, donnent le jour à des êtres foibles, maigres, énervés, et qui n'ont qu'une existence éphémère. Ce malheur arrive plus souvent à celles qui ont recours à des évacuations artificielles. Les filles, et même les femmes qui veulent se faire avorter, n'ignorent pas qu'on y parvient quelquefois par de fréquentes saignées ; et que, semblables à une place assiégée que l'on réduit par la famine, les mères peuvent, en s'affoiblissant, laisser périr leur fruit. Si l'avortement n'a pas lieu chez les femmes enceintes, à la suite de ces saignées répétées à différentes époques de leur *grossesse*, il résulte toujours un affoiblissement dans la constitution, un dérangement dans les fonctions de la digestion, la déperdition des forces nécessaires pour parvenir au terme d'une *grossesse* heureuse, et pour repousser les attaques de différentes maladies nerveuses. L'unique moyen de réprimer un abus aussi énorme seroit de défendre à tous ceux qui n'ont aucun droit d'exercer la médecine, sages-femmes, baigneurs, chirurgiens, et autres, de prescrire des saignées à des femmes enceintes, ou de les pratiquer eux-mêmes, sans l'aveu et l'ordre d'un médecin. La loi doit être encore plus sévère à l'égard des filles nubiles, chez lesquelles aucun symptome (par exemple d'inflammation) n'indique le besoin de la saignée, et sur-tout de la saignée du pied.

La vigilance est d'une nécessité indispensable pour proscrire l'usage des purgatifs, et sur-tout de ceux qui ont beaucoup d'énergie, quand ils sont sollicités ou par des femmes grosses, ou par des filles nubiles.

Quand une femme enceinte éprouveroit quelque dérangement, tant soit peu extraordinaire, le mari seroit tenu de lui procurer, autant qu'il dépendroit de lui, les secours que sa situation requiert : et la loi devroit le rendre responsable de toutes les suites fâcheuses qui pourroient être attribuées, avec certitude, à son imprudence, ou à une négligence plus criminelle encore. D'après les loix romaines, celui qui abandonnoit sa femme dans son état d'infirmité, et qui sembloit par-là aimer mieux la voir périr que guérir, étoit privé de tous les droits qu'il avoit sur sa dot. Un homme ne mérite-t-il pas d'être puni avec une plus grande sévérité, quand il est assez négligent, ou assez méchant, pour abandonner aux coups d'une maladie dangereuse une femme enceinte, et voir avec insouciance deux êtres intéressans exposés ensemble au péril le plus grave? L'excuse ordinaire est qu'on ne s'imaginoit pas qu'il y eut du danger. Mais le magistrat ne doit point s'en contenter ; parce que tous doivent savoir, que les maladies les plus fâcheuses commencent souvent d'une manière douce et bénigne, qu'étant sans expérience, ce n'est point à eux à juger de la nature d'une maladie et de la gravité des symptomes qui l'accompagnent ; que ce qui n'est point dangereux en d'autres circonstances peut l'être à l'égard d'une femme grosse, et que la conservation de deux individus mérite, et même exige, des précautions plus délicates et plus multipliées.

J'ai déjà parlé, dans un autre endroit, de la pratique criminelle, si commune chez les anciens, de se faire avorter, pour conserver plus long temps la fraîcheur de la jeunesse, ou pour éviter la charge d'une trop nombreuse famille. (*Voyez* Avortement, *Med. Leg.*). La réforme des mœurs et la facilité plus grande d'élever les enfans seroient, sans doute, les moyens les plus sûrs de proscrire cet abus meurtrier, puisque les loix n'ont pas toujours ceux

d'empêcher qu'il ne se soustraye à leur vigilance. Mais il peut aussi provenir quelquefois de loix faites inconsidérement. En voici un exemple. Dans plusieurs pays protestans deux jeunes amans, qui sont convaincus de s'être livrés par anticipation aux plaisirs de l'amour, sont punis par des censures ecclésiastiques. Leur passion aveugle, et qui ne sait pas se contenir dans des bornes légitimes, les en rend dignes sans contredit : mais n'est-il pas à craindre qu'une peine déshonorante ne porte ceux qui la méritent à chercher à couvrir une première faute par une autre bien plus grave ? Cette pénitence publique usitée dans certaines églises doit répandre un nuage de douleur et d'affliction sur l'ame sensible d'une femme enceinte ; et, indépendamment de l'impression fâcheuse qu'un chagrin prolongé peut produire sur son enfant, des faits multipliés prouvent que la crainte fondée de devenir la fable du public l'engage à tramer le complot de céler sa *grossesse*, et de mettre en usage les manœuvres propres à anéantir le fruit, dont la maturité seroit pour elle un opprobre.

Tous les gouvernemens doivent donc examiner avec attention, si l'avantage précaire d'éviter un mal moral, en maintenant de pareilles loix, peut contrebalancer le mal physique certain qui résulte pour la société des avortemens multipliés que la crainte de ces mêmes loix fait commettre. Au yeux de quiconque verra avec indulgence les erreurs auxquelles le penchant souvent irrésistible de la nature entraine les hommes, dix enfans conçus prématurément, c'est-à-dire, avant que les formes civiles et religieuses aient été remplies, paroîtront sans doute un moindre délit, que celui par lequel un être innocent est étouffé avant de naître. La publicité de la faute n'est-elle pas un aiguillon de plus pour chercher à s'y soustraire, en soustrayant la cause elle-même ? Et alors les théologiens et les consistoires n'auront-ils pas à se reprocher d'avoir occasionné les effets de cette espèce de diffamation dont sont menacés des amans trop imprudens ? Ces considérations ont engagé plusieurs églises protestantes à commuer en une amende la peine canonique : et l'humanité a triomphé d'une sainteté fantastique, dont l'empire tyrannique avoit causé un si grand nombre d'homicides. (M. Mahon.)

Grossesse. Accidens qui l'accompagnent. (*Médecine pratique.*)

L'utérus prend un accroissement qui a un rapport constant avec celui de l'embryon et de ses enveloppes. Au moment où leur adhésion réciproque existe, le liquide contenu dans les vaisseaux de la matrice, qui adhèrent aux membranes du fœtus, s'introduit dans ces mêmes membranes par ses canaux particuliers. Au moment de la conception, le sang avoit éprouvé une sorte de dérivation qui le fixoit en plus grande quantité dans la matrice ; l'effet de cette dérivation est plus considérable, à l'époque de l'union de ce viscère avec les membranes du fœtus. Quoi qu'il en soit, l'accroissement de l'utérus n'est pas facile à connoître jusqu'au temps où la révolution des règles auroit dû arriver. Une portion du sang passe dans les vaisseaux du placenta ; une très-petite quantité est destinée à la nourriture du fœtus ; et le reste séjourne dans la substance de l'utérus ; il stase dans ses veines, dont la circulation devient alors très-languissante. Quoique ce fait soit constaté, il n'est pas facile de connoître pourquoi la présence du fœtus s'oppose à son retour dans les autres canaux veineux qui ont des anastomoses avec ceux de la matrice. Cependant les hémorragies considérables qui arrivent dans les avortemens au second et troisième mois de la *grossesse*, ne laissent aucun doute sur cet objet ; c'est par cette raison qu'ils acquièrent un volume considérable dans les derniers mois de la gestation, et qu'ils forment des pléxus nombreux, entre les couches musculaires et la membrane interne de l'utérus. Il n'est donc pas étonnant que le tissu cellulaire de ce viscère, qui a ordinairement une fermeté et une consistance remarquables, s'amollisse et s'étende incroyablement chez une femme grosse, parce qu'il est toujours abreuvé d'une grande quantité de liquides ; c'est par la même raison que l'utérus dans son extension, acquiert une mollesse qu'il n'avoit pas auparavant.

Le diamètre des artères s'augmente aussi par les progrès de la *grossesse*, et les veines se dilatent particulièrement dans le lien d'adhésion du placenta à la matrice ; c'est par-là qu'on peut expliquer l'hémorragie qui suit le décollement, ou la séparation réciproque, de ces parties, car chaque espèce de vaisseaux part de l'utérus pour s'introduire dans les membranes du fœtus, mais simplement dans cette portion des membranes que Hunter a nommée *séparable*, Caduca, et qu'il croyoit être l'épiderme interne (si on peut parler ainsi.) C'est une sorte d'efflorescence, une toile celluleuse qui se roule pour former des vaisseaux. On croit ce fait prouvé par les injections qui, poussées par les grands vases de l'utérus, ne font arriver le liquide injecté que dans le tissu vasculaire de la membrane dont je parle. Dans les derniers temps de la *grossesse*, elle se colle immédiatement et par une plus grande surface aux enveloppes du fœtus, et forme la lame extérieure du chorion.

L'accroissement de la matrice est assez rapide pour

pour que Roederer ait assuré que son orifice étoit déjà descendu vers la vulve, quinze jours après la conception. Cette assertion peut être vraie à quelques égards, mais le poids du viscère est-il déjà augmenté au point qu'on puisse s'assurer positivement de ce fait? Pour le constater d'une manière certaine, il faudroit avoir connu, par des expériences répétées, la distance qui existoit entre ces deux organes avant la *grossesse*, et qu'on ne s'en laissât pas ensuite imposer par les circonstances qui peuvent influer sur la différente position de la matrice du même sujet; la marche, la danse, l'exercice, &c. font descendre l'utérus; il faut donc bien prendre garde d'imputer à l'augmentation de son poids, un symptome qui auroit son origine dans les causes que je viens d'exposer. Cependant on ne peut pas désavouer que l'orifice de la matrice ne soit plus bas à l'approche des règles; il suffit donc qu'une plus grande quantité de sang augmente sa pesanteur pour la tirer en bas. Or, dans l'espace de quinze jours, à dater dès l'instant de la conception, le sang s'amasse-t-il en assez grande quantité pour opérer ce phénomène? Si on en croit Hippocrate, qui dit qu'au moment où une femme a conçu, le sang se porte de toutes les parties du corps à l'utérus, cette proposition paroîtroit prouvée. Quand on vient encore à considérer la perte qui suit un avortement, après un mois ou six semaines de *grossesse*, soit qu'il dépende d'une chûte, d'un coup reçu au bas-ventre, &c. on ne peut pas douter que la quantité de sang qui sort de la matrice ne soit infiniment plus abondante que celle qui résulteroit de l'apparition des menstrues; mais ce fait ne prouveroit pas encore le système de Roederer d'une manière démonstrative, parce qu'il y a solution de continuité dans les vaisseaux qui aboutissent de l'utérus au chorion. On peut toutesfois en conclure que l'opinion du célèbre accoucheur que j'ai nommé paroît très-vraisemblable, quoiqu'elle soit contestée par Haller et d'autres physiologistes célèbres.

La plupart des auteurs ont pensé que la matrice étoit fermée après la conception, comme on le remarquoit dans les femelles des animaux; mais l'expérience prouve que la chose est autrement. J'ai vu des femmes (sur-tout celles qui avoient déjà fait des enfans) chez lesquelles l'orifice de l'utérus étoit assez dilaté pour recevoir l'extrémité de l'index après l'impregnation; d'ailleurs il semble que le ramollissement qu'éprouve alors cette partie ne l'empêche point de rester dilatée; j'avoue que je l'ai rarement trouvée autrement. Je ne nie pas cependant les faits cités par les accoucheurs qui ont pensé différemment, mais je suis persuadé que l'opinion générale, qui a été adoptée à cet égard, ne subsisteroit plus si on avoit examiné cet état avec plus d'attention et sur un plus grand nombre de sujets.

Le ramollissement de l'orifice est sensible quelques jours après la conception. Il paroît que c'est au liquide abondant dont sa cavité est remplie, qu'est dû ce changement. Quand on le touche, le doigt se trouve couvert à son extrémité d'un mucus très-épais, d'une couleur d'un blanc mat, quelquefois ayant une légère teinte verte, et d'une consistance plus ou moins grande dans les différens sujets. Il remplit parfaitement la cavité du col de la matrice; sa quantité n'augmente pas sensiblement avec les progrès de la *grossesse*, car quand l'orifice est très-dilaté, comme cela arrive dans les derniers mois, le doigt qu'on introduit dans cette ouverture ne paroît pas plus mouillé de ce mucus que dans les premiers temps. On a remarqué seulement, qu'alors il a changé de couleur, sans perdre tout-à-fait sa consistance: il est encore visqueux, mais il a une teinte rougeâtre.

Quoi qu'il en soit, l'accroissement du volume de l'utérus devient sensible avec le tems, il s'élève dans la région hypogastrique et entraîne son col avec lui; l'élévation de l'orifice s'augmente, pendant que sa longueur décroît pour se prêter à l'extension du viscère dont il fait partie. Le vagin s'allonge par ce méchanisme et l'on ne parvient alors à toucher l'orifice de l'utérus que de l'extrémité du doigt. Une circonstance rend encore cette opération difficile; c'est le renversement ou la déclinaison qu'éprouve la matrice à proportion qu'elle s'élève. Dans les femmes qui ont eu plusieurs enfans, elle se jette en avant, et son col se rapproche du sacrum; en sorte qu'en introduisant le doigt dans le vagin, au cinquième mois, on touche une portion de la parois antérieure de la matrice qui se trouve alors inférieure, ou au moins sur un même plan avec l'orifice qui est entraîné vers le rectum. Cependant la résistance que les tégumens du bas-ventre opposent à l'utérus, ne permet pas qu'il se porte ainsi en avant quand son volume est très-augmenté, alors son orifice se retrouve en bas suivant une ligne parallèle avec la longueur du corps. Le dégré de ce renversement dépend, ainsi que je l'ai remarqué, de la plus ou moins grande fermeté des tégumens et des muscles du bas-ventre; c'est pourquoi dans les sujets qui portent le premier fœtus, l'orifice est moins dévié en arrière. Cette proposition au reste n'est vraie que par rapport aux femmes bien conformées, car il y a des vices de structure qui permettent ce changement dans la première *grossesse*; j'en parlerai ailleurs.

L'élévation de la matrice est telle, qu'au

quatrième et cinquième mois, elle surpasse le pubis de deux et trois pouces; au septième, elle arrive à la hauteur de l'ombilic; dans le huitième elle occupe par son fond le milieu entre l'ombilic et la cavité qui est sous le cartillage xyphoïde; dans le neuvième, elle se porte jusqu'à cette cavité. Dans ce tems son fond est très-étendu, la distance qui sépare les trompes est très-augmentée. Ce viscère remplit donc lui seul la plus grande partie de la capacité du bas-ventre. Il comprime les vaisseaux iliaques, et empêche le retour du sang au cœur par les mêmes canaux : de-là naît une tuméfaction ou une plénitude considérable, et une dilatation de ses sinus. Il acquiert une épaisseur qui dépend de la dilatation de ses vaisseaux. Leur diamètre est tellement augmenté, que ceux qui n'étoient pas visibles avant la *grossesse* ont ensuite, selon quelques atomistes, le volume d'une plume à écrire, et selon d'autres, celui du doigt.

J'ai parlé plus haut de quelques changemens qui arrivoient au col de la matrice, mais il en est encore de plus remarquables avec le tems. C'est qu'il s'efface au point qu'il paroît une continuité de ce viscère, et ne présente pas plus d'épaisseur que ses parois. Ce phénomène est dû à son développement, qui a lieu à proportion que l'utérus prend une nouvelle dimension : il sert par conséquent à augmenter lui-même la cavité de la matrice lorsqu'elle s'aggrandit. Ce méchanisme a lieu par le développement successif des vaisseaux et des fibres musculaires de ce viscère et de son col.

Après avoir décrit l'accroissement de l'utérus, et l'espace qu'il occupoit dans les différens tems de la *grossesse*, il est essentiel de considérer maintenant quel doit être l'effet de ces variations, et l'influence qu'elles ont sur les viscères du bas-ventre, et sur toute la circulation en général; cependant, avant de m'occuper de cet objet, je parlerai des signes de la *grossesse*.

Si les femmes, comme la plupart des femelles des autres animaux, renonçoient aux plaisirs de l'amour, ou éprouvoient comme elles une sorte d'aversion pour ses jouissances après l'imprégnation, nous aurions des caractères plus exacs pour nous assurer de la conception; au défaut de ce moyen, considérons sommairement ceux qu'on a proposés, pour savoir quel degré de confiance ils méritent.

—— Une femme qui a conçu, dit Hippocrate, a les yeux moins ouverts, ils sont plus caves, la cornée opaque ne conserve pas la même blancheur, elle devient pâle et livide. —— Toute espèce de confusion ou d'ébranlement dans la machine, la perte du sommeil, le chagrin, le défaut de digestion, l'altération d'une ou de plusieurs fonctions ensemble, donnent les mêmes résultats : or, dans l'ordre de la vie, les symptomes que le médecin grec donne pour une marque de conception, s'observent chez des femmes qui n'ont point habité avec des hommes; il s'ensuit qu'ils sont insuffisans pour porter un prognostic assuré. —— On remarque sur le visage des femmes, après la conception, des taches étendues; elles n'aiment plus le vin, elles sont dégoûtées des alimens, elles sont tourmentées d'envies de vomir, quelquefois de vomissemens, et salivent plus que d'habitude. —— La *grossesse*, au contraire, rend la peau de quelques femmes plus nette : quelques-unes perdent les taches qu'elles portoient avant la conception; l'aversion des autres pour le vin et les alimens est si commune dans les dérangemens de la digestion, et sur-tout parmi les bilieuses, qu'on ne peut point regarder ces symptomes comme un effet de la conception. On en doit dire autant des envies de vomir, ou des vomisssemens spontanés qui peuvent dépendre de la cause que j'ai indiquée, ainsi que d'une infinité d'autres; il en est de même de la salivation, qui d'ailleurs est assez rare. —— Si les menstrues se suppriment sans qu'une femme éprouve de frissons, de fièvre, de dégoût ou de nausées, croyez qu'elle aura conçu. —— Des femmes sanguines éprouvent souvent des suppressions accompagnées de ces signes, sans êtres grosses.

Quand j'ai parlé des symptomes qui se manifestoient après la suppression des règles, j'ai fait l'énumération des accidens qui étoient la suite de cet état; ces accidens sont communs à la *grossesse* et à la suppression. On ne peut donc pas assurer qu'on distingue la première de la seconde, d'après leur existence. Outre les doutes qui résulteroient de cette réflexion, il est d'observation que des femmes ont joui pendant long-tems d'une bonne santé après la suppression des menstrues. Ces événemens sont rares sans doute, mais ils ne méritent pas moins d'être notés avec grand soin par les physiciens. Ils ont lieu plus particulièrement parmi les femmes de la campagne exercées par des travaux fatiguans. On peut croire qu'une évacuation augmentée comme celles des fleurs blanches, des urines, &c. entraîne la surabondance du sang menstruel, ou tient lieu quelques tems de cette évacuation : or, comme parmi les femmes grosses on remarque qu'une grande partie n'éprouve aucune incommodité après la fécondation, les mêmes doutes subsistent donc toujours sur l'existence de la conception.

Dans le plus grand nombre des femmes, les choses se passent comme Hippocrate l'avoit ob-

servé ; mais les exceptions que je viens de rapporter nous font connoître qu'on ne doit point s'en rapporter à des marques équivoques, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer l'existence d'une première *grossesse*. Une femme qui a eu plusieurs enfans, et qui éprouve les mêmes accidens que ceux dont elle a été affligée après chaque conception, peut se persuader qu'elle est enceinte ; ce n'est encore qu'une grande probabilité, puisqu'elle n'est pas soustraite à l'influence des causes qui peuvent produire sur elle les mêmes effets indépendamment de la *grossesse* : il sera très-rare qu'elle se soit trompée sur son prognostic ; mais puisqu'elle peut l'être, les signes sur lesquels elle fonde son jugement, ne suffisent pas pour établir une certitude physique.

Le ramollissement de l'orifice de l'utérus, après la conception, a un caractère particulier qu'on ne trouve point dans la simple suppression : dans le premier cas la stase des liquides, et sur-tout de la lymphe, offre au toucher du col de la matrice une sensation d'onctuosité et de souplesse, pourvu qu'il soit sain ; car quand il a été engorgé par une matière laiteuse ou autrement, on ne rencontre plus aussi aisément le même caractère, cet organe est plus difficilement penétré par les liquides qui s'y rendent. Dans la suppression simple, au contraire (en supposant toujours cette partie saine) elle conserve une force, une rigidité, un état de spasme accompagné d'une chaleur semblable à celle des parties qui ont été fatiguées, ou qui ont de la disposition à l'inflammation. Dans les femmes, dont la matrice est abreuvée de fleurs blanches, ou le vagin d'une humeur de gonorrhée, on reconnoît une souplesse et un ramollissement assez semblable, dans le col de l'utérus ; cet état n'est donc encore qu'une marque équivoque de la conception.

Quand l'utérus, après la conception, a reçu dans ses vaisseaux une quantité de liquides plus considérable, on trouve la couronne qui termine son orifice un peu plus volumineuse, et quoique ses bords paroissent plus rapprochés chez la plupart des femmes, ces mêmes bords sont plus évasés ; mais, comme l'observe judicieusement Morgagni, il est nécessaire d'avoir été bien exercé au toucher, pour reconnoître cette différence ; autrement on confondroit cet état avec un engorgement morbifique. Il en est de même de la méthode de soulever le corps de l'utérus en portant du doigt l'orifice un peu plus haut, et laissant retomber le viscère, pour juger par son poids s'il y a *grossesse*. De toutes les expériences par lesquelles on cherche à s'assurer de la conception, cette dernière est la plus fautive : il y a tant de causes pathologiques capables d'augmenter le poids de la matrice en forçant les fluides à staser dans sa substance, qu'il est impossible de rien statuer d'après cette épreuve dans les premiers six mois.

Quelle que soit la disposition d'une femme qui a conçu, soit qu'elle ait éprouvé un sentiment de plaisir dans les embrassemens de son époux, soit qu'elle ait été insensible à ses caresses, il se fait dans la matrice un changement subit, une sécrétion d'une humeur particulière, d'un mucus épais qui remplit la cavité du col de ce viscère. Je me suis assuré, par un examen attentif, qu'il existe peu de jours après la conception. Je n'ai point de remarques assez précises pour déterminer le temps où il est reconnoissable, mais on le trouve constamment après douze à quinze jours. Cette substance ne ressemble point aux autres humeurs ; elle est plus blanche que le mucus ordinaire de la matrice et du vagin, et que celui des fleurs blanches ; elle a un épaississement plus considérable, son odeur diffère aussi de celle des autres liquides. Sa blancheur est mêlée de couleur bleue ; elle ne file point comme les autres mucus, elle a une consistance plus *pâteuse*, si on peut parler ainsi. J'ai fait faire un instrument en forme de cure-oreille, dont la tige a huit pouces de longueur, pour m'assurer de l'existence de cette matière, chez les femmes qui croyent être enceintes, et toutes les fois que je l'ai trouvée, la *grossesse* avoit lieu. Ce signe est de tous ceux dont j'ai parlé, le plus certain : il ne m'a pas encore trompé dans mon prognostic.

J'ai dit plus haut, que l'utérus s'élevoit dans la capacité de l'abdomen au second & au troisième mois, & qu'à cette époque son orifice se portoit vers le sacrum, parce que sa capacité augmentée l'entraîne en avant : le poids qu'il acquiert par les progrès d'une congestion sanguine détermine aussi cet effet. C'est donc ce qui doit résulter de toutes les causes capables d'opérer le même effet, indépendamment de la conception : ainsi, soit que la stase du sang menstruel, ou qu'un amas d'eau, de lymphe, de matières purulentes se forme dans sa cavité, le résultat sera uniforme : cet état ne porte donc pas avec lui un signe convaincant de la *grossesse*. Il en est de même de l'augmentation du volume dans les mois suivans.

Toutes les fois que les menstrues sont supprimées, soit par la *grossesse*, soit par un accident étranger, les mammelles se gonflent, si la femme qui ne *voit* plus conserve encore une bonne constitution, et qu'elle soit d'un tempérament sanguin. Les seins de celles qui sont épuisées restent long-temps flasques et mols ; mais par le progrès de la *grossesse* ils deviennent plus durs. Quelle induction tirer de ce changement ? Chez une personne jeune et robuste, la

suppression des règles occasionne, comme la *grossesse*, le gonflement des mammelles; mais si après le second et le troisième mois l'accroissement de volume de ces organes persiste et s'augmente graduellement, et que la même chose se passe dans la matrice, la *grossesse* paroît certaine; car autrement la suppression auroit donné lieu à des accidens graves. Chez les femmes d'une constitution foible ou affoiblie par maladie, les seins ne se gonflent pas aussi aisément, ils acquièrent cependant, comme dans la suppression, un peu plus de fermeté, ils deviennent douloureux.

Après quelques mois de *grossesse*, on remarque chez quelques femmes une détumescence des mammelles: ce phénomène a lieu ordinairement, lorsque l'organisation du fœtus a été dérangée, qu'il ne prend plus d'accroissement, ou après qu'il a perdu la vie. Chez les filles qui ont éprouvé une suppression, les seins, qui avoient acquis un volume plus considérable, s'affaissent aussi, lorsque le dérangement qui dépend du défaut de menstruation a rendu les fonctions languissantes et troublé la santé de quelque manière; dans ce cas, la nutrition étant imparfaite, le sang et la lymphe, qui avoient séjourné dans les mammelles, repassent ensuite dans la circulation, pour réparer les pertes journalières que la maladie augmente; par conséquent il ne se fait plus de sécrétion surabondante, et les seins s'affaissent.

Une humeur laiteuse et lymphatique qui s'échappe du mammelon d'une femme ne donne pas non plus par elle-même un signe assuré de la *grossesse*, puisqu'on a observé que des personnes qui n'avoient pas conçu en rendoient une certaine quantité, sans que la filtration de ce liquide eût été sollicitée par la succion; mais, par une disposition particulière du corps, on l'a vu chez des femmes replettes et d'une chair molle. Peut-être qu'un engorgement de l'utérus qui gêneroit l'évacuation des menstrues, en diminuant la quantité de sang qui doit s'échapper au dehors, suffiroit pour opérer ce phénomène, ainsi que d'autres causes, que des observations plus exactes nous feront connoître par la suite.

Quoi qu'il en soit, j'ai connu une femme qui depuis est morte d'une hydropisie du péritoine; elle avoit le ventre très-volumineux, elle crut être grosse. Après cinq à six mois, à dater du moment où elle avoit soupçonné sa *grossesse*, elle s'apperçut d'un écoulement de matière lymphatique par les seins; cet écoulement dura à peu près quatre à cinq jours; au-lieu d'augmenter en quantité, il diminua sensiblement après ce court espace de tems, et se tarit enfin tout-à-fait. Cette humeur ne ressembloit point à une sérosité laiteuse, comme on le remarque dans la *grossesse*; elle étoit plus diaphane, elle avoit plus d'analogie avec la sérosité qui se sépare du sang: on n'y appercevoit pas, comme dans la première, le mélange commencé des parties caséeuses qui rendent sa couleur louche et blanchâtre.

Il ne me paroît pas hors de propos d'examiner dans ce moment quelles sont les causes internes qui peuvent concourir ensemble ou séparément à la formation du lait dans les mammelles: cet examen nous fera connoître plus particulièrement, si la sécrétion de ce liquide est toujours un signe de *grossesse* et s'il accompagne constamment cet état. J'ai cité plus haut l'exemple d'une femme hydropique, dont les seins se remplirent d'une humeur qui avoit un caractère approchant du lait qui se forme dans les mammelles de la plupart des femmes grosses, circonstance toujours observée par celles d'une forte constitution et d'une bonne santé. S'il faut en croire des observateurs exacts, on a vu des filles avoir du lait, sans avoir éprouvé de succion au sein et hors de l'état de *grossesse*. Sinibald, Alberti, Duverney et d'autres auteurs en donnent des exemples.

Une considération attentive de ce qui se passe tous les jours parmi les filles qui sont sur le point d'avoir leurs règles nous apprend que les mammelles croissent en volume d'une manière très-rapide. Par quel mécanisme ce fait peut-il avoir lieu? Voici ce me semble la manière de l'expliquer. J'ai prouvé ailleurs qu'il existoit une pléthore générale et locale, au moment de l'apparition des menstrues; j'ai démontré aussi qu'à cette époque, et dans les tems qui précédoient cette révolution, la matrice acquéroit un volume plus considérable: ce changement ne se fait pas qu'il n'en résulte une pression sur les artères hypogastriques de cette pression, un obstacle qui s'oppose à la liberté du passage des liquides, qui doivent se rendre par elles aux extrémités et aux parties contenues dans le bassin. De-là, un *refoulement* du même liquide, qui détermine celui qui se porte dans les parties supérieures à passer dans leur substance en plus grande quantité. Comme elles ont acquis le développement auquel elles doivent parvenir, si on en excepte les mammelles, elles résistent davantage à l'impulsion du sang, que ces derniers organes qui doivent en être plus gonflés, plus distendus, et par conséquent acquérir avec un nouveau développement un volume plus considérable.

Il suit de ces réflexions appuyées de la vérité des faits, que la plénitude seule de la matrice suffit pour engorger les mammelles. Cette dernière proposition est encore démontrée

par les circonstances suivantes. La plupart des femmes ont les seins plus durs et plus tendus au moment de l'écoulement des règles ; chez quelques-unes ils sont douloureux : après que la matrice a été débarrassée de sa plénitude par l'évacuation menstruelle, les seins reviennent à leur premier état. Lorsqu'il y a suppression chez les femmes sanguines, les mammelles sont dures et excessivement sensibles : quand la suppression est guérie, cet état cesse de lui-même. Or, si l'augmentation de poids et de volume de la matrice, occasionnée par le séjour du sang menstruel qui s'y est amassé, suffit pour déterminer dans les seins un changement aussi manifeste, j'en conclus que tous les obstacles qui gêneront la circulation dans le bassin opéreront un effet semblable, et que cet effet sera d'autant plus marqué, que la gêne de la circulation aura été plus grande dans cette cavité ; pourvu toutesfois que la sanguification ne soit pas lésée à un certain point. Donc une cause capable de déterminer un gonflement dans les mammelles, deviendroit aussi celle de la sécrétion d'une matière laiteuse, ayant plus d'action sur les vaisseaux abdominaux que j'ai nommés. D'après ces remarques il n'est pas surprenant que les engorgemens situés dans le bassin, et qui n'apportent point de gêne à l'utérus, et à l'exécution des fonctions du systême vasculaire en général, puissent déterminer la sécrétion du lait. Donc quelques moles, donc les congestions du péritoine qui feront compression sur les grands vaisseaux abdominaux, donc le volume de la matrice augmenté d'une manière quelconque (la santé à tous autres égards restant la même) donneront aussi le même résultat.

Pour prouver que l'imprégnation n'est pas par elle même la cause immédiate de la sécrétion du lait dans les mammelles ; j'ajouterai que dans la *grossesse* des ovaires ou des trompes, on n'a pas remarqué que les mammelles donnassent du lait. Pourquoi cette différence ? C'est que, le volume du fœtus et de ses enveloppes étant supporté particulièrement par un des côtés du bas-ventre, la circulation en a été moins gênée, en ce que les artères hypogastriques restoient plus libres Pour se persuader de la vérité de cette doctrine, on peut lire les observations que j'ai insérées dans mon traité des maladies de la *grossesse*, en parlant des signes de cet état : observation qu'il seroit trop long de rapporter dans cet article.

L'existence du lait, ou son défaut de sécrétion, sont donc des signes très-incertains, si on les considère séparément par rapport à la *grossesse*.

Les mouvemens du fœtus ont toujours passé parmi les accoucheurs, pour les signes les plus assurés de la *grossesse* : il est nécessaire, pour dissiper tous les doutes, que ces mouvemens soient très-sensibles et très-réitérés ; autrement les femmes prennent pour l'agitation du fœtus, le déplacement de l'air contenu dans les intestins ; air qui passe d'une partie du canal dans une autre, avec une augmentation marquée du volume de l'abdomen dans le lieu où s'opère ce changement. Ces observations, dont la vérité peut paroître douteuse aux physiciens, sont rares parmi des sujets d'une forte constitution ; mais elles sont fréquentes parmi les femmes des grandes villes. Il s'en voit tous les jours qui sentent à peine le plus léger mouvement de la part de leur enfant ; quelques-unes n'en ont distingué aucun ; elles ne vouloient pas croire qu'elles eussent conçu, elles attribuoient le volume de leur ventre à une maladie, comme l'hydropisie ou la tympanite de la matrice : conjecture d'ailleurs qui n'est pas toujours sans fondement, puisque, quand il y a un amas d'eau dans l'utérus réuni avec un fœtus, les mouvemens de celui-ci sont à peine reconnoissables.

Chez les femmes bien constituées qui portent des fœtus sains, les mouvemens sont distingués ; ce sont autant d'impulsions vives et fermes qui n'ont pas la lenteur de ces *roulemens* d'air dégagé des alimens qui parcourent les intestins. Le lieu où les mouvemens se font sentir, servent encore à faire connoître leur cause. Quoique les intestins grêles qui s'appuient sur l'utérus contiennent souvent des vents, ceux-ci se rassemblent plus ordinairement dans le cœcum, et continuent leur marche en suivant le trajet du colon ; ce ne seroit donc qu'au cœcum et à l'origine ou la terminaison du colon et au commencement du rectum, qu'on pourroit rapporter la sensation qu'ils font éprouver : un examen circonstancié feroit toujours reconnoître ce phénomène d'avec les mouvemens du fœtus dans la matrice.

Parmi les sujets d'un constitution naturellement foible ou affoiblie par des maladies antérieures à la gestation, ou survenues pendant cette époque, les mouvemens de l'enfant sont assez souvent insensibles.

Toutes les circonstances qui apportent un changement notable dans la nutrition sont capables d'affoiblir le fœtus, au point de le priver de ses mouvemens, ou de les rendre méconnoissables. Ainsi, les grandes pertes, les hémorrhagies, les diarrhées continuées, les affections fébriles, les vices des digestions, &c. sont autant de causes qui privent la mère de la quantité de sang nécessaire à la nutrition du fœtus, & qui par conséquent le rendent languissant. Les vices des fluides en sont d'autres, qui mettant obsta-

cle à la santé de l'enfant le retiennent dans un état de langueur ; d'ou l'impossibilité d'exécuter de grands mouvemens. Ces faits sont assez communs, ils sont connus de tous les accoucheurs.

Quand les règles continuent à couler après la conception, on soupçonne difficilement la *grossesse*, puisque le symptome le plus ordinaire de cet état est la cessation de cette évacuation. Cependant on a vu beaucoup de femmes chez lesquelles la menstruation avoit lieu pendant la gestation. J'ai vu une dame qui étoit réglée jusqu'au neuvième mois, et cet exemple n'est pas à beaucoup près le seul de cette nature. Mauriceau dit qu'une femme, qui fut pendue à Paris, portoit un fœtus de cinq mois qu'on trouva à l'ouverture du cadavre. Elle avoit déclaré sa *grossesse* : mais on ne la crut pas, parce qu'elle étoit réglée. La connoissance de ces faits est très-importante dans la médecine et la chirurgie légale. Elle l'est aussi dans la pratique habituelle. Un fait bien plus étrange, est l'exemple d'une femme qui n'étoit réglée que pendant sa *grossesse*, et chez laquelle cette surprenante révolution se manifestoit après chaque conception.

Les envies de vomir, les vomissemens, les aigreurs, une salivation plus abondante, le dégoût pour les alimens, quelquefois un goût dépravé, ne sont pas non plus des marques assurées de la conception, car des causes multipliées, capables de déranger les digestions, produisent les mêmes symptomes. Il est de même des constipations, des dévoiemens opiniâtres, et de beaucoup d'autres accidens qui peuvent arriver dans tous les tems de la vie, sans qu'il y ait même soupçon de *grossesse*.

Cependant les progrès de la gestation amènent avec eux des changemens qui ne sont pas méconnoissables. L'aréole des mammelles s'aggrandit, et prend une teinte plus foncée ; on n'a pas encore remarqué que ce signe existât hors le tems de la gestation. La succion des mammelons ; la suppression des menstrues qui produit un gonflement manifeste dans les glandes, ne paroissent pas donner lieu à ce phénomène, quand il n'a pas été précédé de la conception.

Les parties qui environnent la matrice s'abreuvent aussi d'une humidité plus marquée, elles se tuméfient considérablement dans les derniers mois de la *grossesse*. Il est vrai que dans l'hydropisie on retrouve à peu près le même signe ; mais alors le gonflement devient général dans les extrémités inférieures et dans les parties molles fixées au bassin ; au lieu que dans la gestation la tuméfaction est ordinairement bornée aux parties de la génération.

L'orifice de l'utérus s'efface pour faciliter le développement de ce viscère, et on reconnoît distinctement, à travers l'ouverture que forment ses bords circulaires, les membranes, qui dans la vraie *grossesse* contiennent le fœtus avec ses eaux. Cette circonstance s'observe aussi dans l'hydropisie enkistée de l'utérus, c'est-à-dire, dans les amas d'eau qui ont lieu dans un sac particulier, renfermé dans la matrice. Quoique dans cette maladie la compression fasse staser les liquides soumis à son action, et par ce mécanisme détermine une tuméfaction sensible, il y a cependant une différence dans la sensation que produit l'examen de ces parties. Elles sont humides dans l'un et l'autre état ; mais dans la *grossesse* elles présentent un toucher plus onctueux, comme si elles étoient enduites d'une matière plus collante et plus visqueuse. Dans l'hydropisie il y a plus de mollesse, moins de viscosité dans les chairs ; le toucher en est froid comme si elles étoient moins animées. Il faut toutesfois convenir que ces différences ne sont reconnues que par les personnes exercées dans la pratique de la médecine et des accouchemens. Il y a une sensation mixte dans le cas où l'hydropisie est réunie à la *grossesse*. Enfin à travers les membranes, on distingue un corps solide, mobile qui présente différentes surfaces dans des tems variés : on ne peut douter alors de l'existence du fœtus. Cette marque certaine de sa présence n'existe que dans les derniers tems de la gestation.

Par ce qui vient d'être rapporté dans cet article, on est convaincu que chacun des signes de *grossesse* ne suffit pas pour porter un prognostic certain, mais la réunion de plusieurs ne laisse, le plus ordinairement, aucun doute sur la gestation chez les femmes bien constituées. Il n'en est pas de même chez celles qui sont d'une santé chancelante et chez lesquelles les fonctions sont imparfaites ; les symptomes de la *grossesse* n'ont point un caractère décidé. C'est par cette raison que Mauriceau assure *que les plus fins peuvent quelquefois se tromper en cette matière*. J'ai dit plus haut qu'il étoit essentiel de considérer l'influence de la matrice, dont le volume est augmenté, sur les viscères du bas-ventre ; on aura une idée plus exacte des phénomènes qui en résultent, en faisant l'histoire des accidens que cet état occasionne.

Quand les fonctions s'exécutent d'une manière convenable à la conservation de la santé, le mouvement et l'action de toutes les parties organiques causent enfin une sensation gênante, qui dépend de la perte d'une portion des fluides, et le commencement de l'inanition se fait sentir par le besoin et le desir de prendre des alimens. Il tire sa source, comme l'observe Galien,

d'une succion qui a lieu dans l'estomac, et par suite, d'une sorte de dessèchement de ce viscère, ainsi que de tous ceux qui achevent l'ouvrage de la digestion. Mais quand une cause, quelle qu'elle soit, entretient les vaisseaux de ces parties dans un état de plénitude ; alors le besoin ne se fait plus sentir, souvent même les malades éprouvent de l'aversion pour les alimens. On ne peut pas douter que le défaut d'appétit qui a lieu après la conception, ne tire sa source d'un état pléthorique des viscères dont j'ai parlé. Je ne crois pas que les femmes qui sont sujettes à cet accident soient toutes pléthoriques, mais il existe une surabondance de sucs dans le bas-ventre, qui émousse l'appétit, ou qui le détruit.

Si la *grossesse* marchoit à pas rapides, et que l'utérus fit promptement une compression considérable sur les gros vaisseaux, il ne seroit pas nécessaire de chercher une autre cause de ce changement, mais la chose ne se passe pas ainsi dans les premiersjours. Pour connoître plus parfaitement quelle est la cause de ce nouveau symptome, on se rappellera les changemens qui arrivent au moment de l'imprégnation, et dont j'ai donné l'histoire au mot conception.

Il y a donc plusieurs tems à considérer dans la *grossesse*. Nous avons vu ailleurs que dans le moment de l'imprégnation, il se manifestoit un trouble dans le système nerveux, qui laissoit souvent après lui un spasme permanent. Ce trouble a une influence sensible sur l'action des vaisseaux ; le spasme des nerfs leur devient commun, et la circulation gênée dans les extrémités, force le sang à staser dans les viscères qui se trouvent au centre du corps : ceux-ci n'éprouvent plus cette *sécheresse* et cette *inanition* qui donnent naissance au besoin et qui raniment l'appétit : bien plus, les viscères de la digestion sont inondés de sérosités qui les abreuvent ; de cet état naît la répugnance pour les alimens.

J'ai fait connoître ailleurs, quel étoit le changement qu'éprouvoit la circulation après la conception ; j'ai prouvé que le sang se portoit abondamment à la matrice, mais cette nouvelle pléthore d'un organe dont les vaisseaux sont distendus par une aussi grande quantité de liquides, entretient un spasme considérable dans ses nerfs. La communication de ces derniers avec ceux de l'estomac et des intestins est le moyen par lequel l'irritation du système nerveux se propage ainsi d'un viscère aux autres. Telle est la cause qui maintient le retour du sang de *la circonférence au centre* : c'est l'expression d'Hyppocrate.

Ce qui prouve d'une manière plus démonstrative que la perte d'appétit dépend de la stase des fluides dans les viscères, stase occasionnée par le spasme, c'est que cet accident est plus fréquent dans les villes que dans les campagnes, c'est qu'il est plus marqué dans les *sujets nerveux* que dans les personnes d'une bonne constitution, c'est qu'enfin tout ce qui est capable de dissiper le trouble des nerfs, ainsi que je le dirai à l'article de la curation, dissipe le dégoût et fait renaître l'appétit.

Le diagnostic de cet état ne présente aucune difficulté : une femme a vu son mari, son goût pour les alimens qu'elle préféroit n'est plus le même, ils lui donnent quelquefois de l'aversion, elle fait choix de ceux qui ont une saveur moins agréable et qu'elle n'auroit pas aimés dans une autre circonstance. Si elle s'obstine à faire usage des plus sains, sa digestion est troublée et son dégoût augmente.

Cette maladie n'est dangereuse que par les suites. Si elle dure longtems, elle prive le sang d'un bon chyle, elle le desseche et lui donne de l'acrimonie. Cependant la *grossesse* peut parcourir ses tems sans qu'il survienne de nouveaux accidens ; mais le fœtus est ordinairement foible à sa naissance, et la fièvre de lait devient plus dangereuse pour la mère, parce que la sécheresse jointe à l'âcreté du sang suscitent aisément des suppressions ou des diminutions dans les lochies, d'où les engorgemens laiteux ou inflammatoires, les métastases de cette humeur et les autres accidens qui sont la suite de son défaut d'écoulement suffisant.

Si une femme perd l'appétit au moment où elle a conçu, les antispasmodiques, au nombre desquels on peut rapporter les émolliens, comme les bains, les fomentations émollientes et les embrocations d'huile douce sur la région hypogastrique, font souvent cesser l'irritation qui agaçoit les viscères de la digestion, et l'appétit renaît. Si on observe que ces moyens soient insuffisans, on donnera chaque matin à la malade une infusion légère de plantes carminatives, comme l'anis, le fenouil, la coriandre, &c. Le remède le plus actif et le plus certain pour dissiper le spasme, c'est d'étendre dix à douze gouttes d'esprit de corne de cerf dans une infusion théiforme de fleurs de tilleul ; de primevére ou de toute-bonne, en y ajoutant du sucre ou un syrop agréable : la liqueur anodine d'Hoffmann, et l'éther même ne produiroient pas un effet aussi assuré.

Les lavemens faits avec la décoction des plantes histériques et assoupissantes dissipent aussi le spasme des viscères de la digestion : telles sont la rhue, l'armoise, la matricaire, le saffran, le marrube, l'herbe-aux chats, la sabine, l'aristoloche. On en fera une décoction avec les plantes émollientes, comme la graine

de lin, la mauve, la guimauve, les feuilles de violettes, la mercuriale, la pariétaire; et les assoupissantes, comme la ciguë, la jusquiame, la morelle, les têtes de pavot, &c. On en composera des lavemens. On les fera de la manière suivante : prenez deux poignées de sommités de plantes émollientes, une poignée de rhue et de ciguë; faites cuire dans une quantité d'eau suffisante pour deux lavemens : passez à travers un linge, serrez en exprimant légèrement; dissolvez dans la décoction un gros de sel ammoniac, faites-en deux lavemens à prendre un le matin à jeun et l'autre avant souper.

La perte d'appétit naît aussi de la pléthore particulière des viscères; alors elle se dissipe par la saignée. On reconnoîtra la pléthore, parce que la femme qui aura conçu sera naturellement sanguine, parce que ses règles n'auront pas été assez abondantes dans les dernieres périodes, parce que son pouls deviendra plus plein, plus fort et plus dur. Dans ce cas, comme dans le spasme, la langue ne se charge pas : elle est blanchâtre à sa surface, mais elle n'est pas enduite d'un limon visqueux : la bouche n'est ni amère ni fétide, l'haleine est douce, et les forces ne s'affoiblissent pas sensiblement. En effet on voit des femmes passer les neuf mois de gestation en prenant une si petite quantité d'alimens, qu'il n'est pas possible de concevoir comment elles subsistent dans une telle abstinence. Les purgatifs sont dangereux chez ces dernières, il faut absolument les éviter.

Si les premières voies étoient remplies de saburre avant l'impregnation, on ne pourroit pas se dispenser de purger la malade : l'usage des purgatifs, dans cette circonstance, exige la plus grande circonspection. Ils ne sont pas cependant aussi dangereux qu'on le pense communément, quand il y a nécessité urgente d'évacuer. Toute leur action se porte alors sur les intestins, et l'irritation momentanée qu'ils occasionnent ne se communique pas à la matrice. Le point essentiel est donc de distinguer avec précision s'ils sont indiqués : les signes qui l'annoncent se tireront de la situation de la malade avant la conception, de l'état de la bouche, de la langue, des premières voies, &c. Une précaution indispensable, c'est de ne pas mettre en usage des substances trop âcres, ou celles qui répugnent trop à la malade.

Quand la perte d'appétit a subsisté longtemps, quand elle dépend de la foiblesse de l'estomac, on donnera à la malade de l'extrait de genièvre, de la thériaque, ou la confection d'hyacinte : l'opium, qui entre dans la composition d'une de ces dernières substances, dissipe le spasme inséparable de la *grossesse*, et ranime la chaleur éteinte de l'estomac; le musc et l'ambre, qui se trouvent dans l'autre, donnent une nouvelle action aux esprits animaux, et dissipent le spasme du système nerveux; mais en même tems on fera un usage continué des purgatifs amers, pris à très-petite dose; ensorte qu'ils n'agissent pour ainsi dire que par leur vertu tonique. C'est ainsi qu'on prescrit les infusions d'un gros de rhubarbe, ou cette substance en poudre à la quantité de quinze à vingt grains. Les infusions des amers proprement dits, ou celles des plantes stomachiques, sont aussi très-indiquées. Les anciens faisoient un usage fréquent des embrocations sur la région épigastrique avec les huiles essentielles. Ce moyen est utile aux femmes qui ont l'estomac froid et le tempéramment pituiteux. Quoiqu'il en soit, il faut être très-modéré dans l'emploi des purgatifs : car l'appetit et le dégoût renaît souvent de lui-même, quand la matrice, abreuvée par une grande quantité de liquide, se prête plus facilement à l'extention nécessaire pour contenir le fœtus et ses enveloppes.

J'ai démontré, en parlant de la *grossesse*, qu'au moment de l'imprégnation, il existoit un spasme dans les viscères abdominaux, qui pouvoit être porté à un dégré éminent chez les sujets très-nerveux; c'est à cette cause que sont dûs les vomissemens qui se manifestent dans les premiers momens de la *grossesse*. En effet, quelque révolution qui arrive dans les fonctions, lors de la conception, dans une femme saine, et qui jusqu'à ce moment n'a éprouvé aucun accident, on ne peut pas croire que les vomissemens spontanés soient excités, comme dans tout autre cas, par la présence des matières irritantes contenues dans l'estomac. D'ailleurs il n'existe aucun signe qui annonce leur présence; c'est donc au trouble des nerfs, qu'il faut rapporter cet accident. La preuve s'en tire encore de l'état de quelques femmes qui, sortant des bras de leurs maris, ont eu des vomissemens très-prompts et très-opiniâtres; ils dépendent, comme l'observe judicieusement Mauriceau, de *la sympathie qui existe entre la matrice et l'estomac*. « Pour faire voir que cela se fait ainsi » dans les commencemens, et non pas pour lors, » par ces prétendues mauvaises humeurs, c'est » que beaucoup de femmes vomissent dès les » premiers jours de la *grossesse*, lesquelles » étoient en parfaite santé, avant leur conception si récente, auquel temps aussi la suppression des menstrues ne peut pas encore » causer cet accident qui arrive par telle sympathie. De même que nous voyons ceux qui » sont blessés à la tête et aux intestins, et » ceux qui ont des coliques néphrétiques, avoir » des nausées et des vomissemens, sans pour » cela

» cela qu'ils aient aucune humeur corrompue » dans leur estomac. Les nausées et les vomissemens, qui sont des vomissemens contre nature » du ventricule, viennent donc ordinairement » aux femmes grosses dans les premiers jours, » par le sujet que nous venons de dire. »

Si le spasme qui s'est emparé des viscères de la digestion subsiste long-temps, le chyle acquiert de l'épaississement par le vice même des digestions : il devient acrimonieux et sollicite à son tour l'irritation des viscères abdominaux. D'ailleurs les glandes du mésentère, de l'estomac et des intestins, et celle du pancréas, versent dans le canal alimentaire une humeur qui a une tendance marquée à l'ascescence, qualité qui se développe encore plus particulièrement par la fermentation à laquelle elle est exposée. Elle devient donc à son tour une nouvelle cause du vomissement après avoir été l'effet de ce désordre. De-là naissent les déjections de liquides plus ou moins glaireux que rendent les femmes grosses, soit par le vomissement, soit par les selles. Si la durée de cet accident est longue, c'est que l'irritation se propage par les causes qui l'ont fait naître, et que le fœtus n'emploie pas tout le sang surabondant pour sa nourriture. Comme l'irritation s'augmente et détermine toujours l'impulsion du sang vers les viscères placés autour du siège qu'elle occupe, leur pléthore devient permanente, et les vomissemens persistent comme elle.

Quand ils ne sont pas fréquens et qu'ils ne fatiguent pas la malade, ils cessent souvent d'eux-mêmes vers le quatrième mois de leur *grossesse* ; mais ceux qui sont violens sont dangereux, parce qu'ils fatiguent les poumons, et occasionnent quelquefois des crachemens de de sang ; d'ailleurs les secousses qu'ils occasionnent troublent singulièrement l'action des viscères de la digestion ; elles les affoiblissent, les rendent atones, enfin elles causent aussi l'avortement. Mauriceau a bien connu la nature de cet accident ; c'est ainsi qu'il s'exprime dans l'histoire de la maladie d'une dame qui le consultoit. « Son mari, conseiller de la cour, m'avoit mandé chez lui » pour prendre mon avis touchant les vomisse» mens continuels que sa femme, qui étoit » grosse de deux mois seulement, avoit depuis » six semaines, lesquels lui faisoient faire des » efforts si violens, qu'elle en ressentoit quel» quefois une espèce de convulsion. Appréhen» dant avec juste raison qu'ils ne la fissent avorter, » comme ils avoient déjà fait de son premier » enfant, au même terme de deux mois, ou » qu'elle ne fît qu'un germe au lieu d'un enfant, » ainsi qu'il lui étoit déjà arrivé une autrefois » par le même accident ; mais lui ayant con» seillé de tirer deux palettes de sang du bras, » pour la préparer à quelque douce purgation... » Elle ne voulut aucunement se laisser per» suader par les raisons, qui en étoient, qu'elle » étoit d'une habitude assez replète, qu'elle » avoit les forces trèsbonnes, et pouvoit bien » facilement supporter la purgation, et qu'il » étoit plus à propos pour ce sujet de la dis» poser ainsi par la saignée... lui faisant enten» dre que ce vomissement ne procédoit, comme » je l'ai dit ci-devant, que de ce que l'enfant » qui est très-petit dans son commencement, » ne pouvant consumer, pour la nourriture, » tout le sang qui est retenu, il en restoit beau» coup de superflu, qui, n'étant pas évacué comme » à l'ordinaire, refluoit dans toute l'habitude du » corps et causoit des accidens, selon les par» ties où il se portoit en plus grande abon» dance dans lesquelles il se convertissoit en » humeurs visqueuses et corrompues. Lui re» présentant outre cela, que les vomissemens » la mettroient en bien plus grand danger d'a» vorter, comme elle avoit déjà fait par deux » fois, que l'émotion qu'elle disoit que la » saignée lui pourroit causer, qui bien au con» traire étoit un véritable remède pour la ga» rantir de ce fâcheux accident. »

Les femmes grosses éprouvent quelquefois des vomissemens auxquels la gestation ne paroît pas donner lieu particulièrement : ce sont celles dont les viscères de la digestion sont irrités par des matières âcres qui séjournent dans ces parties ; celles qui ont depuis long-temps, ou habituellement de mauvaises digestions, la langue chargée, la bouche mauvaise, &c. Elles sont sujettes à des vomissemens spontanés, qui dans leur curation présentent des indications qui n'ont aucun rapport avec la *grossesse*. Il faut toutefois convenir que ce dernier état les rend plus fréquens et plus opiniâtres, parce que les causes qui leur donnent naissance après la conception, se joignent à celles qui les avoient occasionnés dans les temps antérieurs, ou qui les déterminent dans le temps actuel. Cette complication exige des ménagemens dont je parlerai à l'article de la curation.

De tout ce qui précède, il résulte que la cure du vomissement, dans une femme grosse, doit être variée comme sa cause. Si la femme qui en est attaquée les éprouve peu de jours après la conception, la pléthore n'a pas encore pu leur donner naissance, à moins que l'imprégnation n'ait été très-prochaine de l'époque des menstrues, et que le sujet ne soit sanguin. Le point essentiel est donc de distinguer si c'est de la pléthore ou de l'irritation des nerfs que ce symptome tire son origine : dans le premier cas, à quelqu'époque que se trouve la *grossesse*, quel-

que rapproché qu'on soit du temps de la conception, la saignée devient indispensable. Elle l'est encore davantage après les premiers mois de la *grossesse*; mais dans quelque temps qu'on la pratique, on aura toujours égard aux forces de la malade et à sa constitution : on saignera peu celle qui n'est pas sanguine, et on versera beaucoup de sang, quand le sujet sera habituellement pléthorique.

Si les nerfs irrités donnent naissance aux vomissemens, on aura recours aux fomentations émollientes, aux antispamodiques, &c. J'ai indiqué ce traitement d'une manière assez complète, en parlant de la perte d'appétit et du goût dépravé. Quand la pléthore paroîtroit la principale cause du vomissement, l'affection des nerfs s'y joint toujours dans les constitutions nerveuses, et les moyens curatifs, capables de dissiper le spasme, succéderont à la saignée; cette méthode réussira plus efficacement, que si l'on n'employoit qu'un des secours que j'ai prescrits.

Les vins de liqueurs, les substances aromatiques, les infusions des amers, ou ces médicamens en substance, guérissent rarement les vomissemens, parce qu'ils ne combattent pas la cause qui les a fait naître. Ils ne sont utiles, qu'après les saignées et les bains, dans les sujets foibles qui ont l'estomac et les intestins languissans; ils augmentent le trouble et l'agacement des nerfs chez les personnes vigoureuses; ils sont nuisibles aux femmes sanguines, en accélérant le mouvement du sang; ils sont pernicieux chez celles qui ont une bile âcre et facile à enflammer. Les boissons tempérantes et adoucissantes conviennent mieux à ces dernières. Au reste, on se comportera dans leur usage en suivant les indications. On ne considérera les purgatifs que comme des moyens de chasser les humeurs qui séjournent dans les premières voies; on ne peut donc les prescrire qu'après s'être assuré de l'existence de ces humeurs; car le vomissement, ainsi que je l'ai prouvé plus haut, n'est point un symptme qui indique la nécessité des évacuans. L'état de la bouche et des premières voies est la règle qui déterminera leur emploi.

Quand on sera assuré qu'une femme grosse a l'estomac affoibli, les digestions languissantes habituellement, ou depuis long-temps; quand elle rendra par le vomissement des matières fétides, et qui ont fait un long séjour dans les premières voies, on prescrira (si le vomissement est violent) une dose modérée d'ypécacuanha. On n'a rien à craindre de l'effet de ce remède, parce qu'il n'excitera pas un trouble aussi violent que le vomissement spontané; d'ailleurs son action est instantanée, et dès qu'elle cesse, le spasme qui l'accompagne se dissipe. Il n'en est pas de même des autres émétiques et surstout du tartre stibié; son action est toujours suivie de mouvemens convulsifs dans les principaux viscères : effet dangereux qui cause aisement l'avortement. S'il est quelques cas urgens où il paroisse indiqué, ce n'est que dans des maladies graves, dans les fièvres putrides et essentiellement humorales; et dans ces maladies mêmes on ne se dispensera pas de déterminer son action pour les selles, en l'unissant à un sel neutre, comme celui de glauber, d'epsom, &c. Quoiqu'il en soit, si la femme qui éprouve un vomissement dont la cause soit humorale, et réside dans les premières voies, peut être guérie sans employer l'ypécacuanha, il sera prudent de passer d'abord aux purgatifs amers et toniques, en observant toujours de les prescrire à une dose modérée, telle que je l'indiquerai en parlant du goût dépravé.

Les anciens appelloient *Pica* et *Malacia* le desir de manger des substances qu'on ne compte point au nombre des alimens; tels sont la craie, la terre, le charbon, les graisses, comme le suif, la chandelle, les huiles rances, &c. Cette maladie tire son origine du mauvais état des viscères de la digestion. D'après ce qui a été dit au mot conception de l'affluence du sang à l'estomac et aux intestins, de la stase de ce liquide dans les vaisseaux de ces viscères, et de l'épanchement de sérosité qui avoit lieu dans leur cavité, on comprend aisément comment leur sensibilité s'émousse. Les alimens ordinaires ne font qu'une impression presque insensible sur eux, et leur action n'est ranimée que par des substances qui les attaquent fortement par leur saveur, ou qui sont propres à détruire le mucilage épais dont ils sont couverts. Ce que j'ai dit du goût dépravé des jeunes filles, est applicable à la même maladie chez les femmes grosses; cette affection est la même. Dans l'un et l'autre état, elle dépend absolument de causes semblables; les premières voies sont gorgées de liquides : par conséquent l'une et l'autre affection exigent le même traitement.

Quoique la pléthore particulière du bas-ventre contribue singulièrement à la formation de la maladie dont je parle, cependant, comme on l'a vu ailleurs, les saignées ne sont pas un moyen suffisant pour la guérir. Il y a une congestion humorale dans les premières voies, par conséquent les évacuans sont nécessaires; mais leur usage exige beaucoup plus de prudence chez une femme grosse, que chez les jeunes filles. Le traitement sera fait avec les purgatifs toniques et amers. La qualité des substances que les femmes mangent avidement, présente aussi des vues à suivre dans le choix des re-

mèdes. On a observé que celles qui avoient des aigreurs, étoient plus disposées à manger du plâtre, de la craie, ou une autre terre. Il paroît que la nature indique d'elle-même l'espèce d'acrimonie à combattre : en effet, c'est presque toujours l'acescence qui se manifeste dans la *grossesse*, et on sait que les substances absorbantes neutralisent les acides des premières voies, forment avec eux des sels neutres qui deviennent purgatifs, et par cette qualité font souvent disparoître la maladie, en détruisant sa cause.

Dans les tempéramens bilieux, les accidens sont différens ; la gêne que le sang éprouve à traverser les canaux du foie rend la sécrétion de la bile difficile ; le sang qui en est imprégné la porte par-tout avec lui ; mais c'est surtout sur l'estomac et les intestins qu'elle fait sa plus forte impression. On l'a voit aussi décolorer la peau, et ce symptome est très-fréquent chez les femmes bilieuses après l'imprégnation. Il paroît que c'est plus particulièrement à ce liquide que sont dues ces taches qui restent quelquefois long-tems après les couches.

Un excès de pituite opère le même phénomène sur l'organe du goût. L'irritation des nerfs donne lieu au même résultat ; en sorte que dans des tempéramens très-difficiles, on observe le même symptome avoir la même cause prédisposante. La pléthore doit aussi être comptée parmi les causes du goût dépravé. La preuve s'en tire des suites de la *grossesse* ; car quand le fœtus acquiert un volume qui exige, pour sa nutrition, une quantité plus considérable de liquides, cet accident se dissipe assez ordinairement : aussi voit-on très-communément qu'il ne passe pas le quatrième mois.

La saignée peut, chez certains sujets, diminuer l'embarras des viscères de la digestion, et rendre à l'organe du goût l'énergie qu'il a perdue; mais les femmes qui ont les premières voies remplies d'humeurs acescentes, ont besoin de purgatifs dont l'action soit modérée, et qui soient en même tems composés de substances toniques. Le défaut d'exercice contribue aussi à la dépravation du goût, parce que les fluides qui stasent dans les toiles cellulaires du bas-ventre inondent l'estomac après la conception, et émoussent la sensibilité des nerfs. Quand la bile surabondante rendra la bouche amère, les décoctions de plantes qui contiennent un mucilage sucré, comme le gramen, le raisin de corinthe, prises à jeun, changeront cet état. On prescrira aussi les décoctions d'endive, de chicorée et de dent de lion, édulcorées avec une suffisante quantité de syrop de violettes, afin d'entraîner par les selles l'excès de bile qui fatigue l'estomac. La pituite et les glaires qui s'amassent dans les premières voies, ne se dissipent que par les absorbans unis aux purgatifs amers. On pourra y ajouter le savon, et former des pilules à prendre chaque matin, composées de la manière suivante : de corail, de rhubarbe en poudre, une quantité égale ; de savon d'alicante, et d'extrait de genièvre, moitié du poids de ces substances ; faites-en des bols de quatre grains : la malade en prendra quatre chaque matin, en buvant par-dessus une tasse d'infusion d'eupatoire d'Avicène. Par cette méthode on évacuera insensiblement les glaires sans fatiguer l'estomac, et bientôt le goût et l'appétit seront rétablis.

Je ne crois pas qu'on puisse avec sûreté prescrire l'usage des vins chauds et des vins de liqueurs, ainsi que j'ai vu plusieurs accoucheurs les conseiller ; ils occasionnent une chaleur immodérée dans les entrailles, qui détermine une fermentation dans les sucs qui y sont contenus, d'où résultent des aigreurs et un trouble qui dérange les digestions. Cette méthode ne convient qu'aux estomacs paresseux, mais qui ne sont pas surchargés d'humeurs étrangères, ce qui est extrêmement rare avec la dépravasion du goût. Quoi qu'il en soit, je préférerois encore, dans ce dernier cas, les infusions ou les extraits amers, parce qu'ils donnent de nouvelles forces aux viscères de la digestion, et leur action est exempte du trouble que portent avec elles les liqueurs fermentées.

En examinant la nature des humeurs que rendent quelques femmes grosses par le vomissement, nous avons vu que la plupart étoient composées d'un liquide quelquefois assez tenu, et qui avoit quelqu'analogie avec la salive. Il paroît que dans ces circonstances le pancréas fournit une portion abondante de cette humeur, qui remonte, comme la bile, dans la cavité du ventricule, d'où elle est expulsée par les contractions fréquentes de ce viscère qui en est irrité. Or, les glandes salivaires étant, de l'aveu des physiologistes et des médecins, d'une structure et d'un usage semblable à ceux du pancréas, on ne doit pas s'étonner si elles fournissent aussi une salive abondante. Elle ne sont pas exemptes non plus des suites de la pléthore, dont les effets se portent, comme je l'ai prouvé ailleurs, aux parties supérieures : phénomène dont les preuves seront encore développées d'une manière plus complette en parlant des autres accidens de la gestation.

La salive des femmes grosses est ordinairement plus épaisse et plus glaireuse que dans l'état naturel ; effet qui dépend sans doute de l'activité avec laquelle le sang se porte alors

aux glandes sécrétoires. On remarque que cette humeur récrémentitielle prend un caractère semblable, toutes les fois qu'elle devient plus abondante. C'est pourquoi elle devient gluante dans la salivation occasionnée par le mercure : elle acquiert les mêmes qualités avant le vomissement, ainsi qu'on l'observe pendant l'action des émétiques ou celle des subtances âcres, comme du virus variolique ou de l'humeur morbifique de quelques fièvres, et notamment de la maligne qui détermine une sputation fréquente ; circonstances qui concourent à démontrer que l'irritation des glandes salivaires, ou leur état pléthorique, apporte quelque changement dans la nature du liquide dont elles opèrent la sécrétion.

On ne peut guéres regarder cet état comme une maladie, parce qu'il n'occasionne pas un dérangement sensible dans la santé ; c'est seulement une incommodité fatigante, qui, lorsqu'elle est portée à un haut dégré, desèche le canal de l'œsophage, parce que la salive qui devoit le parcourir pour se rendre dans le ventricule se trouve rejettée au dehors. Mais il ne paroît pas que les digestions en souffrent : le suc pancréatique supplée au défaut de salive suffisante. La soif devient cependant plus urgente, par la raison que j'en ai donnée dans cet article. Quoi qu'il en soit, cette incommodité n'a pas ordinairement une longue durée, parce que si le sang surabondant se porte aux glandes salivaires dans les premiers mois de la *grossesse*, quand la matrice est plus développée et le fœtus plus grand, il arrive une dérivation des liquides qui suffit presque toujours pour dégager ces organes. Si la pléthore donne naissance à d'autres accidens, les secours qu'on emploie pour les dissiper font aussi cesser la sputation.

Les douleurs de tête ne sont pas toujours l'effet de la pléthore dans les femmes grosses, quoiqu'elles dépendent le plus communément de cette canse, sur-tout chez les sujets vigoureux, les femmes de la campagne et celles d'un tempérament sanguin. Pour s'élever à la connoissance des causes de cet accident, il est nécessaire de le considérer sous deux aspects différens : ou la douleur de tête est continuelle et gravative avec une certaine pésanteur, une couleur plus foncée, des yeux plus brillans, une peau plus colorée, un pouls plus plein, une chaleur plus sensible, &c. dans ce cas elles sont une suite inévitable de la présence d'une quantité de sang trop considérable dans les parties supérieures. Où les douleurs ne sont pas continuées, deviennent aiguës par instans, disparoissent pendant un intervalle de temps marqué, comme de plusieurs heures & quelquefois des jours entiers ; elles sont l'effet d'une irritation momentanée qu'on ne peut attribuer qu'au trouble des nerfs. Mais dans ce cas il y a deux objets à considérer. 1°. L'irritation qu'éprouve la matrice, dont le développement est difficile dans certains sujets. 2° Les vices de digestions chez d'autres, et le nombre en est grand. Les douleurs de tête qui persistent un ou plusieurs jours avec une violence presqu'égale, indiquent le trouble de l'utérus qui ne cède pas facilement à l'impulsion du sang qui tend à dilater ses canaux ; ce trouble se fait sentir à la tête par le moyen des nerfs qui le portent aussi aux autres parties éloignées : C'est ce que Vanhelmont appeloit *actio regiminis*; il indiquoit, par cette dénomination, l'influence de ce viscère sur toute l'économie animale, en considérant la facilité avec laquelle il faisoit passer les affections morbifiques aux parties qui paroissent avoir le moins de liaison avec lui, par rapport à leur éloignement & la différence de leur stucture. Ces douleurs ont une marche très-régulière : après un paroxisme violent, elles cessent tout-à-coup pour recommencer après une espace de tems déterminé, avec une violence presqu'égale; mais on observe à leur égard qu'après les premiers mois de la *grossesse*, l'utérus déjà développé résiste moins à l'impulsion du liquide qui s'y amasse ; par conséquent le spasme étant plus modéré à proportion de la durée de la *grossesse*, les accès de douleurs sont plus rares & plus supportables.

Celles qui dépendent du dérangement des digestions sont accompagnées d'élancemens plus vifs, mais moins permanens. Elles se manifestent, sur-tout, peu de tems après avoir pris des alimens : elles précèdent quelquefois le vomissement, & quand les substauces contenues dans l'estomac ont été rejettées, les élancemens cessent ; il ne reste plus qu'un étonnement et une pésanteur, suite ordinaire du vomissement. La pésenteur est bien aussi le signe d'une digestion difficile ; mais dans la *grossesse*, le dérangement des fonctions se manifeste pour l'ordinaire par des symptomes plus graves et plus tumultueux, parce que la sensibilité des nerfs est augmentée, et qu'ils sont irrités plus violemment par une moindre cause. Au reste, le retour des douleurs après les repas, l'absence de ces mêmes douleurs quand on se prive d'alimens, ou la différence que les femmes éprouvent dans le caractère de ces douleurs, le resserrement du pouls, et sa dureté, font assez connoître que leur origine vient de l'agacement de l'estomac et des intestins.

Après avoir assigné les caractères qui nous font connoître qu'elles sont les causes diffé-

rentes des douleurs de tête, les indications se présentent d'elles-mêmes. Celles qui sont l'effet de la pléthore cèdent sans peine à la saignée. On observera qu'il existe des femmes tellement sanguines, que la saignée leur devient souvent nécessaire; je renvoie à un autre article quelques observations importantes à ce sujet. Si l'irritation des nerfs se manifeste par des douleurs de tête, on emploiera les moyens que j'ai indiqués plus haut en parlant de la perte d'appétit. Celles qui sont une suite des vices de la digestion, se calment par l'usage des remèdes évacuans, si l'estomac et les intestins sont remplis de matières étrangères; ou par les amers et les toniques, s'ils sont affoiblis.

Les vertiges et les éblouissemens, &c. sont comptés par Boerhaave au nombre des symptomes qui sont une suite nécessaire de la pléthore chez les femmes grosses. Cette assertion est généralement vraie : il y a quelques exceptions à faire à cette règle; exceptions d'autant plus essentielles à connoître, que quand ces accidens ne dépendent point de la surabondance du sang porté au cerveau, la saignée devient un moyen dangereux. Les vertiges qui annoncent la pléthore sont fréquens, la tête est constamment affectée d'un sentiment de pesanteur, les yeux sont gênés dans l'orbite, comme s'ils étoient d'un volume plus considérable, et qu'ils fussent un peu comprimés par les os qui forment cette cavité. C'est sur-tout quand les malades se trouvent dans une situatien horizontale et sur le dos, que ce symptome est plus remarquable. Dans cette attitude, le sang est plus aisément porté aux vaisseaux du cerveau, et retourne plus difficilement au cœur, parce que la matrice et les viscères du bas-ventre diminuent davantage la capacité du thorax et exercent une pression plus marquée sur les grands vaisseaux. En changeant de position, les femmes restent dans une sorte d'étonnement qui rend la tête plus lourde qu'auparavant. Si elles se baissent, elles ont des éblouissemens, et sont prêtes à perdre connoissance. Au moment où elles se relèvent, elles se sentent affoiblies et sont forcées à s'appuyer sur tout ce qu'elles recontrent; si rien ne les soutient, elles tombent par terre. Il est rare que la pléthore soit portée à ce degré dans les femmes délicates des grandes villes, mais cet accident est plus fréquent dans la campagne, sur-tout parmi celles qui ne veulent être saignées qu'à quelques époques fixes de la *grossesse*.

La mobilité des nerfs donne aisément naissance au vertige : une affection morale un peu trop vive, une contrariété, un propos dur ou désobligeant, un sujet d'inquiétude ou de peine, suffit pour porter le trouble dans le système nerveux et causer cet accident chez une femme délicate. Dans ce cas, le vertige précède la foiblesse ou les mouvemens convulsifs, mais il n'est accompagné d'aucun des signes de pléthore, dont j'ai fait le détail ci-dessus. Les mouvemens violens du fœtus, comme l'observe Van-Swieten, occasionnent une foiblesse jusqu'à perdre connoissance chez les sujets foibles dont les nerfs sont très-mobiles. Une attitude gênante, comme celle de porter les bras élevés pour soutenir un fardeau quoique léger, d'être agenouillées, &c. produit le même effet. Ces symptomes, quelques effrayans qu'ils paroissent, se dissipent bientôt d'eux-mêmes en changeant de position. S'ils sont redoutables, ce n'est que par les chûtes qu'ils occasionnent aux femmes des campagnes, qui, malgré la *grossesse*, ne sont pas moins occupées que dans tout autre tems de la vie.

La cure des vertiges et des éblouissemens qu'a fait naître la pléthore, s'obtient par les saignées. Quand les accidens dont je parle reconnoissent pour cause la mobilité des nerfs, on les dissipe par les odeurs fortes ou les esprits volatils, tels que le vinaigre radical ou l'esprit de corne de cerf, soit caustique, soit combiné avec l'acide craieux. Il suffit d'approcher ces substances du nez pour changer la disposition actuelle des nerfs et calmer les symptomes. La teinture suivante calme aussi très-puissamment les affections nerveuses. Prenez de sel volatil huileux une drachme, de teinture de gomme-lacque deux drachmes, et de castoréum une demie-drachme : mêlez le tout et donnez en douze gouttes dans les accès d'hystéricisme ou autres affections nerveuses. Cependant le calme qui en résulte est passager : il est donc nécessaire de recourir à l'usage des substances qui fortifient les nerfs, et qui possedent en même tems une qualité tonique et antispasmodique. Van-Swieten loue beaucoup les préparations de canelle et d'écorce d'orange, parce que l'une et l'autre ont une partie odorante qui convient aux nerfs mobiles; d'ailleurs elles contiennent aussi un principe amer qui les fortifie singulièrement. Boerhaave prescrit un vin préparé, composé de la manière suivante. Prenez d'écorce de citron et d'orange, de chacun deux onces; de canelle, six drachmes : faites infuser le tout dans trois livres de vin d'Espagne. La malade en prendra deux onces chaque fois avant de se coucher. Il y a un grand nombre de femmes qui ne peuvent se procurer des médicamens pour peu qu'ils soient coûteux. Je prescrivois dans les campagnes une infusion de sommités de pêcher, par laquelle on obtient un effet à peu près semblable; les malades prenoient une tasse de cette infusion le matin avant le déjeuner, et le soir

avant souper, à la distance d'une heure de chaque repas.

Les douleurs de dents sont chez quelques femmes un signe assuré de la *grossesse*: elles se manifestent quelquefois dès les premiers jours après l'impregnation. Leur durée n'est pas la même dans tous les sujets; comme les douleurs de tête, ou les autres accidens dont j'ai déjà parlé, elles cessent quand la pléthore se dissipe. Elles sont modérées ou violentes : les premières subsistent plus longtemps ; elles paroissent être la suite d'une fluxion catharale sur les sinus maxillaires. Cette fluxion qui est entretenue par une pléthore souvent constante, dénature les sucs nutritifs des dents, cause dans leur tissu une inflammation sourde, qui détermine ensuite une carie. On connoît des femmes, et le nombre en est grand, qui ont perdu une dent après chaque *grossesse*. On remarque généralement que cet accident est plus ordinaire aux femmes pituiteuses, qu'aux autres; il est rare chez les bilieuses. Ce sont les molaires qui sont affectées les premières; en sorte que les côtés de la bouche se dégarnissent pendant que les incisives restent saines. Les femmes qui ont un crachement abondant sont exemptes de la chûte des dents, parce que cette évacuation dégorge la membrane pituitaire, les glandes attirant à elles les liquides superflus qui inondent la bouche.

Cette carie ne cause pas toujours une douleur véhémente : les femmes n'éprouvent communément qu'une sensation *sourdement* douloureuse, avec un gonflement des gencives ; mais comme elles ne souffrent pas d'une manière incommode, elles y font peu d'attention. Il seroit possible d'éviter la chûte des dents, en dégorgeant les gencives, et en excitant un crachement abondant par le moyen des substances âcres. Les masticatoires sont très-indiqués dans cette circonstance : les gargarismes âcres sont aussi très-utiles par la quantité de salive dont ils excitent la sécrétion. On prescrira aussi l'esprit de cochléaria qui raffermit les gencives, s'oppose à leur gonflement excessif, et préserve les dents de la carie. Roderic conseille de gargariser la bouche avec du vin, dans lequel on aura infusé de la sauge, de la coriandre et d'autres plantes aromatiques.

Toutes les précautions qu'on prend pour conserver les dents qui étoient cariées avant la conception sont presqu'inutiles, parce que les fluides qui les abreuvent pendant la *grossesse* facilitent l'extension de la carie qui se continue, même après l'accouchement, par la tendance qu'a le lait à se porter en partie dans les organes où il existe une irritation constante. Ainsi, l'huile de girofle, de sauge, de thim, les préparations d'encens, de mastic, d'opium, &c. qu'on insère dans l'ouverture faite par la carie, n'empêchent pas ses progrès; elles calment quelquefois les souffrances ; mais elles ne procurent qu'un repos momentané. Il en est de même de l'application des aimans ; leur effet est inconstant, et on n'en retire qu'un soulagement passager.

Il ne seroit pas prudent de faire arracher une ou plusieurs dents cariées à une femme grosse ; car outre l'irritation que cette opération occasioneroit, on détermine, par ce moyen, l'humeur à se fixer sur les dents voisines, et on cause, par cette méthode, la perte d'un plus grand nombre de dents. Le tems le plus convenable est celui où l'humeur laiteuse est absolument dissipée : par conséquent il faut attendre que les accidens, qui sont une suite des couches, soient passés depuis longtems.

Dionis assure positivement que la douleur des mammelles est un accident inséparable de la *grossesse*. Cette assertion est vraie, par rapport aux femmes qui jouissent d'une bonne santé, qui sont sanguines, et qui n'éprouvent pas d'autres symptomes graves dans leur *grossesse*. Le même auteur ajoute que, *c'est souvent cette douleur qui en marque la certitude*. Comme la suppression des règles occasionne le même accident, on ne peut donc rien statuer de positif à cet égard ; mais la *grossesse* étant admise, on observe que ce phénomène devient sensible à proportion que la conception est plus éloignée. On ne peut pas douter qu'il ne tire son origine de la suppression des menstrues dont le sang se porte alors aux parties supérieures. Cependant on trouve des femmes chez lesquelles cette douleur a lieu dès les premiers jours de l'impregnation : ce n'est donc pas alors à la surabondance du sang, qui ne peut être consommée par un fœtus encore trop petit pour attirer à lui cette quantité de liquide, qu'il faut l'attribuer ; mais bien plutôt à l'irritation du systême nerveux après la conception. Pourquoi les mammelles deviennent-elles le siége de cette irritation ? Est-ce par la grande relation qui existe entre elles et l'utérus ? Dans ce cas, pourquoi d'autres femmes seroient-elles attaquées de préférence, de douleur de tête, de dents ? &c. On ne peut pas trop désigner la cause de ce phénomène.

Dionis prétend que lorsqu'un œuf est détaché de l'ovaire, la nature ne s'applique pas seulement à procurer la nourriture au fœtus dans la matrice, mais qu'elle prépare encore celle qui doit lui être donnée après l'accouchement. Si elle suivoit un pareil plan, toutes les femmes éprouveroient ces douleurs précoces ; mais comme elles sont rares, elles tirent leur origine de la réunion de quelques autres circonstances.

J'ai prouvé précédemment que la conception chez les *sujets nerveux*, étoit ordinairement accompagnée d'un spasme qui avoit son siége principalement dans l'utérus et les parties environnantes : j'ai fait voir quelle étoit l'influence de ce spasme sur la circulation ; comment il pouvoit gêner le cours des liquides et déterminer leur affluence vers d'autres parties éloignées. Les nerfs qui entourent les divisions des artères hypogastriques qui se portent à l'utérus, ne sont pas exempts du spasme qui affecte les parties de la génération ; l'artère iliaque externe jusqu'à sa sortie du bas-ventre, où elle prend le nom de crurale, est libre dans sa fonction jusqu'à l'anneau des muscles du bas-ventre ; mais les divisions de nerfs qui sont abondans dans le tissu graisseux et les glandes de cette région, communiquent à leur tour leur irritation à l'artère crurale dans ce lieu. Le cours des fluides éprouve par cette irritation même une gêne, qui force le sang à rétrograder en suivant la direction de l'artère épigastrique : il est conduit jusqu'aux mammelles, dans lesquelles il se précipite avec abondance ; de cette affluence de liquides, naît promptement une extension inusitée dans les vaisseaux des mammelles ; d'où leur gonflement léger, d'où les douleurs qui sont une suite nécessaire de cet engorgement commençant. L'espèce de stupeur et d'engourdissement que quelques femmes grosses éprouvent dans les cuisses, après les premiers jours de la conception, sont une nouvelle preuve de l'irritation des nerfs de ces extrémités, et des obstacles qui s'opposent manifestement à la liberté de la circulation.

A proportion que la *grossesse* s'avance vers son terme, les mammelles deviennent plus dures, plus douloureuses, et leur volume s'augmente. A cette époque il seroit dangereux de porter des habillemens trop serrés, parce qu'ils occasionent des meurtrissures, et des contusions qui ne disparoissent que longtems après l'accouchement : elles sont graves chez les femmes dont la fibre est grêle et trop tendre (pour me servir de l'expression d'Huxham) parce que leur tissu se rompt facilement. Les sucs lymphatiques-laiteux qui s'amassent dans ces parties désorganisées, y causent des engorgemens qu'il n'est pas facile de résoudre. Quand la fièvre de lait vient à les augmenter, alors l'action des vaisseaux environnans sur ces fluides épanchés détermine aisément une suppuration, qu'on n'arrête pas à son gré, et cette maladie est accompagnée des plus vives douleurs.

Les femmes qui ont de la tendance au scorbut sont plus exposées à cet accident que les autres, parce que le tissu élémentaire des solides a perdu en partie sa force et son elasticité. Chez ces dernières, la plus légère compression cause des meurtrissures très étendues. J'ai vu une femme qui avoit les deux seins couverts de contusions d'un jaune noirâtre : chacune de ces taches étoit de la grandeur d'un écu de six livres : quelques-unes étoient beaucup plus étendues ; l'aspect en étoit effrayant. Cet état persista pendant toute la *grossesse* ; quelque précaution que je prisse pour les dissiper, elles ne disparurent qu'après que le lait et les suites de couches eurent entraîné les liquides qui gonfloient les mammelles. Cependant cette dame n'étoit pas très serrée dans ses habillemens, et n'avoit éprouvé le choc d'aucun autre corps solide.

La douleur des mammelles est quelquefois assez violente pour causer de la fièvre et donner lieu par ses suites à l'inflammation du cerveau. Hippocrate avoit fait cette observation. J'ai remarqué la même maladie (l'inflammation du cerveau) suite de l'engorgement inflammatoire des mammelles, chez une jeune femme de la campagne, d'une constitution sanguine. Quoiqu'elle fût d'un état à ne pas devoir s'occuper beaucoup du soin de conserver sa taille, cependant dans l'incertitude où elle étoit de sa *grossesse* (parce qu'elle avoit eu ses règles pendant les trois premiers mois) elle étoit toujours habillée de manière à comprimer beaucoup l'abdomen. Peut-être que cette imprudence détermina une plus grande quantité de sang vers les parties supérieures : les mammelles devinrent excessivement dures et douloureuses : la fièvre succéda à ces premiers accidens, elle fut violente et la malade devint phrénétique. Les saignées abondantes du bras et du pied, et un régime antiphlogistique la sauvèrent du péril où elle étoit. Le fœtus, affoibli par les pertes que la mère avoit faites, ne donna de signes de vie qu'au sixième mois. Cette femme accoucha au terme ordinaire, et l'enfant parut bien portant, mais d'une médiocre grandeur.

Il est rare qu'on soit obligé de faire des remèdes pour dissiper les douleurs des mammelles. On ne doit recourir à la saignée, que quand elles sont intolérables, et qu'on craint que la fièvre ne survienne. Celles qui se font sentir dans les premières semaines de la *grossesse* se dissipent ordinairement d'elles-mêmes, par les raisons que j'ai exposées précédemment. Il n'en est pas de même de celles qui se manifestent au troisième ou quatrième mois, elles s'augmentent avec le tems. Si elles sont véhémentes, on saignera la malade, en observant de ne pas tirer trop de sang, à moins qu'il n'y ait des signes manifestes d'une grande pléthore.

L'irritation des nerfs qui occasionne les douleurs précoces, se calme aisément par les moyens dont j'ai donné le détail, en parlant de la néces-

sité de mettre en usage les calmans et les narcotiques, lorsqu'il y avoit une irritation manifeste. Cependant, si une femme très-sanguine conçoit peu de tems avant l'époque de l'écoulement menstruel, la pléthore doit être considérée comme la principale cause de ses douleurs, et en ce cas on n'hésitera pas à verser du sang, selon que les forces de la malade l'exigeront.

J'ai traité précédemment des changemens qui arrivoient dans la digestion de la plupart des femmes grosses; j'ai prouvé que les vaisseaux de l'estomac et des intestins étoient remplis d'une quantité de liquides surabondans, que les extrémités vasculaires déposoient dans la cavité de ces viscères. Les douleurs de l'estomac auroient-elles quelques rapports avec les causes des maladies dont j'ai donné l'histoire? C'est ce qu'il faut examiner. On remarque généralement que la stase d'un liquide animal séreux et muqueux acquiert aisément une dégénérescence acide. La surabondance de ces liquides (abstraction faite du repos dans lequel ils restent quelquefois dans les viscères) suffit pour leur faire contracter la dégénèrescence dont je parle. C'est pourquoi les enfans sont sujets aux acides, et à toutes les maladies qui en dépendent. Or, l'excrétion d'une sérosité muqueuse plus considérable que dans l'état habituel étant démontrée dans les femmes grosses, on conçoit pourquoi elles ont fréquemment des rapports acides, pourquoi elles vomissent une pituite acide, &c.

De cette dégénérescence résultent aussi les douleurs de l'estomac, par l'irritation constante qu'elle entretient dans ses membranes, par le picotement de ses nerfs et les contractions ou le spasme qu'elle y détermine. Quant à la stase des humeurs, elle est facilitée par l'extension de l'utérus qui comprime les viscères du bas-ventre, et qui gêne leur mouvement péristaltique; deux causes qui concourent ensemble à donner naissance à l'acrimonie acide.

La pléthore sanguine, dans les sujets qui ont la fibre plus sèche et plus ferme, donne lieu à une autre sorte de douleur; celle-ci dépend d'une plénitude excessive de vaisseaux, d'un empâtement sanguin (si on peut parler ainsi) ou de la difficulté que le sang éprouve à retourner dans les vases ordinaires de la circulation. Cette dernière douleur se distingue aisément de la première, en ce qu'elle est plus constante, accompagnée d'un sentiment de chaleur universelle, d'un pouls plus fort et plus plein, d'une grande sensibilité au toucher de la région épigastrique, d'une couleur plus foncée de la peau, et sur-tout du visage; de douleurs de tête gravatives, et de tous les autres signes de pléthore. L'autre, au contraire, se dissipe quand les malades ont pris des alimens, jusqu'à ce que la fermentation nécessaire à la digestion fasse contracter la même acidité aux substances alimentaires. Cette douleur est plus vive le matin après le réveil, elle excite des envies de vomir. Les phlegmes que rejettent les malades sont acides, leur pouls est plus petit, plus concentré et plus dur; leur peau est plus pâle: c'est sur-tout dans les sujets phlegmatiques qu'on observe plus particulièrement ces accidens.

Quelques femmes sont aussi sujettes, comme l'observe Roderic, à des douleurs momentanées, mais très-répétées, qui dépendent de l'air dégagé et raréfié dans l'estomac. Chez ces dernières la région épigastrique s'étend promptement, et s'éléve avec une douleur insurportable; les malades rendent des vents avec, ou sans odeur, et la douleur se dissipe. Enfin, Hippocrate observe que dans certains sujets, les tiraillemens de la matrice et de ses ligamens communiquent leur irritation à l'estomac, qui devient douloureux à son tour; affection facile à distinguer, par la réunion des accidens qui existent en même-temps dans les deux viscères, et l'absence des symptomes dont j'ai exposé l'énumération précédemment.

D'après cet exposé, on juge combien est insuffisante la méthode indiquée par quelques accoucheurs, qui prescrivent les vins de liqueur, et les substances aromatiques pour dissiper les douleurs des viscères de la digestion. Si l'acrimonie acide les a fait naître, on les guérit par l'usage des absorbans, combinés avec les substances améres et purgatives. Les absorbans seuls ne suffisent pas, parce qu'en dissipant les douleurs pour quelque temps, ils ne s'opposeroient pas aux récidives: ce n'est qu'en fortifiant l'estomac, qu'on peut prévenir leur retour. Si l'usage des vins chauds et des infusions aromatiques est indiqué, ce n'est qu'après avoir absorbé l'acrimonie prédominante, et ils ne sont bons alors que comme cordiaux, en ranimant l'action et la chaleur de l'estomac éteintes. Si la pléthore cause des tiraillemens douloureux aux membranes de ce viscère, la saignée les fera cesser promptement. Si cet accident est dû à l'air dégagé des substances contenues dans le ventricule, on fera usage des carminatifs unis aux toniques, parce que cet état indique aussi une digestion lente ou difficile. Quant aux douleurs symptomatiques qui surviennent par l'irritation de la matrice, on les dissipera par les narcotiques, les bains, les fomentations émollientes, et souvent par la saignée; car c'est le moyen le plus assuré de dégager l'utérus quand il ne se développe pas avec assez de facilité.

C'est sur-tout dans le trajet du colon que se

se font sentir les douleurs occasionnées par les vents, la compression qu'exerce la matrice sur différentes parties de cet intestin, fait séjourner les matières dans le même lieu; l'air qui s'en dégage se raréfie, distend les membranes du colon, et occasionne des douleurs très-vives : on les dissipe par les lavemens émolliens ; le liquide s'insinuant dans toute la longueur de ce canal, facilite le retour des vents, et rend le calme aux malades.

Les intestins grêles sont aussi le siége des douleurs qu'on rapporte à la région ombilicale ; les digestions vicieuses laissent dans leurs circonvolutions des matières acrimonieuses qui les irritent quelquefois avec violence. Elles sont communes aux femmes dont le goût est dépravé, et particulièrement à celles qui vivent d'alimens de mauvaise qualité, ou de difficile digestion. L'acrimonie acide conserve encore son caractère dans les intestins grêles, tandis qu'elle tend à l'alkalescence dans les autres. Peut-être que ce terme de la fermentation n'a lieu dans les derniers, que parce qu'elle a duré assez de tems pour passer à la putridité, c'est pour cela que l'acrimonie des matières est plus caustique dans les gros intestins. On a vu plus haut combien les femmes grosses étoient sujettes à l'acrimonie acide ; on ne sera donc pas surpris que les matières acescentes fassent une impression vive sur les membranes des intestins grêles, puisque la digestion se continue dans leur canal à l'aide du suc pancréatique, et de celui des glandes du mésentère qui passe aisement à l'acidité. Il existe d'ailleurs des circonstances dans lesquelles l'acescence ne se fait pas sentir dans l'estomac, tandis qu'elle occasionne des accidens graves dans les intestins. C'est ainsi qu'on observe que parmi les enfans de la campagne, qui se nourrissent de mauvais fruits dans les commencemens de l'été, il y a un grand nombre de maladies qui ont leur siége dans les intestins grêles, et qui sont accompagnées de symptomes violens, comme une douleur aiguë, un resserrement, un *enfoncement* de la région ombilicale, un pouls petit et intermittent, un froid universel, &c.

Or, les femmes, dans la *grossesse*, ont beaucoup d'analogie avec les enfans, par l'espèce de plénitude séreuse (si on peut parler ainsi) qui est le produit de la congestion des viscères du bas-ventre. Il n'est donc pas surprenant qu'on remarque dans les uns et les autres, les mêmes maladies : on les guérit aussi par les mêmes moyens. La promptitude des accidens ne permet pas l'usage des remèdes qui ont une action lente : les antispasmodiques et les narcotiques mêmes sont indispensables; ils calment, pour un temps limité, la violence des souffrances : on profite de ces instans pour donner aux malades des boissons abondantes, sucrées et mucilagineuses; on étend ainsi les matières âcres qui irritoient les intestins. On emploie alors les frictions modérées, pour les faire passer des intestins grêles dans les plus gros. La suspension de l'irritation facilite cette espèce *d'écoulement*, ou de passage. On ranime le ton des intestins par l'application des linges chauds, et les boissons carminatives ; on ne permet pas aux humeurs de séjourner dans le cœcum et le colon, mais on les évacue par le moyen des lavemens. Cette méthode simple dissipe la maladie. Quant aux récidives, comme elles sont une suite du vice des digestions, on se conduira d'apres les indications que j'ai établies, en parlant plus haut de la dépravation du goût, de la perte d'appétit, &c.

Quand le temps de l'écoulement des menstrues approche, quelques femmes éprouvent des douleurs violentes dans la région lombaire, qui disparoissent à proportion que le sang s'écoule ; celles qui perdent beaucoup y sont plus sujettes, si on suppose la sensibilité égale, et qu'il n'y ait pas complication de maladies anciennes. C'est donc à la quantité de sang surabondante qui séjourne dans cette région après la suppression des règles, qu'on doit attribuer cet accident. Il a lieu dans la *grossesse* par la même cause, et sa durée est d'autant plus constante, que le sujet est plus sanguin, et que l'embrion est plus petit, car il n'attire pas à lui assez de fluides pour sa nutrition ; le superflu engorge nécessairement les parties dans lesquelles il est en stagnation.

On reconnoît aussi les douleurs qui n'occupent qu'une région : celles-ci tirent leur origine de la diverse position de l'utérus ; c'est particulièrement chez les femmes contrefaites qu'elles se remarquent. Elles diffèrent des premières par deux caractères essentiels. Les premières sont accompagnées d'un sentiment de plénitude et de pesanteur dans les parties douloureuses, et quelquefois d'un engourdissement qui est la marque la plus évidente de la pléthore locale ; d'ailleurs, la constitution particulière du sujet aide encore le diagnostic de la cause. Les autres, au contraire, se font sentir avec une sorte de tiraillement ou d'avulsion, sur-tout quand les femmes changent de position, quand elles marchent ou qu'elles prennent un exercice fatigant ; car la matrice, devenue plus volumineuse, se porte naturellement du côté le plus déclive du bassin, et par ce moyen, le ligament qui se trouve placé supérieurement, c'est-à-dire, du côté le plus élevé du bassin, soutient presque ui seul le poids du viscère.

Morgagni avoit observé que les ligamens de

la matrice étoient quelquefois de différente longueur, quoique la conformation des autres parties fût parfaitement exacte : il rapportoit à cette disposition organique, une des causes de la déviation de matrice. La distension de ce viscère, opérée par la *grossesse*, le force d'occuper le centre du corps, parce que les tégumens du bas-ventre lui opposent une résistance uniforme : mais cet effet ne peut pas avoir lieu que les ligamens qui pêchent par défaut de longueur, n'éprouvent un tiraillement douloureux. C'est sans doute à cet état qu'il faut rapporter la sensation incommode, ou les souffrances, dont le siége est fixé dans la région où se trouve l'attache d'un des ligamens.

La plupart de ces accidens se dissipent d'eux-mêmes après les premiers mois de la *grossesse* : cependant on est quelquefois obligé d'avoir recours à la saignée. Quand les femmes sont d'un tempérament sanguin, une saignée ne suffit pas toujours, elle ne procure qu'un calme momentané, et quelque temps après, les douleurs recommencent. J'ai vu des malades avoir des pertes considérables pour avoir refusé la saignée avec opiniâtreté. Elles éprouvoient des douleurs vives et lancinantes, qui, des ligamens, se communiquoient à la matrice elle-même, et qui occasionnoient un décolement partiel du placenta.

Si on reconnoît que la matrice soit déviée, et que le tiraillement qui en résulte ne se fasse sentir que d'un côté des lombes ou des aînes, on ne peut pas alors regarder la pléthore comme la cause de ce symptome, puisqu'il dépend d'un vice dans la structure des parties : le meilleur moyen pour éviter les suites de cet état, c'est de faciliter l'extension de ces organes par des fomentations émollientes ou des bains ; faisant observer à la malade un repos presque continuel, jusqu'à ce que l'allongement des ligamens fasse cesser les douleurs. Quoiqu'elles se terminent souvent dans le cours de la gestation, ainsi que Noortwyk l'a observé, cependant on a vu des femmes être sujettes à l'avortement, sans qu'on pût en soupçonner d'autre cause que celle dont je parle. Je traiterai plus en détail de ces objets quand je parlerai de l'avortement et de ses causes. V. Avortement.

La suppression du cours des urines est une maladie assez fréquente chez les femmes grosses. On convient généralement qu'elle tire son origine de la compression du col de la vessie. Il paroît que cet accident n'arrive que quand la tête du fœtus est placée directement sur cet organe, ou lorsqu'une autre partie du corps s'y trouve fixée en le comprimant. Si la pression étoit passagère, les urines ne seroient pas supprimées, parce que le canal resteroit libre, dès qu'il ne seroit plus comprimé. Il est donc nécessaire, pour que cette maladie ait lieu, que l'enfant conserve long-tems la même situation.

Quelquefois l'urine n'est pas complettement retenue, mais il s'en écoule de tems en tems une petite portion. Cependant celle qui est filtrée par les reins étant en plus grande quantité que celle qui s'échappe au-dehors, la vessie reste distendue par celle qui séjourne, et le volume de ce viscère s'accroît au point de contenir une grande quantité d'eau.

La vessie ne parvient pas à un grand degré de dilatation, quand l'urine a été supprimée tout-à-coup, parce qu'elle ne résisteroit pas aux efforts d'une pareille extension, sans causer les plus grands accidens ; mais quand son développement se fait graduellement, elle acquiert un volume dont on ne peut pas se faire une juste idée, sans avoir connu des faits de cette nature. Dans cette espèce de rétention, les accidens marchent à pas lents : les douleurs, quoique continuelles, sont moins aiguës ; elles sont très-supportables dans les commencemens : elles ne sont véhémentes qu'après que l'allongement des fibres de la vessie a été porté au plus haut degré d'extension. Alors elles sont accompagées de mouvemens convulsifs, l'irritation se porte à la matrice qui entre elle-même en convulsion, et l'avortement devient une suite nécessaire de ce désordre, si on n'y remédie pas promptement. Dans la suppression subite, les douleurs sont rapides, et les convulsions suivent de près ; le ventre, augmenté par le séjour de l'eau dans la vessie, se tend et se durcit par l'irritation : le trouble devient extrême ; la malade perd l'usage de la parole, et du sentiment ; et si on ne lui donne pas les secours les plus prompts, elle meurt dans peu de tems. C'est sur-tout au moment de l'accouchement que ces accidens se manifestent, lorsque la tête de l'enfant est arrêtée au passage : si elle reste long-tems dans cette situation, les parties environnantes se tuméfient ; la tête se tuméfie elle-même, en sorte qu'il est très-difficile de la dégager. Les symptomes de la suppression deviennent plus graves, et pour les dissiper, on est obligé d'employer des moyens funestes au fœtus.

Quoique la suppression d'urine soit plus ordinaire aux femmes qui sont parvenues aux derniers mois de la *grossesse*, cependant la Motte en a vu arriver dès le cinquième. Dans l'inclinaison de l'utérus, cet accident est encore plus prompt ; mais il arrive par dégrés, parce que la matrice change de situation d'une manière insensible. Il y a d'abord une difficulté

d'uriner, qui se termine par une suppression totale des urines. On trouve aisément la cause de cet accident ; en examinant la position de la matrice, on reconnoît qu'elle est placée transversalement dans le bassin, et que son fond est appuyé sur les os pubis, tandis que son col est maintenu sur le sacrum. Elle reste souvent assez long-tems dans cette position pour acquérir un plus grand volume ; par conséquent la compression qu'elle exerce sur la vessie, et sur le rectum, s'accroît chaque jour, et met obstacle au passage des urines. On remédie à cet accident, en dégageant la matrice, et en reportant son fond plus haut. Pour cet effet, on introduit deux doigts dans la vulve, on fait en sorte que leurs extrémités présentent une surface horizontale, et par conséquent, plus étendue ; on dégage doucement l'utérus, et on l'élève au-dessus de la symphise des pubis : on ne doit pas craindre qu'il s'engage une seconde fois, parce que son volume qui s'accroît de jour en jour, ne permet pas un nouvel *enclavement*. Cependant, pour plus grande sûreté, on fait garder le lit à la malade pendant plusieurs jours, et on lui interdit toute action qui tendroit à forcer la matrice à descendre dans le bassin, et à reprendre la même situation.

La distension excessive de la vessie entraîne quelquefois après elle des accidens d'une espèce différente de ceux dont j'ai parlé jusqu'alors. C'est son inflammation, et sa rupture : l'une et l'autre sont mortelles. L'inflammation se communique à l'utérus, et quelque secours que l'on donne à la malade, il est bien difficile d'obtenir la guérison de cet accident. Elle fait des progrès si rapides, que les saignées, les bains, les applications émollientes ne calment presque jamais la violence de ses symptomes. La raison en est, que l'inflammation s'empare d'une grande surface de la vessie, se propage à son col, et cause dans cette partie un étranglement, qui met obstacle à l'introduction de la sonde. Bientôt la gangrène détruit le viscère, et la malade succombe à ce dernier événement. Il faut toutesfois avouer qu'on observe rarement d'aussi grands désordres chez les femmes grosses, parce que l'excès de liquides qui stasent dans l'abdomen s'oppose ordinairement à l'inflammation. La rupture des membranes de la vessie cause infailliblement la mort. L'épanchement de l'urine dans le bas-ventre calme dans le moment les accidens, mais ce liquide acrimonieux enflamme les viscères et les détruit.

Pour faire écouler l'urine, quand la vessie a été distendue au-delà de son diamètre, on prend ordinairement la précaution suivante : on laisse passer par la sonde une portion du liquide, afin que le viscère puisse se contracter et revenir sur lui-même. La meilleure manière est de rendre l'écoulement lent et progressif. Si la vessie conserve un peu de ressort, elle se resserre plus facilement, par cette méthode on la vuide insensiblement, et ses membranes se rapprochent comme auparavant. Après avoir dissipé cet accident, on doit s'attendre à le voir renaître, parce que le viscère a perdu la plus grande partie de son élasticité, et que la compression de la matrice subsistant, la même maladie se renouvelle. La Motte et Mauriceau donnent plusieurs observations qui prouvent cette vérité. Si le tems de l'accouchement est encore éloigné, on prescrira à la malade les injections d'eaux minérales toniques, comme celles de Passy, ou les injections d'eaux thermales, comme celles de Bourbonne, de Balaruc, ou de Barèges. Dans le cas ou l'accouchement seroit prochain, on attendra la délivrance de la mère, pour mettre ces secours en usage. Après l'accouchement, on choisira de préférence les eaux salines aux ferrugineuses, parce que l'inertie de la vessie laisse déposer une portion de l'humeur laiteuse qui se porte sur ses membranes. Les eaux salines opéreront le double effet de dissoudre cette humeur, et de fortifier la vessie.

Le préjugé qui s'opposoit autrefois à l'usage des bains pendant la *grossesse*, ne permettoit pas qu'on les employât dans la phlogose de la vessie. Cependant, la Motte n'a pas hésité de les prescrire à une femme qui en fut attaquée à trois différentes *grossesses*. Il observe à cet égard, que quand même ils accéléreroient l'accouchement, ils sont bien moins à craindre que la continuation des douleurs qui déterminent toujours les contractions de la matrice.

On doit encore compter au nombre des causes de la suppression d'urines le gonflement des hémorrhoïdes, parce qu'il s'étend sur les parties environnantes, occasionne un engorgement inflammatoire qui se porte au col de la vessie, d'où nait un rétrécissement considérable dans cette partie qui, comme je l'ai dit plus haut, s'oppose à l'introduction de la sonde.

La suppression d'urine est plus fréquente dans les derniers tems de la *grossesse*, que dans les précédens ; et particulièrement dans le tems où la matrice se porte en avant, et force la vessie à décrire un angle droit avec le canal de l'urètre : ce qui arrive sur-tout aux femmes qui ont eu d'autres enfans, chez lesquelles les tégumens du bas-ventre cèdent plus facilement à l'impulsion de l'utérus. C'est pourquoi, on en voit qui ne peuvent uriner que quand elles sont couchées sur le dos, parce que l'enfant se rapproche,

dans cette attitude, de la colonne épinière, et laisse à l'urine la liberté de parcourir le canal de l'urètre. L'introduction de la sonde est très-difficile chez ces dernières, on ne parvient dans la cavité de la vessie qu'en comprimant la région hypogastrique, et reportant, par cette manœuvre, la matrice vers la colone vertébrale.

L'utérus, après avoir acquis un volume capable d'occuper la plus grande partie de la cavité de l'abdomen, repousse les intestins dans la région hypogastrique; ils se placent dans les côtés, & éprouvent toujours une compression plus ou moins sensible. Les matières sont plus délayées dans les intestiens grêles; & par conséquent elles passent aisément de ces derniers dans les gros intestins; mais dans ceux-ci, elles éprouvent une sorte de desséchement qui rend leur marche plus difficile. Cette marche est encore ralentie par la compression à laquelle le colon est soumis. La pression s'exerce avec plus de force dans la portion intestinale, qui s'élève de la région hypogastrique droite, & de l'extrémité gauche du colon. L'angle que forme l'intestin dans ces régions est placé directement sous la matrice, il supporte une partiede son poids. Quel que soit l'attitude d'une femme grosse, c'est dans ce lieu que les matières sont plus particulièrement arrêtées; il est essentiel de ne pas les y laisser long-tems, autrement elles se desséchent, elles acquièrent une dureté extrême.

Dans cet état, elles ne franchissent point l'angle formé par l'extrémité du colon et la naissance du rectum. Le rétrécissement qui existe dans cette partie est un nouvel obstacle à leur évacuation; le colon toujours rempli se dilate insensiblement, et perd une partie de son action : nouvelle cause de la stase des matières fécales. L'irritation qu'elles causent, en acquérant de l'acrimonie, engage les femmes à faire de grands efforts pour s'en débarrasser; et ces efforts sont très-dangereux, parce que leur effet se porte sur la matrice, et peut occasionner l'avortement; comme cela est arrivé plusieurs fois.

Le séjour des matières dans l'extrémité du colon, cause quelquefois une dilatation considérable dans toute la longueur de l'intestin qui est trop rempli. Van-Swieten a vu une femme qui, après être accouchée heureusement, n'éprouva aucun accident dans les premiers jours de ses couches. Au neuvième, elle se plaignit d'une douleur sourde, et d'un poids fatigant vers l'os sacrum; cependant elle avoit évacué quatre fois, des matières fécales, dans cet intervalle. A cette douleur se joignit un tenesme avec des besoins d'évaçuer, et des efforts qui ne faisoient rien passer. On [illegible] des lavemens qui ne pénétroient pas [illegible] intestins. On couvrit le bas-ventre, [illegible] avec des substances émolientes; [illegible] des matières durcies descendit insensiblement, elle égaloit la tête d'un fœtus de neuf mois; on fit des efforts pour la diminuer de volume, en la divisant autant qu'il étoit possible avec des instrumens commodes. Les douleurs que causoit ce corps volumineux, durèrent deux jours, avec une violence extrême; et quelque précaution que l'on prît, il fut impossible de prévenir le déchirement de l'anus.

Cette observation prouve manifestement que la constipation peut entraîner avec elle une multitude d'accidens graves chez les femmes grosses. Tels sont la phlogose du rectum, le gonflement excessif des hémorrhoïdes, les efforts violens pour chasser les excrémens, les inflammations de ces parties à la suite d'une irritation permanente, les hernies &c.

Il existe une maladie à l'origine du rectum, qui me paroît être une suite naturelle des accidens dont je viens de faire l'énumération. Je parle en ce moment d'un rétrécissement avec obstruction et squirre de l'intestin, dans la portion qui est appuyée sur la partie latérale et supérieure du sacrum. Cette maladie est plus fréquente chez les femmes qui ont eu des enfans, que chez les autres : ne seroit-elle pas une suite de la constipation ? L'intestin, constamment irrité par des matières que le volume de la matrice ne laisseroit passer que tras-difficilement, éprouve une sorte de congestion qui fixe la lymphe dans ses membranes. Elle s'y coagule, augmente le volume des membranes; par conséquent, diminue le diamètre intérieur de l'intestin. L'obstruction qui en résulte acquiert bientôt la solidité du squirre, et dans ce cas, l'intestin durci laisse passer les matières fécales comme par une filière. On s'apperçoit alors que les malades ne vont plus à la garde-robe sans lavemens; et quelque précantion qu'on prenne pour ramollir les matières, elles ne viennent pas en plus grande quantité à la fois; c'est toujours sous la même forme qu'elles paroissent. Cet état est d'autant plus dangereux, que les excrémens, durcis au passage, ne permettent pas toujours aux lavemens de pénétrer dans le colon. Il en résulte un amas considérable de *féces* dans la cavité de ce dernier intestin, une irritation continuelle dans toute son étendue, et une inflammation qui fait périr les malades.

L'ouverture du cadavre apprend que le colon est très-distendu dans tous son trajet, mais il

forme une grande poche à son extrémité, parce que la congestion se fait toujours dans cette partie, avant que de dilater l'intestin plus haut, et que tout l'effort de l'organe tend à pousser les excrémens vers ce lieu. Là se forme un sac très-ample, qui est terminé par une très-petite ouverture squirreuse, et qui acquiert une telle solidité, qu'on en a vu résister au tranchant des scalpels.

Cette maladie est incurable, à moins qu'on ne l'attaque dans ses commencemens, lorsque l'intestin n'est encore qu'obstrué. On reconnoît cet état, 1°. Parce que les malades rendent toujours des excrémens filés, et d'un volume toujours égal. 2°. Les malades sentent presque continuellement un poids fatigant dans la région lombaire gauche. Cette sensation dépend de l'amas des matières arrêtées dans l'extrémité du colon trop dilaté. 3°. Ils ne rendent les excrémens qu'à l'aide des lavemens. 4°. Si on introduit une sonde flexible dans le rectum, on éprouve une résistence opiniâtre à la pousser plus avant, quand elle est parvenue au siège de l'obstruction. Là elle rencontre les parois de l'intestin durci qui ne lui permettent pas de s'avancer plus haut.

Cette maladie n'est dangereuse que par les suites; elle empêche la sortie des excrémens, elle occasionne des dilatations dans tout le trajet du colon, elle fait séjourner les excrémens dans cet intestin; l'irritation qui en dépend occasionne des douleurs vives dans son tissu, et des inflammations. Sa partie obstruée s'ulcère quelquefois, et les matières qui irritent l'ulcère, le font dégénérer en cancer; les malades sont exposés à des tourmens de longue durée qui ne se terminent que par la mort.

Il n'existe pas d'autres moyens de guérir, que ceux qui conviennent à l'obstruction. Les remèdes indiqués pouvant être appliqués immédiatement sur la partie affectée, la guérison en sera plus prompte.

Je conseille les lavemens faits avec les eaux de Barèges ou de Bourbonne. On se conduira de la manière suivante. On donnera d'abord un lavement ordinaire chaque matin, pour entraîner les excrémens; ensuite on en donnera un second d'eau minérale, que le malade gardera le plus longtems qu'il sera possible. On injectera aussi une dissolution de savon dans l'intestin, deux ou trois fois par semaine. Le savon sera dissous dans une décoction de feuilles de violettes et de morelle, afin de diminuer la sensibilité de l'intestin. On pourra aussi, de tems en tems, dissoudre dans la même décoction, au lieu de savon, un gros de sel ammoniac. Il est inutile que la quantité d'injections parcoure tout le trajet du colon; il suffit que le rectum soit rempli convenablement, et la poche du colon qui avoisine l'obstruction. On aura égard aux sensations que ces remèdes feront éprouver au malade. Quand ils occasionneront de la chaleur dans l'intestin, avec un sentiment de douleur, on calmera ces accidens avec la décoction de laitue et de jusquiame, ou avec des émulsions données en lavemens. Mais ceux qui seront composés d'eaux minérales doivent être répétés deux fois le jour, matin et soir, aux heures convenables. Bien entendu que si les malades prennent une dissolution de savon ou de sel ammoniac, le matin, on attendra sa sortie, pour introduire des eaux minérales.

A ces moyens, on unira les remèdes internes qu'on connoît, et un régime convenable.

J'ai fait précédemment l'exposition des causes qui troubloient la digestion des femmes enceintes. On a vu comment l'estomac, et les intestins pouvoient être remplis de matières crues, que la fermentation rendoit très-irritantes. J'ai prouvé qu'elles étoient souvent la cause des vomissemens opiniâtres qu'on observoit dans la *grossesse*. Elles sont très-fréquemment la cause des diarrhées; mais celles-ci, comme les vomissemens, sont aussi une suite de l'irritation nerveuse de la matrice, qui se propage aux autres viscères du bas-ventre. Il est donc nécessaire de considérer la diarrhée, pendant la gestation, sous ces différens aspects, et de distinguer avec précision les signes qui nous font parvenir à la connoissance de chacune de ses causes; parce que c'est d'après cet examen que nous établirons les moyens curatifs qui conviennent à cette maladie.

Dans la diarrhée qui dépend de la saburre des premières voies, le mauvais état des digestions a précédé la *grossesse*, ou s'est manifesté depuis cette époque. Dans l'un et l'autre cas, l'appétit est dépravé, ou diminué; les alimens ne plaisent plus aux malades, ils n'y trouvent pas le même goût, ceux qui leur étoient le plus agréables leur répugnent quelquefois, le tems de la digestion est pénible, l'estomac se gonfle, il se remplit de vents: il est chez les uns, tourmenté par des aigreurs, ou des soulevemens qui annoncent le vomissement: la bouche est pâteuse, la langue est chargée, l'haleine est désagréable: les selles sont puantes, et les excrémens occasionnent des douleurs de ventre. Tous ces symptomes, ou la plupart d'entre eux se réunissent à des douleurs de tête plus aiguës, et lancinantes pendant la digestion, ensuite la tête reste lourde et accablée. Il y a un sentiment général de pésanteur, et une anxiété fatigante dans la région épigastrique qui est tendue, ou douloureuse au toucher.

Dans la diarrhée *nerveuse* (qu'on me passe cette expression) l'appétit subsiste quelquefois tout entier : s'il est diminué, le goût des alimens ne se perd pas, les malades mangent avec plaisir, elles n'ont point de mauvais goût à la bouche, la langue est nette ou légèrement blanchâtre ; mais dès que la digestion commence, l'air qui se dégage des alimens forme des borborigmes, et des gonflemens partiels. Il semble que les alimens se précipitent avec vitesse dans les gros intestins : on en retrouve des portions qui ne se sont point altérées : les selles n'ont pas une odeur si puante, les matières sont mêlées dans une grande quantité de sérosité qui a été exprimée des intestins par l'irritation. Dans ce dernier cas, les malades ne perdent pas aussi promptement leurs forces, et la maigreur n'est pas non-plus aussi avancée dans un tems égal. Le pouls n'a que de la roideur, mais il n'est pas fébrile comme dans la diarrhée fétide qui naît des matières acrimonieuses des premières voies. La tête n'est pas non plus si chargée, si embarrassée, si pesante, si douloureuse. La fraîcheur de la peau ne s'altère pas si promptement.

Les femmes grosses sont aussi très-sujettes à une troisième espèce de diarrhée, suite de la foiblesse des intestins. Elle étoit connue des anciens sous le nom de *laevitas intestinorum*, maladie commune aux deux sexes, et qui se manifeste indifféremment dans tous les âges. Cette dernière est la plus dangereuse de toutes, parce qu'elle tire sa source de la foiblesse organique du sujet : elle est une suite de la dépravation de la nutrition. Dans cette dernière les vaisseaux lymphatiques n'absorbent plus le chyle formé dans les premières voies ; ces vases paroissent sans action, la chaleur naturelle est anéantie, toute élasticité est perdue. Cette maladie est d'autant plus rebelle dans les femmes grosses, que les intestins, comprimés par la matrice devenue volumineuse, sont encore gênés dans leurs fonctions, ce qui achève de détruire toute action de leur part. Si à cet état se joignent des chagrins, des inquiétudes, des affections de l'ame qui portent à la tristesse, la perte des forces s'accroît et les malades succombent.

Quelle que soit la diarrhée d'une femme enceinte, elle prive le sang des liquides nécessaires à sa réparation, par conséquent il devient plus sec et plus visqueux. Cette maladie d'ailleurs se perpétue par elle-même, parce que les intestins, continuellement abreuvés par des humeurs surabondantes, s'affoiblissent davantage ; les conduits excrétoires des glandes s'ouvrent plus facilement et restent béans ; il se fait une dérivation manifeste vers ces parties auxquelles les fluides arrivent avec plus d'abondance ; les autres excrétions diminuent ; la transpiration, et les urines sortent en moindre quantité, les viscères tombent enfin dans un état de foiblesse dont il est difficile de les tirer. Quand la maladie a persisté pendant quelque tems, les humeurs dégénèrent, et les matières contenues dans les intestins acquièrent plus d'acrimonie ; elles irritent les viscères, les excorient, parce qu'ils ne sont plus défendus par le mucus qui le recouvre, ce mucilage étant continuellement entraîné avec les matières qui forment les selles, les extrémités nerveuses restent exposées au contact des humeurs dégénérées qui les irritent, d'où les douleurs continuées, les inflammations, les contractions de l'utérus et l'avortement.

Si la matrice résiste à l'irritation, l'acrimonie, qui s'accroît avec le tems infecte davantage les liquides ; et les matières excrémentielles, devenant putrides, occasionnent la dyssenterie. Si l'accouchement prévient cette terminaison fatale, les liquides qui étoient contenus dans l'utérus ne se mêlent plus au sang desséché qui a stasé dans les viscères du bas-ventre ; ils se dévient, et passent dans les intestins, pour continuer la diarrhée, qui acquiert promptement un caractère de putridité qui fait périr les malades.

Les femmes avortent souvent dans le cours de la diarrhée, et les enfans qu'elles mettent au monde sont foibles et mal nourris. On en a vu qui ont eu des enfans bien portans, mais ces cas sont rares, et la santé des fœtus ne se soutient que quand la diarrhée n'est pas excessive, ni d'une trop longue durée : autrement les fluides qui doivent se porter à la matrice passent dans les intestins, pour être rejetés avec les matières du dévoiement.

La curation de la diarrhée de la première espèce (je parle de celle qui reconnoît pour cause la stagnation de matières âcres ou dégénérées dans les premières voies) indique les vomitifs, mais l'usage en est dangereux chez les femmes grosses ; il vaut mieux les purger avec les amers, soit en substance, soit en infusion ; on mêlera ensemble douze à quinze grains de rhubarbe en poudre, deux grains d'ypécacuanha, incorporés dans une suffisante quantité de syrop pour en former des bols. On réitérera ce remède plusieurs jours de suite, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive d'un changement notable dans les digestions. Si la petite quantité d'ypécacuanha qui s'y trouve occasionne des envies de vomir, on la supprimera dès le lendemain. Chez les femmes d'une constitution robuste, on n'hésitera pas à prescrire l'infusion de deux gros de rhubarbe concassée, autant de senné dans une tasse d'eau commune ; dans la colature on dis-

soudra deux gros de sel de glauber et une once et demie de syrop de chicorée composé. Les bols qui ont pour base des substances résineuses sont pernicieux aux femmes grosses, parce que ces médicamens occasionnent des coliques violentes qui pourroient entraîner l'avortement.

Quand les premières voies seront débarrassées, on se bornera à rendre les digestions meilleures par l'usage des infusions d'eupatoire d'Avicenne, ou de petite centaurée ; la rhubarbe en infusion remplira également cette indication. On donnera quelquefois le soir aux malades un demi-gros de thériaque avant le sommeil, pour dissiper le spasme qui accompagne toujours les diarrhées de quelque cause qu'elles naissent. Quant au régime, on aura le plus grand soin de leur prescrire les alimens de facile digestion, avec des boissons nourrissantes & en même-temps rafraichissantes, comme la décoction d'orge, de riz ou de gruau, de consoude, de guimauve, &c. Ces derniers remèdes sont indispensables. Si la diarrhée est accompagnée d'une fièvre sensible, si la maladie prend un caractère de putridité, on prescrira les infusions de rhubarbe & de quinquina acidulées, après avoir fait précéder un purgatif. Dans ce dernier cas les syrops acides sont nécessaires. L'eau seulement acidulée, de quelque manière qu'elle le soit, ne produit pas un si bon effet que les sirops, parce que ces derniers se mêlent mieux aux humeurs qui séjournent dans les intestins, & les entraînent avec eux en s'opposant à leur putréfaction ultérieure.

Les diarrhées séreuses, qui naissent de l'irritation, sont quelquefois guéries par la saignée ; c'est qu'elles ont souvent pour cause une pléthore intestinale. Si on se rappelle ce que j'ai dit des suites de la compression de l'utérus sur les viscères et les grands vaisseaux du bas-ventre, on sera convaincu que les tuniques des intestins sont alors engorgées par une grande quantité de sang : il n'est donc pas surprenant que la sérosité s'échappe par les extrémités de leurs vaisseaux, et donne par ce moyen naissance à la diarrhée. Or, la saignée faisant une révulsion salutaire, les intestins se trouvent dégagés et la digestion se fait sans trouble. Les narcotiques donnés à dose modérée sont très-utiles, et leur effet s'accorde parfaitement avec celui de la saignée. C'est pourquoi la diarrhée de cette espèce est plus fréquente dans les commencemens de la *grossesse* que sur la fin de son terme, parce que la matrice n'absorbe pas la pléthore : c'est pourquoi elle cesse d'elle-même quand l'enfant attire à lui une plus grande quantité de liquides, à moins que des causes étrangères ne la fassent subsister. Dans ce dernier cas elle prend le caractère de la diarrhée de cause humorale ou de foiblesse.

Celle-ci, *laevitas intestinorum*, est rebelle ; on la guérit par l'usage des toniques et corroborans. Les préparations de mars et les eaux ferrugineuses sont les meilleurs remèdes dans cette maladie, ainsi que le syrop chalibé, la limaille de fer pulvérisée unie au corail et à la rhubarbe en poudre, dont on fait des pilules avec un syrop convenable ; on pourra joindre à ce médicament une médiocre dose de quinquina, comme anti-spasmodique et tonique. L'élixir de vie, celui de vitriol, de propriété, et les teintures martiales sont aussi très recommandées pour ranimer les forces des viscères de la digestion. Les vins médicinaux, les vins antiscorbutiques, et les infusions amères achèveront la curation.

Dans toute espèce de diarrhée les lavemens sont nécessaires, parce qu'ils emportent les matières qui irritent les intestins ; ils calment l'agitation et le spasme qui naît de l'agitation même : circonstance qu'il faut moins perdre de vue chez une femme grosse que dans tout autre sujet, afin que la matrice ne soit pas exposée aux effets de ce trouble. S'ils se sont déjà portés sur elle, les lavemens ramèneront le calme nécessaire pour que l'accroissement et la nutrition du fœtus ne soient pas interrompus.

La dyssenterie tire son origine des mêmes causes que la diarrhée (il faut en excepter les épidémiques) ; mais elle est funeste aux femmes enceintes, parce que les éprcintes qu'elle cause déterminent presque toujours l'avortement, comme Hippocrate l'avoit observé. L'inflammation des intestins forme des points d'irritation qui attirent dans ces lieux la matière laiteuse après l'accouchement, soit qu'il soit à son terme ou prématuré ; le lait participe promptement de l'acrimonie des humeurs des premières voies, augmente leur putridité et tue promptement les accouchées.

La cure doit être accélérée et les remèdes actifs ; si on donne l'ypécacuanha pour débarrasser les matières qui inondent les intestins, dès que son effet sera cessé, on fera prendre aux malades une infusion de semence de pavot ou dix gouttes de laudanum de Sydenham dans un véhicule convenable ; on peut aussi user du syrop de diacode. Le cachou, la rhubarbe en poudre, le quinquina, et les autres amers conviennent dans la curation de cette maladie. On fera sagement de commencer le traitement par le remède suivant. Prenez deux onces d'huile d'amandes douces mêlées à une once d'eau de roses, et autant de celle de plantin, dont on donne la moitié pour la première dose, et le reste par cuillerées. J'ai vu des dyssenteries causées par une humeur arthritique qui s'étoit déposée sur les intestins, se terminer très-promptement par l'usage de ce médicament. La bois-

son sera la dissolution de gomme arabique dans suffisante quantité d'eau, ou la décoction légère de riz, de gruau, &c. à laquelle on ajoutera un peu de sucre ; la décoction blanche du codex est aussi très-utile. Les lavemens seront composés de décoction de mauve, de guimauve, de son de froment, de graine de lin, de psyllium, &c. on y ajoutera une petite quantité de feuilles de jusquiame ou de morelle. Les narcotiques sont nécessaires pour calmer la trop vive irritation ; il faut prévenir l'avortement, autrement il n'y a plus de guérison à espérer. J'en ai dit les raisons plus haut.

On sera peut-être surpris que dans le traitement des maladies dont je viens de parler, je n'aie pas recommandé, d'après tous les Auteurs, les vins de liqueurs ; c'est qu'au lieu de fortifier l'estomac, ils ne font souvent que porter le trouble dans les viscères chez les femmes d'une constitution délicate ; et comme chez ces dernières la diarrhée est toujours accompagnée de spasme, les esprits inflammables ne leur conviennent pas, à moins qu'on n'ait la précaution de les unir aux substances toniques et amères. Il n'en est pas de même des femmes des champs accoutumées à des alimens grossiers ; il semble qu'elles aient besoin de substances spiritueuses pour se ranimer : aussi le vin leur est-il plus nécessaire ; mais toutes les fois qu'il y aura congestion humorale dans les premières voies, il faut toujours s'en abstenir jusqu'à ce qu'on ait procuré des évacuations suffisantes.

Je ne crois pas, comme Mauriceau, qu'on puisse raisonnablement terminer la curation de la diarrhée ou de la dyssenterie avec des lavemens astringens ; les liquides qui restent dans les glandes des intestins participent toujours un peu de l'acrimonie de ceux qui ont été évacués. On laissera aux viscères la facilité de se dégorger complettement, autrement on répercute une portion de l'humeur morbifique, et la maladie a des récidives plus dangereuses que son invasion. Si l'humeur se porte sur des parties étrangères, elle y occasionne de grands désordres. Mon avis est donc qu'on proscrive absolument ces médicamens, sur-tout chez les femmes grosses, parce que les suites en seroient plus dangereuses que dans toutes les autres circonstances de la vie.

La compression que la matrice exerce sur le rectum, et la difficulté qu'éprouve le sang de ses vaisseaux veineux, de franchir le lieu comprimé ; la constipation qui force les femmes grosses à faire de grands efforts pour se débarrasser des matières fécales, et qui par ce moyen repousse le sang veineux dans les extrémités ; la présence des matières fécales trop long-temps retenues et durcies dans le rectum, d'où résulte une nouvelle pression dans le trajet des vaisseaux hémorrhoïdaux, sont les trois causes qui rendent les hémorrhoïdes fréquentes chez les femmes grosses. A celles-là on peut ajouter l'acrimonie du sang, sa sécheresse, la dilatation ancienne des vaisseaux hémorrhoïdaux, &c. et les causes ordinaires de l'existence des hémorrhoïdes ; mais c'est moins de ces dernières dont je parle, que de celles qui sont immédiatement liées à la *grossesse*.

Les hémorrhoïdes sont accompagnées d'une douleur violente qui s'augmente à proportion que leur volume devient plus considérable. Celles qui sont médiocrement gonflées ne sont pas si douloureuses, quelquefois elles ne causent qu'un sentiment de gêne ; ces différences dépendent de la sorte de plénitude qui existe dans les vaisseaux hémorrhoïdaux. Les premières causent des épreintes et des souffrances continuelles qui s'étendent jusques sur la vessie ; mais outre les accidens qui dépendent des hémorrhoïdes dans tous les sujets, comme l'inflammation, l'induration de ces parties, leur suppuration, &c. elles donnent lieu à l'avortement, parce que l'irritation qu'elles occasionnent se communique à la matrice et détermine ses contractions, d'où la sortie prématurée du fœtus hors de l'utérus.

Les hémorrhoïdes exigent encore d'autres considérations dans la *grossesse* ; c'est que les symptomes dont elles sont accompagnées acquièrent une intensité marquée : la raison en est que la matrice s'oppose au retour du sang de ces vaisseaux d'une manière bien plus efficace que dans les sujets où elle n'a pas acquis le volume que lui donne la *grossesse*.

Il est essentiel de dissiper, le plus promptement qu'il est possible, les accidens qui naissent de la présence des hémorrhoïdes. Si le sujet est pléthorique, on commencera la curation par une saignée du bras, afin de faire une révulsion et de vuider le systême vasculaire. Si la première ne suffit pas, Mauriceau conseille d'en pratiquer une seconde quelques jours après. Cette méthode suppose au reste une grande plénitude ; autrement deux saignées trop rapprochées pourroient être suivies d'accidens par rapport à la *grossesse*. Le conseil de Mauriceau ne convient qu'aux sujets chez lesquels les hémorrhoïdes sont très gonflées, sans avoir acquis un certain degré d'endurcissement ; autrement il ne se feroit pas de révulsion, on épuiseroit en vain la malade. Dans ce dernier cas on applique les sangsues sur les vaisseaux engorgés, après les avoir exposés pendant quelque temps à la vapeur d'une eau très-chaude ; on ne doit pas craindre dans cette circonstance l'effet de la dérivation de l'eau chaude, puisqu'on se propose

pose d'y remédier sur le champ par l'ouverture même des vaisseaux.

Pour favoriser le retour du sang, on donnera, plusieurs fois par jour, à la malade des lavemens composés de décoctions émollientes. Il n'est pas nécessaire qne la quantité de décoction remplisse la séringue à chaque fois, il suffit qu'on débarrasse le rectum et la portion gauche du colon, sur-tout dans les cas de constipation. Ce symptome (la constipation) mérite la plus grande attentiou ; en vain on emploieroit tous les moyens indiqués pour guérir les hémorrhoïdes, tant que la constipation persiste, on ne fait point de progrès dans la curation. Comme l'anus est très-douloureux, la canule de la seringue irrite cette partie ; pour obvier à cet inconvénient, Mauriceau conseille d'ajuster sur la canule un morceau de boyau de poulet, afin que son introduction soit plus supportable. On bassinera aussi les hémorrhoïdes avec les décoctions de plantes émollientes et rafraichissantes. Si les douleurs étoient trop violentes, on ajouteroit dans la décoction une suffisante quantité de jusquiame, afin de diminuer l'irritation. On composera, si la circonstance l'exige, un liniment fait avec l'huile d'œuf ou celles d'amandes douces, de pavot et de nénuphar battues long-temps ensemble avec un jaune d'œuf cru, dans un mortier de plomb. Mauriceau fait grand cas de ce liniment qu'il assure avoir employé avec succès.

Les femmes qui ont eu les ligamens de la matrice relâchés par des causes dont l'action est ancienne, sont plus sujettes aux hémorrhoïdes que les autres, parce que chez elles l'utérus est toujours plus bas ; et si l'enfant ne prend pas un accroissement suffisant, l'utérus ne s'éléve pas convenablement dans l'abdomen : il reste, comme on dit, *sur le siége* (expression d'accoucheuse) et la compression des vaisseaux du rectum se soutient constamment. Pour éviter cet inconvénient, on fera garder le lit aux malades le plus long-temps qu'il sera possible ; cette précaution est sur-tout indispensable pour les femmes qui éprouvent l'accident dont je parle dans cet article. On forcera aussi l'utérus à remonter dans le bas ventre, ainsi que je l'ai dit en traitant de la suppression des urines, afin de dégager les organes contenus dans le petit bassin, et de faciliter, par ce dégagement, l'exercice de leurs fonctions. L'attitude la plus convenable au lit est d'être couchée sur un des côtés, afin d'éviter, autant qu'il sera possible, la compression des veines iliaques et hypogastriques, et rendre le retour du sang plus aisé.

Le régime est aussi un objet essentiel dans la cure des hémorrhoïdes ; il sera doux et humectant, afin d'éviter la congestion des matières excrémentitielles dans les gros intestins, et prévenir avec le plus grand soin la constipation.

Les varices sont formées par la dilatation des veines, dont l'origine se trouve comprimée par l'utérus ; mais on observe que cet accident n'a communément lieu que chez les femmes très-sanguines, et qu'il ne subsiste pas chez celles qui ont été saignées dans les premiers temps de la *grossesse* ; on ne le remarque point non plus chez celles qui n'attendent pas que les signes d'une pléthore excessive se manifestent, pour demander des conseils. C'est donc ordinairement par une suite de la négligence des femmes qui sont attaquées de la maladie dont je parle, si elle a lieu. Il faut avouer toutefois que si elle s'est manifestée dans une première gestation, et que la dilatation des vaisseaux ait été portée à l'excès, les veines perdent leur ton et leur élasticité : il en résulte que dans les *grossesses* suivantes, elles se gonflent de nouveau, parce que le plus léger obstacle qui s'oppose à la circulation, fait aisément séjourner les liquides dans des vaisseaux qui n'ont plus de réaction. On voit aussi des femmes chez lesquelles l'atonie de ces veines a été portée au point qu'elles restent variqueuses toute la vie, ou pendant un grand nombre d'années.

Le volume excessif de la matrice, quand elle contient plusieurs fœtus d'une même *grossesse*, force aussi le sang à séjourner dans les veines des extrémités inférieures ; et les précautions qu'on prend pour éviter leur trop grande dilatation, n'empêchent pas que leur diamètre ne s'accroisse jusqu'à un certain point, mais on est toujours maître d'éviter leur extension excessive.

Par les réflexions précédentes, on juge aisément que la saignée n'est pas toujours un moyen nécessaire dans la curation des varices ; elle ne peut être mise en usage que dans le cas de pléthore. Chez les femmes qui ont les veines variqueuses depuis long-temps, on ne feroit pas affaisser les varices par les saignées, on épuiseroit en vain les malades par un moyen inutile. Tout se réduit donc à la cure palliative : il n'est aucune raison qui doive en suspendre les ressources ; autrement, on expose les femmes au danger de perdre la vie. En effet, si on ne soutient pas les canaux veineux contre l'impulsion des fluides, ils peuvent se rompre dans un moment où l'on seroit sans secours, et donner lieu à une hémorrhagie qui seroit suivie de la mort. La rupture des varices est aussi fort à craindre dans le temps de l'accouchement, parce que les efforts et les contractions des muscles du bas-ventre retiennent le sang dans ces vais-

seaux, auxquels les causes dont je parle font éprouver des secousses violentes, qui ont souvent occasionné leur rupture. La toux fréquente, les vomissemens opiniâtres, produisent aussi cet effet.

La cure consiste dans l'application des compresses longitudinales, qu'on maintiendra par des bandes circulaires serrées. On commencera ce bandage par la partie inférieure, et on le conduira en montant, jusqu'à la partie supérieure de la cuisse, si les varices remontent jusqu'à cet endroit; le plus communément elles se terminent au genou. Dans ce dernier cas, il est inutile que le bandage continue au-dessus de l'articulation de celui-ci. Par ce moyen, on évitera la dilatation ultérieure des varices, et on soutiendra les parois des vaisseaux, contre les efforts du sang; on empêchera aussi que les fluides n'y séjournent, et n'acquièrent de l'épaississement, ce qui rend les varices durables, et anéantit l'action des canaux ainsi obstrués.

On fera aussi garder le lit à la malade, le plus long-temps qu'il sera possible, afin de faciliter le retour du sang; on usera de la précaution que j'ai indiquée précédemment; c'est-à-dire, qu'on lui conseillera de se coucher, autant qu'elle le pourra, sur les côtés, afin de rendre la compression de la matrice presque nulle; et dégager de cette manière, la veine cave du poids de ce viscère. La malade s'abstiendra aussi de toute espèce d'occupation qui tendroit à fixer davantage le sang dans les parties inférieures, soit par les efforts qui seroient nécessaires au travail, soit par une attitude dans laquelle les jambes éprouveroient une fatigue trop long-temps continuée. Il faut donc qu'elle évite soigneusement de se tenir debout pendant un temps considérable.

A quelque dégré de dilatation que les varices soient portées, on évitera de les ouvrir, parce que l'évacuation qui en résulteroit opéreroit un effet semblable à celui de la saignée du pied. Le sang se porteroit en abondance à la matrice, et pourroit occasionner le décollement du placenta, une hémorragie de l'utérus, et l'avortement, ou la sortie prématurée du fœtus.

Dans le cas où il arriveroit une rupture à quelques vaisseaux variqueux, on se hâteroit d'empêcher l'écoulement du sang, en faisant deux points de compression sur les deux extrémités divisées, ou une compression étendue qui les embrasseroit l'un et l'autre; en attendant qu'on fit la ligature. Le reste de la curation ne diffère point des cas ordinaires, et n'a plus rien de commun avec la *grossesse*.

Les femmes des grandes villes, dont la vie s'est passée dans l'inertie, n'ont acquis que la force nécessaire pour exécuter des mouvemens modérés, tels que ceux qui sont nécessaires au soutien d'un corps foible, dans une marche lente et mésurée. Celles-là soutiennent difficilement le poids de l'utérus, dans les derniers temps de la gestation; elles passent les derniers mois dans une langueur qui ne leur laisse la liberté que d'un petit nombre de mouvemens. Quelques-unes ne quittent pas leur lit, tant elles éprouvent de difficulté à se mouvoir. Cet état, au reste, n'entraîne pas toujours avec lui, des accidens dangereux, jusqu'au moment de l'accouchement; mais il ne favorise pas la nutrition de la mère, il nuit aussi à celle du fœtus. C'est pourquoi les enfans qui naissent des femmes dont je parle sont, en général, d'une petite stature, circonstance qui facilite singulièrement l'accouchement.

La matrice, qui participe à l'inertie générale, ne pourroit pas se délivrer d'un fœtus qui auroit acquis un volume considérable, parce que la difficulté d'affranchir les passages qu'il doit parcourir le retiendroit dans les parties de la génération. Il y a donc, presque constamment, dans la nature, une proportion manifeste entre l'énergie qui doit opérer une révolution, et les obstacles qui s'y opposent. On ne peut donc pas disconvenir que quelques-unes de ces femmes débiles ne nourrissent des fœtus qu'on peut regarder comme monstrueux par leur volume, si on fait attention à la délicatesse de l'organe dans lequel il a pris son accroissement, et à la foiblesse des forces vitales de la mère; aussi les accouchemens sont-ils très-longs, et très-difficiles chez ces dernières, parce que la matrice s'épuise en efforts impuissans, pour expulser le fœtus de sa cavité.

Puisque l'accouchement d'une femme foible est plus long, et plus difficile à terminer que celui d'une personne d'une constitution vigoureuse, ne seroit-il pas possible de prévenir, à quelques égards, les effets de cette inertie organique de laquelle dépendent les inconvéniens dont je parle? Pour y parvenir, on a recommandé généralement un exercice suivi; mais on n'a pas réfléchi que les sujets auxquels on destinoit ce pénible secours n'étoient pas en état d'en soutenir les fatigues. Il est arrivé que la plupart des femmes auxquelles on l'avoit prescrit ont été forcées à y renoncer dans peu de temps, par l'extrême lassitude qui en résultoit. Il y a, sans doute, une manière de s'exercer; c'est en observant ce que les forces peuvent permettre: mais toutes les fois qu'on exigera une fatigue qui sera portée à l'excès, le remède sera plus dangereux que le mal. J'entends ici par excès un exercice qui seroit supportable pour un

sujet bien constitué, mais qui est trop pénible pour une femme foible.

Puisque la nutrition a lieu d'une manière incomplète, il est important de la favoriser. On prescrira l'usage des alimens les plus légers : on les assaisonnera avec des substances qui contiennent un principe recteur, ou une huile essentielle, afin de ranimer l'action de l'estomac. On fera prendre à la malade les toniques et les amers légers ; on ne conseillera que les infusions de ces derniers, pour ne pas porter tout-à-coup une chaleur étrangère dans les viscères. On réunira à l'action de ces médicamens des frictions douces sur les extrémités, la poitrine et le dos ; on facilitera par ce moyen la circulation des fluides, et on suppléera en quelque sorte au défaut de ton du système vasculaire. Par cette méthode les sécrétions seront plus abondantes, et on évitera la stagnation des liquides, qui s'altéreroient faute de mouvement suffisant. Avec ces précautions on rendra la santé meilleure pendant la *grossesse*.

Les avantages de cette méthode ne se borneront pas seulement au temps de la gestation ; en donnant nne nouvelle force à la circulation, on préviendra les congestions laiteuses qui auroient lieu dans les viscères du bas-ventre, et la matrice elle-même se dégorgera plus complètteметut par un écoulement de lochies plus abondantes. Mais pour obtenir un succès aussi marqué, on ne négligera aucune des attentions dont je donne le détail ; il est nécessaire de les multiplier dès les commencemens de la *grossesse*.

On n'est point étonné qu'une femme dont le ventre acquiert un volume excessif, ne juge pas aisément l'inégalité du sol qu'elle parcourt ; la difficulté de voir près de soi quand on est forcé à garder une attitude qui renverse beaucoup le tronc en arrière, empêche qu'on apperçoive comment on franchira les obstacles qu'on trouve sur sa route : telle est la raison pour laquelle les femmes grosses se heurtent si aisément contre les inégalités qui se présentent sur leurs pas, et quand le choc est violent, l'équilibre se perd au même moment, et la chûte en est une suite nécessaire. Si les femmes grosses perdent aussi facilement l'éliquibre, c'est que la plus grande partie des forces musculaires sont employées à le conserver en soutenant le poids du bas-ventre, et celles qui restent ne suffisent pas pour maintenir convenablement le point d'appui qui sert à les soutenir. Telle est l'idée générale qu'on s'est faite de la fréquence des chûtes auxquelles les femmes sont exposées pendant la gestation ; mais à celles-là, on peut en ajouter d'autres auxquelles les physiciens ne paroissent avoir fait aucune attention.

Quand j'ai traité des causes de l'engorgement des extrêmités inférieures, j'ai fait quelques réflexions sur l'engourdissement qu'éprouvoient quelques femmes ; engourdissement très-manifeste dans quelques sujets, et qui est porté au point de mettre obstacle à la marche. On observe en général que celles qui ont la matrice plus basse éprouvent plus particulièrement cette gêne. Cette circonstance est encore plus remarquable chez celles qui ont le bassin placé obliquement d'un côté à l'autre ; la même chose arrive aussi à celles qui portent des engorgemens aux trompes, aux ovaires, &c. Quelle est l'origine de ces phênomènes ? Elle résulte de la compression qu'éprouvent les nerfs sacrés et une portion de l'intercostal.

Quoique la matrice, dans une *grossesse* avancée, ne s'appuie pas sur les nerfs sacrés, cependant la congestion humorale et l'abondance des liquides que contiennent les parties renfermées dans le bassin, forme nécessairement une sorte de pression sur les nerfs qui s'y trouvent distribués ; et cet état seul suffit pour interrompre jusqu'à un certain point l'action du fluide animal. Cette proposition est prouvée par l'engourdissement qui a lieu dans toute espèce d'épanchement, fut-il même dans le tissu cellulaire ; c'est pour cela que les jambes des hydropiques sont presque sans action, les muscles sont moins irritables, moins sensibles au stimulus qui détermine leur contraction ; le fluide qui forme ce stimulus circule plus difficilement : donc, toutes les fonctions qui en dépendent doivent se ressentir en effet de cet état de gêne. Ce que je dis des hydropiques est applicable à tous égards aux femmes grosses, sur-tout à celles qui ont les extrémités inférieures engorgées ; c'est pour cela que la marche leur est presqu'impossible.

Les femmes robustes ne sont pas non plus exemptes des accidens dont je parle ; mais elles les éprouvent moins frequemmeut. L'habitude de l'exercice et l'usage où elles sont de porter des fardeaux pesans, contribuent sans doute à rendre leur marche plus sûre ; mais on observe aussi qu'elles tombent plus fréquemment pendant la *grossesse* que dans tout autre temps. La circulation étant plus régulière chez elles, et l'engorgement des extrémités inférieures infiniment moindre, elles conservent plus de force pour se soutenir dans les chocs qui tendent à leur faire perdre l'équilibre.

Quoi qu'il en soit, les chûtes sont dangereuses par les suites auxquelles elles exposent ; mais le danger est plus grand pour une femme enceinte, que pour celle qui ne l'est pas. Je

Dddd 2

traiterai des accidens qui en résultent en partant de l'avortement. (M. Chambon.)

Grossesse avec hernie de l'aine et de l'ombilic.

L'expérience journalière nous fait connoître que les hernies sont très fréquemment suivies des accidens les plus graves. La cause la plus ordinaire des symptomes qui en dépendent est l'étranglement : ceux-ci ont lieu particulièrement dans deux circonstances; ou lorsque des impulsions vives et réitérées font passer par l'ouverture une plus grande quantité de parties, ou lorsque la partie qui forme hernie est susceptible d'une extention nouvelle. Ce dernier phénomène a lieu dans les intestins, lorsque des matières expensibles augmentent la capacité intérieure de la portion déplacée. Je ne parlerai point dans ce chapitre des changemens dont les bords de l'ouverture sont susceptibles, parce que c'est moins dans la *grossesse* que dans tout autre état qu'ils se manifestent. En effet les organes qui entrent dans la composition du bas-ventre étant dans un ramollissement continuel, par la quantité des fluides qui inondent toute cette cavité, les viscères qu'elle contient, et les tégumens qui les environnent; ces mêmes organes sont moins susceptibles de resserrement, de spasme, de contraction et d'inflammation; il paroît au contraire, qu'ils sont plus disposés à se dilater, et par conséquent à fournir un passage plus facile à la partie déplacée. C'est aussi ce que l'observation confirme manifestement; car les hernies acquièrent un volume rapide pendant la gestation.

Il suit de ces réflexions qu'on doit considérer deux causes dans leur accroissement 1°. une plus grande facilité à la distention, de la part des bords primitivement écartés. 2°. Un effort continuel, qui tend à chasser au-dehors les organes dont la hernie est composée : pour apprécier avec plus d'exactitude l'effort dont je parle, il est nécessaire de rappeller sommairement l'action de l'utérus sur les viscères de l'abdomen pendant la *grossesse*. En considérant dans les chapitres précédens le déplacement qu'elle occasionnoit, lorsque son volume augmenté remplit la plus grande partie de cette cavité, ou avec les intestins repoussés dans la région épigastrique, les grands vaisseaux comprimés, la vessie et le rectum resserrés au point de ne plus permettre le passage de l'urine et des excrémens, le diaphragme élevé dans la poitrine, les poumons à la gêne dans le thorax, &c. L'existence de ces effets simultanés annonce donc une cause toujours agissante et toujours puissante, qui seule est capable d'opérer des révolutions aussi extraordinaires; cette cause que j'ai déjà indiquée, est l'accroissement successif de la matrice. Et qu'on fasse réflexion maintenant quelle doit être son influence sur les hernies; on concevra bientôt que celles-ci arriveront promptement à un degré d'augmentation considérable.

Les suites de la *grossesse* ne se bornent pas aux inconvéniens que j'indique par rapport aux tumeurs herniaires. La compression des viscères est telle dans le bas-ventre, qu'il seroit bien difficile de réduire les hernies déjà anciennes, parce que la capacité, qui est destinée à recevoir les parties dont elles sont formées, est entièrement remplie. La distention à laquelle les muscles du bas-ventre sont forcés à se prêter, montre aussi la difficulté de faire disparoître ces tumeurs. C'est donc dans les premiers mois de la gestation, qu'on doit s'appliquer à les réduire, car quand la *grossesse* est avancée, cela est presque impossible. Ce précepte est sur-tout d'une vérité incontestable pour les hernies ombilicales; une autre raison confirme cette vérité, c'est la difficulté de contenir les parties réduites dans leur place au moyen des bandages convenables. Il n'en est pas de même des hernies inguinales parce que les os qui composent le bassin fournissent un point d'appui sur lequel on applique commodément les bandages, sans occasionner aucune gêne à l'abdomen, et sans comprimer les viscères.

Les hernies inguinales même sont quelquefois si grosses que les efforts qu'on fait pour les réduire sont insuffisans, on est donc contraint à les laisser en liberté jusqu'à l'accouchement; mais pendant que les contractions du bas-ventre expulsent le fœtus, les organes déplacés éprouvent eux-mêmes une portion de l'impulsion qui se porte sur la matrice, nouvelle cause d'accroissement dans la hernie ombilicale : il en résulte un autre accident plus marqué si l'ouverture qui donne passage à la tumeur est spacieuse; les forces de l'impulsion se perdent sur la hernie, l'accouchement est retardé, la femme s'épuise et le fœtus reste dans la matrice.

Il est bien difficile qu'il ne survienne pas une sorte d'étranglement pendant le travail de l'enfantement. J'ai dit plus haut que les efforts violens; en poussant au-dehors les organes, occasionnoient un déplacement plus considérable, ou ce qui est la même chose, forçoient un plus grand nombre de parties à traverser l'ouverture qui leur donne passage; il y a donc dans ce moment une compression vive exercée sur ces mêmes organes, puisque la dilatation qui favorise leur déplacement ne s'accroît pas comme le volume qui fait effort pour la franchir. De cette compression naît la douleur, qui est d'autant plus violente que les organes sont plus sensibles et

plus fatigués par la gène antérieure qu'ils ont supportée. Or ces douleurs, devenues insupportables, mettent obstacle aux impulsions nécessaires à la sortie du fœtus, et l'accouchement ne se termine pas.

Telle est la doctrine de la plupart des observateurs, sur la question que j'examine. Lamotte ne paroît pas du même avis par rapport aux hernies ombilicales, il croit que la matrice venant à s'accroître, force les intestins d'occuper la région épigastrique, repousse la portion qui faisoit saillie par l'anneau ombilical dilaté, et que la tumeur n'est presque point apparente pendant la *grossesse*, il pense aussi que si elle prend un accroissement rapide chez les femmes qui ont fait des enfans, ce n'est pas parce que l'utérus a déplacé une plus grande quantité de parties, mais seulement parce qu'après l'accouchement la flaccidité des tégumens du bas-ventre, leur fait perdre la résistance qu'ils auroient opposée à la sortie plus manifeste des organes déplacés.

Je ne nie pas que la chose ne puisse se passer dans quelques-unes, comme Lamotte l'indique. Je crois aussi que les deux observations qu'il rapporte, pour confirmer son sentiment, ne laissent aucun doute sur la vérité de sa doctrine; mais je pense que ces deux faits ne sont pas suffisans pour établir un système exclusif, qui d'ailleurs est contredit par d'autres observations. La veuve d'un chirurgien à Langres avoit une hernie ombilicale, qui se forma dans un accouchement difficile, on n'y fit point d'attention. Une seconde *grossesse* rendit la tumeur beaucoup plus considérable, à proportion que le volume de la matrice s'augmentoit, le même accident eut lieu dans les *grossesses* suivantes, ensorte qu'après avoir fait quatre enfans, tous les intestins étoient sortis du bas-ventre, et n'étoient plus soutenus que par la peau qui avoit formé un sac qui se prolongeoit en pointe jusques sur le milieu des cuisses, et dont la bosse étoit très-large, c'étoit, ainsi que je l'ai dit ailleurs, un ventre placé sur un autre, mais d'une figure différente.

L'opinion de Lamotte sur les hernies inguinales, ne diffère point de celle des autres accoucheurs; il convient que l'utérus repousse les intestins hors du bas-ventre, et que la tumeur s'accroit considérablement pendant la *grossesse*.

Quoiqu'il en soit, les femmes qui portent des hernies sont exposées à des accidens plus nombreux, pendant la gestation, que dans tout autre tems; car indépendemment des coliques que le froid, les mauvaises digestions, ou les vents, leur occasionnent les vomissemens auxquels la pluspart sont sujettes, causent quelquefois de l'étranglement, des douleurs violentes et l'inflammation des parties dont la tumeur est formée; ensorte qu'on est contraint d'en venir à l'opération. Les symptomes les plus ordinaires sont, ainsi que Mauriceau l'observe, les indigestions fréquentes, les coliques venteuses, et les tiraillemens douloureux qui se font sentir dans le bas-ventre.

Comme je ne parle ici de la hernie que par rapport à la *grossesse*, je ne dirai rien de ses causes, parce qu'elles sont connues : j'ajouterai seulement que les femmes qui portent des vêtemens trop serrés s'exposent à des symptomes plus fâcheux, qui sont l'accroissement de la tumeur et son étranglement.

Dès qu'on reconnoîtra l'existence d'une hernie, on fera ensorte de la réduire par les moyens connus; on fera porter aux femmes un bandage qui contienne les parties replacées, et qui puisse empêcher leur sortie. Lamotte se servoit d'une plaque d'acier, pour la hernie ombilicale; il la fixoit avec des bandages médiocrement serrés; je crois que cette méthode peut entraîner de grands inconvéniens. Premièrement, on ne peut pas comprimer assez le ventre pour empêcher qu'une portion des intestins ne s'échappe par-dessous la plaque; autrement il faudroit serrer les bandages d'une telle manière que la malade en seroit incommodée, et qu'elle ne les supporteroit pas longtems, ce qui rendroit cette précaution inutile. Secondement, les parties déplacées seroient exposées à des compressions douloureuses, toutes les fois qu'il y auroit des vomissemens, des toux opiniâtres, et d'autres symptomes de cette nature, et qui sont fréquens dans la *grossesse*. La plaque causeroit un pincement douloureux, qui détermineroit ensuite le vomissement et l'inflammation.

La méthode de Mauriceau est plus prudente : il se contentoit d'appliquer sur le lieu où se formoit la tumeur, des compresses chaudes, qu'il fixoit avec un bandage médiocrement serré, afin de prévenir le déplacement ultérieur, quand il n'avoit pas pu réduire la hernie; il enveloppoit la tumeur avec des compresses différemment disposées pour empêcher son accroissement. Dans le premier cas, la plus grande épaisseur des compresses étoit placée sur le lieu dilaté : dans le second, elle entouroit la hernie, afin de faire un point fixe qui soutint celles qui recouvroient les parties déplacées.

Toutes les fois qu'il y a dureté, avec une plus grande sensibilité, on appliquera sur la hernie des linges imbibés de lait chaud, ou un cataplasme composé de substances émollientes, capables de donner de la souplesse aux parties qui sont irritées; ensuite on procédera à la réduction, en observant de faire prendre, à la malade, une attitude dans laquelle les tégumens du bas-ventre

soient dans le plus grand relâchement, si les cataplasmes sont sans effet, on baignera la malade, on n'attendra pas que les accidens deviennent graves pour faire usage de ces moyens, parce que, si l'inflammation survient, sa marche est rapide, les vomissemens et le hocquet, qui en sont la suite, occasionnent un trouble universel; d'où l'avortement: comme les fortes contractions du bas-ventre, qui tendent à expulser le fœtus, augmentent la compression des parties déplacées, la gangrene s'en empare promptement, à moins qu'on n'ait fait précédemment l'opération de la hernie.

On voit par ce qui précède, que, dans le cas où l'opération seroit indiquée, on manqueroit absolument le but qu'on s'étoit proposé, si on retardoit trop l'opération, parce qu'elle ne seroit pas praticable pendant les douleurs de l'accouchement; autrement on exposeroit la malade au danger d'éprouver des incisions mal dirigées: on pourroit aussi ouvrir les intestins, et les suites de cette imprudence seroient très-facheuses.

La manière d'accoucher les femmes qui ont des hernies, mérite aussi un examen particulier. Lamotte recommande expressément de les faire coucher de façon que le bassin soit un peu élevé. Telle fut la précaution qu'il crut indispensable, pour une dame qui portoit une hernie énorme, qu'on avoit tenté inutilement de réduire plusieurs fois pendant la *grossesse*. » La femme qui souffroit des douleurs fortes, quoiqu'encore éloignée de son travail, consentit à tout, dont la première chose fut de se coucher sur le dos en s'inclinant un peu sur le côté gauche qui étoit opposé à celui de la descente, le siége un peu plus élevé que le reste du corps: et incessamment après que sa douleur fut passée, je réduisis peu-à-peu sa descente; après quoi je fis bien chauffer un linge double en quatre que j'appliquai dessus l'endroit, et que je fis tenir par une femme adroite avec sa main applatie, ensorte que l'intestin, ou plutôt les intestins, ne purent pas ressortir au tems des douleurs: après quoi je lui fis élever un peu la poitrine et la tête, mais je laissai les reins comme ils étoient pendant la réduction des parties. » (Chambon)

Grossesse avec hernie de matrice (*Med. prat.*

Quoique la hernie de matrice soit ordinairement accompagnée d'engorgement, et que l'irritation, qui est une suite du tiraillement de ses attaches, attire sur ce viscère une abondance de fluides qui se coagulent dans ses parois; cependant les commencemens de cette maladie n'empêchent pas qu'une femme ne puisse concevoir. Il n'est donc pas aussi vrai qu'on l'a prétendu jusqu'alors, que des obstructions partielles de l'utérus soient une cause absolue de stérilité. J'ai démontré dans un ouvrage, publié en 1784, que cette opinion n'étoit pas fondée, comme on l'avoit pensé d'après le témoignage des auteurs les plus célèbres. Il en est de même de la hernie de l'utérus, par rapport à la *grossesse*. Trincavella a vu une femme qui devint grosse, malgré que la matrice fut pendante entre les cuisses. Il seroit à désirer qu'il eut donné l'histoire de cette gestation avec celle des symptomes qui l'avoient accompagnée; il se contente d'ajouter qu'elle fut suivie d'un avortement qui fit mourir cette femme.

Malgré que cette observation ne présente qu'un fait dénué des circonstances qui lui étoient particulières, il n'est pas difficile de connoître la cause de cet avortement. La matrice pendante hors de la vulve, causoit un tiraillement fatigant, capable de déterminer, peu de tems après la conception, des contractions violentes de la part de ce viscère. Le tiraillement devenoit d'autant plus considérable, que le volume de la matrice croissoit rapidement pendant la *grossesee*, d'où résultoit une augmentation dans son poids, qui ne pouvoit manquer d'accélérer la naissance des accidens qui ont causé l'avortement. La difficulté de la part de l'utérus, de céder à l'extention convenable pour le développement du fœtus, étoit un autre inconvénient qui dépendoit du spasme continuel du viscère, et de l'épaississement de ses parois; tels ont été les phénomènes capables d'occasionner l'avortement chez la femme qui fait le sujet de l'observation rapportée par Trincavella.

Abandonner une telle *grossesse* à la nature, c'est, comme on le voit par le fait que je cite, exposer la mère et le fœtus à une mort certaine; il me semble qu'on pourroit dans quelques circonstances éviter ou au moins diminuer les dangers dont cet état est accompagné. Ou la hernie ne peut plus être réduite, ou l'utérus peut encore être replacé dans le lieu qu'il doit occuper: dans le dernier cas, en soutenant le viscère dans sa position naturelle au moyen d'un pessaire, la *grossesse* parcourra ses tems, et l'accouchement sera aussi heureux que si l'utérus n'avoit pas été dérangé, pourvu qu'on prenne les précautions nécessaires pendant la sortie du fœtus. Rousset a connu des femmes qui ont conçu portant des pessaires, et qui ont eu plusieurs enfans, malgré la présence de cet instrument dans le fond du vagin; il ajoute que la *grossesse* n'est pas devenue plus dangereuse.

Si la hernie n'a pu être réduite, l'avortement sera inévitable, parce que l'extention de l'utérus n'a lieu qu'aux dépens de l'allongement des ligamens; et c'est, comme je l'ai prouvé plus haut,

du tiraillement des ligamens, que naissent les spasmes, et l'irritation qui détermine les contractions de l'utérus. En vain on soutiendroit le poids de ce viscère par des bandages convenables, en vain on porteroit le ramollissement dans sa substance, par les moyens les plus appropriés, le tiraillement des ligamens n'en seroit pas moins violent dans les derniers tems. Que faire dans une circonstance aussi délicate ? la mère est exposée à encourir les suites de l'avortement; quant au fœtus, il y a lieu de penser qu'on ne doit pas espérer de le conserver. C'est donc moins des dangers auxquels il est exposé, que de ceux qui ménacent sa mère, qu'on doit essentiellement s'occuper.

En attendant l'avortement, on facilitera la sortie de l'embrion, en procurant à la matrice la souplesse nécessaire pour que son orifice se dilate aisément; on y parviendra par l'usage des bains, des fomentations émollientes et sur-tout des fumigations. Ces moyens d'ailleurs, en procurant une dilatation plus facile au tissu de l'utérus, contribueront aussi à la conservation du fœtus, pendant un certain tems, et s'il peut vivre jusqu'à l'âge de sept à huit mois, on peut espérer de le conserver après sa naissance.

On conçoit que la mère est forcée à garder constamment une attitude, qui empêche le poids de la matrice à déterminer les accidens dont j'ai parlé précédemment. On l'engagera à rester couchée le plus longtems qu'il sera possible; on rendra l'accroissement du fœtus moins prompt par des saignées réitérées, selon les forces de la malade; et avec cette précaution, la *grossesse* sera moins dangereuse.

Il existe des hernies d'une autre espèce, qui n'excluent pas la possibilité de concevoir. Ruisch a vu une femme qui, après une suppuration à l'aine, eut une hernie de matrice et devint grosse; et par les progrès de la gestation, la matrice se porta jusqu'aux genoux. L'accoucheuse fut assez adroite et assez heureuse pour réduire cette hernie, et terminer l'accouchement à la manière ordinaire. Cette opération n'est pas toujours suivie d'un succès si marqué; dans ce cas, il ne reste de ressource que dans l'ouverture de la tumeur. C'est l'opinion de Sennert qui rapporte le fait suivant.

La femme d'un tonnelier aidoit son mari à courber une perche pour en former des cerceaux; elle fut frappée dans l'aine gauche par l'extrémité de la perche. Quelque tems après survint une hernie qui eut des progrès si rapides, qu'il fut impossible de faire rentrer la tumeur dans l'abdomen. Cette femme étoit enceinte. On sentoit les mouvemens de l'enfant. La hernie étoit si considérable, que la malade fut obligée de la soutenir avec un bandage; elle la portoit tantôt sur une cuisse et tantôt sur l'autre. Les parens et le mari de la malade, inquiétés sur son état, consultèrent Sennert; celui-ci assura qu'il n'existoit aucun moyen de réduire la tumeur, pour que l'accouchement se fît par les voies naturelles, et qu'il falloit ouvrir le kiste pour en tirer l'enfant à l'époque de l'accouchement. Les douleurs de l'accouchement se manifestèrent; elles devinrent pressantes. On suivit le conseil de Sennert. On ouvrit la matrice, on en tira l'enfant vivant avec le placenta; il fut impossible après l'opération, de réduire la matrice; la peau fut rapprochée par quelques points de suture, et la matrice se ressera insensiblement.

Quand la hernie a contracté des adhérences avec les parties voisines, on ne peut pas tenter la réduction, puisqu'elle est devenue impossible. Il ne reste dans cette circonstance d'autre moyen que l'ouverture de la tumeur. Quand même il n'y auroit point d'adherences manifestes, il seroit bien difficile de replacer l'utérus; car si la hernie s'est faite dans les commencemens de la *grossesse*, elle n'avoit pas acquis alors un volume considérable. Mais celui auquel elle est parvenue par la suite permet rarement la réduction, à moins que l'ouverture qui lui a donné passage ne se soit agrandie, proportionellement à l'accroissement de l'utérus. Il seroit donc imprudent d'employer des efforts violens pour tenter la réduction, parce qu'on pourroit irriter la matrice, la faire entrer en contraction et occasionner son déchirement; accident qui seroit d'autant plus grave, que le déchirement pourroit avoir lieu à une face éloignée de celle qui se présente à l'extérieur; par conséquent on ne seroit pas dispensé de pratiquer une nouvelle ouverture à la tumeur, pour en dégager l'enfant et ses enveloppes. D'une autre part, l'hémorrhagie, qui seroit la suite du déchirement, causeroit des épanchemens qu'il seroit difficile de guérir, parce que le fluide s'insinueroit dans des parties éloignées ou profondes, auxquelles il seroit impossible de parvenir pour procurer l'écoulement des liquides extravasés.

Le vrai moyen d'éviter les accidens, est de remédier à la hernie dans les premiers tems que le mal s'est manifesté, parce qu'alors la réduction est praticable. On fait des compressions modérées sur la partie dilatée, en rapprochant, autant qu'il est possible, les côtés par des bandages convenables et médiocrement serrés: on maintient la malade dans une situation propre à favoriser l'effet de ces moyens. De cette manière on previent l'adhérence que la hernie pourroit contracter avec les parties voisines; car ces adhérences seroient dans la suite une cause indispensable de l'opération cæsarienne, ou de

l'ouverture de la matrice, comme on a été contraint de la pratiquer, ainsi que je l'ai dit plus haut. (M. Chambon.)

Grossesse avec hydropisie.

L'hydropisie n'est pas une maladie rare parmi les femmes grosses; tous les observateurs en citent des exemples dont ils ont été témoins. Ou l'eau stase dans le tissu cellulaire et cause un gonflement partiel ou universel; ou elle est épanchée dans le bas-ventre; ou elle est contenue dans un kiste. Elle est quelquefois épanchée dans la matrice, ou elle est enfermée dans des membranes particulières et différentes de celles qui contiennent le fœtus. Des femmes portent aussi une masse d'eau plus volumineuse que celle dans laquelle nage habituellement le fœtus, ce qui forme cinq espèces d'hydropisies chez les femmes, pendant la gestation. Avant d'entrer dans le détail des signes par lesquels on pourroit s'élever à la connoissance de chacune d'elles, avouons, avec Boerhaave, que ces dernières sont très-difficiles à déterminer (je parle de celles qui ont leur siége dans la cavité de l'utérus) hors le tems de la *grossesse*. Ajoutons aussi que la gestation rend encore le diagnostic plus incertain, puisque la plupart du tems on ne peut pas distinguer la *grossesse* de l'hydropisie, ni l'hydropisie de la *grossesse*, et que le diagnostic de ces deux états réunis est encore plus douteux que le premier. Pour répandre quelque clarté sur ce point important, je suivrai dans ce chapitre l'ordre que j'ai établi dans un des précédens. Je réunirai quelques observations, afin que les symptomes qu'on aura remarqués dans le cours de l'hydropisie compliquée de la *grossesse*, servent à développer le caractère de cette maladie.

Lamotte a remarqué que quelques femmes, dont les parties inférieures étoient abreuvées d'une grande quantité de sérosités, ne restoient pas constamment dans cet état, et que le volume des cuisses, des jambes et des pieds diminuoit pendant qu'elles restoient couchées. Il ajoute qu'une Dame grosse de cinq mois, chez laquelle ce phénomène avoit lieu, éprouvoit pendant la nuit une difficulté de respirer, et une grande suffocation. Mais quand l'œdème est porté à un haut point, il ne se dissipe pas aussi facilement; quelqu'attitude que prenne la malade; le volume des extrémités reste presque le même. Lamotte observe que les femmes qui ne prennent guère d'exercice, qui se nourrissent d'alimens très-succulens, sont plus exposées à cette maladie que les autres. Il remarque en même-tems que celles qui vivent dans la pauvreté, qui sont mal nourries, qui sont forcées à des travaux excessifs, ont rarement les extrémités œdémateuses.

Ces circonstances nous apprennent que c'est dans la pléthore générale que consiste la cause la plus ordinaire de cet accident. En effet, si les vases étoient déjà remplis d'un fluide abondant, si leur action suffisoit à peine pour continuer sa circulation; en considérant l'effet de la pression exercée sur les grands vaisseaux veineux, on aura connu le méchanisme de la formation de l'œdème. Quand j'ai parlé de l'extention de l'utérus, j'ai indiqué l'effet qu'il opéroit sur les parties voisines; j'ai expliqué comment la pression qu'il exerçoit sur l'aorte, pouvoit faire refluer une partie du sang dans les vaisseaux des capacités supérieures, et déterminer par cette action la sécrétion du lait dans les mammelles: en poussant vers ces organes une plus grande quantité de liquide que dans l'état habituel. Faisons l'application de ces principes aux canaux veineux, et nous saurons comment les cylindres qui aboutissent à la veine cave, restent distendus par une quantité excessive de liquide. Elle est placée sous la matrice qui est maintenue dans un grand rapprochement de la colonne épinière, par les muscles du bas-ventre. Il en résulte une compression qui diminue considérablement son diamètre; par conséquent, elle n'est plus capable de donner passage au sang, qui se porte au cœur depuis les extrémités. Mais comme les artères conservent assez de force pour lancer le fluide jusque dans leurs dernières ramifications les plus éloignées, le retour du sang n'étant pas proportionné à son abord dans les mêmes parties, il en résulte une stase qui favorise l'épanchement de la sérosité dans le tissu cellulaire, d'où l'œdème des extrémités inférieures.

Il suit de cet exposé, que plus la compression augmente, plus l'œdème doit être considérable, aussi cette conséquence est-elle confirmée par l'expérience. C'est pourquoi les femmes qui portent des enfans et des placentas très-volumineux, ont les jambes plus engorgées. Celles qui sont grosses de plusieurs enfans sont dans le même cas; enfin l'œdème croît en général comme le volume excessif du ventre.

Toutes les personnes qui ont conçu n'ont pas l'abdomen trop distendu, et ne sont pas pléthoriques; et parmi ces dernières, on en trouve, quoique rarement, qui ont les extrémités œdémateuses. Ce n'est donc pas seulement à l'excès des fluides, ni aux suites d'une compression violente qu'il faut toujours attribuer le gonflement œdémateux. La pléthore suppose une énergie dans les fonctions qu'on ne rencontre point dans quelques sujets infirmes ou foibles qui sont attaqués d'œdème. C'est d'une cause opposée que la stase de la sérosité tire alors son origine. La foiblesse des vaisseaux, et sur-tout des veines, est quelquefois telle, que le sang, sans l'effet d'une

d'une compression étrangère, séjourne dans les parties inferieures, faute d'action capable de le faire retourner au cœur. Tel est l'état d'un grand nombre de convalescens, après une longue maladie. C'est donc à la foiblesse organique qu'il faut attibuer cet état pathologique; les femmes foibles sont les convalescens dont je parle, et sont d'autant plus sujettes à l'œdème, que quelque légère que soit la pression de l'utérus sur les veines, elle est capable, comme on l'a vu plus haut, d'occasionner le retardement du mouvement circulatoire des fluides. Deux causes sont réunies dans les sujets foibles, pour déterminer cet effet. Ajoutons à ce que je viens de dire, que les femmes étant d'une constitution plus humide que les hommes, elles doivent être, et sont aussi plus sujettes à toutes les espèces d'hydropisies.

Il suit de ce qui précède, que le traitement de la maladie dont je parle, ne peut pas être uniforme dans tous les cas. J'ai prouvé dans le commencement de cet article, que la pléthore occasionnoit quelquefois le gonflement œdémateux; le point essentiel est donc de connoître son caractère, pour faire un traitement convenable. Elle s'annonce par des signes qui sont trop connus, pour que je m'arrête ici à les désigner. Cet état posé, il faut tirer huit onces de sang, et toujours en pratiquant la saignée du bras; prescrire un régime qui ne soit pas trop austère, mais moins nourrissant que celui auquel la femme pléthorique est habituée. Avec ces seules précautions l'œdème des extrémités diminue. Ce seroit une grande faute de s'obstiner à le dissiper complettement, par les diurétiques, et moins encore par les purgatifs: souvent il est rebelle, et ne cède pas aux remèdes. Il suffit d'en modérer l'accroissement, parce qu'il disparoît de lui-même après l'accouchement, car la cause de sa formation et de sa durée ne subsistant plus (la compression occasionnée par le volume de l'utérus), les eaux qui étoient amassées dans le tissu cellulaire, rentreront dans le torrent de la circulation, et deviendront en partie la matière des sueurs abondantes chez les nouvelles accouchées. Quand aux purgatifs, dont quelques praticiens se permettent imprudemment l'usage dans cette maladie, ils excitent une irritation qui devient funeste par les suites, puisque cette irritation détermine souvent la matrice à se contracter; d'où l'avortement ou le décollement partiel du placenta; d'où les hémorrhagies dont la continuité épuise les femmes, et elles ne se terminent que par l'avortement le plus dangereux. Je dis que cette sorte d'avortement est dangereux, parce que l'irritation qui lui a donné naissance, se continue longtems après l'expulsion du fœtus; d'où les accidens qui dépendent de la métastase de l'humeur laiteuse; d'où les inflammations, les engorgemens, les dépôts, &c. &c.

L'œdème qui est une suite de l'atonie, est de deux espèces; ou la sérosité épanchée et retenue dans le tissu cellulaire est pure, ou elle est viciée. Dans le premier cas, il suffit de ranimer les forces de la malade par un régime convenable, auquel on joindra l'usage des toniques et des cordiaux. Le vin, les infusions aromatiques, les amers, sont pernicieux pour les femmes pléthoriques. Ils sont nécessaires aux femmes languissantes; ils raniment le ton des vaisseaux, et facilitent la circulation: ils suffisent souvent pour faire disparoître l'œdème, ou pour le maintenir dans des bornes qui ne laissent aucune crainte pour l'avenir. S'il est rebelle, on emploiera les diurétiques, mais on ne fera choix que de ceux qui, en facilitant le cours des urines, augmentent aussi l'action sistaltique des vaisseaux. Le fer, ses différentes préparations, sa dissolution naturelle ou artificielle dans l'eau, les eaux minérales ferrugineuses, les eaux ferrées sont les diurétiques convenables. Si on est forcé à leur joindre l'usage de quelques purgatifs, on apportera la plus grande prudence dans l'administration de ces remèdes, et on ne les prescrira qu'en petite dose, et à des distances éloignées: encore faut-il qu'il y ait des signes qui annoncent que les premières voies ont besoin d'être nétoyées; autrement il faut se contenter de procurer aux urines un écoulement facile et continué. Quoiqu'il en soit, on ne perdra pas de vue les alimens restaurans, capables de former un bon chyle, qui remplace les humeurs qui se dissipent par l'action sécrétoire des reins. La digestion est une fonction à laquelle il est nécessaire d'apporter la plus grande attention, si on veut éviter les dangers qui seroient la suite de la stase de la sérosité filtrée; au reste, cet état n'est pas ordinairement suivi d'accidens graves. Lamotte convient qu'il a vu des femmes qui avoient tout le corps bouffi d'œdème avant leur accouchement; il ajoute que cette maladie a disparu après l'expulsion du fœtus, soit que les lochies ou les sueurs, ou ces deux évacuations ensemble, aient entraîné la sérosité avec elles.

Il n'en est pas de même de l'eau épanchée qui a contracté quelque acrimonie; elle attaque le tissu graisseux qu'elle détruit. Galien croit qu'elle porte son impression sur la chair même; quoi qu'il en soit, quand l'huile animale concrète qui se trouve enfermée dans les réseaux du tissu cellulaire est noyée dans une sérosité âcre, les fibres musculaires qui restent isolées ne sont plus défendues du contact de cette sérosité. J'ai prouvé ailleurs que quand celle-ci acquéroit une acescence marquée, elle commençoit la destruction de la fibre élémentaire charnue, qui est soluble dans les acides. Or, la première dégénérescence qui se manifeste dans nos

fluides, et sur-tout dans les séreux, est l'acidité ; il en résultera donc un commencement de destruction, qui rendra les solides incapables d'action, et qui diminuera leur vitalité ; (qu'on me passe cette expression). Ce n'est que par une suite de la corrosion qu'ils perdent l'action vitale, et qu'ils sont plus disposés à la mortification ; c'est pour cela qu'on observe que les humeurs qui ont une grande causticité les gangrènent et les cautérisent. C'est en attaquant l'union de leurs principes élémentaires, que cet effet a lieu. Le gluten par lequel ils avoient contracté une adhérence dans laquelle résidoit toute leur force, et leur fixité, est corrodé par les humeurs, et les élémens des solides éprouvent un commencement de désunion, comme quand ils ont été exposés aux suites d'un tiraillement violent, ou d'une distension outrée. Ces deux phénomènes se trouvent réunis dans l'œdème dont je parle ; l'eau qui s'est insinuée dans l'intervalle des fibres musculaires, au moyen du tissu celluleux qui les enveloppe, cause une distension dans les parties qu'elle abreuve, et un tiraillement qui tend à en écarter les principes, d'où leur atonie ; mais comme c'est plus particulièrement sur les ligamens que se porte l'effet de cette extension, c'est-là aussi que ses suites sont plus remarquables ; là aussi commence la mortification qui se propage dans le même réseau, par-tout où il se trouve.

Pour démontrer que la fibre musculaire a été disposée à la gangrène, il suffit de considérer la promptitude avec laquelle les muscles sont détruits par la putréfaction dans les cadavres des hydropiques, dont les humeurs sont acrimonieuses ; ce qui arrive plus particulièrement à la suite des hydropisies, qui ont pour cause la phthisie, le scorbut, &c. Mais puisque avant la mort le sphacèle s'empare souvent des extrémités des femmes grosses hydropiques, dont les humeurs sont viciées, il ne reste plus de doute sur les effets de la corrosion qui a détruit l'adhérence qui unissoit les principes de la fibre élémentaire. C'est pourquoi les excoriations ou les déchirures qui arrivent dans les grandes lèvres œdémateuses, pendant le travail de l'accouchement, occasionnent des gangrènes qui se terminent par la mort. Les livres des Observateurs contiennent un grand nombre de faits semblables.

Quand l'accouchement est heureux, et que les parties extérieures de la génération ont été assez ménagées pour rester intactes et sans déchirement, la sérosité repasse dans le sang, et son acrimonie augmente la force de la fièvre de lait. Cette métastase, qui seroit presque toujours mortelle dans une autre circonstance, n'est pas aussi dangereuse dans une femme nouvellement accouchée, parce que la grande propension qu'elle a aux sueurs, fournit un moyen propre à évacuer la sérosité superflue. La curation consiste donc à entretenir cette sécrétion par le moyen des boissons convénables. Revenons maintenant au traitement de ce genre d'œdème. Puisqu'il prend naissance dans les femmes épuisées, le premier objet qu'on doit se proposer est de faciliter les digestions par l'usage des secours que j'ai indiqués, en traitant de l'œdème qui tire son origine de l'atonie. Les médicamens amers sont les principaux moyens à employer dans cette maladie ; on commencera la curation par les amers qui sont purgatifs ; comme les infusions de rhubarbe, à la dose d'un gros sur quatre à cinq onces d'eau. Ce remède a une action modérée sur l'estomac ; le fortifie en évacuant doucement les humeurs qui séjournent dans les intestins. On peut les continuer le matin pendant plusieurs jours, sans danger. On observera de faire garder le lit à la malade, un peu plus long-tems que de coutume, afin de faciliter le retour de la sérosité vers le cœur, et la soumettre à l'action de la circulation. Le soir après le souper, composé de nourritures d'une digestion facile, on prescrira à la malade une infusion anti-scorbutique, qui aide la sécrétion de la sueur et des urines. On évitera soigneusement les remèdes âcres et incendiaires qui augmenteroient l'acrimonie des humeurs, qu'on tempérera par des nourritures douces. On ordonnera pour boisson ordinaire les eaux martiales, dans lesquelles le fer est dissous par l'acide crayeux, où les eaux acidules simples qu'on mêlera avec une médiocre quantité de vin d'une bonne qualité. Les personnes qui ne prendroient pas les infusions de rhubarbe, sans éprouver une grande répugnance, feront réduire cette substance en poudre, et l'avaleront entre deux feuilles de soupe ou autrement. L'usage continué de la rhubarbe évacuera insensiblement les humeurs, et pourra dispenser d'avoir recours aux purgatifs.

Je suppose maintenant qu'il se soit formé des excoriations dans les parties œdémateuses ; dès que les fluides qui les abreuvent sont exposés au contact de l'air, ils éprouvent un nouveau dégré de fermentation. N'étant plus contenus dans des canaux qui s'opposoient à l'expension de l'air qui s'en dégage, leur combinaison se détruit rapidement pour former de nouveaux mixtes, d'une nature très-caustique ; de-là naît la gangrène ; effet d'autant plus prompt, que la fibre est trop abreuvée, qu'elle a déjà perdu son action tonique, et ne résiste que très-difficilement à la corrosion ; d'ailleurs elle avoit éprouvé un commencement de dissolution (ce que j'ai prouvé précédemment) qui la dispose davantage à la pourriture. C'est pour cela,

comme nous le voyons tous les jours ; que les ulcères des hydropiques sont incurables ou très-difficiles à guérir, malgré que la sérosité n'ait contracté aucune acrimonie ; mais quand elle est dégénérée, et que l'hydropisie devient rebelle, la gangrêne s'empare des parties ulcérées et fait des progrès rapides.

Il y a dans cette maladie deux indications à suivre ; le traitement propre à combattre les vices de la sérosité, je m'en suis occupé dans les articles précédens ; et le traitement local de l'ulcère ou des déchirures qui sont la suite des manœuvres de l'accouchement. Il est rare que les extrémités soient excoriées avant l'enfantement, cet accident n'arrive guère que par l'action des causes externes, comme chûte, coups, &c. cependant il mérite une attention particulière. Avant d'indiquer les moyens qui lui conviennent, je crois devoir rappeller au souvenir de mes lecteurs, que la cause de l'œdème subsistant jusqu'à la fin de la *grossesse*, les parties œdémateuses sont presque toujours affectées de gangrêne, sur-tout, dit Van-Swiéten, quand les humeurs occasionnent une inflammation, ce qui arrive ordinairement toutes les fois qu'elles ont quelque acrimonie. C'est pourquoi Mauriceau ne voulut pas sacrifier les grandes lèvres d'une femme qui étoit encore éloignée du terme de l'accouchement, parce qu'il craignoit la gangrêne, qui est presque toujours une suite de ces incisions.

Quoi qu'il en soit, quand il y aura solution de continuité récente, et que l'accouchement ne sera pas prochain, on emploiera sur les parties divisées, une forte décoction de quinquina, l'eau-de-vie camphrée. Toutes les substances amères qui donnent une grande quantité d'air fixe par la fermentation, sont toutes de puissans anti-septiques, ainsi que Magbride l'a démontré : elles seront employées au défaut de quinquina, car dans les campagnes on ne trouve pas toujours les remèdes dont on a besoin. On ne se contentera pas de couvrir la plaie d'anti-septiques, on étendra au loin les linges qui en seront recouverts, pour que l'action des remèdes se porte sur une grande surface. Si malgré ces secours la gangrêne faisoit des progrès, on donneroit le quinquina en substance à l'intérieur, à la dose d'une once par jour ; on appliqueroit sur la plaie l'onguent Ægiptiac, et par dessus des compresses imbibées de décoction de quinquina. Il est difficile que la gangrêne résiste aux effets de l'onguent Ægiptiac.

La gêne que cause l'utérus par la distention dans la *grossesse*, ne se borne pas toujours aux parties inférieures ; l'infiltration s'étend quelquefois dans toute l'étendue du corps. —Je fus mandé, dit Lamotte, pour voir la femme d'un Batteur en grange, qui étoit très-pauvre, enflée depuis la tête jusqu'aux pieds, et fort près de son terme, tellement accablée et si foible, qu'elle ne pouvoit ni se remuer, ni changer de situation par elle-même.

Comme je ne voyois d'espérance que dans l'accouchement, je lui promis de l'assister..... Je l'accouchai très-heureusement en peu de temps nonobstant ce pitoyable état où elle étoit réduite ; j'en eus soin pendant les couches, dont les suites furent si bonnes, qu'elle ne tarda pas à se bien porter.... Un Manœuvre de la Lande de Baumon (cette observation est du même Accoucheur), vint me prier d'accoucher sa femme, malade depuis deux ou trois heures ; je trouvai cette pauvre femme si prodigieusement enflée, depuis la tête jusqu'aux pieds, qu'il sembloit que toutes ses parties alloient crever, ce qui empêchoit que sa *grossesse* ne se manifestât ; son ventre ne paroissant pas plus gros à proportion des autres parties. Elle sentoit de légères douleurs et éloignées, mais qui augmentoient peu de temps après que je fus arrivé ; je la touchai pour m'assurer de la situation de l'enfant ; je trouvai les grandes lèvres fort tuméfiées, et les pieds d'un très-petit enfant tout proche du passage, que j'attirai enveloppé de leurs membranes ; et comme tout venoit facilement, je continuai à tirer très-médiocrement jusqu'à ce que j'eusse, non-seulement l'enfant, mais encore l'arrière-faix, sans qu'il sortit assez de sang pour gâter une serviette..... Je ne trouvai dans ces membranes qu'une espèce d'humeur mucilagineuse, nonobstant quoi cet enfant vécut encore un bon quart-d'heure...... La mère, malgré le mauvais état dans lequel cette hydropisie universelle l'avoit mise, se tira d'affaire ; mais ce ne fut qu'après un très-long-temps, et beaucoup de souffrance.

Il paroît, par le détail de ces deux observations, que l'anasarque tiroit son origine de l'atonie du système vasculaire, et que les forces vitales ne suffisoient pas pour vaincre les obstacles que le volume de l'utérus opposoit à la circulation. C'est sur-tout par l'œdématie des parties supérieures du corps, que la foiblesse de l'action systaltique des vaisseaux est plus particulièrement démontrée. Les circonstances de la maladie ajoutent encore un dégré de certitude à cette opinion. Les deux femmes, dont parle Lamotte, étoient d'une grande foiblesse, elles étoient mal nourries ; l'une d'elles étoit dans la plus excessive misère. Particularité qui fait encore connoître la mauvaise combinaison des humeurs, le défaut de réparation des parties qui dépendent du mouvement de la vie, et par conséquent la foiblesse générale de toute la ma-

chine. Le traitement que j'ai indiqué, en parlant de l'œdême des parties inférieures, suite d'atonie, convient à la maladie qui fait le sujet de ces réflexions.

L'hydropisie ascite des femmes grosses précède la conception, ou elle a lieu pendant la *grossesse*; dans le premier cas, le diagnostic de l'hydropisie n'est pas douteux, mais celui de la *grossesse* n'est pas aussi certain dans les premiers mois. Si la femme hydropique n'a pas cessé d'être réglée jusqu'au moment de la conception, la suppression des règles annonce que le volume du ventre qui s'augmente, dépend alors de deux causes différentes; l'une est la maladie déjà connue, et l'autre le développement de la matrice, suite nécessaire de la *grossesse*. Si les menstrues ont cessé de couler, lors de la formation de l'hydropisie, et que cet état ait déjà une durée ancienne, rien ne fait soupçonner la *grossesse* avant que le fœtus ne se meuve d'une manière sensible. Les enfans des femmes hydropiques sont presque tous foibles, parce qu'une partie des humeurs destinées à leur nourriture et à leur accroissement s'épanche dans l'abdomen; par conséquent les mouvemens du plus grand nombre sont insensibles. D'ailleurs, quelques-uns meurent dans l'utérus, avant d'être parvenus au terme ordinaire de la gestation. Soit qu'ils périssent au quatrième mois ou plus tard, ils sont trop affoiblis pour manifester leur présence dans la matrice, par des agitations que la mère puisse distinguer.

Quoique l'état que je viens de décrire soit le sort le plus ordinaire des enfans conçus chez les femmes hydropiques, ou qui le deviennent à l'époque de la conception; cependant il en existe quelques-uns qu'on doit excepter de cette règle commune, et qui acquèrent autant de force et d'accroissement que ceux qui sont conçus par les mères les mieux portantes: Mauriceau en cite plusieurs exemples. Toutes ces variétés, dans l'état de *grossesse*, nous apprennent au moins qu'il faut avoir la plus grande circonspection dans le prognostic, et sur-tout dans la curation qu'on juge nécessaire à la maladie qui fait le sujet de ce paragraphe. L'erreur seroit dangereuse; et pour l'éviter, la prudence exige qu'on tienne la conduite suivante. Toutes les fois que le ventre d'une femme aura acquis un volume plus considérable que celui qu'il doit avoir naturellement, on s'assurera par le tact, des causes qui lui auront donné naissance. On connoîtra l'ascite par la fluctuation, et l'état de la matrice par le tact, tant extérieurement qu'intérieurement. Si ce viscère a changé de dimensions et que son volume ait pris une extention nouvelle, il contient un corps étranger dans sa cavité, à moins que sa solidité ne démontre l'existence d'une obstruction considérable ou d'un squirre. On distinguera ces deux maladies non seulement par la dureté de son col, mais encore par celle de son corps; car le doigt introduit dans le vagin atteint au dessus du col de la matrice, quand on fait placer la femme dans une attitude convenable; circonstances qui sont toutes connues. S'en tenir à l'examen du col de l'utérus, pour prononcer que le viscère est obstrué et que la *grossesse* ne peut exister; ce seroit une marque d'ignorance, puisque cette maladie n'est pas un obstacle absolu à la conception, ainsi que je l'ai prouvé ailleurs par des faits.

Soit que le corps étranger, contenu dans la matrice, ait déjà acquis assez de volume ou de pesanteur pour changer la position de ce viscère, en faisant incliner son orifice vers le sacrum, et le portant de ce côté à une élévation assez considérable pour qu'on ne puisse y atteindre, le corps du même viscère ne peut pas échapper au tact. L'inclinaison de la matrice, telle que je la décris, n'est pas une circonstance rare, j'en ai parlé ailleurs. Chez les femmes qui ont un grand bassin, l'orifice de l'utérus, au quatrième mois de la *grossesse*, est assez élevé pour échapper au tact; mais son corps est toujours accessible. Quoi qu'il en soit, on distinguera son volume et la mollesse ou la dureté de ses parois, ou son obstruction, ou l'existence d'un corps étranger qui y sera contenu: quel qu'il puisse être, on se comportera, par rapport à l'hydropisie, comme s'il y avoit *grossesse*. C'est une précaution indispensable, sur-tout dans la circonstance dont je parle; car si les signes de cet état sont si incertains dans les sujets vigoureux, ils le sont bien davantage chez les hydropiques. Tout concourt à les faire disparoître chez ces dernières, la foiblesse des fœtus, le défaut de secrétion de lait, &c. &c. Si on en excepte quelques femmes fortes, chez lesquelles, comme l'a observé Mauriceau, les fonctions s'exécutoient parfaitement malgré l'hydropisie.

Il résulte des réflexions précédentes, que les hydragogues, les diurétiques actifs sont sévérement bannis du nombre des remèdes qui conviennent à une femme grosse, ou qu'on soupçonne l'être. Au reste, la cure de l'hydropisie n'est pas instante, parce que le fœtus attire à lui une portion des fluides qui s'épancheroient dans la cavité du bas-ventre hors le tems de la gestation; par conséquent l'amas d'eau ne s'accroît pas avec vîtesse, et n'exige pas ordinairement des secours actifs.

On a vu l'augmentation du volume de l'abdomen, être plus sensible avant et après la *grossesse* des malades, que pendant le tems de la gestation; circonstance qu'il est essentiel de

remarquer, parce qu'elle indique la marche qu'on doit suivre dans ces maladies, en nous montrant la lenteur de ses progrès pendant la *grossesse*. Cependant je n'exclus pas de cet état une méthode modérée, telle que celle que j'ai indiquée en traitant de l'œdème des extrémités inférieures, suite d'atonie. Comme les hydropisies de cette nature sont toujours accompagnées des vices des viscères et des glandes du mesentère; ce qui est prouvé par les remarques de Bonnet, Rondelet, Peyer, &c. lésion qui leur donneun caractère rebelle : on conçoit que leur cure radicale ne peut ète tentée qu'après l'accouchement. S'il arrive que l'amas d'eau soit assez considérable pour gêner les fonctions des poumons, et menacer d'une suffocation prochaine avant le terme de la *grossesse*, on sera forcé à faire quelques mouchetures sur les jambes ou sur les pieds, afin de donner issue à une partie de la sérosité. On attendra le plus tard qu'il sera possible, en se rapprochant du moment de l'accouchement, puisque la gangrène s'empare si aisément des parties abreuvées par l'eau qui en découle, et qu'on ne pourroit pas toujours se promettre de la borner par l'usage des remèdes que j'ai indiqués plus haut, si la *grossesse* étoit encore d'une longue durée. Je ne parle pas de la ponction, parce qu'il seroit difficile d'éviter la lésion de la matrice; accident qui deviendroit plus funeste que la maladie même.

L'hydropisie enkistée a des progrés si lents, qu'ils n'empêchent point de reconnoître les signes de la *grossesse*. Il n'est guère possible que l'invasion de cette maladie soit postérieure à la conception, j'en ai donné les raisons plus haut. Si elle est antérieure, le volume de son kiste est étendu ou très-circonscrit; dans le premier cas, il est connu avant la *grossesse*; car, quel que soit le siège qu'il occupe, l'état de la matrice reste toujours le même par rapport à ses dimensions; s'il est petit ou médiocre, la *grossesse* parcourra ses tems sans aucune incommodité que celle qui résulteroit de la gêne qui dépendroit de la proximité; comme si le kiste étoit formé dans les ovaires, dans les trompes, &c. & dans ce cas encore le développement de l'utérus n'en seroit guères moins facile dans les premiers mois. Peut-être qu'ensuite le tiraillement des ligamens occasionneroit une irritation capable de déterminer l'avortement; mais cet événement supposeroit déjà un volume, de la part du sac, assez étendu pour mériter quelque attention, et dans cette circonstance, je le rapporte à la première espèce.

Un kiste volumineux, qui gêne le développement de la matrice, s'est manifesté avant la *grossesse*; la tumeur qu'il forme est trop considérable pour être confondu avec celle de l'utérus. Schenkius en cite un exemple remarquable. L'observateur qui lui a fourni ce fait extraordinaire dit, que la malade mourut étouffée par le volume énorme du ventre qui contenoit cette tumeur, et la matrice très-developpée, parce que la *grossesse* étoit parvenue au huitième mois. Il n'y avoit de ressource, pour éviter la mort de cette femme, que dans la ponction; opération dont les suites sont toujours incertaines, mais qui étoit cependant indispensable pour essayer de prolonger sa vie jusqu'après l'accouchement. C'est la réunion des circonstances qui indiqueront dans cette complication le parti qu'on doit prendre.

Si la lésion des fonctions est telle, qu'on ne puisse retarder la cure de l'hydropisie après les couches, on pratiquera la paracentèse, parce qu'il vaut mieux conserver l'enfant que de l'exposer avec sa mère à une mort infaillible. D'ailleurs, il existe des exemples de guérisons opérées par ce moyen; exemples rares, mais qui attestent qu'il reste encore des espérances de guérison.

On observera les précautions que j'ai indiquées par rapport aux mouchetures dans l'ascite; car si l'hydropisie est très-ancienne, le liquide contenu dans le sac est souvent dégénéré, et son effusion dans le bas-ventre est presqu'impossible à éviter en partie, quelque précaution qu'on prenne pour faciliter sa sortie. Outre cet inconvénient, les bords de la plaie se gangrènent, et cet accident fait périr les malades. Si, malgré l'ancienneté de l'hydropisie, le liquide n'est pas dégénéré, on conservera la malade, et on parviendra peut-être à la guérir avant l'accouchement. Dans le cas où le kiste seroit récent, l'espérance est encore plus grande, mais on n'oubliera pas que dans quelque circonstance que la malade se trouve, rien ne peut faire connoître l'état du liquide, et on se comportera à cet égard comme la prudence l'exigera.

En quittant l'examen d'une maladie dont la cure est incertaine, je vais faire celui d'une affection dont le diagnostic est presqu'impossible à déterminer, et dont par conséquent on est forcé d'abandonner les progrès au soin de la nature. Je dirai plus, quand on seroit parvenu à distinguer l'existence de l'hydropisie de la matrice, dès qu'on soupçonne la *grossesse*, le médecin ne devient plus que le spectateur inutile des événemens. Je suis bien loin de louer la conduite de ce chirurgien téméraire, dont parle mauriceau, qui plongea un troicart dans l'utérus d'une femme grosse, et qui après l'avoir guérie de son hydropisie l'accoucha heureusement; ce succès terrible seroit la cause de mille morts, s'il avoit été généralement connu, et qu'il eût suffi pour encourager des hommes assez audacieux

pour conformer leur pratique à cette marche abominable.

L'hydropisie de la matrice, comme celle du bas-ventre, est de deux espèces; ou l'eau est épanchée dans sa cavité, ou contenue dans un kiste : dans le premier cas la conception n'a pas lieu, parceque la semence (si elle arrivoit dans la capacité du viscère, pendant qu'il renferme un amas de sérosité) se mêleroit avec ce liquide, & perdroit par conséquent les qualités nécessaires à la génération; d'ailleurs, son intromission suppose que l'orifice de l'utérus est resté libre, circonstance qui ne permet pas à l'eau d'y séjourner pour former une hydropisie; celle-ci n'existe donc qu'après la fécondation.

Il paroît que l'amas d'eau épanchée dans la cavité de la matrice dépend souvent du décollement d'une portion du placenta; effet qui est ordinairement la suite d'un coup, d'une chûte, d'un choc violent, ou des contractions particulières de l'utérus qui ont rompu quelques-uns des points par lesquels il adhéroit aux membranes.

Les vices que contractent les membranes donnent lieu à l'hydropisie, quand elles deviennent dures et épaisses, et que les fluides qui passent de la matrice pour se porter au fœtus, se trouvent embarrassés dans leur marche. Lamotte accoucha une femme qui avoit perdu beaucoup d'eau dans le même jour; après cet écoulement la matrice se débarrassa d'un fœtus de très-petit volume, mort et atrophié, qui étoit encore contenu dans les membranes. L'accoucheur les ouvrit et trouva l'enfant entouré d'une petite quantité de liquide épaissi et visqueux. Pour connoître la cause de ce phénomène, il auroit été nécessaire que l'accoucheur fît l'histoire des accidens qui avoient accompagné la *grossesse*. Le décollement d'une partie du placenta avoit-il permis aux fluides qui devoient se porter au fœtus, de s'épancher dans la matrice; ou la rupture de quelques points de ces mêmes membranes avoit-elle donné passage au liquide destiné à l'accroissement du fœtus? L'un ou l'autre accident suffisoit pour opérer cet effet extraordinaire.

Puisque les membranes se rompant quelquefois complettement après les chûtes, les chocs violents, les vomissemens long-tems continués, &c. laissent écouler les eaux qu'elles renfermoient, et que l'avortement est la suite de cette rupture; on conçoit aisément qu'une solution de continuité médiocre faite en quelque point du placenta, donne passage à une certaine quantité de liquide qui s'accumule dans la matrice, et dont l'issue est empêchée par plusieurs causes. L'orifice interne de ce viscère est assez resserré chez quelques femmes, pour s'opposer à la sortie des eaux, jusqu'à ce que le développement du col qui laisse une ouverture, quelqu'étroite qu'elle soit, en permette l'écoulement. C'est probablement à cette circonstance qu'on doit attribuer ce qui est arrivé à des femmes grosses qui ont perdu des eaux en assez grande quantité, en une seule fois et qui ont eu un suintement presque continuel, jusqu'au moment de leur accouchement. J'ai vu plusieurs exemples de cette espèce d'accident chez une femme qui porta trois enfans jusqu'au huitième mois de sa *grossesse*, et qui tous avoient perdu la vie avant l'accouchement. La personne dont je parle étoit forcée à supporter les plus rudes travaux, pour subvenir aux dépenses de sa nourriture.

Quand l'écoulement a été réitéré, c'est qu'un corps quelconque se trouvoit placé à l'orifice de la matrice, et pouvoit par sa présence s'opposer à la sortie des eaux, jusqu'à ce que leur amas le forçât à s'écarter, et à laisser la liberté du passage; or, le placenta peut opérer cet effet, quand son attache se trouvera près du col de la matrice. C'est ainsi qu'il en bouchera exactement l'ouverture, mais quand les eaux épanchées auront dérangé sa position, elles s'écouleront en partie ou en totalité, et permettront qu'il se replace comme auparavant, de manière à recouvrir l'orifice de l'utérus, jusqu'à ce qu'un nouvel amas d'eau le dérange une seconde ou une troisième fois pour s'écouler.

L'ascite de la matrice n'est peut-être reconnoissable que dans une seule circonstance. C'est lorsque les signes assurés de la *grossesse*, chez une femme qui aura eu plusieurs enfans, auront précédé cette maladie, ou se seront manifestés avant que l'amas d'eaux étrangères au fœtus soit devenu très considérable; car l'accroissement extraordinaire du volume de ce viscère (la *grossesse* étant connue) ne peut être attribuée qu'à l'hydropisie, à moins qu'on ne suppose que la femme ne soit grosse de plusieurs fœtus, qui aient chacun leur placenta, d'où dépendra alors la distention excessive de l'utérus. Mais comme on n'a pas remarqué que cette dernière espèce de gestation soit accompagnée des signes de l'hydropisie qui se manifestent d'une autre manière que par la grosseur du ventre, s'ils existent avec les marques d'un développement surnaturel de l'utérus, on aura raison de présumer que la *grossesse* est accompagnée d'hydropisie. Les femmes hydropiques qui porteront des enfans vigoureux malgré l'amas d'eau contenu dans la matrice, et qui sentiront distinctement les mouvemens du fœtus, ce qu'elles reconnoîtront mieux quand elles auront eu plusieurs enfans, ne laisseront aucun doute sur leur état. Quand la foiblesse habi-

tuelle de la santé, quand la maigreur des parties supérieures du corps, quand l'affaissemeut constant des mammelles, quand l'humidité du col de la matrice, entretenue par une gonorrhée ou des fleurs blanches, quand les douleurs passagères dans la région hypogastrique dépendent de quelque humeur ancienne; quand l'enfoncement des yeux et la pâleur du visage accompagneront la *grossesse*, & que le fœtus n'exécutera que des mouvemens foibles on insensibles, alors on ne distinguera positivement, ni la *grossesse*, ni l'hydropisie; il ne restera au Médecin que des présomptions vagues, d'après lesquelles il ne pourra établir aucun prognostic certain; il n'y aura donc point assez de signes réunis pour fixer les idées de l'observateur.

Quel parti prendre dans une semblable circonstance? Mais quel parti prendre quand la *grossesse* est certaine par ses signes, et qu'elle est accompagnée de l'ascite de l'utérus? Attendre l'accouchement, recommander le plus grand repos pour éviter l'avortement. Quelque volumineux que devienne l'utérus, son ascite n'expose pas aux mêmes dangers que celle de l'abdomen: d'ailleurs, on ne peut se permettre l'usage d'aucun remède actif, sans crainte d'expulser le fœtus avant le terme ordinaire de l'accouchement. Des médicamens qui n'auroient qu'une action modérée seroient parfaitement inutiles.

J'appelle ascite fausse de la matrice, trois espèces d'hydropisie; la première, est un amas d'eau surabondante dans laquelle le fœtus est plongé; la seconde, un kiste formé dans les membranes mêmes par leur écartement; la troisième un kiste étranger aux membranes de nouvelle formation, et qui existoit dans l'utérus avant la conception, ou qui a pu être formé depuis leur création. Les exemples de la première espèce ne sont pas rares.

J'ai été témoin cet hyver (1784) de l'accouchement d'uue dame, qui avoit eu des douleurs pendant trente-six heures, avant la sortie du fœtus; après les premières douze heures, elle perdit une assez grande quantité d'eau, que les assistans évaluèrent à une pinte de Paris. L'accoucheuse crutqne les membranes, qui contiennent les véritables eaux, avoient été rompues; elle fut détrompée lorsqu'elle les trouva ensuite, faisant une saillie du volume d'un œuf à l'orifice de la matrice; elle les brisa et les eaux s'écoulèrent, la quantité en étoit à-peu-près la même que celles qui s'écoulent toujours en pareil cas. Quand la mère fut délivrée, j'examinai le placenta pour savoir s'il étoit entier, j'y reconnus distinctement deux poches; l'une contenoit l'enfant, elle se distinguoit de l'autre par l'adhérence du cordon ombilical; l'autre étoit placée à côté de la première, dans l'épaisseur des vaisseaux qui composent l'arrière-faix. Elle étoit médiocrement ouverte; je la dilatai. Elle me parut être d'une capacité à pouvoir contenir un corps ovale de plus de trois pouces de diamètre et de quatre à cinq de longueur; j'introduisis mon poing dans cette cavité, en prenant la précaution de le recouvrir des portions de membranes que j'avois ouvertes, mais il ne remplissoit pas, à beaucoup près, la cavité de ce kiste; toute la surface interne étoit lisse et à-peu-près uniforme dans son étendue.

Les observateurs, qui ont vu des kistes séparés des membranes du fœtus, croient que les portions du placenta, qui sont restées dans la matrice, sont les corps qui ont servi à recevoir l'eau qui découloit de ce viscère, par le moyen des vaisseaux qui avoient conservé quelqu'adhérence avec lui; c'est ainsi, pour en prouver la possibilité, qu'ils citent les observations de Ruisch, qui confirme ce sentiment, et qui a donné sur leur formation la même théorie.

Que recueillir d'un si long article? Il ne présente que des incertitudes: il ne paroîtra aux praticiens qu'une discussion physique, qui ne donne rien de positif pour la curation des différentes espèces d'hydropisies qui en font le sujet; mais, si d'un côté, il n'offre rien à la médecine qui soit satisfaisant, il fixe l'attention des médecins sur des circonstances douteuses, et montre manifestement qu'il seroit dangereux d'employer des remèdes actifs dans la plupart des cas qui font l'objet de ces réflexions. (M. Chambon.)

Grossesse ventrale ou abdominale (*Méd. Prat.*).

Quand j'ai réuni les faits par lesquels il étoit prouvé que la conception avoit lieu hors de la matrice, j'ai parlé des changemens qu'on avoit remarqués dans les ovaires, et les trompes de Fallope et leurs extrémités. J'ai cité les observations qui démontroient l'existence de plusieurs embryons attachés à l'ovaire, ou retenus dans le canal des trompes: c'étoit annoncer les *grossesses* qu'on nomme *ventrales*, parce qu'elles sont hors de l'utérus. Elles ont été assez fréquentes, pour que cet état mérite d'être traité en particulier. Les dangers dont il est accompagné, sont un motif puissant pour engager les médecins à déterminer les signes par lesquels on peut reconnoître ces dangers, et les moyens qu'on doit employer pour sauver en même tems la vie des mères et des enfans. Pour donner des règles qui couduisent sûrement à cette connoissance, je ferai l'histoire de quelques-unes de ces *grossesses* extraordinaires; on y trouvera le détail des

symptomes qui les accompagnent, et c'est de l'exposé de ces mêmes symptomes que je tirerai leur diagnostic.

Madame de Saint-Mere avoit eu huit enfans dont elle étoit accouchée heureusement ; cinq ans après la naissance du dernier, ses règles, qui avoient toujours été régulières, furent supprimés : elle se crut enceinte une neuvième fois. Cette suppression dura trois mois, après lesquels ells eut un écoulement périodique qui reparut au quatrième et cinquième mois. Cet écoulement étoit léger, mais il détruisit dans son esprit toute idée de *grossesse*. Quelques jours après, s'étant levée d'assez grand matin et ayant écrit à-peu-près une heure, elle tomba en foiblesse, elle ne perdit pas connoissance ni l'usage de la parole. Son mari ne fut pas inquiet de cet accident qu'il attribuoit à des *vapeurs*. Comme la foiblesse persistoit, on voulut s'assurer de l'état du pouls, on ne le sentit plus. La pâleur extrême et le défaut de pulsation de l'artère de l'avant-bras effrayèrent M. de Saint-Mere qui me fit appeler sur le champ. (Lettre de M. de Saint-Maurice, médecin, à M. de la Closure son confrère.) J'arrivai à huit heures du soir chez la malade, que je trouvai froide, sans pouls, le visage décoloré, couverte d'une sueur froide et épaisse. Elle parloit sans gêne et raisonnoit sensément. Elle se plaignit d'une douleur vive dont le siége s'étendoit de l'aisne droite aux reins. Je voulus toucher la région douloureuse, la malade s'y opposa ; dans le même instant elle éprouva les douleurs de l'accouchement ; on fit venir son chirurgien : elle lui dit qu'elle étoit accouchée, et mourut sur le champ.

On ouvrit le cadavre en présence de Messieurs, &c. on trouva les intestins dans la région épigastrique nageans dans le sang. On enleva ce liquide avec précaution pour ne pas déranger la situation des viscères ; j'apperçus un fœtus mâle du volume d'un poulet parfaitement conformé. L'ovaire droit étoit déchiré dans toute sa longueur ; il étoit du volume d'un œuf de poule ; la trompe de ce côté étoit parfaitement semblable à celle du côté gauche ; l'utérus dans l'état naturel, mais un peu plus mol, comme Harvœé le décrit dans le premier mois de la *grossesse*. Je le fis ouvrir, sa face interne étoit un peu rouge ; j'y remarquai des vaisseaux variqueux, ce qui probablement avoit donné lieu à l'écoulement dont j'ai parlé.

Observation de M. Montagnier, médecin à Marseille. (Elle est inférée dans une édition de l'anatomie de Verrheyen.) Une dame de trente ans accoucha heureusement d'une fille dans le mois de février ; les lochies couloient encore un mois après son accouchement ; elle sortit, et ressentit des frissons auxquels succéda une fièvre continue qui dura vingt jours. Pendant ce tems une tumeur se forma à la mammelle gauche, une suppuration longue et abondante la fit disparoitre. Elle ne fut en état de vaquer à ses affaires qu'au mois de juin. Dans cet intervalle elle devint grosse, mais elle ne soupçonnoit pas son état, parce qu'elle avoit une perte opiniâtre par sa durée : elle n'en étoit pas sensiblement affoiblie. Huit jours avant sa mort elle eut une foiblesse extrême, son visage devint cadavéreux, ses membres glacés, le pouls disparut et le corps fut couvert d'une sueur froide. Ces symptomes se dissipèrent après avoir pris quelques remèdes que je lui prescrivis. Elle reprit ses travaux habituels jusqu'au 6 juillet, où elle eut un vomissement violent suivi d'une grande foiblesse. Les cordiaux rappelèrent l'usage des sens externes, mais la face resta cadavéreuse et les membres glacés : elle mourut six heures après.

Nous ouvrîmes le cadavre, le bas-ventre étoit plein de sang, en partie coagulé. Nous trouvâmes un fœtus de deux mois environ, le cordon ombilical étoit de la longueur de quatre doigts. Nous enlevâmes la matrice avec ses adhérences, et après l'avoir bien lavée, nous n'apperçûmes rien d'extraordinaire dans la forme ni la texture de ce viscère, mais l'ovaire droit étoit six fois plus volumineux que le gauche ; il étoit déchiré dans la portion qui est placée vis-à-vis le pavillon de la trompe. Nous y trouvâmes une chair molle et fongueuse, remplie de vaisseaux sanguins, c'étoit le placenta.

Les fœtus ne restent pas toujours attachés à l'ovaire ; l'œuf fécondé s'en détache quelquefois, et tombe dans la cavité du bas-ventre où l'embryon prend de l'accroissement. Nous en avons un exemple, rapporté par Saviard dans le journal des savans. Une femme mourut après avoir éprouvé de longues et vives douleurs ; on trouva dans l'abdomen un fœtus dont le placenta étoit si adhérent au mésenterre et au colon du côté gauche, qu'il fut très-difficile de l'en détacher. M. Courtial, médecin de Toulouse, a vu un fœtus parfaitement conformé dont le placenta étoit adhérent à l'estomac, au colon et aux vaisseaux épiploïques. Les organes qui avoient contracté cette adhésion avec les membranes du fœtus paroissoient épaissis dans les points d'attache : la matrice et ses annexes étoient dans l'état naturel. Bianchi rapporte un fait à-peu-près semblable.

On lit dans les transactions philosophiques un fait rapporté par M. Bussiere, chirurgien françois. Il rend compte de l'ouverture d'une femme qui avoit été punie de mort. La trompe de

de Fallope, à son extrémité près de l'ovaire, contenoit un fœtus d'un très-petit volume; le placenta adhérent à la trompe étoit rempli d'une liqueur semblable à celle dans laquelle tous les fœtus sont plongés. Les vaisseaux de cette partie (la trompe) et ceux des ovaires étoient plus volumineux qu'ils n'ont coutume de l'être. Enfin on y rencontroit tous les caractères d'une véritable *grossesse*. M. Litre a donné une observation semblable dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, Graaf. Ruisch, &c. ont fait les mêmes remarques; mais je ne passerai pas sous silense une *grossesse* de la trompe dont Cyprianus a donné l'histoire dans une lettre écrite à Thomas Millington. Celle-ci contient des détails qu'on trouvera intéressans.

Le 17 décembre 1694, je fus appellé à Fraquener pour voir la femme de Henri Lewis; elle avoit à-peu-près trente-deux ans. Ses règles avoient été supprimées: elle étoit au troisième mois de sa *grossesse*. La suppression dura jusqu'au neuvième; elle éprouva tous les symptômes de cet état. Elle avoit eu plusieurs enfans: cependant elle remarquoit une différence dans la gestation de ce dernier fœtus. Elle n'avoit point de lait dans les seins, le poids de son ventre étoit plus incommode, les mouvemens du fœtus étoient plus sensibles, plus vigoureux. Elle s'apperçut que le fœtus étoit placé plus haut que de coutume, ce qui augmentoit beaucoup sa gêne. Quand le tems d'accoucher arriva, les douleurs furent plus véhémentes et les mouvemens de l'enfant plus forts, plus fatigans et plus développés. Elle se croyoit au moment de sa délivrance, mais son espérance fut trompée; malgré les grands mouvemens qu'elle sentoit dans une région où ils ne s'exécutent pas habituellement, les douleurs dont ils étoient accompagnés n'avoient pas le caractère de celles qui déterminent l'expulsion du fœtus; il n'y eut point d'écoulement d'eaux. Dès ce moment elle n'eut plus d'espoir d'accoucher; la malade, qui ne sentoit plus remuer l'enfant (il n'y a pas lieu de douter qu'il ne soit mort dans le tems où la mère éprouvoit tant de souffrances) se trouva mieux de jour en jour. Un mois après cette époque les règles reparurent, le fœtus ne fit plus de mouvement. La malade portoit un poids plus incommode, en ce qu'il sembloit ne plus être soutenu; cette gêne augmentoit sensiblement avec le tems. Au dix-huitième mois elle devint assez fatigante pour que cette femme fut contrainte à garder le lit. Peu de tems après une douleur vive se fit sentir à la région ombilicale: un ulcère fongeux prit naissance dans cette partie, et cet état dura quinze jours avant l'extraction du fœtus. On consulta plusieurs médecins et chirurgiens; les avis furent partagés entre l'existence d'une môle, d'une hydropisie et d'un fœtus resté dans la matrice.

Au ving-unième mois après la conception on m'appella; j'avois pour consultans M.. Le récit des accidens passés ne me laissa aucun doute sur la présence d'un fœtus mort. En examinant l'état du bas-ventre, j'observai que la tumeur se terminoit un peu en pointe inférieurement. En comprimant l'abdomen des deux mains, je trouvai une grande résistance qui s'étendoit jusqu'au péritoine: elle étoit plus remarquable au-dessous de l'ulcère dans lequel j'introduisis facilement une sonde. Je crus rencontrer un corps dur et résistant, je dilatai l'ouverture, j'introduisis l'index, et je crus reconnoître un pariétal. Enhardi par cette découverte, connoissant d'ailleurs la position du fœtus, j'assurai qu'il étoit contenu dans la trompe droite. Je dis à la malade, que l'opération par laquelle on extrairoit le fœtus pouvoit la guérir, tandis qu'elle mourroit indubitablement dans ce malheureux état si elle refusoit le secours qui lui étoit offert. Elle ne pouvoit plus exécuter aucun mouvement, ne prenoit plus d'alimens, elle touchoit au moment de perdre la vie; elle consentit à subir l'opération ... J'introduisis une sonde dans la plaie, et je dirigeai mon incision par son moyen dans le côté droit; étant parvenu à ouvrir la trompe .... nous apperçûmes un fœtus de grandeur ordinaire au tems de la naissance; j'étendis les incisions qui formèrent une plaie de la longueur d'un pied pour faciliter l'extraction..... J'avois fait placer la malade de manière que les viscères supérieurs ne fussent pas entraînés par leur poids vers la plaie; au reste, je fis garder cette attitude à la malade jusqu'à sa convalescence pour éviter une hernie ventrale.... La femme qui fait le sujet de cette observation, a eu trois enfans depuis qu'elle a subi l'opération dont je viens de rendre compte.

Si on fait attention aux symptômes qui ont accompagné les *grossesses* ventrales dont j'ai rendu compte dans cet article, on a dû remarquer qu'il existe des signes propres à les faire reconnoître. Elles se manifestent d'abord par les accidens communs à toutes les gestations. J'en ai fait l'énumération ailleurs. Mais ce qu'on remarque de particulier, c'est que la tumeur qui en résulte se porte absolument d'un côté ou de l'autre si le placenta est adhérent à l'ovaire ou à la trompe; ou s'il est contenu dans la cavité de celle-ci, l'élévation de la tumeur qui n'occupe pas le lieu où elle doit être fixée, aide singulièrement le diagnostic. Les mouvemens du fœtus sont plus sensibles, parce qu'il n'est pas enveloppé par un viscère qui en émousse l'activité; il est vrai que ce symptôme par lui-même est équivoque, parce qu'un fœtus ventral (qu'on me permette cette expression) peut être assez foible pour que son agitation soit à peine reconnoissable; dans le cas contraire, les mouvemens

violens donnent plus de certitude au diagnostic. Si une femme a fait des enfans précédemment, elle éprouve une gêne qu'elle n'avoit pas connue, un embarras résultant de la situation du fœtus et de ses enveloppes qui lui cause une sensation extraordinaire : circonstance qui avertit l'accoucheur qu'il existe une différence quelconque entre cette *grossesse* et les précédentes : différence qu'on reconnoît par les signes que j'ai désignés plus haut. Les menstrues peuvent couler dans les tems marqués après une conception ventrale, parce que la matrice reste libre, et que la pléthore peut avoir lieu malgré la *grossesse*; par conséquent ce signe est tout-à-fait équivoque, puisqu'il n'existe pas moins chez les femmes sanguines qui portent des fœtus dans la cavité de la matrice. Le défaut de sécrétion du lait des mammelles a plus de rapport aux conceptions ventrales que l'écoulement des menstrues. J'en ai dit les raisons ailleurs en expliquant les effets de la compression de l'utérus sur les vaisseaux sanguins du bas-ventre.

La matrice se porte dans quelques sujets sur un des côtés, et peut être tellement déviée qu'elle simule, à quelques égards, une gestation ventrale : alors on trouve réunis tous les symptômes que j'ai cité dans l'article précédent, et d'après lesquels j'établis le diagnostic de la *grossesse* des ovaires et des trompes de Fallope; mais, dans ce cas, on distinguera l'état de ce viscère par le tact, et l'augmentation de son volume déterminera l'espèce de *grossesse* qui aura lieu. La déviation n'empêche pas qu'on reconnoisse si le col de l'utérus a conservé sa forme ordinaire, si le corps du viscère a éprouvé quelque changement dans ses dimensions, &c. par conséquent on aura toujours des marques certaines pour porter son diagnostic ; on observera d'ailleurs que la déviation, quelle quelle soit, ne permet pas à l'utérus de s'élever au point d'être placé sur une ligne horizontale avec les trompes : la *grossesse* n'aura donc pas lieu dans une région étrangère, *in loco non consueto*, ce qui est le signe de l'existence du fœtus hors de la matrice.

Ce que je viens de dire pour les *grossesses* des trompes et des ovaires, doit s'entendre de celles qui se forment dans la capacité de l'abdomen de la part d'un embryon attaché aux viscères de la digestion, au mésentère, &c. La tumeur que formera l'enfant et ses enveloppes sera toujours placée plus haut que celles qui ont pour siége les ovaires et les trompes. Les caractères de cette gestation seront encore plus extraordinaires que ceux de ces dernières, tant par la gêne qui en résultera, que par rapport à la place qu'elle occupera. La matrice n'éprouvera non plus aucun changement dans cette *grossesse*, mais ses symptômes varieront beaucoup en raison des viscères qui se trouveront comprimés, dérangés, tiraillés par le poids des membranes. &c.

Il résulte de cet exposé que les œufs qui ont été fécondés au moment où ils sont détachés de l'ovaire, ne suivent pas toujours la route qu'ils doivent prendre pour parvenir dans la cavité de l'utérus; quelques-uns s'attachent immédiatement à l'ovaire quand le passage des trompes leur est fermé. Ne pourroit-on pas croire que ceux qui tombent dans la cavité de l'abdomen n'ont pas été dirigés vers les trompes ? Si on se rappelle ce que j'ai dit des causes de la stérilité, on sait que le pavillon de chaque trompe contracte quelquefois des adhérences qui ne lui permettent pas d'embrasser exactement l'ovaire dans le tems de la conception ; il suit de ce fait que l'œuf fécondé et détaché de l'ovaire est abandonné à son poids qui l'entraîne vers une partie déclive. Or, au moment où il est libre, la position de la femme, le mouvement des viscères, des agitations particulières, sont les véritables causes qui peuvent le porter indistinctement dans l'étendue de l'abdomen. Donc là il contractera une adhérence où il aura été arrêté quelque tems. Les trompes se renversent quelquefois de manière que leurs pavillons sont tournés du côté opposé à celui de l'ovaire. On a vu ce canal être très long et son extrémité être éloignée de l'ovaire ; quelques anatomistes ont observé que cette extrémité étoit tantôt dirigée vers le rectum, d'autres fois vers le cœcum, &c. en sorte que les œufs détachés de l'ovaire n'auroient pas pu être introduits dans la trompe. Ces observations ont été faites par Winslow, Parsons, Sbaragli, Gunsius, Morgagni, Heucher, Eisenmann, Smellie. &c.

Si la trompe n'est pas viciée dans son extrémité du côté de l'ovaire, elle peut être fermée à son ouverture inférieure, et l'œuf restera fixé à l'organe auquel il s'est attaché en dernier lieu.

Manget croit que la trompe se remplit quelquefois d'un suc épais qui s'oppose au passage de l'œuf dans l'utérus. Cette opinion peut avoir un fondement réel ; mais en examinant la structure de cet organe, on se convainc qu'un autre phénomène peut empêcher l'œuf de parcourir sa cavité. Il est manifestement composé de fibres musculaires, et par conséquent susceptible de contraction, de spasme, &c. Or, les premiers tems de la gestation sont souvent accompagnés d'une irritation capable d'occasionner un resserrement qui ferme l'ouverture des trompes. Si l'irritation a lieu dans le moment ou l'œuf parcourt le trajet de cette cavité, il sera retenu dans une partie de la trompe, où il se fixera en contractant avec elle une adhérence permanente.

D'après les faits que j'ai rapportés pour prouver que la conception dépendoit de l'action d'un fluide tenu, que les physiciens ont distingué d'une liqueur épaisse connue sous le nom de *semence*, il est démontré que ce liquide, *aura seminalis*, pénètre facilement les ouvertures les plus difficiles à reconnoître : il peut donc être porté jusqu'aux ovaires malgré que la cavité des trompes ait été rétrécie jusqu'à un certain point; mais l'œuf fécondé qui acquiert un volume plus considérable que celui qu'il avoit précédemment, a besoin, pour descendre dans la cavité de l'utérus, d'un canal qui lui donne un passage facile. Or si la trompe acquiert plus d'épaississement dans certains cas, ainsi que je l'ai prouvé plus haut, son diamètre intérieur étant diminué, l'œuf ne pourra plus y être introduit. Comme l'épaississement de la trompe est local dans quelques circonstances, son ouverture supérieure conserve quelquefois son premier diamètre, pendant qu'une portion de sa cavité perd une partie de ses dimensions : l'œuf sera donc arrêté là où la trompe présentera une ouverture moins spacieuse. C'est donc dans l'existence des accidens qui ont précédé la *grossesse*, qu'il faut chercher la cause la plus ordinaire des gestations contre nature. J'ai donné ci-dessus l'histoire abrégée de quelques-uns de ces accidens.

Je ne crois pas, avec Manget, que l'œuf fécondé acquiert dans quelques sujets un volume assez considérable pour le rendre incapable de parcourir la cavité de la trompe après la conception; on n'a pas remarqué que dans l'état sain ils fussent d'un volume sensiblement différent, à moins qu'ils ne présentassent quelque vice morbifique, et alors ils ne seroient pas fécondés ; par conséquent la fécondation n'agit sur eux que d'une manière à-peu-près uniforme, et le volume qui en résulte ne peut pas différer au point d'être un obstacle qui s'opposera à leur introduction dans la trompe; c'est plutôt à un vice organique de cette partie qu'il faut rapporter le défaut de cette fonction. Le vice peut être naturel. J'ai parlé plus haut de ceux qui sont accidentels. L'observation nous apprend qu'il n'est aucun organe dont la conformation ne soit altérable dans ses principes ; et quand j'ai traité des causes de la stérilité, j'ai démontré assez clairement que les parties de la génération étoient souvent mal conformées dans leur origine. Les trompes ne sont point exemptes de ces imperfections, et dans ce cas la gestation n'aura pas lieu dans la cavité de l'utérus.

J'ai fait connoître les signes par lesquels on distinguoit la *grossesse* ventrale de la *grossesse* ordinaire ; j'ai fait l'énumération de la plupart des symptômes dont l'une et l'autre étoient accompagnées. Les exemples que j'ai recueillis dans ce chapitre, démontre que les femmes qui portent des fœtus hors de la matrice, sont exposées à perdre la vie dans le cours de la gestation par la rupture des parties qui renferment l'embryon. C'est donc un état toujours dangereux, puisque la mère comme le fœtus peuvent mourir dans tous les tems de cette espèce de *grossesse*.

Y auroit-il quelques moyens de prévenir la mort des femmes pendant la gestation ? C'est ce qu'il faut examiner dans cet article. Par les observations que j'ai rapportées précédemment, il est évident que la quantité de sang épanché dans le bas-ventre démontre une pléthore formée promptement dans les parties auxquelles le fœtus étoit adhérent: en diminuant la pléthore par des saignées et par un régime convenable, on évitera une extension forcée de la part des trompes, des ovaires, &c. la dilatation se fera plus lentement, et par conséquent la rupture ne sera pas aussi facile. Ces précautions supposent qu'on aura constaté l'espèce de *grossesse* qui aura eu lieu ; mais on sait que les femmes ne font pas toujours attention aux symptômes qu'elles ressentent dans les premiers tems : celles-là resteront donc exposées aux dangers dont j'ai parlé plus haut.

Quand le terme ordinaire de la gestation sera arrivé, on fera l'opération césarienne pour faciliter la sortie du fœtus. Il seroit dangereux d'attendre que de grandes douleurs avertissent le chirurgien que les membranes sont prêtes à se rompre, parce que les suites de cette rupture seroient mortelles pour la mère par la stagnation du sang et des eaux dans la capacité de l'abdomen ; la célérité avec laquelle ces liquides se corrompent, ne permet aucun retard dans les moyens qui peuvent leur procurer issue au-dehors. D'ailleurs les femmes qui ne ressentent plus de douleurs et qui se trouvent pendant quelques jours dans un état de tranquillité apparente, ne se soumettroient plus à l'opération.

Si le fœtus a séjourné long-tems dans les trompes après la révolution de la *grossesse*, sans occasionner de rupture, le liquide qui dégénère cause des abcès et des suppurations dont le siége devient très-étendu ; il porte ses ravages par-tout où il passe et cause les plus grands délabremens. J'en ai donné un exemple d'après Habraham Cyprian. Heureusement, dans ces circonstances, l'inflammation fait contracter une adhérence entre les parties enflammées et les tégumens du bas-ventre ; ce qui donne la possibilité de guérir quelques femmes par l'extraction des os du fœtus, qui ont été dépouillés des chairs que la corruption avoit détruites ; mais quand le pus, devenu acrimonieux, rompt ses enveloppes et qu'il s'épanche dans l'abdomen, la mort est certaine.

Le séjour prolongé du fœtus dans les trompes

n'est pas moins funeste par les autres accidens qu'il occasionne, il donne naissance aux hydropisies enkistées. Vassal dit qu'une femme qui avoit conçu n'accoucha point au terme ordinaire de la *grossesse*, et le tems passé on lui prescrivit un traitement propre à dissiper une hydropisie dont on soupçonnoit l'existence; les remèdes ne produisirent aucun bien, la tumeur augmentoit malgré les secours ...... la malade mourut. A l'ouverture du cadavre on trouva une des trompes d'un volume excessif; cent ciquante livres de liquide y étoient renfermées; on trouva un fœtus presqu'entièrement détruit par la corrosion du liquide contenu dans le kiste. Les membranes dont ce sac étoit composé étoient dans quelques endroits carcinomateuses; dans d'autres points, elles avoient acquis un épaississement considérable. Quelques portions avoient la solidité du cartilage, d'autres parties étoient ossifiées..... il n'y avoit donc de ressource que dans l'extirpation d'un kiste aussi volumineux; mais l'opération n'auroit pas réussi, parce que les changemens qui étoient arrivés dans la position des viscères, et qui s'étoient faits d'une manière insensible, les avoient rendus incapables de continuer leurs fonctions. Au reste, la différence qui se seroit trouvé dans l'état du bas-ventre après l'opération, n'auroit pas permis aux tégumens distendus excessivemens et devenus atônes, de se réunir après la suppuration. Observation qui est précieuse, en ce qu'elle réunit elle seule le tableau d'un grand nombre de maladies qui ont leur origine dans la gestation de fœtus morts, prolongée beaucoup au-delà du terme ordinaire de la *grossesse*.

Le plan de curation indiqué plus haut ne convient pas dans tous les cas; car pour être toujours praticable il faut supposer que la *grossesse* ventrale parviendra au terme de la gestation ordinaire. Or, comme on a prouvé par les observations précédentes que la rupture des membranes dans lesquelles le fœtus est renfermé, avoit lieu même dans les premiers mois de la *grossesse*, je ne crois pas que la précaution d'affoiblir la nutrition par des saignés abondantes réussisse constament à prévenir cette rupture, puisqu'il est également démontré que les règles ont reparu dans les *grossesses* ventrales. (*Voyez* la première observation) sans détruire l'effet de la pléthore sanguine, et que la rupture des membranes du fœtus n'a point été prévenue par la menstruation, il est évident que rien ne peut s'opposer aux malheurs qui menacent quelques femmes dans les *grossesses* de l'abdomen. Quel parti prendre dans un cas de cette importance? Laissera-t-on la mère sans lui donner des secours actifs? L'exposera-t-on à une mort évidente sans conserver la vie du fœtus? Pour décider ces questions, examinons les pertes que doit faire la société, et considérons ce que les règles de la politique prescrivent.

Il n'est pas douteux que la perte d'un citoyen est un malheur qu'on doit prévenir par toutes les voies imaginables, s'il s'en présente au moyen desquelles on puisse parvenir à cette fin. D'après cette proposition il semble qu'il faille attendre du tems la conservation du fœtus, afin que parvenu autant qu'il sera possible au terme ordinaire de la gestation, sa vie future soit plus en sûreté. Telles sont les réflexions qui se présentent à l'esprit quand on considère ce qui regarde l'enfant exclusivement. Mais on ne peut pas se dissimuler que la conservation de la mère est plus précieuse. Cette proposition est si évidente qu'il me semble inutile d'en rapporter les preuves. Au reste, on en trouvera l'exposé au mot AVORTEMENT, au quel je renvoie le lecteur.

Je dirai donc ici comme une maxime positive et une vérité constatée, qu'on doit sauver la mère de préférence à l'enfant, parce que, comme on l'a vu par ce qui précède, vouloir conserver l'un et l'autre, c'est toujours les exposer l'un et l'autre à perdre la vie. D'après ces principes, je conseille de pratiquer l'opération cæsarienne, aussitôt que la *grossesse* abdominale sera constatée. Ce précepte me paroît d'autant plus important à suivre, qu'en apportant un retard quelconque à cette opération, on ne peut pas se promettre de prévenir la perte de la mère et du fœtus. Les faits rapportés dans cet article, ne laissent aucun doute sur les dangers qui résulteroient de la lenteur à délivrer la mère.

Une autre considération bien importante, vient à l'appui du précepte donné ci-dessus pour faire concevoir par quelles raisons on doit accélérer la section cæsarienne. On a vu que les vaisseaux distribués aux organes qui ont fourni des enveloppes au fœtus, acquéroient comme dans l'utérus un volume considérable, et que la dilatation de leur diamètre, avoit lieu comme dans ceux de la matrice. Il est égalemeut constaté par les recherches anatomiqnes que j'ai faites, sur des tumeurs contre nature de l'ovaire et de quelques autres parties, que les vaisseaux de ces organes, se dilatoient d'une manière surprenante. Les veines ne paroissent pas éprouver les mêmes changemens. Mais il importe peu qu'elles se comportent comme les artères ou autrement parce qu'elles naissent de ramaux très-étroits, et leur section n'est pas dangereuse.

Il n'en est pas de même des artères dont les troncs ont pris une amplitude contre nature. De ces faits qui sont hors de doute, naît une double difficulté dans la manière d'extraire le fœtus de l'ovaire, ou des trompes, ou enfin dans la

méthode à suivre pour le détacher du mésentère, ou de quelqu'autre partie plus intéressante, comme les intestins.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'extraire le fœtus étant prouvée ci-dessus, considérons maintenant la manière de faire cette opération. Je suppose la section des tégumens faite à la manière ordinaire en observant toutefois de la pratiquer sur la tumeur formée par le fœtus et ses enveloppes, mais avec les précautions nécessaires pour laisser la tumeur intacte : j'ai dit qu'il étoit nécessaire de pratiquer la section sur la tumeur, parce qu'ayant son siége en différentes régions du bas-ventre, cette (section) qui est d'usage dans l'opération cæsarienne proprement dite, ne convient que quand le fœtus est renfermé dans les trompes de Fallope, ou dans l'ovaire.

Avant que de passer à l'examen des trois espèces d'attaches que l'œuf fécondé a pu contracter, il est indispensable de se souvenir que le placenta ne sera point comme dans la matrice, détaché par les forces de la nature. La raison en est qu'il est réuni à des parties qui ne peuvent opérer aucun mouvement, aucune contraction sur lui. En effet, l'utérus irrité par la présence du délivre, se contracte partiellement, et procure par cette voie le décollement d'un corps qui est devenu étranger. Pour donner une idée précise de ce décollement partiel, dont on n'a point rendu un compte exact dans les livres sur les accouchemens, il ne me paroît pas hors de propos d'entrer dans quelques détails sur cette question.

Quoique le placenta soit une masse organique, cependant elle ne jouit point des mêmes propriétés que l'utérus, c'est-à-dire qu'il n'est point sensiblement contractile ; cette vérité est prouvée par des expériences assez mutipliées. Il seroit même dangereux qu'une substance destinée à porter les sucs nutritifs au fœtus pût parvenir à un degré considérable de resserrement ; cet état contrarieroit singulièrement les fonctions auxquelles le placenta est destiné, et exposeroit aussi l'enfant à des dangers sans nombre. Il faut donc le considérer comme un corps d'une étendne déterminée adhérent à la matrice, qui jouit elle-même d'une grande irritabilité. Supposons un espace de deux pouces quarrés, qui forme le point de contact entre ces deux organes ; supposons encore que dans le centre de cet espace, il y ait un point d'une étendue médiocre qui se contracte fortement ; le raccourcissement qui arrive dans cet intervalle tend à décoller le placenta ; car celui-ci ayant trop de résistance pour se prêter aux replis que doivent figurer les fibres de la matrice dans leur raccourcissement, il est nécessaire que quelques points du délivre perdent leur adhérence pendant la contraction : autrement elle n'auroit lieu qu'imparfaitement, ou même elle ne s'exerceroit point du tout. Ce que je dis d'un point quelconque, il faut l'entendre de toute la surface interne de l'utérus ; car l'irritation le propage d'un lieu à l'autre, et détermine le même phénomène dans toute sa capacité, soit partiellement, soit universellement ; c'est même par des contractions locales et qui sont bien connues, que le décollement peut s'opérer plus facilement, attendu que si tout le viscère se contractoit également en même-tems, avant l'expulsion des eaux, la contraction n'auroit pas d'autre résultat que de comprimer médiocrement toute la masse qu'il contiendroit dans sa cavité.

Or on juge d'avance que dans la *grossesse* abdominale, il n'y a point d'agent qui ait la faculté d'opérer ainsi que nous venons de l'expliquer le décollement du placenta : l'ovaire n'a point de semblable action ; la trompe excessivement distendue, est devenue inerte et incapable de resserrement spontané ; les intestins quoique très-contractiles, n'exerceroient qu'un foible mouvement sur le délivre ; parce que celui-ci, n'est adhérent qu'à quelques points de leur contour, et que leur faculté de resserrement s'exécute principalement sur les substances contenues dans leur cavité. Leurs fibres sont disposées de manière à ne permettre une contraction violente que de la manière qu'on vient de l'exposer. D'ailleurs le point d'adhérence présentant un gonflement considérable. et une congestion sensible dans les membranes qui seroient en contact avec le placenta, il en résulte que la congestion elle-même seroit un obstacle à la contraction. Enfin le mésentère et quelque membrane qu'on suppose unie au délivre, n'exercera sur lui aucune force impulsive. Donc dans tous les cas, la séparation du placenta doit être réservé à l'art.

Est-il prudent de la faire ? N'entraîneroit-elle pas à sa suite des inconvéniens ? Et de quelle nature seroient-ils ? Ce sont trois questions dont la solution se trouvera exposée en indiquant la méthode que je regarde comme la mieux indiquée.

Il ne seroit pas difficile de disséquer le placenta et de détruire les adhérences qu'il auroit contractées avec l'ovaire ; mais on ne peut pas se dissimuler non-plus que l'inflammation de l'ovaire, seroit une suite nécessaire de cette opération, par conséquent, il en naîtroit une suppuration qui détruiroit au moins en partie cet organe ; ce même ovaire deviendroit donc un corps inutile, qui ne contribueroit plus à l'avenir à la génération. Les difficultés que présenteroit cette opération, et le tems qu'il faudroit passer à son exécution, ne seroient pas les obstacles les plus difficiles à

vaincre ; la suppuration de l'ovaire seroit longue, difficile à terminer, et forceroit l'opérateur à laisser bien long-tems une issue à la matière purulante.

Comme il a été prouvé ci-dessus que l'ovaire ne seroit plus qu'un corps inorganique, je pense qu'il seroit plus convenable de l'amputer en faisant la section de son ligament. Par cette méthode, on éviteroit tous les inconvéniens dont j'ai donné le détail. Il suffiroit de faire une ligature au-dessous du point de section, si on jugeoit que le volume des vaisseaux augmenté, dût occasionner une hémorragie redoutable. On attendroit la chûte de la portion comprise dans la ligature : la suppuration seroit très-modérée.

Dans la méthode précédente, la ligature deviendroit impraticable, par conséquent l'hémorragie ne pourroit pas être prévenue et si les vaisseaux avoient acquis une dilatatiou qui rendit la perte abondante, on conçoit que l'opération auroit les suites les plus funestes. Quand même on n'emporteroit pas toute la substance du placenta, pour ne pas blesser l'ovaire, l'hémorragie seroit la même, par conséquent le danger seroit égal dans les deux cas. En supposant encore que la perte de sang opérée par la dissection ne fût pas formidable, il faudroit attendre l'exfoliation d'un portion du délivre, encore attaché à l'ovaire ; d'où une longue continuité de pansement ; d'où l'épanchement d'une matière purulente, qui contractant quelque acrimonie, occasionneroit de nouveaux accidens. Ces dernières réflexions réunies aux précédentes, me confirment encore dans le conseil que j'ai donné plus haut sur l'extirpation de l'ovaire.

Quoique les membranes des trompes acquièrent une épaisseur marquée, dans les *grossesses* abdominales, nous ne voyons pas moins d'inconvéniens à disséquer le délivre qui leur seroit uni, que nous n'en avons remarqué de la part de la même opération sur l'ovaire. En effet, il y auroit une égale hémorragie, une suppuration semblable ; joignez à ces deux inconvéniens une difficulté beaucoup plus grande de disséquer le placenta. La seule structure de la trompe, considérée comme cylindre, explique cette difficulté. La cavité de la trompe seroit à coup sûr détruite par l'effet de la suppuration qui réuniroit les parois de cet organe, et qui les colleroit l'un à l'autre. Les ouvertures, soit dans l'utérus, soit vers le pavillon, n'existeroient plus, puisque l'inflammation de l'organe, en se propageant d'un bout à l'autre, engorgeroit les membranes, et obstrueroit ces petites cavités, d'où résulteroit, ainsi que je l'ai dit en parlant de l'ovaire suppuré, un organe inhabile à exécuter ses fonctions, et par conséquent incapable de contribuer à la génération d'un nouveau fœtus. D'après ces considérations, il me semble que l'amputation de la trompe, est la seule opération praticable dans la circonstance qui nous occupe. Il me paroît inutile de répéter ici ce que j'ai dit de la ligature, en parlant de la section du ligament de l'ovaire ; on conçoit d'avance que cette précaution est indispensable.

Quand le placenta est attaché au mésentère, ou a quelque membrane de la même nature, ou il se trouve des vaisseaux considérables dans le point d'union, ou les vaisseaux sont d'un diamètre qui ne fasse pas craindre une hémorragie dangereuse ; dans le premier cas, la section du mésentère ne peut avoir lieu dans la portion qui donne passage à des artères qui fourniroient beaucoup de sang, sans avoir précédemment fait la ligature de ces canaux. Dans le second cas, la simple section de cette membrane, remplira toutes les indications. On peut aussi employer une liqueur stiptique pour fermer l'orifice des vaisseaux dont on ne voudroit pas faire la ligature, mais qui donneroient assez de sang pour affoiblir la malade.

Les adhérences du placenta avec un ou plusieurs intestins, exigent une méthode particulière. Les lésions faites à ces organes sont mortelles ou au moins très-dangereuses ; il est donc indispensable de les éviter avec le plus grand soin. Pour remplir cette vue sans laquelle l'opération deviendroit infructueuse, on disséquera le délivre, le plus près qu'il sera possible de l'intestin, mais sans lui faire éprouver la plus légère blessure de la part de l'instrument. On sera donc contraint à laisser adhérer à cet organe, une surface très-mince du placenta dont on attendra l'exfoliation par la suppuration. Si on a quelqu'hémorrhagie à craindre, on fera la ligature dans la substance même du placenta. Pendant que la suppuration détruira les restes de ce corps étranger, les vaisseaux dilatés reprendront leur ancien diamètre, et les extrémités fixées par les ligatures se détacheront des intestins.

Quoi qu'il en soit, cette opération n'est pas sans danger de la part de l'inflammation, quoique modérée, qui aura lieu dans les tuniques des intestins. Il sera donc indispensable de suivre un traitement anti-phlogistique très-actif. Les saignées qu'on répétera selon que la dureté du pouls et sa fréquence le feront juger convenable ; les applications émollientes et quelquefois calmantes et même un peu stupéfiantes pour émousser la sensibilité des intesstins, diminuer leur douleur et leur irritation ; les boissons mucilagineuses et très-rafraîchissantes, pour tempérer la

chaleur qui naît de l'inflammation, seront les ressources qu'on employera pour éviter les grands accidens.

Il me semble que les inflammations ordinaires des intestins ayant fréquemment des causes plus graves que celles qui dépendent de l'opération dont nous avons parlé plus haut, et ces mêmes inflammations se terminant fréquemment d'une manière avantageuse, on doit tout espérer de la méthode que j'indique. Observons d'ailleurs que c'est la seule par laquelle on puisse conserver la mère, et par conséquent il ne doit rester aucun doute sur la nécessité de la pratiquer.

Quant aux suites de la suppuration du placenta, on se comportera comme on le fait toutes les fois qu'il existe une suppuration dans l'abdomen. Les règles de conduite à cet égard, sont connues de tous les praticiens.

Quelques personnes trouveront peut-être, que j'ai donné des détails un peu longs sur l'opération que je propose; je n'ignore pas qu'il suffit de l'indiquer sommairement à quelques-unes pour qu'elles conçoivent elles-mêmes toutes les précautions accessoires; mais si l'on veut bien faire attention qu'aucun auteur n'a traité cette matière avant moi, on sera forcé de convenir que les détails ne seront pas superflus pour ceux qui ont besoin d'une instruction complette.

(M. Chambon.)

Grossesse avec volume excessif du bas-ventre. (*Médecine.*)

L'abdomen acquiert quelquefois un volume énorme dans la *grossesse*. Ce phénomène a lieu chez les femmes qui portent plusieurs enfans à la fois, ou qui ont des obstructions antérieures à la gestation, ou enfin chez lesquelles la *grossesse* est compliquée avec l'hydropisie ascite, soit simple, soit enkistée. L'hydropisie de l'utérus avec la *grossesse* détermine le même accident. Mais il n'est pas d'exemple d'une *grossesse* aussi extraordinaire que celle dont Paré cite l'exemple d'après Pic de la Mirandole. C'est une Italienne dont l'abdomen descendoit jusqu'aux genoux et faisoit une saillie monstrueuse, elle en soutenoit le poids au moyen d'une large bande fixée au col, et entourant cette grande capacité à sa partie inférieure.

Sans examiner ici les autres gestations dont on trouve des détails auxquels il est impossible d'ajouter foi, sans considérer même si Pic de la Mirandole n'a point exagéré le fait qu'il a consigné dans ses ouvrages; il est certain que quelques femmes grosses sont très-incommodées par l'excès du volume de l'abdomen. De la distention extrême des muscles et des tégumens du ventre, naît une atonie de ces parties auxquelles, ainsi que je l'ai dit ailleurs, il est très-difficile de rendre leur premier ressort. Il en résulte une espèce de sac désagréable qui gêne les femmes dans la manière dont elles sont habillées; mais ce qui est plus fâcheux, c'est que les viscères ne sont plus soutenus. La moindre secousse leur fait éprouver des tiraillemens douloureux; les femmes ne peuvent se tenir droites sans éprouver de la foiblesse, elles ne supportent pas même un moment l'agenouillement; la disposition des viscères mal contenus, leur donne une tendance à se déplacer et à se porter plus bas qu'ils ne doivent être, parce qu'ils y sont entraînés par leur poids; l'irritation qui tire son origine de ces accidens, rallentit la circulation dans ces parties, y fait stazer le sang et la lymphe; d'où les engorgemens du foie, du mésentère &c. Ces symptômes se succèdent quelquefois assez rapidement, en sorte que dans l'espace d'une année, les maladies que j'ai désignées s'accumulent sur le même individu. C'est particulièrement chez les personnes dont la fibre élémentaire est foible qu'on observe ces divers phénomènes se manifester coup sur coup. La santé se dérange tout-à-fait par le vice des digestions, parce que les organes de cette fonction sont tiraillés par le poids des alimens. Cependant les malades souffrent moins quand l'estomac et les intestins sont remplis de nourriture. La raison en est que les substances, prises en certaine quantité en se répandant dans l'abdomen, forment un nouveau soutient aux viscères qui prévient leur tiraillement et la défaillance qui en est la suite nécessaire. Les malades trompés par cet état de soulagement, imaginent que leurs douleurs sont les signes assurés du besoin de manger; ils n'attendent pas pour prendre de nouvelles nourritures, que les premières soient convenablement digérées; la fatigue continuelle de l'estomac qui ne peut suffire au travail qu'on lui fait subir, procure des indigestions; la nutrition s'altère, d'où toutes les autres affections qui sont le produit immédiat et éloigné de celle-ci.

Quelques précautions qu'on prenne dans une *grossesse* de la nature de celle dont je parle, il est impossible d'éviter la distention qui s'opérera dans les tégumens du bas-ventre; Mais on peut en diminuer l'excès jusqu'à un certain point, en soutenant, comme je l'ai dit plus haut, l'abdomen avec une large bande, de manière que le poids soit presqu'entièrement supporté par les épaules. On évitera par cette méthode la chûte, si on peut parler ainsi, du ventre sur les genoux; par conséquent, on préviendra en partie l'atonie des tégumens.

On voit par le récit précédent, que les soins à donner aux femmes qui éprouvent de pareilles

grossesses, ne se bornent pas à beaucoup près au tems de la gestation. En effet, ce n'est qu'après l'accouchement que les accidens décrits plus haut se manifestent. Joignez à ceux-là les autres symptômes dont j'ai fait l'énumération au mot ACCOUCHÉE quand j'ai parlé de la facilité avec laquelle le fluide renfermé dans les parois de la matrice et des parties environnantes formoit des stazes et des engouemens laiteux, lents, inflammatoires, putrides; et vous aurez réuni la somme d'accidens qu'on doit craindre chez les femmes dont l'abdomen a été prodigieusement distendu pendant la gestation.

S'il est une circonstance dans laquelle les bandages soient indiqués après l'enfantement, c'est assurément celle-ci : disons mieux malgré l'opinion contraire d'un grand nombre d'accoucheurs célèbres, il est indispensable d'en faire usage, mais toujours avec les précautions que j'ai indiquées au même article. On juge d'avance que la continuation de cette méthode se mesurera sur l'excès de distention opérée dans les tégumens du ventre, en sorte qu'elle sera continuée plus long-tems à proportion que le volume aura excédé celui des *grossesses* ordinaires, et que la femme sera d'une constitution naturellement plus foible. Ces deux principes ne doivent point être séparés l'un de l'autre, car leurs effets sont simultanés, et concourent ensemble à créer les mêmes affections morbifiques à l'avenir.

Quand on aura maintenu les viscères par cette méthode jusqu'au tems ou les lochies terminées ne laisseront plus de crainte sur les applications qu'on pourroit faire sur le bas-ventre, je suis d'avis qu'on couvre l'abdomen avec des compresses imbibées de décoction toniques, afin de forcer la fibre musculaire de reprendre son premier ressort. Les étoffes de laine sont préférables au linge : 1°. Parce qu'elles ne se réfroidissent pas sur la chair comme ce dernier, quand elles sont mouillées : 2°. parce que leur contact étant plus rude elles suscitent par cela même l'irritabilité et font à quelques égards l'office des frictions sèches. On juge d'avance qu'il seroit dangereux de tenir constamment l'abdomen réfroidi par des linges mouillés ; les inconvéniens qui résulteroient de cette manœuvre sont aisés à prévoir : je ne les rapporterai pas ici. Les frictions sèches réitérées deux à trois fois dans le jour, ranimeront aussi le ton de la fibre élémentaire. On fera les fomentations avec la décoction de kina ou de centaurée ou de petit chêne : tous les amères sont bons. On pourra ensuite se servir de décoctions aromatiques mêlées aux toniques. On terminera la curation par des astringens doux comme les décoctions d'écorce de chêne, de maronnier d'inde, de racines d'épinevinette, de grenade, de mirthe, de prele, de roses de provins &c. Il seroit plus facile de dissoudre dans une décoction tonique, à la dose d'une pinte, un scrupule d'alun. On soutiendra les fomentations par le bandage dont j'ai parlé ci-dessus. (M. CHAMBON.)

GROSSIER (aliment) *Hygiène.*

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

On donne le nom d'alimens *grossiers*, aux substances qui forment communément la nourriture de la classe la moins aisée parmi les hommes, ou à quelques-unes de celles qu'on a remarqué fournir en général un chyle plus *grossier*, plus visqueux, qui sont moins nourrissantes et moins faciles à digérer. Nous dirons en général que l'on peut donner ce nom aux fruits d'automne qui ne sont pas bien murs, aux feves, aux pois, à l'avoine, aux choux, aux oignons pris en grande quantité, aux fromages en général, aux noix, aux noisettes, aux amandes ou semences des fruits ; aux alimens gras et huileux tels que le beurre, l'huile, le lard ; aux alimens salins tels que les viandes et poissons très-salés ou fumés. Toutes ces substances sont cependant alimentaires, et d'un usage très-commun parmi le peuple sur-tout. Ils entreront dans la classe des alimens *grossiers*; mais c'est plutôt à la quantité qu'on en prend qu'il faut porter attention, qu'à la qualité qu'ils présentent, sur-tout quand on jouit d'une bonne santé. Il seroit donc difficile de spécifier quels sont les alimens qu'on nomme *grossiers*, qu'il seroit intéressant de proscrire. Pour savoir en quoi ces alimens sont utiles ou nuisibles, il faudroit avoir fait une analyse bien exacte de chacun d'eux suivant le pays d'où ils viennent; connoître parfaitement la constitution des personnes qui en font usage ; faire état de leur âge, des lieux où ils se trouvent, des climats, des saisons, du sexe. Au milieu de l'embarras que produisent des connoissances aussi délicates et aussi difficiles à acquérir, il faut prendre pour guide l'expérience.

Elle désigne à chaque individu capable de raisonner l'aliment qui lui convient, celui qui lui cause des pesanteurs d'estomac, des rapports, des indigestions, de l'insomnie, du dégoût, (sur-tout lorsqu'à diverses reprises, il a éprouvé les mêmes inconvéniens) sera pour lui un aliment indigeste, *grossier*, et qu'il devra éloigner; et cependant le même aliment pourra être favorable et conforme à la constitution d'un autre.

Souvent chez le peuple, ce n'est pas la qualité

lité des mets qui incommode, mais la quantité qu'il en prend; le mets le plus sain, dont on use avec profusion, sera toujours plus dangereux que l'aliment le plus *grossier* pris avec ménagement, quand on est bien portant et sobre; il est donc bien rare que ce qui n'est pas décidément mauvais en soi puisse incommoder.

Une des raisons les plus frappantes des accidens que le peuple éprouve relativement aux alimens dont il se nourrit; c'est qu'on n'est pas assez en garde contre les circonstances qui les ont avarié, qui les ont rendu moins chères, et qui sont causes qu'elles ont été abandonnées. C'est ainsi que l'avarice de quelques particuliers vend à bas prix les alimens funestes, que l'ignorance et la misère recherchent, et que la surveillance publique et particulière auroient dû faire jetter : puisque le pauvre a si peu de choix dans les alimens qui lui sont destinés, au moins doit-il pouvoir compter sur leur salubrité. On doit donc punir sévèrement ceux, qui ayant amoncelé des grains, pour en faire hausser la valeur, l'ayant laissé gâter, oseut le vendre au peuple qui ignore combien son usage peut lui devenir fatal; on ne doit pas traiter autrement ceux qui vendent des viandes puantes et avariées, des animaux morts de maladie, ou qu'on a tué étant malades, qui débitent des poissons et de la marée d'une odeur déjà infecte : ce ne sont plus des alimens *grossiers* qui servent de nourriture, c'est alors la cupidité, qui met à prix la destruction de la classe foible et indigente du peuple.

(M. Macquart)

GROUILLEMENT d'entrailles (*Pathologie.*) (*Voyez*) Borborygmes (M. Mahon.)

GRUAU (*Mat. Méd.*) (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le *gruau* n'est autre chose que l'avoine ou l'épautre mondée, dépouillée de son écorce, et concassé (*Voyez* Avoine.)

Le *gruau* pour être bon doit être net et sec, blanc, bien mondé, ne doit point avoir une odeur forte, et a dû être fait avec de la bonne avoine, telle que celle qu'on employe en Touraine et en Bretagne, où on les prépare le plus ordinairement.

Le *gruau* est un farineux humectant et adoucissant, il restaure par sa qualité facilement nourissante, dans les consomptions, et les maladies de poitrine qui ne font que commencer; il fournit un aliment également sain, rafraîchissant; on le prend en décoction avec de l'eau, du lait, ou du bouillon. Il y a des personnes chez lesquelles le *gruau* pèse sur l'estomac, et dans ce cas souvent il produit des vents, alors il faut avoir recours à d'autres fécules plus légères ou qui passent mieux.

Cependant en général il convient et nourrit bien toutes sortes de tempéramens, à tout âge et principalement les personnes dont les humeurs passent pour avoir de l'âcreté, et trop de ténuité.

On recommande aux personnes qui sont dans le marasme, de faire préparer pour prendre, en deux doses, une potion qu'on compose avec deux onces de *gruau*, un jaune d'œuf, un peu de fleur d'orange et du sucre, qu'on fait suffisamment cuire : c'est à ce qu'on prétend un restaurant excellent. (M. Macquart.)

GRUMEAU s. m. *Grumus*; masse coagulée, soit de sang, de lait, ou de toute autre substance.

Cette concrétion plus ou moins prompte des fluides du corps humain, soit lorsqu'ils sont encore contenus, soit lorsqu'ils ne le sont plus, donne lieu à des accidens dans certains cas, comme à la suite des accouchemens, des blessures pénétrantes avec une forte hémorrhagie. Elle peut aussi servir à déterminer avec plus de précision le diagnostic et le prognostic dans un grand nombre de maladies. *Voyez* Sang, &c.

(M. Mahon.)

Grumeaux, Grumeler. (*Mat. Méd.*) (*Méd. prat.*)

Les mots *grumeaux et grumeler* sont souvent employés pour désigner les altérations que subissent les matières végétales ou animales de nature muqueuse, féculente, glutineuse ou lymphatique, lorsqu'étendues dans une suffisante quantité d'eau pour être dissoutes ou liquides, elles s'en séparent plus ou moins coagulées en flocons, ou en petites masses solides, par l'effet du lalongue, de l'addition ou de la production spontanée d'un acide, d'une décomposition commençante, &c. C'est ainsi que la lymphe, le lait, la bile, l'eau des hydropiques dans l'économie animale malade, les décoctions ou dissolutions muqueuses, amilanés, extractives, parmi les alimens, et les médicamens, se grumèlent ou se remplissent de petits flocons solides dans les circonstances désignées. (*Voyez* dans ce dictionnaire et dans celui de chymie les articles de ces humeurs.)

(M. Fourcroy)

GUAINIER (*Mat. Méd.*) *Voyez* GAINIER. (M. MAHON).

GUALTERIA. L. (*Mat. Méd.*)

Ce petit arbuste, qui croît dans le Canada, a presque le port de la pervenche.

Sa racine est recommandée en infusion pour arrêter les diarrhées : en Canada, et à l'Isle royale on prend cette infusion comme du thé : elle fortifie l'estomac. E. de l'A. E.

(M. MAHON.)

GUAYAVIER, *ou* GOYAVIER, ou poirier des Indes (*Mat. Méd.*)

Guayava sive *Guayabo pomifera Indica.* (C. B. P. 437.)

Les fruits du *guayavier* sont gros comme une pomme de reinette, et couronnés comme une nefle; d'abord verdâtres et acerbes, en mûrissant, ils prennent une couleur jaunâtre et un goût agréable : mais il est rare qu'avant cette époque les vers ne s'y mettent pas. Aussi en fait-on de préférence, lorsqu'ils sont encore verds, des compotes ou des marmelades qui sont excellentes. On en fait aussi des candis, des pâtes qu'on employe en santé et en maladie. Ils aident à la digestion en fortifiant l'estomac.

Les racines du *guayavier* sont astringentes, et sont employées avec succès contre la dyssenterie et la foiblesse d'estomac. Ses feuilles sont également astringentes, vulnéraires, résolutives : on en fait usage dans les bains pour le traitement de la gale. (M. MAHON.)

GUEDE *ou* GUESDE (*Mat. Méd.*)

Isatis sylvestris vel angusti-folia C. B. P. 113.

Isatis tinctoria, *foliis radicalibus crenatis*, *caulinis sagittatis siliculis oblongis* L.

La *guede*, connue aussi sous le nom de *pastel sauvage*, n'est pas rare dans les terres sèches et sabloneuses; l'espèce qu'on cultive dans certains endroits du royaume pour les teintures n'en diffère que par la culture; le *pastel*, pilé, et appliqué extérieurement sur les tumeurs, est un des plus puissans résolutifs : l'infusion de ses feuilles fait pousser la petite vérole; et les paysans de Provence s'en servent pour guérir la jaunisse. (M. MAHON.)

GUENAULT (François)

Né à Gien, fils de Thomas *Guenault* apothicaire et distillateur du roi. Il se mit sur les bancs de la faculté, fut reçu bachelier en 1612 et docteur le 21 Juin 1615. Il se fit de bonne heure une grande réputation. Henri de Bourbon, prince de Condé le choisit pour son premier médecin, et il le devint par la suite de la reine mère Anne d'Autriche. *Guenault* voyoit beaucoup de malades : une grande partie de ses confrères témoignoient beaucoup d'opposition pour les préparations d'antimoine et le *laudanum*, il reconnut que ces remèdes étoient puissans dans certaines maladies, et en conséquence il s'en servit avec succès : aussi Guy-Patin ne l'épargne-t-il pas dans ses lettres. *Guenault* s'en consoloit par l'estime et l'amitié de la plupart de ses confrères, qui lui en donnèrent une marque sensible en l'élevant au décanat le 2 novembre 1658. Il refusa cet honneur par modestie, et devint l'ancien de la faculté en 1663. La mort l'enleva quatre années après, il fut frappé d'une apoplexie subite qui termina ses jours au mois de mai 1667. Il fut enterré à Saint Benoit, et ses confrères assistèrent en corps et en cérémonie à ses obsèques.

Guenault se trouva à Calais en 1658, pour la maladie du roi Louis XIII; il rendit la santé à ce prince, et cette convalescence dont il eut tout l'honneur, fut chanté par les poëtes du tems. Le pere Carneau, Célestin, dans sa *stimonimachie*, Scarron, Charles Beys, chantèrent les succès de *Geunault* dans des sonnets françois. Nicolas Gervaise, dans son poëme intitulé : *Catharsis* p. 10 et 11, Paris, Hénault 1666, *in*-4°. lui adressa quatre vers latins, dans lesquels il loue et ses talens et son génie.

On lui dédia plusieurs ouvrages. En 1628. Jacques Moine lui dédia les *Déliramenta hydrophobi* : c'est une lettre fort bien écrite, dans laquelle Moine attaque vivement un nommé Martin : elle est imprimée à Paris, *ex officina Roberti Stephani*.

Claude Tardy lui dédia le *Traité du mouvement circulaire du sang et des esprits*. Paris 1654. Il lui dit dans sa dédicace : « nous reconnoissons » que c'est de vous que nous tenons l'industrie » de dompter avec l'antimoine les maladies les » plus rebelles où les remèdes doux sont inu- » tiles. »

Le livre intitulé *le Secret des eaux minérales et acides*, Paris 1667, chez Jean Ribou, lui fut aussi dédié par Pierre le Givre. Il lui donne des éloges sur sa science dans la médecine et sa prudence dans le traitement des maladies.

Alexandre Michel Denyau, dans un discours prononcé au collége royal en 1792, parle honorablement de *Guenault* : *Quemadmodum fulmen in media aeris regione et contrariis adversa qualitate donatis producitur; ità ex variis in sanguine excessibus ineluctabile morbis fulmen nascitur. Philosophi hermetici divinam Emetici portionem è cœlo demissam invenerunt*

quà reginae Annae Austriacae Archiater Franciscus Guenault Ludovicum à Deo datum, ut esset adversùs Galliae hostes justus victor et gloriosus triumphator, à mortuis ferè ad vivos revocavit. V. p. 3. de ce discours, réimprimé en 1697. *in-4°.*

Guenault employoit avec succès les saignées abondantes, dans les blessures considérables. Il rendit à la vie, par ce moyen, plusieurs officiers dangereusement blessés, dans un combat qui se donna en Guyenne, durant les guerres de Paris. (ANDRY).

GUÊPES. (piquure des)

Est suivie d'une légère tumeur phlegmoneuse rouge, marquée dans le centre d'un petit point blanc, avec un sentiment de chaleur et de démangeaisons assez incommode : ces accidens ne viennent que de la légère déchirure que fait l'insecte avec des dents armées de trois dentelures à pointes aigues, et nullement d'aucune matière vénéneuse. Ils se dissipent au bout de deux ou trois jours. Lorsque les piqures sont nombreuses ou dans une partie sensible, on peut les laver avec un peu d'huile chaude : quelques-uns y appliquent du plantin pilé, ou un peu de thériaque délayé dans l'esprit-de-vin.

(M. DE LA PORTE.)

GUERIN (Claude)

De Paris. Il se destina à la médecine & fut reçu docteur en 1668, avant l'âge prescrit par les statuts. Il mourut le 20 novembre 1713, sans s'être marié.

En 1702, *Guérin* prononça, en qualité de professeur des écoles, un discours dans lequel il prouva que la méthode d'Hippocrate et de Galien étoit préférable aux nouveaux systêmes de ce siècle. Il est auteur des ouvrages suivans.

1°. *La méthode d'élever les enfans suivant les règles de la médecine; Régime de vivre des vieillards, et un Traité de la goutte.* Paris 1675, chez la veuve d'Edme Martin. — Cet ouvrage est approuvé par la faculté et le doyen.

2°. *Lettres de M. Guérin, docteur en médecine de la faculté de Paris, et de M. le Givre, docteur en médecine, touchant les minéraux qui règnent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges.* — A la fin de l'ouvrage se trouve la traduction de la thèse de Toussaint Foucault, soutenue dans les écoles le 13 février 1646, par Armand Jean de Mauvillain; *an convalescentibus aquae Forgenses?* Savoir si les eaux de Forges conviennent aux convalescens? L'ouvrage est approuvé par Rainssant, Thomasseau, Thuillier, Collot et de Farcy, doyen en 1702.

3°. *Lettre de M. Guérin à M. de St. Yon, médecin du roi.* Ces lettres sur l'astronomie et différens points de médecine sont sans nom d'imprimeur et sans date. *Guérin* étoit opposé de sentiment à St. Yon. (M. ANDRY.)

GUÉRIR.

Ce mot signifie rendre la santé à un malade. M. Huet le fait venir du mot latin *curare* : mais *curare* me semble signifier plutôt *soigner* ou *prendre soin*. Les mots latins qui répondent plus exactement, sont *sanare*, *mederi*.

(M. MAHON).

GUÉRISON (*Sanatio.*)

La *guérison* est ou *radicale* ou *incomplette.*

Elle est *radicale*, s'il ne reste aucune trace de la maladie, et s'il n'y a aucune rechûte à appréhender.

Elle est *incomplette* dans l'un ou dans l'autre cas contraire, et encore plus dans l'un et l'autre contraires. (M. MAHON).

GUÉRISSABLE.

Se dit d'une maladie qui est susceptible de *guérison.* (*Extr. de Lav.* (M. MAHON.)

GUEULE (*Mat. Méd.*)

(*Voyez*) (MUFLE DE VEAU.)

(M. MAHON.)

GUI (le), (*viscum album.*)

Le *gui* est une véritable plante parasite, c'est-à-dire qui ne végète point dans la terre, mais seulement dans l'écorce des branches d'une quantité d'arbres où ses racines sont implantés. L'on en a trouvé sur le sapin, le melese, le pistachier, le noyer, le coignassier, le pommier &c. On le voit encore communément sur le chataignier, le noisettier, le tilleul, le hêtre, le bouleau, l'érable, le frêne, l'olivier, le saule; mais particulièrement sur les diverses espèces de chênes. On ne connoît cependant qu'une seule espèce de *gui*, et il doit paroître singulier qu'implanté sur tant de différentes espèces d'arbres il ne varie point, tandis que tous les végétaux provenus de boutures, de greffes ou de marcottes produisent des variétés sans nombre. Une autre singularité digne d'attention, c'est que les semences de *gui*, mises sur des arbres en février, germent à la fin de Juin, et qu'alors on voit sortir de la graine du *gui* plusieurs radicules, qui s'allongent d'abord de deux ou trois lignes; ensuite elles se recourbent et elles continuent de s'allon-

ger uniquement jusqu'à ce qu'elles ayent atteint le corps sur lequel la graine est posée.

On peut consulter ce qu'ont dit sur le *gui*, Malpighi, Tournefort, Vaillant, Boerhaave, Linnæus &c. On trouve aussi dans les mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1740, des observations très-curieuses de M. Duhamel sur le même objet. Cette plante semble confondue dans la substance de l'arbre sur lequel elle croît et demeure toujours verte en hyver et en été, sans que ses feuilles tombent. Linnæus la rapporte à la Diœcie Tetrandrie. Ses fleurs paroissent au commencement du printems; ses fruits murissent en septembre, et on les sème au commencement de mars.

On voit donc que le *gui* n'est point une production spontanée produite par l'extravasion du suc nourricier des arbres qui le portent, comme l'ont prétendu certains auteurs; le *gui* vient de semences et quand la jeune plante commence à introduire ses racines dans l'écorce d'un arbre, aussitôt la sève de cette même écorce s'extravase et forme à l'endroit de l'insertion une grosseur ou plutôt une espèce de gale qui augmente en grosseur à mesure que les racines de la plante parasite font du progrès. On sait que les Druides s'assembloient dans les bois sous les chênes chargés de *gui* pour y faire leurs prières, et ils le révéroient comme une plante sacrée et comme un antidote. La superstition l'a fait mettre en vogue dès la plus haute antiquité. Mais on est tombé dans un extrême opposé lorsqu'on a voulu le supposer entièrement dénué de toute vertu et le faire rejetter de la matière médicale. Elle est amère et astringente, et Floyer dit s'en être servi avec succès dans quelques cas pour guérir la fièvre quarte, en le donnant à haute dose et en continuant quelque tems son usage.

Cet arbrisseau a été très-vanté en Angleterre, et parmi les ouvrages qu'on a publiés pour constater son efficacité, il en a paru un à Londres en 1723, dans lequel on le regarde comme le vrai spécifique des maladies convulsives. M. Colbatch qui en est l'auteur, dit l'avoir employé avec succès contre l'épilepsie et la catalepsie. Il dit avoir guéri la dame de St. Gui sans retour en donnant la partie ligneuse du *gui* en poudre à la dose de deux gros tous les jours, et en en faisant prendre ainsi jusqu'à 12 ou 14 onces pour la quantité totale.

En général, dans les maladies convulsives, il l'administroit à la dose d'un demi gros, deux ou quatre fois par jour; souvent aussi il secondoit l'effet de ce remède par l'infusion de quatre onces du même bois en poudre sur 40 onces d'eau chaude. Il a éprouvé aussi qu'en ajoutant à chaque prise un huitième d'assa-fœtida, ses effets anti-épileptiques étoient plus marqués. C'est peut-être pousser bien loin la prévention que de regarder comme le fait cet auteur, le *gui* aussi efficace contre l'épilepsie que le quinquina contre les fièvres intermittentes. Ce qui fait soupçonner qu'il y a un peu d'exagération, c'est que l'auteur n'a pas soin de distinguer l'espèce d'épilepsie qu'il a guérie, car on ne peut se dissimuler qu'il y en a plusieurs qui sont incurables par des remèdes internes.

Si on ne se conduit que d'après les qualités sensibles de la partie ligneuse du *gui* qui est amère et astringente, il est naturel d'en conclure que le *gui* est sur-tout utile contre l'espèce d'épilepsie qui tient à une trop grande irritabilité, ou à une disposition de corps, telle que les causes occasionnelles les plus légères peuvent reproduire cette affection spasmodique. Le *gui* agit alors par ses qualités toniques.

L'infusion aqueuse du *gui* desséché, préparé au bain-marie, est limpide, jaune, d'une saveur nauséabonde, et prend une teinte pourprée en y jettant du vitriol de mars ou sulfate de fer. Il importe peu de prendre le *gui* plutôt sur une espèce d'arbre que sur une autre; c'est en décembre qu'il faut le récolter, le bien dessécher, et ensuite le conserver dans un endroit sec et dans des vaisseaux de verre bien fermés, parce qu'il est sujet à se moisir et à s'altérer.

(M. PINEL).

GUIGNARD (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Le *guignard* est le petit pluvier de Brisson. Genre 69. Cal. 4. fig. 2. — Cet oiseau n'est pas si gros que le pluvier doré. Le devant de la tête est couvert de plumes grises entourées de blanchâtres, et le reste du dessus de la tête de plumes noirâtres bordées de rousseâtre; une bande d'un blanc rousseâtre s'étend de l'œil au derrière de la tête; le dessus du corps est d'un gris brun rousseâtre. Le bec est noir, les pieds sont bruns, les ongles noirs.

Les *guignards* vont par bandes, vivent d'insectes, de vers, de coquillages terrestres. On en voit beaucoup en avril et août, dans la Beauce et l'Orléanois; il paroît qu'ils viennent du Nord, ils sont stupides, et se laissent prendre facilement; mais c'est peut-être lorsqu'ils sont encore fatigués du long voyage qu'ils ont pu faire.

La chair des *guiguards* est estimée comme un des mêts les plus délicats et les plus savoureux qu'on puisse servir dans les tables recherchées, et en effet il n'y a guères de gibier plus précieux. Tous ceux qui ont occasion d'en manger, peuvent le faire avec plaisir et sécurité.

(M. MACQUART.)

GUIMAUVE. (*Mat Méd.*)

Althaea officinalis *fol. simplicibus tomentosis* LINN.

Althaea, Ibiscus, Bismalva, Malvariscus, officinarum.

Althaea Dioscoridis et Plinii, (C. B. P. 315.)

La *guimauve* que l'on trouve par-tout, et qui est très-commune aux environs de Paris, fournit à la matière médicale, ses racines, ses feuilles, ses fleurs, et ses semences. Mais ce sont ses racines dont on se sert le plus ; elles sont blanches, multipliées, grosses comme le doigt, tenant à un seul tronc, fibreuses et remplies d'un mucilage épais et un peu doux. C'est à ce mucilage principalement que la *guimauve* doit ses propriétés médicamenteuses, qui sont d'être émollientes et relâchantes, et, par conséquent, de calmer les douleurs, de hâter la maturation des tumeurs, d'adoucir et de corriger l'acrimonies des humeurs.

La *guimauve*, dit M. Geoffroi, s'emploie utilement.

1°. Contre les affections des reins et de la vessie qui sont dues à l'âcreté des urines, ou à la présence de la pierre ou des graviers ; elle adoucit cette âcreté comme si elle enveloppoit les parties salines de l'urine ; elle fournit en quelque sorte un mucus qui tapisse et défend les voies urinaires, et enfin, elle facilite, en relâchant, la descente et la sortie des graviers qui se forment dans les reins. On en donne la décoction, ou mieux encore la forte infusion, que l'on fait servir d'excipient à des apozèmes, des émulsions et autres médicamens appropriés.

2°. Contre les maladies de poitrine, où il faut condenser et adoucir une pituite tenue âcre et salée, remédier à la sécheresse de la gorge, et aider l'expectoration ; telles dont l'enrouement, la toux, les différentes espèces de catharres, l'asthme, la pthisie, la pleurésie. La décoction de la racine de *guimauve*, le syrop, les pastilles, la pâte dont elle est l'ingrédient principal, produisent alors de fort bons effets, surtout si quelquefois on les associe avec des subtances atténuantes et incisives, comme l'iris de Florence, le benjoin, les fleurs de souffre &c.

3°. Contre les érosions du mal intestinal et la dyssenterie. La décoction de racines de *guimauve* prise par la bouche, ou en lavemens, corrige l'âcreté des matières et des humeurs qui irritent le canal, et fournit immédiatement un mucus qui revêt et défend sa membrane interne. On peut, dans certains cas seulement, et à certaines époques, lui associer quelques substances astringentes. (*Voyez*) DIARRHÉE et DYSSENTERIE.)

4°. Enfin la *guimauve* sert à amollir et conduire à maturation des tumeurs dures, et pour appaiser la douleur qui afflige certaines parties : on emploie pour cela des cataplasmes préparés avec la racine, les feuilles et les semences de cette plante ; des fomentations avec la décoction de ces mêmes parties est aussi fort utile, soit seule, soit unie à des résolutifs, dont dans certains cas d'inflammation, elle amortit la trop grande énergie.

M. Geoffroi attribue aux feuilles de la *guimauve* de plus grandes vertus résolutives qu'à sa racine. Il prescrit aussi de ne pas employer la racine dans les tisanes et les apozèmes à une très-grande dose, et de ne lui pas faire subir une longue ébulition, dans la crainte de rendre ces remèdes trop épais, lourds pour l'estomac, et désagréables. La dose ordinaire est d'une once de racine pour deux livres d'eau, ou plutôt de décoction, d'une poignée de feuilles, d'un gros ou deux de fleurs et de semences pour chaque livre d'eau. Lorsqu'on veut préparer une fomentation, et sur-tout un cataplasme, les doses doivent être au moins quadruples, et on associe en outre à la *guimauve* d'autres substances analogues connues sous la dénomination générique de *plantes émollientes*.

C'est avec le mucilage que l'on extrait des racines de la *guimauve* que l'on prépare les syrops de *guimauve* simple et composé, les tablettes ou pastilles et la pâte qui porte le même nom, l'onguent d'althæa. On fait encore entrer la *guimauve* dans plusieurs préparations officinales, telles que l'onguent *martiatum*, les emplâtres de mucilages, de mélilot, le syrop *de Ibisco Fernelii* ou de *guimauve* de Fernel. &c. (*Voyez* le dictionnaire de chymie et de pharmacie.) (M. MAHON.)

GUTTETE (poudre de) (*Mat. Méd.*)

Voici en quoi consiste cette poudre :

♃ Gui de chêne Racines de Dicctame Pivoine semences de Pivoine	} ana	℥ ß
d'Artiplex Corail rouge préparé ongle d'Elan	} ana	℥ ii ℥ ß

On mêle toutes ces substances, qu'on a pulvérisées chacune séparément, et on forme du tout une poudre.

On donne la *poudre de guttete* dans les maladies nerveuses. La dose est depuis deux grains jusqu'à un scrupule pour les enfans; et pour les adultes depuis cette dernière dose jusqu'à un gros et demi.

Cette *poudre de guttete* ne vaut pas mieux que la poudre antispasmodique du codex, qui même mériteroit la préférence, principalement à raison de la valériane sauvage qui en fait partie.

Mais il seroit bien plutôt à desirer que l'on remplaçât dans la pratique de la médecine, par des médicamens simples, toutes ces poudres composées, et qui le sont la plupart si ridiculement. C'est cette simplicité dans la manière de formuler qui contribueroit le plus à avancer les progrès de la matière médicale, en faisant connoître les propriétés exactes et précises de chacune des substances dont son arsenal est composé. (*Voyez*) ANTISPASMODIQUES (remèdes) *et* POUDRE ANTISPASMODIQUE.

(M. MAHON.)

GUYBERT. (Philbert.)

De Paris, il fut reçu docteur le 26 janvier 1611; en 1618 et 1619, censeur de la faculté; et professeur de pharmacie en 1626. Il mourut d'apoplexie le 21 juillet 1633 regretté de tous ses confrères; Gui-Patin, son ami, en faisoit beaucoup de cas.

Guybert publia le *Médecin charitable*, ouvrage qui fit beaucoup de bruit et fut réimprimé plusieurs fois. A l'occasion de ce livre les apothicaires lui intentèrent un procès; il le gagna et la faculté le dédommagea des frais qui montèrent à 43 liv. 15 sols.

On fit du *Médecin charitable* plusieurs éditions: celle de 1639 est dédiée à Gui-Patin; celle de 1645, imprimée à Rouen, chez David Ferrand, lui est aussi dédiée par l'imprimeur Jost, ainsi que l'édition de 1669 que lui dédia l'imprimeur Seb. Martin, qui a copié la dédicace. Cet ouvrage contient les traités suivans:

Le Médecin charitable.

Le Prix et valeur des médicamens.

L'Apothicaire charitable, *imprimé seul en* 1636, *in*-8°.

Le Choix des médicamens.

Le Traité du séné.

La Manière de faire toutes sortes de gelées.

La Manière de faire diverses confitures.

La Conservation de la santé.

Le Discours de la peste.

Le Traité de la saignée.

La Méthode de se purger par des fruits laxatifs.

Des vins médicinaux.

La manière d'embaumer les corps morts.

Le portrait de *Guybert* est au commencement de l'ouvrage.

En 1649 il fut traduit en latin par Sauvageon, médecin de Lyon, et imprimé à Paris chez la veuve Pepinguéet Etienne Mautoy, *in*-8°. Ces petits traités ne sont pas tous de *Guybert.* celui *de la conservation de la santé* est de Gui-Patin. Celui *de la saignée* est une traduction de Galien, par Louis Savot; Gui-Patin y ajouta quelques notes. *Le traité du séné* est d'Antoine Mizault; et celui *de la peste* de Nicolas Ellain.

Le Médecin charitable fut encore réimprimé à Paris, en 1679, *in*-8°. et 1691, *in*-12. A Lyon, en 1659, 1667 et 1670 *in*-8°. et à Rouen 1661, *in*-8°. (M. ANDRY.)

GYNANTHROPE. (*Méd. Lég.*)

Ce mot vient de γυνη, femme, et ανθρωπος, homme. Il signifie la même chose qu'*hermaphrodite*: cependant quelques physiciens s'en sont servi de préférence pour désigner les individus qui paroissoient tenir davantage du sexe féminin que du masculin. C'étoit le contraire pour le mot *Androgyne*.

(*Voyez*) HERMAPHRODITE.

(M. MAHON.)

GYNÉCOMASTE (*Méd. Lég.*)

On appelle ainsi tout homme dont les mammelles sont aussi grosses que celles d'une femme. Ces mammelles rendent quelquefois du lait: ce que l'on a regardé comme un signe d'impuissance. Mais cette opinion est erronée.

Le mot *Gynecomaste* vient de γυνη, *femme*, et μαστος, *mammelle*. (M. MAHON)

GYPSE. (*Mat. Méd.*)

Plusieurs matières médicales recommandent le *gypse* calciné comme topique dans plusieurs maladies externes, comme désséchant, discussif, résolutif, fondant, &c. La plupart des auteurs le regardent comme un poison à l'intérieur.

(*Voyez*) l'article SULFATE DE CHAUX où les propriétés de ce sel sont indiqués plus en détail.

GYROLE, chervi, *Sium sisarum* L. . . . (*Diététique.*)

La *gyrole* est une plante qu'on cultive dans les jardins potagers et qui fleurit au mois de juin. Elle a plusieurs racines, ordinairement quatre ou cinq attachées à un collet en manière de tête, libres inférieurement, descendantes, longues de cinq ou six pouces, de la grosseur du doigt, d'une couleur blanche. Le parenchime de cette racine est blanc, charnu, ferme, fragile, et si on le coupe transversalement, on y remarque un centre médullaire, d'une forme circulaire.

Les racines de *gyrole* ont une odeur foible et qui approche de celle des racines du persil. La saveur en est agréable et un peu douce. Elles sont nourrissantes et légèrement diurétiques. On n'en fait guère usage que dans la cuisine. On les sert sur les meilleurs tables, frites, cuites dans le lait, dans les bouillons, &c. Il paroît que ce sont les mêmes que celles que Pline indique sous le nom de *siser*, quoiqu'il n'en donne point de description exacte. L'empereur Tibere avoit donné de la célébrité à ce mêts qu'il aimoit beaucoup, et qu'il exigeoit, en forme de tribut, des Germains, parce qu'on cultivoit avec soin cette plante dans un petit territoire qui est aujourd'hui dans l'électorat de Cologne. On la préparoit de diverses manières soit en la faisant dessécher, et la réduisant en poudre, pour la mêler avec des liqueurs douces comme l'hydromel, le mout, &c. soit en la faisant macérer avec le suc des coins, des pruneaux, un peu de poivre et du thym, et c'est avec ce mélange qu'on rapporte que Julia Augusta, mère de Tibere, soutenoit le ton de son estomac, et favorisoit la digestion des alimens.

Les racines de chervi, lorsqu'on détruit leur texture en les rapant, donnent une substance amylacée d'un beau blanc, comme celle qu'on retire de la pomme de terre. Cette substance, si on y verse de l'eau, se précipite au fond de la liqueur, en la laissant reposer et l'eau qui surnage est d'un blanc d'opale, et d'une saveur douce. On obtient par l'évaporation de cette liqueur, un vrai sucre. Margraff rapporte, dans ses opuscules chimiques, qu'il a retiré d'une demi-once de ces racines desséchées, trois gros d'un sucre très-pur, en les faisant digérer dans l'esprit-de-vin très-rectifié. Mais quant à la plante elle-même et à ses diverses parties, comme la tige, les feuilles, les fleurs, on n'en retire nullement de sucre. Les racines de chervi sont nourrissantes à double titre, par leur substance amylacée et leur sucre. Aussi ces racines donnent en abondance par la fermentation une liqueur spiritueuse.

Les cuisiniers font cuire les racines récentes de chervi dans des bouillons. On les jette ensuite dans l'eau-de-vie en y ajoutant un peu de canelle et de gérofle concassé, et du sucre; on les retire ensuite et on les enduit d'une pâte préparée avec la farine de froment, les œufs, la bierre ou bien du lait, ou du vin, et ensuite on les fait frire au beurre. On prépare aussi d'autre manière ces racines pour les rendre savoureuses. On les fait par exemple bouillir dans l'eau pour les ramollir; on les retire ensuite et on les fait digérer sur le feu, avec du beurre, en y ajoutant un peu de la décoction de ces racines, de la farine et du jaune d'œuf; on verse ensuite sur le tout du bouillon.

On voit par ce qui vient d'être dit, que le chervi mérite d'occuper un rang distingué parmi les végétaux en usage dans la diététique.

(PINEL).

FIN du sixième volume.